

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

DIE

E,

NCE RELIGIEUSE,

UE,

S VARIÉE

S,

— DE PATROLOGIE,

TOIRE ECCLÉSIASTIQUE,

IENNES, —

LIQUE,

E CHARITABLE,

PHILOSOPHISME, —

— D'ARCHÉOLOGIE, *id.*,

id., — D'HÉRALDIQUE, *id.*,

ZOOLOGIE, *id.*,

IERS, ETC.

E DU CLERGÉ,

ECCLÉSIASTIQUE.

8 FR., ET MÊME 10 FR. POUR LE

CULIER.

ME.

ET ANTI-CHRÉTIENNE.

ANCS.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

P. MIGNE, ÉDITEUR,

, AU PETIT-MONTROUGE.

RIS.

TEU

TROUGE,

Digitized by Google


600038378Z

B. 2. 54 c

Digitized by Google

NOUVELLE

ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE,

OU NOUVELLE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT, EN FRANÇAIS ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

DES LIVRES APOCRYPHES, — DES DÉCRETS DES CONGRÉGATIONS ROMAINES, — DE DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE, — DE LÉGISLATION MIXTE, THÉORIQUE ET PRATIQUE, — DE PATROLOGIE, — DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE ET ANTI-CHRÉTIENNE, — DES CONFRÉRIES, — D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, — DES CROISADES, — DES MISSIONS, — DES LÉGENDES, — D'ANECDOTES CHRÉTIENNES, — D'ASCÉTISME, DES INVOCATIONS A LA VIERGE, ET DES INDULGENCES, — DES PROPHÉTIES ET DES MIRACLES, — DE BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE, — D'ÉRUDITION ECCLÉSIASTIQUE, — DE STATISTIQUE CHRÉTIENNE, — D'ÉCONOMIE CHARITABLE, — DES PERSÉCUTIONS, — DES ERREURS SOCIALISTES, — DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE, — DE PHYSIOLOGIE SPIRITUALISTE, — D'ANTIPHILOSOPHISME, — DES APOLOGISTES INVOLONTAIRES, — DE LA CHAIRE CHRÉTIENNE, — D'ÉLOQUENCE, *id.*, — DE LITTÉRATURE, *id.*, — D'ARCHÉOLOGIE, *id.*, — D'ARCHITECTURE, DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, *id.*, — DE NUMISMATIQUE, *id.*, — D'HÉRALDIQUE, *id.*, — DE MUSIQUE, *id.*, — DE PALÉONTOLOGIE, *id.*, — DE BOTANIQUE, *id.*, — DE ZOOLOGIE, *id.*, — DE MÉDECINE USUELLE, — DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS, ETC.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR., 8 FR., ET MÊME 10 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

TOME TROISIÈME.

DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE ET ANTI-CHRÉTIENNE.

3 VOLUMES, PRIX : 24 FRANCS.

TOME TROISIÈME.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1851

97 d. 26c

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

DE

BIOGRAPHIE

CHRÉTIENNE ET ANTI-CHRÉTIENNE,

PRÉSENTANT LA VIE :

1° DES PERSONNAGES HISTORIQUES DE TOUS LES PAYS QUI SE SONT SIGNALÉS COMME APOLOGISTES ET DÉFENSEURS DE LA RÉVÉLATION, PAR LEURS OUVRAGES, LEUR VIE OU LEUR MORT, AVANT ET DEPUIS L'ÈRE CHRÉTIENNE,
2° CELLE DE TOUS LES HÉRÉSIARQUES, CHEFS DE SECTE, SOPHISTES, INCRÉDULES, PHILOSOPHES ATHÉES, DÉISTES OU RÉVOLUTIONNAIRES, ETC., QUI ONT TROUBLÉ LA PAIX DE L'ÉGLISE, ET QUI ONT COMBATTU L'INFLUENCE ET LES PROGRÈS DE LA RELIGION;
3° CELLE DES ÉCRIVAINS, PROSATEURS ET POÈTES, QUI ONT PUBLIÉ DES OUVRAGES SUR, POUR OU CONTRE LA RELIGION AVEC LA NOMENCLATURE EXACTE ET DÉTAILLÉE DE CES ÉCRITS, ETC., ETC.;

Ouvrage dont le fond emprunté à FELLER

A ÉTÉ CORRIGÉ ET TRÈS-SOUVENT REFONDU D'APRÈS LES INDICATIONS DE LA CRITIQUE ET DE LA BIBLIOGRAPHIE CONTEMPORAINES;
ENRICHI D'UNE FOULE DE NOTICES DONT UN GRAND NOMBRE NE SE TROUVENT DANS AUCUN DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE, ET PROLONGÉ JUSQU'A L'ANNÉE 1850 INCLUSIVEMENT;

PAR François PÉRENNÈS,

Membre de plusieurs sociétés savantes de Paris et de Lyon, auteur de l'*Institution du dimanche considérée sous les rapports hygiénique, économique, moral, social et religieux*, et de plusieurs autres ouvrages couronnés.

PUBLIÉ

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,
OU
DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

8 VOL. PRIX : 24 FRANCS.

TOME TROISIÈME.

M-Z

BIBLIOTHECA BODLEIANA

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1851

Digitized by Google

Imprimerie Migne, au Petit-Montrouge.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
DE
BIOGRAPHIE RELIGIEUSE.

N

NAAMA, Ammonite, femme de Salomon et mère de Roboam. Cette princesse était idolâtre comme les Ammonites : elle éleva son fils dans ses impiétés.

NAAMAN, général de l'armée de Bénadad, roi de Syrie, fut attaqué de la lèpre. Son mal ayant résisté à tous les remèdes, il vint à Samarie présenter, de la part de son maître, des lettres de recommandation pour son mal au roi Joram, qui, prenant cette ambassade pour une embûche, lui fit mauvais accueil, en demandant avec hauteur, *s'il était un dieu pour pouvoir guérir les lépreux*. Naaman, ainsi renvoyé, perdait toute espérance de guérison, lorsque Elisée, instruit de ce qui se passait à la cour de Joram, fit dire à ce prince de lui envoyer Naaman : « Qu'il vienne « me trouver, dit-il, et qu'il sache qu'il est « un prophète en Israël. » Naaman se mit en chemin pour aller trouver le prophète vers l'an 884 avant Jésus-Christ. Quand il fut à la porte, Elisée voulut éprouver sa foi. Il lui envoya dire par Giézi, son serviteur, d'aller se laver sept fois dans le Jourdain, et qu'il serait guéri. Naaman, regardant cette réponse comme une marque de mépris, se retirait en colère; toutefois, à la prière de ses serviteurs, il obéit, et la lèpre disparut. Alors il revint vers l'homme de Dieu pour lui témoigner sa reconnaissance; et sa guérison passant jusqu'à l'âme, il rendit hommage au Dieu qui l'avait opérée. *Voy.* ELISÉE.

NAAS, roi des Ammonites, mit le siége devant Jabès, capitale de la province de Galaad. La ville, réduite à l'extrémité, demanda à capituler. Naas offrit aux habitants de leur sauver la vie, à condition de se laisser crever l'œil droit. Cette réponse consterna les Jabéens; ils promirent de s'y soumettre, s'ils n'étaient point secourus dans sept jours. Naas méprisait trop les Israélites pour refuser leur demande; ils envoyèrent des députés à Saül, qui n'était roi que depuis un mois. Saül marcha avec tant de promptitude contre leurs ennemis, que toute l'armée de Naas fut taillée en pièces vers l'an 1095 avant Jésus-Christ. On croit communément que Naas fut tué dans l'action : mais cela est fort douteux; car on trouve un Naas, roi des Ammonites, chez lequel David se retira durant la persécution de Saül, et dont il fut bien accueilli. *Dixitque David : Faciam misericordiam cum Hanon filio Naas, sicut fecit pater ejus mecum misericordiam* (II Reg. x). Plusieurs prétendent que ce Naas est fils de celui qui périt devant Jabès; d'autres pensent que c'est le même.

NABAL. *Voy.* ABIGAÏL.

NABONASSAR, roi des Chaldéens ou Babyloniens, est célèbre par la fameuse *ère* qui porte son nom, et qui commence le 26 février, l'an 747 avant Jésus-Christ. On croit qu'il est le même que Bélésis ou Baladan, dont il est parlé dans l'Ecriture sainte, et qui fut père de Mérodac, lequel envoya des ambassadeurs au roi Ezéchias; mais cette opinion, et toutes les autres qu'on forme sur ce prince, ne sont que conjecturales, et sans certitude.

NABONIDE, le même que le Balthasar de Daniel. *Voy.* BALTHASAR.

NABOPOLASSAR, prince de Babylone, déclara la guerre à Saracus, roi d'Assyrie. Il se joignit à Astyages pour renverser cet empire. Ils assiégèrent Saracus dans sa capitale; et ayant pris cette ville, ils établirent sur les débris de l'empire d'Assyrie deux royaumes : celui des Mèdes, qui appartint à Astyages, et celui des Chaldéens, sur lequel fut établi Nabopolassar, l'an 626 avant Jésus-Christ. Néchao, roi d'Egypte, jaloux de sa prospérité, marcha contre lui, le défit, et lui enleva Carchemis, place importante de son empire. Nabopolassar, cassé par la vieillesse, ne put venger cet affront, et mourut après 21 ans de règne.

NABOTH, de la ville de Jezraël, avait une vigne près le palais d'Achab. Ce prince, voulant faire un jardin potager, le pressa de lui vendre sa vigne, ou de la changer contre une meilleure; mais Naboth, très-fidèle observateur de la loi, refusa de vendre l'héritage de ses pères. Jézabel, femme d'Achab, irritée de sa résistance, écrivit aux magistrats de la ville où demeurait Naboth, de susciter de faux témoins, qui déposassent qu'il avait blasphémé contre Dieu et maudit le roi, et de le condamner à mort. Cet ordre fut exécuté. Deux témoins déposèrent contre Naboth, qui fut lapidé le même jour. Jézabel, en ayant appris la nouvelle, courut la porter au roi, qui partit aussitôt pour prendre possession de sa vigne; mais le prophète Elie vint troubler sa joie, lui reprocha son crime,

Digitized by Google

et lui dit : « Sachez qu'au même lieu où les « chiens sont venus lécher le sang de Na- « both, ils se désaltéreront du vôtre. » Ce fut l'an 899 avant J.-C. L'arrêt aussi juste que terrible fut exécuté peu d'années après. *Voy.* JÉZABEL. La *vigne de Naboth* est devenue une espèce de proverbe pour désigner les possessions des pauvres envahies par les riches, que le Seigneur ne tarde pas à punir comme coupables d'un péché qui crie vengeance au trône de sa justice.

NABUCHODONOSOR Ier, roi de Ninive et de Babylone, dont il est parlé dans le livre de Judith, appelé *Arphaxad* dans les *Ecritures*, monta sur le trône, l'an 646 avant J.-C., défit et tua Phraortes, roi de Médie, appelé aussi Arphaxad. Vainqueur des Mèdes, il envoya contre les Israélites Holoferne, général de ses armées, qui fut tué par Judith. Quelques-uns pensent que ce Nabuchodonosor est le même que Nabopolassar. Il est difficile de rien dire de positif sur ces temps reculés; mais ce que nous venons de dire de Nabopolassar n'est pas favorable à cette opinion. Depuis quelques années, des auteurs catholiques, même des prédicateurs, d'après les creuses spéculations des hermeneutes modernes, ont changé le nom de *Nabuchodonosor* en celui de *Nebukadnezar*, et les autres noms à proportion des atteintes qu'une critique grammaticale aussi puérile que téméraire leur avait données, en conséquence du système arbitrairement adopté sur les voyelles, ou par attachement aux points massorétiques, plus arbitraires encore (*voy.* ELÉAZAR, GOROPIUS, MASCLEF); néologisme ridicule et infiniment nuisible, qui fronde le respect dû aux anciennes versions, dénature les notions historiques, donne je ne sais quelle mobilité au récit des auteurs sacrés, déroute l'attention et l'intelligence du peuple accoutumé aux noms reçus depuis dix-huit siècles dans l'instruction publique.

NABUCHODONOSOR II, roi des Assyriens et des Babyloniens, surnommé *le Grand*, succéda, l'an 623 avant J.-C., à son père Nabopolassar, et se rendit maître de presque toute l'Asie. Il prit Jérusalem sur Joachim, roi de Juda (qui s'était révolté), au moment qu'on s'y attendait le moins, et, chargé des trésors de cette ville, l'emmena captif à Babylone, l'an 600 avant J.-C. Il lui rendit ensuite sa liberté et ses Etats, mais à des conditions très-dures. Ce roi s'étant encore révolté trois ans après, il fut pris et tué dans un combat. Jéchonias, son fils, lui succéda. Le roi de Babylone fit une 3e expédition en Judée, vint assiéger Jéchonias dans sa capitale, le mena captif à Babylone, avec sa mère, sa femme, et 10,000 hommes de Jérusalem. Nabuchodonosor enleva tous les trésors du temple, et établit à la place de Jéchonias l'oncle paternel de ce prince, auquel il donna le nom de *Sédécias*. Ce nouveau roi, imitant ses prédécesseurs, fit une ligue avec les princes voisins, contre celui à qui il était redevable de la couronne. Le monarque babylonien vint encore en Judée avec une armée formidable. Après avoir réduit les principales places du pays, il fit le siége de Jérusalem. Sédécias, désespérant de défendre cette ville, s'enfuit, fut pris en chemin et mené à Nabuchodonosor, qui était alors à Reblatha en Syrie. Ce prince, après avoir fait égorger ses enfants en sa présence, ordonna qu'on lui crevât les yeux et le fit mener à Babylone chargé de chaînes. L'armée des Chaldéens entra dans Jérusalem, et y exerça des cruautés inouïes : on égorgea tout sans distinction d'âge ni de sexe. Nabuzardan, chargé d'exécuter les ordres de son maître, fit mettre le feu au temple, au palais du roi, aux maisons de la ville, et à toutes celles des grands. Les murailles de la ville furent démolies; on chargea de chaînes tout ce qui restait d'habitants, après avoir, sous les yeux de Nabuchodonosor, égorgé soixante des premiers du peuple. Le vainqueur, de retour en sa capitale, fit dresser, dans la plaine de Dura, sa propre statue en or, haute de soixante coudées. Tous ses sujets eurent ordre, sous peine de mort, de se prosterner devant l'idole et de l'adorer. Les seuls compagnons de Daniel ayant refusé de le faire, le roi irrité les fit jeter dans une fournaise ardente, où ils furent miraculeusement préservés des flammes par l'ange du Seigneur. Alors Nabuchodonosor, frappé de ce prodige, les fit retirer, et donna un édit dans lequel il publia la grandeur du vrai Dieu. *Voy.* DANIEL. Deux ans après la défaite des Juifs, Nabuchodonosor vainquit les Tyriens, les Moabites, et plusieurs autres peuples voisins et ennemis des Juifs. Il alla d'abord mettre le siége devant Tyr, ville maritime, illustre par son commerce. Ce siége dura 13 ans; et, dans cet intervalle, l'armée du roi désola la Syrie, la Palestine, l'Idumée et l'Arabie. Tyr se rendit enfin, et cette conquête fut suivie de celle de l'Egypte, et d'une partie de la Perse. Nabuchodonosor s'appliqua ensuite à embellir sa capitale, et à y faire construire de superbes bâtiments. Enorgueilli de ses succès et de ses richesses, il jetait fièrement les yeux du haut de son palais sur toute la ville. « N'est-ce pas là, « dit-il, cette grande et magnifique ville que « j'ai bâtie dans la grandeur de ma puis- « sance, et dans l'éclat de ma gloire, pour « en faire le siége de mon empire? » Il n'avait pas achevé ce discours qu'une voix du ciel se fit entendre, et lui dit : « Votre « royaume va passer en d'autres mains. Vous « allez être retranché de la société des hom- « mes, vous rechercherez celle des ani- « maux des forêts, vous vous nourrirez « d'herbe et de foin comme les bêtes de « charge : vous passerez ainsi sept années, « jusqu'à ce que vous reconnaissiez que le « Seigneur Dieu tout-puissant exerce un « empire absolu sur les royaumes de la « terre, et qu'il les donne à qui il lui plaît. » Cette prédiction s'accomplit à l'instant : il tomba malade, et crut être un bœuf. On le laissa aller parmi les bêtes dans les bois. Il y demeura sept ans, à la fin desquels ayant fait pénitence de ses péchés, il remonta sur

Digitized by Google

le trône. Il mourut un an après, l'an 563 avant J.-C., le 43e de son règne, dans de grands sentiments de religion. C'est ce prince qui vit en songe, la 2e année de son règne, une grande statue qui avait la tête d'or, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses d'airain, les jambes de fer et les pieds d'argile. Le prophète Daniel expliqua ce songe mystérieux, et déclara à ce prince que les quatre métaux dont la statue était composée lui annonçaient la succession des quatre empires, des Babyloniens, des Perses, d'Alexandre le Grand et de ses successeurs. Il y a plusieurs sentiments sur la métamorphose de Nabuchodonosor. Le plus suivi est que ce prince, s'imaginant fortement être devenu bête, broutait l'herbe, semblait frapper des cornes, laissait croître ses cheveux, ses ongles, et imitait à l'extérieur toutes les actions d'une bête. Ce changement, qui probablement n'avait lieu que dans son cerveau altéré, ou dans son imagination échauffée, était une espèce de lycanthropie, état dans lequel l'homme se persuade qu'il est changé en loup, en chien, ou en un autre animal. Mais quels que fussent la cause, la nature et les effets immédiats de cette maladie, elle était excellemment propre à confondre l'orgueil de ce prince superbe, à le convaincre de sa faiblesse et de son néant, et à lui faire rendre un éclatant hommage au Roi des rois, qui, après lui avoir manifesté sa puissance dans une telle dégradation, la faisait éclater encore davantage en le retirant de cet état pour le remettre sur le trône. Quelques-uns prétendent qu'Amasis est le même que Nabuchodonosor, et que l'histoire du prétendu roi d'Egypte a été forgée sur celle du monarque assyrien. Il y a effectivement des rapprochements très-frappants. (*Voyez* le *Journ. hist. et litt.*, 1er déc. 1790, p. 528.) On peut remarquer encore que la chronologie place leur règne au même siècle.

NABUNAL (Elie), théologien de l'ordre de Saint-François, nommé Nabunal, du lieu de sa naissance dans le Périgord, devint archevêque de Nicosie et patriarche de Jérusalem, et fut nommé cardinal en 1342 par le pape Clément VI. Il mourut à Avignon l'an 1367. On a de lui en latin : des *Commentaires* sur les quatre livres des Sentences et sur l'Apocalypse; un *Traité de la vie contemplative;* des *Sermons* sur les évangiles.

NACHOR, fils de Saruc et père de Tharé, mourut l'an 2008 avant Jésus-Christ, à 148 ans. — Il ne faut pas le confondre avec Nachor, fils de Tharé et frère d'Abraham.

NACLANTUS ou NACCHIANTE (Jacques), dominicain de Florence, mort en 1569, fut évêque de Chiozza, et assista au concile de Trente. On a de lui plusieurs ouvrages, imprimés en 2 vol. in-folio.

NADAB, roi d'Israël, succéda à son père Jéroboam, l'an 954 avant Jésus-Christ, et fut l'imitateur de ses sacriléges et de ses impiétés. Baasa, l'un de ses généraux, le tua en trahison l'an 953, fit périr toute sa race, et s'empara du trône. — Il ne faut pas le confondre avec Nadab, fils d'Aaron, qui, comme son frère Abiu, fut dévoré par le feu du ciel.

NADASI (Jean), né à Tirnau en 1614, entra chez les jésuites à Gratz en 1633. Après avoir enseigné la théologie et la controverse, il fut fait assistant du Père général Nickel, et eut le même emploi sous le P. Oliva. Lorsqu'il fut de retour dans sa patrie, l'impératrice Eléonore, douairière de l'empereur Ferdinand III, le choisit pour son confesseur. Il mourut en 1679. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages, la plupart ascétiques. Les principaux sont : *Annus hebdomadarum cœlestium*, Prague, 1663, in-4°; *Reges Hungariæ a sancto Stephano usque ad Ferdinandum III*, Presbourg, 1637, in-fol.; *Vita santi Emerici*, Presbourg, 1644, in-fol.; plusieurs ouvrages qui concernent les hommes de sa société, célèbres par leur piété et leur zèle pour la religion.

NAGAXIMA (Michel), Japonais, entra dans la société de jésuites, et se dévoua entièrement à la prédication de l'Evangile. C'est un des missionnaires qui souffrirent les tourments les plus longs et les plus raffinés. Ayant lassé ses bourreaux l'an 1626, il fut laissé un an en prison, sans qu'on parût songer à lui; mais, en décembre 1627, on recommença avec une fureur nouvelle, et le courageux Japonais ne mourut qu'après plusieurs jours de souffrances inouïes. Quelque temps après, sa mère et son frère furent également mis à mort pour la foi.

NAGOT (François-Charles), supérieur et fondateur du séminaire de Baltimore, né à Tours le 19 avril 1754, étudia au collége de cette ville, fit son cours de théologie au séminaire des Robertins à Paris, et fut admis dans la compagnie de Saint-Sulpice. Envoyé à Nantes pour y professer la théologie, il prit dans l'université de cette ville le grade de docteur. L'abbé Nagot fut rappelé à Paris en 1769, et fut successivement supérieur de la petite communauté et du petit séminaire. La révolution ayant détruit tous les établissements ecclésiastiques, Nagot se décida à passer en Amérique. Il se rendit, en 1791, à Baltimore, où Pie VI venait d'établir un siége épiscopal pour tout le territoire des Etats-Unis. Tout était à faire dans ce nouveau diocèse. Les difficultés ne l'effrayèrent point : il acheta une maison dont il fit le séminaire. Il la fournit du mobilier convenable. Bientôt il y joignit un petit séminaire, et un grand collége qui eut le privilége d'université. On s'étonnerait de cette subite création, si on ne savait ce que peut un zèle ardent et éclairé, aidé des secours de la Providence. La suite répondit à ces heureux commencements. Ces établissements prospérèrent; et il s'y forma une jeunesse qui rendit plus tard des services utiles. Au milieu de ces travaux Nagot fut frappé d'une attaque de paralysie qui le força de les interrompre. Ses infirmités ayant augmenté en 1810, il demanda et obtint d'être déchargé de la supériorité. Sa vie, néanmoins, se prolongea jusqu'au 9 avril 1816, époque où il expira, âgé de près de 82 ans, dans de grands sentiments de piété, et après avoir reçu tous les

Digitized by Google

secours de la religion. Ses principaux écrits sont : une *Relation* imprimée *de la conversion de quelques protestants*, 1791, in-12; une *Vie de M. Olier*, 1813, in-8° ; la *Traduction* de la *Doctrine de l'Ecriture sur les miracles*, de l'évêque anglais catholique Hay, 1808, 3 vol. in-12 ; la *Traduction* du Traité des fêtes mobiles de Butler, en manuscrit, pour faire suite aux *Vies des Pères ;* les *Traductions* du *Dévot chrétien*, du docteur Hay; du *Catholique instruit*, de Chaloner ; du *Guide du chrétien*, et de quelques autres ouvrages pieux en anglais.

NAHUM, l'un des douze petits prophètes, vivait depuis la ruine des dix tribus par Salmanazar, et avant l'expédition de Sennachérib contre la tribu de Juda. On ne sait aucune particularité de la vie de ce prophète ; on ne sait même si son nom est celui de sa famille ou du lieu de sa naissance, ou même une qualification ; car *Nahum* en hébreu signifie *Consolateur*. On dispute encore sur le temps où il vivait : l'opinion la plus vraisemblable est celle que nous avons suivie. Sa *Prophétie* est composée de trois chapitres qui ne forment qu'un seul discours. Il prédit, d'une manière pathétique, la seconde ruine de Ninive par Nabopolassar et Astyages. Il renouvelle contre cette ville criminelle les menaces que Jonas lui avait faites quatre-vingt-dix ans auparavant. Le style de ce prophète est partout le même ; rien n'égale la vivacité de ses figures, la force de ses expressions et l'énergie de son pinceau.

NAIGEON (Jacques-André), littérateur, philosophe, membre de l'Institut, né le 15 juillet 1738, à Dijon, d'un riche moutardier de cette ville, mort à Paris le 28 février 1810, vint, très-jeune encore, à Paris, où il se lia avec d'Holbach et Diderot, et puisa dans leur société les principes d'incrédulité dont il devint un des apôtres les plus ardents. Il fut un des rédacteurs de la première *Encyclopédie*, et y fournit, entre autres, l'article *Unitaires*. Il publia quelque temps après *Le Militaire philosophe*, Londres (Amsterdam), 1768, qu'on croit composé sur un manuscrit intitulé *Difficultés sur la religion, proposées au P. Malebranche*, dont le dernier chapitre est attribué au baron d'Holbach. Naigeon a publié, en outre : *Recueil philosophique*, ou *Mélanges de pièces contre la religion*, 1770 ; *Traité de la tolérance* de Crellius, que Naigeon retoucha, Londres (Amsterdam) 1769 ; *Eloge de M. Roux*, 1777. Ce médecin était, comme lui, ami intime du baron d'Holbach. Il paraît même que Naigeon aida Raynal dans la composition de son *Histoire philosophique*. Il fut éditeur de plusieurs ouvrages de ses confrères les philosophes, tels que ceux qui sont intitulés : *Système de la nature*, imprimé à Londres, et auquel il joignit un discours préliminaire ; la *Traduction* de Sénèque, par la Grange ; *Essai sur la vie de Sénèque*, de Diderot ; *Le Conciliateur*, de Turgot ; *Elements de morale*, du baron d'Holbach, 1790, etc. Il rédigea la *Collection des moralistes anciens*, et y ajouta un discours préliminaire. Il fit imprimer, en 1790, une *Adresse à l'Assemblée nationale sur la liberté des opinions et sur celle de la presse.* « Mais « ce qui distingua éminemment Naigeon, » dit l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du* XVIIIe *siècle*, tom. IV, p. 468, auquel nous emprunterons ce passage, « c'est « le *Dictionnaire de la philosophie ancienne « et moderne*, qu'il rédigea pour l'Encyclopédie méthodique. Cet ouvrage, qui parut à « une époque de vertiges et de crimes, en « porte la malheureuse empreinte. L'auteur « y affiche l'immoralité, l'inhumanité et l'athéisme dans toute leur turpitude. Ses expressions sont analogues à ses pensées ; « s'il parle des prophètes, c'est pour les appeler des *fous* ; les Pères de l'Eglise étaient « pour la plupart *très-ignorants et d'une crédulité stupide... La superstition est la gourme des hommes. Il faut emmuseler les prêtres* : tel est le ton poli de ce doux prédicateur de la tolérance. Dans l'article *Académicien*, il excuse les vices les plus honteux ; mais rien n'égale le ton qu'il prend « dans l'article *Meslier ;* il cite le vœu attribué à ce curé : *Puissé-je voir le dernier des « rois étranglé avec les boyaux du dernier des « prêtres ! C'est là*, dit Naigeon, *le vœu d'un « vrai philosophe, et qui a bien connu le seul « moyen de tarir partout, en un moment, la « source des maux qui affligent depuis si long« temps l'espèce humaine. On écrira dix mille « ans, si l'on veut, sur ce sujet, mais on ne « produira jamais une pensée aussi profonde, « plus profondément conçue, et dont le tour « et l'expression aient plus de vivacité, de « précision et d'énergie.* Cet article est signé « du *citoyen Naigeon*, en toutes lettres, tom. « III, pag. 239. Il avait dit à la page précédente que le *prédicateur le plus éloquent « d'un Etat, c'est le bourreau.* On voit que le « *citoyen Naigeon* était à la hauteur de l'époque où il écrivait ; que s'il ne figura pas « dans le nombre des bourreaux, il savait « faire l'apologie de leurs hauts faits, et qu'il « était digne d'être le disciple de celui qui « avait dit :

« Et des boyaux du dernier prêtre
« Serrons le cou du dernier roi.

« Il est à croire que Naigeon aurait voulu « dans la suite rayer son nom accolé à tant « d'infamies ; mais la *Philosophie ancienne « et moderne* est là pour accuser sa mémoire, « et on verra en lui l'admirateur et le complice des cruautés de 1793 et de 1794. Il « donna, en 1798, une édition complète des « œuvres de Diderot, en 16 vol. ; en 1801, une « de Rousseau, en 20 vol., avec MM. Fayolle « et Bancarel ; et en 1802, une de Montaigne. « Toutes sont accompagnées d'avertissements « et de notes rédigées dans le même esprit ; « mais c'est surtout dans celle de Diderot que « Naigeon s'est donné le plus de carrière. A « travers tous les éloges qu'il prodigue à son « maître, il lui trouve cependant, tant il est « difficile, quelques moments de faiblesse ; « il serait consolé, ce semble, que son ami « eût payé sa hardiesse de sa tête, et s'écrie : « *Les lignes tracées avec le sang du philoso-*

Digitized by Google

« *phe sont bien d'une autre éloquence.* (Pré-
« face, tom. Ier.) Ailleurs le pétulant orateur
« nous révèle son secret tout entier. *Diderot*,
« dit-il, *souvent témoin de la colère et de l'in-*
« *dignation* avec lesquelles je parlais des
« maux sans nombre que les prêtres, les re-
« ligions et les dieux de toutes les nations
« avaient faits à l'espèce humaine, et des cri-
« mes de toute espèce dont ils avaient été la
« cause, disait, des *vœux ardents que je for-*
« *mais* (pectore ab imo) *pour l'entière des-*
« *truction des idées religieuses, quel qu'en fût*
« *l'objet, que c'était mon tic, comme celui de*
« *Voltaire d'écraser l'infâme* (tom. IX, p. 511,
« note). Au moins cela n'est pas dissimulé,
« et le ton de colère et d'indignation avec
« lequel Naigeon s'exprime ajoute au prix
« d'un tel aveu, et c'est un témoignage écla-
« tant de l'impartialité et de la modération
« d'un tel homme. On jugera si un tel suf-
« frage n'est pas plus honteux que flatteur
« pour le parti auquel il était attaché... Nous
« n'avons pas besoin de dire que le même
« homme a mérité d'être inscrit dans le *Dic-*
« *tionnaire des athées*, où Maréchal le cite
« comme un des *esprits forts les plus décidés.*
« Cependant Lalande lui a reproché depuis
« de n'avoir pas osé convenir qu'il fût athée.
« Il paraît que Naigeon avait eu la prétention
« de devenir sénateur, et qu'il craignait que
« la réputation d'athée ne lui fût nuisible;
« ainsi, il tombait dans cette pusillanimité
« qu'il reproche amèrement, dans son Dic-
« tionnaire, à Bayle, à Voltaire, à d'Alem-
« bert, et à Diderot lui-même. Naigeon a
« fourni beaucoup de renseignements à l'au-
« teur du *Dictionnaire des ouvrages anony-*
« *mes*, sur les véritables auteurs des ouvra-
« ges philosophiques pendant la dernière
« moitié du XVIIIe siècle. Ces renseignements
« ont paru suspects à beaucoup de personnes,
« et on croit que Naigeon, soit par zèle pour
« la mémoire du baron d'Holbach, soit pour
« toute autre raison, lui a fait l'honneur de
« lui attribuer des écrits auxquels le ba-
« ron d'Holbach n'eut d'autre part que de les
« encourager et de les payer. Plusieurs de
« ses confrères de l'Institut voyaient avec
« peine Naigeon siéger parmi eux; Laharpe
« l'a tourné en ridicule dans sa *Correspon-*
« *dance littéraire avec le grand duc de Russie*,
« tom. II, p. 235 et 302; mais qu'est-ce que
« des ridicules en comparaison de l'horrible
« doctrine que prêchait Naigeon, et des vœux
« atroces qu'il a osé consigner dans sa *Phi-*
« *losophie ancienne et moderne?* » On a en-
core de Naigeon un *Eloge de Lafontaine*, Bouil-
lon, 1775, in-8°, et une *Notice sur la vie de*
Jean Racine, 1784, in-4°.

NAILOR (JACQUES), imposteur du diocèse d'York, après avoir servi quelque temps en qualité de maréchal-des-logis dans le régiment du colonel Lambert, embrassa la secte des *quakers* ou trembleurs. Il entra, en 1656, dans la ville de Bristol, monté sur un cheval dont un homme et une femme tenaient les rênes, et qui criaient, suivis d'une foule de sectateurs : *Saint, saint, saint, le Seigneur Dieu de Sabaoth.* Les magistrats se saisirent de lui et l'envoyèrent au parlement, où il fut condamné, en 1657, comme un *séducteur*, à avoir la langue percée avec un fer chaud, et le front marqué de la lettre B, pour signifier *blasphémateur*. Il fut ensuite reconduit à Bristol, où on le fit entrer à cheval, le visage tourné vers la queue. On le confina ensuite dans une étroite prison pour y expier ses rêveries; mais il n'en fut que plus fanatique. Ayant été ensuite élargi, il ne cessa de prêcher parmi ceux de sa secte, jusqu'à sa mort arrivée en 1660.

NAIN DE TILLEMONT (LOUIS-SÉBASTIEN LE), né en 1637 à Paris, d'un maître des requêtes, se consacra à l'étude de l'antiquité ecclésiastique. Sacy, son ami et son conseil, l'engagea, en 1676, à recevoir le sacerdoce, et Buzanval, évêque de Beauvais, espérait de l'avoir pour successeur. Il alla demeurer à Port-Royal des Champs. Son attachement au jansénisme lui attira des désagréments et l'obligea de quitter la capitale. Il se retira à Tillemont, près de Vincennes, où il se communiquait libéralement à ceux qui avaient besoin de ses lumières, et surtout à ceux qui étaient voués au parti. Tillemont ne sortit de sa retraite que pour aller voir en Flandre le fameux Arnauld, et en Hollande l'évêque de Castorie. De retour dans sa solitude, il continua à s'occuper de travaux utiles et d'intrigues de secte, et mourut à Paris, après une langueur de trois mois, en 1698, à 61 ans. On lui doit : *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, 16 vol. in-4°; l'*Histoire des empereurs*, en 6 vol. in-4°. Ces deux ouvrages, tirés des auteurs originaux, souvent tissus de leurs propres termes, expriment leur sens avec fidélité. Ils sont écrits avec un ordre, une justesse et une précision dont le mérite ne se fait bien sentir qu'à ceux qui ont éprouvé par eux-mêmes combien coûtent ces sortes de travaux. Le dernier volume de son *Histoire des empereurs* finit avec le règne d'Anastase. Ses *Mémoires ecclésiastiques* ne contiennent qu'une partie du VIe siècle, et les douze derniers volumes ne furent imprimés qu'après sa mort. Quoique l'esprit de parti dont il était animé ne se montre pas à découvert dans cet ouvrage, des lecteurs attentifs en découvrent çà et là quelques allures. Une *Lettre* contre l'opinion du P. Lami, « que Jésus-Christ n'avait point « fait la Pâque la veille de sa mort. » Nicole la regardait comme un modèle de la manière dont les chrétiens devraient disputer ensemble; elle se trouve à la fin du 2e volume des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*. Quelques ouvrages manuscrits, dont le plus considérable est l'*Histoire des rois de Sicile* de la maison d'Anjou. L'abbé Tronchai, chanoine de Laval, a écrit sa *Vie*, in-12, 1711. On trouve à la suite de cet ouvrage des *Réflexions* pieuses et des *Lettres* édifiantes. Si aux vertus dont elle présente le tableau on pouvait ajouter la soumission aux décrets de l'Eglise, l'éloge de ce savant homme serait complet. Son zèle pour le parti dont il avait épousé les inté-

Digitized by Google

rêts, allait jusqu'à déroger aux considérations les plus délicates. Lorsque M. de Rancé pensait à se défaire de ses bénéfices et à se consacrer à Dieu dans la solitude de la Trappe, Tillement lui conseilla de les garder *pour en distribuer les revenus à ceux qui étaient dans la persécution* : sollicitation qui ne fit pas sur l'esprit de M. de Rancé une impression favorable aux disciples de Jansénius. « Je ne puis « comprendre, dit-il, que des gens qui vou- « laient passer pour être entièrement déta- « chés de toutes les choses d'ici-bas, fussent « capables de faire paraître un sentiment « aussi intéressé que celui-là. »

NAIN (dom PIERRE LE), frère du précédent, né à Paris en 1640, fut élevé dans la maison de son grand-père. Il y reçut une sainte éducation sous les yeux de madame de Bragelogne, sa grand'mère, dame vertueuse, dirigée anciennement par saint François de Sales. Le désir de faire son salut loin du monde le fit entrer à Saint-Victor, à Paris, et ensuite à la Trappe, où il fut un exemple de pénitence, d'humilité, et enfin de toutes les vertus chrétiennes et monastiques. Nommé sous-prieur de cette abbaye, il gagna tous les cœurs par son affabilité. Il y mourut en 1713, à 73 ans. Quoique l'abbé de Rancé fût ennemi des études monastiques, il permit sans doute à dom Le Nain d'étudier et de faire part de ses travaux au public. On a de lui : *Essai de l'histoire de l'ordre de Cîteaux*, Paris, 1696 et ann. suiv., 9 vol. in-12. Le style en est simple et négligé, mais touchant. Les faits y sont mal choisis, et le flambeau de la critique n'a pas éclairé cette histoire, qu'on doit plutôt regarder comme un livre édifiant que comme un ouvrage profond; *Homélies* sur Jérémie, 2 vol. in-8°; une *Traduction* française de S. Dorothée, Père de l'église grecque, in-8°; la *Vie de M. de Rancé, abbé et réformateur de la Trappe*, 2 vol. in-12. Cette *Vie*, revue par le célèbre Bossuet, n'a point été publiée telle que D. Le Nain l'avait faite, et qu'elle est sortie des mains du prélat réviseur. On y a inséré des traits satiriques fort éloignés du caractère de l'auteur. *Relations de la vie et de la mort de plusieurs religieux de la Trappe*, 6 vol. in-12 : ouvrage plein de touchants exemples, et dont les détails ont néanmoins prêté à la critique; quelques personnes y ont cru voir des excès d'austérité et une espèce de dérogation à la loi qui prescrit la conservation de soi-même. C'est sans doute ce qui a fait apporter quelques adoucissements à la rigueur de la réforme, telle qu'elle était dans les premières années; deux petits traités, l'un *de l'état du monde après le jugement dernier*, et l'autre *sur le scandale qui peut arriver même dans les monastères les mieux réglés*, etc., Paris, 1715, in-8°, édités par Arnaudin, moine et docteur de Sorbonne, qui fit précéder ces deux opuscules d'une Vie de l'auteur; des *Elévations à Dieu pour se préparer à la mort* : elles inspirent cette piété tendre et pathétique que le bel esprit ne saurait contrefaire.

NAIRONI (ANTOINE-FAUSTE), savant maronite et professeur en langue syriaque au collége de la Sapience, à Rome, depuis 1666 jusqu'en 1694; né au Mont-Liban, neveu d'Abraham Ecchellensis, par sa mère, mort à Rome, presque octogénaire, l'an 1711, est auteur de deux ouvrages intitulés, l'un *Evoplia fidei catholicæ ex Syrorum monumentis adversus ævi nostri novatores*, Rome, 1694, in-8°; l'autre, *Dissertatio de origine, nomine ac religione Maronitarum*, ibid., 1679, in-8°. Il s'efforce dans ces deux ouvrages de prouver que les maronites ont conservé la foi depuis le temps des apôtres, et que leur nom ne vient pas de Jean Maron, monothélite, mort en 707, mais de saint Maron, célèbre anachorète, qui vivait à la fin du IVe siècle. Ses raisons n'ont pas paru péremptoires à tous les savants; mais elles font honneur à son érudition, et sont appuyées d'une réflexion très-simple, mais solide, savoir, que si le nom de Maronites était un nom de secte, ces peuples l'eussent quitté au moment qu'ils sont revenus à la vérité, et qu'ils se sont attachés à l'Eglise romaine, à laquelle ils sont fermement unis, au moins depuis 1182.

NALDI (ANTOINE), théatin, natif de Faenza, mort à Rome en 1645, est auteur des ouvrages suivants : *Quæstiones practicæ in foro interiori usu frequentes*, Bologne, 1610; *Resolutiones practicæ casuum conscientiæ, in quibus præcipue de justitia contractus, libelli vulgo nuncupati, et de cambiis agitur*, Brescia, 1621; *Adnotationes practicæ ad varia juris pontificii loca*, Rome, 1632; *Summa theologiæ moralis, seu resolutiones practicæ notabiliores casuum fere omnium conscientiæ*, Brescia, 1623; Bologne, 1625.

NALIAN (JACQUES), patriarche arménien à Constantinople, né vers la fin du XVIIe siècle à Zimara, village de la petite Arménie, près de l'Euphrate, parvint par son mérite au patriarcat dans des temps difficiles, et gouverna son église avec tant de sagesse qu'il y maintint la tranquillité. Il était en correspondance avec le pape Clément XIII, et d'autres personnages illustres, soit de l'Asie, soit de l'Europe. En 1764, il se démit de la dignité patriarcale, et se fit donner un successeur de son choix. Deux mois après il mourut à Constantinople (le 18 juillet 1764), laissant divers ouvrages pleins d'érudition. Les principaux sont : *Kandsaran ou le Trésor des notices*, Constantinople, 1758, 1 vol. in-4°. Ce livre lui a assigné un rang distingué parmi les littérateurs de sa nation; il y a fait passer en revue ce que la morale a de plus instructif, la physique de plus curieux, l'histoire et la géographie de son pays de plus intéressant. *L'arme spirituelle*, ouvrage mêlé de vers et de prose turque et arménienne; *Le Fondement de la foi*, 1 vol. in-4°; *Commentaire sur Nareg*, livre célèbre parmi les Arméniens, et composé par un de leurs plus illustres docteurs; *Des sept sacrements de l'Eglise*, resté manuscrit; *La doctrine chrétienne* à l'usage des Arméniens, Constantinople, 1757, 1 vol. in-12; *Recueil* d'un grand nombre de *Lettres familières et instructives; Recueil de chansons et d'anecdotes* écri-

Digitized by Google

tes en turc et en arménien; des *Livres de prières*, etc. Nalian faisait beaucoup d'aumônes; il fit un fonds du produit de tous ses ouvrages, et en légua la rente aux pauvres, aux malades et aux indigents de toute espèce de son patriarcat.

NANNI ou mieux NANNING (Pierre), *Nannius*, né à Alkmaër en 1500, enseigna les humanités à Louvain avec réputation pendant 18 ans, et obtint ensuite un canonicat d'Arras, qu'il garda jusqu'à sa mort arrivée en 1557, à 57 ans. Ses ouvrages sont : des *Harangues*; des *Notes* sur quelques auteurs classiques, et sur des traités de quelques Pères; *Miscellaneorum decas*, Louvain, 1548, in-12, et dans le *Thesaurus criticus* de Grater. C'est un ouvrage de critique, où il montre des fautes qui se trouvent dans les éditions de plusieurs anciens, et où il tâche d'expliquer les passages obscurs. Cinq *Dialogues des héroines*, 1541, in-4°, ouvrage qui passe pour son chef-d'œuvre. Il a été traduit en français, 1550, in-8°; des *Traductions* latines d'une partie de Démosthènes, d'Eschine, de Sinésius, d'Apollonius, de Plutarque, de saint Basile, de saint Chrysostome, d'Athénagore, et de presque tous les ouvrages de saint Athanase. Cette dernière version est infidèle. Une *Traduction* de quinze psaumes en beaux vers latins dans les *Psalmi XL versibus expressi* de Jacques Latomus, Louvain, 1558. L'auteur a su allier les grâces de la poésie à la simplicité majestueuse du texte sacré. *In Cantica canticorum paraphrases et scholia*, Louvain, 1554. in-4°. L'auteur a réuni dans sa paraphrase le sens littéral et allégorique : c'est un des meilleurs *Commentaires* qu'on ait sur le *Cantique des cantiques*. Il peut être mis à côté de celui de Bossuet. *Voy.* Salomon. Nanni, critique habile, bon grammairien, poëte estimable, n'était qu'orateur médiocre. Ses ouvrages décèlent un homme qui était versé dans toutes les sciences; ils lui firent une réputation très-étendue. L'Italie voulut l'enlever aux Pays-Bas; mais il sacrifia toutes les espérances de fortune à l'amour de la patrie. Son caractère était modéré, ses mœurs douces, et son esprit agréable.

NAOGEORGE (Thomas), théologien de la religion prétendue réformée, né à Straubing, en Bavière, en 1511, s'appelait *Kirchmayer*; mais il habilla son nom à la grecque, selon la coutume pédantesque de ce temps-là. Il se rendit célèbre dans son parti, par des vers satiriques contre l'Eglise catholique. Le plus fameux de ses poëmes est celui qui a pour titre : *Regnum papisticum*, imprimé, en 1553 et 1559, in-8°, sans nom de ville ni d'imprimeur; il n'est pas commun. On a encore de lui : *Pamachius, tragœdia*, 1538, in-8°; *Incendia, sive Pyropolynices, tragœdia*, 1538, in-8°; *Agricultura sacra*, 1558, in-8°; *Hieremias, tragœdia*, 1551, in-8°; *Mercator, tragœdia*, 1560, in-8°. Il y a deux éditions de la traduction française du *Marchand converti*, 1558, in-8°, et 1561, in-12. Il y en a une troisième de 1591, in-12, où se trouve la comédie du *Pape malade*, de Bèze. Un *Commentaire* sur les Epîtres de saint Jean; et quelques autres ouvrages, dans lesquels il y a plus de fanatisme que de goût et de raison. Cet homme emporté mourut en 1578.

NAPOLÉON BONAPARTE, empereur des Français et roi d'Italie, né à Ajaccio, le 15 août 1769, mort le 5 mai 1821 à l'île Sainte-Hélène, d'où ses restes ont été transportés en France, pour être déposés aux Invalides le 15 décembre 1840. On comprend qu'une notice suffisamment développée serait ici un véritable hors d'œuvre. Relativement à ses rapports avec l'Eglise et la papauté, nous ne pouvons que renvoyer aux articles des prélats et ecclésiastiques de son temps, et surtout des papes Pie VI et Pie VII. Nous le mentionnons cependant ici à cause du livre suivant : *Sentiment de Napoléon sur le christianisme*, conversations religieuses recueillies à Sainte-Hélène, avec des documents inédits et des lettres du cardinal Fesch, de MM. de Montholon, Hudson Lowe et Marchand, par M. de Beauterne, 1 vol. in-8°; et 5e édit., 1 vol. grand in-18.

NARCISSE (saint), passait depuis longtemps pour un des plus vertueux prêtres du clergé de Jérusalem, lorsque l'évêque étant venu à mourir, il fut choisi pour son successeur : il avait alors 80 ans. Son grand âge ne l'empêcha pas de faire toutes les fonctions d'un bon pasteur. Un jour l'huile de l'église manquant, il fit remplir les lampes d'eau, et après qu'il l'eut bénie, elle se trouva changée en huile. Trois scélérats accusèrent le prélat d'un crime énorme, confirmant leur calomnie par une horrible imprécation. Narcisse leur pardonna généreusement cette calomnie, qui lui servit de prétexte pour suivre le désir qu'il avait depuis longtemps de vivre dans un désert. Peu de temps après, ces malheureux moururent de la mort qu'ils s'étaient eux-mêmes désirée. Dieu fit connaître à ce saint vieillard qu'il devait reprendre le soin de son église : il obéit. Ayant supplié le Seigneur de lui marquer son successeur, afin de se décharger sur lui, dans sa caducité, d'une partie du fardeau pastoral, il eut révélation que ce serait saint Alexandre, évêque de Flaviade. Dès le lendemain, celui-ci arriva comme par hasard à Jérusalem, et fut fort surpris de s'entendre nommer coadjuteur de saint Narcisse, lequel prolongea encore de quatre ans une vie qui avait été une leçon continuelle de toutes les vertus. Il fut enlevé à ses ouailles vers l'an 216, âgé de 116 ans, après s'être trouvé, vingt ans auparavant, au concile de Césarée en Palestine, assemblé pour décider quel jour on devait célébrer la pâque. Un autre événement remarquable de son épiscopat, c'est d'avoir élevé un grand homme au sacerdoce, dans la personne d'Origène.

NARDI (Louis), né à Savignano le 17 août 1777, mort à Rimini le 5 juin 1837, était chanoine de la collégiale de Sainte-Lucie, et avait été l'un des principaux fondateurs de l'académie du Rubicon. Il passa la plus grande partie de sa vie à Rimini, où il était bibliothécaire de la bibliothèque Gambalunghi, et

Digitized by Google

où il exerça longtemps le ministère des âmes dans la paroisse de Saint-Jean l'Évangéliste, dont il était prévôt. Son savoir dans les matières d'érudition et d'antiquités parut dans plusieurs opuscules, recueillis dans le *Journal des Arcades*. Pie VIII lui conféra un bénéfice dans la Marche d'Ancône et encouragea ses travaux par un bref honorable. L'abbé Nardi avait principalement étudié l'Écriture sainte et l'antiquité ecclésiastique, et il écrivit plusieurs traités et dissertations, parmi lesquels nous citerons la *Défense du titre de l'église cathédrale de Rimini*, son grand ouvrage *des Curés*, et celui qu'il avait annoncé sous le titre d'*Opinion sur le grand nombre des catholiques adultes qui seront sauvés*. Il combattit la philosophie du XVIIIe siècle par plusieurs articles insérés dans la *Voix de la Raison*, et dans le recueil des *Calobibliophiles*. Il s'appliqua aussi à la prédication avec un grand succès.

NAREG (Grégoire de), célèbre écrivain ascétique de l'Arménie, né l'an 951, était fils de Khosrou, évêque de la province d'Andsevatsi, dans le Vasbouragan. Il passa toute sa vie dans le monastère de Nareg, où il avait été élevé sous la conduite de l'abbé Ananias qui était son parent. Grégoire y mourut le 27 février 1003 : l'église d'Arménie le révère comme un saint. On cite de lui : un *Recueil de pièces*, écrit d'un style très-éloquent et très-élevé, mais parfois obscur : on distingue les éditions de Constantinople, 1774, in-12, et de Venise, 1789, in-12; des *Homélies;* des *Hymnes;* un *Commentaire* sur le Cantique des cantiques, composé sur la demande de Gourgen, roi d'Andsevatsi, à l'âge de 26 ans.

NARES (Edmond), docteur en droit canon, né l'an 1762, à Londres, termina ses études à l'université d'Oxford, et obtint plus tard la cure de Saint-Pierre. En 1797, il épousa la troisième fille du duc de Marlborough, et peu après il fut nommé recteur de Biddenden, emploi qu'il occupa jusqu'à sa mort arrivée vers 1816. Indépendamment de nombreux *Sermons*, on a de lui : *Essais pour prouver combien les idées philosophiques d'une pluralité de mondes sont en harmonie avec le langage de l'Ecriture*, 1802, in-8°; *Thinks I to myself*, nouvelle, 1811, 2 vol. in-12, 9e édit., 1813. A la dernière convocation, Nares avait été chargé de représenter le clergé du diocèse de Cantorbéry, et, en 1814, le prince régent le choisit pour la place de professeur d'histoire moderne.

NARI (Corneille), prêtre catholique irlandais, né en 1660 dans le comté de Kildare, fit ses humanités à Naas, petite ville de ce comté, reçut la prêtrise en 1684, dans la ville de Kilkenny, et l'année suivante il partit pour Paris, où il acheva ses études au collége irlandais, dont il devint proviseur. En 1694 il se fit recevoir docteur en droit civil et canon. Deux ans après, il fut chargé de l'éducation du comte d'Antrim, seigneur catholique avec lequel il voyagea. Il retourna ensuite en Irlande, et fut pourvu de la cure de Saint-Michan dans la ville de Dublin. Il continua de jouir, dans ce nouveau poste, de l'estime générale, même de la part des protestants, qui rendaient justice à son mérite et à sa modération. Il avait de la piété, du zèle, du talent et toutes les vertus ecclésiastiques. Il est auteur des écrits suivants : *État modeste et fidèle des principaux points controversés entre les catholiques romains et les protestants*, Anvers et Londres, 1699, in-4°; des *Prières* et des *Méditations*, 1705, in-12; une *Traduction* du Nouveau Testament, en anglais, avec des notes marginales, Londres, 1705-1708, in-12; *Règle et pieuses instructions composées pour l'avancement spirituel d'une dévote veuve*, etc., Dublin, 1716, in-16; *Réponse* à une brochure intitulée : *Conférence entre M. Clayton, prébendaire de l'église de Saint-Michan à Dublin, et le docteur Nari, prêtre romain*, Dublin, 1722, in-4°; *Lettre de controverse au curé de Naas*, Dublin, 1722, in-4°; *Lettre à mylord Edouard, archevêque de Tuam, en réponse à son Avis charitable* à tous ceux qui sont de la communion de l'Eglise de Rome, Dublin, 1730, in-8°; *Histoire abrégée du purgatoire de saint Patrice et de ses pèlerinages*, en faveur de ceux qui sont curieux de connaître les particularités de ce fameux endroit et pèlerinage, tant célébrés dans l'antiquité, Dublin, 1710. On lui attribue en outre la *Traduction* des *OEuvres* de M. Papin, converti par Bossuet, Paris, 1723, 3 vol. in-12, avec la *Vie* de l'auteur. Nari mourut le 3 mars 1738. Il était excellent controversiste.

NARO (Benoît), cardinal, préfet de la congrégation de la discipline régulière, et archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, né à Rome, le 26 juillet 1744, d'une famille noble, s'éleva en peu de temps, par son mérite et par ses vertus, aux plus hautes dignités de l'Eglise : d'abord chanoine du Vatican, il fut aussi camérier secret de Clément XIII. Pie VI le déclara prélat domestique et référendaire des deux signatures; plus tard, le saint Père lui donna place parmi les *ponents* du bon gouvernement et de la Consulte. Pie VII le nomma, en 1800, clerc de la chambre, et, en 1807, majordome et préfet des palais apostoliques. Devenu cardinal le 8 mars 1816, sous le titre de *Saint-Clément*, Naro se distingua par son zèle pour la splendeur du culte divin et par les dons qu'il fit à l'église de son titre, à la basilique de Sainte-Marie-Majeure et à d'autres églises et pieux établissements, dont il était le protecteur. Le cardinal Naro est mort à Rome le 6 octobre 1832, après avoir reçu les secours de la religion.

NATALI (Martin), clerc régulier des Écoles pies, naquit dans le diocèse d'Albenga, État de Gênes, en 1730, et fit profession à Rome en 1749. Chargé d'enseigner la théologie dans le collége Nazaréen, il s'y fit de fâcheuses affaires, sous Clément XIII, par une thèse où l'on crut remarquer des opinions répréhensibles. Il fut privé de sa chaire; mais le motif qui le mettait en disgrâce à Rome devint pour lui un sujet de mérite à Pavie, où l'on cherchait à introduire un nouvel enseignement. Il y fut appelé et pourvu d'une

Digitized by Google

place de professeur. Il y afficha des sentiments qu'à Rome il avait été obligé de dissimuler, et ne cacha plus son penchant pour la doctrine de Jansénius. Le catéchisme de Bellarmin ayant été présenté à son approbation, en sa qualité de censeur, il refusa de l'approuver, à moins qu'on n'y fît des changements. Il sut si peu se contenir, que l'évêque de Pavie lança sur lui une sentence d'excommunication, en date du 5 mai 1775. En vain le pape demanda qu'il fût destitué de sa place de professeur; le système de l'empereur Joseph II prévalait dans les États de la maison d'Autriche en Italie, et c'était une raison pour que Natali fût soutenu. Non seulement on ne le destitua point, au contraire on bannit un dominicain qui l'avait attaqué. Il mourut à Pavie le 28 juin 1791. Il a publié: *Sentiments d'un catholique sur la prédestination*, 1782; *Prières de l'Eglise pour obtenir la grâce*, 1783; *Complexiones augustinianæ, de gratia Dei*, 2 vol.; *Traité de l'Existence et des attributs de Dieu, de la Trinité, de la création et de la grâce*, 3 vol.; *Lettre au P. Mamachi sur les limbes; Lettres contre la théologie morale de Collet*, etc. *Voy.* Mamachi.

NATALIS. *Voy.* Hervé le Breton.

NATALIS (Jérome), jésuite flamand, mort en 1583, connu seulement par un ouvrage assez médiocre, mais qui est recherché à cause des figures dont il est orné. Il est intitulé: *Meditationes in Evangelia totius anni*, in-fol., Anvers, 1591.

NATHAN, prophète qui parut dans Israël du temps de David, déclara à ce prince qu'il ne bâtirait point de temple au Seigneur, et que cet honneur était réservé à son fils Salomon. Ce même prophète reçut ordre de Dieu, vers l'an 1035 avant J.-C., d'aller trouver David après le meurtre d'Urie, pour lui reprocher ce crime et l'adultère qui y avait donné lieu. Nathan lui rappela son péché sous une image empruntée, en racontant à ce prince l'histoire feinte « d'un homme riche qui, ayant plusieurs brebis, avait enlevé de force celle d'un homme pauvre qui n'en avait qu'une. » David ayant entendu le récit de Nathan lui répondit: « L'homme qui a fait cette action est digne de mort, il rendra la brebis au quadruple. — C'est vous-même qui êtes cet homme (répliqua Nathan.) Vous avez ravi la femme d'Urie Héthéen; vous l'avez prise pour vous; vous l'avez fait périr lui-même par l'épée des enfants d'Ammon. » Ces paroles furent un trait de lumière qui pénétra David de la plus vive componction; ses regrets lui méritèrent le pardon de sa faute.

NATHAN ou RABBI-ISAAC-NATHAN, rabbin du xve siècle, s'est rendu fameux par sa *Concordance hébraïque*, à laquelle il travailla pendant 10 ans. Cette *concordance* a été traduite en latin, et depuis perfectionnée par Buxtorf, et imprimée à Bâle, 1632, in-fol. Il est certain que Nathan composa sa *Concordance* d'après celle qu'Arlot, général des cordeliers, a composée en latin. Cet ouvrage a été imprimé sous le titre de *Meir netiv, Lumière des sentiers*. Ce rabbin est appelé tantôt *Isaac*, et tantôt *Mardochée*, selon la coutume des Juifs de changer de nom dans les maladies extrêmes; s'ils viennent à guérir, ils retiennent le dernier comme un signe de pénitence et du changement de leurs mœurs: usage qu'il ne serait point absurde d'introduire parmi les chrétiens, qui avertirait de leur infidélité ou de leur hypocrisie tant d'hommes lâches et faux qui, dans des temps de souffrance et d'angoisses, abjurent leurs iniquités pour les reprendre au moment de leur convalescence.

NATHANAEL, disciple de Jésus-Christ, de la petite ville de Cana en Galilée. Philippe l'ayant rencontré, lui apprit qu'il avait trouvé le Messie, et l'amena à J.-C. Le Sauveur en le voyant dit de lui, que c'était *un vrai Israélite, sans déguisement et sans fraude*. Nathanaël lui ayant demandé d'où il le connaissait, le Sauveur lui répondit qu'il l'avait vu sous le figuier avant que Philippe l'appelât. A ces paroles, Nathanaël le reconnut pour maître, pour le Fils de Dieu et le vrai roi d'Israël. Plusieurs écrivains ont soutenu que saint Barthélemi était le même que Nathanaël; le Père Roberti, jésuite, dans *Nathanael Bartholomæus*, Douai, 1619; Alphonse Tostat, Cornélius à Lapide, Henri Hammond, Gavantus, Fabricio Pignatelli, jésuite napolitain, dans *De apostolatu B. Nathanaelis Bartholomæi*, Paris, 1660, et le Père Stilting dans les *Acta sanctorum*, août, tom. V, ont adopté ce sentiment. Saint Jean ne nomme jamais Barthélemi parmi les apôtres; mais aussi on ne trouve point le nom de Nathanaël dans les trois autres évangélistes. Ceux-ci joignent constamment ensemble Philippe et Barthélemi; et saint Jean dit que Philippe et Nathanaël vinrent ensemble trouver J.-C. On voit aussi que Nathanaël était avec les apôtres, lorsque le Sauveur leur apparut sur le bord de la mer de Galilée, après sa résurrection; et s'il n'eût point été dès lors membre du sacré collége, pourquoi n'aurait-il point été proposé pour remplir la place vacante par la mort de Judas?

NATIVITÉ (Jeanne Le Royer, sœur de la), née le 24 janvier 1732, au village de Beaulot, à deux lieues de Fougères, d'une famille de laboureurs, entra comme domestique, à l'âge de 18 ans, chez des religieuses de l'ordre de Sainte-Claire, appelées *Urbanistes*, établies à Fougères. Quoiqu'elle n'apportât rien en dot, elle obtint dans la suite d'être reçue sœur converse, et fit de grands progrès dans la vertu. La sœur de la Nativité crut avoir des apparitions et des révélations dont elle fit part à ses confesseurs successifs, qui cherchèrent à l'éclairer sur des points aussi délicats. Cependant un nouveau directeur du couvent, M. l'abbé Genet, s'éloignant de la route de ses prédécesseurs, confirma la sœur dans sa pieuse croyance: elle lui dictait ce qu'elle prétendait avoir vu ou entendu; mais la révolution les sépara. La sœur, forcée de quitter son couvent, se réfugia chez son frère, puis auprès d'un charitable habitant de Fougères, où elle mourut le 15 août 1798, âgée de 66 ans. Pendant son séjour en An-

Digitized by Google

gleterre, l'abbé Genet avait communiqué ses manuscrits à plusieurs personnes qui varient d'opinion sur le degré de confiance que méritaient les prédictions qu'ils contenaient. Plusieurs copies en furent même distribuées. A la mort de cet ecclésiastique, survenue en 1817, les manuscrits furent vendus à un libraire qui les publia dans la même année sous le titre de *Vie et Révélations de la sœur de la Nativité*, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est composé d'un *Discours préliminaire* de l'abbé Genet, qui tâche de prouver que la sœur était inspirée; d'un *Abrégé de la vie de la sœur*, par le même; d'une *Vie intérieure* de ladite sœur, écrite ou pour mieux dire dictée par elle; de ses nombreuses et extraordinaires *Révélations*, par lesquelles elle prédit beaucoup de choses sur l'Église et la fin du monde. Ces révélations contiennent des détails pleins de piété et d'élévation, et d'autres qui pourraient être soumis à une sévère critique. On trouve dans le troisième volume, un *Recueil d'autorités* en faveur de ces mêmes révélations, des *Observations* de l'abbé Genet sur la même matière, et une *Relation* faite par lui *des huit dernières années de la sœur*. On fit une nouvelle édition de cet ouvrage en 1819, 4 volumes in-8° et in-12. Le quatrième volume supplémentaire a été dicté par la sœur à des religieuses qui avaient mérité sa confiance. *L'Ami de la Religion et du Roi* a donné une analyse et un extrait de cet ouvrage dans le tome XXIII, p. 321-385, et dans le tome XXIV, p. 193. Un anonyme lui répondit par une brochure intitulée : *Réponse de mon oncle sur la Censure des révélations de la sœur de la Nativité.*— Une autre Jeanne de la Nativité, religieuse ursuline, est auteur du *Triomphe de l'amour divin dans la vie de la bonne Armelle*, Paris, 1683, in-12.

NATTA (Marc-Antoine), célèbre jurisconsulte du XVIe siècle, natif d'Asti en Italie, était magistrat à Gênes, où il se distingua par ses vertus et son amour pour l'étude. Le sénat de Pavie lui offrit une chaire de droit canon; mais il ne voulut pas priver Gênes de ses lumières. On a de lui divers ouvrages de théologie et de jurisprudence. Son traité *De Deo*, en quinze livres, Venise, 1559, est au nombre des raretés typographiques. Ses autres ouvrages sont trois tomes des *Conciles;* un traité *de l'immortalité de l'âme;* un *de la Passion du Seigneur;* neuf livres *de la doctrine des princes*, etc.

NATTA (Hyacinthe), fils de Gabriel-Hector Natta, comte d'Alliano, et de Polyxène de Blandrate, comtesse de Saint-Georges, naquit à Casal, capital du Montferrat, en 1575. Il passa de l'université de Pavie, où il commença ses études, dans celle de Salamanque et ensuite dans celle de Bologne, où il prit le degré de docteur en droit. Entré dans l'ordre des capucins, à l'âge de 25 ans, il ne tarda pas à s'y faire un nom parmi les plus célèbres prédicateurs : Rome, Milan, Naples, Gênes, Bologne, etc., devinrent successivement le théâtre de son éloquence. En 1606, il prêchait le carême à Venise, d'où il fut exilé pour avoir mêlé dans ses sermons quelques traits relatifs au différend qui subsistait entre le pape Paul V et cette république. Envoyé ensuite par la cour de Rome auprès de différents princes, le Père Natta déploya partout des talents supérieurs : il réconcilia l'empereur Rodolphe II et l'archiduc Mathias, divisés pour des intérêts de famille, dont le choc pouvait devenir funeste à l'Etat; il engagea ce dernier, lorsqu'il fut devenu empereur, à révoquer le permission donnée aux hérétiques de bâtir des temples, et s'opposa de toutes ses forces à leurs menées, qui ne tendaient à rien moins qu'à l'entier anéantissement de la religion catholique. Ce fut lui qui dévoila à la cour d'Espagne les desseins du prince de Galles, qui, sous prétexte de négocier son mariage avec la princesse Marie, sœur de Philippe IV, ne s'était rendu à Madrid avec le baron de Digby, que pour détacher le roi des intérêts des autres princes catholiques. A Bruxelles, il obtint de l'infante Isabelle, en faveur des Pères de l'Oratoire l'emplacement qu'ils occupent en cette ville : de là il se rendit à Paris, où il employa également à procurer le bien, les marques de considération et de confiance qu'il reçut à la cour et à la ville. Vers l'an 1624, il retourna à Rome, et s'adonna à la prédication jusqu'à sa mort, arrivée en 1627, à Casal, à l'âge de 52 ans. On a de lui divers ouvrages de piété, tous écrits en italien.

NAU (Michel), missionnaire jésuite, né l'an 1631, à Paris, d'une famille anoblie par Henri IV en 1606, s'appliqua d'abord à l'enseignement, et obtint ensuite de grands succès dans les missions des pays orientaux où il fut envoyé par ses supérieurs. Le P. Nau mourut à Paris le 8 mars 1683, laissant plusieurs ouvrages estimés, savoir : *Voyage nouveau de la terre sainte*, Paris, 1679, in-12; réimpr. en 1702; *Ecclesiæ Romanæ Græcæque vera effigies*, Paris, 1680, in-4°. « La manière dont il traite son sujet, dit un « biographe, est fort simple en apparence, « mais dans le fond elle est fort adroite et « solide. » *L'état présent de la religion mahométane*, Paris, 2e édit., 1685, 2 vol. in-12. — Son frère Nicolas Nau, jésuite comme lui, est auteur d'une *Oraison funèbre du cardinal de La Rochefoucauld*, 1645, in-8°, en latin.

NAUDÉ (Gabriel), savant distingué, né à Paris en 1600, fit des progrès rapides dans les sciences, dans la critique, dans la connaissance des auteurs et dans l'intelligence des langues. Henri de Mesmes, président au parlement de Paris, le fit son bibliothécaire. Son inclination pour la médecine l'engagea quelque temps après à se rendre à Padoue; il s'y consacra à l'étude de cet art, et y prit le bonnet de docteur. Le cardinal Bagni le choisit pour son bibliothécaire, et l'emmena avec lui à Rome. Après la mort de Bagni, le cardinal Barberin fut charmé de l'avoir auprès de lui. Naudé était à Rome lorsque le général des bénédictins de Saint-Maur voulut faire imprimer à Paris l'*Imitation de Jésus-Christ*, sous le nom de *Jean Gersen, Gesen* ou *Gessen*, religieux de l'ordre de

Digitized by Google

Saint-Benoît. Dom Tarisse (c'était le nom de ce général), le donnait pour le véritable auteur de cet ouvrage; personnage qui, selon toutes les apparences, est un être de raison. Il se fondait sur l'autorité de quatre manuscrits qui étaient à Rome. Le cardinal de Richelieu écrivit à Rome à Naudé, pour les examiner. Il parut à l'examinateur que le nom de *Gersen*, placé à la tête de quelques-uns de ces manuscrits était d'une écriture plus récente que les manuscrits mêmes. Il envoya ses observations aux savants du Puy, qui les communiquèrent au P. Fronteau, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, très-étonné de ce qu'on voulait enlever cet ouvrage de l'Imitation à son confrère Thomas à Kempis, son véritable auteur. Il fit promptement imprimer ce livre sous ce titre : *Les quatre livres de l'Imitation de Jésus-Christ, par Thomas à Kempis, avec la conviction de la fraude qui a fait attribuer cet ouvrage à Jean Gersen, bénédictin.* L'éditeur génovéfain ne manqua pas de rapporter la *Relation* du sieur Naudé envoyée à messieurs du Puy *de quatre manuscrits qui sont en Italie, touchant le livre de l'Imitation de Jésus-Christ, sous le nom de Jean Gersen, abbé de Verceil.* Toute la congrégation de Saint-Maur se souleva contre l'auteur de cette pièce. Le P. Jean-Robert Quatre-Maire, leur principal défenseur, accusa Naudé d'avoir falsifié les manuscrits et de les avoir vendus aux chanoines réguliers pour un prieuré simple de leur ordre. Ce conte ridicule semblait renforcer les raisons de Naudé et déceler la faiblesse de celles qu'on lui prétendit opposer. Le P. François Valgrave, autre bénédictin, vint à l'appui de son confrère, et reprocha également à Naudé de la mauvaise foi dans l'examen des manuscrits et dans sa *Relation.* Une simple querelle littéraire devint alors un procès criminel. Naudé fit présenter une requête au Châtelet, pour faire saisir et supprimer les exemplaires des livres de Quatre-Maire et de Valgrave. Les bénédictins éludèrent cette juridiction, et firent renvoyer la cause aux requêtes du palais. Aussitôt parurent de part et d'autre des *factum.* Tous les gens de lettres s'intéressèrent pour Naudé. Les chanoines réguliers intervinrent au procès : il traîna en longueur. Enfin, après avoir été pour les avocats matière à plaisanterie, l'affaire fut terminée le 12 février 1652. On ordonna que les paroles injurieuses employées de part et d'autre seraient supprimées; qu'il y aurait main-levée des exemplaires du livre de Valgrave, qui avaient été saisis; qu'on ne laisserait plus imprimer le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, sous le le nom de *Jean Gersen*, abbé de Verceil; mais sous celui de *Thomas à Kempis*..... Le temps, l'équité et la bonne critique ont décidé cette controverse d'une manière plus péremptoire qu'elle n'a pu l'être dans un tribunal de jurisprudence. La multitude de germanismes dont l'ouvrage est rempli forme seule une preuve évidente et irrésistible contre les prétentions des gersénistes. (*Voy.* KEMPIS, GERSEN, AMORT, QUATRE-MAIRE, etc.

Vaines subtilités de dom Chais, *Jour. hist. et litt.*, 15 août 1785, pag. 586.) Comme Naudé jouissait d'une pension à la cour de France, avec le titre de médecin de Louis XIII, le cardinal de Richelieu le rappela à Paris, où il revint en 1642. Après la mort de ce ministre, le cardinal Mazarin se l'attacha en qualité de bibliothécaire, et lui donna un canonicat de Verdun et le prieuré de Lartige en Limousin. La bibliothèque de cette Eminence s'accrut sous ses mains de plus de 40,000 volumes. La reine Christine de Suède, instruite de son mérite, l'appela à sa cour. Naudé s'y rendit; mais les témoignages d'estime et d'amitié dont cette princesse le combla ne purent lui faire aimer un pays contraire à sa santé; il mourut en revenant, à Abbeville, en 1653, à 53 ans. Naudé avait beaucoup d'esprit et de savoir; mais ses jugements ne sont pas toujours vrais ni bien motivés. Il était extrêmement vif, et sa vivacité le jetait quelquefois dans des singularités dangereuses. Il parlait avec une liberté qui s'étendait sur les matières de la religion, à laquelle il fut cependant, à ce qu'on assure, attaché de cœur et d'esprit : inconséquence qui lui était commune avec tant de prétendus sages, qui sacrifient au bel air philosophique des sentiments respectables, dont ils n'ignorent ni la solidité ni le prix. Ses principaux ouvrages sont : *Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie*, Paris, 1625, in-12, réimprimée à Amsterdam en 1712. Il y a de bonnes observations; mais il y en a aussi qui, en bonne critique, ne sont pas recevables. Plusieurs de ces *soupçonnés* sont bien justifiés, ce sont ceux qui n'avaient pas besoin de l'être; quelques-uns le sont très-mal, et restent toujours entachés. *Avis pour dresser une bibliothèque*, 1644, in-8°, bons pour leur temps; *Addition à la Vie de Louis XI*, 1630, in-8°, curieuse; *Bibliographia politica*, Leyde, traduite en français par Chailline, Paris, 1642, ouvrage savant, mais peu exact; *Syntagma de studio liberali*, 1632, in-4°, où il y a de bons préceptes sur la manière d'étudier; *Syntagma de studio militari*, Rome, 1637, in-4°, ouvrage peu commun, et qui ne mérite guère de l'être; *De antiquitate scholæ medicæ parisiensis*, Paris, 1628, in-8°; *Epistolæ*, *Carmina*, in-12, 1667; les *Considérations politiques sur les coups d'Etat*, production médiocre écrite d'un style dur et incorrect, furent imprimées à Paris sous le nom de Rome, en 1639, in-4°. Cette édition est estimée. Louis du May en donna une en 1673, sous le titre de *Sciences des princes*, et y ajouta ses réflexions. Quelques curieux recherchent son *Instruction à la France sur la vérité de l'Histoire des frères de la Rose-Croix*, Paris, 1623, in-8°. Elle prouve que Naudé connaissait cette société; et si *la France* eût écouté cette *instruction*, elle se fût bien trouvée de sa docilité. *Voy.* MAIER, OCHIN. *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin*, 1650, in-4°, livre devenu fort rare, et dont cependant il y a eu deux éditions, l'une de 492 pages, l'autre de

Digitized by Google

717; *Avis à nosseigneurs du parlement, sur la vente de la bibliothèque du cardinal de Mazarin*, 1652, in-4°, peu commun; *Remise de la bibliothèque entre les mains de M. Tubeuf*, 1651, in-4°, plus rare encore; le *Marfore*, ou *Discours contre les libelles*, Paris, 1620, in-8°, ouvrage extrêmement rare. Le P. Jacob, carme, a donné un Recueil des éloges que les savants ont fait de Naudé, avec le catalogue de ses ouvrages, Paris, 1659, in-4°. On a recueilli différents traits de la vie et des pensées de Naudé sous le titre de *Naudeana*, Paris, 1701, et Amsterdam, 1703, in-12, avec les additions.

NAUDÉ (Philippe), né à Metz en 1654, de parents pauvres, se retira à Berlin après la révocation de l'édit de Nantes. Il fut reçu de la société des sciences en 1701, et attaché, en 1704, à l'académie des princes, comme professeur de mathématiques. On a de lui une *Géométrie*, in-4°, en allemand; et quelques autres petites pièces dans les *Miscellanea* de la société de Berlin. Il laissa aussi beaucoup d'ouvrages de théologie, qui sont plutôt d'un homme emporté par le fanatisme de secte, que d'un auteur qui cherche à éclaircir les matières de religion : ils sont de plus écrits avec une sécheresse repoussante, et d'un style qui ne rachète en aucune façon les défauts inhérents à la chose. Il mourut à Berlin en 1729. On a de lui divers *Mémoires* dans les *Miscellanea berolinensia*.

NAUDO (Paul), archevêque d'Avignon, naquit le 23 octobre 1794, aux Angles, bourg de Catalogne, ancien diocèse d'Alet, département des Pyrénées orientales, d'une famille ancienne d'origine espagnole. Après avoir fait ses études dans un collége du département de l'Aude, il entra au séminaire de Carcassonne, et fut fait prêtre en 1818. Ses succès théologiques engagèrent l'évêque à lui confier une chaire, qu'il conserva jusqu'en 1824. A cette époque l'évêque de Perpignan le rappela dans son diocèse, le choisit pour directeur de son grand séminaire, où il professa la théologie, l'astronomie et la physique, et plus tard il le nomma grand vicaire. En 1834, l'abbé Naudo fut promu à l'évêché de Nevers. Des discordes politiques agitaient ce pays, et le nouveau prélat dut opposer sa pacifique influence aux menaces de l'émeute. « Il y eut une collision terrible, « dit la *Biographie des hommes du jour*, entre « un bataillon d'infanterie et huit escadrons « de cavalerie d'une part, et quelques milliers « d'ouvriers flotteurs et de paysans de l'au- « tre. M. Naudo se rendit à Clamecy, où « l'émeute avait déjà éclaté par deux fois, « et, au péril de sa vie, fit agréer son inter- « vention, et accomplit sa mission d'union « et de paix. » Transféré en 1842 sur le siége archiépiscopal d'Avignon, il eut la douleur de voir expulser de leur maison, malgré ses énergiques réclamations appuyées d'une délibération des avocats les plus illustres de Paris, les religieuses hospitalières de Saint-Joseph, par suite d'imputations calomnieuses relatives à un commencement d'incendie qui avait éclaté à trois reprises dans leur couvent, et à la séquestration de l'une d'entre elles atteinte de folie furieuse. Les habitants d'Avignon manifestèrent aussi dans cette occasion, de la manière la moins équivoque, la sympathie et la vénération que les sœurs leur avaient inspirées. Mais l'autorité civile n'en maintint pas moins sa décision. Mgr Naudo est mort d'une attaque d'apoplexie en célébrant le service divin, le jour de Pâques, 23 avril 1848 : il était âgé de 54 ans.

NAULT (N.), procureur général sous la restauration, est auteur d'un bon ouvrage intitulé : *Vérité catholique, ou Vue générale de la religion considérée dans son histoire et dans sa doctrine, suivie d'une Notice analytique des Pères de l'Eglise*, Paris, 1837, 1 vol. in-12 de 234 pages.

NAUSÉA (Frédéric), surnommé *Blancicampianus*, né près de Wurtzbourg, vers 1480, professa d'abord les belles-lettres, puis le droit et la théologie. Il parut ensuite avec éclat dans la chaire, et fut, pendant 12 ans, prédicateur à Mayence. Appelé à la cour de Vienne, en 1533, il fut nommé, en 1541, évêque de cette ville, par l'empereur Charles-Quint, qui voulut récompenser ses succès dans la chaire et dans la controverse. Ce prélat mourut à Trente durant la tenue du concile, le 6 février 1552. Ses mœurs étaient une règle vivante pour les évêques et pour le commun des fidèles. Nous avons de lui : plusieurs ouvrages en latin, contre les hérétiques, entre autres : *De missæ sacrificio;* quelques *Livres de morale*, parmi lesquels on distingue son Traité de la Résurrection, sous ce titre : *De J.-C. et omnium mortuorum resurrectione*, 1551, Vienne, in-4° : ouvrage singulier, curieux et peu connu; *Sept livres des choses merveilleuses*, Cologne, 1532, in-4°, fig. L'auteur y parle des monstres, des prodiges, des comètes. Cet ouvrage est fort curieux; mais l'auteur paraît quelquefois trop crédule. *Catechismus catholicus; Consilia de puero litteris instituendo; Libri quinque in concilia; Abrégé de la vie du pape Pie II*, et de celle de *l'empereur Frédéric III*; des *Poésies* assez faibles. On a imprimé à Bâle, en 1550, in-fol., un *Recueil des lettres* écrites à ce savant sur diverses matières. Ce recueil renferme aussi un catalogue de ses ouvrages.

NAVA (Gabriel-Marie), évêque de Brescia, né le 17 avril 1758 à Barzano, diocèse de Milan, acheva ses études à l'université de Pavie, où il fut reçu avec la plus grande distinction docteur en théologie. Il fut nommé, à l'âge de 26 ans, prévôt de la collégiale de Saint-Etienne le Majeur à Milan, et en 1795 il passa avec le même titre à la paroisse de Saint-Ambroise, qu'il dirigeait encore lorsque les Français s'emparèrent de Milan. Nava, que son caractère et ses vertus entouraient d'une haute considération, parvint à sauver un autel fort riche, monument du IXe siècle, dont les Français voulaient s'emparer. Une fièvre pernicieuse dont il fut atteint en assistant les malades de l'hôpital militaire de Saint-François, mit ses jours dans le plus grand danger. Lorsque les Français évacuèrent l'Italie,

Digitized by Google

abandonnant leurs malades à Milan, Nava se chargea de pourvoir à leur subsistance, et leur prodigua tous les secours que réclamait leur position. Les militaires français lui exprimèrent leur reconnaissance dans une lettre qui a été insérée dans l'*Ami de la religion* du 5 juillet 1836, n° 2676. Bonaparte ayant convoqué à Lyon, durant l'hiver de 1801-1802, une assemblée de notables italiens, Nava accompagna dans cette ville l'archevêque de Milan qui y avait été mandé. Depuis, il assista au couronnement de Napoléon à Milan, et reçut les titres d'aumônier du roi d'Italie et de chevalier de la Couronne de Fer. En 1806, il fut promu à l'évêché de Brescia, et il fut préconisé à Rome, le 18 septembre 1807. Il s'apliqua à propager le goût des études, surtout dans le jeune clergé, et le zèle qu'il apportait dans ses fonctions était tel qu'il prêchait souvent trois ou quatre fois le même dimanche. En 1811, il assista au concile convoqué par Napoléon à Paris, et fut nommé un des quatre secrétaires. L'adresse à l'empereur, dans laquelle on avait fait entrer les quatre articles de 1682, que les évêques italiens n'admettaient point, donna lieu de leur part à de vives réclamations; l'évêque de Brescia demanda qu'on retranchât de l'adresse tout ce qui touchait à la doctrine. Cette opposition déplut à l'empereur : on demanda au prélat une rétractation, et, sur son refus, un autre secrétaire fut nommé à sa place. Il s'empressa d'aller reprendre ses fonctions pastorales dans son diocèse. Grâce à ses dons généreux et aux efforts qu'il fit pour stimuler la charité des fidèles, la nouvelle cathédrale de Brescia fut presque entièrement terminée sous son administration. Pendant la famine qui se fit sentir en 1817, ce prélat, malgré la modicité de ses revenus, fit de nombreuses libéralités. Après avoir épuisé toutes ses ressources, il vendit, pour secourir les pauvres, un anneau qu'il avait reçu de Napoléon, et tous les objets précieux qu'il possédait. Il fonda dans son diocèse un grand nombre d'établissements pieux, qui reçurent de lui de grands secours, notamment le couvent de clarisses établi à Lovère, en 1816; le couvent de religieuses de la Visitation, ouvert à Brescia en 1818, et un établissement d'oratoriens, formé dans la même ville en 1823, avec la charge de donner des retraites aux prêtres et des missions dans le diocèse. Il mourut le 1er novembre 1831. Les prévôts Bazzoni et Bottelli prononcèrent son oraison funèbre; le professeur Zambelli prononça son éloge à l'athénée de Brescia, et Menini publia un *Abrégé* de sa vie.

NAVÆUS (Mathias), natif de la Hesbaye dans la principauté de Liége, fut licencié en théologie, curé de Saint-Pierre à Douai, et ensuite chanoine de l'église de Tournai et censeur des livres. Sa régularité et son savoir lui concilièrent une considération générale. Il mourut vers le milieu du XVIIe siècle. Ses principaux ouvrages sont : des sermons sur les fêtes de quelques saints, sous le titre de *Prælibatio theologica in festa Sanctorum*, in-4°; *Annotationes in summæ Theologiæ et sacræ Scripturæ præcipuas difficultates*, in-4°; *Orationes de signi crucis et orationis efficacia, et D. Thomæ Aquinatis laudibus*, 1630, in-4°. Il publia aussi *Chronicon apparitionum et gestorum sancti Michaelis archangeli*, ouvrage de son oncle Michel Navæus, né à Liége, successivement chanoine et official d'Arras, archidiacre et grand vicaire de Tournai, mort l'an 1720, âgé de 87 ans, comme il est dit sur son portrait gravé.

NAVÆUS (Joseph), prêtre et chanoine de Saint-Paul de Liége, naquit au village de Viesme, à cinq lieues de cette ville, en 1651, et fit ses premières études avec une distinction remarquable. Il n'eut pas moins de succès en philosophie et en théologie. Il professa pendant quelque temps la poésie dans le collége de la Trinité à Louvain. Ayant pris le degré de licencié en théologie dans l'université de cette ville, il fut appelé à Liége pour enseigner la philosophie au séminaire. Quelques-unes des thèses qu'il y fit soutenir sous sa présidence ont été imprimées. Il eut des démêlés assez vifs avec les jésuites au sujet du séminaire dont ces Pères cherchaient à avoir la direction. En 1699, il prit la défense de M. Denys, professeur de théologie à Liége, accusé d'enseigner des propositions qui n'étaient point orthodoxes; M. Denys était à Rome. Navæus, étant devenu infirme, se démit de son emploi de professeur, et fut nommé à un canonicat de la cathédrale de Saint-Paul. Il conserva ce bénéfice tant qu'il put en remplir les devoirs; mais ses infirmités ayant augmenté, il le résigna. Il mourut à Liége le 10 avril 1705, n'ayant que 54 ans. On a de lui : *Mémoire contenant les raisons pour lesquelles il est très-important de ne pas retirer le séminaire de Liége des mains des théologiens séculiers, et de n'en pas donner la conduite aux Pères jésuites.* Ce mémoire, écrit en latin, fut traduit en français par le P. Quesnel, et imprimé in-4° et in-12. Il n'eut point l'effet que l'auteur en attendait. Les jésuites prirent possession du séminaire; ce qui donna lieu à un autre écrit de Navæus intitulé : *Deux lettres d'un ecclésiastique de Liége, contenant le récit de l'intrusion violente du P. Sabran, jésuite anglais, dans la présidence du séminaire de Liége*, en latin, 1699. Ces lettres furent aussi traduites en français, in-4° et in-12; *Epistola apologetica ad auctores et suscriptores resolutionis sacræ (ut ipsi quidem existimari volunt), facultatis lovaniensis ad quæstiones quasdam dogmaticas, datæ die 12 septembris 1699, et Lovani editæ per quosdam sacræ theologiæ studiosos, ex S. L. pro professore suo absente.* C'est la défense de Denys citée ci-dessus, et mise sous le nom des étudiants en théologie de Louvain. *Sacræ facultatis theologiæ coloniensis sapientissimum judicium pro doctrina perillustris D. Henrici Denys, S. T. licenciati lovaniensis, in seminario leodiensi professoris, necnon in ecclesia leodiensi canonici theologi, adversus ineptias, cavillationes, aberrationes et imposturas doctoris Francisci Martin, in libello cui titulus :* Refutatio justifica-

Digitized by Google

TIONIS, etc., *vindicatum per Christianum ab Irendael theologum*, Marianopoli, 1661, in-4°. Cette pièce fut généralement attribuée à Navæus, qui du moins y eut beaucoup de part. *Le fondement de la conduite à la vie et la piété chrétienne, selon les principes que la loi nous en donne dans l'Ecriture sainte et la doctrine de l'Eglise*, livre pieux et estimé, que Navæus composa pendant la retraite à laquelle ses infirmités le condamnaient. Il contribua aux règlements de l'hôpital des Incurables de Liége, et à l'établissement des filles repenties. Ses liaisons intimes avec Arnauld, Quesnel, Opstraët, etc., montrent assez qu'il partageait leurs sentiments. *Voy.* CHOKIER-SURLET (Jean-Ernest).

NAVAGERO (BERNARD), de la famille du noble et savant littérateur vénitien André Navagero, fut évêque de Vérone, assista au concile de Trente, et mourut en 1565, à 58 ans. C'était un homme de mérite. Il fut honoré de la pourpre, et chargé de plusieurs ambassades dans lesquelles il fit briller son esprit et son éloquence. On a de lui des *Harangues* et la *Vie du Pape Paul IV*.

NAVARRE (MARTIN). *Voyez* AZPILCUETA.

NAVARRETTE ou NAVARETTE (FERDINAND), dominicain espagnol, se signala dans son ordre par ses talents pour la chaire et par son zèle pour le salut des âmes. Il alla, en 1659, porter la foi à la Chine, et y eut quelques démêlés avec les autres missionnaires à l'occasion des cérémonies chinoises. Après avoir condamné ces cérémonies, il parut revenir de son sentiment au sujet d'un écrit du P. Brancati, jésuite. Il écrivit en ces termes au P. Govéa, vice-provincial des jésuites de la Chine en 1669 : « Pour ce « qui regarde les morts, les écriteaux et les « cérémonies funèbres, nous suivons au pied « de la lettre, sans nous éloigner d'un seul « point, tout ce qui fut arrêté dans l'assem- « blée de vos pères, qui se tint à Hang-Tcheou « au mois d'avril 1642. A l'égard de Confu- « cius, nous permettons ce que vos pères « permettent de pratiquer en retranchant les « deux cérémonies solennelles, que la com- « pagnie ne permet pas non plus, etc. » Il était alors exilé et en prison pour la foi à Canton. Il s'échappa de la prison et s'enfuit à Macao. Le P. Grimaldi, jésuite, prit sa place de son propre gré dans sa prison, pour rendre le nombre complet et que l'on ne s'aperçût pas de l'évasion du P. Navarrette. Il revint ensuite à son premier sentiment sur les cérémonies chinoises, et attaqua avec chaleur les jésuites, dans des ouvrages qui n'ont peut-être que trop bien servi aux ennemis de cette société pour la noircir, quoique, selon plusieurs écrivains qui ont pris à tâche de les réfuter, la passion et la vivacité s'y montrassent à découvert. Ses confrères en montrèrent du mécontentement, entre autres le P. Pierre d'Alcala qui, écrivant au P. Intorcetta, jésuite, une lettre datée de Lan-Ki du 31 mars 1680, dit, en parlant du livre du P. Navarrette : « Dieu m'est témoin combien « j'en suis indigné, et que si cela était en « mon pouvoir, je l'effacerais de mon propre « sang. » Quelque temps après son retour en « Europe (1673), le roi d'Espagne, Charles II, l'éleva à l'archevêché de Saint-Domingue en Amérique (1675). Monté sur ce siége, il parut revenir de ses préventions ; il écrivit au roi d'Espagne et au gouverneur de Saint-Domingue, pour les prier de faire en sorte que les jésuites restassent dans sa ville archiépiscopale, où ils croyaient ne pouvoir être utiles au public sous un prélat qui avait montré beaucoup d'animosité contre eux. Ces lettres sont pleines d'éloges de cette société. Peu d'évêques ont parlé avec plus d'étendue de l'utilité que les pasteurs et les peuples retirent des services de ces religieux ; enfin, pour appuyer ses éloges par des faits, il leur fonda un collége et une chaire de théologie. Ce prélat mourut en 1689, après avoir édifié et instruit son diocèse. On a de lui un *Traité historique, politique et moral de la monarchie de la Chine*, dont nous venons de parler. Le premier volume de cet ouvrage parut in-fol., à Madrid, en 1676, en espagnol. Il y avait deux autres volumes dont l'un fut supprimé par l'inquisition et l'autre n'a jamais vu le jour. On trouve un extrait intéressant de cet ouvrage dans l'*Hist. gén. des voyages*, de l'abbé Prévôt. Il est aussi auteur des *Relations des quatre voyages entrepris par Christophe Colomb*. (*Voy.* la *Revue encycl.* 1828, tome III, pag. 200.) — Il ne faut pas le confondre avec le P. Balthasar NAVARETTE, du même ordre, dont on a un ouvrage en 3 vol. in-folio, intitulé : *Controversiæ in D. Thomæ ejusdemque scholæ defensionem*, Valladolid, 1605-09-34, ni avec le P. Alphonse NAVARETTE, aussi dominicain, mort pour la foi au Japon, en 1617. On trouve dans le premier volume de l'*Histoire des Philippines*, d'Aduarte, une *Lettre* qu'il adressa à ses confrères, avant son départ pour ce pays.

NAVARRO (PIERRE-PAUL), né à Laino, petite ville de Calabre, entra chez les jésuites, et partit fort jeune pour le Japon, où il arriva en 1585. Plein de l'esprit de saint François-Xavier, il travailla 36 ans à propager dans cette région lointaine la foi que le saint apôtre y avait portée. La persécution l'obligea longtemps d'errer de province en province, et la science évangélique qu'il y répandit semblait croître et se multiplier d'une manière toute particulière dans ce temps de souffrance ; mais, en 1621, il fut arrêté à Ximabara, où, après un an de prison, il fut brûlé vif le 1er novembre 1622, au grand regret de Bugondono, prince de Ximabara, qui n'osa pas contrarier les ordres de l'empereur, et qui, après un entretien avec le missionnaire, dit devant plusieurs personnes « qu'il ne croyait pas qu'on pût trouver ni « le repos de l'esprit, ni le salut de l'âme, « dans aucune secte du Japon. »

NAXERA (EMMANUEL DE), jésuite de Tolède, mort vers 1680, âgé de 75 ans, se distingua dans la société par ses connaissances dans la théologie. Il a laissé des *Commentaires* sur Josué, les Juges et les Rois ; des *Sermons* pour le carême, in-4°, etc.

Digitized by Google

NAY (PIERRE), ecclésiastique, né le 3 décembre 1753 à Molléges, dans la Basse-Provence, d'une famille de cultivateurs, fut lui-même d'abord employé aux travaux de la campagne. Se sentant de la vocation pour le sacerdoce, comme il était privé de ressources, il forma le projet d'apprendre seul les connaissances préliminaires qui lui étaient indispensables pour embrasser cette carrière, et il trouva le moyen d'acheter quelques livres avec lesquels il étudia le latin sans maître. Nay avait déjà 17 ans lorsqu'il parla à son curé de ses intentions et de ses efforts. M. Dulau, apprenant les heureuses dispositions du jeune homme, le plaça à ses propres frais au séminaire d'Avignon où il fut un modèle de zèle et de piété. Après avoir été ordonné prêtre, il fut envoyé en qualité de vicaire à Miramas, puis comme curé au Rove. Un de ses premiers soins dans ce dernier emploi fut de travailler à la construction d'une église dont la grandeur fût en rapport avec la population, et il parvint à force de zèle à trouver les fonds nécessaires pour cet édifice sacré. Il mettait lui-même la main à l'ouvrage, comme le dernier de ses ouvriers, et l'église du Rove fut enfin achevée ; mais la révolution le força d'aller chercher un asile en Italie ; les dangers qui l'avaient contraint de s'éloigner de son troupeau existaient encore, lorsqu'il revint au Rove. Il porta la parole sainte et les secours de la religion tant à ses paroissiens qu'aux habitants des villages voisins. Plus tard, ses supérieurs l'envoyèrent aux Saintes-Maries, et M. de Cicé, devenu archevêque d'Aix, le fit supérieur d'un petit séminaire près de Salon, qu'on fut obligé ensuite malheureusement de fermer. Une pieuse association qu'avait formée ce vertueux ecclésiastique fut également dissoute. Devenu curé de Pellissane, puis de Marignane, Nay est mort dans ce dernier lieu, le 11 décembre 1827, après avoir été l'édification de tous ceux qui l'ont connu. M. l'abbé Ginoux a publié à Aix, et a dédié aux habitants de Marignane un écrit qui a pour titre : *Soirées chrétiennes*, ou *Histoire de la vie et des vertus de M. Nay, racontées par un père à sa famille*, 1830, in-12. L'auteur a joint à cette vie de son prédécesseur quelques courts extraits de ses écrits.

NAZALLI (IGNACE), cardinal, né à Parme le 7 octobre 1750, fut fait par Pie VII prélat de sa maison et référendaire des deux signatures, ensuite lieutenant civil du tribunal du vicariat, et un des prélats de l'humilité ecclésiastique. Le 27 décembre 1819, le saint Père le nomma archevêque de Cyr, et nonce près de la confédération helvétique. En 1826, Nazalli fut chargé d'une mission extraordinaire près la cour des Pays-Bas. Léon XII le promut au cardinalat le 25 juin 1827, et lui conféra le titre presbytéral de Sainte-Agnès hors des Murs. Le nouveau cardinal soutint avec honneur sa haute dignité, et donna pendant toute sa vie des exemples de vertu. Il est mort à Rome le 2 décembre 1831, après avoir reçu de la manière la plus édifiante les secours de la religion.

NEAL (DANIEL), théologien anglican, naquit à Londres en 1672, ou selon d'autres, en 1678 ou 1679, et puisa les principes du presbytéranisme dans une académie de *dissenters*, dirigée par M. Rowe. A la fin de son éducation, il se rendit en Hollande, et séjourna à Utrecht et à Leyde. En 1706, il fut élu pasteur d'une congrégation d'indépendants ; il mourut en avril 1743. On a de lui : une *Histoire de la Nouvelle-Angleterre*, 2 vol. in-8° ; une *Histoire des puritains*, 1732-38, 4 vol. in-8°. Maddox, depuis évêque de Worcester, attaqua cette histoire par un écrit intitulé : *Vindication of the church of England, against Neal's history of the puritains*. Néal y répondit. Des *Sermons*, dont plusieurs contre l'Eglise romaine, prêchés à Old-Jewry lors de la fondation faite à cet effet par les non-conformistes en 1735. L'*Histoire des puritains* a eu une seconde édition, donnée par Toulmin. Ce docteur entreprend d'y répondre non-seulement à Maddox, mais encore à Warburton et à Gray, qui avaient fait la critique de cette histoire.

NÉANDER (MICHEL), théologien protestant, recteur d'Ilfeldt en Allemagne ; né à Soraw en Silésie l'an 1525, mort dans sa cure en 1595, à 70 ans, fut auteur de divers ouvrages : *Erotemata linguæ græcæ*, in-8° ; *Grammaire hébraïque*, in-8° ; *Pindarica aristologia et aristologia Euripidis*, Bâle, 1556, in-8° ; *Gnomologia e Stobeo confecta*, in-8° ; des *Editions* de plusieurs auteurs grecs, etc. (*Voy.* le XXXe vol. de Niceron.) Ce savant possédait bien les langues.

NEBRISSENSIS ou DE LEBRIXA. *Voy.* ANTOINE-NEBRISSENSIS.

NÉCHAO Ier, ou plutôt *Néchos*, ainsi que le suivant, roi d'Egypte, commença à régner vers l'an 722 avant Jésus-Christ, et fut tué huit ans après par Sabacon, roi éthiopien. Psammitique, son fils, lui succéda, et fut père de Néchao II, qui suit.

NÉCHAO II, roi d'Egypte appelé *Pharaon Néchao* dans l'Ecriture, était fils de Psammitique, auquel il succéda au trône d'Egypte, l'an 616 avant Jésus-Christ. Ce prince, dès le commencement de son règne, entreprit de creuser un canal depuis le Nil jusqu'au golfe d'Arabie ; mais il fut obligé d'abandonner cet ouvrage, à cause du nombre prodigieux d'hommes (cent vingt mille) qui y étaient morts. Il équipa plusieurs flottes, qu'il envoya découvrir les bords de la mer Rouge et de la mer Méditerranée. Ses vaisseaux coururent, dit-on, la mer Australe, et ayant poussé jusqu'au détroit appelé Gibraltar, ils entrèrent dans la Méditerranée, et revinrent en Egypte trois ans après leur départ. On a de la peine à croire qu'on ait osé dans ce temps-là entreprendre de si longues et si périlleuses navigations ; mais si l'on considère que ces observateurs ne firent que longer les côtes, et qu'ils mirent trois ans à tourner l'Afrique, l'histoire de ce voyage, rapportée par Hérodote, devient vraisemblable. Néchao, jaloux de la gloire de Nabuchodonosor, qui avait envahi l'empire d'Assyrie,

Digitized by Google

s'avança vers l'Euphrate pour le combattre. Comme il passait sur les terres de Juda, le pieux Josias, qui était tributaire du roi de Babylone, vint avec son armée pour lui disputer le passage. Néchao, qui n'avait rien à démêler avec le roi de Juda, lui envoya dire que son dessein était d'aller du côté de l'Euphrate, et qu'il le priait de ne pas le forcer à le combattre. Mais Josias n'eut aucun égard aux prières de Néchao Il lui livra bataille à Mageddo, sur la frontière de la tribu de Manassès, et il la perdit avec la vie. Le roi d'Egypte continua sa route, acheva heureusement son entreprise contre les Assyriens ; mais il fut vaincu à son tour par Nabuchodonosor, qui le resserra dans ses anciennes limites. Il mourut l'an 600 avant Jésus-Christ.

NECKAM, NEQUAM ou NEKAM (Alexandre), théologien anglais, étudia à Paris, et voulut entrer dans l'abbaye de Saint-Alban ; mais ayant reçu quelques mécontentements de l'abbé, il se fit chanoine régulier, et fut nommé à l'abbaye d'Exeter. Il y mourut en 1227. On a de lui en latin : des *Commentaires* sur les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des cantiques, et les Evangiles ; un traité *De nominibus utensilium ;* un autre des *Vertus ;* un troisième *De naturis rerum.*

NECKER (Charles-Frédéric), né vers 1700, à Custrin en Poméranie, fut d'abord professeur de droit en Allemagne, puis à Genève où il vint se fixer, et où on lui accorda des lettres de bourgeoisie en 1724. Necker mourut dans cette ville en 1760, après avoir publié les ouvrages suivants : *Lettres sur la discipline ecclésiastique*, au nombre de quatre, Utrecht, 1740, in-12 ; *Description du gouvernement présent du corps germanique, appelé vulgairement le Saint-Empire romain*, Genève, 1742, in-8°, anonyme ; *Tempe helvetica*, tome VI ; *Responsio ad quæstionem : Quis sit verus sensus commatis :* Salus populi suprema lex esto, etc., dans tome VI de la *Tempe Helvetica.*

NECKER (Jacques), ministre sous Louis XVI, né à Genève le 30 septembre 1732, mort dans la même ville le 9 avril 1804, s'est distingué surtout comme financier et comme homme d'Etat. Sa biographie n'appartient pas à ce Dictionnaire, mais nous avons dû mentionner son nom, à cause de l'ouvrage, *De l'importance des idées religieuses*, 1788, in-8° et in-12, où, à travers un grand nombre d'erreurs de secte (Necker était protestant), on en trouve de vraies et de solides ; et du *Cours de morale religieuse*, 1800, 3 vol., qui se compose de discours sur des sujets tirés de l'Ecriture sainte. Les *OEuvres* complètes de Necker ont été publiées par son petit-fils, M. de Staël, Paris, 1822, 17 vol. in-8°. — On a aussi de madame Necker (Suzanne Curchod de Nasse), plusieurs ouvrages ; nous citerons : *Des inhumations précipitées*, 1798 ; *Mémoire sur l'établissement des hospices*, in-8° ; *Réflexions sur le divorce*, 1798, in-8°. Quoique née dans une religion qui permet le divorce, elle n'en défend pas moins l'indissolubilité du mariage, et elle soutient son opinion avec autant de force que de sensibilité.

NECKÈRE (Léon de), évêque de la Nouvelle-Orléans, né à Wevelgem, diocèse de Gand, entra dans la congrégation de Saint-Lazare, donna d'admirables exemples de piété dans la maison-mère et au séminaire d'Amiens, et fut envoyé aux Etats-Unis. Le supérieur général de Wailly, près de mourir, lui dit en le bénissant d'une main défaillante : « Je bénis en vous toutes nos mis-« sions. » Puis il ajouta : « Quand notre con-« grégation n'aurait fourni que lui pour les « missions, elle aurait beaucoup fait. » Nommé, malgré sa jeunesse, à l'évêché de la Nouvelle-Orléans, on eut beaucoup de peine à le résoudre à accepter. Il fut préconisé à Rome le 4 août 1829, et sacré à la Nouvelle-Orléans le 24 juin 1830. Il traîna dès lors une santé languissante jusqu'à sa mort arrivée le 4 septembre 1833. Ce jeune prélat avait une grande réputation de science ; il parlait et prêchait avec une égale facilité en diverses langues, notamment en allemand, en anglais, en italien et en français.

NECTAIRE, natif de Tarse, d'une maison illustre, fut mis à la place de saint Grégoire de Nazianze sur le siége de Constantinople, par les Pères assemblés dans cette ville en 381. Il n'était alors que catéchumène ; ainsi il fut évêque avant que d'être chrétien. L'empereur Théodose avait demandé pour lui le trône épiscopal, et on ne put le lui refuser. Ce fut sous son épiscopat que la dignité de pénitencier fut supprimée dans l'église de Constantinople. Une femme de qualité s'étant, par un ordre très-imprudent du pénitencier, accusée publiquement d'un crime secret qui fut un sujet de scandale pour le peuple, Nectaire laissa la liberté à chacun de participer aux saints mystères, selon le mouvement de sa conscience ; ce qui doit s'entendre relativement à la pénitence publique, et aux péchés dont la nature semblait demander une telle expiation : car il est constant par toute la suite de l'histoire, aussi bien que par le témoignage de Sozomène, que la suppression du prêtre pénitencier n'a donné atteinte ni à la confession secrète, ni même à la pénitence publique, pratiquée si longtemps encore après cet événement, dans l'église même de Constantinople, avec cette différence seulement, qu'elle n'était pas du ressort d'un pénitencier nommé formellement à cet effet. La plupart des églises d'Orient suivirent l'exemple de l'église de Constantinople, et chacun fut libre de se choisir un confesseur. Nectaire mourut en 392. Il avait de la naissance et beaucoup de talent pour les affaires ; mais son savoir était fort borné, et sa vertu n'avait pas ce degré de supériorité qu'on est en droit d'exiger d'un évêque. On lui attribue un *Sermon* sur l'aumône et le jeûne, imprimé en grec, Paris, 1554, in-8° ; et en latin, avec six Homélies de saint Jean-Chrysostome, son successeur, ibid., 1554, in-8°.

NECTAIRE, patriarche de Jérusalem, mort

Digitized by Google

en 1668, était né dans l'île de Crète, et avait embrassé, très-jeune encore, la vie monastique sur le mont Sinaï. Il succéda au patriarche Paisius sur le siége de Jérusalem, mais il se démit au bout de quelques années, à cause de son grand âge. On a de lui : *Confutatio imperiti papæ in Ecclesiam*, Londres, 1702, in-8°, trad. du grec en latin par Pierre Allix, ministre calviniste, sur l'invitation de Thomas, archevêque de Canterbury. Aucun Grec, dans ces derniers temps, n'a poussé aussi loin l'emportement contre les Latins ; un *écrit grec* contre les principes de Luther et de Calvin sur l'eucharistie, trad. en latin par Eusèbe Renaudot, qui le publia en grec et en latin, Paris, 1709, in-4°, avec les Homélies de Gennadius sur l'eucharistie, et d'autres opuscules semblables. On y a joint un abrégé de la Vie de Nectaire et des Notes. Nectaire avait aussi écrit, dit-on, lorsqu'il n'était encore que moine, une *Histoire de l'empire des Egyptiens*, jusqu'au sultan Sélim.

NEEDHAM (Jean Tuberville), chanoine de Soignies, né en 1713, à Londres, d'une famille anglaise, et non irlandais ni jésuite, comme a dit Voltaire, mort en 1781, à Bruxelles, où il était recteur de l'académie des sciences et belles-lettres, s'est fait un nom distingué par des connaissances étendues et variées, surtout dans la physique et l'histoire naturelle. Des observations pénibles sur des objets presque inaccessibles aux yeux comme à l'intelligence de l'homme, l'ont fait regarder comme un des plus laborieux coopérateurs de Buffon, et ont préparé le système sur la génération des êtres vivants, publié par le Pline français, et dont on trouve les principaux traits dans des auteurs beaucoup plus anciens. (*Voyez l'Examen impartial des Epoques de la Nature*, p. 175, éd. de 1780 ; n° 140, édition de 1792.) Quoique ses expériences sur les animaux microscopiques n'aient pas eu le succès qu'il leur a supposé, et que l'abbé Spallanzani les ait mieux appréciées que Buffon, elles ne méritent pas le mépris que Voltaire en a témoigné, moins encore les injures qu'il a prodiguées à ce savant illustre. Needham, malgré l'abus que des hommes superficiels pourraient faire de quelques-unes de ses hypothèses, était inébranlable dans les bons principes ; son attachement au christianisme était vif et sincère. Il avait plus de science qu'il n'avait de talent de la faire paraître. Soit modestie, soit éloignement naturel du bruit et de l'éclat, si chers à la médiocrité, soit difficulté de s'énoncer dans une langue étrangère, ou je ne sais quelle opposition qui se trouve quelquefois entre la multitude et la précision des idées, l'estimable académicien, parlant ou écrivant, paraissait presque toujours au-dessous de ce qu'il était en effet. On a de lui : diverses Observations insérées dans l'Histoire naturelle de Buffon ; *Nouvelles Recherches sur les découvertes microscopiques et la génération des corps organisés, avec des notes, des recherches physiques et métaphysiques sur la nature et la religion, et une nouvelle théorie de la terre*, sous le nom de Londres, Paris, 1769, 2 vol. in-8° ; un petit écrit publié en 1773, sous le titre de *Vue générale*, où il paraît expliquer, modifier, rétracter même, mais d'une manière obscure et embarrassée, quelques assertions contenues dans l'ouvrage précédent ; plusieurs *Dissertations* dans les Mémoires de l'académie de Bruxelles.

NÉELS (Nicolas), *Neelsius*, dominicain, né à Campenhout dans le Brabant, docteur en théologie, enseigna cette science avec réputation dans l'université de Douai, et fut provincial de son ordre. On a de lui, en latin, des *Commentaires* sur la Genèse, le Cantique des cantiques, les Epîtres de saint Paul et l'Apocalypse. Il mourut le 19 janvier 1600, âgé de 60 ans, à Gand, où l'on conservait ses ouvrages en manuscrit.

NEERCASSEL (Jean de), évêque de Castorie, né à Gorcum en 1623, entra, en 1655, dans la congrégation de l'Oratoire à Paris. Après avoir professé avec succès la théologie dans le séminaire archiépiscopal de Malines, l'an 1652, et dans le collége des saints Willibrod et Boniface à Cologne, qui était le séminaire de la maison hollandaise, il devint provicaire apostolique. Alexandre VII le nomma, en 1662, coadjuteur de Baudouin Catz, archevêque de Philippes, vicaire apostolique en Hollande, auquel il succéda l'an 1663, sous le titre *d'évêque de Castorie*. En 1670, il se rendit à Rome pour rendre compte à Clément X de l'état de la religion catholique en Hollande. Il fut bien accueilli du pontife, et souscrivit solennellement et avec serment au Formulaire d'Alexandre VII. Il ne s'arrêta guère à Rome, et revint en Hollande, où l'on ne s'aperçut que trop, par ses liaisons avec les chefs du parti, que son adhésion n'avait pas été sincère. Il mourut à Zwol en 1686, et eut pour successeur Pierre Codde (*voyez* ce nom). On a de lui trois traités latins : le premier, sur le *culte des saints et de la Vierge*, Utrecht, 1675, traduit en français, Paris, 1679, in-8° ; Bossuet en faisait beaucoup de cas ; le second, sur la *lecture de l'Ecriture sainte*, et le troisième intitulé *Amor pœnitens*, qui est un traité de l'amour de Dieu dans le sacrement de pénitence. La meilleure édition de l'*Amour pénitent* est de 1684, 2 vol. in-12. Il parut en français, en 1740, en 3 vol. in-12. Le but de cet ouvrage est d'établir la nécessité de l'amour de Dieu dans le sacrement de pénitence, contre les théologiens qui prétendent que l'attrition suffit. On sait que les deux sentiments sont appuyés sur des raisons imposantes. Si, d'un côté, il paraît absurde qu'on puisse être justifié et devenir l'ami de Dieu sans charité, de l'autre, le sacrement de pénitence semble perdre son efficace si la charité est nécessaire, parce qu'elle suffit seule pour *couvrir la multitude des péchés*. Peut-être concilie-t-on heureusement les deux opinions, en disant que l'attrition se change en contrition par la vertu et la grâce du sacrement, de manière que l'amour de Dieu nous est donné avec la justification et

Digitized by Google

la charité habituelle; et c'est peut-être le vrai sens du concile de Trente, qui dit, en parlant de l'attrition : *Ad Dei gratiam in sacramento pœnitentiæ impetrandam disponit.* C'est certainement le seul sens raisonnable qu'on peut donner à cet adage de l'école : *Attritus in sacramento fit contritus;* comme c'est le seul encore qui se présente naturellement dans le titre du paragraphe 47 *de Pœnitentia*, dans le Catéchisme romain. *Contritionem perficit confessio*, titre mal expliqué dans le paragraphe, selon lequel il faudrait *supplet.* « Le Seigneur, dit un théo-« logien, toujours riche en miséricordes, ac-« cueille le pécheur timide et craintif; « touché de la candeur de ses aveux, et de « sa volonté d'appartenir à Dieu d'une ma-« nière quelconque, il achève, purifie et « perfectionne tout cela : fait naître son « amour dans son cœur qui se montre dis-« posé à le recevoir : et tout cela se fait dans « le sacrement même. » Quoi qu'il en soit, on trouve dans l'*Amor pœnitens* quelques endroits favorables aux erreurs de Jansénius; et c'est ce qui l'a fait censurer par Alexandre VIII, et défendre par un décret de la sacrée congrégation. Innocent XI, à qui il avait été déféré, ne voulut pas le condamner; mais ce qu'on a fait dire là-dessus à ce pape : *Il libro è buono, è l'autore è un santo*, est une fable. (*Voyez*, sur ce sujet, l'ouvrage imprimé par ordre de l'archevêque de Malines, sous le titre de *Causa quesnelliana*, ainsi que l'*Historia Ecclesiæ ultrajectinæ*, *Cornelii Hoynck van Papendrecht*, *canonici mechliniensis.*) Il ne faut nullement croire ce que dit van Heussen dans sa *Batavia sacra*, part. II, pag. 482 : on sait qu'il était totalement livré au parti. Néercassel ne doit cependant pas être compté parmi les coryphées du jansénisme, non-seulement parce qu'il a souscrit au formulaire, mais parce qu'il n'adoptait pas la plupart de leurs opinions, et qu'il était zélé au contraire pour des choses qui leur sont pour le moins indifférentes, comme on voit dans le traité du *Culte des saints et de la sainte Vierge.* On assure qu'il a été longtemps très-opposé à la secte, mais qu'une affaire où l'intérêt et l'ambition sont intervenus l'en ont rapproché. On croit que M. Arnauld, qui a demeuré quelque temps chez lui, a eu part à ses ouvrages.

NEESSEN (Laurent), né à Saint-Tron, dans la principauté de Liége, en 1611, chanoine et théologal de la cathédrale de Malines, fut président du séminaire de cette ville. Il augmenta considérablement les revenus de ce séminaire, à condition qu'on n'y nommerait pour professeurs que des clercs séculiers. Il mourut en 1679. On a de lui une *Théologie*, Lille, 1693, 2 vol. in-fol. Les matières de dogme n'y sont qu'effleurées; plusieurs le trouvent trop sévère sur quelques points de morale.

NÉHÉMIE, pieux et savant juif, s'acquit la faveur d'Artaxerxès Longue-Main, roi de Perse, dont il était échanson, et obtint de ce prince la permission de rebâtir Jérusalem. Les ennemis des Juifs mirent tout en œuvre pour s'y opposer. *Voy.* Sembias. Ils vinrent en armes à dessein de les surprendre dans le travail; mais Néhémie, ayant fait armer une partie de ses gens, les rangea par troupes derrière la muraille. Ils bâtissaient d'une main, et se défendaient de l'autre. Tous les efforts des ennemis de Néhémie ne purent ralentir l'ardeur de ce généreux chef. Enfin, après un travail assidu de 52 jours, les murs de Jérusalem furent achevés, l'an 454 avant Jésus-Christ. On se prépara à en faire la dédicace avec solennité. Néhémie sépara les prêtres, les lévites et les princes du peuple en deux bandes. L'une marchait du côté du midi, et l'autre du côté du septentrion, sur les murs. Elles se rencontrèrent dans le temple, où l'on immola de grandes victimes avec des transports de joie. Il établit ensuite un ordre pour la garde et la sûreté de la ville. Il voulut que les principaux de la nation, et la dixième partie du peuple de Juda, y fixassent leur demeure. Il s'appliqua à corriger les abus qui s'étaient glissés dans le gouvernement, et il réussit surtout à faire rompre les mariages contractés avec des femmes idolâtres. Après avoir rétabli le bon ordre, il voulut le perpétuer, en engageant les principaux de la nation à renouveler solennellement l'alliance avec le Seigneur. La cérémonie s'en fit dans le temple; on en dressa un acte, qui fut signé des premiers du peuple et des prêtres; et tout le reste donna parole avec serment qu'il serait fidèle à l'observer. Néhémie retourna enfin à la cour d'Artaxerxès, où ayant demeuré quelques années, il obtint, par ses instantes prières, la permission de revenir à Jérusalem. A son arrivée, il trouva que pendant son absence il s'était glissé plusieurs abus, qu'il travailla à corriger. Après avoir gouverné le peuple juif pendant environ trente ans, il mourut en paix vers l'an 430 avant Jésus-Christ. Néhémie passe pour être auteur du second livre d'Esdras, qui commence ainsi : *Ce sont ici les paroles de Néhémie.* Ce livre est canonique. L'auteur y parle presque toujours en première personne. Cependant, en le lisant avec réflexion, on y remarque diverses choses qui n'ont pu avoir été écrites par Néhémie. C'est du temps de Néhémie que fut reproduit le feu sacré que les prêtres, avant la captivité de Babylone, avaient caché dans le fond d'un puits qui était à sec. Ceux que ce saint homme envoya pour en faire la recherche ne rapportèrent qu'une eau épaisse, qu'il fit répandre sur l'autel. Le bois qui en avait été arrosé s'alluma aussitôt que le soleil vint à paraître; ce qui remplit d'admiration tous ceux qui étaient présents. Ce miracle étant venu à la connaissance du roi de Perse, ce prince fit fermer de murailles le lieu où le feu avait été caché, et accorda aux prêtres de grands priviléges.

NEIRAC (Antoine-Xavier de), né le 13 décembre 1757, à Vabres, petite ville épiscopale du Rouergue (Aveyron), fut élevé par un jésuite habile, qui, depuis la suppression de son ordre, était curé aux portes de cette ville. Envoyé ensuite à Paris pour y suivre

Digitized by Google

un cours de belles-lettres, il obtint dans cette partie, comme plus tard en théologie, les plus brillants succès. Il entra au séminaire, suivit les cours de la Sorbonne, et fut licencié en théologie ; mais sa santé s'étant dérangée, il se retira sans obtenir le bonnet de docteur. A peine était-il de retour dans son pays natal que l'évêque de Vabres le fit son grand vicaire et lui confia une grande partie de l'administration de son diocèse. Sous le règne de la terreur, l'abbé Neirac fut arrêté, et il allait subir la peine de la déportation lorsque la mort de Robespierre mit un terme à sa captivité. Outre la surdité que lui occasionna sa détention, il avait contracté d'autres infirmités dans les prisons de Figeac. On a faussement prétendu que pendant la révolution il avait pris part aux troubles de l'ouest, et dirigé, en capitaine expérimenté, des colonnes vendéennes : il ne s'était jamais éloigné de son pays, où il s'était rendu très-utile dans plusieurs paroisses. Lorsque les temps devinrent meilleurs, l'abbé de Neirac fut placé par l'évêque de Cahors à la tête de l'ancien diocèse de Vabres. Il remplit ensuite les fonctions de grand vicaire à Rodez, de 1814 à 1817. Vers cette époque il fut élu pour occuper le siége épiscopal de Tarbes, rétabli par le concordat de 1817, et maintenu par celui de 1822 ; mais il ne cessa d'exercer les fonctions de grand vicaire que lorsqu'il se rendit à Tarbes en 1823. Il serait difficile de dire le bien immense qu'il opéra dans son diocèse qui, réuni avant 1822 à celui de Bayonne, ne pouvait que se ressentir de son trop grand éloignement du siége épiscopal. Grâces aux soins, au zèle infatigable, à l'inébranlable fermeté et à la patience du nouvel évêque, le diocèse de Tarbes put bientôt rivaliser avec les autres diocèses pour la régularité et l'instruction du clergé. Dans une visite générale qu'il en reprit deux mois avant sa mort, le prélat fit une chute qui aggrava ses infirmités et le conduisit au tombeau. Il mourut le 28 janvier 1833, environ quinze jours après sa chute. Son testament renfermait les plus généreuses dispositions en faveur des pauvres et des hospices de Tarbes, de Bagnères, de Vic (Hautes-Pyrénées), de Saint-Affrique et de Vabres, et il avait chargé des prêtres d'employer immédiatement en bonnes œuvres tout l'argent qu'il possédait. Mgr de Neirac a laissé un petit nombre de *mandements* et d'*ordonnances* : on remarque dans les premiers un style fort et concis, et il fait preuve, dans les secondes, d'une grande expérience et de connaissances profondes.

NELIS (Corneille-François de), évêque d'Anvers, né à Malines, le 5 juin 1736, d'une famille honnête, que ses services avaient fait anoblir par l'impératrice Marie-Thérèse, fit ses études à l'université de Louvain, où il remporta le premier prix. Destiné à l'état ecclésiastique, il apprit la théologie, et obtint le grade de docteur dans cette faculté, avec un tel succès, que le même jour l'université le nomma directeur de sa bibliothèque. Bientôt il se fit avantageusement connaître comme écrivain par plusieurs *Dissertations* qu'il publia sur divers points d'histoire et de morale. Le gouvernement autrichien lui donna un canonicat dans la cathédrale de Tournai, dont l'évêque le nomma son grand vicaire. Il présida, en cette qualité et pendant plusieurs années, les Etats de Tournaisis ; il devint un des premiers membres de l'académie des sciences et belles-lettres qu'on établit à Bruxelles. Les jésuites ayant été supprimés en 1767, on lui confia la direction des études, avec le titre de commissaire royal. Il fut choisi, en 1785, pour accompagner l'archiduc Maximilien (depuis électeur de Cologne), dans la visite que fit ce prince des provinces belgiques. Sa conversation plut à l'archiduc, qui, reconnaissant en outre dans Nélis des vertus et un véritable talent, contribua à lui procurer l'évêché d'Anvers, où il fut installé en 1784. Quoiqu'il dût son élévation à la maison d'Autriche, sa conscience fut alarmée des innovations religieuses que voulait introduire Joseph II. Il s'unit au jésuite Van-Espen pour s'opposer aux mesures arbitraires de l'empereur, qui troublaient les esprits timorés. Léopold II, successeur de Joseph, calma les troubles des provinces révoltées ; mais l'évêque d'Anvers ne jouit point d'un long repos. Il se montra un des plus ardents ennemis de la révolution française, dont les démagogues s'étaient fait beaucoup de partisans dans la Belgique. Contraint de quitter son diocèse, en 1794, à l'approche des Français, il se rendit à Parme, où il se retira dans le couvent des Camaldules. Il y mourut le 21 août 1798, à l'âge de soixante-deux ans. Il a laissé, outre les dissertations déjà indiquées : *Eloge funèbre de Marie-Thérèse*, jugé supérieur à celui de l'abbé de Boismont ; *L'Aveugle de la Montagne*, ou *Entretiens philosophiques*, Parme, Bodoni, 1795 ; 2e édition, Rome, 1796, in-4° ; *De Historia belgica et ejusdem scriptoribus præcipuis commentatio*. Parme, 1795. Parmi les nombreux manuscrits qu'il a laissés, on en cite un qui a pour titre : *Europæ fata, mores, disciplina*, etc., *ab ineunte sæculo* XV *usque ad finem sæculi* XVIII.

NELLER (George-Christophe), né à Aubeganerbial, au pays de Wurtzbourg, dans la Franconie, en 1709, fit ses premières études et sa philosophie avec succès. Il pensa à entrer chez les jésuites, puis chez les chartreux, et ne fit ni l'un ni l'autre. A 16 ans il se décida pour la vie cléricale, et s'appliqua à l'étude des canons et de la théologie, de manière qu'âgé de 22 ans, il soutint des thèses sur toutes ces sciences avec un succès qui le fit admettre à prendre le degré de docteur en théologie, sans qu'il fût besoin d'autre épreuve. Ses études finies, il s'appliqua particulièrement au droit naturel, civil et ecclésiastique, et au droit des gens, à Wurtzbourg, sous la direction d'habiles professeurs, entre lesquels était le célèbre Barthels, revenu récemment de Rome, où il avait pris le bonnet de docteur. Neller aida ce savant à faire la *Collection* des extraits de Van-Espen, de Christianus Lupus et de Noël

Digitized by Google

Alexandre, dont les ouvrages étaient alors fort en vogue à Wurtzbourg. Ordonné prêtre, il fut quelque temps dans le ministère, puis préposé à l'éducation d'un jeune seigneur. Instruit par les nouvelles publiques que le prince Doria, nonce du pape à Francfort pour l'élection de Charles VII, cherchait un gouverneur pour la jeune noblesse qui l'accompagnait, il se présenta pour cet emploi et fut accepté. Pourvu d'un canonicat à Spire, et ayant fini son service près du prince Doria, il alla en prendre possession; mais il s'en défit peu de temps après, et s'appliqua à mettre en ordre les archives de l'illustre maison de Schoenborn. Enfin, en 1748, la chaire de droit canon en l'université de Trèves étant venue à vaquer, Neller en fut pourvu, et la remplit avec beaucoup de réputation, jusqu'en 1780, qu'elle passa à son neveu. Neller eut alors celle du droit public, et la tint jusque vers la fin de 1783, qu'il mourut, après avoir publié un grand nombre de Dissertations sur des matières d'érudition et de critique, entre autres : *Dissertatio de Decretis basileensibus; De primatu sanctæ Ecclesiæ trevirensis; Hermenia inauguralis in magni Balduini trevirensis documentum anecdotum.* Il soutient dans ces deux dissertations que la primatie d'Allemagne appartient à l'église de Trèves. *De genuina idea et signis parochialitatis primitivæ, ejusque principio, in corporatione, ex chartis trevirensibus confecta*, 1752; *De juribus parochi primitivi*, 1752; *De sacro electionis processu*, 1756; *Dissertatio de varietate residentiarum canonicalium*, 1759; *De statu resignantium ad favorem apud Germanos*, 1765; *Exercitium juridicum historico-chronologicum de sancto Henrico imperatore, bambergensis episcopatus fundatore*, 1771, qui fut suivi de deux Apologies en 1772 et 1773; *Collectio methodica sanctorum canonum;* plusieurs *Dissertations* sur les monnaies : *De solido ficto*, 1759; *De solido speciei argenteæ*, 1759; *De moneta rotata*, 1760; *De grosso turonensi et trevirensi*, 1760, etc. On trouve une de ses Dissertations sur Jean XII, pape, à l'*Index* de Rome, 25 mai 1767. On ne peut pas se dissimuler que cet homme savant n'ait eu quelque penchant pour les idées systématiques et paradoxales. On lui a attribué pendant quelque temps la compilation informe qui a paru sous le nom imaginaire de *Justinus Febronius;* mais l'on sait aujourd'hui que c'est une calomnie. On avait commencé, en 1787, à donner une *Collection* de ses ouvrages; mais il n'en a paru que le premier tome in-4°, et un supplément pour compléter ce premier tome.

NELSON (Robert), gentilhomme anglais, naquit en 1656, à Londres, et mérita, tant par le caractère de ses ouvrages que par sa conduite, le surnom de *Pieux*. Il commença, en 1680, ses voyages sur le continent avec le docteur Hulay, et se rendit à Rome, où il épousa lady Théophila Lucy, que Bossuet avait convertie à la religion catholique, dans laquelle elle eut le bonheur de mourir. Nelson, loin de se montrer partisan de la révolution qui éclata en Angleterre, au milieu du XVIIe siècle, refusa de prêter serment à Guillaume, et se joignit aux catholiques dont il embrassa le culte. Mais, en 1709, il rentra dans la communion de l'Église anglicane, et mourut à Kensington le 16 janvier 1714. Nelson était de toutes les sociétés de bienfaisance établies en Angleterre, et à sa mort il fit une grande quantité de legs pour de bonnes œuvres. En 1680 il avait été élu membre de la société royale de Londres. On a de lui divers ouvrages, savoir : *Pratique de la vraie dévotion*, 1708, in-8°; *Vie du docteur Georges Bull, évêque de Saint-David*, mis à la tête des sermons de ce prélat, 1713, in-8°, etc.

NELSON (Valentin), ministre anglican, né en 1671, à Malton dans le comté d'York, se fit connaître à l'université de Cambridge par ses talents précoces. Nommé à une prébende de la collégiale de Rippon, puis à la cure de Saint-Martin dans le même comté, il y mourut en 1724. Nelson a laissé un recueil de *Sermons* très-estimés.

NÉMÉSIUS, célèbre philosophe chrétien du IVe siècle, et évêque d'Emèse en Syrie, est le véritable auteur d'un savant et curieux traité, que plusieurs auteurs ont attribué à saint Grégoire de Nysse, sur la foi de quelques copies qui portaient son nom. Ce traité est intitulé : *De natura hominis*. Burgundius Pisanus en publia une version latine, adressée à l'empereur Frédéric, Strasbourg, 1512, in-folio, sous le nom de saint Grégoire; une autre version latine par Georges Valla fut imprimée à Lyon, 1538, in-4°. Ce fut le savant Nicaise Ellebode qui donna pour la première fois le texte grec à Anvers, 1565, in-8°, avec une nouvelle version latine, laquelle a été reproduite dans l'*Auctarium* et dans les diverses éditions de la *Bibliotheca Patrum*. On cite surtout l'édition donnée par Chr.-Fréd. Matthæi, à Hale, 1802, in-8°. Némésius fait preuve dans cet écrit, de connaissances physiologiques et anatomiques très-remarquables pour son temps.

NÉPOMUCÈNE ou de NEPOMUCK (saint Jean), chanoine de Prague, naquit à Népomuck en Bohême, vers 1330. Il entra dans l'état ecclésiastique, et il aurait pu en obtenir les plus hautes dignités, si la grande idée qu'il avait de l'épiscopat ne lui eût fait refuser jusqu'à trois évêchés. Il accepta seulement un canonicat de Prague et la place de confesseur de la reine Jeanne, femme de Wenceslas. Des courtisans accusèrent cette princesse d'avoir un commerce illégitime avec un seigneur de la cour. Wenceslas, trop crédule, fit venir Népomucène, et voulut l'obliger de révéler la confession de la reine. Le refus l'irrita; il fit jeter le saint dans une prison avec des entraves aux pieds. Wenceslas, revenu à lui-même, rendit le saint à ses fonctions; mais sa fureur s'étant ranimée, et n'ayant pu arracher les secrets inviolables de Népomucène, il le fit jeter dans la Moldaw à Prague, le 16 mai 1383. Ainsi périt cet illustre martyr de la confession. En ouvrant son tombeau, le 14 avril 1719, on trouva son corps dégarni de ses chairs; mais sa langue

Digitized by Google

était si fraîche et si bien conservée qu'on eût dit que le saint ne venait que d'expirer. On la garde avec beaucoup de respect dans la cathédrale de Prague, où un voyageur, qui observe bien, l'a vue encore, en 1769, très-entière, mais commençant à prendre quelque apparence d'altération et de moisissure. Ce saint avait été honoré comme martyr en Bohême, depuis sa mort; mais, pour rendre son culte plus authentique et plus universel, l'empereur Charles VI sollicita sa canonisation, et l'obtint du pape Benoît XIII, l'an 1729. On a institué une *Confrérie* sous son nom, *pour demander le bon usage de la langue*. On le regarde comme le patron de la réputation et de l'honneur, et on réclame son intercession contre les calomniateurs et les détracteurs. Les protestants mêmes ont rendu hommage à ses vertus. « Saint Jean Népomucène « (écrivait en 1687 Martin Borecq) était con- « fesseur de la reine Jeanne. L'autorité de « Wenceslas, ni les menaces, ni la prison, ne « purent l'engager à révéler le secret de la « confession. » Sa *Vie* a été écrite en latin par le P. Balbin, jésuite, et publiée avec des remarques par le P. Papebroch; le P. de Marne, jésuite, l'a publiée en français. Le P. Wielens, le P. Le Chapelain, ont écrit aussi l'histoire de ce saint. En 1784, le P. Nicolas Herman a donné un abrégé ou sommaire de ces divers écrits, en allemand, Luxembourg, 1784, in-12. Nous finirons cet article par une réflexion dont les bons esprits sentiront la justesse. « Une chose infi- « niment remarquable, et qu'on peut être « porté à regarder comme surnaturelle et mi- « raculeuse, est le secret de la confession, « confié tous les jours à des milliers de prê- « tres, souvent, hélas! peu dignes de leur « état, et capables de toute autre prévarica- « tion, et toujours si fidèlement gardé. A « peine toute l'histoire ecclésiastique four- « nit-elle quelque exemple d'infidélité en ce « genre. Si, en faisant cette observation, on « réfléchit un moment sur l'inconsistance hu- « maine, sur la curiosité des uns et la lo- « quacité des autres, sur la nature et l'impor- « tance des matières dont les ministres de ce « sacrement sont dépositaires, et dont la ré- « vélation produirait souvent d'étonnants ef- « fets; sur les moyens que les intérêts divers, « que la cupidité, la jalousie et d'autres pas- « sions, ne manquent pas d'essayer pour at- « teindre leur but, etc.; on ne doutera pas « que Dieu ne veille à la conservation de son « ouvrage. »

NÉPOTIEN, prêtre italien, ami de saint Jérôme, fut élevé par son oncle Héliodore, évêque d'Altino, qui lui conféra les ordres sacrés. Saint Jérôme lui a écrit une lettre *sur les devoirs des clercs*, que Népotien pratiquait avec un zèle et une exactitude surprenante. Il mourut vers la fin du IVe siècle. Son saint et savant ami lui consacra un Eloge, que nous avons, sous le titre d'*Epitaphium Nepotiani*; il se trouve parmi les Epîtres du saint docteur, et c'est un de ses plus beaux écrits. Les louanges du défunt sont entremêlées de pensées grandes et fortes, qui, dans un sujet somore et douloureux, font une mpression toute particulière. C'est là qu'on trouve le mot si admiré de Perse: *Fugit hora: hoc quod loquor, inde est*, exprimé d'une manière à la vérité moins laconique, mais plus touchante et pleine d'images: *Hoc ipsum quod dico, quod scribo, quod emendo, de mea vita tollitur. Quot puncta notavi, tot meorum damna sunt temporum. Scribimus atque rescribimus, transeunt maria epistolæ, et scindente sulcum carina, per fluctus singulos ætatis nostra momenta minuuntur.*

NEPVEU (François), né à Saint-Malo en 1639, embrassa l'institut des jésuites en 1654. Il professa les humanités et la rhétorique durant six ans, et la philosophie l'espace de huit. Il était à la tête du collége de Rennes, lorsqu'il mourut en 1708. Tous les ouvrages du P. Nepveu ont la piété et la morale pour objet; tels sont: *De la connaissance et de l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Nantes, 1681, in-12, réimprimé plusieurs fois; *Méthode d'oraison*, in-12, Paris, 1691 et 1698. Le P. Segneri a traduit cet ouvrage en italien. *Exercices intérieurs pour honorer les mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Paris, 1691, in-12; *Retraite selon l'esprit et la méthode de saint Ignace*, Paris, 1687, in-12, et encore en 1716, ouvrage qui a été traduit en latin, et imprimé à Ingolstadt, en 1707, in-8°; *La manière de se préparer à la mort*, Paris, 1693, in-12; en italien, Venise, 1715, in 12; *Pensées et réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année*, Paris, 1699, 4 vol. in-12, ouvrage qui a été traduit en latin, Munich, 1709, 4 tom. in-12; et en italien, Venise, 1715, aussi 4 tom. in-12; *L'Esprit du christianisme, ou la conformité du chrétien avec Jésus-Christ*, Paris, 1700, in-12. Tous ces ouvrages sont bien écrits en français; l'auteur a su joindre les agréments du langage à l'onction de la morale chrétienne. La liste des autres ouvrages de ce jésuite se trouve dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759.

NÉRI (saint Philippe de), fondateur de la congrégation des prêtres de l'Oratoire en Italie, naquit à Florence, en 1515, d'une famille noble. Elevé dans la piété et dans les lettres, il se distingua par sa science et sa vertu. A l'âge de 19 ans, il alla à Rome, où il orna son esprit, servit les malades, et donna des exemples de mortification et d'humilité. Philippe, élevé au sacerdoce à l'âge de 36 ans, fonda, en 1550, une célèbre confrérie dans l'église de Saint-Sauveur-del-Campo, pour le soulagement des pauvres étrangers, des pèlerins, des convalescents qui n'avaient point de retraite. Cette confrérie fut comme le berceau de la congrégation de l'Oratoire. Le saint instituteur ayant gagné à Dieu Salviati, frère du cardinal du même nom, Tarugio, depuis cardinal, le célèbre Baronius et plusieurs autres excellents sujets, ils commencèrent à former un corps en 1564. Les exercices spirituels avaient été transférés, en 1558, de Saint-Jérôme de la Charité, que Philippe ne quitta qu'en 1574, pour aller demeurer à Saint-Jean des Florentins. Le pape

Digitized by Google

Grégoire XIII approuva sa congrégation l'année d'après. Le père de cette nouvelle milice détacha quelques-uns de ses enfants, qui répandirent cet ordre dans toute l'Italie. On ne fait point de vœu dans cette congrégation, on n'y est uni que par le lien de la charité ; le général n'y gouverne que 3 ans. Le saint fondateur mourut à Rome en 1595, à 80 ans. Il s'était démis du généralat trois ans auparavant, en faveur de Baronius, qui travaillait par son conseil aux Annales ecclésiastiques. Les Constitutions qu'il avait laissées à sa congrégation ne furent imprimées qu'en 1612. Sa congrégation s'est partout soutenue et se soutient encore avec édification, si on excepte la France, où dans les commencements même elle parut mêler quelques idées étrangères à l'esprit du saint fondateur (*Voy.* BÉRULLE) ; mais c'est pendant la révolution de 1789, qu'on a vu combien elle s'en était éloignée. « Les Pères de « l'Oratoire (dit, en 1792, l'auteur des Bornes « entre les deux puissances) montrent depuis « quelque temps, et notamment dans les « circonstances actuelles, un grand zèle pour « l'irréligion. Se passant de saints canonisés, « ils ont produit Quesnel, mais ils ont aussi « produit un Malebranche, un Thomassin, « un Massillon, une foule d'autres personna- « ges recommandables par leur science et « leurs talents, de sorte qu'il est extrême- « ment triste qu'une congrégation, dont le « plan nouveau et bien conçu promettait tant « d'avantages à l'Église de France, soit si « profondément gâtée. » On a de saint Philippe des *Lettres*, Padoue, 1751, in-8° ; des *Avis spirituels* (*ricordi*) et quelques poésies insérées dans les *Rime Oneste*, t. I. Il fut canonisé en 1622 par Grégoire XV. Peu d'hommes ont eu une piété plus ardente et plus tendre. Son oraison était une espèce de ravissement. L'espace de dix ans, il demeura presque continuellement dans les catacombes de Callixte, pour y prier, dans le silence et l'obscurité, deux choses qui rendent si vive la pensée de Dieu et sa présence si sensible. Antoine Gallonio, l'un de ses disciples, a donné sa Vie en latin, Rome et Mayence, 1602, in-8°. Pierre-Jacques Bacci en a donné une autre en italien et en latin, qui a été traduite en français, Rome, 1645, in-4°.

NÉRINCKX (CHARLES), missionnaire au Kentuckey, né l'an 1761, à Erffelingen dans le Brabant, était l'aîné de plusieurs enfants, parmi lesquels un autre embrassa aussi le sacerdoce, et plusieurs filles se firent religieuses. Il fut d'abord curé de Meerbeck-Everbeck, près Louvain, et il s'était fait aimer et vénérer de son troupeau, lorsque la révolution française, en s'étendant dans les Pays-Bas, l'obligea de s'en séparer. Il se réfugia dans l'hôpital de Termonde, où l'une de ses sœurs était religieuse, et s'y rendit très-utile par son zèle et par son dévouement. En 1804, l'abbé Nérinckx passa aux Etats-Unis, et il alla joindre l'abbé Badin au Kentuckey, où il eut bientôt acquis la confiance des catholiques, qui lui durent la construction de dix églises et la formation de cinq ou six oratoires. C'est lui qui institua la congrégation des filles vertueuses qu'il appela les *Amantes de Marie au pied de la croix*. Elles donnent aux enfants pauvres et aux orphelines une éducation chrétienne et appropriée à leur état, et les préparent à la première communion. En 1815, l'abbé Nérinckx revint en Europe pour les besoins de la mission, à laquelle il rapporta des dons abondants. A son retour en Amérique, l'abbé Nérinckx reprit ses travaux avec la même ardeur. En 1824, l'infatigable missionnaire était allé visiter, à 130 lieues de sa résidence, une colonie de ses religieuses qu'il avait envoyées dans l'Etat du Missouri : il alla voir en même temps quelques jésuites flamands, qui étaient à trente lieues des sœurs, et il s'aboucha avec un chef indien, qui promit d'envoyer douze jeunes filles pour être instruites chez les religieuses. Ayant rencontré sept à huit familles catholiques qui n'avaient pas vu de prêtre depuis deux ans, il s'arrêta pour les instruire, les confesser et leur dire la messe, ce qui ne finit qu'à trois heures et demie de l'après-midi. La fatigue et la chaleur lui causèrent un accès de fièvre ; il voulut cependant partir le lendemain pour se rendre à Sainte-Geneviève près le Mississipi, à cinq lieues de l'endroit où il était. Il y arriva exténué et mourut au bout de huit jours, le 12 août. Mgr Flaget prononça son oraison funèbre ; l'*Ami de la religion*, dans son tome XLIII, p. 310, lui a consacré une *Notice*, d'où nous avons extrait cet article.

NERINI (FÉLIX-MARIE), savant religieux de l'ordre de Saint-Jérôme, né à Milan en 1705, fut d'abord procureur général, puis abbé de son ordre. Il devint consulteur du saint-office sous le pontificat de Benoit XIV, et se retira, sur la fin de ses jours, au monastère de Saint-Alexis à Rome, où il mourut en 1787. Il a publié : *De templo et cœnobio sanctorum Bonifacii et Alexii historica monumenta*, Rome, 1752, in-4° ; *De suscepto itinere subalpino epistolæ tres*, Milan, 1753, in-4°, avec des notes savantes ; *Hieronymianæ familiæ vetera monumenta*, Plaisance, 1754, in-4°, qu'il entreprit pour prouver, par des monuments antiques, l'antiquité de l'ordre de Saint-Jérôme ; *Theologia hieronymiana*.

NERVET (MICHEL), médecin, né à Evreux, mort en 1729, à 66 ans, exerça sa profession dans sa patrie avec distinction. L'étude des langues grecque et hébraïque remplit les moments vides que lui laissait le soin des malades. Elle lui facilita les moyens de travailler avec succès à l'interprétation de l'Ecriture sainte. Il a laissé un grand nombre de *Notes*, en manuscrit, sur les livres sacrés. On a de lui quatre *Explications* sur autant de passages du Nouveau Testament, dans les Mémoires du P. Desmolets, tome III, partie Ire, page 162.

NESMOND (HENRI DE), d'une famille illustre de l'Angoumois, se distingua de bonne heure par son éloquence. Il fut élevé à l'évêché de Montauban, ensuite à l'archevêché d'Albi, et enfin à celui de Toulouse. L'Aca-

Digitized by Google

démie française se l'associa en 1710. Louis XIV faisait un cas particulier de ce prélat. Un jour qu'il haranguait ce prince, la mémoire lui manqua : « Je suis bien aise, lui « dit le roi avec bonté, que vous me don- « niez le temps de goûter les belles choses « que vous me dites. » Il mourut en 1727. On a un recueil de ses *Discours*, *Sermons*, etc., imprimés à Paris, 1734, in-12. Son style est simple, soutenu, énergique ; mais il manque souvent de chaleur. Ce prélat était neveu du vertueux François de Nesmond, évêque de Bayeux, dont la mémoire est en grande vénération dans ce diocèse par tous les bienfaits qu'il y a répandus, et qui mourut en 1715, doyen des évêques de France.

NESTORIUS, fameux hérésiarque du ve siècle, né à Germanicie dans la Syrie, embrassa la vie monastique près d'Antioche, et se consacra à la prédication. C'était le chemin des dignités, et il avait tous les talents nécessaires pour réussir. « Ses mœurs « graves, ou plutôt sombres et sauvages, dit « l'abbé Bérault, la simplicité affectée et le « malpropreté de ses vêtements, son visage « pâle et décharné, une teinture superficielle « des arts et des sciences, une grande et « belle voix, qui prenait facilement le ton « de la componction et du pathétisme, une « éloquence éblouissante, moins occupée « de l'édification des âmes solidement chré- « tiennes, qu'avide des applaudissements « d'un peuple volage et précipité, l'amer- « tume de son zèle et de ses déclamations « perpétuelles contre les hérétiques, son « respect enfin pour saint Chrysostome ré- « pandirent les préventions les plus avanta- « geuses en sa faveur. » Il cachait sous ces dehors une profonde hypocrisie, un orgueil insupportable, un esprit faux et entêté de ses propres idées, qu'il préférait à la doctrine des anciens Pères. Après la mort de Sisinnius, en 428, Théodose le Jeune l'éleva sur le siége de Constantinople. Après avoir établi son crédit par des édits rigoureux qu'il obtint de l'empereur contre les ariens, il crut que le temps était venu de donner une nouvelle forme au christianisme. Un prêtre, nommé Anastase, prêcha par son ordre qu'on ne devait point appeler la sainte Vierge la *mère de Dieu;* et Nestorius monta bientôt en chaire pour soutenir cette doctrine. Il fallait, selon lui, reconnaître en Jésus-Christ deux personnes aussi bien que deux natures, le dieu et l'homme ; et dire que le Verbe ne s'est point uni hypostatiquement à la nature humaine : de façon qu'on ne devait pas appeler Marie *mère de Dieu*, mais *mère du Christ*. Cette erreur anéantissait le mystère de l'incarnation, qui consiste dans l'union des deux natures divine et humaine, en la personne du Verbe ; d'où résulte un Homme-Dieu, appelé Jésus-Christ, dont les mérites infinis ont racheté le genre humain. Comment après cela a-t-on pu prétendre qu'il ne s'agissait entre Nestorius et les catholiques que d'une affaire de mots, puisqu'il est évident qu'il s'agissait de la substance de la foi ? *Voy.* Eutychès, Arius. Les nouveautés de Nestorius excitèrent une indignation générale. Les prêtres attachés à la saine doctrine, entre autres saint Proclе et Eusèbe, depuis évêque de Dorylée, réclamèrent en faveur de la foi antique. Le peuple se souleva ; on s'adressa à saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, qui, ayant lu les Homélies de Nestorius, trouva que cet hérésiarque était coupable de toutes les erreurs dont on l'accusait. Il lui écrivit pour tâcher de le ramener à la vérité par les voies de la douceur ; mais le patriarche de Constantinople, qui n'aimait pas à être contredit, fut piqué de cette lettre, et il y répondit avec hauteur. Bientôt les deux patriarches informèrent toute l'Eglise de leurs contestations. Acace de Bérée et Jean d'Antioche approuvèrent la doctrine de saint Cyrille, et condamnèrent celle de Nestorius ; mais ils conseillèrent au premier d'user de quelque ménagement, et de combattre l'erreur par le zèle et la douceur réunis. Cette affaire ayant été portée à Rome, le pape Célestin convoqua un concile en 430. Après un mûr examen, tous les Pères s'écrièrent que Nestorius était hérésiarque, et on prononça contre lui une sentence d'excommunication et de déposition : on l'envoya à saint Cyrille, en le chargeant de la faire exécuter, si, dans l'espace de dix jours, à compter de celui de la signification, Nestorius ne rétractait publiquement ses erreurs. Le patriarche d'Alexandrie, chargé de dresser une formule de rétractation avec une profession de foi, éloignée de toute équivoque, assembla les évêques de sa dépendance, et ce fut au nom de ce concile d'Alexandrie que parut l'acte célèbre qui est connu sous le titre des *douze anathèmes;* cet acte renfermait douze propositions, qui étaient les douze chefs de l'hérésie nestorienne. Le concile d'Alexandrie, pour ne laisser aucun faux-fuyant, voulait que Nestorius les anathématisât chacune en particulier, s'il voulait être reconnu pour orthodoxe ; il refusa d'obéir. Son opiniâtreté donna lieu à la convocation du 3e concile général, dont l'ouverture se fit à Ephèse en 431. Saint Cyrille y présida au nom du pape Célestin. Nestorius refusa d'y comparaître, quoiqu'il fût dans la ville. Sa doctrine y fut condamnée, et, après trois citations juridiques, on prononça contre lui une sentence de déposition. Quelques jours après arriva à Ephèse Jean d'Antioche, avec 14 évêques d'Orient, et il prononça une sentence de déposition contre saint Cyrille ; mais il se rétracta ensuite. *Voy.* Jean d'Antioche. On réclama des deux côtés la protection de l'empereur, qui donna ordre d'arrêter saint Cyrille (*Voy.* son article) et Nestorius. L'arrivée des évêques Arcade et Projecte, et du prêtre Philippe, légats du pape saint Célestin, fit prendre aux affaires un tour plus équitable. Ils désapprouvèrent tout ce qui avait été fait contre saint Cyrille, et confirmèrent la condamnation de Nestorius. Théodose s'étant convaincu, dans une audience donnée à l'hérésiarque, que ce qu'il avait pris pour du zèle et pour de la fermeté n'é-

Digitized by Google

tait que l'effet d'une humeur violente et superbe, passa de l'estime et de l'amitié au mépris et à l'aversion. « Qu'on ne me parle « plus de Nestorius, disait-il; c'est assez « qu'il ait fait voir une fois ce qu'il est. » Cet hérésiarque devint odieux à toute la cour; son nom seul excitait l'indignation des courtisans, et l'on traitait de séditieux ceux qui osaient agir pour lui. Nestorius se retira dans le monastère où il avait été élevé. Du fond de cette retraite, il excita des factions et des cabales. L'empereur, informé de ses intrigues, le relégua, l'an 432, dans la Thébaïde, où il mourut dans l'opprobre et dans la misère. Sa fin ne fut pas celle de l'hérésie. Elle passa de l'empire romain en Perse où elle fit des progrès rapides; de là elle se répandit aux extrémités de l'Asie, et elle y est encore aujourd'hui professée par les Chaldéens ou nestoriens de Syrie. Nestorius avait composé des *Sermons* et d'autres ouvrages, dont il nous reste des fragments. (*Voyez* l'*Histoire du nestorianisme* par le jésuite Doucin, 1698, in-4°).

NETTER (Thomas), théologien de l'ordre des Carmes, plus connu sous le nom de *Thomas Waldensis* ou *de Walden*, village d'Angleterre dans la province d'Essex, où il prit naissance, fut employé par ses souverains dans plusieurs affaires importantes. Il parut avec éclat au concile de Pise, l'an 1409, député par Henri V, roi d'Angleterre, à celui de Constance l'an 1415, où il terrassa les hussites et les wicléfites. Il fut envoyé en qualité d'ambassadeur auprès de Wladislas, roi de Pologne; pendant cette ambassade, il convertit à la foi Vitoldus, duc de Lithuanie, qui ne s'était distingué jusqu'alors que par ses tyrannies; il étendit les mêmes soins sur toute la nation et avec un égal succès. Il fit donner à ce duc le titre de roi par le pape et par l'empereur : il érigea dans ces provinces plusieurs maisons de son ordre, pour que les religieux empêchassent par leurs sermons les progrès des hussites. Il vint ensuite en France, où il recueillit les derniers soupirs de Henri V, son souverain, qui mourut à Vincennes en 1422. Ce prince lui avait constamment témoigné beaucoup de confiance. Netter mourut le 3 novembre 1430, à Rouen, après avoir été élevé aux premières charges de son ordre. On a de lui un traité intitulé : *Doctrinale antiquitatum fidei Ecclesiæ catholicæ*, Venise, 1751, 3 vol. in-fol. Cette édition, qui est rare, est la plus estimée. Cet ouvrage lui mérita un bref particulier du pape Martin V; il y réfute avec beaucoup de force des hérésies de son siècle. Il est auteur d'autres ouvrages pleins d'érudition, que l'on conserve dans des bibliothèques d'Angleterre. Il y en a plusieurs dans la bibliothèque Bodléienne.

NEUBAUER (Ernest-Frédéric), théologien protestant, né à Magdebourg en 1705, fut professeur d'antiquités, de langues, puis de théologie à Giessen, où il mourut en 1748. On a de lui des *Dissertations académiques;* des *Explications* heureuses de divers textes de l'Écriture-sainte; des *Sermons;* des *Recueils* de petits traités des savants de Hesse; les *Vies* des professeurs en théologie de Giessen. L'érudition qui règne dans ses divers ouvrages lui a mérité un nom parmi les savants.

NEUBRIDGE. *Voy.* Litle.

NEUFVILLE (Roland de), né l'an 1530, abbé de Saint-Jacques de Montfort en 1551, évêque de Saint-Pol de Léon en 1562, souscrivit en cette dernière qualité au concile tenu à Angers en 1583, et au serment prescrit par l'édit de 1588 pour la pacification des troubles. Il n'en poursuivit pas moins les doctrines des réformés avec une activité telle qu'à sa mort il n'en restait pas un dans son diocèse, bien qu'ils fussent nombreux dans les autres parties de la province. Neufville mourut à Rennes le 5 février 1613. On conserve parmi les manuscrits de la bibliothèque de Lyon un Missel ayant appartenu à ce prélat, et qui est intitulé : *Missale Ecclesiæ gallicæ*, grand in-fol. de 360 pages. En tête de ce précieux manuscrit on voit le prélat à genoux devant saint Paul Aurélien, fondateur de son église, et ses armes sont dans les vignettes de la miniature.

NEUMANN (Gaspard), théologien allemand, mourut en 1715, à Breslaw, où il était né en 1648. Il y était pasteur, et inspecteur des églises et des écoles. On a de lui : une grammaire hébraïque, sous le nom de *Clavis domus Heber; De punctis Hebræorum litterariis; De dispensatione circa legem naturæ; Epistola de scientia litterarum hieroglyphicarum; Biga difficultatum physico-sacrarum; Genesis linguæ sanctæ.* Il y a des choses hasardées dans cet ouvrage. Neumann était un homme d'une imagination vive, mais bizarre. Il écrivait mieux en allemand qu'en latin.

NEUMANN (Jean-Georges), né en 1661, fut professeur de poésie et de théologie, et bibliothécaire de l'université de Wittenberg, où il mourut en 1709. On a de lui des *Dissertations* sur des matières de controverse et de théologie. Elles sont la plupart prolixes, et ne peuvent intéresser que ceux de la communion de l'auteur.

NEUMAYER (François), né à Munich en 1697, entra chez les jésuites en 1712. Après avoir enseigné les belles-lettres et la théologie, et travaillé avec de grands succès au salut des âmes, en dirigeant la congrégation latine de Notre-Dame à Munich, il devint prédicateur de la cathédrale d'Augsbourg, fonction dont il s'acquitta pendant dix ans, avec une réputation extraordinaire, s'attachant surtout à réfuter les erreurs du temps et écrivant à la fois sur toutes sortes d'objets qui intéressaient la religion, avec une force et une éloquence de raison qui entraînait même ses adversaires. Ses ouvrages, écrits tantôt en allemand, tantôt en latin, ont été répandus dans toute l'Allemagne; les derniers l'ont été dans toute l'Europe catholique. On distingue parmi ceux-ci : *Gratia vocationis sacerdotis; Theatrum asceticum; Theatrum politicum; Correctio fraterna, Exterminium acediæ; Remedium melancholiæ; Virtutes theologicæ.* Le plus considéra-

Digitized by Google

ble de ses ouvrages écrits en allemand est intitulé : *Sermons de controverse*, 3 vol. in-4°; ils sont d'une solidité qui les a mis à l'abri de toute attaque. Il mourut à Augsbourg le 1er mai 1765, et eut pour successeur dans la chaire d'Augsbourg le P. Aloysius Merz.

NEUSER (Adam), théologien calviniste du XVIe siècle, né dans la Souabe de parents luthériens, était pasteur de l'église de Saint-Pierre de Heidelberg dans le Palatinat, lorsque de concert avec Jean Sylvanus, pasteur de Ladenbourg, George Blandrata médecin du vaïvode de Transylvanie, et quelques autres, il tenta d'introduire le socinianisme dans ce pays. Ils voulurent s'assurer de la protection du sultan Sélim pour le cas où ils échoueraient; mais ils furent trahis par l'ambassadeur du vaïvode de Transylvanie, qu'ils avaient pris pour intermédiaire, et leurs lettres furent remises à l'électeur Palatin, qui fit arrêter Sylvanus et Neuser. Le premier fut décapité en 1572. Neuser parvint à s'évader, et il se réfugia à Constantinople, où il prit le turban. Il y mourut des suites de ses débauches, le 12 oct. 1576. La Biblioth. des anti-trinitaires, qui le nomme *Neusner*, cite de lui : *Scopus septimi capitis ad Romanos*, Ingolstadt, 1583, in-8°. Sa *Lettre* à Selim se trouve dans le Recueil de Mieg : *Monumenta pietatis et litteraturæ*, Francfort, 1702, in-4°, 1re part., p. 318.

NEUVILLE (Anne-Joseph-Claude Frey de), jésuite, né en 1693, à Coutances, d'une famille noble établie en Bretagne, fit retentir les chaires de la cour et de la capitale de sa voix éloquente, pendant plus de trente années : il commença seulement à prêcher en 1736. Après la destruction de sa société en France, il se retira à Saint-Germain-en-Laye, où il eut la permission de demeurer, quoiqu'il n'eût pas rempli la condition que le parlement de Paris exigeait des jésuites qui voulaient rester dans son ressort, c'est-à-dire l'abjuration de leur institut. La supériorité de ses talents, embellis par de grandes vertus, lui avait mérité à la cour d'illustres protecteurs, qui obtinrent de Louis XV qu'il pût vivre tranquillement dans la solitude qu'il s'était choisie. Il est mort à Saint-Germain-en-Laye en 1774, atterré du coup dont Clément XIV avait frappé la société l'année précédente. On jugera aisément de l'impression que cet événement fit sur lui, par la lettre qu'il écrivit à un de ses anciens confrères, en date du 3 septembre 1773 : « Permettez, disait-il, que sur cette tragique « révolution, qui fera l'étonnement de la « postérité, je vous parle en père et en ami. « Pas un mot, un air, un ton de plainte et « de murmure. Respect incapable de se démentir à l'égard du siége apostolique et du « pontife qui l'occupe; soumission parfaite « aux volontés rigoureuses, mais toujours « adorables de la Providence, et à l'autorité « qu'elle emploie à l'exécution de ses des- « seins, dont il ne nous convient point de « sonder les profondeurs. N'épanchons nos « regrets, nos gémissements, nos larmes, « que devant le Seigneur et dans son sanc- « tuaire; que notre juste douleur ne s'ex- « prime devant les hommes que par un « silence de paix, de modestie, d'obéissance; « n'oublions ni les instructions ni les exem- « ples de piété dont nous sommes redeva- « bles à la société; montrons par notre con- « duite qu'elle était digne d'une autre desti- « née; que les discours et les procédés des « enfants fassent l'apologie de la mère : cette « manière de la justifier sera la plus élo- « quente, la plus persuasive; elle est la seule « convenable, la seule permise et légitime. « Nous avons désiré de servir la religion par « notre zèle et par nos talents; tâchons de « la servir par notre chute même et par nos « malheurs. Vous ne doutez point, mon cher « frère, de la situation pénible de mon esprit « et de mon cœur au spectacle de la destruc- « tion humiliante de la société à laquelle je « dois tout, vertus, talents, réputation. Je « puis dire qu'à chaque instant je bois le « calice d'amertume et d'opprobre, que je « l'épuise jusqu'à la lie; mais en jetant un « coup d'œil sur Jésus-Christ crucifié, ose- « rait-on se plaindre? » Ses *Sermons* ont été publiés en 8 vol. in-12, Paris, 1776. On les distinguera de la foule des écrits de ce genre, par la beauté des plans, la vivacité des idées, la singulière abondance d'un style pittoresque et original, la chaleur du sentiment. Dans Bourdaloue on a admiré la force et la majesté de la raison; dans Massillon, l'élégance et le sentiment; dans le P. Neuville, les richesses et les ornements de l'esprit. Croirait-on qu'un habile et judicieux littérateur (l'abbé Trublet) a cru pouvoir comparer cet orateur à Voltaire ? « J'ai trou- « vé, dit-il, des rapports entre M. Bossuet « et Corneille, j'en trouve aussi entre le P. « Neuville et Voltaire; et le premier me pa « rait, à plusieurs égards, dans l'éloquence, « ce que le second est dans la poésie. J'es- « père qu'on ne désapprouvera pas des com- « paraisons où j'ai considéré les talents en « eux-mêmes, et indépendamment de l'u- « sage qu'on en fait, usage d'autant plus blâ- « mable, lorsqu'il est mauvais, que les ta- « lents sont plus grands. » Sans prétendre justifier dans toute son étendue ce parallèle singulier, il nous semble que la différence même que M. Trublet met entre ces deux hommes est un trait de ressemblance de plus par l'égalité d'ardeur et de constance avec laquelle ils ont combattu, l'un pour, l'autre contre la religion de Jésus-Christ. Si l'acharnement de Voltaire contre le christianisme lui a fait saisir toutes les occasions de le calomnier et de le rendre odieux; si à tout propos et même contre tout propos il a donné l'essor à sa haine implacable contre tout ce qui tient à la sainteté et à la divinité de notre foi, le P. de Neuville, par un esprit contradictoire à celui de ce philosophe, a dirigé tous les ressorts de son esprit, toute l'impulsion de son éloquence vers la défense et l'honneur de la religion. Quel que fût le sujet de son discours, fût-ce la moralité la plus simple et la plus connue, fût-ce un panégyrique ou une oraison funèbre, son zèle

Digitized by Google

y trouvait des digressions faciles et naturelles sur l'excellence, l'utilité et la vérité du christianisme; jamais il ne perdait de vue ce grand objet, jamais les couleurs ne lui ont manqué pour en tracer des tableaux brillants et magnifiques. Partout on voit dans la religion une terre fertile en fruits précieux et salutaires : la vraie gloire, l'honneur, la décence, suivant l'expression du Sage, les charmes d'un amour tendre et permanent, les douceurs de l'espérance la plus solide et la plus sûre, sont le prix de l'attachement qu'on lui voue. *Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris, et fores mei fructus honoris et honestatis. Ego mater pulchræ dilectionis et sanctæ spei* (Eccli. XXIV). C'est sous ce point de vue que le P. de Neuville faisait envisager la doctrine de l'Evangile, dont il relevait encore l'éclat par un contraste frappant avec les dogmes absurdes, avilissants et désolants de l'incrédulité : et cela toujours avec une force, une opulence d'idées et d'expressions qui enlevaient l'admiration et la conviction, et qui opéraient dans l'âme des chrétiens éclairés et persuadés le sentiment le plus doux. Si quelquefois l'enthousiasme de son éloquence lui a fait négliger l'exactitude du langage et les lois sévères de l'élocution française; si l'ardeur de sa marche a paru déranger quelquefois l'économie du discours et la régularité de la distribution, ce sont des défauts de grands maîtres, que l'homme de goût préférera sans hésiter à la froide exactitude des génies subalternes. On a publié, en 1783, sa *Morale du Nouveau Testament* ou *Réflexions chrétiennes*, etc., Paris, 3 vol. in-12 : ouvrage écrit avec autant de netteté que de solidité. — Quelque long que soit cet article, nous croyons devoir le terminer par la prédiction bien précise de la révolution de France et de ses effets très-détaillés : elle ne peut que paraître infiniment remarquable. C'est dans le panégyrique de saint Augustin, qu'après avoir exposé avec autant de force que de vérité les erreurs de la prétendue philosophie, il finit de la sorte : « O religion « sainte ! ô trône de nos rois ! ô France ! ô « patrie ! ô pudeur ! ô bienséance ! Ne fût-ce « pas comme chrétien, je gémirais comme « citoyen ; je ne cesserais pas de pleurer les « outrages par lesquels on ose vous insulter, et la triste destinée qu'on vous prépare. Qu'ils continuent de s'étendre, de « s'affermir, ces affreux systèmes; leur poison dévorant ne tardera pas à consumer les « principes, l'appui, le soutien nécessaire et « essentiel de l'État. Amour du prince et de « la patrie, lien de famille et de société, désir de l'estime et de la réputation publique, soldats intrépides, magistrats désintéressés, amis généreux, épouses fidèles, enfants respectueux, riches bienfaisants, ne « les espérez point d'un peuple dont le plaisir et l'intérêt seront l'unique dieu, l'unique loi, l'unique vertu, l'unique honneur. Dès lors, dans le plus florissant empire, il faudra que tout croule, que tout « s'affaisse, que tout s'anéantisse; pour le « détruire, il ne sera pas besoin que Dieu « déploie sa foudre et son tonnerre : le ciel « pourra se reposer sur la terre du soin de « le venger et de la punir. Entraîné par le « vertige et le délire de la nation, l'Etat tombera, se précipitera dans un abîme d'anarchie, de confusion, de sommeil, d'inaction, de décadence et de dépérissement. »

NEUVILLE (PIERRE-CLAUDE FREY DE), frère aîné du précédent, également jésuite, né à Grandville, en 1692 (à Vitré, suivant la *Biographie universelle* de Michaud, qui lui donne les prénoms de Pierre-Charles), deux fois provincial et deux fois supérieur de la maison professe de Paris; il mourut à Rennes en 1773. Il s'est aussi distingué dans la carrière de la prédication. Ses *Sermons*, au nombre de 16, ont été imprimés à Rouen, en 1778, 2 vol. in-12. Si l'on en excepte quelques-uns, plus travaillés et mis au net par lui-même, la plupart ne sont qu'une légère ébauche, telle que la jetait à la hâte un esprit facile et constamment nourri par les réflexions les plus solides sur la religion et les mœurs.

NEUVILLE (JEAN-BAPTISTE PONCY DE). *Voy.* PONCY.

NEVERS (l'abbé PHILIPPE-JULIEN MAZARIN-MANCINI, duc DE), chevalier des ordres du roi, était neveu du cardinal Mazarin. Il naquit en 1641, à Rome, et reçut de la nature beaucoup de goût et de talent pour les belles-lettres. Il mourut à Paris en 1707, après avoir publié plusieurs pièces de poésie d'un goût singulier, et qui ne manquent ni d'esprit ni d'imagination. On connaît ses vers contre Rancé, le réformateur de la Trappe, qui avait écrit contre l'archevêque Fénelon :

Cet abbé qu'on croyait pétri de sainteté, etc.

NEVEU (FRANÇOIS-XAVIER), dernier prince-évêque de Bâle, né le 26 février 1749, à Arlesheim en Alsace, fut institué évêque de Bâle le 12 septembre 1794. Depuis la réforme de Luther, comme la ville de Bâle avait adopté les doctrines de l'hérésiarque, les évêques s'étaient fixés à Porrentruy. Ils avaient conservé au midi de l'Alsace une petite principauté dont ils ont été dépouillés par la révolution française. En 1798, l'évêque de Bâle se retira dans la partie de son diocèse située sur la rive droite du Rhin. Trois cents paroisses, qu'il possédait en Alsace, lui furent ôtées par le concordat de 1801; le siége épiscopal de Bâle fut supprimé, et un autre fut institué à Soleure. Neveu mourut à Offenbourg, dans le grand duché de Bade, le 24 août 1828. Il avait légué au nouvel évêché, par son testament, une somme de trente mille francs, son argenterie, son linge et sa chapelle.

NEWCOME (WILLIAM), archevêque anglican d'Armagh en Irlande, né en 1729, mort le 11 janvier 1800, fit ses études à l'université d'Oxford. Admis dans la maison du comte d'Héréford, lord lieutenant d'Irlande, en qualité de chapelain, il fut promu, en 1766, à l'évêché de Dromore, d'où il fut transféré successivement à Ossori, à Water

Digitized by Google

ford, enfin, en 1795, à l'archevêché d'Armagh. On a de ce prélat érudit : une *Harmonie des Evangiles*, 1778. Il y fait grand usage de l'édition du Testament grec de Wetstein, et y soutient l'opinion commune que le ministère du Sauveur a duré au moins trois ans. *Voyez* WETSTEIN (Jean-Jacques). En 1780, il traita *ex professo* ce point de critique contre Priestley, qui, dans son *Harmonie grecque*, réduisait à un an le temps de la prédication de Jésus-Christ. Priestley répondit. Il y eut des écrits de part et d'autre ; et, comme cela arrive presque toujours, aucun des contendants ne changea d'opinion. *Observations sur la conduite de Notre-Seigneur, comme instituteur divin, et sur l'excellence de son caractère moral*, 1782, in-4° ; *Essai sur une version perfectionnée, sur un arrangement métrique, et sur une explication des douze petits prophètes*, 1785 ; *Essai* du même genre *sur Ezéchiel*, 1788 ; *Examen des principales difficultés de l'histoire de l'Evangile, relativement à la résurrection*, 1792 ; *Examen historique des traductions de la Bible en anglais, l'utilité de revoir ces traductions, et les moyens d'opérer cette révision*, 1792 ; *Essai sur une revue des traductions anglaises de l'Ecriture grecque*, avec des notes. Quoique l'auteur eût fait imprimer l'ouvrage de son vivant, il ne le publia point, et il ne parut qu'après sa mort. L'*Essai sur une revue* avait donné lieu à tant de critiques, excité tant de controverses, qu'il voulut sans doute s'épargner celles que lui attirerait l'ouvrage même. Il avait fait un pareil travail sur les Ecritures hébraïques. Il s'était, au reste, formé sur l'interprétation de l'Ecriture sainte un système qui laissait aux auteurs des versions beaucoup de latitude. Il ne croyait pas qu'on dût avoir égard aux opinions des différentes communions, mais seulement au sens critique ; il fut combattu par Horsley.

NEWTON (ISAAC), créateur de la philosophie naturelle, né le 25 décembre 1642, la même année où mourut Galilée, à Woolstrop dans la province de Lincoln, appartenait à une famille noble : il s'adonna de bonne heure à la géométrie et aux mathématiques. Descartes et Keppler furent les auteurs où il en puisa la première connaissance. Dès sa plus tendre enfance il s'était fait remarquer par son goût pour les inventions physiques et mécaniques. S'étant muni d'ustensiles d'une dimension proportionnée à son âge, il fabriqua de petites machines de diverses espèces, et même des horloges qui marchaient par l'écoulement de l'eau, et un moulin à vent d'une invention toute nouvelle. Il apprit le dessin de lui-même. On montre encore aujourd'hui à Woolstrop un petit cadran solaire, qu'il construisit sur la muraille de la maison qu'il habitait. Les premiers ouvrages qu'il parcourut, dans sa première jeunesse, furent Euclide, la *Logique* de Saunderson et l'*Optique* de Keppler. On raconte qu'étudiant un jour, assis sous un pommier, une pomme tomba devant lui ; la chute de ce fruit le porta à réfléchir sur la nature du pouvoir qui *porte et précipite les corps vers le centre de la terre avec une force continuellement accélérée*, et il établit son système de l'attraction. Il crut qu'il fallait bannir de la physique les conjectures et les hypothèses, et soumettre cette science aux expériences et à la géométrie. Projet excellent, s'il avait pu l'exécuter sans mêler à sa théorie beaucoup de choses hypothétiques. Diverses expériences de Keppler sur la pesanteur, peut-être aussi l'idée de l'attraction générale, établie dans le *Mundus Magnes* du P. Kircher, fournirent au philosophe anglais des conjectures sur la force qui retient les planètes dans leurs orbites. Ce fut en 1687 qu'il publia ce qu'il pensait sur cet objet. Ses *Principia mathematica philosophiæ naturalis*, traduits en français par madame du Châtelet, ouvrage où la géométrie sert de base à la physique, parurent cette année en latin, in-4°, et ont été réimprimés en 1726. Il y avance cette assertion, qu'il n'y a peut-être pas un pouce de matière dans tout l'univers. En même temps qu'il travaillait à ce livre, il en avait un autre entre les mains, son *Optique*, ou *Traité de la lumière et des couleurs* : celui-ci vit le jour pour la première fois en 1704 ; il a été traduit en latin par Clarke, Londres, 1719, in-4° ; en français par Coste, Paris, 1722, in-4°, et par Marat d'odieuse mémoire, revu par N. Beauzée, Paris, 1787, 2 vol. in-8°. Cette dernière traduction est peu fidèle ; mais elle répare les défauts de l'original, où les pensées sont quelquefois rendues en termes obscurs, souvent noyées dans des périphrases, et ressassées par de vaines redites. Partant de la découverte du P. de Chales, et adoptant quelques idées du P. Grimaldi (1), Newton crut pouvoir faire connaître parfaitement la nature de la lumière, en la décomposant, et en anatomisant ses rayons ; plusieurs de ses expériences sont vraiment curieuses et dignes de l'attention des physiciens. Sa théorie a paru à bien des personnes une espèce de démonstration ; mais dans ces dernières années elle a perdu beaucoup du crédit dont elle avait joui. On a vu Marat (*Découvertes sur la lumière*, etc., Paris, 1782 et 1788) réduire les sept couleurs primitives à trois, nier la différente réfrangibilité des rayons, avancer que le noir n'est pas une simple privation de la lumière, etc ; Palmet (*Théorie des couleurs et de la vision*, traduite de l'anglais, Paris, 1777) assurer que chaque rayon est composé de trois autres, que la lumière ne comporte aucune couleur, etc. ; le célèbre Euler (*Lettres à une princesse d'Allemagne*, Berne, 1775) faire consister les couleurs, comme les sons, dans des vibrations plus ou moins vives, plus ou moins multipliées, etc. Cette diversité d'opinions sur la nature de la lumière et des couleurs

(1) Le P. de Chales, jésuite, est le premier qui a reconnu que la réfraction de la lumière était une condition essentielle à la production des couleurs dans l'arc-en-ciel, dans les verres, etc. ; et l'on doit au jésuite Grimaldi la découverte de l'inflexion des rayons solaires dans le voisinage de certains corps, et de leur dilatation causée par le prisme.

Digitized by Google

n'empêche pas que Newton n'ait rendu à l'optique des services précieux. Il a perfectionné les télescopes, et a inventé, si l'on s'en tient à l'opinion commune, celui qui montre les objets par réflexion ; mais Nollet attribue l'invention de ce télescope à Jacques Grégory, dont l'*Optica promota* parut lorsque Newton avait à peine 20 ans. Peut-être l'un ou l'autre, ou tous les deux, ont-ils pris l'idée de ce télescope dans la *Catoptrique* du P. de Chales, liv. III, prop. 54, où il paraît clairement énoncé. Quoi qu'il en soit, il est certain que Newton profita beaucoup de l'*Optica* de Grégory, comme il a tiré pour sa géométrie de grandes lumières de Grégoire de Saint-Vincent. (*Voy.* ce nom.) Un des principaux titres de sa gloire était le *Calcul différentiel*. Leibnitz lui en contesta la découverte ; le philosophe allemand fut condamné par les commissaires de la société royale de Londres, qui jugèrent en faveur de leur concitoyen. *Voy.* LEIBNITZ. En 1696, le roi Guillaume créa Newton garde des monnaies. Le philosophe rendit des services importants dans cette charge à l'occasion de la grande refonte qui se fit alors. Trois ans après, il fut maître de la monnaie, emploi d'un revenu très-considérable. On lui donna, en 1703, la place de président de la société royale, qu'il conserva jusqu'à sa mort pendant 13 ans. La reine Anne le fit chevalier en 1705. Il fut plus connu que jamais à la cour sous le roi Georges. La princesse de Galles, depuis reine d'Angleterre, disait souvent qu'*elle se tenait heureuse de vivre de son temps*. Dès que l'académie des sciences de Paris put choisir des associés étrangers, elle ne manqua pas d'orner sa liste du nom de Newton. Du moment qu'il fut employé à la monnaie, il ne s'engagea plus dans aucune entreprise considérable de mathématiques, ni de physique. Il posséda, jusqu'à l'âge de 80 ans, une santé égale; alors il commença d'être incommodé de la pierre, et le mal devenu incurable l'enleva en 1727, à 85 ans. Dès que la cour de Londres eut appris sa mort, elle ordonna que son corps, après avoir été exposé sur un lit de parade, comme les personnes du plus haut rang, fût transporté dans l'abbaye de Westminster. Le poêle du cercueil fut soutenu par le grand chancelier et par trois pairs d'Angleterre. On lui éleva un tombeau magnifique, sur lequel est gravée une épitaphe dans le goût oriental, où l'on félicite le genre humain d'être frère utérin de ce grand calculateur :

Sibi gratulentur mortales
Tale tantumque extitisse
Humani generis decus.

Newton ne se maria point. Son caractère tranquille, simple, affable, ne se démentit point pendant le cours de sa longue carrière. La vanité le troublait quelquefois ; mais la réflexion lui faisait combattre cette ennemie du repos, qu'il appelait avec raison une chose très-substantielle : *Sero demum animadverti quod vanam gloriolam captans, perdidi quietem meam, rem prorsus substantialem.* Il avait un grand respect pour la Divinité ; les seules causes finales lui paraissaient un argument suffisant pour anéantir l'athéisme. Il était loin de croire que son attraction et ses calculs pussent expliquer l'état du ciel sans recourir en dernier lieu à la volonté directe et à l'action immédiate de Dieu. « Les dix planètes principalement, dit-il, décrivent autour du soleil des cercles, dont il est le centre, et sur un plan à peu près semblable. Tous ces mouvements réguliers ne viennent d'aucune cause mécanique, puisque les comètes suivent un plan différent. Ce système magnifique du soleil, des planètes et des comètes n'a pu être enfanté que par la volonté et le pouvoir d'une intelligence toute-puissante. » *Phil. nat. princ. math.*, p. 482, Cambridge, 1713. Il était en cela parfaitement d'accord avec Leibnitz, qui dit dans sa *Théodicée*, n° 345 : « Les physiciens ont beau expliquer, et les géomètres faire des calculs, il faut reconnaître quantité de choses qui ne sont rien moins qu'un résultat de physique ou de géométrie. » Quoique Newton parût attaché à l'église anglicane, il avait embrassé la doctrine de Socin. On croit que l'habitude de calculer l'avait entraîné dans cette erreur plus que tout autre motif : trois qui n'en font qu'un lui paraissait un argument arithmétique parfaitement insoluble. Cependant, par une inconséquence moins conciliable avec la logique qu'avec l'algèbre, il était fermement persuadé de la révélation. Une preuve de cette persuasion, c'est qu'il a commenté l'*Apocalypse*. Il y trouve clairement que le pape est l'antechrist, et les autres chimères que les protestants y ont découvertes contre l'Eglise romaine. Apparemment il a voulu par ses rêveries, dit un homme d'esprit, *consoler la race humaine de la supériorité qu'il avait sur elle*, ou prouver qu'il ne l'avait pas au point que l'on croyait. On a de lui, outre ses *Principes* et son *Optique* : un *Abrégé de chronologie*, traduit en français par Granet, 1728, in-4°, où il y a des sentiments et un système très-différent des autres chronologistes. Fréret attaqua ce système, et Newton lui répondit avec vivacité, en 1726. Le P. Souciet, jésuite, s'éleva aussi contre la *Chronologie* de Newton dans plusieurs *Dissertations*. On a reproché en Angleterre aux deux savants français de n'avoir pas trop bien entendu la partie astronomique de ce système ; mais on convient aujourd'hui que leurs critiques sont justes : l'enthousiasme national, qui se communiqua, même aux savants étrangers, ne permit point alors d'apprécier les choses avec justesse. Une *Arithmétique universelle*, en latin, Amsterdam, 1761, 2 vol. in-4°, avec des *Commentaires* de Castillon ; *Analysis per quantitatum series, fluxiones et differentias*, 1716. in-4°, traduite en français par M. de Buffon, Paris, 1740, in-4° ; plusieurs *Lettres* dans le *Commercium epistolicum*. Newton a certainement rendu de grands services à la physique en l'unissant à la géométrie ; mais il faut convenir qu'il a poussé

Digitized by Google

cette alliance si loin, qu'elle a paru dégénérer en abus, et que la science de la nature n'est presque devenue qu'une combinaison aride de mesures et de nombres. Dans cet état décharné et squeletteux, la physique n'a présenté à la jeunesse qu'un aspect rebutant. L'influence d'une étude purement algébrique sur les belles-lettres n'a point été favorable à leur progrès; en réprimant l'essor de l'imagination, elle a diminué les ressources du génie; des efforts pénibles et calculés ont remplacé cet enthousiasme qui produit les beautés naturelles et touchantes. Quant au fond même des systèmes auxquels le philosophe anglais a fait servir une si profonde géométrie, il y a eu un temps où il n'était pas permis de les révoquer en doute. Les académies et les colléges en avaient fait une espèce de dogme, qu'on ne pouvait contredire sans note d'hérésie. Le temps a apporté quelque adoucissement à cette rigueur. En 1772, on vit paraître des *Observations* (réimprimées à Paris en 1778, et à Liége en 1788), où l'on osait examiner les titres du règne exclusif qu'exerçait la nouvelle physique; on y démontrait que le faux pouvait être calculé comme le vrai; et dès lors la grande base de l'édifice newtonien se trouva ébranlée. On réfléchit surtout sur l'inconséquence que présente la théorie de l'ellipse, suivant laquelle les planètes s'éloignent de rechef du soleil, au moment même que l'attraction les a réduites au point de devoir s'engloutir dans cet astre. Le chevalier de Fonbin (*Eléments des forces centrales*) a fait depuis sur cet article des observations victorieuses, auxquels l'académie des sciences n'a trouvé à opposer rien de raisonnable, puisqu'elle a cru ne pouvoir y répondre que par voie d'autorité, par une espèce d'*autos epha*, ce grand argument des péripatéticiens, que le philosophe anglais à eu pendant quelque temps la gloire de voir ressusciter en sa faveur. Les disciples de Newton ont changé, modifié, expliqué ses systèmes de cent façons diverses. Selon qu'ils ont cru apercevoir plus de facilité à satisfaire aux difficultés, ils ont abandonné plusieurs de ses assertions, pour mieux défendre les autres; de manière que le maître aurait aujourd'hui bien de la peine à reconnaître son ouvrage. Cependant, si nous en croyons un savant moderne, qui a imaginé lui-même des systèmes brillants et spécieux (le baron de Marivetz), toutes ces précautions n'empêcheront pas que la théorie de l'attraction ne soit un jour et peut-être bientôt reléguée avec celle des antipéristases et autres qualités occultes: toute l'autorité des savants qui la défendent encore, et qui s'efforcent de la maintenir dans la prérogative d'une vérité reconnue et démontrée, ne la sauvera pas du danger qui la menace. « Nous n'écrirons point ici, dit-il « dans sa Lettre à M. Bailly, la liste très-« nombreuse de savants qui n'ont pas plié « le genou devant l'idole appelée *attraction*, « qui n'ont pas reposé leurs pensées sur ce « nuage léger. Les autorités doivent céder à « la raison. Cela est fâcheux, peut-être, pour « ceux qui se sont emparés de l'autorité: « pour se consoler, Monsieur, qu'ils regar-« dent derrière eux, qu'ils considèrent le « sort de leurs prédécesseurs; ils subissent « la loi générale et invariable. Dans l'empire « des sciences, le sceptre du despotisme, « toujours usurpé, a toujours passé de main « en main à titre également illégitime. Ce « sort est réservé aux ligues usurpatrices, « comme aux particuliers usurpateurs. C'est « sur des exemples si multipliés que s'éta-« blit l'espérance de ceux qui entrent dans « la carrière avec de nouvelles idées. Telle « est la source des consolations qui soutien-« nent leur courage au milieu des contra-« riétés qui les attendent. L'empire des « idées dominantes dans un temps se dé-« truit, d'autres s'en forment un nouveau, « péniblement, lentement à la vérité. L'opi-« nion reçue combat longtemps; mais on « voit ses efforts s'affaiblir progressivement: « on présage, on calcule l'époque de sa dé-« faite, on prévoit l'instant où sa puissance « s'évanouira. Sa chute, amenée par les dé-« veloppements successifs de l'intelligence « est souvent bien moins l'effet d'une impul-« sion puissante que celui d'une lente dé-« gradation. A défaut de la foudre du génie, « qui pouvait la terrasser en un instant, la « lime sourde des méditations, les secous-« ses réitérées que lui donnent des obser-« vations suivies et multipliées, l'ébranlent: « elle tombe enfin, sans que personne puisse « s'honorer de sa chute. Alors ce vaste édi-« fice couvre de ses débris le terrain qu'il « avait comprimé. Ceux dont ce terrain de-« vient le domaine sont occupés longtemps « encore du soin d'enlever ces décombres, « qui retardent la construction d'un nouvel « édifice, tandis que d'autres architectes « méditent déjà d'en établir un nouveau sur « ses ruines. » Il n'y a point d'édition réellement complète des *OEuvres de Newton*, bien que Horsley ait prétendu en donner une en 5 vol. in-4°, Londres, 1779-85. Pour la rendre complète, il faudrait y joindre les 4 volumes d'*Opuscules*, publiés par Castillon, Berlin, 1774, ainsi que les *Lettres scientifiques* de Newton, rapportées dans la *Biographia britannica* et dans le *Commercium epistolicum*. On peut consulter sur Newton l'ouvrage fort rare, intitulé: *Collection for the history of the town and soke Grantham, containing authentic memoirs of sir Isaac Newton, now first published from the original Mss. in the possession of the earl of Portsmouth*, Londres, 1806. On a imprimé à Glascow, en 1822, 4 vol. in-8°: *Les principes mathématiques de la philosophie naturelle de Newton*, avec les commentaires des RR. PP. Leseur et François Jacquier, religieux minimes, professeurs de mathématiques.

NEWTON (Thomas), évêque anglican, né l'an 1704, à Lichtfield, dans le comté de Stafford, fit ses premières études dans sa ville natale et à l'école de Westminster, puis alla à Cambridge au collége de la Trinité, où il fut reçu agrégé. Il exerça le ministère dans différentes églises de Londres jusqu'en 1745,

Digitized by Google

époque où il prit le degré de docteur, et épousa, en 1747, la fille du docteur Trebeck. Devenu chapelain du roi Georges II en 1756, il fut bientôt après pourvu d'une prébende à Westminster, et de la sous-chanterie d'York. Nommé, en 1761, à l'évêché de Bristol, auquel il réunit, deux ans après, le doyenné de Saint-Paul, il mourut à l'âge de 79 ans, dans son doyenné, le 14 février 1782. On a de ce prélat : une *édition* du *Paradis perdu*, de Milton, avec des notes *variorum*, dont quelques-unes sont de lui, 1749; *Dissertations sur les prophéties*, 2 vol. in-12. Il y renouvelle les diatribes de quelques protestants contre l'Eglise romaine; *Mémoires* écrits par lui-même; *OEuvres mêlées*. La primatie d'Irlande lui avait été offerte, mais il la refusa. C'était un prélat exact et charitable. Quant à sa théologie, elle n'est orthodoxe ni suivant la foi catholique, ni suivant la réformation anglicane. Il combat l'éternité des peines, et croit au rétablissement final de l'harmonie et du bonheur général. Ses *OEuvres complètes* ont été imprimées en trois volumes avec sa *Vie* écrite par lui-même.— NEWTON (Richard), ecclésiastique anglican, docteur de l'université d'Oxford, né vers 1676, fut nommé, en 1752, chanoine de l'église de Christ et principal du collége de Hertford, auquel il consacra tous ses soins et une partie de ses revenus. Il mourut le 21 avril 1753, à Lavendon-Grange dans le comté de Buckingham. On a de lui un volume de *Sermons*, publié en 1784; *La pluralité des bénéfices illégitimes*, 1744, en anglais, où il réfute un écrit de Henri Wharton pour la défense de la pluralité des bénéfices; *Les caractères de Théophraste*, traduit en anglais avec des notes. Cette traduction fut imprimée peu de temps après la mort de Richard Newton : conformément à ses intentions, le produit de la vente en fut affecté aux travaux du collége de Hertford.

NEYRAC, évêque de Tarbes. *Voy.* NEIRAC.

NICAISE (saint), en latin *Nicasius*, évêque de Reims au ve siècle, martyrisé par les Vandales. — Il ne faut pas le confondre avec saint Nicaise, martyr du Vexin, que l'on compte pour le premier archevêque de Rouen, au milieu du IIIe siècle.

NICANOR, général des armées du roi de Syrie, et grand ennemi des Juifs, vint d'abord en Judée par ordre de Lysias, régent du royaume pendant l'absence d'Antiochus, pour combattre les Juifs. Il invita, avant le combat, les marchands à venir acheter les esclaves qu'il allait faire; mais Judas Machabée l'ayant vaincu dans un premier combat, quoiqu'il n'eût que 7000 hommes, Nicanor s'enfuit déguisé, et se retira à Babylone, fit rapport à Antiochus de sa défaite et confessa la puissance du Dieu que les Juifs adoraient. A l'imitation de tous les dévastateurs sacriléges, qui adorent la main de Dieu au moment qu'elle les frappe, et ne changent rien pour cela dans la disposition de leurs cœurs, Nicanor recommença la guerre, et fut encore défait. Ce fut alors que, plein d'admiration et de respect pour Judas Machabée, il demanda une entrevue, et fit une trêve avec lui. Alcime, juif apostat, l'accusa faussement auprès du roi de s'entendre avec Judas Machabée pour le trahir. Le roi, ajoutant foi à ce rapport, écrivit à Nicanor, qu'il trouvait fort mauvais qu'il eût fait une trêve avec Machabée, et lui ordonna de le faire prendre vif, et de l'envoyer pieds et mains liés à Antioche. Nicanor fut surpris et affligé de cet ordre; mais il n'employa pas moins l'artifice et la perfidie pour l'exécuter. Profitant de la sécurité que la trêve inspirait au général des Juifs, il chercha l'occasion de se saisir de lui. Mais celui-ci se défiant de ses mauvais desseins, se retira avec quelques troupes, avec lesquelles il battit Nicanor, qui l'avait poursuivi. Ce général, désespéré de voir échapper sa proie, vint au temple, et, levant la main contre le saint lieu, il jura avec serment qu'il détruirait le temple jusqu'aux fondements, et qu'il en élèverait un en l'honneur de Bacchus, si on ne lui remettait Judas entre les mains. Ayant ensuite appris qu'il était sur les terres de Samarie, il résolut de l'attaquer avec toutes ses forces le jour du sabbat. Il marcha comme à une victoire assurée, au son des trompettes, contre Judas, qui, ne mettant sa confiance qu'en Dieu, lui livra bataille, le défit, et lui tua 35,000 hommes. Nicanor lui-même perdit la vie dans cette bataille, et son corps ayant été reconnu, Judas lui fit couper la tête et la main droite, qu'il fit porter à Jérusalem. Lorsqu'il y fut arrivé, il rassembla dans le parvis du temple les prêtres et le peuple, et leur montra la tête de Nicanor, et cette main détestable qu'il avait levée insolemment contre la maison de Dieu tout-puissant. Puis, ayant fait couper en petits morceaux la langue de cet impie, il la donna à manger aux oiseaux. Sa main fut attachée vis-à-vis le temple, et sa tête exposée aux yeux de tout le monde, comme un signe visible du secours de Dieu, l'an 162 avant Jésus-Christ. « Exemple terrible de la divine justice, « dit un historien, et d'autant plus propre « à réprimer le sacrilége et le blasphème, « que, répété dans tous les siècles et par « toutes sortes d'impies, il ne peut être re- « gardé que comme une de ces punitions « rares qui frappent le crime dans des cir- « constances extraordinaires. » *Voy.* SPELMAN.

NICANOR, natif de l'île de Chypre, fut un des sept diacres choisis par les apôtres. On dit qu'il prêcha dans son pays, et qu'il y fut martyrisé.

NICÉPHORE (saint), martyr d'Antioche, sous l'empereur Valérien, vers l'an 260, était simple laïque. Une amitié aussi tendre que chrétienne l'avait lié avec le prêtre Saprice. Ils eurent le malheur de se brouiller, et la persécution s'étant allumée dans le temps de leur désunion, Saprice fut condamné à avoir la tête tranchée. Son ennemi fit tout ce qu'il put pour se réconcilier avec lui; mais Saprice ne voulut point lui pardonner, et renonça à la religion chrétienne,

Digitized by Google

qui ordonne un pardon sincère de toutes les injures. Nicéphore, plus sensible à cette honteuse apostasie qu'au ressentiment de Saprice, déclara qu'il était chrétien, et qu'il ne sacrifierait jamais aux idoles. Condamné à avoir la tête tranchée à la place de Saprice, il reçut la couronne du martyre, dont son ennemi irréconciliable s'était rendu indigne.

NICÉPHORE (saint), patriarche de Constantinople, naquit vers l'an 750, et succéda à Taraise en 806. Il défendit avec zèle le culte des saintes images, contre l'empereur Léon l'Arménien, qui l'exila en 815. Il se retira dans le monastère de Saint-Théodore qu'il avait fondé, et il y mourut saintement, en 828, à 70 ans. On a de lui : *Chronologia tripartita*, traduite en latin par Anastase le Bibliothécaire. C'est une chronologie depuis la création du monde jusqu'au temps où vivait le saint. On y a fait quelques additions dans les siècles postérieurs. Le P. Goar, dominicain, la publia à Paris, en 1236, en mettant à la suite des notes de Georges le Syncelle. On la trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, et dans l'*Histoire byzantine*, Venise, 1729; *Historicum breviarium*, publié par le P. Petau en 1616, in-8°, et traduit par le président Cousin. Cet abrégé historique, écrit d'une manière trop sèche et trop succincte, mais exacte, s'étend depuis la mort de l'empereur Maurice jusqu'à Léon IV; il a été réimprimé au Louvre, en 1648, in-fol., et fait partie de la Byzantine; la *Stichométrie*, c'est-à-dire l'énumération des livres sacrés; elle est ordinairement jointe à la *Chronologie*. On ne peut contester cet ouvrage à Nicéphore. (*Voy.* dom Ceillier, tome XVIII, page 475). Les *Antirrhétiques*, ou écrits contre les iconoclastes, dont quelques-uns se trouvent dans la *Bibliothèque des Pères*. La présence réelle y est établie de la manière la plus claire et la plus précise. (*Voy.* Léon Allatius, *De consens. Eccl. occid. et orient.*, lib. III, c. 13, p. 1225.) *Dix-sept canons*, insérés dans la *Collection des conciles*, etc. Dom Anselme Banduri avait formé le projet de donner une édition de tous les ouvrages de saint Nicéphore; la mort l'en a empêché. Le *Prospectus* qu'il en avait publié en 1705, a été inséré tout entier dans la Bibliothèque grecque de Fabricius, tome VI, page 640. Ces ouvrages sont des monuments de la saine critique et de l'érudition de Nicéphore, qui était aussi bien grand écrivain que judicieux. — Il ne faut pas le confondre avec NICÉPHORE CALLIXTE dont nous avons une *Histoire ecclésiastique*, en grec qui va jusqu'en 610, Paris, 1630, 2 vol. in-fol. Celui-ci vivait au XIVe siècle. Il rapporte beaucoup de faits qui ressemblent extrêmement à des fables.

NICÉPHORE CARTOPHILAX, c'est-à-dire *garde des archives*, auteur grec, florissait au commencement du IXe siècle. Il nous reste de lui quelques ouvrages dans la Bibliothèque des Pères, et dans le Recueil du droit grec-romain.

NICÉPHORE BLEMMIDAS, savant abbé grec du Mont-Athos, refusa le patriarcat de Constantinople en 1255, et fut favorable aux Latins. On a de lui deux *Traités de la procession du Saint-Esprit*, imprimés avec d'autres théologiens grecs, à Rome, en 1652 et 1659, 2 vol. in-4°.

NICÉPHORE GREGORAS, bibliothécaire de l'église de Constantinople au XIVe siècle, eut beaucoup de part aux affaires de son temps. On a de lui une *Histoire des empereurs grecs*, farcie d'inexactitudes et écrite d'un style barbare, depuis 1204 jusqu'en 1359. La meilleure édition de cet ouvrage est celle du Louvre, en grec et en latin, 2 vol. in-fol 1702.

NICÉRON (JEAN-FRANÇOIS), religieux minime, né à Paris en 1613, et mort à Aix en 1646, à 33 ans, s'appliqua à l'optique et fut ami du célèbre Descartes. Ce jeune auteur donnait les plus grandes espérances, lorsqu'il fut moissonné à la fleur de son âge. Au milieu des occupations et des voyages qui devaient le distraire, il sut ménager les moindres moments pour les consacrer à l'étude. On a de lui : l'*Interprétation des chiffres*, ou *Règle pour bien entendre et expliquer solidement toutes sortes de chiffres simples*, tirée de l'italien d'Antonio-Maria Cospi, 1641, in-8°; *La Perspective curieuse*, ou *Magie artificielle des effets merveilleux de l'optique*, avec la *Catoptrique* du P. Mersenne, Paris, 1652, in-fol.; *Thaumaturgus opticus*, 1646, in-fol.; l'ouvrage précédent n'est qu'un essai, qui est beaucoup dévoloppé dans celui-ci.

NICÉRON (JEAN-PIERRE), parent du précédent, né à Paris en 1685, entra dans la congrégation des clercs réguliers de Saint-Paul, connus sous le nom de *Barnabites*. Après avoir professé les humanités, la philosophie et la théologie dans son ordre, il se consacra à la chaire, à la direction et au cabinet. Les langues vivantes et les langues mortes lui devinrent familières. Il s'adonna surtout avec succès à la bibliographie et à l'histoire littéraire. Il mourut à Paris le 7 juillet 1738, à 53 ans. Les gens de lettres le regrettèrent autant pour ses connaissances que pour son caractère doux et obligeant. Ses ouvrages sont : *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, avec un *Catalogue raisonné de leurs ouvrages*, Paris, in-12. Le 1er volume de cette compilation parut en 1727; les autres ont été donnés successivement jusqu'au 39e qui parut en 1738; le 40e parut en 1739. On a donné depuis trois autres volumes, dans lesquels il y a plusieurs articles qui ne sont pas du P. Nicéron. Quoique son style soit négligé, et qu'il ne démêle pas avec beaucoup de finesse les caractères de ses différents personnages, ses recherches sont en général utiles et souvent curieuses. L'auteur ne promet dans son titre que les vies des *Hommes illustres*; mais il y a fait entrer une foule d'auteurs, dont plusieurs ne sont que médiocres ou méprisables. On lui reproche d'avoir quelquefois critiqué outre mesure des écrivains catholiques, d'avoir trop exalté quelques ennemis de l'Église romaine, comme on peut le voir entre autres à l'arti-

Digitized by Google

cle Jean Sleidan ; et d'avoir loué sans réserve des écrivains ennemis de toute religion, tels que Bayle, etc. On peut croire que cela vient en partie de la docilité avec laquelle il a copié les journalistes et bibliographes, sans connaître par lui-même les ouvrages et les auteurs dont il parlait. Son recueil forme 44 vol., parce que le 10e a deux parties qui se relient séparément. *Le grand Fébrifuge, où l'on fait voir que l'eau commune est le meilleur remède pour les fièvres, et vraisemblablement pour la peste ;* traduit de l'anglais de Jean Hanckock, in-12. Ce livre eut beaucoup de cours. La meilleure édition est celle de Paris, 1730, sous le titre de *Traité de l'eau commune*, en 2 vol. in-12; la *Conversion de l'Angleterre au christianisme, comparée avec la prétendue réformation*, traduit de l'anglais, in-8° ; *Traduction des réponses* de Woodward au docteur Camérarius, sur la Géographie physique, ou Histoire naturelle de la terre, in-4° ; *Voyages de Jean Ovington*, 1725. On trouve son *Eloge* par l'abbé Goujet, dans le tome XI de ses *Mémoires pour l'histoire des hommes illustres.*

NICET. *Voy.* NICÉTIUS.

NICÉTAS (saint), de Césarée, en Bithynie, souffrit beaucoup sous l'empire de Léon l'Arménien, qui persécuta en lui ses vertus et son zèle pour la foi et pour le culte des saintes images. Il fut abbé des Acemètes, dans le monastère de Médicion sur le Mont-Olympe, du côté de la ville de Pruse en Bithynie, et mourut en 824. — M. l'abbé Migne a recueilli ses *OEuvres* dans le même volume qui renferme celle de saint Pierre Chrysologue et de saint Valérien. *Voy.* PIERRE Chrysologue.

NICÉTAS SERRON, diacre de l'église de Constantinople dans le XIe siècle, puis évêque d'Héraclée, est connu par plusieurs ouvrages. On lui attribue : une *Chaîne* des Pères grecs sur le livre de Job, Londres, 1637, in-fol., en grec et en latin ; une autre sur les *Psaumes ;* une troisième sur le *Cantique des cantiques ;* des *Commentaires* sur une partie des *OEuvres de saint Grégoire de Nazianze.* Il recueillit dans ces différentes compilations les passages des plus savants écrivains de l'Eglise grecque.

NICETAS ACOMINATUS ou CHONIATE, historien grec, ainsi surnommé parce qu'il était de Chone, ville de Phrygie, exerça des emplois considérables à la cour d'Andronic, d'Isaac l'Ange et de Mursuphle, empereurs de Constantinople. Il servit dans la guerre contre les Latins et fut chargé de défendre Philippopolis ; mais il ne put opposer qu'une faible résistance à l'armée victorieuse de Frédéric Barberousse. A la prise de Constantinople par les Français, en 1204, il dut la vie à un marchand vénitien qui montait la garde à sa porte. Son palais fut incendié, et il n'eut que le temps d'emporter un sac de hardes et de fuir avec sa femme, qui mourut en chemin. Il se retira à Nicée, où il mourut vers 1206 après s'être marié, en secondes noces, à la fille d'un sénateur, qu'il avait eu le bonheur de soustraire à la brutalité des soldats latins. On a de lui : une *Histoire* en 21 livres, depuis 1118 jusqu'à 1205. C'est une continuation de celle de Zonare ; celle de Nicétas a été continuée par Acropolite et Nicéphore Grégoras. Cet ouvrage traduit en latin par Jérôme Wolff, et en français par le président Cousin, est plus agréable dans ses copies que dans l'original. Le style de Nicétas est emphatique, obscur, embarrassé ; mais il y a assez d'exactitude dans les faits. On le trouve dans le corps de l'*Histoire byzantine*, publiée au Louvre, où on l'imprima en 1657, in-fol. *Trésor ou Traité de la foi orthodoxe*, en 27 lives. Pierre Morel a mis au jour les cinq premiers, Paris, 1580.

NICETIUS (saint), évêque de Trèves au VIe siècle, s'acquit l'estime de Thierry, roi d'Austrasie, par sa piété et par la sainte liberté avec laquelle il avait osé lui reprocher ses crimes. Il illustra son siége par la pratique des plus excellentes vertus, et surtout par un zèle vraiment pastoral, qu'il fit éclater dans plusieurs conciles tenus dans les Gaules pour le maintien de la discipline. La sévérité dont il usa envers Théodebert, successeur de Thierry, opéra la conversion de ce roi, qui s'était abandonné à tous les excès de débauche et de cruauté. Il ne fut pas si heureux à l'égard de Clotaire qui succéda à Théodebert, et qui enchérit encore sur ses excès. Nicétius fut envoyé en exil, dont il ne revint qu'après la mort de ce prince incestueux. Il gouverna l'église de Trèves jusqu'en 566. Saint Grégoire de Tours rapporte plusieurs miracles que le saint évêque opéra pendant sa vie, et assure qu'il s'en opérait un grand nombre sur son tombeau, qu'on voit encore dans l'église de la célèbre abbaye de Saint-Maximin, près de Trèves.

NICHOLS (WILLIAM), théologien anglais, né en 1664, à Donington, dans le comté de Buckingham, fit ses études à l'université d'Oxford. Agrégé ensuite au collége de Merton, il y fut reçu docteur en 1695, et peu de temps après il obtint le rectorat de Selsey, dans le comté de Sussex. Il a publié divers ouvrages estimables, savoir : *Entretiens avec un déiste*, in-8°, en 5 parties, 1703. Ils eurent plusieurs éditions ; la 3e parut en 1723, avec des augmentations, 2 vol. in-8° ; *Defensio Ecclesiæ anglicanæ*, 1707, in-12. Il en parut une traduction en anglais. *Commentaire sur le Book of common prayers* (Livre des communes prières, ou Paroissien), in-8°, réimprimé en 1705 ; *Essai pratique sur le mépris du monde*, 1694, in-8°, réimprimé en 1704 ; *Traduction* de *l'Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales, évêque et prince de Genève ; *Consolation pour les parents qui ont perdu leurs enfants*, 1701, in-8° ; *La religion du prince, où l'on démontre que les préceptes de l'Ecriture sont les meilleures maximes du gouvernement*, 1704, in-8° ; des *Discours*, des *Sermons*, des *Ouvrages polémiques*, ou destinés à l'instruction de la jeunesse. Nichols mourut vers 1712. C'était un homme instruit et vertueux.

Digitized by Google

NICKEL (Goswinus), né à Juliers le 1er mai 1582, entra chez les jésuites en 1604, enseigna la philosophie à Cologne, et, après avoir géré divers emplois, il fut élu général de son ordre en 1652. Il fut en grande considération auprès du pape Alexandre VII, et eut la consolation de voir par les efforts de ce pontife la société rentrer dans les Etats de la république de Venise, dont elle avait été exilée sous le pontificat de Paul V. Il mourut après une longue maladie, le 31 juillet, jour de saint Ignace, 1664.

NICODÈME, homme distingué parmi les Juifs par ses connaissances et sa dignité de sénateur, fut frappé de la doctrine et des miracles de Jésus-Christ. N'osant se déclarer publiquement, il alla le trouver de nuit, et lui dit : « Nous ne pouvons douter que vous « ne soyez l'envoyé de Dieu; car personne « ne peut faire les prodiges que vous faites, « si Dieu n'est avec lui. » Jésus-Christ, voyant la sincérité de son cœur, l'instruisit par un discours sublime et touchant, où, pour anéantir l'orgueil du monde dans l'esprit du nouveau disciple, il lui parla de la régénération par le baptême, de la mort ignominieuse que devait subir le Fils de Dieu pour le salut des hommes, de l'aveuglement et de l'obstination des enfants du siècle. Dès lors Nicodème s'attacha à lui, et devint un de ses plus zélés disciples, mais en secret. Il se déclara ouvertement, lorsqu'il vint avec Joseph d'Arimathie pour rendre les derniers devoirs à J.-C. crucifié. Ils embaumèrent son corps et l'enterrèrent. L'Ecriture ne nous apprend plus rien de Nicodème. La tradition ajoute qu'ayant reçu le baptême avant ou après la passion de J.-C., il fut déposé de sa dignité de sénateur par les Juifs, excommunié et chassé de Jérusalem. Ils voulaient même, dit-on, le faire mourir; mais en considération de Gamaliel, son parent, ils se contentèrent de le charger de coups, et de piller son bien : alors il demeura jusqu'à sa mort chez Gamaliel, qui le fit enterrer auprès de saint Etienne. Leurs corps, au rapport de saint Augustin et de Photius, furent trouvés en 415, avec celui de Gamaliel. Il y a un *Evangile* sous le nom de Nicodème, plein d'erreurs et de faussetés, qui a été composé par les manichéens, Leipzig, 1516, in-4°; il se trouve dans le *Codex apocryphus Novi Testamenti* de J.-A. Fabricius, etc.

NICOLAI (Philippe), luthérien emporté, né dans le landgraviat de Hesse en 1556, mort en 1604, n'est connu que par deux satires de la plus abjecte platitude contre le pontife romain, intitulées, l'une, *De duobus Anti-Christis, Mahumete et pontifice romano*, Marpurg, 1590, in-8°; l'autre, *De Anti-Christo romano, perditionis filio, conflictus*, Rostock, 1609, in-8°. L'exactitude avec laquelle les amis de l'honnêteté publique ont supprimé ces deux libelles, les a rendus rares, surtout le premier.

NICOLAI (Jean), dominicain, né à Mouza dans le diocèse de Verdun, en 1594, prit le bonnet de docteur de Sorbonne en 1632. Pendant vingt ans qu'il professa la théologie à Paris, il se distingua également par ses lumières et par ses vertus. Il mourut en 1673, à 79 ans, dans le couvent de Saint-Jacques, dont il avait été prieur. On a de lui : une excellente *Edition* de la Somme de saint Thomas, avec des notes, et de tous les ouvrages de ce saint docteur, Lyon, 1660 et années suivantes, 19 vol. in-fol. Il avait passé une partie de sa vie à concilier les principes de ce Père avec ceux des théologiens qui ne sont pas de son école. Cinq *Dissertations* pleines d'érudition sur plusieurs points de la discipline ecclésiastique, in-12, contre Launoy, qui eut la brutalité de dire, en parlant de ce savant et respectable adversaire, qu'il craignait moins sa plume que son canif : *Fratris Nicolai scalpellum longe magis quam calamum reformido. Judicium seu censorium suffragium de propositione Antonii Arnaldi : Defuit gratia Petro*, etc., in-4°. Le père Nicolaï publia aussi cet écrit en français sous le titre d'*Avis délibératif;* il y donne les motifs de son suffrage qu'il porta contre Arnauld en Sorbonne, et il y combat la doctrine de Jansénius. *Ludovici Justi XIII triumphalia monumenta*. C'est un poëme latin de Charles Beys, que Nicolaï traduisit en français. Cet ouvrage, semé d'emblèmes, de figures et de vers latins et français, valut à l'auteur une pension de 600 livres. Des *Thèses* sur la grâce; elles furent attaquées par Nicole, qui les publia sous ce titre : *Theses molinisticæ J. Nicolai, thomisticis notis expunctæ*. On sent bien que ces notes ne sont point trop orthodoxes, et que le système de Jansénius n'y est pas étranger. C'est l'usage des écrivains de cette secte de traiter de molinistes ceux qui combattent leurs erreurs. (*Voy.* Molina). — On trouve encore Philippe et Michel Nicolai, professeur de théologie, dont on a quelques ouvrages. Le premier mourut en 1608, le second en 1656, à Tubingen. *Item un* Nicolai dont on a une mauvaise dissertation *sur les Templiers*. — La magistrature française a eu plusieurs hommes illustres de ce nom.

NICOLAI (Alphonse), célèbre jésuite italien, naquit à Lucques le 31 décembre 1706; il entra dans la société à Rome, le 15 février 1723, et s'y engagea par les quatre vœux, le 15 août 1740. Il fut chargé pendant plusieurs années d'interpréter l'Ecriture sainte à Florence, et montra tant d'érudition dans cet emploi, que l'empereur François Ier lui conféra le titre honorable de son *théologien*. Il survécut à la suppression de son ordre. Accoutumé à la retraite et à la vie claustrale, il entra dans celui de Cîteaux, et y continua ses doctes occupations. Il mourut en 1784, dans un monastère de cet ordre, âgé de 78 ans. On a de lui : *Memorie istoriche di san Biagio, vescovo e martire, protettore della republica di Ragusa*, Rome, 1752, in-4°; *Panegiriche, Orazioni e Prose toscane*, Rome, 1753, in-4°, et Venise, 1757. On y trouve l'éloquence réunie à la grâce et à l'élégance du style. *Dissertazioni e lezioni di sacra Scrittura*. Ce sont les leçons qu'il donnait quand

Digitized by Google

il professait l'Ecriture sainte. Elles forment 13 vol. in-4°, Florence, depuis 1756 jusqu'en 1765; et Venise, 1766–1783. Les livres saints que l'auteur y examine sont : la *Genèse*, l'*Exode*, *Daniel*, *Esther*, *Judith et Tobie*. Elles sont enrichies de notes puisées dans tous les genres d'érudition ancienne et moderne, sacrée ou profane, et aucune occasion n'y est négligée de combattre l'irréligion et l'incrédulité. *Raggionamenti sopra la religione*, Gênes, 1769, 12 vol. in-8°, et Venise, 1771, ouvrage qu'on peut regarder comme un riche magasin de preuves en faveur de la religion, et duquel la plupart de ceux qui depuis ont fait son apologie ont tiré celles dont ils se sont servis pour la défendre. *Prose toscane, oratorie, scientifiche, storiche*, etc., Florence, 1772, 3 vol. in-4°, etc. On a aussi du père Nicolaï des *Poésies latines*, imprimées avec celles du Père Carlo Rotti, jésuite florentin, Padoue, 1756; quelques-unes dans les *Arcadum carmina, pars altera*, Rome, 1767; d'autres enfin avec les *Selecta PP. societatis Jesu carmina*, Gênes, 1747, Venise, 1751, Pavie, 1779. On trouve dans les *Novelle letterarie di Firenze*, année 1784, un *Eloge* de cet illustre religieux. — Il avait un frère aîné, Jean-Baptiste Nicolaï, aussi jésuite, homme versé dans les sciences ecclésiastiques. Il professa, pendant près de quarante ans, la théologie à Arezzo, et était examinateur du clergé pour le grand duc de Toscane.

NICOLAI (Nicolas-Marie), auditeur général de la chambre apostolique, né à Rome le 14 septembre 1756, entra dans la carrière de la jurisprudence, et fut un des employés de la rote. Pie VI le nomma substitut de la chambre pour veiller aux intérêts du trésor dans les travaux des marais Pontins, et, en 1806, il en fut nommé commissaire. Pendant l'occupation des Etats pontificaux par les Français, la Consulte extraordinaire établie par Napoléon lui offrit la sous-préfecture de Viterbe; mais il la refusa, et sa fidélité fut récompensée par les différentes fonctions que Pie VII, de retour à Rome, lui confia. Il fut nommé par Léon XII auditeur général, et chargé par ce pontife d'inspecter les travaux de l'Anio à Tivoli. Nicolaï mourut le 10 janvier 1833. Il aimait les lettres et était président de l'académie archéologique. On a de lui : *des Améliorations du territoire Pontin*, 1800, in-fol.; *de la Basilique de Saint-Paul*, 1815, in-fol.; *de la Basilique du Vatican et de ses priviléges*, 1817, in-fol.; *Eloge du cardinal Lante; Des lieux autrefois habités et aujourd'hui déserts dans la Campagne de Rome* : ce dernier ouvrage n'a pas été terminé.

NICOLAS, prosélyte d'Antioche, qui de païen s'était fait juif, embrassa ensuite la religion chrétienne, et fut choisi pour être un des premiers sept diacres de l'église de Jérusalem. La mémoire de ce diacre est obscurcie par l'accusation intentée contre lui, d'être l'auteur de la secte des *Nicolaïtes*, ou du moins d'y avoir donné occasion. Ceux qui le font coupable prétendent que Nicolas ayant été blâmé par les apôtres de ce qu'il avait repris sa femme, dont il s'était séparé pour garder la continence, se fit des principes opposés à la vérité et à la pureté, et se livra aux derniers excès. D'autres soutiennent qu'il ne donna jamais dans ces abominations; mais quelques libertins, abusant de certaines expressions équivoques échappées à Nicolas, avaient donné lieu à une hérésie qu'ils appelèrent de son nom pour l'accréditer. Ces sectaires avaient des sentiments extravagants sur la Divinité et sur la création; ils admettaient la communauté des femmes et pratiquaient toutes les impiétés du paganisme. Les premiers fidèles avaient une grande aversion pour cette secte, qu'ils savaient être particulièrement odieuse à Dieu. *Odisti facta Nicolaitarum, quæ et ego odi*. Apoc. II.

NICOLAS (saint), évêque de Myre en Lycie, était honoré par un culte public dès le VIe siècle, chez les Grecs et chez les Latins; mais il n'y a rien de bien certain sur les circonstances de sa vie et de sa mort. On trouve une bonne *Dissertation* sur saint Nicolas dans les *Mémoires de littérature et d'histoire* du P. Desmolets, tom. Ier, p. 106. Il y est prouvé, contre Tillemont et Baillet, que le saint évêque de Myre vivait sous Constantin le Grand, et qu'il assista au premier concile général de Nicée. Falconius, archevêque de San-Severino, fit imprimer à Naples, en 1751, plusieurs actes de la vie de saint Nicolas de Myre, avec ceux de la vie de saint Nicolas de Pinare, et de ces deux saints il n'en fait qu'un. Putignani, chanoine de Bari, l'a réfuté dans ses *Vindiciæ sancti Nicolai*, Naples, 1753. On trouve une réfutation encore plus solide dans Jos. Assemani, *in Calendarium univers.*, tom. V, p. 415, et tom. VI, p. 226 et 822.

• NICOLAS Ier, dit *le Grand*, était fils de Théodore et diacre de l'Eglise de Rome, sa patrie. Il fut élu pape après Benoît III, le 24 avril 858, et fut sacré le même jour dans l'église de Saint-Pierre, en présence de l'empereur Louis II. Il envoya des légats à Constantinople en 869, pour examiner l'affaire de saint Ignace, et frappa d'anathème, en 863, Photius, homme superbe et violent, premier auteur du schisme déplorable qui subsiste entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine. Nicolas obligea Lothaire de quitter Valrade, sa concubine, et cassa les décrets des conciles de Metz et d'Aix-la-Chapelle, qui avaient approuvé le divorce que ce prince avait fait avec Tietberge, sa femme. Les soins que se donna le pape pour la propagation de la foi produisirent la conversion de Bogoris, roi des Bulgares. Ce prince embrassa la religion chrétienne avec une partie de sa nation, en 865. Il envoya, l'année d'après, son fils à Rome, accompagné de plusieurs seigneurs, chargés de demander des évêques et des prêtres, et de consulter le pape sur plusieurs questions de religion. Nicolas fit une ample réponse à leur consultation, et leur accorda tout ce qu'ils demandaient. Il envoya en même temps trois légats à Constantinople; mais ayant été

Digitized by Google

arrêtés et maltraités sur les frontières de l'empire, ils furent obligés de revenir sur leurs pas. Photius assembla un concile dans lequel il prononça une sentence de déposition contre Nicolas, et d'excommunication contre ceux qui communiqueraient avec lui. Ce schismatique prétendait ridiculement que *quand les empereurs avaient passé de Rome à Constantinople, la primauté de l'Eglise romaine et ses priviléges avaient passé aussi à l'Église de Constantinople.* Le pape écrivit aux évêques de France, assemblés à Troyes en 867, pour les informer de ces prétentions extravagantes, des calomnies que les Grecs vomissaient contre l'Eglise de Rome, et des reproches injustes qu'ils lui faisaient. « Avant que, dit le pape, nous eussions « envoyé nos légats, ils nous comblaient de « louanges, et relevaient l'autorité du saint-« siége ; mais depuis que nous avons con-« damné leurs excès, ils ont parlé un lan-« gage tout contraire, et nous ont chargé « d'injures; et n'ayant trouvé, grâce à Dieu, « rien de personnel à nous reprocher, ils « se sont avisés d'attaquer les traditions « de nos pères, que jamais leurs ancêtres « n'ont osé reprendre. » Il mourut le 13 novembre 867, regardé comme un des plus grands pontifes. Son zèle, sa fermeté, sa charité, lui ont mérité le nom de Grand. On a de lui 100 *Lettres* sur différents points de morale et de discipline, qu'on a recueillies à Rome, 1542, in-fol.

NICOLAS II (Gérard de Bourgogne) était né dans cette province. Ses talents et ses vertus le firent élever à l'évêché de Florence, et ensuite au siége de Rome, où il fut placé en 1058, et couronné le 18 janvier 1059. C'est le premier pape dont l'histoire ait marqué le couronnement. Une faction lui opposa Jean, évêque de Velletri, connu sous le nom de *Benoît X;* il le fit déposer par les évêques de Toscane et de Lombardie, assemblés à Sutri. Un second concile, convoqué à Rome, régla qu'à la mort du pape les évêques cardinaux traiteraient ensemble les premiers de l'élection, qu'ils y appelleraient ensuite les clercs cardinaux, et enfin que le reste du clergé et du peuple y donnerait son consentement. « On choisira, « ajoute le décret, dans le sein de l'Église « même, s'il s'y trouve un sujet capable, « sinon, dans une autre, sauf l'honneur « dû à notre cher fils Henri, qui est main-« tenant roi, et qui sera, s'il plaît à Dieu, « empereur comme nous lui avons déjà « accordé ; et on rendra le même hon-« neur à ses successeurs, à qui le saint-« siége aura personnellement accordé le « même droit. » Nicolas passa dans la Pouille à la prière des Normands, qui lui restituèrent les domaines de l'Eglise romaine, dont ils s'étaient emparés. Le pape y fit un traité avec eux, après avoir levé l'anathème qu'ils avaient encouru. Richard, l'un de leurs chefs, fut confirmé dans la principauté de Capoue, qu'il avait conquise sur les Lombards. Robert Guiscard, autre chef de ces conquérants, fut confirmé dans le duché de la Pouille et de la Calabre, et dans ses prétentions sur la Sicile, qu'il enlevait aux Sarrasins. Il promit au pape une redevance annuelle et se rendit son vassal: c'est l'origine du royaume de Naples, selon Fleury. Les Normands travaillèrent aussitôt à délivrer Rome des seigneurs qui la tyrannisaient depuis si longtemps, et à raser les forteresses qu'ils avaient aux environs. Nicolas mourut peu de temps après, en 1061, avec la réputation d'un assez bon politique. Il garda le siége de Florence pendant son pontificat. On a de lui neuf *Lettres* sur les affaires de France.

NICOLAS III (Jean Gaétan), de l'illustre famille des Ursins, obtint la tiare en 1277, après Jean XXI. Il travailla avec zèle à la conversion des schismatiques et des païens. Il envoya des légats à Michel Paléologue, empereur d'Orient, et des missionnaires en Tartarie ; mais ses soins produisirent peu de fruits. Il donna une bulle qui attribuait à l'Eglise romaine la propriété des choses dont les frères mineurs croyaient ne pouvoir avoir que l'usufruit. *Voy.* Occam. Ce pontife mourut à Surien, près de Viterbe, le 22 août 1280, d'une attaque d'apoplexie. Il avait de grandes qualités, mais son trop fort attachement à ses parents, et les injustices qu'il commit pour les enrichir, ternirent l'éclat de ses vertus. Il obligea Charles d'Anjou, roi de Sicile, à se démettre de ses charges de vicaire de l'empire et de gouverneur de Rome. Il bâtit près de l'église de Saint-Pierre un palais magnifique, et l'orna d'un vaste jardin qu'il fit entourer de fortes murailles. Ce pontife aimait la vertu et les lettres, et les récompensait dans ceux qui les cultivaient. On lui attribue un traité *De electione dignitatum.*

NICOLAS IV, pape, général des frères mineurs, sous le nom de *frère Jérôme*, né à Ascoli, dans la Marche d'Ancône, fut élevé sur le siége pontifical en 1288, après Honorius IV. Il renonça deux fois à son élection, et n'y consentit qu'avec beaucoup de peine. Le commencement de son pontificat fut marqué par une ambassade d'Argoun, kan des Tartares. Ce prince demandait le baptême, et promettait de faire la conquête de Jérusalem pour les chrétiens ; mais ces projets s'évanouirent. La Palestine était alors en proie à la fureur des musulmans. Acre fut prise et pillée, les chrétiens de Tyr abandonnèrent leur ville sans la défendre ; enfin les Latins perdirent tout ce qui leur restait dans ce pays. A ces nouvelles, Nicolas redoubla ses efforts pour exciter le zèle des princes chrétiens. Il donna des bulles pour une nouvelle croisade, il fit assembler des conciles ; mais sa mort, arrivée en 1292, après quatre ans de règne, rendit tous ses soins inutiles. Ce pontife joignait à des intentions pures les talents nécessaires pour remplir sa place. Il était habile philosophe, bon théologien, et avait été employé par les papes ses prédécesseurs dans les affaires les plus importantes. Il gouverna l'Eglise avec sagesse, apaisa les dissensions qui s'étaient

Digitized by Google

élevées à Rome et dans l'Etat ecclésiastique, mit la paix entre divers princes chrétiens, surtout entre les rois de Sicile et d'Aragon. Il érigea, en 1289, l'université de Montpellier, et composa plusieurs ouvrages : des *Commentaires* sur l'Ecriture; — sur le Maître des Sentences; plusieurs *Bulles* en faveur des franciscains ses confrères. En 1761, on a imprimé à Pise : *Vita Nicolai Papæ IV, ab Hieronymo Rubeo composita, nunc primum ex manuscripto Vaticano edita, adnotationibus novisque accessionibus illustrata a P. Antonio Felice Matthejo*, 1 vol. in-8°.

NICOLAS V (Thomas Parentucelli ou de Sarzane), cardinal évêque de Bologne, né dans un bourg près de Luni, fut élu pape malgré lui après Eugène IV, en 1447. Son premier soin, dès qu'il fut assis sur le trône pontifical, fut de travailler à la paix de l'Eglise et de l'Italie : il y réussit heureusement. Les Allemands le reconnurent, et renoncèrent à toute communication avec l'antipape Félix V. *Voyez* Amédée VIII. Charles VIII, roi de France, approuva aussi cette élection, et envoya rendre obéissance au nouveau pape par une magnifique ambassade, que Mézerai croit avoir donné lieu à la pompe et à la dépense de ces grandes ambassades d'obédience, que les rois envoient à chaque mutation de pontife. L'antipape Félix se prêta à la paix, et fut traité généreusement par Nicolas, qui le nomma doyen des cardinaux. Cette modération lui acquit l'amitié et l'estime des grands. Les princes d'Italie se reprochèrent d'être en guerre, tandis que Dieu donnait la paix à son Eglise, après un schisme aussi long que déplorable. L'année 1450 fut célèbre par l'ouverture du jubilé. Cette solennité attira tant de monde à Rome, que plusieurs personnes furent étouffées dans les églises et ailleurs. Jusqu'alors Nicolas avait gouverné avec beaucoup de bonheur; mais la conjuration formée contre lui et contre les cardinaux par un Etienne Porcario, et la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, empoisonnèrent sa félicité. Il avait exhorté pendant longtemps les princes et les peuples à secourir les Grecs; mais son zèle ne produisit aucun fruit. Les malheurs des chrétiens orientaux lui causèrent une tristesse si vive, qu'il en mourut en 1455, après avoir tenu le saint-siége pendant huit ans. Les belles-lettres, ensevelies pendant plusieurs siècles sous la barbarie gothique, ressuscitèrent avec éclat. Nicolas les cultiva, et répandit ses bienfaits sur ceux qui s'y consacrèrent. Sa bibliothèque fut enrichie des plus beaux manuscrits grecs et latins, recueillis par son ordre dans tous les lieux du monde. Il fit traduire les ouvrages grecs, et récompensa magnifiquement ceux à qui il confiait ces traductions et la recherche des livres. On prétend qu'il promit 5000 ducats à celui qui lui apporterait l'Evangile de saint Matthieu en hébreu. Des ouvrages publics élevés à Rome et ailleurs, des palais, des églises, des ponts, des fortifications, les Grecs réfugiés et les pauvres gentilshommes secourus avec libéralité, les filles mariées honorablement, les bénéfices et charges conférés au seul mérite, tout dépose en faveur de l'inclination de ce pontife pour le bien du peuple, pour l'honneur des lettres et pour la gloire de la religion. Les hommes vertueux, qui voudront connaître plus particulièrement Nicolas V, doivent consulter sa *Vie* publiée en 1742, à Rome, in-4°, en latin, par l'abbé Georgi, chapelain de Benoît XIV. Cet ouvrage intéressant, composé sur les monuments les plus authentiques, fait honneur au héros et au panégyriste.

NICOLAS V, antipape. *Voy.* Corbière.

NICOLAS de Méthone, ainsi appelé parce qu'il était évêque de cette ville, qu'il régla selon les canons, et qu'il édifia par ses vertus, dans le XIe siècle. Il l'éclaira aussi par sa science. On trouve dans l'*Auctuarium* de la *Bibliothèque des Pères* un *Traité* de cet évêque *sur la vérité du corps et du sang de Jésus-Christ en l'eucharistie;* et dans Allatius, un *Traité de la procession du Saint-Esprit.*

NICOLAS *le Grammairien*, patriarche de Constantinople en 1084, s'employa fortement avec l'empereur Alexis Comnène, pour dissiper une secte, espèce de manichéens, qui s'était formée depuis plusieurs années. Il mourut en 1111. On a de lui des *Décrets* et une *Epître synodale* dans les *Basiliques* de Fabrot.—Il faut le distinguer du patriarche Nicolas, que Léon VI, empereur de Constantinople, fit déposer, parce qu'il avait excommunié ce prince qui convolait en quatrièmes noces.

NICOLAS de Clairvaux fut disciple et secrétaire de saint Bernard. Il se retira ensuite dans le monastère de Montiéramey, où il mourut vers 1180. On a de lui un vol. de *Lettres* qui sont utiles pour la connaissance des affaires de son temps. On les trouve dans la *Bibliothèque des Pères.*

NICOLAS de Tolentin (saint), né à Tolentin en 1239, chanoine de cette ville, entra dans l'ordre des Augustins, et s'acquit une grande réputation par ses austérités. Il mourut à Tolentin le 10 septembre 1308, et fut inscrit dans le catalogue des saints, en 1446, par Eugène IV.

NICOLAS de Pise, connu sous le nom de *Maître Nicolo dell' Arca*, architecte et sculpteur, florissait au milieu du XIIIe siècle. C'est lui qui construisit à Bologne l'église et le couvent des frères prêcheurs, après avoir fini un tombeau de marbre pour ensevelir le corps de saint Dominique, instituteur de cet ordre. Il fut aussi fort employé à Pise et dans plusieurs autres villes célèbres d'Italie.

NICOLAS de Lyre, ainsi nommé du lieu de sa naissance, petite ville de Normandie au diocèse d'Evreux, était né juif, et avait commencé d'étudier sous les rabbins; mais la grâce ayant touché son cœur, il prit l'habit des frères mineurs, l'an 1291. Il vint à Paris, où il fut reçu docteur, et expliqua longtemps l'Ecriture sainte dans le grand couvent de son ordre. Ses talents lui concri-

Digitized by Google

lièrent l'estime de la reine Jeanne, comtesse de Bourgogne, femme du roi Philippe V, dit *le Long*. Cette princesse le nomma entre les exécuteurs de son testament fait l'an 1325. Il mourut à Paris en 1340, après avoir été provincial de son ordre. On a de lui : des *Postilles* ou petits *Commentaires* sur toute la Bible, qui ont été augmentés par Paul de Burgos ; ils ont été autrefois très-consultés et regardés comme un ouvrage essentiel à l'interprétation des livres saints, d'où est venu le proverbe : *Si Lyra non lyrasset, Ecclesia Dei non saltasset*. L'édition la plus rare est de Rome, 1472, en 7 tomes in-folio, et la meilleure d'Anvers, 1634, 6 vol. in-folio. Ces commentaires sont refondus dans la *Biblia maxima*, Paris, 1660, 19 vol. in-fol. Il y en a une traduction française, Paris, 1511 et 1512, 5 vol. in-fol. ; une *Dispute contre les Juifs*, in-8° ; un *Traité contre un rabbin*, qui se servait du Nouveau Testament pour combattre la religion chrétienne ; et d'autres ouvrages d'érudition et de théologie. Cet auteur possédait très-bien la langue hébraïque.

NICOLAS EYMERICK. *Voyez* EYMERICK.

NICOLAS DE CUSA, *Cusanus*, cardinal, né en 1401, à Cusa, village situé sur la Moselle, au diocèse de Trèves, était fils d'un pêcheur. Le comte de Mandercheidt l'ayant pris à son service dès son enfance, lui trouva des dispositions, et l'envoya à Deventer pour le faire étudier. Nicolas de Cusa fit des progrès. Il fréquenta les plus célèbres universités d'Allemagne et d'Italie, prit à Padoue le bonnet de docteur en droit canon à l'âge de 22 ans, et se rendit habile non-seulement dans les langues, mais aussi dans les sciences. Il se passionna surtout pour la scolastique et pour la métaphysique ancienne, qui domine un peu trop dans ses ouvrages. Ce défaut les rend obscurs et abstraits, quoiqu'ils soient écrits d'ailleurs d'un style net et facile, sans affectation et sans vains ornements. Il paraît constant qu'il n'a fait profession dans aucun ordre religieux. Il devint curé de Saint-Florentin à Gobletz, puis archidiacre de Liége. Il assista, en cette qualité, l'an 1431, au concile de Bâle, dont il fut un des plus grands défenseurs. Eugène IV, instruit de son mérite, se l'attacha, et l'envoya en qualité de légat à Constantinople, en Allemagne et en France. Après la mort de ce pape, Cusa se retira dans son archidiaconé de Liége. Nicolas V, zélé protecteur des gens de lettres, le tira de la retraite pour l'honorer de la pourpre en 1448, et lui donna l'évêché de Brixen dans le Tyrol. Le nouveau cardinal assista à l'ouverture du jubilé en 1458, et fut envoyé légat *a latere* vers les princes d'Allemagne, pour les porter à faire la paix entre eux, et à tourner leurs armes contre Mahomet II, qui menaçait la chrétienté. Il fit publier les indulgences du jubilé, et se comporta dans sa légation avec tant de prudence, de vertu et de désintéressement, qu'il mérita l'estime et la vénération des peuples. Rien n'était plus simple que son équipage. Il était monté sur une mule. Son domestique était très-peu nombreux. Sa cour n'était pas composée de flatteurs, mais de gens de lettres. Les princes et les prélats allaient au-devant de lui avec une foule de peuple, et Cusa n'en était que plus modeste. Il refusa les présents qui lui furent offerts, et voulut que ceux de sa suite l'imitassent dans ce désintéressement. L'Allemagne ne l'admira pas moins lorsqu'il y fut envoyé de nouveau en qualité de légat par les papes Callixte II et Pie II. Ce dernier pontife fit tout ce qu'il put pour réconcilier Cusa avec l'archiduc Sigismond, qui s'était brouillé avec lui à l'occasion d'un monastère où le cardinal avait voulu introduire la réforme en retournant à Rome vers Callixte III. Sigismond fit les plus belles promeses ; mais à peine le cardinal de Cusa eut-il remis le pied dans son diocèse, qu'il fut enlevé et mis en prison par ordre de l'archiduc. Dès ce moment on cessa l'office divin dans presque tout son diocèse. Le pape excommunia Sigismond, et celui-ci relâcha enfin le cardinal de Cusa, à des conditions injustes et très-dures. Ce prélat, rendu à ses ouailles, mourut quelque temps après à Todi, en 1454, à cinquante-trois ans. Ses *Œuvres* furent imprimées à Bâle, en 1565, en 3 tomes in-fol. On trouve dans le 1er vol. : les *Traités théologiques* sur les mystères ; trois livres *De la docte ignorance*, où il tâche de donner des idées de l'essence de Dieu, de la Trinité, des mystères de la religion, tirées des principes de métaphysique et de mathématiques ; un écrit touchant la *filiation de Dieu ;* des *Dialogues* sur la Genèse et sur la Sagesse.... Le 2e vol. comprend : de savantes *Exercitations ;* la *Concordance catholique*, en 3 livres ; l'*Alcoran criblé*, offrant sous un titre bizarre des choses judicieuses ; Reland en a fait une critique leste et mal fondée (*voyez* son article) ; *Conjectures sur les derniers temps*, traduit en français, 1700, in-8°. L'auteur met la défaite de l'Antechrist et la glorieuse résurrection de l'Eglise avant l'année 1734. Le titre modeste de *Conjectures* peut excuser son erreur... Le 3e vol. renferme des ouvrages de *mathématiques*, de *géométrie* et d'*astronomie*. On sait que le cardinal de Cusa tâcha de ressusciter l'hypothèse du mouvement de la terre, oubliée depuis Pythagore ; mais ses efforts eurent peu de succès : Copernic et Galilée furent plus heureux. C'était un homme savant et pieux, possédé de cette avidité de savoir qui fait tout embrasser ; mais il se laissait dominer par une imagination déréglée. Il fut singulier dans ses sentiments, subtil jusqu'à se rendre inintelligible, ennemi du naturel et du simple, amateur de l'allégorie jusqu'au plus ridicule excès. Sa *Vie* a été imprimée à Trèves en 1730, par le P. Gaspard Hartzheim, jésuite : elle est en latin, écrite d'une manière judicieuse et intéressante.

NICOLAS DE MUNSTER, auteur d'une secte qui s'appelait *Famille* ou *Maison d'Amour*, se prétendit inspiré, et se donna ensuite pour un homme déifié. Il se vantait d'être plus grand que JÉSUS-CHRIST, *qui*, disait-il,

Digitized by Google

n'avait été que son type ou son image. Vers l'an 1560, il tâcha de pervertir Théodore Volkars Kornheert. Leurs disputes furent aussi fréquentes qu'inutiles; car, quand Nicolas ne savait plus que répondre à Théodore, il avait recours à l'Esprit, *qui lui ordonnait*, disait-il, *de se taire.* Cet enthousiaste ne laissa pas de se faire bien des disciples, qui, comme lui, se croyaient des hommes déifiés. Nicolas fit quelques livres : tels furent l'*Evangile du royaume;* la *Terre de paix*, etc. La secte de la Famille d'Amour reparut en Angleterre au commencement du XVIIe siècle, en 1604. Elle présenta au roi Jacques Ier une confession de foi, dans laquelle elle déclare qu'elle est séparée des brownistes. Rien ne prouve mieux le prix inestimable de l'infaillible autorité de l'Eglise catholique, que cette fourmilière de sectes nées les unes des autres, du moment qu'on eut contesté les droits de ce grand et antique tribunal.

NICOLAS (le Père), surnommé *de Dijon*, parce qu'il était né dans cette ville, fut provincial des capucins de la province de Lyon, et mourut à Lyon en 1694. Le P. Nicolas fut un des grands prédicateurs de son siècle. On a de lui un grand nombre de Sermons, sous divers titres; ce sont : un Avent intitulé : *Pharaon réprouvé*, ou l'*Avocat sur la providence de Dieu, sur la réprobation des pécheurs*, 1685, in-4°; *Octave du saint-sacrement*, 1686, in-8°; *Octave de l'ascension de Notre-Seigneur*, 1687, in-8°; *Sur les Evangiles du carême*, 1688, 3 vol. in-8°; *Sur les mystères de Notre-Seigneur*, in-8°; *Sur les mystères de la sainte Vierge*, 1688, in-8°; *Sermons prêchés pendant l'avent*, in-8°; *Sermons pour les quarante heures, contre le mauvais usage du sacrement de pénitence*, 1681, in-8°; *Panégyriques des saints*, 3 vol. in-fol.; *Sermons sur les évangiles de tous les dimanches de l'année*, 1694, 3 vol. in-8°; *Sermons pour les vêtures et professions religieuses*, 1695, in-8°; *Octave des morts*, 1696, in-8°. Toutes ces éditions sont de Lyon. Les Sermons sur les évangiles du carême ont été traduits en italien, et imprimés à Venise, 1730, 2 vol. in-4°. — M. l'abbé Migne a publié ses *Sermons choisis*, 1845, 1 vol. in-4°, qui comprend les œuvres de plusieurs autres orateurs sacrés. *Voy.* la fin de l'article MASCARON.

NICOLE (CLAUDE), poëte français, conseiller du roi, et président de l'élection de Chartres, sa patrie, cultiva les muses jusqu'à sa mort, arrivée en 1686, à 75 ans. On a de lui un *Recueil de vers*, en 2 vol. in-12, réimprimé à Paris en 1695. Le style en est faible et languissant. On y trouve des traductions et imitations de différents morceaux de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Juvénal, de Perse. Il contient aussi des *Poésies chrétiennes*, des *Paraphrases*, des *Psaumes*, et la traduction du poëme latin de Santeuil, intitulé : *Bibliotheca Thuano Menarsiana carmen* (*voy.* le *Journal des savants*, de 1680, page 268).

NICOLE (PIERRE), fameux janséniste, neveu du précédent, naquit à Chartres en 1625. Son père, sous les yeux duquel il avait fait ses humanités, l'envoya à Paris pour faire son cours de philosophie et de théologie. Ce fut pendant son cours qu'il connut les cénobites de Port-Royal. Ils trouvèrent en lui ce qu'ils cherchaient avec tant d'empressement : l'esprit et la docilité. Nicole donna une partie de son temps à l'instruction de la jeunesse qu'on élevait dans cette solitude. Après ses trois années ordinaires de théologie, il se préparait à entrer en licence; mais ses sentiments n'étant pas ceux de la faculté de théologie de Paris, ni d'aucune université catholique, il se détermina à se contenter du baccalauréat, qu'il reçut en 1649. Plus libre alors, ses engagements avec Port-Royal devinrent plus suivis et plus étroits; il fréquenta cette maison, y fit même d'assez longs séjours, et travailla avec Arnauld à plusieurs écrits pour la défense de Jansénius et de sa doctrine. En 1664, il se rendit avec lui à Châtillon, près de Paris, et y employa son temps à écrire contre les calvinistes et les casuistes relâchés. Il sortit de temps en temps de cette retraite, pour aller tantôt à Port-Royal, tantôt à Paris. Au commencement de 1676, sollicité d'entrer dans les ordres sacrés, il consulta Pavillon, évêque d'Aleth : après un examen de trois semaines, la conclusion fut qu'il resterait simple tonsuré. Une *Lettre* qu'il écrivit en 1677, pour les évêques de Saint-Pons et d'Arras, au pape Innocent XI, attira sur lui un orage qui l'obligea de quitter la capitale. La mort de la duchesse de Longueville, la plus ardente protectrice du jansénisme, arrivée en 1679, et plus encore la crainte des suites que pouvaient avoir ses démarches imprudentes et factieuses, l'engagèrent à se retirer aux Pays-Bas. Il revint en France en 1683, et s'y tint caché pendant quelque temps. Il entra, à la fin de ses jours, dans deux querelles célèbres : celle des études monastiques et celle du *quiétisme.* Il défendit les sentiments de Mabillon dans la première, et ceux de Bossuet dans la deuxième. Les deux dernières années de sa vie furent fort languissantes, et enfin il mourut en 1695, à 70 ans. On raconte de lui plusieurs anecdotes. Une demoiselle était venue le consulter sur un cas de conscience. Au milieu de l'entretien arrive le P. Foucquet, de l'Oratoire, fils du fameux surintendant; Nicole, du plus loin qu'il l'aperçoit, s'écrie : *Voici, mademoiselle, quelqu'un qui décidera la chose;* et sur-le-champ il lui conte l'histoire de la demoiselle qui rougit beaucoup. On fit des reproches à Nicole de cette imprudence; il s'excusa sur ce que cet oratorien était son confesseur : *Puisque*, dit-il, *je n'ai rien de caché pour ce Père, mademoiselle ne doit pas être réservée pour lui.* Ce trait, bien approfondi, donne de cet écrivain célèbre une idée au moins singulière. Il fut logé très-longtemps au faubourg Saint-Marcel. Quand on lui en demandait la raison, *C'est*, répondait-il, *que les ennemis qui ravagent tout en Flandre, et menacent Paris, entreront par la porte Saint-Martin avant que de venir chez moi.* « Lorsqu'il « marchait dans les rues, dit la comtesse de

Digitized by Google

« la Rivière, il avait toujours peur que quel-
« que débris de maison ne lui tombât sur la
« tête. Quand il allait en voyage sur l'eau,
« il craignait toujours d'être noyé. » (*Lettres de M. L. C. de la R.*, Paris, 1776.) Un auteur judicieux a remarqué que cette terreur avait beaucoup de rapport avec le fantôme qui troublait Pascal. On dirait que ces chefs du parti n'avaient pas l'âme bien rassurée et bien calme à la vue des agitations qu'ils préparaient à l'Eglise. C'est Nicole qui est le premier fondateur de ce dépôt si avantageux aux affaires du jansénisme, nommé communément *la boîte à Perrette*, dont le produit annuel était, en 1780, de 40,000 livres, comme nous l'apprend le président Rolland, dans un *Mémoire* imprimé en 1781, mémoire où, en se plaignant des grands legs faits par son oncle à la même fin, il ajoute, p. 39, ces paroles remarquables : « J'avais beaucoup dé-
« pensé avant la mort de M. de Fontferrières,
« et l'affaire seule des jésuites me coûtait,
« de mon argent, plus de 60,000 livres. Et en
« vérité, les travaux que j'ai faits, et sur-
« tout relativement aux jésuites, qui n'au-
« raient pas été éteints si je n'avais consa-
« cré à cette œuvre, mon temps, ma santé
« et mon argent, ne devaient pas m'attirer
« une exhérédation de mon oncle. » Les nombreux ouvrages sortis de la plume de Nicole sont : *Essais de morale*, en 14 vol. in-12, Paris, 1704, parmi lesquels on trouve 3 vol. de *Lettres* ; et en 25 vol. in-12, Paris, 1741 et 1744. Il règne dans cet ouvrage un ordre qui plaît et une solidité de réflexions qui convainc ; mais l'auteur ne parle qu'à l'esprit : il est sec et froid. Son traité des moyens de conserver la paix dans la société mérite d'être distingué. « Mais cette paix, dit Voltaire,
« est peut-être aussi difficile à établir que
« celle de l'abbé de Saint-Pierre. » Les *Essais de morale* (première édition) renferment : les différents *Traités de morale*, 6 vol. ; *Réflexions morales sur les Epîtres et Evangiles de l'année*, en 5 vol. in-12. L'édition de 25 vol. comprend en outre : *Instructions théologiques sur les sacrements*, 2 vol. ; sur le *Symbole*, 2 vol. ; sur le *Pater*, 1 vol. ; sur le *Décalogue*, 2 vol. ; *Traité de la prière*, 2 vol. ; *Lettres diverses*, 3 vol. ; *Vie de Nicole*, par Goujet, 1 vol. ; *Esprit de Nicole*, par Cerveau, 1 vol. ; en tout 25 vol. in-12 ou in-18. Les autres ouvrages de Nicole sont : *Traité de la foi humaine*, composé par Arnauld, 1664, in-4°, Lyon, 1693, in-12, plein de vues vraies et solides ; *La Perpétuité de la foi de l'Eglise catholique touchant l'eucharistie*, Paris, 1670, 1672 et 1674, 3 vol. in-4°. Les tomes IV et V, publiés en 1711 et 1713, sont de l'abbé Renaudot. Arnauld y a eu part, ce que néanmoins quelques auteurs lui contestent : ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'a pas fait difficulté d'en recevoir les compliments, Nicole lui-même ayant consenti que la gloire du chef de parti, auquel on voulait à tout prix attacher le nom de Grand, fût renforcée par cette attribution. *Les Préjugés légitimes* contre les calvinistes ; *Traité de l'unité de l'Eglise*, contre le ministre Jurieu ; *Les prétendus réformés convaincus de schisme*, et quelques ouvrages de controverse, tous infiniment estimables par la profondeur et la solidité ; les *Lettres imaginaires et visionnaires*, 2 vol. in-12, 1667, contre Desmarets de Saint-Sorlin, qui avait dit trop de mal des jansénistes pour ne pas s'attirer l'indignation de Nicole ; un très-grand nombre d'ouvrages pour la défense de Jansénius et d'Arnauld ; plusieurs écrits contre la morale des casuistes relâchés ; quelques-uns sur *la grâce générale*, recueillis en 4 vol. in-12, avec les écrits d'Arnauld, de Quesnel et des autres théologiens qui ont combattu ce système. Il y en a une édition de 1715, en 2 vol. in-12, avec une préface de l'éditeur. On y voit que Nicole n'adopte pas entièrement le système de Jansénius et d'Arnauld, et qu'il s'en éloigne dans bien des points ; nous avons observé ailleurs qu'Arnauld lui-même rejetait la doctrine fondamentale de Jansénius (*Voy.* ce nom). Le moyen de concilier avec cela tout ce que ces messieurs ont écrit, fait, souffert pour cette cause ? Un choix d'*Epigrammes* latines, intitulé : *Epigrammatum delectus*, 1659, in-12 ; *Traduction latine* des *Lettres provinciales*, avec des notes pires que le texte, etc. Une délicatesse, qui n'était pas sans fondement, l'engagea à se cacher sous le nom de Wendrock. La première édition parut en 1658 ; la quatrième, qui est beaucoup plus ample, est de l'année 1665. Pascal (*Voy.* ce nom) revit cette version. « Quant aux qualités littéraires, dit
« l'abbé Bérault, c'est une des meilleures
« productions de Port-Royal, à l'exception
« néanmoins de quelques solécismes qui
« ont échappé, non pas en cette seule ren-
« contre, à l'habileté de l'auteur. Quelle que
« soit d'ailleurs la beauté du style, elle ne
« couvrit point le scandale que renfermaient
« les choses. » On peut consulter l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Nicole*, 1733, in-12, par l'abbé Goujet ; mais il faut se souvenir que l'historien est souvent panégyriste, et que ses éloges sont l'effet de l'enthousiasme que lui inspirait tout ce qui tenait au parti. On a une autre *Vie* de Nicole, par Besoigne, dans l'*Histoire de Port-Royal*, tom. IV°, et par Saverien, dans le tom. Ier des *Vies des philosophes modernes*.

NICOLSON (GUILLAUME), né en 1655, fut fait archidiacre de Carlisle en 1682, évêque de la même ville en 1714, puis de Londonderri en Irlande en 1718, enfin archevêque de Cashel en février 1727, et mourut peu de jours après. On a de lui : *Bibliothèque historique d'Angleterre*, Londres, 1696-1699, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage contient un catalogue des historiens d'Angleterre, tant imprimés que manuscrits, avec des jugements et des observations. *Bibliothèque historique d'Ecosse*, Londres, 1702, in-8° ; *Bibliothèque historique d'Irlande*, 1724, in-8°. On a réuni ces trois Bibliothèques en un vol. in-fol., Londres, 1736, in-fol. ; et cette édition est la meilleure. Des *Sermons*. Il a donné en outre une *Dissertatio de jure feodali veterum Saxonum ; — Sur les médailles d'Ecosse ; Leges Marchiarum*, etc

Digitized by Google

NICON (saint), moine du monastère appelé *Pierre d'Or*, à l'extrémité de l'Arménie, fut surnommé Μετάνοιτε, c'est-à-dire, *Faites pénitence*, parce qu'il commençait ordinairement ses sermons par ces paroles. Il travailla avec autant de zèle que de fruit à la conversion des Arméniens et des Grecs qui montraient du penchant pour le mahométisme. Il fut l'apôtre de l'île de Crète, où il prêcha pendant vingt ans, et de toute la Grèce. Il laissa un *Traité* sur la religion des Arméniens, que Cotelier a donné en grec et en latin, avec des notes dans les Monuments des Pères apostoliques. On conservait dans la bibliothèque du roi de France deux exemplaires des *Pandectes de choses saintes*, qui renferment plusieurs sermons de saint Nicon. Il mourut le 26 novembre 998, à Corinthe.

NICON, patriarche russe. *Voy.* Nikon.

NIDER (Jean), dominicain qui assista au concile de Bâle, et qui mourut vers l'an 1440, est connu par son *Formicarium*, où il y a beaucoup de choses touchant les sacriléges. Nous avons aussi de lui : *De reformatione religiosorum*, Anvers, 1611, in-8°; *Præceptorium seu de decem præceptis tractatus*, Cologne, 1472; édition très-recherchée, parce que c'est le plus ancien livre, avec date, qui ait des signatures.

NIDHARD ou NITHARD (Jean-Everard), cardinal, né au château de Falkenstein, en Autriche, l'an 1607, entra dans la société des jésuites en 1631. Appelé à la cour de l'empereur Ferdinand III, il fut confesseur de l'archiduchesse Marie, qu'il suivit en Espagne, lorsqu'elle épousa Philippe IV. Ce monarque conçut tant d'amitié et d'estime pour lui, qu'il voulut le faire décorer de la pourpre romaine. Après la mort de Philippe, la reine-mère lui donna la charge d'inquisiteur général, et le mit à la tête de son conseil. Depuis le ministère du duc de Lerme, l'Espagne était tombée dans un état de faiblesse dont elle ne pouvait se relever. Nidhard trouva le trésor sans argent, les places de la monarchie en ruine, les ports sans vaisseaux, les armées sans discipline et sans chef, mal conduites, et manqua de génie ou de moyens pour remédier à tant de maux. Don Juan forma un parti contre lui, et, malgré la protection de la reine, il fallut que son confesseur cédât à l'orage; mais les affaires de l'État n'en devinrent pas meilleures. Le ministre disgracié se retira à Rome, où il fut ambassadeur d'Espagne auprès du pape. Clément X l'élut au cardinalat en 1672, et lui donna l'archevêché d'Édesse. Le cardinal Nidhard mourut en 1681, à l'âge de 74 ans. On a de lui quelques ouvrages sur *la Conception immaculée de la sainte Vierge*, Paris, 1677, 2 vol. in-12. On a imprimé à Cologne une *Relation des différends arrivés en Espagne entre don Juan d'Autriche et le cardinal Nidhard*, 1677, 2 vol. in-12.

NIEMEYER (Auguste-Hermès), théologien et professeur, naquit à Halle le 1er septembre 1754, et parcourut avec la plus grande distinction la carrière de l'enseignement. Devenu, en 1784, professeur dans l'université de cette ville, il fut successivement nommé aux premiers emplois de tous les établissements d'instruction publique et de bienfaisance de Berlin et de Halle. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages estimés sur la *Théologie* et sur l'*éducation*; *Le Caractère de la Bible*; *Philotas*, ou *Moyens de consolation et d'instruction pour ceux qui souffrent*; *Timothée*, *ouvrage destiné à exciter et à augmenter la dévotion des chrétiens*; *Théologie populaire et pratique*; *Lettres à ceux qui enseignent la religion chrétienne*; *le Guide des instituteurs*, Halle, 1802, in-8°; *Aperçu sur le régime des écoles allemandes et sur leur histoire dans le* XVIIIe *siècle*, Halle, 1802, in-8°; *Principes fondamentaux de l'éducation et de l'instruction à l'usage des parents, des instituteurs et des maîtres d'école*, 7e édit., Halle, 1819, 3 vol. in-8°; *Passages des classiques grecs et romains, relatifs à la théorie de l'éducation*, Halle et Berlin, 1613, in-8°; *De Isidori pelusiotæ vita, scriptis et doctrina, commentatio historico-theologica*, Halle, 1825, in-8°, où l'on trouve des notices précieuses que l'on chercherait vainement ailleurs. Sa dernière production est la *Relation de son voyage en France et en Angleterre*, pays qu'il visita à l'époque de la restauration. En 1812, Niemeyer avait été conduit en France comme un des otages de l'université de Halle. Rendu à la liberté en 1814, il parcourut notre pays et fit une excursion en Angleterre avant de retourner dans sa patrie. Cet auteur donne dans son ouvrage d'intéressants détails sur les événements de l'époque, et ses observations sur les hommes et sur les choses annoncent un jugement droit et un esprit sain. Un an avant sa mort, l'université de Halle dont il était le chancelier, lui donna une fête pour célébrer le 50e anniversaire de son professorat, ou, comme on dit en Allemagne, le *jubilé du doctorat*. Les détails de cette cérémonie se trouvent dans la *Revue encyclopédique*, t. XXXV, p. 41 (année 1827, t. III). Niemeyer est mort à Halle, le 5 juillet 1828.

NIÉREMBERG (Jean-Eusèbe de), jésuite, allemand d'origine, naquit à Madrid en 1590, et y mourut en 1658, à 68 ans. C'était un homme pénitent, austère et très-laborieux. Il a beaucoup écrit, et la plupart de ses ouvrages de piété, composés, soit en espagnol, soit en latin, ont été traduits en diverses langues et quelques-uns en français. Le Traité du *Discernement du temps et de l'éternité*, ou *De la différence du temps et de l'éternité*, n'a pas seulement été mis en français par le P. Brignon, il l'a été aussi en arabe par le P. Fromage, de la même société. Celui de ses ouvrages qui est le plus recherché des curieux est sa *Curiosa filosofia y tesoro de maravillas de la naturaleza*, Madrid, 1643, in-4°. On a encore de lui : *Éloges des hommes illustres de sa société*, en espagnol, Madrid, 1643, 6 vol. in-fol.; *Traité de l'origine de l'Écriture sainte*, Lyon, 1641, in-fol.; *Historia naturæ*, Anvers, 1635, in-fol.

NIEUWENTYT (Bernard), savant hollandais, né à Waslgraafdyk, en Nord-Hollande, l'an 1654, marqua, dès sa première jeunesse,

Digitized by Google

de l'inclination pour les sciences; mais avec le désir de tout savoir, il eut la sagesse de se borner. Il s'attacha d'abord à l'art de raisonner juste, et il pénétra ensuite dans ce que les mathématiques ont de plus profond. Il passa à la médecine et au droit, et ses progrès dans ces deux sciences ne furent pas moins rapides. Il devint, par son application continuelle, et en secondant l'étendue de son génie, bon philosophe, grand mathématicien, médecin célèbre, magistrat habile et équitable. Plus attentif à cultiver les sciences, qu'avide des honneurs du gouvernement, il se contenta de les mériter. Il fut cependant conseiller et bourgmestre de la ville de Purmerende, où il demeurait, sans briguer des emplois qui l'auraient tiré de son cabinet. Ce savant mourut en 1718, à 64 ans. Ses principaux ouvrages sont : un Traité en hollandais, traduit en français par Noguez, sous ce titre : *L'existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, Paris, 1740, in-4°. Cet ouvrage, excellent en son genre, s'il était moins diffus, et si l'auteur ne se trompait quelquefois dans la détermination de quelques causes finales particulières, est divisé en trois parties, dans lesquelles il traite de la structure du corps humain, des éléments, des astres et de leurs divers effets. C est une espèce de physique, dans laquelle ce sage écrivain tourne tout à la gloire de l'Etre suprême et de ses ouvrages. Il y réfute en même temps les vaines difficultés que des raisonneurs superficiels objectent contre quelques articles de la foi chrétienne; en particulier contre la résurrection des morts. L'auteur du *Génie du christianisme* a donné, liv. v de la première partie, un court extrait de cet ouvrage dont l'édition originale a pour titre : le *Véritable usage de la contemplation de l'univers pour la conviction des athées et des incrédules*, Amsterdam, 1715, 1720, avec 23 planches, in-4°; une *Réfutation de Spinosa*, in-4°, en hollandais; *Analysis infinitorum*, Amsterdam, 1695, in-4°; *Considerationes secundæ circa calculi differentialis principia*, Amsterdam, 1696, in-4°.

NIGRONI (Jules), jésuite, né l'an 1553, à Gênes, professa la rhétorique, la philosophie et la théologie, fut successivement préfet des études au collége de Milan, recteur des collèges de Vérone, de Crémone et de Gênes, supérieur des maisons professes de Gênes et de Milan, et mourut le 17 janvier 1625, dans cette dernière ville. On a du P. Nigroni : deux *Discours en l'honneur du B. Charles, cardinal de Borromée*, prononcés, l'un à Milan, le 3 nov. 1602; l'autre à Gênes devant le sénat; *Sur la manière de bien gouverner l'Etat*, Milan, 1610, in-4°, en italien, ainsi que les deux Discours; *Orationes XXV*, Milan, 1608, in-4°, et Mayence, 1610, in-8°; *Regulæ communes Societatis Jesu, commentariis asceticis illustratæ*, Milan, 1613 et 1616; Cologne, 1617, in-4°; *Dissert. subcesiva de Caliga veterum*, Dillingen, 1621, in-8°; *Dissertatio moralis de librorum amatoriorum lectione junioribus maxime vitanda*, Milan, 1622; Cologne, 1630, in-12; *Tractatus ascetici* (au nombre de 17), Cologne, 1624, in-4°; *Historica dissert. de S. Ignatio, Societatis Jesu fundatore, et B. Cajetano Thiæneo, institutore ordinis clericorum regularium*, ouvrage posthume, Cologne, 1630, in-4°. Le P. Nigroni avait encore composé un ouvrage, *De mendicitate domorum professarum Societatis Jesu*, qui est resté manuscrit.

NIHUSIUS ou NIHUS (Barthold), né l'an 1584, à Wolpe, dans les Etats de Brunswick, d'une famille luthérienne, embrassa à Cologne la religion catholique vers l'an 1622. Après avoir eu pour premier emploi la direction du collége des prosélytes, il devint abbé d'Ilfeld en 1629, puis suffragant de l'archevêque de Mayence, sous le titre d'évêque de Myre. Il mourut à Erfurt, le 10 mars 1657. On a de lui : *Annotationes de communione orientalium sub specie unica*, in-4°, Cologne, 1648; *Tractatus chorographicus de nonnullis Asiæ provinciis ad Tigrim, Euphratem*, etc., 1658, in-8°; et d'autres ouvrages de littérature, de théologie, de controverse et d'histoire.

NIKON, né en 1613, d'une famille obscure, dans le gouvernement de Nowogorod en Russie, embrassa l'état monastique, devint successivement archimandrite, métropolitain de Nowogorod, et enfin patriarche de Russie en 1652. Le czar Alexiowitz lui donna toute sa confiance. Il introduisit dans l'Eglise russe le chant à l'exemple de l'Eglise grecque, et assembla une espèce de concile pour la restitution du texte sacré. Il avait remarqué, dans les exemplaires dont on se servait, beaucoup de passages altérés, peu conformes à la version des Septante. On rassembla les anciennes versions slaves, dont quelques-unes avaient au moins cinq siècles d'antiquité. Les moines du Mont-Athos et les Grecs de l'Orient fournirent beaucoup de copies des livres saints. Il y fut prononcé que l'ancienne version slavonne était fidèle, et qu'il ne s'y était glissé des fautes que par la multiplication des copies. On en fit une nouvelle édition à Moscou, que Nikon signa. Ces changements causèrent une division dans cette Eglise. Ceux qui étaient attachés aux anciens usages furent appelés *Raskolniki*. Ce schisme n'est pas encore fini. La faveur dont jouissait Nikon auprès du prince fut suivie d'une disgrâce qui lui donna le loisir de rassembler différentes Chroniques, de les confronter, de les corriger l'une par l'autre, et peut-être de les altérer. Il en composa une *Histoire* qui conduit jusqu'au règne du czar Alexiowitz, Pétersbourg, 1767, 2 vol. in-4°. Nikon s'était démis de la dignité patriarcale en 1658 pour se consacrer à la retraite et à la pénitence. Cette démission n'empêcha pas ses ennemis de le déposer, en 1666, dans un concile, et de le faire enfermer. L'empereur Fœdor lui rendit la liberté; mais il n'en jouit pas longtemps, étant mort en 1681.

NIL (saint), *Nilus*, disciple de saint Jean Chrysostome, avait une grande réputation de piété dès le commencement du ve siècle. On dit qu'il était de Constantinople et de la première noblesse. Il épousa une femme digne de lui et en eut deux enfants. L'em-

Digitized by Google

pereur Arcadius l'éleva à la dignité de préfet ou gouverneur de Constantinople; mais les vices qui régnaient à la cour de ce prince, ayant alarmé la délicatesse de conscience de Nil, le déterminèrent à se retirer dans le désert de Sinaï avec son fils Théodule. Sa femme consentit à sa retraite, et se retira elle-même avec sa fille dans un monastère de filles en Egypte. Saint Nil vécut longtemps avec des moines d'une sainteté exemplaire. Ils demeuraient dans des cavernes ou dans des cellules qu'ils bâtissaient eux-mêmes, éloignées les unes des autres. La plupart ne mangeaient point de pain, mais seulement des fruits sauvages et des herbes crues; quelques-uns ne mangeaient qu'une fois la semaine. Ils avaient un prêtre, et s'assemblaient le dimanche dans l'église pour recevoir la communion, et s'entretenir des vérités saintes de la religion. Des Sarrasins attaquèrent les solitaires de Sinaï, en tuèrent plusieurs, en emmenèrent d'autres captifs, et donnèrent à quelques-uns de ceux qui étaient les plus âgés, la liberté de se retirer. Saint Nil fut de ces derniers; mais son fils Théodule fut emmené captif. On l'exposa en vente, et personne n'en voulant donner ce que les Sarrasins en demandaient, ces barbares voulaient le mettre à mort. A force de larmes, il obtint qu'on l'achetât. Il fut revendu à l'évêque d'Eleuse, qui, ayant reconnu son mérite, l'éleva à la cléricature. Saint Nil alla chercher ce cher fils chez l'évêque d'Eleuse, qui n'usa de son autorité de maître que par l'espèce de violence qu'il fit au père et au fils de leur imposer les mains pour l'ordre sacré de la prêtrise. L'histoire ne nous apprend plus rien de saint Nil; mais il y a apparence qu'il écrivait encore vers l'an 450, temps auquel on place ordinairement sa mort. Parmi ses ouvrages on estime principalement ses *Epîtres*, le *Traité de la vie monastique* et le livre *de la prière*. Dans sa lettre 61e du 4e livre, il veut qu'on ne représente que la croix dans le sanctuaire, et il exhorte à placer autour des églises des peintures des histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les iconoclastes falsifièrent ce passage. Joseph-Marie Suarez, qui se démit de l'évêché de Vaison pour aller demeurer à Rome, y donna une édition des *OEuvres* de saint Nil, en 1673, à l'exception de ses *Lettres*. Le P. Pierre Poussines, jésuite, publia 335 *Lettres* de ce saint, Paris, 1657, in-4°. Léon Allatius en fit imprimer un nombre plus considérable à Rome, 1668, in-fol. grec-latin. On trouve les *OEuvres* complètes de saint Nil dans la *Bibl. max. Patrum*.

NIL, archevêque de Thessalonique dans le XIVe siècle, écrivit contre la primauté du pape. Barlaam, après avoir écrit en faveur du siége de Rome, adopta l'erreur de Nil, et la soutint dans un Traité semblable pour le fond à celui de ce schismatique, faute qu'il corrigea dans la suite. *Voy.* BARLAAM. Ces deux Traités ont été réunis par Saumaise en un vol. in-4°, imprimé chez Elzévir, en 1645. Ce commentateur y a ajouté des *notes* et quelques autres *Traités*. En 1668, il en avait donné une édition in-8°, moins ample que celle que nous venons de citer.

NIL, surnommé DOXOPATRIOS, *archimandrite* (c'est-à-dire abbé d'un monastère grec), composa par ordre de Roger, roi de Sicile, à la fin du XIe siècle, un *Traité des cinq patriarcats* de Rome, d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem et de Constantinople. Etienne Le Moine en a donné une édition en grec et en latin, Leyde, 1685, in-4°.

NIVELLE (GABRIEL-NICOLAS), prêtre prieur commandataire de Saint-Géréon, diocèse de Nantes, né à Paris, mort le 7 janvier 1761, âgé de 74 ans. Il s'était retiré au séminaire de Saint-Magloire, d'où il fut obligé de sortir en 1723. Son opposition à la bulle *Unigenitus* le fit renfermer quatre mois à la Bastille, en 1730. Il a publié : les *Relations de ce qui s'est passé dans la faculté de théologie de Paris, au sujet de la constitution* Unigenitus, 7 vol. in-12; *Le Cri de la foi*, 3 vol. in-12, 1719; la *Constitution* Unigenitus *déférée à l'Eglise universelle*, ou *Recueil général des actes d'appel*, 1757, 4 vol. in-fol. L'histoire romaine est moins volumineuse que cette compilation, fruit de l'esprit de parti, auquel l'auteur eut l'imprudence de sacrifier son repos et ses talents.

NIZA (MARCO DE), franciscain et voyageur espagnol, né en 1497, se rendit au Mexique et fut chargé par le vice-roi don Antoine de Mendoza, d'aller reconnaître le pays au nord de ce royaume. Le père Niza partit, le 7 mars 1539, de Culiacan, accompagné d'un autre religieux, d'un nègre et de quelques Indiens auxquels on avait donné la liberté, afin qu'ils lui servissent de guides. Il visita diverses peuplades qui le reçurent fort bien, et traversa un désert de près de quarante lieues d'étendue, au bout duquel, suivant le récit du même père Niza, il découvrit la ville de Cibola ou Cibora, capitale d'une province du même nom, qui contenait sept grandes villes fort peuplées et très-riches. Informé de l'aversion que les habitants de Cibola avaient pour les Espagnols, le père Niza, après une course de trois mois, revint sur ses pas, s'arrêta à Compostelle, d'où il envoya au vice-roi le récit de son voyage. Ce récit, où il peignait la beauté du pays au nord du golfe de Californie, la population immense, les richesses de la ville de Cibola, et la civilisation de ses habitants, excitèrent dans Cortez et Mendoza le dessein d'aller conquérir ce pays. Mendoza envoya Vasquez de Cornado pour le reconnaître : quand il revint, il en raconta les mêmes merveilles que le père Niza, et peu de temps après les Espagnols s'en emparèrent. La *Relation* du voyage du premier se trouve dans l'ouvrage de Ramusio, tom. III. Sans doute dans les récits il y a un peu d'exagération; mais il n'en est pas moins vrai que la province et la ville de Cibola, ainsi que l'immense ville de Quivira, se trouvent dans les livres de géographie moderne et dans plusieurs cartes du XVIe siècle, par 37 degrés de latitude. On conjecture que les ruines des *Casas Grandas* (Grandes Maisons), que l'on a

Digitized by Google

découvertes sur les bords du Jila, proviennent de l'ancienne Cibola. On a reconnu que la civilisation des Indiens qui habitent la contrée que ce fleuve arrose est plus avancée que celle des peuplades qui sont plus au sud. C'est la patrie des premiers Mexicains, comme l'indiquent les monuments *Aztèques*. Leur population ayant augmenté, ils s'étendirent progressivement dans les parties connues sous le nom de vieux et nouveau Mexique. Ces pays ont déclaré (en 1825) leur indépendance, ainsi que les autres colonies américaines, après être restés près de trois siècles sous la domination espagnole.

NOAILLES (Louis-Antoine de), cardinal, frère du duc Anne-Jules de Noailles, qui fut fait maréchal de France au mois de mars 1693, naquit en 1651. Il fut élevé dans la piété et dans les lettres. Après avoir fait sa licence en Sorbonne avec distinction, il prit le bonnet de docteur en 1676. Le roi le nomma à l'évêché de Cahors en 1679. Il fut transféré à Châlons-sur-Marne l'année d'après, et l'archevêché de Paris étant venu à vaquer en 1695, Louis XIV jeta les yeux sur lui pour remplir ce siége important. Noailles parut hésiter à l'accepter; mais quelque temps après, non content d'acquiescer à sa nomination, il demanda et obtint encore son frère pour successeur dans le siége de Châlons. L'archevêque de Paris fit des règlements pour le gouvernement de son diocèse et pour la réforme de son clergé; mais il ne ménagea pas assez les jésuites, il ne voulut pas être leur valet, suivant ses expressions; et ceux-ci crurent, de leur côté, avoir sujet de se plaindre du prélat. Noailles avait donné, en 1685, n'étant encore qu'évêque de Châlons, une approbation authentique aux *Réflexions morales* du père Quesnel, ou plutôt il en avait continué l'approbation; car son prédécesseur, Félix Vialart, l'avait accordée pour son diocèse. Devenu archevêque de Paris, il condamna, en 1696, le livre de l'abbé de Barcos, intitulé : *Exposition de la foi catholique touchant la grâce*. On vit paraître à cette occasion le fameux *Problème ecclésiastique*, attribué au père Doucin, mais que le père Gerberon croit avec plus de vraisemblance être d'un écrivain du parti de Jansénius, dom Thierri de Viaixnes, janséniste des plus outrés, dit d'Aguesseau. On examinait dans ce *Problème* : « Auquel fallait-il croire, ou à « M. de Noailles, archevêque de Paris, con- « damnant l'*Exposition de la foi*, ou à M. de « Noailles, évêque de Châlons, approuvant « les *Réflexions morales?* » Il est aisé de concevoir que l'archevêque en fut irrité; et comme il ne doutait pas que ce ne fût l'ouvrage d'un jésuite, il en fut animé contre ces religieux. Dans l'assemblée de 1700, à laquelle il présida, il fit condamner 127 propositions tirées de différents casuistes, parmi lesquels plusieurs étaient jésuites, mais qui n'avaient fait que suivre et répéter de plus anciens. *Voy* Moya. La même année il fut nommé cardinal. On proposa, en 1701, un problème théologique, qu'on appela le *Cas de conscience par excellence*. « Pouvait-on « donner les sacrements à un homme qui « aurait signé le Formulaire, en croyant dans « le fond de son cœur que le pape et même « l'Eglise peuvent se tromper sur les faits? » Quarante docteurs signèrent qu'on pouvait donner l'absolution à cet homme. Le cardinal de Noailles ordonna qu'on crût le droit d'une foi divine, et le fait d'une foi humaine. Les autres évêques exigèrent la foi divine pour le fait, disant que ce fait étant le sens d'un livre, il était nécessaire que l'Eglise pût en juger avec certitude; que les faits doctrinaux ne peuvent cesser d'être du ressort de la foi, sans que le dogme en lui-même y soit également soustrait. Clément XI crut terminer la querelle en donnant, en 1705, la Bulle *Vineam Domini*, par laquelle il ordonna de croire le fait, sans expliquer si c'était d'une foi divine ou d'une foi humaine. L'assemblée du clergé de la même année reçut cette bulle, mais avec la clause que *les évêques l'acceptaient par voie de jugement*. Cette clause, suggérée par le cardinal de Noailles, indisposa Clément XI contre lui. Cependant le cardinal voulut faire signer la bulle aux religieuses de Port-Royal-des-Champs. Elles signèrent, mais en ajoutant que « c'était sans « déroger à ce qui s'était fait à leur égard à « la paix de Clément IX. » Cette déclaration fut mal interprétée. Le roi demanda une bulle au pape pour la suppression de ce monastère, et, en 1709, il fut démoli de fond en comble. Le cardinal de Noailles, qui avait dit plusieurs fois que Port-Royal était le *séjour de l'innocence*, se prêta à sa destruction, parce qu'il crut voir ensuite que c'était celui de l'opiniâtreté. L'année d'auparavant (1708), Clément XI avait porté un décret contre les *Reflexions morales;* mais le parlement de Paris y ayant trouvé des nullités, il ne fut point reçu en France. Les foudres lancées contre Quesnel ne produisirent leur effet qu'en 1713, année dans laquelle la constitution *Unigenitus* vit le jour. Le cardinal de Noailles révoqua, le 28 septembre 1713, l'approbation qu'il avait donnée, étant évêque de Châlons, au livre de Quesnel. Une nombreuse assemblée d'évêques fut convoquée à Paris; tous acceptèrent la bulle, les uns purement et simplement; les autres moyennant quelques explications; excepté sept qui ne voulurent ni de la bulle ni des commentaires. Le cardinal de Noailles se mit à la tête de ces derniers, et défendit par un mandement du 25 février de recevoir la constitution *Unigenitus*. Louis XIV, irrité, lui défendit de paraître à la cour, et renvoya les évêques ses adhérents dans leurs diocèses. La bulle fut enregistrée par la Sorbonne et par le parlement. Mais après la mort de Louis XIV, en 1715, tout changea de face. Le duc d'Orléans, régent du royaume, mit le cardinal de Noailles à la tête du conseil de conscience. Ce prélat étant bien accueilli à la cour du régent, les évêques opposés à la bulle appelèrent et réappelèrent à un futur concile, dût-il ne se tenir jamais. Noailles appela aussi, en 1717, par un acte public, qui fut supprimé par arrêt du parlement, le 1er décembre de la même année.

Digitized by Google

L'archevêque renouvela son appel en 1718, et, le 14 janvier 1719, il donna une *Instruction pastorale* qui fut condamnée à Rome, le 3 août 1719, par un décret du pape. Le régent, confondant l'erreur et la vérité, ordonna le silence aux deux partis. Cette loi du silence, toujours recommandée et toujours violée, ne fit qu'encourager les opposants. L'expérience de tous les siècles apprend que c'est toujours à l'ombre du silence que les sectaires se fortifient : bien résolus de ne pas le garder, ils envisagent comme un triomphe l'ordre qui l'impose à leurs adversaires ; et c'en est véritablement un pour l'erreur, que de voir la vérité captive. Cependant le moment du Seigneur arriva pour le cardinal. Il reconnut tout à coup, comme il s'en expliqua hautement, qu'on l'avait engagé dans un parti de factieux. Les remords qu'il éprouvait depuis longtemps, joints à près de 80 ans d'âge qui le menaçaient d'une mort prochaine, le déterminèrent à écrire au pape Benoît XIII, en termes trop édifiants, pour qu'on les trouve déplacés, quel que soit l'endroit où on les rapporte. Après avoir dit que son grand âge ne lui permettait guère de compter sur une vie plus longue, et que les approches de l'éternité demandaient de lui qu'il se rendît enfin aux désirs du chef de l'Eglise : « Dans « cette vue, poursuivait-il, je vous atteste en « présence de Jésus-Christ que je me sou- « mets sincèrement à la bulle *Unigenitus*, « que je condamne le livre des *Réflexions* « *morales*, et les 101 propositions qui en ont « été extraites, de la même manière qu'elles « sont condamnées par la constitution ; et que « je révoque mon *Instruction pastorale*, avec « tout ce qui a paru sous mon nom contre « cette bulle. Je promets à Votre Sainteté, « continue-t-il, de publier au plus tôt un « Mandement pour la faire observer dans « mon diocèse. Je dois encore lui avouer « que depuis que, par la grâce du Seigneur, « j'ai pris cette résolution, je me sens infini- « ment soulagé ; que les jours sont devenus « plus sereins pour moi ; que mon âme jouit « d'une paix et d'une tranquillité que je ne « goûtais plus depuis longtemps. » Toutes ces promesses furent ponctuellement remplies. Le cardinal-archevêque se prêta à tout ; il rétracta son appel, et son mandement de rétractation fut affiché le 11 octobre 1728. Il mourut en 1729, à 78 ans. Ses charités étaient immenses ; ses meubles vendus et toutes les autres dépenses payées, il ne laissa pas plus de 500 livres. Il aimait le bien et le faisait. Doux, agréable dans la société, brillant même dans la conversation, sensible à l'amitié, plein de candeur et de franchise, il attachait le cœur et l'esprit. S'il se laissa quelquefois prévenir, c'est qu'il jugeait des autres par l'élévation de son âme, et cette âme était incapable de tromper. Ses adversaires crurent voir en lui un mélange de grandeur et de faiblesse, de courage et d'irrésolution. Plein de bonne foi, il soutenait des gens qu'on accusait d'en manquer. Il favorisait les jansénistes sans l'être lui-même. Quoiqu'il luttât contre le pape et contre tous les évêques du monde catholique, à quelques appelants près, on était parvenu à lui persuader qu'il n'avait pour adversaires que les jésuites ; ce qui paraîtrait incroyable, si on ne voyait cette singulière persuasion consignée dans ses propres lettres et celles de ses correspondants. « Il « n'y a contre vous qu'un soupçon » (lui écrivait Mme de Maintenon, en répondant à une de ses lettres), « est-il possible de l'effacer ? « Tout ce qu'on dit contre vous se réduit à « la protection secrète que vous accordez au « parti janséniste. Personne ne vous accuse « de l'être ; voudriez-vous plus longtemps « être le chef et le martyr d'un corps dont « vous rougiriez d'être membre ? Jamais les « jésuites n'ont été plus faibles qu'ils le sont. « Je vois la force que vous auriez si ce nuage « de jansénisme pouvait se dissiper. On est « averti que vous avez des commerces directs « et indirects à Rome, avec des gens qui ont « été les plus acharnés pour Jansénius, et « contre le roi. Croyez, monseigneur, que « tout lui revient, et qu'il n'a aucun tort de « vous soupçonner. Ce n'est point sur les « discours de votre père de la Chaise, etc. » — Gaston-Jean-Bapt ste-Louis de Noailles, son frère, qui lui succéda dans l'évêché de Châlons, a témoigné la même opposition à la bulle *Unigenitus*, et n'a point imité son frère dans sa réunion avec le corps des pasteurs. Il mourut en 1720, à 52 ans.

NOBILIBUS (Robert Nobili ou de), missionnaire jésuite, né à Montepulciana en Toscane, en septembre 1577, fit ses études à Naples et à Rome, et fut envoyé par ses supérieurs dans les missions des Indes orientales. Arrivé dans le royaume de Maduré, qui est dans la presqu'île en deçà du Gange, il se fut bientôt rendu familières les trois principales langues du pays, qui sont le tamoul, le badaga et le malabare. Il s'assujettit aux usages souvent si étranges et si pénibles des brahmanes, se conforma scrupuleusement aux coutumes du pays, adopta leur genre austère de vie, après en avoir obtenu la permission de ses supérieurs, et eut la satisfaction de gagner à la foi chrétienne un certain nombre de brahmanes. La conduite du P. de Nobilibus fut cependant dénoncée à Rome, et le cardinal de Bellarmin, qui était son oncle, lui écrivit pour l'engager à ne pas persévérer dans des pratiques qui semblaient le rapprocher des idolâtres. Le missionnaire lui représenta que l'archevêque d'Angamala ou Cranganor, et les inquisiteurs de Goa lui avaient donné leur approbation. L'affaire fut soumise au jugement du pape : Grégoire XV déclara par un bref spécial qu'il était licite aux brahmanes devenus chrétiens de continuer à tracer sur leur front ou sur d'autres parties de leur corps des lignes de couleur, à porter en bandoulière de l'épaule gauche à la hanche droite un cordon de fil qui est leur signe distinctif, et à se conformer également à des usages qui, se rapportant à la vie civile, sont exempts de toute superstition. De graves infirmités, suite de ses longs travaux, lui rendant la retraite nécessaire, le P.

Digitized by Google

de Nobilibus se retira d'abord au collége de Djafnapatnam, ville située à l'extrémité septentrionale de l'île de Ceylan, puis dans celui de Meliapour, ville de la côte de Coromandel. Pendant ses cinq dernières années il s'occupa d'écrire divers ouvrages, soit en tamoul, soit en d'autres langues, et il mourut le 16 janvier 1656. On peut voir une appréciation de son zèle et de ses travaux dans le tom. X, p. 72, des *Lettres édifiantes*, édit. de 1781. Les ouvrages qu'il a composés, sont : *Catechismus ad Gentilium conversionem in partes V divisus; Scientia animæ, liber in quo, præter catholicæ fidei veritates ad animam pertinentes, omnes Orientis errores, circa fatum et transmigrationem animarum confutantur; Apologia contra probra quæ adversus legem Dei ab ethnicis objiciuntur, ubi eadem objecta in eorum sectas apte retorquentur; Liber de signis veræ legis utilissimus; Lucerna spiritualis; Dialogus de vita æterna; Dialogus de fide pro instituendis pueris; Compendium catechismi*; *Dialogus in quo transmigratio animarum impugnatur; Varia opuscula in unum volumen redacta*; *Regulæ perfectionis; Conciones variæ; Vita B. V. Mariæ versu tamulico, quæ in omnibus locis, et ab omni hominum genere cantari solet, pro consolatione animarum suarum.* Le P. de Nobilibus passe aussi pour être l'auteur de l'*Ezourvédam*. Voy. à ce sujet les *Asiatic Researches*, tom. XIV, édition de Calcutta.

NOBLE (Eustache Le), baron de Saint-Georges et de Tenelière, né à Troyes en 1643, d'une famille distinguée, s'éleva par son esprit à la charge de procureur général du parlement de Metz. Il jouissait d'une réputation brillante et d'une fortune avantageuse, qu'il dissipa en peu de temps, lorsqu'il fut accusé d'avoir fait à son profit de faux actes. Il fut mis en prison au Châtelet, et condamné à faire amende honorable et à un bannissement de neuf ans. Le Noble appela de cette sentence, qui n'était que trop juste, et il fut transféré à la Conciergerie. Gabrielle Perreau, connue sous le nom de la *Belle Epicière*, était alors en cette prison, où son mari l'avait fait mettre pour son inconduite. Le Noble la connut, l'aima et se chargea d'être son avocat. Après bien des aventures peu honorables à l'un et à l'autre, Le Noble fut banni de rechef pour neuf ans; mais quelque temps après il obtint la permission de revenir en France, à condition de ne point exercer de charge de judicature; pendant ce temps il avait vécu avec la Perreau. Les malheurs de Le Noble ne l'avaient point corrigé. Dans ses dernières années, il vécut des secours de M. d'Argenson, depuis garde-des-sceaux, qui lui envoyait un louis chaque semaine. Il fut déréglé et dissipateur toute sa vie, qu'il termina dans la misère en 1711, à 68 ans. Il fallut que la charité de la paroisse Saint-Séverin fît enterrer cet homme, qui avait fait gagner plus de cent mille écus à ses imprimeurs. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, recueillis en 19 vol. in-12, par Brunet, imprimeur de Paris. Feller les divise en trois classes, les ouvrages sérieux, — romanesques, — poétiques. Nous citerons seulement : *Dissertations chronologiques de l'année de la naissance de Jésus-Christ*, Paris, 1693, in-12; *le Bouclier de la France*, ou les *Sentiments de Gerson et des canonistes touchant les différends des papes et des rois de France*; cet ouvrage a aussi paru sous le titre de l'*Esprit de Gerson*. Tous ces boucliers, si multipliés depuis, ne sont que des épouvantails d'enfants; comme si l'Eglise n'avait pas plus souffert et n'avait pas plus à craindre des entreprises de la puissance séculière que celle-ci de la part de l'Eglise. Si quelques pontifes ont commis quelques fautes en étendant leur pouvoir au delà de ses bornes, on s'en est vengé sans modération, et pour maintenir quelque prérogative de l'autorité civile, on s'est efforcé de renverser tout l'édifice de la puissance spirituelle. « Dès que Rome, dit le « comte d'Albon, a voulu exiger au delà de « qu'on lui devait, on lui a refusé même ce « qui lui était dû; quand elle a donné dans « les abus, on l'a menacée de la priver de « l'usage du pouvoir; quand à l'autorité elle « a joint les prétentions, on lui a fait craindre « de violentes injustices. Le sacerdoce n'a « jamais lutté contre l'empire, que l'empire « n'ait employé toutes ses forces pour fouler « le sacerdoce; et au premier mouvement « que les pontifes ont semblé faire pour « porter la main au sceptre des Césars, les « Césars se sont efforcés pour s'élever jus- « qu'au trône des pontifes. » *Voy.* Senkenberg. Une *traduction* des Psaumes, en prose et en vers, avec des réflexions et le texte latin à côté, ce qui forme un vol. in-8° à trois colonnes; un *Poëme* sur la destruction du temple de Charenton; — sur la destruction de l'hérésie, distribué en quatre livres. Ses ouvrages historiques, ses romans, ses traductions en vers de Perse et d'Horace, ses comédies et ses œuvres poétiques sont peu estimés.

NOBLETZ (Michel). *Voy.* Lenobletz.

NOCETI (Charles), jésuite, né vers 1695, à Pontremoli dans le Génois, enseigna la théologie au collége Romain, fut donné pour coadjuteur au P. Turano, pénitencier de Saint-Pierre, et fut un des examinateurs des évêques. Il mourut à Rome en 1759. On a de lui : *Veritas vindicata*, en 2 vol. C'est une critique de la *Theologia christiana* du P. Concina, qui fit beaucoup de bruit : il y venge avec force ses confrères, attaqués par le dominicain, qui paraît avoir excédé en critique et en censure par un zèle quelquefois plus vif que réfléchi. Nocéti était bon poëte, comme on le voit par ses *Eglogues* et par les *Poëmes* sur l'*Arc-en-ciel* et l'*Aurore boréale*. C'est dans ses poésies que le célèbre Boscowich trouva l'exhortation dont il fut frappé, et à laquelle il fut si docile. On trouve des poésies latines et italiennes de Noceti dans le Recueil des Arcades.

NODIER (Charles), écrivain polygraphe, membre de l'académie française, né à Besançon le 29 avril 1783, mort à Paris le 27 janvier 1844, étant bibliothécaire de l'Arsenal, s'exerça dans beaucoup de genres. Ses

Digitized by Google

principaux titres littéraires paraissent être dans ses romans, contes et nouvelles, tels que *Trilby*, *Smarra*, *Thérèse Aubert*, *Jean Shogar*, *la Fée aux Miettes*, *Séraphine*, etc., productions dont on vante le style, mais qui sont loin d'être toujours irréprochables au point de vue de la morale. Le *Dernier chapitre de mon roman*, livre cynique, mérite surtout une condamnation sévère. Dans ses écrits d'histoire contemporaine, *Souvenirs de jeunesse*, *Portraits*, etc., Nodier a plus consulté son imagination que la vérité. Il a fait aussi un volume de *Poésies*, Paris, Delangle, 1827 et 1829, in-16. M. A. Barginet, de Grenoble, a recueilli ses *Mélanges de littérature et de critique*, Paris, 1820, 2 vol. in-8°. Nodier composa de plus des *Notices* pour une foule de publications diverses, et des articles pour différentes revues ou feuilles périodiques. Ceux qu'il fournit au Bibliophile ont été réunis sous ce titre : *Notices bibliographiques, philologiques et littéraires*, Paris, Techener, 1834, 1 vol. in-8°. Nous avons cru devoir mentionner cet écrivain dans ce Dictionnaire, à cause d'une publication intitulée : *Bibliothèque sacrée, grecque-latine, comprenant le tableau chronologique, biographique et bibliographique des auteurs inspirés et des auteurs ecclésiastiques, depuis Moïse jusqu'à saint Thomas d'Aquin*, Paris, Thoinier-Desplaces, 1826, in-8°, ouvrage rédigé d'après Mauro Boni et Gamba. L'académie de Besançon, après avoir mis au concours l'éloge de Charles Nodier, voulut bien couronner, en 1846, l'essai qui lui fut envoyé par l'auteur de cet article, et qui a été imprimé en tête de son volume intitulé : *Les Noviciats littéraires, suivis de Lettres sur la littérature contemporaine*, Paris, 1847, in-8°. — Nous avons dû, pour être exact, blâmer les écarts du romancier et du conteur; nous nous empressons d'ajouter que Nodier professa toujours le plus grand respect pour les croyances catholiques, et qu'il remplit, dans ses dernières heures, d'une manière tout à fait exemplaire, ses devoirs de religion.

NOÉ (*Repos, consolation*), fils de Lamech, né l'an 2978 avant J.-C., fut juste, et trouva grâce devant le Seigneur qui, voyant la malice des hommes et la dépravation générale des mœurs qui couvrait d'abominations toute la terre, résolut d'abolir les criminels par un déluge général. Il ordonna à Noé de bâtir une arche pour se sauver du déluge, lui et toute sa famille, avec des bêtes et des oiseaux de toute espèce, mâles et femelles. Il marqua lui-même la forme, les mesures et les proportions de ce grand vaisseau; il devait être de la figure d'un coffre, long de 300 coudées, large de 50, et haut de 30; enduit de bitume, et distribué en trois étages, dont chacun devait avoir plusieurs loges. Noé crut à la parole de Dieu, et exécuta ce qu'il avait commandé. Après qu'il eut fait porter dans l'arche toutes les choses nécessaires pour la vie des hommes et des animaux, sept jours avant le déluge, Dieu lui ordonna d'y entrer avec sa femme, ses trois fils, leurs femmes et des animaux de toute espèce. Ce grand vaisseau les contint sans peine, et se trouva parfaitement proportionné au grand nombre de créatures qu'il devait renfermer. *Voy.* BORREL, PELLETIER. Noé était alors âgé de 600 ans. Le jour de la vengeance étant venu, la mer se déborda de tous côtés, et il tomba une pluie horrible pendant 40 jours et 40 nuits. La terre fut inondée, et tout périt, excepté ce qui était dans l'arche. — De mauvais physiciens ont prétendu qu'il n'y avait pas assez d'eau dans la nature pour former une telle inondation; mais le contraire a été plus d'une fois démontré. On sait que Buffon, sans recourir à aucun agent surnaturel, a cru en trouver assez pour couvrir durant des siècles la surface du globe; si son hypothèse n'a pas été accueillie des savants, ce n'a pas été à raison du défaut d'eau. On peut voir tout ce qui regarde le déluge, ses effets, ses monuments, etc., dans le *Catéch. philos.*, n° 271; dans l'*Examen impartial des Epoques de la nature*, n° 48; dans le *Journ. hist. et litt.*, 1780, 1er mars et suiv. — Après que les eaux eurent couvert la face de la terre pendant 150 jours, Dieu fit souffler un grand vent, qui commença à faire diminuer les eaux. Sept mois après le commencement du déluge, l'arche se reposa sur le mont Ararath, près de la ville d'Erivan. Le dixième jour du dixième mois, les sommets des montagnes se découvrirent, et 40 jours s'étant passés depuis que l'on eut commencé à les apercevoir, Noé ouvrit la fenêtre de l'arche, et lâcha un corbeau qui ne rentra plus. Il envoya la colombe qui, n'ayant pu trouver où asseoir son pied, revint dans l'arche. Sept jours après, il la renvoya de nouveau, et elle revint portant dans son bec un rameau d'olivier qui, dans ce chaos général, avait conservé la verdure de ses feuilles. Noé, déterminé à quitter l'arche, en sortit un an après qu'il y fut entré. On conçoit sans peine quel fut son étonnement quand il vit la surface de cette nouvelle terre ravagée et dégradée d'une manière qui la rendait méconnaissable, et qui vérifiait par son aspect l'oracle du Seigneur, qui avait annoncé qu'elle serait détruite avec les hommes : *Dispergam eos cum terra.* Gen. VIII. Le choc de tant de mers qui *allaient et venaient*, suivant l'expression de l'Ecriture, avec une impétuosité et une violence inconcevables, et cela l'espace d'une année entière, a dû détruire et produire des choses sans fin et sans nombre. Voyons seulement l'effet d'une grande marée, de celle, par exemple, qui, en 860, transporta le Rhin dans le lit de la Meuse, et réforma toute la surface de la Hollande; l'effet d'un simple tourbillon ou courant d'air « qui, au rapport de Buffon, creu« sa une fosse énorme, et couvrit tout un « village de la terre emportée de cette fosse; « en sorte que l'endroit dont la terre avait « été enlevée, paraissait un trou épouvanta« ble, et que le village fut entièrement en« terré par cette terre transportée. » Eh! qu'est-ce qu'une marée, qu'est-ce qu'un courant d'air contre toute la masse de l'Océan,

Digitized by Google

poussé tout à coup hors de l'abîme qui lui servait de lit, grossi de tout ce qu'il y a d'eau dans l'air et dans la terre, et répandu sur le globe entier avec toute la violence que la main de Dieu peut imprimer au plus fougueux élément? — Le premier soin de Noé fut de dresser un autel au Seigneur, et de lui offrir en holocauste un de tous les animaux purs qui étaient dans l'arche. Dieu fit une alliance éternelle avec lui, et voulut que l'arc-en-ciel en fût comme le signe : soit que ce météore n'existât point avant le déluge, comme quelques auteurs le prétendent, soit que ne paraissant que dans les temps pluvieux, il fût plus propre que tout autre signe à rappeler la promesse faite à Noé, et à le rassurer contre une nouvelle inondation. Cette grande catastrophe du globe, décrite dans les saintes lettres avec tous les caractères de la vérité, empreinte pour ainsi dire de tous les traits qui forment le tableau de la nature actuelle, s'est conservée dans le souvenir de toutes les nations. « Point de « vérité historique, dit un critique moderne, « mieux prouvée que celle du déluge. Bérose « le Chaldéen nous parle de l'arche qui s'ar- « rêta vers la fin du déluge sur une monta- « gne d'Arménie. Nicolas de Damas, dans le « 96e livre de ses *Histoires*, dit qu'au temps « du déluge il y eut un homme qui, arrivant « avec une arche ou un vaisseau sur une « haute montagne d'Arménie, échappa à ce « fléau universel, et que les restes de cette « arche se sont longtemps conservés sur « cette montagne. Abydène, auteur d'une « Histoire des Chaldéens et des Assyriens, « donne de ce déluge quantité de détails « semblables à ceux qu'en donne Moïse. « Qu'on lise le traité de Lucien sur la déesse « syrienne, on y trouvera toutes les circon- « stances de ce terrible événement aussi clai- « rement et aussi énergiquement exposées que « dans le livre de la Genèse ; ce qui ne peut « être que l'effet de la tradition générale éta- « blie alors chez les Orientaux. On verra les « mêmes choses dans le premier livre des « Métamorphoses d'Ovide. Varron parle du « temps qui s'écoula depuis Adam jusqu'au « déluge, *ab hominum principio ad cataclys- « mum*. Les Chinois disent qu'un certain « Puen-Cuus échappa seul avec sa famille du « déluge universel. Jean de Laët et Lescar- « bot rapportent la tradition constante du « déluge parmi les Indiens de l'Amérique. « Boulanger convient que la plupart des usa- « ges de l'antiquité sont autant de monu- « ments de la révolution arrivée sur notre « globe par le déluge. Les divers déluges, « dont les historiens et les mythologistes « ont fait mention, ne sont dans le fait que « celui de Noé, défiguré par des traits qui « n'empêchent pas qu'on ne le reconnaisse « très-distinctement, comme on peut voir « dans la savante dissertation que M. Walsch « a publiée sur ce sujet. » Après le déluge, Noé se mit à cultiver la terre et il planta la vigne. Elle était connue avant ce temps-là, mais il fut le premier qui la planta avec ordre, et qui découvrit l'usage qu'on pouvait faire du raisin en exprimant sa liqueur. Ayant donc fait du vin, il en but : et comme il n'en avait point encore éprouvé la force, il s'enivra et s'endormit dans sa tente. Cham, son fils, l'ayant trouvé découvert d'une manière indécente, s'en moqua, et en donna avis à ses frères, qui, marchant en arrière, couvrirent d'un manteau la nudité de leur père. Noé, à son réveil, apprenant ce qui s'était passé, maudit Chanaan, fils de Cham (*voyez* ces noms), dont les descendants furent dans la suite exterminés par les Israélites, et bénit Sem et Japhet. Ce saint homme vécut encore 350 ans depuis le déluge, et mourut l'an 2029 avant J.-C., à l'âge de 950 ans. La vie de ses descendants est restée beaucoup au-dessous de son terme, tant par une suite naturelle des altérations que la terre avait essuyées dans toutes ses productions, que par une volonté directe du Seigneur, qui resserra les bornes d'une vie dont l'homme avait si étrangement abusé. (Entre autres nombreux ouvrages écrits sur ce sujet, *voyez* les *Réponses critiques de Bullet*, où sont rapportées et combattues la plupart des difficultés présentées par les incrédules, et le *Dict. de la Bible* de Calmet, édité par M. Migne.)

NOE (Marc-Antoine de), évêque de Lescar, était issu d'une ancienne famille de Gascogne, et naquit en 1724, au château de la Grimaudière, près de La Rochelle. Il fit ses études à Paris où il eut pour maître le célèbre Le Beau, puis sa théologie en Sorbonne. Au sortir de sa licence, il devint grand vicaire de Rouen, et fut élu député à l'assemblée du clergé en 1762. Peu de temps après (en 1763), le roi le nomma à l'évêché de Lescar ; il était à ce titre président des Etats du Béarn. Il se distingua par ses vertus comme par ses talents, et fit preuve de zèle et de charité pendant une effrayante épizootie qui vint désoler son diocèse. A l'époque de la révolution, il fut nommé député aux Etats-généraux par les états particuliers du Béarn : il s'y rendit. Bientôt il s'aperçut de l'esprit qui allait y régner. Il protesta contre la réunion des trois ordres ; et, fidèle à son mandat, il se retira dans son diocèse, dès qu'il crut que les instructions qu'il avait reçues de ses commettants étaient compromises. Bientôt son siége fut supprimé. Un bénédictin, nommé Sanadon, professeur de rhétorique à Pau, fut nommé évêque du département des Basses-Pyrénées, dans lequel est enclavé Lescar, et le siége fut transporté à Oléron. M. de Noé alla d'abord en Espagne. La guerre l'ayant forcé d'en sortir, il se retira en Angleterre. En 1801, il donna sa démission de son siége pour faciliter l'exécution du concordat. Il revint en France, et fut nommé, en avril 1802, évêque de Troyes. A peine eut-il le temps de prendre possession de cet évêché, la mort l'ayant enlevé le 22 septembre de la même année, au moment où le gouvernement français venait de le présenter pour un chapeau de cardinal. Quoiqu'il n'ait fait que paraître dans le diocèse de Troyes, il y fut vivement regretté. Il était d'un caractère aimable, et joignait à de grandes vertus, à

Digitized by Google

des talents rares, une modestie encore plus grande et plus rare. Il aimait les lettres, et les avait cultivées avec fruit. Il savait l'hébreu et le grec, avait étudié à fond les grands modèles de l'antiquité ; il leur devait cette élégance de style, cette pureté qui fait le charme du peu d'ouvrages qu'il a laissés. On a de lui : *Discours sur le Jubilé de* 1775. Il est sagement écrit. On ignore s'il a été prononcé, ou seulement distribué comme une instruction pastorale. *Discours prononcé à Auch, pour la distribution des guidons du régiment du roi*, 1781. C'est le chef-d'œuvre de l'auteur. Les pensées en sont nobles et justes, le style grave et élégant, le fond éminemment religieux. Le patriotisme y respire ; mais c'est celui qui est fondé sur l'amour de l'ordre et sur la soumission aux lois. *Discours sur l'état futur de l'Eglise.* Il avait été composé pour être prononcé devant l'assemblée du clergé en 1785. On sut qu'il contenait des idées singulières, qu'il y était question d'*un renouvellement de la défection de la gentilité*, d'un *nouveau règne de Jésus-Christ*. Cette doctrine, revêtue d'ailleurs de couleurs séduisantes, présentée sous l'appât d'une attrayante éloquence, se rapprochait trop du *millénarisme* pour pouvoir être soufferte. On invita M. de Noé à ne point prononcer son discours. Depuis, il fut imprimé, suivi d'un *Recueil de passages* sur l'avénement intermédiaire de J.-C., avec des *Remarques*. Le P. Lambert, défenseur ardent du même système, avait fourni les passages et les remarques au chevalier de Noé, frère de l'évêque de Lescar, éditeur du discours. *Voy.* Dictionnaire des anonymes, n° 9446, *et* LAMBERT. *Lettre pastorale sur l'épizootie*, etc. Il l'écrivit au sujet de ce fléau, duquel il a été parlé ci-dessus. Elle est pleine d'onction ; c'est le cœur, et un cœur plein du feu de la charité, qui y parle. On a vu l'heureux résultat qu'elle obtint. *Discours pour la confirmation*, prononcé à Londres en 1779. Il fit un grand effet, et a le même genre de mérite que les précédents. *Traduction* d'un discours de Périclès, conservé par Thucydide, inséré dans la traduction d'Isocrate de l'abbé Auger ; des *Mandements*, parmi lesquels il faut distinguer celui du 10 mai 1791, au sujet de l'élection de l'évêque constitutionnel qui lui succédait. Il y prémunit son troupeau contre les dangers de l'intrusion et des innovations ; il y explique les règles de l'Eglise. Tout cela est accompagné des exhortations les plus tendres et les plus paternelles. Il y prédit pour ainsi dire les maux dont la religion depuis ce temps a été affligée. Les souvenirs que M. de Noé avait laissés à Troyes engagèrent l'académie du département de l'Aube à faire de son éloge le sujet d'un de ses concours. Le prix fut remporté par Luce de Lancival, qui lui avait été attaché, et son discours est imprimé. On a réuni les *OEuvres* de ce prélat dans une édition donnée à Londres, 1801, in-12. Il en a été fait une nouvelle à Paris, avec ce titre : *OEuvres de Noé, ancien évêque de Lescar, mort évêque de Troyes, contenant ses discours, mandements et traductions, précédées d'une notice sur la vie et les écrits de ce prélat*, avec un *fac-simile* de son écriture, 1818, 1 vol. in-8°. M. de Noé, tandis qu'il était sur le siége de Lescar, avait été un des quatre évêques qui n'adhérèrent point aux actes du clergé de 1765, concernant la bulle *Unigenitus ;* mais on ne voit pas qu'il ait d'ailleurs rien fait en faveur du parti qui refusa de la reconnaître.

NOËL (FRANÇOIS), savant jésuite allemand, missionnaire à la Chine, né vers 1640, enseigna quelque temps les belles-lettres dans sa patrie, et s'embarqua à Lisbonne, en 1667, pour l'empire de la Chine, que ses travaux ont contribué à faire connaître. On ignore l'époque de sa mort. On a de lui : des *Observations astronomiques faites à la Chine*, insérées par le P. Gouye dans le recueil qui contient celles du P. Richaud et de quelques autres missionnaires ; *Observationes mathematicæ et physicæ in India et China factæ ab anno* 1684 *usque ad annum* 1708, Prague, 1710, in-4°. Cet important recueil renferme une foule de documents intéressants. Le catalogue des noms chinois, des étoiles et constellations, donné par Deguignes fils, en 1781, dans le tome X des *Mémoires* des savants étrangers, n'est qu'une copie faite sur l'ouvrage du P. Noël ; *Sinensis imperii libri classici sex*, Prague, 1711, in-4°, ou six Livres classiques des Chinois, pris parmi ceux du second ordre, et que doivent apprendre par cœur tous ceux qui courent la carrière des lettres et celle de l'administration ; *Philosophia sinica*, Prague, 1711, in-4° : c'est un recueil d'extraits des plus célèbres philosophes de la Chine sur la connaissance du vrai Dieu, sur l'esprit et le sens des cérémonies par lesquelles ils honorent les morts, sur la morale et les devoirs de l'homme ; *Opuscula poetica*, Francfort, 1717, in-12 ; *Theologiæ Summa seu Compendium*, Genève, 1732, 2 vol. in-folio. C'est un abrégé des traités du P. Suarez, dont le recueil, difficile à réunir, formait 23 vol. in-folio.

NOEL (ALEXANDRE). *Voy.* ALEXANDRE.

NOEMA, fille de Lamech et de Sella, sa deuxième femme, passe pour avoir inventé la manière de filer la laine et de faire la toile. Quelques-uns ont cru qu'elle avait épousé Noé, et d'autres, qu'elle était la même que la Minerve des Grecs, nommée aussi *Nemanoun*.

NOÉMI, femme d'Elimélech, de la tribu de Benjamin, ayant été obligée de suivre son mari dans le pays des Moabites, l'y perdit, et maria ses deux fils Chélion et Mahalon à Orpha et à Ruth, filles moabites. Ces deux jeunes époux étant morts sans laisser d'enfants, Noémi résolut de retourner dans la Judée. Ruth ne voulut point la quitter, et elles arrivèrent ensemble à Bethléem, dans le temps qu'on commençait à couper les orges. Ruth alla glaner dans le champ de Booz, homme fort riche, et le proche parent d'Elimélech, qui l'invita à suivre ses moissonneurs et à manger avec ses gens. Ruth, de retour à la maison, ayant appris à Noémi ce qui s'était passé, celle-ci l'avertit que

Digitized by Google

Booz était son proche parent, et elle lui donna un expédient pour le déterminer à l'épouser. Ruth suivit le conseil de sa belle-mère, et vint à bout de se marier avec Booz, dont elle eut un fils nommé *Obed*, qui fut un des ancêtres de Jésus-Christ. *Voy.* Ruth.

NOESSELT (Jean-Auguste), doyen de l'université de Halle, où il était né l'an 1734, mort le 11 mars 1807, professa longtemps avec distinction la philosophie et la théologie, et fut nommé conseiller privé du roi de Prusse en 1806. On a de lui : *Défense de la vérité et de la divinité de la religion chrétienne*, 5e édition, Augsbourg, 1784, in-8°; *sur le mérite de la morale*, Halle, 1777 et 1783, in-8°; *Instruction pour la connaissance des meilleurs livres de théologie*, Leipzig, 4e édition, 1800, in-8° : cet ouvrage a été continué par Simon ; *Instruction pour les élèves en théologie*, Halle, 1785-89, 1791, 3 vol. in-8°, et plusieurs autres traités de morale et de religion. Le chancelier Niemeyer lui a consacré une *Notice*, Halle, 1809, in-8°.

NOET, *Noetus*, hérésiarque du IIIe siècle, fut maître de Sabellius. Il enseigna que Jésus-Christ n'était pas différent du Père ; qu'il n'y avait qu'une seule personne en Dieu, qui prenait tantôt le nom de Père, tantôt celui de Fils; qui s'était incarnée, qui était née de la Vierge, et avait souffert sur la croix. Ayant été cité devant les prêtres, il désavoua d'abord ses erreurs. Il ne changea cependant pas d'avis, et ayant trouvé le moyen de faire adopter ses rêveries par une douzaine de personnes, il les professa hautement et se fit chef de secte ; il prit le nom de *Moyse*, et donna le nom d'*Aaron* à son confrère. Ses sectateurs s'appelèrent *Noétiens*. Leurs erreurs étaient les mêmes que celles de Praxéas et de Sabellius.

NOGARET (Guillaume de), né au XIIIe siècle à Saint-Félix de Caraman, dans le Lauragais, d'une famille qui a été la tige des ducs d'Epernon, fut chancelier de Philippe le Bel, qui le chargea d'aller signifier au pape Boniface VIII l'appel au futur concile des bulles dont le roi se plaignait. Il s'acquitta de sa commission avec beaucoup de hauteur, de dureté (*Voy.* Boniface VIII), et d'une manière très-propre à faire oublier les torts du pape, quoique, par une injustice devenue générale, on s'obstine à déclamer contre les fautes des pontifes, et qu'on affecte de taire celles des rois. Les prétentions exorbitantes des uns sont-elles donc plus criminelles que les violences des autres? (*Voy.* Célase II, Le Noble.) Nogaret, accompagné de Sciarra-Colonne ennemi personnel du pape, et de trois cents chevaux, s'était rendu à Anagni, où Boniface s'était réfugié, afin de l'enlever et de le conduire au concile de Lyon, pour y être jugé : c'était la veille même du jour où le pape devait publier une bulle qui déliait les sujets de Philippe du serment de fidélité. Les habitants d'Anagni défendirent le pontife et repoussèrent la troupe de Nogaret. Celui-ci revint en France, où il eut les sceaux en 1307, et la place de chancelier l'année suivante. Il sollicita l'absolution pour les violences qu'il avait commises contre le pape : et il ne l'obtint qu'à condition de passer en Terre-Sainte, et de n'en pas revenir ; mais il mourut avant que de partir. « S'étant trouvé, comme par hasard, « dit un historien estimé, à la rencontre de « quelques chevaliers que l'on conduisait à « la mort, un de ceux-ci, qui passait les au- « tres de la tête, l'aperçut et lui cria de tou- « tes ses forces : *Considère, indigne ministre, « l'effet de tes calomnies et de tes injustices « criantes; nous ne pouvons en appeler à ton « maître, puisqu'il est devenu, avec le pape, « notre plus redoutable ennemi ; mais nous en « appelons au Juge des vivants et des morts, « plus équitable que ceux qui abusent de son « autorité; c'est à son tribunal que nous te « citons aujourd'hui, pour y comparaître « dans la huitaine.* Effet surprenant de la « vengeance divine ! Nogaret mourut subite- « ment le huitième jour, sans avoir été atta- « qué ni frappé de personne. » L'historien dont nous rapportons ici les paroles ajoute : « Ce n'est ni d'après le seul Meïer, ni d'après « aucun écrivain ennemi de la France, que « nous rappelons la fin tragique de Nogaret : « d'autres en ont parlé. Belle-Forest dit que, « s'il fut absous par le pape, il n'échappa pas « à la colère de Dieu, et qu'il périt miséra- « blement. L'auteur de la Chronique d'Asti, « loué pour sa candeur et sa sincérité par « Muratori, et qui était contemporain, rap- « porte cette mort ainsi que nous l'avons « racontée. Meïer se trompe en la plaçant à « l'année 1307 ; car il est plus que prouvé « que Nogaret vivait encore en 1312. » *Voy.* Molay.

NOGAROLA (Isotta), fille savante de Vérone, qui vivait dans le XVe siècle, possédait les langues, la philosophie, la théologie et même les Pères de l'Eglise. Le cardinal Bessarion fit exprès le voyage de Vérone pour s'entretenir avec elle. Isotta était en relation avec la plupart des savants de son temps. Ses lettres les charmaient par la profondeur du savoir, par les grâces du style. Elle mourut en 1468, à 38 ans, d'autres disent en 1466, et quelques-uns en 1446. Elle laissa en latin un *Dialogue* sur la question : Qui d'Adam ou d'Eve avait péché le plus grièvement en mangeant du fruit défendu? Venise, Alde, 1563, in-4°. Elle prit le parti de la première femme, contre Louis Foscara, qui défendit vivement le premier homme, et qui aurait pu mieux employer son temps. La bibliothèque royale de Paris possède un *Recueil* de lettres de cette femme distinguée. Elle ne voulut jamais se marier. Paul Maffei, son directeur, lui dédia un *Traité de la virginité*. Scipion Maffei, de la même famille que le précédent, et auteur de la Mérope, a recueilli dans le tome II de sa *Verona illustrata*, une foule de témoignages honorables à Isotta.

NOGAROLA (Louis), Véronais d'une famille illustre, se rendit très-habile dans la langue grecque, et s'acquit beaucoup de réputation par ses Traductions de plusieurs livres grecs en latin. Il parut avec éclat au concile de Trente, eut des emplois honorables dans

Digitized by Google

sa patrie, et mourut à Vérone en 1559, âgé d'environ 50 ans. Scipion Maffei place sa mort en 1554. On a de lui divers ouvrages, entre autres : *De Niti incremento dialogus ; De viris illustribus, genere italis, qui græce scripserunt ; Disputatio super reginæ Britannorum divortio ;* une *traduction* en latin du livre *de l'Univers*, d'Ocellus Lucanus ; *Apostolicæ institutiones*, etc.

NOGHERA (Jean-Baptiste), savant jésuite, né le 9 mai 1719 à Berbeno dans la Valteline, mort dans sa patrie au mois de nov. 1784, professa la rhétorique à Milan, et l'éloquence sacrée à Vienne. Après la suppression de son ordre, il consacra ses loisirs à la composition de divers ouvrages, les uns littéraires, les autres dirigés contre les mœurs de son temps. Le P. Noghera est cité avec éloge par Tiraboschi, dans l'*Hist. littér. d'Italie*, et par le comte Giovio, dans les *Hommes illustres du diocèse de Côme*. On a de lui : *Riflessioni sulla filosofia del bello spirito*, Bassano, 1776 ; *Sulla natura umana e sulla religione naturale*, Bassano, 1780, 2 vol. in-8° ; *Sulla religione rivelata, e particolarmento sul cristianesimo*, ib., 1773 ; *Su i caratteri divini del cristianesimo e del suo autore*, Bassano, 1779 ; *Riflessioni per discernere la vera Chiesa cristiana, fra tutte le sette che ne portano il nome*, Bassano, 1782 ; *Sulla infallibilità della vera Chiesa cristiana, nel suo magistero*, Bassano, 1775 ; *Sulla infallibilità del papa, nel suo magistero dogmatico*, ib., 1776 ; *Sulla podestà della vera Chiesa cristiana*, ib., 1778 ; *Sugli spiriti di novità e d'antichità*, ib., 1779 ; *Su i consigli evangelici, e su i lor professori*, ib., 1780 ; *Pratiche della vera Chiesa cristiana*, ib., 1783, 3 vol. in-12 ; *Riposta alla proposta : Cosa è il papa? con altra appendice al soggetto relativa*, ib., 1783 ; *Riposta alla proposta ; Cosa è un vescovo?* ib., 1784 ; *Osservazioni sull' Analisi del libro intitolato* le Prescrizioni di Tertulliano, ib., 1783 ; critique sage et raisonnée de Tamburini, professeur de Pavie, et auteur de l'Analyse : *Riflessioni sulla divizione e su i divoti*, œuvre posthume, ib., 1786 ; *La moderna eloquenza sacra italiana*, Milan, 1752 ; Venise, avec des augm., 1753 ; Bassano, 1790 ; *De causis eloquentiæ*, Bassano, 1786 ; *Raggionamenti su i nuovi sistemi e metodo d'insegnare e d'imparare le belle lettere*, ibid., 1787. Ces différentes Œuvres, imprimées à part, ont été réunies en 17 vol. in-8°, Bassano, 1790. On cite encore : *Orazioni di Demosthene, volgarizzate e con annotazioni illustrate*, Milan, 1753 : cette traduction passe pour être élégante et fidèle ; des *Mélanges*, et des *Poésies*, italiennes et latines.

NOIR (Jean Le), fameux chanoine et théologal de Séez, était fils d'un conseiller au présidial d'Alençon. Il prêcha à Paris et en province avec réputation. Il eût pu continuer d'employer utilement ses talents, si une opposition, tout à fait déraisonnable, aux décisions de l'Eglise, ne l'eût brouillé avec son évêque, qui avait donné un mandement pour la publication du Formulaire. Il eut l'audace de l'accuser de plusieurs erreurs dans des écrits publics. Ses excès indignèrent les gens de bien. On nomma des commissaires pour le juger ; et sur la représentation de ses libelles, il fut condamné, le 24 avril 1684, à faire amende honorable devant l'église métropolitaine de Paris, et aux galères à perpétuité. Quelques jours après ce jugement, les jansénistes, qui l'avaient égaré à ce point, firent courir une complainte latine, dans laquelle on disait : « qu'il était *noir* de nom, « mais *blanc* par ses vertus et son caractère. » Cependant la peine des galères ayant été commuée, il fut conduit à Saint-Malo, puis dans les prisons de Brest, et enfin dans celles de Nantes, où il mourut le 22 avril 1692, âgé de 70 ans. On a de lui plusieurs ouvrages remplis d'injures et d'emportements.

NOIROT (Jean-Baptiste-Xavier), religieux dominicain, né en 1756 en Franche-Comté, d'une famille honorable, mort le 7 déc. 1829, fit ses premières études dans sa province, et son noviciat à Paris. Il étudia ensuite la philosophie et la théologie au couvent de Nantes, enseigna lui-même ces deux sciences dans différents établissements de son ordre, et fut nommé en 1787 procureur de la maison de Morlaix ; il se livra en même temps à la prédication, et il s'acquit par son éloquence et ses vertus une grande influence dans le pays, qu'il ne quitta point pendant la révolution. Exposé à de nombreux dangers pendant la terreur, il parvint à se soustraire aux poursuites de ses ennemis, et réunit même autour de lui un grand nombre de prêtres. Lorsque les autels eurent été relevés, Noirot se rendit utile par des stations d'Avent et de Carême, remplies dans plusieurs villes, à Quimper, Brest, Vannes, Saint-Brieuc, Saint-Malo, surtout à Morlaix. C'est principalement à lui que les ursulines et les carmélites doivent leur rétablissement dans cette dernière ville : il dirigea ces deux communautés renaissantes, qu'il laissa nombreuses et florissantes ; il fut aussi le directeur des filles de Saint-Vincent de Paul.

NOLDIUS (Chrétien), né à Hoybia en Scanie, l'an 1626, fut nommé en 1650 recteur du collége de Landscroon, charge qu'il remplit pendant quatre ans. Il voyagea ensuite en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en France, et retourna dans sa patrie en 1657. Trois ans après il obtint la place de gouverneur des enfants du seigneur de Gerstorff, grand-maître de la cour de Danemark. Noldius devint en 1664 ministre et professeur de théologie à Copenhague, où il mourut en 1683. On a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont : *Concordantiæ particularum hebræo-chaldaicarum*, ouvrage estimé dont la meilleure édition est celle d'Iéna, en 1734, in-4° ; *Historia Idumeæ, seu De vita et gentis Herodum diatribe ; Sacrarum historiarum et antiquitatum synopsis ; Logica ;* une nouvelle *Edition* de l'historien Josèphe, etc. Noldius était en commerce de littérature avec le célèbre Dorschæus, et avec un grand nombre d'autres savants. C'est l'un des premiers qui ont soutenu « que les diables ne « peuvent faire aucun prodige, pour intro-

Digitized by Google

« duire ou autoriser le vice ; » ce qui est vrai dans le cas seulement qu'il n'y aurait pas de moyen de dissiper l'illusion, et de reconnaître dans ses opérations le père du mensonge, puisque l'Ecriture nous apprend que les magiciens de Pharaon firent des merveilles surnaturelles, pour contredire les ordres que Moïse portait à Pharaon de la part de Dieu. *Voy.* le Catéchisme philosophique, p. 357, n° 312.

NOLIN (DENYS), avocat au parlement de Paris, quitta le barreau pour s'appliquer à l'étude de l'Ecriture sainte. On a de lui : *Lettres de N. Indès, théologien de Salamanque, où l'on propose la manière de corriger la version grecque des Septante, avec des éclaircissements sur quelques difficultés*, Paris, 1708, in-12 ; deux *Dissertations*, l'une sur les bibles françaises jusqu'à l'an 1541 ; et l'autre sur *l'Eclaircissement et phénomène littéraire et lettre critique de la Dissertation anonyme et des lettres de Richard Simon, touchant les antiquités des Chaldéens et des Egyptiens*, in-12. Nolin mourut en 1710, après avoir mené une vie occupée et édifiante. Sa bibliothèque, choisie avec soin, fut après sa mort le partage des pauvres de sa paroisse, dont il avait été le consolateur et le père.

NONNOTTE (CLAUDE-FRANÇOIS), jésuite, connu par ses démêlés avec Voltaire, naquit à Besançon, en 1711. Il entra de bonne heure dans la société de Jésus, et prêcha avec succès dans plusieurs villes de France, surtout à Amiens, à Paris et à Versailles. Appelé à Turin par le roi de Sardaigne, il fit entendre la parole sainte devant cette cour, et reçut de Charles-Emmanuel III les témoignages les plus flatteurs. C'est en 1762 que commença la lutte entre le philosophe de Ferney et le modeste jésuite, par la publication de l'ouvrage qui a pour titre : *Erreurs de M. de Voltaire*, Avignon, 2 vol. in-12. C'est un examen exact de l'*Essai sur l'esprit et les mœurs des nations*, publié par le premier. L'abbé Nonnotte y relève non-seulement les principes irréligieux, mais les fausses citations et les faits apocryphes. Les *Erreurs* sont divisées en deux parties, les *erreurs historiques* et les *erreurs dogmatiques*. On voit dans la première avec quelle attention soutenue Voltaire s'est appliqué, dans son *Essai d'histoire*, à avilir le clergé, à flétrir la conduite des papes, à justifier les ennemis de l'Eglise ; combien ses jugements sur nos rois sont marqués au coin de la malignité, comme il affecte de rabaisser les Français et de les mettre au-dessous des étrangers ; enfin avec quelle légèreté il substitue ses idées aux faits de l'histoire. Dans la seconde, l'abbé Nonnotte ne s'est pas attaché à signaler toutes les attaques directes ou indirectes de l'ennemi du christianisme ; son travail eût été trop volumineux : il s'est borné à repousser les assertions les plus malignes et les principes les plus dangereux. On pouvait juger du degré d'importance que le philosophe attachait aux critiques de ses adversaires par le plus ou moins d'emportement de son caractère naturellement irascible, et l'abbé Nonnotte fut un de ceux qui eurent l'honneur d'exciter le plus sa bile. Voltaire lui répondit par une *Lettre* facétieuse, et ensuite par des *Eclaircissements historiques à l'occasion d'un libelle calomnieux contre l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, par Damilaville. Ces Eclaircissements furent insérés d'abord dans l'*Essai de l'histoire générale*, au tome VIII de l'édition de 1761-1763 ; puis dans la *Suite d'un Chrétien contre six Juifs*. Dans sa réponse il n'épargna pas, selon sa coutume, les épithètes les plus grossières et les sarcasmes les plus injurieux. On raconte un fait assez singulier, qui précéda la publication de l'ouvrage de l'abbé Nonnotte, qui fut imprimé à Avignon, chez Fez. Ce libraire avant de le mettre en vente, écrivit dit-on, à Voltaire, le 30 avril, pour lui offrir de supprimer l'édition moyennant une somme de mille écus. Voltaire, qui trouva dans cette circonstance une occasion de plaisanter sur le livre et sur l'auteur, n'accepta pas cette offre : il aima mieux employer le fiel de sa plume, et le distilla à longs flots. Malgré ses diatribes, l'ouvrage de l'abbé Nonnotte eut plusieurs éditions, et fut trad. en allemand et en italien. L'auteur répliqua à son tour par une *Lettre d'un ami à un ami, sur les honnêtetés littéraires*, et par une *Réponse aux Eclaircissements historiques*, qui mirent encore en mouvement la bile du philosophe de Ferney, et augmentèrent sa haine contre le christianisme et surtout contre les jésuites. L'ouvrage de Nonnotte est resté au nombre des bons livres ; il a été réimprimé en 1820, avec un troisième volume, intitulé ; *De l'esprit de Voltaire dans ses écrits*. Après la suppression de l'ordre des jésuites, l'abbé Nonnotte se retira à Besançon. Il fut admis dans l'académie de cette ville, où, tout en s'occupant de l'histoire de sa province, il continua à travailler à la défense de la religion avec un zèle et un talent qui lui méritèrent un bref de Clément XIII, du 7 avril 1768. Dans ce bref, le pontife en lui donnant des éloges pour ses louables efforts, l'exhortait à continuer la réfutation du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire ; ce que l'abbé Nonnotte fit avec un redoublement d'ardeur. Il était profondément versé dans l'histoire sacrée et profane, parlait avec facilité l'italien, avait une conversation aimable et spirituelle, et plaisait autant par la variété de ses connaissances que par l'enjouement de son esprit. Il est mort le 3 septembre 1793, âgé de quatre vingt-deux ans. Il a laissé : *Les erreurs de M. de Voltaire*, Avignon, 1762, 2 vol. in-12 ; *Lettre d'un ami à un ami sur les honnêtetés littéraires ; Réponse aux Eclaircissements historiques et aux Additions de Voltaire*, imprimées séparément, 1766 et 1767 ; *Dictionnaire anti-philosophique, pour servir de commentaire et de correctif au Dictionnaire philosophique et autres livres qui ont paru de nos jours contre le christianisme*, 1768, in-8°. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions. On en cite une en 1780, qui a pour titre : *L'Anti-Dictionnaire philosophique. Dictionnaire philosophique de la*

Digitized by Google

religion, où l'on établit tous les points de la doctrine attaqués par les incrédules, et où l'on répond à toutes leurs objections, 1774, 4 vol. in-12. Quel que soit le mérite de cet ouvrage, il subit des critiques, notamment de la part d'un prêtre appelant, Bon-François Rivière, connu sous le nom d'abbé Pelvert, qui publia, en 1776, des *Lettres d'un théologien à M***, où l'on examine la doctrine de quelques écrivains modernes contre les incrédules.* (Ces écrivains étaient quatre anciens jésuites, de La Mare, Horis, Paulian et Nonnotte.) Il leur reproche des erreurs *sur le péché originel, sur les œuvres et le salut des infidèles, sur la liberté et la grâce, sur la morale*, etc., etc., c'est-à-dire sur les points où ses opinions, comme appelant, différaient des leurs. *Les philosophes des trois premiers siècles de l'Eglise*, ou *Portrait historique des philosophes païens qui, ayant embrassé le christianisme, en sont devenus les défenseurs par leurs écrits*, Paris, 1789, in-12. Cet ouvrage peut servir de tableau comparatif entre les philosophes anciens et les philosophes modernes. On lui attribue aussi : *Principes de critique sur l'époque de l'établissement de la religion chrétienne dans les Gaules*, Avignon, 1789, in-12. Tous ces ouvrages réunis ont été publiés sous le titre d'*Ouvrages de l'abbé Nonnotte*, Besançon, 1818, 7 vol. in-8°, et in-12, avec le portrait de l'auteur, qui avait été gravé par son frère Donat Nonnotte (mort en 1785), doyen de l'académie de peinture. C'est d'après l'inscription placée au bas de ce portrait que l'on a relevé l'erreur où sont tombés les rédacteurs de la *France Littéraire*, ainsi que Chaudon et Delandine, dans leur *Dictionnaire historique* (7e édit.), lesquels appellent l'abbé Nonnotte Claude-Adrien, et non *Claude-François*, qui étaient ses véritables noms.

NORBERT (saint), né l'an 1082, à Santen, ville du duché de Clèves, d'une des plus illustres familles d'Allemagne, passa à la cour de l'empereur Henri V, son parent. Il y brilla par les agréments de son esprit et de sa figure, et y plut par l'enjouement et la douceur de son caractère. La cour produisit sur ses mœurs l'effet qu'elle devait produire : elle les adoucit et les corrompit. Norbert, touché par la grâce, se retira du sein de la corruption, se démit de ses bénéfices, vendit son patrimoine et en donna le prix aux pauvres. Dégagé de tous les liens qui le retenaient dans le monde, il s'en alla de ville en ville prêcher le royaume de Dieu. Barthélemi, évêque de Laon, lui ayant donné un vallon solitaire nommé *Prémontré*, il s'y retira en 1120, et y fonda l'ordre des chanoines réguliers qui porte le nom de ce désert. Ses sermons, appuyés par ses exemples, lui attirèrent une foule de disciples ; il leur donna la règle de saint Augustin, et l'habit blanc, qui était celui des clercs, mais tout de laine et sans linge. Cette nouvelle milice ecclésiastique gardait un silence perpétuel, jeûnait en tout temps, et ne faisait qu'un repas par jour et très-frugal. Cet ordre fut confirmé six ans après, en 1126, par Honorius II. Il y avait alors huit abbayes fondées, outre Prémontré. Le saint instituteur fut appelé dans le même temps à Anvers pour combattre l'hérétique Tanchelin. L'archevêché de Magdebourg ayant vaqué, le clergé et le peuple le choisirent pour le remplir. Il appela ses chanoines dans cette ville, et leur vie austère édifia les habitants de Magdebourg. Le dessein de réforme que ce saint archevêque méditait inspira à quelques-uns une haine si violente, qu'ils attentèrent plusieurs fois à sa vie. L'occasion du concile de Reims, en 1131, le rappela en France pour quelque temps ; et après avoir eu la consolation de voir sa maison de Prémontré peuplée de 500 religieux, il alla mourir dans sa ville épiscopale, en 1134. Grégoire XIII le plaça dans le catalogue des saints en 1582. Sa *Vie* a été écrite avec beaucoup de fidélité par Hugues, son premier disciple. Charles-Louis Hugo, abbé d'Estival, en a donné une édition enrichie de notes savantes, Luxembourg, 1704 (*Voy.* HUGO). On en a une autre de Jean-Chrysostôme van der Sterre, abbé de Saint-Michel à Anvers, 1656, in-4°. Quoique cet ordre ait apporté divers adoucissements à la première rigueur de son institution, c'est un de ceux qui honoraient le plus et servaient le plus utilement l'Eglise catholique. Si on excepte quelques maisons où l'esprit du siècle s'était introduit dans les dernières années, la régularité, l'application à l'étude, des mœurs pures, un zèle actif et éclairé distinguaient encore les enfants de saint Norbert. Ils avaient dans plusieurs pays un grand nombre de cures à administrer, et ils s'acquittaient de cet emploi important avec beaucoup de fruit et d'édification. Il est naturel que des hommes qui ont pris dans le sein de la vie religieuse des grands principes de charité, de zèle, de désintéressement, qui sont à l'abri de toute appréhension pour l'avenir, et ne songent point à laisser d'héritage à leurs parents, soient excellemment propres aux fonctions pastorales. C'est sans doute cette considération qui, durant plusieurs siècles, a fait choisir les évêques dans les monastères. En vain dit-on que c'étaient des siècles d'ignorance, où parmi le clergé séculier on ne trouvait point de sujets capables ou dignes de l'épiscopat. Cela prouve au moins que la science et la vertu se conservent plus aisément et se nourrissent mieux dans la retraite et le silence des monastères, puisqu'elles y ont persévéré, tandis que l'ignorance et le vice couvraient la face de la terre. Du reste, ce n'est point dans les siècles d'ignorance que l'usage d'employer les religieux au service des églises a été établi. On lit, dans la *Vie* de saint Eusèbe de Verceil, qu'il introduisit en Occident cette coutume, que l'Orient avait depuis longtemps adoptée : *Primus in Occidentis partibus in eadem Ecclesia eosdem monachos instituit esse quos et clericos, ut esset in ipsis viris et contemptus rerum et accuratio Levitarum.* (*Voy.* JONADAB.) Du reste, quelque utile que soit cet ordre respectable, surtout dans ces temps de subversion et

Digitized by Google

d'incrédulité, on ne doit pas croire qu'il ait échappé aux déclamations de la philosophie : tout au contraire, c'est par là même qu'il les a méritées ; et de quelque manière que se conduisent les hommes dévoués à la religion, le monde saura toujours les contrôler à sa mode. « Lorsque les moines, dit un critique « très-judicieux, sont demeurés dans la so- « litude, on leur a reproché de mener la « vie des ours ; lorsque des révolutions fâ- « cheuses les ont forcés de se rapprocher « des villes, on a imaginé que c'était par « ambition ; tandis qu'ils se sont bornés au « travail des mains et à la prière, on a in- « sisté sur leur ignorance ; dès qu'ils se sont « livrés à l'étude, on les a blâmés d'avoir « renoncé à leur première profession, et « l'on a prétendu qu'ils avaient retardé le « progrès des sciences. Nos profonds raison- « neurs ne pardonnent pas plus la vie aus- « tère et mortifiée, dans laquelle les moines « orientaux persévèrent depuis seize siè- « cles, que le relâchement qui s'est introduit « peu à peu dans les ordres religieux de « l'Occident. S'ils sont pauvres, ils sont à « charge au peuple ; s'ils sont riches, on « opine à les dépouiller ; s'ils sont pieux et « retirés, c'est superstition, c'est fanatisme ; « s'ils paraissent dans le monde, on dit que « c'est pour se dissiper. Comment conten- « ter des esprits bizarres qui ne peuvent « souffrir dans les moines ni le repos ni le « travail, ni la solitude ni l'esprit de société, « ni les richesses ni la pauvreté? » *Voy.* saint FRANÇOIS, BURNET, EVRARD.

NORBERT (le Père), capucin dont le vrai nom était PIERRE PARISOT, naquit à Bar-le-Duc, l'an 1697, d'un tisserand, à ce que dit Chevrier. Il fit sa profession chez les capucins de Saint-Michel, en 1716. Le provincial allant à Rome, pour assister à l'élection d'un général en 1734, emmena avec lui le père Norbert en qualité de secrétaire. Le capucin lorrain, avec l'air lourd, avait l'esprit intrigant. Les cardinaux, dont il se procura la bienveillance, lui firent avoir la place de procureur-général des missions étrangères. En 1736, il était à Pondichéri, bien accueilli par le gouverneur Dupleix, qui l'en nomma curé. Fort de cette protection, il essaya de satisfaire sa haine contre les jésuites, en les faisant exclure de tous les établissements français. Son caractère inquiet et tracassier le fit bientôt destituer de son emploi, sur les représentations de M. l'évêque de Saint-Thomé, et du père Thomas de Poitiers, supérieur-général des capucins de Madras et de Pondichéri, qui le qualifie de *brouillon*, de *mauvais génie*, d'*orgueilleux*, etc. Il en était venu jusqu'à fabriquer une approbation épiscopale pour un de ses libelles et à la signer du nom de l'évêque. De là il passa dans les îles de l'Amérique, d'où, après un séjour de deux ou trois ans, il revint à Rome en 1744 ; mais il n'y séjourna pas longtemps, et fut obligé de se retirer à Lucques, où il fit paraître son ouvrage au sujet des rites malabares, en 2 vol. in-4°, sous le titre de *Mémoires historiques sur les missions des Indes*, que Benoît XIV condamna par un décret du 1er avril 1745, et dont M. de Belzunce, évêque de Marseille, dévoila en partie les impostures dans deux *Instructions pastorales*, l'une du 22, l'autre du 29 janvier 1745. L'abbé des Fontaines, surpris de cette levée de bouclier de la part d'un capucin, dont l'ordre passait pour attaché aux jésuites, lui appliqua ces mots connus : *Et tu quoque, Brute*, qu'il traduisit malignement ainsi : *Et toi aussi, Brute*. Les confrères du père Norbert désapprouvèrent sa conduite et ses écrits. La crainte d'être exposé à des pénitences claustrales, peut-être encore l'inconstance ou quelque chose de plus, lui firent déserter son ordre. Il se retira chez les protestants, et demeura quelque temps en Hollande et en Angleterre, où sous le nom de *Peters Parisot*, il établit une fabrique de chandelles, puis une manufacture de tapisseries que la rareté des bons ouvriers et le prix excessif de la main-d'œuvre empêchèrent de prospérer, malgré la protection que lui avait accordée le duc de Cumberland. Muni de lettres de recommandation de son protecteur, il passa en Prusse, où il prit le nom de Curel, et puis dans le duché de Brunswick. Clément XIII, espérant le ramener de ses égarements, lui accorda, en 1759, la permission de porter l'habit de prêtre séculier : il prit alors le nom de *Platel*, revint en France, passa derechef en Angleterre, et de là en Portugal, où ses écrits contre les jésuites lui obtinrent une pension du marquis de Pombal. (*Voy.* MALAGRIDA.) Enfin il revint en France faire réimprimer ses ouvrages en 6 vol. in-4°, 1768. Il mourut près de Commerci le 7 juillet 1769. Les personnes qui l'ont connu dans les dernières années de sa vie assurent que sa bile s'échauffait lorsqu'on parlait des jésuites, et qu'il ne pouvait entendre prononcer leur nom avec tranquillité : c'était une espèce de maladie qui, à quelques égards, semblait tenir à l'énerguménisme. Ceux qui désirent de voir des détails curieux sur la vie de ce religieux errant, peuvent consulter le mandement de l'évêque de Sisteron, du 24 avril 1745, et la lettre de Benoît XIV à l'archevêque de Césarée, nonce à Bruxelles, le 11 novembre 1747, où ce pape fait un détail frappant et curieux de toutes les fourberies et méchancetés de ce mauvais cénobite. Elle se trouve en entier dans le *Journ. hist. et litt.*, 1er juillet 1787, p. 540. On connaît cette épigramme faite par un homme qui apparemment n'était pas de ses amis :

Enfant de l'ordre séraphique,
Le destin me fit anglican,
Pour la seconde fois je deviens catholique,
Encore une disgrâce et je prends le turban.

Chevrier a donné sa *Vie* en 1762, in-12.

NORDIN (CHARLES-GUSTAVE), évêque et antiquaire suédois, né l'an 1749 à Stockholm, fit ses études à l'université d'Upsal ; et y soutint en 1771 une thèse *De usu juris naturalis in vita civili*, afin d'obtenir le titre de magister. Nordin en soutint, deux ans après,

Digitized by Google

une autre sous ce titre : *Monumenta sueco-gothica vetustioris ævi falso meritoque suspecta*, où il examine la prétendue authenticité du manuscrit runique *Saga de Hialmar et Ramer*. Dans cette dissertation, il promettait d'examiner pareillement le bref du pape Grégoire IV, au sujet de l'institution canonique d'Anschaire en qualité d'archevêque, le privilége de l'empereur Louis le Débonnaire accordé à saint Anschaire, la bulle du pape Agapet II et celle de Silvestre II, contenant la défense de faire usage des runes et d'autres actes suspects concernant le nord ; mais cette suite n'a point paru. L'étude qu'il fit des auteurs latins, à l'occasion de ses recherches sur le Nord, l'amena à penser, comme le P. Hardouin, que les grands écrivains de la latinité avaient été interpolés, falsifiés, fabriqués même dans les cloîtres du moyen âge, opinion étrange qui contraste avec sa réputation de sagacité, et qu'il ne communiqua qu'à ses amis et à ses confrères. Nommé lecteur au gymnase d'Hernosand en 1775, il se prépara aux fonctions ecclésiastiques et publia une dissertation : *Lineamenta doctrinæ de illuminatione hominis irregeniti*, 1781, qui lui valut la place de lecteur en théologie. A cette époque, le ministère voulut le charger de composer un *Corpus diplomaticum* de la Suède, d'après le plan tracé par Nordin lui-même, et il fut appelé à Stockholm pour y rassembler les matériaux de ce grand ouvrage dans les bibliothèques et les archives. En 1786, il fut nommé membre de l'académie suédoise et de l'académie des belles-lettres, et il prononça comme académicien un *discours* contenant des remarques sur les variations du langage suédois depuis les temps les plus anciens jusqu'au roi Charles XI. Il composa aussi un mémoire contenant des recherches sur l'histoire du nord, d'après Tacite, Adam de Brême, Rimbert et Saxo, qui n'a point vu le jour. Nommé d'abord pasteur à Skelleftea, dans le diocèse d'Hernosand, Nordin fut ensuite appelé à la prévôté de cet évêché, et envoyé par le diocèse à la diète de Stockholm, en qualité de représentant du clergé. Il soutint les propositions ecclésiastiques faites par le gouvernement, et reçut peu après le brevet d'historiographe de l'ordre du Séraphin. Le roi Gustave, dont il possédait toute la confiance, ayant été assassiné en 1792, Nordin se retira dans sa prévôté et reprit ses fonctions de lecteur. Il obtint successivement la cure de Nora dans l'Angermanie, l'honneur de siéger à la diète de Norkœping en 1800, et le titre de docteur en théologie. C'est en 1805 que Nordin fut nommé évêque d'Hernosand. Déjà il avait travaillé à la propagation de l'Evangile parmi les Lapons; il contribua à l'érection de plusieurs chapelles dans les paroisses éloignées, et fit achever la traduction laponne de la Bible, dont une partie, contenant le Nouveau Testament, avait paru en 1755. En 1809, la révolution qui renversa le fils de Gustave III l'appela de nouveau à l'assemblée des représentants du royaume, où il coopéra au projet de la nouvelle constitution. Nordin mourut à Hernosand le 14 mars 1812. Ce prélat avait réuni une immense collection de matériaux pour l'histoire de Suède : ce sont des chroniques et annales imprimées ou manuscrites des chartes, des généalogies, des nécrologies, des actes publics de tout genre, etc. Cette collection qui forme environ 2400 volumes, et dont le professeur Fant a dressé le catalogue, a été achetée par le prince Bernadotte, depuis roi de Suède, et donnée par lui à l'académie d'Upsal.

NORIS (le cardinal HENRI), né à Vérone en 1631, d'une famille originaire d'Irlande, montra dès son enfance beaucoup d'esprit et d'application à l'étude. Son goût pour les ouvrages de saint Augustin l'engagea à prendre l'habit des ermites qui portent le nom de ce Père de l'Eglise. Le général, instruit de son mérite, l'appela à Rome. Ses talents le firent choisir pour professer dans différentes maisons de son ordre. Il s'en acquitta avec tant de succès, que le grand-duc de Toscane le prit pour son théologien et lui confia la chaire d'histoire ecclésiastique dans l'université de Pise. Le premier ouvrage qu'il donna au public fut son *Histoire pélagienne*, imprimée à Florence en 1673, in-fol. Elle fit beaucoup de bruit. On lança une foule d'écrits contre lui ; il répondit. La querelle s'échauffa, et fut portée au tribunal de l'inquisition. Son ouvrage y fut mis au creuset, et en sortit alors sans flétrissure. Mais, longtemps après, le grand inquisiteur d'Espagne le plaça, en 1747, dans l'index des livres proscrits. Benoît XIV s'en plaignit en 1748, dans une lettre à cet inquisiteur, qui n'y eut aucun égard; mais son successeur annula le décret en 1750. Clément XIII nomma Noris qualificateur du saint Office. Innocent XII le nomma bibliothécaire du Vatican, le fit consulteur de l'inquisition, et bientôt après cardinal en 1695. Il fut nommé deux ans après pour travailler à la réforme du calendrier; mais il ne put pas s'occuper longtemps de ce grand ouvrage, qui n'était pas d'ailleurs dans son genre, et pour lequel il n'avait pas de talent bien prononcé. Il commençait à sentir les atteintes d'une hydropisie incurable. La mort l'enleva à la république des lettres en 1704, à 73 ans. Son esprit était plein de vivacité, et sa mémoire heureuse. Ses ouvrages ont été recueillis de 1729 à 1732, à Vérone, en 5 vol. in-fol. Les principaux sont : *Historiæ pelagianæ libri II; Dissertatio historica de synodo quinta œcumenica; Vindiciæ augustinianæ; Dissertatio de uno ex Trinitate in carne passo; Apologia monachorum Scythiæ, ab Anonymi scrupulis vindicata; Anonymi scrupuli circa veteres semipelagianorum sectatores, evulsi ac eradicati; responsio ad Appendicem auctoris scrupulorum; Responsiones III ad anonymum qui Norisio jansenismum imputarat; Somnia Francisci Macedo de annis Augustini*, etc.; *Epochæ Syro-Macedonum*, imprimé séparément, in-fol. et in-4°. C'est avec le secours des médailles que l'auteur éclaircit les

Digitized by Google

différentes époques des Syro-Macédoniens. *De duobus nummis Diocletiani et Licinii dissertatio duplex*, production digne de la précédente; *Parœnesis ad Patrem Harduinum*. Le cardinal Noris avait relevé les extravagances de ce jésuite dans plusieurs de ses écrits; il le fait dans celui-ci d'une manière particulière. Ce n'est pas le seul homme contre lequel il ait écrit. Il aimait les guerres de plume; sensible à la critique et aux éloges, il se permettait contre ses adversaires, même les plus dignes d'estime, des railleries et des injures qui n'honoraient pas son savoir. Il appelle l'illustre Petau *un criard* (clamantem), le savant Sirmond *un bon vieillard* (bonum senem). L'on ne peut disconvenir qu'il n'eût du penchant pour les opinions extrêmes, et que la véhémence avec laquelle il les défendait ne lui ait fait dire bien des choses qui ne lui seraient point échappées dans des moments plus calmes. Les réponses à ses critiques sont aussi faibles par les raisons, qu'elles sont dures, âpres et malhonnêtes par la manière. On s'aperçoit sans peine que l'éducation lui a manqué, et que dans le cloître on a négligé de réparer ce défaut. *Cenotaphia pisana Caii et Lucii Cæsarum*, in-fol. Il y a une édition de l'*Histoire pélagienne* de Louvain, 1702, à laquelle on joignit cinq dissertations historiques, avec les écrits dont nous avons parlé aux nos 2 et 3. On a sa *Vie*, par les Ballerini, frères. Il y a une autre *Vie*, par Bianchini, dans les *Vite degli Arcadi* : Nicéron en a donné une analyse dans le tom. III de ses *Mémoires*.

NOTGER, issu d'une illustre famille de Souabe, embrassa la vie monastique à Saint-Gall, et s'y distingua tellement par son érudition, qu'il fut appelé dans le célèbre monastère de Stavelo, pour y enseigner les hautes sciences. Il fut ensuite élevé sur le siége épiscopal de Liége l'an 971. Il s'y distingua par toutes les vertus qui font l'ornement de l'épiscopat. Ce qu'il eut le plus à cœur, ce fut l'éducation de la jeunesse; il ne crut point s'abaisser en consacrant ses moments de loisir à enseigner les jeunes gens dans lesquels il trouvait des dispositions pour les lettres. On peut le regarder comme le second fondateur de la ville de Liége. Il la fit ceindre de murailles, et l'orna de beaux bâtiments. Les collégiales de Saint-Jean évangéliste, de Sainte-Croix, de Saint-Denys à Liége; l'église de Malines, celle d'Aix-la-Chapelle, etc., le comptent au nombre de leurs fondateurs. Il mourut l'an 1007. Aubert Le Mire croit qu'il a composé, avec Hérigère, abbé de Lobbes, mort l'an 1007, l'*Histoire des évêques de Liége;* mais il est plus que vraisemblable que Hérigère la composa seul, à la sollicitation de Notger. Elle est insérée dans les *Gesta pontificum leodiensium* de Chapeauville.

NOTKER (saint), surnommé *Balbulus* ou *le Bègue*, moine de Saint-Gall, né à Heiligau près de cette abbaye, mort le 6 avril 912, est auteur d'un *Martyrologe* publié dans les *Antiquæ lectiones* de Henri Canisius, mais pas en entier. On conserve quelques manuscrits de saint Notker dans la bibliothèque de Saint-Gall; les *Vies* des saints Gall et Fridolin, abbés; *Paraphrase*, en langue teutonique, des *Psaumes*. Lambecius, pour en donner une idée, a inséré la paraphrase du premier psaume dans son *Commentaire de la Bibliothèque de Vienne*, liv. II, chap. 5. On trouve plusieurs ouvrages de ce saint dans le *Novus Thesaurus monumentorum* de dom Pez, Augsbourg, 1721 à 1729, 5 vol. in-fol. Sigebert et Honorat confondent Notker avec Notger, évêque de Liége.

NOUET (Jacques), jésuite, né l'an 1605 au Mans, fut d'abord professeur d'humanités, et se consacra ensuite à la prédication. Selon ce que rapporte Dupin, auteur de l'*Histoire ecclésiastique du* XVIIe *siècle*, le Père Nouet attaqua dans ses sermons le livre *de la Fréquente communion* du fameux Arnauld; mais comme ce livre avait été approuvé par des évêques, ceux-ci, conjointement avec d'autres prélats, firent comparaître le Père Nouet dans une assemblée qu'ils tinrent à Paris, et où il fut contraint de désavouer ce qu'il avait avancé contre l'ouvrage d'Arnauld. Après cette disgrâce, il devint recteur des colléges d'Alençon et d'Arras, place qu'il exerça pendant 25 années. D'après Dupin, déjà cité, et d'où nous tirons ces faits, le Père Nouet fut un des plus ardents adversaires de Lenoir, contre lequel il publia cet ouvrage : *Remercîments du consistoire de N. aux théologiens d'Alençon, disciples de saint Augustin*. Il dirigea aussi contre Pascal cet écrit : *Réponse aux Provinciales*. On a encore de lui plusieurs livres ascétiques, qui parurent en 1674 à 1678, et qu'on lit encore avec fruit, savoir : *Méditations sur la vie cachée, souffrante et glorieuse de Jésus-Christ*, 7 vol. in-12; *la Vie de Jésus-Christ dans les saints*, 2 vol.; l'*Homme d'oraison*, 5 vol. réimprimés en 1767; *La dévotion à Jésus-Christ*, 1666, 3 vol. in-4°; *Réponse au ministre Claude sur la présence réelle*, 1668; *Méditations et entretiens pour tous les jours de l'année, sur la vie, la doctrine et la personne sacrée de Notre-Seigneur*, Paris, 1675, 6 tom. en 8 vol. in-12. On y trouve la *Vie de Jésus-Christ dans les saints*, qui forme 2 vol.; L'*Homme d'oraison, sa conduite dans les voies du salut*, Paris, 1695, 5 vol. in-12. C'est le plus estimé de ses ouvrages : il a été réimprimé en 1767. On a fait entrer, dans un ouvrage intitulé *Bibliothèque des familles chrétiennes*, 24 vol. in-18, un choix des méditations du Père Nouet, sous le titre de *Méditations pour tous les dimanches de l'année*, Paris, 1828, 2 vol. On a annoncé à Lyon une nouvelle édition des principaux écrits de ce jésuite, sous le titre d'*Œuvres spirituelles de R. P. Jacques Nouet, de la compagnie de Jésus*, ou l'*Homme d'oraison*, 15 vol. in-12, comprenant : les Méditations, 8 vol. in-12, des Retraites annuelles, en 4 vol., et pour se préparer à la mort, 1 vol.; *Conduite dans les voies de Dieu*, 2 vol. Comme le style du Père Nouet n'a que très-peu d'expressions surannées, l'éditeur annonçait qu'il conserverait

Digitized by Google

le texte de ce pieux et savant religieux dans toute son intégrité. Ses ouvrages étaient devenus si rares, qu'à peine on en trouvait des exemplaires complets. Le Père Nouet mourut à Paris en 1680, âgé de 75 ans.

NOULLEAU (Jean-Baptiste), né à Saint-Brieuc en 1604, de parents distingués dans la magistrature, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et devint archidiacre de Saint-Brieuc en 1639, puis théologal en 1640. Il prêcha avec applaudissement à Saint-Malo, à Paris et dans plusieurs autres villes. Son zèle pour le parti jansénien l'ayant engagé dans de fausses démarches. La Barde, son évêque, l'interdit de toutes fonctions ecclésiastiques dans son diocèse. Noulleau composa plusieurs écrits et factums pour sa défense ; mais, ne pouvant réussir à faire lever son interdit, il fit pendant trois ans sept lieues par jour, pour se rendre à Saint-Guel, dans le diocèse de Dol, afin d'y dire la messe en dépit de son évêque. Il mourut vers 1672. On a de lui : *Politique chrétienne et ecclésiastique, pour chacun de tous messieurs de l'assemblée générale du clergé*, en 1665 et 1666, in-12, livre oublié ; l'*Esprit du christianisme dans le saint sacrifice de la messe*, in-12 ; *Traité de l'extinction des procès*, in-12 ; *De l'usage canonique de l'Eglise*, in-12, etc.

NOURRY (dom Nicolas Le), né à Dieppe en 1647, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur en 1665, s'appliqua avec succès à l'étude de l'antiquité ecclésiastique. Ce savant religieux, également estimable par ses mœurs et par ses connaissances, mourut à Paris en 1724, à 77 ans. A la piété tendre qui l'animait il joignait un caractère bon et officieux. L'édition des Œuvres de Cassiodore est le fruit de son travail et celui de dom Garet, son confrère. Il travailla avec dom Jean Duchesne et dom Julien Bellaise, à l'édition des *Œuvres* de saint Ambroise, qu'il continua avec dom Jacques Frische. On a de lui 2 vol., sous le titre de *Apparatus ad Bibliothecam Patrum*, Paris, in-fol., 1703 et 1715. Le premier volume est rare, et le second plus commun. On les joint à la Bibliothèque des Pères de Philippe Despont, Lyon, 1777, 2 vol, in-fol., et avec l'*index* de Siméon de Sainte-Croix, Gênes, 1707, in-fol. Le tout forme trente volumes. Il y en a qui y joignent *Bibliotheca Patrum primitivæ Ecclesiæ*, Lyon, 1680, in-fol. La collection de dom Le Nourry renferme des dissertations remplies de recherches curieuses et savantes sur la vie, les écrits et les sentiments des Pères, dont il éclaircit un grand nombre de passages difficiles. On a encore de lui une dissertation sur le traité *De mortibus persecutorum*, Paris, 1710, in-8°. Il prétend mal à propos que ce traité n'est point de Lactance. *Voy.* Lactance.

NOVARIN ou NOVARINI (Louis), religieux théatin de Vérone, mort dans sa patrie le 14 janvier 1650, à 56 ans, exerça les premiers emplois de son ordre. Il était habile dans l'hébreu et dans les autres langues orientales, et se fit aimer des princes et des savants de son temps. Il a compilé un grand nombre d'ouvrages ; mais il n'y a mis ni choix ni discernement. Les principaux sont : des *Commentaires* sur les quatre Evangiles et sur les Actes des apôtres, 4 vol. in-fol. ; *Electa sacra*, 6 vol. in-fol. ; *Adagia sanctorum Patrum*, etc., 2 vol. in-fol. ; *Calamita de cuori*, Vérone, 1647, in-16. C'est sous ce titre singulier qu'il a écrit la *Vie* de Jésus-Christ dans le sein de la sainte Vierge. *Paradiso Betleemme*, Vérone, 1646, in-16. C'est la vie de Jésus-Christ dans la crèche. Ces deux derniers sont recherchés pour leur singularité.

NOVAT, *Novatus*, prêtre de l'Eglise de Carthage au IIIe siècle, était un homme perfide, arrogant, dévoré d'une extrême avarice, et qui pillait effrontément les biens de l'Eglise, des pupilles et des pauvres. Il crut éviter la punition de ses crimes en se séparant de son évêque. Il s'arrogea le droit d'ordonner diacre Félicissime, homme qui lui ressemblait, s'unit avec lui contre saint Cyprien, et prétendit qu'on devait recevoir les laps à la communion, sans aucune pénitence. Novat, étant allé à Rome, en 251, s'unit avec Novatien, et embrassa l'erreur de celui-ci, diamétralement opposée à celle qu'il avait soutenue en Afrique ; cette union causa non-seulement le premier schisme, mais fit encore une hérésie. *Voy.* l'article suivant.

NOVATIEN, antipape en 251. Il était d'abord philosophe païen. Se trouvant dangereusement malade, il demanda le baptême, et on le lui conféra dans son lit. Etant relevé de sa maladie, il fut quelque temps après ordonné prêtre, contre les règles canoniques et contre l'avis de son évêque. Son éloquence lui acquit une grande réputation. Cet ambitieux portait ses vues sur le siége de Rome, et fut si outré de se voir préférer Corneille, après la mort du pape Fabien, qu'il publia contre le nouvel élu des calomnies atroces. S'étant uni avec Novat, ils firent venir trois évêques simples et ignorants, et les ayant fait boire, ils les obligèrent d'ordonner Novatien évêque de Rome. Cette ordination irrégulière produisit un schisme funeste, qui dégénéra en hérésie ; car Novatien soutint que l'Eglise n'avait pas le pouvoir de recevoir à la communion ceux qui étaient tombés dans l'idolâtrie, et se sépara de Corneille. Ses premiers disciples n'étendirent pas plus loin la sévérité de leur discipline. Dans la suite, les novatiens exclurent pour toujours ceux qui avaient commis des péchés pour lesquels on était mis en pénitence : tels étaient l'adultère, la fornication ; ils condamnèrent ensuite les secondes noces. Il y avait encore des novatiens en Afrique du temps de saint Léon, et en Occident jusqu'au VIIIe siècle. Les novatiens prirent le nom de *cathares*, c'est-à-dire *purs* ; ils avaient un grand mépris pour les catholiques, et lorsque quelqu'un d'eux embrassait leur sentiment, ils le rebaptisaient. Novatien ne faisait que renouveler l'erreur des montanistes. (*Voy.* Montan.) A beaucoup d'orgueil il joignait un caractère dur et austère. On lui attribue le *Traité de la Trinité*, le *Livre des viandes juives*, qui sont parmi les *Œuvres de Tertullien*, et une

Digitized by Google

Lettre qu'on trouve parmi celles de saint Cyprien. C'est lui, et non pas Novat, qui a donné son nom aux hérétiques appelés *Novatiens*. Jackson a publié à Londres, en 1728, in-4°, une édition de tous les ouvrages de Novatien. Relativement à l'édition de ses écrits donnée par M. Migne, *voy.* LUCIEN, et TERTULLIEN.

NOYERS (HUGUES DE), évêque d'Auxerre en 1183, fut informé de quelques désordres de Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre, qui le forcèrent à l'excommunier. Le comte, pour s'en venger, chassa tous les ecclésiastiques de l'église cathédrale. L'excommunication, qui dura assez longtemps, fut enfin levée, à condition que le comte déterrerait un enfant qu'il avait enterré dans une salle de l'évêché, et qu'il l'apporterait pieds nus et en chemise dans le cimetière, ce qui fut exécuté à la vue de tout le peuple. Ces usages, sacrés dans des temps que nous nommons *barbares*, et qui aujourd'hui paraîtraient bien ridicules, avaient le précieux effet de punir et de contenir la violence des hommes scélérats et puissants. Hugues mourut en 1206.

NUMÉNIUS, philosophe grec du IIe siècle, natif d'Apamée, ville de Syrie, suivait les opinions de Pythagore et de Platon, qu'il tâchait de concilier ensemble. Il prétendait que Platon avait tiré de Moïse ce qu'il dit de Dieu et de la création du monde. *Qu'est-ce que Platon?* disait-il, *sinon Moyse parlant athénien?* Numénius pouvait dire vrai, et l'on ne peut guère douter en lisant quelques passages de Platon, qu'il n'ait eu connaissance des Livres saints; mais rien n'empêche de croire que la tradition primitive, encore subsistante dans quelques-unes de ses parties, a pu instruire les philosophes de la création et du Dieu créateur, supposé que la raison, abandonnée à elle-même, ne puisse atteindre à cette connaissance. *Voy.* OPHIONÉE, LAVAUR, etc. Il ne nous reste de Numénius que des *fragments* qui se trouvent dans Origène, Eusèbe, etc. Ce philosophe était un modèle de sagesse.

NYEL (le Père), missionnaire français, et jésuite, né en Alsace, fut désigné par ses supérieurs pour aller rejoindre ses confrères dans les missions de la Chine. Comme la guerre de la Succession empêchait alors de s'y rendre par la voie ordinaire, les Anglais et les Néerlandais fermant aux navires français le passage des détroits de la Sonde et de Malacca, on jugea plus prudent de suivre la voie de l'ouest, en franchissant le détroit de Magellan, et de là en parcourant dans toute son étendue le grand Océan. Mais des obstacles imprévus contrarièrent l'exécution de ce projet, et Nyel avec ses compagnons fut obligé de s'arrêter quatre mois à Lima. Les missionnaires prirent alors la résolution d'aller au Mexique, et de passer de là aux Philippines, d'où il leur serait facile de se rendre à la Chine. On ignore si ce dessein put s'accomplir jusqu'au bout. On a de Nyel une *Lettre* du 20 mars 1705, datée de Lima, et adressée au P. de La Chaise, confesseur du roi, dans laquelle se trouvent les détails relatifs à son voyage. Une autre *Lettre*, du même mois, écrite au Père recteur du collége de Strasbourg, offre la *Relation de deux nouvelles missions établies depuis quelques années dans l'Amérique méridionale*. Le P. Nyel lui mande en même temps qu'il envoie au P. Le Gobien l'histoire de la vie et de la mort du P. Cyprien Baraze, l'un des premiers fondateurs de cette mission, et qui reçut la couronne du martyre deux ans et demi auparavant, après avoir travaillé à la conversion des Moxos pendant plus de 27 ans. Cette notice est extraite d'une relation espagnole imprimée à Lima par ordre de l'évêque de la Paz. On trouve ces trois morceaux intéressants dans le tome IX des *Lettres édifiantes*, édition de 1781. Les *Lettres* du P. Nyel se retrouvent aussi dans le tome III des Voyages de Coréal.

O

OATES (TITUS), Anglais, né vers 1619, fils d'un tisserand, eut successivement deux espèces d'office ou de cure, dont il fut dépouillé pour crime de faux témoignage. Il s'enfuit d'Angleterre, et, feignant d'être catholique, il fut reçu au séminaire anglais à Valladolid; mais il ne tarda pas d'en être chassé. Il eut le même sort au séminaire de Saint-Omer, où il fut pendant huit mois. De retour en Angleterre, il forma avec deux scélérats, nommés Tong et Digbey, un projet exécrable. Il accusa juridiquement, en 1678, les catholiques anglais d'avoir conspiré contre la vie du roi Charles II et des protestants anglais, de concert avec le pape, les jésuites, les Français et les Espagnols, pour établir par cet horrible attentat la seule religion catholique en Angleterre. Malgré l'absurdité de l'accusation, les preuves démonstratives de l'imposture, les variations des témoins, milord Stafford, d'autres personnes de mérite et quelques jésuites furent mis à mort, comme convaincus de crime de haute trahison, et l'on donna une pension au scélérat Oatès. Jugement qui nous apprend ce qu'il faut penser de plusieurs autres rendus dans le même pays, pour des sujets et des procédures toutes semblables. Sous le règne de Jacques II, la mémoire des suppliciés fut réhabilitée, et Oatès condamné comme parjure à une prison perpétuelle, à être fustigé par la main du bourreau quatre fois l'année, et mis ces jours-là au pilori. Ce châtiment fut exécuté jusqu'en 1689, que le prince d'Orange, s'étant emparé de la couronne d'Angleterre, le fit sortir de prison et lui rendit sa pension. Ce malheureux mourut à Londres le 23 juillet 1705. Les écrits qu'on lui a at-

Digitized by Google

tribués sont de Tong et de Digbey, ses complices; car il était absolument incapable de rien composer. Ce fut à l'occasion de cette horrible et ridicule accusation, que le ministre Jurieu publia son livre de la *Politique du clergé*, auquel Arnauld répondit par l'*Apologie des catholiques*. Il y justifie les catholiques, et en particulier l'archevêque de Paris, le père de la Chaise et les autres jésuites. Cette *Apologie* était d'autant moins suspecte, qu'elle tendait à laver ceux qu'Arnauld regardait comme ses plus grands ennemis.

OBED, fils de Booz et de Ruth, père d'Isaïe et aïeul de David, naquit vers l'an 1275 avant J.-C.

OBEDEDOM, Hébreu distingué par ses vertus, de la tribu de Lévi, vers l'an 1015 avant l'ère chrétienne. Ce fut dans sa maison que David fit déposer l'arche d'alliance, lorsqu'il la faisait transporter à Jérusalem. David, frappé et épouvanté de la punition d'Oza, et ne croyant pas digne de la recevoir auprès de lui, la fit porter chez Obededom, où elle ne resta que trois mois; mais David se rassura, ranima sa confiance dans le Seigneur, et s'apercevant que la famille d'Obededom était comblée de bénédictions, il fit transférer ce sacré dépôt à Jérusalem. Obededom est appelé géthéen dans l'Ecriture, non qu'il fût de Geth, qui était une ville des Philistins, mais parce qu'il y avait demeuré avec David.

OBENHEIM (Christophe), théologien calviniste du XVIe siècle, né à Oettingen dans la Haute-Bavière, et, selon d'autres, en Souabe, est auteur des trois ouvrages suivants: *Exposition des passages du Nouveau-Testament qui semblent se contredire; Explication des Actes des apôtres; Exemples des vertus et des vices.*

OBERHAUSER (dom Benoît), bénédictin allemand, né à Weissenkirchen en Autriche, le 25 janvier 1719, fit ses études à Saltzbourg et à Vienne, et embrassa la règle de Saint-Benoît en 1740, à l'abbaye de Lambach. Bon théologien, savant canoniste, il professa d'abord la philosophie à Saltzbourg, et ensuite le droit à Gurk et à Fulde. De nouvelles opinions commençaient alors à prévaloir dans les écoles d'Allemagne: Hontheim y avait préludé dans son *Febronius*; elles se répandirent dans les domaines de la maison d'Autriche. L'empereur Joseph II les favorisait, et des évêques complaisants se prêtaient à ses vues. Oberhauser les avait adoptées. Il relevait les prérogatives et l'autorité des princes temporels, au préjudice des droits et de l'autorité de l'Eglise, et il enseignait cette doctrine dans ses leçons, l'établissait dans ses ouvrages, et la faisait soutenir dans des thèses publiques. Quelques-uns de ces écrits parvenus à Rome y furent mis à l'*index*. Clément XIII, informé de ces innovations, adressa au prince-évêque de Fulde un bref par lequel il lui enjoignait de destituer Oberhauser de sa chaire. Ce prélat invita le professeur à quitter Fulde; Oberhauser obéit, et se retira à Lambach dans sa maison de profession. De là, il écrivit contre le père Peck, bénédictin du monastère de Schwarzak en Franconie, qui lui avait succédé dans la chaire de Fulde, et qui y enseignait une doctrine opposée à la sienne. Le prince-évêque de Saltzbourg, qui partageait les opinions d'Oberhauser, le nomma son conseiller. Il mourut le 2 avril 1786. On a de lui: *Prælectiones catholicæ in tres priores libros Decretalium*, Anvers (Lauterbach), 1762, 3 vol. in-4°. Il y attaque l'infaillibilité du pape, sa supériorité sur les conciles, ses prétentions sur le temporel des princes, etc. *Apologia historico-critica dissarum potestatum in legibus matrimonialibus impedimentorum dirimentium*, Francfort-sur-le-Mein, 1771, in-8°, réimprimée à Vienne dans la *Collection canonique* d'Eybel. *Manuale selectorum conciliorum et canonum*, 1776, 1 vol. in-4°; *Specimen cultioris jurisprudentiæ canonicæ*, in 8°, Leipzig, 1777. Cet ouvrage fut attaqué par le père Shmidt, jésuite d'Heidelberg, et par le père Hochstadt, capucin de Mayence. Le père Oberhauser leur répondit par un opuscule intitulé: *Pagillæ volantes de causa decisa*, 1782. Un *Abrégé de Van Espen*, Saltzbourg, 1785, 5 vol. in-8°; *De dignitate utriusque cleri*. Saltzbourg, in-8°. Il n'en parut que la première partie; la deuxième était prête à imprimer lorsque l'auteur mourut. Un *Abrégé de Thomassin*, etc. Il y enseigne que les princes seuls ont d'eux-mêmes le droit d'imposer des empêchements dirimants au mariage, et que, si l'Eglise en impose, c'est par leur concession. Ses écrits sont savants; mais il dispute avec aigreur et dureté.

OBERHAUSER (dom Bernard), bénédictin, né dans les états du prince-évêque de Saltzbourg, avait fait profession dans l'abbaye d'Estal en Bavière. Il enseigna la philosophie à Saltzbourg et Frisingue. L'abbaye d'Estal étant devenue vacante, il en fut élu abbé. On a de lui un cours de philosophie sous ce titre: *Biennium philosophiæ thomisticæ*, 1725, 4 vol. in-8°. Il en parut un supplément, 1729, in-4°.

OBICINI (Thomas), missionnaire du Levant, né à Non près de Novare, d'où il prit le nom de *Thomas à Novaria*, mort vers 1636, entra dans l'ordre des Frères mineurs, et fut destiné aux missions du Levant. Il devint commissaire apostolique, et gardien du couvent de son ordre à Jérusalem. Pendant son séjour dans l'Orient, il sut allier avec les fonctions de son ministère l'étude de la langue et de la littérature arabes, et celle du syriaque et du cophte. A son retour à Rome, on le chargea d'enseigner ces mêmes langues dans le couvent de son ordre, situé au sommet de l'ancien Janicule, et qui existe encore sous le nom de *San-Pietro in Montorio*. Tout en remplissant ces fonctions, Obicini mit la dernière main à son édition de la grammaire arabe intitulée *Djaroumia*, qu'il fit suivre d'une traduction latine et d'un commentaire, qui a été cité avec éloge par Silvestre de Sacy dans sa grammaire arabe. Elle fut imprimée à Rome, à l'imprimerie de

Digitized by Google

la Propagande, sous ce titre : *Grammatica arabica agrumia appellata, cum versione latina ac dilucida expositione*, Rome, 1631, in-8°.

O'BIERNE (T.-L.), prélat anglican, né dans le comté de Longford en 1748, déserta de bonne heure les croyances catholiques, dans lesquelles il avait été élevé, pour entrer dans l'Eglise d'Angleterre. Plus tard on le vit revêtu de la dignité d'évêque anglican dans le même diocèse, où son frère exerçait les fonctions de prêtre catholique avec zèle et dévouement. O Bierne devint premier aumônier du comte Fitz-William, puis il fut promu à l'évêché d'Ossory, qu'il échangea pour celui de Méath, après la mort du docteur Maxwell. Il mourut en 1822, laissant quelques ouvrages ; *Le Crucifiement*, poëme, 1776, in-4° ; *L'Imposteur généreux*, comédie, 1780, in-8° ; *Précis historique de la dernière session du Parlement* (anonyme), in-8°, publié vers 1781 ; *Considérations sur les principes de la discipline navale et sur les cours martiales*, 1781, in-8° ; *Sermons sur des sujets importants, mandements*, etc., 1813, in-8°.

OBITECZKI (JEAN), jésuite, né à Podiebrad en Bohême, l'an 1618, mort à Giczin en 1679, s'est distingué par son zèle et ses connaissances. Il a laissé un ouvrage intitulé : *Annus dominicæ passionis*, Prague, 1670, 1 vol. in-12 ; réimprimé, ibid., 1674.

OBREGON (BERNARDIN), instituteur des *Frères infirmiers minimes*, qui ont soin des malades dans les hôpitaux en Espagne, naquit à Las-Huelgas, près de Burgos, en 1540, d'une famille ancienne. Bernardin vécut d'abord dans la dissipation qu'entraîne le parti des armes, qu'il avait embrassé ; mais un exemple de vertu dans un homme de la lie du peuple, qui le remercia d'un soufflet, toucha son cœur en 1568. Il renonça au monde et forma sa congrégation, qu'il instruisit autant par son exemple que par ses discours. Ce saint homme mourut dans son hôpital général de Madrid, le 6 août 1599. Le peuple appela *Obregons* les religieux établis par cet homme vertueux.

O'BRYEN (THADÉE), Irlandais et prêtre catholique, naquit au comté de Cork, et vint en France après la capitulation de Limmerick, pour y achever ses études. Lorsqu'elles furent finies, il prit les ordres, et devint supérieur du collége des Irlandais à Toulouse. De retour dans sa patrie, il y fut pourvu de la cure de Castlelyons. C'était un ecclésiastique zélé et vertueux. On a de lui une bonne *Réfutation* d'un ouvrage de Davis, docteur protestant, contre le catholicisme, 1716. Il reprit le même sujet en 1720. Il a aussi écrit *sur le jubilé* de 1725. Il mourut en 1747.

OCCAM, OCCHAM ou OCKHAM (GUILLAUME), théologien scolastique, de l'ordre des cordeliers, naquit vers la fin du XIIIe siècle au village d'Occam, dans le comté de Surrey en Angleterre, et fut disciple de Scot ; mais il s'éleva dans la suite contre les opinions de son maître, et devint chef des *nominaux*. On appelait ainsi ceux qui expliquaient principalement les choses par la propriété des termes, et soutenaient que les mots et non les choses étaient l'objet de la dialectique. Il s'acquit une si grande réputation, qu'on le surnomma *le Docteur invincible*. Il imagina de nouvelles subtilités pour mettre aux prises de nouveaux champions de l'école, et fut un des plus ardents défenseurs de l'universel *a parte rei*. Il faut convenir cependant que ces subtilités ont pu contribuer à perfectionner la logique, à donner de la netteté et de la précision aux idées. (*Voy.* DUNS.) Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a eu tort de ridiculiser ces anciennes disputes, vu que nos plus illustres savants s'occupent de spéculations du même genre, et qui n'ont pas un but direct plus réel. « Il « s'est élevé, dit un auteur moderne, parmi « les newtoniens une question fameuse ; sa- « voir si la force centrifuge est la même que « la centripète et la tangentiale *a parte rei*, « et seulement distinguée *per conceptum « præcisivum*, ou si elle est réellement dif- « férente des deux autres. Par les différents « personnages qu'on a fait faire à ces deux « forces, on a rendu cette question comme « inévitable, et l'on a vu en quelque sorte « reproduire la question arabique : *Utrum « relatio sit forma modalis, realiter, moda- « liter distincta a fundamento, termino et ra- « tione fundandi*. Le jésuite Boscowich est « pour l'identité *a parte rei*, leur accordant « tout au plus une petite distinction *sub con- « ceptu*. Les newtoniens du génie de Scot « défendent la distinction pure et simple *a « parte rei*. (Voy. la *Physica generalis* de « Léopold Bivald, Gratz, année 1767, « pag. 82.) » Mais si Occam n'est pas répréhensible pour s'être occupé de ces querelles d'école, il l'est très-fort pour avoir oublié l'esprit de son état jusqu'à prendre avec une espèce de fureur le parti de Louis de Bavière contre le pape. Il écrivit en fanatique pour ce prince et son antipape Pierre de Corbario, contre Jean XXII, qui l'excommunia. Occam avait l'impudence de dire à Louis de Bavière : « Seigneur, prêtez-moi votre épée « pour me défendre, et ma plume sera tou- « jours prête à vous soutenir. » Il aurait été beau en effet qu'il y eût une bataille pour faire adopter les idées des *nominaux*. Occam fut accusé d'avoir enseigné avec Césène, que Jésus-Christ ni ses apôtres n'avaient rien possédé, ni en commun, ni en particulier : assertion évidemment fausse ; car, quoiqu'ils ne fussent pas riches, et qu'ils possédassent très-peu de chose, le peu qu'ils avaient leur appartenait. De là vint la fameuse question qu'on appela le *Pain des Cordeliers*. Il s'agissait de savoir si le domaine des choses qui se consumaient par l'usage, comme le pain et le vin, leur appartenait, ou s'ils n'en avaient que le simple usage sans domaine, leur règle ne leur permettant pas d'avoir rien en propre. Nicolas III avait arrêté qu'ils n'auraient que l'usufruit des biens qui leur seraient donnés, et que la propriété serait à l'Eglise romaine. Jean XXII révoqua la bulle de Nicolas III, dont quelques-uns abusaient

Digitized by Google

pour prétendre que les apôtres n'avaient rien possédé en propre, et il sévit contre les réfractaires avec plus de rigueur que la chose ne semblait l'exiger. Occam mourut à Munich le 7 avril 1347, absous, à ce que l'on croit, des censures ecclésiastiques. Il laissa des *Commentaires* sur le Maître des sentences, un *Traité du sacrement de l'autel*, et d'autres ouvrages, Paris, 1476, 2 vol. in-fol., qui prouvent un esprit subtil, mais bizarre.

OCHIN (Bernardin), moine ambitieux et apostat, appelé en latin *Ochinus*, et en italien Occhini (on l'appelle quelquefois Okin, pour conserver la prononciation de l'italien et du latin), né à Sienne en 1487, entra jeune chez les religieux de l'observance de Saint-François; mais il les quitta bientôt, et s'appliqua à l'étude de la médecine. Touché, au moins en apparence, d'un nouveau désir de faire pénitence, il rentra dans l'ordre qu'il avait abandonné, et s'y distingua par son zèle, sa piété et ses talents. La réforme des capucins venait d'être approuvée (*Voy.* Baschi); il l'embrassa en 1534, contribua beaucoup au progrès de cet ordre naissant, et en fut général. Sa vie paraissait régulière et sa conduite édifiante. Ses austérités, son habit grossier, sa longue barbe, qui descendait jusqu'au-dessous de sa poitrine, son visage pâle et décharné, une certaine apparence d'infirmité et de faiblesse affectée avec beaucoup d'art, et l'idée que tout le monde avait de sa sainteté, le faisaient regarder comme un homme merveilleux. Ce n'était pas seulement le peuple qui en portait ce jugement; les plus grands seigneurs et les princes souverains le révéraient comme un saint. Lorsqu'il venait dans leurs palais, ils allaient au devant de lui, et lui rendaient de grands honneurs, qu'ils accompagnaient de marques distinguées d'affection et de confiance. Cet hypocrite avait recours à toutes sortes d'artifices pour confirmer l'opinion si avantageuse que l'on avait conçue de lui. Il allait toujours à pied dans ses voyages, et lorsque les princes le forçaient de loger chez eux, la magnificence des palais, le luxe des habits et toute la pompe du siècle semblaient ne lui rien faire perdre de son amour pour la pauvreté et la mortification. On ne parlait que de sa vertu dans toute l'Italie, et cette réputation facilitait le progrès du nouvel ordre. Il était savant, quoiqu'il ne sût pas beaucoup de latin; et quand il parlait sa langue naturelle, il s'énonçait avec tant de grâce et de facilité, que ses discours ravissaient ses auditeurs. Lorsqu'il devait prêcher en quelque endroit, le peuple s'y assemblait en foule: les villes entières venaient pour l'entendre. On fut très-surpris quand on vit tout d'un coup cet homme si renommé quitter le généralat des capucins, embrasser l'hérésie de Luther, et aller à Genève épouser une fille de Lucques, qu'il avait séduite en passant par cette ville. L'orgueil le précipita dans cet abîme. Il ne put résister au dépit de n'avoir point obtenu un chapeau de cardinal qui avait toujours été l'objet de son ambition; il devint apostat et ennemi forcené du christianisme. Il assista à la fameuse conférence des déistes ou athées, à Vicence, en 1546, où l'on convint des moyens de détruire la religion de Jésus-Christ, en formant une société qui, par des succès progressifs, amena à la fin du XVIIIe siècle une apostasie presque générale. (*Voy.* les ouvrages intitulés: Le *Voile levé*, la *Conjuration contre l'Eglise catholique*, et le *Journ. hist. et littér.*, 1er juin 1792, page 171.) Lorsque la république de Venise, informée de cette conjuration, fit saisir Jules Trévisan et François de Rugo, qui furent étouffés, Ochin se sauva avec les autres. La société, ainsi dispersée, n'en devint que plus dangereuse, et c'est celle qu'on connaît aujourd'hui sous le nom d'*Illuminés*, comme le prouve l'auteur des ouvrages que nous venons de citer (*Voy* Maier Michel). Ochin fut un de ceux qui se signalèrent le plus dans l'exécution du projet arrêté. Il versa des flots de bile sur tous ceux qui l'attaquèrent, comme on peut en juger par un écrit de Catarin contre lui, et par la réponse. Voici le titre de l'un et de l'autre: *Rimedio alla pestilente dottrina di Bern. Ochino, da Ambr. Catarino*, Rome, 1544, in-8°... *Riposta d'Ochino alle bestemmie d'Ambr. Catarino*, 1546, in-8°. Ce séducteur passa ensuite en Angleterre, où il inspira aux jeunes gens du goût pour les nouvelles erreurs, et du mépris pour les plus anciennes pratiques de l'Eglise. La religion catholique étant rentrée dans ce royaume avec la reine Marie, il fut obligé de se retirer à Strasbourg, et de là, en 1555, à Zurich, où il fut ministre de l'Eglise italienne. Ses *Dialogues* en faveur de la polygamie lui firent perdre sa place. Après avoir erré de pays en pays, il se retira en Pologne, d'où il fut chassé en 1564. Il chercha un asile à Slaucow dans la Moravie, et il n'y trouva que la misère et l'opprobre. Il y mourut la même année, de la peste, à 77 ans, également haï des protestants et des catholiques. Un an avant sa mort, il avait publié trente *Dialogues*, traduits en latin par Castalion, Bâle, 1563, 2 vol. in-8°, dans lesquels il parle fortement en faveur de la polygamie. Une telle opinion, soutenue par un vieillard plus que septuagénaire, est assez singulière. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont il n'est pas fort nécessaire de donner le catalogue. Les principaux sont: des *Sermons italiens*, en 5 vol. in-8°, Bâle, 1562, très-rares et chers; des *Commentaires* sur les Epîtres de saint Paul; *Dialogo del purgatorio*, 1556, in-8°. Il est traduit en français et en latin; mais l'édition italienne est plus recherchée. *Disputa intorno alla presenza del corpo di G. C. nel sacramento della cena*, Bâle, 1561, in-8°; le même en latin, avec un *Traité du libre arbitre*, in-8°; *Sincerœ et verœ doctrinœ de cœna Domini defensio*, Zurich, 1556, in-8°; *Il Catechismo*, 1561, in-8°; *Liber adversus papam*, 1549, in-4°; d'autres *Satires* sanglantes contre la cour de Rome et contre les dogmes catholiques. Tous les ouvrages de cet apostat sont peu communs. On peut en voir une liste plus détaillée dans le *Dictionnaire typographique*.

Digitized by Google

OCHOSIAS, fils et successeur d'Achab, roi d'Israël, fut aussi impie que son père. Il commença à régner l'an 898 avant J.-C. La deuxième année de son règne, il tomba d'une fenêtre et se froissa tout le corps. Il envoya consulter Béelzébuth, divinité des habitants d'Accaron, pour savoir s'il relèverait de cette maladie. Elie vint au devant de ses gens par ordre du Seigneur, et les chargea de dire à leur maître, que, puisqu'il avait mieux aimé consulter le dieu d'Accaron que celui d'Israël, il ne relèverait point de son lit, mais qu'il mourrait très-certainement. Les gens d'Ochosias retournèrent sur leurs pas, et dirent à ce prince ce qui leur était arrivé. Le roi, reconnaissant que c'était Elie qui leur avait parlé, envoya un capitaine avec cinquante hommes pour l'arrêter. Cet officier, impie comme son maître, ayant parlé au prophète d'un ton menaçant et dérisoire, le saint homme, embrasé d'un zèle ardent pour l'honneur de Dieu, insulté en sa personne, lui demanda qu'il tirât une vengeance éclatante de l'insolence de ses ennemis, et il fut exaucé sur-le-champ. Un feu lancé du ciel consuma l'officier avec sa troupe. La même chose arriva à un second, que le malheur du premier n'avait pas rendu plus sage. Le troisième qui fut envoyé se jeta à genoux devant Elie, le priant de lui conserver la vie. L'ange du Seigneur dit au prophète qu'il pouvait aller avec ce capitaine sans rien craindre. Il vint trouver Ochosias, auquel il annonça sa mort prochaine en punition de son impiété. Il mourut l'an 896 avant J.-C. Joram, son frère, lui succéda.

OCHOSIAS, roi de Juda, dernier fils de Joram et d'Athalie, était âgé de vingt-deux ans lorsqu'il commença à régner. Il marcha dans les voies de la maison d'Achab, dont il descendait par sa mère, fille de ce roi impie. Il alla à Ramoth de Galaad avec Joram, roi d'Israël, pour combattre Hazael, roi de Syrie; et Joram, ayant été blessé dans le combat, retourna à Jezrael pour se faire traiter de ses blessures. Ochosias se détacha de l'armée pour aller lui rendre visite. Mais Jéhu, général des troupes de Joram, s'étant soulevé contre son maître, courut, pour le surprendre, à Jezrael, sans lui donner le temps de se reconnaître. Joram et Ochosias, qui ignoraient son dessein, allèrent au devant de lui; le premier ayant été tué d'un coup de flèche, Ochosias prit la fuite. Jéhu le fit poursuivre, et ses gens l'atteignirent à la montée de Ganer, près de Jebblaan, et le blessèrent mortellement. Il eut encore assez de force pour aller à Mageddo, où ayant été trouvé, il fut amené à Jéhu, qui le fit mourir l'an 884 avant J.-C.

OCKLEY (Simon), ecclésiastique et orientaliste anglais, né à Exeter en 1678, vicaire de Swavesey dans le comté de Cambridge, et en 1711 professeur de langue arabe à Cambridge, a publié en 1706 : *Introductio ad linguas orientales*. Il a donné aussi une *Histoire des Sarrasins*, avec un *Précis sur les Arabes, sur Mahomet et sa secte*, 1718, en anglais, traduite par Jault en français, 1748, 2 vol. in-12; *Description de la Barbarie*, Londres, 1713, in-8°, en anglais; des *Notes* sur plusieurs auteurs et quelques versions. Ses talents ne l'empêchèrent pas de devenir pauvre, et d'être confiné pour dettes dans une prison, où vraisemblablement il mourut vers l'an 1720. On cite encore d'Ockley une *Histoire de l'état présent des Juifs dispersés sur le globe*, traduite de l'italien de Modena, rabbin vénitien.

O'CONNELL (Daniel), surnommé l'*Agitateur de l'Irlande*, naquit le 6 août 1775 à Carhen, près du village de Cahirciveen, dans le comté de Kerry. Il était le fils aîné de Morgan O'Connell, d'une très-ancienne famille du comté de Cork, qui faisait remonter son origine à Conaire II, roi d'Irlande au commencement du IIIe siècle Dans la suite Daniel O'Connell rappelait avec complaisance que l'année de sa naissance était celle où les colonies américaines avaient, pour la première fois, revendiqué leur indépendance : c'était comme un pronostic de sa mission politique. Son oncle Maurice, propriétaire de Darrynane, adopta Daniel et son frère, et se chargea en grande partie du soin de leur éducation. Lorsque le jeune O'Connell eut atteint l'âge de treize ans, il fut envoyé à l'école du révérend M. Harrington, la première qui eût été tenue par un prêtre catholique depuis l'établissement des lois pénales contre l'immixtion du clergé catholique dans l'enseignement. Au bout d'une année Daniel et son frère, qui s'appelait aussi Maurice, se rendirent à Louvain, puis à Saint-Omer, et enfin à Douai, et partout les succès de Daniel furent des plus brillants. Le docteur Stapylton, président du collége de Saint-Omer, écrivait à son sujet au propriétaire de Darrynane, qu'il ne se serait jamais plus fortement trompé, si l'aîné de ses neveux n'était destiné à jouer un rôle remarquable dans la société. C'est le jour même de l'exécution du roi Louis XVI que les deux frères quittèrent Douai pour retourner en Angleterre. Daniel emportait un profond sentiment de tristesse et de mépris contre la révolution française, dont il disait plus tard qu'elle avait presque fait de lui un tory. Le gouvernement anglais, que les embarras causés par la révolte de ses colonies américaines avaient porté à alléger quelque peu le joug qui pesait sur la malheureuse Irlande afin de se ménager son appui, fit tomber en 1793 les barrières qui fermaient aux jeunes gens de ce pays la carrière du barreau. Ce fut celle que choisit Daniel O'Connell, et, en 1794, il entra à Lincoln's-Inn comme étudiant en droit. Secondé par une vive intelligence, il y prit avec éclat tous ses grades, et lorsqu'en 1798 il commença à exercer sa profession d'avocat à Dublin, il n'y avait pas, assure-t-on, d'homme plus versé que lui dans la connaissance des lois. A cette époque éclata la révolte des Irlandais-Unis, qui attendaient le secours d'une armée française : O'Connell, qui prévoyait les suites désastreuses de cette rébellion, s'enrôla dans le corps des *yeomanry*, sorte de garde ur-

Digitized by Google

baine instituée pour prêter main forte au gouvernement. Son premier essai oratoire fut un discours contre l'union : c'était un acte hardi chez un jeune homme de 25 ans. La terreur régnait alors en Irlande ; les protestants mêmes qui laissaient éclater des sentiments nationaux et qui osaient réclamer avec les catholiques la liberté de conscience étaient mis au ban d'une intolérance sanguinaire. Des troupes anglaises couvraient toute l'Irlande, et l'on disait au peuple qu'il n'avait pas le droit de s'assembler. Mais O'Connell ne se laissa pas intimider : le 13 janvier 1800, il prononça son premier discours politique dans une réunion des catholiques de Dublin, tenue à Royal-Exchange-Hall pour pétitionner contre l'union. Le meeting fut dissous et dispersé par le féroce major Sirr, l'un des agents les plus redoutés de la domination britannique. « Depuis ce jour, dit un biographe, l'activité d'O'Connell pour l'affranchissement de sa patrie ne s'est pas ralentie un seul instant. Son discours du 13 janvier 1800 laissait voir la route dans laquelle il allait inviter ses compatriotes à le suivre. Les scènes de désordre et de sang qui venaient de désoler sa patrie fortifièrent chez lui la conviction que l'Irlande devait renoncer à lutter contre l'Angleterre les armes à la main. Il fallait se créer des ressources nouvelles, se rendre inattaquable en se plaçant sur le terrain de la légalité, et profiter des avantages de cette position, pour inquiéter, harceler, fatiguer l'Angleterre, en la forçant d'avoir sans cesse les yeux sur l'Irlande, en ne lui accordant aucune trêve, aucune diversion, afin d'arracher à la crainte et à la lassitude ce qu'on ne saurait lui prendre par la force. Armé du droit de pétition et d'association, O'Connell a tenu 47 ans l'Irlande debout, toujours agitée, toujours menaçante, allant jusqu'à la dernière limite du droit, mais ne la franchissant jamais. O'Connell, qui avait commencé par être l'avocat des catholiques, devint celui de sa patrie. Il s'identifia avec le peuple, lui parla son langage, réveilla ses douleurs en lui rappelant les persécutions de ses pères, fit naître en lui le sentiment de ses droits, alluma dans son cœur l'amour de la liberté, se l'attacha par des liens si forts et si durables que la mort seule les a brisés. » En 1804 les catholiques irlandais déployaient déjà une activité qui faisait ombrage au gouvernement. Ils avaient organisé une commission centrale qui s'appelait *catholic board;* il fallut bientôt la dissoudre devant une proclamation du vice-roi : O'Connell la reconstitua aussitôt sous le nom de comité catholique. Lorsqu'après la mort de Pitt, en 1806, les wighs arrivèrent au pouvoir, les catholiques conçurent quelques espérances, qui ne tardèrent pas à s'évanouir. Deux nouvelles pétitions rédigées en 1808 et en 1810 par O'Connell furent encore repoussées par le Parlement. La municipalité de Dublin prit alors l'initiative d'une démonstration imposante en faveur du rappel de l'union, et O'Connell prononça dans ce meeting, en présence des catholiques et des protestants vraiment libéraux un de ses plus magnifiques discours. Cette même année 1810, les évêques catholiques publièrent des résolutions dans le but de calmer certaines inquiétudes publiques et de dissiper certaines rumeurs. On disait qu'ils avaient acquiescé aux désirs de l'Angleterre sur la question du *veto* que le gouvernement désirait d'avoir sur la nomination des évêques, et qu'ils avaient accepté des traitements pris sur le budget de l'État. Un démenti formel rassura la population irlandaise. Les poursuites que le parquet de Dublin dirigea en 1811 contre plusieurs catholiques éminents et contre la presse, furent l'occasion de nouveaux triomphes pour le grand avocat, qui défendait à la fois de son éloquence et de son génie le droit d'association, le droit de pétition et la liberté de la presse. Ces succès mêmes ranimaient les catholiques, que la ténacité du gouvernement et de ses magistrats aurait pu décourager à la fin dans leurs luttes laborieuses, et d'année en année l'accroissement de leur prépondérance devenait plus sensible. Le gouvernement se montrait plus disposé à faire d'importantes concessions ; mais il ne les accordait qu'au prix de certaines réserves que les catholiques ne pouvaient admettre, et O'Connell avait promis qu'il ne se reposerait qu'après qu'il aurait obtenu la révocation de l'Union et un parlement national à Dublin. Il a tenu sa parole. Cependant en 1814 quelques rares évêques avaient cru pouvoir souscrire au *veto ;* et les journaux publièrent même un document signé par Mgr Quarantotti, vice-préfet de Rome, annonçant que les prélats chargés du gouvernement de l'Église durant la captivité du pape y avaient aussi consenti, en approuvant le bill d'émancipation tel que le proposait le gouvernement anglais. L'Irlande tout entière en ressentit une affliction qui ne cessa que lorsque Pie VII, rendu à la liberté, eut désavoué le vice-préfet et destitué le signataire et les complices de cet acte. Contraint, par suite des rigoureuses mesures du gouvernement anglais, à dissoudre le comité catholique, O'Connell organisa aussitôt avec une activité et une fermeté indomptables l'*association catholique*, laquelle tint son premier meeting en 1815. Cette même année la vie de O'Connell fut marquée par un malheur qu'il ne cessa jamais depuis de déplorer amèrement : un membre de la corporation municipale de Dublin, M. d'Esterre, qui avait la réputation de se servir du pistolet avec assez d'adresse pour moucher une chandelle à quinze pas, fut chargé par ses collègues de la municipalité d'engager une affaire avec le grand agitateur. Quelques expressions d'un discours prononcé par ce dernier fournirent un prétexte à une provocation. Les deux adversaires placés en présence tirèrent en même temps, et ce fut, malgré son adresse, M. d'Esterre, qui tomba blessé mortellement. Il expira au bout de quelques jours. Quelques mois après, O'Connell fut sur le point d'avoir un second

Digitized by Google

engagement avec Robert Peel; le duel devait avoir lieu sur le continent, et Robert Peel s'était déjà rendu à Ostende. O'Connell allait le rejoindre, lorsqu'il fut arrêté dans son hôtel à Londres. Il dut payer, avec ses cautions, cinquante mille francs. Lorsque les deux rivaux se revirent à Dublin, la querelle fut un moment sur le point de recommencer : la police exigea de nouvelles garanties de paix, et le magistrat affirma à O'Connell que le gouvernement était résolu, dans le cas d'une rencontre fatale, à poursuivre et à faire exécuter celui des adversaires, quel qu'il fût, qui serait favorisé par le sort. L'agitateur a souvent déclaré dans la suite qu'il acceptait avec fierté, comme une expiation de la mort de d'Esterre, les insultes des personnes avec qui il refusait de se battre, et il a su démontrer ainsi que chez lui l'abnégation chrétienne balançait la fougue du légiste et du tribun populaire. En 1817, O'Connell concourut au projet d'établir à Dublin une société des *Amis de la réforme parlementaire*. Ce projet, qui ne se réalisa point, eut néanmoins un résultat, celui de réunir les efforts des protestants et des catholiques. Georges IV, au moment de son avénement au trône, ayant voulu visiter l'Irlande, O'Connell, trompé comme tant d'autres sur les intentions libérales de l'ex-régent, se joignit à la foule des Irlandais notables qui firent au monarque un accueil empressé, et il lui offrit, accompagné d'une députation de catholiques, une couronne de laurier qui fut accueillie gracieusement. Le prince prodigua les promesses, qu'il parut ensuite avoir complétement oubliées. En 1823, O'Connell fonda la vaste association catholique, dont celle de 1815 n'était, en quelque sorte, qu'un essai. Ses membres se divisaient en deux classes : les uns devaient payer 25 francs par an, les autres 1 fr. 20 c. de souscription. C'est cette association qui par ses gigantesques efforts et sa vaste influence devait décider quelques années plus tard le gouvernement à relever enfin les catholiques de la proscription légale qui pesait sur eux. Le peuple, accoutumé jusqu'alors à ne rencontrer au-dessus de lui que l'injustice et la tyrannie, vit avec bonheur cette association protectrice et bientaisante s'interposer entre lui et le gouvernement. Voici dans quels termes un auteur s'exprime à ce sujet : « L'association gouverne en réalité l'Irlande. Ses chefs sont les représentants du pays; ses ordres sont des lois que chacun regarde comme obligatoires. Le comité central accueille toutes les plaintes, prend ses informations et poursuit les abus. L'association perçoit un impôt, toujours acquitté parce qu'il est librement consenti. Si des élections se préparent, elle s'occupe de la révision des listes électorales, fait les frais d'inscription des électeurs catholiques et poursuit impitoyablement la radiation des enregistes qui y sont indûment portés. Elle recommande les candidats qui ont des titres à la confiance publique, et encourage les électeurs à remplir leurs devoirs. Une loi est-elle présentée aux chambres, elle assemble son parlement. Le projet est examiné, discuté, approuvé ou condamné par l'association. Dans ce dernier cas, une adresse au peuple en signale les dangers, et l'invite à envoyer immédiatement des pétitions pour demander son rejet. Un pauvre fermier est-il jeté en prison parce qu'il n'a pu acquitter la dîme, l'association paye sa dette et lui rend la liberté. Un électeur consciencieux est-il chassé de sa ferme pour avoir voté contre le désir de son landlord, l'association le loue de son courage, le prend sous sa protection, lui accorde un secours, lui procure une ferme, et voue au mépris public le propriétaire oppresseur. L'association catholique formait un gouvernement au-dessus du gouvernement, car elle contrôlait les actes du pouvoir en même temps qu'elle dirigeait le peuple. — Cette autorité d'un nouveau genre ne travaillait pas seulement à l'éducation politique de l'Irlande; elle faisait prendre au peuple des habitudes régulières et sociales; elle lui enseignait ses devoirs en l'instruisant de ses droits. Elle fondait des écoles, des établissements de bienfaisance; elle recommandait la tempérance. Quand, la veille d'une élection, elle défendait au peuple de s'enivrer, il n'était pas bu une seule goutte de wiskey. L'autorité de l'association était telle, qu'un paysan, dans une élection à Waterford, se plaignait de toute la force de ses poumons d'avoir été battu. *Et pourquoi n'avez-vous pas rendu les coups?* lui dit-on. *Je croyais que l'association l'avait défendu.* Fut-il jamais un gouvernement qui ait exercé une pareille puissance? Or cette autorité, qui se substituait au pouvoir légal, s'était constituée, non dans l'ombre, mais au grand jour de la place publique. Ses résolutions, ses actes, les paroles de ses membres étaient livrés à la publicité. Elle avait remplacé le meeting nocturne par le meeting en plein soleil. Telle fut l'association qui gouvernait l'Irlande et qui était elle-même gouvernée par O'Connell, association qui portait le nom de *catholique*, bien qu'elle fût ouverte à tous les protestants amis sincères de la liberté de conscience. » A la fin de l'année 1824, O'Connell fut traduit devant le jury de Dublin pour cause de *sédition*, mais il fut déchargé de l'accusation, et la défaite du gouvernement agrandit encore son ascendant. Enfin en 1828 le comté de Clare élut O'Connell pour son représentant au parlement : l'agitateur se présenta pour siéger à la Chambre des communes, mais il refusa de prêter le serment par lequel il lui fallait déclarer que le sacrifice de la messe et l'invocation de la bienheureuse Vierge Marie et des autres saints étaient des actes d'idolâtrie. Comme il l'avait prévu, il ne fut pas admis. Mais l'impulsion était donnée, l'agitation était devenue si menaçante dans toute l'Irlande, que, pour éviter une guerre civile, le cabinet présenta au commencement de la session suivante le bill d'émancipation. O'Connell, réélu, put enfin siéger sans prêter un serment blasphématoire. Le 12 fé-

Digitized by Google

vrier 1831, O'Connell, Steel et Barrett furent poursuivis devant les tribunaux pour avoir tenu des meetings publics contrairement à une proclamation officielle du lord lieutenant; mais le temps fixé pour la durée de la loi qui servait de base à ces poursuites ayant expiré dans les délais du procès, l'agitateur et ses amis ne purent être condamnés. A la mort de Georges IV, il fit partie du nouveau parlement comme représentant du comté de Waterford; en 1831, il fut nommé par le comté de Kerry, puis il représenta la ville de Dublin depuis 1832 jusqu'en 1836. Sa réélection par les électeurs de cette ville ayant été annulée, il reçut du bourg de Kilkenny un nouveau mandat de représentant; mais il fut élu à Dublin en 1837. Enfin, aux élections de 1841, il reçut son mandat de la ville de Cork, et il l'a conservé jusqu'à la fin de sa vie. Peu d'incidents ont marqué sa vie parlementaire; le plus remarquable a été sa motion présentée au parlement le 22 avril 1834 pour solliciter le rappel de l'union. Le discours qu'il prononça à cette occasion ne dura pas moins de six heures. Après un débat qui se prolongea pendant cinq séances, la motion fut repoussée par 523 voix contre 38. Un seul membre anglais avait voté pour. Les 30 à 40 Irlandais qui votaient constamment avec l'agitateur, et qu'on surnommait *la queue d'O'Connell*, exercèrent une certaine influence lorsque les forces des partis se balancèrent à la Chambre des communes. Les amis d'O'Connell soutinrent au ministère lord Melbourne et les wighs de 1835 à 1841, et il en résulta pour O'Connell une certaine autorité sur le gouvernement de l'Irlande. Aussi le cabinet montrait-il des dispositions plus conciliantes, lorsque Robert Peel parvint au pouvoir. L'agitation irlandaise avait recommencé sur une plus vaste échelle, et O'Connell, réorganisant l'association sous le nom de *société nationale*, apparut plus menaçant que jamais aux regards de l'Angleterre. Il était un jour en Irlande haranguant les meetings, et le lendemain à la Chambre des communes, luttant corps à corps avec lord Stanley, son antagoniste personnel, qui venait de jeter à l'Irlande une violente provocation en présentant un bill sur l'enregistrement des électeurs irlandais, bill dont le but était, disait O'Connell, de livrer l'Irlande, pieds et poings liés, à la fureur des tories (1840). La victoire resta à O'Connell, et lord Stanley, qu'il surnommait *le Scorpion*, dut retirer son projet, après en avoir, pendant plus de la moitié de la session, occupé la Chambre. L'année 1843 vit se produire les meetings monstres de Tara, de Curragh, de Kildare, de Mullaghmast. Le peuple irlandais marchait comme un seul homme, avec une précision, une discipline dont on ne l'aurait pas cru capable, et le nouveau *roi* de la verte Erin annonçait à l'Europe qu'il était à la tête de 500,000 sujets loyaux, mais prêts à mourir pour la cause du rappel. Le gouvernement, s'inquiétant d'un mouvement aussi formidable, défendit le grand meeting de Clontarf

qui devait se tenir le 8 octobre 1843, et, le 14 du même mois, O'Connell fut mis en accusation. Il fut condamné à un an de prison et à deux mille livres d'amende; mais trois mois plus tard la cour des lords cassa cet arrêt. — Le 1er novembre 1841, l'Irlande était entrée en jouissance du bill qui réformait ses corporations municipales, et O'Connell fut nommé lord-maire. Ce fut, dit l'auteur déjà cité, un grand jour pour l'Irlande que le jour où le champion des droits populaires put revêtir l'écarlate et l'hermine, insignes de l'autorité qui lui était confiée par les deux cent mille citoyens de Dublin. Il y avait plus de deux siècles qu'aucune ville n'avait eu un catholique à la tête de son administration. Les dernières années de l'agitateur furent troublées par d'amers chagrins. La disette de 1844 plongea le peuple irlandais dans une extrême détresse. D'une autre part, au moment où la bonne harmonie devenait plus nécessaire que jamais pour atteindre le but de tant de fatigues, de travaux, de luttes de toute espèce, il eut la douleur de voir la division affaiblir la vigueur de ce parti national d'Irlande dont la force et l'ascendant étaient presque exclusivement son œuvre. Le parti de la Jeune-Irlande eut l'ingratitude et commit la faute de se séparer de lui, et de se donner d'autres chefs, parmi lesquels il faut distinguer Smith O'Brien, que lui-même avait désigné pour être son héritier présomptif. Il se préparait à remédier au mal que causaient ces luttes intestines, qui de tout temps ont facilité les victoires de l'Angleterre, lorsqu'il sentit pour la première fois ses forces défaillir. Les années s'étaient accumulées sur sa tête, et les maladies venaient à la suite. Les médecins durent lui interdire toute occupation sérieuse, et il entreprit un pèlerinage à Rome. Après avoir traversé la France et Paris, il était arrivé par Marseille à Gênes, et c'est dans cette ville que l'illustre agitateur succomba le 15 mai 1847, âgé de 72 ans, après avoir reçu tous les secours de la religion. Il avait légué son cœur à Rome, et son corps fut rapporté en Irlande. O'Connell avait épousé, à l'âge de 28 ans, une cousine, fille du docteur O'Connell de Tralee. Le mariage s'était fait secrètement, parce que sa famille lui proposait de brillants partis. Il a laissé quatre fils, Morgan, Maurice, John et Daniel; les trois derniers font partie du Parlement britannique. John, qui l'accompagnait dans son voyage, se rendit à Rome, où il reçut de Pie IX l'accueil distingué que ce grand pontife réservait au père. — Le P. Ventura, à Rome, et le P. Lacordaire, à Paris, prononcèrent son *Eloge funèbre*. On a une *Biographie de Daniel O'Connell*, par Jules Gondon, Paris, 1847, gr. in-18 de 131 pages. — Nous avons pensé qu'on nous excuserait d'avoir donné un certain développement à la notice de cet homme illustre, parce que sa vie est l'époque d'une phase nouvelle dans l'histoire religieuse de l'Angleterre et de l'Irlande; que les circonstances dans lesquelles il se trouva ouvrirent à ses pas une voie exceptionnelle, et qu'il

Digitized by Google

fut, pour ainsi dire, le créateur du *parti catholique* qui, plaçant les intérêts religieux au-dessus de tous les autres intérêts, a pour principe de ne s'enrôler sous aucune bannière politique absolue. On sait que M. le comte de Montalembert est en France l'un des principaux chefs de ce parti.

OCTAVIEN, anti-pape, de la famille des comtes de Frascati, se fit élire, en 1159, par deux cardinaux, après la mort d'Adrien IV, et prit le nom de *Victor IV*. Il fut soutenu par l'empereur Frédéric Ier. Il convoqua un concile en 1160, à Pavie, où Alexandre III fut déposé. Ce pape, contraint de fuir en France, laissa le trône pontifical à l'usurpateur, qui mourut à Lucques en 1164, également haï et méprisé.

ODDI (Jacques degli), cardinal, d'une noble famille de Pérouse, naquit dans cette ville vers 1690, et occupa divers emplois importants, où il fit preuve de capacité et d'habileté dans le maniement des affaires. En 1745, à son retour de Portugal, où il avait été envoyé en qualité de nonce près de cette cour, il fut élevé par Benoît XIV à la dignité de cardinal. Il fut ensuite légat à Ravenne où il fit beaucoup de bien, protégea les lettres et se concilia l'estime générale par sa vertu, sa libéralité et l'esprit de justice qu'il portait dans l'administration. Nommé évêque de Viterbe, il se montra dans ce nouveau poste pasteur aussi zélé que savant, aida les pauvres, maintint la discipline parmi son clergé, et n'omit rien de ce qui pouvait contribuer à l'édification et à l'avantage de son troupeau. Ce pieux et estimable prélat mourut à Viterbe en 1770, âgé de 80 ans, et regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Il a laissé les ouvrages suivants : *Constitutiones editæ in diœcesana synodo habita in cathedrali ecclesia Sancti Laurentii Viterbiensis anno* 1662, Viterbe, 1763, in-4° ; *Viterbiensis synodi vindicatio*, ibid., 1764, in-4°.

ODDI (Nicolas degli), cardinal et neveu du précédent, homme d'un mérite distingué, de beaucoup de sagesse et de prudence, et d'un talent rare, fut envoyé à la diète de Francfort après la mort de l'empereur François Ier, et s'y comporta de manière à obtenir et à mériter les plus grands éloges. Il mourut en 1767, à Arezzo, au collége des jésuites, dans un temps et à un âge où il pouvait rendre encore les plus grands services à l'Eglise, qui fondait sur lui de justes espérances.

ODED, prophète qui, s'étant trouvé à Samarie dans le temps que Phacée, roi d'Israël, revenait dans cette ville avec 200,000 prisonniers que les Israélites avaient faits dans le royaume de Juda, alla au-devant des victorieux, leur reprocha leur inhumanité et leur fureur contre leurs frères que Dieu avait livrés entre leurs mains. Les soldats se laissèrent toucher par les paroles du prophète. La compassion et le désintéressement prirent tout à coup dans leur cœur la place de la cruauté et de l'avarice ; ils rendirent la liberté aux captifs, et abandonnèrent le riche butin qu'ils avaient fait (*II Paral.* XXVIII).

ODESPUNG DE LA MESCHINIÈRE (Louis), prêtre de Chinon en Touraine, où il était né l'an 1597, devint chanoine de la cathédrale de Rennes, et fut pendant 15 ans official métropolitain de Bretagne. Il fut employé par le clergé de France, et en recueillit les *Mémoires*, dont il donna 2 volumes in-folio en 1646 ; mais d'autres collections plus amples et mieux faites ont éclipsé la sienne. Il fit paraître aussi la même année une collection des *Conciles de France*, tenus depuis celui de Trente, in-folio, qui sert de suite à ceux du P. Sirmond, 3 vol. in-folio, et auxquels on joint les *Suppléments* de Lalande, 1666, in-folio. On ignore l'époque de sa mort.

ODILON (saint), cinquième abbé de Cluny, fils de Béraud surnommé le Grand, seigneur de Mercœur, naquit en Auvergne l'an 962. Dès son enfance il fit des progrès dans les lettres et dans la vertu. Le désir de mener une vie plus parfaite lui inspira la résolution de se retirer à Cluny. Saint Mayeul jeta les yeux sur lui pour lui succéder : Odilon fut le seul qui désapprouva ce choix. La réputation que lui firent ses vertus vint jusqu'à l'empereur saint Henri, qui le pria de l'accompagner dans le voyage qu'il fit à Rome pour s'y faire couronner, et jouit plusieurs fois depuis de ses pieux entretiens. Son humilité était si grande, qu'il refusa l'archevêché de Lyon et le *pallium* dont Jean XIX voulut l'honorer. Ce saint abbé mourut à Souvigni en 1049, à 87 ans, après avoir répandu son ordre en Italie, en Espagne et en Angleterre. Son caractère dominant était une bonté extrême, qui le fit appeler *le Débonnaire*. Son nom est immortel dans l'Eglise, par l'institution de la *Commémoration générale des trépassés*. Cette pratique passa des monastères de Cluny dans d'autres églises, et fut enfin adoptée par l'Eglise universelle. On raconte diversement la révélation qu'on dit y avoir donné lieu. Dans le doute, il est plus prudent d'attribuer cette institution à la piété de l'illustre abbé de Cluny qu'à des visions incertaines. On a de lui, dans le recueil intitulé *Bibliotheca Cluniacensis*, 1614, in-fol., la *Vie de saint Mayeul ;* celle de *sainte Adélaïde*, impératrice ; des *Sermons* qui marquent une grande connaissance de l'Écriture sainte ; des *Lettres ;* des *Poésies*. On trouve encore quelques *Lettres* de lui dans le *Spicilége* de dom d'Achery. Autant ce pieux écrivain fut soigneux de cultiver lui-même les bonnes études, autant le fut-il de les favoriser et d'exciter les talents dans son ordre. Pierre Damien a écrit sa *Vie*. — Il ne faut pas le confondre avec Odilon, moine de Saint-Médard de Soissons, dont on a un *Traité sur les translations des reliques des saints*, dans les *Acta benedictinorum* de Malonbil. Celui-ci vivait à peu près dans le même temps que le premier.

ODOLANT-DESNOS (Pierre-Joseph), médecin, né le 21 novembre 1722, à Alençon, où il mourut le 11 août 1801, était un compilateur plus recommandable pour son érudition que pour le mérite du style. Le plus important de ses ouvrages est intitulé : *Mémoires historiques sur la ville d'Alençon et*

Digitized by Google

sur ses seigneurs, Alençon, 1787, 2 vol. in-8°, avec figures. Nous citerons encore sa *Dissertation sur Serlon, évêque de Sees, et Raoul, mort archevêque de Cantorbéry*, Rome (Alençon), 1785, in-8°.

ODON (saint), né en 879, fut chanoine de Saint-Martin de Tours, sa patrie, en 899; moine à Baume en Franche-Comté en 909, et second abbé de Cluny en 927. Sa sainteté et ses lumières répandirent beaucoup d'éclat sur cet ordre. Le saint abbé était l'arbitre des princes séculiers et des princes de l'Eglise. Son zèle pour la discipline monastique le fit appeler dans les monastères d'Aurillac en Auvergne, de Sarlat en Périgord, de Tulles en Limousin, de Saint-Pierre le Vif à Sens, de Saint-Julien a Tours, et dans plusieurs autres qu'il soumit à une exacte réforme. Appelé ensuite en Italie il y donna le spectacle de ses vertus, et y forma plusieurs communautés nombreuses. Ce saint abbé mourut en 942, auprès du tombeau de saint Martin. On a de lui: un *Abrégé des Morales de saint Grégoire sur Job;* des *Hymnes* en l'honneur de saint Martin; trois livres du *Sacerdoce;* la *Vie de saint Gérard*, comte d'Aurillac; divers *Sermons*, etc. La *Bibliothèque de Cluny*, collection publiée par dom Marrier, 1614, Paris, in-fol., renferme les différents ouvrages de saint Odon. On trouve dans le même recueil la *Vie* du pieux abbé, écrite par un de ses disciples appelé *Jean*.

ODON (saint), né en Angleterre de parents idolâtres, danois d'origine, montra dès l'enfance du penchant pour le christianisme; ce qui lui occasionna des persécutions de la part de ceux dont il avait reçu le jour. Le duc Athelm, un des principaux seigneurs d'Angleterre, soulagea ses souffrances par toutes sortes de bienfaits. Il fut baptisé, reçut ensuite les ordres sacrés, et jouit de la confiance de plusieurs rois. Il fut placé sur le siége épiscopal de Wilton, et ensuite sur celui de Cantorbéry en 942, après avoir reçu l'habit de l'ordre de Saint-Benoit; car c'était l'usage de ne mettre à la tête de ce grand diocèse que des hommes qui avaient professé la vie monastique. *Voy.* saint NORBERT. Il n'avait consenti qu'avec répugnance à sa première promotion, et il s'opposa longtemps à la seconde. Il mourut le 4 juillet 961. On a de lui des *Constitutions ecclésiastiques* dans la collection des conciles. Il est regardé comme un des principaux auteurs des lois publiées par Edmond et Edgard, rois d'Angleterre.

ODON ou ODARD, évêque de Cambrai, né à Orléans, mourut en 1113. On a de lui une *Explication du canon de la messe*, Paris, 1640, in-4°, et d'autres traités, imprimés dans la Bibliothèque des Pères. Sa vie fut remplie par le travail et par les bonnes œuvres.

OECOLAMPADE (JEAN), naquit au village de Weinsberg, dans la Franconie, en 1482. Son nom véritable était *Hausschein*, qui veut dire en allemand *lumière domestique :* il le changea, suivant la coutume des savants de ce temps, pour celui d'*OEcolampade* qui a la même signification en grec. Il apprit assez bien le grec et l'hébreu, et acquit diverses connaissances. L'amour de la retraite et de l'étude l'engagea à se faire religieux de Sainte-Brigitte dans le monastère de Saint-Laurent, près d'Augsbourg; mais il ne persévéra pas longtemps dans sa vocation. Il quitta son cloître et se retira à Bâle. La prétendue réforme commençait à éclater; OEcolampade en adopta les principes, et préféra le sentiment de Zuingle à celui de Luther sur l'eucharistie. Il fut fait ministre à Bâle, et publia un Traité intitulé : *De l'exposition naturelle de ces paroles du Seigneur*, CECI EST MON CORPS, c'est-à-dire, selon lui, le *signe*, la *figure*, le *type*, le *symbole*. Les luthériens lui répondirent par un livre intitulé : *Syngramma*, c'est-à-dire *Ecrit commun*, composé, à ce qu'on croit, par Brentius. OEcolampade en publia un second intitulé : *Anti-Syngramma*, qui fut suivi de divers traités contre le *libre arbitre*, l'*invocation des saints*, etc. A l'exemple de Luther, OEcolampade se maria, quoique prêtre, à une jeune fille dont la beauté l'avait touché. Voici comment Erasme le raille sur ce mariage : « OEcolampade (dit-il) vient d'épouser une « assez belle fille; apparemment que c'est « ainsi qu'il veut mortifier sa chair. On a « beau dire que le luthéranisme est une chose « tragique, pour moi je suis persuadé que « rien n'est plus comique; car le dénouement « de la pièce est toujours quelque mariage, « et tout finit en se mariant, comme dans « les comédies. » Erasme avait beaucoup aimé OEcolampade avant qu'il eût embrassé la réforme. Il se plaignit que, depuis que cet ami était entré dans un parti, et qu'il eut quitté avec l'Eglise sa tendre dévotion pour embrasser l'aigre et sèche réforme, il ne le reconnaissait plus; et qu'au lieu de la candeur dont il faisait profession tant qu'il agissait par lui-même, il ne trouvait plus en lui que dissimulation et artifice. OEcolampade eut beaucoup de part à la ruine de la vraie religion dans plusieurs cantons de la Suisse. Il mourut à Bâle en 1531. On lit entre autres choses sur son épitaphe dans l'ancienne cathédrale : *Auctor evangelicæ doctrinæ in hac urbe primus, et templi hujus verus episcopus.* Expressions bien dignes de l'orgueilleux réformateur, mais bien au-dessous de la simplicité évangélique. Le mot *auctor*, du reste, exprimait admirablement la nouveauté de sa doctrine. On a de lui des *Commentaires* sur plusieurs livres de la Bible, in-fol., et d'autres ouvrages, fruits du fanatisme de secte. Sa *Vie*, écrite en latin par Wolfgang Capiton, se trouve dans les *Vitæ virorum eruditorum* de Fichard, et dans l'*Athenæ Rauricæ*. Elle a été aussi publiée en français, Lyon, 1562, in-12, et en allemand par Hess, Zurich, 1793, in-8°. Ses *Lettres* ont été publiées par Ch. Buttinghausen, 1777, in-8°, avec des notes.

OECUMENIUS, auteur grec du xe siècle, selon la plus commune opinion. On a de lui des *Commentaires* sur les Actes des apôtres, les Epitres de saint Paul, sur l'Epître de saint Jacques, etc., et d'autres ouvrages,

Digitized by Google

recueillis avec ceux d'Arétas, par Frédéric Morel, Paris, 1631, en 2 vol. in-fol., grec-latin. Il ne fait presque qu'abréger saint Chrysostome, et il le fait avec assez peu de choix.

OEDMANN (Samuel), théologien et naturaliste suédois, né à Wexioe en 1750, fit ses études de philosophie et de théologie à l'université d'Upsal, et il y joignit la botanique et la zoologie, sciences auxquelles il s'appliqua sous la direction de Linnée. Après avoir été, pendant seize années, maître d'école dans un village, il fut nommé, en 1790, professeur de théologie à Upsal, puis pasteur de Vieil-Upsal. Sa mauvaise santé le retenait presque continuellement dans son lit, et sa chambre à coucher était le rendez-vous d'un grand nombre de savants compatriotes et étrangers. OEdmann mourut le 2 octobre 1829, laissant un assez grand nombre d'ouvrages écrits en suédois. Nous citerons : *Dictionnaire géographique* pour le Nouveau Testament; *Essai sur l'Apocalypse*, tendant à prouver que les prophéties qui y sont contenues ne se rapportent qu'à la destruction de Jérusalem par les Romains; des *Essais sur les écrits du Nouveau Testament;* une *traduction* de l'Evangile de saint Matthieu, qu'il publia seul en 1814, parce qu'il ne put s'entendre avec les autres membres de la commission chargée de ce travail.

OELHAF (Nicolas-Jérôme), théologien de Nuremberg, né l'an 1637, étudia dans plusieurs universités d'Allemagne, et dans celles de Strasbourg et d'Utrecht. Il devint, dans sa 38e année, pasteur à Lauffen, où il mourut en 1675. Il a écrit sur le *droit naturel* et sur la *prédestination*. Il a fait aussi une *Réfutation* du *Traité de l'état des âmes après la mort*, etc. Ses ouvrages sont restés dans son pays.

OENOMAUS, philosophe et auteur grec du IIe siècle. Piqué d'avoir été trompé plusieurs fois par l'oracle de Delphes, il fit un *Recueil des mensonges* de cet oracle fameux. Eusèbe nous a conservé, dans sa *Préparation évangélique*, une partie considérable de ce Traité, où l'on voit que si le démon s'est mêlé de rendre des oracles comme l'on ne peut guère en douter (*voy.* Baltus), il n'a pu donner à ses conjectures et à sa divination la clarté, la précision et surtout la certitude qui distinguent les oracles prophétiques.

OG était roi de Basan, c'est-à-dire de cette partie de la Terre-Promise qui était au delà du Jourdain, entre ce fleuve et les montagnes de Galaad. Les Israélites voulant entrer dans la Terre-Promise, Og, pour s'y opposer, vint au-devant d'eux avec tous ses sujets jusqu'à Edraï. Moïse le vainquit et le tua, passa au fil de l'épée tous ses enfants et tout son peuple, sans qu'il en restât un seul, conformément aux ordres de Dieu, qui voulait détruire ces nations abominables, dont les crimes justifient la punition, même selon les lumières naturelles. *Voy.* Josué. Les Israélites se mirent en possession de son pays, ruinèrent soixante villes, et en exterminèrent tous les habitants. Og était seul resté de la race de Raphaïm. On peut juger de la taille de ce géant par la grandeur de son lit, qu'on a conservé longtemps dans la ville de Rabbath, capitale des Ammonites. Il était de 9 coudées de long et de 4 de large, c'est-à-dire de 15 pieds 4 pouces de long sur 5 pieds 10 pouces de large. Mais comme ce roi géant était sans doute couché à son aise, et que les anciens guerriers aimaient à exagérer leur grandeur par celle de leurs lits (*voy.* Quinte-Curce, livre IX, chap. 3), on peut croire qu'Og n'était pas plus grand que Goliath qui avait environ 9 pieds.

OGER *le Danois*, appelé aussi *Otger* et *Autcaire*, rendit de grands services à Charlemagne, et fut aussi aimé qu'estimé par ce prince et par sa cour. Le ciel lui ayant ouvert les yeux sur les prestiges du monde, il se fit religieux dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux, où il attira un de ses amis, nommé Benoît. Ils moururent tous deux au IXe siècle, avec de grands sentiments de piété.

OGIER (François), frère du poëte Charles, embrassa l'état ecclésiastique, et suivit le comte d'Avaux, lorsqu'il alla signer la paix de Munster en 1648. L'abbé Ogier s'était signalé dans une querelle de Balzac avec le P. Goulu, où il prit le parti du premier, puis se brouilla avec son protégé. Dégoûté de la dispute, il s'occupa à prêcher; mais il n'y eut que les succès que donne la vogue d'un moment. Cet écrivain mourut à Paris en 1670. On a de lui : *Jugement et censure de la doctrine curieuse de François Garasse, jésuite*, 1623, in-8°; *Actions publiques*, en 2 vol. in-4° : ce sont de mauvais sermons applaudis dans le temps; des *Poésies* répandues dans différents recueils.

OGIER (Joseph-Marie), prêtre du diocèse de Vienne, né à Crémieu, mort en février 1821, dans sa 71e année, après une vie toute consacrée aux fonctions du ministère. On lui doit : *Moyens de perfection pour une vierge chrétienne*, 3e édit. augmentée de plusieurs chapitres, de l'office de la pénitence, des vêpres et complies, Lyon, 1820; *Moyens de salut pour les chrétiens de tous les sexes, de tous les états et de tous les âges*, etc., Lyon, 1817, in-12. C'est une traduction libre du *Sapientia christiana* d'Arvisenet. La 2e édition a pour titre *Sagesse chrétienne*, etc. *Traité du style épistolaire pour tous les différents genres de lettres*, Lyon, 1818, in-18; *Bréviaire du pénitent*, Lyon, 1819, in-18; *Préparations et actions de grâces à l'usage des personnes pieuses qui font leurs délices de la fréquente communion*, Paris, 1820, in-18, extrait du *Sapientia christiana*. Ce recueil renferme une préparation pour les trois jours qui précèdent la communion, et ensuite huit *préparations* et actions de grâces différentes entre lesquelles les fidèles pourront choisir, ou dont ils pourront se servir successivement. *Conférences et discours sur divers points de morale, à l'usage de MM. les ecclésiastiques*, Lyon, 1821, 2 vol. in-12. Ce livre, écrit d'une manière simple, est très-utile aux fidèles qui ne peuvent assister aux instructions de leurs pasteurs. On y trouve

Digitized by Google

dix conférences qui traitent des dispositions pour les sacrements et les divers points de morale, et six discours en forme d'examen sur la confession, les commandements de Dieu et de l'Eglise et les péchés capitaux ; des instructions pour la première communion des enfants ; des discours pour le renouvellement des vœux du baptême, etc.

OGILBI (Jean), issu d'une famille noble d'Ecosse, entra chez les jésuites en 1597, âgé de 17 ans. Il se distingua dans sa patrie par son zèle pour la religion de ses pères, et fut mis à mort à Glascow, en 1615, pour l'avoir défendue contre le schisme et l'hérésie. Les réponses qu'il fit à ses juges sont pleines de cette force et de cette dignité chrétienne qui distingua les premiers martyrs. Le Père Mathias Tanner, dans sa *Societas Jesu usque ad sanguinem militans*, raconte les circonstances de la mort de cet homme vraiment apostolique, d'une manière pleine d'élégance, d'intérêt et d'énergie. On peut consulter aussi *Relatio incarcerationis et martyrii Joannis Ogilbei*, à Douai et ensuite à Ingolstadt, 1616, in-16.

OKSKI (Stanislas), *Orichovius*, gentilhomme polonais, né dans le diocèse de Prémislaw, étudia à Wittenberg, sous Luther et sous Mélanchthon, puis à Venise sous Jean-Baptiste Egnace. De retour en sa patrie, il entra dans le clergé et devint chanoine de Prémislaw. Son éloquence le fit surnommer le *Démosthènes polonais*. Mais son attachement aux erreurs de Luther causa de grands maux au clergé. Il fut excommunié par son évêque, et n'en devint que plus furieux. Enfin il rentra dans l'Eglise catholique au synode tenu à Varsovie en 1591, et fit imprimer sa *Profession de foi*. Depuis ce temps-là, il s'éleva avec zèle contre les protestants, et publia un grand nombre de livres de controverse. On a imprimé ses *Opuscules* en 1563, in-8°. On lui doit aussi les *Annales du règne de Sigismond-Auguste*, in-12, en latin, et *Institutio principis*. Son vrai nom était *Orzécowsky ;* mais on sait que dans la langue polonaise, et en général dans l'esclavonne, mère de tant d'autres, plusieurs lettres semblent disparaître dans la prononciation, quoique les indigènes prétendent les faire sentir.

OLAVIDÉ (Paul-Antoine-Joseph), littérateur et homme d'Etat, connu aussi sous le nom de *Comte de Pilos*, né à Lima dans le Pérou, vers 1725, vint dans sa jeunesse en Espagne, et perfectionna ses études à Alcala de Hénarez et à Madrid. Il suivit en qualité de secrétaire de légation le comte d'Aranda dans son ambassade en France, et, à son retour en Espagne, fut nommé comte par Charles III, et intendant de Séville. On compterait peu d'hommes qui eussent été aussi féconds en projets qu'Olavidé. Il avait songé, en 1778, à réformer la déclamation théâtrale en Espagne, et à établir des règlements pour les auteurs et les comédiens. Il avait commencé lui-même cette réforme ; mais, n'ayant pas reçu d'encouragement, il abandonna ce dessein. Il en présenta un autre qui fut adopté, celui de défricher la Sierra-Moréna, montagne aride, aux confins de la Castille, de l'Estramadure et de l'Andalousie, laquelle avait près de trente lieues d'étendue sur cinq à six de large. Olavidé y appela des colons de toutes les nations, et surtout des Français et des Allemands. Les rochers qui en défendaient l'approche, les marais qui encombraient les vallons, disparurent par les soins actifs de l'intendant. Des routes, des hôtelleries, des hameaux, des manufactures, des villes même, s'élevèrent dans un pays où naguère tout était inculte et presque inhabitable. Le pays commençait à prospérer, et les provinces voisines se ressentaient déjà de ces bienfaits, lorsque des malveillants et des envieux alarmèrent le roi sur les énormes dépenses qu'entraînait cet établissement, sans faire remarquer l'utilité qui en était le résultat. Ne pouvant empêcher les progrès de l'établissement, ces intrigants cherchèrent à l'anéantir, en perdant son fondateur : ce qui ne leur fut pas difficile. Olavidé, qui ne respectait point assez les idées et les coutumes religieuses, donna lieu par sa conduite à des dénonciations. L'inquisition présenta ses plaintes, et Olavidé fut arrêté et enfermé dans les prisons de ce tribunal. Il fut condamné à vivre exilé, à vingt lieues de la cour et de toutes les grandes villes, après avoir passé d'abord huit ans dans un couvent pour y faire pénitence. On prononça en outre son exclusion perpétuelle de tout emploi ; on lui enjoignit de ne jamais aller qu'à pied et de ne se vêtir que des habits les plus humbles. Sa captivité ne dura que trois ans : le souvenir de ses services fut assez puissant pour lui faciliter les moyens de s'y soustraire. Il se retira à Venise, où il composa son ouvrage de l'*Evangelio en triunfo*, etc., *Triomphe de l'Evangile*, ou *Mémoires d'un philosophe converti*. En moins de deux ans ce livre eut huit éditions, fut traduit en italien, et en français par Buynand-des-Echelles, Lyon, 1805, 4 vol. in-8° ; nouv. édition un peu dégagée des longueurs de l'original, Lyon, 1821, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, écrit avec force, est plein de sentiments chrétiens et renferme de grandes beautés. Cependant il a le grand défaut qu'on pourrait reprocher à d'autres ouvrages célèbres sur des matières religieuses, qui ont paru de nos jours : le coloris en est très-varié, les images frappantes, les pensées sublimes ; mais tout cela est présenté dans un style poétique, et souvent même de roman. Des sujets aussi sérieux ne devraient être écrits qu'avec cette noble simplicité, cette éloquence qui naît du sujet même, et non de la trop brillante imagination de l'auteur. Ce qui éblouit ne touche pas, et au milieu d'une multitude de tableaux différents, des tropes et des figures, on trouve rarement la morale qui persuade et la véritable onction. Quoi qu'il en soit, le *Triomphe de l'Evangile* obtint à Olavidé la permission de retourner en Espagne. Il y vécut oublié dans une petite ville de l'Andalousie ; sa conduite devint exemplaire, et

Digitized by Google

il mourut en 1803, âgé de 78 ans. Il avait adressé au roi Charles III et à son successeur plusieurs *Mémoires* pour que son établissement de la Sierra-Moréna ne fût pas entièrement oublié. Ces monarques ont eu en partie égard à sa demande.

OLBERT ou ALBERT, né à Lerne près de Thuin, dans le pays de Liége, vers la fin du XᵉSIÈCLE, embrassa la vie monastique à Lobbes, fut envoyé dans le monastère de Saint-Germain-des-Prés à Paris, de là à Troyes, et enfin à Chartres, où il se perfectionna dans les sciences divines sous Fulbert, évêque de cette ville. Olbert fut fait abbé de Gembloux, puis appelé pour être le premier abbé du monastère de Saint-Jacques que l'on venait d'ériger à Liége, où il mourut l'an 1048. On a de lui : un *Recueil de canons*, qu'il fit avec Burchard, évêque de Worms ; *Vie de saint Véron*, publiée par Georges Galopin. Il est encore auteur de plusieurs ouvrages qui n'ont pas été publiés.

OLDECORN (ÉDOUARD), plus connu en Angleterre sous le nom de Hall, né en 1561, dans la province d'York, fit ses études à Reims et à Rome, où il reçut l'ordre de la prêtrise. Admis dans la compagnie de Jésus, et envoyé comme missionnaire en Angleterre en 1588, il en remplit les fonctions avec beaucoup de zèle et de succès pendant dix-sept ans, dans la province de Worcester. La conjuration des poudres donna occasion de l'arrêter. On l'appliqua cinq fois à la question ; mais on ne put apprendre, ni par son aveu, ni par aucun autre témoignage suffisant, qu'il eût eu connaissance de la conjuration. Il protesta toujours qu'il n'avait pas connu ce complot avant qu'il fût public, qu'il n'avait jamais approuvé ni pris la défense des coupables ; mais cela ne l'empêcha pas d'être condamné au supplice des traîtres à Worcester, le 7 avril 1606. Il eut la consolation de réconcilier à l'Eglise un des criminels qui subit la mort avec lui, et qui mourut dans de grands sentiments de foi et de pénitence. Un nommé *Littleton* demanda publiquement pardon à Dieu et au P. Oldecorn de l'avoir injustement accusé de la conjuration. Nous avons pris ces détails dans les *Mémoires* de M. Challoner, vicaire apostolique à Londres, imprimés en 1741.

OLDENDORP (CHRÉTIEN-GEORGE-ANDRÉ), missionnaire morave, né l'an 1721, au village de Grossen-Laffert dans l'évêché d'Hildesheim, se rendit dans les îles danoises des Antilles, pour visiter les missions dont la communauté des Frères Moraves l'avait chargé d'écrire l'histoire. Après son retour à Marienborn, il fut nommé prédicateur de la communauté de ce lieu, et, en 1784, il fut appelé à Ebersdorf, où il mourut le 9 mars 1787. On a de lui, en allemand, outre quelques *opuscules* en prose et en vers, et des cantiques à l'usage des Frères Moraves, une *Histoire de la mission des Frères évangéliques dans les îles Caraïbes de Saint-Thomas, Sainte-Croix et Saint-Jean*. Barby, 1777, 2 in-8°, fig.

OLDOINI (AUGUSTIN). *Voy.* VITTORELLI.

OLÉARIUS (GODEFROI), docteur en théologie et surintendant de Hall, mort en 1687, à 81 ans, est auteur d'un *Corps de théologie* à l'usage des luthériens. — Jean OLÉARIUS, son fils, professeur de rhétorique, puis de théologie à Leipzig, fut l'un des premiers auteurs des journaux de cette ville, sous le titre d'*Acta eruditorum*. Il était né à Hall en Saxe, en 1639, et il mourut à Leipzig en 1713, à 74 ans, après avoir exercé les emplois les plus distingués de l'université. On a de lui : une *Introduction à la théologie ;* une *Théologie positive, polémique, exégétique et morale*, etc., etc.; tous ouvrages infectés des nouvelles erreurs. — Godefroi OLÉARIUS, fils de Jean, naquit à Leipzig en 1672, fut professeur en langue grecque et latine à Leipzig, puis en théologie, obtint un canonicat, eut la direction des étudiants, et la charge d'assesseur dans le consistoire électoral et ducal. Il mourut de phthisie en 1715, âgé de 43 ans. On a de lui : *Dissertatio de adoratione Patris per Jesum Christum*, in-4°, 1709. Il y réfute une des principales erreurs des sociniens, qui refusaient à Jésus-Christ le titre et les fonctions de médiateur entre Dieu et les hommes ; une bonne *édition* de Philostrate, en grec et en latin, in-folio, Leipzig, 1709; la *traduction latine* de l'Histoire de la philosophie de Thomas Stanley, Leipzig, 1721, in-4°; *Histoire romaine et d'Allemagne*, Leipzig, 1699, in-8° : ce n'est qu'un abrégé.

O'LEARY (ARTHUR), capucin irlandais, né en 1729, à Cork, fit ses études au collége de Saint-Malo en Bretagne, embrassa l'ordre de Saint-François, et, après avoir pris les ordres, il entra en qualité d'aumônier dans un régiment irlandais au service de France. S'étant dégoûté de cette place, il retourna en Irlande, et ouvrit à Cork sa patrie une chapelle catholique qu'il desservait. Lorsque le parlement irlandais adoucit les lois pénales contre les catholiques, il publia un écrit intitulé : *La Loyauté prouvée et le serment défendu*. L'effet de cet écrit fut de rassurer les consciences des personnes qui hésitaient sur le serment qu'il fallait prêter, et de les déterminer à le faire. Il tint la même conduite pendant la guerre d'Amérique, lorsque les flottes françaises menaçaient l'Irlande. Il rappela alors, dans une *adresse* à ses compatriotes catholiques, qu'ils étaient sujets du roi d'Angleterre, et que rien ne les dispensait de demeurer fidèles au gouvernement. Il en fit autant en 1784, lors des troubles et des pillages qui eurent lieu dans le comté de Cork. On sut gré au P. O'léary de cette manière d'agir, qui lui attira l'estime des gens honnêtes. Il vint se fixer à Londres, où il érigea (dans Sutton-street, Soho-square), une chapelle catholique dédiée à saint Patrice. Il y prononça l'*Oraison funèbre* de Pie VI, le 16 novembre 1799, laquelle fut traduite en français par l'abbé Quéquet, Londres, 1805, in-8°. Il mourut à Londres le 8 janvier 1802. On a de lui : *Défense de la divinité de Jésus-Christ et de l'immortalité de l'âme*, Cork, 1776, en réponse à un ouvrage d'un médecin écossais, intitulé : *Pensées sur la*

Digitized by Google

nature et la religion, où toute espèce de religion était attaquée ; *Défense de sa conduite* (d'O'léary) *et de ses écrits*, contre Woodward, évêque anglican de Cloyne, 1782 ; *Remarques sur la Défense des associations protestantes* de Wesley ; *Défense de sa conduite dans l'insurrection de Munster en* 1787 ; *Examen de la controverse entre le docteur Carroll et MM. Wharton et Hawkins* ; un *Essay* ou *Toleration*, etc. ; des *Sermons* et des *Mélanges*. On trouve sur cet ecclésiastique des détails intéressants dans son *Eloge funèbre* prononcé dans la chapelle de Soho-square, par M. Morgan d'Arcy, prêtre attaché à cette chapelle. Ce discours a été imprimé à Londres, 1802, in-8°.

OLEASTER ou OLEASTRO (Jérôme), habile dominicain portugais, natif du bourg de Azambuja, qui signifie *olivier*, assista au concile de Trente, en qualité de théologien de Jean III, roi de Portugal. Il refusa à son retour un évêché, fut inquisiteur de la foi, et exerça les principales charges de son ordre dans sa province. On a de lui des *Commentaires* sur le Pentateuque. La bonne édition de ce savant ouvrage, imprimé à Lisbonne, 1556-1558, 3 parties en un vol. in-fol., est recherchée. Il est rare d'en retrouver toutes les parties exactement rassemblées, vu qu'elles parurent en différentes années. On a encore d'Oléaster des *Commentaires* sur Isaïe, Paris, 1622, in-fol. Le latin, le grec et l'hébreu étaient aussi familiers à Oléaster que sa propre langue. Il mourut en 1563, en odeur de sainteté.

OLESNIKI (Signée), l'un des plus grands hommes que la Pologne ait produits, né en 1389 d'une noble et ancienne famille, fut secrétaire du roi Ladislas Jagellon. Ce fut en cette qualité qu'il suivit ce monarque dans ses expéditions militaires. Il fut assez heureux pour lui sauver la vie en renversant d'un tronçon de lance un cavalier qui venait droit à ce prince. Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et obtint l'évêché de Cracovie et le chapeau de cardinal. Ladislas l'employa dans les ambassades et dans les affaires les plus importantes. Ce prince lui laissa en mourant, pour marque de sa bienveillance, l'anneau qu'il avait reçu autrefois de la reine Hedwige, sa première femme, comme le gage le plus cher et le plus précieux de son amitié. Olesniki témoigna sa reconnaissance en faisant élire à Posnanie, en 1434, le jeune Ladislas, son fils aîné, qui fut depuis roi de Hongrie, et qui périt malheureusement à la bataille de Varna en 1444. Le cardinal-évêque de Cracovie fit ensuite élire Casimir, frère du jeune Ladislas, et rompit l'élection où quelques Polonais avaient élu Boleslas, duc de Moscovie. Cet illustre prélat finit tranquillement ses jours à Sandomir, le 1er avril 1453, à 66 ans. Une régularité exemplaire, et une fermeté inflexible, qui n'avait en vue que les intérêts et la gloire de la religion, du roi et de sa patrie, formaient son caractère. Il laissa tous ses biens aux pauvres, dont il avait été le père pendant toute sa vie.

OLIER (Jean-Jacques), fondateur et premier supérieur de la communauté des prêtres et du séminaire de Saint-Sulpice à Paris, était second fils de Jacques Olier, maître des requêtes. Il naquit dans cette ville en 1608. Après avoir fait ses études en Sorbonne, il fit un voyage à Notre-Dame de Lorette. De retour à Paris, il se lia très-étroitement avec Vincent de Paul, instituteur des Lazaristes. Son union avec ce saint lui inspira l'idée de faire des missions en Auvergne, où était située son abbaye de Pébrac. Son zèle y produisit beaucoup de fruits. Quelque temps après, le cardinal de Richelieu lui offrit l'évêché de Châlons-sur-Marne, qu'il refusa. Il projetait de fonder un séminaire pour disposer aux fonctions sacerdotales les jeunes gens qui embrassaient l'état ecclésiastique, lorsqu'on lui proposa la cure de Saint-Sulpice. Après s'être démis de son abbaye, il accepta cette cure comme un moyen propre à exécuter ses desseins, et en prit possession en 1642. La paroisse de Saint-Sulpice servait alors de retraite à tous ceux qui vivaient dans le désordre. De concert avec les ecclésiastiques qu'il avait amenés avec lui de Vaugirard, où ils avaient vécu quelque temps en communauté, il travailla à la réforme des mœurs avec autant de succès que de zèle. Sa paroisse devint la plus régulière de Paris. On sait combien les duels étaient alors fréquents : il vint à bout d'en arrêter la fureur. Il engagea plusieurs seigneurs à faire publiquement dans son église, un jour de Pentecôte, une protestation qu'ils signèrent, de ne donner ni accepter aucun cartel ; ce qu'ils exécutèrent très-fidèlement. Cet exemple fut suivi de plusieurs autres seigneurs avant même que l'autorité du roi eût arrêté le cours de ce désordre. Au milieu de tant de travaux il n'abandonna pas le projet de fonder un séminaire. Comme le nombre des prêtres de sa communauté s'était très-multiplié, il crut trouver une occasion favorable, et commença à les partager. Il en destina une partie à la direction du séminaire, pour la fondation duquel il obtint des lettres patentes en 1645. L'autre partie continua à l'aider dans les fonctions du saint ministère. Quoique partagés pour deux objets différents, ces ecclésiastiques n'ont jamais formé qu'un même corps. Ce qu'il y a de remarquable dans cette œuvre, c'est que, depuis son établissement, on n'a jamais manqué de sujets, malgré le grand nombre qu'en exige l'étendue de la paroisse, le séminaire de Paris et ceux de la province, et quoiqu'ils n'y soient attirés par aucun intérêt, ni retenus par aucun engagement. En 1646, il fit commencer les constructions de l'église de Saint-Sulpice ; mais le vaisseau de cette église n'étant pas assez grand pour le nombre des paroissiens, il fit, de concert avec son successeur, jeter de nouveaux fondements en 1655, pour l'église que l'on voit aujourd'hui. Ce pieux fondateur s'étant démis de sa cure en 1652, se retira dans son séminaire, et travailla à faire de semblables établissements dans quelques diocèses, et à planter la foi à Mont-Réal en Amérique, par les missionnaires qu'il y

Digitized by Google

envoya. Après s'être signalé par ces différents établissements, il mourut saintement en 1657, à 49 ans. Olier était un homme d'une charité ardente et d'une piété tendre. Il jouissait d'une grande réputation de science et de vertu. Bossuet l'appelle *virum prædantissimum ac sanctitatis odores florentem.* On a de lui quelques ouvrages de spiritualité, entre autres des *Lettres*, publiées à Paris, 1674, in-12, remplies d'onction, mais dans lesquelles on désirerait quelquefois une dévotion moins minutieuse et plus éclairée. Un *Traité des saints ordres*, 1676 et 1817; un *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure;* une *Journée chrétienne*, etc. Le P. Giry a donné un court abrégé de sa *Vie* en un petit vol. in-12, d'après des mémoires que lui avait communiqués Leschassier, un des successeurs d'Olier, dans la place de supérieur du séminaire. Une autre *Vie* de M. Olier, a été publiée à Versailles, en 1813, in-8°; elle est de M. Nagot, de Saint-Sulpice, à quelques changements près dont on est redevable à l'illustre auteur de la *Vie* de Bossuet.

OLIVA (Alexandre), général de l'ordre de Saint-Augustin, et célèbre cardinal, né à Sassoferrato, de parents pauvres, prêcha avec réputation dans les premières villes d'Italie. Son savoir, sa vertu, et surtout une modestie extrême au milieu des applaudissements, lui méritèrent l'amitié et l'estime de Pie II, qui l'honora de la pourpre, et le nomma à l'archevêché de Camerino. Ce pontife l'employa dans plusieurs négociations importantes, et il eut autant à se louer de sa dextérité que de sa prudence. Ce vertueux cardinal mourut à Tivoli en 1463, à 55 ans. On a de lui : *De Christi ortu sermones centum; De cœna cum apostolis facta; De peccato in Spiritum sanctum.* Ces ouvrages sont des monuments de son érudition et de sa piété. Son caractère était fort doux, et il y avait autant d'agrément à vivre avec lui que de plaisir à le lire.

OLIVA (le P. Fernand Perez), savant littérateur espagnol, naquit à Cordoue en 1497, embrassa l'état religieux, fut attaché aux papes Léon X et Adrien VI, devint recteur de l'université de Salamanque, et puis précepteur de Philippe II. Il se distingua par ses connaissances dans les langues anciennes, traduisit plusieurs tragédies du grec, parmi lesquelles on cite *La Vengeance d'Agamemnon*, et *Hécube affligée;* on les trouve dans le *Parnasse espagnol.* Il a aussi composé deux *Tragédies*, des premières qui aient paru en Espagne; et trois autres ouvrages en forme de dialogues, savoir, *sur la dignité de l'homme, sur l'emploi des richesses*, et *sur la chasteté.* Il est mort en 1533, âgé de 36 ans. Ambroise Moralès, son neveu, a donné en 1588, le recueil des *OEuvres* du P. Oliva, Cordoue, in-4°. Parmi les pièces renfermées dans ce volume on distingue le *Dialogue* sur la dignité de l'homme, le plus remarquable des écrits d'Oliva. C'est le premier modèle que la littérature espagnole ait offert d'une discussion nette et franche, dans un langage correct, noble et élégant.

OLIVA (Jean-Paul), jésuite, né à Gênes en 1600, d'une famille illustre, qui a donné deux doges à cette république, prêcha avec beaucoup de succès et d'éclat dans les principales villes d'Italie, et devant les papes Innocent X, Alexandre VII, Clément IX et Clément X. Il fut élu général de son ordre en 1664, et mourut à Rome en 1681, à 81 ans. On a de lui : un recueil de *Lettres*, estimées; des *Sermons*, qui sont un monument de son éloquence; des *Commentaires* sur plusieurs livres de l'Ecriture. Son Commentaire sur le septième chapitre du premier livre d'Esdras montre jusqu'où on doit porter le respect et la soumission envers ceux que Dieu nous a donnés pour maîtres, quels qu'ils puissent être.

OLIVA (Jean), né en 1689, à Rovigo dans les Etats de Venise, embrassa l'état ecclésiastique, et fut élevé au sacerdoce en 1711. Son goût et son talent décidés pour la littérature le firent nommer à la place de professeur d'humanités à Azolo, qu'il occupa pendant huit ans. Il alla à Rome en 1715, où il fut bien accueilli par Clément XI. Après la mort de ce pape, il eut la place de secrétaire du conclave, place qui lui procura la connaissance du cardinal de Rohan, qui se l'attacha, l'emmena à Paris et le fit son bibliothécaire en 1722. Le cardinal n'eut qu'à se louer de ce choix. Sa bibliothèque devint le centre de l'érudition et l'asile des savants étrangers. Trente-six années de recherches continuelles enrichirent prodigieusement le dépôt confié à l'infatigable abbé Oliva. Il le conserva jusqu'à sa mort arrivée à Paris le 19 mars 1757. On doit à sa plume laborieuse et savante : un *Discours* latin qu'il prononça dans le collége d'Azolo, *sur la nécessité de joindre l'étude des médailles anciennes à l'histoire des faits;* une *Dissertation* sur la manière dont les études s'introduisirent chez les Romains, et sur les causes qui firent déchoir les lettres parmi eux; une autre *Dissertation* sur un monument de la déesse Isis. Ces trois ouvrages ont été publiés à Paris, in-8°, 1758, chez Martin, sous le titre d'*OEuvres diverses de l'abbé Oliva;* une *Edition* d'un manuscrit de Silvestris sur un ancien manuscrit de Castor et Pollux, avec la vie de l'auteur, in-8°; de plusieurs lettres du Pogge, qui n'avaient point encore paru; un *Catalogue* manuscrit de *la bibliothèque du cardinal de Rohan*, en 25 vol. in-fol.; *Traduction*, en latin, du *Traité du choix et de la méthode des études*, de l'abbé Fleury.

OLIVARIUS. *Voy.* Olivier.

OLIVE (Pierre-Jean), cordelier de Serignan dans le diocèse de Béziers, était un partisan zélé de la pauvreté et de la désappropriation des biens. Les religieux de son ordre, ennemis du joug qu'il voulait leur imposer, cherchèrent des erreurs dans son *Traité de la pauvreté* et dans son *Commentaire* sur l'Apocalypse. Ils crurent en avoir trouvé plusieurs, qui furent censurées sur leur dénonciation. Olive expliqua sa doctrine dans le chapitre général tenu à Paris, en 1292, et ses accusateurs furent confondus.

Digitized by Google

Il mourut à Narbonne l'an 1297, en odeur de sainteté.

OLIVETAN (Pierre-Robert), parent du fameux Calvin, né à Noyon, fit imprimer, en 1535, in-fol., à Neufchâtel où il avait été obligé de se retirer après sa première prédication, une *Traduction* française de la Bible, la première qui ait été faite sur l'hébreu et sur le grec. Mais en cela il y a deux erreurs : 1° Cette traduction française n'est pas la première, Lefebvre d'Estaples ayant déjà entrepris ce travail ; 2° bien qu'Olivetan se soit vanté d'avoir traduit sur les textes originaux, il n'a fait que retoucher la version de Lefebvre d'Estaples. Du reste cette traduction est écrite d'un style dur et barbare, et n'est pas fidèle. Le caractère de l'impression est gothique, et la diction ne l'est pas moins. Sa rareté est son seul mérite. Bèze, pour expliquer la rapidité du travail d'Olivetan, prétendait que Calvin l'avait aidé dans cette traduction. Olivetan survécut peu à sa publication, et mourut à Ferrare en 1538. Quelques fanatiques de son parti publièrent qu'il fut empoisonné à Rome ; mais c'est un conte qui n'a aucun fondement. On réimprima la *Bible* d'Olivetan à Genève, 1540, in-4°, revue par Jean Calvin et N. Malingre. Cette édition est encore plus rare que la première. On l'appelle la *Bible de l'Épée*, parce que c'était l'enseigne de l'imprimeur.

OLIVIER (Jean), oncle de François Olivier, qui fut chancelier de France sous François Ier, en 1545, fut évêque d'Angers en 1532. De simple religieux étant devenu grand aumônier au monastère de Saint-Denys, et ensuite abbé de Saint-Crépin et de Saint-Médard de Soissons, il permuta cette dernière abbaye pour l'évêché d'Angers, où il partagea son temps entre les fonctions pastorales et les lettres. On a de lui un poëme latin, intitulé : *Jani Olivarii Pandora*, Paris, 1542, in-12 ; et Reims, 1618, in-8°, traduit en français par Gabriel Michel de Tours, in-12. Ce prélat gouverna son diocèse avec autant de zèle que de lumière, et fit le bien sans faste et sans ostentation. Il mourut le 12 avril en 1540. Il ne faut pas le confondre avec un autre Jean Olivier, ou *Olivarius*, de Gand, professeur d'éloquence et de langue grecque à Douai, mort à Cambrai vers l'an 1624, qui nous a laissé plusieurs *Poëmes* estimés, et une bonne *Edition* de saint Prosper, enrichie de variantes, plus ample et plus correcte que celles qui avaient paru jusqu'alors, Douai, 1577, et réimprimée plusieurs fois depuis.

OLIVIER (Séraphin), cardinal, natif de Lyon, étudia à Bologne en droit civil et canon. Etant allé à Rome, il y fut connu par Pie IV, devint auditeur de rote, et exerça cet emploi pendant 40 ans. Grégoire XIII et Sixte V l'employèrent en diverses nonciatures. Clément VIII lui donna, en 1604, le chapeau de cardinal, à la recommandation du roi Henri IV. Il fut évêque de Rennes, après la mort du cardinal d'Ossat. On a de lui : *Decisiones rotæ romanæ*, en 2 vol. in-fol., Rome, 1614 ; et Francfort, avec des additions et des notes, 1615. Olivier mourut en 1609, âgé de 71 ans.

OLIVIERI (Augustin), évêque d'Artusa dans le royaume de Naples, né à Gênes en 1758, mort à Naples le 10 juin 1834, fut reçu à 18 ans dans la congrégation des Frères de Marie, et devint ensuite instituteur du prince héritier du roi Ferdinand Ier, qui fut depuis François Ier, ainsi que des autres princes de la même famille. Au milieu des honneurs qui vinrent le trouver, Olivieri n'oublia jamais sa cellule de religieux, et il institua en mourant le couvent de Sainte-Marie *in Portico*, pour son héritier universel. On a de lui : *La filosofia morale*, Naples, in-8°, ouvrage estimé.

OLLIÈRES (François-Dieudonné-Marie d'), jésuite, missionnaire en Chine, né à Longuyon dans le duché de Bar (maintenant département de la Moselle), le 30 novembre 1722, professa d'abord les humanités dans plusieurs colléges de son ordre. En 1758, il partit pour le Chine avec le P. Cibot, de Limoges. On trouve dans le recueil des *Lettres édifiantes* la relation intéressante que le P. d'Ollières a donnée de son voyage, dans une lettre qu'il écrivit à son frère, curé de Lexy près de Longwy (tom. XIV de l'édition de Lyon, 1819, pag. 545-563). On y trouve également (tom. XIII, pag. 306-311) une lettre du P. d'Ollières, datée de Pékin le 8 octobre 1769, où il rend compte des difficultés qu'il eut à surmonter pour apprendre à parler la langue chinoise et se faire entendre des catéchumènes qui se montraient disposés à embrasser la religion catholique. Il apprit aussi la langue tartare, consacrant ses nuits à cette étude pénible. Malgré la défense que l'empereur avait faite aux missionnaires de s'éloigner de Pékin, le P. d'Ollières, n'écoutant que son zèle, faisait, non sans danger, des excursions de 40 à 50 lieues, pour entretenir les bonnes dispositions des nouveaux convertis qu'il appelait ses *chers néophytes*. Frappé d'apoplexie, il succomba à cette suite de ses fatigues le 24 décembre 1780. De plus amples détails ont été donnés sur ses travaux apostoliques par M. Bourgeois, missionnaire à Pékin, dans une *Lettre* qui se lit au tome XIV des *Lettres édifiantes* de l'édition de Lyon. Le P. d'Ollières avait composé un *Catéchisme chinois*, que M. l'abbé Bourgeois fit imprimer à plus de 50,000 exemplaires.

OLSHAUSEN (Herman), théologien protestant, né le 29 août 1796 à Oldesloe, fit son cours de théologie à l'université de Kiel, puis à celle de Berlin, où il remporta le prix proposé pour célébrer le 300e anniversaire de la réformation. En 1821, il obtint une chaire à Kœnigsberg, et, en 1834, il fut appelé en qualité de professeur de théologie à Erlangen, où il est mort le 4 septembre 1839. Les titres de ses ouvrages, qu'il composa en latin ou en allemand, sont : *Historiæ ecclesiasticæ veteris monumenta præcipua*, Berlin, 1820, 2 vol.; *La véracité des quatre Evangiles canoniques*, Kœnigsberg, 1823; *Un mot sur le sens profond de l'Ecriture*,

Digitized by Google

Kœnigsberg, 1824; *Le Christ seul maître*, Kœnigsberg, 1829; *Preuve de l'infaillibilité et de la véracité de toutes les écritures du Nouveau Testament*, Hambourg, 1832; *Commentaire biblique sur toutes les écritures du Nouveau Testament*, 2e édition, Kœnigsberg, 1833, 2 vol.; 3e édition, Kœnigsberg, 1837, 3 vol.; *Opuscula theologica ad crisin et interpretationem Novi Testamenti pertinentia*, Berlin, 1833; *Que peut-on attendre des rigueurs militaires employées envers les vieux luthériens dans la Silésie?* Leipzig, 1835; *Apostolica evangelii Matthæi origo defenditur*, Erlangen, 1835, 2 vol.; *Réponse aux écrits de Scheibel, Kellner et Wehrhan, concernant mon ouvrage sur les événements religieux de la Silésie*, Leipzig, 1836; *Traduction allemande* des Epîtres de saint Paul aux Romains, Leipzig, 1836.

OLYMPIODORE, moine grec, qui, selon la plus commune opinion, florissait vers l'an 990. On a de lui un *Commentaire* sur l'Ecclésiaste publié en grec et en latin par le P. Fronton du Duc, dans l'addition à la Bibliothèque des Pères, 1624. Ce Commentaire est court, mais savant et bien écrit. On attribue mal à propos à l'auteur une Chaîne de commentaires sur Job; elle est de Nicétas Serron. Plusieurs croient qu'Olympiodore était diacre de l'église d'Alexandrie ou de Constantinople, et qu'il est auteur des *Commentaires* sur le livre des Météores d'Aristote, 1551, in-fol., et sur les livres *Gorgias*, *Alcibiade et Phædon* de Platon, et d'une *Vie* de ce philosophe, où il y a bien des choses qui ne se trouvent que dans Diogène Laërce. Jacques Windet a traduit cette *Vie* en latin et l'a enrichie de savantes notes. — Il ne faut pas le confondre avec OLYMPIODORE de Thèbes, en Egypte, païen, qui a écrit une *Histoire* depuis 407 jusqu'en 425, dédiée à Théodose le Jeune, dont parle Photius dans sa *Bibliothèque*.

OMBELLI. *Voy.* BELLI.

OMEIS (MAGNUS-DANIEL), né à Nuremberg, en 1646, obtint par son savoir la place de professeur d'éloquence, de morale et de poésie à Altorf, où il mourut en 1708. On a de lui : *Ethica pythagorica; Ethica platonica, cui accessit Speculum virtutum quotidie consulendum; Theatrum virtutum et vitiorum ab Aristotele omissorum; Juvenci Historia evangelica cum notis*.

OMER (saint), *Audomarus*, né vers la fin du VIe siècle dans le val de Goldenthal, près de Constance, sur le haut Rhin, d'une famille noble et riche, se retira dans sa jeunesse au monastère de Luxeuil, et fut élu évêque de Térouanne à la demande du roi Dagobert, en 636. Il travailla avec zèle à faire fleurir la religion dans son diocèse, et bâtit le monastère de Sithiu, auquel saint Bertin, qui en fut le second abbé, a donné son nom. Sa mort fut sainte comme sa vie; elle arriva le 9 septembre 670, date sur laquelle néanmoins on n'est pas d'accord.

ONAN, fils de Juda et petit-fils de Jacob. Juda ayant donné Thamar pour femme à Her son fils aîné, celui-ci mourut sans avoir d'enfants; alors Juda fit épouser Thamar à Onan, son second fils, afin qu'il fît revivre le nom de son frère. Mais Onan empêcha par une action détestable que Thamar ne devînt mère, et le Seigneur le frappa de mort.

ONÉSIME, phrygien, esclave de Philémon, ami de saint Paul, fit un vol considérable à son maître, et, s'étant sauvé, rencontra saint Paul à Rome. L'Apôtre le convertit et lui donna une lettre pour Philémon. Rien de plus touchant et de mieux dit que cette lettre, qui est placée dans le canon des livres saints; Erasme la regardait comme un chef-d'œuvre dans le genre épistolaire. Philémon, ravi de voir son esclave chrétien, le combla de biens en le mettant en liberté, et le renvoya auprès de saint Paul à Rome, auquel il fut très-attaché. L'Apôtre le fit encore porteur avec saint Tychique de la lettre qu'il écrivit aux Colossiens, où il l'appelle son très-cher et fidèle frère (*cum Onesimo charissimo et fideli fratre*) : il l'employa dans le ministère de l'Evangile et l'ordonna, au rapport de saint Jérôme (*Ep.* 62, *c.* 2), évêque de Bérée en Macédoine, où il couronna sa vie par le martyre.—Il paraît qu'il ne faut pas le confondre avec saint ONÉSIME, troisième évêque d'Ephèse, dont on trouve l'éloge dans la lettre que saint Ignace écrivit aux Ephésiens. Cependant, en supposant qu'Onésime ait survécu 40 ans à saint Paul, rien n'empêche, quant à la chronologie, d'adopter ce sentiment, qui est celui de Baronius et d'autres savants. Il est vrai que les Grecs placent son martyre sous Domitien, l'an 95; mais rien ne paraît constater suffisamment l'exactitude de cette date.

ONESIPHORE, disciple de saint Paul, souffrit le martyre avec saint Porphyre, et fut traîné à la queue d'un cheval. C'est au moins ce que nous apprennent les hagiographes grecs d'après d'anciennes traditions. Il est plus certain qu'il fut cher à saint Paul, et qu'il lui rendit de grands services, ainsi que toute sa famille, comme on le voit dans sa 2e Epître à Timothée : *Det misericordiam Dominus Onesiphori domui qui me refrigeravit, et catenam meam non erubuit; sed cum Romam venisset, sollicite me quæsivit et invenit*.

ONIAS Ier, successeur de Jeddoa, ou Joaddus, obtint le souverain pontificat l'an 324 avant J.-C. Pendant son gouvernement, Ptolémée, surnommé *Soter*, fils de Lagus, prit Jérusalem par trahison un jour de sabbat que les Juifs l'avaient reçu dans la ville comme ami. Il mourut l'an 300.

ONIAS II, grand prêtre l'an 242 av. J.-C., était un homme de peu d'esprit et d'une avarice sordide. Il refusa de payer le tribut de 20 talents d'argent, que ses prédécesseurs avaient toujours payés au roi d'Egypte, comme un hommage qu'ils faisaient à cette couronne. Ptolémée Evergète, qui régnait alors, envoya à Jérusalem un de ses courtisans, pour demander les arrérages qui montaient fort haut : menaçant cette ville, en cas de refus, d'abandonner la Judée à ses sol-

Digitized by Google

dats, et d'y envoyer d'autres habitants à la place des Juifs. Ces menaces mirent l'alarme dans Jérusalem. Onias fut le seul qui ne s'en effraya point; et les Juifs allaient éprouver les derniers malheurs, si Joseph, neveu du grand prêtre, n'eût détourné l'orage par sa prudence. Il se fit députer à la cour d'Egypte, et sut si bien gagner l'esprit du roi et de la reine, qu'il se fit donner la ferme des tributs du roi dans les provinces de Célésyrie et de Palestine. Cet emploi le mit en état d'acquitter les sommes dues par son oncle, et fut le salut de sa nation. Onias eut pour successeur Simon II, son fils.

ONIAS III, fils de Simon et petit-fils d'Onias II, fut établi dans la grande sacrificature après la mort de son père, vers l'an 200 avant J.-C. C'était un homme juste, dont on voit le plus bel éloge dans le livre de l'*Ecclésiastique*, chap. 50. Sa piété et sa fermeté faisaient observer les lois de Dieu dans Jérusalem, et inspiraient aux rois mêmes et aux princes idolâtres un grand respect pour le temple du Seigneur. C'est sous lui qu'arriva l'histoire d'Héliodore. Un juif nommé *Simon*, outré de la résistance qu'Onias apportait à ses injustes entreprises, fit dire à Séleucus, roi de Syrie, qu'il y avait dans les trésors du temple des sommes immenses, qu'il pouvait facilement faire passer dans le sien. Le roi, sur cet avis, envoya à Jérusalem Héliodore. (*Voy.* ce nom.) Le perfide Simon, toujours plus animé contre Onias, ne cessait de le faire passer pour l'auteur de tous les troubles qu'il excitait lui-même. Onias, craignant les suites de ces accusations, se détermina à aller à Antioche pour se justifier auprès du roi Séleucus; ce prince mourut sur ces entrefaites. Antiochus Epiphanes, son frère, lui ayant succédé, Jason, frère d'Onias, qui désirait avec ardeur d'être élevé à la souveraine sacrificature, l'acheta du roi à prix d'argent, et en dépouilla son frère, qui se retira dans l'asile du bois de Daphné. Ce saint homme n'y fut pas en sûreté; car Ménélaüs, qui avait usurpé sur Jason la souveraine sacrificature, et pillé les vases d'or du temple, fatigué des reproches que lui en faisait Onias, le fit assassiner par Andronic, gouverneur du pays. Ce meurtre révolta tout le monde. Le roi lui-même, sensible à la mort d'un si grand homme, ne put retenir ses larmes, et la vengea sur l'auteur, qu'il fit tuer au même lieu où il avait commis cette impiété, l'an 166 avant J.-C. Onias laissa un fils qui, se voyant exclu de la dignité de son père par l'ambition de Jason et de Ménélaüs, ses oncles, et par l'injustice des rois de Syrie, se réfugia en Egypte auprès du roi Ptolémée Philométor. Ce prince lui accorda la permission de faire bâtir un temple au vrai Dieu dans la préfecture d'Héliopolis. Il appela ce temple *Onion*, et le construisit sur le modèle de celui de Jérusalem. Il y établit des prêtres et des lévites, qui faisaient le même service et pratiquaient les mêmes cérémonies que dans le vrai temple. Le roi assigna de grandes terres et de forts revenus pour l'entretien des prêtres et pour les besoins du temple. Après la ruine de Jérusalem, Vespasien, craignant que les Juifs ne se retirassent en Egypte, et ne continuassent à faire les exercices de leur religion dans le temple d'Héliopolis, le fit dépouiller de tous ses ornements, et en fit fermer les portes.

ONIAS, Juif d'une vertu éminente, obtint de Dieu vers l'an 70 avant J.-C., par ses prières, la fin d'une cruelle famine qui affligeait ses compatriotes, mais il n'obligea que des ingrats. Voyant la guerre allumée pour le pontificat entre Hyrcan et Aristobule, il se retira dans une caverne pour ne point prendre part à ces horreurs, l'un et l'autre parti étant composés de Juifs. Il fut cependant accusé d'être de celui d'Hyrcan. Comme on voulut le forcer à maudire Aristobule et les sacrificateurs attachés au temple, le saint homme fit cette prière : « Grand Dieu, puis-« que ceux-ci sont vos peuples, et ceux-là « vos sacrificateurs, je vous conjure de « n'exaucer ni les uns ni les autres! » Le peuple furieux l'accabla aussitôt de pierres; et ce crime fut puni peu après par le même fléau dont Dieu, à sa considération, les avait délivrés. (Flave Josèphe, *Histoire des Juifs*, liv. XIV, chap. 3.)

ONKELOS, surnommé le *Prosélyte*, fameux rabbin du 1er siècle, est auteur de la première *Paraphrase chaldaïque* sur le *Pentateuque*, qu'il intitula *Targum*. On lit dans le *Talmud*, qu'il fit les funérailles de Gamaliel, maître de saint Paul, et que, pour les rendre plus magnifiques, il y brûla des meubles pour la valeur de plus de 20,000 livres : c'était la coutume des Hébreux de brûler le lit et les autres meubles des rois après leur mort. On observait la même cérémonie aux funérailles des présidents de la synagogue, tel qu'était Gamaliel. La plus ancienne édition du *Targum* que l'on connaisse est celle de Bologne, 1482. On le trouve dans toutes les *Polyglottes*.

OONSELL (GUILLAUME VAN), religieux dominicain, né l'an 1571, à Anvers, fit ses premières études dans sa patrie, et alla faire ses cours de philosophie et de théologie en Espagne, où il fit profession le 19 mars 1593. De retour dans sa patrie, il prit les grades de licencié et de docteur; il gouverna successivement les couvents de Gand et de Bruges, se distingua comme prédicateur, et mourut subitement le 3 septembre 1630. On a de lui : *Consolatorium animæ migrantis, sive brevis ac succincta methodus visitandi ac consolandi ægrotos*, etc., Gand, 1617, 1 vol. in-16; *Enchiridion concionatorum ex Roseto aureo fr. Silvestri Prieriatis, ord. prædicator.*, Anvers, 1619, in-8°. *Voy.* MOZZOLINO; *Syntaxis instructissima ad expeditam divini verbi tractationem*, etc., Anvers, 1622, in-12, plusieurs fois réimprimé; *Officina sacra biblica locupletissima, in duas partes divisa, quarum quælibet quatuor alphabeta complectitur*, Douai, 1624, in-8°; *Victoria ac triumphus sponsæ Christi apostolicæ, catholicæ ac romanæ ecclesiæ; item casus ac ruina calvanisticæ, evangelicæ, hereticæque synagogæ*, en flamand,

Digitized by Google

Gand, 1625, in-8°; *Libellus precum ex intimis ad Deum soliloquiis sacræ scripturæ*, en flamand, Gand, 1625, in-8°; *Hieroglyphica sacra*, etc., Anvers, 1627, in-12; *Tuba Dei*, etc., Gand, 1629, in-8°; *Concionum moralium breve ac succinctum compendium*, Douai, 1630, in-8°; *Sermones de tempore et sanctis*, restés manuscrits, etc.

OPHIONÉE, *Ophioneus*, chef des démons qui se révoltèrent contre Jupiter, au rapport de Phérécide, Scyrien (de Scyros). C'est un des endroits qui marquent que les anciens païens ont eu quelques connaissances obscures de l'Ecriture sainte. Homère, en décrivant dans son *Iliade* le châtiment d'Até, que Jupiter chassa du ciel, représente quelque chose de semblable à la chute de Lucifer, que Dieu précipita dans les enfers. Platon avait appris des Égyptiens, que Jupiter avait chassé du ciel les démons impurs, et que ces démons tâchaient d'attirer les hommes dans l'abîme où ils étaient. Il faut porter le même jugement de Phérécide, lorsqu'il dit qu'Ophionée conduisait une troupe de démons qui s'étaient soulevés contre Jupiter; par où il fait connaître qu'il avait appris quelque chose de la révolte de Lucifer, désigné par le nom d'Ophionée, qui signifie *Serpentin;* car le Démon, comme nous l'apprend la Genèse, a premièrement paru sous la figure d'un serpent, soit qu'il en ait pris l'apparence corporelle, soit qu'il n'ait employé que l'organe du reptile de ce nom, comme la suite du récit nous le fait croire. « Peut-on s'étonner, dit « un critique, du pouvoir que le Démon a « eu sur l'organe de ce reptile, vu ce que « nous pouvons nous-mêmes, avec un peu « de temps et de patience, sur différents oi- « seaux. » Rawlegh, dans son *Histoire du monde*, observe que « les auteurs profanes « nous offrent même une tradition, quoique « défigurée, de la chute des anges rebelles « dans la fable des Titans, qui, ayant entre- « pris d'escalader le ciel pour détrôner Ju- « piter, et régner à sa place, furent précipités « dans les enfers, où ils sont tourmentés « par un feu qui ne s'éteint jamais. » *Voy.* ASMODÉE. Il est d'ailleurs certain que le paganisme a bâti plusieurs de ses fables sur le récit des auteurs sacrés, et il y a plusieurs rapports si manifestes qu'il n'est pas possible de les méconnaître. L'auteur du premier livre des Machabées dit expressément que les nations ont pris les traits de leurs idoles dans les Livres saints: *Ex quibus scrutabantur gentes similitudinem simulacrorum suorum.* Tertullien et presque tous les Pères, M. Huet et un grand nombre de savants, ont montré dans le plus ample détail la vérité de cette assertion. M. Bergier, dans l'Encyclopédie méthodique, article *Auteurs profanes*, paraît pencher vers l'opinion contraire, par des raisons bien peu dignes de son érudition et de sa logique. *Voy.* FICINO, LAVAUR, NUMENIUS.

OPHNI et PHINÉES, enfants du grand prêtre Héli, furent aussi impies et aussi méchants que leur père était sage et vertueux. Ils faisaient violence aux femmes et aux filles qui venaient au temple, s'appropriaient les offrandes, et exigeaient des contributions pour rendre la justice ou plutôt l'injustice. L'Ecriture les appelle *Fils de Bélial*. Mais Dieu arrêta et vengea tous ces crimes par les armes des Philistins dans la sanglante bataille d'Aphec, où Ophni et Phinées, quoiqu'ils eussent apporté l'arche, espérant par sa présence assurer la victoire aux Juifs, furent tués en combattant pour la défense de l'arche même, laquelle tomba au pouvoir de leurs ennemis.

OPITIUS ou OPITZ (HENRI), théologien luthérien, né à Altembourg en Misnie, l'an 1642, fut professeur de langues orientales et de théologie à Kiel, où il mourut en 1712. On a de lui un grand nombre d'ouvrages sur les antiquités hébraïques. Il ternit sa réputation en voulant établir le rapport de la langue grecque avec les langues orientales, selon la méthode que Wasmuth avait suivie pour montrer la liaison que tous les dialectes de l'Orient ont entre eux. Cette envie bizarre d'assujettir la langue grecque aux mêmes règles que l'hébreu l'engagea à donner quelques livres ridicules. On ne recherche de lui que sa *Biblia hebraica*, Kiel, 1719, in-4°, 2 vol.

OPMÉER (PIERRE), né à Amsterdam en 1526, se distingua par son érudition et par son zèle pour la défense de la religion catholique. On a de lui, en latin: un *Traité de l'office de la messe;* l'*Histoire des martyrs de Gorcum et de Hollande*, Leyde, 2 vol. in-8°; traduits ensemble en flamand, 1708. C'est l'histoire des catholiques les plus zélés, dont les Hollandais ont versé le sang; une *Chronique depuis le commencement du monde*, jusqu'en 1569, avec des suppléments par Laurent Beyerlinck jusqu'en 1611, Anvers, 1611, 2 vol. in-folio avec figures. Cet ouvrage est un des meilleurs qu'on ait en ce genre; le style en est net et fort intelligible. Opméer a le plus souvent puisé dans les sources; tous ses ouvrages sont écrits en latin. Cet écrivain mourut à Delft en 1595, âgé de 69 ans.

OPPÈDE (JEAN MEYNIER, baron D'), premier président au parlement d'Aix, où il naquit en 1495, est célèbre dans l'histoire par son zèle véhément contre les sectaires. Le parlement de Provence ordonna en 1540, par un arrêt solennel que toutes les maisons de Mérindol, occupées par les hérétiques nommés *vaudois*, seraient démolies, ainsi que les châteaux et les forts qui leur appartenaient. Dix-neuf des principaux habitants de ce bourg furent condamnés à périr par le feu. Les Vaudois, effrayés, députèrent vers le cardinal Sadolet, évêque de Carpentras, prélat aussi savant que vertueux, qui les reçut avec bonté, et intercéda pour eux. François Ier, touché par leurs représentations, leur pardonna, à condition qu'ils abjureraient leurs erreurs; mais ils n'en voulurent rien faire. Encouragés au contraire par la surséance de l'arrêt, ils couraient le pays en armes, profanant les églises, brûlant les images, détruisant les autels. D'Oppède en donna avis à la cour, et assura que ces rebelles, assemblés au nombre de seize mille, avaient dessein de surprendre Marseille; en conséquence, il priait

Digitized by Google

qu'on permît l'exécution de l'arrêt. Le roi ne balança pas, donna des troupes au président, et leur ordonna de lui obéir en tout. D'Oppède, le baron de la Garde, et l'avocat général Guérin fondirent sur Cabrières et Mérindol, tuèrent tout ce qu'ils rencontrèrent, et brûlèrent, conformément à l'arrêt rendu par le parlement, tout ce qui servait de retraite à ces sectaires; le peu qui s'en échappa se sauva en Piémont. Le roi, par des lettres-patentes du mois d'août 1545, approuva tout ce qui s'était fait; mais on prétend que ce prince se repentit depuis de sa facilité, et qu'il ordonna en mourant à son fils de rappeler l'affaire à un sérieux examen. Il est certain qu'en 1551 le roi Henri II commit le parlement de Paris pour en juger. Jamais cause ne fut plus solennellement plaidée; elle tint cinquante audiences consécutives. Le président d'Oppède parla avec tant de force, qu'il fut renvoyé absous. Il toucha surtout beaucoup par son plaidoyer, qui commençait par ces mots: *Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta.* Il tâcha de prouver qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres de François Ier contre les sectaires, et que le roi avait ordonné qu'en cas qu'ils refusassent d'abjurer l'hérésie, on les exterminât, comme Dieu avait ordonné à Saül d'exterminer les Amalécites; il s'étendit sur les maux que l'hérésie cause à l'Etat, en même temps qu'elle détruit la religion, et peignit par des couleurs vives et fortes celle des vaudois, une des plus odieuses qui aient paru dans le monde. C'était un homme de probité et d'une intégrité incorruptibles; it exerça sa charge avec beaucoup d'honneur jusqu'à sa mort arrivée en 1558. Les écrivains protestants, et après eux le président de Thou et Dupleix, disent que la justice divine le punit de sa cruauté en le faisant mourir dans des douleurs horribles. Maimbourg dit « que la vraie cause de ses « douleurs fut la trahison d'un opérateur « protestant, qui le sonda avec une sonde « empoisonnée pour venger sa secte. » On a de lui une *Traduction* française des six *Triomphes* de Pétrarque, 1538, in-8°, rare.

OPPORTUNE (sainte), abbesse de Montreuil dans le diocèse de Séez, et sœur de Godegrand, évêque de ce siége. Elle mourut le 22 avril 770, après avoir passé sa vie dans les exercices de la pénitence, et fut enterrée près de son frère. Sa *Vie*, écrite par Adelme, se trouve dans les *Acta sanct.*, avril, tome III. Nicolas Gosset en a donné une autre en français, 1655.

OPSTRAET (Jean), né à Beringhen dans le pays de Liége, en 1651, professa d'abord la théologie dans le collége d'Adrien VI, à Louvain, ensuite au séminaire de Malines. Humbert de Précipiano, archevêque de cette ville, instruit de son attachement à Jansénius et à Quesnel, le renvoya, en 1690, comme un homme dangereux. De retour à Louvain, il entra dans les querelles excitées par les nouvelles erreurs, et fut banni par lettre de cachet, en 1704, de tous les États de Philippe V. Revenu à Louvain deux ans après, lorsque cette ville passa sous la domination de l'empereur, il fut fait principal du collége du Faucon. Il mourut dans cet emploi en 1720, après avoir reçu les sacrements moyennant une déclaration de soumission à l'Église; cependant plusieurs colléges et corps de l'université refusèrent d'assister à son enterrement. Ce savant avait de l'esprit, de la lecture et écrivait assez bien en latin, lorsqu'il le voulait, même en vers, comme on le voit dans quelques satires contre les jésuites; mais souvent il s'accommodait exprès au style plus précis et moins pur des scolastiques. Ses lumières l'avaient rendu l'oracle des jansénistes de Hollande. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin et en français, recherchés avec avidité par les partisans de Quesnel. Les principaux sont: *Theses theologicæ*, 1706, où l'on trouve des sarcasmes dignes de Luther; *Dissertation théologique sur la manière d'administrer le sacrement de pénitence*, contre Steyaert, in-12; *La vraie doctrine touchant le baptême laborieux*, 3 vol. in-12, contre le même; *Instructions théologiques* pour les jeunes théologiens; *Le Bon Pasteur*, où l'on traite des devoirs des pasteurs. Ce livre a été traduit en français par Hermant, curé de Maltot, près de Caen, en 2 vol. in-12. En 1764, l'évêque de Passau en fit faire une édition pour son clergé, mais avec des changements, corrections et additions; cette édition fut réimprimée à Bamberg, Wurtzbourg et Vicence. *Le théologien chrétien*, mis en français par Saint-André de Beauchêne et imprimé à Paris, en1723, sous ce titre: *Le Directeur d'un jeune théologien*, in-12; *Instructions théologiques sur les actions humaines* (De Actibus humanis), en 3 vol. in-12; *Théologie dogmatique, morale, pratique et scolastique*, en 3 vol. in-12; *Traité des lieux théologiques*, en 3 vol. in-12: c'est un des plus estimés; *Dissertation théologique sur la conversion du pécheur*. Ce livre a été traduit en français, mais avec beaucoup de liberté, par l'abbé de Natte, et imprimé plusieurs fois sous ce titre: *Idée de la conversion du pécheur*. La dernière édition française est de 1732, en 2 vol. in-12, avec un *Traité de la Confiance chrétienne*, plus propre à ruiner cette vertu qu'à l'établir.

OPTAT (saint), *Optatus*, évêque de Milève, ville de Numidie en Afrique, sous l'empire de Valentinien et de Valens, a un nom célèbre dans l'Église, quoiqu'il n'y soit guère connu que par ses ouvrages. Il mourut vers 384. Saint Augustin, saint Jérôme, saint Fulgence, le citent avec éloge. « Optat, dit le « premier, pourrait être une preuve de la vé- « rité de l'Église catholique si elle s'appuyait « sur la vertu de ses ministres. » Nous n'avons d'Optat que sept *Livres du schisme des donatistes*, contre un ouvrage de Parménien, évêque donatiste de Carthage. L'ouvrage de saint Optat est une marque de son érudition et de la netteté de son esprit. Son style est noble, véhément et serré. La meilleure édition de ce livre était celle du docteur du Pin, Paris, 1700, in-fol.; Anvers, 1702. L'éditeur

Digitized by Google

l'a enrichie de courtes notes au bas des pages, avec un recueil des actes des conciles, des lettres des évêques, des édits des empereurs et des actes des martyrs, qui ont rapport à l'histoire des donatistes, disposés par ordre chronologique jusqu'au temps de Grégoire le Grand. On trouve à la tête uue préface savante et bien écrite, sur la vie, les œuvres et les différentes éditions d'*Optat*. Avant celle de du Pin, on estimait l'édition qu'en avait donnée Gabriel Aubespine, avec des notes, Paris, 1631, et celles de Le Prieur, 1679. — M. Migne a donné les écrits d'Optat, dans son Cours complet de Patrologie, sous ce titre : *OEuvres très-complètes de saint Zénon*, d'après l'édition des frères Ballerini : *OEuvres également très-complètes de saint Optat, évêque de Milet*, reproduites d'après l'édition d'Ellies du Pin, renfermant les commentaires de de l'Aubespine, de Casaubon, de Barthe, enrichies de notes et de variantes, suivies de l'histoire des Donatistes et des monuments historiques qui y ont rapport; formant ensemble 1 vol. in-4°.

OPTATIEN (*Publius Porphyrius Optatianus*), poëte latin qui florissait au commencement du IVe siècle, adressa à Constantin plusieurs poëmes qui ne nous sont point parvenus. Mais nous avons la lettre que Constantin lui écrivit pour l'en remercier, et où il l'appelle *charissimus frater*. Vers l'an 325, Optatien fut exilé pour un motif qui n'était point fondé. Cette injustice aurait été réparée, s'il est vrai qu'il soit le même qui fut désigné préfet de Rome, en 329 et en 333. On a de lui un *Panégyrique de Constantin*, imprimé dans les *Poemata Vetera* de Pithou, Paris, 1590. A la suite du Panégyrique viennent des poëmes dont les vers son disposés de manière à former diverses figures, telles qu'un autel, un orgue hydraulique, une syrinx, etc. — M. Migne a publié les OEuvres d'Optatien avec celles de Juvencus et de plusieurs autres poëtes chrétiens. *Voy.* JUVENCUS.

ORANTES (FRANÇOIS), cordelier espagnol, mort en 1584, assista en qualité de théologien au concile de Trente, où il prononça un savant discours en 1562. Il fut ensuite confesseur de don Juan d'Autriche, puis évêque d'Oviédo en 1581. On a de lui, en latin, un *Livre contre les Institutions de Calvin*, etc.

ORBELLIS (NICOLAS DE), cordelier, natif d'Angers, mort en 1545, laissa un *Abrégé de théologie selon la doctrine de Scot*, in-8°.

ORDERIC ou ORDRIC ou OLDERIC (VITAL), originaire d'Orléans, né en Angleterre en 1075, fut amené, à l'âge de dix ans, en Normandie, et élevé à l'abbaye d'Ouche (Saint-Evroult), après que son père, qui était prêtre et veuf, eut embrassé l'état monastique. Il en prit lui-même l'habit à 11 ans, et quoiqu'il eût reçu le sous-diaconat à l'âge de 16 ans, il ne fut élevé au sacerdoce que dans sa 33e année. Il passa toute sa vie dans l'état de simple religieux, n'étant occupé que de ses devoirs et de l'étude. Il mourut après 1143. Nous lui devons une *Histoire ecclésiastique*, en 13 livres, que Duchesne a fait imprimer dans les *Historiæ Normannorum scriptores*, Paris, 1619, in-fol. Cet ouvrage contient, parmi quelques fables adoptées dans le siècle d'Orderic, beaucoup de faits très-intéressants qu'on ne trouverait pas ailleurs, tant par rapport à la Normandie et à l'Angleterre, que par rapport à la France. Il a été traduit pour la première fois en français par Dubois, Paris, 1827, 4 vol. in-8°.

OREGIUS ou OREGIO (AUGUSTIN), le cardinal), philosophe et théologien, né à Sainte-Sophie, bourg de Toscane, en 1577, de parents pauvres, alla à Rome pour y faire ses études. On le plaça dans une petite pension bourgeoise, où il éprouva les mêmes sollicitations que le patriarche Joseph, et ne fut pas moins fidèle à son devoir. Il fuit de la maison de son hôtesse, et eut le courage de passer une nuit d'hiver dans la rue, sans habits. Le cardinal Bellarmin, instruit de sa vertu, le fit élever dans un collége de pensionnaires de la première qualité, à Rome. Orégius fut chargé par le cardinal Barberin d'examiner quel était le sentiment d'Aristote sur l'immortalité de l'âme ; et c'est pour ce sujet qu'il publia, en 1631, son livre intitulé : *Aristotelis vera de rationalis animæ immortalitate sententia*, in-4°, où il tâche de prouver que ce philosophe a cru cette vérité si importante, appuyée sur les plus grandes raisons, comme sur les motifs les plus consolants. Il faut convenir cependant que la flottante métaphysique de ce philosophe grec ne nous a rien laissé de bien lumineux sur ce sujet, ni même rien qui puisse bien constater son propre sentiment. Le cardinal Barberin étant devenu pape sous le nom d'*Urbain VIII*, honora Orégius de la pourpre en 1634, et lui donna l'archevêché de Bénévent, où il mourut en 1635, à 58 ans. On a de sa plume les traités *De Deo*, *De Trinitate*, *De Incarnatione*, *De Angelis*, *De opere sex dierum*, et d'autres ouvrages, imprimés à Rome en 1637 et en 1642, in-fol., par les soins de Nicolas Orégius, son neveu. Le cardinal Bellarmin l'appelait son *théologien*, et le pape Urbain VIII le nommait son *docteur*.

ORESME (NICOLAS), évêque de Lisieux, un des premiers écrivains du XIVe siècle, naquit à Caen. Il devint docteur de Sorbonne, et grand-maître du collége de Navarre depuis l'an 1356 jusqu'à l'an 1361, doyen de l'église de Rouen, trésorier de la chapelle du roi, fut précepteur de Charles V, qui lui donna, en 1377, l'évêché de Lisieux. On l'avait député à Avignon, en 1363, vers le pape Urbain V, à qui il persuada de ne pas retourner à Rome. Oresme mourut à Lisieux en 1382. Ses ouvrages les plus connus sont : un *Discours* contre les déréglements de la cour de Rome, qu'il prononça en présence d'Urbain V, en 1363. Francowitz a eu soin d'en augmenter son *Catalogue des témoins de la vérité:* collection infâme de tout ce qu'il a pu trouver d'injurieux contre le saint-siége; un beau traité *De communicatione idiomatum;* un *Discours* contre le changement de la monnaie, dans la Bibliothèque des Pères; un traité *De Antichristo*, imprimé dans le tom.

Digitized by Google

IX de l'*Amplissima collectio* du P. Martène : il est plein de réflexions judicieuses; sa *traduction* française de la Morale et de la Politique d'Aristote, qu'il entreprit, ainsi que la suivante, par ordre de Charles V; celle du traité de Pétrarque, des *Remèdes de l'une et de l'autre fortune*. On le fait auteur d'une version de la Bible, que d'autres attribuent avec plus de vraisemblance à Guyart des Moulins.

ORFANEL (HYACINTHE), dominicain espagnol, né à Valence en 1578, fut brûlé vif dans sa mission du Japon, en 1622. Il est auteur d'une *Histoire de la prédication de l'Evangile au Japon*, depuis 1602 jusqu'en 1621, Madrid, 1633, in-4°.

ORICHOVIUS ou ORECHOTIUS (STANISLAS). *Voy.* OKSKI.

ORIENTIUS, écrivain ecclésiastique, que l'on confond souvent avec un évêque d'Elvire en Espagne, vivait dans le ve siècle. Il était évêque d'Auch et mourut vers l'an 450. Il cultiva la morale et la poésie. Dans la *Bibliothèque des Pères*, et dans le *Trésor du P. Martène*, on trouve de lui des *Avertissements aux fidèles* (*Commonitorium*), en vers, dont la poésie faible est relevée par l'excellence des préceptes qu'il y donne. — Pour la publication de ses *OEuvres* par M. l'abbé Migne, *voy.* PAULIN de Nole.

ORIGÈNE, docteur de l'Eglise, naquit à Alexandrie l'an 185 de Jésus-Christ, et fut surnommé *Adamantius*, à cause de son assiduité infatigable au travail. Son père, Léonide, l'éleva avec soin dans la religion chrétienne et dans les sciences, et lui apprit de bonne heure l'Ecriture sainte. Origène donna des preuves de la grandeur de son génie dès sa plus tendre jeunesse. Clément Alexandrin fut son maître. Son père ayant été dénoncé comme chrétien et détenu dans les prisons, il l'exhorta à souffrir le martyre plutôt que de renoncer au christianisme. A 18 ans, il se trouva chargé du soin d'instruire les fidèles à Alexandrie. Les hommes et les femmes accouraient en foule à son école. La calomnie pouvait l'attaquer : il crut lui fermer la bouche en se faisant eunuque, s'imaginant être autorisé à cette barbarie par un passage de l'Evangile pris *selon la lettre, qui tue*, comme s'exprime saint Paul, au lieu de le saisir *selon l'esprit, qui vivifie*. Après la mort de Septime-Sévère, un des plus ardents persécuteurs du christianisme, arrivée en 211, Origène alla à Rome, et s'y fit des admirateurs et des amis. De retour à Alexandrie, il y reprit ses leçons, à la prière de Démétrius, qui en était évêque. Une sédition qui arriva dans cette ville le fit retirer en secret dans la Palestine. Cette retraite l'exposa au ressentiment de son évêque. Les prélats de la province l'engagèrent, à force d'instances, d'expliquer en public les divines Ecritures. Démétrius trouva si mauvais que cette fonction importante eût été confiée à un homme qui n'était pas prêtre, qu'il ne put s'empêcher d'en écrire aux évêques de Palestine, comme d'une nouveauté inouïe. Alexandre, évêque de Jérusalem, et Théoctiste de Césarée, justifièrent hautement leur conduite. Ils alléguèrent que c'était une coutume ancienne et générale, de voir des évêques se servir indifféremment de ceux qui avaient du talent et de la piété, et que c'était une espèce d'injustice de fermer la bouche à des gens à qui Dieu avait accordé le don de la parole. Démétrius, insensible à leurs raisons, rappela Origène, qui continua d'étonner les fidèles par ses lumières, par ses vertus, par ses veilles, ses jeûnes et son zèle. L'Achaïe se trouvant affligée de diverses hérésies, il y fut appelé peu de temps après, et s'y rendit avec des lettres de recommandation de son évêque. En passant à Césarée de Palestine, il fut ordonné prêtre par Théoctiste, évêque de cette ville, avec l'approbation de saint Alexandre de Jérusalem et de plusieurs autres prélats de la province. Cette ordination occasionna de grands troubles. Démétrius déposa Origène dans deux conciles, et l'excommunia. Il alléguait : 1° qu'Origène s'était fait eunuque; 2° qu'il avait été ordonné sans le consentement de son propre évêque; 3° qu'il avait enseigné plusieurs erreurs, entre autres choses que le démon serait enfin sauvé et délivré des peines de l'enfer, etc. Origène se plaignit à ses amis des accusations qu'on formait contre lui, désavoua les erreurs qu'on lui imputait, et se retira, en 231, à Césarée en Palestine. Théoctiste l'y reçut comme son maître, et lui confia le soin d'interpréter les Ecritures. Démétrius étant mort en 231, Origène jouit du repos. Grégoire Thaumaturge et Athénodore son frère se rendirent auprès de lui, et en apprirent les sciences humaines et les vérités sacrées. Une sanglante persécution s'étant allumée sous Maximin contre les chrétiens, et particulièrement contre les prélats et les docteurs de l'Eglise, Origène demeura caché pendant deux ans. La paix fut rendue à l'Eglise par Gordien, l'an 237; Origène en profita pour faire un voyage en Grèce. Il demeura quelque temps à Athènes, et après être retourné à Césarée, il alla en Arabie à la prière des évêques de cette province. Leur motif était de retirer de l'erreur l'évêque de Bostre, nommé *Bérylle*, qui niait que « Jésus-« Christ eût eu aucune existence avant l'in-« carnation, voulant qu'il n'eût commencé « à être Dieu qu'en naissant de la Vierge. » Origène parla si éloquemment à Bérylle, qu'il rétracta son erreur et remercia depuis Origène. Les évêques d'Arabie l'appelèrent à un concile qu'ils tenaient contre certains hérétiques, qui assuraient que « la mort « é ait commune au corps et à l'âme. » Origène y assista, et traita la question avec tant de force, qu'il ramena au chemin de la vérité ceux qui s'en étaient écartés. Cette déférence des évêques pour Origène, sur un point qu'on croit être la principale de ses erreurs, semble l'en justifier pleinement. Dèce ayant succédé, l'an 249, à l'empereur Philippe, alluma une nouvelle persécution. Origène fut mis en prison. On le chargea

Digitized by Google

de chaînes ; on lui mit au cou un carcan de fer et des entraves aux pieds : on lui fit souffrir plusieurs autres tourments, et on le menaça souvent du feu ; mais on ne le fit pas mourir, dans l'espérance d'en abattre plusieurs par sa chute, et à la fin il fut élargi. Il mourut à Tyr, peu de temps après, l'an 254, dans sa 69e année. Peu d'auteurs ont autant travaillé que lui ; peu d'hommes ont été autant admirés et aussi universellement estimés qu'il le fut pendant longtemps. Personne n'a été plus vivement attaqué et poursuivi avec plus de chaleur qu'il l'a été pendant sa vie et après sa mort. On ne s'est pas contenté d'attaquer sa doctrine, on a attaqué sa conduite. On a prétendu que, pour sortir de sa prison, il fit semblant d'offrir de l'encens à l'idole Sérapis à Alexandrie ; mais on peut croire que c'est une imposture forgée par ses ennemis, et rapportée trop légèrement par saint Epiphane. Ses ouvrages sont : une *Exhortation au martyre*, qu'il composa pour animer ceux qui étaient dans les fers avec lui ; des *Commentaires* sur l'Ecriture sainte. Il est peut-être le premier qui l'ait expliquée tout entière. Il semble cependant qu'on peut douter si l'*Exposition sur l'Epître aux Romains* est de lui, puisqu'elle paraît être d'un auteur latin, comme on voit dans ce passage : « *Scien-* « *dum primo est, ubi* NOS HABEMUS, *omnibus* « *qui sunt inter vos* IN GRÆCO, HABETUR « *omni qui est inter vos.* » Les explications étaient de trois sortes : des *Notes* abrégées sur les endroits difficiles, des *Commentaires* étendus où il donnait l'essor à son génie, et des *Homélies* au peuple, où il se bornait aux explications morales, pour s'accommoder à la portée de ses auditeurs. Il nous reste une grande partie des Commentaires d'Origène ; mais la plupart ne sont que des traductions fort libres. L'on y voit partout un grand fonds de doctrine et de piété. Il travailla à une édition de l'Ecriture à six colonnes. Il l'intitula *Hexaples*. La première contenait le texte hébreu en lettres hébraïques ; la deuxième, le même texte en lettres grecques, en faveur de ceux qui entendaient l'hébreu sans le savoir lire ; la troisième renfermait la version d'*Aquila* ; la quatrième colonne, celle de *Symmaque* ; la cinquième, celle des *Septante*, et la sixième, celle de *Théodotion*. Il regardait la version des *Septante* comme la plus authentique, et celle sur laquelle les autres devaient être corrigées. Les *Octaples* contenaient de plus deux versions grecques qui avaient été trouvées depuis peu, sans qu'on en connût les auteurs. Origène travailla à rendre l'édition des *Septante* suffisante pour ceux qui n'étaient point en état de se procurer l'édition à plusieurs colonnes. On avait recueilli de lui plus de mille *Sermons*, dont il nous reste une grande partie. Ce sont des discours familiers qu'il prononçait sur-le-champ, et des notaires écrivaient pendant qu'il parlait, par l'art des notes, qui s'est perdu. Il avait ordinairement sept secrétaires, uniquement occupés à écrire ce qu'il dictait. Son livre des *Principes*. Il l'intitula ainsi, parce qu'il prétendait y établir des principes auxquels il faut s'en tenir sur les matières de la religion, et qui doivent servir d'introduction à la théologie. Nous ne l'avons que de la version de Rufin, qui déclare lui-même y avoir ajouté ce qu'il lui a plu, et en avoir ôté tout ce qui lui paraissait contraire à la doctrine de l'Eglise, principalement touchant la Trinité. On ne laisse pas d'y trouver encore des principes pernicieux. On croit y découvrir un système tout fondé sur la philosophie de Platon, et dont le principe fondamental est, que *toutes les peines sont médicinales*. On l'a accusé d'avoir fait Dieu matériel, mais il réfute si bien cette erreur, qu'il est raisonnable de donner un sens orthodoxe à quelques expressions peu exactes. Il dit que « Dieu n'est ni un corps, ni dans un corps, « qu'il est une substance simple, intelli- « gente, exempte de toute composition ; « qui, sous quelque rapport qu'on l'envi- « sage, n'est qu'une âme et la source de « toutes les intelligences. Si Dieu, dit-il, « était un corps, comme tout corps est com- « posé de matière, il faudrait ainsi dire que « Dieu est matériel ; et la matière étant es- « sentiellement corruptible, il faudrait en- « core dire que Dieu est corruptible. » Le *Traité* contre Celse. Cet ennemi de la religion chrétienne avait publié contre elle son *Discours de vérité*, qui était rempli d'injures et de calomnies. Origène n'a fait paraître dans aucun de ses écrits autant de science chrétienne et profane que dans celui-ci, ni employé tant de preuves fortes et solides. On le regarde comme l'apologie du christianisme la plus achevée et la mieux écrite que nous ayons dans l'antiquité. Le style en est beau, vif et pressant ; les raisonnements, bien suivis et convaincants ; et s'il y répète plusieurs fois les mêmes choses, c'est que les objections de Celse l'y obligeaient, et qu'il n'en voulait laisser aucune sans les avoir entièrement détruites. Il est remarquable que ces objections sont presque toutes les mêmes que les prétendus philosophes du XVIIIe siècle ont ressassées : pauvres copistes qui n'ont pas même le funeste mérite d'imaginer des erreurs et des blasphèmes, et qui, se parant de cette triste gloire, sont obligés de recourir à des sophistes oubliés depuis dix siècles. A peine Origène était-il mort, que les disputes sur son orthodoxie parurent se fortifier. Dans le IVe siècle, les ariens se servirent de son autorité pour prouver leurs erreurs. Saint Athanase, saint Basile et Grégoire de Nazianze le défendirent, comme ayant parlé d'une manière orthodoxe sur la divinité du Fils. Saint Hilaire, Tite de Bostres, Didyme, saint Ambroise, Eusèbe de Verceil et saint Grégoire de Nysse ont cité ses ouvrages avec éloge ; mais Théodore de Mopsueste, Apollinaire et Césaire ne lui ont pas été favorables ; et saint Basile dit expressément (*de Spiritu sancto*, chap. 20) « qu'il n'a pas « pensé sainement sur la divinité du Saint-

Digitized by Google

« Esprit. » Il fut condamné dans le cinquième concile général. Le pape Vigile le condamna de nouveau. Saint Epiphane, Anastase le Sinaïte, saint Jean Climaque, Léonce de Byzance, Sophronius, patriarche de Jérusalem, Antipater, évêque de Bostres, s'élevèrent avec vigueur contre sa doctrine ; le pape Pélage II dit que les hérésiarques n'ont rien enseigné de plus pernicieux qu'Origène. On trouve dans les actes du sixième concile un édit de Constantin Pogonat, et une lettre du pape Léon II, où il est compté avec Didyme et Evagrius parmi les *théomaques*, ou ennemis de Dieu. Le pape saint Martin Ier le frappa d'anathème dans le premier concile de Latran, en 649. Saint Augustin, saint Jean de Damas et saint Jérôme ont écrit contre les origénistes. Dans le même siècle où s'éleva la dispute sur l'orthodoxie d'Origène, Jean de Jérusalem et Rufin firent son apologie, et saint Jean-Chrysostome se joignit à eux. Saint Pamphile prit aussi sa défense, Théotime de Tomi refusa de le condamner, et Didyme tâcha de donner un sens catholique à ses passages sur la Trinité ; d'autres, en condamnant les erreurs contenues dans ses livres, prétendirent qu'elles avaient été ajoutées par les hérétiques. Théophile d'Alexandrie accusa les moines de Nitrie d'origénisme, et les condamna dans un concile d'Alexandrie. Son jugement fut approuvé par le pape Anastase. Dans le IVe siècle, l'empereur Justinien se déclara ennemi de sa mémoire, écrivit une lettre à Mennas contre sa doctrine, donna un édit contre lui l'an 640, le fit condamner dans un concile tenu la même année à Constantinople, dont les Actes ont été recueillis avec ceux du cinquième concile général. On peut consulter sur ce sujet : la *Vie de Tertullien* et d'*Origène*, par le sieur de la Mothe (c'est-à-dire par Thomas, sieur du Fossé), imprimée à Paris en 1675 ; les *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique*, de Tillemont, tome III, où il justifie autant qu'il peut Origène : il dit qu'il n'a jamais été obstiné dans ses sentiments, nie qu'il ait offert de l'encens aux idoles, rejette la narration de saint Epiphane, de même que Baronius ; mais le P. Pagi, Petau et Huet ont pensé bien différemment. Un théologien ascétique a cru « que la science « et les vertus précoces d'Origène, trop ad- « mirées et trop exaltées, la démarche in- « considérée de son père, qui allait baiser « avec respect la poitrine de son enfant, le « bruit que ses actions et que ses livres fi- « rent dans le monde, la considération que « lui témoignèrent les évêques, etc., lui « avaient enflé l'esprit et préparé une chute « contre laquelle il n'y a que l'humilité et « la crainte du Seigneur qui puissent pré- « munir les hommes illustres par les dons « de la nature et de la grâce. » Du Pin, dans sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques ;* Ceillier, *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, tomes II et III, article PAMPHILE; Doucin, jésuite, *Histoire de l'origénisme ;* l'*Origenes defensus* du P. Halloix ; les *Origeniana* de l'illustre Huet, qui a publié ce qui reste des commentaires d'Origène sur le Nouveau Testament, en grec et en latin, 2 vol. in-fol., avec la *Vie d'Origène*, et des notes estimées. Dom de Montfaucon a donné les *Hexaples* en 1713, en deux vol. in-fol. On a actuellement une édition complète des *OEuvres* d'Origène, en 4 vol. in-fol. Cette édition a été commencée par le P. Charles de La Rue, bénédictin, mort en 1739, et continuée par dom Charles-Vincent de La Rue, son neveu, qui a donné le quatrième et dernier volume à Paris, en 1759, avec des notes sur plusieurs endroits des *Origeniana* de Huet. On trouve aussi les *OEuvres* d'Origène dans la *Bibliothèque des saints Pères*, publiée à Paris, 1826-1827.

ORIGÈNE, dit l'*Impur*, était Egyptien. Il enseigna, vers l'an 290, que le *mariage était de l'invention du démon ;* qu'il était permis de suivre tout ce que la passion pouvait suggérer de plus infâme, afin que l'on empêchât la génération par telle voie que l'on pourrait inventer, même par les plus exécrables moyens. L'Impur eut des sectateurs qui furent rejetés avec horreur par toutes les églises. Ils se perpétuèrent cependant jusqu'au Ve siècle.

ORIGNY (JEAN D'), jésuite, né à Reims, vivait sur la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. Il s'appliqua tour à tour à l'enseignement et à la direction des âmes, et composa plusieurs ouvrages, entre autres : *Vie du P. Canisius*, Paris, 1707, in-12 de 438 pages; traduite en latin par P. Python, Munich, 1710, in-8° ; *Vie du P. Ant. Possevin*, ibid., 1712, in-12, curieuse et recherchée; *Vie de saint Remi*, Châlons (Paris), 1714, in-12; *Vie du P. Edmond Auger, confesseur et prédicateur du roi Henri III*, Lyon, 1716, in-12; *Histoire de l'institution de la congrégation de Notre-Dame*, Nancy, 1719, in-12.

ORIOL (PIERRE), en latin *Aureolus*, natif de Verberie-sur-Oise en Picardie, chanoine régulier du Val-des-Ecoliers à Royallieu, dans la forêt de Cuyse, à trois lieues de Compiègne, prieur de son ordre à Troyes, enseigna la théologie à Paris avec tant de réputation qu'il fut surnommé *le Docteur éloquent*. On a de lui des *Commentaires* fort subtils *sur le Maître des sentences*, Rome, 1595 et 1605, 2 vol. in-fol., et un abrégé de la Bible, intitulé *Breviarium Bibliorum*, Paris, 1508 et 1685, in-8°. Oriol fut archevêque d'Aix en 1321 ; il vivait encore en 1345.

ORLANDINI (NICOLAS), jésuite, né à Florence en 1554, fut recteur du collége de Nole, et mourut à Rome le 27 mai 1606. Il a composé en latin l'*Histoire de la compagnie de Jésus*, imprimée à Cologne en 1615, et à Rome en 1620, en 2 vol. in-fol. Pour compléter cet ouvrage, il faut y joindre les quatre volumes du P. Sacchini, le volume du P. Jouvenci, 1710, in-fol., et le volume du P. Cordara, 1750, in-fol. Le latin d'Orlandini est pur et très-élégant, son style nombreux et riche, plein de dignité et d'une cadence agréable. Comme l'auteur, homme de probité et d'un esprit juste, n'a travaillé que

Digitized by Google

sur des mémoires fournis par des gens instruits, et ordinairement par des témoins oculaires, sa narration ne doit pas être suspecte.

ORLÉANS DE LA MOTTE (LOUIS-FRANÇOIS-GABRIEL D'), l'un des plus vertueux évêques du XVIIIe siècle, naquit à Carpentras, l'an 1683, d'une famille noble. Successivement chanoine-théologal de l'église de cette ville, grand vicaire d'Arles, administrateur du diocèse de Senez, il fut nommé l'an 1733 évêque d'Amiens. Il ne dut cette dignité qu'à ses qualités personnelles; jamais, en effet, il n'avait approché de la cour, et la capitale (chose peut-être unique dans ce siècle) ne l'avait pas vu une seule fois. Ses vertus se manifestèrent avec un nouvel éclat après sa promotion. La principale fut son humilité. « Les hommes (disait-il) nous louent pour « la moitié de notre devoir que nous faisons, « et nous devons trembler pour l'autre moi- « tié que nous ne faisons pas. » Vivant sans faste et comme un simple prêtre, à peine avait-il les meubles nécessaires pour ses besoins. Il n'était que dépositaire de ses revenus, dont les pauvres étaient les usufruitiers, pour la plus grande partie. Dans les saisons les plus rudes, il rejetait tout adoucissement. « L'âpérité des saisons (selon lui) est une « espèce de pénitence publique que Dieu « impose aux hommes; il n'y a qu'une dis- « position antichrétienne qui peut seule « chercher à en éviter les rigueurs. » Ses visites pastorales dans les campagnes étaient pour lui une mission continuelle. Il prenait plaisir à s'entretenir avec le peuple laborieux, qui, selon un auteur moderne, expie les crimes des grands. Dans le temps des affaires des jésuites, il se distingua beaucoup en faveur de ces religieux. Ce digne évêque, accablé sous le poids des années et des infirmités, mourut à l'âge de 91 ans, le 10 juillet 1774. Comme un nouveau François de Sales, il alliait à l'aménité du caractère la vivacité de l'esprit le plus aimable : bienfaisant, charitable comme lui, le plaisir de soulager les malheureux était un besoin pour son cœur : comme lui enfin, homme sans préjugés, prélat sans ambition, M. d'Orléans de La Motte fut tout à la fois le modèle des pasteurs, l'exemple de son clergé, l'apôtre de son diocèse, et les délices des gens de bien. La gravité pastorale et l'austérité chrétienne n'avaient point étouffé en lui la plaisanterie honnête, et même piquante, que l'occasion faisait briller pour un moment, comme une lueur rapide, sur sa bouche ingénue. Entre autres saillies vives qu'on lui attribue, nous rapporterons celles-ci. Des personnes accoutumées à venir chez lui, avaient pris l'habitude de se tourner le derrière vers la cheminée, après avoir relevé les basques de leurs habits, pour se chauffer plus à leur aise. Cette habitude, si fort adoptée par nos petits-maîtres, parut indécente au prélat. « Je savais bien (leur dit-il avec « son air enjoué) que les Picards avaient la « tête chaude, mais je ne savais pas qu'ils « eussent le derrière froid. » — Le cardinal de Fleury, auquel M. de La Motte faisait une visite en passant par Versailles, lui demandait s'il venait de bien loin : « Sans faire « beaucoup de chemin (répondit-il), j'ai vu « en deux jours les deux bouts du monde, « la Trappe et la cour. » Gresset lui ayant demandé à quelle cause il fallait attribuer l'esprit irréligieux des écrivains du siècle : *C'est le cœur*, dit-il, *qui leur fait mal à la tête.* — Il demandait un jour à un prédicateur s'il faisait ses sermons. Celui-ci parut surpris et en quelque sorte offensé de ce que le prélat semblait le soupçonner de prêcher les sermons d'autrui. « Je vois bien, mon cher « abbé (lui dit alors M. de La Motte), que « vous ne comprenez pas ma pensée : je vous « demande si vous faites ce que vous dites? « Voilà ce que j'appelle faire ses sermons. » — Le saint évêque, dans sa vieillesse, avait la tête fort chauve. Un jour qu'il dînait chez un maréchal de France, ce seigneur, en le plaisantant sur le ton de l'amitié, lui conseillait de prendre perruque. « Je voudrais au- « paravant (répondit M. de La Motte) savoir « ce qu'en pense madame la maréchale. » La dame répondit que la plus brillante perruque, à son avis, lui irait bien moins que son peu de cheveux. « S'il s'agissait de quel- « ques dispositions militaires (reprit alors le « prélat), je ne voudrais prendre conseil que « de M. le maréchal; mais, en fait de toi- « lette, on conviendra que je puis m'en tenir « à l'avis des dames. » Une dame lui exposait ses inquiétudes occasionnées par les diverses décisions des casuistes qu'elle avait consultés sur l'usage du rouge. « Je vous « entends, madame, lui répondit le saint « évêque. Les uns vous l'interdisent absolu- « ment, et ils vous paraissent bien sévères, « je le crois; les autres vous le permettent « sans difficulté, et vous les trouvez bien « relâchés, cela est juste : pour moi, qui « aime qu'en toute chose on garde un juste « milieu, je vous permets d'en mettre d'un « côté. » Ses *Lettres spirituelles* ont été imprimées à Paris, 1777, en 1 vol. in-12. Elles renferment le double avantage de l'instruction et de l'agrément. Tout y respire la candeur, la droiture, le désir du bien, et surtout de cette noble simplicité qui caractérisait cet illustre évêque. Ceux qui souhaitent de voir plus de détails sur la vie de ce respectable prélat, doivent lire *l'Eloge* qu'en a fait Louis-Charles de Machault, son successeur dans l'évêché d'Amiens, Mons, 1774, in-4°, ainsi que les *Mémoires pour servir à sa Vie*, Paris, 1785, 2 vol. in-12; et sa *Vie* par l'abbé Proyart, Paris, 1788, 1 vol. in-12.

ORLEANS (Louis, duc D'), premier prince du sang, fils du régent, né à Versailles le 4 août 1703, mort le 4 février 1752, eut une jeunesse assez dissipée : mais après la mort de son père et celle de sa femme, il quitta le monde pour se consacrer à l'étude de la religion et des sciences. Les œuvres de charité remplirent tous ses instants, ce qui fit dire à la reine que « c'était un bienheureux « qui laisserait après lui beaucoup de mal- « heureux. » On a de lui plusieurs ouvrages en manuscrit. La *Traduction littérale des Psau*

Digitized by Google

mes, faite sur l'hébreu, avec une *Paraphrase* et des *Notes*, est l'un des plus complets.

ORLÉANS (le Père D'). *Voy.* DORLÉANS.

OROBIO (ISAAC DE CASTRO), fameux juif espagnol, né au commencement du XVIIe siècle, fut élevé dans la religion judaïque par son père et par sa mère, quoiqu'ils fissent profession extérieure de la religion catholique. Il étudia la philosophie scolastique, et y fit de si grands progrès, qu'il fut fait lecteur en mathématiques dans l'université de Salamanque. Orobio s'appliqua à la médecine, et l'exerça avec succès ; mais ayant été accusé de judaïsme, il fut mis dans les prisons de l'inquisition, où il resta pendant trois ans sans rien avouer. Sa liberté lui ayant été rendue, il passa en France, et demeura quelque temps à Toulouse, exerçant la médecine et professant extérieurement la religion catholique. Orobio, las de porter le masque, se retira à Amsterdam, quitta le nom de don Balthasar, qu'il avait porté jusqu'alors, prit celui d'Isaac, reçut la circoncision, et mourut en 1687, dans l'indifférence de toutes les religions. Les trois petits écrits qu'il composa en latin, à l'occasion de la fameuse conférence qu'il eut avec Philippe de Limborch sur la religion chrétienne, sont imprimés dans l'ouvrage de ce dernier, intitulé : *De veritate religionis christianæ amica collatio cum erudito Judæo*, Gouda, 1687, in-4° ; Bâle, 1740, in-8°. *Voy.* LIMBORCH. On a d'Orobio : *Certamen philosophicum adversus Spinosam*, Amsterdam, 1681, 1684, 1703 et 1730, in-12 ; *Prevenciones divinas contra la vana idolatria de las gentes* (contre le système de Spinosa), et d'autres ouvrages mss.

OROSE (PAUL), historien, prêtre de Tarragone, en Catalogne, fut envoyé par deux évêques espagnols, l'an 414, vers saint Augustin. Il demeura un an avec ce saint docteur, et fit auprès de lui de grands progrès dans la science des Ecritures. Il alla de sa part, en 415, à Jérusalem, pour consulter Jérôme sur l'origine de l'âme. A son retour, il composa, par le conseil de l'illustre évêque d'Hippone, son *Histoire* en sept livres (*Historiarum adversus paganos libri VII*), depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 316 de Jésus-Christ. Le style en est clair et coulant. Il s'y applique surtout à prouver contre les païens, que les malheurs qui affligeaient le monde ne venaient point de ce que l'on méprisait les anciennes superstitions de l'idolâtrie. L'auteur n'est pas en garde contre les fables et les bruits populaires. La première édition est de 1471, Augsbourg, in-fol. Les meilleures sont celles de 1615, in-12, Mayence, par le P. André Schott, avec les notes de Laurent Lautius et de François Fabricius, mort en 1573, recteur de Dusseldorf, et dont on a des *Editions* et des *Notes* ou *Commentaires* de divers auteurs latins ; de 1738, publiée à Leyde par Havercamp, et de 1767, in-4°. L'histoire d'Orose a été traduite dans presque toutes les langues de l'Europe. On a en français une version publiée à Paris en 1491, in-fol., et attribuée à Claude de Seissel. On a encore de Paul Orose : une *Apologie du libre arbitre contre Pélage* ; une *Lettre à saint Augustin* sur les erreurs des priscillianistes et des origénistes. — M. Migne a publié les *Œuvres très-complètes de Dexter et d'Orose*, chronologues espagnols, reproduites d'après les éditions de Bivarius et d'Havercamp, revues et corrigées d'après les plus anciens manuscrits ; enrichies des notes et des commentaires de divers auteurs, de *fac-simile* de médailles anciennes, suivies des opuscules de Leporius, et de divers écrivains contemporains de saint Augustin, 1846, 1 vol. in-4°.

ORSI (JOSEPH-AUGUSTIN), cardinal, né à Florence le 9 mai 1692, prit l'habit de Saint-Dominique, et profita des leçons et des exemples des hommes pieux et savants que renfermait cet ordre. Après avoir professé la théologie et rempli l'emploi de maître du sacré palais, il fut honoré de la pourpre romaine par Clément XIII, en 1759. Son élévation ne changea rien au caractère de son âme simple et modeste, ni à celui de son esprit uniquement occupé de l'étude, et de son zèle pour la gloire de l'Eglise. Il est principalement connu par une *Histoire ecclésiastique*, en 20 vol. in-4° et in-8°, un peu prolixe, mais très-bien écrite, en italien. Le 20e volume de ce savant ouvrage a été publié en 1761, année de la mort de cet illustre cardinal. Il contient la fin du VIe siècle, depuis l'an 587 jusqu'à l'an 600. On voit quelle aurait été l'étendue de ce livre, si l'auteur l'avait poussé jusqu'à son temps. Cette histoire a été continuée par le P. Philippe-Ange Becchetti, du même ordre. Le tome XXI de cette continuation a paru à Rome en 1779, in-4°, et renferme l'histoire de l'Eglise jusqu'à l'an 1179. On a encore de lui : *Infallibilitas romani pontificis*, 1741, 3 vol. in-4°. Il a donné, en outre, plusieurs *Dissertations savantes* sur des matières de religion et de controverse.

ORTIZ (ALPHONSE), chanoine, né à Tolède, au milieu du XVe siècle, mort vers 1530, s'appliqua à l'étude des matières ecclésiastiques. Sa science et son mérite lui procurèrent un canonicat dans la métropole de sa patrie. Le cardinal Ximénès l'honora de sa confiance, et le chargea de rédiger l'*Office mozarabe* : Ortiz s'en acquitta avec intelligence. Le rit romain avait été d'abord introduit en Espagne ; les Goths substituèrent à la liturgie de Rome celle qu'Ulphilas avait composée d'après les liturgies orientales. Saint Léandre en fit une nouvelle d'après ces deux premières et d'après celle des Gaulois ; elle fut perfectionnée par saint Isidore, son frère. L'Espagne ayant ensuite passé sous la domination des Sarrasins ou Arabes, on donna le nom de *Mozarabique* à cette liturgie : elle fit place à celle de Rome dans le XIe et le XIIIe siècle. Le cardinal Ximénès voulant perpétuer la mémoire de ce rit particulier, qui était presque tombé dans l'oubli, et qui, comme toutes les anciennes liturgies, est une preuve sans réplique de la croyance et des usages de ces siècles reculés, fit imprimer à Tolède, en 1500, le

Digitized by Google

Missel mozarabe, et en 1502 le *Bréviaire* ; ce sont deux petits volumes in-fol., très-rares. Ortiz en dirigea l'édition, et orna chacun de ces ouvrages d'une préface aussi savante que curieuse. Il faut y joindre, pour la parfaite connaissance de cet office : l'*Histoire du rit mozarabe*, en espagnol, sous le titre : *Breve suma y relacion de l'officio gotico mozarabe*, Tolède, 1604, in-4°, de 23 feuillets. Il est extrêmement rare ; *Joannis Pinii liturgia mozarabica*, Rome, 1746, 2 vol. in-fol. Le P. Lesley, jésuite écossais, en avait donné une édition à Rome, en 1740, in-fol.

ORTIZ (Blaise), parent et contemporain du précédent, chanoine de Tolède comme lui, né au village de Villa Robledo, s'est rendu célèbre par un ouvrage très-curieux et peu commun, dont voici le titre : *Descriptio geographica summi templi Toletani*, Tolède, 1549, in-8°. On trouve dans cette description un détail intéressant de tout ce qui concerne la magnificence, les ornements, les rites et les usages de cette église fameuse. L'ouvrage est curieux, surtout dans la partie où l'auteur décrit la chapelle que le cardinal Ximénès fit bâtir tout auprès, et dans laquelle il fonda des chanoines et des clercs pour célébrer journellement l'office mozarabe. On a encore de lui : *Itinerarium Adriani VI, ab Hispania Romam usque, ac ipsius pontificatus eventus*, Tolède, 1546, in-8°, et dans les *Miscellanea* de Baluze, tom. III, ouvrage curieux.

ORTON (Job), théologien anglais, nonconformiste, naquit à Shrewsbury en 1717. Il embrassa d'abord l'état ecclésiastique, et exerça les fonctions pastorales pendant quelques années, dans deux congrégations; il renonça ensuite au ministère. Il est auteur de beaucoup d'ouvrages, dont les principaux sont : *Vie du docteur Doddridge; Sermon pour les vieillards*, in-12 ; *Discours sur les devoirs du chrétien*, in-12 ; *Discours sur plusieurs sujets de pratique*, in-8° ; *Méditations sur les sacrements*, in-12 ; *Exposition pratique de l'Ancien Testament*, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage ne fut publié qu'après la mort de son auteur ; *Lettres pour l'édification des fidèles*. Orton mourut en 1783.

ORVAL (Gilles d'), né à Liége, fut ainsi nommé parce qu'il se fit religieux à Orval, célèbre monastère de l'ordre de Cîteaux réformé, dans le duché de Luxembourg. Il florissait dans le XIIIe siècle. Nous avons de lui une *Histoire* des évêques de Tongres et de Liége, depuis saint Materne jusqu'à l'an 1246. Elle fait partie de la Collection des histoires de Liége qu'a donnée Chapeauville en 1622.

OSÉE, fils de Beeri, un des douze petits prophètes, et le plus ancien de ceux qui prophétisèrent sous Jéroboam II, roi d'Israël, et sous Ozias, Joathan, Achaz et Ezéchias, rois de Juda, l'an 800 avant Jésus-Christ. Il fut choisi de Dieu pour annoncer ses jugements aux dix tribus d'Israël, et il le fit par des paroles et des actions prophétiques. Lorsque le Seigneur commença à parler à Osée, il lui commanda de prendre pour femme une prostituée. C'était pour figurer l'infidèle maison d'Israël, qui avait quitté le vrai Dieu pour se prostituer au culte des idoles. Le langage typique était alors en usage chez les Juifs et d'autres nations, et faisait une tout autre impression que de simples paroles. *Voy.* Ezéchiel. Osée épousa donc Gomer, fille de Debelaïm, dont il eut trois enfants, auxquels il donna des noms qui signifiaient ce qui devait arriver au royaume d'Israël. Le commandement fait à Osée a paru si extraordinaire à plusieurs interprètes, qu'ils ont cru que ce n'était qu'une parabole, et que cet ordre s'était passé en vision. Cependant saint Augustin l'explique comme un mariage réel avec une femme qui avait d'abord vécu dans le désordre, mais qui depuis s'était retirée de tout mauvais commerce. La *Prophétie* d'Osée est divisée en quatorze chapitres. Il y représente la synagogue répudiée, prédit sa ruine et la vocation des Gentils; il parle fortement contre les désordres qui régnaient alors dans le royaume des dix tribus. Il s'élève aussi contre les déréglements de Juda, et annonce la venue de Sennachérib et la captivité du peuple. Il finit par tracer admirablement les caractères de la fausse et de la véritable conversion. Le style de ce prophète est pathétique et plein de sentences courtes et vives, très-éloquent en plusieurs endroits, quelquefois obscur, par l'ignorance où nous sommes de l'histoire de son temps. Osée mourut à l'âge de plus de 80 ans, vers l'année 784 avant Jésus-Christ.

OSÉE, fils d'Ela, ayant conspiré contre Phacée, roi d'Israël, le tua et s'empara de son royaume ; mais il n'en jouit pleinement que neuf ans après l'assassinat de ce prince. Salmanasar, roi d'Assyrie, dont Osée était tributaire, ayant appris qu'il pensait à se révolter, et que, pour s'affranchir de ce tribut, il avait fait alliance avec Sua, roi d'Egypte, vint fondre sur Israël. Il ravagea tout le pays et le remplit de carnage, de désolation et de larmes. Osée se renferma dans Samarie; mais il y fut bientôt assiégé par le monarque assyrien, qui, après trois ans d'un siége où la famine et la mortalité se firent cruellement sentir, prit la ville, massacra tous ses habitants, et la réduisit en un monceau de pierres. Osée fut pris, chargé de chaînes, et envoyé en prison. Les Israélites furent transférés en Assyrie, à Hala et à Habor, villes du pays des Mèdes, près la rivière de Gozan, où ils furent dispersés parmi des nations barbares et idolâtres, sans espérance de réunion. C'est ainsi que finit le royaume d'Israël, l'an 721 avant Jésus-Christ, 250 ans après sa séparation de celui de Juda.

OSIANDER (André), né en Bavière ou en Franconie l'an 1498, apprit les langues et la théologie à Wittenberg et à Nuremberg, et fut un des premiers disciples de Luther. Il devint ensuite professeur et ministre de l'université de Kœnigsberg. Il se signala parmi les luthériens par une opinion nouvelle sur la *justification*. Il ne voulait pas, comme les autres protestants, qu'elle se fît par l'imputation de la justice de Jésus-Christ, mais par

Digitized by Google

l'intime union de la justice substantielle de Dieu avec nos âmes. Il se fondait sur ces paroles, souvent répétées dans Isaïe et dans Jérémie : *Le Seigneur est votre justice.* Car telle est la suite naturelle des explications arbitraires de l'Ecriture sainte, et de l'esprit privé qui les dicte, qu'on y voit tout ce que l'on imagine. Selon Osiander, de même que nous vivons par la vie substantielle de Dieu, et que nous aimons par l'amour essentiel qu'il a pour lui-même, nous sommes justes par la justice essentielle qui nous est communiquée, et par la substance du Verbe incarné, qui est en nous par la foi, par la parole et par les sacrements. Dès le temps qu'on dressa la confession d'Augsbourg, il avait fait les derniers efforts pour faire embrasser cette doctrine par tout le parti, et il la soutint à la face de Luther, dans l'assemblée de Smalkalde. On fut étonné de sa hardiesse (comme si un sectaire n'avait pas tout le droit d'opposer ses opinions à celles d'un autre sectaire); mais comme on craignait de faire éclater de nouvelles divisions dans le parti, où il tenait un rang considérable par son savoir, on le toléra. Il avait un talent particulier pour divertir Luther. Il faisait le plaisant à table, et y disait des bons mots souvent très-indécents et même impies. Calvin dit que, toutes les fois qu'il trouvait le vin bon, il en faisait l'éloge en lui appliquant cette parole que Dieu disait de lui-même : *Je suis celui qui suis*, EGO SUM QUI SUM, ou ces autres mots : *Voici le Fils du Dieu vivant.* Il ne fut pas plutôt en Prusse, qu'il mit en feu l'université de Kœnigsberg, par sa nouvelle doctrine sur la justification. Cet homme turbulent, que Calvin représente comme un athée, mourut le 17 octobre 1552, à 54 ans. Son caractère emporté ressemblait à celui de Luther, auquel il plaisait beaucoup. Il traitait d'*ânes* tous les théologiens qui n'étaient pas de son avis, et il disait orgueilleusement qu'*ils n'étaient pas dignes de porter ses souliers.* Voilà les fondateurs du nouvel Evangile. Ses principaux ouvrages sont : *Harmonia evangelica*, in-fol.; *Epistola ad Zwinglium de Eucharistia; Dissertationes duæ, de Lege et Evangelio et Justificatione; Liber de imagine Dei, quid sit.* Il est inutile de donner une idée de ces ouvrages, après avoir donné celle de l'auteur.

OSIANDER (Luc), fils du précédent, né en 1524, fut comme lui ministre luthérien, et hérita de son savoir et de son orgueil. Ses principaux ouvrages sont : des *Commentaires* sur la Bible, en latin; des *Institutions de la religion chrétienne;* un *Abrégé* en latin des Centuriateurs de Magdebourg, 1592 et 1602, in-4°. (*Voy.* JUDEX.) *Enchiridia controversiarum religionis cum pontificiis calvinianis et anabaptistis*, à Tubingen, 1605, in-8°. Il mourut en 1604. — Il faut le distinguer de Luc OSIANDIER, chancelier de l'université de Tubingen, mort en 1638, à 68 ans. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, entre autres : *Justa defensio de quatuor quæstionibus quoad omnipræsentiam humanæ* CHRISTI *naturæ.* C'est une défense de l'*ubiquisme*, une des plus extravagantes erreurs des luthériens; *Disputatio de omnipræsentia* CHRISTI *hominis*, ouvrage qui a le même but; des *Oraisons funèbres* en latin; *De baptismo; De regimine ecclesiastico; De viribus liberi arbitrii*, etc.

OSIANDER (ANDRÉ), petit-fils du disciple de Luther, fut ministre et professeur de théologie à Wittenberg. On a de lui : une *Edition* de la Bible avec des observations qui se ressentent de l'esprit de sa secte : *Assertiones de conciliis; Disputat. in lib. Concordiæ; Papa non papa, seu papæ et papicolarum lutherana confessio*, Tubingen, 1599, in-8°; *Responsa ad Analysin Gregorii de Valentia, de Ecclesia*, etc. Tristes fruits du fanatisme qui troublait alors les têtes en Allemagne. Il mourut en 1617, à 54 ans.

OSIANDER (JEAN-ADAM), théologien de Tubingen où il était né le 3 décembre 1622, mort le 26 octobre 1697, tint la plume d'une main infatigable. On a de lui : des *Observations* latines sur le livre de Grotius, *De jure belli et pacis; Commentaria in Pentateuchum, Josue, Judices, Ruth, et duos libros Samuelis*, 3 vol. in-fol.; *De jubilæo Hebræorum, gentilium et christianorum*, dans le tome VI du Trésor de Gronovius; *Specimen Jansenismi; Theologia casualis, de magia*, Tubingen, 1687, in-4°, etc.

OSIAS ou OZIAS, est le même que Azarias, roi de Juda. *Voy.* AZARIAS.

OSIUS, évêque de Cordoue en 295, était né en Espagne, l'an 256. Il eut la gloire de confesser Jésus-Christ pendant la persécution de l'empereur Maximien-Hercule, qui le trouva inébranlable. La pureté de ses mœurs et de sa foi lui concilia l'estime et la confiance du grand Constantin, qui le consulta dans toutes les affaires ecclésiastiques. Osius profita de son crédit auprès de ce prince pour l'engager à convoquer (l'an 325) le concile de Nicée, auquel il présida, et dont il dressa le *Symbole.* L'empereur Constance ne respecta pas moins que son père cet illustre confesseur : ce fut à sa prière qu'il convoqua le concile de Sardique, en 347. Mais ce prince, s'étant laissé prévenir par les ariens et les donatistes, devint l'ennemi déclaré de celui dont il avait été jusqu'alors l'admirateur. Il le fit venir à Milan, où il résidait, pour l'engager à favoriser l'arianisme. Osius reprocha avec force à l'empereur son penchant pour cette secte, et obtint la permission de retourner dans son église. Les ariens en firent des plaintes à Constance, qui écrivit à ce respectable prélat des lettres menaçantes, pour le porter à condamner saint Athanase. Osius lui répondit par une lettre qui est un chef-d'œuvre de la magnanimité épiscopale : « J'ai confessé, dit-il, Jésus-Christ dans la per« sécution que Maximien, votre aïeul, excita « contre l'Eglise; si vous voulez la renouve« ler, vous me trouverez prêt à tout souf« frir, plutôt que de trahir la vérité, et de « consentir à la condamnation d'un inno« cent. Je ne suis ébranlé ni par vos lettres « ni par vos menaces.... Ne vous mêlez pas, « ajouta-t-il, des affaires ecclésiastiques, ne

Digitized by Google

« commandez point sur ces matieres; mais « apprenez plutôt de nous ce que vous de- « vez savoir. Dieu vous a confié l'empire, et « à nous ce qui regarde l'Eglise. Comme ce- « lui qui entreprend sur votre gouvernement « viole la loi divine, craignez aussi, à votre « tour, qu'en vous arrogeant la connais- « sance des affaires de l'Eglise, vous ne vous « rendiez coupable d'un grand crime. Il est « écrit, *Rendez à César ce qui est à César, et « à Dieu ce qui est à Dieu.* Il ne nous est pas « permis d'usurper l'empire de la terre, ni à « vous, seigneur, de vous attribuer aucun « pouvoir sur les choses saintes. » L'empereur, nullement touché de ce langage, le fit encore venir à Sirmich, où il le tint un an comme en exil, sans respect pour son âge, qui était de 100 ans. Les prières ne produisant rien sur lui, on eut recours aux menaces, et des menaces on en vint aux coups. Cet illustre vieillard, accablé sous le poids des tourments et de l'âge, signa la confession de *foi arienne*, dressée par Potamius, Ursace et Valens, au second concile de Sirmich, l'an 357. Exemple encore moins étonnant qu'effrayant de la fragilité humaine, contre laquelle les plus longs triomphes ne doivent jamais nous rassurer. Dès qu'il eut acquiescé à ce qu'on prétendait, il obtint la liberté de retourner en Espagne, où il mourut bientôt après, mais en pénitent, et dans la communion de l'Eglise, comme saint Athanase et saint Augustin nous l'apprennent. A l'article de la mort, il protesta d'une manière authentique et par forme de testament, contre la violence qui l'avait abattu, anathématisa l'arianisme avec le plus grand éclat, et exhorta tout le monde à en concevoir la même horreur. On a dit de lui, et jusqu'au moment de sa chute rien n'a été plus vrai :

Relligionis Atlas, vox et manus altera Pauli.

Le P. Michel Macédo, jésuite, a tâché de justifier Osius, et de prouver la fausseté de la faiblesse qu'on lui attribue, dans une dissertation intitulée : *Osius vere innocens et sanctus*, Bologne, 1790, in-4°. Cette dissertation est bien écrite et pleine de recherches ; mais l'on comprend qu'il est difficile de combattre un fait si longtemps avoué et reconnu, sans qu'il reste des doutes dans l'esprit des lecteurs même les plus dociles. On accuse Osius d'avoir souscrit la condamnation de saint Athanase, mais ce dernier le justifie sur ce fait, quoique saint Hilaire soit d'un avis opposé; cependant l'éloignement où se trouvait saint Hilaire nous porterait à adopter l'opinion de saint Athanase, témoin oculaire et intéressé dans ce même fait. Telle était la réputation de vertu et de savoir d'Osius, qu'on l'appelait Osius *le père des évêques, le président des conciles.* — M. Migne a publié les Œuvres d'Osius de Cordoue, dans son Cours complet de Patrologie. *Voy.* la fin de l'art. Jules (saint).

OSMA. *Voyez* Dosma et Pierre d'Osma.

OSMAN, connu longtemps sous le nom de *Père Ottoman*, était fils aîné d'Ibrahim, empereur des Turcs, et de Zafira, l'une des femmes de son sérail. Son père s'étant attiré par son mauvais gouvernement la haine de Riosem, sa mère, et du mufti, ils conspirèrent contre lui, et saisirent le prétexte du vœu qu'il avait fait de consacrer à Mahomet le premier enfant qui naîtrait, et de l'envoyer circoncire à la Mecque, pour soustraire Osman à sa cruauté. Ayant réussi à faire équiper à cet effet la *grande Sultane*, montée de 120 canons, et escortée par neuf vaisseaux de guerre, Osman et Zafira s'embarquèrent et arrivèrent heureusement à Rhodes vers la mi-septembre 1644. Mais, ayant remis en mer, ils rencontrèrent sept vaisseaux de Malte, commandés par le chevalier du Bois-Boudran, qui, après un combat de cinq heures, se rendit maître de la flotte turque et de tout l'équipage. Le respect que les Turcs portaient à Zafira et à Osman, les richesses qu'ils avaient avec eux, et le grand nombre d'esclaves qui les accompagnaient ne laissèrent point de doute sur l'éminente qualité de leurs prisonniers, et bientôt l'aveu de quelques officiers indiscrets acheva de prouver la vraie condition d'Osman et de sa mère. Celle-ci étant morte le 6 janvier 1646, Ibrahim devint furieux, et déclara la guerre aux Maltais ; la Canée fut prise sur les Vénitiens, sous prétexte qu'on y avait donné retraite aux Maltais, après la prise d'Osman ; mais bientôt après, Ibrahim fut saisi et mis à mort par les conjurés. Osman, élevé dans les principes du christianisme par les pères dominicains, fut baptisé le 23 octobre 1656, reçut en 1658 le sacrement de confirmation, embrassa la même année l'institut de ces religieux, et prit le nom de *Dominique de Saint-Thomas*. Après plusieurs voyages en France et en Italie, où il fut reçu avec tous les honneurs dus au fils d'un empereur turc, et après avoir médité contre les infidèles, en faveur des princes chrétiens, de grands projets qui n'eurent point de suites, il mourut à Malte le 25 octobre 1675, dans l'emploi de vicaire général de tous les couvents de son ordre qui sont dans cette île. Le Père Octavien Bulgarin a donné sa vie sous le titre de *Vita del P. M. T. Domenico di S. Thomaso*. Quelques auteurs révoquent en doute certains détails de sa vie ; mais nous ne croyons pas qu'on puisse contester ce que nous venons d'en dire.

OSMOND (saint), né en Normandie, d'une famille noble, joignit à une grande connaissance des lettres beaucoup de prudence et des qualités guerrières. Après la mort de son père, qui était comte de Séez, il distribua aux églises et aux pauvres la plus grande partie de ses revenus, et suivit, l'an 1066, Guillaume le Conquérant en Angleterre. Ce prince récompensa Osmond en le faisant comte de Dorset, puis son chancelier, et ensuite évêque de Salisbury. Osmond eut la faiblesse d'entrer dans le parti de ceux qui, par complaisance pour le roi, s'étaient déclarés contre saint Anselme ; mais bientôt après il ouvrit les yeux, et, pénétré d'un sincère repentir, il voulut recevoir l'absolu-

Digitized by Google

tion de saint Anselme lui-même. Il corrigea la liturgie de son diocèse, la purgea de plusieurs termes barbares et grossiers, fixa les rites qui étaient incertains, suppléa à ce qui manquait, et mit tout dans un ordre commode. Cette liturgie, ainsi corrigée, devint dans la suite celle de presque tout le royaume d'Angleterre. Ce prélat, également recommandable par ses connaissances et par son zèle, mourut en décembre 1099, et fut canonisé 350 ans après par le pape Calixte III.

OSORIO (Jérôme), savant portugais, naquit à Lisbonne en 1506. Il apprit les langues et les sciences à Paris, à Salamanque et à Bologne, et devint archidiacre d'Evora, puis évêque de Silves et des Algarves. L'infant don Louis, qui lui avait confié l'éducation de son fils, le récompensa de ses soins en lui procurant ces dignités. Ce savant s'exprimait avec tant de facilité et d'éloquence, qu'on le surnomma *le Cicéron du Portugal*. Il mourut à Tavira, dans son diocèse, le 20 août 1580, à 74 ans, en allant apaiser une sédition qui s'y était élevée. Ses mœurs et son érudition justifièrent l'estime dont les rois de Portugal l'honorèrent. Il nourrissait dans son palais plusieurs hommes savants et vertueux. Il se faisait toujours lire à table, et après les repas il recueillait les sentiments de ses convives sur ce qu'on avait lu. On a de lui : des *Paraphrases* et des *Commentaires* sur plusieurs livres de l'Ecriture sainte ; *De nobilitate civili ; De nobilitate christiana ; De gloria libri V*. D'Alembert a prétendu que c'était un larcin fait à Cicéron, et que le traité *De Gloria* de cet orateur, que nous n'avons plus, était celui qu'Osorio a publié ; il ajoute que *plusieurs* morceaux de ce traité *paraissent être au-dessus du style ordinaire de cet évêque ;* mais cela prouve précisément combien peu d'Alembert se connaissait en style, et avec quelle légèreté il calomniait les hommes célèbres, infiniment éloignés des petits moyens qui formaient la politique de cet académicien. *De regis institutione ; de rebus Emmanuelis, Lusitaniæ regis, virtute et auspicio gestis, libri XII*, 1571, in-fol., Lisbonne, traduit en français par Simon Goulard, sous le titre d'*Histoire de Portugal*, 1581-1587, in-fol. et in-8° ; *De justitia cœlesti ; De sapientia*, etc. Tous ces ouvrages qu'on peut lire avec fruit ont été recueillis et imprimés à Rome en 1592, en 4 tomes in-fol. : cette édition est fort rare. Jérôme Osorio, son neveu et chanoine d'Evora, a écrit sa *Vie*.

OSSAT (Arnaud d'), cardinal, né en 1536 à Laroque-en-Magnoac, petit village près d'Auch, de parents pauvres, se trouva sans père, sans mère, et sans bien à l'âge de 9 ans. Il ne dut son élévation qu'à lui-même. Placé au service d'un jeune seigneur de son pays, appelé *Castelnau de Magnoac*, de la maison de Marca, qui était aussi orphelin, il fit ses études avec lui ; mais il le surpassa bientôt et devint son précepteur. On les envoya à Paris en 1559, et on y joignit deux autres enfants, cousins germains de ce jeune seigneur. D'Ossat les éleva avec soin jusqu'au mois de mai 1562, et, leur éducation finie, il les renvoya en Gascogne. Il acheva de s'instruire dans les belles-lettres, apprit les mathématiques, et fit à Bourges un cours de droit sous Cujas. De retour à Paris, il suivit le barreau, et s'y fit admirer par une éloquence pleine de force. Ses talents lui firent des protecteurs, entre autres Paul de Foix, pour lors conseiller au parlement de Paris. Il obtint, par leur crédit, une charge de conseiller au présidial de Melun. Ce fut alors qu'il commença à jeter les fondements de sa fortune. Paul de Foix, devenu archevêque de Toulouse, et nommé ambassadeur à Rome par Henri III, emmena avec lui d'Ossat en qualité de secrétaire d'ambassade. Après la mort de ce prélat, arrivée en 1584, Villeroi, secrétaire d'état, instruit de son mérite et de son intégrité, le chargea des affaires de la cour de France. Le cardinal d'Est, protecteur de la nation française, le fut aussi de d'Ossat. Le roi lui fit offrir une charge de secrétaire d'Etat, qu'il refusa avec autant de modestie que de sincérité. Henri IV dut à ses soins sa réconciliation avec le saint-siége, et son absolution qu'il obtint du pape Clément VIII. Ses services furent récompensés par l'évêché de Rennes, par le chapeau de cardinal en 1598, enfin par l'évêché de Bayeux en 1601. Après avoir servi sa patrie en sujet zélé et en citoyen magnanime, il mourut à Rome en 1604, à 68 ans. Le cardinal d'Ossat était un homme d'une pénétration prodigieuse. Il sut allier, dans un degré éminent, la politique avec la probité, les grands emplois avec la modestie, les dignités avec le désintéressement. Nous avons de lui un grand nombre de *Lettres*, qui passent avec raison pour un chef-d'œuvre de politique. On y voit un homme sage, profond, mesuré, décidé dans ses principes et dans son langage. La meilleure édition est celle d'Amelot de la Houssaye, à Paris, en 1698, in-4°, 2 vol., et in-12, 5 vol. Le cardinal d'Ossat, disciple de Ramus, composa dans sa jeunesse, pour la défense de son maître, un ouvrage sous ce titre : *Expositio Arnaldi Ossati in disputationem Jacobi Carpentarii de methodo*, 1564, in-8°. Lors de cette composition, d'Ossat ne connaissait pas encore toute la méchanceté de Ramus, qui ne prit les armes de la révolte que trois ans après l'impression de cette pièce. Elle ne regardait d'ailleurs que des disputes grammaticales. Madame d'Arconville a publié une *Vie du cardinal d'Ossat*, Paris, 1771, 2 vol. in-8°. Elle y a inséré la traduction d'un *Mémoire* remarquable sur les effets de la ligue, écrit par ce cardinal, en italien.

OSTERVALD (Jean-Frédéric), né en 1663 à Neufchâtel, d'une famille ancienne, fut fait pasteur dans sa patrie en 1699. Il forma une étroite amitié avec Jean-Alphonse Turretin de Genève, et deux ans après avec Samuel Werenfels de Bâle ; et l'union de ces trois théologiens, qu'on appela le *triumvirat des théologiens de la Suisse*, a duré jusqu'à la mort. Ostervald n'était pas celui des trois qui valait le moins. Ses talents, ses vertus et son zèle à former des disciples, et à rétablir la discipline ecclésiastique autant qu'elle pou-

Digitized by Google

vait s'assortir à la secte de Calvin, le rendirent le modèle des pasteurs calvinistes. Il mourut en 1747, et sa mort inspira des regrets à tous les bons citoyens. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : *Traité des sources de la corruption*, in-12 : c'est un bon traité de morale ; *Catéchisme*, ou *Instruction dans la religion chrétienne*, in-8°. Ce catéchisme, très-bien fait dans son genre, si on excepte les matières relatives aux erreurs de l'auteur, a été traduit en allemand, en hollandais et en anglais. On l'a souvent attribué à Turretin, et cité sous son nom. Il paraît effectivement qu'il y a eu part. L'*Abrégé de l'Histoire sainte*, qui est à la tête, fut traduit et imprimé en arabe. *Traité de l'impureté*, in-12, écrit avec beaucoup de sagesse, et dans lequel il n'apprend pas le vice en voulant le corriger, comme font souvent des moralistes indiscrets ; une *Edition* de la bible française de Genève, avec des *Arguments* et des *Réflexions*, in-fol. ; un *Recueil de Sermons*, in-8°. — Jean-Rodolphe Osterwald, son fils aîné, pasteur de l'Eglise française à Bâle, a donné au public un traité intitulé *Les Devoirs des communiants*, in-12, estimé des protestants.

OSTIENSIS. *Voy.* Henri de Suze.

OSWALD (saint), roi de Northumberland en Angleterre, fut obligé, après la mort d'Ethelfrid, son père, de se réfugier chez les Pictes, et de là en Irlande, parce qu'Edwin, son oncle, s'était emparé de son royaume. Il se fit chrétien durant sa retraite, revint ensuite dans son pays, défit dans une grande bataille Cada-Wello, roi des anciens bretons, qui y perdit la vie. Avant la bataille Oswald avait fait faire une grande croix de bois qu'il planta de ses propres mains ; puis il cria à ses soldats de se prosterner devant cette croix, et de prier le Dieu des armées pour obtenir la victoire. Le lieu où l'on avait élevé cette croix fut appelé *Hevenfelth*, ou *Champ du ciel*, et ce fut le premier trophée érigé en l'honneur de la foi chrétienne dans ces contrées. Cette croix devint très-célèbre dans la suite, au rapport de Bède et d'Alcuin. Durant plusieurs siècles, le sceau de l'abbaye de Durham représentait cette croix d'un côté, et avait pour revers la tête de saint Oswald. Le saint roi, vainqueur de ses ennemis, rendit grâces à Dieu, s'appliqua à rétablir le bon ordre, à faire fleurir la religion de Jésus-Christ dans ses états, et donna l'exemple de toutes les vertus d'un prince chrétien. Penda, roi de Mercie, lui ayant déclaré la guerre, Oswald arma pour le repousser ; mais il fut tué dans la bataille de Marsefelth, en 642.

OSWALD (Erasme), professeur d'hébreu et de mathématiques à Tubingen et à Fribourg, mort en 1579, à 68 ans, publia une *Traduction* du Nouveau Testament en hébreu, et d'autres ouvrages.

OTHELIO (Marc-Antoine), *Othelius*, natif d'Udine, enseigna avec succès le droit à Padoue jusqu'à l'âge de 80 ans. Ses écoliers lui donnaient ordinairement le nom de *Père*, qu'il méritait par son extrême douceur. Il mourut en 1628. On a de lui : *Consilia ; De iure dotium ; De pactis ;* des *Commentaires sur le droit civil et canonique.*

OTHON Ier ou OTTON, empereur d'Allemagne, dit *le Grand*, fils aîné de Henri l'Oiseleur, naquit en 912, et fut couronné à Aix-la-Chapelle en 936. Le nouvel empereur ne fut tranquille sur le trône qu'après avoir essuyé des contradictions de la part de sa mère Mathilde. Cette princesse s'efforçait d'y placer son fils cadet Henri, sous prétexte qu'au temps de la naissance d'Othon, Henri l'Oiseleur n'était encore que duc de Saxe ; au lieu que le jeune Henri était fils de Henri l'Oiseleur, roi d'Allemagne. Othon étant monté sur le trône l'obligea de se retirer en Westphalie ; il la fit revenir dans la suite à la cour, l'honora comme sa mère, et se servit utilement de ses conseils. La couronne devenue pour ainsi dire héréditaire aux ducs des Saxons, rendit ce peuple extrêmement fier. Eberhard, duc de Franconie, entreprit de les humilier par la force des armes ; mais Othon l'humilia lui-même. Il fut condamné à une amende de cent talents, et ses associés à la peine du *harnescar*. Ceux de la haute noblesse qu'on condamnait à cette peine, étaient obligés de charger un chien sur leurs épaules, et de le porter souvent jusqu'à une distance de deux lieues. La petite noblesse portait une selle, les ecclésiastiques un grand missel, et les bourgeois une charrue. Othon sut non-seulement se faire respecter au dehors, mais il rétabit au dedans une partie de l'empire de Charlemagne ; il étendit, comme lui, la religion chrétienne en Germanie par des victoires. Les Barbares, une fois soumis, étaient instruits dans la foi, recevaient avec reconnaissance une religion qui faisait leur bonheur. Les Danois, peuple indomptable, qui avaient ravagé la France et l'Allemagne, reçurent ses lois. Il soumit la Bohême en 950, après une guerre opiniâtre, et c'est depuis que ce royaume fut réputé province de l'Empire. Othon, s'étant ainsi rendu le monarque le plus puissant de l'Occident, fut l'arbitre des princes. Louis d'Outre-Mer, roi de France, implora son secours contre quelques seigneurs français qui s'érigeaient en souverains et en petits tyrans. L'Italie, vexée par Bérenger II, usurpateur du titre d'empereur, appelle Othon contre ce tyran. Othon paraît, et Bérenger prend la fuite ; mais l'empereur profite de cette occasion pour établir son autorité en Italie. Il marche vers Rome ; on lui ouvre les portes, et Jean XII le couronne empereur en 962. Othon prit les noms de *César* et *d'Auguste*, et obligea le pape à lui faire le serment de fidélité. Othon confirma en même temps les donations de Pepin, de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, ce qui était un peu contradictoire, puisque ces donations rendaient le pape souverain temporel et indépendant : mais cela peut s'entendre d'une fidélité d'alliance et d'attachement. Jean XII était dans le cas de faire prendre cette précaution. Il se ligua contre l'empereur avec Bérenger même, réfugié chez des Mahométans qui venaient de se cantonner sur les côtes de Provence. Il fit venir

Digitized by Google

Adalbert, fils de ce Bérenger, à Rome, tandis qu'Othon était à Pavie. Tout cela rendit Jean XII extrêmement odieux. Othon passa à Rome, fit déposer le pontife et élire Léon VIII à sa place en 963. Il est à croire, vu la religion et la piété sincère d'Othon, qu'il crut cette déposition permise et valide à raison des vices de Jean et des vertus de Léon. (*Voyez* ces deux articles.) Le nouveau pape, le sénat, les principaux du peuple, le clergé de Rome, solennellement assemblés dans Saint-Jean-de-Latran, furent contraints d'accorder à Othon et à tous ses successeurs le droit de nommer au saint-siége, ainsi qu'à tous les archevêchés et évêchés de ses royaumes. On fit en même temps un *Décret*, portant que « les empereurs auraient le droit « de se nommer tels successeurs qu'ils juge- « raient à propos. » Ce qui semble prouver que dans ce conflit de prétentions, les empereurs se regardaient comme dépendants de Rome, tandis qu'ils voulaient en être les maîtres. A peine Othon était retourné en Allemagne, que les Romains emprisonnèrent Léon, et prirent les armes contre l'empereur. Le préfet de Rome, les tribuns, le sénat, voulurent faire revivre les anciennes lois; mais ce qui dans un temps est une matière de gloire, devient dans d'autres une source de malheurs. Othon revole en Italie, prend Rome en 964, fait pendre une partie du sénat; le préfet de Rome est fouetté dans les carrefours, promené nu sur un âne, et jeté dans un cachot où il mourut de faim, et Benoît V, successeur de Jean XII, envoyé prisonnier en Allemagne. Les dernières années d'Othon furent occupées par une guerre contre les empereurs d'Orient. Il avait envoyé des ambassadeurs pour amener en Allemagne la fille de l'empereur grec, fiancée à son fils Othon II; mais le traître Nicéphore II fit assassiner les ambassadeurs, et s'empara des présents dont ils étaient chargés. Othon, à la tête d'une armée, se jeta sur la Pouille et la Calabre, qui appartenaient encore aux Grecs. L'armée de Nicéphore fut défaite, et les prisonniers renvoyés à Constantinople avec le nez coupé. Jean Zimiscès, successeur de Nicéphore, fit la paix avec Othon, et maria sa nièce Théophanie avec le jeune Othon II. L'empereur d'Allemagne mourut peu de temps après, en 973, avec la gloire d'avoir rétabli l'empire de Charlemagne en Italie; mais Charles fut le vengeur de Rome, au lieu qu'Othon en fut le vainqueur et l'oppresseur, et son empire n'eut pas des fondements aussi fermes que celui de Charlemagne. Othon avait d'ailleurs de grandes qualités, beaucoup de courage, une piété fervente, une extrême droiture, et un amour ardent pour la justice : sa colère et son ambition dérogeaient quelquefois à ces qualités; mais il y revenait dès que son âme reprenait sa situation naturelle. C'est à lui principalement que le clergé d'Allemagne est redevable de ses richesses et de sa puissance. Il lui conféra des duchés et des comtés entiers, avec la même autorité que les princes séculiers y exerçaient. L'abbé Schmidt, dans une *Histoire des Allemands*, ouvrage plein d'inexactitudes, de préjugés, de prédilections et de haines, a pris à tâche d'exalter ce prince dans ce qu'il a fait de mal, et de lui faire presque un crime de ce qu'il a fait de bien, de contourner ses actions et ses intentions, et de changer l'idée que nous en ont donnée les écrivains du temps, en particulier Wittikind, moine de Corbie en Saxe, auteur équitable, impartial, parfaitement instruit des faits qu'il rapporte, contemporain et compatriote d'Othon. A qui croire? A des écrivains du XVIIIe siècle, qui *raisonnent l'histoire* pour la faire servir à leurs vues, ou aux hommes sans prétention, qui ont écrit tout simplement les faits dont ils ont été témoins, ou qu'ils rapportent d'après la connaissance publique, générale, non contestée, qu'on en avait de leur temps? Voyez *l'Histoire des Allemands sous Othon le Grand*, par T. G. Voigt l, Halle, 1802, in-8° (en allemand); et *l'Histoire des républiques italiennes*, par Sismondi, tome Ier.

OTHON (saint), évêque de Bamberg et apôtre de la Poméranie, naquit en Souabe vers 1069, devint chapelain et chancelier de l'empereur Henri IV, puis évêque de Bamberg en 1102. Il convertit Uratislas, duc de Poméranie, avec une grande partie de ses sujets, et mourut à Bamberg, le 30 juin 1139. Ses vertus, son zèle, ses lumières, furent l'admiration de l'Allemagne. On a de lui une *Lettre* à Pascal II. *Voy.* sa *Vie* écrite par D. Anselme Meiller, abbé d'Ensdorf dans le haut Palatinat, sous ce titre : *Mundi miraculum, S. Otho*, etc., Amberg, 1739, in 4°. On célèbre sa fête le 2 juillet.

OTHON DE FRIESINGEN, ainsi nommé parce qu'il était évêque de cette ville au XIIe siècle, était fils de saint Léopold, marquis d'Autriche, et d'Agnès, fille de l'empereur Henri VI. Il fut d'abord prévôt de Neubourg, en Autriche; il alla ensuite en France faire ses études dans l'université de Paris, et s'y distingua. L'amour de la solitude le fit entrer dans le monastère de Morimond, dont il devint abbé. Nommé évêque de Friesingen en 1138, il accompagna l'empereur Conrad dans la terre sainte, sans quitter l'habit de religieux. Peu après son retour, il abdiqua l'épiscopat en 1156, et retourna à son ancienne solitude à Morimond en Bourgogne, où il mourut le 21 septembre 1158. On a de lui une *Chronique* en sept livres, depuis le commencement du monde jusqu'en 1146. Cet ouvrage, peut-être de quelque utilité malgré les fables dont il est rempli, a été continué jusqu'en 1210, par Othon de Saint-Blaise. On le trouve dans les *Recueils* de Pistorius et de Muratori, ainsi que deux autres productions du prélat allemand : la première est un *Traité de la fin du monde et de l'Antechrist*, et la deuxième une *Vie de l'empereur Frédéric Barberousse*, en 2 livres. Ces ouvrages d'Othon ont été publiés à Francfort par les soins de Christian Ursitius, 1585, in-fol.

OTHONIEL, fils de Cenez, et parent de Caleb, ayant pris Dabir, autrement Cariath-

Digitized by Google

Sepher, épousa Axa, fille de Caleb, que celui-ci avait promise en mariage à quiconque prendrait cette ville des Chananéens. Les Israélites ayant été assujettis pendant huit ans par Chusam Rasathaïm, roi de Mésopotamie, Othoniel, suscité de Dieu, vainquit ce prince, et après avoir délivré de servitude les Israélites, il en fut le juge, et les gouverna en paix l'espace de quarante ans. Sa mort, arrivée l'an 1344 avant J.-C., fit couler les larmes des Israélites.

OTROKTSIFORIS (François), Hongrois, fit ses études à Utrecht, et fut ministre dans sa patrie. Après bien des disgrâces occasionnées par son attachement à l'erreur, il embrassa la religion catholique, enseigna le droit à Tyrnau, mit en ordre les archives de l'église de Strigonie, et mourut à Tyrnau l'an 1718. On a de lui : plusieurs ouvrages polémiques imprimés en Hollande, dont il rougit ensuite, et qu'il réfuta lui-même ; *Origines hungaricæ*, Franeker, 1693, 2 vol. in-8°, ouvrage plein de recherches. Il y faut joindre *Antiqua religio Hungarorum, vere christiana et catholica*, Tyrnau, 1706, in-8°, que le même auteur fit lorsqu'il fut revenu de ses préjugés. *Examen reformationis Lutheri*, 1696; *Roma civitas Dei sancta ; Theologia prophetica, seu Clavis prophetiarum*, Tyrnau, 1705, in-4°.

OTT (Jean-Henri), *Ottius*, né à Zurich en 1617, d'une famille distinguée, fut professeur en éloquence, en hébreu et en histoire ecclésiastique à Zurich, où il mourut en 1682. On a de lui plusieurs ouvrages de théologie et de littérature. — Son fils, Jean-Baptiste Ott, né en 1661, se rendit habile dans les langues orientales et les antiquités, et professa l'hébreu à Zurich. On a aussi de lui divers ouvrages peu connus.

OTTFRIDE ou OTFRID, *Otfridus*, moine allemand vers le milieu du IXe siècle, passa la plus grande partie de sa vie au monastère de Weissembourg en basse Alsace, et fit de grands progrès dans la littérature sacrée et profane. Il épura la langue allemande, qu'on appelait alors *théodisque* ou *tudesque*. Il fit dans cette vue une grammaire, ou plutôt il perfectionna celle que Charlemagne avait commencée. Pour faire tomber les chansons profanes, il mit en vers tudesques rimés les plus beaux endroits de l'Evangile. Comme ces vers pouvaient se chanter, ils se répandirent beaucoup, et produisirent l'effet qu'il en attendait. Ils ont été publiés en 1571, in-8°, à Bâle, par Francowitz. On conserve dans la bibliothèque impériale, à Vienne, plusieurs ouvrages en allemand d'Ottfride, manuscrits; une *Paraphrase* en prose des Psaumes ; *les Cantiques de l'office divin*, et quelques *Homélies sur les Evangiles*. Il était disciple de Raban-Maur. *Voy.* les *Antiquités teutoniques* de J. Schilter.

OTTOMAN (le Père). *Voy.* Osman.

OTTONI (dom Lucien degli), bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, né à Goito, près Mantoue, fit profession, en 1507, dans l'abbaye de Saint-Benoît à Padolirone, où il mourut en 1528. Dom Ottoni fut élu abbé de Pompose, et député par les supérieurs de la congrégation au concile de Trente. Il traduisit du grec en latin le *Commentaire de saint Jean Chrysostome sur l'Epître aux Romains*, et y joignit une *Apologie* de ce saint docteur, que quelques-uns accusaient d'avoir relevé la force du libre arbitre aux dépens de celle de la grâce divine. Cette Apologie fut mise à l'index; toutefois c'était un religieux d'un grand mérite et de beaucoup de savoir.

OUDEAU (Joseph), prédicateur du XVIIe siècle, est un des premiers orateurs chrétiens qui se sont efforcés de délivrer la chaire de la contagion du mauvais goût qui paraissait en avoir pris possession avec les Maillard, les Menot, etc. Né à Gray en 1607, il professa pendant sept ans, chez les jésuites, les humanités et la rhétorique, puis il se livra tout entier à la prédication. Il parut avec beaucoup d'éclat dans les principales chaires de Paris et de Lyon, et mourut à Besançon le 25 octobre 1668. On a de lui : les *Panégyriques des fondateurs des ordres religieux*, avec une préface où il est traité de l'artifice du panégyrique, Paris, 1664, in 8°; *L'Illustre criminel*, ou les *Inventions merveilleuses de la colère de Dieu dans la punition d'un pécheur, représenté par le roi Balthazar*, Lyon, 1665, in-8° : c'est un recueil de sermons pour l'avent; *Panégyriques pour toutes les fêtes de la sainte Vierge*, ibid., 1665, in-8°; *le Prédicateur évangélique* ou *Discours pour tous les jours du carême*, ibid., 1667, in-8°; *Le Banquet d'Elie*, ou les *Merveilles de la table de Jésus*, ibid., 1668, in-8°.

OUDET (dom Jean), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né à Yvoi-Carignan, ancien duché de Luxembourg, fit profession à l'abbaye de Saint-Vannes de Verdun. Il enseigna longtemps la théologie, et il passait pour un des plus habiles professeurs de la congrégation. Oudet excellait surtout dans la métaphysique. Lorsque le P. Malebranche eut fait paraître son système, dom Oudet, après l'avoir lu, partit pour Paris afin de voir ce savant oratorien, et de discuter avec lui sur divers points de son ouvrage. On argumenta vigoureusement, et on se sépara dans des sentiments d'estime et de bienveillance réciproque, après avoir épuisé la discussion, sans que de part et d'autre on eût changé de sentiment. Oudet composa divers ouvrages, mais dont il paraît qu'aucun n'a été publié. On dictait dans les cours de théologie de la congrégation un *Traité*, qu'il avait composé, *de Jure et Justitia*, qu'on assure être excellent; et l'auteur de la *Bibliothèque générale des anciens écrivains de l'ordre de Saint-Benoît* parle d'un *Traité de la Grâce*, par dom Oudet, « où, dit-il, sans donner dans aucun écueil, « il ne laisse rien à désirer. » Il mourut à Novi-les-Moines, maison de la congrégation, près Rethel-Mazarin, le 18 décembre 1736.

OUDIN (Casimir), né à Mézières sur la Meuse en 1638, entra chez les prémontrés en 1656, et s'appliqua principalement à l'étude de l'histoire ecclésiastique. Louis XIV

Digitized by Google

passant par l'abbaye de Bucilli en Champagne, Oudin, chargé de le complimenter, plut à ce prince, mais n'ayant pas soutenu, dans la suite de la conversation, l'idée que son compliment avait donnée de lui, cet heureux début n'eut point de suite. Son général le chargea ensuite de visiter toutes les abbayes de son ordre, pour tirer des archives ce qui pourrait servir à son histoire. Il s'en acquitta avec succès, et vint à Paris en 1683, où il se lia avec plusieurs savants. Oudin ayant, par sa vanité et sa dissipation, perdu l'esprit de son état, et même de sa religion, se retira à Leyde en 1690, embrassa la prétendue réforme, et y fut sous-bibliothécaire de l'université. Ses principaux ouvrages sont : *Commentarius de scriptoribus Ecclesiæ antiquis illorumque scriptis*, etc., Leipzig, 1722, 3 vol. in-fol. : compilation pleine de fautes et d'inexactitudes, qui viennent en partie de ce qu'il ne savait pas assez de grec et de latin. En bon apostat, il n'a pas oublié d'y entasser des injures contre l'Eglise et contre l'ordre religieux qu'il avait abandonné. *Veterum aliquot Galliæ et Belgii scriptorum opuscula sacra nunquam edita*, 1692, in-8° ; un *Supplément des auteurs ecclésiastiques omis par Bellarmin*, in-8°, 1688, en latin ; *Le prémontré défroqué*, etc. Il finit sa carrière à Leyde en 1717, à 79 ans. Il avait de la chaleur dans l'esprit, de l'inquiétude et de la méchanceté dans le caractère.

OUDIN (François), né l'an 1673 à Vignory en Champagne, fit ses études à Langres, et entra chez les jésuites en 1691. Après avoir professé les humanités et la théologie avec un succès distingué, il se fixa à Dijon et y passa le reste de ses jours, partagé entre l'étude et le commerce des gens de lettres. C'est dans cette ville qu'il mourut le 28 avril 1752, âgé de 79 ans. Le P. Oudin avait fait une étude profonde de l'Ecriture sainte, des conciles et des Pères, surtout de saint Chrysostome, de saint Augustin et de saint Thomas, pour lesquels il avait un attrait particulier. Les vertus du religieux ne le cédaient point en lui aux connaissances du savant. Il était si zélé pour l'éducation de ses écoliers, qu'il consacrait souvent une partie de sa pension pour le soulagement de ceux qui étaient dans la misère. Il employait le reste à acheter des livres en tout genre de littérature. Le latin, le grec, l'espagnol, le portugais, l'italien et l'anglais lui étaient familiers. Il était profondément versé dans la connaissance des antiquités profanes et sacrées, et des médailles. Il joignait à une érudition étendue les grâces de la belle littérature, beaucoup de justesse dans l'esprit, une ardeur infatigable pour le travail, et une facilité merveilleuse à faire des vers latins. Ses principaux ouvrages en ce genre sont : une pièce intitulée *Somnia*, imprimée in-8° et in-12, pleine d'élégance et de bonne poésie, qu'il composa à 22 ans ; une autre sur *le feu*, des *Odes*, des *Mimes*, des *Elégies*, dont la plupart sont imprimées dans le recueil intitulé *Poemata didascalica*, en 3 vol. in-12, et les autres sont dignes de l'être. Ses ouvrages en prose sont plus considérables. Les plus connus sont : *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu*. Il en avait achevé les quatre premières lettres quand il est mort ; il a laissé plus de 700 articles pour le reste de l'ouvrage. Ce livre, bien exécuté, est désiré par tous les amateurs de l'histoire littéraire. La *Bibliothèque des écrivains jésuites* avait été commencée par le P. Ribadeneira, et poussée jusqu'en 1618. Elle fut continuée par le P. Philippe Alegambe jusqu'en 1643, et par Sotwel jusqu'en 1673. Les PP. Bonanni, de Tournemine et Kervillars, furent ensuite successivement chargés d'en composer la suite ; mais n'ayant rien donné au public, et ayant seulement recueilli quelques *Mémoires* informes, on crut que le P. Oudin s'en acquitterait mieux, et on ne se trompa point. Après la mort du P. Oudin, le P. Jean-Louis Courtois, natif de Charleville, eut ordre de revoir et d'achever l'ouvrage de son confrère ; mais la destruction de la société a arrêté l'exécution de cette entreprise confirmée à Rome par le pape. Un *Commentaire* latin sur l'Epître de saint Paul aux Romains, in-12, où il a principalement suivi les explications de saint Chrysostome ; des *Etymologies celtiques :* un bon *Eloge du président Bouhier*, en latin ; des *Commentaires* sur les Psaumes, sur saint Matthieu et sur toutes les Epîtres de saint Paul, qui sont restés manuscrits ; *Historia dogmatica conciliorum*, in-12 ; les vies d'*Antoine Vieyra*, de *Melchior Inchofer*, de *Denys Petau*, de *Fronton du Duc*, de *Jules Clément Scotti*, de *Jacques Billy* et de *Jean Garnier*. Ces sept vies sont imprimées dans les *Mémoires* du P. Nicéron. Un *Petit Office de saint François-Xavier*, très-bien composé, dont les hymnes sont dans le grand genre lyrique, pleines d'idées vastes et sublimes, énoncées avec toute la noblesse et l'énergie de l'ode. La conversation de l'auteur de tant de savants ouvrages ne pouvait être qu'instructive et variée. Sa mémoire lui rappelait une infinité de faits, son esprit lui fournissait des pensées fines et ingénieuses. Il parlait volontiers des savants et des ouvrages ; il citait surtout avec une justesse admirable les plus beaux endroits des anciens poëtes qu'il avait remarqués. Il disait quelquefois, que « dans sa jeunesse les « belles-lettres avaient eu pour lui des charmes inexprimables, et que dans sa vieillesse elles adoucissaient encore les infirmités et les chagrins attachés à cet âge. » Cicéron avait dit : *Studia adolescentiam alunt, senectutem oblectant.* M. Michault, célèbre littérateur de Dijon, ami du P. Oudin, a consacré à la mémoire de ce savant jésuite une partie du 2e volume de ses *Mélanges historiques et philosophiques*, imprimés à Paris en 1754, en 2 vol. in-12. Le P. Oudin écrivit pour l'amusement de ses élèves plusieurs *Tragédies* tirées de sujets sacrés, et une comédie, *Le Joueur*, qui mériterait l'attention.

OUEN (saint), *Audoenus*, évêque de Rouen, connu aussi sous le nom de *Dodon*, était né vers 609 à Sanci près de Soissons, d'une famille illustre. Il parut avec distinction dans

Digitized by Google

sa jeunesse à la cour de Clotaire II et à celle de Dagobert, qui lui confia la garde de son sceau. Elu évêque de Rouen en 639, la même année où saint Eloi, son ami et son guide dans la vie spirituelle, fut élevé sur le siége de Noyon, il alla s'enfermer dans un monastère à Mâcon, afin de se disposer par la prière et par le jeûne, à recevoir les ordres sacrés. L'année suivante il prit possession de son diocèse, où il s'acquit une grande considération par son savoir et par ses vertus. Il employa l'autorité que lui donnaient son caractère et ses lumières, pour établir la paix entre les princes français. Ce fut au retour d'une de ces négociations qu'il mourut à Clichy, près de Paris, le 14 août 683, âgé de 74 ans. Il s'était trouvé, en 644, au concile de Châlons, dont il souscrivit les actes le troisième. Ce prélat est auteur de la *Vie de saint Eloi*, publiée par Surius (*Vitæ sanct.*, 1 dec.), mais sans la Préface, qui se trouve dans le tom. II de la *Biblioth. manuscript.*, du P. Labbe. Cette Vie a été traduite en français par Louis de Montigny, archidiacre de Noyon, Paris, 1626, et par un anonyme (Levesque, prêtre de la chapelle des Orfévres), ibid., 1693, in-8°.

OULTREMAN (Henri d'), seigneur de Rombise, né à Valenciennes en 1546, s'appliqua avec beaucoup de succès aux belles-lettres, au droit et à l'histoire de sa patrie, fut chef de la magistrature à Valenciennes, et mourut en 1605. On a de lui : des *Poésies sacrées* en latin et quelques-unes en français; *Histoire de la ville et comté de Valenciennes*, publiée par son fils Pierre d'Oultreman, qui la corrigea et l'augmenta, Douai, 1639, in-folio. — Philippe d'Oultreman, fils de Henri, se fit jésuite en 1607, prêcha avec beaucoup de succès pendant 26 ans, et mourut le 16 mai 1652. On a de lui : *le Vrai chrétien catholique*, Saint-Omer, 1622, traduit en anglais, 1623; *Pédagogue chrétien*, Mons, 1645-1650, 2 vol. in-4°. C'est un corps complet de la morale chrétienne, tiré de l'Ecriture sainte et des saints Pères. Jacques Broquart, jésuite, le publia en latin à Luxembourg, et le P. Brignon le donna à Rouen en français plus moderne, l'an 1704, in-4°. On en a donné un abrégé. — Pierre d'Oultreman, jésuite, frère du précédent, mort à Valenciennes, sa patrie, le 23 avril 1656, à 65 ans, a donné plusieurs ouvrages au public, entre autres : *Vie de Pierre l'Ermite et de plusieurs croisés*, Valenciennes, 1632, in-8°; *La Constantinople Belgique*, Tournai, 1643, in-4°. C'est l'histoire de Baudouin et d'Henri, empereurs de Constantinople. *L'amour incréé répandu sur les créatures*, Lille, 1652, in-fol.

OUSEL, OISEL ou LOISEL (Philippe), né à Dantzick en 1671, d'une famille originaire de France, devint ministre de l'église allemande de Leyde, puis professeur en théologie à Francfort-sur-l'Oder, en 1717. Il remplit cette chaire avec distinction jusqu'à sa mort arrivée en 1724. Son collègue lui rappelant pendant sa dernière maladie des passages de l'Ecriture sainte en latin ou en allemand pour sa consolation, il corrigeait la version sur l'hébreu ou sur le grec, avec autant de soin que si son lit eût été une chaire de théologie : occupation qui, dans cette circonstance, paraît aussi superflue que déplacée. Ses principaux ouvrages sont : *Introductio in accentuationem Hebræorum metricam*, in-4°. Il soutient dans la préface de cet ouvrage que les points et les accents hébreux sont aussi anciens que les livres de l'Ecriture sainte. Cette singularité l'engagea dans quelques disputes littéraires, où il n'eut point l'avantage. *Voy.* Cappel (Louis). *De accentuatione Hebræorum prosaica*, in-8°; *De lepra*, in-4°, 1709. — Un autre Ousel (Jacques), parent du précédent, a laissé des notes estimées sur l'*Octavius* de Minutius Félix, insérées en entier avec celles de Meursius, dans l'édition *Variorum* de 1672, in-8°.

OUSTRILLE (saint). *Voy.* Austregesile.

OUTRAM (Guillaume), théologien anglais du XVIIe siècle dont nous avons un Traité estimé sous ce titre : *De sacrificiis Judæorum libri duo*, Londres, 1677, in-4°. L'auteur y disserte sur les sacrifices de la loi ancienne et sur ceux des gentils, et finit par celui de la croix. Les préjugés de sa secte l'ont engagé à rejeter celui de la messe.

OUTREIN (Jean d'), ministre protestant, né à Middelbourg en 1662, fut professeur en philosophie et en antiquités sacrées, dans l'*illustre école* de Dordrecht, et mourut ministre à Amsterdam le 24 février 1722. On a de ce ministre un très-grand nombre d'ouvrages ascétiques et philologiques, la plupart en flamand. *Courte esquisse des vérités divines*, Amsterdam, 1736, in-12, que les protestants ont traduite en différentes langues; *Essai d'emblèmes sacrés*, 1700, 2 vol. in-4°; Plusieurs *Dissertations* sur différents passages de l'Ecriture sainte.

OUVRARD (René), chanoine de Tours, habile dans les belles-lettres, la philosophie, les mathématiques, la théologie et dans la musique, naquit vers 1620 à Chinon, et mourut l'an 1694, aimé pour son caractère et respecté pour sa conduite. Ses ouvrages sont : *Défense de l'ancienne tradition des églises de France, sur la mission des premiers prédicateurs évangéliques dans les Gaules*, etc., Paris, 1678, in-8° : L'auteur y suit le sentiment de Marca touchant saint Denis; *Secret pour composer en musique, par un art nouveau; Biblia sacra, 529 carminibus mnemonicis comprehensa;* le même ouvrage en français; *Motifs de réunion à l'Eglise catholique*, etc.; *Calendarium novum perpetuum et irrevocabile.* Vu la marche du ciel astronomique, il est douteux qu'il puisse exister un calendrier de cette nature. On voit aujourd'hui sur la tombe d'Ouvrard les deux vers suivants, de sa composition :

Dum vixi, divina mihi laus unica cura :
Post obitum sit laus divina mihi unica merces.

Mon soin fut ici-bas de louer le Seigneur :
Que ce soin, dans le ciel, fasse tout mon bonheur.

OVÉRALL (Jean), d'abord professeur de théologie à Cambridge, puis doyen de Saint-Paul à Londres, devint en 1614 évêque de Coventry et de Lichtfield, et quatre ans après

Digitized by Google

évêque de Norwich. Il tâcha de concilier, dans une correspondance de lettres, les controverses de Hollande sur la prédestination et sur le libre arbitre. On trouve quelques-unes de ces lettres dans le recueil intitulé : *Epistolæ præstantium virorum*, Amsterdam, 1704, in-fol. Il mourut en 1619.

OVERBERG (Bernard). *Voy.* Owerberg.

OVERKAMPF (Georges-Guillaume), né en Westphalie vers le milieu du XVIIe siècle, est auteur de divers ouvrages, où il y a plus d'érudition que de jugement, et plus de passion que de saine critique. Ses œuvres furent imprimées à Rinteln en 1703. On y remarque une dissertation singulière sous ce titre : *Commentatio theologica de ratione status curiæ romanæ circa usum latinæ linguæ, sacroque dominationis arcano.* Il prétend que la cour de Rome n'emploie la langue latine que pour étendre sa domination. Sans parler de l'extravagance d'une pareille assertion, on peut juger du goût d'un homme qui ne trouve dans la langue de Virgile et de Cicéron d'autre raison de prédilection, qu'une ambition imaginaire. La vérité est que la mère de toutes les Eglises, la Jérusalem chrétienne, réunissant dans son sein toutes les nations de la terre, doit avoir un langage uniforme et général, connu de tous. Déjà, avant la naissance du christianisme, la langue latine, selon la remarque de Pline, jouissait de cet avantage. *Quæ sparsa congregaret imperia, ritusque molliret, et tot populorum discordes ferasque linguas sermonis commercio contraheret.* Sur quoi Inchofer, dans sa savante histoire *de sacra latinitate*, remarque que Rome chrétienne ne pouvait, sans une faute impardonnable, négliger une langue qui, sous Rome païenne, fut celle de l'univers. *Nec decet gentili adhuc Roma domito orbi latinitatem fuisse imperatam; eadem vero christiana negligere ejus linguæ culturam, quæ in unum religionis regnum distractos ubique populos congregavit.* Un protestant, tout autrement judicieux qu'Overkampf, gémit sur la chute de la langue latine, et la regarde comme très-préjudiciable à la théologie et à la conservation de la foi orthodoxe ; c'est Jean-Adam Flessa, dans sa *Dissertatio de cadente latinitate orthodoxiæ noxia*, Rinteln, 1727. Ce traité est très-bien écrit. L'auteur démontre que la pureté de la foi se conserve bien plus aisément dans une langue morte, et par là immuable, dans une langue universelle, et surtout dans la langue qui a servi à instruire des vérités chrétiennes presque toutes les nations du monde. *Voy.* Desbillons.

OWEN (Jean), élevé à Oxford, prit les ordres selon le rite anglican ; mais dans le temps de la puissance du parlement, il prêcha avec la fureur d'un enthousiaste contre les évêques, les cérémonies, etc. Il fut ministre dans le parti des non-conformistes. Owen, sur la fin de 1649, fit l'apologie des meurtriers du roi Charles Ier, prêcha contre Charles II et contre tous les royalistes. Il devint ensuite doyen de l'église de Christ à Oxford, et vice-chancelier de cette ville. On le dépouilla de ces deux places quelques années après. Il mourut en 1683, à 67 ans, à Eling, près d'Acton. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages de controverse, remplis d'emportements, et indignes d'être lus par les gens raisonnables.

OWEN (Henri), théologien anglican, né vers 1719, dans le comté de Merioneth, y commença ses études et alla les achever à Oxford, dans le collége de Jésus, où il prit ses degrés dans la faculté de médecine. Peu après, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé à la cure d'Edmonton, dans le comté de Middlesex, et ensuite à celle de Saint-Olavis, Hart-Street, à Londres. Il avait joint à l'étude de la théologie celle des mathématiques, pour lesquelles il avait un goût naturel. Il était érudit et bon critique. On a de lui : un *Traité de Trigonométrie ;* des *Observations sur les miracles de l'Ecriture ;* des *Remarques sur les quatre Evangiles ; Recherches sur l'état actuel de la version des Septante ; Les Modes de citation des évangélistes expliqués et justifiés ; Avis aux étudiants en théologie ;* une *Introduction à la critique sacrée ;* des *Sermons*, prêchés pour la fondation de Boyle, sous le titre de *But et avantages des miracles de l'Ecriture*, 1774 ; d'autres *Sermons*, imprimés après sa mort. Il fut, en 1778, l'éditeur du *Manuscrit Cotonien de la Genèse, avec la copie du Vatican*, collation faite par Jean-Ernest Grabe, laquelle était restée inédite. Owen mourut le 14 octobre 1795.

OWEN (John), secrétaire de la société biblique britannique et étrangère, né à Londres en 1765, fut d'abord placé au collége de Saint-Paul de Londres, d'où il passa à l'université de Cambridge, pour faire ses cours de théologie, et fut nommé membre du collége de *Corpus-Christi* de cette université. Il parcourut ensuite, avec un jeune homme confié à ses soins, plusieurs parties de l'Europe, notamment la France, la Suisse et l'Italie. De retour en Angleterre, en 1793, il entra dans les ordres sacrés de l'église anglicane, et s'adonna avec succès à la prédication. Le docteur Porteus, alors évêque de Londres, lui confia l'administration de la cure de Fulham, peu éloignée de la métropole, qu'il desservit pendant quinze ans, jusqu'à la mort de son vénérable patron, arrivée en 1808. Depuis, Owen a rempli les fonctions de son ministère dans la chapelle du parc de Chelsea, tant que l'état de sa santé lui a permis de s'en acquitter. Il est mort à Ramsgate, où il était venu passer quelque temps, afin de prendre l'air de la mer, le 26 septembre 1822, dans la 57e année de son âge. On a publié : *Memoirs of the life of J. Owen, by W. Onne*, London, Hamilton, 1820, in-8°. Owen a laissé : *Retrospective reflections*, etc. (Réflexions sur l'état de la religion et des affaires politiques en France et dans la Grande-Bretagne), 1794, in-8° ; *Travels into different parts of Europe* (Voyage en différentes parties de l'Europe, dans les années 1791 et 1792, avec des remarques sur les hommes et les mœurs), 1796, 2 vol. in-8° ; *The christian monitor*, etc. (le Moniteur chrétien, pour les

Digitized by Google

derniers jours), 1799, in-8°; *The fashionable world displayed*, etc. (le Monde élégant dévoilé), 1804, in-12; *An address to the chairman of the eart India campani*, etc. (Adresse au président de la compagnie des Indes orientales, à l'occasion de la lettre de M. Tivining, sur le danger d'intervenir dans les opinions religieuses des naturels de l'Inde), 1807, in-8°; *Vindication of the Bible society* (Justification de la société de la Bible, en réponse à un ecclésiastique de la campagne: lettre adressée à lord Teignmouth), 1809, in-8°; *History of the British and foreign Bible society* (Histoire de l'origine et des dix premières années de la société Biblique britannique et étrangère), 1816-1820, 3 vol. in-4°. On a encore de lui de nombreux sermons.

OWERBERG (Bernard), prêtre catholique, né le 1er mai 1754 à Hoeckel, hameau de la paroisse de Voltlage au pays d'Osnabruck, fut un des hommes qui contribuèrent le plus à propager en Allemagne, dans ces derniers temps, l'instruction populaire. Il se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique, à l'occasion des regrets qu'il entendit exprimer à ses parents sur la mort du curé de leur village, et cette résolution lui fit surmonter avec courage les obstacles que sa pauvreté opposait à ses études. Ordonné prêtre en 1780, après avoir été chargé quelque temps d'une éducation particulière, il fut placé en qualité de vicaire à Everswinkel. Dès lors il porta sa principale attention sur l'instruction de la jeunesse, et dans le court espace de trois ans, il devint un catéchiste si accompli, que sa réputation le fit appeler à Munster pour y être professeur à l'école normale. Il s'établit, le 1er mars 1783, au séminaire épiscopal, dont, en 1809, il devint supérieur, et il y mourut le 9 novembre 1826. Le roi de Prusse lui avait conféré, en 1808, l'ordre de l'Aigle-Rouge de troisième classe. En 1822, on lui offrit la deuxième prébende du chapitre de Munster, qui venait d'être réorganisé, et dont le traitement était de 1200 thalers; il refusa pour cause d'incapacité, et ne voulut point accepter une dispense; il accepta seulement le titre de chanoine honoraire. Georges Cuvier, conseiller de l'université impériale, s'exprima plus d'une fois sur lui en termes honorables, notamment dans son *Rapport sur l'instruction publique dans les nouveaux départements de la basse Allemagne et de la Hollande, en* 1811. Owerberg cherchait avant tout à éveiller et à former l'intelligence dans les jeunes enfants; il croyait qu'il valait mieux exercer le jugement que surcharger la mémoire de paroles souvent mal comprises. Il rendit les plus grands services à l'enseignement religieux, et il fut dans son pays le fondateur et le soutien d'une précieuse pépinière d'instituteurs. Il forma également des maîtresses d'école chargées de répandre l'instruction parmi les jeunes filles du peuple. Ses fonctions de supérieur du séminaire de Munster lui donnèrent lieu d'exercer aussi la plus heureuse influence sur l'éducation ecclésiastique. On a de lui un grand nombre d'excellents ouvrages sur l'éducation, parmi lesquels nous citerons son *Manuel de religion*, sa *Méthode d'enseignement*, son *Catéchisme*, son *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*. Ce dernier ouvrage, traduit de l'allemand par l'abbé Didon, supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas à Paris, forme 1 vol. in-12 de plus de 600 pages. On a publié: *Vie de Bernard Owerberg, professeur à l'école normale et supérieur du séminaire de Munster, par G.-H. Schubert, professeur de sciences naturelles à l'université de Munich;* trad. de l'allemand par Léon Boré, professeur d'histoire au collége d'Angers, Paris, 1843, 2e édition, 1 vol. in-18 de 216 pages.

OXENSTIERN (N. comte d'), petit neveu d'Axel Oxenstiern, mourut fort âgé en 1707, dans son gouvernement du duché de Deux-Ponts. Il se fit connaître par ses voyages dans presque tous les pays de l'Europe. Il embrassa la religion catholique en Italie. Son esprit était naturellement très-enjoué; mais un mariage malheureux, les douleurs de la goutte, la perte de ses biens, qu'il avait consumés dans le luxe des cours, remplirent sa vieillesse d'amertume. Il trouva de la consolation dans une philosophie que la religion avait consolidée; les événements de sa vie devinrent pour lui des matières de réflexion et d'utiles leçons. C'est alors qu'il écrivit ses *Pensées sur divers sujets, avec des Réflexions morales*, imprimées à La Haye, chez Van Duren, en 1754, 2 vol. in-12. Bruzen de la Martinière, qui dirigea cette édition, en retoucha le style, qui était celui d'un étranger; il y laissa quelques trivialités, dont le lecteur est dédommagé par des pensées solides et des traits agréables. « On est charmé, dit « l'éditeur, de voir un galant homme, qui avait « fait une figure brillante, et qui avait goûté « tout ce que les jouissances du monde peuvent avoir de séduisant, se faire une sérieuse occupation de détromper ceux qui « y cherchent un bonheur qu'elles ne donnent réellement pas. On est surtout édifié « du grand respect qu'il témoigne pour la « religion. On découvre un philosophe qui « cherche dans l'esprit humain toutes les « ressources dont il est capable, mais qui, « sentant l'insuffisance de ces moyens pour « être solidement vertueux, n'hésite pas de « recourir aux secours surnaturels, et ne « rougit pas de parler de Dieu, du paradis, de l'enfer, comme ferait un missionnaire. »

P

PAC DE BELLEGARDE (Gabriel du). *Voy.* Bellegarde.

PACARAU (Pierre), évêque constitutionnel de la Gironde, né l'an 1716 à Bordeaux,

Digitized by Google

fit de très-bonnes études et apprit promptement l'hébreu, le syriaque, le grec, le latin, l'anglais, l'espagnol, l'italien. Après qu'il eut reçu les ordres sacrés, il s'adonna à la prédication, et ses succès lui valurent un canonicat dans la cathédrale de Saint-André à Bordeaux. Chaque année il composait un *noël* que l'on chantait dans cette église à la messe de minuit. Ses connaissances en droit canonique lui firent confier deux fois, par les chanoines ses confrères, l'administration intérimaire du diocèse, d'abord en 1769 après la mort de Mgr de Lussan, puis, en 1781, lorsque son successeur, Ferdinand de Rohan, fut transféré sur le siége de Cambrai. Lors de la révolution, Pacarau prêta serment et fut nommé évêque constitutionnel de Bordeaux le 14 mars 1791, en remplacement de Champion de Cicé. Il mourut à Bordeaux, le 5 septembre 1797, âgé de 81 ans, laissant outre des Mandements : *Nouvelles considérations sur l'usure et le prêt à intérêt*, Bordeaux, 1784, in-8°, sans nom d'auteur; *Mémoire expositif*, ou *Idée succincte des droits et de la juridiction du chapitre de Saint-André de Bordeaux sur les cures de sa dépendance, et en particulier de son droit foncier et exclusif des fonts baptismaux, contre les prétentions de MM. les curés de cette ville*, 1787, in-8°; *Analyse d'une requête* ou *plainte* au sujet du mémoire précédent, 1787, in-8°; *Réflexions sur le serment exigé du clergé*, Bordeaux, 1791, in-8°, sans nom d'auteur; *Ordo divini officii recitandi ad usum diœcesis*, 1792.

PACAUD (Pierre), prêtre de l'Oratoire, né en Bretagne, mort le 3 mai 1760, s'acquit de la réputation en prêchant. On a de lui des *Discours de piété*, ou *Sermons sur les plus importants objets de la religion*, Paris, 1745, 3 vol. in-12. Cet ouvrage parut avec une approbation du docteur Tamponnet; mais ensuite on crut y voir des propositions jansénistes, et le gouvernement n'en permit le débit qu'après y avoir fait mettre trente-cinq cartons. Cette affaire est détaillée dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 26 juin 1745.

PACCA (Barthélemy), cardinal, évêque d'Ostie et de Vellétri, doyen du sacré collége, né à Bénévent le 25 décembre 1756, fut d'abord destiné au barreau; mais après avoir fait d'excellentes études, il s'appliqua à celle de la théologie et entra dans la carrière de l'Eglise. Décoré de la pourpre romaine par le pape Pie VII en 1801, il fut nommé peu de temps après prosecrétaire d'état. Dans les démêlés du saint-siége avec Napoléon, il donna au souverain pontife des preuves d'un dévouement sans réserve. Il eut avec le général Miollis plusieurs discussions sérieuses, où il soutint avec autant de modération que de dignité les droits du chef de l'Eglise. Cette courageuse conduite irrita le gouvernement français, et le 6 septembre 1808 il fut arrêté comme prévenu d'excitation à la révolte. Au moment où il allait être conduit à Bénévent, Pie VII intercéda en sa faveur auprès des autorités françaises, et obtint de le garder chez lui comme prisonnier. Le cardinal Pacca suivit le saint-père en France, au mois de juillet 1809. A peine arrivé à Grenoble, il fut arrêté de nouveau et conduit dans la forteresse de Fenestrelle en Piémont, où il fut traité avec la plus grande rigueur. On espérait que les mauvais traitements l'amèneraient à user de son influence sur l'esprit du saint-père dans un sens favorable aux vues de l'empereur. On peut lire dans ses *Mémoires* les épreuves qu'il eut à subir. Ce ne fut qu'au mois de janvier 1813 que le cardinal recouvra la liberté : à cette époque un accommodement avait eu lieu entre l'empereur et le pape; mais le plaisir de sortir de prison après cette longue et pénible captivité fut troublé, dit-il lui-même, par les inquiétudes que lui inspirait la nouvelle de ce concordat, qu'un ministre de Napoléon, connu par son aversion pour le saint-siége, avait qualifié de grand et heureux événement. Le cardinal se dirigea sur Fontainebleau où se trouvait le pape : il passa par Paris où l'empereur lui fit un accueil bienveillant. « J'allai aux Tuileries, dit-il dans ses *Mémoires*, à l'heure qui m'avait été indiquée, « et je fus conduit dans une grande chambre, « où je trouvai des ministres de l'empereur, « des militaires de haut rang et l'archevêque de « Tours. Ils étaient tous venus pour assister « à ce qu'on appelait le lever de l'empereur. « Peu après mon arrivée, tandis qu'avec un « battement de cœur je tenais les yeux fixés « sur la porte de l'appartement de Napoléon, « j'entendis annoncer l'arrivée de l'empereur, « et je le vis venir; il était vêtu très-simplement. Il s'avança au milieu de la salle, « et après avoir jeté les yeux sur tous les « assistants d'un air un peu hautain, il s'approcha de la place où j'étais, et s'arrêta à « la distance de cinq ou six pas. Alors le « ministre des cultes, qui était à côté de moi, « lui dit que j'étais le cardinal Pacca. — Le « cardinal Pacca! répéta l'empereur d'un air « sérieux; puis s'avançant d'un pas et prenant un ton agréable : Pacca, me dit-il, « êtes-vous resté longtemps dans le fort? — « Trois ans et demi, sire, lui répondis-je. « L'empereur inclinant la tête, et faisant « avec la main droite le mouvement qu'on « fait pour écrire : — C'est vous, me dit-il, « qui avez écrit la bulle d'excommunication? « Il voulait par là justifier aux yeux du public l'ordre qu'il avait donné de me faire enfermer. Je me tus, ne pensant pas qu'il fût « à propos de rien répondre pour me disculper. Mais maintenant, ajouta-t-il, tout le « passé doit être oublié. J'attribue ce bon « accueil à l'opinion où était l'empereur que « je pouvais beaucoup sur l'esprit du pape, « dont il voulait alors obtenir l'exécution du « concordat. » Le cardinal se rendit ensuite auprès du souverain pontife à Fontainebleau, où il demeura jusqu'en 1814. Après l'abdication de Napoléon, il fut rétabli dans ses dignités, et retourna à Rome; mais en 1815, à l'approche de l'armée de Murat, il se vit encore obligé de quitter cette capitale. Avant de s'éloigner de Rome, il créa une junte d'Etat chargée des affaires du gouvernement pendant l'absence du souverain pontife. Le

Digitized by Google

cardinal séjourna quelques mois à Gênes, d'où il revint à Rome, et continua d'administrer les Etats du pape. En 1816, il fut nommé membre de la congrégation instituée pour entretenir des relations avec la Chine, et au mois de mars de la même année, le pape l'envoya à Vienne avec une mission diplomatique. Pacca prit une part active aux travaux de la congrégation chargée de présenter un nouveau plan d'études pour les universités, et de désigner les villes où seraient établies les maisons d'éducation. En 1817, il devint gouverneur de Rome, et en 1819, président de la commission chargée de faire des recherches sur la situation financière des Etats de l'Eglise. Plus tard, Pacca fut nommé successivement protecteur de l'académie archéologique de Rome, évêque de Vellétri, préfet des études, doyen du sacré collége. Son dévouement pour le saint-père, la noble constance qu'il montra dans ses adversités, son abnégation toute chrétienne, l'ont placé au premier rang des confesseurs de la foi dans notre siècle. Un an avant sa mort le prélat prononça devant l'Académie de la Religion catholique une allocution devenue célèbre, et qui a été publiée sous ce titre : *Nella solenne apertura dell'anno XLIII dell'academia di religione cattolica, discorso del cardinale Bartolomeo Pacca, decano del sacro collegio, vescovo e legato di Velletri, prodatario*, etc. Pacca présente dans ce discours la situation de la religion catholique dans les divers pays de l'Europe, il montre les dangers qui la menacent, indique les remèdes à apporter au mal, et constate les heureux symptômes d'un retour prochain des peuples vers la foi, notamment en France. Le cardinal Pacca est mort à Rome le 19 avril 1844, dans sa 88e année. Ses *Mémoires* ont paru en divers lieux, notamment à Lyon et à Paris. On les retrouve dans la publication suivante : *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, contenant deux parties entièrement inédites ajoutées aux premiers Mémoires sur le pontificat de Pie VII, les Mémoires sur les nonciatures, l'Appendice sur les nonces, le Rapport sur l'introduction du protestantisme dans les provinces rhénanes, quelques Dissertations théologiques, une Notice sur Mgr Pacca, archevêque de Bénévent, des Considérations historiques, le Discours prononcé devant l'Académie de la Religion catholique de Rome; traduites et mises en ordre par M. Queyras, auteur de la traduction des premiers Mémoires imprimés à Lyon, avec des portraits du pape Pie VII et du cardinal Pacca, Paris, 1845, 2 vol. in-8°.

PACCA (François), archevêque de Bénévent, mort en 1832, était oncle du cardinal qui a fait son éloge dans un opuscule intitulé : *Notizie storiche intorno alla vita ed agli scritti di monsignor Francesco Pacca, arcivescovo di Benevento, pubblicate dal cardinale B. Pacca*, Modène, 1838, in-8°. On a de lui quelques ouvrages. — Tibère Pacca, était neveu du cardinal, qui parle de lui dans ses Mémoires, à l'occasion des scènes de l'enlèvement de Pie VII. Arrêté avec son oncle, il put rendre quelques services à celui-ci pendant sa captivité dans la forteresse de Fenestrelle. Il remplit les fonctions de gouverneur de Civita-Vecchia après le retour de Pie VII, et plus tard il devint gouverneur de Rome. Son administration ayant été l'objet de plaintes assez vives et, dit-on, fort exagérées, il se vit retirer ce poste, et il se rendit en France où il subsistait des secours que le cardinal lui envoyait. Il est mort dans le Piémont. On a remarqué qu'il avait une grande ressemblance de traits et de physionomie avec Napoléon. On lui conseillait de tirer parti, dans l'état de gêne où il se trouvait, de la connaissance parfaite qu'il avait des actes les plus secrets du gouvernement pontifical; mais il sut donner toujours l'exemple de la discrétion la plus inviolable.

. PACCANARI (Nicolas), né d'une famille honnête, mais peu aisée, du Val Suzanna dans les environs de Trente, suivit d'abord la carrière du commerce à Venise, puis la carrière militaire à Rome, et fut sergent dans la garnison du château Saint-Ange; plus tard il fut réduit a aller montrer quelques curiosités de ville en ville. Il paraît qu'il conserva ses habitudes religieuses dans ces divers genres de vie. Revenu à Rome, il se fit confrère de l'oratoire (association pieuse) du P. Caravita, ancien jésuite. Le but de la nouvelle société était de catéchiser et d'instruire les gens de la campagne. Paccanari conçut l'idée de faire revivre l'ancienne compagnie de Jésus sous le nom de société de la Foi. Il s'adjoignit quelques prêtres qui consentirent à le reconnaître pour leur chef, quoique Paccanari ne fût encore que simple laïque. Après une retraite d'un mois qu'il voulut faire à Lorette, il s'installa, en 1798, avec ses associés, au nombre de douze, dans une maison de campagne située près de Spolette et qui appartenait à un gentilhomme de cette ville. Ils adoptèrent la règle du noviciat des jésuites, et se lièrent par les trois vœux simples de la compagnie de Jésus, auxquels ils ajoutèrent plus tard celui d'une entière soumission au jugement du pape. Paccanari et plusieurs de ses compagnons se crurent, dans ces commencements, favorisés de révélations, qui n'avaient peut-être d'autre cause que leur imagination exaltée. Le pape Pie VI, à qui ils furent recommandés par quelques anciens jésuites de réputation, les encouragea et leur donna le nom de *Compagnie de la foi de Jésus*. Cela se passait à la Chartreuse, près de Florence, que le pape habitait alors. Paccanari s'étant rendu à Rome pour recueillir les élèves de la Propagande que le nouveau gouvernement venait d'expulser de leur collége, fut arrêté comme suspect et enfermé au château Saint-Ange. Ses compagnons de Spolette furent aussi arrêtés et amenés dans la même prison. La liberté leur ayant été rendue parce qu'on reconnut qu'ils ne s'étaient nullement occupés de politique, ils se réfugièrent dans le duché de Parme, où les attendait la protection du duc Ferdinand. Cependant une so-

Digitized by Google

ciété, qui avait à peu près le même but que celle de Paccanari, s'était formée en Belgique sous le nom de société du *Sacré-Cœur;* sur l'invitation du souverain pontife les deux sociétés se réunirent dans la chapelle d'Hagenbrunn le 18 avril 1799, pour n'en plus faire qu'une seule, dont Paccanari restait le chef. D'Hagenbrunn, Paccanari se rendit à Prague, où l'archiduchesse Marie-Anne, sœur de l'empereur d'Autriche, et les demoiselles Léopoldine et Louise Nau tet, ses demoiselles d'honneur, s'unirent par des vœux et se mirent sous l'obéissance du général de la compagnie de la Foi. Plusieurs anciens jésuites virent dans cette démarche une innovation dangereuse. Après son retour à Vienne, il reçut des mains du nonce le sous-diaconat et le diaconat. Cherchant à éloigner de son institut les manières monacales, il y introduisit un ton de dissipation et des récréations peu compatibles avec le recueillement et la piété. La société des Pères de la Foi se propagea, l'an 1800, en France et en Angleterre, et Amiens vit se former un pensionnat dirigé par eux. Mais en 1804 et en 1807 le gouvernement français leur ordonna de se séparer, et en Allemagne ils furent aussi obligés de se disperser. Paccanari avait déjà perdu de son crédit, et le nonce du pape à Vienne refusa de lui conférer la prêtrise, à cause du mécontentement que lui donnaient quelques démarches irrégulières. Il vint à Padoue sur la fin de l'année 1799, et ce fut dans cette ville qu'il fut ordonné prêtre, au commencement de 1800, par l'évêque de Crémone, en vertu des pouvoirs accordés par Pie VI à la société de la Foi. Pie VII, qui fut élu, comme on sait, à Venise, le 14 mars 1800, ne leur montra pas la même bienveillance que son prédécesseur, et d'un autre côté les anciens jésuites s'éloignaient de plus en plus de Paccanari, qui reçut du pape l'ordre de quitter l'habit de leur institut. Ses propres associés d'Angleterre, de France et des autres pays se séparèrent aussi successivement de lui, ce qui semblerait témoigner que les défiances qui se formaient à son égard n'étaient pas sans fondement. Lorsqu'en 1804 parut le bref qui rétablissait les jésuites dans le royaume de Naples, un grand nombre de paccanaristes de ce pays abandonna la société de la Foi pour se joindre à eux. De nouvelles plaintes, dont quelques-unes étaient graves, s'étant élevées contre Paccanari, on lui intenta un procès à la suite duquel il fut jugé coupable d'immoralité et d'escroquerie, et condamné à la prison. Ce procès était de juridiction civile : on fit une nouvelle information, et une commission composée des cardinaux Consalvi, Pacca, Morozzo, etc., le jugea atteint de démence; en conséquence on le mit dans une prison de fous. L'invasion des Français lui rendit la liberté, mais ses prêtres, qui se firent plus tard admettre tous dans les maisons des jésuites, ne voulurent avoir aucune relation avec lui. Des bruits contradictoires ont couru sur la fin de Paccanari : suivant quelques-uns, il aurait été poignardé par un domestique et jeté dans le Tibre; selon d'autres, il aurait passé en Suisse, où il aurait terminé sa carrière si agitée par une mort édifiante dont on n'indique pas l'époque. Quant à la princesse Marie-Anne, après avoir en vain tenté de soutenir à grands frais la société de femmes qui avait été créée à Rome, elle retourna à Vienne en 1809, et mourut saintement à Neudorf en Hongrie, au mois d'octobre de la même année.

PACCORI (Ambroise), né de parents obscurs, à Céaucé, dans le bas Maine, devint principal du collége de cette ville. Son caractère dur et sévère lui causa des désagréments qui l'obligèrent de se retirer en Anjou. Peu de temps après, le cardinal de Coislin, évêque d'Orléans, le chargea de son petit séminaire de Meung. Après la mort du prélat, il fut obligé de sortir du diocèse à raison de son opposition aux décrets de l'Eglise, opposition qui donna quelque soupçon sur l'orthodoxie du prélat qui l'avait employé; mais on prétend que Paccori avait su lui cacher ses sentiments. Il vint alors à Paris, où il mourut en 1730, à l'âge d'environ 81 ans. Selon un usage assez commun parmi les disciples de l'évêque d'Ypres, il ne voulut pas recevoir le sacerdoce, quoiqu'il eût été élevé au diaconat. On a de lui un grand nombre de livres de piété. Les principaux sont : *Avis salutaires aux pères et aux mères pour bien élever leurs enfants; Entretiens sur la sanctification des dimanches et des fêtes; Règles chrétiennes pour faire saintement toutes ses actions; Journée chrétienne*, qu'il ne faut pas confondre avec la *Journée du chrétien*, excellent livre de prières; les *Regrets de l'abus du* Pater : *Pensées chrétiennes;* une édition augmentée des *Histoires choisies*, et une nouvelle édition des *Epîtres* et *Evangiles* en 4 vol., etc. Ces ouvrages eurent beaucoup de cours parmi les gens du parti, quoique écrits d'un style pesant et prolixe.

PACHYMÈRE (Georges), historien distingué et un des premiers qui se soient occupés de l'*histoire byzantine*, naquit à Nicée en 1242, et se distingua de bonne heure par ses talents. Michel Paléologue l'emmena avec lui à Constantinople, lorsqu'il reprit cette ville sur les Français. Il parvint aux premières dignités de l'Eglise et de l'Etat, et mourut vers 1310. Nous avons de lui une *Histoire d'Orient*, qui commence à l'an 1258 et finit à l'an 1308. Cet ouvrage est estimable. L'historien a été non-seulement témoin des affaires dont il parle, mais il y a eu très-grande part. Son style est à la vérité obscur, pesant et chargé de digressions; mais il est plus sincère que les autres historiens grecs. Son ouvrage est une suite de l'Histoire d'Orient par Acropolite. Le père Poussines, jésuite, le donna au public en 1666 et 1669, à Rome, 2 vol. in-fol., avec une traduction latine et de savantes notes. Le président Cousin l'a aussi traduit en français. Quelques-uns le font auteur d'une *Paraphrase* des ouvrages faussement attribués à saint Denys l'Aréopagite. Le P. Cordier l'a insérée avec les *Scolies* de saint Maxime, dans l'édition

Digitized by Google

qu'il a donnée de saint Denys. On trouve dans le recueil d'Allatius, Rome, 1651 et 1659, 1 vol. in-4°, un *Traité sur la procession du Saint-Esprit*, de Pachymère, qui, quoique schismatique, dit que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Pachymère forma plusieurs élèves, parmi lesquels on cite Manuel Philé.

PACIAUDI (Paul-Marie), laborieux antiquaire, membre de la plupart des sociétés littéraires d'Italie, de France et d'Allemagne, et associé étranger de l'académie des inscriptions, naquit à Turin en 1710. Il embrassa la vie religieuse, et entra, vers 1730, chez les théatins. Devenu professeur de philosophie à Gènes, il expliqua l'un des premiers en Italie le système de Newton. Appelé à d'autres fonctions, il remplit avec éclat pendant dix ans, dans les Etats Vénitiens et en Lombardie, la carrière de la prédication, passa par les premières dignités de son ordre, et fut enfin nommé, en 1761, bibliothécaire de don Philippe, duc de Parme. Plusieurs sociétés savantes l'admirent dans leur sein, et il fut correspondant de celles des inscriptions et belles-lettres de Paris. Le P. Paciaudi, dont la santé était affaiblie par ses longs travaux, mourut d'une attaque d'apoplexie le 2 février 1785. M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres, prononça son *Eloge* dans la séance du 25 avril 1785. Ses principaux ouvrages sont : *De sacris christianorum balneis*, Rome, 2e édit., 1758, in-4°; *De athletarum cubistesi in palæstra Græcorum commentarius*, Rome, 1756; *Monumenta peloponesiaca*, ibid., 1761, 2 vol. in-4°, fig.; *Memorie de gran maëstri dell' ordine Gerosolimitano*, Parme, 1780, 3 vol. in-4°, fig. Ces trois volumes contiennent les vies des fondateurs et des dix premiers grands maîtres de l'ordre de Malte, dont le P. Paciaudi était historiographe. *De libris eroticis antiquorum*. Cette savante dissertation, insérée d'abord dans l'édition de Longus de Bodoni, a paru à Leipzig en 1803, in-8°, fig. *Lettres au comte de Caylus*, Paris, 1802, in-8° avec une *notice* sur le P. Paciaudi par Serieys. Elles contiennent des anecdotes littéraires, des détails sur différents monuments d'antiquité, et quelques épigrammes contre les jésuites, que le théatin n'aimait pas. On a encore d'autres écrits du P. Paciaudi, dont on trouve la liste dans l'*Histoire littéraire* des théatins par le P. Vezzosi.

PACIEN (saint), évêque de Barcelone, florissait sous le règne de Valens. Il mourut, vers l'an 390, sous celui de Théodose, après avoir gouverné saintement son troupeau, et s'être distingué par ses vertus, son savoir et son éloquence. Il nous reste de lui : trois *Lettres* au donatiste Sympronien, dans la première desquelles on trouve ces paroles si connues : Chrétien *est mon nom, et* Catholique *mon surnom;* une *Exhortation à la pénitence;* un *Discours sur le baptême.* Son latin est pur et élégant, ses raisonnements justes, ses pensées nobles. L'auteur sait à la fois inspirer la vertu et détourner du vice. Ses ouvrages ont été mis au jour par Jean du Tillet, à Paris, en 1538, in-4°. On les trouve aussi dans la *Bibliothèque des Pères* et dans le second tome des *Conciles* d'Espagne par le cardinal d'Aguirre, Rome, 1694. Saint Pacien, avant de s'attacher au service de l'Eglise, avait été marié et avait eu un fils nommé *Dexter*. (*Voyez* ce nom.) — M. Migne a donné dans son Cours complet de Patrologie les *Œuvres très-complètes de saint Damase, de saint Pacien et de Lucifer de Cagliari*, revues et corrigées d'après les Bibliothèques de Galland et des frères Colets, suivies de ce que l'antiquité nous a conservé des Œuvres du pape Félix II, de Faustin, de Marcellin, de Théodose le Grand, de Pacatus, des Monuments historiques qui ont rapport à l'arianisme, par divers auteurs; des calendriers de Filocalus et de Sylvius, des Œuvres de saint Vigile de Trente, de Jules Hilarien et de saint Sirice, 1 vol. in-4°.

PACIFICO, religieux franciscain de Novare, qui vivait au xve siècle, est auteur d'une Somme des cas de conscience, intitulée : *Summa Pacifica.* Cet ouvrage que François Tarvisini, religieux de l'ordre des Carmes, traduisit en italien, parut chez Jean Sommasque, à Venise, en 1574 et en 1580.

PACIFIQUE de PROVINS (le Père), missionnaire capucin, né sans doute dans la ville dont il portait le nom, fut envoyé, en 1622, dans le Levant. Il passa par Constantinople, visita l'Egypte et la terre sainte, examinant sur sa route les lieux où l'on pourrait plus utilement établir des couvents de son ordre. Il en informa le pape à son retour, et la congrégation de la Propagande ayant approuvé ses projets nomma deux commissaires pour travailler avec lui à fonder cette mission. En 1627, il se rendit à Alep, où la protection du grand visir Calif pacha lui facilita les moyens de créer un couvent. En 1628, il partit pour la Perse avec deux religieux de son ordre. Chah Abbas reçut les missionnaires avec honneur, et lui permit de fonder un couvent à Ispahan et un autre à Bagdad. A son retour, le P. Pacifique fut chargé par Chah Abbas d'une lettre pour Louis XIII, en réponse à celle qu'il avait apportée de la part du roi de France, et il la remit au monarque au camp d'Alais. Il fut ensuite envoyé dans les Antilles françaises comme supérieur-préfet des missions de son ordre en Amérique, puis revint à Paris, où il mourut en 1653. On a du P. Pacifique : *Lettre sur l'étrange mort du grand turc, empereur de Constantinople*, Paris, 1622, in-12 : l'auteur y raconte la déposition et l'assassinat d'Osman II; *Voyage de Perse, contenant les remarques particulières de la terre sainte et le testament de Mahomet*, Paris, 1631, in-4°, et 1642, in-12 : la description des lieux saints occupe la plus grande partie du livre. *Relation ou Description des îles Saint-Christophe et de la Guadeloupe, en Amérique*, ibid., 1648, in-12; la Biblioth. des Capucins lui attribue une *Apo-*

Digitized by Google

logie de Raimond Lulle, Paris, 1645, in-12.

PACIFIQUE (le Père). *Voy.* DEANI.

PACOME (saint), né dans la haute Thébaïde, vers l'an 292, de parents idolâtres, porta les armes dès l'âge de 20 ans. Les vertus des chrétiens le touchèrent, et dès que la guerre fut finie, il reçut le baptême. Il y avait alors dans la Thébaïde un saint solitaire nommé *Palémon;* il se mit sous sa discipline. Le disciple fit des progrès si rapides dans la vertu sous cet excellent maître, qu'il devint lui-même chef du monastère de Tabenne sur le bord du Nil. Ses austérités et ses lumières se répandirent au loin; les solitaires accoururent en grand nombre. La haute Thébaïde fut bientôt peuplée de monastères qui reconnurent ce saint homme pour leur fondateur. Ses disciples étaient dispersés dans différentes maisons composées de 30 à 40 moines. Il fallait autant de maisons pour former un monastère, de façon que chaque monastère comprenait depuis 12 jusqu'à 1600 cénobites. Ils s'assemblaient tous les dimanches dans l'oratoire commun de tous les monastères. Chaque monastère avait un abbé, chaque maison un supérieur, et chaque dizaine de moines un doyen. Tous ces différents membres reconnaissaient un même chef, et s'assemblaient avec lui pour célébrer la fête de Pâques, quelquefois jusqu'au nombre de 5000. La sœur de saint Pacôme, touchée des exemples de son frère, fonda elle-même un monastère de filles, de l'autre côté du Nil, gouverné par la règle que son frère avait donnée à ses moines. Le saint solitaire, affligé d'un mal contagieux qui avait désolé son monastère, mourut en 348. Nous avons de lui : une *Règle*, dont saint Jérôme a donné une traduction latine que nous avons encore; onze *Lettres*, imprimées dans le recueil de Benoît d'Aniane. Un ancien auteur grec a écrit la *Vie* de cet illustre patriarche : Denys le Petit l'a traduite en latin, et Arnauld d'Andilly l'a mise en français. On la trouve parmi celles des *Pères du désert*.

PACS ou PAS (RICHARD), *Pacæus*, doyen de Saint-Paul de Londres, fut employé par Henri VIII dans plusieurs négociations importantes. Volsey, jaloux de son crédit, le lui fit perdre par de faux rapports, et Pacs eut la faiblesse d'en mourir de chagrin en 1532. Il était lié avec Erasme et avec d'autres savants de son siècle. On a de lui : des *Lettres; De fructu scientiarum*, 1517, in-4°; un traité *De lapsu hebraicorum interpretum*, et d'autres ouvrages.

PAEZ (FRANÇOIS-ALVARE), *Alvarus Pelagius*, théologien portugais, se fit cordelier en 1304, et devint pénitencier du pape Jean XXII. Ce pontife lui donna l'évêché de Coron, puis celui de Sylves, et la qualité de nonce en Portugal. On a de lui : une *Somme de théologie;* l'*Apologie de Jean XXII*, Ulm, 1474; Lyon, 1517; Venise, 1560, in-folio; un traité *De Planctu Ecclesiæ libri duo*, Ulm, 1474, in-folio, première édition rare et très-recherchée. Ce savant évêque mourut à Séville en 1352. Il joignait à beaucoup d'érudition un esprit doux et insinuant.

PAEZ (BALTHASAR), docteur en théologie de l'ordre de la Trinité, natif de Lisbonne, mort dans sa patrie en 1638, était pieux et savant. On a de lui des *Sermons* et des *Commentaires* sur l'Epître de saint Jacques, sur les deux Cantiques de Moïse, etc., Paris, 1631, 2 vol. in-folio.

PAEZ (FRANÇOIS), missionnaire jésuite, né à Olmedo en Espagne, l'an 1564, partit en 1588 pour Goa. En 1589, il se rendit à Ormus afin de s'embarquer pour l'Abyssinie, et il n'en trouva l'occasion qu'au bout d'une année. Ayant été pris dans la traversée par un navire arabe, il fut enchaîné sur les bancs d'un autre navire, où il subit sept années de la plus dure captivité. Racheté en 1596, il revint à Goa, d'où son zèle infatigable le ramena bientôt dans les missions de l'Ethiopie. La profonde connaissance qu'il eut bientôt acquise de la langue du pays et ses succès dans l'éducation des jeunes gens lui assurèrent bientôt un grand crédit, et il convertit le roi du pays, qui se nommait Za-Denghel. Il convertit également Melec-Seghed ou Socinios, successeur de Za-Denghel, ainsi que le frère du roi, le premier ministre et tous les nobles de la cour. Le P. Paez mourut le 20 mai 1622, et sa mort fut dans ces contrées une perte irréparable pour le catholicisme. Il avait composé en amharique un *Traité des mœurs des Abyssins*, et traduit dans cette langue un *Traité de la Doctrine chrétienne*. Les *Litteræ annuæ* renferment en outre plusieurs *Lettres* de lui. Il avait parlé d'une manière détaillée des affaires d'Abyssinie dans un ouvrage inédit, qui se compose de 2 gros vol. in-8°, et qui va de 1555 à 1622. Kircher en avait extrait une relation de la découverte des sources du Nil, en latin : elle a été trad. en français, et imprimée à la suite de la version d'un opuscule de Vossius, sous ce titre : *Dissertation touchant l'origine du Nil*, etc., Paris, Billaine, 1667, in-4° de 92 pages.

PAEZ (GASPAR), missionnaire et jésuite, né l'an 1582, à Covilham, dans le diocèse d'Ecija en Andalousie, fut envoyé en Abyssinie, quand Melec-Seghed, après sa conversion (*voyez* l'article précédent), eut demandé de nouveaux missionnaires. Malheureusement le zèle de ceux-ci, peu secondé par la conduite du patriarche Mendez, ne put résister aux attaques des prêtres abyssins. Après la mort de Melec-Seghed, arrivée en 1632, son fils Facilidas enjoignit aux prêtres catholiques de s'éloigner. Gaspar Paez se cacha; mais il fut découvert et mis à mort le 25 avril 1635. Les *Litteræ annuæ* de 1624 à 1626 renferment des lettres de lui.

PAGI (ANTOINE), cordelier, naquit à Rognes en Provence, l'an 1624. Après avoir achevé son cours de philosophie et de théologie, il prêcha quelque temps avec succès. Ses talents lui méritèrent les premiers emplois de son ordre. Il fut quatre fois provincial, et les occupations de sa place ne l'empêchèrent pas de s'appliquer avec ardeur à l'étude de la chronologie et de l'histoire ecclésiastique. Il

Digitized by Google

entreprit l'examen des *Annales* de Baronius. Le livre de cet illustre cardinal, quoique le plus étendu qu'on eût alors sur cette matière, offrait une infinité de méprises, et il était difficile de les éviter dans un temps où la saine critique était encore au berceau. Le Père Pagi les aperçut, et entreprit de les réformer année par année. Il fit paraître le 1er tome de sa *Critica historico-chronologica in Annales ecclesiasticos card. Baronii*, à Paris, en 1689, in-fol. Les trois autres volumes n'ont vu le jour qu'après sa mort, à Genève, en 1705, par les soins de son neveu François Pagi. Cet ouvrage important a été réimprimé dans la même ville en 1727. On y voit un savant profond, un critique sage, un écrivain d'un esprit net et solide, un homme doux et modéré. Cette critique est d'une utilité infinie; elle va jusqu'à l'an 1198, où finit Baronius. L'abbé de Longuerue avait beaucoup aidé l'auteur de ce grand ouvrage, « qui, « dit un bibliographe moderne, a été regardé « comme un accompagnement si nécessaire « pour les *Annales* de Baronius, que les Ita- « liens ont donné une édition de ces *Annales* « où sont fondues les observations de son « critique; ce qui n'ôte rien au mérite de ce « savant cardinal, dans l'entreprise immense « duquel il n'est pas étonnant qu'il se soit « glissé bien des inexactitudes. » Le Père Pagi finit ses jours à Nice, en 1699. Ses mœurs douces le faisaient autant aimer que son savoir profond le faisait estimer.

PAGI (François), neveu du précédent, et cordelier comme lui, naquit à Lambesc en 1654. Il hérita du goût de son oncle pour l'histoire, et le soulagea dans la critique des *Annales* de Baronius. Il mourut en 1721, à 67 ans, après avoir été élevé aux charges de son ordre. On a de lui *Breviarium historico-chronologico-criticum, illustrium pontificum romanorum gesta, conciliorum generalium acta*, etc., *complectens*, en 4 vol. in-4°, dont le premier parut en 1717, et le dernier a été publié en 1747, par le P. Antoine Pagi, son neveu, qui a continué cet ouvrage et donné le cinquième tome en 1748, et le sixième en 1753. L'auteur est exact dans ses recherches et assez net dans son style. On attribue encore au Père François Pagi : *Continuatio historiæ chronologicæ ab Alexandro XII usque ad Innocentium XII, Lyon*, 1694, in-12. C'est la suite de l'*Histoire chronologique des papes*, par le Père F. Carrière, cordelier de la ville d'Apt en Provence.

PAGLIA. *Voy.* Palearius.

PAGNIN. *Voy.* Sanctès-Pagnin.

PAIGE (Jean Le), procureur général des Prémontrés, puis curé de Nantouillet, mort vers 1650, est auteur de *Bibliotheca præmonstratensis ordinis*, Paris, 1633, in-folio. Cet ouvrage, dédié au cardinal de Richelieu, et dans lequel on trouve une notice historique sur tous les abbés de Prémontré, est le fruit estimable de beaucoup de recherches, bien qu'il s'y soit glissé quelques inexactitudes.

PAIGE (Thomas Le), religieux dominicain, né le 25 novembre 1597, en Lorraine, se fit entendre avec beaucoup de succès dans les chaires des églises les plus fréquentées de Paris, et dans les villes épiscopales où les évêques s'empressaient de l'appeler. Il mourut le 14 mars 1658, à Château-Villain, pendant qu'il allait à Langres pour y prêcher le carême. Le cardinal de Richelieu, qui avait plusieurs fois assisté à ses sermons, avait promis, dit-on, de l'élever à l'épiscopat. On a de lui divers ouvrages qui ne répondent pas tout à fait à la grande réputation qu'il s'était acquise : *Manuel des confrères du saint Rosaire*, Nancy, 1625, in-12; *L'homme content, œuvre pleine de graves sentences, d'heureuses reparties et de bonnes pensées*, Paris, 1629, 1er vol. in-8°, et 1633 le second. Dès 1634, le premier volume avait eu déjà cinq éditions; *Oraison funèbre de Nicolas de Verdun, premier président du parlement de Paris*, Paris, 1627, in-12; — *du maréchal de Vitri*, Paris, 1649, in-4°; *Harangue funèbre du duc de Chaulnes*, Paris, 1651, in-4°.

PAINE (Thomas), l'un des philosophes les plus hardis de ces derniers temps, fils d'un quaker, naquit à Thetford dans le comté anglais de Norfolk en Amérique, le 29 janvier 1737. Il fut d'abord, comme son père, fabricant de corsets, parcourut ensuite les mers sur un corsaire, s'ennuya des voyages, et reprit son état. Il l'abandonna de nouveau, fut employé dans l'accise, qu'il quitta pour entrer en qualité de sous-maître dans les écoles des faubourgs de Londres. Après être ensuite rentré momentanément dans l'accise, il partit pour l'Amérique, et se fit d'abord connaître par quelques articles de journaux. Ce fut pour la défense de la cause de l'indépendance des colonies qu'il publia, en 1776, son pamphlet du *Sens commun*, traduit en français par La Baume, 1793, in-8°. Il fut récompensé de son zèle par des faveurs, obtint une place de secrétaire, en 1779, au comité des affaires étrangères, et fut envoyé en France, en 1781, avec le colonel Lawrence, pour y négocier un emprunt. Paine retourna peu après en Amérique, et reçut du congrès pour récompense un don de trois mille dollars et les biens confisqués sur un royaliste, consistant en une maison et trois cents ares de terres cultivées; l'état de Pensylvanie lui fit aussi présent de cinq cents livres sterling. En 1787, Paine reparut en Europe, où bientôt, suivant ses principes, il se mit en opposition avec les gouvernements établis, et favorisa par ses libelles les révolutions dont ils étaient menacés. Il publia à Londres, en 1791, ses fameux *Droits de l'homme*, provocation sanglante contre tout ordre et toute société. Enhardi par le succès, il en publia peu après une seconde partie encore plus outrée, contenant la théorie et la pratique : il put voir la fermentation que ses principes causaient parmi le peuple. Aussi, le gouvernement effrayé poursuivit l'auteur et le traduisit devant la cour du banc du roi. Paine, défendu par le célèbre Erskine, fut condamné, et il se trouva dans l'alternative de subir la peine des séditieux ou de se bannir à jamais de l'Angleterre. Il ne balança pas, et bientôt la France lui ouvrit son sein. Là l'effervescence

Digitized by Google

des esprits, de jour en jour plus exaltée, préparait un triomphe à l'auteur exilé des *Droits de l'homme*. Un peuple égaré le fêta avec enthousiasme. Thomas Paine espérait jouer un grand rôle; cependant il n'osa pas se déclarer ouvertement, et, sous le nom d'Achille du Châtelet, il publia d'abord une *affiche* qui contenait diverses opinions relatives au départ du roi, et tendait à persuader qu'il *fallait abolir une monarchie qui tombait dans l'avilissement*. Il fut naturalisé citoyen français par un décret du 26 août 1792, et quelques jours après nommé député par le département du Pas-de-Calais à la Convention nationale. Il y parut, et quoiqu'il entendît à peine la langue française, quoiqu'il n'eût jamais vécu sous Louis XVI, il ne refusa pas d'être son juge : il vota pour le bannissement et la détention jusqu'à la paix, et motiva ensuite son opinion en faveur du sursis. Cette espèce de modération irrita Robespierre, qui le fit exclure de la Convention comme étranger, et l'envoya, en 1794, comme *suspect*, grossir le nombre des détenus du Luxembourg. Ce fut dans ce lieu d'horreur, au milieu de tant d'innocentes victimes, qu'il avait contribué par ses doctrines à précipiter dans cet abîme, qu'il mit la dernière main à son trop fameux libelle, l'*Age de la Raison:* pamphlet dégoûtant d'impiété, où, dans un langage grossier, l'auteur reproduit les objections des déistes, attaque l'Écriture sainte avec toute la violence d'un cœur corrompu et nie toute révélation, hors celle qui se lit dans le livre de la nature. La première partie de cet écrit, traduite en français, avait paru en 1793; la seconde fut publiée en 1795, peu de temps après qu'il eut été mis en liberté, sur la réclamation du ministre américain à Paris. En sortant des prisons du Luxembourg, Paine reprit sa place à la Convention, le 8 décembre 1794; mais il ne s'y fit plus remarquer. Une vie crapuleuse et des systèmes bizarres lui firent perdre le peu de crédit dont il jouissait encore; et blessé dans la partie la plus sensible de son être, dans son orgueil, n'ayant plus à recueillir que le mépris, il se détermina à passer de nouveau en Amérique, où il avait été rappelé par le président Jefferson. Retiré dans sa maison de campagne de New-Rochelle (état de New-York), il y est mort le 8 juin 1809. Sa fin a été racontée de différentes manières. Suivant les uns, son irréligion se serait un peu démentie dans ses derniers moments. Les autres au contraire prétendent que deux ecclésiastiques s'étant présentés chez lui dans sa dernière maladie, il les renvoya et refusa leur ministère. Quoi qu'il en soit de ces deux assertions que nous ne prétendons pas éclaircir, nous citerons en faveur de la première un témoignage qui n'est pas dénué d'autorité. Son médecin, le docteur Manley, assure que dans sa dernière maladie Paine s'écriait, au milieu de ses douleurs : *Mon Dieu, secourez-moi; Seigneur, assistez-moi; Jésus-Christ, secourez-moi;* et qu'il aimait à entendre la lecture d'un livre de piété. J'en conclus, dit le médecin, qu'il avait renoncé à ses anciennes opinions : je le pressai donc un jour de s'expliquer sur ce point, et je lui dis: *Croyez-vous, ou désirez-vous croire que Jésus-Christ est Fils de Dieu?* Après quelques minutes de pause il répondit : « Je n'ai point « de désir de croire sur ce sujet; » et depuis, ayant encore vécu deux jours, j'ignore, ajoute-t-il, s'il s'expliqua sur cette matière. On sait qu'après sa mort les quakers refusèrent de recevoir son corps, qui fut, conformément au désir du défunt, enseveli dans sa ferme de New-Rochelle. La *Vie* de Paine a été écrite par le libraire Carlile, qui n'a donné qu'un panégyrique. Celle que Cheetham a publiée aux États-Unis, 1818, in-8°, et qui a été réimprimée à Londres, est plus exacte. Carlile a publié les *OEuvres* de Paine. Une traduction allemande des principaux écrits de Paine, attribuée à C.-F. Cramer, a été publiée à Copenhague, 1793-1794, 6 vol. in-8°. « Paine « était connu, dit madame Roland, par des « écrits qui avaient été utiles à la liberté « américaine, et qui auraient pu concourir à « faire aussi une révolution en Angleterre, « si la hardiesse de ses opinions et l'audace « avec laquelle il les proclamait n'avaient « effarouché les esprits et effrayé le gouvernement. Cependant, ajoute-t-elle, je le « crois plus propre à semer des étincelles « d'embrasement qu'à discuter les bases ou « à préparer la formation d'un gouvernement. « Il saisit, à la vérité, et établit même ses « principes d'une manière qui frappe les « yeux, ravit un club, enthousiasme une ta« verne; mais pour la discussion ou le tra« vail du législateur, il est à peu près nul « et sans talent. » Nous citerons encore ce que l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le* XVIIIe *siècle*, dit de Paine et de ses ouvrages: « Hume « et Gibbon avaient perverti l'histoire, c'est« à-dire le genre d'ouvrages qui est à la « portée du plus grand nombre de lecteurs...; « le docteur Toulmin avait prêché l'a« théisme avec toute sa grossièreté dans « le livre de l'*Antiquité du monde*, ouvrage « plein d'arrogance et digne de mépris. Hol« lis avait essayé de donner quelque couleur « favorable au scepticisme... : les *Lettres* du « comte de Chesterfield, publiées, en 1794, « contre l'intention de l'auteur, avaient fait « une impression fâcheuse en apprenant à « substituer les grâces aux vertus, les con« venances à la morale, la politesse à l'ami« tié, une bienveillance de parade à la vraie « religion... Il ne restait plus qu'à faire par« venir l'irréligon jusque dans les dernières « classes; et c'est de cette tâche que se char« gea Thomas Paine, républicain, ou plutôt « démagogue ardent, qui mérita de siéger « dans la Convention nationale de France, « et qui n'avait pas en religion des idées « plus saines qu'en politique. Il s'était fait « connaître d'abord par ses *Droits de l'homme*, « qui semblaient une provocation contre « toutes les sociétés, et qui avaient en effet « excité en Angleterre, parmi le peuple, une « dangereuse fermentation que le gouverne« ment prit soin de comprimer. Ce ne fut

Digitized by Google

« point assez pour lui d'être l'apôtre de l'in-
« surrection, il voulut l'être de l'impiété; et,
« en 1793, il publia en France, où il était alors,
« la première partie de l'*Age de raison*, pam-
« phlet qui retraçait dans un langage gros-
« sier les objections si souvent rebattues
« des anciens déistes anglais. L'objet de ce
« livre était la propagation du déisme, et le
« principe fondamental de l'auteur était que
« le livre visible de la nature est la seule ré-
« vélation. Il fit paraître, en 1795, la deuxiè-
« me partie de son *Age de raison*, où il atta-
« qua l'Ecriture sainte avec un redoublement
« de violence, quoique ses armes fussent de
« la trempe la plus faible. Cependant comme
« le ton de l'écrivain était propre à faire il-
« lusion à des hommes simples, plusieurs
« anglicans se mirent en devoir de châtier
« cet ignorant et absurde ennemi du chris-
« tianisme. Waston, évêque de Landaff, se
« signala par une apologie de la Bible, dans
« une série de lettres adressées à Thomas
« Paine; ouvrage, dit un critique, où brillent
« le talent, les connaissances, l'exactitude et
« l'impartialité. L'évêque ne crut même pas
« avoir assez fait par là. Pensant que l'inté-
« rêt de la société demandait qu'on répri-
« mât des libelles contraires au bon ordre,
« il dénonça les deux parties de l'*Age de rai-*
« *son* devant le ministère public. L'auteur
« absent ne put être mis en cause. L'impri-
« meur Williams fut traduit devant la cour
« *du banc du roi*. Le célèbre Erskine pro-
« nonça dans cette affaire un discours qui
« fait encore plus d'honneur à ses senti-
« ments qu'à son éloquence. Il rendit un
« éclatant hommage au christianisme; il
« montra la tendance pernicieuse des prin-
« cipes soutenus par Paine. Sur son discours
« et celui de lord Kenyon, président de la
« cour, qui parla dans le même sens, le jury
« déclara Williams coupable. On crut d'au-
« tant plus nécessaire d'imprimer une flétris-
« sure publique à l'*Age de raison*, que cet
« ouvrage, quelque misérable qu'il fût, se
« rattachait à un plan formé pour la subver-
« sion du gouvernement comme pour celle
« de la religion. »

PAIS, jésuite et missionnaire en Ethiopie, à qui Feller donne le prénom de *Pierre*, sans produire d'ailleurs sur lui aucun renseignement biographique, nous paraît être le même que le P. François Paez. *Voy.* ce nom et Lobo (Jérôme.)

PAJON (Claude), célèbre ministre de la religion prétendue réformée, et l'une des meilleures plumes que les protestants aient eues, naquit à Romorantin en 1626. Il se distingua tellement par son esprit et ses talents, qu'il devint ministre à 24 ans, et quelques années après professeur de théologie à Saumur. A peine avait-il commencé ses leçons, que les calvinistes d'Orléans le choisirent pour leur ministre. Il eut de grands démêlés avec Jurieu, sur l'efficacité de la grâce, et sur la manière dont s'opère la conversion du pécheur. Jurieu fit condamner ses opinions dans quelques synodes, comme si les assemblées calviniennes avaient plus d'infaillibilité que celles de l'Eglise catholique. Cette condamnation n'empêcha pas son système de prendre faveur, et ses disciples, qui étaient en grand nombre, furent nommés *pajonites*. Il mourut à Carré, près d'Orléans, en 1685, immédiatement avant la révocation de l'édit de Nantes. Ses ouvrages sont : *Examen des Préjugés légitimes contre les calvinistes*, 2 vol. in-12; *Remarques sur l'Avertissement pastoral*, etc. Ces deux ouvrages passent chez les calvinistes pour des chefs-d'œuvre, et chez les autres pour des fruits de l'esprit de parti.

PALAFOX (Jean de), évêque espagnol, fils naturel d'un Espagnol noble, naquit en 1600, dans le royaume d'Aragon. Après avoir étudié avec succès dans l'université de Salamanque, il fut choisi par Philippe IV pour être du conseil de guerre, puis de celui des Indes; mais il ne tarda pas à se dégoûter du monde et embrassa l'état ecclésiastique. Le monarque espagnol, auquel son mérite était connu, le nomma, l'an 1639, à l'évêché de Puebla de los Angelos ou d'Angélopolis en Amérique, avec le titre de juge de l'administration des trois vice-rois des Indes. Il eut un démêlé fort vif avec les jésuites de son diocèse, prétendant que sa juridiction était lésée par l'usage que les missionnaires faisaient de certains priviléges. Cette contestation fut portée au pape Innocent X, qui la termina par un bref du 14 mars 1648. Le prélat avait écrit une lettre au pape le 25 mai 1647, où il détaillait ses plaintes. On dit qu'il en écrivit une seconde le 8 janvier 1649, dans laquelle il n'y a point d'horreurs que l'auteur ne dise contre les jésuites du Mexique. Plusieurs critiques croient que cette lettre a été fabriquée par d'autres mains, parce qu'elle contient des fausseté évidentes, des calomnies atroces et ridicules, les contradictions les plus palpables, et que ce langage ne peut être celui d'un personnage tel qu'on nous représente Palafox. Les jésuites du Mexique présentèrent un Mémorial à Philippe IV, pour se plaindre des calomnies de cette lettre, qui circulait partout sous le nom de l'évêque d'Angélopolis; mais ce prélat, dans sa *Défense canonique*, qu'il présenta au même monarque en 1652, la désavoua. « Quand est-ce, dit-il, « que j'ai parlé sur ce ton? Où est cette « prétendue lettre qu'ils citent? Le souverain « pontife la leur a-t il communiquée? qu'ils « produisent ma signature. » (*Voy.* le Bullaire, tom. IV, édition de Lyon de 1655.) Ces critiques ajoutent qu'il n'est nullement vraisemblable que Palafox ait dit tant d'horreurs contre ces Pères en 1649, et fait un si bel éloge de ces mêmes religieux en 1652, dans sa *Défense canonique*. Voici comme il s'y exprime : « La compagnie du saint nom de « Jésus est un institut admirable, savant, « utile, saint, digne de toute la protection, « non-seulement de Votre Majesté, mais des « prélats de l'Eglise. Il y a plus de cent ans « que les jésuites sont les coopérateurs utiles « des évêques et du clergé; ils ont rendu les « services les plus signalés, etc. » Enfin ce

Digitized by Google

qui achève de persuader que cette lettre est supposée, ce sont les éloges les plus flatteurs que ce prélat, transféré sur le siége d'Osma en 1653, fit de ces religieux dans des Notes sur les *Lettres* de sainte Thérèse. Il les adressa en manuscrit au P. Fr. a-Diégo, de la Présentation générale des carmes déchaux. Sa lettre est datée du 15 février 1656. On le voit dans l'édition de Venise, 1690, in-4°. L'on doit convenir néanmoins, puisqu'il en convient lui-même, qu'il a mis quelquefois trop de chaleur et de véhémence dans ses démarches. « Souvent » (dit-il dans ses *Observations* sur la soixante-quinzième lettre de sainte Thérèse) « nous trouvons « mille raisons qui ont une apparence de « piété pour justifier notre conduite, et les- « quelles dans le fond nous viennent de « l'orgueil ; et c'est ce qui m'est arrivé dans « une occasion. » Devenu évêque d'Osma, il fit éclater sa charité et son zèle sur ce nouveau siége. Ses ouailles furent sa famille, et il fut pour elles le père le plus tendre et le plus compatissant. Il mourut le 30 septembre 1659, à 59 ans, après s'être dressé lui-même cette épitaphe, monument de son humilité : *Hic jacet pulvis et cinis, Joannes Oxoniensis.* On a de ce prélat, outre les ouvrages dont nous avons fait mention : *Le Pasteur de la nuit de Noël*, Léon, 1660, en espagnol; et Paris, 167... en français; plusieurs *Traités* mystiques, dont quelques-uns ont été traduits en français par l'abbé Le Roy; des *Homélies* sur la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, traduites par Amelot de la Houssaye, in-16; l'*Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares*, publiée en français à Paris en 1670, in-8°, par Collé; l'*Histoire du siége de Fontarabie*, en 1638, imprimée à Madrid l'année d'après, in-4°. Ses *OEuvres* ont été réunies et publiées à Madrid, 1762, 13 vol. in-fol., qui se relient en 15. Le roi d'Espagne, Charles III, demanda à Clément XIII la canonisation de Palafox; cette demande fut plus vive encore sous Clément XIV, et on peut dire que tous les moyens humains furent épuisés pour en assurer le succès. Cependant l'affaire, de nouveau examinée sous Pie VI, est tombée dans l'oubli, quoique la cour d'Espagne ait encore recommencé de nouvelles démarches. Il peut se faire que la nouvelle *Histoire* de ce prélat, publiée en 1767 par l'abbé Dinouart, ait fait tort à sa mémoire; cet abbé persistant à lui attribuer la lettre absurde dont nous avons parlé, et d'autres démarches peu assorties à l'idée d'un saint ; ce qui a fait dire à un habile critique qui n'a jamais été jésuite : *Nihil ad canonisationem confert mendax hujus episcopi vita, nuper in jesuitarum odium ab Josepho Dinouart, nomen suum reticente, gallice vulgata. Voy.* le *Notio temp.* de Danès, continué par M. Paquot, Louvain, 1773, page 525. Déjà, avant cette époque, les jansénistes l'avaient réclamé comme un de leurs partisans, et l'ont fait depuis d'une manière plus vive. L'auteur de la *Gazette de Florence*, une des trompettes du parti, n° 1, 1789, le nomme *réconciliateur de la pieuse Eglise hollandaise, indignement traitée par celle de Rome.* On prétend qu'effectivement on a trouvé entre ses papiers des preuves incontestables de son attachement à cette secte funeste, qui ébranla l'Eglise jusque dans ses fondements, et que c'est depuis cette découverte que Rome ne veut plus entendre parler de sa canonisation. Il y a plusieurs *Vies* de ce prélat en espagnol, en italien et en français, par un jésuite, qu'on dit être le P. Champion, Paris, 1688. C'est celle dont nous avons parlé plus haut, et dont l'abbé Dinouart a donné une édition. Quelques-uns des ouvrages de Palafox ont été traduits en français.

PALAZZO ou PALACIO (PAUL DE), théologien, né à Grenade, fut professeur des saintes lettres à Coïmbre, et mourut en 1582. On a de lui un *Commentaire* sur l'*Ecclésiastique* et des *Enarrations* sur saint Matthieu, en 2 vol. in-fol.

PALÉARIUS ou della PAGLIA (AONIUS), né au XVIe siècle, à Véroli, dans la campagne de Rome, changea son prénom d'*Antonius* en celui d'*Aonius*, par goût pour l'antiquité ; il se laissa de bonne heure séduire par les erreurs de Luther. Après avoir passé plusieurs années à Rome, d'où il s'enfuit après le sac de cette ville par les Espagnols, il se fixa à Sienne, et y professa le grec et le latin avec réputation ; mais n'ayant pas assez caché son apostasie, il fut obligé de fuir, et se retira à Lucques, où les magistrats lui accordèrent une chaire. De Lucques il passa à Milan, où il fut arrêté par ordre du pape Pie V, et conduit à Rome. Convaincu d'avoir dogmatisé contre la religion de ses pères, de répandre l'erreur et le trouble partout où il enseignait, il fut condamné à mort, et subit cet arrêt le 3 juillet 1570. On a de Paléarius : *Epistolarum libri IV; Orationes; Actio in pontifices romanos et eorum asseclas;* ouvrage fanatique qu'il adressa à l'empereur, aux princes de l'Europe, à Luther et à Calvin, lorsqu'il s'agit de convoquer le concile de Trente ; *Poëme sur l'immortalité de l'âme*, et divers ouvrages en vers et en prose, la plupart bien écrits en latin. On en a réuni quelques-uns à Amsterdam, en 1699, in-8°, et à Iéna, en 1728, in-8°.

PALÉOLOGUE (JACQUES), hérésiarque, issu des Paléologues qui ont régné à Constantinople, naquit dans l'île de Scio vers 1520, et fut envoyé en Italie pour y faire ses études. Séduit par les nouvelles opinions qui circulaient alors, il se réfugia en Allemagne, puis il se fixa dans la Transylvanie, et, en 1569, il obtint la place de recteur du gymnase de Clausenbourg. Comme il s'efforçait de propager les principes des Budnistes, dont les conséquences étaient si dangereuses pour la tranquillité publique que Fauste Socin lui-même crut devoir les réfuter, Paléologue fut livré à l'inquisition et condamné au supplice du feu. La sentence fut exécutée le 22 mars 1585. On ne connaît de lui que quelques opuscules dont le plus important est intitulé : *De magistratu politico*, imprimé par les soins de Simon Budnée, à Losc

Digitized by Google

en Lithuanie, 1573, in-8°, qui fut suivi d'une *Defensio veræ sententiæ de Magistratu politico*, Lose, 1580, in-8°. L'auteur y soutient, contre l'opinion des unitaires, que Jésus-Christ n'a point abrogé la magistrature civile, et que les fonctions publiques ne sont point interdites aux chrétiens. On trouve la liste de ses autres écrits dans la *Biblioth. antitrinitariorum*, de Sandius, pages 58-59.

PALÉMON. *Voy.* PACOME.

PALÉOTTI (GABRIEL), cardinal, né l'an 1522 à Bologne, fut lié d'une étroite amitié avec saint Charles Borromée. Il parut avec avantage au concile de Trente, reçut le chapeau de cardinal de Pie IV, et mourut à Rome en 1597, à 75 ans. On a de lui divers ouvrages qui font honneur à son savoir. Les plus connus sont : *De bono senectutis*, Anvers, 1598, in-8°, plein d'excellentes réflexions morales et chrétiennes ; *Archiepiscopale bononiense*, Rome, 1594, in-folio ; *De nothis, spuriisque filiis*, in-8° ; *De consistorialibus consultationibus*, estimé ; *Acta concilii tridentini :* c'est une relation exacte de tout ce qui s'est passé durant les sessions auxquelles il assista. Ses héritiers la présentèrent à Urbain VIII. Elle n'a pas encore été publiée en entier ; mais Pallavicin, dans son *Histoire du concile de Trente*, et Odéricus Rainaldus, dans ses *Annales ecclésiastiques*, en ont fait un bon usage. La vie de ce pieux et savant cardinal, écrite par Augustin Bruno, se trouve au tome VI de l'*Amplissima collectio*, col. 1394, n° 10. On a aussi : *De vita et rebus gestis Gab. Paleotti*, par Alexis Ledesma, clerc régulier de saint Paul, Bologne, 1647, in-4°.

PALEY (GUILLAUME), célèbre théologien anglais, né l'an 1743, à Peterborough, dans le comté de Northampton, était fils d'un maître d'école. Il fit ses études au collége de Christ à Cambridge, et, après avoir pris les ordres sacrés, obtint une chaire d'Ecriture sainte. Il devint ensuite archidiacre de Carlisle, et mourut à Sunderland le 25 mai 1805, âgé de 62 ans. Il avait publié pour la défense du christianisme des ouvrages qui se font remarquer par une grande vigueur de dialectique et l'éclat du style. On cite de Guill. Paley : *Elements of moral and political philosophy*, Londres, 1785, 1 vol. in-4° : trad. en français, par J. L. S. Vincent, 1817, 2 vol. in-8°. Le manuscrit de cet ouvrage fut payé deux mille livres sterling à l'auteur par un libraire de Londres ; *Horæ paulinæ ; or, the truth of the scripture history of S. Paul evinced, by a comparaison of the epistles wich bear his name with the acts of the apostles, and with one another*, Londres, 1787, in-8° ; trad. en français par M. Levade, pasteur, Nîmes, 1809 ; *The young christian instructed in reading, and the principles of religion*, 1788, utile surtout pour prémunir la jeunesse contre les sophismes de l'incrédulité ; *Reasons for contentment, addressed to the labouring Classes*, 1792: Paley composa cette espèce d'adresse pendant les orages de la révolution française qui menaçaient tous les Etats de l'Europe, afin de calmer l'effervescence des laboureurs anglais ; *A View of the evidences of christianity*, etc., Londres, 3 vol. in-12, puis in-8° ; trad. en français par M. Levade, sous le titre de *Tableau des preuves évidentes du christianisme, en trois parties : partie Ire, De l'évidence historique et directe du christianisme, distinguée de celle qu'on allègue en faveur d'autres miracles. Partie IIe, Des preuves auxiliaires en faveur du christianisme. Partie IIIe, Examen abrégé de quelques objections rebattues*, Paris, 1806, 2 vol. in-8°. M. Migne a fait entrer cet ouvrage dans sa grande collection en 18 vol. in-4° des *Démonstrations évangéliques*, où il fait partie du tome XIV ; *Théologie naturelle, ou Preuves de l'existence et des attributs de la Divinité, tirées des apparences de la nature*, Londres (en anglais), 1802, in-8° : traduit librement par Charles Pictet, Genève, 1815 et 1818, in-8°. Tous ces ouvrages ont été diverses fois réimprimés ; ses *Sermons*, publiés par sa veuve, n'ont pas obtenu moins de succès en Angleterre. On a des *Mémoires* de Paley, publiés par George Wilson Meadley, et sa *Vie* a paru dans les vol. 57, 58, 62, 75 et 76 du Gentleman's Magazine.

PALINGÈNE ou PALINGENIO (MARCEL), *Palengenius*, poëte du XVIe siècle, dont le vrai nom était Pierre-Ange MANZOLI, né à Stellada dans le Ferrarais, est connu par son poëme en 12 livres, intitulé *Zodiacus vitæ*, Roterdam, 1722, in-8°. Il le dédia à Hercule II d'Est, duc de Ferrare, dont, selon quelques-uns, il était médecin ; mais d'autres disent qu'il était un de ces luthériens que la duchesse de Ferrare reçut à sa cour, et auxquels elle donna sa protection. Ce poëme, dont le fond des choses ne se rapporte pas toujours au titre, renferme quelques maximes judicieuses, mais bien plus de vains arguments contre la religion. Ce défaut, joint aux traits satiriques qu'il lance contre le clergé, l'Eglise catholique, le pape et les cardinaux, indigna les gens de bien. Son cadavre fut exhumé et brûlé. La congrégation de l'index mit son ouvrage au nombre des livres hérétiques de la première classe. Comme les philosophes français, observe Feller, ne manquent jamais d'accueillir les impiétés étrangères pour renforcer les leurs, nous en avons une traduction en prose publiée en 1731 par La Monnerie.

PALLADE, *Palladius*, né l'an 368, en Galatie, se fit solitaire de Nitrie en 388, et devint, en 401, évêque d'Hélénopolis en Bithynie, puis d'Aspone. Il était lié d'une étroite amitié avec saint Jean Chrysostome, pour lequel il essuya de cruelles persécutions. Chassé de son église, il parcourut les différentes provinces, recueillant avec soin les actions édifiantes qu'il voyait. C'est d'après ces mémoires qu'il forma son Histoire des solitaires, appelée *Histoire Lausiaque*, parce qu'il la composa à la prière de Lausus, gouverneur de Cappadoce, auquel il la dédia en 420. Hervet l'a fait imprimer en latin, Paris, 1555, in-4°. On lui attribue encore un *Dialogue* contenant la vie de saint Jean Chrysostome grec et latin, dans la Bibliothèque des Pères, Paris, 1680, in-4°. Mais ce dernier ouvrage

Digitized by Google

est vraisemblablement d'un autre PALLADE, qui était aussi ami de saint Jean Chrysostôme, et évêque en Orient au commencement du ve siècle.

PALLADINO (JACQUES), auteur ecclésiastique du XIVe siècle, connu sous le nom de *Jacques de Teramo* ou de *Giacomo d'Ancarano*, naquit dans cette ville en 1349, et devint successivement évêque de Monopoli, de Tarente, de Florence, de Spolette, légat en Pologne. On a de lui, entre autres ouvrages, un roman de piété, plusieurs fois imprimé et traduit dans presque toutes les langues. Il est intitulé : *Jacobi de Teramo compendium perbreve*, Consolatio peccatorum *nuncupatum, et apud nonnullos* Belial *vocitatum, id est, Processus Luciferi contra Jesum*, Augsbourg, 1472, in-folio, et plusieurs autres fois dans le XVe et le XVIe siècle. On le trouve aussi dans un recueil intitulé : *Processus juris jocoso-serius*, Hanau, 1611, in-8°, qui contient encore le *Procès de Satan contre la Vierge*, par Barthole, et les *Arrêts d'amour*. Pierre Farget, Augustin, a traduit en français le *Procès de Bélial*, Lyon, 1484, in-4°, et plusieurs autres fois du même format. Il a été aussi imprimé sous le nom de *Jacques d'Ancarano*. L'auteur mourut en Pologne en 1417.

PALLAVICINI (ANTOINE), cardinal, évêque de Vintimille et de Pampelune, naquit à Gênes l'an 1441, d'une maison noble et ancienne en Italie, et dont les diverses branches établies à Rome, à Gênes et en Lombardie, ont été fécondes en grands hommes. Ce cardinal eut la confiance des papes Innocent VIII, Alexandre VI et Jules II. Il rendit de grands services au Saint-siége dans les négociations dont il fut chargé, et mourut à Rome en 1507, à 66 ans.

PALLAVICINO (NICOLAS-MARIE), jésuite génois du XVIIe siècle, fut le théologien et le panégyriste de la reine Christine de Suède, et fit paraître, à Rome, une *Défense de l'Eglise catholique ou du saint pontificat*, 1686, 3 vol. in-folio, pleine de force et d'érudition.

PALLAVICINO (FERRANTE), chanoine régulier de Saint-Augustin, de la congrégation de Latran, né vers 1618, à Plaisance, reçut de la nature beaucoup d'esprit et d'imagination. Ce présent lui fut très-funeste ; il composa des satires sanglantes contre le pape Urbain VIII, de la maison des Barberins, pendant la guerre de ce pontife contre Odoard Farnèse, duc de Parme et de Plaisance. Pallavicino s'attira l'indignation de la cour de Rome et fut obligé de se retirer à Venise. Il y vivait tranquillement lorsqu'un émissaire de Barberins, ayant gagné sa confiance, lui persuada de passer en France où il lui promettait la protection du cardinal de Richelieu. Il fut arrêté sur le pont de Sorgues, dans le comtat Venaissin, par des gens apostés pour le saisir à son passage. Il eut la tête tranchée à Avignon, le 5 mars 1644, à l'âge de 26 ans. L'auteur de ce guet-apens fut tué peu de temps après, dans Paris, par un Italien à qui Mazarin fit accorder sa grâce. On trouve un abrégé de la Vie de Ferrante Pallavicino à la tête de la traduction du *Divorce céleste*, satire contre les abus de la cour de Rome, Amsterdam, 1696, in-12. Cette traduction est de Brodeau d'Oiseville, et la *Vie* est un abrégé de celle que Brusoni avait publiée en italien. La Monnoye soutient que cette satire n'est pas de Pallavicino, bien que Prosper Marchand et la plupart des autres bibliographes la lui attribuent. On a imprimé ses *Opere scelte*, Ville ranche (Genève), 1660, 2 parties in-12. Ses *Œuvres permises* (Opere permesse) ont été publiées à Venise, 1655, 4 vol. in-12, avec sa Vie, par Brusoni.

PALLAVICINO (le cardinal SFORZA), célèbre historien du concile de Trente, naquit à Rome en 1607. Il était l'aîné de sa maison ; son goût pour la piété le fit renoncer aux espérances du siècle pour embrasser l'état ecclésiastique. Il devint, par son mérite, l'un des membres des congrégations romaines, puis de l'académie des *Umoristi*, et ensuite gouverneur de Jesi, d'Orvieto et de Camerino. Pallavacino, peu sensible à tous ces avantages, se fit jésuite en 1637. Après son noviciat, il enseigna la philosophie et la théologie dans la Société. Le pape Innocent X le chargea de diverses affaires importantes ; et Alexandre VII, son ancien ami, qui lui devait en partie sa fortune, l'honora de la pourpre en 1657. Pallavicino fut en grand crédit auprès de ce pape, et mourut le 5 juin 1667. Son principal ouvrage est l'*Histoire du concile de Trente*, en italien, qu'il opposa à celle de Fra-Paolo. Les faits sont à peu près les mêmes ; mais les circonstances et les conséquences que les deux historiens veulent en tirer sont différentes, et elles devaient l'être : l'un avait, comme l'on sait, les vues d'un sectaire caché sous le froc d'un moine apostat, occupé à introduire le calvinisme à Venise (*voy.* SARPI) ; l'autre, constamment attaché à la foi catholique, n'a eu aucun intérêt à diriger les faits vers quelque but particulier. Par là il est propre à mettre le lecteur impartial en état d'apprécier les divers ouvrages qui ont paru sur ce saint concile, entre autres celui d'un écrivain flamand, nommé Le Plat, qui a donné *Monumentorum ad Historiam concilii tridentini potissimum illustrandam amplissima collectio :* pauvre rapsodie, fruit de recherches inutiles, dirigées par un choix qui fait entrevoir tantôt une disposition d'esprit peu catholique, tantôt le dessein mal déguisé d'affaiblir par de mesquins détails le respect dû à cette grande assemblée. Le style de Pallavicino est noble et soutenu. L'auteur avait puisé ses matériaux dans les archives du château Saint-Ange, où sont toutes les négociations du concile. L'édition la plus recherchée de cet ouvrage intéressant est celle de Rome, 1656 et 1657, en 2 vol. in-fol., qui est la première. Il fut réimprimé dans la même ville, 1664, 3 vol. in-4°, et traduit en latin, 1670, 3 vol. in-4°. *Voy.* GIATTINI. Le P. Puccinelli en a donné un assez bon abrégé, dépouillé de toutes les discussions théologiques. M. Migne a publié dans ces derniers temps : *Histoire du concile de Trente, par le cardinal Pallavicini, annotée et traduite en français sur la dernière*

Digitized by Google

édition italienne que vient de faire la Propagande, et précédée ou suivie du Catéchisme et du texte du même concile, ainsi que de diverses dissertations sur son autorité dans le monde catholique, sur sa réception en France, et sur toutes les objections protestantes, jansénistes, parlementaires et philosophiques, auxquelles il a été en butte, Montrouge, 1844-45, 3 vol. in-4°. On a encore du cardinal Pallavicino un *Traité du style et du dialogue*, aussi en italien, Rome, 1662, in-16, ouvrage estimé; et des *Lettres*, 1669, in-12, aussi en italien; un *Cours* entier de *Théologie*, un *Commentaire sur la Somme* de saint Thomas; *L'art de la perfection chrétienne; Gli fasti sacri*, poëme en octaves; *Ermenegilde*, tragédie, Rome, 1644, in-8°; 2e édition, 1655, in-8°; représentée par les élèves du collége romain, dont il était alors préfet.

PALLU (Martin), né en 1661, entra dans la compagnie de Jésus, et exerça le ministère de la chaire avec beaucoup de succès. Il prêcha l'Avent en 1706 devant Louis XIV, et ce prince le nomma pour un carême; mais ses infirmités l'obligèrent de renoncer à la chaire. Il s'attacha dans la suite à composer plusieurs ouvrages de piété, qui eurent du succès. Nous avons de lui : un *Traité du saint et fréquent usage des sacrements de pénitence et d'eucharistie*, Paris, 1739, vol. in-12; des *Sermons* publiés en 6 vol. in-12, par le P. Ségaud, en 1744. Ils sont remplis d'onction et enrichis de l'application de l'Ecriture et des pensées des Pères. Le style est d'une simplicité noble. Le P. Pallu mourut à Paris en 1742.

PALMIERI (Matthieu), parut avec éclat au concile de Florence sa patrie, et mourut en 1475, à 70 ans. On a de lui une continuation de la *Chronique* de Prosper, jusqu'en 1449. — Mathias Palmieri de Pise, qui vivait à peu près dans le même temps, poussa cet ouvrage jusqu'en 1481, in-4°, 1483. On le trouve dans la *Collection de l'Histoire des écrivains d'Italie;* un traité *Della vita civile*, Florence, 1529, in-8°; un poëme intitulé : *Citta divina*, en 3 livres, qui n'a point été imprimé. Cet ouvrage lui attira des désagréments. Il y enseignait que nos âmes sont les anges qui, dans la révolte de Lucifer, ne voulurent s'attacher ni à Dieu ni à ce rebelle; et que Dieu, pour les punir, les relégua dans des corps, afin qu'ils pussent être sauvés ou condamnés, suivant la conduite bonne ou mauvaise qu'ils mèneraient dans ce monde. Ce poëme fut condamné au feu; mais il n'est pas vrai que l'auteur ait essuyé le même sort. Mathias Palmieri, dont nous avons parlé dans cet article, mourut le 19 septembre 1483, âgé de 60 ans, après avoir traduit en latin l'*Histoire* fabuleuse des soixante-dix interprètes, qui porte le nom d'Aristée. (*Voyez* ce nom.) Cette version parut pour la première fois à la tête de la *Bible*, qu'il fit imprimer à Rome en 1471, 2 vol. in-fol. C'est la première publiée dans cette ville.

PALMIERI (Vincent), théologien, né à Gênes en 1753, entra dans la congrégation des oratoriens de Saint-Philippe de Néri, où il puisa les principes professés par l'école des thomistes, touchant les points les plus importants de la discipline ecclésiastique. En 1786, il fut un des théologiens du synode de Pistoie, où il contribua au triomphe de ces principes. Il sortit bientôt après de l'Oratoire, et devint successivement professeur de théologie à Pise et à Pavie. Dans l'université de Pavie il se trouva réuni avec Tamburini, Zola et autres professeurs choisis par Joseph II, pour opérer dans l'enseignement de la discipline ecclésiastique des réformes qui paraissaient désirables. Les événements politiques déterminèrent Palmiéri, en 1797, à quitter la carrière de l'enseignement pour retourner dans sa patrie. Plusieurs ecclésiastiques génois, amis des principes politiques de la révolution française et des principes religieux de l'école de Port-Royal, avaient formé à Gênes une espèce d'académie ecclésiastique. Palmiéri se joignit à eux, et signa un lettre de communion, écrite le 23 octobre 1798, au nom de plusieurs membres du clergé d'Italie, au clergé constitutionnel de France, et qui fut lue au concile national de 1801. Palmiéri mourut le 13 mars 1820, âgé de 67 ans. Le bruit s'étant répandu qu'avant de mourir il avait rétracté ce qu'il avait dit dans plusieurs de ses publications contre les droits du saint-siége, ses amis assurèrent qu'il avait persévéré dans les mêmes sentiments. On a de lui : un *Traité historique, critique et dogmatique des indulgences*, 1788, 2 vol. in-8° : cet ouvrage a été réfuté par le P. Anfossi, dominicain, maître du sacré palais à Rome; *La liberté et la loi considérées dans la liberté des opinions et la tolérance des cultes;* cette production, qui a été aussi critiquée, était une suite du plan formé par l'académie dont on a parlé; une *Défense* de ce même ouvrage en 3 petits volumes; une *Défense du dogme de la confession auriculaire*, contre Ranza; la *Perpétuité de la foi de l'Eglise catholique concernant les dogmes des indulgences*, Gênes, 1817, in-12, en réponse au P. Anfossi; une *Analyse raisonnée des systèmes des incrédules*, 7 vol. Tous ces ouvrages sont en italien.

PALOTTA (Vincenzo), ecclésiastique italien, mort au commencement de 1850, fut un de ces hommes de sainteté éminente que Dieu montre de temps en temps à la terre pour l'instruire, pour la purifier, pour la consoler. Vincenzo avait consacré son existence entière à la pratique des œuvres de charité les plus sublimes, et tel était l'ascendant qu'il avait acquis par sa vertu, que son aspect et le son de sa voix arrachaient des larmes au plus endurci. La fertilité des ressources que son zèle savait trouver et faire naître pour venir au secours des malheureux est inconcevable. L'esprit de mortification était poussé chez lui jusqu'à un degré héroïque. Depuis bien des années quelques racines, quelques herbes potagères suffisaient à sa nourriture de chaque jour, et, hors les cas de maladie, il ne se couchait jamais. Il passait habituellement les nuits dans quelque église, agenouillé sur la pierre, en adoration

Digitized by Google

devant le très-saint sacrement, et presque toujours le soleil le retrouvait dans l'humble posture qu'il avait prise en commençant son oraison nocturne. L'opinion publique a attribué à son intercession une foule de guérisons nombreuses et de faits réputés surnaturels. Comme le P. Bernardo Clausi, il avait annoncé que de grands malheurs allaient fondre sur l'Eglise et sur la ville de Rome; mais il consolait ceux que ces tristes prédictions affligeaient en leur parlant du triomphe final de la mystique épouse de Jésus-Christ, grâce à la toute-puissante médiation de Marie, pour laquelle ces deux saints personnages professaient la plus vive dévotion.

PALU (Pierre de La), *Paludanus*, d'une maison illustre, né dans la Bresse, vers 1280, prit l'habit de Saint-Dominique, professa la théologie à Paris avec succès, et se déclara l'un des premiers contre l'opinion de Jean XXII sur la vision béatifique; ce qui n'empêcha pas ce pape de le faire patriarche de Jérusalem en 1329. La Palu partit pour la Palestine, y fit quelques fruits, et revint en Europe avec une forte envie de faire entreprendre une nouvelle croisade. Son zèle fit de vains efforts pour animer les princes. Il mourut à Paris en 1342, après avoir publié des *Commentaires* sur le *Maître des sentences*, in-fol.; des *Sermons*, et un *Traité de la puissance ecclésiastique*, qui sont restés manuscrits.

PALU. *Voy.* Pallu.

PALUDANUS ou VAN DEN BROEC (Jean), de Malines, professeur en théologie et d'écriture dans l'université de Louvain, chanoine curé de Saint-Pierre, et archiprêtre du district de la même ville, mourut en 1630, dans la 65e année de son âge. On a de lui plusieurs ouvrages pour lesquels le public montra de l'empressement. Les principaux sont : *Vindiciæ theologicæ, adversus verbi Dei corruptelas*, Anvers, 2 vol. in-8°, 1620. C'est une explication de presque tous les endroits de l'Ecriture sur lesquels on dispute entre les catholiques et les hérétiques. *Apologeticus marianus*. Il traite des louanges et des prérogatives de la sainte Vierge, dans ce livre publié in-4°, Louvain, 1623. *De sancto Ignatio concio sacra*, in-8°, ibid., même année; *Officina spiritualis sacris concionibus adaptata*, in-4°, Louvain, 1624.

PAMELE (Jacques de), *Pamelius*, né à Bruges en 1536, d'un conseiller d'Etat de l'empereur Charles-Quint, se fit un nom par de bons ouvrages. Après avoir acquis beaucoup de connaissances à Louvain et à Paris, il revint dans sa patrie où il fut fait chanoine. Son premier soin fut de dresser une belle bibliothèque, de confronter les écrits des saints Pères avec d'anciens manuscrits, et de s'appliquer à la critique sacrée. On lui donna ensuite un canonicat de Sainte-Gudule à Bruxelles, et de Saint-Jean à Bois-le-Duc. Les guerres civiles qui affligèrent sa patrie l'obligèrent de se retirer à Saint Omer, où l'évêque lui donna l'archidiaconé de sa cathédrale. Philippe II le nomma dans la suite à cet évêché et à la prévôté de l'église de Saint-Sauveur à Utrecht. Ses ouvrages sont : *Liturgica Latinorum*, Cologne, 1571, in-4°; 1576, 2 vol. in-4°, ouvrage curieux et peu commun, qui renferme le rite du saint sacrifice de la messe observé par les apôtres et les saints Pères; *Micrologus de ecclesiasticis observationibus; Catalogus commentariorum veterum selectorum in universam Bibliam*, Anvers, 1566, in-8°; *Relatio ad Belgii ordines de non admittendis una in republica diversarum religionum exercitiis*, Anvers, 1589, in-8°, ouvrage plein d'une bonne théologie et d'une bonne politique; une *Edition* de saint Cyprien, Anvers, 1568; Paris, 1616, in-folio. Cette édition, faite sur divers manuscrits, est accompagnée de notes estimées qui ont passé dans les éditions que Rigault et Pearson ont données de ce saint Père; une *Edition* de Tertullien avec des annotations estimées, la *Vie* de ce Père, ses erreurs et la réfutation, Anvers, 1579; Paris, 1635, in-folio. Jean-Louis de Lacerda et Rigault ont profité du travail de Pamélius pour donner les éditions de Tertullien. Il publia le traité de Cassiodore, *De divinis nominibus*. On a encore de lui une nouvelle *Edition* de Raban-Maur, qui parut à Cologne, après sa mort en 1627, par les soins d'Antoine de Hennin, évêque d'Ypres, 6 tomes en 3 volumes. On trouve dans cette édition les *Commentaires* de Pamélius sur Judith et sur l'Epître de saint Paul à Philémon. Ce savant mourut à Mons en Hainaut, en 1587, à 52 ans, en allant prendre possession de l'évêché de Saint-Omer. Il se fit autant estimer par les dons de l'âme que par ceux de l'esprit.

PAMMAQUE (saint), sénateur de Rome, célèbre par sa vertu et sa science, était d'une famille illustre. Il fut décoré de la dignité proconsulaire, et épousa Pauline, la seconde des filles de sainte Paule. Il découvrit le premier les erreurs de Jovinien et les dénonça au pape Sirice, qui les condamna en 390. Saint Jérôme tira de grandes lumières de Pammaque pour la composition de ses ouvrages contre Jovinien. Pammaque, ayant perdu sa femme, fit offrir le saint sacrifice pour elle, et donna, selon ce qui se pratiquait alors, un festin à tous les pauvres de Rome. On lit dans saint Jérôme que Pammaque oignait les cendres de son épouse du baume de l'aumône et de la miséricorde. Il fit bâtir un hôpital à Porto, et y servit les pauvres de ses propres mains. Son zèle pour la foi lui mérita une lettre de félicitation et d'encouragement de la part de saint Augustin. Le sentiment de quelques auteurs modernes qui prétendent qu'il reçut les ordres sacrés n'est fondé sur aucune preuve solide. Il était ami de saint Jérôme et de saint Paulin, et mourut en 410, honoré des regrets de ces deux grands hommes. — Pour l'édition des œuvres de Pammaque, par M. Migne, *voy.* Phébade.

PAMPHILE (saint), prêtre et martyr de Césarée en Palestine, né vers le milieu du IIIe siècle, forma une très-belle bibliothèque, dont il fit présent à l'église de cette ville. Cette bibliothèque, au rapport de saint Isi-

Digitized by Google

dore de Séville, était composée de 30,000 volumes, et contenait presque tous les ouvrages des anciens. Il transcrivit de sa main la *Bible* avec le plus grand soin et la plus grande exactitude, et travailla presque toute sa vie sur ce dépôt des oracles divins. Montfaucon a publié dans *Bibl. Cosliniana*, une courte explication des Actes des apôtres, faite par saint Pamphile. Il copia aussi plusieurs ouvrages d'Origène, et composa l'Apologie de ce Père, lorsqu'il était en prison avec Eusèbe de Césarée. Saint Jérôme attribue cette Apologie à Eusèbe; mais Socrate, Photius, etc., la donnent à saint Pamphile; et si Eusèbe y travailla, il n'y eut qu'une faible part. (*Voyez* ce point bien discuté dans l'édition d'Origène, tom. IV, part. II, pag. 13, par D. Charles de La Rue.) Cette Apologie était divisée en cinq livres; il ne nous en reste que le premier de la traduction latine de Rufin, parmi les *OEuvres* de saint Jérôme. Saint Pamphile reçut la couronne du martyre sous Maximin, vers 308. Eusèbe de Césarée a écrit sa *Vie* en trois livres; saint Jérôme en faisait beaucoup de cas : elle n'est pas parvenue jusqu'à nous.

PAMPHILI. *Voy.* INNOCENT X.

PANAJOTI (PANAGIOTES-NICUSIUS, connu sous le nom de), premier interprète du grand seigneur, né dans l'île de Chio, mort en 1673, eut beaucoup de crédit à la Porte, et il en profita pour rendre des services importants à sa nation. Il avait accompagné le grand-visir Achmet Kiuperli au siége de Candie (1667), dont la prise fut due en partie à son adresse. Ce qui le mit en grande faveur auprès de son patron, et lui valut le poste de premier drogman de la sublime Porte, place importante, que depuis Panagioti les Grecs ont occupée, et qu'avant lui on donnait à des renégats. Il se mêlait d'astrologie judiciaire et passait pour prophète parmi les Turcs, grâce à quelques conjectures heureuses. Il défendit avec zèle la foi de l'Eglise grecque contre le patriarche Cyrille Lucar, écrivit en grec vulgaire, et fit imprimer en Hollande un ouvrage sous le titre de *Confession orthodoxe de l'Eglise catholique et apostolique d'Orient :* ouvrage péremptoire contre les calvinistes, qui avaient cherché chez les Grecs quelque conformité d'opinions avec leurs erreurs. Panagioti était un homme très-estimable. Les Grecs ont un proverbe qui dit, « qu'il est aussi difficile de trouver « un cheval vert qu'un homme sage de l'île « de Chio. » Panagioti était de cette île; et comme il avait beaucoup de prudence et de génie, on le nommait le *cheval vert*. Ses obsèques furent faites avec la plus grande pompe. Le patriarche et un grand nombre de Grecs accompagnèrent son corps jusqu'à l'île de la Propontide, où est situé le monastère de la Sainte-Trinité, dont Panagioti avait été le bienfaiteur et qui fut le lieu de sa sépulture. Depuis ce favori, les Grecs parvinrent à obtenir l'importante et lucrative place de premier drogman de la Porte-Ottomane, et par suite montèrent sur les trônes de la Moldavie et de la Valachie.

PANCEMONT (ANTOINE-XAVIER MAYNAUD DE), évêque de Vannes, né à Digoing-sur-Loire, le 6 août 1756, fit ses études avec le plus grand succès, et, après sa licence, fut nommé grand vicaire de M. Marbeuf, évêque d'Autun. En 1788, il devint curé de Saint-Sulpice, et il déploya la charité la plus active à l'égard des pauvres qui souffraient le plus du rigoureux hiver de 1788 à 1789. A l'époque de la révolution, le curé de Saint-Sulpice eut quelques démêlés avec la section, à cause des cérémonies publiques. Il refusa la bénédiction nuptiale à Camille Desmoulins, connu par ses discours impies; mais, celui-ci ayant promis de les rétracter dans un des numéros de son journal, il le maria sans autre observation : Robespierre, Pétion et le général Mo tesquiou étaient présents à ce mariage. Plus tard, ayant refusé de marier l'acteur Talma, il fut dénoncé à l'assemblée nationale, et, sans l'intervention de quelques amis, cette affaire eût eu peut-être des suites fâcheuses pour lui. En 1791, il refusa de prêter le serment civique, et les factieux résolurent de le persécuter. Le dimanche, 3 janvier, tandis qu'il prêchait, plusieurs d'entre eux s'étant introduits dans l'église, se mirent à crier : *Le serment!.... A la lanterne!....* Le curé descend de la chaire; mais on le force d'y remonter, et l'on exige qu'il prononce la formule du serment. Il s'y refuse, et ne paraît pas intimidé des menaces qu'on lui adresse. Cependant, les factieux allaient se jeter sur lui et l'immoler à leur rage, lorsque heureusement plusieurs de ses amis et de ses paroissiens lui firent un rempart de leurs corps, et parvinrent à le sauver. L'abbé de Pancemont était aussi estimé à la ville qu'à la cour, et le jour même de cet événement, la famille royale envoya savoir de ses nouvelles. Le maire de Paris lui-même, le fameux Bailly, vint en personne lui exprimer ses regrets sur la scène scandaleuse qui venait d'avoir lieu. Il paraît néanmoins qu'il se vit contraint de quitter sa cure; car, quelques jours après, il fut remplacé par le P. Poiré, de l'Oratoire, qu'on installa le 6 février, mais qu'un grand nombre de paroissiens ne voulurent pas reconnaître. L'assemblée nationale avait rendu un décret qui assurait la liberté des cultes; l'abbé de Pancemont, espérant qu'en vertu de ce décret on lui laisserait exercer tranquillement son ministère, et désirant en outre rester au milieu de ses anciens paroissiens, loua l'église des Théatins pour y faire l'office, paya le bail, et reçut les clefs de l'église. Mais le dimanche 11 avril, lorsqu'on allait l'ouvrir, il se forma un attroupement qui barra le passage aux fidèles. L'autorité parut vouloir dissiper cet attroupement et protéger la liberté des cultes; mais les fidèles furent obligés de se retirer, l'église ne fut point ouverte, et les factieux accablèrent d'injures et de menaces le respectable curé. Il se réfugia à Bruxelles, d'où il adressa à ses paroissiens une *lettre* datée du 10 mai 1791, et qui fut imprimée à Paris. Six mois après, il revint dans la capitale, et continua,

Digitized by Google

en secret, les fonctions de son ministère. Il réunissait les fidèles de Saint-Sulpice dans les églises des religieuses du Saint-Sacrement et du Calvaire, et ce fut à leur intention qu'il fit imprimer huit *Exhortations* pour les dimanches du carême et pour ceux de la quinzaine; elles se trouvent jointes à *l'Histoire des événements arrivés dans la paroisse Saint-Sulpice pendant la révolution*, 1792, 96 pages in-8°. Pendant les funestes journées des 1er 2, 3, 4, 5 et 6 septembre, dans lesquelles tant de prêtres innocents furent massacrés, l'abbé de Pancemont dut son salut à l'adresse et au dévouement d'une pauvre femme qui le fit passer pour son mari. En 1797, et lors de la conspiration de Brottier, Lavilleheurnois, etc., le Directoire le fit chercher d'après des notes à son sujet, que l'on avait trouvées parmi les papiers de Brottier. L'abbé de Pancemont se réfugia à cette époque en Allemagne et ne revint en France qu'à la fin de l'année 1800, au moment où l'on négociait pour le concordat. Il se lia d'une amitié intime avec l'abbé Bernier, et le seconda dans ses négociations. On lui confia des missions importantes. Entraîné par un zèle obligeant, il sollicita le légat d'accorder des bulles aux évêques constitutionnels, qu'il assurait être revenus à l'unité catholique. On a rendu publique la déclaration qu'il donna sur ce fait, de concert avec l'abbé Bernier. L'abbé de Pancemont ne s'apercevait pas qu'il devenait l'instrument d'une politique ambitieuse et perfide. Le 11 avril, MM. Cambacérès, Bernier et de Pancemont, nommés, le premier à l'archevêché de Rouen, le second à l'évêché d'Orléans, et le troisième à l'évêché de Vannes, furent sacrés par le cardinal-légat. Avant de partir pour son diocèse, l'abbé de Pancemont reçut du gouvernement l'ordre de s'arrêter à Rennes, dont le nouvel évêque était inquiété par le parti constitutionnel. Après avoir calmé les esprits les plus remuants, l'abbé de Pancemont se rendit à Vannes, où une double opposition l'attendait de la part de deux autres évêques. M. Amelot, retiré en Angleterre, n'avait pas donné la démission du siége de Vannes, qu'il occupait avant la révolution. Il paraissait, il est vrai, vouloir éviter tout ce qui pouvait amener un schisme; mais plusieurs prêtres de son diocèse persistaient à soutenir sa juridiction contre les décisions du concordat. D'un autre côté, Charles Lemasle, évêque constitutionnel de Vannes, avait pour lui un fort parti dans quelques villes, et le préfet le soutenait. Les choses étaient arrivées à un tel point, qu'à Lorient on lut au prône des brochures en faveur des constitutionnels et contre les rétractations. De Pancemont fit tous ses efforts pour se rendre agréable à ce parti; il reçut Lemasle avec une grande indulgence, ne parla point de rétractation, visita son diocèse, à l'occasion du jubilé, rétablit en 1804 son séminaire; enfin, il fit tout ce qui dépendait de lui pour réparer le mal produit par les persécutions révolutionnaires et les divisions. Cependant, il parut parfois entrer dans les vues du gouvernement, comme il le fit en écrivant une *Lettre* circulaire à ses curés (le 26 octobre 1805), concernant la conscription. Elle fut insérée dans le *Moniteur*. Cette lettre, et la nomination de l'abbé de Pancemont à la place d'aumônier de Mme Baciocchi, princesse de Piombino et sœur de Bonaparte, indisposèrent contre lui plusieurs de ses diocésains. Sur ces entrefaites, il lui arriva un triste événement qui paraît avoir hâté sa fin. Un jour, le 28 août 1806, comme il revenait à Vannes avec son secrétaire, cinq hommes armés l'arrêtèrent à une lieue de la ville, le dépouillèrent et ne le laissèrent aller qu'après qu'il leur eut promis de leur envoyer 24,000 fr. en or; les brigands ne relâchèrent son secrétaire qu'ils avaient gardé comme otage, que lorsqu'on leur eut fait parvenir cette somme. Le prélat parut très-affecté de cette aventure; le 5 mars 1807, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, dont il mourut le 13, à 51 ans. Napoléon, dans une lettre datée du camp de Finkenstein le 5 mai suivant, et publiée dans les journaux, fit l'éloge de ce prélat, et ordonna que sa statue en marbre serait placée dans la cathédrale de Vannes.

PANEL (Alexandre-Xavier), savant numismate, né à Nozeroi, en Franche-Comté, en 1699, mort à Madrid en 1777, entra chez les jésuites. Le roi d'Espagne, Philippe V, le nomma précepteur des infants, et lui confia en même temps la direction de son cabinet des médailles. Panel devint ensuite professeur de rhétorique au collége royal de Madrid. Outre plusieurs ouvrages de numismatique, il a laissé : *la Sabiduria, ou la science et la sottise dans la chaire des moines*, en espagnol, ibid., 1758. C'est une critique contre les mauvais prédicateurs qui existaient alors en Espagne, et que le P. Isla a si gaiement censurés dans son *Frère Gerundio*. On a fait l'analyse de cet ouvrage dans le *Journal encyclopédique*, année 1759. La Serna Santander avait en son pouvoir trois manuscrits du P. Panel, intitulés : l'un, *Dissertation sur l'éloquence de la chaire;* l'autre, *Dialogues des morts*, concernant l'histoire d'Espagne ; le troisième, *Mémoire sur l'histoire d'Espagne et d'Afrique*. Parmi ses ouvrages imprimés nous devons citer encore : *Remarques sur les premiers versets du premier livre des Machabées*, ou *Dissertation sur une médaille d'Alexandre le Grand*, Lyon, 1739, in-4° ; trad. en espagnol par Manuel Gomez y Marco, Valence, 1753, in-4°. Le P. Panel se proposait de donner une *Histoire des Machabées, prouvée par les médailles ;* mais il ne put réaliser ce projet.

PANIÉRI (Ferdinand), théologien italien, né à Pistoie, en Toscane, le 24 novembre 1759, fut nommé, aussitôt après son ordination, professeur de dogme dans le séminaire de Pistoie. L'évêque Ricci, ayant réuni un synode en 1786, et ayant cherché à répandre dans son diocèse les innovations dangereuses du jansénisme, Paniéri le seconda de tous ses efforts et appuya la publication des livres pernicieux que ce prélat faisait répandre à

Digitized by Google

cet effet. Lorsque Ricci fut forcé de quitter son siége, l'abbé de Vallombrosa, ami de Paniéri, lui donna des conseils salutaires, et il examina avec plus de soin les matières contestées. Après cet examen, il se hasarda d'envoyer à Rome un *Mémoire*, où il exposait ses difficultés. La réponse paternelle que lui fit Pie VI, rédigée par le savant cardinal Gerdil, le toucha vivement, et pendant une maladie qu'il eut, il fit vœu de se rétracter. Fidèle à sa promesse, aussitôt qu'il fut guéri, il fit sa rétractation entre les mains de M. Falchi, successeur de Ricci, et, non content de cette démarche, il adressa au saint-siége l'aveu de ses torts, accompagné de plusieurs *Dissertations* qui réfutaient les opinions par lui autrefois énoncées. Sa conscience n'étant pas encore tranquille, il pria qu'on lui envoyât de Rome une formule de soumission. Il l'obtint, la souscrivit ; et pour donner plus d'authenticité à son repentir, il fit une déclaration publique dans les conférences ecclésiastiques du clergé de Pistoie, dont il était devenu directeur. Plus tard, à l'occasion d'une leçon de morale qu'il donna en 1817, concernant le mariage, il signala et réfuta les erreurs enseignées autrefois dans le diocèse sur le pouvoir de l'Eglise relativement aux empêchements *dirimants*. Il fit, en outre, sa profession de foi sur la bulle *Auctorem fidei* de Pie VI, s'estimant heureux d'avoir trouvé une occasion de manifester son attachement au saint-siége et son éloignement pour toute innovation. Cette partie de sa leçon, on la trouve insérée dans le journal *Arcadio*, de Rome, et signée par Paniéri, sous la date du 17 mars 1820. Elle a été aussi imprimée à part, avec deux *extraits* de lettres de Paniéri, dans lesquelles il rend compte de sa conduite passée. Sa seconde lettre, datée de Pistoie, le 11 juin 1820, est une profession de foi sur l'autorité du saint-siége et sur différentes questions relatives à la suprématie des pontifes. La conduite de Paniéri lui gagna la bienveillance de son nouvel évêque, qui le nomma professeur de morale dans son séminaire et chanoine de sa cathédrale. Cet ecclésiastique est mort le 27 janvier 1822, âgé de 63 ans. On a de lui : *Examen pratique et instructif sur les péchés qui se commettent dans les fêtes et les plaisirs du siècle*, Pistoie, 1808-1813, 4 vol. ; *Exposition des lois de Dieu et de l'Eglise sur l'usure*, 1813, 1 vol. ; *Catalogue des Saints de Pistoie*, 1818, 2 vol., et plusieurs *Manuscrits* sur des matières ecclésiastiques.

PANIGAROLA (François), évêque d'Asti, en Piémont, né à Milan en 1548, entra jeune dans l'ordre des Frères Mineurs-Observantins, où il se rendit très-savant dans la philosophie et la théologie, et se distingua surtout par ses talents pour la prédication. Son mérite lui valut l'évêché d'Asti, qui lui fut donné par Sixte V en 1587, et qui le fit choisir, avec le jésuite Bellarmin, pour accompagner en France le cardinal Cajetan, envoyé en 1589. Panigarola mourut à Asti en 1594. Ses *Sermons* furent imprimés à Rome en 1596, in-4°. On a de lui plusieurs autres ouvrages, la plupart de piété et de controverse, tant en latin qu'en italien. Le plus connu est un traité de l'éloquence de la chaire en italien, intitulé *il Predicatore*, Venise, Guindi, 1609, in-4°.

PANIZZONI (le P. Louis), jésuite, né à Vicence en 1729, entra de bonne heure dans la société de Jésus, et s'y distingua par son talent et sa piété. Après la suppression de son ordre il se retira en Russie, et il publia à Polocz un *Cours latin de méditation et d'instructions pour servir aux exercices spirituels de saint Ignace ;* puis il revint en Italie sur la demande de Ferdinand, duc de Parme. Ce fut lui qui reçut des mains du souverain pontife la bulle de rétablissement de la société, et qui rouvrit les premiers établissements à Rome et en Italie. Le P. Panizzoni mourut le 11 août 1820, âgé de 91 ans, à Rome, dans la maison du noviciat.

PANNONIUS (Janus), ou Jean le Hongrois, évêque de la ville de Cinq-Eglises, mort en 1490, et selon quelques-uns en 1472, à 37 ans, cultiva les belles-lettres avec succès en Italie, et travailla ensuite à les faire fleurir en Hongrie. On a de lui des *Elégies* et des *Epigrammes*, Venise, 1553, in-8°, et dans les *Deliciæ poetarum hungarorum*, in-16, Francfort, 1619, parmi lesquelles on en trouve quelques-unes d'heureuses. Rien n'est plus plaisant que l'erreur des encyclopédistes touchant Janus Pannonius, qu'ils ont regardé dans la première édition de leur compilation, comme possédant cinq églises ou évêchés. A l'article *Evêché*, après avoir disserté sur la pluralité des bénéfices, et dit que le cardinal Mazarin, évêque de Metz, possédait en même temps treize abbayes, ils ajoutent : « Et quant à la pluralité des évê-« chés, Janus Pannonius était, à son décès, « évêque de cinq villes. »

PANORME ou Panormita. *Voy.* Tudeschi.

PANTALÉON (saint), célèbre martyr de Nicomédie, que l'on croit avoir souffert la mort vers 305, sous l'empire de Galère.

PANTALÉON, diacre de l'église de Constantinople, dans le XIIIe siècle, est auteur d'un *Traité* contre les erreurs des Grecs, qui se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*.

PANTALÉON (Jacques). *Voy.* Urbain IV.

PANTÉNUS ou Pantène (saint), philosophe chrétien, né en Sicile, florissait sous l'empereur Commode. Il enseigna dans la célèbre école d'Alexandrie, où, depuis saint Marc, fondateur de cette Eglise, il y avait toujours eu quelques théologiens qui expliquaient l'Ecriture sainte. Les Indiens ayant demandé quelqu'un capable de les instruire dans la religion chrétienne et de combattre la doctrine des brahmanes, on leur envoya Panténus. Eusèbe rapporte qu'il trouva chez ces peuples un Evangile de saint Matthieu, écrit en hébreu, que saint Barthélemy leur avait laissé. Panténus, de retour à Alexandrie, continua d'y expliquer l'Ecriture sainte en particulier, l'école de cette ville étant alors gouvernée par saint Clément d'Alexandrie, son disciple. Il avait composé des *Commentaires* sur la Bible, qui ne sont pas venus

Digitized by Google

jusqu'à nous. On peut juger de la manière dont il expliquait le texte sacré par celle qu'ont suivie Clément d'Alexandrie, Origène et les élèves de cette école. Leurs commentaires sont pleins d'allégories; ils s'éloignent souvent de la lettre, et trouvent presque partout des mystères dont l'explication est mêlée de beaucoup d'érudition. (*Voy.* saint Grégoire le Grand.) Saint Panténus vivait encore en 216.

PANTIN (Pierre), de Tielt en Flandre, se rendit habile dans les langues, et les enseigna à Tolède et à Saragosse; il devint ensuite chapelain de Philippe II, chanoine d'Ypres, doyen de Sainte-Gudule à Bruxelles, prévôt de Condé, et mourut à Bruxelles en 1611, à 56 ans. On a de lui: des *Traductions* de plusieurs auteurs et saints Pères grecs; un traité *de Dignitatibus et officiis regni ac domus regiæ Gothorum*, dans les Conciles de Loaysa, et dans l'*Hispania illustrata*, 4 vol. in-fol.; petit traité savant et utile.

PANVINIO (Onuphre), religieux augustin, célèbre historien et antiquaire, né en 1529, à Vérone, mourut à Palerme en 1568, à 39 ans, après avoir rempli divers emplois dans son ordre et avoir été bibliothécaire du Vatican; il avait eu cette place de Marcel III, qu'il avait connu lorsque ce pape était cardinal. On dit qu'étant attaché au cardinal Alexandre Farnèse (Marcel III étant mort), et allant avec lui en Sicile, il en reçut, on ne sait à quelle occasion, quelque réprimande, et qu'il en conçut tant de chagrin qu'il en mourut. Ses manières affables, polies et prévenantes, le firent aimer de ses confrères, autant que son érudition profonde le fit estimer des savants. Paul Manuce l'appelle *Helluonem antiquarum historiarum*. Il avait pris pour devise: *In utrumque paratus*, avec un bœuf placé entre une charrue et un autel. Il voulait dire qu'il était également prêt à supporter les fatigues du service divin et celles des sciences humaines. Nous avons de lui: un *Abrégé des vies des papes*, en 1567, in-4°. L'auteur dédia son ouvrage à Pie V, qui honorait alors le siége romain par son zèle et ses vertus; *De antiquis Romanorum nominibus*, in-folio; *De ritu sepeliendi mortuos apud veteres christianos, et de cœmeteriis eorumdem*, in-8°; trad. en français, in-8°; *De principibus romanis*, in-folio; *De antiquo ritu baptizandi catechumenos*, in-4° et in-8°, savant; *De republica romana*, in-8°, Paris, 1588, profond et instructif; *Festorum libri V*, in-fol., Venise, 1557, livre peu commun et utile pour l'ancienne histoire et celle du moyen âge; *De primatu Petri; Topographia Romæ*, Francfort, 3 vol. in-folio; *De triumpho et ludis circensibus*, Padoue, 1681, in-folio; *Chronicon ecclesiasticum a C. Julii Cæsaris tempore usque ad Maximilianum II*, in-folio; ouvrage plein de recherches et bien propre à éclaircir l'histoire tant ecclésiastique que profane; *De episcopalibus, titulis et diaconis cardinalium; Annotationes et supplementa ad Platinam de vitis sanctis Pontificum; De septem præcipuis urbis Romæ basilicis.*

PAOLI (D. Sébastien), littérateur et antiquaire, né dans le territoire de Lucques en 1684, se fit religieux dans la congrégation des clercs réguliers de la Mère de Dieu, se distingua par sa science, s'acquit l'estime des savants, surtout du marquis d'Orsi, de l'abbé Salvini et de Lazzarini; fut membre de plusieurs académies, et mourut d'hydropisie en 1751. Il a enrichi les journaux d'Italie d'un grand nombre de dissertations pleines d'érudition, sur les antiquités, l'histoire, la critique sacrée, la physique, etc., entre autres sur le titre de *Divin* donné aux anciens empereurs, sur une *médaille* d'or de l'empereur Valens, sur l'*Histoire de Naples* de Pierre Giannone, etc. Plusieurs de ses *Dissertations* ont été imprimées à Lucques et à Venise en 1748 et 1758. On a aussi de lui des *Vies* de plusieurs hommes illustres, entre autres d'*Ambroise Salvio*, évêque de Nardo; de *Philippe Macchiarelli*, religieux camaldule. A ces ouvrages il faut ajouter: *De la poésie des Pères grecs et latins dans les premiers siècles de l'Eglise*, Naples, 1714, in-8°; une *Lettre sur trois manuscrits grecs; Code diplomatique de l'ordre de Saint-Jean ou de Malte*, 1738, 2 vol. in-fol. Tous ces ouvrages sont en italien.

PAPAI-PARIZ (François), né à Déez en Transylvanie en 1649, d'un ministre protestant, étudia en médecine à Francfort et à Marbourg, et fut fait docteur à Bâle. De retour dans sa patrie, il enseigna cette science pendant 40 ans, et mourut en 1716. On a de lui: une *Traduction* en latin de *la Paix de l'âme* de Pierre du Moulin; un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* de Hongrie et de Transylvanie, Zurich, 1723, in-8°. On ne doit s'attendre à rien de fidèle sur cette matière de la part d'un protestant, surtout à l'égard d'une province que ceux de la secte ont à différentes reprises bouleversée de fond en comble. *Paix du corps*, livre de médecine, en hongrois. *Dictionarium latino-hungaricum*, Leutschau, 1708, ouvrage de 15 ans de travail; *Dictionarium hungarico-latinum*; il n'est que l'éditeur de cet ouvrage, qu'il a augmenté et corrigé; *Ars heraldica*, 1696, in-12; des *Poésies*, etc.

PAPEBROCK, et plus exactement PAPEBROECK (Daniel), né à Anvers en 1628, se fit jésuite en 1646, professa les belles-lettres et la philosophie avec beaucoup de succès. Les PP. Bollandus et Henschenius, collecteurs des *Actes des Saints*, l'associèrent à leur immense travail. Il alla à Rome avec Henschenius en 1660, et y amassa une ample collection de matériaux. De retour à Anvers sur la fin de 1662, il se livra sans réserve au travail auquel on l'avait destiné. Il était également propre à rétablir l'histoire dans les faits authentiques, et par sa sagacité et par ses recherches. Il épura la légende des fausse tés dont elle fourmillait. Le savant jésuite, ayant à fixer l'origine des carmes, ne donna dans aucune chimère. Il la marqua au XIIe siècle; il assigna, d'après Baronius et Bellarmin, le bienheureux Berthold pour le premier général de l'ordre. Quelques carmes, qui faisaient remonter leur

Digitized by Google

origine jusqu'à Elie, entrèrent en fureur. Ils inondèrent les Pays-Bas de libelles épouvantables contre Papebrock, et le traitèrent avec ce ton de hauteur qu'un noble allemand prend à l'égard d'un gentilhomme de deux jours. Le *nouvel Ismaël*, le *Jésuite réduit en poudre*, le *Jésuite Papebrock historien conjectural et bombardant*, firent beaucoup rire le public. Les descendants d'Elie ne s'en tinrent pas à des brochures. Ils dénoncèrent, en 1690, le P. Papebrock au pape Innocent X et à l'inquisition de Madrid, comme auteur des erreurs grossières qui remplissaient les 14 volumes des *Actes des Saints de mars, avril et mai*, à la tête desquels on voyait son nom. Quelles étaient ces erreurs ? Celles-ci. Il n'est pas certain que la face de Jésus-Christ ait été imprimée sur le mouchoir de sainte Véronique, ni même qu'il y ait jamais eu une sainte de ce nom. Le Mont-Carmel n'était pas anciennement un lieu de dévotion, et les carmes n'ont point eu le prophète Elie pour leur fondateur, etc. Un P. Sébastien de Saint-Paul, carme, avait déjà dévoilé une partie de ces erreurs dans un gros volume imprimé à Cologne en 1693. (*Voy.* son article.) Toute l'Europe savante attendait avec impatience le jugement de Rome et de Madrid. L'inquisition d'Espagne prononça enfin, en 1695, son anathème contre les quatorze volumes des *Actes des Saints*. Le triomphe des carmes était complet ; mais un incident vint affaiblir leur gloire. Un religieux de la congrégation de Saint-Jean de Dieu disputa d'ancienneté avec eux. Il prétendit que l'ordre des frères de la charité avait 900 ans de primauté sur celui des carmes. Son raisonnement était tout simple. Abraham a été le premier général des frères de la charité : ce grand patriarche fonda l'ordre dans la vallée de Mambré, faisant de sa maison un hôpital. Cependant les jésuites furent admis à se justifier au tribunal de l'inquisition. Le P. Papebrock défendit, article par article, les propositions dénoncées au saint-office. Ce tribunal, fatigué de cette affaire, défendit seulement les écrits faits pour et contre ; le pape confirma ce sage décret par un bref qui faisait défense de traiter de l'institution primitive et de la succession de l'ordre des carmes par les prophètes Elie et Elisée. *Voy.* saint Albert. Le P. Papebrock continua à travailler à son ouvrage, et à bien mériter de la république des lettres jusqu'à sa mort arrivée en 1714, à 86 ans. Ce savant laborieux a eu grande part aux *Acta Sanctorum* des mois de mars, d'avril, de mai et de juin ; et les volumes qui contiennent ces mois passent pour les plus exacts et les plus judicieux de cette vaste compilation. Il est auteur du *Propylæum ad Acta Sanctorum Maii*, in-fol. C'est un catalogue chronologique-historique des souverains pontifes. Les exemplaires qui contiennent l'Histoire des conclaves ont été défendus à Rome. Ses *Réponses* aux carmes sont en 4 volumes in-4°.

PAPENDRECHT (Corneille-Paul Hoynck van), théologien allemand, né à Dordrecht en 1686, d'une famille noble et illustre, surtout par son attachement inviolable à la religion de ses pères. Il s'engagea dans l'état ecclésiastique, exerça le saint ministère à la Haye, et devint secrétaire du cardinal d'Alsace, archevêque de Malines. Il exerça cet emploi avec zèle pendant vingt-quatre ans, et fut nommé vicaire général de ce diocèse pendant le voyage que le cardinal fit à Rome. En 1717, il fut pourvu d'un canonicat de la métropole de Malines, admis au nombre des gradués en 1731, et fait archiprêtre de cette église en 1732. Son attention fut toujours tournée vers les devoirs de ses charges ; cependant il sut trouver des moments de loisir qu'il consacra à l'étude, surtout de l'histoire ecclésiastique, et à dévoiler toutes les menées d'un certain parti. Epuisé de travaux et accablé de vieillesse, il mourut à Malines le 13 décembre 1753, regretté de tous les bons catholiques. On a de lui : *Historia Ecclesiæ ultrajectinæ a tempore mutatæ religionis in fœderato Belgio*, Malines, 1725, in-fol. C'est une histoire de la petite Eglise, traduite ensuite en flamand et imprimée en cette langue en Hollande, l'an 1728, in-fol.; *Sex epistolæ de hæresi et schismate aliquot presbyterorum ultrajectensium*, Malines, 1729, in-4°; *Specimen eruditionis broedersianæ*, Malines, 1730, in-4°. C'est l'examen ou la critique d'un ouvrage que Nicolas Broedersen, prêtre schismatique d'Utrecht, avait publié sous ce titre : *Tractatus historicus primus de capitulo cathedrali ecclesiæ metropolitanæ ultrajectinæ ; Analecta belgica*, La Haye, 1743, 6 vol. in-4°. On y trouve la *Vie* du président Viglius, écrite par lui-même, et d'autres pièces relatives à l'histoire des Pays-Bas, avec des notes judicieuses et intéressantes de l'éditeur. Il y a toute apparence que Papendrecht eut beaucoup de part à un rescrit du cardinal d'Alsace contre Van-Der-Croon, archevêque d'Utrecht, et auquel Varlet, évêque de Babylone, répondit en composant sa 2e *Apologie*.

PAPHNUCE (saint), disciple de saint Antoine, puis évêque dans la Haute-Thébaïde, confessa Jésus-Christ durant la persécution de Galère et de Maximin. Il eut le jarret gauche coupé, l'œil droit arraché, et fut condamné aux mines. Ce généreux confesseur assista, dit-on, au concile de Nicée en 325, et y reçut de grands honneurs. L'empereur Constantin le faisait venir presque tous les jours dans son palais, et lui baisait la place de l'œil qu'il avait perdu pour la foi. Socrate et Sozomène, pour l'ordinaire son copiste, rapportent que quelques évêques ayant proposé dans ce concile d'obliger ceux qui étaient dans les ordres sacrés à ne point vivre avec les femmes qu'ils avaient épousées avant leur ordination, Paphnuce s'y opposa, en disant qu'il fallait s'en tenir à l'ancienne tradition de l'Eglise, qui défendait seulement aux clercs de se marier après leur ordination. Mais Baronius et d'autres savants ont contesté avec raison ce trait d'histoire, et s'appuient sur le silence des autres

Digitized by Google

écrivains, ainsi que sur l'autorité de saint Jérôme et de saint Epiphane. Le premier assure (*Adv. Vigilantium*) que les Eglises d'Orient, d'Egypte et de Rome, n'admettaient au nombre des clercs que ceux qui gardaient la continence, ou qui, étant mariés, promettaient de regarder leurs femmes comme leurs sœurs. Saint Epiphane s'exprime presque dans les mêmes termes. De manière que pour tenir ce discours, Paphnuce eût dû ignorer la discipline de l'Eglise d'Orient et d'Occident, ce qui n'a aucune vraisemblance, et qui eût paru fort étrange aux Pères du concile. Il paraît même douteux si Paphnuce assista à ce concile; car son nom ne se trouve dans aucune des diverses listes qui nous donnent le nom et la signature des Pères de Nicée. L'abbé Barruel a donné sur ce sujet une savante et ample dissertation, qu'il conclut de la sorte : « Socrate a contre « lui le silence de 120 ans, sur un fait qu'une « foule d'historiens, de saints Pères et de « conciles auraient eu cent fois occasion de « raconter avant lui, qu'ils auraient même « dû raconter, s'il était vrai. Il a contre lui « tous les saints Pères, tous les historiens « qui regardent le célibat des prêtres comme « prescrit par les lois de l'Eglise longtemps « avant le concile de Nicée. Il a contre lui « les actes de ce concile, qui ne font pas la « moindre mention de ce fait, et toutes les « listes des Pères présents à ce concile, « dans lesquelles on ne trouve pas même le « nom de cet évêque; et surtout le canon de « ce concile, qui ne met pas même l'épouse « au nombre des femmes qui peuvent vivre « sous le même toit que le prêtre. Il a con- « tre lui tous les conciles qui, peu de temps « après celui de Nicée, ont renouvelé pour « les prêtres la loi du célibat, sans le moin- « dre égard pour le prétendu fait de Paph- « nuce. Il a contre lui toute la crédulité, « tout le défaut de connaissances historiques, « critiques, théologiques, canoniques, que « ses adhérents mêmes lui reprochent. Il a « contre lui toutes les impostures de son « vieillard hérétique, Novatien, seul témoin « qu'il produise, et toute l'absurdité du fait « des raisonnements qu'il prête à Paphnuce. « Si ce n'est pas là une démonstration en « fait de critique, nous prions nos lecteurs « de nous dire quelle sera donc l'absurdité, en « fait d'histoire, dont la fausseté soit démon- « trée. » Paphnuce soutint avec zèle, au concile de Tyr, la cause de saint Athanase, son ami, et engagea Maxime, évêque de Jérusalem, à prendre sa défense.

PAPIAS, évêque d'Hiéraple, ville de Phrygie, fut disciple de saint Jean l'Evangéliste, avec saint Polycarpe. Il composa un ouvrage en cinq livres qu'il intitula : *Explication des discours du Seigneur*. Il ne nous reste de cet ouvrage que des fragments qui, au jugement d'Eusèbe, donnent une mauvaise idée de sa critique et de son goût. Il fut auteur de l'erreur des millénaires qui prétendaient que Jésus-Christ viendrait régner sur la terre d'une manière corporelle, mille ans avant le jugement, pour assembler les élus, après la résurrection, dans la ville de Jérusalem. Cette opinion était fondée sur le chapitre xx de l'Apocalypse, où il est dit que les martyrs régneront avec Jésus-Christ pendant mille ans; mais il est aisé de voir que cette espèce de prophétie, qui est très-obscure en elle-même, ne doit pas être prise à la lettre. Il est essentiel de remarquer qu'il y a eu des *millénaires* de deux espèces. Les uns, comme Cérinthe et ses disciples, enseignaient que, sous le règne de Jésus-Christ sur la terre, les justes jouiraient d'une félicité corporelle, qui consistait dans les plaisirs des sens. Les autres croyaient que, sous le règne de mille ans les saints jouiraient d'une félicité plutôt spirituelle que corporelle, et en excluaient les voluptés des sens. Quelques Pères ont embrassé cette opinion; mais il est faux qu'ils l'aient jamais regardée comme un dogme de foi. Saint Justin, qui la suivait, dit formellement qu'il y avait plusieurs chrétiens pieux, et *d'une foi pure*, qui étaient du sentiment contraire. Si dans la suite du dialogue il ajoute que tous les chrétiens qui pensent juste sont de même avis, il parle de la résurrection future, et non du règne de mille ans, comme l'ont très-bien remarqué les éditeurs de saint Justin. Barbeyrac et ceux qu'il cite ont donc bien tort de dire que les Pères soutenaient le règne de mille ans, comme une vérité apostolique. Il s'en faut de beaucoup que ce sentiment ait été unanime parmi les Pères. Origène, Denys d'Alexandrie, son disciple, Caïus, prêtre de Rome, saint Jérôme, et d'autres, ont écrit contre ce prétendu règne, et l'ont rejeté comme une fable. Il n'est donc pas vrai que cette opinion ait été établie sur la tradition la plus respectable; les Pères ne font point tradition, lorsqu'ils disputent sur une question quelconque. « Les « protestants, dit un théologien, ont mal « choisi cet exemple pour déprimer l'auto- « rité des Pères et de la tradition; et les in- « crédules qui ont copié les protestants ont « montré bien peu de discernement. Mos- « heim a fait voir qu'il y avait parmi les « Pères au moins quatre opinions différentes « sur ce prétendu règne de mille ans. »

PAPILLON (Philibert), naquit à Dijon le 1er mai 1666, de Philippe Papillon, avocat distingué. Après avoir fait avec succès ses études au collége des jésuites de Dijon, il vint à Paris, et fut reçu docteur de Sorbonne en 1694. De retour dans sa patrie, il y fut pourvu d'un canonicat de la Chapelle-aux-Riches, bénéfice d'un revenu médiocre, mais suffisant pour un homme qui n'avait d'autre ambition que celle de cultiver les lettres, et qui d'ailleurs jouissait d'un patrimoine considérable. Une grande difficulté à s'énoncer, qu'il ne put jamais vaincre, lui fit quitter la chaire et les fonctions de confesseur. L'histoire littéraire de sa province fut le principal objet de ses savantes recherches. Après sa mort, arrivée à Dijon le 23 février 1738, à l'âge de 72 ans, le fruit de son travail parut sous le titre de *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, en 1742 et

Digitized by Google

1745, en 2 vol. in fol., par les soins de Papillon de Flavignerot, son frère, maître en la chambre des comptes de Dijon. Cet ouvrage a coûté beaucoup de recherches, mais il est écrit d'un style faible et lâche. Il y a quelques discussions qui pourraient paraître minutieuses à un philosophe, mais qui sont nécessaires dans ces sortes de livres. La république des lettres est redevable à l'abbé Papillon, savant communicatif, d'un grand nombre de *Mémoires* intéressants, que le P. Le Long a insérés dans sa *Bibliothèque des historiens de France*, imprimée en 1719. Il fournit au même auteur beaucoup d'observations, dont il a fait usage dans sa *Bibliothèque sacrée*, composée en latin et imprimée en 1723. Le P. Desmolets de l'Oratoire, successeur du P. Le Long, enrichit ses *Mémoires d'histoire et de littérature* de divers morceaux précieux que lui avait communiqués l'abbé Papillon. Ce dernier est encore auteur de la *Vie de Pierre Abailard*, et de celle de *Jacques Amyot, évêque d'Auxerre*, toutes deux imprimées en 1702. Il dirigea, par ses recherches et ses lumières, l'ouvrage de M. Garreau qui a pour titre, *Description du gouvernement de Bourgogne*, imprimée à Dijon en 1717, et réimprimée en 1734. L'abbé Papillon fut intimement lié avec le président Bouhier, le savant P. Oudin et le célèbre La Monnoye, et a aidé de ses lumières beaucoup d'autres savants. La mort l'empêcha de mettre en ordre les matériaux qu'il avait recueillis avec soin pour l'histoire de sa province. L'abbé Papillon fut l'éditeur de l'*Histoire de la conquête de la Franche-Comté*, composée par Pélisson.

PAPILLON DU RIVET (NICOLAS-GABRIEL), jésuite, né à Paris le 19 janvier 1717, mort à Tournai en 1782, a traduit plusieurs Discours latins du P. La Sante, et a fait quelques poëmes latins, entre autres : *Templum assentationis*, et *Mundus physicus, effigies mundi moralis*, où il prétend trouver en morale l'image des tourbillons physiques de Descartes. Parmi ses poésies françaises on distingue l'*Epitaphe de Voltaire*, et l'*Epître au comte de Falckenstein;* il y a des détails intéressants, d'utiles leçons, et quelques louanges précoces. Ses *Sermons*, imprimés à Tournai, 1770, 4 vol. in-12, ont eu du succès. Son éloquence est féconde, douce, coulante; son style châtié et correct; mais il ne s'anime et ne s'échauffe pas assez : c'est un fleuve qui coule toujours d'une manière uniforme, sans agiter ses eaux. Son tempérament était si délicat, que pendant trente ans il n'a vécu que d'un peu de lait et de pain blanc. Il avait confié au P. Véron des manuscrits pouvant former 2 vol. in-8° : c'étaient des pièces fugitives, deux ou trois pièces dramatiques qu'il avait composées durant sa régence. Le P. Véron périt dans les massacres du 2 septembre 1792.

PAPIN (ISAAC), né à Blois en 1657, étudia la philosophie et la théologie à Genève. Il apprit le grec et l'hébreu à Orléans, sous le ministre Pajon, son oncle maternel, connu par ses opinions signalées sous le nom de pajonisme. Ce ministre admettait le dogme de la grâce efficace; mais il ne l'expliquait pas d'une manière aussi dure que les prétendus réformés en général, et Jurieu en particulier. Papin embrassa le sentiment de son oncle, et le défendit avec chaleur contre Jurieu; celui-ci sonna le tocsin contre Papin, qui se vit contraint de passer en Angleterre et de là en Allemagne. Il prêcha avec succès à Hambourg et à Dantzick. Dès que son adversaire le sut en Allemagne, il écrivit partout qu'on ne devait point lui donner de chaire. C'était, selon lui, un ministre indulgent et faible, qui soutenait que, les catholiques se faisant gloire de suivre l'Ecriture, les protestants les plus zélés devaient les tolérer. Papin, maltraité par ceux de sa secte, revint en France abjurer le calvinisme entre les mains du grand Bossuet, en 1690. Le fougueux Jurieu écrivit à ce sujet une lettre pastorale, bien digne de lui. Il y prétendait que le nouveau converti avait toujours regardé toutes les religions comme indifférentes, et que c'était dans cet esprit qu'il était rentré dans l'Eglise catholique. Mais sa conversion fut si sincère que Papin, étant allé passer quelque temps chez sa tante, veuve de Pajon, contribua beaucoup à fortifier dans la foi trois jeunes fils de cette dame, ses cousins germains. Il mourut à Paris, en 1709. Le P. Pajon, de l'Oratoire, son cousin, publia en 1723, en 3 vol. in-12, le recueil des *Ouvrages composés par feu M. Papin en faveur de la religion.* Cette collection offre plusieurs traités : *La Foi réduite à ses justes bornes; de la tolérance des protestants, et de l'autorité de l'Eglise*, où il réfute la prétendue lettre pastorale de Jurieu. On changea quelque temps après le titre de cet ouvrage, en l'intitulant : *Les deux chemins opposés en matière de religion : l'examen particulier et le poids de l'autorité*, Liége, 1713, in-12. C'est là qu'il faut apprendre à penser et à parler comme il convient sur la tolérance. Un auteur qui en avait eu besoin autrefois est plus croyable que personne sur les sentiments que la religion, l'humanité et la politique prescrivent à l'égard des disciples de l'erreur. *La cause des hérétiques instruite et jugée par la méthode du droit*, etc. Tous ces traités sont solidement écrits.

PAPIRE-MASSON (JEAN), né à Saint-Germain-Laval en Forez, en 1544, prit l'habit de jésuite, et le quitta après avoir enseigné avec réputation en Italie et en France. Il se consacra à l'étude du droit à Angers, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Ses connaissances et son intégrité lui méritèrent la charge de substitut du procureur général. Il l'exerça avec honneur, et mourut à Paris en 1611, à 67 ans, vivement regretté des gens de lettres, dont la plupart étaient ses amis. Ses ouvrages sont : *Annalium libri IV*, Paris, 1598, in-4°, où l'on trouve des choses curieuses sur l'histoire de France; *Notitia episcopatuum Galliæ*, ibid., 1606, in-8°. Il y a des recherches et des inexactitudes; *Vita Joannis Calvini*, in-4°. Cette histoire, qui est assez bien écrite, appartient, suivant quelques

Digitized by Google

ans, à Jacques Gillot; des *Eloges* latins des hommes illustres, recueillis par Balesdens, de l'académie française, 1656, in-8° : ils sont plus emphatiques qu'instructifs; une Histoire des papes sous ce titre : *De episcopis urbis*, 1586, in-4°; une *Description de la France par les rivières*. L'abbé Baudrand en a donné une édition avec des notes, 1685, in-8°, en latin. De Thou a écrit sa *Vie;* elle se trouve à la tête des *Eloges*.

PAPPE DE TRÉVERN (JEAN-FRANÇOIS-MARIE LE), évêque de Strasbourg, né le 22 octobre 1754, à Morlaix, d'une famille honorable de la Basse-Bretagne, fit ses études au collége de Quimper, puis au collége du Plessis à Paris. En 1775 il entra au séminaire de Saint-Magloire où, après avoir fait quatre années de théologie, il présida pendant trois ans aux exercices théologiques des séminaristes en qualité de maître des conférences. Il suivit ensuite le cours de la Sorbonne, et fut fait docteur en théologie en 1784. Ayant reçu la même année la prêtrise, il fut nommé vicaire général de l'évêque de Langres, La Luzerne. Il ne voulut point prêter le serment à la constitution civile du clergé, et passa en Angleterre. Après avoir refusé l'hospitalité généreuse que lui offrait lord Carlisle, parce que beaucoup de ses confrères, disait-il, en avaient plus besoin que lui, il se décida enfin à l'accepter, et eut occasion de voir dans cette maison toute la haute société de Londres. C'est alors que pour dissiper les préjugés que ces hauts personnages nourrissaient contre la religion catholique, il entreprit un ouvrage qu'il publia plus tard sous le titre de *Discussion amicale*. Il en avait amassé presque tous les matériaux lorsqu'il quitta Londres, pour aller se charger de l'éducation du prince Paul Esterhazy, en Autriche. Il y termina l'ouvrage dont nous venons de parler, et le fit paraître à Londres. Le succès en fut grand; aussi les membres de l'Eglise anglicane s'en émurent, et Stanley Faber, recteur de Long-Newton-Durham, essaya d'y répondre dans un écrit intitulé : *Difficultés du romanisme*. Mais au lieu de discuter franchement les questions traitées dans la *Discussion amicale*, le ministre anglican s'efforçait de les tourner. Monseigneur Le Pappe de Trévern lui fit une réplique concise et péremptoire sous le titre de *Défense de la Discussion amicale*. En 1814, le prélat rentra en France; il s'en éloigna de nouveau dans les cent-jours, et n'y retourna qu'en 1818. Il vint à Strasbourg en 1822, et y donna des conférences qui furent ensuite publiées sous le titre de *Discours sur l'incrédulité et sur la certitude de la révélation chrétienne*. Nommé évêque d'Aix en 1823, il fut transféré, en 1827, sur le siége de Strasbourg, et l'année suivante il reçut le titre de conseiller d'Etat. Le prélat porta principalement son attention sur l'instruction du clergé; il fit un appel à la générosité de ses diocésains, et s'imposa à lui-même de grands sacrifices pour donner au grand et au petit séminaires de Strasbourg les bâtiments qui leur manquaient, et pour leur fournir des ressources qui en assurassent l'avenir. Monseigneur Le Pappe de Trévern, toujours vigilant pour la défense des saines doctrines, fut un des premiers à combattre le système de Lamennais, et plus tard il signala et condamna des erreurs funestes que des hommes, animés d'ailleurs des meilleures intentions, avaient produites dans son diocèse. Son grand âge ne lui permettant plus d'administrer par lui-même, un coadjuteur lui fut donné. Le Pappe de Trévern mourut le 27 août 1842, âgé de 88 ans, à Marienheim, où il avait fixé sa résidence.

PAPPUS (JEAN), théologien protestant, né à Lindau en 1549, devint, dès l'âge de 21 ans, ministre et professeur à Strasbourg, et mourut en 1610. On a de lui en latin un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, 1584, in-8°; et quelques livres de controverse, in-4°, qui eurent de la vogue dans le temps, mais dans son parti seulement.

PAQUOT (JEAN-NOEL), né l'an 1722, à Florennes, petite ville de la principauté de Liége, étudia chez les jésuites de Liége, et devint professeur de langue hébraïque dans l'université de Louvain. L'impératrice Marie-Thérèse lui conféra le titre de conseiller historiographe. Il occupa ensuite la chaire d'Ecriture sainte au séminaire de Liége, où il connut l'abbé de Feller, qu'il aida dans la composition de son Dictionnaire historique. Sur la fin de ses jours il fut disgracié, et perdit ses emplois, parce que, en sa qualité d'historiographe, il avait refusé de seconder quelques prétentions injustes de la maison d'Autriche. Il trouva un refuge dans la maison d'un ami généreux de Liége, et c'est là qu'il mourut en 1803, âgé de 81 ans. En 1812, un journal de Liége donna sur Paquot une notice dans laquelle on loue son attachement au siége de Rome et au souverain pontife, et le zèle avec lequel il combattait les erreurs philosophiques de son temps. Il a donné un assez grand nombre d'ouvrages comme éditeur, et il a traité avec un soin particulier ceux qui ont rapport à l'histoire. Paquot est auteur de *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, de la principauté de Liége, et de quelques contrées voisines*, Louvain, 1765-1770, 3 vol. in-folio, ou 18 vol. in-12, ouvrage peu agréable à lire, mais utile, et qui fait regretter que l'auteur ne l'ait pas continué.

PARA DU PHANJAS (l'abbé FRANÇOIS), une des intelligences les plus remarquables du XVIIIe siècle, a été cependant oublié dans la plupart des Dictionnaires. M. Mahrolle lui a enfin consacré, dans le Supplément à la Biographie universelle de Michaud, un remarquable article dont nous profiterons pour composer cette notice. Para du Phanjas naquit le 15 janvier 1724, au château du Phanjas, petit hameau du village de Chabottes en Champsaur, et fut placé de bonne heure au collége des jésuites à Embrun. Il fut admis dans leur société avant même d'avoir fini ses études, et il se distingua comme professeur dans les établissements de Marseille, de Grenoble, de Besançon. Il fonda dans cette

Digitized by Google

dernière ville un cours de philosophie d'où sortirent des sujets éminents, tels que d'Olivet, Bullet, le P. Elisée, Nonotte, Le François, Joly, Viguier, etc. Le premier écrit de Para fut publié en 1767, chez Daclin, imprimeur du roi, sous le titre d'*Eléments de métaphysique sacrée et profane, ou Théorie des Etres insensibles*, variante que l'auteur devait préférer un jour pour la nouvelle édition de sa Philosophie, et qu'il devait étendre à la Physique, sous la formule de *Théorie des Etres sensibles*. L'auteur expose ainsi son but dans une *Introduction* : « La philosophie « a pour objet et les êtres sensibles qui af- « fectent nos sens, et les êtres insensibles « qui ne donnent prise qu'à notre esprit. « Les êtres sensibles sont l'objet de la phy- « sique ; les êtres insensibles sont l'objet de « la métaphysique. La métaphysique ainsi « conçue est évidemment la plus intéres- « sante de toutes les sciences, puisqu'elle « embrasse, comme on le verra en détail « dans les traités suivants, toutes les con- « naissances qui doivent le plus intéresser « l'homme. Ne serait-il pas évidemment et « plus important et plus satisfaisant pour « moi de bien connaître mon âme, qui fait « la principale partie de moi-même ; de bien « connaître mes sensations et mes idées, par « lesquelles je vis et avec moi et avec mes « semblables ; de bien connaître l'Auteur de « mon existence, avec qui je dois avoir des rap- « ports si intimes et si essentiels ; de bien con- « naître ma fin ou ma destination, mes devoirs « ou mes obligations qui doivent régler ma « conduite et mes mœurs, d'où dépend « sans doute mon bonheur ou mon malheur, « que de connaître les courbes célestes, la « marche des astres, les lois du mouvement, « toute la théorie de la nature visible ; cho- « ses qui, m'étant plus étrangères, doivent « conséquemment m'être plus indifférentes ? « Une théorie complète de métaphysique, où « toutes les parties de cette science seraient « clairement et solidement enchaînées à un « petit nombre de principes bien établis « et faciles à saisir, où l'on ne trouverait ni « la triste sécheresse, qui énerve et étouffe « le génie, en voulant l'instruire et le for- « mer ; ni la pédantesque subtilité qui le « rapetisse et l'abâtardit, ni l'ennuyeuse « prolixité qui le rebute, l'embrouille et « l'appauvrit, en paraissant l'étendre et l'en- « richir ; où de l'ensemble de toutes les « connaissances métaphysiques se formerait « un tout organisé et solide, un système « général de lumière, également intéressant « et sensible, une telle théorie serait évi- « demment un ouvrage infiniment utile à « l'esprit humain, dont il réglerait la marche « dans la recherche de la vérité, qu'il déli- « vrerait du ténébreux chaos où le plongent « de nos jours les sciences destinées à l'éclai- « rer. Telle est l'idée que nous nous sommes « formée d'un utile cours de métaphysique ; « telle est l'idée que nous avons tâché de « rendre et de remplir dans l'ouvrage que « nous donnons au public ; ouvrage dont « l'utilité regarde également, et cette nom- « breuse partie de la jeunesse nationale qui « s'occupe utilement des études philosophi- « ques, et le commun des chrétiens qui aime « à s'instruire des grands objets de sa reli- « gion, et un petit nombre de femmes du « monde qui, nées avec un esprit capable de « connaissances systématiquement liées et « approfondies, se plaignent quelquefois « qu'une langue morte leur ferme la carrière « philosophique, et les éloigne d'une science « qui occuperait plus utilement leur loisir « que la science des romans langoureux ou « de la petite gazette médisante. » Les *Eléments de métaphysique* firent à leur auteur une grande réputation. Il se rendit à Paris, où M. de Beaumont, archevêque, et la princesse Adélaïde, tante de Louis XVI, lui firent une pension suffisante pour qu'il pût se livrer à ses travaux en toute liberté. En 1774, parurent *Les principes de la saine philosophie conciliés avec ceux de la religion, ou La philosophie de la religion*, 2 vol. in-12, dont il parut une nouvelle édition en 1792. Sa *Théorie des Etres insensibles*, développée et perfectionnée, fut réimprimée en 1779, en 3 vol. in-8°, et une autre édition en fut donnée plus tard à Lyon. En 1782, il fit paraître, en latin, ses *Institutiones philosophicæ*, à l'usage des séminaires. Para du Phanjas voulut faire pour les sciences dites *exactes* ce qu'il avait fait pour les autres, un ensemble, une *Somme*, et il publia, en 1786 d'abord, puis en 1788, cinq vol. in-8°, qui forment, avec les *Principes du calcul* (1re édit., 1773, 2e édit. augm., 1783), un ouvrage sans exemple et fondamental. En 1780 et 1788, il publia de nouveaux *Eléments de* sa *Métaphysique*, et, en 1787 et 1788, des *Eléments de Physique*, puis il donna une *Théorie des nouvelles découvertes*, relative à la chimie. Après avoir commencé par la religion, dit M. Madrolle, Para du Phanjas voulut finir par elle et pour elle. Il avait, dans les *Etres insensibles* et la *Philosophie de la Religion*, plutôt établi la théorie du christianisme ; il voulut y ajouter l'*Histoire de la Religion*, ou plutôt la vraie philosophie de son histoire, que Bossuet, ainsi qu'il l'avoue lui-même, eut à peine le temps d'essayer dans son *Discours*. L'abbé Para publia, en 1784, le premier volume de son nouvel et dernier ouvrage, sous le titre de *Tableau historique et philosophique de la Religion, depuis l'origine des temps et des choses*, 1 vol. in-8°, orné de cartes astronomiques, géographiques et géologiques. Il a pour objet la religion primitive du genre humain. C'est un morceau sans égal dans la littérature chrétienne, et qui fera toujours regretter la perte probable du second : la *Religion de Moïse* et la *Religion primitive* ; et du troisième : la *Religion évangélique*. Il paraît que, sous la révolution, Para crut pouvoir prêter le serment de soumission demandé au clergé ; mais il s'empressa de se rétracter dès qu'il connut les intentions du souverain pontife, à qui il écrivit une longue lettre à ce sujet. Sa mort, arrivée au mois de mai 1797, à Paris, fut édifiante. Sa *Philosophie de la religion* fait partie du

Digitized by Google

tome X de la grande collection des *Démonstrations évangéliques*, publiées par M. Migne, 1843-1849, en 18 vol. in-4°.

PARADES ou PARADISO. *Voy.* CLUSE.

PARADIN (GUILLAUME), laborieux écrivain, né vers 1510 à Cuiseaux dans la Bresse châlonaise, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : *l'Histoire d'Aristée*, touchant la version du Pentateuque, in-4° (*Voy.* ARISTÉE et PALMIERI); *l'Histoire de notre temps, faite en latin par Guillaume Paradin, et par lui mise en français*, Lyon, 1552, in-16. C'est la traduction de l'*Historia Galliæ*, dont nous parlons plus bas. Elle est assez estimée, mais il est difficile d'écrire l'histoire du temps sans flatter plus ou moins; *Annales Burgundiæ*, in-4°; *De moribus Galliæ historia*, in-4°; *Mémoires de l'histoire de Lyon*, 1625, in-folio; *De rebus in Belgio anno* 1543 *gestis*, 1543, in-4°; *La chronique de Savoie*, 1602, in-folio; *Historia Galliæ a Francisci I coronatione ad annum* 1550; *Historia Ecclesiæ gallicanæ; Memorialia insignium Franciæ familiarum...* Paradin était doyen de Beaujeu; il mourut en 1590 dans un âge très-avancé.

PARADIS DE RAYMONDIS (JEAN-ZACHARIE), homme de lettres, naquit à Bourg en Bresse, le 6 janvier 1746. Son père exerçait dans cette ville la charge de lieutenant général du bailliage, dans laquelle Jean-Zacharie lui succéda fort jeune. Cependant il se vit contraint de s'en démettre à cause de la faiblesse de sa santé; et, d'après l'avis des médecins, il passait tous les hivers à Nice. Il y connut Thomas, avec lequel il se lia d'une amitié sincère, et dont il déplora la mort arrivée en 1785. Paradis se trouvait à Nice, en septembre 1792, lorsque le général français Anseline, ayant passé le Var, vint attaquer les Piémontais, et s'empara du comté de Nice. Opposé aux maximes révolutionnaires, Paradis se retira à Udine, dans le Frioul. Quand il eut appris que Louis XVI allait être mis en jugement, il sollicita l'honneur de le défendre; la Convention n'eut aucun égard à sa demande. En 1797, il revint en France, resta quelque temps à Paris, où il publia son ouvrage *des Prêtres et des Cultes*, et bientôt après il retourna dans son pays, où il se livra à l'étude de l'agriculture. Il fit un voyage à Lyon, et y mourut le 15 décembre 1800, à l'âge de cinquante-quatre ans. On a de lui : des *Opuscules* sur l'amélioration des terres, sur la culture des pommes de terre, etc.; un *Traité élémentaire de la morale et du bonheur* (sans nom d'auteur), 2e édition 1795; *Des prêtres et des Cultes*, Paris, 1797 : ouvrage très-estimé. Un journaliste qui en rendit compte, dit : « Personne n'a vanté ce « livre; mais son mérite a percé, comme « l'odeur de la violette s'élève du sein de « l'herbe. La renommée atteindra l'auteur dans « son obscurité et sa retraite, où il mérite de « trouver le bonheur dont il a si bien en« seigné la recherche. » Paradis de Raymondis était doux, bienfaisant et modeste.

PARADIS (LÉONARD), curé de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, né à Moulins d'une famille honnête et nombreuse, fit ses études avec succès aux Robertins à Paris, et fut vicaire dans le diocèse d'Autun dont Moulins dépendait alors. Il revint ensuite à Paris et fit partie du clergé de Saint-Roch pendant quarante ans, à l'exception des six années qu'il passa dans l'exil sous la révolution. Depuis longtemps il était vicaire de cette paroisse, lorsqu'en 1830 il fut appelé à la paroisse de Bonne-Nouvelle, dont la cure était vacante par la mort de son frère. L'abbé Paradis est mort le 18 mars 1831, après avoir publié depuis la restauration plusieurs écrits : *De l'obéissance due au pape*, ou *Réfutation de l'adresse aux deux chambres de l'abbé Vinson*, 1815, in-8° : l'abbé Vinson était un prêtre anti-concordataire : son adversaire lui prouva de la manière la plus évidente par l'Ecriture, la tradition et le témoignage d'un grand nombre d'évêques français, que le pape n'avait fait qu'user de son droit en signant le concordat de 1801. *Tradition de l'Église sur l'infaillibilité du pape*, 1820, in-8°. Si l'on peut dire que l'abbé Paradis était un ultramontain, il faut avouer qu'il professait un ultramontanisme bien modéré. — PARADIS (Jean-Baptiste), frère du précédent, curé de Bonne-Nouvelle pendant les quatre dernières années de sa vie, est mort le 5 mars 1830. Né près de Moulins, il avait été curé de Dorne dans le diocèse de Nevers, puis vicaire à Notre-Dame et successivement curé de Sainte-Valère et de Bonne-Nouvelle. C'était un ecclésiastique très-distingué.

PARAMO (LOUIS DE) inquisiteur espagnol, publia à Madrid, en 1597, in-fol., l'ouvrage le plus rare et le plus curieux que nous ayons sur le tribunal appelé *le Saint-Office*. Ce livre est intitulé : *De origine et progressu officii sanctæ inquisitionis ejusque utilitate et dignitate, libri III*. Il a été traduit en français par Morellet sous le titre de *Manuel des inquisiteurs*. L'auteur était parfaitement instruit de la matière qu'il traitait; il est exact dans les faits et les dates. Quant au tribunal dont il fait l'histoire, *voy.* ISABELLE DE CASTILLE, LIMBORCH, NICOLAS EYMERICK, TORQUEMADA, etc.

PARCTELAINE. *Voy.* QUATRESOUX.

PARENNIN. *Voy.* PARRENIN.

PARES ou PERÈS (JACQUES), théologien espagnol, connu sous le nom de *Jacques de Valence*, sa patrie, se fit religieux parmi les ermites de saint Augustin, et devint évêque de Christopole. Son zèle et sa charité le rendirent l'objet de l'amour et du respect de ses ouailles, qui le perdirent en 1491. On a de lui des *Commentaires* sur les *Psaumes*, sur le *Cantique des cantiques*, etc.; un livre contre les juifs, *De Christo reparatore generis humani*, Paris, 1518, in-fol.

PAREUS (DAVID WÆNGLER, plus connu sous le nom de), né à Franckeinstein dans la Silésie, en 1548, fut mis d'abord en apprentissage chez un cordonnier; mais son maître le tira de cet état pour le faire étudier. Son professeur, de luthérien le rendit calviniste, et lui procura une place dans l'académie d'Heidelberg. Pareus y obtint ensuite une chaire de théologie, et mourut en 1622, à 74 ans.

Digitized by Google

Sa vie ne fut guère tranquille : sans cesse occupé de disputes contre les catholiques, il ne sut ni faire des heureux, ni l'être lui-même. On a de lui différents traités contre Bellarmin, et d'autres ouvrages de controverse, qui se trouvent dans le *Recueil* de ses *Œuvres*, publiées par son fils à Francfort, en 1647, en 4 vol. in-fol. Ce recueil renferme aussi des *Commentaires* sur l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*. Son *Commentaire* sur *l'Epître* de saint Paul *aux Romains* fut brûlé en Angleterre par la main du bourreau, comme contenant des maximes contraires aux droits des souverains.

PAREUS (Jean-Philippe), fils du précédent, né à Hemsbach, près de Worms, en 1576, a été un des plus laborieux grammairiens de l'Allemagne. Il fut recteur de divers colléges, et en dernier lieu de celui de Hanau, où il mourut vers 1648. Nous avons de lui : *Lexicon criticon*, Nuremberg : ce n'est qu'un gros in-8°, mais qui lui coûta des recherches ; *Lexicon plautinum*, 1614, in-8° ; c'est un vocabulaire des comédies de Plaute ; *Electa plautina*, 1617, in-8°. Il s'était élevé entre Pareus et Gruter une querelle furieuse à l'occasion de Plaute. On en voit des traces dans ce livre, assaisonné de toutes les élégantes saillies des crocheteurs. Une nouvelle *Édition* de Plaute en 1619, avec de savantes remarques ; *Electa symmachiana*, in-8° ; *Calligraphia Romana*, in-8° ; des *Commentaires* sur l'Écriture sainte, et d'autres ouvrages.

PAREUS (Daniel), fils du précédent, marcha sur les traces de son père. Il fut tué par des voleurs de grand chemin vers l'an 1645. Vossius en faisait beaucoup de cas. On a de lui un grand in-4°, intitulé : *Mellificium aticum* ; c'est un recueil de lieux communs tirés des auteurs grecs ; *Historia palatina*, Francfort, 1717, in-4° : c'est un assez bon abrégé ; *Medulla historiæ ecclesiasticæ*, 1633, in-12 ; *Medulla historiæ universalis*, in-12 ; un *Lexicon*, avec des notes sur Lucrèce, in-8°.

PARHAMMER (François), jésuite de la province d'Autriche, se consacra à l'instruction des paysans, et parcourut un grand nombre de provinces avec des travaux et des succès extraordinaires. L'empereur François Ier l'obligea d'abandonner une carrière qui lui était si chère, et d'être son confesseur. Il s'occupa en même temps à former des établissements utiles de plus d'un genre. La forme qu'il donna à la maison des orphelins et pauvres enfants de soldats, l'exercice militaire qu'il y introduisit, l'ordre exact et sévère qui y régnait, en avaient fait un objet de curiosité pour les étrangers. Après l'extinction de la société, il continua d'avoir la direction de cette maison. L'empereur Joseph II respectait ses vertus et son zèle. Peu de jours avant sa mort, il lui avait offert un évêché ; sur un refus du modeste ex-religieux, le monarque lui donna deux mois pour délibérer. La Providence décida la chose d'une manière plus prompte. Avant que ce temps fût révolu, il mourut à Vienne le 1er mars 1786.

PARIS (Matthieu), bénédictin anglais, au monastère de Saint-Alban, mort en 1259, possédait à la fois l'art de la poésie, celui de l'éloquence, la peinture, l'architecture, les mathématiques, l'histoire et la théologie. Il fit paraître tant de régularité, qu'on le chargea de réformer les monastères. Il s'en acquitta avec zèle et avec succès. Son principal ouvrage est : *Historia major, sive rerum anglicarum historia a Guillelmi conquæstoris adventu* (1066) *ad annum 43 Henrici III* (1259), *edita studio Matthæi Parkeri*, Londres, 1571, in-fol. ; avec des additions par Guillaume Wats, Londres, 1640, 2 vol. in-fol. Il y a une appendice qui commence en 1260, et finit en 1273. Il est de Guillaume de Rishanger, moine de Saint-Alban, et historiographe du roi Edouard. Guillaume Cave assure que Matthieu Pâris a copié de la Chronique de Roger de Vendover, ce qu'il rapporte jusqu'à l'année 1235. Le style en est pesant et lourd ; l'auteur écrit avec beaucoup de sincérité le bien et le mal, à moins qu'il ne prenne parti dans une affaire : *C'est alors*, dit un critique, *le moins croyable de tous les historiens*. Matthieu avait fait un abrégé de cet ouvrage, qu'il intitula *Historia minor*, par opposition à sa grande Histoire, qu'il appelait *Historia major*.

PARIS (François), né à Châtillon, près Paris, d'une famille pauvre, fut domestique de l'abbé Varet, grand vicaire de Sens, qui le fit élever au sacerdoce. Il desservit la cure de Saint-Lambert, travailla ensuite dans une autre, et vint se fixer à Paris, où il mourut fort âgé en 1718, sous-vicaire de Saint-Etienne-du-Mont. On a de lui divers ouvrages de piété ; les principaux sont : les *Psaumes en forme de prières*, in-12 ; *Prières tirées de l'Ecriture sainte, paraphrasées*, in-12 ; un *Martyrologe*, ou *Idée de la vie des Saints*, in-8° ; *Traité de l'usage des sacrements de pénitence et d'eucharistie*, imprimé en 1673, par ordre de Gondrin, archevêque de Sens ; revu et corrigé par MM. Arnauld et Nicole ; *Règles chrétiennes pour la conduite de la vie*, etc., in-12 ; quelques écrits pour prouver, contre Bocquillot, « que les auteurs peuvent légitime-« ment retirer quelque profit honnête des « ouvrages qu'ils font imprimer sur la théo-« logie et la morale. » L'abbé Bocquillot soutenait le contraire, et agissait d'après ces principes : il faut convenir que s'ils sont sévères en ce point, ils sont plus nobles et plus généreux que ceux de son adversaire.

PARIS (François de), fameux diacre, était fils aîné d'un conseiller au parlement de Paris, où il naquit le 30 juin 1690. Il devait naturellement succéder à sa charge, mais il aima mieux embrasser l'état ecclésiastique. Après la mort de son père, il abandonna ses biens à son frère. Il fit pendant quelque temps des catéchismes à la paroisse de Saint-Côme, se chargea de la conduite des clercs, et leur fit des conférences. Le cardinal de Noailles, à la cause duquel il était attaché, voulut le faire nommer curé de cette paroisse ; mais un obstacle imprévu rompit ses mesures. L'abbé Pâris, après avoir essayé de diverses solitudes, se confina dans une maison du faubourg Saint-Marcel. Il s'y

Digitized by Google

livra au travail des mains, et faisait des bas au métier pour les pauvres. Il mourut dans cet asile en 1727, à 37 ans. L'abbé Pâris avait adhéré à l'appel de la bulle *Unigenitus*, interjeté par les quatre évêques; il avait renouvelé son appel en 1720. Avant de faire des bas, il avait enfanté des livres assez médiocres. Quelques-uns disent qu'on les lui a supposés pour lui faire un nom. Ce sont des *Explications* sur l'*Epître de saint Paul aux Romains*, sur celle aux *Galates*, et une *Analyse de l'Epître aux Hébreux*, explications que peu de personnes lisent. Son frère lui ayant fait ériger un tombeau dans le petit cimetière de Saint-Médard, tous les dévots du parti allèrent y faire leurs prières. Il y eut des guérisons qu'on disait merveilleuses, il y eut des *convulsions* qu'on trouva dangereuses et ridicules. La cour fut enfin obligée de faire cesser ce spectacle, en ordonnant la clôture du cimetière, le 27 janvier 1732. Comment, après un tel éclat, les jansénistes ont-ils prétendu passer pour un fantôme, pour une secte qui n'existait que dans l'imagination des jésuites? Leur séparation n'est-elle d'ailleurs pas manifeste dans la prétendue église d'Utrecht, méconnue de tous les catholiques de l'univers? Ce tombeau du diacre Pâris fut le tombeau du jansénisme dans l'esprit de bien des gens. Le célèbre Duguet, quoique d'ailleurs très-attaché au parti, regardait ces farces avec indignation et avec mépris. Petit-Pied en fit voir la sottise dans un ouvrage composé exprès. (*Voy.* son article.) Le fanatique Mésenguy, au contraire, ne craint pas de les associer aux miracles de l'Evangile, et à ceux qui dans tous les siècles ont illustré l'Eglise catholique. Un philosophe anglais, de déiste redevenu chrétien par des réflexions faites sur la conversion et l'apostolat de saint Paul, mylord Georges Littleton (*Voy.* ce nom), a parlé ainsi de ces prétendus miracles.: « Ils étaient soutenus de tout le parti janséniste, qui est fort « nombreux et fort puissant en France, et « composé d'un côté de gens sages et habiles, et de l'autre de bigots et d'enthousiastes. Tout ce corps entier se réunit et « se ligua pour accréditer les miracles que « l'on disait s'opérer en faveur de leur parti; « et ceux qui y ajoutèrent foi étaient extrêmement disposés à les croire. Cependant, « malgré tous ces avantages, avec quelle facilité ces prétendus miracles n'ont-ils pas « été supprimés? Il ne fallut pour réussir « que murer simplement l'endroit où cette « tombe était placée..... Si Dieu eût réellement opéré ces miracles, aurait-il souffert « qu'une misérable muraille eût traversé ses « desseins? Ne vit-on pas des anges descendre autrefois dans la prison des apôtres, « et les en tirer, lorsqu'ils y furent renfermés « pour les empêcher de faire des miracles? « Mais l'abbé Pâris a été dans l'impuissance « d'abattre le petit mur qui le séparait de « ses dévots, et sa vertu miraculeuse n'a pu « opérer au delà de ce mur. Et sied-il bien « après cela à nos incrédules modernes de « comparer et d'opposer de tels miracles à « ceux de Jésus-Christ et des apôtres? Aussi « n'est-ce que pour leur fermer la bouche « à cet égard que j'ai attaqué l'exemple « en question, et que je m'y suis arrêté. » *Voy.* Montgeron. On a différentes *Vies* imprimées de ce diacre, dont on n'aurait peut-être jamais parlé si l'on n'avait voulu en faire un thaumaturge. Ces farces, dit Feller, subsistent encore aujourd'hui, quoique avec moins de publicité. *Voy.* Montazet, le *Journ. hist. et litt.*, 1er sept. 1787, p. 19; *Voy.* aussi les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le* XIXe *siècle*, dans lesquels on raconte les tentatives de quelques convulsionnaires qui ont essayé, depuis la révolution, de renouveler leurs excès. Ils n'ont pas fini avec la secte, qui, si on excepte quelques-uns de ses docteurs, s'est noyée dans le huguenotisme et le philosophisme, avec lesquels elle a consommé la révolution de 1789, détruit la religion catholique en France, et rougi le sol de cette région, autrefois si chrétienne, du sang de ses prêtres et de ses pontifes. *Voy.* Lafitau.

PARIS (dom Anselme), chanoine de Sainte-Geneviève, oncle du précédent, naquit en 1631, à Reims, et mourut en 1683 dans son abbaye. Il était aussi pieux que savant. Il fit paraître d'abord une dissertation, sans nom d'auteur, sur un traité de Ratramne, moine de Corbie, contemporain d'Hincmar, traité que l'on trouve dans le troisième volume de la *Perpétuité de la Foi*. En 1675 et 1676, il publia deux volumes dans lesquels il s'attachait à fortifier l'argument de la perpétuité relativement à la créance de l'Eglise grecque, en montrant que dans tous les temps cette église s'est accordée sur la transsubstantiation avec l'Eglise latine. Il avait en outre composé plusieurs ouvrages que la bibliothèque de son ordre conservait en manuscrits.

PARIS (Jérôme de), ancien grand vicaire et official de Nevers, qui vivait sur la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, a publié des *Sermons et Homélies*, en 16 volumes in-12, sur les mystères de Notre-Seigneur; sur les mystères de la sainte Vierge et des *Panégyriques* des saints, 3 vol., 1738 et années suivantes; sur les évangiles de carême, 3 vol., Paris, 1749. Tous ces discours peuvent encore être très-utiles.

PARISETTI (Louis), surnommé *le Jeune*, pour le distinguer d'un de ses parents, né à Reggio en 1503, étudia d'abord le droit et fut reçu docteur. Mais il s'adonna ensuite à la culture des lettres et de la poésie, remplit plusieurs fonctions municipales dans sa patrie, et mourut en 1570. Parisetti s'était concilié l'estime et l'amitié des écrivains les plus illustres de son temps, tels que Giraldi, Bembo, Sadolet, Calcagnini, etc. On peut consulter pour plus amples détails Tiraboschi, *Biblioteca modenese*, tome IV, p. 48-58. Nous citerons de lui : *De immortalitate animæ*, Reggio, 1541, in-4°, poeme en trois livres; *Epistolarum libri sex*, ibid., 1541, in-4°. Les trois premiers livres furent réimprimés à Bologne, en 1560, in-8°, les trois

Digitized by Google

derniers l'avaient été à Venise, en 1553, in-8°, par les Alde ; *Theopeiæ libri sex*, Venise, Alde, 1550-1551, in-8°, poëme dont le sujet est la création du monde ; *De divisa in hominum benevolentia atque beneficentia orationes tres*, ibid., Alde, 1552, in-8° ; édition reproduite en 1559 avec un nouveau frontispice.

PARISIÈRE (Jean-César Rousseau de La), né en 1667, à Poitiers, d'une des plus anciennes familles du Poitou, évêque de Nîmes, mourut dans cette ville en 1736. Il assista comme député à l'assemblée du clergé de 1730. Dans le discours de clôture, il dit au roi que « son règne était fondé sur la ca« tholicité et qu'il devait se soutenir par les « mêmes principes. » Ce passage fut mal interprété et lui occasionna des chagrins ; ils cessèrent quand on eut connu les pures intentions du prélat. On a publié, en 1740, le recueil de ses *Harangues*, *Panégyriques*, *Sermons de morale* et *Mandements*, 1 vol. in-12. La modestie ou l'amour-propre éclairé de ce prélat le porta à brûler presque tous les ouvrages qu'il avait composés dans un âge moins mûr. Les pièces contenues dans les deux volumes dont nous avons parlé échappèrent à ses perquisitions. La *Fable allégorique* sur le *bonheur* et l'*imagination* qu'on trouve dans le recueil des ouvrages de mademoiselle Bernard, est de ce prélat : elle est ingénieuse. Cet auteur a employé dans sa prose un style serré et concis, qui nuit quelquefois à la clarté de ses pensées. Quelques-unes de ses pièces offrent néanmoins de temps en temps des traits de la plus grande force. Le prélat était plus estimable en lui que l'auteur. Il appuyait la morale qu'il prêchait par l'exemple d'une régularité vraiment épiscopale.

PARISOT (Jean-Patrocle), maître des comptes au parlement de Paris, est connu par un mauvais ouvrage publié sous le titre de *La foi dévoilée par la raison*, Paris, 1681, in-8°. L'auteur prétend que Dieu a voulu établir la religion en un temps par la foi, et en un autre par la raison, et qu'il était suscité de Dieu pour donner à l'Eglise de nouvelles lumières. Ce livre est la production d'une tête échauffée plutôt qu'incrédule.

PARISOT. *Voy.* Norbert (le Père).

PARKER (Matthieu), né à Norwich en 1504, fut élevé à Cambridge au collége de Bennet. Il devint ensuite doyen de l'église de Lincoln, puis archevêque de Cantorbéry en 1559. Si on en croit la plupart des auteurs catholiques, il fut ordonné dans un cabaret. Courayer, dont le témoignage est plus que suspect, l'a nié ; mais il est toujours certain que l'ordination de Parker est nulle, comme toutes celles qui se sont faites sous Elisabeth. C'est le sentiment de tous les catholiques ; Courayer en convient lui-même. « Il est « constant, dit-il, que sous Elisabeth, les « catholiques anglais refusèrent de recon« naître Parker pour évêque, aussi bien que « ceux qu'il avait consacrés. Sanderus, « Stapleton, Harding, en fournissent des « preuves authentiques. » (*Voy.* l'excellent *Traité* de Hardouin contre cet écrivain apostat.) Parker avait été protégé par l'archevêque Cranmer, et fut chapelain d'Anne Boleyn, seconde femme de Henri VIII, qui, en mourant, recommanda à ses soins l'éducation de sa fille Elisabeth, depuis reine. Nommé, en 1534, doyen du collége de Stoke près de Clark, dans le comté de Suffolk, il y établit une école, et commença à y montrer sa haine contre les catholiques. Il jouit de la faveur de Henri VIII et d'Edouard VI. Mais sous celui de Marie, il fut contraint de se tenir caché et il employa les loisirs de sa retraite forcée à traduire les *Psaumes* en vers anglais. Sous le gouvernement d'Elisabeth, il obtint le siége de Cantorbéry ; il en était le second évêque protestant. Parker déclara la guerre aux crucifix, aux cierges, aux images, et il montra un zèle si impolitique et si inhumain, en 1575, dans une visite métropolitaine qu'il fit à l'île de Wight, qu'il s'attira les reproches d'Elisabeth elle-même. On a de lui : un traité *De antiquitate britannicæ Ecclesiæ*, in-fol. Mais cette antique église britannique, dont il fait l'histoire, n'est pas celle dont il était prélat, laquelle ne datait tout au plus que du règne de Henri VIII. Une édition de l'*Historia major* de Matthieu Pâris, Londres, 1571, in-fol. ; de la *Chronique* de Matthieu de Westminster, Londres, 1570, in-fol. Jean Strype publia, en 1711, en un vol. in-fol., la *Vie* de Parker, mort de la pierre en 1575. C'est un éloge qui n'est d'accord ni avec les faits que l'auteur avoue, ni avec ceux qui, pour en être rejetés, n'en sont pas moins certains.

PARKER (Samuel), né à Northampton en 1640, d'une famille noble, fut élevé au collége de Vadham à Oxford, puis à celui de la Trinité. Il devint archidiacre de Cantorbéry, puis évêque d'Oxford, en 1686. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin et en anglais, sur des matières de controverse et de théologie. Les catholiques remarquent surtout un écrit qu'il publia pour montrer l'injustice et l'inconvenance du fameux serment du *test*. Il mourut en 1687. Ses productions n'ont pas passé la mer. Les principales sont : *Tentamina physico-theologica ; Disputationes de Deo et providentia*, Londres, 1678, in-4° ; *Démonstration de l'autorité divine, de la loi naturelle et de la religion chrétienne*, en anglais, ainsi que les suivants ; *Discours sur le gouvernement ecclésiastique ; Discours apologétique pour l'évêque Bramhall*, etc.

PARKHURST (Jean), théologien anglais, né en 1728, à Catesby-House, comté de Northampton, mort le 21 février 1797, à Epsom en Surrey, est auteur : d'une *Adresse amicale à Wesley sur sa doctrine ;* d'un *Lexicon hébreu et anglais, sans points*, suivi d'une *Grammaire méthodique de l'hébreu, sans points*, à l'usage des commençants, 1762 ; réimprimé en 1778 et 1792, avec des augmentations considérables ; d'un *Lexicon grec et anglais*, précédé d'une grammaire grecque, claire et facile, 1769 et 1794, in-8° ; d'une réponse à Priestley, sous le titre de *La divinité et la préexistence du Sauveur, démontrée d'après l'Ecriture*, 1787, in-8°.

Digitized by Google

PARMENTIER (Antoine), né à Nivelle dans le Brabant, mort à Namur le 12 mai 1722, docteur en théologie à Louvain, s'est distingué par son zèle pour la foi. On a de lui quelques écrits pour la bulle *Unigenitus*, contre Opstraet et d'autres réfractaires, Louvain, 1718, in-8°.

PARNELL (William), membre du parlement, mort à Castle-Howard, en Irlande, le 2 avril 1820, prit sans cesse la défense de ses compatriotes dans la chambre des communes, et consacra les méditations et les travaux de sa vie entière à l'amélioration morale et physique de la nation irlandaise. On lui doit deux écrits concernant cet objet : *The causes of popular discontents in Irland* (Causes des mécontentements populaires en Irlande); *The apology for the catholics* (Apologie pour les catholiques).

PARR (Samuel), ecclésiastique anglican, né à Harrow en 1746, était fils d'un chirurgien-apothicaire. Ses études à Cambridge s'étant terminées, il devint sous-précepteur à l'école de sa ville natale, puis, au bout de cinq ans, il alla ouvrir un pensionnat à Stanmore. Après avoir été successivement maître de l'école de Colchester et de celle de Norwich, il fut ordonné prêtre en 1777, et, en 1780, il fut recteur d'Asterby en Lincolnshire. En 1781, il publia *Sur le dernier Jeûne*, sous le pseudonyme de *Phileleutherus norfolciensis*, in-4°, un discours qui eut un grand succès parmi ses compatriotes. En 1783, il fut nommé à la cure de Hatton, et l'évêque Lowth lui conféra une prébende dans la cathédrale de Saint-Paul. A la suite d'une émeute que les dissenters excitèrent contre le docteur Priestley, en 1791, à Birmingham, Parr, que les mêmes agitateurs menaçaient, écrivit sa *Lettre d'Irénopolis aux habitants d'Eleuthéropolis*, ou *Sérieuse adresse aux dissenters de Birmingham, par un membre de l'Eglise établie*, brochure de 40 pages, très-éloquente. En 1793, il montra combien il était versé dans la littérature classique, en faisant paraître une *critique* sur une édition d'Horace, donnée par le révérend Henry Homer et Ch. Combe, et que celui-ci continua seul, après la mort du premier. Son célèbre *Sermon de l'Hôpital*, où il s'attachait à combattre l'opinion de quelques philosophes qui ont attribué toute bienveillance et toute justice à un principe d'égoïsme, fut prêché le mardi de Pâques 1800 dans Christchurch, devant un nombreux auditoire et en présence du lord-maire. Ce sermon qu'il publia avec des notes curieuses lui attira l'inimitié de William Godwin, l'auteur de la *Justice politique*, dont il froissait les opinions. Samuel Parr était recteur de Graffham en Huntingdunshire, lorsqu'il mourut le 6 mars 1825, âgé de 78 ans. On cite de lui : *Discours sur l'éducation et sur les plans suivis dans les écoles de charité*, 1785, in-4°; l'édition des trois livres de Bellenden, *De statu prisci orbis in Religione, Re politica, et Litteris*, etc., donnée en société avec Homer, 1787, in 8°; *Opuscules par Warburton et un warburtonien, exclus de la collection de leurs œuvres respectives*, 1789; *Suite à un opuscule récemment répandu par le révérend Charles Curtis*, 1792, brochure de 217 pag.; *Les Caractères de Charles-James Fox, choisis et en partie écrits par Philopatris Varvicensis*, 1809, 2 vol. in-8°, ouvrage qui fut loin, dit un biographe, de remplir l'attente publique : c'est un livre mal fait où il y a de belles pages.

PARRENNIN ou plutôt PARRENIN (Dominique), jésuite de la province de Lyon, né en 1665, au Russey, bailliage de Pontarlier, en Franche-Comté, fut envoyé à la Chine en 1698. L'empereur Khang-hi le goûta, l'estima, et avait souvent des entretiens avec lui; ce fut pour ce prince que le P. Parrenin traduisit en langue tartare ce qu'il y avait de plus nouveau en géométrie, astronomie et anatomie, etc., dans les ouvrages de l'Académie des sciences de Paris et dans les auteurs modernes. Il suivait toujours le monarque chinois dans ses voyages de Tartarie, et il a été le médiateur dans les contestations survenues entre les cours de Pékin et de Moscou. C'est à lui qu'on est redevable des cartes de l'empire de la Chine. Il mourut à Pékin le 27 septembre 1741. L'empereur voulut faire les frais de ses funérailles, et les grands de l'empire y assistèrent. Le P. Parrenin était en correspondance avec M. de Mairan, et leurs lettres respectives ont été imprimées en 1759, in-12; elles font honneur à l'un et à l'autre. Il traduisit une ancienne *Histoire de la Chine*, et eut part à la *Brevis relatio eorum quæ spectant ad declarationem Sinarum imperatoris Kam-hi circa Cœli, Confucii et avorum cultum*, Pékin, 1701, 1 vol. On en conserve un exemplaire à la Bibliothèque de Besançon. Le *Recueil* de l'Académie de cette dernière ville, tome 1er, contient son *Eloge*, par le P. Renaud.

PARSONS ou PERSONIUS (Robert), né en 1547, dans le comté de Somerset, fit ses études à Oxford, et, quoique catholique, il fit le serment impie qu'on exigeait de ceux à qui on conférait le doctorat. Il s'en repentit, le rétracta en 1574, et alla à Rome, où il se fit jésuite. Il partit ensuite pour l'Angleterre avec le P. Edmond Campian. Ce sont les deux premiers jésuites qui y entrèrent. Leur réputation les y devança. On était informé de la manière dont saint Charles Borromée les avait reçus à Milan, et des victoires qu'ils avaient remportées sur Bèze dans des conférences publiques à Genève. On donna leur signalement dans tous les ports d'Angleterre, pour qu'ils fussent saisis au moment de leur débarquement; mais leur zèle pour la foi catholique leur fit braver tous les dangers et tromper la vigilance des hérétiques. Parsons travailla avec le plus grand fruit à ramener les hérétiques à l'Eglise, et à raffermir les catholiques dans la foi de leurs pères. Ses succès furent si grands, que les sectaires employèrent tous les moyens possibles pour le faire périr; ils mirent sa tête à prix. Ne pouvant le découvrir, ils s'en vengèrent sur les catholiques avec tant de fureur, que ceux-ci prièrent le P. Parsons de se retirer,

Digitized by Google

Il se rendit à Rome, où il mourut le 15 avril 1610. Nicolas Antonio, dans sa *Bibliothèque des auteurs espagnols*, dit que Philippe II voulut demander pour lui à Clément VIII le chapeau de cardinal, mais que Parsons l'en détourna par ses larmes et ses prières. Il profita du crédit qu'il avait auprès de ce prince pour l'engager à établir en Espagne et dans les Pays-Bas des séminaires destinés à y élever de jeunes Anglais qui pussent ensuite se consacrer à la propagation de la foi en Angleterre. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en anglais, en latin, en espagnol, pour la défense de la religion catholique, un entre autres sous le nom d'André *Philopater*, en réponse à l'édit d'Elisabeth contre les catholiques. C'est un des jésuites dont les protestants disent le plus de mal; témoin Larrey, qui en a fait une espèce de monstre dans son *Histoire d'Angleterre*, t. II, page 331.

PARTHENIUS, évêque d'Andrinople. *Voy.* CYRILLE.

PASCAL (BLAISE), naquit à Clermont en Auvergne, le 19 juin 1623, d'un président à la cour des aides. Les mathématiques eurent pour lui un attrait singulier ; mais son père lui en cacha avec soin les principes, de peur qu'elles ne le dégoûtassent de l'étude des langues. Le jeune Pascal, gêné dans son goût pour la géométrie, ne devint que plus ardent à l'apprendre, et il y réussit à un certain point, de même que dans la physique. Son traité de l'*Equilibre des liqueurs* et les *Problèmes* qu'il a resolus sur la *cycloïde* prouvent que, s'il avait vécu plus longtemps, il aurait excellé dans les sciences auxquelles il s'était consacré. Voilà l'éloge que l'on doit à ses talents. Mais lorsqu'on dit que, dès l'âge le plus tendre, Pascal, sans le secours d'aucun livre, et par les seules forces de son génie, parvint à découvrir et à démontrer toutes les propositions du premier livre d'Euclide jusqu'à la 32e, on répond qu'un homme de ce mérite n'a pas besoin de panégyriques fondés sur des fables inventées à plaisir ; lorsqu'on veut faire regarder Pascal comme l'auteur du sentiment de la gravité de l'air, parce qu'il a fait faire à M. Perrier, son beau-frère, cette expérience sur le Puy-de-Dôme, on répond que cette expérience est de Descartes qui, deux ans auparavant, le pria de la vouloir faire, comme il est marqué dans la *Lettre* 77e, tom. III de ce philosophe, et que d'ailleurs cette expérience n'est qu'une suite de celle de Torricelli; lorsqu'enfin on raconte que Pascal, dès l'âge de 16 ans, composa un *Traité des sections coniques*, qui fut admiré de tous les savants géomètres, on répond avec Descartes, dans sa 38e Lettre au P. Mersenne, tom. II, que c'était une simple révision du Traité de M. Des-Argues. « J'ai aussi reçu, dit Des-« cartes dans cette lettre, l'*Essai* touchant « les coniques du fils de M. Pascal; et, avant « que d'en avoir lu la moitié, j'ai jugé qu'il « en avait pris presque tout de M. Des-Ar-« gues, ce qui m'a été confirmé incontinent « après par la confession qu'il en fit lui-« même. » Pascal, continuant à se faire de la réputation, se retira à Port-Royal-des-Champs, et se consacra dans cette retraite à l'étude de l'Ecriture sainte. Les solitaires qui habitaient ce désert étaient alors dans l'ardeur de leurs disputes avec les jésuites. Ils cherchaient toutes les voies de rendre ces Pères odieux : Pascal fit plus, aux yeux des Français, il les tourna en ridicule. Ses 18 *Lettres provinciales* parurent toutes in-4°, l'une après l'autre, depuis le mois de janeier 1656, jusqu'au mois de mars de l'année suivante. Elles sont un mélange de plaisanterie fine et de satire violente ; avant d'être publiées, elles furent revues par Arnauld et Nicole. On prétend que Bossuet, interrogé lequel de tous les ouvrages écrits en français il aimerait mieux avoir fait, répondit : *les Provinciales*. C'est Voltaire qui rapporte cette anecdote; il cite pour garant Bussi-Rabutin, évêque de Luçon, de qui, dit-il, il l'avait entendu dire. Pour la vérifier, il aurait fallu rappeler à la vie cet évêque. Telles sont les preuves de Voltaire, et c'est sur sa parole que la plupart des lexicographes répètent des assertions si peu vraisemblables. Les gens sensés savent qu'il ne faut jamais se défier plus de cet homme que quand il affirme quelque chose avec plus d'assurance. Les *Provinciales* furent foudroyées par la puissance ecclésiastique et par la puissance civile. Le pape, le conseil d'Etat, des parlements, des évêques, les condamnèrent comme un libelle diffamatoire. Le parlement d'Aix les fit brûler par le bourreau, le 9 février 1657; mais tous ces anathèmes ne servirent qu'à les répandre. « Vous semble-t-il, dit « Racine, que les *Lettres Provinciales* soient « autre chose que des comédies? L'auteur « a choisi ses personnages dans les couvents « et à la Sorbonne. Il introduit sur la scène « tantôt des jacobins et tantôt des docteurs, « et toujours des jésuites. Le monde en a ri « pendant quelque temps, et le plus austère « janséniste aurait cru trahir la vérité que « de n'en pas rire. » *Lettre de Racine, ou Réplique aux Réponses de Dubois et Barbier d'Aucour*, dans l'*Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*, Cologne, 1770, p. 73. Ajoutons à ce jugement de Racine, celui de Voltaire (*Siècle de Louis XIV*) : « Il est vrai, dit cet auteur, « que tout le livre porte à faux. On attri-« buait adroitement à toute la société des « opinions extravagantes de quelques jésui-« tes espagnols et flamands. On les aurait « déterrées aussi bien chez les casuistes do-« minicains et franciscains; mais c'était aux « seuls jésuites qu'on en voulait. On tâchait, « dans ces Lettres, de prouver qu'ils avaient « un dessein formé de corrompre les hom-« mes; dessein qu'aucune société n'a jamais « eu et ne peut avoir. » Voltaire va jusqu'à lui ravir le mérite du style des *Provinciales*, tant prôné, et prouve, dans une *Lettre au Père de La Tour*, imprimée en 1767, in-8°, que si Pascal a écrit avec beaucoup de sel et d'agrément, il n'a pas écrit avec toute la pureté que l'on peut exiger ; il fait de ces Lettres avec les écrits de quelques hommes cé-

Digitized by Google

lèbres un parallèle qui n'est pas du tout à l'avantage de Pascal. Rigoley de Juvigny, dans son livre de *De la décadence des lettres et des mœurs*, n'en parle pas plus favorablement : « Si ces Lettres, dit-il, ont fait dans le temps « la plus grande sensation, c'est qu'elles at- « taquaient une compagnie puissante alors « dans l'Eglise, dans l'Etat et dans les lettres. « On les répandit dans toute l'Europe. La « manière agréable dont elles sont écrites, « assaisonnées surtout de ce sel dont se « nourrit volontiers la malignité, les fit lire « et rechercher, malgré la sécheresse et le « sérieux des matières qu'on y traite. » *Voy.* Daniel (Gabriel), Busembaum, Escobar, Rancé. L'auteur des *Provinciales* se brouilla avec ses intimes amis, parce qu'il changea de sentiment au sujet de la signature du Formulaire. En 1657, il soutenait, comme on le voit par les 17e et 18e lettres provinciales, que les cinq Propositions étaient bien condamnées, mais qu'elles ne se trouvaient pas dans l'*Augustinus*, et qu'on pouvait signer le Formulaire ; en 1661, il soutint au contraire que les papes avaient erré non sur le fait, mais sur le droit ; d'où il concluait qu'on ne pouvait pas signer le Formulaire, et que la signature des religieuses de Port-Royal n'était pas sincère. C'est pendant cette querelle qu'un homme du parti dit de lui : « On « ne peut guère compter sur son témoi- « gnage, soit au regard des faits qu'il rap- « porte, parce qu'il en était peu instruit, soit « au regard des conséquences qu'il en tire, « et des intentions qu'il attribue à ses ad- « versaires, parce que sur des fondements « faux ou incertains il faisait des systèmes « qui ne subsistaient que dans son esprit. » (*Lettre d'un ecclésiastique à un de ses amis.*) Cependant Pascal dépérissait tous les jours ; sa santé s'affaiblissait, et son cerveau se sentit de cette faiblesse. Il croyait toujours voir un abîme à son côté gauche ; il y faisait mettre une chaise pour se rassurer. Ses amis, son confesseur, son directeur, avaient beau calmer ses alarmes, il se tranquillisait pour un moment, et l'instant d'après il creusait de nouveau le précipice. *Voy.* Nicole. Il croyait aussi avoir eu une extase ou vision, dont il conserva la mémoire le reste de ses jours, dans un papier qu'il portait toujours sur lui, entre l'étoffe et la doublure de son habit. Ses adversaires se sont trop servis de ce dérangement d'organes pour affaiblir la grande idée que le parti s'est efforcé de donner d'un de ses plus zélés adeptes. Loin d'imiter un procédé qui semble manquer de générosité, nous nous contenterons, à l'exemple de saint Jérôme, de regretter qu'un homme si éclairé et si pieux, au moins selon les apparences les plus marquées, n'ait pas été tout simplement attaché au grand arbre de l'Eglise : *Nihil aliud dico quam Ecclesiæ hominem non fuisse.* Pascal mourut à Paris, le 19 août 1662, à 39 ans. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui : des *Pensées*, recueillies et données au public depuis sa mort, en 1670, en un vol. in-12. Ce sont différentes réflexions sur le christianisme. Il avait projeté d'en faire un ouvrage suivi ; ses infirmités l'empêchèrent de remplir ce dessein. Il ne laissa que quelques fragments, écrits sans aucune liaison et sans aucun ordre : ce sont ces fragments qu'on a donnés au public. Voltaire les a attaqués. Non content d'avoir traité l'auteur de *misanthrope sublime* et de *vertueux fou*, il a beaucoup déprimé son livre. On sent comment un ennemi forcené du christianisme a dû parler d'un ouvrage qui en contenait d'excellentes preuves. *Voy.* Gourlin. Il faut convenir néanmoins que l'auteur y est trop occupé de lui-même, et qu'à de bonnes réflexions il mêle des égoïsmes dont il semble avoir pris le modèle dans les *Essais* de Montaigne, mais qui sont d'autant plus déplacés, que la nature du livre et de la religion dont il traite les exclut positivement. Un historien ecclésiastique, en parlant de ses *Pensées* et d'autres ouvrages faits par des gens de faction et de parti, s'exprime de la sorte : « Comme l'esprit de l'Eglise ne fut « jamais de mettre en recommandation les « ouvrages même irrépréhensibles des écri- « vains suspects, parce que les simples pas- « sent très-aisément de l'estime de l'auteur à « celle de toutes ses productions, nous avons « cru ne pouvoir mieux faire que de nous « prescrire un silence absolu sur toutes ces « sortes d'écrits ; du reste, la piété ne peut « rien y perdre. Avec leur beau style, leur « méthode et leur profondeur même, ils sont « presque tous d'une froideur et d'une sé- « cheresse qui resserrent les cœurs au lieu « de les attendrir. Tant il est vrai que l'Es- « prit saint ne communique point son onc- « tion hors du sein véritable de l'Eglise. » *Voy.* Barral, Marot. Un *Traité de l'équilibre des liqueurs*, in-12 ; quelques autres écrits pour les curés de Paris, contre l'*Apologie* des casuistes du P. Pirot. Les éditions les plus recherchées des *Provinciales* sont, celle qui fut imprimée en quatre langues, à Cologne, en 1684, in-8° ; celle in-12, en français seulement, sans notes, imprimée à Cologne en 1657, et celle d'Amsterdam en 4 vol. in-12, 1739, avec les notes de Nicole, qui s'est caché sous le nom de *Wendrock*, comme Pascal sous celui de *Louis Montalte*. L'abbé Bossut, de l'académie des sciences, publia, en 1779, une édition des *Œuvres* de Pascal, 5 vol. in-8° ; nous en avons, depuis, plusieurs autres, notamment celle de Paris, Didot, 1816, 2 vol. in-8°. M. Raymond a publié un *Eloge de Blaise Pascal*, qui a été couronné par l'académie des Jeux floraux de Toulouse, 1816. — Gilberte Pascal, sa sœur, veuve de Florin Perrier, a mis à la tête des *Pensées sur la religion*, la *Vie* de l'auteur. On s'imagine aisément comment une sœur engagée dans le même parti parle d'un frère qui en faisait un des principaux ornements. (*Voy.* sur la célébrité des chefs et gens de parti, une réflexion qui se trouve à l'article Arnauld Antoine.) Les *Pensées*, souvent réimprimées, ont été frauduleusement mutilées dans l'édition donnée par Condorcet, Londres, 1776, in-8° ; réimprimée en 1778,

Digitized by Google

avec des notes de Voltaire. *Voy.* CONDORCET. L'auteur de l'article PASCAL, dans la Biographie de Michaud, cite cette édition et ajoute : « Elle ne mérite aucune confiance : l'éloge « (dont l'éditeur a fait précéder le livre) « contient des erreurs, et se ressent, sur « beaucoup de détails, de l'esprit avec le- « quel il a été composé. L'auteur affecte de « se contredire lui-même dans les notes, ce « qui jette un louche continuel sur ce qu'il « dit de son héros, toujours placé de cette « manière entre la louange et le sarcasme ; ce « procédé est celui d'un écrivain qui ne res- « pecte pas plus le public qu'il ne sait se res- « pecter lui-même. Les Pensées de cette édi- « tion sont incomplètes ; quelques-unes sont « mutilées, et d'autres même falsifiées. Vol- « taire faisant les fonctions de second édi- « teur, a renforcé le travail de Condorcet de « nouvelles notes, dans une édition qui parut « en 1778 ; réimprimée en 2 vol. in-18. Lon- « dres, Cazin, 1785. A la lecture de ce recueil et « du double commentaire qui l'accompagne, « le livre tombe des mains. La mauvaise foi « et l'indecence y éclatent à chaque page, « sans parler de la faiblesse du raisonne- « ment dans les passages où les auteurs ont « voulu être sérieux. Si ce travail est un dé- « plorable monument des efforts de l'incré- « dulité, il atteste du moins l'impuissance « des auteurs, dans une triste cause, par la « perfidie des moyens qu'ils sont réduits à « employer. On sait que Voltaire faisait à « Condorcet cette loyale invitation : *Mon « ami, ne vous lassez point de répéter que de- « puis l'accident du pont de Neuilly, le cer- « veau de Pascal était dérangé.* Il est vrai « que, selon la remarque de Bossut, il n'y a « à cela qu'une petite difficulté : c'est que ce « *cerveau dérangé* a produit depuis l'acci- « dent, les *Provinciales* et les solutions des « problèmes de la Roulette. » Nous emprun- terons ici quelques passages à différents critiques sur les principaux ouvrages de Pas- cal : « Une conception bien plus haute que les *Provinciales*, dit Laharpe (*Cours de littér.*), ce fut celle du grand ouvrage qu'il ne put que méditer et n'eut pas le temps de com- poser ; ouvrage où il se proposait de prouver invinciblement la nécessité et la vérité de la révélation ; ce qui ne veut pas dire pour ceux qui connaissent leur langue et leur religion, qu'il eût jamais pensé à expliquer les mys- tères par une théorie purement humaine, ce qui serait détruire la foi pour élever la rai- son. Pascal n'était pas capable de cette in- conséquence anti-chrétienne, il voulait seu- lement démontrer les motifs de crédibilité fondés sur la certitude des faits et des consé- quences, de manière à ce que la raison n'ait rien à y opposer et qu'elle soit forcée d'a- vouer qu'il suffit de ce que Dieu nous a voulu apprendre pour croire ce qu'il a voulu nous cacher. Ce plan est très-philosophique, très-exécutable, et personne ne pouvait l'exé- cuter mieux que Pascal, à en juger seule- ment par les fragments qui nous restent, tout informes qu'ils nous sont parvenus. La liaison des idées est nécessairement perdue : c'est une force principale qui manque pour le bien de l'ouvrage ; mais celle de pensée et d'expression suffirait pour l'immortaliser. *Ex ungue leonem*, on voit l'ongle du lion ; c'est ce qu'on peut dire à chaque page de ce singulier recueil qui ne parut qu'après sa mort, sous le titre de *Pensées*. Voltaire en a combattu quelques-unes avec une très-mau- vaise logique et beaucoup de mauvaise foi.... Voltaire est allé se heurter contre des pierres d'attente, combien il eût réussi en- core moins contre l'édifice entier ! » — De Fontanes (*Disc. prélimin. de la traduct. de l'Essai sur l'homme*) parle en ces termes du style des Pensées : « Où se retrouve, où se retrouvera jamais le secret de ce style qui, rapide comme la pensée, nous la montre si naturelle et si vivante, qu'il semble former avec elle un tout indestructible et nécessaire. L'expression de Pascal est à la fois auda- cieuse et simple, pleine et précise, sublime et naïve. Ne semble-t-il pas choisir à des- sein les termes les plus familiers, bien sûr de les élever jusqu'à lui, et de leur impri- mer toute la majesté de son génie ? Quel est ce raisonnement vigoureux qui poursuit une idée jusque dans ses derniers résultats, et ne l'abandonne qu'après l'avoir forcée de don- ner tout ce qu'elle contient. On conçoit l'é- loquence de Bossuet, empruntant à la poésie de riches images, et ce ton de l'homme ins- piré qui, placé entre le ciel et la terre, veut émouvoir un grand peuple. Quelques ora- teurs ont osé suivre de loin, imiter Bossuet : qui tentera d'imiter Pascal ? son style ne res- semble à celui d'aucun écrivain ancien ou moderne ; et, chose étonnante, il est peut- être le seul génie original que le goût n'ait presque jamais le droit de reprendre ; non qu'il semble chercher la correction et la pu- reté, mais ces idées lui obéissent si bien, qu'elles se manifestent nécessairement sous les formes qui leur conviennent le mieux. » M. Laurentie, dans une Notice sur Pascal, indique les causes qui donnèrent naissance aux *Provinciales*. « Un jour, dit-il, Pascal s'était allé promener vers Neuilly au bord de la Seine. Les quatre chevaux de son car- rosse, car l'histoire parle ainsi, s'étant em- portés, le carrosse fut brisé et Pascal faillit être jeté dans les flots. Cet accident troubla sa tête, il fallut lui commander le repos. Et il alla chercher un asile à Port-Royal, re- traite paisible et pieuse, où il fut accueilli avec transport. — C'est là que s'échauffa son génie aux conférences des solitaires qui avaient pris fait et cause pour le jansénisme. Arnauld, cet homme dont la destinée fut de passer pour grand sans avoir jamais rien fait, Arnauld s'était emparé de l'imagination ma- lade de Pascal. Il lui montra les jésuites à immoler, et Pascal se laissa armer de toutes ces colères de couvent pour aller frapper des ennemis qu'il ne connaissait ni par l'in- jure ni par le bienfait. Les jésuites avaient attaqué le jansénisme : Pascal se mit à le dé- fendre. Mais c'était là trop peu pour une con- troverse où il fallait tuer une société sous le prétexte de la grâce efficace. Les jésuites

Digitized by Google

avaient fait des livres; ces livres étaient empreints de l'esprit du temps; quelques-uns renfermaient des doctrines mauvaises. Pascal s'attaqua à ces livres, le jansénisme fut oublié ! La controverse s'agrandit, la grâce efficace, mystère que les gens du monde ne pouvaient sonder, fit place au probabilisme, aux restrictions mentales, aux cas de conscience, questions qu'il était facile de dénaturer, et sur lesquelles tombait aisément l'ironie, même sans l'effort d'un génie de méchanceté froide et caustique, et aussi tout le monde se mit à rire aux scènes, moitié théologiques, moitié bouffonnes que Pascal opposa pour toute controverse à la gravité des Pères jésuites. La lutte n'était pas égale... Ce fut un engouement, et le clergé sévère y fut entraîné comme le monde. Rien ne résista à l'enthousiasme excité par les *Provinciales*. Que si on étudie le fond des questions traitées avec cette verve de comédie par Pascal, on déplore certes un si grand abus du génie. Il lui avait été facile de sortir des limites du jansénisme pour entrer dans une controverse féconde à la satire; il lui avait été facile de ramasser en des livres oubliés des opinions qui avaient été comme un reflet des opinions universelles d'une époque troublée. Le tort des apologistes, ce fut de ne pas les abandonner à l'ironie de Pascal. Ils eussent amolli ses coups et désarmé sa malice. On se crut obligé à la défense; on ne fit qu'animer la guerre. — Et qu'est-ce qui eût songé sérieusement à rendre un ordre tout entier de prêtres chrétiens responsable des maximes isolées de quelques moralistes malades ? Voltaire n'est pas suspect : « Il ne s'agissait pas d'avoir raison, dit-il, il s'agissait de divertir le public. » Telle fut donc l'inspiration de ce livre de comédie, livre admirable par son exécution, mais malheureusement empreint d'une méchanceté jalouse que le génie même ne saurait faire excuser... On a voulu découvrir le plan de l'ouvrage auquel se rapportaient les *Pensées* de Pascal. C'est un effort inutile. La nature de Pascal se refusait peut-être à concevoir une grande œuvre d'unité. Il y a bien pourtant dans ses *Pensées* une pensée qui semble prédominante : c'est la pensée de l'abaissement et de la misère de l'homme, quand il est seul, quand Dieu lui manque, quand il se débat par ses propres forces contre la nature et contre lui-même. C'est là très-certainement le fond d'un magnifique ouvrage et d'une apologie très-haute du christianisme. Mais rien n'indique que Pascal soit parti de cette base pour monter à l'exposé d'une révélation. Ses *Pensées* sont comme des lueurs admirables jetées dans le ciel, mais dont le centre ne paraît point aux yeux. Telles qu'elles sont, elles saisissent l'esprit par leur vivacité et leur énergie. Il y a quelquefois des éclats d'éloquence qui remuent l'âme, non point de cette éloquence qui s'exerce par l'excitation des passions ardentes, mais d'une éloquence qui parle à la raison et qui l'étonne et la dompte à force de vérité. Le style de Pascal est simple et brillant à la fois, didactique et éclatant. Il fait toucher au doigt les vérités, il rend sensibles les choses de l'intelligence. Son imagination est ardente, elle se plonge dans les profondeurs de la nature et dans le mystère de l'étendue. Il semble ouvrir les espaces. — Je ne conseillerai point de poursuivre, comme on l'a fait quelquefois et de nos jours encore, l'ordre supposé des *Pensées* de Pascal. Le désordre m'en plaît. C'est tout ce qu'elles peuvent avoir de poésie, puisque la pensée fondamentale n'en saurait être atteinte, et que l'œuvre ne sera jamais réalisée. — Lisons Pascal tel qu'il est. Il y a de Pascal quelques écrits qui méritent aussi d'être lus : ce sont ses *Lettres* à Fermat, savant conseiller de Toulouse, avec qui il échangeait des pensées chrétiennes sur la science et la certitude. En tous ces écrits, on voit comment la religion féconde et agrandit les études; c'est au moins un souvenir à présenter à ceux qui ont matérialisé la science. Peu s'en faut que Pascal n'ait voulu appliquer la géométrie à la démonstration de la religion. C'était trop sans doute; mais l'excès contraire, un excès autrement fatal, c'est d'isoler les sciences, et de ne point voir qu'elles sont attachées au ciel par une chaîne divine, sans laquelle leur première parole même est un mystère éternellement insoluble. » — Parmi les divers travaux qui ont été faits dans ces dernières années sur les *Pensées* de Pascal, nous citerons un *Rapport présenté à l'Académie française sur la nécessité d'une nouvelle édition des Pensées de Pascal*, par M. Victor Cousin, qui a donné en 1847 la 3e édition de ce travail étendu. M. Cousin n'a pas craint d'affirmer le scepticisme philosophique de ce grand homme; et son paradoxe a soulevé de vives et nombreuses protestations. On peut voir à ce sujet l'*Ami de la Religion*, tome CXXXIV, p. 61, 81 et 621. On a des *Etudes sur Pascal*, par l'abbé Flottes, vicaire général de Montpellier, professeur à la faculté des lettres, Paris, 1846, in-8°, ouvrage dans lequel le savant apologiste suit les détracteurs du chrétien, du philosophe et de l'écrivain, et les réfute de la manière la plus victorieuse. C'est une des meilleures réponses qu'on ait faites à l'ouvrage de M. Cousin. Entre les éditions récentes des *Pensées*, nous citerons les deux suivantes : *Pensées de Blaise Pascal, rétablies suivant le plan de l'auteur*, publiées par l'auteur des *Annales du moyen âge* (Frantin), Paris, Gaume frères, 1835, 1 vol. in-8°; *Pensées, fragments et lettres de Pascal, conformes aux manuscrits originaux*, par M. P. Faugère, Paris, Andrieux, 1844, 1 vol. in-8.—Les *Pensées* font aussi partie du tom. III de la grande collection des *Démonstrations évangéliques*, de M. Migne, en 18 vol. in-4°.

PASCHAL Ier (saint), *Paschasius*, Romain, succéda dans la chaire de saint Pierre à Etienne IV, en 817. Il envoya des légats à Louis le Débonnaire, qui confirma en sa faveur les donations faites au saint-siége. Il reçut à Rome les Grecs exilés pour le culte des saintes images, et couronna Lothaire empereur. Ce pontife, digne des temps apos-

Digitized by Google

toliques par ses vertus et ses lumières, mourut le 11 mai 824. Il ne lui manquait qu'un caractère plus ferme. Rome fut déchirée par des factions sous son pontificat; il s'y commit des meurtres et d'autres crimes, suite de l'anarchie. Son successeur fut Eugène II; l'Eglise honore la mémoire de saint Paschal le 14 mai.

PASCHAL II, Toscan, nommé auparavant *Rainieri*, succéda au pape Urbain II en 1099. Il avait été religieux de Cluny avant d'être souverain pontife. Il excommunia l'antipape Guibert, mit à la raison divers petits tyrans qui maltraitaient les Romains, tint plusieurs conciles, et s'attira de grandes affaires au sujet des investitures, de la part de Henri Ier, roi d'Angleterre, de l'empereur Henri IV, et Henri V son fils. Ce prince passa en Italie l'an 1110 pour recevoir la couronne impériale; mais le pape ne voulut la lui accorder qu'à condition qu'il renoncerait au droit des investitures. Henri était si peu disposé à satisfaire le pontife, qu'après avoir chicané quelques heures, il le fit arrêter, et exerça des cruautés inouïes, jusqu'à faire massacrer les clercs et les religieux qui avaient été au-devant de lui avec des démonstrations d'attachement et de respect. Cette atrocité irrita tellement les Romains, que dès le même jour, ils firent main-basse sur tous les Allemands qui se trouvaient dans leur ville. L'empereur, obligé de quitter Rome, emmena le pape avec lui, et le retint prisonnier jusqu'à ce qu'il lui eût accordé ce qu'il souhaitait. Dès que Paschal se vit en liberté, il cassa, dans deux conciles tenus à Rome en 1112 et 1116, la concession qu'on lui avait arrachée. Accablé autant que dégoûté du poids de la grandeur, il voulut abdiquer le pontificat, et ne put en venir à bout. Il mourut le 22 janvier 1118. On a de lui un grand nombre de *Lettres*, dans la collection des *Conciles* du P. Labbe. — Il ne faut pas le confondre avec deux antipapes du nom de Paschal; l'un, du temps de Sergius Ier (*Voy.* ce nom); l'autre, qui s'opposa au pape Alexandre III. *Voy.* Gui de Crême.

PASCHAL BAYLON (saint), naquit en 1540 à Torre-Hermosa, petit bourg du royaume d'Aragon, de parents vertueux, mais d'une fortune trop bornée pour qu'il fût envoyé aux écoles. Il y suppléa en portant toujours un livre avec lui dans les champs, et priant ceux qu'il rencontrait de lui apprendre les lettres. Il sut bientôt parfaitement lire et écrire, et ne se servit de cet avantage que pour se perfectionner dans la religion. Sorti du premier âge, il se loua en qualité de berger. Dans ce paisible état, il apprit comme David à connaître, bénir et aimer le Dieu qu'il trouvait partout, et acquit en peu de temps une si grande expérience dans les choses spirituelles, qu'il eut bientôt sujet de dire comme lui : *Beatus homo quem tu erudieris, Domine, et de lege tua docueris eum* (Ps. 93). Voulant rester pauvre, il quitta son maître qui avait voulu l'adopter pour son fils, et se mit en service dans le royaume de Valence, près d'un couvent de franciscains déchaussés, où il ne fut bientôt connu que sous le nom du *saint berger*. En 1564, il y fut reçu en qualité de frère convers, et mourut âgé de 52 ans, le 17 mai 1592, à Villa-Réal, près de Valence. Paul V le béatifia en 1618, et Alexandre VIII le canonisa en 1690. Sa *Vie* a été écrite par Jean Ximénès, son compagnon, et par Christovel ou Christophe d'Arta. *Voy.* les divers monuments que le Père Papebroch a publiés dans le tome de mai, p. 48-132.

PASCHAL (saint Pierre), religieux de la Merci, né à Valence, enseigna la philosophie et la théologie avec succès dans son ordre. Sa réputation le fit nommer précepteur de l'infant don Sanche, puis évêque de Jaen en 1296. Il combattit avec zèle le mahométisme, par un excellent ouvrage publié en 1300, par des sermons solides, et par l'exemple de sa vie sainte. Il fut pris par les Maures de Grenade en 1297. Ces barbares le retinrent en esclavage, et le firent ensuite mourir cruellement le 6 décembre 1300, à 72 ans. Le clergé et le peuple de son église lui ayant envoyé une somme d'argent pour sa rançon, il la reçut avec beaucoup de reconnaissance; mais au lieu de l'employer à se procurer la liberté, il en racheta un grand nombre d'enfants qu'il s'était occupé à instruire durant sa captivité, et dont l'âge tendre lui faisait craindre qu'ils n'abandonnassent la religion chrétienne. Son nom est vénéré en Espagne, où il fonda un grand nombre de monastères. Sa *Vie* a été imprimée à Paris en 1674, in-12.

PASCHASE-RATBERT, né à Soissons, fut élevé avec soin par les religieuses de Notre-Dame de cette ville, dans l'extérieur de leur monastère. Il prit ensuite l'habit de bénédictin dans l'abbaye de Corbie, sous saint Adélard. Pendant l'exil de son abbé Wala, successeur et frère d'Adélard, il composa, vers 831, un *Traité du corps et du sang du Seigneur*, pour l'instruction des jeunes religieux de la nouvelle Corbie, en Saxe. Il enseigne dans ce traité que « le corps de Jésus-Christ est réellement « dans l'eucharistie le même qui est né de la « Vierge, qui a été crucifié, qui est ressus-« cité et qui est monté au ciel. » Cet ouvrage, où l'auteur ne disait rien de nouveau, renfermait quelques expressions nouvelles. Ratramne et Jean Scot les attaquèrent; Paschase les défendit avec force, prouva qu'il n'avait écrit que ce que tout le monde croyait depuis les apôtres : *Quod totus orbis credit et confitetur*. Paschase était alors abbé de Corbie. Les tracasseries qu'on lui suscita, et quelques autres chagrins, le portèrent à se démettre. Il vécut en simple religieux, uniquement occupé à orner son esprit des connaissances sacrées et ecclésiastiques et à enrichir son cœur de toutes les vertus de son état. Ce saint religieux mourut le 26 avril 865, n'étant que diacre, et fut enterré dans la chapelle de Saint-Jean. En 1073, son corps fut transféré dans la grande église, par l'autorité du saint-siége. On trouve son nom dans le *Martyrologe* gallican et dans celui des bénédictins. Son humilité était telle que malgré ses lumières et ses vertus, il se croyait

Digitized by Google

le rebut de l'ordre monastique, et s'appelait *Peripsema monachorum*. Le ministre Claude, et plusieurs auteurs calvinistes, échos de cet écrivain, ont prétendu que le dogme de la transsubstantiation n'était pas antérieur à Paschase, qui en est l'inventeur selon eux; mais Nicole fait voir le ridicule de cette prétention chimérique. Il a démontré dans son *Traité de la perpétuité de la foi*, que Paschase n'a rien enseigné de nouveau sur ce point, et que la présence réelle a été crue et enseignée de tout temps dans l'Eglise. Les ouvrages du savant abbé de Corbie sont: des *Commentaires* sur saint Matthieu, sur les Lamentations de Jérémie; un *Traité du corps et du sang de Jésus-Christ* dans l'Eucharistie; une *Epître* à Frudegard, sur le même sujet; la *Vie de S. Adélard*, celle de Wala, et d'autres ouvrages, que le P. Sirmond fit imprimer à Paris, en 1618, in-fol. D. Martène a inséré dans sa Collection le traité *De corpore Christi*, plus exact que dans l'édition du P. Sirmond, et quelques ouvrages découverts depuis 1618. Le P. d'Achery a publié dans le tome XIIe de son *Spicilége* le traité de Paschase Ratbert, *De partu Virginis*: question qui fit grand bruit aussi dans le XIe siècle, et à laquelle cet illustre bénédictin prit part. (*Voy.* la *Vie* de Paschase, par le P. Sirmond, à la tête de l'édition que ce jésuite a donnée des *Œuvres* de ce savant et pieux cénobite, ainsi qu'une autre *Vie* que dom Hugues Ménard a tirée des archives de Corbie, et qu'il a insérée dans ses notes sur le martyrologe bénédictin. *Voy.* aussi Ceillier, tome XIX, p. 87; les auteurs de l'*Hist. litt. de la France*, tom. V, p. 287; Légipont, *Hist. litt. bened.*, tom. III, p. 77.)

PASINI (JOSEPH), abbé de Montoronisio, né à Turin en 1696, se distingua par ses vastes connaissances, et par son profond savoir dans les langues orientales. Le roi de Sardaigne le nomma son conseiller et ensuite bibliothécaire de l'université de Turin, où il mourut vers l'an 1770. Ses principaux ouvrages sont: *Vocabolario italiano latino*, etc., Turin, 1737, 2 vol. in-4°; *Histoire du Nouveau Testament*, avec des réflexions morales et des observations, Turin, 1749; Venise, 1751, 2 vol. in-4°; *Codices manuscripti bibliothecæ regiæ taurinensis athenæi per linguas digesti, et binas in partes distributi*, etc., avec Antoine Rivautella et François Berta, gardes et conservateurs de la même bibliothèque, etc., Turin, 1749-50, 2 vol. in-fol.; *Grammaticæ linguæ sanctæ institutio cum vocum anomalarum explicatione*, Padoue, 1739. Tous les ouvrages de l'abbé Pasini sont écrits d'un style élégant et correct, et remplis d'une érudition très-étendue.

PASOR (MATHIAS), né en 1599, à Herborn, dans le comté de Nassau, fit de très-bonnes études à Heidelberg, où ses succès dans plusieurs actes académiques lui valurent une chaire de mathématiques en 1620. Les guerres du Palatinat l'obligèrent de s'enfuir en Angleterre; il se fixa à Oxford, et y professa les langues orientales jusqu'en 1629; alors on lui offrit la chaire de philosophie à Groningue. Il y enseigna aussi les mathématiques, la théologie, la morale, et y mourut aimé et estimé en 1658. On a de lui: un *Recueil de thèses*, auxquelles il avait présidé lui-même; un *Traité* contenant des idées générales de quelques sciences. Il a publié les ouvrages de Georges Pasor, son père, professeur en grec à Franeker, mort en 1637. Les principaux sont: *Lexicon Novi Testamenti*, livre utile contenant tous les mots grecs du Nouveau Testament, Elzévir, 1672, in-8°; *Manuale Testamenti*, etc.; *Collegium hesiodæum*, dans lequel il analyse les mots difficiles d'Hésiode.

PASQUALIGUS (ZACHARIE), théatin de Vérone, vers le milieu du XVIIe siècle, s'appliqua à l'étude de la théologie morale. Il a donné *Praxis jejunii*, Gênes, 1655, in-folio. Le pays où il naquit a conservé l'usage de dépouiller quelques enfants de leur virilité, usage barbare que la jalousie inventa autrefois en Orient, et qu'on renouvela en Occident, pour avoir quelques belles voix de plus. Pasqualigus a fait un *Traité* moral sur cette cruelle opération, qui est si sévèrement défendue par les lois de l'Eglise.

PASQUIER (ETIENNE), né à Paris en 1529, fut reçu avocat au parlement et y plaida avec un succès distingué. Il brilla surtout dans le temps des querelles des jésuites avec l'université. Versoris se chargea de la cause des enfants d'Ignace, et Pasquier défendit celle de leurs adversaires. Le portrait qu'il fit de la société n'était rien moins que flatteur. Sa conclusion fut: « Que cet nouvelle société « de religieux qui se disaient de la compa- « gnie de Jésus, non-seulement ne devait « point être agrégée au corps de l'université, « mais qu'elle devait encore être bannie « entièrement, chassée et exterminée de « France. » Cette conclusion parut un peu dure, ainsi que le reste du plaidoyer, qui n'était d'ailleurs qu'une déclamation pleine de fiel. Les jésuites furent seulement exclus de l'université. Henri III gratifia Pasquier de la charge d'avocat général de la chambre des comptes, qu'il remit à son fils peu de temps après. Député en 1588, aux états-généraux de Blois, il fut témoin, dans cette ville, de l'assassinat du duc de Guise. Après la dissolution des Etats, il suivit le roi à Tours, et il y vit la réconciliation de ce monarque avec Henri IV. Il mourut à Paris en 1615, à 86 ans. Ses principaux ouvrages sont des *Poésies* latines et françaises. Celles-ci sont très-faibles, les autres valent mieux. On trouve dans les latines six livres d'*Epigrammes* et un livre des *Portraits* de plusieurs grands hommes. Les françaises sont divisées en *Jeux poétiques*, en *Versions poétiques*, en *Sonnets*, en *Pastorales*. La *Puce* et la *Main* sont ce qu'il y a de plus saillant. Pasquier ayant aperçu une puce sur le sein de mademoiselle des Roches, en 1588, pendant la tenue des grands jours de Poitiers, tous les poëtes latins et français du royaume prirent part à cette rare découverte, et cet insecte fit bourdonner tous les insectes du Parnasse. Ce fut le sujet d'un recueil intitulé *La Puce des*

Digitized by Google

grands jours de Poitiers. La *Main de Pasquier* est un autre recueil de vers en son honneur. S'étant trouvé aux grands jours de Troyes, un peintre, qui avait fait son portrait, avait oublié de lui faire des mains. Cette singularité excita la verve de tous les rimailleurs du temps. *Ordonnance d'Amour*, Anvers (Le Mans), 1674, in-8°, pièce obscène, remplie d'expressions dont on rougirait même dans les maisons de débauche; *Recherches sur la France*, en dix livres, dont la meilleure édition est de 1665, in-fol. Cet ouvrage est un parterre varié de fruits et de fleurs; on y trouve l'utile et l'agréable. Quoique le style en ait vieilli, il ne laisse pas de plaire, parce que l'auteur avait de l'imagination; mais il faut se défier de ses éloges et de ses satires. Quand il parle des personnes ou des choses qui lui déplaisent, il se livre à ses préventions, il s'échauffe, il exagère. Des *Epîtres*, en 5 vol. in-8°, publiées en 1619, où on trouve beaucoup d'anecdotes curieuses sur l'Histoire de France, 1602, in-8°; Le *Catéchisme des jésuites*, 1602, in-8°, plein de sarcasmes et de la satire la plus outrageante. Il traite Ignace, fondateur des jésuites, de *chevalier errant*, de *fourbe*, de *menteur*, de *cafard, qui voulut être reconnu pour un autre Jésus-Christ*; de *gourmand*, de *régicide*, de *Manès, pire que Luther*, parce que sa secte est revêtue de papelarderie; de *démon incarné*, de *grand Sophi*, de *grand âne*, de *don Quichotte*: telles sont les injures qu'il prodigue à pleines mains contre le fondateur de cette société, dont le seul nom excitait sa bile; aussi Bayle s'écriait-il: « Quelle doit « être sa rage en voyant mettre au nombre « des saints celui qu'il avait peint des cou- « leurs les plus noires! » François-Xavier était selon lui un *cafard*, un *Machiavel*, un *successeur de l'hérésiarque Manès*, ses miracles des *contes de la quenouille*, etc. Les jésuites sont les *scorpions* de la France; ils sont, « non les premiers piliers du saint- « siége, mais les premiers pilleurs. » On ne doit pas les appeler « ordre jésuite, mais « ordure jésite, parce qu'ils vendent en gros « les sacrements, plus cher que Giési ne « voulut vendre le don des miracles à Naa- « man; les jésuites sont autant de Judas; il « y a dans la jésuiterie beaucoup de la juive- « rie, voire que tout ainsi que les anciens « Juifs avaient fait le procès à Jésus-Christ, « aussi ces nouveaux Juifs le font maintenant « aux apôtres. » Il va jusqu'à dire que dans les vœux des jésuites, il y a de l'*hérésie*, du *machiavélisme et une piperie manifeste*; enfin ce qu'il dit sur le nom de *Pères* qu'on donnait aux jésuites, ne pouvait sortir que de la plume de l'auteur des Ordonnances d'amour; la plus effrénée luxure n'a rien inventé de plus atroce. On trouve à la fin de ce *Catéchisme* le *Pater noster* travesti et la parodie de l'*Ave Maria*, où il y a autant de sacriléges que de mots. Dans la dernière pièce surtout, l'impiété et la plus exécrable obscénité combattent à qui aura le dessus. Tel est l'avocat qui a plaidé contre un ordre célèbre, et que des gens qui prétendaient au génie et au bon goût, ont regardé comme un écrivain sage et éloquent. Il est certain que les jésuites pouvaient dire comme Tertullien: *Tali dedicatore damnationis nostræ etiam gloriamur*. Le *Monophile* en sept livres, en prose mêlée de vers. — Ce magistrat laissa trois enfants: THÉODORE, NICOLAS et GUI. Le premier fut avocat général de la chambre des comptes; le second, maître des requêtes, laissa un vol. de *Lettres*, in-8°, pleines de particularités historiques; et le dernier fut auditeur des comptes. Les *Œuvres* de Pasquier ont été imprimées en 2 vol. in-fol. à Trévoux, en 1723. Il y manque: son *Catéchisme des jésuites*: on a cru servir sa mémoire par cette omission; son *Exhortation aux princes*, etc., pour obvier aux séditions qui semblent nous menacer pour le fait de la religion, 1562, in-8°, de 27 feuillets, indiquée dans le nouveau père Le Long, sous le n° 17, 838. Si le P. Garasse avait connu cet ouvrage, dont l'objet est de prouver la prétendue nécessité de favoriser et d'admettre le calvinisme, il n'aurait pas manqué de s'en prévaloir. Pasquier s'est indiqué à la fin de cet écrit par ces lettres: S. P. P. *faciebat*. Dans l'exemplaire de M. Pithou, elles sont ainsi remplies de sa main: *Stephanus Paschasius, Parisinus*. Il en avait paru, dès 1561, des éditions mutilées, que Pasquier désavoue dans un avis à la tête de l'in-8°. Il a depuis été inséré dans le recueil connu sous le titre de *Mémoires de Condé*, dont il termine le 1er volume.

PASSAVANTI (JACQUES), né vers 1297, à Florence, d'une famille distinguée, mort dans sa patrie en 1357, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et rendit son nom célèbre en Italie par un traité intitulé *Le Miroir de la vraie pénitence*, imprimé pour la première fois en 1495, in-4°, à Florence. Cet ouvrage est fort estimé tant pour le fond que pour le style. L'académie de la Crusca en donna une édition, en 1681, qui est la septième; celle de Florence, 1725, in-4°, qui est la dernière, est la meilleure.

PASSIONEI (DOMINIQUE), cardinal, naquit à Fossombrone, dans le duché d'Urbin, le 2 décembre 1682, d'une famille illustre. Il fit ses études au collége Clémentin à Rome, où il commença à former dès lors une riche bibliothèque, devenue depuis si utile aux savants. En 1706, il vint à Paris pour porter la barrette au nonce Gualterio son parent. Il passa de là en Hollande en 1708, et y joua bientôt le rôle de négociateur. On commençait à être fatigué de la longue guerre de la succession d'Espagne. Les puissances belligérantes y avaient envoyé des députés pour la paix. Le pape Clément XI, ne pouvant y avoir un nonce, choisit Passionei pour défendre secrètement les intérêts du saint-siége. Ses soins ne furent pas inutiles: il obtint des alliés l'évacuation des domaines du pape, où les troupes allemandes s'étaient établies. De retour à Rome, il fut nommé par Clément XI camérier secret et prélat domestique. En 1714, le pape l'envoya au congrès de Bâle, et, en 1715, à Soleure. Quoiqu'il ne fût pas heureux dans la première de ces né-

Digitized by Google

gociations, Clément XI n'approuva pas moins sa conduite, et le nomma secrétaire de la Propagande en 1719. Sa faveur continua après la mort de ce pontife, sous Innocent XIII, qui le nomma archevêque d'Ephèse, et lui donna la nonciature de Suisse, qu'il garda jusqu'en 1730. Clément XII le nomma alors à celle de Vienne, où l'empereur Charles VI et le prince Eugène lui firent un accueil distingué. Ses travaux apostoliques dans ces différents pays furent utiles à plusieurs personnes. L'abjuration du savant Eckard et celle du prince de Wurtemberg furent son ouvrage. Il fut fait secrétaire des brefs et cardinal en 1738, et incorporé dans le même temps aux différentes congrégations de Rome. Benoît XIV, étant monté sur le trône pontifical, le chargea des affaires les plus importantes, et le nomma bibliothécaire du Vatican en 1755. Il enrichit considérablement ce trésor, et en augmenta l'utilité par la communication. Il mourut d'apoplexie le 5 juillet 1761, à 79 ans. L'auteur de son *Eloge historique* (l'abbé Goujet), imprimé à La Haye, in-12, 1763, prétend que la violence qu'il se fit en signant le bref de condamnation, lancé contre *l'Exposition de la doctrine* de Mésenguy, hâta sa mort. Serrao, autre zélé du parti, dans son ouvrage *De præclaris catechistis* (Vienne, 1777), regarde sa maladie et sa mort comme une punition divine. Tel est le fanatisme de secte : non content de lancer ses traits contre les adversaires de l'erreur, il les dirige sur ceux même qu'il regarde comme ses amis, quand ils ne mettent pas dans leurs démarches toute la fureur ou l'opiniâtreté qu'il prétend leur inspirer. Le cardinal Passionei n'était pas favorable aux jésuites; il s'opposa fortement à la canonisation du cardinal Bellarmin, et proscrivit, dit-on, de sa bibliothèque tous les ouvrages de la société. Il n'aimait pas davantage les autres religieux. La vivacité de son esprit le jetait dans des disputes dont il voulait toujours sortir victorieux. Malgré l'amitié que Benoît XIV avait pour lui, il s'opiniâtrait à soutenir dans leurs conversations ses sentiments avec une vivacité inflexible; c'était presque toujours le pape qui était obligé de céder. Il n'aimait pas le cardinal Valenti, secrétaire d'Etat; il l'appelait le *bacha*. Un jour, en lui donnant le baiser de paix, il lui dit assez haut *Salamalec*, au lieu de *Pax tecum*. Malgré ses défauts, le cardinal Passionei a des droits aux regrets des savants et à l'estime de la postérité. La révocation qu'il fit avec le célèbre Fontanini du *Liber diurnus romanorum pontificum;* une *Paraphrase* du psaume 19, faite sur l'hébreu; une du 1er chapitre de l'*Apocalypse*, sur le syriaque; la *Traduction* d'un ouvrage grec sur l'Antechrist; l'*Oraison funèbre* du prince Eugène, traduite en français par Mme du Boccage, sont des monuments de ses connaissances. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, Passionei est l'auteur des *Acta legationis helveticæ*, in-4°. Ce sont six discours prononcés en différentes occasions avec quelques lettres sur les affaires qu'il eut à traiter en Suisse. Il peut servir d'instruction et de modèle aux nonces qui lui succéderont, puisqu'ils doivent avoir le même but, le maintien de la religion catholique. — Benoît Passionei, son neveu, publia à Lucques, en 1765, 1 vol. italien, in-fol., où il a réuni toutes les *Inscriptions* grecques et latines, rassemblées par ce savant cardinal. Cette collection, qui a été dissipée après sa mort, renfermait aussi beaucoup de bas-reliefs, d'urnes, etc. Le cardinal Passionei était membre de presque toutes les sociétés littéraires de l'Italie : il succéda à Maffei, comme associé étranger, dans l'académie des inscriptions. Lebeau y prononça son *Eloge*.

PATÈRE, *Paterius*, disciple et intime ami de saint Grégoire le Grand, dans le VIe siècle, fut notaire de l'église romaine, et ensuite évêque de Brescia, suivant quelques savants. Cet écrivain ecclésiastique est principalement connu par un *Commentaire* sur l'Ecriture sainte, tiré des ouvrages de saint Grégoire, à la suite desquels il a été imprimé. Ce livre est meilleur pour le sens spirituel que pour le littéral.

PATERSON (Alexandre), prélat catholique anglais, né à Enzie dans le comté de Banff, fut d'abord vice-recteur du collége des Ecossais à Douai, dans lequel il avait été élevé. Les despotes révolutionnaires de 1793 s'étant emparés de cette maison, Paterson parvint à quitter la France avec les maîtres et les élèves, et retourna dans sa patrie où il exerça les fonctions de missionnaire. En 1816, il devint coadjuteur du docteur Cameron, vicaire apostolique d'Edimbourg, et fut sacré le 28 août de la même année sous le titre d'évêque de Cybistra. Il fit plusieurs voyages à Paris pour réclamer les biens des établissements catholiques écossais en France, et publia, en 1822, un excellent *Mémoire* à ce sujet; mais il ne réussit qu'en partie. Paterson envoya, en 1829, en France, un ecclésiastique, M. Gilliès, missionnaire, et les dons que reçut cet envoyé suffirent pour faire face aux dépenses de la chapelle catholique que l'on a construite à Edimbourg. En 1828, il devint vicaire apostolique par la mort du docteur Cameron. Il fit encore un voyage en France après la révolution de 1830, et mourut à Dundée dans l'exercice de ses fonctions, le 30 octobre 1831.

PATORNAY (Philippe), prédicateur, né à Salins l'an 1593, d'une famille distinguée, entra, à l'âge de 18 ans, dans l'ordre des Minimes, qu'il contribua à propager dans le comté de Bourgogne, et professa la philosophie et la théologie. Les succès qu'il obtint ensuite dans la prédication engagèrent l'archevêque de Besançon, Ferdinand de Rye, à le demander au saint-siége pour l'un de ses suffragants, et ce prélat le sacra évêque de Nicopolis en 1632. Patornay mourut à Besançon le 1er août 1639, regretté surtout des pauvres. Il n'avait publié que quelques *Thèses;* mais on conservait dans la bibliothèque des Minimes à Rupt, bailliage de Gray, un recueil de ses *Sermons*, et un *Abrégé des Controverses* de Bellarmin, en manuscrit. — Un de ses pa-

Digitized by Google

rents, Léonard Patornay, jesuite, mort la même année à Besançon, fut chargé plusieurs fois par Richelieu de répondre aux écrits des ministres protestants. On a de lui: *Declarationes multorum deductorum ad Ecclesiæ castra*, qu'il publia sous un nom supposé.

PATOUILLET (Nicolas), jésuite, né l'an 1622 à Salins, prêcha avec succès dans les principales villes du royaume, et devint supérieur de la mission française à Londres. Dans ses vieux ans il se retira dans la maison de son ordre à Besançon, où il mourut le 1er nov. 1710. On a de lui : *Sentiments d'une âme pour se recueillir en Dieu*, Besançon, 1700, in-12; *Beato Francisco de Sales, episcopo Genevensi panegyricus, dictus Camberii, postr. idus novemb.*, 1662 : *præmittitur epist. ad Franc. de Bertrand de Chamousset*, ms., conservé à la Bibliothèque royale.—Son frère Étienne, prêtre, mort à Salins en 1696, est auteur d'une *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France*, Besançon, 1684, in-8°.

PATOUILLET (Louis), né à Dijon en 1699, fit ses études au collége de cette ville, où il eut pour professeur en rhétorique le célèbre P. Oudin, qui contribua beaucoup à développer ses talents. Devenu jésuite, il enseigna la philosophie à Laon, et se distingua en même temps par l'éloquence de la chaire. Après avoir prêché à Nancy devant le roi Stanislas, et avoir passé encore quelques années à Laon, il se retira à la maison professe de Paris, s'occupant de divers ouvrages, parmi lesquels on distingue la *Vie de Pélage* (*Voy.* Pélage), et le *Dictionnaire des livres jansénistes*, 4 vol. in-12, qui était une nouvelle édition de la Bibliothèque janséniste du P. Colonia, et qui fut mis à l'index à Rome par un décret du 11 mars 1754. Il parut contre lui des Observations de Goujet et une lettre de Rulié. Il a donné pendant quelque temps le *Supplément de la Gazette ecclésiastique*, où il redressait les erreurs et réparait les omissions de cet écrivain fanatique. *Voy.* Roche (Jacques). On attribue au P. Patouillet plusieurs écrits anonymes sur les affaires du temps : l'*Apologie de Cartouche, ou le Scélérat justifié par la grâce du P. Quesnel*, 1733, in-12; les *Progrès du jansénisme*, par frère Lacroix, Quiloa, 1743, in-12; deux *Lettres à un évêque sur le livre du P. Norbert*, 1745; une *Lettre sur l'art de vérifier les dates*, 1730; *Entretiens d'Anselme et d'Isidore sur les affaires du temps*, 1756; *Lettres d'un ecclésiastique à l'éditeur des OEuvres d'Arnauld*, 1759, in-12. Il donna en 1749 et en 1758 les 27e et 28e volumes des *Lettres édifiantes*. Il jouit de la confiance de M. de Beaumont, archevêque de Paris, et du saint évêque d'Amiens, M. de La Motte, chez lequel il vécut quelque temps, et mourut à Avignon, vers 1779. Quelques écrivains lui attribuent la *Réalité du projet de Bourg-Fontaine;* mais il paraît plus vraisemblable que c'est l'ouvrage du P. Sauvage, jésuite de la province de Lorraine. *Voy.* Filleau.

PATRICE (saint), évêque et apôtre d'Irlande, né en 372, mort vers l'an 464, après avoir converti une multitude de païens, fondé des monastères, dont l'un était à Armagh, et avoir rempli l'Irlande d'églises et d'écoles, où la piété et les bonnes études fleurirent longtemps. On a de lui un écrit appelé la *Confession de saint Patrice*, et une *Lettre à Corotic*, prince du pays de Galles, dont il eut beaucoup à souffrir. Ces ouvrages sont écrits avec peu d'élégance; mais ils montrent qu'il était versé dans la science des saints. Tillemont dit que ces écrits ont des marques certaines d'authenticité; les auteurs qui les ont suivis en écrivant la *Vie* de ce saint ne l'ont point farcie de faits apocryphes, appuyés uniquement sur des bruits populaires. On lui attribue le *Traité des douze abus*, publié parmi les ouvrages de saint Augustin et de saint Cyprien. Jacques Ware a publié les *OEuvres de saint Patrice*, à Londres, 1658, in-8°. Le Purgatoire de saint Patrice, dont Denys le Chartreux et plusieurs autres écrivains ont dit tant de choses fausses, comme Bollandus l'a démontré, est une caverne située dans une petite île du lac Dearg, dans l'Ultonie. Elle fut fermée par ordre du pape, en 1497, pour arrêter le cours de certains contes superstitieux. On la rouvrit ensuite, et on la visita pour y prier et y pratiquer les austérités de la pénitence à l'imitation de saint Patrice, qui se retirait souvent dans ce lieu et dans des endroits écartés, pour y vaquer plus librement aux exercices de la contemplation. Ceux qui sont étonnés de lire dans la *Vie* de ce saint des singularités en matière de piété et de mortifications peu conciliables avec nos goûts, nos usages et nos mœurs, ne doivent pas perdre de vue cette réflexion de l'abbé Fleury : « Il est à « croire que Dieu leur inspira cette con- « duite pour le besoin de leur siècle. Ils « avaient affaire à une nation si perverse et « si rebelle, qu'il était nécessaire de la frap- « per par des objets sensibles. Les raison- « nements et les exhortations étaient faibles « sur des hommes ignorants et brutaux, « accoutumés au sang et au pillage. Ils « auraient même compté pour rien des « austérités médiocres, eux qui étaient « nourris dans la fatigue de la guerre, et « qui portaient toujours le harnais. Mais « quand ils voyaient un saint Boniface, dis- « ciple de saint Romuald, aller nu-pieds dans « les pays froids; un saint Dominique Lori- « cat se mettre tout en sang en se donnant « la discipline, ils comptaient que ces saints « aimaient Dieu, et détestaient le péché. Ils « auraient compté pour rien l'oraison men- « tale; mais ils voyaient bien que l'on priait, « quand on récitait des psaumes. Enfin, ils « ne pouvaient douter que ces saints n'ai- « massent leur prochain, puisqu'ils faisaient « pénitence pour les autres. Touchés de tout « cet extérieur, ils devenaient plus dociles, « ils écoutaient ces prêtres et ces moines, « dont ils admiraient la vie; et plusieurs se « convertissaient. » Cette réflexion suffit pour expliquer plusieurs singularités qui, dans l'histoire des saints, peuvent offenser des esprits délicats et trop préoccupés des

Digitized by Google

mœurs actuelles; elle est appuyée par ce mot de l'Apôtre: « Je me suis fait tout à « tous, pour gagner tous les hommes à Jé« sus-Christ »: *Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos.* I Cor. IX, 22. *Voy.* Syméon Stylite, Dominique Loricat.—M. Migne a donné les œuvres de saint Patrice avec celles de Salvien, sous ce titre: *OEuvres très-complètes de Salvien*, précédées d'une notice tirée de Galland et de Schœnnemann, enrichies des notes de Baluze, suivies des *OEuvres* également très-complètes, 1° d'Arnobe le Jeune, reproduites d'après la *Maxima Bibliotheca PP.*, de La Bigne; 2° de Mamert Claudien, d'après l'édition de Galland; 3° de saint Patrice, apôtre de l'Irlande, réimprimées aussi avec les notes et les prolég. de Galland; 4° du livre connu sous le nom de *Liber Prædestinati*, reproduit comme les deux Pères précédents avec les notes et les prolég. de Galland, et suivi d'une histoire du prédestinatianisme, par Sirmond, 1847, 1 vol. in-4°.

PATRICE, *Patricius* (Augustin Piccolomini), habile écrivain du XVe siècle, né à Sienne, d'une famille illustre, fut d'abord chanoine de cette ville, puis secrétaire de Pie II, en 1460. Ce pape lui donna ordre de composer un *Abrégé* des Actes du concile de Bâle, qui se trouve en manuscrit dans la Bibliothèque du roi de France, et imprimé dans le tome IIIe des *Conciles* du père Labbe. Ses services lui valurent la place de maître des cérémonies de la chapelle du pape, et l'évêché de Plenza dans la Toscane. Il y mourut en 1496, regardé comme un des plus savants hommes de son temps. Il était également versé dans l'histoire sacrée et l'histoire profane. Il eut part au *Pontifical*, imprimé à Rome en 1485, in-fol. On trouve de lui, dans le *Musæum italicum* du Père Mabillon, *Adventus Friderici III ad Paulum II; Vita Benedicti*... et dans Freher: *De Comitiis Ratisbonæ celebratis.* On lui attribue: *Traité des rites de l'Eglise romaine*, que Christophe Marcel, archevêque de Corfou, fit imprimer sous son nom à Venise, 1516, in-fol.

PATRICK (Simon), évêque anglican, né l'an 1626 à Gainsborough, dans la province de Lincoln, d'un marchand, fut élève au collége de Cambridge. Il s'y distingua tellement par son savoir qu'il en devint président. Il fut ensuite vicaire de Battersea, dans le Surrey, puis curé de Covent-garden, paroisse de Saint-Paul à Londres, et fut nommé chapelain du roi Charles Ier. En 1678, il fut élevé au doyenné de Pétersborough, puis à l'évêché de Chichester, en 1689. On le transféra, en 1691, à l'évêché d'Ely, où il termina sa carrière, en 1707, à 81 ans. Son emportement contre l'Eglise romaine n'a honoré ni son savoir, ni les dignités qu'il a occupées; il se fait sentir dans tous ses ouvrages. Les principaux sont: des *Commentaires* sur le Pentateuque et sur d'autres livres de l'Ecriture sainte; un *Recueil de prières*, etc.

PATRIZI ou PATRIZIO (François), de Cherso en Istrie, et selon quelques-uns de Clissa, dans la Dalmatie, où il naquit en 1529. Il enseigna la philosophie à Ferrare, à Rome et à Padoue, avec une réputation extraordinaire, soutint que la philosophie de Platon était en tout conforme au christianisme, et fut ennemi déclaré des sentiments péripatéticiens. Il mourut à Rome en 1597, à 68 ans. On a de lui: une *Edition* des livres attribués à Mercure Trismégiste; une *Poétique* en ital en, Ferrare, 1536, in-4°, divisée en deux décades, qui est une preuve que l'auteur avait bien lu les anciens; *Paralleli militari*, Rome, 1594, in-fol. C'est un parallèle de l'art militaire ancien avec le moderne. Joseph Scaliger dit que Patrizio est le seul qui ait expliqué les difficultés de ce sujet important. Ceux qui sont venus après lui n'ont fait que le copier. C'était le plus rare et le plus utile des écrits de cet auteur; *Della nuova geometria libri XV*, Ferrare, 1587, in-4°; *Della storia dieci dialoghi*, Venise, 1560, in-4°; traduit en latin par Nic. Stupano, et réimprimé avec le *Methodus historica*, de Bodin, Bâle, 1576, in-8°; *Procli elementa theologica et physica latine reddita*, Ferrare, 1583, in-4°.

PATTEN (Thomas), théologien anglican, qui vivait dans le siècle dernier, se rendit célèbre par divers ouvrages savants en faveur de la religion, et qui prouvent qu'il avait bien étudié les saintes Ecritures. Parmi un grand nombre, les suivants méritent une attention particulière: *Apologie chrétienne*, in-8°, discours fait pour la chaire; *Apologie chrétienne de saint Pierre*, faisant aussi la matière d'un sermon qui fut prêché, puis publié avec des *notes* et une *réponse* aux objections du Père Ralph Heathcote, aussi docteur anglican, mort en 1695: *La suffisance des preuves données de l'évidence de l'Evangile, soutenue contre la réplique du père Ralph Heathcote*, in-8°: *L'opposition entre l'Evangile de J.-C. et ce qu'on appelle la religion naturelle*, sermon; *Défense du roi David, dont le caractère est mal exposé dans quelques écrits modernes.* Patten mourut en 1790.

PATUZZI (Jean-Vincent), célèbre dominicain, né à Conégliano, le 19 juillet 1700, prit l'habit de son ordre en 1717, dans la congrégation du B. Salomoni, qui est une des branches de l'ordre de saint Dominique; il professa la philosophie, puis la théologie à Venise, et composa un grand nombre d'ouvrages dont on retrouvera la liste dans l'*Europe littéraire* (juin 1769): quelques-uns ont paru sous le nom d'*Eusebio Eraniste*, qu'il avait adopté, et d'autres sous celui d'*Adelfo Dositeo*, qu'il prend quelquefois. Il mourut à Vicence, le 26 juin 1769. On a de lui: *Vita della venerabile serva di Dio Rosa Fialetti, del terzo ordine di san Domenico, con l'aggiunta di alcune sue lettere, canzoni ed altre spirituali operette*, Venise, 1740, in-4°; *Difesa della dottrina del angelico dottor sancto Tomaso sopra l'articolo cinque della Q. 154, 2, 2, Lucques*, 1746, in-4°, sans nom d'auteur. Ce livre est dirigé contre quelques défenseurs du Père Bensi, jésuite. *De futuro impiorum statu libri tres*, Vérone, 1748, in-4°; 2° édition, Venise, 1764; *Lettere teologico-morali di Eusebio Eraniste*, etc., *in difesa della storia*

Digitized by Google

del probabilismo del P. Daniello Concina, Venise (Trente), 1752, 1 vol. in-8°. L'ouvrage eut trois éditions dans la même année; *Lettere teologico-morali in continuazione della difesa dell' istoria del probabilismo*, (Trente) Venise, 1753, 2 vol. in-8°; *Lettere teologico-morali in continuazione della difesa*, etc., *ovvero Confutazione della riposta pubblicata dal M. R. P. B. della compagnia di Giesu, contro i due primi tomi delle lettere di Eusebio Eraniste*, (Trente) Venise, 1754, 2 vol. in-8°; *Osservazioni sopra varj punti d'istoria letteraria, esposte in alcune lettere al M. R. P. Francesco-Antonio Zaccaria, con due appendici*, etc., Venise, 1756, 2e édit., 1760, 2 vol in-8°; *De re sacramentaria contra perduelles hæreticos libri decem*, etc., *cura et studio P. R. F. Renati Hyacinthi Drouin, doctoris Sorbonici, ord. prædicatorum, editio secunda cum notis et additionibus P. F. Joannis Vincentii Patuzzi*, Venise, 1756, 2 vol. in-fol.; *Lettera enciclica del sommo pontefice Benedetto XIV, diretta all'assemblea generale del clero gallicano, illustrata e difesa da Eusebio Eraniste, contro l'autore de' dubii e quesiti proposti ai cardinali e teologi della sacra congregazione di Propaganda*, Lugano, 1758, in-8°, 2e édition, Venise, 1759, insérée dans la *Raccolta secta delle cose di Portugallo, rapporto a' gesuiti*, Lugano, 1759; 3e édition, Venise, *con aggiunte e monumenti* 1761, traduite en français et imprimée à Utrecht, 1760, in-12; *Trattato della regola prossima delle azioni umane nella scelta della opinioni*, etc., Venise, 1758, 3 vol. in-4°. Elle fut traduite en latin, Venise, 1761. *Breve istruzione sopra la regola prossima, nella scelta delle opinioni*, Venise, 1759, réimprimée à Naples et à Milan, avec des augmentations, et ensuite traduite en latin, insérée depuis dans la *Théologie* morale de Gasparo Vattolo, imprimée à Venise, 3 vol. in-4°; *De indulgentiis et requisitis præsertim ad eas recipiendas dispositionibus*, Rome, 1760, in-16. Ce traité parut d'abord sous le nom supposé de *Nicolo Giunchi de' Raspantini*; mais il fut réimprimé la même année sous le nom du Père Patuzzi. *Esposizioni sulla dottrina cristiana, opera utilissima ad ogni genere di persone, si ecclesiastiche che secolari, nuova edizione riveduta e corretta*, Venise, 1761. C'est l'ouvrage de l'abbé Mesenguy traduit en italien et imprimé à Naples, mais tellement corrigé et changé dans l'édition qu'en donne le Père Patuzzi, qu'on peut le regarder comme une œuvre nouvelle, à l'abri des censures de Rome; *Lettere ad un ministro di stato sopra le morali dottrine de' moderni casuisti, e i gravissimi danni che ne resultano al publico bene, alla societa civile, e ai diretti, autorita e sicurezza de sovrani*, Venise, 1761, 2 vol. in-8°; deuxième édition, avec des augmentations et corrections, Venise, 1763, sous le nom d'*Eusebio Eraniste*; *Lettere apologetiche; ovvero Difesa della dottrina di san Tomaso, contro le calunnie de' suoi accusatori sulla materia del tirannicidio*, Venise, 1763, in-8°, sous le nom d'*Eusebio Eraniste*; *De sede inferni in terris quærenda dissertatio ad complementum operis de futuro impiorum statu, distributa in partes tres*, Venise, 1763, in-4°; *La causa del probabilismo richiamata all' esema da M. Liguori e convinta novellamente di falsita, da Adelfo Dositeo*, (Ferrare) Venise, 1764, in-8°; *Osservazioni teologiche sopra l'apologia di M. D. Alfonso di Liguori, contro il libro intitolato: La causa del probabilismo*, (Ferrare) Venise, in-8°, sous le nom d'*Adelfo Dositeo*. *Ethica christiana sive theologia moralis, ex sanctæ Scripturæ fontibus derivata et sancti Thomæ Aquinatis doctrina illustrata*, 7 vol. in-4°, Bassano, 1760. Le Père Patuzzi n'ayant pu terminer cet ouvrage, il fut achevé par le Père *Pierre Fantini*, son confrère, qui le publia et le fit précéder d'une *Vie* de l'auteur et du catalogue de ses ouvrages. On trouve l'*Eloge* du Père Patuzzi dans l'*Europe littéraire*, mois de juin 1769. On ne peut trop louer ce père d'avoir poursuivi, sans leur donner de répit, les défenseurs de la morale relâchée. Des personnes qui assurément la condamnent pensent néanmoins qu'il a quelquefois confondu avec elle une sage condescendance, des ménagements que dictent la prudence et la charité, des tempéraments que demandent quelquefois l'amour du prochain et les intérêts du salut des pénitents. L'Evangile n'est point une loi d'excessive rigueur, mais de miséricorde aussi bien que de justice; et on s'étonne de voir compris parmi ceux que le Père Patuzzi a combattus, le vénérable Liguori, missionnaire zélé, homme consommé dans la connaissance des voies spirituelles, instruit, en un mot, par une longue expérience, des moyens les plus propres à faire rentrer le pécheur en lui-même, et à le ramener à la pratique des devoirs religieux.

PATZKE (Jean-Samuël), pasteur et prédicateur protestant, né l'an 1727 à Selov, auprès de Francfort-sur-l'Oder, d'une famille pauvre, parvint à force de patience et d'énergie à faire de bonnes études, et obtint une place de pasteur à Wormsfelde par la protection du margrave de Schwedt. Il fut nommé plus tard pasteur à Liégen, puis, en 1762, prédicateur à Magdebourg. C'est dans cette ville qu'il fit surtout connaître son talent pour la chaire. Patzke mourut le 14 décembre 1786, laissant: *Sermons sur les évangiles de toute l'année*, Magdebourg, 1774-1775, 2 vol. in-4°; *Sermons sur les épîtres de toute l'année*, ibid., 1776, 2 vol. in-4°; un *Choix de ses sermons*, Magdebourg, 1780; un autre *Choix de discours prononcés en chaire* parut à Dessau, en 1794. On a de plus de lui des *poésies* diverses, des *traductions* de Térence et de Tacite, avec des notes, des feuilles périodiques rédigées dans un but moral, des drames sacrés, etc.

PAUL (saint), nommé auparavant *Saul*, de la tribu de Benjamin, était né à Tarse, ville de Cilicie, et, en cette qualité, citoyen romain. Son père, qui était pharisien, l'envoya à Jérusalem, où il fut élevé et instruit par Gamaliel dans la science de la loi. Il puisa dans la secte des pharisiens une haine violente contre le christianisme. Lorsqu'on la-

Digitized by Google

pidait saint Etienne, il coopéra à sa mort, en gardant les habillements des bourreaux qui lapidaient ce saint martyr. Il ne respirait alors que le sang et le carnage contre les disciples de Jésus-Christ. Il obtint des lettres du grand-prêtre des Juifs, pour aller à Damas se saisir de tous les chrétiens, et les mener chargés de chaînes à Jérusalem; mais dans le chemin, il fut tout à coup frap é d'un éclat de lumière qui le renversa. Il entendit en même temps une voix qui lui dit : *Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous? — Qui êtes-vous, Seigneur?* répondit-il. — *Je suis Jésus-Christ que vous persécutez.* Paul en tremblant s'écria : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* Jésus lui dit de se lever et d'aller à Damas, où il lui ferait connaître ses volontés. Il fut baptisé à Damas, par Ananie, et prêcha aussitôt l'Evangile avec zèle en Arabie, à Jérusalem, à Césarée et à Tarse, d'où saint Barnabé le mena à Antioche. Ils y instruisirent un si grand nombre de personnes, l'an 38 de Jésus-Christ, que ce fut alors que le nom de *chrétiens* fut donné, pour la première fois, aux disciples de Jésus-Christ. De là il fut envoyé à Jérusalem, pour y porter les aumônes des chrétiens d'Antioche. Saint Barnabé l'accompagna dans ce voyage. Après avoir rempli leur commission, ils revinrent à Antioche. Ils allèrent ensuite dans l'île de Chypre, l'an 43, puis à Paphos, où ils convertirent le proconsul Sergius-Paulus On croit que ce fut du nom de ce magistrat, que l'apôtre des gentils prit le nom de *Paul*, pour lequel il changea son nom primitif de *Saul*. De l'île de Chypre ils passèrent à Antioche de Pisidie, et d'Antioche à Icone. Ils convertirent plusieurs juifs et gentils; mais ayant encore couru risque d'être lapidés par les Juifs incrédules, ils allèrent à Lystres. Ce fut là que l'apôtre guérit un homme perclus dès sa naissance, nommé *Enée*. Ce miracle les fit prendre pour des dieux : le peuple voulait les sacrifier. Ils avaient bien de la peine à réprimer les mouvements de leur idolâtre reconnaissance, lorsque quelques juifs, venus d'Icone et d'Antioche de Pisidie, changèrent les dispositions de la populace, qui se jeta sur Paul, l'accabla de pierres, et, l'ayant traîné hors de la ville, l'y laissa pour mort. Il revint néanmoins dans la ville d'où il sortit le lendemain pour aller à Derbe avec Barnabé. Ils repassèrent par Lystres, Icone, Antioche de Pisidie, vinrent en Pamphylie, et ayant annoncé la parole de Dieu à Perge, ils passèrent à Attalie, où ils s'embarquèrent pour Antioche de Syrie, d'où ils étaient partis l'année précédente. Les fidèles de cette ville les députèrent à Jérusalem vers les apôtres, pour les consulter sur l'observation des cérémonies légales. Les apôtres s'étant assemblés pour en délibérer, arrêtèrent, de l'avis de Pierre, qui parla le premier dans cette sainte assemblée, regardée comme le premier concile des chrétiens, et dont le discours fut fortement appuyé par saint Jacques, Act. xv, que l'on n'imposerait point aux gentils le joug de la loi, mais qu'on les obligerait seulement à s'abstenir de viandes sacrifiées aux idoles, de chairs étouffées et de sang, qui étaient en abomination chez les Juifs, dont on ne devait pas aliéner les esprits, et de la fornication regardée par les païens comme une chose licite. Paul et Barnabé revinrent avec cette décision, dont ils firent part à l'église d'Antioche. Paul ayant proposé à Barnabé de parcourir ensemble les villes où ils avaient prêché l'Evangile, ils se séparèrent à l'occasion de Marc, que Barnabé voulait emmener avec eux. Paul prit Sylas avec lui, et parcourut la Syrie, la Cilicie, la Lycaonie, la Phrygie, la Galatie, la Macédoine, etc. Il convertit à Athènes Denys l'Aréopagite, à la suite d'un discours inimitable, prononcé devant l'Aréopage étonné et stupéfait. Jamais on ne parla plus magnifiquement de la Divinité. Etant retourné à Jérusalem, l'an 58 de Jésus-Christ, il y fut arrêté par le tribun Lysias, et conduit à Félix, gouverneur de la Judée, qui le retint pendant deux ans prisonnier à Césarée. Festus, son successeur, ayant fait paraître Paul devant son tribunal, et ne le trouvant coupable d'aucun crime, lui proposa d'aller à Jérusalem pour y être jugé. Mais Paul, averti que les Juifs voulaient le tuer en chemin, en appela à César, et il fut arrêté qu'on l'enverrait à Rome. Quelques jours après il parut devant Agrippa et la reine son épouse, qu'il convainquit de son innocence. Il partit pour Rome, et aborda dans l'île de Malte, dont les habitants le reçurent humainement. L'apôtre passa trois mois dans cette île; il guérit le père de Publius, le premier du lieu, et fit plusieurs autres miracles. Arrivé à Rome, il eut permission de demeurer où il voudrait avec le soldat qui le gardait. Il passa deux ans entiers à Rome, occupé à prêcher le royaume de Dieu et la religion de Jésus-Christ, sans que personne l'en empêchât. Il convertit plusieurs personnes, jusque dans la cour même de l'empereur. Enfin, après deux ans de captivité, il fut mis en liberté, sans que l'on sache comment il fut déchargé de l'accusation que les Juifs avaient intentée contre lui. Il parcourut alors l'Italie, d'où il écrivit l'Epître aux Hébreux. Il repassa en Asie, alla à Ephèse, où il laissa Timothée, puis en Crète, où il établit Tite. Il fit ensuite quelque séjour à Nicopole, revint en Troade, passa par Ephèse, puis par Milet, et enfin il se transporta à Rome, où il fut de nouveau mis en prison. Ce grand apôtre consomma son martyre le 29 juin de l'an 66 de Jésus-Christ. Il eut la tête tranchée par l'ordre de Néron, au lieu nommé les *Eaux salviennes*, et fut enterré sur le chemin d'Ostie. On a bâti depuis sur son tombeau une magnifique église, qui a été dévorée par un incendie en 1823. Nous avons de saint Paul quatorze *Epîtres* qui portent son nom. A l'exception de l'Epître aux Hébreux, elles ne sont pas rangées dans le Nouveau Testament selon l'ordre des temps; on a eu égard à la dignité de ceux à qui elles sont écrites, et à l'importance des matières dont elles traitent.

Digitized by Google

Ces Epîtres sont : l'*Epître aux Romains*, écrite de Corinthe, vers l'an 57 de Jésus-Christ; la 1re et la 2e *Epîtres aux Corinthiens*, écrites d'Ephèse, vers l'an 57; l'*Epître aux Galates*, écrite à la fin de l'an 56; l'*Epître aux Ephésiens*, écrite de Rome pendant sa prison; l'*Epître aux Philippiens*, écrite vers l'an 62: l'*Epître aux Colossiens*, la même année; la première *Epître aux Thessaloniciens*, qui est la plus ancienne, fut écrite l'an 52; le 2e *Epître* aux mêmes, écrite quelque temps après; la première *à Timothée*, l'an 58; la 2e au même, écrite de Rome pendant sa prison; celle *à Tite*, l'an 63; l'*Epître à Philémon*, écrite de Rome l'an 61 (*Voy.* Onésime); l'*Epître aux Hébreux*. On lui a attribué plusieurs ouvrages apocryphes, comme les prétendues Lettres à Sénèque; une aux Laodiciens; les Actes de sainte Thècle, dont un prêtre d'Asie fut convaincu d'être le fabricateur; une *Apocalypse* et un *Evangile*, condamnés dans le concile de Rome sous Gélase. Ce qui nous reste des écrits de ce saint apôtre suffit pour le faire considérer comme un prodige de grâce et de sainteté. On y sent une véhémence, une force pour persuader et pour convaincre, que la fiction ne saurait jamais avoir. Il n'est pas possible à un esprit vrai de se soustraire à l'impression que cette lecture a faite sur tant de grands hommes. La sincérité, la candeur de cet illustre apôtre de Jésus-Christ, la persuasion intime qui l'animait lui-même, sa grande âme victorieuse de tant de périls, de tant de persécutions, y paraissent dans le plus beau jour. On croit l'y voir et l'y entendre encore : rien n'est plus animé, plus vivant; et on peut lui appliquer ce qu'un ancien a dit d'un autre homme célèbre, du même nom :

Et Pauli stare ingentem miraberis umbram.

Saint Jean Chrysostome, un des plus beaux génies et des esprits les plus solides de l'Orient, a montré dans plusieurs excellents discours de quelle autorité était le témoignage d'un homme tel que Paul. Il désirait de voir la ville de Rome, précisément pour y révérer la cendre de ce grand apôtre. (*Exhort. moral.*, serm. 32. — *Novem homil. in Paulum*, Oper. tom. I, p. 1058.) Bossuet disait que si toutes les preuves du christianisme disparaissaient, les Epîtres de saint Paul l'y tiendraient constamment attaché. *Voy.* saint Denys d'Alexandrie. La conversion de ce grand homme, telle qu'il la rapporte lui-même dans les Actes des apôtres et dans ses Epîtres, a ramené au christianisme un célèbre déiste anglais (*Voy.* Littleton). Le roi Agrippa ne put en entendre le récit sans se sentir porté à professer la religion de Jésus-Christ (Act. xxvi). Le gouverneur Félix en fut ému jusqu'au fond de l'âme, et refusa d'écouter davantage un prisonnier si propre à persuader des vérités terribles aux hommes du siècle (Act. xxiv). Les premiers fidèles sentaient parfaitement la force de l'argument tiré de la conversion de Paul, et bénissaient Dieu de l'avoir fait servir à la gloire de la foi (Gal. i). Les plus grands ennemis du christianisme ont toujours été embarrassés de l'impression qui résulte invinciblement de l'histoire des écrits de ce grand homme. Fréret, qui a fait tant d'inutiles efforts pour répandre des nuages sur les livres saints, n'a point osé toucher aux Epîtres de saint Paul. D'autres ont substitué des sarcasmes et des injures personnelles aux raisons qui leur manquaient. Le prétendu Bolyngbroke rejette tout ce qu'écrit Paul, *parce que*, dit-il, *il était chauve et petit*. Boulanger décide l'affaire en disant que c'est un *enthousiaste forcené*. Saint Paul s'est attiré, sans doute, ces politesses philosophiques, par le peu d'égards qu'il a eus pour les philosophes. On peut croire qu'ils étaient alors à peu près tels qu'ils sont aujourd'hui. Paul les regardait comme des hommes vains, bouffis d'orgueil jusqu'au délire : *Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt* (Rom. i); comme des hommes sans mœurs, et abominables dans toute la rigueur du terme (*Ibid.*). Il avertissait les chrétiens de se défier de leurs pompeuses leçons et de leur suffisance dogmatisante : *Videte ne quis vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam* (Coloss. ii). Il les réfutait vivement, dès qu'il en avait l'occasion : *Quidam autem epicurei et stoici philosophi disserebant cum eo* (Act. xvii). On comprend sans peine combien ses principes, ses sentiments et sa conduite lui donnaient d'avantage sur tous ces vieux pédagogues qui semonçaient froidement et commodément le genre humain par des sentences de parade et de morgue, ou le corrompaient par des maximes de vice. Qui d'eux eût osé se vanter d'avoir le zèle, l'activité, la patience, la persévérance de Paul, et surtout sa parfaite indifférence pour la gloire et le mépris, pour la calomnie et le respect, pour le nom de séducteur et celui d'homme vrai, pour l'obscurité et la réputation ? *Per gloriam et ignobilitatem, per infamiam et bonam famam, ut seductores et veraces, sicut qui ignoti et cogniti* (II Cor., c. vi, v. 8). Non, la sublime disposition d'âme qui met tout cela de niveau ne leur était pas connue; ils n'en soupçonnaient pas même la possibilité; elle eût anéanti leur fastueuse sagesse s'ils avaient pu en goûter un moment la divine impression.

PAUL (saint), premier ermite, naquit dans la Thébaïde, de parents riches, vers l'an 229. Il perdit son père et sa mère dès l'âge de 15 ans, et se trouva maître d'un bien considérable. Il en fit deux emplois également utiles : il soulagea les pauvres, et se fit instruire dans les sciences. Le feu de la persécution s'étant allumé sous Dèce, en 250, il se retira dans une maison de campagne. Son beau-frère, avide de son bien, ayant voulu le dénoncer pour en jouir plus tôt, Paul s'enfonça dans les déserts de la Thébaïde. Une caverne, habitée autrefois par de faux monnayeurs, lui servit de retraite. Cette solitude, à laquelle il s'était d'abord condamné par nécessité, ne tarda pas à lui plaire. Il y passa le reste de sa vie, inconnu aux hommes, et

Digitized by Google

ne vivant que des fruits d'un palmier dont les feuilles servaient à le couvrir. Dieu le fit connaître à saint Antoine, quelque temps avant sa mort. Cet anachorète alla le chercher, et vint jusqu'à la grotte de Paul, qu'il eut le bonheur d'entretenir. Le saint solitaire lui apprit qu'il touchait à son dernier moment, et lui demanda le manteau de saint Athanase. Antoine alla le chercher; mais au retour il ne trouva que le cadavre de Paul. Ce saint expira en 342, à 113 ans, après avoir donné naissance à la vie érémitique. On dit qu'après qu'il se fut nourri des dattes d'un palmier jusqu'à l'âge de 53 ans, un corbeau lui apporta tous les jours du pain miraculeusement, et qu'après sa mort deux lions firent la fosse dans laquelle saint Antoine l'enterra. Quelques savants révoquent ces faits en doute; mais il paraît que l'histoire que saint Jérôme, si voisin de ce temps, en a écrite avec tant d'intérêt et d'élégance, suffit pour leur assurer le suffrage des critiques sages. Des moralistes ont trouvé de la difficulté à concilier la sainteté de Paul avec une solitude qui le privait de la fréquentation des saints mystères et de tous les secours que présente l'Eglise, en même temps qu'elle prescrit des devoirs. Mais, sans s'arrêter à ces temps de persécution où la fuite pouvait paraître le plus sûr moyen de salut, il est reconnu que dans les règles les plus générales comme les plus respectables, la Providence a mis ses exceptions; qu'elle peut déroger et déroge en effet à ses propres lois. (*Voy.* Jean de la Croix, Rusbroch, Taulère.) *Quis anachoretarum*, dit un ascétique, *si receptas leges ac regulas respicis, salvus esse sine sacramentis, sine ullo salutis adminiculo potuit, sine ulla ecclesiasticarum legum observantia? Et accepti tamen Deo erant et miraculis fulsere; Paulus præsertim, quia prima ætate ab omni humano consortio ad mortem usque et Antonii adventum alienus vixit. Quænam ad hæc responsio, nisi* DOMINUS EST FILIUS HOMINIS ETIAM SABBATHI? (Matth. XII.) C'est souvent par ces exceptions mêmes et ces routes insolites tracées à la sainteté, que la Providence atteint son but d'une manière particulièrement efficace. (*Voy.* Patrice, Siméon Stylite.) L'Eglise célèbre sa fête le 15 janvier. — On a les *Vies* de saint Paul, ermite, de saint Hilarion et de saint Malchus, moines, par saint Jérôme; suivies d'une Notice sur la vie et les écrits de Sulpice-Sévère; du Dialogue de Sulpice-Sévère sur les vertus des moines orientaux; de la Vie de saint Orientius, extraite des Actes des saints; du Commonitoire de saint Orientius; et de fragments de saint Orientius; traduction avec le texte en regard et des notes, par M. F.-Z. Collombet, 1 vol. in-8°.

PAUL Ier (saint), succéda au pape Etienne II, son frère, en 757. Il donna avis de son élection à Pepin, lui promettant amitié et fidélité jusqu'à l'effusion de son sang. Ce prince lui prêta des secours pour le défendre contre les vexations de Didier, roi des Lombards. Paul fonda diverses églises, et après avoir gouverné avec sagesse et avec prudence, il mourut en 767. On a de lui 22 *Lettres* dans le Recueil de Gretser.

PAUL II (Pierre Barbo), noble Vénitien, neveu du pape Eugène IV, qui l'honora du chapeau de cardinal en 1440, monta sur la chaire de saint Pierre après Pie II, en 1464. On fit jurer au nouveau pape d'observer plusieurs lois que les cardinaux avaient faites dans le conclave. Elles regardaient la continuation de la guerre contre les Turcs, le rétablissement de l'ancienne discipline de la cour romaine, la convocation d'un concile général dans huit ans, et la fixation du nombre des cardinaux à 44. De tous ces articles, Paul n'exécuta que celui qui regardait la guerre contre les infidèles. Cependant, pour se concilier les cardinaux, il leur accorda le privilége de porter l'habit de pourpre, le bonnet de soie rouge et une mitre de soie semblable à celle que les souverains pontifes avaient seuls droit de porter. Il excommunia Podiebrack, roi de Bohême, qui persécutait ouvertement les catholiques de ses Etats. Cet anathème fut suivi d'une croisade qu'il fit prêcher contre ce prince; mais elle ne produisit aucun effet remarquable. Les seigneurs d'Italie, divisés entre eux, exerçaient des vexations horribles: Paul III travailla à les réunir, et eut le bonheur de réussir. Ce pontife mourut en 1471, à 54 ans, d'un excès de melon. On a de lui des *Lettres* et des *Ordonnances*, et on lui attribue un *Traité des règles de la chancellerie*. Un cordelier, professeur à Bonn, a fabriqué sous le nom de ce pontife une *Bulle* inepte et contradictoire, pour faire de l'archevêque de Cologne une espèce de pape en Allemagne: l'imposture fut alors découverte par la maladresse de l'imposteur. (*Voy.* le *Journ. hist. et litt.*, 1er nov. 1770, p. 348.) Paul réduisit le jubilé à 25 ans, par une bulle du 19 avril 1470. Il n'aimait pas beaucoup les gens de lettres qui effectivement ne manquent pas de causer des troubles quand ils sont en trop grand nombre et trop protégés, mais surtout lorsqu'ils sont impunément superficiels et vains. Il supprima le collége des abréviateurs, composé des plus beaux esprits de Rome. Platine, l'un de ces abréviateurs, ne le ménage pas; mais comme pour de bonnes raisons il avait été dépouillé de ses biens et mis deux fois en prison par ordre de ce pape, il ne faut pas toujours compter sur ce qu'il en dit. Stella, plus équitable, dit que ce fut un pontife juste, charitable envers les pauvres, particulièrement envers les cardinaux, les évêques, les princes et les nobles qui n'étaient pas favorisés de la fortune; qu'il les aidait de ses propres revenus, de même que les veuves et les malades. Il ajoute que son principal soin était que la ville de Rome fût toujours abondamment pourvue de vivres. Le cardinal Quirini a donné la *Vie* de Paul II, Rome, 1740, in-4°, et l'a très-bien vengé des calomnies de Platine.

PAUL III (Alexandre Farnèse), Romain, évêque d'Ostie, et doyen du sacré collége, fut mis sur la chaire de saint Pierre d'une voix unanime, après Clément VII, le 13 oc

Digitized by Google

tobre 1534. Le commencement de son pontificat fut marqué par l'indication d'un concile général à Mantoue, qu'il transféra ensuite à Trente où la première session se tint le 13 décembre 1545. Il fit, avec l'empereur et les Vénitiens, contre les Turcs, une ligue qui échoua. Il engagea, en 1538, les rois François Ier et Charles-Quint à se trouver à Nice, où ils firent une trêve de 10 ans, qui fut bientôt rompue. Son zèle était ardent et s'étendait à tout. Il établit l'inquisition à Naples, approuva la société des jésuites, condamna l'*Interim* de Charles-Quint, et se conduisit avec autant de circonspection que de fermeté envers Henri VIII, roi d'Angleterre. Ceux qui attribuent le schisme de ce prince à la rigueur du pape ignorent les circonstances de cet événement, et ne réfléchissent pas qu'un homme auquel six femmes n'ont pas suffi n'était point disposé à se contenter d'une. Il est certain d'ailleurs que le schisme était consommé avant Paul III. (*Voy.* CLÉMENT VII.) Paul III avait eu, avant d'embrasser l'état ecclésiastique, une fille qui épousa Bosio Sforce, et un fils, nommé Pierre-Louis Farnèse, qu'il fit duc de Parme et de Plaisance. Ce fils ingrat répondit mal aux soins de son père; il gouverna en tyran. Ses sujets se révoltèrent et lui ôtèrent la vie. Le petit-fils de Paul III ne se comporta pas mieux que son père, et les chagrins qu'il fit naître dans le cœur du pontife le mirent, selon quelques-uns, au tombeau, en 1549, à 84 ans. Près d'expirer, il s'écria, pénétré de douleur d'avoir souillé son âme pour des ingrats : *Si mei non fuerint dominati*, etc. Paul III aimait les lettres et la poésie, et récompensait ceux qui les cultivaient. Il nous reste quelques *Lettres* de littérature à Sadolet et à Erasme. Il avait composé des *Remarques sur* plusieurs *Epîtres* de Cicéron.

PAUL IV (JEAN-PIERRE CARAFFA), doyen des cardinaux et archevêque de Théate, autrement Chieti, dans le royaume de Naples, obtint la tiare après Marcel II, en 1555, âgé de 80 ans. Il montra, dès le commencement de son pontificat, une vigueur qu'on n'attendait pas de son grand âge. Il menaça des foudres ecclésiastiques l'empereur Charles-Quint, qui ne s'opposait pas avec assez de zèle aux luthériens, et se ligua avec la France, pour faire la conquête du royaume de Naples sur la maison d'Autriche. Ferdinand ayant accepté l'empire sans consulter le saint-siége, Paul IV le trouva fort mauvais. Il renvoya l'ambassadeur de ce prince, qui, outré de ce procédé, ne se rendit point à Rome pour se faire couronner : exemple que tous ses successeurs imitèrent. Il travailla beaucoup à la réformation des mœurs, obligea les ecclésiastiques à porter des habits conformes à leur état, condamna avec sévérité les livres impies, punit les blasphémateurs, défendit les lieux infâmes, et chassa même de Rome ses neveux et leurs familles, parce qu'ils abusaient de leur autorité contre les lois de la justice et de la religion; il étendit l'autorité de l'inquisition comme un moyen nécessaire pour contenir les progrès de l'erreur, obligea les évêques à résider dans leurs diocèses, et les religieux à rentrer dans leurs monastères, et travailla avec zèle à rétablir la religion catholique en Angleterre, sous le règne de la reine Marie. On lui a reproché de ne pas avoir reçu favorablement l'envoyé d'Elisabeth, qui était venu lui annoncer l'avénement de cette princesse au trône : mais, si l'on considère les dispositions de cette reine, surtout sa haine profonde et sanguinaire, quoique d'abord dissimulée, contre les catholiques, on est convaincu que, par des ménagements quelconques, le pape n'aurait rien gagné sur elle. Il fulmina, en 1559, contre les hérétiques, une bulle terrible par laquelle il déclara tous ceux qui faisaient profession publique d'hérésie, déchus de leurs bénéfices, dignités, etc. Ce pontife érigea ensuite divers évêchés en archevêchés, et créa de nouveaux évêchés pour être leurs suffragants. Enfin, après avoir gouverné l'Eglise dans des temps pénibles et difficiles, il mourut le 18 août 1559, à 84 ans. Il s'était rendu recommandable par son zèle, sa charité et la régularité de sa vie; mais il n'en fut pas plus aimé, sa statue fut insultée par la populace qui la brisa et en jeta la tête dans le Tibre. On a de lui divers écrits : *de Symbolo; de emendanda Ecclesia;* la *Règle des théatins* dont il fut l'instituteur avec saint Gaetan, et qui tirèrent leur nom de son évêché de Théate.

PAUL V (CAMILLE BORGHESE), originaire de Sienne, né à Rome en 1552, fut d'abord clerc de la chambre, et ensuite nonce en Espagne sous Clément VIII, qui lui accorda le chapeau de cardinal. Il monta sur le trône pontifical en 1605, après Léon XI, et eut le déplaisir de voir s'élever un différend assez grave entre le saint-siége et la république de Venise. Le sénat avait défendu par deux décrets : 1° les nouvelles fondations de monastères, faites sans son concours; 2° l'aliénation des biens-fonds, soit ecclésiastiques, soit séculiers. Le premier décret fut donné en 1603, et le deuxième en 1605. Le sénat fit arrêter vers le même temps un chanoine et un abbé, accusés de divers crimes, et en attribua la connaissance à la justice séculière. C'en était plus qu'il n'en fallait pour offenser le pontife. Clément VIII avait cru devoir dissimuler; mais Paul V, qui venait de faire plier les Génois dans une pareille occasion, se flatta que les Vénitiens seraient aussi souples : il se trompa. Le sénat soutint qu'il ne tenait que de Dieu le pouvoir de faire des lois, sans distinguer la matière, ni les règles, ni les usages reçus dans les états chrétiens. Il refusa de révoquer ses décrets, et de remettre les ecclésiastiques prisonniers entre les mains du nonce, comme le pape le demandait. Paul V, irrité, excommunie le doge et le sénat, et met tout l'état en interdit, si on ne lui fait satisfaction dans les 24 jours. Le sénat ne fit que protester contre ce monitoire, et en défendit la publication dans toute l'étendue de ses Etats. Une foule d'écrits, lancés de part et d'autre, annonçaient l'animosité des deux partis. Les capucins, les

Digitized by Google

théatins et les jésuites furent les seuls qui observèrent l'interdit. Le sénat les fit tous embarquer pour Rome, et les jésuites furent bannis à perpétuité. Cependant Paul V se préparait à soutenir les armes spirituelles par les temporelles. Il levait des troupes contre les Vénitiens : ceux-ci se préparaient à les repousser. Mais le pape, instruit par une lettre interceptée, que Fra-Paolo essayait, à la faveur de ce différend, d'introduire le calvinisme à Venise (*Voy.* Sarpi), s'adressa à M. d'Arlincourt, ministre de France, et alors le bon Henri IV se donna pour médiateur. Ses ambassadeurs à Rome et à Venise entamèrent la négociation, et le cardinal de Joyeuse la termina en 1607. On convint que ce cardinal déclarerait à son entrée dans le sénat, que les censures étaient levées, ou qu'il les levait : et qu'en même temps le doge lui remettrait la révocation de la protestation. On accorda le rétablissement des religieux bannis, excepté celui des jésuites, qui furent rétablis ensuite. Enfin les Vénitiens promirent d'envoyer à Rome un ambassadeur extraordinaire, pour remercier le pape de leur avoir rendu ses bonnes grâces. Peu de temps après, parut le livre du jésuite Suarez, que le parlement de Paris condamna. Paul V réclama contre cet arrêt, qui demeura suspendu après de longs débats. Lors de l'assemblée des états généraux, en 1614, ce pontife voulut faire recevoir en France le concile de Trente, mais il ne put l'obtenir. Il réclama également contre le livre de Richer, docteur en Sorbonne, qui portait atteinte aux droits du saint-siége; l'ouvrage fut censuré, et le pontife s'apaisa. Sous son gouvernement les nestoriens-chaldéens se réunirent complétement à l'Eglise romaine. Paul V s'était aussi occupé de terminer un autre différend, longtemps agité dans les congrégations *de Auxiliis*. Il fit dire aux disputants et aux consultants, que, les congrégations étant finies, il faisait défense aux parties belligérantes de se censurer mutuellement. Quelques auteurs ont avancé que Paul V avait dressé contre la doctrine de Molina une bulle à laquelle il n'a manqué que d'être promulguée; mais ce fait est demeuré jusqu'à présent sans autre preuve que le projet de cette bulle, qui se trouve à la fin de l'*Histoire des congrégations de Auxiliis*, du P. Serri, qui ne se fonde que sur des relations manuscrites de la congrégation *de Auxiliis*, des PP. François Pegna et Thomas Lemos, auxquels, selon le décret d'Innocent X, du 23 avril 1654, il ne faut nullement ajouter foi. « Tout ce qui put intéresser à ce sujet la sagesse du souverain « pontife, dit l'abbé Bérault, ce fut de maintenir la concorde entre les écoles catholiques, et de réprimer la témérité des docteurs, qui voulaient dévoiler des mystères « sur lesquels l'Apôtre, élevé jusqu'au troisième ciel, ne savait que s'écrier : *O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu !* Il est de foi que l'homme « fait le bien librement, et que la grâce lui « est absolument nécessaire pour les œuvres « du salut; que la grâce ne nuit point au « libre arbitre, et que le libre arbitre n'ôte « rien au pouvoir de la grâce : voilà deux « vérités qu'il faut croire simplement, et qui « font également la matière de notre foi. Mais « on ne s'est pas tenu à la substance du mystère ; on a voulu, pour ainsi dire, en faire « l'analyse et en connaître le mode, ou la « manière d'être. On a demandé comment, « terme qui, en nos mystères, annonce pres « que toujours la témérité, on a demandé « comment la grâce s'accordait avec le libre « arbitre ; comment le libre arbitre agissait « sous la main de la grâce, et comment la « grâce disposait de l'activité du libre arbitre ; quelle part ils avaient encore chacun « à l'accomplissement des préceptes et au « mérite des bonnes œuvres. Objets sagement « voilés à nos yeux, afin que nous attendions « tout du ciel, et qu'en même temps nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir, afin « que notre salut s'opérât avec crainte et tremblement, et tout à la fois avec d'autant plus « d'assurance, que nous mettrions moins de « confiance dans nos faibles efforts. » *Voy.* Lemos, Lessius, Molina. On pressa Paul V, non moins vainement, de faire un article de foi de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. Paul se contenta de défendre d'enseigner publiquement le contraire. Ce grand pontife mit le même discernement dans l'affaire de Galilée, ne condamna que le ton décisif avec lequel il soutenait une opinion incertaine en elle-même (*Voy.* Copernic) et contraire à la lettre de l'Ecriture; il lui permit même de la soutenir comme une hypothèse astronomique ; mais Galilée mit dans sa conduite un fanatisme de suffisance et d'orgueil, qui, aux yeux des sages, le rendit inexcusable. « Il exigea » (écrivit Guichardin, ambassadeur de Toscane, au grand-duc, dans une dépêche du 4 mars 1616) « que le « pape et le saint office déclarassent le système de Copernic fondé sur la Bible; il assiégea les antichambres de la cour et des « palais des cardinaux; il répandit mémoires sur mémoires. Galilée, ajoute l'ambassadeur, fait plus de cas de son opinion que « de celle de ses amis. Après avoir persécuté et lassé plusieurs cardinaux, il s'est « jeté à la tête du cardinal Orsini. Celui-ci, « sans trop de prudence, a pressé vivement « S. S. d'adhérer aux désirs de Galilée. Le « pape fatigué a rompu la conversation... « Galilée met un extrême emportement en « tout ceci, et il n'a ni la force ni la sagesse « de le surmonter. Il pourra nous jeter « tous dans de grands embarras; je ne vois « pas ce qu'il peut gagner ici par un plus « long séjour. » (*Voy.* Galilée et Urbain VIII.) Paul V s'appliqua à embellir Rome, et à y rassembler les plus beaux ouvrages de peinture et de sculpture. Cette ville lui doit ses plus belles fontaines, surtout celle qui fait jaillir l'eau d'un vase antique, tiré des Thermes de Vespasien; et celle qu'on appela l'*Acqua Paola*, ancien ouvrage d'Auguste, que Paul V rétablit. Il y fit conduire l'eau par un aqueduc de 35,000 pas, à l'exemple de Sixte-Quint. Il acheva le frontispice de Saint-

Digitized by Google

Pierre et le magnifique palais de Monte-Cavallo. Il s'appliqua surtout à relever et à réparer les anciens monuments, et à les faire servir, autant que leur nature le comportait, à la gloire du christianisme, comme l'exprime élégamment l'inscription placée sur une colonne de porphyre, tirée du temple de la Paix, et portant une belle statue de la Vierge, à côté de l'église de Sainte-Marie-Majeure :

Impura falsi templa
Quondam numinis
Jubente mœsta perferebam Cæsare.
Nunc læta veri
Perferens Matrem Dei
Te, Paule, nullis obticebo sæculis.

Son pontificat fut honoré de plusieurs illustres ambassades. Un roi du Japon, celui de Congo, et quelques princes des Indes lui envoyèrent des ambassadeurs. Le pontife eut soin de leur donner des missionnaires, et de fonder des évêchés dans ces pays nouvellement conquis à la foi. Il témoigna la même affection aux Maronites et aux autres chrétiens orientaux. Il envoya des légats à divers princes orthodoxes, soit pour leur témoigner son estime, soit pour les confirmer dans leur zèle pour la religion, et termina sa carrière le 16 janvier 1621, à 69 ans, après avoir confirmé l'Oratoire de France, les Ursulines, l'ordre de la Charité, et quelques autres instituts. « Jamais pape, « dit un historien moderne, n'a plus approu- « vé d'ordres religieux et de congrégations « différentes, persuadé qu'il ne peut y avoir « trop d'asiles à la piété, et que, comme Dieu « ne conduit pas tous les hommes par la « même voie, il est à propos de leur ouvrir « différentes routes par où ils puissent aller « à lui. » Paul V, ferme dans ses prétentions, grand dans ses vues, mais pas toujours assez éclairé dans les moyens, brillait plus par sa piété et son devoir que par sa politique. On a remarqué qu'il ne passa aucun jour de son pontificat sans célébrer la messe, malgré ses infirmités ordinaires, et l'embarras des affaires les plus épineuses. Il ordonna à tous les religieux d'avoir, dans leurs études, des professeurs pour le latin, le grec, l'hébreu et l'arabe; décret qui n'a eu qu'une exécution très-imparfaite.

PAUL DE SAMOSATE, ainsi appelé parce qu'il était de la ville de Samosate sur l'Euphrate, fut nommé patriarche d'Antioche, l'an 260 de J.-C. Zénobie régnait alors en Syrie, et sa cour rassemblait tous les hommes célèbres par leurs talents et par leurs lumières. Elle y appela Paul de Samosate, admira son éloquence, et voulut s'entretenir avec lui sur les dogmes du christianisme. Cette princesse préférait la religion juive à toutes les autres, et ne pouvait se résoudre à confesser les mystères de la religion chrétienne. Pour affaiblir cette répugnance, Paul tâcha de réduire les mystères à des notions toutes naturelles. Il dit à Zénobie, que « les « trois Personnes de la Trinité n'étaient « point trois Dieux, mais trois attributs sous « lesquels la Divinité s'était manifestée aux « hommes; que Jésus-Christ n'était point « un Dieu, mais un homme auquel la sagesse « s'était communiquée extraordinairement, « et qu'elle n'avait jamais abandonné... » Paul de Samosate ne regarda peut-être ce changement criminel dans la doctrine de l'Eglise que comme une condescendance propre à faire cesser les préjugés de Zénobie. Mais lorsque les fidèles lui reprochèrent cette prévarication, il s'efforça de la justifier, en soutenant qu'en effet Jésus-Christ n'était pas Dieu, et qu'il n'y avait en Dieu qu'une personne. Les erreurs de Paul alarmèrent le zèle des évêques; ils s'assemblèrent à Antioche, et l'adroit sectaire leur protesta qu'il n'avait point enseigné les erreurs qu'on lui imputait. On le crut, et les évêques se retirèrent; mais Paul persévéra dans son erreur, et elle se répandit. Les prélats d'Orient s'étant assemblés de nouveau à Antioche, vers 268, il fut convaincu de nier la divinité de Jésus-Christ, déposé et excommunié, et Domnus mis en sa place. Le concile, qui était fort nombreux, écrivit au pape saint Denys, pour lui faire part de la déposition de Paul et de l'ordination de Domnus. Rien ne prouve mieux que cette condamnation combien la foi de la divinité de Jésus-Christ était affermie et générale dans l'Eglise, longtemps avant le concile de Nicée, et combien les sociniens en imposent en cherchant des partisans dans les anciens Pères. S'il s'en trouve qui se sont inexactement expliqués, c'est que le langage qui exprime le mystère de la Trinité n'était point encore rigoureusement formé et généralement adopté, quoique la loi fût certaine et uniforme. Paul de Samosate, refusant de souscrire à la décision du concile qui l'avait condamné comme un hérétique, et déposé comme chargé de plusieurs crimes, demeurait toujours à Antioche, et ne voulait point quitter sa maison, qui appartenait à l'Eglise. Les chrétiens s'en plaignirent à l'empereur Aurélien, qui ordonna que la maison fût adjugée à celui à qui le pape de Rome adresserait ses lettres, et qui par là serait reconnu être en communion avec lui : tant il était notoire, même aux païens, que l'union avec l'Eglise de Rome était la marque des vrais chrétiens. Les disciples de Paul furent nommés *paulianistes*, et préparèrent la secte qui s'éleva le siècle suivant, et porta le trouble dans l'Eglise et dans l'empire. *Voy.* ARIUS. Les mœurs de cet hérésiarque étaient très-déréglées; des femmes qu'il avait établies jusque dans le palais patriarcal l'accompagnaient partout, et il se rendit odieux par ses extorsions, son faste, et les désordres de tout genre auxquels il s'abandonna.

PAUL LE SILENTIAIRE, auteur grec, ainsi nommé de la dignité qu'il occupait dans le palais de Constantinople, vivait sous l'empereur Justinien au VIe siècle; nous lui devons une *Histoire* curieuse en vers de l'*église de Sainte-Sophie*. On la trouve dans l'*Histoire* byzantine, avec la traduction et les notes de Du Cange, Paris, 1670, in-folio;

Digitized by Google

un poëme en vers grecs *sur les thermes physiques*, que le savant Huet a éclairci de ses notes, Paris, 1598, in-4°, et un assez grand nombre d'*Epigrammes* dans l'*Anthologie*. Celle de Brunck en contient 93.

PAUL, diacre de Mérida, dans l'Estramadure, florissait aux premières années du VIIe siècle. On a de lui un livre intitulé : *De Vita et moribus Patrum emeritensium*, dont la meilleure édition est celle d'Anvers en 1638, in-4°, avec les notes de Vargus.

PAUL WARNEFRIDE, diacre d'Aquilée, au VIIIe siècle, illustre par sa piété et ses lumières, fut secrétaire de Didier, dernier roi des Lombards. Il fut reçu ensuite à la cour de Charlemagne, puis appelé à Metz pour y établir des écoles. Accusé par des envieux d'avoir voulu attenter aux jours de l'empereur, il fut relégué dans l'île de Diomède, aujourd'hui Trémiti, dans la mer Adriatique. Archise, prince de Bénévent, l'appela quelque temps après à sa cour, et après la mort de ce prince, en 787, il se retira au Mont-Cassin, où il embrassa la vie monastique, et mourut vers 801. Il est auteur d'une *Histoire des Lombards*, en 6 liv., depuis leur origine jusqu'à la mort de Luitprand, en 744. On la trouve dans les *Recueils* de Vulcanius et de Grotius. Il a eu beaucoup de part à l'*Historia Miscella*. Cet ouvrage renferme 24 livres. Les onze premiers ne sont que les dix livres de l'Histoire romaine d'Eutrope, avec des additions de Paul, insérées par-ci par-là. Les cinq suivants sont entièrement de Paul, et servent de continuation à Eutrope ; les huit derniers sont de Landulphus Sagax, qui vivait du temps de Lothaire, fils de Louis le Débonnaire : ces huit derniers sont presque entièrement tirés de Théophanes, ou plutôt de son traducteur Anastase le Bibliothécaire. Henri Canisius en a donné une édition enrichie de notes, Ingolstadt, 1603, in-8°. L'*Historia Miscella*, et *De rebus Longobardorum*, se trouvent dans le 1er volume des *Rerum italicarum scriptores* de Muratori. Paul diacre est encore auteur de quelques *Vies* de saints, et d'une *Histoire des évêques de Metz*, et de l'hymne de saint Jean : *Ut queant laxis*. *Voy.* ERCHEMBERT.

PAUL DE SANTA-MARIA ou DE BURGOS, savant juif, natif de cette ville, fut détrompé de ses erreurs en lisant la *Somme de saint Thomas*. Il embrassa la religion chrétienne, et entra dans l'état ecclésiastique après la mort de sa femme. Son mérite lui procura des places importantes et des bénéfices considérables. Il fut précepteur de Jean II, roi de Castille, puis archidiacre de Trévigno, évêque de Carthagène, et enfin évêque de Burgos. On dit qu'il mourut patriarche d'Aquilée, en 1435, à 82 ans, après avoir défendu la religion par ses écrits. Les principaux sont : des *Additions* aux *Postilles* de Nicolas de Lyra ; un traité intitulé : *Scrutinium Scripturarum*, Mantoue, 1474, in-fol. ; *Quæstiones de nomine Tetragrammato*. Ses trois fils furent baptisés avec lui, et se rendirent recommandables par leur mérite. Le premier, ALPHONSE, évêque de Burgos, composa un *Abrégé* de l'histoire d'Espagne, qu'on trouve dans l'*Hispania illustrata*, 4 vol. in-fol. ; le second, GONZALVE, fut évêque de Placentia, et le troisième, ALVARÈS, publia l'*Histoire de Jean II*, roi de Castille.

PAUL (saint VINCENT DE). *Voy.* VINCENT.

PAULE (sainte), dame romaine, née vers 349, descendait par sa mère des Scipions et des Gracques. Elle en eut les grandes qualités, qu'elle releva par toutes les vertus du christianisme. Devenue veuve, elle quitta toutes les pompes et les délices de Rome pour se renfermer dans le monastère de Bethléem : *Romæ præstulit Bethleem*, dit saint Jérôme, *et auro tecta fulgentia informis luti vilitate mutavit*. Elle y mena une vie pénitente, sous la conduite de ce saint docteur, et fit bâtir des monastères et des maisons d'hospitalité. Elle apprit l'hébreu, pour mieux entendre l'Ecriture sainte, dont elle faisait sa consolation. *Voy.* MARCELLE. Cette illustre sainte termina sa carrière en 407, à 58 ans. *Voy.* PAMMAQUE, qui avait épousé sainte Pauline, sa seconde fille ; et EUSTOCHIUM, troisième fille de sainte Paule, qui resta vierge et ne quitta jamais sa mère. C'est à cette dernière sainte que saint Jérôme écrivit cette lettre qu'on appelle l'*épitaphe de sainte Paule* ; ce même Père écrivit une lettre à sainte Paule pour la consoler de la perte de l'aînée de ses filles, nommée *Blésille*.

PAULE (saint FRANÇOIS DE). *Voy.* FRANÇOIS.

PAULET, fils d'un gentilhomme suédois établi à Foligni, prit l'habit de Saint-François en 1323, à 14 ans ; il ne voulut être que frère lai, afin de pratiquer mieux l'humilité. Gémissant sur l'inobservance de la règle, il entreprit une réforme qu'il appela de l'*Observance*. Plusieurs religieux se rangèrent sous sa bannière, et les *Observantins* occupaient déjà un grand nombre de couvents, lorsque leur instituteur mourut saintement en 1390.

PAULI (GRÉGOIRE), ministre de Cracovie vers l'an 1560 et 1566, était infecté de l'erreur des nouveaux ariens. Il fut un des premiers qui la répandirent dans la Pologne. Il eut même l'effronterie de faire peindre un grand temple dont Luther abattait le toit, dont Calvin démolissait les murailles, et dont lui-même sapait les fondements en combattant le mystère de la Trinité. Aussi disait-il hautement que Dieu n'avait révélé que peu de choses à Luther, qu'il en avait plus dit à Zwingle, et plus encore à Calvin ; que lui-même en avait appris davantage, et qu'il espérait qu'il en viendrait d'autres qui auraient encore de plus parfaites connaissances de tout : vanité, inconstance, incertitudes, propres à tous les sectaires dogmatisants. *Voy.* LENTULUS (Scipion), SERVET.

PAULIAN (AIMÉ-HENRI), petit-fils d'un ministre protestant converti sous Louis XIV, naquit à Nîmes le 23 juillet 1722. Il fit ses études chez les jésuites et entra fort jeune dans leur société. L'étude des sciences physiques fut sa principale occupation, et il les

Digitized by Google

professa jusqu'à la suppression de son ordre. Le P. Paulian se livra depuis cette époque à la composition et à la publication de quelques ouvrages. Mais les orages de la révolution étant venus le surprendre au milieu de ses tranquilles occupations, il les abandonna pour se consacrer au ministère évangélique. La persécution sembla accroître son zèle, et la crainte du supplice n'arrêta pas son généreux dévouement. Le P. Paulian mourut octogénaire, vers 1802, dans le village de Mauduel près de Nîmes où il s'était retiré. Nous lui devons : *Dictionnaire de physique*, Avignon, 1761, 3 vol. in-4°. Nous connaissons neuf éditions de cet ouvrage dont la dernière est de Paris, 5 vol. in-8°; *Nouvelles conjectures sur les causes des phénomènes électriques*, 1762, in-4°; *Traité de paix entre Descartes et Newton*, Avignon, 1764, 3 vol. in-12; *Dictionnaire des nouvelles découvertes faites en physique*, 2 vol. in-8°; *Système général de philosophie*, 1769, 4 vol. in-12; *Véritable système de la nature*, Avignon, 1771, 2 vol. in-12; *Dictionnaire philosophico-théologique*, 1774, in-8°. Pelvert attaqua cet ouvrage assez mal à propos dans les Lettres d'un théologien (1776), et Paulian publia une Défense. *Guide des mathématiciens*, 1772, in-8°; *Commentaire sur l'analyse des infiniment petits de l'Hôpital*, in-8°. Le P. Paulian avait un frère, avec lequel il prit part à quelques éditions de livres ecclésiastiques publiés à Nîmes, chez Baume.

PAULIN (saint), que saint Athanase appelle un homme véritablement apostolique et un des plus intrépides défenseurs de la foi orthodoxe contre les ariens, remplaça saint Maximin dans le gouvernement de l'église de Trèves. Constance, empereur arien, ayant fait assembler un concile à Arles en 353, contre saint Athanase, y appela aussi saint Paulin pour le faire souscrire à la condamnation du saint patriarche ; mais le saint évêque, loin de se prêter à une proposition aussi inique, fut le premier des évêques occidentaux qui osa se déclarer hautement pour saint Athanase. L'empereur le relégua en Phrygie, province de l'Asie Mineure, infectée de l'hérésie de Montan. Il eut beaucoup à souffrir pendant son exil, qui dura jusqu'à sa mort, arrivée en 358. Saint Jérôme parlant de lui, l'appelle un homme heureux par les souffrances : *Virum beatæ passionis*, et l'église de Trèves le révère comme martyr. Saint Félix, 3e évêque après lui, fit transporter son corps de Phrygie à Trèves, vers l'an 396, et le déposa dans l'église qui porte aujourd'hui son nom. Saint Jérôme, dans son martyrologe, place la fête du saint au 31 août, jour auquel elle se célèbre encore aujourd'hui.

PAULIN (saint), né à Bordeaux vers 353, d'une famille illustre par la dignité consulaire, fut conduit dans ses études par le célèbre Ausone. Ses talents, ses richesses et ses vertus l'élevèrent aux plus hautes dignités de l'empire. Il fut honoré du consulat l'an 378, et épousa peu de temps après Thérasie, fille illustre d'Espagne, qui lui apporta de grands biens. Au milieu des richesses, des honneurs et de la gloire, Paulin reconnut le néant des choses du monde. De concert avec sa femme, ils allèrent chercher une retraite en Espagne, où il avait des terres. Après y avoir demeuré 4 ans, ils se dépouillèrent en faveur des pauvres et des églises, et ils vécurent dans la continence. Le peuple et le clergé de Barcelone, touchés des grands exemples de vertu et de mortification que leur donnait Paulin, le firent ordonner prêtre en 393. Le saint solitaire, trop connu et trop admiré en Espagne, passa en Italie, et se fixa à Nole en Campanie, où il fit de sa maison une communauté de moines. Les habitants de cette ville le tirèrent de son monastère, pour le placer sur le siége épiscopal, l'an 409. Les commencements de son épiscopat furent troublés par les incursions des Goths, qui prirent la ville de Nole. Ce fut dans ces malheurs publics que sa charité éclata davantage : il soulagea les indigents, racheta les captifs, consola les malheureux, encouragea les faibles, soutint les forts. Après avoir donné des exemples d'humanité et de grandeur d'âme, il jouit assez paisiblement de son évêché jusqu'à sa mort, arrivée en 431, à 78 ans. Nous avons de ce saint plusieurs *ouvrages* en vers et en prose dans la *Bibliothèque des Pères*. La plus ample édition qui en ait été faite particulièrement est celle de Vérone, 1736, in-fol., par le marquis Maffei. On estime celle de le Brun Desmarettes, 1685, 2 tomes en 1 vol. in-4°. On y trouve : 51 *Lettres*, traduites en français, 1724, in-8°, que saint Augustin ne se lassait point de lire ; un *Discours sur l'aumône; Histoire du martyre de saint Geniès; 32 Pièces de poésie.* Le style de saint Paulin est fleuri, quoiqu'il ne soit pas toujours correct. Il y a de la vivacité dans les pensées et de la noblesse dans les comparaisons. Il écrit avec onction et avec agrément, et on peut le mettre au rang des Pères de l'Eglise qui méritent le plus d'être lus. (*Voyez* sa *Vie*, in-4°, par D. Gervaise, et le 2e tome *della nolana ecclesiastica Storia*, de Remondi, de la congrégation des somasques, Naples, 1759, in-fol. Cette histoire renferme la vie de saint Paulin et une excellente traduction italienne de ses *OEuvres*, surtout de ses poëmes.) On lit dans les *Dialogues* de saint Grégoire, que Paulin se mit dans les fers pour délivrer le fils d'une veuve, qui avait été pris par les Vandales : ce trait ne s'accorde pas avec les circonstances des temps et de la vie de saint Paulin. Le P. Papebroch (*Act. Sanct.*, tom. IV, jun.) distingue trois Paulin de Nole, et prétend que ce fut le troisième qui se vendit aux Vandales avant l'an 535, et que c'est de lui qu'on doit entendre ce que dit saint Grégoire, qui composa ses *Dialogues* vers l'an 540. — M. Migne a publié les *OEuvres très-complètes de saint Paulin de Nole*, de Marius Victor, de Mérobaude, de saint Orience, de saint Auspice, de Paulin du Périgord, d'Amœnus, d'un autre Secundinus (*V.* PHÉBADE), de Drepane Flore, d'un auteur incertain, d'après les éditions de Muratori,

Digitized by Google

de Galland et de La Bigne, 1 vol. in-4°.

PAULIN (saint), né en Autriche, fut élevé au patriarcat d'Aquilée, vers l'an 777, par Charlemagne, qui voulait récompenser ses connaissances en littérature : l'année d'auparavant, il lui avait adressé un rescrit, où il lui donnait les titres de *Maître de grammaire* et de *très-vénérable*. Paulin parut avec éclat au concile de Francfort, tenu en 794, contre Elipand de Tolède et Félix d'Urgel. Le savant archevêque réfuta ce dernier par ordre de Charlemagne, auquel il dédia son ouvrage. Il mourut en 804, aimé et estimé. Madrisius, prêtre de l'oratoire d'Italie, a publié en 1737, à Venise, in-fol., une édition complète des ouvrages de ce saint, avec des notes et des dissertations fort curieuses. Les principaux sont : le Traité de la Trinité, contre Félix d'Urgel, connu sous le nom de *Sacro-Syllabus;* un livre d'*Instructions salutaires*, attribué longtemps à saint Augustin.

PAULIN DE SAINT-BARTHÉLEMY (JEAN-PHILIPPE WERDIN, plus connu sous le nom de), carme déchaussé, et missionnaire aux Indes, né à Hof sur la Leitha, près de Mannersdorf dans la Basse-Autriche, le 25 avril 1748, prononça ses vœux en 1769, étudia la philosophie et la théologie à Prague, et s'embarqua pour la côte de Malabar en 1774. Nommé successivement vicaire général des missions de l'Inde, et visiteur apostolique, il comptait quatorze ans de travaux dans ce pays, lorsque la congrégation de la Propagande le rappela en Europe, pour lui confier la correction des catéchismes et d'autres livres élémentaires à l'usage des missionnaires, et aussi pour recevoir de lui le tableau exact et détaillé des missions de l'Indoustan. Le P. Paulin se rendit à Vienne en 1798, lorsque les Français eurent envahi l'Italie. Après avoir été bibliothécaire à Padoue et secrétaire de la congrégation de la Propagande, pendant la dispersion de cette compagnie, il retourna à Rome en 1800, et fut nommé par Pie VII consulteur de la congrégation de l'Index et inspecteur des études au collége Urbain de la Propagande. Il mourut à Rome le 7 janvier 1806. Le P. Paulin a laissé un grand nombre d'ouvrages relatifs aux missions de l'Inde, et qui lui ont fait une grande célébrité. Mais ils sont devenus moins utiles depuis les diverses publications faites par des savants de nos jours, et surtout par les membres de la société asiatique de Calcutta. Nous citerons son *Viaggio alle Indie Orientali*, Rome, 1796, in-4°, fig.; trad. en français par Marchena, avec des observations de Forster, d'Anquetil-Duperron et Silvestre de Sacy, Paris, 1808, 3 vol. in-8° avec un atlas in-4° et le portrait de l'auteur.

PAULINE (sainte). *Voy.* PAMMAQUE.

PAULLI (OLIGER), fanatique ridicule, né l'an 1644, à Copenhague, fils d'un médecin distingué, s'adonna au commerce et fut secrétaire de la compagnie des Indes. Il fit des affaires brillantes, mais les folies auxquelles il se livra par suite de ses rêveries religieuses le menèrent à une banqueroute, et il abandonna sa femme et ses six enfants. Il se rendit, en 1695, à Paris, et c'est là qu'il se crut, à la suite d'une vision, appelé à relever le temple de Jérusalem, en qualité de roi d'Israël. Il prétendait que son bisaïeul, en embrassant le christianisme, n'avait pu détruire les droits qu'il tenait de David, dont il descendait en ligne directe. Il écrivit à Louis XIV ainsi qu'à plusieurs souverains pour les engager à l'aider dans son projet de reconquérir la Judée; Jérusalem étant prise, il devait administrer la Judée jusqu'en 1720, époque où il serait remplacé par le Messie qui commencerait son règne de mille ans. Son audace croissant avec sa folie le fit enfin arrêter, en 1701, à Amsterdam, et il fut condamné à scier du bois de Brésil; il s'exempta de ce travail au moyen d'une amende annuelle de trois cents livres. Paulli mourut dans l'obscurité à Copenhague en 1715. Sa *Vie* se trouve dans le 4e vol. de l'*Histoire de la folie humaine*, par Adelung, Leipzig, 1787. Il reste de Paulli une douzaine de brochures en flamand et en hollandais, avec des titres bizarres : *La Colombe de Noé*, Amst., 1696; *Triomphe dans la pierre abattue sans main*, ibid., 1697, etc.

PAUWELS (NICOLAS), né en 1655, curé de Saint-Pierre, président du collége d'Arras, professeur royal du catéchisme à Louvain, sa ville natale, mort en 1713, a donné une *Théologie pratique* en 5 vol. in-12, Louvain, 1715. Elle est estimée.

PAVELS (CLAUS), évêque luthérien de Norwége, succéda à Nordhal Brun sur le siége épiscopal de Bergen en 1817, et mourut dans cette ville en 1820, âgé de 51 ans. On a de lui un grand nombre de *Sermons* estimés de ses coreligionnaires et des poésies fugitives, composées dans sa jeunesse.

PAVILLON (NICOLAS), évêque d'Aleth, fils d'Etienne Pavillon, auditeur à la chambre des comptes, et petit-fils de Nicolas Pavillon, savant avocat au parlement de Paris, naquit en 1597. Saint Vincent de Paul, instituteur des missions, sous la direction duquel il s'était mis, connut ses talents, et les employa. Il le mit à la tête des assemblées de charité et des conférences des jeunes ecclésiastiques. La réputation de ses talents pour la chaire parvint au cardinal de Richelieu, qui l'éleva à l'évêché d'Aleth. Le nouvel évêque augmenta le nombre des écoles pour les filles et pour les garçons; il forma lui-même des maîtres et des maîtresses, et leur donna des instructions et des exemples. Ces actions de vertu et de zèle ne l'empêchèrent pas de s'élever contre les décrets du saint-siége. Il était lié avec le docteur Arnauld et avec les amis et les partisans de ce docteur, et ces relations l'entraînèrent dans quelques démarches qui ne furent pas généralement approuvées. Vincent de Paul en écrivit à l'évêque et lui fit des observations auxquelles celui-ci ne se rendit pas entièrement. Toutefois ce ne fut qu'après la mort de saint Vincent que le prélat se prononça tout à fait. Il se déclara contre ceux qui signaient le Formulaire, et cette démarche prévint Louis

Digitized by Google

XIV contre lui. Ce monarque fut encore plus irrité, lorsque l'évêque d'Aleth refusa de se soumettre au droit de régale. On l'accuse d'avoir mis tout en œuvre pour brouiller Louis XIV avec Innocent XI, afin qu'au moyen de ces divisions le parti fût tranquille et se fortifiât; en quoi il a malheureusement réussi. Il mourut dans la disgrâce en 1677, âgé de plus de 80 ans. On a de lui : *Rituel à l'usage du diocèse d'Aleth*, avec les instructions et les rubriques, en français, à Paris, en 1667 et 1670, in-4°. Cet ouvrage est attribué au docteur Arnauld, par Dupin. Leydecker, théologien calviniste, assure, dans son *Histoire du Jansénisme*, que ce livre tend à la destruction de l'Eglise catholique et de ses sacrements. Il fut examiné à Rome et condamné par le pape Clément IX; le décret est de 1668. L'évêque d'Aleth, malgré cet anathème, continua de faire observer son rituel dans son diocèse. Des *Ordonnances* et des *Statuts synodaux*, 1675, in-12; *Lettre écrite au roi*, 1664. Elle fut, sur le réquisitoire de M. Talon, supprimée par arrêt du parlement de Paris du 12 décembre 1664. Sa *Vie* a été donnée au public en 1728, 3 vol. in-12, par Antoine de La Chassaigne de Châteaudun, docteur de Sorbonne, et par Lefèvre de Saint-Marc. C'est un panégyrique.

PAYEN (dom Basile), bénédictin, né vers 1680, à Cendrecourt, en Franche-Comté, entra dans le cloître, en 1697, et fut professeur de philosophie et de théologie à l'abbaye de Murbach. Il remplit ensuite les emplois les plus importants de son ordre, et composa pour l'instruction des novices plusieurs ouvrages, tels que des *Grammaires*, des *Dictionnaires* latin, grec, hébreu, etc. Outre divers *Traités* de controverse, et des *Dissertations* contre les jansénistes, on cite encore de lui : *Apparatus in omnes auctores sacros, tum Veteris, tum Novi Testamenti*, in-fol.; *Apparatus in scriptores quatuor primorum sæculorum*, in-fol.; *Opus criticum in auctores, tum sacros, tum non sacros, ecclesiasticos*, in-fol.; *Bibliothèque sequanaise*, in-4°. La dissertation qui la précède est relative à l'étendue et aux limites de la Séquanie qui embrassait toute la Haute-Bourgogne, et une partie de la Suisse et du Bugey. On y trouve aussi des *Recherches* sur l'origine des lettres et des arts dans cette province : les auteurs sont rangés par ordre chronologique; les deux premiers sont *Terentius Varro Atacinus*, auteur du poëme *de Bello Sequanico*, et *Julius Titianus* qui, au commencement du IVe siècle, enseignait la rhétorique à Besançon. La bibliothèque de cette ville possède deux copies de l'ouvrage de dom Payen, l'une in-4°, de la main de l'auteur, et l'autre en 2 vol. in-fol., avec des corrections et des additions du savant P. Laire. *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres du comté de Bourgogne*, in-4°; *Histoire de l'abbaye de Luxeuil et du prieuré de Fontaines*, in-fol.; *Tractatus de origine gentium, linguarum et literarum*, in-4°; *Dissertatio de veteribus Græcorum, Latinorum et Gallorum characteribus*, in-4°; *Vocabularium nominum celticorum*, in-fol.; *Traité du blason*, in-4°; *Abrégé de la science des Médailles*, in-4°, etc. Tous ces ouvrages, la plupart manuscrits, ont été dispersés par la révolution avec la bibliothèque de l'abbaye de Murbach. Ce savant bénédictin mourut à Luxeuil, le 23 août 1756, âgé de 76 ans.

PAZ (Jacques-Alvarez de), né à Tolède en 1533, entra chez les jésuites en 1555. Après avoir gouverné plusieurs colléges, il fut nommé visiteur en Aragon, ensuite provincial du Pérou. Mais cette destination ayant été changée, il fut provincial de Tolède et mourut dans cette ville en 1580. Sainte Thérèse, dont il était le directeur, fait de lui le plus grand éloge. « Ce bon « Père, dit-elle, me fit entrer dans une « voie de plus grande perfection. Il accom- « pagnait ses paroles de beaucoup de dou- « ceur et des manières les plus insinuantes. » Il a donné plusieurs ouvrages de piété qui sont estimés; ils ont été traduits en plusieurs langues, et entre autres en français par le P. Belon, et imprimés à Lyon en 1740.

PAZMANI ou PAZMAN (Pierre), né au Grand-Waradin en Hongrie, se fit jésuite, se distingua par son zèle pour le salut des âmes, et remplit longtemps les fonctions de missionnaire dans sa patrie. Il s'acquit une telle réputation qu'après la mort du cardinal Forgaces, archevêque de Strigonie, les magnats de Hongrie et l'empereur Mathias demandèrent au saint-siége qu'il fût nommé son successeur. Il fallut des ordres exprès du souverain pontife pour le contraindre à l'accepter. Monté sur ce siége, ses premiers soins furent de réparer les maux que l'hérésie avait faits dans son vaste diocèse. Il ramena au bercail par sa douceur, son affabilité et son grand talent d'instruire, beaucoup de brebis égarées; il réforma son clergé, publia des lois, et tint plusieurs synodes à cet effet. Vivant comme un simple religieux, à peine avait-il les meubles nécessaires à ses besoins. Ses revenus étaient consacrés à soulager les pauvres, à construire des églises et à élever d'autres pieux monuments à la religion. Tirnau lui doit sa cathédrale, Presbourg un beau collége, et plusieurs villes d'édifiantes et utiles fondations. Ferdinand II lui obtint le chapeau de cardinal en 1629. Il mourut à Presbourg le 16 mars 1637. On a de lui : un grand nombre d'ouvrages ascétiques, polémiques, etc., en hongrois; des *Sermons* pour les dimanches et les fêtes, dans la même langue, 1636, in-folio; quelques ouvrages polémiques, en latin; *Vindiciæ ecclesiasticæ*, Vienne, 1620, in-4°; *Acta et decreta synodi strigoniensis celebrata* 1629, Presbourg, 1629, in-4°, etc.

PEAN, janséniste peu connu, né l'an 1684, mort en 1764, est auteur de plusieurs écrits publiés pour la défense de son parti : *Parallèle de la morale des païens avec celle des jésuites*, 1726, in-8°; *Parallèle de la doctrine condamnée par la bulle* Unigenitus *avec celle des écrivains sacrés, des Pères et des*

Digitized by Google

docteurs de l'Eglise, sur la faiblesse de l'homme et sur la force de la grâce, Utrecht, 1737, in-8°; *Le combat de l'Erreur contre la Vérité, ou Suite du parallèle de la doctrine des païens avec celle des jésuites*, Utrecht, 1749, in-8°; *Combat du molinisme contre le jansénisme*, Amsterdam (Paris), 1756, 2 vol. in-12; *Mémoires historiques sur le Formulaire*, 1756, 2 vol. in-12; *Abrégé de l'explication de plusieurs psaumes, faite par M. Duguet*, Trévoux, 1759, 2 vol.

PEARCE (ZACHARIE), prélat anglican, né l'an 1690, à Londres, fils d'un distillateur, fut nommé, en 1707, élève du roi à l'école de Westminster, où il fit des progrès rapides. En 1710, il entra au collége de la Trinité à Cambridge, et, en 1716, il donna dans cette ville une édition du traité *de l'Orateur*, de Cicéron, avec des notes très-judicieuses, in-8°. En 1739, il fut nommé doyen de Winchester, et il assista en cette qualité à l'assemblée de 1749 pour le comté de Kent; élevé, quatre ans après, sur le siége épiscopal de Bangor, qu'il n'accepta qu'avec peine, il le quitta en 1756 pour celui de Rochester, auquel il réunit le doyenné de Westminster. On voulut lui faire accepter l'archevêché de Cantorbéry ou l'évêché de Londres, mais il s'y refusa constamment. Pearce mourut le 29 juin 1774 : on l'enterra dans l'église de Bromley, province de Kent, et on lui érigea un cénotaphe dans l'abbaye de Westminster. Comme Hoadly, il réduisait la cène à une simple cérémonie, et ses opinions ne s'éloignaient pas beaucoup de la doctrine socinienne. Son édition *de Oratore*, et celle *de Officiis*, qu'il donna à Londres, 1745, in-8°, firent estimer son érudition, et d'Olivet lui demandait des renseignements pour son édition de Cicéron. On a encore de Pearce : *Longinus de Sublimitate cum versione latina et notis*, Londres, 1724, in-4°, plusieurs fois réimprimé dans le format in-8°; *Review of the text of Paradise lost*, Londres, 1733, in-8° : c'est une critique de l'ouvrage de Bentley sur le *Paradis perdu*, de Milton; *An account of Trinity college*, Cambridge, 1720; *A letter to the clergy of the church of England*, 1722; deux *Lettres* contre Middleton, à l'occasion de sa Lettre à Waterland; un *Commentaire* avec des *notes* sur les quatre évangélistes et les Actes des apôtres, Londres, 1777, 2 vol. in-4°, avec une nouvelle *traduction* de la première Epître de saint Paul aux Corinthiens. On y trouve aussi des mémoires de Pearce sur les événements de sa vie, et une notice, de Derby; des *Sermons* sur divers sujets, Londres, 1777, 4 vol. in-8°.

PEARSON (JEAN), né à Snoring dans le comté de Norfolk en 1612, fut élevé à Eaton et à Cambridge, et prit les ordres selon le rite anglican en 1639. Il eut ensuite plusieurs emplois ecclésiastiques jusqu'à la mort funeste de Charles Ier, dont il était zélé partisan. Il demeura sans emploi sous Cromwell; mais Charles II étant remonté sur le trône le fit son chapelain, le nomma principal du collége de la Trinité, et enfin, en 1672, évêque de Chester, où il mourut en 1686. Ce prélat fut un exemple de la force et de la faiblesse de l'esprit humain. Après avoir fait éclater son génie dans la maturité de l'âge, il perdit entièrement la mémoire sur la fin de ses jours, et tomba dans l'enfance. Ses mœurs et son caractère étaient faciles, on le trouvait même trop relâché dans son diocèse, et l'on ne peut nier qu'il ne fût plus sévère dans ses écrits que dans sa conduite. Il eut, en 1657, et conjointement avec Gunning, depuis évêque d'Ely, une conférence avec deux prêtres catholiques, sur le schisme d'Angleterre. Les protestants prétendent qu'il avait été convenu que les actes de cette conférence ne seraient point imprimés sans le consentement des deux parties, et que cependant il en parut une copie infidèle à Paris, en 1658, sous le titre de Schisme démasqué, réimprimée à Oxford sous le règne de Jacques II. On a de Pearson un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : *Vindiciæ epistolarum sancti Ignatii*, 1672, in-4°, ouvrage dans lequel il démontre l'authenticité des Epîtres de saint Ignace, martyr, contre quelques calvinistes; des *Annales de la vie et des ouvrages de* saint Cyprien, qui se trouvent dans l'édition de ce Père, donnée par Jean Fell, évêque d'Oxford; un excellent *Commentaire* en anglais sur le Symbole des apôtres. Il a été traduit en latin, in-4°, Francfort, 1691. Les *Annales de la vie de saint Paul*, et des *Leçons sur les Actes des apôtres*, avec des *Dissertations* chronologiques sur l'ordre et la succession des premiers évêques de Rome, en latin, etc. Ces deux ouvrages se trouvent dans ses *Opera posthuma*, 1688, in-4°; *Prolegomena in Hieroclem*, in-8, avec les *Œuvres* de ce philosophe. Dans tous ses écrits on voit le savant profond, le critique judicieux, et, ce qui est plus rare dans un écrivain anglican, on y trouve beaucoup de modération à l'égard de l'Eglise catholique. On lui doit aussi, conjointement avec son frère RICHARD, mort en 1670, catholique romain, une édition des *Grands critiques*, Londres, 1660, 10 vol. in-fol., réimprimés à Amsterdam, en 1684, 8 tomes en 9 vol. in-fol. Il faut y joindre le *Thesaurus theologico-philologicus*, Amsterdam, 1701 et 1702, 2 vol. in-fol.; la *Critica sacra* de Louis de Dieu, 1 vol. in-fol.; la *Synopsis criticorum*, Londres, 1669, ou Utrecht, 1684, 5 vol. in-fol.

PECCHIOLI (ANTONIO-ALAMANNO), ecclésiastique florentin, né à Sesto, village de l'Etat de Florence, fut d'abord maître à l'école des clercs de l'église de Saint-Laurent de cette ville, dont il devint plus tard prébendé, et mourut à Florence le 30 juin 1748. On a de lui : *Tractatus peregrinarum recentiumque quæstionum, occasione accepta a singulari libro de eruditione apostolorum, et a commentario de recta christianorum, in eo quod ad mysterium divinæ Trinitatis attinet, sententia, evulgatis per Exc. Jos. Lami*, Venise, 1758, in-8°. Ce livre attaquait le célèbre abbé Lami, qui y répondit par l'é-

Digitized by Google

crit suivant : *Esame di alcune asserzioni del signor Antonio Alamanno Pecchioli, nel suo libro intitolato : Tractatus peregrinarum recentiumque quæstionum*, etc., Florence, 1749. Si l'âge de Pecchioli et la date de son ouvrage sont exactement exprimés, cet ecclésiastique avait 80 ans quand il publia son ouvrage, et il n'existait plus, lorsque parut la réponse de l'abbé Lami.

PÉDÉROBA (PIERRE-MARIE DE), religieux mineur réformé de Saint-François, ainsi appelé de *Pederoba*, son lieu natal, gros bourg du territoire de Trévise, naquit le 3 février 1703 : son nom était *Pietra Rossa*. Il entra dans l'ordre des mineurs réformés, au couvent de Bassano, le 9 novembre 1719. Chargé de professer successivement la rhétorique, la philosophie et la théologie, il s'en acquitta avec un grand succès. Son talent pour la chaire augmenta sa célébrité; il prêcha, pendant plus de quarante ans, à Rome, à Trévise et dans les principales villes d'Italie. Lorsque son grand âge lui rendit le repos nécessaire, il se retira à Trévise où il mourut le 6 novembre 1785. On a imprimé son *Carême*, Vicence, 1786, 2 vol. in-4°, dédié à Victor-Amédée, roi de Sardaigne. Le caractère d'éloquence du P. Péderoba est la véhémence, la force et l'onction. Outre son *Carême*, on a de lui un volume de *Panégyriques* et de *Sermons*, Vicence, 1788. Benoît XIV l'appelait *le prédicateur des prédicateurs*.

PEIGNÉ (ETIENNE), né à Paris le 30 décembre 1748, fut professeur à Reims, à Amiens, à Liége et à Moulins, obtint l'émérital et une pension de l'université, et mourut à Paris sur la fin de l'année 1822. Indépendamment d'un *Traité de Mythologie*, qu'il composa pour ses élèves, et qui fut imprimé après la mort de l'auteur, Peigné écrivit un *Précis de la vie de Jésus-Christ, extrait de l'Evangile et des meilleurs auteurs qui ont écrit sur cette matière, avec des notes historiques, géographiques et chronologiques à l'usage de la jeunesse, particulièrement destiné aux établissements d'instruction publique; ouvrage autorisé par l'archevêque de Paris*, Paris, 1821, 1 vol. in-12 et in-18; 2e édition revue et augmentée de la citation en marge des textes de l'Evangile et des saintes Ecritures, Paris, 1822. Cet ouvrage est, dans son genre, estimé tant pour le fond que pour la forme. Montmignon revit et corrigea cette seconde édition. Peigné avait entrepris, peu de temps avant sa mort, les *Vies particulières des apôtres*, pour faire suite à celle du Sauveur; mais il ne put mener ce travail à fin.

PÉLAGE Ier, Romain, diacre de l'Eglise romaine, fut archidiacre du pape Vigile, et apocrisiaire en Orient, où il se signala par sa prudence et sa fermeté. Il fut mis sur la chaire de saint Pierre en 555. Il dut en partie son élévation à l'empereur Justinien, qui avait goûté son esprit. Le nouveau pontife s'appliqua à réformer les mœurs et à supprimer les nouveautés. Il condamna les trois Chapitres, dont il paraissait avoir parlé favorablement en écrivant, en 546, à Ferrand, diacre de Carthage, pour le prier de délibérer avec son évêque et les autres les plus instruits sur cette affaire, et travailla à faire recevoir le cinquième concile tenu à Constantinople en 553. Vigile, son prédécesseur, s'était longtemps opposé à cette condamnation, quoiqu'à la fin il y ait acquiescé, parce qu'il craignait qu'elle ne fît regarder comme hétérodoxes des hommes dont la foi lui paraissait pure, quoique leurs écrits prêtassent à la censure. Pélage approuva la condamnation de leurs écrits dans des circonstances où leurs personnes semblaient n'être plus compromises, et où les eutychiens ne paraissaient plus pouvoir tirer avantage de cette condamnation. *Voy.* IBAS, VIGILE. Dans l'attaque des erreurs dominantes, il arrive très-naturellement que les personnes les mieux intentionnées semblent donner dans une extrémité opposée, et s'écarter de ce milieu si étroitement circonscrit, où se tient la vérité. Or, rien n'est plus raisonnable que de ne pas confondre les défenseurs, peut-être trop ardents de l'orthodoxie, avec les partisans d'une erreur reconnue. Et c'est sous ce point de vue qu'il faut envisager la conduite quelquefois inégale, quelquefois même opposée, mais toujours conséquente, que les pontifes et les conciles ont tenue à l'égard des doctrines et des docteurs. Les évêques de Toscane refusant d'adhérer au cinquième concile, et s'étant séparés de la communion de Pélage, il leur écrivit en ces termes remarquables : « Comment ne croyez-vous pas « être séparés de la communion de tout le « monde, si vous ne récitez pas mon nom « suivant la coutume, dans les saints mys- « tères : puisque, tout indigne que j'en suis, « c'est en moi que subsiste à présent la fer- « meté du siége apostolique avec la succes- « sion de l'épiscopat? » Les Romains assiégés par les Goths lui durent beaucoup. Il distribua des vivres, et obtint de Totila, à la prise de la ville en 556, plusieurs grâces en faveur des citoyens. Il mourut en 559. On a de lui seize *Epîtres*. Le droit que s'attribua alors Justinien dans l'élection des papes (droit nouveau selon le Père Pagi), soutenu par ses successeurs, occasionna dans la suite des vacances du siége de Rome beaucoup plus longues qu'auparavant. On voit cependant que, dès le temps d'Odoacre, les souverains d'Italie avaient prétendu diriger, ou, si l'on veut, troubler cette élection. Il eut pour successeur Jean III.

PÉLAGE II, Romain, fils de Wingil, qui est un nom goth, obtint le trône pontifical après Benoît Ier, en 578. Il s'opposa à Jean, patriarche de Constantinople, qui prenait le titre d'*évêque œcuménique* (*voyez* GRÉGOIRE le Grand *et* PHOCAS), et travailla avec zèle, mais sans succès, à ramener à l'unité de l'Eglise les évêques d'Istrie, qui faisaient schisme pour la défense des trois Chapitres. *Voy.* VIGILE, pape, *et* IBAS. Il s'éleva de son temps une maladie extraordinaire, aussi subite que violente : souvent on expirait en éternuant et en bâillant; d'où est venu, selon quelques

Digitized by Google

historiens, la coutume de dire à celui qui éternue : *Dieu vous bénisse!* et celle de faire le signe de la croix sur la bouche lorsqu'on bâille. Pélage II fut attaqué de cette peste, et en mourut l'an 590. Sa mort fut honorée des larmes des pauvres, qu'il secourait avec largesse. On lui attribue 10 *Epîtres*, mais la 1re, la 2e, la 8e et la 9e sont supposées. Il eut pour successeur saint Grégoire le Grand.

PÉLAGE, appelé d'abord *Morgan*, ou *né sur les bords de la mer*, nom qu'il changea contre celui de *Pélagius*, est un fameux hérésiarque, né au IVe siècle dans la Grande-Bretagne. Il embrassa l'état monastique à Bangore, dans le pays de Galles, et vint à Rome, où il se lia avec Rufin le Syrien, disciple de Théodore de Mopsueste, qui lui apprit les erreurs de son maître. Pélage était né avec un esprit ardent et impétueux. En étudiant l'Ecriture et les Pères, il fixa son attention sur tous les endroits qui défendent la liberté de l'homme contre les partisans de la fatalité, et tout ce qui prouvait la corruption de l'homme et le besoin de la grâce lui échappa. « Le péché originel, ce grand centre, « dit un théologien, où se réunissent les fils « divers qui conduisent vers la sortie du la- « byrinthe, dont l'ignorance ou l'oubli avait « fait éclore l'hérésie de Manès, de Cerdon, « de Marcion, et engendré tant de creux sys- « tèmes sur le bien et le mal, tant de vaines « disputes sur l'homme et sur le Créateur, ce « mystère qui en explique tant d'autres, et « dont la croyance devient par là même si « raisonnable que les sages de l'antiquité « profane ont entrevue et qu'ils ont plus ou « moins clairement énoncé, Pélage l'a mé- « connu. » Pélage développa ses idées dans le IVe livre du *Libre arbitre*, qu'il publia contre saint Jérôme, et dans lequel il découvrait toute sa doctrine, en y ajoutant des erreurs nouvelles. Les principales étaient : 1° qu'Adam avait été créé mortel, et qu'il serait mort soit qu'il eût péché ou non; 2° que le péché d'Adam n'avait fait de mal qu'à lui, et non à tout le genre humain; 3° que la loi de Moïse conduisait au royaume céleste aussi bien que l'Evangile; 4° qu'avant l'avénement de J.-C. les hommes ont été sans péché : 5° que les enfants nouveau-nés sont dans le même état où était Adam avant sa chute; 6° que tout le genre humain ne meurt point par la mort et par la prévarication d'Adam, comme tout le genre humain ne ressuscite point par la résurrection de J.-C.; 7° que l'homme naît sans péché, et qu'il peut aisément obéir aux commandements de Dieu, s'il veut. Rome ayant été prise par les Goths, Pélage en sortit, et passa, en 409, en Afrique avec Célestius, le plus habile de ses sectateurs. Il ne s'arrêta pas longtemps en Afrique; il y laissa Célestius, qui se fixa à Carthage, où il enseigna les sentiments de son maître. Cependant Pélage dogmatisa en Orient où il s'était rendu. Ses erreurs furent dénoncées au concile de Diospolis. Les Pères de cette assemblée les anathématisèrent solennellement, et l'auteur fut forcé de se rétracter; mais cette rétractation ne changea pas son cœur. Il fut condamné de nouveau, en 416, dans le concile de Carthage et dans celui de Milève. Les Pères de ces conciles firent part de leur jugement au pape Innocent Ier, qui se joignit à eux, et confirma leur décret. Ce fut après cette décision du saint-siége, que saint Augustin dit à l'hérésiarque : La cause est finie après que Rome a prononcé : *Inde rescripta venerunt, causa finita est; utinam aliquando finiatur error!* Innocent Ier étant mort peu de temps après, Pélage écrivit à Zozime, son successeur, et lui députa Célestius, pour faire lever l'excommunication portée contre lui et contre son ami. Le pape Zozime voulut bien recevoir son apologie; mais il assembla en même temps des évêques et des prêtres, qui condamnèrent les sentiments de Pélage, en approuvant la résolution où il était de se corriger. Il reçut en même temps une *Confession de foi* de Pélage, où il désavouait les erreurs qui pouvaient lui être échappées. Zozime, trompé par cette soumission apparente, écrivit en sa faveur aux évêques d'Afrique pour les prier, non de lever l'excommunication lancée contre lui, comme quelques auteurs l'ont dit, mais de différer de deux mois la décision de cette affaire. Ces prélats assemblèrent un nouveau concile à Carthage, en 417, et ordonnèrent que la sentence prononcée par le pape Innocent contre Pélage et Célestius subsisterait jusqu'à ce qu'ils anathématisassent leurs erreurs. Le pape Zozime eut la grandeur d'âme de reconnaître qu'il avait été surpris. Il confirma le jugement du concile et condamna les deux hérétiques dans le même sens que son prédécesseur. L'empereur Honorius, instruit de ces différents anathèmes, ordonna qu'on traiterait les pélagiens comme des hérétiques, et que Pélage serait chassé de Rome avec Célestius, comme hérésiarques et perturbateurs. Ce rescrit est du 30 avril 418. Le 1er mai suivant, il y eut encore un concile à Carthage contre les pélagiens, dans lequel brilla saint Augustin, le docteur de la grâce. On y dressa neuf articles d'anathèmes contre cette hérésie. Les évêques qui ne voulurent point souscrire à la condamnation furent déposés par les juges ecclésiastiques, et chassés de leurs siéges par l'autorité impériale. Pélage, obligé de sortir de Rome, se retira à Jérusalem, où il ne trouva pas d'asile; et l'on n'a su ni en quel temps ni en quel pays il mourut. Quelques saints Pères ont loué les mœurs de cet hérésiarque; mais Orose et plusieurs autres Pères ont soutenu qu'on l'avait mal connu, que sa prétendue vertu n'était qu'hypocrisie, qu'il aimait la bonne chère et qu'il vivait dans la mollesse et les délices. Julien d'Eclane fut le chef des pélagiens après la mort de leur premier père. Cette hérésie prit une nouvelle forme sous ce nouveau chef. Elle ravagea pendant quelque temps l'Orient et l'Occident, et s'éteignit enfin tout à fait. Nous avons de Pélage une *Lettre* à Démétriade, dans le tome deuxième de saint Augustin, dans l'édition des Bénédictins; des fragments de ses quatre livres du *Libre arbitre*, et des *Commentaires* sur les

Digitized by Google

Epîtres de saint Paul, qui se trouvent dans l'*Appendix operum divi Augustini*, Anvers, 1703, in-folio. On voit par ses écrits qu'il avait de l'esprit, mais qu'il n'était pas savant; il rebute par la stérilité et la sécheresse de son style. L'*Histoire du pélagianisme* a été écrite par le cardinal Noris et par le P. Patouillet, 1751, in-12. Cette dernière, moins savante que celle du cardinal, est bien écrite, pleine de vues sages et profondes; l'auteur nous montre dans le pélagianisme toute la tortuosité et les artifices de l'hérésie qui lui est contradictoirement opposée, tant la marche et le génie de l'erreur sont les mêmes, de quelque extrémité qu'elle parte. Parmi les auteurs qui écrivirent contre Pélage, on distingue saint Augustin, saint Jérôme, saint Prosper et saint Fulgence.

PÉLAGIE (sainte), vierge et martyre d'Antioche, dans le IVe siècle, durant la persécution de Maximin Daza. Elle se précipita du haut du toit de sa maison, pour échapper à la perte de son honneur, que des gens envoyés par les magistrats païens voulaient lui ravir. La sainte pouvant espérer de faire une chute heureuse, son action ne présente aucune difficulté en morale; mais indépendamment de cette considération, on peut dire que Pélagie n'écouta que sa foi et le désir de détromper et de convertir les païens. Cette estime héroïque de la chasteté était bien propre à démontrer aux persécuteurs l'innocence des mœurs des chrétiens, que l'on ne cessait de calomnier, et à leur imprimer du respect pour une religion qui inspire tant de pureté et de courage. *Voy.* APOLLINE, IGNACE d'Antioche, RAZIAS.

PÉLAGIE (sainte), illustre pénitente du Ve siècle, avait été la principale comédienne de la ville d'Antioche. La grâce ayant touché son cœur, elle reçut le baptême, et se retira sur la montagne des Oliviers, près de Jérusalem, où, selon Jacques, diacre d'Héliopolis, déguisée en homme, elle mena une vie très-austère; mais Théophane (*Chron. ad an. 25 Theod. jun.*), Nicéphore Calixte (*Hist.*, l. XIV, 30), la représentent comme une religieuse. Basile, dans son Ménologe, la peint sous ces traits, et assure formellement qu'elle se fit religieuse. « Comment, dit un « critique, croire que cette sainte aurait « porté un habit contraire à son sexe? Ce « genre de déguisement a toujours été en « abomination. L'Ancien Testament le traite « de crime détestable. (*Deuteron.* XXXII.) Les « Pères et les conciles ont tenu le même « langage. » Il faut convenir néanmoins que la bonne foi et des circonstances particulières justifient souvent des actions extraordinaires et anormales, que la loi générale semble condamner. *Voy.* PAUL l'Ermite.

PÉLAGIUS-ALVARÈS. *Voy.* PAEZ.

PELARGUS. *Voy.* STORCK.

PELETIER (CLAUDE LE), magistrat, né à Paris en 1631, avec des dispositions heureuses, fut lié de bonne heure avec Bignon, Molé, Lamoignon, Despréaux et les autres grands hommes de son siècle. Il fut d'abord conseiller au Châtelet, puis au parlement, tuteur des princes, fils de Gaston d'Orléans, ensuite président de la 4e chambre des enquêtes, et prévôt des marchands en 1668. Il signala sa gestion en faisant construire le quai de Paris, qu'on nomme encore aujourd'hui le *Quai Peletier*. Il se distingua extrêmement dans cette place, et succéda en 1683 à Colbert dans celle de contrôleur général des finances. Peletier sentit que si un contrôleur-général faisait quelques heureux, il faisait beaucoup de mécontents. Il démit de cette place six ans après, fut fait directeur des postes, quitta entièrement la cour en 1697, et ne s'occupa plus que de l'étude et de son salut. Il venait passer tous les carêmes aux Chartreux, où il avait un appartement, et demeurait tout le reste de l'année dans sa terre de Villeneuve-le-Roi. Il mourut en 1711, à 80 ans. Les grands sentiments de piété qui l'avaient animé pendant sa vie présidèrent à sa mort. « Ce fut, dit un historien, un de ces magistrats respectables « qui concoururent, autant par leurs vertus « que par leurs talents, à l'illustration du « règne de Louis XIV. Ce grand homme « mettait la religion à la tête de tous ses de- « voirs, et dans le temps même qu'il était « chargé du poids des affaires publiques, il « ne laissait passer aucun jour sans rassem- « bler sa famille et ses domestiques pour « faire avec eux la prière en commun. » On a de lui : un très-grand nombre d'*Extraits* et de *Recueils* assez bien faits de l'Ecriture, des Pères et des écrivains ecclésiastiques et profanes, en plusieurs vol. in-12; des *Editions* du *Comes theologus* et du *Comes juridicus* de Pierre Pithou, son bisaïeul maternel; à l'imitation de ces deux ouvrages, il composa le *Comes senectutis* et le *Comes rusticus*, l'un et l'autre in-12, qui ne sont que des recueils de pensées des auteurs anciens et modernes; on lui doit encore la meilleure *Edition* du *corps du droit canon* en latin, avec des notes de Pierre et de François Pithou, en 2 vol. in-fol.; et celle du *Code* des Canons recueillis par MM. Pithou, avec des *Miscellanea ecclesiastica* à la fin; enfin l'*Edition* des *Observations de Pierre Pithou* sur le *code* et les *Novelles*. La *Vie* de Claude Le Peletier a été écrite en latin par J. Boivin le cadet, in-4°. — Claude Le Peletier eut dix enfants, dont plusieurs doivent être cités dans ce Dictionnaire. L'aîné de ses quatre fils, nommé MICHEL, fut évêque d'Angers, et mourut en 1706, peu de temps après avoir été nommé évêque d'Orléans. Grandet a écrit sa vie. — Louis, le second, fut président à mortier, puis 1er président, et mourut en 1730. — CHARLES-MAURICE, le troisième, abbé de Saint-Aubin d'Angers, refusa l'épiscopat et se retira à Saint-Sulpice, dont il mourut supérieur-général en 1731. — CLAUDE, le plus jeune, connu sous le nom de Souzi, mourut âgé de 17 ans en 1686, après avoir donné l'exemple de la plus héroïque piété. L'abbé Proyart a donné sa *Vie* sous le titre de *Modèle des jeunes gens*, Paris, 1789, in-18. Louis, le second des fils de Claude Le Peletier, est

Digitized by Google

la tige des Le Peletier de Rosambo, dont le dernier, président à mortier, porta sa tête sur l'échafaud avec l'illustre Malesherbes, son beau-père.

PELHESTRE (Pierre), fils d'un tailleur, né à Rouen vers 1635, mort à Paris en 1710, à 75 ans, lisait tout, mais avec de bons principes et des intentions droites. Il n'était âgé que de 18 ans, quand l'archevêque de Paris, Péréfixe, le manda : « J'apprends, lui dit-il, « que vous lisez des livres hérétiques ; êtes- « vous assez docte pour cela ? — Monsei- « gneur, répondit le jeune homme, votre « question m'embarrasse : si je dis que je « suis assez savant, vous me direz que je « suis un orgueilleux ; si je dis que non, « vous me défendrez de les lire. » Sur cette réponse, le prélat lui permit de continuer. Il a donné une seconde édition du *Traité de la lecture des Pères*, et des *Notes* excellentes sur le texte de cet ouvrage, Paris, 1697, in-12.

PÉLISSON. *Voy.* Pellisson.

PELLEGRIN (Simon-Joseph), fils d'un conseiller au parlement de Marseille, où il naquit en 1663, entra dans l'ordre des religieux servites, et demeura longtemps parmi eux, à Moustiers, dans le diocèse de Riez. Mais, dégoûté de son état, il s'embarqua sur un vaisseau en qualité d'aumônier, et fit une ou deux courses. De retour en 1703 de ses caravanes, il ouvrit boutique d'*épigrammes*, de *madrigaux*, d'*épithalames*, de *compliments* pour toutes sortes de fêtes et d'occasions ; il les vendait plus ou moins, selon le nombre des vers et leur différente mesure. Il travailla ensuite pour les théâtres de Paris, et surtout pour celui de l'Opéra-comique. Ce qui fit dire à un plaisant :

Le matin catholique et le soir idolâtre,
Il dîna de l'autel et soupa du théâtre.

Ce genre d'ouvrages n'étant nullement digne d'un prêtre, le cardinal de Noailles lui proposa de renoncer à la messe ou à l'opéra : l'abbé Pellegrin voulut garder ce qui le faisait vivre, et le cardinal l'interdit. Ses protecteurs lui procurèrent une pension sur le *Mercure*, auquel il travailla pour la partie des spectacles. Il mourut en 1745, à 82 ans, sincèrement converti. On a de lui, outre des *Tragédies* et des *Comédies* dont le plan ne vaut ordinairement rien, et dont la versification est fade et languissante : *Cantiques spirituels* sur les points les plus importants de la religion, sur différents airs d'opéra, pour les dames de Saint-Cyr, à Paris, in-8° ; autres *Cantiques* sur les points principaux de la religion et de la morale, Paris, 1725, in-12 ; *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, mise en cantiques, sur les airs de l'opéra et des vaudevilles, 2 vol. in-8°, Paris, 1705 ; les *Psaumes de David*, en vers français, sur les plus beaux airs de Lully, Lambert et Campra, à Paris, 1705, in-8° ; l'*Imitation de Jésus-Christ* sur les plus beaux vaudevilles, Paris, 1720, in-8° ; les *Œuvres d'Horace* traduites en vers français, éclaircies par des notes, augmentées d'autres traductions et pièces de poésies, avec un discours sur ce célèbre poète, et un abrégé de sa vie, Paris, 1715, 2 vol. in-12. Il n'y a que 5 livres d'*Odes*, qui soient traduits.

PELLEGRINI (Joseph-Louis), jésuite, né à Vérone en 1718, s'adonna à la prédication avec un tel succès, que l'impératrice Marie-Thérèse l'appela à Vienne où il prêcha un carême devant la cour impériale. De retour en Italie, il continua d'occuper la chaire évangélique avec une grande distinction, sans négliger la poésie et la littérature. Le P. Pellegrini mourut à Vérone le 18 avril 1799, âgé de 81 ans. On a de lui : *Poésies latines et italiennes*, Venise, 1774, 2 vol. in-8° ; Bassano, 1791, in-8° ; *Au peuple Véronais*, oraison, 1800, in-8° : elle est précédée d'une *Notice* sur la vie de l'auteur, par le comte Giuliari ; *Vers consacrés à la mort d'Amaritte*, 1800, in-8°. Amaritte, anagramme de Mariette, était le nom d'une sœur, qui lui était extrêmement chère, et dont il pleurait la mort prématurée ; *Débora*, *Jephté*, *Jonas*, *leçons sacrées*, Venise, 1804, 2 vol. in-8° ; *Tobie*, *raisonnements*, ibid., 1818, 2 vol. in-8° ; *Sermons*, ibid., 1772, 1 vol. in-8° ; 1818, 5 vol. in-8° ; *Panégyriques*, ibid., 1820, in-8°. Il était membre de l'académie des *Arcades* de Rome, et de beaucoup d'autres sociétés littéraires.

PELLEPRAT (Pierre), jésuite, né l'an 1606 à Bordeaux, professa d'abord dans plusieurs colléges, parut avec distinction dans la chaire sacrée à Paris, et obtint de ses supérieurs, sur la fin de 1639, la permission de s'embarquer sur un bâtiment qui se rendait à la Martinique. De là il passa au Mexique, où il s'appliqua pendant onze années à l'instruction des habitants du pays. Il mourut au milieu de ses travaux, le 21 avril 1667, à Puebla de los Angelès. On a du P. Pelleprat : *Prolusiones oratoriæ*, Paris, 1644, in-8°, recueil de discours prononcés en diverses occasions ; *Relation des missions des jésuites dans les îles et dans la terre-ferme de l'Amérique méridionale*, Paris, 1655, in-8°, *Introduction à la langue des Calibis*, *sauvages de l'Amérique méridionale*, Paris, 1655, in-8°, opuscule rare et recherché.

PELLETIER (Jean Le), né à Rouen en 1633, s'appliqua d'abord à la peinture. Il l'abandonna pour l'étude des langues, et apprit sans maître le latin, le grec, l'italien, l'espagnol, l'hébreu, les mathématiques, l'astronomie, l'architecture, la médecine et la chimie. Sur la fin de ses jours il ne s'appliqua presque plus qu'à l'étude de la religion, et continua cette étude jusqu'à sa mort, arrivée en 1711, à 78 ans. On a de lui : une savante *Dissertation sur l'arche de Noé*. Il y explique la possibilité du déluge universel, et comment toutes les espèces d'animaux ont pu tenir dans l'arche. Borrel avait déjà démontré la même chose ; mais Pelletier, sans contester ses mesures et ses calculs, avait trouvé des inconvénients dans son plan, et il tâche de les éviter dans celui qu'il propose. (*Voy.* Borrel et Wilkins.) Il y a joint une *Dissertation* sur l'*Hemine* de saint Be-

Digitized by Google

noît. C'est un gros vol. in-12, dans lequel il y a autant de savoir que de sagacité. Des *Dissertations sur les poids et mesures des anciens; sur Kesitah*, mot hébreu dans la Genèse, chap. XXXIII; *sur la chevelure d'Absalon, sur le temple de Salomon et d'Ezéchiel, sur la mort de Socrate, sur les erreurs des peintres*, etc., dans les *Journaux de Trévoux*; une *Traduction française* de la *Vie de Sixte-Quint* par Leti, 1694, 2 vol. in-12; de l'ouvrage anglais de Robert Nanton, sous le titre de *Fragmenta regalia* ou *Caractère véritable d'Elizabeth, reine d'Angleterre, et de ses favoris*. On le trouve dans les dernières éditions de la *Vie* de cette princesse par Leti. Les dissertations de Pelletier sont écrites d'une manière prolixe et languissante, mais le résultat en est net et solide.

PELLETIER (Claude), docteur en théologie et chanoine de Saint-Pierre de Reims, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, la plupart en faveur de la soumission aux décisions de l'Eglise catholique, et en particulier à la constitution *Unigenitus*. On sent bien que sous ce point de vue les hommes du parti ne l'ont point épargné. *Voy.* le catalogue de ses écrits, à la fin de son *Traité dogmatique de la grâce universelle*, 1727. Il mourut vers 1751. Il dénonça les instructions de M. Bossuet, évêque de Troyes, à M. Languet, archevêque de Sens : Bossuet le traduisit au parlement, et obtint contre lui un arrêt de cette cour, en date du 2 juillet 1735. Une *Nouvelle défense de la Constitution* qu'il publia à Rouen, 1729, 2 vol.; et un *Traité de l'amour de Dieu, tiré des livres saints*, furent déférés au parlement; et ce corps dégénéré, jugeant sur des affaires qui n'étaient pas de son ressort, supprima les ouvrages.

PELLETIER (Le). *Voy.* Peletier.

PELLEVÉ (Nicolas de), né au château de Jouy en 1518 d'une ancienne famille de Normandie, s'attacha au cardinal de Lorraine, qui lui procura l'évêché d'Amiens, en 1553. On l'envoya en Ecosse l'an 1559 avec plusieurs docteurs de Sorbonne, pour essayer de ramener les hérétiques; mais la reine Elisabeth s'étant opposée à leurs pieux desseins, Pellevé fut obligé de revenir en France. Il quitta son évêché d'Amiens pour l'archevêché de Sens, et suivit le cardinal de Lorraine au concile de Trente, où il parut avec tant d'éclat, que Pie V l'honora de la pourpre en 1570. Envoyé à Rome deux ans après, il servit les rois de France avec beaucoup de zèle et de fidélité pendant plusieurs années. Les troubles des nouvelles hérésies l'ayant engagé dans la ligue, Henri III fit saisir les revenus de ses bénéfices en 1585; mais bientôt après ce prince lui accorda la mainlevée de ses biens, et le fit archevêque de Reims, après la mort du cardinal de Lorraine, aux états de Blois, en 1588. Il mourut en 1594.

PELLICAN (Conrad), né à Ruffach, en Alsace, l'an 1478, se fit cordelier en 1494, et changea le nom de sa famille qui était *Kurschner* en celui de *Pellican*. Il exerça les principales charges de son ordre en France, en Italie et ailleurs. Ayant été fait gardien du couvent de Bâle en 1522, le commerce qu'il eut avec les hérétiques le pervertit. S'étant lié avec Zwingle, il donna dans les sentiments de Luther, qu'il enseigna d'abord avec précaution, pour ne pas provoquer le zèle des catholiques; mais en 1526 il quitta son habit religieux, et alla enseigner l'hébreu à Zurich, où il se maria bientôt après. Il mourut en 1556, à 78 ans, après avoir eu des démêlés fort vifs avec Erasme. On a de lui plusieurs ouvrages, que les protestants ont fait imprimer en 7 vol. in-folio. On y trouve une traduction latine des *Commentaires* hébraïques des rabbins, non-seulement sur l'Ecriture sainte, mais encore sur la doctrine particulière des Juifs.

PELLICIER (Guillaume), évêque de Montpellier, né dans le petit bourg de Melgueil ou Mauguio en Languedoc, s'acquit l'estime de François Ier par son esprit. Ce prince l'envoya, en 1540, ambassadeur à Venise. Paul III lui accorda la sécularisation de son chapitre, et la permission de transférer son siége de Maguelone à Montpellier. Ce prélat montra beaucoup de zèle contre le calvinisme, et ce zèle lui attira de la part des sectaires des calomnies de tous les genres. Il mourut à Montpellier, en 1568, d'un ulcère dans les entrailles, causé par l'ignorance ou par la malice d'un apothicaire qui lui fit prendre des pilules de coloquinte mal broyées. Pellicier avait une riche bibliothèque et de précieux manuscrits, dont plusieurs se trouvent à la bibliothèque de la rue Richelieu. Cujas, Rondelet, Turnèbe, de Thou, Scévole de Sainte-Marthe, et les autres savants de son temps, ont célébré son savoir et ses autres qualités. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, et l'on prétend que c'est à lui que nous devons l'*Histoire des poissons*, que nous avons sous le nom de Guillaume Rondelet, médecin de Montpellier

PELLINI (Janvier), archevêque de Conza, né à Naples le 14 septembre 1781, fut d'abord employé par le cardinal Ruffo Scilla, archevêque de Naples, en diverses occasions, notamment dans son collége archiépiscopal, où il enseigna le dogme. Il devint chanoine de Naples en 1823, et professeur d'Ecriture sainte dans l'université. Elevé sur le siége archiépiscopal de Conza en 1832, Pellini montra autant de charité que de zèle dans l'administration de son diocèse. Par ses soins, les études ecclésiastiques se relevèrent, et il établit dans son séminaire l'étude des langues savantes. Ce prélat est mort le 6 octobre 1835. Il avait prononcé les *Eloges* de Léon XII et de Pie VIII en italien. Il avait encore composé un *Entretien historique sur le couronnement des images de la sainte Vierge dans l'église du Vieux-Jésus*; un autre *sur les glorieux faits de saint Higin, pape*; des *Traités théologiques sur la sainte Vierge, sur le Culte des Saints* et *sur la Vérité de la religion chrétienne*; des *Appendices* aux Institutions théologiques de Thomas de Charmes.

PELLISSON-FONTANIER (Paul), né à

Digitized by Google

Béziers en 1624, d'une famille de robe, originaire de Castres, perdit son père de bonne heure. Sa mère l'éleva dans la religion prétendue réformée. Ses talents donnaient des espérances à cette secte; il avait autant de pénétration que de vivacité dans l'esprit. Il étudia successivement à Castres, à Montauban et à Toulouse. Les auteurs latins, grecs, français, espagnols, italiens, lui devinrent familiers. A peine avait-il donné quelques mois à l'étude du droit, qu'il entreprit de paraphraser les *Institutions* de Justinien. Cet ouvrage, imprimé à Paris, in-8°, en 1645, était écrit de façon à faire douter que ce fût la production d'un jeune homme. Pellisson parut bientôt avec éclat dans le barreau de Castres; mais lorsqu'il y brillait le plus, il fut attaqué de la petite vérole. Cette maladie affaiblit ses yeux et son tempérament, et le rendit le modèle de la laideur. Sa figure était tellement changée, que Mlle de Scudéri, son amie, disait en plaisantant qu'*il abusait de la permission qu'ont les hommes d'être laids*. Il était étroitement lié avec cette personne aussi laide que lui, et il figura dans les romans de cette femme auteur sous les noms d'*Acante* et d'*Herminius*. Plusieurs ouvrages qu'il composa à Paris l'y firent connaître avantageusement de tout ce qu'il y avait alors de gens d'esprit et de mérite. Il s'y fixa en 1652, et l'académie française, dont il avait écrit l'*Histoire*, fut si contente de cet ouvrage, qu'elle lui ouvrit ses portes. Fouquet, instruit de son mérite, le choisit pour son premier commis et lui donna toute sa confiance. Ses soins furent récompensés, en 1660, par des lettres de conseiller d'état. Il avait eu beaucoup de part aux secrets de Fouquet; il en eut aussi à sa disgrâce. Il fut conduit à la Bastille, et n'en sortit que quatre ans après, sans qu'on pût jamais le détacher de son maître. Il y composa pour lui des *Mémoires* qui sont des chefs-d'œuvre. « Si quelque chose approche de Cicéron, dit « l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, ce sont ces « trois *Factums*. Ils sont dans le même genre « que plusieurs discours de ce célèbre ora« teur, un mélange d'affaires judiciaires et « d'affaires d'état, traitées solidement, avec « un art qui paraît peu, et une éloquence « touchante. » Fouquet se serait peut-être perdu sans la présence d'esprit de Pellisson. Confrontés ensemble, le premier craignait qu'on ne lui opposât des pièces redoutables: il demeurait interdit, lorsque Pellisson s'écria : *Monsieur, si vous ne saviez pas que les papiers qui attestent le fait dont on vous charge, sont brûlés, vous ne le nieriez pas avec tant d'assurance*. Fouquet, ainsi averti, tint ferme et ne put être convaincu. Pellisson avait conservé une foule d'amis dans ses malheurs, et ces amis obtinrent enfin sa liberté. Le roi le dédommagea de cette captivité par des pensions et des places. Il le chargea d'écrire son histoire, et l'emmena avec lui dans sa première conquête de la Franche-Comté. Pellisson méditait depuis longtemps d'abjurer la religion protestante; il exécuta ce dessein en 1670. Peu de temps après, il prit l'ordre de sous-diacre, et obtint l'abbaye de Gimont et le prieuré de Saint-Orens, riche bénéfice du diocèse d'Auch. L'archevêque de Paris ayant été reçu à l'académie française en 1671, Pellisson répondit à ce prélat avec autant d'esprit que de grâce. Ce fut dans cette occasion qu'il prononça le *Panégyrique* de Louis XIV, traduit en latin, en espagnol, en italien, en anglais, et même en arabe par un patriarche du Mont-Liban. Il fut reçu la même année maître des requêtes. La guerre s'étant rallumée en 1672, il suivit Louis XIV dans ses campagnes. Son zèle pour la conversion des calvinistes lui mérita l'économat de Cluny en 1674, de Saint-Germain-des-Prés en 1675, et de Saint-Denis en 1679. Le roi lui confia en même temps les revenus du tiers des économats, pour être distribués à ceux qui voudraient changer de religion, et qui par là pourraient se trouver dans l'abandon et le besoin. Il était occupé à réfuter les erreurs des protestants sur l'eucharistie, lorsqu'il fut surpris par la mort à Versailles, en 1693. Il ne reçut point les sacrements, parce qu'il n'en eut pas le temps. Il est faux qu'il les ait refusés, comme l'assurent encore aujourd'hui les calvinistes, et il est très-certain qu'il avait communié peu de jours avant sa mort. On a de lui un grand nombre d'ouvrages dont le style en général est noble, léger, facile, mais quelquefois négligé. Les principaux sont : *Histoire de l'académie française*, qui parut pour la première fois en 1653, à Paris, in-12, et dont la meilleure édition est celle de l'abbé d'Olivet, qui l'a continuée, en 1730, 2 vol. in-12. Trop de minuties sur de petits écrivains et d'inexactitudes dans les faits ont nui à cet ouvrage, d'ailleurs assez curieux. *Histoire de Louis XIV*, depuis la mort du cardinal Mazarin, en 1661, jusqu'à la paix de Nimègue, en 1678. Cet ouvrage, imprimé en 1749, en 3 volumes in-12, sent beaucoup le courtisan, et annonce peu le bon historien. *Abrégé de la vie d'Anne d'Autriche*, in-folio, qui tient du panégyrique; *Histoire de la conquête de la Franche-Comté* en 1668, dans le tome VIIe des *Mémoires* du père Desmolets. C'est un modèle en ce genre, suivant les uns, et c'est peu de chose suivant d'autres; *Lettres historiques* et *Œuvres diverses*, 3 vol. in-12, Paris, 1749. Ces lettres sont comme un journal des voyages et des campements de Louis XIV, depuis 1670 jusqu'en 1688; il y en a 273. Elles sont écrites sans précision et sans pureté. *Recueil de pièces galantes*, en prose et en vers, de Mme la comtesse de La Suze et de Pellisson, 1695, 5 vol. in-12. Les poésies de Pellisson ont du naturel, un tour heureux et de l'agrément, mais elles manquent un peu d'imagination. *Poésies chrétiennes et morales*, dans le recueil dédié au prince de Conti. *Réflexions sur les différends de la religion*, avec une réfutation des chimères de Jurieu et des idées de Leibnitz sur le tolérantisme, en 4 vol. in-12. *Traité de l'Eucharistie*, in-12. Ces deux ouvrages méritent l'estime des gens sensés, autant pour le fond des choses, que pour la

Digitized by Google

modération avec laquelle ils sont écrits. M. Migne les a fait entrer dans sa grande collection des *Démonstrations évangéliques*, en 18 vol. in-4°, où ils forment une partie du tome III. En 1739, on imprima les *Œuvres diverses* de Pellisson, Paris, 3 vol. in-12, et en 1805 Desessarts a publié les *Œuvres choisies de Pellisson*, 2 vol. in-12.

PELTAN ou PELTE (Théodore-Antoine de), jésuite, natif du village de ce nom dans la Campine liégeoise, enseigna avec beaucoup de réputation les langues grecque et hébraïque et la théologie à Ingolstadt, et mourut à Augsbourg le 2 mai 1582. On ne peut rien ajouter à l'éloge qu'en fait Valère Rotmare dans son *Histoire des professeurs de l'université d'Ingolstadt*. On a de lui : *Paraphrasis et scholia in Proverbia Salomonis*, Anvers, 1606, in-4°; plusieurs *Traités* de controverse contre les erreurs de son temps; un grand nombre de *Traductions* du grec en latin : 1° du *Commentaire* d'André de Césarée, évêque de Cappadoce, sur l'*Apocalypse*, Ingolstadt, 1574; 2° des *Actes* du premier concile d'Ephèse, avec des notes, 1604, in-fol.; 3° des *Homélies* des 17 Pères grecs, sur les principales fêtes de l'année, 1579; 4° les *Commentaires* de Victor d'Antioche *sur saint Marc*, de Tite de Bostre, *sur saint Luc*, dans le tome 4° de la *Bibliothèque des Pères*; 5° une *Chaîne* des Pères grecs sur les *Proverbes* de Salomon, Anvers, 1614; 6° de la *Paraphrase* de saint Grégoire Thaumaturge, sur l'*Ecclésiaste*, avec des notes. Peltan était du petit nombre des savants qui unissent les avantages d'une vaste mémoire à ceux d'un jugement solide, et les richesses de l'érudition à l'exactitude des raisonnements.

PELVERT (Bon-François Rivière, plus connu sous le nom de), théologien appelant, né à Rouen le 5 août 1714, étudia chez les jésuites de cette ville, puis à l'université de Paris, et fut ordonné prêtre en 1738 par M. de Caylus, évêque d'Auxerre. Bossuet, évêque de Troyes, le nomma professeur de théologie dans son séminaire; mais Pelvert occupa peu de temps cette place, parce que Bossuet se démit de son siége, et que son successeur, Poncet de La Rivière, professait d'autres sentiments. Pelvert se retira d'abord dans la communauté des prêtres de Saint-Sosse, à Paris, où le curé Bournisien rassemblait les appelants. Après la mort de ce curé qui arriva en 1753, il forma avec l'abbé Menildrien et quelques autres une communauté secrète où ils dogmatisaient à l'aise. En 1763 il assista, ainsi que l'abbé Duhamel, au prétendu concile d'Utrecht. Il mourut à Paris le 18 janvier 1781, après avoir publié sans y mettre son nom un assez grand nombre d'écrits sur des matières de théologie et de controverse, ou pour la défense de ses opinions. En voici les titres : *Dissertations théologiques et canoniques sur l'approbation nécessaire pour administrer le sacrement de pénitence*, 1755, in-12; *Dénonciation de la doctrine des ci-devant soi-disant jésuites*, aux archevêques et évêques, 1767, in-12; deux *Lettres sur la distinction de religion naturelle et de religion révélée, et sur les opinions théologiques*, 1769, in-12; l'année suivante, Pelvert y en ajouta trois autres, dont une roulait sur l'ouvrage de Malleville intitulé : *Examen approfondi des difficultés de Rousseau, contre la religion chrétienne*. Ces cinq *Lettres* réunies forment 2 vol. in-12; six *Lettres d'un théologien, où l'on examine la doctrine de quelques écrivains modernes contre les incrédules*, 1776, 2 vol. in-12. Ces quelques écrivains étaient les anciens jésuites Delamare, Nonnotte, Floris et Paulian qui, naturellement, étaient loin de penser comme Pelvert sur beaucoup de matières; *Dissertation sur la nature et l'essence du sacrifice de la Messe*, 1779, in-12; *Défense de la Dissertation*, ou *Réfutation de quatorze écrits*, 1781, 3 vol. in-12. Ces deux ouvrages, dont le dernier parut après la mort de l'auteur, ont rapport à une controverse assez vive qui s'éleva contre les appelants, à l'occasion d'un livre de l'abbé Plowden sur la nature du sacrifice de la messe; *Exposition succincte et comparaison de la doctrine des anciens et des nouveaux philosophes*, 1787, 2 vol. in-12, ouvrage dirigé contre les incrédules, et auquel l'auteur n'eut pas le temps de mettre la dernière main. On lui attribue une *Lettre à une Religieuse sur la défense de lire les Réflexions morales et les Nouvelles ecclésiastiques*, 1782, in-12. Pelvert fut l'éditeur du traité latin de Gourlin sur la grâce et la prédestination, 3 vol. in-4°, et il laissa un grand nombre de manuscrits.

PENN (Guillaume), législateur de la Pensylvanie, et un des chefs des quakers ou *trembleurs*, fils unique du chevalier Penn, vice-amiral d'Angleterre, naquit à Londres en 1644. Elevé dans l'université d'Oxford, il y fut dressé à tous les exercices qui forment l'esprit et le corps. Sa curiosité l'attira depuis en France. Il parut d'abord à la cour, et apprit à Paris la politesse française. L'amour de la patrie l'ayant rappelé en Angleterre, et le vaisseau qu'il montait ayant été obligé de relâcher dans un port d'Irlande, il entra par hasard dans une assemblée de quakers ou trembleurs. Il se fit instruire dans les principes de cette secte, et revint trembleur en Angleterre. Un auteur moderne prétend qu'il l'était avant de sortir d'Angleterre, qu'il le devint par la connaissance qu'il fit à Oxford même avec un quaker, et que dès l'âge de 16 ans il se trouva un des chefs de cette secte. Mais cet auteur n'a pas assez examiné ce fait. Penn, de retour chez le vice-amiral, son père, au lieu de se mettre à genoux devant lui, et de lui demander sa bénédiction, selon l'usage des Anglais, l'aborda le chapeau sur la tête, et lui dit : *Je suis fort aise, l'ami, de te voir en bonne santé*. Le vice-amiral crut que son fils était devenu fou; il s'aperçut bientôt qu'il était quaker. Il mit tout en usage pour obtenir de lui qu'il allât voir le roi et le duc d'York le chapeau sous le bras, et qu'il ne les tutoyât point. Guillaume répondit que sa conscience ne le lui permettait

Digitized by Google

pas. Le père, indigné, le chassa de sa maison. Penn alla prêcher dans la cité ; il y fit beaucoup de prosélytes. Comme il était jeune, beau et bien fait, les femmes de la cour et de la ville accouraient dévotement pour l'entendre. Le patriarche des quakers, Georges Fox, vint du fond de l'Angleterre le voir à Londres sur sa réputation. Tous deux s'embarquèrent pour la Hollande, et eurent des succès dans un pays où toutes les religions sont autorisées, hormis la véritable. Mais ce qui les encouragea le plus, ce fut la réception que leur fit la princesse palatine Elisabeth, tante de Georges II, roi d'Angleterre. Elle était alors retirée à La Haye, où elle vit les *amis;* car c'est ainsi qu'on appelait alors les quakers en Hollande. Elle eut plusieurs conférences avec eux; ils prêchèrent souvent chez elle, et s'ils ne firent pas d'elle une parfaite quakeresse, ils avouèrent au moins qu'elle n'était pas loin de penser comme eux. Les *amis* semèrent aussi en Allemagne, mais ils y recueillirent peu. Penn repassa bientôt en Angleterre, sur la nouvelle de la maladie de son père, et vint recueillir ses derniers soupirs. Le vice-amiral se réconcilia avec lui et lui laissa de grands biens, parmi lesquels il se trouvait des dettes de la couronne pour des avances faites par le vice-amiral dans des expéditions maritimes. Il fut obligé d'aller tutoyer Charles II et ses ministres plus d'une fois, pour son paiement. Le gouvernement lui donna, en 1680, au lieu d'argent, la propriété et la souveraineté d'une province d'Amérique, au sud de Maryland. Il partit avec deux vaisseaux chargés de quakers qui le suivirent. On appela dès lors ce pays *Pensylvanie*, du nom de Penn ; il y fonda la ville de *Philadelphie*, qui est aujourd'hui très-florissante. Il commença par faire une ligue avec les Américains sauvages, ses voisins. Le nouveau souverain fut aussi le législateur de la Pensylvanie. Il donna des lois dont aucune n'a été changée depuis lui. Il revint en Angleterre pour les affaires de son nouveau pays, après la mort de Charles II. Le roi Jacques II, qui avait aimé son père, eut la même affection pour le fils; Penn lui fut très-attaché. On l'accusa même de s'être fait jésuite, à l'imitation de ce prince, qui ne l'a jamais été plus que lui. Il se défendit avec tant d'éloquence en présence de ses juges et de ses accusateurs, qu'il fut renvoyé absous. Il se tint dans une espèce de solitude sous le roi Guillaume, dans la crainte de donner lieu à de nouveaux soupçons. En 1699, il fit un second voyage avec sa femme et sa famille dans la Pensylvanie. De retour en Angleterre, en 1701, la reine Anne voulut souvent l'avoir à sa cour. Il vendit la Pensylvanie à la couronne d'Angleterre, en 1712, 280,000 livres sterling. L'air de Londres étant contraire à sa santé, il s'était retiré en 1710 à Ruschomb, près de Twiford, dans la province de Buckingham. Il y passa le reste de sa vie, et mourut en 1718, à 74 ans. On a de lui plusieurs écrits en anglais, en faveur de la secte des trembleurs, dont il fut comme le fondateur et le législateur en Amérique, et le principal soutien en Europe. (*Voy.* Barclay, Robert, et Fox, Georges). Dans une de ses lettres, écrite en 1683, et insérée dans les *Caspipin's Letters*, Londres, 1777, il avance et prouve assez bien que quelques nations américaines descendent des anciens juifs. *Voy.* Menasseh Ben-Israel. On a de Penn un grand nombre d'*opuscules* en anglais qui ont été recueillis en 1726, in-fol. : ils sont précédés de la *Vie* de l'auteur.

PENNA (François-Horace della), religieux capucin et zélé missionnaire, né l'an 1680 à Macerata, fut envoyé au Tibet en 1619 avec douze religieux de son ordre. Lorsqu'il revint à Rome en 1735, il avait perdu, dans le cours de ses travaux apostoliques, neuf de ses laborieux compagnons, en remplacement desquels on lui adjoignit neuf autres capucins, qui partirent avec lui pour les missions du Tibet, en 1738. Le P. della Penna mourut dans le Népal le 28 juillet 1747, à Patan ou Héla, dans un couvent de son ordre. Il s'était rendu très-familière la langue tibétaine. D'après les renseignements par lui fournis, la congrégation de la Propagande publia une *Relation du commencement et de l'état présent du grand royaume du Tibet, et de deux autres royaumes voisins*, Rome, 1742, in-4°, en italien. On doit au P. della Penna la version de l'oraison dominicale en tibétain, l'explication d'un tableau du système cosmogonique, une chronique et mythologie tibétaines, une description du Tibet, une Chronique traduite de la langue de ce pays, une relation très-détaillée des mœurs et de la religion des habitants de cette contrée en plus de 17 chapitres, et divers autres morceaux restés manuscrits, mais dont le P. Giorgi a profité dans son *Alphabetanum Tibetanum*.

PENNEC (le Rév. P. Cyrille Le), du diocèse de Léon, fit profession, le 15 mai 1611, au couvent des Carmes de Saint-Pol-de-Léon, et devint, en 1618, prieur de la communauté d'Hennebon. Le P. de Villiers dit, dans sa Bibliothèque latine des Carmes, qu'il y fit renaître les beaux jours de la vie monastique. Revenu, vers 1630, au couvent de Saint-Pol-de-Léon, qu'il appelait son berceau, le P. Le Pennec y mourut le 1er mai 1649. On a de lui : *Le dévot pèlerinage du Folgoët, avec le sommaire des pardons et indulgences concédées à cette saincte chapelle*, Morlaix, 1631, in-18. Il en a paru de nos jours un précis, sous ce titre : *Le dévot pèlerinage de Notre-Dame du Folgoët, par le R. P. Cyrille Le Pennec, religieux carme, avec la liste des autres chapelles dédiées à la Vierge, dans l'évêché de Léon*, Rennes, 1825, in-18, rédigé par M. Miorcec de Kerdanet. L'ouvrage a été reproduit en entier dans la nouvelle édition des *Vies des saints de la Bretagne-Armorique*, par Alb. Legrand, Brest, 1837, in-4° ; *De la salutation angélique, adjoustée des saincts noms de Jésus et Marie, et autres œuvres de la Vierge*, Morlaix, 1634, in-18 ; *Calendrier des fêtes de la Vierge*, Morlaix, 1647, in-32 de 224 pages. Le P. Le Pennec a de plus laissé en manuscrit : *Viridarium Carmeli, sive index*

Digitized by Google

chronologicus gravissimorum patrum generaliam sacri ordinis Carmelitarum et nonnullorum clarorum ac illustrium virorum prædicti ordinis, opuscule de 39 pages, qui commençait à saint Bertholde, élu premier général des Carmes en 1103, et finissait à Théodore Strati, 38e général ; *Le sacré fleuron du Mont-Carmel ; Le sacré bocage de Notre-Dame de Berven*, chapelle située entre Lesneven et Saint-Pol-de-Léon ; *Gymnasium Carmelitarum, sive Elogia clarorum virorum et scriptorum pene omnium sacri ordinis fratrum gloriosissimæ Deiparæ Virginis Mariæ de Monte Carmelo*, de 172 pages.

PENNOTTI (Gabriel), de Novare, chanoine régulier de Saint-Augustin, de la congrégation de Latran, s'est fait connaître par une histoire des chanoines réguliers, sous le titre de *Generalis totius ordinis clericorum canonicorum Historia tripartita*, curieuse et pleine de recherches. Elle fut imprimée à Rome en 1624, et à Cologne en 1645 ; *Propugnaculum humanæ libertatis*, etc. L'auteur vivait sous le pontificat d'Urbain VIII. C'était un homme savant et vertueux, que son mérite éleva aux premières charges de sa congrégation.

PEQUIGNY. *Voy.* Bernardin.

PERALDUS (Guillaume), dominicain du Dauphiné, mort vers l'an 1260, que plusieurs écrivains de son ordre ont cru à tort avoir été archevêque de Lyon, est auteur d'un traité imprimé plusieurs fois : *De eruditione Religiosorum*. *Voy.* la *Bibliothèque des écrivains dominicains*, par Echard et Quétif.

PÉRARD-CASTEL (François). *Voy.* Castel.

PERAU (Gabriel-Louis Calabre), docteur et licencié de la maison et société de Sorbonne, né à Semur en Auxois en 1700, mourut le 31 mars 1767, à 67 ans. Il fut sincèrement regretté, tant des gens de lettres, dont il honorait la profession par ses mœurs, que des amis qu'il s'était faits en grand nombre. Sa droiture et sa probité, son esprit égal et liant, sa franchise et sa gaîté naturelles, la douceur de son caractère, rendaient son commerce aussi facile que sûr. Il est principalement connu par la continuation des *Vies des hommes illustres de la France*, commencées par d'Avrigny, tom. XIII à XXIII. Les volumes qu'il a composés, sont recommandables par l'exactitude des recherches et par la netteté du style. On y désirerait quelquefois plus de chaleur et d'élégance. M. Turpin s'était chargé de continuer cet ouvrage, que Péraud fut obligé d'abandonner à cause de la perte de sa vue. Turpin est plus recherché dans sa manière ; son style est affecté, et les faits sont souvent de son imagination. Péraud est encore éditeur d'un grand nombre d'ouvrages qu'il a retouchés, augmentés et enrichis de notes et de préfaces. Son édition des *Œuvres de Bossuet*, en 12 vol. in-4°, ne renferme ni les sermons, ni les lettres. On a encore de lui : une *Description des Invalides*, 1756, in-fol. ; la *Vie de Jérôme Bignon*, 1757, in-12, estimée. Elle forme le 27e vol. des *Vies des hommes illustres*. Il a publié, en outre, des *Éditions* de Boileau, de Saint-Réal, la *Description de Paris* par Brice, la *Médecine des pauvres*, de Hecquet, etc., et a écrit le *Secret des Francs-Maçons*, 1744, in-12. — *Le Recueil A. B. C.*, qui est une collection de pièces historiques, 1745-62, 24 vol. in-12.

PERBOYRE (Jean-Gabriel), missionnaire, né le 6 janvier 1802, d'une famille de cultivateurs, à Puech, petit hameau de la paroisse de Mongesty, diocèse de Cahors, était neveu du vénérable lazariste, M. Perboyre, qui s'est fait connaître par les services qu'il a rendus au diocèse de Montauban, comme supérieur du petit séminaire. Deux de ses frères furent lazaristes comme lui, et l'un de ceux-ci mourut à Batavia, étant sur le point de commencer ses travaux apostoliques dans la Chine. Deux de ses sœurs et une de ses cousines firent profession chez les sublimes filles de Saint-Vincent de Paul. C'est par la raison même que plusieurs membres de sa famille étaient entrés dans l'état ecclésiastique, que Jean-Gabriel ne fut point destiné d'abord à cette sainte carrière, ses parents désirant de le retenir auprès d'eux pour les aider dans leurs travaux. La Providence en disposa autrement. Ayant accompagné son frère Louis qui se rendait au séminaire de Montauban, il y passa quelques semaines, et il donna dès lors des marques si visibles de sa vocation religieuse, que le digne supérieur, son oncle, et tous les maîtres, voulurent le retenir, et obtinrent à cet effet le consentement de ses père et mère. A l'issue d'un sermon de l'abbé de Chièzes, qu'il entendit en 1817, il dit : *Je veux être missionnaire*, et cette espèce d'engagement, il l'a glorieusement tenu jusqu'au bout. M. Thieys, qui fut l'un de ses maîtres, raconte, dans une lettre, qu'à la fin de son cours de rhétorique, dans les exercices publics qui précédèrent la distribution des prix, il fut un morceau dont le titre était : *La croix est le plus beau des monuments*. « Qu'elle est belle, s'écriait-il, cette « croix plantée au milieu des terres infidèles, « et souvent arrosée du sang des apôtres de « Jésus-Christ ! » En 1820, le 28 décembre, le jeune Perboyre prononça ses vœux dans la congrégation de Saint-Lazare. Il fut ordonné prêtre le 23 septembre 1826, et fut envoyé comme directeur au collége de Montdidier (Somme), puis à Saint-Flour, comme professeur de philosophie. Il devint ensuite supérieur du petit séminaire. Ses austérités et son zèle ayant altéré sa santé, ses supérieurs l'appelèrent, en 1832, à la place de sous-directeur du noviciat de la congrégation à Paris. Sa piété fervente, sa douce charité, lui gagnèrent les cœurs, et il opéra d'heureuses conversions. Ayant obtenu, à force d'instance, de partir pour les missions de la Chine avec deux missionnaires qui étaient sur le point de s'y rendre, l'abbé Perboyre s'embarqua au mois de mars 1835 pour Macao. L'année suivante, au moment de pénétrer dans l'intérieur du pays, il écrivait à sa sœur : « J'espère que le bon Dieu me protége dans tout ce pèlerinage. Je pars bien « portant et bien content. Si vous pouviez

Digitized by Google

« me voir un peu maintenant, je vous offri-
« rais un spectacle intéressant avec mon ac-
« coutrement chinois, ma tête rasée, ma lon-
« gue queue et mes moustaches, balbutiant
« une nouvelle langue, mangeant avec des
« bâtonnets qui servent de couteaux, de
« cuillers et de fourchettes. On dit que je ne
« représente pas mal un Chinois ; c'est par
« là qu'il faut commencer à se faire tout à
« tous. Puissions-nous les gagner tous ainsi à
« Jésus-Christ ! » A son arrivée dans la mis-
sion, il s'appliqua avec ardeur à instruire les infidèles; mais le terme de ses travaux n'était pas éloigné. Tao-Kouan, empereur de la Chine, qui jusqu'alors s'était borné à dénigrer et ridiculiser les chrétiens, qu'il confondait dans la classe des escrocs et des filous, changea tout à coup de système. La persécution fut organisée le 15 septembre 1839 à Kou-In-Tan, dans la province du Hou-Pé, où plusieurs missionnaires s'étaient réunis pour célébrer la fête du saint nom de Marie. Ces missionnaires étaient MM. Rameaux, Baldus, Perboyre, le P. Clausetto, missionnaire italien de la Propagande, etc. La messe finissait, lorsqu'on apprit que le préfet civil, un mandarin militaire et le commissaire du vice-roi, arrivaient en toute hâte de Kou-Tchen-Kien avec 125 satellites, qui mirent le feu au séminaire de Kou-In-Tan. Ils massacrèrent les fidèles qu'ils purent saisir, et leur rage s'exerça même sur les enfants, dont un certain nombre fut jeté dans la prison de Kou-Tchen. Les missionnaires s'étaient dispersés, et l'abbé Perboyre, en proie à d'intolérables souffrances, errait depuis trois jours dans les montagnes, accompagné d'un catéchumène, lorsqu'ils rencontrèrent des soldats : « Nous cherchons un européen ; pourriez-vous nous en donner des nouvelles ? dirent ceux-ci. — Vous cherchez un européen ? reprit le catéchumène.—Oui, c'est un chef de la religion du *Maître du ciel*.—Et combien a-t-on promis à celui qui le livrera ? — Trente taëls. —Eh bien ! cet homme est l'européen que vous cherchez, » dit le misérable en montrant le missionnaire. Les satellites se précipitent sur le saint lazariste, et le traînent à Kou-Tchen, les mains liées et le cou chargé de chaînes. Avant d'entendre sa dernière sentence, il eut encore à souffrir d'horribles tortures. A Sian-Yan-Fou, le mandarin qui le questionna voulut donner à son interrogatoire un appareil inouï. Il est d'usage que le prévenu se tienne constamment à genoux devant son juge. On étendit des chaînes et des débris de pots cassés au milieu de la salle, et ce fut, suivant l'expression de M. Hue, sur ce rude prie-dieu qu'on le fit s'agenouiller à nu. Pour qu'il pût conserver cette horrible position, il était suspendu par la machine *hant-so*, c'est-à-dire par une machine placée au-dessus de sa tête et à laquelle étaient attachés les deux pouces réunis de ses deux mains et sa queue, de manière pourtant que tout le poids du corps se portât sur les chaînes. On plaça sur ses mollets une large traverse de bois, et, aux deux extrémités, deux satellites se balançaient, pendant que le mandarin cherchait à lui arracher une parole d'apostasie. A Ou-Tchan-Fou, métropole de la province du Hou-Pé, la cruauté fut pire encore. Enfin il fut condamné à la mort par la strangulation. Lorsqu'on le conduisit au lieu du supplice, il était nu-pieds et avait pour tout vêtement un caleçon recouvert de la robe rouge des condamnés. Ses bras étaient attachés derrière le dos, et dans ses mains était fixée une longue perche au haut de laquelle flottait une espèce de drapeau portant sa sentence. Cinq malfaiteurs furent décapités en punition de leurs crimes ; son tour étant venu, il se mit à genoux et fit sa prière. Le bourreau l'ayant saisi lui attacha les pieds derrière le dos, le lia au poteau et se mit en position de l'étrangler. Il s'y reprit à trois fois ; et, comme après la troisième torsion, le corps semblait conserver un souffle de vie, un satellite l'acheva en lui lançant un coup de pied. C'est le 11 septembre 1840, que l'abbé Perboyre remportait ainsi la palme du martyre. Les chrétiens gagnèrent les fossoyeurs qui leur remirent le corps du saint prêtre, et ils le placèrent à côté des restes vénérables de Clet, prêtre de la même congrégation, qui avait été martyrisé en 1820. Le père de Perboyre, en apprenant la mort de son fils, fléchit les genoux en répétant les paroles de Job : *Dieu me l'avait donné*, etc., et sa mère exprima sa pieuse résignation par ces paroles : « Pourquoi hésiterais-je à faire à Dieu le « sacrifice de mon fils ? La sainte Vierge « n'a-t-elle pas généreusement sacrifié le « sien pour mon salut ? » On a cité une foule de guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession du martyr. On a publié une *Notice sur la vie et la mort de Jean-Gabr. Perboyre*, etc., 1842, 1 vol in-8°, orné du portrait du martyr.

PERCIN. *Voy.* MONTGAILLARD.

PERCOTO (JEAN-MARIE), missionnaire, né l'an 1729 à Udine, entra dans la congrégation de Saint-Paul, et devint vicaire apostolique et évêque de Maxula. Il porta la parole de Dieu dans le royaume d'Ava, où il mourut en 1776. La Vie de Percoto a été écrite par M. A. Griffini, son confrère, Udine, 1782, in-4°. On y trouve d'intéressants détails sur les royaumes d'Ava et de Pégu. Percoto avait traduit en birman plusieurs livres de l'Ecriture sainte, et composé une grammaire ainsi qu'un dictionnaire de cette langue ; il traduisit en italien des livres dogmatiques des Birmans, qui furent déposés dans les archives de la Propagande à Rome.

PERCY (THOMAS), prélat anglais, né l'an 1728 à Bridgenorth en Shropshire, d'une famille qui descendait des anciens comtes de Northumberland, devint en 1782 évêque de Dromore en Irlande, et mourut dans cette ville le 28 septembre 1811, âgé de 83 ans. On a de cet évêque plusieurs ouvrages estimés en Angleterre : *Han-Kiou-Chouan*, roman traduit du chinois, 1761,

Digitized by Google

4 vol. in-12; *Mélanges chinois*, 1762, 2 vol. in-12; *Cinq morceaux de poésie runique*, trad. de l'irlandais, 1763, in-4°; *Cantique de Salomon avec un Commentaire et des Notes*, 1764, in-8°; *Clef du Nouveau Testament*, 1764, in-8° : c'est un manuel concis, composé en faveur de ceux qui s'appliquent à la littérature sacrée; il a été adopté dans les universités et réimprimé plusieurs fois; *Reliques d'ancienne poésie anglaise*, 1775, 3 vol. in-12; 4e édition, 1812, 3 vol. in-8°. Ces Reliques sont composées de ballades héroïques, et de quelques autres plus récentes du même genre : elles font époque dans l'histoire de la littérature anglaise du XVIIIe siècle; un *Sermon prêché devant les enfants du clergé, lors de leur réunion anniversaire à Saint-Paul*, 1769; une traduction des *Antiquités septentrionales* de Mallet, 1806, in-4°; etc.

PÉRÉFIXE, (HARDOUIN DE BEAUMONT DE), archevêque de Paris et historien, d'une ancienne maison de Poitou, où il naquit en 1605, était fils du maître d'hôtel du cardinal de Richelieu. Il fut élevé par ce ministre, se distingua dans ses études, fut reçu docteur de la maison de Sorbonne, et prêcha avec applaudissement. Il devint ensuite précepteur de Louis XIV, puis évêque de Rodez et confesseur du roi; mais, croyant ne pouvoir en conscience remplir en même temps les obligations de la résidence et celle de l'éducation de son auguste élève, il donna volontairement la démission de cet évêché. Il fut fait archevêque de Paris en 1664. Son zèle pour le repos de l'Eglise et l'unité de la doctrine lui fit publier un *Mandement* pour la signature pure et simple du Formulaire d'Alexandre VII. On sent bien qu'après cela les jansénistes ne l'ont pas épargné. L'auteur du *Dictionnaire critique* le traite *d'homme de peu de sens, d'une petitesse d'esprit et d'une obstination invincible*. Le caractère doux et aimable de Péréfixe, et ses autres qualités, auraient dû fermer la bouche à ses ennemis même; mais c'est le propre du fanatisme de ne voir que l'ignorance et le vice dans ceux qui le combattent, tandis qu'il ne découvre que des lumières et des vertus chez ses partisans. Cet illustre prélat termina sa carrière en 1670. Il avait été reçu de l'académie française en 1654. On a de lui : une excellente *Histoire du roi Henri IV*, dont la meilleure édition est d'Elzévir, 1661, in-12; elle a été depuis très-souvent réimprimée. Cette histoire, qui n'est qu'un abrégé, fait mieux connaître Henri IV que celle de Daniel. On croit que *Mézerai* y eut part, et il s'en vantait publiquement; mais cet historien incorrect ne fournit sans doute que les matériaux. Il n'avait point ce style touchant de Péréfixe, qui donne tant de charme à son récit, et qui a fait dire à un critique moderne que « Henri IV devait plus à cette histoire qu'à « la Henriade; parce qu'elle est écrite d'un « ton de sentiment et de dignité qui la rend « bien plus intéressante. » Un livre intitulé : *Institutio principis*, 1647, in-16, qui contient un recueil de maximes sur les devoirs d'un roi enfant. On trouve l'*Eloge historique* de ce prélat composé par Martignac, dans le *Journal des Savants*, de 1698, p. 191.

PEREIRA (BENOÎT), *Pererius*, savant jésuite espagnol, né en 1535 à Valence, mort à Rome en 1610, à 75 ans, professa avec succès dans son ordre. On a de lui : des *Commentaires* latins sur la Genèse, in-folio, à Anvers, et sur Daniel. Il y a beaucoup de recherches dans l'un et dans l'autre ouvrages. On a encore de lui : *De magia, observatione somniorum et divinatione astrologica libri III*. Il y combat et dévoile les prestiges de ces arts funestes.

PEREIRA DE CASTRO (GABRIEL), jurisconsulte portugais, membre du collége de Saint-Paul dans l'université de Coïmbre, expéditeur des appels, sénateur du concile suprême de Portugal, né à Brague d'une famille illustre dans le barreau, était encore en vie en 1623, dans un âge avancé. Il est auteur d'un ouvrage de droit intitulé : *De manu regia, seu de legibus regiis quibus regni Portugalliæ in causis ecclesiasticis cognitio est ex jure, privilegio, consuetudine*, Lisbonne, 1622, in-folio. Il a paru à Lyon, en 1673, in-folio; l'édition qui porte 1698 n'a rien de nouveau que le frontispice. Cet ouvrage, divisé en deux parties, est estimé : il contient un grand nombre de diplômes sur les matières ecclésiastiques, recueillis avec soin et tirés des archives de la couronne, appelées Torre de Tombo. Ces diplômes concernent les concordats faits entre la puissance ecclésiastique et le roi, et servent très-bien à terminer les différends qui s'élèvent entre les deux puissances. Toutes les matières qui divisent souvent le trône et l'autel y sont discutées avec beaucoup d'érudition.

PEREIRA (JOSEPH), carme portugais, était encore en vie l'an 1731, mais d'un âge avancé. Nous avons de lui : *Dissertation apologétique, historique, dogmatique et politique des Rites sacrés*, en portugais, Lisbonne, 1751, in-4°; *Chronique des Carmes portugais de la stricte observance*, Lisbonne, 1747, 2 vol. in-fol.

PEREIRA. *Voy.* FIGUEIREDO.

PERERINYI (FRANÇOIS), jésuite hongrois, s'appliqua à faire fleurir les lettres dans sa patrie. On a de lui : *Archi-Laurus strigoniensis*, Tyrnau, 1655, in-8°; c'est l'éloge en vers des 58 archevêques de Strigonie.

PÉRÈS (JEAN-BAPTISTE), oratorien et professeur de mathématiques et de physique à Lyon, devint bibliothécaire de la ville d'Agen, où il est mort le 4 janvier 1840. On a de lui une brochure intitulée : *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé*, sans nom d'auteur, 1827; 5e édition, Paris, 1842, in-32, avec le nom de l'auteur. Cette petite brochure présente sous la forme d'un piquant paradoxe une critique assez ingénieuse de l'ouvrage de Dupuis, intitulé : *Origine de tous les cultes*, et de tous les écrits dans lesquels on s'étaie, pour soutenir des systèmes faux, d'analogies ou de rapprochements astrono-

Digitized by Google

miques, mythologiques, historiques, auxquels, avec un peu d'adresse, on fait signifier tout ce que l'on veut.

PEREZ (Antoine), archevêque de Tarragone, mort à Madrid le 1er mai 1637, à 68 ans, a laissé des *Sermons* et des *Traités* sur l'Eglise, sur les Conciles, sur l'Ecriture, sur la Tradition, publiés sous ce titre : *Pentateuchus fidei, sive volumina V de Ecclesia, de Conciliis, de Scriptura sacra, de Traditionibus sacris, de Romano Pontifice*, Madrid, 1620 ou 1621, in-fol. Ce volume se trouve difficilement complet. Quelques traits de la 5e partie, ayant éveillé la susceptibilité de la cour de Rome, occasionnèrent la suppression *tacite* de l'ouvrage, dit un biographe, et il n'a point été réimprimé.—Un autre Antoine Pérez, jésuite, mort en 1651, enseigna la théologie à Salamanque, à Rome, et publia divers Traités de théologie scolastique et morale. Le cardinal Pallavicin l'appelle *virum ingenio mortalium nulli secundum, simulque religione ac pietate inclytum.*—Joseph Pérez, bénédictin espagnol, professeur en théologie dans l'université de Salamanque, s'appliqua à éclaircir l'histoire d'Espagne et surtout celle de son ordre. Il publia en 1688 des *Dissertations* latines contre le P. Papebroch. Mais il convient en même temps que l'on faisait bien de purger l'histoire des saints des contes absurdes qui la défiguraient. Il mourut vers l'an 1696

PEREZ (le P. André), théologien espagnol, et religieux dominicain, né vers 1570 dans le royaume de Léon, se fit une réputation dans son ordre comme prédicateur, devint supérieur de son couvent à Madrid, et mourut vers 1630. On a de ce religieux des *Sermons*, 2 vol. in-4°; *Vie de saint Raymond de Pegnafort.* Mais le P. André Pérez est encore plus connu par un roman intitulé : *La Picara Justina*, qui fut imprimé pour la première fois à Bruxelles en 1608, in-8°, sous le pseudonyme de François Ubeda Toledan. Une traduction française, que l'on attribue à l'abbé de Boisrobert ou à son frère d'Ouville, en a été imprimée à Paris; elle est intitulée : *La Narquoise Justine, lecture pleine de récréatives aventures et de morales railleries*, etc., 1635, in-8°. On y trouve un tableau naïf des mœurs espagnoles au commencement du XVIIe siècle. L'auteur paraît avoir pris pour modèle le *Guzman d'Alfarache* d'Aleman, que Lesage a popularisé en France.

PERIERUS (Jean), jésuite, natif de Courtrai, se distingua dans l'étude de l'antiquité ecclésiastique, et mérita d'être associé aux savants hagiographes d'Anvers qui ont écrit les *Acta sanctorum.* Il mourut l'an 1762, à 51 ans.

PERION (Joachim), docteur de Sorbonne, né, vers la fin du XVe siècle, à Cormery en Touraine, se fit bénédictin dans l'abbaye de ce nom en 1517, et mourut dans son monastère vers 1559. On a de lui : quatre *Dialogues* latins *sur l'origine de la langue française, et sa conformité avec la grecque*, Paris, 1555, in-8°; *Topicorum theologicorum libri duo, in quorum secundo agitur de iis omnibus quæ hodie ab hæreticis defenduntur*, Paris, 1549, in-8°; Cologne, 1559, in-8°; *De vitis et rebus gestis Apostolorum*, Paris, 1551, in-16; réimprimé plusieurs fois et traduit en français par Jean de La Fosse, ibid., 1552, in-16; des *traductions* latines de quelques livres de Platon, d'Aristote, de saint Jean Damascène, de Justin, d'Origène, et de saint Basile. Son latin est élégant, mais l'auteur manquait de critique

PERKINS (Guillaume), théologien anglican, né en 1558 à Morston dans le comté de Warwick, se rendit habile dans l'Ecriture sainte. Il devint professeur de théologie à Cambridge, où il mourut en 1602, à 43 ans. On a de lui : *Commentaires* sur une partie de la Bible; un grand nombre de *Traités théologiques* imprimés en 3 vol. in-folio.

PERPÉTUE et FÉLICITÉ (saintes), martyres, ont souffert la mort à Carthage pour la foi de Jésus-Christ, en 203, 204, ou 205. Dom Ruinart a donné des actes de leur martyre. Ces actes sont authentiques et ont été cités par Tertullien et par saint Augustin. La première partie de ces actes, qui va jusqu'à la veille de leur martyre, a été écrite par sainte Perpétue; saint Sature et un témoin oculaire ont ajouté le reste. On y admire surtout la vision qu'elle eut peu de jours avant sa mort. Sollicitée par Sature, un des compagnons de son futur martyre, de demander à Dieu de quelle manière finirait leur confession, elle vit en songe une échelle d'or si haute qu'elle touchait de la terre au ciel, mais si étroite qu'il n'y pouvait monter qu'une personne à la fois. Aux côtés de cette échelle étaient attachés des crocs, des lames d'épées, des couteaux, des pointes de fer et autres ferrements, disposés de manière que celui qui y serait monté sans prendre garde à soi, en aurait été percé et déchiré. Au pied de l'échelle était un dragon effroyable qui semblait en défendre l'approche. Sature monta le premier et invita Perpétue à le suivre. Arrivée au haut de l'échelle, elle vit un jardin fort spacieux, et au milieu de ce jardin un grand homme habillé en berger, qui tirait le lait de ses brebis au milieu d'une foule de personnes vêtues de blanc. Soyez la bienvenue, ma fille, dit-il à la sainte, et en même temps il lui donna comme un morceau de fromage fait avec le lait qu'il tirait. Après qu'elle l'eut mangé, tout le monde ayant répondu *Amen*, elle s'éveilla à ce bruit, sentant encore quelque chose de doux dans sa bouche. Elle se crut alors destinée au martyre, et Sature consomma effectivement son sacrifice quelques instants avant elle. (Voy. *Vindiciæ actorum sanctarum Perpetuæ et Felicitatis*, du cardinal Orsi, in-4°.) — Il y a une autre sainte Félicité (*Voy.* ce nom) qui a souffert le martyre avec ses sept fils, sous Marc-Aurèle, dont certains écrivains ont tant exalté l'humanité.

PERPINIACO (Guido de), ainsi appelé parce qu'il était de Perpignan, se fit carme, et fut général de son ordre l'an 1318, évêque de Majorque en 1321, et mourut à Avignon

Digitized by Google

le 31 août 1342. On a de lui : *une Concordance des Evangélistes;* une *Somme des hérésies* avec leur réfutation; des *Statuts synodaux* et plusieurs autres ouvrages.

PERPINIEN (Pierre-Jean), *Perpinianus*, jésuite, né vers 1530 à Elche au royaume de Valence, fut le premier de sa compagnie qui fut professeur d'éloquence à Coïmbre. Il y reçut de grands applaudissements, surtout lorsqu'il y prononça son discours *De Gymnasiis societatis Jesu.* Il enseigna ensuite la rhétorique à Rome, puis l'Ecriture sainte dans le collége de la Trinité à Lyon, et enfin à Paris, où il mourut en 1566, âgé d'environ 36 ans. Muret et Paul Manuce font un grand éloge de la pureté de son langage et de celle de ses mœurs. Il est compté parmi les bons latinistes modernes. Le père Lazery, jésuite, a publié le recueil de ses ouvrages, à Rome, en 1749, en 4 vol. in-8°. Ils contiennent : dix-neuf *Harangues* d'une belle et riche latinité, d'un style nombreux, sonore, imposant et agréable; c'est un des écrivains espagnols qui ont le mieux rendu le ton de l'éloquence; la *Vie de sainte Elisabeth, reine de Portugal;* un Recueil de 33 *Lettres*, dont 22 de Perpinien et 11 de ses amis; seize petits *Discours*, intitulés : *Proœmia et gratiarum actiones ad publicas philosophiæ, theologiæ, jurisprudentiæ disputationes.*

PERPONCHER (W.-E. de), écrivain et poëte hollandais, issu d'une famille noble, se montra, pendant la révolution française, fidèle à son ancien gouvernement. Il fut du nombre des otages que le général Molitor, chargé de la défense de la Hollande, envoya en 1813 à Paris; ces otages, comme ceux du Piémont et de quelques autres pays, ne revirent leur patrie qu'après la chute du gouvernement impérial. Perponcher mourut en 1819, à Utrecht, dans un âge avancé. Il avait publié plusieurs ouvrages de morale et de théologie estimés des protestants, notamment des *Observations sur les Epîtres de saint Paul*, avec des notes, et une *traduction* en langue hollandaise de l'Ancien Testament de Michaëlis. On a aussi de lui un volume de *Poésies* hollandaises, Utrecht, 1803.

PERRAULT (Nicolas), docteur en Sorbonne, frère de Claude Perrault, le célèbre architecte de la façade du Louvre, et de Charles Perrault, l'auteur du *Parallèle des anciens et des modernes*, qui fut membre de l'académie française, donna en 1667 1 vol. in-4°, sous le titre de *Théologie morale des Jésuites*, ouvrage de parti, qui ne prouve ni son équité ni sa modération.

PERRAY. *Voy.* Duperray.

PERREAU (Pierre), ecclésiastique, né le 22 septembre 1766 à Savigny-sur-Beaune, fut accusé, lors des démêlés de Napoléon avec le pape, d'avoir répandu le bref au cardinal Maury et la bulle d'excommunication. Arrêté et enfermé à Vincennes, il montra jusqu'à la fin une fermeté digne d'éloges. En 1814, l'abbé Perreau devint membre d'une commission ecclésiastique chargée des affaires de l'Eglise, et peu de temps après il fut attaché à la chapelle du roi en qualité de chapelain. Mgr de Croï le nomma, en 1824, vicaire général de la grande aumônerie, et il conserva ces fonctions jusqu'en 1830. Alors il quitta la France; il rentra dans sa patrie en 1834, et mourut le 5 mai 1837, âgé de 71 ans.

PERRENOT (Antoine), ministre de Charles-Quint et de Philippe II, plus connu sous le nom de *cardinal de Granvelle*, était fils de Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle, et chancelier de l'empereur Charles-Quint. Il naquit le 20 août 1517, à Ornans, dans le comté de Bourgogne. Il fit ses études à Padoue et puis à Louvain avec beaucoup de succès, et apprit le latin, le grec, l'allemand, l'italien, l'espagnol. Après avoir brillé dans l'université de Padoue et de Louvain, il entra dans les ordres sacrés. Son père le mena à la cour de Charles-Quint, qui ne tarda pas à l'employer dans les négociations. Le jeune Granvelle s'en acquitta avec autant de facilité que d'honneur. Semblable à César, il occupait cinq secrétaires à la fois, en leur dictant des lettres en différentes langues; il en savait sept parfaitement. A l'âge de 25 ans, il fut sacré évêque d'Arras. Il assista au concile de Trente, et y soutint avec tant de zèle les intérêts de l'empereur, qu'il en fut récompensé par une charge de conseiller d'état. Son maître le chargea plus d'une fois d'affaires importantes, dont il se tira avec succès. Dans la guerre contre les protestants de l'Allemagne, Granvelle prit Constance par surprise. Cette ville était devenue l'asile des protestants, et pendant les dernières guerres de Charles-Quint, Granvelle le servit de la plume et de l'épée : il se tenait à cheval, armé de pied en cap, à côté de la litière où était l'empereur, qui souvent souffrait de la goutte. Une éloquence douce et persuasive lui donnait un grand ascendant sur les esprits. Il conclut le traité de Passau, qui fut très-favorable à l'Allemagne; et il négocia, en 1553, le mariage de l'infant don Philippe avec Marie, reine d'Angleterre, ce qui rendit pour quelque temps l'Espagne arbitre de toute l'Europe. Charles-Quint, en abdiquant l'autorité souveraine, recommanda Granvelle à son successeur. L'évêque d'Arras mérita les bonnes grâces de Philippe II, qui le consultait en toute occasion. Granvelle fut fait archevêque de Malines en 1559, année où cette église fut érigée en métropole, et il obtint la dignité de chancelier qu'avait eue son père. La duchesse de Parme (Marguerite d'Autriche), chargée du gouvernement des Pays-Bas, accorda toute sa confiance à Granvelle, qu'on lui avait donné comme ministre et conseil. Cette princesse lui procura le chapeau de cardinal en 1561. Mais l'hérésie, et la révolte qui en est une suite naturelle, ayant mis le trouble dans les provinces belgiques, les factieux cabalèrent si fortement contre le cardinal, qu'il craignit pour sa personne. Il demanda au roi la permission de se retirer à Besançon pour quelque temps, ce qu'il obtint en 1564. Le séjour qu'il y fit pendant 5 à 6 ans forme une des belles époques de sa vie. Le cardinal de

Digitized by Google

Granvelle avait pour secrétaire le célèbre Juste-Lipse, qu'il amena avec lui, ainsi que Petri, habile helléniste. Il s'y occupa de l'étude des lettres, attira des hommes savants auprès de sa personne, établit une académie littéraire, et engagea Arias Montanus à prendre soin de la Polyglotte d'Anvers. Granvelle avait fait faire à ses frais les copies des exemplaires grecs de la *Bible* du Vatican, qu'il donna à Plantin. En 1571, Philippe II, lui donna la vice-royauté de Naples, où il se conduisit avec beaucoup de prudence et de discernement. En 1575, il fut appelé à Madrid, et y jouit de la plus grande considération. Quoiqu'il ne fût pas décoré du titre de premier ministre, il en remplit toutes les fonctions; et pendant le voyage que Philippe II fit en Portugal, pour prendre possession de ce royaume, Granvelle fut fait régent d'Espagne. La suite de sa vie fut constamment brillante, et il posséda jusqu'à la fin les bonnes grâces de son maître. En 1584, l'archevêché de Besançon vaqua par la mort du cardinal Claude de la Baume; le chapitre de cette église élut le cardinal de Granvelle à sa place, et lui envoya l'acte de son élection à Madrid. Ce n'était pas un objet d'ambition pour lui; sa santé s'affaiblissait, et il ne vit dans cette élection qu'un moyen d'exécuter le projet de retraite qu'il méditait. Philippe II lui permit de l'accepter, et reçut sa démission de l'archevêché de Malines; mais il lui refusa la permission de se retirer, par des motifs qui prouvaient l'estime et la confiance qu'il avait pour son ministre. Granvelle mourut à Madrid le 21 septembre 1586, et son corps fut transporté à Besançon. Le cardinal de Granvelle était un homme d'un grand sens, d'un esprit aussi pénétrant que solide, qui avait des vues sûres et étendues, autant de fermeté que de prudence. Il était d'un caractère complaisant, sans flatterie, sensible aux injustices, et les sachant dissimuler, mais sans trahison; fidèle aux devoirs de l'amitié, bon par tempérament et par principes, sévère par zèle pour l'ordre et la justice, attaché à sa religion et à son roi. Nous avons des *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle*, publiés à Paris, en 1753, en 2 vol. in-12, par dom Prosper Lévesque, bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, à qui l'abbé Boisot de Franche-Comté avait légué les documents qu'il avait rassemblés par des recherches très-laborieuses, de même que ses propres manuscrits, qui contenaient entre autres choses un projet de la *Vie* du cardinal de Granvelle, qui n'a pas peu servi au R. P. bénédictin. Luc Courchetet d'Esnans a donné une *Histoire* de ce cardinal, Paris, 1761, in-12; Bruxelles, 1784. Granvelle est peint avec vérité dans un manuscrit précieux, intitulé: *De la guerre civile des Pays-Bas depuis* 1556 *jusqu'en* 1567. Ce manuscrit se trouvait dans le catalogue des livres délaissés par l'abbé Charles Michels, et vendus à Anvers le 10 septembre 1781, n° 335. L'auteur, contemporain des événements qu'il rapporte, nous apprend touchant Granvelle bien des particularités qu'on ne trouve pas ailleurs, et défend sa mémoire contre les calomnies dont le prince d'Orange et ses partisans l'ont noircie.

PERRET DE FONTENAILLES. *Voy.* FONTENAILLES.

PERRIN (CHARLES-JOSEPH), jésuite, né à Paris en 1690, mourut à Liége, en 1767. Après la disgrâce de sa société, M. l'archevêque de Paris lui donna un asile dans son palais. C'était un religieux qui édifiait autant par la régularité de sa conduite, qu'il touchait par la douceur de ses mœurs. Son zèle pour sa société expirante pensa lui être funeste. Il prêcha avec succès dans les villes les plus considérables de France, et surtout dans la capitale. Ses *Sermons* ont été publiés en 4 vol. in-12, à Liége, en 1768. On y trouve un style facile, mais quelquefois incorrect; des raisonnements pleins de force et de solidité, un pathétique mêlé d'onction, des images vives et touchantes. — Il y a un François PERRIN, aussi jésuite, né à Rodez en 1636, professeur de théologie dans l'université de Toulouse, puis dans celle de Strasbourg, dont on a *Manuale theologicum*, Paris, 1714, 2 vol. in-8°. Il mourut à Toulouse, le 14 décembre 1716.

PERRON (JACQUES DAVY DU), cardinal, vit le jour dans le canton de Berne, en 1556, de parents calvinistes, d'une maison ancienne de Basse-Normandie. Elevé dans la religion protestante par Julien Davy, son père, gentilhomme très-savant, il apprit sous lui le latin et les mathématiques. Le jeune du Perron, né avec une facilité surprenante, étudia ensuite le grec, l'hébreu, la philosophie et les poëtes. Philippe Desportes, abbé de Tyron, le fit connaître à Henri III, comme un prodige d'esprit et de mémoire. La grâce ayant éclairé son esprit, il abjura ses erreurs, et embrassa l'état ecclésiastique. Ses talents le firent choisir pour faire l'oraison funèbre de la reine d'Ecosse, et celle de Ronsard. Il ramena à l'Eglise catholique par la solidité de ses raisonnements un grand nombre de protestants. Henri Sponde, depuis évêque de Pamiers, fut une de ses conquêtes. Ce prélat en fit depuis l'aveu solennel dans l'Epître dédicatoire de la première édition de son Abrégé des *Annales* de Baronius, qu'il dédia au cardinal du Perron. Les évêques demandèrent qu'un homme qui travaillait si utilement pour l'Eglise fût élevé aux dignités ecclésiastiques. En 1593, sous le pape Clément VIII, du Perron fut sacré à Rome évêque d'Evreux par le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen. En 1600, il eut avec Duplessis-Mornai, en présence du roi, une conférence publique, dans laquelle il triompha de ce seigneur calviniste. Il lui fit remarquer plus de 500 fautes dans son *Traité* contre l'eucharistie. Mornai, ne pouvant défendre les passages que son adversaire l'accusait d'avoir altérés, se retira promptement à Saumur. (*Voy.* MORNAI.) Henri IV dit à cette occasion au duc de Sulli: « Le pape « des protestants a été terrassé. — Sire « répondit le duc, c'est avec grande raison « que vous appelez Mornai pape; car il fera

Digitized by Google

« du Perron cardinal. » En effet, la victoire que ce dernier avait remportée contribua beaucoup à lui procurer la pourpre romaine et l'archevêché de Sens. Henri IV l'envoya à Rome, où il assista aux congrégations *de Auxiliis*. Ce fut lui principalement qui détermina le pape à ne point donner de décision sur ces matières, ce qui était effectivement le parti le plus sage : peut-être aussi toute décision dogmatique était-elle impossible, vu que les deux partis se réunissaient dans le dernier résultat de la doctrine catholique. (*Voy.* LEMOS et MOLINA.) Quand il fut revenu en France, le roi l'employa à différentes affaires, et l'envoya une troisième fois à Rome, pour accommoder le différend de Paul V avec la république de Venise. On assure que ce pape avait tant de déférence pour les sentiments du cardinal du Perron, qu'il avait coutume de dire : « Prions Dieu « qu'il inspire le cardinal du Perron, car il « nous persuadera tout ce qu'il voudra. » La faiblesse de sa santé lui fit demander son rappel en France. Après la mort de Henri IV, il employa tout son crédit pour empêcher qu'on ne fît rien qui déplût au siége de Rome. Il arrêta par sa vigilance les troubles qu'eût pu exciter dans l'Église et dans l'Etat le livre du docteur Richer sur la puissance ecclésiastique et politique. Il assembla ses évêques suffragants à Paris, et dans cette assemblée on anathématisa l'auteur et l'ouvrage. (*Voy.* RICHER.) Il mourut à Paris, le 5 septembre 1618, à 62 ans. On a dit de ce cardinal, par allusion à ses grands talents et aux défauts de sa constitution : « Qu'il res- « semblait à la statue de Nabuchodonosor, « dont la tête d'or et la poitrine d'airain « étaient portées sur des pieds d'argile. » Effectivement il avait de mauvaises jambes. Quelques écrivains passionnés ou incrédules eux-mêmes l'ont accusé d'irréligion, et avancent « qu'après avoir prouvé l'existence de « Dieu en présence de Henri III, il lui pro- « posa de prouver par des raisons aussi fortes « qu'il n'y en avait point. » Cette anecdote, absolument fabuleuse, est le fruit de la haine que les protestants et les richéristes portaient à ce redoutable adversaire. Les protestants ont cru surtout que le conte pouvait servir à couvrir la défaite de Mornai, en montrant que ce cardinal prouvait le faux comme le vrai. Ses ouvrages ont été publiés en 5 vol. in-fol., précédés de sa vie : ils renferment la *Réplique au roi de la Grande-Bretagne ;* un *Traité de l'eucharistie* contre Duplessis-Mornai, plusieurs autres *Traités* contre les hérétiques ; des *Lettres*, des *Harangues*, et diverses autres pièces en prose et en vers ; le *Recueil* de ses ambassades ; un *Appendice* de la doctrine de saint Augustin. Les livres de controverse de ce célèbre cardinal offrent une vaste érudition. Il a surpassé tous les controversistes dans l'art de pousser les preuves fondées sur des faits ou des textes, et de former des conclusions fermes et précises. Ses *Poésies*, placées autrefois parmi les meilleures productions du Parnasse français, ont perdu beaucoup par les vicissitudes qu'a subies la langue. On y trouve des stances amoureuses et des hymnes, des complaintes et des psaumes, etc. Le livre intitulé *Perroniana* fut composé par Christophe du Puy. Isaac Vossius le fit imprimer à la Haye, et Daillé à Rouen, en 1669, in-12. Il y en a eu dans la suite plusieurs autres éditions. Il n'y a aucune apparence que ce grand cardinal ait dit toutes les puérilités qu'on lui attribue dans ce livre ; tous ces *Ana* sont d'ailleurs, comme l'on sait, très-suspects, et ne forment souvent que des recueils d'historiettes libres et ridicules, quelquefois indécentes, qu'un brochuraire oisif ou avide se plaît à mettre sur le compte d'un homme célèbre. Du Puy avait fait cet inutile et en partie fabuleux recueil avant de renoncer aux sottises du siècle, et de se faire chartreux. Le cardinal du Perron faisait toujours imprimer deux fois ses livres avant de les mettre au grand jour : la 1re pour en distribuer des exemplaires à des juges éclairés ; la 2e pour les donner au public, après avoir profité de leurs avis. Malgré cette précaution, presque aucun de ses livres ne lui a survécu, sinon ses livres de controverses, soit que le style en ait vieilli, soit qu'on ait fait mieux après lui. On peut voir sa *Vie*, par Burigny, homme d'ailleurs peu propre à l'écrire fidèlement, vu ses étroites liaisons avec un parti ennemi de l'Eglise catholique, Paris, 1768, vol. in-12.

PERTUSATI (le comte FRANÇOIS), né à Milan, le 9 mai 1741, mort subitement dans la même ville, le 22 mai 1823, était fils d'un sénateur. Pendant toute sa vie il fut très-attaché aux jésuites, chez lesquels il avait été élevé, dont il avait même porté pendant quelque temps l'habit, et dont il vit le rétablissement avant de mourir. En 1796 les Français ayant envahi la haute Italie, le comte Pertusati fut arrêté à Milan, transporté à Pavie, puis à Nice, où il subit un exil de quelques mois. En 1795, il fut obligé de fuir pour se soustraire à de nouvelles persécutions. Le comte Pertusati ne s'est point illustré par des actions d'éclat, mais il a rendu sa vie fort utile par des œuvres de charité : il a contribué surtout à la propagation des bons livres de morale et de piété. Lui-même en a traduit un grand nombre du français en italien ; nous citerons : *la Consolation du Chrétien*, par le P. Roissard, jésuite ; les *Circonstances de la mort de Voltaire ;* des *Pensées chrétiennes tirées du Trésor du chrétien*, par l'abbé Champion de Pontalier ; *Pieux soliloques sur les souffrances de N.-S.*, par le P. Compans ; *Mentor des enfants*, de l'abbé Reyre ; *la Vérité défendue et prouvée par des faits contre les calomnies anciennes et nouvelles*, qui est une apologie des jésuites, Reggio, 1819; *Exercices pour la communion*, du P. Griffet, et *le Chrétien catholique fermement attaché à la religion*, par le P. Diessbach.

PERUSSEAUT (SILVAIN), jésuite, illustre dans la société par ses vertus comme par les talents de la chaire et de la direction. Il fut confesseur du dauphin, fils de Louis XV, et ensuite du roi, emploi qu'il conserva jusqu'à

Digitized by Google

sa mort, arrivée en 1751. On a de lui : *Oraison funèbre* du duc de Lorraine ; *Panégyrique de saint Louis* ; *Sermons choisis*, 2 vol. in-12, 1758. Le P. Pérusseaut n'a ni la force de raisonnement de Bourdaloue, ni les grâces et le ton intéressant de Massillon ; mais il montre un esprit net, facile, solide, pénétrant ; un cœur sensible, une imagination vive, de l'ordre et de la justesse dans les desseins, une élocution aisée, noble, variée, mais pas toujours assez châtiée. Ses sermons ont souvent touché les cœurs, et produit des conversions.

PESSE (Nicolas La), jésuite de la province de Lyon, se distingua par son talent pour la prédication dans les XVIIe et XVIIIe siècles. Ses *Sermons* furent imprimés à Lyon, en 1708, 6 vol. in-12. Ils sont au nombre de 72, dont plusieurs roulent sur des sujets que les prédicateurs traitent rarement, tels que la *Modestie extérieure*, le *Véritable honnête homme*, l'*Espérance d'une tardive sagesse*, la *Fausse innocence*, etc. Les autres traitent des vérités de la religion, des vices et des vertus chrétiennes. Le P. La Pesse observe dans sa préface que ces matières ont été traitées déjà par tant de prédicateurs, qu'on n'y peut presque plus attendre de différence que dans la manière de concevoir et de s'exprimer de chaque orateur. « Les prédicateurs, ajoute-« t-il, n'ont pas d'ordinaire les mêmes pen-« sées, et par la diversité de leurs senti-« ments la vérité peut faire diverses impres-« sions ; elle réveille, elle plaît, elle pénètre « selon le jour où on la met. » On trouve dans ses sermons de belles pensées et de la justesse d'esprit ; et l'on cite comme exemple d'une division juste et en même temps ingénieuse, celle de son sermon sur le luxe, où il établit que la vanité, l'injustice et la volupté ont une liaison naturelle avec ce vice ; que la vanité le produit toujours, que l'injustice le nourrit souvent, et que la volupté le suit quelquefois. — M. l'abbé Migne a inséré les œuvres de La Pesse dans sa collection des *Orateurs sacrés*, avec celles de plusieurs autres prédicateurs, sous ce titre : *Œuvres complètes d'Anselme* (Ire et IIe parties), *suivies de celles de l'abbé Boileau*, des *Œuvres complètes de La Pesse* (Ire et IIe parties), *et de celles de Chauchemer*, 3 vol. in-4°.

PETAU (Denis), savant jésuite, né à Orléans en 1583, étudia en philosophie dans sa patrie, et en théologie à Paris. Il n'était âgé que de 20 ans, quand il obtint au concours une chaire de philosophie à Bourges. Il était sous-diacre et chanoine d'Orléans, lorsqu'il entra en 1605 au noviciat des jésuites à Nancy. Il régenta la rhétorique à Reims, à la Flèche, à Paris, jusqu'en 1621, puis la théologie dogmatique dans cette capitale pendant 22 ans, avec une réputation extraordinaire. Les langues savantes, les sciences, les beaux-arts, n'eurent rien de caché pour lui. Il s'appliqua surtout à la chronologie, et se fit dans ce genre un nom qui éclipsa celui de presque tous les savants de l'Europe. Il mourut au collége de Clermont, en 1652, à 69 ans. Ce jésuite était d'un caractère plein de feu ; il eut plusieurs disputes, et il les soutint avec autant de chaleur que de succès. Son mérite ne se bornait pas à l'érudition, qui n'a de prix que par l'usage que l'on en fait : les grâces ornèrent son savoir, ses écrits sont pleins d'agréments. On y sent l'homme d'esprit et l'homme de goût : critique juste, science profonde, littérature choisie, et surtout le talent d'écrire en latin. En prose, il a quelque chose du style de Cicéron ; en vers, il sait imiter Virgile. Il avait étudié l'antiquité, mais sous la direction du génie, et de la manière dont les grands maîtres font leurs lectures. Aucun des bons auteurs parmi les anciens ne lui était inconnu. La nature l'avait doué d'une mémoire prodigieuse, l'art vint encore à l'appui du talent. Pour ne pas la charger trop, il déposait une partie de ses connaissances dans des recueils faits avec autant de méthode que de justesse. Quand il se proposa d'écrire sur la chronologie, il prit un maître pour lui enseigner l'astronomie ; mais après quelques leçons le maître se retira, s'imaginant que c'était par plaisanterie qu'un tel disciple l'avait demandé. Quoiqu'il soit sorti de sa plume un nombre infini d'ouvrages, il avait des relations avec presque tous les savants de l'Europe, et répondait exactement à leurs lettres. Le riche fonds de son commerce épistolaire fut brûlé quelque temps après sa mort, sous le prétexte assez frivole que les lettres des morts étaient des titres sacrés pour les vivants. Ses principaux ouvrages sont : *de Doctrina temporum*, en 2 vol. in-fol., 1627 ; et avec son *Uranologie*, 1630, 3 vol. in-fol., livre dans lequel il perce, avec autant de sagacité que de justesse, la nuit des temps. Cet ouvrage lui fera toujours honneur, parce qu'il y fixe les époques par un art moins difficile et d'une façon beaucoup plus sûre qu'on ne l'avait fait avant lui. L'auteur le composa pour redresser les écarts de Scaliger. *Rationarium temporum*, plusieurs fois réimprimé. Lenglet du Fresnoy en a donné une édition augmentée de tables chronologiques, de notes historiques et de dissertations, Paris, 1703, 3 vol. in-12. « C'est, selon M. Drouet, continuateur de la « *Méthode d'étudier l'histoire*, de Lenglet, de « toutes les éditions la moins estimée. Le « texte du P. Petau y est rempli de fautes, « et les additions qu'on y a jointes ne méri-« tent pas d'accompagner un ouvrage aussi « exact que celui du jésuite. Ce sont de pures « compilations, dont le système ne se rap-« porte point à celui de ce Père. » Jean-Conrad Rungius a donné une édition du *Rationarium Temporum*, Leyde, 1710, 2 vol. in-8°, avec des *Suppléments*, que les savants préfèrent à celle de Lenglet. Petau y abrége son grand ouvrage sur la chronologie, et y donne un précis de l'histoire universelle. On trouve dans la dernière partie des discussions chronologiques pleines d'ordre et d'érudition. Moreau de Mautour et l'abbé Dupin ont traduit cet ouvrage. On en a encore une traduction par Collin, Paris, 1682, 3 vol. in-12. Ce faiseur de traductions s'est arrogé

Digitized by Google

la liberté d'y retrancher et d'augmenter, selon sa fantaisie. Bossuet estimait beaucoup le *Rationarium temporum*, et en a fait un grand usage dans son *Discours sur l'histoire universelle*. Le rapport établi entre les époques des diverses nations, depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ, lui a donné l'idée de cette liaison d'événements dont il nous a laissé un tableau si sublime. *Dogmata theologica*, en 5 vol. in-fol., Paris, Cramoisi, 1644 et 1650, et réimprimés à Amsterdam, 6 tomes et 3 vol. in-fol., avec des notes de Jean Le Clerc. (*Voy.* ce nom.) Les protestants en ont fait un si grand cas, qu'ils les ont fait imprimer pour leur usage. On regarde le P. Petau comme le *restaurateur de la théologie dogmatique :* c'est le nom que lui donne le célèbre Muratori. Mais, comme un excellent modèle fait mille mauvaises copies, il est arrivé qu'en voulant marcher sur ses traces, on a un peu trop négligé, surtout dans ces dernières années, les armes du raisonnement, le secours d'une bonne et rigoureuse logique, dont les scolastiques avaient peut-être un peu abusé, mais dont l'oubli ou le mépris est un abus plus grand et d'une conséquence plus grave. (*Voy.* Anselme, Suarez, saint Thomas d'Aquin, etc.) On reproche au P. Petau d'avoir employé quelquefois des raisonnements assez faibles pour prouver le dogme de la Trinité. (*Voy.* G. Bullus, *Def. fidei nicænæ proœm.* § 7, édit. 1688, p. 7, 8; et *Huetii comment. de reb. ad eum pertinentib.* 69, 70.) On lui reproche aussi d'avoir parlé désavantageusement du sentiment des Pères qui ont précédé le concile de Nicée (*De Trinit.*, lib. I, cap. 5, § 7, et cap. 8, § 2); mais il s'est expliqué, ou, si l'on veut, rétracté dans la préface du second tome, où il enseigne pleinement la vérité. (*Voy.* le 6e Avertissement de Bossuet contre Jurieu, n° 100-103.) Il n'avait pas d'abord fait assez attention que la foi des premiers siècles touchant ce mystère était constante et uniforme, quoique le langage qui l'exprime ne fût pas invariablement arrêté; il le vit et le fit voir ensuite d'une manière démonstrative. (*Voy.* Bull, Cordemoi, Denys d'Alexandrie.) On prétend qu'après avoir expliqué saint Augustin suivant le système de la prédestination absolue, ses confrères le forcèrent à revenir sur ses pas; mais c'est un conte qui n'est fondé que sur le dépit de ceux qui ont voulu fortifier leurs opinions par le suffrage d'un homme tel que Petau. En embrassant sur la prédestination le sentiment de ses confrères, le savant jésuite n'a pas cessé de dire que saint Augustin avait pensé autrement; il est donc faux qu'il soit revenu sur ses pas. Il est vrai cependant qu'il avait une espèce de prédilection pour les opinions dures et sévères : il était d'un naturel triste et mélancolique; et sans ses principes religieux et son attachement à l'orthodoxie, il eût pu donner dans des extrêmes. Les *Psaumes*, traduits en vers grecs, 1637, in-12. Qui croirait que cette traduction, comparable peut-être pour le tour et pour l'harmonie aux meilleurs vers grecs, n'a été néanmoins que le délassement de son auteur? Petau n'avait d'autre Parnasse que les allées et l'escalier du collége de Clermont. Cette version, si supérieurement versifiée, n'est pas exempte de défauts. On y chercherait en vain le genre et le ton lyriques. Elle est toute en vers hexamètres et pentamètres. Il ne connaissait guère l'essence ni la construction de l'ode. C'est au moins manquer de goût que de suivre toujours la même mesure, en traduisant des ouvrages de mouvements très-différents. *De Ecclesiastica hierarchia*, 1643, in-fol., ouvrage savant, bien propre, dit Feller, à réfuter des erreurs que quelques pseudo-canonistes tâchent d'accréditer de nos jours. De savantes *Editions* des *OEuvres* de Synésius, de Thémistius, de Nicéphore, de saint Epiphane, de l'empereur Julien, etc.; plusieurs *Ecrits* contre Saumaise, La Peyre, etc., et contre les jansénistes. Ceux qui souhaiteront connaître plus particulièrement ce qui concerne ce célèbre jésuite peuvent consulter l'*Eloge* que le P. Oudin en a fait imprimer dans le tome 73e des *Mémoires littéraires* du P. Nicéron. On trouve la *Médaille* de Petau par Dassier, et une *Notice* sur Petau dans le *Museum mazuchellianum*.

PETERFFI (Charles), né d'une famille noble de Hongrie, se fit jésuite en 1715, enseigna les belles-lettres à Tyrnau et la philosophie à Vienne. Il se consacra tout entier à l'étude de l'histoire de sa patrie, et publia *Sacra concilia in regno Hungariæ celebrata, ab anno* 1016 *usque ad annum* 1715, Vienne et Pétersbourg, 1742, in-fol. Cette collection renferme, outre les conciles de Hongrie, les constitutions ecclésiastiques des rois de Hongrie et des légats du saint-siége. On admire avec raison la beauté du style, l'ordre qui règne dans cet ouvrage, la variété des recherches, les estampes qui représentent d'anciens monuments; mais on reproche à l'auteur de témoigner trop d'aigreur contre ses adversaires : ce qui lui occasionna beaucoup de chagrins. Il mourut le 14 août 1746.

PETERS (le P.), jésuite, était le confesseur de Jacques II, roi d'Angleterre. Les protestants et les philosophes ont essayé d'en faire un enthousiaste qui, par des conseils violents, ébranla le trône de son maître; Burnet, en bon sectaire, en parle de la manière la plus outrageante. Mais, outre qu'il est très-incertain si Jacques II se régla sur les avis du P. Peters, on ne voit pas ce que ce prince fit de comparable aux violences de Henri VIII, d'Edouard et d'Élisabeth, contre les catholiques.

PETERSEN (Jean-Guillaume), théologien protestant, né à Osnabruck en 1649, fit ses études à Lubeck, Giessen et Rostock, avec assez de succès pour qu'on lui confiât une chaire de poésie dans cette dernière université. Peu de temps après, il fut nommé pasteur en Hanovre, place qu'il quitta pour une surintendance dans le diocèse de Lubeck. Il s'y maria, et alla à Lunebourg exercer le ministère évangélique. Petersen était imbu d'idées singulières, qu'il avait fait partager à sa femme. Il avait adopté les erreurs

Digitized by Google

des *millénaires*, et publiait des révélations dont il prétendait que mademoiselle d'Assebourg, qui demeurait chez lui, était favorisée. Il croyait à un prochain avénement de Jésus-Christ, pendant lequel tous les morts qui avaient cru au Rédempteur ressusciteraient avec des corps glorifiés, et ceux qui seraient encore vivants subiraient une transmutation glorieuse. Il faisait revivre l'ancienne opinion condamnée du règne de mille ans, et il prêchait cette doctrine. Ces nouveautés firent du bruit. Le consistoire de Zell en fut instruit, et, sur l'avis de l'université de Helmstadt, il fit ordonner à Petersen de quitter sa place (1692). Sa femme et lui se retirèrent dans le voisinage de Magdebourg, et fixèrent leur séjour dans une terre qu'ils y avaient achetée. Petersen mourut le 31 janvier 1727. Sa femme continua de dogmatiser. On accusait l'un et l'autre de regarder comme indifférentes toutes les croyances religieuses. On a une *Vie* de Petersen, écrite en allemand par lui-même, 1717, in-8°. Sa femme y ajouta la sienne, 1718

PÉTERSEN (Henri), pasteur de la religion réformée, né, l'an 1765, en Suisse, où, dans sa jeunesse, il connut Lavater, vint de bonne heure à Strasbourg faire ses études, et s'établit dans cette ville. Il cultiva les sciences physiques et naturelles, devint président du consistoire réformé de Strasbourg et professeur de physique dans la même ville, et se fit une réputation comme prédicateur. Pétersen mourut à Strasbourg, à l'âge de 55 ans, vers la fin de l'année 1820. On a de lui : *Prière d'inauguration de la chapelle de l'atelier de travail à Strasbourg*, Strasbourg, 1816, in-8° ; *Souvenir consacré à la mémoire de Blessig*, en allemand, ibid., 1817, in-8° de 40 pages. Pétersen s'était occupé principalement de recueillir des observations sur le galvanisme. Plusieurs de ses *Sermons* ont été imprimés ; ils étaient tous écrits en allemand.

PETIT (Jean), né à Hesdin en Artois, dans le XIVe siècle, se fit cordelier, devint docteur de Paris, et s'acquit d'abord de la réputation par son savoir, par son éloquence et par les harangues qu'il prononça au nom de l'université. Il fut de la célèbre ambassade que Charles VI envoya à Rome pour la pacification du schisme entre l'université et le saint-siége, en 1407 ; mais il dérogea bientôt à la gloire qu'il avait acquise. Jean-sans-peur, duc de Bourgogne, ayant fait assassiner Louis de France, duc d'Orléans, frère unique du roi Charles VI, Jean Petit soutint, dans la grande salle de l'hôtel royal de Saint-Paul, le 8 mars 1408, que le meurtre de ce duc était légitime. Il osa avancer « qu'il est permis « d'user de surprise, de trahison et de tou- « tes sortes de moyens pour se défaire « d'un tyran, et qu'on n'est pas obligé de lui « garder la foi qu'on lui a promise. » Il ajouta que « celui qui commettait un tel meurtre « non-seulement ne méritait aucune peine, « mais même devait être récompensé. » Le plaidoyer qu'il prononça à cette occasion parut sous le titre de *Justification du duc de Bourgogne*. Ce qu'on peut opposer en bonne politique et en saine morale à cette opinion est, 1° que la mort violente d'un prince inique donne presque toujours à l'état des secousses plus fatales que la tyrannie même ; 2° qu'un mauvais prince est un fléau de Dieu, et que, s'il était permis à tout particulier de s'en défaire, les vues de la Providence seraient contredites. La peste et la famine ne sont pas en notre puissance physique, et le méchant souverain n'est pas dans notre puissance morale ou légale. Quant au droit de le méconnaître et de lui résister, ceux qui ont reconnu ce droit n'ont pas parlé précisément d'un souverain dur et injuste, mais d'un monstre qui, comme Antiochus, voudrait détruire la nation, ses lois et son culte (*Voy.* Judas Machabée), ou d'un prince qui ne régnerait que par un pacte conditionnel et conjointement avec les chefs de l'Etat, comme le doge de Venise, quel que soit d'ailleurs son titre, ou enfin d'un prince qui, par un serment inaugural, aurait renoncé à sa couronne en cas de parjure. Gerson déféra la doctrine de Petit à Jean de Montaigu, évêque de Paris, qui la condamna comme hérétique le 23 novembre 1414. Le concile de Constance l'anathématisa la même année, dans la quinzième session, à la sollicitation de Gerson, mais en épargnant le nom et l'écrit de Jean Petit. Enfin le roi fit prononcer, le 16 septembre 1416, par le parlement de Paris, un arrêt contre ce livre, et l'université le censura. Mais le duc de Bourgogne eut le crédit, en 1418, d'obliger les grands vicaires de l'évêque de Paris, pour lors malade à Saint-Omer, de rétracter la condamnation faite par ce prélat en 1414. Petit était mort trois ans auparavant, en 1411, à Hesdin. Son *Plaidoyer* en faveur du duc de Bourgogne se trouve dans la dernière édition des *Œuvres* de Gerson.

PETIT (Samuel), né l'an 1594 à Nîmes, d'un ministre, fit ses études à Genève avec un succès peu commun. Il n'avait que 17 ans lorsqu'on l'éleva au ministère. Il fut nommé peu de temps après à la chaire de théologie, de grec et d'hébreu à Nîmes, où il mourut le 12 décembre 1643. Outre le grec et l'hébreu, il savait le chaldéen, le syriaque, le samaritain et l'arabe. On raconte qu'étant un jour dans une synagogue, il entendit le rabbin invectiver en hébreu contre les chrétiens. Petit, à la grande surprise du docteur de la loi et de toute l'assemblée, lui répondit dans la même langue. On a de Petit plusieurs ouvrages : *Miscellanea*, en neuf livres : il y explique et y corrige quantité de passages de différents auteurs ; *Eclogæ chronologicæ*, in-4° : il y traite des années des Juifs, des Samaritains et de plusieurs autres peuples ; *Variæ lectiones*, quatre livres. Il en a employé trois à expliquer les usages de l'Ancien et du Nouveau Testament, les cérémonies, les observations ; *Leges atticæ*, Paris, 1655, in-f°, dans lequel il corrige quantité d'endroits des divers auteurs grecs et latins ; plusieurs autres *écrits* qui sont, ainsi que les précédents, remarquables par l'érudition qui y règne.

Digitized by Google

PETIT (Antoine), sieur de la Garenne, né le 4 mai 1616 à Caen, mort à Paris le 10 nov. 1676, fut pourvu, à l'âge de 16 ans, d'une prébende dans l'église collégiale du Saint-Sépulcre de sa ville natale. Il la résigna bientôt à un autre prêtre son ami, afin de s'adonner tout entier au ministère de la prédication. Ses liaisons avec quelques personnes dont les opinions étaient un peu hardies ayant engagé son évêque à lui retirer ses pouvoirs, il alla passer ses dernières années chez les Pères de l'Oratoire de Paris. Ses sermons ne paraissent pas avoir été imprimés. On a de lui : un *Traité sur les jubilés et les indulgences*, Caen, 1662; *Le catéchisme de la dévotion*, imprimé à Lyon en 1680, sous le nom d'un autre. Ant. Petit a laissé en outre quelques ouvrages manuscrits.

PETIT-DIDIER (dom Matthieu), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né à Saint-Nicolas en Lorraine, en 1659, enseigna la philosophie et la théologie dans l'abbaye de Saint-Mihiel, et devint abbé de Sénones en 1715, fut président de la congrégation de Saint-Vannes en 1723, évêque de Macra *in partibus* en 1725, et l'année d'après assistant du trône pontifical. Benoît XIII fit lui-même la cérémonie de son sacre, et lui fit présent d'une mitre précieuse. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. La plupart décèlent beaucoup d'érudition. Les principaux sont : trois vol. in-8° de *Remarques* sur les premiers tomes de la *Bibliothèque ecclés.* de du Pin. Elles sont savantes et judicieuses; mais il y en a quelques-unes sur lesquelles l'abbé du Pin se défendit assez bien : cependant Petit-Didier paraît meilleur théologien que son adversaire. L'*Apologie des Lettres provinciales de Pascal*, contre les *Entretiens de Daniel*. Il désavoua cet ouvrage dont il était l'auteur; mais l'on y avait fait beaucoup de changements. Il s'est déclaré ensuite hautement en faveur de la constitution *Unigenitus*, et a rompu toutes les liaisons qu'il avait paru avoir avec quelques-uns du parti. *Dissertation sur le sentiment du concile de Constance sur l'infaillibilité des papes*, Luxembourg, 1724-1725, in-12, où il soutient que les Pères ne décidèrent la supériorité du concile sur le pape, que relativement au temps de trouble et de schisme où se trouvait l'Église. On trouve dans cet ouvrage des extraits d'un traité de Gerson, qui ne répond guère à l'idée que l'on a ordinairement de cet homme célèbre; mais il y a apparence, ou que ce traité n'est pas de lui, ou qu'il a été substantiellement altéré par le luthérien van der Hart, qui le publia le premier, quoiqu'on puisse excuser plusieurs expressions par les circonstances tout à fait pénibles et alarmantes où se trouvait l'Église durant le grand schisme. *Justification de la morale et de la discipline de l'Église de Rome et de toute l'Italie, contre le parallèle de la morale des païens et de celle des jésuites*. Ce savant bénédictin mourut à Sénones, en 1728, à 69 ans, avec la réputation d'un homme grave, sévère et laborieux. — Il ne faut pas le confondre avec son frère Jean-Joseph Petit-Didier, jésuite, dont on a une *Dissertation sur les prêts par obligation stipulative d'intérêts, usités en Lorraine et Barrois*, Nancy, 1745, 1 vol. in-8°; *Remarques sur la Théologie du P. Gaspard Juenin*, Nancy, 1708, in-12; *Traité de la clôture des maisons religieuses*, Nancy, 1742, in-12; les *Exercices de saint Ignace*, en latin, réimprimés depuis; et d'autres ouvrages. *Voy.* la *Bibliothèque lorraine* par Calmet.

PETIT-PIED (Nicolas), docteur de la maison et société de Sorbonne, né à Paris vers 1630, fut conseiller-clerc au Châtelet, et curé de la paroisse de Saint-Pierre-des-Arcis. Il était sous-chantre et chanoine de l'église de Paris, lorsqu'il mourut en 1705, à 75 ans. Une contestation lui donna lieu de composer son *Traité du droit et des prérogatives des ecclésiastiques dans l'administration de la justice séculière*, in-4°. Il voulut présider au Châtelet en 1678, en l'absence des lieutenants, parce qu'il se trouvait alors le plus ancien conseiller. Les conseillers laïcs reçus depuis lui s'y opposèrent, et prétendirent que les clercs n'avaient pas le droit de présider et de décaniser. Cette contestation excita un procès; Petit-Pied fit un *Mémoire* bien raisonné, et il intervint un arrêt définitif, le 17 mars 1682, qui décida en faveur des conseillers-clercs.

PETIT-PIED (Nicolas), neveu du précédent, docteur de la maison et société de Sorbonne, né à Paris en 1665, fit ses études et sa licence avec distinction. Ses succès lui méritèrent, en 1701, une chaire de Sorbonne, dont il fut privé en 1703, pour avoir signé, avec 39 autres docteurs, le fameux *Cas de conscience*. On l'exila à Beaune. Dégoûté de ce séjour, il se retira auprès de son ami Quesnel en Hollande. Il y demeura jusqu'en 1718, époque où il eut permission de revenir à Paris. Il établit son domicile et une espèce nouvelle de prêche, dans le village d'Asnières, aux portes de Paris. Il y fit l'essai des règlements et de toute la liturgie que les frères pratiquaient en Hollande. La renommée en publia des choses étonnantes. On y accourut en foule de la capitale; et bientôt Asnières devint un autre Charenton. « On s'étonnera sans doute, dit l'abbé Bérault, que de pareils scandales se soient « donnés hautement aux portes de Paris; et « par là même ils pourraient devenir incroyables. L'archevêque (M. de Noailles) « ne se donnait pas le premier souci pour « les arrêter, ne dit pas un mot qui les im- « prouvât. La Sorbonne, contre ses propres « décrets et les déclarations du roi, réinté- « gra dans toutes ses prérogatives ce réfor- « mateur scandaleux, tandis même qu'il « donnait ces étranges scandales. Mais au « défaut de la puissance ecclésiastique, la « puissance civile intervint, et voici dans le « châtiment la preuve incontestable de l'at- « tentat. Le dépositaire de l'autorité royale « s'indignant enfin, contraignit les officiers « de la faculté à comparaître par-devant les « ministres, fit biffer la conclusion qui ré-

Digitized by Google

« habilitait le docteur, et chassa, plus ignominieusement que jamais, ce perturbateur du « repos public. » L'évêque de Bayeux (M. de Lorraine) le prit alors pour son théologien. Ce prélat étant mort en 1728, Petit-Pied se retira de nouveau en Hollande. Il obtint son rappel en 1734, et mourut à Paris en 1747. Suivant le *Dictionnaire critique*, « les disputes de l'Eglise n'altérèrent en rien la « douceur, la charité et l'humanité qui faisaient son caractère. » Si l'on en croit le *Dictionnaire des livres jansénistes*, à l'article de l'*Examen théologique*, et que l'on en juge par ses écrits : « Rien n'égale le style mordant et chagrin de Petit-Pied. Son ouvrage « est un Dictionnaire d'injures et de calomnies. On ne sait s'il n'a pas surpassé dans « cette sorte de littérature odieuse et infamante, les Zoïle, les Scaliger et les Scioppius de Port-Royal. » Les principaux de ses ouvrages, faits presque tous pour la défense du parti, sont : *Règles de l'équité naturelle et du bon sens, pour l'examen de la constitution* Unigenitus, 1713, in-12; *Examen théologique de l'instruction pastorale approuvée dans l'assemblée du clergé de France, et proposée à tous les prélats du Royaume pour l'acceptation de la bulle*, etc., 1713, 3 vol. in-12. Cet ouvrage a été censuré par un grand nombre de prélats en 1717. *Réponses* aux *Avertissements* de l'évêque de Soissons (Languet), 5 tomes in-12, en 10 parties; *Examen pacifique de l'acceptation et du fond de la bulle* Unigenitus, 3 vol. in-12; *Traité de la liberté*, en faveur de Jansénius, in-4°; *Obedientiæ credulæ vana religio, seu Silentium religiosum in causa Jansenii explicatum, et salva fide ac auctoritate Ecclesiæ vindicatum*, 1708, 2 vol. in-12; *Traité du refus de signer le Formulaire*, 1709, in-12; *De l'injuste accusation de jansénisme, plainte à M. Habert*, etc., in-12; *Lettres* touchant la matière de l'*usure*. Il a aussi travaillé, avec Legros, à l'ouvrage intitulé : *Dogma Ecclesiæ circa usuram expositum et vindicatum*, in-4°; trois *Lettres sur les convulsions*, et des *Observations sur leur origine et leur progrès*, in-4°; il ne leur est pas plus favorable que le célèbre Duguet, également zélé pour les intérêts du parti (*Voy.* MONTGERON, ROCHE Jacques, et PARIS); quelques *Ecrits* sur la *crainte* et la *confiance*, et sur la *distinction des vertus théologales*, etc.

PETIT-RADEL (PHILIPPE), médecin, né l'an 1749 à Paris, obtint au concours, étant très-jeune encore, une place de chirurgien aide-major des invalides. Nommé chirurgien major pour les Indes-Orientales, il séjourna trois ans à Surate, où il acquit une connaissance approfondie de la langue et de la littérature anglaises. Quelques années après son retour en France, il fut nommé professeur de chirurgie à la faculté de médecine de Paris. La publication de l'Encyclopédie, par ordre de matières, ayant été entreprise vers cette époque, Petit-Radel fut chargé avec de La Roche de la partie de la chirurgie, et son *Dictionnaire de chirurgie* fut imprimé en 1796, 3 vol. in-8° avec planches. Pour se soustraire aux calamités de la révolution, il repartit pour les Indes, et il ne revit la France qu'en 1797. L'année suivante, il fut nommé professeur de clinique chirurgicale à l'école de médecine de Paris, et il occupa cette place jusqu'à sa mort qui arriva le 30 novembre 1815. Petit-Radel s'était peu livré à la médecine pratique; ses ouvrages et le succès de ses cours ont fait sa réputation. Nommé en 1814 président de la société de médecine formée dans la faculté, il lut des *Recherches sur les médecins mis au rang des saints et sur ceux qu'on a taxés d'athéisme*. On a de lui, outre son Dictionnaire, plusieurs écrits relatifs à son art, et un *Voyage historique, chorographique et philosophique, fait en Italie en* 1811 *et* 181., Paris, 1815, 3 vol. in-8°. Il cultivait aussi la poésie latine. Ce médecin était connu pour accomplir scrupuleusement tous ses devoirs religieux.

PETITY (JEAN-RAIMOND DE), prêtre et prédicateur de la reine, né en 1715 à Saint-Paul-Trois-Châteaux, et mort en 1780, se distingua dans le siècle dernier par son talent pour la chaire, et par la composition de divers ouvrages. On a de lui : *Panégyrique de saint Jean Népomucène*, 1757, in-8°; *Panégyrique de sainte Adélaïde*, 1757, in-8°; *Etrennes françaises*, 1766, in-4°; *Bibliothèque des artistes et des amateurs*, 1766, 3 vol. in-4°. Il y a des exemplaires datés de 1767 avec le titre d'*Encyclopédie élémentaire*, Paris, 1767, 3 vol. in-4°; *Manuel des artistes et des amateurs*, 4 vol. in-8°; *Sagesse de Louis XV, ouvrage moral et politique sur les vertus et les vices de l'homme*, Paris, 1775, 2 vol. in-8°.

PETRARQUE (FRANÇOIS), poète italien, naquit à Arezzo, le 20 juillet 1304. Son père s'étant retiré à Avignon, ensuite à Carpentras, pour fuir les troubles causés par les Guelfes et les Gibelins, et qui désolaient l'Italie, Pétrarque fit ses premières études dans ces deux villes. Envoyé à Montpellier, puis à Bologne, pour y étudier le droit, il y fit éclater ses talents et son goût pour la poésie italienne. Pétrarque n'étudiait le droit que par complaisance pour sa famille. Son père et sa mère étant morts à Avignon, il retourna dans cette ville, où il conçut bientôt de l'amour pour Laure de Noves. Il avait le visage agréable, les yeux vifs, la physionomie fine et spirituelle. Son air ouvert et noble lui conciliait à la fois l'amour et l'estime. Laure fut sensible à ces avantages de la nature; mais elle ne le lui laissa pas apercevoir. Pétrarque ne pouvant rien gagner sur son amante, ni par ses vers, ni par sa constance, ni par ses réflexions, entreprit divers voyages pour se distraire, et vint s'enfermer dans une maison de campagne à Vaucluse, près de Lisle, dans le comtat Venaissin. Les bords de la fontaine de Vaucluse retentirent de ses plaintes amoureuses. Il se sépara encore de l'objet de sa flamme, voyagea en France, en Allemagne, en Italie, et partout il fut reçu en homme d'un mérite distingué. De retour à Vaucluse, il y trouva ce qu'il souhaitait, la solitude, la tranquillité et ses livres. Sa passion pour Laure l'y sui-

Digitized by Google

vit. Il célébra de nouveau dans ses écrits les vertus, les charmes de sa maîtresse, et les délicieux repos de son ermitage. Son nom était répandu partout. Il reçut dans un même jour des lettres du sénat de Rome, du roi de Naples et du chancelier de l'université de Paris : on l'invitait de la manière la plus flatteuse à venir recevoir la couronne de poëte sur ces deux théâtres du monde. Pétrarque préféra Rome à Paris ; il passa par Naples, où il soutint un examen de trois jours en présence du roi Robert d'Anjou, le juge des savants, ainsi que leur Mécène. Arrivé à Rome, il fut couronné de lauriers, le jour de Pâque de l'année 1341. Après avoir reçu la couronne, il fut conduit en pompe à l'église de Saint-Pierre, à la voûte de laquelle il la suspendit. La qualité de poëte lauréat lui fut confirmée dans des lettres pleines des éloges les plus magnifiques. Tous les princes et les grands hommes de son temps s'empressèrent à lui marquer leur estime. Les papes, les rois de France, l'empereur, la république de Venise, lui en donnèrent divers témoignages. Retiré à Parme, où il était archidiacre, il apprit la mort de la belle Laure : il repassa les Alpes pour revoir Vaucluse, et pour y pleurer celle qui lui avait fait aimer cette solitude. Après s'être livré quelque temps à sa douleur, il retourna en Italie en 1352, pour perdre de vue des lieux autrefois si chers, et alors insupportables. Il passa à Milan, où les Visconti lui confièrent diverses ambassades. Rendu aux muses, il demeura successivement à Vérone, à Parme, à Venise et à Padoue, où il avait un canonicat : il en avait eu déjà un à Lombez, et ensuite un autre à Parme. Un seigneur du voisinage de Padoue lui ayant donné une maison de campagne à Arqua, tout près de cette ville, il y vécut 5 ans, dans les douceurs de l'amitié et dans les travaux de la littérature. Ce fut là qu'il reçut une faveur qu'il avait autrefois briguée sans avoir pu l'obtenir. Sa famille avait été bannie de la Toscane, et dépouillée de ses biens, pendant les querelles des Guelfes et des Gibelins. Les Florentins lui députèrent Boccace, pour le prier de venir honorer sa patrie de sa présence, et y jouir de la restitution de son patrimoine. Quelque sensible que fût Pétrarque à cet hommage que l'étonnement de son siècle payait à son génie alors unique, il ne voulut pas quitter sa douce retraite. Pétrarque avait rempli des missions importantes que lui avait confiées le duc de Milan. Quand Gênes se fut donné à Jean Visconti, Pétrarque essaya, mais sans succès, de réconcilier cette république avec celle de Venise. Il se rendit auprès de l'empereur Charles IV, afin de terminer les sanglantes disputes des Guelfes et des Gibelins. Plus tard, et sous Galéas Visconti, il alla encore trouver Charles IV, et parvint à le dissuader d'une nouvelle expédition au delà des Alpes. Il en reçut pour récompense le diplôme de comte palatin, renfermé dans une riche boîte d'or. Il accepta le diplôme et renvoya la boîte au chancelier de l'empire. Il vint deux fois en France chargé de diverses missions : il s'y rendit en 1360 pour complimenter le roi Jean sur sa délivrance. Ce fut Pétrarque qui fit connaître *Sophocle* en Italie ; il rendit au monde littéraire les *Institutions oratoires* de Quintilien et d'autres morceaux d'anciens écrivains, et par ses conseils, Galéas Visconti fonda l'université de Pavie. Il était versé dans presque toutes les sciences sacrées et profanes, qu'il cultivait dans sa solitude. Il mourut d'apoplexie dans sa bibliothèque, le 18 juillet 1374, à 70 ans. Pétrarque passe avec raison pour le *restaurateur des lettres*, et pour le *père de la bonne poésie italienne*. Il se donna une peine extrême pour déterrer et pour conserver des manuscrits d'auteurs anciens. On trouve dans ses vers italiens un grand nombre de traits semblables à ces beaux ouvrages des anciens, qui ont à la fois la force de l'antique et la fraîcheur du moderne. Ses *Sonnets* et ses *Canzoni* sont regardés en Italie comme des chefs-d'œuvre. Ce qu'on admire le plus dans les vers de notre poëte est cette douceur et cette mollesse élégante qui font son caractère, ce *molle atque facetum* dont parle Horace ; mais il n'est pas exempt des *concetti* et des pointes qui sont ordinaires aux poëtes italiens. Ses *Triomphes* lui firent moins d'honneur, quoiqu'ils offrent de l'invention, des images brillantes, des sentiments nobles et de beaux vers. Tous les ouvrages de cet homme célèbre furent réimprimés à Bâle, en 1581, in-fol. Ses *poésies latines* sont ce qui, dans ce recueil, mérite le plus l'attention des gens de goût, après les poésies italiennes ; mais elles sont fort inférieures à celles-ci. Son poëme de la guerre punique, intitulé *Africa*, n'est pas digne d'un si grand poëte, ni pour l'invention, ni pour l'harmonie, ni pour la versification. Ses autres ouvrages sont : *De remediis utriusque fortunæ*, Cologne, 1471, in-4°, traduit en français en 2 vol. in-12, par M. de Grenaille sous ce titre : *Le Sage résolu contre la Fortune ; De otio religiosorum ; De vera sapientia ; De vita solitaria ; De contemptu mundi ; Rerum memorabilium libri VI ; De republica optime administranda ; Epistolæ ;* les uns roulent sur la morale, les autres sur la littérature, d'autres sur les affaires de son temps ; *Orationes ;* ell s tiennent de la déclamation. Tous ces ouvrages sont assez faibles ; on n'y trouve le plus souvent que des choses communes, écrites d'un style ampoulé, quoique assez pur. Pétrarque a eu presque autant de commentateurs et de traducteurs que les meilleurs poëtes de l'antiquité. Plus de 25 auteurs ont écrit sa *Vie*. Celle qu'on trouve dans le 28e volume des Mémoires du P. Nicéron est fort inexacte. Il y en a deux qui méritent d'être distinguées, celle de Muratori, à la tête de l'édition qu'il a donnée des poésies de cet auteur, et celle de M. le baron de la Bastie, dans les *Mémoires* de l'académie des belles-lettres ; mais elles ont été effacées par les Mémoires que M. l'abbé de Sade a publiés sur ce poëte, en 1764, en 3 vol. in-4°. En exaltant les qualités de son héros, il n'oublie ni ses vices ni ses défauts ;

Digitized by Google

sa passion pour Laure, qui, dans le fond, paraît avoir été un amour de chevalerie; le libertinage de sa jeunesse, son aigreur dans la dispute et son humeur caustique, ses déclamations pleines de fiel et quelquefois de fureur, dont les ennemis de l'Eglise se sont prévalus pour étayer et confirmer leurs excès. Mais sur quel fondement et avec quel avantage peuvent-ils donner pour un de leurs précurseurs un homme fameux par l'alliage bizarre de la galanterie et de la débauche avec la qualité de chanoine et d'archidiacre, qui n'eut jamais ni la solidité d'esprit ni la gravité convenable pour s'élever contre les désordres? Panégyriste oiseux de la vertu, et tout entaché des vices qu'il ne cessait de reprendre dans les pontifes et les autres prélats romains, il ne saurait passer dans l'esprit des gens sensés que pour un déclamateur sans titre et sans conséquence. Peut-il mieux découvrir son coup d'œil faux et sa tête exaltée, qu'en préconisant l'extravagant et séditieux Rienzi comme le restaurateur de la liberté romaine; qu'en l'égalant aux Brutus, aux Camille, à tous les plus grands héros de l'ancienne Rome? N'est-ce pas se décrier soi-même que de donner sur un pareil suffrage l'Eglise romaine pour la nouvelle Babylone, ou pour la prostituée de l'Apocalypse? Encore en cela n'est-on pas du tout d'accord avec Pétrarque. Il vomit à la vérité les injures les plus atroces, les sarcasmes les plus sanglants contre la cour d'Avignon; mais en même temps et invariablement il professe la foi du siége de Pierre, et rend un plein hommage à l'autorité de ses successeurs. Ainsi a-t-il réfuté d'avance les sectaires inconsidérés, qui n'ont érigé ses *Lettres latines* en renseignements graves et de premier ordre que pour s'appuyer de ce témoignage factice. A ces écarts près, Pétrarque réunissait à des talents rares des qualités estimables; il fut fidèle à l'amitié, et plein de droiture et de probité au milieu des artifices de la cour. Quoiqu'il eût constaté ses faiblesses par la naissance d'un fils et d'une fille, il était pénétré des grands principes de la religion. Il en suivait scrupuleusement les pratiques; il jeûnait trois fois la semaine, et se levait régulièrement à minuit, pour payer à Dieu un tribut de louanges. La meilleure édition de ses *Poésies italiennes* est celle de Venise, 1756, 2 vol. in-4°. On peut y ajouter celle de Bagioli avec commentaire, 1821, 2 vol. in-8°. Ses *Vite dei pontefici ed imperatori romani*, Florence, 1478, in-fol., sont rares. Il a paru un *Essai historique et critique sur Pétrarque* (en anglais), Londres, année 1810, in-8°, et *Viaggi* ou *Voyages de Pétrarque en France, en Allemagne et en Italie*, Milan, 1820, 5 vol. in-8°. Les *Poésies de Pétrarque* ont été publiées en 1826 à Milan avec un *Commentaire* de M. le comte Jacques Léopardi, neuf cahiers in-18, formant un volume destiné à faire partie de la *Bibliotheca amœna*. Elles ont été réimprimées avec *additions* et *corrections* par Angelo Sicca, Padoue, 1829. On a de M. Camille Esminau un choix de ses *sonnets* traduits en vers français, Paris, 1830, in-8°.

PETREIUS (Théodore), né à Kempen, dans l'Over-Issel, le 17 avril 1567, se fit chartreux à Cologne, où il mourut le 20 avril 1640, après avoir été élevé à différentes charges dans son ordre. Il employa ses moments de loisir à composer ou à traduire divers ouvrages pour la défense de la foi catholique et pour l'honneur de l'ordre qu'il avait embrassé. Les principaux sont: *Catalogue des écrivains de son ordre*, Cologne, 1609; *Chronologie des papes et des empereurs*, Cologne, 1626, in-4°; *Des mœurs et des erreurs des hérétiques*, Cologne, 1629, in-4°. Les recherches de Pétréius n'ont pas été assez grandes pour porter ces ouvrages à leur perfection.

PETRI (Cunerus), né à Duyvendyck, en Zélande, reçut sa première éducation à Brouwershaven, étudia en philosophie à Louvain, fut fait pléban de Saint-Pierre dans la même ville, et créé docteur en 1560. Il montra constamment une grande aversion contre les nouveautés, et fut un des grands adversaires de Michel Baius. On le choisit pour être le premier évêque de Leuwarden dans la Frise occidentale en 1570; il y tint le 25 avril de la même année un synode dont les statuts ont été publiés en 1719, dans l'histoire des évêques de Leuwarden, par Heussénius. Il y exerça toutes les fonctions d'un bon pasteur jusqu'à la prise de sa ville épiscopale: les calvinistes et les anabaptistes le tinrent prisonnier dans Baslingen, où il eut beaucoup à souffrir pendant deux ans. Il fut ensuite chassé du pays et se retira à Munster, où il exerça pendant quelque temps les fonctions de suffragant, et finit par enseigner l'Ecriture sainte à Cologne, où il mourut le 15 février 1580, à 49 ans. On a de lui plusieurs *Traités* latins: sur *les devoirs d'un prince chrétien*, Cologne, 1580, in-8°; sur *le sacrifice de la messe*, Louvain, 1572; sur *l'accord des mérites de Jésus-Christ avec ceux des saints;* sur *le célibat des prêtres;* sur *la grâce*, etc.; sur *les marques de la véritable Eglise*, Louvain, 1568; et dans la *Bibliotheca pontificia* de Rocaberti.

PETRI (Suffridus), né à Rintsmaguert, près de Dockum en Frise, le 13 juin 1527, mort à Cologne le 23 janvier 1597, enseigna les belles-lettres à Erfurt. Il fut ensuite secrétaire et bibliothécaire du cardinal de Granvelle, professeur en droit à Cologne, et historiographe des états de Frise. Les papes Sixte V et Grégoire XIII lui donnèrent des marques d'estime. Il se signala par plusieurs ouvrages; les principaux sont: *De Frisiorum antiquitate et origine*, Cologne, 1590, in-8°; *Apologia pro origine Frisiorum*, Franeker, 1603, in-4°; *De Scriptoribus Frisiæ*, 1593, in-8°. Suffridus y donne une *Notice* de 165 écrivains frisons, rangés selon l'ordre chronologique. Il en faut supprimer au moins les 50 premiers, qui ne sont que des personnages imaginaires. Suffridus est assez exact sur les vrais écrivains de Frise; les détails qu'il donne sur un grand nombre

Digitized by Google

sont très-curieux. Il a donné des *Versions* en latin d'*Athénagore*, des trois derniers livres de l'*Histoire ecclésiastique de Sozomène*, de *quelques livres de Plutarque;* toutes ces versions sont enrichies de *notes* et de *commentaires; De illustribus Ecclesiæ scriptoribus auctores præcipui veteres*, Cologne, 1580; c'est une collection précieuse qui a été augmentée par Aubert Le Mire et Jean-Albert Fabricius; *Gesta pontificum leodiensium*, dans les *Gesta*, etc... de Chapeauville, tom. III. Ce morceau de l'histoire de Liége va depuis 1389 jusqu'en 1505. Outre ces ouvrages, Surius en avait composé un très-grand nombre dont on a sujet de regretter la perte. Il écrivait bien en latin, possédait le grec, était versé dans l'histoire sacrée et profane, dans le droit et la théologie; mais il manquait de critique.

PETRI (Barthélemy), docteur et chanoine de Douai, né à Lintré, près de Tirlemont, dans le Brabant, enseigna à Louvain, puis à Douai, où il mourut en 1630, à 85 ans. On lui doit : le *Commonitorium* de Vincent de Lérins, avec de savantes notes, Douai, 1611 et 1631; des *Commentaires* sur les *Actes des Apôtres*, Douai, 1622, in-4°; l'*Edition* des *Œuvres posthumes* d'Estius, auxquelles il a ajouté ce qui manquait des Epîtres canoniques de saint Jean.

PETRONE (saint), évêque de Bologne, au ve siècle, homme éminent en piété, écrivit la *Vie* des moines d'Egypte, pour servir de modèle à ceux d'Occident. Il avait fait un voyage exprès pour les connaître : la relation qu'il nous a donnée est dans le second livre des *Vies des Pères*. Voy. *Historia litt. Eccl. aquileiensis*, de Fontanini.

PEY (Jean), d'abord curé dans le diocèse de Toulon, devint chanoine de l'église métropolitaine de Paris. En 1791 il émigra pour ne point prêter le serment, et se retira en Flandre, puis en Allemagne. Il mourut à Constance en 1797. L'assemblée du clergé de 1775 avait donné des éloges à son zèle et à son talent. On a de l'abbé Pey un grand nombre d'écrits dont voici les principaux : *Vérité de la religion chrétienne prouvée à un déiste*, 1770, 2 vol.; *Le Philosophe catéchiste*, ou *Entretiens sur la religion entre le comte de *** et le chevalier de ****, 1779, in-12; *Observations sur la théologie de Lyon intitulée :* Institutiones theologicæ, etc., Lugduni, les frères Perisse, 1784, 1785, in-8°; *Le sage dans la solitude*, imité d'Young, 1787, in-8°; *De l'autorité des deux puissances*, Strasbourg et Liége, 1781, 3 vol. in-8°; Strasbourg et Bruxelles, 1788, 2 vol. in-8° : c'est le plus connu des ouvrages de l'abbé Pey, qui y réfute par des raisons solides les allégations des ennemis de l'autorité de l'Eglise; *La loi de nature développée et perfectionnée par la loi évangélique*, Paris, 1789, in-8°; *Le Philosophe chrétien considérant les grandeurs de Dieu dans ses attributs et dans les mystères de la religion*, Louvain, 1793, in-8°; *Lettre pastorale du prince de Saxe, Venceslas, archevêque de Trèves, à son église d'Augsbourg*, traduit de l'allemand, Paris, 1782, in-12; *De la tolérance chrétienne, opposée au tolérantisme philosophique; Dévouement du chrétien à la sainte Vierge.*

PEYRERE (Isaac de La), né en 1594, à Bordeaux, de parents protestants, entra au service du prince de Condé, auquel il plut par la singularité de son esprit. Il s'imagina, en lisant le chap. v de l'*Epître aux Romains* de saint Paul, que Adam n'était pas le premier homme. Pour prouver cette opinion extravagante, il mit au jour, en 1655, un livre imprimé en Hollande, in-4° et in-12, sous ce titre : *Præadamitæ, sive Exercitatio super versibus* 12, 13, 14 *capitis* 5 *Epistolæ Pauli ad Romanos*. Cet ouvrage fut condamné aux flammes de Paris, et l'auteur mis en prison à Bruxelles, à la sollicitation de l'archevêque de Malines. Le prince de Condé ayant obtenu sa liberté, il passa à Rome en 1656, et y abjura, entre les mains du pape Alexandre VII, le calvinisme et le préadamisme. On croit que sa conversion ne fut pas sincère, du moins par rapport à cette dernière hérésie. Il est certain qu'il avait envie d'être chef de secte. Son livre décèle son ambition; il y flatte les juifs, et les appelle son école. De retour à Paris, malgré les instances que lui avait faites le pontife pour le retenir à Rome, il rentra chez le prince de Condé en qualité de bibliothécaire. Quelque temps après, il se retira au séminaire des Vertus à Aubervilliers, près de Paris, où il mourut en 1676, à 82 ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise. On rapporte néanmoins qu'ayant été pressé, à l'article de la mort, de rétracter son opinion sur les préadamites, il répondit : *Hi quæcumque ignorant, blasphemant.* On le soupçonna toute sa vie de n'être attaché à aucune religion, moins peut-être par corruption de cœur que par vanité et bizarrerie d'esprit. Il avait des connaissances, et il écrivait assez bien en latin. Outre l'ouvrage déjà cité, on a de lui un traité aussi singulier que rare, intitulé : *Du rappel des Juifs*, 1643, in-8°; une *Relation du Groënland*, 1647, in-8°; celle de *l'Islande*, 1663, in-8°, aussi intéressante; une *Lettre à Philotime*, 1658, in-8°, dans laquelle il expose les raisons de son abjuration et de sa rétractation, etc. Son ouvrage *Præadamitæ* a été solidement réfuté par le Prieur. (*Voy.* ce nom.) Un poëte lui fit cette épitaphe, rapportée par *Moréri :*

La Peyrère ici gît, ce bon Israélite,
Huguenot, Catholique, enfin Préadamite :
Quatre religions lui plurent à la fois;
Et son indifférence était si peu commune,
Qu'après quatre-vingts ans qu'il eut à faire un choix,
Le bonhomme partit, et n'en choisit pas une.

PEZ (dom Bernard), savant bénédictin, né l'an 1683 à Ips, petite ville de la Basse-Autriche, fit profession à l'âge de seize ans dans l'abbaye de Mœlck, et entreprit d'écrire l'histoire littéraire de son ordre; il en publia le Prospectus, qui se lit dans les *Acta eruditorum*, année 1716, pag. 403. Ayant appris que des confrères l'avaient devancé dans ce projet, il s'appliqua à l'histoire civile du

Digitized by Google

moyen âge, et obtint de ses supérieurs l'autorisation de visiter avec dom Jérôme Pez, son frère, les bibliothèques et les archives des maisons de son ordre, afin d'en extraire les pièces les plus intéressantes et les plus utiles. Les deux frères parcoururent ensemble presque toute l'Allemagne, et dom Bernard ne tarda pas à publier les résultats de ses recherches, auxquels il joignit des notes et des éclaircissements. Ses efforts furent encouragés par le cardinal Passionei et par le comte Zinzendorf qui l'amena en France en 1728. Dom Pez, à son retour, fut nommé bibliothécaire de l'abbaye de Mœlck, et s'occupa de publications nouvelles; mais l'excès du travail altéra promptement sa constitution, et il mourut le 27 mars 1735, âgé de 52 ans. Ses principales publications sont: *De irruptione Bavarica in Tyrolim anno* 1703 *a Gallis et Bavaris facta*, Vienne, 1709, in-12; *Bibliotheca Benedictino-Mauriana seu de ortu, vitis et scriptis PP. Benedictinorum e congregat. S. Mauri in Francia libri duo*, Augsbourg, 1716, in-8°, auquel on reproche de nombreuses inexactitudes, et que l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur* de dom Tassin a d'ailleurs effacé. L'ouvrage de dom Pez est toutefois encore recherché, parce qu'il réunit les préfaces d'un grand nombre de livres publiés par les bénédictins: *Thesaurus anecdotorum novissimus, seu veterum monumentorum collectio recentissima*, Augsbourg, 1721-1729, 6 vol. in-fol. Ce recueil, qui fait suite au *Thesaurus* de dom Martène, est peu recherché en France parce que les pièces qu'on y trouve ne concernent que l'histoire de l'église d'Allemagne; *Bibliotheca ascetica antiquo-nova, hoc est collectio veterum quorumdam et recentiorum opusculorum asceticorum, quæ huc usque in variis bibliothecis delituerunt*, Ratisbonne, 1723-1740, 12 vol. in-8°. — Son frère dom Jérôme Pez, dont nous avons parlé dans cet article, né l'an 1685, mort en 1762, fut bibliothécaire après lui, jusqu'en 1760, époque où dom Martin Kropf le remplaça dans cet emploi. On a de dom Jérôme Pez: *Scriptores rerum Austriacarum veteres ac genuini plurimum partem nunc primum editi*, Leipzig, 1721-1725; Ratisbonne, 1745, 3 vol. in-fol.; *Historia sancti Leopoldi, Austriæ marchionis*, Vienne, 1747, in-folio. On trouvera de plus amples détails sur les deux frères dans la *Bibliotheca Benedictino-Mellicensis*, par Martin Kropf, p. 546 et sqq., et dans l'*Historia rei litterariæ ordin. Sancti Bened.*, par Ziegelbauer, t. III, p. 466-476.

PEZENNE (l'abbé), mort à l'âge de 29 ans, en 1692, n'étant encore que diacre, avait prêché avec beaucoup de succès dans différentes églises de Paris, et avait prononcé, en 1690, devant l'académie française, le panégyrique de saint Louis. Il avait demandé en mourant qu'on brûlât ses compositions; mais un ami recueillit ses *Sermons*, et les publia à Paris, 1693, 1 vol. in-12. On y trouve cinq *Panégyriques*, avec cinq *Discours* sur divers sujets. Ce prédicateur, dans le panégyrique de saint Charles, fait remarquer dans ce saint un esprit d'oraison qui l'a uni à Dieu; un esprit de sacrifice qui l'a consacré au service de son prochain. Dans le sermon sur la foi, il distingue deux qualités nécessaires à cette vertu: la solidité et l'action. « La foi doit nous ôter toutes sortes de dou-« tes, et nous faire agir en toutes sortes « d'occasions; elle doit être inébranlable « dans l'esprit, voilà sa solidité; elle doit « être agissante dans le cœur, voilà son ac-« tion. »

PEZRON (le P. Paul), né à Hennebon en Bretagne, l'an 1639, se fit bernardin dans l'abbaye de Prières en 1661. Il fut reçu docteur de Sorbonne en 1682, et régenta ensuite au collége des bernardins à Paris avec autant de zèle que de succès. Son ordre lui confia plusieurs emplois honorables, dans lesquels il fit paraître beaucoup d'amour pour la discipline monastique. En 1697, il fut nommé abbé de la Charmoie; mais son amour pour l'étude l'engagea à donner, en 1703, la démission de son abbaye, dont il ne se réserva rien. Il s'enferma alors plus que jamais dans son cabinet, et s'y livra au travail le plus assidu et le plus constant. Ses occupations affaiblirent sa santé, et il mourut à Chessi en 1706, à 67 ans. La nature l'avait doué d'une mémoire prodigieuse et d'une ardeur infatigable. Son érudition était profonde; mais elle n'était pas toujours appuyée sur des fondements solides. Parmi les conjectures dont ses ouvrages sont remplis, il y en a quelques-unes d'heureuses, et beaucoup plus de hasardées. On a de lui: un Traité intitulé, l'*Antiquité des temps rétablie*, 1687, in-4°. L'auteur entreprend de soutenir la chronologie du texte des Septante contre celle du texte hébreu de la Bible. Il donne au monde plus d'ancienneté qu'aucun autre chronologiste avant lui. Un gros vol. in-4°, 1691, intitulé: *Défense de l'antiquité des temps*, contre les PP. Martianay et Le Quien, qui avaient attaqué cet ouvrage par des raisons solides; *Essai d'un commentaire sur les prophètes*, 1693, in-12; il est littéral et historique, et il jette de grandes lumières sur l'histoire des rois de Juda et d'Israël. Il y entreprend d'arranger et d'expliquer les prophéties selon l'ordre chronologique. L'*Histoire évangélique confirmée par la judaïque et la romaine*, 1696, 2 vol. in-12; ouvrage savant, et qui forme une espèce de démonstration historique du christianisme, puisée dans des sources que ses ennemis ne peuvent récuser. On y trouve tout ce que l'histoire profane fournissait alors de plus curieux et de plus utile pour appuyer et éclaircir la partie historique de l'Évangile. Le P. de Colonia et Lardner (*Voy.* ces noms) ont en partie rempli le même but. *De l'antiquité de la nation et de la langue des Celtes, autrement appelés Gaulois*, etc., 1703, in-8°, livre plein de recherches.

PEZZI (Charles-Antoine-Marie), archiprêtre de la collégiale de Pordenon, dans le Frioul, né à Venise, le 6 mars 1755, se prononça pour la révolution lorsqu'elle eut pénétré en Italie; il devint professeur de logi-

Digitized by Google

que et de philosophie morale au lycée de Bellune, et se retira en 1826 à Paris, parce que ses principes déplurent au gouvernement autrichien. Il mourut dans cette ville le 18 février 1834. On cite de lui plusieurs ouvrages italiens : des *Leçons de philosophie d'esprit et du cœur*, Padoue, 1821, 2 vol. in-8°; *Principes d'agriculture et d'économie rurale*, Milan, 1825, in-8°; *Lanterne magique qui fait voir le monde et quelque chose de plus*, almanach pour 1826, in-12, Milan. (C'est cet ouvrage qui fit exiler l'auteur; il n'y avait pas mis son nom.) *Tentative pour retarder la chute de l'éloquence en Italie*, Milan, 1817, in-12; *Coup d'œil sur le gouvernement absolu, suivi d'une déclaration solennelle des libéraux*, sous le faux nom de l'avocat Giacobbi, Paris, 1827, in-8°; *Considérations impartiales sur la loi du célibat ecclésiastique et sur le vœu solennel de chasteté, proposées aux conseillers et législateurs des états catholiques, par le professeur C. A. P.*, Monaco, 1829. Un Italien ayant été soupçonné d'être l'auteur de cet ouvrage et mis en prison, Pezzi revendiqua l'écrit, et fit insérer sa réclamation dans les journaux français. Parmi ses ouvrages inédits, il y en avait un qui portait le titre du *Philosophe observateur, ou les étrangetés de l'esprit humain*, dont la censure de Milan défendit la publication. On n'a que trop lieu de croire que Pezzi avait totalement oublié l'esprit et les devoirs de son état.

PFAFF (Jean-Christophe), théologien luthérien, né en 1631 à Tiule-Lingen, dans le duché de Wurtemberg, enseigna la théologie à Tubingen, avec réputation, et y mourut en 1720. On a de lui : une *Dissertation sur les passages de l'Ancien Testament allégués dans le Nouveau*, savante, quoique d'une critique qui pourrait être quelquefois plus exacte; un recueil de *Controverses*, accueilli par ceux de son parti, ainsi que quelques autres ouvrages empreints du même esprit.

PFAFF (Christophe-Matthieu), fils du précédent, professeur en théologie, et chancelier de l'université de Tubingen, né à Stuttgard en 1686, est auteur de plusieurs ouvrages en latin, entre autres des *Institutiones theologicæ dogmaticæ et morales*, Tubingen, 1719, in-8°; Francfort, 1721, in-8°. On lui doit l'édition du *Fragmenta anecdota sancti Irenæi*, grec et latin. La liste complète de ses ouvrages occupe une feuille d'impression dans les ouvrages allemands. Il mourut en 1760.

PFEFFERCORN (Jean), fameux juif, natif de Cologne, mort vers 1517, se donna longtemps pour le Messie parmi ceux de sa nation; ensuite s'étant fait chrétien, il tâcha de persuader à l'empereur Maximilien de faire brûler tous les livres hébreux, à l'exception de la Bible, « parce que, disait-il, « ils contiennent des blasphèmes, de la ma« gie et autres choses aussi dangereuses. » L'empereur publia, en 1510, un édit conforme à la demande de Pfeffercorn. Reuchlin, par ses écrits et ses discours, tâcha d'empêcher l'exécution de cet édit. Pfeffercorn composa le *Miroir manuel*, pour soutenir son sentiment; Reuchlin y opposa le *Miroir oculaire*, qui fut condamné par les théologiens de Cologne, par la faculté de théologie de Paris, et par le P. Hochstrat, dominicain, inquisiteur de la foi. Outre le *Miroir manuel*, on a encore de Pfeffercorn : *Narratio de ratione celebrandi Pascha apud Judæos; De abolendis scriptis Judæorum*, etc.

PFEIFFER (Auguste), savant orientaliste allemand, naquit à Lawembourg en 1640. Il tomba à l'âge de 5 ans du haut d'une maison; il se fracassa tellement la tête par cette chute, qu'on le releva pour mort, et qu'on se disposait à l'ensevelir; mais sa sœur, en cousant le drap mortuaire autour du petit corps, le piqua dans un des doigts, et s'apercevant qu'il l'avait retiré, elle le rendit à la vie par le secours de la médecine. On le mit aux études, et dans peu de temps il se rendit très-habile dans les langues orientales. Il les professa à Wittenberg, à Leipzig, et en différents autres lieux, et fut appelé à Lubeck en 1690, pour y être surintendant des églises. C'est dans cette ville qu'il finit ses jours en 1698. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de critique sacrée et de philologie, en latin et en allemand. Les principaux de ceux du premier genre sont *Pansophia mosaica; Critica sacra*, Leipzig et Dresde, 1680, in-8°; *De Mazora; De Trihæresi Judæorum; Sciagraphia systematis antiquitatum hebraïcarum; Dubia vexata Scripturæ sacræ, sive loca difficiliora Veteris Testam., circa quæ auctores dissident, vel hærent, adductis et modeste expensis aliorum sententiis, succincte decisa*, etc., *cui accedit decas selecta exercitationum biblicarum*, Leipzig, 1685, in-4°; cinquième édition, ibid., 1713; *Antichiliasmus; Hermeneutica sacra, sive legitima sacras Litteras interpretandi ratio*, Leipzig, 1694, in-8°; *Antiquitates hebraicæ selectæ, unde quamplurimis Scripturæ locis facula accenditur*, Leipzig, 1687, in-12; *Lexicon antiquitatum sacrarum*. Tous ses ouvrages de philologie ont été imprimés à Utrecht, en 2 vol. in-4°. Ses livres d'érudition sont assez recherchés.

PFLUG (Jules), *Pflugius*, évêque de Naümbourg, né en 1510, d'une famille distinguée, fut d'abord chanoine de Mayence, puis de Zeits. Il entra par son mérite dans le conseil des empereurs Charles-Quint et Ferdinand Ier. Ce dernier prince s'en rapportait ordinairement à lui dans les affaires les plus difficiles. Pflug ayant été élevé sur le siége de Naümbourg, en fut expulsé par ses ennemis le jour même de son élection; mais il fut rétabli avec beaucoup de distinction six ans après par Charles-Quint. Il fut un des trois théologiens que l'empereur choisit pour dresser le projet de l'*Interim* en 1548, travail qu'il condamna ensuite, et présida aux diètes de Ratisbonne au nom de Charles-Quint. Il se signala surtout par ses ouvrages de controverse sur les dogmes attaqués par Luther. Ses livres sont pour la plupart en latin. Il en a fait aussi quelques-uns en allemand. On estime principalement : une *Exposition des cérémonies de la messe*; un *Traité de la réforme chrétienne*; un *Avis*

Digitized by Google

aux ecclésiastiques. Ce savant et pieux evêque mourut en 1594, à 74 ans.

PFOCHEN (Sébastien), est connu par une Dissertation, publiée en 1629, sur le style du Nouveau Testament, dans laquelle il prétend que le texte grec est d'une élocution aussi pure que celle des meilleurs écrivains de la Grèce. Gataker attaqua cette assertion et lui opposa *De Novi Testamenti stylo dissertatio*, où il montre les hébraïsmes dont le texte grec abonde; mais sa critique est quelquefois exorbitante et tombe à faux.

PHACÉE, fils de Roméliias, général de l'armée de Phacéias, roi d'Israël, conspira contre son maître, le tua dans son palais, et se fit proclamer roi, l'an 759 avant Jésus-Christ. Il régna vingt ans, et suivit les traces de Jéroboam, qui avait fait pécher Israël. Dieu, irrité contre les crimes d'Achaz, qui régnait alors en Judée, y envoya Razin, roi de Syrie, et Phacée, qui vinrent mettre le siége devant Jérusalem. Mais ils furent contraints de s'en retourner dans leurs états, Dieu les ayant envoyés pour châtier son peuple, et non pour le perdre. Cependant Achaz, au lieu de reconnaître ce bienfait de Dieu, ayant immolé aux dieux du roi d'Assyrie qui était venu à son secours, attira de nouveau la malédiction du ciel sur son royaume, selon la prophétie d'Isaïe (cap. VII). Phacée fit une nouvelle irruption dans le royaume de Juda, et le réduisit à l'extrémité. Il tailla en pièces l'armée d'Achaz, lui tua en un jour 120,000 combattants, et au défaut de soldats, qu'il avait tous tués ou dissipés, il conduisit enchaînés à sa suite 200,000 tant femmes que filles et jeunes enfants, qu'il destinait à l'esclavage, et revint à Samarie chargé de dépouilles. Mais sur le chemin, le prophète Obed vint faire de vives réprimandes aux Israélites des excès qu'ils avaient commis contre leurs frères, et leur persuada de renvoyer à Juda tous les captifs qu'ils emmenaient. Phacée fut détrôné par Osée, un de ses sujets, qui lui ôta la couronne et la vie, l'an 739 avant Jésus-Christ.

PHACEIAS, fils et successeur de Manahem, roi d'Israël, imita l'impiété de ses pères, et fut tué par Phacée dans son palais de Samarie, l'an 729 avant Jésus-Christ.

PHALEG, fils d'Héber et père de Reu, naquit cent deux ans après le déluge, cinquante avant la construction de la tour de Babel, et la même année que se fit la division de la terre d'Eden entre les onze enfants de Chanaan, au préjudice des enfants de Sem. C'est en mémoire de cette division, si on en croit Bonfrérius, qu'il reçut le nom de Phaleg. Torniellus, dans ses Annales, à l'an 1931, est d'un autre sentiment, et rapporte le nom de Phaleg à la division des langues, qui se fit lors de la construction de la tour de Babel, où se forma la multitude et la diversité des idiomes qui composèrent, dans la suite, le langage des nations: diversité que des physiologues ont regardée comme tenant au plan de la Providence, et que des hommes à systèmes ont vainement proposé de réformer par une langue universelle. (*Voy.* Leibnitz.)

Les grammairiens ont observé que le seul mot *Sac* avait subsisté et subsistait encore dans toutes les langues: « Ce qui vient sans « doute, dit un critique ingénu et agréable, de « ce que la seule chose que les insensés cons- « tructeurs de la tour devaient comprendre, « et dans laquelle ils devaient être d'accord, « était de prendre leur sac et de s'en aller. »

PHARAON signifie *roi* dans l'ancienne langue des Egyptiens. Plusieurs souverains d'Egypte ont porté ce nom. On distingue 1° celui qui régnait lorsque Abraham fut contraint par la famine de revenir en Egypte. — Le second occupait le trône lorsque Joseph, amené par des marchands israélites, fut établi intendant de toute l'Egypte. Ce que l'Ecriture nous en apprend donne l'idée d'un prince modéré et juste. — Le troisième Pharaon est celui qui, oubliant les services de Joseph, persécuta les Israélites. C'est lui et le suivant, à ce que l'on croit communément, qui bâtirent les pyramides. Si cependant ces pyramides étaient des greniers publics, comme quelques savants l'ont pensé, il est naturel de les rapporter au règne précédent. (*Voy.* le *Journal hist. et litt.*, 1er décembre 1790, page 529.) — Le quatrième est celui à qui Moïse et Aaron demandèrent la permission d'aller avec le peuple sacrifier dans le désert, et qui, par son obstination, attira tant de fléaux sur l'Egypte; fléaux dont l'Ecriture, tant dans l'*Exode* que dans les *Psaumes* et les livres sapientiaux, rapporte les effrayants détails, et dont les historiens profanes ont aussi conservé la mémoire. Diodore et Hérodote font mention de l'état humiliant où l'Egypte fut réduite pendant 400 ans, après les prodiges opérés par Moïse. — Le cinquième régnait du temps de David. — Le sixième fut beau-père de Salomon, qui épousa sa fille, mariage dont la conformité aux lois hébraïques et aux vues de Dieu est encore un problème pour ceux qui prennent dans un autre sens quelques passages des livres saints, qui semblent y être relatifs. — Le septième était Pharaon Sesac, qui donna asile à Jéroboam, et fit la guerre à Roboam. — Le huitième, Pharaon Sua. — Le neuvième Néchao. — Et le dixième est Ophra ou Apriès.

PHARÈS, fils du patriarche Juda et de sa bru Thamar. Lorsqu'il vint au monde, Zara, son frère jumeau, présenta le premier son bras; mais ensuite il le retira, pour laisser naître Pharès son frère qui, par ce moyen, devint l'aîné. C'est un des ancêtres de Jésus-Christ, comme l'on voit au premier chapitre de saint Matthieu. Et c'est pour cela que l'Ecriture rapporte les circonstances de sa naissance et sa primogéniture.

PHASSUR, prêtre, fils d'Emmer, était un de ces prophètes de mensonge qui amusaient les peuples par leurs flatteuses prédictions. Ayant entendu Jérémie prédire divers malheurs contre Jérusalem, il le frappa et le fit charger de chaînes. Le lendemain Phassur ayant fait délier le prophète, celui-ci lui prédit qu'il serait emmené captif à Babylone avec tous ceux qui demeuraient en sa mai-

Digitized by Google

son, et qu'il y mourrait lui et tous ses amis. *Jérém.* XX.—Il ne faut pas le confondre avec PHASSUR, fils de Melchias, qui demanda la mort du même prophète, et le fit mettre au fond d'un puits. *Jérémie*, XXXVIII.

PHÉBADE ou FITADE (saint), *Fitadius*, évêque d'Agen, que les habitants du pays nomment *saint Fiari*. Il se fit un nom en réfutant la confession de foi que les ariens avaient publiée à Sirmich en 358, par un *Traité* qui est cité par saint Jérôme, et que nous avons dans la *Bibliothèque des Pères*, tom. IV, pag. 400. On y remarque beaucoup de justesse et de solidité dans les raisonnements. Les subtilités et les équivoques des ariens y sont dévoilées, et la doctrine catholique y est défendue avec force. Il assista au concile de Rimini en 359, et y soutint le parti orthodoxe avec saint Servais de Tongres; mais, surpris par les ariens, et entraîné par l'amour de la paix, il signa une profession de foi catholique en apparence. Il connut depuis sa faute; et il témoigna par une rétractation publique, qu'il n'avait eu dessein que de détruire l'erreur, et non d'y souscrire. Saint Phébade se trouva au concile de Paris en 360, à celui de Valence en 374, et à celui de Saragosse en 380. Il vivait encore en 392; mais il était mort en 400, après plus de 40 ans de travaux dans l'épiscopat. D. Rivet lui attribue un savant *Traité* contre le concile de Rimini. On en trouve une traduction grecque parmi les discours de saint Grégoire de Nazianze. C'est le 49e discours de ce Père. — M. l'abbé Migne a publié : *Œuvres très-complètes* des écrivains ecclésiastiques du Ve siècle jusqu'à saint Jérôme, reproduites pour la première fois selon l'ordre chronologique, et réunies en un seul volume, recueillies dans les collections de Galland, de dom Coustant, de Galeardi, de Lebeuf, de Baronius, d'Isidore Mercator, de Labbe, de Mansi, et de quelques autres, contenant les écrits de 19 auteurs qui sont : saint Phébade, saint Anastase, pape, Fauste, Sulpice-Sévère, Secundinus, saint Chromace, saint Victrice de Rouen, Pammachius, Oceanus, Innocent Ier, pape, saint Zozime, pape, saint Paulin de Milan, Sévère de l'île Majorque, saint Boniface Ier, pape, saint Gaudens de Brescia, saint Aurèle de Carthage, Bachiarius, moine, Zachée et Evagre, 1 vol. in-4e.

PHELIPPEAUX (JEAN), docteur en théologie et chanoine de Troyes, naquit à Angers. Bossuet l'ayant entendu discuter dans une thèse soutenue à la Sorbonne, conçut de lui l'idée la plus avantageuse, et chercha à se l'attacher. Il lui confia l'éducation de son neveu, l'abbé Bossuet. Phelippeaux l'accompagna dans ses voyages en Italie. Ils étaient tous deux à Rome lorsqu'on y traita l'affaire de Fénelon au sujet du livre des *Maximes des Saints*, et ce fut d'après l'invitation de Bossuet qu'ils restèrent pour la voir terminer et même pour la suivre. A son retour, il fut nommé official et grand vicaire de l'évêché de Meaux. Il mourut dans un âge très-avancé, en 1708. On a publié de lui les ouvrages suivants : *Discours en forme de méditations sur le sermon de Jésus-Christ sur la montagne*, Paris, 1730, in-12; *Relation de l'origine, des progrès et de la condamnation du quiétisme*, qui ne parut qu'en 1732 et 1733, in-8e, deux parties, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, l'auteur ayant recommandé de ne la faire paraître que vingt ans après sa mort. Cet ouvrage, qui, suivant M. le cardinal de Bausset, décèle la partialité la plus marquée et l'acharnement le plus odieux contre Fénelon, fut flétri par un arrêt du conseil, et condamné au feu. On trouve encore plusieurs *Lettres* de Phelippeaux dans la Correspondance sur le quiétisme, insérées parmi les *Œuvres de Bossuet*. Ce même théologien a laissé en manuscrit une *Chronique des évêques de Meaux*. On a aussi de lui des *Méditations*.

PHÉLYPEAUX D'HERBAUT (GEORGES-LOUIS), archevêque de Bourges, se distingua autant par l'activité de son zèle que par ses immenses charités. Un de ses prédécesseurs avait fondé un établissement bien précieux, puisqu'il était destiné à servir de retraite aux curés vieux et infirmes. Lorsque Phélypeaux parvint au siége de Bourges, cet établissement n'avait que 4,500 liv. de revenu : il le porta à 20,000 liv. Il fonda plusieurs colléges dans les principales villes de son diocèse, institua des bureaux de charité, et parvint à détruire ou du moins à diminuer considérablement la mendicité. Il se faisait un devoir d'instruire son peuple par lui-même, tant dans les villes que dans les campagnes. On raconte divers traits de son éloquence vraiment pastorale. Un jour qu'il faisait une exhortation aux catholiques dans une des villes de son diocèse, la vue d'une multitude de protestants qui étaient venus l'entendre enflamme sa sollicitude. Il dirige son discours vers ses auditeurs inattendus, leur expose les raisons qui doivent faire le plus d'impression sur eux, leur représente que leurs pères se faisaient une gloire d'être les enfants de cette même Eglise, dont rien n'aurait dû les séparer. « Leurs cendres, « s'écria-t-il, reposent dans ce temple où « vous voilà réunis; elles accusent votre er- « reur et s'élèvent contre votre schisme. « Tous ces tombeaux parlent, vous entendez « leurs voix; ils vous crient : *Pourquoi êtes-* « *vous infidèles à la croyance de vos aïeux?* « *Pourquoi vous êtes-vous dérobés à la sainte* « *autorité de cette Eglise antique, dont les* « *pasteurs remontent par une succession non* « *interrompue jusqu'au berceau du christia-* « *nisme? Cette Eglise mère avait béni nos ma-* « *riages; elle avait imprimé sur le front de* « *nos fils, dont vous tenez le jour, le sceau* « *de la famille de Jésus-Christ; elle vous parle* « *encore dans ce moment par l'organe de* « *votre pontife, écoutez-le.....* Oui, je suis « votre pasteur, » reprit l'éloquent évêque avec une vivacité de sentiment qui fit fondre en larmes tout l'auditoire; « et vous refusez « d'être mes enfants; je serai votre père « malgré vous : je le suis par l'autorité de « mon ministère; cette autorité est celle de « Jésus-Christ même, qui m'a été confiée par

Digitized by Google

« l'imposition des mains des anciens du « presbytère, qui l'avaient reçue des anciens, « en remontant jusqu'aux apôtres et au Fils « de Dieu, dont les mains divines ont com- « mencé cette chaîne de consécrations so- « lennelles, qui est venue, tout indigne que « je suis, reposer sur ma tête : votre mépris « de ma puissance paternelle ne peut me « l'ôter. Je suis votre père au nom de Dieu : « celui de qui vint toute paternité, au ciel « et sur la terre, m'en donne sur vous les « droits sacrés; ils sont, s'il est possible, « plus inviolables que ceux de la nature. « Mais si je suis votre père de droit divin, « ah! mes enfants, je sens que je le suis en- « core par le droit de mon cœur; mes senti- « ments vous embrassent en dépit de vous- « mêmes : ne vous refusez pas à ma ten- « dresse; j'ai l'émulation de votre bonheur, « vos âmes sont enchaînées à la mienne. Je « donnerais ma vie avec joie, ô mon Dieu, « vous en êtes témoin! pour ramener dans « les voies du salut mes enfants qui s'éga- « rent. » Il mourut à Paris le 23 septembre 1787. M. Blin de Sainmore a fait son *Eloge historique*, et M. l'abbé Fauchet son *Eloge funèbre*, dans lequel il y a de très-beaux passages, et en même temps beaucoup d'idées mesquines et puériles, et ce qui est digne d'une censure plus grave, des allures de la philosophie du jour. Il y a aussi de ce prélat une autre Oraison funèbre par M. l'abbé Saint-Jon, de beaucoup supérieure à celle de Fauchet. On n'en parla point dans le temps, parce qu'elle n'était que chrétienne.

PHENENNA, deuxième femme d'Elcana, père de Samuel, avait plusieurs enfants, et loin d'en remercier Dieu, elle insultait Anne, et la raillait de ce que le Seigneur l'avait rendue stérile. Mais Dieu ayant exaucé les prières de l'affligée, elle enfanta Samuel, et Phénenna fut humiliée. Le cantique que Anne prononça à ce sujet, est un des plus touchants de l'Écriture sainte.

PHILASTRE, *Philastrius*, évêque de Brescia en Italie, vers 374, se trouva au concile d'Aquilée avec saint Ambroise, en 381, fit connaissance à Milan avec saint Augustin, et mourut le 13 juillet 387. On a de lui un livre des *hérésies*, dans lequel il prend quelquefois pour erreur ce qui ne l'est pas, selon la remarque de Bellarmin. Cet ouvrage, écrit d'un style bas et rampant, se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*. On en a une édition séparée, Hambourg, 1721, in-8°, et Brescia, 1738, in-folio. — M. Migne a donné ce que nous avons de saint Philastre dans son cours complet de Patrologie, sous ce titre : *Œuvres très-complètes de saint Eusèbe de Verceil*, contenant l'*Evangeliarium quadruplex*, ou reproduction de quatre manuscrits de l'ancienne Italique des quatre évangélistes, mis en regard d'après l'édition de Blanchini, suivies des *Œuvres très-complètes de Firmicus Maternus et de saint Philastre*, revues et corrigées d'après les éditions de Munter et de Caleardi, 1 vol. in-4°.

PHILEMON (saint), homme riche de la ville de Colosses, fut converti à la foi chrétienne par Epaphras, disciple de saint Paul. Sa maison était une retraite pour les fidèles. Sa femme Appia et lui étaient la bonne odeur de la ville par leurs vertus, et la ressource de tous les malheureux par leurs libéralités. Onésime, esclave de Philémon, l'ayant volé, s'enfuit à Rome, où saint Paul l'instruisit de la religion, et lui donna le baptême. L'apôtre le renvoya ensuite à son maître, auquel il le recommanda par une lettre qui est un modèle d'éloquence persuasive. *Voy.* ONÉSIME. Les Grecs rapportent plusieurs particularités de la vie et de la mort de Philémon qui sont plus qu'incertaines. Ils le font martyriser à Colosses avec sa femme, dans une émeute populaire. Les Latins et les Grecs célèbrent leurs fêtes le 22 novembre.

PHILÉTUS, hérétique du premier siècle, qui, sans nier formellement la résurrection, soutenait qu'elle était déjà opérée, et qu'elle n'était que le passage du péché à la grâce. C'est de lui que parle saint Paul dans sa seconde Epître à Timothée : *Ex quibus est Hymenæus et Philetus..., dicentes resurrectionem esse jam factam, et subverterunt quorumdam fidem.*

PHILIBERT (EMMANUEL ROBERT DE), ecclésiastique, né à Toulouse le 25 mars 1717, mort sur la fin du XVIIIe siècle, est auteur des *Annales de la société des jésuites*, 1764-1765, 4 vol. in-4°.

PHILIPPE, Phrygien d'origine, que Antiochus Epiphanes établit gouverneur de Jérusalem. Il tourmenta cruellement les Juifs, pour les obliger à changer de religion. Antiochus, sur le point de mourir, établit le même Philippe régent du royaume, et lui mit entre les mains son diadème, son manteau royal et son anneau, afin qu'il le remît à son fils, le jeune Antiochus Eupator; mais Lysias s'empara du gouvernement sous le nom de cet enfant. Philippe, qui n'était pas le plus fort, s'enfuit en Egypte avec le corps d'Epiphanes, pour demander du secours contre l'usurpateur; et l'année suivante, profitant de l'absence de Lysias, qui était occupé contre les Juifs, il se jeta dans la Syrie et prit Antioche; mais Lysias, revenant aussitôt sur ses pas, reprit la ville, et fit mourir Philippe.

PHILIPPE, fils d'Hérode le Grand et de Cléopâtre, et frère d'Antipas, épousa Salomé, cette danseuse qui demanda la tête de Jean-Baptiste. Auguste ayant confirmé le testament d'Hérode, qui laissait à Philippe la tétrarchie de la Gaulonite, de la Béthanie et de la Panéade, ce prince vint dans ses états, où il ne s'occupa qu'à rendre ses sujets heureux. Il aimait surtout la justice, et, pour en assurer l'exécution, il parcourut toutes les villes de son obéissance, faisant porter une espèce de trône, où il s'asseyait pour la rendre, satisfaisant tout le monde par sa clémence et son équité. Il fit rétablir magnifiquement la ville de Panéade, qu'il appela *Césarée*, en l'honneur de Tibère; et c'est ce qui la fit nommer *Césarée de Philippe*. Il augmenta aussi le bourg de Bethsaïde, et lui donna le nom de *Juliade*, à cause de Julie,

Digitized by Google

fille d'Auguste. Il mourut après 37 ans de règne, la 20e année de Tibère. — Il y a eu un autre PHILIPPE, aussi fils du grand Hérode, mais d'une femme nommée Mariamne, lequel épousa Hérodias, et fut père de la Salomé dont nous parlons à la tête de cet article.

PHILIPPE (saint), apôtre de Jésus-Christ, naquit à Bethsaïde, ville de Galilée, sur les bords du lac de Génésareth. Le Sauveur l'appela le lendemain de la vocation de saint Pierre et de saint André, et lui dit de le suivre. Il alla dire à Nathanaël qu'il avait *trouvé* le Messie, et assista aux noces de Cana. Ce fut à lui que l'Homme-Dieu s'adressa lorsque, voulant nourrir 5000 hommes qui le suivaient, il demanda où l'on pourrait acheter du pain pour tant de monde. Philippe lui répondit « qu'il en faudrait pour « plus de 200 deniers. » Pendant le long discours que Jésus-Christ tint à ses apôtres la veille de sa passion, Philippe le pria de leur faire voir le Père. Mais le Sauveur lui répondit : *Philippe, celui qui me voit, voit aussi mon Père.* Voilà ce que l'Evangile nous apprend de ce saint apôtre. Des auteurs ecclésiastiques fort anciens disent qu'il alla prêcher l'Evangile en Phrygie, et qu'il mourut à Hiérapolis, ville de cette province.

PHILIPPE (saint), le second des sept diacres que les apôtres choisirent après l'ascension de Jésus-Christ. On croit qu'il était de Césarée en Palestine; au moins est-il certain qu'il y demeurait, et qu'il y avait quatre filles vierges, distinguées par l'esprit de prophétie. Après le martyre de saint Etienne, les apôtres s'étant dispersés, le diacre Philippe alla prêcher l'Evangile dans Samarie, où il fit plusieurs conversions éclatantes. Il y était encore, lorsqu'un ange lui commanda d'aller sur le chemin qui descendait de Jérusalem à Gaza. Philippe obéit et rencontra l'eunuque de Candace, reine d'Ethiopie, qui, lisant le prophète Isaïe, donna à Philippe occasion de l'instruire et de lui faire connaître Jésus-Christ. Rien de plus touchant, d'un récit plus simple et plus vrai que ce qui est rapporté à ce sujet dans le chapitre VIII des *Actes des apôtres*. Il mourut à ce qu'on croit à Césarée, vers l'an 70 de l'ère chrétienne.

PHILIPPE-BENITI ou BENIZZI (saint), 5e général des servites, et non fondateur de ces religieux, comme quelques-uns l'ont dit, né à Florence en 1232, d'une famille noble, obtint en 1274, du concile général de Lyon, l'approbation de son ordre, et mourut à Todi. Clément X le mit en 1671 dans le catalogue des saints. Les fondateurs de l'ordre des servites sont au nombre de sept, dont on fait l'office le 11 février. Ce saint fit de la sanctification de ses religieux le principal objet de son zèle, persuadé que c'était le premier de ses devoirs. Il nommait le crucifix *son livre*, et c'est en le contemplant qu'il rendit le dernier soupir, le 22 août 1284. Sa vie a été écrite par l'abbé Malaval.

PHILIPPE DE NERI. *Voy.* NÉRI.

PHILIPPE, antipape, nommé le 31 juillet 768, après la déposition de Constantin, autre antipape, par la faction du prêtre Valdibert, fut déposé le même jour par celle de Christophe et de Sergius, qui parvint à faire élire Etienne III. Philippe rentra dans le monastère d'où il était sorti; mais Valdibert eut la langue coupée et les yeux arrachés, et il mourut des suites de ce supplice.

PHILIPPE DE DREUX, fils de Robert de France, comte de Dreux, embrassa l'état ecclésiastique, quoique né avec des inclinations guerrières. Elevé au siége de Beauvais, il se croisa pour la Terre-Sainte, et se signala devant Acre en 1191. Philippe-Auguste ayant déclaré peu de temps après la guerre aux Anglais, l'évêque de Beauvais reprit de nouveau les armes. Les ennemis s'étant montrés devant la ville épiscopale, il arma son peuple, parut à leur tête avec un casque pour mitre, et une cuirasse pour chape. Les Anglais l'ayant poursuivi, le firent prisonnier, et le traitèrent avec dureté. Philippe s'en plaignit au pape Innocent III, qui, demandant sa grâce à Richard, roi d'Angleterre, intercéda pour lui comme pour son fils. Le monarque envoya au pontife la cotte d'armes de l'évêque tout ensanglantée, et lui fit dire, par celui qui la lui présenta, ces paroles des frères de Joseph à Jacob : « Voyez, « saint Père, si vous reconnaissez la tunique « de votre fils. » Le pape répliqua que le traitement qu'on faisait à cet évêque était juste, « puisqu'il avait quitté la milice de Jésus-Christ pour suivre celle des hommes. » Philippe de Dreux obtint sa liberté en 1202, et se trouva depuis à la fameuse bataille de Bouvines, en 1214, où il abattit le comte de Salisbury d'un coup de massue; car il se servait de cette arme, et ne voulait point, par un scrupule ridicule et inconséquent, étant ecclésiastique, user d'épée, de sabre, ni de lance. Il combattit aussi en Languedoc contre les albigeois, et mourut à Beauvais, en 1217.

PHILIPPE *le Solitaire*, auteur grec vers 1105, dont nous avons *Dioptra*, ou la Règle du chrétien, ouvrage inséré dans la Bibliothèque des Pères. Jacques Pontanus en a donné une édition en grec et en latin, dans le recueil intitulé : *Versio et Notæ in varios Auctores græcos*, Ingolstadt, 1604, in-fol.

PHILIPPE *de Bonne-Espérance*, religieux prémontré, est appelé aussi *Philippe de Havinge*, nom du village où il était né; et l'*Aumônier*, à cause de ses abondantes aumônes. Devenu prieur de l'abbaye de Bonne-Espérance, en Hainaut, près de Binche, sous l'abbé Odon, il écrivit vivement à saint Bernard pour revendiquer le frère Robert, son religieux, que ce saint avait reçu à Clairvaux. Saint Bernard s'en plaignit, et Philippe fut déposé et envoyé dans une autre abbaye. Il se réconcilia dans la suite avec ce saint, et devint en 1155 abbé de Bonne-Espérance, où il mourut en 1172. On a de lui des *Questions théologiques*, des *Vies* et des *Eloges* de plusieurs saints, et d'autres ouvrages recueillis à Douai, en

Digitized by Google

1623, in-fol., par le Père Chamart, abbé de Bonne-Espérance. Philippe était aussi savant que pieux. La vertu et les sciences fleurirent dans son abbaye, et elle fut jusque dans les derniers temps, très-recommandable par la régularité de ses religieux, leur hospitalité, leur application aux études sacrées et utiles.

PHILIPPE DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ, né à Malaucène, dans le diocèse de Vaison, était nommé *Esprit-Julien* avant de se faire carme. Il fut envoyé comme missionnaire dans le Levant, parcourut la Perse, l'Arabie, la Syrie, l'Arménie, visita le mont Liban, fut professeur à Goa, et prieur. De retour dans la province de Lyon, il y fut élevé successivement à toutes les charges, et élu général de l'ordre à Rome en 1665. Il visita pendant son généralat presque tous les couvents de l'Europe, et mourut à Naples le 28 février 1671. On a de lui : *Summa philosophiæ*, Lyon, 1648, in-fol.; *Summa theologiæ*, Lyon, 1653, 5 vol. in-fol.; *Summa theologiæ mysticæ*, 1656, in-fol.; *Chronologia ab initio mundi ad sua tempora*, 1663, in-8°; *Itinerarium orientale in quo varii successus itineris, plures Orientis regiones, earum montes, maria et flumina, series principum qui in eis dominati sunt, incolæ tam christiani quam infideles populi; animalia, arbores, plantæ et fructus; religiosorum in Oriente missiones ac varii celebres eventus describuntur*, Lyon, 1649, in-8°; traduit en français sous ce titre : *Voyage d'Orient, du R. P. Philippe*, etc., par le Père Pierre de Saint-André (J.-Ant. Rampalle), carme déchaussé; plusieurs ouvrages en faveur de son ordre, dans lesquels il manque de critique.

PHILLIPS (Thomas), chanoine de Tongres, né à Ickford, dans le comté de Buckingham, en 1708, exerça longtemps les fonctions de missionnaire en Angleterre, et mourut à Liége en 1774. Il est principalement connu par la *Vie du cardinal Polus*, en anglais, dont la seconde édition a paru en 1769, à Londres, 2 vol. in-8°. C'est l'histoire très-intéressante d'un homme célèbre qui a vécu dans un siècle fécond en grands personnages et en grandes révolutions : révolutions de religion, révolutions civiles et littéraires. L'auteur de cet ouvrage rend compte de ces événements de la manière la plus noble. Il y a beaucoup de justesse et d'élévation dans les réflexions, de la chaleur et de la pureté dans le style. Il trace en maître les caractères de Thomas Morus, de Fischer, de Contarini, de Sadolet, Bunel, Budée, Giberti, Longolius, Buonamico, Flaminius, Erasme, etc. Il montre ce dernier par son bon et par son mauvais côté. Il fait voir d'une manière bien touchante l'état du royaume, qui était alors gouverné par un tyran livré aux plus violentes passions. On remarque une assez grande différence entre le premier et le second volume. L'auteur eut l'imprudence de faire imprimer le premier à Oxford et d'y mettre son nom; comme il y a plusieurs choses qui naturellement ne doivent pas plaire aux protestants, ils s'en alarmèrent et commencèrent à cette occasion une persécution contre les catholiques. L'auteur, pour ne pas les irriter davantage, retrancha du second volume plusieurs choses intéressantes.

PHILON, écrivain juif d'Alexandrie, né vers l'an 30 avant Jésus-Christ, d'une famille illustre et sacerdotale, fut chef de la députation que les Juifs envoyèrent à l'empereur Caligula, contre les Grecs, habitants de la même ville, vers l'an 40 de Jésus-Christ. S'il ne réussit pas dans sa négociation, les Mémoires qu'il nous a laissés à ce sujet, intitulés *Discours contre Flaccus*, montrent néanmoins qu'il s'y comporta avec beaucoup d'esprit, de prudence et de courage. Nous avons de Philon plusieurs autres ouvrages, presque tous composés sur l'Ecriture sainte. Un des plus connus est son livre de la *Vie contemplative*, traduit par Montfaucon. Quelques savants, entre autres Hélyot et Montfaucon, ont appliqué aux premiers chrétiens ce qu'il dit dans ce livre sur les thérapeutes. D'autres savants ont prétendu que ces thérapeutes, dont il parle, n'étaient qu'une secte d'Esséniens, si connus chez les Juifs, laquelle faisait profession d'une perfection plus grande que celle à laquelle tendent les autres hommes. Parmi ses livres d'histoire, il y en a deux de cinq qu'il avait composés, *sur les maux que les Juifs souffrirent sous l'empereur Caius*. Il les lut à Rome en plein sénat, et ils y furent si applaudis, qu'on les fit mettre dans la bibliothèque publique. La meilleure édition des *OEuvres* de Philon est celle de Londres, en grec et en latin, en 1742, 2 vol. in-fol., traduite en français par Belliier, 2 vol. in-8°, 1512. On y aperçoit un certain penchant à l'idolâtrie, qui fait soupçonner qu'ils ont été altérés, et qu'une main étrangère y a ajouté beaucoup de traits indignes de cet illustre écrivain. Philon écrit avec chaleur; il est fécond en belles pensées et en sentences judicieuses, et l'on sent qu'il était familiarisé avec les bons auteurs grecs et romains. On a dit de lui : *Vel Plato philonizat, vel Philo platonizat*. Son *Traité de l'athéisme et de la superstition* a été traduit en français, et imprimé à Amsterdam en 1740, in-8°. Philon convient que toute l'ancienne loi n'était que figurative (conformément à ce que saint Paul enseigne d'une manière si touchante et si bien développée dans son *Epître aux Hébreux*). Cette assertion est d'autant plus remarquable, que, n'étant pas chrétien, il ne pouvait saisir l'application des figures. Flave Josèphe était dans la même persuasion.

PHILOPONOS. *Voy.* Jean Philoponos.

PHILOSTORGE, historien ecclésiastique, né à Borisse en Cappadoce vers l'an 365, était arien. On a de lui un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, dans lequel il déchire les orthodoxes, surtout saint Athanase. Il y a des choses intéressantes pour les amateurs de l'antiquité ecclésiastique; mais il écrit d'un style trop ampoulé. La meilleure édition de cet auteur est celle de Henri de Va-

Digitized by Google

lois, en grec et en latin, in-folio, Paris, 1673, avec *Eusèbe*. On estime aussi celle de Godefroy, 1642, in-4°, à cause des savantes *Dissertations* dont elle est ornée. Philostorge florissait vers l'an 425. On lui attribue encore un livre contre Porphyre.

PHILOTHÉE, moine du mont Athos, dans le XIVe siècle, se distingua par sa régularité et par ses connaissances dans les matières ecclésiastiques. Nous avons de lui plusieurs *Traités*, les uns dogmatiques, les autres ascétiques avec des *Sermons*. On trouve quelques-uns de ses ouvrages dans la Bibliothèque des Pères et dans l'*Auctuarium* de Fronton du Duc.

PHINÉES, fils d'Eléazar, et petit-fils d'Aaron fut le 3e grand prêtre des Juifs. Il est célèbre dans l'Ecriture par son zèle pour la gloire de Dieu. Vers l'an 1455 avant Jésus-Christ, les Madianites ayant envoyé leurs filles dans le camp d'Israël, pour faire tomber les Hébreux dans la fornication et dans l'idolâtrie; et Zambri, un d'entre eux, étant entré publiquement dans la tente d'une Madianite nommée *Cozbi*, Phinées le suivit la lance à la main, perça les deux coupables et les tua d'un seul coup. Alors la maladie dont le Seigneur avait déjà commencé à frapper les Israélites cessa. Dieu, pour récompenser le zèle de Phinées, lui promit d'établir la grande sacrificature dans sa famille. Cette promesse fut exactement accomplie. Le sacerdoce demeura à sa race pendant environ 335 ans, jusqu'à Héli, par lequel il passa à celle d'Ithamar. Mais cette interruption ne dura pas. Le pontificat rentra bientôt dans la maison de Phinées par Sadoc, à qui Salomon le rendit. Les descendants de ce pontife en jouirent jusqu'à la ruine du temple, l'espace de 1084 ans.

PHINÉES. *Voy.* OPHNI.

PHOCAS, empereur ou plutôt tyran d'Orient, né dans le VIe siècle à Chalcédoine d'une famille obscure, fut mis à mort en 610 par Héraclius, exarque d'Afrique. Le seul trait, dit Feller, qui honore son jugement et qui prouve de l'équité, est la défense faite à Cyriaque, patriarche de Jérusalem, de prendre le titre *d'évêque œcuménique* ou *universel*, titre, disait-il, qui ne convenait qu'à l'évêque de Rome. Cependant saint Grégoire le Grand jugeait qu'il était équivoque, quoiqu'il eût été donné à saint Léon par le concile de Chalcédoine, et pouvait faire un sens faux, comme si le pape était l'évêque propre et ordinaire de tous les diocèses. Il préférait qu'on dît *évêque de l'Eglise universelle*. Un écrivain leste et peu instruit, dans une dissertation imprimée à Strasbourg en 1785, a nié la réalité de ce décret de Phocas; mais l'unanimité des anciens et des modernes, des catholiques et des protestants, est un argument qu'aucune subtilité ne peut infirmer.

PHŒBADIUS. *Voy.* PHÉBADE

PHOTIN, hérésiarque du IVe siècle, avait été diacre et disciple de Marcel d'Ancyre, et fut élevé sur le siége de Sirmich avec applaudissement. Il avait beaucoup d'esprit, de savoir et de d'éloquence, et menait une vie en apparence irréprochable, mais il donna dans des erreurs monstrueuses, renouvela l'hérésie de Sabellius, et soutint que Jésus-Christ était un pur homme. Il fut déposé dans un concile de Sirmich en 351, puis exilé par l'empereur Constance. Julien ayant résolu d'anéantir le christianisme, en lui associant toutes les erreurs, rappela Photin, et lui écrivit une lettre pleine d'éloges, mais il fut exilé de nouveau sous l'empire de Valentinien, et mourut en Galatie l'an 376. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages qui ne sont point parvenus jusqu'à nous. Les principaux étaient un *Traité* contre les gentils et les livres adressés à l'empereur Valentinien. Il écrivait bien en grec et en latin. Ses sectateurs furent nommés *Photiniens*. C'est pour mieux repousser cette erreur que dans le concile de Constantinople, on ajouta aux paroles *Et ex Patre natum*, du symbole de Nicée, *Ante omnia sæcula*.

PHOTIUS, patriarche de Constantinople, né dans le IXe siècle, sortait d'une des plus illustres et des plus riches maisons de cette ville. Il était petit-neveu du patriarche Taraise et frère du patrice Sergius, qui avait épousé une des sœurs de l'empereur. Ses parents cultivèrent avec soin les heureuses dispositions dont la nature l'avait favorisé. Bardas, le restaurateur des lettres, fut le directeur de ses études, et les progrès du jeune disciple étonnèrent ses maîtres. Il devint à la fois grammairien, poëte, orateur, critique, philologue, mathématicien, philosophe, médecin, astronome. Ses talents contribuèrent autant que sa naissance à l'élever aux plus hautes dignités. Il fut grand écuyer, capitaine des gardes, ambassadeur en Perse, et premier secrétaire d'Etat. Ce fut après avoir passé par toutes ces charges qu'il embrassa l'état ecclésiastique. Alors ses études changèrent d'objet. Il se consacra à la théologie et ce ne fut point sans quelque succès. Mais s'il fut aussi savant qu'on le dit, il fut encore plus vain et plus orgueilleux. Parvenu par ses intrigues à faire déposer d'une manière illégitime et odieuse Ignace patriarche de Constantinople, il s'empara de sa place en 857. Par cette manœuvre la ville impériale paraissait avoir deux patriarches; mais le pasteur intrus mit bientôt en œuvre l'artifice et la violence pour perdre le pasteur légitime. Maître de l'esprit de l'empereur Michel, il ne craignait point les contradicteurs; il ne leur répondait qu'en les faisant frapper de verges, jusqu'à ce qu'ils eussent souscrit à la condamnation de leur patriarche. Tel est l'esprit de l'hérésie et du schisme : d'abord souple et intrigant, il finit par la violence et la tyrannie. Les cruautés qu'il exerçait contre ses adversaires lui firent craindre une révolte. Il crut en prévenir les effets en écrivant au pape Nicolas Ier une lettre artificieuse, dans laquelle il prodiguait les mensonges et les flatteries. « Il gémissait, disait-il, de ce « qu'on avait mis sur ses épaules le fardeau « de l'épiscopat, et de ce que le patriarche

Digitized by Google

« Ignace s'en était déchargé. » Il priait ensuite le pape d'envoyer ses légats à Constantinople pour détruire le reste des iconoclastes, ou plutôt pour confirmer la déposition d'Ignace. Les légats étant arrivés furent maltraités : la crainte et le respect humain subjuguèrent leur courage, et firent naître l'oubli du devoir; ils assistèrent avec une lâche connivence au conciliabule de Constantinople en 861, où Photius triompha. Nicolas, irrité d'avoir été joué, rétablit le patriarche légitime dans tous ses droits, et prononça anathème contre l'antipatriarche. Photius, ayant fait de vains efforts pour gagner le pape, résolut enfin de s'en venger. Il assembla un synode à Constantinople en 866, et y prononça une sentence de déposition et d'excommunication contre le souverain pontife. C'est la première origine du schisme des Grecs. Le triomphe de ce prélat ambitieux ne fut pas de longue durée. Basile le Macédonien, ayant succédé à Michel, chassa Photius du siége patriarcal et y fit asseoir Ignace. Rome profita de cette conjoncture favorable pour faire assembler à Constantinople le 8e concile œcuménique, convoqué en 869 : Photius y fut anathématisé, et avec lui tous ceux qui ne voulurent pas abandonner sa cause. Les évêques, selon Nicétas David, historien contemporain, auteur de la *Vie de saint Ignace* souscrivirent au décret avec le sang de Jésus-Christ qu'on venait de consacrer; mais les actes du concile n'en disent rien. Photius disgracié se servit de toute la finesse de son esprit pour se faire rétablir. L'empereur Basile, né dans l'obscurité, voulait faire croire qu'il était d'un sang illustre : Photius le prit par ce faible. Il composa une histoire chimérique dans laquelle il le faisait descendre en droite ligne du célèbre Tiridate, roi d'Arménie. Ce prince, séduit par cette basse flatterie, lui accorda ses bonnes grâces, et le rétablit l'an 877, d'autant plus volontiers que le patriarche Ignace venait de mourir. Le pape Jean VIII se laissa surprendre par les instances de l'empereur Basile et par les artifices de Photius : il le reçut à sa communion et envoya ses légats à un autre concile de Constantinople, dans lequel Photius se fit reconnaître pour patriarche légitime par ses fourberies, et en falsifiant les lettres du pape; mais Jean, ayant appris ce mystère d'iniquité, déclara nul ce synode et excommunia le faussaire. (*Voy.* JEAN VIII.) Les papes Martin, Adrien et Etienne se déclarèrent successivement contre lui, et la paix fut rompue. Photius éclata contre l'Eglise romaine, la traita d'hérétique au sujet de l'article du symbole *Filioque procedit*, et de quelques autres articles, auxquels Michel Cérularius ajouta ensuite le pain azyme. L'empereur Léon le Philosophe, frappé des plaintes que les pontifes de Rome avaient formées contre Photius, les fit examiner. On les trouva fondées, et il fut enlevé de nouveau, l'an 886, du siége patriarcal, pour être enfermé le reste de ses jours dans un monastère d'Arménie, où il mourut l'an 891.

Fleury trace en deux mots le portait de ce fameux schismatique : « C'était, dit-il, le « plus grand esprit et le plus savant homme « de son siècle; mais c'était un parfait hypo- « crite, agissant en scélérat et parlant en « saint. » C'est à lui, et à Michel Cérularius, qui a consommé le schisme, qu'il faut attribuer l'état déplorable où est tombée l'église grecque. L'ignorance prodigieuse, la stupide superstition où sont réduits les peuples et les ministres de cette église isolée, entraînent nécessairement les grands abus et les désordres énormes qu'on lui reproche en matière de religion. Depuis cette époque, elle n'a pas eu de docteur célèbre, ni de concile qui ait mérité quelque attention. Les derniers Grecs savants, tels que Bessarion, Allatius, Arcudius, etc., ont été attachés à l'Eglise romaine. « Si on fait le parallèle du « clergé grec avec le clergé latin, dit Mon- « tesquieu; si l'on compare la conduite des pa- « pes avec celle des patriarches de Constan- « tinople, l'on verra des gens aussi sages que « les autres étaient peu sensés. » Un autre constraste sont les triomphes de l'Eglise romaine et ses conquêtes dans les deux mondes, tandis que l'église grecque est toujours restée dans les limites de sa servitude, dépouillée du principe de fécondité que Jésus-Christ a laissé à ses apôtres. Nous avons de Photius un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : *Myriobiblon* ou sa *Bibliothèque*. C'est un des plus précieux monuments de littérature qui nous soit resté de l'antiquité. On y trouve des extraits de 280 auteurs dont la plupart ont été perdus. Il fit cet ouvrage à l'imitation du grammairien Télèphe, qui, pour faire connaître les bons livres, composa l'*Art des Bibliothèques*, sous l'empereur Antonin le Pieux. On ne peut que louer Photius en qualité de bibliothécaire. Ses analyses sont faites avec art, et ses jugements sur le style et le fond des ouvrages sont presque toujours dictés par le goût; mais on y voit aisément que Photius n'était pas aussi versé dans la théologie que dans la critique et les belles-lettres. Ce livre utile qu'on peut regarder comme le père de nos journaux littéraires, ne se soutient pas sur la fin; on n'y trouve plus cette précision et cette justesse qui caractérisent le commencement. Fabricius prétend que cette différence vient de ce que cet ouvrage a été recueilli par plusieurs mains, et que ceux qui ont voulu remplir les lacunes l'ont gâté. En effet, le style en est si différent dans plusieurs endroits que l'on serait porté à adopter cette conjecture. On en a donné une bonne édition à Rouen, en 1653, in-folio, avec la version d'André Schot et les notes d'Hoschelius. *Nomocanon* : c'est un recueil qui comprend, sous 14 titres, tous les canons reconnus dans l'Eglise, depuis ceux des apôtres jusqu'au septième concile œcuménique et les lois des empereurs sur les matières ecclésiastiques. On sent combien une pareille collection est utile. On la trouve dans la *Bibliothèque du droit* de Justel, et on l'a imprimée séparément à Oxford, 1672, in-fol.; un recueil de

Digitized by Google

248 *Lettres*, Londres, 1651, in-fol., publié par Richard de Montaigu, avec une traduction latine; on y remarque, comme dans tous ses autres ouvrages, beaucoup d'esprit, une grande érudition; mais en général son style sent la déclamation, il est diffus, recherché, chargé de figures étrangères. Plusieurs *Traités* théologiques dans le premier tome du *Supplément* de Canisius, et dans le dernier du *Supplément* du P. Combefis à la *Bibliothèque des Pères;* plusieurs ouvrages manuscrits que l'on garde au Vatican, que quelque savant devrait se donner la peine de mettre au jour. On a l'*Histoire de Photius, patriarche schismatique, suivie d'observations sur le fanatisme*, par le P. Chrysostome Faucher, Paris, 1762, in-8°, avec l'épigraphe : *Toute religion réduite au pur spirituel est bientôt reléguée dans l'empire de la lune. Voy.* Constant. Le P. Ch. Faucher a publié la *Vie de Photius*, Paris, 1772, in-12. On a aussi une *Histoire de Photius et du schisme des Grecs, d'après les documents originaux*, par l'abbé Jager, professeur à la faculté de théologie, 1 vol. in-8° avec portrait, 1844, et un vol. grand in-18.

PHRYGION (Paul-Constantin), de Schelestadt, embrassa les erreurs de Zwingle et d'Œcolampade, et fut le premier ministre de l'église de Saint-Pierre à Bâle, en 1529. Ulric, duc de Wirtemberg, qui s'était réfugié dans cette ville, goûta son esprit; et dès qu'il fut rétabli dans ses Etats, en 1534, il y appela ce novateur. Il le fit ministre à Tubingen, où Phrygion mourut en 1543. On a de lui : une *Chronologie;* des *Commentaires* sur l'Exode, sur le Lévitique, sur Michée, et sur les deux Epîtres à Timothée.

PHUL, roi d'Assyrie, s'avança sur les terres du royaume d'Israël, vers l'an 765 avant J.-C., et fit reconnaître pour roi d'Israël, Manahem, qui, pour ce service, lui donna mille talents d'argent. IV *Reg.* XV.

PIALES (Jean-Jacques), savant canoniste né vers 1720, à Mur-de-Barrès, dans le Rouergue, fut reçu avocat au parlement de Paris. Il se lia avec les hommes d'un parti qui avait alors une grande influence, et devint l'intime ami de l'avocat Mey, regardé comme la colonne du jansénisme. Ils donnèrent l'un et l'autre un grand nombre de consultations, et prirent une part très-active aux affaires du parti. Piales perdit la vue vers 1763; cet accident ne lui ôta rien de son zèle pour la cause qu'il soutenait. Il mourut à Paris, le 4 août 1789. Ses ouvrages, que les changements survenus dans les matières ecclésiastiques rendent inutiles, sont au nombre de six : *Traité des collations des bénéfices*, 8 vol. in-12; *De la provision de la cour de Rome à titre de prévention*, 2 vol. in-12; *De la dévolution, du dévolu et des vacances de plein droit*, 3 vol. in-12; *De l'expectative des gradués*, 6 vol. in-12; *Des commendes et des réserves*, 3 vol. in-12; *Des réparations et reconstructions des églises*, 4 vol., et 5 dans l'édition donnée par Camus. Picot, dans une note du 5e tome de ses *Mémoires ecclésiastiques*, attribue à Piales le premier volume de l'*Histoire de la fête de la Conception*. Ce premier volume a seul paru.

PIATTI (Jérome), jésuite, né l'an 1547 à Milan, d'une famille noble, mort le 14 août 1591, à 44 ans, écrivait en latin avec une grande pureté; le père Aquaviva, général de l'ordre, se l'attacha en qualité de secrétaire pour les lettres latines, et il fut aussi chargé du noviciat. Dans cet emploi, il eut sous sa direction saint Louis de Gonzague. On a de lui : *De bono status religiosi libri tres*, Rome, 1590; Venise, 1591, où il montre les avantages de l'état religieux; *De cardinalium dignitate et officio tractatus*, plusieurs fois réimprimé. Jean-André Tria, savant napolitain, en donna une nouvelle édition, à Rome, en 1746, avec des notes et des augmentations; *De bono status conjugalis*. La plus grande partie de ce traité s'est perdue, parce que l'auteur l'avait écrit sur des feuilles volantes qui furent prises pour des papiers insignifiants.

PIAZESKI (Paul), *Piasecius*, évêque de Przemysl en Pologne, publia en 1646 une *Histoire* de tout ce qui s'est passé dans la Pologne depuis Etienne Battori jusqu'à l'année 1646, in-folio. Elle est détaillée, voilà son mérite; mais elle est pleine d'inexactitudes. On cite encore de lui un ouvrage intitulé : *Praxis episcopalis*, in-4°, qui est une sorte de manuel utile pour les prédicateurs polonais.

PIAZZA. *Voy.* Plazza.

PIC (Jean), comte de La Mirandole et de la Concordia, né en 1463 d'une famille illustre, fut dès sa première jeunesse un prodige par sa mémoire étonnante. A peine avait-il entendu trois fois la lecture d'un livre qu'il répétait les mots de deux pages en ières, ou dans leur ordre naturel, ou dans leur ordre rétrograde. Après avoir étudié le droit à Bologne, il parcourut les plus célèbres universités de France et d'Italie. On prétend qu'à l'âge de 18 ans il savait 22 langues : chose extraordinaire et peu vraisemblable. Une chose plus extraordinaire encore, c'est que ce prince ayant étudié tant d'idiômes différents ait pu, à 24 ans, soutenir des thèses sur tous les objets des sciences, *de omni re scibili;* mais il est connu que ces sortes de thèses ne sont qu'une espèce de parade qui réussit avec une teinture assez légère des sciences, une bonne contenance et un parler facile. L'auteur se rendit à Rome pour paraître sur un théâtre plus digne de son nom, et y fit afficher ses *thèses*. On l'accusa d'hérésie, et on l'empêcha de se donner de nouveau en spectacle. Le pape Innocent VIII en censura treize propositions, après les avoir fait examiner par des commissaires; on vit que cet homme qui prétendait tout savoir ne savait pas bien son catéchisme. Pic fit une *Apologie*, dans laquelle il prétendit se justifier; il y dit des choses plausibles, mais plusieurs reproches restèrent sans réponse satisfaisante. On trouve à la tête de ses ouvrages les 1460 conclusions générales sur lesquelles il offrit de disputer. On sent assez que dans cette étude immense, il se trouvait bien des cho-

Digitized by Google

ses que l'auteur ne savait que très-légèrement et même très-défectueusement. La seule ostentation avec laquelle il promenait et étalait son savoir exclut l'idée d'un esprit juste et solide, capable d'apprécier ce qu'il sait et ce qu'il ignore. Devenu plus grave et plus modeste, il renonça à ces fanfaronnades, cultiva son esprit dans le silence et abdiqua sa principauté pour se livrer à l'étude sans réserve. Il s'enferma dans un de ses châteaux, et mourut à Florence en 1494, à 32 ans, le même jour que Charles VIII fit son entrée dans cette ville. Ce prince, qui avait connu à Paris Pic de La Mirandole, ayant appris sa maladie, lui envoya deux de ses médecins ; mais Pic expira quelques heures après dans de grands sentiments de piété. Le pape Alexandre VI lui avait donné un bref d'absolution l'année d'auparavant. Les mœurs de Pic de La Mirandole étaient aussi pures que son esprit était actif ; il était foncièrement honnête homme, bon chrétien ; ses écrits prouvent son zèle pour la religion, et c'est dans cette matière qu'il a écrit des réflexions qui ont mérité d'être citées par des orateurs et des théologiens célèbres. Outre des *Thèses*, on a de lui plusieurs autres ouvrages, écrits avec assez d'élégance et de facilité. Ils ont été recueillis en deux volumes in-folio, à Bâle, en 1573 et en 1601. Les principaux sont : *De opere sex dierum*, dans lequel on trouve bien des questions inutiles, in-folio, sans date, mais qui a été imprimé à Florence vers 1580 ; un *Discours de la dignité de l'homme*, un traité *De ente et uno* ; les *Règles de la vie chrétienne* ; un *Traité du royaume de Jésus-Christ*, et de *la vanité du monde* ; trois livres sur le *Banquet de Platon* ; une *Exposition de l'Oraison dominicale* ; un livre *de Lettres* ; *Dissertationes adversus astrologiam divinatricem*, Bologne, 1495, in-folio, rare. Pic s'y déclare contre l'astrologie judiciaire, mais il ne faut pas s'y méprendre, c'est contre l'astrologie pratiquée de son temps. Il en admettait une autre, et c'était selon lui l'*ancienne*, la *véritable*, qui, disait-il, était négligée, et par laquelle il croyait pouvoir prédire la fin du monde. On voit par là, ainsi que dans beaucoup d'endroits de ses ouvrages, que la solidité de son jugement n'égalait pas l'étendue de sa mémoire : observation qui se vérifie presque toujours dans les savants précoces.

PIC (Jean-François), prince de La Mirandole, neveu du précédent, cultiva les sciences avec autant d'ardeur que son oncle ; mais sa passion pour la scolastique lui fit négliger la belle latinité. Sa vie fut fort agitée, et il fut chassé en 1499 de ses Etats par ses frères ; il y fut rétabli en 1511 par le pape Jules II. Chassé de nouveau par les Français en 1512, il y rentra trois ans après ; mais Galeotto, son neveu, l'ayant surpris une nuit dans son château, l'assassina avec son fils Albert, en 1533. Il reçut la mort en embrassant un crucifix. Nous avons quelques-uns de ses ouvrages dans le recueil de ceux de son oncle. Les principaux sont : deux livres *sur la mort de Jésus-Christ* ; *Examen vanitatis doctrinæ gentium et veritatis disciplinæ catholicæ* ; *De rerum prænotione pro veritate religionis contra superstitiosas vanitates* dans lequel il s'élève avec force contre les moyens illicites dont on se sert pour découvrir l'avenir ; des *Poésies latines* ; quatre livres de *Lettres*. On a encore de lui séparément : *Strix, sive de ludificatione dæmonum*, 1612, in-8° ; *De anime immortalitate*, 1523, in-4° ; *Vita et defensio Hier. Savonarolæ*, Paris, 1674, in-12.

PICARD (Jean), ainsi nommé parce qu'il était de Picardie, renouvela les erreurs des *Adamites* au commencement du XVe siècle, et se fit suivre par une populace ignorante et corrompue. Il prétendait être un nouvel Adam, envoyé de Dieu pour rétablir la loi de nature. Il fut chef des hérétiques qui se répandirent dans la Bohême, et qui, de son nom, furent appelés *picards*, secte abominable en fait de mœurs comme en fait de croyance. Ziska, chef des *hussites*, et aussi fanatique que les *picards*, pour se venger d'une incursion où ils avaient causé du désordre, détruisit, en 1420, leur principal asile ; mais il ne paraît pas que la secte ait été détruite par cette expédition. Beausobre a fait une longue dissertation pour justifier les picards, et avec eux toutes les sectes qui se sont souillées par des crimes contre les mœurs, que le savant auteur croit supposés ; mais malgré son érudition il n'a pu rendre son opinion vraisemblable, quoique dans cette même dissertation il ait fait d'excellentes remarques contre Bayle, dont il relève grand nombre d'erreurs. Avant lui, Basna avait aussi fait d'inutiles efforts pour justifier les picards, qu'il a confondus avec les vaudois. Quelques anabaptistes tentèrent en Hollande d'augmenter le nombre des sectateurs de Picard ; mais la sévérité du gouvernement les eut bientôt dissipés. Cette secte a aussi trouvé des partisans en Pologne et en Angleterre : ils s'assemblaient la nuit, et l'on prétend qu'une des motions fondamentales de leur société était contenue dans ce vers :

Jura, perjura, secretum prodere noli.

PICARD. *Voy.* Saint-Adon.

PICART (Benoît), capucin connu sous le nom du père *Benoît de Toul*, naquit en cette ville en 1680, et se consacra aux recherches historiques. Il fut gardien des capucins de Toul, et définiteur-général de la province de Lorraine. Nous avons de lui : une *Histoire de la maison de Lorraine*, Toul, 1704, in-8° ; une *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*, 1707, in-4° ; un *Pouillé de Toul*, 2 vol. in-8°, qui fut défendu par arrêt du parlement. Ces livres sont mal écrits, et manquent quelquefois de critique ; mais il y a des choses qu'on ne trouve point ailleurs. L'auteur mourut en 1720.

PICART (François Le), seigneur d'Attili et de Villeron, doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, et docteur de Sorbonne, né à Paris en 1504, mort dans la même ville en 1556, fut un des plus savants théologiens du XVIe siècle, et se distingua par sa piété et son

Digitized by Google

zèle. L'ardeur avec laquelle il combattit les nouvelles hérésies lui mérita la haine de Bèze et de Calvin. On composa sur sa mort des *Regrets et Complaintes*, *item* une *Déploration* ; pièces imprimées dans le temps, qui prouvent combien il était aimé et estimé des catholiques. Le P. Hilarion de Coste, minime, a écrit sa *Vie*. On lui attribue un livre singulier et rare : *Le débat d'un jacobin et d'un cordelier, à qui aura sa religion meilleure*. 1606, in-12.

PICART (Bernard), né à Paris en 1663, d'Etienne Picart, dit *le Romain*, fameux graveur, mort l'an 1721, à Amsterdam, étudia cet art sous son père, et l'architecture et la perspective sous Sébastien Leclerc. Son goût pour la religion prétendue réformée le fit passer en Hollande en 1710. Ses compositions, en nombre, font honneur à son génie. Les pensées en sont belles et pleines de noblesse ; peut-être sont-elles quelquefois trop recherchées et trop allégoriques. Il altéra l'expression de ses têtes, à force de les couvrir de petits points, et il chargea ses draperies de tailles roides, longues, unies, qui produisent un fini froid et insipide. Cet artiste mouru à Amsterdam en 1733, à 70 ans. Il a fait un grand nombre d'estampes qu'il nomma les *Impostures innocentes*, parce qu'il avait tâché d'imiter les différents goûts pittoresques de certains maîtres, qui n'ont gravé qu'à l'eau-forte, tels que le Guide, Rembrandt, Carle Maratte, etc. Il eut le plaisir de voir ses estampes vendues comme étant des maîtres qu'il avait imités. Le recueil de ses estampes forme un in-folio, Amsterdam 1734. On a encore une collection de *Pierres antiques gravées, sur lesquelles les graveurs ont mis leurs noms, dessinées et gravées en cuivre par B. Picart, avec les explications latines par Philippe Stosch, traduites par Limiers*, Amsterdam, 1724, in-fol. Il a fait aussi beaucoup d'*épithalames*, sorte d'estampes en usage dans la Hollande. On admire encore les estampes dont il a enrichi le grand ouvrage des *Cérémonies religieuses de tous les peuples du monde*, Amsterdam, 1723, et années suivantes, qui parurent dans cet ordre-ci : 1° cinq vol. contenant *toutes les religions qui ne reconnaissent qu'un Dieu ;* 2° deux vol. *pour les idolâtres ;* 3° deux autres vol. intitulés : l'un, tome VII, 2e partie, l'autre, tome VIII ; 4° deux vol. de *superstitions*. Picart avait eu le malheur de s'engager dans une secte qui travestissait d'une manière calomnieuse les dogmes et les rites de l'Eglise catholique, et son ouvrage ne se ressent que trop de ce fanatisme. Les amis des arts étaient indignés de voir ces belles gravures contraster avec les injures et les extravagances de l'auteur. Les abbés Banier et Le Mascrier ont tâché de remédier à ces désordres, en refondant l'ouvrage, Paris, 1741 et suiv., 9 vol. in-fol. ; mais leurs efforts n'ont pas eu un succès bien complet, et les figures sont d'ailleurs moins belles que celle de l'édition de Hollande. Enfin, en 1783, des philosophistes se sont emparés de cette collection fameuse, pour en faire le repaire de toutes les erreurs du jour, et confondre la vraie religion dans le chaos des délires humains. « Faisons grâce, a dit un critique à cette « occasion, au fanatisme de Picart et de ses « associés. Tout odieux qu'il est, il est infiniment préférable à celui de ces prétendus « *gens de lettres*. Qu'il maudisse et calomnie « l'Eglise catholique, c'est un mal et une sottise sans doute ; mais du moins respecte-t-il le christianisme, la révélation : au lieu « que ces plagiaires obscurs n'ont de l'admiration que pour la religion des brames, « pour la doctrine et le culte des nations « vaines, molles, voluptueuses, superstitieuses et corrompues. » On a encore de Picart les figures du *Temple des Muses*, Amsterdam, 1733, in-fol. Il a gravé aussi les *Métamorphoses d'Ovide*.

PICCADORI (Jean-Baptiste), supérieur général des clercs réguliers mineurs, naquit en 1766, à Riéti, d'une famille honorable, et prit l'habit religieux à l'âge de 14 ans. Il fut chargé plus tard par ses supérieurs d'enseigner la philosophie et la théologie. Il n'avait que 25 ans, lorsqu'un concours fut ouvert à la *Sapience* pour une chaire de morale, et le P. Piccadori, qui s'y présenta, fut nommé professeur : il a rempli cette chaire avec la plus grande distinction jusqu'à la fin de sa vie. Piccadori devint en même temps curé de la paroisse de Saint-Vincent et Saint-Anastase, qualificateur de l'inquisition, consulteur de l'*index*, membre du collége philosophique et de plusieurs sociétés littéraires. Il avait aussi rempli différentes charges dans son ordre, lorsque Léon XII le nomma supérieur général, dans le mois de septembre 1826. Le P. Piccadori est mort le 25 décembre 1829, à l'âge de 63 ans, dans le couvent de Saint-Laurent *in Lucina*, après avoir publié des *Institutions d'Ethique*, ou de *Philosophie morale ;* il se proposait de donner des *Institutions du droit des gens*, que la mort ne lui a pas permis d'achever.

PICENINI (Jacques), né à Samadeno, lieu sauvage de l'Engaddine, pays des Grisons, vivait vers la moitié du XVIIIe siècle. Il est connu par les ouvrages suivants : *Apologie des Eglises réformées*, Coire, 1706. C'est une réponse au livre du P. Segneri, jésuite, intitulé : *l'Incrédule sans excuse*. Le P. André Semeri, aussi jésuite, réfuta Picenini dans sa *Courte défense de la religion ;* ce qui donna occasion à un nouvel écrit de la part de ce dernier, qu'il intitula *Trionfo della vera religione* Picenini trouva un autre redoutable adversaire dans le cardinal Vincent-Louis Gotti, dominicain. Ce prélat écrivit contre Picenini trois gros volumes, imprimés à Bologne, en 1748. Il y réfute complétement toutes les assertions du ministre calviniste, dont les ouvrages, au reste, dictés par l'aigreur, et où percent la haine et le mépris pour le catholicisme, semblent être plutôt d'un fougueux prédicant que d'un controversiste de bonne foi, qui cherche la vérité.

PICHLER (Gui ou Weith), en latin *Vitus*, jésuite allemand, savant professeur de droit canon dans l'université de Dillingen, né à

Digitized by Google

Berchnofen en Bavière, occupa aussi la même chaire dans les universités d'Ingolstadt et de Munich, et mourut dans cette dernière ville le 15 février 1736. On a de lui : *Theologia polemica, in qua generalia theologiæ controversisticæ fundamenta et principia ex quibus omnes infideles hæretici et sectarii manifesti erroris convincuntur, et materiæ particulares cum protestantibus et modernis sectariis controversæ, et ab Ecclesia catholica contra eosdem decisæ traduntur*, Augsbourg, 1719, in-4°; 1752, 2 vol. in-4°; *Jus canonicum, secundum quinque decretalium titulos Gregorii papæ IX explicatum, etc.; accedunt præter secundum tomum, in quo decisiones casuum, ad singulos decretalium titulos, explicantur, utiles quædam adnotationes ac vindiciæ, cura et studio Francisci Antonii Zachariæ, ejusdem societatis*, Ingolstadt, 1738, in-4°; Venise, Pesaro, 1758, 2 vol. in-fol. On re les notes dans lesquelles le P. Zaccaria corrige et éclaircit, d'après les dernières constitutions pontificales, la première édition donnée par l'auteur, il a ajouté aux prolégomènes un appendice tiré des *Prænotiones canonicæ et civiles* de Jean Doujat, Paris, 1687. On trouve à la fin du tome second *l'Apologie* contre le P. Concina, par le célèbre François Zech, de l'opinion de Pichler, autrefois son maître, sur les droits des princes au sujet du prêt, avec une *Réfutation* de la *Réplique* du même P. Concina à cette *Apologie*, sans pour cela s'écarter de la *Lettre encyclique* de *Benoît XIV. Epitome juris canonici juxta decreta*, Augsbourg, 1749, 2 vol. in-12.

PICHON (Jean), né à Lyon en 1683, se fit jésuite en 1697. Le roi Stanislas ayant fondé avec une magnificence vraiment royale des missions dans la Lorraine, pour donner un commencement à cette fondation, jeta les yeux sur le P. Pichon, qui avait déjà donné des preuves de son zèle dans cette province. Ce missionnaire, voyant que quelques novateurs éloignaient les fidèles de la sainte communion, sous prétexte qu'il fallait être parfait pour la recevoir, composa *l'Esprit de Jésus-Christ et de l'Eglise sur la fréquente communion*, 1745, in-12, où, en combattant des erreurs, il donna dans des erreurs contraires. Son livre fit beaucoup de bruit : les jésuites furent les premiers à l'improuver; il fut condamné à Rome en 1748, et par plusieurs évêques de France. L'auteur le condamna lui-même par un acte public à Strasbourg, le 24 janvier 1748. Il fut relégué ensuite en Auvergne, et passa de là à Sion en Valais, où l'évêque de cette ville l'avait demandé. Il y fut grand vicaire et visiteur général du diocèse, et mourut en exerçant les fonctions du saint ministère, le 5 mai 1751.

PICHON (Thomas-Jean), docteur en théologie, et chanoine de la Sainte-Chapelle du Mans, naquit dans cette ville en 1731. Lorsqu'il eut pris les ordres, il s'attacha à M. d'Avrincourt, évêque de Perpignan, et le suivit dans son diocèse. Il n'y resta que deux ans, revint à Paris, et s'y occupa de la composition de quelques ouvrages. L'évêque du Mans le nomma supérieur général des communautés de filles du diocèse, et Monsieur, frère du roi, le fit son historiographe pour son arrondissement du Mans. A la révolution, il se vit privé de ses bénéfices et de ses places. On dit qu'on lui offrit, en 1791, l'évêché constitutionnel du Mans, et qu'il le refusa; mais il accepta la place d'administrateur de l'hôpital général, et mourut le 18 novembre 1812. On a de lui beaucoup d'ouvrages, dont les titres sont : *La raison triomphante des nouveautés*, ou *Essai sur les mœurs et l'incrédulité*, Paris, 1756, in-12; *Traité historique et critique de la nature de Dieu*, 1758, in-12; *Cartel aux philosophes à quatre pattes, ou l'Immatérialisme opposé au matérialisme*, Bruxelles, 1763, in-8°; *La physique de l'histoire, ou Considérations générales sur les principes élémentaires du tempérament et du caractère naturel des peuples*, La Haye, 1765, in-12; *Mémoires sur les abus du célibat dans l'ordre politique*, Amsterdam, 1765, in-12. Ce mémoire fut mal accueilli au Mans, où résidait l'abbé Pichon, et on y blâma plusieurs choses; *Mémoires sur les abus dans les mariages*, Amsterdam, 1766, in-12; les *Droits respectifs de l'Etat et de l'Eglise, rappelés à leurs principes*, Avignon, 1766, in-12: des *Etudes théologiques, ou Recherches sur les abus qui s'opposent aux progrès de la théologie dans les écoles publiques, et sur les moyens possibles de les réformer en France, par un docteur manceau*, Avignon et Paris, 1767, in-8°. Ce livre n'eut pas non plus l'approbation générale; *Principes de la religion et de la morale, extraits des ouvrages de Saurin*, ministre du saint Evangile, 1768, 2 vol. in-12. Selon le Dictionnaire des anonymes, tome IV, p. 327, le véritable auteur de cet ouvrage est Durand, ministre du saint Evangile à Lausanne, qui le publia, en 1767, sous le titre d'*Esprit de Saurin*. L'abbé Pichon y fit des additions et des retranchements, et le donna sous le titre que nous venons de reproduire; *Sacre et couronnement de Louis XVI, précédés de recherches sur le sacre des rois de France, et suite d'un journal historique de ce qui s'est passé à cette cérémonie*, avec figures gravées par Patas, Paris, 1775, in-4°. Les *Recherches* sont de Gobet, et le *Journal* est de l'abbé Pichon; *Les Arguments de la raison en faveur de la religion et du sacerdoce*, 1776; *Examen de l'homme d'Helvétius*, même année. On a lieu de regretter que l'abbé Pichon ait donné quelquefois dans ses écrits des marques d'un jugement peu sûr.

PICHOT (Pierre), né à Paris au mois de décembre 1738, fit ses études au séminaire de Saint-Nicolas du-Chardonnet, et entra ensuite dans la communauté de Saint-Sulpice. Ayant refusé, lors de la révolution, de prêter serment, il dut se tenir caché dans Paris et ses environs, sans toutefois qu'il ait émigré. Les temps étant devenus plus tranquilles, Pichot se réunit à plusieurs de ses confrères, et ils reprirent leurs fonctions dans l'église des Carmes, qu'ils desservirent pendant quelque temps. L'abbé Pichot était devenu le doyen des prêtres de l'ancienne communauté de Saint-Sulpice, lorsque le

Digitized by Google

cardinal de Périgord lui conféra un canonicat de Saint-Denis. Il mourut le 10 mars 1823, à 85 ans. On a de lui un *Eloge de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris*, imprimé seulement en 1822, in-8°, à Paris, bien qu'il eût été composé à l'époque de la mort de ce prélat.

PICOT (Pierre-Joseph). *Voy.* Clorivière.

PICOT (Pierre), prédicateur protestant, né à Genève en 1746, était issu de Nicolas Picot, compatriote et ami de Calvin, qui abandonna Noyon sa patrie avec ce prétendu réformateur, et vint se fixer en Suisse en 1536. Après être entré de bonne heure dans la carrière du ministère, Picot voyagea en France, en Hollande et en Angleterre pendant les années 1771 et 1772. A son retour, il fut nommé pasteur du village de Sattigny, et il devint ensuite professeur de théologie. Picot est mort à Genève le 28 mars 1822, d'une attaque d'apoplexie. Le professeur Chenevière a recueilli ses *Sermons*, Genève, 1823, 1 vol. in-8°. Ils sont remarquables surtout par l'élégance et l'harmonie du style. Picot avait aussi de grandes connaissances en astronomie.

PICOT (Michel-Pierre-Joseph), né le 24 mars 1770, à Neuville-aux-Bois, petite ville située à cinq lieues d'Orléans, d'une famille considérée, était fils d'un notaire, homme religieux et instruit. Lorsqu'il eut atteint l'âge de dix ans, son éducation fut confiée aux soins de l'abbé Picot, son oncle, chanoine dans la collégiale du Saint-Sépulcre, à Caen. On le destinait à l'état ecclésiastique : en vertu d'un dimissoire accordé, le 20 mai 1783, par l'évêque d'Orléans, il reçut, à l'âge de treize ans, la tonsure cléricale des mains de Mgr de Choylus, évêque de Bayeux. Revenu en 1785 dans sa famille, il entra, peu de temps après, au grand séminaire d'Orléans, dirigé par la compagnie de Saint-Sulpice. Picot ayant terminé son cours de théologie avant l'âge de vingt ans, et étant trop jeune pour entrer dans les ordres, fut nommé professeur au petit séminaire diocésain de Meung-sur-Loire. Lorsque le serment fut exigé des ecclésiastiques, Picot le refusa et revint à Neuville. Son père, qui se rendait souvent au château de Montigny appartenant au comte de Rochechouart, lui procura, en 1793, peu de temps après la catastrophe du 21 janvier, une entrevue avec l'abbé Edgeworth, confesseur de Louis XVI, qui s'y tenait caché sous le nom d'Essex. Plus tard Picot aimait à rappeler les entretiens qu'il avait eus avec ce prêtre vertueux, et les détails qu'il avait reçus de lui sur le roi martyr et madame Elisabeth. Appelé au service militaire par la réquisition, il essaya d'abord de s'y soustraire, et il s'enfuit avec son père, alors procureur-syndic, lequel se trouvait sous le coup d'un décret d'arrestation, pour avoir favorisé l'évasion d'un royaliste. Mais il finit par céder aux conseils qui lui furent donnés de subir les exigences de la loi, et il se décida à partir. Il préféra au service de terre celui de mer, et il demanda une feuille de route pour Brest, où il fut, à son arrivée, embarqué sur un bâtiment destiné à se rendre à Cancale. Le capitaine Thévenard, fils de l'amiral, qui avait été ministre de la marine sous Louis XVI, lui témoigna des égards, et l'admit à sa table, en reconnaissance des services qu'il lui rendait dans la rédaction des ordres du jour et des rapports. Une maladie contagieuse dont il fut atteint le fit transporter dans un hospice que l'on improvisa dans une maison située à une demi-lieue de Saint-Malo. Un ancien employé des bureaux de la marine avec qui il s'était lié à Brest, et qui était alors attaché au secrétariat de l'agent maritime à Saint-Malo, le fit venir dans cette ville. Après son rétablissement Picot se rembarqua en qualité d'instituteur des mousses sur une corvette qui avait pour mission d'aller observer les côtes de l'Irlande. De retour à Brest, il y fut employé dans les bureaux de la marine, et il profita des facilités que ce poste lui offrait pour faire des recherches sur la guerre maritime de 1777 à 1783. Plus tard, il continua de préparer les matériaux d'une histoire de cette guerre, mais ce travail est resté inachevé. Nous ne devons pas oublier de dire que dans toutes les situations où il s'était trouvé, Picot avait conservé, autant qu'il l'avait pu, la pratique de tous ses devoirs religieux. Il logeait à Brest dans la maison d'une famille pieuse, où des prêtres disaient secrètement la messe, et c'était lui qui la servait. En 1797, Picot put revenir dans sa famille. Les circonstances ne lui permettant pas de suivre sa vocation ecclésiastique, il se mit à étudier l'histoire de l'Eglise. Son attention se porta surtout sur le XVIIIe siècle, et depuis 1791 il avait commencé des recherches sur l'histoire ecclésiastique de cette époque. La résidence dans une grande ville lui paraissait nécessaire pour la continuation de ses travaux, et il souhaitait de se fixer à Orléans. La proposition qui lui fut faite de se charger d'une éducation particulière au mois de mai 1797, lui donna l'occasion de satisfaire ce désir. Une maladie grave et longue, dont il fut atteint vers 1800, le décida à renoncer définitivement à la carrière ecclésiastique. Durant les neuf années qu'il consacra à l'éducation de son élève, il employait ses loisirs à l'étude et à des travaux littéraires; il cultivait la poésie, traduisant en vers français tantôt les hymnes de l'office divin, tantôt quelques morceaux choisis des poëtes anciens, et l'on a trouvé parmi ses manuscrits une traduction en vers des Bucoliques. Au mois de novembre 1804, Picot alla s'établir à Paris avec son élève, à qui il faisait suivre des cours spéciaux. Il profita des ressources que lui offrait la capitale pour mettre la dernière main à son grand travail sur l'histoire ecclésiastique du XVIIIe siècle. Ce travail fut pour lui l'occasion de relations avec les membres les plus distingués du clergé de Paris, notamment avec les prêtres de la congrégation de Saint-Sulpice. L'abbé Emery et M. de Boulogne l'engagèrent fortement à publier le résultat de ses laborieuses investigations. En 1805, Pi-

Digitized by Google

cot retourna à Orléans, où il se sépara de son élève, dont l'éducation était finie. Il revint, en 1806, à Paris, et entra d'abord comme précepteur dans la maison du prince de Beauvau ; mais il renonça bientôt à cette position, afin de s'occuper exclusivement de ses travaux personnels. Dans les premiers mois de 1806, parut chez Adrien Leclère, en 2 vol. in-8°, la première édition des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du* XVIIIe *siècle*, sans nom d'auteur. Ces Mémoires étaient précédés d'un court exposé de l'état de la religion et de l'Eglise à la fin du siècle précédent, et suivis, sous forme de supplément du récit des principaux faits des cinq premières années du XIXe siècle. Le public accueillit cet ouvrage avec faveur, et l'auteur prit place parmi les défenseurs de l'Eglise. M. de Boulogne voulut se l'associer pour ses publications. Dès 1795, Adrien Leclère avait entrepris un recueil périodique, spécialement consacré aux matières religieuses. Cette publication fut plusieurs fois suspendue, puis continuée sous un autre titre. M. de Boulogne, qui en avait été un des principaux rédacteurs, la reprit en 1806 sous le nom de *Mélanges de philosophie, d'histoire, de morale et de littérature*, et choisit Picot pour son collaborateur. L'année suivante celui-ci prit la direction du journal, et bientôt il en devint le seul rédacteur. Pendant plus de trois ans Picot consacra tout son temps aux *Mélanges*, auxquels l'exactitude des renseignements et une critique fine et spirituelle donnaient le plus grand intérêt. Quelques-uns des articles furent reproduits dans le *Spectateur français*. Les connaissances variées de Picot le rendaient très-utile à ses amis qui venaient fréquemment le consulter, et qui l'appelaient le *dictionnaire*. « Dès qu'une question m'embarrasse, disait « le cardinal Bausset, au lieu de perdre mon « temps à feuilleter des centaines de volu- « mes, j'interroge Picot. Après une minute « de réflexion il m'indique le tome et la page « où je trouverai ce dont j'ai besoin. » La police impériale ayant supprimé les *Mélanges* en 1811, Picot employa ses loisirs à rédiger des articles pour différents journaux, et à donner des leçons de littérature à des jeunes gens choisis. Après la mort de l'abbé Emery, Picot composa une *Notice* sur sa vie et ses écrits. Cependant la première édition de ses *Mémoires* s'était épuisée ; il se préparait à en faire paraître une seconde, quoiqu'il n'ignorât pas que la censure impériale s'y opposerait ; mais les événements devaient le servir. Picot avait surtout à cœur d'écrire avec exactitude l'histoire du concile de 1811, et il recueillit de précieux renseignements des personnes qui avaient été à portée de connaître les ressorts secrets des choses, entre autres des abbés de Quélen et de Feutrier, tous deux attachés au cardinal Fesch. Il fut aussi appelé à prendre part à la rédaction de la *Biographie universelle* de Michaud, et il y fournit d'importants articles, tels que ceux de Diderot, de Mgr de Boulogne, de Grégoire, du cardinal Latil, de Legris-Duval, du cardinal Maury, et celui de Tabaraud, qu'il avait remplacé comme collaborateur de l'immense dictionnaire. Depuis 1814 Picot fut le principal rédacteur et directeur de *L'Ami de la religion et du roi*, où il eut pour collaborateurs, pendant des périodes de temps plus ou moins longues, MM. de Boulogne, Clausel, Affre, Cottret, F. de Lamennais, L'Ecuy, Frayssinous, de Salinis, etc. Il se servit de son influence pour rendre des services à l'Eglise, et il en a été récompensé par les encouragements des évêques, les brefs et les honneurs accordés par le souverain pontife. On lui a reproché d'avoir peut-être contribué, du moins en partie, par la vivacité de ses attaques, à la rébellion et à la chute de Lamennais : mais, observe l'abbé Badiche, quoi qu'en ait dit l'esprit de parti et de dénigrement, il ne fut ni précipité ni passionné dans ses attaques, qu'avaient précédées celles de toutes les autres feuilles publiques. Le 1er octobre 1840, Picot céda la direction du journal à M. Henrion. Il employa ses derniers jours à la préparation d'une troisième édition, entièrement refondue de ses *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le* XVIIIe *siècle*, et il avait composé l'année 1798, lorsqu'il mourut presque subitement le 15 novembre 1841. Il communiait deux ou trois fois par semaine, et la veille il s'était approché de la sainte table. Picot fut l'un des premiers associés de la Propagation de la foi, et il devint vice-président de cette association en 1839. Il était décoré de l'Eperon d'Or, chevalier du Saint-Sépulcre et commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand. Voici la liste de ses ouvrages : *Mémoires pour servir*, etc., 2e édition, bien supérieure à la première, 1815-1816, 4 vol. in-8°, et continuée jusqu'à l'année 1815 ; *Vies des dames françaises*, avec Jauffret, évêque de Metz, qui en a fait les dialogues, 1 vol. in-12 ; *Mélanges de philosophie, d'histoire, de morale et de littérature*, collection commencée par M. de Boulogne, évêque de Troyes, et qui est presque toute entière de Picot ; elle se compose de neuf vol. et demi in-8° ; *Notice sur la vie et les écrits de M. Emery*, brochure in-8° ; *Essai historique sur l'influence de la religion en France pendant le* XVIIe *siècle*, Paris, 1824, 3 vol. in-8°. « Cet ouvrage, dit l'abbé Badiche, « est comme un supplément aux *Mémoires* « de d'Avrigny sur la même époque, car « d'Avrigny n'a guère traité les matières « contenues dans l'*Essai historique* qui est, « suivant nous, le meilleur ouvrage de Pi- « cot. » Picot fut chargé d'éditer les *Œuvres* de Boulogne, 1827 et années suivantes ; il les fit précéder d'un *Tableau politique et religieux de la France sous le Directoire*, et d'un *Précis historique sur l'Eglise constitutionnelle depuis son origine jusqu'à nos jours*, formant ensemble CXLVI pages in 8°. Il avait en outre coopéré à diverses publications littéraires, et avait fourni des articles au *Journal des curés*, qui parut sous l'empire. *L'Ami de la religion* a donné une notice détaillée sur Picot, dans ses tomes **CXI et CXII.**

Digitized by Google

PICQUET (François), missionnaire, né à Lyon en 1626, d'un banquier de cette ville, voyagea en France, en Italie et en Angleterre, et fut nommé consul d'Alep en Syrie, en 1652. La république de Hollande, instruite de son mérite, le choisit aussi pour son consul à Alep. Il ne se servit du crédit que lui donnait sa place que pour le bien des nations qu'il servait, et pour l'utilité de l'Eglise. Il rendit de grands services à la France, à la Hollande, et aux chrétiens du Levant, ramena à l'Eglise catholique un grand nombre de schismatiques, et se montra aussi zélé missionnaire que consul fidèle et intelligent. André, archevêque des Syriens, homme de mérite, qui devait son élévation à Picquet, sachant qu'il voulait abdiquer le consulat pour retourner en France et y embrasser l'état ecclésiastique, lui donna la tonsure cléricale en 1660. Picquet partit en 1662, emportant avec lui les regrets de tous les chrétiens d'Alep, dont il était comme le père, et de tous les habitants de cette grande ville admirateurs de ses vertus. Il passa à Rome pour rendre compte au pape Alexandre VIII de l'état de la religion en Syrie, et vint ensuite en France, où il prit les ordres sacrés. Il fut nommé, en 1674, vicaire apostolique de Bagdad, puis évêque de Césaropole, dans la Macédoine. Ce digne prélat repartit pour Alep en 1679, et y rendit les services les plus importants à l'Eglise pendant tout le cours de sa mission. Il mourut à Hamadan, ville de Perse en août 1685, à 60 ans, avec le titre d'ambassadeur de France auprès du roi de Perse. Il fournit plusieurs pièces importantes à Nicole pour le grand ouvrage de la *Perpétuité de la foi*. Sa *Vie* a été donnée au public à Paris en 1732. On l'attribue à Anthelmi, évêque de Grasse, qui paraît avoir eu de bons mémoires.

PICQUIGNY. *Voy.* Bernardin.

PICTET (Bénédict), né à Genève en 1655, d'une famille distinguée, fit ses études avec beaucoup de succès. Après avoir voyagé en Hollande et en Angleterre, il professa la théologie dans sa patrie avec une réputation extraordinaire. Une maladie de langueur, causée par un excès de travail, accéléra sa mort, arrivée en 1724. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages en latin et en français, estimés de ceux de son parti. Les principaux sont : une *Théologie chrétienne*, en latin, 3 vol. in-4°, dont la meilleure édition est de 1721; *Morale chrétienne*, Genève, 1710, 8 vol. in-12; l'*Histoire du* XIe *et du* XIIe *siècle*, pour servir de suite à celle de Le Sueur; plusieurs *Traités de controverse;* un grand nombre d'écrits ascétiques; des *Lettres;* des *Sermons*, 1697 à 1721, 4 vol. in-8°; *Traité contre l'indifférence des religions*, Genève, 1711, in-12.

PIDOUX (Charles), seigneur du Chaillou, lieutenant-général de la maréchaussée de Civray dans le XVIIe siècle, est auteur d'un ouvrage intitulé : *La vie de sainte Radegonde, jadis reine de France et fondatrice du royal monastère de Sainte-Croix de Poitiers*, Poitiers, 1622, in-12. Le P. Jacob, dans son *Traité des belles bibliothèques*, a parlé de la sienne comme étant fort remarquable.

PIE Ier (saint), successeur du pape saint Hygin en 142, était italien d'origine, et fut martyrisé, selon Alletz, l'an 150 : d'autres disent qu'il mourut après un règne de 8 ans suivant Lenglet-Dufresnoy, et de 10 suivant le P. Pagi. Il condamna l'hérésiarque Valentin, et soutint un grand nombre de combats, qui, selon Tillemont, lui ont fait donner le titre de martyr par Usuard et les anciens martyrologistes; mais Fontanini, critique aussi savant que judicieux, soutient dans son *Historia litteraria aquiliensis*, lib. II, cap. 3 et 4, que ce saint termina sa vie par le glaive. On lui a attribué des *Lettres* que quelques critiques regardent comme supposées. Saint Anicet lui succéda.

PIE II (Æneas-Sylvius Piccolomini), né en 1405, à Corsini, dans le Siennois, dont il changea le nom en celui de Pienza, fit ses études à Sienne. Ses progrès furent rapides. A 26 ans, il assista au concile de Bâle, où il fut secrétaire du cardinal de Fermo. Le concile l'honora de différentes commissions. Il fut ensuite secrétaire de Frédéric III, qui lui décerna la couronne poétique, et l'envoya en ambassade à Rome, à Milan, à Naples, en Bohême et ailleurs. Nicolas V l'éleva sur le siége de Trieste, qu'il quitta quelque temps après pour celui de Sienne. Enfin, après s'être signalé dans diverses nonciatures, il fut revêtu de la pourpre romaine par Callixte III, auquel il succéda, deux ans après, en 1458. Pie II donna, en 1460, une bulle, qui déclare *les appels du pape au concile nuls et erronés*. Il disait « que c'était là « un abus inouï dans les siècles précédents, « manifestement contraire aux saints ca« nons, et souverainement dommageable à « tous les ordres de la république chré« tienne; qu'en appelant à un tribunal qui « n'existe point, et n'existera peut-être de « fort longtemps, on se met en pleine liber« té de continuer le mal, que les crimes de« meurent impunis : que tous les ordres de « la hiérarchie languissent dans la confu« sion; que les puissants, avant de pouvoir « être réprimés, ont écrasé les faibles, et « que la révolte contre le premier siége se « fortifie au point de devenir irrémédiable.» Cette bulle n'empêcha pas le procureur général du parlement de Paris d'interjeter appel au concile, pour la défense de la Pragmatique-Sanction, contre laquelle le pape ne cessait de s'élever. Pie était alors à Mantoue, où il s'était rendu pour engager les princes catholiques à entreprendre la guerre contre les Turcs, qui continuaient à envahir les plus belles provinces de l'Europe, et menaçaient le reste. La plupart consentirent à fournir des troupes ou de l'argent; mais les Français refusèrent l'un et l'autre, ce qui indisposa le pape contre eux. Il parut oublier ce refus sous Louis XI, qui, pour l'obliger et faire cesser d'anciennes plaintes, abolit, en 1461, la Pragmatique-Sanction. L'année suivante, 1462, fut célèbre par une dispute entre les cordeliers et les domini-

Digitized by Google

cains, touchant le sang de Jésus-Christ séparé de son corps pendant qu'il était au tombeau. Il s'agissait aussi de savoir s'il avait été séparé de sa divinité ; les cordeliers étaient pour l'affirmative, et les dominicains pour la négative. Ils se traitaient mutuellement d'hérétiques, et le pape fut obligé de leur défendre par une bulle de se charger les uns les autres de ces qualifications odieuses, dans une matière qui ne touchait en rien à la pureté de la foi, et qui ne pouvait être discutée avec tant d'ardeur, et par raisonnements nécessairement minutieux et subtils, sans déroger à la simplicité et à la majesté de la religion. En 1463, il donna une bulle par laquelle il rétracta ce qu'il avait écrit au concile de Bâle, lorsqu'il en était secrétaire. Il sentait bien qu'on lui objecterait que « le pape voyait les choses dans un jour « différent de l'homme particulier ; » et il répond à cette objection. Cependant les Turcs menaçaient la chrétienté. Pie, toujours plein de zèle pour la défense de la religion contre les infidèles, prend la résolution d'équiper une flotte aux dépens de l'Eglise, et de passer lui-même en Asie, pour exciter les princes chrétiens par son exemple. Il se rendit à Ancône dans le dessein de s'embarquer ; mais il y tomba malade de fatigue, et y mourut le 16 août 1464, âgé de 59 ans. Pie II fut un des plus savants hommes de son siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Mémoires sur le concile de Bâle*, depuis la suspension d'Eugène IV jusqu'à l'élection de Félix V ; l'*Histoire des Bohémiens*, depuis leur origine jusqu'à l'an 1458 ; deux livres de *Cosmographie*, l'*Histoire de l'Europe, durant le règne de l'empereur Frédéric III*, dont il avait été le vice-chancelier, 1685, in-fol. : elle passe pour assez exacte et assez bien détaillée. *Traité de l'éducation des enfants ;* un *Poëme sur la Passion de Jésus-Christ ;* un *Recueil de* 432 *Lettres*, Milan, 1473, in-fol., dans lesquelles on trouve quelques particularités curieuses ; les *Mémoires de sa Vie*, publiés par son secrétaire et imprimés à Rome, in-4°, en 1584. On ne doute point que ce ne soit l'ouvrage même de ce pontife. *Historia rerum ubicunque gestarum*, dont la première partie seulement vit le jour à Venise, 1477, in-fol. Il avait composé en latin le *Roman* d'*Euryale et Lucrèce*, petit in-4°, sans date, mais fort ancien, publié en français à Paris, 1493, in-fol. Cette production excita dans son cœur de vifs regrets, qu'il exprime avec beaucoup de force dans une de ses lettres (la 409e dans l'édition de Lyon, 1505). Ses *Œuvres* ont été imprimées à Helmstadt, en 1700, in-fol. On trouve sa *Vie* au commencement. En 1786, il a paru dans le *Journ. Encyclopédique* une *Notice* fausse et calomnieuse de ce pontife, avec une lettre malicieusement corrompue. *Voy.* le *Journ. hist. et litt.*, 15 mai 1786, p. 108, où cette imposture est dévoilée et confondue. Paul Ier fut le successeur de Pie II.

PIE III (François Todeschini), était fils d'une sœur du pape Pie II. Ce pontife lui permit de prendre le nom de *François Piccolomini*, et le fit archevêque de Sienne et cardinal. Il succéda au pape Alexandre VI, le 22 septembre 1503. Son prédécesseur avait montré sur la chaire de saint Pierre beaucoup de vices : Pie y fit éclater les vertus d'un apôtre. On concevait de grandes espérances d'un tel pontife ; mais il mourut 21 jours après son élection, le 12 octobre suivant. Jules II lui succéda.

PIE IV (Jean-Ange), cardinal de Médicis, était frère du marquis de Marignan, général de Charles-Quint. Il naquit à Milan, de Bernardin Medichino, en 1499, s'éleva par son mérite, et eut divers emplois importants sous les papes Clément VII et Paul III. Jules III, qui l'avait chargé de plusieurs légations, l'honora du chapeau de cardinal en 1549. Après la mort de Paul IV, il fut élevé sur la chaire de saint Pierre le 15 décembre 1559. Son prédécesseur avait déplu aux Romains, qui outragèrent cruellement sa mémoire. Pie IV commença son pontificat en leur pardonnant. Il ne crut pas devoir user de la même clémence envers les neveux de Paul IV, que ce pape avait chassés de Rome, parce qu'ils avaient abusé de leur autorité, contre les lois de la justice et de la religion ; car il fit étrangler le cardinal Caraffe au château de Saint-Ange, et couper la tête au prince de Palliano, son frère : jugement qui fut annulé sous le pontificat de Pie V. (*Voy.* l'élégant et intéressant ouvrage de Graziani : *De casibus virorum illustrium.*) Pour arrêter les progrès des hérétiques, il reprit le concile de Trente, qui avait été malheureusement suspendu. Il envoya, en 1561, des nonces à tous les princes catholiques et protestants, pour leur présenter la bulle de l'indication de cette importante assemblée. Ce concile ayant été terminé en 1563, par les soins de saint Charles Borromée, son neveu, le pape donna une bulle, le 26 janvier de l'année suivante, pour la confirmation des décrets du concile. L'année 1565 vit éclore une conspiration contre la vie du pape, par Benoît Accolti et quelques autres visionnaires. Ces insensés s'étaient imaginé que Pie IV n'était pas légitime, et qu'après sa mort on en mettrait un autre sur le saint-siége, qu'on nommerait le *pape Angélique*, sous lequel les erreurs seraient réformées et la paix serait rendue à l'Eglise. La conspiration fut découverte, et le fanatique Benoît périt par le dernier supplice. Le pontife mourut peu de temps après, en 1565, à 66 ans. Il orna Rome de plusieurs édifices publics. S'il contribua beaucoup à l'élévation de sa famille, il faut convenir que la plupart de ses parents lui firent honneur. C'est au règne de ce pontife qu'on doit rapporter l'époque de l'institution des séminaires : œuvre si importante, qui fit répandre aux Pères du concile de Trente des larmes de joie, et qui leur parut elle seule un ample dédommagement de tous les travaux du concile ; seule capable en effet de réparer par les fondements l'ordre hiérarchique, et par une suite nécessaire, tous les ordres des fidèles. « C'est par ce moyen, dit l'abbé Bé-

Digitized by Google

« rault, qu'on vit refleurir de toutes parts « l'esprit principal du sacerdoce ; cette so- « lide piété qui est utile à tout, ou dont pro- « cède toute utilité ; cette vertu enracinée à « loisir dans une terre de bénédiction, mû- « rie lentement à l'ombre du sanctuaire, « éclairée par des maîtres habiles et expéri- « mentés, également éloignée de la puérilité « superstitieuse, de la ferveur indiscrète et « d'une lâche pusillanimité. C'est là qu'au « moyen des exercices assidus, la jeunesse « acquit en peu de temps l'expérience des « anciens ; qu'un zèle naissant se forma aux « saintes industries et à tous les procédés « savants de l'art divin de conduire les « âmes. Ecoles évangéliques, où tout prêche « aux yeux même la piété, la pureté, la dé- « cence ecclésiastique. Sous la couronne « et l'habit clérical, on apprit qu'on avait « choisi à jamais le Seigneur pour unique « héritage, qu'on ne pouvait sans ridicule, « ainsi que sans crime, retourner aux pa- « rures et aux manières mondaines, paraître « aux lieux de licence ou de tumulte, aux « théâtres, aux tavernes, au milieu des plai- « sirs contagieux du siècle. Que dirai-je du « renouvellement, de la continuité, de la « perfection des études ecclésiastiques, cul- « tivées avec des succès tout nouveaux dans « le calme solitaire de ces pieux asiles ? « Théologie profonde, théologie morale et « pratique, règle pour la conduite des âmes, « pour l'observance des rites et des cérémo- « nies sacrées, pour tout ce qui peut con- « server à nos mystères adorables l'air de « majesté qui leur convient : ce sont là au- « tant de matières, dont la simple indication « doit nous inspirer une reconnaissance « éternelle pour les instituteurs visiblement « inspirés des lieux de bénédiction où elles « se cultivent. » *Voy.* Borromée (saint Charles).

PIE V (saint, Michel Ghisleri), né à Boschi ou Bosco, dans le diocèse de Tortone, en 1504, était fils d'un sénateur de Milan, suivant l'abbé de Choisi, et suivant l'opinion la plus commune. Il naquit d'une famille pauvre. Il se fit religieux dans l'ordre de Saint-Dominique. Paul IV, instruit de son mérite et de sa vertu, lui donna l'évêché de Sutri en 1556, le créa cardinal en 1557, et le fit inquisiteur général de la foi dans le Milanais et la Lombardie ; mais la sévérité avec laquelle il exerça son emploi dans des temps pénibles, où les nouvelles erreurs pénétraient partout, l'obligea de quitter ce pays. On l'envoya à Venise, où l'ardeur de son zèle trouva encore plus d'obstacles. Pie IV le transféra à l'évêché de Mondovi. Après la mort de ce pontife, il fut mis sur le siége de saint Pierre, en 1566. Elevé à la première place du christianisme par son mérite, il redoubla de zèle et déploya contre l'hérésie une sévérité devenue plus nécessaire que jamais, et qui étoufferait les sectes dans leur naissance, si ceux qui ont l'autorité en main songeaient à l'employer. Il n'usa cependant de cette sévérité qu'après avoir épuisé tous les moyens de douceur. Il fit exécuter les décrets de réformation faits par le concile de Trente ; il défendit le combat des taureaux au cirque ; il chassa de Rome les filles publiques, et permit de poursuivre les cardinaux pour dettes. Il signala, en 1568, son zèle pour la grandeur du saint-siége, en ordonnant que la bulle *In cœna Domini* (qu'on publiait à Rome tous les ans le jeudi-saint, avant le pontificat de Clément XIV) serait publiée de même dans toute l'Eglise. Cette bulle, attribuée assez communément à Boniface VIII, mais qui, par des additions successives, est considérée comme l'ouvrage de plusieurs souverains pontifes, regarde principalement la juridiction de la puissance ecclésiastique et civile : ceux qui appellent au concile général des décrets des papes ; ceux qui favorisent les appelants ; les princes qui veulent restreindre la juridiction ecclésiastique, qui violent les immunités du clergé, qui vexent les peuples par de nouveaux impôts, qui fournissent des armes aux infidèles, etc., y sont frappés d'anathème. Elle fut reçue dans quelques provinces ; mais la plupart des puissances refusèrent de la reconnaître. Il ne faut pas cependant la juger sur nos goûts et nos principes ; elle exprime les maximes et les besoins des temps où elle fut d'abord conçue. Un philosophe moderne en a fait l'apologie en des termes remarquables : « On re- « proche, dit-il, aux chefs de l'Eglise d'a- « voir voulu empiéter sur le temporel des « souverains, d'avoir donné atteinte à leurs « droits. Mais est-ce empiéter sur leur tem- « porel que de veiller sur leurs usurpa- « tions ? Est-ce un attentat que de réclamer « en faveur d'un peuple qu'on dépouille et « qu'on écrase ? Est-ce un crime que d'obli- « ger un prince à payer ses dettes et à res- « tituer les rapines faites en son nom ? Est- « ce un abus que d'avertir un souverain de « ne point surcharger une nation d'impôts, « de ne point établir de nouveaux péages, « de ne point entreprendre de guerres in- « justes, de ne point battre de fausse mon- « naie, de ne point gêner le commerce, de « ne point dicter de mauvaises lois, de ne « point permettre à ses sujets de vendre « des munitions de guerre aux Algériens, « aux Tunisiens, etc., dont les pirateries « continuelles ne tendent qu'à ruiner le « commerce des nations chrétiennes ? Est-ce « un si grand mal de rappeler aux princes « mêmes leurs devoirs et les droits des na- « tions lorsqu'ils les oublient ? Qui réclamera « donc en faveur des peuples, si la religion, « cette seule et unique barrière qui nous « reste contre le despotisme et le désordre, « se tait ! N'est-ce pas à elle à parler lorsque « les lois gardent le silence ? Qui enseignera « la justice si la religion ne dit rien ? qui « vengera les mœurs, si la religion est « muette ? En un mot, de quoi servira la « religion, si elle ne sert à réprimer le « crime, et par conséquent le despotisme « militaire, qui est le plus grand de tous les « crimes ? Mais, dira-t-on, le pape abuse de « son autorité. Eh ! comment pourrait-il en

Digitized by Google

« abuser? A-t-il d'autres armes que celles « de la persuasion, de la charité, de la modé- « ration? S'il se trompait évidemment, mille « voix ne s'élèveraient-elles pas contre lui! « Que pourraient d'ailleurs faire contre le « bien commun celui qui a le plus grand in- « térêt au maintien du bien commun? » (*Voy.* Boniface VIII.) Clément XIV suspendit la publication de cette bulle, et Pie VI, ami de la paix, et inspiré par l'esprit de modération qui a toujours gouverné l'Eglise, a continué à la regarder comme non avenue, espérant par là ralentir la conspiration de ce siècle contre le siége de Pierre; espérance qui jusqu'ici, dit Feller, n'a point été réalisée par des événements bien flatteurs. Pie V méditait depuis quelque temps un armement contre les Turcs; il eut le courage de faire la guerre à l'empire ottoman, en se liguant avec les Vénitiens et le roi d'Espagne Philippe II. Ce fut la première fois qu'on vit l'étendard des deux c'efs déployé contre le croissant. Les armées navales se rencontrèrent le 7 octobre 1571, dans le golfe de Lépante, où les Turcs furent battus par la flotte des princes chrétiens confédérés, et perdirent plus de 30,000 hommes et près de 200 galères. On dut principalement ce succès au pape, qui s'était épuisé en dépenses et en fatigues pour procurer cet armement. On prétend qu'il eut surnaturellement connaissance de cette grande victoire, donnée précisément à l'heure où il la demandait par les plus ferventes prières. Pie mourut le 1er mai 1572, à 68 ans, de la pierre. Il répéta souvent au milieu de ses souffrances : *Seigneur, augmentez mes douleurs et ma patience.* Son nom ornera toujours la liste des pontifes romains; il eut les vertus d'un saint et les qualités d'un roi. Le sultan Sélim, qui n'avait point de plus grand ennemi, fit faire à Constantinople, pendant trois jours, des réjouissances publiques de sa mort. Le pontificat de Pie V est encore célèbre par la condamnation de Baïus, par l'extinction de l'ordre des humiliés, et par la réforme de l'ordre de Cîteaux. Clément XI le canonisa en 1712. Il reste plusieurs *Lettres* de ce pape, imprimées à Anvers en 1640, in-4°. *Voy.* sa *Vie* en italien par Agatio di Somma, in-4°. Félibien la publia en français, 1672. Elle répond d'avance à tout ce que la fausse philosophie, la douce et hypocrite tolérance, ont débité contre la mémoire de ce pieux pontife. On a aussi l'*Histoire de saint Pie V, pape, de l'ordre des Frères prêcheurs*, par M. le vicomte de Falloux, Paris, 1844, 2 vol in-8°.

PIE VI (Jean-Ange Braschi) successeur de Clément XIV, naquit à Césène le 27 décembre 1717, d'une famille peu riche, mais noble et ancienne, et reçut une éducation distinguée. Le cardinal Ruffo le présenta à Benoît XIV, qui le fit son secrétaire. Rezzonico (Clément XIII) le nomma successivement auditeur, puis trésorier de la chambre apostolique, place qui conduit infailliblement à la pourpre. On sait que Clément XIII refusait de prononcer la destruction des jésuites, si vivement sollicitée par les couronnes de France, d'Espagne et de Portugal. Braschi aurait voulu seulement réformer leur institut pour apaiser les princes. La réponse de leur général est connue : *Sint ut sunt, aut non sint.* Rezzonico mourut sans avoir tranché cette grande question, et Avignon fut perdu. Clément XIV se chargea de la destruction de l'ordre, ce qui lui rendit les bonnes grâces de la France et les provinces du comtat. Braschi recueillit dans son logement quelques-uns des malheureux proscrits (1); il n'en obtint pas moins le chapeau de cardinal que l'estime publique demandait hautement pour lui (2). Cet état de chose était nécessaire à connaître pour faire sentir toutes les difficultés qui s'élevaient dans le choix du successeur de Clément XIV. Les couronnes, et surtout celles de la maison de Bourbon, voulaient un sujet qui consommât l'ouvrage de Ganganelli. La première condition qu'on exigeait du nouveau pape était de ne jamais rétablir les jésuites. Les Romains, médiocrement attachés à la mémoire de Ganganelli, cherchaient à écarter celui qui aurait professé un attachement trop servile aux couronnes ennemies de la fameuse société. Braschi, qui s'était tenu dans une prudente modération au milieu des deux partis, fut élu. Cette nomination, faite le 15 février 1775, causa une joie universelle, que le nouveau pape justifia par tous les actes de sa conduite publique et privée. Il répandit des largesses parmi le peuple, réprimanda sévèrement le gouverneur de Rome pour n'avoir pas su arrêter quelques désordres occasionnés par les sbires; priva de sa pension le préfet de l'annone, qui avait manqué de vigilance dans l'approvisionnement de la capitale; se forma un conseil composé de tous les gens les plus distingués par leurs talents, et annonça qu'il surveillerait lui-même toutes les parties de l'administration. Sa conduite passée répondait en effet de la vérité de ses promesses. Sévère contre les fripons, et juste envers les gens de bien, il avait su faire rentrer dans le trésor pour plus de quarante mille écus romains de pensions, dont l'Etat était grevé. Redouté des méchants, estimé des bons citoyens, il était le seul des chefs du gouvernement que le peuple eût épargné dans ses murmures occasionnés par une disette cruelle; et la fermeté, la pénétration de Pie VI, étaient devenues célèbres par une espèce de proverbe (3). C'était aussi lui qui avait déterminé Clément XIV à l'établissement de ce beau *Muséum*, où les chefs-d'œuvre de tous les arts, les antiquités les plus précieu-

(1) Pie VI, loin de persécuter les jésuites, aurait voulu leur continuer une bienveillance que lui interdisait sa position politique.

(2) On a prétendu, sur le témoignage de personnes dignes de foi, que Braschi dut le chapeau aux manœuvres de quelques ambitieux que gênait son inflexible sévérité dans la place de trésorier. (Voyez les *Martyrs de la foi*, tom. IV, pag. 258 et 259.)

(3) *Ha denti per mordicare, e un buon naso per sentire.*

Digitized by Google

ses, devaient attirer les voyageurs de toutes les nations civilisées. Tous les projets que Braschi méditait depuis longtemps avaient un caractère de noblesse, de générosité, où son âme se peignait tout entière. Nous ne ferons qu'indiquer les plus importants : les travaux exécutés dans le port d'Ancône, le seul dans les Etats du pape où le commerce pût être protégé ; le fanal qui fit partie de ces travaux, lesquels méritèrent à Pie VI une statue pareille à celle de Clément XII (1) et un arc de triomphe à côté de celui de Trajan : la sacristie magnifique ajoutée à la basilique de Saint-Pierre, les réparations faites à l'entrée du palais Quirinal, où il fit relever le fameux obélisque, les embellissements de l'abbaye de *Subiaco*, qu'il avait possédée autrefois ; mais surtout la vaste entreprise du desséchement des marais Pontins. Dès les premiers temps de la république romaine, et depuis, sous les empereurs, enfin, plus récemment encore, sous les pontificats de Boniface VIII, de Martin V, de Léon X, et de Sixte V, on avait fait de vaines tentatives pour assainir cette contrée, où une malheureuse population languit et s'éteint au milieu des vapeurs pestilentielles (2), et que le voyageur même ne traverse impunément qu'avec des précautions indispensables : Pie VI visita lui-même cette terre de désolation, et il y venait tous les ans encourager et diriger les travaux. Une souscription volontaire procura des fonds considérables, qui soulagèrent le fisc. Douze mille arpents de terre, rendus à la culture des grains et à la nourriture des troupeaux, furent vendus au duc Braschi, neveu du pape, par la chambre apostolique. La voie Appienne, ce chef-d'œuvre de l'industrie des Romains, fut dégagée des encombrements inutiles qui la surchargeaient et ne faisaient qu'augmenter la stagnation des eaux. C'est aujourd'hui un chemin droit et uni, qui conduit rapidement à Terracine, et qui dispense de faire un détour long et incommode pour gagner la route de Naples. On creusa, en outre, un large canal, qui facilita davantage l'écoulement des eaux vers le lac Fogliano, et qui devait par la suite augmenter les mouvements du commerce. Une ville tout entière, dont les plans étaient déjà adoptés, aurait embelli et couronné ces superbes ouvrages : mais les troubles qui survinrent, et la révolution française empêchèrent l'exécution de plans conçus dans les mêmes vues de salubrité et d'embellissement. A l'esprit de bienfaisance qui le caractérisait, Pie VI unissait un goût de magnificence qui se révélait surtout dans les cérémonies pontificales. Ce souverain pontife était encore, dans un âge avancé, un des plus beaux hommes de son temps. Une physionomie noble et spirituelle, une taille haute et développée dans les plus belles proportions, donnaient à toutes ses manières, à tous ses mouvements, une grâce, une majesté, qui excitaient au plus haut degré l'affection et le respect (1). Un écrivain anglais, John Moore, et un luthérien, qui l'avaient vu officiant pontificalement, l'un à Rome, et l'autre à Vienne, en parlent dans leurs mémoires avec un enthousiasme d'autant moins suspect, qu'ils semblent se le reprocher comme une espèce d'idolâtrie. Il était réservé à un écrivain catholique et français (2) d'essayer de flétrir la mémoire de Pie VI, en lui attribuant des mouvements d'ostentation et d'orgueil, au milieu de ses devoirs les plus saints. Différentes traverses exercèrent les vertus de Pie VI, dans son intérieur ; comme ses détracteurs en ont rendu un compte peu fidèle, et souvent calomnieux, nous nous y arrêterons un moment. Le pape avait deux neveux, fils de la comtesse Onesti, sa sœur. Il leur fit prendre son nom, à l'exemple de plusieurs papes, et maria l'aîné, le duc de Braschi, à la fille de la comtesse Falconieri, l'une des personnes les plus riches de la ville. Le jeune époux se trouva à la tête d'une assez grande fortune. La richesse de Braschi disparut dès les premiers moments des infortunes de Pie VI. Quant à son jeune frère, Romuald, le pape le fit passer par tous les degrés qui mènent au cardinalat, et ne lui donna le chapeau qu'après toutes ces épreuves, dont son neveu se tira avec honneur. Voilà à quoi se réduisit le népotisme de Pie VI. Un vieil ecclésiastique, nommé Amanzio Lepri, cité pour ses bizarreries, et fils d'un Milanais qui s'était prodigieusement enrichi dans les douanes, fit spontanément une donation de tous ses biens aux deux jeunes Braschi, soit pour se donner une grande faveur auprès du pape, soit pour légitimer, en quelque sorte, une fortune si rapidement acquise. Cette donation, au moins indiscrète, privait de sa succession une nièce fort jeune, Marianne Lepri, dont les donataires ignoraient peut-être l'existence et les droits. Amanzio mourut quelque temps après ; et la famille produisit un testament qui révoquait la donation, mais qu'on arguait de faux. L'affaire ayant été portée au tribunal de l'auditeur de la chambre, la donation avait été d'abord confirmée : sur l'appel au tribunal de la rote, la sentence, après des débats extrêmement longs, fut ensuite infirmée. Les donataires s'étant pourvus en révision, par une forme particulière à ce tribunal, en ver-

(1) Cette statue n'est pas la seule qu'on ait voulu ériger à Pie VI ; les Romains lui en décernèrent une autre en bronze au Capitole, lorsque la flotte française fut dissipée par une tempête devant Oneille, le 21 décembre 1792. Pie VI refusa la statue ; mais une inscription la remplaça pour attester le vœu du peuple, qui attribuait aux prières du pape un événement qu'il regardait comme miraculeux. *Voy.* les *Martyrs de la foi*, par M. l'abbé Guillon, tom. IV, pag. 258, 259 et 215.)

(2) En 1772, un voyageur, qui traversait ces malheureuses contrées, demandait à un des habitants, qu'on peut appeler des spectres mouvants, *comment ils faisaient pour vivre.* — « *Nous ne vivons pas*, répondit-il, *nous mourons.* »

(1) Le peuple s'écriait souvent : *Quanto è bello, quanto è bello! Tanto è bello, quanto è santo.*

(2) L'auteur des *Mémoires philosophiques et historiques*.

Digitized by Google

tu de laquelle un plus grand nombre de juges est appelé à prononcer en dernier ressort, la donation fut de nouveau réhabilitée dans tous ses effets. Le pape s'interposa néanmoins comme médiateur. Ses neveux abandonnèrent la moitié de la succession à la nièce, qui fut mariée avantageusement. Ainsi se termina cette affaire, que les détracteurs de Pie VI peignirent des plus odieuses couleurs. Hâtons-nous de passer à des événements plus dignes d'attention. « Il faut « convenir, dit un des détracteurs les plus « amers de Pie VI, qu'il a gouverné l'Eglise « à une époque où les plus grands talents et « les plus grandes vertus n'auraient pu la « mettre à l'abri des orages. »(*Voy.* les Mém. hist. et philos.) En effet, non-seulement les principes de la philosophie moderne s'étaient insinués dans les dernières classes de la société, mais plusieurs souverains eux-mêmes semblaient s'être mis en lutte ouverte avec l'autorité religieuse, notamment l'empereur d'Allemagne, Joseph II, que dirigeaient Kaunitz, vieux ministre plein de vanité et d'orgueil, et Herberstein, évêque ambitieux (1). Pie VI, justement alarmé du danger de sa position, crut ne pas devoir s'en tenir aux simples communications diplomatiques : il résolut d'aller à Vienne traiter en personne avec Joseph. Ce voyage éprouva la plus vive opposition dans sa famille et dans le conseil; le cardinal de Bernis surtout représentait avec force l'humiliation qui résulterait pour le chef de la religion d'une démarche inutile : mais Pie VI était résigné à tout, et ses espérances ne furent pas toutes déçues (2). Joseph le reçut (1782) avec une magnificence affectée, dont il comptait bien se faire un moyen pour affaiblir l'autorité du pape, en redoublant de respect pour sa personne : on essaya même de tenter le pontife, en lui offrant le titre de prince de l'empire pour son neveu. Pie VI refusa modestement, mais avec fermeté. Il sut parfaitement se concilier l'amour, la vénération, l'enthousiasme des peuples, tandis que, d'autre part, le prince, par son invincible obstination, et le premier ministre (1), par ses superbes et ridicules dédains, cherchaient à lui faire subir des mortifications et des dégoûts. L'empereur vint à Rome l'année suivante, et déjà l'on put remarquer qu'en traitant l'affaire de l'archevêché de Milan, il avait cédé sur quelques difficultés assez sérieuses, par suite de l'estime qu'il avait conçue pour la personne du pape. Ces dispositions favorables s'accrurent par la suite ; et, en 1790, l'impérieux Joseph, alarmé des mouvements du Brabant, se vit forcé de demander à Pie VI des armes spirituelles, pour ramener ses sujets révoltés contre l'autorité légitime. Ce fut ainsi que l'opinion publique dut changer sur ce voyage, d'abord si vivement combattu. Cependant l'ex-empereur d'Allemagne avait ébranlé l'Italie : en Toscane, le grand duc Léopold, frère de Joseph, imbu des mêmes doctrines, mais plus prudent, avait pris pour auxiliaire de ses projets l'évêque de Pistoie, Ricci, neveu du dernier général des jésuites, que Ganganelli avait fait enfermer dans le château Saint-Ange, et que Pie VI y avait laissé mourir, dans la crainte de porter ombrage aux couronnes qui avaient exigé de lui la destruction de cette société. Un synode, tenu à Pistoie, en 1786, avait consacré toutes les maximes antiromaines, et Léopold avait entrepris de faire confirmer les décrets du synode dans un concile tenu l'année suivante à Florence, où se trouvèrent dix-huit archevêques ou évêques. Trois d'entre eux seulement donnèrent leur approbation. Léopold sentit dès lors le danger de son entreprise : le temps mûrit ses réflexions ; et, en 1790, l'exemple de son frère l'instruisit de la nécessité de réparer ses imprudences. En lui succédant au trône impérial, il se hâta de faire sa paix avec le clergé brabançon, qui dirigeait, en grande partie, l'insurrection des villes, et d'abolir toutes les innovations introduites par Joseph. Le nouveau grand duc en fit autant en Toscane : il relégua Ricci dans un couvent, après l'avoir forcé à présenter sa démission ; et Pie VI eut la consolation d'obtenir une réconciliation complète avec l'empire et la Toscane. A Naples, ce fut une espèce d'intrigant, nommé *Tanucci*, parvenu au ministère, qui dirigea les attaques

(1) Quelques princes revendiquaient des parties de domaines, appartenant depuis longtemps au souverain de Rome, soit à titre de donation, soit par des traités d'autre nature. Parmi eux on remarquait surtout les princes italiens. Le grand duc de Toscane réclamait le duché d'Urbin; le roi de Naples menaçait d'occuper Bénévent; il n'y avait pas jusqu'à la république de Venise, et même jusqu'au duc de Modène, qui n'essayassent d'ajouter quelques parcelles du duché de Ferrare à leur domaine héréditaire, dont la totalité devait bientôt être envahie par une puissance tout autrement formidable que celle de l'évêque de Rome.

(2) Le voyage de Pie VI à Vienne a été représenté par plusieurs historiens, entre autres par l'auteur des *Mémoires philosophiques*, comme une marche triomphale, peu digne de la modestie du vicaire de Jésus-Christ : c'est un mensonge insigne, démontré par tous les témoins oculaires, et par les propres paroles d'un auteur contemporain, Beccatini, qu'on ne soupçonnera pas d'adulation envers Pie VI : *Bastera solo a dire*, écrit-il, *ch'egli fu assai lontano del fasto spieguto da Leone X et Clemente VII, quando si portarono a Bologna* (Storia del secolo XVII, lib. XIV, p. 127). L'équipage et la suite du pape étaient de la plus grande simplicité. Ce qu'il y eut de plus remarquable, ce furent les acclamations et les vœux du peuple, qui le reçut avec des transports vraiment extraordinaires sur toute sa route, et jusqu'aux portes de la capitale de l'Autriche.

(1) Ce fameux Kaunitz, que le grand Frédéric représente, dans ses Mémoires, comme un homme fort médiocre, tout enflé encore du *favoritisme* de sa défunte souveraine, joignait à la morgue allemande une espèce de fatuité qu'il copiait gauchement sur les modes françaises. Il dédaigna de rendre visite au pape; et lors que Pie VI lui fit l'honneur de se transporter chez lui pour examiner son superbe cabinet, l'orgueilleux ministre affecta de paraître en une espèce de négligé au milieu d'un cercle tout resplendissant de magnificence, et de serrer familièrement la main du pape, que tous les autres, et l'empereur lui-même, baisaient avec respect.

Digitized by Google

contre l'autorité du saint-siége. A l'ascendant qu'il avait obtenu dans le conseil se joignait le crédit de la reine, sœur de Joseph; et tout l'esprit de la cour de Naples ne fut, pendant longtemps, que celui de la maison d'Autriche. La suppression subite et violente de soixante-dix-huit monastères en Sicile, la nomination d'un archevêque de Naples, à laquelle le roi prétendit d'abord avoir un droit exclusif; le refus du chapeau de cardinal fait à ce même archevêque, pour lequel on avait, en quelque sorte, arraché l'institution du pape; le rejet impolitique des indulgences que la cour de Rome était dans l'usage d'accorder au peuple napolitain, furent, dès 1775, les premiers brandons de discorde. On séquestra de riches abbayes appartenant au cardinal secrétaire d'Etat; on menaça de s'emparer du duché de Bénévent; enfin, l'on suscita de nouvelles difficultés dans les cérémonies d'un ancien usage féodal. Le roi, oubliant que le premier prince de sa maison, qui était monté sur le trône de Naples, le devait en grande partie aux prédécesseurs de Pie VI, par suite de ce droit de suzeraineté attribué alors au saint-siége, imagina de disputer sur la présentation de la haquenée, espèce d'hommage-lige. La cérémonie de cette présentation se fit, en 1777, avec quelques restrictions publiques, et presque outrageantes, auxquelles Pie VI opposa la fermeté, la modération et la dignité qui ne l'abandonnaient jamais. La cour d'Espagne, où régnait le père de Ferdinand, témoigna son mécontentement contre Tanucci, dont le crédit commença dès lors à baisser. Le chevalier Acton, qui lui succéda dans la principale faveur, se montra moins violent. Le marquis Caraccioli, vice-roi de Sicile, fut appelé au conseil. Ce seigneur, un des hommes de son siècle les plus aimables et les plus spirituels, qui avait été longtemps ambassadeur en France, sentit les inconvénients qui pouvaient résulter d'une misérable querelle. Le cardinal de Bernis fut envoyé à Naples pour négocier, et l'on ne pouvait faire un meilleur choix. De grands changements s'annonçaient d'ailleurs dans tous les esprits. Les peuples commençaient à intervenir dans les dissensions des gouvernements, où tant de droits étaient en litige, où tant d'intérêts étaient froissés. Le Brabant s'agitait, et les moyens militaires n'avaient pu comprimer la révolte. La santé de Joseph II, l'âme de tous ces bouleversements philosophiques, déclinait d'une manière alarmante, et les trônes chancelaient déjà. Toutes ces circonstances amenèrent, à la fin de 1789, un rapprochement nécessaire. L'hommage de la haquenée fut converti en une prestation pécuniaire, qui satisfit les deux puissances. Le roi et la reine de Naples vinrent à Rome mettre le dernier sceau à cette réconciliation, qui fut sincère de part et d'autre. Les démêlés avec la république de Venise et le duc de Modène causèrent aussi quelques chagrins à Pie VI, qui en triompha par les mêmes moyens de douceur et de modération. De tous les princes d'Italie, celui qui régnait sur le Piémont, et le duc de Parme, furent les seuls qui résistèrent au torrent. Dans le reste de l'Europe, Pie VI eut moins d'adversaires à combattre. La France, encore monarchique, demeurait fidèle au culte de Clovis. L'Espagne imitait l'exemple de la France. En Portugal, la mort du marquis de Pombal, le plus ardent ennemi des jésuites, avait rendu à la reine la liberté de renouer avec le saint-siége des liaisons amicales. En Pologne, le roi Stanislas ne se montrait pas moins attaché à la cour de Rome; il fit punir l'évêque de Cracovie, ainsi que d'autres écrivains, qui tentaient de propager des maximes contraires aux bulles. Les princes protestants ne traitaient pas Pie VI avec moins d'égards. Frédéric lui sut gré d'avoir été le premier pape qui lui eût donné le titre de roi, et de n'avoir pas inquiété les jésuites auxquels il avait donné un refuge dans ses Etats. Catherine II exigeait davantage; elle demandait une bulle qui leur permît de recevoir des novices. Pie VI, embarrassé d'une demande opposée aux engagements qu'il avait pris avec les puissances catholiques, refusa avec sa douceur accoutumée, et céda sur d'autres points, tels que la nomination de l'évêque de Mallo à l'archevêché de Mohilow, et d'un jésuite à la coadjutorerie de ce siége, ainsi que sur la promotion au cardinalat, du nonce Archetti, qui avait eu la plus grande part à la négociation. On ferma les yeux sur l'article des novices, que les jésuites continuèrent à recevoir. Pie VI n'avait d'ailleurs aucune force pour s'y opposer. Les enfants de la czarine, sous le nom de comte et de comtesse du Nord, vinrent admirer les richesses du Muséum romain, et la superbe route rétablie dans les marais Pontins. Gustave III, excité par les mêmes motifs d'une noble curiosité, quitta aussi un moment les glaces du Nord pour venir visiter le Vatican. Les souverains, qui avaient enfin compris que c'était s'en prendre à leur propre autorité que d'attaquer l'autorité religieuse, voulurent remédier au mal que l'erreur avait déjà fait; mais l'impulsion était donnée, et la révolution française éclata. Après les premières mesures prises au détriment du clergé français, des attaques plus formelles furent dirigées contre la cour de Rome: on supprima les annates, et dès lors il fut question de s'emparer d'Avignon. L'assemblée Constituante imagina la fameuse *constitution civile du clergé*, et afin de donner la force nécessaire à cet acte monstrueux d'impiété et d'orgueil, on exigea un serment formel; tout ce qui refusa de le prêter fut privé des secours et des aumônes qui représentaient les bénéfices abolis. Sur 138 évêques, quatre seulement s'y soumirent; la plus grande partie du clergé, composé de soixante-quatre mille individus, suivit cet exemple, et préféra la misère au parjure. L'émancipation de tous les ordres monastiques, le divorce, le mariage des prêtres, devinrent des lois de l'Etat et des titres de proscription, non-seulement contre ceux qui se refusèrent à leur exécution, mais contre ceux qui osèrent les dés-

Digitized by Google

approuver. Au milieu de tant de désordres, Pie VI ne pouvait pas garder le silence. Il s'expliqua sur tous ces points dans plusieurs écrits, mais surtout dans son bref doctrinal, qui est un chef-d'œuvre d'éloquence et de saine théologie. Loin d'employer des menaces, qu'on eût trouvées orgueilleuses, et qui n'eussent produit qu'une vaine irritation, c'est avec les armes de la raison et les préceptes des saints canons qu'il combat ses ennemis. Le courage dont il est animé, il cherche à l'inspirer au ministère qui dirigeait alors la France : « La résistance fût-elle « pleine de dangers, écrit-il à l'archevêque « de Bordeaux (1), alors garde des sceaux, « et à l'archevêque de Vienne, qui avait la « feu lle des bénéfices, il n'est jamais permis « de paraître abandonner un instant la foi « catholique, même avec le dessin de revenir sur ses pas, quand les circonstances « auront changé. » Défenseur zélé des droits d'autrui, mais désintéressé complétement pour ce qui le touche, il suspend la perception des taxes pour les expéditions de France. « Afin, dit-il, que l'on ne croie pas « que notre inquiétude ait d'autre objet que « la religion, et pour fermer la bouche aux « ennemis du siége apostolique. » Enfin, dans le bref doctrinal, qui sera toujours cité comme le monument le plus honorable pour son pontificat, Pie VI professe des principes bien éloignés de ces maximes ultramontaines, tant reprochées à quelques-uns de ses prédécesseurs, en fixant, avec autant de modération que de clarté et de sincérité, les limites entre les deux puissances. Tant d'efforts généreux furent inutiles. Le gouvernement français, trop faible et trop effrayé, n'osa s'opposer aux décrets désastreux de l'assemblée Constituante, et laissa le pape et le clergé exposés seuls dans l'arène. Les évêques, imaginant qu'un sacrifice éclatant pourrait changer l'état des choses, offrirent tous au pape la démission de leurs siéges (mai 1791). Le pape la refusa, en les exhortant à attendre les décrets de la Providence. Quelques brefs consolateurs pénétraient difficilement jusqu'à eux. A mesure qu'ils tombaient entre les mains des factieux ils étaient brûlés avec ignominie, et le ministère français souffrait ces indignités. (*Voy.* les *Martyrs de la foi*, tome IV, pag. 278.) Tout lien religieux fut rompu dès lors avec la cour de Rome ; à peine quelques vaines considérations extérieures retenaient encore le lien politique. Le nonce du pape fut contraint de se retirer : l'effigie de Sa Sainteté fut brûlée ; et les pouvoirs du cardinal de Bernis, qui n'avait pas voulu prêter serment, furent révoqués. Cette noble résistance ne fit qu'accroître la fureur des révolutionnaires. Ils étaient importunés par la vue de tant de malheureux, dont la courageuse résignation pouvait exciter une dangereuse pitié. On résolut de s'en défaire, en les désignant comme des rebelles à l'autorité nationale ; et la dénomination de *prêtres réfractaires*, qui parut, pour la première fois, dans des actes publics de l'administration, fut un signal de proscription. Tel fut le sanglant héritage légué par l'assemblée Constituante à ses successeurs. A peine avait-elle disparu, que la glacière d'Avignon fut comblée de cadavres, parmi lesquels les ecclésiastiques furent les principales victimes (24 octobre 1791). Trois évêques et plus de trois cents prêtres furent égorgés dans les journées des 2 et 3 septembre 1792. Tout ce qui put échapper au fer des bourreaux et des assassins était déporté, ou se condamnait à un exil volontaire au delà du Rhin, des Alpes, des Pyrénées, et des barrières de l'Océan : l'Europe fut couverte de prêtres réfugiés (1). Plus de quatre mille d'entre eux reçurent l'hospitalité dans les Etats romains. Pie VI les accueillit avec la charité d'un pasteur et les larmes d'un père. Ces malheureux ecclésiastiques trouvèrent à Rome des victimes non moins illustres de la révolution, Mesdames de France, qui les y avaient précédés. Quelques années après, le roi et la reine de Sardaigne devaient aussi venir y apporter leurs infortunes et leurs douleurs. Depuis la révocation du cardinal de Bernis, le gouvernement français avait proposé plusieurs ambassadeurs, que Pie VI avait refusés, entre autres le comte de Ségur. C'était la légation de Naples qui dirigeait, en quelque sorte, la diplomatie française à Rome, soit en correspondant avec le consul nommé *Digne*, soit en envoyant des agens de ses bureaux. Le 13 février 1793, un sieur Flotte, major de l'escadre française, en croisière devant Naples, arriva porteur d'une lettre officielle, qui enjoignait au consul de faire placer sur sa porte et sur celle de l'académie l'écusson de la liberté. L'officier de marine se chargea de l'exécution, accompagné d'un certain Hugon de Basseville, jadis abbé, précepteur des enfants d'un banquier de Bayonne, Cabarrus, depuis écrivain philosophe, et alors l'ami intime de Brissot. Ils devaient, à la suite d'une orgie civique, être appuyés dans le mouvement qu'ils avaient préparé, par les élèves de l'école de France. Les deux émissaires républicains se promenèrent en carosse sur le cours, étalant avec

(1) Voy. l'*Histoire du clergé pendant la révolution*, par l'abbé Barruel.

(1) La mort de Louis XVI ajouta un chagrin mortel à tous ceux dont Pie VI était déjà accablé. Ce fut à cette occasion que se déploya cette affection si vive, que le cardinal de Bernis avait depuis longtemps annoncée, en écrivant : *Pie VI a le cœur tout français*. Elle parut tout entière dans l'allocution du 17 juin 1793, où le saint pontife s'écriait avec l'accent des douloureuses lamentations du prophète sur le sort de Sion : *Ah! Gallia, Gallia! a prædecessoribus nostris appellata totius christianitatis speculum..... Quam hodie aversa a nobis es! quam hostili in veram religionem animo! ac inter omnes qui unquam fuerunt insectatores infestissima! ah! iterum Gallia*, etc. Cette éloquente allocution fut traduite dans le temps par l'archevêque de Nicée (Maury) : dans la première édition, publiée à Rome, on remarquait l'épithète *Sceleratissimus*, donnée à Voltaire ; dans la traduction française de Paris, en 1815, 1818 et 1821, cette épithète a été retranchée. (Voy. les *Martyrs de la foi*, tom. IV, pages 271 et 272.)

Digitized by Google

orgueil la cocarde tricolore. La multitude s'assemble et fait entendre des menaces; on y répond de la voiture par des insultes: le peuple s'arme de pavés, et le tumulte est au comble. Flotte et Basseville, assaillis de toutes parts, sont obligés de mettre pied à terre; ils se réfugient dans la maison d'un banquier français où le peuple les poursuit. Basseville veut se défendre avec un stylet dont il s'était muni: un barbier lui porte un coup de rasoir dans le bas-ventre, et le blesse mortellement. Cependant la force armée arrive, et protége sa retraite. Le pape envoie son propre chirurgien; mais le blessé mourut dans la soirée du lendemain, après avoir fait témoigner ses regrets et demander pardon au cardinal secrétaire d'Etat. Il montra les sentiments d'une piété édifiante. Le consul Digne suivit cet exemple (1); et Flotte revint à Naples, avec soixante-dix écus romains que la chambre apostolique lui fournit, parce qu'il n'avait pas même l'argent nécessaire pour son voyage. Pie VI eut soin d'instruire toutes les puissances des détails de cet événement: la Convention nationale ne manqua pas de représenter l'affaire comme un assassinat prémédité, dont elle comptait tirer vengeance; mais elle ne put accomplir ce dessein. L'anarchie la plus complète, des rébellions intérieures, des profanations, des massacres, des succès militaires, dont elle récompensa plusieurs de ses généraux en faisant tomber leurs têtes (2), tels furent les événements qui lui firent perdre de vue Rome, contre laquelle elle ne fit point de nouvelle tentative, depuis la désastreuse expédition d'Oneille. (*Voy.* la note 1, col. 377.) Le 9 thermidor (27 juillet 1794) arriva. On crut en Italie comme en France à un changement heureux, et beaucoup de prêtres français se disposèrent à rentrer dans leur patrie. Pie VI ne croyait pas le danger passé; et il les exhorta à demeurer. Cédant ensuite à leurs instances, il fit assurer leur voyage par tous les moyens qui étaient encore en son pouvoir. Ses pressentiments ne furent que trop justifiés. Le Directoire, qui avait succédé à la Convention, suivait les mêmes plans avec moins de violence et plus de perfidie. Les supplices étaient plus rares, et la persécution n'en était pas moins active. *Il voulait moins de sang*, dit Carnot dans son premier mémoire, *mais des larmes en abondance*. Tout était corrompu et avili; l'armée soutenait seule la gloire de la nation, et méprisait le gouvernement à qui elle faisait célébrer et craindre ses triomphes. Après avoir soumis tous les pays en deçà du Rhin, il lui restait à conquérir l'Italie; et Bonaparte fut chargé de cette expédition au commencement de l'année 1796. Le général français, après une suite de victoires éclatantes, força les Autrichiens à repasser l'Adige, et le pape, voyant cette barrière rompue, la seule qui pût défendre le pays d'une invasion totale, avait pris le parti de négocier. L'ambassadeur d'Espagne, Azara, fut chargé par Sa Sainteté d'aller trouver le vainqueur, qui, laissant un moment respirer l'archiduc Charles, s'était porté rapidement sur sa droite, pour envahir les Etats du saint-siége. La cession des deux légations de Bologne et de Ferrare satisfit à peine l'avidité du conquérant, auquel il fallut en outre promettre les plus beaux tableaux, les plus belles statues du Muséum, et une contribution de quinze millions. D'un autre côté, des commissaires particuliers du Directoire, étant venus à Florence, dictaient des propositions encore plus dures: ils voulaient que Sa Sainteté se rétractât, désavouât, annulât toutes les bulles, tous les brefs, mandements, instructions pastorales, et généralement tous les écrits émanés du saint-siége depuis le commencement de la révolution. Pie VI, indigné de ces propositions, déclara s'y refuser au risque de sa vie: il aima mieux traiter avec le général. De son côté, Bonaparte avait eu ordre de s'emparer de Rome; mais, soit qu'il voulût saisir cette occasion de faire preuve d'indépendance, soit qu'il eût conçu dès lors la pensée de laisser une ombre d'existence à l'autorité religieuse, pour la faire servir à de plus vastes projets, il se hâta de conclure un traité qui ajoutait aux articles déjà arrêtés la cession d'une partie de la Romagne, élevait la contribution à la somme de trente-un millions, outre la fourniture de seize cents chevaux. Cet arrangement signé, il ne perdit pas un moment pour retourner vers le Tyrol, laissant quinze mille hommes sous le commandement de Victor, afin de garder les pays conquis. Telle fut la paix, ou plutôt la trêve de Tolentino (19 février 1797), qui porta la désolation et l'anarchie dans les murs de Rome. Pie VI déployait un courage surnaturel au milieu de tous ces revers. Sa modération, son activité, l'exemple qu'il donna de tous les sacrifices, ne furent que de faibles palliatifs, qui retardèrent seulement une douloureuse catastrophe. Les familles les plus considérables et les plus riches se dépouillèrent, comme le pape, de leur or, de leur argenterie, de leurs chevaux, de leurs voitures, de tout ce qui appartenait aux jouissances d'un vain luxe. Le trésor du château Saint-Ange fut bientôt épuisé, et l'on eut recours inutilement à la fatale ressource du papier-monnaie. Le Directoire s'était vu, avec un dépit mal dissimulé, arracher une proie qu'il brûlait de ressaisir. Ce n'était pas assez de tous les maux qui accablaient le saint-père, les calomnies les plus absurdes furent inventées pour accélérer sa perte. Il était accusé d'avoir permis le passage à la cavalerie napolitaine, qui volait à Milan pour secourir l'Autriche, comme s'il avait eu à sa disposition des forces imposantes pour l'empêcher; et on lui reprochait en outre d'avoir songé un instant à se mettre en état de dé-

(1) On a suivi, dans ce récit, M. l'abbé Guillon, auteur des *Martyrs de la foi*, témoin de beaucoup de faits, et dépositaire de tous les souvenirs du cardinal Spina, qui n'avait pas quitté Rome pendant tous ces événements, et qui resta auprès de Pie VI jusqu'à sa mort.

(2) Luckner, Custines, Houchard, Beauharnais.

Digitized by Google

fense, et à prendre quelques-unes de ces mesures dictées par la simple prudence, pour maintenir la tranquillité intérieure. Tout cela, d'ailleurs, avait précédé le traité de Tolentino. Mais le Directoire avait d'autres moyens de s'affranchir de la foi jurée. Il pressait avec la dernière rigueur le versement de la rançon pécuniaire, et menaçait hautement. La sédition vint à son secours: le 27 décembre 1797, un rassemblement armé et déployant le drapeau tricolore se forma autour du palais de l'ambassadeur de France, Joseph Bonaparte, dans le quartier des Transtéverins: à l'autre extrémité de la ville, un mouvement semblable s'était manifesté, et les factieux devaient se réunir au centre, lorsqu'un détachement de cavalerie se présenta pour empêcher la jonction. Le rassemblement, où se trouvait un général français, nommé Duphot, à côté de l'ambassadeur, voulut forcer le passage, et la troupe fit feu (1). Duphot fut atteint d'une balle et mourut presque sur-le-champ. Le pape était malade depuis plusieurs jours; et le cardinal Joseph Doria, gouvernant en son nom, au lieu de se plaindre d'un attentat aussi évident contre l'autorité souveraine et la tranquillité publique, envoya faire des excuses à l'ambassadeur français, qui s'enfuit à Florence. Le cardinal écrivit, dans les mêmes termes de soumission, au prince Massimi, ambassadeur en France. Le moment parut favorable au Directoire pour parvenir à ses fins. Le général Berthier prit le commandement de cette armée que Bonaparte avait laissée dans la Marche d'Ancône, et, le 29 janvier 1798, il vint camper sous les murs de Rome. Il se fit précéder d'une proclamation, menaçante contre le pape, flatteuse pour le peuple, et dans laquelle il protestait de sa déférence pour la volonté nationale des citoyens romains, de son attachement aux intérêts des gens de bien, de son respect pour les propriétés générales et particulières. Ce moyen ne pouvait guère manquer son effet sur cette partie corrompue des habitants d'une grande ville, qui espère tout d'une révolution, et sur la foule des gens timides et paisibles, dont la sûreté, compromise dans les convulsions d'une anarchie sans frein, trouve une garantie plus assurée dans un gouvernement usurpateur, mais ferme et puissant. Une députation solennelle vint prier le général français d'accomplir ses généreux desseins. Dès le lendemain (15 février), il entra dans la ville avec Masséna, l'un de ses lieutenants, et les spoliations commencèrent. On mit les scellés au Muséum, aux galeries, sur tous les objets précieux qui devaient faire désormais la proie de la grande nation. On avait proposé à Pie VI d'en soustraire une partie à l'avidité des vainqueurs; mais il opposa la bonne foi des traités, qu'il faut observer, même avec des scélérats; et pas un anneau, pas un camée, ne furent détournés de leur place. On vendit à vil prix les statues et les vases qui ornaient la villa Albani, et le palais du cardinal Busca à Sainte-Agathe *dei Monti*. Pendant ce temps on plantait un arbre de liberté au Capitole, on attachait des cocardes tricolores aux oreilles du cheval de Marc-Aurèle; on créait un directoire composé de sept membres, avec lesquels figurait un secrétaire français, nommé Basseal, ex-vicaire à Versailles, qui avait joué un rôle dans les premiers temps de la révolution. Tous ces bouleversements s'opéraient sous les auspices de l'armée conquérante, qui remplissait par ces grands exploits les promesses de son général. Les spoliations qui devaient s'exercer sur la personne même du pape furent confiées à des commissaires très-habiles en ce genre, et capables des recherches les plus minutieuses (1). Pie VI fut dépouillé de ses meubles, de la plus riche partie de ses ornements pontificaux, de ses moindres bijoux. Sa bibliothèque particulière, composée de plus de 40 mille volumes, fut vendue à un libraire de Rome, pour douze mille écus en cédules. On eut néanmoins l'air de vouloir conserver au pape une ombre d'autorité; on lui fit proposer, par le général Cervoni, de prendre la cocarde tricolore. Pie VI la repoussa avec dignité: « Je ne connais point, « dit-il, d'autre uniforme que celui dont l'Eglise m'a honoré. » On était bien assuré d'avance de ce refus; et tout était préparé pour l'exécution des *grandes mesures*. Ce fut le commissaire Haller qui fut chargé de les annoncer et de presser le départ du pape (2). Le saint-père alléguait son grand âge et ses infirmités: « Je suis à peine convalescent, « s'écria-t-il, je ne puis abandonner mon « peuple ni mes devoirs; je veux mourir ici. « — Vous mourrez partout, répliqua Haller: « si les voies de douceur ne vous persuadent « pas de partir, on emploiera les moyens de « rigueur pour vous y contraindre. » Pie VI, resté seul avec ses domestiques, parut pour la première fois accablé de douleur. Il entra dans son oratoire, se recueillit un instant dans le sein de Dieu, et reparut au bout de quelques moments: « Dieu le veut, « dit-il, en reprenant sa sérénité ordinaire; « préparons-nous à recevoir tout ce que sa « providence nous destine: » et pendant les

(1) Nous avons passé rapidement sur un fait consigné dans tous les Mémoires du temps, aujourd'hui connu et jugé par l'Europe entière. *Voy.* les *Mémoires* de l'abbé Georgel, les *Martyrs de la foi*, etc,

(1) Parmi les commissaires, un banquier suisse et calviniste, nommé Haller, se fit distinguer par des manières insolentes et brutales. Rien n'échappait à sa vigilante rapacité. Après avoir fait main-basse sur les objets les plus précieux, il aperçut aux doigts du pape deux bagues, qu'il se fit remettre avec des menaces assez positives de s'en emparer de vive force. Il est vrai qu'il rendit le lendemain celle qui était d'une moindre valeur. On rougit de raconter tant de bassesses et d'infamies.

(2) Il est à remarquer que toutes ces vexations commencèrent le 15 février, jour de l'anniversaire de l'exaltation de Pie VI. C'était tous les ans une fête solennelle dans la cour pontificale. Quoique le pape fût malade alors, l'anniversaire fut célébré, par les cardinaux, dans la chapelle Sixtine.

Digitized by Google

quarante-huit heures qu'il passa encore à Rome, il ne cessa de s'occuper des affaires de l'Église et de ses devoirs religieux. La nuit même de son départ, 20 février, le commissaire français, qui avait devancé le lever du jour, le trouva prosterné aux pieds du crucifix. « Dépêchez-vous, » s'écriait l'impatient exécuteur de cette violence sacrilége; et, le pressant de descendre l'escalier du Vatican, il ne le perdit point de vue qu'il ne fût monté dans la voiture qui l'attendait. C'est ainsi que ce vénérable pontife, arraché à son palais, était traîné au lieu encore incertain de son exil et de son supplice, à travers les ténèbres d'une nuit désastreuse, dont un orage épouvantable vint encore augmenter l'horreur. Un détachement de dragons, qui accompagnait la voiture, servit à écarter la foule du peuple, que toutes les précautions d'une inquiète surveillance n'avaient pu empêcher de se tenir éveillé pour se précipiter sur les pas de son souverain. Le pape avait à ses côtés son médecin, son maître de chambre, et devant lui quelques personnes de sa maison. A la porte Angélique, les commissaires français lui déclarèrent qu'il était sous leur responsabilité, et lui firent prendre le chemin de Viterbe. Quelques adoucissements se mêlèrent néanmoins aux peines de sa position : sur la route, les paysans accouraient de toutes parts; les plus éloignés s'agenouillaient pour recevoir sa bénédiction; les plus près de la voiture exprimaient à haute voix leur douleur et leurs vœux. Quelques prêtres, des Français surtout (1), échappés à la colère des vainqueurs, heureux naguère des bienfaits d'une généreuse hospitalité, maintenant à peine couverts de vêtements convenables à la misère et à la nécessité de déguiser leur état, étaient parvenus à rejoindre l'illustre voyageur. Le pape les accueillait avec le plus tendre intérêt, se glorifiant de combattre, de souffrir avec eux, et de travailler aussi à mériter ces consolations sublimes que la religion seule peut donner. La Toscane était la première pause de ce voyage, ou plutôt de cet odieux enlèvement. Le projet du directoire était de déposer d'abord son captif en Sardaigne; mais il craignit les Anglais, et changea d'avis. Arrivé à Sienne, le pape fut logé au couvent des Augustins, où il séjourna pendant trois mois, lorsqu'un événement extraordinaire le força d'en sortir. Le 25 mai, un tremblement de terre ébranla toute la maison, et fit écrouler le plafond de la chambre que le saint-père venait à peine de quitter. On le transféra dans la Chartreuse, près Florence, où il arriva le 2 juin; là, du moins, il put recevoir la visite du grand duc, du roi et de la reine de Sardaigne : le premier, tremblant sous la surveillance tyrannique de la domination française; et les autres, récemment chassés de leurs Etats, où ils avaient laissé des souvenirs immortels de bonté et de vertus. On peut imaginer, et non pas décrire, tout ce qu'une telle entrevue dut avoir de touchant et d'admirable, dans une circonstance qui rassemblait tant d'illustres et déplorables exemples de la fragilité des grandeurs humaines. « J'oublie, dans des moments si « doux, toutes mes disgrâces, disait Charles-« Emmanuel au saint-père; je ne regrette « point le trône que j'ai perdu : je retrouve « tout à vos pieds. — Hélas! cher prince, « répondait Pie VI, tout n'est que vanité; « nous en sommes, vous et moi, la triste « preuve. Portons nos regards vers le ciel; « c'est là que nous attendent des trônes qui « ne périront jamais. » Et ce couple auguste pressait le vénérable vieillard de l'accompagner en Sardaigne. « Venez avec nous, saint-« père, lui disait la sœur de Louis XVI, « Marie-Clotilde, nous nous consolerons « ensemble : vous trouverez dans vos en-« fants tous les soins respectueux que mé-« rite un si tendre père. » Pie VI se refusa à ces généreuses instances : il donna pour excuse son grand âge, ses infirmités, et surtout la crainte d'éveiller les soupçons de leurs farouches oppresseurs. Il fallut se résoudre à d'éternels adieux, et cette séparation cruelle altéra, d'une manière plus douloureuse encore, la santé du saint-père. Cependant il ne se ralentit pas un instant dans les occupations les plus dignes de son courage. Malgré la difficulté des communications et la rigueur de la surveillance dont il était environné, le déplorable état des affaires de l'Église trouvait constamment en lui toute l'ardeur d'un zèle infatigable. Pendant cette première période de sa captivité, qui dura dix mois, réduit à un très-petit nombre de personnes qui partageaient son sort, il put profiter du moins de quelques moments de calme pour se livrer encore à des travaux dont l'utilité et la gloire rappelaient les plus beaux jours de son pontificat. Ce fut là qu'il reçut l'expression de la douleur du fidèle clergé de France, et particulièrement des évêques réfugiés en Angleterre. Le bref qu'il leur adressa en réponse, le 19 novembre 1798, rappelle et la haute éloquence de saint Léon, et l'onction pénétrante de saint Grégoire. Il imita aussi leur intrépidité, en combattant, avec non moins de vigueur le serment *de haine à la royauté*, que des ecclésiastiques faibles ou égarés avaient cru devoir prêter. Cependant les négociations secrètes des cabinets étrangers redoublaient les anxiétés du directoire français, qui soupçonnait, avec raison, que la délivrance de Pie VI serait le but de leurs principaux efforts. Par un calcul de perfidie, qui conciliait sa peur et sa cruauté, il voulait que le grand duc chassât lui-même le saint-père. Le prince répondit que ce n'était pas lui qui avait appelé le pape en Toscane, et qu'il ne se chargerait pas de l'en faire sortir. Cette généreuse résistance valut bientôt après au grand duc l'envahissement de ses Etats, et à la France la dépouille de

(1) Voy. dans les *Martyrs de la foi*, l'entretien que le pape eut à Bologne avec un ecclésiastique français habillé en soldat. Cet ecclésiastique était M. l'abbé d'Auribeau.

Digitized by Google

l'Etrurie. Dans le moment, on en tint encore à négocier; on fit proposer à l'Autriche de recevoir Pie VI au couvent de Moelk, près le Danube. L'imprudente jactance de l'ambassadeur français à Vienne dérangea ce projet (1). On sonda l'Espagne, qui exigea des conditions inacceptables au gré du gouvernement français. On parla de nouveau de la déportation en Sardaigne. On ne prit aucune résolution définitive, et les choses restèrent au même état. Au commencement de l'année 1799, les hostilités recommencèrent. Les armées russe et autrichienne menaçaient l'Italie, où la garde de l'auguste prisonnier devenait plus incommode, et pouvait gêner les opérations militaires. Le Directoire prit donc le parti de le faire transporter en France. Mais la maladie du pontife avait fait des progrès alarmants. La paralysie s'était établie sur une de ses jambes, qu'on avait couverte de vésicatoires. Ce fut en cet état qu'on l'enleva, le 1er avril pour le transférer à Parme, où il respira pendant quelques jours, consolé par les égards respectueux du commandant français (2), et par la visite de l'infant et de sa famille : mais, le 13, des ordres plus rigoureux lui intimèrent un nouveau départ. Les médecins représentèrent en vain le danger d'un transport aussi brusque, aussi violent. Le commissaire français entra dans la chambre, fit découvrir le lit du malade, inspecta les plaies avec cette brutalité farouche qui convenait si bien à sa mission, sortit un moment, et rentra presqu'aussitôt, en disant : *Il faut que le pape parte mort ou vif.* La résistance était inutile; elle pouvait être dangereuse en compromettant les souverains du pays, et le pape n'insista pas davantage sur ses propres souffrances. Le 14, il fut mené à Plaisance, d'où on le fit partir, le 15, pour Lodi, afin de le conduire par Milan à Turin. Mais à peine avait-il passé le Pô que la crainte d'être surpris par les ennemis saisissant ses gardes, il fut ramené à Plaisance, pour regagner Turin par une autre route. Il arriva le 24 dans la capitale du Piémont. On le fit entrer à trois heures de la nuit dans la citadelle par la porte de secours, afin de tromper l'empressement du peuple, avide de jouir de sa présence. Il se croyait au terme de ses persécutions, lorsqu'il apprit le lendemain qu'il allait être transféré en France. « J'irai partout où ils « voudront, s'écria-t-il, en levant les yeux « et les mains au ciel : *Anderò dove vor-* « *ranno;* » et le vendredi, 26, il est enlevé également pendant la nuit, et conduit à Oulx, où il est logé chez les chanoines réguliers. Le lendemain, on se mit en devoir de franchir le mont Genèvre : à peine a-t-on pu faire quelques préparatifs décents, au moins indispensables, pour le transport du prisonnier. Ses membres sont couverts de plaies. On est obligé de le soulever avec des sangles pour le placer dans une voiture. « On « parvient enfin à l'asseoir sur une espèce « de chaise à porteur, qui n'était guère qu'un « grossier brancard. Les prélats et les gens « de sa très-modeste suite ont des mules « pour gravir les rochers. C'est en cet état que « le saint-père est porté sur la montagne. « Pendant quatre heures, il va, suspendu « sur des sentiers étroits, entre un mur de « vingt pieds de neige et des précipices « effrayants. Des hussards piémontais lui « offrent leurs pelisses; il les remercie en « disant : Je ne souffre pas, et je ne crains « rien; la main du Seigneur me protége vi- « siblement parmi tant de dangers : allons, « mes amis, du courage! mettons en Dieu « notre confiance. » Le 30 au soir, ce lugubre cortége, qui ressemble déjà à un appareil de funérailles anticipées, entre dans Briançon. Pie VI touche enfin le sol de cette France, d'où l'on a vu sortir tous les maux de l'impiété, et où le ciel a préparé des miracles de repentir. Le peuple, honteux de ses crimes, de sa gloire et de sa misère, fatigué d'un gouvernement qu'il méprise et qu'il abhorre, commence à gémir des déplorables excès de l'irréligion et de la révolte. L'aspect déchirant de cette victime auguste, qu'on lui offre en sacrifice, le rappelle à des sentiments de piété, dont souvent il n'est plus le maître de cacher les émotions : mais il est interdit au pape, enfermé dans l'hôpital de Briançon, de s'approcher de la fenêtre près de laquelle la foule se presse pour s'efforcer de le voir. On le sépare des fidèles compagnons de son martyre (1), qu'on envoie à Grenoble. On ne lui laisse que son confesseur et un aide-camérier. Il passa vingt-cinq jours dans ce cruel isolement, qui eût duré plus longtemps sans doute, si les rapides progrès de Souwarow en Italie n'eussent inspiré de nouvelles frayeurs au Directoire, qui se détermina à faire transporter le pape à Valence. Ce nouveau trajet fut mêlé de quelques consolations, qui purent adoucir du moins l'amertume de ses derniers moments. Pendant que le Directoire et ses odieux satellites cherchent encore à multiplier les outrages contre leur victime, les habitants du pays multiplient sur ses pas les témoignages d'amour, de douleur et de vénération. A Gap, à Vizille, à Grenoble surtout, un même sentiment a électrisé tous les cœurs. Les personnes de tout âge, les calvinistes même, expriment tout haut leur admiration et leur religieuse pitié. Les femmes se font remarquer par des traits de courage, et par cette ingénieuse sensibilité qui s'anime encore davantage à la vue du péril, et

(1) Le général Bernadotte fit arborer les armes de la république, malgré le peuple de Vienne, qui l'insulta et l'obligea de revenir en France.

(2) Le nom de cet estimable officier est malheureusement mis dans l'histoire du temps. Il ne faut pas dire que Pie VI, touché de son procédé, [illegible] d'un cheval magnifique, qu'on acheta

(1) C'était l'archevêque de Corinthe, Spina, depuis cardinal, et archevêque de Genes; le prélat Caracciolo, maître de chambre de Sa Sainteté; le P. Pie Ramera, son chapelain, et son secrétaire, M. Mariotti.

Digitized by Google

ne manque presque jamais de moyens de succès. Quelques-unes d'entre elles se déguisent en servantes, et séduisent, à force d'argent, les gardes du pape, pour être reçues dans sa maison, et y exercer les plus humbles emplois. A son départ de Grenoble, une mère et ses deux filles suivent à pied la voiture jusqu'à Tullins. Sur la route, cent jeunes vierges, vêtues de blanc, se réunissent pour lui jeter des couronnes de fleurs. Le pape, souriant à ces hommages si purs, si naïfs, bénissait avec bonté cette innocente jeunesse. Quelquefois les gendarmes de son escorte se prêtaient à ces empressements; quelquefois aussi ils les repoussaient, suivant l'impulsion qu'ils recevaient de l'autorité supérieure, devenue plus défiante encore, et plus irrésolue, par les orages élevés dans son propre sein. Des cinq directeurs dont elle était composée, trois venaient d'être expulsés par une mesure extraordinaire (1), et ce changement convulsif donnait à toutes les opérations politiques une incertitude, une hésitation, qui annonçaient la faiblesse d'une puissance qui se voit sur le point de tomber en dissolution (2). Le 14 juillet cependant, le souverain pontife arriva à Valence, accompagné de ses fidèles amis, qu'on lui avait rendus à Grenoble. Il fut logé à la citadelle, dans l'appartement du gouverneur, près le couvent des cordeliers, qui servait de prison à trente-deux prêtres, dont plusieurs avaient éprouvé la bienfaisance du pape, pendant leur fuite en Italie. Il fut sévèrement défendu à ces infortunés de communiquer avec leur bienfaiteur, et à celui-ci de sortir de l'enclos du jardin, « de peur, disait-on, « qu'il n'occasionnât du trouble et des ras- « semblements. » Pie VI, indifférent désormais aux choses de la terre, aux outrages des hommes, ne songe plus qu'à se préparer au dernier des sacrifices. Tous ses moments sont consacrés à la prière. Quelquefois ces actes de piété sont interrompus par des regrets qui ne tombent que sur cet épouvantable déluge de maux qu'il va laisser après lui : « Mes souffrances corporelles ne sont « rien, disait-il, en comparaison des peines « de mon cœur..... Les cardinaux et les « évêques dispersés... Rome, mon peuple!... « l'Eglise! ah! l'Eglise!... voilà ce qui, nuit « et jour, me tourmente. En quel état vais-je « donc les laisser? » A ces pensées si amères, si douloureuses, se joignaient de nouvelles persécutions. Le Directoire, effrayé de plus en plus des progrès de Souwarow, avait ordonné, le 4 août, que le pape serait transféré à Dijon : « bien entendu, ajoutait-il, « que le voyage sera fait aux dépens du saint « Père. » Il défendait même expressément qu'on s'arrêtât à Lyon; mais la maladie avait fait de tels progrès, que le moindre mouvement extraordinaire pouvait hâter l'instant fatal. Le 20 août, un vomissement violent annonça que la paralysie s'était jetée sur les entrailles : les secours de l'art le tirèrent avec peine d'un évanouissement profond qui suivit cet accident. Tous ces symptômes d'une dissolution imminente décidèrent le pape à demander le saint viatique, qu'il reçut placé dans un fauteuil, et revêtu de ses ornements pontificaux. La connaissance lui resta jusqu'à la fin : il expira le 29 août 1799, à une heure 25 minutes du matin. Il était âgé de 81 ans 8 mois et 2 jours, et avait gouverné l'Eglise pendant 24 ans 6 mois et 14 jours. La nouvelle de sa mort ne se fut pas plutôt répandue dans le public, qu'une foule immense accourut pour rendre aux restes inanimés du saint martyr les hommages de sa vénération. Les autorités civiles n'essayèrent pas même d'arrêter cet élan universel. Ceux qui ne pouvaient obtenir le plus simple objet qui eût appartenu au pontife, jetaient des fleurs sur son cercueil, et remportaient ce qui avait pu y toucher. Le Directoire ayant permis qu'on observât, en cette circonstance, les formalités, et qu'on rendît les honneurs accoutumés, le corps avait été embaumé et enseveli avec ses ornements, et les actes qui accompagnent la dépouille mortelle d'un souverain (1): et le cœur, avec les entrailles, avaient été renfermés dans une urne particulière. Ce dépôt sacré resta dans la citadelle de Valence jusqu'au moment où Bonaparte, qui venait de s'élever au consulat, publia une résolution prise le 30 novembre 1799, avec ses collègues, par laquelle ils arrêtèrent : « Que « les honneurs de la sépulture seront rendus « à ce vieillard respectable par ses malheurs, « qui n'a été un moment l'ennemi de la « France, que séduit par des conseillers per- « fides qui environnaient sa vieillesse; ajou- « tant qu'il est de la dignité de la nation « française, et conforme à la sensibilité de « son caractère, de donner des marques de « considération à celui qui a occupé un des « premiers rangs sur la terre, etc. » Cet acte, qui en imposa longtemps aux gens de bien, et qui annonçait de plus vastes desseins, fut exécuté d'une manière mesquine : l'inhumation fut faite dans le cimetière commun; un protestant eut seulement la permission de faire élever une petite voûte en maçonnerie, dont la porte fut murée, afin de reconnaître le lieu de la sépulture. Les choses restèrent en cet état, jusqu'au 15 juillet 1801, époque à laquelle le concordat, accordé par Pie VII à Bonaparte, servit de rançon à la dépouille mortelle de son prédécesseur, qui fut enfin transportée à la basilique de Saint-Pierre à Rome, suivant les intentions du testament de Pie VI. (*Voyez* les détails très-

(1) Treilhard, Merlin, et Laréveillère-Lepaux.

(2) C'était cinq mois avant la révolution du 18 brumaire; mais en ce moment on avait déjà choisi secrètement un chef unique du gouvernement : ce devait être Joubert, qui fut tué le 19 août 1799, à la bataille de Novi.

(1) Ces actes sont l'inscription historique, sur des tablettes de cuivre, des pièces de monnaie de différentes espèces, frappées sous le règne du seuverain défunt, etc. L'épitaphe que l'on mit sur son cercueil contenait ces mots très-remarquables :

In arce in qua obses Gallorum custodiebatur.

Digitized by Google

curieux de cette exhumation dans les *Martyrs de la foi*, tom. IV, p. 330 et suivantes.) Les entrailles ont été rendues à la ville de Valence, sur ses instantes réclamations. Un monument exécuté par un sculpteur français, M. Maximilien Laboureur, élève de Canova, décore le mausolée qui les renferme, et porte cette inscription, envoyée de Rome par le cardinal Spina :

Sancta Pii sexti redeunt præcordia Gallis :
Roma tenet corpus, nomen ubique sonat.

La longue durée du pontificat de Pie VI, ses qualités brillantes sous un aspect purement humain, plus admirables encore dans ses devoirs religieux; une fermeté imperturbable dans les combats qu'il eut à soutenir tour à tour contre les souverains et contre les peuples, des vertus touchantes dans les calamités qui l'accablèrent; la vénération, l'enthousiasme qu'il ne cessa d'inspirer alors même que le prestige des grandeurs de la terre avait disparu, et la part qu'il dut prendre aux premiers, aux plus déplorables événements de la révolution européenne, lui assurent une trop grande place dans l'histoire, pour qu'une foule d'écrivains ne se soient pas empressés de lui consacrer des souvenirs ou d'éloge ou de blâme. Ce fut la satire qui ouvrit la lice : elle profita du deuil de la religion pour insulter à ses regrets, quand elle ne pouvait encore répondre que par des larmes. Ce fut dans les derniers mois de 1798, c'est-à-dire pendant la captivité de Pie VI, que parurent les *Mémoires historiques et philosophiques*. Cet ouvrage, composé par ordre du directoire, est écrit d'un style plus amer qu'énergique, plus affecté qu'élégant, et très-souvent rempli de mauvais goût. Indépendamment des déclamations, des impiétés cyniques, qui font les grandes réputations parmi les incrédules, l'auteur tombe dans les contradictions les plus grossières. C'est ainsi, par exemple, qu'après avoir peint Pie VI tour à tour comme entêté et irrésolu, comme impétueux et pusillanime, obligé cependant de rapporter tant de faits qui prouvent une liaison, une suite non interrompue dans toutes les parties d'un système où l'élévation des pensées n'excluait pas la modération, la bonté, la douceur des moyens d'exécution, il essaie d'attribuer tous les malheurs du pontificat de Braschi à la *timidité*, à l'*inconstance* de son caractère; et bientôt il les rejette sur la fatalité des circonstances. Une telle instabilité de jugement dispense d'un examen plus approfondi (1). D'autres écrits ont vengé Pie VI de ces odieuses calomnies. Le premier est : le *Précis historique de la vie et du pontificat de Pie VI*, par M. Blanchard, Londres, 1800. Cet ouvrage répond aussi aux Mémoires philosophiques; l'article Pie VI dans les *Martyrs de la foi*, article fort étendu et fort curieux; *Viaggio del peregrino apostolico*, Rome, 1799, par un des personnages qui suivirent le pape jusqu'à Valence; les *Mémoires* de M. l'abbé d'Hesmivy d'Auribeau; l'*Oraison funèbre* de monseigneur Brancadoro. — On a l'*Histoire de l'enlèvement et de la captivité de Pie VI*, par l'abbé Baldassari; traduite de l'italien, et augmentée d'un Précis historique des 22 premières années du pontificat, par M. l'abbé de La Couture, Paris, Lecoffre, 1 vol. in-8°.

PIE VII (Grégoire-Barnabé-Louis Chiaramonte), né à Césène, ville de la Romagne, dans les Etats romains, le 14 août 1740, était fils du comte Scipion Chiaramonte et de Jeanne Ghini, famille peu riche, mais très-considérée dans le pays. Le jeune Grégoire, désirant embrasser l'état monastique dans l'ordre de Saint-Benoît, se rendit à la célèbre abbaye du Mont-Cassin, chef-lieu d'une congrégation fort répandue. Il passa ensuite à Rome, et entra dans le célèbre monastère de Saint-Paul *extra muros*, dont l'église, monument précieux et pour la religion et pour les arts, a été, en 1823, dévorée par les flammes. Chiaramonte professa la théologie dans plusieurs couvents de son ordre, et se fit remarquer par ses talents et sa piété. A ces qualités il joignait une conversation aimable et les plus heureuses qualités du cœur et de l'esprit. Il était concitoyen et parent de Pie VI, qui le nomma à l'évêché de Tivoli. Quelque temps après, il fut attaché à l'administration du siége d'Imola, dont il devint évêque en 1786, en même temps qu'il reçut le chapeau de cardinal. Ses nouvelles dignités n'altérèrent nullement la bonté et la modération de son caractère : il en donna une preuve éclatante, ainsi que de la ferveur de son zèle pour son troupeau, à l'époque de l'invasion des Français en Italie. La mort récente de l'infortuné Louis XVI avait exaspéré les peuples contre la république française. Toute la Romagne se mit en armes pour résister à ses soldats. Le digne évêque d'Imola n'épargna ni exhortations ni sollicitations pour calmer l'effervescence des esprits. Les Français furent bien reçus à Imola, mais en même temps une insurrection éclata dans Lugo. Le pieux évêque adressa une touchante *pastorale* aux insurgés, les engageant à déposer les armes. N'en pouvant rien obtenir, il s'adressa au général français, Augereau, qui, touché de son zèle et de ses vertus, épargna les vaincus, et parvint à éviter un horrible massacre. Deux républiques venaient de s'établir en Italie sous les auspices des Français, la *Cisalpine* et la *Cispadane*. Chiaramonte parvint à faire élire dans son département des députés amis de la religion, destinés à le représenter. Mais quelques scrupules agitant sa conscience, il publia une *pastorale* où il rendait douteuse la compatibilité de la religion avec le système républicain d'alors, et il irrita ainsi les partisans du nouvel ordre de choses. Le ministre de la police générale en rendit compte au Directoire, et le prélat s'attendait au même sort que le cardinal Mattéi, qui avait été renvoyé de son diocèse pour une semblable

(1) Les rédacteurs des *Annales philosophiques, morales et littéraires*, donnèrent plusieurs articles contre les Mémoires de Bourgoing, et répondirent avec autant d'esprit que de vérité à toutes les vaines attaques de cet auteur.

Digitized by Google

protestation ; cependant il ne fut pas inquiété. Quelque temps après, le gouvernement anarchiste intercepta une correspondance de Chiaramonte avec les cardinaux Mattéi et Gioannetti, évêque de Bologne ; dans cette correspondance on trouva une *circulaire* que les trois prélats devaient, d'un commun accord, adresser aux pasteurs de leurs diocèses, par laquelle ils leur ordonnaient d'exhorter les habitants à prendre les armes en faveur de l'empereur d'Autriche et de la religion. On comprend quelles conséquences fâcheuses pouvait avoir cette circulaire pour les trois cardinaux, si dans ce moment les Français n'avaient pas été repoussés (1799) par les Austro-Russes. Aussitôt que la Romagne fut évacuée, l'évêque d'Imola publia une *Lettre pastorale* qui exhortait les fidèles à obéir aux nouveaux vainqueurs. Le sort des armes ayant expulsé les Austro-Russes de ce pays, les Français occupèrent encore la Romagne. Cependant Pie VI était mort à Valence le 29 août 1799. Les cardinaux, chassés de Rome, s'étaient réfugiés en Lombardie, à Gênes, dans le Piémont et dans les Etats de Venise. Après la mort de Pie VI, tous se réunirent en *conclave* dans cette dernière ville ; ils en firent part à tous les souverains, et n'oublièrent pas Louis XVIII, alors proscrit, et résidant en Courlande. S. M. leur fit la réponse suivante : « Nous reconnaissons solennellement le pontife qui sera choisi par « vous, et lorsque *Celui* par qui règnent les « rois nous aura rétabli sur le trône de nos « ancêtres, nous ferons respecter son autorité légitime dans toute l'étendue de notre « royaume, et nous justifierons notre titre « de *roi très-chrétien et de fils aîné de l'Eglise*. « Donné à Mittau, le 14 novembre 1799.— « *Signé*, Louis. » C'est le 1er décembre de la même année que s'ouvrit le conclave composé de trente-cinq cardinaux, en y comprenant le cardinal Hertzan, ministre de l'empereur d'Autriche, qui arriva peu de temps après. Les cardinaux Albani, Archetti, Bellizzoni, Martiniana, se partagèrent, pendant trois mois, les suffrages, qui enfin tombèrent tous, excepté trois, sur la personne de Chiaramonte, auquel jusqu'alors personne n'avait songé : il fut élu pape le 14 mai 1800. Le nouveau pontife, pour honorer la mémoire de son prédécesseur, prit le nom de Pie VII. Sa Sainteté demeura quelque temps à Venise, quitta cette ville le 6 juin, s'embarqua sur une frégate impériale, *la Bellone*, prit terre à Pesaro, continua sa route par terre, et entra dans Rome le 3 juillet 1800, au son des cloches et au bruit de l'artillerie du château Saint-Ange. Le premier soin de Pie VII avait été de s'entourer des personnes dont il connaissait le dévouement pour l'Eglise romaine, et il confia les principales charges de sa cour aux prélats Caraffa, Marotti (ex-jésuite), Balbi, Widmann, Falconieri, Simonetti, et l'abbé Annibal Schmid. Il créa le cardinal Roverella prodataire ; et le prélat Consalvi, qui était auditeur de rote, fut nommé pro-secrétaire d'Etat, puis cardinal. Pie VII apporta la même prudence dans ses autres choix. Les ressources de l'Etat avaient diminué, Bonaparte ayant pris, après la bataille de Marengo, trois riches légations. Pie VII sut pourvoir à tout, et son gouvernement temporel et spirituel commença sous les plus heureux auspices. A peu près à cette époque, il parut à Venise une brochure où, tout en démontrant les dangers produits par les maximes du jour, l'auteur suppliait le pape de rétablir les jésuites. « Leur destruction, disait-il, a été une des « principales causes de la révolution fran- « çaise, qui n'aurait jamais éclaté, si leur « société avait été maintenue. » Pie VII se borna, pour le moment, à témoigner son affection pour cette célèbre compagnie, en en publiant, le 7 mars 1801, un *bref* en faveur des jésuites, par lequel il leur permettait de s'établir en Russie, nommant, pour chef de l'ordre, François Kareu, délégué par le saint-siége. Trois ans après, et par un autre *bref* du 31 juillet 1804, il sanctionna l'établissement de ce même ordre dans le royaume de Naples. Dans cet intervalle, Pie VII s'occupa à fermer, ou au moins à diminuer les plaies qu'avaient laissées dans les Etats romains les troubles révolutionnaires. Il fallut entrer en composition avec d'avides acquéreurs des dépouilles de l'Eglise, qui avaient acheté à bas prix, et avec un papier-monnaie connu sous le nom de *cedola* (cédule), des chefs-d'œuvre des arts. Ces transactions furent très-onéreuses au trésor papal, qui était déjà, ainsi que les établissements publics, grevé d'une dette énorme. Pie VII, en faisant un appel à l'amour des plus riches de ses sujets, qui accoururent offrir leurs secours, donna le premier l'exemple. On retrancha dans le service du palais tout ce qui n'était pas indispensable, et le souverain de Rome vivait comme le plus simple particulier. En même temps, il rétablit l'ordre dans l'administration, satisfit au vœu public en assurant le libre commerce des grains et de toutes les denrées de première nécessité. Par une autre loi, on établit une répartition des impôts plus juste et plus modérée ; enfin Pie VII rendit un *bref* qui réprima l'indécence des vêtements des femmes, malheureusement assez commune dans Rome, et qui était devenue plus scandaleuse depuis la révolution. Si retenu par de graves motifs d'économie, Pie VII n'éleva point de somptueux édifices, il restaura du moins les anciens chefs-d'œuvre. L'arc magnifique de Septime-Sévère, au pied du Capitole ; ceux de Tite et de Constantin, dans le *Forum* romain, furent déblayés, et reparurent dans leur premier éclat. Une des vertus les plus éminentes de Pie VII était la modération unie à la fermeté. Le cardinal Ruffo, par suite de ses victoires, ayant chassé de Naples les Français, une junte suprême fut établie dans cette ville pour punir les coupables de rébellion. Dans les châtiments qu'on infligea, il se mêla des vengeances particulières. Sans considération pour le rang, le sexe ou les services, on exécuta des princes, des princesses, des moines, des

Digitized by Google

prêtres, et même des évêques, auxquels on n'avait à reprocher qu'un moment de faiblesse ou d'erreur. De ce nombre fut Natali, évêque de Vico, qui, après avoir été exposé aux insultes d'une populace effrénée, fut pendu en place publique, au milieu des *vivat* et des huées des lazzaroni. Pie VII, affligé, écrivit au roi de Naples une lettre énergique. Le gouvernement napolitain donna pour excuse, que deux prélats avaient assisté au conseil de la junte suprême, et que c'était à eux et non au roi à se justifier. Le pontife, peu satisfait de cette réponse, excommunia les deux prélats, Gervasio, archevêque de Capoue, et l'évêque Torrusio, vicaire apostolique de Naples, et commandant en second de l'armée de Ruffo. Quand Bonaparte, à son retour d'Egypte, se fut fait proclamer premier consul, il sentit que, sans la religion, il n'y avait pas de gouvernement stable, et qu'en outre, en rétablissant le culte catholique, il remplirait les vœux de la grande majorité des Français. Après la bataille de Marengo, il ouvrit à ce sujet des négociations avec Pie VII; et le cardinal Martiniana, évêque de Verceil, fut l'intermédiaire de ces négociations. Bonaparte, en assurant le saint Père de son respect pour sa personne, le pria d'envoyer des délégués à Paris pour préparer un concordat. Comme dans tout état de choses, le premier objet, notamment pour un pontife, doit être le bien de la religion, Pie VII chargea de cette mission difficile M. Spina, archevêque de Corinthe, et le P. Caselli, ex-général des servites, tous deux profonds théologiens. Malgré tout leur zèle et leur talent, mille difficultés s'opposèrent, pendant un an, à la conclusion du concordat. Enfin le cardinal Consalvi, secrétaire d'Etat, et honoré de toute la confiance du saint Père, vint à Paris, où il dut acheter le retour de la religion en France par bien des sacrifices. Outre les trois légations, que le pape fut contraint de céder définitivement à la France, le consul exigea une nouvelle circonscription des diocèses, et la démission des anciens évêques. Le pape fut obligé de consentir à cette dure condition. Le plus grand nombre des prélats, obéissant à la voix de leur pasteur suprême, se démirent de leurs siéges, mais quelques-uns s'y refusèrent. Le concordat fut donc signé à Paris le 15 juillet 1801, et Pie VII le ratifia à Rome le 15 août suivant. Afin de donner une sanction plus imposante à cet acte, le pontife publia, le 27 novembre 1801, une bulle solennelle, et le cardinal Caprara vint ensuite en France pour donner l'institution aux nouveaux évêques, et terminer tous les arrangements relatifs aux affaires ecclésiastiques. On publia le *concordat* à Paris le jour de Pâques, 18 avril 1802, et le retour à la religion fut célébré avec pompe dans une cérémonie solennelle, où assistèrent les trois consuls et les principaux corps de l'Etat. Peu de temps après, Bonaparte fit sanctionner par le corps législatif des *articles organiques* qui altéraient sensiblement l'esprit et le fondement du concordat. Pie VII ne dissimula point la douleur que lui causait cette artificieuse conduite; et dans une *allocution*, prononcée en consistoire secret, le 24 mai 1802, il déclara aux cardinaux, « qu'en promulguant « le concordat, on y avait ajouté plu- « sieurs articles dont il n'avait pas eu con- « naissance... » Aussi et par la mesure arbitraire du premier consul, le concordat ne produisit pas tout le bien que les fidèles en attendaient. Les réclamations du pontife auprès de Bonaparte ne furent écoutées qu'au moment où celui-ci se fit proclamer empereur. A l'exemple de Pépin, il voulut qu'un pape lui donnât l'onction royale. Pour l'obtenir, il fit espérer au saint Père qu'il rendrait à la religion son ancienne splendeur. Pie VII, entraîné par ce motif, et craignant d'ailleurs que son refus n'eût les résultats les plus funestes, après avoir longtemps hésité, tint un consistoire secret le 29 octobre 1804, et, d'après ces considérations, dit aux cardinaux : « Vénérables frères, vous voyez « combien sont justes et puissantes les rai- « sons que nous avons d'entreprendre ce « voyage; nous y sommes déterminé par « des vues utiles pour notre sainte reli- « gion. » Ce pontife quitta Rome le 2 novembre 1804, pendant une saison rigoureuse : il en fut dédommagé pendant sa longue route par la joie vive et les acclamations que sa présence excitait, non-seulement dans les villes d'Italie qu'il traversa, mais en France, et surtout à Lyon, où le 13 il dit la messe dans la métropole et donna, sur un balcon, la bénédiction papale à une foule immense, qu'il trouvait partout sur ses pas. « Que grâces en soient rendues à Dieu ! » s'écria le saint Père dans l'excès de sa satisfaction paternelle. Le nouvel empereur lui avait envoyé à Turin une députation composée des cardinaux Cambacérès et Fesch, et de MM. Aboville et Salmatoris, le premier, sénateur, et le second, préfet du palais. Il arriva le 25 à Fontainebleau, et à peu de distance de cette ville, à la croix de Saint-Hérem, eut lieu sa première conférence avec Napoléon. Le 28, il entra dans Paris, où il fut reçu par les mêmes acclamations, et où tous les corps de l'Etat lui furent présentés. Avant de quitter Fontainebleau, Pie VII exigea positivement de Napoléon une déclaration individuelle des évêques constitutionnels, sur la sincérité de leur soumission aux décrets de Pie VII. Il la reçut ainsi qu'il l'avait demandée, et elle était conçue en ces termes : « Je déclare, en présence de « Dieu, que je professe adhésion et soumis- « sion aux jugements émanés du saint-siége, « et de l'Église catholique, apostolique et « romaine, sur les affaires ecclésiastiques « de France. Je prie Sa Sainteté de m'ac- « corder sa bénédiction apostolique. » Les cérémonies du sacre eurent lieu comme on sait, le 2 décembre 1804, dans l'église de Notre-Dame de Paris. Le 1er janvier 1805, le pape tint, à l'archevêché, un consistoire où il donna le chapeau à MM. de Belloi et Cambacérès, qui ne l'avaient pas encore reçu, et

Digitized by Google

répondit en latin à un discours dans cette même langue, que lui adressa le premier de ces prélats. Après cette cérémonie, le pontife tint un consistoire secret, où il nomma M. Charles-Théodore de Dalberg, électeur chancelier de l'empire germanique, archevêque de Mayence, au siége de Ratisbonne (que ce prélat administrait depuis 1803), métropole qui comprenait celles de Mayence, Trèves, Cologne et Strasbourg, et il lui donnait pour suffragants les évêques qui l'étaient précédemment de ces quatre archevêchés. C'était le prélude d'autres arrangements pour l'Eglise d'Allemagne, mais qui n'eurent pas lieu. Le pontife donna ensuite le rochet à deux ecclésiastiques que Sa Sainteté venait de créer évêques de Poitiers et de la Rochelle; et, le 22 mars, il y eut un second consistoire pour nommer à des églises vacantes. Pendant son séjour à Paris, partout où Sa Sainteté se présentait, elle était reçue par de nouvelles acclamations de *Vive le Pape! Vive Pie VII!* Tous les corps de l'empire lui envoyèrent des députations; mais le saint Père ne put obtenir la récompense qu'il attendait pour tous ses sacrifices. Il persistait toujours à demander l'exécution des promesses qu'on lui avait faites; après plusieurs conférences qui n'eurent aucun résultat, Bonaparte se rendit à Milan pour se faire couronner roi d'Italie. Sa séparation d'avec le saint Père ne fut point aussi amicale que l'avait été leur première entrevue à Fontainebleau. Napoléon avait fait offrir au pontife de riches présents; il les refusa : ses cardinaux refusèrent également des pensions. Pie VII, le cœur navré d'amertume, se disposa à retourner à Rome, n'ayant retiré d'autres fruits de son pénible voyage, qu'un supplément aux fonds assignés au clergé de France, le rétablissement des missions étrangères, celui des prêtres de Saint-Lazare, et des sœurs de la charité. Le pontife se mit en route le 4 avril 1805, après un séjour d'environ cinq mois à Paris. Il fut reçu partout avec le même enthousiasme qu'il avait excité en se rendant dans cette capitale. Il était accompagné de M. Brigode et de M. Durosnel, le premier, chambellan, et le second, écuyer cavalcadour de Napoléon. A Châlons-sur-Saône, il donna, après la messe, la bénédiction papale; à Lyon, les jeunes gens de la ville formèrent la garde d'honneur du saint Père, et firent le service du palais. Pie VII rouvrit à Lyon, et avec solennité, l'église de Notre-Dame de Fourvières, objet dans ce pays de la dévotion des peuples. La reine d'Etrurie fit au pontife l'accueil le plus distingué. Il logea à Florence dans le magnifique palais *Pitti*, sur le grand balcon duquel il donna au peuple rassemblé sur la place la bénédiction papale. C'est aux pieds du saint Père que le fameux Ricci, évêque de Pistoie, abjura ses erreurs. Le saint Père quitta Florence le 10 mai, et à la Storta, à l'entrée des Etats de l'Eglise, il trouva l'embassadeur d'Espagne et plusieurs seigneurs romains, qui étaient venus au-devant de lui. Il revit la capitale du monde chrétien le 16 juin, au milieu de la joie générale, et son premier soin fut de se rendre à l'église de Saint-Pierre, où il fut reçu par le cardinal d'York, doyen, à la tête du sacré collége et du chapitre. Ce jour heureux fut célébré par des réjouissances publiques; et, le 26 juin, Sa Sainteté tint un consistoire secret où elle fit part aux cardinaux des résultats de son voyage, et des preuves de respect et d'attachement qu'elle avait reçues du clergé et des fidèles de France. Elle ajouta que son séjour dans ce royaume avait resserré pour jamais les liens qui unissent les catholiques avec le chef de l'Eglise. Le conseil apostolique, que le pape avait établi avant son départ, et les administrateurs publics, méritèrent les éloges du saint Père par le zèle avec lequel ils avaient rempli leurs fonctions respectives. Rassuré enfin par les intentions pacifiques que lui manifestait Napoléon, il s'occupa du bonheur de ses peuples. Cependant il vit avec peine que le Code donné aux provinces italiennes, réunies à l'empire français, contenait sur le mariage et le divorce des dispositions contraires à l'esprit de l'Eglise. Le pontife fit des représentations à Napoléon qui n'y répondit, six mois après avoir été sacré par Pie VII, que par l'occupation du port et de la forteresse d'Ancône. Le pape se plaignit de cet inique procédé dans une lettre que Sa Sainteté elle-même écrivit à Napoléon; mais on n'y eut aucun égard. Après la victoire d'Austerlitz, suivie du traité de Presbourg (qui fit passer sous la domination de Bonaparte Venise, l'Istrie, la Dalmatie, les îles de l'Adriatique et les bouches du Cattaro), Napoléon adressa à Pie VII, le 7 janvier 1806, une lettre arrogante, dans laquelle il lui reprochait de suivre de mauvais conseils, et notamment ceux du cardinal Consalvi. Il ajoutait qu'il n'avait fait occuper Ancône que comme *Protecteur du saint-siége*, et pour empêcher que cette place ne fût souillée *par les Grecs et par les Turcs*. Les justes griefs de Pie VII contre Napoléon s'augmentaient de jour en jour. Le pape avait signé, le 16 septembre 1803, un *concordat* avec la république italienne; mais aussitôt que cette république fut érigée en royaume, on s'empara, au mépris de ce traité, des livres ecclésiastiques, et on les mit en vente, ainsi que les biens-fonds des évêques. On supprima ensuite des monastères, et l'on en réunit quelques-uns avec d'autres établissements religieux. D'envahissement en envahissement, la puissance séculière s'arrogea une autorité exclusive sur les églises dépendantes du saint-siége. Le pontife fit de nouvelles réclamations, et comme elles n'eurent aucun succès, il cessa de donner des bulles pour les évêchés d'Italie. En attendant, Bonaparte s'empara des principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo, sous le dérisoire prétexte qu'elles étaient un sujet de dispute entre la cour de Rome et celle de Naples. On promit au saint Père des indemnités qu'on ne donna point. Napoléon, après avoir chassé de ses Etats le roi de Naples, Ferdinand IV, était devenu maî-

Digitized by Google

tre de toute l'Italie. Il plaça sur le trône de Naples, d'abord Joseph, son frère, puis son beau-frère Murat. Il donna la Hollande à son frère Louis, et en même temps Lucques et Piombino à madame Bacciochi, sa troisième sœur. D'après ce bouleversement, opéré en une seule année (1806), Pie VII avait tout à craindre, et pour ses propres Etats et pour sa personne; mais Napoléon, avant de porter le grand coup, parut vouloir se concilier l'affection du clergé français; il rendit plusieurs décrets en sa faveur, et prit des mesures assez sages relativement aux établissements ecclésiastiques. Cependant Pie VII décréta la *canonisation* de cinq *bienheureux*, savoir : François Caracciolo, Benoît de Saint-Philadelphe, Angèle Merici, Hyacinthe Marescotti, et Colette Boilet, Française, dont Pierre de Vaux a écrit la *Vie*. Depuis 1767, sous le règne de Clément XIII, Rome n'avait point vu une pareille solennité; elle eut lieu le 24 mai 1807. Cette même année, l'empereur français érigea en royaume la Westphalie, qu'il donna à son plus jeune frère Jérôme. Après avoir ainsi placé sur des trônes presque toute sa famille, Bonaparte obséda, l'année suivante, le saint Père par de nouvelles demandes aussi indiscrètes que captieuses (1); il exigeait que le pape se joignît à la confédération du Rhin, qu'il fermât aux Anglais les ports d'Ancône et de Civita-Vecchia, et se plaignit, en outre, de ce qu'il entretenait des relations avec l'Autriche, et avec le roi Ferdinand IV, qui était alors à Palerme. Pie VII rejetant de pareilles demandes, une armée française marcha sur Rome. On dit d'abord qu'elle ne ferait qu'y passer pour se rendre à Naples; mais, arrivée à la porte *del Popolo*, elle désarma les soldats de Sa Sainteté, et s'empara du château Saint-Ange. Presque aussitôt on braqua le canon devant le palais Quirinal, que le pape habitait. On le somma de satisfaire aux exigences de Napoléon, à défaut de quoi l'armée française occuperait les provinces romaines. Six cardinaux eurent ordre de se rendre dans le royaume de Naples, dont ils étaient originaires. Dans le mois de mars, quatorze autres cardinaux italiens furent renvoyés chacun dans leur patrie respective. Dans cet intervalle, le général français Miollis avait incorporé dans des régiments français la plus grande partie des troupes papales. Le 27 du même mois de mars, Miollis publia un ordre du jour par lequel ces troupes restaient définitivement au service de la France. Le 2 avril suivant, Napoléon rendit, à Saint-Cloud, deux décrets, dont l'un réunissait à *perpétuité* au royaume d'Italie les provinces d'Urbin, d'Ancône, de Macerata et de Camerino; l'autre décret ordonnait la confiscation des biens des cardinaux, prélats, officiers, etc., et autres employés à la cour de Rome, qui ne se rendraient pas dans leur pays natal. Le 7 avril, un détachement français força la grande porte du palais pontifical, y entra avec violence, désarma la plus grande partie de la garde, dont on emprisonna les nobles; et le prélat Cavalchini, gouverneur de Rome, fut exilé à Fenestrelle. Le 11 juin, des officiers français ayant pénétré dans l'appartement du cardinal Gabrielli, pro-secrétaire d'Etat, mirent les scellés sur ses papiers, et renvoyèrent ce prélat à son évêché de Sinigaglia. Voilà quels étaient les procédés qu'on avait pour le chef de l'Eglise, qui, malgré ces persécutions, n'oubliait pas les intérêts de la religion, et, le 10 avril, déclara *vénérable* Marie-Clotilde de France, reine de Sardaigne. Dès le 16 mars, Sa Sainteté avait déjà informé les cardinaux de tout ce qu'il avait eu à souffrir depuis l'invasion des Français. Le pontife tint un nouveau consistoire, le 11 juillet 1808, dans lequel Sa Sainteté protesta contre les mesures que ses ennemis employaient envers sa personne et son Eglise. Il fit adresser secrètement à tous les prélats et curés de l'Etat de l'Eglise une instruction dont le but était de les prémunir contre les piéges que leur tendraient les ennemis communs, en exigeant, entre autres choses, un serment absolu, et ne leur permettant que la formule conçue en ces termes : « Je promets et jure de ne prendre « part à aucune conspiration, complot ou sé« dition contre le gouvernement actuel, « comme aussi de lui être soumis et obéis« sant dans tout ce qui ne sera point con« traire aux lois de Dieu et de l'Eglise. » Pour armer les sujets contre leur souverain légitime, le général Miollis créa des gardes civiques, composées des personnes les plus turbulentes; il établit des commissions militaires, et fit fusiller M. Vanni de Caldarola, colonel au service de Ferdinand IV, et né sujet du saint-siége. Au milieu de ces actes arbitraires, et tandis que l'on continuait d'exiler les autres cardinaux, prélats, etc., ce général demanda, le 31 décembre 1808, d'être admis avec son état-major auprès de Sa Sainteté, pour la complimenter à l'occasion de la nouvelle année. Pie VII, sans s'écarter de la modération dont il avait fait preuve tant de fois, se borna à lui faire dire que, « malgré sa tendresse pour la nation « française, qui lui avait donné tant de té« moignages de respect et d'attachement, il « ne pouvait voir des personnes qui étaient, « peut-être contre leurs propres sentiments, « les exécuteurs d'un plan ignominieux, et « qui avilissait aux yeux du monde en« tier l'auguste caractère du chef de l'Eglise « et du souverain de Rome. » Pendant que le saint Père était soumis à la surveillance la plus vexatoire, les gardes civiques de nouvelle création commettaient, dans les villes et les campagnes, les plus grands désordres. Le pontife écrivit au général français une lettre éloquente et pleine d'un noble courage; mais on n'eut aucun égard à ses justes réclamations. Le pape excommunia par un bref,

(1) Nous ne connaissons pas un nombre de ces demandes; mais on en trouve quelques-unes dans une lettre de Pie VII, [illegible] cette lettre est [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

secrètement répandu, tout enrôlement pour une nation étrangère, et offrait le pardon à tous ceux qui, étant déjà enrôlés, se retireraient immédiatement : malheureusement ces mesures ne produisirent que peu d'effet. Les journaux de Rome, rédigés sous l'influence des autorités françaises, ne causaient pas moins de peine au saint Père; ils tâchaient de jeter le discrédit et le ridicule sur les prêtres, sur leurs fonctions, et n'épargnaient pas le pape. La gazette romaine reproduisit le *Discours sur la situation de l'empire*, prononcé en France le 2 novembre 1808, dans lequel on supposait que Pie VII avait consenti aux articles organiques relatifs au *concordat*. Ce discours contenait en outre d'autres fausses assertions tendantes à déshonorer le pontife et à détruire la souveraineté temporelle du saint-siége. Pie VII, vivement affligé, ordonna au cardinal Pacca de déclarer, en son nom, aux ministres étrangers, résidant à Rome : « Que ni le concordat, ni « les lois organiques ne pouvaient faire cesser la distinction marquée par Dieu même « entre les deux puissances spirituelle et « temporelle, ni donner à Bonaparte la juri- « diction divine, accordée à l'Eglise et à son « chef visible.....; qu'il était faux que le « concordat eût reconnu et consolidé *l'indé- « pendance de l'état de l'Eglise en France...;* « enfin, qu'il était calomnieux de dire que « le concordat *eût consacré la tolérance des « autres cultes*, etc. » Le saint Père ne fut pas moins affecté d'entendre répéter par la même gazette les harangues prononcées devant Napoléon, le 27 octobre 1808, par les députés du Musone, du Tronto et du Metauro, provinces que celui-ci avait enlevées au saint-siége. On peut relever la substance de ces harangues par ce passage tiré de la réponse de Bonaparte..... « La théologie « qu'ils apprennent (les prêtres) dans leur « enfance leur donne des règles sûres pour « le gouvernement spirituel, mais elle ne « leur en donne aucune pour le gouverne- « ment des armées et pour l'administration ; « ils doivent en conséquence se renfermer « dans le gouvernement des affaires du ciel. » Le déplorable état où se trouvaient l'Eglise et son chef ne permettant pas de tolérer des réjouissances tumultueuses, Pie VII fit avertir les curés de Rome qu'il n'y aurait pas de carnaval pour l'année 1809. Aussitôt que le commandant en fut instruit, il fit insérer dans la *Gazette de Rome* que Sa Sainteté autorisait les masques, les courses, les banquets, etc. Cependant aucun ouvrier ne voulut préparer les charpentes nécessaires pour les courses ; le carnaval arriva, et les rues furent désertes. Le peuple romain donna un témoignage non moins éclatant de son dévouement, en célébrant avec pompe les journées des 14 et 21, époques de l'élection de Pie VII, et de son couronnement à Venise. Sur ces entrefaites, le général Lemarois vint remplacer Miollis, et, sous sa domination, la position du saint Père ne fit qu'empirer. Mais la terrible catastrophe de cette longue tragédie s'approchait : elle arriva enfin, et la plus violente usurpation s'opéra. Enivré par ses conquêtes, et d'une ambition qui n'était jamais rassasiée, Bonaparte rendit dans son camp impérial de Vienne, le 17 mai 1809, un décret qui dépouillait le pape de tous ses Etats, et qui commence ainsi : « Consi- « dérant que lorsque Charlemagne, empereur « des Français, *notre auguste prédécesseur*, « fit don *aux évêques de Rome* de diverses « contrées, il les leur céda à titre de fiefs, « pour assurer le repos des sujets, et sans « que Rome eût cessé, pour cela, d'être une « partie de son empire... etc. » Suivent les articles dans lesquels on nommait une consulte extraordinaire, composée de MM. Miollis, Salicetti, Degérando, Jeannet, etc. Le pontife, après avoir vainement protesté contre cet acte d'iniquité, n'ayant plus de mesures à garder, lança une bulle d'excommunication contre les auteurs, complices et fauteurs de cette usurpation et des maux qui avaient affligé l'Eglise. La bulle, datée de Sainte-Marie-Majeure, le 10 juin de l'année 1809, fut publiquement affichée, et le lendemain elle fut annoncée à Napoléon. Le 6 juillet 1809, le saint Père adressa à ses sujets une *proclamation* où il se plaignait des cruelles vexations qu'il avait éprouvées, et manifestait ses craintes qu'on ne voulût l'arracher de Rome. Ces craintes n'étaient que trop fondées. S'attendant d'un moment à l'autre à la plus criminelle de toutes les violences, Pie VII avait fait murer les principales avenues du Quirinal. Le 5 juillet, il apprit que, dans la nuit de ce jour, il devait être enlevé. Il pouvait en appeler à son peuple ; mais il voulut éviter l'effusion du sang. Il se borna à ordonner à ses gardes la plus exacte surveillance : précaution inutile. Un traître, François Bassola, ancien porte-faix du Quirinal, et auquel le pape avait fait grâce de la vie, servit de guide aux Français, conduits par le général Radet, alors inspecteur de la gendarmerie. A une heure du matin, un gros détachement de troupes entoure le Quirinal ; des officiers de police avaient été mis aux aguets dans les environs. Le général, avec son état-major, attendait l'issue de cette audacieuse entreprise dans le palais Colonna ; Radet et les siens escaladent les murs du jardin ; on arrive au corps-de-garde des Suisses, qui n'était composé que de trente-huit hommes. Leur commandant fait demander au pape s'ils devaient repousser la force par la force. D'après la réponse de Pie VII, ils se laissent désarmer. Les portes des appartements du saint Père sont brisées ; le général entre le chapeau sous le bras ; le pontife, entouré des cardinaux Pacca et Despuig, écrivait à son bureau ; sa figure était calme, celle de Radet paraissait agitée. Il fut quelques instants sans pouvoir prononcer un seul mot ; enfin, d'une voix tremblante, il dit au pape « qu'il avait une mission bien désagréable à « remplir ; mais qu'ayant prêté serment d'o- « béissance et de fidélité à l'empereur, il ne « pouvait se dispenser de s'en acquitter...» — « Pourquoi venez-vous troubler ma de-

Digitized by Google

« meure ? que voulez-vous..... ? » lui dit Pie VII avec dignité. A ces paroles, les soldats ôtent tous en même temps leurs chapeaux. Le général ajoute alors qu'il vient lui proposer, de la part du gouvernement français, d'abdiquer sa souveraineté temporelle, qu'à cette condition Sa Sainteté pouvait rester tranquille à Rome. Pie VII levant les yeux au ciel, et le montrant de la main : « Je n'ai agi, en tout, répondit-il, qu'après « avoir consulté l'Esprit-Saint, et vous me « mettrez en pièces (*mi taglierete in pezzetti*) plutôt que de me faire rétracter ce « que j'ai fait. » Le général ayant insisté, le saint Père répartit : « Et si vous avez « cru devoir exécuter de pareils ordres de « votre empereur, à cause du serment que « vous lui avez prêté, pensez-vous que nous « puissions abandonner les droits du saint-« siége, auquel nous sommes lié par tant « de serments? Nous ne pouvons renoncer à « ce qui ne nous appartient pas. Le domaine « temporel est à l'Eglise romaine, nous n'en « sommes que les administrateurs. Au reste, « après ce que nous avons fait pour votre « empereur, nous ne devions pas en atten-« dre ce traitement... » — « Je sais, dit le « général, que l'empereur vous a beaucoup « d'obligation.... » — « Il m'en a plus encore « que vous ne pensez, » ajouta Pie VII avec un accent expressif..... Radet signifia alors au pape qu'il devait le conduire chez le commandant en chef, pour y apprendre sa destination définitive. On permit au saint Père de se faire accompagner du cardinal Pacca. On les fit entrer dans une voiture, qu'un gendarme ferma à clef : avant d'y monter, le pape donna sa bénédiction à la ville de Rome. La voiture, au lieu de se diriger vers la demeure du général en chef, sortit de la ville par la porte *Salara*, tourna les murs, et, à trois heures du matin, elle arriva au dehors de la porte *del Popolo*. Le pape se plaignit avec douleur à Radet de son artifice, et de l'avoir fait partir sans les personnes qu'il avait désignées pour l'accompagner. Radet répondit que ces personnes le rejoindraient au plus tôt avec les provisions qui lui seraient nécessaires ; et il ajouta : « Saint Père, il est « encore temps de signer votre renonciation « aux droits temporels. »—Non ! fut la seule réponse du courageux pontife. La voiture était entourée d'un piquet de gendarmes ; le général Radet était assis sur le siége. On avait placé partout des relais. A la *Storia*, les postillons, fondant en larmes, se jetèrent aux genoux du pape, qui leur donna sa bénédiction. *Figli miei, coragio ed orazione*, leur dit-il : « Courage, mes enfants, courage et « prière. » Quelque précaution qu'on prît, on devinait dans presque tous les endroits par où il passait, que c'était le pape que l'on emmenait captif; partout l'inquiétude et l'affliction se montraient sur les visages, et on n'entendait que des soupirs et des sanglots. On ne saurait exprimer la douleur que ressentirent les Romains, quand ils apprirent l'enlèvement de leur souverain. Après dix-neuf heures d'une marche précipitée, on arriva à Radicofani, où le pape fut rejoint par le prélat Doria, le neveu du cardinal Pacca, un chapelain, un chirurgien et deux domestiques. A Poggibonzi, la voiture versa : Radet eut un poignet démis et Sa Sainteté reçut une forte commotion. L'auguste victime calma l'effervescence du peuple, qui paraissait disposé à l'arracher des mains de ses persécuteurs. Non loin de Turin, près de Rivoli et Suze, le saint Père qui avait déjà eu quelques atteintes de fièvre, se trouva mal ; il dit à M. Boissard, colonel de gendarmerie, qui avait remplacé Radet : « Avez-vous ordre de me conduire « mort ou vif? Si votre ordre est de me faire « mourir, continuons la route; sinon, je veux « m'arrêter. » On fit halte quelques heures, et l'on arriva le soir au Mont-Cenis, où le pape passa deux jours à l'hospice. A Grenoble, et surtout à Nice, où il arriva le 7 août, le saint Père reçut des marques touchantes de respect et d'attachement : l'exreine d'Etrurie, Marie-Louise, et son fils, étaient exilés dans cette ville ; ils vinrent se jeter aux pieds du pape, lui demander sa bénédiction. Le soir de son arrivée, on illumina toute la ville, excepté les maisons des autorités françaises. Dès le 1er avril, le cardinal Pacca avait été séparé du saint Père, et enfermé dans la citadelle de Fenestrelle, où il resta trois ans et demi. Le lieu d'exil pour Pie VII fut fixé à Savone. On chercha à l'éblouir par le faste de son palais, par un nombreux domestique et un riche traitement. La cathédrale de Savone reçut le nom de *chapelle papale*. M. de Salmatoris, Piémontais, et chambellan de Napoléon, présidait à cette magnificence, à laquelle Pie VII était insensible, et il demeurait solitaire dans ses appartements. M. César Berthier fut nommé *maître du palais du pape*, qui était surveillé et gardé plus strictement même qu'à Rome. On ne lui laissait point parvenir de placets, excepté ceux qui roulaient sur des matières spirituelles, et qui avaient été examinés auparavant par le maître du palais. Croyant pouvoir mieux les surveiller, Napoléon fit venir à Paris tous les cardinaux qui se trouvaient à Rome lors de l'enlèvement du saint Père, et n'en excepta que ceux qui étaient malades. Lors du divorce de Bonaparte avec Joséphine, on ne daigna pas, dans un acte aussi important, consulter le chef de l'Eglise : ce fut l'officialité de Paris qui prononça le divorce. L'empereur avait exigé que les cardinaux fussent présents à la cérémonie de son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise : treize de ces cardinaux n'y ayant pas assisté, on leur retira leurs pensions, on leur défendit de porter les marques de leur dignité, et on leur enjoignit de ne plus paraître qu'en noir; ce qui donna lieu à la distinction des *cardinaux rouges* et des *cardinaux noirs*. Malgré la surveillance à laquelle on avait soumis le saint Père, d'abondants secours lui venaient des fidèles italiens et français : il entretenait même une correspondance secrète avec ses serviteurs les plus affidés. Cependant Bonaparte remplaça, de son

Digitized by Google

propre mouvement, quelques évêques décédés en France et en Italie ; ne pouvant prendre les informations nécessaires, le pape refusa d'expédier les bulles. Napoléon convoqua (par une lettre du 16 novembre 1809) une commission d'évêques, pour chercher, disait-il, à pourvoir aux besoins de l'Eglise. Cette commission était composée des cardinaux Maury et Fesch, de cinq évêques, du P. Fontana et de l'abbé Emery, supérieur général de Saint-Sulpice. On présenta trois séries de questions : la première concernant le gouvernement de l'Eglise en général, la seconde sur le concordat, la troisième sur les Eglises d'Italie, d'Allemagne, et la bulle d'excommunication. La commission termina ses travaux le 11 janvier 1810. Son rapport, sans heurter trop fortement les principes, montre néanmoins quelque complaisance pour un despote facile à irriter. Il décréta, le 25 février 1810, que l'édit de 1682 sur les quatre articles du clergé était une loi pour l'empire. Le 17, il fit décréter par le sénat que le pape prêterait serment de ne rien faire contre les quatre articles. Tous les moyens furent employés par Napoléon pour arracher au pape son assentiment. On lui promit une représentation digne de son rang, des palais et deux millions de revenu. Les cardinaux Caprara, Maury et l'évêque de Casal, furent successivement envoyés à ce sujet auprès de Pie VII ; mais ce vertueux pontife demeura inflexible. Peu de temps après, le cardinal Fesch ne se montrant pas très-disposé à seconder les vues de son neveu Napoléon, celui-ci nomma à l'archevêché de Paris le cardinal Maury. Ce prélat crut pouvoir imiter la conduite des évêques nommés par Bonaparte, qui s'étaient fait investir par les chapitres du titre d'administrateurs spirituels des diocèses vacants, pour en exercer les fonctions ; il écrivit même au pape pour lui annoncer sa nomination. Le saint Père lui répondit par un *bref*, du 5 novembre 1809, dans lequel il lui ordonnait de renoncer à l'administration du siége de Paris, le menaçant, en cas de désobéissance, d'agir à son égard conformément aux saints canons. La police impériale fut mise en mouvement pour découvrir ceux qui avaient répandu ce *bref*. On arrêta M. d'Astros, vicaire général de Paris, et on l'enferma à Vincennes. On le somma de donner sa démission ou de dénoncer la personne qui lui avait communiqué ce *bref* : il ne voulut faire ni l'un ni l'autre. On enferma les cardinaux Gabrielli et Oppizzoni, et le P. Fontana, dans le château de Vincennes ; d'autres ecclésiastiques furent également emprisonnés. On assure que le pape avait préparé encore un autre *bref* (du 18 décembre), mais qu'il fut saisi chez Sa Sainteté. Il était adressé à M. d'Astros, et il déclarait « nul et sans effet tout ce que ferait « le cardinal Maury, sciemment ou par igno- « rance, dans l'administration du diocèse de « Paris. » Napoléon, irrité de ce nouveau *bref*, fit révoquer, par le chapitre, les pouvoirs de M. d'Astros. Par un autre *bref*, du 2 décembre 1810, le saint Père déclara que l'évêque de Nancy, nommé par Bonaparte à l'archevêché de Florence, ne pouvait administrer ce diocèse, d'après le second concile œcuménique de Lyon, qui défend à celui qui a été élu pour une église, de se charger, avant d'avoir reçu l'institution canonique, de l'administration spirituelle ou temporelle de cette église. Le chapitre de Florence ayant adhéré aux décisions du saint Père, ses membres furent destitués ou emprisonnés. Le système de persécution contre le pape devenait de jour en jour plus tyrannique. Tandis qu'il se promenait, le 7 janvier 1811, dans les jardins de son palais, des agents de police s'introduisirent dans les appartements de Sa Sainteté, fouillèrent dans son secrétaire particulier, et saisirent tous ses papiers, parmi lesquels se trouvèrent un *bref* qui conférait au cardinal de Pietro des pouvoirs extraordinaires, et un autre adressé au vicaire général de Paris. On priva dès lors le pape d'encre, de plumes, de papier, et on le sépara du prélat Doria, de son confesseur, de tous ceux enfin qu'on soupçonnait d'avoir facilité sa correspondance au dehors. L'évêque même de Savone fut aussi compris dans cette mesure tyrannique. On signifia en outre au saint Père qu'il ne pourrait plus sortir de ses appartements. Cependant, soit honte, soit remords, Napoléon révoqua cet ordre cruel au bout de dix-sept jours, et tout fut remis sur l'ancien pied. Dans cet état de choses, Napoléon convoqua une seconde commission d'évêques, préparatoire au concile où l'on devait discuter les bulles et les dispenses ecclésiastiques. La commission répondit aux deux questions qui lui furent faites sur ce sujet : 1° que dans les circonstances où l'on se trouvait, c'était aux évêques que les fidèles devaient s'adresser pour obtenir les dispenses, mais seulement pour tout ce qui était relatif aux besoins journaliers des fidèles ; 2° que puisque le pape refusait les bulles sans alléguer aucune raison canonique, le moyen le plus sage était de faire ajouter au concordat une clause portant que Sa Sainteté donnerait l'institution dans un temps déterminé, faute de quoi le droit d'instituer serait dévolu au concile de la province. Quatre évêques furent choisis pour se rendre en députation auprès du pape, munis d'un message signé de douze évêques qui s'étaient réunis chez le cardinal Fesch. La députation fut reçue avec bienveillance par Pie VII, qui, quoique méconnu et captif, ne pouvait jamais démentir sa bonté naturelle. On assure que le pape promit, le 19 mai, qu'il accorderait l'institution canonique dans les formes voulues par le concordat ; mais il paraît qu'en résumé le saint Père n'avait prétendu accorder aux métropolitains que des pouvoirs provisoires. Il déclara en même temps qu'il ne ratifierait jamais l'usurpation de sa souveraineté temporelle, et qu'il ne prêterait point le serment demandé par le sénatus-consulte du 17 février 1810. Il parut décidé à vivre des secours des fidèles, et refusa de nouveau les deux millions en biens ruraux que le même acte lui assurait. Le

Digitized by Google

concile des évêques de France et d'Italie s'ouvrit le 17 juin 1811, dans l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris. Il ne tint qu'une session, et il était composé de quatre-vingt-quinze membres, savoir : six cardinaux, neuf archevêques et quatre-vingts évêques. Depuis le concile de Trente, on n'avait pas vu une si nombreuse réunion de prélats. Le cardinal Fesch présidait. Il prêta le premier le serment d'être attaché à la foi, et de rendre au pontife romain une véritable obéissance, et reçut ensuite le même serment des Pères du concile. Après cette première séance, il n'y eut que des congrégations générales ou particulières; elles eurent lieu à l'archevêché. Bonaparte avait voulu former un bureau de police dans l'assemblée, afin de l'influencer. Cette mesure excita de justes réclamations. Dans la quatrième congrégation, les évêques italiens se plaignirent que, dans l'*adresse*, on eût suivi les quatre articles de 1682, qu'ils ne reconnaissaient pas, et ils protestèrent contre cette partie de l'adresse. En même temps, l'évêque de Chambéry proposa d'aller réclamer de Bonaparte la liberté du saint Père : cette proposition n'eut pas de suite. L'évêque de Nantes lut de nouveau, dans la cinquième congrégation, l'adresse qu'il avait rédigée : elle avait été retouchée par la commission; mais le prélat s'étant avisé de dire qu'elle avait eu l'approbation de l'empereur, cet aveu servile excita l'indignation de toute l'assemblée. Les débats devinrent plus vifs à la lecture du paragraphe relatif à l'*excommunication;* on en retrancha cette partie, mais Napoléon ne voulut point recevoir l'*adresse* avec cette omission. Enfin, dans une nouvelle congrégation (au 8 juillet), l'assemblée déclara qu'elle estimait *qu'avant de prononcer sur les questions qui lui étaient proposées, le concile, pour se conformer aux règles canoniques, devait solliciter la permission d'envoyer au pape une députation qui lui exposât l'état déplorable des églises,* et qui conférât avec lui sur *les moyens d'y remédier*. Cette décision irrita fortement Bonaparte. Pour le calmer, quelques prélats concertèrent avec lui un projet de décret contenant en substance « que l'empereur nommerait à tous les siéges vacants, et que le pape donnerait, six mois après, l'institution canonique, et que, ce délai expiré, on procéderait à l'institution canonique et à la consécration. » Ce décret fut rejeté par l'archevêque de Bordeaux; le lendemain (9 juillet), l'évêque de Gand s'unit à lui, et six autres membres rétractèrent leur première approbation. Il ne resta que quatre voix en faveur du décret. Le concile décida alors que le décret, *avant d'avoir force de loi, devait être soumis à l'approbation du saint Père.* Mais Napoléon cassa le concile le 10 juillet. Les évêques de Gand, de Tournai et de Troyes, furent conduits, le 12 du même mois, au donjon de Vincennes. On essaya ensuite de reformer le concile. Le 5 août, on tint une congrégation générale, et l'on vota par assis et levé, afin d'ôter toute liberté aux suffrages : le décret proposé par l'empereur fut adopté. Napoléon, un peu calmé, choisit une députation formée de plusieurs évêques, et permit aux cardinaux Doria, Dugnani, Roverella, Ruffo (Fabrice), et de Bayanne, d'aller rejoindre le pape. Les députés arrivèrent à Savone vers la fin d'avril, et reçurent un bon accueil du saint Père, qui, cédant à leurs instances, consentit, dit-on, le 20 septembre, à confirmer, par un *bref*, les articles du 5 août; mais le pape ne reconnaissait pas les évêques assemblés à Paris comme *concile national;* il approuva uniquement les cinq articles, avec quelques restrictions. Il félicita ces évêques de la soumission filiale et de la *véritable obéissance* qu'ils avaient témoignées pour lui et l'Eglise romaine, cette *mère et maîtresse de toutes les autres*. Ces dernières expressions ayant porté à son comble la colère de Bonaparte, il interrompit les négociations, et rappela les cardinaux à Paris. C'est ainsi que se termina ce simulacre de concile, convoqué avec tant d'éclat, et qui avait réuni les prélats des deux principaux pays soumis à l'Eglise catholique. Il y avait déjà trois ans que le pape vivait dans une dure captivité. Le pontife, toujours égal à lui-même, calme et résigné, ne se laissait point abattre par tant d'infortunes. Des prélats distingués, un envoyé de la cour d'Autriche, qui fit exprès le voyage de Vienne à Savone, ne purent obtenir du despote aucun adoucissement au sort de sa victime. Tout à coup vint l'ordre de le transporter à Fontainebleau. Le colonel Lagorsse, chargé de le conduire, ne l'en prévint qu'au moment du départ. Un seul prélat qu'il avait auprès de lui, M. Bertazzoli, archevêque d'Edesse, le rejoignit près de Turin. Sa Sainteté partit seule avec son conducteur. La voiture traversa Lyon à dix heures du soir, et, le 20 juin 1812, elle arriva à minuit au château de Fontainebleau. Le pape logea d'abord chez le concierge; mais, quelques heures après, on reçut l'ordre de lui ouvrir les appartements. Les cardinaux qui se trouvaient à Paris, et autres prélats, furent invités à aller offrir leurs hommages au pontife. Ils avaient été précédés, dans ce devoir, par le ministre des cultes et l'intendant de la couronne. Le train de magnificence où l'on mit le service du saint Père, une espèce de liberté qu'on semblait lui accorder, et celle de pouvoir admettre à sa messe tous les fidèles qu'il en jugerait dignes, auraient pu faire croire que la bonne intelligence était rétablie entre l'empereur et le chef de l'Eglise. Le journal officiel appuyait cette opinion en annonçant que le *pape était libre*. A cette époque, on fit de grands préparatifs à l'archevêché, et l'on en conclut que le pontife venait l'habiter et demeurer désormais à Paris. Cependant Pie VII resta à Fontainebleau, où il accueillait tout le monde avec son affabilité ordinaire. Il demanda en grâce de n'être plus obligé de recevoir un cardinal qui s'était fait l'agent de son persécuteur. Son cœur paternel était navré de douleur en voyant ce même persécuteur sévir en France et en Italie contre

Digitized by Google

les ecclésiastiques les plus attachés aux règles de l'Eglise. Napoléon, par ses apparences de réconciliation avec le saint Père, voulait l'amener à un second concordat. Le conquérant était de retour de sa désastreuse campagne de Russie. Pour réussir dans son projet, il envoya auprès du pape quelques prélats français, qui, lui faisant craindre un schisme dans l'Eglise, le déterminèrent enfin à promettre de se prêter aux moyens de réconciliation qu'on lui présenterait. D'après cette promesse, le 19 janvier 1813, Napoléon se présenta inopinément devant Pie VII. Le 23 janvier 1813, on présenta au pape quelques articles qui devaient servir de base à un nouveau concordat. Napoléon s'engageait à ne lui donner aucune publicité jusqu'à ce que les conditions en eussent été réglées de part et d'autre. Au mépris de sa promesse, il fit annoncer, par ses ministres, au corps législatif, un concordat revêtu de la signature du saint Père; mais celui-ci persista. Napoléon, de son côté, déclara les articles du concordat *obligatoires dans tout l'empire français*, et renvoyait devant les tribunaux les évêques et les métropolitains qui ne s'y soumettraient pas. Cependant toute l'Europe s'était liguée contre Napoléon. Murat, alors roi de Naples, avait abandonné sa cause, et avait envahi les Etats de l'Eglise. Bonaparte, préférant, pour punir cette ingratitude, que Pie VII les possédât plutôt que son beau-frère, envoya trois évêques à Fontainebleau pour entamer de nouvelles négociations avec le saint Père, qui déclara positivement qu'il ne s'en occuperait qu'à son retour à Rome. Le 17 janvier 1814, M. de Beaumont, évêque de Plaisance, lui présenta un projet de traité, par lequel on rendait au saint Père la partie occidentale de ses Etats. Le pape répondit : « La restitution de « mes Etats est un acte de justice, et ne peut « devenir l'objet d'un traité. Il est inutile de « me presser à cet égard : tout ce que je « ferai ici paraîtrait l'effet de la violence, je « ne demande qu'à retourner à Rome; et « alors nul obstacle ne m'arrêtera pour re- « médier aux maux de l'Eglise. » Le 22, le colonel Lagorsse vint communiquer respectueusement au pape l'ordre de son départ pour Rome. Entouré de dix-sept cardinaux, qui se jettent à ses pieds, il mêle ses larmes aux leurs, et soutenu par le cardinal Mattei, il atteint la voiture, où il monte avec son aumônier, l'évêque d'Edesse. Le pape voyageait sous le nom d'évêque d'Imola. Ainsi que dans ses deux premiers voyages, il fut reçu partout avec les plus vives marques de respect et d'affection. A Orléans, en levant ses mains au ciel, il s'écria : *Je bénis de bon cœur la bonne ville d'Orléans...!* A Cahors, deux dames riches et pieuses, n'ayant pu approcher du saint Père, à cause d'une foule considérable, s'habillèrent en villageoises, s'introduisirent sous ce costume dans l'auberge où il était, et le servirent à table. A Nîmes, tout le clergé alla au-devant du pape, tandis que le peuple criait : *Vive le saint Père!* Un protestant même ne put s'empêcher de dire à haute voix : *Voilà le plus grand homme du siècle!* A Beaucaire, les prêtres le placèrent et le portèrent sous un dais. A Nice, à la Croix-de-Marbre, sur la côte de Gênes, à San-Remo, il fut accueilli avec les mêmes démonstrations de joie. Arrivé à Savone, il y resta jusqu'au 19 mars, et quatre jours après il se trouva à Firenzuola, au milieu des troupes alliées, qui d'un autre côté, occupaient déjà une partie de la France. Après avoir envoyé un délégué à Rome, pour prendre possession de la capitale, il demeura plusieurs mois à Imola et à Césène, sa patrie. Le 4 mai, le saint Père adressa à ses sujets romains une proclamation touchante, qui fut reçue avec des transports de joie. Sur ces entrefaites, Murat, qui se disait autorisé par l'Autriche, voulant garder Ancône et ses Marches dépendant des Etats romains, le pape dépêcha le cardinal Consalvi auprès des souverains alliés, que ce prélat rejoignit à Londres (*Voy.* Consalvi), et ses négociations eurent un résultat avantageux. La chute de Napoléon rendit la liberté aux cardinaux dispersés dans plusieurs villes de la France, et ils vinrent se réunir au saint Père. Pie VII fit son entrée dans Rome, le 24 mai 1814, avec une pompe extraordinaire. Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne, et sa belle-sœur, la duchesse de Chablais, allèrent au-devant du souverain pontife. Leurs majestés catholiques, leur famille, l'ex-reine d'Etrurie, reçurent Sa Sainteté au sortir de sa voiture. Nous ne décrirons pas l'enthousiasme du peuple de Rome en revoyant son digne et vertueux souverain, ni les cérémonies qui eurent lieu dans une circonstance aussi solennelle. A peine entré dans Rome, le pontife se rendit à la basilique de Saint-Pierre, pour rendre grâce de sa délivrance à l'auteur de toutes choses, qui avait fait triompher sa vertu au milieu de tant de cruelles épreuves. Les premiers soins du saint Père furent de réparer les églises, de rétablir plusieurs couvents, et de remédier, autant que possible, aux maux causés par les troubles d'une assez longue anarchie. Le 23 juillet, l'ancien évêque de Saint-Malo, Cortois de Pressigny, arriva à Rome en qualité d'ambassadeur du roi Louis XVIII, pour continuer les négociations au sujet de l'Eglise de France. Le 6 août 1814, le pape communiqua, dans un consistoire, aux cardinaux sa bulle *Sollicitudo omnium Ecclesiarum*, etc., qui rétablissait la compagnie de Jésus. Le P. Panizzoni, provincial des jésuites, qui revenait de Sicile avec cinquante de ses religieux, reçut un exemplaire de la bulle des mains du souverain pontife. Un édit du 15 avril 1815 renouvela ceux de Clément XII et de Benoît XIV, contre les réunions maçonniques, établies dans les Etats romains pendant l'occupation des Français. Ce pays, dès le mois de mars, était retombé sous le joug de Bonaparte, qui s'était évadé de l'île d'Elbe. Murat, après s'être réconcilié avec son beau-frère, chercha à soulever l'Italie contre les Autrichiens. Le pape lui refusa le passage de ses Etats, qu'il lui avait demandé. Les troupes napolitaines

Digitized by Google

s'avançant néanmoins vers Rome, le saint Père quitta cette ville, suivi des ambassadeurs de France, d'Espagne et d'Autriche, et de quinze cardinaux. Pendant les événements de la guerre, le saint Père séjourna à Florence et à Gênes. Mais l'heure du châtiment était arrivée. Napoléon, vaincu de nouveau par la coalition européenne, avait été forcé de faire une seconde abdication, et était tombé au pouvoir des Anglais, tandis que Murat, repoussé par les Autrichiens, s'était vu, de son côté, contraint de quitter un royaume où il ne revint que pour y trouver la mort. Le retour de Ferdinand IV dans son royaume de Naples, et les talents diplomatiques que déploya le cardinal Consalvi auprès des souverains réunis au congrès de Vienne (du 1er novembre 1814 au 9 juillet 1815), firent rendre au saint Père, non-seulement Ancône et ses Marches, Bénévent et Ponte-Corvo, mais les trois légations de Bologne, Ravenne et Ferrare, qu'il avait été obligé de céder par le traité de Tolentino. De retour dans sa capitale, après avoir fait un court séjour à Turin, pour céder aux instances du roi de Sardaigne, Pie VII donna de nouveau ses soins aux affaires temporelles et spirituelles de ses Etats. On entama avec la France des négociations pour un nouveau concordat. M. de Blacas, ambassadeur du roi de France à Rome, fut chargé de la conclusion de ce grand acte, qui eut lieu le 11 juin 1817. Mais ce concordat, annoncé à toute l'Europe, ne fut pas exécuté. Cependant, et d'après la nouvelle circonscription stipulée dans le concordat, on nomma les nouveaux évêques, et le saint Père, dans le consistoire du 1er octobre 1817, expédia les bulles pour trente de ces prélats, mais ils ne furent pas installés. Ce ne fut que deux mois après qu'on parla du concordat à la chambre; la majorité ministérielle paraissant disposée à le rejeter, le projet ne fut pas même discuté. La moitié des siéges épiscopaux en France étaient vacants; les évêques, justement alarmés de ce grave inconvénient, ainsi que des dangers que courait la religion, qui manquait de ministres au milieu de livres impies qu'on ne cessait de publier, et considérant d'autres maux qui affligeaient l'Eglise, écrivirent au saint Père une lettre aussi respectueuse qu'énergique. Pie VII, désirant prévenir de plus grands dangers, consentit à un arrangement provisoire, par lequel il fut nommé aux évêchés conservés par le concordat de 1801. Sa Sainteté expliqua les motifs qui l'avaient portée à cette condescendance, dans le consistoire du 23 août 1819, et par l'allocution suivante : « Le roi de France, dans le désir de donner « un témoignage solennel de son excellente « bonté, nous a déclaré par une *note officielle* « que son intention est d'abréger, le plus qu'il « sera possible, la durée des mesures provi- « soires qui ont été convenues entre nous et « Sa Majesté, pour remédier aux maux les plus « pressants de l'Eglise de France; que son « intention est également d'employer, de « concert avec nous, tous les moyens qui « sont en son pouvoir, pour faire jouir cette « Eglise des avantages qui résultent pour « elle de l'état stable et définitif qu'elle doit « avoir, comme aussi de réaliser, suivant les « formes constitutionnelles de son royaume, « et à mesure que les ressources de l'Etat le « permettront, sans surcharge pour ses peu- « ples, l'augmentation du nombre des siéges « épiscopaux, ainsi qu'il sera reconnu né- « cessaire pour les besoins des fidèles. » Cependant une nouvelle chambre de députés ayant été formée en 1819, lors de la chute du ministère, le nombre des évêchés fut porté à 80. Ce fut avec une satisfaction toute paternelle que Pie VII vit ce nouveau triomphe de la religion. Mais, presque en même temps, le saint Père eut des sujets de douleur. La dangereuse secte des *carbonari* avait excité à la révolte les Napolitains; le cri de *Vivent les Cortès d'Espagne!* retentit jusque dans les villes frontières des Etats du saint-siége, où les patriotes de Naples avaient essayé d'établir ce qu'ils appelaient *une union patriotique pour l'Etat romain*. Pie VII expédia, le 18 avril 1821, une *bulle* dans laquelle il prémunit ses sujets contre les attaques du *philosophisme*, et défendit de nouveau les réunions clandestines, et notamment celles des francs-maçons. Cependant, les troupes de l'Autriche ayant battu les patriotes, tout rentra dans l'ordre, et Ferdinand IV put gouverner encore son royaume d'après ses anciennes lois. Le pape reçut ce monarque dans le palais Quirinal, à son retour du congrès de Vienne, où l'avaient appelé les souverains qui y étaient réunis. Le saint Père, toujours attentif au bien de la catholicité, entretenait une correspondance active avec le roi et le clergé d'Espagne, opprimés par les Cortès. Pie VII fit tout ce qu'il lui fut possible pour diminuer les maux qui affligeaient les Eglises catholiques d'Allemagne, ainsi que celles de la Suisse, de la Hollande et de l'Angleterre. L'âge avancé, une enflure survenue aux jambes, et autres incommodités, empêchaient souvent le saint Père de paraître aux cérémonies publiques. Il menait une vie retirée, et se promenait, dans une petite voiture, dans ses jardins du Quirinal. Le 6 juillet 1823, il parut plus gai et mieux portant que de coutume. Tout le monde s'étant retiré à dix heures, le pape, resté seul, après avoir dit son bréviaire, ayant besoin d'un livre qui était sur la cheminée, et ne voulant appeler personne, se leva de son siége, et prit le livre; mais au moment où il allait se rasseoir sur son fauteuil, les jambes lui manquèrent, et il tomba entre le fauteuil et la cheminée. Le cri que la douleur lui arracha en tombant attira auprès de lui le cardinal Consalvi et plusieurs personnes de sa maison. Quand on l'eut relevé, on s'aperçut que, dans sa chute, il s'était cassé le col du fémur. On lui prodigua tous les secours de l'art : mais une fièvre violente survint, accompagnée de délire, au milieu duquel on l'entendit plusieurs fois prononcer les mots de *Savone* et de *Fontainebleau*. Le quatrième jour, la fièvre cessa, et pendant une semaine

Digitized by Google

Sa Sainteté parut se trouver mieux. Le roi de France, affligé du fâcheux accident arrivé au saint Père, lui envoya aussitôt, par la poste, un de ces lits mécaniques qui, par leurs divers ressorts, suppléent au défaut de mouvement dans les membres. Sa Sainteté se montra très-sensible à cette attention. Cependant, à l'aide d'une rampe construite tout autour de sa chambre à coucher, le saint Père, en s'y appuyant, pouvait marcher quelques minutes; malheureusement, au bout de quarante jours le mal augmenta. Le 18 août, le cardinal Bertazzoli administra à Sa Sainteté le viatique : on voulut lui donner des cordiaux..... « Je n'ai d'autre soin à « prendre, dit-il, d'une voix éteinte, que de « préparer mon âme à rendre compte à Dieu « de ma longue carrière. » Le 19, il reçut l'extrême-onction, après quoi il chargea M. de Blacas, ambassadeur du roi de France, de faire connaître à ce *fils aîné de l'Eglise* « les derniers vœux qu'il formait pour la « conservation de ses jours et la prospérité « de son royaume. » L'agonie du saint Père fut longue, mais tranquille. Le 20 août 1823, à six heures et demie du matin, il rendit le dernier soupir : c'était l'âme du juste qui abandonnait un corps périssable pour voler au sein de son créateur. Pie VII avait atteint sa quatre-vingt-troisième année. Le cardinal della Genga lui succéda, le 27 septembre, sous le nom de Léon XII. On a l'*Histoire du pape Pie VII*, par M. le chevalier Artaud de Montor, 3e édition, revue et considérablement augmentée, 3 vol. in-12.

PIE VIII (François-Xavier Castiglione), né le 20 novembre 1761, à Cigoli, dans la marche d'Ancône, entra, dès sa jeunesse, dans la carrière ecclésiastique, et devint, en 1800, évêque de Monte-Alto. Il conserva ce siége jusqu'en 1816, époque à laquelle Pie VII, dont il s'était concilié la faveur, le créa cardinal le 8 mars, et le nomma à l'évêché de Césène, ville où ce pontife avait reçu le jour. Castiglione fut plus tard appelé à occuper le siége épiscopal de Frascati, et, lors de la mort de Léon XII, survenue le 10 février 1829, il se trouvait le doyen de cette classe de cardinaux qu'on appelle de l'ordre des évêques, pour les distinguer de ceux qui appartiennent à l'ordre des prêtres et des diacres. Il fut chargé, en cette qualité, de répondre aux ambassadeurs de France, d'Espagne et d'Autriche, qui, selon l'usage, exprimaient devant le conclave rassemblé, les vœux de leurs cours respectives sur l'élection du nouveau chef de l'Eglise; le discours prononcé par M. de Châteaubriand, se terminait par les phrases suivantes : «.... La mémoire de Léon XII sera « vénérée par la France. Le royaume, que « gouverne si glorieusement le fils aîné de « l'Eglise, n'oubliera pas les conseils pacifiques qui ont empêché la discorde de troubler, même passagèrement, les nouvelles « prospérités de la patrie. Léon XII joignait « à ses vertus apostoliques cette modération « d'esprit et cette connaissance de son siècle, « si nécessaires aux chefs des empires. Eminentissimes seigneurs, vos lumières assureront au saint-siége, dans le prochain « conclave, un succès digne de ce pontife « conciliateur. Si vous êtes des princes puissants, vous êtes aussi les ministres de « cette religion charitable qui abolit l'esclavage parmi les hommes, qui, simple à la « fois et sublime, est également appropriée « aux besoins de la société naissante et à « ceux de la société perfectionnée; vos suffrages indépendants iront bientôt chercher « parmi vos pairs un vrai pasteur pour la « chrétienté, un souverain éclairé pour la « plus illustre portion de cette noble Italie, « qui dicta des lois au monde antique, qui « civilisa le monde moderne, qui toujours « féconde et jamais épuisée, nourrit aujourd'hui à l'ombre de sa gloire le souvenir de sa grandeur. Qu'il me soit permis, « éminentissimes seigneurs, d'offrir en particulier au sacré Collége l'hommage de ma « profonde vénération. » Dans sa réponse le cardinal Castiglione disait : « Le sacré Col- « lége connaît la difficulté des temps....: « toutefois, plein de confiance dans la main « toute-puissante du divin auteur de la foi, « il espère que Dieu mettra une digue au « désir effréné de se soustraire à toute au- « torité, et que, par un rayon de sa sagesse, « il éclairera les esprits de ceux qui se flattent d'obtenir le respect pour les lois humaines indépendamment de la puissance « divine. Tout ordre de société et de puis- « sance législative venant de Dieu, la seule « véritable foi chrétienne peut rendre sacrée « l'obéissance..... Le conclave espère que « Dieu accordera à l'Eglise un pontife saint « et éclairé..., qui réglera sa conduite selon « la politique de l'Évangile...., qui est la « seule véritable école d'un bon gouverne- « ment..., et qui montrera aux admirateurs « étrangers de la gloire ancienne et nouvelle « de Rome, le Vatican et le vénérable institut « de la propagande, pour démentir celui qui « accuserait Rome d'être l'ennemie des lu- « mières et des arts. » Au bout de trente-cinq jours d'un scrutin toujours renouvelé, et durant lesquels les probabilités de l'élection n'avaient point paru être pour lui, Castiglione fut élu pape à la presque unanimité des suffrages. Il en parut surpris, et montra de l'hésitation à accepter; mais on fit tirer le canon du château Saint-Ange, signe de l'élection accomplie, les cardinaux se prosternèrent à ses pieds, et il s'écria : « Que la « volonté de Dieu soit faite ! » Pie VIII (c'est le nom que prit le nouveau pontife) confia la charge de secrétaire d'Etat au cardinal Albani. Le gouvernement pontifical adressa à tous les prélats de la chrétienté une lettre encyclique dans laquelle le saint Père s'exprimait contre la liberté de la presse, les sociétés bibliques, etc. Le gouvernement français n'en voulut point permettre la publication, et refusa explicitement l'*exequatur*. Les sociétés secrètes, qui s'étaient formées dans les Etats romains, fixèrent aussi l'attention de Pie VIII, et plusieurs des membres qui en faisaient partie furent sévèrement

Digitized by Google

jugés. On sait qu'après la mort de ce pape une révolution éclata à Bologne, et se répandit dans les Etats romains, où les soldats autrichiens vinrent bientôt l'étouffer. Un bref fut adressé aux évêques de la nouvelle province ecclésiastique de Fribourg en Brisgaw, qui supportaient, sans élever aucune réclamation, les envahissements de la puissance temporelle, et dont quelques-uns, par leur conduite, paraissaient conniver avec les ennemis secrets du catholicisme. Le saint Père les rappelait avec force à leurs devoirs, comme évêques, et proclamait de nouveau que l'*Eglise est libre par l'institution divine*. Après la révolution qui éleva, en 1830, Louis-Philippe sur le trône, le chef suprême de l'Eglise déclara, dans plusieurs brefs adressés à différents évêques, notamment à son éminence le cardinal de Rohan, archevêque de Besançon, que chacun pouvait, sans blesser sa conscience, prêter serment au nouveau pouvoir, et que rien ne s'opposait à ce qu'on fît dans les églises les prières publiques pour le roi des Français, puisqu'il régnait paisiblement, *nunc tranquillatis rebus*. Le pontificat de Pie VIII a été de courte durée. L'état de souffrance dans lequel il se trouvait depuis longtemps s'aggrava tout à coup vers cette époque, et il mourut dans des sentiments exemplaires de piété, le 30 novembre 1830, après un règne d'un an et huit mois. Grégoire XVI lui succéda. M. Artaud de Montor a écrit l'*Histoire du pape Pie VIII*, ouvrage faisant suite aux Histoires de Pie VII et de Léon XII, 1 vol. in-8°, 1843.

PIEK (Nicolas), gardien du couvent des récollets, est le chef des illustres martyrs de Gorcum que Guillaume de la Marck fit mourir près de la ville de Briel par des supplices cruels et recherchés. *Voy.* La Marck. Le P. Pieck avait 38 ans lorsqu'il scella de son sang la foi catholique, le 9 juillet 1572. Ses compagnons étaient au nombre de 18, prêtres et religieux, qui étaient tombés entre les mains du tyran par la prise de Gorcum. Il y avait huit prêtres et deux frères de l'ordre de Saint-François : Jérôme de Weert, Théodore d'Embden, Nicaise Hésius, Willehadus Danus, Godefroi de Marvel, Antoine de Weert, Antoine de Hornaer, François de Roi, de Bruxelles; Pierre d'Asch, brabançon, et Corneille de Wyck : trois curés, Léonard Véchélius, natif de Bois-le-Duc, et Nicolas Poppélius, pasteur à Gorcum; Godefroi Dunæus, docteur en théologie; Jean d'Oosterwyck, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin; Adrien Bécanus, et Jacques Lacops, religieux de l'ordre de Prémontré; André Walteri, pasteur à Heynort; et Jean de Colonia, dominicain, pasteur à Hornaer. Ils furent tous cruellement tourmentés par des supplices qu'on n'ose même rapporter, afin qu'ils reniassent la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie et la primauté du pape. Comme ils persistaient dans leur croyance, on leur enfonça premièrement des chandelles brûlantes dans les narines et dans la bouche; puis on leur coupa le nez, et finalement ils furent pendus dans une grange, près de Briel. Ils souffrirent tous le martyre avec une constance incroyable. *Voy.* Musius. Un frère récollet apostasia par la crainte de la mort; mais quelque temps après il fut pendu pour avoir volé. Le savant Heuterus, ayant répondu avec moins de fermeté que les autres martyrs, conserva la vie, mais il répara cette faiblesse dans la suite. Estius a écrit l'*Historia martyrum gorconiensium*, Douai, 1603. Leurs reliques furent transportées depuis en différentes églises des Pays-Bas catholiques, où on a vu arriver par leur intercession plusieurs miracles. Le pape Clément X les mit au nombre des saints, le 14 novembre 1675, et en fit célébrer la fête au jour de leur martyre.

PIERQUIN (Jean), fils d'un avocat de Charleville, né vers 1672, étudia à Reims, où il prit le degré de bachelier en théologie. Il fut, pendant 40 ans, curé de Châtel-sur-Aisne, dans le diocèse de Reims, où il mourut en 1742, âgé d'environ 70 ans. Sans négliger les fonctions pastorales, il s'occupait de divers objets de curiosité et de science physique. Il a écrit sur *la couleur des nègres*, sur *l'évocation des morts*, sur *le sabbat des sorciers*, sur *les transformations magiques*, sur *le chant du coq*, sur *la pesanteur de la flamme*, sur *la preuve de l'innocence par l'immersion*, etc. On a rassemblé ses *Œuvres philosophiques et géographiques*, Paris, 1744, 1 vol. in-12. Elles offrent des choses singulières, dont plusieurs ne sont pas assez vérifiées, d'autres sont fausses, et d'autres plus vraies qu'on ne le pense communément aujourd'hui. On a encore de lui : une *Vie de saint Juvin*, Nancy, 1732, in-8° de 116 pages; une *Dissertation sur la Conception de Jésus-Christ*, et sur une *Sainte Face* qu'on a voulu faire passer pour une image constellée, Amsterdam, 1742, in-12.

PIERRE (saint), le prince des apôtres, fils de Jonas et frère de saint André, naquit à Bethsaïde. Son premier nom était *Simon*; mais le Sauveur lui donna dans la suite celui de Céphas, qui en syriaque signifie Pierre, en disant qu'il bâtirait sur cette pierre son Eglise, que l'enfer ne renverserait jamais. « Par où, dit un habile théologien, Jésus-Christ a voulu faire comprendre « qu'en élevant saint Pierre à la dignité de « chef des apôtres, il en faisait la pierre fondamentale de son Eglise. Puisqu'il dit que « cet édifice ne sera point renversé, mais « subsistera jusqu'à la fin des siècles, il faut « que l'autorité de saint Pierre ait passé à « ses successeurs, et que son siége soit toujours le centre de l'unité, auquel les fidèles doivent tenir pour être membres de « l'Eglise. Ainsi ont raisonné les Pères, et « après eux les théologiens; les hérétiques « et les incrédules font de vains efforts pour « obscurcir cette vérité. » Jésus-Christ l'ayant rencontré avec son frère André, qui lavaient leurs filets sur le bord du lac de Génésareth, ordonna à Pierre de les jeter en pleine mer. Quoiqu'ils n'eussent rien pu prendre de la nuit, de ce seul coup ils prirent tant de pois-

Digitized by Google

sons, que leurs barques en furent remplies. Alors Pierre se jeta d'étonnement aux pieds du Sauveur, qui lui dit de quitter ses rets pour le suivre; et depuis ce temps-là il lui demeura toujours intimement attaché. Il avait une maison à Capharnaüm, où Jésus-Christ vint guérir sa belle-mère; et quand il choisit ses douze apôtres, il mit Pierre à leur tête. Pierre fut un des témoins de sa gloire sur le Thabor. De retour à Capharnaüm, ceux qui levaient le demi-sicle pour le temple, demandèrent à Pierre si son maître le payait. L'apôtre, par ordre de Jésus-Christ, jeta sa ligne dans la mer, et prit un poisson dans la gueule duquel il trouva un sicle, qu'il donna pour son maître et pour lui. Pierre assista à la dernière cène, et fut le premier à qui Jésus-Christ lava les pieds. Il se trouva dans le jardin des Olives, quand les soldats arrêtèrent Jésus-Christ; et transporté d'un zèle mal entendu pour son maître, il coupa l'oreille à Malchus, serviteur du grand prêtre Caïphe, chez lequel il suivit Jésus-Christ. Ce fut là qu'il renia trois fois Notre-Seigneur, et qu'ayant entendu le coq chanter, il sortit de la salle, et témoigna son repentir par ses larmes. Saint Pierre, après avoir reçu de Jésus-Christ l'ordre de paître, non-seulement *les agneaux*, *mais les brebis*, c'est-à-dire non-seulement les simples fidèles, mais encore les pasteurs, fut témoin de la glorieuse Ascension de son divin maître. Le jour que le Saint-Esprit descendit sur les apôtres, Pierre prêcha avec tant de force Jésus-Christ ressuscité, que 3000 personnes se convertirent et demandèrent à être baptisées. Quelques jours après, comme il montait au temple avec Jean pour y faire sa prière, il trouva à la porte un homme perclus qui lui demanda l'aumône. Pierre lui ayant dit qu'il n'avait ni or ni argent, lui commanda de se lever au nom de *Jésus de Nazareth*. Cet homme se leva aussitôt, marcha et entra dans le temple, glorifiant Dieu. L'ombre de Pierre rendait la santé aux malades, et on les lui apportait de tous côtés. Le grand prêtre et les Sadducéens, jaloux des progrès de l'Evangile, firent saisir les apôtres, et les firent mettre en prison. Mais un ange les ayant délivrés, ils allèrent dans le temple annoncer de nouveau Jésus-Christ. Leurs ennemis, plus irrités que jamais, étaient sur le point de les faire mourir, lorsque Gamaliel les détourna de cette cruelle résolution. Ils se contentèrent donc de les faire battre de verges : traitement que ces illustres confesseurs de Jésus-Christ souffrirent avec joie, se félicitant d'avoir été trouvés dignes de souffrir pour le nom de leur cher maître. Pierre sortit de Jérusalem pour visiter les fidèles des environs. Il arriva à Lydde, où il guérit Enée, paralytique depuis huit ans; et cette guérison opéra la conversion des habitants. La résurrection de Tabithe produisit le même effet à Joppé. Peu de temps après il alla à Antioche, et y fonda l'Eglise chrétienne. Il parcourut aussi les provinces de l'Asie Mineure, vint à Rome l'an 42 de l'ère vulgaire, et y établit son siége épiscopal. La capitale du monde lui parut le lieu le plus propre à la propagation de la religion divine dont il était le premier ministre. Cette grande ville qui, comme dit saint Léon, avait, par sa célébrité et sa puissance, répandu ses superstitions sur toute la terre, devait dans le dessein de Dieu devenir l'humble servante de la vérité, et étendre ensuite sa domination spirituelle bien au delà des bornes de son ancien empire : *Quæ eras magistra erroris, facta es discipula veritatis....., latius præsideres religione divina quam dominatione terrena.* C'est en cette année 42 que commencent les vingt-cinq années de pontificat que l'on donne communément à saint Pierre. Revenu à Jérusalem pour célébrer la Pâque de 44, il y fut arrêté par ordre d'Hérode-Agrippa, qui avait fait mourir saint Jacques le Majeur. Son dessein était de le sacrifier à sa complaisance pour le peuple; mais la nuit même du jour que le tyran avait fixé pour le mettre à mort, l'ange du Seigneur tira l'apôtre de prison, et il sortit de Jérusalem. On croit que de là il alla pour la deuxième fois à Rome, d'où il écrivit sa première Epître vers l'an 50 de l'ère vulgaire. Pierre, chassé de Rome avec tous les autres Juifs par l'empereur Claude, revint en Judée, et fit l'ouverture du concile de Jérusalem. Il y parla avec beaucoup de sagesse, et il fut conclu que l'on n'imposerait point aux gentils le joug des cérémonies légales. Il alla peu de temps après à Antioche, et ce fut là que saint Paul lui résista, parce qu'il semblait, par complaisance pour les juifs, favoriser l'observance des anciens rites. « C'est très-injustement, dit l'abbé Ber-« gier, que les hérétiques et les incrédules « ont pris occasion de ce fait pour calom-« nier ces deux apôtres; il n'y a dans la con-« duite de l'un et de l'autre aucun trait d'hy-« pocrisie ni de mauvaise foi. Ceux d'entre « les protestants qui ont conclu de là que « saint Pierre n'était pas infaillible, se sont « joués du terme; ils devaient conclure tout « au plus que saint Pierre n'était pas impec-« cable. Tenir une conduite de laquelle on « peut tirer une fausse conséquence et une « erreur, ce n'est pas enseigner pour cela « l'erreur. Saint Pierre pourrait donc avoir « péché dans sa conduite, sans avoir failli « dans la doctrine. » Cependant quelques Pères et quelques critiques ont cru que le *Céphas* dont il s'agit en cet endroit n'était pas saint Pierre. *Voy.* CÉPHAS, KERKHERDÈRE. Retourné à Rome, il écrivit sa deuxième Epître aux fidèles convertis. Le but de cette épître est de les affermir dans l'attachement inviolable qu'ils doivent avoir à la doctrine et à la tradition des apôtres, et de les prémunir contre les illusions des faux docteurs. Le feu de la persécution était alors allumé; Pierre fut condamné à mourir en croix. Il demanda d'avoir la tête en bas, « de peur (dit un saint « Père) qu'on ne crût qu'il affectât la gloire « de Jésus-Christ, s'il eût été crucifié comme « lui. » Ce prince des apôtres fut attaché à la croix le même jour, selon la plus commune opinion, et au même endroit où saint Paul

Digitized by Google

fut décapité, l'an 66 de J.-C., et le 12e du règne du barbare Néron. Sa mort fixa irrévocablement à Rome le premier siége de l'Eglise chrétienne, qu'il avait d'abord établi à Antioche. Dès lors Rome est devenue la Jérusalem du christianisme, la résidence de son premier pasteur, le centre de l'union catholique, l'oracle et la règle de toutes les églises; où les Pères et les théologiens de tous les siècles ont cherché des décisions dans des matières difficiles; où l'on a vu échouer les artifices de tous les sectaires qui ont essayé d'altérer la doctrine de Jésus-Christ; où ont reçu leur mission tous les hommes apostoliques qui, après la première publication de l'Evangile, ont porté aux nations cette lumière divine. Après quoi il ne faut pas être surpris si la fureur des hérétiques, si les sarcasmes des mauvais catholiques se sont tournés dans tous les temps, mais surtout dans ce siècle de vertiges et d'erreurs, contre cette grande mère des chrétiens, s'ils ont fait tous leurs efforts pour faire regarder comme une usurpation, comme le fruit de l'ambition et de l'intrigue, l'autorité que le pontife romain exerce dans l'Eglise universelle, en vertu des pouvoirs reçus de Dieu même. « De là, dit le comte d'Albon, « dans ses *Discours sur l'histoire, le gouvernement, les usages, la littérature de plusieurs nations de l'Europe*, les déclamations « fougueuses qu'on fait retentir sans cesse « à nos oreilles, et que bégaient les enfants « qui ne savent pas l'histoire. Détruisons des « accusations aussi graves qu'injustes; fixons « les idées; ne croyons pas avoir fait à Rome « chrétienne les reproches que nous pourrions faire avec fondement à la conduite de « quelques-uns de ses pontifes; et ne donnons pas à conclure qu'on est en droit de « déprécier l'une, quand même on aurait « raison de blâmer les autres. Rome chrétienne ne doit rien à la politique : si elle a « étendu sa puissance dans les régions enveloppées des plus épaisses ténèbres; si elle « a soumis à ses lois des peuples qui échappèrent aux armes, et ne reconnurent jamais l'empire des plus célèbres conquérants; si des hordes sauvages, qui n'ont « jamais prononcé les noms d'Alexandre « et de César, ont écouté la voix de ses « pontifes avec respect, en ont reçu les instructions comme des oracles; si, dévouée à la paix, Rome a fait des conquêtes « que lui eût enviées Rome consacrée à la « guerre, ces prodiges ne furent pas l'ouvrage des passions humaines; les passions « humaines ne servirent qu'à les rendre plus « éclatantes, puisqu'elles se liguèrent pour « opposer de plus grands obstacles à l'exécution des projets qu'elles avaient tant « d'intérêt à traverser. » *Voy.* saint Grégoire, saint Léon, Isidore Mercator, Luther, Mélanchthon. Un écrivain, connu par d'excellents ouvrages ascétiques, a fait sur le même sujet les réflexions suivantes : « Pour moi, « lorsque je vois le chef des chrétiens, le « successeur de saint Pierre assis sur le trône « des Césars, régner dans Rome, et de cette « capitale du monde chrétien faire entendre « sa voix pastorale à tous les peuples de « l'univers; lorsque je réfléchis sur la manière dont s'est opéré ce prodigieux changement, je ne puis m'empêcher de m'écrier : *Le doigt de Dieu est ici.* Lorsque je « compare la splendeur et la magnificence du « Vatican avec l'obscurité et l'horreur des « prisons mamertines; lorsque je me dis à « moi-même : Celui qui a gémi dans ces « affreux cachots est honoré dans cette superbe basilique, et son successeur habite « ce somptueux palais; la même religion qui « conduisait en secret quelques fidèles aux « pieds du saint apôtre humilié sous ses « fers, conduit publiquement tous les peuples du monde aux pieds du saint Père « son successeur, rayonnant sous la tiare; un « tel spectacle, je l'avoue, me ravit, me transporte, me pénètre de respect, de joie et « de reconnaissance. Je ne crains pas d'appliquer à cet événement les paroles de la « sainte Vierge dans son cantique : *Dieu a « renversé les tyrans de leur trône, et y a placé « ceux qu'il tenait dans l'humiliation.* Eglise « sainte, triomphez; et que toute la gloire « en soit à votre céleste époux, qui a opéré « sur la terre de si grands prodiges; que vos « vrais enfants s'en réjouissent et triomphent avec vous! » Quelques protestants ont poussé l'esprit de parti jusqu'à soutenir que saint Pierre n'a jamais été à Rome, et n'a conséquemment pas fondé ce siége; mais les savants les plus ennemis de l'autorité papale les ont solidement réfutés. Pearson, évêque anglican, dans une Dissertation qui se trouve parmi ses *Œuvres*, a donné à ce fait toute la démonstration dont il est susceptible. En effet, tous les monuments de l'histoire déposent en sa faveur. Saint Pierre, écrivant aux autres églises, leur dit : *L'Eglise assemblée dans Babylone vous salue.* Cette Babylone était, au rapport de Papias, la ville de Rome, d'où l'apôtre écrivait alors. Saint Jérôme et les autres interprètes s'accordent avec Papias sur l'explication de ce texte. Hégésippe qui, comme ce dernier, touchait aux temps apostoliques, a publié l'Histoire du martyre que saint Pierre a souffert à Rome. Saint Irénée et saint Ignace, disciples de saint Pierre, nous apprennent que cet apôtre avait fixé son siége à Rome. Tertullien appelle les hérétiques au témoignage de l'Eglise romaine fondée par saint Pierre. Saint Cyprien nomme souvent cette église la *Chaire de Pierre.* Arnobe, saint Epiphane, Origène, saint Athanase, Eusèbe, Lactance, saint Ambroise, Optat, saint Jérôme, saint Augustin, saint Chrysostome, Paul Orose, saint Maxime, Théodoret, saint Paulin, saint Léon, etc., nous ont laissé le catalogue des évêques de Rome, depuis saint Pierre jusqu'au pontife qui occupait le saint-siége de leur temps; et depuis cette époque, tous les écrivains ecclésiastiques et profanes l'ont conduit jusqu'à Pie IX, qui remplit aujourd'hui le siége de saint Pierre. Quelle autre religion que la catholique peut présenter une succession si marquée et si connue? Et faut-

Digitized by Google

il s'étonner si ses ennemis se sont efforcés d'en détruire le fondement? Quelle secte a osé feindre une chaîne de pasteurs légitimes si serrée et si bien suivie? *Confingant tale quid hæretici!* C'est le défi que donnait Tertullien à tous les hérétiques, et ce défi si hardi et si sûr a gagné bien de la force et de l'importance depuis Tertullien : il parlait de la sorte, lorsque la durée de l'Eglise ne comptait pas encore deux siècles ; qu'eût-il dit si une succession non interrompue de dix-huit siècles s'était montrée à lui par les titres et les monuments les plus manifestes et les plus incontestables? « Il y a toujours, « dit Bossuet, ce fait malheureux contre « les hérétiques : ils sont séparés du grand « corps de l'Eglise. Mais pour nous, quelle « consolation de pouvoir, depuis notre sou- « verain pontife, remonter sans interruption « jusqu'à saint Pierre, établi par Jésus- « Christ ; d'où, en reprenant les pontifes de « la loi, on va jusqu'à Aaron et Moïse, de « là jusqu'aux patriarches et jusqu'à l'ori- « gine du monde ! Quelle suite ! quelle tra- « dition ! quel enchaînement merveilleux ! » — Outre les deux *épîtres* de saint Pierre qui sont au nombre des livres canoniques, on lui a attribué plusieurs ouvrages comme ses *Actes*, son *Evangile*, son *Apocalypse*, tous ouvrages supposés.

PIERRE (saint), évêque d'Alexandrie en 300, fut regardé comme un des prélats les plus illustres de son temps, soit pour sa doctrine, soit pour ses vertus. Sa constance fut éprouvée dans les persécutions de Dioclétien et de Maximien, et il reçut la palme du martyre en 311. Pendant son épiscopat, il fit des canons pénitentiaux, et déposa dans un synode Mélèce de Lycopolis, convaincu d'apostasie et d'autres crimes. Théodoret nous a conservé quelques *Lettres* de ce saint évêque, dans le 4e livre de son *Histoire*. Le P. Combefis a donné deux sortes d'actes du martyre de saint Pierre, les uns publiés par Surius, et les autres par Métaphraste ; mais ils ne méritent aucune croyance, et ne s'accordent ni avec Eusèbe, ni avec Théodoret.

PIERRE-CHRYSOLOGUE (saint), né à Imola, fut élu archevêque de Ravenne vers l'an 433. Il s'était préparé aux vertus épiscopales par la régularité de la vie cénobitique : moyen excellent pour former de bons pasteurs (*Voy.* saint NORBERT). Saint Germain d'Auxerre s'étant rendu à Ravenne, pour obtenir de l'empereur Valentinien la grâce de quelques criminels, tomba dangereusement malade, et eut la consolation de mourir entre les bras de Pierre-Chrysologue, qui hérita de son cilice et de son camail. L'hérésiarque Eutychès, instruit de l'éloquence de Pierre, voulut l'attirer dans son parti ; mais le saint évêque lui répondit d'une manière à le confondre. Il le renvoya à la lettre de saint Léon le Grand à Flavien, lettre qui est un abrégé de ce que l'on doit croire sur le mystère de l'incarnation. Il mourut, selon quelques-uns, en 458 ; d'autres disent le 2 décembre 450. Ses ouvrages ont été imprimés à Venise, en 1750, in-fol., par les soins du P. Sébastien-Paul de la Mère de Dieu. On en a donné une nouvelle édition à Augsbourg, 1758, in-fol. On y trouve 176 *Sermons*, *discours* ou *homélies*, la plupart fort courts ; et dom Luc d'Acheri en a publié cinq nouveaux dans son *Spicilége*. L'illustre évêque y explique en peu de mots, d'une manière assez agréable, le texte de l'Ecriture. Son style est coupé, quoique assez suivi ; ses pensées sont ingénieuses ; mais elles sortent quelquefois du naturel, et ne renferment que des jeux de mots. Les critiques du dernier siècle ont jugé que ses *Sermons* n'ont rien d'assez élevé ni d'assez éloquent pour lui avoir fait mériter le nom de *Chrysologue* (homme dont les paroles sont d'or), qui ne lui fut donné que 250 ans après sa mort, par Félix, évêque de Ravenne, rédacteur de ses ouvrages. Ils tiraient leur force de la véhémence du saint et zélé orateur, du ton vif, touchant et pathétique dont il les prononçait, et qui produisait sur son peuple le plus grand effet. — M. l'abbé Migne a fait entrer dans son Cours complet de Patrologie les *OEuvres très-complètes de saint Pierre-Chrysologue*, reproduites d'après l'édition de Sébastien Pauli et celles de plusieurs autres commentateurs, suivies des *OEuvres* également complètes de saint Valérien et de saint Nicétas, d'après Sirmond et Maï, 1846, 1 vol. in-4°.

PIERRE NOLASQUE (saint), fondateur de l'ordre de la Merci, pour la rédemption des captifs, naquit vers 1189 dans le Lauragais, au diocèse de Saint-Papoul en Languedoc. Ses parents étaient nobles. Il s'attacha dans sa jeunesse à Simon de Montfort, qui le mit auprès de Jacques, roi d'Aragon. Son esprit et sa vertu lui acquirent les bonnes grâces de ce prince. Pierre profita de son crédit auprès de lui pour établir un ordre religieux militaire, destiné à briser les fers des chrétiens captifs chez les musulmans. Ce fut le 10 août 1223, et non 1218, que se forma cette société respectable. Pierre Nolasque, qui l'institua étant laïque, voulut que les obligations de ses chevaliers ne fussent pas moindres que celles des religieux du chœur. Après avoir donné la première forme à son ordre, il réunit l'office de rédempteur à celui de supérieur général. On assure que, dans les deux premières expéditions qu'il fit dans les royaumes de Valence et de Grenade, il retira 400 captifs des mains des infidèles. Il passa ensuite en Afrique, et y essuya beaucoup de traverses. Enfin après avoir vécu sept années dans l'exercice de toutes les vertus, il mourut saintement la nuit de Noël, en 1256 ou 1258, à 67 ans. Saint Louis faisait un cas particulier de ce saint fondateur, et l'honora de plusieurs lettres. Pierre s'était associé dans l'institution de son ordre avec Raimond de Pegnafort ; et ce fut conjointement avec ce saint qu'il donna à ses religieux l'habit que nous leur voyons encore aujourd'hui. Il n'était pas prêtre, comme l'ont cru quelques auteurs. On ignorait le lieu de sa sépulture ; mais Charles III, roi d'Espagne, ayant fait faire des fouilles à Barcelone (selon les indications données dans

Digitized by Google

une lettre du P. Jacques Pedralbes, jésuite, découverte à Ferrare le 8 mars 1786), on trouva, en 1788, le 25 avril, le corps du saint à une grande profondeur, au bas d'un escalier, dans une niche, en habit de chevalier, avec sa cuirasse et sa longue épée, suivant le costume de son temps, et une inscription qui marque que c'est le corps de saint Pierre Nolasque.

PIERRE DE VÉRONE (saint), né de parents hérétiques en 1205, dans la ville dont le nom lui est resté, puisa dès sa première enfance, dans une école catholique, une foi pure et ferme, dont les instigations de ses proches ne purent le détacher. Il entra dans l'ordre des frères prêcheurs, que gouvernait encore saint Dominique. Il s'y rendit célèbre par le ministère de la parole de Dieu : son zèle et sa capacité lui firent confier la charge d'inquisiteur à Milan. Il opéra des conversions sans nombre, et ne se fit pas moins d'ennemis ; les hérétiques obstinés frémissaient de voir affaiblir leur parti par le zèle de Pierre. Mais plus le danger croissait pour ses jours, plus s'enflammait son ardeur pour le martyre. Le dimanche des Rameaux, 24 mars 1252, comme il prêchait à Milan devant un auditoire immense, il dit d'une voix fort élevée qu'il savait indubitablement que sa mort était résolue par une troupe de conjurés ; en effet, il fut assassiné sur le chemin de Côme à Milan le 6 avril de la même année, par deux scélérats soudoyés. Innocent IV le canonisa un an après sa mort. Un de ses assassins, nommé *Carin* ou *Marin*, entra chez les dominicains de Forli en qualité de frère convers, et expia son crime par les exercices d'une austère pénitence. La *Vie* de Pierre a été écrite par Léontino, dominicain, qui avait demeuré longtemps avec lui à Vérone, et qui fut depuis patriarche de Jérusalem. On l'appelle quelquefois *Pierre de Milan*.

PIERRE D'ALCANTARA (saint), né en 1499 à Alcantara, du gouverneur de cette ville, entra dans l'ordre de Saint-François, dont il fut provincial en 1538 et en 1542. Le désir d'une plus grande perfection le fit retirer sur la montagne d'Arabida en Portugal ; il y établit une réforme, qui fut approuvée en 1554 par Jules III. Ce saint mourut en 1562, regardé comme un modèle de mortification et de pénitence. Clément IX le canonisa. On a de lui un traité de l'*oraison mentale*, qu'il composa à la prière d'un gentilhomme rempli de piété, qui l'avait souvent entendu parler sur cette matière. Ce livre a été regardé comme un chef-d'œuvre par sainte Thérèse, par Louis de Grenade, par saint François de Sales, par le pape Grégoire XV. Il est encore auteur d'un excellent traité *De la paix de l'âme*. On dit qu'après sa mort il apparut à sainte Thérèse, environné d'une clarté céleste, et disant ces paroles, rapportées dans l'office de sa fête : *Felix pœnitentia, quæ tantam mihi promeruit gloriam!*—Sur l'édition de ses *OEuvres complètes*, par M. Migne, *V.* THÉRÈSE.

PIERRE, écrivain ecclésiastique, n'est connu que par un *Traité sur l'incarnation et la grâce*, que l'on a joint aux *OEuvres* de saint Fulgence. Cet ouvrage se trouve aussi dans la *Bibliothèque des Pères*. L'auteur s'y donne le titre de diacre ; c'est tout ce que l'on en sait. Il vivait dans le VIe siècle.

PIERRE DE SICILE naquit en cette île vers le milieu du IXe siècle. Il est connu par son *Histoire des manichéens*. Cet ouvrage, que l'on trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, contient des faits curieux et importants, qui font connaître l'état et les sentiments de cette secte, dans le temps où l'auteur vivait. Il a été donné séparément par Mathieu Raderus, Ingolstadt, 1604, en grec et en latin.

PIERRE DAMIEN (le bienheureux), né à Ravenne vers l'an 988, fit concevoir d'heureuses espérances dès son enfance ; elles ne furent pas vaines. Après avoir enseigné avec réputation, il s'enferma dans la solitude de Sainte-Croix d'Avellane, près d'Eugubio, et devint prieur, puis abbé de ce monastère. Le pape Etienne IX, instruit de son mérite, le fit cardinal et évêque d'Ostie en 1057, et l'employa dans les affaires de l'Eglise romaine. Pierre Damien continua, sous les papes suivants, d'être chargé de diverses affaires, dont il s'acquitta avec applaudissement. Il consacra tous ses soins à faire revivre la discipline dans le clergé et dans les monastères. Il mourut saintement comme il avait vécu, à Faënza le 22 février 1072, à 84 ans. Il s'était démis auparavant de son évêché. On a de lui des *Lettres*, des *Sermons*, des *Opuscules*, les *Vies de saint Odilon*, *de saint Romuald* et *de saint Dominique l'Encuirassé*, et d'autres ouvrages, qui ont été recueillis en quatre tomes formant un in-fol. ; ils sont utiles pour la connaissance de l'histoire ecclésiastique du XIe siècle. On y trouve une érudition variée, de la clarté, de l'aisance et de la force dans le style, quoiqu'il ne soit pas toujours pur, et que les idées manquent quelquefois de justesse. La lecture n'en peut être que très-utile, surtout aux ecclésiastiques et aux religieux. Il prit le surnom de *Damien*, par reconnaissance pour un de ses frères qui portait ce nom, et auquel il devait son éducation. L'édition des ouvrages de ce Père, donnée à Paris, 1663, in-fol., est assez estimée. Sa *Vie* a été écrite par S. Jean de Lodi, son disciple, puis évêque de Gubbio, et publiée par dom Mabillon, *Sec.* 6, *Bened.*

PIERRE IGNÉE, c'est-à-dire *de Feu*, célèbre religieux de l'ordre de Val-Ombreuse, et issu de l'illustre maison des Aldobrandins, fut fait cardinal et évêque d'Albano en 1073. Pierre de Pavie, évêque de Florence, fut accusé de simonie et d'hérésie par les religieux du monastère de Saint-Jean-Gualbert. Cette accusation agitait tous les esprits ; on proposa de la justifier. Pierre Ignée fut choisi, en 1064, par les moines de son couvent, pour faire l'épreuve du feu contre l'évêque. Ces sortes d'épreuves avaient été défendues par quelques conciles : mais ces canons n'étaient pas partout en vigueur, et l'on croyait pouvoir excepter quelques cas particuliers. (*Voy.* CHARLEMAGNE, EUGÈNE II.) Pierre entra gravement, les pieds nus et à petits pas, en présence de tout le

Digitized by Google

peuple de Florence, dans un brasier ardent entre deux bûchers embrasés, et il alla avec une démarche mesurée jusqu'au bout. S'étant aperçu qu'il avait laissé tomber son manipule, il retourna sur ses pas, et le retira du milieu des flammes aussi entier et aussi blanc qu'il l'avait en y entrant. Le vent de la flamme agita ses cheveux, fit flotter son étole et son aube; mais rien ne brûla, pas même les poils de ses jambes. Quand il fut parvenu à l'extrémité des deux bûchers, il voulut y passer derechef, pour en sortir par où il était entré; mais le peuple le retint. Ce récit est tiré de la lettre que le clergé et le peuple de Florence écrivirent à cette occasion au pape Alexandre. Les écrivains de ce temps-là, et surtout Didier, abbé du Mont-Cassin, depuis pape, sous le nom de *Victor III*, en parlent comme d'une chose très-certaine. Cependant Pierre de Pavie, après avoir été suspendu quelque temps par le pape, continua d'être évêque de Florence, soit qu'il donnât des preuves bien fondées de résipiscence, soit que, dans un temps de division et de trouble, il fût plus aisé de convaincre le coupable que de le punir; soit enfin que le pape ne crût pas devoir tenir compte d'une preuve illégale et contraire aux canons.

PIERRE, dit l'*Ermite*, gentilhomme français d'Amiens en Picardie, quitta la profession des armes, pour embrasser la vie érémitique, et ensuite celle-ci pour la vie de pèlerin. Il fit un voyage dans la Terre-Sainte, vers l'an 1093. Touché de l'état déplorable où étaient réduits les chrétiens, il en parla à son retour d'une manière si vive au pape Urbain II, et fit des tableaux si touchants, que ce pape l'envoya de province en province exciter les princes à délivrer les fidèles de l'oppression. C'est l'occasion et l'origine de la première croisade. Il faut être bien affermi dans l'insensibilité philosophique, pour prétendre que les chrétiens eussent dû abandonner leurs frères, et céder l'empire des Constantin et des Théodose à des usurpateurs, à des tyrans sanguinaires, ou afficher une injustice étrange en condamnant ces expéditions sur le peu de succès qu'elles eurent. Nous avons déjà observé d'après un ancien, que cette manière de juger était propre aux insensés. *Voy.* saint Bernard. « Peut-être, dit un auteur judi-« cieux, que le zèle de la religion fit pé-« cher contre les règles de la prudence; « mais, ce qui nous importe encore uni-« quement ici, on ne viola point les lois de l'é-« quité. Ainsi donc le feu de la guerre, « l'enthousiasme des croisades, examiné « froidement d'après les preuves de fait que « présente toute la suite de l'histoire, et « non pas sur les vagues reproches de fana-« tisme, non pas sur les déclamations inju-« rieuses d'un philosophisme plus fanatique « et plus intolérant que ce qu'il appelle « ainsi, l'exhibition des faits, dis-je, fait « seule évanouir ici toute idée d'injustice. « Des vues peut-être fautives, mais légiti-« mes de politique; la nécessité de la pro-« pre défense et la convenance de la diver-« sion, furent un nouveau sujet de ces « guerres, et fournissent un nouveau jour « pour les justifier pleinement aux yeux de « toute personne tant soit peu versée dans « le droit de la paix et de la guerre. Rap-« pelez-vous un moment quel fut le génie « de l'islamisme à son origine, et quel sys-« tème d'oppression il ne cessa point de sui-« vre avec acharnement, tant qu'il eut en « main la force oppressive et la prépondé-« rance du pouvoir : le but constant du pre-« mier auteur de cette absurde religion fut « d'y soumettre les trois parties du monde « connu, non par la voie engageante de la « persuasion, qu'elle ne pouvait soutenir, « mais par le poids meurtrier du cimeterre, « par l'abrogation des lois, la dégradation du « genre humain, et le mépris de toute hu-« manité. Tout était sanctifié par le zèle de « l'Alcoran; et pourvu qu'on tendît à cette « fin, il n'était plus de moyen, soit séditieux, « soit tyrannique, soit meurtrier et bar-« bare, qui ne devînt légitime. Les peuples, « qui couraient au-devant du joug, qui se « faisaient un mérite de la révolte et de l'a-« postasie, entraient en communauté de na-« tion et de priviléges avec la secte mons-« trueuse qu'ils grossissaient de jour en « jour : on faisait impitoyablement tomber « le reste sous le tranchant des armes, ou, « par un traitement encore plus déplorable, « on les réduisait sous les chaînes à la con-« dition des bêtes de somme. Nul peuple, « nul empire, nul droit de cité ni de majesté, « nulles de ces lois primitives et sacrées « parmi les nations même en guerre, n'é-« taient révérés par ces violateurs enthou-« siastes de tout droit et de toute religion. « Ne seraient-ce donc pas ces infracteurs « brutaux de tout lien social, qui enflamme-« raient toute la véhémence philosophique, « si les termes vagues de fanatique et de fa-« natisme exprimaient autre chose dans son « jargon, que la haine de l'Evangile et de la « vertu? » D'abord, les philosophes, pour déguiser, sous le voile de l'amour du bien public, leur haine contre tout ce qui tient à la religion, ont prétendu que les croisades avaient eu des conséquences funestes à l'Europe entière. Cette imagination n'a point tardé à s'évanouir. Ils connaissent aujourd'hui qu'il en est résulté de grands avantages; que la navigation et le commerce durent leurs principaux progrès, ou pour mieux dire, leur création et leur véritable existence, à ces transmigrations perpétuelles des Occidentaux vers l'Orient; que les arts repassèrent en Europe; que les guerres particulières et les hostilités intestines qui déchirent le sein d'un même état furent abolies, etc. (1); mais ils prétendent que ces avantages ont été des suites accidentelles, et n'existaient pas dans l'intention des croisés : plaisante manière

(1) Ils ont encore oublié que la noblesse, en se portant sur l'Asie, aliéna une partie de ses biens, ou emprunta par hypothèque des sommes considérables du peuple même dont elle facilita l'émancipation.

Digitized by Google

de raisonner, et qui prouve bien la tortuosité du mensonge ! Est-ce la chose ou l'intention qu'il s'agit ici de juger ? et si la chose est bonne et utile, quel droit ai-je de prononcer qu'elle n'a point été telle dans les vues de celui qui l'a procurée ? Le grand effet des croisades n'a certainement pas échappé aux chefs de ces expéditions lointaines. Ils savaient très-bien que le moyen le plus efficace de garantir l'Europe de la fureur mahométane était de porter la guerre en Asie. « Qui peut donc crier à l'injustice, « dit l'auteur que nous venons de citer, « contre les ligues formées par les nations « chrétiennes, afin de parer à la fureur si « bien dévoilée de leur ennemi naturel ! « Qui peut leur faire un crime d'avoir porté « la guerre au cœur de son empire, pour y « fixer son inquiétude et ses efforts, et l'em- « pêcher de brouiller au loin ? Qui ne mani- « feste son penchant odieux pour ces nations « conjurées contre le christianisme, en usant « contre leurs adversaires d'un rigorisme « contraire à toutes les règles, non-seule- « ment des plus justes représailles, mais de « la plus indispensable défense, à toutes les « maximes de la prudence et de la saine po- « litique ? Or, que ces considérations aient « dirigé les chefs de la république chré- « tienne, c'est ce qui ne saurait plus nous « paraître douteux, depuis que nous avons « entendu le pape Urbain II, au concile de « Clermont, et ses successeurs en tant d'au- « tres rencontres, exhortant les princes et « les peuples à réprimer l'insolence des mu- « sulmans, alléguer, en termes exprès, le des- « sein qu'avaient ces infidèles de subjuguer « tous les royaumes, tous les empires, d'a- « néantir toute puissance chrétienne. » Pierre paraissait peu propre, au premier abord, à conduire une affaire si importante. C'était un petit homme, d'une physionomie peu agréable. Il portait une longue barbe et un habit fort grossier ; mais sous cet extérieur humble il cachait un grand cœur, du feu, de l'éloquence, de l'enthousiasme ; c'était un homme d'un courage héroïque, d'un esprit élevé, d'une vivacité et d'une énergie de sentiment qui faisait passer ses propres affections, d'une manière irrésistible, dans l'âme de tous ceux à qui il parlait. Sa vie pauvre et très-austère lui conférait un degré nouveau d'autorité. Il distribuait ce qu'on lui donnait de meilleur, ne mangeait que du pain, ne buvait que de l'eau, mais sans affectation, et avec la piété judicieuse qui convenait à un génie de cet ordre. Il eut bientôt à sa suite une foule innombrable. Godefroi de Bouillon, chef de la partie la plus brillante de la croisade, lui confia l'autre. L'ermite guerrier se mit à leur tête, vêtu d'une longue tunique de grosse laine, sans ceinture, les pieds nus, avec un grand froc et un petit manteau d'ermite. Il divisa son armée en deux parties ; il donna la première à Gauthier, pauvre gentilhomme de ses amis, et conduisit l'autre. Ce solitaire commandait quarante mille hommes d'infanterie et une nombreuse cavalerie. Cette multitude indisciplinée fut défaite en plusieurs combats par les Turcs, et il ne resta que 3000 hommes qui se réfugièrent à Constantinople. Pierre se joignit ensuite à Godefroi de Bouillon et autres chefs croisés. Se trouvant en 1097 au siége d'Antioche, qui traînait en longueur, et réfléchissant sur le peu de succès qu'il avait eu dans la conduite d'une armée, tandis qu'il en avait eu un si grand et si prompt à former la croisade, il crut qu'il avait rempli la tâche que la Providence lui avait marquée, et que ce serait prendre le change que de continuer l'emploi de général. Il résolut de se retirer ; mais Tancrède, prévoyant l'effet que ce départ aurait sur l'esprit des croisés, lui fit faire serment de n'abandonner jamais une entreprise dont il était le premier auteur. Il signala son zèle par la conquête de la Terre-Sainte, et fit des merveilles au siége de Jérusalem, l'an 1099. Après la prise de cette ville, le nouveau patriarche le fit son vicaire général en son absence, pendant qu'il accompagna Godefroi de Bouillon, qui allait au devant du soudan d'Egypte, pour lui livrer bataille auprès d'Ascalon. Il mourut dans l'abbaye de Neu-Moûtier, près de Huy, dont il était fondateur. Son tombeau qui était dans une grotte sous la tour, a été comblé dans ces dernières années, lorsqu'on a réparé l'église, dit Feller, sans qu'on ait songé à conserver la pierre sépulcrale avec l'épitaphe de cet homme illustre ; son corps a été transporté dans la sacristie, où on le voyait dans une urne de bois. « Ceux de nos « auteurs modernes, dit M. Moreau, pour « qui toute entreprise religieuse est un ob- « jet de raillerie, et ceux qui ont été plus « frappés des désordres que nos croisés se « permirent en Orient, que de la grandeur « et de la noblesse du projet qui les réunit, « ont voulu faire de Pierre l'ermite un fou « enthousiaste, un homme qui eût mérité « d'être enfermé. Ceux qui réfléchissent plus « froidement, ceux qui, pour juger des ac- « tions, se transportent au siècle qui les a « produites, ont dû se former une tout autre « idée de cet homme singulier. Pour moi, « j'avoue que son génie m'étonne, et que « son courage me paraît approcher de celui « qui fait les héros dans tous les gen- « res. Je le vois arriver de Jérusalem à « Rome, parcourir ensuite l'Italie, la France, « l'Allemagne, et ne manquer son but nulle « part. Quelle devait être l'élévation de ses « idées, la force des images dont il savait « les revêtir, la rapidité de ses mouvements, « le feu de ses expressions ! Il n'eut pas les « talents d'un général, je n'ai pas de peine « à le croire ; aussi ne le vit-on jamais en- « dosser la cuirasse : il commit des impru- « dences, cela peut être encore ; et qui est- « ce qui n'en commit pas dans ces expédi- « tions lointaines ? Mais seul il avait en- « flammé toute l'Europe ; il s'était fait sui- « vre des peuples ; il avait déterminé, per- « suade, entraîné les rois, les grands, les « ministres ; il produisit dans le monde un « changement inattendu : à sa voix les ty-

Digitized by Google

« rans cessèrent d'infester leur patrie, et « cette ardeur guerrière qu'on ne pouvait « éteindre, et qui était le fléau général de « l'Europe esclave et malheureuse, il la mat- « trisa, il la porta en Asie, il la tourna tout « entière contre des ennemis qui étaient eux- « mêmes des usurpateurs persécutant de- « puis 50 ans des hommes que nos ancêtres « regardaient avec raison comme leurs frè- « res. Ne valait-il pas mieux, après tout, « combattre ces brigands d'Asie, que d'égor- « ger, comme on faisait alors, ses parents et « ses compatriotes? Non, le solitaire d'A- « miens ne fut point un insensé, il mérite « une place parmi les hommes justement « célèbres. » *Discours sur l'histoire de France*, t. XIV. M. Mailly a peint Pierre l'Ermite des plus noires couleurs dans son *Esprit des Croisades*, ouvrage qui ne contient que l'*esprit* de l'auteur, et point du tout celui de ces expéditions lointaines, et qui, sous l'appareil d'une érudition factice, n'est qu'un recueil de déclamations, de jugements faux, et surtout de calomnies contre des personnages illustres. M. Michaud a représenté avec plus de vérité et de noblesse Pierre l'Ermite et les croisades dans son *Histoire des Croisades*.

PIERRE DE CLUNY ou PIERRE *le Vénérable*, né en Auvergne, de la famille des comtes de Montboissier, était le septième de huit enfants mâles. Un d'eux seulement resta dans le siècle. Pierre, suivant l'exemple de ses frères, se fit religieux à Cluny. Prieur de *Vézelay*, il devint abbé et général de son ordre en 1121, à l'âge de 28 ans. Ses talents et ses vertus lui méritèrent cette place. A peine y fut-il élevé, qu'il fit revivre la discipline monastique, sans affecter des austérités recherchées. Le pape Innocent II vint à Cluny en 1130. Pierre l'y reçut avec magnificence. Il donna un asile à Abailard, qui trouva en lui un ami et un père. Il l'engagea à rétracter ses erreurs et à faire pénitence. L'abbé de Cluny combattit les erreurs que Pierre de Bruys et son sectateur Henri répandaient dans la Provence, dans le Languedoc et dans la Gascogne. Enfin, après avoir rempli dignement sa carrière, il mourut saintement dans son abbaye, le 24 décembre 1156. On a de lui six livres de *Lettres*, et plusieurs ouvrages curieux et intéressants, entre autres un excellent *Traité* sur la *Divinité de Jésus-Christ*, un contre les *Juifs*; des *Traités* sur le *Baptême des enfants*, contre Pierre de Bruys; sur l'*Autorité de l'Eglise*, sur les *Basiliques*, les *Eglises* et les *Autels*; sur le *Sacrifice de la Messe*, sur les *Suffrages pour les Morts*, sur les *Louanges de Dieu par les Cantiques et les instruments de musique*, sur le *Culte de la Croix*, etc. Quoique son raisonnement n'ait ni la chaleur ni la vigueur de celui de saint Bernard, il présente et développe les preuves d'une manière qui ne subjugue pas les esprits avec le même empire, mais qui opère la même persuasion dans ceux qui ne se lassent point de le suivre. Son style est ordinairement net et correct, surtout dans ses lettres, qu'on a conservées au nombre de près de 200, et qui annoncent une faculté de voir et de sentir analogue à sa rare prudence. Pierre le Vénérable avait un sens droit et naturel, une charité rare, un cœur compatissant. Il partagea constamment avec saint Bernard et l'abbé Suger la supériorité du mérite et de la célébrité sur les grands hommes de ce temps. Ses qualités, moins brillantes que celles de ses deux émules, n'étaient pas moins solides; et les chefs de l'Eglise les employèrent souvent avec un égal succès à la conduite des affaires les plus importantes. Dans les négociations délicates qui lui furent confiées, il montra de la prudence et de la dextérité. En gagnant la confiance par les charmes de sa candeur et de sa douceur, il ne trahit jamais la cause qui lui était confiée, ni par une molle complaisance, ni par une simplicité imprudente. Il défendit son ordre contre saint Bernard qui reprochait aux religieux de Cluny d'être trop somptueux en bâtiments, d'avoir une table trop peu frugale, de s'éloigner de quelques pratiques de la règle de saint Benoît. Pierre le Vénérable répondit à ces reproches d'une manière satisfaisante; mais ils ne se trouvèrent que trop vérifiés, lors de la révolution de France en 1789; car les religieux de Cluny allèrent eux-mêmes au devant de leur dissolution, et livrèrent les dépouilles du sanctuaire à des mains profanes, pour en recevoir le triste présent de la liberté du siècle. Son *Apologie*, ainsi que ses autres écrits, se trouvent dans la *Bibliothèque de Cluny*, publiée à Paris en 1614, in-fol. Sa *Vie*, écrite par un de ses disciples nommé *Rodolphe*, a été publiée par dom Martène.

PIERRE LOMBARD, appelé le *Maître des Sentences*, fut nommé *Lombard*, parce qu'il était né près de Novare dans la Lombardie. Il se distingua tellement à Paris, qu'il fut fait écolâtre ou président de l'école de cette ville, et ensuite pourvu de l'évêché de cette capitale. Il avait été auparavant chanoine de Chartres. Philippe, fils du roi Louis le Gros, et frère de Louis le Jeune, refusa cet évêché, et le fit donner à Pierre Lombard, son maître. Ce savant en prit possession en 1159. Il n'en jouit pas longtemps, étant mort en 1164. Ce prélat était bien capable d'instruire son peuple; ses exemples soutenaient ses instructions. Tout le monde connaît son ouvrage des *Sentences*, sur lequel nous avons tant de Commentaires. C'est un recueil des passages des Pères, dont il concilie les contradictions apparentes, à peu près comme Gratien l'avait fait dans son *Décret*. Ce dernier compilateur était sans doute fort inférieur à Pierre Lombard; mais celui-ci tombe dans plusieurs de ses défauts. Il fourmille de questions inutiles; il en omet d'essentielles; il appuie ses raisonnements sur des sens figurés, qui sont moins des preuves solides du dogme que du peu de sagacité de ceux qui s'en servent. On doit lui pardonner ces imperfections, si l'on considère que Pierre vivait dans un temps barbare, et qu'il fut le premier auteur qui entreprit de réduire la

Digitized by Google

théologie en un corps entier. Il est certain qu'il s'en acquitta avec assez d'ordre et de méthode. Son ouvrage, dont la première édition est de Venise, 1477, in-folio, est divisé en quatre livres, et chaque livre en plusieurs paragraphes. On trouva dans cet ouvrage, après la mort de l'auteur, une proposition condamnée par le pape Alexandre III. La voici : *Christus, secundum quod est homo, non est aliquid.* Il voulait dire sans doute, *aliquid absolutum quod personam constituat ;* mais son intention n'était point assez exprimée. On a encore de Pierre Lombard un *Commentaire sur les Psaumes*, Paris, 1541, in-folio, et un autre sur les *Epîtres* de saint Paul, 1537, in-folio. Les trois ouvrages de Lombard parurent réunis à Nuremberg, en 1478, et à Bâle en 1486. Une des meilleures éditions du livre des *Sentences* est celle de Louvain, 1557, in-4°, par les soins d'Antoine Ghenart.

PIERRE DE CELLES, religieux, natif de Troyes, s'étant distingué par sa piété et par son savoir, fut élu abbé de Celles vers 1150, et de là transféré à l'abbaye de Saint-Remi de Reims en 1162. Placé sur le siége épiscopal de Chartres en 1180, il l'occupa jusqu'en février 1187, année de sa mort. On a de lui des *Lettres*, des *Sermons*, des *Traités de la conscience, des pains de proposition, du tabernacle*, etc., dans la *Bibliothèque des Pères ;* et recueillis par le P. Sirmond, Paris, 1613, in-8° ; et par dom Ambroise Janvier, Paris, 1671, in-4°.

PIERRE DE BLOIS, fut ainsi appelé parce qu'il avait vu le jour dans cette ville. Après avoir étudié à Paris et à Bologne, il devint précepteur, puis secrétaire de Guillaume II, roi de Sicile. Appelé en Angleterre par le roi Henri II, il obtint l'archidiaconé de Bath, dont il fut dépouillé sur la fin de ses jours. On lui donna celui de Londres, mais il y trouva plus d'honneur que de revenus. Il y avait été auparavant chancelier de Richard, archevêque de Cantorbéry, qui faisait un grand cas de son mérite. Cet estimable écrivain mourut en Angleterre l'an 1200. Il était d'un caractère austère, et il se signala par son zèle pour la discipline et les règles ecclésiastiques. On a de lui 183 *Lettres*, 65 *Sermons*, et d'autres ouvrages, dont la meilleure édition est celle de Pierre de Goussainville en 1667. Il s'y élève avec force contre les déréglements du clergé. Les écrivains protestants l'ont souvent cité dans leurs déclamations contre ce corps, sans distinguer le langage d'un enfant zélé pour la gloire de sa mère, et celui d'un ennemi acharné à la calomnier et à la perdre. Son style est coupé, sententieux, plein d'antithèses et de jeux de mots. Les *Sermons* publiés sous le nom de Pierre de Blois par le P. Busée, Mayence, 1600, sont de Pierre Comestor. Il a continué l'*Histoire des monastères d'Angleterre* d'Ingulfe, depuis 1091 jusqu'en 1118, publiée par Savile en 1596. Les auteurs de l'Histoire de l'Eglise gallicane disent que Pierre de Blois est le premier qui se soit servi du mot de *transsubstantiation :* c'est une erreur. *Voy.* HILDEBERT. Etienne, évêque d'Autun, contemporain d'Hildebert, qui assista au sacre de Philippe, fils de Louis le Gros, le 14 avril 1129, dit dans son *Traité du sacrement de l'autel*, chap. 13 : *Oramus ut... oblatio panis et vini transsubstantietur in corpus et sanguinem Jesu Christi.*

PIERRE COMESTOR, ou *le Mangeur*, né à Troyes, fut chanoine et doyen de cette ville, puis chancelier de l'église de Paris, en 1164 ; il enseigna pendant quelque temps la théologie. Il quitta ses bénéfices pour se faire chanoine régulier de Saint-Victor à Paris, où il finit sa vie en 1198 selon quelques-uns, et selon d'autres au mois d'octobre 1179. Il était enterré ou plutôt emmuraillé dans une voûte qui séparait deux chapelles, à droite du chœur. Nous avons de lui : *Historia scholastica*, 1486 ; c'est une histoire sacrée, mêlée de l'histoire profane, depuis la Genèse, jusqu'aux Actes des Apôtres. L'auteur charge sa narration de longues dissertations, qui renferment des raisonnements bizarres et des fables ridicules. Elle a été traduite en français, sous le titre de *Bible Escolastre*, et en flamand. Des *Sermons*, publiés sous le nom de *Pierre de Blois*, par le P. Busée, jésuite, Mayence, 1600, in-4°. On fit cette épitaphe à Pierre Comestor :

Petrus eram, quem petra tegit, dictusque Comestor.
Nunc comedor. Vivus docui, nec cesso docere
Mortuus : ut dicat, qui me videt incineratum :
Quod sumus iste fuit, erimus quandoque quod [hic est.

On lui attribue *Catena temporum :* c'est une compilation indigeste de l'Histoire universelle, Lubeck, 1475, 2 vol. in-fol., traduite en français sous le titre de *Mer des histoires*, Paris, 1488, 2 vol. in-fol.

PIERRE (saint), archevêque de Tarentaise en Savoie, naquit au village de Saint-Maurice dans le diocèse de Vienne, en 1100. Après avoir pris l'habit religieux à Bonnevaux en Dauphiné, il était devenu abbé de Tamié, lorsqu'on le choisit pour archevêque de Tarentaise vers 1140. Saint Bernard et le chapitre de l'ordre l'engagèrent à accepter cette dignité, parce que l'Eglise de Tarentaise avait eu beaucoup à souffrir pendant l'administration de son dernier prélat. Pierre travailla pendant treize ans à rétablir partout l'ordre et la piété, puis, s'étant résolu à vivre dans la retraite, il alla se cacher dans un monastère de son ordre en Allemagne. Mais ses diocésains qui le chérissaient autant qu'ils le vénéraient réussirent à le ramener au milieu d'eux. Pierre fonda sur divers points des Alpes des hospices destinés à secourir les voyageurs dont un grand nombre périssait en traversant ces montagnes. Lorsque l'antipape Victor III disputait la tiare au pape Alexandre III, il prit courageusement le parti du pontife légitime contre l'empereur Frédéric III dont il était le vassal en sa qualité d'archevêque de Tarentaise. Animé d'un zèle ardent pour la propagation de l'Evangile, il

Digitized by Google

porta avec succès la parole de Dieu en Alsace, en Bourgogne, en Lorraine, et en diverses contrées de l'Italie. Le pape le chargea de réconcilier le roi de France, Louis VII, et Henri II, roi d'Angleterre (1171). Après avoir terminé les différends de ces deux monarques, il obtint d'eux qu'ils feraient tenir des conciles dans leurs états, afin qu'Alexandre III y fût reconnu. A peine était-il rentré dans son diocèse que le même pape le renvoya vers le roi d'Angleterre pour le réconcilier avec son fils ; mais il n'obtint pas cette fois le même succès. Il mourut, pendant son voyage de retour, le 14 septembre 1174, à Bellevaux, maison de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Besançon. Célestin III le canonisa en 1191, et l'Eglise célèbre sa mémoire le 8 mai. On trouve dans le tome II de l'Hist. de Cîteaux par dom Le Nain, sa *Vie* écrite par Geoffroy d'Hautecombe, qui fut le compagnon des travaux de Pierre. Sa *Vie* a été écrite aussi par M. l'abbé Chevray, chanoine de Chambéry et de Tarentaise, 1 vol. in-8°, avec portrait.

PIERRE LE CHANTRE (*Petrus Cantor*), docteur de l'université, et chantre de l'église de Paris, auteur d'un livre intitulé *Verbum abbreviatum*, ainsi nommé parce qu'il commence par ces mots, tirés de l'Epître aux Romains, se fit religieux dans l'abbaye de Long-Pont, où il mourut vers 1197. On trouve dans les bibliothèques plusieurs autres ouvrages de cet auteur, en manuscrits. Celui que nous avons cité n'est pas toujours exact. Il fut imprimé à Mons en 1639, in-4°, par les soins de Georges Galopin, moine de Saint-Guislain.

PIERRE, dit *de Colombario*, était évêque d'Ostie vers le milieu du XIVe siècle. Il couronna l'empereur Charles IV à Rome, en 1346, et fit l'*Histoire de son voyage* en cette ville. L'auteur et l'ouvrage seraient oubliés, si Labbe n'en eût fait mention dans sa Bibliothèque de manuscrits.

PIERRE ALPHONSE, juif portugais, converti à la foi dans le XIIe siècle, prouva que sa conversion était sincère, ce qui n'est pas toujours ordinaire chez cette nation. La Bibliothèque des Pères offre de cet auteur un *Dialogue contre les juifs*, qui renferme les motifs de sa conversion, et de fortes raisons adressées à ses anciens confrères pour suivre son exemple.

PIERRE DE POITIERS, chancelier de l'église de Paris, mort l'an 1200, est auteur de quelques écrits insérés dans la Bibliothèque des Pères, et d'un *Traité des sciences*, imprimé à la fin des OEuvres de Robert Pullus, Paris, 1655, in-fol. Ce traité prouve que l'auteur était un des premiers théologiens de son siècle.

PIERRE, moine de Vaux-de-Cernai, ordre de Cîteaux, au diocèse de Paris, dans le XIIIe siècle, accompagna en Languedoc Gui son abbé, un des douze que le pape Innocent IV nomma pour aller combattre les albigeois. Il fut témoin oculaire des événements de cette guerre, dont il a écrit l'*Histoire*. Elle est curieuse, intéressante, et montre par les faits les plus éclatants comme les plus incontestables, à quel point d'horreur et d'alarme publique ces odieux hérétiques avaient porté leurs excès. Cette histoire a été imprimée à Troyes en 1615, in-8°, et dans la *Bibliothèque de Cîteaux* de dom Tissier. Arnaud Sorbin l'avait traduite de latin en français, Paris, 1569.

PIERRE, nommé communément *Pierre martyr*. *Voy.* VERMIGLI.

PIERRE PASCHAL (saint). *Voy.* PASCHAL.

PIERRE DE HONESTIS. *Voy.* HONESTIS.

PIERRE DE LUNE. *Voy.* BENOÎT, anti-pape, après l'article BENOÎT XIV.

PIERRE DE LUXEMBOURG. *Voy.* LUXEMBOURG.

PIERRE DE LÉON. *Voy.* ANACLET, antipape.

PIERRE (CORNEILLE DE LA), *Cornelius a Lapide* ou CORNEILLE CORNELISSEN VAN DEN STEEN, célèbre commentateur de l'Ecriture sainte, né à Bocholt, dans la Campine liégeoise, en 1566, entra dans la compagnie de Jésus, et s'y consacra à l'étude des langues et des belles-lettres, et surtout à celle de l'Ecriture sainte. Après avoir professé avec succès à Louvain et à Rome, il mourut dans cette dernière ville le 12 mars 1637, âgé de 71 ans, en odeur de sainteté. Son corps fut enterré dans un endroit à part, pour qu'il pût être distingué, au cas qu'il s'agit de sa béatification. Nous avons de lui 10 vol. de *Commentaires* sur l'*Ecriture sainte*, pleins d'excellentes choses, mais qui ne sont pas toujours assorties à celle dont il s'agit : le jugement et la critique de l'auteur n'égalaient pas sa vaste érudition. On estime, plus que le reste de ses Commentaires, ce qui regarde le *Pentateuque* et les *Epîtres* de saint Paul. La meilleure édition du corps complet de ses *Commentaires* est celle d'Anvers, 1681 et années suivantes, 10 vol. in-fol. Tirinus et Menochius ont fait grand usage de ses commentaires ; ils n'ont fait souvent que les abréger en ôtant tout ce qui est étranger au sens littéral.

PIERRE DE SAINT-LOUIS (le P.), dont le nom de famille était *Barthélemi*, naquit à Valréas, dans le diocèse de Vaison, en 1626. Il avait 18 ans lorsqu'il fut épris de la beauté d'une demoiselle nommée *Madeleine* ; mais il eut la douleur de la voir enlever par la petite vérole, au moment où il était sur le point de l'épouser. Sa mélancolie, après cette perte, lui inspira le dessein de se faire carme. Le P. Pierre était né avec quelque goût pour la poésie : il la cultiva dans son nouvel état. Pour sanctifier son travail, il forma le dessein de chanter dans un poëme les actions de quelque saint ou sainte. Il balança longtemps entre Elie, qu'il regardait comme le fondateur de son ordre, et la Madeleine, patronne de son ancienne maîtresse. Enfin, les reproches que lui fit en songe son ancienne Madeleine le déterminèrent à célébrer cette sainte. Il entreprit une espèce de poëme héroïque, qui lui coûta cinq ans de

Digitized by Google

veilles. Dès que cet ouvrage fut achevé, il se rendit à Lyon, où, après quelques traverses, il vint à bout de le faire imprimer sous ce titre : *La Madeleine au désert de la Sainte-Baume en Provence, poëme spirituel et chrétien, en 12 livres.* Le privilége pour l'impression est daté de 1668, et il est à croire que l'ouvrage (in-12) fut imprimé la même année. On y mit un nouveau frontispice en 1674. Ce poëme, *chef-d'œuvre de pieuse extravagance*, selon l'expression de La Monnoye, jouit de l'honneur d'une seconde édition en 1694, dans la même ville ; plusieurs exemplaires de cette édition portent la date de 1700. Le P. de Saint-Louis ne vit pas cette espèce de triomphe de sa *Madeleine :* il était mort d'une hydropisie de poitrine quelque temps auparavant. C'était un de ces hommes qui, comme a dit un critique, ont l'esprit froid et la tête chaude. Son ouvrage était devenu fort rare ; La Monnoye le fit réimprimer dans son recueil de *Pièces choisies, tant en prose qu'en vers*, La Haye, 1714, 2 vol. in-8°. Le P. de Saint-Louis avait achevé avant sa mort un autre poëme sur le prophète Elie, et lui avait donné pour titre l'*Eliade*. La ressemblance de ce nom avec celui d'*Iliade* lui paraissait d'un heureux augure pour le succès de son poëme; mais il n'a point paru : les carmes eurent la prudence de le supprimer. Il avait anagrammatisé les noms de tous les papes, des empereurs, des rois de France, des généraux de son ordre, et de presque tous les saints. On cite encore de lui : *La Muse bouquetière de Notre-Dame de Lorette*, Viterbe, 1672, in-8°. L'abbé Follard, chanoine de Nîmes, a donné une *Vie* du P. Pierre de Saint-Louis, dans le Mercure de juillet 1750.

PIERRE DE SAINT-ANDRÉ, nommé dans le siècle Jean-Antoine *Rampalle*, était de l'Ile, près Cavaillon, dans le comtat Venaissin. Il se fit carme en 1640, et se distingua tellement par sa science et ses vertus, qu'il fut élevé aux premières dignités de son ordre. Il fut fait définiteur général l'an 1667, et mourut à Rome le 29 novembre 1671. On a de lui : *De la Chiromancie naturelle*, Lyon, 1653, in-8° ; *Vies* de plusieurs saints de son ordre ; une *Traduction* en français du *Voyage dans l'Orient*, du P. Philippe de la Sainte-Trinité, Lyon, 1653, in-8° ; des *Tragédies sacrées ;* une édition de l'*Histoire générale des carmes de la congrégation d'Italie, par le P. Isidore de Saint-Joseph*, avec des suppléments et des corrections, en latin, Rome, 1668-1671, 2 vol. in-fol.

PIERRE DE BRUYS. *Voy.* BRUYS.

PIERRE D'OSMA, Espagnol, professeur en théologie dans l'université de Salamanque, soutint, dans le XVe siècle, que la confession était un établissement humain et non une institution divine ; ce qui fut condamné comme hérétique, et par les théologiens et par le pape Sixte IV. Erreur renouvelée par Calvin, Zwingle, et plus récemment par un docteur de Vienne, nommé Eybel, qui, en 1784, publia une diatribe allemande, pour prouver que la confession était une invention moderne, comme s'il était possible que dans un temps où la piété des fidèles était si refroidie, on eût pu réussir à faire recevoir une loi aussi pénible que celle de la confession auriculaire. Ce novateur fut victorieusement réfuté par le P. Fulgence Hüllinghoff, dans un savant Traité intitulé : *Antiquitas confessionis privatæ*, Munster, 1789, in-12. Des philosophes de ce siècle, d'ailleurs conjurés contre le christianisme, ont reconnu la sagesse et l'utilité de cette divine institution. Luther s'opposa à son abolition, comme d'un des plus importants objets de la religion. *Voy.* le *Catéchisme philosophique*, tome III, n° 501.

PIETRA-SANTA (SYLVESTRE), en latin, *Petra Sancta*, jésuite, né l'an 1590 à Rome, mort dans la même ville en 1647, enseigna d'abord les humanités, puis la philosophie à Fermo, dans la Marche d'Ancône. Pierre-Louis Carafa, alors gouverneur de cette ville, et plus tard cardinal, le prit pour son confesseur, et l'emmena avec lui lorsqu'il fut investi de la dignité de nonce apostolique à Cologne. Après son retour en Italie, Pietra-Santa devint recteur du collége de Lorette ; il se fixa ensuite à Rome, et prononça devant le pape Urbain VIII l'oraison funèbre de l'empereur Ferdinand II, qui fut imprimée dans cette ville, 1637, in-4°. Indépendamment de quelques écrits de controverse contre Pierre Dumoulin et André Rivet, ministres protestants, on a de lui : *Iter Fuldense, ad visitationem ejus cœnobii*, Liége, 1627, in-4° ; *Iter Moguntinum... ad electionem archiepiscopi*, Liége, 1629, in-4° ; *Sacræ bibliorum metaphoræ, et ex iis documenta morum centuria I*, Cologne, 1631, in-4° ; *De symbolis heroicis, libri IX*, Anvers, 1634, in-4°, avec figures ; Amsterdam, 1682, in-4° ; *Tesseræ gentilitiæ, ex legibus fecialium descriptæ*, Rome, 1638, in-fol. Ces deux derniers ouvrages qui traitent de l'art héraldique sont curieux et rares ; *Thaumasia veræ religionis contra perfidiam sectarum*, Rome, 1643-1655, 3 vol. in-4° ; *Vita Roberti cardinalis Bellarmini*, trad. de l'italien de Jacques Fuligatti, avec des augmentations, Liége, 1626, in-4° ; Anvers, 1631, in-8° ; *Vita Gregorii X, pontificis maximi*, trad. de l'italien, Rome, 1655, in-4°, ouvrage posthume ; une édition des Œuvres d'Edmond Campian, Anvers, 1631, in-8°. Un article lui a été consacré, pag. 741 de la *Bibliotheca Soc. Jesu*, du P. Southwell.

PIETRO (MICHEL DE), cardinal, évêque de Porto, né à Albano en 1747, fut fait, très-jeune encore, professeur d'histoire ecclésiastique et de droit canonique. La réputation qu'il avait acquise dans cette place, engagea Pie VI à le nommer secrétaire de la congrégation extraordinaire qu'il créa pour s'occuper du synode de Pistoie. On croit qu'il eut part à la rédaction de la bulle *Auctorem fidei*, publiée en 1794, contre les actes de ce synode. Il devint ensuite évêque d'Isaure *in partibus*, consulteur de l'inquisition, examinateur du clergé, et camérier d'honneur du pape. Pie VI, forcé de s'éloigner de Rome en 1798, le nomma délégué apostolique en son absence. Les services importants qu'il

Digitized by Google

rendit à l'Eglise dans les circonstances les plus difficiles, engagèrent Pie VII à le créer cardinal (le 9 août 1802), et à le nommer préfet de la propagande et patriarche de Jérusalem. Pietro accompagna Pie VII en France en 1804. Ce pontife, en quittant Rome en 1809, l'avait nommé son délégué; mais le cardinal Pietro fut forcé de se rendre à Paris: il n'en continuait pas moins, autant qu'il le pouvait, à pourvoir aux besoins de l'Eglise. Cette sollicitude, la croyance où le gouvernement impérial était qu'il avait rédigé le bref adressé par le pape au cardinal Maury, en 1810, et surtout son refus d'assister au mariage de Bonaparte avec l'archiduchesse Marie-Louise, le fit exiler ainsi que plusieurs de ses collègues, et peu après renfermer au donjon de Vincennes, où il resta jusqu'au commencement de 1813; on lui permit alors de rejoindre le pape à Fontainebleau. Il en fut séparé et exilé de nouveau en 1814; mais les événements politiques le délivrèrent bientôt. De retour à Rome, le cardinal Pietro fut fait grand pénitencier et préfet de l'*Index*. Il fut ensuite nommé évêque d'Albano, puis de Porto et Sainte-Rufine. Il est mort le 2 juillet 1821. Il joignait à l'amour de la religion une grande pureté de principes et une fermeté inébranlable. On le regardait comme une des lumières du sacré collége dont il était le sous-doyen, tant pour les connaissances théologiques que pour la capacité dans les affaires. Il eut part à plusieurs des écrits publiés pendant les troubles de l'Eglise. On cite de lui, dans la collection des brefs de Pie VI, une *Lettre* à l'évêque de Grasse, et une *décision* sur le serment de haine à la royauté.

PIGHIUS (Albert), mathématicien et controversiste, né à Kempen, petite ville de l'Ower-Yssel, vers l'an 1490, étudia à Louvain et à Cologne, et prit dans la première université le titre de bachelier, et dans la seconde celui de docteur. Il était profondément versé dans les mathématiques, dans les matières de théologie et d'antiquité. Il signala son zèle pour la foi par plusieurs ouvrages contre Luther, Mélanchthon, Bucer et Calvin. La réputation qu'il se fit à Cologne s'étendit jusqu'à Rome, où le pape Adrien VI le fit venir vers l'an 1522. Clément VIII et Paul III, successeurs d'Adrien, n'eurent pas moins de considération pour Pighius; ils le chargèrent de différentes négociations pour le bien de la religion, à Worms et à Ratisbonne. Il mourut le 29 décembre 1542 à Utrecht, où il était prévôt de l'église de Saint-Jean-Baptiste. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Le plus considérable est intitulé : *Assertio hierarchiæ ecclesiasticæ*, Cologne, 1544, 1572, in-fol.; 1583, in-8°. Son style n'est ni aussi pur, ni aussi élégant que celui de Sadolet, avec qui il était en relation, et des autres *cicéroniens;* mais il est moins barbare que celui des scolastiques de son temps. On a encore de lui un Traité *De Gratia et libero hominis arbitrio*, contre Luther, Calvin et autres, Cologne, 1542, in-folio. Il montre dans ses écrits un grand dévouement au saint siége; peut-être le pousse-t-il même trop loin. On ne peut désavouer qu'il n'ait quelques sentiments singuliers; aussi le cardinal Bona disait en parlant de lui : *Caute legendus est, quod non semper solidam tradat doctrinam.* Il composa aussi plusieurs ouvrages de mathématiques, entre autres : *De ratione paschalis celebrationis, deque restitutione calendarii ecclesiastici; De æquinoctiorum solstitiorumque inventione.* Il éclairait la théorie par la pratique : il excellait à construire les sphères armillaires.

PIGNATELLI (Fabricio), savant jésuite napolitain, connu par une dissertation où il veut prouver que saint Barthélemi est le même que Nathanaël, publiée sous ce titre : *De apostolatu B. Nathanaelis Bartholomæi*, Paris, 1660.

PIGNATELLI. *Voy.* Innocent XII.

PIGNEAU de Behaine (Pierre-Joseph-Georges), missionnaire en Cochinchine, naquit en décembre 1741 au bourg d'Origny, dans le diocèse de Laon. Après qu'il eut terminé ses études dans le séminaire de la Sainte-Famille ou des Trente-Trois à Paris, craignant que ses parents ne s'opposassent au désir ardent qu'il éprouvait de suivre la carrière des missions étrangères, il alla secrètement s'embarquer au port de Lorient, vers la fin de 1765, et se rendit dans l'Inde pour se joindre aux autres missionnaires. Les contrariétés de tout genre auxquelles il fut en butte ne rebutèrent point son courage, et il fut nommé en 1770 par le pape, évêque d'Adran *in partibus* et coadjuteur de l'évêque de Canathe auquel il succéda l'année suivante comme vicaire apostolique. En 1774, Pigneau alla à Macao, puis au Camboge, d'où il entra dans la basse Cochinchine dont deux rois avaient été mis à mort successivement par des rebelles connus sous le nom de *Tay-Son*, mots qui signifient *Montagnes de l'Occident*. Ils étaient ainsi désignés, parce que leurs chefs étaient sortis des montagnes occidentales de la province de Qui-Nhon. Pigneau avait donné pendant un mois un asile dans sa maison à Nguyen-Anh, frère cadet du monarque détrôné. Ce prince ayant vu son parti s'accroître chaque jour, parvint à se faire proclamer roi en 1779. Il n'oublia pas sur le trône le service que lui avait rendu le missionnaire; il l'appela près de lui, et il ne faisait rien sans le consulter. Mais Nguyen-Anh fut aussi détrôné en 1782. Pigneau, obligé de quitter la Cochinchine, mena la vie la plus misérable dans le Camboge que désolaient à la fois la famine et une armée siamoise. Il se rendit ensuite dans le royaume de Siam (1783). Il avait traîné jusqu'alors avec lui ses chers élèves du collége des missions, fondé en Cochinchine, et il espérait pouvoir asseoir son établissement chez les Siamois, les alliés de son souverain adoptif. Mais il fut bientôt désabusé sur le compte de ce peuple perfide, qui n'avait paru s'unir au prince cochinchinois que pour entrer dans ses états et les ravager. Nguyen-Anh, que ses revers avaient réduit au désespoir, était sur le point de se jeter dans

Digitized by Google

les bras des Hollandais ou des Portugais; mais l'évêque d'Adran ranima son courage et lui donna l'espoir d'être puissamment secouru par la France. Investi des pouvoirs illimités du prince cochinchinois, qui lui avait confié son fils aîné, âgé de six ans, l'évêque d'Adran fit voile pour la France où il arriva au mois de février 1787. Il parvint à triompher des préventions qu'on avait inspirées sur sa mission au ministre de la marine, le maréchal de Castries, et obtint la conclusion d'un traité par lequel, entre autres clauses, le roi de France s'engageait à envoyer à son nouvel allié un secours d'hommes, de vaisseaux, d'armes et de munitions, et le roi de Cochinchine à faire aux Français des concessions de territoire. L'évêque d'Adran arriva, au mois de mai 1788, à Pondichéri, apportant au comte de Conway, gouverneur général des établissements français dans l'Inde, le cordon rouge qu'il avait sollicité pour lui. Celui-ci était chargé de commander l'expédition, avec la faculté d'en surseoir l'exécution. Ne pouvant obtenir son concours, l'évêque d'Adran fut obligé de recourir à d'autres moyens. Il fit un appel aux négociants français et aux habitants de Pondichéri dont il obtint quelques secours, avec lesquels le prince cochinchinois, qui s'était déjà remis en possession des provinces voisines du Camboge (1789), obtint de nouveaux succès. L'évêque d'Adran, qui s'était fixé à la cour de ce souverain, mourut le 9 oct. 1799, vivement regretté du roi et de son fils, des mandarins et de toute l'armée. On peut consulter pour plus de détails sur la vie et les travaux de l'évêque d'Adran, les *Nouvelles des missions étrangères* publiées à Londres en 1797, et les *Nouvelles lettres édifiantes*.

PILATE (*Pontius Pilatus*), gouverneur de la Judée, commanda dans cette province pendant dix ans sous Tibère. L'historien Josèphe le peint comme un homme emporté et avide. Ce fut à lui que les Juifs menèrent Jésus-Christ, pour le prier de faire exécuter le jugement de mort qu'ils avaient porté contre lui. Le gouverneur, qui reconnut son innocence, et qui remarquait en lui quelque chose d'extraordinaire, frappé surtout de sa tranquillité et de son silence, tâcha de le sauver; il fut même un moment occupé de la recherche de la vérité, si odieuse aux grands, et parut vouloir en être instruit. Mais à peine en avait-il formé la demande, qu'il alla, sans attendre de réponse, retrouver les insensés qui demandaient la mort du Juste. Il crut les fléchir par un moyen barbare, et les satisfaire en faisant cruellement flageller le Sauveur. Mais la rage de ses ennemis n'étant pas assouvie, Pilate essaya de profiter de la fête de Pâques pour le délivrer. Il voulut même se dispenser de prononcer le dernier jugement contre lui, en le renvoyant à Hérode, roi de Galilée. Lorsqu'il vit que les Juifs ne se rendaient point, et qu'ils le menaçaient de la colère de César, en lâche courtisan il abandonna Jésus-Christ aux bourreaux, croyant se purifier de cette iniquité par la vaine cérémonie de se laver les mains, et de se déclarer *innocent de l'effusion du sang de cet homme juste*. Environ un an après la mort du Sauveur, Pilate prit l'argent du sacré trésor, pour faire travailler à un aqueduc. Le peuple se souleva contre lui, et le gouverneur employa des voies extrêmes pour apaiser la sédition. Il exerça des cruautés encore plus horribles contre les habitants de Samarie, qui s'en plaignirent à Tibère : sur ces plaintes, il fut mandé à Rome, où il arriva l'an 37 de Jésus-Christ, au commencement du règne de Caligula. Envoyé en exil près de Vienne en Dauphiné, il se tua de désespoir deux ans après. Nous avons sous son nom une lettre à Tibère, dans laquelle il lui rend compte des miracles et de la résurrection de Jésus-Christ; mais c'est un écrit supposé. On doit porter le même jugement du *Trésor admirable de la sentence de Ponce-Pilate contre Jésus-Christ, trouvée écrite sur parchemin en lettres hébraïques dans la ville d'Aquila*. Cette pièce fut traduite de l'italien en français, et imprimée à Paris, en 1581, in-8°.

PILÉ (Denys), prêtre du diocèse de Paris, *appelant* et connu par son attachement au parti, et par divers ouvrages composés pour le soutenir. Il a donné : *Réponse aux lettres théologiques de dom La Taste*, qui sont au nombre de 21. Ce savant religieux s'y moquait des convulsions, ainsi que des miracles du cimetière de Saint-Médard, et en montrait le ridicule. (*Voy.* Taste.) Un écrit *en l'honneur du diacre Pâris;* une *Lettre* sur le discours de J.-J. Rousseau, *De l'origine et des fondements de l'inégalité;* la *Lettre d'un Parisien à M. l'archevêque;* une *Traduction* des livres de saint Augustin à Pollentius; une dissertation *de l'indissolubilité absolue du lien conjugal*, 2 vol. Cet ouvrage ne parut qu'après la mort de l'auteur. On dit que l'abbé Pilé, à l'exemple de Jubé, curé d'Asnières, et de quelques autres jansénistes, se permettait, de son propre chef, dans la liturgie et dans la célébration de la messe, des changements et des innovations qu'aucune autorité privée n'a droit d'introduire et qui ne pouvaient que scandaliser les fidèles. Pilé mourut le 5 juin 1772.

PILLET (le P. Etienne), religieux de l'ordre des Frères-Mineurs, né à Saint-Malo, mort en 1499, suivant Luc Wading, ou en 1502, au couvent de Bernon en Bretagne, suivant Cave, fut reçu docteur à l'Université de Paris, et professa la théologie à Mayence et à Metz. Le surnom de *Brûlefer* que lui donnèrent ses confrères, fut dû sans doute à l'ardeur qu'il apportait dans la controverse. Lorsque le P. Pillet eut vu l'étroite observance bien établie dans le monastère de Césambre, il s'y attacha et il concourut à la propager. Disciple de Forléon, cordelier de Dinan, que le pape Pie II avait appelé à Rome pour soutenir le parti de son ordre dans la fameuse querelle entre les Cordeliers et les Dominicains, sur la nature du sang de Jésus-Christ, le P. Pillet, dit un biographe, puisa à l'école de ce maître le goût de la scolastique dont tous ses écrits sont em-

Digitized by Google

preints. On a de lui : une *Dissertation* curieuse contre ceux qui font des peintures immodestes des personnes de la Sainte-Trinité ; *Formalitates cum argumentationibus ad eas*, Milan, 1496, in-4° ; *De venerabili Sacramento et Valore missarum*, Paris, 1497, petit in-4°, discours prononcé dans un synode de Mayence ; *Opuscula varia*, Paris, Jean Petit, 1499, in-8° ; Venise, 1516, in-8° : on y remarque un *Traité de la crainte servile et des dons de Dieu*, et une Apologie contre un évêque de l'ordre des Frères-Mineurs qui blâmait les Frères de l'Observance de ce qu'ils prenaient un nom différent de celui que la règle leur indiquait ; *Sermons sur la pauvreté de Jésus-Christ et des apôtres*, Paris, 1500, in-4° ; *Tractatus identitatum*, Bâle, 1501 et 1507 : c'est une explication des identités et des distinctions des choses, d'après Scot ; *In quatuor sententiarum libros sancti Bonaventuræ interpretatio subtilissima*, in-4°, gothique, sans date et sans nom d'imprimeur ; 2e édit., Paris, 1500, in-8° ; Bâle, 1501 ; Venise, 1504 ; Paris, 1597, in-8°.

PIN (Louis-Ellies du), né à Paris en 1657 d'une famille ancienne, originaire de Normandie, fut élevé avec soin par son père. Il fit paraître, dès son enfance, beaucoup d'inclination pour les belles-lettres et pour les sciences. Après avoir fait son cours d'humanités et de philosophie au collége d'Harcourt, il embrassa l'état ecclésiastique, et reçut le bonnet de docteur de Sorbonne en 1684. Il avait déjà préparé des matériaux pour sa *Bibliothèque universelle des auteurs ecclésiastiques*, dont le premier volume parut in-8° en 1686. Les huit premiers siècles étaient achevés lorsque la liberté avec laquelle il portait son jugement sur le style, la doctrine et les autres qualités des écrivains ecclésiastiques, déplut à Bossuet, qui en porta ses plaintes à Harlay, archevêque de Paris. Ce prélat obligea du Pin à rétracter un grand nombre de propositions, dont quelques-unes étaient néanmoins susceptibles d'un sens favorable. L'auteur, en se soumettant à tout ce qu'on voulut, espérait que son ouvrage ne serait pas supprimé. Il le fut cependant par un décret du prélat, le 16 avril 1693 ; mais on lui accorda la liberté de le continuer en changeant le titre. Son repos fut encore troublé par l'affaire du Cas de conscience, il fut l'un des docteurs qui le signèrent. Cette décision lui fit perdre sa chaire et le força de quitter la capitale. Exilé à Châtellerault en 1703, en se rétractant il obtint son rappel ; mais il ne put jamais recouvrer sa place de professeur-royal. Clément XI remercia Louis XIV de ce châtiment, et dans le bref qu'il adressa à ce monarque, il appela ce docteur, « un homme d'une très-mauvaise doctrine et coupable de plusieurs excès envers le siége apostolique. » Du Pin ne fut pas plus heureux sous la régence ; il était dans une étroite liaison avec Guillaume Wake, archevêque de Cantorbéry, et même dans une relation continuelle. On soupçonna du mystère dans ce commerce, et le 10 février 1719, on fit enlever tous ses papiers. « Je me trouvai au Palais-Royal au moment qu'on les y apporta, dit Lafitau, évêque de Sisteron ; il y était dit que les principes de notre foi peuvent s'accorder avec les principes de la religion anglicane. On y avançait que sans altérer l'intégrité des dogmes, on peut abolir la confession auriculaire et ne plus parler de la transsubstantiation dans le sacrement de l'Eucharistie, anéantir les vœux de religion, retrancher le jeûne et l'abstinence du carême, se passer du pape, et permettre le mariage des prêtres. » Les gens qui se croient bien instruits assurent que sa conduite était conforme à sa doctrine ; qu'il était marié, et que sa veuve se présenta pour recueillir sa succession. Si ce docteur était tel qu'ils nous le présentent, le pape devait paraître modéré dans les qualifications dont il le charge. Ses amis ont voulu faire regarder son projet de réunion de l'église anglicane avec l'Église romaine, plutôt comme le fruit de son esprit conciliant, que comme une suite de son penchant pour l'erreur ; mais comment accorder ce jugement avec ce que l'évêque de Sisteron dit avoir lu de ses propres yeux dans les écrits de du Pin? On sait d'ailleurs qu'il était partisan de Richer, et qu'il prônait son démocratique système, totalement destructif de la hiérarchie et de l'unité de l'Eglise : et cela même après que le syndic eut solennellement abjuré ses erreurs. Du reste quelque idée que l'on se fasse de sa façon de penser et de sa conduite, on ne peut lui refuser un esprit net, précis, méthodique, une lecture immense, une mémoire heureuse, un style à la vérité peu correct, mais facile et assez noble, et un caractère moins ardent que celui qu'on attribue d'ordinaire aux écrivains du parti avec lequel il était lié. Il mourut à Paris en 1719, à 62 ans. Vincent, son libraire, honora son tombeau d'une pierre de marbre, avec une épitaphe de la composition du célèbre Rollin. Les principaux ouvrages de ce laborieux écrivain sont : *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique, la chronologie de leurs ouvrages, tant de ceux que nous avons, que de ceux qui se sont perdus, le sommaire de ce qu'ils contiennent, un jugement sur leur doctrine, et le dénombrement des différentes éditions de leurs ouvrages ; en 58 vol. in-8° ; réimprimée en Hollande en 19 vol. in-4°. Dom Ceillier a donné dans le même genre un ouvrage qui est plus exact, mais qui se fait lire avec moins de plaisir. L'abbé du Pin juge assez souvent sans partialité et sans prévention ; mais la vitesse avec laquelle il travaillait, son esprit superficiel et peu capable de réflexions soutenues, lui ont fait commettre bien des fautes ; quelques-unes cependant sont de nature à ne pouvoir être attribuées à la précipitation et à la distraction, et l'on ne peut guère les concilier avec la bonne foi (*Voy.* le Journ. hist. et littér., 15 novembre 1791, pag. 426). Les principales erreurs qu'on lui reprocha en flétrissant son ouvrage étaient : 1° d'affaiblir la piété des fidèles envers la sainte

Digitized by Google

Vierge, et de ne paraître corriger ou prévenir des exagérations et des abus, qu'en donnant dans des excès contraires; 2° de favoriser le nestorianisme; 3° d'affaiblir les preuves de la primauté du saint-siége; 4° d'attribuer aux saints Pères des erreurs sur l'immortalité de l'âme et sur l'éternité des peines de l'enfer; 5° de parler d'eux avec trop peu de respect, etc. Matthieu Petit-Didier a donné une critique en 3 vol. de la *Bibliothèque ecclésiastique* (*Voy.* PETIT-DIDIER, SOUCIET); une édition de Gerson, en 5 vol. in-fol. (*Voy.* CHARLIER); *Traité de la puissance ecclésiastique et temporelle*, in-8°; *Histoire de l'Eglise en abrégé*, en 4 vol. in-12; *Histoire profane*, 6 vol. in-12. Cet ouvrage et le précédent, faits à la hâte, manquent d'exactitude; *Bibliothèque universelle des historiens*, 2 vol. in-8°, suivant le plan de sa Bibliothèque ecclésiastique, mais qui n'a pas été achevée; *Histoire des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent*, 1710, en 7 vol. in-12. C'est l'ouvrage du ministre Basnage que du Pin s'appropria, en y faisant quelques changements (*Voy.* BASNAGE); *De antiqua Ecclesiæ disciplina*, in-4°; *Liber psalmorum cum notis*, in-8°; *Traité de la doctrine chrétienne et orthodoxe*, 1 vol. in-8°, qui était le commencement d'une théologie française qui n'a pas eu de suite; *Traité historique des excommunications*, in-12; *Méthode pour étudier la théologie*, in-12, bon ouvrage, réimprimé en 1769 avec des augmentations et des corrections par M. l'abbé Dinouart; une édition d'Optat de Milève, Paris, 1700, in-fol., estimée; *l'Histoire d'Apollonius de Tyane, convaincue d'impiété*, 1705, in-12. Il y a de très-bonnes remarques. *Voy.* APOLLONIUS.

PINA (JEAN DE), jésuite, né à Madrid en 1582, mort en 1657, fut prédicateur, recteur et provincial dans la société. On a de lui: *Commentaire* sur l'Ecclésiaste, en 2 vol. in-fol.; un autre sur l'Ecclésiastique, en 5 vol. in-fol. On dit qu'il avait lu tous les Pères grecs et latins, qu'il en avait extrait cent volumes, et que chaque volume était de 500 pages, tous écrits de sa main; mais on ne dit pas si cette compilation immense était bien dirigée. Il y a apparence que non, du moins si l'on en juge par les ouvrages imprimés de Pina qui ne sont qu'un recueil informe de passages.

PINAMONTI (JEAN-PIERRE), né à Pistoie en 1632, entra chez les jésuites en 1647. Il fut le fidèle compagnon du P. Segneri, et partagea ses travaux apostoliques durant 26 ans. Il lui survécut, et passa encore dix ans dans cette carrière du zèle et de la charité, jusqu'à sa mort arrivée à Orta, dans le diocèse de Novare, le 25 juin 1703. Il avait mérité la confiance de la duchesse de Modène, dont il fut le directeur spirituel, et de Cosme III, grand-duc de Toscane. On a de lui un grand nombre d'opuscules écrits en italien, dont plusieurs ont été traduits en diverses langues: les plus connus sont ceux que le P. de Courbeville traduisit en français sous le titre de *Directeur dans les voies du salut*, 1728, in-12; et *Lectures chrétiennes sur les obstacles du salut*, 1737, in-12; *Considérations sur les souffrances*, imprimées à Maëstricht en 1791; et la *Sinagoga disingannata* (la Synagogue détrompée), où l'aveuglement des Juifs et la vérité du christianisme sont prouvés avec autant de précision que de force. Un autre de ses opuscules, écrit en latin, a pour titre *Exorcista rite instructus, seu accurata methodus omne maleficiorum genus probe ac prudenter curandi*; on y trouve le discernement et la prudence unis au respect qu'on doit aux pratiques et aux sentiments de l'Eglise. Tous ces traités ont été publiés à Venise, chez Pezzana, 1742, 1 vol. in-4°. On a mis à la tête un précis de sa *Vie*.

PINART (MICHEL), savant orientaliste, né à Sens en 1659, mort à Paris en 1717, s'appliqua avec ardeur à l'étude de l'histoire, des langues, des antiquités et de la bibliographie. Ses succès lui méritèrent une place dans l'académie des inscriptions. Le recueil de cette société savante offre divers *Mémoires* de cet auteur. Sa *Dissertation sur les Bibles hébraïques* est estimée pour l'exactitude et les bonnes recherches qu'elle renferme.

PINCHON (GUILLAUME), plus connu sous le nom de saint GUILLAUME, évêque de Saint-Brieuc, naquit vers 1175 à Saint-Alban, près Lamballe. Après avoir reçu la prêtrise à Saint-Brieuc, il devint chanoine de Saint-Gratien de Tours, et en 1220 il devint évêque de Saint-Brieuc. Il montra le plus grand courage en défendant la cause de l'Eglise contre les prétentions de Pierre Mauclerc, et il fut obligé, par suite des persécutions que sa fermeté lui attira, de se réfugier à Poitiers, où l'évêque diocésain qui était infirme lui fit remplir les fonctions de coadjuteur. Après son retour dans son diocèse, il s'appliqua avec un nouveau zèle à tous les soins de son administration, et restaura sa cathédrale. Sa mort arriva le 29 juillet 1234, selon le P. du Paz, la Chronique bretonne, le Propre de Saint-Brieuc, Butler, dom Lobineau, etc., et en 1237 suivant Albert Legrand, d'Argentré et les Bollandistes. Des miracles rendirent son tombeau illustre, et le pape Innocent IV le canonisa par une bulle du 15 avril 1247. On a publié sur ce prélat: *Vie et miracles de saint Brieux et de saint Guillaume (ensemble la translation des reliques dudit saint Brieux et la canonisation dudit saint Guillaume par le pape Innocent IV), avec des remarques et des observations par L.-G. de La Devison, chanoine de Saint-Brieux*, Saint-Brieux, 1627, in-8°.

PINEAU (GABRIEL DU), né à Angers en 1573, suivit le barreau dans sa patrie avec une réputation supérieure à son âge. Il vint ensuite à Paris, et plaida avec éclat au parlement et au grand conseil. De retour à Angers, il devint conseiller au présidial. Il fut consulté de toutes les provinces voisines, et eut part aux grandes affaires de son temps. Marie de Médicis le créa maître des requêtes de son hôtel. Louis XIII le nomma, en 1632, maire et capitaine général de la ville d'Angers. Il mourut en 1644, à 71 ans. Ses écrits sont: *Notes latines* opposées à celles de du

Digitized by Google

Moulin sur le *droit canon*, imprimées avec les *Œuvres* de ce jurisconsulte par les soins de François Pinsson ; *Commentaire, observations et consultations sur plusieurs questions importantes, tant de la coutume d'Anjou que du droit français*, avec des *Dissertations sur différents sujets*, etc., réimprimées en 1725, en 2 vol. in-fol., par les soins de Livonières, avec des remarques.

PINEDA (Jean), né en 1557 à Séville, d'une famille noble, entra dans la société des jésuites en 1572. Il y enseigna la philosophie et la théologie dans plusieurs colléges, et se consacra à l'étude de l'Ecriture sainte. Pour se la rendre plus facile, il apprit les langues orientales. Nous avons de lui : *Commentaire* sur Job, 2 vol. in-fol. ; sur l'Ecclésiaste ;.... sur le Cantique des cantiques ; *De rebus Salomonis*, in-fol., curieux et savant ; une *Histoire universelle de l'Eglise*, en espagnol, 4 vol. in-fol. ; une *Histoire de Ferdinand III*, en la même langue, in-fol. ; *Index novus librorum prohibitorum et expurgatorum*. Il mourut le 27 janvier 1637, emportant dans le tombeau les regrets de ses confrères et du public.

PINEL (N. le Père), oratorien, né vers la fin du XVIIe siècle en Amérique, probablement à Saint-Domingue, fut professeur dans plusieurs colléges de France dépendants de sa congrégation, notamment à Juilly et à Vendôme où il se trouvait en 1736. Outre sa classe, il faisait des instructions aux domestiques et aux enfants. Sa doctrine étant suspecte, il lui fut défendu de les continuer. En effet, il était attaché au parti janséniste, et la congrégation de l'Oratoire ayant accepté la *bulle*, et s'étant soumise à la signature du formulaire, il protesta contre ces actes et quitta le corps. Il avait de la fortune ; il l'employa à la propagation de l'*œuvre*. On le regarde comme le fondateur d'une classe de convulsionnaires qui dominaient principalement dans le midi. Il paraît qu'il s'était encore laissé aller à d'autres illusions, et qu'il était fortement prévenu en faveur du règne de mille ans, et du prochain avénement d'Elie. Il courait, dit-on, le pays avec une sœur Brigitte, qu'il avait enlevée de l'Hôtel-Dieu de Paris, débitant cette doctrine, qu'il tâcha d'accréditer par un écrit intitulé : *Horoscope des temps*, ou *Conjectures sur l'avenir*. Il termina ses jours vers 1777, dans un village, privé de toute espèce de secours. Il laissa une partie de sa fortune à la sœur Brigitte, qui retourna dans son hôpital et qui signa, le 15 novembre 1777, un acte de renonciation aux folies et aux scandales des convulsions. On a du P. Pinel, ou au moins on lui attribue (*Voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, tom. III, pag. 220, n° 10504) un livre intitulé : *De la primauté du pape*, en latin et en français, Londres, 1770, in-8° ; ibid., 1770, in-12, en français seulement, avec un avis de l'éditeur, en réponse aux *Nouvelles ecclésiastiques* du 22 mars 1770. On y attaque la *Lettre* de Meganck sur la primauté de saint Pierre et de ses successeurs, dans laquelle ce doyen du chapitre d'Utrecht, tout appelant qu'il est, soutient que cette primauté est non-seulement d'honneur, mais encore de juridiction. Le P. Pinel prétend au contraire que saint Pierre n'eut jamais d'autorité sur les autres apôtres, et que la primauté qu'affectent depuis longtemps les papes, non-seulement n'est ni divine ni de juridiction, mais qu'elle est dénuée de tout fondement. *Voy.* la *Notion de l'œuvre des convulsions*, par le P. Crèpe, dominicain, Lyon, 1788.

PINELO (Antonio de Léon-), écrivain laborieux de l'Amérique espagnole, naquit au Pérou d'une famille distinguée, sur la fin du XVIe siècle, et, dès ses premières études, qu'il termina au collége de Lima, montra une ardeur extrême à recueillir tout ce qui était relatif à l'histoire des Indes. Pour se procurer plus facilement des renseignements à ce sujet, il passa en Espagne, où il exerça longtemps les fonctions d'avocat ou de rapporteur au conseil des Indes. C'est en exerçant ses fonctions qu'il put reconnaître combien la législation civile et administrative des colonies espagnoles était compliquée et embarrassée par la multitude d'édits et d'ordonnances quelquefois contradictoires, dont il n'existait point de collection complète, ni même de tableau indicatif. Il entreprit ce travail immense dont le prospectus parut en 1623, sous ce titre : *Discours sur l'importance, la forme et la disposition de la collection* (recopilacion) *des lois des Indes*, in-fol. Son plan, présenté au conseil des Indes, avec le manuscrit du premier volume de l'ouvrage, obtint l'approbation universelle, et on ouvrit à l'auteur les archives de Madrid et de Simancas ; un décret spécial l'autorisa à tirer des secrétaireries générales du Pérou et du Mexique tous les registres et titres nécessaires à son travail. Le nombre des pièces dont il eut à faire le dépouillement est prodigieux. L'ouvrage fut à peu près achevé en 1635 ; divers incidents en retardèrent la publication, qui n'eut lieu qu'après la mort de l'auteur (en 1680, sous les auspices de dom Vincent-Gonçaga, 4 vol. in-fol.). Léon-Pinelo avait été autorisé à en donner séparément quelques extraits : *Politica de las Indias ; Bulario Indico*, formant une espèce de corps de droit canonique pour l'Amérique ; *Historia del supremo consejo de las Indias :* mais les deux premiers sont demeurés manuscrits, et l'on n'a imprimé du troisième qu'un grand extrait, sous la forme de *Table chronologique*, 1645. Le zèle que mettait l'auteur à écrire sur les Indes orientales et occidentales fut récompensé par un brevet de juge honoraire au tribunal suprême de la *Contratacion*, à Séville, et de premier historiographe des Indes. Léon-Pinelo joignait à ses vastes connaissances les sentiments les plus religieux, et il écrivit sur la sainte Vierge, pour laquelle il professait une dévotion particulière, plusieurs ouvrages latins. Ce savant historien paraît être mort vers 1672. Ses principaux ouvrages sont : *Relation des fêtes de la congrégation de l'Immaculée Conception*, Lima, 1618, in-4° ; il publia aussi un *Poëme*

Digitized by Google

sur le même sujet. *Traité des confirmations royales*, Madrid, 1630, in-4°; ouvrage important sur la jurisprudence de l'Amérique espagnole. *Vie de dom Toribio Alphonse Mogrovejo, archevêque de Lima*, 1633 et 1653, in-4°, traduit en italien par M. A. Cospi, 1655, in-4°, à l'occasion du procès de la canonisation de ce saint prélat. *Question morale; Le chocolat rompt-il le jeûne ecclésiastique?* Madrid, 1636 et 1639, in-4°. *Les voiles des femmes, anciens et modernes*, Madrid, 1641, in-4°; dissertation savante et curieuse, publiée à l'occasion de la pragmatique royale appelée *de las Tapadas*. *Aparato político de las Indias occidentales*, 1653, in-fol. *Le Paradis dans le Nouveau-Monde*, commentaire apologétique; *Histoire naturelle*, etc., *des Indes occidentales*, Madrid, Barcia, 1656, in-fol.; *Abrégé de la Bibliothèque orientale et occidentale, nautique et géographique*, Madrid, 1739, 3 vol. in-fol., de près de 1200 pages; ouvrage important, qui mériterait d'être plus connu en France. Le nombre des auteurs indiqués s'élève à plus de 14,700. Il est fâcheux qu'on rencontre dans ce livre de nombreuses fautes d'impression. L'auteur paraît avoir compulsé tous les recueils bibliographiques, publiés jusqu'en 1735; il ne cite qu'un très-petit nombre d'ouvrages postérieurs.

PINET (Antoine du), seigneur de Nozeroy, vivait au XVIe siècle. Besançon était sa patrie. Son fanatisme devint une espèce de fureur contre l'Eglise catholique, qu'il accabla de mille outrages. La *Conformité des églises réformées de France et de l'Eglise primitive*, Lyon, 1564, in-8°; et les *Notes* qu'il ajouta à la traduction française de la *Taxe de la chancellerie de Rome*, qui fut imprimée à Lyon, in-8°, en 1564, et réimprimée à Amsterdam, 1700, in-12, décèlent particulièrement sa haine contre l'Eglise, qui réprouvait les erreurs de sa secte. Sa *Traduction* de l'*Histoire naturelle* de Pline, Lyon, 2 vol. in-fol., 1566, et Paris, 1608, a été beaucoup lue autrefois. Quoiqu'il ait fait bien des fautes, son travail est très-utile encore à présent, même pour ceux qui entendent le latin de Pline, à cause des recherches du traducteur et du grand nombre de notes marginales. Pinet a encore mis au jour les *Plans des principales forteresses du monde*, Lyon, 1564, in-fol. Sa traduction des *Commentaires* de Matthiole sur Dioscoride a paru à Lyon, 1565, in-fol., avec les figures des plantes et des animaux.

PINI (le P. Herménégild), de la congrégation des prêtres de Saint-Paul, dits Barnabites, chevalier de l'ordre de la Couronne-de-Fer, membre de l'institut d'Italie, professeur au collége de Saint-Alexandre à Milan, était né dans cette ville en 1741. Il cultiva avec succès la théologie, la métaphysique, les mathématiques, la mécanique et l'architecture; mais les sciences naturelles furent principalement l'objet de ses études. Il voyagea aux frais de son gouvernement en Italie, en France, en Suisse et en Allemagne, et rentra dans sa patrie avec une riche collection de productions naturelles. Le P. Pini fonda le musée de Saint-Alexandre, et lui donna tout ce qu'il possédait de plus précieux. Il était un des trois inspecteurs généraux de l'instruction publique, lorsqu'il mourut à Milan le 3 janvier 1825, dans sa 85e année. Indépendamment d'un écrit moral *sur le Bonheur*, et d'un traité métaphysique *sur la Trinité cosmologique*, nous citerons parmi les ouvrages du P. Pini : *Dell' architettura, dialoghi*, Milan, 1770, in-4°; *Introduzione allo studio della storia naturale*, ibid., 1773, in-8°; *Osservazioni mineralogiche sulla miniera di ferro di Rio ed altre parti dell' isola d'Elba*, ibid., 1777, in-8° avec 2 planches; trad. en français par M. de Vialès, colonel du génie en Corse, dans le Journal de Physique, 1778, t. II, p. 413-438; *Mémoires sur de nouvelles cristallisations de feldspath et autres singularités renfermées dans les granits des environs de Baveno*, ibid., 1779, in-8°, avec 2 planches; *De venarum metallicarum excoctione*, ibid., 1779-1780, 2 vol. in-4°, avec figures; plusieurs fois réimpr., notamment à Vienne, 1785, 2 vol. in-4°; *Saggio d'una nuova teoria della terra*, ouvrage qui fit naître des critiques auxquelles l'auteur répondit; *Saggio sulle rivoluzioni del globo terrestre per l'azione dell' acque*; ces deux écrits, avec la réponse aux critiques, furent insérés dans les tomes XIII-XV des *Opuscoli scelti*, Milan, in-12; *Trattato di Protologia*, Milan, 1803, 3 vol. in-8°. L'auteur expose dans cet ouvrage un nouveau système métaphysique qui fut l'objet de vives attaques. Il s'efforçait de réduire toutes les sciences à une seule qu'il nommait *Protologia*, c'est-à-dire la science du principe. Quoiqu'il règne dans son ouvrage beaucoup d'obscurité, on y trouve des pensées neuves, justes et profondes; *Voyage géologique en diverses parties méridionales de l'Italie*, 2e édit., 1802, in-8°; *Réflexions analytiques sur les systèmes géologiques*, en italien, Milan, 1811, in-8°. Le P. Pini s'y propose de réfuter Breislak qui, dans son *Introduction à la géologie*, soutenait que la fluidité primitive du globe était ignée. Pini, s'appuyant sur la Genèse, affirmait qu'elle était aqueuse. Breislak, ayant attribué dans le même ouvrage, l'existence des corps organiques fossiles à ce que la mer fut jadis et longtemps élevée bien au-dessus de son niveau actuel, le P. Pini répondit que ce phénomène s'expliquait mieux par le déluge, tel qu'il est raconté dans les livres de Moïse.

PINIUS (Jean), savant jésuite, né à Gand, en 1678, a travaillé aux *Acta sanctorum*, à Anvers, et a enrichi cet ouvrage de plusieurs dissertations estimées. Il mourut le 19 mai 1749.

PINS (Jean de), en latin *Pinus*, conseiller-clerc au parlement de Toulouse, et évêque de Rieux en 1523, était né en 1470 d'une famille qui a donné à l'ordre de Malte deux grands maîtres, dans Odon et Roger de Pins, l'un en 1297, et l'autre en 1355. Jean fut ambassadeur à Venise et à Rome, où il cultiva la littérature et l'éloquence. Il mourut à Toulouse, sa patrie, l'an 1537. On a de lui : les *Vies de sainte Catherine de Sienne* et

Digitized by Google

de Philippe Béroalde, son maître, en latin ; l'une et l'autre imprimées à Bologne, en 1506, in-4° ; *De vita aulica*, Toulouse, in-4° ; *De claris feminis*, Paris, 1521, in-fol., ouvrage remarquable par la beauté du style ; *Sancti Rochi vita*, Paris, in-4°. Son *Eloge* avec quelques-unes de ses *Lettres à François Ier* et *à Louise de Savoie*, régente, a été publié à Avignon, en 1748, in-12. Il écrivit en latin avec élégance et politesse, et il mérita que Erasme, bon juge, dit de lui : *Potest inter Tullianæ dictionis competitores numerari Joannes Pinus.*

PINSONNAT (Jacques), né à Châlon-sur-Saône, était professeur royal en hébreu, curé des Petites-Maisons, et docteur de théologie en la faculté de Paris. Cet écrivain distingué par sa piété, son zèle et son érudition, mourut en 1723, âgé de 70 ans. On a de lui : une *Grammaire hébraïque ;* des *Considérations sur les mystères, les paroles et les actions principales de Jésus-Christ, avec des prières.*

PINSSON (François), jurisconsulte, né en 1612 à Bourges d'un professeur en droit, mort à Paris en 1691, à 79 ans, étudia la jurisprudence dans l'école de son père. Il vint à Paris, en 1633, et s'y fit recevoir avocat. Il plaida d'abord au Châtelet, et ensuite au parlement. Pinsson travaillait aussi dans le cabinet, et il était regardé comme l'oracle de son siècle, surtout pour les matières bénéficiales, auxquelles il s'appliqua particulièrement. Les excellents ouvrages qu'il nous a laissés sur cette matière prouvent combien il y était versé. Les principaux sont : un ample *Traité des bénéfices*, commencé par Antoine Bengy, son aïeul maternel, célèbre professeur à Bourges, imprimé en 1654 ; la *Pragmatique Sanction* de saint Louis et celle de Charles VII, avec de savants commentaires, 1666, in-fol. ; des *Notes sommaires sur les indults* accordés à Louis XIV par Alexandre VII et Clément IX, avec une Préface historique et quantité d'Actes qui forment une collection utile ; *Traité des régales*, 1688, 2 vol. in-4°, avec des instructions sur les matières bénéficiales : ouvrage rempli de savantes recherches, et enrichi d'un grand nombre d'*Actes* originaux qui sont d'une grande utilité pour l'étude du droit ; Pinsson a travaillé à la révision des *Œuvres* du savant de Mornac, et de celles de du Moulin.

PINTO (Hector), religieux de l'ordre de Saint-Jérôme, fut docteur de l'université de Coïmbre, où l'on fonda pour lui une chaire de théologie. Il mourut dans le monastère de Cisla, près de Tolède, en 1584. On a de lui : de savants *Commentaires* sur Isaïe, sur les Lamentations de Jérémie, sur Ezéchiel, sur Daniel et Nahum, Paris, 1617, 3 vol. in-fol. ; un livre intitulé : *Image de la vie chrétienne*, en portugais, traduit en français par Guillaume de Coursol, Paris, 1580.

PINY (Alexandre), religieux dominicain, qui mourut en 1709, s'appliqua principalement à la direction des consciences, et composa plusieurs ouvrages édifiants, dont la lecture serait plus profitable encore si le style en était moins négligé. En voici les titres : *Abrégé de la Somme de saint Thomas ; La Clef du pur amour, L'Oraison du cœur ; La Vie cachée ; La Vie de la mère Madeleine de la Trinité.* On a cru reconnaître dans ces ouvrages mystiques une certaine tendance au quiétisme.

PIRHING (Henri). *Voy.* Pirhing.

PIROMALLI (Paul), dominicain, né en Calabre dans le XVIIe siècle, fut envoyé dans les missions d'Orient. Il demeura longtemps en Arménie, où il eut le bonheur de ramener à l'Eglise catholique beaucoup de schismatiques et d'eutychiens, et le patriarche même qui l'avait traversé et maltraité. Il passa ensuite dans la Géorgie et dans la Perse, puis en Pologne, en qualité de nonce du pape Urbain VIII, pour y apaiser les troubles causés par les disputes des Arméniens, qui y étaient en grand nombre. Piromalli réunit les esprits dans la profession d'une même foi et dans l'observance des mêmes pratiques. Comme il retournait en Italie, il fut pris par des corsaires qui le menèrent à Tunis. Dès qu'il fut racheté, il alla à Rome rendre compte de sa mission au pape, qui lui donna des marques éclatantes de son estime. Le pontife lui confia la révision d'une Bible arménienne, et le renvoya en Orient, où il fut élevé, en 1655, à l'évêché de Nackchivan. Après avoir gouverné cette église pendant neuf ans, il revint en Italie. Il fut chargé de l'église de Bisignano, et y mourut trois ans après, en 1667. Sa charité, son zèle, ses autres vertus, honorèrent l'épiscopat. On a de lui : des ouvrages de controverse et de théologie ; deux *Dictionnaires*, l'un *latin-persan*, et l'autre *arménien-latin ;* une *Grammaire arménienne ;* un *Directoire*, estimé pour la correction des livres arméniens. Tous ces ouvrages déposent autant en faveur de sa vertu qu'en faveur de son érudition.

PIROT (Georges), jésuite, né en 1599 dans le diocèse de Rennes, devint un profond casuiste. Mais son imagination ardente et un zèle mal entendu lui attirèrent beaucoup de désagréments. Les discussions entre les jésuites et les jansénistes commençaient à devenir assez sérieuses, lorsque le P. Pirot publia son *Apologie des casuistes contre les calomnies des jansénistes*, 1657. Ce livre, où l'auteur s'était permis des diatribes trop violentes et des propositions hasardées, fut condamné par le pape Alexandre VII, par plusieurs évêques français, et par la faculté de théologie de Paris. (*Voy.* l'Histoire ecclésiastique du XVIIe siècle, par du Pin, tome II, et les Mémoires chronologiques et dogmatiques du P. d'Avrigny, année 1659.) L'abbé Pirot mourut le 6 octobre 1659, âgé de 60 ans.

PIROT (Edme), docteur et professeur de Sorbonne, né à Auxerre le 12 août 1631, fut d'abord chantre de Varzy dans le diocèse d'Auxerre, puis chanoine de Notre-Dame a Paris, et enfin chancelier de cette cathédrale. Nommé examinateur des livres et des thèses relatifs à la théologie, il se trouva mêlé dans l'affaire du quiétisme. Sous M. de Harlay, il travailla à la censure de madame

Digitized by Google

Guyon, qu'il interrogea; il fut chargé ensuite d'examiner le livre de Fénelon, intitulé *Expl. des Max. des Saints*. Il fit au manuscrit quelques changements auxquels l'auteur avait consenti, et ayant ainsi ôté de ce livre ce qui lui paraissait blâmable et dangereux, il finit par dire que ce livre était *tout d'or*. Cependant, lorsqu'il vit Bossuet se prononcer si fortement contre ce même ouvrage, l'abbé Pirot non-seulement rétracta sa première décision, mais il écrivit une *Censure* contre l'*Explication* signée par soixante autres docteurs, et datée du 16 octobre 1698. Pirot est mort à Paris le 4 août 1713. On n'a rien d'imprimé de ce docteur, excepté un *Discours* en latin, qu'il prononça à la Sorbonne en 1669. On connaît néanmoins plusieurs copies de quelques-uns de ses manuscrits, telles qu'une *Relation des vingt-quatre dernières heures de la marquise de Brinvilliers*, en 1676; un *Mémoire sur l'autorité du concile de Trente, en France*, qui fut envoyé à Leibnitz, et qui est cité dans la correspondance de Bossuet avec ce philosophe; des *Corrections et des changements* faits à l'*Abrégé des principaux traités de théologie* du P. Letourneux, et quelques autres *écrits* que l'on trouve cités dans l'*Histoire* de Fénelon. Le cardinal de Bausset cite souvent ce docteur dans cette Histoire ainsi que dans celle de Bossuet.

PIRRHING (Henri), jésuite allemand de la fin du XVIIe siècle, avait fait une étude profonde de la théologie et du droit canon. On a de lui : *Jus canonicum nova methodo explicatum, adjunctis aliis quæstionibus, quæ ad plenam titulorum cognitionem pertinent*, Dillingen, 1674 et 1722, 5 vol. in-fol. Les canonistes font cas de cet ouvrage et le regardent comme classique sur les matières dont il traite. Le temps et les livres de même genre qui ont paru depuis, n'ont pas diminué sa réputation. On le réimprima à Venise en 1759; *Facilis et succincta SS. canonum doctrina*, Venise, 1693, in-4°.

PISANSKI (George-Christophe), théologien protestant, né l'an 1725 à Johannisburg en Prusse, d'une famille polonaise d'origine, était petit-fils du naturaliste Helwig, qui surveilla sa première éducation. S'étant voué à la carrière de l'enseignement, il prit, en 1773, le grade de docteur en théologie de l'université de Kœnigsberg, et y enseigna successivement la poésie, l'histoire nationale et générale, l'art d'écrire, la philosophie pratique, la théologie, la statistique et l'histoire littéraire. Il cultivait aussi l'histoire naturelle et la poésie latine. Pisanski mourut le 11 octobre 1790, léguant une collection précieuse de mss. à la bibliothèque de l'école dite de Kneiphof. Nous citerons de lui : *Curiosités du lac de Spirding*, Kœnigsberg, 1749, in-4°; *De felicitate docentium in scholis*, ibid., in-fol.; *De meritis Prussorum in poesin latinam*, ibid., 1781, in-4°; *Eclaircissements sur quelques restes du paganisme et du papisme en Prusse*, ibid., 1756, in-4° : un catholique réfuta cet écrit par une brochure publiée en 1758 à Cracovie; *Discussion sur la question ae savoir si Annibal, en passant les Alpes, a fait fendre les rochers par le vinaigre*, ibid., 1759, in-4°; *Examen de la prétendue démonologie biblique*, Dantzick, 1778, in-4°; *De errore Irenæi in determinanda ætate Christi*, Kœnisberg, 1778, in-4°; *De la fête grégorienne dans les écoles*, ibid., 1786, in-4°; *An liber Jonas non historiam, sed fabulam contineat?* ibid., 1789, in-4°; *Esquisse d'une histoire littéraire de la Prusse*, publiée avec une *Notice* sur l'auteur, par Borowski, ibid., 1791, in-8°; etc.

PISANT (dom Louis), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né l'an 1666, à Sassetot, village du pays de Caux, fit profession dans l'abbaye de Jumiéges le 6 mai 1667, et mérita d'être revêtu de plusieurs charges importantes dans son ordre. Il mourut le 5 mai 1726, à l'abbaye de Saint-Ouen. On a de dom Pisant : deux *Lettres* sur la signature du Formulaire, à l'occasion du *cas de conscience*, adressées à un curé du diocèse d'Orléans, Rouen, 1702; *Sentiments d'une âme pénitente en vingt méditations sur le psaume* Miserere, *avec de courtes réflexions et prières pour une retraite de dix jours;* un *Traité historique et dogmatique des privilèges et exemptions ecclésiastiques*, sans nom de lieu ni d'auteur (Luxembourg, chez Chevalier), 1715, in-4°.

PISCATOR. *Voy.* Fischer.

PISE (Barthélemi de). *Voy.* Albizzi.

PISE (Barthélemi de), religieux dominicain, ainsi nommé parce qu'il était natif de cette ville, mort vers 1347, avait pris en religion le nom de *Bartholomæus de S. Concordio*. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont les deux suivants ont seuls vu le jour: *Summa de casibus conscientiæ*, Cologne, 1474, in-fol., plusieurs fois réimprimé; *De documentis antiquorum opus morale, editum diligentia Alberti Clarii*, Trévise, 1601, in-8°.

PISELLI (Clément), de l'ordre des clercs réguliers mineurs, naquit à Olevano, diocèse de Palestrine, le 25 octobre 1650. Il alla faire ses études à Rome, sous de bons maîtres. Il avait des dispositions et aimait le travail. Quelques années lui suffirent pour perfectionner son instruction et lui obtenir des succès dans les belles-lettres et la philosophie. Son premier dessein était de suivre la carrière du barreau. De mûres réflexions lui firent préférer l'état religieux et la vie du cloître, comme plus propres à favoriser son goût pour les sciences. Il sollicita et obtint son admission dans l'ordre des clercs réguliers mineurs. Après y avoir achevé sa théologie, il s'adonna à la prédication, et y acquit de la célébrité. Il prêcha dans les principales églises d'Italie, et recueillit partout une ample moisson d'applaudissements. On lui confia dans son ordre les plus honorables emplois, et, dans un chapitre tenu en 1711, il fut élu procureur-général de son institut. Enfin, en 1713, on le nomma à une chaire de morale à l'université romaine de la Sapience. Il n'en jouit pas longtemps, ayant succombé le 18 janvier 1715 à une attaque d'apoplexie. Il était âgé de 65 ans, et fut fort regretté. Il a publié: *Compendio della*

Digitized by Google

vita del venerabile P. Francesco Caraccioli, fondatore de' cherici regulari minori, Rome, 1700, in-4° ; *Memorie istoriche de' cherici regulari minori*, Rome, 1710, in-fol. ; *Theologiæ moralis summa*, Rome, 1719. Le P. Piselli la dédia au cardinal *del Giudice*. Cet abrégé est fort estimé, soit pour la clarté et la méthode, soit pour la solidité du raisonnement, et lorsqu'il parut, le pape Clément XI l'honora de son suffrage. Il s'en fit plusieurs éditions à Venise, à Bologne et dans d'autres lieux. En 1792, elle parut à Rome en 2 volumes. Le P. Pierre Amici, de Bologne, aussi clerc mineur régulier, a donné une *Notice sur la vie et les ouvrages de Piselli*, son confrère, laquelle a été insérée parmi celles des *Arcadiens* décédés. — Il ne faut point confondre le P. *Clément Piselli* avec *Joseph Piselli*, mathématicien et poëte, né en Ombrie, vers la fin du XVII° siècle. Cinelli parle de celui-ci dans sa *Bibliotheca*, tom. IV, pag. 77, et donne la nomenclature de ses *nombreuses productions poétiques*.

PISIDÈS (Georges), diacre, fut garde des chartres et référendaire de l'église de Constantinople, sous l'empire d'Héraclius, vers 640. On a de lui un ouvrage en vers grecs iambes sur la *Création du monde*, et un autre *Poëme sur la vanité de la vie*. Ils n'offrent ni poésie ni élégance. On les trouve dans la Bibliothèque des Pères. On les a insérés aussi dans le *Corpus poetarum græcorum*, Genève, 1606 et 1614, 2 vol. in-fol. ; et on les a imprimés séparément à Paris, 1584, in-4°. On lui attribue encore plusieurs *Sermons* en l'honneur de la sainte Vierge, sermons que le P. Combefis a publiés. Ce ne sont que des déclamations d'écolier, pleines de phébus et de galimatias.

PISTORIUS (Jean), né à Nidda, dans la Hesse, en 1546, s'appliqua d'abord à la médecine, et fut reçu docteur avec applaudissement ; mais ses remèdes n'ayant pas le succès qu'il en espérait, il se livra à la jurisprudence. Son savoir lui mérita la place de conseiller d'Ernest-Frédéric, margrave de Bade-Dourlach. Il avait embrassé la religion protestante ; mais il la quitta quelque temps après pour se faire catholique. Il devint ensuite docteur en théologie, puis conseiller de l'empereur Rodolphe II, et prévôt de la cathédrale de Breslaw. On a de lui plusieurs *Traités* de controverse contre les luthériens ; *Artis cabalisticæ scriptores*, Bâle, 1587 : recueil peu commun et recherché ; *Scriptores rerum polonicarum ; Scriptores de rebus germanicis*, en 3 vol. in-fol., 1603 à 1613 ; recueil curieux et assez rare. Il aurait pu être mieux digéré. L'auteur mourut à Fribourg en 1608.

PITHOIS (Claude), ex-religieux minime, né en Champagne vers 1596, s'enfuit de son couvent et se retira à Sedan, où il embrassa la réforme. Il entra dans la carrière du barreau, devint bibliothécaire du duc de Bouillon, qui lui donna une chaire de philosophie au collége de Sedan, et mourut octogénaire dans cette ville, en 1676. On cite de lui : *L'Amorce des ames dévotes et religieuses* sur ce théorème : *Bonum est nos hìc esse*, Paris, 1627, in-12 ; *Cosmographie, ou doctrine de la sphère*, avec un *Traité de la géographie*, Paris, 1641, in-12 ; *Traité curieux, ou Préservatif contre l'astromantie des genethliaques*, Sedan, 1641, in-12 ; le frontispice de plusieurs exemplaires porte Montbéliard, 1646 ; L'*Apocalypse, ou Révélation des mystères cénobitiques, par Méliton*, Saint-Léger, Chartier (Elzeviers), 1662, in-12 : c'est un extrait des divers écrits de Camus, évêque de Belley, contre les moines ; *La découverte des faux possédés, avec la conférence touchant la prétendue possédée de Nancy*, Châlons, 1621, in-8° : cet écrit est dirigé contre une décision de l'evêque de Toul, qui reconnaissait une possession. Remi Pichard, médecin de Charles IV, duc de Lorraine, répondit à Pithois. On peut consulter sur cette affaire le *Triomphe de la croix, ou la Vie de la mère Elisabeth de Ranfaing* (*Marie-Elisabeth de la Croix*), par Boudon ; Collet, dans ses *histoires édifiantes ;* Hélyot, etc.

PITHOU (Pierre), naquit en 1539 à Troyes en Champagne, d'une famille distinguée. Après son éducation domestique, il vint puiser à Paris, sous Turnèbe, le goût de l'antiquité. De Paris il passa à Bourges, et y acquit, sous le célèbre Cujas, toutes les connaissances nécessaires à un magistrat. Ses premiers pas dans la carrière du barreau ne furent pas bien assurés. La timidité glaçant son esprit, il fut obligé de renoncer à une profession qui demande de la hardiesse. Le calvinisme faisait alors des ravages sanglants en France : Pithou, imbu des erreurs de cette secte, faillit perdre la vie à la Saint-Barthélemi. Devenu catholique l'année d'après, quoique toujours prévenu pour les protestants et est mé d'eux, il fut substitut du procureur général en 1581, dans la chambre de justice de Guyenne. Il occupait la première place lorsque Grégoire XIII lança un bref contre l'ordonnance de Henri III, rendue au sujet du concile de Trente. Pithou publia un *Mémoire* où il défendit l'ordonnance du roi ; car il était toujours prompt à suivre son ancienne ardeur contre le siége de Rome. Il était de la société des beaux-esprits qui composèrent contre la ligue la satire connue sous le nom de *Catholicon d'Espagne*, ce qui tenait un peu de l'inconséquence ; car, étant devenu catholique, il était naturel qu'il tournât son génie caustique contre la ligue huguenote, formellement rebelle et sacrilége, plutôt que contre la ligue catholique. *Voy.* Gillot, Montgaillard. Il mourut le jour anniversaire de sa naissance, à Nogent-sur-Seine, le premier novembre 1596, à 57 ans. On a de lui : un *Traité des libertés de l'Eglise gallicane*, ouvrage qui a quelquefois besoin de commentaire, et qui lui suscita des contradictions : on prétendit y trouver plus d'un reste de la religion que l'auteur avait abandonnée, et on ne se trompait point. La meilleure édition est celle de Paris, 1731, 4 vol. in-fol. Un grand nombre d'*Opuscules*, imprimés à Paris, in-4°, 1609 ; des *Editions* de plusieurs monuments

Digitized by Google

anciens, dont la plupart regardent l'histoire de France ; des *Notes* sur différents auteurs profanes et ecclésiastiques ; un *Commentaire sur la coutume de Troyes*, in-4° ; plusieurs autres *Ouvrages* sur la jurisprudence civile et canonique ; *Comparaison des lois romaines avec celles de Moïse*, 1573, in-12, faussement attribuée à son frère. M. Grosley a écrit sa *Vie*, qui souvent dégénère en éloge, Paris, 1756, 2 vol. in-12. On cite de Pithou un trait fort honorable. En 1587, Ferdinand, grand duc de Toscane, voulant s'attribuer les biens d'un de ses sujets, dont le fils était accusé du crime de lèse-majesté, se soumit à la décision de Pithou : celui-ci déclara que le prince devait partager avec les sœurs du condamné. Il ajouta ensuite.... : « La plus « grande gloire que puisse obtenir un grand « prince, c'est de se laisser désarmer dans « sa propre cause par l'équité et l'humani- « té... » Cette décision fut adoptée par la rote de Florence. *Voy.* PUY (du).

PITHOU (FRANÇOIS), frère du précédent, naquit à Troyes en 1544. Nommé procureur-général de la chambre de justice établie sous Henri IV contre les financiers, il exerça cette commission avec autant de sagacité que de désintéressement. Il mourut en 1621, à 77 ans. Il eut part à la plupart des ouvrages de son frère, et il s'appliqua particulièrement à éclaircir le corps du droit canonique, imprimé à Paris en 1687, 2 vol. in-fol., avec leurs corrections, par les soins de Claude Le Pelletier. On doit encore à François Pithou : l'*Edition* de la *Loi salique*, avec des notes ; le *Traité de la grandeur, droits du roi et du royaume de France*, in-8° ; une édition du *Comes theologicus; Observationes ad Codicem*, 1689, in-fol. ; *Antiqui rhetores latini, Rutilius Lupus, Aquila Romanus, Julius Rufinianus, Curius Fortunatianus, Marius Victorinus*, etc., Paris, 1599, donnés aussi par Capperonier, Strasbourg, in-4°. C'est lui qui trouva un manuscrit des Fables de Phèdre, et qui le publia conjointement avec son frère.

PITTON (JEAN-SCHOLASTIQUE), né à Aix vers 1620, se fit recevoir docteur en médecine ; mais ses études historiques, qui avaient son pays pour objet, absorbèrent tout son temps. Pitton mourut en 1690. Devenu veuf après un second mariage, il avait songé à embrasser l'état ecclésiastique, et il avait demandé des dispenses à Rome : lorsqu'elles arrivèrent, il venait de se marier pour la troisième fois. On a de lui : *Histoire de la ville d'Aix, capitale de la Provence*, etc., Aix, 1666, in-fol., ouvrage très-médiocre ; *Annales de la sainte église d'Aix*, Lyon, 1668, in-4°, auxquelles se joignent cinq *Dissertations*, dans lesquelles Pitton cherche à prouver, contre Launoy, que saint Maximin et sainte Madeleine ont fini leurs jours en Provence ; *Traité des eaux chaudes d'Aix*, etc., Lyon, 1678, in-8° ; *De conscribenda historia rerum naturalium Provinciæ*, Lyon, 1679, brochure in-8°. L'auteur y donne le plan d'un ouvrage qu'il n'a pas exécuté ; *Sentiments sur les historiens de Provence*, Lyon, 1682, in-12.

PITTONI (JEAN-BAPTISTE), prêtre vénitien, né vers 1666, recueillit et mit en ordre un nombre considérable de *Constitutions* des différentes congrégations établies à Rome. Il fit paraître en 1704 celles de ces *Constitutions* et *Décisions* qui regardent les confesseurs ; elles furent depuis réimprimées en 1710 et 1715 : celles qui ont rapport aux curés furent publiées en 1689 et en 1713 ; celles qui concernent les chanoines, en 1709, furent réimprimées en plus grand nombre en 1722 : il donna en 1711 les *Constitutions* et *Décisions* qui règlent la collation des bénéfices : l'année suivante, furent mises au jour les *Constitutions* relatives aux évêques, aux abbés, au clergé séculier et régulier, et aux ordres militaires. Enfin on imprima en 1725 que ques-unes des *Décisions* qui ont rapport au mariage. Ce recueil utile forme 14 vol. in-8°. Il fut imprimé par les soins de Léonard Pittoni, père de l'auteur, et il est fort recherché. On a en outre de Jean-Baptiste Pittoni : la *Vie de Benoît XIII*, Venise, 1730, in-4°, en italien ; *Calendario romano decennale*, avec des *notes* et des *décisions* de la sacrée congrégation ; *De octavis festorum quæ in Ecclesia universali celebrantur*, 2 vol. in-8°. Pittoni mourut le 16 novembre 1748, âgé de 82 ans.

PLACE (PIERRE DE LA), en latin *a Platea* ou *Plateanus*, né dans l'Angoumois en 1520, était d'une naissance distinguée, et fut successivement avocat, conseiller et premier président de la cour des aides en 1555. Pendant qu'il faisait ses études à Poitiers, il eut quelques conférences avec Calvin, qui l'attira dans son parti. Sa nouvelle croyance, qu'il commença à professer publiquement en 1560, lui fit perdre sa place de président, que le roi lui rendit. Cependant il dut ensuite quitter la capitale : il y revint, et fut tué en 1572, à la Saint-Barthélemi. Il était fort attaché au parti huguenot, et le prouva par ses *Commentaires de la religion et de la république, depuis* 1556 *jusqu'en* 1561, in-8°, 1566. On a encore de lui quelques livres de morale, comme l'*Excellence de l'homme chrétien*, 1581, in-12. A la tête se trouve une Vie de La Place, par P. de Farnace.

PLACE (JOSUÉ DE LA), ministre protestant à Nantes, et professeur de théologie à Saumur, où il mourut en 1655, à 59 ans. Il avait une opinion particulière sur l'imputation du péché d'Adam, qui fut condamnée dans un synode de protestants en France. Ses *Œuvres* ont été réimprimées à Franeker en 1699 et en 1703, 3 tomes in-4°. Ce qu'il y a de plus intéressant, ce sont ses *Disputes contre les sociniens*.

PLACENTIUS ou PLAISANT (JEAN-LÉO), de Saint-Trond, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et passa la plus grande partie de sa vie à Maestricht, où on croit qu'il mourut vers l'an 1548. On a de lui : *Catalogus omnium antistitum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium*, Anvers, 1529, in-8° ; Amsterdam, 1633, in-24. C'est un abrégé historique des évêques de Tongres et de Liége jusqu'à Erard comte de La Marck. L'auteur, trop

Digitized by Google

crédule, adopte toutes les fables qu'il a trouvées dans les anciennes chroniques. Un poëme tautogramme, de 360 vers, intitulé : *Pugna porcorum*, Anvers, 1530, in-8°, et dans *Nugæ venales*, in-12, dont tous les mots commençaient par un P. L'auteur s'y cacha sous le nom de *Publius Porcius*. Il n'est pas le premier auteur qui se soit amusé aux niaiseries des vers lettrisés. Sous Charles le Chauve, un Ubaldus ou Hubaldus, bénédictin du monastère de Saint-Amand en Flandre, fit un pareil poëme en l'honneur des chauves, dont tous les mots commencent par un C. Ils ont été imprimés ensemble à Louvain, 1546.

PLACETTE (Jean de La), né à Pontac en Béarn, le 19 janvier 1639, d'un ministre qui l'éleva avec soin, exerça le ministère en France dès l'an 1660. Mais après la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, il se retira en Danemark, où il demeura jusqu'en 1711; il passa ensuite en Hollande, et se fixa d'abord à La Haye, puis à Utrecht, où il mourut le 25 avril 1718, à 79 ans. Le célèbre J. Abbadie fut son disciple. On a de lui un grand nombre d'écrits, qui l'ont fait regarder comme le meilleur moraliste des protestants. Ses principaux ouvrages sont : *Nouveaux essais de morale*, Amsterdam, 1692, 4 vol.; ibid., 1714, 2 vol. in-12; *Traité de l'orgueil*, Amsterdam, 1693; nouv. édition augm., ibid., 1699, in-8°; *Traité de la conscience*, ibid., 1695, in-12; *Traité de la restitution*, ibid., 1696, in-12; *La communion dévote, ou La manière de participer saintement et utilement à l'Eucharistie*, ibid., 1695, in-12; 4e édit. corrigée et augm. d'une 2e partie, ibid., 1699, in-12; *Traité des bonnes œuvres en général*, ibid., 1700, in-12; *Traité du serment*, La Haye, 1701, in-12; divers *Traités sur des matières de conscience*, Amsterdam, 1698, in-12; *La mort des justes, ou La manière de bien mourir*, ibid., 1695, in-12; *Traité de l'aumône*, in-12; *Traité des jeux de hasard*, La Haye, 1714, in-12 : l'auteur y soutient, contre le sentiment de Joncourt, que ces sortes de jeux ne sont pas toujours criminels; *La morale chrétienne abrégée et réduite à trois principaux devoirs : la repentance des pécheurs, la persévérance des justes, et les progrès dans la piété*, Amsterdam, 1695, in-12; 2e édit. augm., ibid., 1701, in-12; *Réflexions chrétiennes sur divers sujets de morale*, ibid., 1707, in-12; *De insanabili Ecclesiæ romanæ scepticismo dissertatio*, 1686, ou 1696, in-4° : le titre de cet ouvrage annonce l'esprit qui l'a dicté; *De l'autorité des sens contre la transsubstantiation*, in-12, réchauffé d'un sophisme mille fois réfuté; *Traité de la foi divine*, Amsterdam, 1697, in-12; Rotterdam, 1716, in 4°; *Dissertations* sur divers sujets de théologie et de morale, in-12. Il y a d'excellentes choses dans ces ouvrages; mais il y aurait beaucoup à retrancher pour les rendre utiles à tout le monde chrétien; dans ceux où l'auteur se livra à l'enthousiasme de sa secte, il y a très-peu à recueillir. La Placette a été surnommé le Nicole des protestants.

PLANAT (Jacques), docteur en droit canon, et grand-vicaire de l'évêque de Béziers en 1656, est auteur d'un excellent ouvrage ascétique, intitulé : *Schola Christi*, dont on a donné une traduction libre en français, Paris, 1791, 3 vol. in-12.

PLANC DU TIMEUR (François-Hyacinthe de), évêque de Quimper, en 1707, était né le 16 avril 1662 d'une ancienne famille de Bretagne, et mourut dans sa ville épiscopale le 6 janvier 1739. C'est ce prélat qui fit construire la belle église du séminaire de Quimper. On a de lui : *Statuts et réglements synodaux de Quimper*, Quimper, 1710, in-12; *Proprium sanctorum diœcesis Leonensis*, Saint-Pol-de-Léon, 1736, in-12 : c'est une réimpression du *Proprium* que Hardouin publia à Quimper en 1660; c'est aussi par ses soins que fut imprimé le *Recueil des actes de Nosseigneurs les cardinaux, archevêques et évêques de France, pour l'acceptation de la Constitution avec le Mandement de l'évêque de Quimper*, Quimper, 1714, in-12.

PLANCHE (Louis-Regnier de La), gentilhomme calviniste, natif de Paris, fut le confident du maréchal de Montmorenci, et écrivit une *Histoire de l'état de France, tant de la république que de la religion, sous le règne de François II*, 1574 et 1576, in-8°. L'auteur avait été employé dans les affaires dont il parle; mais il s'exprime avec trop de passion et d'emportement pour que son témoignage ne soit pas souvent suspect.

PLANCHER (dom Urbain), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1667 à Chenus près de Baugé dans l'Anjou, mérita d'être élevé à la place de supérieur. Il en remplit les devoirs dans divers monastères de Bourgogne, et mourut dans celui de Saint-Bénigne de Dijon, le 22 janvier 1750, âgé de 83 ans. Ce fut dans cette maison que, s'étant déchargé du poids du gouvernement, il entreprit l'*Histoire du duché de Bourgogne*. Il en donna trois volumes in-fono, Dijon, 1739-1748. Le 4e parut en 1781.

PLANCHOT (Guillaume), prédicateur, né à Tarascon en Provence le 9 avril 1736, eut à peine reçu les ordres sacrés, qu'il parut avec distinction dans la chaire évangélique. Ayant suivi le conseil qui lui fut donné de se rendre à Paris, il fut nommé bientôt vicaire de la paroisse de Saint-Roch. Il prêcha dans plusieurs églises de la capitale, et fut chargé de prononcer, en 1766, le panégyrique de saint Louis devant les académies des sciences et des belles-lettres. L'abbé Planchot était retenu pour prêcher le jeudi saint le sermon de la Cène devant le roi, et pour faire le discours qu'il est d'usage de prêcher devant les chevaliers du Saint-Esprit; mais une mort prématurée l'empêcha de remplir ce double engagement. On ne connaît d'imprimé de l'abbé Planchot que son *Panégyrique de saint Louis*, 1766, in-4°.

PLANCK (Théophile-Jacques), théologien allemand, né l'an 1751 à Nurtingen en Wurtemberg, mort le 31 août 1833, occupa pendant 50 années une chaire de théologie protestante dans l'université de Gœttingue. Il était décoré, depuis 1831, de la croix de com-

Digitized by Google

mandeur de l'ordre des Guelphes et de l'ordre de la Couronne wurtembergeoise. L'ouvrage qui a surtout fondé la réputation de Planck est intitulé : *Histoire de la naissance, des modifications et du développement de la dogmatique protestante, depuis la réformation jusqu'à l'introduction de la formule de concorde*, Leipzig, 1781-1800, 6 vol. in-8°. L'auteur donna une suite à ce livre par son *Histoire de la théologie protestante, depuis l'introduction de la formule de concorde jusqu'au milieu du* XVIIIe *siècle*, Gœttingue, 1831. Les protestants regardent ce double travail comme ce qu'ils ont de plus complet sur l'histoire de leur théologie. Indépendamment d'un assez grand nombre d'écrits relatifs aux événements religieux de son temps, on a encore de Planck : *Histoire de la naissance et des progrès de la constitution ecclésiastique de la société chrétienne*, Hanovre, 1803-1809, 5 vol.; *Histoire du christianisme à l'époque de sa première introduction dans le monde par Jésus-Christ et par les apôtres*, Gœttingue, 1815, 2 vol. Il donna, en la complétant, la 5e édition des *Eléments de l'histoire de l'Eglise chrétienne*, par son collègue Spittler, ouvrage estimé des protestants. — Son fils, Henri-Louis Planck, né en 1785 à Gœttingue, mort le 23 septembre 1831, c'est-à-dire deux ans avant lui, s'était aussi voué à l'enseignement théologique. Il avait entrepris des travaux considérables que la faiblesse continuelle de sa santé ne lui permit pas d'exécuter. On cite de lui : des *Observations sur la première Epître de saint Paul à Timothée*, Gœttingue, 1808 : l'auteur y combat Schleiermacher, qui avait contesté l'authenticité de cette Epître; un écrit *sur la révélation et l'inspiration*, Gœttingue, 1817, dans lequel il combat le même théologien; *Abrégé du système religieux philosophique*, Gœttingue, 1821.

PLANTAVIT DE LA PAUSE (JEAN), né dans le diocèse de Nimes d'une famille ancienne, fut élevé par ses parents dans les erreurs de Calvin, et fut ministre à Béziers. La grâce ayant touché son cœur et éclairé son esprit, il fit abjuration en 1604, et se livra tout entier à l'étude de l'Ecriture sainte et de la théologie. Il devint grand-vicaire du cardinal de la Rochefoucauld, puis aumônier d'Elisabeth de France, reine d'Espagne. Cette princesse lui procura l'évêché de Lodève, qu'il gouverna en homme apostolique. Ses incommodités l'ayant obligé de s'en démettre en 1648, il se retira au château de Margon, dans le diocèse de Béziers. Il y mourut en 1651, à 75 ans. Ses connaissances étaient très-vastes, surtout dans les langues orientales. On a de lui : *Chronologia Præsulum lodevensium*, Aramon, 1634, in-4°; un *Dictionnaire hébreu*, Lodève, 1645, 3 vol. in-fol.

PLANTAVIT DE LA PAUSE DE MARGON (l'abbé GUILLAUME), né au château de Margon, près de Béziers, l'an 1686, était petit-neveu du précédent. Il annonçait dans sa jeunesse des dispositions très-remarquables et il eût pu parvenir aux premières dignités de l'Eglise. Mais la versatilité de son caractère et de graves écarts le jetèrent définitivement dans une voie toute mondaine. S'étant rendu à Paris peu de temps après avoir reçu les ordres sacrés, il y publia un écrit intitulé : *Le jansénisme démasqué dans une réfutation complète du livre de l'Action de Dieu*, 1715, in-12. Bien que l'auteur s'y fût proposé de plaire aux jésuites, alors tout-puissants, son écrit fut cependant sérieusement jugé par le P. Tournemine. Le jeune abbé irrité publia : *Réponse et lettres au P. Tournemine, où l'on trouvera une idée de la politique et des intrigues des jésuites*, Paris, 1716, in-12. Il entra plus tard dans la ligue de ces écrivains mécontents qui prit le nom de régiment de la calotte, et qui fabriquait, sous le titre de *Brevets de la calotte*, des satires où les personnes n'étaient pas plus ménagées que la raison et la vérité. Le gouvernement crut devoir enfin l'exiler aux îles de Lérins, d'où il fut transféré au château d'If. Il était revenu aux îles de Lérins, lorsque l'armée de la reine de Hongrie s'en empara en 1746. La liberté lui fut rendue à condition qu'il se retirerait dans une maison religieuse, et il finit ses jours dans un monastère de bernardins le 28 mars 1762. On a de lui plusieurs ouvrages écrits avec chaleur: les *Mémoires du duc de Villars*, La Haye, 1734, 3 vol. in-12; *Mémoires du maréchal de Berwick*, Londres (Paris), 1737, 2 vol. in-12: le duc de Fitz-James en a publié de meilleurs à tous égards, en 1778, et qui paraissent avoir été écrits effectivement par le maréchal lui-même, comme le titre l'annonce; ceux *de Tourville*, 1742, 3 vol. in-12; *Lettres de Fitz-Moritz* sur les affaires du temps, Rotterdam, 1718, in-12. L'abbé de Margon avait composé lui-même ces lettres, mais il les publia comme une traduction de l'anglais, et se cacha sous le nom de Garnesai. Une brochure contre l'académie française intitulée: *Première séance des Etats calotins*, contenant l'oraison funèbre de Torsac, espèce de parodie des usages de ce corps illustre, Paris, 1724, in-4°; plusieurs *Brevets de la calotte*, recueillis dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la calotte*, Moropolis, 1739, 4 vol. in-16. Quelques *Pièces de poésie* manuscrites qui valent beaucoup moins que sa prose.

PLAT ou LEPLAET (JOSSE LE), docteur en droit, né l'an 1733 à Malines, étudia à Malines et à Louvain. Reçu en 1766 docteur en droit civil et canonique, il s'appliqua aussi avec succès aux antiquités ecclésiastiques. En 1768, il obtint une chaire de droit civil à l'université de Louvain, et il passa à une chaire de droit canon en 1776. Il avait soutenu, en 1770, une thèse dans laquelle il se déclarait pour l'indissolubilité du mariage de l'infidèle converti, contrairement au sentiment de Benoît XIV et d'un grand nombre de théologiens. La thèse de Leplat ayant été attaquée par le P. Maugis, augustin et professeur de théologie à l'université de Louvain, il répondit à ce religieux, en 1771, par une *Dissertation historico-canonique*, et fit réimprimer une Dissertation donnée à Vienne, dans le même sens, en 1766. Leplat, dès lors, montrait qu'il partageait les opinions des théologiens qui pensent que les décisions du

Digitized by Google

saint-siége, même appuyées de l'assentiment de la majorité des évêques, ne font pas toujours autorité. Febronius, Van-Espen, Riegger et d'autres, qui étendaient au-delà de leurs justes limites ce qu'on appelait les libertés de l'Eglise, devinrent ses guides. Aussi l'empereur Joseph II, qui poursuivait dans les Pays-Bas son plan de réforme religieuse, le trouva disposé à favoriser ses innovations, et il fut choisi pour les introduire et les appuyer. Lors de l'établissement à Louvain d'un séminaire général, de huit professeurs qu'avait la faculté de théologie, six furent destitués arbitrairement, et deux seulement, Leplat et Maraut, furent conservés. On leur adjoignit des hommes qui pensaient comme eux. Mais les élèves repoussèrent de pareils maîtres, et en 1787 Leplat fut obligé de quitter Louvain, où il craignait d'être maltraité. Il se retira à Maëstricht. L'année suivante ayant voulu recommencer son cours, on refusa de l'écouter; il fut même insulté par la multitude. Le gouvernement autrichien lui fit une pension qui ne lui fut pas longtemps payée. Enfin, le docteur se retira en Hollande, près de l'abbé Mouton, qui y rédigeait les *Nouvelles ecclésiastiques*. En 1806, il fut nommé professeur de droit romain à Coblentz, et directeur de l'école de droit de cette ville, place qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 6 août 1810. On a de lui, outre sa *Dissertation historico-canonique:* une *Edition* du *Commentaire* de Van Espen sur le nouveau droit canonique, avec une préface assez longue, Louvain, 1777, 2 vol. in-8°; une *Edition* latine des Canons du concile de Trente, avec *préface* et *notes*, 1779, in-4°; *Vindiciæ assertorum in præfatione codicis concilii Tridentini præmissa*, Louvain, 1780, in-4°. C'est une réponse aux attaques dirigées contre la préface de son édition du concile de Trente; un *Recueil des actes et pièces relatifs à ce concile*, 7 vol. in-4°, de l'imprimerie de l'université. Il contient quantité de *documents* qui n'avaient jamais vu le jour, et qu'ont fournis les archives du gouvernement belge; une *Edition* des *Institutions de jurisprudence* de Riegger, 1780, 5 vol. in-8°. Il donna, la même année, un *abrégé* de cet ouvrage; une *Edition* des *Discours* de Fleury sur l'*Histoire ecclésiastique;* une *Dissertation contre l'autorité des règles de l'index;* une *Dissertation* contre ce qu'avait établi dans ses leçons le docteur van der Velde, relative à la *Règle IV du concile de Trente sur la lecture de la Bible en langue vulgaire;* une *Dissertation sur le pouvoir d'établir des empêchements dirimants du mariage, et de l'origine des empêchements existants*, 1782, in-8°. L'auteur s'y prononce en faveur de l'autorité civile. Van der Velde attaqua cette dissertation dans une thèse publique soutenue le 18 juin 1783. Le Plat répondit la même année par un écrit qu'il publia sous ce titre : *Vindiciæ dissertationis canonicæ de sponsalibus et matrimoniorum impedimentis adversus thesim, die 18 junii in schola theologica propugnatam; Lettre d'un théologien canoniste à N. S. P. Pie VI, au sujet de la bulle* Auctorem fidei, *portant condamnation d'un grand nombre de propositions tirées du synode de Pistoie, de l'an* 1786, sans date. Loin d'y conserver le respect dû au chef de l'Eglise. Le Plat, oubliant toutes mesures, s'y sert d'expressions injurieuses envers le pontife et les prélats de sa cour. *Observations sur la déclaration de S. Em. le cardinal archevêque de Malines, touchant l'enseignement du séminaire général de Louvain*, 1789, in-8°. Ce prélat, après un examen où il avait proposé différentes questions aux professeurs, avait déclaré cet enseignement non orthodoxe. *Supplément au Catéchisme de Malines*, Saint-Tron, de l'imprimerie archiépiscopale, in-8°.

PLATEA (François Piazza, plus connu sous le nom latin de), canoniste, né vers l'an 1392, à Bologne, mort dans la même ville en 1460, a fait d'abord étudié la jurisprudence, et reçu le grade de docteur. En 1424, il se fit cordelier, prit, peu de temps après, ses grades en théologie, et acquit une grande réputation de prédicateur. Le pape Eugène IV le chargea de recueillir les aumônes des fidèles qui devaient être employées à soutenir la guerre contre les Turcs. On a de Platea divers traités de droit canonique, qui ont été longtemps consultés par les jurisconsultes. Ils ont été réunis sous ce titre : *Opus restitutionum usurarum et excommunicationum*, Vénise, 1472, in-4°; Padoue, 1473, in-folio; Cologne, 1474, in-folio, etc.

PLATEL (Jacques), jésuite, né en Artois en 1608, mourut à Douai, en 1681, après avoir enseigné la philosophie et la théologie dans cette université, et publié plusieurs ouvrages, entre autres *Synopsis cursus theologici.*

PLATEL (l'abbé). *Voyez* Norbert (le P.).

PLATINA (Barthelemi de Sacchi, dit), célèbre historien, né en 1421, dans un village nommé Piadena (en latin *Platina*), entre Crémone et Mantoue, d'où il prit le nom de *Platina*, suivit d'abord le métier des armes. Il s'appliqua ensuite aux sciences, et tâcha de se distinguer de la foule pour se produire à Rome, où le conduisit le cardinal Gonzague; le cardinal Bessarion lui donna un appartement dans son palais, et obtint pour lui du pape Pie II quelques petits bénéfices, ensuite la charge d'abréviateur apostolique. Paul II, successeur de Pie II, ayant cassé les abréviateurs, Platina s'en plaignit d'une manière violente et emportée, qui le fit mettre en prison. Il en sortit au bout de quelques mois, à la prière du cardinal François de Gonzague; mais il eut ordre de rester dans Rome. Pomponius Lætus avait établi une académie à Rome, dans le but d'encourager la recherche et l'examen des monuments anciens. On la peignit au pape comme composée d'hommes irréligieux, sans cesse occupés de tramer des complots contre l'Eglise et son chef. Ils furent tous arrêtés ainsi que Platina, qui était du nombre. Après avoir souffert la torture, il resta un an en prison, sans doute parce qu'il ne détruisit point les preuves alléguées contre lui. Paul fit ensuite espérer à Platina qu'il lui procurerait quelque établissement; mais ce pape mourut

Digitized by Google

d'apoplexie avant d'effectuer ses promesses. Sixte IV, son successeur, rétablit Platina dans ses charges, et lui donna celle de bibliothécaire du Vatican en 1475. Comblé de grâces, il vécut tranquille, et mourut de la peste en 1481, à soixante ans. Trithème en fait cet éloge : *Vir undequaque doctissimus, philosophus et rhetor celeberrimus, ingenio subtilis et vehemens, eloquio disertus et mulcens.* On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Le principal est l'*Histoire des papes*, depuis saint Pierre jusqu'à Sixte IV, par l'ordre duquel il l'avait entreprise et à qui il la dédia. L'auteur aurait pu mettre plus de discernement et d'exactitude dans les faits, et moins de passion dans les portraits de plusieurs souverains pontifes, qu'il peint plutôt d'après son imagination que d'après leur histoire. *Voyez* PAUL II et le cardinal QUIRINI. La 1re édition de cette *Histoire* est celle de Venise, 1479, in-fol., en latin. Il y en a eu depuis un grand nombre d'autres éditions, dans lesquelles on a retranché plusieurs traits hasardés ou faux. Coulon l'a traduite en français, 1651, in-4°. Ses autres ouvrages sont : des *Dialogues sur le vrai et le faux bien*, pleins d'ennuyeuses moralités; un livre *du Remède d'amour*, Leyde, 1646, in-16, qui est traduit en français et joint à celui de Fulgose, Paris, 1582, in-4°; un *Dialogue de la vraie noblesse;* deux *du bon citoyen;* le *Panégyrique du cardinal Bessarion;* un traité *De pace Italiæ componenda, et de bello Turcis inferendo;* d'autres traités qui se trouvent dans le recueil de ses *Œuvres;* l'*Histoire de Mantoue et de la famille des Gonzagues*, en latin, publiée par Lambecius en 1676, in-4°. Elle est écrite avec moins de liberté que son Histoire des papes. Une *Vie* curieuse et intéressante de Neri Capponi, insérée par Muratori dans le 20e tome de ses écrivains d'Italie; un *Traité sur les moyens de conserver la santé, et la science de la cuisine*, Bologne, 1498, et Lyon, 1541, in-8°. Il y en a une traduction française par Didier Christol, imprimée plusieurs fois dans le XVIe siècle, in-8° et in-fol. Toutes les *Œuvres* de Platina sont en latin, et furent imprimées à Cologne en 1529 et 1574, et à Louvain en 1572, in-fol.

PLAZZA ou PIAZZA (BENOIT), jésuite sicilien, né à Syracuse, vers la fin du XVIIe siècle, se distingua dans sa société par ses talents et ses vertus. Il professa pendant plusieurs années la théologie à Palerme, y fut préfet des études, et enfin censeur et consulteur de l'inquisition de Sicile. On a de lui un grand nombre de livres remarquables par la piété et la science qui y président : *Il purgatorio, istruzione catechista dello stato e pene del purgatorio, e de' rimedi apprestatici da Dio in questa vita, a fin di sodisfare si per noi, come per i nostri defunti al debito di quelle pene contracte per i peccati*, etc., Palerme, 1754. Quelques-uns ont trouvé que ce livre avait beaucoup de rapport avec celui du P. Azevedo. *Christianorum in sanctos, [illegible] reginam, eorumque festa, imagines, [illegible], propensa devotio a præpostera cultûs scriptoris reformatione, sacræ potissimum antiquitatis monumentis ac documentis vindicata, simul et illustrata*, etc.; *accesserunt Jesu Christi monita maxime salutaria, de cultu dilectissimæ matri Mariæ debito exhibendo, a duacensi doctore olim proposita*, Palerme, 1751, in-4°. Cet ouvrage est dirigé contre la *Regolata divozione de' christiani*, publiée à Venise en 1747 par le célèbre Muratori, sous le nom de *Lamindo Pritannio*, écrit auquel on trouve de la conformité avec le livre d'Adam Widenfeldt, intitulé : *Monita salutaria B. M. Virginis ad cultores suos indiscretos*, condamné par un décret de Rome, du 19 juin 1679, Muratori, aussi pieux que savant, n'avait pas certainement eu l'intention de rien ôter à la sainte Vierge de ce qui lui était dû ; mais peut-être n'avait-il pas assez consulté les pieux auteurs avoués par l'Eglise, qui ont parlé du culte dû à Marie. *Causa immaculatæ conceptionis B. V., sacris testimoniis utrinque allegatis, et ad examen theologico-criticum revocatis, agitata et conclusa : accedit sancti Petri Argorum episcopi oratio, in conceptionem sanctæ Annæ, ex græcis mss. edita*, Palerme, 1757, et Cologne, 1751; *Lettera al Padre fra Daniello Concina, dell' ordine de' predicatori, in riposta a due impugnazioni da lui fatte nell' opera contra gli ateisti*, Palerme, 1755, in-4°, et Venise, 1756. Concina avait attaqué quelques points de l'ouvrage de Plazza contre *Lamindo Pritannio*, le P. Plazza lui répond dans cette lettre; *Dissertatio anagogica, theologica, parænetica de paradiso, opus posthumum*, etc., *accedit Josephi Mariæ Gravinæ caput quintum et ultimum de electorum hominum numero, respectu hominum reprobatorum*, Palerme, 1770. Cette addition de *Gravina* fut prohibée par un décret émané de Rome, en date du 22 mai 1772. Le P. Plazza a laissé inédits d'autres ouvrages, soit de théologie, soit de controverse, qui tous attestent son savoir et sa piété. Il était mort suivant les uns dès 1761, suivant d'autres, seulement en 1765, âgé d'environ 70 ans.

PLESSIS-RICHELIEU (ARMAND DU), né à Paris, en 1585, de François du Plessis-Richelieu, capitaine des gardes de Henri IV, reçut de la nature les dispositions les plus heureuses. Son éducation ayant été confiée à des maîtres habiles, il parut un grand homme dès son enfance. Après avoir fait ses études en Sorbonne, il passa à Rome, et y fut sacré évêque de Luçon en 1607, âgé seulement de 22 ans. Revenu en France, il s'avança à la cour par son esprit insinuant, par ses manières engageantes, et surtout par la faveur de la marquise de Guercheville, première dame d'honneur de la reine Marie de Médicis, alors régente du royaume. Cette princesse lui donna la charge de son grand aumônier, et peu de temps après celle de secrétaire d'état. Les lettres patentes, datées du dernier jour de novembre 1616, portaient qu'*il aurait la préséance sur les autres ministres;* mais il ne jouit pas longtemps de sa faveur. La mort du maréchal d'Ancre, son protecteur et son ami, lui ayant occasionné une disgrâce, il se retira auprès de

Digitized by Google

la reine-mère à Blois, où elle était exilée. Cette princesse était brouillée avec son fils ; Richelieu profita de cette division pour entrer en grâce. Il ménagea l'accommodement de la mère et du fils, et sa nomination au cardinalat fut la récompense de ce service. Le duc de Luynes, qui l'avait d'abord exilé à Avignon, le lui promit, et lui tint parole, et donna son neveu Combalet à mademoiselle Wignerod, depuis duchesse d'Aiguillon. Après la mort de ce favori, la reine, mise à la tête du conseil, y fit entrer Richelieu. Elle comptait gouverner par lui, et ne cessait de presser le roi de l'admettre dans le ministère. Louis XIII fit quelques difficultés ; mais Richelieu vainquit tous les obstacles, et supplanta bientôt les autres ministres. Le surintendant La Vieuville, qui lui avait prêté la main pour monter à sa place, en fut écrasé le premier au bout de six mois. Ce ministre avait commencé la négociation d'un mariage entre la sœur de Louis XIII et le fils du roi d'Angleterre. Le cardinal finit ce traité malgré les cours de Rome et de Madrid, au commencement de 1625. L'année d'auparavant il avait été élevé aux places de principal ministre d'état, et de chef des conseils, et deux ans après, il fut nommé surintendant général de la navigation et du commerce. Ce fut par ses soins que l'on conserva l'année suivante l'île de Ré, et qu'on recommença le siége de La Rochelle. Cette place, le boulevard du calvinisme, était, pour ainsi dire, un nouvel état dans l'état. Elle avait alors presque autant de vaisseaux que le roi. Elle voulait imiter la Hollande et aurait pu y parvenir, si la France ne s'y était opposée de la manière la plus ferme et la plus vigoureuse. Le cardinal de Richelieu, résolu d'exterminer le parti protestant, dont il jugeait l'existence incompatible avec le repos de la France, crut devoir commencer par sa plus forte place. Après un an du siége le plus vigoureux, cette ville, dont la défense a rendu son maire Guiton célèbre, fut obligée de se rendre à discrétion. Le cardinal de Richelieu avait tout employé pour la soumettre : vaisseaux bâtis à la hâte, digues, troupes de renfort, artillerie, enfin jusqu'aux secours de l'Espagne, profitant du zèle de cette cour pour la religion, et obtenant d'elle des vaisseaux, pour ôter aux Rochellois l'espérance d'un nouveau secours d'Angleterre. Il commanda pendant le siége en qualité de général ; ce fut son coup d'essai, et il montra que le génie peut suppléer à tout. La Rochelle réduite, en 1628, il marcha vers les autres provinces, pour enlever aux calvinistes une partie de leurs places de sûreté. Après avoir mis la paix dans l'état, Richelieu songea à porter la guerre dans les états voisins : oubliant bientôt la loyale et généreuse conduite de l'Espagne, il lui fit déclarer la guerre, et fut nommé généralissime de l'armée envoyée en Italie, au secours du duc de Nevers, à qui l'empereur refusait l'investiture du duché de Mantoue. Il entra, en 1630, en Savoie, attaqua Pignerol, et secourut Casal. Louis XIII était alors mourant à Lyon, où la reine mère lui demandait la disgrâce d'un ministre qui le faisait vaincre. Cette princesse ramena son fils à Paris, après lui avoir fait promettre qu'il renverrait le cardinal dès que la guerre d'Italie serait terminée. Richelieu se croyait perdu et préparait sa retraite au Havre-de-Grâce. Le cardinal de La Valette, secondé par le fameux capucin le P. Joseph, favori de Richelieu, lui conseilla de faire une dernière tentative auprès du roi. Il va trouver ce monarque à Versailles, où la reine-mère ne l'avait point suivi ; il a le bonheur de le persuader de la nécessité de son ministère, et de l'injustice de ses ennemis. Louis, qui avait sacrifié son ministre par faiblesse, se remit par faiblesse entre ses mains, et lui abandonna ceux qui avaient conspiré sa perte. Ce jour, qui est encore aujourd'hui nommé la *Journée des dupes*, fut celui du pouvoir absolu du cardinal. Le garde-des-sceaux, Marillac, et le maréchal son frère, perdirent tous deux la vie, l'un en prison, et l'autre sur un échafaud. Au milieu de ces exécutions, il concluait avec Gustave-Adolphe un traité pour défendre les protestants contre Ferdinand II ; conduite bien inconséquente, dans un homme qui avait montré tant de zèle contre les protestants de France. Mais tandis qu'il s'occupait des affaires du dehors, il avait à combattre une foule d'ennemis au dedans. Gaston, duc d'Orléans, frère du roi, se retira en Lorraine, en protestant qu'il ne rentrerait point dans le royaume, tant que le cardinal y régnerait. Un arrêt du conseil déclara les amis de Gaston criminels de lèse-majesté ; et la reine Marie de Médicis, qui était entrée dans ses vues, alla finir ses jours à Cologne, dans un exil volontaire. Il y eut une foule de poursuites : on voyait chaque jour des poteaux chargés de l'effigie des hommes ou des femmes qui avaient suivi ou conseillé Gaston et la reine. Le maréchal de Bassompierre fut renfermé pendant le reste de la vie du ministre. Le maréchal duc de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, crut pouvoir braver la fortune du cardinal : il se flatta d'être chef de parti, et leva l'étendard de la révolte, à la prière de Gaston d'Orléans, qui l'abandonna. Montmorenci mourut sur un échafaud en 1632. Le garde-des-sceaux fut mis en prison ; le commandeur du Jars, et d'autres, accusés d'avoir toujours des intelligences avec Gaston et la mère du roi, furent condamnés par des commissaires à perdre la tête. Le commandeur eut sa grâce sur l'échafaud ; mais les autres furent exécutés. On ne poursuivait pas seulement les sujets qu'on pouvait accuser d'être dans les intérêts de Gaston ; le duc de Lorraine, Charles IV, en fut la victime. On le dépouilla de ses états, parce qu'il avait consenti au mariage de ce prince avec Marguerite de Lorraine. Le cardinal voulait faire casser cette union, afin que, s'il naissait un prince de Gaston et de Marguerite, ce prince, héritier du royaume, fût regardé comme un bâtard incapable d'hériter. La cour de Rome et les universités étrangères ayant décidé que ce mariage était valide, le cardinal le fit

Digitized by Google

déclarer nul par un arrêt du parlement. Cette opiniâtreté à poursuivre le frère du roi jusque dans l'intérieur de sa maison, à lui ôter sa femme, et à dépouiller son beau-frère, excita de nouvelles conjurations. Le comte de Soissons et le duc de Bouillon y entrèrent : ils ne pouvaient choisir de circonstance plus heureuse. Le mauvais succès qu'avait la guerre d'Allemagne, que le cardinal de Richelieu avait entreprise, l'exposait au ressentiment du roi, qui avait donné à Gaston la lieutenance générale de son armée. Son ennemi, découragé, voulut quitter le ministère, et il en aurait fait la folie, dit Siri, sans le P. Joseph, qui le rassura. Les conjurés résolurent d'assassiner le cardinal chez le roi même; mais Gaston, qui ne faisait jamais rien qu'à demi, effrayé de l'attentat, ne donna point le signal dont ils étaient convenus. Au milieu des agitations que lui causaient des craintes continuelles, Richelieu fondait l'imprimerie royale, rebâtissait la Sorbonne, élevait le Palais-Royal, établissait le Jardin des plantes, appelé le Jardin du roi. Mais l'objet auquel il donna le plus de soin, ce fut l'académie française, dont il voulut être le fondateur et le protecteur, ne se doutant pas qu'il travaillait pour une ingrate. « La bonne politique, dit un philosophe, ne « se trompe guère sur les événements futurs. « Celle du cardinal de Richelieu, si vaste, si « prévoyante, ne lui fit pas même pressentir « qu'un siècle philosophe pourrait succéder « un jour au sien, et que non-seulement le « nom du fondateur serait à peine prononcé « dans le sanctuaire qu'il avait élevé et con- « sacré aux Muses, mais encore que, loin d'y « brûler quelques grains d'encens en son « honneur, on oserait même y blâmer sa « mémoire. Tel est l'esprit de ce siècle des- « tructeur : il abat les statues érigées au gé- « nie, pour en élever d'autres au bel esprit.» Tandis qu'il travaillait à orner et à cultiver l'intérieur du royaume, sa politique s'occupait du dehors. Il fomentait les troubles d'Angleterre comme ceux d'Allemagne, et il écrivait ce billet, avant-coureur des malheurs de Charles Ier : « Le roi d'Angleterre, « avant qu'il soit un an, verra qu'il ne faut « pas me mépriser. » Tandis qu'il excitait la haine des Anglais contre leur roi, il se formait de nouveaux complots en France contre lui. Mademoiselle de La Fayette, que le roi honorait de sa confiance, fut obligée de se retirer de la cour. Le jésuite Caussin, confesseur du roi, qui s'était servi d'elle pour faire rappeler la reine-mère, fut exilé en Basse-Bretagne. La reine, femme du roi, pour avoir écrit à la duchesse de Chevreuse, ennemie du cardinal et fugitive, fut presque traitée comme criminelle. Ses papiers furent saisis, et on lui fit subir une espèce d'interrogatoire devant le chancelier Séguier. Madame d'Hautefort, aussi attachée à la reine qu'au roi, et donnant par sa faveur des inquiétudes au ministre, fut disgraciée. Le jeune Cinq-Mars, fils du maréchal d'Effiat, devenu grand-écuyer, prétendit entrer dans le conseil; le cardinal ne voulait pas le souffrir, et Cinq-Mars trama sa perte. Ce jeune courtisan se lia avec Gaston et le duc de Bouillon. Leur but était de perdre le cardinal; et, pour réussir plus facilement, ils faisaient un traité avec l'Espagne, qui devait envoyer des troupes en France. Le bonheur du cardinal voulut encore que le complot fût découvert, et qu'une copie du traité lui tombât entre les mains. Cinq-Mars et de Thou, son ami, périrent par les derniers supplices. On plaignit surtout ce dernier, confident du conspirateur, qu'il avait désapprouvé. La reine elle-même était dans le secret de la conspiration; mais, n'étant point accusée, elle échappa aux mortifications qu'elle aurait essuyées. Le cardinal déploya, dans sa vengeance, toute sa rigueur. On le vit traîner Cinq-Mars à sa suite, de Tarascon à Lyon sur le Rhône, dans un bateau attaché au sien, tandis qu'il était frappé lui-même à mort. Il se fit porter à Paris, sur les épaules de ses gardes, placé dans une espèce de chambre, où il pouvait tenir deux hommes à côté de son lit. Ses gardes se relayaient : on abattait des pans de murailles pour le faire entrer plus commodément dans les villes. C'est ainsi qu'il alla mourir à Paris le 4 décembre 1642, à 57 ans. Son confesseur lui ayant demandé, dans sa dernière maladie, s'il pardonnait à ses ennemis, il répondit : « Je n'en « ai jamais eu d'autres que ceux de l'Etat; » et c'est sans doute sous ce point de vue qu'il faut envisager les opérations sévères qui eurent lieu sous son ministère : la France leur dut sa tranquillité et sa gloire. Il légua au roi 3 millions, monnaie de France d'aujourd'hui, à 50 liv. le marc : somme qu'il tenait toujours en réserve. La dépense de sa maison, depuis qu'il était premier ministre, montait à mille écus par jour. Tout chez lui était splendeur et faste, tandis que chez le roi tout était simplicité et négligence. Ses gardes entraient jusqu'à la porte de la chambre, quand il allait chez son maître. Il précédait partout les princes du sang : il ne lui manquait que la couronne; et, même lorsqu'il était mourant, et qu'il se flattait encore de survivre au roi, il prenait des mesures pour être régent du royaume, et de plus, patriarche, ce qui menaçait la France d'un schisme (*Voy.* HERSENT et RABARDEAU : mais ces projets s'anéantirent par sa mort. Il choisit, pour le lieu de son tombeau, l'église de Sorbonne, qu'il avait rebâtie avec une magnificence vraiment royale. On lui éleva depuis un mausolée, chef-d'œuvre du célèbre Girardon. Ce qu'on a dit à l'occasion de ce monument, *magnum disputandi argumentum*, est le vrai caractère de son génie et de ses actions. Il est très-difficile de connaître un homme dont ses flatteurs ont dit tant de bien, et ses ennemis tant de mal. Il eut à combattre la maison d'Autriche, les calvinistes, les grands du royaume, la reine-mère sa bienfaitrice, le frère du roi, la reine régnante, enfin le roi lui-même, auquel il fut toujours nécessaire et souvent odieux Malgré tant d'ennemis réunis, il fut tout en même temps, au dedans et au dehors du

Digitized by Google

royaume. Mobile invisible de toutes les cours, il en réglait la politique sur les intérêts de la France. Par ce principe, il retenait ou relâchait les rênes, qu'il maniait en maître. Il est difficile d'expliquer comment un ministre, prêtre, évêque et cardinal, se soit ligué avec les protestants, et se soit efforcé d'affermir ce parti en Allemagne et dans toute l'Europe, uniquement dans la vue d'affaiblir la maison d'Autriche. En réussissant momentanément dans son dessein, peut-être a-t-il préparé la destinée que subit la France dans le siècle suivant. « Politique humaine, dit un vrai « philosophe, vous saisissez très-bien les « rapports du moment; mais ce qui est au « delà vous échappe. Tandis que vous triom- « phez du court succès de vos spéculations, « déjà le redoutable avenir tient en main la « réfutation de vos systèmes et la punition « de vos artifices. » La terre de Richelieu fut érigée, en sa faveur, en duché-pairie au mois d'août 1631. Il fut aussi duc de Fronsac, gouverneur de Bretagne, amiral de France, abbé général de Cluny, de Cîteaux, de Prémontré, etc. On a de lui: son *Testament politique*, qui se trouve en manuscrit dans la bibliothèque de Sorbonne, et qui a été légué à cette bibliothèque par l'abbé Des Roches, secrétaire du cardinal. On en trouve un autre exemplaire dans la bibliothèque du roi, avec une *Relation succincte* apostillée. On n'a découvert, dit Feller, ce dernier exemplaire que depuis quelques années. Les meilleures éditions de cet ouvrage sont celles de 1737, par l'abbé de Saint-Pierre, en 2 vol. in-12; et de 1764, à Paris, en 2 vol. in-8°. M. de Foncemagne, qui a dirigé cette nouvelle édition, prouve l'authenticité de ce testament dans une préface écrite avec beaucoup de précision et de netteté. Le P. Griffet l'a prouvée aussi d'une manière très-satisfaisante: Voltaire a eu beau la contester, ses raisons n'ont eu ni partisans, ni défenseurs. *Méthode de controverses* sur tous les points de la foi, in-4°. Cet ouvrage solide, un des meilleurs en ce genre, avant que Bossuet, Nicole et Arnauld eussent écrit contre les calvinistes, fut le fruit de sa retraite à Avignon. Les *Principaux points de la foi catholique défendus*, etc. David Blondel a écrit contre cet ouvrage; *Instructions du chrétien*, in-8° et in-12; *Perfection du chrétien*, in-4° et in-8°; un *Journal*, très-curieux, in-8°, et en 2 vol. in-12; ses *Lettres*, dont la plus ample édition est de 1696, en 2 vol. in-12. Elles sont intéressantes, mais ce recueil ne les renferme pas toutes; on en trouve d'autres dans le *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire*, etc., in-fol., de Paul Hay, sieur du Châtelet; des *Relations*, des *Discours*, des *Mémoires*, des *Harangues*, etc. On lui attribue l'*Histoire de la mère et du fils*, qui a paru en 1731, en 2 vol. in-12, sous le nom de Mézerai. On peut consulter son *Histoire* par Antoine Aubery: quoique assez mal écrite et trop louangeuse, elle présente les faits avec assez de fidélité. Sa *Vie* écrite par Jean Le Clerc, 1696, 2 vol. in-12, réimprimée avec d'autres pièces en 5 vol., est remplie des préjugés de l'auteur, dont le but était de faire l'apologie des protestants, bien plus que de faire connaître la personne et l'administration du cardinal. Indépendamment des préventions de secte, on croit lire souvent un philosophe du jour, c'est-à-dire un de ces hommes qui fait de l'histoire le dépôt de ses spéculations et de ses erreurs personnelles. Il faut bien plus encore se garder de juger ce cardinal célèbre d'après les histoires qui ont paru dans ces dernières années, depuis la subversion générale des principes, et pendant la persécution du christianisme en France: ouvrages de la haine et de la calomnie, où les hommes illustres sont déchirés à proportion qu'ils étaient chrétiens, où les prêtres surtout et les pontifes sont immolés au fanatisme de l'impiété dominante. Ce ministre protégea les lettres; il encouragea le génie de Corneille, et en devint, dit-on, ensuite jaloux. Il composa lui-même une espèce de drame, intitulé *Mirame*, joué à grands frais et devant la cour, dans le théâtre qui existe encore, et qu'il avait fait bâtir auprès du Palais-Cardinal. C'est Richelieu qui, le premier, introduisit en France les spectacles profanes; et on cessa depuis lors de représenter les *Mystères de la Passion*.

PLESSIS-RICHELIEU (ALPHONSE-LOUIS DU), frère du précédent, était doyen de Saint-Martin de Tours, lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Luçon, par le roi Henri IV, à la place de Jacques du Plessis, son oncle; mais, avant d'être sacré, il céda cet évêché à son frère cadet, dont on vient de parler, et se fit chartreux. Il prit alors le nom d'*Alphonse-Louis*. Il fit profession à la grande Chartreuse, en 1606, et y vécut plus de vingt ans, sans montrer aucun désir de rentrer dans le siècle. Mais lorsque son frère fut en crédit à la cour de France, il accepta l'archevêché d'Aix en 1626, et, deux ans après, il passa à celui de Lyon. En 1629, le pape Urbain VIII le nomma cardinal-prêtre, quoique, selon l'ordonnance de Sixte-Quint, deux frères ne dussent jamais porter la pourpre en même temps. En 1632, il fut grand aumônier de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et obtint plusieurs abbayes fort riches. En 1635, le roi de France l'envoya à Rome pour des affaires très-importantes, dont il s'acquitta avec succès. Après son retour à Lyon, en 1638, la peste ravageant son diocèse, il se signala par son zèle et par sa charité pour son troupeau, qu'il n'abandonna point. Il se trouva à l'élection du pape Innocent X, en 1644; et, l'année d'après, il présida l'assemblée du clergé de France, tenue à Paris. Il mourut d'hydropisie, le 25 mars 1653, âgé de 71 ans. Attaché aux devoirs de son état, il ne se mêla que des affaires de son diocèse, et très-peu des intrigues de la cour. Il fut enterré à la Charité de Lyon, comme il l'avait demandé. Voici l'épitaphe qu'il se fit lui-même: *Pauper natus sum, paupertatem vovi, pauper morior, et inter pauperes sepeliri volo*. Ce fut à l'abbé de Pont-Château qu'il dit dans sa dernière maladie, « qu'il aimerait beaucoup

Digitized by Google

mieux mourir dom Alphonse, que cardinal de Lyon. » L'abbé de Pure a écrit sa *Vie* en latin, Paris, 1653, in-12.

PLESSIS-HESTÉ (Guillaume de La Brunetière du), né en Anjou en 1630, étudia à Paris, et y prit le bonnet de docteur de Navarre. Il fut nommé évêque de Saintes en 1676. Louis XIV, après l'avoir choisi pour cet évêché, dit : « Je viens de donner un évê- « ché à un homme que je n'ai jamais vu; « mais je n'en parle à personne qu'on ne « m'en dise du bien. » Lorsque le prélat alla remercier le roi, ce prince lui dit : « Quand « je n'aurais pas donné cet évêché à votre « mérite, je l'aurais accordé à votre personne, « après vous avoir vu. » Le nouvel évêque, ayant trouvé son diocèse rempli d'hérétiques, s'appliqua à les instruire, et fit venir des missionnaires zélés pour l'aider dans cette œuvre. Il les visitait lui-même fréquemment, et les secourait de livres et d'argent. Il fonda un hôpital général à Saintes, où il mourut en 1702, en odeur de sainteté.

PLESSIS (dom Toussaint-Chrétien du), Parisien, sortit de la maison de l'Oratoire pour entrer dans la congrégation de Saint-Maur, où il prononça ses vœux l'an 1715. Après avoir été chargé du soin de la bibliothèque publique de Bonne-Nouvelle à Orléans, il passa à Saint-Germain-des-Prés, puis à Saint-Remi de Reims, enfin à Saint-Denis en France, où il mourut en 1764, à 75 ans. On a de lui : *Histoire de la ville et des seigneurs de Coucy*, Paris, 1728, in-4° ; — *de l'église de Meaux*, 1731, 2 vol. in-4° ; *Description de la ville d'Orléans*, 1736, in-8° ; — *de la Haute-Normandie*, 1740, 2 vol. in-4° ; *Histoire de Jacques II*, 1740, in-12 ; *Nouvelles annales de Paris*, 1753, in-4° ; des *Lettres* et des *Dissertations* dans les Journaux de Trévoux et le Mercure de France. Dom du Plessis avança, dans son *Histoire de Meaux*, comme un fait presque certain, que l'art de fabriquer des titres était, vers le XIe siècle, un vice universel, qui infectait presque toutes les abbayes, les corps de ville, les communautés et les cathédrales même : idée romanesque et fausse, qui a beaucoup d'analogie avec celles que le P. Hardouin avait adoptées sur tous les genres d'antiquités. Sa témérité lui attira une foule de critiques et de tracasseries méritées.

PLOWDEN (François), ecclésiastique, originaire d'Angleterre, fils d'une dame d'honneur de l'épouse du roi Jacques II, qui l'avait accompagné en France lors de la révolution de 1688, fut élevé à Saint-Germain-en-Laye, puis au séminaire anglais à Paris. La protection des Stuarts pouvait contribuer à son élévation ; mais s'étant lié avec Boursier, prêtre appelant, il refusa de signer de nouveau le formulaire et de donner son adhésion à la bulle *Unigenitus*, ce qui le priva, dit-on, du chapeau de cardinal que le prétendant lui destinait. Le même refus empêcha de l'employer dans les missions de l'Angleterre, où il s'était retiré. Alors il revint en France et se logea dans la maison des doctrinaires de Saint-Charles à Paris ; il reprit les fonctions de catéchiste, qu'il avait déjà exercées à Saint-Etienne-du-Mont ; mais le curé de cette paroisse le força de renoncer à cet emploi. Il se borna depuis à faire des instructions dans des maisons particulières, sans vouloir se soumettre aux conditions nécessaires pour obtenir des pouvoirs. Il mourut dans la maison des doctrinaires en 1788. On a de lui : *Traité du sacrifice de Jésus-Christ*, Paris, 1778, 3 vol. in-12, où il enseignait que la réalité de ce sacrifice consistait, non dans l'immolation, mais dans l'offrande faite à Dieu de la victime immolée, et que le sacrifice n'était qu'une simple offrande de l'immolation faite sur la croix. *Voy.* Pelvert. Ce livre excita quelques divisions parmi les prêtres appelants seulement, et donna lieu à plusieurs écrits pour et contre. Il a encore laissé : *Élévations sur la vie et les mystères de Jésus-Christ*, œuvre posthume, Paris, 1804, 4 vol. in-12.

PLOWDEN (Charles), jésuite, parent du précédent, né en Angleterre le 1er mai 1743, mort subitement le 13 juin 1821, à Jougne, en Franche-Comté, reçut sa première éducation au collége anglais de Saint-Omer, et termina ses études à Rome, où il était entré dans la compagnie en 1759. De retour dans sa patrie, il fut quelque temps directeur du séminaire catholique de Stonyshurst, dans le comté de Lancastre, d'où il passa à la direction de la chapelle de Bristol. Il prit une part fort active aux divisions qui agitèrent les catholiques anglais sur les mesures à prendre pour obtenir leur émancipation, et il se montra toujours très-zélé pour le saint-siége. Dans les disputes qui éclatèrent en 1790 et 1791 pour le serment, il se rangea du côté des évêques, et s'éleva avec force contre les opérations du comité catholique. On a de lui : *Discours prononcé lors du sacre de M. Douglas*, 1791, in-8° ; *Considérations sur l'opinion moderne de la faillibilité du saint-siége dans la décision des questions dogmatiques*, Londres, 1790 ; *Observations sur les questions proposées aux catholiques anglais*, 1791 ; *Réponse au second livre bleu*, 1791 ; *Lettre de M. C. Plowden aux catholiques pour justifier sa conduite ; Remarques sur les écrits de M. Joseph Berington*, 1792, in-8° ; *Remarques sur les mémoires de Grég. Panzani, précédées d'une lettre à M. Berington*, 1794. *Lettre à M. C. Butler sur la protestation des catholiques*, 1796, in-8° : tous ces ouvrages sont écrits en anglais ; ils sont estimés.

PLOWDEN (Francis), publiciste irlandais catholique, frère du précédent, fut élevé, comme lui, au collége de Saint-Omer, et lorsque les lois anglaises s'adoucirent en faveur des catholiques, il fut un de ceux qui usèrent de la liberté qui leur fut accordée d'entrer au barreau. Il exerça, avec beaucoup de distinction, pendant plusieurs années, les fonctions d'avocat à Londres, et composa en faveur de la constitution anglaise plusieurs ouvrages qui lui valurent le grade de docteur ès-lois à l'université d'Oxford en 1793. Ayant attaqué dans quelques écrits la conduite de plusieurs agents du gouvernement,

Digitized by Google

ceux-ci le poursuivirent en calomnie, et comme il ne put apporter pour toutes ses assertions, dont la vérité était assez généralement reconnue, les preuves judiciaires requises par la loi, il fut condamné à une amende de cinq mille livres sterling. Pour se soustraire aux suites de cette condamnation il se retira en France, et se fixa à Paris, où il mourut le 4 janvier 1829. Ses principaux écrits sont : *Examen des droits naturels des sujets britanniques*, 1784, in-8° ; *Histoire abrégée de l'empire britannique pendant les vingt derniers mois*, 1794, in-8° ; *Histoire abrégée de l'empire britannique pendant l'année* 1794, in-8°, 1795 : traduit en français par André, in-8° ; *L'Eglise et l'Etat, ou Recherches sur l'origine, la nature et l'étendue de l'autorité ecclésiastique et civile dans ses rapports avec la constitution britannique*, 1795, in-4° ; *Revue historique de l'état de l'Irlande, depuis l'invasion de ce pays sous Henri II, jusqu'à son union avec la Grande-Bretagne*, 1803, 3 vol. in-4° ; *Histoire d'Irlande depuis* 1172 *jusqu'en* 1810, 5 vol. in-8°, 1812 ; *Deux lettres historiques à sir John Cox Hippisley*, in-8° ; *Deux lettres historiques à sir John O'Connor Columbanus*, 1812 et 1813 ; *Subordination humaine*, Paris, 1824, in-8°, etc. Les premiers écrits de Plowden sont infiniment supérieurs aux derniers, qui se ressentent des effets de l'âge et de l'exil.

PLUCHE (Antoine), né à Reims en 1688 ou à Rethe, diocèse de Reims, selon la *France littéraire* de 1769, mérita, par la douceur de ses mœurs et ses progrès dans les belles-lettres, d'être nommé professeur d'humanités dans l'université de cette ville. Deux ans après, il passa à la chaire de rhétorique, et fut élevé aux ordres sacrés. L'évêque de Laon (Clermont), instruit de ses talents, lui offrit la direction du collége de sa ville épiscopale. Ses soins et ses lumières y avaient ramené l'ordre, lorsque des sentiments particuliers sur les affaires du temps, notamment son opposition à la bulle *Unigenitus*, troublèrent sa tranquillité, et l'obligèrent de quitter son emploi. L'intendant de Rouen (Gasville) lui confia l'éducation de son fils, à la prière du célèbre Rollin. L'abbé Pluche ayant rempli cette place avec succès, quit a d'abord Rouen pour se rendre à Paris, où il donna des leçons de géographie et d'histoire. Produit sur ce théâtre par des auteurs distingués, son nom fut bientôt célèbre, et il soutint cette célébrité par ses ouvrages. Il donna successivement : Le *Spectacle de la nature*, en 9 vol. in-12. Cet ouvrage, également instructif et agréable, est écrit avec autant de clarté que d'élégance ; mais l'auteur dit peu en beaucoup de paroles. La forme dialogique l'a entraîné dans ce défaut. Mais il est compensé par un langage de sentiment, qui anime la nature, en saisissant les rapports qui en font un tout admirable et conséquent. Ce n'est point une de ces physiques arides et squelletteuses qui se perdent dans des tourbillons, des attractions, des volcans, des mers universelles, des *époques* imaginaires contradictoires, qui ne nous apprennent que des chocs du hasard et d'aveugles impulsions : c'est un tableau vivant et animé de l'ouvrage de la création, tel qu'il a été conçu par la sagesse et exécuté par la puissance du souverain Auteur. Jauffret en a publié une nouvelle édition, Paris, 1803, 8 vol. in-18, avec les changements qu'exigeait le progrès des sciences naturelles ; mais il s'est borné aux cinq premiers volumes, parce qu'il sont les seuls qui traitent de l'histoire de la nature. Le marquis de Puységur a publié l'*Analyse et l'abrégé* de cet ouvrage, Reims, 1772 ou 1786, in-12. Le livre de Pluche a été traduit en plusieurs langues de l'Europe. *Histoire du Ciel*, Paris, 1739, en 2 vol. in-12. La première partie est pleine de recherches savantes sur l'origine du ciel poétique. C'est presque une mythologie complète, fondée sur des idées neuves, mais simples et ingénieuses. La seconde est l'histoire des idées philosophiques sur la formation du monde. L'auteur y fait voir admirablement l'inutilité, l'inconsistance et l'incertitude des systèmes les plus accrédités, et finit par montrer l'excellence et la simplicité sublime de la physique de Moïse. Outre une diction noble et arrondie, on y trouve une érudition qui ne fatigue point. *La Mécanique des Langues et l'art de les enseigner*, Paris, 1751, in-12 : traduit en latin par l'auteur, sous ce titre : *De linguarum artificio et doctrina*, ibid., in-12. Il y propose un moyen plus court pour apprendre les langues : c'est l'usage des versions qu'il voudrait substituer à celui des thèmes ; il paraît qu'un moyen plus sûr est de les employer tous les deux. Les versions peuvent suffire pour l'intelligence des langues, même pour en connaître les richesses et les beautés, mais les thèmes seuls peuvent exercer le style. *Concorde de la géographie des différents âges*, Paris, 1765, in-12, ouvrage posthume superficiel, mais dont le plan décèle l'homme d'esprit. *Harmonie des Psaumes et de l'Evangile, ou Traduction des Psaumes et des Cantiques de l'Eglise*, avec des *notes relatives à la Vulgate, aux Septante et au texte hébreu*, qui rendent intéressante cette traduction, dont la fidélité est connue, in-12, Paris, 1754. L'abbé Pluche s'était retiré en 1749 à La Varenne-Saint-Maur, où il se consacra entièrement à la prière et à l'étude. Sa surdité étant arrivée au point qu'il ne pouvait plus entendre qu'à l'aide d'un cornet, le séjour de la capitale ne lui offrait plus aucun agrément. Ce fut néanmoins dans cette retraite qu'il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 19 novembre 1761, à 73 ans. Il possédait les qualités qui font le savant, l'honnête homme et le chrétien. Sobre dans ses repas, vrai dans ses paroles, bon parent, ami sensible, philosophe humain, il donna des leçons de vertu dans sa conduite comme dans ses ouvrages. Son attachement au christianisme était vif et sincère. Quelques esprits forts ayant paru surpris que sur les matières de la foi il pensât et parlât comme le peuple : « Je m'en fais gloire, répondit-il ; il est bien « plus raisonnable de croire à la parole de

Digitized by Google

« l'Etre suprême que de suivre les sombres « lumières d'une raison bornée et sujette à « s'égarer. » Après cela, on ne peut que s'étonner de son dévouement à un certain parti, au préjudice de la soumission due aux décrets de l'Eglise universelle. Tant il est vrai que l'inconséquence est née avec l'homme, et que ce ne sont pas les plus éclairés qui s'en défendent le mieux.

PLUNKETT (OLIVIER), primat d'Irlande, sa patrie, né l'an 1629 au château de Rathmore dans le comté de Meath, passa de bonne heure en Italie. Après avoir fait ses études dans le collége des Hibernois, et professé dans celui de la Propagande, il fut nommé archevêque d'Armagh en 1669, et sacré par Clément IX. Ses travaux apostoliques lui attirèrent la haine des hérétiques, qui l'accusèrent d'avoir voulu soulever les catholiques contre les rois d'Angleterre. On le condamna à être pendu, et son corps à être mis en quatre quartiers. Cet arrêt fut exécuté à Londres, le 1er juillet 1681 ; son cœur et ses entrailles lui furent arrachés et jetés au feu. Telle était alors, et a été durant plus d'un siècle, l'*inquisition* d'Angleterre contre les catholiques. L'innocence et la vertu ne servaient de rien, dès qu'on était attaché à la foi antique, qui avait été durant tant de siècles celle du royaume. Les bourreaux et les sentences ne suffisaient pas aux exécutions. Cela n'empêchait pas ces insulaires de déclamer contre l'inquisition d'Espagne. *Voy.* LIMBORCH. Plunkett a laissé des *Mandements* et des *Instructions pastorales*, regardés comme des modèles. Ils ont été recueillis en 2 vol. in-4°, Londres, 1686.

PLUQUET (FRANÇOIS-ANDRÉ-ADRIEN), savant et judicieux écrivain, né à Bayeux le 14 juin 1716, fit ses études à Caen et à Paris. Après avoir pris le grade de bachelier, en 1745, et celui de licencié en théologie, en 1750, à l'université de Paris, il devint grand-vicaire de M. de Choiseul, archevêque d'Alby, puis de Cambrai, qui le nomma chanoine de la cathédrale de Cambrai. Il quitta bientôt cette place pour venir à Paris, où on lui confia, en 1778, la chaire de philosophie morale au collége de France, et ensuite celle d'histoire dans le même établissement. Cette place le mit en relation avec les plus célèbres littérateurs de l'époque, et les encyclopédistes essayèrent de l'attirer à leur parti ; mais l'abbé Pluquet resta fidèle aux vérités religieuses et les défendit dans plusieurs de ses écrits. On a de lui : *Examen du fatalisme, ou Exposition et réfutation des différents systèmes de fatalisme*, Paris, 1757, 3 vol. in-12. Il y démontre, par de solides raisonnements, qu'une intelligence infinie a tout créé et gouverne tout, qu'elle a fait l'homme libre et maître de ses actions, que sous ce rapport son sort dépend de lui, et qu'il est affranchi de toute nécessité. Les preuves, dans cet ouvrage, sont parfaitement enchaînées, et l'auteur s'y montre aussi bon écrivain que profond métaphysicien ; *Lettre à un ami sur les arrêts du conseil du 30 août 1777, concernant la librairie et l'imprimerie* (Londres, 1777), in-8° ; *Seconde lettre à un ami sur les affaires actuelles de la librairie* (Londres, 1777), in-8° ; *Troisième lettre à un ami sur les affaires de la librairie* (1777), in-8° : ces lettres sont intéressantes et curieuses. L'auteur y défend les droits des auteurs et des éditeurs contre les mesures qui supprimaient leurs priviléges; ne pouvant les imprimer en France, il les fit paraître à Londres ; *Les livres classiques de l'empire de la Chine*, recueillis et traduits du chinois en latin par le P. Noël ; du latin en français par l'abbé Pluquet, précédés d'observations du traducteur français *sur l'origine, la nature et les effets de la philosophie morale et politique de cet empire*, Paris, Debure, 1784 et 1785, 7 vol. in-18 ; *Mémoires pour servir à l'histoire des égarements de l'esprit humain*, plus connus sous le titre de *Dictionnaire des hérésies*, Paris, Barrois, 1762, 2 vol. in-8°. Ce livre, l'un des meilleurs que jusqu'ici l'on ait faits sur ce sujet, est précédé d'un discours où l'auteur s'efforce de trouver quelle a été la religion primitive des hommes, et quels sont les changements qu'elle a subis jusqu'à l'établissement du christianisme. L'auteur recherche et suit les causes de ces changements, ainsi que les effets qui en ont résulté. Le reste de l'ouvrage est proprement un dictionnaire où les hérésies sont rangées par ordre alphabétique, décrites avec les détails convenables, et solidement réfutées. C'est surtout dans cet ouvrage que l'abbé Pluquet a signalé son talent, son érudition et la justesse de son esprit. M. l'abbé Migne, à Montrouge, en a donné une nouvelle édition sous ce titre : *Dictionnaire des hérésies, des erreurs et des schismes, ou Mémoires pour servir à l'histoire des égarements de l'esprit humain par rapport à la religion chrétienne*, précédé d'un Discours, etc., par Pluquet, ouvrage augmenté de plus de 400 articles, distingués des autres par des astérisques, continué jusqu'à nos jours pour toutes les matières qui en font le sujet, comme pour le Discours préliminaire, revu et corrigé d'un bout à l'autre, par l'abbé J.-Jh. Claris, ancien professeur de théologie; suivi, 1° d'un Dictionnaire nouveau des Jansénistes; 2° de l'*Index* complet des livres défendus ; 3° des propositions condamnées par l'Eglise; depuis l'an 411 jusqu'à présent ; 4° de la liste complète des ouvrages condamnés par les tribunaux français, avec le texte des jugements et arrêts tirés du *Moniteur*, 1847, 2 vol. in-4° ; *Recueil de pièces trouvées dans le portefeuille d'un jeune homme de 23 ans*, Paris, Didot aîné, 1788, in-8°. Ce sont les opuscules du vicomte de Wail, précédés d'un avertissement de M. de Virieu : l'abbé Pluquet n'en était que l'éditeur ; *De la sociabilité*, 1767, 2 vol. in-12 : l'auteur y montre que l'homme est sociable par sa nature, et que, loin d'être né méchant et en état de guerre, comme le veut Hobbes, il est naturellement porté au bien et à l'exercice de toutes les vertus ; *Traité philosophique et politique sur le luxe*, 1786, 2 vol. in-12 ; *De la superstition et de l'enthousiasme*, ouvrage

Digitized by Google

posthume, publié par Dominique Ricard, Paris, Adr. Leclère, 1804, in-12, avec une Notice, sur l'auteur par le traducteur de Plutarque. L'abbé Pluquet s'était occupé de la composition d'une *Histoire générale;* il ne put la finir, et ce qu'il en avait fait est resté manuscrit. Il s'était démis de sa chaire en 1782. Une attaque d'apoplexie l'emporta le 18 septembre 1790, lorsqu'il revenait de faire sa promenade habituelle dans le jardin du Luxembourg. Parmi les manuscrits qu'il laissait, on cite un *Traité sur l'origine de la mythologie*, dans lequel il combat le système de Banier : « C'était, dit Picot, dans le tome XX de *L'Ami de la Religion* (24 juillet 1819), un homme instruit dans l'histoire et les antiquités, et dont les ouvrages annoncent beaucoup d'attachement à la religion et une sorte de modération. Il passait pour être attaché au parti (janséniste), mais il n'en épousa pas les travers et les passions. Une fois cependant il paya sa dette aux préventions dans lesquelles il avait été nourri : c'est dans le livre posthume *De la superstition et de l'enthousiasme*, où il emploie un chapitre de trente pages à déclamer contre un corps célèbre par les services qu'il a rendus à l'Église et à l'Etat..... Pluquet n'avait pas publié cet écrit, il l'avait gardé dans son portefeuille. Qui sait s'il ne s'était pas repenti de ce qu'il avait écrit, et s'il ne l'avait pas condamné à ne pas voir le jour ? Il en aurait sans doute retranché ce chapitre... Il y a d'ailleurs dans ce traité d'assez bonnes choses, surtout à la fin, où l'auteur montre les sinistres effets de l'athéisme et de l'irréligion, et où il dissipe les sophismes et repousse les calomnies du *Système de la Nature*.... »

PLUTARQUE (saint), martyr, avait été élevé dans les ténèbres de l'idolâtrie. Il reçut d'Origène la lumière de la foi de Jésus-Christ, et fut un des premiers chrétiens qui furent traînés dans les prisons, lors de la persécution suscitée sous l'empereur Sévère, à Alexandrie, en 202. Origène le visitait dans son cachot, et il l'accompagna lorsqu'il marcha au supplice avec cinq de ses disciples. La famille du martyr, attribuant à Origène la mort de celui qu'elle regrettait, faillit lui faire payer de sa vie cet acte courageux.

POÇA. *Voy.* POZA.

POCCIANTI (MICHEL), natif de Florence, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Servites, et se distingua par son application aux études conformes à son état. Il mourut le 6 juin 1566 ou 1576, à 41 ans. Outre des *Commentaires* sur l'Ecriture sainte, on a de lui une histoire de son ordre, en latin, sous ce titre : *Historia seu chronicon ordinis Servorum B. M. V. ab anno* 1222, Florence, 1566, in-4° ; une *Explication de la règle de saint Augustin*, aussi en latin ; *Mysticæ coronæ B. Mariæ Virginis, numero sexaginta tria miraculorum*, Florence, 1569 ou 1596, in-8° ; *Le vite de sette beati Fiorentini, fundatori del sagro ordine de' Servi*, etc., Florence, 1589, in-8° ; *Catalogus scriptorum Florentinorum omnis generis quorum et memoria exstat, atque lucubrationes in litteras relatæ sunt*, etc., ibid., 1589, in-4°. Quoique le P. Ferrini l'ait corrigé et augmenté de 200 articles, ce catalogue est encore incomplet, et on lui préfère l'ouvrage du P. Negri sur le même sujet.

POCHARD (JOSEPH), prêtre, né en 1715 à La Cluse, bailliage de Pontarlier, acheva d'une manière brillante ses études à l'université de Besançon, et mérita la bienveillance de l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont, qui s'empressa de lui offrir une place de directeur de son séminaire. Pochard, à peine âgé de 21 ans, comprit toute l'importance de ses fonctions, et il s'y dévoua avec un zèle infatigable. Chargé d'enseigner la théologie, il en composa un cours complet, que sa modestie l'empêcha de publier, mais qu'il expliqua pendant plus de trente ans aux nombreux élèves attirés par sa réputation de toutes les parties de la Franche-Comté, de l'Alsace, de la Suisse et de la Bourgogne. Il présidait aux exercices intérieurs du séminaire, prêchait dans les retraites et trouvait encore le loisir d'étudier l'histoire, la jurisprudence, et même les sciences exactes. Ses lumières, sa douceur, sa piété l'avaient rendu un objet de vénération pour tout le diocèse, lorsqu'il fut nommé supérieur du séminaire. Malgré le dépérissement de sa santé, il accepta cette charge par obéissance, et il la conserva pendant six années, après lesquelles il s'en démit par suite de ses infirmités. Il mourut le 25 août 1786. C'est à lui qu'est due la révision du *Missel* et du *Bréviaire* du diocèse de Besançon, imprimés par ordre du cardinal de Choiseul, et regardés comme des modèles en ce genre. L'abbé Pochard a eu la plus grande part à l'ouvrage intitulé : *Méthode pour la direction des âmes dans le tribunal de la pénitence, et pour le gouvernement des paroisses* (par Urbain Grisot) : cet ouvrage, imprimé pour la première fois à Neufchâteau, en 1772, par ordre de l'évêque de Toul, à l'insu des auteurs, a été souvent réimprimé. L'édition de Besançon, 1817, 2 vol. in-12, est précédée de l'Eloge historique de Pochard, par M. R..... (Louis Rousseau), ancien curé de Lons-le-Saunier, et ornée du portrait très-ressemblant du vénérable supérieur, gravé à l'eau forte par M. Borel, directeur de l'école de dessin de Besançon. L'abbé Barruel avait inséré cet Eloge dans son *Journal ecclésiastique*, de mai 1788.

POGGIO-BRACCIOLINI (JEAN-FRANÇOIS), appelé communément *le Pogge*, naquit à Terra-Nuova, dans le territoire de Florence, en 1380. Il étudia dans cette ville la langue latine sous Jean de Ravenne, et la grecque sous Emmanuel Chrysoloras. Elevé par de tels maîtres, il fit des progrès rapides, obtint la place d'écrivain apostolique et celle de secrétaire des papes, depuis Boniface IX jusqu'à Callixte III. Pendant la tenue du concile général de Constance, il suivit dans cette ville le pape Jean XXIII (dépossédé en 1415), et s'y appliqua à chercher des manuscrits anciens. Il eut le bonheur d'en déterrer un grand nombre. Le supplice de Jérôme de

Digitized by Google

Prague remua naturellement l'âme d'un homme qui se sentait coupable de plus d'une erreur en matière de religion : il écrivit une lettre en faveur de cet hérétique. (*Voy. Icones* de Théodore de Bèze.) De Constance il passa en Angleterre, et continua ses recherches. De retour à Rome, il remplit son emploi de secrétaire pendant quelque temps, et en sortit, après environ 40 ans de séjour, pour se rendre à Florence, où il s'était marié en 1435. Il obtint la place de secrétaire de la république, et fit bâtir auprès de Florence une maison de campagne, où il passa dans le repos le reste de ses jours, qu'il finit en 1459, à 79 ans. Le Pogge avait l'esprit satirique, et il aimait surtout à l'exercer contre ses ennemis. L'impiété de ses sentiments, la licence de ses mœurs, la malignité de ses censures, lui en firent beaucoup. « Le Pogge, « disait Erasme, est un écrivain si peu illustre, que, quand même il ne serait pas « tout rempli d'obscénités, il ne mériterait « pas qu'on se donnât la peine de le lire : « mais il est en même temps si obscène, que, « quand même il serait le plus savant des « hommes, les gens de bien devraient tou- « jours le regarder avec horreur. » Il avait eu trois fils d'une maîtresse, dans le temps qu'il était ecclésiastique ; mais ses mœurs furent plus réglées depuis son mariage. Outre que l'âge avait modéré le feu de ses passions, son épouse parvint par ses grâces et ses vertus à fixer son caractère. Ses principaux ouvrages sont : des *Oraisons funèbres*, prononcées au concile de Constance ; *Histoire de Florence* en latin, depuis l'an 1350 jusqu'à 1455, que Recanati a publiée pour la première fois in-4°, en 1715, avec des notes et la Vie de l'auteur. Il y en avait longtemps auparavant des versions italiennes : celle de son fils Jacques, à Venise, 1476, in-fol., n'est pas commune. Cet ouvrage manque de fidélité et d'exactitude. L'auteur cache tout ce qui peut faire tort à sa patrie. Un Traité *De Varietate fortunæ*, que l'abbé Oliva fit imprimer pour la première fois, in-4°, à Paris, en 1723 ; deux livres d'*Epîtres* ; un de *Contes* obscènes, dont la première édition est sans date et sans indication de lieu, in-4°. On la reconnaît à une dédicace, *Glorioso et felici militi Raymundo*, etc. Celles du XVe siècle sont rares : on les trouve dans le *Laurentius Valla*, et dans *Petrarcha de salibus virorum illustrium*, sans date, in-4°. Il y en a une vieille traduction française, 1549, in-4°, 1605, in-12 ; et une autre plus élégante par M. Durand, Amsterdam, 1711, in-12. Les cinq premiers livres de Diodore de Sicile, traduits en latin, et d'autres ouvrages, Strasbourg, 1510, in-fol., et Bâle, 1538. Parmi les livres des anciens qu'il a découverts, on compte ceux de Quintilien, qu'il trouva dans une vieille tour du monastère de Saint-Gall ; douze *Comédies* de Plaute, une partie de l'*Asconius Pedianus* ; les treize premiers livres de Valérius Flaccus ; *Ammien Marcellin* ; un morceau *De finibus et legibus* de Cicéron ; *Lucrèce* ; *Manilius* ; *Silius Italicus*, quoique cet ouvrage fût connu en France, comme l'a démontré M. Petit-Radel, etc. Jacques Laufant a donné un *Poggiana*, contenant la vie de l'auteur, avec des bons mots, dont plusieurs, comme tous les *Ana*, sont inventés sur le génie connu de l'auteur, quoiqu'ils ne soient jamais sortis de sa bouche. Shepherd a publié en anglais la *Vie* de Pogge ; elle a été traduite en français sous le titre de *Vie* de Poggio-Bracciolini, etc., 1 vol. in-8°, Paris, 1319 : mauvaise compilation pleine de sarcasmes contre les papes et les moines.

POGGIO (Jean-François), fils du précédent, fut chanoine de Florence, et secrétaire de Léon X. Il était versé dans le droit canon, et il composa un *Traité du pouvoir du pape et de celui du concile*, dans lequel il défend avec ardeur la puissance pontificale. Il mourut le 25 juin 1522, âgé de 79 ans.

POINSIGNON (dom Etienne), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né à Dun, dans le duché de Bar, le 3 décembre 1703, prononça ses vœux dans l'abbaye de Beaulieu, diocèse de Verdun, le 3 juin 1722, et mourut à l'abbaye de Moiremont, diocèse de Châlon-sur-Marne, le 27 décembre 1782. On a de Poinsignon : *Le Pasteur instruit de ses obligations, ou l'Institution des curés*, Paris, 1765, 3 vol. in-12.

POIRET (Pierre), écrivain mystique, né à Metz, en 1646, d'un protestant qui exerçait le métier de fourbisseur, fut mis dans sa jeunesse chez un sculpteur : mais il le quitta pour s'appliquer au latin, au grec, à l'hébreu, à la philosophie et à la théologie. Il se rendit en 1668 à Heidelberg, où il fut fait ministre ; et en 1672 à Anweil, où il obtint la même place. Pendant son séjour dans cette ville, les ouvrages des mystiques, et surtout ceux de Mlle Bourignon, échauffèrent tellement son cerveau, qu'il résolut de vivre et d'écrire comme eux. Il admirait principalement cette dévote exotique, et n'en parlait qu'avec enthousiasme. Poiret se retira à Rhinsburg, près de Leyde en Hollande, où il mourut en 1719, âgé de 73 ans. Pour mieux penser aux choses spirituelles, il s'était entièrement séparé du monde. La solitude ne fit qu'exalter son imagination, au lieu de la calmer. On a de ce ministre plusieurs ouvrages pleins d'enthousiasme, et où il n'est pas toujours possible de comprendre quelque chose. Comme il paraît qu'en fait de spiritualité la vraie foi est la première lumière, la source et le fondement de toutes les autres, il est naturel de croire que, n'ayant pas celle-là, Poiret n'aura pas été extraordinairement favorisé des autres, quelque semblable que soit quelquefois son langage à celui des mystiques catholiques. Ses principaux ouvrages sont : *Cogitationes rationales de Deo, anima et malo* ; l'*Economie divine*, 1687, en 7 v. in-8° ; *La paix des bonnes âmes*, in-12 ; *Les principes solides de la religion chrétienne*, etc., in-12 ; *La théologie du cœur*, 2 v. in-12 ; une *édit.* des Œuvres de Mlle Bourignon, en 21 v. in-8°, avec une *Vie* de cette fille singulière, regardée ordinairement comme une fanatique, quoique quelques-uns attribuent les défauts de ses écrits

Digitized by Google

plutôt à l'incapacité de s'exprimer avec l'exactitude théologique, qu'à la perversion de l'esprit : sa conduite et plusieurs de ses maximes, ses lia sons surtout, ne viennent pas à l'appui de cette explication favorable, qui a plutôt lieu pour Mme Guyon, dont Poiret a inséré plusieurs traités dans ce recueil, ainsi que d'autres ouvrages du même genre. Poiret ne se contenta pas d'étudier les mystiques, il écrivit sur la physique, et osa attaquer Descartes, dans son Traité *De eruditione triplici*, 2 vol. in-4°, imprimé à Amsterdam, 1707.

POIREY (François), jésuite, né l'an 1584 à Vesoul, professa successivement les humanités, la rhétorique, la philosophie, la théologie, l'Ecriture sainte, fut mis à la tête de la maison professe de Nanci, nommé recteur du collége de Lyon, puis de Dôle, où il mourut le 25 novembre 1637. On a du P. Poirey : *Ignis holocausti, sive affectus ex divinis litteris quibus animus sacerdotis ad pie celebrandum disponitur*, Pont-à-Mousson, 1629, in-16, plusieurs fois réimprimé en diverses villes ; le *Moyen de se disposer à la mort*, in-16 ; *Le bon Pasteur*, in-12 ; *La triple couronne de la Vierge Marie*, Paris, 1630, in-4°, ouvrage qui obtint un grand succès, et qui a été diverses fois réimprimé, notamment à Paris, 1633, in-4°, et 1643, in-fol. La mère Bouette de Blemur donna une nouvelle édition de ce livre, dont elle retoucha le style et qu'elle publia sous ce titre : *Les grandeurs de la Mère de Dieu*, 1681, 2 vol. in-4° ; *La science des saints*, Paris, 1638, in-4° ; un *Recueil de méditations*, Tournon, 1641, in-4°.

POIRIER (dom Germain), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit à Paris, le 8 janvier 1724 ; il fit ses études à l'université et s'appliqua tellement qu'à l'âge de 14 ans il les avait terminées ; il n'avait pas encore 15 ans, lorsqu'il entra au monastère de Saint-Faron dans la ville de Meaux, et il y fit profession le 10 mars 1740. Nommé successivement professeur de philosophie et de théologie, il devint aussi secrétaire du visiteur de la province de France. Cette place qui l'obligeait à voyager, loin de le détourner des recherches d'érudition pour lesquelles il avait un goût particulier, lui fournit au contraire l'occasion de s'y livrer. Dom Poirier visitait les bibliothèques et les archives des monastères qu'il parcourait, prenait des notes et faisait des extraits. Il était d'usage que du poste que dom Poirier venait d'occuper on passât aux supériorités des monastères ; mais il préféra à ces dignités la poussière des chartriers, qui lui offraient plus de moyens de s'instruire ; il obtint la garde des antiques archives de Saint-Denys. Aussitôt il inventoria les nombreuses pièces de ce riche dépôt, les mit dans un meilleur ordre, et en lut la plus grande partie. Son heureuse mémoire se chargea d'une si grande quantité, d'une telle variété de connaissances sur l'histoire, que, pour donner de l'activité à la grande entreprise du *Recueil des historiens de France*, qui languissait depuis la mort de dom Bouquet, on y associa dom Poirier en 1762. En effet, dès qu'il y eut mis la main, le travail prit une marche plus prompte. Non-seulement le 11e volume parut en 1767, mais encore de savantes *Notes*, des *Suppléments*, d'intéressantes *Observations*, et une excellente *Préface* réparèrent ce qu'il y avait de défectueux dans la partie de ce volume qui déjà était imprimée Un événement inattendu interrompit cette coopération. En 1765 dom Poirier quitta sa congrégation par suite des troubles dont elle était agitée, et s'attacha à la province d'Alsace ; il s'en repentit ; et, quoiqu'il eût obtenu des bulles d'abbé *in partibus*, dix ans après sa sortie, il sollicita sa rentrée à Saint-Germain-des-Prés en qualité de garde des archives, fut d'une commission établie près de M. le garde des sceaux, pour préparer une collection générale des diplômes et chartes du royaume, et nommé par le roi associé libre à l'académie des inscriptions et belles-lettres. La révolution vint l'arracher à sa retraite. Après l'incendie de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés en 1794, il veilla seul à la garde des manuscrits que les flammes avaient épargnés. On ne saurait dire tout ce qu'il eut à souffrir dans ce bâtiment en ruines qu'il fut encore obligé de quitter ; et tels étaient alors son dépouillement et sa misère, qu'il se vit réduit à demander un asile dans une des maisons réservées à l'indigence. Il obtint cependant une place à la bibliothèque de l'Arsenal (1796), et en 1800, lors de l'organisation de l'Institut, il fut appelé à en faire partie dans la section de l'histoire. Ces deux places rendirent à dom Poirier quelque aisance ; mais il n'en vécut pas moins pauvrement, et on a été assuré après sa mort que tout ce qu'il recevait était pour les pauvres. Ses dépenses personnelles ne s'élevaient jamais au-dessus de quatre ou cinq cents francs ; le reste de son revenu appartenait à l'indigence et à l'amitié, et particulièrement aux anciens religieux de son ordre. Sa simplicité extérieure annonçait celle de son âme, et allait même jusqu'à la négligence ; sa sobriété et sa tempérance n'étaient pas moins remarquables. Sa mort fut imprévue ; elle arriva subitement le 2 février 1803, dans la 79e année de son âge. On a de lui : le 11e volume de la *Nouvelle collection des historiens des Gaules et de la France*, avec dom Précieux et dom Housseau, 1767. La *Préface*, morceau savant, de 243 pages, est de dom Poirier seul. Il a contribué à l'édition de l'*Art de vérifier les dates*, 3 vol. in-fol., 1783, 1792. Il eut la plus grande part au travail fait vers 1780, sous la direction de M. le garde des sceaux, pour préparer une *Collection générale des diplômes et chartes du royaume*, à l'instar de celle de Rymer pour l'Angleterre. Il a lu à l'Académie un grand nombre de *Mémoires* relatifs à l'*histoire de France*. Il a donné un *Examen historique et critique de l'histoire de Charles VI*, écrite par un moine, sous le titre d'*Anonyme de Saint-Denys*, ouvrage plein de recherches sur le règne malheureux de ce prince. Enfin il a publié une *Instruction sur la manière d'in-*

Digitized by Google

ventorier et de conserver tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement, avec Vicq-d'Azir, Paris, an II (1794), in-4°. M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres, a donné une *Notice historique sur la vie et les ouvrages de dom Germain Poirier*, lue dans la séance publique de l'Institut, le vendredi 2 germinal an 12 (23 mars 1804), Paris, 1804. Elle est insérée dans le 1er volume du nouveau *Recueil des Mémoires de l'académie des inscriptions*.

POISSON (Nicolas-Joseph), prêtre de l'Oratoire, né à Paris en 1637, entra dans cette congrégation, en 1660. Il voyagea en Italie, et y fit admirer son esprit et son érudition. De retour à Paris, sa patrie, il fut fait supérieur de la maison de Vendôme. Il joignit les mathématiques à la littérature. Il avait beaucoup étudié les ouvrages de Descartes, son ami: et la reine Christine voulut l'engager à écrire la vie de ce philosophe; mais il s'en excusa. Ce savant mourut à Lyon en 1710, dans un âge avancé. On a de lui: une *Somme des conciles*, imprimée à Lyon, en 1706, en 2 vol. in-fol. sous ce titre: *Delectus auctorum Ecclesiæ universalis, seu nova conciliorum*, etc.: près de la moitié du second volume est remplie de notes sur les conciles; des *Remarques* estimées sur le *Discours de la méthode*, sur la *mécanique* et sur la *musique* de Descartes; une *Relation de son voyage d'Italie*, dans laquelle il parle des savants italiens de son temps; un *Traité des bénéfices*; un autre sur les *Usages et les cérémonies de l'Eglise*. Ces trois derniers ouvrages sont manuscrits.

POISSON (Pierre), cordelier, né à Saint-Lô en Normandie, définiteur général de l'ordre de Saint-François, puis provincial et premier père de la grande province de France, se distingua par ses talents pour la prédication. Il se faisait surtout admirer par sa profonde connaissance de l'Ecriture et par son éloquence. Il prêcha l'avent à la cour en 1710. Nous avons de lui deux *Oraisons funèbres*, l'une de *monseigneur le dauphin*, et l'autre *du duc de Boufflers*; la première imprimée en 1711, la seconde en 1721, et toutes deux remplies de traits frappants. On a encore de lui un *Panégyrique de saint François d'Assise*, 1733, in-4°. Aux talents de la chaire il alliait une connaissance peu commune du droit canon, et joua pendant quelque temps un rôle dans son ordre. Il mourut à Tanlay, en 1740.

POITEVIN (N. Hervé Le), prêtre de la congrégation des eudistes, naquit à Vologne en 16.5. M. l'évêque de Senlis lui confia la direction de son séminaire, et le nomma à un canonicat de sa cathédrale. Il s'est fait connaître par les ouvrages suivants: *Conduite chrétienne; Catéchisme; Méthodes; Instructions;* livres qui tous respirent la piété et sont propres à l'inspirer. Ce vertueux ecclésiastique mourut à Senlis, le 7 novembre 1750, et y a laissé des souvenirs honorables.

POITIERS. *Voy.* Pierre de Poitiers.

POIX (Louis de), savant capucin, de la maison de Saint-Honoré à Paris, né l'an 1714 au diocèse d'Amiens, se livra avec beaucoup d'ardeur à l'étude des langues hébraïque, syriaque et chaldaïque, et conçut le plan d'une nouvelle *Bible polyglotte*, plus parfaite que toutes celles qui existaient. Plusieurs de ses frères partagèrent ses vues et résolurent de partager ses travaux. Le célèbre abbé de Villefroy, savant orientaliste et professeur au collége royal, se mit à la tête de cette entreprise et en devint le directeur. Mais la société des capucins rencontra de graves obstacles, et bien qu'elle eût reçu des encouragements des souverains pontifes Benoît XIV et Clément XIII, la Bible annoncée ne fut pas publiée. Cependant, en 1768 parut le fameux *Mémoire dans lequel on propose un établissement qui, sans être à la charge de l'Etat, rendra des services essentiels à l'Eglise, deviendra utile aux savants et aux gens de lettres, et contribuera à la gloire de la nation*. Cet écrit, rédigé par le P. Louis de Poix, se divisait en sept articles. 1° Les capucins devaient faire d'importantes additions à la polyglotte d'Angleterre; 2° rechercher avec soin tout ce qui intéressait les églises d'Orient; 3° traiter à fond l'histoire, les coutumes, et les religions de tous les peuples de l'Asie; 4° former des sujets pour les missions étrangères; 5° on suppliait le roi d'autoriser l'établissement, par des lettres-patentes, sous le nom de Société royale des études orientales; 6° on répondait aux difficultés des ennemis de la société; 7° on déterminait une partie des réglements à suivre par les membres de la société. Louis de Poix mourut à Paris en 1782. Ce père et ses confrères Séraphin de Paris, Jérôme d'Arras, etc., publièrent successivement: *Prières que Nersès, patriarche des Arméniens, fit à la gloire de Dieu, pour toute âme fidèle à Jésus-Christ* (1170), réimprimé à la suite du Mémoire dont nous venons de parler; *Principes discutés pour faciliter l'intelligence des livres prophétiques, et spécialement des Psaumes, relativement à la langue originale*, Paris, 1755-1764, 16 vol. in-12, fruit de plus de vingt ans de travail. On y trouve des Dissertations sur les lettres de l'abbé de Villefroy, dans lesquelles il est traité de la conduite de Dieu à l'égard de son Eglise depuis le commencement du monde, etc.; *Psalmorum versio nova ex hebræo fonte, cum argumentis et notis quibus duplex eorum sensus litteralis, imo et moralis, exponuntur*, Paris, 1762, in-12; *Nouvelle version des Psaumes faite sur le texte hébreu*, Paris, 1762, in-12. Ce volume se joint, ainsi que le précédent, aux *Principes discutés*. Cette version fut vivement critiquée par l'abbé Ladvocat, à qui les capucins répondirent avec assez d'aigreur. *Essai sur le livre de Job*, Paris, 1768, 2 vol. in-12, où l'on trouve des pensées plus que hasardées; *l'Ecclésiaste de Salomon, traduit de l'hébreu en latin et en français*, avec des notes critiques, morales et historiques, Paris, 1771, in-12; *Traité de la paix intérieure*, Paris, 1764, in-12: ce traité, de même que les *Lettres spirituelles sur la paix de l'âme*, Paris, 1762, in-12; le *Traité*

Digitized by Google

de la joie, Paris, 1768, in-12; et la *Vie de sainte Claire*, a été réimprimé avec le nom du P. Ambr. de Lombez, mort en 1778, mais ils appartiennent à la société hébraïque; les *Prophéties d'Habacuc*, traduites de l'hébreu, en latin et en français, précédées d'analyses qui en développent le double sens littéraire et moral, et accompagnées de remarques et de notes chronologiques, géographiques, grammaticales et critiques, Paris, 1775, 2 vol. in-12; les *Prophéties de Jérémie*, etc., Paris, 1780, 6 vol. in-12: c'est un des meilleurs ouvrages des capucins; les *Prophéties de Baruch*, etc., Paris, 1788, in-12: bien que cet ouvrage fût annoncé sous le titre du précédent, il ne parut que huit ans après. La traduction de Baruch est accompagnée d'une *Dissertation sur le vœu de Jephté*, et de *Réponses critiques* à l'abbé Feller, à l'abbé Contant de la Molette, etc.; *Dictionnaire arménien, latin, italien et français*, manuscrit, ainsi que plusieurs autres ouvrages que la révolution empêcha sans doute de publier; ce qu'on ne doit peut-être pas trop regretter. On est étonné, dit Feller, que l'assemblée du clergé ait paru approuver « un système réellement vain « et creux, qui tend à dénaturer l'Ecriture « sainte, et à asservir l'éternelle parole de « Dieu à une hypothèse grammaticale aussi « arbitraire qu'éphémère, une idée qui ap- « proche du fanatisme; » ou, pour parler plus modérément, ajoute un biographe, « on « est étonné que ces religieux aient fait de « si belles promesses, et qu'ils ne les aient « point accomplies. » Du reste, à l'exception des ouvrages de piété qui portent le nom du P. Ambroise, les travaux des capucins sont, en grande partie, tombés dans le discrédit et l'oubli.

POLAN (Armand), théologien de la religion prétendue réformée, né à Oppaw en Silésie, l'an 1561, devint professeur de théologie à Bâle, et y mourut en 1610, à 49 ans. On a de lui: des *Commentaires* latins sur Ezéchiel, sur Daniel et sur Osée; des *Dissertations;* des *Thèses;* des écrits de controverse contre Bellarmin; etc.

POLI (Matthieu). *Voy.* Poole.

POLIER de BOTTENS (Georges-P.-G. de), écrivain protestant, né l'an 1675, à Lausanne, d'une famille originaire du midi de la France, expatriée pour cause de religion, fut professeur de morale, de grec et d'hébreu dans cette ville, et y mourut en 1759. Polier est auteur des ouvrages suivants: *Pensées chrétiennes*, La Haye, 1746, in-12. C'est une réfutation des *Pensées philosophiques* de Diderot; *Nouveau Testament mis en catéchisme*, Lausanne et Amsterdam, 1756, 6 vol. in-8°, auxquels son fils ajouta un complément sous le titre de *La sainte Ecriture de l'Ancien Testament, éclaircie par demandes et par réponses*, Lausanne, 1764-1766, 11 vol. in-8°; *Systema antiquitatum hebraicarum; Rhetorica sacra.* Polier a de plus écrit plusieurs articles, notamment ceux de *Mages*, *Magie*, *Messie*, etc., dans l'Encyclopédie de d'Alembert et Diderot.

POLIGNAC (Melchior de), cardinal, vit le jour au Puy en Velay, le 11 octobre 1661, d'une des plus illustres maisons de Languedoc. Six mois après qu'il fut venu au monde, il fut exposé à un grand malheur. Il était nourri à la campagne. Sa nourrice, qui était fille et qu'une première faute n'avait pas rendue plus sage, en fit une seconde. Dans cet état qu'elle ne put longtemps cacher, frappée de tout ce qu'elle avait à craindre, elle s'enfuit vers la fin du jour, et disparut après avoir porté l'enfant sur un fumier, où il passa toute la nuit. Heureusement c'était dans une belle saison; on le trouva le lendemain, sans qu'il lui fût arrivé aucun accident. Le jeune Polignac fut amené de bonne heure à Paris, par son père, qui le destinait à l'état ecclésiastique. Il fit ses humanités au collége de Louis le Grand, et sa philosophie à celui d'Harcourt. Aristote régnait toujours dans les écoles. Polignac l'étudia par déférence pour ses maîtres; mais il se livra en même temps à la lecture de Descartes. Instruit de ces deux philosophies si différentes, il soutint l'une et l'autre dans deux thèses publiques, et en deux jours consécutifs, et réunit les suffrages des partisans des *rêveries* anciennes, et de ceux des *chimères* modernes. Les thèses qu'il soutint en Sorbonne, vers l'an 1683, ne lui firent pas moins d'honneur. Le cardinal de Bouillon, enchanté des agréments de son esprit et de son caractère, le prit avec lui, lorsqu'il se rendit à Rome, après la mort d'Innocent XI. Il l'employa non-seulement à l'élection du nouveau pape, Alexandre VIII, mais encore dans l'accommodement qu'on traitait entre la France et la cour de Rome. L'abbé de Polignac eut occasion de parler plusieurs fois au pontife, qui lui dit dans une des dernières conférences: « Vous paraissez toujours être de mon avis, et à la fin c'est le vôtre qui l'emporte. » Les différends entre le saint-siége et la cour de France étant heureusement terminés, le jeune négociateur vint en rendre compte à Louis XIV. C'est à cette occasion que ce monarque dit de lui: « Je viens d'entretenir un homme et un jeune homme, qui m'a toujours contredit et qui m'a toujours plu. » Ses talents parurent décidés pour les négociations. Le roi l'envoya ambassadeur en Pologne en 1693. Il s'agissait d'empêcher qu'à la mort de Jean Sobieski, près de descendre au tombeau, un prince dévoué aux ennemis de la France n'obtînt la couronne de Pologne, et il fallait la faire donner à un de la maison de France. Le prince de Conti fut élu par ses soins en 1696; mais diverses circonstances ayant retardé l'arrivée de ce prince en Pologne, il trouva tout changé lorsqu'il parut, et fut obligé de s'embarquer à Dantzig. L'abbé de Polignac, contraint de se retirer, fut exilé dans son abbaye de Bon-Port. Après y avoir fait un séjour de trois ans, uniquement occupé des belles-lettres, des sciences et de l'histoire, il reparut à la cour avec plus d'éclat que jamais (1702). Il fut envoyé à Rome en qualité d'auditeur de rote (1706), et il n'y plut pas moins à Clément XI qu'il avait plu

Digitized by Google

à Alexandre VIII. De retour en France, en 1709, il fut nommé plénipotentiaire, avec le maréchal d'Uxelles, pour les conférences de la paix, ouvertes à Gertruidenberg (1710). Ces deux négociateurs en auraient fait une avantageuse, si elle avait été possible. La franchise du maréchal était tempérée par la douceur et la dextérité de l'abbé, le premier homme de son siècle dans l'art de négocier et de bien dire. Tout l'art des négociateurs fut inutile : les alliés, les Hollandais surtout, se souvenaient des hauteurs et des prétentions exorbitantes de Louis XIV; ils usèrent de représailles, et prescrivirent au monarque vaincu des conditions trop dures. L'abbé de Polignac fut plus heureux au congrès d'Utrecht, en 1712; mais les plénipotentiaires de Hollande s'apercevant qu'on leur cachait quelques-unes des conditions du traité de paix, déclarèrent aux ministres du roi qu'ils pouvaient se préparer à sortir de leur pays. L'abbé, qui n'avait pas oublié le ton avec lequel ils lui avaient parlé aux conférences de Gertruidenberg, leur dit : « Non, messieurs, nous ne sortirons pas « d'ici; nous traiterons chez vous, et nous « traiterons de vous, et nous traiterons sans « vous. » Ce fut la même année 1712, qu'il obtint le chapeau de cardinal, qui fut accompagné, l'année d'après, de la charge de maître de la chapelle du roi. Après la mort de Louis XIV, il se lia avec les ennemis du duc d'Orléans, et ces liaisons lui valurent une disgrâce éclatante. Il fut exilé, en 1718, dans son abbaye d'Anchin, d'où il ne fut rappelé qu'en 1721. Innocent XIII étant mort en 1724, le cardinal de Polignac se rendit à Rome pour l'élection de Benoît XIII, et y demeura 8 ans, chargé des affaires de France. Nommé à l'archevêché d'Auch, en 1726, et à une place de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, en 1732, il reparut cette année en France, et y fut reçu comme un grand homme. Il mourut à Paris, le 20 novembre 1741, à 80 ans, avec une réputation immortelle. Le cardinal de Polignac était un de ces esprits vastes et lumineux, qui embrassent tout et qui saisissent tout. Les sciences et les arts, les savants et les artistes lui étaient chers. Sa conversation était douce, amusante et infiniment instructive, comme on peut le juger par tout ce qu'il avait vu dans le monde et les différentes cours de l'Europe. Le son de sa voix, et la grâce avec laquelle il parlait et prononçait, achevaient de mettre dans son entretien une espèce de charme qui allait presque jusqu'à la séduction. L'universalité de ses connaissances s'y montrait, mais sans dessein ni de briller ni de faire sentir sa supériorité. Il était plein d'égards et de politesse pour ceux qui l'écoutaient; et s'il aimait à se faire écouter, on se plaisait encore plus à l'entendre. Sa mémoire ne le laissa jamais hésiter sur un mot, sur un nom propre ou sur une date, sur un passage d'auteur ou sur un fait, quelque éloigné ou détourné qu'il pût être; elle le servait constamment, et avec tout l'ordre que la méditation peut mettre dans le discours. Quoique le cardinal de Polignac aimât les bons mots, et qu'il en dît souvent, il ne pouvait souffrir la médisance. Un seigneur étranger, attaché au service d'Angleterre, et qui vivait à Rome sous la protection de la France, eut un jour l'imprudence de tenir à sa table des propos peu mesurés sur la religion et sur la personne du roi Jacques. Le cardinal lui dit, avec un sérieux mêlé de douceur : « J'ai ordre, monsieur, « de protéger votre personne, mais non pas « vos discours. » Nous avons de lui un poëme sous ce titre : *Anti-Lucretius, seu de Deo et natura, libri IX*, publié en 1747, in-8° et in-12, par M. l'abbé de Rothelin; traduit en vers italiens par le P. Ricci, bénédictin, Vérone, 1767, 3 vol. in-4°, et élégamment en français par Bougainville, 1749, 2 vol. in-8° : « Ouvrage » (pour parler avec ce dernier) « qui a fixé « tous les suffrages et vaincu tous les obs- « tacles que lui opposait un siècle où la « langue de l'ancienne Rome est peu culti- « vée, où l'irréligion triomphe, où l'abus de « l'esprit est appelé raison, où les bons mots « sont devenus des décisions, et les para- « doxes des principes. » L'objet de cet ouvrage est de réfuter *Lucrèce*, et de déterminer, contre ce précepteur du crime et ce destructeur de la Divinité, en qui consiste le souverain bien, quelle est la nature de l'âme, ce que l'on doit penser des atomes, du mouvement, du vide. L'auteur en conçut le plan en Hollande, où il s'était arrêté à son retour de Pologne. Le fameux Bayle y était alors; l'abbé de Polignac le vit (1), et en admirant son esprit, il résolut de réfuter ses erreurs. Il commença à y travailler durant son premier exil, et il ne cessa depuis d'ajouter de nouveaux ornements à ce vaste et brillant édifice. On ne saurait trop s'étonner qu'au milieu des dissipations du monde et des épines des affaires, il ait pu mettre la dernière main à un si long ouvrage en vers, écrit dans une langue étrangère, lui qui avait à peine fait quatre bons vers dans sa propre langue. Il est étonnant qu'il ait pu exprimer d'une manière si claire, si naturelle et si aisée, des phénomènes ou des systèmes hérissés de détails qui, en prose même, ne sont pas sans obscurité. Ceux qui ont trouvé ces détails peu agréables, et qui par là ont tâché de mettre l'auteur au-dessous de Lucrèce, auraient dû nous prouver que lorsque celui-là nous parle de ses atomes et de leurs propriétés, il est plus coulant et plus harmonieux que son adversaire, en expliquant la règle de Képler, les progressions, stations, rétrogradations des planètes, etc. Si on veut mettre de côté le préjugé qui parle en faveur des anciens, on trouvera qu'avec l'aisance et la facilité de Lucrèce, il n'a ni sa négligence, ni son incorrection (*Voy.* Lu-

(1) Dans une conversation avec le Hollandais, l'abbé de Polignac lui ayant demandé s'il était réellement protestant : Oui, Monsieur, répondit Bayle, et si bien protestant, que je proteste contre tout ce qui se dit et ce qui se fait. On prétend que c'est à cette réponse très-frappante, surtout dans la bouche de Bayle, que nous devons l'Anti-Lucrèce.

Digitized by Google

crèce), et qu'on ne doit attribuer qu'à sa modestie ce qu'il dit de son ouvrage : *Eloquio victi, re vincimus ipsa.* « A l'égard de « la physique de ce poëme, dit Voltaire, il « me paraît que l'auteur a perdu beaucoup « de temps et de vers à réfuter la déclinai- « son des atomes, et les autres absurdités « dont le poëme de Lucrèce fourmille : c'est « employer de l'artillerie pour détruire une « chaumière. » Voltaire ne songeait pas que, de son temps, des absurdités aussi révoltantes que celles de Lucrèce avaient eu plus d'un défenseur. Témoin le *Système de la nature*, qui n'est qu'une paraphrase de celui de Lucrèce. Il n'est donc point du tout inutile de foudroyer ces extravagances, et on peut dire que Polignac l'a fait supérieurement. Sans blesser la modestie, il chante lui-même son triomphe, c'est-à-dire celui de la religion et de la raison. Nous citerons ce morceau, capable seul d'embarrasser étrangement ceux qui osent lui préférer le poëme de Lucrèce, pour les expressions, les idées et les images :

Numine calcato sedenim spoliisque superbus,
Quam plenis cantabat ovans sua semina buccis!
Quam tumide magni celebrabat Inanis honorem!
Jamque immortales Epicuri ad templa ferebat
Exuvias, viridi redimitus tempora lauro
Victor, ob ereptum Superis et Manibus orbem,
Atque incantatas præclaro carmine gentes.
Mœsta sequebatur manibus post terga revinctis
Religio, stipata choro lugente piorum;
Victima sacrilegum cultro mactanda profano.
Tum saltu atque jocis pubes insana micare,
Spargere purpureos flores myrtumque virentem :
Nec deerant, Veneris lectissima turba, puellæ,
Quæ calathis ferrent uvas et Adonidis hortos.
Jam duce tu gradiens Ratione, quid ille creparet
Vidisti; fragiles nugas et vana tropæa,
Non sine despectu quodam tacitoque pudore
Miratus tennes dilabi prorsus in auras :
Nec personatæ steterunt mendacia Musæ.

On a encore blâmé l'auteur d'avoir combattu les idées de Newton, pour mettre à leur place les rêveries de Descartes; il est vrai qu'il eût mieux fait de s'en tenir à des notions sûres et avouées, et de n'adopter aucun système : celui de Descartes ne se soutient plus nulle part, au moins dans sa totalité, et celui de Newton reçoit tous les jours de grandes atteintes (*Voy.* son article). Mais il est si difficile de n'avoir pas quelque prédilection pour certaines opinions que la vogue et le nationalisme ont en quelque sorte consacrées, qu'on ne doit pas juger sévèrement l'illustre auteur à cet égard. D'ailleurs, la réflexion principale, et en quelque sorte générale, qu'il oppose aux hypothèses de Newton, savoir *qu'une chose n'est pas démontrée pour être exactement calculée, et que le faux peut être supputé comme le vrai*, reste toujours incontestable, indépendamment de tout ce que l'auteur raisonne sur les systèmes.

Cum fieri possit numeros det ut algebra rectos
Absurdo ad libitum posito.....
Si fretus Ptolemæo, operosos orbibus orbes
Adjicerem, usque novis cœlum intricans epicyclis :
Legitimos possem numeros implere : quid inde?
Veraces numeri, mendax et causa subesset.

(Voyez les *Observ. philosophiques sur les Systèmes*, etc., Liége, 1788, nos 8, 9, 123.) Sa *Vie* par le P. Faucher, Paris, 1777, 2 vol. in-12 est prolixe, et assez faiblement écrite, mais exacte, pleine de faits intéressants et de bonnes observations. Voltaire lui-même a prodigué ses éloges à Polignac, et, dans le *Temple du goût*, il l'appelait

Le cardinal, oracle de la France....
Réunissant Virgile avec Platon,
Vengeur du ciel et vainqueur de Lucrèce.

Polignac aimait les antiquités, et c'est principalement à lui qu'est due la découverte de la maison de campagne de Marius entre Frascati et Grotta-Ferrata; on y trouva entre autres un magnifique salon orné de belles statues. Ce fut aussi sous ses yeux que se fit la découverte du palais des Césars, dans la vigne Farnèse, sur le Mont-Palatin. Il aurait désiré qu'on détournât le cours du Tibre, dans certains endroits, pour en retirer les statues et les trophées qu'on y avait jetés dans les temps des factions, des guerres civiles, et pendant les incursions des Barbares. Les honneurs littéraires s'étaient accumulés sur sa tête : après avoir remplacé Bossuet à l'académie française en 1704, il fut nommé membre de l'académie des sciences, en 1715, et de celle des belles-lettres en 1717. Son *Eloge* a été composé par M. de Boze, et inséré dans le *Recueil de l'académie des inscriptions*. M. de Mairan en a lu un aussi à l'académie des sciences, le 4 avril 1742, et on en a un autre du P. Charlevoix, dans les Mémoires de Trévoux, juin 1742, pages 1053-91.

POLITI (Alexandre), clerc régulier des écoles pies, et l'un des savants les plus distingués que produisit cet ordre, naquit à Florence le 10 juillet 1679, et y prit l'habit de clerc régulier le 5 février 1695, n'ayant pas encore seize ans accomplis. Il avait fait ses humanités chez les jésuites d'une manière brillante. Il donna dès son noviciat des preuves de ce qu'il deviendrait un jour, en rédigeant des notes savantes et judicieuses sur d'anciens auteurs. Il en fit présenter le recueil à son provincial, lequel, charmé d'un si beau talent, protégea depuis, avec une bienveillance singulière, le jeune religieux qui donnait de telles espérances. Il fit sa philosophie et sa théologie, partie à Florence et partie à Rome, et y fournit avec éclat cette double carrière. Le chapitre général était assemblé dans cette dernière ville en 1760, lorsque Politi terminait ses cours; il y soutint des thèses publiques, où il fit admirer son savoir. De retour en Toscane, il enseigna successivement la rhétorique et la philosophie à Florence, puis la théologie à Gênes pendant près de vingt ans, et enfin les belles-lettres et l'éloquence dans l'université de Pise, qui crut ne pouvoir donner au fameux Benoît Averani, professeur de belles-lettres, un successeur plus digne de le remplacer. Frappé d'apoplexie

Digitized by Google

le 18 juillet 1752, il expira le 23, à l'âge de 73 ans et quelques jours. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Philosophia peripatetica ex mente sancti Thomæ Aquinatis*, Florence, 1708, in-12; *Selecta christianæ theologiæ capita*, Florence, 1708, in-4°; *De patria in condendis testamentis potestate libri quatuor*, Florence, 1712, in-8° : on en trouve un bon extrait dans le *Giornale de letterati d'Italia*, tom X, art. 9, p. 447 et suiv.; *Specimen Eustathii nunc primum latine versi*. C'est un essai et comme un prélude sur le grand ouvrage qui suit : *Eustathii..... commentaria in Iliadem Homeri*. Ces Commentaires d'Eustathe, évêque de Thessalonique au XIIe siècle, n'existaient qu'en grec. Le P. Politi, aidé du P. Salvini, les traduisit en latin pour la première fois, et les enrichit de notes savantes. L'ouvrage est en 3 vol. in-fol., dont le premier, dédié au grand duc Jean-Gaston, parut en 1730; le deuxième, dédié au pape Clément XII, en 1732, et le troisième, dédié à Louis XV, en 1735. Il devait en paraître un quatrième, et on commençait à l'imprimer lorsque le P. Politi mourut. *Voy.* EUSTATHE. Cet ouvrage est le plus considérable de ceux du P. Politi; *Vita della serva di Dio suor Maria Angela Gini*, Florence, in-4°; *Martyrologium romanum castigatum ac commentariis illustratum*, Florence, 1751, in-fol.; *Orationes ad academiam Pisanam, et animadversiones in Eustathium ad Dionysium Periegetam libri duo*, Rome, 1742, in-4°. Politi avait déjà publié une trad. latine du *Commentaire d'Eustathe sur Denys le Périégète*, Genève, 1741, in-8°; des *Harangues*, des *Panégyriques*, et d'autres *Opuscules*, etc. On trouve dans la *Storia letteraria d'Italia*, tom. VI, p. 733, une bonne notice sur le P. Politi, avec une exacte nomenclature de ses nombreux ouvrages.

POLLALION. *Voy.* LUMAGUE.

POLUS, POLE ou POOL (RENAUD), cardinal et archevêque de Cantorbéry, né en 1500, à Stowerton-Castle dans le comté de Stafford, était proche parent des rois Henri VII et Edouard IV. Il fut élevé dans l'université d'Oxford, et parcourut ensuite les plus célèbres académies de l'Europe. Sa probité, son érudition, sa modestie et son désintéressement lui firent des amis illustres, entre autres Bembo et Sadolet, qui le regardaient comme un des hommes les plus éloquents de son siècle. Henri VIII, qui faisait beaucoup de cas de ses talents, eut pour lui une amitié et une estime distinguées. Mais Polus n'ayant pas voulu flatter sa passion pour Anne de Boulen, et ayant écrit contre son changement de religion, ce prince mit sa tête à prix. Le pape Paul III, qui l'avait fait cardinal en 1536, lui donna des gardes. Après la mort de ce pontife, il eut beaucoup de voix pour lui succéder; il fut exclu par la brigue des vieux cardinaux, sans que cette exclusion lui causât des regrets. Après avoir été employé dans diverses légations, et avoir présidé au concile de Trente, il retourna en Angleterre sous le règne de la reine Marie. Cette princesse le fit archevêque de Cantorbéry et président du conseil royal. L'empereur Charles-Quint s'était opposé à son retour en Angleterre, craignant qu'il ne s'opposât lui-même au mariage de son fils Philippe. Mais il ne s'occupa qu'à ramener les protestants dans le sein de l'Eglise, à remettre le calme dans l'Etat, et à rendre la liberté à ceux qui étaient opprimés. Ennemi des violences dans les affaires de religion, il n'employa jamais que la patience et la douceur. Sa mort, coup fatal et pour la religion et pour le royaume, arriva à Londres le 18 novembre 1558. Tous les auteurs, même les protestants, donnent de grands éloges à son esprit, à son savoir, à sa prudence, à sa modération, à son désintéressement et à sa charité. On lui avait appris, peu auparavant, la mort de la reine; il en fut tellement touché, qu'il demanda son crucifix, l'embrassa dévotement et s'écria : *Domine, salva nos, perimus; Salvator mundi, salva Ecclesiam tuam.* A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il tomba dans l'agonie, et mourut 15 heures après, âgé de 58 ans, avec la réputation d'avoir été un des plus illustres prélats que l'Angleterre eût produits. Son corps fut porté à Cantorbéry, et mis dans la chapelle de Saint-Thomas, qu'il avait fait bâtir, avec cette simple épitaphe : *Depositum cardinalis Poli*. On a de lui plusieurs *Traités;* celui *De unitate ecclesiastica*, Rome, in-fol.; *De officio et potestate summi pontificis*, Louvain, 1569, in-fol.; *De concilio tridentino;* un *Recueil* des *statuts*, qu'il fit étant légat en Angleterre; une *Lettre* à Crammer sur la présence réelle; un *Discours* contre les faux évangéliques, adressé à Charles-Quint; plusieurs *Lettres*, Brescia, 1744 et 1748, 4 vol. in-4°, pour ramener dans le sein de l'Eglise ceux qui s'en étaient séparés. Ces ouvrages sont savants; mais le style n'en est ni pur ni élégant. Sa *Vie* a été écrite en italien par Beccatelli, archevêque de Raguse, et elle a été traduite en latin par André Dudith; ils étaient l'un et l'autre secrétaires de cet illustre prélat. Elle a été traduite en français par Maucroix. Le cardinal Ange-Marie Quirini a donné sa *Vie* avec ses *Lettres;* mais ces ouvrages sont inférieurs à l'excellente Histoire de ce cardinal, écrite en anglais par Thomas Phillips. *Voy.* ce nom.

POLUS (MATTHIEU). *Voy.* POOLE.

POLYCARPE (saint), évêque de Smyrne, disciple de saint Jean l'évangéliste, prenait soin de toutes les églises d'Asie. Il s'était converti vers l'an 80, et fut ordonné évêque de Smyrne en 96. Il fit un voyage à Rome, vers l'an 158, pour conférer avec le pape Anicet sur le jour de la célébration de la Pâque : question qui fut agitée depuis avec beaucoup de chaleur sous le pape Victor Son zèle pour la pureté de la foi était si ardent, que lorsqu'il entendait proférer quelque erreur, il s'enfuyait en criant : « Ah! « grand Dieu, à quel temps m'avez-vous ré« servé! » On dit qu'ayant rencontré Marcion à Rome, cet hérésiarque lui demanda s'il le connaissait? *Oui*, répondit le saint évêque,

Digitized by Google

saisi d'horreur : *Je te reconnais pour le fils aîné de Satan.* Une autre fois (on attribue le même trait à saint Jean l'évangéliste) ayant vu Cérinthe entrer dans un bain : *Fuyons*, s'écria-t-il, *de peur que le bain ne tombe sur nous.* « Grande leçon pour les fidèles, dit un « moraliste, relativement à la conduite à te- « nir envers les hérétiques. Si ce saint et sa- « vant évêque, disciple des apôtres, si près « de la lumière évangélique, n'a osé com- « muniquer avec des sectaires, craignant le « souffle impur des faux docteurs, que pen- « ser de la témérité ou de la coupable indif- « férence des simples fidèles qui fréquentent « leur société, lisent leurs livres, ou écou- « tent leurs discours ? » De retour en Asie, il scella l'Evangile de son sang, et fut condamné à être brûlé vif; mais les flammes l'épargnant, le bourreau le poignarda, vers l'an 169, selon Basnage, ou 166, selon Tillemont, sous l'empire de Marc-Aurèle. Son martyre est rapporté d'une manière très-élégante dans la lettre de l'église de Smyrne aux églises de Pont : lettre dont Eusèbe a donné l'abrégé dans le chapitre 14 du livre IV de son Histoire ; lettre singulièrement estimée des anciens, et que l'on doit regarder comme un des plus précieux monuments de l'antiquité ecclésiastique. Il ne nous reste de saint Polycarpe qu'une seule *Epître*, écrite aux Philippiens. On la trouve dans les *Anciens monuments des Pères*, par Cotelier ; dans les *Varia sacra*, par Le Moine ; et avec celles de saint Ignace, par Ussérius, Londres, 1644 et 1647, 2 tomes in-4°. Saint Pothin, premier évêque de Lyon, et saint Irénée, successeur, étaient disciples de cet illustre martyr.

POLYCRATE, évêque d'Ephèse, n'est connu que par une *lettre* au pape Victor sur la pâque. Cette lettre, regardée longtemps comme authentique, a été vivement attaquée dans une Dissertation du P. Molkenbuhr, publiée à Munster en 1795, in-4°. Il est certain que la plupart des raisons que le savant critique allègue pour prouver la supposition, sont de nature à faire une grande impression sur des lecteurs non prévenus ; elles semblent même répandre des doutes fondés sur l'existence de Polycrate, et dès lors il faut supposer que le passage où Eusèbe parle de cet évêque est une interpolation. *Voy.* le *Journ. hist. et litt.*, 1er décembre 1793, pag. 503 ; 1er février 1794, pag. 178.

POLYEUCTE (saint), célèbre martyr de Mélitine en Arménie, dans le IIIe siècle. Néarque, son ami, a écrit les Actes de son martyre. (*Voy. Tillemont*, t. III, p. 424.) Pierre Corneille a fait du martyre de ce saint le sujet d'une de ses tragédies, et l'on peut dire que c'est un chef-d'œuvre dans le genre dramatique. Mais cela n'a pas empêché les personnes pieuses d'être choquées de la liberté que le poëte s'est donnée de faire monter les saints sur le théâtre habituellement consacré à un histrionisme profane et licencieux, et de mêler la tendresse de l'amour humain à l'héroïsme de l'amour divin.

POLYEUCTE. *Voy.* EPIPHANE, moine.

POMÈRE (JULIEN), *Pomerius*, né dans la Mauritanie, passa dans les Gaules, et fut ordonné prêtre, après y avoir enseigné la rhétorique. Il vivait encore en 496. C'est lui qui est auteur du livre *De la vie contemplative* ou *des vertus et des vices*, ouvrage qu'on a longtemps attribué à saint Prosper, et qui se trouve dans ses *OEuvres*. Saint Julien de Tolède ayant aussi porté le nom de *Pomère*, quelques écrivains l'ont confondu, mais très-mal à propos, avec Julien Pomère. Pomère de Mauritanie vivait au Ve siècle, et l'autre ne parut que 200 ans après.—M. Migne a publié les œuvres de Julien Pomère avec celles de Prudence et de Draconce, sous ce titre : *OEuvres très-complètes de Prudence et de Draconce*, rééditées d'après l'édition d'Arevalo, et *OEuvres* aussi très-complètes de saint Gélase Ier, pape, de saint Avit, du diacre Jean, de saint Faustin, de Julien Pomère, de deux anonymes, d'un auteur incertain, recueillies dans Mansi, Galland, Martène et Baluze, enrichies de *fac-simile* et de diverses planches, représentant les supplices des martyrs et les instruments dont se servaient les bourreaux, très-utiles pour l'intelligence du texte, 1847, 2 vol. in-4°.

POMEY (FRANÇOIS), jésuite, né dans un village du comtat Venaissin en 1618, professa les humanités et la rhétorique dans divers colléges, et remplit ensuite, pendant neuf ans, les fonctions de préfet des classes à Lyon. Il mourut en cette ville le 10 nov. 1673. C'était un de ces hommes qui semblent faits pour instruire la jeunesse par leur zèle, leur patience, leur méthode et leurs talents. Ses principaux ouvrages sont : un *Dictionnaire français-latin*, Lyon, 1664, in-4°, réimprimé plusieurs fois sous le titre de *Dictionnaire royal*, parce que la première édition avait été dédiée au dauphin. Il fut plus tard remplacé par celui du P. Joubert ; *Flos latinitatis*, Lyon, 1665, in-12. C'est un bon abrégé du *Thesaurus* de Robert Estienne. L'auteur l'avait d'abord intitulé *Pomarium* ou *Pomariolum*, par une allusion à son nom ; *Indiculus universalis*, ou L'*Univers en abrégé*, Lyon, 1667, in-12 : c'est un petit répertoire français-latin des mots les plus usuels, rangés par ordre de matières, et il formait un manuel commode pour les élèves des jésuites, qui voulaient qu'on ne parlât que latin dans leurs colléges. Il a été réimprimé plusieurs fois. Georges-Matthias Kœnig en donna une édition en quatre langues, Nuremberg, 1671, 1698, 1709, in-8°. On en a aussi donné une édition avec l'italien, Venise, 1682, et il a été adopté dans divers colléges d'Italie et d'Allemagne. L'abbé Dinouart en publia une nouvelle édition française-latine, corrigée, augmentée, et, selon quelques-uns, gâtée et bouleversée, Paris, 1756, in-12 ; *Colloquia scholastica et moralia*, Lyon, 1668, in-12 ; *Libitina sive de funeribus*, Lyon, 1659, in-12. L'auteur annonce dans la préface de ce livre qu'il traitera successivement des prêtres et des sacrifices des anciens ; de leurs magistrats ; des mariages,

Digitized by Google

des jeux et des fêtes, etc. ; mais il n'a donné aucun de ces ouvrages ; un petit *Traité des particules latines*, en forme de dictionnaire, Lyon, 1655, in-24 ; nouv. édit. donnée par M. Galland de La Tour, Paris, 1821, in-18 : *Panthæum mythicum, seu fabulosa deorum historia*, Lyon, 1659, in-8° ; nouv. édit. donnée par Samuel Pitiscus, Utrecht, 1697, in-12, fig., plusieurs fois réimprimée. C'est une assez bonne mythologie, qui a été traduite en français par Thénard, sous le titre de *Méthode pour apprendre l'histoire des anciennes divinités du paganisme*, Paris, 1715, in-12. Tooke l'a traduite en anglais, mais sans indiquer le nom de l'auteur ; *Novus rhetorices candidatus*, Lyon, 1668 et 1736, in-12. Le P. Jouvency donna une édition augmentée de ce traité de rhétorique, Paris, 1712 ; mais d'autres traités l'ont depuis longtemps remplacé dans l'enseignement ; un *Catéchisme théologique*, qui est l'un des meilleurs ouvrages du P. Pomey, et que M. Migne a reproduit dans sa collection des *Catéchismes philosophiques, polémiques, historiques, dogmatiques, moraux, liturgiques, disciplinaires, canoniques, pratiques, ascétiques et mystiques*, Paris (Montrouge), 1842, 2 vol. in-4°.

POMMERAYE (dom Jean-François), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Rouen en 1617, renonça à toutes les charges de son ordre pour se livrer entièrement à l'étude. Il mourut d'apoplexie dans la maison du savant Bulteau, auquel il était allé rendre visite, en 1687, à 70 ans. L'amour de l'étude et celui de son état étaient ses plus grandes passions. On a de lui plusieurs ouvrages pesamment écrits, mais pleins de recherches laborieuses. Les principaux sont : l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen*, et celles de *Saint-Amand* et de *Sainte-Catherine*, de la même ville, in-fol., 1662 ; l'*Histoire des archevêques de Rouen*, in-fol., 1667 : c'est le meilleur de ses ouvrages ; l'*Histoire de la cathédrale de Rouen*, in-4° ; un *Recueil des conciles et synodes de Rouen*, in-4°, 1677. On préfère la collection des mêmes conciles donnée par le P. Bessin. *Pratique journalière de l'aumône*, in-12. C'est une exhortation de donner à ceux qui ont la charité de quêter en faveur des pauvres.

POMPIGNAN (Le Franc de). *Voy.* Franc (Le).

POMPONACE ou POMPONAZZI (Pierre), en latin *Pomponatius*, né dans la ville de Mantoue le 16 septembre 1462, était de si petite taille qu'il ne s'en fallait guère qu'il ne fût un nain. Mais la nature avait réparé ce défaut en lui accordant beaucoup d'esprit. Il enseigna la philosophie à Padoue et en plusieurs autres villes d'Italie, avec une réputation extraordinaire. Son livre *De immortalitate animæ*, en 1534, in-12, dans lequel il soutient qu'Aristote ne la croit point, et que l'on ne peut la prouver que par l'Ecriture sainte et par l'autorité de l'Église, fut vivement attaqué. La première assertion pouvait être vraie, et l'on comprend que l'autorité du pédagogue grec est peu de chose en cette matière (*Voy.* Orégius) ; mais la seconde est dangereuse et fausse, car quand toute autre preuve philosophique manquerait à ce dogme, les notions de morale, l'idée ineffaçable du vice et de la vertu, en formeraient une démonstration complète. Cependant le cardinal Bembo, qu'on prit pour arbitre dans cette affaire, tâcha de lui donner un tour favorable, et Pomponace obtint une nouvelle permission de publier son livre. Il trouva alors des apologistes, mais il lui resta encore beaucoup d'adversaires. Théophile Raynaud prétend que son ouvrage de l'*immortalité de l'âme* fut jugé digne du feu par les Vénitiens, et qu'il fut désavoué par son propre père. Le cinquième concile de Latran le condamna. Il paraît que, non content de rejeter les preuves naturelles d'une vérité aussi consolante que parfaitement assortie à toutes les notions humaines, Pomponace voulait mettre une espèce d'opposition entre la foi et la raison, deux choses qui, dans un bon esprit, sont toujours d'accord. Un auteur protestant a depuis renouvelé cette erreur. *Voy.* Hoffman (Daniel). Son livre *des Enchantements* n'excita pas moins de rumeur. On le mit à l'*index*. L'auteur veut y prouver que ce qu'on dit de la magie et des sortiléges ne doit aucunement être attribué au démon. *Voy.* Bodin, Brown, Delrio, Maffée (Scipion), Haen, Oprionée, Méad, Spé. Mais, en même temps qu'il combat la magie, il donne un pouvoir fort étrange aux astres ; il leur attribue tous les effets miraculeux, et en fait dépendre les lois et la religion. Telle est l'inconséquence de l'esprit humain abandonné à lui-même, que rejetant des vérités reconnues, il les remplace par les fruits d'une imagination inquiète et égarée. On place la mort de Pomponace en 1525, à soixante-trois ans. Elle fut causée par une rétention d'urine. Il s'était fait cette épitaphe, qui marque assez bien son esprit flottant, bizarre et capricieux : *Hic sepultus jaceo. Quare? nescio, nec si scis, aut nescis, curo. Si vales, bene est : vivens valui. Fortasse nunc valeo ; si, aut non, dicere nequeo.* Quoiqu'une foule d'écrivains catholiques et protestants l'aient accusé d'irréligion, on assure qu'il fit une fin très-chrétienne, son incrédulité étant, comme chez beaucoup d'autres, plus dans sa bouche et dans sa plume que dans son esprit. Les ouvrages philosophiques de Pomponace furent recueillis à Venise, en 1625, in-fol., sous ce titre : *Petri Pomponatii opera omnia philosophica*. Cette édition est rare.

PONCE de LAZARE, gentilhomme du diocèse de Lodève, dans le XIIe siècle, fut longtemps le fléau de sa province par ses brigandages et ses violences. Touché de la grâce, il prit la résolution de faire une pénitence aussi éclatante que ses crimes avaient été publics. Sa femme, charmée de son dessein, lui en facilita l'exécution en entrant dans un monastère. Après avoir vendu tous ses biens et ses meubles, payé ses créanciers et tous ceux à qui il avait fait tort, et donné des exemples singuliers d'humilité et de péni-

Digitized by Google

tence, il alla à Saint-Jacques en Galice, avec six compagnons de ses débauches qu'il avait gagnés à Dieu, et fit, selon la coutume de ce temps-là, divers autres pèlerinages. Il s'arrêta ensuite, avec ses compagnons, dans un lieu appelé *Salvanes*, qu'Arnauld du Pont, seigneur de cet endroit, lui donna. Ils y bâtirent des cabanes, et le nombre des disciples de Ponce s'étant augmenté, ils embrassèrent la règle de Cîteaux en 1136. Pierre, abbé de Mazan, leur donna l'habit, et choisit Adémare, l'un d'entre eux, pour leur abbé. Ponce ne voulut d'autre rang que celui de frère convers, et mourut quelque temps après en odeur de sainteté.

PONCE DE LA FUENTE (CONSTANTIN), *Pontius Fontius*, chanoine de Séville, et docteur en théologie de la faculté de cette ville, fut prédicateur de l'empereur Charles-Quint; mais s'étant laissé fasciner par les nouveautés du protestantisme, il apostasia et embrassa ce parti, dont il devint un des plus ardents sectateurs. Il fut arrêté par ordre du saint Office, et n'échappa au supplice que par la mort, qu'il fut même accusé de s'être procurée en 1559 : son effigie fut livrée aux flammes. Ponce avait composé en latin des *Commentaires* sur l'Ecclésiaste, les Proverbes, le Cantique des cantiques, et d'autres ouvrages.

PONCE DE LEON (BASILE), canoniste et théologien de Grenade, d'une famille illustre, prit l'habit religieux de l'ordre des ermites de Saint-Augustin. Après avoir brillé dans ses études, il professa la théologie et le droit canon à Alcala et à Salamanque, avec une grande réputation. Ses principaux ouvrages sont : *De confirmatione*, in-4°; *De matrimonio*, in-fol.; *De impedimentis matrimonii*, in-4°; *Diverses questions tirées de la théologie scolastique et de la positive*, en latin, ouvrage plein d'érudition, etc. Ce savant et pieux religieux mourut, en 1629, à Salamanque, où il avait été chancelier de l'université. On lui a reproché des décisions trop peu sévères; mais ceux qui lui ont fait ce reproche n'ont pas été les hommes les plus rigides dans la pratique. *Voy.* ESCOBAR (Antoine).

PONCE DE LEON (GONSALVE-MARIN), écrivain de Séville, contemporain du précédent, très-habile dans la langue grecque, a traduit en latin les *Œuvres* de Théophane, archevêque de Nicée, et le *Physiologue* de saint Epiphane. Ses traductions sont aussi élégantes que fidèles. On a encore de lui d'autres ouvrages.

PONCE PILATE. *Voy.* PILATE.

PONCE (PIERRE DE), moine bénédictin, à Ona en Espagne, né vers 1529, à Valladolid, mort en 1584, est le premier inventeur connu de l'art d'instruire les sourds-muets. S'il faut en croire plusieurs écrivains de son pays, tels que François Vallès, auteur d'une *Philosophie sacrée*, imprimée en 1588, à Salamanque, et Moralès, contemporain de Ponce, auteur des *Antiquités d'Espagne*, Ponce aurait trouvé le moyen de faire *parler* les sourds-muets. Si la chose était vraie, observe un biographe, il faudrait avouer qu'il a laissé loin derrière lui ceux qui ont marché sur ses traces. On n'a, du reste, aucun renseignement sur sa méthode. Jean-Paul Bonet, aussi Espagnol, est le premier qui ait écrit sur la méthode d'instruire les sourds-muets; il est auteur du *Reduccion de las letras, y arte para ensenar a hablar los mudos*, 1620, in-4°. Sur la question de la priorité de l'invention d'un art dans lequel Sicard s'est rendu célèbre en France, on peut consulter le tome IV des *Cartas eruditas y curiosas* du P. Feijoo, et la dissertation du P. Andrès, *Dell'origine e delle vicende dell'arte d'insegnar a parlare ai sordimuti*, Vienne, 1793.

PONCELIN DE LA ROCHE-TILLAC (JEAN-CHARLES), né à Dissais, bourg du Poitou, le 15 mai 1746, embrassa l'état ecclésiastique, et devint chanoine de Montreuil-Bellay en Anjou. Il acheta une charge de conseiller à la table de marbre, et vint à Paris, où il s'occupa de littérature. Lorsque la révolution éclata, il en embrassa les principes, et rédigea, dès la formation de l'assemblée constituante, un petit journal qui eut d'abord le titre d'*Assemblée nationale*, et, bientôt après, celui de *Courrier français*. Cette feuille changea de système au 10 août et prit le titre de *Courrier républicain*, titre fort opposé à son esprit, car les rédacteurs furent, comme royalistes, condamnés à la déportation. Poncelin fonda encore un autre journal, la *Gazette française*, dont Fiévée fut longtemps le rédacteur. Le 26 octobre 1795, il fut condamné à mort par le conseil militaire de la section du Théâtre-Français, pour avoir provoqué dans son journal à l'assassinat des représentants du peuple et au rétablissement de la royauté; il parvint à se soustraire à l'exécution de son jugement, reparut ensuite dans Paris, et recommença la rédaction de ses journaux, toujours opposés aux principes républicains. En janvier 1797, il présenta requête au juge de paix de la section du Luxembourg, pour obtenir que l'on informât relativement à un attentat commis sur sa personne; mais les renseignements et les indices qu'il fut appelé à fournir sur les auteurs présumés des violences dont il avait été victime, s'étant trouvés beaucoup trop vagues, il se désista lui-même de ses poursuites. Au 18 fructidor, son nom figura dans la liste des journalistes déportés, et son imprimerie fut mise en pièces et jetée dans la rue. Poncelin avait formé à Paris, au commencement de la révolution, une maison de librairie, et il continua ce commerce après le 18 brumaire; mais il ne réussit pas, et il fut obligé de fuir en 1805 pour se soustraire aux poursuites de ses créanciers. En 1811, il se fixa dans une petite maison de campagne à Ouarville, près de Chartres. Il vivait retiré du monde et livré à la lecture des auteurs grecs dont il faisait ses délices, lorsqu'il mourut le 1er novembre 1828, âgé de 82 ans. On lui doit comme auteur et comme libraire : *Bibliothèque politique*, ec-

Digitized by Google

clésiastique, physique et littéraire de la France, 1781, tome Ier, in-4°; *Description historique de Paris et de ses plus beaux monuments*, tomes II et III, 1781, in-4° (le tome Ier est de Beguillet); *Conférences sur les détails concernant les faillites*, 1781, in-12; l'*Art de nager, avec les instructions pour se baigner utilement*, 1781, in-8°; *Supplément aux lois forestières de France, précédé d'une analyse de l'ordonnance de* 1663, in-4°, 1781; *Tableau du commerce et des possessions des Européens en Asie et en Afrique, selon les conditions des préliminaires de paix signés le* 20 *janvier* 1783; *Histoire philosophique de la naissance, des progrès et de la décadence d'un grand royaume*, ou *Révolution de Taïti*, 1782, 2 vol. in-12; *Tableau politique de l'année* 1781, in-12; *Histoire des enseignes et des étendards des anciennes nations*, 1782, in-12; *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde*, 1783, 4 vol. in-fol.; *Superstitions orientales*, 1785, in-fol.; *Chefs-d'œuvre de l'antiquité sur les beaux-arts, et monuments précieux de la religion des Grecs et des Romains, de leurs sciences*, etc., 1784, 2 vol. in-fol.; *OEuvres d'Ovide* (traduction de divers auteurs), 1798, 7 vol. in-8°; *Almanach américain, asiatique et africain*, 1783 et années suiv., in-12; *Code de commerce de terre et de mer*, ou *Conférences sur les lois tant anciennes que modernes*, 4e édit., 1800, 2 vol. in-12. M. Ersch lui attribue: *Choix d'anecdotes anciennes et modernes*, 1803, 5 vol. in-18

PONCET (Pierre, ou plutôt Maurice), bénédictin de l'abbaye de Saint-Pierre de Melun, appelée vulgairement Saint-Per, fut un des prédicateurs séditieux du temps de Henri III, roi de France. Il était né à Melun, et avait embrassé la vie monastique dans l'abbaye de Saint-Pierre de cette ville. Il avait fait ses cours de théologie dans l'université de Paris, et y avait pris le bonnet de docteur en cette faculté. Il portait dans la chaire, de la hardiesse et une grande facilité d'élocution, et déclamait avec force et véhémence contre la cour de Henri III. Il se permit un discours fougueux et indécent à propos de la confrérie des pénitents, instituée par ce prince, et de la procession de cette confrérie, le 25 mars 1583, jour de l'Annonciation. « Pourquoi le « roi, sans vouloir parler à lui, disant que « c'était un vieux fol, le fit conduire dans « son coche, par le chevalier du guet, en son « abbaye de Saint-Pierre à Melun, sans lui « faire autre mal que la peur qu'il eut, en y « allant, qu'on le jetât dans la rivière. » *Voy.* le *Journal* des choses mémorables advenues durant le règne de Henri III, roi de France et de Pologne, etc., tome II, pag. 203. Il en fut quitte pour demeurer quelque temps en retraite dans ce monastère. Il devint ensuite curé de Saint-Pierre-des-Arcis, et n'en fut ni plus modéré, ni moins satirique, à quoi le portait son caractère, ayant la riposte prompte et piquante. A propos du sermon qui fit arrêter Poncet, le duc d'Epernon voulut le voir, et lui dit: « Monsieur nostre « maistre, on dit que vous faites rire les « gens à votre sermon. — Monsieur, répondit « Poncet, sans s'étonner autrement, je veux « bien que vous sachiez que je ne presche « que la parole de Dieu, et qu'il ne vient « point à mon sermon de gens pour rire, s'ils « ne sont méchants ou athéistes; et aussi « n'en ai-je autant fait rire comme vous en « avez fait pleurer. » *Journal* précité, tome Ier, pag. 60. Poncet mourut de frayeur, dit-on, le 23 novembre 1586, ayant appris le supplice d'un avocat nommé François Le Breton, condamné à mort pour avoir composé une satire contre le roi et le parlement. On a de lui: *Livre de l'oraison ecclésiastique, avec une explication de l'Oraison dominicale*, Paris, 1568, in-8°; *Remontrance à la noblesse de France, de l'utilité et repos que le roi apporte à son peuple, et de l'instruction qu'il avait pour bien gouverner*, Paris, 1572, in-8°; *Oraison funèbre prononcée aux funérailles d'Eustache de Conflans, vicomte d'Auchy*, Paris, 1574, in-8°; *Discours de l'avis donné à Pierre de Gondi, évêque de Paris, sur la proposition qu'il fit aux théologiens, touchant la traduction de la première Bible en langue vulgaire*, Paris, 1578, in-8°; *Méditations familières sur l'histoire de l'incarnation du Fils de Dieu*, Reims, in-8°; enfin, *Instructions pour aimer Dieu*, Paris, 1584, in-8°.

PONCET (dom Maurice), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né vers 1690, à Limoges, de parents pieux, résolut de se consacrer à Dieu, et suivit l'exemple de son frère qui était entré dans cette société. Après avoir fait son noviciat dans l'abbaye de Marmoutiers, et y avoir prononcé ses vœux le 27 mai 1705, il fut attaché à l'académie bénédictine établie à Saint-Florent de Saumur, pour le perfectionnement de l'instruction des jeunes religieux. Il s'y livra à l'étude de l'Ecriture sainte et des antiquités ecclésiastiques, recueillit beaucoup de matériaux, et composa plusieurs *Dissertations*. Une seule a été publiée par les soins de dom François Clément, sous ce titre: *Nouveaux éclaircissements sur l'origine et le Pentateuque des Samaritains*, Paris, 1760, in-8°. Les journalistes de Trévoux en ont parlé avec éloge. Dom Poncet partagea le travail de dom Rivet sur l'*Histoire littéraire de France*, depuis 1723 jusqu'en 1732. Il fut utile aux auteurs du nouveau *Traité de diplomatie*, et ce n'est que par la reconnaissance qu'ils lui en témoignèrent qu'on l'a appris. Il est mort à l'abbaye de Coulombs, diocèse de Chartres, le 2 décembre 1764.

PONCET DE LA RIVIÈRE (Michel), né vers 1672, fut grand vicaire de son oncle, évêque d'Uzès, qui portait les mêmes noms et prénom que lui, et mit beaucoup de douceur et de sagesse dans ses rapports avec les calvinistes des Cévennes. En 1706, il devint évêque d'Angers. Il publia un mandement pour la publication de la fameuse constitution *Unigenitus* contre le livre de Quesnel, et prêcha le carême devant le roi et la cour en 1715. Il prêcha, la même année, le sermon d'ouverture de l'assemblée générale du clergé, puis, le 5 octobre 1722, il fut chargé du même office à la cérémonie du couronnement de

Digitized by Google

Louis XV. Le 17 février 1724, il prononça l'oraison funèbre de Philippe d'Orléans, dans laquelle on remarqua ce trait : « Du pied du plus beau trône du monde il tombe..... dans l'éternité. Mais pourquoi, mon Dieu, après en avoir fait un prodige de talents, n'en feriez-vous pas un de miséricorde ? Je crains, mais j'espère. » Il composa un grand nombre d'autres sermons et discours. Poncet de La Rivière entra dans l'académie française en 1728; il y succédait à La Monnoye. Ce prélat mourut le 2 août 1730, au château d'Eventard, près d'Angers, qui était la maison de plaisance des évêques de ce diocèse, et qui n'existe plus aujourd'hui. Outre plusieurs écrits relatifs aux affaires religieuses du temps, on cite de lui : *Oraison funèbre pour le cardinal de Bonzi, archevêque de Narbonne*, Montpellier, 1704; *Oraison funèbre du Dauphin*, Paris, 1711, toutes deux dans le format in-4°. Cette dernière fut prononcée dans l'église de l'abbaye de Saint-Denis.

PONCET DE LA RIVIÈRE (MATTHIAS), évêque de Troyes, né à Paris en 1707, mort en 1780, s'est distingué par son zèle, ses vertus et ses talents oratoires. Il fut aumônier de Stanislas, roi de Pologne, et fut exposé aux plus violentes contradictions dans un diocèse où les jansénistes avaient longtemps dominé. Son opposition à leur doctrine lui mérita l'exil, et le força, en 1758, à donner la démission de son siége. La lecture de ses *Oraisons funèbres* donne une haute idée de l'effet que devait produire sa parole. Le caractère de son éloquence, sans être du premier genre, a un mérite qui lui est particulier. « On voit, dit un critique, par certains « morceaux de ses discours pleins de cha- « leur et de dignité, que plus de sobriété « dans l'usage de son esprit, plus de retenue « à sacrifier au goût des contrastes et de l'an- « tithèse, l'auraient encore plus approché de « nos vrais modèles en ce genre. » On a encore de ce prélat une *Instruction pastorale sur le schisme*, et un *Discours sur le goût*, estimé pour la délicatesse des pensées et l'élégance de l'expression.

PONCET. *Voy.* DESESSARTS.

PONCHARD (JULIEN), né en Basse-Normandie, près la ville de Domfront, eut la principale direction du *Journal des savants*. Habile dans l'étude de l'hébreu, du grec et du latin, ainsi qu'en celle de la philosophie et de la théologie, il obtint, en 1701, une place dans l'académie des inscriptions, et trois ans après la chaire de professeur en grec au collége royal. Il mourut en 1705, âgé de 40 ans. On a de lui : *Discours sur l'antiquité des Egyptiens;* un autre *sur les libéralités du peuple romain*, dans les mémoires de l'académie; *Histoire universelle*, depuis la création du monde jusqu'à la mort de Cléopâtre, en manuscrit.

PONCHARD (JOSEPH). Plusieurs biographes ont écrit de cette manière fautive le nom de l'abbé POCHARD, auquel nous renvoyons.

PONCHER (ETIENNE), fils d'un grainetier au grenier à sel de Tours, naquit dans cette ville en 1446. Il fut d'abord chanoine de Saint-Gatien et de Saint-Martin de la même ville, puis évêque de Paris en 1503. Son mérite lui procura les places de garde des sceaux en 1512; d'ambassadeur de France à la cour d'Espagne en 1517, puis à celle d'Angleterre en 1518, avec l'amiral de Bonnivet; enfin l'archevêché de Sens en 1519. Egalement ferme et prudent, il soutint en présence de Louis XII et de la reine son épouse, qui n'aimait pas à être contredite, le parti des Vénitiens qu'on avait abandonnés; mais la passion du roi contre ces républicains et l'autorité de la reine l'emportèrent sur ses sages conseils. Poncher était aussi recommandable par son intelligence dans les affaires que par les vertus épiscopales. Il mourut à Lyon en 1524, à 78 ans. On a de lui des *Constitutions synodales*, publiées en 1514, où il entre dans un grand détail sur la manière d'administrer les sacrements.

PONCHER (FRANÇOIS), neveu du précédent, succéda à son oncle dans l'évêché de Paris en 1519. Il se brouilla avec la duchesse d'Angoulême, mère du roi François Ier, qui le fit renfermer à Vincennes, où il finit sa vie en 1532, sans que les délits qu'on lui attribue aient jamais été prouvés. On l'avait d'abord accusé de simonie, et ensuite d'avoir intrigué en Espagne, cherchant à prolonger la captivité de François Ier. Il a composé des *Commentaires sur le droit civil*.

PONCY DE NEUVILLE (JEAN-BAPTISTE), né l'an 1698, mort en 1737, prit l'habit de jésuite, qu'il quitta après s'être distingué dans cette compagnie. Se trouvant dans le monde sans ressources, il cultiva le talent de la chaire et celui de la poésie. Il remporta jusqu'à sept fois le prix à l'académie des Jeux floraux de Toulouse. Nous avons aussi de lui plusieurs autres pièces de poésie imprimées la plupart dans les *Mercures*. L'abbé Poncy est encore auteur d'un drame intitulé *Damoclès*, représenté au collége des jésuites de Mâcon, où il professait : on le trouve dans le *Cours de sciences* du P Buffier. On a aussi de lui des discours, dont le plus connu est le *Panégyrique de saint Louis*, prononcé en présence de l'académie des sciences et belles-lettres.

PONIATOWA (CHRISTINE), visionnaire, née l'an 1610, à Lessen, petite ville de Prusse, était fille d'un moine défroqué de Pologne, qui, s'étant fait protestant, avait changé de pays. Son père, devenu veuf, obtint l'emploi de bibliothécaire d'un grand seigneur de Bohême, et confia sa fille à une baronne de Zelking, à qui le sort de la jeune orpheline avait inspiré de l'intérêt. Au mois de novembre 1627, Christine fut en proie à de vives douleurs, qui furent suivies d'une sorte d'extase accompagnée de visions. Ces extases se répétèrent plusieurs fois, et les pasteurs du voisinage venaient recueillir de sa bouche le récit de ses prétendues visions qui toutes se rapportaient aux persécutions et au triomphe final et prochain de l'Eglise évangélique. Le 27 janvier 1629, Christ ne tomba dans une létargie si profonde qu'on la crut morte; elle déclara ensuite que les visions dont elle était

Digitized by Google

favorisée cesseraient de ce moment. Elle épousa, peu de temps après, Daniel Veter, ministre protestant à Lesna dans la Poméranie, et elle eut de ce mariage cinq enfants. Elle mourut le 6 décembre 1644, à 34 ans, du chagrin d'avoir vu ses prédictions démenties par l'événement. Elle avait écrit ses prétendues révélations; Comenius les a traduites en latin, et publiées avec celles de Christophe Kotter et de Nic. Drabicius, sous ce titre : *Lux in tenebris*, etc., sans nom de lieu, 1657, in-4°, rare.

PONT (Louis du), jésuite espagnol, célèbre parmi les maîtres de la vie spirituelle, naquit à Valladolid, le 11 novembre 1554, d'une famille noble. Il entra dans la société en 1575, à l'âge de 21 ans, après avoir fait son cours de philosophie et en partie celui de théologie. Il balança longtemps entre l'institut de saint Dominique et celui des jésuites, et crut que Dieu l'appelait à ce dernier. Il fit son noviciat à Médina del Campo, étudia ensuite les lettres par ordre de ses supérieurs, et y fit de grands progrès. Une faible santé ne lui ayant pas permis de continuer l'emploi de l'enseignement, il se voua à la direction et à la composition d'ouvrages pieux. Pendant une peste, dans une partie de l'Espagne, touché du délaissement de ceux qui en étaient attaqués, il sollicita vivement de ses supérieurs et obtint la permission d'aller à leur secours, et les soigna avec beaucoup de zèle et de charité. Après une vie passée dans les bonnes œuvres et la pénitence, il mourut à Valladolid, le 16 février 1624, âgé de soixante-dix ans, après en avoir passé 50 dans la société. Sa vie a été écrite en espagnol par le Père Cachupin, jésuite. On a de lui : *Exposition morale et mystique du Cantique des cantiques*, en latin, Cologne, 2 vol. in-fol., 1622, réimprimée à Séville, en espagnol, 1625, in-8°; *Méditations sur les mystères de la foi*, Cologne, 1612, in-8°, livre plein d'onction et d'instruction; *Le directeur spirituel*, Cologne, 1613, in-8°. L'auteur y traite en détail de tout ce qui concerne la vie ascétique. La plus grande partie de cet ouvrage a été traduite en latin par le P. Trévinnia, jésuite; *De la perfection chrétienne*, 4 vol., Cologne: les 2 premiers en 1615, les derniers en 1617; *Vie du P. Balthasar Alvarez*, jésuite, ibid., 1614, in-8°; *Directoire spirituel pour la confession, la communion et la célébration du sacrifice de la messe*, ou *Du bon usage des sacrements; Traité du sacerdoce et de l'épiscopat*. Cet ouvrage et les *Méditations* ont été traduits en arabe par le P. Fromage, de la même société. Le P. Jean Brignon, aussi jésuite, a traduit les ouvrages ascétiques en français. Cette traduction a été publiée à Paris, in-8°, 1689, 1700, 1703. Le P. Nicolas Frison en a fait un *Abrégé*, 1712, 4 vol. in-12.

PONTAC (Arnaud de), évêque de Bazas, natif de Bordeaux, d'une famille illustre, fut choisi par l'assemblée du clergé, tenue à Melun l'an 1579, pour faire au roi Henri III des remontrances : commission dont il s'acquitta avec dignité. On les trouve dans les *Mémoires du clergé*. Ce prélat mourut au château de Jouberthes en 1605, ayant la réputation d'un homme qui possédait les langues orientales. Les occupations de l'épiscopat ne l'empêchèrent pas de se livrer à son goût pour l'étude. On a de lui des *Commentaires* sur Abdias, 1566, in-4°; des *Notes* sur la Chronique d'Eusèbe; un *Traité* contre du Plessis-Mornai.

PONTANUS (Octavius), théologien et jurisconsulte, né à Cerreto, bourg de l'Ombrie, se fit un nom par son esprit. Pie II l'envoya, en 1459, en qualité de nonce, pour régler les différends de Ferdinand, roi de Naples, et de Pandolphe Malatesta, seigneur de Rimini. Il fut ensuite envoyé à Bâle, et nommé à la pourpre; mais il mourut dans ce voyage, sans pouvoir profiter de cet honneur. On a de lui un volume d'*Epîtres*, et un autre de *Réponses* à des consultations de droit.

PONTANUS (Roverus), carme, né à Bruxelles, mort en 1567, est connu par un ouvrage intitulé : *Rerum memorabilium ab ann.* 1500 *ad ann.* 1560, *in republ. christiana gestarum, libri V*, Cologne, 1559, in-fol. Cette histoire est en forme d'annales avec des notes. L'auteur paraît l'avoir entreprise pour démontrer la mauvaise foi de Sleidan, qui a défiguré toute l'histoire de son temps pour calomnier les catholiques.

PONTANUS (Jacques), né à Hermalle, village sur la Meuse entre Liége et Maëstricht, mort en 1668, fut censeur des livres à Louvain, et approuva avec beaucoup d'éloges l'*Augustinus* de Jansénius. Cela lui suscita quelques difficultés; mais il déclara qu'il n'avait approuvé cet ouvrage qu'à cause de la réputation de l'auteur et à la sollicitation des éditeurs, et qu'il était éloigné des sentiments qu'il renfermait. Il donna lieu de soupçonner que sa déclaration n'était pas sincère, puisqu'il approuva dans la suite différents livres pour la défense de Jansénius et la fameuse version du Nouveau Testament de Mons; ce qui fit que l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, et le nonce du pape le suspendirent de ses fonctions. On a de lui : *Laudatio funebris Joannis Mafii, monasterii parcensis abbatis*, Louvain, 1648, in-8°.

PONTANUS (Jacques). *Voy.* Spanmuller.

PONTAS (Jean), célèbre casuiste, naquit à Saint-Hilaire du Harcouet, au diocèse d'Avranches, en 1638. Il vint achever ses études à Paris, et reçut les ordres sacrés à Toul en 1663. Trois ans après, il fut reçu docteur en droit canon et en droit civil. Péréfixe, archevêque de Paris, instruit de son mérite, le fit vicaire de la paroisse de Sainte-Geneviève-des-Ardents à Paris. Il remplit cette place avec zèle pendant vingt-cinq ans, et fut ensuite nommé à celle de sous-pénitencier de l'église de Paris. Ses lumières n'éclatèrent pas moins dans cette place que l'ardeur de sa charité. Il mourut en 1728, à 90 ans. Parmi les ouvrages qui font honneur à sa mémoire on distingue : *Scriptura sacra ubique sibi constans*, Paris, 1698, in-4°. Il y concilie les contradictions apparentes du Pentateuque; un grand *Dictionnaire des cas de conscience*,

Digitized by Google

dont la plus ample édition est celle de 1741, en trois vol. in-fol. Il tient un juste milieu entre le rigorisme et le relâchement. On y trouve quelques décisions contradictoires, que son abréviateur, l'abbé Collet, a tâché de concilier dans l'abrégé qu'il en a donné, 1764 et 1770, en 2 vol. in-4°. On ne saurait approuver qu'un ouvrage fait pour les pasteurs et directeurs des âmes soit écrit en langue vulgaire. Ce détail de péchés et d'opinions opposées sur leur nature et leur grièveté ne convient pas au simple peuple, et ne peut produire des fruits de piété. En traitant ces matières en français, on n'a que trop réussi à faire de la théologie une espèce de commune où tout le monde, jusqu'aux femmes, prétend labourer, récolter, arracher et couper. On a de Lamet et Fromageau, docteurs de Sorbonne, un *Supplément* au Dictionnaire des cas de conscience, Paris, 1733, 2 vol. in-folio, mis en ordre et revu par Simon-Michel Treuvé, théologal de Meaux sous Bossuet, et publié par l'abbé Goujet; des *Entretiens spirituels pour instruire, exhorter et consoler les malades*, Paris, 1693, 2 vol. in-12, pleins d'onction et bien propres à ce charitable ministère; traduits en flamand par Jean-Charles Dierxsens, curé de l'hôpital à Anvers, 1763; *Des péchés qui se commettent en chaque état*, Paris, 1728, in-12; un grand nombre d'autres livres de piété qui prouvent qu'il était très-versé dans la lecture de l'Ecriture et des Pères.

PONTBRIAND (René-François du Breuil de), Breton, abbé de Saint-Marien d'Auxerre, né vers la fin du XVIIe siècle, mort à Paris en 1767, avait occupé les moments de loisir que lui accordaient les devoirs de son état à écrire particulièrement contre les erreurs qui déshonorent le XVIIIe siècle. Il est surtout connu par son zèle pour instruire et soulager les pauvres Savoyards qui se trouvent à Paris. Il fit paraître, de 1737 à 1743, quatre petits écrits pour engager à prendre part à cette bonne œuvre, à laquelle il consacra son temps et sa fortune. Nous avons de lui : l'*Incrédule détrompé et le chrétien affermi dans la foi*, 1752, grand in-8°, ouvrage écrit d'un style pur et simple, renfermant beaucoup de témoignages en faveur de la religion, pris dans les auteurs païens; *Pèlerinage du Calvaire sur le Mont-Valérien*, 1751, in-18. — Un de ses frères, abbé de Lanvau, chanoine et grand-chantre de Rennes, est auteur des ouvrages suivants : *Nouvelles vues sur le système de l'univers*, Paris, 1751, in-8°; *Essai de grammaire française*, 1754, in-8°; *Poëme sur l'abus de la poésie*, couronné aux Jeux Floraux, en 1722; *Sermon sur le sacre du roi*, 1722, in-4°. — Un autre frère, sacré évêque de Québec en 1741, mourut à Mont-Réal en 1760, pendant le siége de cette ville par les Anglais.

PONTCHASTEAU (Sébastien-Joseph du Cambout de), né au château de Coislin, le 29 janvier 1634, d'une famille illustre et ancienne, était parent du cardinal de Richelieu, et troisième fils de Charles du Cambout, gouverneur de Brest et lieutenant général de la basse Bretagne Singlin, directeur des religieuses de Port-Royal, l'attira dans cette maison, mais il n'y resta guère. Après divers voyages en Allemagne, en Italie et dans les différentes parties de la France, et après plusieurs aventures, il rentra de nouveau à Port-Royal, et s'y chargea, en 1668, de l'office de jardinier, dont il fit, pendant six ans, toutes les fonctions. Obligé de sortir de sa retraite en 1679, il alla à Rome, où il agit en faveur du parti. Il y demeurait sous un nom emprunté, lorsque la cour de France le découvrit et obtint son expulsion. Pontchasteau se retira dans l'abbaye de la Haute-Fontaine, en Champagne, puis dans celle d'Orval, où il vécut pendant cinq ans. Quelques affaires l'ayant rappelé à Paris, il y tomba malade, et y mourut le 27 juin 1690, âgé de 56 ans. On a de lui : *La manière de cultiver les arbres fruitiers*, Paris, 1652, in-12, sous le nom de Le Gendre, curé d'Hénouville; suivant Bouillet, dans ses *Auteurs déguisés*, ce livre est de Guillaume de Lamoignon et d'Olivier Lefèvre d'Ormesson. La Quintinie, dans la préface de son *Instruction pour les jardins*, assure qu'il est d'Arnauld d'Andilly, et c'est là ce qu'il y a de plus probable; les deux premiers volumes de la *Morale pratique des jésuites*, Cologne, 1669-1695, 8 vol. in-12 : les six autres sont d'Antoine Arnauld. Le parlement de Paris condamna cet ouvrage à être brûlé et lacéré par la main du bourreau, et Rome le défendit, sous peine d'excommunication, par un décret publié le 27 mai 1687. « Pontchasteau, dit un biographe, était si convaincu de la légitimité de ses croyances, qu'autant par esprit de pénitence que pour procurer à ses amis un livre alors introuvable en France, il ne craignit pas de faire, seul et à pied, le voyage d'Espagne, d'où il rapporta le *Teatro jesuitico*, satire violente contre les jésuites, et dans laquelle Pontchasteau et ses amis se proposaient de trouver des armes contre leurs adversaires. » Une *Lettre à M. de Périfixe*, en 1666, en faveur de M. de Sacy, qui avait été mis à la Bastille; *Soliloques sur le psaume* CXVIII, traduits du latin de Hamon, Paris, 1685, in-12; réimpr. sous ce titre : *Les gémissements d'un cœur chrétien, exprimés dans les paroles du psaume* CXVIII, *par M. H...*, trad. du latin, nouv. édit. augm. par l'abbé Goujet, Paris, 1731, 1734, 1740, 1750, 2 vol. in-12. Le 1er vol. des Soliloques a seul été traduit par Pontchasteau; le 2e l'a été par dom Duret, bénédictin. *La Vie de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry et martyr, mort en* 1170, par le sieur de Beaulieu, Paris, 1674; ibid, 1679, in-4° et in-12. Godescard, dans la notice qui précède la Vie de saint Thomas dans ses *Vies des Pères*, soutient que ce livre est de Pontchasteau. Du reste la communauté de travail de plusieurs des écrivains de Port-Royal fait qu'il est quelquefois difficile d'expliquer la part qui revient à chacun. L'abbé de Pontchasteau a aussi participé à l'ouvrage suivant : *Le Nouveau*

Digitized by Google

Testament de N.-S. J.-C., trad. en français sur l'édition vulgate, avec les différences du grec (ouvrage commencé par Antoine Lemaistre, continué et achevé par Antoine Arnauld, Pierre Nicole, Louis-Isaac Lemaistre de Sacy, Jos.-Séb. du Cambout de Pontchasteau, et Claude de Sainte-Marthe, Mons (Amsterdam), Gasp. Migeot (Elzevir), 1667, 2 vol. in-12; première édition à longues lignes, souvent réimprimée.

PONTE (Laurent de), de l'ordre des clercs mineurs, né à Naples le 24 septembre 1575, est auteur de *Commentaires sur le livre de la Sagesse*, et d'une *Explication de l'Evangile de saint Matthieu*, qui devait être composée de 4 volumes; mais il mourut après en avoir achevé deux, et ce livre est resté incomplet. Il a laissé néanmoins un grand nombre d'ouvrages qui eurent de la célébrité, et furent honorés de l'estime des savants. On cite surtout une *Vie de David*, qui fut très-bien accueillie du public. Le P. de Ponte mourut au collége d'Alcala le 26 octobre 1639.

PONTE (Louis de), jésuite, plus connu parmi nous sous le nom de Du Pont. *Voy.* Pont (Louis du).

PONTIEN (saint), placé sur la chaire de saint Pierre après la mort de saint Urbain Ier, arrivée en 230, siégea cinq ans, selon le calendrier de Tibère; il souffrit beaucoup pour la foi de J.-C. sous l'empereur Maximin, et mourut l'an 235, dans l'île de Sardaigne, où il avait été exilé. S'il ne termina pas sa vie par le glaive, il ne fut pas moins martyr de la foi, en mourant de misère et d'abandon dans le pays où il avait été relégué. Son corps fut rapporté dans le cimetière de Callixte à Rome, et l'on croit communément que ce fut le pape saint Fabien qui fit cette translation. On lui attribue deux *Epîtres;* mais elles sont d'un temps postérieur à son pontificat.

PONTOPPIDAN (Eric-Ericson), docteur en théologie et évêque luthérien, né en 1616 à Biergegard, dans l'île de Fionie en Norwége, mort en 1678, âgé de 62 ans, publia divers ouvrages, entre autres : *Grammatica linguæ danicæ*, 1666; *Bucolica sacra*, Leyde, 1643, in-8°; *Theologiæ practicæ, seu Ethicæ sacræ synopsis*, Sora, in-4°, 1656; *Epigrammatum latinorum centuriæ variæ.* — Eric Pontoppidan, son petit-neveu, ou fils de son neveu, Louis Pontoppidan, prédicateur du roi de Danemark en 1744, a donné une *Histoire de la réformation du Danemark;* et une *Histoire ecclésiastique de ce pays*, pleine des préjugés de sa communion. Ce qui lui a fait plus l'honneur est *Marmora danica, seu inscriptionum per Daniam universam sylloge*, 2 vol. in-fol. Devenu évêque de Berghen, en Norwége, il publia l'*Histoire naturelle* de cette province, d'une manière très-intéressante et avec de solides réflexions. On a encore de lui une *Instruction pastorale* sur les merveilles de la Providence, et les bienfaits répartis dans les climats les plus âpres et les plus froids. Elle a été traduite et imprimée en français en 1760.

POOLE (Matthieu), né à York, et, selon quelques-uns, à Londres, en 1624, fut incorporé dans l'université d'Oxford, et lui fit honneur par son érudition. Il devint recteur de Saint-Michel-le-Quern à Londres en 1648, et proposa, en 1653, pour l'éducation de la jeunesse, un projet que le parlement approuva; mais l'auteur ayant été obligé de se retirer en Hollande, ce projet n'eut pas lieu; et vu le peu d'effet de tous ses plans d'éducation, il est à croire que le public n'y perdit pas grand'chose. Poole avait publié avant son départ plusieurs ouvrages dont le plus célèbre est son *Synopsis criticorum*, Londres, 1669, 5 vol. in-folio, qui se relient en 9; et réimpr. à Utrecht, 1684, 5 vol. in-folio, avec des argumentations qui n'empêchent pas de préférer la première édition. Cet ouvrage est un abrégé des remarques des plus habiles commentateurs de l'Ecriture sainte, et surtout de celles des protestants. Il mourut à Amsterdam, en 1679.

POPE (Alexandre) vit le jour à Londres le 22 mai 1688. Il était d'une ancienne famille noble du comté d'Oxford. Les auteurs de sa naissance, catholiques romains, ne lui laissèrent qu'une médiocre fortune. Faible de santé, mal conformé, bossu même, il fut l'objet des plus tendres soins de sa mère, et reçut dans la maison paternelle une éducation digne des dons heureux qui lui avait faits la nature. A 6 ans il lisait déjà les poëtes grecs et latins chez un vieux prêtre catholique où il était en pension : depuis il termina ses premières études à Londres; là, ayant été au spectacle, il avait improvisé au bout de quelques jours une pièce sur un sujet grec. Rappelé à 12 ans dans la maison paternelle, il étudia les Eglogues de Virgile avec passion. Cette étude et l'aspect des champs l'entraînèrent à la composition de ses *Pastorales*. Il écrivit aussi une *Ode sur la vie champêtre*, et plus tard il composa un poëme intitulé la *Forêt de Windsor*, puis une *Eglogue sur la naissance du Messie*. On trouve dans cette dernière pièce des idées sublimes et une poésie fort élevée. L'*Essai sur la critique* parut en 1709, et mit le jeune poëte au rang des plus beaux génies de l'Angleterre, quoiqu'il n'y eût pas d'ordre dans le plan, et que l'imagination n'y soit pas toujours bien réglée. L'abbé du Resnel en a donné une traduction estimée. Le *Temple de la Renommée*, poëme qui parut en 1710, offre encore moins d'ordre que l'*Essai sur la critique;* tout y est confus, il y a cependant des morceaux d'une grande beauté, et qui décèlent l'homme de génie. *La Boucle de cheveux enlevée*, petit poëme en cinq chants, publié en 1712. Cette bagatelle ne respire que la galanterie; mais l'*Epître d'Héloïse à Abailard* paraît dictée par tout ce que l'amour le plus violent peut inspirer. Le poëte y peint les combats de la nature et de la grâce d'une manière où la piété et la paix des âmes pures n'ont rien à gagner. Un travail plus considérable occupait Pope, lorsqu'il enfanta cette épître : il préparait une traduction en vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Toute l'Angleterre souscrivit pour cet ouvrage, et l'on

Digitized by Google

prétend que l'auteur, qui n'était rien moins que désintéressé, y gagna près de cent mille écus. Quand l'*Homère* anglais vit le jour, il parut fort au-dessous du grec, quoiqu'on y trouvât de l'abondance et de la force. Ses ennemis ou ses rivaux en profitèrent pour l'accabler de sarcasmes. Ils allèrent jusqu'à ridiculiser sa figure et sa taille, qui en effet n'étaient pas avantageuses ; ils lui reprochèrent d'être *puant*, *laid* et *bossu*. Pope répondit par une satire intitulée la *Dunciade*, c'est-à-dire l'*Hébétiade* ou la *Sottisiade*. Il y passait en revue les auteurs et les libraires. Cette satire basse et indécente respire la fureur. L'auteur eut honte dans la suite de l'avoir enfantée ; il n'hésita point à la jeter au feu en présence du docteur Swift, qui la retira promptement, et lui rendit le mauvais office de la conserver. Non contents de le traiter dans vingt libelles d'*ignorant*, de *fou*, de *monstre*, d'*homicide* et d'*empoisonneur*, ses adversaires firent courir dans les rues de Londres une relation d'une flagellation ignominieuse. Cette satire, où il y avait quelques traits perçants, et qui ne tombaient pas absolument à faux, remplit d'amertume le cœur de Pope. Il ne se contenta pas de faire écrire un *Avis au public*, où il attestait qu'il n'était pas sorti de sa maison le jour marqué par la relation, il voulut encore ajouter de nouveaux traits à la *Dunciade*. Ses amis lui conseillèrent de ne répondre à ses adversaires que par des ouvrages louables, et il enfanta l'*Essai sur l'homme*. L'auteur embellit les matières les plus sèches par une élocution noble, facile, énergique, variée avec art. Il y a pourtant des descriptions trop étendues et des pensées répétées ; on y trouve peu de solidité dans quelques assertions, peu d'ordre et de liaison entre les idées, et, ce qui fait l'objet d'une critique plus grave, des principes favorables à l'irréligion, une morale vague et sans autorité, une métaphysique imaginaire et illusoire. Il est vrai que Ramsay a tenté de faire l'apologie de ses sentiments, dans une lettre à Racine le fils, auquel Pope écrivit lui-même ; mais il est bien difficile à quiconque a lu les ouvrages et a connu les amis de Pope, de n'avoir pas quelques doutes sur ses sentiments. « Après « avoir lu ce poëme dans l'anglais, dit Ra- « cine, loin d'en être le défenseur, je recon- « nais qu'il ne peut être justifié que par des « explications forcées, et que le système qu'il « présente d'abord est celui du déisme. » Plusieurs écrivains l'ont traduit en français. La version de l'abbé du Resnel, en vers, n'est pas assez littérale, et celle de M. Silhouette, en prose, l'est trop. L'abbé Millot en a donné une en 1761, qui ne vaut aucune des deux précédentes. On trouve à la suite de sa traduction une épître morale de Pope sur la connaissance des hommes. C'est un tissu de réflexions où le génie anglais se montre dans tout son éclat et avec tous ses défauts. Cette épître tient par son sujet à l'*Essai sur l'homme*, et on peut la regarder comme une carte particulière, où est tracé en détail ce qu'une carte générale ne présente qu'en gros. En 1783, M. de Fontanes a donné une nouvelle traduction en vers de l'*Essai sur l'homme*, avec des notes et un discours rempli d'idées communes, débitées avec trop d'emphase. Quelques personnes préfèrent celle de l'abbé du Resnel. Si le premier traducteur manque souvent d'élévation, de vigueur et de coloris, il est du moins clair, naturel, et fait entendre Pope, si obscur dans la dernière traduction ; sa phrase est plus française, plus coulante ; sa versification moins sèche, moins dure, moins heurtée. Pope a encore composé des *Odes*, des *Fables*, des *Epitaphes*, des *Prologues* et des *Epilogues* ; il passe pour le poëte le plus élégant et le plus correct, et, ce qui est encore beaucoup, le plus harmonieux qu'ait eu l'Angleterre. Il a réduit les sifflements aigres de la trompette anglaise au son doux de la flûte. Nous ne parlerons point de ses *Lettres*, dont on a un recueil assez ample. S'il y en a deux ou trois qui puissent intéresser le public, toutes les autres ne sont presque d'aucun prix ; et il en est ainsi de presque toutes les collections de ce genre. Ses différents ouvrages ont été recueillis à Londres en 1751, 20 vol. in-8° ; 1797, 9 vol. in-8° ; ibid., 1804, 6 vol., et à Edimbourg, 1764, 6 vol. in-8°. Sa *Traduction* d'Homère ne se trouve point dans cette dernière édition. Cette traduction a été réimprimée à Londres en 1805, 12 tomes en 6 vol. On a publié à Amsterdam les *OEuvres diverses de Pope, traduites de l'anglais ; nouvelle édition, augmentée de plusieurs pièces et de la Vie de l'auteur*, avec des figures en taille-douce, 1767, 7 vol. in-12. La plupart des traductions insérées dans ce recueil sont lourdes, maussades, pesantes. On a donné une nouvelle édition des *OEuvres* complètes de Pope, Paris, 1779, 8 vol. in-8°, avec figures. « Pope, dit un cri- « tique, avait plus de subtilité dans l'esprit « que de vérité et de jugement. Il n'a ni le « génie de Milton, ni le goût épuré d'Addi- « son. Son talent principal était d'imiter et « de s'approprier les idées d'autrui ; le talent « qui lui manquait était l'invention et l'ordre. « Il entassait beaucoup de parties brillantes, « dont il ne savait pas faire un tout bien « proportionné. La plupart de ses détails, « pris séparément, sont bien ; mais, malgré « son système, le *tout n'est pas bien.* » On a souvent cité de lui ce morceau sur la mort, qui est effectivement d'une grande beauté : « O mort, je te bénis ! C'est toi qui frappes « les tyrans, qui en purges la terre, qui mets « un frein à la cruauté et à l'ambition. C'est « toi qui confonds dans la poussière ceux que « le monde avait flattés, et qui regardaient « les hommes avec mépris. Ils tombent, et « nous respirons. Sans toi, nos malheurs se- « raient éternels. O mort, qui tiens en res- « pect les hommes durs et heureux, qui jettes « l'effroi dans leurs cœurs coupables, espoir « des infortunés, achève d'étendre ton bras « sur les scélérats puissants et respectés. » Il ne reste plus qu'à faire connaître l'homme, après avoir fait connaître l'écrivain. Pope était bon parent et bon ami ; il avait de la

Digitized by Google

philosophie, mais surtout de celle qui est de mode dans un siècle léger, qui est beaucoup plus dans l'esprit que dans le caractère. Il était vain, railleur, colère, envieux; sacrifiant tout à sa réputation, d'une sensibilité puérile sur la critique, et capable des plus grandes violences pour la repousser. Il allait souvent chez son libraire, et il y donnait de temps en temps des scènes de fureur, que sa figure, sa taille et la singularité de ses mouvements rendaient comiques. On l'accusait aussi d'avarice. Sa santé fut toujours chancelante, et l'art fut souvent appelé au secours de la nature. Il mourut d'une hydropisie de poitrine en 1744, à 56 ans. — M. l'abbé Migne a reproduit : *Le Messie*, églogue sacrée, que Pope composa à l'imitation du *Pollion* de Virgile; et *l'Essai sur l'homme*, dans le tome VII de sa grande collection des *Démonstrations évangéliques*, Petit-Montrouge, 1843-1849, 18 vol. in-4°. — L'ode suivante, que nous citons à cause de sa brièveté, est une imitation du langage qu'Adrien tient à son âme, un peu avant de mourir, mais est aussi supérieure en sublimité à l'original, que la religion chrétienne l'est au paganisme : « Divine étincelle d'une flamme céleste, quitte « ce corps mortel. Jouet de la crainte, de « l'espérance et de la douleur, il est temps « que tu triomphes de la nature à ton tour, « et que tu t'élèves vers les régions de la « vie. — Ecoute ce que disent ces anges : « Viens, chère sœur, viens. Je ne me con- « nais plus ! Mes sens se troublent, ma vue « s'éteint, mes esprits se dissipent, je cesse « de respirer. Quoi ! mon âme, est-ce là « mourir ? — La terre s'éloigne, elle dispa- « raît; le ciel s'ouvre à mes yeux : mes « oreilles sont frappées du chant des séra- « phins. Prêtez-moi, prêtez-moi vos ailes; je « monte d'un vol rapide. O sépulcre, où est ta « victoire ? ô mort, où est ton aiguillon ? »

PORCAIRE ou PORCHAIRE (saint), abbé de Lérins en 731, était à la tête de cinq cents moines, lorsque les Sarrasins ou Maures d'Espagne vinrent fondre sur cette île, au retour du siége d'Arles. Ces barbares massacrèrent tous ces saints religieux, à l'exception de quatre, qu'ils emmenèrent avec eux. Ceux-ci, s'étant sauvés, revinrent à Lérins, et n'y trouvèrent qu'un vieillard appelé Eleuthère, qui s'était caché dans une grotte pendant cette horrible boucherie. Ils l'élurent pour abbé, après avoir fait revenir d'Italie 36 religieux que saint Porcaire y avait envoyés à la première nouvelle des incursions des Sarrasins en Provence. Les habitants de Monverdan, près du Lignon en Forez, croient que saint Porcaire se retira chez eux, et qu'il y fut depuis martyrisé par les Sarrasins. Mais si le saint de ce nom qu'ils honorent est le même que l'abbé de Lérins, ce sera quelque translation de ses reliques, qui aura donné lieu au culte qu'ils lui rendent.

PORCHERON (dom DAVID-PLACIDE), bénédictin et bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, naquit à Châteauroux en Berri l'an 1652. Les langues, l'histoire, la géographie, les généalogies et les médailles entraient dans la sphère de ses connaissances. Ce pieux et savant religieux mourut à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, en 1694, à 42 ans. On a de lui : une édition des *Maximes pour l'éducation d'un jeune seigneur*, laquelle il publia en 1690, in-12, après en avoir réformé le style. Il y ajouta une traduction des *Instructions* de l'empereur Basile le Macédonien pour Léon son fils, et la *Vie* de ces deux princes. Une *Edition* de la *Géographie de l'Anonyme de Ravenne*, qu'il publia en 1688, in-8°, avec des notes curieuses et savantes : ouvrage très-utile pour la géographie du moyen âge; il contribua à la nouvelle *Edition* de saint Hilaire, et à quelques autres éditions publiées par ses confrères.

PORCHETTI SALVAGIO, en latin de *Silvaticis*, savant et pieux chartreux génois, qui mourut vers 1315, s'occupa dans sa solitude à réfuter les Juifs dans un livre intitulé : *Victoria adversus impios Hebræos ex sacris litteris, tum ex dictis Talmud, ac cabalistarum, et aliorum omnium authorum quos Hebræi recipiunt, monstratur veritas catholicæ fidei;* cet écrit, dont la publication est due à Augustin Justiniani, évêque de Nebbio, qui eut beaucoup de peine à le mettre en ordre, parut à Paris, 1520, in-fol., gothique, assez rare. Cet ouvrage, dont Raimond Martin lui avait fourni le modèle, et qui depuis fut copié par Pierre Galatin, renferme de fort bonnes choses, mais aussi quelques raisonnements peu concluants; son zèle paraît quelquefois plus avantageusement que sa logique. *Voy.* JUSTINIANI (Augustin).

PORCQ (JEAN LE), prêtre de l'Oratoire, né l'an 1636, mort à Saumur le 5 avril 1722, à près de 86 ans, professa pendant 50 années la théologie dans l'école que sa congrégation avait formée à Saumur. Il se prononça avec force contre la doctrine de Jansénius, et il publia : *Les sentiments de saint Augustin sur la grâce, opposés à ceux de Jansénius*, 1682, in-4°; nouvelle édition augmentée, 1700. Le P. Le Porcq s'y attache à montrer que Jansénius a mal saisi les principes de saint Augustin, dont la doctrine diffère singulièrement de celle du moderne novateur. Le Porcq était un homme d'une piété sincère et d'un savoir solide, bien que ses adversaires aient essayé plus d'une fois de le dénigrer.

PORÉE (CHARLES), jésuite, né l'an 1675, à Vendes, près de Caen, entra dans la société des jésuites en 1692. Il professa d'abord les humanités en province, et se fit une grande réputation. Appelé à Paris pour y faire sa théologie, il fut chargé en même temps de la direction de quelques pensionnaires. Les progrès qu'ils firent sous un tel maître, l'idée que ses supérieurs avaient de ses talents, le firent nommer, en 1708, professeur de rhétorique au collége de Louis le Grand, emploi qu'il n'accepta qu'à regret. Si l'on n'eût écouté que ses inclinations et ses instances, il se serait consacré pour toujours aux missions chez les infidèles. Le P. Porée, choisi immédiatement après le P. Jouvenci, le remplaça dignement. Même zèle, même piété, même application; mais plus d'esprit, plus de gé-

Digitized by Google

nie, plus d'élevation dans le successeur. Une latinité moins élégante et moins pure, mais un style plus vif, plus ingénieux, un style que Sénèque et Pline auraient peut-être envié. On lui a reproché de n'avoir point l'éloquence nombreuse et périodique de Cicéron; mais il ne voulait pas l'avoir. Le style coupé, pressé, vif, lui paraissait plus convenable pour des discours académiques, tels que ceux qu'il prononçait à l'ouverture des classes, et plus propre à aiguiser l'esprit des jeunes gens et à exercer leur imagination. Le P. Porée forma des élèves dignes de lui, pendant les 33 années qu'il occupa la place de professeur, jusqu'à sa mort, arrivée en 1741. Il aimait ses disciples, et il avait l'art de s'en faire aimer. Il les rappelait à leur devoir par la douceur, et à la vertu par ses exemples. Occupé uniquement de son emploi, il était presque aussi solitaire au milieu de Paris que dans un désert. On a de lui un *Recueil de harangues*, publié à Paris en 1735, en 2 vol. in-12. On ne peut nier qu'il n'y ait dans ses discours un grand nombre de tours ingénieux, de pensées fines, d'expressions vives et saillantes; mais on y trouve en même temps des jeux de mots, des antithèses, et en général un tour tout différent de celui de l'éloquence romaine. On raconte à ce sujet l'anecdote suivante. Le P. Thoulier (depuis l'abbé d'Olivet) lui parla un jour de cette différence. Le P. Porée répondit : *Après tout, que trouvez-vous de si beau dans Cicéron ? — Je vous promets là-dessus le secret, votre vie durant*, reprit le P. Thoulier, un des plus zélés partisans de l'orateur de Rome. Un second *Recueil de harangues*, Paris, 1747, in-12. Il y en a quelques-unes sur des sujets pieux, dans lesquelles il est plus simple que dans ses discours d'apparat. Il ne pense qu'à éclairer l'esprit et à toucher le cœur, et il réussit. Six *Tragédies* latines, publiées en 1725, in-12, par le P. Griffet, qui les a ornées d'une *Vie* de l'auteur. Il y a plusieurs morceaux pleins d'élévation, de noblesse et de pathétique; mais tout n'est pas égal. Cinq *Comédies* latines en prose, en 1749, in-12, qui ont vu le jour par les soins du même éditeur. Le comique du P. Porée est gracieux et toujours décent. Il n'a ni le *vis comica* de Plaute, ni l'élégante simplicité de Térence; mais on admire la flexibilité de son esprit, et surtout l'attention d'amener une morale exacte à la portée des jeunes gens. Le P. Porée a fait d'autres pièces fugitives, telles que celle qu'il composa sur la dernière maladie du P. Commire, où l'on remarque beaucoup d'imagination et de poésie. On a gravé son portrait, avec ces mots au bas, qui renferment un éloge d'autant plus flatteur qu'il est fondé sur la plus exacte vérité : *Pietate an ingenio, poesi an eloquentia, modestia major an fama?* L'abbé Ladvocat blâme l'usage de faire représenter aux écoliers des comédies, et prétend qu'on devrait leur préférer les exercices en forme de plaidoyer, dont on se sert, dit-il, depuis le P. Porée dans le collége Louis-le-Grand. Cet habile jésuite avait effectivement employé ce moyen, établi par le P. Le Jay, et on convient qu'il l'avait porté à toute la perfection dont il est susceptible; mais il croyait le théâtre plus propre à corriger les ridicules des jeunes gens, et à leur donner de la hardiesse pour les actions publiques auxquelles on les destine. Ce sentiment est incontestable et sensiblement vrai dans ses effets; mais le théâtre en général est si corrompu, est devenu une source si vaste et si sûre de corruption, que dans la crainte de nuancer le bien avec le mal, il est convenable de sacrifier les avantages d'un théâtre honnête et innocentaux dangers du théâtre devenu l'école des vices et des abominations humaines.

PORÉE (Charles-Gabriel), frère du précédent, naquit à Caen, en 1685. Le dégoût que ses premiers maîtres lui firent prendre pour l'étude dura jusqu'à 25 ans. A cet âge il se cassa la jambe, et la lecture, sa ressource contre l'ennui pendant la guérison de cet accident, devint une passion qui ne le quitta qu'avec la vie. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire d'où son frère le fit sortir bientôt après pour le placer auprès de l'illustre Fénelon, en qualité de bibliothécaire. En suite il fut curé dans l'Auvergne jusqu'en 1728, que le roi lui donna, dans la cathédrale de Bayeux, un canonicat qu'il résigna deux ans après. On le contraignit encore d'accepter la cure de Louvigny, près de Caen; il la garda vingt ans. Retiré dans cette ville, au sein de sa famille, il partagea son temps entre la prière et l'étude jusqu'au 17 juin 1770, époque de sa mort. Il était gai, franc, charitable, chéri de tous les honnêtes gens. Nous avons de lui : *Examen de la prétendue possession des filles de Landes, diocèse de Bayeux*, et *Réfutation d'un mémoire où l'on s'efforce de l'établir*, Antioche (Rouen), 1738, in-8° : il fit cet ouvrage conjointement avec M. Dudonet, médecin à Caen; *La Mandarinade*, ou *Histoire du mandarinat de l'abbé de Saint-Martin*, connu dans le XVIIe siècle par ses ridicules : cette histoire, publiée à La Haye, 1738, 3 vol. in-12, renferme beaucoup d'anecdotes amusantes sur l'abbé qui en est le héros. Ses extravagances fournirent, dit-on, à Molière l'idée du Bourgeois gentilhomme; quatre *Lettres sur la sépulture dans les églises*, Caen, 1745, in-12. Cet ouvrage, où l'auteur s'élève contre l'usage d'inhumer dans les églises, fut attaqué; il répondit par un petit écrit, sous le titre d'*Observations; Nouvelles littéraires de Caen*, 3 vol. in-8°. Il les commença en 1742, et les continua jusqu'à la fin de 1744 : c'est un recueil de pièces, en prose et en vers, des académiciens de cette ville; quarante-quatre *Dissertations sur différents sujets*, lues à l'académie de Caen, dont Porée fut, pendant 30 ans, un des principaux ornements. Onze de ces dissertations ont été imprimées dans les *Mémoires* de cette académie, et dans les *Nouvelles littéraires;* un grand nombre de *corrections* et d'*additions* pour une nouvelle édition du Dictionnaire de Trévoux, restées manuscrites.

PORION (Pierre-Joseph), évêque consti-

Digitized by Google

tutionnel, né l'an 1743, à Thièvre, diocèse de Saint-Omer, fut un des secrétaires de l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, et devint professeur au collége militaire de La Flèche, puis à celui d'Arras, alors dirigé par des prêtres séculiers. En 1780, il devint curé de Saint-Nicolas-des-Fossés dans cette dernière ville. Elu, le 30 mars 1791, évêque du Pas-de-Calais, il fut sacré à Paris le 10 avril suivant; mais il fut peu de temps sur son siége. En 1793, il renonça aux fonctions ecclésiastiques, ainsi que la plupart des prêtres qu'il avait ordonnés. Porion se fit défenseur officieux près les tribunaux, et fut quelque temps président de l'administration municipale de Saint-Omer. Il s'était marié à la fille d'un officier irlandais. En 1802, il vint se fixer à Paris, où il vécut dans l'obscurité. Il composa un *Commentaire de Lhomond*, et publia des *Corrigés de thèmes*, qu'il consacra spécialement à l'éducation de sa fille unique. Il faisait des vers latins et français qui ne lui ont pas fait grande réputation, quoiqu'il ait chanté successivement les chefs des divers gouvernements qui se sont succédé pendant la révolution. Il mourut à Paris le 20 mars 1830.

PORMORANT (Alexandre-Colas de), prêtre, né dans les premières années du XVIIe siècle à Orléans, fut nommé, en 1640, curé de Notre-Dame de la ville de Calais, et se fit connaître par les services qu'il rendit dans cette charge. Il devint abbé commendataire de l'abbaye de la Madeleine de Pleine-Selve, au diocèse de Bordeaux, et il consacra dès lors toute sa vie à l'instruction de la jeunesse. Pormorant mourut le 18 septembre 1675. On a de lui : *Le Triomphe de la charité*, contenant l'institution, les règlements et exercices de la compagnie des Dames de la Charité, établie en l'église paroissiale de Calais, Paris, 1640; *Idée de la famille de Saint-Joseph*, établie au faubourg Saint-Victor de Paris, sous la protection du roi et de la reine régente, pour élever chrétiennement et civilement les enfants des nobles et honnêtes familles indigentes, etc., Paris, 1644, in-12; *Factum pour l'abbé de Pormorant contre René Radique*, au sujet de l'administration de l'Hôtel-Dieu de Checi, en 1654; c'est surtout à cause de sa singularité que nous citons ce mémoire qui est en vers français. L'abbé de Pormorant publia plusieurs autres ouvrages de piété et des Réponses apologétiques à la censure que la Sorbonne fit de son *Idée* sur l'établissement de Saint-Joseph.

PORRÉE (Gilbert de La), né à Poitiers, fut chanoine, puis évêque de cette ville, après avoir enseigné la philosophie et la théologie avec une réputation extraordinaire. Le goût de son siècle était, en logique et en théologie, d'analyser tout, et de donner des noms différents aux différentes qualités des objets. Gilbert de La Porrée le suivit. Il avait composé plusieurs ouvrages théologiques, et avait traité les dogmes de la religion, plutôt selon les maximes d'Aristote que suivant le langage de l'Ecriture et des saints Pères. Ainsi, par exemple, en parlant de la Trinité, il avait examiné la nature des personnes divines, leurs attributs, leurs propriétés. Il avait examiné quelle différence il y avait entre l'essence des personnes et leurs propriétés, entre la nature divine et Dieu, entre la nature et les attributs de Dieu. Comme tous ces objets avaient des définitions diverses, Gilbert jugea qu'ils étaient différents, que l'essence ou la nature de Dieu, sa divinité, sa sagesse, sa bonté, sa grandeur, n'étaient pas Dieu, mais la forme par laquelle il est Dieu. Ainsi, par une métaphysique aussi vaine et fausse qu'hétérodoxe, il regardait les attributs de Dieu et la Divinité comme des formes différentes; et *Dieu*, ou l'Être souverainement parfait, comme la collection de ces formes. C'est là l'erreur fondamentale de Gilbert de La Porrée. Il en avait conclu que les propriétés des personnes divines n'étaient pas ces personnes, que la nature divine ne s'était pas incarnée. Gilbert de La Porrée conserva tous ces principes, lorsqu'il fut élu évêque de Poitiers, et les expliqua dans un discours qu'il fit à son clergé. Arnauld et Calon, ses archidiacres, le déférèrent au pape Eugène III, qui était alors a Sienne, sur le point de passer en France. Lorsqu'il y fut arrivé, il fit examiner l'accusation qu'on avait portée contre l'évêque de Poitiers. Gilbert fut appelé à une assemblée qui se tint à Paris, en 1147, et ensuite au concile de Reims, tenu l'année suivante, et dans lequel on condamna les sentiments de Gilbert. Ce prélat rétracta ses erreurs, et se réconcilia sincèrement avec ses dénonciateurs. Il mourut en septembre 1154, à 84 ans. Quelques-uns de ses disciples persévérèrent dans leurs sentiments; mais ils ne formèrent point un parti. On a imprimé de La Porrée : un *Commentaire* sur le livre de la Trinité de Boëce, dans l'édition des OEuvres de Boëce, Bâle, 1470, in-f°. Ce commentaire est plus obscur que le texte même; une *Lettre* à l'abbé de Saint-Florent de Saumur, dans le 1er vol. des *Anecdota*, de Martène; un *Traité* philosophique des six principes, dans les anciennes éditions d'Aristote; un *Commentaire sur l'Apocalypse*, avec d'autres interprétations, Paris, 1512, in-8°.

PORRÈTE (Marguerite), femme du Hainaut, vint à Paris, où elle composa un livre rempli des erreurs renouvelées par quelques quiétistes modernes. *Voy.* Molinos. Elle y disait, entre autres choses, « qu'une per« sonne anéantie dans l'amour de son crea« teur peut satisfaire librement tous les dé« sirs de la nature, sans crainte d'offenser « Dieu. » Elle soutint opiniâtrement cette doctrine, et fut condamnée à être brûlée en 1310.

PORTA (Jean-Baptiste), gentilhomme napolitain, et physicien célèbre, né à Naples, vers 1545, s'adonna à l'étude des mathématiques, de la médecine et de l'histoire naturelle. Il parcourut l'Italie, la France et l'Espagne, en observateur, et, de retour à Naples, il y établit l'académie des *Otiosi*. Son penchant l'entraînait vers les sciences occultes. Il tenait souvent chez lui des assemblées d'hommes versés dans l'astrologie, dans les

Digitized by Google

quelles on traitait des secrets de la magie, et cette réunion prit le nom d'académie *de' Secreti*. La cour de Rome, instruite de l'objet qui occupait cette petite académie, lui défendit de la tenir. Il se consacra aux muses et composa des *Tragédies* et des *Comédies* qui eurent quelque succès. Il mourut en 1615, à 70 ans. On a de lui : un *Traité de la magie naturelle*, en latin, Amsterdam, 1664, in-12; traduit en français par Meissonnier, Lyon, 1688, in-12 : livre plein d'idées chimériques et extravagantes. On assure que l'auteur avait composé les premiers livres de cet ouvrage à l'âge de quinze ans. Un autre *Traité de la physionomie*, composé dans le même esprit que le précédent. L'auteur, entêté de l'astrologie judiciaire, l'a rempli d'inepties. Cet ouvrage, imprimé à Leyde en latin, 1645, in-12, fut traduit en français par Rault, Rouen, 1665, in-8°. On l'a aussi en italien, Venise, 1652, in-8°, édition extrêmement rare. *De occultis litterarum notis*, réimprimé à Strasbourg en 1606, avec des augmentations. C'est un traité sur la manière de cacher sa pensée dans l'écriture, et de découvrir celle des autres. Il y donne plus de 180 manières de se cacher; et il en laisse encore une infinité d'autres à deviner, qu'il est aisé d'inventer sur celles qu'il propose. Ainsi il a surpassé de beaucoup tout ce qu'avait fait Trithème sur ce point, particulièrement dans sa *Polygraphie*, soit par sa diligence et son exactitude, soit par son abondance et sa diversité, soit enfin par sa netteté et par sa méthode. *Phytognomonica, seu Methodus cognoscendi ex inspectione vires abditas cujuscumque rei*, Naples, 1583, in-fol.; *De distillationibus*, Rome, 1608, in-4°. C'est à J.-B. Porta que nous devons l'invention de la chambre obscure, perfectionnée depuis par s'Gravesande. Il avait conçu le projet d'une *Encyclopédie*, que Bacon a proposé ensuite d'une manière plus développée, et qui, exécuté enfin d'une façon pitoyable par des hommes inconséquents et dirigés uniquement par l'esprit d'intérêt, a produit une masse informe, fatale à toutes les branches des sciences. C'était du reste un esprit empirique et faux, auquel on a trouvé plus d'un trait de ressemblance avec Corneille Agrippa, Cardan, Paracelse et autres partisans d'une physique occulte et condamnable. M. H.-Gabr. Duchesne a publié une *notice historique sur J.-B. Porta*, Paris, 1801, in-8°. *Voy.* sur Porta *la Storia della letteratura* de Tiraboschi.

PORTALIS (Jean-Etienne-Marie), ministre des cultes, né le 1er avril 1746, au Beausset en Provence, d'une famille de robe qui depuis longtemps jouissait de l'estime générale, fut reçu, à l'âge de 21 ans, au parlement d'Aix, et dès son début il se plaça parmi les jurisconsultes et les orateurs les plus distingués de cette époque. Plusieurs *mémoires* contribuèrent à établir sa réputation, entre autres sa *Consultation sur la validité des mariages des protestants en France*, Paris, 1770, in-12. Deux causes soutenues contre deux adversaires puissants, Mirabeau et Beaumarchais, augmentèrent encore sa célébrité : Portalis s'était chargé des intérêts de madame de Mirabeau, et il parvint à obtenir une séparation utile à la conservation de ses biens. Moins heureux en défendant le comte de La Blache contre Beaumarchais, il ne put gagner sa cause déjà perdue devant le public; mais sa défense fut digne de son talent. Portalis fut bientôt placé, malgré sa jeunesse, à la tête de l'administration de sa province; il justifia par sa capacité, dans les fonctions administratives, le choix qu'on avait fait de lui. Au commencement de la révolution, sa modération l'éloigna du rôle auquel auraient pu l'appeler ses talents, et dès 1790 il se retira à la campagne. Les troubles du Midi et les préambules des persécutions révolutionnaires lui firent chercher un asile à Lyon, qu'il fut encore obligé bientôt de quitter. Portalis se rendit à Paris dans les derniers mois de 1793; il ne tarda pas à y être arrêté, et il ne recouvra sa liberté que plusieurs mois après la chute de Robespierre. Nommé en 1795 député du département de la Seine au conseil des Anciens, il y développa un caractère plein de modération, et se montra constamment opposé au parti directorial. Le Directoire voulait s'arroger le droit d'élection, et Portalis opina sur ce droit le 15 décembre de la même année : « Ce serait, dit-il, « compromettre cette autorité que de lui « donner la faculté proposée : en admettant « le prétexte de la tranquillité publique pour « violer un article de la constitution, bien- « tôt on pourra en violer un autre, et ainsi « tout sera livré à l'arbitraire. » Il fut nommé secrétaire de l'assemblée le 17, et le 27 février 1796 il fit un rapport verbal sur la résolution de détruire la liste des émigrés; il combattit en même temps le projet de donner au Directoire le pouvoir de statuer sur les radiations. Il prouva victorieusement que l'intérêt du gouvernement lui-même y était opposé, et que les tribunaux étaient les juges naturels de ces contestations comme de toutes les autres. Malgré la noble franchise de ses discours, qui auraient paru blesser les intérêts ou les prétentions du Directoire, il fut président le 19 juin 1796; le 25 août il s'opposa à l'impression d'un discours de Creuzé-la-Touche contre les prêtres. Le lendemain, il présenta un rapport exact des lois rendues sur cet ordre; il se plaignit des serments exigés d'eux, plus encore des peines prononcées contre ceux qui, obéissant à leur conscience, avaient refusé de se parjurer. Il assimila, avec assez de justesse, les mesures proposées à leur égard à celles qui avaient été adoptées pendant le règne de la terreur, et cita J.-J. Rousseau, qui, philosophe lui-même, disait « que « si les philosophes avaient jamais l'empire, « ils seraient plus intolérants que les prê- « tres. » Il fut un de ceux qui s'élevèrent le plus vigoureusement contre la loi du 9 floréal an IV (28 avril 1796), qui ordonnait le partage des biens des ascendants d'émigrés, loi qui dépouillait de leur vivant des vieillards innocents et qui était en opposition

Digitized by Google

avec un des premiers principes des législateurs, que les crimes sont personnels. Il attaqua, le 30 novembre 1796, la loi du 3 brumaire, dans ses articles concernant les parents d'émigrés, comme proclamant l'intolérance, poursuivant en masse tous les citoyens, « faisant des privilégiés, des suspects, des mécontents et des esclaves. » Il démontra que l'amnistie du 4 brumaire était *absolue*, et dit : « Que si elle pouvait « subsister encore après le rejet de la résolution, elle subsisterait oubliée, déshonorée, comme une loi de colère, comme le « dernier acte de la vengeance d'un parti, et « que le 1er germinal, époque des élections, « elle serait anéantie par la volonté du peuple, par cela même qu'elle ne serait pas « offerte à l'acceptation du souverain. » Dans le courant de février, il fut désigné dans le plan de conspiration de Lavilleheurnois, comme devant remplacer Cochon dans le ministère de la police. Il s'opposa à ce que les électeurs fussent astreints à prêter le serment civique. Le 25 juillet, il vota contre les sociétés populaires. Bientôt après, il fut inscrit dans la liste de déportation du 18 fructidor an v (4 septembre 1797), et se réfugia en Allemagne. Rappelé en France après la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799), il y arriva le 13 février 1800. Le 3 avril, on le nomma commissaire du gouvernement près du conseil des prises, et il entra dans le conseil d'Etat vers la fin de la même année. Il présenta différents projets de loi au corps législatif, et défendit plus particulièrement le projet relatif à l'établissement des tribunaux spéciaux, qui éprouva une forte opposition. Peu de temps après, il présenta le projet du Code civil. Il fut chargé, dans le mois d'août 1801, de toutes les affaires concernant les cultes. Il fit reconduire à Rome le corps de Pie VI, resté jusque-là à Valence. Il ordonna d'effacer les inscriptions païennes qui restaient sur le frontispice des temples. Il rappela dans leur patrie les évêques démissionnaires qui en étaient exilés depuis tant d'années : mesure qui ne fut que le prélude d'un autre acte que réclamaient depuis longtemps la justice et l'humanité, le rappel des émigrés : objets si malheureux de la haine révolutionnaire, et sur lesquels la barbarie s'était appesantie au point qu'il suffisait d'être de cette classe proscrite pour être envoyé à l'échafaud sans autre formalité. Le 5 avril 1802, il prononça, devant le nouveau corps législatif, que l'on venait de convoquer pour cet effet, un discours dans lequel il exposait les motifs qui avaient amené la convention faite entre le saint-siége et le gouvernement français. Il y établit quelques principes fort sages; mais on croit s'apercevoir que l'orateur craignait de paraître trop favorable à la religion catholique, et qu'il redoutait les sarcasmes de la philosophie, à moins qu'on ne veuille l'excuser sur les préventions que l'esprit révolutionnaire avait encore laissées, chez beaucoup de gens en place, contre la religion; préventions telles, que le gouvernement pouvait craindre que le concordat ne fût pas adopté, si on heurtait trop les opinions. Le discours de Portalis d'ailleurs était grave, décent, et contrastait avec le langage révolutionnaire, inhumain et farouche, dont cette même tribune avait retenti tant de fois. Il fit ensuite lecture du concordat du 15 juillet, que le corps législatif adopta, après quelque discussion. En 1803, il fut élu candidat au sénat conservateur; en juillet de l'année suivante on le nomma définitivement ministre des cultes. Le 1er février 1805, il fut créé grand officier de la Légion-d'Honneur. Le 2 janvier 1806 il prononça à l'Institut, dont il était membre, l'*Eloge d'Antoine-Louis Séguier*, avocat au parlement de Paris, et successeur de Fontenelle à l'académie française : cet éloge a eu deux éditions. Portalis mourut le 25 août 1807. Bonaparte ordonna qu'il serait élevé à ce ministre une statue dans le conseil d'Etat. Elle a été exécutée par Desenne. En 1820, son fils a publié un ouvrage posthume intitulé : *Traité sur l'usage et l'abus de l'esprit philosophique pendant le* XVIIIe *siècle*, précédé d'une notice fort intéressante sur l'auteur, Paris, 2 vol. in-8°. C'est un livre très-remarquable par la philosophie religieuse qui y règne, par l'esprit de méthode, d'analyse et d'impartialité qui a présidé à sa composition, et par un style noble et élégant.

PORTALLIER (Claude-Joseph), ecclésiastique du diocèse de Belley, né le 19 mars 1788 à Meximieux, diocèse de Lyon, mort le 22 juillet 1831, exerça le ministère à Poncin, et fut ensuite employé dans les séminaires de Meximieux, d'Alix, de l'Argentière et de Saint-Irénée à Lyon. M. l'évêque de Belley, ayant pris possession de son siége, chargea l'abbé Portallier de tous les soins relatifs à la formation du grand séminaire de son diocèse qu'il établit à Brou. Le jeune ecclésiastique s'en acquitta avec zèle et intelligence : sa faible santé ne lui permettant pas de supporter continuellement les pénibles austérités de la vie de séminaire, il revint à Bourg, où il fut chargé de diriger le noviciat des sœurs de Saint-Joseph, pour lesquelles il a composé quelques ouvrages. Cette congrégation, qui se consacre à tous les genres de bonnes œuvres, tient sept hôpitaux, et a 80 établissements dans le diocèse. Parmi les ouvrages dont l'abbé Portallier est auteur, on distingue le *Manuel des cérémonies lyonnaises* et le *Mois de Marie*. On a aussi de lui une nouvelle édition de l'*Histoire de l'église de Brou*. L'évêque de Bourg l'avait nommé chanoine d'honneur de sa cathédrale.

PORTE de Saint-Martin (Antoine de La), né en Bretagne d'une famille distinguée, originaire de l'Anjou, fit profession, en 1611, chez les carmes de l'étroite observance de Rennes, et alla faire ses études théologiques au collége des jésuites de La Flèche. Il enseigna successivement la philosophie et la théologie aux novices de son ordre. En 1623, il fut nommé prieur du couvent de Poitiers qui venait d'être réformé, puis il le fut de celui de Loudun, et enfin, en 1626, de celui d'Angers. Il prêcha avec beaucoup

Digitized by Google

de succès dans la cathédrale d'Angers, pendant un octave du Saint-Sacrement, puis à Paris, où les carmes de l'étroite observance de Rennes s'établirent dans le couvent du Très-Saint-Sacrement, connu sous le nom des Billettes. Le P. de La Porte mourut le 20 septembre 1650. En 1637, le P. Strati, général de l'ordre, l'avait nommé son commissaire pour établir la réforme dans la grande maison des carmes de la place Maubert. On a du P. de La Porte : *La présence de Jésus-Christ dans les hôpitaux et les prisons, par un prêtre pauvre*, Paris, 1640, in-12; *Conversation avec Jésus-Christ dans le Très-Saint-Sacrement de l'autel*, Paris, 1644, in-12; *De la manière de bien vivre dans les compagnies*, Paris, 1644, in-12; *Le Trésor des richesses dans le sein des pauvres*, Paris, 1644, in-12; *Les Conduites de la grâce*, Paris, 1645, 1646, in-4°; *La Vie de madame la conseillère de Ferrant-Beaufort*, Paris, 1650, in-8°; *Les Vacances spirituelles; Contemplations amoureuses sur la passion de Jésus-Christ* : ces deux dernières productions n'ont pas vu le jour.

PORTE (Barthélemy de La), prêtre et théologien, né vers 1699, était, selon le *Dictionnaire des anonymes*, de la Ciotat. Il paraît que n'ayant pas voulu signer le *formulaire*, il s'était attaché au diocèse de Montpellier, où M. Colbert lui conféra les ordres, et qu'il est le même qui fut exilé sur une accusation d'intrigues, en 1741, à Auxerre et en 1743 à Bordeaux. Quoi qu'il en soit, l'abbé de la Porte mourut en 1786, après avoir publié divers ouvrages sous le voile de l'anonyme. Nous citerons : *Le conciliateur pacifique*, ou *Remarques succinctes d'un théologien de province sur la lettre de l'abbé Joubert au P. de Saint-Gènes sur les indulgences*, 1760; in-12, à l'occasion des écrits de Mariette sur cette matière; *Lettre d'un Bordelais sur la Vie et les mystères de la sainte Vierge, de Lafitau* (*Voy.* Lafitau), 1759, in-12, de concert avec le P. Eymar; *Lettres philosophiques et théologiques, avec la réfutation d'une Instruction pastorale de M. de Beaumont*, 1760; *Inscription en faux* contre le texte cité sous le nom de Bossuet, dans la réclamation de l'assemblée du clergé de 1760, 1761, in-12; *Principes théologiques, canoniques et civils sur l'usure*, 1763, 3 vol. in-12. Ils commencent par une *Introduction* intéressante sur les écrits pour et contre le prêt, et finissent par six *Lettres* contre le *Traité des prêts de commerce; Nouvelles lettres à un ami sur les prêts usuraires de commerce*, 1769, in-12. Un quatrième volume, ajouté aux *Principes théologiques*, en 1772, est spécialement dirigé contre le *Traité des prêts* de Mignot. *Lettre instructive d'un théologien romain sur la nouvelle dévotion au sacré Cœur*, 1773 (c'est la traduction d'un écrit en italien, qui avait paru à Rome); *Le Défenseur de l'usure confondu*, ou *Réfutation de la théorie de l'intérêt de l'argent*; 1782, in-12, avec un recueil d'ordonnances, par Moltrot. Il est à regretter que La Porte, homme d'ailleurs instruit et régulier, ait mêlé à de fort bonnes raisons des expressions dures contre ses adversaires.

PORTER (François), né en Irlande dans le comté de Meath, fut récollet et professeur en théologie dans le couvent de Saint-Isidore à Rome. Plusieurs cardinaux l'honorèrent du titre de leur théologien, et Jacques II lui donna celui de son historiographe. Il mourut à Rome, le 7 avril 1702. On a de lui : *Securis evangelica ad hæresis radices posita*, 1674; *Palinodia religionis prætensæ reformatæ*, 1679; *Compendium Annalium ecclesiasticorum regni Hiberniæ*, 1690, in-4°; *Systema decretorum dogmaticorum ab initio nascentis Ecclesiæ per summos pontifices, concilia generalia et particularia hucusque editorum*, 1698.

PORTES (Philippe des), né à Chartres, en 1546, vint à Paris et s'y attacha à un évêque avec lequel il alla à Rome, où il apprit la langue italienne. De retour en France, il se livra à la poésie française, qu'il cultiva avec un succès distingué. Peu de poëtes ont été aussi bien payés de leurs vers. Henri III lui donna 10,000 écus pour le mettre en état de publier ses premiers ouvrages, et Charles IX lui avait donné 800 écus d'or pour son *Rodomont*. L'amiral de Joyeuse fit avoir à l'abbé des Portes une abbaye pour un sonnet. Enfin, il réunit sur sa tête plusieurs bénéfices, qui tous ensemble lui produisaient plus de 10,000 écus de rente. Henri III faisait aussi l'honneur à des Portes de l'appeler dans son conseil, et de le consulter sur les affaires les plus importantes du royaume. On prétend qu'il refusa plusieurs évêchés, et même l'archevêché de Bordeaux. Après la mort de Henri III, il embrassa le parti de la ligue, et contribua à enlever la Normandie à Henri IV; il travailla ensuite à la faire rentrer sous son obéissance, et obtint l'amitié et l'estime de ce monarque. Des Portes mourut en 1606, à 60 ans. Nous avons de lui : des *Sonnets*, des *Stances*, des *Elégies*, des *Chansons*, des *Epigrammes*, des *Imitations de l'Arioste*, la *Traduction des Psaumes*, en vers français, 1598, in-8° : d'autres *Poésies*, qui virent le jour pour la première fois en 1573, in-4°. La muse de des Portes a une naïveté et une simplicité aimables; il est le premier parmi les poëtes français qui ait possédé l'inutile et souvent dangereux talent de mettre de l'agrément et de la délicatesse dans les vers érotiques. Il possédait tous les poëtes anciens et modernes, et il les imitait souvent. Malherbe a beaucoup critiqué ses ouvrages. Des Portes était neveu de Mathurin Regnier, et avait un frère, Joachim des Portes, auteur d'un *Abrégé de la Vie du roi Charles IX*

PORTEUS (Beilby), lord évêque de Londres, né à York en 1731, mort en 1808, fut d'abord chapelain du roi, puis curé de Lambeth, et ensuite évêque de Chester, où l'un des premiers actes de son épiscopat fut une exhortation pour recommander d'observer le vendredi saint. De là il passa sur le siége anglican de Londres, après la mort du célèbre docteur Lowth, arrivée en 1787. Il se rendit célèbre par ses talents et ses succès dans la prédication. On a de lui : une édition de la *Courte réfutation des erreurs de l'Eglise romaine, extraite des cinq sermons de Thomas*

Digitized by Google

Secker, archevêque de Cantorbéry, 1781, in-12. Parmi les diverses réponses que les catholiques firent à cet ouvrage, nous citerons l'écrit de Milner, intitulé : la *Fin de la controverse religieuse*, 1818, in-8°, traduit en français sous le titre d'*Excellence de la religion*, 1823, 2 vol. in-8°; un *Sermon* prêché à Cambridge en 1761, et publié sous ce titre : le *Caractère de David*; c'était une réponse à un pamphlet anonyme, intitulé : l'*Histoire de l'homme selon le cœur de Dieu; Lettre aux habitants de Manchester, sur les derniers tremblements de terre; Sermons sur différents sujets*, 1783, in-8°, qui roulent principalement sur les preuves de la révélation : il en parut un second tome en 1794; *Lettres au clergé de Chester, sur les écoles du dimanche; Essai sur un plan pour civiliser et convertir les nègres; Lettres aux colons anglais dans les Antilles; Discours sur l'évangile de saint Matthieu*, 1802, 2 vol. in-8°; *Abrégé des principales preuves de la vérité et de la divinité de la révélation, destiné principalement à la jeunesse*, 1800; *Lettres au clergé de Londres sur la négligence à se mettre à genoux dans l'église quand la liturgie l'ordonne*, 1804; *Les bienfaits du christianisme*, etc., *prouvés par l'histoire*, 1806; traduit en français sous ce titre : *Heureux effets du christianisme sur la félicité temporelle du genre humain*, etc., suivi des *Principales preuves*, etc., Paris, Galignani, 1808, petit in-8° de 227 pages. Cet ouvrage est fait dans le meilleur esprit, et comme l'a remarqué un critique, « il faut que le mot de *papisme* ait échappé au bon et respectable évêque, pour qu'on ait pu deviner que l'auteur de cette production, qui annonce une plume véritablement chrétienne, appartenait à une communion dissidente. » Porteus cependant était très-attaché à l'Eglise établie, ce qui rend sa modération encore plus louable. On dit qu'il avait la confiance de Georges III, et l'on croit qu'il ne fut point étranger aux dispositions de ce monarque envers les catholiques. On cite encore de ce prélat des *Mandements* et des *Sermons* détachés, dont quelques-uns roulent *sur l'incrédulité*. Tous ces écrits, et de plus quelques essais de poésies, ont été recueillis en 1811, et publiés avec une Notice biographique, par son neveu Robert Hodgson. En 1815, on a donné en anglais : *Beautés du docteur Porteus*, avec un portrait et des notes; l'on a ensuite publié des *Sermons tirés des leçons de l'évêque Porteus*, Londres, 1817, in-8°. Les *Heureux effets du christianisme*, etc., ont été reproduits dans le 12e vol. de la collection des *Démonstr. évangéliques*, publiée par M. Migne, 1843-1849, en 18 vol. in-4°.

PORTO-MAURIZIO (Paul-Jérôme Casanuova, connu sous le nom de Léonard de), religieux de l'institut des frères mineurs réformés de Saint-François, naquit à Port-Maurice dans l'Etat de Gênes, le 20 décembre 1676. A l'âge de 12 ans il fut envoyé à Rome, où il acheva d'excellentes études au collége romain dirigé par les jésuites. A l'âge de 21 ans, il résolut de quitter le monde, et il prit l'habit monastique le 2 octobre 1697. Dès qu'il eut reçu la prêtrise, en 1712, il se consacra entièrement aux missions, et parcourut successivement le pays de Gênes, la Toscane, la Corse, les Etats pontificaux, laissant partout des marques de son zèle et des fruits de son apostolat. Il établit au Colysée, si souvent arrosé du sang des martyrs, l'exercice de dévotion appelé *Chemin de la croix*. Le pape Benoît XIV se plaisait souvent à l'entendre prêcher. Le P. Léonard mourut au couvent de Saint-Bonaventure, à Rome, le 26 novembre 1751, et fut béatifié en 1796 par le pape Pie VI. On a de ce religieux, en italien : *Le Trésor caché*, ou *Prix et excellence de la sainte Messe*, Rome, 1737 : l'ouvrage est dédié au pape Clément XII; *Manuel sacré*, ou *Recueil sacré de divers enseignements spirituels pour les religieuses*, Venise, 1734; *Guide pour la confession générale*, Rome, 1739; *La voie du Paradis, considérations sur les maximes éternelles et sur la Passion du Seigneur*, Bergame, etc. Le P. Léonard avoue avoir beaucoup profité des ouvrages du P. Segneri, dans ses sermons et autres compositions. Les divers écrits que nous venons de citer ont été réunis en 2 volumes, sous le titre d'*Œuvres sacrées et morales*, Venise, 1742, plusieurs fois réimprimées ailleurs. Le P. Raphaël de Rome, du même ordre, a écrit la *Vie du P. Léonard de Porto-Maurizio*, 1753.

POSADAS (François), dominicain, né l'an 1644 à Cordoue dans l'Andalousie, de parents pauvres, mais vertueux, mourut subitement à Cordoue le 20 septembre 1713, après une vie passée tout entière dans les bonnes œuvres et les austérités. Ces dates diffèrent de celles que Moreri a données, mais elles nous paraissent plus sûres. (*Voy.* le tome XXVIII de l'*Ami de la religion*, p. 211.) Le P. Posadas se signala dans son ordre par le talent d'instruire les pauvres de la campagne, et de ramener à une vie exemplaire les personnes du grand monde. Son mérite le fit nommer à un évêché, mais son humilité le porta à le refuser. Tout ce qu'il y avait de grand en Espagne avait pour lui une considération singulière. On le consultait comme un oracle. Béatifié le 20 septembre 1817, le P. Posadas a été canonisé en 1818. Un savant religieux de son ordre a écrit sa *Vie*, et l'a publiée en un gros volume in-4°. Vincent de Castro en a donné un abrégé, Rome, 1818, in-12. On a du P. Posadas plusieurs ouvrages qui respirent la plus haute piété : *Le Triomphe de la chasteté contre les erreurs de Molinos*, in-4°; la *Vie de saint Dominique de Gusman*, in-4°; *Sermons doctrinaux*, 2 vol. in-4°; *Sermons de la sainte Vierge Marie*, in-4°. On a encore de lui divers *Traités de théologie* mystique, qui pourraient former 6 vol. in-4°. Ils sont restés manuscrits.

POSSEVIN (Antoine), né à Mantoue en 1534, fut d'abord précepteur de François et de Scipion de Gonzague, entra ensuite dans la compagnie de Jésus en 1559. Il prêcha en Italie et en France avec un succès distingué, et fut fait successivement recteur des collèges d'Avignon et de Lyon. Evrard Mercurin,

Digitized by Google

général de son ordre, l'appela à Rome en 1573, et le fit son secrétaire. Son génie pour les langues étrangères et pour les négociations le fit choisir par le pape Grégoire XIII pour être envoyé en qualité de nonce à la cour de Suède; Maximilien II, empereur d'Allemagne, le décora du titre d'ambassadeur. Il travailla beaucoup en Suède pour les intérêts de la religion catholique, et parvint à engager le roi Jean à abjurer le luthéranisme le 16 mai 1578. Mais ce succès ne fut point de longue durée. Il fut encore envoyé, en qualité de nonce, en Pologne et en Russie, en 1581, rétablit la bonne intelligence entre Jean III, roi de Pologne, et le czar Basilowitz, et consacra tous ses soins à la réunion des Russes à l'Eglise romaine. On peut voir le succès de cette entreprise dans son ouvrage intitulé *Moscovia*. De retour en Italie en 1586, il demeura pendant quatre ans à Padoue, où il dirigea la conscience de saint François de Sales. Il travailla à Rome à la réconciliation de Henri IV avec le saint-siége. Ce zèle ne plut pas aux Espagnols, qui se défiaient de la conversion de ce prince, et qui firent donner ordre à Possevin de sortir de cette ville. Il mourut à Ferrare le 26 février 1611, âgé de 77 ans. Nous avons de lui divers ouvrages. Les plus importants sont : une *Bibliothèque choisie*, Rome, 1593, in-fol., pleine d'érudition et de recherches; mais l'auteur ne fait pas toujours un assez bon choix des écrivains qu'il consulte, il en censure d'autres avec trop peu de ménagement: il y a d'ailleurs des négligences et des inexactitudes; *Apparatus sacer ad scriptores Veteris et Novi Testamenti*, 3 vol. in-fol., ouvrage qui a eu beaucoup de cours; *Moscovia*, Cologne, in-fol., 1587 : c'est une description fort étendue de l'Etat des Moscovites, de leurs mœurs, de leur religion, etc.; *Judicium de Nuæ* (La Noue), *Joannis Bodini, Philippi Mornæi et Nicolai Machiavelli quibusdam scriptis*, Rome, 1572, et Lyon, 1593, ouvrage fait par ordre d'Innocent IX; *Confutatio ministrorum Transylvaniæ et Francisci Davidis, de Trinitate; Miles christianus;* quelques Opuscules en italien, dont on peut voir le titre dans le *Dictionnaire typographique*. Le P. d'Origny, jésuite, a donné la *Vie* de cet habile négociateur, en 1712, in-12. Elle est curieuse et intéressante. — Il ne faut pas le confondre avec Antoine Possevin, son neveu, natif de Mantoue, dont on a *Gonzagarum Mantuæ et Montisferrati ducum historia*, Mantoue, 1628, in-8°.

POSSIDIUS, élu en 397 évêque de Calame, en Numidie, et disciple de saint Augustin, recueillit les derniers soupirs du saint docteur en 430. On a de lui la *Vie* de son maître, écrite d'un style assez simple; mais il y a beaucoup d'exactitude et de vérité dans les faits. Il y a joint le catalogue des ouvrages de ce Père, avec lequel il avait eu le bonheur de vivre pendant près de 40 ans. Cette *Vie* a paru à Naples, avec de savantes notes, 1731, et à Augsbourg, 1764, avec une dissertation critique : *De variis gestis, dictis ac visionibus sancto Augustino falso aut minus solide attributis*. Pour l'édition des écrits de Possidius donnée par M. Migne, *voy.* Cassien et Hilaire d'Arles.

POSTEL (Guillaume), savant et célèbre visionnaire, né le 25 mars 1510, à la Dolerie, hameau de la paroisse de Barenton en Normandie, perdit à 8 ans son père et sa mère, qui moururent de la peste. La misère l'ayant chassé de son village, il se fit maître d'école, âgé seulement de 14 ans, dans un autre village près de Pontoise. Dès qu'il eut ramassé une petite somme, il vint continuer ses études à Paris. Pour éviter la dépense, il s'associa avec quelques écoliers; mais il ne fut pas longtemps à s'en repentir : dès la première nuit on lui vola son argent et ses habits. Le froid qu'il endura lui causa une maladie qui le réduisit à souffrir pendant deux ans dans un hôpital. Sorti de cet asile de la misère, il alla glaner en Beauce. Son industrie laborieuse lui ayant procuré un habit, il vint continuer ses études au collége de Sainte-Barbe, où il s'engagea à servir quelques régents. Ses progrès furent si rapides, qu'en peu de temps il acquit une science universelle. François Ier, touché de tant de mérite uni à tant d'indigence, l'envoya en Orient, d'où il rapporta plusieurs manuscrits précieux. Ce voyage lui mérita la chaire de professeur royal de mathématiques et de langues, avec des appointements considérables. Sa façon d'enseigner, et surtout sa façon de vivre, lui suscitèrent divers ennemis. La reine de Navarre, irritée de son attachement au chancelier Poyet, lui fit perdre ses places. Obligé de quitter la France, il passa à Vienne, s'en fit chasser; se rendit à Rome, se fit jésuite, fut exclu de l'ordre, et mis en prison l'an 1545, pour avoir commencé à répandre des erreurs. Après une année de captivité, il se retira à Venise, où une vieille fille s'empara de son cœur et de son esprit. Il s'oublia jusqu'à soutenir que la rédemption des femmes n'était pas achevée, et que la *Mère Jeanne* (c'était le nom de sa Vénitienne) devait terminer ce grand ouvrage : c'est sur cette enthousiaste qu'il publia son livre extravagant : *Des très-merveilleuses victoires des femmes du Nouveau-Monde, et comment elles doivent par raison à tout le monde commander, et même à ceux qui auront la monarchie du monde viril*, Paris, 1553, in-16. Ses rêveries le firent enfermer; mais on le relâcha ensuite comme un insensé. De retour à Paris en 1553, il continua à débiter ses extravagances. Contraint de fuir en Allemagne, il se retira à la cour de Ferdinand, qui l'accueillit assez bien, et il professa quelque temps dans l'université de Vienne en Autriche. L'amour de la patrie le sollicitant de retourner en France, il adressa une rétractation à la reine, qui le rétablit dans sa chaire du collége royal. Son changement n'était pas sincère. Il chercha à répandre ses folies, et fut relégué au monastère de Saint-Martin-des-Champs, où il fit pénitence, et où il mourut le 6 septembre 1581, âgé de 71 ans. Postel se faisait beaucoup plus vieux; il attribuait sa constante santé et sa longue vie à l'avantage de n'avoir jamais ap-

Digitized by Google

proché d'aucune femme. Il voulait persuader aussi qu'il était ressuscité, et, pour prouver ce miracle à ceux qui l'avaient vu autrefois avec un visage pâle, des cheveux gris et une barbe blanche, il se fardait secrètement et se peignait la barbe et les cheveux. C'est pourquoi, dans la plupart de ses ouvrages, il s'appelait *Postellus Restitutus*. Quelques auteurs ont écrit qu'il a vécu cent ans, qu'à la fin de ses jours il rajeunit, et que ses cheveux blancs devinrent tout noirs. Postel était, malgré ses rêveries, un des génies les plus étendus de son siècle. Il avait une vivacité, une pénétration, une mémoire, qui allaient jusqu'au prodige. Il connaissait parfaitement les langues orientales, une partie des langues mortes, et presque toutes les vivantes; il se vantait de pouvoir faire le tour du monde sans truchement. François Ier et la reine de Navarre le regardaient comme *la merveille de leur siècle*. Charles IX l'appelait *son philosophe*. On assure que quand il enseignait à Paris dans le collége des Lombards, il y avait une si grande foule d'auditeurs, que la salle de ce collége ne pouvant les contenir, il les faisait descendre dans la cour et leur parlait d'une fenêtre. On ne peut nier qu'il n'eût fait beaucoup d'honneur aux lettres, si, à force de lire les rabbins et de contempler les astres, il n'avait pas perdu la tête. Ses principales chimères étaient que les femmes domineraient un jour sur les hommes; que toutes les sectes seraient sauvées par Jésus-Christ; que la plupart des mystères du christianisme pouvaient se démontrer par la raison; que l'ange Baziel lui avait révélé les secrets divins, et que ses écrits étaient les écrits de Jésus-Christ même; enfin, que l'âme d'Adam était entrée dans son corps. Ces folles idées étaient plus dignes de compassion que de châtiment, et Postel était un de ces hommes qui sont moins méchants que fous. Dans la foule d'écrits dont il surchargea l'univers littéraire, on ne citera que les principaux: *Clavis absconditorum a constitutione mundi qua mens humana, tam in divinis quam in humanis, pertinget ad interiora velaminis æternæ veritatis*, Bâle, 1547, in-16, et Amsterdam, 1640, in-12. Cette dernière édition est très-commune, la première est fort rare. Quelques-uns ont comparé à cet ouvrage extravagant celui de Court de Gébelin, *Le Monde primitif analysé et considéré dans son génie allégorique, et dans les allégories auxquelles conduit ce génie;* mais il faut convenir que, malgré quelques rapports du côté de l'imagination, le parallèle dans sa généralité est peu exact; *De ultimo judicio*, sans nom de ville ni d'imprimeur, et sans date, in-16. C'est un des plus rares ouvrages de Postel. *Apologie contre les détracteurs de la Gaule*, qui renferme des choses singulières; l'*Unique moyen de l'accord des protestants et des catholiques;* les *Premiers éléments d'Euclide chrétien pour la raison de la divine et éternelle vérité démontrée, traduits du latin*, Paris, 1579, 1 vol. in-16; la *Divina ordinazione*, 1 vol. in-8°, 1556, où est comprise la raison de la restitution de toutes choses; *Merveilles des Indes et du nouveau Monde, où est montré le lieu du Paradis terrestre*, Paris, 1563, 1 vol. in-16; *Description et carte de la Terre-Sainte*, 1553, in-16; *Les Raisons de la monarchie*, Paris, 1551, 1 vol. in-8°; *Histoire des Gaulois depuis le déluge*, Paris, 1552, 1 vol. in-16; *La loi salique*, 1552; *De Phœnicum litteris*, Paris, 1552, 1 vol. in-8°, petit format; *Liber de causis naturæ*, 1552, 1 vol. in-16; *De originibus nationum*, 1553, 1 vol. in-8°; *Le prime nuove dell' altro mondo, cioè la Vergine venitiana*, 1555, 1 vol. in-8°; *Traité de l'origine de l'Etrurie; Epistola ad Schwencfeldium de Virgine venitiana*, 1556, 1 vol. in-8°; *Recueil des prophéties les plus célèbres du monde, par lequel il se voit que le roi François Ier doit tenir la monarchie de tout le Monde; Alcorani et Evangelii concordia*, Paris, 1543, 1 vol. in-8°; *De rationibus Spiritus sancti*, idem; *De nativitate Mediatoris ultima*, 1547, 1 vol. in-4°; *Proto-Evangelium*, 1552, 1 vol. in-8°; *De linguæ phœnicis, seu hebraicæ excellentia*, Vienne en Autriche, 1554, 1 vol. in-4°, inséré depuis dans la Bibliothèque de Brême; très-rare. Il fit aussi l'apologie de Servet. *De Orbis concordia*, Bâle, 1 vol. in-fol., 1544. Le but de l'auteur est de ramener l'univers à la religion chrétienne. Cette production bizarre est divisée en quatre livres. Le premier contient les preuves de la religion; le deuxième, la réfutation de la doctrine de l'*Alcoran;* le troisième, un traité de l'origine des fausses religions et de l'idolâtrie, et le quatrième, de la manière de ramener les mahométans, les païens et les juifs. Ces écrits sont aussi rares que singuliers. Il y en a encore d'autres que les curieux recherchent, quoique leur rareté en fasse tout le mérite. Consultez les *Nouveaux Eclaircissements sur la vie et les ouvrages de Guillaume Postel*, par le P. Desbillons, Liége, 1773. On voit par cet ouvrage que la folie s'était emparée de l'esprit de Postel longtemps avant qu'il eût la réputation d'en être atteint; c'est un germe qui s'étendait et qui croissait jusqu'à la maturité de ses fruits. Il en est ainsi de presque toutes les folies; elles s'annoncent par des écarts isolés, qu'on ne remarque presque point, et finissent par des délires constants et des extravagances suivies. C'est à tort qu'on a attribué à Postel le livre *De tribus impostoribus*. *Voy.* VIGNES (Pierre des).

POSTEL (HENRI), jésuite, né le 28 mai 1707 à Binche, petite ville de Hainaut, mourut le 7 novembre 1788, à Douai, où il avait professé la philosophie et la théologie pendant un grand nombre d'années. On a remarqué dans ses leçons une solidité, une précision, une clarté, qui en ont fait désirer la publication. Il en a donné une partie sous le titre de l'*Incrédule conduit à la religion par la voie de la démonstration*, Tournai, 1772, 2 vol. in-8°, dont le premier est dirigé contre les athées, les déistes, et autres incrédules, et le second n'est qu'un précis de controverse contre les sectaires. L'élégance et la légèreté du style n'égalent pas la force

Digitized by Google

de raisonnement répandue dans cet ouvrage. L'auteur, en l'annonçant par la voie des écrits périodiques, a donné le défi formel de faire voir quelque défaut de logique dans les divers arguments qu'il opposait aux erreurs dominantes. Ce défi n'a point été accepté, et l'ouvrage est demeuré sans réponse.

POTAMIÈNE (sainte), martyre, que les instructions du célèbre Origène avaient formée à la pratique du christianisme, fut, durant la persécution qui éclata à Alexandrie, en 202, sous l'empereur Sévère, conduite devant le préfet Aquila qui lui fit donner la torture et menaça de la jeter dans une chaudière de poix bouillante. « Je vous conjure, lui dit la sainte, par la vie de l'empereur que vous respectez, de ne point permettre que je paraisse dans un état indécent. Ordonnez que l'on me descende dans la chaudière avec mes habillements, et vous verrez quelle patience Jésus-Christ, que vous ne connaissez point, sait donner à ceux qui espèrent en lui. » Pendant que l'on conduisait la sainte au supplice, un soldat, nommé Basilide, qui était chargé de l'exécuter, la protégea contre l'insolence de la populace qui insultait à sa pudeur par des paroles obscènes. Potamiène assura à ce soldat qu'en récompense de ses bons offices elle demanderait à Dieu de l'amener à la vérité. Potamiène fut exécutée selon la sentence, et sa mère Marcelle fut plongée dans une chaudière. Quelques jours après, Basilide, touché de la grâce, se déclara chrétien, et il reçut le baptême de la main des chrétiens qui venaient le visiter dans sa prison. Sa généreuse confession de foi lui valut aussi la palme du martyre; le même préfet le condamna à avoir la tête tranchée.

POTHIER (Robert-Joseph), célèbre jurisconsulte, conseiller au présidial d'Orléans sa patrie, et professeur en droit de l'université de cette ville, naquit en janvier 1699 et mourut au mois de mars 1772, après avoir consacré toute sa vie à la jurisprudence. Un goût particulier le porta d'abord vers le droit romain; il s'attacha ensuite au droit français, et nous avons de lui un très-grand nombre d'ouvrages, qui prouvent qu'il possédait l'un et l'autre. Les principaux sont : *Pandectæ Justinianæ*, 1748 à 1752, 3 vol. in-f°; *Traité des obligations*, Orléans, 1761, 2 vol. in-12; réimpr. en 1764 avec des augmentations; *Traité du contrat de vente*, 1762, in-12; *Traité du contrat de louage*, 1764, in-12; *Traité du contrat de société*, in-12; *Traité des contrats maritimes*, in-12; *Traité des contrats de bienfaisance*, 1766-67, 2 vol. in-12, réunis en un; *Traité du contrat de mariage*, 1768; idem, 1771, 2 vol. in-12. Tout n'y est pas exact; quoiqu'il s'éloigne de l'erreur de Launoy, et qu'il reconnaisse dans l'Eglise le pouvoir de mettre des empêchements dirimants, il n'est pas toujours d'accord avec les plus sages jurisconsultes, ni avec lui-même. On peut consulter là-dessus l'excellent traité : *Apologie du mariage chrétien*, Liége, 1788, in-12; et le *Journ. hist. et littér.*, 15 février 1791, p. 247. (*Voy.* Dominis, Gerbais, Gibert, Launoy.) *Coutumes du duché d'Orléans*, 1740, 2 vol. in-12, et 1773, in-4°; *Traité de la possession et de la prescription*, in-12, 1772, etc., etc. Ces nombreux ouvrages ont été recueillis en 1774 et 1781, en 4 vol. in-4°, à l'exception des *Pandectæ Justinianæ*, et d'un *Traité des fiefs*, Orléans, 1776, 2 vol. in-12. En 1777 et 1778, ont paru 3 vol. d'*OEuvres posthumes*, publiées par M. Guyot. Les ouvrages de Pothier aussi imprimés en 28 vol. in-12, ont été réimprimés en 1817-1819 en 13 vol. in-8°, y compris la table avec quelques corrections. Cette édition est peu recherchée, étant mal imprimée. M. Bernardi a publié, en 1806 et années suivantes les *OEuvres* de Pothier mises en rapport avec le Code civil, 23 vol. in-8°. Elles ont eu peu de succès. On n'y trouve ni le traité de la Procédure civile, ni ceux des Fiefs et de la Garde noble, ni la Coutume d'Orléans. Tous les ouvrages de Pothier, à l'exception de ses *Pandectes*, se trouvent réunis dans l'édition de M. Siffrein, Paris, 1821-23, 17 vol. in-8°, et dans celle de 1826 qui a pour titre : *OEuvres de Pothier revues sur les anciennes éditions, classées dans l'ordre des matières du Code civil, précédées d'une dissertation sur sa vie et ses écrits, et suivies d'une table de concordance*, par MM. Rogron et Firbach. L'auteur joignait à beaucoup de mémoire une grande facilité de travail; mais son jugement n'égalait pas ces avantages : il est souvent obscur et embarrassé dans ses raisonnements ; ses preuves sont incohérentes, quelquefois contradictoires, et presque toujours d'un faible résultat. Son amour pour la jurisprudence l'engagea à faire chez lui des conférences de droit, qui s'y tenaient toutes les semaines. Nommé par le chancelier d'Aguesseau à la place de professeur en droit français, en 1749, sans l'avoir demandée, il établit des prix pour exciter l'émulation parmi les étudiants. C'était un homme doué de toutes les vertus morales et chrétiennes, charitable, bienfaisant, utile à sa patrie par son savoir et par son esprit de conciliation. On lit dans l'épitaphe que la ville de Paris fit mettre sur son tombeau dans le grand cimetière, l'éloge suivant :

Vir juris peritia, æqui studio,
Scriptis, consilioque,
Animi candore, simplicitate morum,
Vitæ sanctitate
Præclarus.
Civibus singulis, probis omnibus,
Studiosæ juventuti,
Ac maxime pauperibus,
Quorum gratia pauper ipse vixit,
Æternum sui desiderium reliquit.

POTHIER (Remi), curé de Bétheniville, chanoine de l'église de Laon, né l'an 1727 à Reims, apporta dans les discussions religieuses une ardeur qui le faisait craindre de ses confrères. Il ne ménageait pas dans ses qualifications les traducteurs les plus renommés de l'Ecriture sainte, sans en excepter Bossuet. L'abbé Pothier se fit connaître par une *Explication sur l'Apocalypse*, dont il publia le *plan* en 1773. Sur les poursuites de l'avo-

Digitized by Google

cat général Séguier, le parlement ordonna que l'ouvrage serait lacéré et brûlé. Pothier répondit au réquisitoire de Séguier dans la préface de son livre, qu'il fit imprimer clandestinement à Douai, 1773, 2 vol. in-12. Il le réimprima à Liége en 1793, lorsque les orages révolutionnaires l'eurent obligé de se réfugier dans cette ville. L'ouvrage parut encore à Augsbourg, 1797, 2 vol., en latin, et en 1798, en un gros vol. in-12, dont il fit un extrait qu'il publia sous ce titre : *Les trois dernières plaies dans lesquelles la colère de Dieu est consommée*, in-12 de 177 pages. Il donna ensuite une *Explication des Psaumes de David*, Augsbourg, 1802, en latin, et il comptait publier un travail semblable sur toutes les prophéties. En 1809, il fit paraître une petite brochure intitulée : *Eclaircissement sur le prêt, l'usure et le trafic de l'argent*, où il combattait l'opinion commune des théologiens. Enfin en 1810 et 1812, parurent à Reims deux brochures de lui contre les quatre articles de l'Eglise gallicane, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, qui furent saisies par ordre du gouvernement au mois de juillet 1812, chez la sœur de l'auteur. Pothier était mort dans cette ville le 23 juin de la même année, âgé de 85 ans.

POTHIN (saint), 1er évêque de Lyon, était disciple de saint Polycarpe, qui l'envoya dans les Gaules. Il a pu l'être aussi de saint Jean, puisqu'il avait quinze ans quand cet apôtre mourut. Pothin était âgé de 90 ans, lorsqu'une persécution cruelle s'éleva sous l'empire de ce doucereux Marc-Aurèle, que nos philosophistes nous donnent comme un modèle de bienfaisance, l'an 177 de Jésus-Christ. Il fut conduit devant les magistrats de Lyon, à la vue d'une multitude de païens qui criaient contre lui. Le gouverneur lui demanda alors quel était le Dieu des chrétiens : *Vous le connaîtrez*, répondit saint Pothin, *si vous en êtes digne*. Cette réponse irrita le tyran. On le maltraita cruellement, et on le traîna en prison, où il mourut deux jours après. Saint Irénée fut son successeur. *Voyez* les actes de son martyre dans la Lettre des églises de Vienne et de Lyon aux fidèles d'Asie et de Phrygie, qu'on trouve en grande partie dans l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, *lib.* v. C'est un des plus précieux monuments des premiers siècles de l'Eglise.

POTOT (Nicolas-Marie-Dieudonné), né le 12 juillet 1771, à Metz, était fils d'un fonctionnaire très-distingué de la magistrature, qui le destina à la carrière du barreau. Dès l'âge de vingt ans, il fut reçu avocat à Strasbourg, et il se faisait remarquer déjà par ses éloquentes plaidoiries. Mais à cette époque même, la révolution changeait les destinées de la France et de l'Europe, et le jeune Potot se joignit aux volontaires qui couraient défendre les frontières menacées par l'ennemi. Pendant huit campagnes, il se distingua tellement dans son bataillon, que le général Ney le mit plusieurs fois à l'ordre du jour, dans les termes les plus honorables, et déclara qu'il recherchait son amitié, parce qu'il recherchait l'amitié d'un brave. Dans une affaire du 18 septembre 1799, au moment où Potot, à la tête de son bataillon, s'élançait sur les batteries ennemies qui défendaient les approches de Manheim, il tomba frappé d'une balle au fémur droit. Sa blessure fut jugée incurable, et il dut renoncer au brillant avenir qu'il s'était promis. Pour calmer ses souffrances et l'ennui qui naissait de son inaction forcée, il demanda et lut avidement les cyniques productions du patriarche de Ferney. La lecture de ces diatribes aussi violentes que calomniatrices, de ces obscénités révoltantes, indigna son cœur pur et droit, et il se dit qu'un écrivain qui attaquait la révélation avec de telles armes, ne pouvait être qu'un homme de mauvaise foi. Aussi répétait-il plus tard qu'il devait peut-être à Voltaire la première pensée de son retour vers Dieu. Des conférences qu'il eut avec le vénérable M. Thibiat, vicaire général du diocèse, l'amenèrent enfin à une soumission complète aux vérités de l'Evangile. Potot montra dès lors une ferveur qui ne se refroidit jamais depuis, et bien que le sacerdoce lui apparût comme une fonction aussi redoutable qu'élevée, il eût craint de résister à la volonté de Dieu, en refusant de l'accepter. C'est au mois de septembre 1818 qu'il fut fait prêtre. Son évêque, M. Jauffret, lui confia presque aussitôt la direction des communautés religieuses de la ville de Metz. Chanoine d'honneur de la cathédrale, il attacha son nom à toutes les institutions pieuses formées dans cette église, qu'il soutenait par ses exhortations simples et pathétiques. L'abbé Potot jeta les fondements de l'*Œuvre des Orphelines*, chargée de donner à un grand nombre de jeunes personnes une éducation convenable à leur état et aux devoirs qu'elles auraient à remplir dans le monde. Il était aussi supérieur de la mission diocésaine, et il parcourut avec ses collaborateurs les villes et les campagnes, opérant partout des fruits abondants de charité. Il ouvrit sa propre maison à une réunion de prêtres auxiliaires, avec lesquels il vivait en communauté, partageant leurs saints exercices, s'associant à leurs travaux apostoliques, et satisfait d'être l'un des plus humbles d'entre eux. En 1833, il alla faire sa profession chez les jésuites de Suisse, et, après son retour à Metz, il établit la confrérie du *Rosaire vivant*. L'abbé Potot termina sa carrière le 2 mai 1837, laissant après lui une grande réputation de sainteté. En même temps que les honneurs ecclésiastiques étaient rendus aux restes du prêtre vénéré et béni, les honneurs militaires étaient décernés au cercueil du brave chef de bataillon, sur lequel les épaulettes du grade et l'épée s'entremêlaient à l'étole. Deux chanoines et deux chefs de bataillon portaient les quatre coins du poële. L'abbé Potot ne paraît pas avoir laissé aucun écrit ; mais nous avons pensé qu'une vie si bien remplie, d'abord devant le monde, puis devant Dieu, n'en avait pas moins sa place marquée dans notre Dictionnaire.

POTTER (Christophe), né en 1591, fut

Digitized by Google

élevé à Oxford. Il devint chapelain du roi Charles Ier, doyen de Worcester, et vice-chancelier de l'université d'Oxford. Dans sa jeunesse, il fut puritain zélé. Dans un âge plus avancé, il s'attacha au parti du roi, et fut maltraité dans les troubles qui agitaient l'Angleterre. On a de cet auteur quelques *Traités* sur la *prédestination* et sur la *grâce*. On ne doit point s'attendre à y trouver de la justesse ni de l'orthodoxie. Il a aussi traduit de l'italien en anglais, et publié l'*Histoire du différend du pape Paul V avec les Vénitiens*. Il mourut en 1646.

POTTER (François), curé de Kilmanton en Angleterre. Son goût pour la peinture et les mécaniques allait jusqu'à la passion. Une machine pour l'eau, qu'il présenta à la société royale de Londres, lui valut l'honneur d'être admis au nombre de ses membres. Potter mourut aveugle en 1678. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue l'*Explication du nombre* 666 *de la Bête de l'Apocalypse*, chap. XIII. Il pousse le fanatisme jusqu'à prétendre trouver dans le nombre de la bête, Rome, le pape, les cardinaux et toute la hiérarchie de l'Eglise catholique. Ce livre, imprimé à Oxford, 1642, in-4°, a été traduit en latin, Amsterdam, 1677, in-8°.

POTTER (Jean), né à Vakefield, dans le comté d'York, en 1674, se rendit très-habile dans la langue grecque, fut nommé à l'archevêché de Cantorbéry, et mourut à Lambeth en 1747. On a de lui : *Archæologia græca, sive antiquitatum Græciæ corpus absolutissimum :* cet ouvrage, ordinairement en anglais, a été publié à Oxford, et a eu au moins treize éditions jusqu'en 1713. Les meilleures éditions sont de 1698, 2 vol. in-8°, en latin; de Leyde, 1702, in-fol.; de Venise, 1774, 2 vol. in-fol., et dans Gronovius; une *Edition* de saint Clément d'Alexandrie, avec des annotations, Oxford, 1715, 2 vol. in-fol.; une *Edition* de Lycophron, 1702; des *Ouvrages théologiques*, contenant des Sermons, un Discours sur le gouvernement de l'Eglise, etc., Oxford, 1753, 3 vol. in-8°.

POTTER (Robert), théologien anglais, né vers 1721, fit ses études à Cambridge, au collége d'Emmanuel, et y prit le degré de maître-ès-arts. Il obtint, en 1788, la cure de Lowestoft, au comté de Suffolk, cure qu'il conserva lorsqu'il fut ensuite nommé à un canonicat de Norwich. Il paraît qu'il s'occupa beaucoup plus de littérature que de théologie; du moins on ne trouve cité de lui aucun ouvrage du dernier genre; mais il acquit de la célébrité par le mérite de ses *Traductions*. Il a donné en anglais celles de *Sophocle*, d'*Euripide* et d'*Eschyle*. Il prit le parti du poëte Gray contre Johnson, et mourut subitement à Lowestoft, le 9 août 1804, dans la 83e année de son âge.

POUGET (François-Aimé), prêtre de l'Oratoire, docteur de Sorbonne et abbé de Chambon, naquit à Montpellier, le 28 août 1666. Il fut fait vicaire de la paroisse de Saint-Roch à Paris en 1692, et ce fut en cette qualité qu'il eut part à la conversion du célèbre La Fontaine, dont il donna une relation curieuse et détaillée, dans une *Lettre* publiée par le P. Desmolets. Pouget avait fait sa licence avec Colbert, évêque de Montpellier, qui le mit à la tête de son séminaire. Après avoir rempli avec zèle les fonctions attachées à cette place, il alla mourir à Paris, dans la maison de Saint-Magloire, le 14 avril 1723, à 57 ans. Il avait fait dans cette ville des *Conférences* publiques sur les cas de conscience, et fut choisi par le cardinal de Noailles pour être membre de la commission chargée de travailler à la réforme de la liturgie de Paris. Son principal ouvrage est le livre connu sous le nom de *Catéchisme de Montpellier*, dont l'édition la plus recherchée est celle de Paris, en 1702, in-4°, ou 5 vol. in-12. Il a été traduit en italien, en espagnol et en anglais. Pouget avait lui-même traduit cet ouvrage en latin, et il voulait le publier avec les passages entiers qui ne sont que cités dans l'original français; la mort l'empêcha d'exécuter ce dessein. Le P. Desmolets, son confrère, acheva ce travail, et le mit au jour en 1725, sous le titre d'*Institutiones catholicæ*, 2 vol. in-fol., Louvain, 1774, et en 14 vol. in-8°. Cet ouvrage solide peut tenir lieu d'une théologie entière. Il y a peu de productions de ce genre où les dogmes de la religion, la morale chrétienne, les sacrements, les prières, les cérémonies et les usages de l'Eglise, soient exposés d'une manière plus claire et avec une simplicité plus élégante. Il y a cependant quelques endroits qui ont essuyé des difficultés, et qui firent condamner l'ouvrage à Rome en 1721. L'auteur cite toujours en preuve de ce qu'il avance, les Livres saints, les conciles et les Pères; mais l'on remarque dans quelques citations, non-seulement une prédilection qui semble tenir à l'esprit de parti, mais encore des applications qui ne tiennent pas au sens littéral, ce qui est cependant essentiel dans un catéchisme. Charency, successeur de Colbert, le fit imprimer avec des corrections qui firent disparaître ce qui se ressentait des préventions de l'auteur, et paraissait favoriser les opinions condamnées par l'Eglise, et c'est de cette édition qu'il faut entendre les éloges que les catholiques ont fait de l'ouvrage. On doit encore au P. Pouget : *Instruction chrétienne sur la prière*, Paris, 1728, in-12, qui n'est en général que la traduction des passages des Pères, tirés de son grand catéchisme; *Instruction chrétienne sur les devoirs des chevaliers de Malte*, Paris, 1712, in 12. Il ne fut guère que l'éditeur et le réviseur de cet ouvrage; *Lettre à M. de Colbert*, sur la signature du formulaire; *Lettre à M. le cardinal de Noailles*, sur la bulle Unigenitus; *Mémoire* d'un docteur de Sorbonne, consulté par les commissaires du conseil de régence, chargés d'examiner les questions proposées par rapport au refus que le pape fait de donner des bulles aux sujets nommés par le roi à divers évêchés. Le P. Pouget a eu part au *Bréviaire de Narbonne*.

POUILLARD (Jacques-Gabriel), sacristain de la chapelle royale des Tuileries, mort à

Digitized by Google

Paris le 8 octobre 1823, était né à Aix en Province, en 1751. Son premier goût le porta à la peinture, puis vers l'étude des médailles et des antiquités en général; mais sincèrement attaché à la religion, il entra en 1780, dans l'ordre du Mont-Carmel, et obtint d'être affilié à la maison d'Aix. Après avoir passé plusieurs années dans cet asile, il sollicita de ses supérieurs la permission d'aller voir la ville de Rome. Il s'attacha dans cette ville à l'étude des médailles et aux autres monuments antiques; l'histoire religieuse du moyen âge devint l'objet particulier de ses travaux. Pouillard était sacristain de l'église de son couvent, dite de Saint-Martin-des-Monts, lorsque les armées françaises entrèrent à Rome. Cette église devint un hôpital pour les soldats, et le P. Pouillard en fut l'aumônier. Le cardinal Fesch, venu à Paris, l'y appela pour faire de lui le conservateur d'un musée de tableaux dont aucune collection particulière n'a peut-être jamais égalé la richesse, et d'une bibliothèque consacrée à l'étude de la religion; mais avant que Pouillard vînt occuper cette place, une mission d'un autre ordre le retint dans le voisinage de Lyon. Le cardinal Fesch avait fondé un séminaire dans le Bugey. Il invita Pouillard à remplir les fonctions de directeur de cet établissement. Ce n'est que plus tard qu'il vint à Paris prendre possession de sa place. En 1814, le cardinal de Talleyrand, devenu grand aumônier, lui donna la place de sacristain du château des Tuileries. Pouillard a laissé : quatre volumes de *Lettres* renfermant des dessins de sa main d'après les bas-reliefs et des médailles, ou des inscriptions grecques ou latines avec des explications. *Dissertazione sopra l'anteriorita del bacio de' Piedi de' sommi pontefici all' introduzione della croce sulle loro scarpe*, Rome, 1807. Dans cet écrit, l'auteur a montré autant de connaissance des sources littéraires du moyen âge, qu'il a manifesté de lumières en ce qui concerne l'appréciation des monuments de l'art. On a de lui plusieurs *Dissertations*, dans le Magasin encyclopédique de Millin, savoir : *sur une inscription trouvée à Rome, dans le jardin de Saint-Martin-des-Monts* (1806, tom. Ier); *sur le sceau de la basoche de Dijon* (1809, tom. Ier); *sur une question de chronologie* (1809, tom. V); *sur un ancien as romain* (1809, tom. VI); *sur un vase chrétien de terre cuite, trouvé à Paris* (1810, tom. IV); *sur une médaille de Siris et sur les médailles incuses* (1815, tom. IV); Pouillard a laissé manuscrits : un *Voyage littéraire dans l'intérieur de Rome;* un *Mémoire sur l'état des arts en Provence*, au temps du roi René; une *Instruction chrétienne à l'usage des soldats;* un traité *Des droits spirituels du grand aumônier de France*, etc.

POUILLY (Jean-Simon-Lévesque de), membre de l'académie des inscriptions, né le 8 mai 1734, à Reims, mort dans cette ville, le 24 mars 1820, était fils de Louis-Jean-Lévesque de Pouilly, magistrat estimé. Ayant perdu son père à l'âge de 16 ans, il acheva son éducation sous la direction de son oncle Burigny, qui le fit venir à Paris. Il remplit avec distinction pendant 30 ans la place de lieutenant-général du bailliage à Reims, fut nommé conseiller d'Etat en 1777, et, en 1782, ses concitoyens l'appelèrent à diriger les affaires de la ville, en qualité de lieutenant des habitants. On a de Pouilly : l'*Eloge de Jean Rogier, lieutenant des habitants de Reims*, 1755; la *Vie du chancelier de L'Hopital*, 1764, in-12, et 1774, in-8°, ouvrage loué par Voltaire et par Fréron; une *Dissertation*, en deux mémoires, *sur la naissance et les progrès de la juridiction temporelle des Eglises, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au commencement du* XIVe *siècle*, 1770, dans le tome XXXIX, p. 566 et 590, des Mémoires de l'académie des inscriptions; l'*Eloge de Charles Bonnet*, Lausanne, 1794, in-8°: l'auteur obligé de se réfugier en Suisse pendant la révolution, s'était lié avec ce célèbre naturaliste; *Théorie de l'imagination*, etc., Paris, 1803, in-12.

POULARD (Thomas-Just), ancien évêque de Saône-et-Loire, né à Dieppe le 1er septembre 1754, vint à Paris en 1772, et entra au séminaire des Trente-Trois. Nommé ensuite curé au diocèse de Lisieux, il suivit néanmoins à Paris la carrière de la chaire. Il prononça en 1791, avec quelques membres du clergé de Saint-Roch, le serment exigé des ecclésiastiques. Devenu vicaire épiscopal de l'Orne, il donna des preuves de sa sympathie pour la révolution; ce qui pourrait faire supposer que, ainsi que l'*Ami de la Religion* du 28 mars 1833 est disposé à le penser, *Poulard* est, avec une erreur de nom, le même que *Soullard*, aussi vicaire épiscopal de l'Orne, et qui, suivant les procès-verbaux de la Convention, aurait abjuré à la date du 27 brumaire an II. De retour à Paris après la terreur, Poulard resta attaché à l'Eglise constitutionnelle, devint curé d'Aubervilliers près de Paris, et assista au concile de 1797 comme député de la Haute-Marne. En 1800 parut une adresse de plusieurs curés constitutionnels du diocèse de Paris, aux autres curés, vicaires et prêtres constitutionnels de France, et qui n'est qu'une déclamation contre les ecclésiastiques qui avaient refusé le serment; Poulard y apposa sa signature. A l'époque où le concordat allait se conclure, Poulard fut fait évêque de Saône-et-Loire; après avoir été sacré le 14 juin 1800, il se rendit à Châlons, et y tint un synode. Le nouvel évêque assista au concile de 1801, donna sa démission, quand elle fut demandée aux évêques de son parti, obtint la pension que l'on accordait à tous, et vécut depuis, à Paris, dans la retraite. Il composa, de concert avec Grégoire dont il était l'ami, divers écrits pour appuyer ses opinions politiques et religieuses, parmi lesquels nous citerons les *Éphémérides religieuses, pour servir à l'histoire ecclésiastique de la fin du* XVIIIe *et du commencement du* XIXe *siècle;* et un ouvrage intitulé : *De l'état actuel de la religion en France*, dont le but était d'opérer une réunion. Poulard publia, peu de temps avant la révolution de juillet : *Moyens*

Digitized by Google

de nationaliser le clergé en France, Paris, 1830, in-8°, ouvrage sur lequel on peut consulter l'*Ami de la Religion*, t. LXVI, n° 1731, p. 419. A cette époque, il prêta son ministère épiscopal pour les actes les plus irréguliers et les plus condamnables : on le vit conférer les ordres sacrés à plusieurs jeunes gens, sans examen, sans dispense. Il en ordonna deux avant la révolution de 1830 et trois en 1831. La seconde cérémonie se fit dans la chapelle de Châtel, et l'abbé Auzou était du nombre des ordonnés. Poulard est mort le 9 mars 1833, persévérant dans ses erreurs; son corps fut porté directement au cimetière, sans aucune cérémonie religieuse.

POULLE (l'abbé Louis DE), orateur et célèbre prédicateur du roi, vicaire-général du diocèse de Laon, abbé commendataire de Notre-Dame de Nogent, naquit à Avignon le 10 février 1703, d'une famille noble et distinguée dans la robe. Sa famille le destinait à cette carrière. Il suivit d'abord son goût pour la poésie, et obtint deux années de suite le prix aux Jeux floraux de Toulouse; mais ayant embrassé l'état ecclésiastique, il renonça à ce goût de sa première jeunesse, et il ne s'occupa plus que de l'étude de l'art oratoire et des divines Ecritures. Il prononça d'abord dans sa patrie plusieurs panégyriques qui annoncèrent un véritable talent, se rendit à Paris pour le perfectionner, et dès son début il se fit remarquer dans cette capitale. Sa réputation s'accrut de jour en jour, et le roi lui accorda une pension de 1000 livres; ayant prêché, en 174., le panégyrique de saint Louis en présence de MM. de l'académie française, ce corps, si juste appréciateur du mérite, députa M. de Boze vers M. l'ancien évêque de Mirepoix, qui avait alors la feuille des bénéfices, à l'effet d'obtenir du roi pour l'orateur une abbaye, qui lui fut accordée sans délai. Il devint abbé commendataire de Notre-Dame de Nogent. Depuis cette époque, il ne cessa de prêcher, soit à Paris, soit à la cour, et toujours avec les mêmes applaudissements, jusqu'en 1770. Alors voulant se retirer dans sa famille, il quitta la capitale, et fit à son auditoire, avant de partir, dans son sermon sur la *Vigilance chrétienne*, des adieux si touchants que tous en furent émus, et que plusieurs d'entre les assistants allèrent le trouver pour lui témoigner leurs regrets de le voir s'éloigner d'eux, et tâcher de le dissuader de la résolution qu'il avait prise. « Hélas ! » leur dit-il dans ce sermon, « hélas ! mes très-chers frères, depuis 35 ans « que nous exerçons le ministère de la pa- « role dans cette capitale, nous n'avons cessé « de vous annoncer tous les malheurs. Sentinelle vigilante, du haut de la montagne « où nous étions placés, nous avons sonné « l'alarme au moment où la Babylone maudite, après avoir préparé son poison..., « nous vous criâmes : Arrêtez...! Qu'allez- « vous faire? Loin de vos lèvres cette coupe « empoisonnée...! Vous buvez la mort. Que « nous reste-t-il donc à vous prédire en « descendant de la montagne? Nous le di- « sons en gémissant : les *vengeances du ciel!* « Quel héritage !... » A ces dernières paroles, tout son auditoire parut si consterné, qu'il y fut sensible lui-même. Il se retira en 1770 dans sa patrie, qu'il n'a cessé d'édifier par la pratique de toutes les vertus chrétiennes, jusqu'au 8 novembre 1784, époque de sa mort. Sa famille lui avait fait élever, dans l'église de Notre-Dame, où il repose avec les cendres de ses ancêtres, un monument qui fut détruit par les vandales de la révolution. L'abbé Poulle n'avait jamais écrit ses discours; ce fut en 1776 que, cédant aux instances de son neveu, vicaire-général à Saint-Malo, ce vénérable prêtre consentit à lui dicter onze de ses sermons, conservés dans sa mémoire depuis 40 ans : ils parurent à Paris en 1778, 2 vol. in-12; ils furent réimprimés dans la même ville en 1781, et à Lyon en 1818. Ces sermons annoncent une grande connaissance des saintes Ecritures, une érudition variée, et sont écrits d'un style élégant, à la fois nerveux, souvent sublime, rempli de grandes images et de nobles pensées. M. le baron de Sainte-Croix a fait son *Eloge*, Avignon, in-8°, 1783; Laharpe, Châteaubriand, Fontanes, parlent aussi de lui avec distinction; le journal la *Minerve* l'a cité comme un excellent orateur, de même que l'*Encyclopédie moderne*.

POULLE (l'abbé Louis DE), neveu du précédent, naquit à Avignon le 10 mai 1743. Son père, Joseph de Poulle, était doyen du tribunal suprême de la Rote d'Avignon et coseigneur de Veras et de Saint-Didier. L'abbé Louis de Poulle, après avoir été ordonné prêtre à l'âge de 24 ans, fut presque aussitôt nommé par le pape, avec l'agrément du roi de France, prévôt de la cathédrale d'Orange. En même temps, l'évêque de Saint-Malo, oncle de l'abbé Louis, lui envoya des lettres de grand-vicaire de cette ville; et, à la demande de ce même prélat, le roi Louis XVI lui accorda en 1781 une pension de 3000 livres; quelques années après, Madame lui confia la place d'aumônier dans la chapelle dont il avait été fait grand-vicaire. En 1789, et au commencement de la révolution, il fut élu député suppléant aux états-généraux par la principauté d'Orange. Il y remplaça d'abord l'évêque de ce diocèse, démissionnaire; et dans cette assemblée, il défendit avec autant de zèle que de courage les droits de la religion et du trône. L'évêque d'Orange étant mort, le pape Pie VI le nomma pour administrer ce diocèse pendant la vacance; mais les troubles toujours croissants de la révolution obligèrent l'abbé Louis de Poulle à quitter la France. S'étant rendu en Italie, il fut accueilli favorablement de Mesdames, filles de Louis XV, à Rome, et de Louis XVIII à Vérone. Rentré en France à l'époque de la restauration, il fut créé chevalier de Malte, nommé vicaire-général de Saint-Flour, puis d'Avignon, et il eût sans doute obtenu un évêché, dont ses talents et ses vertus le rendaient digne, si son âge avancé, ses infirmités et un tremblement convulsif dans les mains ne l'eussent empê

Digitized by Google

ché de remplir les fonctions de cette place importante. Cependant le roi le nomma, le 10 octobre 1824, chanoine honoraire du chapitre royal de Saint-Denis; mais il ne jouit que peu de jours de cet honneur, car il mourut le 23 novembre de la même année, à l'âge de 81 ans.—Il ne faut pas le confondre avec un certain Chrysostome POULE, moine apostat, cité par la *Biographie des Contemporains*, et dont la conduite blâmable et les principes sont tout à fait opposés à ceux de l'estimable abbé dont il est ici question.

POULLIN DE LUMINA (ETIENNE-JOSEPH), négociant à Lyon, né à Orléans, mort en 1772, s'est fait connaître : par son *Histoire de la guerre contre les Anglais, depuis 1745 jusqu'à présent*, Genève, 1759-1760, 2 vol. in-8°; *Abrégé chronologique de l'histoire de Lyon*, Lyon, 1767, in-4°; *Histoire de l'église de Lyon*, ibid., 1770, in-4°; *Les mœurs et coutumes des Français*, 1769, 2 vol. in-8°. Ces ouvrages sont écrits d'un style languissant et peu propre à attacher le lecteur. Dans son *Histoire de l'église de Lyon*, on crut remarquer un esprit de parti qui lui attira des désagréments.

POULPIQUET DE BRESCANVEL (JEAN-MARIE-DOMINIQUE DE), évêque de Quimper, né le 4 août 1759 au château de Lesmel, en Plouguerneau (aujourd'hui départ. du Finistère), étudia au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, et fut reçu docteur en Sorbonne. Lors de la révolution, il se réfugia en Angleterre avec son évêque, et, en 1795, il était du nombre des prêtres qui assistèrent à l'expédition de Quiberon, durant laquelle il courut les plus grands dangers. Trente ans plus tard, étant évêque, il prit part à l'inauguration du monument expiatoire qui fut dressé à Auray, en l'honneur des victimes de cette entreprise; nous transcrivons, d'après un biographe, ce qui se disait alors au sujet du prélat : « De toutes les émotions que faisaient naître l'aspect du cortége et la vue de tant d'hommes rassemblés pour honorer un grand malheur, la plus générale et la mieux sentie était celle qu'inspirait la présence du vénérable évêque de Quimper, M. de Poulpiquet, par qui la messe allait être célébrée. On se disait de proche en proche qu'il avait été grand vicaire du vertueux évêque de Dol, Mgr de Hercé, fusillé à Vannes; qu'il se trouvait à ses côtés lors du désastre de Quiberon, et que deux fois dans la même journée, il avait échappé à une mort qui semblait inévitable. On ajoutait alors que, fuyant à la nage le sort qui attendait sur le continent ses compagnons d'infortune, et déjà parvenu à saisir de la main une embarcation protectrice, un soldat, armé d'une hache, allait, par un coup fatal, le replonger dans l'abîme, lorsqu'un autre soldat arriva assez à temps pour arrêter le bras de ce furieux et aider le courageux fugitif à monter sur le bâtiment qui le conserva aux malheureux dont il fut le consolateur et l'appui.» Sous le consulat, Poulpiquet rentra en France, et il fut nommé curé de sa commune natale, puis grand vicaire de Mgr. Dombideau de Crouzeilhes. En 1822, son attachement pour sa patrie lui fit refuser l'évêché de Langres, et en 1824, il succéda à Mgr Dombideau. Ce prélat mourut à Quimper le 1er mai 1840. Son successeur, Mgr Graveran, aujourd'hui représentant du peuple, publia son éloge, sous ce titre : *Oraison funèbre de Mgr J.-M.-D. de Poulpiquet de Brescanvel, prononcée dans l'église cathédrale de Quimper* le 2 juin 1840, par *M. l'abbé Graveran, curé de Brest, évêque nommé de Quimper*, 1840, in-8°.

POUPART (l'abbé VINCENT), naquit à Levroux (Berry). Il était curé de Sancerre à l'époque de la révolution, fut député aux états généraux en 1789, et, après avoir prêté en 1790 le serment exigé des ecclésiastiques, fut élu évêque constitutionnel du Cher; mais il refusa, pour raison de santé. Lorsque l'orage révolutionnaire se fut apaisé, il reprit l'exercice de ses fonctions dans sa ville natale, où il mourut vers 1796. On a de Poupart une *Histoire de la ville de Sancerre*, Paris, 1777, in-12. — On a d'un autre POUPART, chantre du chapitre de Saint-Maur, une *Dissertation sur ce qu'on doit penser des esprits à l'occasion de l'aventure de St-Maur*, Paris, 1707, 1 vol. in-12, sans nom d'auteur; réimprimée dans les Dissertations sur les apparitions, de dom Calmet, et dans le Recueil de dissertations sur le même sujet, que l'on doit à Lenglet-Dufresnoy. — Un troisième POUPART (le P. Spiridion), religieux du tiers-ordre de Saint-François de Picpus, écrivit une *Dissertation sur deux tombeaux antiques qui se voient dans l'église de Notre-Dame de Soissons*, 1710, in-12.

POUSSINES (PIERRE), en latin *Possinus*, jésuite de Narbonne, né en 1609 à Lauran, bourg du diocèse de Narbonne, demeura longtemps à Rome, où la reine Christine de Suède, le cardinal Barberin, et plusieurs autres personnes illustres lui donnèrent des marques de l'estime qu'ils faisaient de son mérite. Il mourut en 1686, à 77 ans, également recommandable par son savoir et par sa piété. On a de lui : des *Traductions* d'un grand nombre d'écrivains grecs avec des notes; une *Chaîne des Pères grecs sur saint Marc*, Rome, 1673, in-fol.; *Spicilegium evangelicum; Explanatio in Apocalypsim*; des *Harangues*, des pièces de vers, et d'autres ouvrages qui prouvent beaucoup en faveur de son érudition. L'*Eloge* du P. Poussines par le P. Théodore Lombard a été inséré dans les *Mémoires de Trévoux*, novembre 1750, et dans le *Dictionnaire de Moréri*, édition de 1759.

PROVODOVIUS (JÉRÔME), archidiacre de Cracovie, issu d'une famille noble, se distingua par son érudition et par ses talents pour la chaire. On a de lui une *Instruction des confesseurs*, un *Traité* de la *Cène*, un autre de la *Résurrection*, et des *Ecrits polémiques*, contre les ariens, etc. Ils sont en latin, et virent le jour à Cracovie, 1610, in 4°. Provodovius mourut 3 ans après, en 1613.

POWER (MICHEL), évêque de Toronto dans le Canada, était né à Halifax dans la Nouvelle-Ecosse, d'une ancienne famille irlandaise. Il termina de très-bonnes études au collége de Montréal, dirigé par la congrégation de Saint-Sulpice, et fit son cours de théologie au séminaire diocésain de Québec.

Digitized by Google

Ordonné prêtre, il fut d'abord employé dans la nouvelle et importante mission de Drummond, puis fut attaché successivement aux paroisses de la Petite-Nation, de Sainte-Martine, de Sainte-Madeleine de la Prairie, et partout il fit admirer son zèle et sa charité. Power n'avait pas encore achevé la belle église dont il dota la paroisse de la Prairie, lorsqu'il reçut du saint-siége les bulles qui le nommaient premier évêque du diocèse de Toronto, dans le Haut-Canada. C'est le 21 mai 1842 qu'il reçut la consécration épiscopale dans la nouvelle église de la Prairie. Le nouveau prélat, placé à la tête d'un diocèse où tout était pour ainsi dire à créer, ne vit dans sa dignité que le motif de redoubler de zèle. Il fait venir des jésuites à qui il confie le soin des Canadiens français, de la population allemande, des tribus indiennes, bâtit une résidence épiscopale, commence la construction d'une magnifique cathédrale en style gothique, se rend en Europe pour y recruter des collaborateurs et appeler sur son laborieux apostolat les bénédictions du Père commun des pasteurs et des fidèles. Pie IX l'accueillit avec distinction. A peine le prélat fut-il de retour dans son diocèse, qu'on le vit se dévouer auprès des nombreux émigrés irlandais que le typhus moissonnait chaque jour; il succomba victime de sa charité, le 1er octobre 1847, âgé seulement de 43 ans.

POYET (François), docteur de Sorbonne, de l'ordre de Saint-Dominique, naquit à Angers vers le commencement du XVIe siècle. Il était prieur d'Angoulême, lorsque l'amiral de Coligni s'empara de cette ville. Les hérétiques n'ayant pu l'entraîner dans leur parti, le mirent en prison avec Jean Chauveau, âgé de 70 ans, qui y mourut mangé des vers. Ensuite ayant tâché de vaincre le P. Poyet dans la dispute et par des conférences réitérées, ils n'en remportèrent que la confusion. Ils le tirèrent de prison, le promenèrent par la ville, en lui faisant déchirer le dos et la poitrine avec des tenailles ardentes, l'habillèrent ensuite de haillons en forme de chasuble, lui mirent des brides au cou et aux bras en forme d'étole et de manipule, et le précipitèrent dans la Charente, où ils achevèrent de le tuer à coups de fusil. Tels furent les exploits qu'exerça sur une infinité de gens de bien, surtout sur les ministres du Seigneur, une secte qui a joué un si grand rôle dans la révolution sanglante qui avait détruit la religion en France.

POYNTER (Guillaume), vicaire apostolique de Londres, né à Pétersfield, dans le comté de Hamp, en Angleterre, fut élevé au collége anglais de Douai, où il devint professeur de philosophie et directeur des études. Au commencement de la révolution, il fut détenu pendant plus d'une année dans le château de Doullens, avec plusieurs de ses compatriotes. Il passa ensuite en Angleterre, où ses talents, sa piété, ses prédications lui concilièrent l'estime publique, et il fut appelé à diriger l'éducation des jeunes catholiques au collége d'Edmond, dans le comté de Hertfort. En 1803, M. Douglas, évêque et vicaire apostolique du district de Londres, le demanda pour coadjuteur, et Poynter fut sacré cette même année évêque d'Halie *in partibus*. M. Douglas mourut en 1812. Dans le cours de son administration, il eut plusieurs contestations, soit politiques, soit théologiques, dans lesquelles il se conduisit toujours avec une prudente réserve et une sage modération. Son zèle éclairé, sa capacité pour les affaires, ses grandes connaissances, ses talents pour la controverse, lui donnèrent une grande influence sur les catholiques de son pays. Depuis la restauration, il vint à plusieurs reprises en France, pour réclamer la restitution des biens qui appartenaient à sa mission; il échoua dans ses efforts par une déplorable fatalité. En 1815, Poynter fit un voyage à Rome, pour l'intérêt des catholiques anglais : partout il se fit estimer par ses talents et sa sagesse. Ce prélat est mort le 26 novembre 1827, dans un âge peu avancé. Il a composé plusieurs ouvrages théologiques, dont un des plus remarquables est intitulé : le *Christianisme*, ou *Preuves et caractères de la religion chrétienne*, traduit par M. Taillefer, inspecteur de l'académie de Paris, 1828, 1 vol. in-12, et dans le 13e tome de la collect. des *Démonstr. évangéliques*, publiée par M. Migne, 18 vol. in-4°, 1843-1849. Ses instructions ont contribué à faire rentrer dans le sein de l'Eglise catholique un assez grand nombre de protestants.

POZA (le P. Jean-Baptiste), jésuite, natif d'Orduna, dans la Biscaye, était fils d'André de Poza qui se distingua comme philologue espagnol dans le XVIe siècle. Le P. Jean-Baptiste Poza se fit aussi une grande réputation de théologien. En 1612, il fut nommé professeur de philosophie au collége de Madrid, et en 1626, il publia un traité de la Conception sous ce titre : *Elucidarium B. Mariæ Virginis*, Alcala, in-folio. L'ouvrage fut dénoncé à la congrégation de l'Index qui le supprima; l'auteur adressa au pape Urbain VIII une *Lettre* dans laquelle il se soumettait, en protestant de son innocence. Ses supérieurs l'envoyèrent à Cuença, au Pérou, et il y mourut en 1660.

POZZO (Charles-Antoine del), né à Turin, le 30 novembre 1547, fit ses études et reçut le doctorat à Bologne, et fut sacré archevêque de Pise en 1582. Son administration épiscopale fut surtout signalée par des actes de charité et par diverses fondations. Del Pozzo mourut en 1607, au moment où le pape Paul V l'avait désigné pour le cardinalat. L'historien Ughelli cite de lui : *Tractatus de potestate principis*, dont le manuscrit est conservé dans la bibliothèque Laurentienne de Florence; *Tractatus de Feudis in tredecim libros*, dans les archives de Pise; *De communibus jurisconsultorum opinionibus*, dans les archives du prince de la Cisterna, neveu du prélat. Aucune de ces productions n'a vu le jour.

POZZO (Ferdinand, comte dal), homme d'état et publiciste, d'une famille différente de celle des del Pozzo, naquit le 25 mars 1768 à Moncalvo, en Piémont. De bonne

Digitized by Google

heure il se fit connaître par des poésies, et à peine était-il reçu bachelier en droit que l'académie *degli Immobili* d'Alexandrie et l'académie des Arcades de Rome se l'agrégèrent. Malgré ces succès, Ferdinand Pozzo qui, étant le plus jeune de neuf enfants, n'avait que peu de chose à espérer dans la succession paternelle, s'adonna à l'étude du droit; en 1788, il fut reçu docteur, et il remplit ensuite avec distinction divers emplois dans la magistrature. Lorsque le Piémont tomba sous la domination française, Pozzo fut nommé chef du 2e bureau de législation auprès du gouvernement provisoire. C'était dans ce bureau que s'élaboraient les nouvelles lois civiles et criminelles. Il était chargé de la correspondance avec les ministres et les généraux français, et il fut appelé à faire partie de la chambre civile du sénat. La question de savoir si la réunion du Piémont à la France était ou non avantageuse ayant été agitée, dal Pozzo émit l'avis qu'il valait mieux pour son pays qu'il fît partie d'une grande nation que d'avoir un fantôme de gouvernement et une ombre d'indépendance. En 1801, Bonaparte le nomma premier substitut du commissaire du gouvernement près du tribunal d'appel de Turin, et, deux ans après, il fut envoyé au corps législatif, où il se signala par sa profonde connaissance du droit romain. Il fut appelé aux fonctions de maître des requêtes au conseil d'Etat, fut fait, en 1809, premier président de la cour impériale de Gênes, puis chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, baron de l'empire, enfin membre du gouvernement extraordinaire à Rome. Dal Pozzo montra constamment tant de prudence et de sagesse, qu'après la chute de l'empereur, le pape Pie VII crut devoir louer sa conduite. Le souverain pontife retira à son égard les censures que l'Eglise avait prononcées contre tous les membres du gouvernement provisoire de Rome, et il chargea le cardinal Consalvi de lui témoigner son estime particulière. Après les événements de 1814, dal Pozzo essaya d'obtenir du monarque le maintien des institutions françaises; mais, malgré la déférence que le prince témoignait pour son mérite, elles furent supprimées. Dal Pozzo s'étant fixé à Turin, se fit inscrire sur le tableau des avocats, et publia son ouvrage: *Opuscoli d'un avvocato milanese, originario piemontese*, Milan, 6 vol. in-8°, qui faillit être poursuivi à cause de l'indépendance des opinions que l'auteur y professait. Dal Pozzo accepta un portefeuille lors de l'établissement du gouvernement nouveau qui eut lieu à la suite de la révolution de 1821; mais le régime constitutionnel ne dura que trente jours, et dal Pozzo dut se réfugier à Genève, puis à Londres. Parmi les ouvrages qu'il publia à cette époque, nous citerons: *On the alien bill* (Observations sur la loi des étrangers), en anglais, Londres, 1824, in-8°, et *Catholicism in Austria, or an epitome of the Austrian ecclesiastical law, with a dissertation upon the rights and duties of the English government*, 1827, in-8°, qui fut traduit en français, sous ce titre: *Le Catholicisme en Autriche*, etc., Bruxelles, 1829, in-8°. « Cet ouvrage était « d'une grande actualité, dit un biographe, « puisqu'on discutait à cette époque la ques« tion de l'émancipation des catholiques. Il « reçut beaucoup d'éloges, et le duc de Wel« lington lui-même en parla avec faveur en « plein parlement. De cet exposé du droit « ecclésiastique autrichien, l'auteur faisait « ressortir les droits et les devoirs du gou« vernement anglais envers les catholiques « d'Irlande. » L'auteur développa encore ses théories dans un ouvrage intitulé: *De la nécessité très-urgente de soumettre le catholicisme romain, en Irlande, à des règlements civils spéciaux*, Londres, 1829, in-8°. Il devait y avoir une deuxième partie qui n'a point paru, la question catholique ayant été résolue en Angleterre dans un sens différent des idées de dal Pozzo. Il publia encore d'autres ouvrages de politique et de jurisprudence entre lesquels nous mentionnerons: *Du bonheur que les Italiens peuvent et doivent se procurer du gouvernement autrichien*, Paris, 1833, in-8°, en italien. L'auteur s'y montre partisan de l'Autriche, et engage les Italiens à se réunir sous la protection de cette puissance. Ce livre lui attira des désagréments de la part de ses compatriotes. Dal Pozzo rentra en Piémont en 1837, et il mourut à Turin le 29 décembre 1843.

PRADAL (le P. Jean-Baptiste), religieux capucin de la province de Guyenne, florissait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, et se fit entendre dans les premières chaires du royaume. Il dit lui-même, dans une préface, qu'il prêcha 28 carêmes dans les différentes provinces de la France. Le P. Pradal est principalement connu par un recueil de sermons, intitulé *Carême*, qui fut publié à Paris, en 1779, 3 vol. in-12. Le troisième tome se termine par un *Panégyrique* de saint Jean-Baptiste, un autre de saint Louis, et un *Discours* sur une vêture.

PRADES (Jean-Martin de), prêtre, bachelier de Sorbonne, né vers 1720 à Castel-Sarrasin, dans le diocèse de Montauban, fit ses premières études en province, passa de là à Paris, et demeura dans plusieurs séminaires, entre autres dans celui de Saint-Sulpice. Ses progrès dans la théologie ne furent pas brillants; mais il sut se tirer de la foule et se faire une réputation par une *thèse* qu'il soutint en 1751, et qui fut approuvée par le syndic de la sacrée faculté, qui sans doute ne l'avait pas lue. Tous les gens de bien réclamèrent contre ce premier essai public de la philosophie irréligieuse. Elle contenait les propositions les plus fausses sur l'essence de l'âme, sur les notions du bien et du mal, sur l'origine de la société, sur la loi naturelle et la religion révélée, sur les marques de la véritable religion, sur la certitude des faits historiques, sur la chronologie et l'économie des lois de Moïse, sur la force des miracles pour prouver la révélation divine, sur le respect dû aux saints Pères. Mais ce qui indignait surtout, c'était le parallèle impie des guérisons d'Esculape

Digitized by Google

et des guérisons miraculeuses de Jésus-Christ. Le parlement de Paris sévit contre cette production grossière et dégoûtante. La Sorbonne l'imita, et publia une censure le 27 janvier 1752. La thèse fut également condamnée par l'archevêque de Paris et par Benoît XIV. De Prades, craignant que l'on ne s'en tînt pas à la condamnation de son livre, se retira à Berlin, et eut quelque temps après un canonicat de Breslaw. Alors il publia une Apologie, et fut aidé dans son travail par Diderot, qui lui avait prêté la main pour sa thèse, en reconnaissance des articles que l'abbé avait fournis à l'Encyclopédie. Dans cette Apologie, de Prades se répandit en invectives contre ses censeurs, et les accabla d'injures ; mais dès que sa bile fut soulagée, il rougit de ses excès, et songea à se réconcilier avec l'Eglise. L'évêque de Breslaw fut le principal moteur dont se servit la Providence pour ménager cette réconciliation. Il rendit compte à Benoît XIV des dispositions de de Prades ; et cet abbé signa une rétractation solennelle, le 6 avril 1754, où il dit, entre autres choses, « qu'il n'avait pas « assez d'une vie pour pleurer sa conduite « passée et pour remercier le Seigneur de la « grâce qu'il lui accordait. » Il en envoya des exemplaires au pape, à l'évêque de Montauban et à la faculté de Paris. Benoît XIV obtint de la Sorbonne qu'il fût rétabli dans ses degrés. Il fut fait ensuite archidiacre d'Opellen, et mourut à Glogau, en 1782, après avoir été renfermé quelque temps au château de Magdebourg, pour des indiscrétions et des correspondances suspectes. Il était véritablement entré dans une conspiration, non contre le roi de Prusse, mais contre la monarchie prussienne, en faveur de la France, avec laquelle il voulait se réconcilier à tout prix. Frédéric lui pardonna, pour ne pas paraître inconséquent, après avoir reçu l'abbé de Prades, couvert du manteau d'une philosophie qui n'a jamais empêché les gens de conspirer au besoin contre l'ordre public. — Feller observe qu'il a donné quelque étendue à cet article, parce que la Thèse de cette abbé fait époque dans la révolution arrivée dans le XVIIIe siècle à l'égard de la religion. Auparavant, dit-il, on ne l'attaquait qu'en se couvrant du manteau de l'anonyme, par des moyens obscurs, par de petites brochures clandestines : la Thèse fut le premier signal d'une attaque ouverte. Depuis ce temps, l'impiété, sous le masque de la philosophie, a marché tête levée, et ses partisans n'ont point rougi de mettre leurs noms à la tête des productions les plus infâmes, et de signer leur honte avec leurs blasphèmes. Entre les écrits que l'on a publiés contre l'abbé de Prades, on distingue celui du P. Brotier, le célèbre commentateur de Tacite, intitulé : *Examen de l'Apologie de l'abbé de Prades*, avec cette épigraphe : *Bis peccat qui crimen negat*, 1753.

PRADO (Jérôme), jésuite espagnol, natif de Baëça, enseigna la philosophie à Cordoue avec un succès peu commun. Il finit ses jours à Rome en 1595, à 48 ans. Il s'était rendu dans cette ville pour y faire imprimer ses *Commentaires* sur l'Ecriture sainte. Il travailla pendant seize ans avec le P. Villalpande, autre jésuite, par ordre de Philippe II, roi d'Espagne, à expliquer les vingt-six premiers et les trois derniers chapitres d'Ezéchiel qui concernent le temple. Leur production est imprimée en trois vol. in-folio, Rome, 1596. C'est un des livres les plus profondément savants qu'on ait faits sur les prophètes. On en estime surtout la description du temple et de la ville de Jérusalem : cette matière s'y trouve épuisée. Les figures sont un des mérites de cet ouvrage. On a encore de Prado des *Commentaires* sur les prophètes Isaïe, Michée, Zacharie, sur les Epîtres de saint Paul aux Galates, aux Ephésiens, aux Colossiens et aux Hébreux.

PRADO-VENTURA. *Voy.* VENTURA.

PRADT (Dominique Dufour de), ancien archevêque de Malines, était né à Allanches en Auvergne, le 23 avril 1759. Son père appartenait à cette haute bourgeoisie des provinces à laquelle les familles nobles s'alliaient sans peine. Après avoir terminé ses études ecclésiastiques, il prit le grade de docteur en 1786. Le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, le nomma son grand-vicaire, et lui donna l'archidiaconé du Grand-Caux, qui était une dignité de sa cathédrale, et en même temps un riche bénéfice. Elu député aux états généraux par le clergé de Normandie, il tint dans cette assemblée une conduite digne à la fois de son caractère et de sa mission. Il défendit avec courage les principes religieux et monarchiques, et signa toutes les protestations du côté droit contre les mesures qui dépouillaient la religion, la royauté et la nation de leurs antiques droits. Après la dissolution de l'assemblée, l'abbé de Pradt sortit de France avec le cardinal de La Rochefoucauld. Il résida longtemps à Munster, et débuta bientôt dans la carrière politique en publiant un écrit remarquable, intitulé : *L'Antidote au congrès de Rastadt.* Cet écrit fut bientôt suivi d'un autre qui avait pour titre : *La Prusse et sa neutralité.* Ces deux ouvrages, où se révélait un talent élevé et une grande érudition, étaient dirigés contre la révolution, l'usurpation et l'esprit de conquête, et leur apparition produisit une grande sensation. Le cardinal de La Rochefoucauld étant mort à Munster, en 1799, et l'état de la France étant devenu plus calme, l'abbé de Pradt y rentra et fut présenté à Bonaparte par le général Duroc, qui était son parent. L'esprit sémillant de l'abbé plut à Napoléon, qui le fit son aumônier et le nomma à l'évêché de Poitiers. Pie VII le préconisa pour ce siége dans le consistoire qu'il tint le 1er février 1805, à l'archevêché de Paris, et le consacra le lendemain dans l'église de Saint-Sulpice. En sa qualité d'aumônier, l'abbé de Pradt accompagna la même année Napoléon à Milan, où il officia pour la cérémonie du couronnement de l'empereur comme roi d'Italie. Il le suivit encore à Bayonne en 1808, et parut prendre quelque part aux négocia-

Digitized by Google

tions qui amenèrent la chute des Bourbons en Espagne. Nommé, en 1809, à l'archevêché de Malines, un défaut de forme dans l'expédition des bulles motiva une opposition du chapitre de cette ville, qui refusa de le reconnaître. Contrarié de la position fausse et désagréable où il se trouvait, le nouveau prélat restait le moins qu'il pouvait dans son diocèse, et faisait de fréquents voyages à Paris. Il fut du nombre des dix-neuf évêques qui écrivirent à Pie VII, le 25 mars 1810, pour les dispenses de mariage que demandait Napoléon. En 1811, il fit partie de la seconde commission formée pour préparer les objets du concile, et il fut aussi nommé par l'empereur membre de la seconde députation envoyée à Savone, au mois d'août de la même année. Dans son livre *Des quatre concordats*, l'abbé de Pradt a exposé, avec de grands développements, tous les détails de cette affaire. Peu après le retour de Savone, Bonaparte, mécontent de son oncle, le cardinal Fesch, le renvoya dans son diocèse, et chargea l'abbé de Pradt de remplir les fonctions de grand-aumônier. Vers le même temps, il parut dans quelques chaires de la capitale; mais il n'y fit que peu d'effet, et il comprit qu'il devait renoncer à cette carrière. Nommé, en 1812, ambassadeur à Varsovie, il arriva dans cette ville au mois de juin, et ouvrit la diète polonaise par un discours qui ne satisfit personne. Ce fut dans ce poste, qui lui permettait de voir de près les événements et d'entrer en relation avec les hommes les plus distingués de la Pologne, que ses illusions se dissipèrent à l'égard de l'empire, et qu'il se jeta dans une véritable opposition à un système près de crouler, mais encore plein de force. Cette circonstance de sa carrière politique donna lieu, plus tard, à la publication du célèbre écrit ayant pour titre : *Ambassade de Varsovie*, ouvrage étincelant d'esprit et de saillies, où il passa en revue la plupart des personnages de l'empire, avec une verve satirique à laquelle la malignité publique s'empressa d'applaudir (1). Cet ouvrage a eu huit éditions. S'il faut en croire l'auteur, il n'avait accepté ce poste qu'avec la plus grande répugnance, et il avait fait tous ses efforts pour obtenir de ne point partir. Quoi qu'il en soit, l'empereur ne tarda pas à se repentir de son choix. « J'ai fait deux « fautes en Pologne, disait-il, d'y envoyer « un prêtre et de ne pas m'en faire roi. » Une disgrâce complète suivit la conférence que l'archevêque de Malines eut avec le monarque. La grande aumônerie lui fut retirée, et il reçut ordre de quitter Paris. De retour dans son diocèse, où l'avait relégué Napoléon, il profita de l'entrée des alliés pour revenir en France, et il se trouvait à Paris au moment de la chute du trône impérial. Il se joignit alors aux royalistes qui regardaient le retour des Bourbons comme le seul moyen de sauver la France en proie à l'invasion; et il affirme qu'il eut une grande part à la restauration. Dans son écrit intitulé : *Récit historique sur la restauration de la royauté en France*, le 31 mars 1814, il se vante lui-même que ce fut par ses avis que les souverains alliés se déterminèrent à rompre entièrement avec Napoléon et sa dynastie, et à rétablir les Bourbons, et que l'empereur de Russie fit à l'instant publier la fameuse déclaration où étaient annoncés les grands événements qui changeaient la face de la France. Quoi qu'il en soit de la vérité de cette assertion, il dut à ses relations avec Talleyrand d'être nommé chancelier de la Légion-d'Honneur, dignité qui convenait plus à un militaire qu'à un évêque, et qu'il ne conserva pas longtemps. Après avoir perdu cette place, il se retira en Auvergne d'où il ne sortit qu'après les cent-jours. En 1816, il donna sa démission de l'archevêché de Malines, et obtint du roi Guillaume une pension de 12,000 francs. Louis XVIII lui en fit une autre pour avoir été quelques mois chancelier de la Légion-d'Honneur. Humilié de la nullité politique à laquelle il était voué, il se jeta dans l'opposition libérale la plus avancée. Pour occuper ses loisirs, il composa une foule d'écrits sur tous les sujets, Église, gouvernement, élections, administration, finances, etc., productions toutes empreintes de l'esprit de parti, et semées d'erreurs grossières, mais dans lesquelles on ne peut s'empêcher d'admirer une étonnante fécondité d'idées, un style brillant et plein d'images, et une foule de rapprochements ingénieux. Un de ses ouvrages les plus curieux, est celui qu'il publia en 1818, sous le titre *Des quatre concordats*. Ce fécond écrivain eut quelques désagréments à essuyer dans la nouvelle carrière où il était entré; il fut déféré, en 1820, à la cour d'assises pour une brochure hardie et hostile sur la loi des élections. M. de Vatisménil soutint l'accusation comme avocat général. L'abbé de Pradt, défendu par M. Dupin, fut acquitté. En 1825, il publia un ouvrage intitulé : *Du jésuitisme ancien et moderne*, in-8°. C'est une longue déclamation que l'esprit de parti seul pouvait accueillir, et qui est remplie d'exagérations, de fausseté et de bévues. Après deux tentatives infructueuses pour arriver à la députation, l'abbé de Pradt fut enfin nommé à Clermont en 1827, et il se rendit à Paris avec de vastes plans de réformation sociale et politique. Il ne rêvait pas moins qu'un autre 89, et paraissait ambitionner dans un sens tout nouveau le rôle de l'abbé Sieyès; il aspirait surtout à exercer une grande influence à la Chambre. Il éprouva sous ce rapport un grand mécompte. Il trouva trop froids et trop méticuleux les libéraux sur lesquels il comptait pour faire triompher ses opinions.

(1) Le passage suivant tiré de cet écrit, donnera une idée de la manière dont Bonaparte y est traité : « Le génie de Napoléon fait à la fois pour la scène « du monde et pour les tréteaux, représentait un « manteau royal joint à un habit d'arlequin. Le dieu « Mars n'était plus qu'une espèce de Jupiter-Scapin, « tel qu'il n'en avait pas encore paru sur la scène « du monde. »

Digitized by Google

Dégoûté de la carrière parlementaire, il donna, en 1828, sa démission, dont il exposa les motifs dans une lettre qui fut insérée dans le *Courrier français*. Cédant à un sentiment profond d'indignation et d'amertume, il exhala fréquemment à cette époque son mépris pour ce qu'il appelait *la pétaudière parlementaire*, les *frères récollets de la tribune*, et *l'éligibilité somptuaire des hommes du monopole*. On prétend qu'un des principaux motifs de sa démission fut le peu de cas que l'on avait paru faire de ses opinions et de ses avis dans plusieurs réunions de députés, notamment dans celle de la rue Grange-Batelière, où quelqu'un, après l'avoir un jour entendu, l'apostropha en ces termes : « Mais, M. l'abbé, de quel « club de 93 sortez-vous ? » Lorsque la révolution de juillet se fut accomplie, ses opinions se modifièrent de nouveau. Il fit imprimer à Clermont, en 1833, une brochure sur *la presse et le journalisme*, où il déplorait le mal qui minait la société ; il y appelait la royauté la sauve-garde des sociétés, et le journalisme l'auxiliaire de tous les perturbateurs. La même année, il fit paraître un écrit plus significatif encore, intitulé : *De l'esprit actuel du clergé ;* cet écrit, qui peut être regardé, ainsi que le précédent, comme une sorte de rétractation, était une véritable apologie du clergé contre ses détracteurs. Dans le même temps, il adressait à la *Gazette d'Auvergne* des articles empreints du même esprit. Un an avant sa mort, il chercha à se rapprocher de la *Gazette de France*, et témoigna aux rédacteurs de cette feuille qu'il partageait leur opinion sur un grand nombre de questions politiques. Dans une brochure qu'il publia en 1837, sous le titre de : *Regnicide et régicide*, il montra la liaison intime qui existait entre le désordre religieux et le désordre politique ; et il attribua à la philosophie du XVIIIe siècle tous les désastres qui ont signalé notre époque. Il inséra dans la *Gazette* des articles remarquables sur l'Espagne et le clergé. En religion, son retour aux doctrines de sa jeunesse ne fut pas moins éclatant qu'en politique, et il reçut avec une peine mêlée d'indignation une visite de l'abbé Châtel, qu'il éconduisit. Il n'avait rien perdu, sur la fin de sa vie, de la vigueur de son jugement et de la vivacité de son esprit, et il s'occupait encore à réunir des matériaux pour une histoire de la restauration, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'enleva après quelques jours de maladie, le 18 mars 1837. L'archevêque de Paris avait passé auprès de lui la nuit qui précéda sa mort, et le curé de la Madeleine lui avait administré l'extrême-onction. L'abbé de Pradt avait un esprit pénétrant et étendu, et il brillait dans la conversation par mille traits heureux, par la verve des expressions et par une appréciation fine des hommes et des choses. Les récits qu'il faisait des événements auxquels il avait été mêlé étaient toujours piquants, et sa causerie pleine de charme suffisait pour animer une réunion. A ces avantages il joignait une extrême légèreté d'esprit, et une mobilité d'imagination qui souvent égarait son jugement. L'impression du moment, l'entraînement des partis, un désir excessif de briller et de faire du bruit, l'ont poussé souvent à des démarches inconsidérées et contraires aux convenances de son état. L'abbé de Pradt a publié les ouvrages suivants : *Antidote au congrès de Rastadt*, Hambourg, 1798, in-8° ; *La Prusse et sa neutralité*, 1802, in-8° ; *Les trois âges des colonies*, ou *De leur état passé, présent et à venir*, Paris, 1801, 3 vol. in-8° ; *De l'état de la culture en France, et des améliorations dont elle est susceptible*, 1802, 2 vol. in-8° ; *Voyage agronomique en Auvergne*, 1803, in-8° ; *Histoire de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie, en* 1812, 1815, in-8° ; *Du congrès de Vienne*, 1815, 2 vol. in-8° ; 2e édition, 1816, 2 vol. in-8° ; *Mémoires historiques sur la révolution d'Espagne*, 1816, in-8°, 3e édit., traduit en espagnol, Bayonne, 1816 ; *Récit historique sur la restauration de la royauté en France, le 31 mars* 1814, 1816, in-8° ; 2e édition, 1822, in-8° ; *Des colonies et de la révolution actuelle de l'Amérique*, 1817, in-8° ; *Des trois derniers mois de l'Amérique méridionale et du Brésil*, 1812, in-8° ; 3e édit., 1825, in-8° ; *Lettre d'un électeur de Paris*, 1817, in-8° ; *Préliminaires de la session de* 1817, 1817, in-8° ; *Des progrès du gouvernement représentatif en France*, 1817, in-8° ; *Les six derniers mois de l'Amérique et du Brésil*, 1818, in-8° ; *Pièces relatives à Saint-Domingue et à l'Amérique*, 1818, in-8° ; *Les quatre concordats, suivis de quelques considérations sur le gouvernement en général et sur l'Eglise en particulier, depuis* 1815, 1818, 3 vol. in-8° ; *L'Europe après le congrès d'Aix-la-Chapelle, faisant suite au congrès de Vienne*, 1819, in-8° ; *Le congrès de Carlsbad*, 1819, 2 parties in-8° ; *Suite des quatre concordats*, 1820, in-8° ; *Petit catéchisme à l'usage des Français sur les affaires de leur pays*, 1820, in-8° ; *De la révolution actuelle de l'Espagne et de ses suites*, 1820, in-8° ; *De l'affaire de la loi des élections*, 1820, in-8°, deux éditions ; *De la Belgique depuis* 1789 *jusqu'à* 1794, 1820, in-8° ; *De l'Amérique depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle*, 1821-1822, 2 vol. in-8° ; *Rappel de quelques prédictions sur l'Italie, extraites du congrès de Vienne*, 1815-1821, in-8° ; *L'Europe et l'Amérique en* 1821, 1822, 2 vol in-8° ; *Examen du plan présenté aux cortès sur la reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique espagnole*, 1822, in-8° ; *De la Grèce dans ses rapports avec l'Europe*, 1822, in-8°, 2e édit. ; *Parallèle de la puissance anglaise et russe relativement à l'Europe, suivi d'un aperçu sur la Grèce*, 1823, in-8° ; 2e édit., 1824 ; *L'Europe et l'Amérique en* 1822 *et* 1823, 2 vol. in-8°, 1824 ; *La France, l'émigration et les colonies*, 1826, 2 vol. in-8° ; *Examen de l'exposé des motifs de la loi relative à l'indemnité des émigrés, lu dans la séance du 4 janvier* 1825, 1825, in-8° ; *Vrai système de l'Europe relativement à l'Amérique et à la*

Digitized by Google

Grèce, 1825, in-8° ; *Congrès de Panama*, 1825, in-8° ; *Du jésuitisme ancien et moderne*, 1825, in-8° ; 2e édit., 1827, in-8° ; *L'Europe par rapport à la Grèce et à la réformation de la Turquie*, 1827, in-8° ; *Concordat de l'Amérique avec Rome*, 1827, in-8° ; *Garanties à demander à l'Espagne*, 1827, in-8°.

PRÆPOSITIVUS (PIERRE), théologien scolastique de l'université de Paris au commencement du XIIIe siècle, aujourd'hui presque oublié, avait composé une *Somme de théologie*, qui n'a jamais été imprimée. On en trouve seulement quelques pages à la suite du *Pénitentiel* de Théodore. Il avait fait aussi un *Commentaire* du Psautier, dont le manuscrit se conserve à la Bibliothèque nationale ; l'abbaye de Saint-Victor possédait ses Sermons.

PRÆTORIUS (MATTHIEU), docteur luthérien, né à Memel en Prusse, mort à Weiherstadt en Poméranie, en 1707, dans un âge assez avancé, fut quelque temps secrétaire de Jean Sobieski, roi de Pologne, puis il exerça pendant vingt ans, en qualité de ministre, les fonctions pastorales à Nibhudz. Il entreprit de renouer l'unité religieuse que Luther avait rompue, et il composa dans ce but un ouvrage sous ce titre : *Tuba pacis ad universas dissidentes in Occidente ecclesias, seu Discursus theologicus de unione ecclesiarum*, qui fut publié pour la première fois à Amsterdam, en 1685. « Presque en même temps, dit un biographe, « un autre personnage s'occupait de ce projet de réunion sous des auspices plus imposants. Christophe Royas de Spinola, « d'abord religieux de l'ordre de saint François, puis successivement évêque de Tina et de Neustadt, et confesseur de l'impératrice Marie-Thérèse, femme de Léopold Ier, travaillait dans les mêmes vues. L'évêque de Neustadt était habile théologien, « et fort instruit dans les matières de controverse, surtout quant aux points qui « divisent l'Église romaine de la confession « d'Augsbourg. Il avait eu des conférences « avec les protestants, et il sut leur inspirer « de la confiance. L'empereur Léopold, à « qui il avait fait part de son plan, l'approuva et investit l'auteur des pouvoirs « nécessaires pour traiter cette affaire importante. On sait que Bossuet, à qui l'évêque de Neustadt en référa, prit part à la « discussion, et qu'ensuite il s'établit, sur « le même sujet, une correspondance entre « l'évêque de Meaux et Leibnitz, laquelle « malheureusement n'eut aucun résultat. » *Voy.* MOLANUS. Prætorius ne se contenta pas d'inviter les dissidents à rentrer dans le sein de la mère-Eglise ; il leur en donna lui-même l'exemple, et devint curé de Strasbourg en Prusse, puis prévôt de Weiherstadt, où il termina sa carrière, en laissant la réputation d'un prélat distingué. On cite encore de lui : *Orbis gothicus*, Oliva, 1684, 4 part. in-folio, curieux et recherché ; *Mars gothicus*, ouvrage qui fait suite au précédent, 1691 et 1698, in-folio ; un *Mémoire* sur l'ancienne langue des habitants de la Prusse, inséré dans le tome II des *Acta Borussica* ; une *Histoire de la Prusse*, qui n'a pas vu le jour. La *Tuba pacis* a été réimprimée à Cologne en 1811. Une traduction allemande en a été donnée à Aix-la-Chapelle, sous ce titre : *Appel à la réunion, adressé à toutes les églises d'Occident qui diffèrent dans leur croyance*, par l'abbé Binterin, curé à Bilk, près Dusseldorf.

PRAGEMANN (NICOLAS), docteur en philosophie à Iéna, où il mourut à la fleur de son âge, en 1709, était né à Strade en 1680. On a de lui une bonne dissertation *De meritis Germanorum in jurisprudentia naturali* ; un ouvrage latin sur le *Droit canon*, etc.

PRAT (ANTOINE DU), archevêque et cardinal, né en 1463 d'une famille noble d'Issoire en Auvergne, parut d'abord au barreau de Paris. Il fut fait ensuite lieutenant-général au bailliage de Montferrand, puis avocat-général au parlement de Toulouse. Elevé de charge en charge, il devint premier président du parlement de Paris en 1507, et chancelier de France en 1515. Pour donner plus d'activité et de promptitude à la justice, il crut devoir suggérer au roi de créer une nouvelle chambre au parlement de Paris. Cette chambre, composée de vingt conseillers, forma ce qu'on appelait *la Tournelle*. François Ier ayant toujours besoin d'argent, le chancelier fut obligé de se prêter à des moyens qui répugnaient à son caractère. Les tailles furent augmentées, et de nouveaux impôts établis sans attendre l'octroi des états, contre l'ordre ancien du royaume. Ayant suivi en Italie François Ier, il persuada à ce prince d'abolir la pragmatique-sanction, et de faire le concordat, par lequel le pape remit au roi le droit de nommer aux bénéfices de France, et le roi accorda au pape les annates des grands bénéfices sur le pied du revenu courant. (*Voy.* LÉON X.) Ce concordat finit heureusement les longues contestations qui avaient subsisté entre les papes et les rois de France. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, du Prat fut élevé successivement aux évêchés de Meaux, d'Albi, de Valence, de Die, de Gap, à l'archevêché de Sens, enfin à la pourpre en 1527. Nommé légat *a latere* en France, il couronna la reine Eléonore d'Autriche. Un auteur italien prétend qu'il voulut se faire pape en 1534, après la mort de Clément VII, et ajoute qu'il le proposa au roi, auquel il promit de contribuer jusqu'à 400,000 écus ; mais que ce monarque se moqua de son ambition, et retint son argent. Ce fait n'a aucune vraisemblance : car, outre que Paul III obtint la tiare vingt-huit jours après la mort de Clément VII, il n'est point apparent que du Prat, qui était âgé et incommodé, songeât à quitter la tranquillité de sa maison pour les agitations du trône pontifical. Il se retira, sur la fin de ses jours, au château de Nantouillet, où il mourut en 1535, à 72 ans. On accuse ce ministre d'avoir suggéré au roi l'idée de vendre les charges de judicature. M. Le marquis d'Argenson, ministre d'état, prétend, dans

Digitized by Google

ses *Loisirs*, le justifier de ce reproche, et dit que ce fut d'Amboise qui commença à rendre les charges vénales; mais cette assertion paraît moins bien prouvée que la première. — Son fils, Guillaume DU PRAT, évêque de Clermont, assista au concile de Trente, sous le pape Paul III, fonda le collége de Clermont à Paris pour les jésuites, et mourut en 1560, à 53 ans, avec la réputation d'un prélat zélé et éclairé.

PRATILLI (FRANÇOIS-MARIE), chanoine de Capoue, où il naquit vers 1700. Il fut considéré comme un des hommes les plus érudits de son siècle. Il a publié : *Historia principum longobardorum, quæ continet aliquot opuscula de rebus Longobardorum beneventanæ olim provinciæ, quæ modo regnum fere est neapolitanum*, Naples, 1754, 5 vol. in-4°. Cette même histoire avait été publiée en 1643 par Camille Pellegrini le jeune, de Capoue; elle comprenait depuis 720 jusqu'en 1137, et fut insérée dans les collections historiques de Burmann et de Muratori. Pratilli l'augmenta considérablement, l'enrichit de plusieurs dissertations et de la Vie de Pellegrini. *De' consolari della provincia della Campania, dissertazione*, Naples, 1757; *La via Appia riconosciuta e descritta da Roma a Brindisi*, Naples, 1745, in-fol., fig. Pratilli mourut en 1786.

PRATÉOLUS (GABRIEL), autrement *du Préau*, naquit en 1511 à Marcoussi, et mourut à Péronne, en 1588, docteur de Sorbonne. Son jugement n'égalait pas son érudition. Il mit au jour et augmenta la *Géomance* de Cattan, travail au moins inutile. Ses traités de doctrine et d'histoire ecclésiastique, tels que son *Elenchus hæreticorum*, Cologne, 1605, in-4°, firent honneur à son zèle; mais l'*Elenchus* comprend bien des gens qui ne doivent pas être placés parmi les hérétiques. Les ouvrages de du Préau peuvent se diviser en quatre classes : théologie, traductions, grammaire et histoire. *Voy.* dans La Croix-du-Maine.

PRATO (JÉRÔME DA), prêtre de la congrégation de l'Oratoire de l'Italie, né vers 1710, à Vérone, partagea sa vie entre l'enseignement et l'étude, et mourut en 1782. On a de ce savant philologue : *De chronicis libris ab Eusebio Cæsariensi scriptis et editis; accedunt græca fragmenta ex libro primo olim excerpta a Syncello*, Vérone, 1750, in-8°; *Sulpicii Severi opera ad mss. codices emendata, notis, [illegible] dissertationibus illustrata*, Vérone, 1741-1754, 2 vol. in-4°.—Casimir Oudin, dans le tome II *De scriptoribus ecclesiasticis*, pag. 568, d'après Barthélemi Albizzi, auteur des *Conformités de saint François*, fait mention d'un autre PRATO (Arlotto), frère mineur, élu en 1225 général de son ordre, auquel le même Albizzi attribue l'ouvrage intitulé : *Concordantiæ Bibliorum sacrorum*, contre l'ancienne opinion qui le donne à *Ugo de Sancto-Charo*, ou *de Sancto-Theuderio*, de l'ordre de Saint-Dominique; sur quoi on peut consulter Echard, *De scriptoribus ordinis prædicatorum*, tom. Ier, pag. 203, et Wading, *Scriptores ordinis minorum*, p. 40, qui cite en faveur de Prato, Trithème et d'autres.

PRAXÉAS, hérésiarque du IIe siècle, était phrygien. Il alla à Rome du temps du pape Eleuthère, s'y déclara contre les montanistes, et engagea le pape à révoquer les lettres de communion qu'il leur avait accordées sur de faux exposés. Il connaissait d'autant mieux leurs erreurs, qu'il avait quitté leur secte; mais il tomba ensuite dans une autre hérésie; ne reconnaissant qu'une seule personne dans la Trinité, et disant même que le Père avait été crucifié comme le Fils, ce qui fut depuis suivi par les hérétiques noëtiens, par les sabelliens et par les patripassiens. Tertullien écrivit avec une extrême véhémence contre Praxéas, qui avait passé de Rome en Afrique. Il revint deux ou trois fois dans le sein de l'Eglise, qui, comme une bonne mère, le reçut avec une très-grande douceur; mais il retomba toujours, et mourut dans l'hérésie.

PRÉ (JEAN DU), célèbre ermite dans le canton de Fribourg en Suisse, s'est signalé par un ouvrage unique en son genre, qui fait l'admiration de tous les voyageurs. C'est un monastère taillé dans le roc, auquel il travailla avec son valet durant vingt-cinq ans. Il était né à Gruyères, et il périt malheureusement dans la Sane en 1708, avec des écoliers de Fribourg qui l'étaient venus voir le jour de la fête de son église : il les reconduisait à l'autre rive dans une nacelle qui chavira.

PRÉAU (DU). *Voy.* PRATÉOLUS.

PRÉCIPIANO (HUMBERT-GUILLAUME, comte DE), l'un des plus vertueux et des plus zélés évêques du XVIIe siècle, naquit à Besançon en 1626, d'une ancienne famille originaire de Gênes, alliée aux Doria et aux Spinola. Successivement chanoine, archidiacre et doyen de l'église de Besançon, abbé de Bellevaux, il brilla de tant d'excellentes qualités dans l'exercice de ces emplois, qu'il s'attira l'estime et la confiance de son souverain Philippe IV, roi d'Espagne, le nomma conseiller ecclésiastique de la cour souveraine de Bourgogne, et en 1667 il fut choisi pour être envoyé, de la part des États de cette province, à la diète d'empire. Son habileté dans les négociations le fit élever, en 1672, à la dignité de conseiller suprême pour les affaires des Pays-Bas et de Bourgogne, auprès de Charles II, emploi qui demandait sa présence à Madrid. Dix ans après, il fut nommé évêque de Bruges. Sa piété et son zèle, qui ne s'étaient point ralentis pendant ses négociations, se manifestèrent avec un nouvel éclat après sa promotion. Il consacra tous ses soins à remplir les devoirs d'un pasteur vigilant, et s'attacha surtout à démêler la zizanie du bon grain pour l'arracher du champ qui lui était confié. Nommé à l'archevêché de Malines, il montra beaucoup de répugnance à quitter son troupeau; il fallut des ordres exprès du pape Alexandre VIII pour lui faire accepter cette nouvelle dignité. Les Pays-Bas se souviennent encore du zèle qu'il déploya pour maintenir la pureté de la foi et l'autorité du siége de Rome, pour soute-

Digitized by Google

nir les décrets de cette mère Eglise, la discipline et la juridiction ecclésiastique. Sa charité envers les pauvres, sa piété et la douceur de ses mœurs lui attirèrent l'amour et la confiance de ses véritables ouailles ; mais il eut beaucoup à souffrir de la part de ceux qui montraient peu de soumission à l'autorité du saint-siége. Enfin, accablé sous le poids des années et des infirmités, il mourut à Bruxelles en 1711, à l'âge de 85 ans. Besançon, Bruges, Bruxelles, Malines, l'abbaye de Bellevaux, possèdent des monuments et de sa munificence et de sa piété. On voit son mausolée excellemment exécuté dans l'église métropolitaine de Malines, et accolé à celui de son frère Prosper-Ambroise Précipiano, lieutenant-général des armées d'Espagne, mort à Bruxelles en 1707. Ce dernier monument est hors du sanctuaire, quoiqu'il tienne à l'autre. On y voit ces paroles : *Quomodo in vita dilexerunt se, ita et in morte non sunt separati.* *Voy.* QUESNEL.

PRÉCY (PIERRE DE), littérateur, était neveu du comte de Précy, qui commandait la ville de Lyon durant le siége de 1793, et mourut à Semur en Brionnais (département de Saône-et-Loire), le 29 juin 1822. Sa femme, Christine du Ryer, était arrière-petite-fille d'André du Ryer, consul de France à Alexandrie, qui fit une traduction française de l'Alcoran. Pierre de Précy cultivait la poésie, et il s'exerçait de préférence sur des sujets religieux. On lui doit un poëme en quatre chants : *Les Martyrs*, dont le compte rendu se trouve dans le tome XXXI, p. 95, de l'*Ami de la Religion*. Il laissa de plus en manuscrit diverses autres productions en prose et en vers, entre autres : un poëme historique du Monde ; un poëme sur les Stuarts ; des traductions en vers français de l'*Odyssée*, de l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac, des *Psaumes* de David, du *Prædium rusticum* de Vanière, du poëme d'*Abel* de Gessner ; une *Démonstration évangélique*, d'après le plan de Fénelon ; un livre de l'influence du christianisme sur la civilisation des peuples.

PRÉMARE (le P. JOSEPH-HENRI), célèbre missionnaire français, dont on ignore les date et lieu de naissance, fut du nombre des onze jésuites qui s'embarquèrent à La Rochelle pour la Chine, le 7 mars 1698, sur le vaisseau l'*Amphitrite*. Parvenu à Sancian le 6 octobre de la même année, il écrivit, au mois de février 1699, au P. de La Chaise, une *Relation* de son voyage, avec quelques détails qu'il avait recueillis au sujet du Cap de Bonne-Espérance, de Batavia, d'Achen et de Malacca. Il apprit en peu de temps la langue chinoise, malgré les difficultés dont cette étude est hérissée, et réfuta, dans une *Lettre*, les fables et les absurdités dont sont chargées les *Relations* traduites de l'arabe par l'abbé Renaudot, et qui se retrouvent dans les notes et les additions du traducteur. *Voy.* les *Lettres édifiantes*, tom. XVI, p. 338 et 392 ; tom. XXI, p. 183. Au bout de quelques années de séjour dans ce pays, le P. Prémare put composer en chinois des livres d'un style élégant. Les antiquités chinoises furent principalement l'objet de ses études, et il en vint à se rapprocher de ce système, adopté par plusieurs missionnaires, qui consistait à voir des traces du christianisme dans les plus anciens monuments chinois. *Voy.* FOUQUET et BOUVET. Le P. Prémare mourut vers 1735. On a de lui : *Recherches sur les temps antérieurs à ceux dont parle le Chou-king, et sur la mythologie chinoise*, ouvrage qui fut inséré par Deguignes à la tête du Chou-king, traduit par le P. Gaubil, sous la forme d'un Discours préliminaire. Le P. Amiot, dans ses *Mémoires sur les sciences et les arts des Chinois*, tom. II, p. 140, traite cette production avec sévérité ; mais elle n'en a pas moins été d'une très-grande utilité pour l'étude des plus anciens livres sur les traditions fabuleuses de la Chine. *Notitia linguæ sinicæ*, une des meilleures et des plus complètes grammaires qui aient été faites sur cette langue. Fourmont, avec qui le P. Prémare entretenait une correspondance depuis 1727, en avait aussi composé une, ou plutôt il avait traduit de l'espagnol celle du P. Varo. Il a fait dans la Préface de sa *Grammaire* un examen comparatif des deux ouvrages, et l'on y reconnaît trop facilement le déplaisir que lui avait causé la réception d'un ouvrage bien supérieur au sien. Un *Dictionnaire latin-chinois*, en société avec le P. Hervieu. Ce livre formait un gros volume in-4° ; mais on ignore s'il a été envoyé en Europe. La Bibliothèque royale possède plusieurs ouvrages du P. Prémare, écrits en chinois, notamment une *Vie de saint Joseph* et plusieurs *Traités* en latin et en français, qui ont pour objet d'établir et de justifier les systèmes d'explication des caractères et des antiquités de la Chine, embrassés par les PP. Bouvet et Prémare. Ce dernier, dit Abel Rémusat, avait aussi traduit du chinois un drame intitulé : *Tchao chikou-eul* (l'Orphelin de la maison de Tchao). Cette pièce, qui a fourni à Voltaire quelques situations dans son *Orphelin de la Chine*, a été recueillie par Duhalde, dans sa *Description de la Chine*, tom. III, pag. 341, in-fol. Jusqu'à la publication de la comédie traduite en anglais par Davis, c'était le seul échantillon sur lequel on pût juger en Europe du théâtre chinois. On doit encore au P. Prémare l'acquisition d'un grand nombre de livres chinois qu'il envoya à Fourmont pour la bibliothèque du roi, et parmi lesquels on distingue la collection de cent pièces de théâtre, composées sous la seule dynastie des Youan (de 1259 à 1368), les treize livres classiques, plusieurs romans et recueils de poésie, etc. La correspondance du P. Prémare était fort étendue, et à en juger par les quatre lettres entières que l'on a conservées de lui, et par divers extraits des autres qui ont été publiés, elle devait contenir beaucoup de détails intéressants. Malheureusement Fourmont, qui était la personne à qui le missionnaire écrivait le plus souvent, n'en a presque conservé aucune, ou du moins il ne s'en est trouvé qu'une seule dans ses papiers.

PRÉMORD (CHARLES-LÉONARD), ancien chapelain du roi Charles X, grand vicaire de

Digitized by Google

Strasbourg et de Quimper, né à Honfleur le 10 juillet 1760, remplit d'abord les fonctions du ministère dans quelques paroisses de son diocèse, et obtint un canonicat de Saint-Honoré à Paris, vers 1788. La révolution, qui vint l'en priver peu de temps après, le força même de chercher un asile en pays étranger. Retiré en Angleterre et dépouillé de tout, comme ses confrères, il n'eut d'abord d'autre ressource que de donner des leçons de français. Nommé ensuite chapelain des religieuses bénédictines venues de France sous la conduite de madame de Lévis-Mirepoix, et établies à Cannington-Court, il dirigea cette communauté jusqu'en 1816. A cette époque, la plupart des ecclésiastiques exilés étant rentrés dans leur patrie, l'abbé Prémord les suivit, et se fixa définitivement à Paris, où Mgr le cardinal de Talleyrand-Périgord le nomma chanoine honoraire de Notre-Dame. M. Asseline, évêque de Boulogne, prélat si distingué dans les derniers temps par son savoir et sa piété, avait laissé en mourant ses manuscrits à l'abbé Du Bréan, son grand-vicaire, et celui-ci, mort peu après la restauration, les avait confiés à l'abbé Prémord, son ami. Pour se conformer à leurs intentions, ce dernier publia, en 1823, une édition des *Œuvres choisies de M. Asseline*, Paris, 6 vol. in-12, précédée d'une notice, malheureusement incomplète, sur le célèbre prélat dont la vie privée eût offert tant de détails d'un puissant intérêt. Nommé en 1825 chapelain du roi, l'abbé Prémord occupa cette place jusqu'en 1830, sans cesser d'exercer le ministère et de se rendre utile à plusieurs communautés. Les événements qui signalèrent la fin de cette année l'engagèrent à quitter la France ; il alla rejoindre alors à Cannington-Court les bénédictines qu'il avait dirigées lors de son premier séjour en Angleterre, et demeura quelque temps auprès d'elles. Ces religieuses ayant changé de résidence en 1836, l'abbé Prémord, quoique affaibli par l'âge et les infirmités, n'hésita pas à les suivre à Mount-Pavilion, près Lichtfield, dans le Staffordshire, où il mourut le 26 août 1837. Indépendamment de l'ouvrage déjà cité, on a de ce pieux ecclésiastique une édition anglaise des *Rules of a christian life*, ou *Règles de la vie chrétienne*, tirées des écrivains les plus estimés sur les matières spirituelles. C'est une série de lettres à une protestante convertie. La deuxième édition est augmentée de lettres sur le mariage, du choix d'un état de vie, de réflexions sur les institutions monastiques, etc.

PRÆPOSITIVUS. *Voy.* Præpositivus

PRESLES (Raoul de), fils naturel du fondateur du collége de Presles, avocat-général au parlement de Paris, puis maître des requêtes de l'hôtel du roi Charles V, fut historien et poëte de ce prince. Ce fut par son ordre qu'il traduisit en français *La Cité de Dieu*, de saint Augustin. Sa traduction a été imprimée à Abbeville en 1486, 2 vol. in-fol. Elle est rare. Elle fut aussi imprimée à Paris en 1531. C'est la première version française de ce savant traité. Cette traduction de *La Cité de Dieu* est accompagnée d'un commentaire chargé d'une érudition très-remarquable pour le temps, et dans lequel on trouve quelques notions précieuses pour notre histoire. On a encore de Raoul un *Traité des puissances ecclésiastique et séculière*, que Goldast a fait imprimer dans le 1er tome de sa *Monarchie*, comme favorable aux principes protestants. C'est un abrégé du *Songe du Vergier*, que fit de Presles, à la sollicitation du roi Charles V. Il y a de fortes raisons de croire qu'il a été aussi l'auteur du *Songe du Vergier*, 1491, in-fol., et qu'on trouve aussi dans les *Libertés de l'Eglise Gallicane*, 1731, 4 vol. in-fol. *Voy.* Louvières. On a encore de lui un traité intitulé *Musa*, mêlé de prose et de vers. C'est une fiction contre les mœurs de son temps. La traduction française de la Bible, qu'il a laissée manuscrite, est une copie de celle de Guyard Des Moulins. De Presles mourut en 1382.

PRESSIGNY. *Voy.* Cortois.

PRESSY (François-Joseph-Gaston de Partz de), évêque de Boulogne, né l'an 1712 au château d'Esquirre, fut un des élèves distingués de Saint-Sulpice. Nommé évêque de Boulogne le 24 décembre 1742, il fut sacré le 15 septembre de l'année suivante, et il gouverna son diocèse pendant 46 ans avec un zèle infatigable. Il fit des établissements utiles, maintint la discipline ecclésiastique parmi son clergé, l'affermit par des statuts synodaux, institua des retraites auxquelles lui-même assistait, fonda un petit séminaire, et veilla à ce que ses ouailles reçussent toute l'instruction convenable. Sa charité, non contente de s'exercer par des libéralités envers les pauvres de son diocèse, fournit des sommes pour la rédemption des captifs. Le prélat entretenait des catéchistes dans les missions étrangères, et il ne se faisait aucune bonne œuvre qu'il ne la soutînt par son concours. En 1752, il adhéra à la lettre de 21 évêques, en date du 11 juin, adressée au roi en plainte des usurpations du parlement sur l'autorité ecclésiastique. Il s'exprima avec énergie sur le même sujet dans un mandement que le parlement se crut en droit de supprimer. L'évêque de Boulogne fut membre de l'assemblée générale du clergé de 1760, et partagea les efforts qu'elle fit pour arrêter les progrès de l'incrédulité. Il publia divers mandements pour en préserver son diocèse. Les principaux de ses écrits sont : un *Mandement pour le renouvellement public et annuel des vœux du baptême*, 1758 ; un autre *sur les conférences ecclésiastiques*, 1765 ; un *sur l'obligation d'instruire, et sur la fête du sacré Cœur*, 1766; un *pour l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement*, 1775 ; un en 1776, *pour la pratique du souvenir de la mort de Jésus-Christ*; des *Instructions pastorales et des dissertations théologiques sur l'accord de la foi et de la raison dans les mystères, considérés en général et en particulier*, données séparément à diverses époques, et réunies en 2 vol. in-4°. Il y est traité des *Mystères en général et de chacun en particulier*, de *la Grâce*, de *l'Eucharistie*, de *la Création*, etc. Les ma-

Digitized by Google

tières y sont discutées avec soin, et les preuves établies d'une manière solide. Une critique sévère pourrait trouver dans ces écrits de la diffusion, et quelquefois une métaphysique un peu obscure ; mais l'un de ces défauts tient à la nature du sujet, et l'on est quelquefois obligé d'être diffus afin de se faire entendre, surtout du peuple, pour qui cet excellent évêque écrivait. On ne peut pas aussi facilement excuser quelques opinions erronées ou inexactes, que l'auteur aurait pu se dispenser de soutenir. Il mourut au mois d'octobre 1789, et eut pour successeur M. Asseline. — M. l'abbé Migne a publié : *Œuvres très-complètes de De Pressy, évêque de Boulogne*, Petit-Montrouge, 1842, 2 forts volumes in-4°. L'éditeur les a enrichis de beaucoup de pièces inédites et inconnues, lesquelles sont aussi étendues que toutes les *Instructions pastorales* ensemble. Cette seconde partie des travaux de Mgr de Pressy révèle le prélat pieux et zélé, veillant tout à la fois sur son clergé et sur son peuple, de même que ses *Dissertations théologiques* montraient le prélat savant toujours sur la brèche pour la défense de l'Eglise entière, et le plus vigoureux antagoniste de la philosophie du XVIIIe siècle. Le premier volume s'ouvre par l'*Oraison funèbre* du prélat, qui fut prononcée par M. l'abbé Cocatrix, vicaire général du diocèse de Boulogne.

PRESTET (JEAN), prêtre de l'Oratoire, était fils d'un huissier de Châlons-sur-Saône ; il vint jeune à Paris, et entra au service du P. Malebranche, qui, lui trouvant des dispositions pour les sciences, lui apprit les mathématiques. Le disciple y fit en peu de temps de si grands progrès, qu'à l'âge de 27 ans, en 1675, il donna la 2e édition de ses *Eléments de mathématiques*. La meilleure edition de cet ouvrage est celle de 1689, en 2 vol. in-4°. On y trouve un très-grand nombre de problèmes curieux, dont les jeunes mathématiciens peuvent se servir comme d'exemples pour s'exercer. Le P. Prestet trouve, par l'art des combinaisons, que ce vers latin :

Tot tibi sunt dotes, Virgo, quot sidera cœlo,

peut être varié en 3376 manières, sans cesser d'être vers : ce qui paraîtrait incroyable, si on ne savait pas que ces combinaisons sont en raison du nombre des mots, multiplié par le nombre précédent, aussi multiplié par celui qui précède, et cela en remontant jusqu'à l'unité, de manière que si les huit mots de ce vers étaient absolument disponibles dans tous les sens, on pourrait le changer 40,320 fois. C'est ainsi que le philosophe indien Sessa ou Shehsa, inventeur du jeu des échecs dans le XIe siècle, mit dans l'impuissance de le satisfaire un monarque que choquait l'apparente exiguité de sa demande. Cette demande consistait en ce qu'il lui fût donné autant de grains de blé qu'il y a de cases dans l'échiquier, en commençant par un grain pour la première, et doublant le nombre à chaque case jusqu'à la 64e. Lorsque Prestet publia son ouvrage, il n'était pas encore de l'Oratoire : il y entra la même année, et après avoir professé les mathématiques avec distinction, surtout à Angers, il mourut à Malines en 1690, laissant une mémoire chère au public et à ses confrères.

PRÉTEXTAT (saint), évêque de Rouen, craignant les suites d'un commerce scandaleux, maria en 576 Mérovée, fils de Chilpéric, avec Brunehaut sa tante, persuadé que le cas était assez pressant pour autoriser une telle dispense ; mais le concile de Paris, en 577, en jugea tout autrement, et le condamna ; le roi l'exila dans une petite île de la Basse-Normandie. Quelques auteurs prétendent que Prétextat ne donna pas cette dispense ; mais que le mariage s'étant fait à Rouen, il parut être en faute. En tout cas, la dispense était nulle, puisque les évêques ne peuvent dispenser à volonté dans les lois de l'Eglise universelle ; et c'est vainement que quelques novateurs ont cité cet exemple pour renverser les règles établies : car si la dispense a été donnée, Prétextat en a été puni, et ce n'est pas par le délit, mais par la punition qu'il faut juger des principes alors reçus dans l'Eglise. On peut voir sur cette matière divers Traités publiés dans ces dernières années : *Véritable état du différend élevé entre le nonce apostolique résident à Cologne et les trois électeurs ecclésiastiques*, 1787 ; *Coup-d'œil sur le congrès d'Ems*, 1787 ; *Réflexions sur les 73 art. du* pro Memoria *de l'archevêque de Cologne*, 1788. (*Voy.* COLLET.) Prétextat, de retour dans son diocèse, continua de veiller avec soin à la garde de son troupeau. Il tâcha par ses exhortations d'ouvrir les yeux à Frédégonde sur l'énormité de ses crimes ; mais cette princesse, au lieu de profiter de ses exhortations, le fit assassiner le 25 février 588

PRÉTORIUS. *Voy.* PRÆTORIUS

PRÉVOST (CLAUDE), chanoine régulier et bibliothécaire de Sainte-Geneviève, à Paris, naquit à Auxerre le 22 janvier 1693, et mourut à Paris le 23 novembre 1752. Il avait enseigné la philosophie et la théologie avant d'être chargé du soin de la bibliothèque. Ce religieux n'a rien publié ; mais il avait fait plusieurs collections, savoir : 1° *une Bibliothèque des chanoines réguliers* ; 2° un recueil des *Vies des saints chanoines, tant séculiers que réguliers*, par ordre chronologique ; 3° une *Histoire* de toutes les maisons de chanoines réguliers. Claude avait aussi presque terminé une *Histoire de l'abbaye de Sainte-Geneviève*, qui a beaucoup servi pour le tome VII du nouveau *Gallia christiana*. L'abbé Lebeuf lui dut d'excellents matériaux pour un Catalogue des écrivains de l'Auxerrois, faisant partie de l'Histoire d'Auxerre.

PRÉVOT (PIERRE-ROBERT LE), chanoine de l'église de Chartres, né à Rouen, en 1675, montra dès sa jeunesse un goût décidé pour l'éloquence de la chaire. La ville où il avait reçu le jour applaudit à ses premiers essais. Il vint à Paris, pour s'y former sur le modèle des grands maîtres ; et bientôt il fut recherché avec empressement, et toujours écouté avec un nouveau plaisir. Il ne fut pas moins goûté à la cour, où il prêcha les Avents de 1716 et

Digitized by Google

de 1727, et le carême de 1721. Il mourut à Paris, en 1736. On a de lui un *Panégyrique de saint Louis*, et quatre *Oraisons funèbres;* la plus belle est celle du duc de Berry. Elles ont été imprimées à Paris, en 1765, in-12.

PRICE (Jean), *Pricæus*, né à Londres en 1600, se retira à Florence, où il embrassa la religion catholique, et mourut à Rome dans le couvent des Augustins en 1676. Il embrassait le sacré et le profane, et joignait à beaucoup de mémoire le jugement qui ne l'accompagne pas toujours. On a de lui des *Notes* sur les Psaumes, sur saint Matthieu, sur les Actes des Apôtres, et sur quelques autres livres. On les trouve dans les *Critici sacri* de Pearson. On lui attribue encore un *Traité des hérésies*. Tous ces écrits sont savants.

PRICE (Richard), ministre dissident et écrivain politique, né le 23 février 1723 à Tynton dans le pays de Galles, fut admis en 1764 dans la société royale de Londres, et reçut, vers la fin de 1769, le grade de docteur en théologie. Il publia, en 1772, son *Appel au public sur la dette nationale*, et en 1773 et 1774 il devint le champion des *dissidents*, contre l'acte sur le test. Pendant plusieurs années il exerça son ministère dans la congrégation des dissidents de Newington-Green, et dans celle d'Hackney. Il publia en 1777 ses *Observations sur la nature du gouvernement civil*, qui lui méritèrent de la Cour du conseil commun de la ville de Londres des remercîments et une boîte d'or. Son ouvrage expose les principes sur lesquels est établie l'autorité législative de la Grande-Bretagne sur ses colonies. On a encore de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Revue des principales questions et difficultés en morale*, Londres, 1758, in-8°; des *Dissertations sur la Providence, la Prière, l'Attente d'une meilleure vie*, et *l'Importance du christianisme*, ibid., 1762; *Observations sur la liberté civile, sur la justice et la politique de la guerre contre l'Amérique*, 1776, in-8°; *Correspondance avec le docteur Priestley sur la doctrine du matérialisme*, ibid., 1778, in-8°; *Essai sur l'état présent de la population en Angleterre et dans le pays de Galles*, ibid., 1779, in-8°; *Etat des finances et de la dette publique, à la signature des préliminaires de la paix*, ibid., 1783; *Sur l'importance de la révolution d'Amérique, et les moyens de la rendre utile au monde*, ibid., 1784, in-8°, etc. Price mourut le 19 mars 1791. Les *Mémoires* de sa vie ont été publiés par son neveu William Morgan, Londres, 1815, in-8°.

PRIDEAUX (Jean), théologien anglican, né en 1578, à Stawford dans le Devonshire, obtint la chaire de théologie et le rectorat du collége d'Exeter à Oxford. Il s'acquit dans ces places beaucoup de réputation, et fit paraître un grand zèle pour les intérêts du roi et de l'église anglicane. Ce zèle lui mérita l'évêché de Worcester en 1641. Il mourut en 1650, à 72 ans. On a de lui : une *Apologie pour Casaubon*, sous ce titre : *Castigatio cujusdam circulatoris, qui R. P. Andræam Eudæmon Joannem Cydonium soc. Jesu seipsum nuncupat*, etc., Oxford, 1614, in-8°; des *Leçons de théologie*, Oxford, 1648, in-fol., et d'autres ouvrages inconnus aujourd'hui.

PRIDEAUX (Humphrey), naquit à Padstow dans le comté de Cornwall, en 1648, d'une bonne famille. Il fit ses études à Westminster, ensuite à Oxford, et se signala dans ces deux endroits par l'étendue de sa mémoire. La mort d'Edouard Pococke ayant fait vaquer la chaire d'hébreu, on l'offrit à Prideaux, qui la refusa. Il fut pourvu du doyenné de Norwich en 1704, et mourut dans cette ville le 1er novembre 1724. Ses mœurs étaient celles d'un savant, toujours enfermé dans son cabinet. Il n'avait pas les dehors imposants de cette politesse légère de nos littérateurs français; mais il se distinguait par un grand fonds de franchise et de vertu. Nous avons de lui plusieurs ouvrages pleins de recherches, dont le principal regarde les marbres d'Arundel, et est intitulé : *Marmora oxoniensia, ex Arundellianis, Seldenianis, aliisque conflata, cum Græcorum versione latina, et lacunis suppletis, ac figuris æneis*, Oxford, 1676, in-fol. Selden avait entrepris cet ouvrage, et en avait fait imprimer une partie en 1627; mais il n'avait expliqué que vingt-neuf inscriptions grecques et dix latines; Prideaux a expliqué les deux cent soixante autres. Depuis quelque temps, les marbres (appelés de Paros ou d'Arundel) ont perdu beaucoup de leur considération : de savants critiques sont parvenus à les rendre suspects et à les faire considérer comme une chronique postiche et d'un temps infiniment postérieur à celui dont elle prétend tracer les événements. (*Voy.* Paros dans le *Diction. géogr.*) Il a donné aussi la *Vie de Mahomet*, en anglais. Elle a été traduite en français, et imprimée à Amsterdam en 1698, in-8°. M. Savary, dans une *Vie* de Mahomet, qui est à la tête de la traduction du *Coran* (Paris, 1732, 2 vol. in-8°), attaque Prideaux sur ce qu'il a dit du moine Sergius, et il faut convenir que Prideaux ne s'est pas exprimé avec assez d'exactitude sur ce sujet; mais il n'en est pas moins incontestable que Mahomet a eu de longues conférences avec Sergius, moine du Hauran, et que c'est auprès de lui qu'il a étudié les Livres saints, d'où est emprunté ce qu'il y a de beautés dans le Coran (1). Savary, en contredisant ce fait, cherchait moins la vérité que la gloire de Mahomet, dont il voudrait faire un homme de génie. *L'ancien et le nouveau Testament accordés avec l'histoire des juifs*, en anglais, 2 vol. in-f°., Londres, 1720; *Histoire des Juifs et des peuples voisins depuis la décadence des royaumes d'Israël et de Juda jusqu'à la mort de Jésus-Christ*. Ce savant ouvrage, écrit en anglais, a eu un succès extraordinaire. On en a fait beaucoup d'éditions. A la place des cartes de l'édition de Hollande, qui étaient simple-

(1) Un fait cité dans l'histoire des Sarrasins vient à l'appui de ce que l'on avance ici : Epargnez les hommes du Très-Haut (les moines), et frappez sans pitié sur les gens à tonsure (les prêtres séculiers), telle était la devise des premiers musulmans. Même encore aujourd'hui, les moines grecs et latins jouissent parmi les Turcs d'une sorte de considération.

Digitized by Google

ment des copies de Cellarius, peu estimées des connaisseurs, on en a fait graver de nouvelles, qui ont été dessinées sur celles de Lisle. Quant au corps de l'ouvrage de Prideaux, on n'y a fait aucun changement ; le peu de retranchements qu'il y a roulent uniquement sur quelques expressions peu mesurées, que l'on a cru devoir adoucir, et que l'auteur n'aurait pas dû se permettre, pour son propre honneur. A cela près, on a laissé l'ouvrage tel qu'il était. On aurait tort de vouloir que Prideaux parlât en catholique sur le canon de l'Ecriture, par exemple ; on s'est donc contenté d'ajouter des dissertations sur les points où il s'écarte de la vérité. Le P. Tournemine les a fournies ; elles serviront de préservatif, et l'on ne doit pas craindre que ce que dit Prideaux sur ces articles puisse induire personne en erreur. Deux écrivains anonymes, Brutel de La Rivière et Du Soul, suivant M. A.-A. Barbier, *Dictionnaire des anonymes*, n° 22623, ont donné une traduction française de cette histoire, Amsterdam, 1722, 5 vol. in-12.

PRIERIO. *Voy.* MOZZOLINO.

PRIESTLEY (JOSEPH), ministre unitaire et physicien, né en 1733 à Fieldhead, près de Leeds, ne s'est pas moins rendu célèbre par ses opinions religieuses et politiques que par ses découvertes. Il composa un grand nombre d'ouvrages où le savoir ne manque point, mais qui ne sont pas toujours d'accord les uns avec les autres. Zélé pour l'*unitarianisme*, il rejetait les dogmes et les mystères qui sont opposés à ce système. Ainsi, pour lui, il n'y avait ni Trinité, ni Incarnation, ni par conséquent divinité de Jésus-Christ. Il voulait néanmoins un culte, des prières, une liturgie, et il donna tout cela de sa façon au petit troupeau qu'il gouvernait. Il eut des démêlés avec presque tous les écrivains de son temps, avec le docteur Horsley, au sujet de la Trinité et de la divinité de Jésus-Christ ; avec l'archevêque de Newcome, sur la durée du ministère du Sauveur ; avec Witaker, avec Packhurst, avec le Juif David Levi, avec Wakefield, etc. ; il s'éleva aussi contre les incrédules du jour, contre Gibbon, contre les disciples du rêveur suédois Swedenborg, contre Thomas Payne et son *Age de raison*, contre Volney et ses écrits, etc. Son enthousiasme pour la révolution française tenait du délire, et lui valut d'un côté le titre de citoyen français et le fit nommer député à la Convention nationale; mais il ne put accepter ces fonctions : d'un autre côté, il lui attira de fâcheux désagréments. On pilla sa maison et sa bibliothèque. Il prit le parti de se retirer aux Etats-Unis, et mourut à Northumberland le 6 février 1804. On a de lui : *Histoire des corruptions du christianisme*, 1782. Il y expose les altérations qu'il prétend avoir été faites à la doctrine primitive. *Lettres à un philosophe incrédule*, et beaucoup d'autres écrits. Il rédigeait un journal intitulé *Magasin théologique*. Homme instruit, mais bizarre et inconséquent, bâtissant d'un côté, puis détruisant l'édifice qu'il avait élevé, rarement d'accord avec le bon sens, et plus rarement encore avec lui-même, faisant abus de son talent, et ne sachant le plus souvent ni où il voulait aller, ni où il fallait s'arrêter. Comme savant, Priestley ne méritera que des éloges. Ses talents comme physicien et comme chimiste ont si puissamment contribué aux progrès de la science, qu'ils l'ont placé au rang des premiers hommes de l'Europe. Parmi ses ouvrages scientifiques, nous citerons : l'*Histoire de l'électricité*, 1767, traduit en français par Brisson, 1771, 3 vol. in-12 ; l'*Histoire et l'état actuel des découvertes relatives à la vision, à la lumière et aux couleurs*, 1772, in-4° ; *Expériences sur les différentes espèces d'air*, 3 vol. in-8°, traduites en français par Gibelin, Paris, 1777, 9 vol. in-12 ; *Essai sur le phlogistique*, traduit en français par Adet, Paris, 1798, in-8°, etc. La collection de ses *OEuvres* forme 70 volumes in-8°. On a publié en 1806 en anglais les *Mémoires* du docteur Priestley, 2 vol. in-8°, continués jusqu'à sa mort par son fils Joseph Priestley, et des *Observations sur ses écrits*, par Th. Cooper et Wm. Christie. Sa *Vie* par J. Corry a paru en 1805, in-8°, et son *Eloge* a été lu la même année à l'institut par M. Cuvier.

PRIEUR (PHILIPPE LE), *Priorius*, né à Saint-Vaast (pays de Caux) en Normandie, professa avec un succès peu ordinaire les belles-lettres dans l'université de Paris, et mourut en 1680. On a de lui : une *Edition* de Tertullien, 1664, in-fol., qu'il accompagna de notes, tant de son propre fonds que de celles qu'il avait compilées, particulièrement de l'édition de Rigaud. Il donna dans le même goût une *Edition* de saint Cyprien, de Minutius-Félix, d'Arnobe, de Firmicus-Maternus et de Commodian s-Gazæus, 1666, in-f°. ; une *Edition* d'Optat de Milève, 1679 ; un bon Traité des formules des lettres ecclésiastiques, sous ce titre : *Dissertatio de litteris canonicis, cum appendice de tractoriis et synodicis*, in-8° ; un Traité latin, sous le nom d'*Eusèbe Romain*, contre le livre des préadamites de La Peyrère. Ce Traité est intitulé : *Animadversiones in librum præadamitarum, in quibus confutatur nuperus scriptor et primum omnium hominum fuisse Adamum defenditur*, Paris, 1656, in-8° ; *Epistola gratulatoria ad Peyrerium de ejus conversione ad romanam fidem*, 1658, in-8°. *Voy.* PEYRÈRE (Isaac de La).

PRIEZAC (DANIEL DE), né au château de Priézac en Limousin, en 1590, mort à Paris, en 1662, prit le bonnet de docteur en droit à Bordeaux, y fréquenta le barreau, s'y maria, et y enseigna pendant dix ans la jurisprudence avec distinction. Le chancelier Séguier, protecteur des gens de mérite, le fit venir à Paris. Il y devint, peu de temps après, conseiller d'état ordinaire, et membre de l'académie française en 1639. Ses principaux ouvrages sont : *Vindiciæ gallicæ adversus Alexandrum patricium Armachanum*, Paris, 1638, in-8°, traduites en français par Beaudoin, sous ce titre : *Défense des droits et prérogatives des Rois de France*, etc., Paris, 1639, in-8°. C'est une réponse qu'il fit par ordre de

Digitized by Google

la cour au *Mars gallicus* du fameux Jansénius ; des *Discours politiques* assez mal écrits, 2 vol. in-4°, deux livres de *Mélanges* en latin, in-4° ; une *Paraphrase* de cinq *Psaumes* et de l'*Ave maris stella*, Paris, 1643, in-12; les *Privilèges de la Vierge Marie, mère de Dieu*, in-8°, trois tomes, 1648-50-51 ; le *Chemin de la Gloire*, et des *Poésies*, 1650, in-8°. — Salomon de PRIÉZAC, son fils, a fait une *Dissertation sur le Nil*, in-8°, 1664, et l'*Histoire des éléphants*, 1650, in-12.

PRILESZKY (JEAN-BAPTISTE), jésuite, né le 16 mars 1709, à Prilev, en Hongrie, fut docteur en théologie, professeur de philosophie à l'université de Tyrnau, et était directeur du collége de Kaschau ou Cassovie, en 1773. Le P. Prileszky est auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire ecclésiastique ; nous citerons : *Acta sanctorum Hungariæ ex J. Bollandi continuatoribus, aliisque novem scriptoribus excerpta*, Tyrnau, 1744 ; *Notitia SS. Patrum qui duobus primis Ecclesiæ sæculis floruerunt*, ibid., 1753, in-8° ; *S. Cypriani Carthaginensis acta et scripta omnia in summam redacta*, etc., ibid., 1761, in-fol. ; *Acta et scripta S. Theophili patriarchæ Antiocheni, et M. Minutii Felicis in summam redacta*, etc., ibid., 1764, in-8° ; *S. Justiniani acta et scripta annotationibus illustrata*, Kaschau, 1765, in-4° ; *Acta et scripta SS. Gregorii Neocæsariensis, Dionysii Alexandrini et Methodii Lycii illustrata*, ibid., 1766. On ignore l'année de sa mort.

PRIMASE, évêque d'Adrumète en Afrique, se trouva l'an 553, au 5e synode général tenu à Constantinople, où il s'opposa à la condamnation des *Trois Chapitres*. (*Voy.* VIGILE, pape.) Nous avons de lui, dans la Bibliothèque des Pères, des *Commentaires* sur les Epîtres de saint Paul et sur l'Apocalypse. C'est un recueil des passages de saint Augustin et des autres Pères sur les livres saints. Ils ont été imprimés à Lyon en 1543. On lui a attribué aussi un *Traité des hérésies*.

PRIMAT (CLAUDE-FRANÇOIS-MARIE), archevêque de Toulouse, né à Lyon en 1747, entra jeune encore dans la congrégation de l'Oratoire. De même que plusieurs de ses confrères, il adopta les principes de la révolution, aussi fut-il bientôt nommé curé constitutionnel de Saint-Jacques de la ville de Douai, où il résidait. Elu bientôt après évêque du département du Nord, dont le siége était fixé à Cambrai, il fut consacré le 10 oct. 1791. Il paraît qu'il fut, peu de temps après, tourmenté de remords, et qu'il eut un moment la pensée de revenir sur ses pas ; cependant, on le vit remettre ses lettres de prêtrise dans la fameuse séance de la convention du 30 brumaire an II (20 novembre 1793). Primat assista en 1798 au concile des évêques constitutionnels, tenu à Paris, et il y fut transféré à l'évêché de Rhône-et-Loire, dont le siége était à Lyon. Lors du concordat de 1802, il fut nommé archevêque de Toulouse, et en 1806 la protection de l'ex-oratorien Fouché le fit entrer au sénat conservateur, où il siégea jusqu'à la restauration. Primat fut nommé membre de la chambre des pairs durant les cent-jours, mais il ne quitta point son diocèse. Il mourut à Toulouse le 10 octobre 1816, à la suite d'une attaque d'apoplexie dont il avait été frappé dans le cours d'une tournée épiscopale. Ce prélat, aussitôt après sa nomination à l'archevêché de Toulouse, s'était empressé d'écrire une lettre de soumission au pape, et de se réconcilier avec l'Eglise, et depuis il se conduisit constamment de manière à mériter l'estime et le respect de ses diocésains. Il était membre de l'académie des Jeux floraux de Toulouse.

PRIMEROSE (GILBERT), naquit en Ecosse vers la fin du XVIe siècle, et fut ministre de l'Eglise française à Londres; par la suite, il devint chapelain du roi et chanoine de Windsor. Il est auteur de plusieurs ouvrages théologiques, parmi lesquels on distingue : *Le vœu de Jacob*, ou *Opposition aux vœux des moines et religieux*, 4 vol. in-8°, en français ; *La trompette de Sion*, recueil de dix-huit sermons; d'autres *Opuscules*, etc. Primerose mourut en 1642.

PRINCE (JOHN), théologien et biographe, né à Axminster dans le comté de Devon, mort en 1720, fut vicaire de Berney, et laissa plusieurs *Sermons* et divers écrits, notamment les deux suivants : *De l'imprudence et de la déraison des raisons de prudence alléguées pour l'abolition des lois pénales · Lettre à un jeune théologien, contenant quelques courtes instructions pour la composition et le débit des sermons*. Mais son principal ouvrage était une biographie des hommes marquants de la province où il était né, et dont il publia le premier volume, en 1701, in-fol. Le second tome était prêt à être imprimé, mais le froid accueil fait au premier par le public détermina l'auteur à le garder manuscrit. L'ouvrage avait pour titre : *The Worthies of Devonshire* (Les grands hommes du comté de Devon). Après la mort de l'auteur, cette biographie fut recherchée et, devenue très-rare, elle fut mise à très-haut prix. Elle fut réimprimée à Londres, 1809, in-4°, avec des additions et des figures. Israéli lui a donné une place dans son livre des *Infortunes des auteurs*. John Prince était membre de la société des antiquaires.

PRINCE (DANIEL), libraire et typographe anglais, né vers 1710, mort en 1796 à Oxford, où il dirigeait l'imprimerie de l'université, donna plusieurs éditions d'ouvrages importants, qui sont estimées et recherchées : *Marmora Oxoniensia* (les Marbres d'Arundel), par Richard Chandler, Oxford, 1763, in-fol.; les *Commentaires* (de Guillaume Blakstone) *sur les lois d'Angleterre*, 1765 et années suivantes, 4 vol. in-4°; *la Bible hébraïque* de Kennicott, 1776-1780, 2 vol. in-fol., etc.

PRISCILLE ou PRISQUE, *Priscilla*, *Prisca*, chrétienne, femme d'Aquila, est fort connue par les Actes des Apôtres et par les Epîtres de saint Paul. Le zèle de ces deux époux pour le progrès de l'Evangile les rendit célèbres : ils s'établirent d'abord à Rome; mais l'édit de bannissement que l'empereur Claudien porta contre les juifs les obligea de se retirer à Corinthe, où ils exercèrent l'art de

Digitized by Google

faire des tapisseries, et où ils eurent l'un et l'autre l'avantage de recevoir saint Paul chez eux. Ils risquèrent leur vie pour sauver celle de l'apôtre, qu'ils conduisirent jusqu'à Ephèse, quand il fut obligé de quitter Corinthe; c'est le témoignage que ce grand homme leur rend lui-même : *Qui pro anima mea suas cervices supposuerunt.* De là ils retournèrent à Rome, où ils étaient lorsque saint Paul écrivit son Epître aux Romains, l'an 58 de Jésus-Christ; ils revinrent ensuite à Ephèse quelque temps après; ils y demeuraient lorsque saint Paul écrivit la seconde Epître à Timothée. Les Grecs et les Latins célébraient leurs fêtes. (*Voy.* AQUILA.) La tradition de Rome est que saint Pierre a consacré un autel dans la maison de sainte Prisque. Ces paroles du 16e chap. de l'Epître aux Romains, *Salutate Priscam et Aquilam et domesticam ecclesiam eorum*, viennent à l'appui de cette tradition.

PRISCILLE. *Voy.* MONTAN.

PRISCILLIEN, hérésiarque du IVe siècle, né en Espagne, était un homme considérable par sa fortune, par sa naissance et par son mérite. A une grande facilité de parler il joignait un extérieur humble, un visage composé, des mœurs austères et un grand désintéressement. Ces qualités étaient ternies par une curiosité téméraire, par un caractère ardent et inquiet, qui le jetèrent d'abord dans les folles et vaines recherches de la magie, et ensuite dans les erreurs des gnostiques et des manichéens. Son hérésie commença à éclater en 379, et se répandit rapidement dans l'Espagne, sa patrie. Il confondait, comme Sabellius, les trois personnes de la Trinité, et s'exprimait sur ce sujet en termes nouveaux et extraordinaires. Il enseignait que Dieu avait plusieurs fils, que Jésus-Christ n'avait pris la nature humaine, n'était né et n'avait souffert qu'en apparence. Il condamnait le mariage et en rompait les liens; il autorisait les plus grandes obscénités. Aux livres du Nouveau Testament ses disciples joignaient de faux actes et deux ouvrages remplis de blasphèmes, l'un intitulé : *Memoria apostolorum*, écrit par Priscillien; l'autre appelé *Libra*, attribué à Dictinius. Les priscillianistes formèrent un parti considérable en Espagne. Hygin, évêque de Cordoue, et Ithace, évêque d'Ossobona, les poursuivirent avec beaucoup de vivacité; mais Hygin se laissa depuis gagner, et fut lui-même excommunié. Après plusieurs disputes, les évêques d'Espagne et d'Aquitaine tinrent un concile à Saragosse en 381, où les nouvelles erreurs furent anathématisées. Instance et Salvien, deux évêques priscillianistes, loin de se soumettre au jugement du concile, ordonnèrent Priscillien évêque. Cette ordination souleva tout l'épiscopat contre lui. L'empereur Gratien ordonna de les bannir. Priscillien, Instance et Salvien s'adressèrent au pape Damase, qui refusa de les voir. Salvien mourut à Rome; les deux autres se retirèrent à Milan, où saint Ambroise refusa de communiquer avec eux. On assembla un concile à Bordeaux en 384; mais Priscillien ne voulut point répondre devant les évêques. Il en appela à Maxime, usurpateur de l'empire. Les évêques Ithace et Idace l'accusèrent devant le prince, malgré les sollicitations de saint Martin de Tours, qui, dans la crainte qu'on n'usât de trop de rigueur, conjura ces évêques de se désister de leur accusation; il pria également Maxime de laisser la vie aux coupables, alléguant pour raison qu'il suffisait qu'ils eussent été déclarés hérétiques et excommuniés par les évêques. L'empereur fit attention aux remontrances de saint Martin, et promit même que les personnes accusées ne seraient point condamnées à mort. Mais à peine saint Martin était-il parti de Trèves, que Maxime, instruit que Priscillien était convaincu, de son propre aveu, de plusieurs crimes contraires à l'ordre public, le condamna à mort avec ceux qui l'accompagnaient. Le supplice de Priscillien rendit Ithace et Idace odieux. On voit l'impression que leur conduite fit sur les esprits, par le panégyrique de Théodose, que Pacatus prononça à Rome l'an 389, en présence même de Théodose, et un an après la mort de Maxime. Mais il ne faut pas prendre à la lettre ce que dit l'orateur, qui voudrait faire croire à l'innocence de ces hérétiques, qui, dans le fond, étaient très-coupables. L'autorité de la justice et la protection de l'empereur empêchèrent qu'on ne poursuivît ceux qui avaient taité les priscillianistes avec tant de rigueur, et qu'on appela *ithaciens*. Saint Ambroise et plusieurs autres prélats se séparèrent de leur communion; parce que, quoique ces hérétiques eussent été punis justement et selon les lois, il était révoltant que leur sang eût été répandu à la sollicitation des évêques. Saint Martin refusa d'abord de communiquer avec eux; mais il s'y détermina ensuite, pour sauver la vie à quelques priscillianistes et à quelques partisans de l'empereur Gratien. Honorius porta des lois sévères contre les priscillianistes d'Espagne. Cette secte fut en grande partie détruite par le zèle de saint Léon, pape. *Voy.* saint Augustin, *Epist.* 237, n° 3; — *Dissertatio critica de priscillianistis, eorumque factis, doctrinis et moribus*, par Simonis de Uries, Utrecht, 1745, in-4°; — *Historia priscillianistarum*, par François Girvesius, évêque d'Urgel, Rome, 1749, in-4°

PRITZ (JEAN-GEORGES), en latin *Pritzius* ou *Pritius*, célèbre théologien de la confession d'Augsbourg, naquit à Leipzig le 22 septembre 1662, et se dévoua au ministère évangélique. Il avait du savoir et du talent. Après avoir reçu le doctorat, il alla professer la théologie et la métaphysique à Zerbt, devint surintendant à Schlaitz et chapelain du comte de Reuss, et fit un voyage en Hollande et en Angleterre. A son retour en 1707, il fut choisi pour occuper la chaire de théologie à l'université de Gripswald. Il y remplissait en même temps les fonctions de conseiller ecclésiastique et de pasteur. En 1711, il fut appelé à Francfort-sur-le-Mein pour y exercer la surintendance du ministère ecclésiastique. Pritz mourut dans cette ville

Digitized by Google

le 24 août 1732. Il est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages. On lui doit notamment : des *Sermons* en allemand; *De contemptu divitiarum atque facultatum apud antiquos philosophos*, Leipzig, 1693, in-4°; *Dissertatio de atheismo et in se fœdo et humano generi noxio*, Leipzig, 1695, in-4°; *De prærogativa sexus masculini præ femineo*, Leipzig, in-4°; *Dissertatio de quæstione : quantum conferat eruditio ad felicitatem humanam*, Leipzig, in-4°; la *Doctrine de la prédestination*, en allemand, Francfort, 1712, in-8°; *Introductio in lectionem Novi Testamenti*, Leipzig, 1704, 1722, 1724, in-8°; *De amore Dei puro in causa Fenelonii*, in-4°; *Disputatio de enthusiasmo Malebranchii*, 1710, in-4°; *De immortalitate hominis*, in-4°, contre Asgill, avocat anglais, qui avait fait un livre dans lequel il établissait qu'un homme pouvait, sans passer par la mort, être transféré de cette vie mortelle à la vie éternelle; une édition des *Œuvres de saint Macaire d'Egypte*, grec et latin, Leipzig, 1698 et 1699, 2 vol. in-8°; une édition du *Nouveau Testament*, en grec, avec les diverses leçons et des cartes géographiques, etc., Leipzig, 1702, 1709 et 1714, in-12; des éditions des *Lettres* latines de Milton, Cromwell, etc., adressées à différents princes de l'Europe, Leipzig, 1699, in-12; *De statu religionis christianæ in regno sinensi; De usu rationis; De causis finalibus, in rerum essentiis explicandis, attendendis;* des traductions en allemand : du *Voyage de Suisse, d'Italie et de quelques endroits d'Allemagne et de France*, par l'anglais Gilbert Burnet, avec une préface sur le quiétisme, Leipzig, 1693, in-12; de l'*Essai historique et politique sur la Vie de Marie II, reine d'Angleterre*, de l'anglais du même, Leipzig, 1696, in-12. Pritz avait en outre coopéré aux *Acta eruditorum de Leipzig*; il avait traduit du français en latin l'ouvrage de Huet sur la situation du paradis terrestre, Leipzig, 1694, in-12, et à la suite de la *Demonstratio evangelica*, impr. à Leipzig, in-4°, même année.

PROCLUS (saint), célèbre patriarche de Constantinople, disciple de saint Jean Chrysostome, s'opposa avec une force mêlée de douceur aux progrès du nestorianisme, et contribua beaucoup par ses vertus au triomphe de la vérité. Il nous reste de lui des *Homélies*, des *Epîtres*, entre lesquelles on distingue celle qui est adressée aux Arméniens sur *la foi;* et d'autres écrits en grec, publiés par Riccardi, Rome, 1630, in-4°. On les trouve aussi dans la Bibliothèque des Pères. Son style est semé de pointes et d'antithèses. Cet illustre prélat mourut en 447, après 13 ans et trois mois d'épiscopat. Saint Cyrille dit « que c'était un homme rempli de « piété, parfaitement versé dans la connais- « sance de la discipline ecclésiastique, et « un observateur exact des canons. »

PROCOPE (saint) était né à Jérusalem; mais il se retira à Bethsan, autrement appelée Scythopolis, où il fut ordonné lecteur et exorciste. Il fut aussi chargé d'expliquer la langue grecque en syro-chaldaïque. C'était, au rapport de l'auteur de ses actes, un homme d'une vertu sublime, qui avait toujours vécu dans une chasteté perpétuelle, dans la patience et dans la pratique des plus grandes austérités. Il possédait parfaitement les sciences des Grecs, mais il était encore plus versé dans la connaissance des saintes Ecritures, dont il nourrissait et fortifiait son âme. Les édits de Dioclétien contre le christianisme étant arrivés en Palestine au mois d'avril de l'année 303, Procope fut le premier des fidèles du pays qui versa son sang pour Jésus-Christ. Il fut arrêté à Bethsan et conduit à Césarée avec plusieurs autres chrétiens, où, avant refusé de sacrifier aux empereurs, se disant dieux, le gouverneur le condamna à être décapité. Saint Procope est honoré chez les Grecs avec le titre de *grand martyr*. Eusèbe a écrit les *Actes* de son martyre, et a été témoin oculaire de tout ce qu'il y rapporte.

PROCOPE DE GAZA, rhéteur et sophiste grec, vers 560, a composé : une *Chaîne des Pères grecs* et *latins sur l'Octateuque*, c'est-à-dire les premiers livres de la Bible; elle parut en latin, in-fol.; des *Commentaires* sur les Livres des Rois et sur les Paralipomènes, que Meursius a publiés en grec et en latin, Leyde, 1620, in-4°; des *Commentaires* sur Isaïe, imprimés en grec et en latin, Paris, 1580, in-fol., dans lesquels il ne s'attache pas assez au sens littéral, et est diffus.

PROCOPE-RASE, ou *le Rasé*. C'était un gentilhomme bohémien qui, après avoir voyagé en Allemagne, en France, en Italie, en Espagne et dans la Terre-Sainte, reçut la tonsure, ce qui lui fit donner le nom de *Rasé* ou de *Rasé*. Il fut même ordonné prêtre; mais, dégoûté de l'état ecclésiastique qu'il déshonorait par ses vices et ses erreurs, il s'attacha à Zisca, chef des hussites, qui eut pour lui une confiance toute particulière. Il succéda à cet aventurier en 1424, fit de grands ravages dans la Moravie, dans l'Autriche, dans le Brandebourg, la Silésie et la Saxe; se rendit maître de plusieurs places et d'une grande partie de la Bohême. Sigismond, l'ayant vainement combattu, crut que ses négociations seraient plus heureuses que ses armes; il eut une entrevue avec Procope, qui lui demanda beaucoup, et n'obtint rien. Ce rebelle, déterminé à continuer la guerre, écrivit une longue lettre en mauvais latin, pour solliciter les princes chrétiens d'envoyer au concile de Bâle, indiqué en 1431, leurs évêques et leurs docteurs, pour disputer avec les docteurs des hussites, à condition de ne prendre pour fondement de leurs disputes que le texte seul de l'Ecriture : moyen sûr d'engendrer et de propager toutes sortes d'erreurs, en substituant des explications arbitraires à l'autorité de la tradition des saints Pères et de l'Eglise catholique. Il écrivit une autre lettre à l'empereur Sigismond, le 22 mai 1432, pour l'engager à se trouver au concile de Bâle. Procope se rendit au concile avec ses fauteurs, au commencement de 1433; mais voyant que les affaires ne tournaient pas selon ses désirs, il en repartit fort irrité, et

Digitized by Google

continua ses courses et ses ravages. Procope mourut en 1434, des blessures qu'il avait reçues dans un combat. Ses deux *Lettres* se trouvent dans le dernier volume de la grande *Collection* des Pères Martène et Durand. — Il ne faut pas le confondre avec PROCOPE, surnommé *le Petit*, chef d'une partie de l'armée des hussites, qui accompagna Procope le Rasé, et fut tué en 1434, dans la même action où cet aventurier fut blessé à mort.

PRODICUS, chef des hérétiques appelés *Adamites*, se fit connaître dans le XIe siècle par ses extravagances. La principale, et celle qui a donné le nom d'*adamites* à ses sectateurs, fut que l'homme devait être nu, du moins dans la prière, parce qu'Adam avait toujours été tel dans le temps d'innocence. (*Voy.* PICARD). L'abus que les hérétiques ont fait dans tous les temps de la sainte Ecriture, quand ils ont voulu en être les seuls interprètes, prouve la nécessité d'un tribunal suprême pour l'expliquer, et montre de plus, contre ceux qui en conseillent la lecture à tout le monde, que ce livre divin peut devenir une source d'erreurs dans les esprits faibles ou corrompus. Gerson remarque que c'est de là « que sont venues les erreurs des « béguards, des pauvres de Lyon et de tous « leurs semblables, dont il y a beaucoup de « laïcs qui font une traduction de la Bible dans « leur langue vulgaire, au grand préjudice et « scandale de la vérité catholique. C'est ce « qu'on a proposé de retrancher par le projet « de réformation.» *Tractat. de comm. laic. sub utraque specie.* « C'est, dit-il ailleurs, une « chose trop périlleuse que de donner aux « hommes simples qui ne sont pas savants « les livres de la sainte Ecriture traduits en « français, parce qu'ils peuvent, en les ex- « pliquant mal, tomber d'abord dans des er- « reurs; ils doivent écouter cette parole « dans la bouche des prédicateurs, autre- « ment on prêcherait en vain. » *Serm. de Nativ. Dom.* Il se fonde sur la réflexion suivante : « Comme on peut tirer quelque bien « d'une bonne et fidèle version de la Bible « en français, si le lecteur l'entend avec so- « briété, au contraire il arrivera des erreurs « et des maux innombrables si elle est mal « traduite ou expliquée avec présomption, « en rejetant les sens et les explications des « saints docteurs. » *Serm. contra adulat. Voy.* ALGASIE, ARUNDEL, EUSTOCHIUM, HARNEY, MALLET, MARCELLE

PROSPER (saint), naquit dans l'Aquitaine au commencement du Ve siècle. Il passa sa jeunesse dans les plaisirs et la débauche; mais les malheurs dont les peuples étaient accablés par les ravages des barbares lui firent ouvrir les yeux. Après avoir expié les fautes de sa vie passée par ses larmes et par ses austérités, il voulut engager les peuples à l'imiter dans sa pénitence. Il se nourrit des livres de saint Augustin, auquel il s'unit pour la défense de la grâce contre les semi-pélagiens. Lorsque ces hérétiques répandirent leurs erreurs dans les Gaules, Prosper les dénonça à cet illustre évêque. Après la mort du maître, le disciple n'en fut pas moins ardent à défendre sa doctrine. Il réfuta les prêtres de Marseille et Cassien. (*Voy.* CASSIEN Jean). Ses écrits ayant excité quelques rumeurs, il alla à Rome avec un pieux laïque, nommé *Hilaire*, pour porter de concert leurs plaintes au pape. Célestin était sur la chaire de saint Pierre; il écrivit en leur faveur aux évêques des Gaules. Saint Léon, successeur de Célestin, ne témoigna pas moins d'estime à Prosper; il le fit venir à Rome, le fit son secrétaire, et se servit de lui dans les affaires les plus importantes. Ce saint vivait encore, selon la Chronique de Marcellin, en 463; mais on ignore en quelle année il mourut, et s'il était évêque ou laïque. La plus commune opinion est qu'il n'était point engagé dans le ministère ecclésiastique. Les écrits qui nous restent de saint Prosper sont : une *Lettre à saint Augustin* et une à *Rufin;* le *Poëme contre les ingrats.* Il donne cette dénomination aux pélagiens et semi-pélagiens, qu'il regarde comme des ingrats envers la grâce de Jésus-Christ. Deux *Epigrammes*, contre un censeur de saint Augustin; cent seize autres *Epigrammes*, avec une préface; la *Réponse aux objections de Vincent;* le *Livre sur la grâce et le libre arbitre*, contre le Collateur, c'est-à-dire Cassien; le *Commentaire sur les Psaumes*, qui n'est qu'un abrégé de celui de saint Augustin; nous n'en avons qu'une partie; le Recueil de 392 *Sentences tirées des ouvrages de saint Augustin*, en prose, et traduites en vers latins; deux *Chroniques*, l'une depuis l'origine du monde jusqu'à l'an 455, publiée par le P. Labbe, dans sa Bibliothèque des manuscrits; l'autre, nommée *Chronique consulaire*, publiée par Du Chesne dans le 1er volume des Historiens de France. On a attribué à saint Prosper les *Livres de la vocation des gentils*, qui appartiennent avec plus de vraisemblance à saint Léon (*voyez* ce nom et ANTHELMI, et l'article suivant), ainsi que d'autres ouvrages qui ne sont pas de lui. Cet illustre défenseur de la grâce a réuni le rare talent d'écrire avec élégance en vers et en prose. Ses poésies ont de la douceur, de l'onction et du feu. La diction en est pure et le tour aisé. S'il n'y a point répandu certains agréments, comme les poëtes profanes, c'est qu'il ne cherchait qu'à édifier et non à plaire; la matière d'ailleurs ne le permettait pas. Ses ouvrages en prose sont d'un style concis, nerveux, naturel, sans affectation ni de termes ni de figures. Dans l'un et dans l'autre genre d'écrire, il traite son sujet avec beaucoup de force et de netteté. La meilleure édition de ses *œuvres* est celle de Paris, 1711, in-folio, par Mangeant. Jean Salinas en a donné une édition enrichie de notes, à Rome, en 1732, in-8°. Le Maistre de Sacy a donné une traduction en vers français de son *Poëme contre les ingrats*, Paris, 1646, in-12. M. Migne a publié ses œuvres complètes sous ce titre; *Sancti Prosperi Aquitani, S. Augustini discipuli, S. Leonis papæ notarii Opera omnia juxta mss. codices, necnon editiones antiquiores et castigatiores accurate recognita, secundum*

Digitized by Google

ordinem temporum disposita, et chronico integro ejusdem, ab ortu rerum usque ad obitum Valentiniani III et Romam a Vandalis captam pertinente locupletata : accedunt Idatii et Marcellini comitis Chronica ad exquisitam Sirmondi editionem recensita, Paris, (Petit-Montrouge), 1846, 1 vol. in-4°.

PROSPER (saint), évêque d'Orléans, se signala par ses vertus et ses lumières. Il était contemporain de saint Prosper d'Aquitaine ; il succéda vers l'an 454 à saint Aignan, sur le siége d'Orléans. Quelques auteurs l'ont pris, mais sans fondement, pour l'évêque de ce nom qui assista aux conciles qui se tinrent à Vaison et à Carpentras dans le VIe siècle. On ignore en quelle année il mourut. Il est nommé dans le Martyrologe le 29 juillet.

PROSPER, écrivain ecclésiastique du Ve siècle, qui, pour éviter la persécution des Vandales, avait passé d'Afrique, sa patrie, en Italie. Quelques critiques prétendent que c'est ce Prosper qui est auteur du *Traité de la vocation des gentils* et de l'*Epître à la vierge Démétriade*, dans l'*Appendix augustiniana*, Anvers, 1703, in-fol. Quelques-uns lui attribuent aussi l'ouvrage intitulé *De prædictionibus et promissionibus Dei*, qui se trouve dans la collection des ouvrages de saint Prosper d'Aquitaine. C'est une explication de plusieurs prophéties relatives au Sauveur, à l'Antechrist, etc.; mais plusieurs savants ne regardent pas la distinction de Prosper l'Africain et de Prosper d'Aquitaine comme suffisamment fondée. — Quelques-uns distinguent un PROSPER TYRO, de qui on a une Chronique appelée en latin : *Chronicon pithœnum* et *imperatorium*, dont Henri Noris a corrigé les erreurs dans l'*Histoire pélagienne*, tom. II, chap. 15. D'autres croient que cette chronique est la même que celle de saint Prosper d'Aquitaine, mais falsifiée par un pélagien.

PROTAIS (saint), *Protasius*. *Voy.* GERVAIS.

PROTHADE (saint), évêque de Besançon dans le VIIe siècle, était fils ou du moins très-proche parent de Prothade, maire du palais de Bourgogne, et se consacra de bonne heure au service des autels. Ses lumières, sa vive piété lui gagnèrent l'affection de l'évêque Nicet, auquel il succéda en 612 ou 613 sur le siége de Besançon. Prothade maintint la discipline, chassa les simoniaques et préserva les fidèles de son diocèse des erreurs qui infestaient les pays voisins. Le roi Clotaire II avait pour ce prélat une grande vénération, et le consultait souvent. Pour fixer les cérémonies, Prothade composa un *Rituel*, qui continue d'être cité sous son nom, malgré les nombreux changements qui y ont été apportés depuis et qui en ont fait un ouvrage entièrement neuf. Dunod l'a publié dans les *Preuves* de l'*Histoire de l'Eglise de Besançon*, pages 28-61, à la suite de l'*Histoire du premier royaume de Bourgogne*. Prothade mourut en 624, le 10 février, jour où l'Eglise honore sa mémoire. La plus grande partie de ses reliques est conservée dans l'église de Saint-Pierre de Besançon, où il fut inhumé. Sa *Vie* par P.-Fr. Chifflet est insérée dans les *Acta Sanctorum*, e. dom Rivet lui a consacré une *Notice* dans l'*Histoire litt. de la France*, tom. III, pag. 531.

PROU (CLAUDE), religieux célestin, né à Orléans, entra dans cet ordre, et y fit profession de la vie monastique le 15 novembre 1666. Il s'y distingua par sa piété, sa régularité et la composition d'ouvrages édifiants et estimés, dont voici les titres : *Les Regrets d'une âme touchée d'avoir abusé longtemps de la sainteté du Pater*, Orléans, 1691, in-12 : livre plein d'onction, qui fut bien accueilli des personnes pieuses, et qu'on recherche encore; *La Vie de saint Lyé, solitaire de Beausse*, Orléans, 1694, in-8°; *Réflexions chrétiennes sur la virginité*, 1693, in-8°, et 1700, avec une augmentation de sept chapitres; elles reparurent sous ce titre : *Réflexions importantes sur la virginité ; Le Guide des pèlerins de N.-D. de Verdelays*, Bordeaux, 1700, in-8°. Verdelays (*Viridis Lucus*) est un monastère du diocèse de Bordeaux, célèbre par son pèlerinage et la dévotion des fidèles; *Dispositions nécessaires pour le jubilé de l'année sainte*, Bordeaux, 1700 ; *Instructions morales touchant l'obligation de sanctifier les dimanches et les fêtes*, Bordeaux, 1703, in-8°, etc. Le P. Prou mourut au monastère de Verdelays, le 20 décembre 1722. L'auteur de l'Histoire des Célestins de France le nomme *Proust;* c'est mal à propos

PROUSTEAU (GUILLAUME), jurisconsulte, né à Tours le 26 mai 1626, d'un marchand de cette ville, étudia sous les jésuites à La Flèche, et au collége de Louis-le-Grand. Il fit son cours de droit à Poitiers et à Orléans, et se fixa dans cette dernière ville, où il suivit le barreau pendant quatre ans. Il voyagea ensuite en Hollande, en Allemagne, en Italie, en Espagne, et, de retour à Orléans, il obtint au concours une chaire de droit en 1668. Il était bienfaisant, et il mérita le surnom de *Père des pauvres*. Il mourut à Orléans le 19 mars 1705. Prousteau était un bibliophile éclairé, et c'est lui qui fonda en 1694 la bibliothèque d'Orléans, en léguant sa collection de livres aux bénédictins de Bonne-Nouvelle de cette ville, à condition qu'elle serait ouverte au public trois jours par semaine. On a de Prousteau : l'*Eloge funèbre de Desmahis, chanoine d'Orléans*, in-12, en latin; trois discours *sur la Pénitence*, Orléans, 1680, in-4° ; *Recitationes ad legem 23 contractus, ff. de regulis juris*, ibid., 1684, in-4°, ouvrage dans lequel Prousteau réfute Saumaise, qu'il assure s'être montré dans son traité *de Mutuo* plus philologue que jurisconsulte.

PROVANCHERES (BARTHÉLEMI DE), né à Langres, d'une famille considérée, était frère puîné de Siméon de Provanchères qui exerça la médecine avec honneur à Sens. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint par le crédit de ce frère une place de chanoine et celle de trésorier du chapitre de la cathédrale de Sens. Il se fit quelque réputation par des oraisons funèbres qui furent imprimées à Sens, puis à Paris. « On y entrevoit, « dit un biographe, des lueurs de talent ora-

Digitized by Google

« toire, qui brillent surtout dans les passa-
« ges où le panégyriste cherche à établir
« une corrélation providentielle entre les
« desseins de la *divine majesté* et la destinée
« des puissants de la terre. Cette idée, qu'il
« caresse sous plusieurs formes, lui dicte
« quelques mouvements heureux, mais ja-
« mais pathétiques. Il n'est pas besoin de
« dire qu'il sacrifie au mauvais goût du
« temps, par l'abus de l'antithèse, l'emploi
« de métaphores outrées et disparates, les
« citations multipliées de personnages my-
« thologiques, des poëtes et des philosophes
« de l'antiquité, etc. » On ignore l'époque de la mort de l'abbé de Provanchères; mais il survécut de quelques années à son frère Siméon, mort en 1617. Il a laissé : *Oraison funèbre sur le trespas de Henry-le-Grand, IIII du nom, très chrestien roy de Frqnce et de Navarre, prononcée en l'église de Sens, le* 16 *juin* 1610, Sens, George Niverd, 1610, in-8°; *Discours funèbre sur les trespas de haulte et puissante dame, madame Catherine de Lorraine, duchesse de Nevers, prononcé en l'église de Sens le trente-uniesme may mil six cent dix huict*, Sens, 1618, in-8° de 11 pages; réimprimé la même année à Paris, in-4°; *Oraison funèbre de Jacques Davy, cardinal du Perron*, Sens et Paris, 1618, in-8°.

PROVINS (le P. Pacifique). *Voy.* Pacifique.

PROYART (l'abbé Liévain-Bonaventure), historien, né vers l'an 1743 en Artois, fit ses premières études au collége de Saint-Quentin, en Vermandois, et les acheva au séminaire de Saint-Louis à Paris. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il se voua à l'éducation de la jeunesse. Appelé au collége Louis-le-Grand quelque temps après l'expulsion des jésuites, il s'efforça de maintenir dans cet établissement l'esprit religieux qui y régnait sous les célèbres maitres que la persécution arrachait à l'enseignement et à la religion. De Louis-le-Grand, où il était sous-principal, l'abbé Proyart passa au Puy en Velay en qualité de principal du collége, et fut chargé d'organiser cet établissement. Il avait fait de cette maison l'une des écoles les plus florissantes du royaume. Plusieurs ouvrages qu'il avait fait paraître augmentèrent sa réputation. Il venait d'être pourvu d'un canonicat dans sa ville natale, lorsque la révolution éclata. Il se réunit alors au petit nombre d'écrivains qui restèrent fidèles aux saines doctrines. Condamné à la déportation pour avoir refusé le serment, il parvint à sortir de France. Il se retira d'abord en Flandre, où il eut une conversation avec le général Dumouriez, qui le sollicita en vain de rentrer en France et d'y accepter un évêché constitutionnel. En 1794, il harangua l'empereur François II à Bruxelles, au nom des prêtres français. Depuis il se retira en Allemagne, et fut accueilli avec une extrême bienveillance par le prince Hohenlohe-Bartenstein, qui le fit son conseiller ecclésiastique. Il ne rentra en France qu'après la signature du Concordat, et alla s'établir à Saint-Germain. Il publia en 1808 sur Louis XVI un nouvel ouvrage qui le fit enfermer à Bicêtre. Ce livre avait pour titre : *Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle.* Le chagrin, la privation des choses les plus nécessaires et la rigueur du froid, eurent sur sa santé la plus funeste influence : atteint d'une hydropisie de poitrine, il obtint, grâces aux démarches de ses amis, la permission d'être transféré à Arras, sous l'escorte d'un gendarme. Il y mourut peu après, le 22 mars 1808, à l'âge de 65 ans. L'abbé Proyart était un prêtre édifiant, à qui les choses de piété étaient familières, et un écrivain laborieux, animé des intentions les plus pures, et fortement prononcé pour le bien; mais on ne peut pas dire qu'il fût toujours élégant, modéré et judicieux. Son style est quelquefois lâche ou diffus, son ton vif et ses jugements hasardés et sévères, surtout dans ses derniers ouvrages. Les principaux sont : l'*Ecolier vertueux*, ou *Vie édifiante de Décalogne, écolier de l'université de Paris*, 1re édition, 1771: petit livre très-répandu dans les collèges et maisons d'éducation, et très-propre à inspirer le goût de la piété et de la vertu : 3e édition, 1778, in-12; *Le modèle des jeunes gens*, ou *Vie de Claude le Peletier de Sousi*, aussi répandu que le précédent. On trouve à la fin une *Notice* sur le frère de Sousi, qui fut supérieur général de Saint-Sulpice; *Histoire de Loango, Kakongo et autres royaumes d'Afrique*, de 1766 à 1773, in-12, 1776, rédigé sur les Mémoires de plusieurs missionnaires; *Vie du Dauphin, père de Louis XVI*, 1778, in-8°; 1782, 2 vol. in-12; *Eloge du même prince*, qui concourut pour le prix proposé en son honneur, 1779; *De l'Education publique et des moyens d'en réaliser la réforme*, 1781, mémoire rédigé sur les questions proposées sur cette matière par les agents du clergé, d'après les vues de l'assemblée de 1780; *Vie du Dauphin père de Louis XV*, 2 vol. in-8°, 1782. L'abbé Proyart fait très-bien connaître le caractère et le mérite du prince; il le montre à la cour, à l'armée, dans le silence du cabinet et dans les détails de la vie privée, toujours égal, bon, laborieux, réglé dans sa conduite. Cette Vie, outre l'intérêt du héros, l'élève de Fénelon, qui donnait de si grandes espérances, est d'ailleurs rédigée avec soin; et nous paraît une des meilleures productions de l'abbé Proyart. *Histoire de Stanislas, roi de Pologne*, 1784, 2 vol. in-12; *Vie de M. de La Motte d'Orléans, évêque d'Amiens; Histoire de madame Louise, fille de Louis XV, carmélite à Saint-Denis; Histoire de Marie Leczinska, reine de France; Histoire de Robespierre.* Ces quatre derniers écrits ont été publiés en pays étrangers. Le sujet en est intéressant, généralement bien traité, mais il y a parfois des longueurs. *Louis XVI détrôné avant d'être roi; Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle*, Paris, 1808, 5 vol. in-8°. Nous allons rapporter sur ces deux ouvrages le jugement d'un écrivain distingué. « Il y a dans ces livres, dit-il, des réflexions très-justes et des faits malheureu-

Digitized by Google

sement très-vrais; mais on désirerait souvent plus de précision, de mesure et de critique. Les digressions sont fréquentes et pas toujours assez motivées. Il y a dans le dernier ouvrage sur Clément XIV des détails qui ne paraissent ni exacts ni présentés avec la mesure convenable. Ce livre renferme des anecdotes qui supposent beaucoup de recherches; deux volumes presque entiers roulent sur les philosophes modernes, les illuminés, les francs-maçons, et sur quelques charlatans qui firent du bruit à Paris vers la fin du dernier siècle. L'auteur fait bien connaître l'esprit du temps, et les extraits des écrits philosophiques qu'il rapporte mettent à découvert leurs vues et leurs projets. Si quelquefois les tableaux sont un peu chargés, les expressions fortes, le ton vif, il faut le pardonner à celui qui avait vu les sinistres effets des doctrines anti-religieuses, et dont l'imagination vive avait été frappée du spectacle de tant d'excès et de fureurs. » On attribue aussi à l'abbé Proyart quelques brochures de circonstance écrites à l'époque de la révolution, et une continuation de l'histoire abrégé de l'Eglise, par Lhomond, qu'on a supprimée dans les éditions ultérieures, et remplacée par une autre plus conforme à l'esprit de l'auteur, laquelle a été faite par M. l'abbé Ganilh La Gravière. Nous croyons superflu d'indiquer les diverses éditions des ouvrages de l'abbé Proyart, qui sont nombreuses. On a publié à Paris ses *Œuvres complètes*, 1819, 17 vol. in-8°, et 17 vol. in-12.

PRUDENCE (Aurelius-Prudentius-Clemens), poëte chrétien, né à Calahorra dans la Vieille-Castille, l'an 348, fut successivement avocat, magistrat, homme de guerre, gouverneur de Saragosse, et se distingua dans toutes ces professions. Son mérite lui procura un emploi honorable à la cour d'Honorius; mais on ne sait rien de plus particulier sur sa vie ou sur sa mort. On sait seulement que le préfet Symmaque ayant demandé à Valentinien II, au nom du sénat, le rétablissement de l'autel de la Victoire, et les revenus des temples païens que Gratien avait confisqués, Prudence fit contre lui deux livres qui nous restent encore. Les meilleures éditions de ses *Poésies* sont celles d'Elzévir, in-12, 1667, à Amsterdam, avec les notes de Nicolas Heinsius; et celle de 1687, in-4°, à Paris, *ad usum Delphini*, par les soins du P. Chamillard, jésuite, et celle de Bodoni, Parme, 1789, 2 vol. in-8°. La *Vie* de Prudence est dans la plupart des éditions; on l'a omise dans celle de 1667; elle est dans les *Mémoires* de Tillemont, tom. VII. Ses poëmes sont : *Psychomachia*, ou *Combat de l'esprit contre le vice; Cathemerinon;* c'est un recueil d'hymnes pour certains temps de la journée et quelques solennités; *Apotheosis;* c'est une défense de la foi contre les païens et les hérétiques; *Hamartigenia*, c'est-à-dire de l'origine des péchés; *Enchiridion* : c'est un abrégé de l'histoire sainte; *Peri Stephanôn*, ou *des Couronnes des martyrs*, composé de quatorze hymnes. Le Clerc, fameux critique protestant, fait sur ce livre l'observation suivante : « Il paraît clairement « par plusieurs endroits de ces hymnes que « dans ce temps-là on invoquait les martyrs, « et qu'on croyait qu'ils avaient été établis « de Dieu patrons de certains lieux. Quelques protestants, qui se sont imaginé que « l'on doit joindre à l'Ecriture la tradition « des quatre ou cinq premiers siècles, ont « nié que l'on invoquât les saints dans le « quatrième siècle; mais ils ont eu tort de « se former un système en idée, avant d'être « bien instruits des faits, puisqu'on peut les « convaincre de celui-ci par divers endroits « de Prudence. » *Biblioth. univ. et hist.*, tom. XII. Prudence est plus estimable encore par son zèle pour la religion que par la beauté de ses poésies. Il y a dans ses vers des fautes de quantité; ses phrases se ressentent de la décadence des lettres et de la bonne latinité. Mais il faut convenir qu'on rencontre dans ses ouvrages plusieurs morceaux où il règne du goût et de la délicatesse. Ses stances sur les Innocents, *Salvete, flores martyrum*, sont de ce nombre. Il mérite, suivant Erasme, par la sainteté et par l'érudition sacrée qui éclatent dans ses écrits, d'avoir une place parmi les plus grands docteurs de l'Eglise. Des auteurs ecclésiastiques et quelques hagiographes lui ont donné le titre de saint; mais on ne lit point son nom dans les Martyrologes. M. Migne a donné les Œuvres complètes de Prudence avec celles de Draconce et de plusieurs autres Pères, 1847, 2 vol. in-4°. *Voy.* la fin de l'article Pomère.

PRUDENCE (saint), surnommé le Jeune, quita son nom de Galindo, pour prendre celui de *Prudence*. Il était né en Espagne, et passa en France pour se soustraire à la fureur des infidèles. Son rare mérite le fit élever en 840 ou 845 sur le siége épiscopal de Troyes. Il s'y distingua par ses lumières et son zèle, surtout dans l'affaire de Gotescalc : il signa les articles de la doctrine catholique, établis au concile de Quercy, contre ce moine opiniâtre, et se tint en même temps armé contre les hérésies opposées et les illusions des pélagiens et semi-pélagiens. Quelques savants prétendent qu'il poussa la précaution trop loin, et qu'il enveloppa la vérité dans la proscription de l'erreur. Mais il est à croire que c'est l'effet de la dispute; sa parfaite soumission à l'autorité de l'Eglise prouve qu'il ne cherchait et n'aimait que la croyance catholique; il travailla ensuite avec saint Loup de Ferrières à la réforme des monastères de France, et mourut le 6 avril 861. On a de lui quelques écrits, insérés dans la Bibliothèque des Pères, tome XV. M. Breyer, chanoine de Troyes, a écrit sa *Vie*, 1725, in-12.

PRUDHOMME de La Boussinière des Vallées (Jacques-Guillaume-René-François), évêque constitutionnel, naquit le 16 décembre 1728 à Saint-Christophe, dans le diocèse du Mans, et fit ses études à Paris. Entré à la Sorbonne, où il fit sa licence en 1750, il fut reçu docteur en 1760 puis fut curé du Crucifix au Mans, jusqu'à la révolution. Le

Digitized by Google

23 mars 1767 il prononça dans l'église de l'hôpital de cette ville l'*Éloge* de M. Froulay de Tessé, dont le cœur a été déposé dans ce lieu. Ce discours renfermait un passage contre les jansénistes, que Prudhomme appela, sans les nommer, des *esprits inquiets et turbulents*; aussi fut-il traité de *rapsodie fanatique* dans la feuille du 15 juillet 1767 des *Nouvelles ecclésiastiques*. Prudhomme de La Boussinière jouissait de l'estime et de la considération publiques lorsque les événements de la révolution apportèrent quelque modification à ses principes. Grégoire ayant été nommé évêque au Mans et à Blois, opta pour ce dernier siége; Prudhomme, qui s'offrit pour le remplacer, fut élu, et son sacre eut lieu à Paris le 11 mars 1791. Installé au Mans le 10 avril suivant, il fit à cette occasion un discours qui fut critiqué dans une brochure du temps : c'est une lettre datée du 4 septembre 1791, in-8°, et publiée sous ce titre : *Mon petit mot à M. Prudhomme*. Dans une *Lettre pastorale* du 5 janvier 1792, intitulée le *Catholicisme de l'assemblée constituante, démontré par la discipline des premiers siècles et les procès-verbaux du clergé, ou Instruction pastorale dogmatique de M. l'évêque de la Sarthe sur les contestations qui divisent l'Eglise de France*, in-8°, le prélat essaie de justifier tout ce qu'avait fait cette assemblée sur la religion. L'*Ami de la religion*, dans la *Notice* qu'il a donnée sur cet évêque (n° 1660, 7 juillet 1830), ne pense pas que cette diatribe contre le clergé ait été rédigée par Prudhomme; les traces de jansénisme qu'il y a trouvées lui font croire que quelque avocat de la secte a tenu la plume pour lui. Il est juste de dire qu'il ne fut jamais partisan des excès révolutionnaires. On le vit s'opposer au mariage d'un de ses grands vicaires, qui était bénédictin et qui reçut plus tard d'un autre bénédictin la bénédiction nuptiale dans la cathédrale même du Mans. Après avoir cessé momentanément ses fonctions, Prudhomme les reprit, adhéra aux deux *encycliques* publiées par les *Réunis* en 1795, assista aux conciles dits nationaux de 1797 et de 1801, et tint lui-même en 1800 au Mans un synode dont les *Actes* ont été imprimés. Il se rendit ensuite au comité métropolitain que Claude Lecoz avait convoqué à Reims, et donna sa démission en 1801. Prudhomme mourut au Mans le 9 février 1812, à l'âge de 83 ans, et fut assisté dans ses derniers moments par un chanoine. Il passait la plus grande partie de l'année à sa campagne de Baine, où il a été inhumé : l'inscription placée sur son tombeau ne rappelle en aucune manière son titre épiscopal.

PRZIBRAM (Jean), pasteur de la paroisse de Saint-Gilles de Prague, et professeur en théologie de cette ville, mort l'an 1447, eut un grand crédit parmi les hussites. Ayant abjuré leurs erreurs, il écrivit contre eux un Traité; mais dans la *Profession de foi* qu'il dressa depuis sur la Trinité, à la tête de l'université, il montra que, pour avoir abjuré le hussitisme, il n'en était pas plus catholique, et qu'il n'avait paru quitter ses erreurs que pour les reprendre. On trouve ses écrits dans l'*Histoire des hussites* de Cochlée.

PRZIPCOVIUS (Samuel), l'un des plus ardents défenseurs du socinianisme, né vers 1592 en Pologne, fut chassé de ce pays avec les unitaires en 1658, et se réfugia chez l'électeur de Brandebourg, qui le mit au rang de ses conseillers. Przipcovius avait composé une *Histoire des églises sociniennes*, qu'il perdit lors de sa fuite. En 1663, un synode des unitaires le chargea de correspondre avec leurs affiliés des autres pays, pour propager leurs principes. Il laissa, en faveur de sa secte, divers ouvrages qui ont été imprimés en 1692 en 1 vol. in-fol., dans la collection intitulée : *Bibliotheca fratrum Polonorum*, dont ils peuvent être considérés comme formant le septième tome. Ces ouvrages sont précédés d'une *Vie* de Przipcovius, qui termina sa carrière en Prusse, en 1670, âgé de près de quatre-vingts ans.

PSAUME (Nicolas), en latin *Psalmeus*, fils d'un simple laboureur de Chaumont-sur-Aire, village du diocèse de Verdun, dut son éducation à un de ses oncles, l'abbé de Saint-Paul de Verdun, qui l'éleva avec soin, et lui résigna son abbaye en 1538. Il se fit prémontré en 1540, et l'année d'après il fut fait docteur de Sorbonne. Il fut pourvu de l'évêché de Verdun en 1548, par la résignation que lui en fit le cardinal Jean de Lorraine. Il assista en cette qualité au concile de Trente, et s'y signala par son éloquence. On a de lui : un Journal de ce qui s'est fait au concile de Trente; ouvrage curieux, qui a été donné au public par le père Hugo, prémontré, dans son recueil intitulé : *Sacræ antiquitatis Monumenta;* un écrit intitulé : *Préservatif contre le changement de religion*, Verdun, 1563, in-8° : ouvrage qui conserva à l'Eglise quelques-uns de ses enfants, disposés à s'en séparer; *Le vrai et naif portrait de l'Eglise catholique*, Reims, 1574, in-8°; *Medulla votorum et sententiarum Patrum concilii Tridentini super præcipuis materiis propositis in congregationibus ab adventu cardinalis Lotharingici cum episcopis gallis ad finem concilii.* Psaume mourut le 10 août 1575, âgé de 57 ans, dans sa ville épiscopale, emportant avec lui les regrets de ses ouailles. On trouve la *Vie* de ce prélat dans l'Histoire de Verdun par Roussel, pag. 431 à 466.

PSELLUS (Michel), auteur grec, sous le règne de l'empereur Constantin Ducas, qui le fit précepteur de son fils Michel Parapinace, laissa quelques ouvrages : *De quatuor mathematicis*, Bâle, 1556, in-8°; *De lapidum virtutibus*, grec et latin, avec les notes de Philippe-Jacques Maussac et de Jean-Etienne Bernard, (du premier, Toulouse, 1615, in-8°, et du second, Leyde, 1745, in-8°); *De operatione dæmonum Dialogus*, grec et latin, Paris, 1615, in-8°; Kiell, 1688, in-12, et dans la *Bibliothèque des Pères*. Ce traité, traduit par Pierre Morel ou Moreau, de Tours, en français et en latin, a aussi été imprimé à Paris, 1577, in-8°, c'est la version latine de Morel que Gilb. Gaulmin reproduisit dans son

Digitized by Google

édition du texte grec de 1615, qui est la première, et que les curieux recherchent à cause de sa rareté. Une traduction latine du traité de Psellus avait aussi paru dans un Recueil de plusieurs opuscules publié par les Aldes en 1497 et 1516, qui commence par le traité *De Mysteriis Ægyptiorum*, de Jamblique. *De victus ratione libri duo*, Bâle, 1529, in-8°, traduit par Georges Valla; *Synopsis legum versibus græcis edita, cum latina interpretatione Fr. Bosqueti*, Paris, 1632, in-8°. Psellus fut enveloppé dans la disgrâce de Michel Parapinace, qui fut détrôné par Nicéphore Botoniate en 1078. On le dépouilla de ses biens, et on le relégua dans un monastère, où il mourut la même année.

PTOLÉMÉE, dit *de Lucques*, parce que, selon quelques écrivains, il était né dans cette ville au XIVe siècle, et que, selon d'autres, il y avait fait un long séjour, embrassa l'ordre de Saint-Dominique. Il s'appliqua particulièrement à l'étude de l'histoire sacrée et profane; mais voulant pénétrer trop avant dans la mysticité, et en dire plus que ce que nous dit l'Ecriture sainte sur l'incarnation du Verbe, il s'égara. Il osa avancer dans un sermon prêché à Mantoue que Jésus-Christ avait été formé dans le cœur de la sainte Vierge, et non dans ses entrailles. Une proposition aussi singulière obligea ses supérieurs à lui imposer silence. Il se tut en chaire, et il parla par ses livres, qui ne valent guère mieux que ses sermons. Les principaux sont : des *Annales* en latin, depuis 1060 jusqu'en 1303. On les trouve dans la Bibliothèque des Pères. Une *Chronique des papes et des empereurs* dans la même langue, réimprimée à Lyon en 1619, in-4°.

PTOLOMÉI (JEAN-BAPTISTE), né à Pistoie en Toscane, entra chez les jésuites, et fut fait, malgré lui, cardinal par Clément XI. Cette dignité ne changea rien dans sa manière de vivre. Il continua de demeurer au Collége romain, se contentant de deux petites chambres, et mangeant à la table commune. Il mourut le 18 janvier 1726. Il passait pour un des hommes les plus savants de l'Europe, et les ouvrages qu'il a donnés au public soutiennent cette opinion, surtout *son Cours de philosophie*, où l'on découvre des vues vastes et hardies, qui produisent des explications aussi neuves que simples et claires.

PUBLIUS, un des principaux habitants de l'île de Malte, reçut saint Paul et le défraya avec toute sa suite durant trois jours. Saint Paul guérit de la fièvre le père de Publius (*Act.* XXVIII). On assure qu'il se fit chrétien, et fut le premier évêque de cette île. Quelques auteurs croient qu'il était gouverneur de l'île pour les Romains, parce qu'il est nommé *princeps insulæ;* mais dans l'Ecriture sainte ce mot se prend souvent pour un homme puissant et distingué.

PUCCI (FRANÇOIS), écrivain controversiste, naquit à Florence dans le XVIe siècle, et après avoir terminé ses études vint à Lyon pour suivre la carrière du commerce. Mais les liaisons qu'il forma avec quelques protestants, l'ayant porté à embrasser, du moins en partie, leurs opinions, il abandonna le commerce et alla à Oxford étudier la théologie. Il y reçut en 1574 le degré de maître-ès-arts, et publia, peu de temps après, un traité : *De fide in Deum, quæ et qualis sit*, dans lequel il combattait les dogmes du parti calviniste qui dominait dans cette université. Obligé de quitter Oxford où cet écrit lui avait suscité de nombreux ennemis, il se rendit à Bâle, et s'y lia avec Faust Socin dont il embrassa les opinions; mais les théologiens bâlois le forcèrent à quitter leur ville à cause de son sentiment sur la grâce universelle. Pucci revint à Londres : ses opinions manifestées avec trop de licence le firent mettre en prison. Lorsqu'il eut recouvré la liberté, il passa en Hollande, d'où il entretint avec Socin une correspondance active; cependant il le combattit sur certains points dans un traité *De immortalitate naturali primi hominis ante peccatum.* Il habita ensuite Anvers et Cracovie, puis se fixa quelque temps à Prague, où il fit une rétractation publique de ses erreurs en 1595, entre les mains du nonce du pape, après avoir eu avec lui quelques conférences. Trois ans auparavant, il avait dédié au pape Clément VIII un ouvrage dont le titre était : *De Christi Salvatoris efficacitate omnibus et singulis hominibus quatenus homines sunt, assertio catholica*, etc., Gouda, 1592, in-8°. Après sa rétractation, Pucci fut ordonné prêtre et devint secrétaire du cardinal Pompéi d'Aragon, chez lequel il mourut en 1600. J.-B. de Gaspari a écrit une dissertation intitulée : *De vita, fatis, operibus et opinionibus Fr. Puccii Filidini;* elle est insérée dans la *Nuova raccolta Calogerana*, tom. XXX, Venise, 1776. Pucci s'était fait à lui-même cette épitaphe :

Inveni portum; spes et fortuna, valete :
Nil mihi vobiscum; ludite nunc alios.

PUCELLE (l'abbé RENÉ), naquit à Paris, en 1655, de Claude Pucelle, avocat au parlement, et de Françoise de Catinat, sœur du maréchal du même nom. Il se consacra d'abord à l'état ecclésiastique; mais peu de temps après, le goût des armes l'emporta sur cette première résolution. Après avoir fait quelques campagnes en qualité de volontaire, il voyagea en Italie et en Allemagne. De retour à Paris, il reprit l'habit ecclésiastique, se fit ordonner sous-diacre, étudia en droit, et fut reçu conseiller-clerc au parlement de Paris, en 1684; s'escrima, en 1713, contre l'*Histoire des jésuites* de Jouvency, et en 1714 il se déchaîna contre la bulle *Unigenitus*. Après la mort de Louis XIV, en 1715, il eut une place dans le conseil de conscience établi par le duc d'Orléans, régent du royaume. La vivacité avec laquelle il continua de favoriser la cause des anticonstitutionnaires le fit exiler dans son abbaye de Saint-Léonard de Corbigny, dont il avait été pourvu en 1694. L'abbé Pucelle mourut à Paris, en 1745, âgé de 90 ans.

PUFENDORF (SAMUEL), publiciste et historien, né à Chemnitz, village de Misnie, en

Digitized by Google

1632, d'une famille luthérienne, était fils du ministre de ce village. Après avoir étudié à Leipzig, il devint en 1658 gouverneur du fils de Coyet, ambassadeur du roi de Suède à la cour de Danemark. Il se rendit avec son élève à Copenhague ; mais à peine y fut-il arrivé, que la guerre s'étant allumée entre le Danemark et la Suède, il fut arrêté avec toute la maison de l'ambassadeur. Pufendorf, pendant sa prison, qui dura huit mois, réfléchit sur ce qu'il avait lu dans les ouvrages de Grotius, mit ses réflexions en ordre, et les publia à La Haye en 1660, sous le titre d'*Eléments de la Jurisprudence universelle*. Ce premier essai lui acquit une telle réputation, que Charles-Louis, électeur palatin, fonda en sa faveur une chaire de droit naturel dans l'université d'Heidelberg. Pufendorf demeura dans cette ville jusqu'en 1670, époque où Charles XI, roi de Suède, le fit son historiographe. Il s'attacha ensuite à l'électeur de Brandebourg, qui le fit conseiller d'état, et le chargea d'écrire l'histoire de l'électeur Guillaume le Grand. Il mourut à Berlin en 1694, à 62 ans. Parmi les ouvrages qui lui ont fait un nom, on distingue : *Histoire de Suède depuis l'expédition de Gustave-Adolphe en Allemagne jusqu'à l'abdication de Christine*, c'est-à-dire depuis 1628 jusqu'en 1654, Utrecht, 1686, in-fol.; *Histoire de Charles-Gustave*, en latin, 2 tom. in-fol., Nuremberg, 1696, et en français, 1698, in-fol.; *Histoire de Frédéric-Guillaume le Grand, électeur de Brandebourg*, Berlin, 1695, 2 vol. in-fol., en latin. Cette histoire, tirée des archives de la maison de Brandebourg, essuya plusieurs retranchements pendant le cours de l'impression ; il est rare de trouver des exemplaires sans corrections. *Elementorum jurisprudentiæ universalis libri duo*, à La Haye, en 1660 ; à Iéna, en 1669, avec un appendix *de Sphæra morali*, qui est d'une autre main ; une édition des *Miscellanea laconica Joannis Meursii*, Amsterdam, 1661, in-4°, et de la *Grèce ancienne*, de Jean Lauremberg, 1661, in-4°; *Severini de Monzambano, de Statu imperii germanici*, Genève, 1667, in-12, souvent réimprimé depuis, et traduit en plusieurs langues, quoique vivement censuré par plusieurs savants. Pufendorf, déguisé sous le nom de Monzambano, y veut prouver que l'Allemagne est un corps de république, dont les membres mal assortis font un tout monstrueux. La traduction française est de Savinien d'Alquier, Amsterdam, 1669, in-12 ; un recueil de *Dissertations académiques*, en latin, 1668, in-8°; une *Description historique et politique de l'empire du pape*, en allem., production partiale, que les fanatiques du parti protestant ont trad. en flamand et en latin. On la trouve dans l'ouvrage suivant, édition de 1743. *Voy.* BRUZEN. *Introduction à l'Histoire des principaux Etats qui sont aujourd'hui dans l'Europe*, en allemand, 1682, avec une suite en 1686, et une addition contre Varillas en 1722. Ce livre fut traduit en français par Claude Rouxel ; et en 1722, un anonyme rectifia cette traduction, continua l'ouvrage, l'enrichit de notes, et publia le tout à Trévoux, sous le titre d'Amsterdam, en 7 vol. in-12. M. de Grace en donna une nouvelle édition, considérablement augmentée, Paris, 1753-59, 8 vol. in-4°. Quelque mérite qu'ait cet ouvrage, il faut convenir qu'il est fort au-dessous de la réputation dont il a joui, et sur laquelle on revient tous les jours. « La narration de Pufendorf, « dit un critique, est maigre ; on n'en peut « supporter la lecture sans ennui, et elle reste « sans profit pour le commun des hommes. « Son histoire est un squelette, où il *manque*, « comme le disait Lucien, *la chair et les couleurs.* » *Traité du droit naturel et des gens*, imprimé, pour la 1re fois, en 1672, à Leyde, en allemand. En 1684, il en fit faire une seconde édition à Francfort, augmentée d'un quart. Ce traité fut traduit en français par Jean Barbeyrac, avec des notes, et imprimé à Amsterdam en 1734, 2 vol. in-4°. On l'a réimprimé en latin à Francfort, 1744, 2 vol. in-4°. Il publia un abrégé de cet ouvrage sous le titre de *Devoir de l'homme et du citoyen*, traduit en latin à Edimbourg, in-8°; et en français, par Barbeyrac, 1718, 2 vol. in-8°. Si Pufendorf eut des approbateurs, il ne manqua pas de critiques, contre lesquels il n'oublia pas aussi de se défendre. Le recueil de ce qui fut dit de part et d'autre forme un livre, imprimé, dès l'an 1686, à Francfort, sous le titre d'*Eris scandica*. Quelque chose qu'on ait dit des traités de Pufendorf, il est certain qu'il a rectifié et étendu quelques principes de Grotius ; mais son protestantisme est moins modéré et moins équitable envers les catholiques que celui du jurisconsulte hollandais. Le compilateur Fébronius a fort mal à propos transcrit un grand nombre de passages de Pufendorf, pour rendre l'Eglise romaine odieuse ; de tels témoignages ne prouveront jamais rien dans l'esprit des gens équitables. Les éditions de Pufendorf, publiées en France dans ces derniers temps, doivent être prises avec précaution, dit Feller. Les éditeurs ont encore donné de l'extension aux principes libéraux de l'auteur. La liste des ouvrages de Pufendorf, se trouve dans son *Eloge* par M. Ienisch, de Berlin, éloge qui remporta en 1797 le prix proposé par l'académie de belles-lettres et d'histoire de Stockholm, et dans les *Mémoires* de la même académie, 1802. — Son frère Isaïe PUFENDORF, né à Chemnitz, en 1628, mort à Ratisbonne en 1687, remplit avec honneur des missions importantes auprès de plusieurs cours. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Anecdotes de Suède*, ou *Histoire secrète de Charles XI*, 1716, in-8°, et d'un autre qui a pour titre : *Opuscula juvenilia*, 1669, in-8°, qui contiennent différentes dissertations sur les druides, les lois Saliques, la théologie de Platon.

PUGLIOLA (BARTHÉLEMY DE LA), historien italien, naquit à Bologne le 13 octobre 1578. A l'âge de 15 ans il entra dans l'ordre des mineurs conventuels, où il acquit de vastes connaissances en philosophie et en théologie. Il professa ces deux sciences dans le couvent

Digitized by Google

de son pays, et en d'autres du même ordre, dans diverses villes d'Italie. Il se distingua aussi dans la prédication, notamment à Rome, et devint vicaire de son ordre, qu'il gouverna avec sagesse. Le père de La Pugliola a écrit en outre une excellente *Chronique* de Bologne. Il l'avait extraite en partie des manuscrits de Jacques Bianchetti, lesquels étaient sans ordre, et manquaient d'un grand nombre de dates importantes. Cette chronique commence à l'année 1362, et finit en 1407. Elle fut continuée par d'autres écrivains jusqu'à l'année 1471, et a été publiée par Muratori, qui l'avait trouvée dans la bibliothèque de Modène, et qui l'inséra dans son grand ouvrage des *Ecrivains d'Italie*, tome XVIII, pag. 230. Le père de La Pugliola mourut le 10 février 1436, âgé de 58 ans.

PULCHÉRIE (Ælia-Pulcheria-Augusta, sainte), impératrice, fille de l'empereur Arcadius, et sœur de Théodose le Jeune, naquit l'an 399 à Constantinople, fut créée Auguste en 414, et partagea avec son frère la puissance impériale. Après la mort de Théodose, arrivée en 450, sainte Pulchérie fit élire Marcien et l'épousa, plutôt pour avoir un soutien qui l'aidât à porter le poids de la couronne que pour avoir un époux. Elle lui fit promettre qu'il garderait la continence avec elle. Le concile de Chalcédoine assemblé en 457, par Marcien, à la prière de saint Léon, la combla d'éloges. Elle les méritait par sa piété et par son zèle. Cette princesse aimait les lettres et les cultivait. Elle mourut en 454, à 55 ans. Voltaire ménage peu cette princesse dans la préface du commentaire sur la *Pulchérie* de Corneille.

PULCI (Louis), poëte italien, né à Florence en 1432 d'une famille noble, et chanoine de cette ville, est auteur d'un long poëme intitulé : *Morgante maggiore*, espèce de poëme épique, où il y a quelque imagination, mais peu de jugement, encore moins de goût, et où l'auteur fait un mélange bizarre du sérieux et du comique le plus bas. Il se permet d'ailleurs des plaisanteries révoltantes sur des matières sacrées, et même des obscénités grossières. Quelques critiques italiens, Varchi, entre autres, ont mis Pulci au-dessus de l'Arioste. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il existe entre eux beaucoup de rapports quant à la monstruosité et la bizarrerie des idées. L'académie *della Crusca* a cité *Morgante* comme un ouvrage classique, non pour la composition, mais sous le rapport du style, qui est le plus pur *toscan*. Pulci publia en outre le *Credo*, in-4°, et *la Confession à la Vierge*, petit poëme en tercets, suivi de quelques poésies pieuses, Florence, 1597, in-4°. On ignore l'année de sa mort. Zilioli, auteur d'une histoire manuscrite des *Vies des poëtes italiens*, a dit, mais sans preuves, que ce poëte était mort à Padoue, et qu'on lui avait refusé la sépulture comme à un excommunié. — Luc et Bernard Pulci, frères de Louis, se distinguèrent aussi dans la poésie. Le premier est principalement connu par deux poëmes : *Il Ciriffo calvaneo*, dont la meilleure édition est celle de Venise, 1518, in-8°; *Il Driadeo*, Florence, 1479, in-4°. Le second a composé un *Poëme* sur la passion de J.-C. et une Traduction en vers des *Bucoliques* de Virgile.

PULLUS ou POULLAIN (Robert), théologien anglais, fit ses études à Paris avec distinction. A son retour en Angleterre, vers 1130, il rétablit l'académie d'Oxford, et fut pourvu de l'archidiaconé de Rochester. Quelque temps après, le pape Innocent II l'appela à Rome, où il fut fait cardinal par le pape Célestin II, en 1144, et chancelier de l'Eglise romaine par Luce II. Le P. Mathou, bénédictin, publia en 1655 ses trois livres des *Sentences*, in-fol. Il est encore auteur de *Commentaires* sur les Psaumes et l'Apocalypse, et d'autres ouvrages. Il mourut vers 1150.

PURCHAS (Samuel), érudit et théologien anglais, né l'an 1577, à Thaxsted dans le comté d'Essex, mort vers 1628, après avoir été recteur à Londres et chapelain de l'archevêque de Canterbury, est principalement connu par un *Recueil de voyages* qui porte son nom, et qui fut publié à Londres de 1613 à 1626, en 5 vol. in-folio. Ses autres ouvrages sont : *Purchas, his pilgrim or Microcosmos or the historie of man*, 1627, in-8° : c'est un recueil de méditations sur l'homme, dans tous les âges et dans toutes les positions sociales, méditations qui roulent sur le texte du psaume XXXIX; *La Tour du roi*, etc., 1623, in-8°, en anglais.

PURE (Michel de), abbé et très-médiocre écrivain, né l'an 1634 à Lyon d'un prévôt des marchands, se vit en butte aux traits acerbes de Boileau, parce que l'on avait dit au célèbre satirique que l'abbé distribuait un pamphlet contre lui. Il mourut en 1680, laissant : *Vita Alphonsi Ludovici Plessæi Richelii, presbyteri cardinalis archiepiscopi lugdunensis*, 1653, in-12; *La Précieuse, ou le mystère de la ruelle*, roman, 1656, 4 vol. in-12; *Ostorius*, tragédie en cinq actes et en vers, 1659, in-12; *Quintilien, de l'Institution de l'orateur, traduit avec des notes*, 1663, 2 vol. in-4°; *Histoire des Indes orientales et occidentales*, par J.-P. Maffée, trad. du latin, 1665, in-4°; *Histoire africaine de la division de l'empire des Arabes, de l'origine et du progrès de la monarchie des Mahométans dans l'Afrique et dans l'Espagne*, trad. de l'italien de Birago, 1666, in-12; *Idée des spectacles anciens et nouveaux*, 1668, in-12; *Vie du maréchal de Gassion*, 1673, 3 vol. in-12; *Vie de Léon X*, trad. du latin de Paul Jove, 1675, in-12.

PURICELLI (Jean-Pierre), célèbre érudit né à Gallarate, dans le diocèse de Milan, le 25 novembre 1589, fit ses études chez les jésuites de Milan, d'où il passa au séminaire de cette ville. Ses connaissances l'avaient rendu cher au cardinal Frédéric Borromée, qui se servit de lui dans diverses occasions, et le chargea de commissions honorables. Puricelli s'en acquitta si bien, que, pour l'en récompenser, ce prélat, en 1629, l'éleva à la dignité d'archiprêtre de l'église de Saint-Laurent. Pendant la peste qui désola Milan en 1630, il signala son zèle et sa charité : seul il se dévoua au service

Digitized by Google

des pestiférés, et fut le seul des chanoines que la contagion épargna. L'abbé Puricelli faisait de la recherche des anciens monuments son occupation principale. Il fouillait les chartriers, les archives, les bibliothèques pour y découvrir quelques manuscrits non encore connus et il fit à cet égard plusieurs découvertes. Il fut aussi un des premiers qui portèrent dans les travaux de ce genre le flambeau de la critique, exemple qui par la suite fut suivi avec tant d'avantage par Muratori, Maffei, et un grand nombre d'écrivains de toutes les nations. Il mourut en 1659, à l'âge de soixante-dix ans. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, on distingue : *Ambrosianæ Mediolani basilicæ monumenta*, ouvrage important pour l'histoire ecclésiastique en général, et en particulier pour celle de l'église de Milan ; *Sancti Satyri confessoris et sanctorum Ambrosii et Marcellinæ tumulus luci restitutus*, Milan, 1658, in-4° ; *Sanctorum martyrum Gervasii et Protasii, Nazarii et Celsi, Arialdi et Erlambaldi, dissertatio ; Vita Laurentii archiepiscopi*, etc. Mais ce qu'a publié l'abbé Puricelli ne forme qu'une très-petite partie de ses œuvres. La bibliothèque ambrosienne renferme un grand nombre de ses productions, qui n'ont pas moins d'intérêt, et qui sont restées inédites. On s'étonne des travaux qu'il a fallu pour rassembler tous les monuments anciens, les chartres, les diplômes, les inscriptions, qui forment les recueils qu'on doit à ses veilles. On croit, et c'est l'opinion de l'*Argelati*, qu'on lui doit la *Storia degli umigliati*. Il est certain du moins qu'il a rassemblé et tiré non-seulement des archives de Milan, mais encore de celles de plusieurs villes d'Italie, par le moyen des savants avec lesquels il correspondait, une grande quantité de pièces anciennes et modernes et des notices concernant cet ordre, desquelles l'abbé Tiraboschi a profité pour l'ouvrage qu'il a publié sous ce titre : *Vetera humiliatorum monumenta, annotationibus et dissertationibus prodromis illustrata, quibus multa sacræ. civilis ac litterariæ medii ævi historiæ capita illustrantur*, Milan, 1768, 3 vol. in-4°. L'*Argelati*, dans sa *Bibliotheca scriptorum mediolanensium*, a donné la nomenclature exacte des ouvrages de Puricelli et la *Notice de sa vie*.

PUTIPHAR. *Voy.* JOSEPH.

PUY (RAIMOND DU), *De Podio*, 2e grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, succéda en 1120 à Gérard, institut eur de cet ordre. Il était du Dauphiné ou peut-être du Languedoc. Beaucoup de gentilshommes capables de manier les armes s'étant rangés sous sa bannière, il établit une milice pour défendre la religion contre ses ennemis. Il assembla le premier chapitre général, et y fit de nouvelles constitutions, confirmées en 1123 par le pape Callixte II et en 1130 par Innocent II. Ayant rassemblé des troupes, il offrit ses services à Baudouin, roi de Jérusalem, qu'il accompagna au siége d'Ascalon, où il signala son courage. La ville se rendit en peu de jours. Anastase IV, ayant appris cette conquête, accorda, l'an 1154, de grands priviléges à son ordre. C'est depuis cette époque, quoi qu'en dise l'abbé de Vertot, que l'ordre fut partagé en trois classes : de chevaliers, de sergents d'armes, et de chapelains. Auparavant, il n'y avait que deux classes de frères, celle des clercs et celle des laïques. Raimond mourut en 1160. Quoique nous ayons dit qu'il était le second grand-maître de l'ordre, il est certain qu'il prit le premier ce titre, Gérard n'ayant eu que celui de recteur de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem. Le brave Montbrun était de la même famille.

PUY (CLAUDE DU), né à Paris d'un avocat au parlement, appri les belles-lettres sous Turnèbe, et le droit sous Cujas. Après avoir fait un voyage en Italie, il fut reçu conseiller au parlement, et employé dans plusieurs affaires importantes. Il mourut à Paris en 1594, âgé de 49 ans. — Son fils aîné, Christophe du Puy, naquit à Paris vers 1580, fit ses études à Tours, et suivit à Rome le cardinal de Joyeuse, en qualité de son protonotaire. Il s'y trouva dans le temps que la congrégation de l'Index voulait mettre au nombre des livres défendus la première partie de l'Histoire du président de Thou, à raison de la grande inclination que l'auteur témoigne pour les protestants, et de la passion qu'il montre contre les catholiques. Du Puy travailla vainement à empêcher le décret, qui fut donné le 7 novembre 1609. De retour en France, il se fit chartreux à Bourg-Fontaine, et devint procureur général de son ordre à Rome, où il mourut en 1654, à 74 ans, prieur de la Chartreuse de cette ville. Pendant qu'il était aumônier du roi, et auprès du cardinal du Perron, il fit la *Perroniana*, recueil plein de choses hasardées, imprimé en 1669, in-12, par les soins de Daillé le fils. Ce livre, et quelques autres anecdotes, semblent prouver qu'il n'avait pas parfaitement l'esprit de son état. — Son frère, Pierre du Puy, troisième fils de Claude, né à Paris l'an 1582, travailla avec ardeur à la recherche des droits du roi et à l'inventaire du trésor des chartres. Tant de pièces rares qui avaient passé sous ses yeux lui donnèrent une si grande connaissance de toutes les parties de l'histoire de France, que peu de personnes y ont fait d'aussi heureuses découvertes. Le roi croyant avoir des droits à faire valoir sur des dépendances des évêchés de Metz, Toul et Verdun, du Puy fut chargé de cette commission avec Le Bret et de Lorme. Il en porta lui seul tout le poids, et dressa toutes les pièces nécessaires pour cette affaire, qui dans le fond fut mieux éclaircie par la puissance et l'humeur conquérante de Louis XIV, que par les lumières des savants. Reçu conseiller au parlement et garde de la bibliothèque du roi, il se signala dans ces deux charges par son amour pour les lettres, et il mourut à Paris en 1651, à 69 ans. Ses principaux ouvrages sont : *Traités touchant les droits du roi sur plusieurs états et seigneuries*, 1655, in-folio. Le cardinal de Richelieu chargea de cet ouvrage intéressant pour le pouvoir et le trésor royal, Théodore Godefroy, qui

Digitized by Google

y travailla de concert avec du Puy. *Recherches pour montrer que plusieurs provinces et villes du royaume sont au domaine du roi:* livre écrit dans l'esprit et le but du précédent; *Commentaire* sur le Traité des libertés gallicanes, de Pithou, avec une préface de Nicolas Lenglet du Fresnoy, Paris, 1715, 2 vol. in-4°; *Preuves des libertés de l'Eglise gallicane*, dans le *Traité sur les libertés*, Paris, 1731, 4 vol. in-folio. Cet ouvrage ne déplut pas seulement à la cour de Rome, mais vingt-deux évêques ou archevêques de l'Eglise gallicane le censurèrent avec autant de force que de raison. « Il fallut, dit un critique, recourir « à d'autres mains pour le corriger; mais la « matière a été brouillée depuis si longtemps « par des mains séculières, qu'on n'a pas « encore réussi, et qu'on ne réussira vrai- « semblablement jamais à la débrouiller « parfaitement. » *Histoire véritable de la condamnation de l'ordre des Templiers*, Bruxelles, 1751, in-4°, et 2 vol. in-12 : collection très-curieuse et très-intéressante. Il résulte de ce recueil que l'ordre méritait la suppression, quoiqu'on ne puisse croire toutes les horreurs qu'on lui attribue, ni approuver le supplice horrible du grand-maître et de tant d'autres chevaliers. (*Voy.* Clément V, Molay, et *Journal hist. et litt.*, 1er octobre 1790, page 163.) *Histoire générale du schisme qui a été dans l'Eglise depuis* 1378 *jusqu'en* 1428, in-4°, 1654; *Mémoires de la provision aux prélatures de l'Eglise*; *Différends entre le saint-siége et les empereurs pour les investitures; Histoire du différend entre le pape Boniface VIII et le roi Philippe le Bel*, 1655, in-fol.; *Traité de la loi salique; Histoire des favoris*, in-4°, et en 3 vol. in-12; *Du concordat de Bologne entre le pape Léon X et le roi François Ier; Traité des régences et de la majorité des rois de France*, in-4°, ou deux vol. in-8°; *Traité des contributions que les ecclésiastiques doivent au roi en cas de nécessité; Mémoire du droit d'aubaine; Traité de l'interdit ecclésiastique; Mémoires et instructions pour servir à justifier l'innocence de messire François-Auguste de Thou*, etc.; *Apologie de l'histoire de M. le président de Thou*, etc., dans le recueil des *Pièces historiques*, Delft, 1717, in-12 : deux fruits de l'amitié et peut-être de la prévention. Du Puy s'est appliqué dans presque tous ses ouvrages à déprimer l'autorité ecclésiastique; mais il faut avouer aussi que la force de la vérité lui a arraché des témoignages d'autant plus precieux, qu'il s'en était montré grand adversaire. Tel est celui-ci : « Ce qui regarde la reli- « gion et les affaires de l'Eglise doit être « examiné et décidé par les ecclésiastiques, « et non par les séculiers; ce principe est « reconnu des deux partis. » Il apporte en preuve le concile de Sardique, les paroles d'Osius à Constance (*Voy.* Osius de Cordoue), et les plaintes de saint Hilaire au même empereur. Il poursuit : « Comme il y a « deux sortes d'états dans le monde, celui des « ecclésiastiques ou des prêtres et celui des « séculiers, il y a aussi deux puissances « qui ont droit de faire des lois, et de punir « ceux qui les violent, l'ecclésiastique et la « séculière. » (*Libertés de l'Eglise gallicane*, tome Ier, pages 13 et 21, édition de 1731.) Nicolas Rigault, son ami, a écrit sa *Vie*. — Jacques du Puy, frère de Christophe et de Pierre, et cinquième fils de Claude du Puy, devint prieur de Saint-Sauveur, et garde de la bibliothèque du roi. Il continua de tenir dans cette bibliothèque les conférences qui avaient procuré tant de gloire à son frère, et tant d'avantages aux gens de lettres. Il mourut en 1656, après avoir publié le plus grand nombre des ouvrages de son frère.

PUY-HERBAULT (Gabriel du), *Putherbæus*, religieux de l'ordre de Fontevrault et docteur de Sorbonne, natif de Touraine, fut l'un des plus célèbres prédicateurs et des plus habiles controversistes de son temps. Les protestants le regardaient comme leur fléau. Il mourut en 1566, au monastère de Notre-Dame de Colignance, en Picardie. On a de lui plusieurs ouvrages; les plus connus sont : *Evangelicæ Tetranomon; Theotimus, de tollendis et expurgandis malis libris*, Paris, in-8°, 1549.

PUYSÉGUR (Jacques-François-Maxime de Chastenet, marquis de), né à Paris en 1716, mort en 1782, était fils du marquis de Puységur, qui fut fait maréchal de France en 1734. Il se distingua aussi dans la carrière des armes, et parvint jeune encore au grade de lieutenant général. On a du marquis de Puységur : *Discussion intéressante sur la prétention du clergé d'être le premier ordre d'un état*, 1767, in-8°, qui faillit faire mettre l'auteur à la Bastille. La pièce fut supprimée par arrêt du conseil d'État, du 12 février 1768, et l'évêque d'Orléans, alors chargé de la feuille des bénéfices, déclara, dans son indignation, que jamais aucun Puységur n'aurait de bénéfice. « Cet ouvrage, dit la *Bio-* « *graphie* de Michaud, est imprégné des déso- « lantes doctrines qui donnaient cette célébrité « fâcheuse trop ambitionnée alors par ceux-là « même qui plus tard en ont si cruellement « éprouvé les effets; aussi à l'assemblée con- « stituante, les révolutionnaires ne man- « quèrent-ils pas de le citer avec éloge. » Dupont de Nemours, lors de la discussion sur les biens du clergé, exprima ses regrets de ce qu'on n'avait pas suivi, dans le temps, le plan proposé par M. de Puységur. *Etat actuel de l'art et de la science militaire à la Chine*, Londres (Paris), 1773, in-12; *Du droit du souverain sur les biens du clergé et des moines*, 1770; *Analyse et abrégé du Spectacle de la nature*, de Pluche, Reims, 1772, 1786, in-12, et diverses brochures de circonstance.

PUYSÉGUR (Jean-Auguste de Chastenet de), archevêque de Bourges, frère du précédent, né en 1740 à Rabasteins, fut nommé à 31 ans évêque de Saint-Omer, puis de Carcassonne, et enfin en 1788 archevêque de Bourges. L'année suivante il fut député aux états généraux, signa plusieurs protestations du côté droit, et fut un des trente évêques qui souscrivirent l'*Exposition des principes contre la constitution civile du clergé*. Obligé de s'expatrier, il fut aussi un

Digitized by Google

des signataires de l'*Instruction sur les atteintes portées à la religion*, publiée en 1798, par les évêques français émigrés. En 1801, il donna la démission de son siége, et il revint en France, où il vécut dans la retraite. Il mourut à Rabasteins en 1815. — Le marquis Amand-Marie-Jacques de Chastenet de Puységur, de la même famille, s'est rendu célèbre par ses recherches multipliées et ses écrits sur le magnétisme. Celui-ci mourut le 1er août 1825, dans son château de Buzancy. Né l'an 1752, il avait servi avec distinction dans l'artillerie jusqu'en 1792, époque où il se retira dans ses foyers, et fut maire de Soissons de 1799 à 1805.

PUYVALLÉE (Philippe-Jacques Bengy de), député de la noblesse du Berry aux états généraux, né en 1743 à Bourges (département du Cher), avait commencé par porter les armes en qualité de sous-lieutenant dans le régiment de Vieille-Marine. Il ne se fit guère remarquer durant la session de l'assemblée constituante que par un discours contre le projet de diviser la France par départements. Bientôt il quitta son pays, puis il y rentra en 1792. Contraint de passer de nouveau à l'étranger, Puyvallée se vit exposé dans son voyage aux plus grands dangers. Le gouvernement consulaire ayant publié une amnistie, il en profita pour revenir à Bourges, où il fut, sous le gouvernement impérial, membre de la Commission administrative des hospices. Il devint sous la restauration membre du conseil-général du département du Cher, dont il obtint cinq fois la présidence. Puyvallée est mort à Bourges le 31 octobre 1824. On lui doit des *Réflexions politiques sur le cadastre, considéré sous ses véritables rapports avec la propriété territoriale*, Paris, 1818. in-8°; et un *Essai sur la Société religieuse en France, et sur ses rapports avec la société politique, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à nos jours*, Paris, 1820, in-8°. M. Girard de Villesaison a prononcé, dans la société d'agriculture, dont Puyvallée était président, son *Eloge*, qui a été imprimé avec portrait, in-8°, et qui a paru par extrait dans le *Moniteur* du 21 août 1824. Le roi donna, en 1814, à Puyvallée la croix de Saint-Louis avec le grade de capitaine, et il présidait le comité de l'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis, établi à Bourges.

PYLE (Thomas), ministre anglican, né l'an 1674 à Stoadley, paroisse du comté de Norfolk, dont son père était recteur, fut nommé en 1698 vicaire de Sainte-Marguerite de King's-Linn, et en 1701 ministre ou prédicateur de la chapelle Saint-Nicolas de la même ville. De 1706 à 1718, il publia six sermons dans lesquels il défendait les principes de la succession de la famille de Brunswick au trône. Il se distingua dans la controverse dite *Bangorienne*, élevée sur la juridiction civile du clergé, au sujet d'un sermon de l'évêque Hoadley sur ces paroles de Jésus-Christ : *Mon royaume n'est pas de ce monde*, et ce prélat l'en récompensa par une prébende dans l'église cathédrale de Salisbury. Devenu ministre de Sainte-Marguerite en 1732, Pyle résigna ce bénéfice en 1755, et mourut à Swaffam le 31 décembre 1756. On assure que son mérite devait le conduire aux premières dignités de l'Eglise anglicane, si ses principes sociniens ne lui avaient aliéné le clergé et les hommes du pouvoir. On a de Thomas Pyle : *Défense de l'évêque de Bangor, en réponse aux exceptions de Guillaume Law*, 1718. 2 parties in-8°; *Paraphrase des Actes des apôtres et de toutes les Epîtres du Nouveau Testament*, 2e édit., Londres, 1737; nouv. édition, 1765, 2 vol. in-8°; trad. en allem. par E.-G. Kuster, Hambourg, 1778, 2 vol. in-8°; *Paraphrase de l'Apocalypse avec des notes*, 1735; nouv. édit., 1795, in-8°; *Paraphrase des livres historiques de l'Ancien Testament*, publiée de 1715 à 1725; réunie sous un titre général en 1738, 4 vol. in-8°, ouvrage qui a servi à Chais pour son Commentaire (*Voy.* Chais); *Soixante sermons sur des sujets simples et pratiques*, publiés par son fils Philippe, 1773, 2 vol. in-8°, auxquels on joint : *Quatre sermons sur la bonne Samaritaine et sur la nature du royaume de Jésus-Christ*, et *Trente-deux autres sermons*, 1783, in-8°; nouv. édit., 1785, 3 vol. in-8°. — Philippe Pyle, dont nous avons parlé, et qui mourut en 1799, était le plus jeune de ses fils. On a de lui des *Sermons à l'usage du peuple*, parmi lesquels il y en a qui sont de son père, 1789, 4 vol. in-8°. Tous ces ouvrages sont en anglais.

Q

QUADE (Michel-Frédéric), philologue allemand, né l'an 1682 à Zechan, dans la Poméranie, fit de bonnes études à Berlin, Wittenberg et Greifswalde, reçut le grade de bachelier en théologie, et obtint en 1716 le rectorat et la chaire de philosophie au gymnase du Vieux-Stettin. C'est là qu'il mourut le 11 juillet 1757. Quade, dit M. Depping, a publié un grand nombre d'écrits, surtout de brochures latines dans le genre que les Allemands appellent micrologie, c'est-à-dire des traités sur des sujets minutieux. On cite dans cette catégorie une dissertation *De viris statura parvis eruditione magnis*, Greifswalde, 1786; *De jurisconsultis ex theologis factis*, 1728; *De morbis eruditorum ordini familiaribus et plerumque exitiosis*, 1741, in-fol. Parmi ses autres écrits nous citerons : *De Dionysio areopagita scriptisque eidem suppositis*, Greifswalde, 1708; *Leonis Allatii instructio de bibliotheca Palatina Romam transportanda*, ibid., 1708, in-4°, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Mayer, vice-chancelier à Greifswalde, lequel avait fait de Quade son bibliothécaire; *De ritu veterum vota solvendi*, 1730, in-fol.; *De conditoribus*

Digitized by Google

Augustanæ confessionis, ibid.; *De usu et abusu studii mathematici*, 1747, in-fol.; *De causis quare elegantiores disciplinæ, inprimis litteræ latinæ, hodie contemptim habeantur a multis*, 1757, in-fol. Quade coopé a aussi à la première édition poméranienne de la Bible, publiée à Stettin, en 1708, en allemand.

QUADRAT (saint), *Quadratus*, disciple des apôtres, et, selon quelques-uns, l'ange de Philadelphie, à qui Jésus-Christ parla dans l'Apocalypse, était déjà célèbre dans l'Eglise du temps de Trajan, et répandait partout la semence de la parole évangélique. On prétend qu'il fut élevé sur le siége d'Athènes vers l'an 126. Quadratus est le premier qui ait composé une *Apologie* de la religion chrétienne, qu'il présenta à Adrien vers l'an 131. Ce ouvrage, plein de raisonnements forts et solides, est digne d'un disciple des apôtres. Il paraît par un passage de Lampride, dans la *Vie d'Alexandre Sévère*, que Adrien en fut frappé au point de reconnaître la divinité de Jésus-Christ. « Alexandre, « dit-il, forma le dessein d'élever un tem- « ple à Jésus-Christ, et de le placer parmi les « dieux de l'empire. Adrien avait déjà conçu « le même projet en ordonnant qu'on bâtit « dans toutes les villes des temples sans « images. Ces temples, qui ne sont consa- « crés à aucune divinité particulière, se « nomment *Adrianées*, ou temples d'*Adrien*. » Quoi qu'il en soit, l'écrit de Quadratus arrêta le feu de la persécution, qui était alors allumé contre les chrétiens. Il ne nous en reste qu'un fragment conservé par Eusèbe. On y lit, entre autres choses, cette distinction solide des miracles de Jésus-Christ, des impostures des magiciens. « Les miracles du « Sauveur subsistent toujours, parce qu'ils « étaient réels et véritables. Les malades « qu'il a guéris, les morts qu'il a ressuscités, « n'ont pas seulement paru un instant, ils « sont restés sur la terre avec lui : quelques- « uns même ont vécu jusqu'à notre temps, « et par conséquent bien après l'ascension « du Seigneur. »

QUADRUPANI (Charles), religieux barnabite italien, mort le 14 juillet 1807, s'est fait une grande réputation comme prédicateur. Ses *Sermons*, que l'on a comparés à ceux de Bourdaloue, sont remarquables par la dialectique et par l'onction.

QUAGLIA ou QUAYE (Gian-Genefio), religieux de l'ordre de Saint-François, né à Parme, et nommé aussi quelquefois, à cause de cela, *frère Jean de Parme*, vivait au temps de Pétrarque. Il alla faire sa théologie en Angleterre, d'où il revint en 1391 très-versé dans cette science et riche de connaissances variées. On l'envoya professer la théologie à Pise ; il retourna ensuite dans sa patrie, où il mourut, en 1398. On a de lui : *Liber de civitate Christi compilatus a magistro Joanne Genefio Quaye de Parma, ordinis minorum*, etc., Reggio, 1501, in-4° ; réimprimé à Rome en 1523 ; l'auteur l'avait composé à Pise ; *Incipit rosarium editum a fratre Joanne Quaya de Parma, ordinis minorum*. Cet ouvrage existe en manuscrit dans la bibliothèque Barberine à Rome, code 246, dans la bibliothèque royale de Parme, dans celles de Saint-Jean et Saint-Paul à Venise, dans celle des Augustins de Padoue et dans quelques autres. L'auteur, dans ce livre, embrasse toute la philosophie morale et chrétienne. *De incarnatione Christi, seu de secretis philosophiæ*, ouvrage savant, conservé dans la bibliothèque du Vatican, sous le n° 5129. *Voy.* sur le P. Quaglia le P. Affo, récollet, dans ses *Memorie degli scrittori e letterati parmigiani*, vol. II, p. 97. Le P. Wading, historiographe de l'ordre de Saint-François, nous donne sa vie d'une autre manière. Selon lui, Jean Genefio prit naissance dans l'état de Bologne, quoiqu'il le nomme aussi *Jean de Parme* ; il ne parle point de son voyage en Angleterre, mais il dit qu'il professa à Paris, et qu'Innocent IV l'ayant fait venir de France, ce religieux fut élu ministre général de son ordre l'an 1247 ; qu'il fut envoyé en Orient vers l'empereur des Grecs et vers Manuel, patriarche de Constantinople ; que s'étant démis du généralat, il eut pour successeur saint Bonaventure ; qu'il se retira dans une cabane de la vallée de Rieti, bâtie par saint François, où il vécut d'une manière pénitente ; que Jean XXI l'avait en grande estime ; que Nicolas IV l'envoya une seconde fois vers les Grecs, et que s'étant mis en chemin, il mourut à Camerino, en 1289, c'est-à-dire au moins cent ans avant l'époque fixée par le P. Affo, et qu'il fut enterré dans le couvent de Saint-François de cette ville. Wading lui attribue les traités suivants : *In libros Magistri sententiarum ; De conversatione religiosorum libri duo ; De beneficiis Creatoris ; De civitate Christi*, ouvrage qui vraisemblablement est le même que celui du même titre cité plus haut ; *Sacrum commercium sancti Francisci cum domina paupertate ; Officium passionis Christi*, qui commence par ces mots : *Regem Christum crucifixum*. Wading ajoute que quelques-uns distinguent Jean-Gen. de Quaglia, de Jean de Parme ; mais il assure que c'est la même personne : *Idem prorsus est Joannes hic cum Joanne Parmensi*.

QUAINO (Jérôme), religieux de l'ordre des Servites, florissait au XVIe siècle. Il était né à Padoue, où il jouissait de la réputation d'un savant théologien et d'un prédicateur très-distingué. Il avait, pendant plusieurs années, professé les saintes Ecritures dans l'université de Padoue, et souvent la chaire y avait retenti de ses discours éloquents. On a de lui de bons *Commentaires* sur quelques livres de la Bible, et des Traités de théologie estimés. Il laissa aussi des *Oraisons* latines. Plusieurs de ses sermons ont été publiés dans le recueil intitulé : *Le Prediche di diversi illustri theologi, raccolte da Tommaso Porcachi*, Venise, 1566, 1re partie, in-8°. Les confrères du P. Quaino lui firent dresser dans leur église une statue de marbre qu'ils accompagnèrent d'un éloge en son honneur : marque de distinction qui suppose en celui à qui on l'accorde un mérite

Digitized by Google

qui n'est point ordinaire. Quaino mourut en 1582.

QUARANTA (Etienne), clerc régulier, né à Naples au commencement du XVIIe siècle, se distingua dans sa congrégation par ses vertus et ses lumières, et devint en 1650 évêque d'Amalfi. On ignore l'époque de sa mort. On a de lui plusieurs ouvrages parmi lesquels nous citerons : *De concilio provinciali et auctoritate episcopi in suffraganeos, eorumque subditos in tota provincia; Summa bullarii omniumque summorum pontificum constitutionum.* — Il y a un autre écrivain du nom de Quaranta (Orazio) lequel est auteur de divers opuscules, dont Cinelli fait mention dans le tome IV, pag. 107 de sa *Bibliothèque*.

QUARESIMA (Valens), savant prêtre sicilien du XVIe siècle, a laissé : *Convivium quadragesimale*, Naples, 1572, in-8°; *Discorsi de' significati delle vesti, atti, gesti, ed altre cerimonie della messa*, Naples, 1572, in-8°; ibid., 1576, in-12; Mantoue, 1578, in-12. — Quaresima (François), en latin *Quaresminus*, religieux cordelier, né à Lodi dans le Milanais, fut d'abord lecteur dans son ordre; puis il fut employé dans les missions du Levant, et devint gardien du couvent du Saint-Sépulcre, à Jérusalem, et commissaire de la Terre-Sainte. Après son retour dans sa patrie, il fut élu provincial de Milan, et procureur général de son ordre. Quaresima mourut vers 1650, laissant plusieurs écrits, parmi lesquels nous citerons : *Jerosolymæ afflictæ et humiliatæ deprecatio ad Philippum IV, regem catholicum, ut libertatem ex Turcarum tyrannide assequatur*, Milan, 1631; une description de la Terre-Sainte sous ce titre *Elucidatio terræ sanctæ historica, theologica et moralis*, Anvers, 1639, 2 vol. in-folio, où l'on trouve des détails intéressants.

QUARRÉ ou QUARREY (Jean-Hugues), docteur de Sorbonne, né à Poligny dans la Franche-Comté, en 1589. Il fut nommé chanoine-théologal dans la collégiale de Poligny, et se démit de cette prébende pour entrer en 1617, dans la congrégation naissante de l'Oratoire. Ses *Sermons*, ses ouvrages et ses vertus lui firent une grande réputation. Il devint prédicateur de l'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas; il demeurait à Bruxelles, où il était prévôt de la congrégation belgique de son ordre. Le P. Quarré mourut le 26 mai 1656. Par son testament il légua tous ses biens à la maison de l'oratoire de Poligny, dont il était un des fondateurs. Ses principaux ouvrages sont : *La Vie de la bienheureuse mère Angèle, première fondatrice des mères de Sainte-Ursule*, in-12; *Traité de la pénitence chrétienne*, in-12; *Trésor spirituel, contenant les excellences du christianisme et les adresses pour arriver à la perfection chrétienne par les voies de la grâce et d'un entier abandonnement à la conduite de Jésus-Christ*, in-8°. Il y a eu six éditions de cet ouvrage, qu'une critique trop subtile a vainement attaqué. *Direction spirituelle pour les âmes qui veulent se renouveler en la piété, avec des Méditations*, in-8°. Le style de ces ouvrages est suranné; mais ils respirent une piété douce et tendre.

QUARTUS, disciple dont saint Paul transmet de Corinthe les salutations aux fidèles de Rome (*Rom.* XVI, 23), était probablement un Romain, que des affaires de commerce amenaient en Grèce.

QUATREMAIRE (dom Jean-Robert), bénédictin, né à Courzeraux, au diocèse de Séez en 1611, se signala par son ardeur contre Naudé qui soutenait que Gerson n'était pas l'auteur de l'*Imitation*. Dom Quatremaire publia deux *Ecrits* très-vifs en latin à cette occasion, l'un et l'autre in-8°, Paris, 1649 et 1650. (*Voy.* Naudé, Amort, Kempis, Fronteau, Gersen.) On a encore de lui : deux *Dissertations* pour prouver, contre Launoy, le privilége qu'a l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, d'être immédiatement soumise au saint-siége. La première vit le jour en 1657, in-8°; la deuxième en 1668, in-4°; une autre *Dissertation* publiée en 1659 pour autoriser de pareils droits de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons. Quelques-uns lui attribuent le *Recueil* des ouvrages sur la grâce et la prédestination, qui a paru sous le nom de *Guilbert Mauguin*, 1650, en 2 vol. in-4°; mais l'abbé d'Olivet donne le 2e vol. de ce recueil à l'abbé de Bourzéis. Ce bénédictin étant en l'abbaye de Ferrières, en Gatinais pour y prendre les bains, se noya dans la rivière, le 7 juillet 1671.

QUATREMÈRE (Anne-Charlotte Bourjot), fille, femme et mère de négociants très-distingués, et qui s'est rendue célèbre elle-même par l'importance et la multitude de ses œuvres de charité, naquit à Paris en 1732. Son mari, Etienne-Nicolas Quatremère, que ses parents lui firent épouser à l'âge de 18 ans, était un marchand de draps qui reçut en 1780 de Louis XVI, ainsi que son frère puîné, Quatremère de l'Epine, père de Quatremère Disjonval et de Quatremère de Quincy, des lettres de noblesse et le cordon de Saint-Michel. Les abondantes aumônes que répandait Etienne l'ayant fait soupçonner pendant la terreur d'être plus riche qu'il ne l'était réellement, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort. Son fils aîné Marc-Etienne avait beaucoup écrit sur les matières religieuses; mais tous ses papiers ayant été brûlés à l'Hôtel-de-Ville par les jacobins, le fils de ce dernier, qui est devenu membre de l'académie des inscriptions, n'en put recueillir que des fragments informes. — La vie d'Anne-Charlotte ne fut qu'un acte de dévouement admirable envers les malheureux de toutes les conditions et de tous les cultes. L'état même de grossesse ne l'empêchait pas de pénétrer dans les tristes et insalubres réduits où gémissait la misère, et elle visitait souvent les hospices et les prisons, laissant partout des marques nombreuses de son inépuisable bienfaisance. En 1767, elle fut agrégée à la compagnie des dames de charité de sa paroisse, et, deux ans après, elle y fut trésorière des pauvres. Dès

Digitized by Google

lors surtout les infortunés semblaient être tous sa famille; ils accouraient de toutes parts chez elle, et son salon, son vestibule, son escalier, ne désemplissaient pas. Une telle conduite lui assura naturellement un crédit dont elle se servit plus d'une fois pour faire rentrer dans le chemin de la vertu des coupables qui n'étaient qu'égarés. Elle recueillait les jeunes filles qui avaient vécu dans le désordre, et prenait soin d'elles jusqu'à ce qu'elle eût procuré leur entrée au Bon-Pasteur ou aux Filles-Repenties du Sauveur. A tant de vertu elle joignit des austérités qui auraient paru incompatibles avec la faiblesse de sa constitution. Lorsque Anne-Charlotte mourut à Paris le 16 mars 1790, il n'y eut qu'une voix pour la proclamer sainte. Dom Labat, bénédictin, a écrit sa *Vie*, qui fut imprimée en 1791, in-12, sans nom d'auteur.

QUATRESOUX DE PARCTELAINE (ANTOINE), littérateur, né le 30 octobre 1786 à Epernay (Marne), embrassa la carrière des armes, et devint sous-lieutenant dans les vélites de la garde impériale, puis en 1824 directeur des postes militaires à Figuières (Espagne). En 1825, il fut admis à l'intendance de la maison de Charles X. Parmi les fruits de ses loisirs qu'il consacrait constamment à la littérature, nous citerons : une *Histoire de la guerre contre les Albigeois*, 1833, 1 vol. in-8°. Il laissa en manuscrit : *Règles de la Tragédie;* sept *Tragédies* en cinq actes et en vers; des *Ephémérides françaises;* un *Atlas* historique et départemental de la France; une importante *Histoire de France*, qui s'arrête à Charles VII. Quatresoux mourut à Mandres près de Corbeil, le 19 mai 1835, âgé seulement de 49 ans.

QUATTROFRATI (FRANÇOIS-MARIE), jésuite italien du XVIIe siècle, né à Modène, cultiva avec succès l'art oratoire et la poésie, et était membre de l'Académie des *innominati* de Parme. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a publiés, on remarque : *Relazione delle essequie ed orazioni in morte del padre Francesco Bordoni*, Parme, 1671 et 1676 : Bordoni était de Parme, et théologien très-distingué de l'ordre de Saint-François; *Discorso funebre sopra le virtu di monsignor Ettore Molza, vescovo di Modena*, Modène, 1679; *Relazione delle essequie del padre Paolo Rosini, min. conventuale, coll' orazione funebre*, Parme, 1683; *Prediche, panegiriche, co' sermoni per le otto feste principali di Maria Vergine*, Plaisance, 1698; *Le Lamentazioni di Geremia, volgarizzate da F. M. Q., academico innominato*, Plaisance, 1701; *Prosæ et carmina*, Modène, 1706, in-4°. Il a laissé, en outre, des *Vies* d'hommes célèbres, et divers opuscules. Le P. Quattrofrati mourut à Plaisance le 16 février 1704, âgé de 58 ans. — Nicolas QUATTROFRATI, aussi de Modène, poëte latin du XVe siècle, était intimement lié avec les célèbres poëtes Le Guarini et l'Arioste, auxquels il adressa quelques-unes de ses épigrammes. La bibliothèque du marquis Bevilacqua, à Ferrare, possédait un beau manuscrit de *Poésies* latines, où il est question de Nicolas Quattrofrati, comme auteur de plusieurs poëmes notamment dans une *Elégie* de Henri II, ou Hylas de Prato, adressée à une certaine Orsa, *pro Nicolao a quatuor fratribus.*

QUÉLEN (HYACINTHE-LOUIS, comte DE), archevêque de Paris, où il naquit le 8 octobre 1778, d'une famille bretonne, était le sixième enfant de Jean-Claude-Louis, comte de Quélen, et d'Antoinette-Marie-Adélaïde de Hocquart. La famille de Quélen a pris son nom d'une terre située dans le diocèse de Quimper. Il fit ses premières études au collége de Navarre, et, de bonne heure, un attrait irrésistible l'entraîna vers le ministère ecclésiastique. C'est au moment où la foudre grondait sur le trône et sur l'autel, dit M. l'abbé Dassance, que le jeune de Quélen demanda à ses parents et obtint d'être tonsuré : noble et généreuse résolution qui allait si bien à ses sentiments de Breton et de chrétien! Pendant le règne de la terreur, il se retira à Versailles, où l'abbé de Sambucy, qui fut nommé dans la suite chanoine de Paris, lui fit continuer ses études. Le calme étant un peu revenu, il se plaça, avec quelques autres séminaristes, sous la direction de l'abbé Emery, et termina son cours de théologie. C'est en 1807, à 29 ans, qu'il fut ordonné prêtre par l'évêque de Saint-Brieuc, Caffarelli. Déjà l'abbé de Quélen s'était exercé aux modestes fonctions de catéchiste dans la paroisse de Saint-Sulpice, et il y avait acquis une grande facilité de parler et d'écrire avec autant de goût que d'élégance et d'onction. Il fut successivement vicaire général de Saint-Brieuc, et attaché au cardinal de Fesch, qui le chargea de composer sa maison ainsi que la grande aumônerie. M. Henrion, qui a écrit sa Vie, rapporte un entretien qu'il aurait eu avec Napoléon, à l'époque où Pie VII était retenu prisonnier à Fontainebleau, et dans lequel il aurait donné une preuve éclatante de son inébranlable dévouement à l'Eglise. L'empereur déclarait au jeune ecclésiastique ses projets de schisme : c'est la double autocratie de Saint-Pétersbourg qu'il veut introniser à Paris; il parle de Charlemagne, de Louis XIV, dont il prétend imiter la politique. « Eh bien! réplique l'abbé de Quélen, « si leur politique est la vôtre, elle doit s'ap« puyer sur le saint-siége. Charlemagne ne « fut si grand que parce qu'il donna pour « base à son pouvoir le respect de la reli« gion. Se séparer de son chef, ce serait vous « isoler de presque tous les Français. Vos « prédécesseurs sur le trône s'honoraient « d'être les fils aînés de l'Eglise; pour les « imiter et pour raffermir votre pouvoir, il « faut vous rapprocher du pape. » Bonaparte, qui n'aimait pas la résistance, interrompt à ces mots son interlocuteur : — « Moi le pre« mier, vous le second, dit-il; voyez, réflé« chissez; mais pas un mot à qui que ce « soit. Je vous attends dans deux jours. » M. de Quélen se retira sans avoir pu obtenir de parler. Deux jours après il revient, et il déclare à Napoléon que le schisme projeté serait non-seulement un crime, mais une

Digitized by Google

honte; il épuise tous les moyens de persuasion que son cœur et sa raison lui suggèrent, et ajoute : « Quant à moi, je ferai tout « ce qui dépendra de moi pour l'empêcher. » L'empereur éconduisit brutalement M. de Quélen, à qui la France n'en doit pas moins peut-être d'avoir conservé son rang parmi les nations catholiques. Le cardinal Fesch ayant été disgracié à cette époque, à cause de l'opposition qu'il faisait aux projets schismatiques de son neveu, fut renvoyé dans son archevêché de Lyon, et l'abbé de Quélen voulut l'y suivre. Il refusa, en 1812, les fonctions de chapelain de l'impératrice Marie-Louise, qui lui furent offertes par M. de Pradt, et bientôt il revint à Paris, pour s'attacher aux catéchismes de Saint-Sulpice. Après la restauration, il fut nommé membre d'une commission chargée d'examiner les besoins de l'Eglise de France, et reçut, à la suite de ses utiles travaux, le titre d'évêque *in partibus* de Samosate. Il fut sacré le 28 octobre 1817 dans l'église des Carmes, par M. Cortois de Pressigny, archevêque de Besançon. En 1819, le cardinal de Périgord, archevêque de Paris, se le fit donner pour coadjuteur, et il reçut à cette occasion le titre d'archevêque *in partibus* de Trajanopole. M. de Quélen avait été choisi pour prêcher à la cour l'avent de 1817; mais il ne put remplir cet te station, par suite de sa nomination à la prélature, et il se fit remplacer dans la chapelle royale par Frayssinous. Le 14 mars 1820, il prononça dans la cathédrale de Saint-Denis, l'oraison funèbre du duc de Berry. « Cette oraison, qui subit une censure « de la part du ministère, ne répondit pas, « dit M. l'abbé Dassance, à l'attente du pu« blic. Elle était cependant écrite avec beau« coup de mesure et d'élégance, empreinte « d'une sensibilité religieuse et touchante; « mais il semble que des accents d'une plus « fière énergie devaient retentir sur la tombe « du prince, et que cette mort d'un héroïsme « chrétien révélait de plus hautes et de plus « sévères leçons ! » Napoléon ayant demandé au gouvernement français de lui envoyer dans son exil de Sainte-Hélène un prêtre qui le disposât à bien mourir, M. de Quélen s'offrit pour cette grande et sainte mission; mais le ministre ne voulut pas priver le diocèse de Paris de ses talents et de ses services. Talleyrand-Périgord étant mort le 20 octobre 1821, M. de Quélen prit possession du siége de Paris, et il fut le 123e pontife de cette église. Le pallium, envoyé par le pape, lui fut remis avec pompe le 16 mai 1822, à Notre-Dame, par l'archevêque de Nisibe, nonce du saint-siége. Le 31 octobre suivant, il entra à la chambre des pairs, et deux ans après, il remplaça le cardinal de Bausset à l'académie française, où il fut reçu en même temps qu'Alexandre Soumet, le 25 novembre 1824. Son discours de réception, qui fut très-goûté, roulait *sur l'alliance de la religion avec les lettres, les sciences et les arts*. Dans la chambre des pairs, les intérêts de la religion et de la charité trouvèrent en lui toujours un zélé défenseur, et il se signala notamment lors de la discussion de la loi dite *du sacrilége* (*Voy.* Eayet), sur laquelle il demanda à l'assemblée la permission de s'abstenir de voter; puis dans la discussion sur la conversion des rentes proposée par Villèle, qu'il contribua beaucoup à faire rejeter. Dans cette occasion, le peuple dételа ses chevaux à sa sortie de la chambre, et le ramena en triomphe à son palais. Relativement à la conduite qu'il tint à l'occasion des ordonnances du 16 juin 1828 concernant les jésuites et les petits séminaires, *voy.* Frayssinous, Feutrier, Clermont-Tonnerre. Après la mort de Léon XII, M. de Quélen paya un juste tribut de regrets et de vénération à la mémoire de ce pape, en même temps qu'il prémunissait les fidèles contre l'esprit de système qui menaçait d'introduire la division et le schisme dans le sein de l'Eglise. L'abbé de Lamennais, qui crut se reconnaître dans les paroles du mandement, publia eux *Lettres à l'archevêque de Paris*, écrites avec beaucoup trop de hauteur. Le prélat ne voulut point compromettre la dignité de son ministère en engageant une polémique avec le fougueux écrivain qui oubliait à ce point les lois des convenances et de la subordination. Le 25 avril 1829, M. de Quélen présida à la magnifique cérémonie de la translation des reliques de saint Vincent de Paul : le corps, exposé à Notre-Dame, fut solennellement transporté à la chapelle nouvellement construite des Lazaristes, rue de Sèvres, n° 95; on comptait dans le cortége dix-sept évêques. Lorsqu'on s'occupait de la composition du ministère Polignac, on offrit à M. de Quélen la présidence du conseil. Il la refusa, et il demeura tout à fait étranger aux ordonnances de juillet 1830, quoi qu'on en ait dit à ce sujet. C'est ce ministère qui lui donna au mois de mai 1830 la seule décoration qu'il ait jamais eue, le cordon du Saint-Esprit. Lorsque la révolution de juillet éclata, on persuada au peuple qu'il avait conseillé les ordonnances; quelques paroles qu'il avait adressées à Charles X à l'occasion de la conquête d'Alger, devinrent le texte d'interprétations et de commentaires perfides de la part des ennemis acharnés de la religion, et le prélat se vit en butte aux violences populaires. M. de Quélen était venu de Conflans à Paris le lundi 26 juillet pour présider son conseil, et ayant vu dans le *Moniteur* les ordonnances de la veille, il dit à ses grands-vicaires : « Tout cela est bon sur le papier, « mais tenons bien nos têtes. » Il était à sa maison de Conflans lorsque, le 28 juillet, une bande de furieux se présenta à l'archevêché, pour s'emparer de l'archevêque qu'ils voulaient pendre au drapeau tricolore qui flottait sur les tours de la cathédrale. Ils se retirèrent sur l'assurance qui leur fut donnée par l'un des concierges que le prélat était absent; mais ils se donnèrent rendez-vous pour le lendemain. Le 29, en effet, entre huit et neuf heures du matin, une troupe de quinze cents à deux mille hommes vint assiéger la grille, et annoncer qu'elle voulait s'emparer de cinq mille fusils et d'autant de

Digitized by Google

jésuites cachés dans les caves. Ces misérables envahissent le palais : les uns brisent les serrures et les portes, volent l'argent, boivent le vin qu'ils trouvent dans les caveaux, enfoncent les meubles, jettent dans la cour papiers, registres, livres : dix mille volumes furent anéantis. D'autres s'affublent de costumes ecclésiastiques, et tirent des coups de fusil par les fenêtres, afin de persuader au peuple que les chanoines avaient fait feu sur lui. Les objets qu'on jetait par les fenêtres étaient ou précipités dans la rivière, ou brûlés dans un grand brasier. Quelques-uns même transportèrent du feu dans le palais pour incendier les appartements dévastés. M. Desportes, membre de la commission administrative des hospices, qui depuis longtemps cherchait inutilement le moyen de mettre fin à ces indignes scènes, eut alors une inspiration heureuse. Accompagné de quelques élèves en médecine qui comme lui avaient mis le tablier blanc de service, il se rendit dans les cours du palais, se fit précéder d'un brancard, et annonça que l'Hôtel-Dieu ne pouvant suffire au nombre des blessés, il allait faire préparer à l'archevêché des salles pour les recevoir. Il parcourut ainsi toutes les pièces, et réussit à les faire évacuer, aidé de plusieurs gardes nationaux qui arrivèrent en ce moment. Il y avait sept heures que le pillage durait. Des valeurs considérables furent soustraites : le prélat avait touché un legs de cent mille francs, provenant de madame Hocquart, sa tante ; il avait vendu dix mille francs de rentes de son patrimoine, pour en employer le capital à la fondation de l'établissement des prêtres de Saint-Hyacinthe qu'il méditait depuis longtemps ; en sorte qu'il devait avoir dans sa cassette particulière plus de trois cent mille francs. Cette somme devint la proie des héros de cette affreuse journée. Avec elle disparurent le produit de la quête pour le payement de la châsse de saint Vincent de Paul, les fonds de la caisse diocésaine pour les prêtres infirmes, les aumônes pour le grand et le petit séminaires, les fonds du secrétariat, enfin quelques dépôts pour diverses destinations pieuses. Pendant que l'on saccageait ainsi l'archevêché, la personne du prélat était heureusement hors de danger. Le mercredi 28, le docteur Caillard, son médecin et son ami intime, se livrant au soin des blessés qu'on apporta ce jour-là à l'Hôtel-Dieu, au nombre d'environ cinq cents, les entendit s'expliquer d'une manière affreuse sur le compte du prélat, disant qu'il fallait le tuer et que l'on allait le chercher partout. Il partit à pied pour Conflans, afin de prévenir l'archevêque qu'il devait pourvoir à sa sûreté. Le prélat déclara sans hésiter qu'il n'abandonnerait pas son troupeau, et qu'il était prêt à revenir à Paris avec l'abbé Desjardins. L'un et l'autre échangèrent leurs soutanes contre des redingotes noires, et montèrent avec M. Caillard dans une calèche de voyage. Ce ne fut pas sans peine qu'ils passèrent les barrières et arrivèrent à l'hospice de la Salpétrière, où ils couchèrent. Le lendemain le prélat reçut une bienveillante hospitalité chez le docteur Serres, à la Pitié. Au bout de trois jours, MM. Caillard et Serres s'entendirent pour lui chercher un asile plus sûr. Il fut recueilli chez Geoffroy-Saint-Hilaire, au Jardin-des-Plantes, et il fut comblé dans cette maison, où il resta près de quinze jours, des soins les plus délicats et les plus respectueux. Il passait ses soirées à faire de la charpie pour les blessés, avec la famille Geoffroy. Ensuite il voulut aller rejoindre son vieil ami, l'abbé Desjardins, qui l'avait précédé au couvent des dames de Saint-Michel. On se rappelle les inquiétudes que la révolution de juillet donna aux amis du catholicisme ; on sait aussi que l'élévation de Louis-Philippe sur le trône souleva deux questions de conscience, celle du serment et celle des prières publiques pour le roi. Le prince souhaita de voir l'archevêque, qui se rendit au Palais-Royal sous un déguisement. Une conversation de plus d'une heure eut lieu entre eux sur tous les points qui excitaient alors la sollicitude du clergé. Sur l'invitation de Louis-Philippe, le prélat résolut d'envoyer quelqu'un à Rome pour consulter le souverain pontife. Le projet soumis dès le lendemain à une réunion d'évêques présents à Paris obtint leur approbation. Alors l'archevêque pria M. Caillard d'accepter cette importante mission, et celui-ci partit pour Rome, porteur d'une lettre du roi, de la reine, et d'une autre du prélat pour le souverain pontife. Il exposa au saint-père la situation des esprits en France, rédigea pendant la nuit qui suivit son entretien avec Pie VIII, un mémoire qu'il fit remettre le lendemain à Sa Sainteté, et fit un voyage à Naples. Le pape lui dit à son retour qu'il avait remis à M. Anatole de Montesquiou la dépêche par laquelle il reconnaissait Louis-Philippe en qualité de roi des Français, et lui donna un bref autorisant le serment et les prières. Le saint-père ajouta qu'il engageait M. de Quélen à prêter le serment, mais à donner ensuite sa démission de la pairie. M. Caillard ayant, en retournant en France, laissé expirer le délai donné aux pairs pour le serment, il arriva que M. de Quélen ne l'ayant pas prêté fut réputé démissionnaire. De nouvelles épreuves étaient réservées au prélat. L'état des pertes faites par lui et par les personnes de sa maison fut adressé à la commission chargée de fixer les indemnités dues aux victimes des trois journées : rien ne fut accordé. Le conseil général de la Seine lui avait alloué dans son budget de 1830 une somme annuelle de vingt mille francs, qui se payait par trimestre. Lorsque vint l'échéance du trimestre d'octobre, M. Odilon-Barrot, préfet de la Seine, refusa d'en délivrer le mandat, sous prétexte que le prélat n'avait pas résidé..... Son successeur, M. de Bondy, répara cette injustice. A cette même époque les ignobles pamphlets et les gravures outrageantes qui s'étalaient sur la voie publique n'indiquaient que trop l'état d'effervescence et l'égarement des esprits. Au mois de février 1831, l'archevêché et la maison épiscopale de Conflans

Digitized by Google

furent encore le théâtre du brigandage et de la dévastation. Le 14, un service funèbre eut lieu à Saint-Germain-l'Auxerrois pour le duc de Berry (*Voy.* MAGNIN) : chaque année, depuis onze ans, cet anniversaire attirait un assez grand nombre de chrétiens au pied des autels. La cérémonie fut très-calme, et tout était terminé quand on vint à la sacristie avertir le curé qu'un jeune homme que l'on disait être un élève de Saint-Cyr avait attaché au drap mortuaire qui recouvrait le cénotaphe, un portrait du duc de Bordeaux. Aussitôt le curé, ayant le pressentiment de quelque malheur, accourt et arrache l'emblème. Il était trop tard. Un rassemblement tumultueux s'était déjà formé sur la place ; les bruits les plus absurdes circulaient ; on disait que l'on avait mis sur le catafalque un buste de Henri V, et que le curé l'avait couronné. Des hommes exaspérés demandaient la démolition de l'église. Le maire de l'arrondissement, M. Cadet-Gassicourt, fit abattre la croix en pierre qui surmontait la façade principale ; les portes furent fermées, et la vieille basilique fut protégée par quelques gardes nationaux. Alors les agitateurs s'écrièrent : *A l'Archevêché !* Encouragé par l'accueil bienveillant qu'il avait reçu de Louis-Philippe, M. de Quélen avait cru pouvoir y faire restaurer plusieurs pièces, et rétablir la salle du conseil et le secrétariat. On y brise quelques meubles, on y vole quelque argent ; mais un détachement de quatre cents gardes nationaux vient heureusement préserver le palais. Le lendemain 15, dès six heures et demie, Saint-Germain-l'Auxerrois et le presbytère sont envahis par une foule furieuse : tout y est pillé et dévasté. Après cette scène, à neuf heures et demie, commencèrent le sac et la ruine de l'archevêché. Des milliers d'individus anéantissent par l'eau et par le feu tout ce qui se trouve dans le palais, et quand les objets mobiliers, les livres, les papiers manquèrent, on s'attaqua aux portes, aux fenêtres, aux escaliers, aux plafonds, aux toits. Les gros murs seuls purent résister aux efforts de ces furieux démolisseurs. Il y en eut qui pénétrèrent jusque dans la sacristie et dans l'intérieur de la métropole, où des ornements furent pillés, des grilles de chapelles forcées, des vases sacrés dérobés. Ce ne fut qu'au bout de cinq heures qu'une force suffisante fut envoyée par l'autorité. Forcés de se retirer, les modernes vandales s'abattirent sur Conflans, où la maison du prélat, la chapelle, le petit séminaire et les jardins furent saccagés pendant trois jours. Le maire ne put obtenir un secours de troupes que le 17. Pendant que le peuple abusé se portait à de tels excès contre tout ce qui appartenait au vénérable pontife, M. Baude, préfet de police, décernait un mandat d'amener contre lui, et un commissaire de police se présentait le mardi 15, à trois heures de l'après-midi, au couvent des dames Saint-Michel, pour s'emparer de la personne de l'archevêque qui heureusement n'y était pas. Le motif de ce mandat était la cérémonie funèbre de la veille, à Saint-Germain-l'Auxerrois, cérémonie dont le prélat n'avait pas même eu connaissance. M. Baude, mieux informé, retira plus tard son mandat, et le 19 il délivra une attestation dans laquelle il déclarait que M. de Quélen n'avait pris aucune part à la cérémonie de Saint-Germain-l'Auxerrois, qu'il l'avait ignorée, et qu'ayant fait sur ses relations des recherches multipliées, « il « en est résulté la preuve la plus évidente « que depuis plus de trois ans, terme au delà « duquel il a jugé inutile de porter les inves- « tigations, Mgr l'archevêque est demeuré « complétement étranger à toute combinaison « politique, et s'est exclusivement renfermé « dans les devoirs et les vertus de son « état..... » Une justification aussi péremptoire n'empêcha pas le pouvoir d'achever ce que l'esprit de dévastation avait commencé : quelques mois après, il ne restait plus aucune trace de l'ancien palais des archevêques de Paris, et le premier pasteur fut ainsi forcé, depuis 1830 jusqu'à sa mort, de demander l'hospitalité à deux saintes maisons, le couvent des dames Saint-Michel de la rue Saint-Jacques, et celui du Sacré-Cœur de la rue de Varennes. Il résidait tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre de ces pieux asiles. Une année après ces déplorables événements, une occasion se présenta pour M. de Quélen d'exercer sa charité pour ce peuple qui l'avait si indignement méconnu. Le choléra éclata à Paris au mois de mars 1832 : aussitôt le prélat alla porter à l'Hôtel-Dieu et dans tous les hospices de la capitale, des paroles de paix et des consolations. Son dévouement dans cette circonstance rappela celui qu'il avait déjà montré lorsqu'en 1814 le typhus, plus encore que la guerre, décima la population de la capitale. Il écrivit à son clergé de nombreuses circulaires pour exciter son zèle et prescrire des mesures salutaires. Les asiles manquaient aux malades ; il offrit sa maison de Conflans que l'émeute n'avait pas entièrement détruite comme l'archevêché, et des cholériques y furent soignés en grand nombre. Il offrit également le séminaire de Saint-Sulpice, celui du Saint-Esprit. Toutes les maisons religieuses furent transformées à sa demande en vastes infirmeries. Une somme de mille francs lui restait : il la donna pour acheter des vêtements aux malades guéris ; il provoqua des dons, et s'inscrivit lui-même pour dix mille francs à retenir sur son traitement. Lorsque le fléau eut disparu, il fonda l'œuvre si intéressante des Orphelins de Saint-Vincent-de-Paul par suite du choléra-morbus, dont le but était de recueillir et d'élever les enfants des cholériques morts, et de les faire rentrer dans la société après leur avoir appris des états qui pussent les faire vivre honorablement. Ce fut pour solliciter la charité publique en faveur de cette fondation que M. de Quélen reparut enfin dans la chaire de vérité. Le discours qu'il prononça à Saint-Roch le jour des Saints-Innocents, produisit trente-trois mille francs. Il prêcha encore à Notre-Dame pour la même œuvre le 29 décembre 1834 et il recueillit trente mille francs. Son discours fut imprimé et vendu au profit des Orphelins du choléra.

Digitized by Google

« Peinture des mœurs, onction, piété, beau-
« tés du langage, tout, dit M. l'abbé Dassance,
« s'y trouve réuni au degré le plus éminent.
« C'est surtout aux livres saints que l'orateur
« aime à emprunter ses plus brillantes ima-
« ges, et il semble inviter par son exemple
« les prédicateurs à puiser dans ces sources
« sacrées où Bossuet retrempait les armes de
« son éloquence, et où Massillon choisissait
« les couleurs pures et suaves dont il a em-
« belli son style enchanteur. » Dès lors, M. de Quélen, reprit le cours de ses visites pastorales qu'il continua toujours sans obstacles. « M. de Quélen, dit l'écrivain déjà cité, put « reparaître en public *avec ce je ne sais quoi « d'achevé que le malheur ajoute à la vertu;* « les sympathies du peuple lui furent ren-
« dues, et, si le pouvoir conserva à son égard « quelques restes de défiance, le prélat n'en « remplit pas moins en toute liberté son mi-
« nistère au milieu de la reconnaissance et « de la vénération générales. » Aussi l'on s'étonna beaucoup de voir la chambre des députés, dans la séance du 15 février 1833, réduire à 35,000 francs son traitement déjà réduit à 50,000 francs après la révolution de juillet : les pauvres, plus que l'archevêque, devaient se ressentir de cette réduction. Le 14 août 1833, il adressa à l'abbé Châtel, chef de l'église dite catholique-française, une lettre paternelle pour le rappeler à ses devoirs. Cette lettre, restée sans réponse, est un admirable monument de piété et de sollicitude pastorale. Chaque année la tribune de la chambre des députés retentissait des pétitions insensées d'un certain abbé Paganel qui ne craignait pas d'accuser M. de Quélen lui-même des vols et du pillage dont le palais épiscopal avait été le théâtre. Il n'est nullement besoin de rappeler avec quels sentiments les honnêtes gens de toute opinion accueillaient de telles dénonciations. Mgr d'Astros, archevêque de Toulouse, crut cependant devoir prendre en main la cause de son illustre collègue, et il confondit la calomnie dans quelques lignes que l'*Ami de la Religion* a conservées. Depuis longtemps M. de Quélen méditait un enseignement religieux élevé, et il le fonda définitivement par son mandement pour le carême de 1834. Ce sont ces conférences célèbres qui attirèrent chaque année, autour de la chaire de Notre-Dame, l'élite de la société, pour y entendre la parole éloquente de l'abbé Lacordaire et du P. de Ravignan. Dans la session de 1836, le ministère présenta une loi par laquelle cession était faite des terrains occupés jadis par le palais archiépiscopal à la ville de Paris, qui se proposait d'y établir une promenade publique. Le prélat ne crut pas devoir garder le silence en présence de cette atteinte portée aux droits de son siége. Il fit une réclamation portant entre autres choses, « qu'établi en vertu de « son institution, installation et mise en pos-
« session canonique, tuteur, gardien, con-
« servateur et défenseur des biens affectés à « l'église de Paris, il était obligé de protester « contre une aliénation à laquelle il ne lui « était pas permis de se prêter. » Le 5 mars 1837, le chapitre métropolitain prit une délibération par laquelle il adhéra, à l'unanimité, à la protestation du prélat. La protestation et l'adhésion furent déférées par le ministre au conseil d'état, qui prononça qu'il y avait *abus*, et déclara l'une et l'autre nulles. D'autre part la loi fut votée, et la spoliation du diocèse se trouva ainsi parachevée, malgré les efforts de l'archevêque. La Providence ménageait quelques consolations au prélat si diversement éprouvé : le 13 mai 1837, veille de la Pentecôte, il bénit de nouveau l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, rendue au culte. M. Talleyrand, ancien évêque d'Autun, qui lui avait été spécialement recommandé par Mgr de Périgord, son prédécesseur, mourut après avoir fait une rétractation publique. Le prélat avait fait, trois ans auparavant, pour obtenir ce résultat, un vœu à la Délivrande ; il s'y rendit en pèlerinage le 8 septembre 1838, et offrit une belle statue de la sainte Vierge, qui fut placée dans le cloître du monastère. Le premier janvier 1839, il publia un mandement pour annoncer aux fidèles que le souverain pontife autorisait dans le diocèse la célébration de la fête de l'Immaculée Conception de Marie. Au mois de juin suivant il obtint qu'aux litanies fût ajoutée l'invocation : *Marie conçue sans péché.* Dès le commencement de cette même année 1839, de graves symptômes se manifestèrent dans la santé du prélat : il fut plusieurs mois malade d'une sueur supprimée. Cependant il put reparaître, au mois d'octobre, au milieu de ses prêtres réunis pour la retraite annuelle à Saint-Sulpice; mais dans le courant de décembre, une rechute enleva tout espoir de le conserver longtemps. Sur sa demande, les vicaires généraux firent réclamer pour lui les prières des fidèles au prône du dimanche 22; le 29, les derniers sacrements lui furent administrés par l'abbé Augé, premier vicaire général, assisté de tout le chapitre. Les paroles que le prélat adressa, à cette heure suprême de sa vie, à son frère M. le vicomte de Quélen, méritent d'être rapportées : « Surtout, mon cher Alphonse, fais « bien en sorte que l'on sache qu'en mourant « je n'emporte aucune amertume contre qui « que ce soit, et que je pardonne de tout « mon cœur à ceux qui m'ont fait quelque « mal. » L'archevêque expira le 31 décembre 1839. Il occupait alors un appartement au couvent des Dames du Sacré-Cœur. Parmi les divers ouvrages qui ont été composés sur ce prélat, ou sur les événements auxquels il fut mêlé, nous citerons : sa *Vie* par M. d'Exauvillez et plusieurs collaborateurs, Paris, 1840, 2 vol in-8°; la *Vie et les travaux apostoliques de Mgr Hyacinthe-Louis de Quélen*, par le baron Henrion, nouvelle édition, 1 vol. in-8°, avec portrait : cette nouvelle édition est plus complète que la première; *M. de Quélen pendant dix ans*, par M. Bellemare, Paris, A. Le Clère, 1840, 1 vol. in-8° : cet ouvrage, qui embrasse la période de 1829 à 1840, fait connaître et aimer le prélat; *L'esprit de Mgr de Quélen, archevêque de Paris, recueilli de ses œuvres et de ses vertus*, Paris,

Digitized by Google

1847, 1 vol. in-8°. Ses Mandements ont été réunis en 2 vol. in-4°.

QUENSTEDT (Jean-André), théologien luthérien, né en 1617, à Quedlimbourg, mort en 1688, à 71 ans, a laissé : un *Traité*, en forme de dialogue, *touchant la naissance et la patrie des hommes de lettres*, depuis Adam jusqu'en 1600. Cet ouvrage, qui est superficiel et inexact, parut à Wittenberg en 1654, in-4°; un savant traité *De sepultura veterum, sive de ritibus sepulcralibus Græcorum, Romanorum, Judæorum et Christianorum*, in-8° et in-4°. C'est son meilleur écrit. Un *Système de la théologie de ceux qui suivent la confession d'Augsbourg*, en 4 vol. in-folio, 1685. On en diminuerait le nombre si on en ôtait ce qu'il a écrit en pure perte contre les catholiques. Du reste, l'ouvrage est très-bien intitulé : dès qu'on se détache une fois de la doctrine de l'Église catholique, tout ce que l'on disserte en théologie n'est que *système*, qu'un ensemble d'opinions éphémères et arbitraires; plusieurs autres ouvrages remplis d'érudition, mais quelquefois dénués de critique, d'exactitude et de goût.

QUENTAL (Barthélemi), né dans l'île de Saint-Michel, une des Açores, en 1626, donna dès son enfance des marques d'une piété singulière. Devenu confesseur de la chapelle du roi de Portugal, et l'un de ses prédicateurs ordinaires, il profita de son crédit pour fonder la congrégation de l'Oratoire du Portugal, l'an 1668. Il refusa l'évêché de Lamego, et mourut saintement en 1698, à 72 ans. On a de lui : des *Méditations sur les mystères;* des *Sermons* en portugais, qui sont pleins d'onction. Le titre de *Vénérable* lui fut donné par le pape Clément XI.

QUENTIN (saint), martyr dans le IIIe siècle, était Romain, si l'on en croit ses Actes publiés par Surius, et descendait d'une famille sénatorienne. Rempli d'ardeur pour la propagation de l'Evangile, il quitta son pays, renonça à toutes les espérances qu'il avait dans le monde, et partit pour les Gaules avec saint Lucien. Il pénétra jusqu'à la ville d'Amiens, qu'il choisit pour y exercer son zèle apostolique, et ce zèle lui procura la couronne du martyre au commencement du règne de Maximien-Hercule, que Dioclétien associa à l'empire en 286. Après avoir souffert dans les tortures tous les raffinements que la cruauté peut inventer, il fut conduit par ordre de Rictius-Varus, préfet du prétoire dans les Gaules, d'Amiens à Augusta, capitale du Vermandois. Il y persista généreusement dans la confession de la foi; et, après avoir été percé de broches et de clous, il eut la tête tranchée le 31 octobre 287. Saint Eloi, évêque de Noyon et de Vermandois, ayant fait chercher ses saintes reliques en 641, on les trouva avec les clous dont le corps du saint avait été percé et on les plaça dans l'église derrière l'autel. On en fit une nouvelle translation le 25 octobre 825. Ces reliques sont conservées chez les chanoines de Saint-Quentin, qui prend son nom de celui du saint martyr. Cependant quelques savants prétendent que Saint-Quentin n'est pas exactement l'*Augusta Veromanduorum*. *Voy.* le *Dict. géogr.*, 1793.

QUÉRAS (Mathurin), docteur de Sorbonne, naquit à Sens, l'an 1614, d'une famille obscure. M. de Gondrin, archevêque de cette ville, le mit à la tête de son séminaire, et le fit un de ses grands-vicaires. Cet ecclésiastique avait été exclu de Sorbonne pour avoir refusé de signer le formulaire, et de souscrire à la censure contre le docteur Arnauld. Il mourut à Troyes en 1695, âgé de 81 ans. Nous avons de lui un *Eclaircissement* de cette question : « Si le « concile de Trente a décidé ou déclaré que « l'*attrition*, conçue par les seules peines de « l'enfer et sans amour de Dieu, soit une « disposition suffisante pour recevoir la ré- « mission des péchés et la grâce de la justi- « fication au sacrement de pénitence? » Paris, 1683, in-8°. Il défend la négative. *Voy.* Neercassel.

QUERBEUF (Yves-Mathurin-Marie de), jésuite, né à Lannau le 13 janvier 1726, était fort jeune lorsqu'il entra dans la société de Jésus. Il s'y distingua par ses talents, et occupa divers emplois importants jusqu'à l'époque de la dissolution de l'ordre des jésuites. Alors il se retira dans les Pays-Bas, puis en Hollande. Plus tard il revint à Paris, et habita d'abord chez la duchesse de Nivernais, puis chez le duc de La Vauguyon qui lui avait confié l'éducation de son fils. Querbeuf se concilia l'estime et la confiance de beaucoup de personnes de distinction par ses lumières et ses vertus, et il en dirigeait un grand nombre dans le chemin du salut. La révolution l'arracha à ses utiles fonctions. Une seconde fois il quitta la France, et se réfugia avec la comtesse de Marsan à Brunswick, où il mourut vers 1799. Ses productions sont peu nombreuses et il n'a attaché son nom à aucun ouvrage remarquable : on connaît seulement de lui une *Ode sur la naissance du duc de Berri*, et la *Vie de Fénelon*, à la tête de l'édition en 9 vol. in-4°, et l'*Oraison funèbre du duc de Bourgogne*, traduite du latin du P. Willermet. Le P. de Querbeuf a publié, comme éditeur, un grand nombre d'ouvrages dont on regrette que ses occupations ne lui aient pas toujours permis de soigner l'impression. Nous citerons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis, Dauphin de France*, recueillis par le P. Griffet, Paris, 1777, 2 vol. in-12; *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères par quelques missionnaires de la compagnie de Jésus*, Paris, 1780-83, 26 vol. in-12. Les relations des divers pays étaient placées confusément. Le P. de Querbeuf les divisa par contrées, et mit dans leur ordre les lettres qui avaient rapport à la même mission et au même pays. Cet ouvrage a été divisé en quatre parties distinctes, le Levant, l'Amérique, les Indes, la Chine avec les royaumes adjacents; en tête de chaque partie est une préface, à la place de celles qui se trouvaient à la tête de chaque volume de l'édition précédente. L'édition a été augmentée de

Digitized by Google

moires inédits, de Lettres nouvelles et des Notes du savant P. Brotier. *OEuvres de Fénelon*, 1787-92, 9 vol. in-4°. Le clergé de France, qui fit faire cette édition, la confia d'abord à l'abbé Galard; mais il mit tant de lenteur à s'acquitter de cet ouvrage, qu'il fallut songer à le remplacer, et on lui substitua le P. Querbeuf. L'abbé Galard n'avait préparé que très-peu de matériaux, et le P. Querbeuf, dont les occupations étaient très-multipliées, ne put apporter à ce travail les soins nécessaires. On s'aperçoit qu'il n'a pas collationné les manuscrits et les différentes éditions, et qu'il a laissé échapper des erreurs qu'on a fait disparaître dans les nouvelles éditions des *OEuvres* de l'illustre archevêque de Cambrai. *Sermons du P. Charles Frey de Neuville*, Paris, 1776, 8 vol. in-12. Il fut secondé dans cette édition par le P. Mars, son ancien confrère. *Observations sur le Contrat social de J.-J. Rousseau; les Psaumes et Isaïe, traduits en français, avec des notes et des réflexions morales, par le P. Berthier.* Le dernier de ces ouvrages fut publié avec beaucoup de négligence, les fautes y sont multipliées et les transpositions nombreuses. Dans une édition postérieure, on a réparé les fautes du P. Querbeuf, et l'on a donné à l'ouvrage le titre qui lui convenait, en le publiant sous celui d'*OEuvres spirituelles* du P. Berthier. Le P. Querbeuf était recommandable par sa haute piété, par sa modestie et sa simplicité : il était oncle de l'abbé Legris-Duval.

QUERCETANUS, nom latin par lequel on a quelquefois désigné Du Chesne. *Voy.* Chesne (du).

QUERENGHI (Antoine), poëte italien et latin, naquit à Padoue en 1546. Il eut un talent précoce : à l'âge de 14 ans, il expliquait les passages les plus difficiles des auteurs grecs et latins, et possédait déjà plusieurs langues modernes. Il obtint les mêmes succès dans les sciences, et avant d'avoir atteint sa vingt-cinquième année, il savait la philosophie, la jurisprudence, la théologie, et avait acquis une grande réputation comme poëte. Son aptitude pour les affaires le fit appeler à la cour de Rome, où il prit les ordres et fut secrétaire du sacré collége, sous cinq papes, qui l'envoyèrent dans plusieurs missions importantes auprès des cours de France, d'Espagne, de la république de Venise, etc. Henri VI voulut l'attirer auprès de lui; Querenghi préféra demeurer attaché au saint-siége. Clément VIII le fit chanoine à Padoue. Paul V le rappela à Rome, le nomma son camérier secret, référendaire de l'une et de l'autre signature, et prélat ordinaire. Grégoire XV et Urbain VIII le conservèrent dans ces mêmes places; et il mourut à Rome le 1er septembre 1633, âgé de 87 ans. Il a laissé des *Poésies latines*, Rome, 1629, in-8°, et *italiennes*, ibid., 1616, in-8°. La plupart de celles-ci sont des sujets sacrés, où l'on trouve de la facilité et une grande pureté de langage. Ces mêmes qualités distinguent ses *Poésies latines*, qui sont écrites avec plus de verve et de chaleur que les premières, étant composées dans une langue à laquelle Querenghi s'était plus particulièrement livré. On y trouve aussi plusieurs heureuses imitations d'Horace.

QUERENGHI (Flavio), chanoine, neveu du précédent, naquit à Padoue en 1580. Il y commença ses études et les continua à Rome, à Parme et enfin à Pérouse. Grégoire XV l'appela auprès de lui, et le fit son *camérier* d'honneur. Plus tard Querenghi fut élu évêque de Veglia; mais il préféra à cette dignité son modeste canonicat de Padoue. Il excellait surtout dans la philosophie morale, ce qui fit qu'en 1624 le sénat de Venise lui en offrit une chaire qu'il accepta. Il mourut dans cet emploi en 1646. Il a publié les ouvrages suivants : *Epitome institutionum moralium; De genere dicendi philosophorum; Introductio in philosophiam moralem Aristotelis.* Cette philosophie était le sujet principal de ses leçons, la destination de la chaire qu'il occupait étant de l'expliquer. *De honore libri quinque; De consiliariis principum; Alchimia delle passioni dell'anima*, etc.; *Raggionamento a nome delle studio di Padova ad Ottaviano Bona, podesta; Discorsi varj curiosi ed eruditi.* Par son testament Flavio Querenghi partagea sa bibliothèque entre les dominicains de Padoue et les religieux d'une chartreuse voisine de cette ville, chez lesquels il avait choisi sa sépulture. Il était lié d'amitié avec François Rémond, jésuite, qui lui adressa plusieurs épigrammes, dans lesquelles ce Père, très-bon poëte, le louait de son goût pour la poésie, et de ses connaissances profondes en jurisprudence.

QUERINI. *Voy.* Quirini.

QUERIOLET (Pierre de), dont le vrai nom était *Desforges*, en breton *Govello* ou *Gouvello*, naquit le 14 juillet 1602, à Auray en Bretagne (aujourd'hui dans le département du Morbihan). Il était fils d'un conseiller de parlement qui lui fit donner une éducation religieuse, dont il profita peu. Il se laissa entraîner au libertinage, et sa débauche l'entraîna dans d'autres crimes. Il avait étudié le droit, et il était de retour dans sa famille, lorsqu'un vol considérable qu'il fit à son père le porta à quitter la maison paternelle. Ayant bientôt dissipé la somme qu'il avait prise, il eut recours à toute sorte d'expédients pour se procurer de l'argent. Sachant parfaitement se servir de l'épée, il provoquait à chaque instant à des duels, et fit de nombreuses victimes. Après avoir erré dans les pays étrangers, pratiquant dans l'occasion le métier de chevalier d'industrie, Queriolet apprit que son père était mort. Il revint à Rennes et acheta une charge de conseiller au parlement de cette ville. Cette place honorable ne le rendit pas plus sage; son impiété surtout s'en accrut encore. On eût dit cependant que Dieu épuisait pour lui toutes les ressources de sa miséricorde, afin de le ramener à lui. La foudre brûla un jour une partie du lit où il était couché, et une autre fois l'abattit de son cheval. Sa corruption alla si loin, qu'il entrait dans ses vœux de pouvoir séduire des religieuses. Enfin

Digitized by Google

une espèce de vision qui dura cinq ou six heures, et pendant laquelle il se crut descendu dans l'enfer, produisit sur son esprit une profonde impression. Il donna quelques signes de conversion et entra même chez les chartreux pour y faire pénitence. Mais peu après il retourna au vice et il continua ses désordres et ses blasphèmes. Au milieu de ses déplorables égarements il avait néanmoins conservé un reste de dévotion pour la sainte Vierge, et, lors même qu'il blasphémait le nom de Dieu, par une contradiction inexplicable, il invoquait sa mère. Aussi plus tard il attribua sa conversion à l'intercession de Marie. Elle s'opéra à Loudun où il s'était rendu pour tenter de corrompre une demoiselle huguenote. Un des moyens de séduction qu'il voulait employer était d'abjurer le catholicisme. Mais avant d'exécuter ce projet, il voulut être témoin d'une cérémonie qui le frappa et dans laquelle on exorcisait de jeunes filles possédées du démon. Alors la lumière entra dans son esprit, et il résolut aussitôt de mener une vie chrétienne. Après avoir vendu sa charge de conseiller, il fit un voyage à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Rennes, et là il se confirma dans sa résolution. Il se soumit à plusieurs épreuves, et se décida ensuite, de l'avis de son directeur, à prendre les ordres sacrés : Queriolet fut ordonné le 28 mars 1637. Dès lors sa vie ne présente qu'une suite de mortifications. Il serait trop long de détailler tous les genres de privations qu'il s'imposa; il prit à tâche de maltraiter son corps, et jusqu'à sa mort ce fut une pénitence continuelle. Sa fortune tout entière fut consacrée au soulagement des pauvres : souvent il visitait les hospices et les prisons. Autant ses premières années avaient donné de scandale, autant les dernières furent édifiantes. Sa mort qui fut celle d'un saint arriva le 8 octobre 1660. Plusieurs personnes, dit-on, ont été guéries par ses prières ou en venant visiter son tombeau. Sa vie a été écrite sous ce titre : *Le grand Pécheur converti, représenté dans deux états de la vie de M. de Queriolet, prêtre, conseiller au parlement de Rennes, par le P. Dominique de Sainte-Catherine, religieux Carme de la province de Touraine et observance de Rennes*, 3e édition, revue, corrigée et augmentée, Paris, 1671, in-12. On la trouve aussi dans les *Vies, gestes, morts et miracles des saints de la Bretagne-Armorique*, par Albert-Legrand.

QUERK (Ignace), jésuite, né en Autriche, consacra sa vie à l'instruction du peuple, surtout dans les campagnes, et fut regardé des grands et des petits comme le modèle des hommes apostoliques. Vieux et infirme, retiré dans la maison de Sainte-Anne, qui était le noviciat des jésuites à Vienne, il exhortait les novices qui le servaient dans sa maladie à se pourvoir d'une vertu ferme et résistante, parce qu'il arriverait bientôt des temps où ils en auraient besoin, et leur disait souvent : *Advenient tempora magnæ tribulationis, quibus absque solida virtute succumbetis. Gaudebitis si quis vobis micas de mensa suppeditaverit ; sanguis a capitibus vestris defluet* : prédiction accomplie à l'égard de la suppression, et à l'égard du clergé en général. Il mourut en 1743, à l'âge de 84 ans.

QUESNE (Henri, marquis du), fils du célèbre marin Abraham Du Quesne, qui, entre autres exploits, obligea Alger et Gênes d'implorer la clémence de Louis XIV, se distingua aussi par son habileté dans la guerre maritime. Il mourut à Genève en 1722, à 71 ans. On a de lui des *Réflexions anciennes et nouvelles sur l'Eucharistie*, 1718, in-4°, dont les protestants font un cas singulier, parce qu'elles renferment toutes les erreurs de la secte touchant cet auguste mystère des chrétiens.

QUESNEL (Pasquier), né à Paris le 14 juillet 1634 d'une famille honnête, fit son cours de théologie en Sorbonne avec beaucoup de distinction. Après l'avoir achevé, il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1657. Consacré tout entier à l'étude de l'Ecriture et des Pères, il composa de bonne heure des livres de piété, qui lui méritèrent, dès l'âge de 28 ans, la place de premier directeur de l'institution de Paris. Ce fut pour l'usage des jeunes élèves confiés à ses soins qu'il composa ses *Réflexions morales*. Ce n'étaient d'abord que quelques pensées sur les plus belles maximes de l'Evangile. Le marquis de Laigue ayant goûté cet essai, en fit un grand éloge à Félix Vialart, évêque de Châlons-sur-Marne, qui résolut de l'adopter pour son diocèse. L'oratorien, flatté de ce suffrage, augmenta beaucoup son livre : il fut imprimé à Paris en 1671, avec un mandement de l'évêque de Châlons et l'approbation des docteurs. Quesnel travaillait alors à une nouvelle édition des *OEuvres* de saint Léon, pape, sur un ancien manuscrit apporté de Venise, qui avait appartenu au cardinal de Grimani. Elle parut à Paris en 1675, en 2 vol. in-4°, fut réimprimée à Lyon en 1700, in-fol.; et l'a été depuis à Rome en 3 vol. in-fol., avec des augmentations et des changements. Quelque éloge qu'en fasse M. du Pin, l'oratorien semble ne l'avoir entreprise que pour attaquer les prérogatives du saint-siége : d'ailleurs il s'est donné des peines inutiles pour prouver que saint Léon est auteur de la Lettre à Démétriade et du livre *de la Vocation des gentils*. Le repos dont il avait joui jusqu'alors fut troublé peu de temps après. L'archevêque de Paris (M. de Harlay), instruit de son attachement aux nouveaux disciples de saint Augustin, et de son opposition à la bulle d'Alexandre VII, l'obligea de quitter la capitale et de se retirer à Orléans en 1681; mais il n'y resta pas longtemps. On avait dressé dans l'assemblée générale de l'Oratoire, tenue à Paris en 1678, un formulaire de doctrine qui défendait à tous les membres de la congrégation d'enseigner le jansénisme et quelques nouvelles opinions en philosophie, dont on se déiait alors parce qu'elles n'étaient pas encore bien éclaircies. Dans l'assemblée de 1684, il fallut quitter ce corps ou signer ce formulaire. Quelques membres de la congrégation en sortirent :

Digitized by Google

Quesnel fut de ce nombre. Il se retira aux Pays-Bas en 1685, et alla se consoler auprès de M. Arnauld à Bruxelles. C'est alors qu'il commença à jouer un rôle. Ayant un talent singulier pour écrire facilement avec onction et élégance, jouissant d'une santé robuste, que ni l'étude, ni les voyages, ni les peines continuelles d'esprit n'altérèrent jamais; joignant à l'étude le désir de diriger les consciences, personne n'était plus en état que lui de remplacer Arnauld. Il en avait recueilli les derniers soupirs. Un auteur prétend « que Arnauld mourant l'avait désigné « chef d'une faction malheureuse. Aussi les « jansénistes, à la mort de leur *pape*, de leur « *père abbé*, mirent-ils Quesnel à la tête du « parti. L'ex-oratorien méprisa des titres si « fastueux, et ne porta que celui de *père* « *prieur*. Il avait choisi Bruxelles pour sa « retraite. Le savant bénédictin Gerberon, « un prêtre nommé Brigode, et trois ou « quatre autres personnes de confiance com- « posaient sa société. Tous les ressorts qu'on « peut mettre en mouvement, il les faisait « agir en digne chef du parti. Soutenir le « courage des élus persécutés, leur conser- « ver les anciens amis et protecteurs ou leur « en faire de nouveaux, rendre neutres les « personnes puissantes qu'il ne pouvait se « concilier; entretenir sourdement des cor- « respondances partout, dans les cloîtres, « dans le clergé, dans les parlements, dans « plusieurs cours de l'Europe : voilà quelles « étaient ses occupations continuelles. Il eut « la gloire de traiter par ambassadeur avec « Rome. Hennebel y alla, chargé des affaires « des jansénistes. Ils firent de leurs aumônes « un fonds qui le mit en état d'y représenter. « Il y figura quelque temps : il y parut d'é- « gal à égal avec les envoyés des têtes cou- « ronnées; mais les charités venant à bais- « ser, son train baissa de même. Hennebel « revint de Rome dans les Pays-Bas en vrai « pèlerin mendiant. Quesnel en fut au dé- « sespoir; mais, réduit lui-même à vivre « d'aumônes, comment eût-il pu fournir au « luxe de ses députés? » Ce fut à Bruxelles qu'il acheva ses *Réflexions morales sur les Actes et les Epîtres des apôtres*. Il les joignit aux *Réflexions sur les quatre Evangiles*, auxquelles il donna plus d'étendue : l'ouvrage ainsi complet parut en 1693 et 1694. Le cardinal de Noailles, alors évêque de Châlons, successeur de Vialart, invita par un mandement, en 1695, son clergé et son peuple à le lire. Il le proposa aux fidèles comme le *pain des forts et le lait des faibles*. Les jésuites, *voyant* qu'on multipliait les éditions de ce livre, y soupçonnèrent un poison caché. Le signal de la guerre se donna en 1696. Noailles, devenu archevêque de Paris, publia une instruction pastorale sur la *prédestination*, qui occasionna *le Problème ecclésiastique*. *Voy.* Noailles. Cette brochure roulait presque entièrement sur les *Réflexions morales*. Elle donna lieu à examiner ce livre. Le cardinal de Noailles convint que la critique était fondée, et fit faire des corrections; l'ouvrage ainsi corrigé parut à Paris en 1696.

La retraite de Quesnel à Bruxelles ayant été découverte, Philippe V donna un ordre pour l'arrêter : l'archevêque de Malines, Humbert de Précipiano, le fit exécuter. On le trouva au refuge de Forêt, caché derrière un tonneau. « Comme on avait de la peine à le re- « connaître, dit l'abbé Bérault, sous l'habit « séculier qu'il portait, on lui demanda s'il « n'était pas le P. Quesnel. Il répondit avec « simplicité qu'il s'appelait de Rebecq. De « Fresnes, de Rebecq, le Père prieur : c'é- « taient là pour lui autant de noms de guer- « re et de pieux expédients, pour éviter les « restrictions mentales et l'abominable équi- « voque. » On ne laissa pas de saisir de Rebecq, et on le conduisit dans les prisons de l'archevêché, d'où il fut tiré par une voie inespérée, le 13 septembre 1703. Sa délivrance fut l'ouvrage d'un gentilhomme espagnol réduit à la misère, qui, plein d'espoir en la boîte qui vaut la pierre philosophale, perça les murs de la prison et brisa ses chaînes. En l'arrêtant, on s'était saisi de ses papiers et de ceux qu'il avait d'Arnauld : le jésuite Le Tellier en fit des extraits, dont madame de Maintenon lisait tous les soirs quelque chose à Louis XIV pendant les dernières années de sa vie. Le monarque y trouva des motifs nouveaux de ne pas se repentir des efforts qu'il avait faits pour abattre cette secte naissante. Quesnel, remis en liberté, s'enfuit en Hollande, d'où il décocha plusieurs brochures contre l'archevêque de Malines, un des plus sages et des plus zélés prélats qu'eût alors l'Eglise catholique. *Voy.* Précipiano. Cependant dès le 15 octobre de cette année, Foresta de Cologne, évêque d'Apt, proscrivit les *Réflexions morales*. L'année suivante, on dénonça l'auteur au public, comme *hérétique* et *comme séditieux*. Il était effectivement l'un et l'autre. Le P. Quesnel se défendit; mais ses apologies n'empêchèrent pas que ses *Réflexions morales* ne fussent condamnées par un décret de Clément XI en 1708, supprimées par un arrêt du conseil en 1711, proscrites par le cardinal de Noailles en 1713, enfin solennellement anathématisées par la constitution *Unigenitus*, publiée à Rome le 8 septembre de la même année, sur les instances de Louis XIV. Cette bulle fut acceptée, le 25 janvier 1714, par les évêques assemblés à Paris, enregistrée en Sorbonne le 5 mars, et reçue ensuite par le corps épiscopal, à l'exception de quelques évêques français qui en appelèrent au futur concile. De ce nombre était le cardinal de Noailles, qui dans la suite abandonna le parti avec éclat. Quesnel survécut peu à ces événements. Après avoir employé sa vieillesse à former à Amsterdam quelques églises jansénistes, il mourut dans cette ville en 1719, à 85 ans. (*Voy. Causa quesnelliana*, Bruxelles, 1704, in-4°, et *Historia Ecclesiæ ultrajectinæ a tempore mutatæ religionis*, par Hoynck van Papendrecht, Malines, 1725, in-folio.) La manière dont il s'expliqua dans ses derniers moments est remarquable. Il déclara dans une profession de foi : « Qu'il « voulait mourir comme il avait toujours vé-

Digitized by Google

« ou, dans le sein de l'Eglise catholique ; « qu'il croyait toutes les vérités qu'elle enseigne, qu'il condamnait toutes les erreurs « qu'elle condamne; qu'il reconnaissait le « souverain pontife pour le premier vicaire « de Jésus-Christ, et le siége apostolique « pour le centre de l'unité. » Dans le cours de la même maladie, il rappela à une personne qui était auprès de lui les accusations qu'on avait formées contre lui à Louvain touchant ses mœurs, et assura qu'elles étaient mal fondées. Quelque temps auparavant, son neveu Pinson lui ayant demandé conseil sur le parti à prendre dans les disputes qui l'avaient tant occupé, il lui recommanda de rester attaché à l'Eglise : « Les manières « outrageantes des jésuites, ajouta-t-il, m'ont « engagé à soutenir avec opiniâtreté ce que « je soutiens aujourd'hui. » Ce détail se trouve dans une lettre de M. Pinson, sculpteur, à M. Poncet de La Rivière, évêque d'Angers. On a de Quesnel : *Lettres contre les nudités, adressées aux religieuses qui ont soin de l'éducation des filles*, in-12, 1686; *L'idée du sacerdoce et du sacrifice de Jésus-Christ*, dont la seconde partie est du P. de Gondren, deuxième supérieur général de l'Oratoire. On a plusieurs éditions de cet ouvrage, qui est in-12. *Les trois consécrations, la consécration baptismale, la consécration sacerdotale et la consécration religieuse*, in-12, avec l'ouvrage précédent; *Elévations à Notre-Seigneur Jésus-Christ sur sa passion et sa mort*, etc., in-16; *Jésus pénitent*, in-18; *Du bonheur de la mort chrétienne*, in-12; *Prières chrétiennes, avec des pratiques de piété*, 2 vol. in-12; *Office de Jésus, avec des réflexions*, in-12; *Prières à Notre-Seigneur Jésus-Christ, au nom des jeunes gens et de ceux qui désirent de lire la parole de Dieu, et surtout l'Evangile*, brochure in-12; *Eloge historique de M. Desmahis*, chanoine d'Orléans, à la tête de *Vérité de la religion catholique*, etc., de ce chanoine. Tous ces ouvrages ont été souvent réimprimés. *Recueil de Lettres spirituelles sur divers sujets de morale et de piété*, in-12, 3 vol., Paris, 1721; *Tradition de l'Eglise romaine sur la prédestination des saints et sur la grâce efficace*, Cologne, 1687, 4 vol. in-12, sous le nom du *Sr. Germain*, docteur en théologie. La matière y est traitée conformément aux maximes adoptées par l'auteur; *La discipline de l'Eglise, tirée du Nouveau Testament et de quelques anciens conciles*, 2 vol. in-4°, Lyon, 1689. Ce ne sont que des mémoires imparfaits, fruits des conférences sur la discipline qu'il avait été engagé de faire par ses supérieurs. *Cause arnaldine*, in-8°, 1699, en Hollande. On voit dans cet ouvrage tout ce que l'esprit de parti peut inspirer d'ardeur pour la défense du chef. Il le fit entrer en partie dans la *Justification* de M. Arnauld, 1702, 3 vol. in-12. *Entretiens sur le décret de Rome contre le Nouveau Testament de Châlons, accompagnés de réflexions morales*, sept *Mémoires* en 7 vol. in-12, pour servir à l'examen de la constitution *Unigenitus;* une grande quantité d'ouvrages sur les contestations dans lesquelles il s'était engagé, dont il est inutile de donner la liste, depuis que la secte dont il fut le coryphée a professé ouvertement le déisme et l'athéisme, comme on l'a pu voir lors de la révolution de 1789.

QUESNEL (Pierre), surnommé *Bénard*, mort à La Haye vers 1774, âgé de 75 ans, est connu dans la république des lettres par plusieurs ouvrages, et principalement par l'*Histoire de la compagnie de Jésus*, dont les quatre premiers volumes furent imprimés à Utrecht en 1741. Cet écrivain, qui avait achevé, trois mois avant sa mort, cette *Histoire*, à laquelle il avait employé la plus grande partie de sa vie, se détermina, peu d'heures avant de rendre le dernier soupir, et à la persuasion de certaines personnes qui lui en faisaient un cas de conscience, à en faire brûler le manuscrit, qui aurait formé 20 volumes in-12.

QUÉTIF (Jacques), né à Paris le 6 août 1618, prit l'habit de Saint-Dominique, fut bibliothécaire du couvent des Dominicains de la rue Saint-Honoré, et mourut le 2 mars 1698, à 80 ans. On a de lui : une *Edition* des opuscules et des lettres de Pierre Morin; une nouvelle *Edition* du concile de Trente, in-12; une nouvelle *Edition* de la Somme de saint Thomas, en 3 vol. in-fol.; les *Lettres de Savonarole*, et sa *Vie* par Jean-François Pic de La Mirandole; il préparait une *Bibliothèque des auteurs* de son ordre, qui fut finie par le P. Echard, son confrère. Toutes ses productions sont des témoignages avantageux de son érudition. Sa vertu égalait son savoir, et son savoir était très-étendu.

QUEUX (Claude Le), chapelain de Saint-Yves à Paris, mort en 1768, a donné des *Traductions* de plusieurs traités de saint Augustin et de saint Prosper, sur la grâce et sur le petit nombre des élus. De plus, il a composé : *Les dignes fruits de pénitence*, 1742, in-12; *Le Chrétien fidèle à sa vocation*, 1748 et 1761, in-12; *Le Verbe incarné*, 1759, in-12; *Tableau d'un vrai chrétien*, 1748, in-12; *Mémoire justificatif* de l'*Exposition de la doctrine chrétienne*, de Mesenguy, 1763, in-12; *Mémoire abrégé sur la vie et les ouvrages* du même, aussi 1763, in-12; un *Traité du petit nombre des élus*, traduit du latin de Foggini. Il a travaillé aussi avec l'abbé Le Roi, ex-oratorien, à une édition de l'*Histoire des variations* par Bossuet, 5 vol. in-12, 1772, avec la *Défense*, les *Avertissements aux protestants*, etc.; mais ce qui l'a fait le plus connaître, est le *Prospectus* de la nouvelle édition des *OEuvres* de ce prélat, abandonnée ensuite à dom Déforis et autres bénédictins : édition proscrite par le clergé de France, et entreprise précisément pour corrompre les écrits de ce grand homme, et rendre sa foi suspecte. On raconte, au sujet de l'abbé Le Queux, l'anecdote suivante, que nous transcrirons telle qu'elle nous a été communiquée. « Feu M. Riballier, syndic de « la faculté de Paris, parlant à M. l'abbé Le « Queux du petit ouvrage qu'avait fait Bos- « suet sur le formulaire d'Alexandre VII, lui « dit que *sûrement il avait dû le trouver parmi*

Digitized by Google

« *ses manuscrits*. L'abbé répondit qu'*effectivement il l'avait trouvé, mais qu'il l'avait jeté au feu*. M. Riballier lui fit à ce sujet « une réprimande convenable. » Nous pouvons citer les personnes les plus respectables qui vivent encore, ajoute Feller, et à qui M. Riballier a fait part de cette anecdote. Il n'en revenait pas toutes les fois qu'il racontait cette impertinente réponse. *Voy.* SOARDI.

QUEVEDO-Y-QUINSANO (PIERRE DE ALCANTARA DE), cardinal et évêque d'Orensée en Galice, naquit le 12 janvier 1736 à Villa-Nuova-di-Fremo, près de Badajoz, dans l'Estramadure, d'une famille recommandable par ses vertus et par sa noblesse. Le jeune Quevedo fit ses études à l'université de Salamanque, où il prit le grade de docteur, et embrassa l'état ecclésiastique. Il devint bientôt chanoine de Salamanque et inquisiteur du Saint-Office. En 1776, le roi Charles III le nomma évêque d'Orensée en Galice. Ce n'était point un siége riche, ni un poste brillant; son humble troupeau n'en eut que plus de droit à son intérêt. Quevedo prêchait assidûment, répandait d'abondantes aumônes, maintenait la discipline parmi son clergé, faisait de fréquentes visites dans son diocèse pour s'assurer du bien qu'il y avait à faire, et des abus qu'il fallait réprimer. Le cardinal Delgado étant mort en 1782, et ayant laissé le siége de Séville vacant, Charles III y nomma Quevedo. Aussi désintéressé que modeste, l'évêque d'Orensée supplia le roi de le dispenser d'accepter cette place, et de le laisser à sa première épouse. Lorsque la persécution révolutionnaire obligea les ecclésiastiques français de quitter leur patrie, Quevedo accueillit honorablement tous ceux qui cherchèrent un asile dans son diocèse. Il les logea dans ses séminaires, dans sa maison de campagne, et même dans son palais. Il fournit à tous leurs besoins. Le nombre ne l'effrayait pas, et plus il s'en présentait, plus la Providence semblait multiplier les ressources dans ses mains charitables. Il aidait également des familles d'émigrés retirées en Galice. On a évalué à plus de 80,000 fr. ce qu'il consacrait par an à cette bonne œuvre, pour laquelle il mérite la reconnaissance de tous les âmes généreuses. Quand Bonaparte s'empara de l'Espagne, il ne voulut reconnaître ni un maître étranger ni le pouvoir que s'arrogeaient les cortès, et refusa de se prêter aux vues de ces assemblées. Proscrit par elles, il se retira dans une partie de son diocèse située en Portugal, et y demeura jusqu'au retour de Ferdinand VII, en 1814. Un des premiers soins de ce prince rendu à ses Etats fut de rappeler l'évêque d'Orensée, et de le nommer à l'archevêché de Séville, qui se trouvait de nouveau vacant. Quevedo pour la seconde fois refusa ce riche bénéfice. La lettre qu'il écrivit à ce sujet au ministre secrétaire d'Etat, et qui a été insérée dans l'*Ami de la religion*, tome Ier, p. 831, est un modèle de désintéressement et de modestie. Alors Ferdinand lui envoya le grand cordon de l'ordre de Charles III, et quelque temps après il le présenta au cardinalat, dignité que Pie VII lui conféra dans le consistoire du 8 mars 1816. Ce prélat vénérable mourut presque subitement dans son palais épiscopal, la nuit du 27 au 28 mars 1818, dans sa 83e année. En 1801, les prêtres français avaient fait graver son portrait à Madrid avec cette inscription : *Consolatus est lugentes in Sion, eleemosynas ejus enarrabit omnis Ecclesia sanctorum.*

QUICKENBORNE (Le P. CHARLES VAN), jésuite, missionnaire au Missouri, naquit le 21 janvier 1788, à Peteghem-les-Deuise en Flandre, et fut d'abord professeur pendant quatre années au petit séminaire de Roulen. Après avoir été ordonné prêtre, il exerça quelque temps le ministère dans un village près de Courtrai. En 1815, il entra chez les jésuites, qui l'envoyèrent en Amérique en 1817. Le Missouri fut le théâtre de ses travaux; il visita les Osages et parcourut les pays au nord-ouest du Missouri. On trouve plusieurs lettres du P. Quickenborne dans les *Annales de la Propagation de la foi*. Ce zélé missionnaire est mort au Portage des Sioux en 1837.

QUIEN (MICHEL LE), dominicain, naquit à Boulogne en 1661, d'un marchand. Etant venu achever ses études à Paris, il s'y rendit habile dans les langues, dans la théologie et dans l'antiquité ecclésiastique. Il fut aimé par ses confrères et consulté par les savants, qui trouvaient en lui un critique habile et un littérateur poli, toujours prêt à communiquer ses lumières. Ce pieux et savant dominicain mourut à Paris, en 1733, à 72 ans. Ses principaux ouvrages sont : la *Défense du texte hébreu et de la version vulgate*, contre le P. Pezron, avec une réponse au même Père, qui avait réfuté cette Défense, Paris, 1690, in-12. *Voy.* MORIN Jean, et CAPPEL; une *Edition* des *Œuvres* de saint Jean Damascène, en grec et en latin, 3 vol. in-fol., 1712; un traité contre le schisme des Grecs, qu'il a intitulé : *Panoplia contra schisma Græcorum*, in-4°, sous le nom d'*Etienne de Altamura; Nullité des ordinations anglicanes*, contre le Père Le Courayer, 4 vol. in-12; plusieurs *Dissertations* dans les *Mémoires de littérature et d'histoire*, recueillis par le P. Desmolets; *Oriens christianus, in quatuor patriarchatus digestus, in quo exhibentur Ecclesiæ patriarchæ, cæterique præsules Orientis*, 3 vol. in-fol., 1740, Paris, de l'imprimerie royale : ouvrage qui renferme toutes les Eglises orientales, sous les quatre grands patriarcats de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. L'auteur y donne la description géographique de chaque diocèse des villes épiscopales. Il rapporte l'origine et l'établissement des églises, leur étendue, leur juridiction, leurs droits, leurs prérogatives, leurs prétentions, la succession et la suite de leurs évêques, le gouvernement politique, les changements qui y sont arrivés, etc. La *Gallia christiana* de Sainte-Marthe lui a servi de modèle, et il l'a très-bien imitée.

QUIGNONEZ (FRANÇOIS DE), cardinal, était fils du comte de Luna, et naquit à Léon vers la fin du XVe siècle. Il fut page du cardi-

Digitized by Google

nal Ximenès, et quitta cet homme célèbre pour entrer chez les cordeliers. Quignonez parvint par ses talents à la place de général de son ordre en 1522. L'empereur Charles-Quint, qui l'aimait autant qu'il l'estimait, le fit membre de son conseil de conscience. Lorsque Clément VII eut été fait prisonnier, en 1527, par les troupes de ce prince, Quignonez fut chargé par ce pontife de négocier la paix et d'obtenir sa liberté. Ses soins lui ayant réussi, il fut honoré de la pourpre, envoyé légat en Espagne et à Naples, fait évêque de Coria, et mourut à Veruli, en 1540, après avoir donné une grande idée des lumières de son esprit et des qualités de son cœur. On a de lui un Bréviaire (*Breviarium romanum e sacra potissimum Scriptura et probatis sanctorum historiis confectum*), imprimé à Rome, en 1535, in-8°, aujourd'hui assez rare. La préface en est belle et mérite d'être lue. On a suivi en partie, dans les nouveaux Bréviaires de France, le plan proposé par ce cardinal : et si celui de Paris était pendant toute l'année comme il est au temps pascal, observe Feller, il y serait entièrement conforme. Les Heures canoniales sont réduites à trois psaumes, et les Matines à trois leçons. Le Psautier y est distribué de façon qu'on peut le réciter en entier dans chaque semaine ; mais les psaumes y sont morcelés, ce qui fait un défaut essentiel par la confusion qu'il y a dans les idées, relativement au nombre, à la nature et à l'objet de ces divins cantiques, par l'extinction de l'enthousiasme poétique qui en a dessiné les liaisons, et fixé l'ensemble de la manière la plus inviolable. (*Voy.* le *Journal hist. et litt.*, 1er nov. 1786, page 471 ; 1er oct. 1792, page 196 ; avantages de l'ancien et du nouveau Bréviaire comparés, ibid., 1er septembre 1792, page 13.) Pie V, ne voulant pas autoriser par son silence la circulation d'un ouvrage liturgique qui n'avait aucune sanction, le supprima. On le réimprima à Paris, en l'an 1679, in-8°. Il est recherché des savants, surtout des liturgistes. *Voy.* Robinet (Urbain).

QUILLOT (Claude), ecclésiastique, né à Arnai-le-Duc en Bourgogne, vers le milieu du XVIIe siècle, d'une famille pauvre, fit ses premières études dans sa ville natale, et les continua à Dijon, où il entra chez un conseiller au parlement de cette ville en qualité de précepteur de ses enfants. Il avait de la piété : l'idée de mener une vie pénitente lui fit prendre la résolution d'entrer chez les chartreux. Il se présenta chez ces Pères, y fut admis, et les édifia par son zèle et sa régularité ; mais ses forces ne répondirent point à sa bonne volonté. Il ne put soutenir l'austérité de cette vie, et fut obligé de rentrer dans le monde. L'évêque de Langres lui conféra les ordres sacrés, l'attacha à la paroisse de Saint-Pierre de Dijon, et lui donna le pouvoir de confesser. Sa vie édifiante lui eut bientôt attiré la confiance des personnes les plus religieuses de la ville. On le consultait de toutes parts. Il devint célèbre, et cette célébrité, qu'il ne cherchait pas, lui fit des jaloux. Sa piété le portait à rechercher les ouvrages qu'il croyait les plus propres à la nourrir. Il lut les *Mystiques*, et même, dit-on, les écrits de Molinos, qui n'étaient pas encore condamnés. Il reçut chez lui, en 1686, madame Guyon et le P. Lacombe. Il n'en fallut pas davantage à ses ennemis pour faire éclater leur haine. Ils le dénoncèrent comme complice de *Philibert Robert*, dont on poursuivait alors le procès pour accusation de *quiétisme*. Quillot en effet fut compris dans la sentence lancée le 17 juillet 1700, par l'official de Dijon, contre ce prêtre et ses sectateurs. Quillot qui n'avait point comparu fut déclaré, par cette sentence, contumace, atteint et convaincu d'avoir tenu des discours remplis des erreurs du *quiétisme*, d'avoir distribué des livres qui contenaient lesdites erreurs, etc., et pour cette raison il fut condamné à trois ans de prison dans un monastère, à y jeûner au pain et à l'eau tous les vendredis, et à faire certaines prières et aumônes : tout pouvoir d'entendre les confessions lui était retiré. Cependant Quillot s'était caché. Le parlement de Dijon, de son côté, prenait connaissance de cette affaire en ce qui pouvait le concerner ; car plusieurs personnes avaient été englobées dans cette sentence. Quillot y fit parvenir différentes pièces qui prouvèrent son innocence ; et par arrêt du 27 août 1700, il fut mis *hors de cour*. Ce premier succès lui en fit espérer un plus complet. Il demanda la révision du procès instruit devant l'official, et se constitua en prison. Une nouvelle sentence le renvoya *à pur et à plein de l'accusation formée contre lui* ; il sortit de prison le 21 avril 1701, et reprit ses fonctions, à l'exception de celles du confessionnal, dont les supérieurs ecclésiastiques jugèrent qu'il devait s'abstenir. Cette justification authentique n'empêcha pas la publication d'un écrit calomnieux sous le titre d'*Histoire du quillotisme, ou de ce qui s'est passé à Dijon au sujet du quiétisme*, etc., Zell, 1703, in-4°. L'auteur est Hubert Mauparty, procureur du roi du bailliage et siége présidial de Langres : tout, dans cette histoire, respire la passion et la haine. On veut absolument y faire croire à une nouvelle hérésie, dont Quillot serait l'auteur. M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Langres, ayant fait examiner cet ouvrage, le défendit par une *Lettre pastorale* du 21 avril de la même année, et le parlement de Dijon le condamna, le 9 juillet suivant, à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice, comme calomnieux et blessant également le sacerdoce et l'empire. Il est devenu très-rare. On ignore l'époque de la mort de Quillot.

QUINCARNON (le sieur de) écuyer, ancien lieutenant de cavalerie et commissaire de l'artillerie, ne nous est guère connu que par deux opuscules, fort rares, sur deux églises de Lyon. Ils sont intitulés : *Les antiquités et la fondation de la métropole des Gaules*, etc., avec les épitaphes que le temps y a religieusement conservées, Lyon, Mat-

Digitized by Google

thieu Libéral, 1673, in-12; *La fondation et les antiquités de la basilique collégiale et curiale de Saint-Paul*, in-12, sans date et sans nom de ville (imprimé à Lyon aux frais de l'auteur vers 1682). On trouve dans ces deux écrits des particularités très-intéressantes.

QUINDART DE LA HAYE. *Voy.* HAYE.

QUINTIEN (saint), né en Afrique, sous la domination des Vandales, vint en France du temps du roi Clovis, et fut élu évêque de Rodez; il assista en cette qualité au concile d'Agde, en 506. Chassé de son siége par les Goths, il se retira en Auvergne, où il devint évêque, et où il mourut saintement en 527, après avoir sauvé par ses prières sa ville épiscopale, que le roi Thierry avait juré de démolir.

QUINTIN, tailleur d'habits qui fut, avec un autre homme obscur et inconnu, appelé CHOPIN, chef des hérétiques qu'on nommait *Libertins*, tient une place parmi les rêveurs et les blasphémateurs du XVIe siècle. Il soutenait que Jésus-Christ était Satan, que tout l'Evangile était faux; qu'il n'y avait dans l'univers qu'un seul esprit, qui est Dieu; qu'on ne doit pas punir les méchants; qu'on peut professer toutes sortes de religions; enfin, qu'on peut sans péché se laisser aller à toutes ses passions. Cet impie factieux et turbulent fut brûlé à Tournay en 1530: mais la mort du maître n'empêcha pas les disciples de se répandre en France, en Hollande et dans les pays voisins.

QUINTIN (JEAN), fils d'un greffier de l'officialité d'Autun, naquit dans cette ville le 20 janvier 1500. Après avoir voyagé dans les divers pays qui sont à l'orient de la Méditerranée, il fut chevalier servant dans l'ordre de Malte, et accompagna le grand maître dans cette île, en qualité de domestique. Revenu en France, il fut fait prêtre à Paris, professa le droit canon depuis 1536, et obtint un bénéfice dans l'ordre de Malte. Une harangue qu'il prononça au nom du clergé, en 1560, dans l'assemblée générale des Etats du royaume, et dans laquelle il exhortait le roi et la reine à prendre des mesures énergiques envers les protestants, excita les plaintes de ces derniers. Quintin mourut à Paris le 9 avril 1561. On cite de lui: *Melitæ insulæ descriptio*, Lyon, 1536, in-4°; réimprimé à Paris, in-8°; *Exegesis concilii cujusdam generalis in uno beneficiorum multitudinem vetantis, tert. lib. Decretal. Greg. cap. 28, titul. 5*, Paris, 1539, in-4°; *De juris canonici laudibus: ecclesiasticorum canonum defensio breviter et simpliciter duobus conciunculis, auctoritas, theoria simul et praxis ad ecclesiasticæ œconomiæ, ordinisque tabernaculi conservationem*, Paris, 1544, in-4°; 2e édition, ibid., 1601; 3e édit., Nuremberg, 1671; *Speculum sacerdotii Apostoli describentis episcoporum, presbyterorum et diaconorum mores*, Paris, 1559, in-4°; *Repetitæ dudum duæ duorum capitum prælectiones, cap. De multa providentia, de præbend. et dignitatib., et cap. Novit ille qui nihil ignorat, De judiciis in antiquis; quorum altera beneficiorum ecclesiasticorum ecclesiastica dispensatio designatur; altera christiana civitatis aristocratia delineatur*, Paris, 1552, in-folio: cet ouvrage roule sur la pluralité des bénéfices et l'aristocratie de la religion chrétienne; *Orationes duæ adversus gnosticorum sycophantas*, Paris, 1556, in-8°; *Joannis Zonaræ commentarii in canones conciliorum tam œcumenicorum quam provincialium*, Paris, 1558, in-4°; *Octoginta-quinque regulæ, seu canones apostolorum, cum vetustis Joannis monachi Zonaræ scholiis latine modo versis*, Paris, 1558, in-4°; *Synodus Gangrensis evangelicæ promulgationis... explicata commentariolis*, Paris, 1560, in-4°; *Scholia in Tertulliani librum de Præscriptionibus hæreticorum*, Paris, 1560 et 1561, in-4°; *Hæreticorum catalogus et historia*, Paris, 1560 et 1561, in-4°; la *Harangue* prononcée dans les Etats d'Orléans, au mois de décembre 1560; *Syntagma canonum græcorum*: c'est une traduction de l'ouvrage grec du moine Matthieu Blastares. Papillon, dans sa Bibliothèque des auteurs de Bourgogne, donne quelques détails sur Quintin et sur ses ouvrages.

QUIQUERAN DE BEAUJEU (PIERRE DE), naquit, en 1526, d'une ancienne maison d'Arles en Provence. Après avoir appris la rhétorique et la poésie à Paris, il fit un voyage en Italie, où il s'appliqua à la musique. De retour à Paris, il étudia les mathématiques, l'histoire naturelle, la botanique et les belles-lettres. Sa naissance, soutenue par la réputation que lui avaient faite ses talents, lui mérita l'évêché de Senez, à l'âge de 18 ans. Il n'en jouit pas longtemps, étant mort à Paris en 1550, à 24 ans. Quiqueran fut le premier évêque nommé après le concordat de Léon X et de François Ier. On a de lui: un Eloge de la Provence, en vers latins, sous ce titre: *De laudibus Provinciæ*. On en a une version française, in-8°, par Pierre de Vini de Claret, archidiacre d'Arles. Un *Poëme* latin sur le passage d'Annibal dans les Gaules. Ces deux ouvrages offrent des images heureuses et de l'esprit; mais on voit que son génie n'avait pas encore acquis sa maturité. Ils ont été recueillis à Paris, en 1551, in-fol.

QUIQUERAN DE BEAUJEU (HONORÉ DE), de la même famille que le précédent, naquit à Arles en 1655. Après avoir brillé dans le cours de ses études, il entra dans la congrégation de l'Oratoire à l'âge de 17 ans, et fut chargé, quelque temps après, de professer la théologie dans sa ville natale, puis à Saumur. Après la révocation de l'édit de Nantes, on l'envoya dans les missions du Poitou et du pays d'Aunis. Il s'y fit une si grande réputation, que le célèbre Fléchier, évêque de Nîmes, lui donna un canonicat dans sa cathédrale et le choisit pour un de ses grands vicaires. L'abbé de Beaujeu se signala par ses prédications dans le Languedoc autant que dans le Poitou. Il s'était accoutumé de bonne heure à parler sur-le-champ et sans préparation. Son éloquence le fit admirer dans les assemblées du clergé de 1693 et 1700. Le roi, informé des conversions que l'abbé de Beaujeu opérait dans le diocèse de

Digitized by Google

Nîmes, le nomma, en 1705, à l'évêché d'Oléron, et presque aussitôt à celui de Castres. Louis XIV étant mort en 1715, dans le temps de l'assemblée générale du clergé, l'évêque de Castres fut choisi pour prononcer à Saint-Denis l'oraison funèbre de ce monarque, et il s'en acquitta avec succès. Elle fut imprimée, la même année, à Paris, in-4°. On a quelquefois cité cette comparaison qu'il y fait de son héros à un arbre élevé sur le sommet du Liban, et nous la reproduisons comme pouvant servir à donner une idée de la manière de l'orateur: « Ce fameux monarque « n'a presque rien entrepris qui n'ait heu- « reusement réussi, et ses malheurs même « n'ont servi qu'à rehausser sa gloire. Sem- « blable à cet arbre nourri des plus belles « eaux de la nature, qui, du sommet du Li- « ban, pousse une tige droite et élève jus- « qu'aux nues une tête superbe que les oi- « seaux du ciel respectent, que les arbustes « ne sauraient atteindre, que l'impétuosité « des vents ne saurait ébranler, que l'inon- « dation des rivières ne saurait entraîner, « que les ardeurs du soleil ne sauraient en- « dommager, que l'inconstance des saisons « ne saurait flétrir, dont la fécondité ne peut « être retardée, et dont les feuilles, par la « fraîcheur et l'utilité qu'elles procurent, « aussi bien que par l'odeur qu'elles répan- « dent, surpassent les fruits délicieux des « autres espèces; tel a toujours paru le roi, « supérieur aux autres hommes, comme aux « événements de la bonne et de la mauvaise « fortune; plus heureux d'avoir su faire un « bon usage d'une si rare félicité, que de l'a- « voir méritée. » On a de Quiqueran de Beaujeu un volume in-4° de *Mandements*, de *Lettres* et d'*Instructions pastorales*, qu'il publia sur l'établissement de son séminaire, sur les maladies contagieuses de la Provence et du Languedoc, sur l'incendie de Castres, sur les abus de la mendicité, sur la légende de Grégoire VII, sur le fameux concile d'Embrun, auquel il n'était pas favorable, et sur plusieurs points de doctrine et de discipline qui décèlent son attachement aux nouveaux disciples de saint Augustin. Colbert et Soanen eurent en lui un ami zélé. Ce prélat mourut à Arles, où il était allé voir sa famille, le 26 juillet 1736. Le nom de Quiqueran de Beaujeu figure parmi ceux que M. l'abbé Migne a fait entrer dans sa grande collection des *Orateurs sacrés*, en 60 vol. in-4°.

QUIRET. *Voy.* GUÉRET (Jean).

QUIRIN (saint), évêque de Sciscia, ville de la Pannonie, aujourd'hui *Sisseg*, souffrit la mort pour la foi à Sabaria, le 4 juin 303 ou 304. Saint Jérôme et Fortunat en parlent avec de grands éloges; Prudence a composé une hymne en son honneur. Dom Ruinart a publié les Actes authentiques de son martyre.

QUIRINI ou QUERINI (ANGELO-MARIA), noble Vénitien, cardinal et littérateur, né en 1680, avec un esprit vif, entra de bonne heure dans l'ordre de Saint-Benoît. Il fit profession, le 1er janvier 1698, dans l'abbaye des bénédictins de Florence, et se livra aux sciences avec une application infatigable. Il fut aussi chargé de donner des leçons de théologie et de langue hébraïque aux novices de son ordre. Cependant, en 1709, ses études furent quelque temps traversées par une idée importune: il s'imaginait qu'il avait la pierre. Il en fut détrompé par une diète sévère qui, en guérissant son imagination, affaiblit excessivement ses forces: pour les rétablir, il prit le parti de voyager et de visiter les savants. Il parcourut l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et la France, et fit connaissance avec plusieurs hommes distingués. De retour à Rome, il fut nommé, en 1723, archevêque de Corfou, et s'attira par une conduite vraiment épiscopale, non-seulement la vénération de ses ouailles, mais encore celle des Grecs schismatiques. Honoré du chapeau de cardinal en 1727, il répara avec magnificence l'église de Saint-Marc, qui était son titre. L'église cathédrale de Brescia, dont il avait été fait évêque en 1726, est devenue par ses soins une des plus magnifiques d'Italie. Toute l'Europe sait combien il a contribué à la construction de l'église catholique de Berlin. Il augmenta la bibliothèque du Vatican par la donation de la sienne, qui était choisie, et si nombreuse, qu'il fallut, pour la placer, construire une nouvelle salle. Il acheta un grand nombre de livres, qu'il donna de même à la ville de Brescia, pour en faire une bibliothèque publique, à l'entretien de laquelle il assigna des fonds suffisants. On s'étonnera peut-être de toutes ses libéralités; mais il avait de grands revenus et peu de besoins. Cet illustre prélat mourut subitement d'apoplexie à Brescia en 1755, à 75 ans. Lebeau fit, en 1756 son *Eloge* à l'académie des inscriptions et belles-lettres, dont le cardinal était correspondant. Ses principaux ouvrages sont : *Primordia Corcyræ, ex antiquissimis monumentis illustrata*, Lecce, 1725, in-4°, ouvrage plein d'érudition et de critique, dont la meilleure édition est celle de Brescia en 1738, in-4°; une *Edition* des ouvrages de quelques saints évêques de Brescia, qu'il publia en 1738, in-folio, sous ce titre : *Veterum Brixiæ episcoporum, sancti Philastrii et sancti Gaudentii opera : nec non beati Ramperti et venerabilis Aldemani opuscula*, etc.; *Specimen variæ litteraturæ, quæ in urbe Brixia ejusque ditione paulo post typographiæ incunabula florebat*, etc., 1739, in-4°; la *Relation* de ses voyages : elle renferme des anecdotes curieuses et intéressantes; une *Edition* des livres de l'office divin, à l'usage de l'Eglise grecque; une de l'*Enchiridion Græcorum*, Bénévent, 1725, in-4°; *Gesta et epistolæ Francisci Barbari*; un recueil de ses *Lettres* en dix livres; la *Vie du pape Paul II*, contre Platine, en latin, Rome, 1740, in-4°; une *Edition* des lettres du cardinal Polus; quatre *Instructions pastorales*; un *Abrégé* de sa *Vie*, jusqu'à l'année 1740, Brescia, 1749, in-8°; étant bibliothécaire du Vatican, il procura la nouvelle *Edition* des *OEuvres* de saint Ephrem, 1742, 6 tomes in-fol., en grec, en

Digitized by Google

syriaque et en latin; une Harangue, *De mosaicæ historiæ præstantia*, pleine d'idées justes, et bien propre à apprécier la narration de Moïse.

QUIROGA (Joseph), jésuite et missionnaire espagnol, né le 14 mars 1707, à Lugo en Galice, d'une illustre famille de cette province, entra dans la société de Jésus à l'âge de 15 ans. Il avait étudié les mathématiques avec succès, avait même été admis à l'école de la marine et avait fait sur mer plusieurs voyages. Il sollicita de ses supérieurs la permission de passer en Amérique, pour y prêcher l'Evangile. Dans le même temps, il reçut du roi d'Espagne la commission de visiter la terre dite *Magellanique*, à l'extrémité de l'Amérique du sud, de s'assurer des ressources que le pays pouvait offrir, et de déterminer des points convenables à l'établissement de ports et de rades pour les bâtiments de commerce. Le résultat de cette mission ne fut pas aussi important qu'on était en droit de l'attendre du zèle du Père Quiroga. De retour en Europe, il se rendit à Rome pour y exposer l'état des missions dans le Paraguay. Lors de la suppression de son ordre, il se fixa à Bologne, où il se lia avec les mathématiciens les plus renommés, comme Canterzoni, Palcani, etc. Il y publia un ouvrage en italien, intitulé *Tratado del arte verdadero de navegar por circulo paralelo a la equinoxial*, Bologne, 1784, qui eut beaucoup de succès. Il a laissé en outre plusieurs manuscrits, qui existaient dans l'institut de Bologne (*la Specola*), et qui traitent de la manière de trouver la longitude en mer par l'observation des taches du soleil, de la lune, des éclipses, des satellites de Jupiter, et de la boussole (en latin), de l'art de fabriquer les boussoles, des moyens de renouveler et purifier l'air dans un vaisseau, de l'art de construire des barques et des ponts sur les fleuves et les rivières les plus rapides; un traité sur les différents climats, de la construction d'oiseaux artificiels, etc. Le P. Quiroga allait donner tous ces ouvrages à l'impression, lorsque la mort le surprit à Bologne le 13 octobre 1784, à l'âge de 77 ans. Il était membre de plusieurs sociétés savantes d'Espagne et d'Italie. Le *Journal de son voyage*, rédigé sur ses observations et sur celles de ses compagnons, par le Père Loçano, a été imprimé dans les *Pièces justificatives de l'histoire du Paraguay*, par le Père de Charlevoix.

QUIROS (Augustin de), jésuite espagnol, natif d'Andujar, fut élevé aux premières charges de sa province, ensuite envoyé au Mexique, où il fut inspecteur des missions, et où il mourut le 13 décembre 1622, âgé de 56 ans. On a de lui des *Commentaires* sur le cantique de Moïse, sur Isaïe, Nahum, Malachie, sur l'Epître aux Colossiens, sur celle de saint Jacques, etc., Séville, 1622, in-fol., et une Dissertation, en espagnol, contre les écrivains qui affectent de se servir d'expressions anciennes et inusitées. — Quiros (Théodore de), religieux dominicain et missionnaire, né l'an 1599, à Vivero dans la Galice, s'embarqua pour les îles Philippines en 1637, et professa d'abord la philosophie à Manille; il se rendit ensuite dans l'île de Formose, où il remplit pendant dix ans les fonctions de son ministère avec un zèle infatigable. Cette île ayant été prise par les Hollandais, le P. Quiros fut fait prisonnier, et conduit à Jacatra, puis à Macassar. Il retourna par l'ordre du roi d'Espagne à Manille, où il reprit ses pénibles travaux et mourut le 4 décembre 1662, à 63 ans. Ce missionnaire avait composé une *Grammaire* et un *Dictionnaire* de la langue tagala; et il traduisit dans cette langue un *Catéchisme* et divers ouvrages ascétiques, entre autres un *Traité* de la dévotion au rosaire, imprimé plusieurs fois à Manille et à Mexico. — Quiros (Hyacinthe-Bernard de), dominicain espagnol, qui portait dans son ordre les noms d'*Augustin-Thomas*, enseigna la théologie et le droit canonique à Rome. Ayant apostasié, il se rendit à Berne, obtint une chaire d'histoire ecclésiastique à l'université de Lausanne, et mourut d'apoplexie à Lausanne le 6 novembre 1758. On cite de lui une *Histoire de l'Eglise*, en allemand, Lausanne, 1756, in-folio, et plusieurs *Dissertations* académiques, en latin.

QUISTORP (Jean), théologien luthérien, naquit à Rostock en 1584, et fut professeur de théologie dans cette ville. Il eut ensuite la surintendance des églises de sa communion. Il assista Grotius dans ses derniers moments. Il a composé divers ouvrages, savoir : *Articuli formulæ concordiæ illustrati; Manuductio ad studium theologicum;* des *Notes* latines sur tous les livres de la Bible; des *Commentaires* sur les Epîtres de saint Paul; des *Sermons;* des *Dissertations.* Il mourut en 1648. — Quistorp (Jean), fils du précédent, naquit en 1624, et suivit la même carrière que son père. Il fit ses études à Greipfswalde, et visita les universités de Copenhague et de Leyde, pour en entendre les professeurs. Revenu à Rostock, il y obtint une chaire de théologie, et en même temps une place de pasteur. On a de lui : *Catechesis antipapistica :* il y attaque le pape et l'Eglise romaine; *Pia desideria; Repetitiones decalogi antipapisticæ;* une *Lettre* allemande à la reine Christine de Suède, sans signature; le *Trésor dans le champ; Disputationes theologicæ.* Dans ses écrits, surtout dans ceux contre le pape, le fiel est mêlé à l'érudition. Il mourut en 1669.

QUISTORP (Jean-Nicolas), théologien luthérien, né à Rostock en 1651, fut pasteur dans cette ville, et y mourut le 9 août 1715. Il a laissé des *Explications* sur saint Jean, et plusieurs écrits de controverse et de théologie.

QUOD-VULT-DEUS (saint), était évêque de Carthage dans le temps que cette ville fut prise par Genseric, roi des Vandales, l'an 439. Ces barbares le mirent lui et la plupart de ses clercs dans de vieux navires qui faisaient eau de toutes parts, et qui étaient sans aucune provision. Dieu fut leur pilote, et les fit aborder heureusement à Naples, où ils furent reçus comme de glorieux confesseurs de Jésus-Christ. *Voy.* Deo-Gratias.

Digitized by Google

R

RABACHE (Etienne), docteur de Sorbonne, de l'ordre des Augustins, naquit à Voves dans le diocèse de Chartres, en 1556. Il fit à Bourges la réforme des religieux de son ordre, et l'établissement de la congrégation de Saint Guillaume, en 1594. Ce pieux réformateur finit sa vie à Angers, en 1616, âgé de 60 ans.

RABAN-MAUR (Magnence), en latin *Hrabanus Magnentius*, naquit à Fulde en 788, de la meilleure noblesse du pays. Ses parents l'offrirent, à l'âge de dix ans, au monastère de Fulde, où il fut instruit dans la vertu et dans les lettres. On l'envoya ensuite à Tours, pour y étudier sous le fameux Alcuin. De retour à Fulde, il en fut élu abbé en 822, et réconcilia Louis le Débonnaire avec ses enfants. Raban écrivit une lettre pour consoler ce prince, que l'on avait déposé injustement, et publia un *Traité sur le respect* que doivent avoir les enfants envers leur père, et les sujets envers leur prince. Il est dans la *Concordia de Marca*, édition de Baluze. Raban-Maur obtint de riches possessions dont il dota diverses maisons naissantes, entre autres l'abbaye d'Hirsauge. Il se démit ensuite de son titre pour aller vivre dans la solitude du Mont-Saint-Pierre. Devenu archevêque de Mayence en 847, il fit paraître beaucoup de zèle et de charité dans le gouvernement de son Eglise. Après avoir examiné la doctrine de Gotescalc dans un concile tenu dans sa ville épiscopale, en 848, il la condamna et envoya Gotescalc à Hincmar, archevêque de Reims, dans le diocèse duquel il avait été ordonné. *Voy.* Gotescalc. Une famine, qui désola le diocèse de Mayence en 850, lui fournit une occasion de montrer le zèle et la charité dont il était animé pour son troupeau; ses revenus furent distribués aux pauvres, et chaque jour il en avait 300 à sa propre table. Il présida ensuite le concile assemblé en 852 dans sa ville épiscopale, et assista l'année suivante à celui de Francfort. Raban mourut dans sa terre de Winfeld, en 856, à 68 ans. Il légua ses livres aux abbaye de Fulde et de Saint-Alban. On a de lui beaucoup d'ouvrages recueillis à Cologne en 1627, 5 tomes in-fol., qui se relient en 3 vol. Ils contiennent : des *Commentaires* sur l'Ecriture, qui ne sont presque que de simples extraits des écrits des Pères : c'était la manière des théologiens de son temps; un *Traité de l'Institution des clercs et des Cérémonies de l'Eglise ou des Offices divins*, divisé en trois livres. C'est un de ses plus importants ouvrages : il a eu plusieurs éditions dans le xvie siècle. Un *Traité du Calendrier ecclésiastique*. Il y enseigne la manière de discerner les années bissextiles et de marquer les indictions. Un *Livre sur la vue de Dieu, sur la pureté du cœur, et la manière de faire pénitence*. Ce sont des extraits que l'auteur avait faits en lisant les Pères. *De universo, sive Etymologiarum opus*. Il contient la définition des noms propres qui se trouvent dans l'Ecriture sainte. Des *Homélies*; un *Martyrologe*. Le prologue de ce martyrologe a été publié par dom Mabillon, *Analect.*, pag. 419, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Gall; le *Livre de la grammaire* : ce n'est qu'un extrait de Priscien le grammairien; *Traité des ordres sacrés, des sacrements et des habits sacerdotaux*; *Traité de la discipline ecclésiastique*; un *Pénitentiel*; un *Traité de l'invention des langues*; le *Traité des vices et des vertus*, qu'on lui attribue, est d'Halitgarius, évêque d'Orléans. On trouve dans le *Thesaurus* de Martène, dans les *Miscellanea* de Baluze, et dans les *OEuvres* du P. Sirmond, quelques traités qui ne sont point dans le recueil de ses *OEuvres*; Raban cultivait aussi la poésie : témoin son *Poème* en l'honneur de la sainte croix, qui est dans le recueil de ses ouvrages, et dont il y a une assez belle édition particulière à Augsbourg, 1605, in-fol. Le P Brouwer a publié ses poésies à la suite de celles de Fortunat. On y trouve le *Veni Creator* conservé dans les prières de l'Eglise. Quoique le style de Raban soit en général simple, clair et concis, cependant il a quelquefois besoin d'explication; il écrit moins bien en vers qu'en prose; il lui échappe même des fautes contre la prosodie, ce qui dans ces siècles n'a rien d'étonnant.

RABARDEAU (Michel), jésuite, né à Orléans en 1572, mort à Paris, en 1649, à 77 ans, est connu par son *Optatus gallus benigna manu sectus*, Paris, 1641, in-4°. Rabardeau, prétendant réfuter le livre intitulé : *Optati galli de cavendo schismate liber paraeneticus*, de Charles Hersent, qui paraissait craindre un schisme dans l'Eglise de France, à l'occasion du patriarcat dont le cardinal de Richelieu semblait vouloir se revêtir, donna, aussi bien que son adversaire, dans diverses erreurs. Il avançait que la création d'un patriarche en France n'avait rien de schismatique, et que le consentement de Rome n'était pas plus nécessaire pour cela qu'il ne l'avait été pour établir les patriarches de Jérusalem et de Constantinople. Ce dernier article en particulier montre combien l'auteur avait peu réfléchi. Les termes seuls de sa comparaison auraient dû lui ouvrir les yeux. Le pape, successeur du prince des apôtres et chef de l'Eglise universelle, est en même temps patriarche de l'Occident; mais il ne l'est pas de l'Orient. Ainsi l'érection des patriarcats de Jérusalem et de Constantinople n'avait rien pris sur sa juridiction patriarcale; au lieu que la création d'un patriarche en France lui en ravissait une partie des plus considérables. Elle ne pouvait donc se faire malgré lui, sans une injustice palpable. « Qu'elle pût absolument avoir lieu « sans schisme, dit un auteur fort modéré, « c'est là une de ces spéculations qui éga-

Digitized by Google

« rent toujours dans les circonstances où on « les agite communément, et où l'on agitait « celle-ci, c'est-à-dire dans la chaleur du res- « sentiment, et l'aveuglement du dépit, et qui « conduisent inévitablement au précipice, « qu'on n'en sépare que par des précisions « idéales. » Son ouvrage fut condamné à Rome en 1643; l'assemblée du clergé de France reçut ce décret le 19 septembre 1645, et le fit enregistrer dans son procès-verbal.

RABAUDY (Bernard de), religieux de l'ordre des Frères prêcheurs, naquit à Toulouse en 1631, de l'une des familles les plus distinguées de cette ville, et y mourut le 3 novembre 1731, après avoir professé la théologie avec éclat dans l'université de cette ville. On a de lui : *Exercitationes theologicæ, ad singulas partes Summæ sancti Thomæ, doctoris angelici*, 3 vol. in-8°. La bibliothèque des dominicains de Toulouse possédait la suite de cette composition, qui se conserve aujourd'hui dans celle du collége royal de la même ville.

RABAUT de SAINT-ETIENNE (Jean-Paul), ministre protestant, né à Nîmes en avril 1743, était fils d'un pasteur de cette ville, qui se signala dans plusieurs circonstances par son zèle pour ses coreligionnaires. Son père, quoiqu'il eût été condamné à errer d'asile en asile dans les montagnes des Cévennes, trouva le moyen de lui donner une première connaissance des lettres. Le jeune Rabaut fut admis à jouir en Suisse des fondations faites par plusieurs souverains protestants étrangers en faveur des jeunes Français qui se livraient aux études théologiques, et parmi ses maîtres il compta le célèbre Court de Gebelin. Devenu ministre de l'Evangile, il vint en France où ses discours furent remarqués. Alors il composa le *Vieux Cévenol*, ou *Anecdotes de la vie d'Ambroise Borely, mort à Londres à l'âge de* 103 *ans*, Londres, 1784, 1 vol. in-8°. Ce roman qui n'est qu'une censure des édits portés contre les protestants depuis 1685, et une apologie des fanatiques des Cévennes (1), fut publié comme traduit de l'anglais d'un prétendu W. Jesterman. Une première édition avait déjà paru à Londres en 1779, sous le titre de *Triomphe de l'intolérance* ou *Anecdotes*, etc. M. Boissy d'Anglas a donné une réimpression de ce livre, sous le titre de *Vieux Cévenol*, Paris, 1821, in-18. Plus tard il fit l'*Eloge de M. de Bec-de-Lièvre, évêque de Nîmes*, que sa charité avait fait aimer même des protestants, et ce discours obtint le suffrage de Laharpe. Rabaut exerçait son ministère dans sa ville natale, lorsqu'il fut nommé par la sénéchaussée de Nîmes député du tiers aux Etats généraux. Sectateur ardent du philosophisme et des innovations politiques, il avait annoncé déjà ses opinions dans ses écrits, où il disait « que tous les établissements « anciens nuisaient au peuple; qu'il fallait « renouveler les esprits, changer les idées, « les lois, les usages, les hommes, les mots, « enfin tout détruire, pour pouvoir tout re- « créer. » Rabaut se signala par son acharnement contre les prêtres, qu'il persécuta sans relâche. Sans être grand orateur, il obtint une certaine réputation par l'habitude qu'il avait de parler en public. Il devint président de l'assemblée, en 1790. En 1791, il s'éleva avec violence contre les troubles de Nîmes qu'il attribua aux catholiques. Quelques mois après, il parla sur l'organisation des gardes nationales, et demanda ensuite la liberté indéfinie des cultes. Il fut rendu à la vie privée par la dissolution de l'Assemblée constituante. Lorsque dans le mois de septembre 1792, il se présenta à la Convention comme député de l'Aube, son ardeur révolutionnaire parut s'être beaucoup refroidie, et il se montra l'ennemi déclaré de l'anarchie. Dans le procès du roi, il soutint que la Convention n'avait pas le droit de juger Louis XVI, qui, selon lui, aurait dû être déféré devant un tribunal national. L'avis contraire ayant prévalu, il se borna à voter pour la détention du prince et son bannissement à la paix. Il vota également pour l'appel au peuple et pour le sursis. En 1793, il devint président de la Convention, appuya l'emprunt forcé, et au mois de mars il fut nommé membre de la commission des *douze*, imaginée par les Girondins, pour surveiller les opérations du tribunal révolutionnaire, et découvrir les complots de la municipalité de Paris contre la Convention. Chargé de faire un rapport sur ce sujet, sa voix fut étouffée par les clameurs de la *montagne*, et il ne put parvenir à se faire entendre. Ce fut le signal de l'orage dont il devait être la victime. En effet, bientôt après les Girondins succombèrent, et Rabaut fut entraîné dans leur chute. Un premier décret qu'il évita par la fuite le mit en arrestation; un second ordonna la confiscation de ses biens et le mit hors la loi. Alors il quitta Bordeaux, où il s'était réfugié, et se retira dans la campagne, près de Paris, chez un ancien ami, qui le livra, dit-on, aux jacobins. Traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à la mort le 4 novembre 1793, et exécuté le lendemain, à l'âge de 50 ans. Sa femme se donna la mort,

(1) Nous croyons qu'on nous saura gré de reproduire ici l'article que Feller a consacré à l'un des principaux prophètes de ces sectaires. — Jean Cavalier, né au village de Ribaute, près d'Anduse, en 1679, fils d'un paysan des Cévennes, est fameux par le rôle qu'il joua dans les guerres des camisards, sur la fin du règne de Louis XIV. Sa bravoure, aidée de l'enthousiasme de ces fanatiques, le fit regarder dans son pays comme un homme extraordinaire, suscité de Dieu pour le rétablissement du calvinisme. De garçon boulanger il devint prédicant, et de prédicant, chef d'une multitude d'enthousiastes, avec lesquels il exerça, vers l'an 1704, de grandes cruautés contre les catholiques. Le maréchal de Montrevel tenta vainement de les réduire. Enfin le maréchal de Villars lui proposa une amnistie. Il négocia avec Cavalier, qui promit de faire quitter les armes à son parti, à condition qu'on lui permettrait de lever un régiment dont il serait colonel. Observé en France, il passa au service de l'Angleterre, et se distingua à la bataille d'Almanza. Il mourut, en 1740, gouverneur de l'île de Jersey, et entièrement guéri de ses anciennes fureurs. Il était même, dans la société, d'un caractère doux et d'un commerce aimable.

Digitized by Google

dès qu'elle apprit que son mari était monté sur l'échafaud. Les connaissances de Rabaut étaient variées et assez étendues; mais, élevé par un père d'un caractère ardent et passionné, il puisa dans ses leçons un amour excessif d'indépendance et une ambition désordonnée. Ses principaux écrits sont: *Sermon sur le mariage du dauphin* (depuis Louis XVI), 1770; *Sermon sur la mort de Louis XV*, 1774, in-8°; *Hommage à la mémoire de M. Bec-de-Lièvre, évêque de Nîmes*, 1784, in-12; *Lettre sur la vie et les écrits de Court de Gébelin*, 1774, in-8°; *Lettres sur l'histoire primitive de la Grèce*, Paris, 1787, in-8°. Ces lettres sont adressées à l'astronome Bailly, et ne sont pas dépourvues de savoir et de mérite. *A la nation française, sur les vices de son gouvernement, sur la nécessité d'établir une constitution*, etc., 1788, in-8°; *Considérations sur les intérêts du tiers-état*, 1789; *Almanach historique de la révolution*, 1792, 1 vol. in-18, avec 6 gravures, réimprimé par décret de la Convention aux frais de la république en 1794, et publié ensuite sous le titre de *Précis de l'histoire de la révolution*. M. Charles de Lacretelle a continué cet ouvrage, qui contient quelques détails curieux, et qu'il faut lire cependant avec circonspection. La continuation elle-même laisse désirer sous le rapport de l'esprit dans lequel elle a été composée, quoiqu'elle diffère de beaucoup de l'ouvrage de Rabaut. Nous ne citerons qu'un passage de celui-ci, qui fera connaître suffisamment l'influence à laquelle il a obéi: « Le clergé, dit-« il, cherche encore dans une religion qu'on « appelle de paix, des prétextes et des « moyens de discorde et de guerre; il brouille « les familles dans l'espoir de diviser l'Etat: « tant il est difficile à ce genre d'hommes de « savoir se passer de richesses et de pou-« voir! Mais les lumières, en se communi-« quant bientôt aux dernières classes de ci-« toyens, les affranchiront de la plus dange-« reuse de toutes les servitudes, l'esclavage « de la pensée; alors, ou les prêtres seront « citoyens, ou l'on ne voudra plus de prê-« tres. » Rabaut avait coopéré à la rédaction de la *Feuille villageoise* avec Cerutti, et au *Moniteur* jusqu'à la fin de 1792. Une édition de ses *Œuvres*, précédée d'une *Notice biographique*, par M. Collin de Plancy, a été publiée en 1826, 2 vol. in-8°.

RABAUT-POMIER (Jacques-Antoine), frère puîné du précédent, naquit à Nîmes le 24 octobre 1744. Le surnom de *Pomier* lui avait été donné par son père, pour le soustraire à la vigilance de l'autorité qui l'aurait fait élever dans la religion catholique: c'est pour la même raison que ses deux autres frères s'appelèrent l'un *Saint-Etienne*, et l'autre *Dupuis*. Après avoir fait ses études de philosophie et de théologie à Lausanne, Rabaut-Pomier devint ministre, et desservit successivement en cette qualité les églises protestantes de Nîmes et de Marseille. Il était à Montpellier à l'époque de la révolution, et il fut un des plus zélés partisans des innovations et des réformes politiques. En 1790, il fut nommé membre de la municipalité de Montpellier, et, en 1792, le département du Gard le députa à la Convention. Il eut alors quelque part à l'établissement des télégraphes. Dans le procès du roi il vota pour la mort de Louis XVI avec le sursis et l'appel au peuple: il mit tant de restrictions dans son vote que, dans le recensement des suffrages, le sien ne fut point compté pour la peine de mort. Ayant signé la protestation du 6 juin 1793, contre la tyrannie de la montagne, il fut un des 73 députés mis en arrestation sous Robespierre et rappelés après sa chute. Il passa après la session au conseil des anciens, où il se montra assez modéré, et d'où il sortit le 20 mai 1798. Après le 18 brumaire, Rabaut fut nommé sous-préfet du Vigan, et lorsque l'église protestante de Paris fut réorganisée en 1803, il fut appelé par le consistoire pour en être l'un des pasteurs. En 1815, on lui appliqua, comme *votant*, les peines portées par la loi d'amnistie: nonobstant ses réclamations et ses *Mémoires*, il fut obligé de sortir de France. Mais il y rentra en 1818, et mourut à Paris le 16 mars 1820. Nous ne connaissons de lui que deux *Discours*, qui confirment cette vérité, que les républicains de la révolution avaient plus de soif de pouvoir et d'honneurs que de désir de donner de bonnes institutions: *Napoléon libérateur*, discours religieux, in-8°, 1810; *Sermon d'action de grâces sur le retour de Louis XVIII*. On assure qu'il avait eu des notions sur la vaccine vers 1780, avant que Jenner en proclamât l'invention. On trouve dans l'*Annuaire protestant*, 1821, un article sur Rabaut-Pomier.— Rabaut-Dupuis ou Rabaut jeune (***), frère des précédents, embrassa la profession de négociant, et fut aussi partisan de la révolution. Il remplit plusieurs missions administratives. Proscrit en 1793 comme *fédéraliste*, il parvint à s'enfuir, et fut porté sur la liste des émigrés; cette circonstance fit arrêter son père. Le département du Gard l'ayant nommé, en 1797, membre du conseil des Anciens, il parla et écrivit en faveur du Directoire, quoiqu'il n'en approuvât pas toutes les mesures. Il se prononça à la tribune pour les émigrés du département du Bas-Rhin, d'Avignon et du comtat Venaissin, et s'éleva contre les jacobins du Midi. S'étant déclaré en faveur de la révolution du 18 brumaire, il entra au corps législatif en 1799, le présida en 1802, et c'est sous sa présidence que fut voté le consulat à vie. Rabaut jeune fut ensuite envoyé en mission dans le Midi; il eut le bonheur de sauver à Toulouse, en faisant réviser le procès, un émigré (M. de Seguy) qui allait être fusillé, en vertu du jugement d'un conseil militaire, et sa conduite fut approuvée de Bonaparte. En 1803, il reçut la décoration de la Légion d'Honneur, et, en cessant ses fonctions législatives, il devint conseiller de préfecture à Nîmes, charge qu'il exerçait encore lorsqu'il mourut, le 13 septembre 1808, d'une chute de cheval. On lui doit: *Détails historiques et recueil de pièces sur les divers projets qui ont été conçus depuis la réformation jusqu'à*

Digitized by Google

ce jour, pour la réunion de toutes les communions chrétiennes, 1806, in-8° ; *Annuaire ou Répertoire ecclésiastique à l'usage des églises réformées*, Paris, 1807, in-8°, recueil qui a été continué sous le titre de *Nouvel Annuaire protestant*.

RABBI (Charles-Constance), savant religieux de l'ordre de Saint-Augustin, naquit à Bologne en 1678. Il parcourut presque toutes les sciences, et fut professeur de philosophie et de théologie à Bologne, à Rome et dans plusieurs couvents de son ordre. Il mérita la bienveillance du pape Benoît XIV, et son extrême modestie le tint toujours écarté des dignités ecclésiastiques. Le P. Rabbi mourut à Rome, le 8 septembre 1746, et a laissé plusieurs ouvrages, comme : *De mathematicarum disciplinarum ad theologiam utilitate, ipsarumque in ea usu dissertatio*, Maïence, 1729 ; Venise, 1745 ; *Sinonimi ed aggiunti italiani raccolti, con in fine un trattato de sinonimi, degli aggiunti e delle similitudini*, Bologne, 1732. Plusieurs manuscrits de ce religieux se conservaient dans la bibliothèque de l'institut de Bologne (*la Specola*), et à Rome dans celle du pape Benoît XIV.

RABESANO (Livio), fut un des hommes les plus éclairés de son siècle, et naquit près de Vienne en 1605. Il entra dans l'ordre des Frères mineurs de l'observance, y remplit plusieurs emplois importants, et fut pendant plusieurs années professeur de philosophie. On a de lui : *Cursus philosophicus ad mentem doctoris subtilis pro tyronibus scotistis*, Venise, 1665, in-4° ; *Cursus philosophicus*, etc., *continens tres libros Aristotelis de anima*, ibid., 1665 ; *De cœlo et mundo*, ibid., 1672 ; *De generatione et corruptione*, ibid., 1674. Le Père Rabesano mourut à Vienne vers 1680.

RABUSSON (dom Paul), né en 1634, à Gannat, ville de Bourbonnais, entra dans l'ordre de Cluny en 1655, et y occupa différentes places. Les deux chapitres de 1676 et 1678 le chargèrent de composer le fameux *Bréviaire* de son ordre, qui a servi de modèle à tant d'autres. On lui associa Claude de Vert, de l'ancienne observance, qui ne se chargea que des rubriques. D. Rabusson engagea Santeuil de Saint-Victor à consacrer à des poésies plus dignes d'un chrétien le talent qu'il avait pour ce genre d'écrire ; et le poëte fit, à sa sollicitation, ces belles *Hymnes*, dont Le Tourneux et Rabusson lui fournissaient les pensées. Dom Rabusson fut élu, en 1693, supérieur général de la réforme ; et pendant près de dix-huit ans qu'il gouverna de suite, il fit régner dans Cluny la paix et toutes les vertus religieuses. Les cardinaux de Bouillon et de Noailles faisaient beaucoup de cas de son mérite.

RACAN (Honorat de Bueil, marquis de), poëte français, né en Touraine à la Roche-Racan, l'an 1589, d'un maréchal de camp des armées du roi, fut un des premiers membres de l'académie française. Il reçut une éducation toute militaire, et prit même une telle aversion pour la langue latine, qu'il ne put jamais, dit-on, retenir le *Confiteor*. A l'âge de 16 ans, il devint page de chambre du roi, sous Bellegarde, qui avait pris Malherbe dans sa maison par l'ordre de Henri IV. Racan, cousin-germain de madame de Bellegarde, eut occasion de voir ce grand maître en poésie, et il se forma sous lui. Le jeune Racan quitta la cour pour porter les armes : mais il ne fit que deux ou trois campagnes, et il revint à Paris après le siége de Calais. Ce fut alors qu'il consulta Malherbe sur le genre de vie qu'il devait embrasser. Le poëte, pour toute réponse, se contenta de lui réciter la *Fable du meunier, son fils et l'âne ;* fable ingénieuse, inventée par le Pogge et imitée par la Fontaine. Le marquis de Racan continua quelque temps encore la carrière qu'il avait embrassée, parvint au grade de maréchal-de-camp, se maria et passa le reste de sa vie au milieu des plaisirs et du culte des muses. Ses *Bergeries* sont recommandables dans le genre pastoral. Celle qui commence ainsi : *Paissez, chères brebis, jouissez de la joie*, etc., passe pour son chef-d'œuvre. On a loué aussi des *Stances* sur la fausseté des grandeurs humaines. Sa traduction de la fameuse strophe d'Horace, *Pallida mors*, a été souvent comparée, mais toujours à son détriment, à celle de Malherbe. Voici la traduction de Racan :

Les lois de la mort sont fatales,
Aussi bien aux maisons royales
Qu'aux taudis couverts de roseaux.
Tous nos jours sont sujets aux Parques :
Ceux des bergers et des monarques
Sont coupés des mêmes ciseaux.

Malherbe avait dit :

Le pauvre, en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois ;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre,
N'en défend pas nos rois.

Le mérite de Racan était d'exprimer d'une manière ingénue et touchante toutes sortes d'objets, ceux même qui appartenaient à la poésie sublime ; mais il réussissait mieux dans ceux qui étaient proprement du ressort de la poésie simple et naturelle. Il mourut à la Roche-Racan, en 1670, à 81 ans. L'auteur de l'*Art poétique* a bien caractérisé Malherbe et Racan dans ces deux vers :

Malherbe d'un héros peut vanter les exploits ;
Racan chanter Philis, les bergers et les bois.

Les ouvrages de Racan sont : les *Bergeries*, Paris, 1628, in-8° ; *Lettres diverses*, dans le recueil des *Lettres nouvelles* de Faret, Paris, 1627, in-8° ; *Les sept Psaumes de la pénitence*, 1631, in-8° ; *Poésies diverses*, dans les recueils de 1621, 1627, 1633 ; *Odes sacrées*, dont le sujet est pris des Psaumes de David, et qui sont accommodées au temps, avec un *Discours* contre les sciences, Paris, 1651, in-8° ; *Mémoires pour la Vie de Malherbe*, 1 vol. in-12 ; *Dernières OEuvres et Poésies chrétiennes*, Paris, 1660. Coustelier donna une édition de ses *OEuvres complètes*, en 1724, Paris, 2 vol. in-12 : mais on n'y trouve point les *Mémoires* pour la Vie de Malherbe, et il y manque en

Digitized by Google

outre plusieurs pièces, entre autres une ode à Richelieu.

RACHEL, seconde fille de Laban, épousa le patriarche Jacob, l'an 1752 avant Jésus-Christ. Elle eut de lui Joseph et Benjamin. Rachel mourut en accouchant de celui-ci. Elle fut enterrée sur le chemin qui conduit à Ephrata, où Jacob lui éleva un monument qui a subsisté pendant plusieurs siècles. On montre encore aujourd'hui sur la route d'Ephrata une espèce de dôme soutenu sur quatre piliers carrés, qui forment autant d'arcades, et l'on prétend que c'est le tombeau érigé à Rachel par Jacob. Mais comme ce monument est encore tout entier, il est difficile de croire que ce soit le même que le patriarche consacra à la mémoire de son épouse.

RACINE et CORNEILLE. Nous avons cru devoir réunir ici les deux articles que Feller a consacrés à ces deux monarques de la scène tragique, qui, en même temps qu'ils s'élevaient aux plus hauts degrés de la gloire littéraire, appliquèrent plus d'une fois leur génie à des sujets religieux. — Pierre CORNEILLE, né à Rouen le 6 juin 1606, de Pierre Corneille, maître des eaux et forêts, parut au barreau, n'y réussit point et se décida pour la poésie. Une petite aventure développa son talent qui avait été caché jusqu'alors. Un de ses amis le conduisit chez sa maîtresse : le nouveau venu prit bientôt dans le cœur de la demoiselle la place de l'introducteur. Ce changement le rendit poëte, et ce fut le sujet de *Mélite*, sa première pièce de théâtre. Cette comédie tout imparfaite qu'elle était, fut jouée avec un succès extraordinaire. *Mélite* fut suivie de la *Veuve*, de *la Galerie du Palais*, de *la Suivante*, de *la Place Royale*, de *Clitandre*, et de quelques autres pièces qui ne sont bonnes à présent que pour servir d'époque à l'histoire du théâtre français. Corneille prit un vol plus élevé dans sa *Médée*, et surtout dans le *Cid*, tragi-comédie jouée en 1636. Les Espagnols, dont il avait emprunté ce sujet (c'était une imitation du *Guilhem de Castro*), voulurent bien copier eux-mêmes une copie dont l'orignal leur appartenait, mais qui, par les embellissements dont l'avait accompagné l'auteur français, était au-dessus de tout ce qu'a produit le théâtre espagnol. Il fit ensuite les *Horaces*, et *Cinna*. Le grand Condé, à l'âge de 20 ans, étant à la première représentation de cette dernière pièce, versa des larmes à ces paroles d'Auguste

> Je suis maître de moi comme de l'univers.
> Je le suis, je veux l'être. O siècles ! ô mémoire !
> Conservez à jamais ma nouvelle victoire.
> Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux,
> De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous.
> Soyons amis, Cinna ; c'est moi qui t'en convie.'

Corneille augmenta encore sa gloire par *Polyeucte*. Le style n'en est pas si fort ni si majestueux que celui de *Cinna;* mais cette pièce a quelque chose de plus touchant. Cependant des personnes pieuses furent choquées de la liberté que le poëte s'est donnée de faire monter les saints sur un théâtre, habituellement consacré à un histrionisme profane et licencieux, et de mêler la tendresse de l'amour humain avec l'héroïsme de l'amour divin. Après *Polyeucte* vint *Pompée*, dans laquelle l'auteur profita de Lucain, comme dans sa *Médée* il avait imité Sénèque; mais dans les endroits où il les copie, il paraît original; et dans ceux qu'il n'a pas empruntés d'eux, le poëte français est fort au-dessus de ces deux romains. Le *Menteur*, pièce comique, et presque entièrement prise de l'espagnol, suivit la tragédie de *Pompée*. Au *Menteur* succéda *Rodogune*, qu'il aimait d'un amour de préférence. Il disait que, pour trouver la plus belle de ses pièces, il fallait choisir entre *Rodogune* et *Cinna*, quoique le public penchât plus du côté de la dernière. *Héraclius* parut ensuite, et le public ne la trouva point indigne des chefs-d'œuvre qui l'avaient précédée. Puis vinrent *Sertorius* et *Othon*, où, malgré une certaine dureté de style, il y a encore de grands traits. Turenne étant un jour à une représentation de *Sertorius*, s'écria, dit-on, à cette scène : *Où donc Corneille a-t-il appris l'art de la guerre?* Ce fut par *Agésilas*, *Attila*, *Pulchérie*, *Bérénice* et *Suréna*, que ce père du théâtre finit sa carrière. Ce sont les ouvrages d'un vieillard ; mais ce vieillard est Corneille. Si nous n'en jugeons que par les pièces du temps de sa gloire, quel sublime dans ses idées ! quelle élévation de sentiments ! quelle noblesse dans ses portraits ! quelle profondeur de politique ! quelle vérité, quelle force dans ses raisonnements ! Chez lui les Romains parlent en Romains, les rois en rois ; partout de la grandeur et de la majesté. On sent, en le lisant, qu'il ne puisait l'élévation de son génie que dans son âme. C'était un ancien Romain parmi les Français, un Cinna, un Pompée, etc. Corneille, débarrassé du théâtre, ne s'occupa plus qu'à se préparer à la mort. Il avait eu dans tous les temps beaucoup de religion. Il traduisit l'*Imitation de Jésus-Christ* en vers : version qui fut très-bien accueillie, mais qui manque, dit Feller, du plus beau charme de l'original, de cette simplicité touchante, de cette naïveté tendre, qui opèrent plus de conversions que tous les sermons. Corneille s'étant accusé à confesse de quelques poésies qui pouvaient avoir des effets fâcheux sur les mœurs, avait reçu pour pénitence de traduire le premier livre de cet ouvrage précieux; le succès qu'eut cet essai l'engagea à le traduire entièrement. M. Onésime Leroy a fait réimprimer il y a quelques années la traduction de Corneille sous ce titre : *Corneille et Gerson dans l'Imitation de Jésus-Christ*, 1 vol. in-8°, qui a obtenu à cet écrivain une récompense de l'académie française. L'éditeur a retouché quelques endroits de Corneille qui lui ont paru vieillis, a remplacé quelques mots surannés, a même refait plusieurs vers. Malgré la réserve et le talent qu'il a mis dans son travail, nous sommes de ceux qui pensons que le texte d'un écrivain tel que Corneille devait être religieusement res-

Digitized by Google

pecté. En effet, dans cette traduction, malgré quelques défauts, on retrouve souvent tout l'éclat, toute la vigueur de son génie, et il est à craindre qu'en voulant faire disparaître des taches, on n'affaiblisse ses mâles beautés. Quoi qu'il en soit, M. Onésime Leroy, par sa publication, a bien mérité de la religion et de la littérature. Corneille mourut doyen de l'Académie française le 1er oct. 1684, regardé comme le plus grand poëte tragique de la France. Racine a la seconde place, quoique supérieur à son rival, dans une de ses plus belles parties de l'art du théâtre, dans la versification. On fera à son gré l'intervalle entre ces deux places, un peu plus, ou un peu moins grand : c'est là ce qu'on trouve en ne comparant que les ouvrages de part et d'autre. Mais si l'on compare les deux hommes, l'inégalité est plus grande. Il est peut-être incertain que Racine eût été, si Corneille ne fût pas venu avant lui; il est certain que Corneille a été par lui-même. Laharpe ne prononce pas sur la prééminence entre lui et Racine; on peut voir dans son *Lycée* le jugement qu'il porte sur ces deux grands tragiques. Joly publia, en 1738, une nouvelle édition du *Théâtre de Pierre Corneille*, en 10 vol. in-12. C'est la plus correcte que nous ayons. Voltaire, qui doit tant au grand Corneille, et, pour nous servir de ses expressions, soldat de ce général, donna, en 1764, une nouvelle édition de ses *OEuvres*, en 12 vol. in-8°, avec de jolies figures. On l'a réimprimée depuis avec des augmentations en 12 vol. in-8°, 8 vol. in-4°, ou 10 vol. in-8°; la plus belle, la plus correcte et la plus complète est celle de Paris, Renouard, 1817, 12 vol. in-8°, avec figures de Moreau. Voltaire a joint au texte des tragédies et des comédies : un *Commentaire* sur la plupart de ces pièces, et des réflexions sur celles qui ne sont plus représentées; traduction de l'*Héraclius* espagnol, avec des notes au bas des pages; une traduction littérale en vers du *Jules César* de Shakespeare; un *Commentaire sur la Bérénice de Racine*, comparée à celle de Corneille; un autre *Commentaire* sur les tragédies d'*Ariane* et du *Comte d'Essex* de Thomas Corneille, qui sont restées au théâtre. Cette édition est remplie d'observations critiques, et peut-être trop critiques; on a accusé le commentateur, non sans fondement, d'avoir voulu déprécier le mérite du grand Corneille, pour renforcer le sien; on trouve les principales dans un livre imprimé à Paris en 1765, in-12, sous ce titre : *Parallèle des trois principaux poëtes tragiques français, avec les observations des meilleurs maîtres sur le caractère particulier de chacun d'eux.* On a publié les *Chefs-d'œuvre de Pierre Corneille, avec le jugement des savants à la suite de chaque pièce*, Oxford, 1746, in-12 et in-8°, recherchés des curieux, particulièrement l'in-8°. On a donné plusieurs autres éditions des *Chefs-d'œuvre de Corneille;* les plus belles sont celle de Pierre Didot l'aîné, 1814, 3 vol. in-8°, à laquelle on peut joindre l'*Esprit du grand Corneille*, imprimé par le même, 1819, 2 vol. in-8°; et l'édition donnée par M. Lepan, avec les *Commentaires* de Voltaire, et les *Observations critiques sur les commentaires*, Paris, 1817, 5 vol. in-8° et in-12. Ses autres ouvrages sont : *Mélanges poétiques*, 1632, in-8°; *OEuvres diverses* avec la *Défense du grand Corneille*, par le P. Tournemine, 1738; *Lettre en réponse aux observations du sieur Scudéry, sur le Cid; Imitation de Jésus-Christ traduite en vers français*, Rouen, 1656, qui a eu au moins quarante éditions. *Louanges de la sainte Vierge, composées en rimes latines, par saint Bonaventure, et mises en vers français*, 1665, in-12; l'*Office de la sainte Vierge, traduit en français, tant en vers qu'en prose, avec les sept psaumes pénitentiaux, les Vêpres et Complies du dimanche, et toutes les hymnes du Bréviaire romain*, 1670, in-12. On trouve plusieurs poésies latines et françaises de Corneille dans les *Recueils* du temps. Les talents de Corneille et sa grande célébrité ne contribuèrent pas à l'enrichir. Il vécut dans une médiocrité qui approchait quelquefois de l'indigence, comme on voit par une lettre de 1679, trouvée dans des papiers de famille, et publiée dans le *Journal de Paris*, 22 janvier 1788. « J'ay veu hier « M. Corneille, nostre parent et amy. Il se « porte assez bien pour son asge. Il m'a pryé « de vous faire ses amitiez. Nous sommes « sortys ensemble aprez le disner, et en pas- « sant par la rue de la Parcheminerye, il est « entré dans une boutique pour faire ac- « commoder sa chaussure qui étoit décousuë. « Il s'est assis sur une planche et moi au- « prez de lui, et lorsque l'ouvrier eust re- « fait, il lui a donné trois pièces qu'il auoit « dans sa poche. Lorsque nous fusmes ren- « trez, je lui ai offert ma bourse, mais il n'a « point voulu la recevoir ni la partager. J'ay « pleuré qu'un si grand génie fust réduit à « cet excez de misère.» Corneille laissa trois fils, dont les deux premiers suivirent la carrière militaire, le dernier prit les ordres et obtint le bénéfice d'Aigue-Vive près de Tours. L'*Eloge* de Corneille par Victorin Fabre remporta, en 1807, le prix de l'Académie française. — Son frère, Thomas Corneille, membre de l'académie française et de celle des Inscriptions, né à Rouen en 1625, mort aux Andelys en 1709, courut la même carrière, mais avec moins de succès. Quoiqu'il observât mieux les règles du théâtre, et qu'il fût au-dessus de lui, et peut-être au-dessus de nos meilleurs poëtes pour la conduite d'une pièce, il avait moins de feu et moins de génie. Parmi ses pièces qui sont au nombre de 42, on cite : *Ariane*, *Le comte d'Essex*, tragédies; *Le geôlier de soi-même*, *Le baron d'Albikrac*, *Le Festin de Pierre*, *L'Inconnu*, comédie en cinq actes, etc. L'union entre son frère et lui fut toujours intime. Ils avaient épousé les deux sœurs. Ils eurent le même nombre d'enfants, ce n'était qu'une même maison, qu'un même domestique, qu'un même cœur. Après 25 ans de mariage, ni l'un ni l'autre n'avait songé au partage du bien de leurs femmes, et il ne fut fait qu'à la mort du grand Corneille. Le *Théâtre de Thomas* a été recueilli en 5 vol.

Digitized by Google

in-12; mais ce ne sont pas ses seuls ouvrages. On a encore de lui : la *traduction* en vers français des *Métamorphoses d'Ovide*, d'une partie des *élégies* et des *épîtres* du même poëte, en 3 vol. in-12; un *Dictionnaire des arts et des sciences*, en 2 vol. in-folio, qui parut pour la première fois l'an 1694, en même temps que celui de l'Académie française, dont il était comme le supplément. Fontenelle, son neveu, donna une seconde édition de cet ouvrage en 1731. Il le revit, le corrigea, l'augmenta considérablement, surtout pour les articles de mathématiques et de physique. *Dictionnaire universel, géographique et historique*, 8 vol. in-folio, 1707, très-exact pour la partie géographique qui concerne la Normandie, et très-fautif dans tout le reste. Quoiqu'il fût devenu aveugle sur la fin de ses jours, il préparait une nouvelle édition de ces deux dictionnaires; mais la mort l'empêcha de donner au dernier l'exactitude dont il serait susceptible. Des *Observations sur les remarques de Vaugelas*.—Jean RACINE, un des plus beaux génies du siècle de Louis XIV, et peut-être le poëte tragique le plus parfait qui ait jamais paru, naquit à La Ferté-Milon d'une famille noble, le 21 décembre 1639, l'année même où Corneille, âgé de 33 ans, faisait représenter *Horace* et *Cinna*. Orphelin de père et de mère dès l'âge de trois ans, il fut élevé d'abord à Beauvais, puis à Paris, au collége d'Harcourt, et enfin à Port-Royal-des-Champs, où Marie des Moulins sa grand'mère s'était retirée. Son goût dominant était pour les poëtes tragiques. Il allait souvent se perdre dans les bois de l'abbaye, un *Euripide* à la main : il cherchait dès lors à l'imiter. Il cachait des livres pour les dévorer à des heures indues. Le sacristain Claude Lancelot, son maître dans l'étude de la langue grecque, lui brûla consécutivement trois exemplaires des *Amours de Théagène et de Chariclée*, roman grec qu'il apprit par cœur à la troisième lecture. Après avoir terminé sa philosophie au collége d'Harcourt, il débuta par une *Ode* sur le mariage de Louis XIV. Cette pièce, intitulée *La Nymphe de la Seine*, lui valut une gratification de cent louis et une pension de 600 livres. Le ministre Colbert obtint pour lui l'une et l'autre de ces grâces. Racine composa, vers la fin de 1663, une autre ode, ayant pour objet de célébrer le rétablissement des trois académies, et intitulée *la Renommée aux Muses*, qui lui valut une nouvelle gratification, et ce qui était pour lui d'un bien plus grand avantage, lui fournit l'occasion de se lier avec Boileau. Ces succès le décidèrent à se livrer à la poésie. En vain un de ses oncles, chanoine régulier et vicaire général d'Uzès, l'appela dans cette ville pour lui résigner un riche bénéfice, la voix du talent l'appela à Paris. Il s'y retira vers 1664, époque de sa première pièce de théâtre, qui fut la *Thébaïde* ou *Les Frères ennemis*, suivie d'*Alexandre*, en 1666. Car Racine, quoique élevé dans les maximes sévères de Port-Royal, et portant l'habit ecclésiastique, n'en travaillait pas moins au profit des histrions; et ce n'est pas la première fois que l'on vit un partisan du rigorisme s'occuper des choses que les plus lâches probabilistes eussent cru ne s'accorder pas avec l'esprit du christianisme. Ce fut à peu près vers ce temps-là qu'il obtint le prieuré d'Epinay; mais il n'en jouit pas longtemps. Ce bénéfice lui fut disputé : il n'en retira pour tout fruit qu'un procès, *que lui ni ses juges n'entendirent jamais;* aussi abandonna-t-il et le bénéfice et le procès. Il eut bientôt un autre procès qui fit plus de bruit. Des Marets de Saint-Sorlin écrivit contre Nicole, qui, dans la première de ses *lettres*, traita les poëtes dramatiques d'*empoisonneurs, non des corps, mais des âmes*. Racine prit ce trait pour lui; il lança d'abord une lettre contre ses anciens maîtres. Nicole négligea de répondre, mais Barbier d'Aucour et Dubois le firent pour lui. Racine leur répliqua par une lettre qui sentait l'homme piqué, et qui à tout prix voulait avoir raison. Boileau, à qui il la montra avant de la rendre publique, l'engagea à la supprimer. *Alexandre* fut suivi d'*Andromaque*, jouée en 1668. La comédie des *Plaideurs*, jouée la même année, eut du succès, à raison des allusions où l'on reconnut divers personnages, et des anecdotes qui avaient été l'objet de la conversation des Parisiens; ce n'était du reste qu'une imitation des *Guêpes* d'Aristophane : cette pièce se joue encore au Théâtre-Français. *Britannicus* parut en 1670. *Bérénice*, jouée l'année d'après, n'est qu'une pastorale héroïque; elle manque de ce grand intérêt et de ce terrible, les deux grands ressorts de la tragédie. Racine prit un essor plus élevé, en 1672, dans *Bajazet*. *Mithridate*, joué en 1673, est plus dans le goût du grand Corneille, quoique l'amour soit encore le principal ressort de cet épithalame, et que cet amour y fasse faire des choses peu dignes de la tragédie. Mithridate s'y sert d'un artifice de comédie pour surprendre une jeune personne et lui faire dire son secret. Cette fureur de mettre de l'amour partout a dégradé presque tous les héros de Racine. Voltaire a eu raison de dire : « Les connaisseurs qui « se plaisent plus à la douceur élégante de « Racine qu'à la force de Corneille, me paraissent ressembler à ceux qui préfèrent « les nudités du Corrége au chaste et noble « pinceau de Raphaël. » *Iphigénie* ne parut que deux ans après (en 1675), et mérita le même reproche que les précédentes. *Phèdre* fut jouée en 1677, deux jours avant la représentation du même sujet traité par Pradon. Le plan des deux pièces est à peu près de la même contexture : mêmes personnages, mêmes situations, mêmes fonds de sentiments et de pensées; mais c'est lorsque les deux auteurs se rencontrent de plus près, qu'on sent davantage la supériorité du talent. Cependant Pradon, soutenu par les ennemis de Racine, attira tout Paris à sa pièce, tandis que celle de son rival fut couverte de huées et de ridicule. Racine, dégoûté de la carrière du théâtre, semée de tant d'épines, résolut

Digitized by Google

de se faire chartreux. Son directeur, qui connaissait l'inconstance de son caractère, lui conseilla de s'arracher au monde et au théâtre, plutôt par un mariage chrétien que par une entière retraite. Il épousa, quelques mois après, la fille du trésorier de France d'Amiens. La même année de son mariage, en 1677, Racine fut chargé d'écrire l'histoire de Louis XIV, conjointement avec Boileau. Cette histoire n'a jamais paru; le manuscrit en a péri dans l'incendie de la bibliothèque de M. de Valincourt. Il en a échappé, dit-on, un fragment, qui a été publié en 1784. (*Voyez* le *Journ. hist. et litt.*, 1er décembre 1784, p. 502.) Ce fragment ne donne pas une grande idée de l'ouvrage, et n'offre dans le fait qu'un *Eloge historique*, titre sous lequel il a paru. On y admire tout, on y exalte tout. « Tant « il est vrai, dit un critique, qu'on ne peut « jamais écrire l'histoire pendant la vie des « rois, surtout lorsqu'ils sont venus à bout « de subjuguer les esprits, comme avait fait « Louis XIV. On doit se borner alors à re- « cueillir les faits par ordre chronologique, « et l'on n'est pas en droit d'en attendre da- « vantage des historiographes contempo- « rains. » La religion avait enlevé Racine à la poésie; la religion l'y ramena. Madame de Maintenon le pria de faire une pièce sainte, qui pût être jouée à Saint-Cyr : il en fit deux, *Esther* et *Athalie;* mais ces tragédies, quoique d'une grande beauté, et vrais chefs-d'œuvre de la scène française, ne furent pas reçues avec le même enthousiasme que les précédentes : nouvelle preuve des vrais motifs qui produisent l'attachement aux spectacles, toujours faible lorsque la corruption du cœur ne le fortifie pas. On disait « que « c'était un sujet de dévotion, propre à « amuser des enfants.....» Racine jouissait alors de tous les agréments que peut avoir un bel esprit à la cour. Il était gentilhomme ordinaire du roi, qui le traitait en favori, et qui le faisait coucher dans sa chambre pendant ses maladies. Ce monarque aimait à l'entendre parler, lire, déclamer. Tout s'animait dans sa bouche, tout y prenait une âme, une vie. Sa faveur ne dura pas, et sa disgrâce hâta sa mort. Madame de Maintenon, touchée de la misère du peuple, avait demandé à Racine un *Mémoire* sur ce sujet intéressant. Le roi le vit entre les mains de cette dame, et fâché de ce que son historien se mêlait de son administration, il lui défendit de le revoir, en lui disant : « Parce « qu'il est poëte, veut-il être ministre? » Dès idées tristes, une fièvre violente, une maladie dangereuse, furent la suite de ces paroles. Racine mourut le 22 juin 1699, à 60 ans, d'un petit abcès dans le foie. Tant il y a de distance entre les ornements de l'esprit et la force de l'âme; entre la culture des lettres et les sentiments de la véritable grandeur, qui sent si vivement son indépendance les cours et des rois, et qui en jouit si bien! Racine était d'une taille médiocre; sa figure était agréable, son air ouvert, sa physionomie douce et vive. Il avait la politesse d'un courtisan et les saillies d'un bel-esprit. Son caractère était aimable, mais il passait pour faux; et, avec une douceur apparente, il était naturellement très-caustique. Plusieurs épigrammes, un grand nombre de couplets et de vers satiriques, qu'on brûla à sa mort, prouvent la vérité de ce que répondit Despréaux à ceux qui le trouvaient trop malin : « Racine, disait-il, l'est bien plus « que moi. » Les défauts de ce poëte furent effacés en partie par de grandes qualités. La religion réprima souvent ses penchants. « La raison, disait Boileau à ce sujet, con- « duit ordinairement les autres à la foi; mais « c'est la foi qui a conduit Racine à la rai- « son. » Avec cela, on remarquait un air de fluctuation dans sa conduite, et comme un état de dispute entre Dieu et le monde, entre sa conscience et les choses qu'elle réprouvait. Il eut sur la fin de ses jours une piété tendre, une probité austère; il condamna l'usage qu'il avait fait de ses talents en faveur d'un genre où les vertus chrétiennes ont si peu à gagner. Outre les tragédies de Racine, nous avons de lui : des *Cantiques*, qu'il fit à l'usage de Saint-Cyr. Ils sont pleins d'onction et de douceur. On en excuta un devant le roi, qui, à ces vers :

Mon Dieu, quelle guerre cruelle!
Je trouve deux hommes en moi :
L'un veut que, plein d'amour pour toi,
Je te sois sans cesse fidèle;
L'autre, à tes volontés rebelle,
Me soulève contre ta loi,

dit à madame de Maintenon : « Ah! madame, « voilà deux hommes que je connais bien. »

L'*Histoire de Port-Royal*, 1767, 2 parties in-12. Le style de cet ouvrage est coulant et historique, mais souvent négligé; on sent assez que l'historien est dans le cas de faire quelquefois l'apologiste et quelquefois le panégyriste. Clémencet nous a donné aussi une *Histoire* de cette maison chérie du parti. Il en a paru une nouvelle en 1786, Paris, 4 vol. in-12, réunis en 2 vol. Outre cela, nous avons encore les *Mémoires hist. et chron.* de Guilbert. Tant d'histoires d'une maison religieuse semblent dire qu'elle avait grand besoin de gens qui en contassent du bien. (*Voy.* CLÉMENCET.) Une *Idylle sur la paix*, pleine de grandes images et de peintures riantes; quelques *Epigrammes*, genre qui n'était que trop dans son caractère, auquel il se fût livré peut-être davantage, si les remords n'en avaient affaibli le goût; des *Lettres* et quelques opuscules, publiés par son fils dans ses *Mémoires de la vie de Jean Racine*, 1747, 5 vol. in-12. On trouve les différents ouvrages de Racine dans l'édition de ses *Œuvres*, publiée en 1768, en 7 vol. in-8°, par M. Luneau de Boisgermain, qui l'a ornée de remarques. L'abbé d'Olivet a donné des *Remarques de grammaire sur Racine*, avec une *Lettre critique sur la rime*, adressée à M. le président Boutrier, in-12, Paris, 1738. L'année suivante, l'abbé Desfontaines opposa à cet écrit : *Racine vengé*, ou *Examen des remarques grammaticales de M. l'abbé d'Olivet sur les Œuvres de Racine*, Avignon (Paris),

Digitized by Google

in-12. Ces deux écrits méritent d'être lus. Celui de l'abbé d'Olivet a été réimprimé en 1766. Nous avons encore d'autres remarques et d'autres commentaires sur Racine : les plus connus sont ceux de Laharpe et de Geoffroi. Les éditions de son théâtre sont innombrables : nous indiquerons seulement celle de Bodoni, 1813, 3 vol. in-folio, et celle de Pierre Didot l'aîné, an IX (1801-1805), 3 vol. in-folio, un des livres les plus magnifiques que la typographie ait produits. Parmi les éditions des *OEuvres complètes de Racine*, nous citerons celle de Garnier, Paris, 1807, 7 vol. in-8°, avec le commentaire de Laharpe et le portrait de l'auteur ; celle d'Aimé-Martin, avec les notes de tous les commentateurs, Paris, Lefèbvre, 1820, 1822, 1825, 1844.

RACINE (Louis), fils du précédent, naquit à Paris le 6 novembre 1692. Ayant perdu son père de bonne heure, il fut confié aux soins de Rollin, alors principal du collége de Beauvais. Il demanda des avis à Boileau, qui lui conseilla de ne pas s'appliquer à la poésie ; mais son penchant pour les muses l'entraîna. Il donna, en 1720, le poëme de la *Grâce*, écrit avec assez de pureté, et dans lequel on trouve plusieurs vers heureux. Il le composa chez les Pères de l'Oratoire de N.-D. des Vertus, où il s'était retiré après avoir pris l'habit ecclésiastique. Les chagrins que son père avait essuyés à la cour lui faisaient redouter ce séjour ; mais le chancelier d'Aguesseau réussit pendant son exil à Fresnes à le réconcilier avec le monde qu'il avait quitté. Il se fit des protecteurs qui contribuèrent à sa fortune. Le cardinal de Fleury, qui avait connu son père, lui procura un emploi dans les finances ; et il coula dès lors des jours tranquilles et fortunés avec une épouse qui faisait son bonheur. Un fils unique, fruit de leur union, jeune homme qui donnait de grandes espérances, périt malheureusement dans le tremblement de terre et l'inondation qui ravagèrent Cadix en 1755. Son père, vivement affligé de cette perte, ne traîna plus qu'une vie triste, et mourut dans de grands sentiments de religion, en 1763, à 71 ans. L'académie des Inscriptions le comptait parmi ses membres dès l'an 1719. Ce poëte faisait honneur à l'humanité : bon citoyen, bon époux, père tendre, fidèle à l'amitié, reconnaissant envers ses bienfaiteurs, la candeur régnait dans son caractère et la politesse dans ses manières, malgré les distractions auxquelles il était sujet. Il s'était fait peindre les *OEuvres* de son père à la main, et le regard fixé sur ce vers de Phèdre :

Et moi, fils inconnu d'un si glorieux père...

Pénétré de la vérité du christianisme, il en remplissait les devoirs avec exactitude. On a de lui des *OEuvres diverses*, en 6 vol. in-12. On trouve dans ce recueil : son poëme sur la *Religion*, imprimé séparément in-8° et in-12, avec d'excellentes notes : cet ouvrage offre les grâces de la vérité et de la poésie. Il n'y a point de chant qui ne renferme des traits excellents et un grand nombre de vers admirables ; mais il ne se soutient pas, et il y règne une monotonie qui le rend quelquefois languissant. Dans les dernières éditions on trouve des changements que l'auteur a cru devoir faire, surtout dans les notes, par déférence pour certaines critiques qui n'avaient pas la solidité qu'il leur supposait, et cette docilité mal entendue prend quelquefois un air de faiblesse et d'inconséquence. Ce poëme, que Laharpe regarde comme un des meilleurs du deuxième ordre, a été réimprimé un grand nombre de fois, et traduit en vers anglais, en vers allemands, deux fois en vers italiens, et plusieurs fois en vers latins. Son poëme sur la *Grâce*, 1722, qu'on trouve à la suite du précédent. Il en a paru une critique, où l'on examine : 1° la marche et la versification ; 2° la doctrine. Cette critique parut en 1723 sous le titre d'*Examen*, etc. Elle est quelquefois un peu sévère ; mais il y a des observations raisonnables. Voltaire a adressé à l'auteur de ce poëme les vers suivants :

Cher Racine, j'ai lu, dans tes vers didactiques,
De ton Jansénius les dogmes fanatiques :
Quelquefois je t'admire, et ne te crois en rien.
Si ton style me plaît, ton Dieu n'est pas le mien.
Tu m'en fais un tyran, je veux qu'il soit un père ;
Ton hommage est forcé, mon culte est volontaire.
De son sang mieux que toi je reconnais le prix :
Tu le sers en esclave, et je l'adore en fils.
Crois-moi, n'affecte plus une inutile audace :
Il faut comprendre Dieu pour comprendre sa grâce.
Soumettons nos esprits, présentons-lui nos cœurs,
Et soyons des chrétiens, mais non pas des docteurs.

Des *Odes*, recommandables par la richesse des rimes, la noblesse des pensées et la justesse des expressions. Quoiqu'elles soient sur le vrai ton de ce genre, on souhaiterait d'y rencontrer plus souvent le feu de Rousseau. Des *Epîtres* qui renferment quelques réflexions judicieuses. Sa poésie est élégante, mais il n'y a aucun trait bien frappant, et elle manque en général de chaleur et de coloris. Des *Réflexions sur la poésie*, qu'on a lues avec plaisir, quoiqu'il n'y ait rien d'absolument neuf et de bien profond. Des *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, imprimés séparément en 2 vol. in-12. Ils sont curieux et intéressants pour ceux qui aiment l'histoire littéraire. S'il y a quelques minuties, on doit les pardonner à un fils qui parle de son père, et d'un père si célèbre. « Malheur « à l'âme froide, dit un critique équitable, « qui ne sera pas attendrie en assistant à « cette procession, où l'auteur d'*Athalie* porte « la croix, dont ses filles composent le clergé, « et que termine le jeune Lionval (nom de « Louis Racine dans sa jeunesse), faisant gra- « vement les fonctions respectables de pas- « teur ! Il faut l'avouer : nos mœurs sont si « corrompues, notre goût si frelaté, qu'en « lisant ces mémoires nous nous croyons « transportés, je ne dirai pas dans un autre « siècle, mais dans un autre monde ; cepen- « dant il est encore des âmes honnêtes, qui « sentent tout le prix d'un hommage rendu « à l'amour paternel par la piété filiale ; et « jamais, non jamais notre fastueuse philan- « thropie ne vaudra cette touchante naïveté. » Nous avons encore de cet auteur deux ou-

Digitized by Google

vrages médiocres : *Remarques sur les tragédies de Jean Racine*, en 3 vol. in-12. C'est une critique volumineuse ; on a reproché à l'auteur de manquer d'élévation, d'usage du théâtre et de connaissance du cœur humain. Il y a pourtant de bonnes réflexions. Une *traduction* du Paradis perdu de Milton, en 3 vol. in-8°, chargée de notes. Elle est plus fidèle que celle de Dupré de Saint-Maur; mais on n'y sent point comme dans celle-ci l'enthousiasme de l'Homère anglais. On y rencontre quelquefois des alliances de mots qui choquent, un style heurté, des anglicismes ; et c'est par-là qu'elle a obtenu en Angleterre des suffrages qu'on lui refuse en France, car on sait que les Anglais se servaient de cette traduction pour étudier la langue française. Les *Pièces fugitives*, publiées sous son nom en 1784, ont été hautement désavouées par sa veuve et par ses amis; et il est certain que c'est une imposture typographique, aujourd'hui si commune, ajoute Feller, en fait d'ouvrages posthumes. Les *OEuvres* de Louis Racine ont été recueillies en 1747 et en 1752, 6 vol. petit in-12; et on en a une bonne édition complète donnée par Lenormant, à Paris, 1808, 6 vol. in-8°, précédée de l'*Eloge* de l'auteur par Lebeau. Selon Barbier, Louis Racine est l'éditeur des *Psaumes traduits en vers par les meilleurs poètes français*, Paris, 1751, in-12. — Les poëmes de la *Religion* et de *la Grâce*, avec les notes, font partie du tome VIII de la collection des *Démonstrations évangéliques*, publiée par M. l'abbé Migne, 1843-1849, en 18 vol. in-4°. Les erreurs jansénniennes, qui se trouvent dans le second de ces poëmes, sont rectifiées dans la *Révision des Démonstrations évangéliques*, qui fait partie du tome XVIII, col. 1035 et 1036.

RACINE (Bonaventure), ecclésiastique, né à Chauny en 1708, vint achever ses études à Paris, au collége Mazarin, et s'y rendit habile dans les langues latine et grecque. La Croix-Castries, archevêque d'Alby, l'appela en 1729 pour rétablir le collége de Rabasteins, dont les habitants demandaient la restauration. Mais son zèle pour les nouvelles opinions l'obligea de se retirer à Montpellier auprès de Colbert, qui le chargea de la direction du collége de Lunel. Il en sortit secrètement peu de temps après pour éviter des ordres rigoureux. Il passa à la Chaise-Dieu, afin d'y voir l'évêque de Senez, puis à Clermont, où il s'entretint avec la nièce de Pascal, et vint à Paris. Il s'y chargea de l'éducation de quelques jeunes gens au collége d'Harcourt. Il fut encore obligé d'en sortir en 1734, par ordre du cardinal de Fleury. Caylus, évêque d'Auxerre, attaché ainsi que lui aux intérêts du parti, le nomma à un canonicat de sa cathédrale, et lui conféra les ordres sacrés. Il mourut à Paris, en 1755, à 47 ans. L'abbé Racine fut recommandable par ses connaissances, par la bonté de son caractère, et, dans son parti, par la vivacité de son zèle. Ardent et inflexible dans ce qu'il croyait vrai, ou ce qu'il s'était engagé à défendre comme tel, il le soutenait avec une espèce de fanatisme. On a de lui : quatre *écrits* sur la dispute qui s'était élevée touchant la crainte et la confiance; un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, 1748-56, 13 vol. in-12. Cet ouvrage a eu le plus grand succès auprès des disciples de l'Augustin d'Ypres; mais ceux qui distinguent l'Eglise catholique des factions diverses qui de tout temps se sont élevées dans son sein, n'en ont pas porté le même jugement. « Ce n'est réellement, dit un critique, qu'un libelle diffamatoire de tous les hommes illustres dont les noms ne se trouvent pas dans les dyptiques du parti, et un recueil d'éloges de tous les fanatiques qui en ont porté les intérêts jusqu'à la démence. » *Voy.* Vincent de Paul. L'auteur se proposait de pousser cet *Abrégé* au moins jusqu'en 1750, mais la mort ne lui en a pas donné le temps. On joint à cette histoire des *Lettres* à Morénas, qui font le 14e volume, et une suite en deux volumes, formant les 15e et 16e tomes. Les neuf premiers volumes ont moins de partialité et d'esprit de parti que les quatre suivants, où l'auteur prend un ton d'enthousiasme indigne de l'histoire. De simples religieux appelants ou apostats occupent cinquante pages, tandis que des saints reconnus par l'Eglise, et les martyrs, les évêques, les solitaires qui ont illustré la religion chrétienne dans les premiers temps, sont traités lestement et avec une sorte d'indifférence. L'*Histoire de l'Eglise*, par l'abbé Bérault a entièrement effacé celle de Racine dans l'esprit des gens dont le jugement n'est asservi à aucun parti. Nous ne dirons rien des *Siècles chrétiens* de l'abbé Ducreux, autre abrégé de l'Histoire ecclésiastique, ouvrage moitié philosophique, et qui, dans sa totalité, ne peut être envisagé que comme le fruit de la faiblesse et de l'inconséquence. — Depuis Feller, on sait que d'importants travaux ont paru sur l'histoire de l'Eglise ; nous nous bornerons à citer : l'*Histoire universelle de l'Eglise*, par Jean Alzog, chanoine de la cathédrale et supérieur du grand séminaire à Hildesheim, traduite en français sur la 4e édition par l'abbé Isidore Goschler, professeur de philosophie et directeur du collége Stanislas, et Ch.-Félix Audley, avec un tableau chronologique et deux cartes géographiques, Paris, 1845 et suiv., 3 vol. in-8°; l'*Histoire de l'Eglise*, par l'abbé Receveur, Paris, 1840 et années suiv., 8 vol. in-8°; l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, par l'abbé Rohrbacher, Paris, 29 vol. in-8°; 2e édition, en cours de publication au moment où nous écrivons ces lignes (1850); *Introduction à l'étude de l'Histoire ecclésiastique*, par l'abbé Blanc, Paris, 1841, 1 vol. in-8°; et *Cours ou précis d'histoire ecclésiastique*, par le même, Paris, 1849; 2 vol. in-8°, etc.

RACONIS (Charles-François d'Abrade), théologien, né, en 1580, au château de Raconis, dans le diocèse de Chartres, professa la philosophie au collége du Plessis, et la théologie à celui de Navarre. La régularité de ses mœurs, jointe au succès de ses sermons et de ses ouvrages de controverse, lui méritèrent l'évêché de Lavaur en 1637. Il mourut

Digitized by Google

en 1646, après avoir publié plusieurs écrits : *Traité pour se trouver en conférence avec les hérétiques*, in-12, Paris, 1618; *Théologie latine*, en plusieurs vol. in-8°; la *Vie et la mort de madame de Luxembourg, duchesse de Mercœur*, in-12, Paris, 1625; *Réponse à la Tradition de l'Eglise sur la pénitence et la communion*, d'Arnauld, etc.

RADBERT. *Voy.* PASCHASE.

RADBOD II, évêque de Noyon et de Tournai, mort l'an 1082, a écrit la *Vie de saint Médard*, publiée par les bollandistes.

RADEGONDE (sainte), fille de Berthaire, roi de Thuringe, née en 519, fut élevée dans le paganisme jusqu'à l'âge de 10 ans, que le roi Clotaire Ier l'emmena et la fit instruire dans la religion chrétienne. Elle joignait aux charmes de la vertu ceux de la figure. Clotaire l'épousa, et lui permit, six ans après, de se faire religieuse. Elle prit le voile à Noyon, de la main de saint Médard, et fixa sa demeure à Poitiers, où elle mourut saintement le 13 août 587, à 68 ans, dans l'abbaye de Sainte-Croix qu'elle avait fait bâtir. Nous avons son *Testament* dans le Recueil des conciles; et sa *Vie*, Poitiers, 1527, in-4°, traduite du latin par Jean Bouchet : il y en a une plus moderne, par le P. de Monteil, Rodez, 1627, in-12. M. Edouard de Fleury a publié une *Histoire de sainte Radegonde, reine de France au VIe siècle, et patronne de Poitiers*, Paris, 1844, 1 vol. in-8°. Pidoux, Filleau, dom Liron, Hildebert, et plusieurs autres, ont aussi écrit cette Vie. On a de madame Gottis un roman historique intitulé : *L'Abbaye de Sainte-Croix, ou Radegonde, reine de France*, 1823, 5 vol. in-12. *Voy.* VENANCE-FORTUNAT.

RADER (MATTHIEU), *Raderus*, jésuite, du Tyrol, né à Inichingen en 1561, mort à Munich en 1634, à 73 ans, se signala par son savoir, ses vertus et ses ouvrages. C'est lui qui publia, en 1615, la *Chronique d'Alexandrie*, Munich, in-4°. On a encore de lui : *Viridarium sanctorum, ex Menæis Græcorum collectum, annotationibus et similibus historiis illustratum*, Augsbourg, 1604-1612, 3 parties in-8°, où l'on désirerait plus de critique; des *Notes* sur plusieurs auteurs classiques, entre autres sur Quinte-Curce, Cologne, 1628, in-folio, et sur Martial : elles sont estimées; une bonne *édition* de saint Jean Climaque, in-folio; *Bavaria sancta et Bavaria pia*, 1615-24-27-28, 4 vol. in-fol.

RADONVILLIERS (CLAUDE-FRANÇOIS LYSARDE DE), littérateur, né à Paris en 1709, mort dans la même ville le 20 avril 1789, a joui de la confiance de Louis XV et de la famille royale; il fut sous-précepteur des enfants de France, conseiller d'Etat, membre de l'académie française, etc., et donna dans ces différents emplois des preuves de ses talents et de sa vertu. On a de lui : une *Idylle sur la convalescence du roi*, et une comédie en un acte, intitulée *les Talents inutiles*, pièce ingénieuse, et si sagement composée, qu'on ne fit pas de difficulté de la représenter au collége de Louis-le-Grand, en 1740 : un *Traité de la manière d'apprendre les langues*, 1768, in-8°. L'abbé de Radonvilliers avait été jésuite, et il conserva toujours les maximes qui honorent l'état religieux, ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût élu membre de l'académie française; mais il eut plus d'une fois lieu de s'apercevoir du mécontentement de ses confrères, particulièrement en 1779, lorsque, comme directeur de l'académie, dans sa réponse à Ducis, lors de la réception de celui-ci, il s'exprima ainsi sur le compte de Voltaire : « Heureux si, tenant dans le siècle de « Louis XV la place des beaux génies qui « ont illustré le siècle de Louis XIV, M. de « Voltaire eût conservé leurs principes et « imité leurs exemples! Corneille, Racine, « Despréaux, satisfaits de l'honneur légi- « time que procurent les talents, dédaignè- « rent cette triste célébrité qui s'acquiert « malheureusement par l'audace et par la « licence : ils abandonnaient aux écrivains « sans génie ces ressources déplorables. « Pourquoi M. de Voltaire a-t-il paru ne « pas les croire indignes de lui? » Ses *OEuvres* diverses ont été revues et publiées par Noël, 1807, 3 vol. in-8°. Le premier volume est précédé de l'*Eloge* de l'abbé de Radonvilliers par le cardinal Maury.

RADOSSANYI (LADISLAS), né à Neytra en Hongrie, fit ses études avec succès à Presbourg, embrassa l'ordre des camaldules, et y remplit plusieurs charges. On a de lui une *Histoire des saints ermites camaldules*, en latin, Neustadt, 1736, in-4°. Elle est pleine de recherches, et renferme plusieurs vies, entre autres celles de saint Romuald, de Paul Justinien, fondateur de la congrégation du Mont-Couronné, de saint Dominique l'Encuirassé, etc.

RADULPHE. *Voy.* RICHARD D'ARMAGH.

RADZIWIL (NICOLAS), 4e du nom, palatin de Wilna, grand maréchal et chancelier de Lithuanie, voyagea dans la plupart des pays de l'Europe. Les grâces de son esprit et ses talents lui acquirent à son retour l'estime et l'amitié de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, qui le fit capitaine de ses gardes. Il commanda trois fois les armées polonaises dans la Livonie, et soumit cette province à la Pologne, après avoir remporté une victoire complète sur les Allemands. L'archevêque de Riga et le grand-maître des chevaliers de Livonie y furent faits prisonniers. Quelque temps après, ayant embrassé publiquement la religion protestante, à la sollicitation de sa femme, il fit prêcher des ministres dans son palais de Wilna, et les chargea de traduire la Bible en langue polonaise. Radziwil fit imprimer cette traduction à ses dépens, en 1563, in-folio : elle est très-rare. En vain le nonce du pape et tout ce qu'il y avait d'hommes respectables dans le royaume lui reprochèrent son apostasie; le palatin mourut opiniâtre dans la nouvelle hérésie en 1567, laissant quatre fils, qui rentrèrent dans le sein de l'Eglise catholique.

RADZIWIL (NICOLAS-CHRISTOPHE), duc d'Olica et de Nieswitz, fils aîné du précédent, né en 1549, abjura le luthéranisme,

Digitized by Google

et fit vœu, pendant une maladie grave dont il fut atteint à l'âge de 26 ans, d'aller en pèlerinage à la Terre-Sainte ; mais ayant embrassé la carrière des armes, il ne put remplir ce vœu qu'en 1582. De retour dans sa patrie, en 1584, il assista, en 1587, à la diète d'élection de Sigismond-Auguste III, devint maréchal de la cour, puis vaïvode de Trozka et de Wida, et mourut en 1616. Radziwil a laissé en polonais : *Voyage à Jérusalem.* Thomas Tretter, custode de l'église de Warmie, en a donné une traduction latine sous ce titre : *Jerosolymitana peregrinatio illust. Pr. N.-C. Radziwil*, etc., Brunsberg, 1601, in-fol., Anvers, 1614, in-fol., fig. Ce livre offre des détails curieux sur la Terre-Sainte, sur l'Egypte et sur les autres contrées que l'auteur avait vues.

RÆMOND ou RÉMOND. *Voy.* FLORIMOND et RICHEOME.

RÆTHEL (WOLFGANG-CHRISTOPHE), théologien protestant, dont le père fut aussi pasteur, naquit à Selbitz en Allemagne l'an 1663, et mourut à Neustadt-sur-Aisch le 29 juin 1729, avec le titre de pasteur en chef, ou, comme on dit dans les pays protestants allemands, de *superintendant*, et celui de conseiller ecclésiastique du margrave de Baireuth, Chrétien-Ernest, qu'il avait accompagné dans ses voyages. Il avait essayé de fonder à Neustadt une association en faveur des veuves des pasteurs ; puis d'établir une maison de retraite pour leurs veuves et leurs orphelins : mais ni l'un ni l'autre de ces projets ne réussirent. Outre une édition de la *Confession d'Augsbourg*, on a de Ræthel des dissertations et des brochures de polémique religieuse. Nous citerons : *De veterum gymnasio athletico atque præmiis victorum*, Jenæ, 1682, in-4° ; *De fanaticis et congregationibus privatis*, Neapoli (Neustadt), 1703, in-folio ; *Litteræ ad Sigism. Meyenbergerum*, 1704, in-4° ; *De idololatria*, Neapoli, 1704 ; *De itineribus quæ cum serenissimo principe Christiano-Ernesto fecit, testibus veritatis inter pontificios in illis deprehensis*, ibid., 1707, in-folio ; *De bibliothecis universalibus, præsertim theologicis ; De historia litteraria citæque scriptoribus*, ibid., 1721, in-folio ; *De Bibliotheca Patrum*, ibid., 1726, in-folio ; une *traduction* allemande d'Epictète, Nuremberg, 1718, 3e édition.

RAGON (l'abbé), chapelain de la duchesse d'Orléans, n'est connu que par le *Panégyrique de saint Louis*, qu'il prononça devant l'académie française en 1730. Ce discours assez médiocre fut imprimé la même année in-4°.

RAGUEL, père de Sara. *Voy.* TOBIE.

RAGUENET (FRANÇOIS), littérateur, naquit à Rouen vers 1660, embrassa l'état ecclésiastique, et s'appliqua à l'étude des belles-lettres et de l'histoire. Il remporta le prix de l'éloquence à l'académie française, en 1687. Son *Discours* roulait sur le mérite et la dignité du martyre. Ce petit succès l'encouragea, et il commença à jouer un rôle dans la république des lettres. En 1685, il avait obtenu déjà un accessit par un discours sur ce sujet : *De la patience et du vice qui lui est contraire*, dont le prix fut décerné à Fontenelle. L'abbé Raguenet donna à Paris, en 1702, in-12, un *Parallèle des Italiens et des Français*, en ce qui regarde la musique et les operas ; ce parallèle occasionna une guerre littéraire. La musique des Italiens est, suivant lui, fort supérieure à la française à tous égards, 1° par rapport à la langue, dont tous les mots et toutes les syllabes se prononcent distinctement ; 2° par rapport au génie des compositeurs, à l'enchantement des symphonies, à l'invention des machines. Jean-Laurent Le Cerf de La Vieuville, garde des sceaux du parlement de Normandie, réfuta ce parallèle que l'abbé Raguenet défendit. La Vieuville écrivit de nouveau, et cette querelle finit, comme toutes celles de ce genre, par le dégoût des parties belligérantes et l'indifférence du public. L'abbé Raguenet mourut en 1722, après avoir publié plusieurs ouvrages. Les principaux sont : *Les Monuments de Rome*, ou *Description des plus beaux ouvrages de peinture, de sculpture et d'architecture de Rome, avec des observations*, Paris, 1700, in-12 ; Amsterdam, 1701, in-12. Ce petit ouvrage valut à son auteur des lettres de citoyen romain, dont il prit le titre depuis ce temps-là. L'*Histoire d'Olivier Cromwell*, Paris, in-4°, 1691, ou 2 vol. in-12, très-supérieure, pour le fond, au roman de Gregorio Leti : elle est bien écrite ; il serait à souhaiter que quelques faits que l'on y trouve fussent mieux avérés, et que les autres fussent à leur place ; *Histoire de l'Ancien Testament*, in-12 ; *Histoire du vicomte de Turenne*, Paris, 1738, 2 vol. in-12 Barbou en a donné une nouvelle édition en 1806, revue avec soin, et enrichie d'augmentations qui, dit un biographe, viennent de bonne main. C'est une assez froide relation des actions militaires de ce général, qui y est peint comme héros, et non comme homme privé. Cet ouvrage a cependant été imprimé un grand nombre de fois. *Voy.* RAMSAY. On attribue à Raguenet le *Voyage* romanesque de *Jacques Sadeur dans la terre Australe*, mais il n'en est tout au plus que le traducteur. Ce livre est de Gabriel Foigny, cordelier apostat.

RAGUET (GILLES-BERNARD), né à Namur en 1668, se rendit fort jeune à Paris, où il embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé directeur spirituel de la compagnie des Indes. En 1722, le roi le nomma à l'abbaye de l'Aumône, dite le Petit-Cîteaux, et l'année suivante au prieuré d'Argenteuil. Il fut du nombre des gens de lettres employés à l'éducation de Louis XV. Les auteurs du *Gallia christiana* le désignent sous le titre de *Regis antescholanus*. Il mourut à Paris le 20 juin 1748. Nous avons de lui : *Histoire des contestations sur la diplomatique de dom Mabillon*, Paris, 1708, in-12. Il s'y décide en faveur des observations du P. Germon contre le savant bénédictin. *Traduction de la nouvelle Atlantide de Bacon, avec des aug-*

Digitized by Google

mentations, Paris, 1702, in-12, etc. Il a aussi travaillé au Journal des savants depuis 1705 jusqu'en 1721.

RAGUSA (Joseph), jésuite, né vers 1560, à Giuliano en Sicile, enseigna la philosophie et la théologie à Padoue, à Messine et à Palerme. Il s'appliqua aussi avec succès à la prédication; il gouverna quelques colléges en qualité de recteur, fut pendant plusieurs années directeur des études, et mourut à Palerme le 25 septembre 1624, âgé de 64 ans, dont il avait passé cinquante dans la société. On a du P. Ragusa : *Commentaria ac Disquisitiones in tertiam divi Thomæ partem*, Lyon, 1619-1620, 2 vol. : dans le premier il traite du mystère de l'incarnation; dans le second, de Notre-Seigneur Jésus-Christ *per se*, c'est-à-dire *de ejus unitate et officio; De justificatione et pœnitentia*, 2 vol.; *De baptismo et eucharistia commentarium in primam Secundæ; De natura et gratia;* etc.

RAGUSA (Jérôme), jésuite sicilien, né à Modica dans la Sicile, en 1665, cultiva l'éloquence, la théologie et l'histoire, surtout en ce qui concernait les antiquités et la biographie de son pays. Il est auteur des ouvrages suivants : *Elogia Siculorum, qui veteri memoria litteris floruerunt*, Lyon, 1690, in-12; *Siciliæ bibliotheca vetus, continens elogia veterum Siculorum qui litterarum fama claruerunt*, Rome, 1700, 1 vol. in-4°; *Fragmenta progymnasmatum diversorum*, Venise, 1706, in-8°; *Raggionamenti, panegirici morali e misti*, ibid., 1706, in-12; *Siciliæ bibliotheca recens, continens elogia Siculorum qui nostra, vel nostratium memoria litterarum fama claruerunt, ab anno* 1500 *ad annum* 1700; *Siciliæ bibliotheca vetus et recens, continens elogia tum veterum tum recentiorum scriptorum*, 2 vol. in-4°, etc.; *Problemata philosophica; Dissertatio de quantitate; Examen metaphysicæ; Paradigmata quæstionum variarum theologico-moralium; Quæstiones theologiæ morales de virtutibus theologicis, et morales de sacramentis; Theologia tripartita*, 3 vol.; *Passio Domini nostri Jesu Christi, cum commentario; Paraphrasis in Pentateuchum; Opuscula tria canonico-politica*, etc. Ragusa est mort vers 1720.

RAGUSE. *Voy.* Jean de Raguse.

RAGUSIO (Pompée), religieux de l'ordre des Carmes, mort en 1700, jouissait d'une grande réputation de savoir et de vertu parmi ses confrères, et fut lecteur de philosophie dans divers couvents de son ordre. Outre plusieurs ouvrages de philosophie et de théologie, on a du P. Ragusio un *Commentaire* sur Jean Bacon, imprimé sous un nom supposé.

RAHAB, habitante de Jéricho, reçut chez elle et cacha les espions que Josué envoyait pour reconnaître la ville. Josué l'excepta, avec toute sa maison, de l'anathème qu'il prononça contre cette ville. Rahab épousa Salmon, prince de Juda, de qui elle eut Booz. Ce dernier fut père d'Obed, et celui-ci d'Isaï, de qui naquit David. Ainsi Jésus-Christ a voulu descendre de cette Chananéenne. Le texte hébreu la nomme *Zonah*, qui signifie femme de mauvaise vie, *meretrix*, ou hôtelière, *hospita*. Cette différente signification du même mot a donné lieu à plusieurs interprètes de justifier Rahab; et de la regarder simplement comme une femme qui logeait chez elle des étrangers Ils ajoutent d'ailleurs qu'il n'est guère probable que Salmon, prince de la tribu de Juda, eût voulu épouser Rahab, si elle eût été accusée d'avoir fait un métier infâme, ni que les espions se fussent retirés chez une courtisane, dont les liaisons auraient dû leur inspirer de la défiance. Mais les autres en plus grand nombre, se fondant sur l'autorité des Septante, sur saint Paul et saint Jacques, et sur la plupart des Pères, soutiennent que le mot hébreu doit se prendre ici pour une femme débauchée. Du reste, il n'y a pas lieu de douter que si Rahab a été dans ce cas, elle s'en est relevée pour mener une vie honnête; et cette résipiscence date vraisemblablement de l'acte d'hospitalité qu'elle exerça envers les Israélites par la foi qu'elle eut en leur Dieu : *Fide Rahab meretrix non periit cum incredulis, excipiens exploratores cum pace.* Hebr. xi.

RAILLON (Jacques), né le 17 juillet 1762, à Bourgoing dans le Dauphiné, fit ses premières études dans le collége de cette ville. Attiré dans le diocèse de Luçon par M. de Mercy qui était son compatriote, Raillon y fit son cours de théologie et professa plusieurs années au petit séminaire. Nommé ensuite à la cure de Montaigu, petite ville du diocèse, il n'occupa ce poste que fort peu de temps; la constitution civile du clergé et le serment qu'elle prescrivait répugnèrent à sa conscience. Après avoir essayé quelque temps de rester dans sa paroisse où un curé *intrus* avait été envoyé, il fut obligé de quitter ce pays et vint à Paris où son évêque s'était aussi retiré. Il y publia, en 1792, un *Appel au peuple catholique*, in-8°. Cet écrit relatif aux contestations qui régnaient alors est distinct d'un autre qui traitait aussi des droits de l'Eglise et que l'auteur perdit dans sa déportation. Les progrès de la révolution forcèrent l'abbé Raillon à fuir; il alla joindre M. de Mercy à Soleure, passa depuis en Italie et résida longtemps à Venise. Il parlait avec intérêt de cette ville et des relations qu'il y avait eues avec des littérateurs et d'autres hommes distingués. Lui-même cultivait la littérature, et c'est alors qu'il composa un recueil d'idylles dans le genre de Gessner, qu'il fit imprimer plus tard à Paris, 1803, in-16. Rentré en France à l'époque du concordat, il se chargea d'abord de l'éducation d'un fils de M. Portalis, fut nommé ensuite chanoine honoraire de Notre-Dame, et, en 1806, obtint un canonicat titulaire. En 1809, lorsqu'on organisa la faculté de théologie de Paris, il y fut nommé professeur suppléant d'éloquence sacrée, jouissant en même temps d'une pension de 3000 francs qui lui avait été donnée par Français de Nantes, alors directeur général des droits-réunis. Quelques discours prononcés successivement par l'abbé Raillon en 1809, dans des cérémonies d'apparat, l'ayant mis en évidence, il fut nommé, le 21 octobre 1810, à l'évêché d'Or-

Digitized by Google

léans. A cette époque Pie VII, prisonnier à Savone, privé de cardinaux et de conseillers, n'accordait point de bulles aux évêques nommés en France. Napoléon, qui ne voulait point paraître reculer devant les difficultés, n'en mit que plus d'empressement à nommer aux siéges vacants, et le ministre des cultes écrivit au chapitre d'Orléans pour qu'on eût à donner à l'évêque élu des pouvoirs d'administrateur. Le chapitre et les grands vicaires y étaient fort disposés, et l'administration du diocèse ne souffrit aucune difficulté jusqu'aux premiers mois de la restauration. Alors il se manifesta une opposition assez vive contre Raillon, et un grand nombre de prêtres du diocèse d'Orléans pensaient que le prélat aurait dû se retirer. Il parut sur ce sujet une lettre des chanoines honoraires résidants à Blois, et il y eut sur la même affaire, le 25 juillet 1814, une réunion d'environ 40 ecclésiastiques. On convint de prier Raillon de s'abstenir de tout acte de juridiction; mais après une longue controverse sur ce point, les grands vicaires, au nombre desquels était M. Mérault, firent une concession au clergé, et arrêtèrent que, pour tranquilliser les consciences, un d'eux joindrait toujours sa signature à celle de Raillon qui ne prendrait plus que le titre de vicaire général. Rappelé à Paris en 1816 par le grand aumônier, Raillon se fixa dans cette ville et y consacra tous ses loisirs à des travaux littéraires. Il s'occupa beaucoup à cette époque d'une Vie de saint Ambroise pour laquelle il avait fait de nombreuses recherches et en communiqua même des fragments à plusieurs personnes. Cet ouvrage laissé inachevé devait former 2 vol. in-4°, et fait connaître parfaitement, dit-on, saint Ambroise, ses ouvrages et son siècle. Le 7 juin 1829, M. Feutrier, évêque de Beauvais, alors ministre des affaires ecclésiastiques, fit nommer Raillon à l'évêché de Dijon. On croit que M. Portalis, collègue de M. Feutrier dans le ministère, influa beaucoup sur ce choix. Quelques journaux publièrent même à cette occasion des articles assez hostiles pour lui; mais il protesta au nonce qu'il n'avait point eu connaissance des brefs de Pie VII contre les administrations capitulaires, et il se soumit pleinement et par écrit aux décisions du saint-siége. Sa lettre pastorale du 30 novembre 1829 pour son entrée dans le diocèse parut d'un heureux augure; en effet, son administration à Dijon fut dirigée dans des vues de modération et de sagesse, et son bon esprit lui concilia l'estime générale. Mais il devait rester peu de temps à Dijon; le 14 décembre 1830, c'est-à-dire un an après son arrivée dans cette ville, une ordonnance le nomma à l'archevêché d'Aix. Certaines difficultés nées du choix que l'on avait fait de son successeur retardèrent d'un an l'expédition de ses bulles, et ce ne fut que le 24 février 1832 qu'il fut préconisé. Sa conduite fut la même à Aix qu'à Dijon. Il accueillait parfaitement son clergé, savait ménager toutes les opinions, partageant son temps entre l'administration de son diocèse et son travail sur saint Ambroise. Parmi ses nombreux discours non moins remarquables par la sagesse et l'élévation des pensées que par le mérite d'un style toujours élégant et pur, on doit citer son mandement du 28 novembre 1833 pour le jubilé : c'était une belle profession de foi qui peut être comptée parmi les plus honorables témoignages de l'attachement inviolable de l'Eglise gallicane au saint-siége. Atteint d'une hydropisie de poitrine, Raillon se rendit à Hières, dans l'espoir d'améliorer sa santé; il y mourut le 13 février 1835, âgé de 73 ans.

RAIMOND VI, comte de Toulouse, dit le *Vieux*, fils de Raimond V, né l'an 1156 d'une famille illustre par son ancienneté et par sa valeur, fut dépouillé de ses Etats dans la croisade contre les Albigeois. Ce prince favorisait ouvertement ces hérétiques dont les chefs, Pierre de Bruys, Henri Olivier et autres, furent toujours vaincus dans les conférences qu'ils voulurent engager, et contre lesquels prêchèrent saint Bernard et saint Dominique. Le légat du saint-siége, Pierre de Castelnau, l'excommunia en 1207; Raimond parut alors vouloir changer de conduite. Il fit prier le légat de venir à Saint-Gilles, promettant d'accepter les conditions qu'il lui proposerait. Le prélat s'y rendit avec joie; mais Raimond, le plus fourbe et le plus cruel des hommes, le fit assassiner par ses gens. Les croisés s'avancèrent alors contre lui; craignant leur ressentiment, il fit tout ce qu'il put pour obtenir l'absolution des censures. Mais lorsqu'il eut échappé au danger, il recommença ses liaisons avec les Albigeois, et fut excommunié de nouveau. Pierre II, roi d'Aragon, prit sa défense. Mais ils furent vaincus l'un et l'autre à la bataille de Muret en 1213. L'année d'après, il signala de nouveau sa cruauté et son irréligion en faisant pendre son frère Baudouin, comte de Toulouse, sans lui laisser la liberté de recevoir les sacrements de l'Eglise, quoiqu'il ne demandât que cette grâce. (Baudouin avait passé dans le parti de Montfort, comte de Leicester, après lui avoir livré le château de Montferrand qu'il défendait.) Le concile de Latran de l'an 1215 joignit, en vertu du concours de la puissance temporelle, aux censures ecclésiastiques contre Raimond, la privation des domaines qu'il possédait. Philippe-Auguste, de qui relevait le comté de Toulouse, avait renvoyé au souverain pontife le jugement de son vassal : ses ambassadeurs furent présents à ce jugement, et le prince le ratifia lui-même par l'investiture qu'il donna du comté de Toulouse à Simon de Montfort; on ne laissa à Raimond qu'une pension viagère de quatre mille marcs d'argent, et à son fils, qu'une partie du marquisat de Provence. Les Toulousains s'étant révoltés, Raimond, appelé par eux de la frontière d'Espagne, où il s'était réfugié, soutint vaillamment le siége que Montfort vint mettre devant cette ville, et où ce dernier fut tué, en 1218, d'un coup de pierre. Amaury, fils du comte de Leicester,

Digitized by Google

fut repoussé par Raimond et son fils, qui recouvrèrent presque tous leurs Etats. Raimond mourut en 1222; il s'était marié cinq fois, et ne laissa que deux enfants légitimes, Raimond VII, qui lui succéda, et Constance, qui épousa d'abord Sanche VIII, roi de Navarre, et, en secondes noces, Pierre Bermond de Sauve, seigneur d'Anduse. Comme il n'avait point été absous de l'excommunication, son corps resta sans sépulture. Raimond n'avait rien de médiocre dans ses bonnes ni dans ses mauvaises qualités. Il avait l'âme noble, le génie actif; l'adversité ne l'abattait point. Les siéges des villes qu'il soutint, les conquêtes qu'il fit, sont des preuves de son courage et de son habileté dans l'art de la guerre : mais ses défauts l'emportèrent sur ses bonnes qualités. Il poussa l'amour du plaisir jusqu'à l'inceste, et la colère, comme nous venons de le dire, jusqu'à tremper ses mains dans le sang d'un de ses frères et d'un légat du saint-siége. Il comptait pour rien la parole qu'il avait donnée. On le vit au pied de l'autel ordonner à ses bouffons de contrefaire les prêtres disant la messe. C'était lui faire sa cour que d'embrasser l'hérésie; et quelle hérésie! on sait que toutes les abominations se trouvaient réunies dans celle des Albigeois. Il ruina les monastères, changea les églises en citadelles, chassa les évêques de leurs siéges, etc. Tel est le portrait que les historiens contemporains font de Raimond. Guillaume Catel en a rassemblé les témoignages dans son *Histoire des comtes de Toulouse*, et le P. Langlois dans l'*Histoire des croisades contre les Albigeois*. On sait que Voltaire a fait ses efforts pour disculper ce prince, et pour noircir Simon de Montfort; mais cela ne doit nullement surprendre : l'un a constamment soutenu les droits de la religion, et l'autre s'en est déclaré l'ennemi irréconciliable. L'abbé Millot, en fidèle disciple, a copié ce patriarche de la philosophie.

RAIMOND VII, comte de Toulouse, fils du précédent, né à Beauvais, en 1197, succéda à ses Etats et à ses querelles. Il combattit vivement Amauri de Montfort, fils du célèbre Simon, et le força à se retirer en France. Cependant la croisade subsistait contre lui, et il fut excommunié en 1226. Enfin, après avoir soutenu une longue guerre, il fit la paix avec les catholiques, et parut rentrer de bonne foi dans le sein de l'Eglise. En 1247, saint Louis l'engagea à se croiser pour la Terre-Sainte; mais le pape Innocent IV, qui voulait l'opposer aux partisans de l'empereur Frédéric II, l'empêcha de faire ce voyage. Il mourut deux ans après, en 1249, à Millaud en Rouergue, âgé de 52 ans. Alphonse, comte de Poitou, frère de saint Louis, ayant épousé la fille et l'héritière de ce prince, et n'en ayant point eu d'enfants, tous les Etats de Raimond VII furent réunis à la couronne de France en 1361, par Philippe III.

RAIMOND, dit PENNAFORT ou PEGNAFORT (saint), naquit au château de Pegnafort en Catalogne, l'an 1175. Après avoir fait ses études à Barcelone, il alla les perfectionner dans l'université de Bologne, et y enseigna le droit canon avec réputation. De chanoine de Barcelone, il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, qu'il illustra par ses vertus et son savoir. Le pape Grégoire IX l'employa l'an 1228 à la collection des *Décrétales*, et voulut l'élever à l'archevêché de Tarragone, qu'il refusa. Ce pontife voulait le retenir à sa cour; mais le saint homme préféra sa solitude de Barcelone à tous les avantages qu'on lui faisait espérer. Il s'occupait, dans le silence et dans la retraite, à l'étude et à la prière, lorsqu'il fut élu général de son ordre en 1238, dignité dont il se démit deux ans après. Il contribua beaucoup, par son zèle et par ses conseils, à l'établissement de l'ordre de la Mercy. Ce fut aussi par son crédit que l'inquisition fut établie dans le royaume d'Aragon et dans le Languedoc. Les papes lui permirent de pourvoir aux offices de ce tribunal, et il le fit avec beaucoup de sagesse. Raimond mourut à Barcelone, en 1275, dans la centième année de son âge. Le pape Clément VIII le canonisa en 1601. On peut voir le tableau de ses vertus dans l'*Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint Dominique*, par le P. Touron, qui a donné une Vie très-exacte et très-circonstanciée de ce saint. On a de lui la *Collection des Décrétales*, qui forme le second volume de *Droit canon*. Ce recueil est en cinq livres. L'auteur a joint divers décrets des conciles aux constitutions des papes. Une *Somme des cas de conscience*, autrefois très-consultée. La meilleure édition est celle du P. Laget, Lyon, 1728, in-fol., avec de savantes notes. On estime aussi celle de Vérone, 1744, in-fol.

RAIMOND, dit DE CLUNY, moine de l'ordre de ce nom, mort vers 1150, était né à Toulouse vers l'an 1105, d'une maison illustre, mais différente de celle des souverains de ce pays. Rempli de l'esprit de Dieu, il renonça de bonne heure à tous les avantages du siècle pour prendre l'habit monastique. Il cultivait les lettres avec beaucoup de succès, et il s'adonna particulièrement à la poésie latine, qu'il appliquait à célébrer les grandeurs de Dieu, à chanter les perfections de la sainte Vierge et les mérites des saints. Les compositions de Raimond de Cluny pénétrèrent partout, et lui firent une grande réputation, qui a survécu à ses ouvrages depuis longtemps perdus. Pierre le Vénérable, voulant le remercier d'une épître en vers qu'il avait reçue de lui, lui en adressa une semblable, dans laquelle il ne craignit pas de lui dire qu'il faisait revivre la gloire des anciens poètes toulousains, Rutilius Numantianus, Victorinus, Sulpice Sévère. Pierre de Vaux-Cernay parle de Raimond de Cluny, page 23 du livre IV de sa Chronique.

RAIMOND (PIERRE), surnommé *lou Prou*, c'est-à-dire *le Preux et le Vaillant*, né à Toulouse, suivit l'empereur Frédéric dans l'expédition de la Terre-Sainte, où il se signala par ses vers provençaux et par ses exploits. Ce poëte mourut en 1225, pendant la guerre des comtes de Provence contre les Albigeois : guerre qui servit à faire briller son courage.

Digitized by Google

il avait fait un *Poëme* contre les erreurs des *Ariens* (c'est ainsi qu'on appelait les Albigeois), et un autre où il blâmait les rois et les empereurs d'avoir laissé prendre trop de pouvoir aux ecclésiastiques. Il ne songeait pas que, dans les siècles barbares, ce pouvoir avait beaucoup servi à adoucir les mœurs, à réprimer la violence des grands et des petits, et à tempérer le despotisme. Tout ce qui a suivi l'affaiblissement de leur considération au XVIIIe siècle justifie cette observation.

RAIMOND-LULLE. *Voy.* LULLE.

RAIMOND-MARTIN. *Voy.* MARTIN.

RAIMOND. *Voy.* FLORIMOND DE RÉMOND et RICHEOME.

RAIMOND (HENRI), évêque constitutionnel de Dijon. *Voy.* REYMOND.

RAIMONDI (JEAN-BAPTISTE), orientaliste et philosophe italien, né à Crémone vers l'an 1540, passa plusieurs années en Asie où il fit une étude approfondie de l'arabe, de l'arménien, du syriaque et de l'hébreu. Il revint ensuite en Italie, et étonna ses contemporains par la variété et l'étendue de ses connaissances. Le cardinal Ferdinand de Médicis établissait à Florence, avec une magnificence digne de son nom, une imprimerie de caractères orientaux, qui a été comme le berceau de la célèbre imprimerie de la Propagande. Il appela en même temps auprès de lui tous les hommes dont les talents pouvaient faire prospérer sa noble entreprise, à la tête de laquelle il plaça Jean-Baptiste Raimondi. Les premiers ouvrages qu'il fit paraître furent une *Grammaire hébraïque*, une *Grammaire chaldéenne*, quelques livres d'Avicenne en arabe, et plusieurs livres d'Euclide en grec. Les Évangiles furent publiés vers le même temps avec une version latine, afin de les répandre dans tout l'Orient, et on en tira à cet effet 3,000 exemplaires. Après la Bible polyglotte du cardinal Ximenès, ce sont les plus belles productions typographiques que l'on connaisse, même de nos jours. Ces éditions se conservent à Florence dans la bibliothèque *Magliabecchiana*. Raimondi avait formé le projet d'imprimer la Bible dans les six principales langues de l'Orient, savoir, en langues arabe, syriaque, persane, éthiopienne, copte et arménienne, ayant en regard les versions grecque, latine, hébraïque et chaldéenne, conjointement avec les grammaires et les dictionnaires de ces langues. Il allait exécuter ce projet presque gigantesque, sous les auspices de Grégoire XIII; mais la mort de ce pontife (1585) l'obligea d'y renoncer. Raimondi resta toujours attaché au service des Médicis. Le grand duc, outre les honoraires attachés à son emploi de directeur de l'imprimerie des langues orientales, l'avait gratifié d'une pension. Raimondi vécut jusqu'à un âge très-avancé; mais on ignore l'époque de sa mort, qui doit être arrivée vers l'année 1630.

RAIMUNDETTO (RAIMOND), célèbre magistrat, né l'an 1630, à Saint-Martin de Latane, mort en 1690, à Palerme, acquit un grand renom par son savoir dans la jurisprudence, et occupa les places les plus distinguées dans son pays. Les rois d'Espagne, alors maîtres des deux Siciles et d'une portion de l'Italie, l'employèrent successivement dans les affaires les plus délicates. Il fut président de la grande chambre de Palerme, grand juge du royaume de Sicile, et régent du conseil suprême d'Italie. Raimundetto avait aussi étudié le droit canon, et il publia les ouvrages suivants : *Responsum juridicum super spoliis ac fructibus viduarum Ecclesiarum regni Siciliæ sacræ catholicæ majestati competentibus; De omnibus prælatis cæterisque ecclesiasticis beneficiis regio juri patronatui addictis; An scilicet possit de iis in usus mere profanos disponere?*

RAINALDI (ODERIC), né à Trévise, en 1595, d'une famille patricienne, entra chez les Philippiens ou prêtres de l'Oratoire, et s'appliqua au même genre d'étude que son confrère Baronius; mais il s'en faut bien que sa *Continuation des annales* de ce cardinal soit aussi estimée. Il y a beaucoup de recherches et d'érudition, une manière de voir sage, équitable et parfaitement orthodoxe; mais sa critique n'est pas assez sévère et assez éclairée; sa narration n'est pas toujours exacte, ni en général fort intéressante. On en a cependant imprimé un *Abrégé* à Rome, en 1669, in-fol., et 1670, 3 vol. in-4°. Rainaldi mourut le 22 janvier 1671. Sa *Continuation*, imprimée à Rome, in-fol., 1646-77, en 9 vol., s'étend depuis 1199 jusqu'en 1569.

RAINALDI (FRANÇOIS), jésuite, né l'an 1600, à Matelica dans la Marche d'Ancône, entra dans la société en 1622, et passa le reste de sa vie dans la maison professe de Rome. Il publia, sous des noms empruntés, plusieurs ouvrages de piété, écrits en italien. Nous citerons : *Nourriture de l'âme*, ou *Pratique de l'oraison mentale par rapport à la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les jours du mois*, etc., sous le pseudonyme de Joseph Rainaldi, Rome, 1637, in-12; ibid., 1662, in-12; souvent réimprimé en divers endroits; une *Vie de Jacques Lainez, second général de la compagnie de Jésus*, publiée sous le nom de François Delarini, anagramme de Rainaldi, Rome, 1672, in-8°. Southwell lui a consacré un article dans sa *Bibliotheca societatis Jesu*, page 246. Le P. Rainaldi mourut à Rome en 1677.

RAINAUD (PAUL), prédicateur célèbre, né aux îles d'Hières, en Provence, l'an 1685, mort à Paris en 1770, âgé de 85 ans, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et s'y distingua par sa simplicité modeste comme par ses talents. Il attira la foule à ses sermons et mérita les suffrages des hommes de goût. Le sermon qu'il fit sur les spectacles passe pour son chef-d'œuvre. Louis XV le nomma à deux évêchés qu'il refusa.

RAINAUD ou RAYNAUD (GUILLAUME), docteur en théologie et missionnaire apostolique, de l'ordre des Frères prêcheurs, vers le milieu du XVIIe siècle, publia des *Sermons* pour une octave de la Nativité de la sainte Vierge, qu'il avait prêchés dans l'église de Notre-Dame de la Platière de Lyon, Lyon,

Digitized by Google

1668, in-8° ; et des essais de *Panégyriques des saints*, prononcés dans différentes églises de Paris, Paris, 1688, in-8°. Les uns et les autres sont à peu près oubliés aujourd'hui.

RAINIER, dominicain de Pise, vice-chancelier de l'Eglise romaine, et évêque de Maguelone, mort en 1249, est auteur d'un Dictionnaire théologique, qu'il a intitulé *Pantheologia*. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Lyon, 1655, 3 vol. in-fol., avec les additions du P. Nicolaï, dominicain.

RAINOLDS (Guillaume et Jean), deux frères anglais, que de singulières circonstances portent à réunir dans un même article, étaient nés tous deux à Pinboë, dans le Devonshire : Guillaume en 1539, et Jean en 1549. Elevés, dit-on, séparément et hors de leur pays, Jean le fut dans la religion catholique et Guillaume dans les principes de la réformation. S'étant un jour rencontrés, et fâchés de se trouver de croyance différente, ils cherchèrent mutuellement à se faire changer de sentiments, et, disputant avec force, chacun en faveur du culte auquel il appartenait, ils usèrent de raisons si convaincantes, ou qui parurent telles à celui à l'égard duquel on les employait, que le protestant résolut de se faire catholique, et le catholique protestant, dessein qu'ils effectuèrent l'un et l'autre. C'est ce que rapporte, sans doute d'après des autorités, Bayle, qui pourtant doute du fait, dont le bruit s'était assez accrédité pour que l'anecdote devînt le sujet d'une épigramme latine (1). Quoi qu'il en soit de cette lutte singulière, et de son effet plus extraordinaire encore, s'il mérite qu'on y ajoute foi, il est certain que Guillaume Rainolds, d'abord protestant, et qui même avait été ministre dans cette communion, se fit catholique et abjura à Rome l'hérésie à laquelle il avait été attaché. Fixé en France après son retour d'Italie, il professa à Reims l'Ecriture sainte et l'hébreu dans le collége des Anglais. De plusieurs ouvrages qu'il a laissés, nous citerons : un traité *De sacra Scriptura ;* un autre *De ecclesia ; Colloquium inter Rainoldum et Gentilem;* des *Sermons* sur les psaumes 17, 47 et 48 ; *Orationes duodecim; Explanatio prophetarum Aggæi et Abdiæ; Calvino-turcismus, id est calvinisticæ perfidiæ cum mahumetana collatio, et dilucida utriusque sectæ confutatio,* avec Guillaume Gifford, Anvers, 1597, et Cologne, 1603. Rainolds n'eut pas le temps d'achever ce livre, étant mort à Anvers le 24 août 1594 ; mais Gifford y mit la dernière main et le publia. Le protestantisme y était violemment attaqué. L'ouvrage ne fut pas sans réponse. Sutlivius, ministre protestant, y en opposa une autre, sous ce titre : *De Turcopapismo, hoc est de turcarum et papistarum adversus Christi Ecclesiam et fidem conjuratione, eorumque in religione et moribus consensione et similitudine, liber unus.* De part et d'autre la modération ne fut point observée, et les injures se mêlèrent aux raisons. *De justa christianæ reipublicæ in reges impios et hæreticos auctoritate, justissimaque catholicorum ad Henricum Navarræum et quemcunque hæreticum, a regno Galliæ repellendum, confœderatione,* Anvers, 1592, in-8° ; diatribe séditieuse dédiée au duc de Mayenne, dont le but était de rendre Henri III et Henri IV odieux, et de faire prévaloir la ligue. Quelques-uns ont attribué ce livre à Guillaume Rose, évêque de Senlis; d'autres à Gifford, à Jean Boucher, curé de Saint-Benoît, à un jésuite, etc.; mais il paraît constant qu'il est de Guillaume Rainolds, lequel dit lui-même l'avoir entrepris à la prière du duc et du cardinal de Guise, depuis tués à Blois. L'opinion de Bayle est aussi qu'il faut le donner à l'auteur du *Calvino-turcismus*. Quant à Jean Rainolds, frère puîné de Guillaume, élevé dans l'université d'Oxford, il y avait ensuite professé la théologie. En 1598, il était devenu doyen de Lincoln, bénéfice qu'il résigna pour prendre la présidence du collége de *Corpus Christi*. Il avait travaillé à la version de la Bible en anglais, et à la critique de livres sacrés regardés comme apocryphes par les protestants. Il est auteur d'un grand nombre de livres de controverse contre l'Eglise romaine, notamment d'un traité intitulé : *De idololatria Ecclesiæ romanæ*. Il mourut en 1607, âgé de 58 ans. On dit qu'il penchait vers le puritanisme.

RAINSSANT (dom Jean-Firmin), religieux bénédictin, né à Suippe, village de Champagne, l'an 1596, fit profession à Verdun, dans le monastère de Saint-Vanne, siége de la célèbre congrégation de ce nom, que Didier de La Cour venait d'y établir. *Voy.* Cour. Le mérite et la piété du jeune religieux le firent bientôt appeler aux premiers emplois de l'ordre. Lorsqu'en 1630 le cardinal de Richelieu, devenu abbé de Cluny, voulut y introduire la réforme, il demanda, pour l'aider dans l'exécution de cette entreprise, plusieurs sujets aux Pères de Saint-Vanne. Dom Rainssant fut du nombre des dix-huit religieux que les Pères lui envoyèrent. Le cardinal unit par un concordat l'ordre de Cluny à la congrégation de Saint-Maur, fondée sur les mêmes bases que celle de Saint-Vanne ; mais cette réunion cessa en 1644, et dom Rainssant avec ses confrères obtinrent du pape un bref de translation, pour rentrer dans la congrégation de Saint-Maur. En 1645, il fut prieur de Saint-Germain-des-Prés à Paris, et il était définiteur au chapitre de 1648, où il se démit de la supériorité. Nom-

(1) Voici cette épigramme rapportée par le docteur Heylen, qui fait aussi mention de ce fait singulier :

Bella inter geminos plus quam civilia fratres
Traxerat ambiguus relligionis apex :
Ille reformatæ fidei quo partibus instat,
Ille reformandam denegat esse fidem ;
Propositis causæ rationibus, alter utrinque
Concurrere pares et cecidere pares.
Quod fuit in votis, fratrem capit alter utrinque :
Quod fuit in fatis, perdit uterque fidem.
Captivi gemini, sine captivante fuerunt,
Et victor victi transfuga castra petit.
Quod genus hoc pugnæ est, ubi victus gaudet uterque,
Et tamen alteruter se superasse dolet !

Digitized by Google

mé visiteur de Bretagne, il tomba de cheval en remplissant cette fonction, se cassa une jambe, et mourut au couvent de Lehon, près Dinan, le 8 novembre 1651, des suites de cet accident. On a de dom Rainssant : *Lettre adressée à Mgr le prince François de Lorraine, évêque et comte de Verdun, prince du Saint-Empire, pour l'éclaircissement du différend mu entre les révérends Pères bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe*, 1630, in-8°. La question était de savoir si les supérieurs, après cinq années d'exercice, pouvaient être réélus immédiatement; le pape renvoya l'affaire à l'évêque de Verdun, qui se prononça pour l'affirmative, et dont le jugement fut confirmé au parlement de Paris. L'avis qui prévalut était aussi celui de dom Rainssant ; *Les merveilles de Notre-Dame de Bethléem en l'abbaye de Ferrières en Gâtinois*, Paris, 1635, in-24 : dom Rainssant était alors prieur de Ferrières ; *Méditations pour tous les jours de l'année, tirées des évangiles qui se lisent à la messe, et pour les principales fêtes des saints, avec leurs octaves*, Paris, 1633, in-12 ; ibid., 1647, 1679, édition corrigée et mise en meilleur français par Bulteau; 1683, 1699, in-4°. On peut consulter sur ce religieux l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, de dom Tassin, p. 58-61. — Un autre Rainssant, religieux minime, né à Reims, parut avec éclat dans la chaire en France, en Lorraine et dans les Pays-Bas, et mourut dans un âge avancé, à Nancy, le 16 mars 1639. Il était vraisemblablement de la même famille que le précédent.

RAISS (Arnould), chanoine de l'église de Saint-Pierre, à Douai, et savant hagiographe, était né dans cette ville vers 1580. Il forma le dessein de recueillir et de publier tout ce qui pouvait avoir rapport aux saints des Pays-Bas, au culte dont on les honorait et à leurs reliques. Cette entreprise demandait du travail et beaucoup de recherches. Il n'épargna ni peines, ni frais, ni voyages. Il parcourut les diverses provinces belgiques, visita les églises et les monastères, fouilla leurs archives et les autres dépôts publics, et en tira une foule de renseignements qui servirent de matériaux à un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Auctarium ad natales sanctorum Belgii Johannis Molani*, Douai, 1726, in-8° ; *Hierogazophylacium belgicum*, Douai, 1628, in-8°. L'auteur y traite des reliques conservées dans les Pays-Bas ; *Peristromata sanctorum*, Douai, 1630, in-8° ; *Origines cartusiarum Belgii*, Douai, 1623, in-4° ; *Belgica christiana*, Douai, 1633, in-4° : c'est l'histoire des évêques et prélats des provinces flamandes, dans le genre du *Gallia christiana* ; *Vita beatæ Mariæ Raggiæ*, Douai, 1621, in-8°. Cette sainte fille, née dans l'île de Chio, était du tiers-ordre de Saint-Dominique. Sa Vie avait été écrite en espagnol par Jean-Pierre de Saragosse, et depuis traduite en français. Raiss la mit en latin. *Cœnobiarcha Crispiniensis*, , Douai, 1642, in-4° : c'est l'histoire de la vie des abbés du monastère de Crépin, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît en Hainaut ; *Vita sancti Landelini, abbatis et fundatoris Crispiniensis*. Saint Landelin vivait au VIIIe siècle, et fonda l'abbaye de Lobes et celle de Crépin : ce dernier ouvrage est son histoire. *Vita sancti Ayberti, Crispiniensis ascetæ et reclusi*. Raiss donna en outre une nouvelle édition avec corrections et augmentations du livre intitulé : *Cœnobiarchia Ogniacensis Francisci Mosschi*, Douai, 1636. Il mourut à Douai le 6 septembre 1644.

RAMBOUILLET. *Voy.* Angennes.

RAMPALLE. *Voy.* Pierre de Saint-André.

RAMPEGOLO ou RAMPIGOLI (Antonio), appelé aussi *Rampelogo* et *Ampelogo*, religieux augustin, natif de Gênes, fut choisi au concile de Constance, l'an 1412, pour disputer contre les partisans de Jean Hus, et il assista, dit un auteur moderne, au concile de Bâle en 1433. Il composa un ouvrage dont le but était de fournir aux prédicateurs un ensemble de textes pris de l'Ecriture sainte, desquels il indiquait le sens moral. Cet ouvrage qui a pour titre : *Biblia aurea* et quelquefois *Figuræ bibliarum* ou *Repertorium biblicum*, fut plusieurs fois réimprimé, avec des corrections, dans le XVe et le XVIe siècle. Mais il s'y était glissé beaucoup d'inexactitudes, et même des erreurs contre la foi, qui le firent prohiber par le pape Clément VIII, jusqu'à ce que l'on eût fait disparaître toutes les propositions hétérodoxes : ce qui fut exécuté en 1628. L'année de la mort de Rampegolo est inconnue.

RAMPEN (Henri), docteur en théologie, né à Huy dans la principauté de Liége, le 18 novembre 1572, enseigna le grec et la philosophie à Louvain, et y donna pendant plusieurs années des leçons d'Ecriture sainte. Il fut président du collége de Sainte-Anne et du grand collége. Il termina, à Louvain, le 4 mars 1641, sa vie qui avait toujours été édifiante. Nous avons de lui un *Commentaire sur les quatre Evangiles*, qui contient d'excellentes remarques, à Louvain, 1631-33-34, 3 vol. in-4°.

RAMSAY (André-Michel de), chevalier-baronnet en Ecosse et chevalier de Saint-Lazare en France, docteur de l'université d'Oxford, naquit à Ayr en Ecosse en 1686, d'une branche cadette de l'ancienne maison de Ramsay. Il eut dès sa plus tendre jeunesse un goût décidé pour les sciences, surtout pour les mathématiques et pour la théologie. Il aperçut bientôt la fausseté de la religion anglicane. Après avoir longtemps hésité entre les diverses opinions philosophiques, il consulta les théologiens d'Angleterre et de Hollande, et ne fut pas moins embarrassé. Il ne trouva la vérité que dans les lumières de l'illustre Fénelon, archevêque de Cambrai, qui le fixa dans la religion catholique en 1709. Ramsay ne tarda pas à se faire connaître en France et dans les pays étrangers, par des ouvrages qui, sans être d'une grande étendue, annonçaient d'heureuses dispositions. On lui confia l'éducation du duc de Château-Thierry, et ensuite celle du prince de Turenne. Le roi d'An-

Digitized by Google

gleterre, où le prétendant Jacques III, l'appela en 1724 à Rome, où il était réfugié, pour lui confier une partie de l'éducation des princes ses enfants; mais des brouilleries de cour l'obligèrent de revenir en France. Ramsay fit, en 1730, un voyage en Angleterre, où il fut admis à la société royale de Londres et reçu docteur à l'université d'Oxford. A son retour en France il devint intendant du prince de Turenne, depuis duc de Bouillon, et mourut à Saint-Germain-en-Laye en 1743, à 57 ans. Ramsay était un homme estimable; mais il prêtait beaucoup à la plaisanterie par ses airs empesés, par son affectation à faire parade de science et d'esprit dans la société. Ses ouvrages sont : l'*Histoire de la vie et des ouvrages de M. de Fénelon, archevêque de Cambrai*, La Haye, 1723, in-12, publiée aussi en anglais la même année : elle fait aimer ce digne évêque; *Essai philosophique sur le gouvernement civil*, Londres, 1721, in-12; ibid., 1722, in-8°; réimprimé sous le titre d'*Essai de politique*, La Haye, sans date, 2 parties in-12; *Le Psychomètre*, ou *Réflexions sur les différents caractères de l'esprit*, par un milord anglais : ce sont des remarques sur le *Characteristics* de Shaftesbury; les *Voyages de Cyrus*, Paris et Londres, 1727, 2 vol. in-8°; 1730, in-4°, et 2 vol. in-12 : écrits avec assez d'élégance, mais trop chargés d'érudition et de réflexions. L'auteur y a copié Bossuet, Fénelon et d'autres écrivains, sans les citer. Il y a à la fin un *Discours sur la mythologie des anciens*, savant et estimé; *Plan d'éducation* par l'auteur des *Voyages de Cyrus*, en anglais, Glascow, 1749, 2 vol. in-4°, posthume; plusieurs petites pièces de poésie, en anglais; l'*Histoire du maréchal de Turenne*, Paris, 1735, 2 vol. in-4°, et Hollande, 4 vol. in-12. Il y a de l'ordre, de la précision, de l'élégance dans cet ouvrage; on y voit des portraits bien dessinés et des parallèles ingénieux; mais ses réflexions ont un air affecté et sont assez mal enchâssées. Ramsay, qui avait eu l'ouvrage de l'abbé Raguenet à sa disposition, dit que les faits en sont vrais et les dates exactes, que la narration en est claire, mais que Raguenet semble avoir plutôt écrit un journal qu'une histoire. *Voy.* RAGUENET. Un ouvrage posthume, imprimé en anglais, sous ce titre : *Principes philosophiques de la religion naturelle et révélée, développés et expliqués dans l'ordre géométrique*, Glasgow, 1749, 2 vol. in-4°. On trouve dans cet ouvrage des opinions pour le moins très-singulières, telles que la métempsycose, l'animation des brutes par les démons, la fin des peines de l'enfer, etc.; ce qu'il y a de plus singulier encore, c'est que Ramsay prétend qu'en tout cela il est parfaitement d'accord avec la croyance de Fénelon, et même *avec les décisions de l'Eglise;* par le second de ces accords, on peut juger du premier : il est de plus très-naturel de croire qu'un homme, qui a la confiance de préconiser de telles opinions comme de grandes et importantes vérités, peut avoir celle de les attribuer à un homme célèbre; s'il les a trouvées dans la doctrine de l'Eglise, rien n'empêche qu'il ne les ait découvertes dans celle de Fénelon. Du reste, il n'est pas inutile d'observer que quelques critiques regardent cet ouvrage comme faussement attribué à Ramsay, ou du moins comme essentiellement altéré. La qualité de *posthume* autorise ce sentiment. On sait que ces ouvrages servent souvent à déchirer la mémoire des gens de bien, qui n'ont plus de voix pour réclamer contre l'imposture. C'est un des artifices favoris de l'hérésie et de la philosophie. *Voy.* la fin de l'article RACINE (Louis). Un *Discours sur le poëme épique*, dans lequel l'auteur adopte le système de La Motte sur la poésie en prose, dans le dessein de relever le mérite du *Télémaque*, et répond aux critiques de Faydit et de Gueudeville sur cet ouvrage. Il a été imprimé à la tête du *Télémaque*, 1717, in-12, et plusieurs fois depuis.

RAMUS (PIERRE LA RAMÉE, plus connu sous le nom latin de), philosophe célèbre, naquit à Cuthe, village de Vermandois, vers l'an 1502, quoique plusieurs biographes placent sa naissance en 1515. Ses ancêtres étaient nobles; mais les malheurs de la guerre réduisirent son aïeul retiré en Picardie à faire et à vendre du charbon pour subsister. Dans son enfance, Ramus fut attaqué deux fois de la peste. Après avoir été gardien de troupeaux, il vint à l'âge de huit ans à Paris, d'où la misère le chassa. Il y revint une seconde fois, et ce second voyage ne fut pas plus heureux. Enfin, dans le troisième, il fut reçu comme domestique au collége de Navarre. Il employait le jour aux devoirs de son état, et la nuit à l'étude. Il acquit assez de connaissances pour aspirer au degré de maître-ès-arts. Il prit pour sujet de sa thèse, que « tout ce qu'Aristote avait enseigné n'était « que fausseté et chimères : » assertion ridicule et plus extravagante dans sa généralité que toutes les erreurs qui se trouvent dans les écrits d'Aristote. L'université intenta contre Ramus un procès, et l'accusa d'énerver la philosophie, en décréditant le philosophe grec. L'affaire fut portée au grand conseil, qui lui défendit d'enseigner. L'arrêt fut rendu en 1543, et peu s'en fallut qu'on ne l'envoyât aux galères. Il fut bafoué, joué sur les tréteaux, et il souffrit tout sans murmurer. Cependant Ramus profita l'année d'après de l'occasion de la peste qui ravageait Paris, pour recommencer ses leçons. Les colléges étaient fermés; les écoliers allèrent l'entendre par désœuvrement. La faculté de théologie présenta requête au parlement pour l'exclure du collége de Presles; mais le parlement le maintint dans son emploi. Les chaires d'éloquence et de philosophie ayant vaqué au Collége royal (collége de France), Ramus les obtint en 1551, par la protection du cardinal de Lorraine. Il professa tranquillement dans cette nouvelle place, et composa une *Grammaire* pour les langues latine et française. On prononçait alors en latin le *Q*, comme le *K*, de façon qu'on disait *Kiskis*, *Kankan*, pour *Quisquis*, *Quanquam :* il eut bien des

Digitized by Google

obstacles à surmonter pour réformer cette prononciation. « La lettre *Q*, disait un mau-« vais plaisant à ce sujet, fait plus de *Kankan* « que toutes les autres lettres ensemble. » Ramus était protestant, et l'était jusqu'au fanatisme. Après l'enregistrement de l'édit qui permettait le libre exercice de la religion, il brisa les images du collége de Presles, disant qu'il « n'avait pas besoin d'auditeurs « sourds et muets; » action contraire à l'ordre public et aux droits de la religion établie. Il déclama contre le discours de l'université opposante à l'enregistrement de l'édit, et désavoua le recteur. Tous ces excès le rendirent odieux. La guerre civile l'obligea de quitter Paris; l'université le destitua et déclara sa place vacante. Le roi lui donna un asile à Fontainebleau; tandis qu'il s'y tenait, les catholiques pillaient sa bibliothèque à Paris, et dévastaient son collége. Ils le poursuivirent dans son asile, où il ne cessait d'intriguer en faveur de sa secte. Il fut obligé de se sauver, et ne fut rétabli dans sa charge de principal du collége de Presles et dans sa chaire, qu'après la mort du duc de Guise, en 1563. Ayant pris ouvertement les armes contre l'Etat, il se trouva en 1567 à la bataille de Saint-Denys, où il manqua périr. Cependant à la paix il fut encore rétabli dans ses fonctions. Il s'absenta pendant quelque temps pour aller visiter les universités d'Allemagne, et ses honoraires lui furent continués. Il avait demandé la chaire de théologie de Genève; Théodore de Bèze écrivit contre lui, et l'empêcha de l'obtenir. Ramus, d'un esprit toujours inquiet et tracassier, aussi mécontent des protestants que des catholiques, avait projeté une réforme dans le calvinisme. De retour à Paris, en 1571, il fut compris dans le massacre de la Saint-Barthélemi en 1572. Il s'était caché dans une cave; un de ses ennemis l'y découvrit au bout de deux jours. Ramus lui demande la vie; l'autre consent à la lui vendre, et après lui avoir pris son argent, il le livre à ses satellites qui l'égorgent et le jettent par les fenêtres. Les écoliers de l'université répandirent ses entrailles dans les rues, traînèrent son cadavre jusqu'à la place Maubert en le frappant de verges, et le jetèrent dans la rivière. Il était âgé de 69 ans. Ramus ne s'était point marié. On a de lui: trois livres d'arithmétique, Paris, 1555, in-4°, et vingt-sept de géométrie, fort au-dessous de sa réputation; un traité *De militia Cæsaris*, ibid., 1559, in-8°; un autre *De moribus veterum Gallorum*, 1559 et 1562, in-8°; trad. en français par Michel de Castelnau, sous le titre de *Traité des façons et coutumes des Gaulois*, 1559 ou 1581, in-8°; *Grammaire grecque*, 1560, in-8°; *Grammaire latine*, 1558, 1559 et 1564, in-8°; *Grammaire française*, 1571, in-8°, et un grand nombre d'autres ouvrages dont on trouvera les titres dans les Mémoires de Nicéron, tom. XIII et XX. *Voy.* Ossat (d'). Théoph. Banosius, Th. Freig, Nicol. Nancel et Fred. Lenz, ont écrit la Vie de Ramus.

RANCÉ (dom Armand-Jean Le Bouthilier de), né à Paris en 1626, était neveu de Claude le Bouthilier de Chavigni, secrétaire d'Etat et surintendant des finances (1). Rancé fit paraître, dès son enfance, de si heureuses dispositions pour les belles-lettres, que, dès l'âge de 12 à 13 ans, à l'aide de son précepteur, il publia une nouvelle édition des poésies d'Anacréon, en grec, avec des notes, 1639, in-8°. Il devint chanoine de Notre-Dame de Paris, et obtint plusieurs abbayes. Des belles-lettres il passa à la théologie, et prit ses degrés en Sorbonne avec la plus grande distinction. Il fut reçu docteur en 1654. Le cours de ses études fini, il entra dans le monde, et s'y livra à toutes ses passions, et surtout à celle de l'amour. On veut même qu'elle ait occasionné sa conversion. On dit que l'abbé de Rancé, au retour d'un voyage, allant voir sa maîtresse, dont il ignorait la mort, monta par un escalier dérobé, et qu'étant entré dans l'appartement, il trouva sa tête dans un plat: on l'avait séparée du corps, parce que le cercueil de plomb qu'on avait fait faire était trop petit. (*Voy.* les *Véritables motifs de la conversion de l'abbé de Rancé, par Daniel de Larroque*, Cologne, 1685, in-12). D'autres prétendent que l'aversion de Rancé pour le monde fut causée par la mort ou par les disgrâces de quelques-uns de ses amis, ou bien par le bonheur d'être sorti sans aucun mal de plusieurs grands périls: les balles d'un fusil, qui devaient naturellement le percer, donnèrent dans le fer de sa gibecière. Du moment qu'il projeta son changement de vie, il ne parut plus à la cour. Retiré dans sa terre de Veret auprès de Tours, il consulta les évêques d'Aleth, de Pamiers et de Comminges. Leurs avis furent différents; celui du dernier fut qu'il embrassât l'état monastique. Le cloître ne lui plaisait point alors; mais après de mûres réflexions il se détermina à y entrer. Il vendit sa terre de Veret 300,000 livres, pour les donner à l'Hôtel-Dieu de Paris, et ne conserva de tous ses bénéfices que le prieuré de Boulogne, de l'ordre de Grammont, et son abbaye de la Trappe, de l'ordre de Cîteaux. Les religieux de ce monastère n'y vivaient pas selon leur règle primitive. L'abbé de Rancé, tout rempli de ses projets de retraite, demande au roi et obtient un brevet pour pouvoir y établir la réforme. Il prend ensuite l'habit régulier dans l'abbaye de Perseigne, est admis au noviciat en 1663, et fait profession l'année d'après, âgé de trente-huit ans. La cour de Rome lui ayant accordé des expéditions pour rétablir la règle dans son abbaye, il prêcha si vivement ses religieux, que la plupart embrassèrent la nouvelle réforme. L'abbé de Rancé eût bien voulu faire dans tous les monastères de l'ordre de Cîteaux ce qu'il avait fait dans le sien; mais ses soins furent inutiles. N'ayant pu étendre sa réforme, il s'appliqua à lui faire jeter de profondes racines à la Trappe. Ce monastère reprit en effet une nouvelle vie. Continuellement consacrés au travail des mains, à la prière et aux pratiques les plus austères, les

(1) La famille des *Bouthilier* tenait son nom de la charge d'échanson qu'elle avait exercée près des ducs de Bretagne.

Digitized by Google

religieux retracèrent l'image des anciens solitaires de la Thébaïde. Le réformateur les priva des amusements les plus permis. L'étude leur fut interdite; la lecture de l'Ecriture sainte et de quelques traités de morale, voilà toute la science qu'il disait leur convenir. Pour appuyer son idée, il publia son *Traité de la sainteté et des devoirs de l'état monastique:* ouvrage qui causa une dispute entre l'austère réformateur et le doux et savant Mabillon (*Voy.* l'article de celui-ci). Cette guerre ayant été calmée, il fallut qu'il en soutînt une autre avec les partisans d'Arnauld. Il écrivit sur la mort de cet homme fameux une lettre à l'abbé Nicaise, dans laquelle il s'exprimait de cette sorte : « Enfin, « voilà M. Arnauld mort ! après avoir poussé « sa carrière aussi loin qu'il a pu, il a fallu « qu'elle se soit terminée. Quoi qu'on dise, « voilà bien des questions finies. Son érudition et son autorité étaient d'un grand « poids pour le parti. Heureux qui n'en a « point d'autre que celui de Jésus-Christ ! » Ces quatre lignes produisirent vingt brochures contre lui, et les jansénistes ne lui pardonnèrent jamais. La part qu'il prit aux démêlés théologiques entre Bossuet et Fénelon, et qui se réduit à deux lettres très-courtes adressées à l'évêque de Meaux, publiées contre le gré de celui qui les avait écrites, lui attirèrent des vers très-piquants du duc de Nevers :

Cet abbé, qu'on croyait pétri de sainteté,
Vieilli dans la retraite et dans l'humilité,
Orgueilleux de ses croix et bouffi d'abstinence,
Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence,
Et, contre un saint prélat s'animant aujourd'hui,
Du fond de ses déserts déclame contre lui;
Et, moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
Il ose décider ce que Rome examine.

L'abbé de la Trappe, accablé d'infirmités, se démit de son abbaye. Le roi lui laissa le choix du sujet, et il nomma dom Zozime, qui mourut peu de temps après. Dom Gervaise, qui lui succéda, mit le trouble dans la maison de la Trappe. Il inspirait aux religieux un nouvel esprit, opposé à celui de l'ancien abbé, qui, ayant trouvé le moyen d'obtenir une démission, la fit remettre entre les mains du roi. Le nouvel abbé, surpris et irrité, courut à la cour noircir l'abbé de Rancé, l'accusa de jansénisme, de caprice, de hauteur; mais, malgré toutes ses manœuvres, dom Jacques de La Cour obtint sa place. La paix ayant été rendue à la Trappe, le pieux réformateur mourut tranquille, le 26 octobre 1700. Il expira couché sur la cendre et sur la paille, en présence de l'évêque de Séez et de toute sa communauté. L'abbé de Rancé possédait de grandes qualités, un zèle ardent, une piété éclairée, une facilité extrême à s'énoncer et à écrire. Son style est noble, pur, élégant; mais il n'est pas assez précis. Il ne prend souvent que la fleur des sujets, et ne s'arrête pas à les approfondir. « Sans rien ôter à sa « piété, dit un écrivain très-impartial, ni à « ses vrais talents, on peut dire que c'est le « feu, l'imagination, la facilité et l'élégance « qui dominent dans ses écrits; et que si « personne ne s'exprime avec plus de grâce, « et ne tourne une pensée en plus de ma« nières intéressantes, il ne pense pas tou« jours aussi parfaitement qu'il s'exprime; « il ne médite pas assez les choses, et ne fait « souvent qu'effleurer les matières. » Dans le temps qu'il était lié avec les jansénistes, il adopta plusieurs de leurs opinions sur parole, et avança des choses qui ne peuvent avoir été le résultat de son jugement propre. C'est ainsi qu'il attribuait aux décisions des casuistes les désordres de la plupart des pécheurs qui venaient se jeter entre ses bras: « Comme si les consciences cautérisées, dit « l'abbé Bérault, qui allaient chercher leur « dernier remède à la Trappe, s'étaient fort « occupées auparavant de la lecture des mo« ralistes. » il y a toute apparence que l'abbé s'en était peu occupé lui-même, ou du moins n'avait pas étudié leurs sentiments dans les sources. *Voy.* Busembaum, Escobar, Pascal. L'ambition avait été sa grande passion avant son changement de vie; il tourna ce feu qui le dévorait du côté de Dieu; mais il ne put pas se détacher entièrement de ses anciens amis. Il dirigeait un grand nombre de personnes de qualité, et les lettres qu'il écrivait continuellement en réponse aux leurs occupèrent une partie de sa vie. Voltaire a dit « qu'il s'était dispensé, comme législateur, de la loi qui force ceux qui vivent « dans le tombeau de la Trappe d'ignorer ce « qui se passe sur la terre. » Mais on peut dire, pour l'excuser, que sa place l'obligeait à ces relations, et qu'il s'en servait souvent pour ramener les personnes du monde dans la voie du salut. On ne peut cependant s'empêcher de reconnaître dans ses démarches les plus louables un air d'éclat et d'ostentation, que la sainteté chrétienne évite pour l'ordinaire avec tant de soin. On a de lui : une *traduction* française des *OEuvres* attribuées à saint Dorothée; *Explication sur la règle de saint Benoît*, in-12; *Abrégé des obligations des chrétiens; Réflexions morales sur les quatre Evangiles*, 4 vol. in-12; et des *Conférences* sur le même sujet, aussi en 4 vol.; *Instructions et maximes*, in-12; *Conduite chrétienne*, composée pour madame de Guise, in-12; un grand nombre de *Lettres* spirituelles, en 2 vol. in-12; plusieurs *écrits* au sujet des études monastiques; *Relation de la vie et de la mort de quelques religieux de la Trappe*, en 4 vol. in-12, auxquels on en a ensuite ajouté 2; les *Constitutions et les règlements de l'abbaye de la Trappe*, 1701, 2 vol. in-12; *De la sainteté et des devoirs de la vie monastique*, 1683, 2 vol. in-4°, et des *Eclaircissements* sur ce livre, 1685, in-4°. Cet ouvrage et les Eclaircissements ont été réimprimés à Paris, 1846, 2 vol. in-8°. *Voy.* les *Vies* de l'abbé de Rancé, composées par Maupeou, curé de Nonancourt, Paris, 1700, in-12; par Marsollier et par dom Le Nain, et le *Genuinus character patris Armandi Joannis Rancæi*, par Inguimberti. On peut consulter aussi l'*Apologie de Rancé*, par dom Gervaise, contre ce qu'en dit dom Vincent Thuillier dans son *Histoire* de la contesta-

Digitized by Google

tion excitée au sujet des études monastiques, au tome Ier des OEuvres posthumes des PP. Thierry Ruinart et Jean Mabillon. Il y a d'excellentes réflexions dans cette apologie, mais trop de hauteur et de vivacité. A ce que Marsollier écrit dans la *Vie* de Rancé, liv. IV, pag. 44-60, édit. de Paris, 1703, in-4°, pour le disculper du soupçon de jansénisme, et la Lettre écrite à l'abbé Nicaise, dont nous avons parlé, il faut ajouter deux *Lettres* à madame de Saint-Loup, publiées sur les originaux par le cardinal de Bissy, à la fin de sa Réponse aux jansénistes, qui avaient attaqué son mandement pastoral de l'an 1710. Rancé avait été favorable au parti, et avait contribué à répandre, avant sa conversion, les *Lettres provinciales ;* mais dès qu'il connut la secte, il s'en détacha. Cependant quelques hommes sévères auraient voulu que, ayant connu l'erreur, il se fût appliqué à la démasquer, et que, non content de la repousser lui-même, il eût averti avec plus d'activité et d'éclat ceux qui pouvaient s'y être engagés à la faveur de son nom. « Sa « réserve, dit un historien très-orthodoxe, ne « plut à aucun des partis, ou plutôt elle les « choqua l'un et l'autre, et les lui mit pres- « que également à dos. Tant la neutralité en « matière de foi, ne fût-elle qu'apparente, « fait de fâcheuses impressions dans les es- « prits. Toujours elle répand sur les vertus, « même les plus éclatantes, des ombres que « les meilleurs apologistes ensuite ne réus- « sissent pas toujours à dissiper. » M. le baron d'Exauvillez a écrit la *Vie de l'abbé de Rance*, Paris, 1 vol. grand in-18. Chateaubriand a aussi écrit sa *Vie*, Paris, 1844, 1 vol. in-8°. *Voy.* CHATEAUBRIAND et SÉGUIN.

RANCHIN (GUILLAUME), parent d'Etienne Ranchin, qui se fit un nom par ses ouvrages parmi les jurisconsultes, et qui mourut en 1583, à Montpellier, où il professait le droit, était avocat du roi à la cour des aides de Toulouse. On a de lui : *Révision du concile de Trente*, Toulouse, in-8°. Ce livre, imprimé en 1600, a inspiré des soupçons sur sa catholicité; plusieurs ont même assuré que Ranchin était réellement protestant. Il est certain que l'auteur a donné lieu à cette assertion, et que, dans les prétendues nullités qu'il trouve dans ce concile œcuménique, il a emprunté le langage des novateurs de ce temps-là. — Il ne faut pas le confondre avec Henri RANCHIN, conseiller à la cour des comptes de Montpellier, de la même famille, auteur d'une assez mauvaise *traduction* des *Psaumes*, en vers français, 1697, in-12.

RANÇONNIER (JEAN), missionnaire, né l'an 1600 dans le comté de Bourgogne, embrassa la règle de saint Ignace, étant âgé de 19 ans, au collége de Malines où il avait fait ses études. En 1625, il partit pour le Paraguay, et il se rendit, en 1632, chez les Itatines, qu'il convertit à la vérité chrétienne. Le P. Rançonnier fut l'apôtre et le législateur de cette peuplade, au milieu de laquelle il termina sa vie. On a de lui des *Lettres* sur l'état des missions dans le Paraguay, datées de 1626 et 1627, et publiées à Anvers, en 1636, in-8°. Suivant Léon-Pinelo, dans son *Epitome*, col. 662, ce ne serait qu'une version latine de l'*Etat* des missions du Paraguay, publié en italien par le P. Nicolas Mastrillo, 1627, tiré du Mémorial du P. Fr. Purgis, et que le P. Duhalde a donné en français dans le douzième recueil des *Lettres édifiantes*. On peut consulter sur le P. Rançonnier le livre VIII de l'*Hist. du Paraguay*, par le P. Charlevoix.

RANFAING (MARIE-ELISABETH DE), fondatrice de l'institut de Notre-Dame de Refuge, en Lorraine, née le 30 novembre 1592, à Remiremont, est connue sous le nom de *vénér. mère Elisabeth de la Croix de Jésus*. Ses parents, qui étaient d'une famille distinguée, soignèrent son éducation. Sa piété l'éloignait du monde; mais elle dut accepter la main d'un gentilhomme grossier et brutal, nommé Dubois, qui la rendit malheureuse, et qui, touché enfin de son inaltérable douceur, finit par reconnaître ses torts envers elle. Son époux, étant mort en 1616, lui laissant trois enfants et une fortune délabrée, madame de Ranfaing fit vœu de se consacrer désormais exclusivement à Dieu, et s'adonna à la pratique des austérités de la pénitence. Un médecin de son voisinage, s'étant épris d'elle, parvint à lui faire avaler un philtre. Ayant été découvert, il fut poursuivi comme magicien, et brûlé le 22 avril 1622, avec une servante condamnée comme sa complice. Mme de Ranfaing, après sa guérison, résolut d'entrer dans un monastère; mais d'insurmontables obstacles s'opposèrent à son vœu. C'est alors qu'elle établit dans sa maison un asile pour recueillir les jeunes infortunées qu'une première faute condamne à d'éternels mépris; et le repentir efficace qu'elle vit naître chez elles fut la récompense de ses efforts. Telle fut l'origine de l'institution de la communauté religieuse de Notre-Dame de Refuge, qui fut faite par l'évêque de Toul, Jean de Porcelet. Madame de Ranfaing reçut du prélat l'habit monastique, le 1er janvier 1631, ainsi que ses trois filles qui voulurent suivre son exemple, et sept de ses pensionnaires, dont la vocation avait été suffisamment éprouvée. Le pape Urbain VIII approuva, en 1634, le nouvel institut qui s'étendit promptement dans la Lorraine, le comté de Bourgogne et les provinces méridionales de la France. Madame de Ranfaing se rendit dans diverses villes pour y fonder des maisons, et mourut à Nancy, en odeur de sainteté, le 14 janvier 1649, âgée de 57 ans. Boudon a publié la Vie de cette vénérable religieuse, sous ce titre : *Triomphe de la Croix en la personne de Marie-Elisabeth de la Croix de Jésus*, Bruxelles, 1686, in-12. Le P. Frizon et Collet en ont donné un abrégé. *Voy.* aussi le Dictionnaire des ordres religieux, par Hélyot, édité avec de nombreuses corrections et augmentations, par M. l'abbé Migne, 1848, 4 vol. in-4°.

RANGIERUS, *Rangier*, cardinal et archevêque de Reggio dans la Calabre, né dans le diocèse de Reims vers 1035, mort vers 1110, étudia sous saint Bruno, avec Eudes ou Odon,

Digitized by Google

de Châtillon, qui devint pape sous le nom de Urbain II. Il se sanctifiait dans le monastère de Marmoutier, lorsqu'un différend s'éleva entre les religieux et les archevêques de Tours. Bernard, abbé de Marmoutier, fit partir pour Rome Bernard-Ponce, prieur du monastère, et Rangierus, parce qu'il espérait que tous deux, ayant été condisciples du pape, seraient accueillis plus favorablement. Urbain II leur accorda en effet leur demande. Bernard-Ponce revint alors en France; mais le saint-père retint Rangierus qu'il fit cardinal, et qu'il éleva ensuite sur le siége épiscopal de Reggio, après la mort d'Arnoul, en 1090. En 1091, il souscrivit au privilége accordé par le pape au monastère de Cave, privilége rapporté par Baronius et par le bullaire du Mont-Cassin. Rangierus suivit Urbain II en France, en 1095, et il assista au concile de Clermont, où fut décidée la première croisade. Après avoir aidé le souverain pontife pour la consécration de l'église de Marmoutier, il retourna dans son diocèse, et, en octobre 1106, il assista, avec le pape Pascal II, au concile de Guastalla. Ughelli parle de ce prélat avec beaucoup d'éloge.

RAOUL L'ARDENT, prêtre du diocèse de Poitiers, ainsi surnommé à cause de la vivacité de son esprit et de l'ardeur de son zèle, suivit Guillaume IX, comte de Poitiers, à la croisade de 1101. On a de lui des *Homélies* latines, Paris, 1567, 2 vol. in-8°, traduites en français par frère Jean Robert et par frère Fremin Capitis, 1575, en 2 vol. in-8°. On croit qu'il mourut dans la Palestine; quelques auteurs le ramènent finir ses jours à Poitiers.

RAOUL DE CAEN, surnom qu'il tient du lieu de sa naissance en Normandie, est célèbre par son *Histoire* ou *Gestes de Tancrède*, l'un des chefs de la première croisade, et auquel il s'était attaché (1096). Il traite de supercherie et d'imposture la découverte de la sainte lance que Raimond d'Agiles, autre historien de cette croisade, tâche de faire passer pour un événement incontestable. L'Histoire de Raoul de Caen, publiée pour la première fois par Martène dans le troisième volume de ses *Anecdotes*, a reparu depuis dans la grande *Collection* de Muratori. M. Guizot l'a reproduite dans sa *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, sous le titre de: *Faits et Gestes du prince de Tancrède, pendant l'expédition de Jérusalem*. Raoul mourut vers 1115.

RAPHELENGIUS ou RAVLENGHIEN (FRANÇOIS), savant orientaliste, né à Lanoy près de Lille, en 1539, vint de bonne heure à Paris, où il apprit le grec et l'hébreu. Les guerres civiles l'obligèrent de passer en Angleterre, où il enseigna le grec à Cambridge. De retour dans les Pays-Bas, il épousa, en 1565, la fille du célèbre imprimeur Christophe Plantin. Il le servit pour la correction de ses livres, qu'il enrichissait de notes et de préfaces, et travailla surtout à la *Bible Polyglotte* d'Anvers, imprimée en 1569-1572, par ordre de Philippe II, roi d'Espagne. Raphelengius alla s'établir, en 1585, à Leyde, où Plantin avait une imprimerie. Il y travailla avec son assiduité ordinaire, et mérita par son érudition d'être élu professeur en hébreu et en arabe dans l'université de cette ville. Ce savant mourut d'une maladie de langueur, causée par la perte de sa femme, en 1597, à 58 ans. Ses principaux ouvrages sont : des *Observations* et des *Corrections* sur la Paraphrase chaldaïque; une *Grammaire hébraïque*; un *Lexicon arabe*, Leyde, 1613, in-4°, avec des additions de Th. Erpénius; un *Dictionnaire chaldaïque*, qu'on trouve dans l'*Apparat de la Polyglotte d'Anvers*, et d'autres ouvrages. — Un de ses fils, de même nom que lui, a aussi publié des Notes sur les tragédies de Sénèque; des *Eloges* en vers de 50 savants avec leurs portraits, Anvers, 1587, in-fol. Il était digne de son père par son érudition.

RAPIN (NICOLAS), littérateur, né vers 1540, à Fontenay-le-Comte en Poitou, fut vice-sénéchal de cette ville, et vint ensuite à Paris, où le roi Henri III lui donna la charge de grand prévôt de la connetablie. Rapin, ne voulant point entrer dans la ligue des catholiques contre celle des protestants, fut chassé de Paris. Henri IV le rétablit dans sa charge. Il mourut à Poitiers en 1608, âgé de 68 ans. Rapin a tenté de bannir la rime des vers français, et de les construire à la manière des Grecs et des Latins, sur la seule mesure des pieds; mais cette singularité, contraire au génie de la langue, n'a point été autorisée. Ses *OEuvres latines* furent imprimées en 1610, in-4°. Ce sont des épigrammes, des odes, des élégies, etc. Ses vers ont de l'élégance, et l'on en trouve une bonne partie dans le troisième tome des *Délices des poëtes latins* de France. On estime particulièrement ses *Epigrammes*, à cause de leur sel et du tour aisé qu'il leur a donné. Parmi ses vers français, il y en a très-peu qui méritent d'être cités; nous mentionnerons toutefois sa traduction des sept *Psaumes de la pénitence*, Paris, 1588, in-8°. Rapin travailla à la *Satire Ménippée*, et quelques auteurs lui attribuent tous les vers de cette pièce ; d'autres disent qu'il fut aidé par Passerat. On ne comprend pas, dit Feller, comment des écrivains se disant catholiques s'amusèrent à ridiculiser et à calomnier la ligue catholique sans montrer la moindre humeur contre la ligue huguenote, qui depuis longtemps portait le feu et le fer dans toute la France, et qui tendait ouvertement à renverser du même coup le trône et l'autel. *Voy.* GILLOT, MONTGAILLARD, PITHOU. Il ne faut donc pas être surpris si Rapin fut regardé par les catholiques comme un huguenot déguisé.

RAPIN (RENÉ), jésuite, né à Tours l'an 1621, mort à Paris en 1687, est célèbre par son talent pour la poésie latine. Il s'y était consacré de bonne heure, et il enseigna pendant neuf ans les belles-lettres avec un succès distingué. A un génie heureux, à un goût sûr, il joignait une probité exacte, un cœur droit, un caractère aimable et des mœurs douces. Parmi ses différentes poésies

Digitized by Google

latines, on distingue le *Poëme des Jardins*. C'est son chef-d'œuvre. « Il est digne du siècle d'Auguste, dit l'abbé Des Fontaines; « pour l'élégance et la pureté du langage, « pour l'esprit et les grâces qui y règnent. « L'agrément des descriptions y fait disparaître la sécheresse des préceptes, et l'imagination du poëte sait délasser le lecteur par des fables qui, quoique trop fréquentes, sont presque toujours riantes et « bien choisies. » Plusieurs critiques ont prétendu que le P. Rapin n'était que le père adoptif de cet ouvrage charmant, et qu'on le trouvait dans un ancien manuscrit lombard, qu'un prince de Naples conservait dans sa bibliothèque. Mais quels garants donne-t-on d'une anecdote aussi singulière? des ouï-dire sans fondement, et qui sont démentis par la facilité qu'il y aurait de vérifier le fait s'il était vrai..... En 1782, Delille fit paraître un poëme français sur *les Jardins*, à l'occasion duquel il critique fortement celui du P. Rapin. Mais l'année suivante on vit paraître un *Parallèle raisonné entre les deux poëmes*, etc. On y fait voir que « le plan du P. « Rapin est grand, quoique simple; la marche en est aisée, quoiqu'on s'arrête un « peu trop souvent pour cueillir des fleurs; « heureux défaut! Le style est élégant, les « détails pleins de délicatesse et de sensibilité; enfin, les épisodes très-heureux, quoiqu'un peu trop fréquents. Le poëme de M. « l'abbé Delille n'a aucun plan : tout y est « dans le désordre et la confusion; on est « inondé de préceptes froids et sentencieux « que rien n'égaie; le cœur y est d'une sécheresse qui l'attriste; il n'y règne point « d'ensemble; on n'y trouve que deux épisodes bien faits et qui appartiennent au « poëte; et par-dessus tout cela, on voit, en « lisant le P. Rapin le premier, que M. Delille s'est approprié les tournures les plus « heureuses, les expressions les plus poétiques de son rival; qu'il a imité les plus « beaux morceaux en les amaigrissant par « la fureur de créer un jargon précieux, un « style maniéré qui ne soit qu'à lui. » Cette critique est terminée par un dialogue en vers, intitulé *le Chou et le Navet*, dans lequel on trouve des vers fort heureux et des détails d'une gaieté piquante et naturelle. On ne fait pas moins de cas des églogues sacrées du P. Rapin que de son poëme. Si celui-ci est digne des Géorgiques de Virgile, celles-là méritent un rang distingué auprès des Bucoliques. Quoique le P. Rapin fût bon poëte, il n'était pas entêté de la poésie. Du Perrier et Santeuil parièrent un jour à qui ferait mieux des vers latins. Ménage n'ayant pas voulu être leur juge, ils convinrent de s'en rapporter au P. Rapin. Ils le trouvèrent qui sortait de l'église. Ce jésuite, après leur avoir reproché vivement leur vanité, leur dit que les vers ne valaient rien, rentra dans l'église d'où il sortait, et jeta dans le tronc l'argent qu'ils lui avaient consigné. On a encore du P. Rapin des *Œuvres diverses*, Amsterdam, 1709, 3 vol. in-12. On y trouve des *Réflexions* sur l'éloquence, sur la poésie, sur l'histoire et sur la philosophie; les *Comparaisons de Virgile et d'Homère, de Démosthènes et de Cicéron, de Platon et d'Aristote, de Thucydide et de Tite-Live*; celle-ci et la pénultième sont moins estimées que les premières; plusieurs ouvrages de piété, entre autres *la perfection du christianisme*, *l'Importance du salut*, *la Vie des prédestinés*, etc. On trouve dans ces *Œuvres* des réflexions judicieuses, des jugements sains, des idées et des vues : le style ne manque ni d'élégance ni de précision; mais on y souhaiterait plus de variété, plus de douceur, plus de grâce. Ces qualités se font surtout désirer dans les *Parallèles* des auteurs anciens. Le P. Rapin publiait alternativement des ouvrages de littérature et de piété; cette variation fit dire à l'abbé de La Chambre, que *ce jésuite servait Dieu et le monde par semestre*. La meilleure édition de ses *Poésies latines* est celle de Cramoisy, en 3 vol. in-12, 1681. On y trouve des églogues, les 4 livres des *Jardins* et les *Poésies diverses*. Les *Jardins* ont été traduits en français par Gazon Dourxigné, Paris, 1772; mais cette traduction prolixe et très-infidèle est semée de termes indécents qui ne se trouvent pas dans le poëte latin; toujours fidèle aux bienséances de son état, jamais il ne chanta l'amour et ses transports, comme la traduction pourrait le faire soupçonner. On a donné une meilleure traduction avec le texte à côté, Paris, 1782, in-8°; elle aurait cependant été plus exacte et plus complète si les traducteurs avaient eu sous les yeux la belle édition de l'original donnée par le P. Brotier, avec des additions, des notes lumineuses et la Dissertation du P. Rapin : *De disciplina hortensis culturæ*, Paris, 1780.

RAPINE (Claude), célestin, né au diocèse d'Auxerre, et conventuel à Paris, fut envoyé en Italie pour réformer quelques monastères de son ordre. Le succès avec lequel il s'acquitta de cette commission le fit choisir par le chapitre général pour corriger les constitutions de son ordre, suivant les ordonnances des chapitres précédents. Ses principaux ouvrages sont : un traité *De studiis philosophiæ et theologiæ*; un petit traité *De studiis monachorum*, dont le P. Mabillon a fait usage dans son Traité des études monastiques; *De vita contemplativa*, où l'auteur reprend certains religieux qui, sous prétexte d'humilité, se dispensent d'une application nécessaire aux gens qui vivent dans la solitude. On a aussi attribué au P. Rapine le livre *Des choses merveilleuses en nature*, 1542, in-4°, qui paraît être de Claude Dieudonné, du même ordre. — On a d'un autre Rapine (Charles), natif du Nivernais, et religieux récollet dans le XVIIe siècle : les *Annales ecclésiastiques de Châlons-sur-Marne*, Paris, 1636, in-8°; l'*Histoire des Récollets*, Paris, 1631, in-4°.

RASPONI (dona Félice), dame italienne, célèbre par son savoir, d'une illustre famille, naquit à Ravenne en 1523. Elle apprit la langue latine, étudia la philosophie de Platon et celle d'Aristote, l'Ecriture, les

Digitized by Google

saints Pères, et soutint des thèses latines avec les hommes les plus savants de son époque. Douée d'une beauté rare et comblée des biens de la fortune, elle ne voulut cependant jamais se marier, et refusa les partis les plus avantageux. Félice était extrêmement pieuse, et, voulant fuir tous les appâts des grandeurs, elle se retira dans un couvent de bénédictines dans le monastère de Saint-André. Elle y fit sa profession, y mena une vie exemplaire, et mourut en 1579, à l'âge de 56 ans. Elle a laissé : *Della cognizione.* etc., ou *De la connaissance de Dieu, discours*, etc., Bologne, 1570, in-8°. *Dialogo dell'eccellenza*, etc., ou *Dialogue sur l'excellence de l'état monacal et de plusieurs de ses exercices*, Bologne, 1572, in-4°.

RASPONI (César), cardinal, né l'an 1615 à Ravenne, d'une famille alliée aux principales maisons de l'Italie, perdit son père de bonne heure, et reçut par les soins de sa mère une éducation brillante. Dès l'âge de 14 ans, il fut admis à prononcer devant le pape Urbain VIII, dans la chapelle du Vatican, le panégyrique du B. Louis de Gonzague, en latin, puis en hébreu ; et le pape le récompensa par une abbaye. Après s'être fait recevoir docteur dans les deux facultés, il fut pourvu, à l'âge de 21 ans, d'une prébende de la collégiale de Saint-Laurent *in Damaso*, qu'il échangea dans la suite contre un canonicat de Saint-Jean de Latran, et il devint archiviste de ce chapitre. Les papes Innocent X et Alexandre VII lui accordèrent toute leur confiance, et le chargèrent de diverses négociations importantes dont il s'acquitta avec honneur. Il fut fait cardinal en 1666, et Clément IX, à peine monté sur le trône pontifical, le nomma gouverneur du duché d'Urbin. Le cardinal Rasponi mourut à Rome le 21 nov. 1675, âgé de 60 ans. C'est son neveu, son héritier, qui fonda l'hospice des catéchumènes. On a du cardinal Rasponi, outre quelques opuscules : *De basilica et patriarchio Lateranensi libri quatuor*, Rome, 1656, in-fol., figures, ouvrage curieux, pour la composition duquel l'auteur a beaucoup profité des recherches de Panvinio. Il laissa aussi en manuscrit : des *Mémoires* de sa vie ; un *Recueil* de sentences extraites de la sainte Ecriture et des Pères ; le *Journal* d'un voyage qu'il fit en France en 1649, pour travailler à la réconciliation du cardinal Fr. Barberin, son parent, avec la cour de Rome, réconciliation à laquelle il eut le bonheur de contribuer ; des *Harangues*, etc.

RASSICOD (Etienne), jurisconsulte, né l'an 1646, à la Ferté-sous-Jouarre, avait été destiné à l'état religieux, auquel la faiblesse de sa complexion l'obligea de renoncer. Il devint le compagnon d'études du fils de M. Caumartin, maître des requêtes, qui suivait les leçons de la faculté de droit, et se fit recevoir avocat au parlement. En 1692, la faculté de droit le choisit pour être docteur agrégé d'honneur. Il fut aussi censeur royal des livres de droit, et, en 1701, M. de Pontchartrain, chancelier de France, le choisit pour être un des rédacteurs du *Journal des savants*. Rassicod mourut le 17 mars 1718. On a de lui : *Notes sur le concile de Trente, touchant les points les plus importants de la discipline ecclésiastique et le pouvoir des évêques, les décisions des saints Pères, des conciles et des papes*, Cologne, 1706, in-8° ; Bruxelles, 1708 et 1711, in-8°. L'auteur avait tenu la plume lors des conférences sur ces matières entre quatre conseillers d'Etat, MM. de Caumartin, Bignon, Le Peletier et Bezons, et c'est lui qui fut chargé de rédiger les observations qui furent le résultat de ces conférences. On trouve à la suite une *Dissertation* sur la réception et l'autorité du concile de Trente en France, dans laquelle sont marqués les endroits qui sont contraires aux usages du royaume, et que Mylius attribue à Rassicod ; *Notæ et restitutiones ad commentarium Carolini Molinæi de Feudis*, Paris, 1739, in-4°. Ce travail utile sur l'un des ouvrages les plus estimés de Du Moulin fut publié par les soins d'Etienne Rassicod, fils de l'auteur, mort en 1735, à l'âge de 69 ans, après avoir été bâtonnier de l'ordre des avocats et censeur royal.

RASTAL (Jean), natif de Londres, fit de bonnes études à Oxford. Il établit ensuite à Londres une imprimerie, épousa la sœur de Thomas More, qui tira de lui beaucoup de secours pour la composition de ses ouvrages, et mourut en 1536, avec une grande réputation de mathématicien, d'historien et de controversiste. On a de Jean Rastal : une comédie intitulée *Natura naturata*, qui est une description dramatique de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, avec des planches ; *Canones astrologici ; Regum Anglorum chronicon ; Dialogues sur le purgatoire*, avec une Défense de ces dialogues contre Jean Fryth ; *Des indulgences ;* les *Règles d'une bonne vie ;* le *Rosaire des bonnes œuvres.* — Son fils Guillaume Rastal, qui fut premier lecteur du roi Edouard VI, et juge de paix des plaids-communs sous la reine Marie, fut obligé par deux fois de se réfugier avec sa famille à Louvain, à cause des changements apportés à la religion dans sa patrie. Il mourut à Louvain, le 27 août 1565, avec la réputation d'un homme aussi pieux que savant. Il laissait plusieurs ouvrages, entre autres une *Vie* de Thomas More. — Un autre Guillaume Rastal, qui s'était fait beaucoup de réputation par son talent pour l'argumentation, fut obligé par les mêmes causes de se réfugier à Louvain, où il s'adonna à l'étude de la théologie et à la composition d'ouvrages de controverse. On a de lui plusieurs traités contre Jewell. S'étant rendu à Rome, il fut nommé pénitencier pour ceux de ses compatriotes qui cherchaient dans cette ville un refuge contre la persécution anglicane, se fit jésuite à Augsbourg, et devint recteur du collége d'Ingolstadt, où il mourut, on ignore en quelle année.

RASTIGNAC. *Voy.* Chapt de Rastignac.

RATBERT. *Voy.* Paschase.

RATHÈRE ou RATHIER, moine de l'ab-

Digitized by Google

baye de Lobbes, suivit en Italie Hilduin, qui avait été dépouillé de l'évêché de Liége; Rathère y obtint l'évêché de Vérone, dont il fut dépossédé quelque temps après. Il remonta sur son siége épiscopal; mais il en fut encore chassé par Manassès, archevêque de Milan, qui, contre toutes les lois, avait été ordonné évêque de Vérone. Saint-Brunon, archevêque de Cologne, dont Rathère avait été précepteur, le fit nommer à l'évêché de Liége après la mort de Hilduin; mais il essuya le même sort qu'en Italie. S'étant élevé, peut-être avec trop de véhémence, contre les vices dominants, un parti puissant parvint à le faire déposer. Il repassa en Italie, et fut de nouveau rétabli par le crédit de l'empereur Othon sur le siége de Vérone: mais s'étant livré, comme à Liége, à toute l'ardeur de son zèle contre les désordres qui y régnaient, il en fut chassé une troisième fois, ce qui donna lieu à ce vers:

Veronæ præsul, sed ter Ratherius exul.

Il vint alors en France, y acheta des terres, et obtint les abbayes de Saint-Amand d'Aumont et d'Alne. Selon plusieurs auteurs, il mourut à Alne, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, l'an 974; et son corps fut transporté à Lobbes. On a de lui: des *Apologies*, des *Ordonnances synodales*, des *Lettres* et des *Sermons*, qui se trouvent dans le tome IIe du *Spicilége* de dom Luc d'Achery; six livres de Discours (*Prœloquiorum*) dans le tome IX de l'*Amplissima collectio* des PP. Martène et Durand. Pierre et Jérôme Ballerini, frères, ont donné une édition des *Œuvres* de Rathère à Vérone, en 1765, in-fol.

RATHSAMHAUSEN (Casimir-Frédéric de), né à Strasbourg le 17 janvier 1698, dans le sein d'une famille noble, qui venait de rentrer au giron de l'Eglise, fit profession de l'ordre monastique de Saint-Benoît, le 24 avril 1718, dans la célèbre abbaye princière de Murbach. D'abord grand-prieur de Lure, puis élu coadjuteur de Murbach le 26 août 1737, il succéda le 26 juin 1756, dans la dignité abbatiale, au cardinal François-Armand de Rohan-Soubise. Son abbaye, transférée, en 1759, à Gebwiller, fut sécularisée et changée en chapitre équestral le 11 août 1764, par le pape Clément XIII. C'est particulièrement aux soins de ce vertueux prélat que l'église de Gebwiller, un des plus beaux édifices de l'Alsace, doit son existence; elle justifie aux yeux de tous les connaisseurs l'inscription placée au haut du frontispice: *Opus namque grande est: neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo* (I Par. 29).

RATHMAN (Herman), ministre protestant à Dantzig dans les premières années du XVIIe siècle, fut persécuté par suite de l'accusation portée contre lui par son collègue Jean Corvin, de s'écarter en plusieurs points de la doctrine de Luther. Cette accusation avait pour prétexte l'attachement qu'il montrait pour les principes de Jean Arndt, et un livre *sur le royaume de grâce de Jésus-Christ*, qu'il publia en 1621. Rathman, mort en 1628, ne vit point la fin de la controverse qui s'engagea à ce sujet parmi les luthériens.

RATIER (le P. Vincent), prédicateur, et religieux de l'ordre de Saint-Dominique, naquit à Langres en 1634. Après avoir fait profession dans le couvent de Provins, il s'adonna à la prédication avec beaucoup de succès. En 1694, il fut élu supérieur général de l'ordre en France, dignité qu'il conserva quatre ans. Il alla reprendre ensuite ses travaux évangéliques à Provins, et mourut dans cette ville le 2 février 1699. On a du P. Ratier: *Discours sur le rétablissement de l'église royale de Saint-Quirian de Provins*, Orléans, 1666, in-12; *Octave angélique de saint François de Sales*, renfermée dans le discours du P. V. Ratier, son septième panégyriste, donnée au public par l'un de ses amis, ibid., 1667, in-8° de 43 pages: cet opuscule est en vers de huit syllabes; *Oraison funèbre de madame Jeanne-Gabrielle Dauvet des Marais, abbesse du Mont-Notre-Dame près de Provins*, ibid., 1690, in-4° de 27 pages.

RATRAMNE, moine de l'abbaye de Corbie en Picardie, florissait dans le IXe siècle. Il était contemporain d'Hincmar, contre lequel il publia deux *Livres sur la prédestination* dans lesquels il montre que la doctrine de saint Augustin sur la grâce est la seule doctrine catholique: ce qui doit s'entendre des assertions opposées aux erreurs des pélagiens, et point de diverses questions incidentes que l'Eglise, comme Célestin Ier et Innocent XII l'ont déclaré, n'a pas prétendu décider. On les trouve dans les *Vindiciæ prædestinationis* de Gilbert Mauguin, 1650, 2 vol. in-4°. On a encore de lui plusieurs autres Traités: *De l'enfantement de Jésus-Christ*, dans le *Spicilége* de D. d'Achéry; *de l'Ame*; un *Traité contre les Grecs*, en 4 livres, dans lequel il justifie les Latins: il se trouve dans le *Spicilége*; un *Traité du corps et du sang de Jésus-Christ, contre Paschase Ratbert*. Le docteur Boileau le publia en 1686, in-12, avec une traduction française et des notes. Le traducteur l'orna en même temps d'une préface dans laquelle il démontre, contre les calvinistes, que le traité de Ratramne n'est nullement favorable à leurs opinions, comme ils le prétendent ordinairement. L'auteur de la *Perpétuité de la foi* a démontré également que cet ouvrage obscur est bien plus favorable aux catholiques qu'aux sacramentaires; mais Mabillon a porté cette preuve jusqu'à l'évidence dans la préface au XIVe *Siècle des Bénédictins*. Ratramne entreprend d'y prouver deux choses: la première, que le corps et le sang de Jésus-Christ, qui sont reçus dans l'Eglise par la bouche des fidèles, sont des figures, si on les considère par l'apparence visible et extérieure du pain et du vin, quoiqu'ils soient véritablement le corps et le sang de Jésus-Christ, par la puissance du Verbe divin; la deuxième, que le corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie est différent, non en soi, et quant à la substance, mais quant à la manière d'être du corps de Jésus-Christ tel qu'il était sur la terre et tel qu'il est dans le

Digitized by Google

ciel, sans voile et sans figure. Le *Traité du corps et du sang de Jésus-Christ* fut imprimé en latin avec une *Défense*, en 1712, in-12. On trouve dans les *Écrivains ecclésiastiques* d'Oudin, article RATRAMNE, une lettre curieuse de celui-ci sur les hommes qui ont une tête de chien. Il y a toute apparence que ces prétendus hommes étaient des singes; quoiqu'il soit possible que la partie inférieure du visage, devenue trop saillante, ait donné à quelques familles une espèce de physionomie canine, sans altérer essentiellement la figure de l'homme, ineffaçable dans ses grands traits, comme le remarque Buffon, la même sous tous les climats et l'influence de toutes les causes locales. Les monstruosités qu'elle essuie quelquefois ne sont qu'individuelles, et tiennent aux règles mêmes qui maintiennent l'uniformité générale.

RAU (SEBALD-FOULQUES-JEAN), théologien et orientaliste hollandais, né l'an 1765 à Utrecht, acheva ses études dans les écoles d'Utrecht et de Leyde, et s'adonna à la prédication française. En 1787, il fut nommé pasteur de l'église valonne de Haderwyck, et il reçut le même titre dans celle de Leyde l'année suivante. A ses fonctions pastorales il joignit la chaire de théologie, puis celle de langues et d'antiquités orientales. Le 8 janvier 1807, une catastrophe épouvantable porta la désolation dans la ville de Leyde; un bateau chargé de poudre fit explosion dans un des canaux les plus fréquentés, et un grand nombre de maisons, au nombre desquelles était celle de Rau, ne furent en quelques moments qu'un monceau de ruines et de cendres. Rau, alors absent de chez lui, accourut précipitamment, pour sauver les membres de sa famille : il y réussit pour quelques individus, notamment pour son épouse et le seul enfant qui fût auprès d'elle. Il perdit sa bibliothèque et ses manuscrits, à l'exception de ses sermons. Le roi de Hollande (Louis Bonaparte) s'étant rendu sur le lieu de la catastrophe, Rau fut auprès de ce prince l'interprète de la douleur publique, et il obtint de généreux secours. La secousse qu'il reçut dans cette circonstance paraît avoir profondément affaibli son organisation, car il mourut onze mois plus tard, le 1er décembre 1807. Ses principaux écrits sont : cinq Discours académiques, dont voici les sujets : 1° *De eo quod jucundum est in studio theologico*, Leyde, 1788; 2° *De Jesu Christi ingenio et indole perfectissimis, per comparationem cum ingenio et indole Pauli apostoli illustratis*, ibid., 1798; 3° *De poeseos hebraicæ præ Arabum præstantia, tam veritatis quam divinitatis religionis, in veteri codice sacro traditæ, argumento*, ibid., 1800; 4° *De poeticæ facultatis excellentia et perfectione, spectata in tribus poetarum principibus, scriptore Jobi, Homero et Ossiano*, ibid., 1800; 5° *De natura optima eloquentiæ sacræ magistra*, 1806, in-4°. — Des *Sermons*, en trois volumes, publiés par Josué Teissèdre L'Ange, pasteur à Amsterdam, et auteur d'une *Oraison funèbre* de Rau, en Hollandais.

RAUCOURT (LOUIS-MARIE), dernier abbé de Clairvaux, naquit à Reims le 10 juin 1743. Son père avait été d'abord manufacturier, et était devenu contrôleur des guerres. Le jeune Raucourt commença ses études dans l'université de sa ville natale, et un voyage, qu'il fit à Clairvaux auprès d'un de ses oncles, prieur dans cette abbaye, fixa sa vocation pour la vie religieuse. Pendant la durée de son noviciat, il fut envoyé à l'abbaye des Trois-Fontaines, puis à Paris, au collége des bernardins, où il acheva ses études. Raucourt, de retour à Clairvaux, y enseigna la théologie; il devint procureur de l'abbaye en 1768, prieur en 1773, et coadjuteur de l'abbé en 1780. Il était retourné à Paris pour y prendre ses grades en théologie, et fut reçu docteur en 1775. Après la mort de l'abbé Leblois, Raucourt fut désigné pour lui succéder, et son administration répondit aux espérances que ses talents avaient fait concevoir. Il acheta pour la somme de 500,000 francs, la belle bibliothèque du président Bouhier de Dijon, que la révolution ne permit pas de mettre en place, et qui forme maintenant la bibliothèque publique de Troyes. L'abbé Raucourt avait aussi conçu le projet d'élever un monument à saint Bernard : la statue de la charité était déjà arrivée à Clairvaux et les marbres de Carare étaient en route; mais les troubles politiques qui survinrent empêchèrent l'érection de ce monument. On assure qu'il se laissa pendant quelque temps séduire par des idées d'innovation, et qu'il introduisit dans son abbaye des changements, tant pour le costume des religieux que pour la discipline de la maison. A l'époque de la révolution, l'abbaye de Clairvaux fut envahie; le mobilier, le trésor, tout fut enlevé hormis quelques reliques trouvées par l'abbé Raucourt. Obligé de quitter cette demeure, il se retira au petit village de Juvancourt à une lieue de là, et il y resta jusqu'en 1804, entouré de l'estime et du respect des habitants qui lui en donnèrent des preuves non équivoques pendant la terreur. Il se fixa ensuite à Bar-sur-Aube, et mourut dans cette ville le 6 avril 1824.

RAUFFING (ELISABETH DE), est la même que Marie-Elisabeth de RANFAING, qui est son vrai nom, auquel nous renvoyons.

RAULENGHIEN. *Voy.* RAPHELENGIUS.

RAULIN (JEAN), prédicateur, naquit à Toul en 1443. Après avoir pris ses degrés dans l'université de Paris, où il fut reçu docteur en théologie l'an 1479, il prêcha dans cette capitale avec beaucoup de succès. Il était entré dans l'ordre de Cluny en 1497, et il mourut à Paris en 1514, à 71 ans. En 1541, on recueillit ses *Sermons*, en latin, in-8°. Il se rendit autant recommandable par sa régularité que par les ouvrages ascétiques qu'il donna au public. On a encore de lui des *Lettres*, Paris, 1520, in-4°, en latin, peu communes. Ses ouvrages furent recueillis à Anvers, 1612, en 6 vol. in-4°. La Fontaine a emprunté à Raulin le sujet de sa belle fable des *Animaux malades de la peste*, et Rabelais a tiré parti d'une

Digitized by Google

histoire de cet auteur dans les chap. 9 et 27 de son *Pantagruel*

RAULIN (Jean-Facond), Espagnol de nation, a donné, dans le cours du XVIIIe siècle, *Histoire ecclésiastique du Malabar*, imprimée à Rome, in-4°. Elle est pleine de particularités qui semblent n'avoir d'existence que dans l'imagination de l'auteur.

RAUTENSTRAUCH (Etienne de), bénédictin allemand, et abbé de Braunau, était savant en théologie, et avait professé cette science pendant plusieurs années dans son monastère. On sait que vers ce temps une nouvelle doctrine, qui rabaissait l'autorité spirituelle pour relever celle des princes, s'introduisait en Allemagne. Dom Rautenstrauch en avait adopté les principes et les enseignait dans ses leçons. Le consistoire archiépiscopal de Prague en ayant été instruit, Rautenstrauch fut mandé pour y rendre compte de ses opinions. Elles parurent au moins suspectes, et il fut privé de sa chaire; mais ses sentiments s'accordaient avec ceux des théologiens qui avaient du crédit à la cour. Dom Rautenstrauch envoya à Riéger, l'un d'eux, son *Traité du pouvoir du pape*, les *Thèses* qu'on avait improuvées à Prague, et ses *Défenses*. Riéger les communiqua à Stock, président de la faculté de théologie de Vienne, et membre du conseil des études (*Voy.* Stock), qui le fit nommer président des études à Prague même où il avait été condamné. Le triomphe de Rautenstrauch ne se borna point à ce premier succès. En 1774, l'impératrice, abusée sur son compte, le rappela à Vienne et lui donna la place de Stock, qui était mort. Il se trouva ainsi président de la faculté de théologie de Vienne, et investi de tous les pouvoirs nécessaires pour faire prévaloir les nouvelles idées. Il dressa un *Plan de théologie* dans ce sens. En vain le cardinal Migazzi, archevêque de Vienne, et d'autres prélats, le pape lui-même, auquel ce plan avait été déféré, firent des représentations au gouvernement impérial. Non-seulement le plan, mais encore une *Introduction à la théologie*, dressée d'après les mêmes principes par Ferdinand Stoger, professeur d'histoire ecclésiastique, furent approuvés par le tribunal des études. On n'employa plus que des professeurs imbus des opinions nouvelles; chaque jour la manie d'innover devenait plus hardie. Pehem, l'un de ces professeurs, osa proposer de se servir de la langue vulgaire dans la célébration des offices et dans l'administration des sacrements, Rautenstrauch fit soutenir à Vienne une *Thèse* où l'on prenait contre le pape le parti de l'Eglise d'Utrecht, et où l'on permettait une usure modérée. En 1785, il entreprit un voyage en Hongrie pour y propager ces réformes; mais il mourut à Erlau le 30 septembre de la même année. Il avait publié en 1771 des *Prolégomènes sur le droit ecclésiastique universel, et sur le droit ecclésiastique d'Allemagne.*

RAVENNE (cardinal de). *Voy.* Accolti.

RAVESTEYN (Josse), ou *Judocus Tiletanus*, né à Thielt en Flandre vers 1506, professeur en théologie et chanoine de Saint-Pierre à Louvain, assista au concile de Trente, député de Charles-Quint, et au colloque de Woorst en 1557. Il mourut à Louvain le 7 février 1571. Ce docteur était habile controversiste, grand adversaire des erreurs de Baïus, qu'il dénonça à plusieurs évêques et universités, etc. Nous avons de lui: une *Réfutation de la confession d'Anvers*, en latin, Louvain, 1567; *Apologie de cette Réfutation*, 1568; *Apologie des décrets du concile de Trente touchant les sacrements*, Cologne, 1607, in-12.

RAY (John), ou *Wray*, en latin *Raius*, savant naturaliste, né dans le comté d'Essex, en 1628, était fils d'un forgeron. Il étudia à Cambridge et fut membre du collége de la Trinité. Après avoir pris les degrés académiques, il fut ordonné prêtre de l'église anglicane; mais son opposition aux sentiments des épiscopaux l'empêcha d'obtenir des bénéfices. Il se consola de la privation des biens ecclésiastiques par l'étude de la nature. Il avait tout ce qu'il fallait pour l'approfondir: un esprit actif, un zèle ardent, un courage infatigable. Il parcourut l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, la Hollande, l'Allemagne, l'Italie, la France et plusieurs autres pays dans lesquels il fit des recherches laborieuses. La société royale de Londres s'empressa de le posséder en 1667, et le perdit en 1706. Il était alors âgé de 78 ans. Ray passa sa vie en philosophe, et la finit de même. Sa modestie, son affabilité lui firent des amis illustres. Il joignait aux connaissances d'un naturaliste celles d'un littérateur et d'un théologien. Ses ouvrages, où l'on trouve beaucoup de solidité, de sagacité et d'érudition, sont: une *Histoire des Plantes*, en 3 vol. in-folio, 1686, 1688, 1704; et les trois tomes ensemble, 1716, in-folio; une *Nouvelle méthode des plantes*, Londres, 1682, in-8°; un *Catalogue des plantes d'Angleterre et des îles adjacentes*, Londres, 1677, in-8°, avec un *Supplément* en 1688, et divers autres ouvrages de botanique. Son système diffère de celui de Tournefort. Un *Catalogue des Plantes* des environs de Cambridge, 1660, in-8°, avec un appendix de 1663, et un de 1685; *Stirpium europearum extra Britanniam nascentium sylloge*, Londres, 1694, in-8°; *Synopsis methodica animalium quadrupedum et serpentini generis*, ibid., 1724, in-8°; *Synopsis methodica avium et piscium*, ibid., 1713, in-8°; *Historia insectorum cum Appendice Martini Listeri de scarabæis britannicis*, 1710, in-4°; *Dictionariolum trilingue secundum locos communes; De variis plantarum methodis dissertatio*, 1696, in-4°. C'est une apologie de son système. Tous les ouvrages précédents sont en latin. Les principaux de ceux qu'il a écrits en anglais sont: l'*Existence et la sagesse de Dieu, manifestées dans les œuvres de la création.* Ce livre a été traduit en français, Utrecht, 1714, in-8°. Il y a beaucoup de solidité et d'érudition. Trois *Dissertations sur le chaos et la création du monde, le déluge et l'embrasement futur du monde*, dont la plus ample édition est celle de Londres, en 1713, in-8°. Une

Digitized by Google

Exhortation à la piété, le seul fondement du bonheur présent ou futur. Ce discours est contre Bayle, qui niait qu'une république composée de chrétiens qui observeraient exactement les préceptes de Jésus-Christ pût se soutenir. Divers *Discours* sur différentes matières théologiques, imprimés à Londres en 1692, in-8° ; un *Recueil de lettres philosophiques*, 1718, in-8°, qui ne sont pas dans leur totalité un recueil précieux ; *Observations topographiques, morales et physiques*, sur les pays qu'il a parcourus, 1673 et 1746, in-8°. — Il ne faut pas le confondre avec l'abbé Augustin-Fidèle Ray, dont on a une *Zoologie universelle*, ou *Histoire universelle de tous les quadrupèdes, cétacés et oiseaux connus*, etc., Paris, 1788, in-4° ; ouvrage savant et sagement écrit. *Voy.* le *Journ. hist. et litt.*, 15 octobre 1789, page 243.

RAYMOND. *Voy.* Reymond.

RAYMONDIS. *Voy.* Paradis.

RAYNAL (Guillaume-Thomas-François), un des écrivains philosophes les plus célèbres du XVIIIe siècle, né le 11 mars 1713 à Saint-Geniez dans le Rouergue, entra fort jeune chez les jésuites, et obtint des succès dans l'enseignement et dans la prédication. Mais se lassant d'un genre de vie qui ne s'accordait nullement avec son caractère ni avec ses opinions personnelles, l'abbé Raynal quitta, en 1747, la société des jésuites, et alla s'établir dans la capitale où il s'attacha à la paroisse de Saint-Sulpice en qualité de prêtre desservant ; renonçant ensuite aux pratiques du saint ministère, il parut dans le monde, prit le titre d'homme de lettres et se mit sous la bannière des philosophes. Raynal, n'ayant pas de fortune, chercha des moyens d'existence dans la culture des lettres. Quelques-uns de ses premiers ouvrages, les *Anecdotes littéraires* et les *Mémoires de Ninon de Lenclos* fournirent à ses besoins, mais sont aujourd'hui à peu près oubliés. Son *Histoire du Stathoudérat*, prônée par des amis intéressés, obtint un succès de vogue. Ce livre est un précis des révolutions qui ont agité la Hollande, depuis que ce pays s'est soustrait à la domination espagnole. Raynal s'était fait des amis : Diderot, d'Holbach et les autres philosophes du temps le prirent sous leur protection, lui firent confier la rédaction du *Mercure de France*, et l'aidèrent de leur crédit pour lui assurer une existence indépendante. Cependant Raynal, que les occupations littéraires n'enrichissaient pas, se livra, dit-on, aux spéculations du commerce, et il paraît qu'elles furent plus utiles à sa fortune. Ce fut au milieu de l'agiotage qu'il conçut et qu'il exécuta son *Histoire philosophique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*. Cet ouvrage parut en 1770, et son succès, d'abord assez équivoque, ne flatta pas l'amour-propre de l'auteur ; mais le parti en releva bientôt le mérite par de pompeux éloges, et publia autant d'apologies qu'il parut de critiques. Il paraît que Raynal fut aidé dans cet ouvrage par plusieurs de ses amis. Deleyre fut chargé de réunir les matériaux, les comtes d'Aranda et de Souza fournirent des mémoires ; le baron d'Holbach, Naigeon, Jean de Pechmeja, et surtout Diderot, y travaillèrent. « Qui ne sait, « dit Grimm, que près d'un tiers de l'*Histoire* « *philosophique* appartient à Diderot ? Il y « travailla pendant deux ans, et nous lui en « avons vu composer une bonne partie sous « nos yeux. Lui-même était souvent effrayé « de la hardiesse avec laquelle il faisait parler son ami. Mais quoi, lui disait-il, osera « signer cela ? Moi, lui répondait l'abbé, moi, « vous dis-je ; allez toujours. » (*Voy.* le Dictionnaire des anonymes, 2e édition, n° 8261, et le même numéro aux *Corrections*.) D'après les principes de tels collaborateurs, l'esprit antireligieux qui règne dans tout ce livre ne doit nullement étonner. Il fut publié en 1770. Ce ne fut que le 19 décembre 1779, qu'un arrêt du conseil en défendit l'introduction en France, comme imprimé à l'étranger. Le public, par ses observations, l'ayant averti des défauts de son ouvrage, Raynal se mit à voyager, et visita les principales places de commerce de la France, de la Hollande et de l'Angleterre. En parlant du commerce des deux Indes, il avait flatté l'amour-propre des Anglais sur leurs établissements ; aussi il reçut à Londres une distinction très-flatteuse. Il se trouvait un jour dans la galerie de la chambre des communes : l'orateur l'ayant appris, fit tout à coup cesser la discussion, jusqu'à ce qu'on eût accordé à Raynal une place d'honneur. A son retour d'Angleterre, il s'arrêta à Genève, et il y publia une nouvelle édition de son *Histoire*, 1781. Elle contient des corrections utiles, des articles et des notices plus exactes sur la Chine, les Etats-Unis, et sur le commerce en général ; mais, en revanche, sa haine contre les rois et la religion s'y montre plus à découvert. Il se trouvait à Courbevoie lorsque son ouvrage faisait de nouveau le sujet de toutes les conversations dans la capitale. Des gens recommandés, attachés au service de Louis XVI, placèrent l'*Histoire philosophique* sur une table, dans l'appartement de ce prince afin qu'il pût la parcourir. Louis XVI, naturellement pieux, en fut indigné, et le parlement, d'après les conclusions de l'avocat-général Séguier, ordonna qu'il fût brûlé. La Sorbonne déclara le livre *abominable*, et le qualifia, non sans raison, de *délire d'une âme impie*. L'auteur fut décrété de prise de corps ; il en fut averti, et se retira de Courbevoie, pour se rendre aux eaux de Spa. Il partit ensuite pour l'Allemagne, et ayant prolongé son voyage jusqu'à Berlin, il fit demander à Frédéric II la permission de lui présenter ses hommages. Le roi de Prusse lui indiqua le jour. Ce prince était debout auprès de son bureau : « Monsieur, lui dit-il, vous êtes vieux ainsi « que moi ; sans façon asseyons-nous. Vous « me trouverez à lire un de vos ouvrages, « l'*Histoire du Stathoudérat*. » La vanité de Raynal, qui était extrême, fut très-satisfaite de cet accueil familier ; il répondit à Frédéric avec le ton de cette même vanité : « Cette « histoire est un des ouvrages de ma pre-

Digitized by Google

« mière jeunesse : j'ai fait mieux que cela. » — « Et quel est donc cet ouvrage ? demanda « le prince.—C'est, ajouta Raynal, mon *His-* « *toire philosophique des deux Indes.*—Je ne « la connais pas, lui répondit Frédéric, je « n'en ai jamais entendu parler. » Cette réponse froide et inattendue déconcerta un peu Raynal, qui s'empressa de terminer la conversation. Il visita plusieurs cours, comme s'il avait voulu *promener* sa renommée. De retour en France, il demeura longtemps dans les pays méridionaux. Il donna aux académies de Marseille et de Lyon plusieurs prix, dont il proposa les sujets. Le plus remarquable est celui qui avait pour but de déterminer *Si la découverte de l'Amérique avait été utile ou nuisible à l'Europe.* Mûri par l'âge, et moins dominé par l'effervescence des passions, il n'envisagea dans les nombreuses innovations qui eurent lieu lors de la formation de l'assemblée Constituante, que des attentats contre la propriété, et des encouragements à la licence parmi le peuple. Le 31 mai 1791, il adressa une longue lettre à cette assemblée, où l'on remarque les passages suivants : « J'osai, dit-il, parler « longtemps aux rois de leurs devoirs ; souf- « frez qu'aujourd'hui je parle au peuple de « ses erreurs. Serait-il donc vrai qu'il fallût « me rappeler avec effroi *que je suis un de* « *ceux qui*, en éprouvant une indignation « généreuse contre le pouvoir arbitraire, « *ont peut-être donné des armes à la licence !...* « Près de descendre dans le tombeau, que « vois-je autour de moi ? des troubles reli- « gieux, des dissensions civiles, la consterna- « tion des uns, l'audace des autres ; un « gouvernement esclave de la tyrannie po- « pulaire, le sanctuaire des lois environné « d'hommes effrénés, qui veulent alternati- « vement ou les dicter, ou les braver ; des « soldats sans discipline, des chefs sans auto- « rité, des ministres sans moyens, la puis- « sance publique n'existant plus que dans les « clubs !... Vous vous applaudissez de tou- « cher au terme de votre carrière, et vous « n'êtes entourés que de ruines, et ces rui- « nes sont souillées de sang et baignées de « larmes : des bruits sourds et vagues, une « terre qui fume et qui tremble de toutes « parts, annoncent encore des explosions « nouvelles. Qui osa jamais rêver pour un « grand peuple une constitution fondée sur « un nivellement abstrait et chimérique ? Ma « pensée va jusqu'à désirer que le tombeau « se referme promptement sur moi ; vous « recevrez d'un vieillard qui s'éteint la vérité « qu'il vous doit. » Quand Raynal avait parlé en philosophe, il avait trouvé un grand nombre d'admirateurs ; il parlait une fois en homme sage, et ces mêmes admirateurs méprisaient ses avis, et allaient jusqu'à l'insulter. On ne fit aucun cas de sa lettre, et on le traita de vieux radoteur. Voyant la marche terrible que prenait la révolution, il alla se fixer à Passy où il vécut tout à fait ignoré, et où il eut le temps de se convaincre, par une juste réflexion, et comme il le marque dans sa lettre à l'assemblée, *qu'il avait été un de ceux qui avaient donné des armes à la licence.* Il demeurait depuis quelque temps à Montlhéri, lorsqu'il mourut à Chaillot, chez un ami, le 6 mars 1796, à 83 ans, dépouillé de presque tout ce qu'il possédait. Quatre heures avant sa mort, il avait entendu la lecture d'un journal, sur lequel il avait fait des observations critiques. Sa fortune était tellement diminuée, qu'on ne trouva, dit-on, chez lui, pour tout argent, qu'un assignat de 50 livres, valant alors 5 sous en numéraire. Le Directoire, qui s'occupait d'organiser l'institut, l'en avait nommé membre pour la classe d'histoire. Raynal était aussi de la société royale de Londres, et de l'académie de Berlin. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Histoire du Stathoudérat*, Paris, 1748, in-12 ; 1750, 2 vol., réimprimée en 1819. Il la fit imprimer à ses frais, la vendit lui-même, et en débita, dit-on, 6000 exemplaires ; *Histoire du parlement d'Angleterre*, ibid., 1750, 2 vol. in-12. On critiqua justement dans ces deux ouvrages un ton oratoire et ampoulé, peu convenable au bon goût et à la dignité historique. En 1820 les frères Baudouin ont réimprimé cet ouvrage sous le titre d'*Histoire du parlement anglais*, par Louis Bonaparte avec des *Notes* de Napoléon. *Anecdotes littéraires, historiques, militaires et politiques de l'Europe, depuis l'élévation de Charles-Quint à l'empire, jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle*, ibid., 1753, 3 vol. in-12. Cet ouvrage présente des faits assez curieux et intéressants, et il est écrit d'un style naturel et rapide, qualités qu'on retrouve rarement dans ses autres productions, excepté la suivante, à laquelle on accorde le même mérite. *Histoire du divorce de Henri VIII*, ibid., 1763, in-12 ; *Ecole militaire*, 1762, 3 vol. in-12, recueil indigeste, et où les exemples de bravoure sont mis pêle-mêle avec ceux de bassesse et de lâcheté ; *Mémoires historiques de l'Europe*, 1772, 3 vol. in-8°, où la critique et les faits ne sont pas toujours exacts ; *Tableau et révolutions des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale*, 1781, 2 vol. in-12 ; *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, Amsterdam, 4 vol. in-8°, 1770 ; Genève, 1781, 10 vol. in-8°, réimprimée à Paris, en 1820. Les éloges que Laharpe fit de cet ouvrage, dès sa première édition, sembleraient plutôt dictés par un esprit de secte que par un esprit de justice ; et le lecteur judicieux, en parcourant l'*Histoire philosophique*, y trouve de la confusion, des absurdités, des déclamations fatigantes contre les lois, les usages établis, les gouvernements et surtout contre les rois et les prêtres. Le mérite qu'on remarque dans plusieurs de ces Mémoires sur le commerce de quelques nations est contre-balancé par des erreurs, des inexactitudes sans nombre, et par des récits et des tableaux licencieux qui répugnent également aux bonnes mœurs et aux convenances sociales. Ces premiers défauts ont disparu, il est vrai, dans la seconde édition ; mais l'auteur, comme nous

Digitized by Google

l'avons déjà dit, s'y montre encore plus acharné contre les souverains et contre la religion. Son style, parfois noble et élevé, prend trop souvent le ton d'un charlatan monté sur un tréteau, pour débiter à la multitude des lieux communs et des imprécations menaçantes contre le despotisme et la superstition. Raynal déclare la guerre, non-seulement à la révélation, mais aussi à la morale et à toute autorité civile. Le Dieu des juifs n'était pour lui qu'un dieu *local comme ceux des autres nations*, et l'établissement du christianisme n'était que l'effet d'une *mauvaise logique*. Toute sa morale se fondait sur ces deux principes : *désir de jouir*, *liberté de jouir*. Il s'élevait contre *le despotisme paternel*, *qui produit le respect extérieur et une haine impuissante et secrète contre les pères*. Aux peuples il offrait des remèdes contre la tyrannie. « Puissent les « vraies lumières, disait-il, faire rentrer dans « leurs droits des êtres qui n'ont besoin « que de les sentir pour les reprendre ! Sages de la terre, philosophes de toutes les « nations, c'est à vous seuls à faire des lois, « en les indiquant à vos concitoyens. Ayez « le courage d'éclairer vos frères. Faites « rougir ces hommes soudoyés qui sont « prêts à exterminer leurs concitoyens aux « ordres de leur maître. Soulevez dans leurs « âmes la nature et l'humanité contre le « renversement des lois sociales..... Révélez-leur les mystères qui tiennent l'univers à la chaîne et dans les ténèbres, et « que, s'apercevant combien on se joue de « leur crédulité, les peuples éclairés tous à « la fois vengent enfin la gloire de l'espèce « humaine. » Nous terminerons cet article en rapportant les phrases suivantes du réquisitoire de l'avocat général Séguier contre l'*Histoire philosophique* de Raynal : « Par « une singularité bien étonnante, cette histoire, qui ne devait être que philosophique « et politique, qui n'avait pour objet que « l'établissement des Européens dans les « deux Indes; qui ne devait avoir d'autre « but que l'accroissement et la facilité du « commerce; cette relation de faits arrivés « sous différentes époques, est tellement entremêlée de déclamations impies, de reproches amers, de sarcasmes indécents, et « d'impostures grossières sur tout ce qui est « relatif à la religion chrétienne, et par là « même absolument étranger à la matière, « qu'on dirait que l'auteur n'a entrepris ce « travail que pour réunir sous un seul et « même point de vue, tous les genres d'impiétés... Nous n'entrerons pas, ajoutait l'avocat général, dans le détail de toutes les « rêveries que l'on débite dans ce livre sur « la souveraineté. L'auteur semble se joindre aux ennemis de la France pour l'injurier, et ce patriote prétendu s'exhale en « invectives contre le gouvernement même « sous lequel il vit. A l'en croire, la religion « ne présente qu'une morale barbare, abjecte, extravagante, superstitieuse, puérile, « indécente... L'impiété, l'audace, le mépris « du souverain et l'esprit d'indépendance « sont tellement empreints dans cet ouvrage, « qu'on peut dire que l'auteur n'a fait qu'un « code barbare, qui n'a d'autre but que de « renverser les fondements de l'ordre civil. « En rapprochant toutes les parties du système répandu dans la totalité de cette his- « toire, on pourrait tracer le plan de subversion générale que renferme cette af- « freuse production. » Plusieurs auteurs ont réfuté les assertions de Raynal. (On trouve dans les *Œuvres* du cardinal Gerdil un morceau sur ce sujet.) Cet écrivain, honteux lui-même de ses égarements, se proposait sur la fin de ses jours de donner une nouvelle édition de ses *Œuvres*, purgée de toutes les déclamations irréligieuses et révolutionnaires de ses amis. Sa famille, dit-on, possède ce manuscrit.

RAYNAUD (le P. THÉOPHILE), né à Sospello, au comté de Nice, en 1583, entra dans la société des jésuites en 1602, et y passa toute sa vie, quoique traversé par ses confrères et sollicité d'en sortir par les étrangers. Quelques auteurs l'ont cru Français, parce qu'il a toujours vécu en France. Après avoir enseigné les belles-lettres et la théologie dans différentes maisons de sa compagnie, il mourut dans celle de Lyon, en 1663, à 80 ans. Cet auteur avait l'esprit pénétrant, une imagination vive et une mémoire prodigieuse. Il avait embrassé tous les genres; mais on reconnaît à sa façon d'écrire qu'il avait trop négligé les auteurs de la belle latinité. Imitateur de différents styles, lorsqu'il a voulu s'en faire un propre, c'est celui de Tacite qu'il a rencontré. Il paraît très-souvent obscur, parce qu'il affecte de se servir de termes recherchés et de mots tirés du grec. Il voulait être original dans sa diction comme dans ses pensées. Ayant fait un chapitre sur la bonté de Jésus-Christ, il l'intitula : *Christus bonus*, *bona*, *bonum*. Quoiqu'il parût l'homme le plus doux dans le commerce de la vie, il était très-mordant la plume à la main. Malgré ses défauts, son érudition immense, et une sorte de singularité dans les sujets qu'il a choisis, ainsi que dans la manière de les traiter, feront toujours rechercher ses ouvrages. On distingue entre autres : *Erotemata de bonis et malis libris*, c'est-à-dire, Questions sur les bons et sur les mauvais livres; *Symbola antoniana*, Rome, 1648, in-8°, relatif au feu Saint-Antoine; les *Heteroclita spiritualia*, où il traite des dévotions singulières et exotiques, que le goût de la solide piété semble ne pas comporter. On trouve dans les autres plusieurs questions qui sont d'une originalité sans exemple. Parmi les satires qui sont sorties de sa plume, il n'y en a point de plus vive que celle qu'il publia contre les dominicains, sous le nom de *Petrus a Valle clausa*. Les parlements d'Aix et de Toulouse condamnèrent cet ouvrage au feu; jugement où il y avait autant d'humeur que de rigueur. Il avait fait un livre en faveur du scapulaire, Paris, 1653, in-8°; mais il désavoua ensuite ce traité, comme ayant été altéré par une main étrangère depuis le commencement

Digitized by Google

jusqu'à la fin. Les carmes ne laissèrent pas de lui rendre les honneurs funèbres dans tous les couvents de l'ordre. Toutes ses *OEuvres*, imprimées à Lyon, 1665-69, en 20 vol. in-fol., n'eurent pas d'abord beaucoup de débit, et Boissat, son imprimeur, mourut à l'hôpital. La plupart des livres du P. Raynaud avaient déjà été imprimés séparément, et il avait eu la mortification d'en voir mettre quelques-uns à l'*index*. Ceux-ci sont presque tous dans le tom. 20e, intitulé : *Apopompeus*, c'est-à-dire *le Bouc émissaire*, et imprimé avec la souscription masquée de Cracovie (*Voy.* HURTADO Thomas.) On trouve la liste des ouvrages de Raynaud dans le 26e vol. des *Mémoires* de Nicéron.

RAYNAUD. *Voy.* RAINAUD.

RAYNAULD. *Voy.* RAINOLDS.

RAYON (JEAN-BAPTISTE), jésuite et prédicateur du XVIIe siècle, publia à Paris, en 1668, un *Octave du Saint-Sacrement*, avec quelques autres pièces sur le même sujet. Il avait déjà donné deux autres volumes, l'un sur l'*Alliance des grandeurs et des abaissements du Verbe divin au mystère de l'Incarnation*, qui est un Avent qu'il avait prêché dans l'église de Saint-Severin à Paris; et l'autre sous ce titre : *Le Calvaire, ou Les entretiens de l'âme chrétienne sur la passion de Notre-Seigneur*, qu'il avait prêché dans l'église de la maison professe des jésuites de la même ville.

RAZIAS, un des principaux d'entre les Juifs qu'on appelait même le *Père du peuple*, à cause de l'affection qu'il lui portait, fut sollicité par Nicanor (*Voy.* ce nom) d'adorer les idoles. Ce général fit entourer la maison de Razias de cinq cents soldats. Celui-ci, voyant que la porte allait être enfoncée, se donna un coup d'épée pour ne point tomber entre les mains des idolâtres, et être l'occasion de leurs blasphèmes contre le Seigneur; mais parce qu'il n'était point blessé à mort, il se précipita du haut d'une muraille et tomba la tête la première; il se releva, monta sur une pierre escarpée, prit ses entrailles à pleines mains de son corps entr'ouvert, et les jeta sur le peuple, priant Dieu de le venger et de le ressusciter un jour (II Mach. 14). Cette action a été diversement interprétée. Quelques Pères, entre autres saint Augustin, la condamnent; d'autres la regardent comme inspirée par le maître de la vie et de la mort, pour qui toutes les manières de disposer de nos jours sont saintes et légitimes. Ce qu'il y a de certain, c'est que, sans approuver l'action, on peut louer l'intention du courageux Israélite qui crut y voir un moyen d'affermir la foi et la constance de ses compatriotes. Un judicieux théologien remarque qu'il ne faut pas juger sur les règles communes de la morale chrétienne certaines actions extraordinaires auxquelles les saints se sont portés dans les transports d'une foi vive, d'une charité ardente, ou d'une douleur profonde à la vue de grands crimes et d'outrages faits à Dieu. *Omnia sanctorum dicta vel facta ad accuratam normam exigenda non sunt. Voy.* APOLLINE.

RAZZI (SYLVAIN), religieux camaldule, dont le prénom, avant qu'il fît profession, était *Jérôme*, naquit en 1527 à Marradi dans le diocèse de Faenza, et prit l'habit monastique dans le couvent de Sainte-Marie-des-Anges à Florence. Il cultiva la littérature sacrée et profane, et fut compté parmi les bons écrivains de son temps. Sa prose est claire et correcte, et l'on trouve dans ses vers du feu et de la facilité. Les pièces dramatiques qu'on a de lui et qui furent jouées sur les théâtres italiens, furent composées sans doute avant son entrée dans l'état religieux. Razzi mourut à Florence en 1611, âgé de 84 ans, laissant : plusieurs comédies, et tragédies telles que *la Cecca*, *la Balia*, *la Costanza*, comédies; *la Gismonda*, *il Tancredi*, tragédies; *Raccolta di orazioni a Cristo ed alla beatissima Madre Maria*, Florence, 1556; *Miracoli della gloriosa Vergine Maria*, Florence, 1576; *Vite di quattro uomini illustri, Farinata degli Uberti, duca d'Atene, Silvestro Medici, e Cosimo Medici il piu vecchio*, Florence, 1580; *Vite di cinque viri illustri*, Florence, 1602; *Vita ovvero azioni della contessa Matilda*, Florence, 1587; *Vita di Benedetto Varchi*, Florence, 1590, insérée dans un recueil de *Leçons* de Benoît Varchi, dont Sylvain Razzi avait été l'ami, puis en tête de l'*Histoire florentine* de Varchi, publiée en 1721; *Vita della gloriosa Vergine Maria*, Florence, 1594; *Vite delle donne illustri per la santità*, Florence, 1595, 6 vol. in-4e; *Vita de' santi e beati dell' ordine de' Camaldoli*, Florence, 1600; *Vita di Pietro Soderini, gonfaloniere perpetuo della republica fiorentina*, Padoue, 1637, in-4e, belle édition avec figures; une traduction italienne de la *Somme des Sacrements*, composée en latin par le P. Francisco de Victoria, dominicain espagnol, Florence, 1575, in-12.

RAZZI (SÉRAPHIN), célèbre dominicain, frère puîné du précédent, naquit à Florence le 16 décembre 1531, et n'avait pas encore 18 ans lorsqu'il prit, le 29 juin 1549, l'habit monastique dans le couvent de Saint-Marc de cette ville. Il professa pendant longtemps dans divers couvents de son ordre, et prêcha avec succès. A ces avantages il joignait de la piété, des mœurs douces et du zèle pour la discipline régulière. On lui confia la supériorité de diverses maisons, la surintendance des études, et en 1587 il était vicaire général de sa province. Il composa de nombreux ouvrages parmi lesquels nous citerons : *De locis theologicis prælectiones*, Pérouse, 1603, in-4e. Le P. Razzi abrége ce qu'avait écrit sur ce sujet Melchior Cano, docteur dominicain, et y rectifie les inexactitudes qui pouvaient avoir échappé à ce célèbre théologien; *La Corona angelica, ovvero cinque libri ne quali si tratta in lingua volgare della Sostanza degli angeli, della loro intellezione, della loro volonta, della loro erudizione, e della loro amministrazione, seguitando san Tomaso d'Aquino; De incarnatione, collationes habitæ in generali studio perusino, anno* 1573; *Cento casi di coscienza*, Florence, 1578 et 1585, réimprimés plusieurs fois à Venise et ailleurs; *Summa confessorum, seu summa*

Digitized by Google

casuum conscientiæ; Quattro libri sopra la sfera del mondo, etc.; *della natura e proprieta dell'api owero perchie, da gravi autori raccolta*, etc., imprimés à Lucques; *Lezzioni sopra Tobia*, Foligno, 1569; des *Sermons* en très-grand nombre; *Un libro di laudi senza poesie con la propria musica*, Venise, 1563; *Il Rosario della Madonna, in ottava rima, con le annotazioni in prosa*, Florence, 1583. *L'innario dominicano, con le annotazioni in prosa*, Pérouse, 1587, in-4°; *Vite dei santi del sacro ordine de predicatori, cosi omini come donne*, Florence, 1577, in-4°; réimprimées, ibid., 1588, in-4°, avec beaucoup d'augmentations. Elles ont été traduites en français par Jean Blancon de Toulouse, de l'ordre des frères mineurs, sous ce titre : *Vies des saints et saintes, bienheureux et hommes illustres de l'ordre sacré de Saint-Dominique*, Paris, 1616, in-4°. Cet ouvrage demandait des recherches infinies. L'auteur raconte que dans le cours seul de l'année 1572, il fit à pied plus de 900 milles d'Italie, et parcourut la marche d'Ancône, la Romagne, la Lombardie, le Piémont, pour visiter les archives des églises et des monastères, les bibliothèques, les dépôts publics, consulter les chroniques des lieux, et recueillir les matériaux nécessaires pour composer ces vies. Il en publia beaucoup d'autres dont nous nous dispenserons de faire mention. Le P. Mittarelli, dans sa *Letteratura faventina*, en donne la nomenclature, avec une notice de la vie de Razzi. Echard, dans ses *Scriptores ordinis prædicatorum*, donne aussi une liste fort étendue de ces mêmes écrits, à laquelle ceux qui désirent plus de détails peuvent avoir recours. Il n'assigne point la date de la mort du P. Séraphin Razzi; mais il dit qu'il vivait encore en 1613, et il avait alors 82 ans.

REBECCA, fille de Bathuel et petite-fille de Nachor, frère d'Abraham. Eliézer, intendant de la maison de ce patriarche, étant allé en Mésopotamie chercher une femme pour le fils de son maître, aperçut Rébecca qui, étant venue à la fontaine, s'en retournait à Haran, portant sur son épaule sa cruche pleine d'eau. Le serviteur d'Abraham ayant reconnu que c'était celle que le Seigneur destinait à son maître, l'obtint de Bathuel, et l'amena à Isaac, qui demeurait alors à Béersabée dans la terre de Chanaan. Elle demeura vingt ans avec son mari sans en avoir d'enfants; après ce temps, les prières d'Isaac lui obtinrent la vertu de concevoir, et elle devint mère de deux jumeaux, dont le premier fut surnommé Esaü et l'autre Jacob. Rébecca eut toujours plus d'inclination et de tendresse pour Jacob que pour Esaü, parce que, sachant les desseins de Dieu sur Jacob, elle réglait ses sentiments sur ceux de la souveraine et éternelle justice. Comme il lui avait été révélé que le plus jeune de ses enfants jouirait du droit de l'aîné, sa foi la tenait attentive à tous les événements. L'ouvrage commença par la cession que fit de ce droit Esaü pour un plat de lentilles; mais il fallait faire confirmer cette cession par la bénédiction de son père, et c'est ce que fit Rébecca dans le temps. Quand elle sut qu'Isaac se préparait à bénir Esaü, elle fit couvrir Jacob des habits de ce dernier et le substitua à son frère; Esaü, désespéré de se voir supplanté par son cadet, jura de se venger quand Isaac serait mort; et Rébecca, le craignant, engagea Isaac à envoyer Jacob en Mésopotamie, pour y épouser une des filles de son oncle Laban. Depuis ce temps, l'Ecriture ne nous dit plus rien de Rébecca, sinon qu'Isaac fut mis dans le tombeau avec elle. Quoiqu'on ne puisse pas blâmer cette tendre et vertueuse mère d'avoir assuré à son fils les avantages de la primogéniture que son frère lui avait vendus, et qui dans les vues de la Providence lui étaient dévolus, l'on n'est pas obligé pour cela de justifier toutes les circonstances de cet événement et tous les moyens qu'elle y fit servir. (*Voy.* JÉHU.) Cependant saint Augustin l'excuse de mensonge, parce que son dessein ne fut pas de tromper Isaac, mais de lui faire faire ce qu'il fallait, et qu'il se fût trompé au contraire en donnant la première bénédiction à Jacob. Il est vrai aussi que, quoique aucune espèce de mensonge ne soit permise dans aucun cas, cette morale pure et sévère n'a pas toujours été également connue. On a pu se persuader innocemment, quoique faussement, que dans des affaires justes et louables il était permis de n'être pas toujours sincère. Si des saints Pères ont cru pouvoir adopter cette opinion avant que l'Eglise eût paru la rejeter, il ne faut pas s'étonner que dans les temps de la première simplicité on l'ait regardée comme véritable.

REBECQUE (HENRI-BENJAMIN CONSTANT DE), orateur et publiciste, né l'an 1767 à Lausanne, d'une famille de réfugiés français, vint, vers le commencement de la révolution, se fixer en France avec son père, ancien général au service de la Hollande. En 1795, il se rendit à Paris, et s'y lia avec les hommes du temps les plus célèbres par l'éclat de leurs talents, comme par leurs opinions républicaines. Louvet, Daunou, Chénier, étaient de ce nombre. Le premier écrit par lequel il se fit connaître et qui parut en 1796, avait pour titre : *De la force du gouvernement en France, et de la nécessité de s'y rallier*. C'était une sorte d'apologie du Directoire qui venait d'accepter le sanglant héritage de la terreur. Cet écrit fut loin d'obtenir l'approbation générale, mais on y reconnut un assez grand mérite de style. Le jeune publiciste obtint plus de succès, lorsque la même année il parut à la barre du conseil des Cinq-Cents pour réclamer en faveur de tous les protestants dont les pères avaient été frappés par la révocation de l'édit de Nantes, le titre et les droits de citoyens français. Sa réclamation fut accueillie, et il se hâta de se faire rétablir, lui et son père, sur les registres civils de la commune de Dôle. Benjamin Constant étendit bientôt sa réputation par deux écrits intitulés : *Des réactions politiques*, et *Des effets de la terreur*. L'auteur s'y élevait contre les réactions sanglantes des partis qui n'ont

Digitized by Google

pour effet que d'éterniser les discordes et les haines, en livrant l'état à de continuelles agitations. Il établissait l'opinion que c'était la terreur seule mise à l'ordre du jour qui avait compromis et ruiné la république, et au nom des vrais amis de la liberté, il repoussait toute solidarité pour les crimes commis en son nom. Benjamin Constant fit partie du cercle constitutionnel de la rue de Lille, composé en grande partie de républicains modérés, et dans un discours qu'il prononça comme secrétaire de cette société, il exprima de nouveau son horreur profonde pour les excès de la faction terroriste. Quoiqu'il ne fût appelé à aucune fonction publique sous le Directoire, il paraît cependant qu'il jouit de quelque crédit auprès de ce gouvernement, et qu'il ne fut pas étranger à la nomination de M. de Talleyrand comme ministre des relations extérieures. On l'a même accusé d'avoir fait l'apologie du 18 fructidor, coup d'état par lequel le Directoire prolongea sa faible existence. Mais plus tard, lorsque son opinion se fut mûrie par l'expérience, il en signala l'illégalité et les conséquences funestes. Etranger aux événements qui placèrent le pouvoir entre les mains de Napoléon, Benjamin Constant se vit cependant appelé au tribunat en 1799 ; mais il s'y prononça franchement contre les envahissements successifs du nouveau gouvernement. Il repoussa avec force le projet de loi de janvier 1800, qui avait pour but de faire passer les lois sans autres formalités que celle de leur présentation officielle et d'une simple lecture. Il combattit aussi l'établissement des tribunaux spéciaux qui semblaient reproduire les tribunaux révolutionnaires. Chargé de rendre hommage au vainqueur de Marengo, il osa associer aux éloges de la gloire quelques idées de liberté. Ces hardiesses le rangèrent parmi ceux qui méritèrent d'être éliminés; et il partagea cette disgrâce avec Chénier, Ginguené et quelques autres. Bientôt il fut exilé avec madame de Staël, qui, dans les salons où elle régnait en souveraine, ne cessait de lancer contre Bonaparte des épigrammes qui inquiétaient le triomphateur de l'Italie. Après avoir parcouru, avec la femme célèbre dont il partageait la proscription, toutes les parties de l'Europe où le bras de Napoléon n'atteignait pas encore, il vint se fixer à Goettingue, dont l'académie l'admit au nombre de ses membres. Benjamin Constant s'y lia avec les écrivains les plus distingués de l'Allemagne, et empruntant leurs habitudes laborieuses, il profita de son séjour dans cette ville savante pour étudier à fond la littérature germanique : il y composa une traduction en vers français de la tragédie de *Wallenstein*, qui passe pour le chef-d'œuvre de Schiller. En la publiant, il y joignit, dans une préface, un examen comparé des deux systèmes littéraires adoptés par les Français et par les Allemands, morceau remarquable par une grande sagacité de critique. C'est aussi en Allemagne que Benjamin Constant conçut le plan du roman d'*Adolphe*, qu'il publia plus tard, et qui est loin d'être sans reproche sous le rapport de la moralité. Pendant le cours de ses studieux travaux, l'ordre d'exil qui le tenait éloigné de la France fut révoqué, et il put revenir à Paris. Mais le séjour qu'il y fit fut très-court. A la France, telle que Bonaparte l'avait faite, il préférait l'Allemagne devenue sa patrie adoptive, et où il semblait s'être irrévocablement fixé, en épousant une femme d'une famille distinguée de Hanovre. Vers 1814, il publia avec un grand succès en Allemagne son ouvrage sur *l'esprit de conquête et l'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation actuelle*. L'auteur y annonçait la chute prochaine de Bonaparte, et les événements ne tardèrent pas à réaliser cette prédiction, qui du reste était alors à la portée des esprits les plus vulgaires. Lorsque la première restauration fut accomplie, Benjamin Constant revint à Paris. Il écrivit beaucoup dans les journaux, et fit paraître successivement plusieurs brochures, où il discuta les affaires politiques avec cette finesse d'induction qui était le caractère particulier de son talent. Benjamin Constant était loin alors de se montrer hostile aux Bourbons : l'idée dominante de ses écrits était d'établir une alliance durable entre la monarchie légitime et les intérêts nés de la révolution. A la nouvelle du débarquement de Bonaparte sur les côtes de France, en 1815, il n'hésita pas à se prononcer fortement contre lui. Il publia dans le *Journal des Débats* une profession de foi énergique où l'on remarquait ces mots : « Du côté du roi est la li-« berté constitutionnelle, la sûreté, la paix ; « du côté de Bonaparte, la servitude, l'a-« narchie, la guerre. Nous jouissons, sous « Louis XVIII, d'un gouvernement repré-« sentatif, nous nous gouvernons nous-mê-« mes. Nous subirions sous Bonaparte un « gouvernement de Mamelucks ; son glaive « seul nous gouvernerait. C'est Attila, c'est « Gengis-Kan... Quand on ne demande qu'à « servir le despotisme, on passe avec indif-« férence d'un gouvernement à l'autre, bien « sûr qu'on retrouvera sa place d'instru-« ment sous le nouveau despotisme ; mais « quand on chérit la liberté, on se fait tuer « autour du trône qui la protége. » Ces paroles reçurent bientôt un éclatant démenti. Averti que Bonaparte désirait le voir, Benjamin Constant se rendit aux Tuileries, et sortit de l'entrevue qu'il eut avec l'empereur, entièrement converti à sa cause. Peu de jours après, les journaux annoncèrent sa nomination au poste de conseiller d'état. Ce brusque changement étonna le public, et valut à Benjamin Constant la qualification de transfuge que lui lancèrent à la fois les républicains et les partisans des Bourbons. Cette défection n'eut pas même une excuse, lorsqu'on apprit que Benjamin Constant avait rédigé l'acte additionnel qui faisait évanouir toutes les espérances de liberté fondées sur le retour de Napoléon. Après la seconde restauration, il alla passer quelque temps à Bruxelles, et revint en 1816 à Paris.

Digitized by Google

où il s'occupa de divers ouvrages politiques et philosophiques. Elu député en 1819 par le département de la Sarthe, malgré tous les efforts du ministère, il prit place à la chambre parmi les chefs de l'opposition libérale, et s'y fit remarquer par la finesse captieuse de son argumentation, qui n'était pas toujours exempte de sophismes. D'autres déployèrent à la tribune plus de violence et d'aigreur; mais nul ne donna plus d'embarras aux ministères qui se succédèrent sous la restauration. Si Benjamin Constant ne prit aucune part, ainsi qu'il l'a assuré, aux conspirations qui se tramèrent pendant quinze ans contre la branche aînée des Bourbons, il figura du moins comme un des champions les plus infatigables, dans cette guerre sans cesse renaissante, par laquelle l'opposition harcelait le pouvoir royal, et dont le but secret paraissait être de lui rendre le gouvernement impossible. Après la révolution de 1830, qui semblait devoir combler les vœux du parti libéral, de tristes mécomptes et de cruels désappointements vinrent le désenchanter. Saisi d'une noire mélancolie, et se sentant affaiblir de jour en jour, il parut acquérir, en descendant dans la tombe, la triste conviction que les doctrines qu'il avait professées toute sa vie n'avaient rien fondé de durable; il mourut le 6 décembre 1830, frappé, s'il faut en croire le *Journal du Commerce* et *la Tribune*, de la prévision d'une *mystérieuse catastrophe* qui menaçait la France. Il avait espéré, sur la fin de sa vie, entrer à l'académie française; mais la préférence donnée à M. Viennet par cette compagnie, lui causa un profond chagrin. On assure qu'après la révolution de juillet, le gouvernement nouveau le gratifia d'une somme considérable qui servit à payer ses dettes; mais que cette faveur, jointe au titre de conseiller d'état, ne remplit point son attente, et fut loin de remplacer à ses yeux le ministère qui avait toujours été le but de son ambition. Benjamin Constant avait travaillé au *Mercure* et à la *Minerve*. Il avait aussi donné à l'Athénée quelques leçons d'histoire, où perçaient des opinions peu favorables au christianisme. Il a publié entre autres ouvrages : *De l'esprit de conquête et de l'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne*, 1814, in-8°; *Réflexions sur les constitutions, la distribution des pouvoirs, et les garanties dans une monarchie constitutionnelle*, 1814, in-8°; *De la liberté des brochures, des pamphlets et des journaux, sous le rapport de l'intérêt du gouvernement*, 1814, in-8°; *De la responsabilité des ministres*, 1815, in-8°; *Principes de politique applicables à tous les gouvernements représentatifs, et particulièrement à la constitution actuelle de la France*, in-8°; *De la doctrine politique qui peut réunir les partis en France*, 1817, in-8°; *Question sur la législation actuelle de la presse en France*, 1817, in-8°; *Mémoires sur les cent-jours, en forme de lettres*, 1820, in-8°, *première partie; Du triomphe inévitable et prochain des principes constitutionnels en Prusse*, traduit de l'allemand de M. Koreff, 1821, in-8°; *Commentaire sur l'ouvrage de Filangieri*, 1822-1824, 2 parties in-8°, traduit en espagnol, 1825, in-8°; *De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements*, 1823-1825, 2 vol. in-8°. Ce dernier ouvrage, qui est le plus important que Benjamin Constant ait publié, est peu profond, et l'auteur y paraît souvent dominé par ses préjugés philosophiques. La pensée fondamentale du livre est une pensée déiste et sceptique. Suivant l'auteur, la religion a pour source primitive le *sentiment religieux* inné dans tous les hommes, et dont les différentes espèces de cultes ne sont que les diverses formes plus ou moins fausses. D'après lui, il n'y a de vrai en religion que ce *sentiment*, que chacun a droit de manifester à sa façon; mais qui presque toujours a été vicié par les formes sacerdotales et artificielles dont on l'a revêtu. Le baron d'Eckstein, dans le tome V du *Catholique*, a parfaitement fait sentir tout le faible de cet ouvrage. — Benjamin Constant passa toute sa vie en dehors des affaires, et ses amis même n'ont jamais pensé qu'il possédât les talents de l'homme d'état. Ecrivain et orateur infatigable, il était peu propre à occuper un ministère ou une ambassade. On peut penser, d'après le scepticisme et la tiédeur de ses principes politiques, que l'amour de la renommée fut, plus encore qu'un zèle véritable pour le bien public, le mobile de sa conduite parlementaire. Aimant les plaisirs du monde, et surtout le jeu, on assure qu'il ne vit souvent dans les entreprises de littérature et de journalisme auxquelles il prit part, qu'un moyen de se procurer des ressources que ses goûts lui rendaient nécessaires. Le genre de vie qu'il menait dérangea sa fortune, et il mourut dans un état de gêne dont la libéralité du pouvoir n'avait pu le faire sortir entièrement.

REBELLUS (Ferdinand), jésuite portugais, né à Prado l'an 1547, mort en 1608, est le premier des théologiens qui a attaqué le probabilisme. *Voy.* Gonzalez (Thyrse). Il enseigna longtemps la philosophie et la théologie à Evora. On a de lui un ouvrage ample et érudit sur les obligations de justice, de religion et de charité.

REBOULET (Simon), historien, né à Avignon le 9 juin 1687, mort dans la même ville en 1752, fit de bonnes études chez les jésuites de sa patrie. Il prit du goût pour cet état, l'embrassa, et fut obligé de le quitter par défaut de santé. Il tourna alors ses études du côté de la jurisprudence, se fit recevoir avocat dans l'université d'Avignon et fréquenta assidûment le barreau. Il remplissait les fonctions d'avocat et de juge avec applaudissement, lorsque des vomissements de sang réitérés le contraignirent d'abandonner l'une et l'autre. Peu de temps avant sa mort, l'université dont il était membre l'honora de la charge de primicier. Une étude plus ou moins sérieuse l'occupa toute sa vie; celle de l'histoire lui servait de délassement. Les ouvrages que nous avons de lui

Digitized by Google

en ce genre sont : l'*Histoire de la congrégation des Filles de l'Enfance de Jésus-Christ*, 1734, 2 vol. in-12. Ses anciens confrères lui en fournirent les mémoires. Beaucoup de personnes ont dit que Reboulet n'était pas l'auteur de cette histoire, puisque, dit-on, le manuscrit avait été vu à Paris avant qu'il fût imprimé. La seconde partie de cette allégation peut être vraie ; mais la première est absolument fausse. L'abbé Juliard attaqua cet ouvrage ; Reboulet fit une *Réponse* pour en défendre la vérité ; mais le marquis de Gardouche, neveu de madame de Mondonville, jugea que l'autorité valait mieux que les raisons, et il obtint en 1738 un arrêt du parlement de Toulouse qui condamna cette *Réponse* et l'*Histoire* au feu : genre de réfutation qui n'affaiblit pas toujours la vogue d'un ouvrage, et qui fit rechercher davantage celui-ci, écrit avec art et d'une manière intéressante. L'on ne peut cependant s'empêcher de croire qu'il n'y ait de l'exagération dans quelques récits, et de regarder les moyens employés pour dévoiler les secrets de la maison comme peu conformes à la candeur et à la simplicité chrétienne. En vain dirait-on qu'il est permis de combattre la fraude par la fraude, de découvrir par un mensonge utile et commandé des impostures funestes et odieuses ; ce peut bien être là un principe de politique mondaine, mais ce ne sera jamais la morale de l'Évangile. (*Voy.* JULIARD et MONDONVILLE.) *Mémoires du chevalier de Forbin*, 2 vol. in-12, rédigés sur les manuscrits de ce célèbre marin : ils sont pleins de faits curieux dont quelques-uns sont hasardés ; *Histoire de Louis XIV*, Avignon, 1742-44, en 3 vol. in-4°, et en 9 vol. in-12, écrite avec trop de sécheresse. En beaucoup d'endroits, elle ressemble à une gazette : il y en a de plus ornés, et en général cette histoire se fait lire avec plus de plaisir que celle de Larrey et de La Martinière. On y trouve quelques faits altérés, parce que l'auteur écrit souvent d'après des mémoires peu sûrs, mais plus encore parce que l'esprit national a séduit l'impartialité de l'auteur. Les succès des Français sont toujours exagérés, et ceux des ennemis presque réduits à rien. *Histoire de Clément XI*, 2 vol. in-4°, supprimée en France à la prière du roi de Sardaigne, dont le père (Victor-Amédée), y était maltraité. Ce prince avait persécuté les jésuites, et l'ex-jésuite Reboulet ne pouvait le peindre qu'avec des couleurs désagréables. Cette histoire est écrite d'ailleurs avec netteté et dans un assez grand détail. Lafitau a traité le même sujet, mais d'une manière moins développée. On trouve des détails sur Reboulet dans les *Mémoires de littérature* de l'abbé d'Artigny.

REBUFFE ou REBUFFI (PIERRE), jurisconsulte, né à Baillargues, à deux lieues de Montpellier, en 1487, enseigna le droit avec beaucoup de réputation à Montpellier, à Toulouse, à Cahors, à Bourges, et enfin à Paris. Son mérite engagea le pape Paul III à lui offrir une place d'auditeur de rote à Rome. On voulut aussi lui faire accepter une charge de conseiller, puis de président au grand conseil, et successivement une de conseiller aux parlements de Rouen, de Toulouse, de Bordeaux et de Paris ; mais il préféra le repos à toutes les places. Son amour pour la vertu l'ayant engagé dans l'état ecclésiastique en 1547, il fut élevé au sacerdoce à l'âge de 60 ans. Cet habile homme mourut dix ans après, à Paris, en 1557. Il possédait le latin, le grec, l'hébreu. Sa modestie relevait son savoir. On a recueilli ses ouvrages à Lyon en 5 vol. in-f., 1586 et années suivantes. Les principaux sont : *Praxis beneficiorum ;* un *Traité de la bulle* In cœna Domini (*Voy.* PIE V) ; des *Notes* sur les *règles de la chancellerie ; Commentaires sur les édits et les rois de France*, sur les *Pandectes*, etc. Tous ces ouvrages sont en latin, fort savants et sagement écrits, dans les bons principes de jurisprudence et de morale chrétienne.

RECCO (l'abbé JOSEPH), publiciste et théologien italien, né à Ripatransone, le 21 mai 1743, d'une famille noble, fut fait prêtre à Rome. Pie VI lui témoigna une estime particulière, et l'académie des Forti se l'agrégea le 20 mai 1794. L'abbé Recco mourut en 1801 à Castel-Madama, où il s'était rendu dans l'espoir de fortifier sa santé, depuis longtemps altérée par l'excès du travail. On a de lui : *Dell' esistenza d'una giurisdizione nella chiesa cattolica stabilita nell' autorità del Pontifice romano, e della sua sede*, Rome, 1791, in-8° ; *Dissertazione epistolare intorno alla celebre controversia del battesimo degli eretici fra S. Stefano e S. Cipriano*, Rome, 1791, in-8° ; *Discussione delle due podestà spirituale e temporale*, Rome, 1793, in-8° ; *Discorso politico intorno all' occultazione delle monete nello stato pontificio, ed intorno ai modi di rimetterle in giro*, Rome, 1795, in-8°, sans nom d'auteur ; *Discorso sulla riprovazione della sinagoga, e sulla vocazione delle genti*, Rome, 1796, in-4°. L'abbé Recco a laissé en manuscrit : 1° le plan d'un ouvrage intitulé *Lo Spirito della società*, qui devait avoir cinq volumes ; 2° *Dubbio se il pontefice romano possa dirsi successore nel trono de' SS. Apostoli Petro e Paolo ;* 3° *Analisi e confutazione dei Diritti dell' uomo, di Niccola Spedalieri*, dont l'impression en était à la 208e page lorsqu'elle fut suspendue par suite de la mort de l'auteur.

RÉCHAC DE SAINTE-MARIE (le P. JEAN-GIFFRE DE), religieux dominicain, né l'an 1610, mort en 1660 à Saint-Symphorien, près de Lyon, est auteur de nombreux ouvrages, entre autres des suivants : *La Vie et actions mémorables des trois plus signalez religieux en saincteté et en vertu, de l'ordre des Frères Prescheurs de la province de Bretagne, du P. Mahyeuc, d'Alain de La Roche, du P. Quintin*, Paris, 1641, in-12 ; ibid., 1664, in-12 ; *Les Vies et actions mémorables des saintes et bienheureuses, tant du premier que du tiers-ordre de Saint-Dominique*, Paris, 1635, 6 vol. in-4° ; *Vie du bienheureux Regnault de Saint-Gilles, doyen de Saint-Agnan d'Orléans, et depuis religieux de Saint-Dominique* (mort en

Digitized by Google

1220), Paris, 1646, in-8°; *La fondation de tous les couvents des frères Prescheurs de l'un et de l'autre sexe dans toutes les provinces du royaume de France et dans les dix-sept provinces des Pays-Bas*, pièce imprimée avec la Vie de saint Dominique, Paris, 1648, 2 vol. in-4°; *Vies, gestes et actions mémorables des saints, bienheureux et autres personnes illustres de l'ordre des frères Prescheurs*, Paris, 1650, 2 vol. in-4°, avec figures.

RECHENBERG (Adam), théologien protestant, né à Meissen dans la Haute-Saxe, en 1642, fut professeur en langues, en histoire, puis en théologie à Leipzig, où il mourut en 1721, après avoir été marié quatre fois. On a de lui : quelques *Livres de controverse;* des *Editions* d'Athénagore, des *Epîtres* de Roland des Marets, de l'*Obstetrix animarum* du docteur Edmond Richer, Leipzig, 1708, in-12, et de l'*Historiæ nummariæ scriptores*, ibid., 1692, 2 vol. in-4°; *Fundamenta religionis prudentium*, dans le *Syntagma dissertationum philologicarum*, Rotterdam, 1699, in-8°, et 1708, in-12. — Son fils, Charles-Otton Rechenberg, né l'an 1689 à Leipzig, professeur de droit en 1711, fut décoré du titre de conseiller, et mourut en 1751, laissant plusieurs ouvrages de droit.

RECLAM (Frédéric), ministre protestant, né dans les Etats prussiens, descendait d'une des familles françaises que la révocation de l'édit de Nantes obligea de s'expatrier. Il devint pasteur de l'église française de Berlin, où il mourut dans les premières années du XIXe siècle, âgé d'environ 60 ans. On cite de Reclam les ouvrages intitulés : *Des penchants*, traduit de l'allemand de Cochius, 1769, in-8°; *Mémoires pour servir à l'histoire des réfugiés français dans les Etats du roi de Prusse*, en société avec le pasteur J.-P. Erman, Berlin, 1782-99, 9 vol. in-8°; *Mémoire historique sur la fondation des colonies françaises dans les Etats du roi de Prusse, publié à l'occasion du jubilé du 29 octobre* 1785, Berlin, 1785, in-8°. — Son épouse, Marie-Henriette-Charlotte Reclam-Stosch, fille du pasteur de Lino, cultiva la poésie allemande et la poésie française d'une manière remarquable. Elle publia notamment un *Recueil de poésies fugitives*, en français, qu'elle dédia à Bitaubé, Berlin, 1777, 1 vol. in-12.

RECULLÉ (l'abbé Louis-Félix), natif de Châteauneuf dans le diocèse d'Orléans, mort plus que septuagénaire le 24 janvier 1837, en Angleterre, où il était depuis 1791, époque où le refus du serment à la constitution civile du clergé le força de quitter sa patrie, exerça dans ce pays les fonctions de chapelain d'une dame catholique, madame Brand, dans l'Yorkshire. Son exil durait depuis plus de trente ans, lorsqu'il eut l'idée de faire un poëme en vers français. Cette composition intitulée : *Le Triomphe de l'Eglise*, est en dix chants, et fut publiée à Paris, chez Béthune, 1826, in-8°. Ce poëme n'obtint aucun succès. On peut voir à ce sujet l'*Ami de la Religion*, livraison du 25 novembre 1826, tom. L, pag. 63.

REEVE (Joseph), prêtre catholique anglais, entra fort jeune dans la société des jésuites, et y professa les humanités avec distinction. Il fut ensuite envoyé en Angleterre pour y exercer les fonctions de missionnaire, et devint chapelain de lord Clifford dans la famille duquel il passa plus de 53 ans, partageant son temps entre l'étude et les travaux du saint ministère. Il l'exerça avec le plus grand zèle jusqu'à l'âge de 75 ans, époque où il perdit entièrement la vue, et mourut le 20 mai 1820, étant âgé de 87 ans. On lui doit : un *Abrégé de la Bible*, en 2 vol. in-12, qui n'était qu'une traduction libre de l'*Abrégé* de Royaumont; mais dans une seconde édition, il refondit entièrement l'ouvrage qui depuis a été très-souvent réimprimé; des *Sermons*, 2 volumes, plus recommandables pour la solidité que pour l'exécution; un *Tableau abrégé de l'histoire de l'Eglise*, 3 vol. in-12. Reeve s'est attaché particulièrement, dans cet ouvrage, à ce qui regarde l'Angleterre, et à réfuter les assertions inexactes des historiens protestants anglais; des *Poésies latines et anglaises* sur divers sujets profanes.

RÉEVES (William). *Voy.* Daillé.

REGINALD (Valère), jésuite, qu'on trouve nommé aussi *Renaud* et *Regnauld*, né en 1543 dans la Franche-Comté, mourut à Dôle le 16 mars 1623, après avoir enseigné la philosophie à Bordeaux, à Pont-à-Mousson et à Paris, et la théologie à Dôle. On a de lui : *Praxis fori pœnitentialis ad directionem confessarii in usu sacri sui muneris*, Lyon, 1620; Cologne, 1622, 2 vol. in-folio, corrigée et augmentée. Saint François de Sales en recommande la lecture dans son Avertissement aux confesseurs; *De prudentia et cæteris in confessario requisitis*, Lyon, 1610, in-8°; réimpr. plusieurs fois; trad. en français par Etienne La Plonce-Richete, chanoine de Grenoble, Lyon, 1618 ou 1619, in-8°; *Tractatus de officio pœnitentis in usu sacramenti pœnitentiæ*, Lyon, 1618; Mayence, 1619, in-12, que l'auteur a refondu avec le traité précédent dans son grand ouvrage; *Compendiaria praxis difficiliorum casuum conscientiæ*, Lyon, 1618, in-12; plusieurs fois réimpr.; trad. en français par le P. Jacques Jacquet, religieux carme, Lyon, 1623, in-12. Pascal a pris au P. Reginald plusieurs de ses exemples de morale relâchée.

REGINALD (Antoine), dominicain, mort à Toulouse en 1676, se distingua par ses ouvrages. Les principaux sont : un petit *Traité théologique sur la célèbre distinction du sens composé et du sens divisé;* un gros volume *De mente Concilii Tridentini, circa gratiam per se efficacem*, in-fol., 1706. Il s'y montre un des plus ardents défenseurs de la doctrine, qu'il regarde comme celle de saint Thomas et de saint Augustin.

RÉGINON, abbé de Prum, de l'ordre de Saint-Benoît, mort l'an 915 dans le monastère de Saint-Martin à Trèves, comme il résulte de l'ouverture de son tombeau faite l'an 1581, a mérité par son savoir que son nom fût consacré dans les fastes de l'Eglise. On a de lui : une *Chronique*, utile pour l'Histoire de l'Allemagne, publiée pour la première fois à

Digitized by Google

Mayence en 1521. On la trouve dans les *Historiens d'Allemagne*, de Pistorius, tome Ier, édition de Francfort, 1583. La chronique de Reginon commence à Jésus-Christ, et finit à l'an 907; elle a été continuée jusqu'à l'an 972. Un recueil de canons et de règlements ecclésiastiques, intitulé : *De disciplinis ecclesiasticis, et de religione christiana libri duo.* Il composa cet ouvrage à la sollicitation de Ratbode, archevêque de Trèves, dans la ville duquel il s'était retiré après avoir été obligé de quitter son abbaye en 899. Baluze a donné en 1671, in-8°, une excellente édition de ce recueil, avec des notes pleines d'érudition. On conserve dans la bibliothèque de Brême une *Lettre* de Réginon à Ratbode, sur l'institution du chant; à la suite de cette lettre il y a une partie de l'office divin avec les notes du chant de ce temps-là. On trouve la *Vie de Réginon* au tome VI de l'*Hist. littér. de France.*

REGIO-MONTAN. *Voy.* MULLER (Jean).

RÉGIS (saint JEAN-FRANÇOIS), né d'une famille noble de Languedoc en 1597, entra chez les jésuites. Ayant demandé plusieurs fois inutilement la permission de passer chez les sauvages du Canada, il s'attacha à convertir les hérétiques, à ramener à Dieu les pécheurs et à diriger les âmes dans les voies du salut. Son zèle fut couronné des plus grands fruits dans le Languedoc et dans les provinces voisines, où il forma plusieurs établissements de piété. Consumé de travaux et d'austérités, il mourut à la Louvesc, village du Dauphiné, en 1640. Clément XII le canonisa en 1737. Sa *Vie* a été écrite en français par le P. Daubenton, 1 vol. in-12. On y trouve à la fin la copie des témoignages authentiques qui réfutent la fable imaginée sur sa prétendue sortie de la société des jésuites. On peut consulter aussi *Les saints enlevés et restitués aux jésuites* (saint François-Xavier et saint François-Régis), par Jean-Joseph Petit-Didier, Luxembourg, 1738, in-12.

RÉGIS (PIERRE-SYLVAIN), philosophe cartésien, né à la Salvetat de Blanquefort dans le comté d'Agenois, en 1632, vint achever ses études à Paris, et fut disciple de Rohault. Il alla ensuite à Toulouse, où il établit des conférences publiques sur la philosophie. Il parlait avec facilité, et avait surtout le don de mettre les matières abstraites à la portée de ses auditeurs. L'ancienne philosophie fit bientôt place à la nouvelle, et les Toulousains, touchés des instructions et des lumières que Régis leur avait apportées, lui firent une pension. Le marquis de Vardes, exilé en Languedoc, passa de Toulouse à Montpellier en 1671. Régis, qui avait en lui un disciple zélé, l'y accompagna et y fit des conférences qui obtinrent tous les suffrages. Régis vint à Paris en 1680, et y eut les mêmes applaudissements qu'à Montpellier et à Toulouse. Après avoir soutenu plusieurs combats pour Descartes, il entra dans l'académie des sciences en 1699, et mourut en 1707 chez le duc de Rohan, qui lui avait donné un appartement dans son hôtel. Ses ouvrages sont: *Système de philosophie, contenant la logique, la métaphysique et la morale*, 1690, 3 vol. in-4°. C'est une compilation judicieuse de différentes idées de Descartes, que l'auteur a développées et liées; mais ces idées n'étant plus à la mode, cet ouvrage ne peut être aujourd'hui que d'un très-petit usage. Un livre intitulé : *Usage de la raison et de la foi*, in-4°; une *Réponse* au livre du célèbre Huet, intitulé : *Censura philosophiæ cartesianæ*, in-12 (*Voy.* HUET); une autre *Réponse* aux *Réflexions critiques* de du Hamel, 1691, in-12; des *Ecrits* contre le P. Malebranche, pour montrer que la grandeur apparente d'un objet dépend uniquement de la grandeur de son image tracée sur la rétine; une *Dissertation* sur cette question : *Si le plaisir nous rend actuellement heureux?* 1694, in-4°.

RÉGIUS ou LE ROY (URBAIN), né à Langenargen, sur le lac de Constance, étudia à Ingolstadt et y enseigna avec succès. Plusieurs gentilshommes lui confièrent la conduite de leurs enfants, sans en excepter le soin qui regardait la dépense; mais ces jeunes gens s'endettèrent. Comme Régius était leur caution, il fit une espèce de banqueroute, et fut obligé de s'enrôler. Son professeur Eckius le dégagea et le réconcilia avec les Muses. Il reçut à Ingolstadt la couronne d'orateur et de poëte, de la main même de l'empereur Maximilien; quelque temps après, il fut fait professeur de rhétorique et de poésie. Son penchant pour le luthéranisme l'obligea de se retirer à Augsbourg, où il fonda une église protestante. Il fut quelque temps zuinglien, ensuite fougueux luthérien. Régius s'attacha en 1530 au duc de Brunswick, qui le fit surintendant des églises de Lunebourg. Il mourut à Zell en 1541. Ses *Ouvrages* ont été imprimés en 3 vol. in-fol. Les deux premiers sont consacrés aux écrits latins, et le dernier aux écrits allemands. Il y a de l'érudition dans les uns et dans les autres, mais peu de justesse et de modération.

RÉGNAULT (NOEL), jésuite, né à Arras en 1683, mourut à Paris en 1762. L'étude de la philosophie ancienne et moderne remplit ses soins et sa vie, après les devoirs de la piété. On a de lui : *Entretiens physiques d'Ariste et d'Eudoxe, ou Physique nouvelle en dialogues*, Paris, 1755, 5 vol. in-12 : c'est la meilleure édition de cet ouvrage, qui eut un très-grand succès, mais qui, comme on le pense bien, n'est plus au courant de la science. L'ouvrage fut traduit en anglais, par Thomas Dale, médecin, et en italien. *Origine ancienne de la physique nouvelle*, Paris, 1734, 3 vol. in-12. L'auteur, dans cet ouvrage, enlève à plusieurs physiciens fameux la gloire de beaucoup de découvertes physiques, fait voir qu'elles sont plus anciennes, et que, par une suffisance ingrate, nous nous parons des dépouilles de nos aïeux en les déprisant. Georges Paschius et M. Dutens ont démontré la même chose, l'un dans son traité *De novis inventis quorum accuratiori cultui facem prætulit antiquitas*, l'autre dans ses *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes; Entretiens mathématiques*, in-12, trois volumes, 1744; *Logi-*

Digitized by Google

que en forme d'entretiens, in-12, 1742. Elle n'a pas eu autant de succès que ses *Entretiens physiques*.

REGNAULT (N.), prêtre, est auteur d'une *Instruction pour la première communion*, in-8°, imprimée d'abord en 1759, et depuis très-souvent réimprimée. Regnault a écrit en outre une *Instruction pour la confirmation*, 1707, in-18.

RÉGNAUT (CHARLES-DOUIN), curé du village de Bezannes près de Reims, où il était né sur la fin du XVIIe siècle, devint par nomination royale chanoine de la collégiale de Saint-Symphorien, et composa les ouvrages suivants : *Histoire des sacres et couronnements de nos rois, faits à Reims, à commencer par Clovis jusqu'à Louis XV, avec le recueil du formulaire le plus moderne qui s'observe au sacre*, etc.; une *Dissertation historique touchant le pouvoir accordé aux rois de France de guérir des écrouelles, accompagnée de preuves touchant la vérité de la sainte ampoule*; et une *Relation exacte de la cérémonie du sacre et couronnement du roi Louis XV*, *Reims*, 1722, 1 vol. in-12. On a encore de Regnaut, un Recueil d'epitaphes des hommes qui se sont distingués dans l'Etat et dans la robe, ainsi que dans les arts libéraux et mécaniques, auquel il a joint un abrégé des faits qui les ont rendus recommandables : ce Recueil n'a point été imprimé.

REGNIER-DESMARAIS ou plutôt DESMARETS (FRANÇOIS-SÉRAPHIN), naquit à Paris, en 1632, d'une famille noble, originaire de Saintonge. Il fit sa philosophie avec distinction dans le collége de Montaigu. Ce fut pendant son cours qu'il traduisit en vers burlesques la *Batrachomyomachie* d'Homère, ouvrage qui parut un prodige dans un jeune homme de 15 ans. Le duc de Créqui, charmé de son esprit, le mena avec lui à Rome, en 1662. Le séjour de l'Italie lui fut utile; il apprit la langue italienne, dans laquelle il fit des vers dignes de Pétrarque. L'académie de la Crusca de Florence prit une de ses *odes* pour une production de l'amant de Laure, et lorsque cette société fut désabusée, elle ne se vengea de son erreur qu'en accordant une place dans son sein à celui qui l'avait causée. Ce fut en 1667, qu'on lui fit cet honneur, et trois ans après l'académie française se l'associa. Mézerai, secrétaire de cette compagnie, étant mort en 1684, sa place fut donnée à l'abbé Régnier. Il se signala dans les démêlés de l'académie contre Furetière, et composa tous les *Mémoires* qui ont paru au nom de ce corps. L'abbé Régnier eut plusieurs bénéfices, entre autres l'abbaye de Saint-Laon de Thouars. On prétend qu'il aurait été évêque, sans sa traduction d'une scène voluptueuse du *Pastor fido*. Il mourut à Paris, en 1713, à 81 ans. Ses talents étaient relevés par une probité, une droiture et un amour du vrai généralement reconnus. Son amitié faisait honneur à ceux qu'il appelait ses vrais amis, parce qu'il ne la leur donnait que quand il reconnaissait en eux les qualités qui formaient son caractère. Nous avons de lui : une *Grammaire française* imprimée en 1676, en 2 vol. in-12. La meilleure édition est celle de 1710, in-4°. On trouve dans cet ouvrage, un peu diffus, le fond de ce qu'on a dit de mieux sur la langue. Une *Traduction* en vers italiens des odes d'Anacréon, in-8°, qu'il dédia, en 1692, à l'académie de la Crusca : la simplicité et le naturel y sont joints à l'élégance et à la noblesse; des *Poésies françaises, latines, italiennes et espagnoles*, réunies, en 1708, en 2 vol. in-12. Ses vers français offrent de la variété, de la gaieté, des moralités heureusement exprimées : mais son style est plus noble que vif, et plus pur que brillant. Ses vers italiens et espagnols ont plus de coloris et plus de grâce. Les poésies françaises ont été augmentées dans les éditions de 1716 et de 1750, 2 vol. in-12. Une *Traduction* de la *Perfection chrétienne* de Rodriguez, entreprise à la prière des jésuites, et plusieurs fois réimprimée, en 3 vol. in-4°, et en 4 in-8°. Cette version, écrite avec moins de nerf que celle de Port-Royal, est d'un style plus pur et plus coulant; elle est aussi plus fidèle, car les traducteurs de Port-Royal font dire souvent à l'auteur espagnol tout le contraire de ce qu'il dit en effet. *Voy.* RODRIGUEZ. Une *Traduction* des deux livres de la *Divination* de Cicéron, 1710, in-12; une autre *Version* des livres de cet auteur, *De finibus bonorum et malorum*, avec de bonnes remarques, in-12; l'*Histoire des démêlés de la France avec la cour de Rome, au sujet de l'affaire des Corses*, Paris, 1767, in-4°.

RÉGNIER (CLAUDE-FRANÇOIS), né l'an 1718, en Auvergne, mort en 1790, fit des études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, et reçut le bonnet de docteur en Sorbonne. Il s'agrégea à la congrégation des Sulpiciens, et devint un des directeurs du séminaire de Paris. On a de l'abbé Régnier : *Certitude des principes de la religion contre les nouveaux efforts des incrédules*, Paris, de 1778 à 1782, 6 vol. in-12; *Tractatus de Ecclesia Christi*, Paris, 1789, 2 vol. in-8°. Ces ouvrages sont estimés. — On a d'un autre RÉGNIER (dom), bénédictin de la congrégation des Exempts, des *Sermons*, publiés en 1761, 3 vol. in-12.

RÉGNIER-DESTOURBET (FRANÇOIS-HIPPOLYTE), homme de lettres, naquit à Langres (Haute-Marne) en 1804. Elevé par ses parents dans des principes religieux, il songea d'abord à embrasser l'état ecclésiastique; mais diverses circonstances l'empêchèrent de réaliser ce projet, et, après avoir terminé ses études, il fit son cours de droit. A l'âge de 21 ans, il publia une brochure intitulée : *Les Jésuites en France*, 1825, in-8°, opuscule dans lequel il répondait aux accusations dirigées contre cet ordre. En 1828, il fit paraître une *Histoire du Clergé de France pendant la révolution*, 3 vol. in-12, dans laquelle on remarquait la même pureté de doctrines; mais cet ouvrage est un peu superficiel. La dernière partie surtout est négligée. Le même écrivain a encore composé une *Histoire abrégée de la constitution civile du Clergé*, 1828, in-8°. L'esprit religieux empreint dans cet ouvrage fait pardonner à l'auteur les er-

Digitized by Google

reurs et les omissions qu'on y rencontre. Régnier-Destourbet a publié aussi quelques romans, et un petit nombre d'ouvrages politiques. Dans ses *Septembriseurs*, il met en scène des jacobins qui, par leurs entretiens, font connaître l'esprit de l'époque révolutionnaire. Parmi les autres productions du même auteur, on remarque le roman de *Louiset*, 1830; un *Bal de Louis-Philippe*, 1831; *Charles II* et l'*Amant espagnol*, 1831, 4 vol. in-12. Dans son roman de *l'Abbé Tiberge*, Régnier-Destourbet parut malheureusement démentir les doctrines qu'il avait soutenues dans ses premiers ouvrages, en présentant sous un jour défavorable un corps que jusqu'alors il avait fait profession de respecter. On a aussi de lui quelques pièces de théâtre, telles que *Napoléon à Schœnbrunn*, *Charlotte Corday*, etc., et quelques morceaux insérés dans la *Revue de Paris* et dans le livre des *Cent-et-un*. Le jeune Régnier étant tombé malade au commencement du mois d'août 1832, son premier soin fut de demander à la religion les secours qu'elle prodigue à ceux qui reviennent sincèrement à elle. Il témoigna un vif repentir des écarts dans lesquels il était tombé, et mourut dans des sentiments chrétiens, le 23 septembre 1832. Régnier-Destourbet s'était démis, après la révolution de 1830, de la place d'auditeur au tribunal de Châlons-sur-Marne, qu'il occupait depuis quelque temps.

REGOURD (ALEXANDRE), jésuite, né l'an 1585 à Castelnaudary, professa la philosophie et la théologie dans plusieurs colléges, et se fit entendre avec succès dans la chaire sacrée, s'appliquant particulièrement à la conversion des protestants. Il eut des conférences avec plusieurs ministres, notamment à Lectoure, en 1618, avec le célèbre Daniel Chamier, qui avait préparé l'édit de Nantes. Le P. Regourd devint recteur du collége de Cahors, et mourut à Toulouse le 26 mars 1635. Alegambe fait de lui cet éloge : *Vir fuit singulari eruditione ac pietate, Dei gloriæ salutisque hominum amantissimus.* On doit au P. Regourd plusieurs ouvrages de controverse, l'*Anti-Calvin catholique*, le *Ministre infidèle*, etc. On cite encore de lui des *Démonstrations catholiques*, ou l'*Art de ramener les hérétiques à la foi orthodoxe*, Paris, 1635, in-8°; un recueil d'œuvres théologiques sur des matières de controverse, en 3 vol. Selon Joly, dans ses *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle*, 1748, in-fol., p. 276 à 377, l'écrit intitulé *Les désespoirs de Chamier*, par le P. Timothée de Sainte-Foy, *Cahors*, 1618, in-8°, serait du P. Regourd qui se serait caché sous ce nom. Le P. Alegambe dit que ce religieux avait publié une *Apocarteresis Chamerii*, dont il n'indique ni le lieu d'impression, ni la date, en réponse à un pamphlet intitulé *la Jésuitomanie*, de Daniel Chamier.

RÉGUIS, curé dans le diocèse de Gap, a publié en 1766 *la Voix du Pasteur*, discours familiers d'un curé à ses paroissiens, pour tous les dimanches de l'année, 2 vol. in-12, très-souvent réimprimés. Cet ouvrage, l'un des meilleurs en son genre, remarquable par la simplicité et l'onction qui y règnent, a encore été perfectionné par un pasteur animé du même esprit que l'abbé Réguis, sous le titre d'*Instructions familières*, imprimées d'abord en 5 vol., puis en 6, et enfin en 8 vol. in-12. La septième édition a paru en 1821. Ces instructions courtes et adaptées aux circonstances ne peuvent fatiguer l'attention du lecteur, et sont bien propres à ranimer le zèle trop éteint pour les intérêts de la religion, à combattre l'indifférence des chrétiens et leur lâcheté à en observer les préceptes.

REHBERG (AUGUSTE-GUILLAUME DE), écrivain allemand, né d'une famille noble en 1757, mort en 1824, étudia à Gœttingue, à Leipzig, et devint conseiller de la régence à Hanovre. Ses fonctions politiques ne l'empêchèrent pas de s'occuper de littérature et d'histoire; on a de lui une *Vie de Rodolphe de Habsbourg*, estimée; des *Remarques pour servir à l'histoire des années* 1805, 1806 et 1807, publiées à Francfort, et d'autres nombreux ouvrages dont la liste se trouve dans Meusel. Il avait publié dans sa jeunesse un *Traité sur la tolérance*, qui contenait des maximes dont l'expérience le désabusa; il se proposait de les rétracter, lorsque la mort le surprit.

REIFFENBERG (FRÉDÉRIC DE), de l'illustre famille des barons de ce nom, dans le pays de Trèves, où il naquit en 1719, entra chez les jésuites, et se fit connaître par des pièces de littérature. Il étudia la théologie à Rome, et, de retour en Allemagne, il s'appliqua à former les jeunes jésuites à la bonne latinité. On a de lui : la *Traduction latine* de l'ouvrage italien du célèbre Scipion Maffei, *sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination*, divisé en seize livres; les *Réponses* de ce savant aux réfutations que les jansénistes ont prétendu faire de son ouvrage, et une *Dissertation* sur ces matières, que le P. de Reiffenberg y a ajoutée, Mayence et Francfort, 1756, in-fol. On trouve au commencement de cet ouvrage la *Vie* de Maffei, et la liste de ses ouvrages, dont les titres occupent deux pages. Un *Recueil de poésies latines* de toute espèce, avec une *Dissertation* sur le style lapidaire, 1 vol. in-8°; une *Apologie*, en allemand, in-8°, en faveur des jésuites; des *Préceptes latins et grecs*, et *Exemples* tirés des meilleurs auteurs anciens et modernes, pour les colléges du Bas-Rhin et de Westphalie, 5 vol. in-8°; rédigés avec beaucoup de méthode et de choix; l'*Histoire des jésuites de la province du Bas-Rhin*, depuis 1550 jusqu'en 1626, Cologne, 1764, 1 vol. in-fol. On y désirerait plus de critique, un style plus précis, plus noble. La mort qui l'enleva en 1764, à l'âge de 45 ans, l'empêcha de la continuer.

REIFFENSTUEL (ANACLET), savant théologien allemand, était de l'ordre des frères mineurs réformés de Saint François et florissait au commencement du XVIIIe siècle. Il appartenait à la province de Bavière. Il y avait professé la théologie, exercé divers emplois. Quelques-uns de ses ouvrages de théologie, recommandables non-seulement

Digitized by Google

par le fond, mais encore par la clarté et la méthode qui y règnent, et la solidité du raisonnement, eurent un grand succès et achevèrent sa réputation. Le principal est un traité *De probabilismo*, en 2 vol. in-4°. Il reçut l'accueil le plus favorable quand il parut, et eut plusieurs éditions en Allemagne. Il fut réimprimé plus de vingt fois en Italie, où on chercha à lui donner toute la perfection possible, en le revoyant à chaque édition, et en l'améliorant par des corrections et des augmentations faites avec soin. On compte, parmi ceux qui le revirent, les PP. Maffei, Kreslinger et Dalmase Kirch, savants théologiens du même ordre. Le P. Mansi, de l'ordre de la Mère de Dieu, l'enrichit d'un supplément. Une nouvelle édition en avait été donnée à Trente en 1765: l'ouvrage fut revu de nouveau par le P. Flaviano Ricci, mineur réformé, commis à cet effet par le P. Pascal de Varèse, commissaire-général de l'ordre, qui le dédia au cardinal Léopold-Ernest di Firmiano. Outre cet écrit, on a du P. Reiffenstuel: *Jus canonicum universum, cum tractatu de regulis juris et repertorio generali*, 6 vol. in-fol.; livre qui eut aussi beaucoup d'éditions en Allemagne et en Italie, que les théologiens estiment, et dont ils font beaucoup d'usage.

REIHING (Jacques), né à Augsbourg en 1579, entra chez les jésuites, et enseigna les humanités, la philosophie et la théologie à Ingolstadt avec réputation. Il combattit avec zèle pendant plusieurs années les erreurs de Luther; mais ayant, par vanité ou par corruption du cœur, perdu l'esprit de son état, il perdit encore sa foi, se retira à la cour de Wurtemberg, se fit luthérien et se maria. On lui donna une chaire de théologie à Tubingen et la direction du collége. Il mourut en 1628 méprisé des deux partis, qui ne voyaient en lui qu'un homme lâche qui avait abandonné sa religion pour une femme. On a de lui plusieurs ouvrages de controverse, dont la doctrine est différente, selon les différents temps dans lesquels il les écrivit.

REIMARUS (Hermann-Samuel), savant philologue, né à Hambourg, le 22 décembre 1694, s'appliqua, dans sa jeunesse, à l'étude des langues, et acquit une connaissance profonde du latin, du grec et de l'hébreu. Il obtint une chaire de philosophie à Hambourg, en 1727, et épousa une fille du savant J. Alb. Fabricius, qu'il seconda dans ses travaux philologiques sur la fin de sa vie. Reimarus consacra ses loisirs à l'étude de l'histoire naturelle. Il mourut le 1er mars 1768, et était membre de l'académie impériale de Saint-Pétersbourg, et de la plupart des sociétés littéraires de l'Allemagne. On a de lui: *Primitia Wismariensia*, Weimar, 1723, in-4°. On y trouve, entre autres choses, une Dissertation dans laquelle l'auteur prouve que le génie de Socrate n'était autre chose que la prévoyance (*animi præsagitio*) dont ce sage était doué, et une réfutation des principes irréligieux de l'auteur de la *Fable des Abeilles* (Mandeville); *De vita et scriptis J. Alb. Fabricius commentarius*, Hambourg, 1737, in-8°; *Traité des principales vérités de la religion naturelle* (en allemand), Hambourg, 1754, in-8°, et 1772, in-8°; *Observations physiques et morales sur l'instinct des animaux, leur industrie et leurs mœurs*, Hambourg, 1760, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, qui obtint un grand succès en Allemagne, a été traduit en français, sur la seconde édition, par Reneaume de La Tache, avec un appendice et des notes du traducteur, Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12. Reimarus y combat les systèmes de plusieurs philosophes modernes sur les animaux, tels que Cudworth, Descartes, Leibnitz, Malebranche, Buffon, et soutient contre Condillac que l'industrie des animaux est innée, et que leurs opérations ne se perfectionnent point par l'exercice. On a encore quelques ouvrages de Reimarus, à qui l'on attribue aussi les fameux *Fragments* publiés en 1774 et 1777, dans les nos 3 et 4 des *Mémoires hist. et litt., tirés des trésors de la Biblioth. ducale de Wolfenbuttel*, et qui excitèrent une si grande fermentation dans la théologie protestante d'Allemagne. — Son fils Jean-Albert-Henri Reimarus, né à Hambourg le 11 novembre 1729, fut reçu docteur en médecine à Leyde, en 1753, puis se rendit à Edimbourg, où il fut un des fondateurs de la société médicale. De retour dans sa patrie, il y exerça son art avec succès et devint professeur de physique et d'histoire naturelle au gymnase de Hambourg. Il mourut à Ranzau en 1813, laissant plusieurs écrits: *Sur la foudre et les moyens naturels, offerts par l'expérience, de la détourner des édifices*, Hambourg, 1768, in-8°; Langensalza, 1770, in-8°; *De animalium inter naturæ regna statione et gradibus, oratio*, Hambourg, 1796, in-4°; *Sur la formation du globe et la théorie de M. Deluc*, 1802, in-8°, etc. Reimarus avait donné, à Hambourg, en 1798, une quatrième édition des *Observations* de son père sur l'instinct des animaux.

REINBECK (Jean-Gustave), né à Zell en 1682, mort à Berlin en 1741, âgé de 58 ans, fut pasteur des églises de Werder et de la Ville-Neuve, premier pasteur, prévôt de Saint-Pierre, inspecteur du collége de Coln (quartier de la ville de Berlin), conseiller du consistoire et chapelain de la reine et de la princesse royale de Prusse. Nous avons de lui: *Tractatus de redemptione*, Hall, in-4°; *La nature du mariage et la réjection du concubinage*, in-4°, en allemand, contre Chr. Thomasius, qui avait eu l'impudence d'écrire en faveur de ce dernier état; *Considérations sur les vérités divines contenues dans la Confession d'Augsbourg*, en allemand, 4 vol. in-4°, ouvrage qui ne persuada pas même ceux de sa communion; car ils ont bien de la peine à croire à cette divinité de la confession d'Augsbourg, à laquelle ils ont tant de fois dérogé et dérogent encore tous les jours. Plusieurs volumes de *Sermons* dont quelques-uns ont été traduits en français: on n'y remarque ni l'orateur éloquent, ni l'homme de goût; plusieurs *Traités de métaphysique* sur l'optimisme, la nature et l'immortalité

Digitized by Google

de l'âme, en allemand. On y trouve quelques idées neuves.

REINECCIUS ou REINECK (Reinier), naquit en 1541, à Steinheim, dans le diocèse de Paderborn. Il fut élève de Mélanchthon et de Glandorp, et enseigna les belles-lettres dans les universités de Francfort et de Helmstadt, jusqu'à sa mort arrivée, en 1595, par suite d'une chute. On a de lui : un Traité de la méthode de lire et d'étudier l'histoire : *Methodus legendi historiam*, Helmstadt, 1583, in-fol. : ce n'est qu'une compilation assez mal digérée ; *Historia Julia, sive syntagma heroicum, continens historiam Chaldæorum, Assyriorum*, etc., Helmstadt, 1594-95-97, 3 vol. in-fol., ouvrage savant pour les recherches des anciennes dynasties, et rare surtout pour l'édition que nous citons ; *Chronicon hierosolymitanum*, in-4°, peu commun ; *Historia orientalis seu de rebus in Oriente gestis a Christianis, Saracenis et Turcis*, etc., Francfort, 1595 ou 1596, in-folio. Peu d'écrivains ont écrit aussi savamment que Reineccius sur l'origine des anciens peuples.

REINHARD (François-Volkmar), prédicateur protestant, né en 1753, à Vohenstrauss, dans le duché de Sulzbach, était fils d'un ministre qui résidait au bourg de ce nom, et qui dirigea ses études jusqu'à l'âge de 16 ans. Envoyé alors au gymnase de Ratisbonne, il passa ensuite à l'université de Wittenberg, où il devint professeur de théologie et de philosophie. Reinhard fut nommé premier prédicateur à la cour de Saxe, conseiller ecclésiastique et membre du consistoire suprême. Son influence dans l'administration se manifesta par des améliorations dans toutes les branches de l'enseignement scolaire et religieux. Il consentit à présider les exercices pour la prédication, auxquels se livraient tour à tour les membres d'une *société homilétique* formée sous ses auspices. Reinhard mourut à Dresde le 6 septembre 1812. Ses principaux ouvrages sont : *Système de la morale chrétienne*, 1788-1815, 5 vol. Les deux premiers volumes ont été réimprimés plusieurs fois. *Essai sur le plan formé par le fondateur de la religion chrétienne pour le bonheur du genre humain*, ouvrage qui a obtenu quatre éditions de 1791 à 1798, et dont l'idée fondamentale avait été déjà exprimée dans une dissertation latine, qu'il avait publiée en 1780, in-4°, sous ce titre : *Consilium bene merendi de universo genere humano, ingenii supra hominem elati documentum ; Sermons*, 1786-1813, 39 vol. in-8°. Les quatre derniers n'ont été publ és qu'après sa mort. Le docteur Ernest Zimmermann, aidé de Reinhard lui-même, a donné une *Table de toutes les matières traitées dans les sermons de Reinhard*, Francfort, 1812-1822, 4 vol. in-8°. J.-L. Ritter a fait imprimer un semblable extrait en deux parties, Leipzig, 1813 ; *Lettres de F.-V. Reinhard sur ses études et sa carrière de prédicateur*, trad. de l'allemand par Monod, 1816, in-8°. On trouve e catalogue raisonné des ouvrages de Reinard à la suite de ses lettres. *De præstantia religionis christianæ in consolandis miseris*, trad. en allemand sous ce titre : *Influence du christianisme sur l'adoucissement du malheur*, par J.-S. Fest, 2e édition, 1798 ; *Leçons de théologie dogmatique*, 1801 ; 4e édition, 1818.

REISER (Antoine), théologien protestant, né à Augsbourg, le 7 mars 1628, mort le 27 avril 1686, à Hambourg, où il était pasteur de l'église de Saint-Jacques, s'était vu persécuté, parce qu'il s'était opposé au renoncement que fit la commune de Presbourg, où il fut d'abord pasteur, du luthéranisme pour embrasser le calvinisme. Reiser composa un assez grand nombre d'écrits théologiques, qui sont aujourd'hui oubliés ; on en trouve la liste dans le Dictionnaire de Joeche . Ils n'ont fait quelque bruit dans le temps que par la singularité du système de l'auteur, qui prétendait prouver que saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, etc., avaient soutenu la même doctrine que Luther, et que le docteur Launoy était un fort bon protestant. Son *Joh. Launoius... testis et confessor veritatis evangelicæ... vindicatus*, Amsterdam, 1685, in-4°, fut sévèrement défendu à Paris, et la saisie en fut ordonnée par arrêt du conseil du 4 juin 1685. On cite encore son *Index manuscriptorum bibliothecæ Augustanæ*, 1675, in-4° de 174 pages.

REISKE (Jean), recteur du collége de Wolfenbuttel, mort en 1701, à 60 ans, publia un grand nombre d'ouvrages plus savants que méthodiques, sur *la corne d'Ammon* ; sur les *oracles des Sibylles*, et les autres anciens oracles ; sur l'*Assuérus* d'Esther ; sur la *maladie de Job* ; sur les *images de Jésus Christ*, et sur *la langue qu'il parlait* ; sur les *glossopètres* ; une édition du *Chronicon saracenicum et turcicum* de Wolfgang Drechsler ou Dresser, avec des notes et un appendix, Leipzig, 1689, 1 vol. in-8°.

RELAND (Adrien), né à Ryp, village de Nord-Hollande, près d'Alkmaër, le 17 juillet 1676, d'un ministre de ce village, fit paraître dès son enfance des talents extraordinaires pour les belles-lettres et pour les sciences. La chaire de philosophie de Harderwick ayant vaqué, il y fut nommé, quoiqu'il n'eût que 24 ans. Il la quitta ensuite pour une place de professeur de langues orientales et des antiquités ecclésiastiques à Utrecht. La petite vérole l'emporta le 5 février 1718, à 42 ans. Ses principaux ouvrages sont : une *Description de la Palestine*, très-savante et très-exacte. L'auteur considère cette province dans les différents états où elle a été. Il publia cet ouvrage sous le titre de *Palæstina ex monumentis veteribus illustrata*, Utrecht, 1714, 2 vol. in-4° : il a profité des observations que M. Lub avait faites sur les lieux pendant dix-sept ans ; cinq *Dissertations sur les médailles* des anciens Hébreux, Utrecht, 1779, et plusieurs autres *Dissertations* sur différents sujets curieux et intéressants, 1706-1708, 4 vol. in-12 : elles décèlent une érudition profonde ; une *Introduction à la grammaire hébraïque*, 1710, in-8° ; *Antiquitates sacræ veterum Hebræorum*, Utrecht, 1 vol. in-8°, première édition, que d'autres suivirent en 1712, 1714, 1717, 1741,

Digitized by Google

in-8°. G.-J.-L. Vogel en donna une nouvelle, avec des augmentations, à Halle, 1769, in-8°. Cet ouvrage est écrit avec méthode, mais il est, dit Feller, peu solide; on n'y trouve que les explications des talmudistes, presque toujours destituées de fondement. Selon M. Saint-Martin, dans la Biographie universelle de Michaud, c'est le recueil le plus complet, le plus concis et le plus méthodique qui existe sur cette matière. *De religione muhamedicâ, libri duo*, Utrecht, 1705, in-8°. L'auteur en donna, en 1717, in-8°, une nouvelle édition bien plus étendue, et ornée de quelques figures en taille-douce. C'est sur cette édition que David Durand traduisit l'ouvrage en français, La Haye, 1721, 1 vol. in-12. On a reproché au traducteur d'avoir fait d'assez nombreuses suppressions, mais il a ajouté à l'œuvre originale un petit traité intitulé : *Confession de foi des Mahométans*, qui est tiré d'un manuscrit latin, traduit sur un original espagnol, écrit en caractères arabes. Le premier des deux livres, dans lesquels se divise l'ouvrage de Reland, contient un abrégé de la croyance des mahométans, traduit d'un manuscrit arabe, et le second, les accusations et les reproches qu'on leur fait, et sur lesquels il entreprend trop légèrement de les justifier. « C'est, dit un critique, une de ces « apologies dont il est difficile de deviner le « but; car l'auteur n'ignorait point qu'il ne « persuaderait pas les savants qui connais- « sent l'Alcoran et le mahométisme à fond; « et il semble qu'il y a de la mauvaise foi à « vouloir persuader les autres. » Il demande comment, si cette religion était si absurde, tant de nations l'auraient embrassée : le mode de la prédication de Mahomet et la nature de sa doctrine répondent suffisamment à cette question. Reland ne faisait sans doute pas attention que sa demande justifie tout autant l'idolâtrie que le mahométisme. *De spoliis templi hierosolymitani in arcu titiano Romæ conspicuis*, Utrecht, 1716; une édition d'*Epictète*, pour lequel l'auteur est beaucoup trop prévenu; *Petri Relandi Fasti consulares ad illustrationem codicis Justinianei et Theodosiani secundum rationes temporum digesti*, etc., Utrecht, 1715, in-8°. Adrien fit d'importantes additions à cet ouvrage, qui est de son frère Pierre Reland, avocat, pensionnaire de la ville de Harlem, mort en 1715.

REMACLE (saint), né dans l'Aquitaine, fut disciple de saint Sulpice de Bourges, puis de saint Eloi, qui l'établit premier abbé du monastère qu'il fonda à Solignac, près de Limoges. Il se vit depuis obligé de prendre le gouvernement de l'abbaye de Cougnon. Saint Amand ayant quitté le siége épiscopal de Tongres, en 650, saint Remacle fut contraint d'accepter cette dignité, qui donna un nouvel éclat à ses vertus. Sigebert, roi d'Austrasie, l'honora de toute sa confiance, et le saint en profita pour l'engager à fonder deux monastères dans les Ardennes (Stavelo et Malmédy), où des religieux seraient occupés à adresser des vœux au Seigneur pour la stabilité et la tranquillité du royaume. Saint Remacle en fut fait abbé en 652. La crainte de s'oublier lui-même au milieu des fonctions extérieures du ministère lui fit désirer la retraite. Il résigna son évêché à saint Théodard, du consentement de son clergé et du roi Childeric II, et alla se renfermer à Stavelo en 660 ou 661 (et non pas en 653), comme le prouvent les bollandistes. Sur le bruit de sa sainteté, qui se répandit de toutes parts, un grand nombre de personnes demandèrent à vivre sous sa conduite : on compte parmi ses disciples saint Théodard, saint Lambert, saint Hubert, qui occupèrent successivement son siége épiscopal, saint Tron et saint Hadelin. Il mourut l'an 675, dans un âge très-avancé.

REMI (saint), né dans les Gaules vers l'an 438 ou 439, d'une famille illustre dans les environs de Laon en Picardie, fut encore plus distingué par ses lumières et ses vertus que par sa naissance. Ses grandes qualités le firent mettre sur le siége pontifical de Reims, à l'âge de 22 ans. Il eut beau résister, il fallut qu'il sortît de sa solitude. Ce fut lui qui baptisa le roi Clovis, qu'il instruisit des maximes du christianisme, conjointement avec saint Godard de Rouen et saint Vaast. Rien n'est plus admirable que la dignité avec laquelle il parla à ce roi altier et victorieux, au moment qu'il courbait la tête pour recevoir les eaux sacrées du baptême : *Adorez*, dit-il, *ce que vous avez brûlé; brûlez ce que vous avez adoré :* désignant par ce contraste frappant la croix et les idoles. « Le « nouveau Samuel, dit Bossuet, appelé pour « sacrer les rois, sacra ceux de France en la « personne de Clovis, comme il dit lui-même, « *pour être les défenseurs de l'Eglise et des « pauvres, qui est le plus digne objet de la « royauté.* Il les bénit et leurs successeurs, « qu'il appelait toujours ses enfants, et priait « Dieu nuit et jour qu'ils persévérassent dans « la foi. Prière exaucée de Dieu, avec une « prérogative bien particulière, puisque la « France est le seul royaume de la chrétienté « qui n'ait jamais vu sur le trône que des « rois enfants de l'Eglise. » Il mourut en 533, dans la 94e année de son âge. Nous avons sous son nom quatre *Lettres* dans la *Bibliothèque des Pères*. On a aussi deux *Testaments*, mais plusieurs savants doutent qu'ils soient de lui. Le P. Suisken, dans les *Acta sanctorum*, paraît avoir démontré que le plus ample de ces deux testaments est une pièce supposée. L'abbé Bye, savant bollandiste, a fortifié les preuves du P. Suisken d'une dissertation intitulée : *Réponse aux mémoires de M. des Roches*, Bruxelles, 1780, in-8°. L'abbé Ghesquière a démontré la même chose dans les *Acta sanctorum Belgii selecta*. *Voy.* Oudin, *in Suppl. ad Bellarm...*, pag. 113. Il existe un grand nombre de *Vies* de saint Remi; on doit consulter principalement la *Bibliothèque littéraire de France*, la *Gallia christiana* et le *Recueil* de Godescard.

REMI (saint), grand aumônier de l'empereur Lothaire, succéda à Amolon dans l'archevêché de Lyon en 852. On croit que ce fut lui qui fit, au nom de cette église, la Ré-

Digitized by Google

ponse aux trois lettres d'Hincmar de Reims, de Pardule de Laon, et de Raban de Mayence. Il présida le concile de Valence en 855, se trouva à celui de Langres et à celui de Savonnières, près de Toul, en 859, et se signala dans toutes ces assemblées par un zèle peu commun. Cet illustre prélat termina sa vie glorieuse en 875, après avoir fait diverses fondations. On trouve son nom parmi ceux des saints dans le supplément au Martyrologe romain de Ferrari, et dans le Martyrologe de France par du Saussay; mais il ne paraît pas qu'il ait jamais été honoré d'un culte public. Outre la *Réponse* dont nous avons parlé, et dans laquelle il soutient la doctrine de saint Augustin sur la grâce et sur la prédestination, nous avons de lui : *Traité de la condamnation de tous les hommes par Adam, et de la délivrance de quelques-uns par Jésus-Christ :* restriction qui ne doit s'entendre que de la délivrance efficace et effective. On trouve ce traité, ainsi que la réponse, dans la *Bibliothèque des Pères* et dans *Vindiciæ prædestinationis*, 1650, 2 vol. in-4°.

REMI D'AUXERRE, ainsi nommé parce qu'il était moine de Saint-Germain d'Auxerre, fut appelé à Reims vers 882, par Foulques, archevêque de cette ville, pour y établir des écoles. Il mourut vers l'an 908. Il eut pour maître Henric ou Henri. Ses études, suivant le bon usage de ce temps-là, embrassèrent les sciences profanes et les sciences divines. On croyait alors, ce que les gens sages pensent encore aujourd'hui, que ces sciences bien étudiées se prêtent de mutuels secours. Il enseigna dans l'université de Paris, et s'y acquit quelque réputation. On a de lui : une *Exposition de la messe*, des *Commentaires* sur les petits prophètes, sur les Epîtres de saint Paul, sur le Cantique des cantiques, sur l'Apocalypse (ces deux derniers commentaires ont été longtemps attribués à Aimon d'Halberstadt). Il en a aussi fait sur les *Psaumes*, Cologne, 1536, in-fol., et dans la *Bibliothèque des Pères*.

REMI (JOSEPH-HONORÉ), né à Remiremont, en 1738, fut ordonné prêtre par l'évêque de Toul, qui voulut le fixer dans son diocèse; mais, captivé par les coryphées de la secte philosophique, il vint à Paris et se livra à la littérature. Comme ce genre de travail ne lui burnissait pas de quoi subsister, il étudia e droit et se fit recevoir avocat. Il concourut our plusieurs prix académiques, et les maxiaes qu'il eut soin de parer d'une éloquence erbiageuse et antithétique lui méritèrent es applaudissements de bien des gens. L'*Eage de Fénelon* fut jugé digne d'un accessit n 1771, et celui *de Michel l'Hôpital* fut couonné en 1777; mais la faculté de théologie, ffensée des paradoxes de l'auteur, flétrit ses uriers par une censure bien motivée. Il se argea ensuite de la rédaction de la partie la jurisprudence dans la nouvelle édition l'*Encyclopédie*, par ordre de matières; il digea le premier volume, et était assez ancé dans le second, lorsqu'il mourut le juillet 1782. Outre les ouvrages dont nous ns fait mention, on a de lui : *Le Cosmopolitisme*, 1770; *Les Jours, pour servir de correctif aux Nuits d'Young*, 1770, où il critiqua fort mal à propos cet ouvrage admirable, plein de grandes idées et de sentiments profonds, chef-d'œuvre du genre sombre; *le Code des Français*, 1771, 2 vol. in-12, plusieurs *Extraits* dans le Mercure de France, dont il a été un des rédacteurs depuis la fin de 1778. L'abbé Remi avait des dispositions heureuses pour réussir dans la culture des belles-lettres. Ses succès n'auraient pas été douteux, sans ce malheureux esprit philosophique, qui dessèche l'âme, qui éteint le sentiment et l'imagination, les deux grands ressorts de l'éloquence.

REMOND (FRANÇOIS), jésuite, naquit à Dijon en 1558, de Guillaume Remond, conseiller au parlement de Bourgogne, et non de Florimond de Remond, écrivain célèbre, comme quelques-uns l'ont avancé. Guillaume, magistrat zélé pour le service du roi, mourut empoisonné par les intrigues des ennemis de l'Etat. François fit d'excellentes études, et, jeune encore, il cultivait la poésie avec succès. Etant allé à Rome, il se mit sous la direction du P. Jérôme Plato, jésuite, et entra lui-même dans la société en 1580, ayant alors 22 ans. Il commença à professer à Rome en 1586. Il paraît qu'il resta dans cette ville au moins jusqu'en 1596, et on voit que pendant cet espace de temps il prononça divers discours ou harangues, soit à l'occasion du décès de personnages considérables, soit dans d'autres circonstances. En 1598 et 1599, le P. Remond était à Padoue, et à Parme en 1600; il y fut appelé par le prince Ranucio Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, pour commencer les exercices dans l'université que ce prince venait d'y fonder. Il revint en France et fut professeur de théologie scolastique à Bordeaux, depuis 1605 jusqu'en 1609 inclusivement. Il repassa ensuite en Italie, et enseigna les saintes lettres à Mantoue. Cette ville ayant été surprise et pillée par les Impériaux, le P. Remond se dévoua au service des soldats blessés ou malades pour leur administrer les secours spirituels. Il gagna la peste dans l'exercice de sa charité, et mourut le 14 novembre 1631. On a du P. Remond : *Orationes XXI, elegiæ VIII, epigrammatum libri II*, Lyon, 1605, in-12; Pont-à-Mousson, 1605, in-16; Ingolstadt, 1607, in-12; Paris, 1613, in-8°; *Epigrammata et orationes XII*, Cologne, 1605 et 1606; Anvers, 1607, in-12; Genève, 1607, in-8°. Une partie de ses poésies ont été insérées dans les *Deliciæ poetarum gallorum* de Gruter. *Carmina et orationes novæ*, Ingolstadt, 1615, in-12, et dans plusieurs autres lieux. Une partie se trouve dans les *Epigrammata selecta*, Pont-à-Mousson, 1615, in-12. *Poemata et XXI orationes; Epigrammat. libri II; Elegiæ VIII de divinis amoribus; Alexias elegiæ septem.* L'auteur, dans ce dernier ouvrage, introduit l'épouse abandonnée de saint Alexis, exprimant ses plaintes et ses douloureux regrets sur sa fuite. Colletet, père du poëte du même nom ridiculisé par Boileau, et meilleur poëte que

Digitized by Google

son fils, a traduit l'*Alexiade* en vers, sous le titre de *Désespoir amoureux ;* « expression « trop libre, peut-être, pour une âme si dé- « vote, » dit l'abbé de Marolles, qui, à propos du même poëme, n'hésite point à proclamer le P. Remond l'*Ovide chrétien. Panegyricæ orationes XV in laudem sancti Ignatii et sancti Francisci Xaverii*, etc., Plaisance, 1626, in-4° ; *Orationes in funere Matthæi Contarelli, Constantii Sarnani et Philippi Guastavillæi, cardinalium*, dans les *Orationes funebres*, Hanovre, 1613, in-4°.

REMOND (Florimond de). *Voy.* Florimond et Richeome.

REMONDINI (Balthasar-Marie), évêque de Zante et de Céphalonie, naquit à Bassano, dans l'Etat de Venise, le 14 août 1698, d'une famille noble et qui s'était distinguée dans les premières places de la magistrature. Il étudia les lettres grecques et latines dans le séminaire de Padoue. Après ces études préparatoires, il suivit les leçons des plus célèbres professeurs de droit civil et canonique de l'université de cette ville, et y prit le bonnet de docteur. De là il passa à Vicence. Le séminaire épiscopal était mal doté et dénué de maîtres. Remondini se chargea d'y professer gratuitement l'éloquence ; ce qu'il fit depuis l'an 1723 jusqu'en 1729. Ayant été ordonné prêtre, il retourna à Bassano, et y enseigna la théologie à de jeunes clercs ses compatriotes. Le désir de se perfectionner dans les sciences lui fit entreprendre le voyage de Rome. Sa réputation l'y avait devancé. Le 26 février 1736, Clément XII, instruit de son mérite, le nomma aux siéges unis de Zante et de Céphalonie. Il prit possession de son évêché le 8 février 1737. Des tremblements de terre avaient presque entièrement détruit son église cathédrale : il la reconstruisit, l'enrichit d'ornements précieux, en accrut les revenus, rappela les chanoines que la ruine de l'église avait dispersés, et rétablit l'office canonial. On manquait d'un séminaire pour la jeunesse qui se destinait à l'état ecclésiastique : il y pourvut à ses propres frais, et avança les fonds pour des places gratuites en faveur de ceux qui n'avaient pas de fortune. Rien n'échappait à sa sollicitude pastorale. En 1747, il fit le voyage de Rome : il y fut accueilli par Benoît XIV avec la bienveillance et l'estime dues à ses services. Ce pontife offrit à Remondini un évêché dans les Etats romains. L'évêque de Zante, attaché à une église où il avait fait tant de bien, n'accepta pas cette offre brillante. Après avoir passé ensuite quelques jours dans sa patrie, il retourna à Zante, où il continua de donner l'exemple de toutes les vertus épiscopales. Il y mourut saintement le 5 octobre 1777, âgé de 79 ans. La multitude de ses occupations ne l'empêchait pas de cultiver les saintes lettres. Il avait une bibliothèque nombreuse, choisie et riche en manuscrits grecs. Il en détacha quelques-uns des plus précieux, qu'il fit passer à Rome sous les pontificats de Clément XII et de Benoît XIV, pour augmenter la collection de la bibliothèque vaticane. On a de lui : *Discorso, ossia istruzione cristiana sopra del mutuo, nelle sue diocesi, publicata l'anno* 1743, Rome, 1748, in-8° ; *Invito pastorale dal vescovo del Zante al suo reverendissimo capitolo recentemente dal principe sovvenuto a rimettere la sacra cotidiana officiatura in quella sua moderna cattedrale*, Venise, 1752, in-8° ; *De Zacynthi antiquitatibus et fortuna commentarius*, Venise, 1656, in-8°. Remondini avait rassemblé des matériaux pour écrire l'histoire de l'Ile, mais il n'eut pas le temps de l'achever. *Sancti Marci, monachi, qui sæculo quinto floruit, sermones de jejunio et de Melchisedech qui deperditi putabantur, nunc primum cum latina interpretatione in lucem prolati*, Rome, 1765, in-8°. C'est une traduction du grec avec le texte à côté et des *notes*. Bellarmin a confondu ce Marc avec un autre cité par Zonaras, et qui vivait dans le xe siècle, en quoi il a été suivi par Le Mire, Labbe, Cave, Oudin, etc. Remondini a laissé beaucoup d'autres ouvrages manuscrits, ainsi qu'une traduction du syriaque des *Homélies* de saint Isaac Syro, évêque de Ninive au ve siècle.

REMUZAT (Hyacinthe-Marie), ecclésiastique, né l'an 1730, à Paris, fut élevé au séminaire des prêtres du Sacré-Cœur à Marseille, et devint chanoine de la cathédrale de cette ville. M. de Belloy le nomma grand vicaire. L'abbé Remuzat avait composé une *Histoire de la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, dans le genre de celle du P. de Ligny, restée manuscrite, et qui pouvait former 3 vol. in-4°. Il fit imprimer à Marseille, en 1786, une *Lettre sur la proximité de la fin du monde*, et lorsqu'il passa en Italie, par suite de la révolution française, sa Lettre y fut traduite et imprimée. En 1794, il publia de nouvelles observations sur le même sujet, qui n'ont point été insérées dans l'édition de Marseille, donnée en 1819. Rentré en France en 1797, l'abbé Remuzat reprit ses fonctions de grand vicaire. Il aida M. de Cicé, archevêque d'Aix, dans l'organisation du clergé de l'ancien diocèse de Marseille, lors du concordat de 1801, vécut ensuite dans la retraite et mourut dans les sentiments les plus édifiants le 5 juillet 1816. Une nouvelle édition de sa *Lettre sur la proximité de la fin du monde* a été donnée en 1833, à Marseille, chez Achard, brochure in-12. « Dans « cette lettre, dit l'*Ami de la Religion*, du 28 « septembre 1833, tome LXXVII, page 384, « M. Remuzat développe les raisons qui lui « paraissent appuyer sa conjecture. Dans « son système, la chute de l'antechrist aurait lieu en 1860, et ensuite viendrait le « jugement dernier. L'auteur s'appuie beaucoup sur la dissertation de Rondet, touchant le rappel des Juifs, et il fait un grand « éloge de ce commentateur, qui n'était pas « cependant exempt de préventions sur plusieurs points, et qui était connu pour un « zélé janséniste. L'abbé Remuzat, qui ne « l'était pas, aurait dû se défier de l'avis d'un « homme aussi suspect. La Lettre est datée « de Marseille, le 25 janvier 1786. Les ob- « servations ajoutées par l'abbé Remuzat et

Digitized by Google

« 1794 insistent beaucoup sur l'état où la « France était alors, et l'auteur croit y voir « un acheminement à la réalisation de son « système. Il répond ensuite à trois objec- « tions principales contre son système. Ces « réponses ne nous ont pas paru concluan- « tes; mais l'auteur était certainement de « bonne foi, il avait des intentions très- « pures, et, à la fin de sa Lettre, il avoue « qu'il a pu se tromper. Ce sont des motifs « pour ne pas juger avec trop de sévérité un « écrit inspiré par un zèle sincère. »

RENAUD (Louis), religieux dominicain et docteur de Sorbonne, né à Lyon, mort, âgé de 80 ans, le 20 juin 1771, après avoir été grand-vicaire de Beauvais, prêcha l'Avent devant Louis XV en 1740, exerça longtemps le ministère de la prédication dans les principales églises de Paris, et devint prédicateur du roi. Quoiqu'il se fût fait une grande réputation dans la chaire, ses sermons n'ont jamais été publiés. On a de lui : l'*Oraison funèbre de M. le duc d'Orléans*, Paris, in-4°, 1752; l'*Oraison funèbre du maréchal de Villeroi*, prononcée dans l'église de la Charité à Lyon, le 15 septembre 1730, et imprimée dans la *Description de la pompe funèbre de M. le maréchal de Villeroi*, Lyon, 1730, in-fol. : ces deux productions ne sont pas sans mérite; un *Discours* latin, prononcé à Beauvais, sur l'exaltation de Benoît XIII à la chaire de saint Pierre, en 1724. — Un autre RENAUD, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, qui vivait dans le milieu du XVIIIe siècle, se rendit célèbre également dans la chaire sacrée. Son dernier Carême, prêché, en 1753, dans l'église de Notre-Dame de Paris, attira surtout une foule considérable. L'académie française couronna plusieurs de ses discours, notamment, en 1757, celui qu'il fit *Sur la médiocrité*, et dans lequel on admira, dit un biographe, les deux portraits du pauvre et du riche.

RENAUD (le P.), jésuite. *Voy.* REGINALD.

RENAUDOT (EUSÈBE), petit-fils de Théophraste Renaudot, médecin, qui est connu surtout pour avoir, le premier en France, fait imprimer, en 1631, les nouvelles publiques sous le nom de *Gazettes*, naquit à Paris, en 1646. Après avoir fait ses humanités au collége des jésuites, et sa philosophie au collége d'Harcourt, il entra chez les Pères de l'Oratoire et n'y demeura que peu de mois. Il continua cependant de porter l'habit ecclésiastique, mais il ne songea point à entrer dans les ordres. Il se consacra d'abord aux langues orientales, et il en étudia ensuite plusieurs autres. Son dessein était de faire servir ses connaissances à puiser dans les sources primitives les vérités de la religion. Le grand Colbert avait conçu le dessein de rétablir en France les impressions en langues orientales. Il s'adressa à l'abbé Renaudot, comme à l'homme le plus capable de seconder ses vues; mais la mort du ministre fit abandonner ce projet. Le cardinal de Noailles mena l'abbé Renaudot avec lui à Rome en 1700, et le fit entrer dans le conclave. Son mérite lui attira les distinctions les plus flatteuses. Le pape Clément XI l'honora de plusieurs audiences particulières, et lui conféra le prieuré de Frossay en Bretagne. Il l'engagea à rester encore sept à huit mois à Rome, après le départ du cardinal, pour jouir plus longtemps de son entretien. Le grand duc de Florence, auprès de qui il passa un mois, le logea dans son palais, le combla de présents et lui donna des fe ouques pour le ramener à Marseille. Ce fut à son retour en France qu'il publia la plupart des ouvrages qui ont illustré sa plume. Il mourut en 1720, à 74 ans, après avoir légué sa nombreuse bibliothèque aux bénédictins de Saint-Germain-des-Prés. L'abbé Renaudot avait un esprit net, un jugement solide, une mémoire prodigieuse. Homme de cabinet et homme du monde tout ensemble, il se livrait à l'étude par goût, et se prêtait à la société par politesse. Attentif à garder les bienséances, ami fidèle et généreux, libéral envers les pauvres, insensible à tout autre plaisir qu'à celui de converser avec les savants, il fut le modèle de l'honnête homme et du chrétien. Quelque lié qu'il fût avec quelques personnes de la *petite Eglise*, il ne sut pas les imiter dans les intrigues et les mouvements de parti, et ne fit pas de manifeste contre les décrets du saint-siége. Ses principaux ouvrages sont : deux vol. in-4°, en 1711 et 1713, pour servir de continuation au livre de *la Perpétuité de la Foi*; *Historia patriarcharum*, *alexandrinorum*, *jacobitarum*, etc., Paris, 1713, in-4°; un *Recueil d'anciennes liturgies orientales*, 2 vol. in-4°, Paris, 1716, avec des dissertations très-savantes; deux anciennes *Relations des Indes et de la Chine*, avec des observations, Paris, 1718, in-8°. Cet ouvrage, traduit de l'arabe, renferme les voyages de deux mahométans du IXe siècle; *Défense de la perpétuité de la foi*, in-8°, contre le livre d'Aymon (1); plusieurs *Dissertations* dans les Mémoires de

(1) AYMON (Jean) naquit en Dauphiné, où il fut curé pendant quelques années, et accompagna à Rome l'évêque de Maurienne en qualité d'aumônier, alla à Genève, où il embrassa le calvinisme, puis se maria à La Haye. Quelques années après, il feignit de vouloir rentrer dans l'Eglise romaine. Clément, garde de la bibliothèque du roi, lui obtint un passeport pour revenir en France. Le cardinal de Noailles lui fit avoir une pension, et le mit au séminaire des missions étrangères. Pendant ce temps-là, Clément lui donna une entière liberté dans la bibliothèque du roi; mais, par la plus noire ingratitude pour tous les services qu'il en avait reçus, il vola plusieurs livres, entre autres l'original des actes du Synode de Jérusalem, tenu en 1672 et 1673. Il fit imprimer ce manuscrit en Hollande, avec les lettres de Cyrille Lucar, et quelques autres pièces sous ce titre : *Monuments authentiques de la religion grecque, et de la fausseté de plusieurs confessions de foi*, 1718, in-4°. Cet ouvrage a été vivement réfuté par l'abbé Renaudot, qui prouve l'ignorance crasse et la mauvaise foi de l'auteur. On a encore d'Aymon : les *Synodes nationaux des églises réformées de France*, imprimés en 1710, 2 vol. in-4°; *Tableau de la cour de Rome*, 1707, in-12, ouvrage où il déploie tout le fanatisme des nouvelles sectes; une mauvaise *Traduction des Lettres et Mémoires* du nonce Visconti, 1719, 2 vol. in-12. On ignore quand mourut Aymon.

Digitized by Google

l'académie des Inscriptions; *Défense de son Histoire des patriarches d'Alexandrie*, in-12; une *Traduction* latine de la *Vie* de saint Athanase, écrite en arabe : elle a été insérée dans l'édition des *Œuvres* de ce Père par dom de Montfaucon, etc.; plusieurs ouvrages manuscrits. Le style de ces diverses productions est assez noble, mais il manque de légèreté et d'agrément. Renaudot fut reçu à l'académie française en 1689; deux ans après il remplaça Quinault à celle des Inscriptions, et il fut nommé, en 1700, associé de celle de la Crusca.

RENEAULME (Paul-Alexandre de), chanoine régulier de Sainte-Geneviève de Paris, né à Blois vers 1672, d'une famille noble, originaire de Suisse, fut prieur de Marchenoir, puis de Theuvy, à trois lieues de Chartres, où il mourut d'hydropisie en 1749. C'était un homme plein de vertus et très-charitable. Il connaissait la botanique et servait de médecin aux pauvres de son canton. Il s'était formé une des plus belles bibliothèques qu'un particulier pût se procurer. En 1740, il publia un *Projet de Bibliothèque universelle*, pour rassembler dans un même corps d'ouvrage, par ordre alphabétique et chronologique le nom de tous les auteurs qui ont écrit en quelque langue que ce soit; le titre de leurs ouvrages, tant manuscrits qu'imprimés, suffisamment étendu pour en donner une idée en forme d'analyse; le nombre des éditions, des traductions, etc. Une santé languissante dans les dernières années de sa vie l'a empêché d'exécuter cet ouvrage immense. Tous ses manuscrits, ainsi que sa bibliothèque, passèrent à la maison des chanoines réguliers de Saint-Jean, à Chartres.

RENNES (Brice de), capucin, missionnaire en Palestine, fut un de ceux qui, par ordre de la Propagande, travaillèrent à l'édition de la Bible arabe, imprimée en 1671, pour l'usage des églises orientales. Ce religieux a traduit dans la même langue l'*Epitome annalium ecclesiasticorum cardinalis Baronii*, 2 vol. in-4°; et l'*Epitome annalium Veteris Testamenti Jacobi Saliani ab Adamo usque ad Christum*, 2 vol. in-4°, de l'imprimerie de la Propagande, 1653.

RENOULT (Jean-Baptiste), cordelier apostat, embrassa le protestantisme et devint ministre à Londres, où il mourut dans la première moitié du XVIIIe siècle. Ses divers écrits ne sont que des manifestations de ses erreurs et de ses haines. En voici les titres : *Histoire de dona Olympia Maldachini*, traduite de l'italien en français, Leyde, 1666, in-12. On sait que cet ouvrage de Gregorio Leti, qui le donna sous le nom de l'abbé Gualdi, est une satire violente des abus de la cour de Rome. *Le vrai tableau du papisme, ou Exhortation faite à un prosélyte*, Amsterdam, 1700, in-12; *Taxe de la chancellerie romaine*, ouvrage du fanatique protestant du Pinet, trad. du latin, Londres, 1701, in-8°; *Les Aventures de la Madona et de François d'Assise, écrites d'un style récréatif*, Amsterdam, 1701, in-8°, fig.; *Le Protestant scrupuleux*, Amsterdam, 1701, in-8°, écrit pour répondre à une critique de l'ouvrage précédent; *La corruption de l'Eglise romaine prédite par l'Ecriture*, La Haye, 1703, in-8°; *Histoire des variations de l'Eglise gallicane, en forme de lettres écrites à M. de Meaux* (Bossuet), *pour servir de réponse à son livre des Variations des protestants*, Amsterdam, 1703, in-12; *L'Antiquité et la perpétuité de la religion protestante, démontrée en forme de manifeste à tous les Franciscains, au sujet de l'excommunication fulminée contre l'auteur*, Amsterdam, 1703 et 1705, in-8°; réimpr. à Neuchâtel, 1821, in-8°.

RENTI (Gaston-Jean-Baptiste, baron de), issu d'une ancienne maison d'Artois, naquit en 1611, au château de Beni, dans le diocèse de Bayeux. Il fit éclater dès sa tendre jeunesse une piété que son commerce avec le monde n'éteignit jamais. Il se proposa d'entrer chez les chartreux, mais ses parents s'y opposèrent. Il servit avec distinction dans les guerres de Lorraine, et Louis XIII l'honora de son estime. Il épousa, à l'âge de 22 ans, Elisabeth de Balzac, comtesse de Graville. Son occupation principale fut dès lors de remplir tous les devoirs d'un chef de famille en vrai chrétien; il donna le spectacle de toutes les vertus que la religion peut inspirer. Insensible aux richesses, aux honneurs, aux plaisirs et à tous les biens créés, il ne songea qu'à servir le souverain maître, et à le faire servir par ses vassaux, et surtout par ses enfants. Il mourut à Paris le 24 avril 1649, et fut enterré à sa terre de Citri, diocèse de Soissons. Il eut part à l'établissement des frères cordonniers. *Voy.* Bucat. Le P. de Saint-Jure, jésuite, a donné sa Vie, 1651, in-4°, réimprimée très-souvent in-12.

RENZOLI (César), jésuite italien, né dans l'Etat de Modène le 16 juillet 1627, habita successivement les colléges de son institut à Ancône, Macerata et Lorette. Il s'y dévoua au ministère de la prédication et à l'œuvre des missions avec un zèle qui produisit d'heureux fruits. Il était rare que ceux qui allaient l'entendre n'en retirassent pas de grands avantages spirituels, et beaucoup de conversions furent dues à ses exhortations. On croit qu'il mourut à Pérouse au commencement du XVIIIe siècle. Il a publié : *Sermoni sopra la passione di N. S. Gesù-Cristo*, tom. Ier, Ancône, 1687; t. II, Macerata, 1696; tom. III, V et VI, Macerata, 1702; *Panegirici e discorsi sacri*, Macerata, 1698, 3 vol.; *Nuova scelta di laudi spirituali per uso delle missioni*, Ancône, 1689.

RESCIUS (Stanislas), chanoine de Warmie en Pologne, secrétaire du cardinal Hosius, fut député vers Henri, duc d'Anjou, élu roi de Pologne, et envoyé ensuite par Etienne Battori, en qualité d'ambassadeur à Rome. Ce prince lui avait donné l'abbaye d'Androw, ordre de Cîteaux. Nous avons de lui : *De rebus in electione regis Poloniæ gestis ad discessum ejus*, Rome, 1573, in-4°; *Vita D. Stanislai Hosii, Poloni, S. R. E. cardin. majoris pœnitentiarii et episcopi warmiensis*, Rome, 1587; Munster, 1690, in-8°; *Dissidium evangelicorum magistrorum ac minis-*

Digitized by Google

trorum, Cologne, 1592, in-8° ; *De atheismis et phalarismis evangelicorum*. Ce traité, qui n'est pas commun, fut imprimé en 1596, in-4°, à Naples, où l'auteur mourut deux ans après, en 1598.

RESNEL DU BELLAY (JEAN-FRANÇOIS), né à Rouen en 1692, fit voir dès sa jeunesse beaucoup d'esprit et de talent pour la poésie. Dès qu'il se fut montré à Paris, il trouva des amis et il méritait d'en avoir. On lui procura l'abbaye de Fontaine et une place à l'académie française et à celle des belles-lettres. L'abbé du Resnel a un rang marqué sur le Parnasse par ses traductions des *Essais sur la critique* et *sur l'homme* de Pope, in-12. Ses versions sont précédées d'une préface très-bien écrite. *Voy.* POPE. Il a prêté dans ses vers beaucoup de force et de grâce à des sujets arides. On y trouve de très-beaux morceaux, quoiqu'il y ait quelques vers prosaïques et languissants. On prétend que Pope était assez mécontent de son traducteur ; on n'en voit pas trop la raison ; car le copiste a souvent embelli son original. L'abbé du Resnel s'était aussi adonné à la chaire, et nous avons de lui un *Panégyrique de saint Louis*. Il mourut à Paris en 1761, à 69 ans. On lui doit six *Mémoires* dans le Recueil de l'académie des Inscriptions, dont un traite des poëtes couronnés, et un autre des prix proposés aux gens de lettres parmi les Grecs et les Romains.

RÉTHEL. *Voy.* RÆTHEL.

RETZ (JEAN-FRANÇOIS-PAUL DE GONDI, cardinal DE), était petit-neveu d'Albert de Gondi de RETZ, qui fut fait maréchal de France par Charles IX en 1573, duc et pair par Henri III, et dont le frère Pierre de GONDI, évêque de Langres, puis de Paris, mort le 17 février 1616, à 84 ans, fut élevé au cardinalat, en 1587, par le pape Sixte-Quint. — Jean-François Paul de Retz naquit à Montmirail en Brie, au mois d'octobre 1614. Son père, Philippe-Emmanuel de Gondi, était général des galères et chevalier des ordres du roi. On lui donna pour précepteur le célèbre Vincent de Paul. Il fit ses études particulières avec succès et ses études publiques avec distinction ; prit le bonnet de docteur de Sorbonne en 1643, et fut nommé, la même année, coadjuteur de l'archevêque de Paris. L'abbé de Gondi sentait beaucoup de dégoût pour son état ; son génie et son goût étaient décidés pour les armes. Il se battit plusieurs fois en duel, même en sollicitant les plus hautes dignités de l'Eglise. Devenu coadjuteur, il se corrigea pendant quelque temps pour se gagner le clergé et le peuple. Mais dès que le cardinal Mazarin eut été mis à la tête du ministère, il se montra tel qu'il était. Il précipita le parlement dans les cabales et le peuple dans les séditions. Il leva un régiment qu'on nommait le *régiment de Corinthe*, parce qu'il était archevêque titulaire de Corinthe. On le vit prendre séance au parlement ayant dans sa poche un poignard, dont on apercevait la poignée. Ce fut alors qu'un plaisant dit : *Voilà le bréviaire de notre archevêque !* L'ambition lui fit souffler le feu de la guerre civile, l'ambition lui fit faire la paix. Il se réconcilia secrètement avec la cour, pour avoir un chapeau de cardinal. Louis XIV le fit nommer à la pourpre en 1651. Le nouveau cardinal ne cabala pas moins ; il fut arrêté au Louvre, conduit à Vincennes, et de là dans le château de Nantes, d'où il se sauva. Après avoir erré pendant longtemps en Italie, en Hollande, en Flandre et en Angleterre, il revint en France l'an 1661, fit sa paix avec la cour en se démettant de son archevêché, et obtint en dédommagement l'abbaye de Saint-Denys. Il avait vécu jusqu'alors avec une magnificence extraordinaire. Il prit le parti de la retraite pour payer ses dettes, ne se réservant que 20,000 livres de rente. Il remboursa à ses créanciers plus d'un million, et se vit en état, à la fin de ses jours, de faire des pensions à ses amis. Il mourut le 24 août 1679, dans de grands sentiments de piété, qu'il avait constamment manifestés dans sa retraite, et qui prouvèrent que les marques qu'il en avait données par intervalle dans le temps de ses incartades n'étaient pas l'effet du caprice, moins encore de l'hypocrisie. Cet homme audacieux et bouillant devint, sur la fin de sa vie, doux, paisible, sans intrigue, et fut aimé de toutes les honnêtes gens ; comme si toute son ambition d'autrefois n'avait été qu'une débauche d'esprit, des tours de jeunesse dont on se corrige avec l'âge. « Il parut « sentir, dit un historien, que les honneurs « où il était parvenu ne valaient pas ce qu'il lui « en avait coûté pour y parvenir. Réduit, « après tant d'agitations et de troubles, à une « situation paisible, avec un petit nombre « d'amis, il signala les dernières années d'une « vie très-peu chrétienne par tous les pro- « cédés et la délicatesse même de la vertu. Il « demanda au roi la permission de renvoyer à « Rome le chapeau de cardinal. Le souverain « pontife, à la persuasion du roi, lui ordonna « de le conserver ; mais on ne put l'empêcher « d'aller ensuite se renfermer dans l'une de « ses abbayes, pour y méditer à loisir les « grandes vérités du christianisme, jusque-là « si neuves pour lui. » A ce portrait du cardinal de Retz, diversement jugé par ses contemporains et par la postérité, on pourrait ajouter ceux qu'en ont tracés la Rochefoucauld, Bossuet dans l'oraison funèbre de Le Tellier, le président Hénault et Laharpe. Il nous reste de ce cardinal plusieurs ouvrages ; ses *Mémoires*, auxquels nous renvoyons nos lecteurs pour de plus amples détails, sont le plus agréables à lire. Ils virent le jour pour la première fois en 1717 ; on les réimprima à Amsterdam en 1731, en 4 vol. in-12. Cette édition passe pour la plus belle. On y joint ordinairement : *Mémoires de Guy Joly*, Amsterdam, 1738, 2 vol. petit in-8°, et *Mémoires de la duchesse de Nemours*, imprimés aussi à Amsterdam, 1738, petit in-8°. « Ces Mémoires « (du cardinal de Retz), sont écrits, dit l'au- « teur du *Siècle de Louis XIV*, avec un air de « grandeur, une impétuosité de génie et une « inégalité, qui sont l'image de sa conduite. » Il les composa dans sa retraite, avec l'impartialité d'un philosophe qui ne l'a pas tou-

Digitized by Google

jours été. Il ne s'y ménage point, et il n'y ménage pas davantage les autres. On y trouve les portraits de tous ceux qui jouèrent un rôle dans les intrigues de la Fronde. « Portraits, dit le cardinal Maury, qui sont autant de chefs-d'œuvre, à l'exception toutefois de celui d'Anne d'Autriche, que l'écrivain trace en homme de parti, aveuglé par la haine, et alors, selon l'usage, privé par sa passion de toutes les forces de son esprit. » On a encore de lui : *Conjuration du comte de Fiesque*, ouvrage composé à l'âge de 17 ans, et traduit en partie de l'italien de Mascardi. M. Musset-Pathay a publié en 1807, *Recherches historiques sur le cardinal de Retz*, in-8°.

RETZ (François), né à Prague en 1672, entra chez les jésuites en 1689. Devenu général en 1730, il gouverna la société pendant 20 ans avec beaucoup de prudence, dans un calme parfait qui semblait annoncer des tempêtes prochaines, et mourut à Rome le 19 novembre 1750.

REUCHLIN (Jean), connu aussi sous le nom de *Fumée* et de *Kapnion* (parce que *reuch* ou *rauch* en allemand, et καπνός en grec, signifient *fumée*), naquit à Pforzheim en Souabe, l'an 1455, et étudia en Allemagne, en Hollande, en France et en Italie. Il brilla par la connaissance des langues latine, grecque et hébraïque. Lorsqu'il était à Rome, il connut Argyropulo et étudia sous lui. Ce savant ayant prié Reuchlin d'interpréter un passage de Thucydide, il le fit d'une façon si élégante et avec une prononciation si nette, qu'Argyropulo dit en soupirant : *Græcia nostra exilio transvolavit Alpes*. Il enseigna le grec à Orléans et à Poitiers ; puis il retourna en Allemagne, où il s'attacha à Eberard, prince de Souabe. Reuchlin fut nommé triumvir de la ligne de Souabe pour l'empereur et les électeurs, et fut envoyé quelque temps après à Inspruck, vers l'empereur Maximilien. Ses derniers jours furent empoisonnés par un démêlé qu'il eut avec les théologiens de Cologne. Pfeffercorn avait obtenu un édit de l'empereur pour faire brûler tous les livres des juifs. Ceux-ci ayant sollicité la révocation de cet édit, Reuchlin fut consulté sur cette affaire. Il distingua deux sortes de livres chez les descendants de Jacob : les indifférents, qui traitent de divers sujets, et ceux qui sont composés directement contre la religion chrétienne. Il fut d'avis qu'on laissât les premiers, qui pouvaient avoir leur utilité, et qu'on supprimât les derniers ; mais il mêla à cet avis bien des hors-d'œuvre et des digressions qui parurent répréhensibles. Pfeffercorn lui opposa un ouvrage qu'il intitula : *Miroir manuel* ; Reuchlin y répondit par le *Miroir oculaire*. Les théologiens de Cologne examinèrent cette réponse, et en tirèrent 44 propositions, qu'ils accusèrent d'erreur et d'hérésie, et qui furent publiées en latin par Arnauld de Tongres, avec des notes. Les théologiens de Paris furent consultés, et 80 docteurs rendirent, en 1514, une décision qui jugea le livre de Reuchlin digne du feu. Rome ne fut pas plus favorable à cet ouvrage. Il fut mis dans l'*Index* du concile de Trente. Reuchlin se retira à Ingolstadt, où ses amis lui procurèrent une pension de 200 écus d'or pour enseigner le grec et l'hébreu. Ses ennemis voulurent l'envelopper dans l'affaire de Luther, mais ils n'y purent réussir. Il persista à demeurer dans la communion catholique, et il mourut à Stuttgard en 1522, à 67 ans, épuisé par des études pénibles et constantes. Reuchlin avait beaucoup d'érudition, et écrivait avec chaleur. L'Allemagne n'avait alors que ce seul homme qu'elle pût opposer aux savants d'Italie. On a de lui un grand nombre d'ouvrages imprimés en Allemagne, parmi lesquels on distingue son traité *De arte cabalistica*, 1517, in-fol., et dans *Artis cabalisticæ scriptores*, 1587, in-fol. Cet ouvrage fut attaqué avec succès par le P. Hochstrat, qui publia *Destructio cabalæ, seu cabalisticæ perfidiæ, adversus Reuchlinum*, Anvers, 1518, in-4°. On a encore de Reuchlin : *De verbo mirifico libri tres*. Ces deux ouvrages ont été condamnés à Rome. On lui attribue les lettres connues sous le titre de *Litteræ obscurorum virorum* : satire amère contre les théologiens scolastiques ; mais il n'est pas sûr que cet ouvrage soit de Reuchlin, et on l'attribue avec plus de raison à Ulric de Hutten ; d'autres disent qu'ils y ont travaillé en société. *Voy.* Gratius. La *Vie* de Reuchlin a été écrite par Jean-Henri Maius (ou Mai), 1687, in-8°. Voyez *Contra dialogum de causa Reuchlini*, et *Apologiæ contra Reuchlinum*, par le P. Hochstrat.

REUTER (Jean), né dans la province de Luxembourg, en 1680, se fit jésuite à l'âge de 26 ans. Après avoir enseigné les humanités et la philosophie, il fut huit ans professeur de théologie morale dans l'université de Trèves. On a fait imprimer ses *Leçons* à Cologne en 1756, 4 vol. in-8°. Il a encore donné *Neoconfessarius practice instructus*, livre très-propre à former les jeunes ecclésiastiques à une sage administration du sacrement de pénitence. Il partagea son temps entre la prière, l'étude et les œuvres de charité. C'est dans ces exercices qu'il mourut à Trèves en 1762.

REVERS (Louis-François), chanoine de Saint-Honoré à Paris, naquit à Carentan, au diocèse de Coutances, vers 1728, et vint à Paris faire ses études au collége de Navarre. Il s'appliqua à la théologie, et y obtint des succès. Les connaissances qu'il y avait acquises engagèrent M. de Juigné, évêque de Châlons-sur-Marne, à l'appeler près de lui. Ce prélat se proposait de faire imprimer un nouveau *Rituel* pour son diocèse. Il chargea l'abbé Revers de le rédiger, et lui donna un canonicat dans sa cathédrale. Le *Rituel* parut en 1776, 2 volumes in-4°. M. de Juigné ayant été transféré sur le siége de Paris, en 1781, l'abbé Revers le suivit ; il demeurait à l'archevêché, et fut dédommagé par un canonicat de Saint-Honoré, de celui qu'il perdait à Châlons. Il était question de revoir et de refondre le *Rituel* de Paris, et l'abbé Revers fut encore chargé de ce travail, dans lequel il fut aidé par l'abbé Plunkett, docteur de Sorbonne, et par l'abbé Charlier, secrétaire et

Digitized by Google

bibliothécaire de M. de Juigné. Le *Rituel* parut en 1785, 3 vol. in-4°, sous le titre de *Pastorale Parisiense*. On accusa les auteurs d'y avoir fait des changements qui n'étaient point nécessaires, d'y avoir introduit de nouvelles formules pour l'administration des sacrements, d'avoir mis de la recherche dans le style, etc. Il déplut surtout aux jansénistes, et bientôt il fut attaqué dans une foule d'écrits par Maultrot, Larrière et Clément, depuis évêque constitutionnel de Versailles. Robert de Saint-Vincent, conseiller de grand'chambre, déféra le Pastoral au parlement, les chambres assemblées, le 19 décembre 1786, et il ne tint pas à lui que la distribution n'en fût arrêtée, séance tenante. Un avis plus modéré prévalut, et la dénonciation n'eut pas de suite. *Voy.* JUIGNÉ, archevêque de Paris. On a en outre de l'abbé Revers, *Poëme de la Religion, par Racine le fils, traduit en vers latins* (publié avec beaucoup de changements par l'abbé Charlier), Paris, Barbou, 1804, in-12. Revers était mort en mars 1798, et par conséquent avant cette publication.

REVIUS (JACQUES), né à Deventer l'an 1586, parcourut presque toute la France, fut ministre en divers lieux de son pays, principal du collége théologique de Leyde en 1642, et y mourut le 15 novembre 1658. Il assista au prétendu synode de Dordrecht, et fut nommé réviseur de la *Bible* qui porte le nom de cette ville. Il était versé dans les langues savantes et entendait pre que toutes les langues vivantes de l'Europe. On a de lui : *Belgicarum Ecclesiarum doctrina et ordo*, grec et latin, Leyde, 1623, in-12 ; *Epitres françaises des personnages illustres et doctes à Scaliger*, Harderwyck, 1634, in-12 : le principal mérite de ce recueil est sa rareté ; *Historia pontificum romanorum*, Amsterdam, 1632, in-12, qui n'est pas estimée même chez les protestants ; *Suarez repurgatus*, Leyde, 1644, in-4°. C'est la métaphysique de Suarez qu'il prétend corriger ; on a beaucoup ri de cette présomption de se mesurer avec le plus profond métaphysicien de son siècle. Il lui reproche des erreurs théologiques ; mais elles consistent en ce que Suarez n'a pas été calviniste. *Histoire de Deventer*, en latin, 1651, in-4°, et quelques ouvrages de peu d'importance.

REY (PIERRE-JOSEPH), évêque d'Annecy, né l'an 1770, dans la petite paroisse de Megorette, ancien diocèse de Genève, professait la philosophie à Thonon, en attendant que son âge lui permît de recevoir la prêtrise, lorsque l'invasion de l'armée française en Savoie l'obligea de passer en Suisse, où il reçut, en 1793, la consécration sacerdotale. Deux ans plus tard il retourna dans sa patrie, et y exerça en secret les fonctions du saint ministère. Enfin, en 1798, il put rouvrir les portes de son église, qui fut la première dans laquelle retentirent de nouveau les louanges du Seigneur. En même temps qu'il s'appliquait à tous les exercices de son ministère, il réunissait autour de lui et préparait au sacerdoce un certain nombre de jeunes sujets. En 1803, l'abbé Rey fut nommé vicaire de la cathédrale de Chambery. Mgr Dessoles, successeur de Mgr de Mérinville, le prit pour son secrétaire ; il accompagna ce prélat dans la visite de son diocèse, et il publia ensuite, sous le titre de *Lettres à un ami*, les douces et aimables impressions qu'il recueillit dans cette tournée. L'occasion qu'il eut de voir le saint-père à son passage par Chambéry en 1810 augmenta encore sa vénération pour le vénérable pontife : aussi, lorsque plus tard l'empereur eut intercepté toute communication entre le pape et les cardinaux *noirs*, l'abbé Rey se dévoua pour faire parvenir la correspondance de ces derniers à Pie VII, détenu à Savone. Il réussit dans cette entreprise ; mais un autre fait lui attira des persécutions. Un billet écrit de sa main, et qui pouvait éveiller des défiances, tomba sous les yeux de la police impériale, et l'abbé Rey fut enfermé au séminaire par ordre du gouvernement. Après onze mois de captivité, il put reprendre, en 1812, ses fonctions de secrétaire de l'évêque de Chambéry. Le même prélat le nomma chanoine titulaire de la cathédrale ; mais le gouvernement refusa de ratifier cette nomination. En 1815, l'abbé Rey se démit de son emploi par suite de quelques dissentiments politiques : il se livra à la prédication, et obtint de nombreux succès dans cette nouvelle carrière. Non content de prêcher la parole de Dieu dans les diverses parties de la Savoie, l'abbé Rey se fit entendre à Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Belley, et dans beaucoup d'autres villes de France. Sa réputation engagea Louis XVIII à lui proposer, en 1823, l'évêché d'Angoulême ; mais le roi de Sardaigne le réclama comme son sujet, et l'éleva sur le siége de Pignerol, dont il prit possession en 1824. A peine arrivé dans son diocèse, le nouveau prélat eut à prononcer dans la basilique de Turin l'oraison funèbre de Louis XVIII ; déjà, en 1819, il avait été chargé de rendre le même hommage à Charles-Emmanuel. Le roi Charles-Félix, après avoir entendu son nouveau discours, lui fit remettre une magnifique croix pastorale en diamants. Appliqué tout entier à l'administration de son diocèse, Mgr Rey introduisit dans sa ville épiscopale les sœurs de Saint-Joseph pour l'éducation des enfants pauvres, et l'institut des Oblats pour la conversion des pécheurs. Son attention se porta aussi sur les derniers représentants de l'hérésie vaudoise ; mais il obtint peu de succès de ce côté, et le petit nombre de ceux qu'il parvint à ramener dans la bonne voie retombèrent pour la plupart dans leurs anciennes erreurs. Mgr de Thiollaz, évêque d'Annecy, étant mort en 1832, Mgr Rey fut choisi pour lui succéder. Il parcourut les montagnes du Chablais en 1834, et y retrouva les pieux et doux souvenirs de saint François de Sales. Les religieuses de la Visitation prirent possession, sous ses auspices, du monastère de Thonon ; il encouragea et développa la congrégation des missionnaires de Saint-François de Sales, et, en 1838, malgré son âge et ses infirmités, il

Digitized by Google

alla donner une retraite au clergé du diocèse de Besançon, qu'il édifia par sa parole et par ses exemples. Mgr Rey succomba après une longue maladie, à Annecy, le 31 janvier 1842, âgé de 72 ans. Son corps fut transporté, le 3 février suivant, dans l'église des missionnaires de Saint-François de Sales, où il avait préparé depuis deux ans et bénit lui-même sa tombe. — Dijon a eu de notre temps un évêque de même nom, Mgr Claude Rey, né à Aix en Provence, en 1773.

REYHER (Samuel), né à Schleusingen, dans le comté de Henneberg, le 19 avril 1635, mort en 1714, à Kiel, où il professa les mathématiques et ensuite la jurisprudence, était conseiller du duc de Saxe-Gotha, et membre de la société royale des sciences de Berlin. Il a traduit en allemand les ouvrages d'Euclide. On a encore de lui, en latin, un livre savant intitulé : *Mathesis biblica;* et une *Dissertation* fort curieuse sur les inscriptions de la croix de Jésus-Christ et sur l'heure de son crucifiement, etc.

REYLOF (Olivier), trésorier de la ville de Gand, où il était né vers 1670, mort le 13 avril 1742, cultiva avec succès la poésie latine et en fit un usage fort louable. Nous avons de lui : *Poematum libri tres : continent, Effectus mirabiles divini amoris, Querelam animæ in inferis detentæ*, etc.; Gand, 1711, in-8° ; *Poematum libri tres : continent, Eclogas sacras et profanas; Dissertationem de piscibus et de ranis*, Gand, 1732, in-8°. On a recueilli ces différentes productions sous le titre de *Opera poetica*, Gand, 1738. Il y a de la variété et de l'élégance, beaucoup de clarté.

REYMOND (Henri), évêque constitutionnel de l'Isère, puis évêque de Dijon, naquit le 21 novembre 1737, à Vienne en Dauphiné. Il fit ses études dans le collége de cette ville, prit ses degrés en théologie dans l'université de Valence, et fut, lors de l'expulsion des jésuites, professeur de philosophie. Ayant quitté l'enseignement, il devint curé de Saint-Georges à Vienne. De 1776 à 1781, il publia divers écrits qui le mirent en opposition avec le haut clergé. Ayant embrassé, à l'époque de la révolution, les opinions nouvelles, il fut élu second évêque de l'Isère et sacré à Grenoble le 15 janvier 1793. Pendant la terreur, il ne déshonora pas son caractère par l'apostasie, et il fut même quelque temps emprisonné à Grenoble. Rendu à la liberté, il se joignit aux autres constitutionnels pour faire revivre leur église expirante. Quoiqu'il eût assisté au concile de 1797, et pris part à quelques actes du comité dit des Réunis, il s'attira cependant les reproches des *Annales de la religion* de Desbois, comme peu zélé pour soutenir les intérêts de l'Eglise. Nommé à l'évêché de Dijon, il signa la formule de rétractation demandée par le saint père. On a prétendu cependant qu'il ne l'avait pas fait, et sa conduite postérieure n'a pas démenti cette assertion. Son administration se ressentit constamment des opinions qu'il professait; dans des temps plus heureux, on n'eût pas souffert qu'un évêque fît enseigner dans son séminaire des doctrines condamnées, et s'écartât de la discipline reçue de l'Eglise. A la rentrée du roi Louis XVIII, il refusa, malgré la délibération du conseil municipal, d'ordonner qu'il serait chanté un *Te Deum;* mais quand l'empereur revint de l'île d'Elbe, il présenta, dans une *Lettre pastorale*, son retour comme un bienfait de la Providence. *Le sens de nos textes sacrés*, disait-il, *s'applique par la droite raison au rétablissement inattendu de l'illustre Napoléon.* Après la seconde restauration, Reymond fut mandé à Paris, où il demeura quelque temps, et il chercha à se justifier dans un *Mémoire* qui fut inséré dans la *Chronique religieuse.* De retour à Dijon, il fit paraître, le 14 décembre 1818, une *Circulaire* pour permettre de faire gras tous les samedis, et même les vendredis pendant la vendange..... Reymond, qui avait vécu sans mériter l'estime, mourut subitement le 20 février 1820, sans exciter de regrets. On a de lui quelques ouvrages : *Droits des curés et des paroisses sous leur double rapport spirituel et temporel*, Paris, 1776, in-8°, et 1791, 3 vol. in-12 : cet écrit fut supprimé par arrêt du parlement de Grenoble ; *Mémoire à consulter pour les curés à portion congrue du Dauphiné*, 1780; *Droits des pauvres*, 1781, in-12; *Analyse des principes constitutifs des deux puissances, avec une adresse aux curés ; Mandements* et *Lettres pastorales.*

REYNA (Cassiodore), né à la fin du XVIe siècle, a traduit toute la Bible en espagnol sur les originaux. Cette traduction calviniste est devenue si rare, que Gaffarel, qui la vendit à Carcavi pour la bibliothèque du roi de France, lui fit accroire que c'était une ancienne Bible des Juifs. Mais, outre que le Nouveau Testament y est traduit aussi bien que le Vieux, on connaît aisément, par la figure de l'ours qui est à la première page du livre, qu'elle a été imprimée à Bâle, et que l'auteur a caché son nom sous ces deux lettres C. R., qu'on voit à la fin du discours latin qui est au commencement. Elle est intitulée : *La biblia que es los sacros libros del viejo y nuevo Testamento, transladada en espanol*, 1569, in-4°. Il y a à la tête un long discours en espagnol, pour prouver qu'on doit traduire les livres sacrés en langue vulgaire ; sentiment bien opposé à celui d'un des illustres compatriotes du traducteur (le cardinal Ximénès), « qui croyait, dit Flé-« chier, que dans ces siècles, si éloignés de « la foi et de la docilité des premiers chré-« tiens, rien ne convenait moins que de met-« tre indifféremment entre les mains de tout « le monde ces oracles sacrés, que Dieu fait « concevoir aux âmes pures, et que les « ignorants, selon l'apôtre saint Pierre, cor-« rompent à leur propre perte ; qu'il était « bon de publier dans la langue du pays des « catéchismes, des prières, des explications « solides et simples de la doctrine chré-« tienne, des recueils d'exemples édifiants,

Digitized by Google

« et autres écrits propres à éclairer l'esprit « des peuples et à leur inspirer l'amour de « la religion ; mais que, pour plusieurs en- « droits de l'Ancien et du Nouveau Testa- « ment, qui demandaient beaucoup d'atten- « tion, d'intelligence et de pureté de cœur et « d'esprit, il valait mieux les laisser dans les « trois langues que Dieu avait permis qu'on « eût comme consacrées sur la tête de Jésus- « Christ mourant ; qu'autrement l'ignorance « en abuserait, et que ce serait un moyen de « séduire les hommes charnels qui *ne com-* « *prennent pas ce qui est de Dieu*, et les pré- « somptueux, qui croient entendre ce qu'ils « ignorent. On eût dit qu'il prévoyait dès « lors l'abus que les dernières hérésies de- « vaient faire des Ecritures. »

REYNAUD (Marc-Antoine), curé de Vaux au diocèse d'Auxerre, et prêtre *appelant*, naquit vers 1717, à Limoux, au diocèse de Narbonne, et non à Brive-la-Gaillarde. Il entra jeune en qualité de novice à l'abbaye de Saint-Polycarpe, même diocèse. Elle avait été longtemps gouvernée par le pieux La Fite-Maria, qui y avait établi la réforme, et l'avait préservée de diverses tentatives faites pour y introduire le jansénisme. Depuis sa mort, elles avaient été réitérées avec plus de succès ; et les choses en étaient venues au point que la cour en avait pris connaissance, et défendit d'y admettre aucun novice à la profession. En conséquence de cet ordre, Reynaud fut obligé de se retirer, n'étant encore que simple clerc. M. de Caylus, évêque d'Auxerre, l'accueillit, lui fit achever ses études dans son séminaire, et l'ordonna prêtre. La cure de Vaux, près d'Auxerre, à laquelle était unie la desserte de Champ, ayant vaqué en 1747, M. de Caylus y nomma l'abbé Reynaud. Il avait du talent. Il consacra sa plume à la défense de son parti, sans pourtant tomber dans les excès et les absurdités de quelques-uns, qu'au contraire il prit à tâche de signaler et de combattre. Il a publié : *Le philosophe redressé par un curé de campagne*, ou *Réfutation de l'écrit de d'Alembert*, intitulé : *Sur la destruction des jésuites en France*, 1765, in-12 de 43 pages, qu'il ne faut pas confondre avec celui de Mirasson, barnabite ; *Traité de la foi des simples*, 1770, in-12 ; *Lettres aux auteurs du Militaire philosophe et du système de la nature*, 1769, in-12, 66 pages, et 1792 ; *Errata de la Philosophie de la nature, par un R. P. Picpus*, 1775, in-12 ; *Lettres aux cordicoles*, 1781, in-12 ; *Histoire de l'abbaye de Saint-Polycarpe, de l'ordre de Saint-Benoît*, 1779, in-12 : celle de dom Labat est de 1785. L'auteur y loue beaucoup l'esprit qui régnait dans cette maison. Est-ce l'esprit qu'y avait introduit La Fite-Maria, esprit de réforme et de régularité? ou celui qui s'y introduisit après lui, esprit d'obstination et d'orgueil? Cinq *Lettres sur les secours violents*, ou *les convulsions*, dont la quatrième, du 11 novembre 1685, est suivie de quelques réponses de ses adversaires : ces cinq lettres, avec les pièces qui les accompagnent, forment 631 pages. L'auteur y combat le *secourisme*, en démontre l'absurdité et les dangers, et révèle les folies, les cruautés et les turpitudes d'un parti qui se couvrait du manteau de la rigidité. Le P. Lambert entra dans la controverse et chercha à réfuter Reynaud. Le curé de Vaux a encore publié sur la même matière trois autres écrits : *Le secourisme détruit*, le *Mystère d'iniquité dévoilé*, et *Lamentations amères et derniers soupirs des écrivains secouristes* : cette dernière brochure est du 25 septembre 1788. L'abbé Reynaud fut bientôt entraîné dans une controverse beaucoup plus terrible : la révolution éclata, et quoiqu'il eût dans les rangs de ses amis de nombreux exemples d'une honteuse défection, il s'opposa constamment aux innovations, et publia sur ces matières quatre écrits de peu d'étendue. On le dépouilla de sa cure, et il fut renfermé pendant deux ans. Rendu à la liberté, il se trouva réduit à une telle misère, qu'il se retira dans un hospice. Il mourut en 1796, dans sa 79e année. On trouve sur cet écrivain une notice très-détaillée et très-intéressante dans l'*Ami de la religion*, tome XXXV, page 59.

REYNOLDS. *Voy.* Rainolds.

REYRAC (François-Philippe de Laurens de), chanoine régulier de Chancelade, prieur-curé de Saint-Maclou à Orléans, né au château de Longeville en Limousin, le 29 juillet 1734, mort à Orléans le 10 décembre 1782, s'est distingué par plusieurs ouvrages qui respirent les bons principes, les bonnes mœurs et le zèle pour la religion. Il se fit d'abord connaître par un *Panégyrique de saint Louis*, prononcé dans les chaires de Toulouse et de Bordeaux, et qui décélait un grand orateur. Le dernier de ses ouvrages, celui qui lui a fait le plus de réputation, est une *Hymne au soleil*, écrite en prose poétique, qu'il donna dabord comme une traduction du grec, et plusieurs fois imprimée depuis 1777. « Si cette prose, dit un « critique, sur la source de la lumière et « du feu, est dépourvue de verve et de « chaleur, elle ne l'est point de clarté, de « correction et d'images grandes et noble- « ment exprimées, et célèbre dignement ce « bel astre, l'ornement et l'âme du monde « physique, appelé si justement dans l'Ecri- « criture : *Vas admirabile opus Excelsi.* » Ce petit ouvrage est précédé d'un discours préliminaire qui renferme d'excellents principes de morale et de goût. On a encore de lui : *Epître à M. le comte de Vareilles sur le vrai bonheur de l'homme*, 1758 ; *Ode sur la vertu, à M. le duc de Mortemart*, 1759 ; *Lettres sur l'éloquence de la chaire ; Les charmes de la vie privée*, épître à un ami, Paris, 1761, in-12 ; *La philosophie champêtre, ode*, traduite de l'italien, avec des réflexions sur la poésie, 1762, in-8° ; *Discours* prononcé dans l'église de Pompignan ; *Manuale clericorum; Odes sacrées*, 1757, in-12 ; *Discours sur la poésie des Hébreux*, 1760 ; *Poésies tirées des saintes Ecritures*, dédiées à madame la dauphine, 1770. La poésie de cet auteur est en général assez froide ; le langage sublime et figuré des prophètes n'a que faiblement

Digitized by Google

échauffe sa verve. L'abbé de Reyrac possédait toutes les qualités qui pouvaient le rendre cher, une aménité de mœurs, une politesse, une honnêteté, qu'il aurait été difficile de trouver réunies dans un degré plus éminent. Livré par devoir et par zèle aux fonctions importantes de son ministère, il faisait aimer, par l'innocence de ses mœurs et la douce onction de ses paroles, la religion sainte qui seule peut donner cette sérénité du juste empreinte sur son front. Sa présence apportait le courage aux pauvres, la consolation aux affligés, la concorde aux familles désunies; et l'on ne pouvait l'approcher sans partager en quelque sorte ce calme heureux, cette paix inaltérable qui formait comme l'essence de son caractère. Son *Eloge*, publié par Bérenger, parut en 1783.

REYRE (Joseph), ecclésiastique, né à Eyguières, en Provence, le 25 avril 1735, s'est fait de la réputation comme prédicateur et comme écrivain. Issu d'une honnête famille, il alla faire ses études chez les jésuites d'Avignon. Après avoir terminé la rhétorique, il fit son noviciat dans cette société, puis il professa successivement à Rome, Lyon et Aix. Les premiers arrêts du parlement contre les jésuites l'ayant obligé de se retirer dans le Comtat, il enseigna les belles-lettres à Carpentras. Après la dissolution de la société, il se livra à la prédication, et fit entendre la parole sainte dans plusieurs villes du midi. Appelé à Paris, il prêcha le carême de 1788 à Notre-Dame; mais les troubles, qui commençaient à agiter la capitale, l'empêchèrent d'occuper la station suivante à Saint-Sulpice. Il se rendit alors auprès de son confrère le P. Pravaz, à Pont-de-Voisin. Pendant les orages de la révolution, il se cacha à Sault près Carpentras; mais il fut arrêté sous le régime de la terreur avec un de ses frères, détenu quelque temps à Saint-Remi. Lorsque la paix eut été rendue à l'Eglise, il résida d'abord à Lyon; mais l'air de cette ville n'étant pas favorable à sa santé, il se fixa à Avignon, où il mourut le 4 février 1812. L'abbé Reyre était un prêtre zélé et édifiant : il était tout rempli de l'esprit de la société dont il avait été membre, et s'efforçait d'en suivre les sentiments en consacrant sa plume à l'instruction des fidèles et à l'éducation de la jeunesse. Ses ouvrages ont été fort répandus dans les bonnes maisons d'éducation. On désirerait que l'auteur les eût travaillés avec plus de soin. Ils annoncent de la facilité, de l'aisance, une manière de s'exprimer simple et agréable; mais ils sont un peu superficiels. Nous connaissons de cet estimable écrivain : *L'Ami des enfants*, publié ensuite sous le titre de *Mentor des enfants*, 1 vol. in-12; *l'Ecole des jeunes demoiselles*, 2 vol. in-12; *Bibliothèque poétique de la jeunesse*, 2 vol. in-12; *Fabuliste des enfants*, 1 vol. in-12; *Anecdotes chrétiennes*, 2 vol. in-12; *Prônes nouveaux*, en forme d'homélies, 2 vol. in-12; *Le Petit carême*, en forme d'homélies. Ces deux derniers ouvrages ont été réunis avec les *Instructions sur les fêtes*, sous le titre d'*Année pastorale*, 5 vol. in-12. Les *Œuvres* de l'abbé Reyre ont eu plusieurs éditions.

REZZANO (François), ecclésiastique et poëte italien, naquit en 1731, à Côme, d'honnêtes parents qui ne lui laissèrent aucune fortune. Il demeura quelque temps à Rome, où ses bonnes qualités lui concilièrent l'estime et la protection du cardinal Colonne, qui chercha à l'avancer; mais ce prélat étant venu à mourir, Rezzano se retrouva dans un état voisin de la misère. Etant retourné dans sa patrie en 1760, il obtint de son évêque un emploi dans sa maison, et fut nommé à un canonicat. Il mourut âgé de 49 ans, le 27 mai 1780, dans de grands sentiments de piété. On a de Rezzano : *Il libro di Giobbe esposto in poesia italiana con annotazioni*, Rome, 1760, in-4°, et Nice, 1781. Les *Novelle letterarie* de Florence parlent de cet ouvrage avec beaucoup d'éloges. Ce même livre de Job a depuis été traduit en vers italiens par le comte Camille Zampieri, Bologne, 1763; par Marc-Antoine Talleoni, Osimo, 1764; et par Hyacinthe Cerutti, Rome, 1773. *Dodici cantici sagri, latini ed italiani*, 1772 : l'auteur y joignit douze autres cantiques, et le tout reparut à Lucques en 1776, sous ce titre : *L'Anima meditante*. Le 17e cantique, sur les *misères de la vie*, est une peinture de celle que l'auteur mena pendant plusieurs années. *Il Trionfo della Chiesa*, Venise, 1778, 1er volume. Ce poëme, qui est en dix-huit chants, devait former six volumes : l'auteur, faute de ressources pécuniaires, n'en publia que les trois premiers. Sa pénurie, car il n'avait pour tout bien que le revenu de son mince canonicat, lui dut être d'autant plus pénible, qu'il avait à pourvoir aux besoins d'une mère et d'un frère. Rezzano était lié d'intimité avec le comte Giovio. Ce célèbre écrivain, à la mort de Rezzano, fit l'acquisition des écrits qu'il laissa, et honora la mémoire de son ami d'une *Notice* pleine d'estime et d'affection, insérée dans son recueil intitulé : *Gli uomini illustri della comasca diœcesi*, p. 208.

REZZONICO (Aurelio), jésuite, issu de la famille patricienne de ce nom, qui a donné un pape à l'Eglise (Clément XIII), et alliée à une autre famille papale, par sa mère, Thérèse Odescalchi (*Voy.* Innocent XI), était à Côme le 16 septembre 1723. Il entra dans l'institut des jésuites le 8 juin 1740, et s'y lia par les quatre vœux, le 15 août 1757. Il prêcha dans les principales villes d'Italie avec beaucoup de succès. Clément XIII, qui, lorsqu'il n'était encore que cardinal et évêque de Padoue, l'avait ordonné prêtre, l'appela près de lui à son avénement au souverain pontificat, et le mit à la tête du séminaire romain. C'était un emploi difficile dans les circonstances malheureuses où l'on se trouvait. Le P. Rezzonico s'y conduisit avec toute la prudence et la sagesse que l'on pouvait désirer. A la dissolution de la société sous Clément XIV, il se retira à Côme, sa patrie, où il fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale, et de la dignité de pénitencier. Il mourut vers la fin de 1777, âgé de 54

Digitized by Google

ans. On a de lui : *Orazione panegirica in lode di santa Caterina, vergine e martire*, Venise, 1762 ; *Orazione detta in Cremona per i felici successi dell' armi austriache*, Milan, 1764 ; *Orazione sagra detta nella sala del senato di Lucca*, Lucques, 1769. L'astronome de Lalande, qui avait eu occasion de voir et de connaître le P. Rezzonico en Italie, parle de lui avec beaucoup d'éloge dans la relation de son voyage.

REZZONICO (Antoine-Joseph, comte de La Tour), savant littérateur, né à Côme en 1709, embrassa la carrière militaire, et servit avec distinction en Espagne et en Italie. Au milieu des camps, il conserva le goût des lettres, et il mit à profit ses voyages, en visitant les bibliothèques, et recueillant des matériaux pour une nouvelle édition qu'il se proposait de donner de l'*Histoire naturelle de Pline*. La croix de l'ordre de Saint-Jacques et le grade de brigadier des armées du roi d'Espagne furent la récompense de ses services. A son retour en Italie il fut nommé chambellan du duc de Parme, et quelques productions qu'il avait fait paraître lui ouvrirent les portes des académies et des sociétés littéraires. Le reste de sa vie fut employé à la publication de ses recherches sur Pline ; mais il mourut le 16 mars 1785, avant d'avoir terminé cet important ouvrage, dans la citadelle de Parme, dont il était le gouverneur depuis vingt années. On a de Rezzonico : *De suppositiiis militaribus stipendiis Benedicti Odescalchi, qui pontifex maximus anno* 1676, *Innocentii XI prænomine fuit annunciatus*, Côme, 1742, in-folio de 132 pages. Le but principal de cette dissertation est de démontrer la fausseté des anecdotes rapportées par plusieurs historiens sur la jeunesse d'Innocent XI, et de venger ce pontife de leurs calomnies. *Ludovico adamato, Galliarum et Navarræ regi christianissimo, ob minorem fortissimamque Balearium a Gallis expugnatam musarum epinicia*, etc., Parme, 1757, in-4°. C'est un recueil de vers relatifs à la prise de Minorque, avec des notes historiques sur cette île, depuis les Romains. *Disquisitiones Plinianæ in quibus de utriusque Plinii patria, scriptis, codicibus, editionibus atque interpretibus agitur*, Parme, 1763-1767, 2 volumes in-folio. Cet ouvrage intéressant et curieux est terminé par une Lettre de Rezzonico au P. Jacquier, sur le fameux obélisque qu'Auguste fit élever à Rome, dans le Champ-de-Mars, pour servir de gnomon, par Manilius ou Manlius, mathématicien (*voyez l'Hist. des Mathématiques*, tome Ier, pag. 485-87). Les *Disquisitiones Plinianæ* sont un trésor d'érudition et un modèle de bonne critique. *Discorsi academici*, Parme, 1772, 2 vol. in-8° ; recueil de morceaux lus par l'auteur dans les diverses sociétés littéraires dont il était membre. *Versi sciolti*, Parme, 1774, un vol. in-4°, renfermant quinze sonnets, sept odes anacréontiques, et quatre petits Poëmes en vers blancs : le premier sur les progrès de l'art dramatique en Italie, dans lequel il promet à sa patrie des Corneille, des Racine et des Molière ; le second est consacré à la mémoire du P. Leseur ; le troisième est une traduction du *Penseroso* de Milton, et le quatrième traite de l'astronomie. Rezzonico fut agrégé, en 1773, à l'académie de Berlin, par Frédéric, qui lui écrivit à ce sujet une lettre que les journaux publièrent.

RHABAN ou HRABAN-MAUR. *Voy.* Raban-Maur.

RHAY (Théodore), né à Raës, dans le duché de Clèves, en 1603, se fit jésuite en 1622, fut précepteur des jeunes ducs de Juliers et Neubourg, ensuite recteur du collége de Duren, où il mourut le 10 mars 1671, fort regretté. On a de lui des ouvrages estimés : *Descriptio regni Thibet*, Paderborn, 1658, in-4° ; *Relatio rerum mirabilium regni Mogol*, Neubourg, 1663, in-4° ; *Animæ illustres Juliæ, Cliviæ*, etc., *e monumentis redivivæ*, Neubourg, 1663, in-4° ; deux ouvrages de controverse en allemand.

RHEITA (Antoine-Marie Schyrle de), théologien, prédicateur et mathématicien, né en Bohême vers la fin du XVIe siècle, entra dans l'ordre des capucins, et s'appliqua, dans ses loisirs, aux mathématiques et à l'astronomie. On lui est redevable de la lunette astronomique actuelle à quatre verres convexes, et du télescope binocle que Montucla croit trop négligé. Il donna quelques ouvrages sur cette dernière science, l'astronomie, où il a mêlé avec la théorie des astres des vues ascétiques et morales, entre autres : *Oculus Enoch et Eliæ sive radius sidereo-mysticus*, etc. Cet ouvrage fut imprimé à Anvers, en 1645, en 2 vol. A la tête du 2e, on trouve cet autre titre : *Theo-Astronomia, qua consideratione visibilium, per novos et jucundos conceptus prædicabiles ab astris desumptos, mens humana in invisibilia Dei introducitur*, ouvrage qui a quelque rapport avec la *Théologie astronomique* de Derham, quoiqu'il soit d'un style très-différent : l'auteur s'étend sur les réflexions et les sentiments qui naissent naturellement dans l'homme à l'aspect du ciel étoilé. Il a fait plusieurs observations astronomiques, qui ont fait du bruit dans le temps. Il prétendit avoir découvert cinq nouveaux satellites autour de Jupiter. On a encore de lui un petit *Traité sur les indulgences*. Il vécut longtemps à Cologne, et mourut à Ravenne en 1660.

RHENANUS (Beatus), philologue, naquit à Schelestadt en 1485, d'où il vint à Paris, ensuite à Strasbourg, puis à Bâle, où il contracta une étroite amitié avec Erasme, et où il fut correcteur de l'imprimerie de Froben. On lui a reproché d'avoir été luthérien dans l'âme, mais il est constant qu'il ne professa jamais ouvertement le luthéranisme. Ce fut lui qui publia le premier les deux livres de l'histoire de Velleius Paterculus. On a encore de lui : la *Préface* qui est en tête des Œuvres d'Erasme ; des *Notes* sur Eusèbe, sur Tertullien, sur Pline le naturaliste, sur Tite-Live et sur Tacite, etc. ; une *Histoire d'Allemagne*, sous le titre de *Rerum germanicarum libri tres*, 1693, in-4°, qui passe pour son chef-d'œuvre ; *Illyrici provinciarum*,

Digitized by Google

utrique imperio, tum romano, tum constantinopolitano, servientis descriptio, dans la *Notitia dignitatum imperii romani*, Paris, 1602, in-8° : ouvrage savant, ainsi que tous ceux qui sont sortis de sa plume. Rhénanus mourut à Strasbourg le 20 mai 1547, âgé de 62 ans. Il avait traduit en latin plusieurs *Homélies* de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze. On peut consulter sur ce savant le tome XXXVIII des *Mémoires* de Nicéron.

RHENFERD (Jacques), savant orientaliste, né à Mulheim, dans le duché de Berg, le 15 août 1654, professa avec réputation pendant près de trente ans les langues orientales et la philosophie à Franeker. Il mourut dans cette ville en 1712, à 58 ans. On a de lui un grand nombre de *Dissertations* curieuses, imprimées à Utrecht en 1712, 1 vol. in-4°. Les principales sont : *De antiquitate characteris hodierni judaici ; De stylo Novi Testamenti ; Observationes ad loca Novi Testamenti ; Hebræa rudimenta grammaticæ harmonicæ linguarum orientalium ; Periculum criticum in loca depravata perdita Eusebii cæsarei*, etc. On en trouvera la liste dans les *Mémoires* de Nicéron, tome Ier.

RHO (Jacques), célèbre missionnaire jésuite, naquit à Milan, d'une famille noble, en 1593. Son père, savant jurisconsulte, s'était fait un nom dans la jurisprudence. Rho entra à 20 ans chez les jésuites. Après avoir fait de médiocres progrès dans ses premières études, il obtint des succès étonnants en mathématiques. Destiné aux missions de la Chine, il vint à Rome, et y reçut la prêtrise des mains du cardinal Bellarmin. Bientôt après il partit pour l'Orient (1620), avec le Père Trigaut, qui était venu en France chercher du renfort, et qui retournait en Chine avec 44 compagnons. Après avoir achevé sa théologie à Goa, il se rendit à Macao ; mais il ne put aller plus loin, les Hollandais assiégeaient cette ville. Rho trouva moyen d'être utile aux habitants, en leur apprenant à faire usage du canon, et Macao fut délivré. Ce service ouvrit au Père Rho l'entrée de la Chine. Aussitôt il mit tous ses soins à en étudier la langue, et il l'apprit en peu de temps assez bien pour la parler et l'écrire. Un ordre de l'empereur l'appela à Pékin, pour y travailler à la réforme du calendrier chinois. Ce n'était point une tâche facile. Les Pères Rho et Schall l'entreprirent, et au bout de quelques années, l'ouvrage fut fini à la satisfaction de l'empereur. Ce prince offrit en récompense aux deux jésuites des titres et des emplois considérables ; mais ils ne voulurent accepter qu'une pension, et une somme d'argent pour bâtir une église. Telle était l'heureuse situation de la mission de Pékin, lorsque le Père Rho y mourut le 27 avril 1638, âgé de 45 ans. On lui fit d'honorables funérailles, auxquelles assistèrent beaucoup de mandarins et d'officiers de la cour. On a du Père Rho : un travail immense pour la *correction du calendrier chinois*, de concert avec le Père Schall. Alegambe l'estime à cent cinquante volumes. Deux lettres *De sua navigatione et rebus indicis*, en italien, Milan, 1620 ; *Tabulæ motus solaris, lunaris et planetarum ; De mensura cœli et terræ*, en chinois ; divers *Traités* relatifs à la religion, aussi en chinois, savoir : *du jeûne, de l'aumône, des bons conseils, des œuvres de miséricorde*.

RHO (Jean), jésuite et frère du précédent, prédicateur célèbre, né en 1590, à Milan, a laissé beaucoup d'écrits, soit en latin, soit en italien. On a de lui, entre autres : *Achates ad Constantium Cajetanum adversus ineptias et malignitatem libelli Pseudo-Constantini, de sancti Ignatii constitutione atque exercitiis*, 1646. Le Père Rho, dans ce livre, réfute dom Constantin Cajetan, bénédictin sicilien, et abbé de Sainte-Baronte, qui, par zèle pour la gloire de l'ordre de Saint-Benoît, prétendait que le livre des *Exercices* de saint Ignace était une production bénédictine. *Voy.* Ignace de Loyola. *Ad Joannem Baptist. Castaldium interrogationes apologeticæ, in quibus sancti Ignatii cum B. Cajetano Theatino colloquentis, atque ab eo theatinorum ordinem postulantis, rejicitur fabula*, 1690 ; beaucoup d'autres ouvrages, dont Argelati et la *Bibliothèque de la société de Jésus* donnent la liste, entre autres des *Sermons*, des *Panégyriques*, etc. Ce Père mourut à Rome en 1662.

RHODES (Alexandre de), né à Avignon le 15 mars 1591, entra dans la société des jésuites à Rome en 1612, dans le dessein de se consacrer entièrement à l'instruction des infidèles. Il partit en 1618 pour Macao, où s'étant appliqué à l'étude des langues en usage dans ces diverses contrées, il se rendit au Tonking, pour y répandre la foi chrétienne : ce qu'il fit avec le plus grand succès. Il y baptisa plus de 5000 habitants, dont plusieurs mandarins envoyés en exil. Il cultiva si bien, par ses catéchistes, cette chrétienté naissante, qu'en peu de temps le nombre des fidèles s'accrut jusqu'à 30,000. Il passa ensuite à la Cochinchine, où sa prédication produisit les mêmes fruits, et ayant été emprisonné, puis chassé du royaume, il eut la consolation d'apprendre que son principal catéchiste, nommé André, avait scellé ses instructions de son sang, et mérité le nom de proto-martyr de la Cochinchine. Envoyé par ses supérieurs à Rome, il demanda la permission d'établir une nouvelle mission en Perse, et l'ayant obtenue, il se rendit dans ce vaste royaume, où, après des travaux incroyables, il mourut en 1660. On a de lui un *Dictionnaire annamitique*, langue en usage dans le Tonking et provinces voisines, imprimé à Rome en 1651 ; un *Catéchisme*, en tonkinois et en latin, Rome, 1652 ; *Relation des progrès de l'Evangile dans le royaume de Tonking*, en italien, Rome, 1650, in-4° ; en français et en latin, Lyon, 1651 et 1652 ; son *Itinéraire*, in-4° ; et d'autres ouvrages où la piété, ainsi qu'une sage curiosité, trouve à se satisfaire. —Il ne faut pas le confondre avec Georges de Rhodes dont on a une *Théologie*, en 2 vol. in-folio, également jésuite, né à Avignon, en 1597, et mort

Digitized by Google

à Lyon en 1661. Il était, suivant toute probabilité, frère ou parent du précédent.

RIAMBOURG (Jean-Baptiste-Claude), magistrat et écrivain, naquit à Dijon le 9 janvier 1776. Il entra à l'école polytechnique à l'époque de sa formation, et ne craignit point de s'y montrer chrétien sous des maîtres hostiles à la religion. Mais bientôt, ne pouvant supporter la direction toute matérialiste de l'enseignement qui prévalait alors, il donna sa démission. Après avoir essayé l'étude de l'architecture, il se consacra à la science du droit, dans laquelle son esprit juste et solide trouvait de quoi se satisfaire. Il fut reçu avocat en 1806, et devint juge-auditeur au tribunal d'appel de Dijon en 1808. Nommé, en 1812, conseiller à la cour impériale, il occupait cette place au moment de la restauration. Riambourg vit avec joie le retour des Bourbons. Il vécut dans la retraite pendant les cent-jours, et devint, en 1815, procureur général près la cour royale de Dijon. Il exerça pendant deux ans ces fonctions avec une rare indépendance, et se montra franchement opposé au ministère Decazes. Il fut nommé président de chambre en 1817. Lors de la révolution de juillet 1830, il renonça volontairement aux fonctions publiques pour se consacrer tout entier à des travaux de philosophie religieuse et d'érudition chrétienne, et il alla vivre à la campagne, afin d'y être moins distrait dans son recueillement studieux. Une apoplexie foudroyante l'enleva au milieu de ses méditations pieuses et savantes, le 16 avril 1836. La première publication de Riambourg fut une brochure imprimée en 1820, sous le titre de *Principes de la révolution française définis et discutés*, in-8°. L'auteur y remonte aux causes de la révolution et en examine les conséquences. Il s'y montre profondément religieux, et insiste sur la nécessité de rendre à la religion son influence, et de restreindre la liberté de la presse. En 1827, la société catholique des bons livres ayant mis au concours le tableau général des variations de la philosophie, Riambourg obtint le prix par un ouvrage qui fut imprimé l'année suivante, sous le titre d'*Ecole d'Athènes*, ou *Tableau des variations et contradictions de la philosophie ancienne*. Dans cet écrit remarquable par la sagesse des vues et par le mérite de l'érudition, l'auteur met à découvert avec une irrésistible évidence l'impuissance radicale de toute philosophie proprement dite pour constituer une croyance quelconque. Dans la conclusion de ce beau travail, sorte d'épilogue digne de la gravité des anciens, Riambourg déduit victorieusement de l'inanité de toutes les philosophies la nécessité d'une révélation, en pose les caractères, et démontre en peu de pages, par des preuves toutes extérieures et palpables, où il faut chercher la seule révélation qui vienne du ciel. En 1834, il fit paraître un dernier ouvrage intitulé : *Du rationalisme et de la tradition*, ou *Coup d'œil sur l'état actuel de l'opinion philosophique et de l'opinion religieuse en France*, in-8°. Ce livre est consacré, en grande partie, à faire voir le vide des systèmes philosophiques anciens et modernes. L'auteur, examinant successivement les trois écoles qui partagent les rationalistes, l'école éclectique, l'école écossaise et celle du progrès indéfini, en fait ressortir le faible. Il attaque surtout la théorie du progrès indéfini, et dévoile l'illusion funeste de quelques esprits ardents et superficiels, qui vont jusqu'à croire que c'est le christianisme qui s'oppose à ce progrès, et qu'il faut en finir avec la religion, pour donner au progrès tout son essor. « Aveugles, dit Riambourg, ce serait bien alors que vous pourriez dire: Montagnes, tombez sur nous; car il y aurait à passer des jours d'angoisse, si les vœux que vous formez étaient à la fin accomplis. En attendant, vous rêvez une ère de prospérité sans exemple, et vous ne remarquez pas que votre état s'empire. Vous vous imaginez avancer à grands pas vers ce but de perfectionnement idéal dont on approche sans cesse, et qui ne sera jamais atteint, et vous ne voyez pas que vous avez déjà sensiblement rétrogradé dans le chemin de la civilisation. Une nation qui admet ce principe, que l'autorité vient d'en bas, que la loi doit être athée, que le divorce peut avoir lieu, a déjà fait bien des pas en arrière. C'est notamment à ceux d'entre vous qui sont passionnés vivement pour l'indépendance et la liberté, qu'il appartient d'éprouver, si le christianisme se retire, les plus cruels mécomptes. Le christianisme et la liberté s'appellent l'un l'autre : hors du christianisme, despotisme, anarchie; mais, de vraie liberté, point. Si donc l'Europe a véritablement entrepris d'étendre la liberté, en même temps qu'elle ferait abjuration du christianisme, c'est un problème insoluble qu'elle s'est imposé la tâche de résoudre, et elle périra dans les convulsions de l'anarchie, si elle ne subit point le joug du despotisme le plus humiliant. » Ce livre, plein d'idées sages et d'aperçus lumineux, est sans contredit un des plus remarquables qui aient paru dans ces derniers temps, et il mériterait d'être plus connu. La jeunesse surtout y puiserait des idées saines, et apprendrait à se défier des théories creuses dont on la berce. Riambourg composa de plus, pour l'académie de Dijon, dont il avait été reçu membre le 24 janvier 1816, plusieurs morceaux qui figurent dans les Mémoires de cette société. Il donna aussi des articles au *Correspondant*, journal historique et littéraire, qui a commencé en mars 1829 et a fini en mars 1831, formant 4 volumes. (Ce journal a été repris plus tard.) Les plus remarquables sont ceux qu'il y inséra, en 1829, sur les doctrines philosophiques et religieuses du *Globe*, et, en 1830, sur l'insuffisance de la philosophie écossaise, et sur l'état actuel du protestantisme à Genève. Riambourg fut aussi un des collaborateurs des *Annales de philosophie chrétienne*. M. Foisset lui a consacré une notice intéressante dans le n° 71 de ce recueil. « Ce qu'il faut, dit-il, louer surtout en M. Riambourg, c'est le juste

Digitized by Google

« dans toute l'acception chrétienne du « terme..... C'est aux sentiments chrétiens « qu'il a dû le rare équilibre de ses facultés, « l'harmonie, l'unité parfaite de toute sa vie. « Il ne fut un sage accompli que parce qu'il « sut être un chrétien complet; et c'est bien « de lui qu'il a été permis de s'écrier avec « vérité: *Nommez une vertu qui ne soit pas « la sienne !* » Les OEuvres philosophiques de M. Riambourg avaient été d'abord publiées en 1838, en 3 vol. in-8°; mais M. Migne en a donné une édition bien préférable, en un seul volume, sous ce titre: *OEuvres très-complètes de Riambourg, augmentées de plusieurs traités inédits, revues et annotées par M. Foisset*, 1850, 1 fort vol. in-4°.

RIBADENEIRA (Pierre), jésuite, né à Tolède, en 1527, fut reçu par saint Ignace au nombre de ses disciples, en 1540, avant même que sa compagnie eût été confirmée par le saint-siége. Il vint étudier à Paris, en 1542, passa de là à Padoue, d'où il fut envoyé à Palerme pour y enseigner la rhétorique, et se fit partout des amis illustres. Après avoir travaillé à la propagation de la société dans les Pays-Bas, en France et en Espagne, il mourut à Madrid en 1611, à 84 ans. C'était un homme d'un zèle infatigable, savant, mais destitué des lumières de la critique. Il est principalement connu par ses *Fleurs des vies des saints*, imprimées à Madrid, en 1616, in-fol., et traduites en français par différents écrivains. Il y adopte sans discernement une infinité de choses douteuses, fausses et quelquefois révoltantes. L'ouvrage est d'ailleurs écrit purement en espagnol. Ses autres ouvrages sont : les *Vies de saint Ignace*, de *saint François de Borgia*, des *Pères Lainez et Salmeron*. Comme il avait connu beaucoup ces hommes célèbres, et vécu longtemps avec eux, ce qu'il en rapporte mérite toute la confiance que l'on peut donner à un auteur contemporain, si l'on excepte certaines choses extraordinaires qu'il rapporte sur des ouï-dire. Un *Traité du schisme d'Angleterre*, in-8°, 1594; un autre, intitulé *le Prince*, où il traite des vertus du prince chrétien. Il y a quelques propositions qui ont prêté à la critique. On le traduisit d'espagnol en latin, Anvers, 1603, in-fol. La *Bibliothèque des écrivains jésuites*, in-8°, Lyon, 1609. Ce livre contient un dénombrement assez curieux des provinces, des membres et des savants de la société. On y trouve aussi une liste de ses martyrs. *Voy.* Oudin (François). Un *Traité de la tribulation*.

RIBALLIER (Ambroise), docteur de Sorbonne, et abbé commendataire de Chambon, diocèse de Poitiers, naquit à Paris en 1712, d'une bonne famille originaire de Bourgogne. Les places principales du collége des Quatre-Nations étaient affectées à des membres de la maison de Sorbonne. Le docteur Riballier fut nommé grand maître de ce collége. Il était connu pour sage, modéré et conciliant. Il fallait ces qualités dans l'ecclésiastique appelé au syndicat de la faculté de théologie. La place ayant vaqué en 1765, il en fut pourvu. Enfin, lorsqu'en 1766 un arrêt du conseil du roi, du 31 juillet, créa une commission pour la réforme des ordres religieux, l'abbé Riballier en fut nommé membre, et chargé de différents travaux relatifs à cet objet. Il les entreprit; mais les vues dans lesquelles ils étaient ordonnés ne permirent pas à Riballier de faire le bien qu'il désirait. On a de l'abbé Riballier : *Lettre à l'auteur du Cas de conscience sur la réforme des réguliers*, 1768, in-12; *Essai historique et critique sur les priviléges et exemptions des réguliers*, 1769, in-12; *Lettres d'un docteur à un de ses amis au sujet de Bélisaire*, 1768, in-12. Cet ouvrage de Marmontel, imprimé avec approbation et privilége obtenus un peu par surprise (*Voy. Mémoires* de Marmontel, tom. III, p. 55 sqq.), avait paru dangereux à cause du chapitre 15, où se trouvaient des propositions répréhensibles. Le 2 mars 1767, l'abbé Riballier, en sa qualité de *syndic*, le dénonça à la faculté de théologie, qui nomma pour l'examiner une commission dont lui-même faisait partie. Néanmoins, avant de procéder à la censure, on crut devoir user de ménagements. Il y eut chez l'archevêque de Paris (de Beaumont), des pourparlers avec l'auteur. Comme il n'en résulta rien, la censure de la faculté parut le 26 juin suivant. Il n'en fallait pas tant pour émouvoir la bile de Voltaire. Il bafoua la censure et la Sorbonne dans une foule de libelles qui se succédaient rapidement et circulaient dans la capitale. Il s'y vengeait du syndic qui avait présidé la commission, par d'indécentes bouffonneries, par de basses allusions à son nom, par des injures grossières dignes des halles. L'abbé Riballier répondit par des raisons. Il n'en fut attaqué que plus vivement. Il se tut, et c'était le seul parti à prendre. Il eut d'autres affaires à débattre. En 1768, on soumit à son examen des Thèses qui avaient été soutenues en pays étranger; il s'y trouvait des expressions dures et des principes qui lui parurent avoir besoin d'être modifiés. Il s'en expliqua dans des notes remplies de modération. Un parti qui voulait trouver dans ces thèses un appui pour ses propres opinions fut mécontent des notes et les critiqua. Les docteurs Riballier et Le Grand répondirent à la critique par une lettre imprimée en 1769. Cette lettre ne demeura pas sans réplique, et elle fut suivie de deux autres du 15 janvier et du 12 septembre 1770, dans lesquelles les deux docteurs démontraient la différence qu'il y avait entre les sentiments des *augustiniens* d'Italie, et ceux des *appelants* français. Un procès entre le chapitre de Cahors et les curés de cette ville donna lieu à un autre différend, dans lequel l'abbé Riballier se trouva impliqué. Les curés de Cahors avaient mis en avant la prétention d'être de droit divin, et d'avoir succédé dans l'ordre hiérarchique aux 72 disciples. Ils faisaient dériver de là des prérogatives qui choquaient les chanoines. Ceux-ci traitèrent leurs prétentions de chimériques; les curés les soutinrent, et rédigèrent à l'appui un *mémoire* qu'ils envoyèrent en Sorbonne. Deux docteurs, Xaupi et Billette, donnèrent droit aux curés. Les

Digitized by Google

abbés Riballier et Le Grand, dans une autre consultation du 14 avril 1772, en ne refusant point de reconnaître que les curés sont de droit divin, trouvèrent néanmoins que leurs prétentions étaient exagérées. La question fut portée à la faculté de théologie assemblée. Elle blâma la première consultation, et celle des docteurs Riballier et Le Grand fut maintenue. L'abbé Riballier a eu des ennemis. Il dut en avoir parmi les philosophes du jour, parce qu'il combattait leur doctrine, et s'opposait à sa propagation. Il en eut aussi dans le parti qui refusait de se soumettre aux décisions de l'Eglise, parce qu'il en maintenait l'autorité de tout son pouvoir; mais il était généralement estimé dans le clergé, et il le méritait. Il avait du talent, du savoir et les qualités convenables aux places qu'il occupait; il en remplissait les devoirs avec exactitude et dignité. A un caractère doux et facile il joignait de l'aménité dans les manières. Il était ennemi des voies rigoureuses et de l'éclat, et, autant qu'il était en lui, il les évitait. C'était, en un mot, un homme de mérite, et qui n'emprunte point, quoi qu'en dise le Dictionnaire universel, sa célébrité de celle du *Bélisaire*. L'abbé Riballier mourut en 1785.

RIBAS Y CARASQUILLAS (Jean de), prédicateur de l'ordre de Saint-Dominique, naquit en 1612, à Cordoue, et y mourut en 1687, à 75 ans, après avoir enseigné longtemps la philosophie et la théologie. C'est lui qui est auteur du fameux livre intitulé : *Teatro jesuitico, apologetico discurso, con saludables y seguras dotrinas necesarias a los principes y señores de la tierra*, Coïmbre, 1654, in-4°, de 176 p., et non pas don Ildefonse de Saint-Thomas, dominicain et évêque de Malaga, à qui on l'avait d'abord attribué, et qui le désavoua. C'est un recueil intéressant pour les ennemis des jésuites. On a encore du Père de Ribas plusieurs autres écrits contre la société.

RIBERA ou RIBEIRA (François de), pieux et savant jésuite, né l'an 1514 à Villacastin, dans le territoire de Ségovie en Espagne, étudia dans l'université de Salamanque, et y apprit les langues et la théologie. Il entra prêtre chez les Jésuites, à l'âge de 33 ans. Il enseigna avec succès à Salamanque, où il mourut en 1591, aimé et estimé. On a de lui : de bons *Commentaires* sur les douze petits Prophètes, Cologne, 1599, in-folio; — sur l'Evangile de saint Jean, Lyon, 1623, in-fol.; — sur l'Epître aux Hébreux, Cologne, 1600, in-8°; — sur l'Apocalypse, Anvers, 1603, in-8°; un *Traité du Temple de Salomon*, avec le précédent; la *Vie de sainte Thérèse*, Cologne, 1620, in-8°. Il avait été pendant quelque temps son directeur.

RIBEYRE (Paul de), évêque et seigneur de Saint-Flour (Haute-Auvergne), naquit en 1692, à Clermont-Ferrand, dans la basse Auvergne, d'une des plus anciennes familles de la province. Peu touché des honneurs que sa haute naissance lui promettait dans le monde, il embrassa l'état ecclésiastique, et déjà il était chanoine au chapitre cathédral de Clermont, lorsque Massillon vint illustrer le siége épiscopal de cette ville. Ce prélat eut bientôt apprécié les rares dispositions de l'abbé de Ribeyre, et le nomma son grand-vicaire et official. Le trait suivant prouvera l'estime que Massillon faisait de lui. L'évêque de Clermont avait envoyé, de sa maison de campagne, à l'abbé de Ribeyre, un mandement pour le faire imprimer. Celui-ci le lut, y fit quelques observations critiques et le soumit à la révision de l'illustre auteur, qui reconnut fondée la sévérité de son grand-vicaire, et lui écrivit : *Je vous envoie, mon cher abbé, mon thème corrigé.* Ribeyre fut bientôt nommé au siége de Saint-Flour, et il fut sacré évêque le 7 août 1742. Une profonde ignorance et une grande misère pesaient sur le peuple qu'il était appelé à administrer. Des missionnaires, pleins de lumière et de zèle, allèrent porter partout la parole de vie, et le nouveau prélat fit paraître un code de statuts synodaux, que le premier sénat du royaume revêtit du sceau de son approbation. Tout en s'occupant de réprimer ou de prévenir des abus, le sage évêque pourvoyait aux besoins de ses diocésains : il réussit à détourner une famine affreuse dont la haute Auvergne était menacée. Un vaste hôpital fut créé par ses soins, ainsi qu'un magnifique couvent et un grand séminaire. Des routes et des places furent ouvertes, et les nécessiteux reçurent chaque année d'abondantes aumônes. Sa fortune ne pouvant suffire à l'excès de sa charité, il se dépouilla de son mobilier pour le donner aux pauvres. Aussi, lorsqu'après trente-cinq années d'épiscopat, ce digne évêque rendit le dernier soupir, les regrets qu'inspira sa mort furent universels. La ville reconnaissante de Saint-Flour fit placer ses armes sur sa porte d'entrée, qui fut nommée *Porte-Ribeyre*, et au-dessus de laquelle fut gravée cette inscription, que fournit le poëte du Belloy :

De Ribeyre en ces lieux tu vois le moindre ouvrage :
Compter nos monuments, c'est compter ses bienfaits.
De l'église et du pauvre il accroît l'héritage,
Et lègue à ses parents les heureux qu'il a faits.

La tourmente révolutionnaire a détruit ce que la Porte-Ribeyre avait de monumental : il ne reste plus que les deux pilastres.

RIBIÉ ou Ribier (César), né à Lyon en 1762, entra au séminaire de Saint-Irénée de cette ville. Lorsqu'il eut reçu les ordres, il fut chargé du soin de la paroisse de Farnay, annexe de Saint-Paul-en-Jarrets, où il se fit chérir des habitants par son zèle pour le salut des âmes et son excessive charité. Ayant refusé le serment ordonné par la constitution civile du clergé, il éprouva quelques persécutions, et fut même renfermé à Saint-Paul; mais bientôt mis en liberté, il se retira à Lyon, puis il fut contraint de s'expatrier. Pendant son exil, il chercha à acquérir quelques connaissances en médecine, espérant que cette étude lui faciliterait les moyens, en rendant la santé aux corps, de procurer le salut des âmes. En 1795 il revint à Lyon, et fut désigné pour remplir les fonctions de secrétaire du conseil de l'archevêché, qui était alors gou-

Digitized by Google

verné par les vicaires-généraux en l'absence de l'archevêque, M. de Marbeuf. Une nouvelle organisation ayant eu lieu dans le diocèse, en 1802, il devint vicaire à Saint-Nizier, une des plus importantes paroisses de Lyon. En 1807, il fut nommé curé à Larajasse, petite paroisse située dans les montagnes du Lyonnais. Dans les dernières années de sa vie, M. Devie, nommé évêque de Belley, qui l'honorait d'une amitié particulière, voulut se l'attacher en qualité de son premier vicaire-général; mais il céda aux prières de ses paroissiens, qui le regardaient comme un père, et il resta au milieu d'eux. Ce vénérable pasteur leur fut enlevé le 14 mai 1826. Une *Notice* sur sa vie a été imprimée en 1826, in-8°. Son humilité ne lui a pas permis de rien faire imprimer pendant sa vie; mais on a publié après sa mort : *Le paradis sur la terre*, ou *Le Chrétien dans le ciel par ses actions; Méditations sur l'amour de Dieu pour tous les jours de deux mois, sur la communion, pour entendre la sainte messe, et divers autres exercices en forme de méditations*, précédé d'un *Abrégé de sa vie*, Lyon, 1827, in-18; 2e édition, 1828, avec son portrait; ouvrage qui a obtenu le plus grand succès, et qui convient à toute espèce de personnes, parce que ce sont des sujets détachés qui forment la matière d'amples réflexions pour celui qui veut entrer dans la vie spirituelle; *Conférences et sermons, suivis d'Avis et d'une Retraite de trois jours pour les premières communions, et d'un Plan de retraite pour les religieuses*, Lyon, 1828, 1 vol. in-12. Il laissait, en manuscrit, un grand nombre de *Sermons* et d'*Instructions familières*.

RICARD (Dominique), littérateur distingué, né à Toulouse le 23 mars 1741, entra de bonne heure dans la congrégation des doctrinaires, et professa avec distinction au collége d'Auxerre. Il vint ensuite à Paris, et s'y chargea de l'éducation du fils du président de Meslay. L'abbé Ricard était très-versé dans la langue grecque; il s'occupa, pendant son séjour dans la capitale, de donner au public une nouvelle *Traduction des œuvres complètes de Plutarque*, et il consacra le reste de sa vie à ce travail. Il mourut à Paris, le 28 janvier 1803, à l'âge de 62 ans. On lui doit les traductions suivantes : *Vies des hommes illustres*, dont il n'a pu donner que 4 vol. in-12, 1798 : la suite a été publiée avec une *Notice* sur l'abbé Ricard, en tout 13 vol.; *Œuvres morales*, en 17 vol. in-12, depuis 1783 jusqu'en 1795, en tout 30 vol. in-12. Il existait déjà une *Traduction de Plutarque* par Amyot. L'abbé Ricard pensa que le style de l'ancien traducteur ayant vieilli, cette traduction ne pouvait être lue que par les gens de lettres à peu près seuls capables de sentir encore les charmes de son vieux langage. Celle de l'abbé Ricard, quoique bonne, ne peut faire oublier celle de l'interprète si simple et si naïf du philosophe de Chéronée. Mais les notes qui accompagnent la nouvelle traduction sont savantes, et seront consultées avec fruit. Ricard a encore publié : *La sphère*, poëme en huit chants, qui contient les éléments des deux sphères, 1796, in-8°, enrichi de notes et d'une notice des poëmes grecs qui traitent de quelques parties de l'astronomie. Mais Ricard avait peu de talent pour la poésie didactique. Ce fut lui qui créa, en 1795, le *Journal de la religion et du culte catholique*, qui parut depuis sous le titre d'*Annales philosophiques, morales et littéraires*. On lui doit aussi la publication des *Traités sur la superstition et sur l'enthousiasme*, ouvrages posthumes de l'abbé Pluquet, que l'éditeur a fait précéder d'une *Notice* sur cet auteur. Enfin l'abbé Ricard a laissé en manuscrit plusieurs traductions en grec et en latin, et quelques opuscules en vers ou en prose, notamment un *Voyage en Suisse*, contrée qu'il avait visitée, en 1784, avec le président de Meslay. Ce *Voyage* est rédigé en forme de lettres. « On y trouve, dit M. Villenave, qui a été son ami intime, d'agréables « tableaux des sites les plus pittoresques de « l'Helvétie, et des notions satisfaisantes « sur le gouvernement, les lois, les mœurs « et les coutumes de ses habitants. » Il conserva dans la capitale toute la pureté des mœurs qui l'avait rendu, ainsi que ses talents, cher aux religieux ses confrères, et il se fit également remarquer par sa modestie et sa bienfaisance. Il était particulièrement lié avec Mably, Barthélemy, Dussaulx, Auger, Larcher, Pluquet, Garnier, Sicard, Dacier et M. Pastoret. Une place semblait l'attendre à l'académie des belles-lettres en 1785, après la mort de Burigny; ses amis le déterminèrent à se présenter pour la remplir, mais il ne fut point élu.

RICCI (Matthieu), jésuite et fondateur de la mission de la Chine, né à Macerata en 1552, passa aux Indes, acheva sa théologie à Goa en 1578, et y enseigna la rhétorique. Ses supérieurs l'ayant destiné aux missions de la Chine, il apprit la langue du pays, et ne négligea point les mathématiques, qu'il avait étudiées à Rome sous le savant Clavius. Après bien des traverses, il arriva à Pékin, et y fut reçu avec distinction par l'empereur Vanli. Ricci n'oublia rien pour le rendre favorable à la prédication de l'Evangile. Parmi diverses curiosités d'Europe que le Père lui présenta, il fut si touché de quelques tableaux du Sauveur et de la sainte Vierge, qu'il les fit placer dans un lieu élevé de son palais, pour y être honorés. L'empereur lui ayant demandé une *Carte* géographique, il évita de choquer les idées d'un peuple ignorant et vain, qui croit que la Chine est au milieu du monde, et disposa la carte de façon que la Chine se trouva réellement placée au milieu. Après des peines infinies et une longue patience, il parvint à bâtir une église, et à jeter les fondements d'une chrétienté qui devint très-florissante. Cet homme illustre mourut à Pékin en 1610, à 58 ans. Il laisse des *Mémoires* curieux sur la Chine, dont le Père Trigault s'est servi pour écrire son ouvrage : *De christiana expeditione apud Sinas*, Cologne, 1684, in-8°. Le Père Dorléans, jésuite, qui a donné 1693, in-12, la *Vie de Ricci*, rapporte que ce Père composa d'abord pour

Digitized by Google

les Chinois un petit catéchisme, « où il ne « mit presque, dit-il, que les points de la « morale et de la religion naturelle les plus « conformes à la religion chrétienne. » Les esprits étant ainsi favorablement disposés, il eut moins de peine à leur faire adopter la croyance des mystères. C'est ainsi que de tout temps le zèle des hommes vraiment apostoliques a toujours été accompagné de prudence et d'une sainte industrie. Le Père Ricci est le premier Européen qui ait écrit des ouvrages en langue chinoise ; ils sont au nombre de quinze, dont nous citerons les suivants : *La véritable doctrine de Dieu ; Les six premiers livres d'Euclide ; Arithmétique pratique*, en 11 livres ; *Géométrie pratique ; Explication de la sphère terrestre et céleste*, etc.

RICCI (Barthélemi), jésuite, né à Château-Ficard, dans la Marche d'Ancône, entra dans la société en 1566, et fut pendant vingt ans maître des novices à Nole et à Rome, puis provincial en Sicile. Il mourut à Rome, le 12 janvier 1613, laissant quelques ouvrages : *Vita Jesu Christi, ex verbis Evangeliorum in ipsismet concinnata*, Rome, 1609, in-4°, avec 160 planches ; *Triumphus Jesu Christi*, Anvers, 1608, in-8°, avec les figures de tous les martyrs qui ont été crucifiés après Jésus-Christ, gravés par Adrien Collaërt ; *Monotessaron evangelicon*. — Un autre Barthélemi Ricci, ou Riccio, né à Lugo dans la Romagne, en 1490, mort en 1569, se distingua comme latiniste, et laissa quelques ouvrages estimés, relatifs en partie à l'étude de la langue latine.

RICCI (Laurent), jésuite, né à Florence le 2 août 1703, d'une famille distinguée, fut élu général le 21 mai 1758. Le plus grand événement de son généralat fut la destruction de son ordre. Les jésuites ayant été chassés de Portugal en 1759, le furent quelques années après de France, d'Espagne et de Naples. Les ministres des cours de Bourbon se réunirent pour en demander l'extinction totale au pape Clément XIV. Ce pontife signa le bref qui supprimait la compagnie de Jésus, en date du 21 juillet 1773. (*Voyez* Clément XIV et l'*Ami de la religion*, tom. XVII, pag. 241 et 273.) On transféra l'ex-général Ricci, accompagné de ses assistants et de plusieurs autres jésuites, au château Saint-Ange, après lui avoir fait signer une lettre circulaire à tous les missionnaires de son ordre pour leur en apprendre la suppression. L'explication de ces événements, de leurs causes, et de leurs effets, dit Feller, n'appartient pas à ce siècle ; la postérité verra tout cela d'une manière plus calme et plus sûre. Cependant un voyageur philosophe, qui juge avec beaucoup d'impartialité, a cru pouvoir se permettre les réflexions suivantes : « De « ces siècles où la cour de Rome parut souvent abuser de son autorité, je passe à des « temps où elle n'est plus occupée qu'à parer « les traits qu'on lui lance. Elle ne commande « plus ; elle ne fait qu'obéir. Les demandes « des souverains sont des ordres pour elle. « Les sollicitations la font plier, les menaces « l'intimident et l'effrayent ; elle recule à « pas de géant, tandis que son intérêt lui « conseille, le devoir même lui ordonne de « se roidir contre les obstacles, et d'avancer. Si elle paraît de temps en temps reprendre son ancienne vigueur, ce n'est ordinairement que pour montrer bientôt plus « de faiblesse, et tomber avec plus d'éclat « dans une situation qui excite la pitié : elle « n'entend autour d'elle que le frémissement « des passions les plus violentes. Fatiguée, « elle prend des résolutions extrêmes, et qui « semblent inspirées par le désespoir. Privée d'une partie de ses ressources, elle « n'ose faire usage de l'autre, et se range « quelquefois du côté de ceux qui la détestent et la combattent, tandis qu'en même « temps elle repousse ceux qui l'aiment et qui « la soutiennent. Armée du glaive, elle s'avance avec une contenance fière pour consommer un sacrifice qui étonne l'univers. « Sur un autel élevé par des mains ennemies, elle immole des victimes dont elle « n'ignore pas le prix, et qui n'auraient jamais dû tomber sous ses coups. » *Discours sur l'histoire*, etc., par le comte d'Albon. Ricci mourut dans sa prison le 24 novembre 1775. Il signa, peu de temps avant sa mort, une espèce de *Mémoire*, qu'on rendit public, conformément à ses intentions. Il y protestait, 1° que la compagnie de Jésus n'avait donné aucun lieu à sa suppression, et qu'il le déclarait en qualité de supérieur bien informé de ce qui se passait dans son corps ; 2° qu'en son particulier, il ne croyait pas avoir mérité l'emprisonnement et les duretés qui avaient suivi l'extinction de son ordre ; 3° enfin qu'il pardonnait sincèrement à tous ceux qui l'avaient tourmenté et affligé, d'abord par les affronts faits à ses confrères, et ensuite par les atteintes portées à sa propre réputation. Un grand évêque, le plus éloquent prédicateur qu'eût alors la France, en prêchant peu de temps après la suppression de cet ordre devant une des plus illustres assemblées du monde, n'a pas fait difficulté de s'exprimer en ces termes : « Si une société « fameuse par le crédit et la confiance dont « elle avait joui si longtemps auprès des « pontifes et des rois, et par les services « qu'elle avait rendus à la religion et aux let« tres (car quelle considération pourrait em« pêcher les âmes sensibles de rendre ce « témoignage à des hommes malheureux ?) « si cette société a été la victime, etc. » *Oraison funèbre de Louis XV*, par M. de Beauvais, évêque de Senez. Caraccioli, auteur extrêmement fécond en brochures de tous les genres, a donné la *Vie* du Père Ricci, froide et incohérente compilation de gazettes.

RICCI (Scipion), évêque de Pistoie et de Prato, né à Florence en 1741, était neveu du précédent, et fut élevé au séminaire Romain. Nommé auditeur du nonce à Florence, puis vicaire général de l'archevêque Incontri, qui occupait le siége de la même ville, Scipion Ricci fut promu lui-même à l'évêché de Pistoie en 1780. Fauteur des réformes introduites dans les Etats autrichiens par l'empe-

Digitized by Google

reur Joseph II, et par suite dans le grand-duché de Toscane, il fut longtemps en opposition avec le saint-siége, qui, autant que les circonstances le permettaient, repoussait ses dangereuses innovations. Il devint le conseil de Léopold II, grand-duc de Toscane et frère de l'empereur. On vit dès lors le gouvernement se mêler des affaires ecclésiastiques, vouloir régler le culte et les cérémonies, et s'emparer de l'enseignement spirituel. On faisait composer des catéchismes sans consulter les évêques ; on établissait dans les écoles de théologie des professeurs imbus des doctrines qu'on voulait accréditer. Le 18 septembre 1786, conformément aux désirs du grand-duc, Ricci ouvrit à Pistoie un synode pour procéder régulièrement aux réformes qu'on voulait faire. Il s'en fallait bien qu'elles fussent du goût de la majorité de son clergé ; mais la nouvelle théologie avait pénétré dans l'université de Pavie. On fit venir de cette ville Tamburini, qui avait été privé de sa chaire par le cardinal Molino, évêque de Pavie, pour une dissertation où il établissait la doctrine janséniste sur la grâce. Ricci le fit promoteur de son synode, quoiqu'il n'eût pas même le droit d'y assister. Il y joua le principal rôle, aidé d'ecclésiastiques partageant ses idées, qu'on avait eu soin de lui adjoindre. On y adopta la doctrine des appelants français. On y consacra le système de Baïus et de Quesnel sur les deux amours, sur l'efficacité de la grâce et l'inutilité de la crainte ; en un mot, sur les dogmes que l'Eglise repousse depuis le commencement de ces disputes. L'année suivante, une seconde assemblée se tint à Florence le 23 avril, par ordre du grand-duc ; elle était composée de tous les évêques de Toscane. Elle fut loin de se terminer au gré de Ricci, comme la première : non-seulement il y trouva de l'opposition de la part de la majorité des évêques, mais encore il fut obligé de la dissoudre le 5 juin, après dix-neuf sessions. Pendant sa durée, une sédition s'était élevée contre lui dans le diocèse de Prato : on avait renversé et brûlé son trône épiscopal et ses armoiries, après avoir enlevé de son palais et de son séminaire les livres et les papiers qui s'y trouvaient. On fut obligé d'envoyer des troupes à Prato pour y rétablir l'ordre. Néanmoins, malgré ces échecs, Ricci, soutenu par le grand-duc, n'abandonna pas ses plans. A son instigation, de nouveaux édits en leur faveur, et calqués sur ceux de Vienne, se succédaient. Un événement, auquel on ne s'attendait pas, vint mettre fin à ces funestes innovations : la mort de l'empereur Joseph II, en 1790, fit monter Léopold sur le trône impérial. Il paraît que la conduite de ce prince dans ce qui s'était passé tenait moins à ses propres opinions qu'au désir de ne point contrarier les projets de son frère. Après son départ de Toscane, tout, sous le rapport religieux, y rentra dans l'ordre. Une nouvelle émeute, qui eut lieu à Pistoie, contre Ricci, l'obligea de fuir, et le détermina à donner sa démission. Pie VI, en 1794, condamna par la bulle *Auctorem fidei* la doctrine établie dans le concile de Pistoie. Cette condamnation ne suffit pas pour ouvrir les yeux à Ricci. Plus tard, en 1799, il subit un emprisonnement pour s'être déclaré en faveur des décrets de l'assemblée constituante et des Français qui avaient occupé la Toscane. Rendu à la liberté, il persista dans ses erreurs. Ce ne fut qu'en 1805 qu'il revint sur ses pas. Pie VII passait par Florence, en revenant de France : l'heure du repentir était arrivée ; l'ancien évêque de Pistoie vit le saint-père et lui remit une déclaration portant qu'il recevait les *constitutions apostoliques* contre Baïus, Jansénius et Quesnel, et notamment la bulle *Auctorem fidei*, qui condamnait son synode. Cet évêque mourut le 27 janvier 1810. On a de lui quelques *Instructions pastorales*, tendant à appuyer ses prétendues réformes. On lit dans le *Dictionnaire universel* de Prudhomme que Ricci ne se rétracta point, et on en fait pour lui un sujet d'éloges. Son retour à de meilleurs sentiments est un fait positif, et nous croyons le louer mieux en affirmant sa rétractation et sa soumission aux lois de l'Eglise. En 1824 on a publié à Bruxelles un ouvrage intitulé : *Vie et Mémoires de Scipion Ricci*, par de Potter, 4 vol. in-8°. Il a été réimprimé en 1825 à Paris chez les frères Baudouin ; cette édition, qui est mutilée, a été publiée par l'abbé Grégoire et le comte Lanjuinais.

RICCIARDI (Antoine), philosophe et rhéteur, natif de Brescia, mort en 1610 à Asola, où il occupait une chaire de professeur, est auteur de plusieurs ouvrages : un *Traité des Anges ;* une *Histoire de la ville d'Asola ;* un livre *Sur l'excellence et l'ancienneté des langues*, où il prétend que la langue cimbrique, parlée encore aujourd'hui dans le Jutland, en Danemark, est plus ancienne que l'hébreu ; *Commentaria symbolica explicantia arcana pene infinita ad mysticam naturalem attinentia*, 2 vol. in-folio.

RICCIOLI (Jean-Baptiste), jésuite, né à Ferrare en 1598, professa avec succès la théologie à Parme et à Bologne. Il se fit un nom par ses connaissances astronomiques et mathématiques. Ses principaux ouvrages sont : *Geographiæ hydrographiæ libri XII*, Bologne, 1661, et Venise, 1672. Ce livre peut servir à ceux qui veulent travailler à fond sur la géographie ; mais il faut prendre garde, en le lisant, aux inexactitudes qui, dans le temps où écrivait l'auteur, étaient inévitables ; *Chronologia reformata*, Bologne, 1669, in-folio : livre où l'on trouve des choses communes, avec d'autres utiles et savantes ; *Almagestum novum, astronomiam veterem novamque complectens, tribus tomis distinctum*, Bologne, 1551, in-fol. : fruit d'une étude profonde de l'astronomie, et un des traités les plus complets que nous ayons sur cette science ; ceux qui ont eu le plus de succès dans ce siècle ne l'ont pas fait oublier. Il y a des fautes et des erreurs, ajoute Feller, mais peut-être en plus petit nombre que dans les ouvrages les plus modernes. C'est la grande réputation de Riccioli et la considération qu'avaient

Digitized by Google

pour lui les savants, qui a fait adopter généralement les dénominations qu'il donne aux taches de la lune, et rejeter celles qu'Hévélius a imaginées. Le P. Riccioli fit aussi des expériences curieuses sur la chute des corps, de concert avec le P. Grimaldi, son confrère, qui le seconda dans tous ses travaux. Il mourut en 1671. L'abbé Barotti a inséré une bonne notice sur *la vie et les ouvrages du P. Riccioli* dans ses *Memorie istoriche de' letterati ferraresi*, Ferrare, 1793, tom. II, pag. 270 et suiv.

RICEPUTI (PHILIPPE), jésuite, employé comme missionnaire en Dalmatie, s'est rendu célèbre par ses travaux sur les antiquités et l'histoire des provinces Illyriennes. Lorsqu'il revint à Rome, en 1720, le pape Clément XI, qui connaissait les richesses scientifiques rapportées par lui de ce pays, fit mettre à sa disposition tous les documents que possédaient les bibliothèques de Rome, et spécialement celle du Vatican, puis il le renvoya en Dalmatie. Riceputi, aidé dans ses nouvelles recherches par Pacifique Bizza, archevêque de Spalatro, qui l'accompagna dans cette nouvelle mission, et par son confrère Farlati, fit une ample moisson, et à sa mort, qui arriva en 1742, à Padoue, il laissa près de 300 volumes manuscrits sur l'Illyrie. L'ouvrage suivant renferme le plan de son Histoire ecclésiastique de ce pays : *Prospectus Illyrici sacri*, Padoue, 1720, in-folio. Il se divise ainsi : 1° *Acta Illyricorum antistitum;* 2° *Collectio sacrorum conciliorum et legationum apostolicarum ad ecclesiam Illyricam spectantium;* 3° *De Vita et moribus sanctorum hominum, qui ecclesiam Illyricam illustrarunt, quique in cœlitum numerum relati sunt;* 4° *Monasticon Illyricum, seu historia monasteriorum et sanctimonialium Illyricorum.* Riceputi publia également à Rome, en 1732, le plan de l'histoire profane de l'Illyrie qu'il se proposait de publier. Farlati a tiré parti de ces manuscrits. *Voy.* FARLATI.

RICHARD DE SAINT-VICTOR, théologien écossais, vint étudier à Paris, où il se fit chanoine régulier dans l'abbaye de Saint-Victor. Il fut prieur de ce monastère en 1162, et y mourut en 1173, respecté pour ses vertus autant que pour ses lumières. Son tombeau, qui était dans le cloître, portait cette courte inscription : *Hic quiescit B. Richardus a Sancto-Victore, doctor celeberrimus;* mais on lisait à côté un éloge un peu plus ample. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages, dans lesquels il raisonne avec justesse et avec méthode. Sa dialectique est exacte, sa logique vigoureuse, et sa théologie parfaitement orthodoxe. Un chanoine de Trèves, nommé OEmbs, a osé se servir d'un de ses passages pour établir le paradoxe sacrilége, que dans le XII° siècle l'Eglise avait commencé à varier sur le dogme de la Trinité, et à donner dans l'hérésie de Sabellius; mais il fut vigoureusement réfuté dans le *Judicium theologorum coloniensium*, 1790. Effectivement, peu de théologiens ont traité ce dogme avec autant d'exactitude dans la doctrine et dans le langage que Richard de Saint-Victor. La meilleure édition de ses *OEuvres* est celle de 1650, à Rouen, 2 vol. in-fol. Ses traités théologiques sont exacts, et ses ouvrages ascétiques sont pleins des règles les plus sublimes de la vie intérieure. Ses *Commentaires* sur l'Ecriture sainte sont un peu diffus, mais remplis de bonnes et solides explications.

RICHARD D'ARMAGH OU RADULPHE, nommé dans sa patrie *Fitz Ralph*, né à Dundalke en Irlande, étudia à Oxford, y devint professeur en théologie, et gagna les bonnes grâces d'Edouard III, qui le fit successivement doyen de Lichtfield, chancelier de l'université d'Oxford en 1333. Il devint ensuite archevêque d'Armagh l'an 1347. Il soutint la juridiction des évêques et des curés contre les religieux mendiants qui l'accusèrent d'hérésie. Il fut cité à Avignon, où il mourut le 16 novembre 1360, après un séjour de trois ans, sans avoir terminé les affaires pour lesquelles il avait été mandé. Il avait la réputation d'un homme versé dans la lecture de l'Ecriture sainte et des Pères. Ses principaux ouvrages sont : plusieurs *Sermons;* un écrit intitulé : *Defensio curatorum adversus mendicantes*, Paris, 1496, in-8°. Il avait déclamé ce discours à Avignon. Roger de Conway lui opposa *Defensio mendicantium.* Un autre *De audientia confessionum;* un Traité curieux *contre les erreurs des Arméniens*, publié à Paris, en 1512, in-8°. L'auteur n'en est pourtant pas exempt lui-même; il incline quelquefois vers celles que Wiclef soutenait en ce temps.

RICHARD (JEAN), bachelier en théologie, né à Paris, fut nommé à la cure de Triel, diocèse de Rouen. Après l'avoir occupée pendant dix-huit ans, il fut arrêté et mis dans les prisons de l'officialité de Rouen, pour avoir écrit contre la signature du Formulaire. Il mourut à Paris en 1686, âgé de 65 ans. Richard avait permuté sa cure pour le prieuré d'Avoie près Chevreuse. On a de lui plusieurs ouvrages qui furent lus dans le temps, mais qui ont été effacés par d'autres meilleurs : l'*Agneau pascal, ou Explication des cérémonies que les Juifs observent dans la manducation de l'agneau de Pâques, appliquées dans un sens spirituel à la manducation de l'Agneau divin dans l'Eucharistie*, 1686, in-8°; *Pratiques de piété pour honorer Jésus-Christ dans l'Eucharistie*, 1683, in-12; *Sentiments d'Erasme conformes à ceux de l'Eglise catholique sur tous les points controversés.* Apologie un peu trop générale, et qui ne s'accorde que bien difficilement avec ce que l'histoire et les écrits d'Erasme nous en apprennent. (*Voy.* son article.) *Aphorismes de controverse*, etc.

RICHARD (JEAN), né à Verdun en 1639, se fit recevoir avocat à Orléans; mais ce fut moins pour en exercer les fonctions que pour avoir un titre. Quoique laïque et marié, il choisit un genre d'occupation que l'on prend très-rarement dans cet état. Il se fit auteur de sermons. Il prêcha toute sa vie de son cabinet, ou du moins il eut le plaisir de s'entendre prêcher. On a de lui : des *Discours moraux*, en 5 vol. in-12, *en forme de sermons*,

Digitized by Google

qui furent bientôt suivis de cinq autres *en forme de prônes*, et de deux autres sur les *mystères* de Notre-Seigneur et sur les *fêtes* de la Vierge : ils sont solidement écrits, mais ils manquent de chaleur et de nerf. *Éloges historiques des saints*, 1716, 4 vol. in-12; *Dictionnaire moral*, ou *La Science universelle de la chaire*, en 6 vol. in-8°. On trouve dans cet ouvrage, par ordre alphabétique, ce que les prédicateurs français, espagnols, italiens, allemands, ont dit de plus curieux et de plus solide sur les différents sujets. Il est l'éditeur des *Sermons* de Fromentières, des *Prônes* de Joly, des *Discours* de l'abbé Boileau. La vieillesse ne fut pas pour lui un temps de repos; il travailla jusqu'à sa mort, arrivée en 1719, à 81 ans. — Relativement à l'édition des *OEuvres complètes* de Richard l'Avocat, donnée par M. l'abbé Migne, dans sa grande collection des *Orateurs sacrés*, en 1845, *Voy.* MASCARON.

RICHARD DE REIMS, religieux de l'ordre de Saint-François d'Assise, était écolâtre de Reims vers l'an 1370, et se fit une réputation par son érudition et son éloquence. Sur l'invitation de Jean de Craon, son archevêque, il fit des homélies pour les dimanches et les fêtes de saints, et donna une édition des œuvres de saint François. Ses homélies ont pour titre : *Sermones de Tempore et de Sanctis, libris duobus.* On peut consulter à son sujet Wading, *Scriptores ord. minorum.* Trithème l'a confondu avec Richard Piques, archevêque de Reims.

RICHARD (RENÉ), historiographe de France, fils d'un notaire de Saumur, naquit en 1654. Il entra de bonne heure dans la congrégation de l'Oratoire, d'où il sortit, après avoir été employé dans les missions faites par ordre du roi dans les diocèses de Luçon et de La Rochelle. Il obtint un canonicat de Sainte-Opportune à Paris, et mourut doyen de ce chapitre en 1727. Il avait eu le titre d'historiographe de France. L'abbé Richard était un homme singulier, et la singularité de son caractère a passé dans ses écrits. Les principaux sont : *Parallèle du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin*, Paris, 1704, in-12; réimprimé en 1716. Cet ouvrage pèche en bien des endroits, contre la vérité de l'histoire. L'auteur n'avait ni l'esprit assez profond, ni le jugement assez solide, ni une assez grande connaissance des affaires, pour faire des parallèles justes. Il avait promis de comparer aussi les deux derniers confesseurs de Louis XIV, La Chaise et Le Tellier; les deux archevêques de Paris, Harlai et Noailles, et quelques-uns des ministres de Louis XIV : mais ces ouvrages n'ont pas vu le jour. *Maximes chrétiennes*, et le *Choix d'un bon directeur*, ouvrages composés pour les demoiselles de Saint-Cyr; *Vie de Jean-Antoine Le Vacher, prêtre, instituteur des sœurs de l'Union chrétienne*, in-12; *Histoire de la vie du P. Joseph du Tremblay, capucin, employé par Louis XIII dans les affaires d'état*, in-12. L'abbé Richard peint dans cet ouvrage le P. Joseph comme un saint, tel qu'il a dû être; mais peu de temps après, il en donna un portrait contradictoire dans le livre intitulé : *Le véritable P. Joseph, capucin, contenant l'histoire anecdotique du cardinal de Richelieu*, Saint-Jean de Maurienne (Rouen), 1704, in-12, réimprimé en 1750, 2 vol. in-12. Et pour mieux se déguiser, il fit une critique de cette histoire, sous le titre de *Réponse au livre intitulé : Le véritable P. Joseph*, in-12, avec le précédent. Si effectivement tous ces ouvrages opposés les uns aux autres, sont de l'abbé Richard, ils prouvent un esprit inconstant, tortueux et faux, qui recherchait moins le vrai que la très-vaine gloire de revêtir le mensonge de toutes sortes de couleurs. *Dissertation sur l'indult*, in-8°; *Traité des pensions royales*, in-12.

RICHARD (le P. CHARLES-LOUIS), écrivain ecclésiastique, né en 1711 à Blainville-sur-Eau, en Lorraine, d'une famille noble, mais pauvre, était âgé de 16 ans, lorsqu'il entra dans l'ordre de Saint-Dominique. Après avoir fait sa profession à Nancy, il se rendit à Paris et habita successivement les maisons que les dominicains possédaient rue Saint-Dominique et rue Saint-Jacques, dans la capitale. Il fit ses cours de théologie, fut reçu docteur, et consacra dès lors sa plume à la défense des principes religieux menacés par la philosophie du XVIIIe siècle. Quelques écrits, dans lesquels il attaquait un arrêt du parlement de Paris, intervenu au sujet du mariage d'un juif converti, lui ayant fait appréhender que cette cour ne lui suscitât de fâcheuses affaires, il prit le parti de se retirer à Lille en Flandre. Il y resta jusqu'à la révolution. Alors il passa dans les Pays-Bas, et il était à Mons en 1794, quand les troupes françaises s'emparèrent de cette ville. Hors d'état de fuir, à cause de son grand âge, il s'y tint caché; mais il fut découvert et traduit devant une commission militaire, qui, sans égard pour ses vieux ans, le condamna à être fusillé. Le motif de cette condamnation était un écrit qu'il avait publié à Mons, sous ce titre : *Parallèle des Juifs qui ont crucifié Jésus-Christ avec les Français qui ont tué leur roi.* Le jugement fut exécuté le 16 août 1794. Le P. Richard avait 84 ans (1). Il alla à la mort avec courage, et même avec allégresse, appuyé sur le bras du P. Silvestre Tahon, récollet, son confesseur, et récitant des prières. Il avait publié un grand nombre d'ouvrages, dont les titres suivent : *Dissertation sur la possession des corps, et l'infestation des maisons, par les démons*, 1746, in-8°; *Dictionnaire universel des sciences ec-*

(1) D'après le *Dictionnaire des anonymes*, tome II, pag. 571, n° 8345, ce serait un ouvrage intitulé : *Des droits de la maison d'Autriche sur la Belgique*, par le Père Richard, Mons, Monjot, 1794, in-8°, qui aurait servi de prétexte à la mort de ce religieux, fusillé, suivant ce même dictionnaire, le 14 août, au lieu du 16, date des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle.* Mais dans le jugement qui fut rendu le 28 thermidor (15 août), le motif de la condamnation est énoncé. C'est la publication du livre intitulé : *Parallèle des Juifs*, etc., duquel plusieurs passages y sont rapportés.

Digitized by Google

clésiastiques, 1760, 5 vol. in-folio, avec un volume de supplément, par les PP. Richard et Giraud, dominicains du faubourg Saint-Germain. La France littéraire, tom. Ier, page 383, attribue ce dictionnaire à *Jean Richard*, aussi dominicain et docteur de Sorbonne, mais il paraît constant qu'il est du P. Charles-Louis; *Examen du libelle intitulé : Histoire de l'établissement des moines mendiants*, 1767, in-12; *Lettre d'un archevêque à l'auteur* (Cervol) *de la brochure intitulée : Du droit des souverains sur les biens-fonds du clergé et des moines*, Paris, 1770, in-8°; *Dissert. sur les vœux*, 1771, in-12; *Lettre d'un docteur de Sorbonne à l'auteur* (Riballier) *de l'Essai histor. et crit. sur les priviléges et les exemptions des réguliers*, 1771, in-12; *Analyse des conciles généraux et particuliers*, 1772-1777, 5 vol. in-4°; *La nature en contraste avec la religion et la raison, ou l'ouvrage qui a pour titre : De la nature* (par Robinet), *condamné au tribunal de la foi et du bon sens*, 1773, in-8°; *Observations modestes sur les Pensées de d'Alembert*, 1774, in-8°; *Défense de la religion, de la morale, de la vertu, de la société*, 1775, in-8°; *L'accord des lois divines, ecclésiastiques et civiles, relativement à l'état du clergé*, 1775, in-8°; *Réponse à la lettre écrite par un théologien* (par Condorcet) *à l'auteur du Dictionnaire des trois siècles*, 1775, in-12; *les Protestants déboutés de leurs prétentions*, 1776, in-12; *les Cent questions d'un paroissien au curé de ****, 1776, in-12, contre l'écrit de *Guidi*, intitulé, *Dialogue entre un évêque et un curé, au sujet des mariages des protestants* (*voy.* Guidi); *Réponse à la diatribe de Voltaire contre le clergé de France*, 1776, in-8°; *Le Préservatif nécessaire à toutes les personnes qui ont lu les lettres faussement attribuées au pape Clément XIV*, 1776, in-8°; *Annales de la charité ou de la bienfaisance chrétienne*, Malines, 1785, 2 vol. in-12; *Réfutation de l'Alambic moral; Voltaire de retour des ombres, et sur le point d'y retourner pour n'en plus revenir, à tous ceux qu'il a trompés*, Bruxelles et Paris, 1776, in-12, attribué au P. Richard, dans le *Dictionnaire des anonymes*, n° 11,036, et mis comme *douteux* dans la table du même *Dictionnaire*, tome IV, p. 332; quatre vol. de *Sermons*, in-12; beaucoup d'autres *opuscules* et plusieurs brochures anonymes imprimées à Mons et à Lille, toutes relatives au serment exigé des prêtres, et à la révolution, mais qu'il serait difficile aujourd'hui de trouver ailleurs que dans le cabinet de quelques curieux, les imprimeurs les ayant brûlées, dans la crainte d'être compromis. (Voy. *Dictionnaire des anonymes*, ibid.) Les écrits du P. Richard sont jugés un peu sévèrement dans le *Nouveau Dictionnaire historique* (de Prudhomme); on lui reproche d'écrire mal, sans chaleur, sans coloris. A ce jugement nous en opposerons un autre, dont il résulte que cet estimable religieux n'était pas cependant si dépourvu des qualités qui constituent le bon écrivain. Il s'agit de l'*Analyse des conciles généraux* : « La netteté, l'ordre, la précision, ne sont pas, dit un critique, les seules qualités qui caractérisent cet ouvrage; on y trouve tout ce qui peut intéresser le lecteur curieux et le savant : style, érudition, critique, intelligence profonde du droit ancien et moderne, etc., etc. (*Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût*, tome III, page 237). » Celui qui mérite cet éloge n'est pas, ce nous semble, un écrivain si médiocre. Ce qu'on ne conteste point, c'est que le P. Richard avait toutes les vertus de son état, et ce mérite en vaut bien un autre. On trouve dans les *Martyrs de la Foi* un article long et intéressant sur le P. Richard. Nous avons seulement remarqué que la liste des ouvrages diffère de celle que nous donnons.

RICHARD (Jean-Pierre), prédicateur, né à Belfort en Alsace, le 7 février 1745, commença ses études dans le collége de sa ville natale et entra ensuite dans celui des jésuites de Colmar. En 1760, il prit l'habit de cette société : et lors de la suppression de cet ordre, il se retira d'abord en Lorraine, où il se plaça sous la protection du roi Stanislas de Pologne. Richard se rendit ensuite à Liége, où il soigna l'éducation des neveux de l'évêque. Le P. Richard ne fut de retour en France qu'en 1786, et dès lors il se livra à la prédication. Il se fit connaître assez avantageusement pour être chargé, trois ans après, de prêcher à la cour la Pentecôte, et fut interrompu dans ce pieux exercice par les troubles de la révolution. Quoiqu'il n'eût point prêté le serment, il resta constamment à Paris, et en 1800 il reprit ses prédications. M. le cardinal de Belloy le nomma, en 1805, chanoine de la métropole. En 1818, il fut chargé de la station du Carême aux Tuileries; il devait même remplir, deux ans après, celle de l'Avent; mais il mourut le 29 septembre 1820, âgé de 77 ans. Il a laissé un recueil de *Sermons*, contenant vingt-neuf discours pour les dimanches de l'Avent, du Carême, et pour les principales fêtes de l'année : ils se font remarquer par l'ordonnance, l'esprit, la diction, la couleur générale, et la profonde connaissance de l'auteur dans les matières ecclésiastiques. Ils ont été imprimés, Paris, A. Leclère, 1822, 4 vol. in-12, avec un portrait.

RICHARD (l'abbé N.), mort vers 1800, dans un âge très-avancé, s'est fait connaître par quelques ouvrages : des *Réflexions critiques* sur le livre intitulé *les Mœurs*, de Toussaint, 1748, in-12; *Tableau historique, topographique et physique de la Bourgogne*, 1753-1760, 8 vol. in-24; *Description historique et critique de l'Italie*, Paris, 1766-1770, 6 vol. in-12; *Théorie des songes*, 1766, in-12; *Histoire naturelle de l'air et des météores*, 1770, 10 vol. in-12; *Histoire naturelle, civile et politique du Tunquin*, 1778, 2 vol. in-12.

RICHARD (Gabriel), missionnaire français, naquit à Saintes, le 15 octobre 1764, et descendait, dit-on, de la famille de Bossuet, par sa mère. Après avoir fait ses études de théologie au séminaire d'Angers, il vint à la Solitude à Issy, pour entrer dans la congrégation de Saint-Sulpice, et fut ordonné prêtre en 1791. M. Emery l'envoya l'année suivante aux Etats-Unis. On le destinait à professer les mathématiques au collége naissant de

Digitized by Google

Baltimore; mais, au bout de trois mois, M. Carrol, évêque, qui avait sous sa juridiction tous les catholiques des Etats-Unis, l'envoya à Kaskaskia, ville située sur le territoire des Illinois, où il y avait une colonie d'anciens Canadiens français. L'abbé Richard y demeura depuis le 14 décembre 1792 jusqu'au 22 mars 1798, époque à laquelle il partit avec MM. Levadoux et Dilhet pour la Ville-de-Détroit, la ville la plus importante du Michigan. Cette ville et ses environs contiennent 1800 catholiques, originaires du Canada, et on en trouve environ sept mille disséminés, souvent à de grands intervalles, dans tout le Michigan. Richard fut constamment depuis chargé de cette mission, et il était en dernier lieu grand-vicaire de M. l'évêque de l'Ohio pour le Michigan. Il visitait de temps en temps les catholiques de cette contrée qui ont des établissements à la prairie du Chien, à la Baie-Verte, à Michillimackinac, sur les rives du Raisin et à la Baie-Saint-Joseph. La Ville-de-Détroit essuya, le 1er juin 1805, un incendie qui consuma l'église, bâtie en 1750, par les soins du P. Roque, récollet. Richard parvint à en construire une nouvelle en pierres, de 116 pieds de long sur 60 de large. En 1809 il se procura une presse et des caractères, et commença un recueil périodique, en français, sous le titre d'*Essais du Michigan*, qu'il espérait pouvoir être utile à la religion catholique; mais l'éloignement des catholiques et l'irrégularité du service des postes empêchèrent le succès de cette publication. La presse de Richard fut longtemps la seule dans le Michigan, et elle rendit sous sa direction plusieurs services. Dans la guerre des Etats-Unis avec l'Angleterre, en 1812, les Anglais firent Richard prisonnier, et l'envoyèrent à Sandwich dans le Bas-Canada, où il trouva encore occasion d'exercer son zèle, et où il parvint à sauver quelques prisonniers qui, étant tombés entre les mains des Indiens, allaient périr dans les tourments. A son retour à la Ville-de-Détroit, tout était dans la confusion; on manquait de blé, et les autres comestibles étaient rares. Richard parvint à se procurer du blé, qu'il distribua gratuitement aux plus nécessiteux. En 1817, il entreprit de bâtir dans cette ville une chapelle, c'est celle de Sainte-Anne, que le défaut de fonds a empêché d'achever sur le premier plan. En 1823, Richard fut élu député au congrès; il est le premier ecclésiastique qui ait eu cet honneur. Il accepta cette mission qui lui permettait de rendre des services aux catholiques, et le traitement qu'il recevait lui fournit des moyens d'achever les églises dont il avait projeté la construction. Il entretenait des relations avec différentes tribus du Michigan, et leur envoyait des missionnaires. Malheureusement le nombre des prêtres était de beaucoup insuffisant pour les besoins du pays. Le choléra ayant éclaté en 1832, à la Ville-de-Détroit, Richard fut victime de son zèle, et mourut le 13 septembre de la même année. *L'Ami de la Religion* lui a consacré une *Notice* dans son numéro du 22 nov. 1832. Le tome IIIe des *Annales de la Propagation de la foi* renferme des lettres de ce pieux ecclésiastique.

RICHARDOT (François), naquit en 1507, à Morey près de Vesoul en Franche-Comté, et se fit religieux augustin dans le couvent de Champlitte. Il devint ensuite professeur dans l'université de Besançon et à Paris, et succéda au cardinal de Granvelle dans l'évêché d'Arras, en 1561. Il préserva son diocèse des erreurs des protestants, parut avec éclat au concile de Trente, et eut beaucoup de part à l'érection de l'université de Douai. Sa mort, arrivée en 1574, à 67 ans, fut digne des vertus qui avaient illustré sa vie. On a de lui: des *Ordonnances synodales*, Anvers, 1588; un *Traité de controverse*; des *Sermons* en français, traduits en latin par François Schott, avocat de Saint-Omer, et imprimés, avec l'*Oraison funèbre* du prélat par Thomas Stapleton, sous ce titre: *Rev. et eloquentissimi viri D. Fr. Richardoti orationes latinæ*, Douai, 1608, in-4° de 96 pages; *Institution des pasteurs*, Arras, 1564; quatre *Sermons* du Sacrement de l'autel; un des *Images*; des *Oraisons funèbres* et d'autres ouvrages. — Jean Richardot, son neveu, fut président du conseil d'Arras, puis du conseil privé de Bruxelles. Il se signala par sa fidélité et par sa capacité dans plusieurs négociations importantes, et surtout dans l'ambassade que l'archiduc Albert envoya, au nom du roi d'Espagne, à Vervins. Alexandre de Parme en faisait un cas tout particulier, et l'employa dans les occasions les plus importantes comme les plus délicates. Quand les mécontents demandaient à traiter avec lui, il les renvoyait au président Richardot. Cet habile négociateur mourut en 1609.

RICHARDSON (Jean), théologien anglican, natif de Chester, devint évêque d'Armagh, en Irlande, et mourut en 1653. On a de lui des *Observations choisies sur l'Ancien Testament*, in-fol., en anglais, qui pèchent souvent contre leur titre.

RICHELIEU. *Voy.* Plessis-Richelieu.

RICHENET (Louis-François), né en 1760 à Petit-Noire, près Dol, entra jeune encore dans la congrégation de Saint-Lazare, et fut envoyé comme professeur au séminaire de Saint-Pol-de-Léon, dirigé par cette congrégation. Il y était au commencement de la révolution, et passa en Angleterre, comme la plus grande partie du clergé de la Bretagne. On sait qu'après la destruction des jésuites, la congrégation de Saint-Lazare avait été chargée des missions desservies par eux en Chine, et déjà quelques lazaristes y avaient été envoyés avant la révolution. Richenet fut désigné pour se rendre à Pékin où il devait être attaché au tribunal des mathématiques, et partit de Londres en 1800 avec un de ses confrères, M. Dumazel. Ces deux missionnaires, après un long séjour, partie à Macao, partie à Canton, obtinrent enfin en 1805 la permission de se rendre à Pékin; mais à quelques journées de cette capitale, un contre-ordre les força de retourner à Canton. Cet incident fut attribué à la découverte de

Digitized by Google

la correspondance d'un missionnaire, qui parut suspecte aux Chinois. Il en résulta une persécution dont on trouve les détails dans les *Nouvelles lettres édifiantes* publiées en 1818. Richenet retourna donc à Macao et y resta chargé des affaires de la mission française de Pékin. Son gout décidé pour l'instruction le porta à étudier avec ardeur, pendant son séjour à Macao, la langue, les mœurs et les usages de la Chine. Doué d'autant d'intelligence que d'activité, il se procura une collection fort curieuse d'objets relatifs à cet empire, des manuscrits, des vêtements, des meubles, des ornements, etc., et il apporta cette collection en Europe lorsqu'il revint en 1815. Son but était de se concerter avec les supérieurs de sa congrégation sur les moyens de perpétuer leur mission en Chine. Il se proposait même d'y retourner, mais il fut chargé de diriger la maison-mère des sœurs de la Charité à Paris, et mourut dans cette ville le 19 juillet 1836.

RICHEOME (Louis), jésuite, né à Digne en Provence, l'an 1544, défendit avec zèle la foi catholique contre les huguenots. Après avoir été deux fois provincial, il devint assistant général de France en 1598. Il mourut à Bordeaux en 1625, à 87 ans, avec une grande réputation de piété. On a de lui plusieurs *Traités* de controverse, et des écrits ascétiques et théologiques, imprimés à Paris en 2 vol. in-fol., 1628. Quelques-uns lui attribuent l'*Histoire de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle*, en 8 vol., Paris, 1605, in-4°; réimprimée plusieurs fois dans ce format et in-8°. Cette Histoire, qui parut avec le nom de Florimond de Rémond, a été traduite en latin et en allemand, et continuée par Charles Malingre.

RICHER (Edmond), syndic de la faculté de théologie de Paris, né à Chaource, diocèse de Langres, le 15 septembre 1560, vint achever ses études dans la capitale et y fit sa licence avec distinction. Né avec un génie impétueux, il se distingua beaucoup dans le parti de la Ligue. Il eut la hardiesse, dans une de ses thèses, soutenue au mois d'octobre 1591, d'approuver l'action de Jacques Clément. Il avait pris le bonnet de docteur en 1590, devint grand-maître du collége du cardinal Le Moine, puis syndic de la faculté de théologie de Paris, le 2 janvier 1608. Il s'éleva avec force, en 1611, contre la thèse d'un dominicain qui soutenait l'infaillibilité du pape et sa supériorité sur le concile. Il publia la même année, in-4°, un petit écrit intitulé : *De la puissance ecclésiastique et politique*, pour établir les principes sur lesquels il prétendait que la doctrine de l'Eglise de France et de la Sorbonne, touchant l'autorité du concile général et du pape, était fondée. Mais il ne se borna pas là; il y établit presque tous les principes de Marc-Antoine de Dominis. (*Voy.* son article.) Sous prétexte d'attaquer la puissance du pape, il étalait des principes qui renversaient la puissance royale aussi bien que celle du souverain pontife et des évêques. Tel est celui-ci : « Chaque communauté a droit immédiatement et essentiellement de se gouverner « elle-même, c'est à elle et non à aucun particulier que la puissance et la juridiction « a été donnée. » Il ajoute : « Ni le temps, « ni les lieux, ni la dignité des personnes ne « peuvent prescrire contre ce droit fondé « dans la loi divine et naturelle. » Ce petit livre souleva contre lui le nonce, les évêques et plusieurs docteurs. On voulut le faire déposer du syndicat, et faire anathématiser son livre par la faculté de théologie; mais M. de Verdun, premier président du parlement, eut assez de crédit pour parer ce coup. Le cardinal du Perron, archevêque de Sens, assembla tous les évêques de sa province, et, après plusieurs conférences, l'ouvrage de Richer fut condamné le 13 mars 1612. Son livre, proscrit à Rome, le fut encore par l'archevêque d'Aix et par les évêques de sa province, le 24 mai de la même année. On vit paraître alors de tous côtés une foule d'écrits pour le réfuter. Le cardinal de Richelieu, au génie duquel rien n'échappait, sentit le danger des principes de Richer, et en fut alarmé. L'habile ministre crut qu'il avait eu en vue d'attaquer les deux puissances par ses principes généraux, et il ne se trompa point. « Cet ouvrage, dit le car« dinal du Perron, est un levain de vieille « doctrine qu'il a couvée et soutenue dès long« temps, en laquelle, encore qu'il ait changé « de procédure, pour le fait de l'Eglise, néan« moins il a conservé les mêmes maximes « qu'il tenait alors pour le fait de l'Etat. Car « l'an 1591, au mois d'octobre il soutint pu« bliquement, en Sorbonne, que les états « du royaume étaient indubitablement par« dessus le roi, etc. » (Effectivement, lors de la révolution de 1789, on vit l'assemblée nationale, composée dans sa partie dominante de richéristes, régler sur le système du vieux syndic toutes ses opérations, tant à l'égard de la constitution civile qu'à l'égard de la constitution ecclésiastique.) La cour défendit à Richer de rien écrire pour sa justification, et ordonna à la faculté de le dépouiller du syndicat. On élut un autre syndic en 1612; et depuis ce temps les syndics de la faculté ont été élus de deux ans en deux ans, au lieu qu'ils étaient perpétuels auparavant. Richer cessa d'aller aux assemblées de la faculté, et se renferma dans la solitude, uniquement appliqué à l'étude; mais on l'accusait de continuer à dogmatiser. Il fut enlevé et mis dans les prisons de Saint-Victor. Il donna, en 1620, une déclaration par laquelle il protestait qu'il était prêt à rendre raison des propositions de son livre *De la puissance ecclésiastique et politique*. Il en donna une seconde, où il reconnaît l'Eglise romaine pour *mère et maîtresse de toutes les Eglises*, et déclare que ce qu'il avait écrit « était contraire à la doctrine catholique, ex« posée fidèlement par les saints Pères; faux, « hérétique, impie et pris des écrits empoi« sonnés de Luther et de Calvin. » Enfin, pour ne laisser aucun doute sur la sincérité de ses rétractations, il en donna une troisième en 1630. L'historien du P. Joseph dé

Digitized by Google

Paris et l'abbé Racine disent qu'on la lui extorqua ; mais cette violence avec toutes ses circonstances est victorieusement prouvée fausse dans le *Journal de Trévoux*, janvier 1703. Il mourut le 29 novembre 1631. Richer était un homme qui à l'obstination des gens de son état joignait une inflexibilité d'esprit particulière. Vieilli sur les bans, au milieu de la chicane, endurci dès l'enfance à la misère, il brava la cour, parce qu'il ne lui demandait rien, et qu'il pouvait se passer de tout. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Vindiciæ doctrinæ majorum scholæ parisiensis contra defensores monarchiæ et curiæ romanæ*, Cologne, 1683, in-4° ; *De potestate Ecclesiæ in rebus temporalibus*, 1692, in-4° ; une *Apologie de Gerson*, avec une édition des *Œuvres* de ce célèbre chancelier de l'université de Paris, où l'éditeur s'est permis plus d'une sorte d'altération ; une *Histoire des conciles généraux*, en latin, 3 vol. in-4° ; l'*Histoire de son syndicat*, publiée en 1753, in-8° ; *Obstetrix animorum*, Leipzig, 1693, in-4°, et quelques autres livres de grammaire ; *De optimo academiæ statu*, in-8° ; son plus fameux ouvrage : *De potestate ecclesiastica*, avec une défense de sa doctrine et de sa conduite, Cologne, 1701, 2 vol. in-4°. André Duval, Pelletier, Jean Boucher, qui autrefois s'étaient déclarés pour la Ligue, les PP. Eudæmon-Jean, Gautier et Sirmond ont victorieusement réfuté les erreurs contenues dans cet ouvrage ; ce qui n'a pas empêché de Dominis, Febronius et d'autres novateurs d'en faire la base de leurs diatribes contre l'E-« glise. Ce qu'il est bon de savoir, dit un sa-« vant moderne, c'est que les jansénistes « sont devenus panégyristes du système de « Richer, auquel ils ont donné des *lettres « d'affiliation*. Le fameux patriarche de la « secte, l'abbé de Saint-Cyran, pensait qu'il « y a de la témérité à traiter les richéristes « d'hérétiques ou de schismatiques. On de-« vine ce que, dans le langage de Saint-Cy-« ran, signifiait cette *orthodoxie* des riché-« ristes. » M. de Sainte-Beuve, qui avait des relations avec le parti, écrivant au fameux docteur Saint-Amour, qui, comme on sait, avait été envoyé à Rome pour soutenir la cause des *cinq propositions*, s'exprimait en ces termes : « Si le jansénisme est condamné, « ce sera une des choses les plus désavan-« tageuses au saint-siége, et qui diminuera « dans la plupart des esprits le respect et la « soumission qu'ils ont toujours gardés pour « Rome, et qui fera incliner beaucoup d'au-« tres dans les sentiments des richéristes... « Faites, s'il vous plaît, réflexion sur cela ; « souvenez-vous que je vous ai mandé, il y « a longtemps, que de cette décision dépendra « *le renouvellement du richérisme en France.* » Les jansénistes eux-mêmes nous ont conservé cette lettre, qu'ils ont fait imprimer en 1662. Pour saisir le sens de la confidence de Sainte-Beuve au sujet de Saint-Amour, il faut se rappeler qu'à cette époque les jansénistes pressentaient la condamnation des cinq propositions à Rome. Pour amortir le coup ils se disposaient à faire valoir le richérisme, qui ne donne au pape que le pouvoir *ministériel* ou *exécutif*, et qui, en cette qualité, ne peut, selon Richer, prononcer le décret *sans un concile général*. C'était d'avance une contre-batterie dont ils menaçaient Innocent X et sa bulle. — C'est encore une chose curieuse de voir, avant le jansénisme, le calvinisme enseigner le dogme de Richer. Sa doctrine est la confession de foi d'Anne du Bourg, qui, comme calviniste, fut condamné à mort sous Henri III. « Je crois, disait Anne du Bourg, « la puissance de lier et de délier, qu'on ap-« pelle communément les clefs de l'Eglise, « être donnée de Dieu, *non point à un homme « ou deux, mais à toute l'Eglise, c'est-à-dire « à tous les fidèles et croyants en Jésus-Christ.* » Cette assertion, comme on s'en aperçoit à la seule lecture, est la même que celle de Quesnel, et dérive de la maxime de Richer, que la juridiction appartient collectivement à la société entière. Ainsi, on peut assurer, avec la plus exacte vérité, que le richérisme n'est qu'un système combiné des maximes des calvinistes et des jansénistes. La *Vie de Richer* a été imprimée à Amsterdam, 1715, in-12.

RICHER (François), avocat, né à Avranches en 1718, mort en 1790, était frère d'Adrien Richer, qui s'est fait connaître par les *Vies des hommes illustres, comparés les uns avec les autres depuis la chute de l'empire romain jusqu'à nos jours*, Paris, 1756, 2 vol. in-12, et par plusieurs autres ouvrages d'histoire. François a laissé, entre autres écrits, un *Examen des principes d'après lesquels on peut apprécier la déclaration de l'assemblée du clergé de* 1760, in-12 ; et *De l'autorité du clergé et du pouvoir du magistrat politique, sur l'exercice des fonctions du ministère ecclésiastique*, 1767, 2 vol. in-12. Cet auteur n'était pas favorable au pouvoir de l'Eglise. C'est encore lui qui a publié le recueil des *Causes célèbres et intéressantes*, Amsterdam (Paris), 1772-1788, en 22 vol. in-12, qui a fait oublier celui que Gayot de Pitaval avait publié sous le même titre, à Paris, 1734 et années suiv., en 20 vol. in-12.

RICHER (Edouard), apôtre du swédenborgisme, né le 12 juin 1792 à Noirmoutiers, mort à Nantes, après une longue et douloureuse agonie, le 21 juin 1834, perdit, dès l'âge de seize mois, son père, capitaine de la garde nationale de l'île de Noirmoutiers, tué dans un combat qui eut lieu à Barbâtre, entre les troupes de Charette et les républicains. Edouard, dans son enfance, se montra ennemi de toute contrainte et de toute application, et sa mère dut le faire changer plus d'une fois d'institution. Comme son éducation était restée imparfaite, on le destina au commerce : ce fut alors que la lecture des ouvrages de Young, d'Addison, de Goldsmith, et surtout de Bernardin de Saint-Pierre, opérèrent en lui une sorte de transformation. Encouragé par Cuvier, Latreille et d'autres savants, il s'appliqua principalement à l'histoire naturelle et à l'astronomie physique. A peine âgé de 20 ans, il

Digitized by Google

composa, de concert avec MM. Piet et Impost, une *Statistique de Noirmoutiers*. C'est vers la même époque qu'un amour contrarié lui suggéra le sujet de son poëme : *Victor et Amélie*, qu'il publia à Paris, en 1816, in-8° ; 2e édition, suivie de *Poésies diverses*, Nantes, 1817, in-8°. L'étude approfondie qu'il avait faite de l'astronomie mythologique le porta à combattre la funeste influence qu'exerçait l'ouvrage de Dupuis sur les idées morales et religieuses, et il publia un *Essai sur l'origine des constellations anciennes*, Nantes, 1818, in-8°, qui n'est, du reste, que la réunion de quelques notes prises dans Bailly, Court de Gebelin, etc. En 1819, il fit paraître, sous le titre de *Voyage à la Trappe de Meilleray*, Nantes, in-8°, le récit de ses impressions dans cet asile de la pénitence. Cet écrit forme la quatrième livraison de son *Voyage pittoresque dans le département de la Loire-Inférieure*, qui parut à Nantes, de 1820 à 1823, 2 vol. in-4°, et qui devait en avoir quatre, avec un atlas. Edouard Richer fit paraître presque en même temps *La Philosophie morale et religieuse dans ses rapports avec les lumières*, Nantes, 1821, in-8°. « On y « démêle, dit M. Prosper Levot, le germe « des idées qui devaient l'amener aux doc« trines de Swedenborg. Convaincu de cette « vérité, que plus le sentiment religieux est « développé chez l'homme, plus son cœur « s'ouvre à l'espérance et son esprit à la rai« son, il obtint les suffrages de quelques « hommes méditatifs, mais il déplut aux ca« tholiques fervents aussi bien qu'aux in« crédules et aux indifférents. » Son *Précis de l'histoire de Bretagne*, Nantes, 1821, in-4°, frappa l'attention de Daru, qui se mit en relation avec l'auteur, et profita souvent de ses renseignements et de ses conseils. Sa brochure intitulée : *Les Cosmopolites et le Pêcheur*, Nantes et Paris, 1825, in-12, se divise en deux parties : dans la première, l'auteur nous fait assister à un congrès de savants et de philosophes dissertant sur les plus importantes questions religieuses, économiques et sociales. Le défaut intentionnel de conclusion a pour résultat de démontrer l'incohérence des systèmes qui partagent le monde. La seconde partie est une boutade philosophique contre la multiplicité des livres et contre la légitimité de certaines réputations littéraires. L'idée principale du *Mot de l'énigme*, Paris, 1826, in-8°, paraît avoir été prise de la *Science divine* de Law et des ouvrages de l'illuminé Saint-Martin. Richer y cherche l'explication de l'origine du mal et disserte sur le péché originel. L'ouvrage suivant nous le montre définitivement enrôlé sous la bannière d'une secte nouvelle; il est intitulé : *Guérisons opérées par madame de Saint-Amour*, Nantes, 1828, in-8°. Cette dame, propagatrice enthousiaste des doctrines de Swedenborg, était alors à Nantes où l'avait précédée une grande réputation acquise par les cures merveilleuses qu'elle prétendait opérer par sa puissance intérieure. Les uns la regardaient comme une sainte, d'autres la traitaient de sorcière: Edouard Richer eut la faiblesse d'embrasser et de soutenir avec chaleur les rêveries de cette visionnaire. C'est pour soutenir les mêmes rêveries et les mêmes erreurs que, malgré les souffrances aiguës qui le tourmentaient continuellement, il appliquait un talent incontestable, mais jouet d'une imagination extrêmement exaltée et mobile, à la composition de son grand ouvrage : *La nouvelle Jérusalem*, qui fut publiée de 1832 à 1836, Nantes et Paris, 8 vol. in-8°. Les trois premiers seulement parurent du vivant de l'auteur; les autres furent mis au jour par les soins et avec le secours de son ami M. de Tollenare. Voici les titres des diverses compositions qui forment ces huit volumes : *La Religion du bon sens; La clef du mystère; Introduction à la doctrine; Considérations générales; Dieu et le monde spirituel; L'univers et l'homme; Doctrine chrétienne; Témoignages, applications; Dissertations critiques et Mélanges; Invocations à l'usage des vrais chrétiens*, volume réimprimé sous le titre d'*Invocations religieuses*, Paris, 1834, in-18. Nous citerons encore de Richer : *L'immortalité de l'âme*, ode, 1821, in-8° ; *Epître à M. L. I.* (Impost), Nantes, 1821, in-8° ; *Mes pensées*, Nantes, 1825, in-12 : l'auteur en avait inséré une partie dans diverses livraisons du *Lycée armoricain*, recueil mensuel qui s'imprimait à Nantes; *Linné et Swédenborg*, in-8° ; *Le livre de l'homme de bien, ou Le testament du docteur Cramer*, suivi de *la Visite de Gustave*, Nantes et Paris, 1832, in-8°. Richer laissa un manuscrit de l'*Histoire de Bretagne*, entièrement refondue, qui devait former trois ou quatre vol. in-8° ; un autre manuscrit ayant pour titre : l'*Armorique ou la Bretagne poétique*, devant former 2 ou 3 vol. in-8° ; une *Poétique générale des beaux arts*, et il se proposait de publier un ouvrage étendu, qui se serait intitulé : *Des erreurs et des progrès de l'esprit humain*. Les articles que l'on trouve dans le Lycée armoricain, sous les titres de *Fénelon*, *Rousseau*, *Voltaire*, *Bernardin de Saint-Pierre*, sont les seuls fragments qui en aient paru. Il voulait aussi donner un recueil périodique, sous le titre d'*Archives théosophiques*, dans le but de propager les doctrines du mysticisme swédenborgien. Les *Œuvres littéraires d'Edouard Richer* ont paru à Nantes, 1838, 7 vol. in-8°, avec une notice historique par M. Emile Souvestre, et une Introduction de M. Piet aux Mémoires sur la vie et les ouvrages d'Edouard Richer, écrits en partie par lui-même et publiés par F. Piet. — L'auteur de cet article a cité des lignes très-remarquables d'Ed. Richer sur la puissance de la prière, dans les notes de son ouvrage, *De l'institution du dimanche considérée principalement dans ses harmonies avec les besoins de notre époque*, Paris, Sagnier et Bray, 1845, in-8°.

RICHERY (Charles-Alexandre de), archevêque d'Aix, né le 31 juillet 1759, à Alons, château situé dans la Haute-Provence était fils d'un officier de cavalerie qui s'était trouvé à la bataille de Fontenoy, et comptait parmi ses oncles un prévôt du chapitre de

Digitized by Google

Glandève et un chanoine d'Amiens. Après avoir terminé ses premières études au collége d'Aix, le jeune Richery fit sa théologie au séminaire de Saint-Sulpice, et ne tarda pas à être nommé à un canonicat de la métropole d'Aix. Sa fervente piété l'entraîna bientôt à la Trappe ; mais ses forces n'ayant pas répondu à l'excès de son zèle, il fut obligé de revenir au séminaire, puis à Aix, et il devint ensuite grand-vicaire de l'évêque de Senez. Pendant la révolution il se retira à Rome où il logea au couvent des Olivétains. Durant son séjour dans la capitale du monde chrétien, Richery eut des relations avec Mesdames de France, tantes de Louis XVI, et en 1816 il fut choisi, avec M. l'abbé de Latour, pour accompagner leurs dépouilles mortelles, dans leur translation à Paris. Dès l'année 1801 il était revenu en France ; mais il n'avait voulu accepter aucune fonction sous le régime de Bonaparte. Nommé en 1817 à l'évêché de Fréjus, Richery y fut sacré en 1823, et se dévoua tout entier au troupeau qui lui était confié. Il fut appelé à succéder à M. de Bausset sur le siége archiépiscopal d'Aix en 1829, mais il ne fit pour ainsi dire que paraître au milieu des fidèles de ce diocèse, auxquels il a donné cependant des preuves de son inépuisable charité, surtout pendant l'hiver rigoureux qui précéda sa mort, arrivée le 25 novembre 1830, à la suite d'une attaque d'apoplexie.

RICHMOND (le révérend Legh), ecclésiastique anglican, né à Liverpool en 1774, mort le 27 mai 1827, termina ses études au collége de la Trinité de Cambridge, et fut d'abord pendant quelques années ministre de Brading, hameau de l'île de Wight. En 1808, il devint recteur de Tarvey, dans le comté de Bedford, et en 1814, il fut nommé chapelain du duc d'York. Richmond avait beaucoup étudié les théologiens les plus célèbres de la réforme, et il les a reproduits, soit en substance, soit par extraits, dans son ouvrage intitulé : *Les Pères de l'Eglise d'Angleterre.* Il donna aussi une suite de narrations attachantes, fondées sur l'histoire de quelques-uns de ses paroissiens, sous le titre d'*Annales du pauvre*, 1814, 2 vol. in-12. On en cite, entre autres sujets : *La fille du laitier ; Une visite à l'infirmerie ; Les entretiens de la chaumière*, etc. On a aussi de lui des *Sermons*, notamment *Sur le péché de cruauté envers les animaux*, 1802, in-8° ; le *Premier sermon anniversaire prêché devant les directeurs du Pénitencier fondé à Londres pour les femmes*, 1810, in-8° ; etc. On a encore de lui un *Exposé des faits relatifs à l'abstinence supposée par Anna Moore*, 1813, in-8°. Alexandre, empereur de Russie, lui témoigna la satisfaction que lui avait donnée la lecture des *Annales du pauvre*, en lui faisant remettre une bague de prix, en 1817.

RICHTER (Christian), médecin saxon du XVIIIe siècle, a pratiqué son art avec une réputation distinguée, et a donné au public des ouvrages parmi lesquels on distingue *Erkenntniss des Menschen*, ou Connaissance de l'homme, un vol. in-8°, plein de bonnes observations physiques et morales. Il faut voir surtout ce qu'il dit, chap. 17, n° 36, sur l'effet de la vertu, de la piété, et des impressions spirituelles sur le corps, la santé et la physionomie de l'homme, conformément à ces paroles de l'Ecclésiastique : *Timor Domini dans sanitatem et vitam et benedictionem.* On a, relativement au même objet, un discours de M. Boers, docteur et professeur en théologie dans l'université de Leyde, *De religione præclaro sanitatis subsidio*, 1785 ; et en sens contraire, mais toujours en preuve de la même thèse, un traité en allemand de Daniel Langshans, *sur les vices dont l'homme est puni par la perte de la santé*, Berne, 1774. *Voyez* Onan, Rivault.

RICIUS (Paul), médecin et théologien, juif converti, florissait au XVIe siècle. Il était Allemand, et il enseigna la philosophie à Paris avec beaucoup de réputation. L'empereur Maximilien le mit au nombre de ses médecins ; mais ce n'est pas de ce côté-là qu'il se distingua. Il dut sa principale gloire à son érudition. Quoiqu'on ait donné de grands éloges à sa politesse et à sa modération, il se fit plusieurs adversaires, entre autres Jean Eckius. Le sujet de leur dispute était : *Si les cieux étaient animés ?* Ricius, qui tenait pour l'affirmative, avança à ce sujet des sentiments qui le firent passer pour un esprit singulier. On a de lui un grand nombre d'ouvrages contre les juifs et sur d'autres matières. *De cœlesti agricultura*, Bâle, 1587, in-folio : Erasme en parle avec éloge dans une de ses Epîtres. *De* LXXIII *mosaicæ sanctionis edictis*, Augsbourg, 1515, in-4° ; *Talmudica commentariola*, Augsbourg, 1519, in-4° ; une *Haxangue* pour animer les Allemands à entreprendre la guerre contre ses anciens confrères, production indigne d'un savant chrétien.

RIDLEY (Nicolas), né l'an 1500 dans le comté de Northumberland, fut élevé, sous le règne d'Edouard VI, à l'archevêché de Rochester, puis à celui de Londres. Mais à l'avénement de Marie à la couronne, il fut traduit en jugement pour son apostasie et son attachement aux nouvelles erreurs, dont il était un des plus fanatiques partisans, déposé et brûlé à Oxford, le 16 octobre 1555. On a de lui un traité *De cœna dominica*, et quelques autres livres contre la religion catholique.

RIDLEY (Thomas), jurisconsulte, né à Eli en Angleterre, mort en 1628, est auteur d'une *Idée des lois civiles et ecclés.*, ouvrage savant.

RIDLEY (Le docteur Gloster), théologien et littérateur anglais, de la même famille que Nicolas Ridley, évêque de Londres, naquit sur mer en 1702, à bord du *Glocester*, vaisseau de la compagnie des Indes, dont il prit son nom de baptême. Il étudia à Winchester et à Oxford, et montra d'abord du goût pour le théâtre. On cite, parmi les essais de sa jeunesse, une tragédie intitulée : *Jugurtha*, et une autre pièce dramatique : *La Réparation inutile*, qu'il composa en société avec quatre amis, dont chacun écrivit un acte. Plus tard Ridley obtint successivement les cures de Weston en Norfolk, de Poplar

Digitized by Google

en Middlesex, de Rumford en Essex, et une prébende dans la cathédrale de Salisbury. Il mourut au mois de novembre 1774. On a du docteur Ridley : une *Vie de l'évêque Ridley*, 1763, in-4°; un *Examen de la Vie du cardinal Pole par Philips*, et quelques compositions poétiques.—L'un de ses fils, Jacques Ridley, qui mourut avant lui (en 1765), et l'une de ses filles, Mlle Evans, se sont fait connaître par plusieurs productions littéraires.

RIENZI ou RIENZO (NICOLAS GABRINI, connu sous le nom de), né à Rome dans l'obscurité, mais vain et intrigant, se fit députer par les Romains vers Clément VI à Avignon, pour persuader ce pape de revenir à Rome. Pétrarque se joignit à lui; le poëte présenta au pontife un beau poëme latin, et Gabrini lui fit une harangue éloquente. Mais celui-ci, d'un génie bien plus exalté que Pétrarque, fit du parlement qui se tint à Rome pour entendre le rapport de l'ambassade d'Avignon, une vraie faction de conjurés contre la puissance pontificale. Ce fils audacieux d'un meunier, et pour qui la charge de notaire avait autrefois été une fortune, persuada aux Romains de rétablir l'ancienne dignité de tribun du peuple et s'y fit nommer par acclamation. Il les flatta de l'espoir chimérique de rétablir Rome dans son antique splendeur, d'en étendre de nouveau la domination sur tout l'univers, et déclara que l'empire et l'élection de l'empereur appartenaient à ce peuple roi, citant devant lui pour un terme fixe, tous les princes qui prétendaient avoir droit à l'empire, ou à l'élection de l'empereur. Il exerça d'abord une justice exacte, poursuivit sans relâche les brigands protégés par différents seigneurs, et prit des mesures si efficaces pour la tranquillité publique, qu'on pouvait aller partout en pleine sécurité, la nuit aussi bien que le jour. Bientôt il se rendit universellement odieux par son insolence, son avarice et sa cruauté. Il fut chassé de Rome, erra quelque temps fugitif, et tomba au pouvoir du pape, qui le fit emprisonner à Avignon, où il demeura dans les fers jusqu'à la mort de Clément VI. Le pape Innocent VI l'en tira, et le renvoya comme sénateur à Rome, dans l'espérance de s'en servir avec avantage contre un second tyran, nommé Baroncelli, qui fut mis en pièces par le peuple. Au bout de quatre mois, Rienzi eut le même sort le 8 octobre 1354, pour s'être abandonné de nouveau à l'injustice, aux exactions et aux violences de tout genre. « Tous ces désordres, dit un historien, et tant d'autres qui affligèrent la « *capitale* du monde chrétien, furent l'effet de « la résolution funeste qui transporta la résidence papale à Avignon. Comme si les « maux qui en résultèrent pour l'Eglise n'étaient pas suffisants pour punir cette imprudence, et pour avertir les papes de retourner dans leur siége, il fallut que Rome « fût en proie aux factions et à la plus désolante anarchie. » L'*Histoire de Gabrini* a été écrite en italien par Thomas Fortifiocca, auteur contemporain, Bracciano, 1624, in-4°. Nous en avons une en français, curieuse et bien écrite, par le P. du Cerceau, jésuite, sous ce titre : *Histoire de la conjuration de Rienzi, tyran de Rome, en* 1347, Paris, 1733, 1 vol. in-12, avec des additions et des notes du P. Brumoy, de la même société. Cette histoire est estimée.

RIGANTI (JEAN-BAPTISTE), né à Melfi, dans le royaume de Naples, l'an 1661, étudia en droit à Rome, en 1675, et y fit tant de progrès qu'à l'âge de 22 ans le célèbre Bandinus Panciaticus, cardinal prodataire, le prit pour son auditeur, emploi qu'il remplit avec honneur pendant 35 ans. Sa science et ses vertus lui méritèrent l'estime et la confiance de plusieurs cardinaux et des savants, entre autres du cardinal Lambertini, depuis pape sous le nom de Benoît XIV, qui honorait souvent Riganti de ses visites. Ce savant jurisconsulte mourut à Rome le 17 janvier 1735. Il avait laissé des *Commentaires sur les règles de la chancellerie apostolique*, qui ont été publiés avec des notes par Nicolas et Jean-Baptiste Riganti, ses neveux, Rome, 1745; Cologne, 1751, 4 vol. in-fol.

RIGAULT, en latin, *Rigaltius* (NICOLAS), savant philologue, né à Paris, en 1577, d'un père médecin, fit ses études avec distinction chez les jésuites, et plut au président de Thou par son *Funus parasiticum*, pièce satirique contre les parasites, qu'il composa à 19 ans. Casaubon, chargé de mettre en ordre la bibliothèque du roi, s'étant retiré en Angleterre, Rigault, qui avait eu part à ses travaux, le remplaça. Le roi, content de ses services, le nomma procureur-général de la chambre souveraine de Nancy, conseiller au parlement de Metz, enfin intendant de cette province. Il mourut à Toul en 1654, à 77 ans. Ses principaux ouvrages sont : des *Editions* de saint Cyprien, 1648, in-fol., et de Tertullien, 1664, in-fol., enrichies d'observations, de corrections, de notes qui servent souvent moins à éclaircir le texte qu'à établir les opinions particulières du scoliaste. (*Voyez* VAVASSEUR.) Il prétendit prouver, dans une de ses remarques sur Tertullien, que « les « laïques ont droit de consacrer l'eucharistie, « en cas de nécessité, lorsqu'ils ne peuvent « recourir aux ministres ordinaires de l'E« glise. » Le savant l'Aubespine lui prouva la fausseté de cette assertion, et Rigault se rétracta. Il avait d'autres sentiments peu favorables à la croyance de l'Eglise romaine, et il remarquait avec plus de soin que de jugement dans les anciens ce qui lui paraissait contraire à cette croyance. Quelques *Traductions* d'auteurs grecs, sans élégance et sans correction. Ces auteurs sont : Onosandre (*De imperatoris institutione*), 1600, in-4°... Artémidore et Achmet (*De divinatione per somnia*), 1603, in-4°; des *Notes* et des *Corrections* sur plusieurs auteurs grecs et latins; sur Phèdre, sur Julien, sur les écrivains *De re agraria*, Amsterdam, 1674, in-4°; une continuation de l'*Histoire du président de Thou*, en 3 livres : indigne de cet historien, du moins pour l'élégance du style, mais bien assortie à ses préjugés; *De verbis quæ in Novellis Constitutionibus post Justi-*

Digitized by Google

mianum occurrunt, *glossarium*, en 1604, in-4°; *De la prélation et retenue féodale*, en 1612, in-4°; *Diatriba de satyra Juvenalis*, dans l'édition de ce poète donnée par Robert Etienne, à Paris, en 1616, in-12; *De lege venditionis dicta, observatio duplex*, Toul, 1643 et 1644, in-4°; *Funus parasiticum*, 1601, in-4°; *Auctores finium regundorum*, Paris, 1614, in-4°; *Observatio ad constitutionem regiam anni* 1643; *De modo fœnori proposito*, 1645; *Observatio de populis fundis*, etc., Toul, 1651, in-4°. On trouve dans les *Hommes illustres qui ont paru en France pendant le* XVIIe *siècle* une *notice* sur Rigault, par Perrault, et son portrait gravé par Edelinck.

RIGAULT (Hugues), curé de Saint-Pierre de Naze, du diocèse d'Auxerre, né à Paris, en 1707, mort en 1785, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Sanctæ autissiodorensis ecclesiæ fastorum carmen libri XII*, 1790, in-8°.

RIGOLEY DE JUVIGNY (Jean-Antoine), originaire de Bourgogne, était conseiller honoraire au parlement de Metz. Citoyen paisible et vertueux, savant appliqué et retiré, honnête homme, ami sûr et constant, défenseur des vrais principes en matière de littérature et de philosophie, il n'a cessé de travailler à des ouvrages utiles et agréables. Outre la nouvelle édition des *Bibliothèques françaises de La Croix du Maine et de du Verdier* (1772, 6 vol. in-4°), enrichie de remarques érudites et importantes, il a donné : une *Edition des OEuvres de Piron*, à laquelle on ne peut reprocher que d'être trop *complète;* car il eût été à souhaiter que, constant dans ses principes, l'éditeur eût fait un choix, qui, pour être satisfaisant au jugement des vrais sages, supposait un certain degré de sévérité. Plusieurs *Mémoires et Discours* sur diverses matières, parmi lesquels on distingue un *Discours sur les progrès des lettres en France*, 1 vol. in-8°, et à la tête de la Bibliothèque de du Maine ; et une plaisanterie ingénieuse sous le titre de *Cause célèbre*, ou *Mémoire pour l'âne de Jacques Féron, blanchisseur à Vanves*, 1750, in-12, plusieurs fois réimprimée : les philosophes n'y sont pas ménagés ; *De la décadence des lettres et des mœurs*, Paris, 1787, 1 vol. in-8° et in-12. C'est surtout dans ce dernier ouvrage que l'auteur a peint son esprit et son cœur. (*Voy.* le *Journ. hist. et littér.* 1er juin 1787, pag. 219; 25 juillet, pag, 393; 1er août, pag. 482.) Son zèle contre les erreurs du temps, contre la corruption du goût et l'oubli des vérités les plus essentielles, enflamme son éloquence, et produit des tableaux pleins de vigueur, qui frappent et instruisent par une éloquence mâle, noble, pleine de dignité et de force. Le philosophisme du jour en a été atteré. Le petit maître aboyeur, que la secte a lâché contre le sage écrivain, pour opposer des sarcasmes et des platitudes à ses lumineux raisonnements, n'a fait que compléter son triomphe. On a aussi de lui quelques pièces de poésies fugitives. Il mourut le 21 février 1788. M. Lemaire lui a fait cette épitaphe :

De principes sacrés nourri dès son enfance,
Juvigny défendit et l'Eglise et les mœurs :
Du bon goût il peignit la triste décadence;
Et de ses ennemis méprisant les clameurs,
Son zèle l'enflamma du plus noble courage.
Vous, mortels vertueux, quand votre ami n'est plus,
A ses mânes vos pleurs seraient un faible hommage;
Cette tombe est l'autel dressé pour ses vertus,
Où doit brûler toujours le pur encens du sage.

RIOS (Françoise de Los), née à Madrid, se fit remarquer par des talents précoces; elle n'avait que douze ans lorsqu'elle traduisit du latin en espagnol la *Vie de la B. Angèle de Foligno*, Madrid, 1618, in-12. Elle traduisit encore d'autres ouvrages de piété.

RIPAMONTE (Joseph), né à Tignone, dans l'état de Milan, nommé historiographe du roi d'Espagne, fut prêtre du collége ambrosien. Son ouvrage le plus connu est une *Histoire de l'Eglise de Milan*, 1617 et suiv., 4 vol. in-4°, en latin, qui est estimée à cause des recherches, quoiqu'elle manque quelquefois de critique. L'auteur mourut vers le milieu du XVIIe siècle.

RIPERT ou RIPPERT DE MONCLAR (Jean-Pierre-François, marquis de), procureur-général au parlement d'Aix, né dans cette ville en 1711, est connu par un *Mémoire* où il prétend établir la souveraineté du roi de France à Avignon et dans le comtat Venaissin, et par plusieurs *Plaidoyers* contre les jésuites. C'est un des suppôts de la robe qui ont le plus fait valoir les petites chicanes du barreau contre les décrets, la croyance et les droits de l'Eglise : l'*appel comme d'abus* était toujours un de ses grands moyens. Il prétendait, à l'imitation de tous les parlementaires jansénistes, concilier une opposition formelle, déguisée par un mot illusoire, avec le respect dû à la religion et à ses pontifes. « C'est en vérité dommage, dit un auteur « bien raisonnable, que l'empereur Julien, « à qui on ne reproche pas d'être un empe- « reur Claude, ne se soit pas avisé de cette « excellente ressource. Affectant un profond « respect pour Jésus-Christ, et plutôt que « d'injurier Luc et Matthieu, il se serait con- « tenté de rendre le sénat appelant comme « d'abus de l'exécution de l'Evangile, et il « aurait très-décemment aboli le christia- « nisme, sans essayer de se faire débaptiser. « Mais Julien n'avait pas le mérite d'un « Monclar ni d'un Camus. » Ripert revint de ses erreurs, et mourut en 1773 dans de grands sentiments de piété, après avoir rétracté tout ce qu'il avait dit sur le saint-siége et les jésuites : rétractation qui, selon ce qu'il avait désiré, fut publiée en chaire par le vicaire de sa paroisse. C'est en vain que Voltaire a essayé de répandre des nuages sur un événement qui ne peut qu'honorer la mémoire du célèbre magistrat. M. de La Merlière, évêque d'Apt, en fit dresser un procès-verbal, qu'il envoya au pape Clément XIV.

RIPOLI (Le révérendissime Père), né à Corato dans le royaume de Naples le 9 octobre 1780, entra à l'âge de 18 ans, dans la congrégation du Très-Saint-Rédempteur, et s'adonna avec un zèle infatigable aux travaux

Digitized by Google

des missions dans les Calabres ; ses longs et fructueux travaux lui ont fait donner le titre d'apôtre de cette contrée. Le P. Ripoli fut unanimement élu supérieur-général de sa congrégation le 29 juin 1832. En 1837 il fut nommé évêque de Potenza : mais son humilité lui fit refuser cette dignité. Le P. Ripoli est mort à Nocera, près Naples, le 18 février 1850. Le roi et la famille royale rendirent hommage à sa haute vertu, en allant le visiter dans sa dernière maladie.

RIPPERDA (Jean-Guillaume, duc de), d'une famille noble de la province de Groningue, et d'origine espagnole, servit quelque temps les états-généraux en qualité de colonel d'infanterie. Il était revêtu de ce grade, lorsqu'il fut nommé, en 1715, ambassadeur de Hollande à la cour d'Espagne. Son esprit adroit et insinuant ayant plu à Philippe V, il se fixa à la cour de Madrid en 1718, et y parvint bientôt au faîte de la grandeur. On lui confia le détail de la guerre, de la marine, des finances. Enfin, il eut le pouvoir de premier ministre sans en avoir le titre. Disgracié en 1726, il fut renfermé au château de Ségovie. Il y resta jusqu'au 2 septembre 1728, qu'il trouva le moyen de s'évader en Portugal. De là il passa en Angleterre et ensuite en Hollande, où il connut l'ambassadeur de Maroc, qui l'engagea à se rendre auprès de Muley Abdallah, son souverain. Il se fit circoncire, prit le nom d'*Osman*, et affecta un grand zèle pour la religion mahométane. Cependant il méditait un nouveau système de religion, qu'il comptait faire goûter au peuple. Il prétendait que les chrétiens, les mahométans et les Juifs avaient été jusqu'alors dans une erreur presque égale ; les premiers en attribuant trop à Jésus-Christ, les seconds à Mahomet, et les derniers en n'attribuant rien à l'un ni à l'autre. Selon son système, le Messie est encore à venir. Voilà du moins ce que raconte l'abbé Prévôt, dans le tome Ier de son *Pour et contre*. Ripperda fut obligé de quitter Maroc en 1734, également méprisé des mahométans et des chrétiens. Il mourut à Tétuan en 1737. La *Vie* de Ripperda a été publiée en français, en espagnol et en anglais, par trois différents auteurs.

RISBECKI ou RIESBECK (Gaspard), né en 1750, à Hoechst près de Francfort, eut pour père un négociant assez riche, qui l'envoya dans cette dernière ville pour s'y appliquer au droit ; mais une imagination brûlante et un caractère impétueux rendirent le jeune Risbecki peu propre à l'étude des lois. A cette époque régnait en Allemagne une secte dont les principes dangereux n'ont formé que trop de prosélytes : elle s'appelait la *Secte des génies par excellence* (Das Genie-wesen). Ses principes fondamentaux étaient le mépris souverain des convenances sociales, l'éloignement pour toute affaire quelconque. Ses partisans regardaient comme au-dessous d'eux les emplois, les engagements politiques, les fonctions qui exigent un travail suivi : enfin la liberté était l'idole chimérique qu'ils encensaient, et à laquelle ils sacrifiaient toutes les réalités. Risbecki ne fut point des derniers à se rendre auprès de ces nouveaux Diogènes ; mais il dissipa en peu de temps le bien dont il avait hérité, et se vit réduit, pour subsister, à se mettre aux gages des libraires. Il écrivit des *Lettres sur les moines*, telles qu'un homme passionné et fanatique pouvait en écrire ; il répandit les mêmes fureurs contre les prêtres et les catholiques en général, dans son *Voyage d'Allemagne*, traduit en français, Paris, 1788, 3 vol. in-8°. « Qu'on se représente, dit un bibliographe, « un jeune homme empreint de tous les dé« lires du philosophisme, et, de plus, d'une « forte dose de préjugés protestants, qui « parcourt l'Allemagne à pied, dans un état « à ne pouvoir guère fréquenter que les der« nières classes de la société, et qui dans sa « course prononce définitivement sur la po« litique, la religion, les mœurs, les cours et « les princes ; et l'on aura une idée juste de « ce voyageur. Sa grande règle est de trou« ver affreux tout ce qui est catholique, et « de porter jusqu'aux nues tout ce qui tient « ou à l'esprit de secte ou à l'impiété domi« nante du siècle. » Il a consigné les mêmes écarts dans une prétendue *Histoire d'Allemagne*, qu'il laissa manuscrite. Réduit à la misère, il s'isola dans le village d'Arau en Suisse, où il ne connut plus d'autre société que celle des cabarets, et où il mourut le 5 février 1786. Dans ses ouvrages, il a pris, ou les éditeurs lui ont donné le titre de *baron ;* mais il est certain qu'il n'était ni baron ni noble. (*Voy.* le *Journ. hist. et litt.*, 1er avril 1788, pag. 478.) Le prince Boris de Galitzin a publié, dans le *Mercure* d'août 1788, une *Notice* fort intéressante sur cet auteur.

RISIUS (Sergius), savant maronite, archevêque de Damas, florissait dans le XVIIe siècle. C'est par ses soins, par ceux de Guadagnoli et de Pierre Golius qu'a été publiée la *Bible arabe*, Rome, 1671. *Voy.* Golius (Pierre).

RITTANGELIUS (Jean-Etienne), de Forcheim, au diocèse de Bamberg, de catholique romain était devenu juif, et de juif il se fit luthérien, suivant quelques auteurs. On a de lui des *Notes* sur le livre intitulé *Jezirach* (*Voy.* Abraham), où il soutient que la Paraphrase chaldaïque fournit des arguments contre les Juifs et contre les antitrinitaires. Cette proposition fut attaquée par un socinien Guillaume-Henri Vorstius, qui se cacha sous le nom d'*Irenopolita*. Rittangelius se défendit par un traité qu'il intitula *Libra veritatis*, 1698, et qu'il dédia à Jean Casimir, roi de Pologne. Il mourut vers 1652, professeur en langues orientales dans l'académie de Kœnigsberg. Nous avons de lui : un traité *de Veritate religionis christianæ*, Franeker, 1699 ; des *Lettres ;* une *Traduction* allemande des prières que les Juifs font dans leurs synagogues le premier jour de chaque année, et d'autres écrits.

RITTERSHUYS (Conrad), en latin *Rittershusius*, jurisconsulte de Brunswick, où il était né en 1560, est auteur et éditeur d'un grand nombre d'ouvrages dans lesquels on remarque beaucoup de critique et d'érudition. Nous citerons entre autres, celui qui a

Digitized by Google

pour titre : *De differentiis juris civilis et canonici*, Strasbourg, 1616, 1618, in-8° ; ibid., 1638, 1668, in-4° ; *Sancti Isidori Pelusiotæ de interpretatione divinæ Scripturæ epistolarum libri quatuor*, etc., 1605, in-folio : c'est la traduction, du grec en latin, des *Lettres de saint Isidore de Péluse ;* mais Rittershuys n'a traduit que le quatrième livre ; les trois premiers l'avaient été par Jacques de Billy ; un cinquième fut découvert plus tard, et traduit par André Schott ; *Commentarius in Salvianum Massiliensem*, Altorf, 1611, 2 vol. in-8°, précédés de la Vie de Salvien ; 2e édition, augmentée des notes de plusieurs philologues, et d'une Vie de Conrad Rittershuys par son fils Georges. Conrad mourut l'an 1613 à Altorf, où il était professeur en droit.

RIVALLIÈRE-FRAUENDORF (le comte DE LA), s'est fait connaître avantageusement par deux ouvrages pieux, intitulés, l'un : *Le Guide du néophyte, ou La religion du cœur*, 1 vol. in-18 ; et l'autre : *Un mois de correction offert à Marie*, ouvrage où le culte de la sainte Vierge est présenté d'une manière attrayante. Cet homme estimable est mort subitement à Paris, au mois de février 1841.

RIVAROLA (AUGUSTIN), cardinal, né à Gênes, le 14 mars 1758, d'une famille noble, étudia le droit civil et le droit canon, et fut employé avec distinction comme secrétaire de plusieurs auditeurs de rote. Pie VI le nomma un de ses camériers secrets, et lui donna en 1793 le gouvernement de San-Severino. En 1797, les troupes républicaines qui occupaient les Marches, l'obligèrent de se réfugier à Gênes ; mais un arrêté du directoire l'ayant forcé de quitter cette ville, il se rendit à Parme, où l'on attendait Pie VI, violemment enlevé de ses Etats. Pendant le séjour du pape dans cette ville, Rivarola essaya, au péril de sa liberté et de ses biens, de le délivrer, mais il ne put réussir dans sa courageuse entreprise. En 1800, Pie VII le nomma son délégat à Pérouse, et vers la fin de 1802 l'envoya dans la ville de Macerata comme président-général des Marches. Dans ce poste important, malgré les obstacles qu'il rencontra, la justice, la fermeté et l'intelligence du prélat le rendirent cher aux populations. En 1808, au moment où les Français envahirent les Marches, Rivarola fut arrêté et conduit dans la forteresse de Pesaro ; six mois après on le déporta à Rimini où il resta dix-huit mois, puis il revint de nouveau à Gênes. Il se trouvait dans cette dernière ville en 1814, lorsqu'il apprit la délivrance de Pie VII. Il se rendit aussitôt près du pontife, qui lui donna l'ordre d'aller à Rome reprendre les rênes du gouvernement, avec le titre de délégat apostolique. Rivarola s'acquitta avec succès de cette mission, et prit jusqu'à l'arrivée du pape toutes les mesures nécessaires pour le maintien de l'ordre et des lois. Dans les premiers mois de 1815, les Marches ayant été envahies par Murat, Pie VII se retira à Gênes, et pendant son absence Rivarola devint secrétaire avec voix délibérative de la junte d'Etat présidée par le cardinal della Somaglia. De retour dans ses Etats, le souverain pontife le nomma son majordome et maître des sacrés-palais. Cette charge importante le mit en mesure de se concilier de plus en plus l'affection du pape, qui, le premier octobre 1817, le nomma cardinal-diacre. En 1824, Rivarola fut envoyé par Léon XII dans la ville et la province de Ravenne, avec le titre de légat *à latere ;* il fut chargé en même temps de la légation de Forli, et plus tard, lorsqu'il revint à Rome, on lui confia la direction de la congrégation des cours, à laquelle on joignit la préfecture des chanoines. Nommé par Grégoire XVI à la pro-préfecture de la congrégation du concile, il trouva encore le moyen de faire exécuter d'utiles et importants travaux : il détourna l'Anio, rendit au culte le célèbre temple de Sainte-Marie degli Angeli, à Assise, détruit par un tremblement de terre, et fit élever deux autres édifices sacrés à Camerino et à Bénévent. Rivarola s'était fait estimer par sa piété et sa charité, non moins que par ses talents administratifs. Il mourut, âgé de 84 ans, le 7 novembre 1843.

RIVAULT (DAVID), sieur de Flurance, né à Laval vers 1571, fut élevé auprès de Guy, comte de Laval. Après avoir voyagé en Italie, il accompagna en Hongrie le comte de Laval qui fut tué par les Turcs. Il revint en France, fut nommé gentilhomme du roi, sous-précepteur, puis précepteur de Louis XIII, et mourut à Tours en 1616, à 45 ans. Malherbe et plusieurs autres écrivains célèbres ont parlé de Rivault avec estime, et cela n'est pas étonnant, il était bien à la cour. Il nous reste de lui quelques ouvrages, qui ne justifient que faiblement leurs éloges. Les principaux sont : des *Eléments d'artillerie*, 1608, in-8°, qui sont rares et assez curieux ; *les Etats, esquels il est discouru du prince, du noble et du tiers-état, conformément à notre temps*, 1596, in-12 ; une *Edition* d'Archimède, in-4° ; *L'Art d'embellir, tiré du sens de ce sacré paradoxe :* La sagesse de la personne embellit sa face (*Sapientia hominis lucet in vultu ejus, et potentissimus faciem illius commutabit*, Eccles. VIII) ; *étendu à toutes sortes de beautés, et ès moyens de faire que le corps retire en effet son embellissement des belles qualités de l'âme*, 1608, in-12. Cet art n'est pas une chimère, il est même le fondement vrai de la science physiognostique. « On croit, dit un philosophe (J. J. Rousseau), « que la physionomie n'est qu'un simple dé- « veloppement des traits déjà marqués par « la nature. Pour moi, je penserais qu'outre « ce développement, les traits du visage d'un « homme viennent insensiblement se former « et prendre de la physionomie, par l'im- « pression fréquente et habituelle de certai- « nes affections de l'âme. Ces affections se « marquent sur le visage, rien n'est plus cer- « tain ; et quand elles tournent en habitude, « elles y doivent laisser des impressions du- « rables. » L'auteur des *Etudes de la nature* appuie ces observations et les porte même beaucoup plus loin, sans qu'on puisse dire que l'expérience lui soit contraire. Après avoir parlé de la variété extrême et de la configuration très-bigarrée des physionomies, il ajoute : « Au reste, ceux qui ont été

Digitized by Google

« défigurés par les atteintes vicieuses de nos « éducations et de nos habitudes, peuvent « réformer leurs traits : et je dis ceci surtout « pour nos femmes qui, pour en venir à « bout, mettent du blanc et du rouge, et se « font des physionomies de poupées sans « caractère. Au fond, elles ont raison ; car il « vaut mieux le cacher que de montrer celui « des passions cruelles qui souvent les dé- « vorent. Elles ont un moyen sûr de devenir « des beautés d'une expression touchante. « C'est d'être intérieurement bonnes, douces, « compatissantes, sensibles, bienfaisantes et « pieuses. Ces affections d'une âme vertueuse « imprimeront dans leurs traits des carac- « tères célestes, qui seront beaux jusque « dans l'extrême vieillesse. » *Voy.* RICHTER.

RIVAZ (PIERRE-JOSEPH DE), né l'an 1711, à Saint-Gengoulph, village de Savoie, sur la frontière du Bas-Valais, mort à Moutiers en 1772, s'est fait une certaine réputation par ses travaux mécaniques; il perfectionna les horloges, l'exploitation des salines, le desséchement des marais. Il laissa en manuscrit quelques ouvrages, dont l'un, qui a été publié par son fils, Joseph Rivaz, grand vicaire de Dijon, a pour titre : *Eclaircissement sur les martyrs de la légion thébéenne*, 1779, in-8°. Il est aussi auteur des *Recherches critiques sur la maison de Savoie*.— François de RIVAZ, de la même famille, né dans le même village, entra fort jeune dans le couvent de Saint-Maurice, de l'ordre des Augustins, dans le Bas-Valais. Cette abbaye fut fondée, en 515, par Sigismond, duc de Bourgogne, en l'honneur des martyrs de la légion thébéenne, et sur le lieu où l'on croit qu'ils souffrirent la mort. Amédée de Savoie la rétablit en 1136. Elle fut presque entièrement consumée par le feu en 1692, et rebâtie dans le dernier siècle sous l'abbé Placide. On y garde l'épée de saint Maurice dans une gaîne d'argent, et on y trouve plusieurs restes d'antiquités romaines. Cette abbaye est habitée par des chanoines réguliers, dont plusieurs vont desservir les cures voisines. Ils ont formé à Saint-Maurice un hospice pour les passants et un collége pour l'éducation de la jeunesse. François de Rivaz enseigna d'abord dans ce collége, et il s'adonnait en même temps à la prédication. A la mort de l'abbé Pierra, il fut élu abbé de la maison, et il fut préconisé par Pie VII dans le consistoire du 10 mars 1823. Il est mort au mois de septembre 1834, dans un âge peu avancé.

RIVET (ANDRÉ), ministre calviniste, né à Saint-Maixent en Poitou, l'an 1572, s'acquit une grande réputation dans le parti des calvinistes, fut chargé de leurs affaires les plus importantes, et présida à plusieurs de leurs synodes. Il devint professeur de théologie dans l'université de Leyde, et mourut à Bréda en 1651, à 78 ans. On a de lui : un traité intitulé : *Criticus sacer*, Dordrecht, 1619, in-8°; *Commentaires* sur plusieurs livres de l'Ecriture; *Instruction chrétienne touchant les spectacles publics, les comédies et tragédies, où est décidée la question s'ils doivent être permis par les magistrats*, etc., La Haye, 1639, in-12, livre curieux et rare; divers *Traités de controverse*, et d'autres ouvrages, recueillis en 3 vol. in-fol. — Son frère, Guillaume RIVET, fut comme lui ministre en France. Il est auteur d'un *Traité de la justification*, et d'un autre *de la liberté ecclésiastique contre la primauté du pape*, tous deux en latin, Genève, 1625, in-8°; livres qui n'ont eu cours que chez les protestants.

RIVET DE LA GRANGE (dom ANTOINE), de la même famille que les précédents, mais d'une branche catholique, naquit à Confolens, petite ville du Poitou, en 1683. Il prit l'habit de bénédictin à Marmoutier en 1704, et y fit ses vœux en 1705. Ses supérieurs l'appelèrent à Paris l'année suivante, pour travailler avec quelques autres religieux à l'*Histoire des hommes illustres de Saint-Benoît*. Il ramassa une grande quantité de matériaux relatifs à cet objet; mais cette entreprise échoua. Il se livra entièrement à l'*Histoire littéraire de la France*, dont il avait déjà conçu le dessein, et qui l'a occupé toute sa vie. Il s'associa dans ce travail trois de ses confrères, dom Joseph Duclou, dom Maurice Poncet et dom Jean Colomb. La tranquillité de sa vie fut troublée par son attachement à la mémoire et à la cause d'Arnauld et de Quesnel. Il fit imprimer, en 1723, à Amsterdam, in-4°, *le Nécrologe de Port-Royal-des-Champs*, rédigé par des religieuses, mais qu'il revit et acheva. La publication de cet ouvrage, jointe à la vivacité de son opposition à la bulle *Unigenitus*, dont il avait appelé, indisposa ses supérieurs. On l'obligea de se retirer dans l'abbaye de Saint-Vincent du Mans. Il y travailla pendant plus de 30 ans à l'*Histoire littéraire de la France*. Il en fit paraître le 1er volume in-4° en 1733, et finissait le 9e, qui renferme les premières années du XIIe siècle, lorsqu'il mourut en 1749, à 66 ans. Dom Taillandier, son confrère, a fait son éloge à la tête du 9e volume de l'*Histoire littéraire*, qui a été poussée jusqu'au 12e. On souhaiterait que les auteurs eussent mis plus d'élégance, plus de correction et plus de légèreté dans le style; qu'ils se fussent moins appesantis sur les écrivains inconnus, et qu'ils eussent rendu plus de justice à ceux qui, sur certaines matières, ne pensaient pas comme eux.

RIVET (DU). *Voy.* PAPILLON.

RIVIER (MARIE), fondatrice des sœurs de la Présentation, naquit le 21 décembre 1768, à Montpezat, aujourd'hui dans le département de l'Ardèche. Dans son enfance, elle fut percluse de tous ses membres; mais elle en recouvra subitement l'usage vers l'âge de neuf ans par l'intercession de la très-sainte Vierge, le jour de l'Assomption. Elle avait douze ans lorsque ses parents l'envoyèrent au couvent de Notre-Dame de Pradelles, où elle se concilia promptement l'estime et la confiance des religieuses, qui la chargèrent, malgré son extrême jeunesse, d'instruire les jeunes personnes et de les former à la piété. Quel que fût son désir de se fixer dans cette maison, elle fut refusée, à cause de la faiblesse de sa santé et de sa petite taille. Elle songea alors à fonder elle-même

Digitized by Google

un couvent. De retour dans sa famille, elle continua d'instruire de jeunes personnes, et le dimanche elle réunissait les femmes pour la même fin. Comme à cette époque, les prêtres, obligés de se dérober aux fureurs de la persécution, ne pouvaient vaquer aux saintes fonctions de leur ministère, Marie Rivier préparait aussi de jeunes garçons à l'acte important et solennel de la première communion. Elle fut mise en rapport avec un vénérable prêtre de Saint-Sulpice, et celui-ci l'engagea à s'établir à Thueyts, où elle vint se fixer en 1794. Elle fit d'abord les petites écoles et s'associa quelques pieuses filles. En 1796, elle acquit la maison Choroix, qui a été le premier couvent et le berceau de la congrégation: elle y établit un pensionnat et un noviciat. Une heureuse circonstance amena auprès d'elle une jeune veuve de Nantes, pleine de talents et d'expérience pour l'éducation, qui donna un nouveau lustre à sa maison. Marie Rivier ne tarda pas à entrer en relation avec l'abbé Vernet, alors vicaire général de l'archevêque de Vienne, et administrateur apostolique du diocèse de Viviers. Elle s'entendit avec lui sur la forme à donner à la congrégation, et tous deux établirent de concert les constitutions et les règles. Leurs statuts, après avoir été approuvés par Mgr d'Aviau, archevêque de Bordeaux, Mgr Chabot, évêque de Mende, Mgr de Mons, archevêque d'Avignon, Mgr Molin, évêque de Viviers, et Mgr Bonnet, son successeur, furent autorisés par une ordonnance royale du 29 mai 1830. La congrégation comptait plus de quatre-vingts établissements plus ou moins considérables, formés dans plusieurs départements et dans la Savoie, lorsque Marie Rivier mourut à Bourg-Saint-Andéol, le 3 février 1838, âgée de 70 ans. On a une *Vie de madame Rivier, fondatrice et première supérieure de la congrégation des sœurs de la Présentation de Marie*, par l'auteur de la Vie du cardinal de Cheverus, Paris, un vol. in-12, avec portrait.

RIVIÈRE (l'abbé), grand vicaire du diocèse de Besançon, sous l'administration de M. Cortois de Pressigny, traduisit de l'allemand en français un Catéchisme qui est estimé, à cause de la manière simple et claire dont les vérités de la religion y sont exposées aux jeunes intelligences. Cet ouvrage, connu sous le nom de *Catéchisme de Constance*, parce qu'il fut imprimé dans cette ville, forme 4 volumes. L'abbé Rivière mourut à Besançon le 11 juin 1828, âgé de 76 ans.

RIVIÈRE (Bon-François). *Voy.* Pelvert.

RIVIÈRE. *Voy.* Poncet de La Rivière, évêque de Troyes.

RIVINUS (André), dont le vrai nom était *Bachmann*, né à Halle en Saxe, en 1600, fut médecin, professeur de poésie et de physiologie à Leipzig, et mourut le 4 avril 1656. Il s'est fait une réputation par ses *Remarques* sur les anciens poëtes chrétiens, par des *Dissertations* sur diverses matières de littérature, et sur l'origine de l'imprimerie, publiées à Leipzig, sous le titre de *Philo-Physiologica*, 1656, in-4°, et par des Éditions de quelques auteurs anciens, qu'il a accompagnées de notes. Son *Commentaire* sur le *Pervigilium Veneris*, qu'on trouve dans l'édition de La Haye, 1712, in-8°, ne fait pas l'éloge de ses mœurs. On a encore de lui: *Veterum bonorum scriptorum de medicina collectanea*, 1654, in-8°; *Mysteria medico-physica*, 1681, in-12.

RIVIUS (Jean), luthérien allemand, natif d'Altdorf, fut conseiller de Georges, duc de Saxe, puis précepteur d'Auguste, qui fut dans la suite électeur. Il mourut étant recteur du collége de Meissen, en 1553, à 53 ans. On a de lui des ouvrages de controverse, et un traité de morale sous ce titre: *De stultitia mortalium in procrastina correctione vitæ*, Bâle, 1547, in-8°, plein de réflexions judicieuses, mais communes. — Il ne faut pas le confondre avec Rivius, médecin allemand, dont on a une *Introduction aux sciences nécessaires à un architecte*, Nuremberg, 1547; une *Traduction* de Vitruve, avec des *Commentaires*, Nuremberg, 1548, et plusieurs ouvrages de médecine.

RIVIUS (Jean), religieux augustin, né à Louvain en 1599, fils de l'imprimeur Gérard Rivius, fut prieur et provincial dans son ordre, et mourut à Ratisbonne le 1er novembre 1665. On a de lui: une *Vie de saint Augustin*, qui a beaucoup servi à Tillemont. Rivius l'a puisée dans les écrits de ce Père et dans les auteurs contemporains. On le blâme cependant de ce qu'il a osé traiter (p. 519) de semi-pélagiens les théologiens qui admettent en Dieu, depuis la chute d'Adam, un décret de donner à tout homme des secours suffisants pour faire son salut. L'*Index*, d'accord avec la raison et la bonne théologie, désigne cette assertion comme devant être retranchée. On doute aussi très-fort qu'il ait réussi à prouver que saint Augustin savait le grec et l'hébreu. Les ouvrages de ce saint docteur déposent contre cette assertion; on y voit qu'il n'avait qu'une connaissance médiocre du grec et aucune de l'hébreu. *Rerum Francicarum decades quatuor, imperii Belgarum exordium, progressus ad annum* 1500, Louvain, 1651, in-4°. Il n'y flatte point les Français. *Poemata*, Anvers, 1629; *Diarium obsidionis lovaniensis, anno* 1635, Louvain, 1635, in-4°, etc.

RIVO (Raoul), ou du Ruisseau, né à Brée, petite ville de la principauté de Liége, dans le XIVe siècle, alla étudier les langues savantes à Rome. Sa science et ses vertus l'élevèrent à la dignité de doyen de l'église collégiale de Tongres. Il fonda le monastère de Corsendonc, et donna aux religieux de cette maison une règle conforme aux anciens canons. Il mourut l'an 1403. On a de lui: *Traité de l'observation des canons*, Cologne, 1568, Rome, 1590, dans la Bibliothèque des Pères, tom. VI, édition de Paris, et tom. XIV, édition de Cologne; *Histoire des évêques de Liége*, depuis l'an 1347 jusqu'à l'an 1389, dans la collection de Chapeauville; *Calendrier ecclésiastique*, Louvain, 1568; *Martyrologe* en vers.

RIVOIRE (Antoine), savant jésuite, mem-

Digitized by Google

bre de l'académie de Lyon, où il était né le 13 mars 1709, remplit dans son ordre les chaires de physique et d'histoire naturelle, et a laissé les ouvrages suivants : *Traité des aimants artificiels*, 1752, in-12; *Nouveaux principes de la perspective linéaire*, traduits de l'anglais, 1757, in-8°; *Histoire métallique de l'Europe*, ou *Catalogue des médailles modernes du cabinet de M. Poulhariez*, 1767, in-8°; *Vie de saint Castor*, 1768, in-12. Après la suppression des Pères de la compagnie, il se fixa à Lyon, où il mourut vers 1789. M. Jars a fait son *Eloge*.

ROA (Martin de), né à Cordoue vers 1563, entra, à l'âge de quinze ans, dans la compagnie de Jésus, et fit de grands progrès dans les études. Il professa successivement, dans le collége de Cordoue, la rhétorique et les saintes Ecritures, et remplit avec distinction les principaux emplois de son ordre. Il fut recteur de différents colléges, provincial à Séville, et procureur général à Rome. De retour en Espagne, il se démit de tous ses emplois, et ne s'occupa plus que de l'étude de l'histoire et des antiquités. Il mourut à Montillo, le 5 avril 1637, âgé de 74 ans. Il a laissé : *Singularium locorum et rerum sacræ Scripturæ libri VI, in duas partes distincti : item de die natali sacro et profano liber unus*, Lyon, 1667, in-8°, édition recherchée ; *De accentu et recta in Græcis, Latinis, barbaris pronuntiatione ; De Cordubæ principatu, et de auctoritate et antiquitate sanctorum martyrum cordubensium, ac de cordubensi breviario*, Lyon, 1617, in-4° : l'auteur traduisit lui-même cet ouvrage en espagnol, et y fit des additions, Cordoue, 1636, in-4°; *Santos Honorio, Eutichio, Estevan patronos de Xerez de la Frontera, nombre, sitio, antiguedad de ciudad, valor de sus ciudadanos*, Séville, 1617, in-4°; *Del estado*, etc., ou *De l'état des âmes en purgatoire d'après le livre des Machabées*, ibid., 1624, traduit en latin et en italien; ouvrage plus singulier qu'utile : il y avance plusieurs choses qu'il eût mieux valu laisser dans les secrets de Dieu ; *Malaga, su fondacion, su antiguedad*, etc., Malaga, 1627, in-4°; *Historia de la muy antigua y noble ciudad de Ecija*, Séville, 1629, in-4°. La liste de tous les ouvrages du P. Roa est dans la *Bibliothèque* de Southwell.

ROBBE (Jacques), prêtre du diocèse d'Amiens, docteur et professeur en théologie de la maison et société de Sorbonne, et grand maître du collége Mazarin, mort en 1742, âgé de 64 ans, est auteur de plusieurs ouvrages qui ont été publiés plus tard par les soins de ses neveux, MM. Lebel, l'un docteur en théologie de la maison de Sorbonne, chanoine de Sainte-Opportune; l'autre ancien recteur de l'université, mort en 1780, à 63 ans. Ces ouvrages sont : *Tractatus de mysterio Verbi incarnati*, Paris, 1672, in-8°; *De augustissimo Eucharistiæ sacramento*, Neufchâteau, 1772, in-8°; *De gratia Dei*, 1780-81, 2 vol. in-8°; *Dissertation* sur la manière dont on doit prononcer le canon et quelques autres parties de la messe, où l'on examine ce que l'on doit entendre par le *submissa voce* dans cet endroit du concile de Trente, *pia mater Ecclesia*, etc., Neufchâteau, 1770, in-12. Robbe s'y propose de prouver que le rite de la prononciation secrète du canon et de quelques autres parties de la messe a été universellement et continûment observé dans l'Eglise grecque et latine, depuis les premiers siècles jusqu'à notre temps ; et qu'un prêtre ne peut pas, sans pécher, prononcer à haute voix les parties de la messe où le concile prescrit une prononciation secrète. — Un autre Jacques Robbe, ingénieur et géographe du roi de France, né à Soissons en 1643, fut maire perpétuel de Saint-Denis en France, avocat au parlement de Paris, et mourut à Soissons en 1721. On a de lui : *Méthode pour apprendre facilement la géographie, contenant un abrégé de la sphère, la division de la terre, et un petit traité de la navigation*, Paris, 1678, in-12; 2e édit., 1683, 2 vol. in-12; 6e édit., 1714. Ce livre fut traduit en anglais, Londres, 1705. C'est, dit Feller, un assez bon ouvrage ; il y a des jugements vrais et impartiaux sur les caractères des peuples, et autres objets sur lesquels l'esprit national égare souvent les géographes comme les historiens. On y trouve cette assertion aussi exactement vraie que honorable aux habitants de la Belgique : « C'est assurément l'endroit de toute l'Eu« rope où la religion catholique soit pro« fessée avec plus de pureté et de sincérité; » observation que l'événement confirma, en 1792, par l'invincible résistance que ces peuples opposèrent à l'impiété des démagogues français, préservant ainsi par leur exemple, par une conduite ferme et conséquente, l'Europe d'une subversion qui eût pu devenir générale. *Emblème sur la paix*, présenté au roi le 29 mars 1679, Paris, in-4°. L'allégorie de cet emblème est ingénieuse : on y a rangé, sous les signes du zodiaque, les principales conquêtes de Louis XIV, dont la plus précieuse est celle de l'olivier de la paix ; quelques autres compositions littéraires.

ROBELOT (Denis), né à Dijon le 23 mai 1763, mort à Saint-Dizier le 2 février 1825, était fils d'un procureur au bailliage de Dijon. A l'époque où la révolution éclata, il était chanoine de la cathédrale de cette ville. Robelot refusa le serment, et passa en Westphalie. Rentré en France sous le consulat, il fit quelques éducations particulières. On a de lui deux ouvrages : *De l'Influence de la réformation de Luther sur la croyance religieuse, la politique et le progrès des lumières*, Lyon, 1822, in-8°; *De l'autorité qui, prévenant les écarts de l'indépendance dans la société religieuse, civile et domestique, devient le premier de nos intérêts et le plus indispensable des besoins sociaux*, Lyon et Paris, Rusand, 1824, in-8°. « Le sujet du premier ouvrage, « dit un biographe, avait été proposé en « prix par l'Institut national de France; Char« les de Villers le remporta et fut couronné « en 1803; le lauréat avait traité ce sujet dans « l'intérêt et en faveur du protestantisme. « L'abbé Robelot a abordé la question au

Digitized by Google

« point de vue catholique, et y a fait preuve « de logique, de critique historique et d'une « grande érudition. »

ROBERT (saint), premier abbé de la Chaise-Dieu, dans le diocèse de Clermont, était fils de Géraud, descendant de saint Géraud, baron d'Aurillac. Ayant fait un voyage à Rome, dans des vues de religion et de piété, il se retira avec deux compagnons dans une solitude où il releva les ruines d'une église, et fonda un monastère avec l'approbation de l'évêque et du pape Léon IX. En peu de temps il fut chef de plus de 300 religieux d'une ferveur extrême, qu'il gouverna avec la prudence des saints, et mourut le 24 avril 1067 ou 1068. — Il ne faut pas le confondre avec saint ROBERT, abbé de Molesme, de l'ordre de Cîteaux, mort en 1108 ou 1110, qui fut canonisé par le pape Honorius III.

ROBERT, roi de France, surnommé *le Sage* et *le Dévot*, parvint à la couronne en 996, après la mort de Hugues Capet, son père. Il fut sacré à Orléans, où il était né, puis à Reims, après l'emprisonnement de Charles de Lorraine. Il avait épousé Berthe sa cousine, veuve d'Eudes Ier, comte de Blois ; Grégoire V déclara nul ce mariage, et excommunia le monarque. Si nous en croyons le cardinal Pierre Damien, cet anathème fit en France tant d'effet, que tous les courtisans du roi et ses propres domestiques se séparèrent de lui. Il ne lui en resta que deux, qui pleins d'horreur pour tout ce qu'il avait touché, passaient par le feu jusqu'aux plats où il avait mangé, et jusqu'aux vases où il avait bu. Le même cardinal rapporte qu'en punition de cet inceste, la reine accoucha d'un monstre, qui avait la tête et le cou d'un canard. (Des auteurs rapportent que la reine étant accouchée d'un enfant mort, on répandit le bruit qu'elle avait mis un monstre au monde.) On ajoute que Robert fut si frappé de cette espèce de prodige, qu'il se sépara de sa femme. Robert contracta un second mariage avec Constance, fille de Guillaume, comte d'Arles de Provence ; mais l'humeur altière de cette princesse aurait bouleversé le royaume, si la sagesse du roi ne l'eût empêchée de se mêler du gouvernement de l'État. Henri, duc de Bourgogne, frère de Hugues Capet, mourut en 1002 sans enfants légitimes, laissant son duché à un fils que sa femme avait eu d'un premier mariage. Robert, assisté de Richard, duc de Normandie, déclara la guerre aux seigneurs bourguignons qui voulaient soutenir ce choix. Elle dura six ans, et Robert se vit enfin tranquille possesseur de la Bourgogne. Il investit de ce duché Henri, son second fils, qui depuis, étant devenu roi, le céda à Robert son cadet. Le duc Robert fut chef de la première branche royale des ducs de Bourgogne, qui dura jusqu'en 1361. Ce duché fut alors réuni à la couronne par le roi Jean, qui le donna à son quatrième fils, Philippe le Hardi, chef de la deuxième maison de Bourgogne, qui finit en la personne de Charles le Téméraire, tué en 1477. Le roi Robert termina par sa médiation les longues querelles qui existaient entre le comte de Chartres et le duc de Normandie. Ce dernier avait appelé à son secours deux de ces rois du Nord, encore païens, qui dévastaient alors l'Angleterre. Le roi Robert conclut la paix entre les deux adversaires, et paya sur son propre trésor les sommes nécessaires pour congédier les deux princes du Nord, prévoyant combien il serait difficile de les chasser, dès qu'ils auraient été séduits par le pillage, récompense ordinaire de leurs services. Ce prince mérita par sa sagesse qu'on lui offrît l'empire et le royaume d'Italie; mais il les refusa, et après avoir fait couronner à Reims son second fils Henri Ier, il mourut à Melun en 1031, âgé de 60 ans. Robert bâtit un grand nombre d'églises et fit restituer au clergé les dîmes et les biens dont les seigneurs laïques s'étaient emparés. La déprédation était telle, que les séculiers possédaient les biens ecclésiastiques à titre héréditaire ; ils les partageaient à leurs enfants ; ils donnaient même les cures pour la dot de leurs filles, ou la légitime de leurs fils. Robert cultiva les sciences et les protégea. On a de lui plusieurs *Hymnes* que l'on chante encore dans l'Eglise, et on lui a attribué l'hymne *Veni, sancte Spiritus*. Son règne fut heureux et tranquille. C'est sous ce même règne que la France éprouva, en 1010, une famine de quatre ans, suivie d'une peste qui parut une seconde fois en 1030 jusqu'en 1033. Robert régna trente-cinq ans, et, pendant près de trente ans, la France jouit d'une tranquillité parfaite.

ROBERT, né à Thorigni en Normandie, et pour cela appelé *Robertus a Torineo*, quinzième abbé du mont Saint-Michel au diocèse d'Avranches, fut employé dans plusieurs affaires importantes par Henri II, roi d'Angleterre. Ses occupations ne l'empêchèrent pas de composer un grand nombre d'ouvrages, dont il ne nous reste que la Continuation de la *Chronique de Sigebert*, et un *Traité des abbayes de Normandie*, que D. d'Achery a donné à la fin des *OEuvres* de Guibert de Nogent; il mourut l'an 1186.

ROBERT d'Auxerre ou de Saint-Marien (*Robertus Antissiodorensis*), chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, florissait à la fin du XIIe et au commencement du XIIIe siècle. Son nom de famille était *Abolant* ou *Abolanz*. Il était chanoine de la cathédrale d'Auxerre, sous l'épiscopat de Hugues Desnoyers, et revêtu du *personnat de lecteur* (c'était une dignité capitulaire à laquelle était affecté le soin des manuscrits et des archives), comme le prouvent plusieurs titres qui finissent par ces mots : *Datum per manum Roberti lectoris*. Pendant qu'il possédait cette charge, il fit écrire deux volumes d'*Actes des saints*, dont un seul reste, lequel était conservé à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. Robert était passionné pour les livres, et lié d'intimité avec Milon, abbé de Saint-Marien, ordre de Prémontré, qui partageait ce goût et s'était formé une belle bibliothèque. Robert, à la sollicitation de cet abbé, fit une compilation des *Chroniques de Sigebert* et autres écrivains. Il y inséra tout

Digitized by Google

ce qu'il put trouver de faits intéressants dans les archives de l'église de Sens, et ce que put lui fournir le livre intitulé *Gesta pontificum antissiodorensium*. Avec ces matériaux il conduisit d'abord son ouvrage jusqu'à l'an 1205. Il paraît que c'est vers ce temps qu'il prit l'habit de l'ordre de Prémontré dans l'abbaye de Saint-Marien, qu'il y continua sa chronique jusqu'en 1212, et qu'il mourut la même année. Son continuateur, que Casimir Oudin croit être un nommé Hugues, aussi chanoine régulier de Saint-Marien, reprit le travail de Robert, et le poussa jusqu'à l'an 1227. Cette chronique est l'une des plus estimées, et « d'un meilleur goût que tant d'autres, » disent les auteurs de l'*Histoire littéraire de France* (tome IX, page 127). Quoiqu'elle ne soit point entièrement exempte de fautes, on la consulte avec confiance. Robert était homme de mérite et très-instruit dans l'histoire pour son temps. Les règles d'une critique sage, si peu connues dans ces siècles reculés, ne lui étaient pas étrangères, et il en trace de fort judicieuses pour les légendes. Nicolas Camusat, savant chanoine de Troyes, fit imprimer la Chronique de Robert sous ce titre : *Chronologia ab orbis origine ad annum Christi* 1211, *cum appendice ad annum* 1223, 1608, in-4°. L'ordre de Prémontré se proposait d'en donner une deuxième édition, et le manuscrit en avait été communiqué à de savants religieux de cet ordre en Lorraine. M. Le Venier, pénitencier d'Auxerre, mort en 1669, avait eu le même projet ; mais ni l'un ni l'autre ne furent exécutés. On peut voir à cet égard les *Mémoires* de l'abbé Lebeuf, concernant l'*Histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, tome II, page 490. On y trouve aux *Preuves*, p. 36, le testament que fit Robert avant d'embrasser l'ordre de Prémontré. — Il y a un autre ROBERT d'Auxerre, contemporain du précédent, aussi de l'ordre de Prémontré et profès de Saint-Marien. Il fut prieur de Notre-Dame-là-d'Hors, cure de cette abbaye. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Tradition de l'église d'Auxerre*, imprimé en 1719.

ROBERT GROSSE-TESTE, en latin *Capito*, naquit en Angleterre, dans le pays de Suffolk, de parents pauvres. Ses talents lui méritèrent l'archidiaconé de Leicester, et, en 1235, l'évêché de Lincoln. Il eut de grands différends avec les moines, et un démêlé considérable avec Innocent IV, sur une dispense que ce pape avait accordée pour un canonicat de l'église de Lincoln. Il mourut en 1253. Outre son *Abrégé de la sphère*, ses *Commentaires sur les Analytiques d'Aristote*, et quelques *Lettres* renfermées dans le recueil de Brown, intitulé *Fasciculus rerum expetendarum*, nous citerons ses ouvrages : *de Cessatione legalium*, Londres, 1652 ; *Commentarius in Pseudo-Dionysii Areopagitæ Theologiam mysticam*, Strasbourg, 1502 ; et son *Testamentum XII patriarcharum, filiorum Jacob*, Haguenau, 1532, in-8°, très-rare : ouvrage apocryphe, dont il n'est que l'éditeur ou le traducteur du grec en latin. A l'authenticité près, il a ce qu'il faut pour être un livre utile. On y trouve les mystères chrétiens si formellement exprimés, que les douze patriarches n'ont pu en parler de la sorte sans anachronisme, ou sans des révélations qu'on n'est pas fondé à supposer. Quelques critiques prétendent que ces *Testamenta* sont de la composition de Grosse-Teste, et que l'original hébreu ni même la traduction grecque n'ont jamais existé. Dans ses autres écrits, il reprend avec liberté, et peut-être avec trop d'amertume, les vices et les déréglements des ecclésiastiques de son temps. Il y a une édition de plusieurs de ses ouvrages faite à Venise en 1514.

ROBERT (CLAUDE), né à Bar-sur-Aube, vers 1564, ou suivant Moréri, à Cheslai, près de Bar-sur-Seine, devint précepteur d'André Fremiot, depuis archevêque de Bourges, avec lequel il voyagea en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas. Les cardinaux Baronius, d'Ossat et Bellarmin lui donnèrent des marques de leur estime. De retour en France, il fut nommé archidiacre et grand vicaire de Châlons-sur-Saône. Ce savant mourut en 1636. Le plus important de ses ouvrages est le grand recueil intitulé *Gallia christiana*, qu'il publia en 1625, en 1 vol. in-fol. MM. de Sainte-Marthe augmentèrent, dans la suite, cet ouvrage utile, dont les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur ont donné une nouvelle édition, qui est en 12 vol. in-fol., et qui n'est pas achevée.

ROBERT, historien français, qu'on trouve aussi nommé *Rupert* ou *Albert*, était né à Reims, et était religieux bénédictin, lorsqu'il fut nommé, en 1095, abbé de Saint-Remi de Reims. Il assista au célèbre concile de Clermont en Auvergne, où fut décidée la guerre contre les infidèles. Sa nomination d'abbé ayant été annulée au concile de Reims en 1097, Robert fut relégué au prieuré de Saint-Oricle de Senuc, quoique le pape Urbain II se fût prononcé en sa faveur. Il passa en Palestine, se trouva au siége de Jérusalem, et essaya encore, mais vainement, appuyé d'une décision du concile de Poitiers, tenu en 1100, de reprendre ses fonctions d'abbé de Saint-Remi. Son prieuré même de Saint-Oricle lui fut retiré par le pape Callixte II, en 1121, parce qu'on l'accusait d'en dissiper les revenus. Robert mourut simple religieux à Senuc, le 22 août de la même année. Grégoire VII, Trithème, Orderic Vital et d'autres écrivains ecclésiastiques vantent son savoir et son style. Le *Gallia christiana* lui attribue des *Acta conciliorum* inédits. On a encore de lui : *Lettre à Lambert, évêque d'Arras*, qui se trouve dans les *Miscellanea* de Baluze, tome V, p. 315, dans laquelle il se plaint d'avoir été injustement déposé dans le concile de Reims ; *Historia Hierosolymitana libris octo explicata*, dont le manuscrit était conservé à la bibliothèque du monastère de Saint-Remi de Reims ; c'est la relation de la première croisade qui eut pour résultat la prise de Jérusalem. Elle a été imprimée à Cologne, vers 1470, par Arnold Ther-

Digitized by Google

hoern, en 1 vol. in-4° de 126 feuillets non chiffrés, sans indication de date ni de lieu d'impression ; à Bâle, en 1533, sous ce titre : *De christianorum principum in Syriam profectione*, in-folio. Juste Reuber et Bongars l'ont insérée, le premier, dans ses *Scriptores rerum germanicarum*, Francfort, 1584 ; le second, dans le tome Ier des *Gesta Dei per Francos*, Hanau, 1611. François Baldelli le traduisit en italien, Florence, 1552, in-8° ; et Sébastien Ciampi en donna une nouvelle traduction italienne, avec une préface et de savantes notes, Florence, 1825, un vol. in-8°, orné d'une planche.

ROBERT. *Voy.* GENÈVE, LINDET, SORBONNE.

ROBERTI (JEAN), jésuite, né à Saint-Hubert en Ardennes, l'an 1569, enseigna la théologie et l'Écriture sainte à Douai, à Trèves, à Würtzbourg, à Mayence, et mourut à Namur le 14 février 1651. Ses ouvrages prouvent qu'il était versé dans les belles-lettres, la théologie, la controverse et dans l'histoire ecclésiastique. Les principaux sont : *Dissertatio de superstitione*, Trèves, 1614, in-16 ; *Mystica Ezechielis quadriga, hoc est, Quatuor Evangelia, historiarum et temporum serie vinculata, græce et latine*, Mayence, 1615, in-fol. ; *Tractatus novi de magnetica vulnerum curatione Anatome*, Louvain, 1616, in-8°. Le P. Roberti y démontre les impostures de Goclenius, qui prétendait guérir toutes les maladies avec l'aimant. Il fit suivre cette dissertation de quatre ou cinq autres aussi solides que la première. Une *Dissertation* pour prouver que saint Barthélemi était le même que Nathanaël, Douai, 1619, in-4° ; *Historia sancti Huberti*, Luxembourg, 1621, in-4°. Cette histoire est très-curieuse, et renferme plusieurs dissertations ; la plus importante est celle où il parle des guérisons qui se font journellement à Saint-Hubert. Il y examine, d'après les règles de la plus sévère critique, si les cérémonies qui s'y observent renferment quelque chose de superstitieux, et il décide qu'elles ne contiennent rien de semblable. Ces cérémonies, traitées de pratiques superstitieuses par Gerson, par quelques docteurs en théologie de Paris et les médecins de la même université l'an 1671, par M. Gillot, docteur de Sorbonne, par le P. Pierre Le Brun, dans son *Histoire des pratiques superstitieuses*, ont été défendues, non-seulement par le P. Roberti, mais encore par le P. Marchant, par Jacques Boudart et par un religieux de Saint-Hubert. (On trouve l'explication de ces cérémonies par ce religieux dans l'*Histoire des pratiques superstitieuses* du P. Le Brun.) Les docteurs de Louvain, entre lesquels était Martin Steyaerts, les approuvèrent par une déclaration du 6 septembre 1690, et les docteurs en médecine de la même université, le 17 juin 1691. Elles ont encore été approuvées en 1690 par les examinateurs synodaux de Liége, et par Jean-Louis d'Elderen, évêque de la même ville. M. Collet a remis sur le tapis cette question dans le 3e volume de son *Traité des dispenses*, où, après avoir répondu aux plus fortes objections, et observé que les docteurs de Louvain ne sont pas gens à tolérer des usages superstitieux, il conclut en ces termes : « Voilà tout ce que « je puis dire au sujet de la neuvaine de « Saint-Hubert ; pour moi, je n'aurais point « de peine à la faire. Son adversaire le plus « déclaré, Gillot et tous ses Gillotins, « avouent qu'elle n'est pas évidemment « mauvaise : *Aperta corruptela vocat.* Il dit « de plus, qu'au moyen de la bonne foi et « de la piété avec laquelle on la fait, on « peut obtenir (il aurait pu ajouter, et l'on « obtient tous les jours de Dieu), par les « mérites de son saint, le préservatif qu'on « va lui demander. » Il est vrai, observe Feller, qu'on attache à ce qu'on appelle le *répit* (ou le délai qu'accordent ceux qui ont été taillés) des effets démentis par des exemples récents et incontestables, et qu'on ne saurait trop louer la prudence des religieux de Saint-Hubert, qui, dans ces dernières années, ont simplifié ou réformé plusieurs observances, dont l'explication n'était pas sans difficulté. Rien de plus sensé que ce qu'on lit à ce sujet dans l'excellent recueil des *Vies des Pères, des martyrs*, etc., tom. X, pag. 603 : « On doit implorer les secours du « ciel contre la rage, avec d'autant plus d'ar« deur qu'on ne peut avoir guère de con« fiance dans les bains de mer et dans les « autres remèdes ordinaires. Le nouveau se« cret qu'on a trouvé contre ce mal redou« table a réussi quelquefois ; mais ce n'est « rien moins qu'un remède infaillible. Ce« pendant, comme la superstition se glisse « facilement dans les pratiques les plus res« pectables par leur objet, il est du zèle des « pasteurs de veiller avec le plus grand soin « sur les pèlerinages à Saint-Hubert et sur « les autres dévotions semblables. » *Sanctorum quinquaginta jurisperitorum elogia, contra populare commentum de solo Ivone, publicata*, Liége, 1632. On est surpris d'y trouver au nombre des saints avocats plusieurs patriarches de l'Ancien Testament, des rois, des papes, des docteurs de l'Eglise, etc. *Vita sancti Lamberti, episcopi Tungrensis*, etc., *ex antiquis auctoribus et chartis collecta et edita*, Liége, 1633, in-12, peu commun.

ROBERTI (le comte JEAN-BAPTISTE), jésuite et littérateur italien, né à Bassano le 4 mars 1719, d'une famille patricienne, fit de brillantes études à Bologne, et professa successivement avec une grande distinction, à Plaisance, à Brescia, à Parme, à Bologne, où il occupa, pendant 18 années, la chaire de philosophie. Après la suppression de son ordre en 1773, il se retira dans sa famille, consacrant tout son temps à la pratique des devoirs de son état et à l'étude. Le P. Roberti mourut à Bassano le 29 juillet 1786, chéri de tous ceux qui l'avaient connu et comblé des bénédictions des malheureux. Ses ouvrages n'ont point complétement justifié la réputation qu'il s'était faite par son enseignement ; on lui a reproché trop d'ap-

Digitized by Google

prêt dans le style, et l'on a dit que ses préceptes valaient beaucoup mieux que ses exemples. Ses principaux ouvrages, tant en prose qu'en vers, sont : *Orazione in lode delle arti del disegno ; Due discorsi sopra le fasce de' bambini :* ces deux discours, dont l'un défend, l'autre attaque l'usage du maillot, sont écrits dans le genre des deux lettres de Jean-Jacques Rousseau sur le suicide ; *Trattatello sulle virtù piccole ; Sopra il predicare contro gli spiriti forti ; Del leggere libri di metafisica e di divertimento ; Quattro opuscoli sopra il lusso ; Della probita naturale ; Sopra l'umanità del secolo* XVIII, *con una lettera sopra il traffico de' negri ; Istruzione cristiana ad un giovane cavaliere ; XXXVI Lezioni sulla fine del mondo ; Dell' amore verso la patria,* ouvrage posthume ; *CII Favole Esopiane, con un discorso intorno all' Apologo ; La Moda, le Fragole, le Perle, la Commedia, l'Armonia, poemetti ; ed il Paradiso terrestre, oratorio ; Varj elogj, panegirici ed orazioni ; Varie lettere e discorsi.* Les Œuvres de J.-B. Roberti, réunies pour la première fois à Bologne en 1767, l'ont encore été à Bassano, en 1797, 15 vol. in-16, et elles ont été réimprimées plus tard, avec une *Notice* par Moreschi, et son *Eloge* par le comte Giovio.

ROBERTSON (William), lexicographe anglais et théologien, mort vers 1686, est auteur de plusieurs ouvrages qui obtinrent l'estime des érudits : *Sepher Tchillim, id est Liber Psalmorum et Threni Jeremiæ, cum notis masorethicis*, Cambridge, 1685, in-12 : cette édition du Psautier et des Lamentations de Jérémie est toute en hébreu sans traduction ; *Thesaurus linguæ græcæ in epitomen sive compendium redactus*, Cambridge, 1676, in-4° : cette édition est recherchée ; *Thesaurus linguæ sanctæ, sive concordantiale lexicon hebræo-latino-biblicum*, Londres, 1680, in-4° ; rare et très-estimé. Ce livre a été très-utile à Christian Stock et à J.-Fr. Fischer pour la composition de leur *Clavis linguæ sanctæ Veteris et Novi Testamenti*, Iéna, 1730, 2 vol. in-4° ; réimp. à Leipzig, en 1753 ; *Manipulus linguæ sanctæ et eruditorum*, Cambridge, 1686, in-8° ; *Index alphabeticus hebræo-biblicus*, Cambridge, 1683, in-8° ; traduit en latin par Leusden, et publié sous le titre de *Lexicon novum hebræo-latinum*, Utrecht, 1687, in-8°.

ROBIN de La Rochefuron (René), auteur du XVIIe siècle, natif de Tours, n'est connu que par la publication d'un ouvrage de piété, qui fut fort répandu dans son temps. Ce livre, dont la dernière partie est une traduction de l'ouvrage du P. C. Franciotti, a pour titre : *Quatrains moraux en vers français, suivis d'un livre d'oraisons contenant les pieux et utiles moyens de s'entretenir avec Dieu une heure entière, sans ennui et sans distraction*, Tours, 1644.

ROBINET (Urbain), pieux et savant docteur de Sorbonne, chanoine et grand vicaire de Paris, abbé de Bellozane, né en Bretagne, mort le 29 septembre 1758, âgé de 75 ans. Il est le rédacteur du Bréviaire de Rouen, qui (si on en excepte la mutilation des Psaumes) est un chef-d'œuvre en ce genre, Rouen, 1736. Il publia en 1754 : *Breviarium ecclesiasticum clero propositum ;* ce bréviaire a été adopté par les évêques de Cahors et du Mans, et quelques autres. *Voy.* Quignonez. On lui attribue les belles *Préfaces*, pour la messe des morts, celle du Saint-Sacrement, de la dédicace de l'Eglise, de l'Avent, de la Toussaint, etc., qu'on chante dans la plupart des églises de France. (*Voy.* le Journ. hist. et litt., 1er août 1786, p. 490.)

ROBINET (Jean-Baptiste-René), écrivain, né à Rennes, le 23 juin 1735, mort dans sa patrie, le 24 mars 1820, embrassa d'abord la vie religieuse chez les jésuites ; mais regrettant bientôt sa liberté, il rentra dans le monde, se livra avec ardeur à la culture des lettres, et a la ensuite en Hollande faire imprimer un ouvrage intitulé : *De la nature*, et qui fit dans le temps quelque bruit, à cause des opinions singulières qu'il renferme. De retour à Paris en 1778, Robinet fut nommé censeur royal et secrétaire particulier du ministre Amelot. Il passa ensuite le reste de ses jours dans son pays natal. Il avait été un des disciples des encyclopédistes, et s'était attaché, pendant la révolution, aux principes de l'Eglise constitutionnelle. Il eut le bonheur d'être ramené à la religion, et signa, avant sa mort, une rétractation de ses erreurs. Robinet a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, dont on trouve la liste dans l'*Annuaire nécrologique* de 1820. Nous citerons seulement : *De la nature*, 1761, in-4°, 1766-68, 4 vol. in-8°. Une mauvaise physique, une métaphysique plus mauvaise encore, forment le fonds de ce livre, rempli de paradoxes sur Dieu et ses attributs, sur l'âme, sur la matière, sur les sensations, etc. Peu d'accord avec lui-même, il nie dans un endroit ce qu'il accorde dans l'autre, et accumule les contradictions, les hypothèses et les assertions les plus hardies. Le P. Richard, dominicain, publia contre Robinet : *La nature en contraste avec la religion et la raison*, in-8°, 1773 ; et l'abbé Barruel a consacré plusieurs passages des *Helviennes* à réfuter les systèmes du livre de la Nature. *Essais de morale*, ou *Recherches sur les principes de la morale*, traduit de l'anglais de David Hume ; Amsterdam, 1760, in-12. Ce volume fait partie de la collection des *Œuvres* philosophiques de Hume, traduites par Mérian. *Considérations sur l'état présent des littératures en Europe*, trad. de l'anglais de Hume ; Londres, 1762, in-12 ; cet ouvrage a été faussement attribué à l'abbé Aubry. *Parallèle des conditions et des facultés de l'homme avec la condition et les facultés des autres animaux*, Bouillon, 1769, in-12 ; *Paradoxes moraux et littéraires*, 1769, in-12 ; *Considérations philosophiques sur la gradation naturelle des formes de l'être*, 1768, in-8°, figures. *Dictionnaire universel des sciences morales, économiques*, etc., 1783, 3 vol. in-8° ; *Considérations sur le sort et les révolutions du commerce d'Espagne*, 1761, in-8° ; *Grammaire française, extraite des meilleurs grammairiens,*

Digitized by Google

1762, 3 vol. in-8° ; *Grammaire anglaise*, 1764, in-8° ; 1774, in-12 ; *L'homme d'état*, traduit de l'italien, in-4°, ou 3 vol. in-12. Robinet a aussi travaillé à divers recueils, et a traduit des romans et des livres anglais. *Voy.* l'*Annuaire nécrolog.* de M. Mahul, tom Ier, et l'*Ami de la religion*, tom. XXIV, p. 367.

ROBINOT (Louis-Augustin), né l'an 1756, à Decize, petite ville du Nivernais, quitta la France en 1791 pour ne point prêter un serment qui répugnait à sa conscience, et y rentra en 1798. Il devint successivement curé de Lucenay-les-Aix et de Marcigny, et lorsque le diocèse de Nevers eut été rétabli, le nouvel évêque, Mgr Millaux, le fit chanoine, et le mit à la tête du collége de cette ville. Plus tard il fut nommé supérieur du petit séminaire et grand vicaire honoraire. Il mourut presque subitement le 27 avril 1841, âgé de 85 ans. On a de l'abbé Robinot : *Discours dogmatiques et moraux sur différents points de la religion*, Lyon, 1824, 4 vol. in-12 ; *La Religion démontrée et défendue*, ouvrage traduit de l'italien, de Mgr Al.-M. Tassoni, Valence, 1836, 4 vol. in-8° et in-12.

ROBINSON (Robert), théologien anglais, de la secte des baptistes, né l'an 1735, à Swaffham en Norfolk, mort à Birmingham en 1790, avait été mis d'abord en apprentissage chez un coiffeur. Mais, parvenu à l'âge de vingt ans, il abandonna cette profession et se mit à prêcher. Les bouffonneries qu'il se permettait attiraient la foule auprès de lui. A l'exercice de son ministère il joignait les soins d'une ferme et le commerce de blé et de charbon, dont le produit faisait vivre sa nombreuse famille. Il avait employé les loisirs de sa jeunesse à étudier des livres de théologie et à converser avec des prédicateurs non-conformistes : c'est ce qui explique comment il a pu composer quelques écrits qui ne manquent pas d'un certain fonds de connaissances : *Défense de la divinité de Jésus-Christ*, 1776, ouvrage qui valut à l'auteur les remercîments de plusieurs évêques anglicans ; *Plan de lectures d'après les principes de la non-conformité, pour l'instruction des catéchumènes*, 1778 ; *Seize discours* sur divers textes de l'Ecriture, 1786 ; *Catéchisme politique*, 1782 ; *Histoire du baptisme*, in-4°, ouvrage posthume ainsi que le suivant ; *Recherches ecclésiastiques*, 1 vol. in-4° ; *L'esclavage incompatible avec l'esprit du christianisme*, sermon.

ROBINSON (le révér. Thomas), théologien anglican, élève de l'université de Cambridge, devint recteur de Ruan-Minor, vicaire de Saint-Hilaire, dans la province de Cornouailles, et mourut à Helston, dans le même comté, au mois de mai 1814, laissant plusieurs ouvrages : *Esquisses en vers*, 1796, in-8° ; *Les fondements de la foi d'un chrétien*, 1800, in-8° ; *Appel pressant aux paroissiens pour fréquenter l'église*, 1803, in-8° ; *Recherches sur la nature, la nécessité et les preuves de la religion révélée*, 1803, in-8°.

ROBOAM, roi de Juda, succéda à Salomon son père, l'an 975 avant J.-C. A peine fut-il monté sur le trône, que Jéroboam, à la tête du peuple, alla le prier de décharger ses sujets des impôts dont son père les avait accablés dans les dernières années de son règne. Roboam demanda trois jours pour lui faire réponse. Pendant ce temps, les plus anciens de son conseil furent d'avis de soulager le peuple ; mais il préféra l'avis des jeunes seigneurs avec lesquels il avait été élevé, et ne répondit qu'en menaçant le peuple d'un traitement encore plus fâcheux. « Conduite, dit « un politique, que les souverains imprudents et orgueilleux ne cessent d'imiter, « et qui a toujours le même effet. » Cette dureté fit soulever dix tribus qui se séparèrent de Roboam et choisirent Jéroboam pour leur roi. Telle fut l'origine du royaume d'Israël. Roboam fit construire des forteresses pour conserver les deux tribus qui lui restaient ; et quand il se crut à l'abri des entreprises de Jéroboam, il abandonna la loi du Seigneur pour suivre les penchants de son cœur corrompu. Il adora des idoles, et le peuple ne tarda pas à suivre les traces du maître. Sésac, roi d'Egypte, suivi d'une armée innombrable, entra dans le pays, et prit en peu de temps toutes les places de défense. Jérusalem, où le roi s'était retiré avec les principaux de sa cour, allait être assiégée. Pour leur ôter toute espérance, Dieu envoya le prophète Séméias, qui leur déclara de sa part que, puisqu'ils l'avaient abandonné, il les abandonnait aussi au pouvoir de Sésac. Cette menace les toucha ; ils s'humilièrent sous la main de Dieu, et reconnurent la justice de ses jugements. Le Seigneur, fléchi par cette humiliation, adoucit la rigueur de l'arrêt porté par sa justice. Sésac se retira de Jérusalem, après avoir enlevé les trésors du temple du Seigneur et ceux du palais du roi. Roboam continua à vivre dans l'iniquité. Il mourut l'an 958 avant J.-C., après avoir régné 17 ans, laissant le royaume à Abias, un de ses fils.

ROCABERTI (Jean-Thomas de), né vers 1624, à Pérelada, sur les frontières du Roussillon et de la Catalogne, d'une maison illustre, entra jeune dans l'ordre de Saint-Dominique. Il devint provincial d'Aragon en 1666, général de son ordre en 1670, archevêque de Valence en 1676, et grand inquisiteur de la foi en 1695. Il s'acquit l'estime du roi catholique, qui le fit deux fois vice-roi de Valence. Il employa le temps que lui laissaient ces places à composer plusieurs ouvrages. Les principaux sont : un traité estimé, *De romani pontificis auctoritate*, Valence, 1693 et 1694, 3 vol. in-fol. ; condamné par arrêt du parlement de Paris le 20 décembre 1695. *Bibliotheca pontificia maxima* : c'est un recueil de tous les traités composés par différents auteurs, en faveur de l'autorité et de l'infaillibilité pontificale, imprimé à Rome en 1700 et années suivantes, en 21 vol. in-fol. ; un livre intitulé : *Aliment spirituel*, etc. Il mourut à Madrid en 1699.

ROCCA (Ange), né en 1545, à Rocca-Contrata, dans la Marche d'Ancône, entra de Saint-Augustin, fut fait docteur en théologie à Padoue, en 1577, secrétaire de son ordre pendant 6 ans, présidant de l'imprimerie du

Digitized by Google

Vatican en 1585, sacristain de Clément VIII en 1595, et enfin évêque de Tagaste en 1605. Il mourut à Rome le 8 avril 1620. Il a fait diverses remarques sur l'Ecriture sainte et sur les Pères ; mais on ne lit plus ses commentaires. Il s'y sert indifféremment des bons et des mauvais auteurs, de monuments authentiques et de pièces douteuses. Il écrit nettement, mais sans élévation. Ses différents ouvrages parurent à Rome en 1719, 2 vol. in-folio. Les littérateurs font quelque cas de la *Bibliotheca vaticana illustrata* de cet auteur, quoique fort inexacte. Son *Thesaurus pontificiarum antiquitatum, necnon rituum ac cæremoniarum*, 2 vol. in-fol., Rome, 1745, est un recueil curieux. On estime aussi son traité *De campanis*, Rome, 1612, in-4°. On le trouve dans le 2e vol. du *Thesaurus antiquitatum romanarum* de Sallengre. Le P. Nicéron, dans le t. XXI de ses *Mémoires*, a donné les titres des ouvrages de Rocca, au nombre de quarante-un.

ROCH (saint), né en 1295, à Montpellier, d'une famille noble, portait en venant au monde une croix couleur de pourpre sur la poitrine. Il perdit son père et sa mère à l'âge de 20 ans ; il alla à Rome en pèlerinage, y guérit un grand nombre de personnes affligées de la peste, et, à son retour, il s'arrêta à Plaisance, infectée de cette maladie. Roch en fut frappé lui-même, et, contraint de sortir de la ville, pour ne pas infecter les autres, il se retira dans une forêt, où le chien d'un gentilhomme voisin, nommé *Gothard*, lui apportait tous les jours un pain. Guéri de la contagion, il retourna à Montpellier. Sa patrie était alors en proie aux fureurs de la guerre : pris pour un espion, il fut jeté dans un cachot, où il mourut le 12 août 1327. Cet article est composé d'après les traditions populaires, et sur des légendes de peu d'autorité : mais l'incertitude des actes d'un saint ne conclut point contre son existence, ni contre l'idée générale de ses vertus et de ses miracles. *Voy.* sainte CATHERINE. Les altérateurs des légendes n'ont choisi que de vrais actes, de vraies histoires pour les embellir ; ils eussent regardé comme une impiété l'audace d'en supposer pour le fond, et ils n'auraient pas réussi à les faire recevoir ; ce n'est qu'en faveur des monuments et du culte déjà établi que ces impostures, qu'ils ont cru méritoires, ont pris faveur. Une excuse plus recevable est que, durant les dévastations des barbares, un grand nombre d'actes de martyrs, d'histoires édifiantes, etc., ont péri, et que la piété des moines a cru devoir les remplacer par d'autres, rédigés sur la tradition ou sur le souvenir qu'ils en avaient conservé ; et comme ces sources n'étaient ni fort sûres, ni suffisantes pour fournir à de grands détails, les nouvelles histoires ont été peu exactes, et dirigées en partie sur les mémoires de l'imagination. On a une *Vie* de saint Roch par Diédo. Les curieux préfèrent sa légende publiée en latin, au commencement du XVIe siècle, par J.-D. Pins, évêque de Rieux. *Voy.* aussi le Recueil des Bollandistes et les *Vies des saints* de Butler et Baillet.

ROCHE (JEAN DE LA), né dans le diocèse de Nantes, en 1656, entra dans la congrégation de l'Oratoire. Son talent pour la prédication se manifesta de bonne heure. Il remplit avec succès les principales chaires de la province et de la capitale. Il prêcha deux carêmes à la cour. Cet orateur mourut à Suresnes, en 1711, dans sa 55e année. On a de lui un *Avent*, un *Carême*, et des *Mystères*, en 6 vol. in-12 ; et 2 vol. in-12 de *Panégyriques*. C'est principalement dans ce dernier genre qu'il excellait. Son *Panégyrique de saint Augustin* et celui de *saint Louis*, qu'il prononça devant l'académie française, furent applaudis lorsqu'il les débita, et plaisent encore lorsqu'on les lit. Ses *Sermons* sont solides, et l'Evangile n'y est pas défiguré par le vernis de nos orateurs à la mode. Ils sont écrits avec noblesse et avec élégance. — Les *Œuvres* complètes de La Roche ont été imprimées par M. Migne, éditeur de la collection des *Orateurs sacrés :* elles y forment 1 vol. in-4°.

ROCHE (ANTOINE-MARTIN), ex-oratorien, né dans le diocèse de Meaux, quitta l'Oratoire à raison de son opposition aux décrets de l'Eglise, et mourut à Paris en 1755, avant la 50e année de son âge. On a de lui un *Traité de la nature de l'âme et de l'origine de ses connaissances*, contre le système de Locke et de ses partisans, en 2 gros vol. in-12, qui ont paru en 1759. Cet ouvrage solide et bien écrit mérite d'être lu.

ROCHE (JACQUES FONTAINE DE LA), grand partisan des convulsions, né l'an 1688 à Fontenai-le-Comte, mort en 1761, vécut à Paris dans une obscurité prudente. Il eut, depuis 1731, la principale part aux feuilles qui paraissaient toutes les semaines, sous le titre de *Nouvelles ecclésiastiques*. Il avait été pourvu d'une cure dans le diocèse de Tours ; mais il quitta la houlette pastorale en 1728, pour prendre la plume satirique et fanatique d'un *scélérat obscur*, selon l'expression d'un auteur très-connu. Comme ce libelle a été continué, et qu'il a été longtemps la trompette du mensonge et de la calomnie, il ne sera pas inutile de l'apprécier. En comparant les témoignages des jésuites, des jansénistes et de ceux qui se moquent des uns et des autres, il sera aisé de déterminer au juste le mérite de la gazette et du gazetier. Si l'on pouvait s'en rapporter aux jésuites, le nouvelliste réunit tous les vices. « Il est impie dans sa « morale, hérétique dans sa doctrine, calom- « niateur dans ses imputations, séditieux « dans ses plaintes, imposteur dans ses écrits, « ridicule dans ses déclamations, forcené dans « ses invectives, téméraire dans ses soup- « çons, absurde dans ses raisonnements, « faussaire dans ses citations, furieux dans « ses satires, fade dans ses éloges, insipide « dans ses plaisanteries... Son libelle pério- « dique est un trésor de mensonges gros- « siers, de blasphèmes horribles, d'impostu- « res atroces, de falsifications palpables, de « contradictions sans nombre, de platitudes « pitoyables. C'est là que des convulsions « diaboliques sont mises sur le compte du

Digitized by Google

« Tout-Puissant, et qu'on vomit contre les « vicaires de Jésus-Christ et leurs décisions, « contre les premiers pasteurs et leurs in- « structions, contre les gens de bien et leur « soumission à l'Eglise, les calomnies les « plus atroces, assaisonnées de toutes les ex- « pressions indécentes que peuvent suggérer « la rage et la fureur à un frénétique qui n'a « ni âme ni éducation. L'infernal gazetier, « dans sa retraite obscure, se nourrit de son « infamie ; il s'enveloppe de sa noirceur ; il « s'applaudit de sa méchanceté. Il ne s'huma- « nise que lorsqu'il faut faire l'oraison funè- « bre de quelque maître d'école, de quelque « servante, qui auront eu le bonheur de « mourir en disant des injures au pape, en « faisant décréter leur pasteur, en se faisant « porter *leur jugement et leur condamnation*, « en vertu d'un exploit et sous l'escorte des « huissiers. » En un mot, si l'on en croit les jésuites, la gazette ecclésiastique est con- traire aux premiers principes de la foi, de la raison, de la charité et de la probité. Si l'on s'en rapporte aux écrivains qui ne sont ni jésuites, ni jansénistes, en particulier à M. d'Alembert, « le gazetier est un *scélérat* « *obscur*, qui se rend tous les huit jours cri- « minel de lèse-majesté, par des libelles mé- « prisés ; qui est tombé dans un excès d'a- « vilissement auprès des gens sensés, en « donnant le nom de miracles à des tours de « passe-passe dont les charlatans de la foire « rougiraient ; en faisant l'éloge de ces filles « séduites, que des imposteurs ont dressées « dès l'enfance pour jouer, à prix d'argent, « cette farce abominable. C'est un blasphé- « mateur qui calomnie le vicaire de Jésus- « Christ en citant l'Evangile ; qui ne parle « que de la charité dont il viole toutes les « lois ; qui vend toutes les semaines un li- « belle qui dégoûte aujourd'hui les lecteurs « les plus avides de satires ; qui ne respecte « ni les oints du Seigneur, ni les premiers « pasteurs de l'Eglise, ni les ministres des « souverains ; qui distille, en un mot, son « venin sur les talents et les vertus qui ho- « norent la religion et que la religion consa- « cre. » Si l'on consulte enfin les jansénistes, dont il est le secrétaire et l'entrepôt, ils n'en font point un portrait plus flatteur. Le célè- bre et modéré M. Duguet dit que l'*auteur in- connu des* Nouvelles ecclésiastiques *se rend coupable d'un attentat énorme*. M. Petitpied, appelant, le caractérise ainsi : « L'auteur in- « sensé des *Nouvelles ecclésiastiques*, aban- « donnant les voies de la charité, n'a point « trouvé celles de la vérité. C'est un impu- « dent... qui n'a aucun discernement. C'est « un historien partial..., indigne de toute « créance... C'est un ingrat... ; c'est un in- « docile... ; c'est un rebelle... L'esprit de ver- « tige s'est saisi de lui... : c'est un furieux « qui attaque toutes les puissances ecclé- « siastiques et séculières, tous les corps et « tous les particuliers. Abbés, évêques, ar- « chevêques, cardinaux, papes, ordres reli- « gieux, magistrats, ministres, princes, rois, « rien n'est épargné par ce frénétique ; le « fiel coule de sa plume, le noir sang qui « bout dans ses veines se répand... sur les « personnes de tout état, de tout sexe, de « toute condition. C'est un convulsionniste... « fanatique. En un mot, c'est un enragé, qui « déchire à belles dents depuis le simple « clerc jusqu'au souverain pontife, depuis « Nentelet jusqu'à Louis XV, et tout ce qui « est entre ces deux extrêmes. » De ces trois portraits, on pourra choisir celui qui paraî- tra le plus ressemblant et le plus flatteur. En voici un quatrième, tracé par une main res- pectable à tous égards, par un des plus grands prélats qu'il y ait eu en France. M. de Mon- tillet, archevêque d'Auch, dans son Instruc- tion vraiment pastorale du 24 janvier 1761, apprend ainsi à ses diocésains à se former une juste idée du gazetier ecclésiastique : « C'est un écrivain caché, inconnu : on ne « sait où il habite ; cependant, du fond de « son repaire il lance incessamment les traits « les plus envenimés contre tout ce qui lui « déplaît ; monstre déguisé sous les dehors « d'un défenseur du grand précepte de la « charité, il en viole toutes les règles ; c'est « un fourbe, un imposteur, un calomniateur « décidé : vertu, mérite, puissance, autorité, « tout est en proie à la malignité de sa « plume ; vrai ou faux, tout lui est égal, « pourvu qu'il nuise, qu'il déchire, qu'il « mette en pièces ; rien ne le décide que « l'intérêt de la cause à qui il a vendu sa « plume, son honneur et son âme ; il est « connu par les siens, même sous ce carac- « tère : mais on a besoin d'un tel homme, on « le paye, on le méprise et on s'en sert. » Ecoutons encore d'Alembert (*Dict. encycl.*, art. *Nouvelles ecclés.*) : « *Nouvelles ecclésias- « tiques* est le titre très-impropre d'une feuille, « ou plutôt d'un libelle périodique, sans es- « prit, sans vérité, sans charité et sans aveu, « qui s'imprime clandestinement depuis « 1728, et qui paraît régulièrement toutes « les semaines. L'auteur anonyme de cet ou- « vrage, qui vraisemblablement pourrait se « nommer sans être plus connu, instruit le « public, quatre fois par mois, des aventures « de quelques clercs tonsurés, de quelques « sœurs converses, de quelques prêtres de « paroisse, de quelques moines, de quelques « convulsionnaires, appelants et réappelants ; « de quelques petites fièvres guéries par « l'intercession de M. Pâris ; de quelques « malades qui se sont cru soulagés en avan- « çant de la terre de son tombeau, parce que « cette terre ne les a pas étouffés comme « bien d'autres. Quelques personnes parais- « sent surprises que le gouvernement qui « réprime les faiseurs de libelles, et les ma- « gistrats qui sont exempts de partialité « comme les lois, ne sévissent pas efficace- « ment contre ce ramas insipide et scanda- « leux d'absurdités et de mensonges. Un pro- « fond mépris est sans doute la seule cause « de cette indulgence : ce qui confirme cette « idée, c'est que l'auteur du libelle périodi- « que dont il s'agit est si malheureux, qu'on « n'entend jamais citer aucun de ses traits ; « humiliation la plus grande qu'un écrivain « satirique puisse recevoir, puisqu'elle sup-

Digitized by Google

« pose en lui la plus grande ineptie dans le « genre d'écrire le plus facile de tous. » Après ces portraits divers, tracés par des mains non suspectes, ceux qui sont condamnés et calomniés dans ce libelle peuvent dire avec Tertullien : *Tali dedicatore damnationis nostræ etiam gloriamur*, Apolog., c. 5. Après avoir fait connaître l'ouvrage, ajoute ici un biographe, continuateur de l'article de Feller, nous allons faire connaître l'auteur. Chassé de sa cure, il vint à Paris en 1728, et fut accueilli par les frères Desessarts, dont la maison était ouverte à tous les appelants. Ils avaient commencé à envoyer dans les provinces des bulletins en faveur de l'appel ; ils s'adjoignirent, vers cette époque, Fontaine, les frères Boucher, Troya et quelques autres, qui travaillèrent à ces bulletins ; mais Fontaine en demeura bientôt seul chargé. Il se condamna pour cet effet à une profonde retraite. Une dame Théodon, à ce que l'on croit, avait formé l'imprimerie secrète d'où partaient les écrits du parti, et c'était dans sa maison, près de la rue de la Parcheminerie, que s'imprimaient les *Nouvelles*, que le lieutenant de police de cette époque ne put jamais parvenir à arrêter. Fontaine mourut en 1761 ; mais sa mort ne fit point cesser le journal. Guénin, dit de Saint-Marc, lui succéda et continua les *Nouvelles* jusqu'en 1793. Il avait d'abord eu comme réviseurs, Gourlin, Moy, Maultrot, et dans les derniers temps, il était secondé par Larrière et Hautefage. Depuis 1793, les *Nouvelles* furent continuées à Utrecht par Jean-Baptiste-Sylvain Mouton, prêtre, né à la Charité-sur-Loire. Elles ne paraissaient plus que tous les quinze jours, et elles cessèrent totalement en 1803, l'abbé Mouton étant mort le 13 juin de la même année.

ROCHE (Jean-Baptiste-Louis de La), docteur de Sorbonne et prédicateur du roi, vivait dans le XVIIIe siècle. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages qui supposent un homme instruit et un ecclésiastique pieux. Il a publié : *Les Psaumes de David*, traduits et distribués pour tous les jours du mois, 1725, in-12; une trad. de l'*Office des saints Côme et Damien*, 1728, in-12; *Œuvres mêlées*, avec un *discours* sur le but que s'est proposé Virgile dans la composition de ses *Bucoliques*, et une traduction en vers français de ses *Eglogues*, « version faible et languissante, » au jugement d'un critique (*Nouv. Biblioth. d'un homme de goût*, t. Ier, p. 90), Paris, 1732, in-12; *Panégyrique de sainte Geneviève*, 1737, in-4° ; *Pensées, maximes et réflexions morales de La Rochefoucauld*, avec des remarques, 1737, in-12 ; *La belle vieillesse*, ou *les anciens quatrains des sieurs de Pibrac, Du Faur et Matthieu, sur la vie, la mort et la conduite des choses humaines*, nouvelle édition augmentée de remarques, 1746, in-12 ; *Eloge funèbre de M. le duc d'Orléans*, 1753, in-4° ; *Règles de la vie chrétienne*, 1753, 3 vol. in-12 ; *Cosmographie pratique*, in-12 ; *Année domicale*, 8 vol. in-12; *Heures nouvelles*, in-12 ; *Lettres littéraires sur divers sujets*, 2 vol. in-12 ; *Mémoires historiques et curieux*, 3 vol. in-12 ; *Les Œuvres de la chair et les fruits de l'esprit*, in-12; trad. du *Bréviaire de Cîteaux, à l'usage des religieux de la Trappe*, 3 vol. in-8° ; *Mélanges de maximes, de réflexions et de sentences chrétiennes, politiques et morales, sur la religion, la morale et la nature*, 1769, in-12 ; *Entretiens sur l'orthographe française et autres sujets analogues*, Nantes, 1778, in-8°. *Voy.*, sur quelques ouvrages qu'on lui attribue, le *Dictionnaire des Anonymes*, 2e édition. L'abbé de La Roche est mort à Paris en 1780, dans un âge fort avancé.

ROCHE (le P. Alain de La), ou *Alain de Rupe*. Voy. Alain.

ROCHEBLAVE (Henri de), prédicateur de la religion prétendue réformée, né l'an 1665, fut ministre à Schaffhouse en Suisse, dès l'âge de vingt ans. Il passa ensuite en Irlande, et devint ministre de l'église française de Dublin, où il mourut en 1709. On a de lui un volume de *Sermons*.

ROCHE de Chandieu (La). *Voy.* Chandieu.

ROCHECHOUART (Louis-Victor de), duc de Mortemart et de Vivonne, prince de Tonnay-Charente, fils de Gabriel duc de Mortemart, né l'an 1636, servit de maréchal-de-camp à la prise de Gigeri en Afrique, l'an 1664, à celle de Douai en Flandre, en 1667, et au siége de Lille l'année d'après. Sa valeur le fit choisir pour conduire les galères du roi au secours de Candie, où il parut en qualité de *général de la sainte Eglise*, titre dont le pape Clément IX l'honora. Ce pontife, pénétré de reconnaissance pour les services qu'il avait rendus à cette occasion, lui permit de porter dans l'écusson de ses armes, lui et sa postérité, le gonfalon de l'Eglise. Il ne se distingua pas moins dans la guerre de Hollande (1672), où il reçut une blessure dangereuse. Le bâton de maréchal de France, le gouvernement de Champagne et de Brie, et la place de général des galères, furent les récompenses de son courage, et le fruit de la faveur de la marquise de Montespan, sa sœur. Il mourut en 1688.

ROCHEFORT (César de), jurisconsulte, controversiste et lexicographe, né à Belley dans les premières années du XVIIe siècle, termina ses études à Rome, et fut employé dans diverses négociations par le gouvernement français. Louis XIV le récompensa par le collier de Saint-Michel. Rochefort exerça ensuite les fonctions d'avocat du roi pendant *les grands jours*, plaida avec succès devant plusieurs parlements et mourut, vers 1690, à Belley. Il a laissé un volume de *Controverses*, publié d'abord sous le nom d'un de ses amis, et dont il donna à Lyon une seconde édition, augmentée des *Conférences* qu'il avait eues avec quelques ministres protestants; un *Dictionnaire général* des mots les plus usités de la langue française, avec les étymologies, etc., auquel sont joints des discours et des démonstrations catholiques sur tous les points contestés par les hérétiques, Lyon, 1685, in-folio.

ROCHEFOUCAULD (François de La), évêque de Senlis et cardinal, né l'an 1558, de Charles de La Rochefoucauld, de la même

Digitized by Google

famille que le comte François de La Rochefoucauld, qui fut chambellan des rois Charles VIII et Louis XII, se fit connaître avantageusement dès son enfance. Le roi Henri III l'éleva, en 1585, à l'évêché de Clermont, qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse. Le pape Paul V, instruit de son zèle pour faire recevoir le concile de Trente en France, et pour détruire l'hérésie, lui envoya le chapeau de cardinal en 1607. Louis XIII, voulant l'avoir plus près de sa personne, lui fit quitter l'évêché de Clermont pour celui de Senlis, en 1613. Ce prélat travailla beaucoup pour la réforme des ordres de Saint-Augustin et de Saint-Benoît, et il eut le bonheur d'introduire la réforme dans son abbaye de Sainte-Geneviève-du-Mont. En 1625, on fit courir en France un petit livre qui avait pour titre : *Jugement des cardinaux, archevêques et évêques sur les libelles diffamatoires* (ces libelles étaient deux ouvrages où le cardinal de Richelieu était offensé). Le parlement fit défense de publier aucun autre écrit contre ces libelles, parce que peut-être il supposait que c'était la véritable censure des prélats, comme M. Dupin l'a soutenu dans son *Histoire ecclésiastique* ; mais les prélats assemblés désavouèrent, le 27 février 1626, cet ouvrage, *comme n'ayant été lu ni vu par aucun des nommés au titre qu'il porte.* Le cardinal de La Rochefoucauld justifia leur conduite dans un assez gros ouvrage intitulé : *Raison pour le désaveu fait par les évêques*, etc., et l'adressa au roi. Il y montra que le livre désavoué est marqué au sceau du schisme. Il y a beaucoup d'érudition dans cet ouvrage. Il mourut en 1645, à 87 ans. Les vertus de cet homme illustre, sa piété et l'innocence de ses mœurs ne l'ont pas mis à l'abri des reproches et des injures des jansénistes, et surtout de l'abbé de Saint-Cyran ; ils lui ont fait un crime d'avoir fait du bien aux jésuites, d'avoir agi avec zèle dans les querelles excitées par le docteur Richer. *Voy.* sa *Vie*, 1646, in-4°, par le P. de La Morinière, chanoine régulier de Ste-Geneviève, ou celle qui a été donnée en latin, Paris, 1645, in-8°, par le P. Rouvière, jésuite.

ROCHEFOUCAULD (Dominique de La), cardinal et archevêque de Rouen, naquit à Saint-Elpis, près de Mende, en 1713. Il était d'une branche pauvre et ignorée de la maison illustre de son nom, et il dut son changement de fortune à une circonstance heureuse. M. de Choiseul, évêque de Mende, en faisant la visite de son diocèse, ayant découvert cette famille, en parla à l'archevêque de Bourges, M. Frédéric-Guillaume de La Rochefoucauld, qui la reconnut, la combla de bienfaits, et appela auprès de lui le jeune Dominique. Après qu'il lui eut fait faire ses études au séminaire de Saint-Sulpice, il le nomma son grand vicaire. M. l'abbé de La Rochefoucauld en exerça les fonctions pendant plusieurs années, jusqu'à sa nomination, en 1747, à l'archevêché d'Albi. Il fut membre des assemblées du clergé de 1750 et 1755, où il soutint les priviléges de son corps ; et dans la seconde de ces assemblées il fit adopter, dans les questions qu'on discutait alors sur l'Eglise de France, des mesures conciliatrices. En 1757 il eut la riche abbaye de Cluny, et il passa au siége de Rouen en 1759. M. de La Rochefoucauld fut le premier qui adhéra aux actes de l'assemblée du clergé de 1765, et il présida celles de 1780 et 1782. Il avait été promu au cardinalat le 1er juin 1778. La *Collection des Traités de Théologie* de MM. Baston et Tuvache fut publiée sous ses auspices. Député aux Etats généraux de 1789, il présida la chambre du clergé et vota, ainsi que la majorité de son corps, pour la séparation des trois ordres, et ce ne fut que sur l'invitation expresse de Louis XVI qu'il se réunit au tiers état. Il déposa cependant sur le bureau une *protestation* pour la défense des droits de son corps. Il concourut à toutes les mesures que le clergé adopta, et présida les réunions tenues pour défendre ces mêmes droits, et dont le résultat fut l'écrit intitulé : *Exposition des principes*, etc. Les doctrines révolutionnaires avaient dans ce prélat un adversaire décidé, et il témoignait l'affliction qu'elles lui faisaient éprouver dans les lettres qu'il écrivait à un de ses plus intimes amis. On intercepta une de ces lettres, dans laquelle il s'élevait contre les innovations qui s'accomplissaient chaque jour, et il fut dénoncé en pleine assemblée, ce qui donna lieu à un grand tumulte. M. de La Rochefoucauld déclara avec fermeté que la lettre avait été en effet écrite par lui, et qu'elle contenait l'expression de ses véritables sentiments ; mais cet incident n'eut pas de suites fâcheuses. Le prélat refusa de prêter le serment civique, et on le remplaça, suivant les formes constitutionnelles du jour, quoiqu'il écrivît aux électeurs, le 23 janvier 1791, pour leur remontrer combien était irrégulière leur opération, et qu'il publiât, le 20 février, une *Instruction pastorale* contre la constitution civile du clergé. Il continua de paraître à l'assemblée, et se soumit sans murmure aux privations que lui imposait la perte de ses revenus. Le cardinal de La Rochefoucauld fut un des derniers à quitter la France. Il se rendit dans les Pays-Bas en septembre 1792, et demeura successivement à Maëstricht, à Bruxelles et à Munster, et, bien qu'il refusât, assure-t-on, les offres de sa famille et celles de Pie VI, il trouvait moyen d'être utile aux malheureux. Il mourut à Munster le 23 septembre 1800, à l'âge de 89 ans. Son *Oraison funèbre*, prononcée par l'abbé Jarry, a été imprimée.

ROCHEFOUCAULD-MOMONT (François-Joseph de La), et Rochefoucauld-Bayers (Pierre-Louis de La), frères, tous deux évêques, éprouvèrent l'un et l'autre le même sort. François-Joseph naquit à Angoulême en 1735. Il embrassa l'état ecclésiastique, et portait le nom d'*abbé de Momont*. Après ses premières études il entra au séminaire de Saint-Sulpice, fit sa licence de 1762 à 1763, et s'attacha à la maison de Navarre. En 1772, il fut nommé évêque-comte de Beauvais, et sacré le 22 juin. Elu député aux Etats-géné-

Digitized by Google

raux en 1789 par le clergé du bailliage de Clermont en Beauvaisis, il siégea dans l'assemblée constituante, n'y prit point la parole, mais vota constamment avec le côté droit, et resta attaché aux intérêts de la monarchie et de son ordre. Il fut, ainsi que son frère, du petit nombre des évêques qui n'émigrèrent point. Ayant été enfermé aux Carmes après le 10 août 1792, il y fut massacré avec son frère. — Pierre-Louis de La Rochefoucauld-Bayers, né dans le diocèse de Périgueux le 15 octobre 1744, avait aussi embrassé l'état ecclésiastique et avait été élevé à Saint-Sulpice. Il s'était attaché comme son frère à la maison de Navarre. Pendant son cours de licence, qui eut lieu de 1768 à 1770, il fut pourvu du prieuré commendataire de Nanteuil, sur la nomination de M. le cardinal de La Rochefoucauld, en sa qualité d'abbé de Cluny. Nommé à l'agence du clergé en 1775, il fit, pendant les cinq années que dura cette commission, divers rapports au conseil d'Etat, et la termina honorablement en 1780. L'année précédente il avait obtenu l'abbaye de Vauluisant. Il était d'usage que l'agence finie, les agents du clergé passassent à un évêché. L'abbé de La Rochefoucauld eut celui de Saintes, et fut sacré le 6 janvier 1782. Il gouverna sagement son diocèse et s'y fit aimer. Vers la fin de l'assemblée constituante, il vint à Paris pour y concerter avec ses collègues les mesures à prendre relativement aux affaires de l'Eglise de France. En 1792, dans la séance de l'assemblée législative du 4 juin, l'évêque de Beauvais fut dénoncé par le capucin Chabot, comme prenant part au prétendu *comité autrichien*. Cette réunion, qu'on a toujours regardée comme imaginaire, eût-elle eu quelque réalité, ceux qui ont connu l'évêque de Beauvais savent que personne n'était moins propre à de pareilles affaires, et moins disposé à y entrer. Néanmoins, pour donner moins de prise à la malveillance, les deux frères résolurent de quitter Paris et se retirèrent à Soissons, chez leur sœur, abbesse de Notre-Dame. Un détachement de soldats révolutionnaires étant arrivé dans cette ville, ils surent que deux évêques étaient dans le couvent. Ils s'y présentèrent en force et demandèrent qu'on les leur livrât. On parvint à dissiper cet attroupement ; mais, la nuit, MM. de La Rochefoucauld, pour ne point compromettre leur sœur et ses religieuses, quittèrent Soissons et revinrent à Paris. L'évêque de Beauvais ayant été arrêté, son frère demanda à partager sa prison, et ils furent conduits aux Carmes. Dans les derniers jours d'août, le valet de chambre de l'évêque de Saintes parvint à s'introduire dans cette maison et annonça à son maître qu'il avait le moyen de l'en faire sortir, déguisé avec des habits qu'il apportait. L'évêque de Saintes lui demanda s'il pouvait aussi sauver son frère. La réponse ayant été négative, il refusa d'en faire usage. Tous deux furent massacrés le 2 septembre 1792, et firent partie des victimes de cette horrible journée. « C'est, dit Mathon de La Varenne, un tailleur d'habits, nommé Berthelot, qui tua les évêques La Rochefoucauld, et Martin Froment se fit un atroce plaisir de mutiler leurs cadavres, en leur coupant le nez et les oreilles. »

ROCHEFOUCAULD (Marie-Charlotte de La), religieuse bénédictine, abbesse de Notre-Dame de Soissons et sœur des précédents, naquit en 1732, et prit le voile fort jeune. Elle fut d'abord abbesse du Paraclet, maison fondée par Abailard, et dont Héloïse fut la première abbesse. Avant la révolution, les restes de ces deux amants y reposaient dans un même tombeau. Madame de La Rochefoucauld gouverna ce monastère pendant dix ans. En 1778, elle passa à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons, l'une des premières de France par son ancienneté, sa riche dotation et la haute naissance de ses abbesses. Elle y faisait tout le bien que peuvent inspirer la religion et la charité chrétienne à un cœur naturellement généreux. Elle n'en eut pas moins sa part des persécutions dont les personnes de son état et de son rang furent l'objet. On a vu, dans l'article qui précède, qu'on vint chez elle à main armée pour en arracher ses frères. On fit des visites et des perquisitions dans son couvent. Une petite imprimerie portative qu'on y trouva, qui servait aux passe-temps de l'évêque de Beauvais, et avec laquelle il avait imprimé quelques oraisons pour les religieuses, fut transformée par la société populaire en un instrument au moyen duquel on répandait des libelles. Madame de La Rochefoucauld, sortie de son abbaye avec une sœur infirme à sa charge, devenue elle-même aveugle, sans ressources, et livrée à des besoins de tout genre, fut un modèle de courage, de patience, de résignation chrétienne. Elle mourut le 27 mai 1806, âgée de 74 ans, après plus de quinze ans d'une pénible existence, dans le lieu même où elle avait fait un si saint et si noble usage de la richesse que la Providence avait mise entre ses mains.

ROCHER (Pierre-Jérôme), prêtre et confesseur de Louis XVIII, né à Chinon, en septembre 1751, fut de bonne heure orphelin, et reçut d'abord les soins de deux ecclésiastiques. Il entra ensuite au petit séminaire d'Angers, puis au grand séminaire de Saint-Sulpice, et fut ordonné prêtre en 1776. Rocher fut successivement vicaire des deux paroisses de Tours, puis à Chinon, où il devint chanoine de Saint-Mexmes. Il était aussi supérieur des communautés religieuses de cette ville, et, le 24 avril 1790, il prit possession de la cure de Loches, qu'il perdit sous la révolution, pour avoir refusé le serment. Néanmoins il resta dans son diocèse, et fut incarcéré avec les autres prêtres insermentés. Lorsqu'on rendit le décret de déportation, Rocher se retira dans l'île de Jersey, où beaucoup d'autres prêtres et d'émigrés avaient aussi cherché un refuge, y séjourna environ quatre ans, et se rendit à Londres, où il resta à peu près une année. Dans le mois d'août 1797, l'évêque de Saint-Pol-de-Léon l'envoya à Yaxley pour y ser-

Digitized by Google

vir d'aumônier aux prisonniers de guerre français, réunis au nombre de six à sept mille dans les prisons de Normancross. L'abbé Rocher en revint au bout de huit mois à Londres, et fut secrétaire de l'évêque de Saint-Pol-de-Léon. En 1808, Louis XVIII le choisit pour son confesseur. Ces fonctions furent reprises par M. Asseline et M. l'évêque de Boulogne; mais il n'en était pas moins appelé de temps en temps auprès du roi qu'il accompagna lors de son retour en France. Pendant les cent-jours il se rendit à Gand. Sous la seconde restauration, il continua de jouir de la confiance de Louis XVIII, et il assista ce prince dans ses derniers moments. Après la mort de ce monarque, il se retira sur la paroisse de Saint-Roch, où il expira le 1er décembre 1828, à l'âge de 77 ans. L'abbé Rocher avait été aussi confesseur de madame la dauphine.

ROCHES (François de), ministre protestant, né à Genève en 1701, était, en 1731, pasteur de l'église de cette ville, et y professait la théologie en 1749. C'était un homme instruit, et, dit-on, d'un mérite distingué. Aux connaissances théologiques il joignait beaucoup d'autres talents. Il était laborieux, éloquent, et avait le don de la parole. Ses mœurs étaient douces, et son caractère noble et sociable. On a de lui : *Défense du christianisme*, ou *Préservatif contre un livre intitulé: Lettres sur la religion essentielle à l'homme*, imprimé en 1739, 4 parties in-12. Ces lettres sont de Marie Hubert, protestante genevoise: on y enseigne le pur déisme; une édition du *Catéchisme d'Osterwald*, avec des notes, 1752; une *Réponse à Mélines, dit Fléchier, sur son changement de religion*, 1753; deux *Sermons* à l'occasion des divisions politiques de Genève, 1737. Il mourut en 1769.

RODERIQUE (Jean-Ignace de), qui est appelé quelquefois aussi *Roderic*, *Rodrique* et *Rodrigue*, naquit, l'an 1697, à Malmedi et entra chez les jésuites à l'âge de vingt ans. Mais il quitta leur ordre au bout de huit années, fit plusieurs voyages en France, et épousa une veuve de Cologne, qui était propriétaire du privilége impérial pour la publication du journal politique français, la *Gazette de Cologne*. Roderique rédigea et fit prospérer cette feuille, à laquelle les renseignements qu'il savait se procurer dans les divers partis donnaient de l'intérêt. Des bulletins manuscrits distribués à certaines personnes suppléaient à ce qu'il n'osait pas toujours dire. Comme il passait pour être très-versé dans la politique des cours, le prince Charles de Lorraine le consulta avant la conclusion de la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. Il mourut le 6 avril 1756, et fut enterré, selon le vœu exprimé par son testament, dans le corridor du cloître des pauvres clarisses. On a de Roderique : *Disceptationes de abbatibus, origine, primæva et hodierna constitutione abbatiarum inter se unitarum Malmundariensis et Stabulensis, oppositæ observationibus maxime reverendorum Edmundi Martene et Ursini Durand*, Wurtzbourg, 1727, in-folio. Dom Martène répondit à cette attaque d'un passage de son *Voyage littéraire* sur l'abbaye de Stavelo, par l'écrit suivant : *Imperialis Stabulensis monasterii jura propugnata*, Cologne, 1730, in-folio. Roderique répliqua par un ouvrage intitulé : *De abbatibus monasteriorum Malmundariensis et Stabulensis disceptatio tertia, prima adversus vindicias Stabulenses D. Edm. Martène*, Cologne, 1731, in-folio. Roderique ayant avancé que Cunibert n'avait point été archevêque de Mayence, un anonyme le réfuta dans un écrit intitulé : *De initio metropoleos ecclesiæ Coloniæ Claudiæ Augustæ Agrippinensium disquisitio*, Cologne, 1732, in-4°. L'auteur attaqué se défendit par une nouvelle composition : *Coloniensis ecclesiæ de suæ metropoleos origine traditio vindicata ab impugnationibus disquisitoris anonymi*, 1731, in-4°, à laquelle J. Hartzheim, car c'était lui qui s'était caché sous le voile de l'anonyme, fit encore une réplique, 1732, in-4°. Les autres ouvrages de Roderique sont : *Historiæ universalis institutiones*, Louvain, 1734, in-8°. C'est un précis de l'histoire universelle, qui va jusqu'au milieu du dixième siècle; *Correspondance des savants*, in-12, écrit littéraire et périodique, paraissant le mercredi et le samedi de chaque semaine, et qui dura environ un an.

RODON (David de), calviniste du Dauphiné, enseigna la philosophie à Die, puis à Orange et à Nîmes, fut banni du royaume en 1663, et mourut à Genève vers 1670. C'était un homme turbulent, plein de subtilités et d'idées bizarres. On a de lui : un ouvrage rare, qu'il publia sous ce titre : l'*Imposture de la prétendue confession de foi de saint Cyrille*, Paris, 1629, in-8°; un livre peu commun intitulé : *De supposito*, Amsterdam, 1682, in-12, dans lequel il entreprend de justifier Nestorius, et accuse saint Cyrille de confondre les deux natures en Jésus-Christ; un traité de controverse, intitulé : *Le tombeau de la messe*, Francfort, 1655, in-8° : c'est ce traité qui le fit bannir; *Disputatio de libertate et atomis*, Nîmes, 1662, in-8°, assez rare; divers autres ouvrages imprimés en partie à Genève, 1668, 2 vol. in-4°. Quoique ce recueil ne soit pas commun, il n'est pas beaucoup recherché.

RODRIGUE. *Voy.* Sancio et Roderique.

RODRIGUEZ (Simon), jésuite, né à Voussella, dans l'évêché de Viseu en Portugal, fut disciple de saint Ignace de Loyola, et refusa l'évêché de Coïmbre. Il fut fait précepteur de don Juan, alla prêcher la foi aux sauvages du Brésil, et devint provincial des jésuites portugais. Il fut aussi provincial d'Aragon, et mourut à Lisbonne en 1579, avec de grands sentiments de religion.

RODRIGUEZ (Alphonse), jésuite, né à Valladolid en 1526, enseigna longtemps la théologie morale, et fut ensuite recteur du Monte-Rey en Galice, et instituteur des novices, parmi lesquels il eut l'honneur de compter le savant P. Suarez. Il mourut à Séville le 21 février 1616, à 90 ans, en odeur de sainteté. Ce pieux jésuite est principalement connu par son *Traité* intitulé, *Pratique de la perfection chrétienne*, Séville, 1614,

Digitized by Google

in-4°, ouvrage profond, qui décèle un homme supérieurement versé dans la connaissance du cœur humain, et des moyens de l'épurer, de le sanctifier et de le rendre digne de son auteur. Le P. Rodriguez fait un admirable usage de l'Ecriture sainte et des Pères, et c'est ce qui donne à son ouvrage un ton d'autorité et d'onction qu'on trouve dans peu de livres spirituels, au même degré. Ce *Traité* a été traduit en français par les solitaires de Port-Royal, en 2 vol. in-4°, et par l'abbé Regnier-Desmarais, 1688, 3 vol. in-4°, 4 in-8° et 6 in-12. La première de ces versions est très-peu fidèle, et les traducteurs n'ont pas fait difficulté d'attribuer à l'auteur espagnol leurs sentiments particuliers. Cette version devient très-rare. On en avait conservé un exemplaire au collége de Louis-le-Grand, avec des notes de M. Regnier-Desmarais, Paris, 1674, 2 vol. in-4°. Cet exemplaire fut enlevé pour 5 francs, quoique des curieux eussent donné commission de l'acheter à tout prix. Il en existe quatre autres versions françaises moins bonnes. L'ouvrage de Rodriguez, excellent dans son genre, serait encore meilleur, si l'auteur ne l'eût rempli de plusieurs histoires qui ne paraissent pas trop bien appuyées. L'abbé Tricalet en a donné un abrégé en 2 vol. in-12. Cet abrégé est trop resserré; l'on n'y trouve ni les lumières ni l'onction de l'ouvrage de Rodriguez.— Il ne faut pas le confondre avec un autre Alphonse Rodriguez, aussi jésuite, né à Ségovie le 25 juillet 1531, et mort à Majorque le 31 oct. 1617, à l'âge de 87 ans, considéré comme un homme apostolique, plein d'œuvres et de mérites, et dont des écrivains contemporains ont parlé comme d'un thaumaturge. Il était fils d'un marchand, et exerça lui-même le négoce. Des malheurs de tout genre vinrent l'accabler; il perdit son épouse et ses deux enfants. Enfin des revers de fortune l'ayant obligé à quitter le commerce, il se donna tout entier à la piété. Il entra, en 1571, comme frère ou coadjuteur temporel, dans la compagnie de Jésus, fit son noviciat à Valence, et fut envoyé dans l'île de Majorque où il résida jusqu'à sa mort. Sa présence dans cette île fut un exemple continuel des plus hautes vertus, de ferveur, d'humilité, d'esprit de pauvreté et de mortification; elles lui valurent une réputation de sainteté que des miracles sont venus confirmer depuis. Après plusieurs procédures et plusieurs minutieuses informations, deux décrets furent donnés, l'un par Clément XIII, le 20 mai 1706, qui atteste l'héroïsme des vertus d'Alphonse; l'autre de Léon XII, du 21 juillet 1824, qui reconnaît l'existence de deux miracles opérés par ce religieux. Enfin Alphonse Rodriguez a été déclaré *bienheureux* le 12 juin 1825. Plusieurs écrivains ont publié sa Vie. Nous citerons celle du P. de Boissieu, publiée à Lyon; celle du P. Janin, publiée aussi à Lyon en 1648 (en latin); enfin celle du P. Archangeli, réimprimée à Rome en 1825. En 1828, il en a paru une nouvelle, sous le titre de *Vie du bienheureux Alphonse Rodriguez, béatifié en* 1825, Paris et Lyon, 1828, in-12, dont on trouve un compte favorable dans l'*Ami de la religion*, du 6 août 1828, n° 1460.

RODRIGUEZ (Emmanuel), religieux franciscain, d'Estremoz en Portugal, mourut à Salamanque en 1619, à 68 ans. On a de lui: une *Somme des cas de conscience*, 1595, 2 vol. in-4°; *Questions régulières et canoniques*, 1609, 4 vol. in-folio; un Recueil des *Priviléges des réguliers*, Anvers, 1623, in-fol., et d'autres ouvrages qui n'ont plus de cours.

RODULPHE, né à Munster, sur la fin du XIe siècle, se fit religieux dans l'abbaye de Saint-Tron, au pays de Liége. Il en devint abbé; mais il eut la douleur de voir piller et brûler son monastère par Gislebert, comte de Duras, ce qui le contraignit de se retirer à Cologne, où l'archevêque le fit abbé du monastère de Saint-Pantaléon. Il rentra ensuite dans son abbaye de Saint-Tron, et y mourut l'an 1136. Nous avons de lui: une *Chronique* de ce monastère, depuis sa fondation jusqu'à l'an 1136; *Vie de saint Libert*, évêque de Cambrai: ces deux ouvrages se trouvent dans le tome VII du *Spicilége* de dom d'Achery; un *Traité contre la simonie*, en 7 liv., que dom Mabillon a trouvé dans la bibliothèque du monastère de Gembloux.

ROELL (Herman-Alexandre), né en 1653, dans la terre de Doëlberg, dont son père était seigneur, dans le comté de la Marck en Westphalie, devint, en 1704, professeur de théologie à Utrecht, et mourut à Amsterdam en 1718, à 65 ans. Il possédait les langues, la philosophie et la théologie. On a de lui: un *Discours* et de savantes *Dissertations philosophiques sur la religion naturelle et les idées innées*, Franeker, 1700, in-8°; des *Thèses*, 1689, in-4°; et plusieurs autres ouvrages peu connus.

ROFFIAC (Elie de), religieux du monastère de Saint-Martial, a fait une continuation, estimée, de l'ouvrage de Adhémar de Chaboneix: *Commemoratio abbatum Lemovicensium basilicæ sancti Martialis*. Elle a été insérée dans le tome II de la Bibliothèque nouvelle du P. Labbe. Le catalogue de Roffiac se termine par le nom du 25e abbé, Pierre de Barry, qui lui avait donné l'habit monastique, et qui mourut en 1174.

ROGAT (*Rogatus*), évêque donatiste d'Afrique, se fit chef d'un nouveau parti dans la Mauritanie césarienne, aujourd'hui la province d'Alger, vers l'an 372. Il donna à ceux qui le suivirent le nom de *Rogatistes*. Ils étaient autant opposés aux autres donatistes qu'aux catholiques; et les donatistes n'avaient pas moins de haine contre eux que contre les catholiques mêmes. Ils les firent persécuter par Firmus Maurus, roi de Mauritanie. L'évêque de Césarée, qui était rogatiste, lui livra lui-même sa ville. On a accusé Rogat d'avoir suivi les sentiments particuliers de Donat de Carthage, touchant l'inégalité des trois personnes divines. Sa secte dura quelque temps en Afrique, et il eut pour successeur Vincent Victor.

ROGER (Eugène), religieux de l'ordre des Récollets et missionnaire du XVIIe siècle,

Digitized by Google

passa une partie de sa jeunesse à visiter le plus grand nombre des provinces de l'Europe, plusieurs lieux de l'Afrique, l'Egypte, les Arabies, la Syrie, une portion de la Grèce, toutes les îles de la Méditerranée et les plus belles de l'Archipel. Il n'a toutefois décrit que la terre sainte, où il demeura pendant cinq ans, de 1629 à 1634. Son récit est intitulé : *La Terre sainte, ou Description topographique des saints lieux et de la terre de promission, avec un Traité de quatorze nations différentes qui l'habitent, leurs mœurs, croyance, cérémonies et police*, Paris, 1664, 1 vol. in-4°, orné de figures très-bien dessinées, attribuées à Mellan. « Roger est crédule, dit un biographe, mais bon observateur. Ayant longtemps vécu dans les contrées dont il parle, les renseignements qu'il donne sont exacts. »

ROGER (Pierre). *Voy.* Clément VI, Grégoire XI.

ROGERS (Jean), ministre anglican et docteur en théologie, naquit en 1679, à Ensham, dans le comté d'Oxford, et fit ses études au collége de *Corpus Christi*, dont il devint agrégé. Il prit part à la controverse de Bangor contre Hoadly, fut vicaire de Saint-Gilles, à Crippelegate, devint ensuite chanoine et sous-doyen de Wells, et enfin chapelain du prince de Galles. On a de lui : *Défense de l'établissement civil de la religion, contre l'Examen des prophéties littérales de Collins* (*voy.* ce nom) ; *La nécessité d'une révélation divine, et la vérité de la religion chrétienne démontrée ; Discours sur l'Eglise visible et invisible du Christ, dans lequel on montre que les pouvoirs que réclament les ministres de l'Eglise visible ne sont incompatibles ni avec la suprématie du Christ comme chef, ni avec les droits et la liberté des chrétiens comme membres de l'Eglise invisible*, 1719, in-8°. Cet ouvrage acquit, dit-on, une grande réputation à son auteur. Des *Sermons*, 4 vol., qui ne furent imprimés qu'après la mort de Rogers, arrivée le 1er mai 1729

ROGGE (Corneille), historien hollandais et ministre de l'église des protestants-remontrants, né à Amsterdam en 1761, mort à Leyde le 27 août 1806, fut couronné par la société teylérienne de Harlem, pour un *Traité sur la suffisance ou l'insuffisance de la preuve intrinsèque de l'origine divine de la doctrine chrétienne*. Parmi ses autres productions historiques ou théologiques, nous citerons : un *Mémoire sur la véritable nature du christianisme, selon les décisions de Jésus et des apôtres*, Roterdam, 1794 ; un Recueil de *Sermons*, publié après sa mort, par Westerbaan (1807), avec une notice sur la Vie et les écrits de Rogge; *Tableau de l'histoire de la dernière révolution* (1795) *dans les Provinces-Unies des Pays-Bas*, 1796, in-8° ; *Histoire de la constitution du peuple batave*, 1799, in-8°, ouvrage qui peut être regardé comme faisant la continuation du précédent. Ces deux dernières compositions sont les seules de Rogge qui conservent encore des lecteurs, même parmi ses coreligionnaires.

ROGUE (Pierre-René-Marie), prêtre breton, né l'an 1759, à Vannes, fit ses études dans sa ville natale, et y reçut les ordres sacrés. On l'employa d'abord à la maison de retraite des femmes ; mais bientôt il entra dans la congrégation des prêtres de Saint-Lazare, et vint à leur séminaire à Paris. Vers 1787, ses supérieurs l'envoyèrent professer la théologie au séminaire de Vannes. A l'époque de nos tourmentes révolutionnaires, il engagea plusieurs ecclésiastiques à refuser un serment incompatible avec les devoirs de leur ministère. Il ne voulut point s'éloigner, malgré les graves dangers qui environnaient ceux qui, comme lui, se montraient fermes et courageux. M. Le Gall, supérieur du séminaire et recteur du Mené, le pria de se charger du soin de sa paroisse, et l'abbé Rogue remplit cette nouvelle et périlleuse mission jusqu'à la fin de 1795, sans que la mort qui planait continuellement sur sa tête lui fît perdre un moment sa sérénité. Le 25 décembre 1795, jour de Noël, il fut arrêté sur la dénonciation d'un homme qu'il avait comblé de bienfaits, au moment où il revenait assez tard d'administrer un malade. Telle était la vénération que l'abbé Rogue avait inspirée dans le pays, que les révolutionnaires eux-mêmes furent affligés de la nouvelle de son arrestation. Comme il avait refusé le serment, son jugement ne pouvait être douteux ; on a dit cependant qu'il aurait pu sauver sa vie, en déclarant qu'il n'était pas resté dans le pays pour exercer le ministère ; mais il était incapable de racheter ses jours par un mensonge. L'abbé Rogue périt sur l'échafaud à Vannes, le 3 mars 1796, âgé de 37 ans. Il avait écrit à sa mère une lettre dans laquelle il la suppliait de continuer ses secours, après qu'il ne serait plus, à l'auteur de sa mort. Plusieurs personnes accoururent au lieu du supplice, afin de se procurer quelque chose qui lui eût appartenu, et trempèrent des linges dans son sang : elles conservèrent ces reliques comme celles d'un martyr. Rogue avait écrit beaucoup de lettres de piété et de direction.

ROHAN (Marie-Eléonore de), fille de Hercule et de Rohan-Guéméné, duc de Montbazon, prit l'habit de religieuse de l'ordre de Saint-Benoît, dans le couvent de Montargis, en 1645. Elle devint ensuite abbesse de la Trinité de Caen, puis de Malnoue, près de Paris. Les religieuses du monastère de Saint-Joseph, à Paris, ayant adopté, en 1669, l'office et la règle de Saint-Benoît, madame de Rohan se chargea de la conduite de cette maison. Elle y donna des *Constitutions*, qui sont un excellent *Commentaire* de la règle de Saint-Benoît. Cette illustre abbesse mourut dans ce monastère en 1681, à 53 ans. La religion, la droite raison, la douceur, formaient son caractère. On a d'elle quelques ouvrages estimables. Les principaux sont : la *Morale du sage*, in-12. C'est une paraphrase des Proverbes, de l'Ecclésiastique et de la Sagesse ; *Paraphrase des Psaumes de la pénitence*, imprimée plusieurs fois avec l'ouvrage précédent ; plusieurs *Exhortations* aux vêtures et aux professions des filles qu'elle recevait ;

Digitized by Google

des *Portraits* écrits avec assez de délicatesse.

ROHAN (Armand-Gaston de), né en 1674, docteur de Sorbonne, évêque de Strasbourg, obtint le chapeau de cardinal en 1712. Il fut ensuite grand aumônier de France en 1713, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et proviseur de Sorbonne. Il eut part à toutes les affaires ecclésiastiques de son temps, et fit paraître beaucoup de zèle pour l'union de l'Eglise et la soumission à ses jugements. L'académie française et celle des sciences se l'associèrent, et le perdirent en 1749. C'était un prélat magnifique, et il ne se signala pas moins par sa générosité que par la douceur de son caractère, par son affabilité, et par les autres qualités qui rendent les hommes aimables dans la société. On a sous son nom des *Lettres*, des *Mandements*, des *Instructions pastorales*, et le *Rituel de Strasbourg*. — Armand de Rohan, son petit-neveu, né en 1717, connu sous le nom d'*abbé de Ventadour* et de *cardinal de Soubise*, fut prieur et docteur de Sorbonne, recteur de l'université de Paris, évêque de Strasbourg, abbé de la Chaise-Dieu, grand aumônier de France, cardinal, commandeur des ordres du roi, et l'un des quarante de l'académie française. Il mourut à Saverne, en 1756, après s'être distingué par sa charité, son zèle, des mœurs douces et pures. Il avait fait d'excellentes études en Sorbonne, et profité de ses lumières pour sa conduite personnelle et celle de ses ouailles. Il marquait la plus grande considération aux ecclésiastiques qui remplissaient leur devoir, et c'est ce qui n'a pas peu contribué à multiplier les bons pasteurs dans son diocèse. — Armand-Jules de Rohan, cousin du cardinal Armand-Gaston, né en 1695, fut nommé archevêque de Reims en 1722, sacra Louis XV le 25 octobre de la même année, reçut le chapeau de cardinal, et mourut en 1762. — Louis-Constantin de Rohan, frère du précédent, fut d'abord chevalier de Malte, puis capitaine de vaisseau (1720). Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint aumônier du roi, évêque de Strasbourg et cardinal (1761). Il mourut à Paris en 1779.

ROHAN-GUÉMÉNÉ (Louis-René-Edouard, prince de), cardinal-évêque de Strasbourg, naquit le 27 septembre 1734, et fut d'abord connu sous le nom de *prince Louis*. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il devint, en 1760, coadjuteur de son oncle, Louis-Constantin de Rohan, évêque de Strasbourg, et reçut dans la même année le titre d'évêque de Canope *in partibus*. Sa naissance, ses talents, une belle figure, un esprit facile et des manières aimables le firent réussir à la cour. Nommé ambassadeur à Vienne, il fut froidement accueilli par Marie-Thérèse; et il crut effacer l'impression de cette défaveur en déployant à la cour d'Autriche un luxe extraordinaire : ce vain éclat, pour le soutien duquel il contracta des dettes énormes, n'imposa point à l'impératrice, qui demanda même son rappel; toutefois ce ne fut qu'après la mort de Louis XV que Rohan fut rappelé. On le nomma successivement grand aumônier de France, abbé de Saint-Vaast (bénéfice qui rapportait 300,000 livres de revenu), proviseur de Sorbonne et administrateur de l'hôpital des Quinze-Vingts. Il obtint, à la même époque, sur la demande du roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, le chapeau de cardinal. Le prince de Rohan eut le malheur de figurer dans la scandaleuse affaire du collier, qui compromit momentanément sa réputation. Le jour de la fête de la reine, le 15 août 1785, cette princesse vit se présenter chez elle deux joailliers, qui lui demandèrent 1,600,000 livres, prix, disaient-ils, convenu avec elle pour un collier de diamants, qui avait dû lui être remis par une dame de La Motte. Marie-Antoinette, justement surprise de cette demande, assura, non-seulement n'avoir pas vu ce collier, mais n'avoir jamais songé à en faire l'acquisition. S. M. alla aussitôt porter ses plaintes au roi, et lui demander justice sur l'abus qu'on faisait de son nom dans une circonstance aussi délicate. Louis XVI, d'après l'avis du garde-des-sceaux et de M. de Breteuil, ordonna d'arrêter le cardinal qui se trouvait alors à Versailles, exerçant sa charge de grand aumônier. La reine obtint qu'elle pût l'interroger auparavant, et l'ayant admis en sa présence : « Avouez, lui dit-elle, si ce n'est « pas, depuis quatre ans, la première fois « que je vous parle. » Le cardinal répondit affirmativement, et convint qu'il avait été trompé par une intrigante appelée La Motte. En sortant du cabinet du roi, il fut arrêté et conduit à la Bastille. Le public ou plutôt les malveillants, ayant appris cette détention, répandirent aussitôt que le cardinal avait adressé à l'empereur Joseph II les moyens de faire une invasion subite en Lorraine; mais cette fausse alarme ne fut pas de longue durée, et le public ne tarda pas à se détromper. Le roi fit dire au cardinal qu'il prononçât lui-même sur son sort. Celui-ci demanda à être jugé par le parlement. La femme La Motte fut également arrêtée : elle prenait le surnom de *Valois*, et prétendait descendre d'un fils naturel de Henri II. On la confronta avec le cardinal de Rohan; et, dans les interrogatoires qu'on lui fit subir, elle avoua n'avoir jamais été présentée à la reine. Voici ce qu'on put tirer de positif du fait dont on l'accusait : elle avait séduit une femme nommée d'Oliva, qui avait quelque ressemblance avec la reine, et qui, d'après ses instigations, en avait joué le personnage en paraissant à minuit dans le parc de Versailles. Là cette même d'Oliva avait fait appeler le cardinal, à qui elle aurait donné la commission de lui procurer le collier. On prouva que le mari de la femme La Motte était subitement passé de l'indigence à un luxe extrême, et qu'il avait vendu à Londres des diamants pour des sommes considérables. Le parlement déchargea le cardinal de toute accusation, mit hors de cour la femme d'Oliva, et condamna la femme La Motte à la marque et à une détention perpétuelle à la Salpétrière; son mari fut envoyé aux galères. Quoique l'innocence du cardinal [illegible] prouvée par ce jugement, sa présence [illegible]

Digitized by Google

pouvait plus être agréable à la cour, ni auprès du roi et de la reine, qui dès lors se trouva en butte aux traits envenimés de la méchanceté. Le prélat fut privé de sa dignité de grand aumônier et de sa décoration du Saint-Esprit. Exilé dans l'abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne, et ensuite à son évêché de Strasbourg, il y resta jusqu'en 1789, époque où le bailliage de Haguenau et de Weissembourg le nomma député du clergé aux Etats généraux, par l'influence des chefs du parti populaire. Il n'accepta pas d'abord ; mais l'assemblée nationale ayant fait lever son exil, il y vint occuper son siége le 12 septembre 1789. Les intrigants se flattaient qu'il se jetterait dans leur parti, par un esprit de vengeance contre la cour, et surtout contre la reine ; sa modération déjoua tous leurs projets, et on ne put lui reprocher que son adhésion à prêter le serment civique, comme membre du clergé. Depuis ce moment il s'éloigna définitivement de l'assemblée, et se retira à sa principauté, dans la partie située sur la rive droite du Rhin. Il y accueillit tous les malheureux qui eurent recours à sa bienfaisance, et répandit des secours jusque sur ceux dont il avait à se plaindre. Le prince de Rohan vécut longtemps tranquille et oublié dans sa retraite, se démit de son évêché en 1801, et mourut à Ettenheim le 16 février 1803. Son abord était très-prévenant, son air noble, sa conversation spirituelle et animée ; il parlait avec grâce, même avec éloquence. Un grand nombre d'ouvrages ont été composés sur ce prélat. On peut consulter les *Mémoires* de Besenval, ceux de madame Campan, ceux de l'abbé Georgel ; l'*Histoire du* XVIIIe *siècle*, par Lacretelle ; le *Recueil des pièces concernant l'affaire du collier*, etc.

ROHAN-CHABOT (LOUIS-FRANÇOIS-AUGUSTE DE), duc de Rohan, prince de Léon, cardinal du titre de la Sainte-Trinité, au Mont-Pincius, archevêque de Besançon, né à Paris le 29 février 1788, d'une famille originaire de Bretagne, et l'une des plus anciennes de la monarchie, avait pour père Alexandre-Louis-Auguste de Rohan-Chabot, duc de Rohan et de Porroët, et sa mère était Anne-Louise-Madeleine-Elisabeth de Montmorency. Né la veille d'une révolution, il eut à pleurer, aussitôt qu'il put se connaître, sur la ruine de la monarchie et sur les malheurs de sa propre famille. Il suivit, pendant la Terreur, ses parents en Angleterre, et il en revint avec eux aussitôt que des jours plus calmes se levèrent pour la France. Le jeune de Rohan se distingua dès son enfance par d'heureuses dispositions jointes à une douce piété. Une facilité étonnante et une application soutenue lui firent faire des progrès rapides dans ses études, qui furent dirigées par M. Laperche. Après l'érection du trône impérial, Bonaparte, dont la politique habile tendait à donner pour soutiens à sa dynastie les anciennes familles qui avaient entouré pendant des siècles le trône des Bourbons, jeta les yeux sur le jeune de Rohan, qui, après avoir été attaché à la princesse Borghèse, devint successivement chambellan de la reine de Naples et de l'empereur. Au milieu d'une cour licencieuse et guerrière sa piété ne se démentit pas, et toutes les séductions de la jeunesse et du monde ne purent lui faire oublier ses devoirs religieux. La crainte de déplaire au pouvoir qui régissait la France ne l'empêcha jamais de suivre l'impulsion de sa conscience. Lorsque le duc de Polignac fut enfermé à Vincennes, sous le poids d'une accusation capitale, on le vit presque chaque jour apporter à cet illustre détenu les consolations de l'amitié, et plus tard (1812), quand Pie VII vint expier à Fontainebleau sa courageuse résistance aux volontés despotiques de Bonaparte, le duc de Rohan, plus chrétien que courtisan, alla déposer ses pieux hommages aux pieds du père commun des fidèles. Vers les derniers temps de l'empire, il fit un voyage en Italie d'où il ne revint qu'en 1814. La restauration ouvrit devant lui une carrière plus brillante. Chargé d'un commandement dans les compagnies rouges, il obtint, après la dissolution de ce corps, le grade de colonel. Une alliance digne de son rang l'unit à mademoiselle de Serent, aussi distinguée par ses grâces que par ses vertus. Mais un événement affreux vint briser ces liens à peine formés, et plonger dans le deuil deux familles heureuses du bonheur des jeunes époux : la duchesse de Rohan, parée pour un bal que donnait le comte d'Appony, ambassadeur d'Autriche, s'étant imprudemment approchée du feu, la flamme prit à ses vêtements et elle périt consumée avant qu'on eût pu lui porter secours. Cet horrible accident, qui lui enlevait une femme chérie, causa au duc de Rohan la plus profonde douleur, et le rapprocha encore de la religion qui seule pouvait adoucir une si cruelle blessure. Bientôt les malheurs de la monarchie vinrent le distraire de ses propres souffrances. L'invasion des cent-jours ayant dispersé la famille royale, M. de Rohan suivit le duc d'Angoulême dans le midi, puis en Espagne. Peu de temps après son retour en France, il eut la douleur de perdre son père, qui mourut le 8 février 1816, et auquel il succéda dans son titre de duc et pair. Sa famille cherchait à lui faire contracter de nouveaux liens ; Louis XVIII lui-même voulait l'unir à une princesse de Saxe. Mais déjà une voix secrète lui révélait la carrière nouvelle qu'il devait embrasser. Sa modestie seule le détournait encore du sacerdoce, qu'il regardait comme une mission sublime. Cependant des conseils pieux et éclairés fixèrent peu à peu son irrésolution, et après avoir passé plusieurs jours en prières, il se décida, malgré toutes les remontrances de sa famille, à suivre la nouvelle route que la Providence ouvrait devant lui. Entré à Saint-Sulpice le 29 mai 1819, il s'y distingua par sa ferveur, sa régularité, et son application aux études théologiques. Elevé à la prêtrise le 1er juin 1822, il fut nommé peu après grand-vicaire de Paris. En 1828, il fut appelé au siége archiépiscopal d'Auch, et passa en

Digitized by Google

1829, à celui de Besançon, où il pontifia pour la première fois le 2 février de la même année. Avant de venir prendre possession de son diocèse, il avait vendu le château de la Rochefuyon, habitation de ses ancêtres, afin de pouvoir, comme il le disait lui-même, faire plus de bien aux pauvres et à son église. Un de ses premiers soins fut d'embellir l'église métropolitaine, qu'il enrichit d'ornements de bon goût et de vitraux peints dans le genre gothique, dont l'effet était favorable au recueillement de la prière. Le duc de Rohan s'acquitta de ses augustes fonctions avec le zèle le plus fervent, et ne quitta son diocèse que pour aller siéger à la chambre des pairs en 1829 et en 1830. Décoré du *pallium* par Léon XII, il fut promu au cardinalat dans le consistoire du 5 juillet 1830. La révolution de juillet le surprit à Paris, où il fut arrêté et maltraité par des furieux qui le prirent pour l'archevêque de Reims. Douloureusement affecté de la chute du trône de Charles X, il se retira en Suisse, puis à Rome où il concourut à l'élection de Grégoire XVI, qui fut élevé au trône pontifical le 2 février 1831. Pendant le temps qu'il passa en Italie, il vécut dans la familiarité du souverain pontife, qui alla même, contre les usages suivis par ses prédécesseurs, le visiter dans la campagne qu'il habita pendant quelque temps à Albano. Le désir du cardinal de Rohan était de rentrer dans sa patrie, et lorsqu'il eut appris que le choléra menaçait d'envahir son diocèse, il n'hésita plus à y revenir. Il se flattait que le souvenir du bien qu'il y avait fait apaiserait l'esprit de parti dont son ancienne affection pour la branche aînée des Bourbons semblait devoir lui faire craindre les attaques. Mais un concours de circonstances malheureuses lui préparа pour son retour à Besançon une épreuve cruelle. Sous prétexte que sa rentrée en France coïncidait avec l'apparition de la duchesse de Berry dans la Vendée, de jeunes exaltés vinrent sous ses fenêtres pendant les trois jours qui suivirent son arrivée, pousser des vociférations outrageantes, mêlées à des chants obscènes. L'autorité finit par réprimer ces désordres auxquels le prélat ne put demeurer insensible. Le soin de son diocèse lui offrit une distraction aux chagrins qui déchiraient son âme. Plus affable et plus simple, et demeurant étranger aux affaires du siècle, il se consacra avec un nouveau zèle à éclairer et à nourrir son troupeau. On le vit, uniquement occupé des devoirs de l'apostolat, encourager les institutions pieuses, visiter les hôpitaux et les prisons, parcourir les parties les plus reculées de son diocèse, et porter la parole évangélique jusque dans les plus obscurs villages. Ses pieux travaux altérèrent sa santé naturellement débile. Après avoir prêché en plein air dans le village de Chénecey, il fut atteint d'un rhumatisme inflammatoire qui le conduisit au tombeau. Il mourut après trois semaines de souffrances, le 8 février 1833. Sa charité, sa douceur et sa résignation chrétienne brillèrent d'un nouvel éclat dans ses derniers moments. L'avant-veille de sa mort il adressa à son clergé les plus touchants adieux, et comme s'il eût voulu expier par une humilité plus profonde sa magnificence passée, il répéta souvent sur son lit de mort : *Mes frères, priez pour moi; je ne suis rien, moins que rien !* Par son testament qui est un monument de bienfaisance et de piété, le cardinal fit des dons considérables au séminaire de Besançon, à l'église métropolitaine et aux pauvres, et il légua aux archevêques ses successeurs tous ses ornements pontificaux, son mobilier, sa chapelle évaluée à 150 mille francs, une riche bibliothèque et des tableaux précieux. Le duc de Rohan a laissé de profonds souvenirs dans le diocèse de Besançon. Dans les temps qui précédèrent la révolution de juillet, son salon était devenu le rendez-vous de tout ce que la ville offrait de plus distingué. Les jeunes gens surtout étaient accueillis par le prélat avec une grâce affable qui les charmait. Plusieurs trouvèrent en lui un protecteur zélé, et quelques-uns qui étaient sans fortune reçurent en secret de sa main de généreux secours. Nul ne sut jamais rendre la piété plus aimable par l'élégance de ses manières, la bienveillante aménité de ses mœurs et la tolérance toute chrétienne qui le distinguait. Ami des arts, il encouragea puissamment les hommes qui les cultivaient. Zélé pour l'instruction du clergé, il s'appliqua à donner un nouvel essor aux études ecclésiastiques. L'enseignement du séminaire excita sa sollicitude, et il fonda une rente pour les améliorations qu'il avait projetées. Malgré l'influence des événements politiques, sa mort causa dans tout le diocèse une sensation douloureuse et profonde, et l'on vit couler des larmes sincères à ses funérailles. Ajoutons toutefois que les projets conçus par le prélat ne furent pas toujours accueillis avec sympathie par une partie de son clergé, et qu'il eut à combattre de vives résistances pour opérer les changements qu'il avait jugés utiles. Le duc de Rohan a laissé des *Mandements* et des *Lettres pastorales*, et il publia, sous le titre de *Manuel*, un livre de prières qui est un véritable chef-d'œuvre d'onction et de piété. Il parut à l'époque de sa mort une *Notice* sur le duc de Rohan, in-12 et in-18, et l'on a de M. le chanoine de Marguerye une *Oraison funèbre*, qui, après avoir été prononcée dans la métropole de Besançon, fut imprimée dans cette ville, 1833, in-8°.

ROI (Marin Le). *Voy.* Gomberville.

ROISSARD (l'abbé), prédicateur du roi, est auteur d'un bon et utile ouvrage intitulé : *La consolation du chrétien, ou Motifs de confiance en Dieu dans les diverses circonstances de la vie*, 2 vol. in-12, imprimé pour la première fois en 1775, très-souvent réimprimé en 1 et en 2 vol. in-12.

ROLEWINCK (Werner), nommé quelquefois *Laerius* ou *Larensis*, parce qu'il est né en 1425, à Laer, bourg du diocèse de Munster, se fit chartreux à Cologne en 1447, et se distingua par sa science et par sa régularité. Le grand nombre d'ouvrages qu'on a de lui, imprimés

Digitized by Google

et en manuscrit, prouvent son assiduité au travail. Il mourut l'an 1492, victime de sa charité envers des religieux de son ordre, infectés de la peste, ou plutôt en 1502, comme le pense M. Daunou, auteur de l'article *Rolewinck*, de la Biographie universelle. Entre tous ses ouvrages on distingue : *Fasciculus temporum*, Cologne, 1474, 1475, Louvain, 1486, traduit en français par Pierre Farget, de l'ordre de Saint-Augustin, 1483, sous le titre de *Fleurs des temps passés*. C'est une chronique qui va, dans l'édition de Louvain, jusqu'en 1480 et qui a été continuée jusqu'en 1514, par Jean Linturius, curé de Hoff, dans la Basse-Autriche. Il y a des éditions où l'on ne trouve pas l'histoire de la résurrection du chanoine qu'on dit avoir occasionné la conversion de saint Bruno. *Voy.* DIOCRE. *Libellus de venerabili sacramento*, Paris, 1513; *De regimine principum*, ou *De optimo genere gubernandi rempublicam*, Munster, in-4°; *Vita et miracula sancti Servatii*, Cologne, 1472; *Vita sancti Hugonis; Dissertationes de martyrologio paschalique luna*, 1472, in-4°; des *Sermons*, des *Commentaires* sur quelques livres de l'Ecriture, etc. Quatre seulement des ouvrages de ce savant religieux, dit Feller, subsistent dans nos bibliothèques, savoir : *Paradisus conscientiæ*, Cologne, 1475, in-folio; *Quæstiones theologicæ duodecim*, ibid., 1475; *De laude Westphaliæ, sive de moribus et situ antiquorum Saxonum libri III*, in-4°, sans date; 2e édition, Cologne, 1514; et *Fasciculus temporum*. Ce dernier ouvrage, qui parut pour la première fois en 1474, comme il est indiqué ci-dessus, eut un grand nombre d'éditions. On en compte 27 avant l'année 1501.

ROLLAND D'ERCEVILLE (BARTHÉLEMI-GABRIEL), naquit à Paris en 1734. Issu d'une famille distinguée dans la magistrature, il suivit la même carrière, et fut successivement conseiller et président au parlement de Paris. Rolland cultiva en même temps la littérature, et publia plusieurs écrits sur différentes matières. En 1754, parurent ses *Lettres d'un magistrat à Morénas*, in-12, qu'il ne faut pas confondre avec les *Lettres d'Eusèbe Philalèthe à Morénas*, 1753, un gros vol. in-12; celles-ci sont de dom Clément. Deux des lettres dont nous parlons sont relatives aux procédures des parlements : l'auteur les désavoua, parce qu'on avait fait quelques changements à son manuscrit. Lors de nos troubles politiques, il ne put les envisager sans en témoigner son indignation. En 1790, il protesta, comme plusieurs autres de ses collègues au parlement, contre les opérations de l'assemblée. Sa démarche n'eut d'abord aucun funeste résultat pour lui; mais les factieux, qui avaient désigné d'avance leurs victimes, le dénoncèrent, pendant le règne de la *terreur*, comme *suspect* et *contre-révolutionnaire*. Il fut arrêté, traduit devant le tribunal révolutionnaire, condamné à mort, et exécuté le 20 avril 1794, à l'âge de 64 ans. On a de lui : *Lettre à l'abbé Velly sur l'autorité des états en France*, 1756, in-12 : *Compte rendu des interrogatoires subis par-devant M. d'Argenson, au commencement du XVIIIe siècle, par divers prisonniers détenus à la Bastille ou à Vincennes, et notamment de l'Histoire de l'abbé Blache, trouvée dans la Bibliothèque des jésuites*, 1766, in-4°; *Lettre à M. l'abbé de Majainville;* etc., 1788. Le sujet de cette lettre nous force à remonter à la cause qui la fit écrire. Rolland avait joué un rôle très-actif dans l'expulsion des jésuites, et, en 1762, il fut chargé par le parlement de l'exécution des arrêts concernant la suppression de cet ordre, ainsi que d'installer l'université dans le collége de Louis-le-Grand. Sur ces entrefaites, un M. Rouillé des Filletières mourut, privant de ses biens ses parents, et les laissant à plusieurs légataires, parmi lesquels se trouvait un ex-jésuite. Les parents portèrent leurs plaintes au parlement; un d'eux était Rolland d'Erceville, neveu de M. des Filletières, et c'est à cette occasion qu'il rédigea la lettre ci-dessus indiquée. Il y dit *que le testament lui fait tort de deux cent mille livres; que l'affaire seule des jésuites et des colléges lui coûtait de son argent plus de six cent mille livres; et qu'en effet les travaux qu'il avait faits, et surtout relativement aux jésuites, qui n'auraient pas été éteints s'il n'eût consacré à cette œuvre son temps, sa santé et son argent, ne devaient pas lui attirer une exhérédation de son oncle.* Il joignit à sa lettre les pièces du procès, que l'abbé de Majainville, principal légataire, gagna autant par la bonté de sa cause que par le talent de son avocat, le célèbre Gerbier. Rolland d'Erceville fit paraître un *Mémoire* en sa faveur, signé Constant, Dorival et Jadeau, procureur, imprimé en 1781, et où il s'explique contre sa partie adverse avec assez de modération; ce qui ne l'empêcha pas de perdre sa cause. *Dissertation si les inscriptions doivent être rédigées en français ou en latin*, 1782, in-8° : l'auteur se prononce pour la seconde de ces langues; *Recherches sur les prérogatives des femmes chez les Gaulois, sur les cours d'amour, ainsi que sur les priviléges qu'en France les mères nobles transmettaient autrefois à leurs descendants*, 1787, in-12; *Discours prononcé à l'académie d'Orléans*, 1788, in-4°; et un grand nombre de comptes rendus au parlement sur l'affaire des jésuites.

ROLLE (REINHARD-HENRI), né l'an 1683, à Unna, dans le comté de la Marck, fut successivement prorecteur et professeur de philosophie au gymnase de Dortmund (1712), professeur de philosophie à l'université de Giessen (1730), fut nommé *super-intendant* ecclésiastique, membre du consistoire et prédicateur de cette ville, et y mourut le 8 octobre 1768. On a de Rolle : *Bibliotheca nobilium theologorum*, Rostock, 1709; *Breviarium logicæ sacræ*, 1709; *Breviarium metaphysicæ sacræ*, 1709; *Memoriæ philosophorum, oratorum, poetarum, historicorum et philologorum a Lutheri reformatione ad nostra usque tempora*, Rostock et Leipzig, 1710. Cet ouvrage fut réimprimé sous le titre de *Vitæ eruditissimorum in re litteraria virorum ex monumentis rarissimis collectæ a Conrado*

Digitized by Google

Henrici, en 1713 ; *Salomo a scepticismi crimine defensus*, Rostock, 1710 ; *De autodidactis*, Dortmund, 1711, in-4° ; *Prælectiones metaphysicæ sacræ*, Francfort et Osnabruck, 1714, in-8° ; *Memoriæ Tremonienses, sive virorum eruditorum qui Tremoniæ Westfalorum* (Dortmund) *claruerunt*, etc., Dortmund, 1729, in-4° ; *Vindiciæ librorum ecclesiæ lutheranæ symbolicorum*, ibid., in-4° ; etc.

ROLLER (Joseph), né à Hohenstadt en Moravie en 1704, entra chez les jésuites en 1720, et se distingua dans l'étude des belles-lettres. L'éloquence de la chaire l'occupa surtout ; il l'enseigna pendant neuf années avec un succès extraordinaire ; il donna ensuite pendant un an des leçons sur l'éloquence profane. A la sollicitation de ses auditeurs, il publia son traité : *Eloquentia sacra et profana in geminos tractatus distributa*, Olmutz, 1752, in-8°. C'est une excellente rhétorique, contenant les meilleurs principes et un bon choix d'exemples. L'auteur mourut à Waporzan en 1767.

ROLLIN (Charles), historien et recteur de l'université de Paris, où il naquit le 30 janvier 1661, était fils d'un coutelier, et fut reçu maître dans la même profession dans son enfance. Un bénédictin de la maison des Blancs-Manteaux, dont il servait la messe, ayant reconnu dans ce jeune homme des dispositions heureuses, lui obtint une bourse pour faire ses études au collége du Plessis. Charles Gobinet en était principal ; il devint le protecteur de Rollin, qui sut gagner l'amitié de son bienfaiteur par son caractère, et mériter son estime par ses talents. Après avoir fait ses humanités et sa philosophie au collége du Plessis, il fit trois années de théologie en Sorbonne ; mais il ne poussa pas plus loin cette étude, et il n'a jamais été que tonsuré. Le célèbre Hersan, son professeur d'humanités, lui destinait sa place. Rollin lui succéda effectivement en seconde en 1683, en rhétorique en 1687, et à la chaire d'éloquence au Collége royal en 1688. A la fin de 1694, il fut fait recteur, place qu'on lui laissa pendant deux ans pour honorer son mérite. L'université prit alors une nouvelle face : Rollin y ranima l'étude du grec ; il substitua les exercices académiques aux tragédies ; il introduisit l'usage, toujours observé depuis, de faire apprendre par cœur une partie de l'Ecriture sainte aux écoliers. L'abbé Vittement, coadjuteur de la principalité du collége de Beauvais, ayant été appelé à la cour, fit donner cette place à Rollin, qui gouverna ce collége jusqu'en 1712. Ce fut dans cette année qu'il se retira, pour se consacrer à la composition des ouvrages qui ont illustré sa mémoire. L'université le choisit une seconde fois pour recteur en 1720. L'académie des belles-lettres le possédait depuis 1701. Rollin mourut à Paris le 14 septembre 1741. Il était principalement estimable par la douceur de son caractère, par la simplicité de ses mœurs. Au lieu de rougir de sa naissance, il était le premier à en parler. *C'est de l'antre des cyclopes*, disait-il dans une épigramme latine à un de ses amis, en lui envoyant un couteau, *que j'ai pris mon vol vers le Parnasse*. Ce n'est pas qu'il n'eût en même temps une sorte de vanité, surtout par rapport à ses ouvrages, dont les éloges emphatiques de ses partisans lui avaient donné une haute opinion. Il disait naïvement ce qu'il en pensait ; et ses jugements, quoique trop favorables, étaient moins l'effet de sa présomption que de la franchise de son caractère. C'était un de ces hommes qui sont vains sans orgueil. Rollin parlait bien ; mais il avait plus de facilité d'écrire que de parler, et on trouvait plus de plaisir à le lire qu'à l'entendre. Son nom passa dans tous les pays de l'Europe. Plusieurs princes cherchèrent à avoir des relations avec lui. Le roi de Prusse, Frédéric le Grand, étant encore prince royal, entretenait une correspondance avec lui. Quand il fut monté sur le trône, il lui écrivit pour lui annoncer son avénement. Rollin lui répondit par une longue lettre bien édifiante, où il lui détaillait les devoirs d'un roi chrétien. La réponse de Frédéric commençait à peu près ainsi : « M. Rollin, je trouve dans votre lettre les « conseils d'un sage, la tendresse d'une « nourrice, et l'empressement d'un bon « ami. » Plus bas il disait : « Vos avis, mon « cher et vénérable Rollin, me sont beau- « coup plus utiles que les compliments faux « et souvent insipides des flatteurs. » Cette phrase dorait un peu la pilule ; mais Rollin ne put digérer « la tendresse d'une nour- « rice. » Il rompit toute correspondance avec le roi, et il lui écrivit que, « comme il res- « pectait ses occupations importantes, il n'au- « rait plus l'honneur de lui écrire. » Quant au mérite littéraire de cet auteur, on l'a trop exalté de son temps et on le déprécie trop aujourd'hui. Ses principaux ouvrages sont : une *édition* de Quintilien, en 2 vol. in-12, 1715, à l'usage des écoles, avec des notes, et une préface très-instructive sur l'utilité de ce livre, tant pour former l'orateur que l'honnête homme. L'éditeur a eu l'attention de retrancher de son ouvrage quantité d'endroits qu'il a trouvés obscurs et inutiles. *Traité de la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur*, 1726, en 4 vol. in-12, plusieurs fois réimprimé. Cet ouvrage est recommandable par les sentiments de religion qu'il respire, par le zèle du bien public, par le choix des beaux traits des écrivains grecs et latins, par la noblesse et l'élégance du style : il ne peut être que très-utile aux instituteurs, et servir à former d'excellents élèves ; c'est déjà par lui-même une bonne réfutation de la pédagogie moderne ; il l'est davantage encore par les fruits qu'il a produits et qu'il produira toujours quand on le prendra pour guide. L'*Histoire ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens*, etc., en 13 vol. in-12, publiés depuis 1730 jusqu'en 1738. Peu d'auteurs ont travaillé les annales du genre humain avec des intentions plus pures et plus sages, avec une dose plus marquée de cette simplicité et de cette bonhomie précieuse, infiniment plus

Digitized by Google

attachante que l'amphigourisme du bel esprit. Si l'auteur a eu le malheur d'être surpris par une faction insidieuse, par d'imposants dehors, du moins il a su se défendre dans la composition de ses ouvrages historiques des impressions de l'erreur. On s'est plaint avec raison que la chronologie n'est ni exacte, ni suivie; qu'il y a beaucoup d'inexactitudes dans les faits; que l'auteur n'a pas assez examiné les exagérations des anciens historiens; que son style n'est pas égal, et cette inégalité vient de ce que l'auteur a emprunté dans des ouvrages modernes des vingt et trente pages de suite. Rien de plus noble et de plus épuré que ses réflexions; mais elles sont répandues avec trop peu d'économie. L'*Histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à la bataille d'Actium*. La mort l'empêcha d'achever cet ouvrage, que Crévier, son disciple, a continué depuis le 9e vol. L'Histoire romaine eut moins de succès que l'Histoire ancienne. On trouva que c'était plutôt un discours moral et historique qu'une histoire en forme. L'auteur ne fait qu'indiquer plusieurs événements considérables, tandis qu'il s'étend avec une sorte de prolixité sur ceux qui lui fournissent un champ libre pour moraliser; la *traduction* latine de plusieurs *écrits théologiques* sur les querelles du temps. L'auteur était un des plus zélés partisans du diacre Pâris; il ne rougissait pas de faire en son honneur un personnage parmi les convulsionnaires sur le cimetière de Saint-Médard. Il se glorifie lui-même de cette dévotion dans ses lettres. Il laissa par son testament trois mille florins à la caisse destinée aux entreprises et à la dépense du parti. *Voy.* NICOLE. *Opuscules contenant diverses lettres, harangues, discours, compliments*, etc., Paris, 1771, 2 vol. in-12; recueil peu intéressant; et qui aurait eu besoin de plus de choix. L'abbé Taillié a donné un *Abrégé de l'Histoire ancienne*, imprimé avec figures à Lausanne et à Genève en 5 vol. in-12. L'*Histoire ancienne*, l'*Histoire romaine*, et le *Traité des études*, ont été réimprimés en 1745, 16 vol. in-4°. En 1782, Bassompierre, imprimeur de Liége, donna au public une très-belle édition de l'*Histoire romaine*, avec la continuation, 16 vol. in-8°. M. Letronne, de l'Institut, a donné une nouvelle édition des *OEuvres de Rollin*, accompagnée de notes et d'observations historiques, Paris, Didot; 1821, 30 vol. in-8°, avec atlas. M. Lequien en a aussi publié une édition de 1820 à 1827, en 30 vol. in-8°, avec les notes sur les principales époques de l'histoire romaine et de l'histoire ancienne par M. Guizot. En 1818, l'*Eloge de Rollin*, de l'avocat Berville, obtint le prix proposé par l'académie française : cet éloge a été placé en tête de l'édition de Letronne. Ch. Coffin, professeur de l'université de Paris, connu par des productions latines estimées, et successeur de notre historien dans le principalat du collége de Beauvais, fit ces vers pour être placés au bas de son portrait :

Hic est formandæ solers cupidusque juventæ
Assiduus morum cultor et ingenii.
Vivus adhuc hominum volitat regnatque per ora,
Famæ idem testis spretor et ipse suæ.
Unica pertentat generosum gloria pectus,
Spargere doctrinæ quas cumulavit opes

L'auteur du *Génie du christianisme*, qui a consacré un chapitre de son ouvrage à la gloire de Rollin, le termine par ces paroles: « Rollin est le Fénelon de l'histoire, et comme « lui il embellit l'Egypte et la Grèce. Les « premiers volumes de l'*Histoire ancienne* « abondent du génie de l'antiquité. La lecture du vertueux recteur est pleine, sim« ple et tranquille; et le christianisme, at« tendrissant sa plume, lui a donné quelque « chose qui remue les entrailles. Ses écrits « respirent tous cet homme de bien, dont le « cœur est une fête continuelle, selon l'ex« pression merveilleuse de l'Ecriture. Nous « ne connaissons pas d'ouvrage qui remue « plus doucement l'âme. »

ROMAGÈRE (MATHIAS LE GROING DE LA), évêque de Saint-Brieuc, naquit à Saint-Sauvier, diocèse de Moulins, d'une ancienne et noble famille. Après avoir fait sa philosophie et sa théologie à Saint-Sulpice, il prit des grades en Sorbonne, dont il fut prieur. En 1783, il devint chanoine théologal et grand-vicaire de Châlons-sur-Marne; il fut aussi vicaire général de Bouliges et de Clermont. A l'époque de nos tempêtes révolutionnaires, il montra une constance inébranlable. Il se vit d'abord chargé seul de l'administration du diocèse de Châlons, puis il fut contraint de se réfugier dans les bois. En 1793, il fut arrêté avec son frère, grand-vicaire de Bourges, et tous deux furent enfermés dans les prisons de Moulins. On les conduisit à Rochefort, dans les premiers mois de 1794, avec soixante-douze prêtres du département de l'Allier, condamnés comme eux à subir la déportation au delà des mers. La Romagère, ne pouvant présumer que la barbarie des législateurs allât jusqu'à permettre ou approuver les tortures infligées aux confesseurs de la foi, exprima au capitaine du navire les représentations de ses compagnons de souffrance. Celui-ci l'invita à lui remettre un *Mémoire*, qu'il promettait de présenter à l'administration du district de Rochefort. A peine La Romagère eut-il apporté ce *Mémoire*, que quatorze prêtres signèrent avec lui, que le capitaine, entrant en fureur, condamna tous les signataires aux fers : on leur mit aux jambes des anneaux rivés sur le pont, et à la file les uns des autres. La Romagère vit expirer à ses côtés plusieurs de ses compagnons, notamment son frère. La chute de Robespierre lui rendit enfin la liberté, et il retourna dans son pays pour y travailler au rétablissement de la religion. Sacré évêque de Saint-Brieuc le 17 octobre 1819, il consacra le reste de sa vie au soin de son troupeau. Sa charité et son zèle lui gagnèrent l'affection et le respect de ses diocésains, qui se souviennent encore du dévouement dont il fit preuve lors

Digitized by Google

de l'invasion du choléra. Le séminaire de Plouguernével, la maison de retraite pour les prêtres infirmes; la caisse de secours, l'hospice des Frères de Saint-Jean-de-Dieu; l'institution des Sourds-Muets, la publication d'un nouveau bréviaire, et d'autres œuvres utiles, prouvent que son épiscopat n'a pas été sans fruits. Le Groing de La Romagère est mort à Saint-Brieuc le 19 février 1841, âgé de 85 ans.

ROLLVINCK (WERNERUS). *Voy.* ROLEWINCK.

ROMAIN (saint), diacre de l'église de Césarée, né dans la Palestine, souffrit le martyre sous l'empereur Dioclétien. Comme il reprenait publiquement les chrétiens qui, pour éviter la rage des bourreaux, allaient dans les temples adorer les faux dieux, il fut pris et mené devant le juge, qui le condamna à être brûlé. Etant sur le bûcher, attaché au poteau, et voyant que les bourreaux attendaient que l'empereur ordonnât d'y mettre le feu, il les pressa et leur demanda hardiment où était le feu. L'empereur, en étant averti, le fit amener devant lui pour le condamner à souffrir un autre supplice, et il ordonna qu'on lui coupât la langue, qu'il donna généreusement; il fut ensuite mené en prison et étranglé quelque temps après. — Il ne faut pas le confondre avec saint ROMAIN qui fut décapité à Rome, la veille du martyre de saint Laurent, qui l'avait instruit et baptisé; ni avec deux autres martyrs du même nom.

ROMAIN (saint), en latin *Romanus*, l'un des fondateurs de l'abbaye de Saint-Claude, dans le Jura, né à Isernore dans le Bugey, au commencement du ve siècle, vécut d'abord longtemps dans le monastère d'Ainay, à Lyon, dans lequel il était entré de bonne heure, puis obtint la permission de se retirer dans un désert placé au milieu des gorges du mont Jura. Il y construisit une cellule, et défricha et cultiva un petit terrain. Son frère Lupicin l'étant venu rejoindre dans ce lieu quelques années après, la réputation de leur sainteté leur amena en peu de temps un si grand nombre de disciples, qu'ils bâtirent dans le voisinage trois monastères et d'autres établissements, qui furent l'origine de la ville actuelle de Saint-Claude. Les deux frères gouvernèrent conjointement ces divers monastères avec la plus grande union, quoique leur caractère assez différent portât Romain à adopter les voies les plus douces, et Lupicin les plus rigides. Romain mourut vers l'an 460, et fut enterré au monastère de La Baume, couvent de femmes, où l'on observait la clôture la plus exacte, et qui devait également son origine à ces pieux solitaires. Le *Martyrologe romain* marque la fête de saint Romain au 28 février.

ROMAIN (saint), issu de la race des rois de France, fut nommé à l'archevêché de Rouen en 626. Sa vertu et sa naissance lui acquirent l'estime des peuples. Il mourut en 639. L'église de Rouen était dans l'usage de délivrer tous les ans un criminel le jour de l'Ascension. Ce droit, dont elle jouissait de temps immémorial, est fondé, dit-on, sur le privilége qui lui fut accordé par un des rois de France, en mémoire de ce que saint Romain avait délivré les environs de Rouen d'un horrible dragon qui dévorait les hommes et les bestiaux. On sait que ces dragons tués sont souvent le symbole et l'expression des fléaux et des maux publics arrêtés par le courage, l'industrie ou la sainteté de quelque bienfaiteur de l'humanité.

ROMAIN, pape après Etienne VII, en 897, cassa la procédure de son prédécesseur contre Formose, et mourut vers la fin de l'année où il avait été élu. On a de lui une *Epître*. Il eut pour successeur Théodore II. Son nom était Gallesin.

ROMAN (l'abbé JEAN-JOSEPH-THÉRÈSE), né à Avignon en 1726, vint à Paris à l'âge de 25 ans, fut attaché comme desservant à la paroisse de Saint-Méry, et employa ses loisirs à la culture des lettres. Nommé vicaire général du diocèse de Vence, il demeura près de la fontaine de Vaucluse, où il continua ses travaux littéraires. Il entreprit avec lord Fitz-William différents voyages en Italie, en Allemagne, en Suède, en Danemark, etc.; fut agrégé à plusieurs sociétés savantes, et mourut dans sa patrie en 1787. On a de l'abbé Roman : un *Essai sur l'art de traduire; La mort d'Adam*, tragédie, traduite de l'allemand de Klopstock, avec un Discours préliminaire, Paris, 1762, in-12; l'*Inoculation*, poëme en quatre chants, Paris, 1773, in-8°, où l'on trouve de la grâce et de la facilité; *Le Génie de Pétrarque, ou Imitation en vers français de ses plus belles poésies, précédées de la Vie de cet homme dont les actions et les écrits sont une des plus singulières époques de l'histoire et de la littérature moderne*, Parme (Paris), 1778, in-8°. Cette édition a été contrefaite à Avignon, dans la même année, in-12. La *Vie* de Pétrarque, qui est à la tête de cet ouvrage, avec la traduction de la *lettre* de ce poëte à la postérité, par Tissot de Mornas, ont été imprimées à Avignon en 1804, in-12, par les soins de M. Fortia d'Urban, et sous les auspices de l'athénée de Vaucluse; *Les Echecs*, poëme en quatre chants, Paris, 1807, 1 vol. in-8°. Ce poëme est considéré comme supérieur à ceux qui ont été composés sur le même sujet par Vida, en latin; par Ducchi, en italien, et par Cérutti, en français. Les vers de l'abbé Roman ont peut-être moins d'élégance que ceux des auteurs ci-dessus énoncés; mais il a sur eux le mérite d'avoir traité cette matière avec plus de précision et de clarté. M. Aug. Couvret a fait précéder l'édition qu'il a donnée de cet ouvrage de *Recherches historiques sur le jeu d'échecs*. Il a en outre laissé un autre manuscrit, qui, ainsi que le précédent, fut imprimé après sa mort, et qui a pour titre : *Mémoires historiques et inédits sur les révolutions arrivées en Danemark et en Suède pendant les années 1770, 1771 et 1772, suivis d'anecdotes sur le pape Ganganelli et le conclave tenu après sa mort, et d'un récit historique sur l'abdication de Victor-Amédée, roi de Sardaigne, par feu l'abbé Roman, témoin oculaire; et imprimé sur*

Digitized by Google

des manuscrits autographes, ornés du portrait de Gustave, 1807, in-8°. Quoique l'auteur n'ait pas été *témoin oculaire* de ces événements, ainsi que l'annonce le titre, comme il arriva, trois ou quatre ans après, dans les contrées où les événements eurent lieu, il put se procurer de bons renseignements sur les révolutions qu'il a décrites, auprès des personnes qui en avaient été témoins, et des acteurs eux-mêmes. Cet ouvrage est très-curieux; mais l'auteur s'arrête un peu trop à peindre les scandales domestiques qui déshonorent quelquefois les palais des grands. La première de ces révolutions est celle qui, depuis 1770 jusqu'en 1772, éleva presque au rang suprême, en Danemark, le médecin Struensée, qui périt ensuite sur un échafaud, et qui était le favori de Caroline Mathilde, sœur de Georges III, roi d'Angleterre et femme de Christian VII, prince livré aux plaisirs, dont l'abus le rendit incapable de gouverner ses peuples. L'autre révolution est celle de Suède où Gustave III, secondé par la France, parvint, sans répandre une goutte de sang, à se saisir du pouvoir que le sénat avait usurpé depuis la mort de Charles XII, et pendant le règne d'Ulrique, sœur de ce monarque. Ce même sujet avait été traité par l'abbé Micchelesi, Sheridan, et le comte de Hordt. L'abbé Roman parle ensuite de l'abdication de Victor-Amédée, roi de Sardaigne. Ces *Mémoires* sont écrits d'un style concis, rapide et plein de chaleur. Les anecdotes sur le pape Ganganelli n'offrent pas beaucoup d'intérêt, et semblent même déplacées dans cet ouvrage. L'abbé Roman a écrit aussi : plusieurs *Discours* sur la littérature, des *Poésies fugitives*, pour les journaux et l'almanach des Muses. Son caractère était doux, et il eut le bonheur de se faire, par sa conduite et par ses ouvrages, beaucoup de partisans et presque aucun ennemi.

ROMBAULD (saint). *Voy.* RUMOLD.

ROMILLON (ELISABETH), de Lisle au comtat Venaissin, perdit son mari et ses enfants dans un âge peu avancé. Il ne lui resta de son mariage qu'une fille nommée *Françoise*, née en 1573, qui se joignit à elle pour établir des religieuses, sous la règle du tiers ordre de Saint-François. Elle mourut en 1619, sans avoir eu la consolation de voir perfectionner cet établissement. Sa fille, Françoise de Barthelier, y mit la dernière main. Elle donna des constitutions à ses filles, et les nomma *Religieuses de sainte Elisabeth*. Après avoir fondé plusieurs couvents de son ordre, elle retourna à celui de Paris, où elle mourut en odeur de sainteté l'an 1645.

ROMILLY (JEAN-EDME), pasteur, né en 1739, à Genève, où son père s'est fait une réputation comme horloger, mort dans la petite paroisse de Sacconai le 29 octobre 1779, âgé de 41 ans, a fourni divers articles à la compilation encyclopédique, entre autres les articles *Tolérance* et *Vertu*. Il a aussi publié des *Sermons sur divers textes de l'Ecriture sainte*, Genève, 1780, in-8°. Les grandes vérités y sont solidement établies. Nous ne sommes cependant pas de l'avis de l'éditeur, qui prétend en faire le manuel des catholiques : 1° parce que nous avons en ce genre des discours très-supérieurs, discours faits par les plus grands orateurs du siècle passé et de celui-ci; discours où la morale est unie au dogme qui lui donne la sanction, et parfaitement d'accord avec lui; 2° parce que, se prévenant pour un auteur d'une manière quelconque, ne fût-ce que pour le style, on se prévient aisément pour la généralité de ses sentiments, même pour ceux que nous faisons profession d'ailleurs de rejeter. Cependant l'enchantement du style de Romilly n'ira pas jusque là. Sa manière négligée et froide présente en même temps, par un contraste assez singulier, des expressions recherchées et des prétentions au bel-esprit.

ROMUALD (saint), fondateur et premier abbé de l'ordre des Camaldules, naquit à Ravenne vers 952, de la famille ducale des Honesti. Séduit par les attraits de la volupté, il se livra à tous les charmes trompeurs du monde. La grâce le toucha enfin, et il se renferma dans le monastère de Classe, près de Ravenne, où quelques moines peu réguliers, gênés par sa vertu, voulurent le précipiter du haut d'une terrasse. Il fut obligé de se retirer auprès d'un ermite nommé *Marin*, qui demeurait aux environs de Venise. Ce solitaire récitait tous les jours le Psautier; et comme Romuald savait à peine lire, Marin, pour le rendre attentif et hâter les fruits des leçons, peut-être plus encore pour éprouver sa constance, lui donnait des coups de baguette sur la tête, du côté gauche. Le jeune solitaire, après avoir longtemps souffert, lui dit enfin *de le frapper du côté droit, parce qu'il n'entendait presque plus de l'oreille gauche*. Le vieillard admira sa patience, et le traita avec plus de douceur. Romuald bâtit plusieurs monastères, et envoya des religieux prêcher l'Evangile aux infidèles de Hongrie. Il partit lui-même pour cette mission; mais il fut arrêté en chemin par une langueur qui l'empêcha d'aller plus loin. Saint Romuald fonda, l'an 1012, le monastère de Camaldoli en Toscane; c'est de là que son ordre a pris le nom de *Camaldule*. Le saint fondateur rendit son âme à Dieu en 1027, à 75 ans, près de Val-de-Castro. Ses vertus lui avaient acquis une grande considération. L'empereur Henri II l'appela à sa cour en 1022; mais le pieux solitaire, après lui avoir donné de sages conseils, retourna dans sa chère retraite. Les censeurs du christianisme demandent si, pour se sanctifier, il est nécessaire de se retirer dans les déserts? Non, sans doute; « mais ce goût, « dit un auteur sage et équitable, que Dieu « a inspiré à des personnages très-vertueux, « n'a pas été inutile au monde. Ils ont défriché et rendu habitables des lieux qui « étaient sauvages; la renommée de leurs « vertus a souvent tiré du désordre des hommes qui seraient morts impénitents; la soli« tude est nécessaire à ceux pour lesquels le « monde est un séjour dangereux, et il y au-

Digitized by Google

« rait de l'injustice à gêner leur inclination. » Le B. Pierre Damien a écrit sa *Vie*. Jean-Benoît Mittarelli et Anselme Costadoni, religieux camaldules, ont donné les *Annales* de cet ordre en 9 vol. in-fol., Venise, 1755-1773. On voit à la tête le plan du monastère de Camaldoli dans une situation sauvage et pittoresque au haut de l'Apennin. *Voy.* RADOSSANYI.

RONCAGLIA (CONSTANTIN), théologien italien, né à Lucques, en 1677, entra, jeune encore, dans la congrégation de la Mère de Dieu, et y acheva ses études, avec tant de succès, qu'une chaire de philosophie et de théologie lui fut bientôt confiée. Après avoir passé par les places les plus importantes de l'ordre, il fut élevé à celle de vicaire général, qui en était la plus éminente. Il mourut à Lucques, le 24 février 1737, aussi recommandable par sa vertu que par son instruction. Parmi ses nombreux ouvrages nous citerons : *Natalis Alexandri Historia ecclesiastica Veteris Novique Testamenti, notis et animadversionibus aucta et illustrata, opera et studio Const. Roncaglia*, Lucques, 1734, 9 vol. in-fol. Ce commentaire de l'histoire ecclésiastique du P. Alexandre eut un tel succès que le P. Mansi en donna, dans la même ville, une seconde édition. L'ouvrage fut aussi réimprimé à Naples et à Paris (Venise), 1740, 18 vol. in-4°. *Alcune conversazioni, esaminate co' principj della teologia*, sans nom d'auteur, Lucques, 1710, in-8°; *La famiglia cristiana istruita nelle sue obligazioni*, Lucques, 1711, in-8°; Venise, 1713, in-12; *Istoria delle variazioni delle chiese protestanti*, Lucques, 1712, in-8°; *Effeti della pretesa riforma di Lutero, di Calvino, e del Giansenismo*, Lucques, 1714, in-8°; *Quæsita dogmatica et moralia de SS. Ecclesiæ sacramentis*, Lucques, 1715, in-folio; *Universa moralis theologia*, Lucques, 1730, 2 vol. in-fol., et Venise, 1736. On trouve à la tête de la seconde édition du *Natalis Alexandri*, etc., une Notice sur la Vie de l'auteur, ainsi que dans l'ouvrage intitulé : *De scriptoribus congregationis clericorum regularium*, de Sarteschi, page 278.

RONCHETTI (l'abbé JOSEPH), né l'an 1758 à Bergame, mort octogénaire dans la même ville en 1838, assista au congrès de Lyon, tenu par Napoléon, et, en 1811, au concile de Paris. En 1805, il fit paraître un ouvrage remarquable : *Memorie storiche della città e chiesa Bergamasca*, et il prit part à la publication du *Codex diplomaticus*, mis au jour par le chanoine Lupi.

RONDET (LAURENT-ETIENNE), fils d'un imprimeur de Paris, et petit-fils de Jean Boudot, dont nous avons un dictionnaire latin-français qui a été longtemps en usage dans les colléges, naquit le 6 mai 1717, et mourut le 1er avril 1785. Il s'est distingué particulièrement dans l'étude de la langue hébraïque, et a donné une édition de la *Grammaire hébraïque* de Fleury, professeur royal, sous le titre de *Grammaticæ hebraicæ compendiosum exemplar*, 1724, in-folio. Rondet est principalement connu par l'édition de la Bible, qu'il publia sous le titre de *Sainte Bible en latin et en français, avec des notes, des préfaces et des dissertations*, Paris, 1748-50, 14 vol. in-4°, et qui est vulgairement connue sous le nom de Bible de l'abbé de Vence, quoiqu'il n'y ait eu aucune part, et que l'éditeur n'ait pris dans les ouvrages de ce savant docteur qu'un très-petit nombre de dissertations. Le plus grand nombre des préfaces et des dissertations sont de dom Calmet; elles sont conservées entièrement, mais revues, corrigées, et quelquefois plus développées. La traduction, avec une paraphrase littérale, en caractères italiques, intercalée dans la traduction, est, à peu de chose près, la même que celle du P. de Carrières. Rondet donna une nouvelle édition de cette Bible, Avignon, 1767-74, en 17 vol. in-4°; il la revit avec un nouveau soin, conféra ses notes avec celles du P. Houbigant, et ajouta beaucoup de dissertations, qui sont le fruit de son travail. Cette édition a été réimprimée à Nîmes en 17 vol. in-8°. Enfin il a paru une 4e édition, en 25 vol. in-8°, avec atlas in-4°, à Paris, en 1828, chez Méquignon Havard. Rondet a publié un *Dictionnaire historique et critique de la Bible*, 1776, 3 vol. in-4°; mais l'ouvrage, qui s'arrête à la lettre E, n'a point été continué. Il a encore donné une seconde *édition* de la Bible traduite sur les textes originaux par l'abbé Le Gros, 1756, 5 vol. in-12; une autre *édition* du Nouveau Testament traduit par Mésenguy, 1754, in-12; deux *éditions* de la Bible traduite par de Sacy, 1758 et 1776; des *éditions* du bréviaire de Carcassonne, du bréviaire de Cahors, du bréviaire du Mans, du rituel de Soissons, etc. Toutes ces éditions et les notes qui les accompagnent prouvent l'application, les recherches et le goût de Rondet pour les sciences ecclésiastiques; il est fâcheux, dit Feller, que, dans plus d'un endroit, on découvre des vues de parti, et des traces de ses liaisons avec les agents d'une secte qui porte le trouble dans la science théologique, en même temps qu'elle essaie de détruire la hiérarchie et l'union catholique. Un grand nombre de *Dissertations*, où l'auteur adopte presque toujours l'opinion la moins suivie, et la plus propre à nourrir des impressions désavantageuses au texte sacré. Celle qu'il a donnée *sur les sauterelles de l'Apocalypse* est le fruit du fanatisme le plus forcené, d'une fureur de haine, indigne d'un chrétien et même d'un homme sensé. (*Voy.* le *Journ. hist. et litt.*, 1er juin 1784, p. 173.) On l'a refondue dans *Les Sept Âges de l'Eglise*, ou *Conjectures sur les prédictions de l'Apocalypse de saint Jean*, 1783, 2 vol. in-12. On remarque le même esprit dans la suite qu'il a donnée à la *Continuation de l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, par Fabre. *Voy.* FABRE. Ce n'est d'ailleurs qu'une esquisse informe qui n'est bonne à rien. Son *Précis de l'Histoire ecclésiastique* est peu estimé. Rondet a donné encore : la *Vie de M. Besogne*, panégyrique d'un homme de parti, fait par un homme du même parti; *Verba Christi græce et latine ex sacris Evan-*

Digitized by Google

geliis collecta, cum argumentis, etc., 1784, in-8°. On peut consulter sur les ouvrages qu'il a publiés le *Journal ecclésiastique* de 1786, la *France littéraire* d'Ersch, et le *Dictionnaire des Anonymes*, tome IV, page 460.

RONNAT (Constance), religieux de l'ordre des Récollets, et prédicateur, vivait dans le XVIIe siècle. Il a laissé : des *Sermons pour l'octave des morts*, Lyon, 1678, in-8° ; d'autres *Sermons pour l'octave de l'Assomption de la sainte Vierge*, Lyon, 1682, in-8°. Ces deux recueils ne sont plus recherchés aujourd'hui.

ROQUELAURE (Jean-Armand de Bessuejouls de), archevêque de Malines, né à Roquelaure, diocèse de Rodez, en 1721, n'était point de la famille des Roquelaure d'Armagnac, mais d'une famille noble du Rouergue, qui possédait une terre du même nom dans cette province. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut reçu docteur en théologie en 1744 ; il fut ensuite nommé évêque de Senlis en 1754, et sacré le 26 juin de la même année. La charge de premier aumônier du roi ayant vaqué, ses amis lui conseillaient de l'acheter. Elle lui convenait ; mais la finance était de 100,000 écus, qu'il n'avait pas. Louis XV ayant été informé des motifs qui l'empêchaient de la rechercher, lui fit donner 100,000 francs, en lui conseillant de traiter, et ajoutant qu'il trouverait bien le reste dans la bourse de ses amis ; il fut revêtu de cette charge en 1764. Une commission pour la réforme des ordres religieux ayant été formée en 1767, M. l'évêque de Senlis en fut nommé membre, et eut dans ses attributions l'ordre de Cîteaux. Il assista au chapitre général tenu à cette occasion. Les supérieurs et membres de cet ordre se louaient beaucoup de la bienveillance avec laquelle il s'y était comporté à leur égard. Peu de temps après, il fut appelé au conseil d'Etat en qualité de conseiller ordinaire (1767). L'académie française se l'associa en 1770, à la place de Moncrif, et le roi le nomma commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1779. Il était resté le seul prélat commandeur de l'ordre, reçu suivant les formes anciennes. A la révolution il refusa le serment avec la presque totalité des évêques ses collègues. Il fut cependant du petit nombre de ceux qui ne quittèrent point la France. On ignore quels motifs le portèrent à y rester ; mais il y eut de grands dangers à courir. Il s'était retiré à Arras, patrie de l'abbé Bertoud, son grand-vicaire, ancien jésuite, et le compagnon fidèle de sa bonne et de sa mauvaise fortune. Il y fut mis en arrestation par Joseph Lebon, et destiné par ce révolutionnaire à être une des victimes des fureurs de cette désastreuse époque. En attendant, il était chaque jour amené devant le féroce proconsul, qui publiquement le chargeait d'outrages. La réaction qui eut lieu à la mort de Robespierre arracha Roquelaure à une mort certaine. Rendu à la liberté, il vint s'établir à Crépy en Valois, petite ville de son diocèse. Il y vivait dans une profonde retraite avec une nièce et un petit-neveu, qu'il prenait lui-même la peine d'instruire. En 1797, il fit un voyage à Senlis, y officia et y donna la confirmation. Le 4 septembre 1801, il envoya la démission de son siége, et fut nommé, en 1802, archevêque de Malines. Il s'appliqua à rétablir l'ordre et la discipline ecclésiastique dans ce diocèse, et le gouverna jusqu'en 1808, époque où il fut remplacé par l'abbé de Pradt. Nommé vers cette époque chanoine de Saint-Denys, il vécut à Paris avec l'abbé Bertoud, jusqu'à ce que celui-ci, qui ne l'avait jamais quitté, vint à mourir. Roquelaure fréquentait assidument l'académie, jusque dans ses dernières années, quoqu'il fût devenu extrêmement sourd. Sa vue aussi avait baissé au point de reconnaître difficilement les personnes avec lesquelles il avait eu des relations. Il mourut sans maladie ni douleur, comme on s'endort, le 24 avril 1818, à l'âge de 97 ans accomplis. Ses obsèques eurent lieu le 27 du même mois à Saint-Sulpice. Sa dépouille mortelle fut portée à Senlis, où il avait désiré d'être inhumé. Il avait gouverné ce diocèse pendant 47 ans, et comptait à sa mort 64 ans d'épiscopat. On a de Roquelaure : *Oraison funèbre de la reine d'Espagne*, 1761, in-4° ; *Sermon pour la profession de madame Louise aux Carmélites de Saint-Denys*, 1774, in-4° ; *Oraison funèbre de Louis XV*, prononcée à Saint-Denys, 1774, in-4° ; *Discours de réception à l'académie française*. Il y a en outre de lui, étant archevêque de Malines, une *Lettre* à son clergé, par laquelle il ordonnait la signature d'une formule conforme aux termes d'un *rescrit* du souverain pontife, au sujet du serment de haine à la royauté. Ce rescrit commandait à ceux qui l'avaient prêté de se soumettre au jugement du saint-siége; qui condamnait ce serment et blâmait ceux qui, ne l'ayant pas prêté, regardaient les premiers comme schismatiques. Le *Discours* prononcé à ses funérailles par M. Daru, chancelier de l'académie française, est inséré dans *les Annales encyclopédiques* de juin 1818, tom. III, pag. 327.

ROQUES (Pierre), théologien protestant, né à la Caune, petite ville du Haut-Languedoc, en 1685, de parents calvinistes, devint, en 1710, ministre de l'Eglise française à Bâle, où il s'acquit l'estime des honnêtes gens par sa probité et par ses écrits. Il y mourut en 1748. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages faits avec ordre, et pleins d'une érudition profonde, mais écrits d'un style un peu négligé ; les principaux sont : *Le Tableau de la conduite du chrétien ; le Pasteur évangélique*, in-4°, ouvrage estimé des protestants, et traduit en diverses langues ; *Les éléments des vérités historiques, dogmatiques et morales, que les écrits sacrés renferment ; Le vrai piétisme ;* des *Sermons* pleins d'une morale exacte, mais dont l'éloquence est peu pathétique et ne se ressent pas de cette chaleur pénétrante, de cette onction douce, qui semblent être exclusivement attachées au langage de la vérité tout entière

Digitized by Google

(*Voy.* KEMPIS); *Les devoirs des sujets; Traité des tribunaux de judicature;* une édition augmentée du *Dictionnaire de Moréri*; Bâle, 1731, 6 vol. in-fol.; la première *Continuation* des Discours de Saurin sur la *Bible;* la nouvelle édition de la *Bible* de Martin, en 2 vol. in-4°; diverses pièces dans le *Journal helvétique* et dans la *Bibliothèque germanique.* Si on excepte ce qui, dans ces divers ouvrages, tient aux erreurs de la secte de Calvin, on ne peut qu'en faire l'éloge. La vie de Pierre Roques a été écrite par Frey, Bâle, 1784, in-4°.

ROQUESANE (JEAN), ou plutôt Rockysana, sectateur des hussites et chef des calixtins, fut député en 1432, avec plusieurs de ses disciples; au concile de Bâle, où l'on condamna les erreurs de Jean Huss. Il montra de la docilité aux décisions du concile, souscrivit et fit souscrire ses compagnons aux décrets de cette assemblée, sous la condition qu'on leur permettrait la communion sous les deux espèces; le concile y consentit, et le récompensa en le désignant pour archevêque de Prague. De retour dans cette ville; il affecta tant de vanité et de précipitation à exercer les prérogatives de sa dignité, que l'empereur, qui en fut choqué, lui fit refuser les bulles du saint-siége. Il s'exila lui-même de dépit, et recommença à semer le trouble et ses erreurs dans la Bohême jusqu'à sa mort arrivée vers 1471.

ROQUETTE (GABRIEL DE), évêque d'Autun, à qui l'on a reproché d'avoir eu des sentiments et une conduite peu conformes à la sainteté de sa charge, et qui passe pour avoir fourni à Molière le type du Tartuffe; naquit à Toulouse, l'an 1626, d'une famille noble et catholique, dont une branche avait embrassé le protestantisme. Il fut d'abord grand-vicaire du prince de Conti, abbé de Cluny, et fut attaché à la personne de la princesse douairière de Condé. En 1650, il avait favorisé par un déguisement l'introduction de cette princesse dans Paris, où elle tenta vainement par d'humiliantes démarches d'amener le parlement à informer au sujet de la détention des princes ses fils contre le cardinal Mazarin. Il obtint ensuite l'abbaye de Granselve, de l'ordre de Cîteaux, puis, en 1668, l'évêché d'Autun, dont il ne prit possession que quinze mois plus tard. L'auteur de l'*Histoire de l'église d'Autun* (M. ***, chanoine et garde des archives du chapitre), qui parut à Autun, en 1774, 1 vol. in-8°, lui attribue quelques établissements en faveur des pauvres et plusieurs mesures utiles; mais le prélat passait presque tout son temps à Paris. En 1702, il se démit de son siége en faveur de Bertrand de Senaux, l'un de ses parents, et il mourut le 23 février 1707, âgé de plus de quatre-vingts ans. On a dit qu'il avait recours à la plume d'autrui pour composer ses sermons et ses harangues, et l'on connaît cette épigramme dont Boileau passa pour être l'auteur :

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui;
Moi qui sais qu'il les achète
Je soutiens qu'ils sont à lui.

Madame de Sévigné, dans sa *Lettre* à sa fille, du 12 avril 1680, raconte que la veille elle a assisté à l'oraison funèbre de la duchesse de Longueville, prononcée par l'évêque d'Autun, dont elle vante le talent et l'adresse dans cette circonstance. Cette oraison funèbre ne paraît pas avoir été imprimée. Voici les titres des productions qui ont paru sous le nom de l'abbé Roquette : *Oraison funèbre d'Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti,* Paris, 1672, in-4°, que l'abbé Goujet, dans le catalogue des ouvrages de Nicole, attribue à l'auteur des Essais de morale; *Ordonnances de l'évêque d'Autun, pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique,* Autun, 1669 et 1678, in-8°; *Réponse pour Gabriel de Roquette, évêque d'Autun, au factum des chanoines de Verclay,* 1668, in-4°. — Son neveu, Henri-Emmanuel de ROQUETTE, docteur de Sorbonne, abbé de Saint-Gildas de Ruis, membre de l'académie française, fut un ecclésiastique estimable. « A une doctrine saine et à des « mœurs sans reproche, dit d'Alembert, dans « son *Histoire des membres de l'académie « française, morts depuis 1700 jusqu'en 1771* « (Paris, 1787, tome IV, p. 348), il joignit « un caractère vrai et une conduite simple; « cette candeur et cette simplicité, déjà si « estimables par elles-mêmes, augmentaient « encore de prix par le talent distingué qu'il « avait pour l'éloquence, talent qu'il cultiva « longtemps avec succès, et qui lui valut les « honneurs académiques. » L'abbé de Roquette fut membre des Etats de Bourgogne, et il y fut choisi plusieurs fois pour haranguer le roi. Il fut secrétaire de l'assemblée du clergé en 1705, et, en 1721, il remplaça Renaudot à l'académie française. Il mourut à Paris le 4 mars 1725, laissant, outre son Discours de réception à l'académie française et la réponse qu'il fit à J. Adam, en qualité de directeur, les productions suivantes : *Oraison funèbre de Jacques II, roy de la Grande-Bretagne, prononcée le 19 septembre 1702, dans l'église des religieuses de la Visitation de Chaillot,* Paris, 1702, in-4°; *Procès-verbal de l'assemblée du clergé de France, tenue à Paris l'an 1705,* rédigé de concert avec Jacques-Antoine Phelypeaux; Paris, 1706; in-fol. — Un autre ROQUETTE, probablement de la même famille, ministre protestant à Toulouse, fut condamné à mort en 1761, par suite de son zèle à répandre les doctrines de sa secte. Il fut le dernier en France qui périt pour cette cause.

RORARIO (JÉRÔME), né en 1485, à Pordenone, dans le Frioul, nonce du pape Clément VII à la cour de Ferdinand, roi de Hongrie, s'est fait un nom par un traité intitulé : *Quod animalia bruta ratione utantur melius homine,* Amsterdam, 1666, in-12. On peut l'envisager en quelque sorte comme un paradoxe moral, qui reproche aux hommes l'abus de la raison, tandis que les brutes remplissent leur destination sans s'écarter de la route que le Créateur leur a tracée. Il est vrai encore que l'instinct des bêtes est plus sûr et plus infaillible dans les opérations physiques que la raison de l'homme. Mais si les

Digitized by Google

assertions de Rorario se prenaient à la lettre, elles seraient d'une absurdité repoussante ; elles prouveraient que les astres, qui circulent avec une régularité si géométrique et si constante ; que les plantes, qui s'arrangent avec tant de symétrie, qui poussent des fleurs et des fruits si agréables et si utiles, sont remplis d'intelligence. Son livre, du reste, n'est pas mal écrit, et l'on y trouve plusieurs faits singuliers sur l'industrie des bêtes et la malice des hommes. Il avait composé auparavant un *Plaidoyer sur les rats*, imprimé dans le pays des Grisons, en 1548. On pouvait l'appeler l'*Avocat des bêtes*.

RORICE *l'Ancien*, évêque de Limoges à la fin du ve siècle, descendait d'une famille illustre dans les Gaules, alliée avec celle des Anniciens de Rome, et fut doublement remarquable comme évêque et comme écrivain. Vers 471, il avait épousé Iberte, fille d'Omerace, de l'ordre des patriciens d'Auvergne, et de ce mariage naquirent plusieurs enfants dont l'un donna le jour à Rorice II, ou *le Jeune*, qui fut aussi évêque de Limoges. Le premier Rorice et Iberte, après six ou sept années de mariage, se séparèrent volontairement pour s'adonner entièrement à la pratique des austérités religieuses, et, vers l'an 484, sa réputation de science et de piété le fit élire évêque. Le saint prélat apporta le plus grand zèle à instruire son troupeau, pour qui il composa divers traités de dévotion qui ne nous sont point parvenus. Il mourut vers l'an 507 : il fut enseveli dans l'église de Saint-Augustin, qu'il avait fait construire, et autour de laquelle il avait formé un monastère occupé depuis par les bénédictins, et qui a subsisté jusqu'à la révolution. Quoique son nom ne se trouve point dans les martyrologes, il n'en a pas moins été l'objet d'un culte. On a conservé de lui quatre-vingt-deux *Lettres* divisées en deux livres. « Elles sont « peu intéressantes pour l'histoire et pour « le fond de la doctrine, dit Tabaraud ; mais « elles respirent une piété solide, et elles « sont écrites avec autant de politesse et « d'élégance que le goût de son siècle pou- « vait le comporter. » Canisius les a recueillies dans ses *Antiquæ lectiones*, et on les retrouve dans diverses éditions de la Bibliothèque des Pères, ainsi que dans le premier volume de l'édition du recueil de Canisius, donnée par Basnage. Baluze avait promis d'en donner une édition particulière, et on doit regretter que ce savant critique n'ait pas exécuté son projet, car il aurait pu corriger les fautes qui déparent le texte par suite de la négligence ou de l'impéritie des copistes, et éclaircir, dans les notes qu'il devait y joindre, les points obscurs de notre ancienne histoire ecclésiastique au temps de Rorice. Cet évêque avait été en relation avec les plus saints et les plus célèbres prélats de son siècle, tels que Sidoine de Clermont, Loup de Troyes, Léonce et Césaire d'Arles, Fauste de Riez, etc. Saint Césaire, qui le comble d'éloges dans ses lettres, l'avait invité aux conciles d'Agde, de Toulouse et d'autres villes ; mais le grand âge et les infirmités retinrent l'évêque de Limoges dans son diocèse. Les *Lettres* de Rorice ou Ruricius ont été réimprimées par M. l'abbé Migne, avec les œuvres de plusieurs autres Pères, sous ce titre : *Sanctorum Hilari, Simplicii, Felicis III, Romanorum pontificum, necnon Victoris Vitensis, Sidonii Apollinaris et Gennadii presbyteri massiliensis Opera omnia, nunc primum cura qua par erat emendata; ad eruditissimas lucubrationes Mansi, Gallandii, Jac. Sirmondi, Edm. Martène, Steph. Baluzii, Alb. Fabricii atque Margarini de La Bigne, perquam diligenter collata et expressa : intermiscentur S. Lupi, S. Euphronii, S. Perpetui, S. Eugenii, S. Fausti, necnon Ruricii et Cerealis, variarum sedium episcoporum, scripta quæ supersunt universa*, Paris, (Petit-Montrouge), 1847, 1 vol. in-4°, qui forme le tome LVIII du Cours complet de Patrologie publié par l'éditeur.

ROSASCO (Charles-Dominique), religieux de l'ordre des Barnabites, dans lequel il avait pris le nom de *Jérôme*, était né à Frino le 18 novembre 1708, et mourut vers 1792. Elève du grammairien Corticelli, il se rendit très-habile dans la connaissance de la langue italienne qu'il enseigna aussi à Florence et à Milan, et devint secrétaire général de son ordre. L'académie de la Crusca l'avait mis au nombre de ses membres. On a de Rosasco plusieurs ouvrages estimés : *Il rimario toscano di voci piane sdrucciole e tronche, tratte dal vocabolario della Crusca*, Padoue, 1763; *Della lingua toscana dialoghi sette*, Turin, 1777, 2 vol. in-8°; *La grammatica italiana*; un ouvrage curieux sur le système de la fin du monde, intitulé : *Il fini mondo*, 1791.

ROSCELIN de Compiègne, ainsi nommé, parce qu'il était chanoine de Saint-Corneille de cette ville (le *Dictionnaire des hérésies* l'appelle simplement clerc de Compiègne, quoique breton de naissance), était un des docteurs les plus renommés de son temps, mais beaucoup plus versé dans la dialectique que dans la théologie. Il fut un grand partisan, et, selon quelques auteurs, un chef zélé de la secte des nominaux, combattus par les réalistes avec une chaleur qui allait jusqu'à l'animosité. Saint Anselme, malgré sa modération naturelle, disait qu'ils étaient moins des philosophes que des hérétiques en matière de philosophie. Roscelin, voulant appliquer les subtilités de son école aux matières sublimes de la religion, donna véritablement dans l'erreur ou du moins dans cette nouveauté pr fane d'expressions qui produit d'une manière nouvelle et inadmissible le mystère de la sainte Trinité. Condamné au concile de Soissons vers 1093, il se retira en Angleterre, revint en France, habita Paris, et dogmatisa de nouveau. Ramené à la foi catholique, à ce qu'il paraît, par la charité d'Yves de Chartres, il mourut, vers 1107, chanoine de Saint-Martin de Tours. C'est du moins ce que semblent croire les bénédictins auteurs de l'*Histoire littéraire* de France, tome IX.

ROSCHMANN (Antoine), historien, né en 1710, dans le Tyrol, s'adonna à la recherche des antiquités de sa patrie, après avoir pris sa

Digitized by Google

licence en droit, et mourut vers 1765. Au titre d'historiographe des Etats du Tyrol il joignit, en 1744, celui de bibliothécaire et de surintendant des archives de cette province. On cite de Roschmann : *Regnum animale, vegetabile et minerale medicum Tyrolense, dissertatione academica per synopsin recitata propositum*, Inspruck, 1738, in-4°; *Veldidena urbs antiquissima, Augusti Colonia, et totius Rhætiæ princeps in tractu præcipue Wilthinensi et OEnipontano, e tenebris eruta et vindicata, insertis compluribus adhuc ineditis, quæ per Tyrolim supersunt monumentis romanis*, Ulm, 1745, in-4°. Ce livre, plein de recherches, renferme l'histoire ecclésiastique et civile de l'ancienne ville de Veldidena, sur les ruines de laquelle a été construit le monastère de Welthin, près d'Inspruck; *La Vie de saint Valentin, apôtre du Tyrol*, éclaircie par des *Dissertations* chronologico-géographiques, ibid., 1746, in-4°, en allemand. Saint Valentin, évêque de Passau, vivait au ve siècle. On célèbre sa mémoire le 7 janvier; *Conjecturæ pro asserendo episcopatu Sabionensi sancti Cassiani, martyris Imolensis, id est, Foro-Corneliensis*, Brixen, 1748, in-8°; *Bella Romanorum in Rhætia vel ejus vicinia, præsertim illud Rhætico-Vindelicum, a Cl. Nerone Druso Augusti privigno gestum, totius geographiæ Rheticæ seu Tyrolensis antiquæ fundamenta*, Vienne, 1783, in-fol. Haller dit, dans sa *Bibliot. hist. suisse*, t. IV, p. 170, que ce livre fut supprimé par arrêt. — Un autre ROSCHMANN (Cassien-Antoine), de Hœrbourg, archiviste à Vienne, et qui était peut-être fils du précédent, mourut en 1806, laissant quelques ouvrages littéraires, et une *Histoire du Tyrol*, avec une carte de la Rhétie, Vienne, 1792-1802, 2 parties in-8°, en allemand.

ROSE (sainte), née à Viterbe, fut célèbre dans le XIIIe siècle par ses vertus et par les grâces dont le ciel la combla. Elle entra dans le tiers ordre de Saint-François, et y passa sa vie dans la prière et les austérités de la pénitence. Elle mourut en 1261. La ville de Viterbe conserve un vif souvenir de sa sainte vie et un grand respect pour sa mémoire. On voit sa statue sur une des portes de la ville.

ROSE (sainte), religieuse du tiers ordre de Saint-Dominique, née en 1586, à Lima dans le Pérou, fut la sainte Thérèse du Nouveau-Monde. Elle fut tantôt consolée par des ravissements, tantôt éprouvée par des peines intérieures. Sa mortification fut extrême; elle répandait du fiel ou de l'absinthe sur ce qu'elle mangeait : sa douceur, son humilité, sa charité et ses autres vertus ne laissèrent aucun doute sur l'esprit qui la dirigeait dans ses austérités. Elle mourut le 24 août 1617, âgée de 31 ans, et fut canonisée en 1671. Sa *Vie* a été écrite par le P. Hausen, dominicain. Le P. Paul Oliva prononça son panégyrique à l'occasion de sa canonisation (par Clément X).

ROSE (GUILLAUME), prédicateur de Henri III, évêque de Senlis et le plus fameux ligueur qui fût en France, naquit en 1542, à Chaumont en Bassigny, d'une famille noble. Ses succès dans la chaire lui ayant valu les places de prédicateur et d'aumônier de Henri III, il poussa jusqu'au dernier point envers ce prince l'oubli du respect dont la personne royale doit toujours être entourée, surtout dans les solennités publiques. Lors du carême de 1583, Henri ne répondit que par un présent de 300 écus et une réprimande légère, aux rudes sorties de son prédicateur. Rose fut nommé grand maître du collége de Navarre, et, l'année suivante, évêque de Senlis. Il paraît que la rigidité du prélat ne s'exerça pas toujours sur ses propres mœurs. Quoi qu'il en soit, Rose contribua à maintenir la population de Paris dans la révolte contre Henri IV, et il fut du nombre de ceux auxquels ce prince fit enjoindre de sortir de cette capitale. Ses nouvelles menées pour ranimer la Ligue provoquèrent contre lui une enquête juridique, par suite de laquelle il fut condamné, le 25 septembre 1598, à faire amende honorable à la grand'chambre, avec ses habits épiscopaux, qu'il ne voulut pas quitter. On lui attribue : *De justa reipublicæ christianæ in reges impios auctoritate*, Paris, 1590, in-8°. C'est ce prélat que les auteurs de la *Satire Ménippée* mirent à la tête de la prétendue procession de la Ligue. Il mourut en 1602.

ROSE (JEAN-BAPTISTE), ecclésiastique et littérateur, né en 1714, à Quingey, petite ville de Franche-Comté, se livra à l'étude de la théologie, et fut reçu docteur. Il embrassa en outre dans ses études l'histoire, la minéralogie, les mathématiques et l'astronomie. Sa vie longue et studieuse ne fut point troublée par les orages de la révolution. Il avait remporté, en 1766, le prix proposé par l'académie de Dijon sur un *Traité élémentaire de morale* qu'il a fait ensuite imprimer, 1767, 2 vol. in-12. Dom Grappin, chanoine de Besançon, a lu, en 1810, à l'académie de cette ville, l'*Eloge* de l'abbé Rose, qui était mort à Quingey le 12 août 1805. On a de lui : *La morale évangélique comparée à celle des différentes sectes de religion et des philosophes*, Besançon, 1772, 2 vol. in-12; *Traité sur la providence;* l'*Esprit des Pères, comparés aux plus célèbres écrivains sur les matières intéressantes de la philosophie et de la religion*, Besançon, 1790, 3 vol. in-12; *Opuscule sur l'organisation du clergé*, même année; *Mémoire sur les Etats généraux des Francs et Bourguignons sous les différentes races de leurs souverains*, 1788, in-8°, sans nom de ville ni d'imprimeur; *Mémoire sur une courbe à double courbure*, Besançon, 1779, in-4°. On dit que l'abbé Rose était attaché aux sentiments de Port-Royal : il prêta le serment à la constitution civile du clergé

ROSEMBERG. *Voy.* FORBIN.

ROSENMULLER (JEAN-GEORGES), premier professeur de théologie et surintendant à Leipzig, né le 18 décembre 1736, à Ummerstadt, petite ville de la principauté d'Hildburghausen, où son père était fabricant de draps, devint instituteur à Hildburghausen, et fut nommé, en 1772, prédicateur à Kœnigsberg. En 1775, il reçut le titre de pro-

Digitized by Google

fesseur de théologie à Erlangen, où il fut revêtu du grade de docteur. Rosenmuller se rendit, en 1783, à Giessen, pour y remplir la place de premier professeur de théologie et de directeur des écoles ; il alla, en 1785, à Leipzig, où il fut pasteur de l'église Saint-Thomas, surintendant et quatrième professeur de théologie, puis premier professeur de cette faculté. Il mourut le 14 mars 1815, doyen de tous les professeurs en théologie des universités allemandes, et fut à Leipzig l'auteur d'une réforme dans la liturgie, par la suppression de l'exorcisme, et par l'introduction de la confirmation faite publiquement. Rosenmuller a laissé un grand nombre d'ouvrages, la plupart destinés à l'instruction de la jeunesse. Nous citerons : *Quelques consolations pour le temps présent*, Leipzig, 1786 ; *Instructions pastorales*, 1788 ; *Réflexions sur les événements les plus remarquables du dix-huitième siècle, sous le rapport de la religion et des mœurs*, 1801 ; *Examen des vérités les plus importantes de la religion*, 4 vol., 1801 ; *Historia interpretationis librorum sacrorum in Eccles. Christ..*, Leipzig, 1795, 1814, 5 vol. in-8°, ouvrage estimé des protestants ; *Instruction sur la sagesse, d'après Sénèque*, Leipzig, 1816, grand in-8°, avec une préface de J.-E. Dolz ; *Histoire de la religion à l'usage des enfants*, 7e édition, 1807. — Jean-Georges Rosenmuller laissa deux fils qui se firent une grande réputation, l'un, Jean-Chrétien, comme anatomiste ; l'autre, Ernest-Frédéric-Charles, comme orientaliste et littérateur. Celui-ci naquit à Hessberg, près de Hildburghausen, le 10 décembre 1771, et mourut le 17 septembre 1835, à Leipzig, où il était professeur de littérature orientale. Il a beaucoup écrit, notamment sur la littérature et l'archéologie biblique, et il composa un Commentaire sur l'Ancien Testament. Ces écrits attestent beaucoup de recherches et de savoir ; mais il y a souvent trop de hardiesse dans son Commentaire. Quoiqu'il ait, dans la 2e édition de ce dernier ouvrage, corrigé et rétracté quelques explications téméraires qu'il avait produites dans la première, il n'en faut pas moins le lire avec beaucoup de défiance, et on ne pourrait adopter bien d'autres passages qu'il a laissé subsister. Ses principaux ouvrages sont : *Scholia in Vetus Testamentum*, Leipzig, 1788-1835, 25 volum. in-8° ; un *Abrégé* de ces Scholia, Leipzig, 1823-1835, 5 vol. in-8° ; *Manuel de critique et d'exégèse biblique*, Gœttingen, 1797-1800, 4 vol. in-8° ; *Eléments de la langue arabe*, suivis d'un *Livre d'exercices* et d'un *Dictionnaire*, 1799. La partie prosaïque renferme une histoire des anciens Arabes et de leurs usages ; la partie poétique est tirée de l'*Hamasa* et des *séances du hariri*. *De versione Pentateuchi persica commentatio*, Leipzig, 1813 ; *L'Orient ancien et moderne, ou Eclaircissements sur les saintes Ecritures, tirés de l'état naturel, de la tradition, des mœurs et des usages de l'Orient*, Leipzig, 1818-1820, 6 vol. 8° ; *Institutiones ad fundamenta linguæ arabicæ, accedunt sententiæ et narrationes arabicæ, una cum glossario arabico-latino*, Leipzig, 1818, in-4° ; ouvrage fait d'après la *grammaire arabe* de Sylvestre de Sacy. *Manuel d'antiquités bibliques*, 1822-1826, 2 vol. *Selecta quædam arabum adagia e Meidanensi proverbiorum syntagmate, nunc primum arabice edita, latine versa, atque illustrata*, Leipzig, 1825-1826, 2 vol. in-8°. Rosenmuller a traduit aussi en allemand plusieurs ouvrages étrangers, tels que : *Bochart hierozoicon, sive de animalibus sacræ scripturæ*, 1793-1796, 3 vol., ouvrage qu'il a enrichi de notes et de dissertations. *Rob. Lowth, de sacra Hebræorum poesi, prælectiones cum notis et epimetris*, Leipzig, 1815 ; *Observations d'Herbert Marsh*, avec des augmentations jointes aux œuvres de J.-D. Michaëlis, traduit de l'anglais, Gœttingen, 1793-1803. *Mœurs des Bédouins arabes*, traduit du français du chevalier d'Arvieux, avec des *observations* et un *supplément* du traducteur, publié en 1789. Rosenmuller fut aussi, pendant longtemps, un des collaborateurs de la *Gazette littéraire* de Leipzig.

ROSIÈRES (François de), archidiacre de Toul, né l'an 1534, à Bar-le-Duc, mort à Toul le 29 août 1607, est auteur d'un ouvrage généalogique qu'il composa pour soutenir les prétentions des Guise, et qui fit enfermer l'auteur à la Bastille pour emploi de diplômes faux, et de *Six livres de politique*, Reims, 1574, in-4°. On cite encore de l'abbé de Rosières : *Sommaire recueil des vertus morales, intellectuelles et théologales*, Reims, 1571, in-8° ; *Oratio panegyrica ad Clementem VIII in commendationem Camilli Burghesii, ordini patrum purpuratorum ascripti*, Rome, 1596, in-4°. L'auteur avait fait le voyage de Rome pour se justifier devant le pape de quelques démêlés qu'il avait eus avec son évêque ; *Oratio panegyrica ad perpetuam memoriam assumptionis Pauli papæ V ad sacræ sedis apostolicæ culmen*, Pont-à-Mousson, 1605, in-4° ; six *Catéchèses*, in-fol., en manuscrit.

ROSIN (Jean), en allemand *Rosefeld*, antiquaire, né à Eisenach en Thuringe, l'an 1551, fut ministre à Naumbourg, et mourut de la peste à Aschersleben, en 1625. Il est connu par son traité des *Antiquités romaines*, en latin. La première édition parut à Ratisbonne en 1581. Cet ouvrage reparut à Paris, 1613, in-fol., avec des additions de Thomas Dempster. En 1645, le P. André Schott en donna une nouvelle édition à Cologne, encore augmentée ; enfin, la meilleure édition de ce savant ouvrage est celle de 1701, in-4°, à Utrecht. C'est une source abondante, dans laquelle plusieurs auteurs ont puisé sans le dire. Rosin donna en outre des éditions des *Opuscules* de Luther, de la *Chronique* de Wolfgang Dreschler. La *Vie* de Rosin a été écrite en allemand par J.-G. Fischer, à la suite de celle de J. Avenarius, Naumbourg, 1708, in-8°.

ROSINI (Charles-Marie), évêque de Bouzoles, conseiller d'Etat et archéologue distingué, naquit à Naples en 1748. Destiné dès son enfance à la carrière ecclésiastique, il reçut sa première éducation chez les jésuites,

Digitized by Google

et passa ensuite dans le séminaire de cette capitale, où il travailla sous la direction des deux célèbres professeurs Ignarra et Martorelli. Il fit de tels progrès dans la littérature classique, qu'à l'âge de vingt ans on lui confia une chaire de grec et de latin. Sa piété n'était pas moins remarquable que la solidité et l'étendue de son instruction; aussi lorsque l'archevêque de Naples conçut le projet de relever, par une organisation mieux entendue, les écoles du séminaire métropolitain, Rosini fut choisi pour le diriger, et il s'acquitta de cette nouvelle tâche avec un zèle, une activité et une intelligence admirables. Admis au sein de l'académie archéologique d'Herculanum, fondée par le roi Charles III, et chargé de l'explication des *papyrus*, les recherches qu'il fit pour remplir la tâche qu'on lui avait confiée le mirent, au bout de dix ans, en état de commencer à publier sa grande collection de *papyrus* d'Herculanum, contenant les *Ecrits de Philodème sur la musique et la morale*, et un *Traité* d'Epicure *sur la nature*, qu'il enrichit d'interprétations savantes et de commentaires. Malgré la préoccupation causée par des études si difficiles et si variées, Rosini approfondit les sciences sacrées avec tant de succès, que, lorsque son maître Ignarra fut appelé à la charge de précepteur du prince héréditaire, il se vit immédiatement désigné pour le remplacer dans la chaire de théologie que le vieux professeur occupait depuis longtemps. Nommé, en 1792, chanoine de la cathédrale de Naples, il fut, cinq ans après, sacré évêque de Pouzzoles. A l'époque de la conquête du royaume de Naples par les Français, en 1806, Rosini fut élevé à la dignité de grand aumônier et de conseiller d'Etat. En 1815, lors du retour du roi Ferdinand dans sa capitale, il fut nommé successivement président à vie de la société royale, grand maître de l'université, directeur de l'instruction publique, et membre de la *consulta* d'Etat. Au milieu de ses nombreuses occupations politiques, littéraires et administratives, le vertueux prélat ne perdit jamais de vue un seul instant les besoins spirituels et temporels du diocèse confié à ses soins. Il mourut à Pouzzoles, le 17 février 1837, âgé de 88 ans. On a de lui : *Dissertatio isagogica ad herculanenses voluminum explanationem*, Naples, 1797, in-fol. Dans cet ouvrage, considéré comme la plus importante de ses productions, il parle des anciennes éruptions du Vésuve, de celles qui engloutirent Herculanum, Pompeia et Stabia; il remonte jusqu'à la fondation de ces villes célèbres qu'il croit d'origine phénicienne, et combat les fausses idées que plusieurs savants s'en étaient formées auparavant, entre autres celle de Cluvérius, qui place Pompeia dans l'emplacement où se trouve actuellement la petite ville de Scafati. *Nuovo metodo per imparare facilemente la lingua greca* (traduit du français), Naples, 1784, in-8°; *De vero studiorum scopo*, ibid., 1787, in-4°; *De litterarum utilitate nullo non tempore capienda*, ibid., 1766, in-4°; *Herculanensium voluminum quæ supersunt*, ibid., 1793-1823, 3 vol. in-folio.

ROSMINI (Jean-Charles-Jules, chevalier de), biographe et historien, naquit le 28 octobre 1758, d'une famille noble, à Rovereto, dans le Tyrol, sur les confins de l'Etat vénitien. Il perdit son père à l'âge de sept ans, et fut confié par sa mère à un précepteur ecclésiastique qui, avec l'amour des lettres, lui inspira celui de la religion et de la vertu. Il passa ensuite deux ans à Inspruck pour y étudier le droit. Après son retour dans son pays natal, il se lia avec deux savants, Clément Baroni et Clémentin Vannetti, qui encouragèrent ses penchants littéraires. Dès l'âge de 15 ans, il écrivit sur l'opéra de Rezzonico intitulé : *Alessandro e Timoleo*, une *Lettre à Vannetti*, dans laquelle il fit preuve de grandes connaissances sur la musique ancienne et moderne. En 1786, Rosmini publia à Rovereto des *Considérations sur deux opuscules de d'Alembert, relatives à la poésie*, in-8°. Cette production d'un jeune homme annonçait une vigueur de pensée qui donnait les plus grandes espérances. Les troubles qui divisèrent l'Italie à la suite de la révolution française, et l'invasion de nos armées dans les Etats de Venise et dans le Tyrol, interrompirent ses travaux; il les reprit dès que les temps furent devenus plus calmes, et, en 1803, il quitta Rovereto pour aller se fixer à Milan, où il trouvait plus de ressources pour ses recherches historiques. Rosmini vit avec joie les événements de 1814. Cet estimable auteur est mort le 9 juin 1826, à l'âge de 68 ans, laissant, outre les ouvrages que nous avons indiqués, diverses productions : la *Vie d'Ovide*, 1789, Ferrare, 2 vol. in-8°, réimprimée à Milan, en 1821; la *Vie de Christophe Baretti*, qui parut à Pavie en 1792, dans la *Biblioteca teologica et filosofica*, recueil publié par l'abbé Zola. Cette Vie devait servir d'introduction à une *Histoire des écrivains de Trente et de Rovereto*, que Rosmini avait projeté d'écrire; la *Vie de Sénèque*, Rovereto, 1793, in-8°; les *Vies de Guarino de Vérone et de ses disciples*, 1805, 3 vol. in-8°; *Mémoires sur la vie et les écrits de Clément Baroni Cavalcabo*, Rovereto, 1798, in-8°: l'*Idée d'un bon précepteur dans la vie et les principes de Victorin de Feltre et de ses disciples*, Bassano, 1801, 4 vol. in-8°: c'est son meilleur ouvrage; *Vie de François Filelfo de Tolentino*, Milan, 1808, 3 vol. in-8°. « Cet ouvrage, joint aux deux précédents, « dit un biographe, met en lumière une série d'écrivains qui suffisent presque pour « faire connaître quel était l'état de l'enseignement, des mœurs et de la religion dans « le XVe siècle, et combien l'Italie abondait à cette époque en habiles maîtres. » *Histoire des entreprises militaires et de la vie de J.-J. Trivulce dit le Grand*, 1815, 2 vol. in-4°; *Vie de Guide Ubalde, duc d'Urbin*, 1821, 2 vol. in-8°; *Histoire de Milan*, 1820, Milan, 4 vol. in-4°. Rosmini a aussi publié, sous le voile de l'anonyme, *La vie et la mort exemplaire de Marie-Josèphe Repetti*, Venise, 1815. Tous ces ouvrages sont pleins de re-

Digitized by Google

cherches, de critique, de jugement et de sagesse, et quand l'auteur est amené à parler de la religion, c'est toujours dans des termes dignes d'un écrivain qui se faisait gloire de la respecter et de la pratiquer. M. l'abbé Baraldi a inséré dans les *Mémoires de la religion*, imprimés à Modène, une *Notice* intéressante sur le chevalier Rosmini. *L'Ami de la religion* en a donné un extrait, tome LXII, page 68, et on a une *Vie* du même écrivain par le savant Labus.

ROSPIGLIOSI. *Voy.* CLÉMENT IX.

ROSSET (EMMANUEL), né à Annecy en 1785, fit ses premières études dans le collége de cette ville, où il donna, à l'âge de 18 ans, une tragédie de *Virginius*. Après avoir pris à la faculté de Paris le grade de licencié en droit, il alla se fixer à Grenoble en 1812, pour y exercer la profession d'avocat. Les événements de 1814 le ramenèrent dans sa patrie, où il soutint de vive voix et par écrit les droits du roi de Sardaigne ; aussi le commissaire extraordinaire envoyé en Savoie par l'empereur poursuivit Rosset, qui se réfugia dans la vallée de Mont-Joie, au pied du Mont-Blanc, et ne reparut qu'à la chute de Napoléon. Nommé à cette époque sous-intendant et lieutenant juge-mage de la province de Genevois, il devint successivement sous-intendant d'Aoste, vice-intendant de Maurienne, intendant de Mondovi, et enfin de Saluces, où il mourut le 16 mars 1836. Sincèrement attaché à la religion catholique, Rosset la défendit fréquemment par ses écrits. Au nombre de ses principales productions on cite : *Lettre au peuple français sur la véritable conspiration du moment*, sous le nom de *Natalis*, Paris, 1827, in-8° ; l'auteur avoua depuis cet écrit ; le *Banquet de Versailles*, 1828, in-8° ; *Considérations générales sur l'Europe et sur la France en particulier*, 1828, in-8° ; l'auteur dénonce dans cet ouvrage les sinistres projets du parti ennemi de la religion. *Théophile ou la philosophie du christianisme*, Lyon, 1831, in-8°. Rosset a publié aussi plusieurs poésies dont les plus remarquables sont : *Le dix-neuvième siècle*, épître à M. le comte Ferrand, Genève, 1819 ; l'auteur y signale les travers de son époque. *Chant royal*, à l'occasion du retour du roi de Sardaigne, Annecy, 1816. *Les Moscovites ; Sophie de Menthon*, roman moral ; ces deux écrits parurent sous le nom de *Valmore*, l'auteur ayant craint que le ministre d'alors, M. de Chalux, ne trouvât mauvais qu'un homme en place s'occupât de littérature. *Epître à Théophile*, sur la translation des reliques de saint François de Sales et de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, Turin, 1826 ; *Théodicée* ou *le Triomphe du christianisme*, poëme en 10 chants, 1833, in-12. — Les vers suivants du VIe chant de ce poëme, où l'auteur fait une peinture du divin Rédempteur et de sa mission parmi les hommes, pourront donner une idée de son talent et de sa manière :

Quels sublimes élans ! où donc a-t-il appris
L'art d'émouvoir les cœurs, de charmer les esprits ?
Où donc a-t-il puisé la sagesse admirable
Qui coule à chaque mot de sa bouche adorable ?
Quelle aimable douceur, quelle simplicité
Tempèrent de ses traits la sainte majesté !
— Qui donc initia l'humble enfant de Marie
Aux préceptes sacrés dont son âme est nourrie ?
Plus profond mille fois que Socrate et Platon,
Il a d'un Dieu caché le maintien et le ton.
Quel autre philosophe a frappé nos oreilles
De semblables discours, de sentences pareilles ?
Oh ! quel autre, parlant un langage si beau,
Sema d'autant de fleurs la route du tombeau ?
Et quel sage avant lui sut imposer au monde
Le joug d'une doctrine en vertus si féconde ?
Sous le voile apparent dont ses traits sont couverts,
Qui ne reconnaîtrait le Dieu de l'univers ?

ROSSI (JEAN-BAPTISTE), général de l'ordre des Carmes, naquit à Ravenne le 4 octobre 1507, de la noble famille des *Rossi* de Parme. Il avait été baptisé sous le nom de *Barthélemi* ; il le changea, à sa profession, pour celui de *Jean-Baptiste*. Son éducation fut soignée, et il ne négligea ni les saintes lettres ni les sciences profanes. Le P. Rossi embrassa la carrière de la prédication, et il s'y fit une grande célébrité. Paul III, qui occupait alors le trône pontifical, et qui s'était fait souvent un plaisir d'aller entendre le P. Rossi, le nomma, en 1564, professeur à l'archigymnase de la Sapience. Le P. Nicolas Audetti, général des carmes, étant mort en 1564, le P. Rossi fut élu pour le remplacer. Il résolut dès lors de faire la visite de tous les couvents de son ordre. Il commença par l'Italie, d'où il se rendit en Espagne. Il y vit sainte Thérèse, et eut avec elle plusieurs entretiens. Elle méditait la réforme des religieuses carmélites, et fit part au P. Rossi de son projet, pour faire refleurir, parmi ces pieuses filles, la rigueur de la première observance. Ces deux illustres personnages se quittèrent avec regret, et pleins d'estime l'un pour l'autre. Le P. Rossi passa en Portugal, et reçut du souverain, ainsi que de la première noblesse de ce royaume, l'accueil le plus distingué. Il était de retour à Rome en mai 1568. Pie V, qui régnait alors, l'adjoignit aux cardinaux Jean Morone, Marc-Antoine Amulio et Guillaume Sirleti, chargés de revoir et de confronter la Vulgate avec les textes originaux hébraïques et grecs, pour en faire, s'il y avait lieu, disparaître toute altération et en assurer la pureté. Cet ouvrage fini, Grégoire XIII envoya le P. Rossi au duc de Ferrare, en qualité de nonce. Il s'acquitta de cette mission à la satisfaction du pontife. Ce célèbre religieux mourut à Rome en 1578, âgé de 71 ans. Il avait vécu sous douze papes, dont la plupart l'avaient honoré de leur bienveillance. Il est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue : *Thomæ Waldensis doctrinale cum scholiis*, Venise, 1571, 3 vol. in-folio ; *Compendium constitutionum B. Mariæ de monte Carmelo*, Venise, 1568 ; *Breviarium Carmelitarum*, etc., Venise, 1568.

ROSSI (JEAN-BAPTISTE), ecclésiastique italien, célèbre par sa piété et la sainteté de sa vie, était chanoine de Sainte-Marie *in Cosmedin*, à Rome, où il pratiquait avec une grande édification toutes les vertus de son

Digitized by Google

état. Il ne se présentait aucune œuvre de charité à faire qu'il n'en saisît l'occasion avec empressement. C'est à ses sollicitations que l'hospice de Saint-Louis de Gonzague fut ouvert aux enfants abandonnés. Il mourut à Rome le 23 mai 1764, en odeur de sainteté ; des informations ont été faites pour sa béatification.

ROSSI (IGNACE DE), jésuite, né à Viterbe le 3 février 1740, entra dans la société de Jésus en 1753. Il enseigna d'abord les humanités et la rhétorique à Spolette, à Macerata et à Florence, jusqu'à la suppression de ce corps. Il se rendit ensuite à Rome, où il fut nommé professeur d'hébreu dans l'université grégorienne où il resta 30 ans, et il continua à s'occuper de travaux littéraires, et surtout de la langue cophte. Lors du rétablissement des jésuites par le pape Pie VII, il s'empressa de se réunir à ses confrères, et il est mort au milieu d'eux le 25 novembre 1824, à Rome, au collége romain. On lui doit : *Commentationes Laertianæ*, Rome, 1788, in-8° ; *Etymologiæ Ægyptiacæ*, Rome, 1808, in-4°, et beaucoup de petites pièces en vers et en prose. Il a laissé en manuscrit un Commentaire sur la *Préparation évangélique* d'Eusèbe ; des corrections et éclaircissements sur des inscriptions antiques, sur beaucoup d'auteurs anciens grecs et latins, et une interprétation latine d'un manuscrit en langue cophte, tiré de la bibliothèque angélique à Rome, contenant les petits prophètes, à laquelle il a ajouté des fragments de ces mêmes prophètes, en dialectes hébraïques, qu'il traduisit en latin et enrichit de notes. On trouve sur lui une *Notice* détaillée au tome XLIII, page 309 de l'*Ami de la Religion*. L'éloge du P. de Rossi fut prononcé par M. Laureani, professeur au collége romain.

ROSSI (JEAN-BERNARD DE), savant hébraïsant et linguiste, né le 25 octobre 1742, à Castel-Nuovo dans le Piémont, fit ses cours de théologie et d'hébreu à Turin, et embrassa l'état ecclésiastique. Il était doué d'une aptitude si heureuse, qu'après six mois d'études sur l'hébreu il put faire imprimer, en vers hébraïques d'un mètre fort difficile, un assez long poëme intitulé : *Canticum, seu Poema hebraicum*, Turin, 1764, in-4°, en l'honneur de M. de Rora, qui venait d'être nommé à l'évêché d'Ivrée. C'est en 1766 qu'il fut fait prêtre et reçu docteur. La plupart des langues vivantes lui furent aussi bientôt familières, et il avait rédigé pour son usage des grammaires anglaise, allemande, russe, etc. En 1769 il reçut un emploi au musée qui dépendait de la bibliothèque royale de Turin, annexée à l'université, et à la même époque le duc de Parme l'appela dans sa capitale pour y occuper la chaire de langues orientales. Rossi passa dans cette ville quarante années, pendant lesquelles il put, grâce aux belles presses de Bodoni, publier des monuments de son érudition dans la polygraphie orientale. Lorsque le docteur Kennicott publia son grand recueil des variantes du texte hébreu de la Bible, Rossi voulut en publier à son tour un recueil plus complet. Il se rendit à Rome en 1778, y recueillit pendant trois mois, dans les plus riches bibliothèques, de nombreux trésors qu'il joignit à ceux qu'il avait déjà rassemblés, et, le 3 janvier 1782, il fit paraître le programme des *Variæ lectiones Veteris Testamenti*. Terminé en 1788, l'ouvrage reçut un Supplément dix ans plus tard. Cependant la réputation scientifique de Rossi s'étendait de jour en jour : la chaire de langues orientales de Paris lui fut offerte ; il la refusa ainsi que la place de bibliothécaire à Vienne, à Madrid, à Turin. Sa collection de manuscrits de la Bible et d'éditions hébraïques du XVe siècle était la plus riche qui eût encore été formée, et plusieurs souverains lui en offrirent des prix avantageux. Il la céda enfin, en 1816, à l'archiduchesse Marie-Louise, au prix de cent mille francs. Rossi mourut à Parme en 1831, laissant de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *De præcipuis neglectæ hebraicarum litterarum disciplinæ*, Turin, 1769, in-4° ; *De la langue que parlaient le Christ et les Juifs de la Palestine*, Parme, 1772, in-4°, contre Diodati, qui avait soutenu, en 1767, que le grec était la langue dont Jésus-Christ et les apôtres se servaient ; *La vaine attente, par les Hébreux, de leur Roi-Messie, prouvée par l'accomplissement de toutes les époques*, ibid., 1773, in-4° ; *De Hebraicæ typographiæ origine, et primitiis, seu antiquis et rarissimis Hebraicorum librorum editionibus seculi* XV, ibid., 1776, in-4° ; *Specimen variarum lectionum sacri textus et chaldaica Estheris additamenta*, Rome, 1782, in-8°, réimprimé avec de nouvelles variantes, la même année, à Tubingue, in-8°. On sait que le livre d'Esther renferme quelques fragments dont les Juifs n'admettent point la canonicité, mais qui sont reconnus comme canoniques par l'Eglise romaine, ainsi que tout le reste de l'ouvrage : c'est de ces *additamenta* qu'il est ici question ; *De ignotis nonnullis antiquissimis hebraici textus editionibus*, Erlangen, 1782, in-4° : c'est un supplément à la *Bibliotheca sacra* de Lelong, donnée par Marsch ; *Variæ lectiones Veteris Testamenti ex immensa manuscriptorum editorumque codicum congerie haustæ, et ad samaritanum textum, ad vetustissimas versiones*, etc., *examinatæ, cum prolegomenis, clavi codicum*, etc., Parme, 1784–1788, 4 vol. in-4°, plus un Supplément, sous le titre de *Scholia critica*, etc., qui parut en 1798 ; *Annales hebræo-typographici sæculi* XV, Parme, 1795, 2 vol. in-4° ; *Bibliotheca judaica antichristiana qua editi et inediti Judæorum adversus christianam religionem libri recensentur*, ibid., 1800, in-8°. « Cette bibliographie est d'autant plus curieuse, dit un biographe, que les livres « qui en sont l'objet sont très-rares, les juifs « les cachant avec un soin extrême aux « chrétiens. » *Dictionnaire historique des auteurs juifs et de leurs époques*, ibid., 1802, 2 vol. in-8° ; *Dictionnaire historique des auteurs arabes les plus célèbres, et de leurs principaux ouvrages*, ibid., 1807, in-8° ; *Manuscripti codices hebraici bibliothecæ J.-B. de*

Digitized by Google

Rossi accurate descripti et illustrati. Accedit Appendix mss. codicum aliarum linguarum, ibid., 1803 et 1804, 3 vol. in-8° : le nombre de ces mss. est de 1,577 dont 1,379 sont hébreux ; *Synopsis institutionum hebraicarum*, ibid., 1807, in-8° ; *les Psaumes de David, traduits du texte original en italien*, ibid., in-12 ; *Annales hébréo-typographiques de Crémone*, ibid., 1808, in-8° ; *L'Ecclésiaste de Salomon, traduit du texte original en italien*, ibid., 1809, in-12 ; *Choix de sentiments affectueux tirés des Psaumes*, ibid., 1809, in-12 ; *Mémoires historiques sur sa vie et ses ouvrages*, ibid., 1809, in-8° ; *Compendium de critique sacrée, des défauts et des corrections du texte sacré, et plan d'une nouvelle édition*, Rome, 1811, in-8° ; *Ouvrages imprimés de littérature sacrée et orientale de la bibliothèque du docteur J.-B. de Rossi, divisés par classes et avec notes*, ibid., 1812, in-8° ; *Le livre de Job, traduit du texte original en italien*, ibid., 1812, in-12 ; *Les Lamentations de Jérémie, traduites en italien*, ibid., 1813, in-12 ; *Les Proverbes de Salomon, en italien*, ibid., 1815, in-12 ; *Introduction à l'étude de la langue hébraïque*, ibid., 1815, in-8° ; *Introduction à l'étude de l'Ecriture sainte*, ibid., 1817, in-8° ; *Tableaux de l'herméneutique sacrée*, ibid., 1819, in-8°.

ROSSI (Jean-Gérard de), poëte, littérateur et archéologue italien, né l'an 1754, à Rome, d'une famille de négociants, mort dans la même ville vers 1830, fut directeur de l'académie des beaux-arts que le gouvernement portugais avait fondée à Rome. Indépendamment d'une Explication de la belle collection des vases étrusques du duc de Blacas et des statues et bas-reliefs du palais Tortonia, de *Nouvelles*, de *Comédies* tant imprimées qu'inédites, Rossi composa divers ouvrages littéraires, historiques et sur les arts. Nous citerons les suivants : *Lettre sur le dépôt du corps de Clément XIII dans la basilique du Vatican*, Bassano, 1792, in-8° ; *De l'influence de la religion sur le progrès et l'éclat des beaux-arts*, Rome, 1801, in-8° ; *Histoire de la religion du Christ*, traduite de l'allemand de Latter, Rome, 1817, in-8°.

ROSSI (Quirico), prédicateur italien et poëte, né l'an 1696, à Longo, près Vicence, entra dans l'ordre des jésuites en 1731, et, après avoir expliqué pendant plusieurs années le texte de l'Ecriture à Bologne, à Modène, à Parme, se consacra avec beaucoup de succès à la prédication. Il mourut à Parme en 1760. On a du P. Rossi : *Lezioni sacre*, Parme, 1758, 4 vol. in-4° ; *Saggio di poesie italiane*, ibid., 1761, in-4° ; *Prediche quaresimali*, ibid., 1762, in-4° ; *Panegirici, discorsi e quaresimale detto alla corte di Parma*, ibid., 1764, in-4°. Ces divers ouvrages ont été réimprimés à Venise.

ROSSIGNOL (Jean-Joseph), jésuite, né en 1726, à Val-Louise, diocèse d'Embrun, se distingua par des connaissances profondes et variées, un jugement solide, un esprit pénétrant, quoique quelquefois un peu trop subtil. Il enseigna successivement à Marseille, à Wilna, à Milan, à Turin, et revint occuper quelque temps l'observatoire de Wilna, ville où il aida le P. Boscovich dans la publication de ses *Œuvres*. Jeune encore, il soutint à Varsovie, où il se rendit après la destruction des jésuites en France, des thèses *de omni scibili*, avec un applaudissement extraordinaire ; mais il n'en fut pas plus vain, convenant que ces sortes d'essais n'étaient jamais sans quelque charlatanerie, et ne s'y étant déterminé que sur les plus importunes instances de quelques illustres Polonais, étonnés de son savoir. *Voy.* Pic. Il se rendit plus tard à Milan, y professa, pendant dix ans, les mathématiques et la physique au collége des nobles, et revint ensuite dans sa patrie ; mais la vive opposition qu'il montra contre la constitution civile du clergé le força de quitter de nouveau la France ; revenu en Italie, il y trouva un généreux protecteur dans le comte de Melzi, son ancien élève, depuis vice-président de la république italienne. L'abbé Rossignol, ne s'occupant plus que d'écrire, vécut dès lors tranquille jusqu'à sa mort arrivée à Embrun en 1807 : le nombre de ses opuscules s'élevait à plus de 100. On a de lui un petit *Traité de botanique* estimé, et réimprimé à Liége en 1784, chez Lemarié ; des *Vues philosophiques sur l'Eucharistie*, Embrun, 1776, in-8°, où il propose diverses manières de combattre des objections puisées dans de fausses notions de physique ; des *Vues nouvelles sur le mouvement* ; un *Traité de l'Usure*, in-12 de 300 pages, etc.

ROSSIGNOLI (Bernardin), jésuite piémontais, né l'an 1563, à Orméa, dans le diocèse d'Alba, mort en 1613, s'appliqua à la critique sacrée. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : *Istoria della Legione Thebea*, Turin, 1589 et 1604, sous le nom de Gulielmo Baldesano. Il y prouve jusqu'à l'évidence l'histoire du martyre du chef de la légion thébéenne (*Voy.* Maurice). *De disciplina christianæ perfectionis libri V*, Ingolstadt, 1600, in-4° ; Anvers, 1603, in-8° ; traduit en français par Robert Charpentier, Paris, 1706, in-8°. C'est le P. Rossignoli qui le premier fit connaître le fameux manuscrit du livre *de Imitatione Christi*, portant le nom de l'abbé Jean Gessen ou Gersen.

ROSSIGNOLI (Charles-Grégoire), jésuite, né à Borgo-Manero, en 1631, dans le diocèse de Novare, mort le 5 janvier 1707, est particulièrement connu par son ouvrage du *Choix d'un état de vie*, traduit de l'italien sur la 8e édition publiée à Venise en 1751. Il a aussi composé une *Instruction pratique pour les nouveaux confesseurs*, divisée en deux parties, ne formant qu'un volume, et plusieurs autres *Ouvrages ascétiques* réunis par Baglioni en un recueil, précédé de la *Vie* de l'auteur, et publié à Venise, 1723, 3 vol. in-4°.

ROSTRENEN (le P. François-Grégoire de), prêtre et capucin, natif de la ville de Bretagne dont il porte le nom, mort à Roscoff vers le milieu du XVIIIe siècle, est auteur des ouvrages suivants : *Dictionnaire français-celtique, ou français-breton, nécessaire à tous ceux qui veulent traduire le français en celti-*

Digitized by Google

que, ou en langage breton, pour prêcher, catéchiser et confesser selon les différents dialectes de chaque diocèse, etc.. Rennes, 1732, in-4°; *Grammaire française-celtique, ou française-bretonne*, Rennes, 1738, in-12; Brest, 1795, in-12, ouvrage dont le savant Legonidec reconnaît avoir profité pour la composition de sa Grammaire; *Exercices spirituels de la vie chrétienne, suivis de pieux cantiques, en langue bretonne*, Saint-Pol-de-Léon, 1709, in-8°, souvent réimprimés.

ROSWEYDE (HÉRIBERT), jésuite et savant agiographe, né à Utrecht le 22 janvier 1569, enseigna la philosophie et la théologie à Douai et à Anvers avec réputation, et mourut dans cette dernière ville en 1629. La connaissance des antiquités ecclésiastiques brille dans tout ce que nous avons de lui. Ses ouvrages sont : une *Edition* de saint Paulin, avec des notes, 1621; une *Histoire des vies des Pères du désert*, Anvers, 1628, in-fol., estimée; une *Edition* du Martyrologe d'Adon, avec des notes sur l'ancien Martyrologe romain, Anvers, 1613, in-fol., estimée; *Fasti sanctorum*, Anvers, 1607, in-8° : c'est la publication des vies des saints dont il a trouvé les manuscrits aux Pays-Bas. L'auteur y donne le projet de l'immense compilation des Bollandistes (*Voy.* BOLLANDUS). Une *Edition* de l'Imitation de Jésus-Christ, avec la *Vie de Thomas à Kempis, et les raisons invincibles qui doivent faire attribuer cet inestimable ouvrage à cet auteur*, etc., Anvers, 1617; *Disputatio de fide hæreticis servanda*, 1610, in-8°; une *Edition* du Pré spirituel de Jean Moschus, avec des notes, 1615, in-fol. Il a aussi publié quelques ouvrages en flamand, entre autres : *Vies des saints*, Anvers, 1641, 2 vol.; *Histoire ecclésiastique jusqu'à Urbain VIII*, et *Histoire de l'Eglise belge*, 1623, 2 vol. in-fol.; *Vies des saintes filles qui ont vécu dans le siècle*, 1642, in-8°. *Voy.* ZYPÆUS.

ROSWITA. *Voy.* HROSVITA.

ROTA (l'abbé JOSEPH), naquit à Bassano le 7 mai 1720. Il embrassa l'état ecclésiastique, et, en 1760, il obtint la cure de Saint-Sauveur à Bergame, ville dont il était originaire. Il était très-versé dans les sciences sacrées, se distingua dans la prédication, et cultiva en même temps et avec succès la littérature. Indépendamment de plusieurs *lettres critiques*, de *poésies fugitives*, de différents *discours académiques*, et de quelques ouvrages de *controverse*, on a de lui : *Poetica d'Orazio, esposta in ottava rima*, Bergame, 1752, in-8°. Cette traduction est très-estimée, autant par la beauté du style que par la fidélité avec laquelle l'auteur a su rendre le texte original. *Adamo, poema, in canti VI*, Bergame, 1778, qui pourrait servir de pendant à *La Mort d'Abel*, de Gessner. Le poëme de l'abbé Rota est écrit en octaves de vers de onze syllabes, mètre usité par les Italiens dans la poésie épique. Cet ouvrage, qui établit à jamais la réputation de l'auteur comme bon poëte, est rempli d'images neuves, de belles pensées, d'un intérêt toujours croissant, de sentiments tendres et profonds, et il est en outre écrit d'un style aussi élégant que correct. L'abbé Rota fut estimé par ses vertus comme par ses talents, et mourut à Bergame le 5 mai 1792, âgé de 72 ans.

ROTH (MICHEL), né en 1721, à Illuxtabourg de Courlande, entra chez les jésuites en 1757, exerça le ministère de la prédication à Dunebourg, et fit ensuite des missions dans la Lithuanie et la Livonie polonaise, aujourd'hui russe. Après de longs travaux couronnés d'éclatants succès, il finit sa vie laborieuse dans le village de Dagda, le 3 décembre 1785, jour de saint François-Xavier, dont il avait constamment tâché d'imiter les vertus apostoliques. Peu de missionnaires ont instruit le peuple d'une manière plus suivie et plus solide : il n'admettait personne, pas même parmi les grands du royaume, à la confession pascale, qu'il n'eût assisté à toutes les exhortations qu'il faisait pendant le carême. Les établissements utiles qu'il forma, les pratiques religieuses qu'il introduisit, les bons ouvages qu'il publia, surtout pour l'instruction du peuple, sont en très-grand nombre, et sont devenus une source abondante des fruits subsistants que les provinces qu'il arrosa de ses sueurs, dit Feller, continuent à recueillir.

ROTHELIN (CHARLES D'ORLÉANS DE), ecclésiastique, né à Paris en 1691, de Henri d'Orléans, marquis de Rothelin, descendait du brave Dunois. Charles accompagna le cardinal de Polignac à Rome, et visita les principales villes d'Italie. Son goût pour les antiquités et pour la littérature lui fit rassembler un riche cabinet de médailles antiques, et former une nombreuse bibliothèque. Il sacrifia tout, même les prélatures qui lui furent offertes, au plaisir de cultiver les lettres en paix. Les langues vivantes et les langues mortes lui étaient familières. Cet illustre littérateur mourut en 1744, dans sa 53e année. Il était de l'académie française, et membre honoraire de celle des inscriptions. Le cardinal de Polignac lui ayant laissé en mourant son *Anti-Lucrèce* encore imparfait, l'abbé de Rothelin le mit dans l'état où nous le voyons, et le fit paraître avec une préface d'une latinité riche et harmonieuse, digne de l'ouvrage auquel elle sert d'introduction. Le *Catalogue* de sa riche bibliothèque, dressé par Gabriel Martin, est un des plus recherchés par les bibliographes. Il a laissé plusieurs manuscrits sur la théologie, une suite de *Dissertations* sur les différends entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine, aussi en manuscrit, et a publié : *Observations et détails sur la Collection des grands et petits voyages*, Paris, 1742, in-8° de 42 pages, et 1768, dans la *Méthode pour étudier la géographie*, de Lenglet-Dufresnoy, tom. Ier, pag. 324, 361. L'*Eloge de Rothelin* par Fréret se trouve dans le tome XVIII du Recueil de l'académie des inscriptions.

ROTIGNI (dom CONSTANTIN), savant bénédictin, né d'une famille noble à Trescorio, dans le pays de Bergame, le 23 mars 1696, après avoir fait ses études dans cette dernière ville, prit l'habit religieux dans le monastère de Sainte-Justine à Padoue, congré-

Digitized by Google

gation du Mont-Cassin, et y fit profession. Il avait l'esprit vif et d'heureuses dispositions pour réussir dans les sciences. Il s'appliqua aux saintes lettres sous la direction du célèbre P. Benoît Bacchini, de la même congrégation, alors abbé du monastère de Reggio. Le P. Rotigni devint un savant du premier ordre. D'abord il enseigna la philosophie au monastère de Sainte-Justine, et ensuite à Averse et à Florence. Il professa ensuite le droit canon à Ravenne et à Rome, fut chargé du soin des novices dans divers monastères, et nommé à différentes supériorités, jusqu'à ce qu'enfin, en 1762, il fut fait abbé et visiteur général des provinces cisalpines. C'était le temps où s'agitait avec feu la question du *probabilisme*. Dom Rotigni intervint dans cette dispute, et s'y distingua par sa science et son zèle contre la morale relâchée. On a de lui : *De canonibus vulgo apostolicis.., epistola critica ad reverendum P. Raymondum Missorium*, Venise, 1734 ; *Lo Spirito della Chiesa nell' uso de salmi, o ampia parafrasi di essi, in forma d'orazione e di esortazione*, 2 vol. in-12, plusieurs éditions; la 4e, Padoue, 1750, revue et améliorée. On a prétendu que l'auteur dans cet ouvrage n'avait point évité les répétitions ; mais il écrivait pour les gens simples et sans lettres, à qui il faut de longues explications. *Trattato della confidenza christiana e dell' uso legitimo della verite che riguardano la grazia di Giesu Cristo*, etc., Venise, 1751 : c'est le *Traité de la confiance* de Fourquevaux ; *Parafrasi de cantici colla spiegazione del* Pater noster, Padoue, 1766; *Parafrasi degl' Inni secondo la loro letterale, mistica e morale intelligenza*, etc., Padoue, 1752; *Della necessita dell' amor di Dio per essere con lui riconciliati nel sacramento della penitenza*, etc., Rovereto, 1750. Ce livre essuya une critique de la part du P. Zaccaria, jésuite. Dom Rotigni y répondit. *La Concordia della passione di N. S. con annotazioni*, Brescia, 1756. Ce savant bénédictin est auteur de beaucoup d'autres ouvrages, ou imprimés ou restés inédits. Il a écrit contre le P. Berruyer ; il a traduit la *Genèse* de Duguet, et l'*Instruction pastorale* de l'archevêque de Tours, *sur la justice chrétienne ;* il a donné un recueil d'opuscules spirituels, etc. Dom Rotigni eut le malheur d'embrasser la doctrine de Port-Royal, et de ternir ses rares qualités par l'esprit de secte. On ne peut lui refuser beaucoup de science, le mérite d'une vie austère, les qualités d'un bon religieux. Le bruit courut qu'avant de mourir il avait rétracté quelques-unes de ses opinions, en présence de son supérieur, qu'il pria d'en instruire son évêque; on en publia même une relation. Quoi qu'il en soit, il est certain que ses derniers moments furent ceux d'un religieux édifiant et rempli de la piété la plus exemplaire. Il expira dans ces sentiments, le 20 avril 1776, âgé de 80 ans. Il avait un frère (Joseph Rotigni), chanoine, non moins savant théologien et canoniste que prédicateur distingué. Il fut vicaire général de l'évêque de Bergame, et mourut vers 1780.

ROU (Jean), avocat au parlement de Paris, né vers le milieu du XVIIe siècle, d'une famille protestante, mort en 1711, s'était retiré à La Haye dix ans avant la révocation de l'édit de Nantes, afin d'y exercer plus librement la religion réformée. Il y fut choisi pour occuper la place de secrétaire-interprète des Etats généraux, devenue vacante par la condamnation du titulaire Wicquefort à une prison perpétuelle. On a de Jean Rou : Histoire de *Célimante et de Télesmène*, Paris, 1664, 2 vol. in-8°, roman peu recherché, dit Lenglet-Dufresnoy ; *Le Prince chrétien et politique*, traduit de l'espagnol de don Diègue Saavedra Faxardo, Paris, 1668, 2 vol. in-12; 2e édition, Amsterdam, 1670, 2 vol. petit in-12, ouvrage oublié aujourd'hui ; *Remarques sur l'Histoire du calvinisme de M. de Maimbourg*, La Haye, 1682, in-12 : ouvrage qui eut un grand succès chez les protestants ; *Tables chronologiques pour l'histoire sainte et l'histoire profane depuis la création du monde jusqu'à l'an* 1675, Paris, 1672-1675, grand in-folio de 16 feuilles. Cette publication fit mettre l'auteur à la Bastille, les exemplaires qu'on en put saisir furent détruits, de sorte que l'ouvrage est devenu très-rare ; *Les Psaumes de don Antonio, roi de Portugal, traduits en français par du Ryer*, nouvelle édition, augmentée d'une *Dissertation préliminaire sur le* Vous *et le* Tu, *en parlant à Dieu*, La Haye, 1691, in-12. Rou laissa en manuscrit une traduction de l'*Histoire d'Espagne*, de Mariana ; une *Histoire de l'académie de peinture et de sculpture*, dont Bayle trouvait le style trop fleuri ; etc.

ROUAULT DE GAMACHES (Philippe-Auguste de), grand vicaire du diocèse de Meaux, archidiacre de Brie, président du chapitre et official, naquit à Nancy le 10 février 1749, d'une famille noble et ancienne, mais peu riche, et fit ses études au collége de Sainte-Barbe. Ayant été fait prêtre le 22 mars 1773, il fut nommé grand vicaire par M. Barral, évêque de Troyes, et ce titre lui fut maintenu par M. Louis-Mathias de Barral, neveu et successeur de ce prélat. En 1788, il fut pourvu de l'abbaye royale de Saint-Loup de Troyes, dont il fut le dernier titulaire. Sous le règne de la terreur, il resta dans le pays, où il trouva moyen de se rendre utile en exerçant secrètement les fonctions de son ministère. Lorsque les temps devinrent plus calmes, il fut appelé à la cure de la cathédrale. En 1824, il fut nommé aumônier du quartier du roi, et quatre ans après il devint aumônier ordinaire. La révolution de 1830 lui fit perdre cette place. Il s'était retiré à Versailles, lorsque M. Gallard, évêque de Meaux, le fit entrer dans le chapitre, qui l'élut pour son doyen. En 1832, l'évêque de Meaux le créa grand vicaire. L'abbé de Rouault est mort le 14 avril 1836, âgé de 87 ans. Il avait pris beaucoup de part à la rédaction du *Bréviaire* de Versailles, donné par M. de Borderies.

ROUBAUD (Joseph-Marie), frère de Pierre Joseph-André, qui s'est fait connaître par un ouvrage estimé sur *les synonymes français*.

Digitized by Google

naquit à Avignon, en 1735. Il entra d'abord chez les jésuites et se rendit à Paris après l'abolition de l'ordre. Lorsque le privilége du *Journal d'Avignon* fut rétabli, Roubaud fut chargé de la rédaction de cette feuille, et se fixa dans sa ville natale où il se livra en même temps à d'autres travaux. Il mourut à Paris le 26 septembre 1797. Il a traduit, ou plutôt perfectionné, sous le double rapport de la pensée et du style, deux ouvrages écrits en italien par l'abbé Marconi, les *Vies des bienheureux Benoît Labre* et *Laurent de Brindes*. Les *sermons* de l'abbé Roubaud n'ont pas été imprimés et paraissent perdus ainsi que quelques autres écrits.

ROUGANE (l'abbé), ancien curé d'Auvergne, se retira au Mont-Valérien, et fut une des victimes des massacres de septembre 1792. Il a laissé plusieurs écrits contre les mesures prises, lors de la révolution, sur les matières ecclésiastiques, tels que : *Observations* réfléchies sur différentes motions *de M. d'Autun et ses confrères ; Le Décret du 13 avril mal justifié par l'évêque d'Autun*, dans sa réponse au *chapitre ; Le Masque levé* contre le rapport de Durand de Maillane, sur les empêchements et les mariages, 23 pages in-8° ; *Réflexions sur le Rapport de Massieu, touchant les congrégations séculières*, 8 pages in 8° ; *Lettre à M. de Condorcet, écrite par son ordre*, 48 pages in-8° : elle a rapport à son *Adresse aux Français*, et au *Rapport de M. Neufchâteau* contre les *prêtres*, en novembre 1791 ; *Difficultés proposées à MM. Barruel et Fontenay*, 24 pages in-8°. Ces écrits sont signés *Rougane, ancien curé d'Auvergne*. On en cite d'autres, publiés pour établir son opinion, que les intrus n'étaient pas schismatiques, et que l'on pouvait communiquer avec eux. Rougane a écrit aussi le livre intitulé : *Les nouveaux patrons de l'usure réfutés, y compris le dernier défenseur de Calvin sur le même sujet, dédié aux Etats généraux*, Paris, 1789, in-12 de 66 pages. L'auteur répond à La Forêt, à Rulié, à Ruel, à Beurrey. La réfutation de l'écrit de Beurrey avait déjà paru en 1787 : Rougane la publia de nouveau, en 1789, avec une réponse à des reproches qu'on lui avait adressés. L'abbé Rougane eut le courage, même après le 10 août, de ne pas vouloir quitter son habit ecclésiastique. Il avait de la vivacité, du zèle ; mais on remarque dans ses ouvrages un style souvent incorrect.

ROUGEMONT (François), né à Maëstricht en 1624, se fit jésuite, alla travailler au salut des âmes à la Chine, où il aborda l'an 1659. Pendant la cruelle persécution de 1664, il fut conduit à Pékin, chargé de chaînes, et de là à Canton, où il fut détenu dans une horrible prison, avec la plupart des missionnaires, jusque sur la fin de l'année 1671. Il mourut usé de travaux l'an 1676. Ce missionnaire, animé d'un saint zèle, ardent pour la propagation de la foi, s'était concilié l'affection des personnes les plus distinguées de la Chine par ses manières douces et persuasives. Il composa dans sa prison de Canton : *Historia tartarico-sinica, complectens ab anno 1660 aulicam bellicamque inter Sinas disciplinam ; christianæ religionis prospera adversaque*, etc., Louvain, 1673, in-8°. Cette *Histoire*, qui va jusqu'à l'an 1668, est écrite avec beaucoup de sincérité : c'est un des meilleurs morceaux de l'histoire chinoise : il vaut seul plus que toutes les chimériques chroniques de cette vaine nation ; il a été traduit en portugais par le P. Sébastien Magalhaens sur une copie manuscrite, Lisbonne, 1672, in-4°. Cette traduction portugaise parut, comme on le voit, avant l'original latin. Le P. Rougemont a composé en outre deux ouvrages moraux et religieux en langue chinoise, et a eu part à la *Paraphrase latine des ouvrages de morale* de Confucius, publiée par le P. Couplet.

ROUILLÉ (Pierre-Julien), jésuite, né à Tours en 1681, professa successivement la théologie, les humanités, la philosophie, et montra un génie propre à plusieurs sciences. Ses supérieurs l'associèrent à la composition de l'*Histoire romaine* du P. Catrou, en 21 vol. in-4°, à laquelle le P. Rouillé ne contribua que pour les *Dissertations* et les bonnes *Notes* dont cet ouvrage est rempli. *Voy.* Catrou. Il eut aussi part, avec le P. Brumoi, à la révision et à la continuation des *Révolutions d'Espagne*, que le P. d'Orléans avait laissées imparfaites. Il avait travaillé au journal de Trévoux, depuis 1733 jusqu'en 1737. La 2e lettre de *L'Examen du Poëme de Racine sur la Grâce* est de lui. Ce savant jésuite mourut à Paris en 1740, âgé de 59 ans, aimé et estimé.

ROULLIARD (Sébastien), avocat de Paris, né à Melun, fut plus connu dans la république des lettres que dans le barreau. On a de lui quelques écrits mal digérés, mais savants et singuliers. Les principaux sont : *Traité de la virilité d'un homme né sans testicules*, 1600, in-8° ; *Histoire de l'église de Chartres*, in-8° ; *La Magnifique doxologie du festu*, in-8° ; *Les Gymnopodes*, ou *de la Nudité des pieds*, in-4° ; *Li Huns en Sang-ters*, in-4° ; *Histoire de Melun*, in-4° ; *Traité de l'antiquité et privilége de la Sainte-Chapelle*, Paris, 1606, in-12 ; *Le Lumbifrage de Nicodème Aubier, scribe, soi-disant le cinquième évangéliste et noble de quatre races* ; des *Poésies* assez plates. Roulliard mourut à Paris en 1639.

ROUSSEAU (Jean-Baptiste), le premier de nos poëtes lyriques, fils d'un cordonnier de Paris, naquit dans cette ville le 6 avril 1670. Son père lui procura une excellente éducation dans les meilleurs colléges de la capitale. Le jeune Rousseau s'y fit un nom par de petites pièces de poésie pleines d'esprit et d'imagination. Il avait à peine 20 ans, qu'il était déjà recherché par des personnes du plus haut rang et du goût le plus délicat. Dès 1688, il fut reçu en qualité de page chez Bonrepaux, ambassadeur de France en Danemark. Le maréchal de Tallard le choisit pour son secrétaire, lorsqu'il passa en Angleterre. Ce fut à Londres qu'il lia une amitié étroite avec Saint-Evremont, qui sentit tout le mérite du jeune poëte. Rouillé, direc-

Digitized by Google

teur des finances, le prit auprès de lui. Une affaire fâcheuse le précipita dans les inquiétudes les plus cuisantes. Le café de la Laurent était alors le rendez-vous littéraire et politique des oisifs de Paris. La Motte et Rousseau étaient les chefs de ce Parnasse, lorsque l'opéra d'*Hésione* de Danchet vit le jour en 1708. Il parut, sur un air du prologue de cet opéra, cinq couplets contre les auteurs des paroles, de la musique et du ballet. Ces premiers couplets, qu'on croyait être de Rousseau, furent suivis d'une foule d'autres, où tout ce que le talent inspiré par la haine, par la vengeance et par la débauche, peut enfanter de plus monstrueux, se trouve réuni. Versailles, Paris, furent inondés de ces horreurs. Les tribunaux, fatigués par les plaintes des personnes outragées, recherchèrent l'auteur de ces infamies. Il y eut de grandes présomptions contre Rousseau ; cependant ce poëte n'eût jamais été condamné, s'il se fût borné à nier qu'il fût l'auteur des couplets. Mais, non content de vouloir paraître innocent, il voulut que le géomètre Saurin fût coupable du crime dont on l'accusait. Guillaume Arnould, jeune savetier, esprit faible, fut, dit-on, l'instrument que Rousseau mit en œuvre pour accabler son ennemi. Ce misérable déposa que Saurin lui avait remis les couplets, et les avait donnés à un petit décrotteur pour les faire passer en d'autres mains. Le procès porté au Châtelet passa au parlement, et le coup dont Rousseau voulait accabler le géomètre retomba sur sa tête. Saurin fit valoir le contraste de ses mœurs et de celles de son ennemi. Il l'attaqua comme suborneur de témoins, en particulier de ce Guillaume Arnould, auquel il avait donné de l'argent. Les preuves de cette subornation parurent évidentes, et le suborneur fut banni à perpétuité du royaume. Cet arrêt, rendu le 7 avril 1712, fut affiché à la Grève. Rousseau se retira en Suisse, où le comte du Luc, ambassadeur de France auprès du corps helvétique, lui rendit la vie douce et agréable. A la paix de Bade, conclue en 1714, le prince Eugène demanda Rousseau au comte, qui l'avait mené avec lui, et ce seigneur n'osa pas le lui refuser. Le poëte français passa à Vienne avec le prince, auprès duquel il demeura près de 3 ans. Enveloppé dans l'affaire du comte de Bonneval, et obligé de quitter la cour de Vienne, il se retira à Bruxelles. Ce fut dans cette ville que commencèrent ses brouilleries avec Voltaire. Rousseau avait connu ce poëte naissant au collége de Louis-le-Grand, et avait admiré sa facilité pour la poésie. Le jeune Arouet cultiva une connaissance qui pouvait lui être si utile ; il lui faisait hommage de tous ses ouvrages, ne cessa de le consulter sur ses essais, et leur amitié fut de jour en jour plus vive. Ils se voient malheureusement à Bruxelles. Arouet fait à Rousseau la lecture de l'*Epître à Julie*, aujourd'hui *à Uranie*. Cet ouvrage fit horreur à celui-ci qui lui en marqua son indignation. Le jeune homme, piqué de ces reproches, tint des discours affreux contre celui qui les lui avait faits. Dans quelque considération que Rousseau fût à Bruxelles, il ne pouvait oublier Paris. Le duc d'Orléans, régent du royaume, sollicité par le grand prieur de Vendôme et le baron de Breteuil, lui accorda des lettres de rappel. Mais le poëte, avant d'en profiter, demanda qu'on revît son procès ; il voulait être rappelé, non à titre de grâce, mais par un jugement solennel. Sa demande fut rejetée. Pour se consoler de cette nouvelle disgrâce, il se mit à voyager. En 1721 il passa en Angleterre, où il fit imprimer à Londres le recueil de ses *Œuvres*, en 2 vol. in-4°. Cette édition, publiée en 1723, lui valut environ dix mille écus. Il les plaça sur la compagnie d'Ostende ; mais les affaires de cette compagnie s'étant dérangées, les actionnaires perdirent leurs fonds. Il trouva une ressource dans le duc d'Arembert, qui lui donna sa table à Bruxelles. Ce seigneur ayant été obligé, en 1733, d'aller à l'armée en Allemagne, lui assura une pension de 1,500 livres ; mais Rousseau eut encore le malheur de perdre les bonnes grâces de son bienfaiteur. Il eut l'imprudence de publier dans un journal que Voltaire l'avait accusé, auprès du duc d'Aremberg, d'être l'auteur des couplets pour lesquels il avait été banni de France. Voltaire, qui aurait dû dédaigner cette imputation, aima mieux s'en plaindre à ce seigneur, qui priva Rousseau de ses bienfaits. La ville de Bruxelles devint pour lui, après cette disgrâce, un séjour insupportable. Le comte du Luc et M. de Sénozan, receveur général du clergé, instruits de ses chagrins, le firent venir secrètement à Paris, dans l'espérance d'avancer la fin de son bannissement. Rousseau y fit un séjour de 3 mois ; mais ses protecteurs n'ayant pu lui obtenir un sauf-conduit pour un an, il retourna à Bruxelles, et mourut à La Genette (hameau entre Mons et Bruxelles) le 17 mars 1741, dans de grands sentiments de religion. Avant de recevoir le saint viatique, il protesta qu'il n'était point l'auteur des couplets qui avaient empoisonné sa vie. Cette protestation a paru aux hommes impartiaux une démonstration complète de son innocence. Est-il probable, disent-ils, que Rousseau en ait voulu imposer dans ses derniers moments, où la vérité se fait jour ? Piron a fait cette épitaphe à l'Horace Français :

Ci-gît l'illustre et malheureux Rousseau.
Le Brabant fut sa tombe, et Paris son berceau.
Voici l'abrégé de sa vie,
Qui fut trop longue de moitié :
Il fut trente ans digne d'envie,
Et trente ans digne de pitié.

Il est plus facile de peindre dans Rousseau le poëte que l'homme. Quelques personnes l'ont représenté comme inquiet, capricieux, imprudent, vindicatif, envieux, flatteur, satirique. D'autres l'ont peint comme un homme plein de candeur et de franchise, comme un ami fidèle et reconnaissant, comme un chrétien pénétré de sa religion. Il est difficile de se décider entre deux portraits si différents. Il paraît que Rousseau ne peut être lavé sur l'accusation intentée contre lui, d'avoir atta-

Digitized by Google

qué ses bienfaiteurs. On peut le justifier plus facilement contre ceux qui l'accusèrent d'avoir renié son père. La plus grande noblesse d'un poëte est de descendre d'Homère, de Pindare, de Virgile. Et quel besoin aurait eu Rousseau de cacher l'obscurité de sa naissance? elle relevait son mérite, et il avait trop de solidité d'esprit pour ne pas le comprendre. M. Séguy a donné une belle édition de ses *OEuvres*, conformément aux intentions que le poëte lui avait marquées. Cette édition, publiée en 1743, à Paris, en 3 vol. in-4°, et en 4 vol. in-12, ne contient que ce que l'auteur a avoué; elle renferme quatre livres d'*Odes*, dont le premier est d'Odes sacrées, tirées des Psaumes. « Rousseau, dit Fréron, « sait retracer à propos le beau désordre de « Pindare, les grâces d'Anacréon, la saine « raison d'Horace et la pompeuse majesté de « Malherbe. » Quel feu! quel génie! quels éclairs d'imagination! quelle rapidité de pinceau! quelle abondance de traits frappants! quelle foule de brillantes comparaisons! quelle richesse de rimes! quelle heureuse versification! mais surtout quelle expression inimitable! Il y a des négligences, des mots impropres, de phrases incorrectes; mais l'enthousiasme du poëte, qui passe dans l'âme du lecteur, fait qu'on ne les remarque guère; Deux livres d'*Epîtres* en vers. Quoiqu'elles ne manquent pas de beautés, il y règne un fond de misanthropie qui les dépare. Rousseau parle trop souvent de ses ennemis et de ses malheurs; il y étale des principes qui portent moins sur la vérité que sur les différentes passions qui l'animaient. La colère le jette dans le paradoxe. Des *Cantates*. Il est le créateur de ce poëme, dans lequel il n'a point eu d'égal. Les siennes respirent cette poésie d'expression, ce style pittoresque, ces tours heureux, ces grâces légères, qui forment le véritable caractère de ce genre. Il est tantôt vif et impétueux, tantôt doux et touchant, suivant les passions qui animent les personnages qu'il fait parler. Des *Allégories*, dont plusieurs sont heureuses, mais dont quelques-unes paraissent forcées; des *Epigrammes* qui l'ont mis au-dessus de Martial et de Marot. On a eu soin de retrancher de cette édition celles que la licence et la débauche lui avaient inspirées. L'auteur en a témoigné dans la suite de vifs regrets. Un livre de *Poésies diverses*, qui manquent quelquefois de légèreté et de délicatesse; quatre *Comédies* en vers, et deux en prose. Le théâtre n'était pas son talent principal. Cependant, sa comédie intitulée *Le Café* fut représentée neuf fois; une autre, le *Flatteur*, fut jouée dix fois en 1696, et a été reprise avec succès. Un recueil de *Lettres* en prose. On n'a choisi dans cette édition que les plus intéressantes. Il y en a en 5 vol. un recueil plus considérable, qui a fait tout à la fois tort et honneur à sa mémoire. Rousseau y dit le pour et le contre sur les mêmes personnes. Il paraît trop porté à déchirer ceux qui lui déplaisent. A cela près, on voit en lui un homme d'un caractère ferme et d'une âme élevée, qui ne veut devoir son retour dans sa patrie qu'à sa pleine justification. On y trouve quelques anecdotes et des jugements exacts sur plusieurs écrivains. Un libraire de Hollande a publié un ouvrage qui lui ferait plus de tort, si les auteurs devaient répondre des sottises qu'on met sous leur nom: c'est son *Portefeuille*. Il y a, à la vérité, dans ce misérable recueil, plusieurs pièces qui sont de Rousseau; mais il faut moins l'en blâmer que ceux qui ont tiré ces ouvrages de l'oubli auquel ce grand poëte les avait condamnés. On a donné, en 1741, à Paris, une fort jolie édition de ses *OEuvres choisies*, en 1 vol. in-12, petit format. Ce sont ses *Odes* et son éminente supériorité dans la poésie lyrique qui lui ont mérité le nom de *grand Rousseau*, quoiqu'il soit à présumer qu'on le lui a donné pour le distinguer des autres écrivains du même nom. Les *OEuvres choisies* de J. B. Rousseau, accompagnées des notes de Fontanes et de Lebrun, et publiées par Boucharlat avec de nouvelles observations littéraires, ont été rangées parmi les livres classiques par l'université (23 juillet 1830). Ecouchard-Lebrun a tâché de rabaisser la réputation de Rousseau dans l'édition qu'il a donnée de ce poëte; Laharpe nous semble l'avoir jugé avec beaucoup d'impartialité. On peut consulter sur le mérite de cet écrivain *Rousseau vengé*, par l'abbé de Gourcy, Paris, 1772, in-12. La première édition avouée par l'auteur est celle de Soleure, 1712, 1 vol. in-12. Les *Odes*, *Cantates* et *Poésies diverses* ont été publiées par M. Didot l'aîné, pour l'éducation du dauphin, 1790, gr. in-4°. Les 40e et 41e volumes de la *Collection des meilleurs écrivains français*, par le même éditeur, se composent des *OEuvres choisies de J.-B. Rousseau*, Paris, 1818, 2 vol. in-8°. Les *OEuvres choisies* du même poëte ont paru en 1808 avec des notes du poëte Leb un (*Voy.* ci-dessus). M. Amar a publié, en 1820, les *OEuvres complètes de Jean-Baptiste Rousseau avec un Commentaire historique et littéraire, précédé d'un nouvel Essai sur la vie et les écrits de l'auteur*, Paris, 5 vol. in-8°: cette édition renferme une partie de la correspondance de Rousseau. Le même critique a donné les *OEuvres poétiques de J.-B. Rousseau* avec un *Commentaire*, Paris, 1824, 2 vol. in-8°, qui font partie de la *Collection des classiques français*, publiés chez Lefèvre. — Un des frères utérins de Jean-Baptiste Rousseau, carme déchaussé, sous le nom de P. *Léon de Saint-Joseph*, se fit une certaine réputation dans le ministère de la chaire, et mourut à Paris en 1750.

ROUSSEAU (JEAN-JACQUES), né à Genève le 28 juin 1712, d'un horloger, coûta en naissant la vie à sa mère. Son enfance n'en fut pas moins, dit-il, environnée des plus tendres soins: son père, homme simple et bon, songea moins à cultiver les dispositions dont il le voyait doué, qu'à lui épargner ces contrariétés de son âge, et Rousseau ne se rappelait pas comment il avait appris à lire; mais il se souvenait que ses premières lectures avaient été des romans, et que les émotions que son enfance y puisa lui « donnèrent sur la vie humaine des notions bi-

Digitized by Google

« zarres et romanesques, dont l'expérience « et la réflexion ne purent jamais bien le « guérir. » Il lut néanmoins quelques bons livres, tels que les *Vies* de Plutarque. Son père, obligé de quitter Genève, le mit en pension à Bossey, chez le ministre Lambercier, d'où il sortit au bout de deux ans à peu près aussi ignorant qu'il y était entré. Un oncle maternel, qui s'était chargé de lui, l'envoya copier des actes dans l'étude d'un greffier de Genève. Le peu de succès qu'il obtint l'ayant fait passer pour « inepte et bon tout « au plus pour pousser la lime » il fut placé dans l'atelier d'un graveur; mais il ne put s'assujettir aux travaux ni aux devoirs d'un apprenti. Il apprit à dérober, pour imiter ses compagnons, et à mentir pour éluder la sévérité du maître. Lassé d'une contrainte qui tendait à l'abrutir, il quitta subitement son nouvel état, son pays et sa famille, pour aller, à tout hasard, demander l'hospitalité à l'abbé de Pont-Verre, curé de Confignon, en Savoie : cet ecclésiastique l'envoya à Annecy où il vit pour la première fois madame Warens qui devint sa bienfaitrice, et dont il paya les bienfaits par l'ingratitude la plus noire. Ce fut par la médiation de cette dame et aux frais de l'évêque d'Annecy que Rousseau fut envoyé à Turin pour y être instruit dans la religion catholique. Après deux mois de séjour dans la maison des catéchumènes, il abjura le protestantisme, quoiqu'il ne pût « se dissimuler, dit-il, que changer de reli- « gion pour avoir du pain ne pouvait être « que l'action d'un bandit. » Les avantages qu'il avait compté recueillir de sa conversion se réduisirent à une collecte d'environ vingt francs, qu'on lui remit en le congédiant. Rendu à lui-même et privé de toute ressource, il logea chez la femme d'un soldat, qui retirait à un sou par nuit les domestiques hors de service, et qui lui procura une place de laquais auprès de la comtesse de Vercelles. Cette dame mourut quelques mois après, et dans le désordre causé par cet événement une demoiselle de la maison perdit un ruban couleur de rose et argent déjà vieux. « Beaucoup d'autres meilleures « choses, dit Rousseau, étaient à ma portée; « ce ruban seul me tenta, je le volai, et « comme je ne le cachais guère, on me le « trouva bientôt. On voulut savoir où je l'a- « vais pris; je me trouble, je balbutie, et en- « fin je dis en rougissant que c'est Marion « qui me l'a donné. Marion était une jeune « maurienne dont madame de Vercelles avait « fait sa cuisinière, bonne, sage, et d'une « fidélité à toute épreuve. La pauvre fille se « mit à pleurer, et ne dit que ces mots : Ah ! « Rousseau, je vous croyais un bon carac- « tère; vous me rendez bien malheureuse, « mais je ne voudrais pas être à votre place.» Il ne s'agit que d'un ruban, selon Rousseau, mais il ne dit point la vérité. Il est certain que, d'après des renseignements obtenus sur les lieux, depuis la publication des *Confessions*, Rousseau avait volé, non un vieux ruban, mais un bijou précieux. (*Voy.* la notice sur ROUSSEAU, écrite par de Sévelinges.)

Rousseau, chassé de cette maison avec la malheureuse victime de son imposture, rechercha la société d'un ecclésiastique nommé l'abbé Gaime, qui lui donna d'utiles conseils et releva ses espérances. La fortune parut un moment lui sourire dans la maison du comte de Gouron, premier écuyer de la reine de Sardaigne, où il passa rapidement de la condition de valet à celle de secrétaire. Mais son inconstance ne lui permit pas d'en profiter; il s'échappa de Turin comme il avait fui de Genève. Il alla trouver madame de Warens qui réveilla dans son âme quelques sentiments honnêtes. D'après ses conseils il entra au séminaire, avec le désir de se faire prêtre; mais il fut renvoyé comme n'étant propre à rien : toutefois sa bienfaitrice lui donna quelques soins; elle dirigea ses lectures et lui fit apprendre la musique. Séparé ensuite de sa seconde mère, il parcourut la Suisse avec un prétendu évêque grec qui faisait des collectes pour le Saint-Sépulcre, et auquel il servait d'interprète; mais ils furent arrêtés tous deux à Soleure. L'ambassadeur de France, à qui il raconta sa position, lui donna les moyens d'aller à Paris rejoindre celle qu'il appelle sa *chère maman*. Arrivé dans la capitale, il apprit que madame de Warens était partie : aussitôt il se rendit à Lyon où il sentit toutes les horreurs de la misère; enfin il rejoignit sa bienfaitrice. Son séjour près d'elle fut consacré à des lectures sérieuses; mais obligé d'aller à Montpellier pour cause de maladie, il trouva à son retour de Neufchâtel, madame de Warens engagée dans des liens indignes d'elle. Il alla prendre à Lyon une place de précepteur chez M. de Mably, grand prévôt de cette ville. Après avoir fait ce métier pendant un an, Rousseau, qui ne songeait pas encore à faire l'éducation du genre humain, quitta ses disciples, persuadé qu'il « ne parviendrait jamais « à les bien élever. » Un autre motif l'engageait encore à prendre ce parti. Il s'était approprié clandestinement « quelques bouteil- « les d'un bon petit vin d'Arbois; on avait « remarqué les bonnes petites buvettes qu'il « faisait à part lui dans sa chambre. » Il s'estimait donc fort heureux de pouvoir se diriger vers Paris, où il arriva dans l'automne de 1741, avec 15 louis et l'espoir d'une rapide fortune fondé sur une nouvelle méthode de noter la musique. Les membres de l'académie, auxquels Rousseau exposa sa découverte, jugèrent la méthode défectueuse et impraticable, et Rameau la combattit par des raisons si fortes que l'inventeur lui-même ne tarda pas à l'abandonner. Il se consumait sans rien faire, « lorsque le P. Castel, à qui « il rendait de fréquentes visites, lui dit : « J'ai parlé de vous à madame de Beuzenval « et à madame Dupin; allez les voir de ma « part. On ne fait rien dans Paris que par « les femmes : ce sont comme des courbes « dont les sages sont les asymptotes; ils s'en « approchent sans cesse, mais ils n'y tou- « chent jamais. » Rousseau n'adopta que la moitié de cette *sagesse*, puisque, après la seconde ou troisième entrevue, il écrivit à

Digitized by Google

madame Dupin l'amour qu'il avait conçu pour elle. On le congédia sans renoncer à le protéger. Il obtint l'emploi de secrétaire de M. de Montaigu, ambassadeur à Venise. Pendant son séjour en Italie, il se fortifia dans la musique. Il était de retour à Paris lorsque, dans l'été de 1749, il allait visiter Diderot détenu à Vincennes à cause de sa *Lettre sur les aveugles*. Il avait emporté avec lui le *Mercure de France;* en le lisant, pour se distraire pendant la route, il y vit que l'académie de Dijon proposait un prix sur cette question : *Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs ?* Il concourut, et son discours, qui soutenait la négative, fut couronné en 1750, et il devait l'être, non-seulement à raison de l'éloquence forte et mâle dont l'auteur soutenait son assertion, mais parce que réellement, en prenant la chose dans sa généralité, il avait la vérité pour lui, quoiqu'il l'exagère alors, comme il le fait si souvent. Plusieurs adversaires se présentèrent pour l'attaquer : Rousseau se défendit ; il avait de son côté l'expérience des siècles et les lumières de l'histoire. L'état de notre littérature ne tarda point à venir à son appui. « S'il est faux, dit « un critique judicieux, que les lettres, cultivées selon les règles et les précautions « que le bien commun exige, soient capables « de nuire à la société, il est du moins très-« certain qu'à en juger par les désordres qui « règnent aujourd'hui parmi les littérateurs, « elles sont sujettes à de grands inconvénients. Quelle idée avantageuse peut-on « s'en former, quels fruits peut-on s'en promettre pour la culture de l'esprit et la perfection des mœurs, quand on voit les vrais « principes attaqués, les règles méconnues, « les bienséances violées, l'anarchie et la « confusion établies sur les débris du goût « et de la raison ; quand la religion, la morale, les devoirs, la vertu, deviennent la « proie d'une philosophie extravagante, qui « ouvrage l'une, corrompt l'autre, prononce « sur ceux-ci, et défigure celle-là au gré de « ses caprices ou de ses intérêts ? Quelle « estime peut-on avoir pour les littérateurs, « à la vue des divisions qui les aigrissent et « les déshonorent ? Est-ce en les voyant se « déchirer, se calomnier, se décrier les uns les « autres, intriguer dans les sociétés, pour « persécuter leurs rivaux ou prôner leurs « admirateurs et leurs disciples ; employer, « pour se faire une réputation, un temps et « des soins qui seraient plus utilement con-« sacrés à perfectionner leurs ouvrages ; se « révolter contre les critiques, et négliger « des avis utiles ; repaître leur vanité de « suffrages mendiés, sans s'occuper à en mé-« riter de plus justes et de plus solides ; « substituer à l'élévation des sentiments qui « devraient être leur partage, les bassesses « de l'artifice et de la flatterie, pour donner « des appuis à leur vanité ! Est-ce enfin au « milieu d'une dégradation sensible et jour-« nalière, qu'ils pourront prétendre au res-« pect et à la gloire destinés à payer les tra-« vaux du génie et des talents? Il n'est donc « que trop tristement démontré par l'expé-« rience que l'abus des connaissances littéraires est le plus dangereux de tous les « maux qu'un état puisse éprouver. Depuis « ces prétendues lumières qu'on se vante de « nous avoir communiquées, la société est-« elle devenue plus heureuse et mieux ré-« glée? La mauvaise foi, les perfidies, les « haines, les mensonges, les calomnies, les « atrocités, les crimes, ont-ils disparu parmi « nous ? Y a-t-on vu renaître la franchise, la « droiture, la générosité, le bonheur et la « paix ; ou plutôt, malgré ces cris hypocrites « d'*humanité*, de *bienfaisance*, les cœurs ne « paraissent-ils pas s'être rétrécis, desséchés, « et avoir perdu leur énergie ? Tout ce que « nous avons gagné en devenant plus ins-« truits, c'est d'avoir appris à être méchants « avec art, et à conserver dans le mal une « sorte de décence qui le rend plus épidémique et plus dangereux. S'il est vrai que les « hommes aient été méchants dans tous les « siècles, on ne peut nier qu'ils n'aient plus « de facilité à l'être dans les siècles éclairés. « Les ressources de l'esprit se tournent alors « du côté de l'intérêt des passions. Plus un « méchant a de lumières, plus il est habile à « mal faire avec impunité. » Ce premier succès l'enivra et fixa sa destinée : il résolut d'être libre, de briser les fers de l'opinion ; et, pour préluder à ce nouveau rôle, il retrancha de sa table et de sa mise le peu de luxe qu'il s'était permis jusque-là. Renonçant à l'emploi de caissier qu'il avait obtenu chez M. Francueil, fils de M. Dupin, parce que la garde d'un trésor troublerait son sommeil, il se fit annoncer comme copiste de musique à dix sous la page. Son *Discours sur les causes de l'inégalité parmi les hommes et sur l'origine des sociétés*, plein de maximes fausses et d'idées bizarres, fut fait pour prouver que les hommes sont égaux, qu'ils étaient nés pour vivre isolés, et qu'ils ont perverti l'ordre de la nature en se rassemblant. L'auteur, panégyriste de l'homme sauvage, déprime l'homme social, s'efforçant, contre son intime conviction, de substituer au bonheur de la vertu, de la religion, d'une civilisation honnête et raisonnable, l'état de la dégradation la plus humiliante pour l'humanité. Car, qu'est-ce qu'un sauvage tel que ceux de l'Amérique, et en général tous ceux que nous connaissons sur ce globe ? « C'est, » répond l'auteur du Système social, qui mêle aussi de grandes vérités à de grandes erreurs, « c'est un « enfant vigoureux, privé de ressources, « d'expérience, de raison, d'industrie; qui « souffre continuellement la faim et la mi-« sère, qui se voit à chaque instant forcé de « lutter contre les bêtes, qui d'ailleurs ne « connaît d'autres lois que son caprice, d'au-« tres règles que les passions du moment, « d'autre droit que la force, d'autre vertu « que la témérité; c'est un être fougueux, « inconsidéré, cruel, vindicatif, injuste, qui « ne veut point de frein, qui ne prévoit pas « le lendemain, qui est à tout moment ex-« posé à devenir la victime, ou de sa propre

Digitized by Google

« folie, ou de la férocité des stupides qui lui « ressemblent. La vie du sauvage à laquelle « des spéculateurs chagrins ont voulu ramener les hommes, l'âge d'or si vanté par les « poëtes, ne sont dans le vrai que des états « de misère, d'imbécillité, de déraison. » Sa *Lettre à M. d'Alembert* sur le projet d'établir un théâtre à Genève, publiée en 1757, renferme, à côté de quelques paradoxes, les vérités les plus importantes et les mieux développées. Cette lettre, si intéressante pour les mœurs en général, et pour la république de Genève en particulier, fut la première source de la haine que Voltaire lui voua, et des injures dont il ne cessa de l'accabler. Ce qu'on trouvait de singulier, c'est que cet ennemi des spectacles avait fait imprimer une comédie, et qu'il avait donné au théâtre une pastorale, le *Devin du village*, qui certainement n'était pas faite pour produire des impressions de vertu. Il en fit lui-même la musique; car il avait cultivé cet art dès son enfance. Son *Dictionnaire de musique*, à quelques inexactitudes près, est un des meilleurs ouvrages que nous possédions en ce genre; mais on s'aperçoit facilement qu'il a profité de celui de l'abbé Brossard: on est fâché seulement qu'il ne le dise pas; et cette réticence fait croire qu'il n'était point en ce genre aussi riche de son propre fonds qu'on le croyait communément. La *Nouvelle Héloïse*, 1761, 6 parties in-12, est un roman épistolaire, dont l'intrigue est mal conduite et l'ordonnance mauvaise; il est, comme toutes les productions de l'auteur, plein de beautés et de défauts. Il en parle lui-même avec des éloges révoltants, et toute la tendresse d'une aveugle paternité: on a de la peine à comprendre qu'il n'en ait pas aperçu les contradictions saillantes, ainsi que la morale fausse et inconséquente. Quelques-unes de ces lettres sont admirables par la force, par la chaleur de l'expression; mais l'auteur ne tarde pas à se livrer au goût des sophismes et à la manie d'ergoter contre les notions reçues: de là ces froides digressions, ces critiques insipides et ces paradoxes révoltants. C'est dans cet ouvrage qu'il s'est le plus souvent abandonné à sa manie d'exposer le pour et le contre, de répandre de l'incertitude sur tous les principes. *Emile* fit encore plus de bruit que la *Nouvelle Héloïse*. On sait que ce roman moral, publié en 1762, en 4 vol. in-12, roule principalement sur l'éducation. Rousseau veut qu'on suive en tout la nature, et qu'on laisse germer et prévaloir les passions, sans leur opposer, sinon lorsqu'il n'en sera plus temps, l'impression des vérités religieuses, de la loi et de la crainte de Dieu. Tout ce qu'il dit contre les spectacles, contre les vices et les préjugés de son siècle, est digne tout à la fois de Platon et de Tacite. Il semble même en avoir la manière et le style. Mais ce qu'il est bon de savoir pour apprécier les hommes et les moyens qui fondent leur célébrité, c'est que le style de Rousseau n'était ni dans son cœur ni dans son génie, et que, tandis que l'honnête homme médiocrement lettré parle et écrit avec énergie et un enthousiasme éloquent des droits de la justice et de la vertu, Rousseau ne pouvait former une ligne sans se mettre l'esprit à la torture. « Je méditais, « dit-il lui-même, dans mon lit, les yeux fermés, et je tournais et retournais dans ma « pensée mes périodes avec des peines incroyables; puis, quand j'étais parvenu à « en être content, je les déposais dans ma « mémoire, jusqu'à ce que je pusse les mettre sur le papier. Souvent j'oubliais tout « en m'habillant. Les quatre lettres à M. de « Malesherbes sont peut-être la seule chose « que j'aie écrite avec facilité dans toute ma « vie. » Voilà, sans doute, ceux qui jugeaient de la force de l'âme de Rousseau par celle de ses expressions, bien loin de leur compte; et puis, la sublime philosophie qui achète par de telles contorsions la réputation de beau parleur! Quoi qu'il en soit du style, le fond de l'ouvrage est une source de corruption. Le IIIe tome est rempli d'objections contre le christianisme. Il fait, à la vérité, un éloge sublime de l'Evangile et un portrait touchant de son divin auteur; mais les miracles, les prophéties, qui établissent sa mission, sont attaqués sans ménagement. C'est un traité d'éducation le plus chimérique qu'un homme ait pu concevoir, un assemblage continuel de sublime et de subtilités, de raison et d'extravagance, d'esprit et de puérilité, de religion et d'impiété, de philanthropie et de causticité. Il habitait, depuis 1756, une petite maison de campagne près Montmorency, connue sous le nom de l'Ermitage; solitude qu'il devait à la générosité d'un fermier général. Sans adopter en tout la façon de vivre trop dure des anciens cyniques, il s'était retranché tout ce que peut fournir ce luxe recherché qui est la suite des richesses et qui en pervertit l'usage. Il aurait été heureux dans cette retraite, s'il avait pu oublier ce public qu'il affectait de dédaigner; mais le désir d'une grande réputation aiguillonnait son amour-propre, et c'est ce désir qui lui fit glisser dans son *Emile* tant de choses condamnables, et qu'il a lui-même plus d'une fois réfutées avec force. Le parlement de Paris condamna ce livre en 1762, et poursuivit criminellement l'auteur, qui fut obligé de prendre la fuite à la hâte. Il dirigea ses pas vers sa patrie, qui lui ferma ses portes. Proscrit dans la ville qui lui avait donné le jour, il chercha un asile en Suisse, et le trouva dans la principauté de Neufchâtel. Son premier soin fut de défendre son *Emile* contre le *Mandement* de M. l'archevêque de Paris, qui avait anathématisé ce livre. Il publia, en 1763, une *Lettre* où toutes ses erreurs sont reproduites avec la parure de l'éloquence et une espèce de morgue cynique. Les *Lettres de la Montagne* virent le jour bientôt après; mais ce livre, bien moins éloquent, et surchargé de discussions ennuyeuses sur les magistrats et les pasteurs de Genève, irrita les ministres protestants, sans le réconcilier avec les ministres de l'Eglise romaine. Rousseau avait abandonné solennellement cette dernière religion dans

Digitized by Google

un voyage qu'il avait fait à Genève en 1753 ; ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'il était résolu d'aller vivre en France, dans un pays catholique. Les pasteurs protestants ne lui surent aucun gré de ce changement ; et la protection du roi de Prusse, à qui appartenait la principauté de Neufchâtel, ne put le soustraire aux tracasseries que lui suscita le pasteur de Motiers-Travers, village où il s'était retiré. Il alla chercher un nouvel asile, dans une saison rigoureuse, et dans l'île de Saint-Pierre, située au milieu du lac de Bienne ; mais, au bout de quelques semaines, un ordre du sénat de Berne vint l'arracher à cette solitude. Il prit le parti de passer en Angleterre, et il se brouilla bientôt avec le fameux Hume, qui l'avait amené avec lui dans cette île. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette bruyante querelle ; elle prouve, ainsi que mille autres anecdotes, que ces gens qui se disent nés pour instruire, pacifier, rendre heureux tous les hommes, ne sauraient vivre deux jours ensemble sans faire éclater des passions que le plus froid chrétien aurait honte de ne pas réprimer. Hume appela Rousseau un *serpent réchauffé dans le sein de l'amitié* ; celui-ci ne manqua pas de termes pour lui riposter. Le philosophe de Genève retourna en France en 1767. En passant à Amiens, il vit Gresset, qui le sonda sur ses malheurs et sur ses disputes ; il se contenta de lui répondre : « Vous avez eu « l'art de faire parler un perroquet ; mais « vous ne sauriez faire parler un ours (1). » Le prince de Conti lui ayant offert un asile à son château de Trye, près de Gisors, Jean-Jacques y vécut quelque temps, sous le nom de *Renou* ; mais comme il s'y crut environné d'espions, il le quitta pour aller herboriser dans les environs de Lyon, de Grenoble, de Chambéry, et parut enfin vouloir se fixer à Monquin près de Bourgoin, où il épousa sa Thérèse en 1768. Ses protecteurs obtinrent, en 1770, qu'il demeurerait à Paris, à condition qu'il n'écrirait ni sur les matières de religion ni sur celles du gouvernement : il tint parole, il n'écrivit plus. Il se contenta de vivre dans la société de quelques amis, paraissant détrompé, sans pourtant l'être, de ses illusions. Il mourut à Ermenonville, terre de M. le marquis de Girardin, à 10 lieues de Paris, le 3 juillet 1778, non sans soupçon d'avoir avancé ses jours en prenant du poison. Un de ses amis, Corancez, a donné à cet égard des renseignements qui semblent exacts. Sa brochure est curieuse et démontre l'état d'aliénation dans lequel le sage tombait parfois. La relation que MM. de Presle et Magellan ont donnée de sa mort pour dissiper ce soupçon, n'a fait que le fortifier : ils conviennent que la vie lui était à charge, et rapportent diverses circonstances, qui annoncent que le philosophe, sans aucun mal apparent, était instruit de sa fin prochaine. Tout cela est confirmé dans les *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau*, publiées en 1789 par Mme la baronne de Staël. « On sera peut-être étonné, dit-elle, de ce « que je regarde comme certain que Rous- « seau s'est donné la mort. Mais le même Ge- « nevois, dont j'ai déjà parlé, reçut une let- « tre de lui quelque temps avant sa mort, « qui semblait annoncer ce dessein. Depuis, « s'étant informé avec un soin extrême de « ses derniers moments, il a su que le matin « du jour où Rousseau mourut, il se leva en « parfaite santé, mais dit cependant qu'il « allait voir le soleil la dernière fois, et prit, « avant de sortir, du café qu'il fit lui-même. « Il rentra quelques heures après, et, com- « mençant alors à souffrir horriblement, il « défendit constamment qu'on appelât du se- « cours et qu'on avertît personne. Peu de « jours avant ce triste jour, il s'était aperçu « des viles inclinations de sa femme pour un « homme de l'état le plus bas ; il parut « accablé de cette découverte, et resta huit « heures de suite sur le bord de l'eau, dans « une méditation profonde. Il me semble « que si l'on réunit ces détails à sa tristesse « habituelle, à l'accroissement extraordinaire « de ses terreurs et de ses défiances, il n'est « plus permis de douter que ce malheureux « homme n'ait terminé volontairement sa « vie. » Et, dans une réponse à madame de Vassy, elle ajoute : « Un Genevois, secré- « taire de mon père (M. Necker), et qui a pas- « sé la plus grande partie de sa vie avec Rous- « seau ; un autre, nommé Mouton, homme de « beaucoup d'esprit, et confident de ses der- « nières pensées, m'ont assuré ce que j'ai « écrit ; et des lettres que j'ai vues de lui, « peu de temps avant sa mort, annonçaient « le dessein de terminer sa vie. » On voit par là, comme par bien d'autres anecdotes de ce fameux égoïste, ce que c'est que la prétendue force d'esprit dont font parade les hommes dont l'idole est l'opinion publique, et qui n'ont point dans eux-mêmes de quoi combattre les disgrâces les plus légères, souvent même parfaitement imaginaires. Le caractère de Rousseau, ainsi que ses opinions, était certainement original ; mais la nature ne lui en avait donné que le germe, et l'art avait beaucoup contribué à le rendre encore plus singulier. Il n'aimait à ressembler à personne, et comme cette façon de penser et de vivre extraordinaire lui avait fait un nom, il manifesta beaucoup de bizarrerie, soit dans sa conduite, soit dans ses écrits. Tout est devenu problématique sous sa plume. De là ces raisonnements pour et contre le duel, l'apologie du suicide et la condamnation de cette frénésie ; la facilité à pallier le crime de l'adultère, et les raisons les plus fortes pour en faire sentir l'horreur. De là l'existence de Dieu attaquée par des sophismes, et les athées confondus par des arguments invincibles ; la religion chrétienne combattue par des objections spécieuses, et célébrée par les plus sublimes éloges. Il tâchait de se rendre intéressant par la peinture de ses

(1) M. de Sévelinges prétend que c'est à tort qu'on attribue cette réponse à Jean-Jacques. Suivant cet estimable écrivain, voici ce qu'il aurait répondu à l'auteur de Ver-Vert : « Vous qui faites si bien par- « ler les perroquets, il n'est pas étonnant que vous « sachiez apprivoiser les ours. »

Digitized by Google

malheurs et de sa pauvreté, quoique ses infortunes fussent moins grandes qu'il ne le disait et ne le sentait, et quoiqu'il eût des ressources assurées contre l'indigence. Il était charitable, bienfaisant, sobre, se contentant du pur nécessaire, et refusant les moyens qui lui auraient procuré ou des richesses ou des places. Quoiqu'il affichât la philosophie, il n'aimait pas les philosophes; prévenu d'abord pour eux par l'emphase de ce nom illusoire, il les détesta dès qu'il les connut. « Je regardais, dit-il, tous ces graves « écrivains comme des hommes modestes, « sages, vertueux, irréprochables. Je me « formais de leur commerce des idées angé- « liques, et je n'aurais approché de la mai- « son de l'un d'eux que comme d'un sanc- « tuaire. Enfin je les ai vus; ce préjugé pué- « ril s'est dissipé, et c'est la seule erreur « dont ils m'aient guéri. » — « Fuyez, dit-il « ailleurs, ceux qui, sous prétexte d'expli- « quer la nature, sèment dans le cœur des « hommes de désolantes doctrines, et dont « le scepticisme apparent est cent fois plus « affirmatif et plus dogmatique que le ton « décidé de leurs adversaires. Sous le hau- « tain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, « vrais, de bonne foi, ils nous soumettent « impérieusement à leurs décisions tran- « chantes, et prétendent nous donner, pour « les vrais principes des choses, les inintelli- « gibles systèmes qu'ils ont bâtis dans leur « imagination. Du reste, renversant, détrui- « sant, foulant aux pieds tout ce que les « hommes respectent, ils ôtent aux affligés « la dernière consolation de leur misère, « aux puissants et aux riches le seul frein « de leurs passions; ils arrachent du fond « des cœurs les remords du crime, l'espoir « de la vertu, et se vantent encore d'être les « bienfaiteurs du genre humain. Jamais, « disent-ils, la vertu n'est nuisible aux « hommes; je le crois comme eux; et c'est, « à mon avis, une preuve que ce qu'ils en- « seignent n'est pas la vérité. » On ne peut l'accuser, comme tant d'autres sophistes, d'avoir souvent répété avec une emphase étudiée le mot de *vertu*, sans en inspirer le sentiment. Quand il parle des devoirs de l'homme, des principes essentiels à notre bonheur, du respect que nous nous devons à nous-mêmes et à nos semblables; c'est avec une abondance, un charme, une force qui semble ne pouvoir venir que du cœur. Mais tout cela est mêlé d'assertions si contradictoires dans leurs principes ou dans leurs conséquences, que si elles pouvaient être vraies, toute idée de devoir serait anéantie. Ses idées sur la politique étaient presque aussi extraordinaires que ses paradoxes sur la religion. Son *Contrat social*, que Voltaire appelait le *Contrat insocial de l'insociable J.-J. Rousseau*, est plein de sophismes, d'erreurs et de traits dignes d'un pinceau cynique; il est d'ailleurs obscur, mal digéré, et tellement rempli de contradictions, que les auteurs de la nouvelle constitution de la France en ont fait la base de leurs opérations, en même temps qu'elles y sont condamnées en cent endroits différents. M. Ch. Comte a signalé plusieurs des contradictions, des inconséquences et des absurdités du *Contrat social*. Et il dit : « Un jour on sera surpris qu'il se soit trouvé des peuples qui, n'étant privés ni d'intelligence ni de lumières, aient cherché des règles de conduite dans un système aussi incohérent, et, je ne craindrai pas de le dire, aussi insensé; mais lorsqu'on aura examiné les principes qu'ils prirent pour guide, on ne sera pas surpris de les voir marcher d'excès en excès, et d'établir le plus violent despotisme en croyant fonder la liberté. » *Traité de législation*, liv. 1, ch. xi. On a encore de Rousseau quelques autres petits ouvrages, qu'on trouve dans le recueil de ses *Œuvres*, publié tant de fois et en tant de formats. On a rassemblé les vérités les plus utiles et les plus importantes de cette collection dans ses *Pensées*, 1 vol. in-12, où l'on a fait disparaître le sophiste hardi et l'auteur impie, pour n'offrir que l'écrivain éloquent et le moraliste penseur. M. le comte de Barruel-Beauvert a donné sa *Vie* en 1789, amphigouri philosophique, rempli de faits romanesques, dont quelques-uns ne peuvent avoir été imaginés que par l'auteur. Il convient cependant que le philosophe s'est donné la mort lui-même. Rousseau avait laissé dans son portefeuille des *Mémoires de sa vie*, dont on a publié une partie en 1782, sous le titre de *Confessions*. C'est le détail le plus circonstancié, non-seulement des plus petits événements de sa vie, mais encore de ses crimes et de ses bassesses. Extravagance inouïe, où la manie de faire parler de soi a conduit cet homme de génie, devenu, selon l'expression de saint Paul, réellement fou, en se croyant parfaitement sage. Il était parvenu à se persuader que les moindres détails de sa vie étaient des choses importantes et bien dignes d'occuper les regards de la postérité. Heureux si, au lieu de vivre un moment dans la pensée et les discours des hommes, il avait su se renfermer dans ce sentiment précieux que produit la vertu, jouir en lui-même des fruits de la sagesse, faire le bien sans ostentation, l'enseigner sans prétention, substituer à une philosophie arbitraire et contradictoire l'invariable lumière de la religion. Beaucoup d'écrivains se sont attachés à réfuter les paradoxes de Rousseau. Nous nous contenterons de citer Bergier, le cardinal Gerdil, l'analyse des principaux ouvrages de Jean-Jacques, par M. de Barante, dans son ouvrage *de la Littérature française au* XVIIIe *siècle*, trois articles de M. de Boulogne, insérés dans les Mélanges de philosophie, etc. Les restes de ce philosophe qui avaient été déposés dans l'île des Peupliers, à Ermenonville, en furent retirés le 11 octobre 1794, pour être transportés au Panthéon.

ROUSSEAU (GILBERT), jésuite, né l'an 1587, à Tours, enseigna successivement les humanités, la rhétorique, l'Ecriture sainte dans les établissements possédés par son institut, fut supérieur de plusieurs colléges,

Digitized by Google

et enfin provincial de son ordre pour la province d'Aquitaine. On a de lui un ouvrage à la fois historique et ascétique, intitulé : *Les preuves de l'invocation des saints dans les premiers siècles de l'Eglise*, Bordeaux, 1624, in-12. Il avait aussi obtenu de nombreux succès dans la chaire sacrée. Le P. Rousseau dirigeait en chef les missions établies en Guyenne pour la conversion des protestants, lorsqu'il mourut le 17 janvier 1666.

ROUSSEAU (dom FRANÇOIS), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, natif de Savigny dans le diocèse du Mans, mort le 1er août 1731, dans le monastère de Saint-Michel de Tonnerre, fut régent de rhétorique à Pont-le-Voy, et se distingua dans la prédication. On a de ce religieux l'*Oraison funèbre de madame Polixène de Vibraye*, prononcée à Tonnerre, et imprimée à Vendôme.

ROUSSEAU (dom CLAUDE), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né l'an 1722, à Reims, mort à Saint-Denis le 1er mars 1787, est auteur des productions suivantes, auxquelles il ne mit pas son nom : *Le Cœnobitophile*, ou *Lettres d'un religieux français à un laïque, son ami, sur les préjugés publics contre l'état monastique*, au Mont-Cassin et à Paris, 1768, in-12; *Mémoire pour la ville de Reims contre le chapitre*, in-4°; *Recueil de lettres adressées à M. Mille, auteur de l'abrégé chronologique de l'histoire de Bourgogne* (avec dom Merle), Paris, 1772, in-8°. Dom Rousseau s'était chargé de composer, en se servant des recherches de dom Baussonnet, l'histoire de Champagne et de Brie; mais rien ne fait supposer qu'il ait songé à s'acquitter de cette tâche.

ROUSSEL (dom GUILLAUME), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, de Conches en Normandie, fit profession en 1680. Il alla à Paris, et son talent pour la chaire lui promettait des succès dans cette capitale; mais quelques raisons l'empêchèrent d'y demeurer; il se retira à Reims, et mourut à Argenteuil en 1717, à 59 ans. On a de lui : une bonne *Traduction* française des *Lettres* de saint Jérôme, avec d'utiles notes, réimprimée en 1713, en 3 vol. in-8°, et 1743, 4 vol. in-12; un *Eloge* du P. Mabillon, en latin et en forme d'épitaphe, Reims, 1708, in-4°; il avait entrepris l'*Histoire littéraire de France;* mais à peine en avait-il tracé le plan et recueilli quelques Mémoires à ce sujet, que la mort l'enleva à ce travail. Son projet fut rempli par dom Rivet.

ROUSSEL (CHARLES), docteur en théologie, prieur du couvent des Frères Prêcheurs, à Compiègne, obtint quelque succès dans la chaire sacrée, et mourut vers 1630. On a de lui des *Sermons pour les fêtes de la sainte Vierge*, Paris, 1627, 1 vol. in-8°, qu'on ne recherche plus aujourd'hui.

ROUSSEL (CLAUDE), prêtre, né le 1er juin 1720, à Vitry-sur-Marne, de parents sans fortune, dut à la protection de Jacobé, président du présidial de cette ville, de recevoir une éducation soignée. Il enseigna la philosophie au séminaire de Châlons, et, six mois après y avoir reçu les ordres sacrés, il fut mis à la tête de la paroisse de Cheniers près Châlons. L'année suivante, il fut nommé curé de Saint-Germain, paroisse de cette ville; il fit paraître en 1753, à Paris, la seconde édition d'un ouvrage intitulé : *Principes de Religion, ou Préservatif contre l'incrédulité*, dont la première avait été imprimée en 1751, à son insu, mais qu'il augmenta d'un tiers. Cette même année 1753, l'abbé Roussel fut nommé chapelain de l'ancienne congrégation de la cathédrale de Châlons, et il reçut de la part du roi un brevet de pension sur l'abbaye de Saliva en Lorraine. Après la suppression de la cure de Saint-Germain, il fut chargé de faire des conférences aux jeunes séminaristes, l'année qui précédait leur ordination. L'abbé Roussel est mort pendant la révolution, sans avoir prêté le serment. Outre l'ouvrage cité, on a de lui : *Principes sur l'Eglise, ou Préservatif contre l'hérésie*, Paris, 1759; un écrit *Sur la loi naturelle;* un autre intitulé : l'*Analyse de l'âme.* Il avait lu dans la société littéraire de Châlons, dont il était membre, plusieurs discours, notamment : *Sur le rétrécissement de l'esprit* humain, 1760; *Sur l'amour du travail*, 1761; *Sur le préjugé littéraire*, 1763; *Sur le beau*, 1766; *Sur l'homme social*, 1767; *Sur les principes de la philosophie moderne*, 1768.

ROUSSEL DE LA TOUR, magistrat, avait été reçu conseiller au parlement de Paris en 1739, et à la chambre des comptes en 1756, et portait le titre de conseiller honoraire, lors de la suppression des parlements et des anciennes juridictions, au mois de septembre 1790. On croit qu'il mourut peu de temps après, dans un âge avancé. Quand l'ordre des jésuites eut été détruit en France, le parlement le chargea de différents rapports sur les colléges de province, spécialement sur ceux que dirigeaient ces Pères : ces comptes-rendus furent imprimés, Paris, 1763, et années suiv., in-4°, et insérés dans le recueil des pièces concernant l'affaire des jésuites, publié par Simon, imprimeur du parlement, en 8 vol. in-4°. On peut consulter à cet égard le tome IV de la *Bibliothèque historique de la France*, qui en donne la nomenclature. On cite de Roussel de La Tour les ouvrages suivants, qui sont pour la plupart anonymes : *Extraits des assertions dangereuses et pernicieuses en tout genre, que les soi-disant jésuites ont, dans tous les temps, et persévéramment soutenues*, etc. (avec un abbé Minard), Paris, 1762, in-4°, et 4 vol. in-12 : ouvrage que l'abbé Proyart attribue à tort à dom Clémencet, bénédictin; *La Richesse de l'Etat*, 1763, in-4° et in-8°; *Développement du plan intitulé : Richesse de l'Etat*, 1763, in-4° et in-8°; *Réflexions chrétiennes sur le saint évangile de Jésus-Christ*, Paris, 1772, in-12; *Réflexions chrétiennes sur les Epîtres et Evangiles de l'année; Réflexions morales sur le livre de Tobie, avec une courte explication des Commandements de Dieu et de l'Eglise*, nouvelle édition, 1774, in-12; *Richesse du roi de France, fondée uniquement sur le zèle de ses sujets*, 1775, in-4°; *Réflexions sur les avantages inestimables de l'agriculture;*

Digitized by Google

Discours intéressants sur divers sujets de morale conforme au règne de la vertu, Paris, 1776, in-12; *Lettres sur les spectacles; Philosophie religieuse, ou Dieu contemplé dans ses œuvres*, Paris, 1776, in-12.

ROUSSEL (Adrien), religieux de l'ordre des minimes, né vers l'an 1590, à Ornans, petite ville du comté de Bourgogne, se fit estimer de ses confrères par sa piété et par ses talents. Le P. Jean Lallemandet l'appela à Munich, et il fut chargé d'enseigner la théologie et les mathématiques au collége de cette ville. Le P. Roussel fut ensuite nommé provincial de son ordre en Savoie, et mourut à Thonon, le 26 juillet 1659. On a de ce religieux : *Optica christiana, sive Verbi incarnati oculus in obscurioribus fidei divinæ mysteriis*, Munich, 1640, in-4°. Ce livre présente une explication de différents passages de la vie de Jésus-Christ, par les règles de l'optique; la *Théologie mystique de saint François de Paule; à faire le retour de l'âme à Dieu par le cercle de l'amour divin; plus le Portrait de saint François de Paule, en la personne du P. Balthazar d'Avila, général de l'ordre des minimes*, Munich, 1653, in-16, rare, mais peu recherché. On peut voir sur cette production la *Biblioth. franç.* de l'abbé Goujet, tome XVI, page 161; *Musurgia sacra, sive ad Columnas Ferdinandi III, Aug. Cæsaris, immaculatæ Virginis conceptioni applicata*, 2 vol. in-4°. Dans cet ouvrage, qui se conserve à la bibliothèque des minimes de Besançon, l'auteur défend l'immaculée Conception, et donne l'explication des pyramides élevées à Vienne en l'honneur de la sainte Vierge. Le P. Roussel laissa en manuscrit quelques autres ouvrages sur l'horlogerie, sur l'art de fortifier les places, et un Traité de perspective.

ROUSSELET (Georges-Étienne), jésuite, né à Vesoul en 1582, mort à Valence dans le Dauphiné le 30 décembre 1634, âgé de 52 ans, professa les humanités, remplit avec distinction plusieurs emplois dans son ordre, et se distingua comme prédicateur. On a du P. Rousselet : *Les lys sacrés, ou Parallèle du lys de saint Louis et des autres rois de France*, Lyon, 1631, in-fol. — Rousselet (Claude-François), augustin réformé, né l'an 1725, à Pesmes, bailliage de Gray, portait en religion le nom de *P. Pacifique*. Il professa la théologie dans diverses maisons de son ordre, et prêcha avec succès. Lors de la suppression des ordres religieux, il se retira dans sa famille à Besançon, et il mourut dans cette ville le 20 août 1807. On a de lui : *Histoire et description de l'église royale de Brou*, élevée à Bourg-en-Bresse par Marguerite d'Autriche, entre les années 1511 et 1536, Paris, 1767, in-8° de 144 pages; Lyon, 1788, 1 vol. in-12, rempli de recherches curieuses.

ROUSSIER (l'abbé Antoine), né vers l'an 1585, à Saint-Étienne-en-Forez, exerça les utiles et laborieuses fonctions de catéchiste-missionnaire, et mourut à Saint-Symphorien-le-Château, le 26 mars 1639. Lorsqu'il assistait au sermon, il avait l'habitude de se couvrir, si le prédicateur venait à parler de quelque personnage profane, tel que Alexandre, César ou Jupiter. Le récit de ses actions n'offre du reste rien de saillant, bien que sa *Vie* ait été écrite par Gabriel Palerne, sieur du Sardon, Paris, 1645, in-12.

ROUSSY (Jean de), aumônier de la cathédrale de La Rochelle, né au Vigan en 1705, mort à La Rochelle en 1777, a laissé : *Aurelian, ou Orléans délivrée, poëme latin, trad. en français*, 1738, in-12. Quoi qu'en dise le titre, ce poëme n'a pas été composé en latin, mais bien en prose poétique française. Mais Charbuy a depuis traité le même sujet en latin, sous le titre d'*Aurelia liberata, vulgo Jeanne d'Arc*, 1782. On a encore de Roussy : *Le Cantique des cantiques, idylle prophétique, le Psaume* XLIV *et la célèbre prophétie d'Emmanuel, fils de la Vierge, aux chapitres* VII, VIII *et* IX *d'Isaïe, interprétés sur l'hébreu, dans le sens littéral*, La Rochelle, 1747, in-8°. On a quelquefois confondu ce Roussy avec Jacques-Bruno Roussy de Caseneuve, qui fut doyen du chapitre de La Rochelle.

ROUSTAN (Antoine-Jacques), ministre protestant, né à Genève en 1734, mort dans la même ville en 1808, fut successivement régent d'une des premières classes du collége de cette ville, et pasteur de l'église helvétique à Londres. On a de lui : *Abrégé de l'Histoire universelle ancienne et moderne*, Londres, 1776, 9 vol. in-8°; Genève, 9 vol. in-12, qui n'a pas eu de succès; *Défense du christianisme considéré du côté politique*, où il réfute quelques-uns des *nombreux paradoxes* de Jean-Jacques Rousseau dont il était néanmoins l'admirateur et l'ami. *Discours sur les moyens de réformer les mœurs; Examen des quatre beaux siècles de Voltaire; Dialogues entre Brutus et César aux Champs-Elysées*: ces quatre opuscules furent réunis en 1764, sous le titre d'*Offrande aux autels et à la patrie*; des *Lettres sur l'état présent du christianisme*, Londres, 1768; *Réponse aux difficultés d'un déiste*, ibid., 1772; *Examen critique de la 2e partie de la profession de foi du vicaire savoyard*, ouvrage publié en 1776 : ce fut surtout à cause de cet examen que Rousseau fut persiflé par Voltaire dans ses *Remontrances du pasteur du Gévaudan*, etc.

ROUTH (Bernard), jésuite irlandais, né le 11 février 1695, s'est distingué par les ouvrages suivants : *Vers sur le mariage du roi; Lettres critiques sur les Voyages de Cyrus* (par Ramsay); *Lettres critiques sur le Paradis perdu, et reconquis, de Milton*, Paris, 1731, in-12; *Lettres à l'abbé Terrasson sur l'histoire de Séthos; Recherches sur la manière d'inhumer chez les anciens*. Il a travaillé aux *Mémoires de Trévoux* pendant les années 1739-1743, et a donné un volume de l'*Histoire romaine*, après la mort des Pères Catrou et Rouillé. Comme prêtre et directeur des âmes, il jouissait de la confiance de beaucoup de monde; Montesquieu et d'autres hommes célèbres sont morts entre ses bras. Après la destruction de la société en France, en 1762, il se retira à Mons, où il mourut confesseur de la princesse Charlotte de Lorraine, le 18 janvier 1768.

ROUVIER. *Voy.* Rovier.

Digitized by Google

ROVÈRE (Jérôme de La), archevêque et cardinal, ou du Rouvre, en latin *Ruvereus* ou *Roboreus*, était de la famille de La Rovère de Turin, où il était né. Il fut évêque de Toulon en 1559, ensuite archevêque de Turin, et enfin il obtint la pourpre romaine, en 1564. Il n'avait que 10 ans lorsqu'on imprima à Pavie, en 1540, un recueil de ses *Poésies* latines, qui, étant devenu fort rare, fut réimprimé à Ratisbonne en 1683, in-8°. Ses vers respirent la facilité et l'imagination d'un homme heureusement né pour la poésie. On ne peut lui passer quelques pièces de galanterie qu'en faveur de son extrême jeunesse. Il mourut au conclave où Clément VIII fut élu pape, le 26 février 1592. à 62 ans.

ROVÈRE (Julien de La). *Voy.* Jules II.

ROVIER (Pierre), jésuite, en latin *Roverius*, né l'an 1573, à Avignon, professa la philosophie dans sa ville natale, enseigna la théologie et l'Ecriture sainte, et fut pendant vingt-cinq ans préfet des études à Paris, où il mourut le 8 juillet 1649. On a du P. Rovier: *Henrico IIII, Franciæ et Navarræ regi augustissimo, in instauratione Godranii soc. Jesu collegii panegyricus, dictus Divione*, etc., Paris, 1604, in-4°; Anvers, 1610, in-8°; *Reomaus, seu Historia monasterii Sancti Joannis Reomaensis in tractu Lingonensi*, Paris, 1637, in-4°; *De vita et rebus gestis Francisci de La Rochefoucauld S. R. E. cardinalis, libri tres*, Paris, 1645, in-8°; *De vita patri Petri Colonia e soc. Jesu, libri tres*, Lyon, 1660, in-8°, dont le manuscrit, d'une très-belle écriture, se garde à la bibliothèque de Lyon, in-f°.

ROY (l'abbé Jean), écrivain moraliste et religieux, né l'an 1744, à Bourges, devint chanoine de l'église collégiale de Dun-le-Roi, protonotaire apostolique, censeur royal, secrétaire du comte d'Artois et historiographe de ses ordres. L'abbé Roy était docteur-ès-arts de l'université de Bourges, licencié en droit de la faculté de Paris, avocat au parlement, et membre de plusieurs sociétés littéraires. Il mourut pendant la révolution, mais nous ignorons en quelle année. On cite de lui : *Essai de philosophie morale*, 2 vol. in-12; *Discours sur l'étude pour un pasteur des âmes*, 1776, in-12; *Discours en vers sur la servitude abolie*, 1781, in-8°; *L'ami des vieillards, présenté au roi et à la famille royale*, 1783, 2 vol. in-18, faisant partie de la collection des moralistes modernes; *Le Mentor universel*, Paris, 1784-1785, dix numéros formant 2 vol. in-12 : c'était un journal d'éducation mensuel; *Le petit Voyageur*, suite du *Mentor*, Paris, 1785-1786, quelques numéros in-18; *Histoire des cardinaux français*, Paris, 1786-1788, 6 vol. in-8° et in-4°, avec figures; *Le crime des suppôts de justice*, 1790, in-8°. Dans cet écrit de huit pages, l'auteur raconte l'injuste incarcération de sa servante, qui mourut de chagrin en prison. L'abbé Roy composa en outre : des *Fragments historiques*; des *Pièces fugitives* en vers et en prose; *la Folie du sexe*, roman; *les Gentillesses françaises; Voilà le ton*, comédie en trois actes et en vers; *Les Mœurs*, comédie en cinq actes et en vers. Tabaraud dit qu'il ne sait si c'est à lui ou à un homonyme qu'il faut attribuer *la Vérité dévoilée, ou Mémoire d'une Victime de l'aristocratie*, Paris, 1790. in-8° de 26 pages; et une *Lettre importante de M. l'abbé Roy à M. Bailly, maire de Paris, suivie du serment civique signé de son sang*, 1790, in-8° de 32 pages.

ROY (Henri-Marie Le), curé de Saint-Herblad, de Rouen, mort dans cette ville au mois de juin 1779, a laissé : les *Oraisons funèbres de Jacques II et de Marie de Leczinska*, qui ne sont pas sans mérite; un *Eloge* abrégé *de Louis XV*, Paris, 1774, in-12; *Le Paradis perdu*, de Milton, traduit en vers français, 1776, 2 vol. La réputation que l'abbé Le Roy s'était faite dans la chaire l'avait fait appeler à prêcher à la cour; le poëte en lui valait moins que l'orateur.

ROY (Pierre Le), aumônier du jeune cardinal de Bourbon, et chanoine de Rouen, publia, en 1593, *La vertu du catholicon d'Espagne*. Cet écrit passa, assez mal à propos, pour ingénieux lorsqu'il parut; sans le discrédit où tomba la ligue, on ne l'eût jamais considéré que comme une platitude. Il fit naître l'idée des autres écrits qui composent la *Satire Ménippée*, en 3 vol. in 8°. *Voy.* Gillot (Jacques), Rapin (Nicolas), Pithou (Pierre).

ROY (Guillaume Le), né à Caen, en Normandie, l'an 1610, fut envoyé de bonne heure à Paris, où il fit ses études. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut élevé au sacerdoce. Ayant permuté son canonicat de Notre-Dame de Paris avec l'abbaye de Haute-Fontaine, il y vécut jusqu'à sa mort arrivée en 1684, à 74 ans. Il était ami des Arnauld, des Nicole, des Pont-Château. On a de lui : des *Instructions recueillies des Sermons de saint Augustin sur les Psaumes*, en 7 vol. in-12; *La Solitude chrétienne*, en 3 vol. in-12; un grand nombre de *Lettres*, de *Traductions* et d'autres ouvrages.

ROY (Nicolas), naquit le 12 mars 1726 du mariage de Claude Roy, avocat à Langres, et depuis conseiller du roi, juge garde de la juridiction des monnaies en Bourgogne, avec Mlle Marguerite Tardy. Le jeune Roy fut, pendant le cours de ses études, un modèle de piété et d'application. Il était continuellement dominé par la pensée que Dieu le destinait à porter le flambeau de la foi aux nations infidèles. C'est dans cette vue qu'il entra dans la compagnie de Jésus, en l'année 1743. Il s'y concilia du premier abord le respect, l'estime, l'amour et la confiance. « Il avait, dit un de ses panégyristes, un « esprit excellent, capable de toutes les « sciences, aisé, pénétrant et étendu, un « cœur droit, généreux et compatissant. Des « manières douces et engageantes, un air de « politesse simple et naturel, un abord gra- « cieux, un maintien tout angélique, préve- « naient aisément et gagnaient à l'instant « tous ceux qui l'abordaient. Avait-il un « moment au milieu des affaires et des con- « versations, on le voyait aussitôt recueilli, « jouir dans une paix profonde de ses en-

Digitized by Google

« tretiens avec Dieu. Aussi pesait-il dans le « sanctuaire de la Divinité les réponses « qu'il rendait si à propos, les avis et les « conseils salutaires qu'il donnait avec tant « de sagesse, qu'on les regardait avec raison « comme des oracles dictés par l'esprit de « Dieu. Quel discernement plus exquis que le « sien pour pénétrer jusqu'au fond des cons- « ciences, pour discerner les divers mou- « vements de la grâce dans ceux qu'il con- « duisait ! Car devenu maître presque en « même temps qu'il fut disciple, la Provi- « dence lui adressa des âmes de choix « éprouvées en diverses manières, à qui il « rendit des services qui ne pouvaient ve- « nir que d'un directeur très-expérimenté. « D'autres déjà à demi gagnés par les exem- « ples frappants de modestie, de régularité « et de recueillement qui paraissaient jus- « que sur son visage tout angélique, vinrent « avec empressement se livrer à sa conduite ; « et quel avantage n'en ont-ils pas retiré ! »

Le P. Roy s'embarqua pour la Chine le 29 décembre 1753. Il passa 14 ans dans les fonctions les plus périlleuses et les plus pénibles de l'apostolat, et y termina sa vie le 8 janvier 1767, à l'âge de 40 ans et 10 mois. Les *Lettres* de ce pieux jésuite ont été imprimées pour la première fois à Lyon en 1822, chez Périsse frères, 2 vol. in-12. Jusque-là elles étaient demeurées en manuscrit entre les mains des parents du saint missionnaire. La publication de ces précieuses lettres est un vrai service rendu à la piété. Aussi ont-elles été accueillies avec une sorte d'enthousiasme par les personnes qui aspirent à la perfection. Tout y respire l'amour le plus pur envers Dieu, le zèle le plus héroïque pour le salut du prochain et l'abnégation la plus entière et la plus parfaite à l'égard de soi-même. Ces lettres, écrites à différentes personnes, rendent l'ouvrage intéressant à toutes les conditions, aux deux sexes et à tous les âges.

ROY (Le). *Voy.* Gomberville et Lobineau.

ROYE (Guy de), archevêque de Reims, fils de Matthieu, seigneur de Roye, grand maître des arbalétriers de France, d'une illustre maison originaire de Picardie, fut chanoine de Noyon, puis doyen de Saint-Quentin, et vécut à la cour des papes d'Avignon avec beaucoup d'agrément. Il s'attacha au parti de Clément VII et de Pierre de Lune, autrement Benoît XII. Ce fut par leur crédit qu'il devint successivement évêque de Verdun, de Castres et de Dol, archevêque de Tours, puis de Sens, et enfin archevêque de Reims, en 1391. Il fonda le collége de Reims à Paris en 1399, tint un concile provincial en 1407, et partit deux ans après pour se trouver au concile de Pise. Arrivé à Voltri, bourg à 5 lieues de Gênes, un homme de sa suite prit querelle avec un homme de ce bourg, et le tua. Ce meurtre excita une sédition. Roye voulut descendre de sa chambre pour apaiser ce tumulte ; mais en descendant il fut frappé d'un trait d'arbalète par un des habitants, et mourut de cette blessure, le 8 juin 1409. Il laissa un livre intitulé : *Doctrinale sapientiæ*, traduit par un religieux de Cluny, sous le titre de *Doctrinale de la sapience*, in-4°, en lettres gothiques. Le traducteur y a ajouté des exemples et des historiettes contées avec naïveté. Le nom de Guy de Roye doit rester dans la mémoire des hommes qui chérissent les vertus épiscopales. Il laissa sa bibliothèque, précieuse pour le temps, à son chapitre de Reims, auquel il fit plusieurs autres dons, ainsi qu'aux églises de Verdun, Dol, Tours et Sens.

ROYE (François de), fils d'un conseiller au présidial d'Angers, fut professeur en droit dans cette ville pendant plus de quarante ans, et y mourut honoré et estimé en 1686. On a de ce jurisconsulte : *De vita, hæresi et pœnitentia Berengarii, archid. Andegavensis : accedit Locus Josephi de Christo vindicatus*, Angers, 1656, in-4° ; *Apologeticus pro omnibus Galliarum antecessoribus contra Parisienses canonici juris professores*, Angers, 1665, in-4° ; *De jure patronatus et de juribus honorificis in ecclesia libri duo*, Angers, 1667, in-4° ; Nantes, 1743, in-4° ; *De missis dominicis, eorum officio et potestate*, Angers, 1672, in-4° ; Leipzig, 1744, et Venise, 1772, in-8° ; *Institutiones juris canonici*, Paris, 1681, in-12.

ROYER (Jean-Baptiste), évêque constitutionnel, était curé de Chavannes à l'époque de la révolution, et fut élu, en 1789, député suppléant du clergé du bailliage d'Arras aux Etats généraux. Il y suivit le parti révolutionnaire, prêta le serment civique, et devint peu de temps après évêque constitutionnel du département de l'Ain. Elu par ce département député à la Convention nationale, il y vota la détention de Louis XVI pendant la guerre et son bannissement à la paix. Il signa aussi la protestation du 6 juin 1793 contre les événements du 31 mai, et fut un des 73 députés qui furent mis en arrestation sous Robespierre et réintégrés après la chute de ce tyran. Il passa au conseil des Cinq-Cents, et dénonça un mouvement royaliste dans la Haute-Loire. Il invoqua aussi la liberté des cultes, et sortit du conseil le 21 mai 1798. Nommé à cette époque évêque constitutionnel de Paris, il en exerça les fonctions jusqu'au concordat de 1802. M. de Boulogne avait écrit plusieurs articles pleins de raison et de sel sur les encycliques de Royer. Il couvrit surtout de ridicule une lettre que l'évêque constitutionnel adressa à Bonaparte le 30 décembre 1799, et dans laquelle il lui demandait que M. de Juigné, archevêque de Paris, fût rappelé. Après le concordat, Royer fut accueilli par Lecoz, archevêque de Besançon, qui le nomma chanoine de sa métropole. Royer se consacra particulièrement au service des hôpitaux, et mourut dans cette ville quelques années plus tard.

ROYER (Claude), curé de Châlons-sur-Saône avant la révolution, se jeta dans le mouvement, et fut nommé substitut de Fouquier-Tinville au tribunal révolutionnaire. Il avait

Digitized by Google

proposé, dans une séance des Jacobins, de répartir l'armée révolutionnaire par département, déclarant qu'il ne faudrait que deux mille hommes comme lui pour purger la France du dernier des aristocrates. Il avait aussi dénoncé, dans une autre séance, un ouvrage intitulé : *Hommage catholique rendu à la constitution*. Plus tard, quand les clubs eurent été abolis, Royer parut renoncer à la politique : il s'établit agent d'affaires à Paris, où il est mort pendant la révolution. — On a d'un autre abbé ROYER, qui fut chanoine et théologal de Provins, l'*Oraison funèbre de Louis XV*, prononcée à Provins, 1774, in-4° ; et un *Discours à la messe solennelle célébrée le jour du sacre du roi* (Louis XVI), 1778, in-4°.

ROYER (JEANNE LE), sœur de la Nativité. *Voy.* NATIVITÉ.

ROYÈRE (JEAN-MARC DE), évêque de Castres, naquit le 1er octobre 1727, au château de Bad, en Périgord, d'une famille noble, mais peu riche. L'abbé de Bonneguise, grand vicaire de Cambrai et aumônier de la dauphine, se chargea de son éducation, et dirigea ses premiers pas dans la carrière ecclésiastique. Lorsque l'abbé de Bonneguise fut nommé évêque de Cambrai en 1752, il emmena le jeune de Royère avec lui, le fit grand vicaire, et ensuite archidiacre. En 1766, l'abbé de Royère fut promu à l'évêché de Tréguier, où il se concilia l'estime et la vénération publiques par son zèle et par sa piété. Il établit dans son diocèse la dévotion au sacré Cœur de Jésus, et fit un nouveau *Propre des saints*. Transféré sur le siége de Castres, vacant en 1773 par la mort de M. de Barral, il y donna de nombreuses marques de l'esprit de charité qui l'animait. Membre des assemblées du clergé de 1772 et de 1780, il prononça, dans la première, le discours d'ouverture, dans lequel il traita de l'union de l'Eglise avec l'autorité civile. Il fut député aux Etats généraux par son clergé, signa les actes de la minorité, puis revint à Castres où il fut chassé de son palais ; bientôt même il fut obligé de quitter cette ville. Après deux mois de séjour à Ax, il fut l'objet d'un mandat d'amener, et treize gendarmes se présentèrent pour l'exécuter. Un de ses amis le sauva. Ce prélat se rendit à Urgel, puis à Vich ; deux ans après il fut contraint de quitter ce séjour à l'approche des troupes françaises. Royère se rendit à Lisbonne, et résida dans l'abbaye d'Alcobaça, où il mourut le 24 mai 1802, après avoir envoyé au pape sa démission qui lui avait été demandée. On trouve dans l'*Ami de la religion et du roi*, t. LX, p. 125, une *Notice sur ce prélat*, écrite par le supérieur du séminaire de Castres.

ROYOU (THOMAS-MARIE), chapelain de l'ordre de Saint-Lazare, né à Quimper, vers 1751, d'un honnête commerçant de cette ville, professa, pendant plus de 20 ans, la philosophie au collége de Louis le Grand. Après la mort de Fréron, il fournit plusieurs articles à l'*Année littéraire*, et, en 1778, il dirigea le *Journal de Monsieur*, qu'on parvint à faire supprimer en 1783. Dès l'origine de la révolution, il se montra l'adversaire des changements et des innovations, et commença, en 1790, le journal l'*Ami du roi*. Un décret du corps législatif, du 3 mai 1792, supprima le journal, et ordonna que les auteurs seraient traduits à la haute cour d'Orléans. L'abbé Royou, atteint d'une maladie mortelle, se cacha chez un de ses amis, où il mourut le 21 juin de la même année. Outre ces journaux auxquels il a travaillé, nous connaissons de l'abbé Royou : *Le monde de verre réduit en poudre*, 1780, in-12. C'est une critique ingénieuse de l'hypothèse de Buffon. *Mémoire pour madame de Valory*, 1783. Cette dame plaidait contre l'avocat Courtin, et n'avait trouvé aucun défenseur contre un adversaire si renommé. L'abbé Royou la défendit avec chaleur. *Etrennes aux beaux esprits*, 1785, in-12. — Son frère, Jacques-Corentin Royou, né à Quimper le 1er mars 1749, mort à Paris le 30 novembre 1828, s'est fait principalement connaître par ses ouvrages d'histoire, dans lesquels il est loin de se montrer favorable à la religion, et par ses ouvrages dramatiques qui obtinrent peu de succès, et dont les titres sont : *Phocion*, tragédie en cinq actes et en vers, représentée en 1817, et imprimée à Paris, 1820, in-8° ; *Le Frondeur*, comédie en un acte et en vers, Paris, 1819, in-8° ; *Zénobie*, tragédie en cinq actes et en vers, représentée en 1821 ; *La mort de César*, tragédie en cinq actes et en vers, représentée en 1821, Paris, 1825, in-8°.

RUAR (MARTIN), socinien, né à Krempe, dans le duché de Holstein, l'an 1588, aima mieux perdre son patrimoine que de renoncer à sa secte. Il s'établit à Racovie, petite ville de Pologne, au palatinat de Sandomir, où les sociniens avaient leur plus célèbre école ; il y fut recteur de ce collége, passa de là à Strassin, près de Dantzick, où il fut ministre des unitaires, c'est-à-dire des sociniens ou ariens ; (car c'est en vain qu'un M. Schwartz a voulu mettre des distinctions essentielles entre ces noms). Chassé de là, il se retira à Amsterdam, où il mourut en 1657. On a de lui : des *Notes sur le catéchisme des églises sociniennes de Pologne*, imprimées avec ce catéchisme, 1665 et 1680 ; un volume de *Lettres*, publié et imprimé par David Ruarus, son fils, Amsterdam, 1681, in-8°. Joachim et David, ses fils, imbus des sentiments de leur père, ont publié un *Recueil de lettres* des chefs de leur parti, Amsterdam, 1677.

RUBBI (ANDRÉ), jésuite, né l'an 1739, à Venise, professa les belles-lettres au collége des Nobles à Brescia, et, après la suppression de son ordre, se retira dans sa patrie, où il s'occupa de travaux littéraires, et où il mourut en 1810. On a de lui : *Interpretatio et illustratio epitaphii græci Ravennæ reperti*, Rome, 1765, in-4° ; *Rodi presa*, Venise, 1773, in-8°, tragédie qui fut jouée par ses élèves à Brescia ; *Elogi italiani*, Venise, 1781, et années suivantes, 12 vol. in-8°. C'est un choix d'éloges de différents auteurs modernes, parmi lesquels il y en a six de lui : ceux de

Digitized by Google

Pétrarque, Léonard de Vinci, Galilée, Castiglione, Métastase et Ginanni; *Ugolino*, tragédie, insérée sans nom d'auteur dans le tome V du *Teatro italiano del secolo* XVIII, Florence, 1784, in-8°; *Parnaso italiano*, Venise, 1784-91, 56 vol. in-8°. C'est un choix des poëtes italiens les plus célèbres depuis la renaissance des lettres jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, auquel il a ajouté des notices critiques sur le caractère de chaque ouvrage, et un précis de la Vie de l'auteur. On reproche à cette collection de manquer de proportion dans les différents genres, et à ses notices d'être écrites d'un style si coupé, que la lecture en est pénible, ce qui lui a valu le sobriquet de *Stile a singhiozzo* (style à hoquet); *Parnaso de poeti classici d'ogni nazione tradotti in italiano*, 1793 et suiv., 41 vol. in-8°. Cette seconde collection contient un recueil des poëtes anciens, traduits en italien, avec des Notices sur la vie et les ouvrages de chaque auteur dont le style a le même défaut que dans l'ouvrage précédent; *il Genio nautico e militare, canti due*, in-4°, petit poëme composé à l'occasion de la mort d'Angelo Emo, célèbre amiral vénitien, qui bombarda Tunis en 1774; *la Vainiglia* (la Vanille), *poemetto latino*, in-4°, dans *la Raccolta ferrarese*, tome VI. Compilateur infatigable, il a publié en outre quelques *Dissertations* sur des questions d'antiquités. On lui doit aussi un *Journal d'antiquités sacrées et profanes*, en italien, Venise, 1793, in-8°; un recueil périodique intitulé: *Il genio letterario d'Europa*, qu'il fonda cette même année 1793, à Venise, en opposition à un autre journal intitulé: *Memorie per servire alla storia letteraria e civile d'Europa*, dirigé par le docteur Aglietti; mais ce fut ce dernier qui l'emporta, et le recueil de Rubbi cessa de paraître au bout de quelques mois; un *Epistolario*, ou Choix de lettres inédites de divers auteurs, Venise, 1795-96, 2 vol. in-4°. Rubbi a surveillé les éditions des OEuvres de Muratori et de Maffei, publiées à Venise, les premières en 48 vol. in-8°, et les autres en 21 vol. in-8°. On peut consulter, pour plus de détails, le Supplément à la *Biblioth. scriptor. soc. Jesu*, du P. Caballero; la *Letteratura Veneziana del secolo* XVIII, de Moschini, et le tome LVI et dernier du *Parnaso italiano*, où Rubbi a lui-même consigné les renseignements qui le concernent.

RUBEIS (JEAN-BERNARD-MARIE DE), célèbre dominicain, né vers l'an 1686, d'une famille distinguée de Cividal-del-Friuli, entra, à l'âge de seize ans, dans la congrégation des Frères prêcheurs, dite de Salomoni, et vint étudier au couvent de San-Miniato, en Toscane, la philosophie qu'il alla ensuite professer à Venise, au monastère des *Zattere*, où il fit d'illustres élèves. Rubeis suivit peu de temps après, en qualité de théologien, une mission extraordinaire près de la cour de France. De retour à Venise il reprit ses études. Il passa dès lors le reste de sa vie à enseigner et à méditer sur des objets d'érudition. Il avait en outre la direction de la rare et nombreuse bibliothèque de cette maison, que lui-même enrichit encore. Il n'était guère de sciences qu'il ne cultivât, et dans lesquelles il n'eût fait de grands progrès. On lui doit la découverte de manuscrits précieux, de diplômes, de médailles et autres monuments historiques importants. Il était en correspondance avec les savants les plus renommés de l'Italie, tels que Lami, Muratori, Maffei, etc. Le P. Rubeis pratiquait en même temps toutes les vertus de son état. Il eût pu aspirer aux hautes dignités de l'Eglise; il leur préféra son cloître, son humble cellule, ses livres et la tranquillité de la retraite. Ayant été désigné par le cardinal Delfino pour aller soutenir à Rome les droits du patriarcat d'Aquilée que ce cardinal possédait alors, et que l'on voulait abolir, le P. Rubeis ne put consentir à s'arracher à sa douce solitude. Il mourut à Venise le 2 février 1775, âgé de 88 ans, dont il avait passé 72 en religion. Outre ses ouvrages restés manuscrits, ceux qu'il a publiés se montent au moins à 40 volumes. Les principaux sont: *De fabula monachatus benedictini divi Thomæ Aquinatis*, Venise, 1724; une 2e édition augmentée, Venise, 1726, in-8°; *De una sententia damnationis in Acacium episcopum constantinopolitanum, lata in synodo romana Felicis papæ III, dissertatio*, etc., Venise, 1729, in-8°; *De schismate Ecclesiæ aquileiensis dissertatio historica*; *accedunt acta synodi mantuanæ, pro causa sanctæ aquileiensis Ecclesiæ*, etc., Venise, 1732; *Monumenta ecclesiæ aquileiensis, commentario historico-chronologico-critico illustrata*, etc., Strasbourg (Venise), 1740; *Divi Thomæ Aquinatis opera theologica*, etc., 28 vol. in-4°, Venise, depuis 1745 jusqu'en 1760; *De nummis patriarcharum aquileiensis Ecclesiæ*, Venise, 1747 et 1749; *De sectis et scriptis ac doctrina sancti Thomæ Aquinatis dissertationes criticæ et apologeticæ*, Venise, 1750; *De rebus congregationis sub titulo B. Jacobi Salomonii, commentarius historicus*, Venise, 1751; *Georgii seu Gregorii Cyprii, patriarchæ constantinopolitani, vita*, etc.; *accedunt dissertationes duæ historicæ, cum binis epistolis ejusdem Cyprii*, etc., Venise, 1753; *De Theophylacti Bulgariæ archiepiscopi gestis, scriptis et doctrina*, etc., dans le 1er tome des *OEuvres* de cet archevêque, Venise, 1754; *De peccato originali ejusque natura*, etc., *tractatus theologicus*, etc., Venise, 1757; *Dissertationes variæ eruditionis*, etc., Venise, 1762; *De charitate, virtute theologica, ejusque natura*, Venise, 1758; *Vita beatæ Benvenutæ Bojanæ, de civitate Austria, in provincia Forijulii*, etc., Venise, 1757. Monsignor Fabbroni a publié la *Vie* du P. Rubeis, et l'a insérée dans le tome II des *Vitæ Italorum*, page 99, avec une nomenclature exacte de tous ses ouvrages. *Voyez* aussi le *Giornale de Letterati d'Italia*, Modène, 1776.

RUBEN, fils aîné de Jacob et de Lia. Pendant que Jacob était dans la terre de Chanaan, auprès de la tour du Troupeau, Ruben déshonora son lit, et abusa de Bela sa concubine; ce qui le priva du droit d'aînesse,

Digitized by Google

lequel fut transporté à Juda. Lorsque ses frères résolurent de se défaire de Joseph, Ruben, touché de compassion, les en détourna, en leur persuadant de le jeter plutôt dans une citerne : il avait dessein de l'en tirer secrètement pour le rendre à son père. Jacob, au lit de la mort, adressant la parole à Ruben son fils aîné, lui reprocha son crime, et lui dit que « parce qu'il avait souillé « le lit de son père, il ne croîtrait pas en au- « torité. » La tribu de Ruben éprouva les suites de cette imprécation. Elle ne fut jamais considérable ni nombreuse dans Israël. Elle eut son partage au delà du Jourdain, entre les torrents d'Arnon et de Jazer, les monts Galaad et le Jourdain. Ruben mourut l'an 1626 avant Jésus-Christ, âgé de 124 ans.

RUBENS (Philippe), originaire d'Anvers, né à Cologne l'an 1574, d'une famille noble, devint secrétaire et bibliothécaire du cardinal Ascagne Colonne, puis secrétaire d'État de la ville d'Anvers, où il mourut en 1611, dans sa 38e année. On cite de lui : des *Poésies*, en latin, adressées à Juste-Lipse ; *Electorum libri duo, in quibus antiqui ritus, emendationes, censuræ*, Anvers, 1608, petit in-folio, rare ; *S. Asterii, episcopi Amaseæ, homiliæ, gr. et lat., nunc primum editæ ; accedunt carmina Phil. Rubenii, narrationes et epistolæ selectiores*, etc., Anvers, 1615, in-4° : Philippe Rubens avait découvert dans la bibliothèque du cardinal Colonne un manuscrit contenant les Homélies de saint Astère, évêque d'Amasée ; il les traduisit en latin, et sa version fut publiée par Jean Brants. — Il était frère aîné du célèbre peintre Pierre-Paul Rubens, qui naquit à Cologne, le 29 juin 1577, et mourut à Anvers le 30 mai 1640.

RUBEUS (Jean-Baptiste), né à Ravenne d'une famille noble, se fit carme, et se signala tellement par sa science, que Paul III le nomma professeur en théologie au collége de la Sapience à Rome. Pie IV le chargea de diverses commissions importantes. Il fut fait vicaire général l'an 1562, et prieur général l'an 1564. Etant allé visiter les couvents de son ordre en Portugal et en Espagne, il vit sainte Thérèse à Avila, approuva la réforme qu'elle avait commencée à introduire dans son monastère, et entretint ensuite un commerce de lettres avec elle. Il fit difficulté de laisser introduire la même réforme dans les couvents d'hommes, et n'accorda cette permission que pour deux couvents. Pie V et Grégoire XIII ne lui donnèrent pas moins de marques d'estime que leurs prédécesseurs. Il mourut à Rome le 5 septembre 1578. On a de lui des *Sermons*, des *Commentaires* sur les *Œuvres* de Thomas Waldensis, Venise, 1571, 3 v. in-fol., etc.

RUBEUS. *Voy.* Rossi.

RUBRUQUIS (Guillaume de Ruysbroeck, dit), cordelier du XIIIe siècle, dont on ignore la patrie : les uns le font anglais, les autres brabançon. Il fut envoyé en Tartarie, l'an 1253, par saint Louis, pour travailler à la conversion de ces peuples, et parcourut toutes les cours des différents princes de ces contrées, mais sans y faire beaucoup de fruit. Il donna en latin une *Relation* de son voyage, et l'envoya à saint Louis. Il y en a différentes copies manuscrites. Richard Hakluyt en a publié une partie dans son *Recueil des navigations des Anglais*. Pierre Bergeron l'a donnée en français sur deux manuscrits latins, Paris, 1634 : et dans les *Voyages faits principalement en Asie*, La Haye, 1735, 2 vol. in-4°.

RUBUS. *Voy.* Buisson.

RUCHAT (Abraham), théologien protestant, historien et littérateur, né dans un village du canton de Berne, vers 1680, professa longtemps la théologie à Lausanne, où il mourut d'apoplexie le 29 septembre 1750. On a de lui : *Délices de la Suisse*, Leyde, 1714, 4 vol. in-12, avec 75 planches. Cet ouvrage, publié sous le nom de Gottlieb Kypseler, est curieux à raison du pays qui en fait l'objet ; mais il est mal rédigé, sans jugement et sans goût : tout plein des préjugés les plus exaltés de sa secte, l'auteur oublie les *délices* de son pays pour en raconter les sottises ; *Histoire de la réformation de la Suisse*, depuis l'an 1516 jusqu'en 1556, dans les églises des treize cantons, Genève, 1727, 6 vol. in-12 ; reproduits avec un nouveau frontispice en 1740. L'auteur a pu y donner mieux l'essor à son fanatisme que dans l'ouvrage précédent ; avantage dont il a joui aussi dans l'*Abrégé de l'histoire ecclésiastique du pays de Vaud*, Berne, 1707, in-8° de 148 pages. Sa *Grammaire hébraïque* et sa *Géographie*, publiées sous le nom d'Abraham Dubois, sont de pauvres compilations. On trouve dans le Journal helvétique, mai 1751, un *Eloge de Ruchat*, par J.-Alph. Rosset, recteur de l'académie de Lausanne, avec une notice incomplète de ses ouvrages. — Ruchat avait aussi publié une traduction en français des *Lettres et monuments de trois Pères apostoliques*, saint Clément, saint Ignace et saint Polycarpe, Leyde, 1728, 2 vol. in-12. Il rejetait comme apocryphes la Lettre de saint Barnabé et les trois livres d'Hermas.

RUCHS (N.), historiographe du roi de Prusse, né en 1780, à Greifswald dans la Poméranie suédoise, mort en 1820, à Livourne, où il était allé pour rétablir sa santé, fut longtemps professeur d'histoire à l'université de Berlin et était membre de l'académie de cette ville. Il est particulièrement connu par son *Histoire de Suède*, 4 vol. in-8°, publiée à Greifswald et qui a fondé sa réputation comme historien. On a encore de lui : *Essai d'une histoire de la religion, du gouvernement et de la civilisation de l'ancienne Scandinavie*, 1801 ; *de la Finlande et de ses habitants*, 1800 ; des *Lettres sur la Suède*, 1804. A l'époque de sa mort, il travaillait à une *Histoire de Byzance*, d'après les anciens auteurs byzantins.

RUDBECK (Olaus), né à Arosen, dans la Westmanie, en 1630, d'une famille noble, fut professeur d'anatomie et de botanique à Upsal, où il mourut en 1702, dans sa 73e année. Ses principaux ouvrages sont : *Exercitatio anatomica*, Leyde, 1654, in-8°. Il y pu-

Digitized by Google

blie la découverte anatomique des vaisseaux lymphatiques. Il prétend que cette découverte lui appartient, et que Thomas Barthollin la lui a dérobée. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le docteur Jolife avait aperçu ces vaisseaux en Angleterre. Il y a apparence que la gloire de cette découverte leur appartient à chacun en particulier. *Atlantica sive Manheim vera Japheti posterorum sedes ac patria*, etc., Upsal, 1675 et années suiv., 4 vol. in-fol. min., avec un atlas grand in-folio de 41 feuillets, contenant des cartes, des estampes gravées en bois, et deux tables chronologiques. Les deux derniers tomes, surtout le tome IVe, sont bien plus rares que les deux premiers. L'auteur prétend que la Suède, sa patrie, a été la demeure des descendants de Japhet; qu'elle est la véritable Atlantide de Platon, et que c'est de la Suède que les Grecs, les Romains et autres peuples sont sortis. Un de ses compatriotes, M. Baer, dans son *Essai historique et critique sur les Atlantides*, a mieux prouvé que l'Atlantide était la Palestine. Du reste, il y a dans l'ouvrage de Rudbeck beaucoup d'érudition et des observations qui ne sont pas à négliger. Il prouve assez bien que les anciens peuples du Nord avaient mieux conservé la tradition primitive que les Grecs et les Romains, que ceux-ci en ont pris beaucoup de notions et de mots. *Leges Wast-Gothicæ*, Upsal, in-fol., rare; une *Description des plantes*, gravées en bois, 1701 et 1702, 2 vol. in-fol. : il devait y en avoir 12; un *Traité sur la comète de* 1667; *Laponia illustrata et iter per Uplandiam*, Upsal, 1701, in-4°. Il n'y donne que la description de l'Uplande; c'est probablement le commencement d'un ouvrage qu'il n'a point achevé. Quelques-uns attribuent cet ouvrage à son fils; mais il y a beaucoup d'apparence qu'il n'en est que l'éditeur. *Dissertation sur l'oiseau* Selaï, *de la Bible*, 1705, in-4°, ouvrage que quelques auteurs attribuent à son fils. *Deliciæ vallis Jacobeæ D. de La Gardie*, Upsal, 1664, in-12 : c'est une description du jardin du comte de La Gardie, son bienfaiteur, à Ulricsdal. Elle est très-rare. —Son fils, Olaus Rudbeck, a donné : *Dissertatio de Hedera*, 1716; *Catalogue des plantes de la Laponie*, observées en 1695, dans les Actes de l'académie de Suède de l'an 1720, etc.; *Specimen linguæ gothicæ*, 1717, in-4°.

RUE (Charles de La), né à Paris en 1643, entra chez les jésuites, et y devint professeur d'humanités et de rhétorique. Son talent pour la poésie brilla avec éclat dès sa jeunesse. Il se signala, en 1667, par un *Poëme* latin *sur les conquêtes de Louis XIV*, que le grand Corneille mit en vers français. L'auteur du Cid, en présentant la traduction au roi, fit de l'original et du jeune poëte un éloge qui inspira beaucoup d'estime à ce monarque. Le P. de La Rue demanda instamment la permission d'aller prêcher l'Evangile dans les missions du Canada; mais il fut refusé. Ses supérieurs le destinaient à la chaire; il remplit avec applaudissement celles de la capitale et de la cour. Il aurait peut-être donné dans l'esprit, sans le propos que lui tint un courtisan : « Mon Père, « lui dit-il, continuez à prêcher comme vous « faites; nous vous écouterons toujours avec « plaisir, tant que vous nous présenterez la « raison, mais point d'esprit. Tel de nous en « mettra plus dans un couplet de chansons « que la plupart des prédicateurs dans tout « un carême. » Le P. de La Rue était le prédicateur de son siècle qui débitait le mieux; cependant, avec un talent si distingué pour la déclamation, il fut d'avis d'affranchir les prédicateurs de l'esclavage d'apprendre par cœur. Il pensait qu'il valait autant lire un sermon que de le prêcher. *Voy.* Massillon. Cet illustre jésuite fut employé dans les missions des Cévennes. Il eut le bonheur de faire embrasser la religion catholique à plusieurs protestants, et de la faire respecter aux autres. Il mourut à Paris en 1725, à 82 ans. Le P. de La Rue était aussi aimable dans la société qu'effrayant dans la chaire. Sa conversation était belle, riche, féconde. Son goût pour tous les arts lui donnait la facilité de parler de tout à propos. Il plaisait aux grands par son esprit, et aux petits par son affabilité. Au milieu du tumulte du monde, il savait se préparer à la solitude du cabinet et à la retraite du cloître. On a de lui : des *Panégyriques* et des *Oraisons funèbres*, 3 vol. in-12, et des *Sermons* de morale, qui forment un Avent et un Carême, en 4 vol. in-8°, Paris : on les a réimprimés en 4 vol. in-12. L'ingénieuse distribution, le juste rapport des différentes parties, la véhémence du style et les grâces de la facilité, brillent dans ses ouvrages. Il anime tout, mais son imagination le rend quelquefois plus poëte que prédicateur. Ce défaut se fait moins sentir dans son Avent que dans son Carême. Ses chefs-d'œuvre sont les sermons *sur les calamités publiques*, et ceux qui traitent *de l'état du pécheur mourant* et *de l'état du pécheur mort*. Parmi ses oraisons funèbres, celles du maréchal de Luxembourg et de Bossuet sont ce qu'il a fait de plus beau. Voici comment le P. Gibert, dans son ouvrage sur l'éloquence chrétienne (pag. 36), apprécie le P. de La Rue : « Où voit-on une imagination plus vive et « plus sage tout ensemble, plus féconde et « plus heureusement hardie, un génie plus « élevé, une plus noble facilité à concevoir « et à exprimer? Mais où tend, où aboutit « tout cet assemblage d'éminentes qualités? « au sublime, au touchant, au pathétique : « on oublie le prédicateur et ses rares talents, « pour ne s'occuper que des impressions « qu'il fait sur le cœur, et au lieu de s'amu- « ser à se récrier, on ne pense qu'à le suivre, « ou plutôt on suit sans y penser ce rapide « torrent d'impressions et de mouvements « qui vous entraînent au bien, presque mal- « gré vous. » Toutefois, ajoute un biographe, ses sermons de morale ne valent pas ceux de Bourdaloue et de Massillon. On a encore du P. de La Rue des pièces de théâtre. Ses tragédies latines, intitulées *Lysimachus* et *Cyrus*, et celles de *Lysimachus* et de *Sylla*, en vers français, méritèrent l'approbation de Pierre Corneille. Les comédiens de l'hôtel de

Digitized by Google

Bourgogne se préparaient secrètement à jouer cette dernière pièce; mais le P. de La Rue, en étant informé, les arrêta par son crédit, ne voulant pas que des pièces composées pour l'exercice des écoliers, dans des vues de zèle pour la bonne institution de la jeunesse, parussent avoir été destinées à un théâtre lubrique et corrompu. On était persuadé, de son temps, que l'*Andrienne*, imitée de Térence, et jouée le 16 novembre 1703, était de lui, et non de Baron, et l'on est porté à le croire, quand on a comparé cette pièce à celles de cet auteur. Quatre livres de *Poésies latines*, Paris, 1668, 1680, in-12, et Anvers, 1693: ces poésies sont pleines de délicatesse et de sentiment, et l'auteur mérite un rang distingué sur le Parnasse latin : Barbou en donna plus tard une édition magnifique; une *édition de Virgile*, avec des *notes* claires et précises, à l'usage du dauphin, 1682, en 1 vol. in-4°, et en 4 in-12; et une *édition d'Horace*, avec des *notes* et une *interprétation*. On s'en servait pour l'ordinaire dans les colléges des jésuites. — M. l'abbé Migne a publié, dans sa collection des Orateurs sacrés, les *OEuvres* (oratoires) *complètes de Fénelon et de de La Rue*, 1847, en 1 vol. in-4°, qui forme le XXVIIIe tome de la collection.

RUE (D. Charles de La), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Corbie en Picardie, l'an 1684, fut l'élève du célèbre Montfaucon, et son rival pour la littérature grecque. Il se fit un nom par sa nouvelle *édition d'Origène*. Il en donna les deux premiers volumes, et il était prêt à publier le 3e, lorsqu'il mourut à Paris en 1739, à 55 ans. — Dom Vincent de La Rue, son neveu, bénédictin de la même congrégation, acheva, en 1752, cette édition, qui est en 4 vol. in-fol. Il avait partagé les travaux de son oncle, et mérité son estime. Il mourut en 1762, après avoir publié l'ancienne *Version* latine de la *Bible* que l'on nomme *italique*, Reims, 1743-49, 3 vol. in-fol.

RUESNE (Jean-Baptiste de), curé doyen de Sainte-Waudru à Mons, né à Valenciennes en 1751, fit ses études à Valenciennes et à Douai, et reçut la prêtrise à Cambrai, le 28 septembre 1775. Après avoir occupé divers postes, il était curé de Condé à l'époque de la révolution Lorsque les Autrichiens, après avoir pris cette ville, furent obligés de capituler avec les républicains, on ne trouva d'autre moyen pour sauver le curé, que de lui faire prendre l'uniforme de sapeur dans les rangs de l'armée autrichienne. Il fut ainsi conduit avec la garnison jusqu'au delà du Rhin, par un détachement français qui, à chaque étape, passait son monde en revue, de sorte que le danger d'être reconnu recommençait chaque jour. Il exerça les fonctions du saint ministère à Dusseldorf, puis à Paderborn, et se familiarisa avec la langue allemande au point de pouvoir facilement prêcher aux nationaux. Rentré en France en 1795, il se rendit utile, en bravant de nombreux périls, aux fidèles des diocèses de Cambrai, de Reims et de Soissons. L'archevêque de Cambrai, le prince Ferdinand de Rohan, le nomma vice-doyen de Cambrai et grand vicaire pour une partie de cet archidiaconé. L'abbé de Ruesne, à l'époque du Concordat, passa dans le diocèse de Tournay, qui était en partie formé de démembrements de celui de Cambrai, et, en 1803, il fut nommé curé de Sainte-Waudru à Mons. C'est dans l'exercice de ces fonctions que la mort le frappa, le 10 juin 1838, à l'âge de 87 ans. L'abbé de Ruesne avait publié, avant la révolution, un ouvrage intitulé: *Le Manuel du vrai catholique, par un missionnaire*, II tomes grand in-12, l'un de 390, l'autre de 370 pages, qui sont ordinairement réunis en un volume. On peut consulter l'*Ami de la religion*, tome XCVIII, n° du 11 août 1838, et tome C, n° du 8 janvier 1839. Il y est dit que l'abbé de Ruesne avait été connu dans les premiers temps de son sacerdoce sous le nom de M. Dieudonné.

RUEUS (François), médecin, natif de Lille, mort en 1585, est connu par un traité intitulé: *De gemmis, iis præsertim quarum D. Joannes in Apocalypsi meminit*, etc., Paris, 1547; on le trouve aussi avec le traité : *De occultis naturæ miraculis*, de Lemnius. On voit par cet ouvrage qu'il avait fait une étude particulière de l'histoire naturelle, et qu'il était versé dans les belles-lettres.

RUF (saint), Romain de naissance, florissait dans le IIIe siècle, et fut le premier évêque d'Avignon. Le détail de ses actions est peu connu, mais l'idée générale de ses vertus s'est conservée parmi les chrétiens. Il est nommé, sous le 12 novembre, dans le martyrologe de Bède, d'Adon, d'Usuard, et dans le romain On garde ses reliques dans la cathédrale d'Avignon. Une célèbre congrégation de chanoines réguliers a porté son nom; mais dans ces dernières années, n'ayant plus le nombre suffisant de sujets pour soutenir la conventualité, elle a été supprimée.

RUFFELET (Christophe-Michel), chanoine de la cathédrale de Saint-Brieuc, né dans cette ville le 11 janvier 1725, mort le 21 août 1806, employait tous ses loisirs à la culture des lettres et des sciences. Il avait formé une très-belle bibliothèque, qu'il légua à l'évêché de Saint-Brieuc. Indépendamment d'un *Propre de Saint-Brieuc*, et de *Réflexions critiques* sur le Précis de l'histoire de Carhaix par La Tour-d'Auvergne, insérées dans le Dictionnaire historique et géographique d'Ogée, au mot *Carhaix*, on a de l'abbé Ruffelet : *Annales Briochines, ou Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique, civile et littéraire du diocèse, enrichi de plusieurs notes historiques, géographiques et critiques*, Saint-Brieuc, 1771, in-24.

RUFFO (Fabrice-Denis), cardinal, surnommé en Italie le *général-cardinal*, naquit à Naples, le 16 septembre 1744, d'une famille ancienne et illustre, dont le chef porte le titre de duc de Baranello, mais qui, à cette époque, ne possédait pas une fortune considérable. Le jeune Fabrice, n'étant pas l'aîné, fut destiné à l'état ecclésiastique : il se rendit à Rome, plut au pape Pie VI, qui le

Digitized by Google

nomma son trésorier général, et s'occupa avec succès de plusieurs parties de l'administration. Devenu cardinal-diacre de Sainte-Marie *in Cosmedino*, le 21 février 1784, il retourna à Naples, et le roi lui donna l'intendance du château de Caserta. Il s'y livra d'abord à l'agriculture; mais, l'armée française s'étant emparée des Etats du pape, et ayant forcé le roi de Naples à se retirer en Sicile, le cardinal l'y suivit. Il s'était opposé à la guerre, et les désastres de l'armée napolitaine avaient justifié ses craintes. Acton, alors premier ministre, craignant qu'il ne s'emparât de l'esprit de la reine et du roi, chercha à l'éloigner, et le proposa comme propre à déterminer une insurrection en Calabre, préparée depuis quelque temps par le parti royaliste, afin de forcer les Français à évacuer le royaume de Naples. Le cardinal ne fut point la dupe de l'intrigant Acton; mais, doué de beaucoup d'énergie et d'un caractère belliqueux, il osa se charger de cette périlleuse mission, dans l'espoir de rétablir le roi, son maître, sur le trône de ses ancêtres. Muni de pleins pouvoirs, il partit avec cinq hommes d'escorte; bientôt il en eut cent. Enfin, il parvint à former une armée de 25,000 hommes bien déterminés, avec lesquels il se porta d'abord sur Monteleone, où s'étaient enfermés les républicains des contrées environnantes. Cette ville fut attaquée avec vigueur et défendue avec courage; néanmoins elle fut forcée de se rendre à discrétion et livrée au pillage. Cet exemple de sévérité remplit de terreur tout le pays, et le cardinal ne marcha plus que de victoire en victoire jusqu'aux portes de Naples, où il pénétra avec le secours des Russes, après avoir couru les plus grands dangers, et conclu avec la junte napolitaine une capitulation, d'après laquelle les patriotes devaient être embarqués et envoyés à Marseille; il écrivit à la cour pour l'engager à des sentiments de modération envers des ennemis qui n'étaient plus à craindre; mais on l'accusa de trop d'indulgence pour les républicains, et même on lui reprocha d'avoir déployé peu de zèle pour relever la couronne. La capitulation ne fut point observée par les Anglais débarqués avec le général Nelson, et il périt un grand nombre de personnes, victimes de vengeances et de haines politiques. Le cardinal voulut vainement s'opposer à ces exécutions; il tomba dans la disgrâce, et Ferdinand lui donna un successeur. Cependant, ce prince revint bientôt de son erreur, et nomma Ruffo ministre plénipotentiaire à la cour de Rome. Après l'enlèvement du saint-père, Bonaparte le fit venir à Paris, lui donna la croix d'honneur, et sembla le distinguer des autres cardinaux. Ne s'étant pas montré assez docile aux volontés du despote, il fut exilé à Bagneux, près de Sceaux; il assista néanmoins au mariage de l'empereur, et ne partagea point les nouvelles rigueurs dont furent frappés les cardinaux. A la restauration de 1814, il retourna à Rome, et Pie VII l'accueillit avec bienveillance; il revint ensuite à Naples, où il fut mal reçu du roi qui lui devait sa couronne. Le cardinal Ruffo rentra dans ses possessions, s'y livra à des plantations et autres opérations agricoles, et ne rentra au conseil qu'en 1821, après le rétablissement du pouvoir absolu à Naples. Il est mort dans cette ville le 13 décembre 1827, avec la réputation d'un homme habile et plein d'énergie. Il était très-instruit, et sa conversation était aimable et spirituelle. Il ne fut toujours que cardinal-clerc, et jamais il ne reçut l'ordre de prêtrise. On lui a reproché des exécutions cruelles dans sa conquête du royaume de Naples; mais il faut plutôt les attribuer à la horde de brigands qu'il avait été obligé d'admettre dans son armée; ce qui le prouve, c'est que depuis il s'est toujours fait remarquer par la modération de ses opinions. On a de lui plusieurs ouvrages en italien, *sur les manœuvres des troupes* et les *équipements de la cavalerie*; sur les *fontaines*, les *canaux*, et sur les *mœurs de différentes sortes de pigeons*.

RUFFO (Louis), parent du précédent, né le 25 août 1750, à Saint-Onuphre, fief de sa maison, était de la branche de cette famille, dont le chef porte le titre de prince de Scilla. Le 16 février 1803, il fut créé cardinal-prêtre du titre de Sainte-Marie-des-Monts, et l'année suivante il succéda au cardinal Zurlo dans l'archevêché de Naples. Par suite de son refus de prêter serment, en 1806, au nouveau roi Joseph Bonaparte, il dut se retirer à Rome, et il ne recouvra son siége qu'en 1814. En 1820, il se montra d'abord favorable à la constitution proclamée, et il exprima ses sentiments dans un mandement; néanmoins il protesta dans deux adresses au parlement contre la liberté des cultes et la suppression de la censure ecclésiastique. Ferdinand Ier le nomma chef de l'université et de l'instruction publique; mais il fut remplacé, peu de temps après, par Rosini. Ruffo était depuis longtemps atteint d'une surdité presque complète, lorsqu'il mourut, le 17 novembre 1832, à Naples.

RUFIN (Tyrannius), prêtre d'Aquilée, né vers le milieu du IVe siècle, à Concorde, petite ville d'Italie. Il cultiva son esprit par l'étude des belles-lettres et surtout de l'éloquence. Le désir de s'y rendre habile le fit venir à Aquilée, ville si célèbre alors, qu'on l'appelait communément la *seconde Rome*. Après s'être rendu habile dans les lettres humaines, il pensa aux moyens d'acquérir la science des saints, et se retira dans un monastère de cette ville. Saint Jérôme revenant de Rome passa par Aquilée, et se lia par une amitié étroite avec Rufin; mais il lui dit adieu pour parcourir les provinces de France et d'Allemagne, d'où il se retira en Orient. Rufin, inconsolable de l'éloignement de son ami, résolut de quitter Aquilée pour l'aller chercher. Il s'embarqua pour l'Egypte, et visita les solitaires qui en habitaient les déserts. Ayant entendu parler de la vertu et de la charité de sainte Mélanie l'ancienne, il eut la consolation de la voir à Alexandrie, où il alla pour écouter le célèbre Didyme. La

Digitized by Google

piété que Mélanie remarqua dans Rufin l'engagea à lui donner sa confiance, qu'elle lui continua pendant tout le temps qu'ils restèrent en Orient, c'est-à-dire environ 30 ans. Les *ariens*, qui dominaient sous le règne de Valens, firent souffrir à Rufin une cruelle persécution. Il fut mis dans un cachot, chargé de chaînes, tourmenté par la faim et par la soif, et relégué dans les lieux les plus affreux de la Palestine. Mélanie, qui employait ses richesses à soulager les confesseurs qui étaient ou en prison ou exilés, racheta Rufin avec plusieurs autres, et se retira avec lui en Palestine. Saint Jérôme, croyant que Rufin irait aussitôt après à Jérusalem, écrivit à un de ses amis qui y demeurait, pour le féliciter du bonheur qu'il allait avoir de posséder un homme d'un si grand mérite. « Vous verrez, dit-il, briller en la per« sonne de Rufin des caractères de sainteté, « au lieu que je ne suis que poussière. C'est « assez pour moi de soutenir avec mes fai« bles yeux l'éclat de ses vertus. Il vient de se « purifier encore dans le creuset de la persé« cution, et il est maintenant plus blanc que la « neige, tandis que je suis souillé de toutes « sortes de péchés. » Rufin, étant arrivé en Palestine, employa son bien à bâtir un monastère sur le mont des Oliviers, où il assembla en peu de temps un grand nombre de solitaires. Il les animait à la vertu par ses exhortations ; et, outre ce travail, il était encore souvent appelé par les premiers pasteurs pour instruire les peuples ; car il avait été élevé au sacerdoce par Jean, évêque de Jérusalem, vers l'an 388. Il convertit un grand nombre de pécheurs, réunit à l'Eglise plus de 400 solitaires qui avaient pris part au schisme d'Antioche, et engagea plusieurs macédoniens et plusieurs ariens à renoncer à leurs erreurs. Son séjour en Egypte lui ayant donné la facilité d'apprendre la langue grecque, il traduisit de cette langue en latin divers ouvrages. Son attachement au parti d'Origène le brouilla avec saint Jérôme, qui non-seulement rétracta les éloges qu'il lui avait donnés, mais l'accabla de reproches. Leurs divisions furent un grand scandale pour les faibles. Théophile, ami de l'un et de l'autre, les raccommoda ; mais cette réconciliation ne fut pas de longue durée. Rufin, ayant publié à Rome une traduction des *Principes* d'Origène, fut cité par le pape Anastase ; mais il allégua quelques prétextes pour se dispenser de paraître, et se contenta d'envoyer, en 400, à Anastase son Apologie, où il s'expliquait d'une manière orthodoxe sur les erreurs que l'on reprochait à Origène. Saint Jérôme écrivit contre la traduction des *Principes*, et Rufin fit une Apologie éloquente, dans laquelle il déclara qu'il n'avait prétendu être que simple traducteur d'Origène, sans être le garant de ses erreurs. Saint Chromance d'Aquilée et saint Augustin écrivirent à saint Jérôme pour l'exhorter à la paix, que la conduite indiscrète de Rufin avait troublée, en paraissant favoriser des erreurs. La plupart des historiens ecclésiastiques disent que Rufin a été excommunié par le pape Anastase ; mais dom Ceillier, dom Coustant et Fontanini paraissent avoir prouvé le contraire. Il est vrai qu'il est fait mention de l'excommunication de Rufin dans quelques éditions de la Lettre du pape Anastase à Jean, évêque de Jérusalem ; mais il est visible que c'est une interpolation : ce passage contredit le reste de la lettre où Anastase déclare qu'il laisse à Dieu à juger de l'intention du traducteur. En 407, Rufin retourna à Rome ; mais l'année suivante, cette ville ayant été menacée par Alaric, il passa en Sicile, où il mourut vers la fin de l'an 410. On a de lui : une *Trad.* des *OEuvres* de l'historien Josèphe ; celle de plusieurs écrits d'Origène ; une *Version latine* de dix Discours de saint Grégoire de Nazianze et de huit de saint Basile. Quand on compare sa traduction avec le texte grec, on voit combien il se donnait de liberté en traduisant. Saint Chromace d'Aquilée l'avait engagé à traduire l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, Utrecht, 1474, in-fol., édition *princeps*, Rome, 1746, in-fol. Ce travail fut achevé en moins de deux ans. Il fit plusieurs additions dans le corps de l'ouvrage d'Eusèbe, et le continua depuis la 20e année de Constantin jusqu'à la mort du grand Théodose. Il y a plusieurs endroits qui paraissent écrits avec peu de soin, et des faits que Rufin semble n'avoir rapportés que sur des bruits populaires : il en a omis d'autres très-importants ; mais on doit lui savoir gré d'avoir le premier composé l'histoire suivie d'un temps où il s'était passé tant de choses remarquables. Un *Ecrit* pour la défense d'Origène ; deux *Apologies* contre saint Jérôme ; des *Commentaires* sur les bénédictions de Jacob, sur Osée, Joël et Amos ; plusieurs *Vies* des Pères du désert ; elles forment le second et le troisième livre des Vies des Pères du désert, publiées par Rosweyde ; une *Explication du symbole* : c'est de tous les ouvrages que Rufin a donnés celui qui lui a fait le plus d'honneur, et qui a été le plus utile à l'Eglise. Ses ouvrages ont été imprimés à Paris, en 1580, in-folio, par les soins de Laurent de La Barre (*voy.* sa *Vie* et son *Apologie* en 2 vol. in-12, par dom Gervais, Paris, 1724). Dom Ceillier, le cardinal Noris, Fontanini, dans son *Histoire littéraire d'Aquilée*, et Cave, ont peint Rufin d'une manière fort intéressante. — Il ne faut pas le confondre avec RUFIN, qui, étant venu de la Palestine à Rome en 399, inspira ses erreurs sur la grâce à Pélage et à Célestius. Ce Rufin, né en Syrie, survécut à Rufin d'Aquilée. On trouve sa *Profession de foi* dans les dissertations du P. Garnier sur Marius Mercator. Il avait été disciple de Théodore de Mopsueste, regardé comme le premier père du pélagianisme.

RUGGERI (COME), astrologue florentin, se rendit en France dans le temps que Catherine de Médicis y gouvernait. Ses horoscopes et ses intrigues lui obtinrent l'abbaye de Saint-Mahé en Basse-Bretagne. Accusé, en 1574, d'avoir conspiré contre la vie du roi Charles IX, il fut condamné aux galères, d'où la reine-mère le tira peu de temps après.

Digitized by Google

Il commença à publier des *Almanachs* en 1604, espèce d'ouvrage qui s'est étrangement multiplié en France. Cet astrologue mourut en 1615. Son corps fut traîné à la voirie, parce qu'il avait eu l'impiété de déclarer qu'il mourait athée. On publia, en l'an 1615, l'*Histoire épouvantable de deux magiciens étranglés par le diable.* Ruggeri était le premier, et un nommé César le second.

RUGGIERI (Constantin), philologue italien, né à Sant-Arcangelo près de Ravenne, en 1714, étudia le droit et exerça d'abord la profession d'avocat; mais il y renonça bientôt pour s'adonner entièrement à l'étude des antiquités, surtout de celles du moyen âge qui se rapportaient à l'histoire ecclésiastique. Entre ses ouvrages qui sont pleins d'érudition, l'un des plus importants est l'histoire sacrée et profane de Bologne, écrite par ordre de Benoît XIV, et dont l'institut de cette ville acheta le manuscrit après la mort de l'auteur. Ruggieri, qui avait été appelé à diriger l'imprimerie de la Propagande, mit fin lui-même à son existence, d'un coup de pistolet, à Rome, le 11 novembre 1786, par suite du dérangement d'esprit que lui causa la mort du cardinal Spinelli, son protecteur. On a de lui : *De Portuensi sancti Hippolyti episcopi et martyris sede*, Rome. Cette dissertation, composée par reconnaissance pour le cardinal Ottoboni, évêque de Porto, qui l'avait pris pour son bibliothécaire, fut arrêtée à la page 80, par suite du manque de fonds pécuniaires; *Disquisitio de Albanensi sancti Innocentii I patria*, ibid.; *De rebus gestis B. Gregorii X, pontificis; Disquisitio de Arnaldo de Fangeriis, Petro Gomesii, Bertrando de Deucio, episcopis Sabin.*, dans le tome XX de la Raccolta Calogeriana; *Testimonia de B. Nicolao Albergato episcopo Bononiensi*, Rome, 1744; réimp. parmi les OEuvres de Benoît XIV, par l'ordre duquel l'auteur l'avait écrit; *Dissertationes tres de ecclesiastica hierarchia, et una de arcani disciplina;* ces discours furent composés pour l'académie ecclésiastique qui se rassemblait chaque semaine dans le palais du Quirinal en présence de Benoît XIV; *Osservazioni critiche sopra il monistero di santa Maria Vallis Josaphat, nella diocesi di Cosenza*, écrites pour le cardinal Spinelli, ancien archevêque de Naples; *Dissertazione intorno al monistero di Brusfeld, nello stato di Brunswick*, pour le même cardinal; *Relazione dell' origine, regolamento e stato presente della stamperia di Propaganda*, ouvrage composé d'après les décrets de la congrégation, les mémoires de Mgr Ingoli, qui en fut le fondateur, et d'autres monuments authentiques; *Memoria di fatto circa il corso de' Maltesi contro gl' infideli*, ibid., où l'auteur se propose de prouver qu'en aucun temps il n'a été permis aux Maltais d'attaquer les bâtiments chrétiens d'Orient, quoique appartenant aux églises schismatiques, ni d'arborer le drapeau de leur grand-maître ou d'autres princes étrangers; *Osservazioni sopra l'uso e la forma degli ombrelli, appresso gli antichi, tanto gentili che cristiani*, ibid., en réponse à un écrit du P. Paciaudi sur le même sujet; *Dissertazione critica circa il numero e l'autenticità degli atti di santa Barbara*, etc., où l'on examine la patrie de cette sainte, ainsi que le lieu et le temps de son martyre, d'après deux manuscrits des bibliothèques Vallicellana et Casanatense; *Regesti instrumentorum monasterii sanctorum Andreæ et Gregorii in Clivo Scauri*, Rome, 1753. Une partie de ces chartes a été reproduite par Mittarelli et Costadoni, dans leur grand ouvrage, *Camaldulensium Annalium*, tome I, lib. II; *Notizie antiche della città d'Ancona*, où l'auteur donne l'explication de plusieurs anciens monuments; *Dell' autorità e valore de' dialoghi di S. Gregorio Magno; Metodo facile per fare utilmente le occorrenti ricerche negli archivj di Roma;* etc. Plusieurs des productions de Ruggieri ont été imprimées sous le nom de Niceta Aletofilo. On peut voir sur cet auteur le *Commentarius in Vitam Constantini Ruggerii*, d'Amaduzzi, dans le tome XX de la Nuova Raccolta Calogeriana.

RUINART (dom Thierry), savant bénédictin, né à Reims le 10 juin 1657, entra fort jeune dans la congrégation de Saint-Maur, et fit profession en 1675. Il s'appliqua avec tant de succès à l'étude des Pères et des auteurs ecclésiastiques, qu'en 1682 le P. Mabillon le choisit pour l'aider dans ses travaux. Dom Ruinart fut un digne élève d'un tel maître. Il avait le même caractère de simplicité et de modestie, le même esprit de régularité, un grand jugement, une exactitude scrupuleuse, une critique saine, un style net. De là les avantages qui ont distingué ses ouvrages de tant d'autres compilations. Les principaux sont : *Acta primorum Martyrum sincera et selecta*, Paris, in-4°, 1689; Amsterdam, 1713, in-fol.; Vérone, 1731, in-folio. Il a enrichi ce livre de remarques savantes et d'une préface judicieuse. Il s'y attache particulièrement à réfuter Dodwell, qui avait avancé dans une de ses dissertations sur saint Cyprien, qu'il n'y avait que peu de martyrs dans l'Eglise, voulant anéantir la preuve de fait que forme, en faveur du christianisme, cette *nuée de témoins*. Indépendamment du grand nombre des actes authentiques que dom Ruinart oppose au sophiste anglais, un coup d'œil sur l'histoire ecclésiastique suffit pour le confondre. Les auteurs païens et chrétiens des trois premiers siècles ne parlent que des efforts que fit l'idolâtrie, soutenue de toute la puissance des empereurs, pour anéantir la religion de Jésus-Christ, et pour la noyer dans le sang de ses sectateurs. Si sous Trajan, prince d'un caractère assez doux, sous Antonin, sous Marc-Aurèle, les chrétiens furent indistinctement mis à mort, il est aisé de penser de quelle manière ils étaient traités sous les Néron, les Domitien, les Valérien, les Dioclétien, les Maximin, etc. Les rues et les places publiques étaient quelquefois toutes remplies d'échafauds sanglants, couverts de victimes et de cadavres. Eusèbe de Césarée nous dit qu'il a vu lui-même des trente, quarante et jusqu'à cent chrétiens tourmentés en même temps; et ces cruelles boucheries durèrent plusieurs années de suite sans

Digitized by Google

interruption; il cite une ville d'Asie, où tout étant chrétien, noblesse, peuple, magistrats, on abrégea l'exécution en faisant brûler la ville avec tous ses habitants; il rapporte une lettre de Maximin aux magistrats de Tyr, par laquelle il les félicite d'avoir exterminé tous les chrétiens de leurs murs et de leur territoire. Les édits de Dioclétien et de ses prédécesseurs sont des pièces qu'on ne peut suspecter de supposition. Tacite, Suétone, Sénèque, Juvénal, ont parlé des chrétiens qui souffrirent sous Néron. Tacite dit que le nombre en était prodigieux (*multitudo ingens*); qu'ils souffrirent les supplices les plus cruels et les plus recherchés (*quæsitissimis tormentis*), etc. Si à la multitude des martyrs on ajoute leurs qualités; si on considère qu'il y avait parmi eux des sages, des philosophes, des magistrats, la plupart élevés dans les préjugés les plus contraires au christianisme; que les premiers martyrs étaient témoins oculaires des faits pour lesquels ils mouraient, etc., on conviendra que ce tableau présente une preuve que les chrétiens seuls peuvent réclamer en faveur de leur foi. Les *Acta* ont été traduits en français avec la préface par l'abbé Drouet de Maupertuy, et publiés pour la première fois en 1708, à Paris, en 2 vol. in-8°; 1739, 2 vol. in-12, et 1825, 3 vol. in-8°. *L'Histoire de la persécution des Vandales*, composée en latin par Victor, évêque de Vitte en Afrique, 1694, in-4°. Dom Ruinart a orné cette édition d'un commentaire historique latin, d'un grand nombre de remarques aussi savantes que solides, et de quelques monuments qui ont rapport à cette histoire; une nouvelle *Edition* des ouvrages de saint Grégoire de Tours, avec une excellente *Préface*, 1699, in-fol.; *Abrégé* de la *Vie* du P. Mabillon, 1709, in-12; une longue *Vie* latine du *pape Urbain II*, imprimée dans les *Œuvres posthumes* de Mabillon et de dom Ruinart, publiées par dom Vincent Thuillier, 3 vol. in-4°; une *Dissertation sur le pallium*, en latin; *Iter litterarium in Alsatiam et Lotharingiam*; un ouvrage contre le P. Germon, pour prouver la sincérité des diplômes de dom Mabillon, qu'il intitula fort mal à propos: *Ecclesia parisiensis vindicata*, et dans lequel il paraît avoir eu tort autant pour la forme que pour le fond des choses: ce qu'il y a de positif, c'est que des juges impartiaux ont donné gain de cause à son adversaire. *Voy.* Germon *et* Raguet. Dom Ruinart mourut en 1709, dans l'abbaye de Haut-Villiers en Champagne.

RUIVET (Claude-Joseph), grand vicaire de Belley, né vers 1766, à Meximieux, fit ses premières études à Nantua, et alla les continuer à Lyon, au séminaire de Saint-Irénée, où il eut pour condisciples Camille Jordan et Ravez, qui présida longtemps la Chambre des députés sous la restauration. Le jeune Ruivet n'était que diacre à l'époque de la révolution; c'est à Fribourg en Suisse qu'il reçut la prêtrise. Dévoré de zèle pour le salut des âmes, il rentra aussitôt en France, et muni des pouvoirs les plus étendus par M. de Marbeuf, archevêque de Lyon, il s'appliqua à distribuer aux fidèles les secours de son saint ministère. Pendant la durée des troubles révolutionnaires, il fut l'un des quatre *préposés* qui administrèrent le vaste diocèse de Lyon Ayant refusé de reconnaître la validité d'un mariage fait en vertu des dispenses données par Royer, évêque constitutionnel de l'Ain, il fut jeté dans une prison, où l'insalubrité de l'air faillit le faire périr. Il fut remis en liberté et il continua d'exercer secrètement ses fonctions sacerdotales, au milieu des plus grands périls. En 1797, les évêques constitutionnels, qui allaient former un concile national, envoyèrent une invitation de s'y rendre à l'abbé Ruivet, qui s'abstint de leur répondre. Lors du rétablissement du culte, il réunit plusieurs jeunes gens auprès de lui, afin de les former aux fonctions sacerdotales, et son établissement, qui prospéra et s'étendit, devint un des petits séminaires du diocèse de Lyon. Après avoir été fait curé de Saint-Chamond (Loire), il le devint de Meximieux, en 1816. M. Devie le nomma chanoine et vicaire général. Il mourut presque subitement à Belley, le jeudi saint 28 mars 1839, âgé de 73 ans. On a de l'abbé Ruivet un *Traité de la présence de Dieu, en forme d'élévations*, 1837, sur lequel l'*Ami de la religion*, dans son tome XCIV, p. 416, a porté un jugement favorable. Le même journal a consacré une notice assez détaillée à l'abbé Ruivet, dans son n° du 17 août 1839.

RULHIÈRE (Claude-Carloman de), historien et poëte, naquit à Bondi, près de Paris, en 1735, d'une famille distinguée. Au sortir du collége il entra au service et fut quelque temps aide-de-camp du maréchal de Richelieu, gouverneur de la Guienne. Il s'adonna aussi à l'étude de la diplomatie, et accompagna, en 1760, à Pétersbourg, le baron de Breteuil comme secrétaire d'ambassade. Témoin de la révolution (1762) qui arracha le sceptre à Pierre III (étranglé ensuite dans sa prison par Orloff), et qui plaça Catherine sur le trône, il écrivit en peu de pages, et dans un style digne de Salluste, l'*Histoire* de cette sanglante catastrophe. Catherine II n'y est nullement flattée, et elle ne méritait pas de l'être. Rulhière n'osa pas publier son ouvrage, qui ne parut qu'après sa mort, en 1797. Il avait été déposé entre les mains de la comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu. Quoique inédite, cette histoire fut connue: elle alarma l'impératrice qui ne put obtenir ni par les séductions, ni par les menaces, la suppression de ce livre, dont elle redoutait la publication. En 1768, on le chargea d'écrire pour l'instruction du dauphin (depuis Louis XVI), l'histoire des troubles qui agitaient la république de Pologne, et, en 1771, on attacha à ce travail une pension de 6000 livres, dont il a joui jusqu'à sa mort. Il parcourut plusieurs cours de l'Europe, et accompagna le maréchal de Richelieu dans son gouvernement. Rulhière débuta à cette époque dans la carrière de la littérature, par deux *Epîtres* qui établirent sa réputation. En 1787, il fut reçu à l'académie française,

Digitized by Google

quoiqu'il n'eût publié aucun ouvrage important. Son *discours* de réception fut très-applaudi, et parut justifier le choix de l'académie. Rulhière était imbu de principes philosophiques; mais il tenait beaucoup aussi aux faveurs des grands. Lors de la révolution, il sembla se déclarer pour son parti, sans adopter néanmoins les mesures du nouveau régime : c'est-à-dire qu'il aimait la révolution comme philosophe, et les grands comme ambitieux. Il mourut le 30 janvier 1791. Voici le portrait que fait de lui son ami Chamfort : « Rulhière cachait un esprit « très-délié sous un extérieur assez épais, « très-malicieux avec le ton de l'aménité, « très-intrigant sous le masque de l'insouciance et du désintéressement. Réunissant « toutes les prétentions de l'homme du monde « et du bel esprit, il faisait servir ses galanteries à ses bonnes fortunes littéraires, et « les lectures mystérieuses de ses productions à s'introduire chez les belles dames. « Fort circonspect avec les hommes qui pouvaient l'apprécier, il était extrêmement « hardi, à tous égards, auprès des femmes « qui ne doutaient point de son mérite. Tout « dévoué à la faveur et aux gens en place, il « n'évitait dans son manége que la bassesse « qui l'aurait empêché de se faire valoir; « souple et réservé, adroit avec mesure, faux « avec épanchement, fourbe avec délices, « haineux et jaloux, il n'était jamais plus « doux et plus mielleux que pour exprimer « sa haine et ses prétentions. Superficiellement instruit, détaché de tous principes, « l'erreur lui était aussi bonne que la vérité, « quand elle pouvait faire briller la frivolité « de son esprit. Il n'envisageait les grandes « choses que sous les petits rapports, n'aimait que les tracasseries de la politique, « n'était éclairé que par des étincelles, et ne « voyait dans l'histoire que ce qu'il avait vu « dans les petites sociétés, etc. » Si ce portrait est véritable, ainsi que tout le fait croire, il ne semble cependant pas fait par la plume d'un ami. On a de Rulhière : *Eclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes, et sur l'état des protestants en France, depuis le commencement du règne de Louis XIV*, Paris, 1788, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, où se laissent facilement remarquer les principes philosophiques de l'auteur, est par fois écrit d'un style assez clair et rapide. Il y embrasse ouvertement la défense des protestants et ne ménage pas les catholiques. Il possédait le manuscrit de l'abbé de Mably sur l'*Histoire de France*, qu'il termina; il en rédigea en entier la seconde partie; *Discours* (en vers) *sur les disputes; Epitre sur le renversement de ma fortune; De l'action de l'opinion sur les gouvernements*, 1788; *Histoire de la révolution de Russie en* 1762, Paris, 1797, in-8°; *Histoire de l'anarchie de Pologne et du démembrement de cette république, suivie d'anecdotes sur la révolution de Russie*, Paris, 1807, 4 vol. in-8° et in-12. Cette histoire ne contient que le premier partage de la Pologne, Rulhière étant mort avant l'entier démembrement de ce royaume. En même temps qu'il peint les malheurs du roi Poniatowski, et la courageuse quoique inutile défense des Polonais, il met en usage tous les moyens d'exciter l'indignation de ses lecteurs contre cette injuste oppression, et notamment contre l'ambitieuse Catherine II. Il tâche en outre de dévoiler les vices et les désordres du gouvernement de Louis XV, et semble pronostiquer l'anarchie qui désola la France quelques années après. Le style est correct et élégant; mais on y reconnaît toujours la plume d'un philosophe du XVIIIe siècle. *Les Jeux de mains*, poëme en trois chants, avec l'*Epître sur les disputes*, l'*A-propos*, des *Epigrammes*, etc., Paris, 1808, 1 vol. in-8°. On a publié les *OEuvres posthumes* de Rulhière en 1791, in-12, où l'on ne reconnaît cependant le style de cet auteur que dans les anecdotes du maréchal de Richelieu. Rulhière avait du talent poétique; et quand son Epître sur les disputes parut, Voltaire dit à ses amis : « Lisez cela, c'est du bon temps. » Et Laharpe, en parlant de lui, s'est exprimé en ces termes : « Bon plaisant dans les vers, il « était loin d'être gai dans la société; il y « était au contraire lourd et important. » On a réimprimé, en 1819, les *OEuvres diverses* de Rulhière en 2 vol. in-8°, et sous le titre d'*OEuvres posthumes*, l'Histoire de l'anarchie de Pologne, et les Anecdotes sur la révolution de Russie. Daunou a fait précéder une des éditions de Rulhière d'une Notice sur cet auteur.

RULMAN (AULNÉ). *Voy.* la fin de l'article FLÉCHIER.

RUMOLD (saint), communément saint Rombaud, en latin *Rumoldus*, patron de l'église de Malines, est un de ces zélés religieux anglo-saxons, établis en Angleterre et en Irlande, qui, dans le VIIIe siècle, quittèrent leur solitude pour porter la lumière de la foi à diverses nations d'Europe. Il s'associa aux travaux apostoliques de saint Willibrod, et fut sacré évêque *régionnaire*, c'est-à-dire sans avoir de siége fixe. Il convertit une multitude d'infidèles aux environs de Malines, de Lierre et d'Anvers, et mourut martyr de son zèle, pour s'être élevé contre les scandaleux désordres d'un habitant du pays, le 2½ juin 775. Son corps, jeté dans l'eau, fut découvert miraculeusement, et enterré par les soins du comte Adon. Les principales actions de sa vie sont représentées par de beaux tableaux dans l'église cathédrale de Malines.

RUNG (PHILIPPE), Anglais de naissance, mort le 11 février 1823, âgé de 70 ans, à Halle, où il professait la langue anglaise, s'est surtout fait connaître par un ouvrage intitulé : *Dictionnaire biographique des juifs et des juives qui se sont distingués dans la carrière des lettres, en y comprenant les patriarches, les prophètes et les rabbins célèbres*, Leipzig, 1817. En 1820, il avait fait paraître une traduction anglaise d'une comédie allemande de Hell.

RUNGIUS (DAVID), luthérien, né en Poméranie, l'an 1564, mort en 1605, professa la

Digitized by Google

théologie à Wittenberg avec beaucoup de réputation, et assista au colloque de Ratisbonne en 1601. On a de lui des *Commentaires* sur la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les deux Epîtres aux Corinthiens, l'Epître de saint Jacques, etc.

RUPELMONDE (N. comtesse DE), carmélite de la rue de Grenelle à Paris, sous le nom de sœur *Marie-Thérèse-Thaïs-Félicité de la Miséricorde*, donna l'exemple de toutes les vertus qui prennent naturellement leur essor dans l'âme des grands du monde, convaincus de la frivolité des jouissances terrestres. Elle fut un modèle de piété, de charité et de pénitence, et mourut le 11 novembre 1784. On a présenté à l'édification des chrétiens le tableau de sa *Vie* dans une lettre imprimée à Paris en 1787, in-12. (*Voyez* le *Journ. hist. et litt.*, 15 septembre 1787, p. 103.)

RUPERT (saint), évêque de Worms, d'une famille illustre, alliée à la maison royale de France, prêcha la foi dans la Bavière, sur la fin du VIIe siècle, et y convertit Théodon, duc de Bavière, qu'il baptisa avec un grand nombre de personnes. Il annonça particulièrement l'Evangile à Lorch et à Juvave, et établit son siége dans cette dernière ville qui, presque ruinée, se releva par la religion, qui vivifie tout; elle prit le nom de Saltzbourg. Il mourut le 25 mars 718. En Autriche et en Bavière, on fait sa fête le 25 de septembre, jour de la translation de ses reliques, que l'on honore à Saltzbourg, dans l'église qui porte son nom.

RUPERT, né dans le territoire d'Ypres, embrassa la règle de Saint-Benoît dans l'abbaye de Saint-Laurent, près de Liége. Il passa de là dans l'abbaye de Saint-Laurent d'Oostbourg, près d'Utrecht, et n'épargna ni veilles ni application pour s'avancer dans l'intelligence de l'Ecriture sainte. Son savoir et sa piété lui acquirent une si grande réputation, que Frédéric, archevêque de Cologne, le tira de son cloître de Liége, où il était retourné, pour le faire abbé de Deutz, vis-à-vis de Cologne, en 1113. Il mourut en 1135. Tous ses ouvrages ont été imprimés à Paris en 1638, en 2 vol. in-fol., et à Venise, 7 vol. in-folio, 1748 à 1752. On y trouve : des *Commentaires* sur la plupart des livres de l'Ecriture sainte, dans lesquels il se propose de rapporter tout ce qu'ils renferment aux œuvres des trois personnes de la Trinité. On lui reproche d'avoir donné dans des allégories bizarres, et d'avoir parlé peu correctement de l'eucharistie dans un endroit de cet ouvrage; mais dans plusieurs autres, et en particulier dans ses *Lettres*, il s'explique sur ce mystère de la manière la plus orthodoxe et la plus exacte. Un *Traité des offices divins*, où il traite des cérémonies de l'Eglise, et en rend des raisons mystiques ; un *de la Trinité*, et plusieurs autres ; des *Lettres ; Histoire de l'incendie de Deutz ; La Vie de saint Héribert*, etc. Ce qu'il a écrit touchant l'histoire des évêques de Liége et des abbés du monastère de Saint-Laurent a été inséré dans l'*Amplissima Collectio* des bénédictins de Saint-Maur, tomes IV et IX.

RUREMONDE (JEAN-GUILLAUME DE), fanatique allemand, né vers 1540, se crut inspiré de Dieu pour renouveler dans Munster, sa patrie, la *pure doctrine*, en rétablissant l'anabaptisme, dont il appelait les sectaires le peuple de Dieu. Il commença à prêcher ses fausses opinions en 1580, et assurait, entre autres choses extravagantes, que le royaume de la nouvelle Jérusalem serait bientôt fondé, et que les anabaptistes s'empareraient des pays de ceux qui ne partageraient pas leurs opinions sur la Divinité, comme autrefois les Israélites s'étaient rendus maîtres des terres des Chananéens. Il composa un livre dans lequel il s'efforçait de prouver « qu'à « l'exemple de Mahomet, on devait accorder « la pluralité des femmes ; et, afin qu'on pût « les nourrir, il permettait les vols et les « larcins, s'appuyant sur ce que tous les « biens de la terre appartenaient à Jésus-« Christ et à ses disciples ; que c'était lui « que Dieu avait envoyé pour en faire une « répartition égale, et qu'il lui avait con-« fié pour cela l'épée de Gédéon. » Cette morale relâchée et ces principes de brigandage ne manquèrent pas de lui attirer beaucoup de prosélytes, qui pillèrent, sous ses ordres, les maisons des nobles et des riches, et devinrent si nombreux et si terribles, qu'ils portèrent la terreur dans plusieurs parties de l'Allemagne, dont les princes particuliers n'eurent pas assez de résolution ou de force pour arrêter leurs désordres, qui durèrent plus de cinq ans. Enfin on mit des troupes à la poursuite de Ruremonde, qui, se trouvant un jour avec ses femmes, écarté des siens, fut pris et enfermé dans la forteresse de Durren au pays de Juliers. Il avait amassé, par ses vols, de grandes richesses dont il portait toujours sur lui la plus grande partie. Il put donc, à force de présents, corrompre ses gardes, qui lui permirent de communiquer avec ses femmes, et il vécut pendant longtemps dans le vice et l'abondance. Le duc de Clèves (Guillaume), l'ayant appris, fit resserrer plus étroitement Ruremonde, et ordonna qu'on instruisît son procès : il fut condamné au dernier supplice. Selon l'usage de ces temps, il fut brûlé à petit feu comme hérétique, et ses cendres dispersées au vent. Il ne donna aucune marque de repentir; deux de ses femmes subirent le même sort : les autres abjurèrent leurs erreurs et obtinrent leur pardon. Peu à peu on vint à bout d'exterminer ou de dissiper les partisans de ce fanatique, qui était plutôt chef de voleurs et d'assassins qu'il ne l'était d'une secte.

RURICIUS. *Voy.* RORICE.

RUSBROCK ou RUSBROECK (JEAN), né vers l'an 1294, dans le lieu dont il porte le nom, et qui est placé entre Bruxelles et Halle, fut le premier prieur des chanoines réguliers de Saint-Augustin, au monastère de Grunendal (*vallis viridis*) dans la forêt de Soignies, près de Bruxelles, et y mourut en 1381, honoré des titres de *très-excellent con-*

Digitized by Google

templatif et de *docteur divin*. Sa réputation attira chez lui, avec plusieurs personnes de marque de l'un et de l'autre sexe, une foule de docteurs, entre lesquels on compte Jean Taulère. Ce pieux et savant dominicain l'avait en grande vénération ; et quoiqu'il fût bien plus grand théologien que Rusbrock, il disait avoir beaucoup avancé auprès de lui dans la science de la vie contemplative. On garde les *OEuvres* de Rusbrock au monastère de Grunendal, en manuscrit, 3 vol. sur vélin. Surius les a traduites du flamand en latin. La meilleure édition est celle de Cologne, 1692, in-4°. On y trouve sa *Vie*, composée par Henri de Pomère. Ces *OEuvres* ont été critiquées par Jean Gerson, Bossuet et Fleury ; mais Denys le Chartreux, Sixte de Sienne, Lessius et plusieurs autres en ont fait l'apologie. Surius dit que Gerson n'a vu qu'une mauvaise copie. Si l'on joint à la lecture de ces ouvrages et d'autres de ce genre, le Traité de Bossuet, *Mystici in tuto*, on ne sera point exposé à s'abandonner à une spiritualité trop subtile ou trop extraordinaire, pour que Dieu y appelle beaucoup d'âmes. On peut croire cependant que si d'un côté le langage des mystiques a quelquefois besoin d'une explication favorable, de l'autre le savant prélat veut le réduire à une exactitude qui semble exclure les voies particulières par lesquelles Dieu conduit quelquefois les hommes, en dérogeant aux règles ordinaires. Gerson disait lui-même qu'il ne fallait pas toujours exiger dans ces sortes d'ouvrages la précision rigoureuse du langage, ni même des notions communes de la morale. Il assure que *ceux qui n'ont pas l'expérience de la vie mystique n'en peuvent non plus juger qu'un aveugle des couleurs. Voy.* ARMELLE, JEAN de La Croix ou d'Yepez, FÉNELON, MALAVAL, TAULÈRE, etc.

RUSCA (NICOLAS), né à Bedano, fut élevé dans le collége des jésuites à Milan, aux frais du cardinal Borromée, et fit des progrès si rapides dans ses études, qu'en 1589 il fut nommé principal de l'église de Sondrio, quoiqu'il n'eût encore que 24 ans. Il se signala aussitôt par son zèle contre les erreurs de Calvin et de Zuingle, et fut un de ceux qui défendirent la foi catholique contre les ministres protestants, dans deux conférences publiques tenues à Tirano, en 1595 et 1596. Les sectaires, désespérant de dominer dans la Valteline, tandis que Rusca y combattait leurs erreurs, l'accusèrent d'être en correspondance avec l'Espagne, le chargèrent d'autres crimes imaginaires et le firent mourir à Tunis en 1618, dans des tourments affreux. Le protestant Agrippa, dans son *Histoire de la prétendue réforme de l'Eglise des Grisons*, parle avec horreur de cet assassinat, et rend justice à l'innocence de Rusca. Ses compatriotes, irrités de la tyrannie des Grisons, secouèrent leur joug, chassèrent les protestants, et ils ont constamment conservé depuis la religion catholique.

RUSCA (ANTOINE), théologal de Milan, mort en 1645, fut placé par son mérite, avec Collius, Visconti et Ferrari, dans la bibliothèque ambrosienne, par le fondateur de ce monument célèbre, Frédéric Borromée. Dans la distribution des matières que ce cardinal donna à traiter aux divers savants qu'il occupait, celle de l'enfer tomba à Rusca. Il remplit sa tâche avec beaucoup d'érudition dans un vol. in-4°, divisé en 5 livres. Ce volume, imprimé à Milan en 1611, sous ce titre : *De inferno, et statu dæmonum, ante mundi exitium*, est savant, curieux et peu commun.

RUSSEL, évêque de Lincoln, mort vers 1484, composa plusieurs ouvrages, dont les plus considérables sont : *In Cantica canticorum ; De potestate pontificis et imperatoris.*

RUST (GEORGES), fut élevé au collége du Christ à Cambridge, et devint ensuite doyen de Connor, puis évêque de Dromore en Irlande, et mourut jeune l'an 1670. On a de lui quelques ouvrages sur les matières ecclésiastiques, traitées suivant les maximes anglicanes ; un *Traité sur la préexistence des âmes*, et un autre *de la vérité*, qu'il méconnaissait cependant lui-même, Londres, 1682, in-8°.

RUSTIQUE (saint), *Rusticus*, célèbre évêque de Narbonne, dans le ve siècle, fut en correspondance avec saint Jérôme, qui lui écrivit une belle lettre sur les devoirs de la profession monastique que Rustique avait embrassée. Tiré de son monastère par son évêque, qui l'ordonna prêtre, il fut placé sur le siége de Narbonne vers 427. Il consulta le pape Léon sur diverses difficultés, et ce pontife satisfit à ses doutes dans une lettre où il le dissuade en même temps de quitter son évêché, comme il avait résolu de le faire par humilité et par amour de la solitude. Il mourut en 462. — Il ne faut pas le confondre avec saint RUSTIQUE, évêque d'Auvergne, en 423, qui mourut vers la fin du règne de Valentinien III.

RUTERFORTH. *Voy.* RUTHERFORTH.

RUTH, femme moabite, qui épousa Mahalon, un des enfants de Noémi et d'Elimélech, et ensuite Booz, vers l'an 1254 avant Jésus-Christ. Elle fut mère d'Obed, père d'Isaï et aïeul de David. Le livre de Ruth, qui contient l'histoire de cette pieuse femme, est placé entre le livre des *Juges* et le premier des *Rois*, comme une suite de celui-là, et une introduction à celui-ci. Il n'est particulièrement intéressant qu'autant qu'il concourt à établir la généalogie de Jésus-Christ, sur laquelle l'origine de Ruth, qui était étrangère, aurait pu jeter quelque obscurité. Il sert encore à prouver que le Seigneur, en faisant des juifs son peuple choisi, n'a pas rejeté les autres nations. On ne sait pas précisément en quel temps est arrivée cette histoire ; elle ne peut avoir été écrite que sous David, dont l'auteur parle à la fin de son livre ; et il y a apparence qu'elle est du même qui a écrit le premier livre des *Rois*. On n'est pas d'accord non plus sur l'auteur de ce livre, qui est la peinture la plus fidèle des mœurs champêtres de ces temps reculés. A ne considérer que le style dont ce morceau est écrit, il peut passer pour un des plus beaux dans ce genre de narration.

Digitized by Google

Les actions, les sentiments, les mœurs, tout y est peint au naturel, et avec une simplicité si naïve, qu'on ne peut le lire sans en être touché. Jahn, dans son *Introductio ad libros sacros veteris fœderis*, pag. 238, place la composition du livre de Ruth sous les derniers rois de Juda, et Richard Bernard a écrit sur les événements racontés dans ce livre un traité curieux intitulé : *La Récompense de Ruth*, Londres, 1628, in-12. M l'abbé de Labouderie a fait imprimer à Paris, en 1824, in-8°, une trad. en patois auvergnat, du livre de Ruth, avec le texte hébreu en regard. Florian a donné, en 1784, *Ruth*, églogue sainte, qui a obtenu le prix de poésie de l'académie française. *Voy.* Noémi. On trouve dans la Grammaire celtique de Legonidec une traduction du livre de Ruth en bas-breton.

RUTH D'ANS (Paul-Ernest), ecclésiastique, né à Verviers, ville du pays de Liége, en 1653, d'une famille ancienne, se rendit à Paris, et s'attacha à Arnauld, qui fut depuis son conseil et son ami. Il assista à la mort de ce docteur en 1694, et apporta son cœur à Port-Royal-des-Champs. Ruth d'Ans ayant été exilé par une lettre de cachet en 1704, se retira dans les Pays-Bas. Précipiano, archevêque de Malines, toujours zélé pour l'orthodoxie, connaissant le tort qu'il pouvait faire à ses ouailles, tâcha de l'éloigner. Ruth eut ordre de sortir des Pays-Bas catholiques. Il alla à Rome, où il eut l'adresse de déguiser ses sentiments, et fut assez bien reçu du pape Innocent XII : mais Clément XI, l'ayant mieux connu, le déclara, par un bref spécial, inhabile à posséder des bénéfices et des dignités ecclésiastiques. Il parvint cependant, à force d'intrigues, à être chanoine de Sainte-Gudule, à Bruxelles, en 1728, envahit la dignité de doyen de l'église de Tournai, par la protection des Hollandais, alors maîtres de cette ville. Le chapitre, qui refusa de le reconnaître et de l'admettre, fut l'objet de sa haine et de ses persécutions : l'illustre Fénelon prit part à la douleur des chanoines de Tournai ; la lettre que ce grand prélat écrivit à ce sujet est rapportée dans l'*Histoire de Tournai*, in-4°, par Poutrain. Ruth étant tombé malade à Bruxelles, le cardinal d'Alsace, archevêque de Malines, n'en fut pas plutôt informé, qu'il s'y transporta pour ramener au bercail cette brebis égarée ; il sollicita pendant une heure à la porte l'entrée de la maison, et ne put l'obtenir. Ruth mourut en 1728, sans avoir reçu les sacrements de l'Eglise. Son cadavre fut enlevé furtivement pendant la nuit. C'est lui qui a composé le dixième et le onzième volume de l'*Année chrétienne* de Le Tourneux. Il est encore auteur de quelques autres ouvrages aujourd'hui oubliés. Nous avons puisé les principales circonstances de sa vie dans un écrit imprimé sur les lieux, avec approbation, l'année même de sa mort. *Voyez* aussi *Flandria illustrata* de Sanderus, dernière édition, où il est parlé des *doyens* de Tournai.

RUTHERFORTH (Thomas), ministre anglais, né en 1712, à Papworth-Everard, dans le comté de Cambridge, fut élevé au collége de Saint-Jean à Cambridge, et, ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint recteur de Schenfield, en Essex, et de Barley, dans le comté d'Hertford : il s'était occupé de philosophie, de théologie et même de mathématiques, et avait beaucoup d'instruction. On a de Rutherforth : *Essai sur la vertu, sa nature, et les obligations qu'elle impose*, etc., 1744, 1 vol. in-8° ; *Système de philosophie naturelle*, 1748, 2 vol. in-4° ; *Lettres à Middleton, en faveur de Sherlock, sur les Prophéties*, 1750, in-8° ; *Discours sur les miracles*, 1751, in-8° ; *Adresse au clergé d'Essex ;* deux *Lettres à Kennicott ; Preuve du droit des églises protestantes, d'exiger du clergé une profession de foi et de doctrine, Lettre à Blackburne, sur le même sujet*, des *Sermons*. Il est auteur d'une *correction curieuse* d'un passage de Plutarque, où cet écrivain décrit les instruments mis en usage pour renouveler le feu de la déesse Vesta. Rutherforth mourut en 1771.

RUYR (Jean), antiquaire lorrain, né l'an 1560, à Charmes-sur-Moselle, fut successivement secrétaire, chanoine et chantre du chapitre de Saint-Dié, dont il mourut doyen, vers 1645. « Il ne doit la réputation qu'il a « obtenue, dit un biographe, qu'à un travail « sur les antiquités du pays, travail précieux, « qui ne se recommande point, il est vrai, « par un style élégant et une critique rigou- « reuse, mais fort intéressant sous d'autres « rapports. » On cite de Jean Ruyr : *Les Triomphes de Pétrarque, mis en vers françois par forme de dialogues, avec autres Meslanges de diverses inventions*, Troyes, Cl. Garnier, 1588, petit in-8°, peu commun ; *La Vie et histoire de saint Dié, évesque de Nevers*, etc., traduite du latin, Troyes, J. Oudot, 1594, petit in-8°. « Cette histoire du fondateur de « l'insigne église collégiale de Saint-Dié, dit « le biographe déjà cité, a été écrite dans le « XIe siècle par un religieux dont le nom est « ignoré. Le grand prévôt de Riguet en a ré- « futé quelques passages dans ses Mémoires « historiques pour la Vie de saint Dié, im- « primés à Nancy, chez les Charlot, en 1680, « et réimprimés à la fin de son système « chronologique des évêques de Toul, 1re édi- « tion, Nancy, P. Barbier, 1701, in-8°. » *Première partie (seconde et troisième) de la Recherche des sainctes antiquités de la Vosge, province de Lorraine*, Saint-Dié, Jacques Marlier, 1625, les trois premières parties en un vol. petit in-4°, orné de 5 figures, dont trois sont généralement attribuées à Callot ; édition mal exécutée et fautive, mais rare et recherchée. Ruyr en donna lui-même une nouvelle édition, revue, corrigée et augm., sous le titre de *Recherches des sainctes antiquités de la Vosge*, etc., Espinal, 1633, trois parties in-4°. Ce qui contribue à donner encore plus de prix aux ouvrages de Ruyr, c'est qu'on y trouve l'emploi et l'indication de documents qui ont été détruits par le temps, ou pour mieux dire anéantis par le vandalisme des contemporains.

RUYSBROCK. *Voy.* Rusbrock.

RUYSBROECK. *Voy.* Rubruquis.

Digitized by Google

RUZÉ (Arnould), d'une famille très-ancienne de Tours, naquit dans cette ville vers 1480, et, après avoir étudié le droit, embrassa l'état ecclésiastique. Il fut successivement conseiller au parlement de Paris en 1518, et abbé de Notre-Dame de la Victoire en 1520, puis il professa le droit, et surtout le droit canonique à l'université d'Orléans, dont il était chancelier. C'est dans cette ville qu'il mourut vers 1541. Arnould Ruzé, aussi modeste que savant, refusait de faire imprimer ses ouvrages; mais Philippe Prudhomme ou Probus, jurisconsulte et official d'Amiens, qui les avait lus et en faisait beaucoup de cas, les enleva du cabinet de l'auteur, et les publia sans sa participation. L'édition donnée par Probus est intitulée : *Opera egregii et eminentis viri, utriusque censuræ professoris, domini Arnulphi Ruzæi, etc. Tractatus juris regaliorum; Tractatus de mandatis apostolicis; Tractatus de sublimi archipræsulum statu et conditione, deque singulari in suffraganeos jurisdictione, et metropoliticæ sedis prærogativa*, Paris, 1534, in-4°. Probus fit réimprimer le *Traité de la régale*, avec un Supplément de sa composition, Paris, 1542, in-4°; ibid., 1551, in-8°, avec deux autres traités sur le même sujet, par le P. Bertrand, cardinal et jurisconsulte du XIVe siecle.

RUZÉ (Guillaume), de la même famille que le précédent, et fils de Guillaume Ruzé, seigneur de Beaulieu, qui était receveur général des finances en Touraine, naquit vers 1520, à Paris, où il fit ses études. Après avoir été fait prêtre, il fut reçu docteur de la faculté de théologie et de la maison de Navarre, devint recteur de l'université le 6 mai 1551, et assista, en 1566, à la conférence tenue avec les ministres protestants. Le roi lui donna l'abbaye d'Esterp, au diocèse de Limoges, en 1569. Ruzé fut nommé pour occuper le siége de Saint-Malo; mais avant d'être sacré, il fut transféré à l'évêché d'Angers, dont il prit possession par procureur le 29 août 1572. C'est lui qui prononça le discours d'ouverture à l'assemblée du clergé qui se tint la même année à Blois, et, en 1576, il fut député aux Etats généraux réunis dans la même ville. Ruzé fut aussi aumônier et confesseur des rois Charles IX et Henri III; mais il se démit, vers 1580, de ces fonctions qui l'empêchaient de résider au milieu de ses diocésains, dont il s'attira l'estime et le respect par la sagesse et l'activité de son administration. Le recueil des *Statuts* d'Angers, in-4°, renferme ceux qui furent donnés par ce prélat. Il assista, en 1583, au concile de sa province, assemblé à Tours sous la présidence de l'archevêque Simon de Maillé, et dans lequel on dressa pour les protestants convertis une profession de foi que Ruzé publia en français sous ce titre : *Manière de profession de foi que doivent tenir ceux du diocèse d'Angers qui se voudront remettre au giron de notre mère sainte Eglise catholique, apostolique et romaine*, Paris, 1584, in-8°; réimprimée dans les Mémoires de la Ligue. Ruzé publia aussi une traduction française du *Commonitorium* de saint Vincent de Lerins, sous ce titre : *Petit Traité de Vincent Lirinense, François de nation, pour la vérité et antiquité de la foy catholique, contre les prophanes nouueautés de toutes hérésies, composé par l'auteur, en latin, du temps du concile d'Ephèse, enviro l'an de grâce CCCCXXX, et de nouueau mis en notre langue vulgaire, et adressé à messeigneurs les frères du roi par G. Ruzé, théologien, leur aumosnier et confesseur*, Paris, de l'imprimerie de Vascosan, 1571, in-8°; Lyon, 1570, et Paris, Morel, 1580, in-8°. Cette version, remarquable pour l'époque, a surtout le mérite de la fidélité. Selon La Croix du Maine, Ruzé composa plusieurs ouvrages qui paraissent perdus. Ce prélat mourut le 28 septembre 1587, à Paris, où il s'était rendu pour les affaires de son diocèse.

RYCKEL. *Voy.* Denis de Leeuwis ou le Chartreux.

RYCKEWAERT (Augustin-Joseph), né à Poperinghe, le 10 mai 1771, fit avec succès ses études de théologie à Douai et à Louvain. L'invasion des Français en Belgique et le commencement de la persécution ne le détournèrent point de sa vocation. Ordonné prêtre à Malines, le 1er avril 1797, il parcourut en missionnaire la partie française du diocèse d'Ypres. Successivement vicaire de Saint-Jean et de Saint-Bertin à Poperinghe, et professeur de théologie au séminaire de Gand, les affaires de l'Eglise sous Bonaparte lui donnèrent occasion d'exercer son zèle. Il fut occupé avant et pendant le concile à préparer des matériaux pour le docteur van de Velde, théologien de M. de Broglie. Après l'arrestation de ce prélat, il contribua beaucoup à la résistance que le clergé opposa aux prétentions du gouvernement impérial. Ryckewaërt, demeuré secrètement à Gand, composa dans sa retraite un écrit anonyme qui fut imprimé sous le titre de *Quæstio momentosa*, in-12 de 31 pages. Il y prouve que l'élection faite le 22 juillet 1813, par le chapitre de Gand, était nulle. Une prétendue réfutation de cet ouvrage ayant paru, il y répondit par l'écrit intitulé : *Observationes auctoris quæstionis momentosæ*, in-8°, de 32 pages. On lui doit encore : *Monitum christianum auctoris quæstionis momentosæ ad obtrectatorem suum*, in-8° de 25 pages. Tous ces écrits montrent chez leur auteur non moins de zèle et de véritable savoir que de courage. Après le retour de M. de Broglie à Gand, Ryckewaërt fut nommé examinateur synodal, puis président du séminaire de cette ville, emploi qu'il conserva jusqu'au 16 mai 1836, époque de sa mort. On doit encore à ce savant écrivain : une bonne édition des *Institutions canoniques* de Devoti, des améliorations notables à la théologie de Dens, édition de 1828, et une suite à l'*Abrégé d'histoire ecclésiastique* de Berti, suite supérieure peut-être à l'ouvrage du religieux italien. Enfin il a publié, peu de temps avant sa mort, un bon recueil d'ouvrages choisis des Pères de l'Eglise, en dix vol. in-12. Ce recueil, sous le titre d'*O-*

Digitized by Google

pera selecta, fut terminé en 1835. Ryckewaërt a fourni aussi des matériaux au *Spectateur belge*, et composé une *Dissertation sur l'Herméneutique de Janssens*.

RYE (Ferdinand de Longwy, plus connu sous le nom de), archevêque de Besançon, né l'an 1556, d'une ancienne maison de Bourgogne, avait embrassé d'abord la carrière militaire, servit quelque temps dans les Pays-Bas, puis quitta la profession des armes pour entrer dans l'état ecclésiastique. Il se rendit à Rome et fut pourvu par Sixte-Quint de l'archevêché de Besançon après la mort du cardinal de Granvelle. Le diocèse lui dut beaucoup d'établissements utiles. Chargé, de concert avec le parlement de Dôle, du gouvernement du comté de Bourgogne, il contribua à la défense de Dôle assiégée en 1636 par le prince de Condé, et mourut le 2 août de la même année, épuisé par les fatigues qu'il avait éprouvées pendant ce siége.

RYER (André du), sieur de Malezair, né à Marcigny, dans le Mâconnais, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et chevalier du Saint-Sépulcre, séjourna longtemps à Constantinople, où le roi de France l'avait envoyé. Il fut consul de la nation française en Egypte, et mourut en France vers le milieu du XVIIe siècle. Il possédait parfaitement les langues orientales. On a de lui, une *Grammaire turque*, Paris, 1630, in-4°; une *Traduction* française de l'Alcoran, Elzévir, 1649, in-12; Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12; quoique négligée et d'un langage qui vieillit, elle est préférée par les vrais connaisseurs à celles de Sale et de Savary, parce que du Ryer ne cherche qu'à traduire, et non pas à donner de belles idées de l'original. On lui a faussement reproché d'avoir surchargé le tableau de la croyance ou des rêveries mahométanes, en ajoutant à l'Alcoran les idées des commentateurs. M. Porter, homme profondément instruit de cette matière, en convient : « La version de du Ryer, dit-il, « est peut-être infidèle quant à l'idiome; « mais elle est assez exacte quant à la doc- « trine. » Observations sur les Turcs, tom. Ier, p. 125; une *Version* française du Gulistan, ou l'Empire des roses, composé par Saadi, prince des poëtes turcs et persans, Paris, 1634, in-8°. Gentius a traduit le même livre en latin, sous le titre de *Rosarium politicum*. Cette dernière traduction est préférée à celle de du Ryer. — Un autre Ryer (Pierre du), historiographe de France et membre de l'académie française, né l'an 1605, à Paris, mort en 1658, s'est fait connaître surtout par des traductions d'Hérodote, de Cicéron, d'Ovide, etc., et par des pièces dramatiques, entre lesquelles on cite : *Alcyonée*, *Saül* et *Scévole*, tragédies. On a dit de cet auteur que le besoin d'argent le faisait travailler avec trop de rapidité.

RYLANCE (Ralph), écrivain anglais, né à Bolton dans le Lancashire, passa les premières années de sa vie à Liverpool où il se lia d'amitié avec Roscoe, auteur de la Vie de Léon X. Il publia lui-même ou traduisit un grand nombre d'ouvrages qui sont tous anonymes ou pseudonymes. Les seuls auxquels il ait attaché son nom sont une *Explication des dogmes du christianisme*, et une *Exposition de l'oraison dominicale*. Rylance mourut à Londres le 6 juin 1834, au moment où il préparait sur l'affinité des langues un ouvrage à la publication duquel il s'était disposé par une étude approfondie des langues welche et celtique.

RYSSEN (Léonard), théologien hollandais du XVIIe siècle, se servit des lumières qu'il avait puisées dans l'étude de la théologie, pour donner divers *Traités* sur les matières qui la concernent. Le meilleur que l'on connaisse de lui est contre celui de Béverland : *De peccato originali*. Ce traité de Ryssen n'est pas commun; il est intitulé : *Justa detestatio libelli Beverlandi, de peccato originali*, in-8°, 1680. C'est une bonne réfutation de l'indécent et absurde paradoxe que Béverland avait répété d'après Corneille Agrippa, contraire non-seulement, comme nous l'avons observé, à l'ordre établi pour la reproduction et la perpétuité de l'espèce humaine, mais à la croyance constante de l'Eglise catholique, qui a toujours pris dans le sens littéral ce que la Genèse nous apprend de la prévarication du premier homme; comme elle s'en explique dans toute sa liturgie, et particulièrement dans la messe de la Passion : *Salutem humani generis in ligno crucis constituisti; ut unde mors oriebatur, inde vita resurgeret; et qui in ligno vincebat, in ligno quoque vinceretur*.

RZEWUSKI (Wenceslas) grand-général de la Pologne, issu d'une ancienne et illustre famille, naquit en 1705, le jour que les Polonais remportèrent à Kalish une victoire mémorable qui fut attribuée aux conseils de son père. Il se rendit habile dans le droit public et dans l'histoire, et il parlait en public avec une grande facilité. Les services que Rzewuski eut occasion de rendre à son pays dans les premiers temps du règne d'Auguste III, furent récompensés par le palatinat de Podolie, et peu de temps après il fut nommé maréchal du tribunal de Lublin. Il introduisit des réformes salutaires dans l'armée, et trouva encore des loisirs pour cultiver les sciences, la littérature et les arts. La lutte qu'il soutint contre les intrigues de la Russie qui voulait placer Stanislas Poniatowski sur le trône de Pologne, irrita cette puissance; l'ambassadeur russe le fit arrêter pendant la nuit à Varsovie, en 1767, avec son troisième fils, le comte Severin Rzewuski, et conduire sous escorte à Smolensk, d'où il fut transféré à Kaluga. Pendant sa captivité, il traduisit en vers polonais les *Psaumes* de David, qui se rapportaient à la situation de son âme; il traduisit aussi les odes d'Horace. Remis en liberté au bout de six ans, Wenceslas résolut de finir ses jours dans la retraite : cependant il fut nommé peu de temps après grand-général de la couronne, mais il se démit aussitôt de cette charge, qui fut conférée à son fils Severin. Il fut obligé d'accepter la dignité de

Digitized by Google

castellan de Cracovie, qui lui donnait le premier rang dans le sénat ; mais il ne voulut plus sortir de sa petite terre de Siedliska, où il s'était retiré. L'étude et les œuvres pieuses occupaient son temps, et il mourut en héros chrétien au mois de novembre 1779. Ses restes furent inhumés sans pompe, comme il l'avait demandé, dans l'église des religieux récollets à Chelm. Sa bibliothèque était très-riche : il avait une connaissance profonde de l'architecture, comme le prouve le plan de l'église de Podhorcé qui est de lui, et qui eût fait honneur à un architecte consommé. On a de Wenceslas Rzewuski des *Discours*, des *Lettres*, des *Dissertations* sur le droit public de la Pologne; un *Cours de rhétorique*, des *Tablettes chronologiques*, une *Oraison funèbre du roi Auguste II*, Varsovie, 1733, in-fol.; un *Nouvel Art poétique*, deux comédies et deux tragédies, etc. Le tome II de la *Suada polona* renferme de lui l'*Oraison funèbre* de Michel Wisniowiecki et une *Lettre à Clément XII*. Mais nous devons faire une mention spéciale de ses *Sept Discours sur la religion*, en polonais, dans lesquels on trouve, dit M. Weiss, une éloquence nerveuse.

S

SA ou SAA (Emmanuel), jésuite portugais, né, l'an 1530, à Villa-de-Condé, dans la province entre Douro et Minho, étudia avec un tel succès à l'université de Coïmbre, que Klefeker, dans sa *Biblioth. erudit. præcoc.*, p. 326, l'a placé parmi les savants précoces. Il prit l'habit de Saint-Ignace en 1545. Après avoir enseigné à Coïmbre et à Rome, il se consacra à la chaire, et prêcha avec succès dans les principales villes d'Italie. Pie V l'employa à une nouvelle édition de la Bible. Il mourut en 1596, dans sa 66e année, dans la maison professe d'Arone, au diocèse de Milan, où il s'était rendu pour consacrer ses dernières années aux exercices de la pénitence. Nous avons de lui : *Scholia in quatuor Evangelia*, Anvers, 1596, in-4° ; Lyon, 1610 ; Cologne, 1620 ; *Notationes in totam sacram Scripturam*, Anvers, 1598, in-4° ; Cologne, 1610. Ses notes sur la Bible sont courtes et littérales. Il y en a un grand nombre qui, dans leur brièveté, jettent plus de jour sur le texte sacré, et terminent mieux de grandes difficultés que de longs commentaires ; *Aphorismi confessariorum ex doctorum sententiis collecti*, Barcelone, 1609 ; Paris, 1609 ; Douai, 1627, in-24, édition corrigée ; Lyon, 1612 ; Anvers, 1615 ; Rouen, 1617. On assure qu'il fut quarante ans à composer ce livre, quoique ce ne soit qu'un volume in-12. Les confesseurs y trouvent d'excellentes règles, fruit de l'expérience, du jugement et de la solide piété de l'auteur. L'ouvrage n'est pas d'abord sorti de la main de l'auteur exactement tel que nous le voyons, le maître du sacré palais en ayant fait changer ou retrancher un certain nombre de décisions qui lui paraissaient s'éloigner des opinions communément reçues parmi les théologiens. On a encore du P. Sa une *Vie du P. Texeda*, capucin, confesseur de saint François de Borgia, général de la société ; mais elle ne paraît pas avoir été imprimée.

SAADIAS-GAON, célèbre rabbin, né en 892, mort en 942, à 50 ans, fut le chef de l'académie des Juifs, établie à Sora, près de Babylone. On a de lui : un traité intitulé *Sepher Emunoth*, dans lequel il traite des principaux articles de la croyance des Juifs ; une *Explication du livre Jetzira* ; un *Commentaire* sur Daniel ; une *Traduction*, en arabe, de l'Ancien Testament, et d'autres ouvrages.

SAAS (Jean), né, en 1703, à Saint-Pierre de Franqueville, au diocèse de Rouen, fut membre de l'académie de cette ville, et mourut en 1774, âgé de près de 72 ans. Après avoir été secrétaire de l'archevêque et garde de la bibliothèque du chapitre de Rouen, il fut pourvu de la cure de Darnetal en 1742, puis d'un canonicat à la métropole, en 1751. Une application constante à l'étude lui donna des connaissances étendues dans la littérature, et le rendit un des plus habiles bibliographes de son temps. Mais, plus jaloux de la gloire des lettres que de la sienne propre, il n'employa jamais plus d'activité que lorsqu'il s'agit d'être utile aux autres, soit par des recherches longues et pénibles, soit par la révision de leurs ouvrages. Outre des manuscrits intéressants qu'il a laissés, il a fait imprimer plusieurs écrits sans nom, ou sous des noms empruntés, entre autres : *Catéchisme de Rouen ; Nouveau Pouillé de Rouen*, 1738, in-4° ; *Notice des manuscrits de l'église de Rouen*, 1746, in-12 ; *Lettre sur le catalogue de la bibliothèque du roi*, 1749, in-12 ; plusieurs *Lettres critiques* sur le *Supplément* de Moréri, 1735 ; sur l'*Encyclopédie*, sur le *Dictionnaire* de l'abbé Ladvocat, Douai, 1762, in-8°. Ces lettres sont remplies d'observations sages, de corrections importantes, et décèlent beaucoup de jugement et de savoir ; l'auteur est un des premiers qui aient apprécié avec justesse la massive compilation de l'Encyclopédie : il montre non-seulement les erreurs grossières, mais la mauvaise foi et les vues sinistres des rédacteurs. *Voy.* Diderot. L'*Eloge de Saas* par Cotton Deshoussayes a été imprimé à Paris, 1776, in-8° de 35 pag.

SABACON, Ethiopien, s'empara, dit-on, de l'Egypte, et fut père de Tharaca qui vint au secours d'Ezéchias, comme il est dit au IVe livre des Rois, chapitre XIX. Son histoire, telle qu'elle est rapportée par Hérodote, ne mérite aucune croyance. Il paraît que c'est un roman fabriqué sur l'histoire de Salomon, mal entendue et ridiculement défigurée par ce Grec, ainsi que l'ont prouvé assez bien l'auteur de l'*Histoire des temps fabuleux*, et celui d'*Hérodote, historien du peuple hébreu sans le savoir*.

SABAS (saint), Goth de nation, né sous le

Digitized by Google

règne de Constantin le Grand, se distingua dans les armées par son courage et sa vie chrétienne. Les Goths ayant embrassé l'arianisme, il demeura ferme dans la foi catholique. Athanaric, roi des Goths, qui était païen, ayant donné un édit contre les chrétiens, Sabas fut arrêté, en 372, et noyé après plusieurs traitements cruels.

SABAS (saint), abbé et supérieur général des monastères de Palestine, naquit, en 439, à Mutallosque, bourg situé près de Césarée en Cappadoce. Des querelles domestiques le dégoûtèrent du monde ; il se confina dans un monastère, à une lieue de sa patrie, et il en fut l'ornement. Il défendit avec zèle la foi du concile de Chalcédoine, sous le règne d'Anastase, et mourut en 531, à 92 ans, plein de vertus et de jours. Sa *Vie* a été écrite avec beaucoup d'exactitude par Cyrille, moine de Palestine, et publiée par Bollandus, sous le 20 janvier. La *Vie* du même saint, donnée par Métaphraste, est interpolée.

SABATAI-SEVI. *Voy.* ZABATHAI.

SABATIER DE CASTRES (l'abbé ANTOINE), littérateur, né à Castres, en 1742, termina ses études à Paris, et prit l'habit ecclésiastique; mais il ne fut jamais que clerc tonsuré. Il le quitta pour se ranger, sous la protection d'Helvétius, parmi les philosophes. Il abandonna ensuite leur parti, et obtint plusieurs pensions du ministère. A l'époque de la révolution, il émigra et habita successivement l'Angleterre et l'Allemagne, où il publia quelques écrits. S'il faut en croire plusieurs biographes, les profits qu'il retirait de ses ouvrages auprès des libraires n'auraient pas tous été avoués par l'honneur. Il n'obtint rien de Bonaparte, à qui il adressa ses flatteries, et ne put rentrer en France qu'en 1814. Une pension de 3500 francs, qui lui fut accordée, lui paraissant trop modique, il se mit à déclamer contre le pouvoir. Sabatier de Castres est mort à Paris le 15 juin 1817, chez les sœurs de la Charité de la paroisse Saint-Etienne, dans un état voisin de la misère, et dans un oubli auquel ne devait pas s'attendre un auteur qui avait quelque temps occupé la renommée. On reconnaît en lui du savoir, de l'esprit et une prodigieuse facilité pour le travail. Sa polémique et ses autres écrits formeraient une collection considérable. Le *Journal de la librairie* a donné, en 1817, une notice détaillée de ses écrits, qui comprennent trente-et-un articles. Nous citerons : les *Trois siècles de la littérature française*, ou *Tableau de l'esprit de nos écrivains depuis François Ier jusqu'en* 1772. Une édition porte *jusqu'en* 1801, quoiqu'elle offre peu d'articles nouveaux, 3 vol. in-8°, et 4 vol. in-12, 6e édition. Cet ouvrage eut d'abord un grand succès, qu'il méritait à quelques titres. Sabatier n'y ménage pas les coryphées du philosophisme, et il les juge avec sévérité. Il saisit toutes les occasions de les combattre, et manie quelquefois avec avantage l'arme du ridicule; mais son ton est trop déclamatoire, son style recherché, plein d'afféterie, et semé d'antithèses qui fatiguent le lecteur. Plusieurs articles semblent avoir été dictés par la passion ; hors ces cas-là, ses jugements littéraires sont, en général, conformes aux lois du bon goût. Quand l'abbé Sabatier fit paraître les *Trois siècles littéraires*, on publia qu'ils n'étaient pas de lui, mais d'un abbé Martin, vicaire de Saint-André-des-Arcs, et quelques biographes ont persévéré dans ce sentiment. *Les Eaux de Bagnères*, comédie en prose, 1763, in-8° ; *Lettre d'une dame de province à une dame de la cour*, 1763 ; *L'Ecole des pères et des mères, ou Les trois infortunés*, 1767, 2 vol. in-12 ; 1769, 2 vol. in-12 ; *La Ratomanie, ou Le songe moral et critique d'un jeune philosophe*, par madame ..., 1767, in-8° ; *Betsi, ou les Bizarreries du destin*, 2 vol. in-12, 1769, 1788, 1809 ; *Dictionnaire des passions, des vertus et des vices, ou Recueil des meilleurs morceaux de morale pratique, tirés des auteurs anciens et modernes, étrangers et nationaux*, 1769, 2 vol. in-12 ; *Dictionnaire de littérature, dans lequel on traite de tout ce qui a rapport à l'éloquence, à la poésie et aux belles-lettres*, 1770, 3 vol. in-8° ; *Abrégé historique de la vie de Marie-Thérèse, impératrice, reine de Hongrie, et de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne*, 1773, in-8° ; *Derniers sentiments des plus illustres personnages condamnés à mort*, 1775, 2 vol. in-12 ; *Les siècles païens, ou Dictionnaire mythologique, héroïque, politique, littéraire et géographique de l'antiquité païenne*, 1784, 9 vol. in-12 ; *Journal politique national*, 1789, 19 numéros, en société avec Rivarol. Cinq autres numéros furent publiés par Rivarol aîné, sous le nom de *Salomon*, et le tout a été réimprimé sous le titre de *Tableau historique et politique des travaux de l'assemblée constituante, depuis l'ouverture des états-généraux jusqu'après la journée du 6 octobre* 1789, Paris, 1797, in-8° ; *Lettre sur les causes de la corruption du goût et des mœurs, et sur le charlatanisme du* XVIIIe *siècle*, Aix-la-Chapelle, 1790, in-12 de 50 pages ; des *Lettres* dans les journaux sur différents sujets ; *Le Tocsin des Politiques*, 1791, in-18, 2 éditions, ouvrage qui le fit appeler par l'empereur Léopold à Vienne, où il resta quatre ans ; *Apologie de Spinosa et du spinosisme*, Altona, décembre 1805, in-8° de 122 pages, où l'auteur ne craint pas de justifier le panthéisme ; cette production fut suivie de l'ouvrage suivant, où l'auteur l'avait d'abord fait entrer dans les notes et éclaircissements : *Traité de la souveraineté, ou Connaissance des vrais principes du gouvernement des peuples*, Altona, 1806, 2 vol. in-8°. L'édition en passa presque tout entière en Russie, de sorte que les exemplaires en furent très-rares en France. Sabatier en avait préparé une nouvelle édition, augmentée de plusieurs chapitres ; mais le ballot renfermant le manuscrit, qu'il envoyait en France, fut saisi à la frontière et vraisemblablement détruit. C'était le livre de prédilection de l'auteur. Voyez, pour ses autres écrits, dont quelques-uns sont condamnés par le bon goût comme par la morale, tels que sa traduction des contes de Boccace, et ses *Quarts-d'heure d'un joyeux solitaire, ou Contes de M.* ***, La Haye, 1766, in-12,

Digitized by Google

d'une cinquantaine de pages farcies d'obscénités, le *Journal de la Librairie*, année 1817, p. 420 et 535.

SABBATHIER (dom PIERRE), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit à Poitiers, en 1682, d'une famille originaire de Languedoc, et vint faire ses études à Paris, au collége des Quatre-Nations. Il prit l'habit de Saint-Benoit dans l'abbaye de Saint-Faron, diocèse de Meaux, et prononça ses vœux le 30 juin 1700, étant âgé de 18 ans. Ses supérieurs l'envoyèrent à Saint-Germain-des-Prés faire ses cours de philosophie et de théologie. Les dispositions qu'il annonçait, et les succès qu'il avait eus dans ses études, le faisant paraître propre aux travaux dont on s'occupait dans la congrégation, dom Sabbathier fut associé à la composition du tome V des *Annales bénédictines*, d'abord par dom Ruinart, et, lorsque ce savant mourut en 1709, par dom Massuet. Un plus grand projet l'occupait : il souhaitait mettre au jour l'ancienne *version* de l'Ecriture sainte, appelée *italique* ou commune, que saint Augustin préférait à toutes les autres. Les querelles du jansénisme l'ayant fait exiler à Saint-Nicaise de Reims, il y poursuivit et termina son travail, dont il avait déjà annoncé la publication. Ce ne fut néanmoins que longtemps après, et par la générosité du duc d'Orléans, retiré alors à Sainte-Geneviève, que l'ouvrage fut imprimé. L'abbé Sallier, garde de la bibliothèque du roi, parla avantageusement de l'auteur et de son livre à ce prince pieux et éclairé, qui chargea un libraire de Reims de le publier, en lui remettant une somme considérable. Dom Sabbathier n'eut point la satisfaction de voir achever l'impression. Le 2e volume était près de paraître, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie aiguë, suite d'un travail forcé, et peut-être des austérités auxquelles il se livrait. Il expira après quinze jours de souffrances, dans de grands sentiments de piété, à l'abbaye de Saint-Nicaise, le 24 mars 1742, à l'âge de 60 ans. Il avait travaillé à la *Bible* pendant plus de vingt ans. La congrégation envoya à Reims dom Vincent de La Rue, qui, aidé de dom Charles-François Ballard d'Inville, acheva l'ouvrage, et le fit paraître sous ce titre : *Bibliorum sacrorum latinæ versiones antiquæ, seu vetus Italica et cæteræ quæcumque in codicibus manuscriptis et antiquorum libris reperiri potuerunt, quæ cum Vulgata latina ac cum textu græco comparantur : accedunt præfationes, observationes et notæ, indexque novus ad Vulgatam e regione editam, idemque locupletissimus, opera et studio domini Petri Sabbathier, ordinis Sancti Benedicti e congregatione Sancti Mauri*, Reims, apud Reginaldum Florentini, 1743, 3 vol. in-fol. L'ouvrage, comme il était juste, est dédié à S. A. S. Mgr le duc d'Orléans, à la munificence duquel la publication en était due. L'*Epître dédicatoire* est de la composition de dom Clémence. Les deux premiers volumes contiennent l'Ancien Testament : le Nouveau Testament se trouve dans le IIIe volume. On doit à dom Sabbathier un autre travail qui mérite d'être mentionné : c'est le *Catalogue* de la bibliothèque de Saint-Nicaise de Reims, qu'il dressa avec un soin particulier, de concert avec dom Loyau, son confrère. On y trouvait, non-seulement les différents articles rangés par ordre alphabétique, mais encore le nom des auteurs, une liste chronologique de leurs ouvrages, et le dépouillement général de toutes les matières qui y étaient traitées ; en sorte que, quelle que fût celle sur laquelle on voulait travailler, on avait, pour ainsi dire, sous la main et dans le plus grand détail, tout ce qui y avait rapport.

SABBATHIER (dom JEAN), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né, vers 1670, à Montpellier, fit sa profession dans le monastère de Daurade à Toulouse, en 1691. Ce n'est point par l'érudition qu'il se distingua, mais par un autre genre de mérite, que la science et le travail ne sauraient pas toujours donner. Nous voulons parler du courage vraiment chrétien avec lequel, pendant la peste qui ravageait la Provence en 1721, il alla, avec dom Raymond de La Gorée et quelques autres bénédictins, offrir ses services à M. de Vintimille, archevêque d'Aix, pour prendre soin des pestiférés. Ce prélat leur fit ouvrir les infirmeries, où ils se livrèrent à ces dangereuses fonctions avec un zèle que la religion et la charité peuvent seules inspirer. Dom de La Gorée et deux autres religieux en furent victimes : dom Sabbathier échappa. Madame d'Orléans, abbesse de Chelles, frappée d'admiration pour cet héroïque dévouement, désira voir dom Sabbathier. Il fit le voyage de Paris pour satisfaire cette princesse. Elle entendit avec intérêt le récit de tout ce qui s'était passé pendant cette désastreuse époque, et exigea de dom Sabbathier qu'il en dressât la *relation*. Elle fut imprimée à Aix, en Provence, 1722, in-12, et à Paris chez J.-B. Samson, 1723. On y lit que, le 21 mars, fête de saint Benoît, fut le seul jour, depuis le commencement de la peste jusqu'au mois de juin, que ce fléau cessa, où il ne mourut aucun malade dans les infirmeries, et où l'on n'y en apporta point de la ville. Ce n'est pas pour un miracle que dom Sabbathier donne ce fait, mais comme une chose qui lui a paru singulière et digne de remarque, et c'est sous le même rapport que nous en faisons l'observation. Ce charitable et pieux religieux mourut le 9 janvier 1734, à Nîmes, où il était prieur du monastère de Saint-Bauzil.

SABBATHIER (FRANÇOIS), littérateur, né en 1735, à Condom, fut professeur, pendant 16 ans, au collége de Châlons-sur-Marne. Cette ville lui doit la création de son académie, dont il fut le secrétaire pendant trente ans. Cet écrivain avait des idées philosophiques, ce qui lui attira la bienveillance du roi de Prusse. Il mourut en 1807, dans les environs de Châlons. Il était associé de l'institut et membre de plusieurs académies. On a de lui les ouvrages suivants : *Essai historique et critique sur l'origine de la puissance temporelle des papes*, 1764, in-12. Cette première production de Sabbathier fut couronnée par l'académie de Prusse, autant sans doute à

Digitized by Google

cause des principes de l'auteur que du mérite de l'ouvrage. *Manuel des enfants*, ou *Les Maximes des Vies des hommes illustres de Plutarque*, 1769, in-12; *Recueil de dissertations sur divers sujets de l'histoire de France*, 1770, in-12; *Les mœurs, coutumes et usages des anciens peuples, pour servir à l'éducation de la jeunesse*, Châlons, 1770, in-4°; 1771, 3 vol. in-12; traduit en allemand, Prague, 1777, 2 vol. in-8°; *Les Exercices du corps chez les anciens*, Paris, 1772, 2 vol. in-8°; cette compilation est assez recherchée; *Recueil de planches pour l'intelligence des auteurs classiques; Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins, tant sacrés que profanes, contenant la géographie, l'histoire, la fable et les antiquités*, Châlons, de 1766 à 1814, 37 v. in-8° et 2 v. de planches. Cette grande collection est surchargée de beaucoup d'articles inutiles, et est très-peu étendue dans les derniers articles. La révolution a suspendu l'exécution de l'entreprise; on en resta au XXXVI° volume, qui n'allait qu'à la lettre R. Sabatier de Castres, qui d'abord avait loué cette compilation, la censura dans la suite, et en fit paraître, dans ses *Siècles paiens*, une critique raisonnée.

SABBATINI (Julien), évêque de Modène, né à Fano le 7 janvier 1684, fit ses études chez les jésuites, puis il entra chez les clercs réguliers des écoles pies, à Florence, et s'y distingua par sa piété, son assiduité à l'étude et l'étendue de ses connaissances. Il y fut chargé de divers emplois importants, et la manière dont il les remplit lui fit une réputation de sagesse et d'expérience qui lui valut l'estime d'illustres personnages, parmi lesquels on compte le grand duc de Toscane. Il avait le talent de la parole, et prêcha avec beaucoup de succès dans les principales villes d'Italie. Il ne réussissait pas moins dans la poésie, de sorte que les plus célèbres académies de Rome s'empressèrent de se l'associer, sous le double titre de poëte et d'orateur. En 1725, Renaud Ier, duc de Modène, l'envoya à Vienne en Autriche, avec le caractère de conseiller du prince Jean Frédéric, son fils puîné, qui se rendait dans cette ville. Sabbatini sut si bien s'y concilier les bonnes grâces de l'empereur Charles VI, que le duc le déclara son ministre près de cette cour. Benoît XIV, en 1726, le nomma évêque d'Apollonie. En 1739, François III, qui avait succédé au duc Renaud, son père, rappela Sabbatini à Modène, et le fit son conseiller privé. En 1741, il l'envoya en ambassade en France. Sabbatini y resta jusqu'en 1745. Cette même année, il fut nommé évêque de Modène. Pendant douze ans qu'il gouverna cette Eglise, il y donna l'exemple de toutes les vertus épiscopales. Il y mourut le 3 juin 1757 (1), avec la réputation d'un pasteur aussi sage et aussi pieux qu'il était savant. Il a laissé des *Sermons*, des *Panégyriques*, des *Homélies*, et divers *Opuscules* en vers et en prose, qui ont été imprimés en divers lieux, et recueillis après sa mort en 5 vol. in-4°. On trouve dans les *Annali letterari d'Italia*, un long éloge de cet évêque, en langue latine. Une copie en fut enfermée dans son cercueil.

(1) Le *Dictionnaire universel* (Prudhomme) dit en 1767. On a préféré la date du *Dizzionario storico di Bassano*.

SABBATINI (Joseph), savant religieux augustin, né à Ravenne, professa la théologie dans les principaux couvents de son ordre, et fut bibliothécaire à Rome de la bibliothèque Saint-Ange. Il mourut vers la fin du XVII° siècle, laissant : *Monachatus D. Aurelii Augustini, et originis familiæ eremitarum vindiciæ*, Vienne en Autriche, 1650; *Requesenius ad examen, seu contritio et attritio, pro Lupo libellus apologeticus*, Aquilæ, 1675, sous le nom d'*Anania Cainet; Vita Christiani Lupi*, Louvain, 1682, et à la tête des *OEuvres* de cet écrivain, Venise, 1724.

SABELLIUS, fameux hérésiarque du IIIe siècle, né à Ptolémaïde en Libye, disciple de Noëtus de Smyrne, était aussi entêté que son maître. Il ne mettait d'autre différence entre les personnes de la Trinité que celle qui est entre les différentes opérations d'une même chose : lorsqu'il considérait Dieu comme faisant des décrets dans son conseil éternel, et résolvant d'appeler les hommes au salut, il le regardait comme Père; lorsque ce même Dieu descendait sur la terre dans le sein de la Vierge, qu'il souffrait et mourait sur la croix, il l'appelait Fils; enfin, lorsqu'il considérait Dieu comme déployant son efficace dans l'âme des pécheurs, il l'appelait Saint-Esprit. Selon cette hypothèse, il n'y avait aucune distinction entre les personnes divines. Les titres de Père, de Fils et de Saint-Esprit n'étaient que des dénominations empruntées des actions différentes que Dieu avait produites pour le salut des hommes. Saint Augustin remarque que la condamnation de cette hérésie, ainsi que celle d'Arius, est admirablement contenue dans ces paroles de Jésus-Christ : Ego et Pater unum sumus. « Non dicit, *Ego et Pater unum* « *sum;* sed *Ego et Pater unum sumus*. Quod « dico *unum*, audiat Arianus; quod dico *su-* « *mus*, audiat Sabellianus : non dividat Aria- « nus *unum*, non deleat Sabellianus *sumus*. » Les erreurs de Sabellius, anathématisées dans plusieurs conciles, et en particulier dans celui d'Alexandrie, en 261, ne laissèrent pas de se répandre en Italie et en Mésopotamie. Saint Denys d'Alexandrie composa d'excellents *Traités* contre Sabellius, dont les sectateurs furent appelés *Sabelliens*. Saint Jérôme a exprimé énergiquement la nature de cette hérésie, en disant dans une de ses épîtres à Marcelle : *Nos Patrem et Filium et Spiritum sanctum in sua unumquemque persona ponimus; illi Trinitatem in unius personæ angustias cogunt*. Comme l'esprit d'erreur se jette toujours dans les extrêmes, il enfanta quelque temps après l'hérésie des trithéistes, diamétralement opposée à celle de Sabellius. *Voy.* Faydit et Jean Philoponos.

SABEO (Fauste), *Sabœus*, né près de Brescia, dans l'Etat de Venise, se fit connaître dès sa jeunesse par son talent pour la poé-

Digitized by Google

sie latine. Un voyage, qu'il fit à Rome dans la maturité de l'âge, lui inspira le goût des antiquités ecclésiastiques. Il s'appliqua à l'étude des Pères, et ne regarda plus la poésie que comme un délassement. On a de lui un *Recueil d'épigrammes latines*, imprimé à Rome en 1556. On en trouve un grand nombre qui sont pleines de sel. L'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur est l'*Edition* d'Arnobe, Rome, 1542, in-fol. : elle est recherchée par les bibliomanes. Henri II, auquel il dédia ses épigrammes, lui fit présent d'une chaîne d'or. Il mourut vers l'an 1558, âgé de 80 ans.

SABINIEN, diacre de l'Eglise romaine et nonce de saint Grégoire le Grand à Constantinople, auprès de l'empereur Maurice, succéda à ce pontife le 13 septembre 604, et mourut le 22 février 606. Il avait, quoique dans un degré moins éclatant, les vertus de son prédécesseur. Quelques-uns lui attribuent l'usage des cloches ; mais il paraît qu'ils se trompent, et que cette invention se fit avant lui, à Nole en Campanie. Cependant les grandes cloches ne sont guère plus anciennes ; car, en 610, Loup, évêque d'Orléans, étant à Sens lorsque Clotaire assiégeait cette ville, répandit la terreur dans le camp et mit en fuite toute l'armée, en faisant sonner les cloches de l'église de Saint-Etienne : ce qui prouve que ce n'était pas une chose fort connue. Quoi qu'il en soit, si Sabinien n'inventa pas les cloches, il ordonna qu'on distinguât les heures canoniales, et qu'on appelât le peuple à l'église par le son des cloches.

SABLIÈRE (Mme Hasselin de La), reçut une brillante éducation dirigée par son père, qui lui donna pour précepteurs Sauveur et Roberval, savants distingués de l'académie des sciences. Elle épousa fort jeune Antoine Rambouillet de La Sablière, fils d'un riche financier. Cette union ne fut point heureuse; les nombreuses infidélités dont le mari se rendit coupable amenèrent celles de la femme. Belle, riche, aimable, Mme de La Sablière fut vivement recherchée ; savante, elle ne cherchait point à faire briller les connaissances étendues qu'elle possédait en mathématiques, en physique et en astronomie ; spirituelle et amie des plaisirs, elle tint toujours sa maison ouverte aux beaux esprits et aux grands seigneurs. Un événement, qui a beaucoup de ressemblance avec celui qui décida la conversion de Mme de La Vallière, vint changer la conduite peu édifiante de Mme de La Sablière. La douleur que lui fit ressentir l'abandon du marquis de La Fare, fut la cause de ce changement. Mme de La Sablière fit un retour sur elle-même. Revenue à la religion, elle se retira aux Incurables, où elle mourut le 8 janvier 1693, au milieu des occupations de charité chrét enne, qu'elle s'était imposées en expiation de sa vie passée. La Fontaine, qui, pendant près de vingt ans, trouva dans sa maison un asile paisible, l'a célébrée dans ses vers. Quelques *Pensées chrétiennes*, qu'elle avait écrites, ont été imprimées plusieurs fois à la suite des *Pensées* de La Rochefoucauld.

SABLON (Vincent), littérateur, natif de Chartres, qui vivait dans le XVIIe siècle, a laissé une traduction en vers de la *Jérusalem délivrée*, Paris, 1671, 2 vol. in-12, qui est tombée dans un profond oubli. On a aussi de Sablon une *Histoire de l'Eglise de Chartres*, Paris, 1677, 1 vol. in-12. C'est un abrégé de celle de Roulliard. Plusieurs fois réimprimé dans le XVIIe et le XVIIIe siècle, ce livre l'a encore été en 1808, in-12, et en 1835, in-18.

SABOUREUX de La Bonneterie (Charles-François), à qui la Bibliothèque historique de la France donne les prénoms de *Charles-Louis*, naquit vers 1725, et se fit recevoir avocat au parlement. Il fut agrégé à la faculté de droit de Paris en 1755 ; mais il s'adonna presque exclusivement à la littérature. Saboureux est principalement connu par sa *Traduction d'anciens ouvrages latins relatifs à l'agriculture et à la médecine vétérinaire*, avec des notes, Paris, 1771-1775, 6 vol. in-8°. Plusieurs exemplaires portent la date de 1783. Il publia à part la traduction de l'excellent livre de Columelle, sur l'économie rurale. On a de lui deux autres traductions, savoir : des *constitutions des Jésuites*, avec les déclarations, 1762, 3 vol. in-8° et in-12, et du livre *Institutum societatis Jesu*, imprimé à Prague, en 1757. C'est par erreur que quelques biographes lui attribuent le *Manuel des inquisiteurs*, avec des notes, 1762, in-12, qui est de l'abbé Morellet. Saboureux mourut à Paris au mois de juillet 1781.

SABRAN (saint Elzéar de), issu de l'une des plus anciennes et des plus nobles familles du midi de la France, naquit sur la fin du XIIIe siècle, suivit d'abord la carrière des armes, et épousa Delphine de Signe, des comtes de Marseille, dame de Puymichel. Il mourut le 27 septembre 1323, à Paris, où il avait été envoyé en ambassade, et fut inhumé dans l'église des Frères Mineurs, à Apt, qui reçut aussi les restes mortels de sa femme, en 1369. Elzéar avait donné à cette abbaye une antique relique venant du reliquaire des rois de Sicile, seule récompense que Frédéric eût pu lui faire accepter pour ses services. On peut consulter, à ce sujet, un opuscule du P. Borely, cordelier du couvent d'Apt, intitulé : *La dévotion du saint enfant Jésus au berceau, pratiquée par saint Elzéar et sainte Dauphine*, Paris, 1664. L'Eglise célèbre la fête de saint Elzéar le 27 septembre; les Bollandistes ont inséré sa vie dans le tom. VII de leurs *Acta sanctorum*. C'est en souvenir de ce saint que les Sabran ont joint à leur nom celui d'Elzéar. — Le comte Elzéar-Louis-Marie de Sabran, de la même famille que le saint, né le 18 mai 1774, mort au mois de septembre 1846, était fils d'un de nos marins les plus distingués, et fut très-lié avec madame de Staël, ce qui lui valut les honneurs de la persécution sous l'empire. On cite de lui ; un *Dithyrambe sur la mort de M. le duc de Berry, et les dangers de l'Europe*, publié en 1820 ; *Notes critiques*,

Digitized by Google

remarques et réflexions sur le Génie du christianisme, Paris, 1803, in-8°; *Le Repentir*, poëme en sept chants, Paris, 1817, qui eut peu de succès; quelques *Notes*, accompagnant la première édition du poëme de l'*Imagination*, par Delille. Sa sœur avait été mariée au jeune marquis de Custine, qui périt sur l'échafaud révolutionnaire le 3 janvier 1794.

SACCHI (Barthélemi de'). *Voy.* Platina.

SACCHINI (François), jésuite, né en 1570, à Paciono, près de Pérouse, mort à Rome en 1625, à 55 ans, fut professeur de rhétorique dans cette ville pendant plusieurs années, et pendant sept ans secrétaire de son général Vitteleschi. Ses principaux ouvrages sont: la *Continuation* de l'*Histoire de la société des Jésuites*, en 4 vol. in-folio, écrite avec une grande pureté de langage, un style noble, élevé et sonore, plein de vivacité et d'intérêt : elle reprend sur celle d'Orlandini, en poursuivant le généralat de saint François de Borgia, et comprend celui d'Everard Mercurien, et une partie de celui de Claude Aquaviva, achevé par Jouvency (*voyez* ce nom). *De ratione libros cum profectu legendi*, in-12, à la fin duquel on trouve un discours : *De vitanda librorum moribus noxiorum lectione*, que le P. Sacchini prononça à Rome, dans sa classe de rhétorique, en 1603. Ces deux traités offrent des réflexions sensées et utiles. Sa *Paræsis ad magistros* est pleine d'excellentes vues pour l'instruction de la jeunesse, bien propres à réunir les leçons de religion, de sciences et de vertu ; moins étendue que le traité du P. Jouvency sur le même sujet, elle est écrite avec plus de rapidité et de nerf.

SACHEWERELL (Henri), théologien anglais, né vers l'an 1672, à Marlborough, fit ses études sur les mêmes bancs que Addison, au collége de la Madeleine, à Oxford, où il fut agrégé et où il prit le bonnet de docteur, en 1709. Placé en qualité de ministre dans le comté de Strafford, et nommé prédicateur de Saint-Sauveur dans Southwark, il prêcha deux *Sermons* qui firent du bruit, et furent exaltés dans le parti de l'opposition ; car Sachewerell y tournait en ridicule Burnet et d'autres prélats, et surtout le lord-trésorier (Godolphin), désigné sous le nom de *Wolpone*. On les imprima au nombre de plus de quarante mille exemplaires, et on les répandit partout. Ces sermons donnèrent lieu, dans la Chambre des communes, à une accusation dont le résultat fut pour Sachewerell la suspension de ses fonctions pendant trois ans, outre que ses deux discours furent condamnés au feu. Il subit cette peine, et il employa le temps de sa suspension à se faire des partisans et à acquérir de la popularité. Les trois ans étaient à peine expirés, qu'il fut nommé à un bénéfice près de Shrewsbury, et presque aussitôt au riche rectorat de Saint-André, à Holborn. Il mourut le 5 juin 1724. Voici le portrait que fait de Sachewerell le docteur Burnet : « C'était un homme audacieux et « insolent, sans instruction, sans bon sens, « également dépourvu de piété et de religion ; ses railleries contre les dissidents « et le clergé du second ordre, dans des li« belles sans pudeur, lui procurèrent une « popularité passagère et une grande for« tune. » Swift et la duchesse de Marlborough ne le traitent pas avec moins de sévérité. Quel que fût son caractère, dit un biographe anglais, il est évident qu'il ne dut sa célébrité qu'aux poursuites peu judicieuses et aux violences qu'on exerça contre lui. Sachewerell avait fait imprimer, en 1716, une préface en tête de quinze Discours prononcés devant l'université d'Oxford, par W. Adams. Le reste de sa vie ne fut marqué que par de fréquentes querelles avec ses paroissiens.

SACK (N.), ministre protestant, n'est guère connu que par des *Sermons* prononcés devant le roi de Prusse, et qui furent traduits en français par la reine Elisabeth, Berlin, 1777, in-8°.

SACONAY (Gabriel de), ecclésiastique qui se rendit célèbre par un zèle extrême contre le protestantisme dans le XVIe siècle, était né sur le territoire de Lyon, d'une famille noble, originaire du pays de Gex, et dont une branche s'est établie dans le canton de Berne. Il fut reçu chanoine de Saint-Jean, et parvint aux premières dignités de son chapitre, dont il avait fait confirmer les priviléges par le roi Henri II. Il fut aussi chargé des fonctions de censeur à Lyon. Saconay mourut dans un âge avancé, au mois de décembre 1580. Indépendamment de la traduction de trois *Sermons* du P. Louis de Grenade, et de quelques *Traités de controverse*, on a de Saconay : *De la Providence de Dieu sur les rois de France très-chrétiens, par laquelle sa sainte religion ne défaudra dans leur royaume*, Lyon, 1568, in-4°. L'auteur y pousse Charles IX à employer les voies de rigueur contre les hérétiques obstinés ; *Traité de la vraie idolâtrie de notre temps*, Lyon, 1568, in-8°; *Discours des premiers troubles advenus à Lyon* (en 1562), avec l'Apologie pour la ville de Lyon, contre le libelle intitulé : *la Juste et sainte défense de la ville de Lyon*, Lyon, 1569, in-8°; *La Généalogie et la fin des Huguenaux, et Découverte du calvinisme*, etc., Lyon, 1572, in-8°. Saconay ayant publié une édition de l'ouvrage de Henri VIII contre Luther, avec une préface pleine de traits piquants contre les réformateurs, Calvin lui répondit par un opuscule intitulé : *Congratulation* à vénérable prêtre messire Gabriel de Saconay, touchant la belle et mignonne préface dont il a rempare le livre du roi d'Angleterre. Mais le zèle de Saconay n'en fut nullement refroidi.

SACRATO (Paul), *Sacratus*, chanoine de Ferrare, sa patrie, et neveu du cardinal Sadolet, fut un des meilleurs écrivains du XVIe siècle. On a de lui un vol. in-12 de *Lettres* latines écrites avec élégance et dans le style cicéronien.

SACROBOSCO (Jean de), appelé aussi *Holywood*, d'un bourg d'Angleterre de ce nom, qui était le lieu de sa naissance, dans la province d'York, étudia dans l'université d'Oxford. Il alla à Paris, où il s'acquit un nom célèbre par ses talents pour les mathématiques. Il mourût en 1256, laissant deux

Digitized by Google

ouvrages estimables, surtout dans son siècle : l'un *De sphæra mundi*, divisé en quatre parties, dont la première traite de la sphère et de la forme de la terre; la seconde, des cercles; la troisième, du mouvement annuel de la terre, du lever et du coucher des astres, de l'accroissement et de la diminution des jours et des nuits, de la division par climats; enfin la quatrième, du mouvement diurne de la terre et de la cause des éclipses. Ce traité de Sacrobosco est, après le poëme de Manilius, le premier ouvrage d'astronomie qu'on ait imprimé. La première édition est de Ferrare, 1472, in-4° de 24 feuillets. Souvent réimprimé, cet ouvrage a été traduit dans presque toutes les langues. J. Muller ou Regiomontanus, George Purbach, Elie Vinet, et d'autres savants astronomes, l'ont éclairci par des notes ou des commentaires. On cite encore de Sacrobosco : *De anni ratione, sive de computo ecclesiastico*, que Mélanchthon publia à la suite du Traité de la sphère, Wittenberg, 1538, in-8°. Ces deux ouvrages se trouvent réunis en un seul volume, Paris, 1560, in-8°.

SACY. *Voy.* MAISTRE (LE)

SACY (le baron ANTOINE-ISAAC-SYLVESTRE DE), célèbre orientaliste, naquit à Paris le 21 septembre 1758. Orphelin à l'âge de sept ans, il fut élevé sous les yeux de sa mère, et acheva ses études sans fréquenter aucune école publique. En 1781, il obtint une place de conseiller à la cour des monnaies, et, quatre ans après, il fut élu associé libre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Louis XVI le nomma, en 1791, un des commissaires généraux des monnaies; mais il se démit de cette place l'année suivante. Pendant les orages révolutionnaires, il vécut à la campagne, dans une retraite absolue, et y composa ses beaux *Mémoires sur les rois sassanides*. Appelé à faire partie de l'Institut, lors de sa formation, Sylvestre de Sacy donna sa démission pour ne point prêter le serment de haine à la royauté que l'on exigeait alors. Le même serment lui ayant été demandé en 1795, en sa qualité de professeur d'arabe à l'école des langues orientales vivantes, il déclara qu'il ne le prêterait pas. Comme il était difficile de le remplacer, on le laissa continuer ses leçons. Lors de la réorganisation de l'institut, sous le gouvernement impérial, il y entra définitivement, et fut attaché à la classe d'histoire et de littérature ancienne. Peu après, une chaire de persan fut établie pour lui au collége de France. Nommé, en 1808, membre du corps législatif par le département de la Seine, il y siégea jusqu'au retour du roi. Il adhéra en 1814 à la déchéance de Napoléon, et prit une part très-active à la discussion des projets de lois présentés à la chambre pendant cette session. Le 3 octobre, il défendit éloquemment les émigrés; et, le 28 du même mois, il parla en faveur du projet de loi sur la restitution à faire de leurs biens non vendus, et soutint, contrairement à l'opinion de quelques-uns de ses collègues, que la confiscation ayant été injuste, le mot *restitution* devait être maintenu dans la loi. De Sacy ne fit point partie de la Chambre de 1815. Il fut nommé par le roi, en 1814, censeur royal, devint, en février 1815, recteur de l'université de Paris, et, au mois d'avril suivant, membre de la commission de l'instruction publique, puis du conseil royal qui succéda à cette commission. Il se démit de ces fonctions le 1er décembre 1822, par un motif de santé. De Sacy avait été créé baron en 1813, membre de la Légion-d'Honneur dès l'origine. Il reçut du roi, en 1814, le grade d'officier, et en fut nommé commandeur le 18 décembre 1822. Lors de la dernière organisation de l'Institut, en 1816, il fut maintenu dans l'académie des inscriptions et belles-lettres, et au mois d'octobre de cette année, le *Journal des savants* ayant été rétabli par une ordonnance royale, il en fut nommé un des directeurs. Les travaux de Sylvestre de Sacy avaient étendu sa réputation dans tout le monde civilisé. Il était membre de la société des sciences de Gœttingue, de la société des antiquaires de Londres, des académies royales de Copenhague, Berlin, Munich et Naples, de l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, de la société asiatique de Calcutta, de l'université de Casan, de la société royale asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, etc. C'est à lui que l'on doit la fondation de la société asiatique de Paris, dont il fut élu chaque année président. Une ordonnance du roi, du 30 décembre 1823, le nomma administrateur du collége de France, et par une autre ordonnance, il succéda en 1824 à Langlès dans la place d'administrateur de l'école royale des langues orientales vivantes. Toutes ces fonctions ne l'empêchèrent jamais de faire avec autant de zèle que de succès ses cours de persan et d'arabe dans ces deux établissements, où ses leçons formèrent un grand nombre de savants dont les noms sont devenus célèbres. Plusieurs de ses élèves étrangers, et entre autres MM. Freytay, Kosegarten, Rasmussen, Haughton, ont occupé depuis des chaires de littérature orientale en Allemagne et en Russie. Parmi les savants français qui lui doivent leur science et leur illustration, nous citerons les Chezy, les Remusat, les Quatremère, les Jaubert. Ce fut à la recommandation de Sylvestre de Sacy que le gouvernement créa, en 1814, au collége de France, la chaire de sanskrit, celle de chinois, et, en 1828, celle d'indostani. Sylvestre de Sacy étant aussi un des administrateurs de la Bibliothèque royale, et, après la révolution de 1830, il fut appelé à la Chambre des pairs. Parvenu à une vieillesse avancée, il avait conservé toute l'activité de son zèle aussi bien que toute l'énergie de ses facultés. Dans sa quatre-vingtième année, âge où l'on peut à peine compter sur le lendemain, il publiait un de ses plus beaux ouvrages, un livre qui suffirait à fonder une renommée, le *Traité de la religion des Druzes*. Le jour de sa mort, arrivée subitement le 23 février 1838, il avait fait sa leçon accoutumée au collége de France; il s'était rendu à la Bibliothèque royale où

Digitized by Google

il avait examiné des manuscrits orientaux, avait pris part aux travaux de l'académie des inscriptions, et, enfin, avait siégé et parlé dans la Chambre des pairs. Depuis longtemps il s'était fait une habitude de commencer sa journée par entendre la sainte messe. On a dit de Sylvestre de Sacy qu'il pouvait être proposé comme offrant le double modèle du savant et de l'homme de bien. On a de lui : *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse et sur les médailles de la dynastie des Sassanides*, suivis d'une *Histoire de cette dynastie, traduite du persan de Mirkond*, 1793, in-4°, avec neuf planches et un *supplément* imprimé en 1797, extrait du *Journal des savants* ; ces différents *mémoires* avaient été lus par lui à l'académie des inscriptions et belles-lettres; *Principes de grammaire générale*, 1799, 1804 et 1815, in-12 ; *Lettre au cit. Chaptal au sujet de l'inscription égyptienne du monument trouvé à Rosette*, 1802, in-8°, avec deux planches ; *La colombe messagère plus rapide que l'éclair, plus prompte que la nue, par Michel Sabbagh*, traduite de l'arabe en français, 1805, in-8°; *Chrestomathie arabe*, 1805, 3 vol. in-8° ; 2e édition fort augm., 1825-1827, 3 forts vol. in-8°. Cet ouvrage contient divers morceaux inédits, offrant les exemples de toutes les difficultés, pour en donner la solution. On y trouve à la fois exactitude, correction, critique historique et littéraire, tradition, analyse grammaticale, et l'explication d'un grand nombre de mots ou d'acceptions de mots négligés par tous les lexicographes ; *Traduction latine de l'histoire des Arabes avant Mahomet, par Aboul-Féda*, avec le texte arabe, imprimée à la suite du *Specimen historiæ Arabum*, de Pococke, Oxford, 1806, in-4°; *Relation de l'Egypte par Abdallatif*, traduite de l'arabe et enrichie de notes, 1810, in-4° : c'est un des plus importants ouvrages de de Sacy ; *Grammaire arabe à l'usage des élèves de l'école spéciale des langues orientales vivantes*, 1810, 2 vol. in-8°, avec huit planches : le premier comprend toute la théorie de la langue arabe ; le second en donne la syntaxe distribuée suivant l'ordre de la grammaire générale, et ensuite d'après le système des grammairiens arabes; *Calila et Dimna*, ou *Fables* de Bidpaï en arabe, précédées d'un *Mémoire sur l'origine de ce livre et sur les diverses traductions qui en ont été faites dans l'Orient*, et suivies de la *Moallakah de Lebid* en arabe et en français, 1816, in-4°; *Lettre à M. ***, conseiller de S. M. le roi de Saxe, relativement à l'ouvrage de M. Bail, intitulé : Des Juifs au XIXe siècle*, 1827, in-8°. M. Mathis Mayer Dalmbert répondit à cet opuscule par une *Lettre* anonyme datée d'Amsterdam, 1817, in-8°, et M. de Cologna y opposa des *Réflexions* à M. le baron S. de S., 1817, in-8°; *Opinion sur la loi relative à la liberté de la presse*, 1818, in-8°, et plusieurs autres *opinions* ou *rapports* faits à la Chambre des députés; *Mémoires d'histoire et de littérature orientale*, 1818, in-4°, avec deux planches. (Ces mémoires lus à l'académie et insérés dans les recueils de l'Institut sont : *Recherches sur le droit de propriété territoriale en Egypte ; sur les monuments de Kirmenschah :* c'est une addition à l'un des Mémoires sur les antiquités de la Perse, désigné ci-dessus ; *Sur des inscriptions arabes trouvées en Portugal; Sur l'origine du culte que les Druzes rendent à la figure d'un veau ; Sur la dynastie des Assassins.*) *Les séances de Hariri*, en arabe, avec un *Commentaire perpétuel*, aussi en arabe, 1822, in-folio ; *Discours, rapports* et *opinions* sur divers sujets de législation, d'instruction publique, de littérature, 1823, in-8°; *Où allons-nous et que voulons-nous ?* ou *La vérité à tous les partis, par un ancien membre de la Chambre des députés*, 1827, in-8°; *Anthologie grammaticale arabe, ou Morceaux choisis de divers grammairiens et scholiastes arabes*, avec traduction et notes, 1829, in-8°. Dans le Magasin encyclopédique de Millin, soixante-quatorze articles qui forment une des parties les plus précieuses de cette collection, et dont la réunion pourrait faire trois vol. in-8°. Nous citerons les plus importants, en indiquant par une étoile, ainsi que pour ses autres *Mémoires* et *Dissertations*, ceux qui ont été tirés à part : * *Traité des monnaies musulmanes*, traduit de Makrizi, avec le texte arabe, 1797, in-8°; il faut y joindre une notice de quelques monnaies de Tunis, d'Alger et de Maroc ; * *Poids et mesures légales des musulmans*, in-8°; *Sur les Moallakat; Notice sur l'histoire des rois de Mauritanie, par Aboul-Hassan ;* * *Relation d'une insigne imposture littéraire, et sur une monnaie ou assignat de verre fabriquée en Sicile par les Sarrasins*, avec figures ; * Sur quelques passages des *Mémoires* sur l'Egypte ; * *Notice du livre d'Enoch ;* * Sur la *Bibliotheca arabica;* * Sur les *Fables de Logman ;* * Sur le mont des *pyramides* d'Egypte ; * Sur les ouvrages de M. Hager relatifs à la Chine ; * *Notice des manuscrits laissés par dom Berthereau;* * Sur la *Géographie orientale* d'Ebn Hankal ; * Sur la *Description des monnaies de Maroc*, par Dombay, et sur sa *Grammatica mauro-arabica ;* * *Essai sur les inscriptions cunéiformes de Persepolis*, par Munter ; * Sur la *Chorasmie* d'Aboul-Feda, traduit par Dem Alexandrides, qui fit une réponse à cet article, Vienne, 1808, in-8°; * *Sur l'appréciation du monde*, traduit par M. Berr ; * Sur les deux ouvrages de M. Etienne Quatremère sur l'Egypte ; * *Notice* des médailles arabes publiées par M. G. M. Frœhn; * Sur les anciens alphabets et hiéroglyphes de M. de Hammer ; * Divers articles sur les *Mines* de l'Orient ; * Sur l'*Exportation à Constantinople*, par M. de Diez ; * Sur les Samaritains ; * Sur les travaux de M. Asselin de Cherville. Dans les *Annales des voyages :* * *Priviléges accordés aux chrétiens et aux juifs de Cochins, par les monarques indiens ;* * Sur les Gardjestan, et sur le Djouzjan, provinces de la Perse orientale. Dans le recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres : * *Mémoires sur divers événements de l'histoire des Arabes avant Mahomet ;* * Sur la version arabe des *livres de Moïse à l'usage*

Digitized by Google

des Samaritains, publiés précédemment en latin, mais non complet, dans l'*Allgemeine Biblioteck fur biblische litteratur*, de Eichhorn; * Sur l'*Origine et les anciens monuments de la littérature parmi les Arabes*. Dans les *mém.* de l'institut (classe d'histoire et de littérature ancienne), outre les cinq mémoires indiqués ci-dessus : * *Discours sur la traduction d'ouvrages écrits en langues orientales*, extrait des discussions sur le rapport du jury des prix décennaux; * *Rapports* sur les recherches faites dans les archives du gouvernement, et autres dépôts, publiés à Gênes. Dans les *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi* : * *Notice* sur le livre *Des étoiles errantes* (histoire d'Egypte et du Caire); et sur le *Livre des conseils*, poëme persan; * Le *Livre des perles* (histoire des siècles), par Schechabeddin; * *Extraits* de Nikbi-Ben-Masoud (histoire générale de Perse, des Khalifes); * Le livre du *Secret de la créature*, par le sage Behnous; * *Histoire des poëtes* par Douleschah; * *Le présent sublime*, ou *Histoire des poëtes* par le prince Sam Mirza : * *Les sept Moallakat*; * *Histoire des sept Yemeneddoula Mohmoud, fils de Sebecteghio*, traduit de l'arabe en persan, par Aboul-scheref-Nassi; * *Le foudre du Yemen*, ou *Conquête du Yemen par les Othomans*, par Lescheikh Kothbeddin, et trois autres ouvrages *sur le Yemen*; * *Histoire de la Mecque*, par Kothbeddin; * *Notice* d'un manuscrit du *Pentateuque*, conservé dans la synagogue des juifs de Caï Fong Fou, de deux *manuscrits arabico-espagnols*, et de deux *syriaques*; * *L'ordre des chroniques*, par le Cadki Beidheavi; * Sur l'*Indicateur et le moniteur de Massoudi*; * *Notice* d'un manuscrit pris mal à propos pour le *catalogue* des livres de la Djami, nommé Alkzahr (mosquée du Caire); * *Notice* d'un manuscrit arabe sur l'*orthographe primitive* de l'Alcoran, et trois autres *mémoires* sur le même sujet; * *Traité de la prononciation des lettres arabes, du Hamza et de la lecture de l'Alcoran*; ce morceau sert de complément à la *Grammaire arabe*; * *Notice* d'un dictionnaire balaibalan (langue artificielle qui tient de l'arabe, du persan et du turc); * *Notice* d'un manuscrit des *fables de Bidpaï*; * *Définition*, ouvrage du seid schérif Dzeineddin Djordjani; * *Livre de Calila et Dimna*, traduit en persan par Aboul-Maali-Nasrallah; * *Le parangon de la science*, traduction persane du livre de Calila, par Aboul-l'Fazle; * *L'électuaire des chœurs*, traduction persane du livre indien intitulé *Hitoupadésa*; * *Notice* de l'ouvrage intitulé : *Liber de Dimna et Calila*; * *Pièces diplomatiques* tirées des archives de la république de Gênes; * *Notice* d'un manuscrit espagnol à l'usage des maures d'Espagne, contenant un *Traité de la croyance des pratiques et de la morale des mahométans*; * *Notices* et *extraits* de divers manuscrits arabes et autres, imprimerie royale, 1814, in-4°. C'est la réunion des pièces qui forment la moitié du tome II des *Notices*, savoir : *Définitions* du Seid Djordjani; sur les *fables* de Bidpaï, traduites en persan et en latin; sur la *version persane de l'Hitoupadésa*. Dans les *mémoires* de l'académie de Gœttingue : * *De notione vocum* Fenzil et Tanvil, *in libris qui ad usum Druzorum pertinent*. Dans la *Bibliothèque française* de Charles Pougens : * *Notice* sur la métrologie de Lespara; * et sur le *Maître anglais* par Cobbet et Duroure. Dans les *Mines de l'Orient*, sur le Gardjestan; * Traduction des vers de Mich. Subhagh; * Pend Namerh (livre des conseils), traduit du persan de Scheikh Assur, avec l'errata inséré au *Magasin encyclopédique* de 1813; * *Poëme d'Azcha* (en arabe), avec la traduction française et des notes. Dans la *Bibliothèque universelle de littérature bibl.* d'Eichhorn : * *Commentatio de versione samaritano-arabica Pentateuchi duobus codicibus Parisiensibus*. Dans le *Moniteur* : * Sur les Ismaéliens ou Assassins, in-8°; * *Notis de l'arte di trodurne* de Carrega; * Sur les *mémoires* d'Et. Quatremère *sur l'Egypte*; * Sur une *correspondance inédite de Tamerlan avec Charles VI*; * Ouverture des cours de sanskrit et de chinois, au collége royal de France. Dans le *Journal des savants*, depuis son rétablissement : * *Notice* d'un manuscrit espagnol en caractères arabes; * Sur la *version persane du N. T.* de Martin; * Sur le tome IV des *Mines de l'Orient*, 1816, in-8°; * Sur les *Moullakat*; * Sur la *version arabe du Nouveau Testament* faite au Bengale; * Sur la *Lettre d'Akerblad*, relative à une inscription phénicienne trouvée à Athènes; * Sur les *Mille et une nuits*; * Sur les monnaies bulgares, etc., publiées par M. Frœhn; * *Notice sur le but et les travaux de la société biblique anglaise et étrangère*. Des *notes* et *observations* dans divers ouvrages, tels que les *Voyages aux Indes orientales du P. Paulin de Saint-Barthélemy*; le *Traité de la chasse d'Oppien*; par Belin de Ballu, à laquelle il a joint un *extrait* d'El. de Muy; et le *Voyage de Durand au Sénégal*. Il a été l'éditeur de la *Chronique du P. Gaubil* (en société avec M. Abel Remusat); du tome XVI des *Mémoires concernant les sciences et les arts des Chinois*, par les missionnaires de Pékin; de la seconde édition totalement refondue, des *Recherches historiques et critiques, sur les mystères du paganisme*, par le baron de Sainte-Croix; de l'*Essai sur les mystères d'Eleusis*, par M. Ouvaroff; de la *Description de Cachalik de Bagdad*, par Rousseau; du *Mémoire sur les trois plus fameuses sectes du musulmanisme*, par le même. Des *notices* ou *discours funèbres* sur Duboy-Laverne, sur Anquetil-Duperron, Sainte-Croix, Brière-de-Mondétour, et deux sur la Porte-du-Theil : l'une en tête du catalogue de sa bibliothèque, l'autre dans le *Moniteur*. Un grand nombre d'*articles* dans la *Biographie universelle*, principalement sur des poëtes, littérateurs et philologues arabes et persans. Dans le *Journal* de la société asiatique : un assez grand nombre de *discours* et de *mémoires* prononcés et lus dans les assemblées générales de la société, notamment des *Observations sur l'utilité de la poésie arabe*; *Recherches sur l'initiation des Ismaéliens*; No-

Digitized by Google

tice des manuscrits des livres sacrés des Druzes, mémoires dont quelques fragments ont été insérés dans le recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Sylvestre de Sacy a tradnit sur cette matière, qui fait l'objet spécial de ses recherches, quatre manuscrits de la Bibliothèque du roi : *Mémoire sur le traité fait entre Philippe le Hardi et le roi de Tunis, en* 1270, *pour l'évacuation du territoire de Tunis par l'armée des croisés ; Observations* sur l'édition des *Voyages de Chardin*, donnée par Langlès ; *Nouveaux aperçus sur l'histoire et l'écriture du Hedjaz ; Observations sur une pratique superstitieuse attribuée aux Druzes, et sur la doctrine des Nosairiens.*

SADE (Jacques-François-Paul-Alphonse de), issu d'une ancienne famille de Provence, né en 1705, embrassa l'état ecclésiastique, obtint l'abbaye d'Ebreuil, et fut vicaire-général de l'archevêque de Toulouse, puis de celui de Narbonne. Les Etats de Languedoc le chargèrent d'une mission à la cour, ce qui fut l'occasion de son séjour de plusieurs années à Paris. Il se retira ensuite à Saumane près de Vaucluse, où il mourut en 1778. Il cultiva la littérature, et est plus particulièrement connu par ses *Remarques sur les premiers poëtes français et les troubadours*, et par les *OEuvres choisies de Fr. Pétrarque*, traduit de l'italien et du latin en français, avec d'excellents *Mémoires sur la Vie de Pétrarque*, 1764, 3 vol. in-4°. Outre ses *Notices* relatives au poëte italien, on en trouve de très-curieuses et très-intéressantes ; à proprement parler, l'ouvrage de l'abbé de Sade est un *tableau* exact de l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire du XIVe siècle. Il n'y a oublié aucun événement important, et parfois il les développe avec autant de précision que de clarté ; il y rappelle aussi les hommes les plus célèbres qui fleurirent dans ce siècle ; et en critique habile il rectifie plusieurs fautes dans lesquelles sont tombés ses prédécesseurs. Son livre serait parfait s'il n'eût souvent interrompu sa narration par différentes pièces galantes de Pétrarque, traduites en assez médiocres vers, qui s'éloignent souvent du vrai sens de l'original. — Son frère aîné Jean-Baptiste-François-Joseph, comte de Sade, gouverneur héréditaire des villes et château de Vaison pour le pape, fut chargé par le cardinal de Fleury de plusieurs missions diplomatiques. Il abandonna les charges qui l'attachaient au pape pour se fixer en France, et fut nommé lieutenant général des provinces de Bresse, Gex, Bugey, etc. Il mourut en 1767, laissant un recueil d'anecdotes curieuses et de documents précieux sur la guerre de 1741 à 1746. — Sade-Mazan (Jean-Baptiste de), mort en 1707, à 75 ans, évêque de Cavaillon, était de la même famille que les précédents. Ce prélat composa, entre autres ouvrages pieux, des *Réflexions chrétiennes sur les Psaumes*, Avignon, 1698, in-8°.

SADOC, fils d'Achitob, grand prêtre de la race d'Eléazar, exerça les fonctions essentielles du pontificat tour à tour, d'année en année, avec Achimélech, fils du grand prêtre Abiathar, de la race d'Ithamar. Lorsque Adonias voulut se prévaloir du grand âge de son père pour se faire déclarer roi, Sadoc donna, par ordre de Dieu, l'onction royale à Salomon. Ce prince le déclara seul souverain pontife après la mort de David, l'an 1014 avant J.-C., dépouilla Abiathar III de sa dignité, et le relégua à Anathot. *Voy.* Abiathar. — Il ne faut pas le confondre avec Sadoc II, grand prêtre des Juifs, vers l'an 670 avant J.-C., du temps du roi Manassès.

SADOC, fameux docteur juif, et chef de la secte des saducéens, vivait, suivant le Talmud, vers l'an 248 avant J.-C., et eut pour maître Antigone, qui enseignait « qu'il « fallait pratiquer la vertu pour elle-même, et « sans la vue d'aucune récompense. » Sadoc en tira ces mauvaises conséquences, qu'il n'y avait ni récompenses à espérer, ni peines à craindre dans une autre vie ; comme si dans cette hypothèse il pouvait y avoir des vertus. Cette doctrine impie eut bientôt un grand nombre de sectateurs qui, sous le nom de *saducéens*, formèrent une des principales sectes des Juifs. Ils niaient la résurrection et l'immortalité de l'âme, et ne reconnaissaient ni anges, ni esprits ; ils rejetaient aussi toutes les traditions, et ne s'attachaient qu'au texte de l'Ecriture ; mais il est faux qu'ils niassent les prophéties et les miracles, puisqu'ils admettaient, par une inconséquence inconcevable et une contradiction manifeste avec leurs dogmes, les livres de l'Ancien Testament ; qu'ils pratiquaient la loi de Moïse et le culte religieux des Juifs. Leurs mœurs, si l'on en croit l'historien Josèphe, étaient sévères ; mais il est à croire que, dans la pratique, ils suivaient des principes qui les mettaient fort à l'aise. Il est vrai que Jésus-Christ, qui les reprend de ne pas entendre l'Ecriture, ne leur fait aucun reproche sur l'article des mœurs, au lieu qu'il en fait beaucoup aux pharisiens ; mais c'est que ces derniers, qui défendaient les vrais principes, affichaient la vertu et prétendaient être irréprochables, au lieu que les désordres des saducéens découlaient naturellement de leur croyance. La mauvaise doctrine des saducéens ne les empêcha point d'être élevés aux plus grands emplois, et même à la souveraine sacrificature ; et c'est ce qui prouve mieux que toute autre chose à quel point de corruption et d'abandon le peuple juif et la synagogue étaient enfin parvenus. La secte de ces juifs épicuriens subsiste encore en Afrique et en divers autres lieux.

SADOLET ou SADOLETO (Jacques), cardinal, né à Modène en 1477, d'un savant professeur en droit à Ferrare, eut son père pour précepteur. Après avoir appris sous lui le grec et le latin, il étudia en philosophie sous Nicolas Léonicène. Pour multiplier ses connaissances, il se rendit à Rome, où le cardinal Olivier Caraffe, protecteur des gens de lettres, le prit chez lui. Léon X, non moins ardent à rechercher le mérite qu'à l'employer, le choisit pour son secrétaire. Sa plume élégante et facile se prêtait à tou-

Digitized by Google

tes les matières : théologie, philosophie, éloquence, poésie. Il joignait à un rare savoir une modération et une modestie plus rares encore : il fallut que Léon X usât de toute son autorité pour lui faire accepter l'évêché de Carpentras. Après la mort de ce pontife, il se rendit dans son diocèse, où il partagea son temps entre les travaux de l'épiscopat et les plaisirs de la littérature. Clément VII le rappela à Rome ; mais Sadolet ne s'y rendit qu'à condition qu'il retournerait dans son évêché au bout de trois ans. Il y retourna en effet ; mais Paul III l'ayant fait revenir à Rome en 1538, il accompagna le pape à Nice, où devait s'effectuer une entrevue entre le roi de France et l'empereur. Quelque temps après, ce même pontife l'envoya nonce en France, pour engager François Ier à faire la paix avec Charles-Quint. Le monarque français goûta beaucoup les charmes de son esprit, et le pontife romain, non moins satisfait de sa négociation, l'honora de la pourpre en 1536. Cet illustre cardinal mourut à Rome en 1547, à 70 ans, également regretté des catholiques et des protestants. Il s'attacha dans sa jeunesse à la poésie latine avec un succès peu commun ; mais il y renonça entièrement sur la fin de ses jours. Son style en vers et en prose respire l'élégance et la pureté des anciens écrivains romains. Il s'était formé sur Cicéron ; on pourrait même lui reprocher de s'être trop attaché à l'imiter. De tous ceux qui ont fait revivre dans le XVe siècle la belle latinité, il est celui qui a le mieux réussi. Ses ouvrages ont été recueillis à Vérone en 3 vol. in-4° ; le 1er en 1737, le 2e en 1738, et le 3e en 1740. Les principaux écrits de ce recueil sont divers *Discours* dont tout le mérite est dans le style ; dix-sept livres d'*Epîtres*, les unes intéressantes, les autres moins agréables ; une *Interprétation* des Psaumes et des Epîtres de saint Paul, et d'autres ouvrages de théologie écrits avec plus d'élégance que de profondeur ; des *Traités* de morale philosophique sur l'éducation des enfants, sur les consolations dans les malheurs, et quelques autres écrits de ce genre dont on fait cas, quoique ses raisonnements soient quelquefois trop subtils et embarrassés ; plusieurs *Poëmes*, parmi lesquels son *Curtius* et son *Laocoon* tiennent le premier rang. L'auteur copie quelquefois dans ses vers les phrases de Virgile, ainsi que dans sa prose celles de Cicéron ; mais, à travers cette imitation, il laisse échapper des traits d'esprit qui lui sont propres. Ses écrits théologiques sont d'un ton de douceur et de modération qui était l'expression de son caractère. Il avait quelques sentiments particuliers, mais il tenait fortement à l'orthodoxie. On sait de quelle manière, en écrivant au cardinal Contarini, il s'est justifié de n'être pas en tout du sentiment de saint Augustin, qu'il croyait avoir poussé quelquefois trop vivement et trop loin la défense de la vérité : *Nec tamen, si non cum Augustino, idcirco ab Ecclesia catholica dissentio, quæ, tribus tantum Pelagii capitibus improbatis, cætera libera ingeniis disputationibusque reliquit.* Pour avoir les ouvrages complets de Sadolet, il faut ajouter aux trois volumes déjà cités ses *Lettres* et celles des savants avec lesquels il était en correspondance, publiées à Rome en 1764, in-12, 3 vol. ; ainsi qu'un autre *Recueil* imprimé en 1759, in-12, qui contient ses *Lettres* écrites au nom de Léon X, Clément VII et Paul III, avec un abrégé de la *Vie* de l'auteur, écrite par Fiordibello son contemporain.

SADOLET (Paul), cousin-germain du précédent, né à Modène, l'an 1508, fut choisi pour être son coadjuteur à l'évêché de Carpentras en octobre 1533, fut nommé recteur ou gouverneur du comtat Venaissin en mai 1541, et devint, en 1547, évêque de Carpentras, par la mort de Jacques Sadolet. Autant sa piété et ses vertus lui assurèrent l'affection et le respect des fidèles, autant il mérita l'estime des savants par son savoir et son aménité. Le pape Jules III le rappela à Rome en 1552, pour remplir l'emploi de secrétaire des brefs adressés aux princes. Ce pontife étant mort en 1555, Paul Sadolet retourna dans son diocèse, et fut de nouveau recteur du comtat Venaissin, en 1560. Il le fut une troisième fois en 1567, et il conserva alors cette dignité jusqu'en février 1572, époque de sa mort. On a de lui des *Lettres*, au nombre de vingt-sept, et des *Poésies latines* disséminées dans différents recueils. Les unes et les autres ont été réunies par l'abbé Costanzi, dans l'*Appendix* du tome V des Lettres du cardinal Sadolet, précédées d'une *Vie* de l'auteur. Tiraboschi a publié une nouvelle lettre de Paul, dans sa *Bibliot. modenese*, tom. IV, p. 464.

SAGARI ou SÉGAREL (Gérard), né à Parme, fut le fondateur de la secte des *apostoliques*, qui fit grand bruit dans le XIIIe siècle. Il exigeait que ses disciples allassent de ville en ville, vêtus de blanc, avec une longue barbe, les cheveux épars et la tête nue. Cet enthousiaste publia que toute l'autorité que Jésus-Christ avait donnée à saint Pierre et à ses successeurs avait pris fin, et qu'il en avait hérité ; que Dieu étant partout, il n'y avait pas besoin d'églises ni de service divin ; qu'il ne fallait point faire de vœux, et que l'attachement à sa doctrine sanctifiait les actions les plus criminelles. Cette doctrine fanatique et impie le fit condamner au feu à Parme en 1300. « Lorsque les protestants, « dit l'abbé Bergier, déclament contre les « supplices que l'on fait subir à ces sectaires, « ils devraient faire attention qu'on ne les a « pas punis pour leurs erreurs, mais parce « qu'ils troublaient la tranquillité publique « et l'ordre de la société. Une erreur inno- « cente, qui ne peut porter préjudice à per- « sonne, est graciable sans doute ; mais une « doctrine séditieuse, qui échauffe les esprits, « corrompt les mœurs, alarme les gouverne- « ments, et qui est suivie d'émotion parmi le « peuple, est un crime d'Etat ; on a droit d'en « punir les auteurs et les sectateurs opiniâ- « tres. »

SAGAX-LANDULPHUS. *Voy.* Paul Warnefride, diacre d'Aquilée.

SAGE (Hervé-Julien Le), ancien religieux

Digitized by Google

prémontré, et en dernier lieu chanoine de Saint-Brieuc, naquit en 1757, à Usel (arrondissement de Loudéac, dans les Côtes-du-Nord), et entra à l'âge de 20 ans dans l'abbaye de Beauport, de l'ordre de Prémontré, située dans le diocèse de Saint-Brieuc. M. Le Mintier, évêque de Tréguier, le nomma, en 1783, prieur-curé de Boqueho, près de Châtelaudren. Pendant la révolution, Le Sage publia, à l'occasion du serment exigé des ecclésiastiques, une *Lettre d'un curé qui ne jurera pas à un curé qui a juré*, adressée à M. Delaunay, prieur-curé de Châtelaudren, qui était membre de l'assemblée constituante, et appartenait aussi à l'ordre de Prémontré. Obligé, comme prêtre insermenté, de quitter la France, Le Sage s'embarqua et passa en Belgique, où il trouva un refuge parmi ses confrères de la célèbre abbaye de Tongerloo, à neuf lieues d'Anvers. Les victoires des armées françaises le contraignirent de fuir en Allemagne, et il alla jusqu'en Silésie, où existaient plusieurs maisons de son ordre. Il y passa le reste du temps de l'émigration, s'occupant d'études utiles, en même temps que d'exercices de piété, et il y entreprit une traduction d'un ouvrage allemand, qu'il donna plus tard sous le titre d'*Exposition de la morale chrétienne*. Le Sage, rentré en France en 1802, reprit la direction de son ancienne paroisse de Châtelaudren, et fut ensuite nommé chanoine de Saint-Brieuc. Il prêcha avec succès à Saint-Brieuc, à Nantes, et dans la plupart des villes les plus importantes de la Bretagne, notamment à Quimper, où il prêcha quatre carêmes. Le vénérable M. d'Aviau de Sanzay l'appela aussi en 1808, pour faire entendre la parole de Dieu à Bordeaux. Le Sage est mort en 1832, du choléra-morbus, qui, à cette époque, ravageait une grande partie de la France. Il avait fait imprimer, en 1805, un *Discours* pour l'établissement du séminaire de Saint-Brieuc. Son *Exposition de la morale chrétienne* parut en 1817, sans nom d'auteur, en 2 vol. in-12, trad. de l'allemand du P. Hammer, bénédictin, et par l'ordre de l'archevêque de Saltzbourg. Cette exposition ne formait que la suite d'un ouvrage dogmatique qui devait avoir pour titre : *Manuel du catholique instruit des vérités et des devoirs de la religion*, et se composer de cinq volumes (*voyez* l'Ami de la Religion, tom. XIII, n° 333). Un passage du livre publié en faveur du prêt de commerce excita des réclamations, et fut attaqué par M. l'abbé Pagès, dans sa *Dissertation sur le prêt*. Le Sage adressa au journal que nous venons de citer, une lettre qui y fut insérée (tom. XXVII, n° 680). Peu après, il voulut rendre son apologie plus complète, en publiant une *Lettre à M. Pagès*, ou *Observations modestes*, Saint-Brieuc, in-8°, de 19 pages, où l'on regrette de ne pas trouver la gravité que semblait commander l'importance du sujet. Il fit paraître, en 1830, une *Notice sur M. Le Clec'h*, curé de Plouha, son ami, et a laissé en manuscrit des *mémoires* sur l'état du diocèse de Saint-Brieuc, mémoires auxquels le ton satirique qui y règne fait perdre une grande partie de l'intérêt qu'ils pourraient offrir. On cite encore de lui un manuscrit, se composant de *Lettres* qui renferment des réflexions sur la révolution et ses causes, avec des détails sur l'émigration de l'auteur. Ces lettres pourraient, dit-on, former deux volumes.

SAGE-TEN-BROCK (Le). *Voy.* Lesage.

SAGITTARIUS (Gaspar), théologien luthérien, historien du duc de Saxe, et professeur en histoire dans l'université de Hall, naquit à Lunebourg en 1643, et mourut en 1694. Les langues savantes, l'histoire, les antiquités, lui étaient très-familières. Sa mémoire était un vaste dépôt, où s'étaient rassemblées les connaissances les plus étendues ; mais elles n'y étaient pas toujours dans l'ordre le plus clair. Ses principaux ouvrages sont : des *Dissertations* sur les *oracles*, sur les *souliers*, in-4°, et sur les *portes* des anciens, in-8° ; *Introductio in historiam ecclesiasticam, sive Notitia scriptorum veterum atque recentium*, etc., Iéna, 1694, in-4°, de plus de 1200 pages. « Quoique nous ayons un grand « nombre de bibliographies des historiens « ecclésiastiques, celle-ci offre l'avantage « d'être distribuée méthodiquement par ma- « tières, et accompagnée de tables qui faci- « litent les recherches : sur chaque objet « on indique séparément les écrivains lu- « thériens, les calvinistes et les catholi- « ques. » Mais on a reproché à ce livre des omissions, des singularités, et même des fables. Quelques protestants l'ont aussi critiqué assez durement et l'ont accusé de plagiat. D'ailleurs l'ouvrage est resté incomplet. Au deuxième volume, qui fut publié dans l'édition de 1718 par l'abbé J.-A. Schmidt, dépositaire des manuscrits de l'auteur, Sagittarius devait en joindre un troisième, relatif aux rites et autres antiquités ecclésiastiques. *La succession des princes d'Orange jusqu'à Guillaume III ; l'Histoire de la ville d'Harderwick*, in-4° ; l'*Histoire de saint Norbert*, qu'il publia en 1683 ; *Historia antiqua Noribergæ*, savante et judicieuse ; les *Origines des ducs de Brunswick*, in-4° ; *Histoire de Lubeck*, in-4° ; *Antiquitates regni Thuringici* (1685) ;... *gentilismi et christianismi Thuringici* (1685) ;... *ducatus Thuringici* (1688), 3 vol. in-4°, en allemand, quoique le titre soit latin. Ouvrage plein de recherches, ainsi que tous les écrits de cet auteur, dont on peut avoir la liste dans sa *Vie*, composée en latin par Schmidt, Iéna, 1717, in-8° ; une *Histoire des marquis et des électeurs de Brandebourg*, in-4°, etc.

SAGUNDINO (Nicolas), célèbre littérateur grec, né à Négrepont, vers 1390, était instruit dans presque toutes les sciences, et possédait les langues orientales. L'empereur Jean-Paléologue l'appela à sa cour ; Sagundino l'accompagna à Ferrare, avec Joseph, patriarche de Constantinople, et servit d'interprète aux Pères de l'Eglise, dans le concile commencé dans cette ville l'an 1438, et transféré à Florence, à cause de la peste qui se fit sentir à Ferrare. Il se rendit ensuite à Venise, où il fut nommé secrétaire ducal. Dans un voyage qu'il fit à Négrepont, il eut le malheur de voir engloutir dans les flots, sa femme, ses

Digitized by Google

enfants et toute sa fortune. De retour a Venise, cette république, pour l'indemniser de ses pertes, lui fit présent de 600 ducats, somme alors assez considérable, et le réintégra dans la place de secrétaire dont il s'était démis. Il passa ensuite au service de Pie II, et mourut à Rome le 23 mars 1463. Il a écrit des *Lettres* sur différentes matières scientifiques; diverses *Traductions* des classiques grecs et des Pères de l'Eglise; une excellente *Généalogie* des princes turcs.

SAILER (Jean-Michel), évêque de Ratisbonne, né à Aresing le 17 novembre 1751, fut reçu docteur et professeur à l'université de Landshut, et devint ensuite chanoine de Ratisbonne. De Mastiaux, dans son *Journal littéraire*, lui attribue cent trente-cinq ouvrages, opuscules ou brochures; nous mentionnerons seulement un écrit *sur l'Esprit et la force de la liturgie catholique;* une édition des *Sermons sur divers sujets* de Winkelhofer; une brochure sous ce titre : *J.-M. Sailer de se ipso.* Il paraît que quelques-uns de ses ouvrages n'étaient pas à l'abri de tout reproche, et qu'il en crut devoir humblement rétracter les erreurs qu'il avait émises. En 1822 Sailer fut nommé coadjuteur de Ratisbonne avec le titre d'évêque de Germanicopolis. Il avait succédé depuis peu de temps à Mgr de Wolf, évêque de Ratisbonne, lorsqu'il mourut le 30 mai 1832, dans sa quatre-vingt-unième année.

SAILLY (Thomas), jésuite, né à Bruxelles vers l'an 1553, accompagna le P. Possevin en Russie. De retour dans sa patrie, il jeta les fondements d'une mission militaire, se donna tout entier à cet emploi, dans lequel il eut infiniment à souffrir; passa presque toute sa vie parmi les soldats et dans les hôpitaux, et mourut à Bruxelles en 1623. Ses travaux continuels ne l'empêchèrent pas de publier un grand nombre d'ouvrages de controverse et de piété.

SAINCTES (Claude de), *Sanctesius*, né en 1525 dans le Perche, se fit chanoine régulier dans l'abbaye de Saint-Cheron près de Chartres, en 1540, à l'âge de 15 ans. Le cardinal de Lorraine le mit dans le collége de Navarre, où il fit ses humanités, sa philosophie et sa théologie. Il fut reçu docteur de Sorbonne en 1555, et entra dans la maison du cardinal son bienfaiteur, qui l'employa au colloque de Poissy en 1561, et le fit envoyer par le roi Charles IX au concile de Trente, avec onze autres docteurs. C'est lui et Simon Vigor, depuis archevêque de Narbonne, qui disputèrent contre deux ministres calvinistes chez le duc de Nevers, en 1566. Leur triomphe fut complet, et de Sainctes fit imprimer, deux ans après, les *Actes* de cette conférence. Ses écrits, ses sermons, et son zèle contre les hérétiques lui méritèrent l'évêché d'Evreux en 1575. Il assista l'année suivante aux Etats de Blois, et au concile de Rouen en 1581. Son zèle pour la ligue le jeta, dit-on, dans des travers. Il fut pris à Louviers par les gens du roi Henri IV. On prétendit avoir trouvé dans ses papiers un écrit où il justifiait l'assassinat de Henri III, et excitait à commettre le même forfait sur le roi de Navarre. Ces accusations, intentées par les calvinistes, ne furent pas prouvées. Il n'en fut pas moins conduit prisonnier à Caen, où il aurait souffert le dernier supplice, si le cardinal de Bourbon et quelques autres prélats n'eussent intercédé pour lui : ils ne purent cependant empêcher qu'il ne fût enfermé dans le château de Crèvecœur, au diocèse de Lisieux, où il mourut de poison, dit-on, en 1591. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Le plus considérable et le plus rare est un *Traité de l'Eucharistie*, en latin, in-fol., plein d'érudition, et qui irrita particulièrement les ministres huguenots contre lui. Nous avons encore de lui : *Liturgiæ Jacobi apostoli, Basilii Magni, Joannis Chrysostomi*, etc., Anvers, chez Plantin, 1560, in-8°, et la même année à Paris, in-fol.; ouvrage recherché à cause des choses curieuses et importantes qu'il contient touchant la messe : on le joint ordinairement à la *Missa latina antiqua*, de Francowitz. *Voy.* Francowitz.

SAINJURE. *Voy.* Jure (de Saint-).

SAINT-ADON (François Picard de), docteur de Sorbonne et prêtre du diocèse de Rodez, né dans la ville de Saint-Côme en Rouergue, devint doyen du chapitre royal de Sainte-Croix et de la chrétienté d'Etampes, diocèse de Sens; c'était un ecclésiastique pieux et savant, que M. Languet, son archevêque, avait en grande estime. Il est auteur des ouvrages suivants : *Vérités sensibles de la religion*, opuscule de 180 pages; *Maximes d'un philosophe chrétien*, de 40 pages; *Gémissements d'une jeune solitaire sur les désordres de la plupart des chrétiens*, id., Paris, Butard, 1768, in-12. Le 3e de ces opuscules a cela de particulier, que les lettres initiales des phrases indiquent le nom et les qualités de l'auteur, qui ne s'était distingué que par celle d'un *théologien orthodoxe;* on y trouve de plus cette phrase : *Priez Dieu pour la conversion de* H. S. P. E. A. U. R. S. *Voyez* le *Dict. des anonymes*, tome IV, page 54; *Traité des moyens de reconnaître la vérité dans l'Ecriture*, 1759; ouvrage que M. Languet recommanda par un mandement à ses diocésains; *Lettre d'un chanoine à un prieur;* elle est signée F. P. D. S. A. (François Picard de Saint-Adon). Il mourut en 1773. La liste des ouvrages de cet écrivain est presque entièrement différente dans le Dictionnaire de Chaudon et Delandine.

SAINT-ALLAIS (Nicolas Viton de), généalogiste, né à Langres, le 6 avril 1773, d'un épicier qu'il disait issu de famille noble, mourut à Paris en 1842. Il avait publié un certain nombre d'ouvrages de généalogie ou de chronologie. Le seul que nous croyions utile de mentionner ici est intitulé : *Martyrologe universel, traduit en français du Martyrologe romain, offrant pour chaque jour de l'année la série des saints martyrs*, etc., 1823, in-8°.

SAINT-AMOUR. *Voy.* Amour.

SAINT-AUBIN (Jean de), jésuite, né l'an 1587, dans le Bourbonnais, enseigna la rhétorique et les belles lettres pendant dix ans dans

Digitized by Google

le collége de la Trinité à Lyon, parut ensuite avec succès dans la chaire sacrée, et mourut au mois d'octobre 1660, dans la même ville, où il était devenu recteur de la maison du noviciat. On a du P. de Saint-Aubin : *Histoire de la ville de Lyon, ancienne et moderne*, Lyon, 1666, in-folio ; *Histoire ecclésiastique de la ville de Lyon, ancienne et moderne*, Lyon, 1666, in-folio ; toutes deux publiées par le P. Menestrier. On reproche à cette histoire d'être écrite d'un style beaucoup trop fleuri ; mais on la recherche encore, soit parce qu'elle renferme des faits qui se trouveraient difficilement ailleurs, soit à cause des figures qui ont été gravées par Israël Silvestre. On cite encore de ce Père une *Paraphrase de l'Ecclésiaste de Salomon*, en vers français, Lyon, 1658, in-12.

SAINT-CYR (Odet-Joseph de Vaux-du-Giry de), sous-précepteur du Dauphin, fils de Louis XV et père de Louis XVI, naquit en 1694, à Bagnols. Il entra dans l'état ecclésiastique, et fut pourvu de bonne heure d'un canonicat dans la collégiale de Saint-Just à Lyon, ce qui ne l'empêcha pas de venir à Paris terminer ses études théologiques. Il passa deux ans au grand séminaire de Saint-Sulpice, et fit son cours de licence dans la maison de Navarre. Ayant été reçu docteur en théologie, il s'attacha à M. de Rastignac, archevêque de Tours, qui le fit son grand vicaire et chanoine de sa cathédrale. L'abbé de Saint-Cyr montra son zèle en plusieurs occasions lors des disputes élevées par les opposants aux décisions du saint-siége, et il adhéra, le 1er juin 1730, au décret de la faculté de théologie de Paris, du 15 décembre 1729, pour l'acceptation de la bulle *Unigenitus*. Son mérite lui procura un emploi aussi honorable que difficile. En décembre 1735, il fut nommé sous-précepteur du dauphin, fils de Louis XV ; le jeune prince était dans sa septième année. C'est le 15 janvier 1736 qu'il fut mis entre les mains de ses maîtres (1). L'abbé de Saint-Cyr paraît avoir eu la principale part à son éducation ; il gagna la confiance de son élève, non en flattant ses caprices, mais en lui parlant toujours le langage de la raison et de la vérité. Il joignait, dit Proyart, à une âme solidement vertueuse un esprit orné de toutes les connaissances utiles. Le même historien a recueilli quelques détails sur les rapports du maître et de l'élève. Ferme et bon, l'abbé de Saint-Cyr était surtout uniforme dans sa conduite avec l'enfant ; il l'accoutumait à raisonner juste, et, en lui prescrivant le travail, il savait le lui rendre plus facile. Quand son éducation fut terminée, le dauphin, voulant acquérir de nouvelles connaissances conserva l'abbé de Saint-Cyr, qui eut alors plus de peine à modérer son ardeur qu'il n'en avait eu autrefois à l'exciter. Il l'admettait à sa familiarité la plus intime, et son cabinet lui était toujours ouvert. L'abbé Proyart nous a conservé quelques-unes de leurs lettres ; celles du prince sont sur le ton de la confiance et de l'amitié, et celles de l'abbé de Saint-Cyr sont pleines de sagesse et de sens. Quoiqu'il aimât et cultivât les lettres, il fut le premier à faire observer au dauphin qu'il ne devait point s'attacher trop à la littérature, et qu'il est des connaissances plus nécessaires à un roi. Il lui inspira surtout le respect et l'amour de la religion et un grand éloignement pour les systèmes des incrédules. Il avait su apprécier les écrivains qui avaient pris à cette époque le titre de philosophes, et avait essayé de faire connaître leur doctrine et leur morale dans le *Catéchisme et décisions de cas de conscience, à l'usage des Cacouacs*, Cacopolis, 1758, in-8° de 107 pages ; c'est un recueil de maximes et de pensées tirées des livres des modernes incrédules. L'abbé de Saint-Cyr n'y mit pas son nom, et il paraît que c'est la seule chose qu'il ait publiée. Cet homme estimable mourut le 13 janvier 1761, à l'âge de 67 ans. Il était conseiller d'Etat et aumônier ordinaire de la dauphine. Il avait été nommé abbé de Val-Benoîte en 1726, de la Clarté-Dieu en 1733, et de Saint-Martin de Rouen en 1741. En 1749, il remit ces abbayes, et eut celle de Troarn, au diocèse de Bayeux. Il avait été reçu à l'académie française, en 1742, à la place du cardinal de Polignac. Son discours de réception, qui fut prononcé le 10 mars, est aussi sage que modeste. L'orateur y amène naturellement l'éloge du prince son élève, et quelques détails sur son heureux caractère. Il termina ainsi son discours : « Mais, « quelque autorité que les lettres aient sur « les esprits et sur les mœurs, c'est d'un « principe plus sublime que nous attendons « l'accomplissement d'un si grand ouvrage. « Vous le savez, messieurs, c'est à la reli- « gion seule qu'il appartient de donner au « monde des rois selon le cœur de Dieu « et selon le cœur des hommes. Puissent « ces salutaires maximes, *jusqu'à présent « reçues avec docilité*, s'imprimer de plus « en plus et ne s'effacer jamais ! » Ce fut Destouches qui répondit comme directeur ; il loua dans le récipiendaire la *douceur de son caractère, la délicatesse de son esprit, sa vaste érudition et sa profonde connaissance des lettres grecques et romaines*. L'abbé de Saint-Cyr fut remplacé dans le même corps par l'abbé le Batteux, dont le discours de réception est du 9 avril 1761. Il fit sentir combien la philosophie de son prédécesseur avait été sage, raisonnable et religieuse, et le duc de Nivernais, dans sa réponse, dit que l'éloge le plus frappant de l'abbé de Saint-Cyr était le succès de ses soins auprès de son auguste élève, et il parle des *vifs et honorables regrets* de l'académie. L'abbé de Saint-Cyr a sa place dans *l'Histoire des membres de l'académie, morts depuis 1700 jusqu'en 1771*, qui fait suite aux *Eloges des académiciens*, par d'Alembert. Mais le secrétaire perpétuel

(1) Le comte, puis duc de Châtillon, était gouverneur : l'évêque de Mirepoix, Boyer, précepteur ; les comtes de Muy et de Polastron, sous-gouverneurs et l'abbé de Marbeuf, lecteur.

Digitized by Google

s'est bien gardé de louer un homme qui avait apprécié à leur juste valeur les vues des philosophes : son article est tout entier une critique et un persiflage; il suppose que l'abbé de Saint-Cyr n'avait pas cherché à inspirer au dauphin de l'éloignement pour la philosophie, *cette sauvegarde la plus assurée des rois*, dit-il : la suite a montré si *cette sauvegarde* était bien *sûre*. D'Alembert prétend que le dauphin *se plaignait souvent d'avoir été mal élevé* ; et en effet, un prince élevé par un prêtre attaché à la religion, un prince qui lui-même faisait profession de piété, et qui n'avait pas dissimulé son peu de penchant pour les principes de d'Alembert et de ses amis, ne pouvait à leurs yeux qu'*avoir été mal élevé*. D'ailleurs le propos qu'on prête au dauphin est suffisamment démenti par la confiance, l'estime et l'amitié qu'il témoigna toujours à son ancien maître. Il lui rendait compte de ses lectures et lui demandait ses conseils. Le suffrage d'un prince si solide, si vertueux, si juste appréciateur du mérite, doit avoir au moins autant de poids que celui du partial académicien. Les *Mémoires de Trévoux*, dans le peu de mots qu'ils consacrèrent à l'abbé de Saint-Cyr, disent de lui « qu'il cultiva les lettres et la phi- « losophie, comme s'il avait voulu que per- « sonne ne lui sût gré de son mérite, de « ses talents et de ses travaux, et qu'il « conserva, dans le tourbillon même de la « cour, cette égalité de mœurs, d'études, « de procédés, qui exclut les désirs et con- « damne les prétentions. »

SAINT-CYRAN. *Voy.* Verger de Hauranne.

SAINT-FÉLIX (Gaspard de), ancien supérieur du séminaire de Toulouse, naquit dans cette ville le 25 mars 1741, d'une famille de magistrature. Après avoir été admis dans la congrégation des prêtres de Saint-Sulpice, il fut directeur et professeur de théologie dans plusieurs séminaires, notamment à Lyon ; devint supérieur de la communauté des Robertins à Paris, et le fut ensuite du séminaire Saint-Charles à Toulouse, établi pour les clercs des différents diocèses voisins, qui étudiaient à l'université de cette ville. Les orages révolutionnaires le contraignirent de passer en Espagne. De retour en France, il fut mis, après le concordat, à la tête du séminaire diocésain de Toulouse qu'il dirigea jusqu'en 1811, époque où Bonaparte expulsa les prêtres de la congrégation de Saint-Sulpice des séminaires dont ils étaient chargés. L'abbé de Saint-Félix se fixa à Paris, où il mourut le 1er janvier 1832, âgé de 91 ans, après avoir été, jusqu'au dernier moment, l'exemple de la communauté par sa piété et par son assiduité à tous les exercices du séminaire.

SAINT-GELAIS (Octavien de), évêque d'Angoulême, né à Cognac, vers 1466, de Pierre de Saint-Gelais, marquis de Mont-Lieu et de Saint-Aulaye, fit ses études à Paris, embrassa l'état ecclésiastique, et se livra à la galanterie. Ayant été introduit de bonne heure à la cour, il acquit les bonnes grâces du roi Charles VIII, qui le fit nommer, par le pape Alexandre VI, à l'évêché d'Angoulême, en 1494. Octavien de Saint-Gelais alla résider dans son diocèse en 1497, et ne s'occupa plus que des fonctions de son ministère et de l'étude de l'Ecriture sainte et des saints Pères. Il mourut en 1502, à 36 ans. On a de lui des *Poésies* et d'autres ouvrages en français. Le *Vergier d'honneur* fut imprimé séparément, in-8°, in-4° et in-fol. Le *Château de Labour* le fut en 1532, in-16. Une traduction des six comédies de Térence vit le jour en 1538, in-fol. ; et les *Héroïdes* d'Ovide, aussi traduites, furent insérées dans le *Vergier d'honneur*.

SAINT-GENIÈS. *Voy.* Besombes.

SAINT-GERMAIN, évêque de Toulon. *Voy.* Mourgues.

SAINT-GLAIN, *Voy.* Glain.

SAINT-IGNACE (Henri), religieux carme, né à Ath, au comté de Hainaut, professa pendant plusieurs années la théologie dans les couvents de son ordre ; il est connu par un livre intitulé : *Ethica amoris*, ou *Cours complet de théologie morale*, qui fut prohibé à Rome en 1714 et 1722. Il est aussi auteur de quelques *pamphlets*, notamment le *Molinisme renversé*, dans lequel il se déchaîna contre les jésuites. En général, ses ouvrages ne se recommandent ni par le fond ni par la forme. Ce religieux, né dans xviie siècle, termina sa carrière vers 1720.

SAINT-JEAN (N.), ecclésiastique, mort à Toulouse, le 12 mai 1828, dans sa 80e année, était professeur émérite de l'université. Il est auteur du *Nouveau Manuel ecclésiastique*, un vol. in-12. *Voyez* le n° 1377 de l'*Ami de la Religion*. L'année même de sa mort il y donna une suite sous ce titre : *Lettres sur divers sujets relatifs au saint ministère et à l'exercice de ses fonctions*, in-12, de 20 pages. L'abbé Saint-Jean était membre de l'*Académie des jeux floraux*, et de celle des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. Il avait fondé une bourse au séminaire diocésain de cette ville, et il a laissé par son testament 4000 fr. aux pauvres de l'hôpital Saint-Joseph de la Grave.

SAINT-JORRI (Pierre du Faur de). *Voy.* Faur.

SAINT-JOSEPH. *Voy.* Joseph (Pierre de Saint-), et Ange de Saint-Joseph (le Père).

SAINT-JURE, ou, selon Prudhomme, Sanjure, et, suivant dom Calmet, Sainjure (Jean-Baptiste). *Voy.* Jure.

SAINT-MARC (Charles-Hugues Le Fevre de), né à Paris en 1698, embrassa le parti des armes ; mais, en 1718, il prit le petit collet, s'attacha à l'histoire ecclésiastique du siècle dernier, et débuta dans la littérature par le *Supplément au Nécrologe de Port-Royal*, qui parut en 1735 (*Voy.* Desmares, Toussaint) ; il travailla ensuite à l'*Histoire de Pavillon*, évêque d'Aleth, ouvrage qui marque assez ses liaisons avec les gens du parti. Après avoir quitté l'habit ecclésiastique, et vu échouer plusieurs projets sur lesquels il fondait sa fortune, il s'occupa à donner des éditions de plusieurs ouvrages, qu'il

Digitized by Google

a chargé de beaucoup de pièces et de remarques inutiles. Les 17e et 18e tomes du *Pour et contre*, et partie du 19e, sont encore de lui, et n'ont ni la variété, ni les agréments des volumes donnés par l'abbé Prévôt. Il a donné aussi la *Vie de Philippe Hecquet*, et un *Abrégé chronologique de l'histoire d'Italie*, dont le 1er volume parut en 1761, in-8°, et qu'il a continué jusqu'au 6e, qui parut en 1770, après la mort de l'auteur arrivée à Paris en 1769. Cette histoire est d'une lecture fatigante, par la singularité de l'orthographe, le grand nombre de colonnes dont elle est chargée, enfin à raison des efforts pénibles que fait l'auteur pour contourner les faits au profit de la petite église. On a aussi de lui quelques pièces de poésie française.

SAINT-MARC (l'abbé DE). *Voy.* GUENIN.

SAINT-MARTIN (LOUIS-CLAUDE DE), surnommé le *Philosophe inconnu*, né à Amboise le 18 janvier 1743, appartenait à une famille distinguée dans les armes, fit de bonnes études, et possédait plusieurs langues anciennes et modernes. Il avait lu de bonne heure le livre du théologien protestant Abbadie, *sur l'Art de se connaître soi-même*, et c'est là qu'il puisa les principes de philosophie, de morale et de religion qu'il professa toute sa vie. Destiné par ses parents à la magistrature, il étudia le droit; mais ensuite, préférant la carrière des armes, qui lui laissait plus de loisir pour s'occuper de ses méditations philosophiques, il entra, à l'âge de 22 ans, dans le régiment de Foix en qualité de lieutenant. Il fut initié alors, par des formules, des rites et des pratiques, à la secte dite des *Martinistes*, du nom de Martinez-Pasqualis qui en était le chef. Il n'adopta point entièrement les doctrines de cette secte. Mais ce fut par là qu'il entra dans les voies du spiritualisme. L'état militaire n'étant guère conforme à ses inclinations, il le quitta au bout de six ans. Saint-Martin, doué d'un caractère tranquille, aimait l'étude et le recueillement, où il se plongeait dans ses idées métaphysiques. Après avoir voyagé en Suisse, en Allemagne, en Angleterre et en Italie, il revint à Lyon, où il demeura trois ans, presque inconnu, dans la retraite, ne voyant qu'un petit nombre d'amis. Il mena la même vie obscure et paisible à Paris, où il s'était rendu après cette époque; impassible au milieu des événements de la révolution, il put en éviter les suites. Il ne blâmait ni ne louait rien avec excès, et son âme, concentrée en elle-même, ne se nourrissait que d'idées philosophiques, ne regardant les affreuses scènes qui se passaient autour de lui que comme des maux inévitables ou mérités. Il n'émigra point à l'époque de la révolution dans laquelle il reconnaissait les *desseins terribles de la Providence*, comme il vit plus tard un *grand instrument temporel* dans Bonaparte. Expulsé de Paris en 1794 comme noble, il fut arrêté peu de temps après dans la retraite qu'il s'était choisie, comme faisant partie de la prétendue conjuration de la *Mère de Dieu*, Catherine Théos. Le 9 thermidor le rendit à la liberté, et vers la fin de la même année (1794), il fut désigné par le district d'Amboise, sa patrie, comme un des élèves de l'école normale. Il publia successivement à Paris un grand nombre d'ouvrages qui ont été commentés et traduits en partie, principalement dans les langues du nord de l'Europe. Saint-Martin mourut d'une attaque d'apoplexie, à Aulnay, village près de Paris, le 13 octobre 1803, chez son ami le sénateur La Roche. Parmi ses écrits nous citerons les suivants : *Des Erreurs et de la Vérité, ou Les hommes rappelés au principe universel de la science*, par un philosophe inconnu, Edimbourg (Lyon), 1775, in-8°. Ce livre fit beaucoup de bruit dans le temps, quoiqu'il soit, et peut-être parce qu'il est inintelligible. Quelle est la *science?* Selon lui, c'est la révélation naturelle; et cette même révélation, qu'est-elle en substance? C'est ce que Saint-Martin n'a pas su concevoir, ou ce qu'il a mal expliqué. « Son système, dit M. Toulet, « a pour but d'expliquer tout par l'homme. « L'homme, selon Saint-Martin, est la clef de « toute énigme et l'image de toute vérité: « prenant ensuite à la lettre le fameux oracle « de Delphes, *Nosce te ipsum*, il soutient que, « pour ne pas se méprendre sur l'existence « et l'harmonie des êtres composant l'uni- « vers, il suffit à l'homme de se bien connaî- « tre lui-même, parce que le corps de l'hom- « me a un rapport nécessaire avec tout ce « qui est visible, et que son esprit est le type « de tout ce qui est invisible; que l'homme « doit étudier et ses facultés physiques, dé- « pendantes de l'organisation de son corps, « et ses facultés intellectuelles, dont l'exer- « cice est souvent influencé par les sens ou « par les objets extérieurs, et ses facultés « morales ou sa conscience, qui suppose en « lui une volonté libre; c'est dans cette « étude qu'il doit chercher la vérité, et il « trouvera en lui-même tous les moyens né- « cessaires pour y arriver. Voilà ce que Saint- « Martin appelle la *révélation naturelle*. Par « exemple, la plus légère attention suffit, « dit-il, pour nous apprendre que nous ne « communiquons, et que nous ne formons « même aucune idée, qu'elle ne soit précé- « dée d'un tableau ou d'une image engen- « drée par notre intelligence; c'est ainsi « que nous créons le plan d'un édifice ou « d'un ouvrage quelconque. Notre faculté « créatrice est vaste, active, inépuisable; « mais en l'examinant de près, nous voyons « qu'elle est secondaire, temporelle, dépen- « dante, c'est-à-dire qu'elle doit son origine « à une faculté créatrice, supérieure, indé- « pendante, universelle, dont la nôtre n'est « qu'une faible copie. L'homme est donc un « *type* qui doit avoir son *prototype;* c'est « une effigie, une monnaie qui suppose une « matrice, et *le Créateur, ne pouvant puiser « que dans son propre fonds*, a dû se peindre « dans ses œuvres, et retracer en nous son « image et sa ressemblance, base essentielle « de toute réalité. Malgré le rapport et la « tendance que nous conservons vers ce « centre commun, nous avons pu, en vertu « de notre libre arbitre, nous en approcher

Digitized by Google

« ou nous en éloigner. La loi naturelle nous « ramène constamment à notre première « origine, et tend à conserver en nous l'em- « preinte de l'image primitive ; mais notre « volonté peut refuser d'obéir à cette loi ; et « alors la chaîne naturelle étant interrom- « pue, notre type ne se rapporte plus à son « modèle, il n'en dépend plus, et le place « sous l'influence des êtres corporels qui ne « doivent servir qu'à exercer nos facultés « créatrices, et par lesquelles nous devons « naturellement remonter à la source de tout « bien et de toute jouissance. Cette disposi- « tion vicieuse une fois contractée par « notre faute, peut, comme les autres facul- « tés organiques, se transmettre par la voie « de la génération : ainsi nous héritons des « vices de nos parents. Mais la vertu, mais « l'étude et la bonne volonté pourront tou- « jours diminuer ou détruire ces affections « dépravées, et corriger en nous ces altéra- « tions faites à l'image de la Divinité ; nous « pouvons, en un mot, nous régénérer et « seconder ainsi les vues réparatrices de « l'*Homme-Dieu.* » Malgré cette analyse que nous avons rapportée en entier, on ne voit pas bien clairement quelle était la doctrine de Saint-Martin. « Je me suis permis, disait- « il, d'user de réserve dans cet écrit, et de « m'y envelopper souvent d'un voile que les « yeux les moins ordinaires ne pourront pas « toujours percer, d'autant que j'y parle « quelquefois de toute autre chose que de « ce dont je parais traiter. » Avec une pareille explication on peut être obscur et inintelligible tout à son aise. Toutefois, au milieu d'un grand nombre de maximes erronées, on en trouve quelques-unes de vraies. Telle est celle-ci : *Il est bon de jeter continuellement les yeux sur la science, pour ne pas se persuader qu'on sait quelque chose ; sur la justice, pour ne pas se croire irréprochable ; sur toutes les vertus, pour ne pas penser qu'on les possède.* Le livre de Saint-Martin a trouvé beaucoup de partisans en Angleterre, et on en a imprimé à Londres une suite en anglais, 1784, en 2 volumes in-8° ; mais l'auteur français n'y a eu aucune part, et elle s'éloigne des principes de son système ; *Le ministère de l'homme-esprit*, Paris, an XI (1802), 3 part. in-8° ; *Eclair sur l'association humaine*, an V (1797), in-8°. Il y cherche les fondements du pacte social dans le régime théocratique, et les communications entre Dieu et l'homme ; *Le Livre rouge ; Ecce Homo*, Paris, an IV (1796), in-12 ; *l'Homme de désir*, Lyon, 1790, in-8°, nouv. édit., Metz, an X (1802), in-12 ; *Le cimetière d'Amboise* ; *Le Crocodile* ou *La Guerre du bien et du mal arrivée sous le règne de Louis XV*, poëme épico-magique en 102 chants, Paris, 1799, in-8°. C'est l'ouvrage le plus obscur qu'ait enfanté l'imagination ténébreuse de l'auteur, et qui ne fait nul honneur à ses talents poétiques. On y voit figurer un *Jof* (la foi), un *Sédir* (le désir), et un *Ourdeck* (le jeu), qui sont la clef de tout le poëme ; sans que cela le rende ni moins ennuyeux ni plus intelligible : *Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers*, deux parties, Edimbourg (Lyon, 1782, in-8°), traduit en allemand, ainsi que le livre des *Erreurs ; Le Nouvel Homme*, 1796, in-8° ; *De l'esprit des choses* ou *Coup d'œil philosophique sur la nature des êtres*, etc., Paris, an VIII (1800), 2 vol. in-8° ; *Lettre à un ami*, ou *Considérations politiques, philosophiques et religieuses sur la révolution française*, Paris, an III (1795), in-8° ; *Réflexions d'un observateur sur la question proposée par l'institut :* Quelles sont les institutions les plus propres à fonder la morale d'un peuple, an VI (1798), in-8° ; *Discours en réponse au citoyen Garat, professeur d'entendement humain aux écoles normales, sur l'existence d'un sens moral*, etc., imprimé dans la *Collection des Débats* des écoles normales, an 1801, tome III ; *Essai sur cette question proposée par l'institut :* Déterminer l'influence des signes sur la formation des idées, an VII (1799), in-8° de 80 pages. Saint-Martin a traduit de l'Allemand de Bœhm les *Trois Principes de l'Essence divine*, 1802, 2 vol. in-8° ; et l'*Aurore naissante* ou la *Racine de la philosophie*, etc., 1800, in-8°. Il avait, dit-on, un caractère doux, bienfaisant ; ses connaissances étaient très-variées ; il aimait les arts, et surtout la musique. Ses auteurs favoris étaient *Burlamaqui* et Rabelais ; il lisait le premier pour s'instruire, et c'est de lui, dit-il, qu'il prit le goût de la méditation ; il lisait le second pour son amusement. Cependant on convient qu'il y a assez de ces deux écrivains pour se gâter l'esprit et se corrompre le cœur. Les *Œuvres posthumes* de Saint-Martin ont été publiées à Tours, 1807, 2 vol. in-8° ; on y trouve un *Journal* depuis 1782, dans lequel l'auteur a rapporté les entretiens, les relations, etc., qu'il avait eus ; ce morceau est intitulé : *Portrait de Saint-Martin fait par lui-même.* Plusieurs biographes ont confondu Saint-Martin avec Martinez-Pasqualis (1) qui fut son maître. M. Gence a fait paraître, en 1824, chez Migneret, une *Notice biographique* sur Saint-Martin, in-8°, de 28 pages.

SAIN-TMARTIN (JEAN-DIDIER DE), missionnaire, né à Paris, en 1743, embrassa l'état ecclésiastique, et devint directeur du séminaire de Saint-Louis. Reçu docteur en théologie, en 1772, il partit la même année pour la mission de la Chine, et dès qu'il fut arrivé à Macao, il fut employé par ses supérieurs dans la province de Sse-Tchouan où il apprit assez bien la langue du pays pour pouvoir

(1) Martinez Pasqualis, chef de la secte des *Martinistes*, était à ce qu'on présume, portugais de naissance, et même juif. En 1754, ce personnage s'annonça par l'institution d'un rite cabalistique d'élus, dits *cohens*, en hébreu *prêtres*, qu'il introduisit dans quelques loges maçonniques de France, notamment à Marseille, à Bordeaux et à Toulouse. Il prêcha aussi sa doctrine à Paris, puis quitta soudain cette ville, et s'embarqua, vers 1778, pour Saint-Domingue, où il termina, en 1779, au Port-au-Prince, sa carrière théurgique. — On a lieu de croire, d'après ses écrits et ceux de ses élèves, que sa doctrine est cette cabale de Juifs, qui n'est autre que leur métaphysique, ou la science de l'être, comprenant les émanations de Dieu, des esprits et de l'homme dans ses divers états.

Digitized by Google

prêcher et publier des traductions. En 1704, l'abbé saint Martin fut nommé coadjuteur du vicaire apostolique de la province, et sacré évêque de Caradre *in partibus*. Après avoir partagé l'année suivante la persécution qu'essuyèrent différents missionnaires, et qui le força de se retirer quelque temps à Manille, il revint en 1789 dans la province de Sse-Tchouan dont il fut nommé, trois ans après, vicaire apostolique. C'est dans ce poste difficile que ce savant et vertueux missionnaire a terminé sa vie, en 1801. Il a composé et traduit en chinois plus de trente ouvrages de piété, entre autres l'*Imitation de Jésus-Christ* et le *Catéchisme de Montpellier*. On trouve dix-huit lettres de lui dans les trois premiers volumes des *Nouvelles lettres édifiantes*, et M. l'abbé Labouderie en a publié 23 autres sous ce titre : *Lettres de M. de Saint-Martin, évêque de Caradre, à ses père et mère, et à son frère, religieux bénédictin*, etc., avec une *Notice biographique* et des *Notes*, Paris, 1822, in-8°. On y a joint un *Essai sur la législation chinoise* par M. Dellac, avocat.

SAINT-MARTIN (Louis-Pierre), d'abord ecclésiastique, puis magistrat, né à Paris le 10 janvier 1753, devint, en 1781, conseiller-clerc au Châtelet, et prêcha, cinq ans après, le *Panégyrique* de saint Louis devant l'Académie française. Entraîné par le torrent de la révolution, il oublia ses serments, se maria avec une femme divorcée, dont il se sépara lui-même plus tard par le divorce. Il se livra ensuite à l'étude des lois, et fut successivement juge au tribunal de cassation, membre du tribunal de révision à Trèves, pour les quatre départements de la rive gauche du Rhin, juge à la cour d'appel, et enfin conseiller à la cour supérieure de justice à Liége. Quand on voulut dépouiller Rome et l'Italie de ses précieux monuments des arts, Saint-Martin fut un des membres de la commission qui devait les recueillir. Il fut continué, à l'époque de la restauration, par le roi des Pays-Bas, dans sa place de conseiller à la cour d'appel de Liége, et il mourut dans cette ville le 13 janvier 1819, âgé de 66 ans. Il avait recommandé qu'on l'enterrât dans le jardin de la loge *maçonnique* de cette ville, dont il faisait partie. Cependant ses collègues réclamèrent pour lui la sépulture ecclésiastique ; n'ayant pu l'obtenir, ils rendirent au défunt des honneurs extraordinaires, avec toutes les cérémonies pratiquées par les francs-maçons. On publia à cette occasion une brochure intitulée : *Honneurs funèbres rendus dans la loge de la Parfaite-Intelligence, à la mémoire du vénérable frère de Saint-Martin*, Liége, 1818, in-8°. Saint-Martin a laissé des *Réflexions en réponse à celles de l'abbé d'Espagnac, touchant Suger et les établissements de saint Louis, avec des notes*, 1786, in-8°.

SAINT-MARTIN (Jean-Antoine), orientaliste distingué, élève de M. Silvestre de Sacy, né à Paris en janvier 1791, mort du choléra en juillet 1832, a laissé un grand nombre d'écrits savants, parmi lesquels nous citerons seulement une *Notice sur le Zodiaque de Denderah*, lue à l'académie des inscriptions, Paris, 1822, in-8°. On trouve dans cet opuscule, où l'auteur réfute les conjectures de Dupuis, beaucoup de sagesse et une critique lumineuse.

SAINT-MARTIN (Antoine de La Porte de). *Voy.* Porte.

SAINT-MARTIN (Léandre de). *Voy.* Jones.

SAINT-MARTIN (Guillaume de), prêtre, docteur en théologie, aumônier du roi, et curé de l'église de la basse Sainte-Chapelle de Paris, se fit une place honorable parmi les prédicateurs du XVIIe siècle. Il avait prêché l'Avent devant Louis XIV en 1677. On a de lui des *Sermons* en 7 vol. in-8°, Paris, 1683 et 1685. Ils sont ainsi répartis : Avent, 1 vol. ; Carême, 2 vol. ; Panégyriques des saints, 2 vol. ; Octave du Saint-Sacrement, 1 vol. Le septième volume, renfermant les Mystères et Professions religieuses, avec des Discours prononcés aux synodes de Paris, et autres pièces, fut imprimé en 1694. L'abbé de Saint-Martin parut dans un temps où l'éloquence de la chaire avait éprouvé d'heureux changements. On en avait déjà presque banni toutes les citations d'auteurs profanes, les applications allégoriques et forcées de l'Ecriture sainte et les expressions énigmatiques ; mais on n'était pas encore parvenu à ce degré de perfection dont nous sommes redevables au P. Bourdaloue, à Massillon, et à d'autres prédicateurs éminents. Ainsi, l'on peut dire que sa méthode d'écrire et de composer tient le milieu entre celle des anciens prédicateurs et celle des modernes. Le P. Houdry, jésuite, rapporte souvent, dans sa *Bibliothèque*, des extraits de sermons de cet orateur. M. l'abbé Migne a fait entrer les œuvres de l'abbé de Saint-Martin, avec celles de deux autres prédicateurs, dans sa grande collection des *Orateurs sacrés*, sous ce titre : *Œuvres complètes de De Fromentières, et Sermons choisis de De La Volpilière et de Guillaume de Saint-Martin*, 1844, 2 vol. in-4°, formant les tomes VIII et IX de la collection.

SAINT-PARD (Pierre-Nicolas van Blotaque, plus connu sous le nom emprunté de), jésuite, né le 9 février 1734 à Givet-Saint-Hilaire, dans le diocèse de Liége, entra dès l'âge de dix ans au collége de cet ordre à Dinant, et en voyant sur le portail de l'église des jésuites une inscription qui annonçait que cet institut était destiné à travailler au salut des âmes, il conçut l'idée d'entrer dans leur compagnie. Il vint à Paris pour y faire son noviciat, et fut envoyé, suivant l'usage, dans plusieurs colléges comme professeur ; il se trouvait à Vannes lors des arrêts du parlement contre la société, et il revint aussitôt à Paris, où il prit, pour pouvoir exercer son ministère, le nom de Saint-Pard, que depuis il a toujours conservé. M. de Beaumont le plaça dans la paroisse de Saint-Germain-en-Laye, et il y échappa aux arrêts de proscription et de bannissement. Vers 1775, il fut nommé directeur des religieuses de la Visitation de la rue Saint-Antoine. Pendant la révolution il ne sortit point

Digitized by Google

de France, et se tint caché dans divers asiles, toujours prêt cependant à remplir les fonctions de son ministère; ce qui le fit renfermer pendant six mois dans les prisons de Versailles, sous le Directoire, et peu après à Paris pendant le même temps. A l'époque du concordat (1801), M. de Belloy, archevêque de Paris, le nomma chanoine honoraire; il se fixa sur la paroisse de Saint-Jacques, où il exerça son zèle, confessant et prêchant, soit dans la capitale, soit dans les provinces. Il est mort le 1er décembre 1824. On lui doit : *Le Livre des élus* ou *Jésus crucifié, par le père de Saint-Jure*, revu et corrigé, Paris, 1771, in-12, avec une préface de l'éditeur, qui contient l'éloge du père de Saint-Jure, et une liste de ses ouvrages, nouvelle édition, 1825, augmentée d'une notice sur l'abbé de Saint-Pard, extraite de l'*Ami de la religion et du roi*, tome XLII, page 198; *de la Connaissance et de l'amour de Jésus-Christ pour servir de suite au Livre des élus*, par le père de Saint-Jure, revue et corrigée; *Retraite de dix jours à l'usage des ecclésiastiques et des religieux d'après l'Ecriture sainte et les Pères de l'Eglise*, 1773, in-12; *l'Ame chrétienne formée sur les maximes de l'Evangile, ouvrage de piété en faveur des personnes qui aspirent à la perfection*, 1774, in-12; *la Vie et la doctrine de Jésus-Christ, rédigées en méditations pour tous les jours de l'année*, traduites du latin du P. Avancin, Paris, 1775, 2 vol. in-12; *le Jour de communion*, ou *Jésus-Christ considéré sous les différents rapports qu'il a avec l'âme fidèle dans l'Eucharistie, suivi de sentiments affectueux*, 1778, in-12; nouv. édit., 1819; *Conduite intérieure du chrétien*, 1779, in-24; revue et mise dans un nouvel ordre, Paris, Rusand, 1819, in-32; *Exercice de l'amour pénitent, suivi d'un essai sur l'ordre considéré comme vertu*, 1819, in-16. Il a laissé en manuscrit des *Lettres spirituelles* et des *Lectures pieuses tirées des psaumes*.

SAINT-PÈRES (J. DE), poëte, dont le nom ne nous est connu que par l'ouvrage suivant, qui est devenu fort rare : *Le vray Trésor de l'histoire saincte sur le transport miraculeux de l'image de Nostre-Dame de Liesse*, Paris, A. Estienne, 1647, in-4°, où l'auteur raconte le transport miraculeux de cette image, depuis l'Egypte jusqu'à la ville de Laon, en 1113. Ce livre est encore recherché à cause surtout de huit belles gravures de Poilly, d'après les dessins de Stella. Le livre se termine par la relation du pèlerinage qu'entreprit, en 1644, une famille composée du père, de la mère et de deux enfants. Il fallait alors trois jours entiers pour aller par le coche de Paris à Laon. Les vers sont plats, mais souvent naïfs.

SAINT-SAMSON (JEAN DUMOULIN DE), serviteur de Dieu, vénérable par sa vertu extraordinaire, naquit à Sens le 29 décembre 1571, de Pierre Dumoulin et de Marie d'Aiz, personnages dont la vertu et la piété surpassaient encore les richesses. Dès le berceau, Jean perdit complétement la vue par suite de la petite vérole. Orphelin à l'âge de dix ans, il fut mis sous la tutelle d'un oncle maternel qui lui fit donner une éducation aussi soignée que pouvait la recevoir un enfant aveugle. Peu d'années après, l'enfant se confina dans une retraite presque absolue, afin de s'y livrer à la pratique des austérités, et de se faire lire des livres qui traitaient uniquement des choses de Dieu. Il alla ensuite demeurer à Paris, étant âgé de 25 ans, chez un de ses frères, qui était trésorier et payeur de la gendarmerie. Celui-ci étant mort, Jean abandonna, quoique aveugle, tous ses biens aux pauvres, et il voulut concourir à la réforme des carmes. Il s'était rendu habile dans le jeu des orgues, et sa profession d'organiste l'avait mis en rapport avec un jeune religieux de cet ordre, qu'il s'appliqua, pendant deux années, à rendre capable d'être un des principaux instruments de la réforme qui eut lieu peu de temps après dans le couvent de Rennes, d'où elle se répandit dans plusieurs provinces. Ce fut aussi lui qui inspira le même dessein au P. Philippe Thibaut, qui fut le chef de cette pieuse entreprise. Lui-même il entra dans le couvent de Dol, où sa haute vertu le fit recevoir, malgré sa cécité. Dès qu'il fut en religion, sa sainteté parut s'accroître encore. Son exercice favori était l'assistance des malades, et l'on cite plusieurs cures miraculeuses opérées par la vertu de ses invocations : il employait, dans ce cas, l'oraison qui se dit à Saint-Pierre de Rome pour le même sujet. De Dol il fut appelé au couvent réformé de Rennes, où sa réputation le suivit. Les prélats, les premiers présidents du parlement, les personnages les plus illustres de la Bretagne, et jusqu'à la reine Marie de Médicis, mère de Louis XIII, lui témoignèrent plus d'une fois la vénération que sa vertu leur inspirait. Le saint aveugle mourut à Rennes le 14 septembre 1636. On a de frère Jean de Saint-Samson un grand nombre de traités pieux, qui, publiés d'abord séparément, ont été réunis en 2 vol. in-folio. Nous citerons : *Le vrai esprit du Carmel; Le cabinet mystique; Règles de conscience et de conversation; Le miroir et les flammes de l'amour divin*, composé à la prière de Revol, évêque de Dol; *Les soliloques; Les contemplations; Méditations pour les retraites, ou Exercices de dix jours; Lumières et règles de discrétion pour les supérieurs; Recueil* de ses *Lettres spirituelles; De la simplicité divine; De l'effusion de l'homme hors de Dieu et de sa réfusion en Dieu; La mort des saints précieuse devant Dieu, ou L'art de pâtir et de mourir saintement; Observations sur la règle des carmes; La conduite des novices; Poésies mystiques* (ou cantiques spirituels). On a la Vie de frère Jean de Saint-Samson, composée en français par le P. Donatien de Saint-Nicolas, et traduite en latin par le P. Mathurin de Sainte-Anne, tous deux religieux carmes. On peut consulter aussi les recueils de dom Lobineau et d'Albert Legrand.

SAINT-SIMON (CLAUDE-FRANÇOIS VIEMANDOIS DE ROUVROY SANDRICOURT DE), évê-

Digitized by Google

que d'Agde, né à Paris en 1727, fut d'abord grand vicaire de l'évêque de Metz, et voyagea ensuite en Italie pour perfectionner les connaissances qu'il avait acquises dans ses études. A son retour il fut nommé évêque d'Agde (1759). C'est dans cette résidence qu'il rassembla la collection la plus complète de livres ecclésiastiques, les meilleures éditions des auteurs grecs et latins, et une suite nombreuse d'ouvrages d'antiquités, principalement sur les peuples du Nord. Son érudition le fit admettre en 1785 à l'académie des inscriptions et belles-lettres. Au commencement de la révolution il vint chercher à Paris un asile contre les persécutions dont il était l'objet ; mais il ne put échapper aux proscriptions. Arrêté et détenu pendant plusieurs mois, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 25 juillet 1794. Sa bibliothèque, qui fut rendue à sa famille, a été acquise par le médecin Barthez, et celui-ci l'a léguée à l'école de médecine de Montpellier. On trouve dans le *Magasin encyclopédique*, année 1808, tome V, page 377-84, une *Notice* sur ce prélat.

SAINT-SIMON (Claude-Henri, comte de), fondateur de l'école politico-philosophique dite des *industriels*, né à Paris, le 17 octobre 1760, de la même famille que le précédent, était le plus proche parent du duc de Saint-Simon, et se montra de bonne heure partisan des idées libérales qui avaient pénétré jusque dans la cour de Louis XVI. D'Alembert fut son précepteur. Entré au service en 1777, il fit, deux ans après, la guerre d'Amérique, sous M. de Bouillé, puis sous Washington, fut fait prisonnier en 1782, avec M. de Grasse, et reçut des Américains la décoration républicaine de Cincinnatus. De retour en France l'année suivante, il fut nommé colonel du régiment d'Aquitaine. En 1789 il quitta la carrière militaire et se jeta dans des spéculations considérables, sur les domaines nationaux. Pendant la révolution il ne prit aucune part aux événements politiques. Cependant, par suite d'une ressemblance de nom, un mandat d'amener fut lancé contre lui, et, pour ne pas compromettre son hôte, il se constitua lui-même prisonnier ; il ne recouvra la liberté qu'après onze mois de détention, à l'époque du 9 thermidor (le 27 juillet 1794). C'est en 1807 qu'après avoir liquidé ses opérations commerciales, Saint-Simon forma la résolution de prêcher une nouvelle doctrine sociale : il exposa, cette même année, dans son *Introduction aux travaux scientifiques du* XIXe *siècle*, 2 vol. in-4°, les idées fondamentales de son système. La destinée de l'homme, selon ce nouvel apôtre, étant sur la terre de produire par le travail, cette théorie qui, dans l'application, est circonscrite nécessairement dans le cercle matériel de l'*utile*, proclame l'industrie comme le but définitif de la société humaine, et les *industriels* comme la classe supérieure de la société : en d'autres termes son système n'est qu'un quakérisme sans spiritualité et sans pratiques extérieures. Après avoir réalisé les débris de sa fortune, Saint-Simon voulut refaire, comme il le disait, son éducation, et passa dix ans à se mettre au courant des diverses branches de la science, nouant dans ses voyages en Angleterre, en Allemagne, en Suisse et en Italie de nombreuses relations avec les savants les plus renommés de ces pays. En 1810, il fit paraître le prospectus d'une *Nouvelle Encyclopédie*, ouvrage dont la bizarrerie a fait croire à quelques critiques que l'auteur n'était pas exempt de folie : il prétend descendre de Charlemagne qu'il dit avoir vu en songe. On peut consulter sur cet écrit l'*Ami de la religion*, tome LXIII, page 374. Sa doctrine fut peu goûtée, et Saint-Simon en ressentit un dépit difficile à exprimer. C'est sans doute à une cause semblable qu'il faut attribuer le parti désespéré qu'il prit de se tirer un coup de pistolet, mais il ne réussit qu'à perdre un œil. En 1817, il publia un recueil intitulé l'*Industrie*. Voyez *l'Ami de la religion*, n° 336, tome XIII. Saint-Simon y déclarait la guerre à la monarchie comme à la religion : aussi fut-il désavoué par ceux qui avaient mis leurs noms sur la liste des souscripteurs. Après s'être vu plusieurs fois poursuivi pour ses publications qui étaient d'une hardiesse que l'on peut difficilement concevoir, Saint-Simon est mort à Paris, le 19 mai 1825 ; son corps ne fut point présenté à l'église, et ce fut un de ses disciples qui fit les frais de ses funérailles. Nous recommandons à ceux qui voudront connaître la doctrine saint-simonienne qui, malgré la date récente de son établissement, a subi déjà bien des révolutions, les n^os^ cités de l'*Ami de la religion*, et ceux du même recueil, tome LXV, page 539 ; tome LXVI, page 209 ; tome LXVIII, page 257, etc. L'amélioration du sort des basses classes de la société paraît être l'objet particulier de la sollicitude des saint-simoniens ; la hiérarchie sociale, suivant ce qu'ils prêchent, serait basée sur les capacités respectives ; les sentiments de famille, les idées de propriété, sont détruits par eux, etc. Nous renvoyons, pour plus ample connaissance de leurs doctrines, au journal le *Globe*, qui, après avoir été le dépositaire des *doctrinaires politiques*, est devenu, avant de cesser tout à fait de paraître, celui de l'*école industrielle de Saint-Simon*. On trouvera aussi quelques détails dans la *Revue encyclopédique*, t. XXX, avril 1826, p. 281, et dans le t. VI de l'*Annuaire nécrologique de Mahul*. Saint-Simon a publié : *Lettres de Saint-Simon*, 1808, en plusieurs livraisons ; *Introduction aux travaux scientifiques du* XIXe *siècle*, 1807, in-8° ; (avec M. Augustin Thierry, son élève et son fils adoptif) ; *De la réorganisation de la société européenne*, ou *de la Nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique, en conservant à chacun son indépendance nationale*, 1814, 2e édition, in-8° ; (aussi avec M. Augustin Thierry) l'*Industrie*, ou *Discussions politiques, morales et philosophiques, dans l'intérêt de tous les hommes livrés à des travaux utiles et indé-*

Digitized by Google

pendants, 1817 et 1818, 4 vol. in-8° ; *Le Défenseur des propriétaires de domaines nationaux*, ou *Recherches sur les causes du discrédit dans lequel sont tombées les propriétés nationales, et sur les moyens d'élever ces propriétés à la même valeur que les propriétés patrimoniales*, 1815, in-8° (il n'en a paru que des prospectus) ; *Profession de foi des auteurs du Défenseur des propriétaires de domaines nationaux, au sujet de l'invasion du territoire français par N. Bonaparte*, 1815, in-8° ; (avec M. Augustin Thierry) *Opinion sur les mesures à prendre contre la coalition de* 1815, Paris, 1818, in-8° ; *Du système industriel*, 1821-22, 3 parties in-8° ; *Catéchisme des industriels*, ibid., 1824, 3 cahiers formant 1 vol. in-8° ; le 3e cahier est de M. Auguste Comte ; le *Nouveau christianisme, dialogue entre un conservateur et un novateur ;* Paris, 1825, in-8°. Dans tous ces écrits on voit briller quelques idées bien conçues, avec des paradoxes, des opinions exagérées, sans ordre et sans suite. Il paraît que M. de Saint-Simon écrivait de *première inspiration ;* mais, en ce cas, elle n'était pas heureuse.

SAINT-SORLIN (Jean Desmarets de). *Voy.* Marets.

SAINT-VICTOR (Richard de). *Voy.* Richard.

SAINT-VINCENT (Grégoire de), né à Bruges, l'an 1584, se fit jésuite à Rome, à l'âge de 20 ans. Disciple de Clavius pour les mathématiques, il les professa avec réputation à Louvain, et fut appelé à Prague par l'empereur Ferdinand II, où il répondit parfaitement à l'idée qu'on avait conçue de sa capacité. Philippe IV, roi d'Espagne, voulut l'avoir pour enseigner cette science au jeune prince Jean d'Autriche son fils. Le P. Grégoire de Saint-Vincent n'était pas moins recommandable par son zèle que par sa science. Il suivit l'armée de Flandre pendant une campagne, et y reçut plusieurs blessures en confessant les soldats blessés ou mourants. Il mourut d'apoplexie à Gand, en 1667, âgé de 83 ans. On a de lui, en latin, trois savants ouvrages de mathématiques : *Opus geometricum quadraturæ circuli, et sectionum coni, decem libris comprehensum*, Anvers, 1647, en 2 vol. in-folio. Quoiqu'il ne démontre pas dans cet ouvrage *la quadrature du cercle*, son livre contient un grand nombre de vérités et de découvertes importantes. Le P. Léotaud, jésuite, a publié une critique de cet ouvrage, Lyon, 1654, in-4° ; *Theoremata mathematica*, Louvain, 1624, in-4° ; *Opus geometricum posthumum*, Gand, 1668, in-folio. Le P. Grégoire a enrichi la géométrie d'un nombre inconcevable de vérités inconnues, de vues profondes, de recherches étendues. Leibnitz l'élève au-dessus de Galilée et de Cavalieri du côté de l'invention. Auteur vaste, pénétrant, original, il a résolu la plupart des problèmes qui avaient arrêté les anciens géomètres ; et ceux qu'il n'a pu résoudre, il en a porté la solution, dit Montucla, au point où les calculs modernes les laissent encore aujourd'hui. Le fameux P. Castel disait qu'en possédant bien les ouvrages de Grégoire de Saint-Vincent, on savait tout Newton, et que le géomètre anglais s'était enrichi des dépouilles du géomètre flamand.

SAINTE-REUVE (Jacques de), né l'an 1613, à Paris, fut reçu docteur en théologie en 1638. Cinq ans après, il fut choisi pour remplir une des chaires de théologie de Sorbonne, place qu'il perdit pour n'avoir pas voulu souscrire à la censure contre Arnauld, et parce que sa doctrine avait beaucoup d'affinité avec le jansénisme. En 1656, on lui défendit de prêcher ; mais, ayant ensuite montré plus de soumission pour les décisions de l'Eglise, et ayant souscrit au formulaire d'Alexandre VII, il fut choisi pour théologien du clergé, et obtint mille livres de pension annuelle. Il fut depuis continuellement appliqué à la lecture ou occupé à répondre aux consultations qui lui étaient faites sur les cas de conscience, de morale ou de discipline. Son frère Jérôme, appelé le *Prieur de Sainte-Beuve*, recueillit après sa mort (arrivée en 1677, à 64 ans) ses *Décisions*, en 3 vol. in-4° et in-8°. Cette collection décèle beaucoup de savoir, de jugement et de droiture. On a encore de lui deux *Traités* en latin, l'un, *de la confirmation*, et l'autre *de l'extrême-onction*, en réponse à ceux de Daillé, et imprimés en 1686, in-4°, par les soins de son frère. *Voy.* la fin de l'article Edmond Richer.

SAINTE-CROIX (Guillaume-Emmanuel-Joseph Guilhem de Clermond-Lodève, baron de), savant critique, naquit à Mormoiron, dans le comtat Venaissin, le 5 janvier 1746, d'une famille noble et très-ancienne. Après avoir fait ses études dans le collége des jésuites de Grenoble, il obtint, en considération des services qu'avait rendus un de ses oncles, le chevalier de Sainte-Croix, en défendant Belle-Ile, un brevet de capitaine. Il partit, en cette qualité, en 1761, pour Saint-Domingue, d'où il revint dans sa patrie, et entra dans le corps des grenadiers de France, où il servit près de sept ans. Son amour pour l'étude lui fit quitter le métier des armes, où tout lui faisait espérer de réussir, et il obtint successivement plusieurs prix au concours de l'académie des inscriptions et belles-lettres. En 1777, cette société l'admit au nombre de ses associés libres étrangers. Les événements survenus dans le comtat Venaissin, pendant la révolution, le déterminèrent à se fixer à Paris, et il y fut reçu membre de l'institut en 1802. Sainte-Croix mourut le 11 mars 1809. C'est dans les classiques grecs et latins et dans la lecture de l'histoire qu'il puisa cette vaste érudition qu'on remarque dans ses ouvrages. En remontant jusqu'à la plus haute antiquité, il en examina toutes les branches, et les éclaircit par une critique aussi profonde qu'impartiale. Ses écrits se répandirent dans presque toute l'Europe, et obtinrent les suffrages des gens instruits. Les principaux sont : *Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand*, Paris, 1775, 1 vol. in-4°. Cet ouvrage avait été couronné, en 1772, par l'académie des inscriptions et

Digitized by Google

belles-lettres. L'auteur ne s'y attache pas seulement à examiner les divers historiens d'Alexandre, mais il devient lui-même historien de cette fameuse époque, sur laquelle il répand un jour lumineux. Son jugement est fin et profond, et il se montre très-versé dans la géographie et la chronologie. L'auteur en a donné une édition nouvelle en 1804, et cet ouvrage, revu et refondu, est le principal monument de son érudition. L'Ezour Vedam, ou *Ancien commentaire du* Vedam, contenant l'exposition des *opinions religieuses et philosophiques des Indiens*, Yverdun, 1778, 2 vol. in-12. Sainte-Croix, en publiant ce livre, et en mettant à la tête des observations préliminaires, s'était proposé de montrer combien était douteuse l'antiquité si vantée des dogmes religieux et des livres sacrés des Indiens. *De l'état et du sort des colonies des anciens peuples*, Philadelphie (Paris), 1779, 1 vol. in-8°; *Observations sur le traité de paix conclu, en 1763, entre la France et l'Angleterre*, Amsterdam, 1780, 1 vol. in-12; *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion secrète des anciens peuples*, ou *Recherches historiques sur les mystères du paganisme*, Paris, 1784, 1 vol. in-8°. Ce traité fut composé pour un concours proposé par l'académie des belles-lettres, et fut traduit en allemand en 1790, avec la suppression des additions que d'Ansse de Villoison, éditeur de cet ouvrage, s'était permis d'insérer sans la participation du baron de Sainte-Croix, 2e édit. corrigée et augmentée, 1817, 2 vol. in-8°. *Des anciens gouvernements fédératifs, et de la législation de la Crète*, Paris, 1798, 2 vol. in-8°. Ce sont deux *Mémoires* réunis que Sainte-Croix lut à l'académie des belles-lettres. Le premier sert à prouver que la Grèce n'eut pas de constitution fédérative avant la ligue des Achéens; et le second traite de l'origine des Crétois, de leur législation, et du rapport de leurs institutions avec celles de Sparte. Des *Dissertations* insérées dans le Recueil de l'académie des belles-lettres, dans le Magasin encyclopédique; enfin le baron de Sainte-Croix publia un *Éloge historique de l'abbé Poulle*, celui *du cardinal de Bernis*, dans les *Annales catholiques*, auxquelles il a fourni plusieurs morceaux intéressants; et une *édition* du Traité de l'*Evidence de la religion chrétienne*, de Jennyngs. Il a aussi publié une édition des *Œuvres diverses de J.-J. Barthélemy*, Paris, 1798, 2 vol. in-8°. On peut consulter la *Notice sur sa vie et ses ouvrages*, par M. Silvestre de Sacy, et celle que M. Boissonade lui a consacrée dans le *Journal de l'empire*, 6 avril 1809. Cet académicien était sincèrement religieux; il ne manque pas l'occasion de rendre hommage au christianisme dans plusieurs de ses productions.

SAINTE-FOY (le P. Timothée de). *Voy.* Recourd.

SAINTE-MARGUERITE (la comtesse Olympe de), née à Aix en Provence, dans l'année 1799, morte dans cette ville vers la fin d'août 1836, se consacra tout entière à l'éducation de filles jeunes encore, et composa plusieurs ouvrages à leur portée. Les plus estimés sont : le *Manuel de l'enfance; Les méditations sur l'enfance de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, et des *Instructions sur les évangiles des dimanches et fêtes*. Dans ces diverses productions on remarque une instruction solide jointe aux sentiments de la piété la plus tendre.

SAINTE-MARTHE, nom d'une famille illustre par le grand nombre de ses membres, qui ont marqué dans la théologie, les sciences, les lettres et tous les emplois publics. Dreux du Radier, dans sa *Bibliothèque du Poitou*, en mentionne 45. Voici les principaux : Sainte-Marthe (Gaucher de), trésorier de France dans la généralité de Poitiers, plus connu sous le nom de *Scévole de Sainte-Marthe*, naquit en 1536, d'une famille féconde en hommes de mérite. Il exerça des emplois considérables sous les règnes de Henri III et de Henri IV, qui l'honorèrent de leur estime, et fut intendant de l'armée de Bretagne, sous le duc de Montpensier. Il parut aux États de Blois en 1588, où Henri III l'avait appelé. Ce prince l'envoya en Poitou pour y désarmer la ligue et le calvinisme par son éloquence, et il eut le bonheur d'y réussir. Aussi fidèle à Henri IV qu'à Henri III, il fit rentrer la ville de Poitiers sous l'obéissance de ce monarque, dont il défendit les intérêts dans l'assemblée des notables tenue à Rouen. Il mourut à Loudun, sa patrie, en 1623. Le fameux Grandier prononça son oraison funèbre; le Parnasse français et latin se joignit à lui pour jeter des fleurs sur son tombeau. On a de Scévole de Sainte-Marthe : des éloges intitulés : *Gallorum doctrina illustrium, qui nostra patrumque memoria floruere, elogia*, Isenaci, 1622, in-8°. Colletet les traduisit assez platement en français, 1644, in-4°. Un grand nombre de *Poésies latines;* 3 livres de la *Pædotrophie*, ou de la manière de nourrir et d'élever les enfants à la mamelle; 2 livres de poésies lyriques; 2 de sylves, 1 d'élégies; 2 d'épigrammes; des poésies sacrées; plusieurs *Pièces de vers français*, qui sont fort au-dessous des latines. Celles-ci eurent tous les suffrages; sans avoir l'imagination de Virgile, l'auteur avait quelque chose de la pureté et de l'élégance de son style. Ses *Œuvres* furent recueillies en 1632 et 1633, in-4°.

SAINTE-MARTHE (Abel de), fils aîné du précédent, chevalier, seigneur d'Estrepied, conseiller d'Etat, et garde de la bibliothèque de Fontainebleau, mort en 1652, à 82 ans, avait un génie facile et heureux pour la poésie latine; il est cependant inférieur à son père. Ses poésies sont le *Laurier*, la *Loi salique*, des élégies, des odes, des épigrammes, des poésies sacrées, des hymnes; elles ont été imprimées in-4°, avec celles de son père. Il est encore auteur de quelques autres ouvrages, moins connus que ses vers. Il a laissé un fils nommé Abel comme lui, qui donna, en 1698, une traduction française de la *Pædotrophie*, et mourut en 1706.

SAINTE-MARTHE (Gaucher de, plus

Digitized by Google

connu, ainsi que son père, sous le nom de *Scévole*, et Louis de), frères jumeaux, fils de Gaucher de Sainte-Marthe, naquirent à Loudun le 20 décembre 1571. Ils se ressemblaient parfaitement de corps et d'esprit; leur union fut un modèle pour les parents et pour les amis. Ils furent l'un et l'autre historiographes de France, et travaillèrent de concert à des ouvrages qui ont rendu leurs noms célèbres. Gaucher, chevalier, seigneur de Méré-sur-Indre, mourut à Paris en 1650, à 79 ans, et Louis, conseiller du roi, seigneur de Grelay, mourut en 1656, à 85 ans. On a de ces deux savants : l'*Histoire généalogique de la maison de France*, 1647, en 2 vol. in-fol.; une continuation de la *Gallia christiana*, qui avait été entreprise par Claude Robert, Paris, 1656, 2 vol. in-fol.; l'*Histoire généalogique de la maison de Beauveau*, in-fol., etc.

SAINTE-MARTHE (Claude de), fils de François de Sainte-Marthe, avocat au parlement de Paris, et petit-fils de Scévole de Sainte-Marthe, dont il est parlé dans l'article précédent, naquit à Paris en 1620. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pendant longtemps directeur des religieuses de Port-Royal. Exilé deux fois par ordre du roi, il se retira à Courbeville en 1679, et y mourut en 1690. On a de lui : une *Lettre* à l'archevêque de Paris, Péréfixe, où il exprime son attachement au parti de Jansénius; *Traités de piété*, en 2 vol. in-12; un *Recueil de lettres*, en 2 vol. in-12, où l'on trouve peints au naturel son esprit et son caractère; un *Mémoire* sur l'utilité des petites écoles, etc.; deux *Défenses des religieuses de Port-Royal*.

SAINTE-MARTHE (Denis de), fils de François de Sainte-Marthe, seigneur de Chandoiseau, et général des bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, où il était entré en 1667, naquit à Paris en 1650, et mourut en 1725, à 75 ans. Il fit honneur à son corps par sa vertu et par ses ouvrages. Les principaux sont : un *Traité de la confession auriculaire; Réponse aux plaintes des protestants*, qui se disaient persécutés en France; *Entretiens touchant l'entreprise du prince d'Orange;* quatre *Lettres* à l'abbé de Rancé; la *Vie de Cassiodore*, in-12, 1705; l'*Histoire de saint Grégoire le Grand*, in-4°; ces deux ouvrages sont savants et curieux; une *Edition* des *OEuvres* de saint Grégoire, 4 vol. in-fol. Il avait entrepris, à la prière de l'assemblée du clergé de 1710, une nouvelle édition du *Gallia christiana*, in-folio, et il en fit paraître 3 volumes. Cet ouvrage fut continué après sa mort, et le 13e volume parut en 1785. Il manque quatre métropoles : Tours, Vienne, Besançon et Utrecht. Beaucoup de matériaux avaient été rassemblés pour terminer cet important ouvrage, quand la révolution vint les disperser. *Voy.* dom Brice et Robert (Claude).

SAINTE-MARTHE (Abel-Louis de), général des Pères de l'Oratoire, se démit de cet emploi en 1696, et mourut l'année d'après, âgé de 76 ans, à Saint-Paul-au-Bois, près de Soissons. Il laissa divers ouvrages manuscrits de théologie et de littérature. Ce Père peut être regardé comme une des principales causes de la décadence de la congrégation de l'Oratoire, par son adhésion aux sentiments de Jansénius et d'Arnauld, et par la confiance qu'il avait dans le P. Quesnel. Il était fils de Scévole de Sainte-Marthe, mort en 1650.

SAIX (Antoine du), *Saxanus*, ecclésiastique, né l'an 1515, à Bourg, fut précepteur du duc de Savoie, qui le nomma son aumônier, et le chargea d'une ambassade à la cour de François Ier. Il mourut vers 1579, laissant plusieurs ouvrages, qui sont rares et recherchés : L'*Esperon de discipline pour inciter les humains aux bonnes lettres* (Paris), 1532, pet. in-4°, goth.; Paris, 1538, in-16, écrit en vers de dix syllabes. L'auteur y traite de la lecture, de la théologie, de la philosophie, du droit, de l'éducation, etc.; *Le Blason de l'église de Brou*, Lyon, sans date, in-8°. Le P. Pacifique Rousselet a depuis publié l'histoire de cette église, l'une des plus belles de France; *Oraison funèbre de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie et comtesse de Bourgogne*. Elle a été traduite en latin et imprimée à la suite de l'ouvrage intitulé : *De antiquo statu Burgundiæ*, 1549, de Paradin. L'*Opiate de sobriété, composée en carême, pour conserver au cloître la santé des religieux*, Lyon, 1553, in-8°, ouvrage écrit en vers, etc.

SAJANELLI (Jean-Baptiste), religieux de l'ordre de Saint-Jérôme, de la congrégation du bienheureux Pierre de Pise, était né à Crémone le 5 octobre 1700. Après avoir fait ses humanités chez les jésuites, il embrassa, à Venise, en avril 1716, l'institut des hiéronymites. Cet ordre avait toujours été fécond en grands hommes; et le P. Sajanelli était destiné à en augmenter le nombre. Il n'avait que 22 ans lorsque ses supérieurs le chargèrent d'enseigner la philosophie à Venise. Son bon esprit lui fit apercevoir que les cours qu'on lui avait donnés jusqu'alors étaient chargés de questions oiseuses et inutiles, et il fut le premier qui osa les écarter de ses leçons. Il passa, en 1729, à Padoue, pour y professer la théologie, emploi qu'il exerça pendant neuf ans, et où il acquit beaucoup de réputation. Il prêchait en même temps avec succès. Ses occupations ne nuisaient pas à ses études particulières. Les supérieurs de l'ordre cherchèrent à tirer parti de ses veilles laborieuses, pour la gloire de leur institut. Jusque-là on n'avait point songé à en écrire l'histoire; ils crurent que personne ne s'en acquitterait mieux que le P. Sajanelli. Il s'en charge, et il réussit. En 1758, il fut élu général de sa congrégation. Il se servit de l'autorité que lui donnait cette place pour faire exécuter divers travaux littéraires honorables à son ordre. Le P. Augustin Bajomez recueillit tout ce qui concernait le bienheureux Pierre de Pise, et composa l'*Histoire de sa vie*, publiée depuis en français (1772); et le P. Jean-Baptiste Gobatti rassembla en un corps les bulles, brefs, diplômes et priviléges accor-

Digitized by Google

dés à la congrégation, par les papes, et les publia à Padoue, en 1775. Le P. Sajanelli se retira à Ferrare en 1772, et mourut le 28 avril, à l'âge de 77 ans. On a de lui : *Historica monumenta ordinis Sancti Hieronymi, B. Petri de Pisis documentis nunc primum editis illustrata*, Venise, 1758 et 1762, 3 vol in-fol. Il a laissé inédit : *Cronica di tutti i dogi e delle famiglie patrizie di Venezia, colla loro origine, e nomi celebri usciti dalle medesime ; Biblioteca del teatro italiano profano non musicale ; Biblioteca del teatro italiano sacro non musicale.* On trouve son éloge dans le *Giornale di Modeno*, tom. XIV, p. 66.

SALA (Joseph-Antoine), cardinal, né à Rome le 27 octobre 1762, prit le degré de docteur en théologie, et se livra à l'étude approfondie des sciences ecclésiastiques. Lors de la première invasion française, il prêta courageusement, au milieu de tous les périls, son concours à la délégation apostolique, laissée à Rome par Pie VI. En 1801, Pie VII le nomma secrétaire de légation, et l'envoya à Paris avec le cardinal Caprara, pour suivre les négociations du concordat. Il montra dans cette difficile mission autant de prudence que de fermeté. Sala soutint les droits du saint-siége avec la plus louable persévérance, et c'est à lui que s'adressaient alors le clergé et les catholiques de France, pour tout ce qui intéressait la religion. De retour à Rome en 1804, il devint, à l'époque de la seconde invasion française, secrétaire de la nouvelle délégation apostolique ; mais il fut bientôt obligé de s'exiler. Errant dans les montagnes de l'Ombrie et exposé à toutes sortes de traverses, il continua cependant à correspondre avec Savone, où le pape était détenu. Lorsque Pie VII eut été rétabli dans ses Etats, il nomma l'abbé Sala prélat de sa maison et protonotaire apostolique, et il voulut l'avoir à sa suite, lorsqu'il s'éloigna de Rome en 1815. Depuis ce temps il n'y eut pas d'affaire de quelque importance où l'abbé Sala n'ait pris une part active. Il fut un des prélats de la pénitencerie, et secrétaire des congrégations de la réforme, des affaires ecclésiastiques extraordinaires, des rites et du concile. On le nomma assesseur de la visite apostolique, et visiteur de tous les hôpitaux de Rome. Il a été employé avec succès dans les négociations entre le saint-siége et la France, pour le concordat de 1817, et il conduisit à bon terme les arrangements pour les affaires ecclésiastiques du Piémont. Ces travaux et ces services, rendus avec dévouement et habileté, lui conciliè-rent la faveur de Pie VII, de Léon XII et de Pie VIII. Grégoire XVI le nomma cardinal le 30 septembre 1831. Cette haute dignité lui fournit de nouvelles occasions de déployer son zèle et son activité. Ce cardinal s'occupa beaucoup de l'institution des sœurs de la Miséricorde. Il faisait partie des plus importantes congrégations, devint préfet de la congrégation de l'*index* et de celle des évêques et réguliers, et fut, pendant le choléra, président de la commission extraordinaire de santé publique, position qui lui permit de déployer toute l'ardeur du zèle chrétien qui l'animait. Le cardinal Sala mourut le 23 juin 1839, après une longue et douloureuse maladie, âgé de 67 ans. On croit que c'est lui qui fit la préface et les notes de la publication intitulée : *Déclarations et rétractations des adresses souscrites, en 1811, par les évêques et les chapitres d'Italie*, Rome, 1816, 2 vol. in-8°.

SALABERGE ou Saleberge (sainte), abbesse de Saint-Jean de Laon, dans le VIIe siècle, était née en Champagne. Mariée contre son inclination, et ayant perdu son mari au bout de deux mois, elle épousa Blandin, avec lequel elle vécut d'une manière très-édifiante, consacra ses enfants à Dieu, et, du consentement de son mari, se retira dans un monastère qu'elle avait fondé dans les Vosges ; mais ce lieu étant trop exposé aux courses des gens de guerre, elle transporta son monastère à Laon, en 640, et le gouverna jusqu'à sa mort, arrivée en 655. Ce monastère fut donné, en 1112, aux religieux de Saint-Benoît. *Voy.* sa *Vie*, par un auteur contemporain, avec des notes du P. Clé, dans les *Acta sanctorum*, septembre, tom. VI.

SALAGNY (Geoffroi de), jurisconsulte, né l'an 1316, d'une ancienne famille de Bourgogne, entra dans la carrière de l'Eglise, et après avoir été nommé chanoine et doyen de l'église de Saint-Vincent, à Mâcon, puis vicaire général de l'archevêque d'Arles, succéda, vers 1371, à Jean de Salornay, son parent, sur le siége épiscopal de Châlons-sur-Saône. Il mourut en 1374. Avant d'être promu à l'épiscopat, il avait été chargé de plusieurs missions importantes en Italie et en Espagne. On a de lui un commentaire sur l'Infortiat, intitulé : *Goffredi Salignaci* (lisez *Salaniaci*) *celeberrimi necnon perspicacissimi legum professoris*, etc., *commentarii in Infortiatum*, Lyon, 1552, 9 vol. in-folio.

SALAMON (Louis-Siffren-Joseph), évêque de Saint-Flour, né le 22 octobre 1759, d'une famille noble, à Carpentras, vint très-jeune à Paris, où il acheta une charge de conseiller-clerc au parlement. Devenu, en 1791, correspondant du cabinet de Sa Sainteté à Paris, il remplit ces fonctions jusqu'au mois de juillet 1792, époque à laquelle il fut arrêté et conduit à l'Abbaye. Son éloquence et son sang-froid le sauvèrent des massacres de septembre. Remis en liberté, il continua sa correspondance avec le saint-siége. Il se vit de nouveau poursuivi, et il vécut longtemps caché dans les environs de Paris. Il fut même réduit à se réfugier dans le bois de Boulogne, où quelques feuilles lui servaient de lit. Arrêté sous le directoire, et menacé de la déportation, il fut néanmoins acquitté. Le pape Pie VII le nomma, en 1806, évêque *in partibus* d'Orthosia en Carie, et le roi lui donna, en 1814, la place d'auditeur de rote ; mais le souverain pontife jugeant que monseigneur d'Isoard, qui en était pourvu, ne pouvait être renvoyé, ne l'accepta pas. Après un séjour de trois ans à Rome, Salamon revint à Paris ; il fut nommé en 1817 évêque de Belley, et, en 1820, évêque de

Digitized by Google

Saint-Flour. Ce prélat mourut le 11 juin 1829. On a publié, en 1815, des *Lettres de Rome*, attribuées à ce prélat, et adressées à M. de Talleyrand-Périgord, grand aumônier : elles sont curieuses par les détails qu'elles contiennent sur la disposition des esprits à Rome, lors de la première nouvelle du débarquement de Bonaparte.

SALATHIEL, fils de Jéchonias et père de Zorobabel, prince des Juifs, qui, après la captivité de Babylone, présida au rétablissement de la ville et du temple de Jérusalem. Salathiel mourut à Babylone.

SALDEN (Guillaume), né à Utrecht, exerça le ministère dans plusieurs églises de Hollande, et enfin dans celles de La Haye, où il mourut en 1694. Ses ouvrages sont : *Otia theologica, sive exercitationum subcesivarum varii argumenti, libri quatuor*, Amsterdam, 1684, in-4° ; ce sont des dissertations sur différents sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament ; *Concionator sacer*, La Haye, 1678, in-12 ; *De libris, varioque eorum usu et abusu*, Amsterdam, 1688, in-12. Cet auteur avait du jugement et du savoir.

SALE (Georges), savant littérateur anglais, né vers 1680, était un des principaux membres de la société qui a entrepris de nous donner une *Histoire universelle*, sur laquelle on peut voir diverses observations dans le *Journal historique et littéraire*, 15 janvier 1781, p. 93. Il mourut à Londres en 1736. On a de lui une *Traduction anglaise de l'Alcoran*, imprimée à Londres en 1734, in-4°. Il a mis à la tête de cette version une *Introduction* qui a été traduite en français, in-8° : on la trouve aussi dans l'édition de l'*Alcoran* en français, Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12. (*Voy.* Mahomet et Maracci.) Le caractère des écrits de Sale est celui de la société dont il était membre : beaucoup de recherches, mais peu de jugement, peu de goût, peu d'élégance, peu de précision, et souvent de droiture et de franchise. C'est de Maracci qu'il a emprunté toute son érudition arabique ; et, pour déguiser son plagiat, il entreprend, selon la coutume des savants modernes, de le critiquer ; ce qu'il fait toujours très-gauchement. On croit même que sa traduction est faite sur la version latine de Maracci, à cela près des fautes et des infidélités qu'elle présente.

SALÉON (Jean d'Yse de), archevêque de Vienne, né en 1669, se distingua par son attachement à la bulle *Unigenitus*. M. de Soanen, évêque de Sénez, ayant été déclaré suspens au concile d'Embrun en 1727, l'abbé de Saléon, qui n'était point encore évêque, fut nommé par le concile vicaire général et administrateur de ce diocèse. C'était une commission d'autant plus pénible et difficile à remplir, que l'évêque de Sénez ne manquait point de partisans, et que le nouveau grand vicaire eut à résister à bien des oppositions. Il n'eut pas longtemps à soutenir cette lutte. Il fut nommé, en 1728, à l'évêché de Digne, puis transféré, sans avoir pris possession de ce siége, à celui d'Agen, et sacré le 16 avril 1729. En 1735, une nouvelle translation le porta à celui de Rodez. Il trouva dans cette ville l'occasion d'exercer son zèle pour la constitution. Le P. Vion, dominicain, professait la théologie à Rodez, dans le couvent de son ordre. L'évêque, par un *mandement*, condamna les cahiers que dictait ce religieux, comme contenant les erreurs de Jansénius. Vion, avant la condamnation, avait remis au prélat, pour sa défense, un *Mémoire* qui n'avait pas été trouvé satisfaisant ; il crut qu'il se défendrait avec moins de risque et plus d'avantages sur un terrain qui ne serait point soumis à la juridiction de son adversaire. Il quitta Rodez et se retira au Puy, d'où il lança contre le mandement de l'évêque un *écrit*, sans doute peu mesuré et répréhensible, puisqu'il fut supprimé comme injurieux à l'épiscopat. Le P. Vion fit plus, il porta sa cause à Rome. De son côté, l'évêque de Rodez écrivit au pape. Sa lettre est du 25 avril 1742. Benoît XIV, qui occupait alors le siége pontifical, lui répondit par un bref du 5 juillet suivant. Ce pontife prudent, sans traiter le fond de la question, se contenta de tracer quelques règles à suivre dans de pareilles circonstances, et en donnant des éloges au zèle de l'évêque, il lui recommandait pourtant la réserve et la circonspection. La conduite du P. Vion n'en parut pas moins blâmable à ses supérieurs. Un décret du 15 mars 1743, émané de leur autorité, l'exclut pour toujours de l'ordre, et défendit qu'on le reçût dans aucun couvent. Il en appela au parlement, qui jugea que, pour le présent, il n'y avait pas lieu à l'appel. Cependant M. de Saléon poursuivait le jansénisme partout où il croyait l'apercevoir. Il publia et adressa au souverain pontife deux écrits intitulés : *Le baianisme et le jansénisme ressuscités*, contre les PP. Belelli et Berti, augustins italiens et théologiens distingués. Il avait joint à cet envoi une lettre par laquelle il pressait le pape de condamner les ouvrages de ces Pères. A Rome, on ne jugea pas à propos de déférer à cette demande. Il paraît que M. de Saléon confondait la doctrine de Jansénius avec le système *augustinien*, qui est très-différent, et qui se concilie parfaitement avec la doctrine de la bulle *Unigenitus*, système soutenu de l'aveu de l'Eglise par l'école de saint Thomas, et par les écoles de tous les ordres religieux qui vivaient sous la règle de saint Augustin. M. de Saléon fut nommé à l'archevêché de Vienne en 1746, et mourut le 1er février 1751. Outre les écrits cités ci-dessus, on a de lui une *Instruction pastorale sur l'usure*. Il y soutient l'ancienne doctrine contre l'opinion nouvelle qui s'est introduite depuis *sur le prêt à intérêt*.

SALES (Louis de), né l'an 1564, en Savoie, acheva ses études à Paris, et y reçut, en 1590, le grade de docteur en théologie. En 1594, il fut chargé, avec François de Sales, son cousin, et le P. Chérubin de Morienne, de la mission de ramener à l'unité catholique les calvinistes que le duc Charles-Emmanuel Ier avait la douleur de voir se multiplier dans ses Etats du Chablais, et il y réussit en

Digitized by Google

employant les voies de la douceur et de la persuasion. Une bulle de Clément VIII le nomma, en 1602, prévôt de la cathédrale de Genève, et dans ses conférences journalières avec les ministres de la réforme, il fit estimer son zèle et sa charité. Louis de Sales mourut entouré de la vénération universelle le 16 octobre 1625, âgé de 81 ans. Ce fut lui qui réunit tous les écrits et toutes les lettres dont se compose la belle édition des OEuvres de saint François de Sales, publiée à Paris en 1652. On ne cite de Louis de Sales que les deux ouvrages suivants, dont le second est inédit : *Lettre d'un gentilhomme savoisien à un gentilhomme lyonnais sur la fausse alarme que Théodore de Bèze s'est donnée de la nouvelle de sa mort, et de celle de son retour à la religion catholique*, Lyon, 1598, in-8° ; *Négociation de Louis de Sales, chanoine de la cathédrale, concernant les points de la foi, avec les ministres de Genève, du 21 juin 1597*, manuscrit in-4°.

SALES (saint François de). *Voy.* François.

SALGUES (Jacques-Barthélemi de), journaliste et littérateur, né à Sens vers l'an 1760, mort à Paris le 26 juillet 1830, avait terminé ses études au séminaire de Saint-Sulpice, et était professeur de rhétorique au collége de Sens à l'époque de la révolution. Le corps municipal de cette ville le choisit, en 1788, pour la rédaction des cahiers de doléance, et, en 1790, pour faire l'ouverture des premières assemblées primaires. L'année suivante, les sections le désignèrent pour la place de substitut du procureur général de la commune de Sens, poste dans lequel il sut garder une honorable modération. En 1791, il fut nommé principal du collége, et l'archevêque lui donna des lettres de grand vicaire. Il eut la faiblesse de prêter le serment imposé par la constitution civile du clergé ; mais il refusa d'exécuter le décret du 23 avril 1793, qui ordonnait l'arrestation des ecclésiastiques non assermentés. Sa modération devait le désigner à la haine des démagogues, et il fut en effet proscrit jusqu'à la fin de 1794. Lorsque les temps redevinrent plus calmes, il s'appliqua à la culture des lettres, et il entreprit un *Journal des spectacles* à Paris. Sous l'empire, il travailla à divers journaux et recueils littéraires, et, en 1814, il publia des *Mémoires sur Napoléon*, qui furent bien accueillis. En 1824, de Salgues rédigea avec Martainville une espèce de revue mensuelle intitulée : *L'Oriflamme, journal de la littérature, des sciences et des arts, d'histoire et des doctrines religieuses et monarchiques*, laquelle parut d'abord par cahiers de format in-8°, devint ensuite quotidienne, puis se réunit à la *Caisse de l'amortissement de l'esprit public*, qui recevait les inspirations ministérielles. De Salgues se montra dans ses dernières années l'ardent adversaire de la société des jésuites, contre laquelle il écrivit des brochures. On a de lui : *Le Paradis perdu*, traduction nouvelle, 1810, in-8° ; *La Philosophie rendue à ses premiers principes, ou Cours d'études sur la religion, la morale, et les principes de l'ordre social, pour servir à la jeunesse* (avec MM. Mutin et Jondot), Paris, 1801, 2 vol. in-8° ; *La Méprise, ou Quelque chose qui passe la plaisanterie*, trad. de l'anglais de Little John, 1801, 3 vol. in-12 ; *Cours de rhétorique française, à l'usage des jeunes rhétoriciens*, Lyon, 1810, in-12, que l'auteur publia sous le nom de *l'abbé Paul* : ce sont ses leçons de rhétorique au collége de Sens ; *Des erreurs et des préjugés répandus dans la société*, 1810-1813, 3 vol. in-8° ; *De Paris, des mœurs, de la littérature et de la philosophie*, 1813, in-8° ; *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous le gouvernement de Napoléon Bonaparte, et pendant l'absence de la maison de Bourbon, contenant des anecdotes particulières sur les principaux personnages de ce temps*, Paris, 1814-1828, 9 vol. in-8° ; *Un mot à tout le monde*, 1818, in-8° ; *Notice sur la vie et la mort de Joseph Lesurques*, Paris, 1821, in-8° ; *Mémoire au roi pour le sieur Lesurques*, 1822, in-8° ; *Demande en revendication des biens saisis par l'administration des domaines sur la famille de l'infortuné Lesurques*, 1822, in-8° ; *Les mille et une calomnies, ou Extrait des correspondances privées insérées dans les journaux anglais et allemands pendant le ministère de M. le duc Decazes*, Paris, 1822, 3 vol. in-8° ; *Réfutation du baron Zangiacomi, sur la question de savoir s'il y a lieu à réviser le jugement qui a condamné à mort Jos. Lesurques, pour servir de supplément au mémoire justificatif publié en faveur de cet infortuné*, Paris, 1823, in-8° ; *Précis pour M. Salgues contre le sieur Méhée de La Touche*, Paris, 1824, in-8° : Méhée de La Touche avait admis dans un écrit sur la révolution une anecdote calomnieuse relative à de Salgues, qui le poursuivit en diffamation ; *Des libertés publiques, à l'occasion de la censure*, 1824, in-8° ; *De la littérature des Hébreux, ou Des livres saints considérés sous le rapport des beautés littéraires*, Paris, 1825, in-8° ; *Antidote de Montrouge, ou Six questions adressées à monseigneur l'évêque d'Hermopolis, sur le projet de rétablir ou de tolérer les jésuites, et suivies de l'examen de leurs apologistes, MM. de Tharin, de Bonald*, etc., 1827, in-8° ; *Petit catéchisme des jésuites, à l'usage des écoles, des colléges, noviciats, petits séminaires et congrégations dirigés par la compagnie*, Paris, 1827, in-8° ; *Des erreurs et des préjugés répandus dans le* XVIIIe *et le* XIXe *siècle*, Paris, 1828, 2 vol. in-8° ; *Pétition sur l'exécution des lois relatives à la compagnie de Jésus, présentée à la chambre des députés*, Paris, 1828, in-8° ; *De la littérature des offices divins*, etc., Paris, 1829, in-8° ; *Courtes observations sur les congrégations, les missionnaires, les jésuites et les trois discours de M. l'évêque d'Hermopolis*, Paris, 1829, in-8°. Enfin, comme éditeur, on doit à de Salgues : *La Théorie de l'ambition*, qu'il publia comme un ouvrage posthume de Hérault de Séchelles, mais qui est réellement d'Antoine de Lasalle, Paris, 1802, in-8° ; *Mélanges inédits de littérature*, par Laharpe, 1810, in-8° ; *Deuxième partie de la Correspondance de Grimm et*

Digitized by Google

de Diderot, de 1770 à 1782, Paris, 1812; *Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France* (en société avec MM. Cohen et Leber), Paris, 1826-1829, 16 vol. in-8°.

SALIAN (Jacques), jésuite d'Avignon, né l'an 1557, enseigna avec beaucoup de réputation. Il devint recteur du collége de Besançon, et mourut à Paris le 23 janvier 1640, à 82 ans, après avoir publié plusieurs ouvrages de piété et des *Annales de l'Ancien Testament*, Paris, 1625, 1641, 6 vol. in-folio, en latin, dans lesquelles il a répandu beaucoup d'érudition.

SALIER (Jacques), religieux minime, professeur en théologie, provincial et définiteur, mourut à Dijon en 1707, âgé de 92 ans. La théologie scolastique fut sa principale occupation. Nous avons de cet auteur : *Historia scolastica de speciebus eucharisticis*, Lyon, 1687, 3 vol. in-4°; Dijon, 1692 et 1704; *Cacocephalus sive de Plagiariis opusculum*, 1694, in-12; des *Pensées sur l'âme raisonnable*, in-8°. Il y a dans tous ces écrits du savoir et de la métaphysique.

SALIÈS (Antoinette Salvan de). *Voy.* Salvan.

SALIG (Chrétien-Auguste), théologien protestant, et fils d'un ministre de ce culte, naquit, en 1692, à Domesleben, village près de Magdebourg. Elevé sous les yeux de son père, homme savant, il fit de rapides progrès dans les lettres. On dit qu'à l'âge de 12 ans il était déjà exercé dans les langues grecque et hébraïque, et qu'il entendait les originaux de l'Ancien et du Nouveau Testament. Après avoir achevé ses études à Halle et à Iéna, il passa à Wolfenbutel, où il continua de travailler à son instruction, et trouva d'utiles ressources dans la bibliothèque du duc. Bientôt, se trouvant en état d'écrire, il donna des articles à divers journaux allemands, et publia une dissertation *sur les sentiments des anciens et des modernes, au sujet de l'immortalité de l'âme*. Il se proposait de donner une *Histoire de l'eutychianisme;* il y préluda par un traité intitulé *de l'eutychianisme plus ancien qu'Eutychès*. Il entreprenait d'y prouver que le nestorianisme et l'eutychianisme étaient des opinions indifférentes, de vraies disputes de mots, où l'on n'est point du même avis, faute de s'entendre; d'où l'on devait conclure qu'en combattant ces deux hérésies, l'Eglise n'avait poursuivi que des chimères : cette opinion fit perdre à Salig les bonnes grâces du duc de Brunswick. Jablonski le fils partageait le même sentiment, et le consigna dans un ouvrage sur le *nestorianisme*. Salig et lui furent combattus par Hoffmann, dans une dissertation académique. Il paraît que Salig travailla à son *Histoire de l'eutychianisme*, et même qu'il l'acheva, mais il ne la publia point. Il a donné au public : un ouvrage sur les *diptiques des anciens;* une *Histoire de la confession d'Augsbourg*, en allemand, 3 vol. in-4°. Il en a depuis paru deux autres. *Nodus prædestinationis solutus*, ouvrage posthume. Salig mourut en 1739.

SALIO (Joseph), littérateur, né à Padoue, d'une famille noble, en 1700, a laissé les ouvrages suivants : *Pénélope*, tragédie, Padoue, 1724; *Othon*, tragédie, ibid., 1736; *Examen critique de quelques écrivains*, ibid., 1738; *Dieu rédempteur*, poëme en six chants. Quoique ses deux tragédies aient eu beaucoup de succès, c'est à son poëme qu'il dut sa réputation : il est écrit en *octaves*, d'un style pur, éminemment poétique, plein d'onction et d'images neuves et brillantes. Quoique les beautés de ce poëme soient, en général, inférieures à celles de la *Messiade* de Klopstock, l'ouvrage de Salio l'emporte sur l'allemand, par le plan, l'ordre et l'ensemble de toutes ses parties. Solio était secrétaire perpétuel de l'académie des réfugiés de Padoue, et il mourut en 1737.

SALLE (Jean-Baptiste de La), fondateur des écoles chrétiennes, né à Reims en 1651, se distingua dès son enfance par sa piété, embrassa l'état ecclésiastique, prit le bonnet de docteur en théologie, à Paris, et se dévoua, dans sa patrie, à l'éducation de la jeunesse. Il y établit, en 1679, des écoles gratuites, logea les maîtres dans sa maison, dirigea ce nouvel institut, auquel il donna de sages règlements. On sentit bientôt l'utilité de cet établissement; plusieurs villes s'empressèrent de demander de ses instituteurs. Il établit un noviciat, d'abord à Reims, ensuite à Rouen. En 1634, il distribua son patrimoine aux pauvres, et s'appliqua tout entier à consolider sa congrégation naissante, qui s'étendit avec rapidité. En 1717, il se démit de la place de supérieur, et ne songea plus qu'à se préparer à la mort. Il mourut à Rouen en 1719. L'abbé de La Salle a laissé plusieurs ouvrages à l'usage des écoles et des frères. Son institut fut approuvé par Benoît XIII, sous le nom de *Frères des écoles chrétiennes*. Sa Vie a été publiée à Rouen, en 1733, 2 vol. in-4°. Le P. Garreau et M. l'abbé de Montis en ont donné une autre, Paris, 1760 et 1785, chacune en 1 vol. in-12. L'abbé Carron en avait laissé une manuscrite, que nous ne croyons pas avoir été imprimée.

SALLÉ (Jacques-Antoine), né le 4 juin 1712, à Paris, de parents qui avaient acquis quelque fortune dans le commerce, fut reçu avocat en 1736. Une trop grande timidité l'empêchant de parler en public, il se vit forcé de renoncer à la plaidoirie, et il s'adonna, dans le silence du cabinet, à l'étude des lois. A 26 ans il avait déjà terminé ses *Commentaires sur les ordonnances de 1731 et 1735, touchant les donations et testaments;* il continua le même travail sur les Ordonnances qui parurent successivement, sans négliger les autres occupations de la profession d'avocat. Ses différents ouvrages lui ont fait un nom dans la jurisprudence. Il s'occupait en outre de travaux littéraires, et il a eu part à plusieurs rapports et à quelques ouvrages critiques sur la peinture et la sculpture, qui parurent en 1749. Il mourut d'une hydropisie, le 14 octobre 1778. On a de lui : *l'Esprit des ordonnances de Louis XV*, Paris, 1759, 3 vol. in-12 ou 1 vol. in-4°, ouvrage qui fut placé aussitôt au rang des livres clas

Digitized by Google

siques de notre droit français ; l'*Esprit des ordonnances de Louis XIV*, Paris, 1758, 2 vol. in-4° ; *Traité des fonctions des commissaires du Châtelet*, Paris, 1760, 2 vol. in-4° ; *Nouveau code des curés*, Paris. 1780, 4 vol. in-12 ; dans le IV° se trouve l'*Eloge* de Sallé. On remarque dans tous ces ouvrages un ordre méthodique et lumineux qui était propre à l'auteur. Il a encore donné, mais sans se faire connaître, des éditions nouvelles de plusieurs autres ouvrages de droit qu'il a enrichis de ses observations, entre autres, du *Recueil de jurisprudence* de Lacombe.

SALLIER (Claude), prêtre, garde de la bibliothèque du roi, membre de l'académie française et de celle des inscriptions, né, en 1685, à Saulieu, diocèse d'Autun, mourut à Paris en 1761, âgé de 76 ans. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il vint à Paris et y fit une éducation particulière. En même temps il chercha à se rendre familière la connaissance des langues anciennes de l'Europe et de l'Asie, sans toutefois négliger les langues modernes. Membre de l'académie des inscriptions en 1715, professeur d'hébreu au collége royal en 1719, secrétaire-interprète du duc d'Orléans, pour l'hébreu et le syriaque, il remplaça, en 1721, Boivin dans la place de garde des manuscrits de la bibliothèque du roi, et fut élu, en 1729, membre de l'académie française. On a de lui : l'*Histoire de saint Louis*, par Joinville, avec un *Glossaire*, 1761, in-fol., en société avec Melot ; *Examen critique de la Vie de Castruccio, par Machiavel* : il y dévoile les mensonges et les faux principes de cet écrivain, et montre que son héros n'était qu'un détestable brigand. De savantes *Dissertations* qui enrichissent les Mémoires de l'académie des belles-lettres ; des recherches utiles et curieuses, soutenues d'une critique exacte, de réflexions solides, ornées d'un style convenable au sujet : voilà ce qu'on trouve dans les ouvrages de l'abbé Sallier. Il a travaillé aussi au *Catalogue* raisonné de la bibliothèque du roi, dont nous avons 10 vol. in-fol. ; 4 sur les manuscrits, 3 des ouvrages théologiques, 2 des belles-lettres, 1 pour la jurisprudence. On trouve dans le tome XXXI° du *Recueil* de l'académie des inscriptions l'*Eloge de Sallier*, par Le Beau.

SALLO (Denys de), seigneur de la Coudraye, né à Paris en 1626, reçu conseiller au parlement de Paris en 1652, est l'inventeur des journaux littéraires. Il conçut le projet du *Journal des savants*, qu'il donna au public en 1665, sous le nom du sieur d'Hédouville, l'un de ses domestiques. A peine les premières feuilles de cet ouvrage périodique parurent, qu'on vit éclater des plaintes qui firent proscrire le journal. Sallo, obligé d'interrompre son travail, en laissa le soin à l'abbé Gallois, qui se borna à de simples extraits, sans censurer ni les auteurs ni les ouvrages. Sallo mourut à Paris en 1669, à 43 ans. Outre son *Journal* dont il n'a publié que 13 numéros, on a encore de lui : *Traité des légats à latere*, 1665, 1669, in-12 ; *Traité des noms et surnoms ; Mémoire sur la question de savoir si l'on doit nommer la reine Marie-Thérèse d'Espagne, ou bien Marie-Thérèse d'Autriche*, inséré au tome III du *Recueil de pièces d'histoire et de littérature*, par Granet. Sallo a laissé un recueil manuscrit de *notes et d'extraits*, formant 9 vol. in-fol., dont 7 sur l'histoire et 2 de mélanges. Nous rapporterons le trait suivant qui prouve la bonté de cœur de ce conseiller. Attaqué pendant la famine de Paris, en 1662, dans une rue détournée, par un malheureux qui lui demanda sa bourse, Sallo la lui donna ; mais il fit suivre le voleur par son laquais, qui le vit acheter un pain chez un boulanger et le porter ensuite à ses enfants affamés : le lendemain Sallo se présente au domicile de cet homme qui, en le voyant, se croit perdu : c'était un pauvre cordonnier sans ouvrage, chargé d'une nombreuse famille. *Rassurez-vous*, lui dit Sallo, *je ne viens pas pour votre perte : voilà 30 pistoles que je vous donne ; achetez du cuir et travaillez pour donner du pain à vos enfants.*

SALMANASAR, fils de Teglath-Phalasar, succéda à son père dans le royaume d'Assyrie, l'an 728 ou 730 avant Jésus-Christ. Ce prince détruisit Samarie jusque dans ses fondements, chargea Osée, roi d'Israël, de chaînes, et l'envoya en prison. *Voyez* Osée. Après cette expédition, le roi d'Assyrie entreprit la guerre contre les Tyriens et s'empara de presque toutes les villes de Phénicie. Mais ayant été battu dans un combat naval, il laissa une partie de son armée pour resserrer la ville de Tyr, reprit le chemin d'Assyrie, et y mourut l'année d'après, l'an 714 avant Jésus-Christ.

SALMERON (Alphonse), théologien, né à Tolède, en 1515, vint à Paris pour y achever ses études. Il s'y joignit à saint Ignace de Loyola, et fut l'un des premiers disciples de ce célèbre fondateur. Salmeron fut chargé par plusieurs souverains pontifes d'affaires importantes en Allemagne, en Pologne, dans les Pays-Bas et en Irlande. Il parut avec éclat au concile de Trente, où il assista en qualité de théologien du saint-siége ; et il contribua beaucoup à l'établissement du collége de Naples, où il mourut en 1585, à 69 ans. Ce jésuite laissa un nom célèbre par son zèle et par ses ouvrages. On a de lui des *Questions* et des *Dissertations* sur les Evangiles, sur les Actes des apôtres et sur les Epîtres canoniques, imprimées en 16 vol. in-folio, dont les huit premiers parurent à Madrid en 1601 et 1602, et les huit autres à Cologne en 1604. Son savoir est étendu, mais mal digéré ; son style facile, mais verbeux. Il est un des défenseurs de la suffisance de l'intention extérieure dans l'administration des sacrements. *Voy.* Catharinus.

SALMON (François), docteur et bibliothécaire de la maison et société de Sorbonne, né en 1677, à Paris, d'une famille opulente, se rendit habile dans les langues savantes et surtout dans l'hébreu, et mourut subitement à Chaillot en 1736, à 59 ans. On a de lui un *Traité de l'étude des conciles*, imprimé à Paris en 1724, in-4°. Ce traité, généralement

Digitized by Google

estimé pour l'érudition qu'il renferme, a été traduit en latin par un Allemand, et imprimé en cette langue à Leipzig en 1729. On a le *catalogue* de la bibliothèque de Salmon, 1737, in-12; en tête se trouve son *Eloge*.

SALMON DU CHATELLIER (CHARLES-LOUIS DE). *Voy.* CHATELLIER.

SALOMÉ, sœur d'Hérode le Grand, non moins cruelle que son frère, eut un empire absolu sur son esprit. Ce fut par ses pernicieux conseils qu'il fit périr Mariamne sa femme, qu'il aimait passionnément, et les deux fils qu'il en avait eus, Aristobule et Alexandre. Salomé étant devenue veuve de deux maris, Joseph et Costobare, que ce prince barbare avait immolés à son ressentiment, tenta vainement d'épouser Sylleus, ministre d'Obodas, roi d'Arabie. Hérode la maria en troisièmes noces à Alexas. Elle survécut peu au roi son frère. — Il ne faut pas la confondre avec SALOMÉ sa nièce, qu'Hérode avait eue d'Elpide, sa neuvième femme.

SALOMÉ (MARIE), femme de Zébédée, mère de saint Jacques le Majeur et de saint Jean l'Evangéliste, avait coutume de suivre le Sauveur dans ses voyages, et de le servir. Elle demanda à Jésus-Christ que ses deux fils, Jacques et Jean, fussent assis l'un à sa droite et l'autre à sa gauche, lorsqu'il serait arrivé à son royaume. Salomé accompagna Jésus au Calvaire, et ne l'abandonna point à la croix. Elle fut aussi du nombre de celles qui achetèrent des parfums pour l'embaumer, et qui vinrent le dimanche dès le matin au sépulcre. C'est tout ce que l'Evangile nous apprend de Salomé; et ce que l'on ajoute de plus est apocryphe.

SALOMON ou le *Pacifique*, fils de David et de Bethsabée, naquit l'an 1033 avant Jésus-Christ. Le Seigneur l'aima, et lui fit donner par le prophète Nathan le nom de *Jedidiah*, c'est-à-dire *aimé de Dieu*. Son père le fit couronner roi de Juda et d'Israël de son vivant, et il donna dès lors des preuves d'une sagesse consommée. Après la mort de David, il s'affermit sur le trône par la mort d'Adonias qui ne cessait d'y aspirer, et de Joab, esprit inquiet et turbulent, qui regardait ses services comme un titre de commander aux rois. Il épousa la fille d'un Pharaon d'Egypte. Quoique ces sortes d'alliances fussent défendues en général, il ne paraît pas que le Seigneur improuvât celle-ci, et l'on doit la considérer comme une exception approuvée, la princesse ayant embrassé le culte du vrai Dieu, et pouvant contribuer à le faire adorer en Egypte. Il est vrai que dans le troisième livre des Rois, la fille de Pharaon est nommée avec les femmes étrangères que Salomon épousa contre la loi; mais le but de l'historien étant de donner la liste des femmes de ce prince, il n'a pu omettre la première, quoiqu'elle ne fût pas dans le cas des autres. Peu de temps après, Dieu apparut à Salomon en songe, et lui ordonna de lui demander tout ce qu'il souhaitait. Salomon le pria de lui donner un cœur docile, disposé à écouter et à suivre les bons conseils. Dieu, touché de la demande de ce jeune prince, lui donna non-seulement plus de sagesse qu'à tous les autres hommes, mais le rendit le plus riche et le plus magnifique de tous les rois. Salomon fit connaître cette sagesse extraordinaire dans le jugement qu'il rendit pour découvrir quelle était la véritable mère d'un enfant que deux femmes se disputaient. Salomon, jouissant d'une paix profonde, entreprit de bâtir un temple au Seigneur et un palais pour lui. Il fit pour cela alliance avec Hiram, roi de Tyr, dont il obtint des cèdres et des sapins nécessaires pour remplir dignement son projet. Il employa plus de 250 mille hommes à la construction de ce temple, qui surpassait en beauté et en magnificence tous ceux qui avaient été élevés jusqu'alors à l'Etre suprême. Après sept ans de travail l'ouvrage fut achevé, et Salomon en fit la dédicace avec solennité. Tous les anciens d'Israël et tout le peuple furent invités à cette magnifique cérémonie. Salomon ayant achevé le temple, fit bâtir un superbe palais pour lui et pour ses femmes; les murs de Jérusalem; la place de Mello, qui était entre le Palais royal et le temple; plusieurs villes dans toute l'étendue de ses Etats, et en fit fortifier beaucoup d'autres. Non content d'embellir le dedans de son royaume, il se fit respecter au dehors. Il obligea les Amorrhéens, les Héthéens, les Phéréséens, les Hévéens et les Jébuséens à lui payer tribut. Il étendit les frontières de ses Etats jusqu'à l'Euphrate, et équipa à Asiongaber une flotte qu'il envoya à Ophir, d'où elle apporta une grande quantité d'or. Son empire s'étendait sur tous les royaumes, depuis l'Euphrate jusqu'au pays des Philistins, et jusqu'à la frontière d'Egypte. Ses revenus annuels montaient à 666 talents d'or, sans compter les subsides que fournissaient les Israélites, et les droits que payaient les marchandises. Le luxe de sa cour, la somptuosité de sa table, la multitude innombrable de ses officiers, la richesse de leurs habits, la magnificence de son palais, la sagesse de son gouvernement, lui firent un nom célèbre dans les pays étrangers. La reine de Saba vint lui rendre hommage comme au plus sage des hommes et au plus magnifique des rois. Salomon ne soutint pas la réputation qu'il s'était acquise. Son cœur s'ouvrit à tous les vices. Il eut jusqu'à 700 femmes et 300 concubines. Il bâtit des temples à Astarté, déesse des Sidoniens; à Moloch, dieu des Ammonites; à Chamos, idole des Mohabites. Quelques saints Pères croient qu'il fit pénitence de ses désordres avant sa mort; mais l'Ecriture s'explique clairement sur sa chute, et ne dit point s'il s'est relevé. Quelques-uns prétendent qu'il composa l'*Ecclésiaste* (*Coheleth*), pour être un monument éternel de sa conversion: il est vrai que ce livre est d'un homme désabusé de toutes les erreurs où son esprit et son cœur ont pu s'engager, et qui ne trouve de béatitude que dans la loi de Dieu; mais il ne semble pas que ce soit l'ouvrage d'un pénitent vivement affligé de

Digitized by Google

ses fautes. Cependant, dans le dernier chapitre, il parle si formellement de la faiblesse et des dangers de l'homme dans sa vieillesse, de la chute des forts, de l'inconstance des chefs et des gardiens du peuple, qu'on ne peut s'empêcher de croire qu'il parle de lui-même; il indique la crainte de Dieu comme le seul moyen de se garantir de tout cela : *Memento Creatoris tui in diebus juventutis tuæ, antequam veniant dies afflictionis et appropinquent anni de quibus dicas : Non mihi placent. Quando commovebuntur custodes domus et nutabunt viri fortissimi* (1). On peut consulter la dissertation de dom Calmet sur le salut de Salomon, et un petit ouvrage latin du P. Gilles Martin, prémontré dans l'abbaye de Bonne-Espérance : *Salomon pœnitens*, Mons, 1727, in-12. « Sans contrarier, « dit un auteur ascétique, des idées consolantes, il faut convenir que la conversion « d'un homme qui, avec d'aussi grandes lumières et de si prodigieuses grâces, a fait « une chute si profonde et si durable, marquée par tant d'abominations publiques « et contagieuses, n'est pas dans l'ordre ordinaire de la Providence, quoiqu'elle soit « toujours au-dessous de sa miséricorde, et « qu'elle semble tenir à cette grande difficulté que saint Paul considérait comme « une espèce d'impossibilité, non pas quant « à la divine clémence, mais quant à la corruption, l'aveuglement et l'incorrigibilité « d'un cœur rassasié, pour ainsi dire, blasé « et dégoûté des sentiments et des pensées « qui peuvent le ramener à Dieu : *Impossibile est eos qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœleste, et participes facti sunt Spiritus sancti, gustaverunt nihilominus bonum Dei verbum, virtutesque sæculi venturi, et prolapsi sunt, rursum renovari ad pœnitentiam.* » Quoi qu'il en soit de la pénitence de Salomon, Dieu irrité lui fit annoncer qu'il allait diviser son royaume, et qu'il donnerait dix tribus à Jéroboam. Salomon mourut l'an 975 avant Jésus-Christ, à 58 ans, après en avoir régné 40. Il nous reste de lui, outre l'*Ecclésiaste* dont nous venons de parler, et qui est en 12 chapitres, deux ouvrages reçus entre les livres canoniques : les *Proverbes* (*Misle*) en 31 chapitres, recueil des plus excellentes maximes de religion et de morale, auquel quelques auteurs joignent le livre de la *Sagesse*, comme un recueil des maximes de Salomon et l'expression de sa doctrine, quoique l'auteur du livre soit inconnu. On y trouve, comme dans les Proverbes, une force et une onction que les moralistes profanes ne peuvent donner à leurs leçons. « En lisant légèrement, « dit un théologue, les maximes du livre de « la Sagesse, les Proverbes, l'Ecclésiaste, on « serait porté à les considérer précisément « comme des moralités judicieuses et utiles, « pour lesquelles l'inspiration n'est pas requise, et qui sont le fruit naturel d'un esprit droit. Mais en les approfondissant, en « les appréciant dans les replis du cœur avec « la lumière de l'expérience, et surtout en « les comparant avec les sèches et superficielles maximes des philosophes, on comprend sans peine qu'elles viennent de plus « haut. » Le *Cantique des cantiques* (*Sir Hasirim*), en 8 chapitres, ouvrage mystérieux, rempli d'expressions tendres, naïves et touchantes, qui, sous le voile de la métaphore,

(1) On dit que la jeunesse est l'âge des passions, surtout de celle qui s'attache à la fois au corps et à l'âme. Mais l'observation nous apprend que celle-là même est plus redoutable encore à la vieillesse. Si alors elle est moins violente, si elle est moins environnée de ses appareils et de ses moyens, elle est d'une impression plus assidue, plus exclusive et plus fatigante. La jeunesse a pour elle la docilité, la dissipation, la multitude, la variété, l'instabilité de ses mouvements et de ses objets; cet orgueil de la vertu qui se déploie tout autrement quand elle est attaquée ou dans le cas de l'être, que lorsque inquiétée dans elle-même elle n'a plus de sacrifice à faire au dehors, et que sa victoire n'aboutit qu'à des privations nécessaires. Le vieillard isolé, inactif, n'ayant plus que la compagnie de son imagination, humilié de voir réduire en nécessité une vertu longtemps volontaire, est réellement dans une situation plus critique. Fort de réflexions, d'expérience, et du respect qu'il se doit, il serait encore très-faible, si la religion n'avait jeté dans son cœur des racines profondes, et qu'il ne pût en rappeler les pensées et produire les sentiments avec promptitude et vivacité; si dans l'âge de la force et de la jouissance, il ne s'était préparé des armes contre un monde plus dangereux encore lorsqu'il fuit que lorsqu'il vient au-devant de nous. Ajoutons que le physique subjugue les vieillards quand ils n'ont pas bien appris à se faire la loi, jusqu'à devenir crapuleux, et à s'abréger les jours par l'intempérance du manger, et que dans cet état ils ne sont guère propres aux combats de la vertu. Ils deviennent présomptueux, altiers, difficiles, indociles, négligents dans les devoirs religieux, se reposant, pour ainsi dire, sur leurs œuvres et leur vie passée : tout cela ouvre bien des portes au tentateur. Ils repoussent l'idée de la mort, et luttent contre cette raisonnable nécessité avec une dureté que la jeunesse ignore dans la brillante saison de la vie. Un ancien a bien eu raison de dire : *Multa senem circumveniunt incommoda*. C'est la vieillesse qui présente l'exemple des grandes chutes, chutes étonnantes et inexplicables dans des hommes nourris si longtemps de toutes les lumières de la religion, et des doux sentiments de la vertu. Oui, c'est l'âge fatal où l'on a vu tomber un Salomon, un Tertullien, un Osius, un Libère, et, s'il faut un exemple de notre siècle, un Pompignan. Il ne faut pas être surpris si des philosophes chrétiens ont redouté cette période de la vie, et désiré bien sincèrement de ne pas l'atteindre. « Je commençais dès lors, dit l'un d'eux, à « craindre tout cela; et, jeune encore, je désirais « mourir avant cette époque, où les forces de tout « genre me manqueraient peut-être. Mais me reposant de cette inquiétude, comme de toutes les « autres, sur la divine bonté, je répétais la prière « de ce roi que la même crainte tourmentait : *Ne projicias me in tempore senectutis, cum defecerit virtus mea, ne derelinquas me. Et usque in senectam et senium, Deus, non derelinquas me.* Psal. LXX. Avec cela je m'affligeais de voir ma carrière se prolonger, et de ne pouvoir la finir au temps où, tout entier encore, revêtu de mes forces et de mes moyens, je pouvais éprouver, en renonçant à la vie, le plaisir d'un sacrifice volontaire, et sortir de ce monde avec droit et puissance d'en user encore. Mais outre que la divine volonté me faisait la loi, je me consolais de devenir *ut Paulus senex*, et disais avec David : *Juvenes et virgines, senes cum juniori ut laudent nomen Domini.* »

Digitized by Google

présente, selon quelques Pères, l'union de Jésus-Christ avec son Eglise, et selon d'autres l'union de l'âme juste avec Dieu. Parmi le grand nombre de commentaires qu'il a produits, il faut distinguer celui de Bossuet, de Pierre Nanni, et un ouvrage allemand publié à Brême en 1776, par M. Runge, d'après les manuscrits d'un protestant célèbre. Chez les Hébreux, la lecture de ce livre n'était permise qu'à ceux qui avaient atteint l'âge de 30 ans. La luxurieuse imagination des libertins en a souvent abusé; mais de quoi n'abuse pas la corruption de l'esprit et du cœur? « Ce livre, dit un auteur, exprime « les sentiments d'une âme sainte pour l'au- « teur de son être; ces sentiments ne sau- « raient être ni trop vifs, ni trop tendres : « ceux qui en ont l'expérience ne sont pas « offensés de cette lecture; et ceux qui n'y « connaissent rien peuvent se dispenser de « la faire. » Une des meilleures preuves que l'on puisse apporter en faveur de ce livre, c'est que les Juifs, si disposés dans tous les siècles de leur existence à donner des interprétations charnelles aux divines Ecritures (témoin leurs pensées sur le Messie), conviennent avec nous de la spiritualité du Cantique des cantiques. Il faut ajouter que les expressions qui, dans les langues modernes, paraissent répréhensibles, ne le sont pas dans les anciennes, et que c'est *l'imagination*, comme dit le président de Brosses, *qui a corrompu les langues*. *Voyez* EZÉCHIEL. L'Ecriture marque que Salomon avait aussi composé 3000 *Paraboles* et 1005 *Cantiques* (1), et qu'il avait fait des Traités sur toutes les plantes, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope, et sur tous les animaux de la terre, les oiseaux, les reptiles et les poissons; mais ces ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous. On regarde comme étant de Salomon une *Prière* dans le 3e livre des Rois, ch. VIII, v. 23-53, et les *Psaumes* 72 et 127. Les autres livres qu'on attribue à Salomon ne sont point de lui, et ont été composés dans des temps postérieurs. Les plus recherchés des ouvrages publiés sous son nom, sont : les *Clavicules de Salomon*, dont on recherche les manuscrits anciens; *De lapide Philosophorum*, dans le recueil de Rhenanus, Francfort, 1625, in-8°; *Les Dits de Salomon, avec les Réponses de Marcon*, petit ouvrage licencieux, en rimes françaises, in-16, sans date, gothique, en sept feuillets, rare. Indépendamment de ces livres, les rabbins ont mis la plupart de leurs rêveries sous le nom de ce roi si sage. De savants critiques pensent que le fameux Locman des Arabes n'est autre que Salomon, et leurs preuves sont de nature à ne laisser guère de doute sur cet article. On a de l'abbé de Choisy une *Vie de Salomon*, tant soit peu romanesque, Paris, 1687, in-8°. Parmi les *histoires* ou plutôt les *romans*, tant en prose qu'en vers, qu'on a trouvés chez les Orientaux, sur ce prince, le type de la sagesse asiatique, nous citerons le fameux livre composé par Ferdoucy, et intitulé *Soliman-Nameh*. On pourra consulter avec fruit le *Tableau général* de l'empire ottoman, par M. d'Ohsson, t. Ier, p. 184, si l'on veut avoir une idée de la vénération de toute l'Asie pour celui qu'ils appellent le glorieux *Soleiman* ou *Soliman ben-Daoud*.

(1) Les Septante portent 5000; mais les textes hébreu et chaldéen sont conformes à la Vulgate.

SALOMON BEN VIRGA, rabbin espagnol et savant médecin, au commencement du XVIe siècle, est auteur d'un ouvrage curieux, intitulé : *Schebet Juda*. On y trouve une *Histoire des Juifs*, depuis la destruction du temple de Jérusalem jusqu'au temps de ce rabbin. David Ganz, autre rabbin, lui a reproché quelques infidélités. Il s'est fait plusieurs éditions de cette histoire des Juifs à Mantoue, à Venise, à Constantinople, à Salonichi et à Amsterdam; *item*, en allemand à Cracovie, en 1591; à Prague, en 1619; et à Amsterdam, en 1640; et enfin en portugais, à Amsterdam, en 1656. Gentius en a donné une traduction latine imprimée à Amsterdam, en 1651, in-4°; et Basnage en a fait usage dans sa savante Histoire des Juifs.

SALONIUS, fils de saint Eucher, qui devint évêque de Lyon, fut élevé dans le monastère de Lérins, avec son frère Véran, et la Providence les en tira tous deux pour les faire évêques. Véran le fut de Vence; mais on ne sait pas bien quelle église gouverna Salonius; on conjecture que ce fut celle de Vienne ou de Genève. Il assista au concile d'Orange en 441. Nous avons de cet illustre évêque deux ouvrages : une *Explication* morale sur les Proverbes, en forme de dialogue entre les deux frères; un *Commentaire sur l'Ecclésiaste*; l'un et l'autre imprimés à Haguenau, 1532, in-4°, et dans la Bibliothèque des Pères.

SALVAGIO. *Voy.* PORCHETTI.

SALVAN DE SALIÈS (ANTOINETTE DE), née à Albi, en 1638, de l'académie des *Ricovrati* de Padoue, morte à 92 ans, en 1730, dans le lieu de sa naissance, se distingua par son goût pour les belles-lettres, dont elle n'abusa point. On a d'elle des *Paraphrases* sur les Psaumes de la pénitence, diverses *Lettres* et *Poésies*, dont une grande partie est imprimée dans la *Nouvelle Pandore, ou Les Femmes illustres du règne de Louis le Grand*. Nous avons encore de cette muse l'*Histoire de la comtesse d'Isembourg*, 1678, in-12, qui a été traduite en plusieurs langues.

SALVERTE (ANNE-JOSEPH-EUSÈBE BACONNIÈRE), écrivain politique et député de la ville de Paris, né à Paris le 18 juillet 1771, mort dans la même ville au mois de nov. 1839, se signala par une hostilité continuelle et violente contre la religion et contre la monarchie des Bourbons. En 1807, il concourut pour le prix proposé par l'académie française sur ce sujet : *Tableau littéraire de la France pendant le XVIIIe siècle*, et obtint une mention. On sait que le prix fut décerné à Victorin Fabre. La composition de Salverte a été imprimée, Paris, 1809, in-8°. On a de lui un assez grand nombre d'écrits littéraires et politiques; nous citerons seulement les suivants : *Opinion sur des pétitions relatives aux jésui-*

Digitized by Google

tes, séance du 21 juin 1828, Paris, 1828, in-8°; *Des sciences occultes, ou Essai sur la magie, les prodiges, les miracles*, Paris, 1829, 2 vol. in-8°. Il laissa inédite une tragédie intitulée : *La mort de Jésus-Christ*, dont il avait fait plusieurs lectures à ses amis, et qui était conçue dans un esprit d'impiété déclarée.

SALVIATI (Bernard), cardinal, d'une des plus illustres familles de Florence, où il naquit vers la fin du xve siècle, fut chevalier de Malte, et devint prieur de Capoue, puis grand prieur de Rome, et amiral de son ordre. Il signala son courage, et rendit son nom redoutable à l'empire ottoman. Il ruina le port de Tripoli, entra dans le canal de Fagiera, et réduisit en poudre tous les forts qui s'opposèrent à son passage et à ses armes. Devenu général de l'armée de la religion, il prit l'île et la ville de Coron, courut jusqu'au détroit de Gallipoli, et brûla l'île de Scio. Paul Jove dit que le grand prieur Salviati était *constanti compositoque ingenio, vir militiæ maritimæ assuetus*. Salviati embrassa l'état ecclésiastique, et obtint l'évêché de Saint-Papoul en France, et celui de Clermont, en 1561. La reine Catherine de Médicis, sa parente, le choisit pour son grand aumônier, et lui procura le chapeau de cardinal, dont le pape Pie IV l'honora en 1561. Cet illustre prélat mourut à Rome, en 1568. Il avait été un des députés du clergé aux Etats généraux de 1567. Sa famille a produit plusieurs autres personnages distingués par leurs talents et par les dignités éminentes dont ils ont été revêtus.

SALVIEN, *Salvianus*, prêtre de Marseille, devait le jour à des parents illustres de Cologne, ou de Trèves, ou des environs, et naquit vers 390. Il garda la continence avec sa femme Palladie, même avant sa prêtrise, et la traita comme si elle eût été sa sœur. Elevé au sacerdoce, vers 430, il déplora avec tant de douleur les déréglements de son temps, qu'on l'appela le *Jérémie du* v^e^ *siècle*. Ses lumières et ses vertus le firent aussi nommer le *Maître des évêques*. Il mourut à Marseille, vers l'an 484. Il nous reste de lui : un traité de la Providence de Dieu sous ce titre : *De gubernatione Dei et de justo Dei præsentique judicio libri octo*, publié par Sander, à Bruxelles, 1646, in-4°, sous le nom anagrammatisé de Osiander : cet ouvrage est plein de réflexions solides, d'idées touchantes et vraies; un autre traité *contre l'avarice;* quelques *Epîtres :* ces ouvrages sont écrits d'un style net, orné, pathétique, agréable. On en a donné un grand nombre d'éditions; parmi les dernières on distingue celle du P. Mareuil, Paris, 1734, in-12. Nous en avons une bonne traduction française par le P. Bonnet de l'Oratoire, 1700, 2 vol. in-12. Il ne paraît pas par ses écrits que Salvien ait été évêque, comme quelques auteurs l'ont prétendu. — M. l'abbé Migne a publié les Œuvres complètes de Salvien, avec celles de saint Patrice et de plusieurs autres Pères, dans son Cours complet de Patrologie. *Voy.* la fin de l'article Patrice (saint).

SALVINI (l'abbé Antoine-Marie), professeur célèbre de grec à Florence, où il naquit en 1653, était un homme de condition, poli, et extrêmement laborieux. Peu d'écrivains ont plus contribué que lui au rétablissement du bon goût en Italie. Il mourut à Florence, en 1729, après avoir rempli une carrière de 76 ans. Il a traduit en vers italiens : l'*Iliade*, l'*Odyssée*, la *Batrachomyomachie* et les *Hymnes* d'Homère, Florence, 1723, 2 vol. in-8°; *Hésiode*, Padoue, 1747, in-8°; et un grand nombre de poëtes anciens et modernes, en tout ou en partie. Outre ces traductions, nous avons du même : un vol. in-4° de *Sonnets;* un autre de *Proses sacrées* et de *Proses toscanes*, Florence, 1715, 2 vol. in-4°; cent *Discours académiques* sur diverses questions proposées par l'académie des Apatisti; l'*Oraison funèbre d'Antoine Magliabecchi*, prononcée dans l'académie de Florence, et imprimée dans la même ville, en 1715, in-fol.; une *traduction* en prose de la *Vie* de saint François de Sales, par Marsollier. L'abbé Salvini était de l'académie de la Crusca (supprimée par ordre du grand duc Léopold, en 1783, et remplacée par l'*académie Florentine*), et il a travaillé plus qu'aucun autre à la perfection du *Dictionnaire de la Crusca*, Florence, 1729, 6 vol. in-fol. Lami, *Memorabilia Ital.*, t Ier, donne des détails sur sa vie et sur ses ouvrages.

SAMARITAINE (la) : c'est sous ce nom qu'est connue la femme à qui Jésus-Christ demanda à boire, comme il passait par Sichem, ville de Samarie, en s'en retournant en Galilée. Les disciples de cet Homme-Dieu étant allés dans la ville acheter des provisions, pressé de soif, il s'arrêta auprès d'un puits où il vit une femme qui puisait de l'eau. Etonnée de ce qu'un Juif osât lui parler (car les Juifs fuyaient tout commerce avec les Samaritains), elle en marqua au Sauveur sa surprise. Jésus-Christ en eut pitié; il l'éclaira par sa grâce vivifiante, et la convertit à lui. Rien de plus touchant, de plus digne de la simplicité sublime de l'Esprit saint, que le récit de cette conversation telle qu'elle est rapportée en saint Jean, ch. iv.

SAMARY (Philippe), ecclésiastique, né à Carcassonne, le 5 février 1731, fit avec distinction ses cours de philosophie et de théologie à Toulouse, et fut ordonné prêtre le 24 mai 1745. Nommé curé à Saint-Hilaire en 1768, il montra un talent remarquable dans l'art de la prédication. En 1762, il fut mis à la tête de la paroisse de Lagrasse, et, en 1772, il fut chargé de la cure de Saint-Nazaire à Carcassonne; il y consacra ses moments de loisir à la culture de la poésie, pour laquelle il possédait, assure-t-on, un talent peu commun. Lors des divisions entre les jansénistes et les jésuites, bien qu'il se déclarât entièrement soumis aux décisions du saint-siége, il s'attacha cependant à vivre d'accord avec les divers partis, ce qui finit par le rendre suspect à tous les deux. Mais les sentiments qu'il montra plus tard ont toujours été ceux d'un parfait catholique. En 1789, il fut député aux Etats généraux. Lors de la destruction des ordres, il fut du nombre des curés

Digitized by Google

qui, les premiers, se réunirent au tiers état, dans la crainte qu'une forte résistance n'amenât de plus grands malheurs. Il se repentit bientôt de sa faiblesse, et parla avec fermeté, à la tribune, contre les spoliateurs du clergé et contre le refus que fit l'assemblée nationale de déclarer la religion catholique religion de l'Etat. Ses opinions ont été imprimées. Son refus du serment exigé par la constitution civile du clergé l'obligea d'émigrer. Il se fixa à Rome, où il resta jusqu'après la publication du concordat de 1801. Lorsqu'il reparut à Saint-Nazaire, paroisse de l'ancienne cathédrale de Carcassonne, il eut le chagrin de voir sa place occupée par un curé constitutionnel qui lui avait aliéné l'affection de ses paroissiens. L'abbé Samary fut nommé, quelque temps après, chanoine et curé de la nouvelle cathédrale. Il mourut le 8 novembre de la même année 1803. Quelques-uns de ses *Sermons et Instructions familières* ont été imprimés.

SAMBIASI (François), missionnaire, né l'an 1582, à Cosenza dans le royaume de Naples, d'une famille qui a produit plusieurs hommes de mérite, embrassa la règle de saint Ignace à l'âge de vingt ans, et fut envoyé par ses supérieurs dans les missions de la Chine. Les obstacles de tout genre qu'il rencontra, et la persécution qui s'éleva contre les chrétiens en 1620, ne purent refroidir l'ardeur de son zèle. Son habileté dans les mathématiques et l'astronomie lui attira la bienveillance des mandarins, et il obtint la permission de rebâtir l'église catholique de Nankin, vers 1637. L'empereur Houng-Kouang lui conféra même la dignité de mandarin en 1644, et l'envoya comme ambassadeur à Macao, pour solliciter des secours des Portugais contre les Tartares qui venaient de faire une nouvelle irruption dans la Chine. La faveur dont jouissait le P. Sambiasi aurait tourné à l'avantage du christianisme, si les Tartares n'avaient ôté à l'empereur le trône avec la vie. Le missionnaire mourut lui-même en 1649, âgé de 67 ans, après avoir été seize ans supérieur général des missions à la Chine. Le P. Sambiasi a publié en langue chinoise : *De anima triplice, vegetativa, sensitiva et spirituali*, 2 vol. in-folio, dont un exemplaire se conservait dans la bibliothèque de la société à Rome. Il avait encore composé deux traités : l'un *De somno*, l'autre *De pictura*. Voy. la *Biblioth. script. soc. Jesu*, p. 252, de Southwell.

SAMBUCY-SAINT-ESTÈVE (Jean-Baptiste-Louis de), chanoine de la métropole de Paris, né le 15 juin 1771 à Milhau, ville du Rouergue, d'une famille ancienne, étudiait au séminaire de Saint-Sulpice, lorsque les troubles révolutionnaires l'obligèrent d'en sortir. Il se retira chez un frère prêtre qui exerçait en secret les fonctions du saint ministère ; mais une loi, du 27 germinal an II, ayant banni de la capitale tous les nobles, le jeune de Saint-Estève se retira à Versailles, où il donna des leçons au jeune Hyacinthe de Quélen, ancien élève du collége de Navarre. Après la mort de Robespierre il put retourner à Paris, où il fut fait prêtre par Mgr Maillé de La Tour-Landry, évêque de Saint-Papoul. Il passa ensuite un an chez les Pères de la Foi, puis il se fixa à Amiens, et contribua à l'établissement de la congrégation des dames du Sacré-Cœur, qui prit naissance dans cette ville. Au mois d'avril 1812, la police impériale l'enleva subitement et le conduisit à la Conciergerie à Paris. On attribuait cette mesure rigoureuse aux relations que l'abbé de Sambucy-Saint-Estève aurait entretenues avec quelques cardinaux, alors exilés dans les villes de Picardie et du nord de la France. Il ne recouvra sa liberté qu'après la chute du trône impérial, en 1814 : le 7 juillet de la même année, il partit pour Rome avec Cortois de Pressigny, ancien évêque de Saint-Malo, nommé ambassadeur de France auprès du saint-siége, et il eut le titre de conseiller d'ambassade. Resté dans la capitale du monde chrétien après le retour de Cortois de Pressigny, il remplit les fonctions de secrétaire du sacré collége pour la France. En 1826, il revint à Paris, où il s'occupa de la publication de divers opuscules. Il avait, pendant son séjour à Amiens, fait paraître un petit livre de piété, sous le titre de *Manuel du pénitent*, qui a été plusieurs fois réimprimé. C'est en 1837 que Mgr de Quélen le nomma chanoine de sa métropole. L'abbé de Sambucy-Saint-Estève mourut le 30 octobre 1847, âgé de 76 ans. Outre le *Manuel du pénitent*, et un *Recueil des dévotions approuvées par le saint-siége*, 1833, in-18, on a de lui : une *Vie de M. de Beauvais, évêque de Sens*, à laquelle il a joint les plans et les divisions de l'*Orator sacer*, de ce prélat, 1842, in-12; *Essai sur les bals*, 1832, in-8°; *Manuel du Scapulaire*, 1835, in-18; *Manuel du Chapelet et du Rosaire*, 1837, in-18; *De l'harmonie des évêques et de leurs chapitres*, 1845, in-12; *De l'harmonie de l'Eglise et de l'Etat*, 1845, in-12; plus divers opuscules de piété et d'éducation.

SAMERIUS (Henri), jésuite, né près de Marche, dans le duché de Luxembourg, fut confesseur de l'infortunée Marie-Stuart, puis missionnaire zélé dans sa patrie. Il mourut à Luxembourg en 1610, âgé de 70 ans. Il était très-versé dans l'histoire ecclésiastique, et surtout dans la chronologie. On a de Samerius : *Chronologia sacra ab orbe condito ad Christum natum*, Anvers, 1608, in-folio. Il y relève une infinité de fautes échappées à différents auteurs.

SAMOSATE (Paul de). *Voy.* Paul.

SAMPIERI (Dominique), savant prélat romain, naquit à Bologne, le 23 avril 1739, d'une famille noble, qui, depuis le XIIe siècle, s'était illustrée par ses connaissances dans la science des lois, et par les places honorables qu'elle avait occupées. Sampieri commença ses études dans sa ville natale. Après avoir fini son cours de philosophie et commencé ses cours de droit dans les écoles de Bologne, il vint à Rome achever son éducation, et il se livra surtout à la jurisprudence, sous les professeurs Pisoni et Antomari. En 1764, il fut nommé avocat consistorial, et il prit l'ha-

Digitized by Google

bit de la prélature. Ganganelli, parvenu au souverain pontificat, sous le nom de Clément XIV, frappé de son mérite, le nomma promoteur de la foi. Sampieri mourut le 12 janvier 1784, n'ayant que 45 ans. On a de lui : *Dissertatio de emancipatione liberorum*, Rome, 1767, in-4° ; *Allocuzione detta nel teatro anatomico di San-Spirito*, Rome, 1781 ; *Animadversioni nella causa del venerabile De Giovanni di Palafox*, Rome, 1772. Le P. Faure, jésuite, a ajouté à ces *Animadversioni* quatre volumes de *Suppléments*, imprimés en 1774. Sampieri a laissé manuscrits plusieurs volumes concernant les affaires qu'il avait eu à traiter pendant qu'il était promoteur de la foi. Ces écrits sont conservés dans la bibliothèque de l'institut de Bologne. Le comte Fantuzzi fait mention de ce célèbre prélat dans ses *Scrittori Bolognesi*.

SAMSON, c'est-à-dire *Soleil*, fils de Manué, de la tribu de Dan, naquit d'une manière miraculeuse, d'une mère qui d'abord était stérile, vers l'an 1155 avant Jésus-Christ. L'esprit de Dieu parut bientôt en lui, par la force extraordinaire dont il fut doué, après qu'il eut été consacré au Seigneur d'une manière particulière à la manière des Nazaréens. Il n'avait que 18 ans, lorsqu'étant allé à Thamnata, il y vit une fille qui lui plut, et il pria son père de lui permettre de l'épouser. Manué et sa femme, après s'être opposés à son dessein, allèrent avec lui en faire la demande. Dans la route, Samson qui était un peu éloigné d'eux, vit venir à lui un lion furieux, qu'il saisit quoiqu'il fût sans armes, et le mit en pièces. Il obtint la fille qu'il souhaitait ; et quelque temps après, retournant à Thamnata pour célébrer son mariage, il voulut revoir le corps du lion qu'il avait tué, et il y trouva un essaim d'abeilles et un rayon de miel. Il tira de cette découverte l'énigme suivante : *La nourriture est sortie de celui qui mangeait, et la douceur est sortie du fort.* Les habitants de Thamnata, auxquels il la proposa, s'adressèrent à la femme de Samson qui, vaincu par ses larmes, lui apprit le sens de l'énigme. Cette femme infidèle l'alla découvrir aux jeunes gens, qui s'en firent honneur auprès du héros juif. Aussitôt il se rendit à Ascalon, ville des Philistins, nation la plus acharnée contre les Hébreux, où il tua trente hommes, dont il donna les habits à ceux qui avaient expliqué l'énigme, ainsi qu'il leur avait promis. Il continua ensuite à fatiguer cette nation inquiète, perfide et féroce, par divers exploits, où la force unie à l'industrie, était toujours couronnée de succès, et dont le merveilleux, en donnant aux Israélites un gage visible de la bonté infinie de Dieu, leur laissait en même temps l'impression salutaire de sa puissance et des effets redoutables de sa colère. « Ces actions, « dit un théologien, nous paraissent bien « extraordinaires ; mais il fallait qu'elles le « fussent pour frapper les yeux d'un peuple « grossier. Dieu, pour confondre l'orgueil « des Philistins, jugea à propos de n'opposer « à un peuple entier qu'un seul homme, qu'il « doua d'une force surnaturelle : c'était dans « les circonstances le moyen le plus propre « à humilier les ennemis de son peuple, et « à faire éclater sa providence particulière « à l'égard de ce même peuple. » (*Voy.* Gédéon *et la fin de l'article* Loth.) Les Philistins, n'osant plus attaquer Samson ouvertement, cherchèrent à le surprendre. Un jour qu'il était allé dans la ville de Gaza qui leur appartenait, les habitants fermèrent les portes et y mirent des gardes pour l'arrêter. Samson se leva au milieu de la nuit, enleva les portes avec les gonds et les verroux, et les porta sur une haute montagne vis-à-vis d'Hébron. La force n'avait pu le terrasser, l'amour le vainquit. Dalila, femme philistine, qu'il aimait éperdument, ayant tiré de lui le secret de sa force, lui fit couper les cheveux tandis qu'il dormait, et le livra aux Philistins. On lui creva les yeux, et on l'employa à tourner la meule d'un moulin. Sa force revenant avec ses cheveux, 3,000 Philistins assemblés dans le temple de Dagon le firent venir pour se moquer de lui. Mais s'étant approché des deux plus fortes colonnes qui soutenaient le temple, il les ébranla, et le temple par sa chute l'écrasa avec les Philistins, l'an 1117 avant Jésus-Christ. Par une inconséquence ordinaire à l'esprit de parti et d'erreurs, on a vu des philosophes rejeter les exploits de Samson, attestés par l'autorité la plus respectable, et ne former aucun doute sur ceux de Milon de Crotone, plus incroyables en eux-mêmes et destitués de témoignages dignes de confiance. On a gravé l'*Histoire de Samson* en 40 feuilles, dessinées par François Verdier.

SAMSON (saint), évêque de Dol en Bretagne, était né vers l'an 490, de parents nobles, dans la partie de South-Wales, connue aujourd'hui sous le nom de comté de Glamorgan. Dès l'âge de 7 ans, il fut mis sous la conduite d'un saint abbé nommé Illut ou Hellut (1), que l'on croit avoir été disciple de saint Germain d'Auxerre, lorsque celui-ci passa dans la Grande-Bretagne. Le jeune Samson fit de grands progrès dans la piété et dans les lettres, et fut ordonné prêtre par saint Dubrice, sacré évêque de Landaff par saint Germain, et ensuite, évêque de Caërléon. En 512, Samson se retira dans une île où il mena la vie érémitique, sous la direction d'un saint prêtre nommé *Pyron*. Il devint abbé d'un monastère que saint Germain avait fondé. En 516, il fit un voyage en Irlande, pour y visiter de saints personnages qui habitaient cette île, et s'y édifier par leur exemple. On dit qu'à son retour il se retira dans une caverne, pour s'y livrer plus librement à la prière et aux austérités d'une vie pénitente. Saint Dubrice l'ayant appelé à un synode qui se tint à Caërléon en 520, l'y sa-

(1) *Moréri* le nomme *Hidulphe*. Le Martyrologe romain ne cite aucun saint du nom d'Hidulphe ; mais il est mentionné dans les calendriers de France, d'Allemagne et de l'ordre de Saint-Benoît. Saint Hidulphe fut archevêque de Trèves, fondateur et abbé du monastère de Moyen-Moutier dans les Vosges. Il ne peut avoir rien de commun avec saint Samson. *Voyez* Hidulphe.

Digitized by Google

cra évêque, sans toutefois l'attacher à aucune église. Son zèle pour la conversion des âmes l'engagea à passer dans l'Armorique (la Bretagne française), où y il avait encore beaucoup d'idolâtres. Il en convertit un grand nombre, et bâtit un monastère auprès d'un château nommé *Dol*, à l'entour duquel s'est formée par la suite la ville de ce nom. Pélage Ier, du consentement des évêques de Bretagne, érigea le monastère en évêché ; et, à la prière de Jutwal, roi du pays, à qui Samson avait rendu des services signalés, envoya le *pallium* au nouvel évêque de Dol (1). Samson assista au deuxième concile de Paris, tenu en 557, et en souscrivit les actes. Après avoir gouverné pendant quelques années l'église de Dol, et y avoir été un modèle de piété et de pénitence, il mourut saintement vers l'an 564 ou 565. On lui attribue divers miracles. Moréri fixe sa mort à l'an 607, et dit qu'il était âgé de 112 ans, ce qui mettrait sa naissance à l'année 495. Les dates de l'abbé Fleury nous ont paru préférables. Le Martyrologe romain fait mention de saint Samson au 28 juillet. Au IXe siècle, lors de l'irruption des Normands en France par la Bretagne, les évêques de Dol et de Saint-Malo vinrent se réfugier à Paris, et y apportèrent les reliques de saint Samson, de saint Maclou ou Malo, et de saint Magloire. Elles furent déposées dans l'église de Saint-Barthélemi, alors chapelle du Palais. Hugues le Grand ayant fondé un monastère de bénédictins, dont cette chapelle était devenue l'église, et les religieux qui la desservaient ayant passé successivement dans la rue Saint-Denis et dans la rue Saint-Jacques, les reliques de ces saints, qu'ils emportèrent avec eux, se sont définitivement trouvées déposées à Saint-Magloire, où elles sont restées jusqu'à la révolution.

SAMUEL (*qui est établi de Dieu*), fils d'Elcana et d'Anne, de la tribu de Lévi, naquit dans la petite ville de Ramatha sur la montagne d'Ephraïm. Il fut prophète et juge d'Israël, pendant plusieurs années. Anne, sa mère, était stérile depuis longtemps, lorsque, par une faveur singulière de Dieu, elle conçut et mit au monde cet enfant, vers l'an 1155 avant Jésus-Christ. Quand elle l'eut sevré, elle le mena à Silo, à la maison du Seigneur, et le présenta à Héli pour accomplir le vœu qu'elle avait fait de le consacrer au service du tabernacle. Cependant les menaces du Seigneur ayant été exécutées sur Héli et sur ses enfants, Samuel fut établi pour juger le peuple de Dieu ; il avait alors 40 ans. Il fixa sa demeure à Ramatha, lieu de sa naissance ; mais il allait de temps en temps dans différentes villes pour y rendre la justice. Ce saint homme, étant devenu vieux, établit Joël et Abia ses fils, pour juges sur Israël. Ils exerçaient cette charge dans Bersabée, ville située à l'extrémité méridionale du pays de Chanaan. Au lieu de marcher sur les traces de leur père, ils laissèrent corrompre leur équité par l'avarice. Leur gouvernement aliéna les esprits. Les anciens d'Israël allèrent trouver Samuel à Ramatha, pour lui demander un roi ; Samuel sacra Saül par ordre de Dieu, après leur avoir fait sentir qu'ils ne savaient pas ce qu'ils demandaient. *Voici*, leur dit-il, *le roi qui régnera sur vous; il prendra vos enfants et les emploiera à son service ; il se saisira de vos terres et de ce que vous aurez de meilleur pour le donner à ses serviteurs*, etc. Sur quoi Bossuet reprend : « Est-ce qu'il aura le droit de faire tout cela « licitement ? A Dieu ne plaise, car Dieu ne « donne pas de tels pouvoirs ; mais il aura « le droit de le faire impunément à l'égard « de la justice humaine. » Dieu montra bientôt que la sienne ne s'endormit pas sur le nouveau roi. Les désobéissances de ce prince irritèrent le Seigneur, qui le rejeta du trône, et commanda à Samuel d'aller oindre David pour roi. Samuel fut sensiblement touché du malheur de Saül, le pleura le reste de ses jours, et lui apparut longtemps après sa mort arrivée l'an 1057 avant Jésus-Christ, à 98 ans, lorsque la pythonisse évoqua son ombre : il lui prédit qu'il mourrait avec ses enfants dans la bataille qu'il livra aux Philistins sur la montagne de Gelboé. L'abbé de La Chapelle a cru trouver dans ce discours de Samuel un artifice de ventriloque : moyen d'explication trop semblable à ceux qu'on a employés en diverses occasions pour rendre compte des événements surnaturels, et qui est ici absolument insoutenable, non-seulement parce qu'il n'explique pas l'apparition, mais parce qu'il est formellement en opposition avec l'historien sacré, qui nous apprend que Samuel apparut en personne, non pas sans doute par quelque effet de l'art magique, mais par une volonté particulière de Dieu. Ceux qui croient que la pythonisse ne fit que produire un spectre ressemblant au prophète, sont également contraires au récit des livres saints. Quand même on pourrait éluder la force de ces paroles du premier livre des Rois : *Cum autem vidisset mulier Samuelem... Dixit autem Samuel ad Saul* (ch. XXVIII), on ne pourrait répondre à ce passage de l'Ecclésiastique (ch. XLVI) : *Et post hoc dormivit ; et notum fecit regi finem vitæ suæ, et exaltavit vocem suam de terra in prophetia delere iniquitatem gentis*. Le gouvernement de Samuel fut celui de la justice et de la sagesse, de la modération et du désintéressement : rien de plus touchant que l'espèce d'adieu qu'il fit à la nation, en lui rappelant tout ce qu'il avait fait, et donnant le défi à tous de l'inculper d'un seul fait qui supposât de l'ambition ou de l'intérêt. « Voyez, dit-il, « si vous avez quelque chose à me reprocher depuis que je suis avec vous ; dites « hautement devant le Dieu qui nous écoute, « si je vous ai fait quelque dommage, si j'ai « lésé l'honneur de quelqu'un, si j'ai opprimé

(1) Quelques écrivains, suivis par Moreri, font de saint Samson un archevêque d'York, avant son passage dans la Bretagne, et expliquent par là pourquoi il avait le *pallium* réservé aux archevêques ; mais Fleury et d'autres biographes se taisent sur cette circonstance, qui aurait valu la peine d'être rapportée.

Digitized by Google

« le faible, si j ai accepté quelques présents « des riches : que celui qui m'a donné quel- « que chose parle, et je le lui restitue sur « l'heure. » Les cris et les larmes du peuple furent un témoignage non équivoque de la pureté de son administration, qui fut la dernière de cette admirable théocratie sous laquelle les Hébreux avaient vécu jusque-là. On attribue assez communément à Samuel le *Livre des Juges*, celui de *Ruth* et le *premier des Rois*, du moins les vingt-quatre premiers chapitres de ce dernier, qui ne contiennent rien qu'il n'ait pu écrire, à quelques additions près, lesquelles paraissent y avoir été insérées depuis sa mort. Pour les derniers chapitres, il ne peut les avoir écrits, puisque sa mort y est marquée, ainsi que l'apparition dont nous venons de parler.

SANADON (Noel-Etienne), jésuite, né à Rouen en 1676, professa avec distinction les humanités à Caen. Ce fut là qu'il connut Huet, évêque d'Avranches, avec lequel le goût de la littérature et de la poésie l'unit étroitement. Le P. Sanadon fut chargé de la rhétorique au collége de Paris, et de l'éducation du prince de Conti, dans laquelle il fut remplacé par le P. du Cerceau. En 1728, il devint bibliothécaire de Louis le Grand, place qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1733, à 57 ans. La douceur et la pureté de ses mœurs le firent rechercher et estimer. Il joignait aux qualités d'un bon religieux celles d'un littérateur aimable. On a de lui : des *Poésies latines*, 1715, in-12, et réimprimées à Paris, 1754, in-8°. Le P. Sanadon a fait revivre dans ses vers le goût des plus célèbres poëtes qui ont paru dans le beau siècle d'Auguste. Ses poésies n'auraient pas été peut-être désavouées par ces grands maîtres, pour la force et la pureté de l'expression, le tour et l'harmonie du vers, le choix et la délicatesse des pensées; mais elles manquent d'imagination. Il a fait des Odes, des Elégies, des Epigrammes et d'autres poésies sur différents sujets : une *Traduction des OEuvres d'Horace*, avec des remarques, en 2 vol. in-4°, Paris, 1728. Les exemplaires qui portent Amsterdam sur le titre n'ont pas été corrigés; il y en a une édition en 8 vol. in-12. Le traducteur écrit avec élégance et avec goût; s'il n'est pas égal à l'original, c'est qu'aucune traduction ne peut l'être, par rapport à des ouvrages de ce genre. Plusieurs savants ont blamé la liberté qu'il a prise de faire des changements considérables dans l'ordre et dans la structure même des odes. On n'a pas moins été choqué de son orthographe singulière, et ce qu'il dit pour en faire l'apologie n'a pas satisfait : ces innovations ne peuvent avoir de bons effets, et ne servent qu'à entraver les belles-lettres et les sciences; des *Discours* prononcés en différents temps, et dont on a un recueil. Ils prouvent qu'il n'était pas moins orateur que poëte. On lui attribue *Prières et Instructions chrétiennes*, Lyon, 1752, in-12 et in-8°, remplies d'onction et d'une piété solide; ouvrage qui n'est pas de lui, mais de son oncle, jésuite de la maison professe de Paris. On trouve son *Eloge* dans le *Mercure* de décembre 1733.

SANCHE d'Avila. *Voy.* Thomas de Jésus, carme.

SANCHEZ (Gaspard), ou *Sanctius*, jésuite, né en 1544, à Cienpoçuelos, village ou petit bourg de la Nouvelle-Castille, à quelque distance d'Aranjuez, fut professeur d'Ecriture sainte à Alcala et en plusieurs autres villes d'Espagne. Il mourut à Madrid le 16 novembre 1628. On a de lui des *Commentaires* excellents sur Job, Isaïe, sur les Livres des Rois et les Paralipomènes, les Actes des Apôtres, etc. Le sens littéral y est solidement développé, en même temps que l'auteur ne néglige ni le sens mystique, ni le sens allégorique. Son commentaire sur Isaïe est incontestablement un des meilleurs que nous ayons sur ce prophète.

SANCHEZ (Thomas), né à Cordoue, en 1550, entra chez les jésuites à l'âge de 16 ans, y remplit divers postes, et mourut à Grenade en 1610, avec la réputation d'un homme de mœurs austères. On a de lui : quatre vol. in-fol. sur le *Décalogue*, sur les *Vœux monastiques*, et sur plusieurs questions de morale et de jurisprudence, traitées d'une manière diffuse; un traité *De matrimonio*, imprimé la première fois à Gènes en 1592, in-fol. L'auteur a recueilli dans cet ouvrage toutes les questions qui peuvent naître sur ces matières scabreuses; il n'écrivait que pour les confesseurs et les directeurs des âmes, et, sous ce point de vue, son travail n'a rien que de raisonnable, quoiqu'il fût à souhaiter qu'il eût été plus réservé et dans les détails et dans les décisions. (*Voy.* Busenbaum, Escobar, Pascal.) Ce qu'il y a de vrai, mais ce qui n'a rien d'étonnant pour ceux qui connaissent par expérience l'effet d'une intention pure et d'un saint zèle, c'est que des détails si délicats ne firent jamais la moindre impression sur ses mœurs. C'est aux pieds du crucifix qu'il écrivait ses livres. L'édition la plus recherchée de cet ouvrage est celle d'Anvers en 1607, après laquelle vient celle de 1614. Ce qui tient de bien près à l'hypocrisie de la secte philosophique, à ce zèle factice que le crime et le vice affichent pour la vertu, ce sont les injures de tous les genres, accumulées contre le jésuite espagnol par des gens dont la corruption de l'âme a détruit jusqu'aux ressorts du corps, qui alimentent leur luxure par des lectures et des estampes où les raffinements de la plus brutale lubricité sont exprimés avec les traits d'une impudence dégoûtante pour les libertins même les plus décidés.

SANCHEZ (Pierre-Antoine), chanoine de Saint-Jacques de Compostelle, né à Vigo en Galice en 1740, mort en 1806, se fit une réputation comme prédicateur et comme écrivain. Ses principales productions sont : *Traité de la tolérance en matière de religion*, Madrid, 1785, 3 vol. in-4° ; *Recueil de Sermons*, Madrid, 3 vol. : ils furent traduits et publiés à Venise; *Summa theologiæ sacræ*, Madrid, 1789, 4 vol. in-4° ; l'*Histoire de l'Eglise d'Afrique*, Madrid, 1784, in-8° ; ce livre est rempli d'

Digitized by Google

savantes recherches; *Annales sacri*, Madrid, 1784, 3 vol. in-4°; *Discours sur l'éloquence sacrée en Espagne*, Madrid, 1788, in-8°.

SANCIO ou plutôt SANCHO (Rodrigue), né à Santa-Maria da Nieva, dans le diocèse de Ségovie, en 1404, se fit connaître de bonne heure par son goût pour la piété et pour les lettres. Son mérite le fit élever à l'évêché de Zamora, à celui de Calahorra et à celui de Palencia; mais abandonnant à ses grands vicaires le soin de ses diocèses, il passa sa vie à Rome, où il fut gouverneur du château Saint-Ange. Il se distingua par ses négociations et par divers ouvrages historiques et ascétiques. Les principaux sont : *Historia hispanica*. Elle comprend tout ce qui s'est passé dans cette monarchie depuis son origine jusque vers le milieu du xve siècle. On l'a mise dans la *Collection des historiens d'Espagne* de Schot, 4 vol. in-fol.; *Speculum vitæ humanæ*, in-fol., Rome, 1468. C'est un des premiers monuments de l'art de la typographie, et pour cette raison il est infiniment recherché, fort cher et rare. (Il ne faut pas confondre le *Speculum vitæ humanæ* avec le *Speculum humanæ salvationis*, in-fol., sans date, de 63 feuillets.) Il y en a deux traductions françaises, l'une de Julien Macho, Lyon, 1477, in-fol.; l'autre du P. Farget, Lyon, 1482, in-fol. Sancio mourut à Rome, en 1470.

SANCTÈS-PAGNIN, né à Lucques en 1470, entra, à l'âge de 16 ans, dans l'ordre de Saint-Dominique. L'étude des langues, la théologie, la controverse, la prédication, occupèrent tous les instants de sa vie, qu'il termina à Lyon en 1541, à 70 ans. Son zèle et ses sermons tirèrent beaucoup de pécheurs et d'hérétiques de la voie de perdition. On a de lui : *Thesaurus linguæ sanctæ*, dont les plus belles éditions sont celles de Robert Etienne, Paris, 1548, in-fol.; et Genève, 1614, in-fol., avec des notes de Jean Mercier, et d'Antoine Cavallerius. Cette dernière édition n'est pas la meilleure, parce que l'éditeur a corrompu le texte; elle est à l'*Index* des livres défendus. *Veteris et Novi Testamenti translatio*, Lyon, 1542, in-fol., avec des notes de Servet. M. Contant de La Molette, dans le savant *Discours sur la littérature orientale*, inséré dans le premier tome de son *Explication du Lévitique*, préfère la version de Sanctès-Pagnin, après la Vulgate, à toutes les autres versions qui ont paru depuis. Plusieurs autres ouvrages sur la Bible.

SAND (Christophe). *Voy.* Sandius.

SANDÆUS (Maximilien), né à Amsterdam en 1578, se fit jésuite à Rome en 1597, enseigna la philosophie et la théologie dans plusieurs universités d'Allemagne, passa les dernières années de sa vie à Cologne, et y mourut le 21 juin 1656. Il a donné au public une grande quantité d'ouvrages ascétiques et polémiques, tous écrits en latin, avec ordre, aisance et netteté, mais en trop grand nombre pour être toujours exacts et solides. On estime ce qu'il a écrit contre les calvinistes. On a publié le catalogue de ses ouvrages, Cologne, 1653, in-4°.

SANDEN (Bernard de), théologien luthérien, né le 4 octobre 1636, à Intersbourg, en Prusse, étudia dans diverses universités d'Allemagne, et prit des grades dans celle de Kœnigsberg. Il voyagea en Suisse, en Hollande, en France et en Angleterre, toujours occupé du soin d'acquérir des connaissances nouvelles, et de perfectionner son instruction. De retour dans sa patrie, il fut fait doyen dans le Lobenicht, et se mit à prêcher. Il le fit avec talent, et commença ainsi sa réputation. Il était, en 1667, chapelain de la Vieille-Ville, et, en 1682, professeur ordinaire en théologie. Devenu, en 1688, premier professeur, premier pasteur de la cour, et suprême surintendant en Prusse, en cette qualité, et conjointement avec l'évêque Ursinus, il fit, le 25 février 1701, la cérémonie du couronnement de Frédéric, premier roi de Prusse. On lui donna à cette occasion le titre d'évêque, et on lui envoya de Berlin des habits épiscopaux; mais il ne les reçut point, étant mort la même année, avant qu'ils arrivassent. Il avait eu le plaisir, en 1696, de voir ses trois fils reçus le même jour docteurs dans les trois facultés. Sanden a laissé : *Theologia homiletica; Theologia symbolica; Theologia positiva; Formula catechisandi*; des *Dissertations* en latin, et divers ouvrages en allemand. — Bernard de Sanden, théologien luthérien, l'un des fils du précédent, naquit à Lobnitz, en Prusse, en 1666. Il étudia à Kœnigsberg et à Leipzig, où il prit le degré de maître-ès-arts en 1687. Il voyagea en Allemagne, en Italie, fut associé à l'académie des *Ricovrati*, à Padoue, revint par la Hollande et l'Angleterre, et arriva dans sa patrie après avoir visité dix-sept universités. Il reçut le bonnet de docteur en théologie, en 1696, des mains de son père, devint pasteur de Lobnitz, prédicateur de la cour, et premier professeur en théologie. Il est auteur de plusieurs ouvrages en allemand et en latin. Parmi ceux-ci les principaux sont : *Theologiæ controversæ spicilegium*, Kœnigsberg, 1706, in-4°; *Instructio ministrorum verbi, illustrata et aucta*, 1707, in-4°. L'ouvrage est de son père : il y fit des augmentations; *Disputationum anti-papisticarum fasciculus*, in-4°; *Prima fundamenta theologiæ positivæ*, 1713, in-4°; *Quæstionum biblicarum e Genesi illustrium fasciculi*, 1716, in-4°; *Præjudicia contra bullam Clementis XI* Unigenitus *dictam*, 1719, in-4°; *Theologia positiva auctior et plenior*, 1720, in-4°. C'est l'ouvrage de son père, cité ci-dessus, qu'il revit et auquel il fit des augmentations. Il mourut en 1721.

SANDEO (Félino-Marie), historien et canoniste italien, né l'an 1444, à Felino, dans le diocèse de Reggio, d'une famille noble de Ferrare, alliée à celle de l'Arioste, mort en 1503, évêque de Lucques, fut chargé de plusieurs affaires importantes par les papes Innocent VIII et Alexandre VI. On a de lui : *De regibus Siciliæ et Apuliæ, in quris de nominatim de Alfonso, rege Aragonum*, *opus tome*, publié par Michel Ferno, Rome, 1486, in-4°; *In quinque libros Decretalium*, Venise,

Digitized by Google

1497-1499, 3 vol. in-folio ; *Consilia* ; *De indulgentia plenaria* ; *Additiuncula ad Monarchiam Petri de Monte* ; *De litteris apostolicis quando noceant patronis ecclesiarum*. Ces divers ouvrages ont été plusieurs fois réimprimés, soit séparement, soit en collection. Sandeo laissa, en outre, un assez grand nombre de travaux manuscrits, dont quelques-uns pourraient servir à l'histoire diplomatique du XVe siècle.

SANDERSON (ROBERT), théologien casuiste, né à Sheffield dans le comté d'York, en 1587, mort en 1662, devint chapelain ordinaire du roi Charles Ier, chanoine de l'église de Christ, et professeur de théologie à Oxford. Il fut privé de ses bénéfices, et eut beaucoup à souffrir pendant les guerres civiles d'Angleterre ; mais peu de temps après le rétablissement de Charles II, il eut l'évêché de Lincoln. Ce prélat, également recommandable par la pureté de ses mœurs, par la douceur de son caractère et par la modération de son esprit, avait lu les Pères et les scolastiques, et était détrompé de la plupart des erreurs des protestants, quoiqu'il n'ait point entièrement ouvert les yeux à la vérité. Il savait l'histoire de sa nation, était bon antiquaire, et passait surtout pour un excellent casuiste. Ses principaux ouvrages sont : *Logicæ artis compendium*, Oxford, 1618, in-8° ; des *Sermons*, in-fol. ; neuf cas de conscience ; *De juramenti obligatione*, Londres, 1647, in-4° ; *Physicæ scientiæ compendium*, Oxford, 1671, in-8° ; *Pax Ecclesiæ*, etc. ; L'*Histoire de Charles Ier*, in-fol., en anglais, etc.—Il ne faut pas le confondre avec un autre Robert SANDERSON, huissier de la chancellerie d'Angleterre, mort en 1741. Celui-ci a continué le *Recueil des Actes de Rymer*, historiographe de la couronne d'Angleterre, lequel recueil, résultat des immenses recherches faites dans les archives de la Tour de Londres, avait été imprimé à Londres, 1704, 20 vol. in-folio.

SANDERUS ou SANDERS ou SAUNDERS (NICOLAS), théologien, né en 1527, à Charlewood, dans le comté de Surrey en Angleterre, parvint, par son mérite, à la place de professeur royal en droit canon dans l'université d'Oxford. La religion catholique ayant été bannie de ce royaume par Elisabeth, il se retira à Rome, où il fut élevé au sacerdoce. Le cardinal Hosius l'emmena avec lui au concile de Trente et dans son ambassade de Pologne. A son retour il obtint la chaire de professeur de théologie à Louvain, d'où le pape Pie V le rappela pour l'employer dans des affaires importantes. Grégoire XIII l'envoya nonce en Espagne, et ensuite en Irlande, pour consoler les catholiques qui, dans leur désespoir, avaient pris les armes. La crainte de tomber entre les mains des Anglais le fit errer pendant quelque temps dans les bois, où il mourut en 1583, de faim et de misère. Ses principaux ouvrages sont : *Traité de la Cène du Seigneur, et de sa présence réelle dans l'eucharistie*, en anglais, imprimé à Louvain en 1566, in-4° ; *Traité des images*, contre les iconoclastes, sous ce titre : *De typica et honoraria imaginum adoratione*, Louvain, 1567, in-8° ; *De schismate anglicano*, Cologne, 1628, in-8° : triste et trop vrai tableau des horreurs de ce schisme sanglant. Maucroix l'a traduit en français, Paris, 1678, 2 vol. in-12 ; *De Ecclesia Christi*, Louvain, 1571, in-fol. ; *De martyrio quorumdam sub Elisabeth regina*, in-4° ; *De explicatione missæ ac partium ejus*, in-8° ; *De visibili monarchia Ecclesiæ*, Wurtzbourg, 1592, in-fol., dans lequel, si on excepte quelques opinions indécises et assez indifférentes, il ne fait que démontrer l'autorité, la visibilité et l'infaillibilité de l'Eglise ; trois *Oraisons latines*, sur la transsubstantiation, les langues liturgiques, et la pluralité des messes à célébrer dans la même église, dédiées au cardinal Hosius, et imprimées à Anvers, 1566, in-12.

SANDERUS ou SANDER (ANTOINE), historien belge, naquit, en 1586, à Anvers, où ses parents se trouvèrent par hasard, car ils étaient de Gand. Il fut curé dans le diocèse de Gand, puis chanoine d'Ypres, écolâtre et pénitencier de Térouanne. Il abandonna ces emplois en 1637, pour vaquer plus tranquillement à l'étude. Après avoir mené une vie pure et appliquée, il mourut à Afflighem en 1664, à 78 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose. Les principaux sont : *Flandria illustrata*, Cologne (Amsterdam), 2 vol. in-fol., 1641 à 1644, réimprimée à La Haye en 1730 ou 1735, 3 vol. in-fol. La première édition de Cologne fut consumée par les flammes avec l'imprimerie de Jean Blaeu : le peu d'exemplaires échappés sont fort recherchés. Van Lom, qui a donné la seconde édition, y a ajouté le *Hagiologium Flandriæ* ; *De Gandavensibus...* ; *De Brugensibus eruditionis fama claris* ; *De scriptoribus Flandriæ* ; ouvrages de Sanderus qui avaient été imprimés séparément ; *Chorographia sacra Brabantiæ*, Bruxelles, 1650, 2 vol. in-fol., et augmenté, La Haye, 1726, 3 vol. in-fol. ; *Bibliotheca belgica manuscripta*, Lille, 1641-1643, 2 vol. in-4°. Ce sont les catalogues des manuscrits de la plupart des abbayes de Flandre, de Brabant, de Hainaut et du pays de Liége. *Opuscula minora*, Louvain, 1651. C'est un recueil de ses poésies, oraisons, etc. ; *Elogia cardinalium*, Louvain, 1626, in-4° ; *Dissertationes biblicæ*, Bruxelles, 1650, in-4°. Ces ouvrages prouvent que Sanderus était très-laborieux. Il possédait les langues grecque et latine, et était bon poëte et orateur. Il a répandu beaucoup de jour sur l'histoire de sa patrie. L'auteur a fait imprimer à ses frais la plupart de ses ouvrages, et ruiné sa bourse après avoir ruiné sa santé.

SANDFORD (DANIEL), prélat anglais, né dans le comté de Shrop, d'une bonne famille, reçut le doctorat en 1802 à l'université d'Oxford. Il fut sacré évêque de l'église presbytérienne d'Edimbourg, en 1806, et mourut en 1830, âgé de 63 ans. On a de lui : *Leçons sur la semaine de la Passion*, 1797, in-8° ; *Sermons principalement destinés aux jeunes personnes*, 1802, in-12 ; *Mandement envoyé au clergé de la communion épiscopale d'Edim-*

Digitized by Google

bourg, 1807, in-8° ; *Sermon* pour les écoles lancastriennes, etc.

SANDHAGEN (Gaspard), théologien luthérien, et surintendant des églises du duché de Holstein, est auteur d'une *Introduction à l'histoire de Jésus-Christ et des apôtres*, tirée des quatre Evangiles, des Actes des apôtres et de l'Apocalypse : ouvrage rempli d'érudition et de préjugés. Il y a joint un *Discours* sur le temple de Jérusalem.

SANDINI (Antoine), né dans le Vicentin, le 13 juin 1692, fut bibliothécaire et professeur d'histoire ecclésiastique dans le séminaire de Padoue, où il mourut subitement le 23 février 1751. Il était très-estimé du cardinal Rezzonico, alors son évêque, et depuis pape sous le nom de Clément XIII. Nous avons de lui : *Vitæ pontificum romanorum*, dont la meilleure édition est celle de Ferrare, 1748 ; l'évêque d'Augsbourg, landgrave de Hesse-Darmstadt, l'a fait réimprimer la même année, sous le titre de *Basis historiæ ecclesiasticæ*. Cet ouvrage est profond et plein de recherches : *Historia familiæ sacræ ; Historia sanctorum apostolorum ;* dans la seconde édition de ces ouvrages, il réfute le P. Serry qui les avait attaqués ; *Disputationes XX ex historia ecclesiastica ad vitas pontificum romanorum ;* ouvrage qui finit à l'année 3e du pontificat de Benoît XIV, continué par un écrivain fanatique et ignorant. Sandini mérite d'autant plus d'éloges, qu'il n'avance rien dans ses ouvrages historiques, qu'il n'appuie de témoignages authentiques.

SANDIUS (Christophe), fameux socinien, né l'an 1644, à Kœnigsberg dans la Prusse, mort à Amsterdam, en 1680, était plus versé dans l'histoire ecclésiastique que les autres antitrinitaires, et abusa de ses connaissances pour composer divers ouvrages qui eurent beaucoup de cours dans sa secte. Les principaux sont : la *Bibliothèque des antitrinitaires ou sociniens*, en latin, 1684, in-8°, livre recherché par ceux qui veulent connaître les erreurs des disciples de Socin ; *Nucleus historiæ ecclesiasticæ*, Cosmopoli, 1668, in-12 ; c'est-à-dire Amsterdam, et *ibidem*, en 1676, in-4°, augmenté. Sandius s'efforce d'y montrer que tous les Pères des trois premiers siècles ont cru que le Verbe n'était point consubstantiel à Dieu, ni éternel, etc. Il a été réfuté par Samuel Gardiner, Jean Schertzer, Etienne Le Moine (*voyez* ce nom), le docte Bull, et par le P. Petau, qu'il avait osé associer à son erreur. *Interpretationes paradoxæ quatuor evangeliorum*, telles qu'on doit les attendre d'un socinien, Amsterdam, 1670, in-12 ; *De origine animæ*, réfuté par Balthasar Rebellus ; *Scriptura sanctæ Trinitatis revelatrix ; Notæ et animadversiones in Gerardii Vossii libros de Historicis latinis*, Amsterdam, 1677. Quelques-unes de ces notes ont de la justesse ; mais la plupart sont parasites et pédantesques.

SANDYS (Georges), poëte anglais, second fils d'Edwin Sandys, archevêque d'York, naquit à Worchester en 1577. Après avoir fait ses études à Oxford, il voyagea dans les différentes parties de l'Europe. De retour dans sa patrie, il fut employé par le roi Jacques Ier dans diverses affaires importantes, dont il s'acquitta avec succès. Il déplut à ce monarque en 1621, en s'opposant aux volontés de la cour en plein parlement ; et Jacques Ier lui ordonna la prison pour un mois. Sandys mourut en 1643, après avoir fondé une chaire de métaphysique en l'université d'Oxford. On a de lui : *Europæ speculum* ou *Description de l'état de la religion dans l'Occident*, pleine des idées que les nouvelles sectes avaient fait éclore. La meilleure édition de ce livre est celle de 1635, in-4°. — Georges Sandys, le plus jeune de ses frères, mort en 1641, laissa une *Description de la Terre-Sainte*, en anglais, in-fol., et d'autres ouvrages en vers et en prose. Il publia encore une *traduction*, en vers, des métamorphoses d'Ovide ; *Paraphrase des psaumes de David, et des cantiques de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1636, in-fol., qui eut une grande vogue ; la *Passion du Christ* (traduite du latin, de Grotius), 1640, in-12 ; 1688, in-8° ; *Paraphrase métrique du Cantique des cantiques*, 1641, in-12 ; 1648. Dryden dit que Sandys fut le meilleur versificateur de son temps.

SAN-GIORGIO (Benvenuto da), chevalier de Malte, né en Montferrat, vers l'an 1450, fut très-versé dans la jurisprudence, et devint vicaire général de l'évêque de Casal, qu'il quitta pour suivre, pendant quelque temps, la carrière des armes. Il se distingua au siége de Rhodes, et entra au service du marquis de Montferrat, qui l'envoya à Rome complimenter Alexandre VI lors de son élévation au pontificat ; il se fit remarquer dans son ambassade auprès de Maximilien Ier. Le marquis de Montferrat étant mort, San-Giorgio devint tuteur de ses enfants, et président du sénat de Casal. Il est mort le 8 septembre 1527. On a de lui : une *Généalogie des marquis de Montferrat*, 1486 ; *Discours au pape Alexandre VI*, Rome, 1493, in-4° ; *De origine Guelphorum et Gibelinorum, quibus olim Germania, nunc Italia exardet, libellus eruditus, in quo ostenditur quantum hac in re clarissimi scriptores Bartolus, Panormitanus, Blondus, Platina et Georgius Merula Alexandrinus a veritate aberraverint*, Bâle, 1519 ; c'est son meilleur ouvrage.

SANGUIN (Antoine), dit le *Cardinal de Meudon*, parce qu'il était seigneur de ce lieu, dont il fit commencer le château, naquit vers la fin du XVe siècle, fut évêque d'Orléans et archevêque de Toulouse, grand aumônier de France (c'est le premier qui ait porté ce titre), et enfin fut décoré de la pourpre romaine. Il jouit d'une grande faveur sous le règne de François Ier, qui lui donna le gouvernement de Paris.

SANGUIN (Claude), natif de Péronne, de la famille du précédent, fut maître d'hôtel du roi et du duc d'Orléans. Il consacra son talent pour la versification française à la religion, et fit paraître des *Heures en vers français*, Paris, 1660, in-4°. Tout le Psautier y est traduit et assez mal. Il mourut à la fin du XVIIe siècle.

SANLECQUE (Louis de), fils de Jacques

Digitized by Google

de Sanlecque, très-habile dans l'art de graver des poinçons, et petit-fils de Jacques de Sanlecque, qui s'est distingué dans la même profession, naquit à Paris l'an 1652, entra fort jeune dans la congrégation des chanoines de Sainte-Geneviève, et devint professeur d'humanités dans leur collége de Nanterre, près de Paris. Il s'attacha ensuite au duc de Nevers, qui le nomma à l'évêché de Bethléem ; mais le roi, sollicité par des personnes pieuses, choquées de ses poésies, et surtout de sa *Satire contre les directeurs*, s'opposa à l'enregistrement de ses bulles, et l'empêcha de jouir de sa nouvelle dignité. Sanlecque se retira dans son prieuré de Garnai, près de Dreux, et y mourut en 1714, à 66 ans. La meilleure édition de ce qu'on a pu recueillir de ses Poésies est celle de Lyon, sous le nom supposé de Harlem, en 1726, in-12. Elle contient deux épîtres au roi, cinq satires, trois autres épîtres, un poëme sur les *mauvais gestes des prédicateurs* ; plusieurs épigrammes, des placets et des madrigaux ; et un poëme latin *sur la mort du P. Lallemant, chanoine régulier de Sainte-Geneviève*. Les vers du P. Sanlecque offrent quelques saillies, mais ils sont négligés; il y a peu d'imagination, et le style nuit souvent aux pensées. On trouve la plupart de ses poésies à la fin des *OEuvres* de Boileau, Paris, 1765, in-8°.

SANNAZAR (Jacques), célèbre poëte latin et italien, né à Naples en 1458, tirait son origine d'une famille espagnole établie à Saint-Nazaire, dans le territoire de Lamosso, entre le Pô et le Tésin. Les grâces de son caractère plurent à Frédéric, roi de Naples, qui lui donna plusieurs marques de son estime. Ce prince, désespérant de remonter sur le trône, passa en France, où Sannazar l'accompagna et demeura avec lui jusqu'à sa mort arrivée en 1504. De retour en Italie, il partagea son temps entre la volupté et la poésie. Son caractère le portait tellement à la galanterie, que, même dans sa vieillesse, il se produisait sous les habits, et avec les airs et le ton d'un jeune courtisan. Il conçut tant de chagrin de ce que Philibert de Nassau, prince d'Orange, général de l'armée de l'empereur, avait ruiné sa maison de campagne, qu'il en contracta une maladie dont il mourut en 1530, à 72 ans. Il fut enterré dans la chapelle d'une de ses campagnes ; il avait fait placer son tombeau derrière l'autel, quoique orné des statues d'Apollon et de Minerve. Pour remédier à cette profanation, on mit au-dessus de la statue d'Apollon le nom de David, et au-dessus de celle de Minerve, celui de Judith. On a de lui des *Poésies latines* et *italiennes*. Les latines ont été imprimées par les Aldes, à Venise, en 1535, in-8°. On trouve dans ce recueil : trois livres d'*Elégies*, une *Lamentation sur la mort de Jésus-Christ* ; des *Eglogues*, Amsterdam, 1728, in-8°; un poëme, *De partu Virginis*, traduit par Colletet, 1634, in-12, sous ce titre : *Couches sacrées de la sainte Vierge*, etc. C'est sur ce dernier ouvrage qu'est fondée sa réputation d'excellent poëte latin ; mais on le blâme d'avoir profané la sainteté de son sujet par le mélange monstrueux des extravagances du paganisme avec les mystères augustes de notre religion. Tout y est rempli de dryades et de néréides. Il met entre les mains de la sainte Vierge, non les Psaumes, mais les vers des Sibylles. Ce n'est pas David ni Isaïe, c'est le Protée de la fable qui prédit le mystère de l'incarnation. Le nom de Jésus-Christ ne s'y trouve pas une seule fois, et la Vierge Marie y est appelée l'*espoir des dieux*. Voilà le défaut capital de ce poëme, qui est admirable d'ailleurs par l'élégance et la pureté du style, par l'harmonie des vers, par une multitude d'images brillantes et de belles pensées ; et c'est sous ce rapport qu'il lui mérita les éloges des savants, et même des brefs honorables de la part de Léon X et de Clément VII. Parmi ses pièces italiennes, la plus célèbre est son *Arcadie*, traduite en français par Pecquet, 1737, in-12. Les vers et la prose de cet ouvrage charment par la délicatesse et par la naïveté des images et des expressions. Il fut imprimé à Naples, in-4°, en 1502, et réimprimé avec ses autres poésies italiennes, à Padoue en 1723, et à Naples, in-4°, 1720, in-12. Le Duchat dit que Sannazar était Ethiopien de naissance ; mais c'est une idée romanesque comme la plupart de celles de cet écrivain. Elle est suffisamment réfutée par la couleur de Sannazar, qu'on n'a jamais dit être celle d'un nègre. Sa *Vie* a été écrite par Crispo, Volpi, etc., et l'on trouve de très-amples détails bibliographiques sur ses ouvrages dans le *Manuel du libraire*, de Brunet.

SANREY (Ange-Bénigne), né à Langres, de parents pauvres, garda les moutons d'un boucher jusqu'à l'âge de 14 ans. Après avoir surmonté tous les obstacles que la fortune opposait à ses études, il fut fait prêtre à Lyon. Il prêcha dans cette ville en présence de la reine Anne d'Autriche, qui lui donna un brevet de prédicateur ordinaire de S. M. Ayant été nommé à une des chapellenies de Saint-Martin de Langres, il quitta Beaune, où il était théologal, et retourna dans sa patrie. Il y mourut en 1659, à 70 ans. Il était habile, non-seulement dans les belles-lettres grecques et latines, mais aussi dans l'histoire et la théologie. Il avait lu tous les saints Pères et fait une étude particulière de saint Augustin, qu'il savait presque par cœur. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres un traité curieux et rare, intitulé : *Paracletus, seu de recta illius pronuntiatione*, 1643, in-12. Ce traité, fait pour prouver que la véritable prononciation de ce mot est *Paracletus*, fut attaqué en 1669 par M. Thiers, qui voulait que ce fût *Paraclitus*. Il paraît néanmoins que Sanrey a raison, et les grammairiens exacts prononcent suivant son sentiment. *Voy.* à ce sujet *Fragments d'histoire*, in-12, pag. 49, etc. « Cet ouvrage est curieux, dit M. Brunet, quoique son titre semble n'annoncer qu'une dissertation d'un intérêt bien faible. »

SAN-SEVERINO (le chevalier Jules-Robert), né l'an 1758, à Naples, de l'une des

Digitized by Google

plus anciennes familles de ce royaume, mort dans sa patrie vers 1820, fut placé, dès l'âge de six ans, dans l'abbaye des bénédictins du Mont-Cassin, et, au bout de quelques années, il fut du nombre des douze élèves d'élite que la congrégation du Mont-Cassin envoyait au collége Anselmien de Rome pour y perfectionner leurs études. Il y étudia la théologie sous le célèbre Chiaramonti, qui depuis fut pape sous le nom de Pie VII; il fut ensuite envoyé à Plaisance pour y professer la philosophie et la géométrie; puis à Gênes, où il occupa la chaire des lettres sacrées, ce qui lui fit concevoir la pensée de l'*Histoire ecclésiastique*, qui a fait donner à l'auteur le surnom de *Tacite italien* par un grand nombre de lecteurs de la Péninsule. Le roi Ferdinand IV, à qui San-Severino la dédia, le fit recevoir à l'académie royale des sciences, de Naples, avant l'âge de trente ans, ce qui était une faveur très-rare. Nommé chevalier de Malte, San-Severino se rendit dans cette île, et fut choisi pour historiographe de l'ordre. Bien que le grand maître Rohan lui eût fait l'accueil le plus honorable, San-Severino partit bientôt pour Gênes, d'où les premiers symptômes de la révolution le contraignirent de passer à Florence. La jeune reine d'Etrurie lui accorda un brevet de naturalisation. San-Severino étant revenu à Naples, y commença une traduction italienne de Tacite, qui fut imprimée à l'imprimerie royale de Naples, en 18 vol. in-8°, avec le texte latin en regard. On a encore de lui une grammaire italienne et quelques poésies publiées dans divers recueils.—Un autre SAN-SEVERINO, qui fut professeur de langue et de littérature italienne à Gœttingue, à Brunswick, à Berlin, a publié une traduction de l'*Art de la guerre*, de Frédéric II, une Histoire de Bianca Capello; les *Vies des hommes et femmes célèbres d'Italie*, 1767, 2 vol. in-12; etc.

SANSON (JACQUES), né à Abbeville en 1596, se fit carme déchaussé en 1618, sous le nom d'*Ignace-Joseph de Jésus-Maria*. Son talent pour la direction lui fit donner l'emploi de confesseur de madame royale en Savoie. Il mourut à Charenton le 19 août 1665. Ses principaux ouvrages sont : La *Vie de saint Maur des Fossés*, avec les antiquités de cette abbaye, Paris, 1640, in-8°; *Histoire ecclésiastique de la ville d'Abbeville*, et de l'archidiaconé de Ponthieu, ibid., 1646, in 4°; *Vie de la mère Gabrielle de Jésus-Maria*, fondatrice des religieuses de l'ordre de Saint-François de Paule, ibid., 1646. in-8°; *Récit des vertus d'Antoine Leclerc de La Forêt, avocat au parlement de Paris*, ibid., 1647, in-8°. Le P. Sanson avait été son directeur; *Le Martyre du P. Denis de la Nativité* (nommé dans le monde Berthelot), mort pour la foi dans les Indes, ibid., 1648, in-8°; l'*Histoire généalogique des comtes de Ponthieu et des mayeurs d'Abbeville*, ibid., 1657, in-folio. Plus une *Histoire ecclésiastique du diocèse d'Amiens;* les *Vies des saints de ce diocèse;* la *Chronique des carmes déchaussés de France*, et quelques autres ouvrages, en manuscrit.

SANTAREL, *Sanctarellus* (ANTOINE), jésuite italien, né à Adria en 1569, enseigna les belles-lettres et la théologie à Rome, où il mourut en 1649. Ce fut dans cette ville qu'il publia, en 1625, in-4°, un traité *De hæresi, schismate, apostasia, sollicitatione in sacramento pœnitentiæ; et de potestate summi pontificis in his delictis puniendis*. Santarel, selon la jurisprudence alors communément reçue en Italie et ailleurs, y donne au pape un pouvoir qui s'étend jusque sur le trône des souverains. La Sorbonne censura son ouvrage en 1626, et le parlement de Paris le condamna, le 13 mars de la même année, à être lacéré et brûlé. Les jésuites de France donnèrent une déclaration formellement opposée au sentiment de Santarel. Le fameux docteur Edmond Richer (qui était cependant alors occupé à dénaturer et à démocratiser toutes les puissances) publia, en 1629, in-4°, la *Relation* et le *Recueil* des pièces que cette affaire produisit. « Si quelques théologiens, « dit un auteur équitable, ont soumis à quel- « ques égards les rois au pape, les philoso- « phes les soumettent aux caprices et aux « fureurs d'un peuple mutiné. C'est ce que « je lis dans les écrits et ce que je vois dans « les scènes horribles ourdies et dirigées « par eux. Il paraît après cela que le zèle « qu'ont montré les philosophes contre la « doctrine de ces théologiens avait un tout « autre objet que la dignité et l'indépen- « dance des trônes. » *Voy.* JOUVENCY.

SANTEUL (JEAN DE), généralement appelé *Jean-Baptiste Santeuil*, né à Paris le 12 mai 1630, fit ses études d'abord au collége de Sainte-Barbe, et ensuite à celui de Louis-le-Grand. Quand il fut en rhétorique, l'illustre P. Cossart, son régent, étonné de ses heureuses dispositions pour la poésie latine, prédit qu'il deviendrait un des plus grands poëtes de son siècle : il jugeait surtout de ses talents par une pièce qu'il fit dès lors sur la *Bulle de savon*. Son amour pour l'étude le fit entrer, à l'âge de 20 ans, chez les chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Victor. Son nom fut bientôt parmi les plus illustres du Parnasse latin. Il chanta la gloire de plusieurs grands hommes, et il enrichit la ville de Paris de quantité d'inscriptions, toutes agréables et heureuses. Bossuet l'ayant sollicité plusieurs fois d'abjurer les muses profanes, il consacra son talent à chanter les mystères et les saints du christianisme. Il fit d'abord plusieurs *Hymnes* pour le bréviaire de Paris. Les clunistes lui en demandèrent aussi pour le leur, et cet ordre en fut si content, qu'il lui donna des lettres de filiation, et le gratifia d'une pension. Quoique Santeul eût consacré ses talents à des sujets sacrés, il ne pouvait s'empêcher de versifier de temps en temps sur des sujets profanes. La Quintinie ayant donné son livre intitulé *Instructions pour les jardins*, Santeul l'orna d'un poëme dans lequel les divinités du paganisme jouaient le principal rôle. Bossuet, à qui il avait promis de n'employer jamais les noms des dieux de la fable, le traita de parjure. Santeul, sensible à

Digitized by Google

ce reproche, s'excusa par une pièce de vers, à la tête de laquelle il fit mettre une vignette en taille-douce. On l'y voyait à genoux, la corde au cou et un flambeau à la main, sur les marches de l'église de Meaux, y faisant une espèce d'amende honorable. Ce poëme satisfit le grand Bossuet ; mais le poëte eut, dans une autre occasion, une querelle qui fut plus difficile à éteindre. Le docteur Arnauld étant mort en 1694, plusieurs poëtes s'empressèrent de faire son épitaphe, et Santeul ne fut pas le dernier. Les gens qui n'étaient pas du parti, et surtout les jésuites, en parurent mécontents. Pour se réconcilier avec eux, il adressa une lettre au P. Jouvency, dans laquelle il donnait de grands éloges à la société, sans rétracter ceux qu'il avait donnés à Arnauld. Cela ne satisfit point ; il lui fallut donner une nouvelle pièce, qui parut renfermer encore quelque ambiguïté. L'incertitude et la légèreté du poëte firent naître plusieurs pièces contre lui. Le P. Commire donna son *Linguarium ;* un janséniste, dans son *Santolius pœnitens*, ne l'épargna pas davantage. Malgré ces petites humiliations, Santeul jouit de la gloire dont les muses latines étaient environnées, dans un temps où les bonnes études et les langues savantes étaient en honneur, même parmi les grands. Les deux princes de Condé, père et fils, étaient au nombre de ses admirateurs ; presque tous les grands du royaume l'honoraient de leur estime, et Louis XIV lui donna des marques sensibles de la sienne, en lui accordant une pension. Le duc de Bourbon, gouverneur de Bourgogne, le menait ordinairement aux états de cette province. Santeul y trouva la mort le 5 août 1697, à 67 ans. « Un soir, dit « le duc de Saint-Simon, à l'un de ces sou- « pers, on se divertit à pousser Santeul de « vin de Champagne ; et de gaieté en gaieté, « on trouva plaisant de verser une tabatière « pleine de tabac d'Espagne dans un grand « verre de vin, et de le faire boire à San- « teul, pour voir ce qui en arriverait. On ne « fut pas longtemps à en être éclairci. Les « vomissements et la fièvre le prirent : en « deux fois vingt-quatre heures, le malheu- « reux mourut dans des douleurs horribles ; « mais les sentiments d'une grande péni- « tence, avec lesquels il reçut les sacrements, « édifièrent autant qu'il fut regretté d'une « compagnie peu susceptible d'édification, « mais qui détesta une aussi cruelle expé- « rience. » Son corps fut transporté de Dijon à Paris dans l'abbaye de Saint-Victor, où l'on voyait son tombeau dans le cloître, avec cette épitaphe composée par Rollin :

Quem superi præconem, habuit quem sancta poe-
[tam
Relligio, latet hoc marmore Santolius.
Illi etiam heroas fontesque et flumina et hortos
Dixerat : at cineres quid juvat iste labor ?
Fama hominum merces fit versibus æqua profanis ;
Mercedem poscunt carmina sacra Deum.

Lorsqu'en 1800, l'on démolit l'abbaye Saint-Victor, les restes de Santeul, renfermés dans un cercueil de plomb, furent portés aux Jésuites de la rue Saint-Antoine, et déposés dans un bûcher où on les avait laissés. Ils furent transportés, le 16 février 1818, dans l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où on lit cette épitaphe : ***Hic jacet J.-B. Santeul, qui sacros hymnos piis æque ac politis versibus ad usum Ecclesiæ concinnavit.*** On a tant dit de mal et de bien de Santeul, qu'il est difficile de le peindre au naturel ; la Bruyère en a fait ce portrait : « Voulez-vous quel- « que autre prodige ? Concevez un homme « facile, doux, complaisant, traitable ; et tout « d'un coup violent, colère, fougueux, ca- « pricieux. Imaginez-vous un homme sim- « ple, ingénu, crédule, badin, volage, un en- « fant en cheveux gris ; mais permettez-lui « de se recueillir, ou plutôt de se livrer à « un génie qui agit en lui, j'ose dire, sans « qu'il y prenne part, et comme à son insu ; « quelle verve ! quelle élévation ! quelles « images ! quelle latinité ! Parlez-vous d'une « même personne ? me direz-vous. Oui, du « même, de Théodas, et de lui seul. Il crie, « il s'agite, il se roule à terre, il se relève, « il tonne, il éclate ; et du milieu de cette « tempête, il sort une lumière qui brille et « qui réjouit. Disons-le sans figure, il parle « comme un fou et pense comme un homme « sage. Il dit ridiculement des choses vraies, « et follement des choses sensées et raison- « nables. On est surpris de voir éclore le « bon sens du sein de la bouffonnerie, par- « mi les grimaces et les contorsions. Qu'a- « jouterai-je davantage ? Il dit et il fait mieux « qu'il ne sait. Ce sont en lui comme deux « âmes qui ne se connaissent point, qui ne « dépendent point l'une de l'autre, qui ont « chacune leur tour, ou leurs fonctions tou- « tes séparées. Il manquerait un trait à cette « peinture si surprenante, si j'oubliais de « dire qu'il est tout à la fois avide et insa- « tiable de louanges, prêt à se jeter aux « yeux de ses critiques, et dans le fond as- « sez docile pour profiter de leurs censures. « Je commence à me persuader moi-même « que j'ai fait le portrait de deux personna- « ges tout différents ; il ne serait pas même « impossible d'en trouver un troisième dans « Théodas, car il est bon-homme, » Le duc de Saint-Simon le peint d'une manière plus simple, mais également juste : « Plein de « feu, d'esprit, de caprices les plus plaisants, « qui le rendaient de la plus excellente com- « pagnie, bon convive, surtout aimant le vin « et la bonne chère, mais sans débauche ; « et qui, avec un esprit et des talents aussi « peu propres au cloître, était pourtant dans « le fond aussi bon religieux, qu'avec un tel « esprit il pouvait l'être. » Santeul ne recevait pas toujours les avis avec docilité, et y répondait quelquefois avec emportement. Bossuet, lui ayant fait quelques reproches, finit en lui disant : « Votre vie est peu édi- « fiante ; et si j'étais votre supérieur, je vous « enverrais dans un petit couvent dire votre « bréviaire. — Et moi, reprit Santeul, si j'é- « tais roi de France, je vous ferais sortir de « votre Germigny, et vous enverrais dans « l'île de Patmos faire une nouvelle Apo-

Digitized by Google

« calypse. » Santeul n'attendait pas qu'on louât ses vers, il en était toujours le premier admirateur. Il répétait souvent dans son enthousiasme: « Je ne suis qu'un atome, « je ne suis rien; mais si je savais avoir fait « un mauvais vers, j'irais tout à l'heure me « pendre à la Grève. » Quelques-uns de ses rivaux ont prétendu que l'invention de ses poésies n'était point riche; que l'ordre y manquait, que le fond en était sec, le style quelquefois rampant; qu'il y avait beaucoup d'antithèses puériles, de gallicismes, et surtout une enflure insupportable. Mais, quoi qu'en aient dit ces censeurs, Santeul est vraiment *poète* suivant toute la signification de ce mot. Ses vers se font admirer par la noblesse et l'élévation des sentiments, par la hardiesse et la beauté de l'imagination, par la vivacité des pensées, par l'énergie et la force de l'expression. Dans son enthousiasme, il saisissait d'une manière heureuse et sublime les vérités de la religion. Un jour entrant dans une ancienne église d'une belle architecture gothique, et y voyant partout des objets condamnés par les sectaires modernes, il embrassa un pilier en s'écriant : *Cela est trop vieux pour être faux.* Un page étant venu, dans ses derniers moments, s'informer de son état, *de la part de son* ALTESSE *monseigneur le duc de Bourbon*, Santeul, levant les yeux au ciel, s'écria : *Tu solus* ALTISSIMUS. Il a fait des poésies profanes et sacrées. Ses poésies profanes renferment des *inscriptions*, des *épigrammes*, et d'autres pièces d'une plus grande étendue. Ses poésies sacrées consistent dans un grand nombre d'*hymnes*, dont quelques-unes sont des chefs-d'œuvre de poésie. Plusieurs de ces pièces ont été mises en vers français. Ces traductions ont été recueillies dans l'édition de ses *OEuvres*, en 3 vol. in-12, Paris, 1729. Ses *Hymnes* forment un 4e vol. in-12, qui se vend à part. L'abbé Dinouart a publié, sous le nom de *Santoliana*, ses aventures et ses bons mots. La Monnoye a fait aussi un recueil du même genre. Les religieux de Saint-Victor se sont récriés contre cet ouvrage, qui met sur le compte de Santeul plusieurs anecdotes scandaleuses et ridicules, auxquelles il n'a pas eu la moindre part. Il refusa de se faire ordonner prêtre, et demeura toute sa vie sous-diacre. — Son frère, Claude SANTEUL, né à Paris en 1628, et mort en 1684, demeura longtemps au séminaire de Saint-Magloire en qualité d'ecclésiastique séculier, ce qui lui fit donner le nom de *Santolius Maglorianus*. Il a fait aussi des *Hymnes* que l'on conserve en manuscrit dans sa famille, en 2 vol. in-4°, et une pièce de vers imprimée avec les ouvrages de son frère. — Un autre Claude SANTEUL, parent des précédents, marchand et échevin à Paris, mort vers 1729, composa aussi des *Hymnes*, imprimées à Paris, 1723, in-8°.

SANTINELLI (STANISLAS), illustre religieux de la congrégation des Somasques, né à Venise le 12 mai 1672, se distingua par son savoir et sa rare érudition, et mourut à Venise le 8 novembre 1748, laissant un grand nombre d'ouvrages et d'opuscules, dont plusieurs se trouvent insérés dans le grand *Giornale d'Italia* et dans le *supplément* de ce journal, et d'autres dans le *Raccolta* du P. Calogera. Ce qui a été imprimé à part consiste principalement: dans deux volumes de *Sermons*, publiés en 1739; une savante *Dissertatio de veterum Romanorum nobilitate*, Venise, 1717; dans un recueil de *Dissertations*, de *Discours* ou *Harangues*, d'*Epîtres* et de *Pièces de poésie*, Venise, 1734. Le P. Jacques-Marie Paitoni, neveu du P. Santinelli, a écrit la Vie de son oncle, sous ce titre : *Memorie storiche per la vita del P. D. Stanislao Santinelli, chierico regolare Somasco*, Venise, 1749. On le trouve cité avec éloge dans les *Novelle di Venizia*, 1748, p. 324, et dans la *Storia letteraria d'Italia*, tome Ier, pag. 310.

SANUTO (MARIN), dit *Torsello* ou l'*Ancien*, était de Venise et florissait au commencement du XIVe siècle. Après plusieurs voyages dans la Palestine et en Orient, il présenta au pape Jean XXII, en 1321, quatre *Cartes géographiques;* l'une de la Méditerranée, la seconde de la terre et de la mer, la troisième de la Terre-Sainte, et la quatrième de l'Egypte. Il présenta en même temps un ouvrage intitulé: *Liber secretorum fidelium crucis super Terræ sanctæ recuperatione et conservatione*, publié par Bongars en 1611, Hanau, in-folio : il est compris aussi dans le IIe vol. des *Gesta Dei per Francos*. Sanuto y expose les motifs et la manière de conquérir la Terre-Sainte, et fait une description de ce pays. Il était zélé pour le recouvrement de ces provinces si chères aux chrétiens. On a encore les *Lettres* qu'il écrivit, à ce sujet, à plusieurs monarques; elles sont pleines d'un zèle vif pour la réunion des Grecs avec l'Eglise de Rome, et intéressantes pour l'histoire de ce temps. *Voy.* Fleury, *Hist. ecclés.*, livres XCII et XCIII.

SANVITALI (FRÉDÉRIC), savant mathématicien, né le 19 mai 1704, à Parme, étudia chez les jésuites, chez lesquels il entra. Il a écrit ou improvisé des discours très-éloquents sur les points les plus difficiles des sciences sacrées et profanes, et s'est distingué, surtout par son savoir, dans toutes les branches relatives à la philosophie et aux mathématiques. Il était en outre un des meilleurs *poëtes* de son temps, écrivait avec facilité en prose ou en vers, en italien comme en latin, et passait pour un excellent helléniste. Après avoir occupé la chaire de mathématiques au collége de Sainte-Marie, à Brescia, il fut nommé bibliothécaire de l'institut de la compagnie, dont il remplit ensuite les premières dignités. Parmi ses nombreux ouvrages on cite les suivants : *Arithmeticæ elementa, adolescentium matheseos studium ingredientium commodo, explicata et demonstrata*, Brescia, 1750, in-8°; *Compendiaria arithmeticæ et geometriæ elementa*, ib., 1756, in-8°; *Angeli Mariæ Quirini S. R. E. cardinalis, bibliothecarii*, etc., *Epistolæ tres ad nobilem virum Andream Quirinum, senatorem venetum, ex italico sermone in latinum conversæ*, Brescia, 1753. Ces lettres ont pour ob-

Digitized by Google

jet le savant ouvrage du procurateur Marco Foscarini *sur la littérature vénitienne. Oraison funèbre de S. Em. le cardinal Angelo Maria Quirini*, Brescia, 1755; *Dissertazione sopra il modo d'insegnare ai muti il parlare; Elementi d'architettura civile*, Brescia, 1765, in-4°. Le P. Sanvitali mourut à Brescia en 1761. Son père, Louis SANVITALI ayant perdu son épouse en 1697, prit l'habit de jésuite en 1729, et mourut en 1753. — SANVITALI (Jacques), autre jésuite, né à Parme en 1688, est auteur de *Vies des saints* et de divers ouvrages de théologie et de spiritualité. Il mourut en 1763.

SANZ (N....), dominicain espagnol, se consacra aux missions, arriva à la Chine en 1715, y prêcha l'Evangile pendant 19 ans, fut fait évêque de Mauricastre, puis élu vicaire apostolique pour la province de Fokien. L'empereur ayant banni les missionnaires en 1732, le P. Sanz se retira à Macao; il sortit de sa retraite en 1738, et travailla de nouveau avec beaucoup de zèle à la vigne du Seigneur. Il fut arrêté par ordre du vice-roi avec quatre autres dominicains, et, après avoir été maltraités d'une manière inouïe par une nation dont les ignorants ne cessent de vanter la civilisation et l'humanité, ils furent condamnés à perdre la tête. L'évêque fut exécuté le 26 mai 1747. Benoît XIV a fait un discours touchant sur sa mort précieuse, dans un consistoire tenu le 16 septembre 1748.

SANZAY (le comte CLAUDE-FRANÇOIS D'AVIAU DUBOIS DE), archevêque de Bordeaux. *Voy.* AVIAU.

SAPHIRA. *Voy.* ANANIAS.

SAPRICE. *Voy.* NICÉPHORE.

SARA, était nièce d'Abraham et petite-fille de Tharé. Elle naquit vers l'an 2000 avant J.-C. Son oncle l'épousa à l'âge de 20 ans. Sa beauté extraordinaire l'exposa à être déshonorée par deux rois puissants, l'un d'Egypte, l'autre de Gérare; mais Dieu la protégea, et ne permit pas que ses deux ravisseurs lui fissent le moindre outrage. Le Seigneur ayant envoyé trois anges, sous la forme d'hommes, à Abraham, pour lui renouveler ses promesses, ils lui dirent que Sara aurait un fils: cette promesse s'accomplit; quoiqu'elle fût âgée de 90 ans, elle mit au monde Isaac. Sa mort arriva quelques années après la fameuse épreuve que Dieu fit de la foi d'Abraham, en lui commandant d'immoler son fils unique. Elle était âgée de 127 ans. Abraham l'enterra dans un champ qu'il avait acheté d'Ephron l'Amorrhéen, à Arbée, où depuis fut bâtie la ville d'Hébron. Il y avait dans ce champ une caverne dont il fit un sépulcre pour lui et sa famille. Quelques auteurs ont avancé que Sara était demi-sœur d'Abraham, se fondant sur ce qu'Abraham dit aux Egyptiens que c'était sa sœur; mais en hébreu le même terme désigne une sœur et une proche parente, une nièce ou une cousine; les Hébreux n'avaient pas des termes propres pour désigner les divers degrés de parenté. Dans le temps où vivait Abraham, de pareils mariages étaient déjà censés incestueux; ils ne pouvaient plus être excusés par la nécessité, parce que le genre humain était déjà suffisamment multiplié. D'ailleurs, la conduite d'Abraham, qui, pour cacher son mariage avec Sara, l'appelle sa sœur, semble prouver que les peuples au milieu desquels il vivait ne croyaient pas qu'un frère pût épouser sa sœur. Abraham a sans doute pu dire : *Filia patris mei, sed non filia matris meæ:* Sara était effectivement *fille de son père*, puisqu'elle en était *petite-fille*. Il y a sur cette question une dissertation dans les Mémoires de Trévoux, juin 1710, page 1053. D'Herbelot a recueilli, dans sa *Bibliothèque orientale*, les traditions des musulmans sur Sara.

SARA, fille de Raguel et d'Anne, de la tribu de Nephtali, avait été mariée successivement à sept maris, que le démon avait tués l'un après l'autre, lorsqu'ils allaient se livrer à l'action conjugale dans le transport de la luxure, perdant de vue l'auteur de toute génération, et le but qui rend le mariage respectable. Elle épousa Tobie, auquel l'ange qui le préserva donna des avis bien dignes d'être médités par ceux qui s'engagent dans cet état : *Hi qui conjugium ita suscipiunt, ut Deum a se et a sua mente excludant, et suæ libidini ita vacent sicut equus et mulus quibus non est intellectus, habet potestatem dæmonium super eos.* Ce mariage fut heureux et suivi d'une nombreuse postérité. *Voy.* TOBIE.

SARASA (ALPHONSE-ANTOINE DE), né à Nieuport, en Flandre, d'une famille espagnole, en 1618, jésuite en 1633, mort à Anvers en 1667, laissa deux ouvrages pleins de bonne philosophie et de sentiment, intitulés: *Ars semper gaudendi, demonstrata ex sola consideratione divinæ Providentiæ, et per adventuales conciones exposita*, Anvers, 1664-1667, in-4°; *De lætitiæ perfectæ artificio in conscientia recta invento*, Anvers, 1667, in-4°.

SARAZIN (PIERRE), prêtre, docteur en théologie, chanoine et théologal de Chartres, mort le 17 décembre 1692, âgé de 86 ans, se fit quelque réputation dans la chaire sacrée. On a de lui des *Sermons* pour un Avent, Paris, 1678, 2 vol. in-8°. L'auteur y représente Jésus-Christ dans ses grandeurs et dans sa sainteté, comme la source et le modèle des grandeurs et de la sainteté des chrétiens, et l'opposition de l'esprit du monde à l'esprit de Jésus-Christ.

SARAVIA (ADRIEN), né à Hesdin en Artois, vers 1530, fut prédicant à Anvers, où il travailla un des premiers à la confession de foi des nouvelles Eglises belgiques, à laquelle il ne croyait cependant pas trop, comme on le voit par une lettre qu'il écrivit à Jean Uyttenbogaert. Il eut ensuite une chaire de théologie à Leyde, qu'il ne conserva que pendant quatre ans, parce que la conjuration pour livrer cette ville à Robert de Leicestre, dans laquelle il avait trempé, ayant été découverte, il n'eut que le temps de se sauver en Angleterre, où il ne tarda pas d'épouser

Digitized by Google

avec chaleur les sentiments de l'Eglise anglicane. Il s'éleva alors contre Calvin et Bèze, et reçut, en récompense, de la cour d'Angleterre, un canonicat de Cantorbéry, où il mourut l'an 1612. Ses ouvrages ont été recueillis en un volume in-fol., Londres. 1611, sous ce titre: *Diversi tractatus theologici*. Il y a bien de l'animosité et de la mauvaise humeur, sans parler des erreurs et des préventions de l'auteur; mais il y a aussi des observations saines et justes, surtout dans son traité *de Locis theologicis*, auxquelles des critiques outrés n'ont pas rendu justice. Pierre Burman, ardent calviniste, le représente comme un homme avare, ambitieux, inconstant et brouillon: mais son témoignage est fort suspect; si Saravia fût resté dans la secte huguenote, peut-être en eût-il fait un grand homme.

SARBIEWSKI (MATHIAS-CASIMIR), *Sarbievius*, né dans le duché de Masovie, en 1595, de parents illustres, se fit jésuite en 1612. Envoyé à Rome, il s'y livra à l'étude des antiquités et à la poésie. Quelques odes latines, qu'il présenta à Urbain VIII, le firent choisir pour corriger les hymnes que le saint-père voulait employer dans le nouveau Bréviaire qu'il faisait faire. De retour en Pologne, Sarbiewski professa successivement les humanités, la philosophie et la théologie, à Wilna. Quand il s'y fit recevoir docteur, Ladislas V, roi de Pologne, qui y assistait, tira l'anneau qu'il avait au doigt, pour le lui donner, et le choisit peu de temps après pour son prédicateur. Ce prince prenait tant de plaisir à sa conversation, qu'il le mettait de tous ses voyages. Ce jésuite mourut en 1640, à 45 ans. Nous avons de lui un recueil de *Poésies latines*, Anvers, 1634, in-8°. On voit à la fin une collection de vers faits par plusieurs poëtes à la louange de Sarbiewski. On a donné une édition élégante des Poésies de ce Père, Paris, 1759, in-12. On y trouve 4 livres d'Odes, un livre d'Epodes, un de Vers dithyrambiques, un autre de Poésies diverses et un d'Epigrammes. On estime surtout ses vers lyriques, pleins d'élévation et de chaleur, quoique le style n'en soit pas toujours correct. Le célèbre Grotius trouvait Sarbiewski quelquefois supérieur à Horace : *Horatium assecutus est, imo aliquando superavit*. Il avait commencé un poëme épique, modelé sur Virgile; mais il n'eut pas le temps de l'achever. Une *Notice* sur sa vie et ses ouvrages, par L.-G. Langbein, a été publiée à Dresde, 1753, in-8°, et 1754, in-4°.

• SARCER (ERASME), théologien luthérien, né à Anneberg en Saxe, l'an 1501, et mort en 1559, fut surintendant et ministre de plusieurs églises. On a de lui : des *Commentaires* sur une partie de l'Ancien Testament; un *Corps du droit matrimonial*, et plusieurs autres écrits. — Guillaume SARCER, son fils, pasteur à Eisleben, et Reinier SARCER, recteur à Utrecht, mort en 1597, à 57 ans, auteurs l'un et l'autre de quelques ouvrages oubliés, doivent être distingués d'Erasme Sarcer.

SARDANAPALE, fameux roi d'Assyrie, est, selon quelques-uns, le même prince que Phul, dont il est parlé dans l'Ecriture sainte. Son nom est encore consacré pour caractériser les princes uniquement occupés de leurs plaisirs. Arbaces, gouverneur de Médie, ayant vu Sardanapale dans son palais, au milieu d'une foule d'eunuques ou de femmes débauchées, habillé et paré lui-même comme une courtisane, tenant une quenouille entre ses mains, fut si indigné de cet infâme spectacle, qu'il forma contre lui une conspiration. Bélésis, gouverneur de Babylone, et beaucoup d'autres avec lui, entrèrent dans ses vues. Le roi, obligé de prendre les armes, remporta d'abord quelques avantages sur les rebelles; il fut enfin vaincu et se sauva dans Ninive, qui fut bientôt assiégée par les révoltés. Dans ce même temps, les débordements du Tigre renversèrent une partie des murs de cette ville. Sardanapale, réduit à la dernière extrémité, s'enferma dans son palais et fit élever un grand bûcher, où il se précipita avec ses femmes, ses eunuques et ses trésors, l'an 817 avant J.-C., après un règne de vingt années. Voilà à peu près ce que les anciens racontent de Sardanapale. On connaît ces vers de Juvénal et la bonne morale qu'ils renferment :

> Nesciat irasci, cupiat nihil, et potiores
> Herculis ærumnas credat sævosque labores
> Et venere, et cœnis, et plumis Sardanapali.

Quelques savants modernes révoquent en doute les circonstances de l'histoire de ce prince. On trouve, dans les *Observationes Hallenses*, une dissertation en son honneur, intitulée : *Apologia Sardanapali*. Cette apologie ne doit pas prévaloir contre la persuasion générale, appuyée de tous les témoignages de l'histoire. On sait que c'est une des manœuvres de la philosophie moderne de réhabiliter la mémoire des monstres, tandis qu'elle calomnie les grands hommes qui paraissent avoir brillé par trop de religion et de vertu. Des débris de l'empire de Sardanapale se formèrent les royaumes des Mèdes, de Ninive et de Babylone; mais toutes ces époques de l'histoire ancienne, très-obscure, sont défigurées par des fables et des contradictions.

SARIUS ou SARIO (dom GRÉGOIRE), bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, né en Angleterre, florissait vers la fin du XIIe siècle. Il portait le nom de *Robert* avant d'entrer en religion. Après avoir fait ses études à Rome avec beaucoup de succès, ses supérieurs le chargèrent d'enseigner la théologie dans le monastère du Mont-Cassin; il se retira ensuite dans le monastère de Saint-Georges à Venise. Un grand nombre de savants écrits furent le fruit de sa retraite et de ses veilles. Parmi ceux qui ont été imprimés, on distingue : *De sacramentis in communi opus theologicum tripartitum, ac plane aureum; Casuum conscientiæ, sive theologiæ moralis thesauri, tomus primus; Flores decisionum, seu Casuum conscientiæ ex doctrina conciliorum Navarri, collecti libri V; Epi-*

Digitized by Google

tome conciliorum Navarri; Clavis regia sacerdotum; Summa sacramenti pœnitentiæ ex Navarro, etc. Dom Sarius mourut à Venise, dans le monastère de Saint-Georges, le 30 octobre 1602.

SARMIENTO (le P. Martin), savant espagnol, naquit à Ségovie en 1692, étudia quelques années à Salamanque, d'où il passa à Madrid, et entra chez les Pères bénédictins; il se rendit ensuite à Alcala de Hénarès, et y fut reçu docteur dans les deux droits. De retour dans la capitale, il occupa successivement les chaires de philosophie, de morale et de théologie, se distingua en même temps dans la prédication, et on peut dire de lui qu'il était un orateur vraiment évangélique. Le P. Sarmiento avait des connaissances très-étendues, et a écrit sur l'*histoire*, les *belles-lettres*, la *philosophie*, la *théologie*, etc. Au moment où l'ouvrage du P. Feijoo, intitulé *Théâtre critique*, qui embrasse toutes sortes de matières, avait excité une espèce de tumulte parmi les littérateurs ennemis ou partisans de cet ouvrage, le gouvernement choisit le P. Sarmiento pour l'examiner. Il eut le courage de lui donner son approbation, et en publia même une *apologie*. Les adversaires du P. Feijoo se déchaînèrent alors contre son apologiste, et il se vit en butte aux critiques, et même aux injures dont étaient remplis les pamphlets d'auteurs, presque tous sans aveu. Dans une *réponse* que le P. Sarmiento leur adresse, et dans laquelle il réitère ses éloges en faveur du savant Feijoo, il les confondit, et parvint à leur imposer silence. Cela n'était cependant pas facile à obtenir, puisque l'auteur asturien dévoile dans son *Théâtre critique* le charlatanisme des gens de toutes les professions, et rectifie surtout les erreurs qu'on suivait dans les écoles d'Espagne, par l'ignorance de quelques professeurs et par l'attachement à une ancienne routine. L'ouvrage du P. Feijoo et l'apologie de son approbateur parvinrent enfin à introduire en Espagne le bon goût et la saine critique dans l'étude de différentes sciences, et on en éprouva bientôt les heureux résultats. Le P. Sarmiento a écrit un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart sont restés inédits. Un littérateur estimable, Jacques Faënz, en donna la liste dans un journal espagnol, rédigé à Murcie, et intitulé le *Courrier littéraire d'Europe*. Plusieurs extraits de ses ouvrages imprimés ont paru dans le Journal de Madrid, et autres feuilles périodiques d'Espagne. Les plus connus sont: *Apologia* ou *Apologie du Théâtre critique du R. P. Feijoo*, Madrid, 1732; *Mémoires pour l'histoire de la poésie espagnole*, Madrid, 1775; *Œuvres posthumes du P. Sarmiento*. ibid., 1775, 4 vol. in-8°. Ce savant bénédictin mourut à Madrid en 1770, âgé de 78 ans.

SARNELLI (Pompée), né à Polignano dans la terre de Bari, en 1649, docteur en droit et en théologie, protonotaire apostolique, abbé de Saint-Homobon, évêque de Bisceglia, s'est fait un nom par des ouvrages sur les antiquités ecclésiastiques et les titres, écrits en italien; tels sont: *Le clergé séculier dans sa splendeur*, ou *de la vie commune des clercs*, Rome, 1688, in-4°; *Lettres ecclésiastiques*, 3 vol. in-4°, plusieurs fois imprimées. Sarnelli mourut en 1724.

SARPI (Pierre-Paul), plus connu sous le nom de *Fra-Paolo* ou de *Paul de Venise*, naquit dans cette ville en 1552. Un religieux servite le fit entrer, en 1564, dans son ordre, où il ne tarda pas à être élevé aux principales charges, comme à celle de provincial qu'on lui confia en 1579, quoiqu'il n'eût que 27 ans, et qu'il eût des dispositions de cœur et d'esprit qui auraient dû l'en exclure. Les différends de la république de Venise avec le pape Paul V fournirent l'occasion au P. Sarpi de faire éclater ses sentiments. Le pape lui ordonna, en 1606, de venir à Rome, et, sur son refus, il l'excommunia. Ce coup n'étonna pas ce moine, qui commençait à se croire un grand homme, parce que les grands s'occupaient de lui, et qui, tandis qu'il *morguait* le pape, irritait par son insolence et sa vanité des citoyens de toutes les classes. Il fut, dit-on, un jour attaqué sur le pont de Saint-Marc par cinq assassins qui le percèrent de trois coups de stylet. Ceux qui ont attribué cette attaque, supposée ou réelle, à la cour de Rome, n'ont consulté ni la vraisemblance ni la décence, et semblent ignorer que par ses emportements, par son caractère caustique et dangereux, ce moine apostat s'était fait des ennemis de tous les genres. Il mourut en 1623, à 71 ans. La populace, excitée contre la cour romaine, fit des vœux sur son tombeau, comme sur celui d'un saint. Il est certain cependant que loin d'être saint, il n'était pas même chrétien catholique. Quand on ne serait pas convaincu, par ses propres lettres, qu'il cachait sous son habit de servite la façon de penser des ministres de Genève, on l'apprendrait par la lecture de son *Histoire du concile de Trente*, publiée d'abord à Londres, en 1619, par de Dominis, sous le nom de *Pietro Soave Polano*. On y voit à découvert tout le fanatisme des protestants. Ce moine ambitieux et fanatique se réjouissait, à ce qu'il disait, de voir à Venise l'ambassadeur d'une république (la Hollande), laquelle soutenait avec lui, que le pape était l'Antechrist. Il travailla à introduire les nouvelles erreurs dans sa patrie, et peut-être que, sans la découverte que fit Henri IV de ses intrigues, il y aurait réussi. Ce prince, sincèrement attaché à la religion catholique depuis sa conversion, apprit la trame du moine et de son ami Fra-Fulgenzio par une lettre qu'un ministre de Genève écrivit à un huguenot de Paris des plus considérables de la réforme. Cet homme mandait à son ami « que dans peu d'années on recueillerait les « fruits des peines que lui et Fra-Fulgenzio « prenaient pour introduire l'Evangile à Ve- « nise, où plusieurs sénateurs et le doge « même, successeur de Donato, avaient ou- « vert les yeux à la vérité; qu'il ne restait « désormais qu'à prier Dieu, que le pape fît « quelque nouvelle querelle aux Vénitiens, « pour avoir lieu d'introduire la réformation « dans toutes les terres de la république. »

Digitized by Google

Henri IV intercepta cette lettre, et par son ordre, M. de Champigny, son ambassadeur à Venise, en communiqua la copie d'abord à quelques-uns des principaux sénateurs qu'il savait être bien intentionnés pour la religion de leurs pères, et ensuite au sénat assemblé, après en avoir retranché le nom du doge par respect pour sa dignité. Le sénat remercia le roi de l'avis important qu'il avait bien voulu lui donner. Fra-Fulgenzio eut défense de prêcher, et Fra-Paolo, plus homme d'esprit, mais aussi corrompu que lui, se tint un peu plus sur ses gardes. Le protestant Marhof confirme ces anecdotes en parlant du projet de Fra-Paolo de se retirer chez les prétendus réformés : *Spargebatur fama quod abitum ad reformatos meditaretur, quæ non omnino de nihilo est ; scio enim superesse epistolas manu ejus scriptas ad Isaacum Casaubonum quibus sollicitat ipsum de gratia regis Angliæ ipsi concilianda si forte illuc fortuna iniquior ipsum abigeret.* Le P. Le Courayer, apostat comme lui de la religion de ses pères, a traduit en français sa prétendue *Histoire du concile de Trente*, 1736, 2 vol. in-4°, réimprimée en 3, et y a ajouté des notes encore plus emportées que le texte. Pour apprécier cet ouvrage il faut lire en même temps l'Histoire du même concile par le cardinal Pallavicini. Cet auteur reproche à Sarpi plus de 360 erreurs dans les dates, dans les noms et dans les faits. Le style ne vaut pas mieux que les choses ; un de ses plus zélés partisans (Ant. Landi, dans ses notes sur l'*Hist. de la litt. ital.*, par Tiraboschi) avoue qu'*il est dur, embrouillé, vicieux*, et que l'auteur *n'a jamais su bien écrire, même dans sa propre langue.* Après cela il ne doit pas être difficile de deviner la cause des éloges qu'on a faits et qu'on ne cesse de faire de cet ouvrage. On y découvre partout, selon la remarque de Bossuet, le moine apostat qui cache sous le froc l'esprit de Luther et de Calvin. On a encore de ce servite : *Opinione del Padre Paolo servita, come debba governarsi la repubblica*, etc., Venise, sans date (1681), in-12, réimprimé à Londres, 1788, in-8°, et traduit par l'abbé de Marsy, sous ce titre : *Le Prince, de Fra-Paolo*, ou *Conseils politiques*, etc., Berlin, 1751, in-12. Cet écrit, extrêmement vanté par quelques Italiens, fait voir que ce moine se piquait d'entendre la politique ; mais on est fort étonné de voir un prêtre débiter des maximes dans le goût de celles de Machiavel. « S'il se trouve, dit-il, parmi les habitants de « la terre-ferme des chefs de parti, qu'on les « extermine ; mais s'ils sont puissants, qu'on « ne se serve point de la justice ordinaire, « et que le *poison fasse plutôt l'office du « glaive.* » Doit-on être surpris qu'on ait attenté sur la vie d'un homme qui donnait de telles leçons ? *Considérations sur les censures du pape Paul V contre la république de Venise ; Traité de l'interdit*, Venise, 1606, in-4° ; trad. en français par Amelot de La Houssaye dans son Histoire du gouvernement de Venise ; l'*Histoire* de ce même différend. On comprend que Sarpi y raconte tout à sa mode. *De jure asylorum ; Traité de l'inquisition*, 1638, in-4°, etc. ; un *Traité des bénéfices*, qui a été traduit en français, in-12. On y trouve la proposition suivante : « Les « plus grandes persécutions suscitées à l'E- « glise sont venues uniquement de ce que « les princes, ayant besoin d'argent, voulu- « rent s'emparer de ses biens. » On ne peut disconvenir qu'une pareille observation de la part d'un apostat ne soit remarquable, et ne justifie pleinement l'Eglise catholique sur tous les reproches qu'on a fait servir aux persécutions qu'elle a essuyées. Un philosophe chrétien a développé la même observation avec énergie. « Nouveaux Héliodores, « dit-il, si ce sont les biens de l'Eglise qu'il « vous faut, prenez-les sans détour et sans « prétexte. N'avez-vous pas assez de satel- « lites pour exécuter sans raisonnement vos « plus absurdes caprices ? Qu'est-il besoin « d'ajouter le mensonge à la rapine, puisque « personne ne vous dispute la puissance de « vous souiller de nouveaux crimes ? Si ce « n'est que de l'argent qu'il vous faut pour « multiplier vos soldats, vos chiens, vos che- « vaux et vos maîtresses, pillez le sanctuaire ; « mais laissez là la doctrine, les rites, les « usages et la discipline de l'Eglise ; votre « ignorante impiété travaillerait vainement « à y substituer quelque chose de mieux. » Des *Lettres*, au nombre de 123, imprimées à Helmstadt, sous le titre de Vérone ; la plupart sont en italien, quelques-unes en latin : c'est sa correspondance avec les protestants. C'est faussement que des critiques superficiels ont accusé ceux-ci de les avoir altérées ; elles rendent parfaitement les dispositions de l'auteur. Ses ouvrages en général, presque tous recueillis à Helmstadt (Vérone), 1761 à 1768, 8 vol. in-4°, et à Naples, 1790, 24 vol. in-8°, donnent une idée avantageuse de ses connaissances ; mais ils laissent de fâcheuses impressions sur son esprit tortueux et faux, sur son cœur et sur son caractère plein d'aigreur et de méchanceté. Faut-il être surpris que dans ce siècle, où l'on fouille avec tant de soin dans tous les dépôts d'erreurs, un tel homme soit devenu le héros et le garant de cette fourmilière d'écrivains qui s'élèvent contre le siége de Rome, et surtout de ce compilateur intrépide qu'on a vu dans le sein même du sacerdoce déclarer la guerre à tous les ordres de la hiérarchie, écraser l'état de la jurisprudence ecclésiastique par une production effroyable d'un latin barbare et dégoûtant, composé de lambeaux tirés des wiclélites, hussites, luthériens, calvinistes, jansénistes, et dont le résultat n'est qu'une suite de paralogismes, de contradictions, d'inepties et d'indécences ? *Voy.* Hontheim. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le même homme, qui a tant pillé Sarpi, l'appela *Ursum papatus ac pontificum, qui Lutherum et Calvinum habuit doctores* (tom. I, Append. I, p. 777). Des admirateurs enthousiastes, ou plutôt des gens de secte et de parti, ont attribué à Fra-Paolo des connaissances astronomiques et physiques qu'il n'eut jamais, et des découvertes auxquelles il n'eut point de part. S'il est vrai que Galilée l'appelait *le Père et le*

Digitized by Google

maître universel, ce ne peut avoir été que pour mortifier ceux qui l'avaient mortifié lui-même. Sa *Vie*, attribuée au frère Fulgence Micanzio, son compagnon, a été publiée en latin, Leyde, 1646, in-12; traduite en français, Leyde, Elzévir, 1662, et Amsterdam, 1664, in-12.

SARRASIN. *Voy.* SARAZIN.

SARTI (MAUR), savant religieux italien, de l'institut de saint Romuald, né à Bologne, le 4 décembre 1709, prit l'habit de camaldule à Ravenne, le 29 avril 1728, et changea dans cette occasion son nom de baptême de *Grégoire* contre celui de *Maur*. Il continua ses études qu'il porta en même temps sur la théologie, le droit canonique, les langues savantes, l'histoire et même la poésie, et fut ensuite chargé d'enseigner la philosophie dans différents monastères de son ordre. Rappelé en 1749 à Ravenne pour professer la théologie, il remplit, quatre ans après, à Faenza, les fonctions de chancelier de sa congrégation. Dom Sarti fut nommé, en 1755, abbé du monastère de Saint-Grégoire à Rome, et fut chargé par Benoît XIV, puis par Clément XIII, qui le déclara, en 1764, consulteur des rites, de composer l'*Histoire de l'université de Bologne*. Cet ouvrage était livré à l'impression; mais il n'avait point encore paru, lorsque le P. Sarti mourut subitement le 23 août 1766. Il avait enrichi la bibliothèque de son monastère de livres précieux, et d'un recueil considérable d'inscriptions grecques et latines, que le P. Gaspard Oderico, jésuite, publia avec des notes et des explications. On a du P. Sarti : *De claris archigymnasii Bononiensis professoribus, a sæculo XI ad sæculum XIV*, Bologne, 1769 et 1771, 2 vol. in-fol. Le P. Maur Fattorini, aussi camaldule, acheva cet ouvrage, dont Tiraboschi fait un grand éloge. *De antiqua Picentum civitate Cupra Montana, deque Massatio oppido agri Æsini, Epistola ad V. C. Joannem Felicem Garatonum*, Pesaro, 1748; *La Vita di san Giovanni da Lodi, vescovo di Gubbio, scritta da un monaco anonimo del monasterio di Santa-Croce dell' Avellana, tratta ora per la prima volta da un antichissimo codice, volgarizzata ed illustrata*, etc., Iesi, 1748; *De veteri capsula diptica dissertatio*, Faenza, 1755; *De episcopis Eugubinis. Præcedit de civitate et ecclesia Eugubina dissertatio*, Pésaro, 1757, in-4°, figures. Fabbroni a fait un bel *Eloge* du P. Sarti, dans la *Vie du P. Mittarelli*, insérée dans les *Vitæ Italorum*, etc., t. V, p. 387.

SAS (CORNEILLE), né à Turnhout, au quartier d'Anvers, l'an 1593, fut successivement professeur en philosophie à Louvain, chanoine de Malines et professeur en théologie dans le séminaire de cette ville, et enfin chanoine official et vicaire général d'Ypres. Il mourut le 8 novembre 1656, après s'être distingué également par sa piété et par ses connaissances dans les matières ecclésiastiques. Nous avons de lui : un traité très-instructif intitulé, *Œcumenicum de singularitate clericorum, illorumque cum feminis extraneis vetito contubernio, judicium*, Bruxelles, 1653, in-4°. Il prétend que les ecclésiastiques ne peuvent ni ne doivent prendre de femmes dans leur maison pour les servir, fussent-elles vieilles. *Epitome praxeos virtutum theologicarum*, etc., Rome, 1632, in-12.

SASBOUTH (ADAM), cordelier, né à Delft, en 1516, d'une famille noble et ancienne, mort à Louvain en 1553, était savant dans la théologie et dans les langues grecque et hébraïque, et les enseigna dans son ordre. Ses ouvrages ont été imprimés à Cologne en 1568, in-fol., et 1575. Le plus considérable est un *Commentaire* sur Isaïe et sur les Epîtres de saint Paul. Michel Vosmerus, son neveu, a écrit la *Vie* de ce savant et pieux religieux, et a publié une *Apologie* contre ceux qui ont assuré que les *Commentaires* que Sasbouth a publiés sont les leçons qu'avait dictées Jean Hasselius, son professeur.

SASSI. *Voy.* SAXI.

SATURNIN (saint), premier évêque de Toulouse, appelé vulgairement *saint Sernin*, fut envoyé avec saint Denis pour prêcher l'Evangile dans les Gaules, vers l'an 245. Placé sur le siége de Toulouse, en 250, il fut illustre par ses vertus, ses lumières et ses miracles, et engendra un grand nombre d'enfants à l'Eglise par la semence de la parole divine, et par celle de son sang, qu'il répandit sous le fer des bourreaux, l'an 257.

SAUBERT (JEAN), savant critique, bon antiquaire du XVIIe siècle, est auteur d'un *Traité* latin, assez estimé, *sur les Sacrifices des anciens*, et d'un autre *sur les prêtres et les sacrificateurs hébreux*. Ces deux Traités offrent des recherches et de l'érudition. Thomas Crenius en donna une bonne édition corrigée, augmentée et éclaircie, sous ce titre : *De sacrificiis veterum, et de sacerdotibus Hebræorum, commentarium*, Leyde, 1699, in-8°.

SAUL, premier roi d'Israël, fils de Cis, homme riche et puissant de Gabaa, dans la tribu de Benjamin, fut sacré roi d'Israël par le prophète Samuel, l'an 1095 avant Jésus-Christ, suivant l'ordre que ce prophète avait reçu de Dieu. Sa taille et sa bonne mine le rendirent respectable au peuple, et prévinrent la multitude en sa faveur. Jabès ayant été assiégée par les Ammonites, le peuple s'assembla en foule pour secourir les habitants. Saül, avec cette armée nombreuse, fondit sur les Ammonites, les tailla en pièces, et délivra la ville. Ensuite Samuel tint une assemblée à Galgala, où il fit confirmer l'élection de Saül, qui, deux ans après, marcha contre les Philistins. Ces ennemis du peuple de Dieu, irrités de quelques succès que Jonathas, fils de Saül, avait eus sur eux, vinrent camper à Machmas avec 30,000 chariots, 6,000 chevaux, et une multitude innombrable de gens de pied. Le roi d'Israël marcha contre eux et les vainquit. Saül fut victorieux de divers autres peuples; mais il perdit le fruit de ses victoires par sa désobéissance. Dans une guerre contre les Philistins, il offrit un sacrifice sans attendre Samuel, et il conserva ce qu'il y avait de meilleur dans les troupeaux des Amalécites, avec Agag leur roi,

Digitized by Google

contre l'ordre exprès du Seigneur. Son sceptre passa dans les mains de David, qui fut sacré par Samuel, et qui épousa ensuite Michol, fille de Saül. Ce mariage n'empêcha point le beau-père de persécuter son gendre, ni de chercher tous les moyens possibles de le perdre. Saül consulta la pythonisse pour savoir quelle serait l'issue du combat qu'il allait livrer aux Philistins, et Samuel lui apparut pour lui annoncer sa défaite. *Voy.* SAMUEL. Peu après son armée fut taillée en pièces : croyant alors la mort inévitable, il pria son écuyer de le tuer; mais cet officier ayant refusé de commettre une action si barbare, Saül saisit lui-même son épée, et s'étant laissé tomber sur sa pointe, il mourut ainsi misérablement, l'an 1055 avant Jésus-Christ. Les Philistins, ayant trouvé le corps de ce prince, lui coupèrent la tête, qu'ils attachèrent dans le temple de Dagon, et pendirent ses armes dans le temple d'Astaroth. Son histoire, qui est racontée dans le premier livre des Rois, a été le sujet d'un grand nombre de compositions dramatiques, parmi lesquelles on cite la tragédie de Soumet, qui fut représentée à l'Odéon, en 1822.

SAULI (le bienheureux ALEXANDRE), supérieur général de la congrégation de Saint-Paul, appelé *vulgairement* la société des *Barnabites*, naquit le 15 février 1535, à Milan, d'une famille patricienne originaire de Gênes. La tendre piété dont il fit profession dès sa jeunesse fut loin de contrarier son goût pour l'étude des sciences. Après avoir reçu la prêtrise, on le nomma président des études théologiques de l'ordre de la congrégation de Saint-Paul. Il n'avait pas encore trente-trois ans lorsqu'il fut élu supérieur général de son ordre. Sauli avait assisté, en 1565, au synode de Milan, et il mérita que saint Charles Borromée le choisît pour son confesseur. Il devint, en 1567, supérieur général de sa congrégation. Nommé, en 1570, évêque d'Aleria en Corse, il se trouva au milieu d'une population ignorante et sauvage; il y prêcha l'Evangile avec un zèle et une charité qui lui méritèrent le titre d'*Apôtre de la Corse*. En 1591, il fut transféré dans l'évêché de Pavie. Il mourut à Cazzoli l'année suivante, brûlant de zèle pour le salut des âmes; c'était surtout la conversion des pécheurs qu'il avait en vue. Il usait de toutes sortes de moyens pour les ramener à Dieu. Il allait les chercher, les exhortait, les priait. Son éloquence était si persuasive, la charité animait tellement ses paroles, que rarement elles étaient sans fruit. Il avait établi des réunions ou congrégations, auxquelles un grand nombre de fidèles assistaient. Il les instruisait, les engageait à la fréquentation des sacrements, et les y préparait. Ces exercices parurent si utiles à plusieurs prélats, qu'ils les adoptèrent pour leurs diocèses. Benoît XIV mit Sauli, en 1741, au rang des bienheureux. Moréri n'a point consacré d'article à ce saint religieux; mais il en fait mention au mot *Barnabites*. Le P. Branda, de la même congrégation, a écrit sa *Vie*, Milan, 1748. *Les Lettres pastorales* de Sauli, ses *Statuts synodaux*, et quelques *Opuscules mystiques*, imprimés ou manuscrits, sont mentionnés dans la *Bibliothèque* des écrivains de Milan, d'Argellati.

SAULNIER (CHARLES), chanoine régulier de l'observance réformée de l'ordre de Prémontré, naquit à Nancy en 1690. Il entra dans la congrégation le 6 février 1707, et fit profession dans l'abbaye de Sainte-Marie de Pont-à-Mousson, le 10 mars 1709. Après avoir enseigné la philosophie et la théologie pendant plusieurs années, et avoir occupé divers autres emplois, il fut nommé, par le chapitre de son observance, prieur d'Estival, sous le savant abbé Hugo, qui, en 1735, le fit élire son coadjuteur. Une mort prématurée l'enleva le 4 janvier 1738, avant celui à qui il devait succéder : il était à peine âgé de 48 ans. Il avait partagé les travaux littéraires que l'abbé Hugo avait établis dans son abbaye. On a de lui : une très-belle *édition* des statuts de l'ordre de Prémontré, sous ce titre : *Statuta candidi et canonici ordinis Præmonstratensis renovata ab anno* 1630, *a capitulo generali plane resoluta*; edit. 2, *variis generalium et provincialium capitulorum decretis illustrata, notis et commentariis adornata a R. P. Carolo Saulnier, Stivagii priore et tractatus stivagiensis officiale; quibus accesserunt regula sancti Augustini nec non articuli reformationis seu communitatis antiqui rigoris nuncupatæ*, Stivagii, typis Martini Heller, in-4°. A la tête se trouvent les *bulles confirmatives* de l'ordre de Prémontré et la *règle de saint Augustin*, qui régit tant d'associations religieuses de l'un et de l'autre sexe. Cette règle n'est que l'*Epître* 211 de ce Père, de laquelle le commencement est retranché et où l'on a mis au masculin ce qui se trouve au féminin pour les religieuses auxquelles elle est adressée. *Scriptorum ordinis Præmonstratensis series chronologica, cum notis criticis et dissertationibus, ab exordio ordinis ad annum* 1630. Cette biographie contient plus de 370 écrivains. Le P. Saulnier se proposait de la continuer jusqu'à son temps. Prévenu par la mort, avant que ce dessein pût s'effectuer, il a laissé *inédit* cet ouvrage qu'on assure être digne de la presse, et qui se conserve, dit-on, au séminaire de Nancy.

SAULNIER DE BEAUREGARD (le P. ANTOINE). *Voy.* ANTOINE.

SAULT (JEAN-PAUL DU), ou SAUDT, selon M. Picot dans ses *Mémoires*, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né l'an 1650 d'une famille noble, à Saint-Sever-Cap-de-Gascogne, fut élevé chez les bénédictins et fit sa profession le 21 novembre 1667. Nommé professeur de théologie, il s'acquitta de cet emploi avec le plus grand zèle et un succès extraordinaire. Il était à Saint-André d'Avignon, lorsqu'il lui vint à l'esprit de faire son testament spirituel; il s'y donnait entièrement à Dieu, lui consacrait ses désirs, ses pensées, ses actions. Il en dressa acte, le signa de son sang et le déposa sur l'autel le jour de l'Epiphanie, auquel, dans la congrégation, se fait la cérémonie du renouvel-

Digitized by Google

lement des vœux. Du Sault fut nommé directeur du noviciat : après avoir exercé ces fonctions pendant 9 ans, il fut prieur dans plusieurs établissements : partout il entretenait ou ranimait le goût des bonnes études et l'amour de la discipline : le monastère de la Daurade lui fut redevable d'une riche bibliothèque. Elu visiteur de sa province, il n'épargna ni peines ni fatigues pour remplir ses importantes fonctions. Il mourut exténué de jeûnes et épuisé par le travail, au monastère de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, le 16 janvier 1724, âgé de 74 ans. Il a laissé : *Entretiens avec Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement de l'autel*, Toulouse, 1701 et 1703, 5 vol. in-12; il y en a eu six éditions. Le P. d'Autun, jésuite, en a fait une critique et en a relevé quelques propositions. *Abrégé des entretiens avec Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement de l'autel*, Toulouse, 1706, un vol. in-12 : c'est le précis du précédent ; *Avis et réflexions sur les devoirs de l'état religieux, pour animer ceux qui l'ont embrassé*, Toulouse, 1708 ; 2e édition, revue et perfectionnée par l'auteur, Avignon, 1711, 2 vol. in-8°. Il y en eut encore deux autres éditions. *Le Religieux mourant*, ou *Préparation à la mort, pour les personnes qui ont embrassé l'état religieux*, Avignon, 1718, 2 vol. in-8°; *Abrégé du Traité de la préparation à la mort*, Toulouse, 1725, in-12.

SAUMAISE (Claude de), savant littérateur, naquit le 15 avril 1588, à Semur en Auxois, d'une famille distinguée dans la robe. Sa patrie fut brûlée et presque réduite en cendres la même année qu'il vit le jour. « Cet incendie, dit un de ses froids pa- « négyristes, fut un présage de ses vastes « lumières, de même que l'incendie du « temple d'Ephèse l'avait été du courage « d'Alexandre. » Le père de Saumaise fut son premier maître pour les langues grecque et latine. Antoine Clément, son plus ancien biographe dit qu'à l'âge de dix ans le jeune élève expliquait Pindare, et faisait des vers dans l'une et l'autre langue, genre d'exercice par lequel il se délassa souvent de travaux plus graves. Après avoir fait sa philosophie à Paris, il alla en 1606 à Heidelberg où il fit son droit sous le savant Godefroi. Lorsqu'il fut de retour dans sa patrie, son père, lieutenant particulier au bailliage de Semur, voulut lui résigner sa charge; mais la profession que le fils faisait du calvinisme, l'empêcha d'en obtenir les provisions. Il avait été élevé dans cette religion par sa mère, et s'y était affermi pendant son séjour à Heidelberg. Saumaise se retira à Leyde, où il fut professeur honoraire en 1632. Pendant un voyage qu'il fit à Paris en 1635, le roi lui accorda un brevet de conseiller d'Etat, le fit chevalier de Saint-Michel; et depuis, étant en Bourgogne, il fut gratifié par ce prince d'une pension de 6 mille livres. Saumaise se signala, en 1646, par son *Apologie de Charles Ier, roi d'Angleterre*. Il soutenait une cause excellente; mais il l'affaiblit par le ton ridiculement ampoulé qu'il donna à son ouvrage. Voici comme il commence : « Anglais, « qui vous renvoyez les têtes des rois comme « des balles de paume, qui jouez à la boule « avec les couronnes, et qui vous servez des « sceptres comme de marottes. » L'année d'après, il fit un voyage en Suède, où la reine Christine l'appelait depuis longtemps. Après un séjour d'un an, il revint en Hollande, et mourut aux eaux de Spa en 1653. On l'enterra sans cérémonie et sans épitaphe, dans l'église de Saint-Jean à Maestricht, qui appartenait aux calvinistes. Saumaise fut le héros des littérateurs de son siècle, mais sa réputation ne s'est pas soutenue. On le regarde généralement comme un critique bizarre, aigre et présomptueux. Son érudition était immense, mais elle était mal digérée. Quoique Saumaise écrivit avec beaucoup d'emportement et d'orgueil, il était doux et modeste avec ses amis. L'esprit de secte ne l'empêcha pas de faire des aveux bien favorables à la croyance catholique, comme nous l'apprenons par ce passage d'une lettre de Richard Simon (*Lettres choisies*, liv. I, p. 247) : « Vous « autres puritains, vous vous mettez peu en « peine de ce qui regarde l'office ecclésiasti- « que. Cependant permettez-moi de vous dire « que vos gens ont si fort raffiné pour épurer « la religion chrétienne, qu'ils en ont fait « un squelette. Et c'est ce que témoignait au- « trefois Saumaise à La Peyrère, auteur des « préadamites. Celui-ci, comme je l'ai appris « de lui-même, ayant marqué à Saumaise, « que dans le livre qu'il (Saumaise) avait com- « posé touchant la transsubstantiation contre « Grotius, il avait trouvé bien des choses « qui établissaient l'antiquité des cérémonies « de l'Eglise romaine, ou plutôt de toutes les « églises du monde : *Nostri*, répondit Saumai- « se, *resecuerunt religionem usque ad vivum.* » Ses principaux ouvrages sont : *Nili, archiepiscopi Thessalonicensis, de primatu papæ romani, libri duo*, avec des remarques qui décèlent son enthousiasme de secte, Hanau, 1608, in-8°; Heidelberg, 1608 et 1612; Leyde, 1645, in-4°. Ce Nil était un grec aussi zélé pour le schisme de Photius que Saumaise pour la doctrine de Calvin. Le livre de l'un et les remarques de l'autre ont été solidement réfutés par Jean Dartis, dans son traité : *De ordinibus et dignitatibus ecclesiasticis*, Paris, 1648, in-4°. *Flori, rerum Romanarum, libri IV, cum notis Gruteri : nunc primum accesserunt notæ et castigationes Cl. Salmasii*, Paris, 1609, in-8°, et 1636, in-8°; *Historiæ Augustæ scriptores sex*, Paris, 1620, in-fol., et depuis à Leyde, en 1670 et 1671, in-8°; *Plinianæ exercitationes in Caii Julii Solini Polyhistor. Item Caii Julii Solini Polyhistor, ex veteribus libris emendatus*, Paris, 1629, 2 vol., in-folio, et à Utrecht, 1689, 2 vol. in-folio. *De usuris*, Leyde, 1639, in-8°. Ce livre, dans lequel il veut justifier les usures modérées, fut attaqué avec succès par Cloppenburg, Heinsius et Fabrot. *Dissertatio de fœnore trapezitico, in tres libros diviso*, Leyde, 1640, in-8°, qui, au jugement de Grotius, fut pulvérisée par Petau. *Dissertationum ecclesiasticarum libri duo*, Paris, 1641, in-8°; *Simplicii commentarius in Enchiridion Epicteti, ex*

Digitized by Google

libris veteribus emendatus; De re militari Romanorum liber, opus posthumum, 1657, in-4°; *De Hellenistica*, Leyde, 1643, in-8°. Plusieurs autres ouvrages, dont on peut voir la liste dans la Bibliothèque de Bourgogne, par Papillon.

SAUMAISE (Claude de), parent du précédent, né à Dijon en 1603, entra dans l'Oratoire en 1635, et fut chargé d'écrire l'*Histoire de sa congrégation*. Il recueillit plusieurs matériaux; mais l'ouvrage est demeuré imparfait : le P. Saumaise mourut à Paris avant de l'avoir achevé, en 1680, à 77 ans. On a de lui une Traduction française des *Directions pastorales* de dom Jean de Palafox, 1671, in-12, et quelques pièces de vers latins et français.

SAUMERY (Pierre-Lambert de), Français de nation, se fit franciscain dans sa patrie. Ayant apostasié en passant à Menin, il se retira en Angleterre, et partit de Londres au commencement de janvier 1719, pour s'embarquer pour le Levant. Il fit à Constantinople un séjour de plus de trois ans, parcourut ensuite l'Allemagne, l'Italie et la Hollande, où il se présenta deux ou trois fois pour être ministre; mais, manquant de témoignages, il fut rejeté. Après cela, il vint à Liége, où il abjura le calvinisme, et vécut de sa plume pendant environ quinze ans. Sa mauvaise conduite l'ayant fait chasser de cette ville, il retourna en Hollande, se fit de nouveau calviniste, et mourut, dit-on, à Utrecht. On a de lui : *Mémoires et aventures secrètes et curieuses d'un voyage au Levant*, Liége, 1731, 5 vol. in-12; l'*Anti-chretien, ou l'Esprit du calvinisme opposé à* Jésus-Christ *et à l'Evangile*, ibid., 1731, in-12, dédié à messieurs les bourgmestres et conseil de Liége; *Réplique à la lettre d'un soi-disant officier de la garnison de Namur*, contre le livre précédent. La lettre de ce prétendu officier a reparu avec quatre autres, sous le titre de *Quatre lettres à messieurs les bourgmestres et conseil de Liége, au sujet du livre de M. de Saumery,..... avec une lettre à M. le baron de H***, sur les susdites lettres*, etc., Amsterdam, 1745, in-12; les *Délices du pays de Liége*, 1738-1754, 5 vol. in-fol. Saumery a rédigé cette informe compilation avec plusieurs autres faméliques écrivains qui avaient aussi besoin de jugement que de pain.

SAUNIER de Beaumont (l'abbé), sous-diacre du diocèse de Rouen, écrivain et compilateur du XVIIIe siècle, publia les ouvrages suivants sous le voile de l'anonyme : *Lettre d'un théologien à un avocat, sur le droit que les curés ont dans le gouvernement de l'Eglise*, 1712, in-12; *Lettres philosophiques, sérieuses, critiques et amusantes, traitant de la pierre philosophale, de l'incertitude de la médecine*, etc., Paris, 1733, in-12; La Haye, 1748, in-12; *Le Gnome*, Paris, in-12; *Onéirologie*, ou *Traité des songes*, en Hollande, in-12; *Productions d'esprit, contenant tout ce que les arts et les sciences ont de rare et de merveilleux; ouvrage critique et sublime composé par le docteur Swift, et autres personnes remplies d'une érudition profonde, avec des notes en plusieurs endroits, traduit par M. ****, Paris, 1736, 2 vol. in-12 : c'est la trad. du *Conte du Tonneau* de Swift, publiée à La Haye par Van Effen, et à laquelle l'abbé Saunier a fait beaucoup de changements. Il a composé notamment la 1re, la 3e, la 10e et la 14e lettres, pour remplacer ce que ce conte offrait d'impie et de licencieux; *Voyage d'Inigo de Biervillas, Portugais, à la côte du Malabar, Goa, Batavia et autres lieux des Indes orientales*, Paris, 1736, in-12; *Histoire de la dernière révolution arrivée dans l'empire ottoman le 28 septembre 1730, avec quelques observations sur l'état de la ville et empire de Maroc*, Paris, 1740, in-12, sous le pseudonyme de *Crouzenac*, gentilhomme gascon. L'abbé Saunier fut l'éditeur de l'ouvrage d'un laïque nommé Boisvenet, intitulé : *Instructions chrétiennes sur les souffrances, par M. l'abbé ****, Paris, 1732, in-12.

SAURIN (Elie), ministre de l'église wallonne d'Utrecht, vit le jour en 1639, à Usseaux, dans la vallée de Pragelas, frontière du Dauphiné. Son père, ministre de ce village, l'éleva avec soin, et le jeune Saurin ne tarda pas à se distinguer. Ses talents le firent choisir, en 1661, pour ministre de Venterol, puis d'Embrun. L'année suivante, il était sur le point de professer la théologie à Die, lorsqu'il fut obligé de quitter le royaume, pour avoir refusé d'ôter son chapeau en passant auprès d'un prêtre qui portait le saint Viatique. Il se rendit en Hollande, où il devint ministre de l'église wallonne de Delft. Il y eut des démêlés très-vifs avec le ministre Jurieu, dont il se tira avec avantage. Il mourut à Utrecht, en 1703, âgé de 64 ans, sans avoir été marié. On a de lui : *Examen de la théologie de Jurieu*, La Haye, 1694, 2 vol. in-8°, dans lequel il discute diverses questions de théologie; des *Réflexions sur les droits de la conscience*, Utrecht, 1697, in-8°, contre Jurieu, et contre le *Commentaire philosophique* de Bayle; un *Traité de l'amour de Dieu*, ibid., 1701, in-8°, dans lequel il soutient l'amour désintéressé; un *Traité de l'amour du prochain*, ibid., 1704, in-8°, etc.

SAURIN (Jacques), né à Nîmes, en 1677, d'un habile avocat protestant de cette ville, fit d'excellentes études, qu'il interrompit quelque temps pour suivre le parti des armes. Il eut un drapeau dans le régiment du colonel Renault, qui servait en Piémont; mais le duc de Savoie ayant fait la paix avec la France, Saurin retourna à Genève, et reprit ses études de philosophie et de théologie, qu'il acheva avec un succès distingué. Il alla, l'an 1700, en Hollande, puis en Angleterre, où il se maria en 1703. Deux ans après il retourna à La Haye. Il s'y fixa et y prêcha avec un applaudissement extraordinaire. Il avait de grands talents extérieurs, un air prévenant, une physionomie gracieuse, un ton de voix net et insinuant. Son élocution n'était pas exactement pure; mais comme il prêchait dans un pays étranger, on y faisait peu d'attention, et son auditoire était toujours fort nombreux. Il mourut en 1730, peu regretté des calvinistes, qui ne lui trouvaient pas assez de zèle ou d'emportement contre les catholiques. Ses ennemis firent

Digitized by Google

beaucoup valoir ses intrigues galantes, et quelques autres aventures où sa vertu s'est démentie. Les ouvrages de ce ministre sont: des *Sermons*, en 12 vol. in-8° et in-12, dont quelques-uns sont écrits avec beaucoup de force, de génie et d'éloquence, et dont quelques autres sont négligés et faibles. On n'y trouve point ces imprécations et ces fureurs que les calvinistes font ordinairement paraître dans leurs sermons contre l'Eglise romaine; mais il ne laisse pas d'en combattre les dogmes d'une manière insidieuse, quoique sa logique ne soit pas redoutable. Il attaque, par exemple, la présence réelle par des raisons qui se tournent également contre le mystère de la Trinité, qu'il défend dans ce même endroit. (*Voy.* le *Catéch. philos.*, n° 447.) Il avait publié les 5 premiers vol. pendant sa vie, depuis 1708 jusqu'en 1725; les derniers ont été donnés après sa mort. Des *Discours sur l'Ancien Testament*, dont il publia les 2 premiers volumes in-fol. Beausobre et Roques ont continué cet ouvrage et l'ont augmenté de 4 vol., 1720 et années suivantes: une *Dissertation* du 2e volume, qui traite *du mensonge officieux*, fut vivement attaquée par La Chapelle, et suscita de fâcheuses affaires à Saurin. Un livre intitulé: *L'Etat du christianisme en France*, 1725, in-8°, dans lequel il traite de plusieurs points de controverse, et combat le miracle opéré sur la dame de La Fosse à Paris; *Abrégé de la théologie et de la morale chrétienne, en forme de catéchisme*, 1722, in-8°. Saurin publia, deux ans après, un Abrégé de cet abrégé; l'un et l'autre sont faits avec méthode, mais ils ne peuvent servir qu'aux protestants. On a publié plusieurs compilations sous les titres d'*Esprit de Saurin*, etc., *Principes*, etc., *Extraits*, etc.; la plus récente est intitulée *Chefs-d'œuvre ou sermons choisis de Saurin, recueillis par J.-J. Chenevière*, Genève, 1824, 4 vol. in-8°. « On a reproché à Saurin, avec assez de fondement, dit Maury, cette manière d'écrire que l'on appelait, au commencement du XVIIIe siècle, *le style réfugié*. Il fait usage d'une traduction souvent burlesque de la Bible, qui fut imprimée immédiatement après la séparation des églises protestantes: ce langage du temps de Marot, contraste grotesquement avec notre élocution moderne, en donnant à son style un air sauvage et un ton barbare. » — M. l'abbé Migne a donné un choix des *Sermons* de Saurin, dans le tome IX de sa grande collection des *Démonstrations évangéliques*, 1843-1849, 18 vol. in-4°. Les erreurs protestantes que ces sermons contiennent, sont signalées et réfutées dans la *Révision*, colonnes 1036-37 du tome XVIII de ces Démonstrations.

SAURIN (Joseph), membre de l'académie des sciences, frère d'Elie Saurin, né en 1659, à Courtaison, dans la principauté d'Orange, fut reçu ministre fort jeune à Eure en Dauphiné. S'étant emporté, dans un de ses Sermons, contre la religion et le gouvernement, il fut obligé de quitter la France en 1683, et se retira à Genève, d'où il passa dans le canton de Berne, qui lui donna une cure considérable dans le bailliage d'Yverdun. Il était bien établi dans ce poste, lorsqu'il s'éleva contre lui un orage qui le fit passer en Hollande. Il se rendit de là en France, et se mit entre les mains de l'illustre Bossuet, qui lui fit faire son abjuration en 1690. On douta toujours de la sincérité de cette conversion. L'*Histoire* qu'il en a donnée est une espèce de roman. Saurin fut bien accueilli par Louis XIV, eut des pensions de la cour, et fut reçu à l'académie des sciences en 1707, avec des distinctions flatteuses. La géométrie faisait son occupation et son plaisir. Il orna le *Journal des savants*, auquel il travaillait, de plusieurs extraits, et les *Mémoires de l'académie des sciences*, de quelques morceaux intéressants. Ce sont les seuls ouvrages qu'on connaisse de lui. On lui a attribué le *Factum* qu'il publia contre Rousseau, lorsqu'il fut enveloppé dans la triste affaire des *couplets*, mais ce factum est de Houdart de La Motte, auquel il avait eu recours. Il se répandit, en 1709, dans le café où Saurin allait tous les jours, des chansons affreuses contre tous ceux qui y venaient. On soupçonna Rousseau d'en être l'auteur. Celui-ci rejeta ces horreurs sur Saurin, qui fut absous par un arrêt du parlement, rendu en 1712, tandis que Rousseau était banni du royaume, non pas à la vérité comme auteur des *couplets*, mais pour avoir succombé dans ses preuves contre Saurin. Richer, dans un des volumes des *Causes célèbres* tâche de prouver que Saurin et La Motte fabriquèrent les *couplets* d'après certains traits échappés à Rousseau, qu'ils y insérèrent adroitement pour faire retomber sur lui avec plus de vraisemblance le soupçon de les avoir faits; ce sentiment a pris faveur: cependant, quant à La Motte, il faut convenir que l'atrocité des *couplets* n'était point dans son caractère, et il paraît certain, qu'il n'a eu d'autre part à cette affaire que d'avoir composé le *factum* dont nous avons parlé. Saurin mourut à Paris en 1737, d'une fièvre léthargique. Sa mémoire a été attaquée après sa mort, comme sa réputation l'avait été pendant sa vie. On fit imprimer, dans le *Mercure suisse*, une lettre écrite de Paris à un ministre, dans laquelle il s'avouait coupable de plusieurs crimes qui auraient mérité la mort. Quelques ministres calvinistes ont depuis fortement soutenu que cette lettre avait existé. Voltaire a essayé de prouver le contraire. Cependant, ce poëte philosophe, en voulant défendre Saurin dans son *Histoire générale*, a laissé de fâcheuses impressions sur son caractère. Il insinue que ce géomètre sacrifia sa religion à son intérêt, et qu'il se joua de « Bossuet, qui crut avoir converti un « ministre, et qui ne fit que servir à la petite « fortune d'un philosophe! » Cela peut être vrai; mais c'est un aveu singulier de la part d'un homme qui fait l'apologie d'un autre.

SAURINE (Jean-Pierre), évêque constitutionnel des Landes, puis de Strasbourg, naquit à Saint-Pierre d'Eysus, département des Basses-Pyrénées, le 10 mai 1733. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint vicaire à Sainte-Marie d'Oloron, et il occupait encore cette place, lorsqu'il fut élu, en 1789, député

Digitized by Google

aux Etats généraux par le clergé du Béarn. Partisan des principes de la révolution, il fit partie de la coalition des curés qui se réunirent au tiers-état, adhéra aux mesures prises dans la nuit du 4 août, et applaudit à la vente des biens ecclésiastiques. Le 27 septembre 1790, il prêta le serment à la constitution civile du clergé ; et peu de temps après il fut élu évêque des Landes. Appelé, en 1792, à la Convention nationale, il y vota pour la détention de Louis XVI et de sa famille jusqu'à la paix, pour le sursis et pour l'appel au peuple. Par suite de son opposition à la journée du 31 mai 1793, et pour avoir signé la protestation du 6 juin suivant, il fut un des soixante-treize députés mis en arrestation; mais, sur la motion de Merlin de Douai, il rentra avec eux, le 10 décembre 1794, dans le sein de la Convention : plus tard il fit partie du conseil des Cinq-cents. Dès le commencement de 1795, quelques prélats constitutionnels s'étant décidés à travailler à l'organisation de leur église, Saurine et trois d'entre eux formèrent à Paris un comité sous le titre d'*Evêques réunis*. Il s'agissait de rassembler les membres dispersés (*membra disjecta*) du clergé constitutionnel. Ils adressèrent, le 15 mars une *lettre encyclique* aux autres évêques leurs collègues. Cette lettre fut suivie d'une *autre* du 13 décembre. Saurine prit part à l'une et à l'autre. Il coopéra aux *Annales de la Religion*, de Desbois, et défendit dans quelques articles l'ancienne discipline contre les innovations de plusieurs de ses collègues. Saurine assista aux deux *conciles* des constitutionnels, qui s'ouvrirent le 15 août 1797, et le 29 juin 1801; mais il ne s'y fit pas remarquer. Après le Concordat, Saurine obtint l'evêché de Strasbourg. Les *Mémoires* historiques sur les affaires ecclésiastiques de France disent que cette nomination inattendue excita des plaintes, et que le début de l'évêque dans son diocèse ne fut pas heureux. A Colmar, il logea chez Rewbell et Rapinat, et adressa une instruction menaçante à son clergé. On cite de lui des décisions d'une morale très-relâchée, et on prétend que son secrétariat se permettait des taxes arbitraires. Il appela de tous les côtés les prêtres assermentés, et força plusieurs ecclésiastiques respectables à quitter le diocèse. Il mourut subitement le 8 mai 1813. *Voy.* l'*Ami de la Religion*, tom. XXXIII, pag. 91, où l'on trouve une excellente *Notice* sur cet évêque constitutionnel. Les *Annales de la Religion*, tom. VI, VII et X, contiennent plusieurs de ses *Opuscules*.

SAUSSAY (André du), docteur en droit et en théologie, curé de Saint-Leu à Paris, sa patrie, official et grand-vicaire dans la même ville, et enfin évêque de Toul, naquit vers 1589 de parents pauvres, qui le firent élever dans un établissement de charité. Il s'acquit l'estime du roi Louis XIII, dont il fut prédicateur ordinaire, et qui l'honora de la mitre en 1647. Il gouverna son diocèse avec beaucoup de zèle et de sagesse, et mourut à Toul en 1675, à 86 ans. Il composa plusieurs ouvrages, entre autres : *De episcopali monogamia et unitate ecclesiastica Dissertatio*, Paris, 1632, in-4° ; et le *Martyrologium gallicanum*, 1638, 2 vol. in-fol. dans lequel on remarque beaucoup d'érudition, mais pas assez de critique et d'exactitude. Il entreprit cet ouvrage par ordre de Louis XIII. Une *Notice* lui a été consacrée dans les *Mémoires* de Niceron, tome XL.

SAUSSAYE (Charles de La), né en 1565 d'une famille noble, fut chanoine d'Orléans, sa patrie, jusqu'en 1614, époque où il accepta la cure de Saint-Jacques de la Boucherie à Paris. Le cardinal de Retz le nomma chanoine de l'église de Paris, ce qui ne l'empêcha pas de conserver sa cure. Il mourut en 1621, à 56 ans. On a de lui : *Annales Ecclesiæ aurelianensis*, Paris, 1615, in-4° ; ouvrage plein de recherches savantes.

SAUSSOIS (N. du), ou plutôt Dusaussois (quelques-uns écrivent *Dusaussoir*), né vers 1687, était curé de Haucourt, diocèse de Rouen. Il n'est connu que par un ouvrage intitulé : *La Vérité rendue sensible à tout le monde* ou *Entretien familier d'un curé avec un marchand, sur les contestations dont l'Eglise est agitée, et en particulier sur la constitution* Unigenitus, 1719, in-12. Ce livre, en faveur de l'appel, eut plusieurs éditions. La 5e est de 1724, avec une 2e partie qui commence à l'art. 6. Il y en eut une autre édition en 1743, 2 vol. in-12, donnée par Jean-Joseph Grillot, chanoine de Chablis (*Voy.* le Dict. des anonymes, t. III, p. 304, n° 10,975). Ce Grillot, simple clerc tonsuré, élevé au séminaire d'Auxerre sous M. de Caylus, et ensuite au collége de Sainte-Barbe, avait été imbu dès sa jeunesse des principes de Port-Royal. Pieux d'ailleurs et menant une vie austère, il avait cru méritoire de se vouer entièrement au service du parti, et de s'exposer à tous les dangers pour le faire prévaloir. Sachant qu'on recherchait et qu'on punissait sévèrement ceux qui contribuaient à répandre les écrits jansénistes, il ne craignit pas de se livrer à cette œuvre dangereuse. Il fut découvert, et on le condamna au carcan. Il souffrit cette humiliation avec une résignation digne d'une meilleure cause. Errant et banni du royaume, il se retira en Hollande près des réfugiés. Il lui fut cependant permis de revenir en France, où il mourut en 1749. La nouvelle édition de l'ouvrage du curé Dusaussois fut un des fruits de ce zèle mal entendu. Ce curé mourut dans sa paroisse au mois d'octobre 1727, âgé d'environ 40 ans.

SAUSSOL (Alexis), né le 6 février 1739, à Dourgne, diocèse de Lavaur, commença ses études à Castres et les continua à Toulouse. Il vint les terminer à Paris chez les Robertins dont l'enseignement était alors en réputation, et passa ensuite trois années au séminaire de Saint-Nicolas dans les fonctions de directeur et de grand préfet. De là il fut rappelé à Lavaur par M. de Castellane, évêque de cette ville, dont il devint l'aumônier ou peut-être le secrétaire particulier. A l'époque de la révolution, il suivit ce prélat en Espagne, et il habita pendant trois ans avec

Digitized by Google

lui le célèbre monastère de Mont-Serrat en Catalogne. C'est là que Saussol recueillit les matériaux d'un ouvrage qu'il publia vers 1801 à Florence, où il avait suivi son évêque. Cet ouvrage intitulé : *Traité de la conduite à tenir après la persécution*, mérita à l'auteur un bref de la part de Pie VII. Vers le même temps, l'infante d'Espagne, devenue reine d'Etrurie, qui résidait alors à Florence, l'attacha à l'éducation de son fils aujourd'hui duc de Lucques. Bientôt les vicissitudes auxquelles la vie des princes était alors exposée, séparèrent l'abbé Saussol de son élève dont il avait à peine commencé l'éducation. Il reçut néanmoins de la reine d'Etrurie la croix de Saint-Etienne et une pension de 12,000 francs, que la famille royale d'Espagne lui a payée jusqu'à sa mort. Rentré en France après la restauration, il exerça son zèle pendant plusieurs années aux environs de Lisieux, prêchant, donnant des retraites, et se livrant à toutes les fonctions du ministère. En 1817, Louis XVIII le nomma à l'évêché de Séez ; les obstacles que rencontra l'exécution du concordat de 1817, retardèrent deux ans son sacre, et il ne prit possession de son diocèse qu'au mois d'octobre 1819. Le nouvel évêque remplit avec zèle toutes les fonctions de l'épiscopat : mais son attention se porta spécialement sur les établissements ecclésiastiques. Il créa un petit séminaire, reçut les élèves du grand séminaire à l'évêché en attendant qu'il leur eût fait préparer une habitation convenable, et enfin il fit don au diocèse de l'ancienne abbaye de Saint-Martin de Séez qu'il avait acquise et restaurée à ses frais. Il mourut le 17 février 1836, à l'âge de 77 ans. M. l'abbé Maillard, directeur au séminaire de Séez, prononça son oraison funèbre.

SAUTEL (Pierre-Just), jésuite, né à Valence en Dauphiné l'an 1613, mort à Tournon en 1662, poëte latin. Cet auteur rend les petits sujets intéressants par la manière ingénieuse et délicate dont il les décrit. Il suffit pour s'en convaincre, de lire la première élégie de ses *Jeux allégoriques*, sur une *mouche tombée dans une terrine de lait*. Les autres sujets de ces *Jeux allégoriques* sont : un *Essaim d'abeilles distillant du miel dans le carquois de l'amour ; la Querelle des mouches ;* un *Oiseau mis en cage ;* le *Perroquet qui parle*, etc. On a encore de lui des *Epigrammes* sur tous les jours de fêtes de l'année, qu'il a intitulées : *Annus sacer-poeticus*, ouvrage imprimé à Paris, 1665, in-16 ; Cologne, 1741, 2 vol. in-8°. Ces épigrammes, fort inférieures aux autres poésies de l'auteur, sont hérissées de mauvaises pointes, et contiennent beaucoup de faits apocryphes. Les *Lusus poetici allegorici* avaient été imprimés à Lyon, l'an 1656, in-12, avec une autre production qui a pour titre *Divæ Magdalenæ ignes sacri*. La latinité en est pure : mais les pensées n'en sont pas toujours naturelles.

SAUVAGE (Jean) ou Wilt ou Ferus, cordelier, natif de Souabe, prêcha avec applaudissement dans la métropole de Mayence pendant 24 ans, et mourut en 1554, à soixante ans. On a de lui des *Sermons* imprimés plusieurs fois, et un *Commentaire* sur saint Jean, imprimé à Anvers et à Mayence, qui fut attaqué par Dominique Soto et Corneille Loos. Le Père Sauvage, ayant passé presque toute sa vie parmi les hétiques, s'était accoutumé peu à peu à leur façon de s'exprimer. On peut cependant lire sans danger ce Commentaire, de même que celui sur saint Mathieu du même auteur, de l'édition de Rome. Ses Commentaires ont été mis à l'*index*, et ont trouvé un apologiste dans Dupin.

SAUVIGNY (Edme-Louis Billardon de), littérateur né près d'Auxerre, vers 1730, fit quelques études, embrassa l'état militaire, et obtint, à l'âge de vingt ans, une lieutenance dans un régiment de cavalerie. Reçu ensuite dans les gardes du corps du roi de Pologne, Stanislas, alors duc de Lorraine, il vint à Paris, après la mort de ce prince, et la bienveillance de madame la duchesse de Chartres lui fit obtenir une place de censeur royal. Ce fut lui, dit-on, qui le premier enseigna la littérature à madame de Genlis. Après avoir déclaré la guerre aux philosophes, il s'attacha ensuite à leur phalange ; et le même homme qui avait, en 1757, publié une *Critique de la religion naturelle, de Voltaire* (*Voy.* plus bas), et qui fit représenter, en 1763, la *Mort de Socrate*, tragédie en 3 actes, où, sous le nom d'Aristophane, il prodigue des injures à Palissot, permit, comme censeur, en 1788, la publication de l'*Almanach des honnêtes gens*, de Silvain Maréchal, ouvrage impie, que l'avocat général Séguier dénonça au parlement. Une lettre de cachet exila Sauvigny à 40 lieues de la capitale, et peu de temps après son emploi fut supprimé. Il adopta les principes de la révolution ; mais il s'y montra assez modéré, et n'y joua aucun rôle important. Après la Terreur, il fut employé dans les bureaux du ministère de l'intérieur, fit partie du lycée républicain et on n'entendit plus parler de lui qu'à l'époque de sa mort, arrivée en 1809. Il était âgé de près de 80 ans. On a de lui, outre quelques petites pièces en un acte, et les ouvrages que nous avons cités : *Hirza* ou *les Illinois*, tragédie en 5 actes, 1767, in-8° ; *Le Persifleur*, comédie en 3 actes et en vers, 1771 ; *Gabrielle d'Estrées*, tragédie en 5 actes, 1778, reproduite en 4 actes ; *Péronne sauvée*, opéra en 4 actes, 1783 ; *Abdir*, drame en 4 actes, 1785 : c'est le sujet d'Asgill tiré de l'histoire de la révolution américaine ; *Washington*, ou *La liberté du Nouveau-Monde*, tragédie en 4 actes, 1791. L'auteur, pour ne rien oublier, y met en scène jusqu'au serment exigé des prêtres. *Scipion l'Africain*, en un acte, janvier 1797 : c'est une allégorie à la louange de Bonaparte, qu'on venait de nommer généralissime de l'armée contre l'Angleterre : on n'en a retenu que ce vers assez bizarre :

Capoue a sauvé Rome et Carthage est malade.

La plupart de ses pièces de théâtre n'eurent

Digitized by Google

aucun succès, excepté la *Mort de Socrate*. Ses autres ouvrages sont : *Lettres philosophiques*, en vers, Bristol (Paris), 1756, in-12; l'*Une et l'Autre*, ou *La Noblesse commerçante et militaire*, Mahon (Paris), 1756, in-8°; *la France vengée*, Paris, 1757, in-8° : c'est un poëme au sujet de l'attentat de Damiens. *La Religion révélée, en réponse au poëme de la Religion naturelle*, par Voltaire, *avec un poëme sur la cabale anti-encyclopédique au sujet du dessein qu'ont eu les encyclopédistes de discontinuer leurs travaux*, Genève (Paris), 1758, in-8°; *La Prussiade*, poëme en quatre chants, Francfort (Paris), 1758, in-8°; *Voyage de mesdames de France en Lorraine* (mesdames Adélaïde et Victoire), 1761, in-12; *Odes anacréontiques*, Paris, 1762, in-12 : elles ont eu plusieurs éditions; *Apologues orientaux d'Amed Ben Mahomed*, Paris, 1764, in-12, traduits en allemand et en anglais; *Histoire amoureuse de Pierre le Long et de sa très-honorée dame Blanche Bazu*, Londres (Paris), 1765, in-8°; nouvelle édition, ibid., 1768; 3e édition, avec le titre de l'*Innocence du premier âge en France*, etc., précédée d'un *Discours* sur la langue française, ibid., 1778, in-8°; — 1795, in-12. Cet ouvrage eut un grand succès. *Le Parnasse des dames*, ou *Choix de poésies des femmes de toutes les nations*, Paris, 1773, 10 vol. in-8°. Les cinq premiers volumes renferment les poésies anciennes, en commençant par celles de Sapho, que Sauvigny publia séparément (en 1777 et en 1792, in-12). Les cinq autres contiennent les pièces de théâtre des dames françaises, anglaises, allemandes et danoises. On trouve dans le premier tome trois comédies en vers, sans nom d'auteur; mais on sait qu'elles sortirent de la plume de madame de Genlis; ces pièces sont : la *Mère rivale*, l'*Amant anonyme*, et *Les Fausses délicatesses*. Dans le second volume, l'auteur donne des *Notices* sur les dames qui ont écrit pour le théâtre, avec l'*Analyse* de leurs meilleures pièces. *Les après-soupers de société, petit théâtre lyrique et moral sur les aventures du jour*, Paris, 1783, 24 cahiers qui se relient en 6 vol. in-18; *Essais historiques sur les mœurs des Français*, ibid., 1785-92, 10 vol. grand in-8° et in-4°, fig. coloriées. Cet ouvrage se distribuait par cahiers. *Le premier volume* renferme la vie de saint Grégoire de Tours, extraite de ses écrits, avec l'examen de Lévêque de la Ravallière; la division des Gaules; la généalogie des rois de France; l'épitome de l'histoire de France. *Le second et le troisième volumes* contiennent la traduction de l'histoire de Grégoire de Tours, et sa continuation par Frédegaire. *Le quatrième et le cinquième*, les gestes des rois de France; ceux de Dagobert; des extraits d'Aimoin et de Roricon; la Chronique de Saint-Denys, avec l'analyse comparée de cinquante autres chroniques et de deux cent cinquante-cinq vies de saints, avec une table raisonnée de tout l'ouvrage. *Le sixième et le septième volumes* renferment la traduction des *Œuvres* de Sidoine Apollinaire. *Le huitième et le neuvième*, les lettres des rois, reines, papes, évêques, se rapportant à l'histoire de la première race. *Le dixième*, enfin, contient les constitutions des rois de France, première dynastie, les lois des ripuaires, avec leur traduction. Sauvigny montra plus de talent dans ces derniers ouvrages que dans ses productions théâtrales, pour lesquelles, néanmoins, il eut toujours, en dépit du public, une prédilection toute particulière.

SAVARON (Jean), historien et magistrat, naquit vers 1550 à Clermont-Ferrand en Auvergne. Il sortait d'une bonne famille de cette province. Il fut président et lieutenant général en la sénéchaussée et siége présidial de sa patrie. Il se trouva aux Etats généraux tenus à Paris en 1614, en qualité de député du tiers-état de la province d'Auvergne, et y soutint avec zèle et avec fermeté les droits du tiers-état, qu'on semblait ne vouloir pas admettre dans cette assemblée. Il plaida ensuite avec distinction au parlement de Paris, parvint à une extrême vieillesse, et mourut en 1622. On a de lui un grand nombre d'écrits, dont la liste se trouve dans les *Mémoires de Nicéron*, t. XVII. Les principaux sont : *Sidonii Apollinaris opera*, 1609, in-4°, avec des notes; *les Origines de Clermont, ville capitale d'Auvergne*, Clermont, 1607, in-8°. Pierre Durand a donné une plus ample édition, in-fol., 1662, de cet ouvrage aussi savant qu'exact; *De sanctis ecclesiis et monasteriis Claromonti libri duo, cum notis*, Paris, 1608, in-8° : cet opuscule, qui est d'un auteur anonyme du xe siècle, a été reproduit par Durand, dans les *Preuves* de l'histoire de Clermont, et il l'avait été précédemment par Labbe, dans la *Biblioth. nov. manuscr.*, II, 707; *Traité contre les masques*, Paris, 1608, in-8°; 3e édit., ibid., 1611, augm. de l'homélie de saint Augustin : *De Kalendis Januarii*, et du décret de la Sorbonne, contre la fête des fous, qui se célébrait dans diverses églises du royaume. *Traité contre les duels*, etc., 1610, in-8°; *Traité de la souveraineté du roi et de son royaume*, aux députés de la noblesse, 1615, in-8°, ouvrage curieux et peu commun; *Chronologie des États généraux, depuis 422 jusqu'en* 1605, Paris, 1605, in-8°, réimprimée en 1788, in-8°. L'auteur a eu pour but de montrer que, depuis la fondation de la monarchie jusqu'à Louis XIII, le tiers-état a toujours été convoqué par le roi aux Etats généraux, et y a eu entrée, séance et voix opinante. *De la sainteté du roi Clovis*, Paris, 1622, in-4°, très-rare.

SAVARY (Nicolas), voyageur et antiquaire, né l'an 1750, à Vitré en Bretagne, est connu par une *Traduction du Koran*, la *Morale de Mahomet*, des *Lettres sur l'Egypte*, et des *Lettres sur la Grèce*. Auteur facile et fécond, quelquefois éloquent, mais dominé par son imagination, par l'attrait des paradoxes, par le désir d'être singulier plutôt que vrai, il n'a pu jouir que du suffrage des lecteurs superficiels qui ne s'informent de rien dès qu'on les amuse. On peut voir diverses observations sur ses ouvrages, dans le *Journal hist. et litt.* du 1er août 1785, pag. 507; 15 février 1787, pag. 248; 15 octobre 1787,

Digitized by Google

pag. 238. Sa traduction de l'*Alcoran* est faite sur celle de Sale, et aussi infidèle que la sienne. Il y a à la tête une *Vie de Mahomet*, où cet imposteur n'est pas faiblement flatté. On y fait un grand éloge de son courage et de sa prétendue politique, et on glisse sur ses fourberies et ses superstitions, sur son fanatisme féroce et sanguinaire. Cette traduction a été réimprimée en 1826, 2 vol. in-18. Quant aux *Lettres sur la Grèce* qui ont paru vers le temps de sa mort, à Paris, 1788, 1 vol. in-8°, et réimprimées en 1798, nous n'y avons vu qu'une chose de remarquable : c'est que M. Savary y prêche avec beaucoup de courage la croisade contre les Turcs, non pas pour rétablir le christianisme dans les vastes contrées qu'ils ont usurpées, moins encore pour reconquérir les lieux saints, oh! non, la philosophie n'approuve pas les conquêtes faites par de tels motifs; mais précisément pour remédier à la peste, au despotisme, au mépris des arts. « A la vue de ces tristes spectacles, « dit-il, mon cœur s'indigne et gémit, ma « bile s'allume; et je voudrais conjurer toute « l'Europe contre ces Turcs qui, descendus « des monts de l'Arménie, ont écrasé les « nations sur leur passage, et se sont frayé, « à travers des flots de sang, une route jus- « qu'au trône de Constantinople. Les beaux « pays qu'ils habitent n'ont point adouci la « férocité de leur caractère; la force est leur « loi, le sabre leur justice. » Malheureusement, un ou deux ans après la publication de ces Lettres, les Français à qui tout cela s'adressait particulièrement, sont devenus, à l'égard des sciences et des arts, tout autrement Turcs que ceux qui ont chagriné M. Savary. On a publié après sa mort, arrivée à Paris le 4 février 1788, un ouvrage qu'il avait laissé presque achevé. C'est un conte, dit-on, traduit de l'arabe, où il n'y a rien de solide à recueillir. Savary a encore laissé une *Grammaire* arabe, qui ne peut être comparée à celle qu'a donnée depuis M. de Sacy. Il s'était aussi occupé d'un *Dictionnaire* arabe qui n'a jamais vu le jour.

SAVIGNAC (Louis), prêtre et docteur en théologie de la faculté de Paris, vivait dans le XVIIe siècle. On a de lui les *Panégyriques des saints*, qu'il avait prononcés dans différentes églises de la capitale, Paris et Amiens, 1687, 2 vol. in-8°. Le premier volume en contient 23, pour les fêtes des saints que l'Eglise celèbre depuis la Toussaint jusqu'au mois de mai, et le second en renferme autant pour les autres mois de l'année. Cet orateur ne s'elève pas au-dessus de la médiocrité.

SAVILE (Henri), théologien anglais, né à Bradley, dans la province d'York, le 30 novembre 1549, chevalier peu avantagé de la fortune, prévôt du collége d'Eaton près de Windsor, mort le 19 février 1622, à Oxford, fut un des principaux ornements de l'université de cette dernière ville. On doit à ses travaux des *Commentaires* sur Euclide et sur Tacite, et une *Edition* en grec des *Œuvres de saint Jean Chrysostome*, Eaton, 1612, 9 vol. in-fol. Cette édition est belle et exacte. On a avancé que Fronton du Duc, qui publia dans le même temps que lui ce Père de l'Eglise, donna son édition sur les feuilles qu'on lui fournissait furtivement d'Angleterre; mais il serait pour le moins aussi raisonnable de prétendre que Savile *donna son édition sur les feuilles qu'on lui fournissait furtivement* de France. On a encore de lui : *Rerum anglicarum scriptores post Bedam*, Londres, 1596, in-fol.; ouvrage savant et plein de recherches. C'est lui qui publia, en 1618, le *Traité* de Bradwardin contre les pélagiens. *Voy.* Bradwardin.

SAVINES (Charles La Font de). *Voy.* Font de Savines.

SAVONAROLA (Jérome), petit-fils de Jean-Michel Savonarola, célèbre médecin italien, naquit à Ferrare, en 1452, d'une famille noble, prit l'habit de Saint-Dominique, et se distingua dans cet ordre par le talent de la chaire. Florence fut le théâtre de ses succès: il prêchait, il confessait, il écrivait; et dans une ville libre, pleine nécessairement de factions, il n'eut pas de peine à se mettre à la tête d'un parti. Il embrassa celui qui était pour la France contre les Médicis. Il prédit que l'Eglise serait renouvelée; et en attendant cette réformation, il déclama beaucoup contre le clergé et contre la cour de Rome. Alexandre VI l'excommunia, et lui interdit la prédication. Après avoir cessé de prêcher pendant quelque temps, il recommença avec plus d'éclat que jamais. Alors le pape et les Médicis se servirent contre Savonarola des mêmes armes qu'il employait ; ils suscitèrent un franciscain contre le jacobin. Celui-ci ayant affiché des thèses qui firent beaucoup de bruit, le cordelier s'offrit de prouver qu'elles étaient hérétiques. Il fut secondé par ses confrères, et Savonarola par les siens. Les deux ordres se déchaînèrent l'un contre l'autre. Après des scènes peu raisonnables et peu édifiantes, le peuple soulevé contre Savonarola se jeta dans son monastère : on ferma les portes pour empêcher ces furieux d'y entrer; mais ils y mirent le feu, et se firent un passage par la violence. Pour les satisfaire, le magistrat se vit obligé de poursuivre Sanovarola comme un imposteur. Il fut appliqué à la question, et son interrogatoire, tel qu'il fut rendu public, parut prouver qu'il était à la fois fourbe et fanatique. Il est certain qu'il s'était vanté d'avoir eu de fréquents entretiens avec Dieu, et qu'il l'avait persuadé à ses confrères. Il prétendait aussi avoir soutenu de grands combats avec les démons. Jean-François Pic de La Mirandole, auteur de sa *Vie*, assure que les diables qui infestaient le couvent des dominicains, tremblaient à la vue de frère Jérôme. Le pape Alexandre VI envoya le général des dominicains et l'évêque Romolino, qui le dégradèrent des ordres sacrés et le livrèrent aux juges séculiers, avec deux de ses plus zélés partisans. Ils furent condamnés à être pendus et brûlés : sentence qui fut exécutée le 23 mai 1498. A peine eut-il expiré, qu'on publia

Digitized by Google

sous son nom sa *Confession*, dans laquelle on lui prêta bien des extravagances, mais rien qui méritât le dernier supplice et surtout un supplice cruel et infâme. Il mourut avec constance à l'âge de 46 ans. Pic de La Mirandole, auteur de la *Vie* dont nous venons de parler (publiée par le Père Quétif, avec des notes et quelques écrits du jacobin de Ferrare, Paris, 1674, 3 vol. in-12), en fait un saint. Il assure que son cœur fut trouvé dans la rivière, qu'il en possède une partie, et qu'elle lui est d'autant plus chère, qu'il a éprouvé qu'elle guérit les maladies et qu'elle chasse les démons. Il observe qu'un grand nombre de ceux qui persécutèrent ce dominicain, moururent misérablement. Il met de ce nombre le pape Alexandre VI. Savonarola a trouvé bien d'autres apologistes. Les plus célèbres sont, après le Père Quétif, Ambroise Catharin, Bzovius, Baron, Alexandre, Néri, religieux dominicains, auxquels on doit joindre Marsile Ficin, Matthieu Toscan, Flaminius, etc. Il a laissé des *Sermons* en italien, un Traité intitulé *Triumphus crucis*, des Commentaires *sur l'oraison dominicale* et sur quelques *psaumes*, un Traité *De simplicitate christiana*, publiés par Balesdens, Leyde, 1633, 6 vol. in-12.

SAXANUS. *Voy.* Saix (Antoine du).

SAXI (Pierre), chanoine de l'église d'Arles, mort en 1637, s'est acquis une réputation bien fondée par plusieurs ouvrages, entre autres : *Pontificium Arelatense, sive Historia primatum Arelatensis Ecclesiæ*, Aix, 1629, in-4°; *Entrée du roi* (Louis XIII) *dans la ville d'Arles, le 9 octobre* 1622, Avignon, 1623, in-fol., recherchée à cause des faits historiques.

SAXI ou SASSI (Joseph-Antoine), né à Milan en 1675, enseigna pendant quelque temps les belles-lettres dans sa patrie, remplit ensuite avec zèle les fonctions de missionnaire, fut fait docteur au collége Ambrosien en 1703, et huit ans après directeur de ce collége et de la riche bibliothèque qui y est attachée. Il mourut le 21 avril 1751, et fut enterré dans l'église du Saint-Sépulcre à Milan. On a de lui : *Dissertatio apologetica ad vindicandam Mediolano sanctorum corporum Gervasii et Protasii possessionem*, Bologne, 1719, et Milan, 1721, in-4°. Cette Dissertation est contre le Père Papebroch, qui avait soutenu que les corps de saint Gervais et de saint Protais avaient été transférés à Brisach en Alsace. Le Père Papebroch, alors âgé de 89 ans, en fit remercier l'auteur par le Père Janning son confrère, et se rétracta dans le *Supplément* de juin des *Acta sanctorum; Vie de saint Jean Népomucène*, Milan, in-12, en italien; *Epistola apologetica pro identitate corporis sancti Augustini reperti in Confessione Sancti Petri in cœlo aureo Papiæ, ann.* 1695, Milan, in-folio; *De studiis Mediolanensium antiquis et novis prodromus ad historiam litterario-typographicam*, Milan, 1729, in-8°; *Epistola pro vindicanda formula in Ambrosiano canone ad missæ sacrum præscripta :* Corpus tuum frangitur, Christe, 1731, in-8°; *Epistola ad card. Quirinum, de litteratura Mediolanensium*, in-4°; *S. Caroli Borromæi Homiliæ, præfatione et notis J. A. Saxi illustratæ*, Milan, 1747, 5 vol. in-fol.; *Noctes vaticanæ seu Sermones habiti in academia a sancto Carolo Borromæo Romæ in palatio vaticano instituta cum notis et præfatione J. A. Saxi*, in-fol.; *Vindiciæ de adventu Mediolanum sancti Barnabæ apostoli; Archiepiscoporum Mediolanensium series critico-chronologica*, Milan, 1756, in-4°; des *Editions* de divers auteurs, qu'il a enrichies de notes, entre autres : de l'*Historia Gothorum* de Jordanès ou Jornandès; les *Actes du Concile* de Pavie de l'an 876; de l'*Historia Mediolanensis* de Landulphe; de l'*Historia rerum Lodensium* de Morena, etc. Muratori a inséré ces productions avec les notes de Saxi, dans sa collection *Rerum italicarum*. Saxi écrit avec autant de modération et de sagesse que d'érudition. Il n'a jamais le ton d'un homme qui, à tout prix, veut avoir raison, mais bien celui que donne un désir sincère de trouver et de dire ce qui est vrai.

SCACCHI. *Voy.* Schacci.

SBARAGLIA (le P. Jean-Hyacinthe), religieux de l'ordre des mineurs conventuels, natif de Bologne, mort en 1770, a laissé : *Disputatio de sacris pravorum ordinationibus*, Florence, 1750.

SCALIGER (Joseph-Juste), célèbre philologue, fils de Jules-César Scaliger qui fut lui-même un savant philologue, naquit à Agen l'an 1540, embrassa le calvinisme à l'âge de 22 ans, et vint achever ses études dans l'université de Paris, où il fit des progrès dans la chronologie, les belles-lettres, le grec, sans même négliger la langue hébraïque. Appelé à Leyde, il s'y occupa à écrire divers ouvrages pendant 16 ans et y finit ses jours en 1609, à 69 ans. Il légua sa bibliothèque à l'université de Leyde, dont la plupart des ouvrages grecs et latins sont commentés et enrichis de notes de sa main. Joseph Scaliger, semblable à son père, avait la vanité la plus déplacée, et l'humeur la plus caustique et la plus insupportable. Ses écrits sont un amas de choses futiles, et d'invectives grossières contre tous ceux qui ne le déclaraient point le phénix des auteurs. Ebloui par la sottise de quelques compilateurs, qui l'appelaient « abîme d'érudition, océan de science, chef-« d'œuvre, miracle, dernier effort de la na-« ture, » il s'imaginait bonnement qu'elle s'était épuisée en sa faveur. C'était un tyran dans la littérature. Il se glorifiait de parler 13 langues, c'est-à-dire qu'il n'en savait aucune à fond; mais il les connaissait assez pour y trouver des termes insultants et grossiers. Auteurs morts et vivants, tous furent également immolés à sa critique. Il leur prodigua plus ou moins les épithètes de *fou*, de *sot*, d'*orgueilleux*, de *bête*, d'*opiniâtre*, de *plagiaire*, de *misérable esprit*, de *rustique*, de *méchant*, de *pédant*, de *grosse bête*, d'*étourdi*, de *conteur de sornettes*, de *pauvre homme*, de *fat*, de *fripon*, de *voleur*, de *pendard*. Il appelle tous les luthériens, *barbares*, et tous les jésuites, *ânes*... Origène n'est qu'un *rêveur*, selon lui; saint Justin, un *imbécille*

Digitized by Google

saint Jerôme, un *ignorant;* Rufin, un *vilain maraud;* saint Chrysostome, un *orgueilleux vilain;* saint Basile, un *superbe;* et saint Thomas, un *pédant.* On prétend que c'est dans ce répertoire d'injures que Voltaire a puisé les siennes. Une si grande déraison faisait dire « qu'assurément le diable était auteur « de son érudition. » Il méritait de rencontrer quelqu'un encore plus emporté que lui. Le champion qu'on désirait se présenta. Joseph Scaliger ayant donné, en 1594, une lettre sur l'ancienneté et sur la splendeur de la race Scaligérienne, *De origine gentis Scaligeræ*, in-4°, Scioppius, indigné du ton de hauteur qu'il prenait, publia les bassesses et les infamies vraies ou prétendues de sa famille, et on sent bien que Scaliger ne se tut pas sur celle de Scioppius (*Voy.* ce nom). On peut voir aussi les *Menagiana*, pag. 326, tom. II, édition de Paris, 1715. Scaliger se mêla de poésie, comme son père : mais le plus grand service qu'il ait rendu à la littérature, est d'avoir travaillé avec succès à trouver un fil dans le labyrinthe de la chronologie, et des principes pour ranger l'histoire dans un ordre méthodique. Ses ouvrages sont : des *Notes* sur les tragédies de Sénèque, sur Varron, sur Ausone, sur Pompéius Festus, etc. Il y a souvent trop de finesse dans ses commentaires, et en voulant donner du génie à ses auteurs, il laisse échapper leur véritable esprit. Des *Poésies*, 1607, in-12; un traité *De emendatione Temporum*, savant, quoiqu'il y ait des inexactitudes. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Genève, 1609, in-fol. Le P. Petau le redresse souvent dans son livre *De doctrina temporum;* la *Chronique* d'Eusèbe, avec des notes, Amsterdam, 1658, 2 vol. in-fol.; *Canones Isagogici; De tribus sectis Judæorum*, Delft, 1703, 2 vol. in-4°, édition augmentée par Trigland; *Epistolæ*, Leyde, 1627, in-8°, publiées par Daniel Heinsius; *Annotationes in Evangelia*, etc., dans les Critiques sacrées de Péarson; *De veteri anno Romanorum*, dans le Trésor des antiquités romaines de Grévius, tom. VIII; *De re nummaria*, dans les Antiquités grecques de Gronovius; *De notitia Galliæ*, avec les Commentaires de César, Amsterdam, 1661, et dans le recueil des écrivains français de Du Chesne; divers autres ouvrages, dans lesquels on voit qu'il avait beaucoup plus d'étude, de critique et d'érudition que Jules-César Scaliger, son père, mais moins d'esprit. Les *Scaligeriana*, imprimés avec d'autres *ana*, 1740, en 2 vol. in-12, ont été recueillis des conversations de Joseph Scaliger.

SCALIGER DE LIKA (Paul), marquis de Vérone, Croate de nation, descendait, si on l'en croit, des princes de la Scala. Elevé à la dignité du sacerdoce, il fut pendant quelque temps aumônier de l'empereur Ferdinand; il alla ensuite faire profession du calvinisme en Prusse; obtint par des voies iniques un canonicat de l'église de Munster, s'y montra catholique et réfuta lui-même ce qu'il avait écrit contre le pape. S'étant insinué dans les bonnes grâces d'Albert, duc de Prusse, et s'étant emparé de toute sa confiance, il l'engagea à casser son conseil pour en former un nouveau; mais Albert, duc de Mecklembourg, beau-frère du prince de Prusse, fit bientôt changer la face des affaires. Quatre des nouveaux conseillers furent mis à mort le 28 octobre 1566, et Scaliger ne trouva son salut que dans la fuite. Il vécut depuis dans l'obscurité, de manière qu'on ne sait rien de plus de sa vie. On a de lui : plusieurs Opuscules contre la religion catholique, pleins de fiel, Bâle, 1559, in-4°; *Judicium de præcipuis sectis nostræ ætatis*, Cologne; *Miscellaneorum tomi II, sive catholici Epitemonis, contra depravatam Encyclopediam*, Cologne, 1572, in-4°. C'est la réfutation d'un ouvrage qu'il avait fait étant protestant, intitulé : *Encyclopedia, seu orbis disciplinarum tam sacrarum quam profanarum Epitemon; Satyræ philosoph. et genealogiæ præcipuorum regum et principum Europæ*, Kœnigsberg, 1563, in-8°. Il y a dans tout cela une certaine dose d'érudition, mais peu de jugement.

SCALIGER (Pacifique), de l'ordre des mineurs conventuels, né vers l'an 1640, passa comme missionnaire en Orient, d'où il rapporta le *Diplôme testamentaire* de Mahomet, où, dit-on, il accordait aux chrétiens établis dans ses Etats la liberté de conscience, et l'entière jouissance de leurs possessions et de leurs avantages temporels. On éleva des doutes, peut-être bien fondés, sur ce fameux *diplôme*. Il fut publié en arabe et en latin à Paris, 1630; en latin, par Habneiry, en 1638; et par Hinckelman en 1669. Cette version est très-estimée, et elle passe pour exacte.

SCANDELLARI (Ignace-Augustin), général des Barnabites, né vers 1757, à Bologne, avait pris l'habit de son ordre à 17 ans, et professa tour à tour la philosophie, la théologie et l'Ecriture sainte; il devint général de sa congrégation. Il était également estimé des savants pour ses connaissances, cher à ses amis pour ses excellentes qualités, et à l'Eglise pour ses grandes vertus. L'amour de la retraite et de l'étude lui faisant désirer de quitter le poste de général, le souverain pontife y consentit, et le P. Scandellari se retira à Bologne, où il partagea dès lors son temps entre les exercices de piété et des travaux littéraires. Il est mort dans cette ville, à 75 ans, le 19 décembre 1832.

SCAPPI (Antoine), célèbre jurisconsulte, né à Bologne vers l'an 1540, d'une famille noble dont les aînés étaient encore sénateurs en 1800, sous le nom de *Quaranta*. Scappi fit ses cours de droit à Ferrare, où il reçut le bonnet de docteur, et exerça pendant quelques années sa profession à Bologne. Appelé à Rome, il y enseigna les lois, et se concilia la bienveillance du cardinal Boncompagni, qui le chargea, en 1577, d'aller prendre possession du marquisat de Vignola, que le duc de Ferrare venait de céder au saint-siége. Il y demeura plusieurs années en qualité de gouverneur. Il revint à Rome, et fut auditeur de Jérôme Melchior, évêque de Macerata. Scappi occupa plusieurs places

Digitized by Google

importantes à la cour pontificale, et jouit constamment de la protection des papes sous lesquels il vécut. L'excès du travail lui causa une maladie grave, et après avoir langui longtemps, il succomba vers l'an 1610. On a de lui : *Tractatus juris non scripti*, Venise, 1586, in-fol.; *De personis et rebus ecclesiasticis*, ibid., 1586; *Tractatus de bireto rubeo dando cardinalibus regularibus*, Rome, 1572, 1604, in-4°.

SCARDEONE (BERNARDIN), célèbre Italien, né à Padoue en 1478, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, et fut pourvu d'un canonicat à la cathédrale de cette ville. Il avait du goût pour les recherches historiques, et il en fit le principal objet de ses études. Il composa un ouvrage intitulé : *De antiquitate urbis Patavinæ, et claris ejus civibus; Appendix de sepulcris insignibus exterorum Patavii jacentium*, Bâle, 1560, in-fol.: livre curieux, plein de recherches érudites, quoique non exempt de fables, comme tous les ouvrages qui traitent de l'origine des peuples et des villes. Malheureusement il ne fut point imprimé sous les yeux de l'auteur, ce qui fait qu'il est plein d'incorrections et de fautes, et exécuté avec des caractères usés. Malgré ces défauts, ce livre, devenu rare, est très-recherché et d'un prix élevé. Van-der-Aa l'a réimprimé en Hollande, et inséré dans son célèbre recueil intitulé *Corpo degli scrittori delle cose italiane*. On a en outre de Scardéone : *De castitate libri VII*, Venise, 1542, in-4°; *la Nave evangelica*, Venise, 1551; *Lettera colla traduzione del* Dies iræ, dies illa, etc., *indirizzata alle monache del monastero di San-Stefano di Padova*. Scardéone était le directeur de ces religieuses. *Avvertimenti monacali dello Scardeone e d'altri*, Venise, 1576. Scardéone mourut en 1574, à l'âge de 96 ans, et fut inhumé dans l'église de Saint-Etienne. Les écrivains italiens parlent de lui avec éloge.

SCARFANTONI (JEAN-JACQUES), ecclésiastique et jurisconsulte, né à Pistoie le 12 septembre 1674, fit ses premières études dans sa ville natale, d'où il passa à Pise, pour y faire ses cours de droit civil et canonique. Après avoir reçu le bonnet de docteur, il se rendit à Lucques et à Florence, pour y conférer avec les savants de ces deux villes, qui passaient pour les plus habiles dans la science des lois. Il se montra lui-même, pendant son séjour à Florence, si profondément versé dans les matières canoniques, que les personnages qui approchaient du grand-duc, Côme III, parlèrent de lui à ce prince comme d'un des ecclésiastiques de ses Etats les plus propres à remplir un siége épiscopal en Toscane. Mais son humilité le porta plus d'une fois à refuser cette dignité. Revenu à Pistoie, il y fut pourvu d'un canonicat à la cathédrale, et, peu de temps après, de la dignité de prévôt. Après un séjour de cinq années qu'il fit à Rome, Cortigiani, évêque de Pistoie, l'employa dans le gouvernement du diocèse, en qualité de chanoine visiteur, dignité qu'il conserva, avec celle de vicaire général, sous les prélats successeurs de cet évêque. Il mourut le 27 décembre 1748, âgé de 74 ans. On a de lui : *Dissertatio an cuncti regulares non habentes indultum sedis apostolicæ post editionem sacri concilii Tridentini, possint, extra tempora a jure statuta, sacris ordinibus initiari*, Lucques, 1716; *Animadversiones ad lucubrationes canonicales Francisci Ceccoperii*, Lucques, 1737, 3 vol., ouvrage important et regardé comme capital. Il fut réimprimé à Venise, et Benoît XIV le cite avec éloge dans son bel ouvrage *De synodo. Apologia dissertationis*, etc., Pistoie, 1747. L'abbé Scarfantoni a laissé d'autres ouvrages inédits, que la *Storia letteraria d'Italia*, tome III, page 312, a mentionnés honorablement.

SCARFO (JEAN-CHRYSOSTOME), moine de l'ordre de Saint-Basile, florissait vers 1730. Il était bon théologien, avait de l'érudition et des connaissances étendues en philosophie et en antiquités. Heureux s'il s'en fût tenu à cela, et s'il eût su se borner à se faire, par ses propres écrits, une réputation qu'il aurait pu obtenir. Il voulut plus : il désira de passer pour poëte; et, trouvant plus commode de s'approprier l'ouvrage d'autrui que de tirer quelque chose de son propre fonds, il se rendit coupable du plus insigne plagiat. Se persuadant que les tragédies et les comédies latines de Martirano de Cosenza, imprimées à Naples en 1556, et devenues fort rares, étaient oubliées, il les fit réimprimer à Venise sous ce titre : *Poesie latine e volgari, con in fine alcune notizie storiche*, 1737, in-4°, et les publia comme étant de lui. Il y joignit quelques autres poésies dérobées au Navagero, au Flaminio, et à d'autres bons poëtes, avec la seule précaution d'en changer l'ordre et quelques vers, et il eut l'audace ou la maladresse, d'en envoyer un exemplaire au célèbre Antoine Volpi. Ce savant s'aperçut bientôt du vol, et n'en garda pas le secret. Il eut soin même de faire prévenir Scarfo de la découverte qu'il avait faite. Ce larcin n'échappa point à d'autres savants, en sorte que bientôt il fût connu de tout le monde. On a de Scarfo, à lui appartenant légitimement : *Il Neosopho, dialogo ove vien stabilito un nuovo sistema filosofico*, Venise, 1740, in-4°; *Lettera in cui vengono dilucidati varj antichi monumenti*, Venise, 1739, in-4°, fig.; *Due opuscoli, l'uno de SS. Basiliani, l'altro e la chronichetta della chiesa regina*, Naples, 1721, in-8°; *Sermones Geographici :* on les trouve dans la *Prima raccolta calogeriana*, t. XIV, p. 141.

SCARGA (PIERRE), jésuite polonais, né en 1536, mort à Cracovie en 1612, fut recteur du collége de Wilna, et prédicateur aulique de Sigismond III. On a de lui un *Abrégé* peu connu des *Annales* de Baronius, et un grand nombre d'ouvrages théologiques imprimés en 4 volumes in-folio.

SCATI (le Père LÉOPOLD), naquit à Acqui, en 1750, de la famille des marquis Scati. Décidé à se consacrer à la vie religieuse, il entra dans la congrégation des clercs réguliers de Saint-Paul, et se rendit à Monza, où il trouva le pieux Fontana, depuis cardinal.

Digitized by Google

Tous deux du même âge, ils firent ensemble leur profession, en 1766. Le Père Scati étudia la rhétorique et la philosophie à Milan, et la théologie à Rome; il fut ensuite professeur de philosophie et de géométrie à Final et à Lodi, et passa à Novare, où il remplit pendant cinq ans la chaire d'Ecriture sainte, Victor-Amédée III l'appela à Turin, et le nomma, en 1791, recteur du collége des Nobles, que ce monarque confia aux Barnabites. Son successeur, Charles-Emmanuel IV, conféra au Père Scati le titre de conseiller. D'après les vœux de ce prince, qui s'était retiré à Rome, il se présenta comme témoin des vertus de la reine Marie-Clotilde de France (*Voy.* ce nom), dans les procédures pour la béatification de cette pieuse princesse. Devenu provincial des colléges de Piémont et de Savoie, il fut postulant dans les causes ayant pour objet la béatification du vénérable Antoine-Marie-Zacharie, fondateur des Barnabites, et la canonisation du B. Alexandre Sauli, religieux du même ordre. En 1800, il fut nommé à l'évêché de Pignerol; mais cette nomination n'eut pas d'effet, à cause de l'invasion du Piémont par les Français et de l'expulsion du roi. Il rendit les plus importants services au vertueux cardinal Gerdil (*Voy.* ce nom), lorsque ce prélat fut contraint de se retirer en Piémont, après la prise de Rome, en 1798. Le cardinal accorda au Père Scati toute sa confiance, le choisit pour son confesseur, l'emmena au conclave à Venise; à sa mort, en 1802, il le fit son légataire, et lui confia ses manuscrits. C'est par les soins du Père Scati que parut à Venise, dans cette même année, l'appendix à l'*Examen des mariages*, qui avait déjà été publié à Venise et à Rome. L'année suivante, il fit imprimer dans cette dernière ville le *Traité du mariage*, et, en 1805, la *Vie du B. Alexandre Sauli*, précédée de l'éloquent *Discours sur la divinité de la religion de Jésus-Christ*. Il présida ensuite à l'édition complète des OEuvres du cardinal Gerdil, commencée à Rome en 1806, et dont il fut publié 15 volumes, jusqu'à ce que l'occupation de Rome par les Français vint interrompre cette entreprise. Après que le pape fut rentré dans Rome, le P. Scati retourna dans son couvent; et le cardinal Fontana, qui avait conservé le titre de général des Barnabites, le nomma son vicaire. Pie VII le choisit pour examinateur des évêques, sans que ces fonctions l'empêchassent d'assister avec assiduité au confessionnal. Le P. Scati mourut le 10 décembre 1816, âgé de près de 67 ans.

SCHAAF (Charles), né en 1646 à Nuys, ville de l'électorat de Cologne, était fils d'un major dans les troupes du landgrave de Hesse-Cassel. Il perdit son père dès l'âge de huit ans. Sa mère l'accompagna à Duisbourg, où il enseigna les langues orientales. Trois ans après il fut appelé à Leyde pour y exercer le même emploi. Il y mourut en 1719 à 73 ans d'une attaque d'apoplexie. Ses principaux ouvrages sont : *Grammatica chaldaica et syriaca*, 1686, in-8°; *Novum Testamentum syriacum*, Leyde, 1708, in-4°, avec une traduction latine; *Lexicon syriacum, concordantiale*, Leyde, 1708, in-4°; *Epitome grammaticæ hebrææ*, 1716, in-8°.

SCHACCI, ou plutôt SCACCHI (Fortunat), religieux augustin, né à Trau en Dalmatie vers 1573, enseigna la théologie, l'hébreu et l'Ecriture sainte dans plusieurs villes d'Italie, avec beaucoup de réputation. Il devint ensuite maître de la chapelle du pape Urbain VIII, qui lui ôta cette charge, parce qu'il s'en acquittait mal. Le Père Schacci en conçut tant de chagrin qu'il vendit sa nombreuse bibliothèque, et se retira à Fano, où il mourut en 1643. On a de lui un livre intitulé *Mirothecium*, Rome, 1625, 1627 et 1637, en 3 vol, in-4°, et Amsterdam, 1701, 1 vol. in-fol.; ouvrage savant. Il y traite de toutes les onctions dont il est parlé dans l'Ecriture sainte, comme de celles des rois, des prêtres, des prophètes, et des choses saintes, et même de l'huile des lampes et de l'huile des parfums. On a encore de lui : une *Traduction* latine de la Bible, faite sur l'hébreu, le grec des Septante et la Paraphrase chaldaïque, Venise, 1619, 2 vol. in-fol.; *De cultu sanctorum*, Rome, 1639, in-4°; des *Sermons italiens*, Rome, 1636, in-4°. La vie de Schacci fut fort agitée, il était naturellement bilieux et inquiet. La vivacité avec laquelle il s'éleva contre les abus qui régnaient dans son ordre, et le peu de ménagement avec lequel il reprenait la conduite de ses supérieurs, lui attirèrent des chagrins cuisants. Il avait d'autant plus mauvaise grâce de censurer les autres que ses mœurs n'étaient point irréprochables.

SCHALL de BELL (Jean-Adam), né à Cologne en 1591, d'une bonne famille, se fit jésuite à Rome en 1611, s'appliqua avec succès aux mathématiques, et s'embarqua pour les missions de la Chine en 1620. Il fit construire une belle église à Siganfu par la libéralité des payens mêmes, dont il avait gagné la bienveillance par sa science dans les mathématiques, et fut appelé ensuite à la cour de Pékin, pour travailler à corriger le calendrier chinois. Il mérita les bonnes grâces de l'empereur, et fut fait chef des mathématiciens, et mandarin, emploi qu'il exerça pendant 23 ans. L'empereur Xum-Chi le décora du titre de *maître des secrets du ciel*, et l'honora d'une telle confiance, que, contre les premières règles de l'étiquette chinoise, il lui laissa un libre accès auprès de sa personne, et lui rendit chaque année quatre visites. Le Père Schall profita du crédit qu'il avait auprès de ce prince, pour le bien de la religion. Il en obtint un édit par lequel il était permis aux missionnaires de bâtir des églises, et de prêcher l'Evangile dans ce vaste empire; et, dans l'espace de 14 ans, les missionnaires firent plus de 100,000 prosélytes; mais après la mort de ce prince, les choses changèrent bien de face. Les administrateurs du royaume, pendant la minorité de son successeur, jaloux du crédit dont il avait joui, le firent jeter dans un affreux cachot, et condamner enfin, comme chef de ce qu'ils nommaient la

Digitized by Google

secte infâme, et pour avoir omis les rites chinois à la sépulture d'un fils de l'empereur, à être haché et découpé par morceaux : sentence et genre de mort qui contrastent étrangement avec la prétendue humanité chinoise, tant exaltée par des philosophes ignorants ou de mauvaise foi. Le feu ayant consumé le palais impérial, et des tremblements de terre ayant renversé un grand nombre de maisons, le peuple regarda ces événements comme des châtiments du ciel, et demanda l'élargissement du Père Schall, et celui des autres Pères qui étaient renfermés avec lui. Il sortit de prison; mais il ne tarda pas à y être renfermé de nouveau. Enfin, consumé de souffrances et de travaux, il mourut le 15 août 1666, après avoir exercé pendant 44 ans les pénibles fonctions de missionnaire. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages en langue chinoise sur l'astronomie, la géométrie et les mathématiques, faits en société avec le Père Jacques Rho. Le Père Prosper Intorcetta en a apporté quatorze vol. in-4°, qu'il présenta, en 1671, au pape Clément X, et qui furent placés à la bibliothèque du Vatican. Outre les ouvrages déjà indiqués, le Père Schall a publié aussi en chinois les traités de Lessius : *De providentia Dei* et *De octo beatitudinibus;* une *Explication des images représentant la vie de Notre-Seigneur*. Maximilien, duc de Bavière, avait envoyé ces images à la Chine pour être présentées à l'empereur. C'est principalement sur ses Lettres qu'on a rédigé l'*Histoire de la mission de la Chine*, publiée en latin à Vienne en 1665, in-8°.

SCHANNAT (Jean-Frédéric), d'une famille de Franconie, naquit le 23 juillet 1683, à Luxembourg, d'un père de médiocre fortune, étudia la jurisprudence à Louvain, et fut avocat au conseil de Malines. Le succès qu'eut son *Histoire du comte de Mansfeld*, imprimée à Luxembourg, en 1707, l'attacha à ce genre d'étude. Il embrassa l'état ecclésiastique. Constantin, prince et abbé de Fulde, ayant entrepris d'écrire l'*Histoire de Fulde*, Schannat, pour lui faciliter ce travail, publia plusieurs ouvrages, dont il tira les matériaux des archives de ce monastère : *Vindemiæ litterariæ, hoc est, veterum monumentorum ad Germaniam sacram præcipue spectantium, collectio prima*, Fulde et Leipzig, 1723, in-fol.; *Corpus traditionum fuldensium*, 1724; *Recueil d'anciens documents, pour servir à l'histoire du droit public national des Germains*, en allemand, 1726, in-fol.; *Diœcesis Fuldensis cum annexa hierarchia*, 1727, in-fol. Ce dernier ouvrage fut attaqué par J.-G. Eckhart dans ses *Animadversiones historicæ et criticæ*, Wurtzbourg, 1727. Schannat opposa à cette critique, *Vindiciæ quorumdam archivi Fuldensis diplomatum*, 1728, in-fol. Un autre ayant pris la plume pour soutenir quelques droits des landgraves de Hesse, Schannat lui répondit dans l'*Historia fuldensis in tres partes divisa, cum codice probationum annexo*, 1729, in-fol. Après la mort de Constantin, abbé de Fulde, François Georges, électeur de Trèves, et évêque de Worms, de la maison des comtes de Schœnborn, invita Schannat à écrire l'*Histoire de Worms*, qui parut l'an 1732 en 2 tomes. La même année, l'archevêque de Prague, comte de Manderschied-Blanckenheim, souhaita que Schannat écrivît sur l'histoire ancienne d'Eiffel, qui est en partie dans l'archevêché de Trèves, et en partie dans le duché de Juliers. Il se chargea de cette tâche; et il aurait été en état de faire imprimer l'histoire de 22 familles de ce pays, au printemps de l'an 1739, si la mort ne l'eût prévenu, étant décédé à Heidelberg le 6 mars de cette année-là. Il avait aussi formé le dessein de donner la collection des conciles de l'Eglise d'Allemagne, et avait amassé des matériaux qui le conduisaient jusqu'au IIIe siècle. *Voy.* Hartzheim. On a imprimé à Francfort-sur-le-Mein, en 1740, son *Histoire abrégée de la maison palatine*. La Barre de Beaumarchais y a joint l'*Eloge historique* de l'auteur. L'abbé Schannat était lié avec les cardinaux Albani, Quirini et Passionei, et avec plusieurs autres personnages illustres.

SCHARD (Simon), *Schardius*, né l'an 1535, en Saxe, assesseur de la chambre impériale à Spire, mourut le 20 mai 1573. On doit à cet auteur : un recueil des *Ecrivains de l'histoire d'Allemagne*, 1574, en 4 tomes in-f°; l'*Idée d'un conseiller*, trad. de l'italien de Fréd. Ceriolani; *Dictionnaire du droit civil et canonique;* des *Harangues*, des *Elégies*, etc. Tous ces ouvrages sont en latin.

SCHATTEN (Nicolas), jésuite, célèbre historien de la Basse-Allemagne, qui mourut en 1676, à l'âge de 68 ans, composa les ouvrages suivants : *Historia Westphaliæ*, Neuhaus, 1690, in-fol.; *Annales Paderbornenses*, Neuhaus, 1693, in-fol. : « ouvrage, selon un « critique peu suspect, fort estimé, exact, « plein de grandes recherches. » *Carolus Magnus romano-catholicus*, Neuhaus, 1675, in-4°. Dans cet écrit Schatten réfute victorieusement Nifanius, auteur luthérien, qui prétendait que Charlemagne avait établi dans l'Eglise des usages que Luther n'y fit que rétablir par sa prétendue réformation.

SCHAUEMBOURG ou Schawenburg (Adolphe, comte de), d'une illustre famille de Cologne, fut prévôt de l'église de Liége, chanoine de celle de Cologne et coadjuteur d'Adolphe Herman de Wède, archevêque de Cologne, qui fut déposé en 1546, à cause de son attachement aux nouvelles erreurs. Schawenburg, élu à sa place, fut inauguré le 24 janvier 1547. Son premier soin fut de rétablir l'antique religion dans tous ses droits, et de lui rendre son lustre primitif. Il travailla avec beaucoup de zèle à la réforme de son clergé, assista avec éclat au concile de Trente en 1551. De retour dans son diocèse en 1552, il raffermit dans la foi catholique trois de ses évêques suffragants, qui paraissaient chanceler, et mourut le 20 septembre 1556. On a les *Actes*, imprimés en 1544, de huit synodes qu'il tint pour remédier aux maux que l'hérésie avait causés dans son diocèse. *Voy.* Gropper.

Digitized by Google

SCHEELSTRATE (Emmanuel), successivement chanoine et chantre d'Anvers, sa patrie, garde de la bibliothèque du Vatican, chanoine de Saint-Jean de Latran et de Saint-Pierre à Rome, mourut dans cette dernière ville en 1692, à 44 ans. Il y jouit de la considération que méritaient ses talents et l'usage qu'il en faisait. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les plus connus sont : *Antiquitates Ecclesiæ illustratæ*, Rome, 1692 et 1697, 2 vol. in-fol. ; *Ecclesia africana sub primate Carthaginensi*, Anvers, 1679, in-4° ; *Acta constantiensis concilii*, in-4° ; vigoureusement défendu contre Maimbourg et un anonyme, par dom Matthieu Petit-Didier, dans sa *Dissertation historique et théologique* sur le concile de Constance ; *Acta Ecclesiæ orientalis contra Calvini et Lutheri hæreses*, Rome, 4 vol. in-fol. ; *De disciplina arcani ; Dissertatio de auctoritate patriarchali et metropolitana*. Il avait une grande connaissance de l'antiquité ecclésiastique, une sévère orthodoxie, des vues saines et pures. Scheelstrate a aussi publié sur l'assemblée du clergé de France en 1682 un écrit dont la 2e édition de 1740 est particulièrement recherchée.

SCHEFFMACHER (Jean-Jacques), jésuite de la province de Champagne, naquit à Kientzheim en Haute-Alsace, de parents distingués, le 27 avril 1668. Il fut nommé en 1715 à la chaire de controverse fondée dans la cathédrale de Strasbourg, par Louis XIV. Par les talents et le zèle qu'il y déploya, il parvint à réunir au giron de l'Eglise grand nombre de luthériens. Les écrits qu'il publia successivement depuis 1716 jusqu'à sa mort, et surtout ses douze savantes *Lettres*, procurèrent la conversion de quantité d'autres. Pfaff, chancelier de l'université de Tubingen, et Armand de La Chapelle pasteurs à La Haye, tâchèrent d'y répondre ; mais il paraît que leurs réponses ne firent point fortune. Celle du premier est moins mauvaise que celle de l'autre, quoique plus mal écrite. Les lettres du P. Scheffmacher parurent d'abord successivement et séparément ; mais on les réunit, et on en fit trois éditions en 2 vol. in-4° ; la 1re en 1733, la 2e en 1747, et la 3e en 1750 et 1751. Il y en a aussi une en 3 vol. in-12, Rouen, 1769, à laquelle l'éditeur a ajouté une treizième lettre sur la présence réelle contre les calvinistes. On a donné un *Abrégé* de ces lettres, 1 vol. in-8°. Le P. Scheffmacher mourut à Strasbourg, recteur du collége royal et de l'université catholique de cette ville, le 18 août 1733. — Une de ses plus importantes productions est son *Catéchisme de controverse*, que M. l'abbé Migne a inséré dans le tome 1er, col. 499 à 574, de son recueil de *Catéchismes philosophiques, polémiques, historiques, dogmatiques, moraux, liturgiques, disciplinaires, canoniques, pratiques, ascétiques, et mystiques*, Paris (Montrouge), 1842, 2 vol. in-4°.

SCHEGK ou SCHEGKIUS (Jacques), né en 1511 à Schorndorf, dans le duché de Wurtemberg, professa pendant treize ans la médecine à Tubingen, après y avoir enseigné pendant quelque temps la philosophie. Il devint aveugle, et fut si peu sensible à la perte de sa vue, qu'un oculiste lui en promettant la guérison, il le refusa *pour n'être pas obligé de voir tant de choses qui lui paraissaient odieuses ou ridicules*. Cet accident ne l'empêcha pas de continuer ses occupations jusqu'à sa mort, arrivée en 1587. On a de lui : un dialogue *De animæ principatu, an cordi, an cerebro tribuendo*, Tubingen, 1542, in-8° ; un traité *De una persona et duabus naturis in Christo, adversus anti-trinitarios ; Refutatio errorum Simonii*, Tubingen, 1575, in-fol., et beaucoup d'autres livres de philosophie, de médecine et de théologie.

SCHEINER (Christophe), astronome jésuite, né en 1575 à Wald, près de Mundelheim, en Souabe, mort à Neiss en Silésie, le 8 juillet 1650, fut mathématicien et confesseur de l'archiduc d'Autriche. Il soutint, ainsi que Longomontan, un système moyen entre celui de Copernic et de Tycho, et prétendit que la terre, par une révolution journalière, produisait le jour et la nuit, tandis que le soleil, par son cours annuel, causait la vicissitude des saisons. Il observa le premier les taches du soleil (*Voy.* son ouvrage, *ad M. Velserum de maculis solaribus tres Epistolæ*, Augsbourg, 1612, in-4°, réimprimé à Rome, 1613, in-4°) : découverte que d'autres attribuent sans fondement à Galilée. Scheiner publia en 1630, in-fol., son ouvrage intitulé : *Rosa ursina sive sol ex admirando facularum et macularum suarum phænomeno varius*, dans lequel il traite de ces taches, ainsi que des points particulièrement brillants qu'on remarque dans le soleil. Lorsqu'il communiqua cette découverte à son provincial, celui-ci, craignant qu'il ne se donnât un ridicule, lui conseilla de mettre de la prudence et de la lenteur dans la publication d'un écrit qui frondait les idées reçues ; mais il ne tint pas le discours impertinent et imbécille qu'on lui fait tenir ordinairement. *Censuerunt superiores mei*, dit Scheiner lui-même, *procedendum esse caute et pedetentim, donec phænomenum, ipsa aliorum quoque experientia accedente, corroboraretur, neque a tritis philosophorum semitis sine evidentia contraria recedendum*, Rosa Ursina, lib. I, cap. 2. Il fallut donc que Scheiner tînt pendant quelque temps sa découverte secrète : il la communiqua cependant à Welser, qui la publia longtemps avant que Galilée en eût parlé ; et lorsque Scheiner, devenu plus libre ou plus hardi, revendiqua sa découverte, Welser eut l'honnêteté de ne pas la lui contester. On a encore de ce jésuite : *Oculus, hoc est, fundamentum opticum*, Inspruck, 1619, in-4°. Cette description de l'œil est exacte, surtout quant aux nerfs optiques. Le célèbre Wolf faisait grand cas de ces deux ouvrages de Scheiner. Il appelle le premier un chef-d'œuvre : *Opus de maculis solaribus absolutissimum*, et il conseille la lecture du second à tous ceux qui veulent apprendre ce qui a rapport à la vision directe. Il est faux que Scheiner se soit donné pour accusateur de Galilée. L'abbé de Lignac a fait à ce su-

Digitized by Google

jet un conte de roman, que M. Bergier a inconsidérément répété. (*Voy.* le *Journal hist. et littéraire*, 1er mai 1782, pag. 32.) Le jésuite combattit le système de l'astronome florentin, comme les autres qu'il ne trouvait pas d'accord avec ses opinions, et faisait en cela ce que font tous les écrivains.

SCHENCK (FRÉDÉRIC), *Schenkius*, archevêque, baron de Tautenburch, né dans les Pays-Bas, en 1503, conseiller intime de Charles-Quint, président de la chambre impériale de Spire, quitta le barreau, embrassa l'état ecclésiastique, devint chanoine et prévôt du chapitre de Saint-Pierre à Utrecht, et enfin archevêque de cette ville. Toute son application fut de remédier aux maux de son diocèse. Il tint à cet effet deux synodes, l'un en 1562, l'autre en 1565. Dans le second, il sollicita l'acceptation du concile de Trente; mais ce ne fut qu'en 1568 qu'il vint à bout de le faire accepter. Le chagrin qu'il eut de voir les progrès que l'hérésie faisait dans son diocèse abrégea ses jours. Il mourut le 25 août 1580. On a de ce respectable prélat : *De vetustissimo sacrarum imaginum usu*, Anvers, 1567, in-12, solide et savant; *Enchiridion veri præsulis*, Anvers; *Acta concilii provincialis trajectensis*, et plusieurs ouvrages sur la jurisprudence.

SCHERLOCK. *Voy.* SHERLOCK.

SCHETZEL, SCHETZELON OU SCHETZELIUS, ermite célèbre, habitait au XIIe siècle la forêt de Grunwald, près de Luxembourg, dans laquelle on voit une grotte et une fontaine qui portent son nom. L'auteur de la *Vie* de saint Athard, disciple de saint Bernard, en raconte des choses admirables, et plusieurs de ces singularités qui sortent des règles ordinaires des vertus chrétiennes, mais qui, dans l'ordre de la Providence, tiennent aux circonstances et à la nature des temps. (*Voy.* saint PATRICE, saint SIMÉON STYLITE, etc.). Le Martyrologe belgique en fait mention au 6 août, sous le nom de Gisilain. Berth. *Hist. de Luxemb.*, tom. IV, p. 97.

SCHEUCHZER (JEAN-JACQUES), docteur en médecine, et professeur de mathématiques et de physique à Zurich, naquit dans cette ville en 1672, et y mourut en 1733. Le czar Pierre Ier avait voulu l'attirer en Russie; mais le conseil de Zurich le retint par sa générosité. Scheuchzer laissa à sa famille une bibliothèque bien choisie, un beau médailler et un riche cabinet d'histoire naturelle. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages; le principal est sa *Physique sacrée*, ou *Histoire naturelle de la Bible*, en 4 gros vol. in-folio, qu'on relie souvent en huit. L'édition originale de ce livre est de 1725, en allemand. La traduction en latin parut à Augsbourg, 1732-1735, en 4 vol. ou 8 vol. in-folio : elle est de l'auteur même. Sa latinité est élégante, énergique, abondante, quoiqu'elle ne soit pas toujours correcte. On en publia une version française à Amsterdam, 1734, 8 vol. in-folio. L'édition allemande est préférée à toutes les autres, à cause de la beauté des épreuves de 750 planches, dont elle est ornée, et l'édition latine est préférée à la française. Cet ouvrage savant, curieux et d'une lecture attachante, est trop diffus, et contient des choses qu'on eût pu retrancher sans conséquence; mais c'est blesser les règles d'une critique décente et raisonnable, observe Feller, que de dire, avec Buffon, que ce livre n'est *fait que pour amuser les enfants*. On y trouve plus de faits constatés et moins d'idées purement systématiques que dans l'éloquente *Histoire naturelle*. Un des grands partisans de Buffon (l'abbé Giraud Soulavie) a rendu plus de justice à Scheuchzer : *Ses descriptions*, dit-il, *véritables copies de la nature, dureront autant que la nature même*. On a encore de lui : *Itinera alpina*, Leyde, 1723, 4 tomes en 2 vol. in-4°, avec figures. C'est une description de tout ce que les Alpes offrent de curieux aux yeux d'un habile observateur de la nature; *Piscium querelæ*, 1708, in-4°, figures; *Herbarium diluvianum*, Zurich, 1709, in-folio; Leyde, 1723, in-folio. On a ajouté à cette édition un catalogue des plantes dont les empreintes se trouvent sur différentes pierres. Cet ouvrage est disposé selon la méthode de Tournefort. *Musæum diluvianum*, Zurich, 1716, in-8°; *Homo diluvii testis*, 1726, in-4°. On trouve dans ces deux ouvrages des monuments incontestables du déluge, et diverses observations qui détruisent le roman physique intitulé : *Les Epoques de la nature. Historiæ Helveticæ naturalis prolegomena*, 1700; *Sciagraphia lithologica, seu lapidum figuratorum nomenclator*, Dantzick, 1740, in-4°, avec figures; *Nova litteraria helvetica*. C'est un journal de la littérature suisse, depuis l'an 1701 jusqu'à l'an 1714. Un ouvrage sur les eaux minérales de la Suisse, en allemand, Zurich, 1732, in-4°. C'était un homme modeste, paisible et droit, ami des catholiques, qui s'exprimait franchement sur plusieurs préjugés de sa secte, quoique ses yeux ne se soient jamais entièrement ouverts à la vérité. Nous citerons pour exemple la manière dont il s'exprime sur les cérémonies du culte catholique, d'abord si brusquement rejetées, et ensuite si sagement regrettées par les protestants. *Verbis et gestibus nullas esse vires persuasi sumus, et tamen legimus veteris Testamenti prophetas usos esse miris gesticulationibus, quas derideremus hodie et superstitiosis adscriberemus ritibus. Hic in resuscitatione filii unici Sareptani admensus est sese Elias ad puerum ter. Ita et maximi prophetæ maximus discipulus Elisæus Sunamitidis filium*, etc. Phys. Sac., tome IV, pag. 189. — Son fils, Jean-Gaspard SCHEUCHZER, mort assez jeune à Londres en 1729, a donné une traduction en anglais de l'*Histoire du Japon* de Kaempfer, 1727, 2 vol. in-fol. L'oncle de celui-ci, frère de Jean-Jacques, Jean SCHEUCHZER, premier médecin du canton de Zurich, mort dans cette ville en 1738, a publié : *Agrostographia seu graminum, juncorum*, etc., *historia*, Zurich, 1719, in-4°, avec fig., recherché.

SCHEURER (SAMUEL), écrivain bernois, fut appelé à occuper la chaire d'éloquence de Berne en 1709. Il voyagea en Allemagne, en Hollande et en Angleterre aux frais de son

Digitized by Google

gouvernement, en 1717 et 1718, et obtint à son retour, en 1718, une chaire de théologie qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1747. On a de lui un grand nombre de *Dissertations*, une entre autres *de Miraculis*, qui renferme l'histoire d'un jeûne observé pendant une longue série d'années; celle *De litterarum potius litteratorum nœvis*, Berne, 1728, 1730; quelques écrits ascétiques. Scheurer avait entrepris une *Histoire ecclésiastique de Berne*, qu'il ne put terminer, et dont faisait partie son *Mausolée bernois*, en allemand, Berne, 1740-1741, 2 vol. in-8°, qui renferment les Vies des auteurs de la réforme de l'église de Berne au XVIe siècle.

SCHIARA ou SCIARA (PIE-THOMAS), savant dominicain, naquit à Alexandrie le 29 janvier 1691, et se distingua dans son ordre par ses vertus et par son savoir. Il était bibliothécaire de la Casanate et secrétaire de l'*Index*. Pie VI, qui connaissait son mérite, l'éleva à la charge éminente de maître du sacré palais, dans laquelle il avait eu pour prédécesseurs le cardinal Orsi et le P. Ricchini; mais il ne jouit pas longtemps de cet honneur, n'y étant parvenu qu'à l'âge avancé de 88 ans. Il mourut en 1781, en ayant alors près de 91. Il avait dans ses dernières années perdu ses facultés mentales. On a de lui : *Parere sopra il libro intitolato* : Vindiciæ Maupertuisianæ, *diretto al padre Casto Innocente Ansaldi, dello stesso ordine de predicatori*, Venise, 1756, in-4°. Une contestation qui s'était élevée entre Zanotti et le P. Ansaldi, sur un point de philosophie, donna lieu à cet ouvrage. Schiara s'y range du côté de Zanotti, contre Maupertuis. Il y a du nom de SCHIARA un autre dominicain (Antoine-Thomas). On a de lui : *Theologia belgica, omnes fere difficultates ad militiam tum terrestrem, tum maritimam pertinentes complectens et dilucidans, atque in octo libros distributa*, Augsbourg, 1707, et Rome, 1715, 2 vol. in-fol.; *Romanus pontifex omnium jurium dispositione propugnandus christianæ reipublicæ exhibetur*, Rome, 1712, in-fol.; *Raggionamenti sacro-regali intorno al purgatorio*, Rome, 1706, in-4°.

SCHIAVO (MICHEL), frère de l'abbé Dominique Schiavo, qui se fit une grande réputation en écrivant sur l'histoire et la littérature de la Sicile, naquit à Palerme en 1705, et embrassa également la carrière ecclésiastique. Il devint chanoine de la cathédrale, puis inquisiteur provincial, enfin évêque de Mazzara en 1766, et mourut le 1er décembre 1771. L'académie du *Buon gusto* se l'était agrégé, et il avait lu dans cette société une dissertation, en forme de discours, sur la question de savoir si la Sicile n'avait pas pendant quelque temps reconnu l'autorité du patriarche de Constantinople au lieu de celle du souverain pontife. L'auteur traduisit lui-même ce mémoire en latin, et le publia à Palerme, 1737, petit in-4°. On a en outre de Schiavo une *Vie de la vénérable sœur Benoîte Regio*, Palerme, 1742, in-4°, et une *Dissertation historico-dogmatique sur la patrie, la sainteté et la science du saint pontife Agathon*, Palerme, 1751, petit in-4°.

SCHICKARD (GUILLAUME), professeur d'hébreu dans l'université de Tubingen, né en 1592, à Herrenberg, mort de la peste en 1635, à 43 ans, est auteur d'un petit abrégé de grammaire hébraïque, intitulé : *Horologium Schickardi*, in-8°, et de quelques autres ouvrages, où l'on trouve beaucoup d'érudition. Les plus estimés sont : *De jure regio Judæorum*, Strasbourg, 1625, in-4°; Leipzig, 1674, in-4°; et *Series regum Persæ*, Tubingen, 1628, in-4°. *Voy.* sur ce savant, Schnurrer, *Notice biogr. sur les hébraïsants de Tubingen*, Ulm, 1792, in-8°.

SCHILDER (LOUIS DE), né à Bruges en 1606, entra chez les jésuites en 1636, enseigna à 19 ans la philosophie et la théologie, et mourut dans sa patrie en 1667, après avoir publié un traité *sur les sacrements*, in-fol., et un petit ouvrage judicieux et utile, *De principiis formandæ conscientiæ*. Les auteurs de la compilation informe et calomnieuse, intitulée *Extraits des assertions*, etc., lui reprochent le probabilisme, tandis qu'il enseigne formellement le sentiment contraire. *Voy.* ESCOBAR, LA CROIX, MEDINA, MOYA.

SCHILTER (JEAN), jurisconsulte, né à Pégau en Misnie, l'an 1632, exerça des emplois honorables à Iéna. Il obtint les places de conseiller et d'avocat de Strasbourg, et de professeur honoraire de l'université de cette ville, où il mourut en 1705. On a de lui : *Codex juris allemanici feudalis*, 1696, 3 vol. in-4°; *Thesaurus antiquitatum teutonicarum*, 1727, 3 vol. in-fol.; des *Institutions canoniques*, 1721, in-8°, dans lesquelles il se propose d'accommoder le droit canon aux usages des églises protestantes; *Analyse de la vie de Pomponius Atticus*, imprimée à Leipzig en 1654, in-4°; *Institutiones juris publici*, 1696, 2 vol. in-8°, ouvrage savant et méthodique; *De pace religiosa*, in-8°, petit traité judicieux, où il ne paraît pas être fort zélé pour sa secte, qu'il ne croyait sans doute point enseigner l'unique et indivisible vérité.

SCHIOPPALALBA (JEAN-BAPTISTE), d'abord aumônier à l'école de Sainte-Marie de la Charité, puis l'un des deux présidents des grands séminaires fondés par le sénat, à Venise, naquit dans cette ville en 1721, et y mourut le 23 juillet 1797. Lalande vante son savoir comme helléniste (*Voyage d'Italie*, tome VIII, p. 544). Shioppalalba est auteur de divers ouvrages, parmi lesquels nous citerons une dissertation intitulée : *In perantiquam sacram tabulam græcam, insigni sodalitio Sanctæ Mariæ Charitatis Venetiarum, a cardinale Bessarione dono datam*, Venise, 1777, in-4°. Cette dissertation est divisée en dix chapitres, dont le premier offre des éclaircissements sur l'origine de ces monuments chez les premiers chrétiens, qui s'en servaient pour y enfermer des reliques.

SCHLEIERMACHER (FRÉDÉRIC-DANIEL-ERNEST), un des plus savants théologiens et philologues de l'Allemagne, naquit à Breslau en 1768. Après des études solides, il embrassa l'état ecclésiastique, se consacra à l'enseignement, se fit d'abord connaître par

Digitized by Google

des traductions, puis, entre autres ouvrages, par ses célèbres *Discours sur la religion, adressés aux gens instruits qui la dédaignent*, 1799, 4e édition, 1831. En 1802 il entreprit, de concert avec Frédéric de Schlegel, une *Traduction de Platon*, dont il fut chargé seul dans la suite, et dont six volumes parurent de 1804 à 1810. Cette traduction ne fut terminée qu'après sa mort. C'est peut-être le plus beau travail qu'on ait fait sur ce philosophe. Vers cette époque, il commença aussi l'impression de ses *Sermons*. Après avoir professé dans plusieurs villes principales de l'Allemagne, il se fixa à Berlin en 1810, lors de la fondation de l'université de cette ville, et y déploya une éloquence encore plus brillante que du haut de la chaire de vérité. Une multitude d'écrits sur des matières religieuses et de controverse, où l'on retrouve partout le génie de l'écrivain, furent publiés par lui à diverses époques, et les *Mémoires de l'académie de Berlin*, dont il était membre, contiennent depuis 1811 plusieurs morceaux importants sortis de sa plume, sur l'histoire de la philosophie ancienne. Schleiermacher mourut à Berlin, le 12 février 1834. Indépendamment des écrits déjà mentionnés, nous citerons de Schleiermacher : *Esquisses d'une critique de la morale telle qu'elle a été systématisée jusqu'à présent*, 1803; 2e édition, 1834; *La veille de Noël*, dialogue, 1806; 3e édition, 1837; *Exposé succinct de la science théologique*, 1810; 2e édition, 1830; *La foi chrétienne exposée dans son ensemble*, d'après les principes de l'Eglise évangélique, 1821-1822, 2 vol. in-8°; 2e édition, 1830; deux *Dissertations*, l'une sur la prédestination, l'autre sur la Trinité; deux *Lettres* à M. de Lücke, dans des Revues théologiques; une *Dissertation* sur la première épître de saint Paul à Timothée, 1807, in-8°; une autre *sur les écrits de saint Luc*, 1817, in-8°.

SCHLEZ (Jean-Ferdinand), pasteur à Schliz, dans le grand duché de Hesse-Darmstadt, né le 27 juin 1759, à Ippesheim, aujourd'hui cercle de La Rezat, en Bavière, où son père exerçait aussi les fonctions du pastorat, mort le 7 septembre 1839, à Schliz, est auteur des ouvrages suivants : un recueil de *Poésies mêlées*, 1793, qui ne s'élèvent guère au-dessus de la médiocrité; *Sermons prêchés à la campagne*, Heilbronn, 1794, 2 vol. Il avait déjà fait paraître un volume de sermons à Nuremberg, en 1788; *L'ami du peuple*, pour 1798, 1799 et 1800, Nuremberg : *Grégoire Frappefort et Laurent Richard*, Nuremberg, 1791; 2e et 3e éditions, 1803; *Petits romans populaires*, Heilbronn, 1802; *Histoire du village de Traubenheim*, 3e édit., 1817; *L'ami des enfants*, 4e édition, Giessen, 1834; *Oswald entre ses amis et ses enfants*, Darmstadt, 1826; *Dialogue entre le forestier Oswald et ses amis*, 1837; *Paraboles*, Giessen, 1837; *Petite histoire naturelle*, 2e édit., Heilbronn, 1829, 2 vol.; *Manuel pour les instituteurs des écoles populaires*, 2e édition, 1837, 6 volumes; *La morale en exemples*, 4e édition, Giessen, 1824.

SCHLICHTING (Jonas de Bukowiec), écrivain socinien, né en Pologne l'an 1596, exerça le ministère jusqu'à ce qu'il fut chassé, en 1647, par la diète de Varsovie, où l'on fit brûler sa *Confessio fidei christianæ*. Il se retira en Moscovie, parcourut plusieurs villes d'Allemagne, et se fixa enfin à Zullichau, où il mourut en 1661, à 65 ans. C'était un homme inquiet, remuant, toujours en guerre avec les catholiques et les protestants. Son attachement au socinianisme lui attira de fâcheuses affaires. On a de lui plusieurs productions. La plupart sont des commentaires sur divers livres de l'Ecriture sainte. Ils ont été imprimés à Amsterdam, en 1656, in-fol., et ils se trouvent dans la *Bibliothèque des Frères Polonais*.

SCHMID (Sébastien), professeur en langues orientales, à Strasbourg, mort en 1697, ne doit pas être confondu avec J.-A. Schmid, abbé de Mariendal, et professeur luthérien en théologie, mort en 1726. L'un et l'autre ont enfanté un grand nombre de livres peu connus. On distingue, parmi ceux du dernier : *Compendium historiæ ecclesiasticæ*, 1704, in-8°; *De bibliothecis*, 1703, in-4°; *Lexicon ecclesiasticum minus*, 1714, in-8°.

SCHMID (François d'Assise), né à Vienne en 1764, de parents respectables et aisés, fit sa philosophie et sa première année de théologie chez les franciscains. Les temps étant devenus peu favorables aux ordres religieux, son supérieur l'engagea à entrer dans le clergé séculier; Schmid suivit ce conseil et quitta son couvent. Après avoir été employé dans le ministère paroissial, il fut chargé par l'archevêque de Vienne de la direction spirituelle du séminaire diocésain, qu'il conserva pendant douze ans. Vers 1808, il commença une nouvelle carrière. En même temps qu'il remplissait les fonctions les plus pénibles du ministère, visitant les hôpitaux et les prisons, assistant les criminels, même les condamnés à mort, il se livra à la composition de nombreux ouvrages d'édification. L'empereur le nomma, en 1825, chanoine de la cathédrale de Vienne; et en 1838, Schmid, qui venait de célébrer ses cinquante années de prêtrise, reçut les insignes de chevalier de l'ordre de Léopold. Sa réputation s'étendit au loin, et plusieurs archevêques de Vienne lui confièrent la direction de leur conscience. La faiblesse de sa poitrine lui interdisait la prédication; il voulut y suppléer par les livres, et son humilité choisit le genre le plus humble, mais non le moins utile. Schmid puisait l'ardeur de son zèle dans l'amour de Dieu, qu'il entretenait par l'habitude de l'oraison. Il avait choisi saint François de Sales pour modèle, et s'efforçait de l'imiter. Il avait une grande connaissance des voies intérieures; on s'adressait à lui par lettres pour le consulter, et il y répondait toujours avec facilité et onction. Il termina, le 10 janvier 1842, une carrière si pleine de bonnes œuvres, après avoir reçu toutes les consolations de la religion. Parmi les livres destinés à l'amusement et à l'instruction de l'enfance, il n'en

Digitized by Google

est pas qui soient plus connus que ceux du chanoine Schmid, dont le nom est devenu en ce genre l'un des plus populaires de notre époque. Ses charmants récits, composés pour les enfants confiés à ses soins, n'étaient pas destinés à la publicité ; ce fut l'admiration publique qui le força à les livrer à l'impression : encore l'humble prêtre n'y avait-il pas même mis son nom ; longtemps il ne fut connu que sous celui d'auteur des *OEufs de Pâques*. Ses ouvrages furent bientôt traduits dans toutes les langues et répandus dans toutes les contrées. Malheureusement, observe un biographe, ce succès dut, un moment, lui être préjudiciable en un sens ; car il provoqua la spéculation, la contrefaçon, et les contrefacteurs en firent, surtout en France, de mauvaises traductions ou imitations, des éditions erronées, où l'esprit de secte et de parti, autant que l'ignorance, supprima ou ajouta à son gré, sans respecter le texte original et les principes mêmes du *Conteur allemand;* à tel point, qu'en France particulièrement, beaucoup de personnes ont cru, d'après ces traductions infidèles et ces imitations, que le chanoine Schmid n'appartenait point à l'Eglise catholique. Le digne ecclésiastique, informé de ces méprises, les dément en ces termes, dans une lettre du 9 octobre 1841 : « C'est « une grande erreur de croire que je suis « protestant ; je me fais gloire d'être catho- « lique, d'être même prêtre catholique. » Aussi pouvons-nous dire que tout ce qui est réellement du chanoine Schmid est bon ; que tout ce qui est imitation est généralement suspect et exige plus de réserve. Ces petits contes sont en général pleins de charme, de naïveté, de simplicité. Pour donner un gage de la pureté de sa foi et de ses doctrines, le célèbre conteur allemand fit imprimer sous ses yeux, en Allemagne, une nouvelle et dernière édition de ses œuvres, qu'il revit avec soin. Elle est précédée d'un avertissement dans lequel l'auteur indique les motifs et le plan de sa nouvelle édition, ainsi que l'ordre dans lequel la lecture de ses récits doit être faite pour être plus utile. Parmi les nombreuses éditions qui ont été faites des *OEuvres de Schmid*, nous mettons en première ligne celle qui a été publiée par les soins de Michaud. L'édition et la traduction ont été faites sur la dernière édition allemande, de 1841, revue et corrigée par l'auteur. Celle des Mame, de Tours, en 24 vol. in-18, mérite aussi une recommandation particulière. L'édition des frères Gaume, en 90 petits vol. in-32, est entremêlée d'imitations, et la traduction n'est pas toujours exacte. Schmid n'a pas seulement écrit pour la jeunesse et pour certaines conditions, il a composé des livres destinés à toutes les classes, et qui sont moins connus, tels que : *la Vie de Jésus et des saints ; le Retour à Dieu ; Manuel de prières ; le Compagnon de voyage ; la Dévotion à Marie.*

SCHMIDLIN (Jacques), controversiste luthérien, de la secte des ubiquitaires, né l'an 1528 à Waiblingue, dans le duché de Wurtemberg, mort à Tubingen en 1590, s'employa avec beaucoup d'activité à la propagation de la réforme protestante. Il avait été recteur de l'Université de Tubingen. On a dit qu'avant sa mort Schmidlin était revenu à la vérité catholique, mais cela ne paraît pas bien prouvé. Ses écrits, oubliés aujourd'hui, s'élèvent à plus de cent cinquante ; celui qui fit le plus de bruit est le livre de la *Concorde*, publié en 1579, qui avait pour objet de combattre le grand argument que les catholiques tiraient contre les protestants de leurs divisions intestines. Il fut attaqué avec beaucoup d'acrimonie dans la réforme, où l'on reprocha à l'auteur d'y avoir confondu Jésus-Christ et Bélial, la lumière et les ténèbres. C'est assez ordinairement, observe Tabaraud, le sort des conciliateurs en matière de doctrine.

SCHMIDT (Benoit), célèbre publiciste catholique allemand, né le 21 mars 1726 à Vorchkeim, dans l'évêché de Bamberg, professa le droit public à Bamberg, puis à Ingolstadt, et mourut le 23 octobre 1778. Parmi ses nombreux ouvrages, qui donnèrent lieu à de vives contestations de la part des protestants, nous citerons : *La juridiction ecclésiastique revendiquée en faveur des Etats d'empire catholiques sur leurs sujets protestants*, Francfort, 1754, in-4° ; *Preuve que la puissance ecclésiastique souveraine de l'empereur s'étend sur l'Eglise protestante, soumise à des princes séculiers*, Francfort, 1754, in-4° ; *De punctis comitialibus catholicos inter et protestantes agitatis, pace Hubertoburgica et capitulatione Josephi II determinatis*, ibid., 1764.

SCHMIDT (Jean-Ernest-Chrétien), théologien allemand, né l'an 1772, dans un village de Hesse, fut nommé, en 1798, professeur de théologie à l'université de Giessen ; en 1803 il eut la place de bibliothécaire de cette université et le titre de conseiller ecclésiastique, fut ensuite nommé historiographe de la Hesse, et prit le degré de docteur en théologie à l'université de Halle. En 1813 il eut la direction du séminaire philologique, à Giessen, et en 1820, lors de l'introduction du régime représentatif, il fut revêtu de la dignité de prélat, et appelé dans la chambre haute, où il prit une part active aux délibérations pendant une dizaine d'années, le plus souvent dans le sens des intentions du gouvernement, toutefois sans prendre une couleur politique bien décidée, ce qui l'a fait accuser de flotter entre les divers partis. Schmidt mourut à Giessen, le 4 juin 1831. On lui a reproché de s'être souvent livré à son penchant pour la boisson ; toutefois ce vice ne l'empêcha pas d'acquérir des connaissances solides. En sa qualité d'historiographe de son pays, chargé de continuer un ouvrage commencé par Wencke, il aima mieux publier, en 1818 et 1819, les deux premiers volumes d'une nouvelle *Histoire de la Hesse*, moins étendue que la précédente. Ce fut probablement à cause de ces deux ouvrages, restés incomplets, que les Etats du grand duché de Hesse, après la mort de Schmidt, supprimèrent la place

Digitized by Google

d'historiographe, et en appliquèrent les appointements à l'augmentation des fonds pour la bibliothèque. Nous citerons de Schmidt une dissertation philologique intitulée : *Observata in Sexti Aurelii Propertii quædam loca*, Giessen, 1794, in-4°; *Une des plus anciennes et des plus belles idylles de l'Orient, I Moïse, 49, traduite de nouveau avec des remarques*, Giessen, 1793; une *Clef philologique et exégétique du Nouveau Testament*, Giessen, 1795-1797, 2 vol., chacun en 2 parties, dont la dernière ne parut qu'en 1803, par les soins de Welcker; un recueil théologique, sous le titre de *Bibliothèque pour la critique et l'exégèse du Nouveau Testament et de la plus ancienne histoire ecclésiastique*; un *Traité de la morale, eu égard principalement aux préceptes moraux du christianisme*, 1797; *Avis au public non instruit, concernant l'athéisme de Fichte*; l'*Esprit de la littérature théologique de l'année* 1797; une *Esquisse de l'histoire de l'Eglise chrétienne*, qui fut refondue dans une nouvelle édition qui parut sous le titre de *Manuel de l'histoire de l'Eglise chrétienne*, 1803; 3e édition, 1823. L'auteur développa le même sujet dans un ouvrage plus considérable, qui parut sous le même titre, de 1801 à 1820, en 6 volumes. Beaucoup de professeurs des facultés protestantes de théologie adoptèrent ces ouvrages, pour leur servir de guides dans leurs cours. Schmidt fut en outre un des collaborateurs de la *Bibliothèque de la littérature moderne théologique et pédagogique*; du *Journal pour éclaircir les droits et les devoirs de l'homme et du citoyen*, etc.

SCHMITH (Nicolas), né à Oedenbourg en Hongrie, se fit jésuite, enseigna les belles-lettres et la théologie avec distinction dans son ordre, et mourut recteur du collége de Tirnau en 1767, aimé et estimé pour l'égalité et la douceur de son caractère. On a de lui : plusieurs *Traités de théologie; Series archiepiscoporum strigoniensium*, Tirnau, 1754, 2 vol. in-8°; *Episcopi Agrienses, fide diplomatica concinnati*, Tirnau, 1768, in-8°; *Imperatores ottomanici a capta Constantinopoli, cum epitome principum Turcarum ad annum* 1718, Tirnau, 1760, 2 vol. in-fol. Ces ouvrages, pleins d'érudition, sont écrits d'un style pur, aisé et souvent élégant. On estime surtout son *Histoire des empereurs ottomans*, qui est peut-être la meilleure que nous ayons. C'est une suite de celle du P. Kéri. (*Voy.* ce nom.) Nous n'avions pas encore une histoire turque complète. Celle de Cantémir passe pour être assez exacte; mais elle est trop peu étendue pour l'espace de temps qu'elle embrasse. Celle de l'abbé Mignot ne peut être considérée que comme une compilation. Ricaut en a donné une histoire en anglais; mais elle ne comprend que le XVIIe siècle. L'histoire des Turcs ne peut être connue que par celles de leurs ennemis. Ces relations peuvent être suspectes; mais elles n'ont pas un caractère de fausseté comme les annales turques. Les Turcs, si on veut les en croire, ont été des conquérants invincibles. La Porte, dans ces actes, représente les princes chrétiens implorant à genoux la clémence du vainqueur. On retrouve dans l'histoire, dans les diplômes turcs, le faste oriental, qui n'est qu'un étalage ridicule.

SCHNITTER (*moissonneur*), nom latinisé en celui d'Agricola. *Voy.* ce nom.

SCHNORRENBERG (Anne), chanoine prémontré, né à Cologne l'an 1667, fut fait prieur du monastère de Steinfeld, docteur en théologie en 1698, examinateur synodal à Cologne l'an 1707, et mourut le 11 décembre 1715. On a publié après sa mort : *Institutiones juris canonici cum brevi commentario in reg. juris*, Cologne, 1729, in-4°. Mais les religieux de Steinfeld désavouèrent cet ouvrage, et dans une édition qu'ils donnèrent du véritable ouvrage de leur confrère, à Cologne en 1740, in-4°, ils montrèrent combien il avait été défiguré dans la 1re édition.

SCHNURRER (Christian-Frédéric), théologien et orientaliste, chancelier de l'université de Tubingen, né le 28 octobre 1742 à Canstadt, dans le royaume de Wurtemberg, embrassa la carrière du ministère évangélique. Un vif besoin de s'instruire l'ayant déterminé à voyager, il quitta en 1766 le séminaire protestant de Tubingen, visita presque toute l'Europe, et ne revint qu'au bout de 5 ans. Nommé à son retour professeur à l'université de Tubingen, il fut admis quelques années après à la faculté de philosophie avec le titre de professeur ordinaire, et placé en 1777 à la tête du séminaire de théologie. Schnurrer remplit ces dernières fonctions pendant 29 ans, après lesquels il devint chancelier de l'université de Tubingen (1806). La même année il fut installé dans la première chaire de théologie et dans la prélature de Lorch. Au commencement des troubles politiques qui agitèrent le Wurtemberg, il se prononça pour la monarchie; plus tard il changea d'opinion, et se déclara en faveur de la réforme. Il fit partie des états du royaume en 1815, et ayant déplu au nouveau souverain (1817), il fut privé de ses places. Schnurrer se retira à Stuttgard, et y mourut en 1822. Cet habile professeur a composé un assez grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont : *Bibliotheca arabica*, imprimée à Halle en 1811, in-8°. Cet ouvrage bibliographique comprend la liste des livres publiés en langue arabe, et de ceux qui ont été faits pour faciliter l'étude de cette langue, depuis la grammaire imprimée à Grenade en 1505, jusqu'à celle de M. Sylvestre de Sacy, 1810. On regrette de n'y pas trouver une table alphabétique des auteurs pour la facilité des recherches. Le même défaut existe dans l'ouvrage suivant : *Eclaircissements sur l'histoire de la réformation ecclésiastique et de la littérature dans le Wurtemberg*, 1798, in-8°, en allemand, ouvrage plein de recherches bibliographiques; *Vindiciæ veritatis christianæ revelatæ ab insultibus libelli*, 1765, in-4°; *de Codicum hebræorum V. T. Mss. ætate difficulter determinanda*, Tubingen, 1772, in-4°; plusieurs *Dissertations philologiques* sur les

Digitized by Google

Proverbes, sur Job, sur divers psaumes, etc., in-4°; *de Pentateucho arabico-polyglotto*, 1780, in-4°; *Dissertationes philologico-criticæ*, Gotha, 1790, in-8°; *Notices biographiques et littéraires sur les hébraïsants de Tubingen*, Ulm, 1792, in-8°, en allemand, où l'on trouve des détails curieux sur Reuchlin et Schickard. On a encore de lui plusieurs autres ouvrages aussi curieux que savants. Schnurrer était zélé partisan de la révélation, et en cela il était loin de partager les écarts de plusieurs de ses compatriotes. Comme orientaliste, il est au premier rang parmi ceux de l'Allemagne. Sa critique est d'une justesse et d'une sûreté qui peuvent servir de modèle. On trouve quelque chose de Schnurrer dans le *Répertoire de la littérature biblique et orientale* de M. Eichhorn, et dans le *nouveau Répertoire pour la littérature biblique et orientale* de M. Paulus.

SCHOENFELD (François), né à Prague, en 1747, d'une famille distinguée, entra chez les jésuites, y enseigna les sciences et les belles-lettres, et s'occupa en même temps de la composition d'un grand nombre d'ouvrages en allemand et en français, où règnent la saine raison, l'esprit solide, quelquefois brillant, le zèle pour la religion et les sentiments d'une vraie piété. On distingue le traité *De amore veritatis et veritate amoris*, Prague, 1770; et quatre discours qui ont pour titre : *Religio catholica ferventer est prædicanda, propugnanda prudenter*, 1783. Parmi ses ouvrages allemands il se trouve des poésies où il y a de l'élévation et de la chaleur, et quelques dissertations théologiques et d'érudition, entre lesquelles l'*Influence des bons et des mauvais esprits sur l'homme* a eu beaucoup de vogue. Après la destruction de la société, il devint doyen de Reischtadt, dans le cercle de Bunzlau. Il vivait encore en 1784. On ignore l'époque de sa mort.—Il ne faut pas le confondre avec Mathias Schoenfeld, jésuite de la province de Bavière, écrivain aussi fécond que judicieux, dont les ouvrages, la plupart écrits en allemand et d'une jolie impression ont produit de grands fruits dans la plupart des provinces de l'empire, particulièrement son *Abrégé historique de la Bible, destiné à l'instruction publique*, avec des figures, très-supérieur au sec et ennuyeux Royaumont; *les Vérités fondamentales de la religion, exposées dans leur ordre naturel et leur dépendance réciproque; le Philosophe chrétien dans l'adversité; la Vraie parure de la jeunesse*, etc.; *Règles puisées dans la religion et la raison pour conserver la santé*, etc. Tous ces ouvrages sont écrits élégamment, d'une manière naturelle et attachante, et tous empreints des beautés aimables et convaincantes de la vertu. Il vivait encore en 1786.

SCHOLARIUS (Georges), l'un des plus savants Grecs du xve siècle, fut juge général des Grecs, secrétaire de l'empereur de Constantinople, et son prédicateur ordinaire. Il embrassa depuis l'état monastique, et prit le nom de *Gennade*. N'étant encore que laïque, il assista au concile de Florence, où il se déclara hautement en faveur de l'union des Grecs avec les Latins; il fit, à son retour à Constantinople, une excellente *Apologie* des articles contenus dans le décret du concile de Florence. Il y dépeint, avec l'éloquence la plus touchante, l'état où cette malheureuse ville de Constantinople se trouvait; mais Marc d'Ephèse l'ayant depuis fait changer de sentiment, il devint un des plus grands adversaires de la réunion. Après la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, Gennade fut élu patriarche de cette ville. Le sultan Mahomet II lui donna l'investiture, suivant la coutume des empereurs grecs, et lui mit en main le bâton pastoral; mais voyant les troubles s'augmenter, sans espérance de pouvoir les apaiser, ce patriarche abdiqua en 1458, et se retira dans un monastère de Macédoine, où il mourut vers 1460. Ses principaux ouvrages (qu'on trouve dans les *Conciles* du P. Labbe et dans la *Bibliothèque des Pères*) sont : une *Lettre* adressée aux évêques grecs touchant l'union; trois *Discours*, prononcés dans le concile de Florence, sur les moyens de procurer la paix; un *Traité de la procession du Saint-Esprit contre Marc d'Ephèse*; un *de la prédestination*, traduit en latin avec de bonnes notes, par Charles Libertinus, Prague, 1673, in-8°; et plusieurs autres, dont l'abbé Renaudot nous a donné le catalogue dans la *Créance de l'Eglise orientale sur la transsubstantiation*. Ce savant a publié aussi une *Homélie* de Scholarius, dans laquelle il reconnaît la transsubstantiation. Quelques critiques ont prétendu que Scholarius, patriarche et zélé schismatique, était différent de celui qui avait défendu si vivement l'union avec l'Eglise romaine.

SCHOLASTIQUE (sainte), vierge, sœur de saint Benoît, née à Nursie, ville d'Italie, sur la fin du ve siècle, suivit la vie ascétique, et établit une communauté de religieuses. Elle allait visiter son frère tous les ans; la dernière année qu'elle lui rendit ce devoir, elle prédit sa mort prochaine, qui arriva vers l'an 543. Rien de plus intéressant et d'une naïveté plus touchante, que la relation que fait saint Grégoire d'une de ces entrevues de la sainte avec son frère, où Benoît fut obligé, par une pluie survenue à la demande de Scholastique, de passer la nuit avec elle dans des entretiens animés de tout le feu d'une charité céleste. Elle mourut trois jours après.

SCHOLL (Herman). *Voy.* Hartzheim.

SCHOMBERG (Pierre), né à Wurtzbourg d'une ancienne et noble famille, fut chanoine de Bamberg, ensuite évêque d'Augsbourg et cardinal en 1439. Le pape Eugène IV et l'empereur Frédéric III faisaient beaucoup de cas de ses lumières, et le consultaient dans les affaires importantes. Il fut chargé de plusieurs négociations qui avaient pour objet la paix entre l'Angleterre et la France, et la pacification des querelles élevées entre les princes allemands. Il mourut à Dillingen en 1467. — Il ne faut pas le confondre avec Nicolas de Schomberg, aussi car-

Digitized by Google

dinal, issu de l'ancienne maison de Schomberg, dans la Misnie. Ayant étudié le droit à Pise, il fut si touché d'un discours de Savonarole, qu'il se mit sous sa conduite et entra dans l'ordre de Saint-Dominique en 1497. Son mérite le fit élever en 1520 sur le siége de Capoue. Envoyé en France par Clément VII, il contribua beaucoup à faire conclure la paix de Cambrai entre Charles-Quint et François Ier. Paul III le décora de la pourpre en 1535. Peu s'en fallut qu'il ne fût élu pape dans les conclaves où furent proclamés Adrien VI et Clément VII. On a de lui cinq *Sermons* qu'il prononça devant Jules II en 1505, et quelques *Lettres* dans le Recueil de celles des princes. Il mourut à Rome le 9 septembre, à l'âge de 65 ans.

SCHOMER (Just-Christophe), né à Lubeck en 1648, mort en 1696, était professeur de théologie à Rostock. Il publia en 1690 sa *Theologia moralis sibi constans*. Le titre fait allusion aux révolutions que la morale comme le dogme avait essuyées chez les protestants, et que l'auteur tâchait d'arrêter. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de 1707. On a encore de Schomer des *Commentaires* sur les Epîtres de saint Paul, en 3 vol. in-4°.

SCHONÆUS ou de Schoone (Corneille), né en 1541 à Gouda en Hollande, poëte latin, a composé des *Elégies*, des *Epigrammes*, etc. Mais ce qui l'a fait connaître, ce sont des *Comédies sacrées*, dans lesquelles il a saisi le style de Térence; ouvrages plus estimables encore par l'intention de l'auteur et la sagesse de ses vues, que par l'élégance et la pureté de l'expression. Ceux qui savent, dit Feller, quels dégâts l'histrionisme ancien et moderne a faits dans les mœurs ne peuvent qu'estimer un travail qui donne à l'esprit et au cœur des jeunes gens une espèce de change qui les attache à des objets innocents, et prévient la recherche ou les regrets des spectacles licencieux. La réputation que Schonæus acquit, jointe à la régularité de sa conduite, lui procura le rectorat de l'école de Harlem, emploi qu'il exerça avec beaucoup de succès pendant 25 ans. Il y mourut le 23 novembre 1611, ayant conservé un attachement inviolable à la religion de ses pères, dans un temps où les nouvelles hérésies agitaient toutes les têtes. Schonæus a été loué par les meilleurs écrivains de son temps. On a donné un grand nombre d'éditions de ses Comédies sacrées, sous le titre de *Terentius christianus*. Les plus estimées sont celles d'Amsterdam, 1629, Cologne, 1652, et Francfort, 1712, 2 vol. in-8°.

SCHOOCKIUS (Martin), né à Utrecht en 1614, fut successivement professeur de langues, d'éloquence et d'histoire, de physique et de logique, à Utrecht, à Deventer, à Groningue, et enfin à Francfort sur l'Oder, où il mourut en 1669, à 55 ans. On a de lui un nombre prodigieux d'ouvrages de critique, de philosophie, de théologie, de littérature, d'histoire, etc., in-12 et in-8°, dans lesquels il n'a fait que compiler. Les principaux sont: *Exercitationes variæ*, 1663, in-4°, qui ont reparu avec ce titre : *Martini Themidis exercitationes*, 1688, in-4°; des *Traités sur le beurre;* sur *l'aversion pour le fromage;* sur *l'œuf et le poulet;* sur *les inondations; De harengs, seu halecibus; De signaturis fetus; De ciconiis; De scepticismo; De sternutatione; De cerevisia; Tractatus de truffis; De statu reipublicæ fœderati Belgii; De imperio maritimo; De natura soni; De nihilo; De lingua hellenistica; Admiranda methodus novæ philosophiæ*, contre Descartes; des écrits de controverse, qui prouvent qu'il entendait mieux les matières de beurre et de fromage que celles de la religion. Vossius, offensé de son humeur satirique, l'appelle *impudentissima bestia*.

SCHOPP. *Voy.* Scioppius.

SCHORUS (Antoine), grammairien, natif d'Hoohgstraten en Brabant, embrassa la religion protestante, et mourut à Lausanne en 1552. On a de lui plusieurs bons ouvrages de grammaire, dont les humanistes venus après lui ont souvent profité sans les citer. Les principaux sont : *Thesaurus ciceronianus*, Strasbourg, 1570, in-4°; *Phrases linguæ latinæ e Cicerone collectæ*, in-8°, Bâle, 1550, et Tubingen, 1728; *Ratio discendæ, docendæque linguæ latinæ ac græcæ*, in-8°; une comédie latine, intitulée : *Eusebia, sive Religio*, qu'il fit représenter par ses écoliers en 1550 à Heidelberg, où il était professeur de belles-lettres; et comme dans cette pièce satirique il voulait prouver que les grands méconnaissaient la religion et qu'elle n'était accueillie que par le peuple, l'empereur le fit chasser de la ville. — On croit que Henri Schorus, mort vers l'an 1590, connu aussi par divers ouvrages de grammaire, imprimés à Strasbourg, était le fils d'Antoine Schorus.

SCHOT ou SCOTT (Réginald), gentilhomme anglais, est auteur d'un livre où il a entrepris de prouver que tout ce que l'on dit des magiciens et des sorciers est fabuleux, ou se peut expliquer par des raisons naturelles. Ce livre, écrit en anglais, est intitulé : *La sorcellerie et la magie dévoilées*, 1584, in-4°, et fut condamné au feu en Angleterre. *Voy.* Delrio, de Haen, Mead.

SCHOTANUS (Christian), ministre protestant, né à Scheng, village de Frise, en 1603, fut professeur de langue grecque et d'histoire ecclésiastique, et prédicant à Franeker. Il y mourut l'an 1671, après avoir donné : *Description de la Frise*, avec fig., 1656, in-4°; *Histoire de la Frise jusqu'en* 1658, in-fol. Ces deux ouvrages sont en flamand. Il y parle des catholiques avec la partialité si ordinaire aux protestants. *Continuatio historiæ sacræ Sulpitii Severi*, Franeker, 1658, in-12; *Bibliotheca historiæ sacræ Veteris Testamenti, sive exercitationes sacræ in historiam sacram Sulpitii Severi et Josephi*, 1664, 2 vol. in-fol. A voir le titre, on croit que c'est un commentaire pour éclaircir le texte de ces historiens suivant les règles de la critique; et dans la réalité ce n'est que le résultat informe des leçons de l'auteur. — Schotanus eut un fils nommé Jean, qui fut professeur de philosophie à Franeker, et qui mourut en

Digitized by Google

1699. Il a fait des *Paraphrases* en vers sur les *Méditations* de Descartes, où il entre en lice avec le savant Huet, et attaque, mais bien faiblement, l'ouvrage de ce prélat sur la philosophie cartésienne.

SCHOTT (André), né à Anvers en 1552, fit ses études à Louvain, puis à Paris, où il fut lié d'amitié avec Busbecq et plusieurs savants. Il alla en Espagne, et emporta au concours une chaire de langue grecque à Salamanque. Antoine Augustin, archevêque de Tarragone, voulut l'avoir auprès de lui : il vécut quelque temps avec ce prélat, se fit jésuite en 1586 et fut nommé professeur d'éloquence à Rome. Il retourna à Anvers, où il enseigna le grec avec réputation jusqu'à sa mort, arrivée en 1629, dans sa 77e année. C'était un homme laborieux, franc, généreux, poli, officieux. Les hétérodoxes l'ont autant loué que les catholiques. On a de lui : *Traduction* de Photius, imprimée à Paris, en 1606, in-folio ; elle manque d'exactitude et de précision ; la première *Edition* de l'*Historia Augusta* de Sextus Aurelius, 1579 ; des *Editions* de Cornélius-Népos, Francfort, 1600, in-fol. ; de Pomponius Méla, Anvers, 1582, in-4° ; de Sénèque l'orateur, avec des *Suppléments* où il y avait des lacunes, Paris, 1606, in-fol. ; de saint Basile le Grand, avec des *notes*, 1616, in-fol. ; des *Commentaires* sur le Pentateuque, de saint Cyrille, grec et latin ; des Epîtres de saint Isidore de Peluse, grec et latin, Rome, 1629, première édition ; des *Antiquités romaines*, de Rosin, avec des additions, Cologne, 1645, in-4° ; des *Epîtres* de Paul Manuce, Cologne, 1624 ; des *OEuvres* de Louis de Grenade, 1628 ; de la *Sicilia*, *Magna Græcia*, etc., de Hubert Goltzius, avec des notes, 1617, in-folio ; des *Fasti romani*, du même auteur, 1618, in-fol. ; des *OEuvres* d'Ennodius, de Claudien Mamert, avec des *notes*, etc., Tournai, 1610 ; *Vitæ comparatæ Aristotelis et Demosthenis*, Augsbourg, 1603, in-4° ; *Eloge funèbre d'Antoine-Augustin, archevêque de Tarragone*, 1586, avec les *Dialogues* de ce prélat, publiés avec des notes par Etienne Baluze ; *De bono silentii religiosorum et sæcularium ; De sacris et catholicis sanctæ Scripturæ interpretibus*, Cologne, 1618, in-4° ; *Adagialia sacra Novi Testamenti græce et latine*, Anvers, 1629, in-4° ; *Litteræ japonicæ ; Tabulæ rei nummariæ*, 1615, in-8°. Cet ouvrage est tiré de Budé, Agricola et Ciaconius. *Hispania illustrata, seu rerum urbiumque Hispaniæ, Lusitaniæ scriptores*, Francfort, 1606-1608, 4 vol. in-fol. ; *De prisca religione ac diis gentium*, dans l'édition qu'il a donnée des *Dialogues* d'Antoine-Augustin, Anvers, 1617, in-folio, etc. On lui attribue encore la *Bibliothèque d'Espagne*, in-4°, en latin ; mais cet ouvrage a été fait seulement sur ses Mémoires. Tous ces écrits sont remarquables par un grand fonds de savoir. — François Schott, son frère, membre de la régence d'Anvers, mort en 1622, est connu par son *Itinerarium Italiæ, Germaniæ, Galliæ, Hispaniæ*, Vienne, 1601, in-8°.

SCHOTT (Gaspar), physicien et jésuite, né à Kœnigshoten, dans le diocèse de Vurtzbourg, en 1608, entra chez les jésuites en 1627, et fut envoyé pour enseigner la physique et les mathématiques à Palerme en Sicile ; ce qu'il fit pendant plusieurs années avec un succès éclatant. Il alla ensuite à Rome, et se lia avec le célèbre père Kircher, d'une amitié que la conformité des goûts pour les sciences rendait intime. Il retourna dans sa patrie, où après avoir enseigné les mathématiques, il mourut le 22 mai 1666. On a de lui divers ouvrages qui prouvent beaucoup d'érudition. Les plus connus sont : sa *Physica curiosa, sive Mirabilia naturæ et artis*. Cet ouvrage curieux est en 2 vol. in-4°. L'auteur y a compilé beaucoup de singularités sur les hommes, sur les animaux, sur les météores. On y trouve des recherches sur les monstres et sur les divers phénomènes où la nature semble s'écarter de ses lois. L'auteur montre dans quelques endroits autant de crédulité que de savoir ; il dit que les animaux qui ont peuplé l'Amérique, y ont été vraisemblablement transportés par les anges. La partie qui contient les *mirabilia artis* est la plus estimée. *Magia naturalis et artificialis*, 1677, 7 vol. in-4°, plein de recherches et de connaissances physiques et statiques ; *Technica curiosa*, Nuremberg, 1664, in-4° ; *Machina hydraulico-pneumatica*, 1657, in-4° ; *Pantometrum kircherianum, sive instrumentum geometricum novum*, 1660 ; *Itinerarium staticum kircherianum*, 1660 ; *Encyclopedia*, 1661. C'est un cours de mathématiques. *Mathesis Cæsarea*, 1662, 2 vol. in-4° ; *Anatomia physico-hydrostatica fontium et fluminum*, 1663, in-8° ; *Arithmetica practica generalis et speculativa*, 1663, in-8° ; *Schola steganographica*, 1664, in-4° ; *Organum mathematicum*, 1668, in-4°. La physique usuelle et expérimentale fut le principal objet de ses recherches et de ses travaux. On fait, dit Feller, peu d'expériences maintenant dont on ne trouve la marche, le résultat et l'application dans les écrits du P. Schott ; cependant il n'est presque cité nulle part : on en sent facilement le motif. M. Mercier, abbé de Saint-Léger de Soissons, a donné une *Notice raisonnée des ouvrages du P. Schott*, Paris, 1785, 1 vol. in-8°. Il y démontre que ce savant s'est occupé ou plutôt amusé de ces découvertes qui font aujourd'hui tant de bruit : telles que les têtes parlantes, l'instruction des sourds et muets, la palingénésie des plantes, la marche sur les eaux, les écritures cachées, etc. L'ignorance où l'on est généralement de ces secrets dans un siècle où on ne lit que les brochures du jour, a enhardi des écrivains trop confiants à se les attribuer. En restituant ces larcins au vrai propriétaire, si M. Mercier a excité les plaintes des charlatans modernes, il n'a pu manquer d'obtenir les suffrages du public juste et impartial. Le célèbre Bayle, plus honnête et plus vrai que ces plagiaires, avoue que le P. Schott lui a donné les premières idées de sa machine pneumatique. *Voy.* Kircher (Athanase).

Digitized by Google

SCHOTT (Henri-Auguste), savant théologien protestant de l'Allemagne, né le 5 septembre 1780 à Leipzig, où son père était à la fois assesseur au tribunal supérieur et professeur de digeste à l'université, étudia d'abord la philologie et la philosophie, puis s'adonna à la théologie. En 1805, il fut nommé professeur extraordinaire de philosophie, et trois ans après il passa avec le même titre à une chaire de théologie. En 1810, la quatrième chaire de théologie lui fut confiée à Wittenberg, et en 1812, il fut un des deux professeurs nommés à Iéna par le grand duc Charles-Auguste après la mort de Griesbach et de Schmid. A la même époque il fonda dans cette ville une école normale de prédication, qui servit de modèle à d'autres établissements de même genre. Schott s'était fait une grande réputation comme prédicateur et comme professeur, lorsqu'il mourut, le 29 décembre 1835, au retour des eaux d'Ems. Ses principaux ouvrages sont : *Τέχνη ῥητορική quæ vulgo integra Dionysio Halicarnassensi tribuitur*, etc., avec traduction latine et commentaire, Leipzig, 1804 ; *Esquisse d'une théorie de l'éloquence*, etc., Leipzig, 1807 ; 2e édition, 1815 ; *Théorie de l'éloquence et son application à l'éloquence de la chaire*, Leipzig, 1815 (1814), 1824, 1827, 1828, 3 vol., dont le second est subdivisé en 2 tomes ; 2e édition des deux premiers volumes, 1827 et 1833. Le tome Ier pose les principes généraux tant philosophiques que religieux de l'éloquence de la chaire ; le tome II est consacré à l'invention ; la première partie du t. III à la disposition, et la seconde à l'exposition et au style ; *Epitome theologiæ christianæ dogmaticæ in usum scholarum academicarum adornata*, Leipzig, 1811 ; 2e édition, très-augmentée et modifiée, 1822 (1821) ; *Opuscula exegetica, critica, dogmatica*, etc., Leipzig, 2 vol. 1817, 1818 ; *Isagoge historico-critica, in libros novi fœderis*, Iéna, 1830 ; *Libri sacri antiqui fœderis ex sermone hebræo in latinum translati*, etc. (en société avec Winzer), Altona et Leipzig, 1816, 1er volume : les autres n'ont pas paru. Plusieurs exemplaires de l'ouvrage portent ce titre : *Pentateuchus ex sermone hebræo in latinum translatus*. Schott donna aussi avec Winzer : *Commentarii in libros apostolicos Novi Testamenti*, Leipzig, 1833, 1er volume. Nous citerons encore de lui : *Discours chrétiens et religieux prononcés à diverses fêtes et dimanches*, Leipzig, 1812 (1811) ; *Prédications et homélies*, la plupart relatives aux événements du temps, Iéna, 1815 ; *Nouveau recueil de prédications et d'homélies prononcées à l'église de l'académie et à la nouvelle église de la ville*, Iéna, 1822 ; *Nouveau choix d'homélies et autres prédications*, Neustadt, 1830 ; *Exposés religieux des passages usuels et de textes choisis*, Gotha et Erfurt, 1819 (1818), 1 vol. ; *Feuille des prédicateurs*, ou *Recueil pratique pour entretenir le sentiment religieux dans les fonctions pastorales*, Leipzig, 1811-1813, 3 vol., chacun de trois livraisons. Ouvrages dont nous avons donné les titres en français sont écrits en allemand.

SCHRANK (François de Paule de), né le 21 août 1747 à Varnbach-sur-l'Inn, mort à Munich le 23 décembre 1835, dans sa 89e année, devint successivement docteur en théologie, conseiller du roi de Bavière pour les affaires ecclésiastiques, chevalier de l'ordre du mérite civil, membre de plusieurs académies. Il a conservé jusqu'à la fin une ardeur infatigable pour le travail, et dans les dernières années de sa vie il publiait encore de nombreux articles de critique sur les ouvrages nouveaux dans la *Gazette littéraire* du Kers. On a de lui : *Hexameron, ou Eclaircissements physiques et théologiques des six jours de la création*, Augsbourg, 1829 ; *Commentaire littéral sur la Genèse*, Salzbach, 1835, in-8° ; *Histoire succincte des esprits éminents de la Grèce et de Rome*, Augsbourg, 1781 ; *La Fête du Seigneur*, ou *Le livre d'édification*, etc., Landshut, 1811. L'auteur s'y attache à montrer que l'histoire de chaque fête éclaircit et raconte le fond de chacune des cérémonies ecclésiastiques que l'on y pratique ; *La nature annonce Dieu*, Munich, 1826 ; *Pensées sur l'éducation de la jeunesse des campagnes*, discours, Burghausen, 1779 ; *Discours en commémoration du docteur en philosophie et en théologie Paul Hupfauer*, Landshut, 1808 ; *Une religieuse peut-elle être membre de l'académie des sciences?* Munich, 1819 ; un assez grand nombre d'ouvrages sur l'histoire naturelle, la botanique, l'agronomie, etc.

SCHROECKH (Jean-Mathias), historien allemand, naquit à Vienne en 1733. Il était petit-fils de Mathias Bel, auteur de l'*Apparatus ad historiam Hungariæ*, et, comme lui, il se consacra exclusivement à l'étude de l'histoire. Après avoir fait ses études à Leipzig, il devint professeur surnuméraire de philosophie dans cette même ville : il obtint, en 1775, à Wittenberg, la chaire d'histoire qu'il remplit avec distinction pendant plusieurs années. Il mourut dans cette ville le 1er août 1808. On a de lui beaucoup d'ouvrages, dont les plus remarquables sont : *Biographie universelle*, où l'on distingue les Vies de Sixte V et de la reine Christine ; *Histoire universelle à l'usage de la jeunesse*, 4 parties en 6 vol. 1779-1784-1796-1804 : cet ouvrage est très-répandu ; il a été traduit en français ; *Histoire ecclésiastique :* le premier volume parut en 1768, le trente-cinquième finit à la réformation, Leipzig, 1768-1803 ; *Histoire de l'Eglise chrétienne depuis la réformation*, 8 vol., Leipzig, 1804-1819. Le style de cet auteur est noble, simple, sans pédantisme et sans affectation.

SCHUDT (Jean-Jacques), théologien et ministre protestant, né à Francfort-sur-le-Mein, le 14 janvier 1664, était fils d'un pasteur de cette ville, qui ne négligea rien pour faire de lui un savant. Schudt étant à Wittenberg en 1680, y soutint des thèses avec beaucoup de succès. En 1684, il alla à Hambourg, où Edgardi professait avec réputation les langues orientales ; Schudt les étudia sous lui et y devint fort habile. De

Digitized by Google

retour à Francfort, il se livra à la prédication. En 1691, il fut nommé premier précepteur du collége, associé au rectorat en 1695, et enfin recteur en 1717. Il mourut le 14 février 1722, dans sa 59e année. On a de Schudt : *Trifolium hebræo-philologicum; Compendium historiæ judaïcæ; Deliciæ Hebræorum philologicæ; Vita Jephtæ; Funiculus græcus; Judæus Christicida; Genius et indoles linguæ sanctæ; Commentarius in psalmos; Memorabilia judaica; Monita paterna ad filium; De probabili mundorum pluralitate; Vita Hugonis Grotii; Elias corvorum in deserto alumnus.*

SCHULTENS (Albert), le restaurateur de la littérature orientale dans le XVIIIe siècle, né en 1686 à Groningue, montra beaucoup de goût pour la littérature arabe. Il devint ministre de Wassenaar, en 1711, et deux ans après professeur des langues orientales à Franeker. Enfin on l'appela à Leyde, où il enseigna l'hébreu et les langues orientales avec réputation jusqu'à sa mort, arrivée en 1750, à l'âge de soixante-quatre ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages qui sont aussi remarquables par la justesse de la critique que par la profondeur de l'érudition. Les principaux sont : un *Commentaire* sur Job, 2 vol. in-4°; un *Commentaire* sur les Proverbes, in-4°; un livre intitulé : *Vetus et regia via hebraïsandi*, in-4°; une *Traduction* latine du livre arabe d'Hariri; un traité des *Origines hébraïques*; plusieurs écrits contre le système de Gousset. Il y soutient que, pour avoir une parfaite intelligence de l'hébreu, il faut y joindre l'étude de l'arabe. La *Vie de Saladin*, traduite de l'arabe, Leyde, 1732, in-fol.; *Animadversiones philologicæ et criticæ ad varia loca Veteris Testamenti*; une bonne *Grammaire hébraïque*; *De palma ardente*, Franeker, 1729.

SCHULTET (Daniel-Severin), fils de Joachim Schultet, ministre de l'Evangile à Hambourg, naquit dans cette ville vers 1645. Il y étudia les belles-lettres, et s'appliqua aux langues savantes, sous la direction du docte Esdras Edzardi, qui les professait dans cette ville. Après avoir donné trois ans à cette étude, il parcourut les principales universités d'Allemagne, telles que celles de Wittenberg, de Leipzig, d'Iéna, de Giessen, de Strasbourg, et y suivit les leçons des célèbres professeurs qui y enseignaient la théologie. De retour à Hambourg, il refusa tout emploi pour se livrer plus librement aux sciences, et particulièrement à son goût pour la controverse. Il attaqua toutes les communions, écrivit contre les catholiques, les réformés, les anabaptistes, les sociniens, etc.; et eut affaire, en même temps, à Bossuet, à Jurieu, à Pictet de Genève, etc. Il avait aussi conçu l'idée d'un plan de réunion entre les églises luthériennes et réformées, projet qui s'est effectué de nos jours, pour quelques-unes, et qui vraisemblablement n'aurait pas eu lieu si l'on eût employé le moyen que Schultet proposait. C'était de soumettre les points controversés à une dispute publique, avec la condition que le vaincu embrasserait la croyance du vainqueur. L'expérience prouve qu'alors chacun se retire plus affermi dans sa propre opinion. On a de Schultet un grand nombre d'ouvrages, dont les suivants sont les principaux : *Antididagma quo probatur doctrinam a Jacobo Benigno Bossueto, episcopo Condomensi, expositam, et ab Innocentio, pontifice romano, egregie laudatam, admitti non posse*, etc., 1681, in-4°; *Epicrisis ad articulos argentinenses nuperos unionem Ecclesiæ evangelicæ et romano-catholicæ concernentes*, 1686, in-8°; *Diagraphice rerum fidei inter evangelicos reformatos et romano-catholicos controversarum*, 1686, in-8°; *Animadversiones ad nuperum scriptum Petri Juriæi theologi, professoris Roterodamensis, unionem, Ecclesiæ evangelicæ et reformatæ concernentes*, 1687, in-8°; *Judicium supremum a Deo luculentissime atque uberrime factum in scripturis prophetarum atque apostolorum, de causa evangelicam inter reformatamque Ecclesiam disceptata, ad demonstrandam doctrinæ evangelicæ veritatem, et ad promovendam piam protestantium harmoniam ex hebræo, græcoque fonte, exhibitum et D. Phil. Jac. Spenero inscriptum*, 1689, in-8°; *Panoplia sacra*, 1691; *Stereoma doctrinæ evangelicæ*, 1692, in-8°; *Iterata Ecclesiæ reformatæ invitatio ad pium in doctrina fidei consensum*, 1697; *Disceptatio amica cum Benedicto Picteto, theologo Genevensi*, 1699; *Assertio amplissima divinæ gratiæ*, 1701; *Universalissimi reformati discussio*, 1703; *Paraphrasis continua in Novum Testamentum, a Ven. Mich. Borcholto, gymnasii Lunebrigensis professore, cum observationibus*, 1720, in-folio, etc. Schultet est auteur de beaucoup d'ouvrages en allemand. Il mourut à Hambourg le 29 décembre 1712, âgé de 68 ans. C'était un homme d'une vaste érudition.

SCHULTING (Corneille), né à Steenwyck, dans l'Over-Yssel, vers l'an 1540, chanoine de Saint-André à Cologne, mort le 23 avril 1604, a donné plusieurs ouvrages, dans lesquels il montre beaucoup de savoir et assez de critique pour le temps où il vivait. Les principaux sont : *Confessio Hieronymiana ex omnibus germanis B. Hieronymi operibus*, Cologne, 1585, in-fol.; *Bibliotheca ecclesiastica, seu commentaria sacra de expositione et illustratione missalis et breviarii*, Cologne, 1599, 4 vol. in-fol. Il y fait voir l'antiquité des offices de l'Eglise, et combat les liturgies des protestants. Cet ouvrage, qui a demandé des recherches infinies, n'est pas commun. *Bibliotheca catholica contra theologiam calvinianam*, Cologne, 1602, 2 vol. in-4°; *Hierarchica anacrysis*, Cologne, 1604, in-fol. Il y donne une liste raisonnée des colloques que les différentes sectes des protestants ont tenus entre eux, et montre combien ils sont différents des synodes de l'Eglise catholique.

SCHURMANN (Anne-Marie de), née à Cologne en 1607 de parents calvinistes, montra un génie précoce. Ses parents allèrent en Hollande pour y faire fréquenter les éco-

Digitized by Google

les de leur religion à leurs enfants. Elle s'appliqua à la musique, à la sculpture, à la peinture, à la gravure, et y réussit parfaitement. Elle était surtout habile à peindre en miniature, et à faire des portraits sur verre avec la pointe d'un diamant. Le latin, le grec, l'hébreu, lui étaient si familiers, que les plus habiles en étaient surpris. Elle parlait facilement le français, l'italien, l'anglais, et savait la géographie. En 1666, Labadie s'étant insinué auprès d'elle, lorsqu'elle était à Utrecht, lui inspira toutes ses rêveries. Elle vendit ses biens, abandonna les lettres et se retira à Wyvert, où elle mourut en 1678, à l'âge de 71 ans. Jamais les protestants ne purent la ramener à leurs principes ; elle voulut être l'architecte de sa foi, comme Luther et Calvin. Contre l'esprit de la secte dans laquelle elle avait été élevée, elle avait fait vœu de chasteté ; cependant quelques auteurs lui font épouser Labadie, mais il paraît que c'est sans fondement. On dit qu'elle aimait beaucoup à manger des araignées. On a d'elle divers ouvrages, qui ne justifient pas l'enthousiasme qu'elle inspira. Les principaux sont : des *Opuscules*, dont la meilleure édition est celle d'Utrecht, 1652, in-8° ; deux *Lettres*, que madame de Zonteland a traduites du flamand en français, Paris, 1730, in-12 : l'une roule sur la prédestination, l'autre sur le miracle de l'Aveugle-né ; des *Poésies latines ;* une *Dissertation latine* sur cette question : *Si les femmes doivent étudier*, Leyde, 1641, in-8°, trad. en français par G. Colletet, Paris, 1646, in-8°. On comprend qu'elle soutient l'affirmative : mais sa conduite et l'état de sa tête sont une preuve de fait en faveur de la négative. Elle avait connu à Wyvert, dans la Frise, le fameux Guillaume Penn, qui parcourait alors l'Europe, et lui inspira la plus grande admiration pour ses talents et ses pratiques religieuses, assez conformes à celles du quaker. Mademoiselle Schurmann sculpta, en bois de palmier, son buste et ceux de ses père et mère. Le peintre Hontorst offrit deux mille florins pour le premier. Elle en fit un *modèle* en cire, au bas duquel on lisait ces vers :

Non mihi propositum est humanam eludere sortem
Aut vultus solido sculpere in ære meos :
Hæc nostra effigies, quam cera expressimus, ecce
Materia fragili, mox peritura, damus.

SCHURTZFLEISCH (Conrad-Samuel), philologue allemand, né au mois de décembre 1641, à Corbach, dans le comté de Waldeck, fut attaché comme professeur extraordinaire d'histoire, à l'académie de Wittenberg, en 1671, succéda, quatre ans après, à Carpzow dans la chaire de poésie, et occupa en 1678 la chaire d'histoire, à laquelle il joignit bientôt celle du grec. Il visita les bibliothèques publiques des Pays-Bas, de l'Angleterre et de l'Italie, recueillant partout de riches trésors philologiques et littéraires, et en 1700 il passa de la chaire de grec à celle d'éloquence, remettant celle d'histoire à son frère cadet, Henri-Léonard, qui fut aussi un philologue et un historien distingué. Conrad mourut le 7 juillet 1708, après avoir été nommé conseiller du duc de Weimar et garde de sa bibliothèque, laissant sa collection de livres, ses manuscrits et son cabinet de médailles à son frère. On a de lui un grand nombre de thèses, de dissertations, de compositions historiques et philologiques, en latin. Nous ne citerons que les deux ouvrages suivants, qui rentrent plus directement dans la spécialité de ce Dictionnaire : 1° *Schurtzfleischiana ex scholis illius collecta*, Wittenberg, 1729, 3 tomes in-8°, compilation faite par Wagener, qui s'est caché sous les noms d'Irénée Sincerus. Cet ouvrage reparut en 1736 sous ce titre : *Introductio in notitiam scriptorum variorum, artium atque scientiarum*, etc. On trouve à la suite : *Commentationes in historiam ecclesiasticam Gothanam, speciatim in quinque priora post C. N. sæcula.* 2° *Historia ecclesiastica, in qua Ecclesiæ status, imperatores, pontifices exponuntur*, Wittenberg, 1744, in-4°. C'est encore une compilation que Wagener a tirée des Dissertations de l'auteur. On trouve dans les *Acta eruditorum lips.*, 1708, p. 482 et suiv., l'*Eloge* de Schurtzfleisch.

SCHURTZFLEISCH (Henri-Léonard), dont nous avons déjà parlé dans l'article précédent comme ayant remplacé son frère, en 1700, dans la chaire d'histoire de l'académie de Wittenberg, lui succéda plus tard dans la charge de bibliothécaire du duc de Weimar, et mourut en 1723, en laissant à la bibliothèque dont le soin lui était confié les livres et les manuscrits que son frère lui avait légués. Outre les éditions publiées avec des notes, de la *Dissertation chronologique* d'Antoine Pagi, du *Commonitorium* d'Orientius, des *Œuvres* de Hrosvita, des *Notes* de son frère sur Longin et sur Juvénal, des *Lettres* du même, etc., on a de Henri-Léonard plusieurs dissertations, entre autres : *Commodiani adversus gentium deos*, Wittenberg, 1705, in-4° ; *Annus Romanus Julianus*, ibid., 1704, in-4°. L'objet de cette dissertation est la réforme du calendrier exécutée par Jules-César. On cite encore de lui : *Historia Einsiferorum ordinis Teutonici Livonorum*, Wittenberg, 1701, in-8°, pleine de recherches curieuses ; *Epistola qua inter se conferuntur rationes Eusebii et marmores Arundelliani*, ibid., 1705, in-4° ; *Notitia bibliothecæ principalis Vinariensis*, 1712, in-4°, et avec des additions, Iéna, 1715, in-4° ; *Acta litteraria quibus anecdota, animadversionum spicilegia, e codd. mss. eruta comprehenduntur*, ibid., 1714, in-8°.

SCHWARZEL (Charles), théologien allemand, né en 1746, était fort attaché aux réformes de l'empereur Joseph II, et ayant été nommé successivement professeur de théologie à Inspruck et à Fribourg en Brisgau, où il était en même temps curé, il ne tint pas à lui de faire prévaloir la même doctrine dans son école. Il refusa le serment ordinaire sur l'immaculée Conception de la sainte Vierge et encourut le blâme des personnes sages et pieuses. Il était, au reste, alors soutenu par la cour de Vienne, qui désirait et favorisait les nouveautés. En 1798 il donna, sur la validité des sacrements administrés en Al-

Digitized by Google

sace par des prêtres assermentés, une consultation qui fit du bruit. Elle favorisait les constitutionnels, et les mettait à l'aise. Il fallait bien néanmoins qu'on ne pût pas en tirer une conséquence fort avantageuse en leur faveur, puisque les *Nouvelles ecclésiastiques*, qu'ils avaient pour eux, y trouvèrent beaucoup à reprendre. Le gouvernement, de son côté, dont le système était bien changé depuis la mort de Joseph II, blâma la consultation, et fit réprimander Schwarzel. On a de cet ecclésiastique : *Elenchus sanctorum Patrum*, 1779; *Prælectiones theologico-polemicæ*, 1781; *Introduction à la théologie pastorale;* une *Catéchétique;* une *Traduction* des psaumes en vers allemands; une *Traduction latine* des Actes de l'assemblée de Florence, en 1787, 6 vol. *Voy.* Ricci (Scipion); une *Traduction* de la lettre pastorale de l'archevêque de Tours, Rastignac, *sur la justice chrétienne par rapport aux sacrements de pénitence et d'eucharistie.* (*Voy.* Chapt de Rastignac.) Schwarzel mourut en 1812, à Fribourg.

SCHWENCKFELD (Gaspar de), né l'an 1490, dans son château d'Ossing, au duché de Lignitz en Silésie, soutint d'abord le parti des protestants; mais peu après il les attaqua dans un *Traité de l'abus qu'on fait de l'Évangile en faveur de la sécurité charnelle.* Cet ouvrage l'engagea dans une conférence avec Luther en 1525. Ses erreurs particulières le firent également rejeter des catholiques, des luthériens et des calvinistes. Devenu odieux à tous les partis, il fut chassé de la Silésie, où il avait déjà fait un grand nombre de partisans. Il erra d'un endroit dans un autre, sans être presque nulle part en sûreté, et mourut à Ulm en 1561, à 71 ans. Toutes ses *OEuvres* ont été recueillies et imprimées en 1564, in-fol., et en 1592 en 4 vol. in-4°. Luther disait que c'était le diable qui les avait vomies. On trouve encore aujourd'hui dans quelques villages de Silésie des schwenckfeldiens. Son traité *De statu, officio et cognitione Christi*, 1546, in-8° de 22 pages, est très-rare et recherché des curieux. Jean Milan a publié un excellent ouvrage sur les erreurs de ces sectaires, et sur les moyens de les ramener, sous ce titre : *Quinque demonstrationes ex principiis a quolibet christiano admissis, neminem sanæ mentis et salutis amantem in secta schwenckfeldiana perseverare posse*, Neiss, 1720, in-8°, avec la *Défense* de cet ouvrage, Prague, 1721.

SCIOPPIUS (Gaspar Schopp, plus connu sous le nom latin de), né dans le Haut-Palatinat en 1576, étudia dans les universités de sa patrie, avec tant de succès, qu'à l'âge de 16 ans il avait déjà la réputation d'un bon auteur. Son cœur ne répondit pas à son esprit; il était naturellement emporté et méchant. Il abjura la religion protestante, et se fit catholique vers l'an 1599, mais sans changer de caractère. Il devint l'Attila des écrivains; il avait tout ce qu'il fallait pour bien jouer ce rôle : de l'imagination, de la mémoire, beaucoup de littérature, et une présomption démesurée. Les mots injurieux de toutes les langues lui étaient connus, et il les employait fréquemment. Il joignait à cette belle érudition une ignorance complète des usages du monde; il n'avait ni décence dans la société, ni respect pour les grands. C'était un frénétique d'une espèce nouvelle, débitant de sang-froid les calomnies les plus atroces. Joseph Scaliger fut surtout l'objet de sa fureur et de ses satires. Cet homme vain ayant donné une prétendue histoire de sa famille, alliée selon lui à des princes, Scioppius détruisit toutes les prétentions de Scaliger qui, à son tour, découvrit toutes les taches de la famille de son adversaire. Son libelle, intitulé : *La Vie et les parents de Gaspard Scioppius*, nous apprend la généalogie de ce Cerbère de la littérature. Mais les horreurs publiées sur la famille de Scioppius ne lui semblèrent qu'une invitation à mieux faire. Il ramassa toutes les médisances, toutes les calomnies répandues contre Scaliger, et il en fit un gros volume, sous lequel il s'efforça de l'écraser. Baillet dit que *Scioppius y passa les bornes d'un correcteur de collége, et d'un exécuteur de la haute justice.* Personne n'entendait comme lui les représailles. Il traita avec le dernier mépris Jacques Ier, roi d'Angleterre, dans son *Ecclesiasticus*, Harbourg, 1611, in-4°; et ses deux plus zélés partisans, Casaubon et du Plessis-Mornay, parce qu'ils l'avaient contredit sur un point d'érudition. On fit brûler publiquement son libelle à Londres. Son effigie fut pendue dans une comédie représentée devant le monarque, qui lui fit donner des coups de bâton par le moyen de son ambassadeur en Espagne, et porta la vengeance au point de balancer les sottises de son adversaire. On sait que le roi d'Angleterre, que Henri IV appelait *maître Jacques*, aurait pardonné plus facilement un crime de lèse-majesté que la moindre attaque contre son savoir. Dans ses démêlés avec les jésuites, Scioppius publia contre la société plus de trente libelles diffamatoires dont on a la liste. Il s'occupa sur la fin de ses jours de l'explication de l'*Apocalypse*, et mourut à Padoue en 1649, âgé de 73 ans. On a de lui 104 ouvrages, dans lesquels on remarque de la littérature et quelque esprit. Les principaux sont : *Verisimilium libri IV*, 1596, in-8°; *Commentarius de arte critica*, 1662, in-8°; *De sua ad catholicos migratione*, 1600, in-8°; *Notationes criticæ in Phedrum, in Priapeia*, Padoue, 1664, in-8°, qu'on peut joindre aux *Variorum; Suspectarum lectionum libri V*, 1664, in-8°; *Classicum belli sacri*, 1619, in-4°; *Collyrium regium*, 1611, in-8°, bon ouvrage, qui aurait pu effectivement dessiller les yeux du roi Jacques Ier, si l'humeur dogmatisante ne l'avait empêché de les ouvrir à la lumière; *Grammatica philosophica*, 1664, in-8°; *Relatio ad reges et principes de stratagematibus*, etc., *societatis Jesu*, 1641, in-12. Il publia ce libelle sous le nom d'*Alphonse de Vargas*. Il avait été d'abord très-lié avec les jésuites; mais ces pères n'ayant pas été favorables à une requête qu'il avait présentée à la diète de Ratisbonne en 1630, pour

Digitized by Google

obtenir une pension, requête renvoyée aux jésuites, confesseurs de l'empereur et des électeurs, Scioppius tourna toute son artillerie contre eux. Bellarmin avait cependant loué en lui *Peritiam Scripturarum sacrarum, zelum conversionis hæreticorum, libertatem in Thuano reprehendendo*, etc.; mais Scioppius oublia ces éloges, pour ne s'occuper que du refus qu'il leur attribuait.

SCORBIAC (Bruno-Casimir de), ecclésiastique et instituteur, né à Montauban d'une famille noble et riche, le 4 mars 1796, avait d'abord fait toutes les études qui ouvrent l'entrée de l'école polytechnique, lorsqu'il prit tout à coup la résolution d'embrasser le sacerdoce. Après avoir été fait prêtre, il entra en 1820 dans la maison des missionnaires, fondée par l'abbé de Rauzan. Ses succès dans la chaire sacrée engagèrent M. Frayssinous, ministre de l'instruction publique, à créer pour lui l'emploi d'aumônier de l'Université, spécialement chargé de donner des retraites dans les colléges. Scorbiac, en exerçant ces fonctions pendant la durée du ministère de Frayssinous, produisit des fruits abondants et durables d'édification dans la jeune génération qui s'élevait alors. Il ouvrit aussi chez lui dans son appartement de la maison de Sorbonne, des espèces de conférences religieuses et philosophiques auxquelles prenaient part des médecins, des avocats, des professeurs, etc. En 1828, il prit avec l'abbé de Salinis la direction du collége de Juilly qui prospéra entre leurs mains; mais ils ne la conservèrent que jusqu'en 1841. L'abbé de Scorbiac fut alors nommé vicaire général de Bordeaux, fut chargé de la direction d'une maison religieuse de cette ville, et reprit ses prédications et ses conférences, auxquelles accourait l'élite de la société. M. de Salinis et lui avaient fait auparavant un pèlerinage à Rome, et avaient reçu du pape Grégoire XVI un accueil distingué. L'abbé de Scorbiac mourut le 1er octobre 1846 à Montauban, où il s'était rendu pour donner ses soins à son frère, dangereusement malade. Il a laissé des *Sermons* qui n'ont point été imprimés, mais qui, au jugement de ceux qui les ont entendus, mériteraient de voir le jour. Il avait composé avec son associé une *Histoire de la philosophie*, Paris, 1834, in-8°, sans nom d'auteur; 2e édition, avec les noms des deux auteurs, 1841, in-8°. Les deux amis avaient aussi contribué à fonder l'*Université catholique*, recueil religieux, philosophique, scientifique et littéraire, paraissant à Paris par livraisons mensuelles. L'abbé de Scorbiac avait les titres de vicaire général de Montauban, et de chanoine honoraire de Meaux. M. l'abbé Melchior-Dulac lui a consacré une Notice dans la livraison de janvier 1847 du recueil que nous venons de nommer.

SCOT (Jean). *Voy.* Duns.

SCOT (Jean), appelé aussi *Erigène*, du nom d'Erin que portait anciennement l'Irlande, sa patrie. Après avoir fait quelques progrès dans les belles-lettres et la philosophie, il passa en France sous le règne de Charles le Chauve; ce prince, qui aimait les sciences, conçut pour lui une grande estime. Il goûta son caractère enjoué, au point de l'admettre à sa table et de s'entretenir familièrement avec lui. Erigène, appuyé de la protection du roi, se crut tout permis. Un jour que Charles lui demanda quelle était la distance qui se trouvait entre un Scot (Ecossais) et un sot : « Seigneur, répliqua-t-il, il n'y a entre eux d'autre distance que celle de la table. » C'était un esprit vif et hardi, mais peu versé dans les matières de religion : malgré cela, il voulut se mêler de questions théologiques; et en se livrant à son génie sophistique, il fronda l'Ecriture et la tradition, et tomba dans plusieurs erreurs. Ses écrits ne tardèrent pas à soulever tous ceux qui étaient attachés à la religion. Le pape Nicolas Ier en porta ses plaintes au monarque protecteur de ce téméraire écrivain : on ne sait pas si elles firent effet sur l'esprit de Charles le Chauve; ce qui paraît constant, c'est que Jean Scot termina ses jours en France quelques années avant ce prince, qui mourut en 877. Ainsi c'est une erreur de dire qu'il soit retourné en Angleterre, et qu'il ait été tué, l'an 883, à coups de canif par ses écoliers. Nous n'avons plus le *Traité* qu'il composa *sur l'Eucharistie contre Paschase-Ratbert*. Cet ouvrage qui contenait, à ce qu'on prétend, le premier germe de ce qui a été écrit depuis contre la transsubstantiation et la présence réelle, fut proscrit par plusieurs conciles, et condamné au feu l'an 1059 par celui de Rome. Mais nous avons le *Traité de la prédestination divine*, qu'il fit à la prière de Hincmar de Reims et de Pardule de Laon; il se trouve dans les *Vindiciæ prædestinationis et gratiæ*, 1650, en 2 vol. in-4°. Ceux qui voudront avoir des renseignements plus détaillés, et savoir quel jugement on doit porter de Jean Scot, pourront lire les *Acta Sanct. ord. S. Bened.*, in præfat., sect. IV, Paris, 1680.

SCOTT (Thomas), théologien anglais, né dans le comté d'York, mort vers 1815, était un fougueux presbytérien. Etant chapelain-adjoint de l'hôpital Lock, où il avait remplacé le Révérend Martin Madan, obligé de se retirer pour avoir défendu la polygamie, il eut avec M. de Coëtlogon, son collègue dans ce poste, des disputes très-vives sur divers points de doctrine. Les anciens de l'église ne voulurent point prononcer entre les deux contendants, et on finit la querelle en les envoyant l'un et l'autre dans des paroisses séparées. Successivement vicaire d'Olney et recteur d'Aston-Sandford, Thomas Scott fut ensuite curé à Weston, Underwood et Ravenstoke. Outre des *Sermons* qui n'ont pas été réunis, et une édition du *Pèlerin* de Bunyan avec des notes et une Vie de l'auteur, 1801, in-8°, on cite de lui: La *Bible de famille*, avec des notes, 1796, 4 vol. in-4°, 5e édition, 1810; *Tables chronologiques de la Bible* avec des *cartes*, 1811, in-4°; *Essais sur les sujets religieux les plus importants*, 1793, in-12; 4e édition, 1800, in-8°; *Traité sur l'accroissement de l'état de grâce*, in-8°; *De l'inspiration*; du

Digitized by Google

la sainte Ecriture en réponse à l'Age de raison, *de Paine*, 1796, in-8°; *Les droits de Dieu*, 1793, in-12; *La doctrine de l'Ecriture sur le gouvernement civil et sur les droits des sujets*, 1792, in-12; *Considérations sur les garanties et la nature de la foi*, 1798, in-8°; *Sur les signes du temps*, 1799, in-8°; *Remarques sur la* Réfutation du calvinisme, *de l'évêque de Lincoln*, 1812, 2 vol. in-8°; *La force de la vérité*, ou *Narration merveilleuse de ma vie*, 1779, in-12; 8e édition, 1811.

SCOTT (Réginald). *Voy.* Schot.

SCOTTI (Jules-Clément), ex-jésuite, quoique profès des quatre vœux, enseigna la philosophie et la jurisprudence canonique à Padoue. Il est l'auteur de la *Monarchia Solipsorum*, 1645, in-12; Amsterdam, 1648, in-12, trad. en français par Restaut, 1721, in-12, sous le titre de la *Monarchie des Solipses;* livre peu lu aujourd'hui, quoique fort recherché avant les revers des jésuites. *Voy.* Inchofer. On a encore de lui : *De potestate pontificis in societatem Jesu*, 1657, in-4°; *De obligatione regularis*, etc., 1647, in-4°. Cet auteur mourut à Padoue, en 1669, âgé de 67 ans.

SCOTUS (Marianus), habile moine écossais, né l'an 1028, se retira en 1056 dans un monastère à Cologne, puis, en 1059, dans l'abbaye de Fulde, et mourut à Mayence, en l'an 1086, après avoir enseigné pendant quelque temps la théologie à Ratisbonne. Il était parent du vénérable Bède. On a de lui une *Chronique* qui est estimée. Elle va depuis le commencement du monde jusqu'en 1083 de Jésus-Christ, et a été continuée jusqu'en 1200 par Dodechin, abbé au diocèse de Trèves, Bâle, 1559, in-folio.

SCOUVILLE (Philippe), jésuite, né à Champion, près de Marche, dans le duché de Luxembourg, en 1622, se dévoua entièrement à l'instruction des peuples de cette province et des pays voisins. Doué, à un degré supérieur, des lumières, du zèle et de la mortification nécessaires à cette importante fonction, sa maxime spéciale était que les prédicateurs et les pasteurs des âmes ne s'appliquaient pas assez à frapper les esprits et à pénétrer les cœurs de l'idée de la Divinité ; que, faute d'être appuyé sur cette base, tout l'édifice de l'instruction et de la sanctification des hommes portait à faux. « On « se fatigue, disait-il, à inculquer que Dieu « ordonne, que Dieu défend telle chose, qu'il « faut craindre et apaiser son courroux par la « pénitence; et en même temps on oublie de « donner au peuple une connaissance de « Dieu telle qu'il la faut pour rendre efficaces « les leçons qui doivent le rendre meilleur. » C'est de cette grande idée de Dieu, sans cesse répétée et inculquée, gravée en traits vifs et profonds, imprimée par des images vastes et sublimes, qu'il faisait l'âme et le grand mobile de sa prédication, l'appui et la sanction des dogmes et de la morale chrétienne. *Voy.* Moïse. Aussi ses succès furent-ils immenses, et l'époque de ses courses apostoliques devint celle d'une révolution morale parmi les peuples qui étaient l'objet de ses travaux. Il mourut le 17 novembre 1701, après des fatigues et des peines incroyables. Ce qu'il avait de loisir, il l'employa à la composition d'un grand nombre d'ouvrages solides et édifiants : un *Catéchisme* en allemand, Cologne, 1685, 7 vol. in-8°. C'est un abrégé de théologie dogmatique et morale d'un excellent usage pour les missionnaires et les curés. *Abrégé du catéchisme;* il fut longtemps le catéchisme du diocèse de Trèves : c'est incontestablement un des meilleurs qu'il y ait pour la clarté, l'ordre, la dignité dans l'exposition du dogme, et surtout une judicieuse proportion avec l'intelligence des enfants et du peuple. On voudrait seulement qu'on y eût mieux distingué les choses absolument certaines de celles qui peuvent être contestées. *Sancta sanctorum sancte tractanda*, etc. On a publié sa *Vie* en latin, Coblentz, 1703, in-4°; elle est simplement, mais bien écrite.

SCRIBANI (Charles), jésuite, né à Bruxelles en 1561, mort en 1629, fut professeur, puis recteur de Bruxelles et d'Anvers, et enfin provincial de Flandre. Pendant 40 ans qu'il vécut à Anvers, on le regarda comme l'arbitre de tous les différends de cette ville. C'est à ses soins qu'on a dû la maison professe d'Anvers, le collége et le noviciat de Malines, etc. Le P. Scribani parlait avec facilité presque toutes les langues vivantes. Plusieurs princes, entre autres Ferdinand II, Philippe IV, l'archiduc Albert, lui donnèrent des marques distinguées de leur estime. Il a laissé plusieurs ouvrages. Celui qui a fait le plus de bruit est son *Amphitheatrum honoris adversus calvinistas*, Namur, 1605, in-4°, qu'il publia sous le nom de *Clarius Bonarscius*, qui est l'anagramme de son nom. Il n'est pas étonnant qu'on ait dit tant de mal de ce livre. Les artifices et les procédés des calvinistes y sont mis dans un trop grand jour, pour ne pas les avoir irrités. Casaubon dit que ce livre aurait pu être intitulé : *Amphitheatrum horroris* ; et cela est vrai, mais dans un autre sens qu'il ne l'entendait. On sollicita vivement Henri IV de faire brûler ce livre ; mais quelle fut la surprise des adversaires de Scribani, quand ils surent que Heuri IV avait écrit une lettre d'éloge à l'auteur, accompagnée de lettres de naturalisation ! On a encore de lui : une *Histoire des guerres civiles des Pays-Bas*, en latin, 1627, in-8° ; *Antuerpia*, 1610, in-4°. C'est un éloge des citoyens d'Anvers. *Origines Antuerpiensium*, in-4°, bien écrit : l'auteur s'est éloigné des vieilles fables qui regardent la naissance de cette ville. Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec les *Origines Antuerpianæ* de Goropius. *Orthodoxæ fidei controversia*, Anvers. Rocaberti en a inséré une partie dans sa *Bibliotheca maxima pontificia*, tom. VII. *Ars mentiendi calvinistica :* c'est la réfutation des calomnies des calvinistes contre la société, et de plus un tableau des maux causés par la prétendue réforme : on y trouve, comme il est dit dans le titre *Belli civilis*

Digitized by Google

apud Gallos, apud Belgas, sanguinis causas, auctores, initia, progressus; Meditationes sacræ, latin et flamand, 1615, 2 vol. in-8° ; *Medicus religiosus*, 1619. Il y parle des maladies de l'âme et de leur guérison. *Superior religiosus*, 1619, in-12; *Cœnobiarcha*, 1624, in-8°. Ces trois ouvrages offrent d'excellents avis, fruit d'une expérience longue et réfléchie, et devraient être le manuel des supérieurs religieux. *Politico-Christianus*, 1624, in-4°, plein de vues sages qui rendraient les états et les particuliers heureux, si elles étaient suivies. *Defensio Lipsii posthuma*, élégamment et judicieusement écrite.

SCULTET (Abraham), né à Grumberg en Silésie, l'an 1566, se signala par son talent pour la chaire. Nommé professeur de théologie à Heidelberg, il fut envoyé au synode de Dordrecht, où il travailla en vain à mettre la paix entre les protestants. Il était naturel que ceux qui avaient rejeté l'autorité de l'Eglise universelle, ne s'en tinssent point à la décision de leurs égaux. On a de lui un livre intitulé : *Medulla Patrum*, 1634, in-4°, et plusieurs autres ouvrages de théologie. Il mourut à Embden, en 1626. Son amour pour le travail lui avait fait placer sur la porte de son cabinet cette inscription, qui était à la fois une invitation pour les savants et un épouvantail pour les oisifs :

Amice, quisquis huc venis,
Aut agito paucis, aut abi,
Aut me laborantem adjuva.

SCULTET. *Voy.* Schultet.

SCUPOLI (le P. Laurent), né à Otrante, dans le royaume de Naples, vers l'an 1530, se distingua dans la congrégation des clercs réguliers, dits vulgairement *théatins*, par sa régularité, sa mortification, son zèle et ses lumières, et mourut en odeur de sainteté à Naples en 1610, âgé de 80 ans. On lui attribue assez communément le *Combat spirituel*, excellent traité de la morale et de la perfection chrétienne, traduit en latin par Lorichius, professeur dans l'université de Fribourg en Brisgau, et en français par le P. Olympe Massotti, théatin, et le P. Jean Brignon. (*Voy.* ce nom, et le *Journ. histor. et litt.*, 15 avril 1783, p. 578.) Il a été traduit de nouveau (1820) par M. de Saint-Victor : cette traduction fait partie de la *Bibliothèque des dames chrétiennes*, in-24. *Voy.* sur cette traduction le n° 2481 de la 2e édition du *Dictionnaire des anonymes*, de Barbier. Saint François de Sales portait continuellement sur lui ce livre, qui a cela de commun avec l'*Imitation de Jésus-Christ*, que l'on a beaucoup disputé pour en connaître l'auteur. Les bénédictins et les jésuites l'ont revendiqué. On peut voir sur ce démêlé une Dissertation latine, par le P. Contini, théatin, imprimée à Vérone en 1747. Quelques dévots ont cru pouvoir le préférer à l'inimitable ouvrage *De imitatione Christi;* en quoi ils n'ont pas montré beaucoup de discernement, ni témoigné le goût de la véritable piété; car, quoique l'ouvrage du théatin soit solide et propre à former les âmes à la sainteté, il est très-inférieur à celui de Thomas A-Kempis. Voici le parallèle qu'un écrivain impartial a fait des deux ouvrages : « L'un conduit à la vertu par la théorie des « guerres et des combats, qui constituent, « pour ainsi dire, la vie du chrétien sur la « terre ; l'autre par la contemplation du « plus excellent modèle et les leçons du plus « grand maître. L'un est plus raisonné, plus « méthodique ; l'autre, par une impression « lumineuse et rapide, prévient l'effet de « tous les raisonnements et de toutes les « méthodes. L'un tient plus du travail et de « l'art ; l'autre est l'ouvrage du cœur, de « l'onction et de la lumière de Dieu, dont les « mouvements ne connaissent ni règles, ni « calculs. L'auteur de l'un a peut-être plus « réfléchi, l'autre plus senti. » *Voy.* Kempis.

SEABURY (Samuel), premier évêque de l'église épiscopale des Etats-Unis, né l'an 1728, mort en 1796, a laissé : des *Sermons*, 3 vol. in-8°, y compris un vol. publié en 1798 ; le *Devoir de considérer les routes que nous suivons ;* un *Discours prononcé à Portsmouth, à l'ordination de Robert Fowle*, 1791.

SÉBA, de la tribu de Benjamin, était un des complices de la révolte d'Absalon contre son père. Loin de détester son crime après la mort de ce fils rebelle, il empêcha onze des tribus d'Israël de reconnaître David pour leur roi. Il eut lieu de s'en repentir. Etant allé se renfermer dans la ville d'Abela pour se soustraire aux poursuites de Joab, général de David, les habitants alarmés lui coupèrent la tête vers l'an 1023 avant l'ère chrétienne, et la jetèrent pardessus les murailles, à la vue de Joab, qui leva aussitôt le siége de cette ville.

SÉBASTIANI della Porta (Louis), doyen de l'épiscopat, né à la Porta-d'Ampugnani, en Corse, le 25 mars 1745, était curé avant la révolution et fut nommé, en 1802, à l'évêché qui, d'après la bulle du concordat, comprenait toute l'île de Corse : la cérémonie de son sacre eut lieu le 24 juin de la même année. Il assista au concile de Paris, en 1811, et mourut à Ajaccio dans le mois de décembre 1831. Le jour de ses obsèques, deux *Oraisons funèbres* furent prononcées : l'une par M. Ceratti, principal du collége, l'autre par M. Moltedo, curé de Vico. Ce prélat était oncle du général Sébastiani, qui a été porté, par la révolution de juillet 1830, au ministère des affaires étrangères.

SÉBASTIEN (saint), se signala tellement par son zèle pour la foi chrétienne, et par le grand nombre d'hommes illustres qu'il gagna à Jésus-Christ, que s'étant attiré la haine des païens, il fut mis à mort le 20 janvier 288. Les Actes de son martyre portent qu'il fut d'abord percé de flèches et laissé pour mort ; qu'il en guérit, et fut ensuite assommé à coups de bâton. Ces Actes ne sont pas d'un auteur contemporain, et paraissent être du IVe siècle. Bollandus les attribue à saint Ambroise. Il est certain qu'ils sont antérieurs à l'an 403, puisqu'il y est parlé des gladiateurs, qui furent abolis cette année-là, par un décret de l'empereur Honorius.

Digitized by Google

SÉBASTIEN DE SAINT-PAUL (le Père), dont le nom de famille était *Petyt*, né l'an 1630 à Enghien, carme de l'ancienne observance, mort à Bruxelles le 2 août 1706, est connu par quelques ouvrages où il attaque les bollandistes, qui avaient rejeté quelques opinions touchant l'ordre des carmes, qui ne paraissaient pas trop d'accord avec la saine critique. Le P. Côme de Villiers, son confrère, dans sa *Bibliothèque*, convient qu'il a violé les règles de la modération et l'honnêteté qui doivent assaisonner ces sortes de disputes. *Voy.* PAPEBROCK et saint ALBERT.

SEBONDE (RAYMOND), philosophe espagnol du XVe siècle, professeur en médecine, en théologie et en Ecriture sainte à Toulouse, où il enseignait en 1436, s'est fait connaître par un *Traité* latin, peu commun, *sur la théologie naturelle*, Strasbourg, 1496, in-fol., en lettres gothiques. Il contient plusieurs erreurs qui plurent aux philosophes de ce temps, et furent répétées par ceux du siècle suivant. Montaigne le trouva en beaucoup d'endroits conforme à ses idées, et en fit une *Traduction*, imprimée à Paris, 1581, in-8°.

SECKENDORF (GUI-LOUIS DE), né à Herzogen-Aurach, près de Nuremberg, en 1626, d'une maison ancienne, conseiller privé de l'électeur de Brandebourg, et chancelier de l'université de Halle, a publié : une *Histoire du luthéranisme*, Francfort, 1686-1692, 3 vol. in-fol., réimprimée en 1694, écrite en latin, d'une manière embarrassée, dans laquelle ce sujet est traité avec autant d'étendue que de prévention. C'est une prétendue réfutation de l'*Histoire du luthéranisme*, par le P. Maimbourg. *Etat des princes d'Allemagne*, in-8° ; *Description de l'empire germanique*, in-8°. Ces deux ouvrages sont en allemand, et passent pour être assez exacts. Une *Dissertation contre la messe*, telle qu'on devait l'attendre d'un sacramentaire. Il aurait dû se souvenir que, de toutes les controverses, celles qui regardent la messe ont toujours le plus mal tourné aux hérétiques. Le fameux du Plessis-Mornay en avait fait une terrible expérience, qui consterna toute sa secte, et qui pouvait être un avis pour Seckendorf. On cite de lui plusieurs autres ouvrages, et entre autres son *Jus publicum Romano-Germanicum*, Francfort, 1687, in-8°. Seckendorf mourut en 1692, à 66 ans.

SECUNDINUS. C'est le nom de deux auteurs qui figurent dans les *Bibliothèques des Pères de l'Eglise* : l'un, Secundinus le Manichéen, adressa une lettre à saint Augustin, qui en réfuta les erreurs. On peut voir les arguments du sophiste avec les réponses de l'évêque d'Hippone dans les *Opera sancti Augustini*, tome VIII, col. 571, de l'édition imprimée par M. l'abbé Migne, pour son Cours complet de Patrologie. L'autre, évêque irlandais, est auteur d'une *Hymne* à la louange de saint Patrice, qui vivait encore. Cette hymne a été reproduite dans le tome LIII, col. 837 de la Patrologie de M. Migne. *Voy.* la fin des articles saint PAULIN, de Nôle, et PHÉBADE.

SEDECIAS, nommé auparavant *Mathatias*, fils de Josias et d'Amital. Nabuchodonosor le mit sur le trône de Juda, à la place de son neveu Jéchonias, l'an 599 avant Jésus-Christ. Ce prince avait alors 21 ans, et il en règna onze dans l'impiété et dans la débauche. Il méprisa les conseils de Jérémie, et oublia les bienfaits de Nabuchodonosor, qui, pour punir sa mauvaise foi, entra avec une puissante armée en Judée, où il mit tout à feu et à sang ; et, après avoir saccagé toutes les places, il vint assiéger la capitale. La ville fut prise, et les Chaldéens y entrèrent en foule. Sédécias, ne voyant point d'espérance d'arrêter l'ennemi, chercha son salut dans la fuite ; mais il fut bientôt atteint, chargé de chaînes, et mené à Nabuchodonosor qui était à Reblatha, au pays d'Emath. Après qu'il eut vu égorger ses deux fils, on lui arracha à lui-même les yeux, et il fut conduit dans la capitale de l'Assyrie. Il y mourut dans les fers, et c'est en lui que finit le royaume de Juda, l'an 588 avant J.-C.

SÉDÉCIAS, fils de Chanana, faux prophète de Samarie, un de ceux qu'Achab, roi d'Israël, consulta sur la guerre que Josaphat et lui voulaient aller faire à la ville de Ramoth en Galaad. Ces imposteurs prédirent au roi un heureux succès. Sédécias, qui s'était fait faire des cornes de fer, imitait l'action d'un taureau furieux qui renverse avec ses cornes tout ce qu'il trouve en son chemin. Ce prophète de mensonge eut la douleur de voir arriver précisément le contraire de ce qu'il avait prédit. — Il ne faut pas le confondre avec SÉDÉCIAS, fils de Maasias, faux prophète que Nabuchodonosor fit frire dans une poêle ardente. *Voy.* ACHAB, fils de Cholias.

SEDULIUS (CAIUS-CÆLIUS ou CÆCILIUS), prêtre et poëte du Ve siècle, n'est guère connu que par son poëme latin de la *Vie de Jésus-Christ*, intitulé : *Paschale carmen*, publié d'abord sans date in-4°, puis à Leipzig, 1499, in-4°. Ce n'est pas un chef-d'œuvre, mais il offre des vers heureux. On le trouve dans la *Bibliothèque des Pères*. Les Aldes en ont donné une belle édition dans un recueil in-8°, 1502, qui renferme ceux de Juvencus, d'Arator et de plusieurs auteurs sacrés. Cellarius en a donné une bonne édition, à Halle, 1704, in-12, à l'aide d'un manuscrit qu'il tira de la bibliothèque Pauline à Leipzig, et des variantes que lui fouruit Théodose Jansson van Almeloveen. On le trouve aussi dans le *Corpus poetarum* de Maittaire. — Relativement à l'édition de ses Œuvres donnée par M. Migne, *voyez* JUVENCUS.

SEDULIUS (HENRI), savant récollet, né à Clèves vers 1547, fut élevé aux premiers emplois de sa province, et mourut à Anvers en 1621, après avoir publié : *Historia sancti Francisci illustriumque virorum et feminarum*, etc., Anvers, 1613, in-fol., avec fig. Ce sont les actes originaux des vies de saints et de plusieurs martyrs de son ordre, accompagnés de commentaires. *Vie de saint François d'Assise*, par saint Bonaventure, avec des commentaires, Anvers, 1597, in-8° ; *Apologeticus adversus Alcoranum Franciscanorum, pro libro Conformitatum*, Anvers, 16[illegible]

Digitized by Google

in-4°. Sédulius aurait mieux fait de ne point entreprendre cette Apologie. (*Voy.* ALBIZZI.) *Præscriptiones adversus hæreses*, Anvers, 1606, in-4°; *Martyria FF. Minorum Alcmariensium, Gorcomiensium*, etc., Anvers, 1613, in-4°, avec fig. C'est l'histoire des religieux de son ordre, mis à mort par les hérétiques des derniers siècles en Hollande. *Imagines religiosorum ord. sancti Francisci in eis incisæ cum elogiis*, 1602; *Commentarius in vitam sancti Ludovici, episcopi Tolosani*, 1602.

SÉEDORFF (FRANÇOIS), né à Fribourg en Suisse, d'une famille noble, jésuite de la province du Haut-Rhin, confesseur de Charles-Philippe, et ensuite de Charles-Théodore, électeur palatin, mourut à la résidence électorale de Schwetzingen, le 10 juillet 1758, âgé de 66 ans. On a de lui douze *Lettres* de controverse, imprimées pour la deuxième fois à Manheim, en 1749, 2 vol. in-8°. Elles furent composées pour l'instruction du prince Frédéric, comte palatin, avant qu'il se fût réuni à la religion catholique; ouvrage solide. Le pape Benoît XIV lui en témoigna sa satisfaction. L'auteur nous apprend lui-même qu'il a beaucoup profité de la lecture des lettres du P. Scheffmacher. M. Pfaff, qui avait écrit contre celui-ci, écrivit aussi contre le P. Séedorff, en latin, dans une thèse de théologie; et en français, dans un gros volume de *Réflexions*, imprimé à Tubingen, in-8°, en 1750. Le P. Séedorff lui répondit, sous le nom d'un *docteur en théologie de l'université d'Ingolstadt*, par un volume d'égale grosseur, en 1752 et 1753, Manheim, in-8°. Les personnalités qui s'y trouvent en rendent la lecture moins utile que celle des douze lettres.

SÉGAUD (GUILLAUME DE), prédicateur, né à Paris en 1674, mort dans la même ville en 1748, prit l'habit de jésuite à l'âge de 16 ans. Ses supérieurs le choisirent pour enseigner les humanités au collége de Louis-le-Grand, à Paris, puis à Rennes et à Rouen. Une des places de régent de rhétorique à Paris étant venue à vaquer, les jésuites balancèrent entre Porée et Ségaud. Le premier l'emporta, et le second fut destiné à la chaire, quelque envie qu'il eût d'aller annoncer l'Evangile aux infidèles. Ce fut à Rouen que le P. Ségaud fit l'essai de son talent. Il commença à prêcher à Paris en 1729. On ne tarda pas à l'y admirer. Appelé à la cour pendant trois carêmes, il satisfit tellement le roi, qu'il lui fit une pension de 1200 livres. Le P. Ségaud vivait d'une manière conforme à la morale de ses sermons : fidèle à tous ses exercices de piété, dur à lui-même, et ne connaissant point d'autres délassements que ceux qui étaient prescrits par sa règle. Au sortir d'un avent ou d'un carême, il courait avec zèle faire une mission dans le fond d'une campagne. Ses manières douces, simples et unies, son air affable, lui attiraient les cœurs de tout le peuple. Les plus grands pécheurs accouraient à lui dans le tribunal de la pénitence. Il était également recherché des grands et des petits, surtout aux approches de la mort : on s'estimait heureux de mourir entre ses mains. On trouve dans ses *Sermons* un grand fonds d'instruction, beaucoup d'élégance et d'énergie, et surtout cette onction qui pénètre l'âme et qui la dispose à profiter des vérités évangéliques. Ils ont été imprimés à Paris en 1750 et 1751, en 6 vol. in-12, par les soins du P. Berruyer, si connu par son *Histoire du peuple de Dieu*. M. Migne les a mis dans ses *Orateurs sacrés*. Le P. Ségaud a aussi composé plusieurs petites *pièces de vers*, qui ont eu le suffrage des connaisseurs : la principale est son poëme latin sur le camp de Compiègne, *Castra Compendiensia*.

SÉGNERI (PAUL), prédicateur, né à Nettuno, dans la Campagne de Rome, en 1624, d'une famille originaire de Rome, montra dès sa jeunesse beaucoup de goût pour l'état religieux. Il entra dans la société des jésuites, et y brilla par la sainteté de ses mœurs et le succès de ses prédications. Il joignit à l'emploi de prédicateur celui de missionnaire, et il remplit l'un et l'autre avec un zèle vraiment apostolique pendant 27 ans. Les Italiens le regardent comme le Bourdaloue de leur pays; mais il n'eut ni l'éloquence, ni le jugement du jésuite français. Ses discours sont plus remplis de paroles que de choses; à des vérités graves et à d'excellents raisonnements il mêle des réflexions triviales et des contes populaires. Le pape Innocent XII l'appela à Rome, pour y remplir les places de son prédicateur ordinaire et de théologien de la pénitencerie; mais il ne les exerça pas longtemps. Ce saint religieux, ce directeur infatigable, usé par ses travaux et par ses austérités, tomba dans une langueur qui l'emporta en 1694, à 70 ans. Tous ses ouvrages furent réunis après sa mort dans un Recueil en 3 vol. in-fol., outre ses *Sermons* traduits en français, Lyon, 1713, 7 vol. in-12, sous le titre du *Chrétien instruit dans sa loi*, traduit en latin, Augsbourg, 1702. Nous avons de lui : des *Méditations*, traduites en français en 5 volumes in-12; l'*Incrédulité sans excuse;* la *Manne céleste*, ou *la Nourriture de l'âme*. C'est un cours de méditations, dont un de ses confrères a donné une traduction libre en 1737. La *Pratique des devoirs des curés*, ouvrage important, plein d'onction, de zèle et de lumière, traduit par le P. Buffier. Cette traduction a paru à Lyon en 1702; M. Delvincourt en a donné une nouvelle édition avec quelques légers changements, en 1782. Le *Confesseur instruit;* le *Pénitent instruit;* l'*Accord de l'action et du repos dans l'oraison;* les *Illusions des quiétistes;* le *Serviteur de Marie;* l'*Exposition du* Miserere, traduite en français par l'abbé Laugier; divers autres *Opuscules* de piété. On en a traduit quelques-uns en français. Muratori a donné sa *Vie* en italien, Modène, in-8°.

SEGNI (JEAN-BAPTISTE), Bolonais, et chanoine régulier de la congrégation de Saint-Sauveur, vivait au XVIe siècle. Il était profond dans la théologie, science qu'il professa à Ferrare et à Urbin. Il avait aussi étudié avec soin les antiquités sacrées et profanes, et possédait un fonds d'érudition qui lui

Digitized by Google

avait mérité l'estime des savants. Segni avait occupé dans sa congrégation divers emplois honorables. Il mourut à Ferrare en 1610. Il a laissé les ouvrages suivants : *De ordine ac statu canonico libri quatuor*, Bologne, 1601 ; réimprimé dans la même ville, en 1611, par les soins du prieur général *Biagio Bagni*, de la même congrégation ; *Peregrinatio bonorum spirituum ad impetrandam confirmationem veri status religiosi ac præcipue canonici*, Ferrare, 1592 : l'ouvrage est dédié à Clément VIII ; *Reliquiarum, sive de reliquiis et veneratione sanctorum liber unus*, etc., Bologne, 1610 ; *De optimo episcopo*, Holstan, 1606 ; *Il vero studio cristiano contra l'arte planetaria, cabalistica, lunaria, clavicola di Salomone, ed altre superstizioni*, Ferrare, 1592 ; *Trattato de' sogni*, Urbin, 1591. Il faut ajouter à cela divers écrits restés inédits.

SEGUENOT (Claude), né à Avallon en 1596, entra dans l'Oratoire, après avoir brillé dans le barreau à Dijon et à Paris. Il fut supérieur de plusieurs maisons ; mais ayant publié en 1638, in-8°, une *Traduction française* du livre de la Virginité de saint Augustin, avec des notes, la Sorbonne censura l'ouvrage, et l'auteur fut mis à la Bastille. Il y déprime la pauvreté évangélique, sape les fondements de la vie religieuse, et en ruine tout le mérite. Condamnant les vœux monastiques, il prétend qu'il est plus louable de faire le bien librement que de s'y astreindre par vœu, comme si ce vœu n'était pas libre, et par conséquent ne rendait pas libre tout ce qui en est l'effet. Séguenot, ayant obtenu sa liberté, fut élevé à la place d'assistant du général, et mourut à Paris en 1676, à 80 ans, après avoir essuyé quelques nouvelles disgrâces qu'il dut à ses liaisons avec les solitaires de Port-Royal. On a de lui plusieurs autres écrits.

SÉGUI (Joseph), né à Rodez en 1689, se consacra de bonne heure à l'éloquence et à la poésie. Il remporta le prix de vers à l'académie française en 1732, et il remplit les chaires de la cour et de la capitale avec distinction. Cet auteur mourut en 1761, à 72 ans, après avoir publié le recueil de ses *Panégyriques*, 2 vol. in-12 ; ses *Sermons*, en 2 volumes, et des *Discours académiques*, en 1 volume. L'académie française se l'était associé. L'abbé Ségui écrivait avec assez de noblesse et de pureté ; mais il ne faut pas chercher chez lui ces peintures saillantes, ces coups de génie, ces traits frappants qu'on trouve dans Bossuet et dans Bourdaloue. Il était fait pour marcher dans les routes battues, et non pas pour se tracer une carrière nouvelle.

SÉGUIER (Pierre), président à mortier au parlement de Paris, né en 1504, d'une ancienne famille illustre dans la magistrature et dans les armes, rendit des services importants aux rois François Ier, Henri II et Charles IX. Ces monarques l'employèrent dans diverses négociations : il fit briller dans toutes une éloquence et une intelligence peu communes. Il mourut en 1580, à 76 ans, comblé d'honneurs et de biens. On a de lui des *Harangues* et un traité sous le titre de *Rudimenta de cognitione Dei et sui*.

SÉGUIER (Martin), prêtre, frère du président Séguier, eut l'emploi de conservateur des priviléges de l'université, et fut nommé deux fois conseiller au parlement, charge qu'il refusa, la croyant incompatible avec ses devoirs ecclésiastiques. On cite de lui : *Soupirs du bon pasteur, qui sont lieux recueillis de la Bible, et rapportés aux misères du temps*, Paris, 1570, in-8° ; *Prières du roi*, Paris, 1577, in-8° ; *Paraphrases sur trente psaumes du roi prophète David*, Paris, 1579, in-16 ; *Epître envoyée à un gentilhomme français étant en Allemagne*, Paris, 1580, in-8°. L'auteur y suppose que ce gentilhomme rentre en France, accompagné de Reîtres, et il lui donne des conseils remplis de patriotisme et de charité : c'est le plus remarquable de ses écrits. — Séguier (Jérôme), seigneur d'Estioles, fut président au grand conseil, et publia quelques ouvrages. Nous citerons : l'*Histoire miraculeuse de la sainte hostie gardée en l'église de Saint-Jean en Grève, ensemble quelques Hymnes au saint sacrement de l'autel*, Paris, 1604, in-8°. Cet ouvrage a donné lieu à un autre plus étendu du P. Théodoric de Saint-René, carme des Billettes, intitulé : *Remarque historique à l'occasion de la sainte hostie miraculeuse conservée pendant plus de quatre cents ans*, avec les pièces originales et des figures, Paris, 1725, 2 tomes en un vol. in-12.

SEGUIER (Antoine-Louis), avocat général au parlement de Paris, appartient à la famille du chancelier de ce nom. Né à Paris le 1er décembre 1726, il fut élevé par les jésuites de La Flèche et du collége de Louis-le-Grand à Paris. Il montra de bonne heure les plus heureuses dispositions pour l'art oratoire. Sa mémoire était prodigieuse : après avoir entendu un discours dont le manuscrit était perdu, il le rétablit tout entier dans l'espace d'une nuit. Il fut pourvu, dès l'an 1748, d'un office d'avocat du roi au Châtelet ; et en 1751 il fut nommé avocat général au grand conseil, et en 1755 au parlement de Paris, où il resta jusqu'en 1790, époque de la dissolution de cette compagnie. Il avait remplacé le célèbre d'Aguesseau, et il se montra digne d'un tel prédécesseur par son éloquence et par ses vertus. Il lutta longtemps contre les philosophes et les novateurs politiques, et se fit beaucoup d'ennemis par son réquisitoire de 1770 ; monument de courage et de sagesse, formant 35 pages in-4°, et qui fut imprimé par ordre exprès de Louis XV. Le magistrat y signalait l'origine de la fausse philosophie, la licence de la presse, et les efforts d'un parti puissant pour pervertir les esprits, affaiblir l'empire de la religion, tourner ses pratiques en ridicule, et soulever les peuples au lieu de les éclairer. Il analysait en même temps plusieurs écrits déférés, et il en faisait sentir le venin et le danger. Le parlement avait hésité à en ordonner l'impression. Ce n'est pas la seule fois que cet avocat général montra son zèle contre la li-

Digitized by Google

cence de la presse ; en 1775, il dénonça un pamphlet de Voltaire ; en 1777, il s'éleva au sujet d'un écrit qui attaquait l'archevêque de Lyon, contre *la noirceur avec laquelle on tentait de semer la division dans le clergé et de soulever les ouailles contre le pasteur* ; son réquisitoire du 25 mai 1781, contre l'*Histoire philosophique* de Raynal, était une réclamation vigoureuse contre le scandale de cette publication audacieuse ; il y signalait le danger de ces déclamations emphatiques, de ces tableaux licencieux, de ces provocations insolentes dont le livre est rempli : il l'appelait un *amas de chimères et d'indécence, un dépôt de fiel et de corruption* ; il montrait que, sous prétexte d'attaquer les abus, Raynal tendait à rendre la religion et l'autorité odieuses, et sur ses conclusions, l'*Histoire philosophique* fut condamnée au feu et l'auteur décrété de prise de corps. Lorsque la guerre éclata entre la cour et le parlement, et que la nouvelle magistrature, appelée par dérision le parlement *Maupeou*, fut installée, Séguier donna sa démission et s'éloigna. Il rentra avec l'ancienne compagnie en 1774 ; et fidèle à ses principes, il continua de combattre avec énergie les opinions nouvelles ; mais voyant ses efforts impuissants, au commencement de la révolution il se retira au sein de sa famille, et refusa la place de maire de Paris qui lui fut offerte par un parti puissant. Enfin, signalé par un libelle intitulé : *Séguier traité comme il le mérite*, il prit la détermination de quitter la France et se retira à Tournay, où il mourut le 25 janvier 1792 d'une attaque d'apoplexie. Son fils aîné a fait graver sur sa tombe une épitaphe terminée ainsi : « Il fut juge intègre, magis-« trat éloquent, défenseur éclairé sur la re-« ligion, sujet fidèle à son roi : *Non habebis « ossa ejus, ingrata patria.* » Ce magistrat a laissé des *plaidoyers*, des *comptes rendus aux assemblées des chambres*, des *réquisitoires*, des *mercuriales* qui l'honoreront à jamais ; mais celles de ses productions qui ont été imprimées sont éparses et difficiles à trouver. Son *Eloge* a été prononcé à l'Institut le 2 janvier 1806 par le comte Portalis. En 1757 il avait été nommé membre de l'Académie française, pour remplir la place laissée vacante par Fontenelle. Parmi les nombreux réquisitoires où la dignité du langage, la clarté, le choix et l'exactitude des expressions sont pour l'ordinaire si bien d'accord avec la justesse et la force des raisonnements, on distingue celui du 18 août 1770, dans lequel les causes et le tableau de la révolution de 1789 sont présentés avec tant de vérité, près de vingt ans avant l'événement. Voy. le *Journal histor. et litt.*, 15 février 1791, p. 264. On peut consulter sur ses autres discours 1er janvier 1778, p. 55 ; — juillet 1781, p. 382 ; — 1er août 1781, p. 541 ; — 15 juillet 1785, p. 472 ; — 1er octobre 1786, p. 209 ; — 15 décembre 1786, p. 617.

SEGUIN (Philippe-Charles-François), évêque constitutionnel du département du Doubs, né l'an 1741 à Besançon, était chanoine de la cathédrale de cette ville à l'époque de la révolution dont il embrassa la cause. Il fut sacré le 27 mars 1791 évêque métropolitain, puis en 1792 il fut nommé député à la Convention, où, seul de sa députation, il eut le courage de voter, dans le procès de Louis XVI, pour la détention, le bannissement à la paix, l'appel au peuple et le sursis. Voici dans quels termes il se prononça contre la peine capitale : « Si vous « condamnez Louis à la mort, ma crainte est « que, loin de servir la nation française par « ce grand acte de vengeance, vous ne ser-« viez au contraire contre elle tous les des-« potes de l'Europe, en leur donnant un « nouveau prétexte de s'armer d'une manière « plus terrible contre notre liberté..... Cette « crainte peut-elle ne pas être fondée quand « nous nous voyons environnés d'hommes « achetés pour influencer, par leurs menaces « surtout, le jugement à porter sur le ci-de-« vant roi ? » Seguin eut le malheur de suivre l'exemple d'apostasie donné le 7 novembre 1793 par le trop fameux Gobel, accompagné de treize de ses vicaires, et le lendemain il monta à la tribune pour abjurer ses fonctions ecclésiastiques. Le sort ne l'ayant pas désigné pour faire partie des conseils en 1795, il rentra dans l'obscurité. En 1797, il renonça encore aux fonctions épiscopales pour le bien de la paix, disait-il, et pour céder à la nécessité. Aussi sa démission ne lui fut-elle point demandée à l'époque du concordat de 1802. Il mourut peu de temps après. Demandre lui avait succédé sur le siége de Besançon.

SÉGUIN (Jean-Marie), prêtre de Saint-Sulpice, né à Carpentras le 8 août 1748, mort à Paris le 19 avril 1843, à l'âge de 95 ans, n'a point marqué son passage sur la terre par ces actions éclatantes ou par ces ouvrages profonds qui fixent sur leur auteur l'attention d'une époque. Mais l'auteur du *Génie du christianisme* dont il était le confesseur lui a consacré, dans les premières pages de son livre de la *Vie de Rancé*, quelques lignes qui sauveront le nom de l'humble prêtre de l'oubli. Nous ne pouvons assurément mieux faire que de reproduire ici ces lignes. « Je « n'ai fait, dit Châteaubriand, que deux dé-« dicaces dans ma vie : l'une à Napoléon, « l'autre à l'abbé Séguin. J'admire autant le « prêtre obscur qui donnait sa bénédiction « aux victimes qui mouraient à l'échafaud, « que l'homme qui gagnait des victoires. « Lorsque j'allais voir, il y a plus de vingt « ans, Mlles d'Acosta (cousines de madame « de Châteaubriand), je rencontrai, rue du « Petit-Bourbon, un prêtre vêtu d'une sou-« tane relevée dans ses poches ; une calotte « noire à l'italienne lui couvrait la tête ; il « s'appuyait sur une canne et allait, mar-« mottant son bréviaire, confesser, dans le « faubourg Saint-Honoré, madame de Mont-« boissier, fille de M. de Malesherbes. Je le « retrouvai plusieurs fois aux environs de « Saint-Sulpice ; il avait peine à se défendre « d'une troupe de mendiantes qui portaient « dans leurs bras des enfants empruntés. Je « ne tardai pas à connaître plus intimement

Digitized by Google

« cette proie des pauvres, et je le visitais « dans sa maison, rue Servandoni, n° 16. « J'entrais dans une petite cour mal pavée ; « le concierge, allemand, ne se dérangeait « pas pour moi ; l'escalier s'ouvrait à gauche « au fond de la cour, les marches en étaient « rompues : je montais au second étage ; je « frappais, une vieille bonne vêtue de noir « venait m'ouvrir : elle m'introduisait dans « une antichambre sans meubles, où il n'y « avait qu'un chat jaune qui dormait sur une « chaise. De là je pénétrais dans un cabinet « orné d'un crucifix de bois noir. L'abbé Sé- « guin, assis devant le feu et séparé de moi « par un paravent, me reconnaissait à la « voix : ne pouvant se lever, il me donnait « sa bénédiction et me demandait des nou- « velles de ma femme. Il me racontait que « sa mère lui disait souvent, dans le langage « figuré de son pays : *Rappelez-vous que la « robe des prêtres ne doit jamais être brodée « d'avarice.* La sienne était brodée de pau- « vreté. Il avait eu trois frères, prêtres « comme lui, et tous quatre avaient dit la « messe ensemble dans l'église paroissiale « de Sainte-Maure. Ils allèrent aussi se pro- « sterner à Carpentras sur le tombeau de « leur mère. L'abbé Séguin refusa de prêter « le serment : poursuivi pendant la révolu- « tion, il traversa un jour en courant le jar- « din du Luxembourg et se sauva chez M. de « Jussieu, rue Saint-Dominique d'Enfer..... « L'abbé Séguin rassemblait, dans des lieux « cachés, les chrétiens persécutés. L'abbé « Antoine, son frère, fut arrêté, mis aux Car- « mes, et massacré le 2 septembre. Quand « cette nouvelle parvint à Jean-Marie, il en- « tonna le *Te Deum*. Il allait déguisé, de fau- « bourg en faubourg, administrer des se- « cours aux fidèles. Il était souvent accom- « pagné de femmes pieuses et dévouées : « madame Choqué se faisait passer pour sa « fille ; elle faisait le guet et était chargée « d'avertir le confesseur. Comme il était « grand et fort, on l'enrôla dans la garde na- « tionale. Dès le lendemain de cet enrôle- « ment, il fut envoyé avec quatre hommes « visiter une maison, rue Cassette. Le ciel « lui apprit le rôle qu'il avait à jouer. Il de- « mande avec fracas que les appartements « lui soient ouverts ; la fouille est faite. « L'abbé Séguin aperçut un tableau placé « contre un mur, et qui cachait ce qu'il ne « voulait pas trouver. Il en approche, sou- « lève avec sa baïonnette un coin de ce ta- « bleau, et s'aperçoit qu'il bouche une porte. « Aussitôt, changeant de ton, il reproche à « ses camarades leur inactivité, et leur donne « l'ordre d'aller visiter les chambres en face « du cabinet que dérobait le tableau. Pen- « dant que la religion inspirait ainsi l'hé- « roïsme à des femmes et à des prêtres, l'hé- « roïsme était sur le champ de bataille avec « nos armées. Jamais les Français ne furent « si courageux et si infortunés. Dans la suite, « l'abbé Séguin, ayant vu quel parti on pouvait « tirer de la garde nationale, était toujours « prêt à s'y présenter. Le mensonge était « sublime ; mais il n'en offensait pas moins « l'abbé Séguin, parce qu'il était mensonge. « Au milieu de ses violents sacrifices, il « tombait dans un silence consterné qui « épouvantait ses amis. Il fut délivré de ses « tourments par suite du changement des « choses humaines. On passa du crime à la « gloire, de la république à l'empire. — C'est « pour obéir aux ordres du directeur de ma « vie que j'ai écrit l'histoire de l'abbé de « Rancé. L'abbé Séguin me parlait souvent « de ce travail, et j'y avais une répugnance « naturelle. J'étudiai néanmoins : je lus, et « c'est le résultat de ces lectures qui com- « pose aujourd'hui la *Vie de Rancé...* » *L'Ami de la Religion*, rendant compte de ce livre dans son tome CXXI, p. 481 (n° du 6 juin 1844), après en avoir signalé plusieurs pas- sages répréhensibles au point de vue de la morale, ajoute : « Ah ! si le directeur de « cette conscience sincère et naïve eût vécu « jusqu'à cette heure, certainement l'illustre « auteur n'aurait point alarmé sa vertu en « plaçant ce nom sacerdotal et vénéré comme « protecteur des pages que nous avons si- « gnalées. Une autre pénitence eût été impo- « sée, plus profitable, sinon plus digne d'un « pareil talent..... » *Voy.* CHATEAUBRIAND.

SÉGUR (JEAN-CHARLES DE), ancien évêque de Saint-Papoul, naquit l'an 1695 à Paris. Il exerça d'abord quelque temps la profession militaire, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et appela de la bulle *Unigenitus*. La grande faveur où était sa famille sous la régence du duc d'Orléans lui inspira de l'ambition. Il révoqua son appel, et fut pourvu de l'abbaye de Vertmand. Il quitta l'Oratoire, devint grand-vicaire de M. de Saint-Albin, évêque de Laon, et enfin évêque de Saint-Papoul. Il édifia pendant quelque temps ses ouailles par sa piété et sa soumission aux décisions de l'Église ; mais en 1735 il rétracta par un mandement tout ce qu'il avait fait en faveur de la constitution, et donna la démission de son évêché. Il vécut 13 ans depuis son abdication, dans l'obscurité, et mourut à Paris en 1748, à 53 ans. On a donné l'*Abrégé de sa Vie*, Utrecht, 1749, in-12. Les jansénistes en font presque un saint. Son *Éloge* se trouve dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, n°s des 4, 18 et 25 décembre 1748.

SEIGNEUX (GABRIEL), seigneur de Correvon, né sur la fin du XVIIe siècle à Lausanne, mort en 1776 dans la même ville, y fut nommé en 1718 président du tribunal criminel ecclésiastique, puis l'un des magistrats de la ville, où il coopéra à la fondation de l'école de charité. Membre de plusieurs compagnies savantes, il était aussi correspondant de la société d'Angleterre pour l'avancement de la doctrine chrétienne. On a de lui : une traduction de l'ouvrage d'Addison sur la religion chrétienne, avec un Discours préliminaire, des notes, des dissertations et un *Éloge* de Loys de Chéseaux ; une *Histoire de Frédéric le Grand*, trad. de l'allemand, 1760, in-8° ; *Discours sur l'irréligion*, par Haller, trad. de l'allemand, 1760, in-12 ; *Lettres sur les vérités les plus importantes de*

Digitized by Google

la religion, trad. de l'allemand de Haller, 1772, in-8° ; *Des lois civiles relativement à la propriété des biens*, ouvrage traduit de l'italien, 1766, in-8° ; nouvelle édition augmentée de quelques remarques par de Félice, 1768 ; *Lettres sur la découverte de l'ancienne ville d'Herculanum et de ses principales antiquités*, 1770, 2 vol. in-8°, etc.—Des *Mémoires sur l'éducation, la vie, les ouvrages et le caractère de feu M. Seigneux de Correvon*, ont été impr. à Lausanne, 1776, in-8° de 24 p.

SEILER (Georges-Frédéric), savant docteur allemand, né à Erlangen le 24 octobre 1733, mort le 13 mai 1807, devint premier professeur à l'université d'Erlangen, et l'un des plus profonds théologiens de l'Allemagne. Il jouissait aussi d'une grande célébrité comme prédicateur. *L'Allemagne savante* donne une liste de ses ouvrages, qui se montent à 170, et dont quelques-uns ont été tirés à 500 mille exemplaires. Nous citerons seulement : *Religion des enfants*, 1772, qui a eu dix-huit éditions. *Lectures pour l'habitant des villes et celui des campagnes.* Elles ont eu jusqu'à quatorze éditions. Ces deux ouvrages qui sont en allemand, ont été traduits en diverses langues. Sa Biographie, par J-B. Lippert, parut à Erlangen, 1789, in-8°.

SEINT-GERMAN (Christophe), né à Skilton près de Coventry dans le Warwickshire d'une très-bonne famille, joignit à l'étude des belles-lettres celle de la théologie. Il exerça avec distinction la profession d'avocat, et mourut à Londres le 28 septembre 1540, laissant les ouvrages suivants : *Dialogus de fundamentis legum Angliæ et de conscientia*, Londres, 1528, 1598, 1604 et 1613, in-8° ; *Principia legum Angliæ a gallico sermone translata*, 1546, in-8° : cet ouvrage étant joint au précédent dans l'édition de 1528, donnée par Seint-German lui-même, on l'en croit l'auteur ; *Du pouvoir du clergé selon les lois ; Traité pour prouver que le clergé ne peut point faire des lois ; Traité de l'Eglise et de ses droits ; Traité des sacrements de l'Eglise ; Apologie de Thomas More* ; *Dialogue concernant le pouvoir du clergé et celui du peuple.*

SELDEN (Jean), publiciste anglais, né à Salvington, dans le Sussex, en 1584, fit ses études à Chichester, puis à Oxford, et s'y dévoua principalement à la connaissance du droit et de l'antiquité sacrée et profane. Après avoir mené une vie douce et appliquée, il mourut en 1654, à 70 ans. Il avait pris pour devise : *La liberté sur toutes choses.* Cette liberté, qu'il mettait dans ses propos comme dans sa conduite, le brouilla quelquefois avec Jacques Ier et Charles Ier. Mais comme le zèle plutôt que l'esprit de satire animait ses discours, on les lui pardonnait plus facilement qu'à tout autre. On a de lui : *De successionibus in bona defuncti, secundum Hebræos* ; *De jure naturali et gentium, juxta disciplinam Hebræorum* ; ouvrage fort estimé par Puffendorf, qui n'est pas d'accord en cela avec Le Clerc et Barbeyrac. Il paraît qu'il s'était un peu entêté des écrits des rabbins, et qu'il a voulu y puiser des connaissances qu'il aurait pu prendre ailleurs. *De nuptiis et divortiis ; De anno civili veterum Hebræorum ; De nummis ; De diis Syris*, Amsterdam, 1680, in-8° : ouvrage plein de recherches ; *Uxor hebraica ; De laudibus legum Angliæ ; Jani Anglorum facies altera ; Mare clausum.* L'auteur y donne l'empire des quatre mers à sa nation. Grotius lui a opposé *Mare liberum. Analecton Anglo-britannicum*, etc., livre curieux, dans lequel on trouve l'histoire du gouvernement d'Angleterre jusqu'au règne de Guillaume le Conquérant ; *De synedriis Hebræorum*, traité savant et estimé ; une *Explication des marbres d'Arundel*, in-4°, en latin, avec des notes peut-être plus pleines d'érudition que de vérité historique : elle a été continuée par Prideaux, qui en a expliqué le plus grand nombre (*voy.* ce nom) ; un *Traité des dîmes*, qui offensa beaucoup le clergé d'Angleterre ; un autre de l'*origine du duel.* C'est lui aussi qui a publié le livre d'Eutychius d'Alexandrie. Tous les ouvrages de Selden, tant latins qu'anglais, ont été imprimés à Londres en 1726, 3 vol. in-fol. Ce recueil est recherché, quoiqu'on reproche à l'auteur un style plein d'obscurité. On a imprimé en anglais un recueil des paroles remarquables de cet habile jurisconsulte, sous le titre de *Seldeniana.*

SELLIER (N. Osmont du), capucin, nommé en religion le père *Tranquille de Bayeux*, embrassa les principes de Port-Royal. Son attachement à cette cause lui fit quitter son ordre en 1725, pour aller en Hollande se réunir aux appelants qui s'y étaient réfugiés, projet qu'il exécuta en 1727. Il est auteur de divers ouvrages, dont voici les titres : *Instruction théologique, en forme de catéchisme, sur les promesses faites à l'Eglise*, Utrecht, 1733, in-12 ; *Eclaircissement de plusieurs difficultés touchant les conciles généraux*, Amsterdam (Rouen), 1734, in-12. La France littéraire attribue cet ouvrage à du Sellier, l'abbé Ladvocat le donne au chanoine Legros. *Justification des discours de l'Histoire ecclésiastique* de Fleury, 1736, 2 vol. in-12 ; *Réponse à la bibliothèque janséniste*, avec des *remarques sur la réfutation des critiques de M. Bayle*, Nancy (Paris), 1740, in-12 ; *Examen de l'instruction pastorale de M. l'archevêque de Cambrai.* Il mourut vers 1770.

SELLIUS (Adam-Burckhardt), connu sous le nom de *Nicomède Sellii*, moine du couvent de Saint-Alexandre-Nefski, à Saint-Pétersbourg, était né en Danemark et étudia dans plusieurs universités d'Allemagne. Il vint, en 1722, à Saint-Pétersbourg où il se fixa, et, vingt-deux ans après, il embrassa la religion russe. Il mourut dans cette capitale en 1746. On cite de lui les ouvrages suivants : *Schediasma litter. de scriptor. qui historiam politico-ecclesiasticam Russiæ scriptis illustrarunt*, Revel, 1736, trad. en russe, Moscou, 1815 ; *Miroir des souverains russes, depuis Rurick jusqu'à Elisabeth*, en vers ; *De Russorum hierarchia*, 5 volumes : c'est le meilleur ouvrage de Sellius.

SELLUM, meurtrier de Zacharie, roi d'Israël, usurpa la couronne l'an 771 avant Je-

Digitized by Google

sus-Christ ; mais au bout d'un mois il fut mis à mort par Manahem, général des troupes de Zacharie, qui fut lui-même proclamé roi par son armée.

SEM, fils de Noé, né vers l'an 2476 avant Jésus-Christ, couvrit la nudité de son père. Noé, à son réveil, lui donna une bénédiction particulière. Sem mourut âgé de 600 ans, laissant cinq fils, Elam, Assur, Arphaxad, Lud, Aram, qui eurent pour partage les meilleures provinces de l'Asie. D'Arphaxad descendirent, en ligne directe, Salé, Héber, Phaleg, Reü, Sarug, Nachor, et Tharé, père d'Abraham.

SÉMÉI, parent du roi Saül, imita et servit ce prince dans sa haine pour David. Voyant ce père infortuné contraint de s'enfuir par la rébellion de son fils Absalon, il profita de cette calamité pour le poursuivre, et lui lança des pierres avec les injures les plus outrageantes. David ayant été vainqueur, Séméi se jeta à ses pieds et demanda pardon. David, réprimant tout mouvement de vengeance, lui fit grâce ; mais il recommanda en mourant à son fils Salomon de ne pas perdre de vue un rebelle dont l'impunité pouvait produire des effets funestes à l'Etat. Ce prince, devenu roi, fit venir Séméi et lui défendit sous peine de la vie de sortir de Jérusalem, lui donnant ainsi la ville pour prison. Le coupable, ayant violé cette défense trois ans après, fut arrêté et condamné à avoir la tête tranchée.

SÉMÉIAS, enthousiaste de la ville de Néhélèle, voulut se mêler de composer des prophéties, et envoya à Sophonias, fils de Maasias, un livre de prétendues révélations, où il disait que Dieu ordonnait à Sophonias de prendre soin du peuple qui restait à Jérusalem. Le prophète Jérémie avertit, de la part de Dieu, Sophonias de ne pas croire ce fourbe, qui en serait puni par une captivité éternelle pour lui et pour sa postérité. — Il ne faut pas le confondre avec le prophète SÉMÉIAS, qui vivait sous Roboam, roi de Juda, et qui défendit à ce prince, de la part du Seigneur, de faire la guerre aux tribus qui s'étaient séparées de lui. — Il y a un 3e SÉMÉIAS, dit *Noadias*, qui se laissa corrompre par les présents du gouverneur de Samarie, pour susciter des obstacles au saint homme Néhémie, qui voulait rebâtir Jérusalem.

SEMÉLIER (JEAN LAURENT LE), prêtre de la doctrine chrétienne, né en 1660, à Paris, d'une bonne famille, enseigna la théologie dans son ordre avec un succès distingué. Ses talents lui méritèrent la place d'assistant du général. Il mourut à Paris en 1725, à 65 ans. On a de lui d'excellentes *Conférences sur le mariage* ; l'édition la plus estimée est celle de Paris en 1715, 5 vol. in-12, parce que cette édition fut revue et corrigée par plusieurs docteurs de la maison de Sorbonne, des *Conférences sur l'usure et sur la restitution*, dont la meilleure édition est celle de 1724, en 4 vol. in-12 ; des *Conférences sur les péchés*, 3 vol. in-12. Le père Le Sémélier s'était proposé de donner de semblables conférences sur tous les traités de la morale chrétienne ; mais la mort l'empêcha d'exécuter un si louable dessein. On a cependant trouvé dans ses papiers de quoi former 10 volumes in-12, qui ont été publiés en 1755 et en 1759, et qui ont soutenu la réputation de ce savant et pieux doctrinaire. Il y en a six sur la Morale et quatre sur le Décalogue.

SEMERY (ANDRÉ), jésuite, né à Reims en 1630, entra dans la société à Rome en 1652, et après ses années de probation, y enseigna les humanités suivant l'usage de l'institut. Ce cours d'enseignement achevé, il fut chargé de professer la philosophie à Fermo, puis dans le collége Romain. De là il passa à une chaire de théologie morale, qu'il remplit pendant 30 ans. Il devint ensuite censeur de livres pour l'*assistance* de France, et théologien du R. P. général. Il mourut au collége Romain le 25 janvier 1717, à l'âge de 87 ans. Il a laissé divers ouvrages, dont les principaux sont : *Triennium philosophicum*, Rome, 1682, 3 vol. in-4°, mis au jour par J.-B. Passori, disciple du P. Sémery, et Venise, 1723, avec des augmentations et des corrections. *Difesa della vera religione contro il grosso volume di Giacomo Picenino, Apologista dei pretesi riformatori e riformati*, Brescia, 1710, in-4°. Cette *défense* a pour objet de réfuter une *Apologie des réformés*, par Picenini, ministre protestant de Suisse, en réponse à *l'Incredulo senza sensa* du P. Paul Ségneri. Picenini répondit au P. Sémery par un nouvel écrit, intitulé : *Il Trionfo della vera religione*, Genève, 1712.

SÉMIRAMIS, reine d'Assyrie, né à Ascalon, ville de Syrie, épousa un des principaux officiers de Ninus. Ce prince, entraîné par une forte passion, que le courage de cette femme et ses autres grandes qualités lui avaient inspirée, l'épousa après la mort de son mari. Le roi laissa en mourant le gouvernement de son royaume à Sémiramis, qui gouverna comme un grand homme. Elle fit, dit-on, construire Babylone, dont on a tant vanté les murailles, les quais, et le pont sur l'Euphrate, qui traversait la ville du nord au midi, et d'autres ouvrages, dont Hérodote raconte des merveilles. Sémiramis, ayant embelli Babylone, parcourut son empire, laissant partout des marques de sa magnificence. Elle s'appliqua surtout à faire conduire de l'eau dans les lieux qui en manquaient, et à construire de grandes routes. Elle fit aussi plusieurs conquêtes dans l'Ethiopie. Sa dernière expédition fut dans les Indes, où son armée fut mise en déroute. Cette reine avait de Ninus un fils nommé *Ninias*. Avertie qu'il conspirait contre sa vie, elle abdiqua volontairement l'empire en sa faveur. Quelques auteurs rapportent qu'elle se déroba à la vue des hommes, dans l'espérance de jouir des honneurs divins ; d'autres disent que Ninias lui donna la mort. Quelques savants prétendent, avec assez de vraisemblance, que son histoire n'est qu'une corruption de celle de Nabuchodonosor (Voy. *Hérodote, historien du peuple hébreu, sans le savoir*, et l'*Histoire des temps fabuleux*, t. III,

Digitized by Google

p. 564.) L'auteur de ce dernier ouvrage ayant observé que, dans les livres orientaux, RAHAM était le nom propre de *Nabuchodonosor*, dont l'Ecriture parle si souvent, fait voir que ce nom de RAHAM est entré dans la composition de celui de la fameuse SÉMIRAM ou SÉMIRAMIS ; car *is* est la terminaison grecque. Hérodote, liv. I, 184, rapproche beaucoup de l'époque de Nabuchodonosor le règne de SÉMIRAM ou SÉMIRAMIS ; et ailleurs on la fait exister du temps de la construction de Babel, peu après le déluge. Il est impossible que Sémiramis ait régné tout à la fois à deux époques aussi distantes l'une de l'autre ; et comment cette contradiction s'est glissée dans l'histoire ? Rien de plus facile à concevoir dans le système des altérations de l'Ecriture faites par les païens. (*Voy.* OPHIONÉE, LAVAUR, etc.) Ayant vu que RAHAM, le vrai Nabuchodonosor, régnait à Babylone, bâtie sur les ruines de Babel, et trouvant dans l'Ecriture la construction de cette tour de Babel, ils n'ont pas hésité de placer leur prétendue SÉMIRAM ou SÉMIRAMIS à Babylone et à Babel en même temps, quoique le règne de Nabuchodonosor et le fait de Babel fussent à deux dates infiniment éloignées. Cette double existence de Sémiramis suffirait pour faire croire que cette reine est un personnage travesti. « Ainsi, » dit un critique qui a impartialement pesé ces observations, « ainsi sera « anéantie pour toujours l'existence, entre « autres de la célèbre Sémiramis. Toutes ses « conquêtes, et ses jardins si renommés que « l'art avait suspendus en l'air, seront restitués à Nabuchodonosor, véritable auteur « de ces expéditions glorieuses et de ces mo- « numents fastueux. »

SÉNAULT (JEAN-FRANÇOIS), né à Anvers en 1599 ou 1604 (l'abbé Fromentières, dans son *Oraison funèbre* le dit né à Douai, et Paquot, *Notio temporum*, à Paris, d'un secrétaire du roi de France et zélé ligueur). Le cardinal de Bérulle, instituteur de l'Oratoire, l'attira dans sa congrégation naissante, comme un homme qui en serait un jour la gloire par ses talents et par ses vertus. Après avoir professé les humanités, il se consacra à la chaire, livrée alors au phébus et au galimatias : il sut lui rendre la dignité et la noblesse qui conviennent à la parole divine. Ses succès en ce genre lui firent offrir des pensions et des évêchés ; mais sa modestie les lui fit refuser. Ses confrères l'élurent supérieur de Saint-Magloire, et il s'y conduisit avec tant de douceur et de prudence, qu'ils le mirent à leur tête en 1662. Il exerça la charge de général pendant dix années, avec l'applaudissement et l'amour de ses inférieurs, et mourut à Paris le 3 août 1672. L'abbé Fromentières, depuis évêque d'Aire, prononça son oraison funèbre. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, on distingue : un traité de l'*Usage des passions*, Paris, 1641, imprimé plusieurs fois in-4° et in-12, et traduit en anglais, en allemand, en italien et en espagnol : ouvrage où l'érudition est unie à la sagesse des principes. L'auteur prouve l'utilité et la nécessité des passions ; mais il en montre en même temps la direction et l'objet ; il fait admirablement servir la philosophie à la morale, et les arides leçons des anciens sages à la gloire des maximes de l'Evangile, qui seules peuvent leur donner une sanction et de la consistance. Une *paraphrase sur Job*, Rouen, 1667, 9e édition qui, en conservant toute la majesté et toute la grandeur de son original, en éclaircit les difficultés ; *l'Homme chrétien*, ou *La réparation de la nature par la grâce*, Paris, 1648, in-4°, et *l'Homme criminel*, ou *La corruption de la nature par le péché*, Paris, 1644, aussi in-4° ; *le Monarque*, ou *les Devoirs du souverain*, in-12, ouvrage estimé ; 3 vol. in-4° de *Panégyriques des saints*, Paris, 1655, 1657 et 1658, qui furent réimprimés dans le format in-8° ; plusieurs *Vies de personnes illustres par leur piété*. — M. l'abbé Migne a publié les sermons choisis du P. Sénault, avec ceux de quelques autres prédicateurs, dans sa grande collection des *Orateurs sacrés*, sous ce titre : *Œuvres complètes de Bourzeis, et Sermons choisis de Sénault et de Texier* (première partie), 1 vol. in-4°. La deuxième partie des sermons de Texier et les Œuvres complètes de La Colombière composent le tome suivant de la collection.

SÉNAULT (JOSEPH), dominicain, docteur en théologie, et neveu du P. Sénault de l'Oratoire, exerça comme son oncle le ministère de la prédication pendant quarante ans à Paris et dans les principales églises du royaume. En 1691, on imprima ses *Œuvres choisies*, 2 vol. in-8°, comprenant cent cinquante projets de discours en forme de sermons sur tous les mystères de Notre-Seigneur, avec leurs desseins, leurs divisions, leurs preuves et leur morale.

SENFFT-PILSACH (LOUISE-CLAIRE-JULIE-FÉLICITÉ), née en Saxe dans la religion luthérienne, rentra, à l'exemple de son père, dans le sein de l'Eglise, et habita longtemps la France, où son esprit vif et élevé, son caractère généreux, sa piété vraie l'avaient fait universellement estimer. Elle accompagna son père à Turin, lorsqu'étant entré au service d'Autriche, il fut nommé ambassadeur pour la cour de Sardaigne. Elle est morte en 1830, à Turin, à l'âge de 24 ans. Son éducation avait été très-soignée ; elle a fourni plusieurs articles aux *Mémoires de la religion*, de Modène, un entre autres, peu de temps avant sa mort, sur les derniers moments du comte de Stolberg.

SENKENBERG (HENRI-CHRISTIAN, baron DE), né à Francfort-sur-le-Mein, le 19 octobre 1704, fut fait, en 1730, chef du conseil du rhingrave Charles du Dauhn, professeur en droit et syndic de l'université de Gœttingue en 1735, professeur en droit à Giessen en 1738. Chargé ensuite de différentes commissions honorables, il résida à Francfort en qualité de député de plusieurs princes. L'empereur François Ier l'honora de la charge de conseiller aulique en 1745, le créa baron en 1751, et le députa en 1764 à Francfort, pour assister à l'élection et au couronnement de Joseph II. Il mourut à Vienne le dernier jour de mai 1768, après avoir publié un grand

Digitized by Google

nombre d'ouvrages, dont son fils a donné le catalogue au public. On y distingue : *Voyage en Alsace* et pays circonvoisins ; *Dissertatio de montibus pietatis*, Giessen, 1739, in-4° ; *De restitutione in integrum*, Giessen, 1739, in-4° ; *Introduction à la jurisprudence de l'Allemagne*, en latin ; *Juris feudalis primæ lineæ ex Germanicis et Longobardicis et fontibus deductæ ; Methodus jurisprudentiæ*. On ne peut que rendre hommage à la modération, à l'équité de l'auteur, lorsqu'il y parle des pontifes romains et des catholiques : on ne dirait pas que c'est le langage d'un protestant. *Oportet*, dit-il, *ordinem aliquem esse inter christianos ; oportet esse caput quod eum regat : non alius huic regimini magis aptus quam Christi vicarius, beatum Petrum continua successione referens. Is ab omni ævo ea fuit æquitate, ut oves suas balantes exaudiret, ut gravaminibus mederetur*. Et après avoir parlé des différends qu'il y a eu entre les papes et les empereurs, il ajoute : *Et jure affirmari poterit, ne exemplum quidem esse in omni rerum memoria, ubi pontifex processerit adversus eos qui, juribus suis intenti, ultra limites vagari in animum non induxerunt suum* (Meth. jurisp. addit. 4 de libertate Ecclesiæ german., § 3).

SENNACHÉRIB, appelé aussi SARGON dans le ch. XX d'*Isaïe*, fils de Salmanasar, succéda à son père dans le royaume d'Assyrie, l'an 714 avant Jésus-Christ. Ézéchias, qui régnait alors sur Juda, ayant refusé de payer à ce prince le tribut auquel Téglath-Phalassar avait soumis Achaz, Sennachérib entra sur les terres de Juda avec une armée formidable. Il prit les plus fortes places de Juda, qu'il ruina, et dont il passa les habitants au fil de l'épée. Ezéchias se renferma dans sa capitale, où il se prépara à faire une bonne défense. (*Voy.* EZÉCHIAS.) Sennachérib s'étant retiré dans ses Etats, fut tué à Ninive, dans un temple, par ses deux fils aînés, vers l'an 710 avant Jésus-Christ. Assarhaddon, le plus jeune de ses enfants, monta sur le trône après lui.

SENSARIC (JEAN-BERNARD), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, prédicateur du roi de France, né à La Réole, diocèse de Bazas en 1710, mort à Paris, le 10 avril 1756, se distingua autant par son éloquence et par ses talents que par les qualités qui forment le religieux et le chrétien. On a de lui : des *Sermons*, Paris, 1771, 4 vol. in-12. Des vues neuves dans le choix des sujets, une sage économie dans les plans, une composition soignée, un style abondant, telles sont les qualités de dom Sensaric, à qui l'on pourrait désirer plus de nerf, de force et de profondeur. Les sermons sur les *grandeurs de Jésus*, et sur les *Deux alliances* sont regardés comme les meilleurs du recueil ; l'*Art de peindre à l'esprit*, ouvrage dans lequel les préceptes sont confirmés par les exemples tirés des meilleurs orateurs et poëtes français, en 3 vol. in-8°, Paris, 1758 ; 2e édition, 1771, revue par Wailly.

SEPHER (PIERRE-JACQUES), savant bibliophile, docteur de Sorbonne, était né vers l'an 1710 à Paris, et y avait embrassé l'état ecclésiastique. Il fut pourvu d'un canonicat de la collégiale de Saint-Etienne-des-Grès, et obtint le titre de vice-chancelier de l'Université. L'abbé Sepher avait le goût des livres, poussé jusqu'à la bibliomanie. Les chambres qui composaient son appartement étaient encombrées de volumes. Dans le grand nombre toutefois il s'en trouvait de curieux. Presque tous portaient, sur la page qui précédait le titre, des notes de sa main. Le *Catalogue* que l'on fit après sa mort était très-considérable : il comprenait 30,000 volumes. La vente qui s'en fit dura longtemps, sans qu'il en résultât un grand produit. La plupart des articles retournèrent sur les quais ou dans les magasins d'où ils étaient sortis. L'abbé Sepher mourut le 12 octobre 1781. On a de lui : une édition de la *Vie de saint Charles Borromée* de Godeau, corrigée pour le style, avec des notes, 1747, 2 vol. in-12 ; de l'*Histoire de Philippe Guillaume de Nassau, prince d'Orange, et d'Eléonore de Bourbon, sa femme*, avec des notes politiques, historiques et critiques par Amelot de La Houssaye, Londres (Paris), 1784, 2 vol. in-12 ; une traduction de l'*Office pour la fête de saint Pierre*, 1747, in-12 ; une édition des *Histoires édifiantes* de Duché, 1756, in-12 ; *Histoire des anciennes révolutions du globe terrestre, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent*, traduite de l'allemand par Sellius, revue et augmentée, 1752, in-12 ; *Mémoires sur la vie de Pibrac*, par Lépine de Grainville, avec les pièces justificatives, ses lettres amoureuses et ses quatrains, Amsterdam (Paris), 1758, in-12 ; *Maximes et libertés de l'Eglise gallicane*, avec plusieurs discours, La Haye (Paris), 1755, in-12 ; *Madrigaux* de M. D. L. S. (de la Sablière), Paris, 1758, in-16, avec le nom de l'auteur. L'abbé Sepher a publié en outre : *Le joli Recueil*, 2 vol. in-12 ; les *Trois imposteurs* ou les *Fausses conspirations*, in-12, et il a travaillé à l'*Europe ecclésiastique*.

SÉPHORA, fille de Jéthro, prêtre du pays de Madian. Moïse, obligé de se sauver d'Égypte, arriva au pays de Madian, où il se reposa près d'un puits. Les filles de Jéthro étant venues à ce puits pour y abreuver les troupeaux de leur père, des bergers les en chassèrent ; mais Moïse les défendit. Jéthro l'envoya chercher, et lui donna en mariage Séphora une de ses sept filles, dont il eut deux fils, Gersam et Eliézer.

SEPTANTE. C'est sous ce nom qu'on désigne les soixante-dix ou soixante-douze interprètes qui traduisirent l'Ancien Testament de l'hébreu en grec. Ptolémée-Philadelphe, roi d'Egypte (monté sur le trône l'an 285 avant Jésus-Christ), voulant composer la célèbre bibliothèque d'Alexandrie, écrivit, disent les historiens grecs et Josèphe, au grand-prêtre Eléazar, le chargeant de lui envoyer le livre de la loi. Afin de l'obtenir plus facilement, il fit affranchir par un décret tous les esclaves qui étaient dans ses Etats. Les ambassadeurs dépêchés à Eléazar lui apportèrent de riches présents ; le grand prêtre leur fit un bon accueil, choisit six Hébreux de chaque tribu

Digitized by Google

et les fit partir pour Alexandrie avec une copie des lois de Moïse écrite en lettres d'or. Ptolémée s'étant assuré de leur capacité, les envoya dans un palais solitaire de l'île de Pharos, et l'ouvrage fut terminé en soixante-douze jours. On le remit à Démétrius, qui le fit lire dans l'assemblée des juifs d'Alexandrie, et qui reçut leur approbation. Cette traduction fut transcrite par des copistes grecs, et déposée dans la bibliothèque royale, qui renfermait, à la mort de Ptolémée, 200,000 volumes, et que ses successeurs portèrent au nombre de 700,000. Cette même traduction servit pour les synagogues d'Egypte, quand les Juifs de ces contrées n'entendirent plus leur propre langue. Le roi Ptolémée renvoya les interprètes comblés de dons pour eux-mêmes, pour le grand prêtre et pour le temple, et vécut toujours en bonne intelligence avec les juifs.

SÉPULVEDA (Jean Ginès de), surnommé le *Tite-Live Espagnol*, né à Pozo-Blanco, près de Cordoue, l'an 1491, d'une famille noble, mais peu riche, devint théologien et historiographe de l'empereur Charles-Quint. Il eut un démêlé très-vif avec Barthélemi de Las-Casas, au sujet de la manière dont les Espagnols traitaient les Indiens. Sépulveda, trop affecté du récit qu'on faisait des vices monstrueux de la barbarie, de la perfidie, de l'anthropophagie et des horribles superstitions des Américains, croyait qu'on pouvait les traiter comme les Chananéens; mais il ne réfléchissait pas que ceux-ci avaient été anathématisés par Dieu même, et que les Juifs avaient un ordre de les détruire comme abominables et incorrigibles. D'ailleurs l'esprit du christianisme obligeait à tout tenter avant d'en venir à cette extrémité. Sépulveda, qu'il ne faut pas juger sur les injures de quelques enthousiastes, était, malgré cette erreur, un homme de mérite et d'une conduite irréprochable; il est prouvé d'ailleurs que Las-Casas avait des torts dans cette contestation. Sépulveda mourut en 1573, dans sa 83e année, à Salamanque, où il était chanoine. On a de lui plusieurs traités : *De regno et regis officio ; De appetenda gloria ; De honestate rei militaris : De fato et libero arbitrio contra Lutherum ;* des *Lettres latines*. Ces différents ouvrages ont été recueillis à Cologne, en 1602, in-4°; des *Traductions* d'Aristote, avec des notes, que Naudé estimait, et dont Huet faisait peu de cas. Les membres de l'académie d'histoire ont donné une magnifique édition des *Œuvres de Sépulveda*, Madrid, 1780, 4 vol. in-4° : elle contient l'*Histoire de Charles-Quint*, l'*Histoire de la guerre des Indes*, et le *Commencement de celle de Philippe II*, les *Lettres de Ginez*, des traductions latines avec des *Commentaires* de plusieurs opuscules d'Aristote et d'autres écrits. Mylius et André Schott avaient donné auparavant à Cologne, en 1602, in-4°, une édition de Ginez, moins complète que celle de Madrid : celle de Cologne est accompagnée d'une *Notice* sur l'auteur, et celle de Madrid d'une *Dissertation* sur la vie et les ouvrages de Sépulveda.

SÉRAPHIN (le Père), célèbre capucin du XVIIe siècle, né avec de grandes dispositions pour l'éloquence, déploya son talent dans les principales églises de Paris, et prêcha devant le roi, les carêmes de 1696 et 1698; il mourut quelque temps après. Voici comment La Bruyère s'exprime au sujet de ce grand prédicateur : « Jusqu'à ce qu'il revienne un homme qui, avec un style nourri des saintes Ecritures, explique au peuple la parole divine uniment et familièrement, les orateurs et les déclamateurs seront suivis..... Les citations profanes, les froides allusions, le mauvais pathétique, les antithèses, les figures outrées ont fini; les portraits finiront et feront place à une simple exposition de l'Evangile, jointe aux mouvements qui inspirent la conversion. « *Cet homme que je souhaitais impatiemment, et que je ne daignais pas espérer de notre siècle est enfin venu.* Les courtisans, à force de goût, et de connaître les bienséances, ont applaudi. Ils ont, chose incroyable! abandonné la chapelle du roi, pour entendre avec le peuple la parole de Dieu annoncée par cet homme apostolique. » Le P. Séraphin a laissé un grand nombre d'*Homélies* sur les Evangiles des dimanches de l'année, Paris, 1694, 6 vol. in-12; sur les Evangiles et Epîtres des mystères et des fêtes des mois de novembre et de décembre, Paris, 1697, 2 vol. in-12; sur les Evangiles et les Epîtres des mystères et fêtes des mois de janvier, février, mars et avril, Paris, 1703, 4 vol. in-12.

SÉRAPION (saint), surnommé le Scolastique, qui florissait au commencement du IVe siècle, remplissait les fonctions de catéchiste à l'église d'Alexandrie, lorsqu'il prit le parti de se cacher dans une solitude. Il visitait de temps en temps saint Antoine, et faisait chaque jour de nouveaux progrès dans la science des choses saintes. Vers l'an 340, il fut ordonné évêque de Thmuis. Saint Athanase, qui avait pour lui une haute estime, lui soumettait ses ouvrages, et ce fut même à la prière de Sérapion que le saint patriarche d'Alexandrie composa la plupart de ses écrits contre les ariens et les macédoniens. L'évêque de Thmuis prit hautement la défense de saint Athanase au temps de ses persécutions, et partagea ses disgrâces. Il mourut dans l'exil vers l'an 460. Saint Sérapion avait écrit plusieurs *Lettres* et un *Traité sur les titres des Psaumes*, cité par saint Jérôme; mais ces opuscules sont perdus. On a conservé de lui un *Traité contre les Manichéens*, traduit en latin par Turrien, dont la version a été insérée dans la *Biblioth. maxima veterum Patrum*, de Despont; on la trouve aussi dans le tome V des *Antiquæ lectiones*, de H. Canisius. Le texte grec du saint a été reproduit par J. Basnage, dans la nouvelle édition donnée par lui de cet ouvrage, sous le titre de *Thesaurus monumentorum ecclesiasticorum*, tome Ier. — Le même nom a été porté par plusieurs saints.

SERARIUS ou plutôt SERRARIUS (Nicolas), savant jésuite, né à Rambervillers, en

Digitized by Google

Lorraine, l'an 1555, s'appliqua à l'étude des langues savantes avec un succès peu commun. Il enseigna les humanités, la philosophie et la théologie à Wurtzbourg et à Mayence. C'est dans cette dernière ville qu'il finit ses jours, en 1609. On a de lui un grand nombre d'ouvrages : des *Commentaires* sur plusieurs livres de la Bible, Mayence, 1611, in-fol. ; des *Prolégomènes* estimés sur l'Ecriture sainte, Paris, 1704, in-fol. ; *Opuscula theologica*, 3 tom. in-fol. ; *Traité des trois plus fameuses sectes des Juifs* (les Pharisiens, les Saducéens et les Esséniens). On en donna une édition à Delft, en 1703, 2 vol. in-4°, dans laquelle on a joint les traités sur le même sujet de Drusius et de Scaliger ; un savant traité *De rebus Moguntinis*, 1722, 2 vol. in-fol. Tous ses ouvrages recueillis en 16 vol. in-fol., décèlent un homme consommé dans l'érudition. Baronius, dans ses Annales, l'appelle la *Lumière de l'Eglise d'Allemagne*.

SERCES (Jacques), théologien protestant, né l'an 1695 à Genève, fut appelé en Angleterre pour y exercer les fonctions du ministère pastoral ; il y fut d'abord vicaire d'Appleby, chef-lieu du comté de Westmoreland, puis aumônier de la chapelle royale de Saint-James à Londres, et mourut en 1762. Outre quelques ouvrages de controverse, on a de lui : *Traité sur les miracles, dans lequel on prouve que le Diable n'en saurait faire pour confirmer l'erreur, et où l'on examine le système opposé tel que l'a établi le docteur Samuel Clarke*, Amsterdam, 1729, in-8° ; traduit en allemand sous ce titre : *Uber die Vanderwerke*, etc., Rostock, 1749, in-8°.

SERGEANT (John), prêtre catholique anglais, né en 1621, à Barrow dans le comté de Lincoln, de parents protestants, avait été élevé lui-même dans les principes de la réformation. Il fit ses études à l'université de Cambridge, et devint ensuite secrétaire d'un évêque anglican. Ayant embrassé la religion catholique, il alla en 1642 à Lisbonne faire sa théologie au collége anglais établi dans cette ville, et y fut ordonné prêtre. Dix ans après, il revint dans sa patrie, et il y travailla en qualité de missionnaire, sous différents noms. Il eut quelques différends avec Talbot, archevêque catholique de Dublin, qui l'accusa d'hétérodoxie. Mais Dodd, auteur de l'*Histoire de l'Eglise d'Angleterre*, prononça en sa faveur. Il écrivit contre le protestantisme, et composa un assez grand nombre d'ouvrages relatifs à ses controverses. L'histoire de ses controverses écrite par lui-même, à la prière de lord Pètre, a été imprimée en 1816 dans le Recueil intitulé *Catholicos*. Nous citerons encore de Sergeant : *Methodus compendiosa, qua recte investiganda et certo invenitur fides christiana*, Paris, 1674, in-12 ; deux propositions de ce livre furent dénoncées à la faculté de Paris, puis à la congrégation du saint-office, qui n'accueillirent point ces dénonciations ; *Réflexions sur les serments de suprématie et d'allégeance*, 1661, in-12. L'auteur s'y déclare contre le premier serment exigé par Elisabeth, et en faveur du second prescrit par Jacques, sauf la clause qui déclare hérétique le pouvoir du pape de déposer le prince pour cause de religion : c'était aussi l'opinion de Bossuet. Sergeant mourut, la plume à la main, en 1707, âgé de 86 ans. — Un autre *Sergeant*, qui portait le même prénom, né dans le New-Jersey, en 1720, alla prêcher très-jeune encore l'Evangile chez les Indiens de Massachussets, et traduisit dans leur langue une partie de l'Ancien Testament et tout le Nouveau. Il mourut à Stokbridge en 1749, après avoir publié : *Lettres sur l'éducation des enfants indiens ; Sermon sur le danger des illusions en matière de religion*, 1743.

SERGIUS-PAULUS, proconsul et gouverneur de l'île de Chypre, pour les Romains, fut converti par saint Paul. Ce proconsul, homme d'ailleurs raisonnable et prudent, avait auprès de lui un magicien nommé *Bar-Jesu*, qui s'efforçait d'empêcher qu'on ne l'instruisît ; mais Paul l'ayant frappé d'aveuglement, Sergius, étonné de ce prodige, embrassa la foi de Jésus-Christ. Quelques auteurs ont prétendu que c'est en mémoire et à la prière de cet illustre prosélyte, que l'apôtre avait changé son nom de *Saul* contre celui de *Paul*.

SERGIUS Ier, pape, originaire d'Antioche, et né à Palerme, fut mis sur la chaire de saint Pierre après la mort de Conon, le 15 décembre 687. Son élection avait été précédée de celle d'un nommé *Paschal*, qui se soumit de bon gré à Sergius, et de celle de Théodore, qui se soumit aussi, mais malgré lui. Sergius ne voulut jamais souscrire au concile connu sous le nom de *in Trullo* ou de *Quini-Sexte*, parce que le pontife de Rome n'avait eu aucune part à sa convocation, et n'y avait assisté ni en personne, ni par ses légats. Ce refus le brouilla avec l'empereur Justinien le Jeune. C'est ce pape qui ordonna que l'on chanterait l'*Agnus Dei* à la messe, et c'est à lui que l'on doit l'institution de la procession le jour de l'Assomption et de la Présentation, qui était autrefois la fête de saint Simon, nommé par les Grecs *Hippapante :* ce qui prouve l'antiquité de ces solennités. Il mourut le 8 septembre 701, avec une réputation bien établie. Jean VI lui succéda.

SERGIUS II, Romain, fut pape après la mort de Grégoire IV, le 10 février 844, et mourut le 27 janvier 847. Léon IV succéda à Sergius II.

SERGIUS III, prêtre de l'Eglise romaine, fut élu par une partie des Romains pour succéder au pape Théodore, mort l'an 898 ; mais le parti de Jean IX ayant prévalu, Sergius fut chassé, et se tint caché pendant sept ans. Il fut rappelé ensuite et mis à la place du pape Christophe, le 9 juin 905. Sergius regarda comme usurpateur Jean IX, qui lui avait été préféré, et les trois autres qui avaient succédé à Jean : il se déclara aussi contre la mémoire du pape Formose, et approuva la procédure d'Etienne VI, en quoi il eut certainement des torts graves. Si on en croit Luitprand, qui rapporte souvent des bruits

Digitized by Google

populaires, Sergius déshonora le trône pontifical par ses vices, et mourut comme il avait vécu, en 911. Flodoart, au contraire, fait l'éloge de son gouvernement. Il fut remplacé par Anastase III.

SERGIUS IV (appelé *Os Porci* ou *Bucca Porci*) succéda l'an 1009 au pape Jean XVIII. Il était alors évêque d'Albane. On le loue surtout de sa libéralité envers les pauvres. Il mourut l'an 1012. Ce pape, né à Rome, fut le premier Romain qui changea son nom en parvenant au saint-siége.

SERGIUS Ier, patriarche de Constantinople en 610, syrien d'origine, se déclara, l'an 626, chef du parti des monothélites; mais il le fit plus triompher par la ruse que par la force ouverte. L'erreur de ces hérétiques consistait à ne reconnaître qu'une volonté et qu'une opération en Jésus-Christ. Il persuada à l'empereur Héraclius que ce sentiment n'altérait en rien la pureté de la foi, et le prince l'autorisa par un édit qu'on nomma *Ecthèse*, c'est-à-dire *Exposition de la foi*. Sergius le fit recevoir dans un conciliabule de Constantinople, et en imposa même au pape Honorius (*Voy.* ce nom). Cet homme artificieux mourut en 639, et fut anathématisé dans le 6e concile général, en 681. — Un autre patriarche de Constantinople, nommé *Sergius II*, soutint, dans le XIe siècle, les schismes de Photius contre l'Église romaine. Il mourut l'an 1019, après un gouvernement de 20 ans.

SERIO ou SERIUS (Marc), ecclésiastique sicilien, né à Palerme, était docteur en théologie, et protonotaire apostolique, et mourut en 1663, après avoir publié les ouvrages suivants: *De officio et parochi potestate; De restitutionis onere; In sanctæ cruciatæ bullam, tractatus; In ecclesiæ censuras, tractatus; In D. Thomæ Summam brevis expositio*, etc.

SERIPANDO (Jérome), cardinal et archevêque, né l'an 1493, à Troja dans la Pouille, qu'on nomme quelquefois la *Neapolis Troja* (la nouvelle ville de Troie), ce qui a induit en erreur plusieurs lexicographes, qui le disent né à Naples, se fit religieux de l'ordre de Saint-Augustin. Il devint ensuite docteur et professeur en théologie à Bologne, et général de son ordre en 1539. Son mérite lui procura les dignités d'archevêque de Salerne, de cardinal et de légat du pape Pie IV au concile de Trente, où il mourut le 17 mars 1563, regardé comme un prélat aussi pieux qu'éclairé. On a du cardinal Seripando: *Novæ constitutiones ordinis*, etc., Venise, 1549, in-fol.; *Oratio in funere Caroli V imperatoris*, Naples, 1559, in-4°; *Prediche sopra il simbolo degli apostoli, dichiarato co' simboli del concilio Niceno e di S. Atanasio*, Venise, 1567, in-4°, et avec des additions, Rome, 1586, in-8°: ces sermons, prononcés dans la cathédrale de Salerne, furent publiés par un neveu de l'auteur; *Commentarius in Epistolam divi Pauli ad Galatas*, Venise, 1569, in-8°; Anvers, Plantin, 1587, in-8°; *Commentaria in divi Pauli Epistolas ad Romanos et ad Galatas*, Naples, 1601, in-4°: on y a joint une Vie de l'auteur par le P. Milensi; *De arte orandi, seu Expositio symboli apostolorum*, Louvain, 1681, in-12. On trouve plusieurs lettres du cardinal Seripando dans le recueil publié par Lagomarsini, sous le titre de *Pogiani epist. et orat.*, Rome, 1762, 4 vol. in-4°. Le prélat avait légué ses manuscrits à la bibliothèque de S. Giovanni a Carbonara, laquelle fut depuis réunie à la bibliothèque royale de Naples, qui possède ainsi plusieurs de ses traités de théologie inédits.

SERLON de Val-Bodon (le Bienheureux), moine bénédictin de Cerisi, né à Valbodon, près de Bayeux, passa avec Geoffroi, son maître d'études, par le motif d'une plus grande perfection, dans la célèbre abbaye de Savigny, au diocèse d'Avranches, et en devint abbé l'an 1140. Sept ans après, s'étant rendu au chapitre général de Cîteaux, il réunit entre les mains de saint Bernard, en présence du pape Eugène III, son abbaye à l'ordre de Cîteaux, et la lui soumit, avec tous les autres monastères qui en dépendaient, tant en France qu'en Angleterre. Cet abbé, recommandable par son talent pour la parole, et encore plus par sa sagesse et sa piété, se retira dans l'abbaye de Clairvaux après avoir abdiqué, et vécut cinq ans en simple religieux. Il mourut saintement à Clairvaux, le 9 septembre 1158. On a de lui un recueil de *Sermons* dans le *Spicilége* de dom d'Achery, tome XVIII, et dans le dernier volume de la *Bibliothèque des Pères de l'ordre de Cîteaux*, publié par dom Tissier, qui en a donné 21; un écrit de *Pensées morales*, dans le 6e vol. de la *Bibliothèque de Cîteaux*, et quelques autres ouvrages manuscrits.

SERMET (Antoine-Pascal-Hyacinthe), évêque constitutionnel de la Haute-Garonne, né le 8 avril 1732 à Toulouse, entra dans l'ordre des Carmes déchaussés, où il portait le nom de P. Hyacinthe. Il se fit une certaine réputation dans la chaire sacrée, prêcha devant Louis XV, et devint provincial de son ordre: les académies de Toulouse et de Montauban l'admirent dans leur sein. A l'époque de la révolution, il fut choisi, sur le refus de M. de Brienne, pour être évêque métropolitain de la Haute-Garonne, et il fut sacré à Paris le 26 avril 1791. M. de Fontanges, archevêque de Toulouse, protesta contre son élection dans une Lettre pastorale et Ordonnance, du 20 mai de la même année. La Terreur l'éloigna momentanément de son siége, et il fut même emprisonné. Lorsque les circonstances le permirent, il reprit ses fonctions comme évêque, adhéra à la deuxième encyclique des constitutionnels, et assista au concile de 1797, dont il fut nommé l'un des vice-présidents. Lors de la persécution du Directoire, après le 18 fructidor, plusieurs administrations ayant voulu contraindre les prêtres de transférer la célébration du dimanche au décadi, les évêques réunis donnèrent, le 3 décembre 1797, une décision contraire et motivée, qui fut signée par onze d'entre eux, ayant à leur tête Sermet, qui s'intitulait évêque métropolitain du Sud. *Voy.* les Annales de la Religion, tome VI,

Digitized by Google

page 121. En 1799, il publia des *Extraits des saints Pères sur les devoirs ecclésiastiques*, et il vendit une partie de sa bibliothèque, afin de pouvoir faire imprimer ce recueil. Il assista au concile national de Paris en 1801, et y prêcha. A l'époque du Concordat, il donna sa démission, comme tous les évêques de son parti, et obtint une pension. Sermet mourut dans l'obscurité à Paris, le 24 août 1808, après avoir rétracté son serment et condamné hautement la constitution civile du clergé. On a son Oraison funèbre, par l'ancien évêque de Blois, l'abbé Grégoire, qui s'efforce de jeter des doutes sur le retour sincère de Sermet à la vérité et à l'unité catholiques. Un *Discours sur la foi* paraît être le seul des sermons de Sermet qui ait été imprimé : sa famille en possédait la collection manuscrite. On a encore de Sermet un *Mémoire sur l'inscription de Toul*, dans le tome III de ceux de l'académie de Toulouse, et dans le tome IV des *Recherches historiques et curieuses sur l'inquisition de cette ville*.

SERPILIUS (Georges), né à Sopron ou OEdenbourg en Hongrie, l'an 1668, fut surintendant de l'église protestante de Ratisbonne, et mourut en cette ville, vers l'an 1723. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin, entre autres : *Catalogus bibliothecæ ministerii Ratisponensis*, Ratisbonne, 1700-1707, 2 vol. in-fol.; *Epitaphia theologorum suevorum* (en all.), 1707, in-8°; *Personalia Mosis, Josuæ, Samuelis, Esræ, Nehemiæ, Mardoches et Estheræ*, imprimés séparément; *Personalia Jobi cum supplemento Spanheimii et Chemnicii*, Ratisbonne, 1709, in-8°; *Carmina varia latina et germanica*; Plusieurs ouvrages polémiques, historiques, ascétiques, etc., en allemand. Si on excepte quelques préjugés de secte, il y a de l'érudition et de bonnes observations.

SERRA (Jean-Ange), capucin italien, né à Césène, est connu par le nombre incroyable d'ouvrages qu'il publia dans tous les genres. Orateur, antiquaire, légiste, il professa aussi l'éloquence dans sa patrie. Il mourut à Césène vers 1775. Parmi la grande quantité d'ouvrages qu'il a laissés, nous nous bornerons à citer les suivants : *Opera analitica sopra le orazioni di Marco Tullio Cicerone*, Faenza, 1739; Venise, 1749 et 1761; *Cause civili agitate dal cardinale Giambaztista di Lucca, ed esaminate dal P. Serra*, etc., Venise, 1762, 4 vol. in-4°; *Prima et secunda risposta alle critiche riflessioni pubblicate dal dottor Francesco Tadini*, etc., Bologne, 1753; *Controversie oratorie che riguardano piu da vicino le materie legali*, Faenza, 1744; *Lettere legali*, ibid., 1754; *Fiume Rubicone difeso dalle ingiuste pretenzioni delle due communita di Rimino e Sant Arcangelo*, ibid., 1753; *Lettera d'un letterato bolognese* (P. Serra), *scritta all' autore delle Memorie letterarie stampate in Venezia*, etc., ibid., 1753; *Lettere d'un letterato bolognese scritte al P. Zaccaria, autore della Storia letteraria d'Italia*, ibid., 1754 et 1758; *Analisi sopra di alcune piu scelte prediche del P. Paolo Segneri*, ibid., 1755. Le P. Serra y donne le catalogue de tous les écrits de ce Père, publiés jusqu'alors. *Risposta del letterato bolognese, data alla lettera del dottor Domenico Vandelli di Modena, sopra il vero fiume Rubicone degli antichi*, ibid., 1756; *Lettere d'un letterato bolognese, scritte al dottor Fiovani Lami*, ibid., 1757; *Le controversie oratorie*, ibid., 1764; *Compendio della retorica pubblicata da Gaetano Maradi*, ibid., 1760, etc.

SERRANO (Joseph-Franco), écrivain juif, professeur de langue hébraïque dans la synagogue portugaise d'Amsterdam, a donné une *Traduction* espagnole des livres de Moïse, accompagnée de notes marginales tirées du Talmud et des principaux rabbins qui l'ont commenté, Amsterdam, 1695, in-4°. Ce rabbin a beau protester, dans sa préface, qu'il a rendu le texte avec toute la fidélité possible; sa mauvaise foi et son ignorance, qui se font sentir en plusieurs endroits, déposent contre la sincérité de cette protestation.

SERRANO (Thomas), savant jésuite espagnol, né en 1715, à Castalla, dans le royaume de Valence, entra très-jeune dans la compagnie de Jésus, y fit ses études, et se distingua dans la prédication. Il occupa ensuite la chaire de belles-lettres à Valence, puis celle de philosophie à Madrid. A la suppression de son ordre, il se retira en Italie, et se fixa à Ferrare. L'ouvrage de Tiraboschi, sur la littérature italienne, et où il attribuait aux Espagnols la corruption du bon goût dans l'ancienne Rome, réveilla le patriotisme de plusieurs jésuites espagnols établis en Italie. L'abbé Lampillas, jésuite espagnol, qui s'était aussi retiré en Italie après la suppression de son ordre, y répondit par son *Saggio storico*, ou *Essai historique et apologétique de la littérature espagnole, en réponse aux opinions et aux préjugés de quelques écrivains modernes* (l'auteur avait en vue principalement les abbés Tiraboschi et Bettinelli), Gênes, 1778, 6 vol. in-8°; l'abbé Andrès, par son ouvrage intitulé : *Origine de toutes les littératures*, et l'abbé Serrano, par une apologie intitulée : *Thomæ Serrani Valentini super judicio Hieronymi Tiraboschi de Valerio Martiale, L. Annæo Seneca, M. Antonio Lucano et aliis argenteæ ætatis Hispanis, ad Clementinum Vannetium epistolæ duæ*, Ferrare, 1776, in-8°. Il mourut à Foligno, en 1784. Ses ouvrages furent publiés par l'abbé Michel Garcia, jésuite, avec ce titre : *Serrani Thomæ Valentini carminum libri IV, opus posthumum : accedit de ejusdem Serrani vita et litteris Michaelis Garciæ commentarium*, Foligno, 1788. On y trouve, en outre, les discours suivants, qu'il avait déjà publiés en Espagne : *De fœdere eloquentiæ et sapientiæ; De fœdere sapientiæ sacræ et profanæ; De perfecta christiani doctoris forma in cl. viro Marcellino Siurio adumbrata; De sacra critica; De prima academiæ Valentinæ gloria.* Il composa aussi une *Description des Fêtes* célébrées à Valence en 1762, pour la troisième année séculaire de la canonisation de saint Vincent Ferrier. La liste complète de ses ouvrages a été donnée dans le *Supplem. Biblioth. soc. Jesu*, de Caballero, pag. 259 et

Digitized by Google

suiv. Serrano avait obtenu le titre d'historiographe du royaume de Valence, et était membre associé de l'académie de Rovereto.

SERRAO (Jean-André), évêque de Potenza, né, l'an 1731, à Castel-Monardo, dans le royaume de Naples, entra dans la congrégation de l'Oratoire à Naples ; et lors de l'expulsion des jésuites, il obtint une chaire de morale au collége de Gesu-Vecchio. Il avait publié, vers 1763, le commencement d'un ouvrage qu'il ne paraît pas avoir terminé, et qui était intitulé : *De locis theologicis*, et, peu d'années après, il donna son écrit *De claris catechistis*, dans lequel on trouve des éloges pompeux des catéchismes jansénistes et des déclamations contre les souverains pontifes. En 1782, le roi de Naples nomma Serrao à l'évêché de Potenza ; mais la cour de Rome refusa des bulles tant que l'évêque nommé ne donnerait pas des explications satisfaisantes à la doctrine qu'il avait soutenue. Elle fit dresser onze questions, auxquelles on l'invita à répondre devant l'auditeur Campanelli : mais le chatouilleux oratorien ne voulut pas s'abaisser jusqu'à rendre compte de sa foi au saint-siége. Le premier ministre prit chaudement la défense de l'évêque nommé. Une commission de deux prêtres et de deux magistrats fut d'avis que les questions proposées étant insultantes, le roi pouvait remettre en vigueur l'ancien droit ecclésiastique, en faisant sacrer Serrao par le métropolitain. Cependant une congrégation de cardinaux, chargée de terminer cette affaire, proposa des arrangements, et il fut convenu que, sans entrer dans des questions particulières, Serrao signerait une lettre, où il protesterait de son obéissance au pape, et de son attachement aux constitutions apostoliques ; soumettrait ses écrits au saint-siége, et déférerait au jugement qui en serait porté. Il voulut bien consentir à cet arrangement, et fut sacré en 1783. Mais les bienfaits de la cour de Naples ne rendirent pas Serrao plus dévoué à ses intérêts. Le général Championnet s'étant emparé de Naples, en 1798, il se déclara partisan de la révolution, excita le peuple à embrasser les mêmes sentiments, et abandonna les droits de son souverain ; aussi, une armée de royalistes ayant forcé les Français à se retirer, et s'étant emparée de Potenza, l'évêque fut massacré dans son lit, comme républicain et traître à son roi, dans le courant de l'année 1799. M. D. F. D. (Mgr Dominique Forges-Davanzati) a publié, à Paris, en 1806, in-8°, la *Vie*, ou plutôt le panégyrique de Serrao. Outre les écrits déjà cités, on lui en attribue quelques-uns où la cour de Rome est traitée avec la dernière inconvenance ; nous nous contenterons de citer une *Dissertation sur l'autorité des métropolitains, de sacrer leurs suffragants ; De la monarchie universelle des papes, discours adressé au roi Ferdinand et à tous les souverains*. Serrao s'était occupé de littérature, et pendant quelque temps il avait été secrétaire de la classe des belles-lettres de l'académie de Naples. On lui doit *Commentarius de vita et scriptis Jani Vincentii Gravinæ*, Rome, 1758, in-4° ; *De rebus gestis Mariæ Theresiæ Austriacæ Commentarius*, 1781, in-8°, etc.

SERRARIUS. *Voy.* Sérarius.

SERRES, *Serranus* (Jean de), calviniste, né, vers 1540, à Villeneuve-de-Berg, se livra d'abord à l'étude de la philosophie et de la théologie, et devint pasteur. A l'époque de la Saint-Barthélemy, il se retira à Lausanne. Plus tard il fut ministre à Nîmes, en 1582, et fut employé, par le roi Henri IV, en diverses affaires importantes. Ce prince lui ayant demandé si on pouvait se sauver dans l'Eglise romaine, il répondit qu'on *le pouvait*. Cette réponse ne l'empêcha pas d'écrire avec emportement, quelque temps après, contre les catholiques. Il entreprit ensuite de concilier les deux communions dans un grand traité qu'il intitula : *De fide catholica, sive de principiis religionis christianæ, communi omnium christianorum consensu semper et ubique ratis*, 1607, in-8°. Cet ouvrage fut méprisé par les catholiques, et reçu avec tant d'indignation par les calvinistes de Genève, que plusieurs auteurs les ont accusés d'avoir fait donner à Jean de Serres du poison. On prétend qu'il en mourut à Genève, en 1598, à 50 ans. Cet écrivain était d'un emportement insupportable dans la société et dans ses écrits. Tout ce qui nous reste de lui est rempli de contes faux, de déclamations indécentes, de réflexions frivoles et triviales. Ses principaux ouvrages sont : une édition de *Platon*, en grec et en latin, avec des notes, 1578, 3 vol. in-fol. Cette version, bien imprimée, était pleine de contre-sens ; mais Henri Etienne la corrigea avant qu'elle fût livrée au public. Un *Discours de l'immortalité de l'âme*, Lyon, 1590, in-8° ; *Inventaire de l'histoire de France*, en 3 vol. in-12, dont la meilleure édition est en 2 vol. in-fol., 1660. Elle fut retouchée par des gens habiles, qui en retranchèrent les traits faux ou hasardés, l'aigreur et la partialité : il n'y reste plus que la platitude. *De statu religionis et reip. in Francia ; Mémoires de la troisième guerre civile et des derniers troubles de France sous Charles IX, en 4 livres*, 3 vol. in-8° ; *Recueil des choses mémorables advenues en France sous Henri II, François II, Charles IX et Henri III*, in-8°. Ce livre est connu sous le titre de l'*Histoire des cinq rois*, parce qu'il a été continué sous le règne de Henri IV, jusqu'en 1597, in-8°. Quatre *Anti-jésuites*, 1594, in-8°, et dans un recueil qu'il intitula *Doctrinæ jesuiticæ præcipua capita retenta et refutata*, La Rochelle, 1584-88, 6 vol. in-8°. L'inexactitude, l'incorrection, la grossièreté, caractérisent non-seulement son style, mais toute la teneur de sa narration. Dupleix a fait un gros volume de ses erreurs.

SERRONI (Hyacinthe), premier archevêque d'Albi, fut pourvu, dès l'âge de huit ans, de l'abbaye de Saint-Nicolas à Rome, où il était né en 1617. Il prit l'habit de dominicain, et lui fit honneur par sa vertu et par les progrès qu'il fit dans les sciences ecclésiastiques. Il reçut, en 1644, le bonnet de doc-

Digitized by Google

teur. Le P. Michel Mazarin, frère du cardinal ministre, l'emmena en France pour lui servir de conseil. Ses talents le firent bientôt connaître à la cour, qui le nomma à l'évêché d'Orange. Quelque temps après, le roi le fit intendant de la marine, et en 1648, il l'envoya en Catalogne, en qualité d'intendant de l'armée. Il se signala dans ces différentes places; mais son esprit parut surtout à la conférence de Saint-Jean-de-Luz. Ses services furent récompensés par l'évêché de Mende et par l'abbaye de la Chaise-Dieu; enfin il fut transféré, en 1676, à Albi, qui fut érigé en archevêché, en 1678. Cet illustre prélat unit sa carrière à Paris, le 7 janvier 1687, à 70 ans. Il était fort zélé pour la discipline ecclésiastique. Mende et Albi lui doivent des séminaires et d'autres établissements utiles. Nous avons de lui des *Entretiens affectifs de l'âme avec Dieu, sur les Psaumes de David*, Paris, 1689, 3 vol., livre de piété aujourd'hui oublié; des *Exercices spirituels;* des *Méditations* sur les sept Psaumes de la Pénitence; et une *Oraison funèbre de la reine mère*, qui n'est pas du premier mérite.

SERRY (Jacques-Hyacinthe), fils d'un médecin de Toulon, entra fort jeune dans l'ordre de Saint-Dominique. Après avoir achevé ses études à Paris, où il reçut le bonnet de docteur en 1697, il alla à Rome, et enseigna la théologie au cardinal Altiéri. Il devint consulteur de la congrégation de l'*Index*, et professeur de théologie dans l'université de Padoue, où il mourut en 1738, à 79 ans. Ses principaux ouvrages sont: une grande *Histoire des congrégations de Auxiliis*, dont la plus ample édition est celle de 1709, in-fol., à Anvers. La première édition est de 1699. *On peut appeler son livre un roman théologique, tant il y a de faussetés, de calomnies et de mensonges débités avec une audace incroyable*, dit l'auteur du *Dictionnaire* des livres jansénistes; mais on sent bien que tout le monde n'en a pas porté un jugement si sévère. Ce fut le P. Quesnel qui revit le manuscrit, et qui se chargea d'en diriger l'édition. L'ouvrage parut sous le nom d'*Augustin le Blanc*. Le P. Germon a donné des *Lettres* remplies de questions intéressantes touchant cette *Histoire*, à laquelle le P. Livinus Meyer (*Voy.* ce nom) en a opposé une autre; *Divus Augustinus, summus prædestinationis et gratiæ doctor, a calumnia vindicatus*, contre Launoy, Cologne, 1704, in-12; *Schola thomistica vindicata*, contre le P. Daniel, jésuite, Cologne, 1706, in-8°; un traité intitulé *Divus Augustinus divo Thomæ conciliatus*, dont la plus ample édition est celle de 1724, Padoue, in-12; *De romano Pontifice*, etc., Padoue, 1732, in-8°, mis à l'*Index* par un décret du 14 janvier 1733; *Theologia supplex*, Cologne, 1736, in-12; traduite en français, 1756, in-12. Cet ouvrage concerne la constitution *Unigenitus*. *Exercitationes historicæ, criticæ, polemicæ, de Christo ejusque Virgine Matre*, Venise, 1719, in-4°. Il y attaque particulièrement l'*Historia familiæ sacræ*, de Sandini. Il y a de l'érudition, mais des sentiments singuliers et des choses injurieuses aux plus saints et plus célèbres écrivains de l'Eglise; ce qui a fait mettre l'ouvrage à l'*Index*. Sandini y a répondu dans une nouvelle édition de la *Familia sacra*, dans des notes marginales. *De fabula monachatus benedictini divi Thomæ Aquinatis*, etc., pour prouver que saint Thomas d'Aquin n'a jamais été moine au Mont-Cassin, avant d'entrer dans l'ordre de Saint-Dominique, Venise, 1727, in-8°.

SERVAIS (saint), évêque de Tongres, transporta son siége épiscopal de cette ville en celle de Maëstricht, où ce siége resta jusqu'au VIIIe siècle, époque où il fut transféré à Liége. Il assista, l'an 347, au concile de Sardique, où saint Athanase fut absous, et au concile de Rimini, en 359, où il soutint la foi de Nicée; mais surpris par les ariens, il signa une confession de foi énoncée d'une manière insidieuse. Dès qu'il connut la fourberie de ces hérétiques, il détesta sa facilité (*Voy.* Phébade). Il mourut en 384. Il avait composé, dit-on, contre les hérétiques Valentin, Marcion, Aétius, etc., un ouvrage que nous n'avons plus. Quelques critiques prétendent que le siége de Tongres ne fut jamais transporté à Maëstricht, quoique par diverses raisons les évêques aient fait leur résidence dans cette ville. L'abbé Ghesquière, dans ses *Acta sanctorum Belgii*, t. Ier, 1783, combat cette opinion, que la nature de cet ouvrage ne nous permet pas d'approfondir. Il suffit de savoir que les successeurs de saint Servais, jusqu'à saint Hubert, sont nommés indifféremment évêques de Maëstricht ou de Tongres.

SERVANT (Nicolas), prêtre constitutionnel, natif de Fismes en Champagne, prit le degré de docteur en théologie, et fut curé de Nanteuil-la-Fosse, depuis 1773 jusqu'en 1791, époque où il devint vicaire épiscopal de Diot, évêque constitutionnel de la Marne. Il fut député du second ordre, d'après la demande expresse de son évêque, tant au concile métropolitain de Reims qu'au concile national tenu à Paris en 1797. A l'époque du concordat de 1801, tandis qu'un grand nombre de prêtres constitutionnels rétractaient leur serment, l'abbé Servant, non-seulement persévéra dans le schisme, mais encore usa de toute son influence pour retenir dans l'erreur ceux qui voulaient rentrer dans l'unité catholique. C'est ainsi qu'il allait voir un de ses confrères qui avait rétracté son serment afin de l'engager à revenir sur cette démarche, lorsqu'il mourut, frappé d'apoplexie, en passant à Nanteuil-la-Fosse, le 29 septembre 1805, à l'âge de 63 ans. On a dit de l'abbé Servant que c'était un homme hardi et qui ne se déconcertait pas facilement. Outre ses querelles avec son évêque, qu'il prétendait n'être pas au-dessus des simples prêtres, on raconte à l'appui de ce jugement le trait suivant. Ayant été invité un jour par le curé de la paroisse de Saint-Remi à venir prêcher, il monte en chaire, fait le signe de la croix et reste court. Ses efforts pour retrouver le commencement de son sermon restent vains, et il se retire

Digitized by Google

après avoir prononcé ces paroles : « Mes « frères, Dieu accorde la parole à qui il veut, « comme il veut, et quand il veut. Au nom « du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, « ainsi soit-il. » On a de lui : *Dissertation sur le serment civique*, Reims, in-8° ; *Préservatif contre le schisme*, ou *Réponse à cette question : Peut-il résulter un schisme de l'élection au remplacement des pasteurs refusant le serment?* Reims, in-8° ; *Réponse au petit catéchisme pour le temps présent*, Reims, in-8° ; *Discours sur la conservation des jours du premier consul, échappé à l'horrible complot formé contre lui*, prononcé le 1er janvier 1801, Reims, in-12.

SERVAS (N... La Condamine de), né l'an 1714 à Alais, mort dans la même ville au mois de février 1787, suivit d'abord la carrière militaire, et obtint la croix de Saint-Louis. Alors il quitta le service pour se consacrer à l'étude. On a de lui de nombreux ouvrages de critique sacrée, notamment un *Examen raisonnable de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Toulouse, in-12. La bizarrerie des titres de plusieurs des autres compositions de Servas suffira pour faire juger dans quel esprit elles sont écrites, en même temps qu'elle donne la mesure du jugement de l'auteur : *Essai sur la naissance et les progrès du christianisme au centre de l'édifice, par frère Clairvoyant*, 1768, 3 vol.; L'*Anthropopathie*, ou *Portrait de Jéhovah, le Dieu des Juifs, fait par lui-même, par Moise, par les prophètes*, avec cette épigraphe : « A « qui me faites-vous ressembler? Isaïe, xl, « 25. » 1771, 2 vol.; *Les menteurs convaincus*, ou *Les mensonges sacrés consacrés*, 2e édition augmentée; *Omnis homo mendax*, Psal. cxvii, 1772, 4 vol.; *Les Alliances traitées par l'Eternel, examinées dans un esprit philosophique et critique*, 1773, 3 vol.; *Tableau de l'Evangile dans les cinq premiers siècles*, 1774, 4 vol.; *Les Plagiats de l'Apocalyptique saint Jean*, 1775, 1 vol., etc.

SERVET (Michel), antitrinitaire, né à Villanueva, en Aragon, l'an 1509, fit ses études à Paris, où il obtint le bonnet de docteur en médecine, son goût pour les nouvelles erreurs l'ayant engagé à mettre les Pyrénées entre l'inquisition et lui. Sans ce tribunal, si on en croit un historien moderne, il eût causé les mêmes troubles en Espagne que Luther et Calvin en Allemagne. Son humeur contentieuse lui suscita une vive querelle, en 1536, avec les médecins de Paris. Il fit son *Apologie*, qui fut supprimée par arrêt du parlement. Les chagrins que ce procès lui causa, et sa mésintelligence avec ses confrères, le dégoûtèrent du séjour de la capitale. Servet passa à Lyon, où il fut quelque temps correcteur d'imprimerie, et fit ensuite un voyage à Avignon, puis retourna à Lyon; mais il ne fit qu'y paraître. Il alla s'établir en 1540 à Charlieu, où il exerça la médecine pendant trois ans. Ses insolences et ses bizarreries l'obligèrent de quitter cette ville. Il trouva à Lyon Pierre Palmier, archevêque de Vienne en Dauphiné, qu'il avait connu à Paris. Ce prélat aimait les savants et les encourageait par ses bienfaits : il le pressa de venir à Vienne, où il lui donna un appartement auprès de son palais. Servet aurait pu mener une vie douce et tranquille à Vienne, s'il se fût borné à la médecine et à ses occupations littéraires; mais toujours rempli de ses premières idées contre la religion, il ne laissait échapper aucune occasion d'établir son malheureux système. Il s'avisa d'écrire à Calvin sur la Trinité. Il avait examiné ses ouvrages; mais ne trouvant pas qu'ils méritassent les éloges emphatiques que les réformés en faisaient, il consulta l'auteur, moins pour l'avantage de s'instruire que pour avoir le plaisir de l'embarrasser. Il envoya de Lyon trois questions à Calvin. Elles roulaient sur la divinité de Jésus-Christ, sur la régénération et sur la nécessité du baptême. Calvin lui répondit. Servet réfuta sa réponse avec beaucoup de hauteur. Calvin répliqua avec vivacité. De la dispute il passa aux injures, et des injures à la haine la plus implacable. Il eut, par trahison, les feuilles d'un ouvrage que Servet faisait imprimer secrètement. Il les envoya à Vienne avec les lettres qu'il avait reçues de lui, et son adversaire fut arrêté. Servet, s'étant échappé peu de temps après de la prison, se sauva à Genève, où Calvin fit procéder contre lui avec toute la rigueur possible. A force de presser les juges, d'employer le crédit de ceux qu'il dirigeait, de crier et de faire crier que *Dieu demandait le supplice de cet antitrinitaire*, il le fit brûler vif en 1553, âgé de 44 ans. « Comment les magistrats de Genève, « dit l'auteur du *Dictionnaire des hérésies*, « qui ne reconnaissaient point de juge infail- « lible du sens de l'Ecriture, pouvaient-ils « condamner au feu Servet, parce qu'il y « trouvait un sens différent de Calvin? Dès « que chaque particulier est maître d'expli- « quer l'Ecriture comme il lui plaît, sans « recourir à l'Eglise, c'est une grande injus- « tice de condamner un homme qui ne veut « pas déférer au jugement d'un enthousiaste, « qui peut se tromper comme lui. » Voy. Lentulus (Scipion), Mélanchthon. Cependant Calvin osa faire l'apologie de sa conduite envers Servet. Il entreprit de prouver qu'il fallait faire mourir les hérétiques. Cet ouvrage traduit par Colladon, l'un des juges du téméraire Aragonais (Genève, 1560, in-8°, a fourni aux catholiques un argument invincible, *ad hominem*, contre les protestants, lorsque ceux-ci leur ont reproché de faire mourir les calvinistes en France. Grotius convient de bonne foi qu'à cet argument il n'y a rien à opposer. Ce qu'il y a encore de remarquable, c'est que les ministres de Zurich, Bâle, Berne et Schaffouse, consultés sur cette affaire, après la détention de Servet et avant sa condamnation, répondirent unanimement que l'accusé méritait la mort. Bèze, dans la Vie de Calvin, a prétendu justifier cet hérésiarque, sur ce que Servet était un impie, et non pas simplement un hérétique : « Mais toute hérésie, dit l'abbé « Bérault, n'est-elle pas une impiété, en ce « qu'elle s'attaque à Dieu et aux choses

Digitized by Google

« saintes ? Et sans parler de bien des articles « où erre Calvin sur la Divinité même, fut-il « jamais hérésie plus féconde que le calvi- « nisme en impiétés, en blasphèmes, en sa- « criléges, en attentats de toute énormité « contre les mystères les plus révérés dans « tous les âges de l'Eglise ? » Servet a composé plusieurs ouvrages contre le mystère de la Trinité; mais ses livres ayant été brûlés à Genève et ailleurs, sont devenus fort rares. On trouve surtout très-difficilement l'ouvrage publié sous le titre *De Trinitatis erroribus libri VII per Michaelem Servet, alias Reves, ab Aragonia Hispanum.* L'original de cet écrit impie fut imprimé à Haguenau, en 1531, in-8°, mais sans marquer la ville. Servet y attaque la Trinité, et suit à peu près l'hérésie de Paul de Samosate, de Photin, etc., en distinguant Jésus-Christ du Verbe divin ; mais il s'exprime là-dessus d'une manière obscure et embarrassée. Ce volume, qui est imprimé en caractères italiques, fut suivi de deux autres traités sous ce titre : *Dialogorum de Trinitate libri II*, 1532, in-8°; *De justitia regni Christi, capitula quatuor, per Michaelem Servetum, alias Reves, ab Aragonia Hispanum, anno* 1532, in-8°. Dans l'avertissement qu'il a mis au-devant de ses *Dialogues*, il rétracte ce qu'il avait dit dans ses sept livres de la Trinité. Ce n'est pas qu'il eût changé de sentiment, car il le confirme de nouveau dans ses *Dialogues ;* mais parce qu'ils étaient mal écrits, et qu'il s'y était expliqué d'une manière barbare. Servet paraît dans tous ses livres un pédant opiniâtre, qui fut la victime de ses folies et la dupe d'un prétendu réformateur cruel. On a encore de lui : une *Edition* de la Version de la Bible de Santès-Pagnin, avec une *Préface* et des *Scholies*, sous le nom de *Michael Villanovanus.* Cette Bible, imprimée à Lyon en 1542, in-folio, fut supprimée parce qu'elle est marquée au coin de ses autres ouvrages. On y voit un homme qui n'a que des idées confuses sur les matières qu'il traite. Un passage de la description de la Judée, qui se trouvait dans la 1re édition à la tête de la douzième carte, forma un chef d'accusation contre lui dans le procès qui lui fut intenté à Genève. Il tâche d'infirmer tout ce que l'Ecriture a dit sur la fertilité de la Palestine ; et cela parce qu'aujourd'hui ce pays n'a plus le même air de fertilité et d'abondance : comme si les terres les plus fécondes, devenues désertes et incultes, devaient produire les mêmes richesses, et que les montagnes dépouillées du sol végétal pussent être autre chose que des masses de pierre. (*Voyez* une Dissertation sur cette matière dans le *Journ. hist. et litt.*, 1er avril 1779, pag. 488 ; l'article Judée dans le Dict. géogr., et les *Lettres de quelques Juifs*, par l'abbé Guénée.) Ces progrès de l'erreur qui par degrés portèrent Servet à se soulever ouvertement contre les Livres saints, dont il avait réclamé l'autorité en faveur de ses premières opinions, sont bien propres à vérifier l'observation que des philosophes, non suspects, ont faite sur l'impossibilité de fixer ses idées en matière de dogme, quand une fois on s'est soustrait au joug de l'Eglise, et détaché du corps des fidèles. « La religion « catholique, apostolique et romaine est in- « contestablement la seule bonne, la seule « sûre et la seule vraie. Mais cette religion « exige en même temps de ceux qui l'em- « brassent la soumission la plus entière de « la raison. Lorsqu'il se trouve dans cette « communion un homme d'un esprit inquiet, « remuant et difficile à contenter, il com- « mence d'abord à s'établir juge de la vérité « des dogmes qu'on lui propose à croire ; et « ne trouvant point dans cet objet de la foi « un degré d'évidence que leur nature ne « comporte pas, il se fait protestant. S'aper- « cevant bientôt de l'incohérence des prin- « cipes qui caractérisent le protestantisme, il « cherche dans le socinianisme une solution « à ses doutes et à ses difficultés, et il de- « vient socinien. Du socinianisme au déisme « il n'y a qu'une nuance très-imperceptible, « et un pas à faire ; il le fait. Mais comme le « déisme n'est lui-même qu'une religion in- « conséquente, il se précipite insensiblement « dans le pyrrhonisme : état violent et « aussi humiliant pour l'amour-propre qu'in- « compatible avec la nature de l'esprit hu- « main. Enfin il finit par tomber dans l'a- « théisme. » *Diction. encycl.*, art. *Unitaires*, tome XVII, page 200, édition de Neuchâtel, 1765. *Voy.* Mélanchthon, Lentulus (Scipion), Vorstius (Conrad). *Christianismi restitutio*, Vienne, 1553, in-8°. Cet ouvrage rempli d'erreurs sur la Trinité, et dont on ne connaît qu'un exemplaire, qui était dans la bibliothèque de M. le duc de la Vallière, renferme les trois traités publiés en 1531 et 1532, avec quelques traités nouveaux. Sa propre *Apologie* en latin, contre les médecins de Paris, laquelle fut supprimée avec tant d'exactitude, qu'on n'en trouve plus d'exemplaires. Postel, aussi fanatique que lui, a pris sa défense dans un livre singulier et peu commun, qui est resté manuscrit, sous ce titre : *Apologia pro Serveto, de anima mundi*, etc. *Ratio Syruporum*, Paris, 1537, in-8°. Servet n'était pas sans mérite, considéré comme médecin. Il remarque, dans un des traités de sa *Christianismi restitutio*, que toute la masse du sang passe par les poumons, par le moyen de la veine et de l'artère pulmonaires. Cette observation fut le premier pas vers la découverte de la circulation du sang, que quelques auteurs lui ont attribuée ; mais cette vérité confusément connue par Servet ne fut bien développée que par le P. Fabri et par Harvey. *Voy.* Fabri. Mosheim a écrit en latin l'*Histoire* de ses délires et de ses malheurs, in-4°, Helmstadt, 1728 ; elle se fait lire avec plaisir, par les détails curieux qu'elle renferme. On trouvera d'amples détails sur la vie et les écrits de Servet dans les ouvrages suivants : *Servetianismus*, par Vigand, Kœnigsberg, 1575, in-8°; *Bibliotheca antitrinitarum*, de Sand, Freistadt (Amsterdam), 1684, in-8°; *Historia Serveti*, par Boysen, Wittenberg, 1712, in-4° ; *Hist. impartiale de Michel Servet*, Londres, 1724, in-8°, en anglais ; *Historia Serveti*, par Allwoerde, Helmstadt, 1727,

Digitized by Google

in-4°; *Essai d'une Histoire complète et impartiale des hérétiques*, par Mosheim, ibid., 1748, in-4°, en allemand; *Recherches sur le célèbre médecin espagnol Michel Servet*, par le même, ibid., 1750, in-4°, en allemand, réimprimé in-8°, avec plusieurs pièces. *Voy.* aussi *Bibliotheca Bunaviana*, tome Ier, partie II, et l'*Histoire des sectes religieuses*, de l'abbé Grégoire.

SERVOIS (JEAN-PIERRE), vicaire général du diocèse de Cambrai, né le 8 août 1764 à Coisne-sur-Loire (alors du diocèse d'Auxerre), étudia d'abord à Bourges, puis au collége de Mazarin à Paris. Il prit la tonsure en 1781, et obtint un petit bénéfice que lui résigna, dit-on, un commandeur de Malte. Ordonné prêtre en 1788, Servois était à l'époque de la révolution attaché, sans emploi, à la paroisse de Saint-Barthélemy-en-l'Ile, à Paris. Il prêta le serment à la constitution civile du clergé en 1791, et devint vicaire de la paroisse des Petits-Pères (Saint-Augustin). En 1795, le parti constitutionnel établit une imprimerie-librairie chrétienne dans le but de propager les ouvrages de la secte, et fit paraître en même temps les *Annales de la Religion*. Servois coopéra au commerce de la librairie, et travailla aux *Annales* qu'il rédigea après l'abbé de Saint-Marc. *Voy.* GUÉNIN. Il obtint aussi un emploi dans l'administration de l'enregistrement et des domaines. Plus tard il quitta les fonctions ecclésiastiques; mais il continua de prendre part à tous les efforts faits par ceux de son parti pour relever leurs affaires en décadence, et assista au concile, dit national, de 1797, en qualité de procureur fondé de pouvoirs de Nogaret, évêque de la Lozère; au concile métropolitain tenu à Paris le 16 juin 1801, et au second concile national ouvert le 29 du même mois : il parut dans les deux conciles nationaux comme député du diocèse d'Orléans, et dans le concile métropolitain comme vicaire de Notre-Dame. En 1802, M. Belmas, évêque de Cambrai, nomma Servois chanoine, et l'année suivante vicaire général. On assure que les prêtres qui rétractèrent le serment constitutionnel furent traités par lui avec la plus grande rigueur. En 1822, Servois perdit son influence; toutefois il conserva son titre de grand-vicaire. Il vint à Paris après la révolution de juillet 1830, et sollicita, dit-on, l'évêché de Cambrai, qui fut sur le point d'être vacant, par la nomination de M. Belmas, désigné pour l'archevêché d'Avignon, et qui refusa de sortir de son diocèse. De retour à Cambrai, Servois, qui était tombé malade à Paris, mourut le 6 juin 1831, après avoir fait une profession générale, où il déclarait seulement être dans la volonté de mourir dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. On trouve une *Notice* sur Servois dans l'*Annuaire du département du Nord pour* 1832 : mais elle renferme de nombreuses erreurs qui ont été relevées par l'*Ami de la Religion*. On connaît de Servois : *Observations sur l'ostensoir donné par Fénelon à son église*, in-8°, 15 pages; ce *Mémoire*, qui a été lu à la société d'émulation de Cambrai, le 5 septembre 1816, fut réfuté (par M. l'abbé Gosselin), dans une *Dissertation sur l'ostensoir d'or*, 1827, in-8°; *Notice sur la vie et les ouvrages de Samuel Johnson*, in-8°; *Dissertation sur le lieu où s'est opérée la transfiguration* : il prétend que c'est sur le Liban, et non sur le Thabor. Grégoire le cite dans son compte rendu au concile de 1797, comme ayant préparé une *Traduction de l'Apologie de la Bible*, par Watson, évêque de Landaff, contre les objections de Payne : il est douteux que cet ouvrage ait vu le jour. Il fut l'un des fondateurs de la société d'émulation de Cambrai, membre de la société des antiquaires et de la société de géographie. *Voy.* l'*Ami de la Religion* du 2 oct. 1832, n° 2005, pag. 428.

SESAC, roi d'Egypte, donna retraite dans ses états à Jéroboam qui fuyait devant Salomon. Ce prince fit ensuite la guerre à Roboam. (*Voy.* ce nom.) L'histoire ne nous apprend pas ce qu'il fit, ou ce qui lui arriva dans la suite.

SÉSOSTRIS, roi d'Egypte, vivait (à ce que l'on dit) quelques siècles avant la guerre de Troie. Son père ayant conçu le dessein d'en faire un conquérant, fit amener à la cour tous les enfants qui naquirent le même jour. On les éleva avec le même soin que son fils. Ils furent surtout accoutumés, dès l'âge le plus tendre, à une vie dure et laborieuse. Ces enfants devinrent de bons ministres et d'excellents officiers; ils accompagnèrent Sésostris dans toutes ses campagnes. Ce jeune prince fit son apprentissage dans une guerre contre les Arabes, et cette nation, jusqu'alors indomptable, fut subjuguée. Bientôt il attaqua la Libye, et soumit la plus grande partie de cette vaste région. Sésostris, ayant perdu son père, osa prétendre à la conquête du monde. Avant de sortir de son royaume, il le divisa en 36 gouvernements, qu'il confia à des personnes dont il connaissait le mérite et la fidélité. L'Ethiopie, située au midi de l'Egypte, fut le premier objet de son ambition. Les villes placées sur le bord de la mer Rouge, et toutes les îles, furent soumises par son armée de terre. Il parcourut et subjugua l'Asie avec une rapidité étonnante; il pénétra dans les Indes plus loin qu'Hercule et que Bacchus, plus loin même que ne fit depuis Alexandre. Les Scythes, jusqu'au Tanaïs, l'Arménie et la Cappadoce, reçoivent sa loi. Il laisse une colonie dans la Colchide; mais la difficulté des vivres l'arrêta dans la Thrace et l'empêcha de pénétrer plus avant dans l'Europe. De retour dans ses états, il eut à souffrir de l'ambition d'Armais, frère du royaume pendant son absence : mais il tira vengeance de ce ministre insolent. Tranquille alors dans le sein de la paix et de l'abondance, il s'occupa à des travaux dignes de son loisir. Cent temples fameux furent les premiers monuments qu'il érigea en actions de grâces aux dieux. On construisit dans toute l'Egypte un nombre considérable de hautes levées, sur lesquelles il bâtit des villes pour servir d'asile durant les inondations du Nil. Il fit aussi creuser des deux côtés du fleuve, depuis Memphis jusqu'à la mer, des

Digitized by Google

canaux pour faciliter le commerce, et établit une communication aisée entre les villes les plus éloignées. Enfin, devenu vieux, il se donna lui-même la mort. Au reste, le temps où l'on place Sésostris est si éloigné de nous, qu'il est prudent de ne rien assurer et de ne rien croire légèrement sur les établissements et les conquêtes de ce monarque. L'abbé Guérin du Rocher a rapproché en détail le règne de Sésostris de la vie de Jacob, père des Israélites, dans son *Histoire véritable des temps fabuleux*. Il prouve, par tous les moyens que peut fournir une érudition vaste, profonde et lumineuse, que ces deux noms désignent un seul et même homme, et que la fable de l'un est greffée sur l'histoire de l'autre. On peut consulter encore un ouvrage intitulé : *Hérodote, historien du peuple hébreu, sans le savoir*, Liége, 1790, in-12, et le *Journ. hist. et litt.*, 1er décembre 1790, pag. 521, où l'on trouve un long parallèle composé des rapprochements les plus remarquables. *Voy.* LAVAUR. Fénelon, dans son *Télémaque*, et Bossuet, dans sa *Politique sacrée*, ont tracé les principaux traits du règne de Sésostris.

SETH, 3e fils d'Adam et d'Eve, naquit l'an 387 avant Jésus-Christ. Il eut pour fils Enos, à l'âge de 105 ans, et vécut en tout 912 ans. On a débité sur ce saint patriarche bien des choses qui ne sont pas appuyées sur l'Ecriture. Josèphe parle de ses enfants, qui se distinguèrent dans la science de l'astronomie, et qui gravèrent sur deux colonnes, l'une de brique et l'autre de pierre, des avis importants touchant les révolutions que la terre devait essuyer. Scipion Maffei a écrit contre la réalité de ces deux colonnes; mais le père Troilo (*Philos. Instit. Mutinæ*, 1774) l'a défendue avec force. M. Bailly la regarde également comme incontestable. « Les anciens, « dit-il, avaient appris d'Adam que le monde « périrait par l'eau et par le feu; la peur « qu'ils eurent que cette science ne se per- « dît avant que les hommes en fussent ins- « truits, les porta à bâtir deux colonnes, sur « lesquelles ils gravèrent les connaissances « qu'ils avaient acquises, etc. » *Hist. de l'astron. anc.*, l. 1. — Il y a eu des hérétiques nommés *Séthéens*, qui prétendaient que Seth était le Christ, et que ce patriarche, après avoir été enlevé du monde, avait paru de nouveau d'une manière miraculeuse sous le nom de Jésus-Christ.

SÉVERIN (saint), abbé et apôtre de la Norique, dans le ve siècle, mourut le 8 janvier 482, après avoir édifié et éclairé les peuples barbares. Son corps a été transporté à Naples. On a sa *Vie* écrite par Eugippe, son disciple, qui avait été présent à sa mort.

SEVÉRIN (saint), abbé d'Agaune, ou de Saint-Maurice, en Valais, avait le don des miracles. Le roi Clovis étant tombé malade, en 504, le fit venir à Paris, afin qu'il lui procurât la guérison. Le saint l'ayant obtenue du ciel, le prince lui donna de l'argent pour distribuer aux pauvres, lui accorda la grâce de plusieurs criminels. Saint Séverin mourut sur la montagne de Château-Landon, en Gâtinais, le 11 février 507. — Il ne faut pas le confondre avec un autre saint SÉVERIN, solitaire et prêtre de Saint-Cloud.

SEVERIN (saint), évêque de Cologne, se distingua par son zèle à extirper l'arianisme de son diocèse et des pays circonvoisins. Lorsqu'il jugea que ses ouailles étaient affermies dans la foi, il alla à Bordeaux, sa patrie, travailler à y rétablir l'orthodoxie, et y mourut au commencement du ve siècle. Il connut, au rapport de saint Grégoire de Tours, par révélation, la mort de saint Martin, à l'heure même où ce saint évêque entrait en possession de la bienheureuse immortalité. Quelques critiques soutiennent que saint Séverin de Cologne est différent de celui qui est mort à Bordeaux; cependant les deux églises en font la fête le même jour, 23 octobre, et les anciens martyrologes ne les distinguent pas.

SEVERIN, romain, élu pape après Honorius Ier, au mois de mai 640, ne tint le siége que 2 mois et 4 jours, étant mort le 1er août de la même année. Il se fit estimer par sa vertu, sa douceur et son amour pour les pauvres. Ce pape fit renouveler la mosaïque de l'abside de Saint-Pierre, qui était ruinée.

SEVEROLI (ANTOINE-GABRIEL), cardinal, né à Faenza dans les Etats-Romains le 28 février 1757, suivit d'abord la carrière administrative, puis la carrière politique. Se trouvant à Vienne comme nonce du pape Pie VII à l'époque des négociations pour le mariage de Napoléon et de Marie-Louise, il eut à déclarer à la cour de Vienne que le Saint-Père refusait d'approuver le divorce de l'empereur des Français et de Joséphine. Toutefois il continua de résider à Vienne. Lorsque le pape, prisonnier à Fontainebleau, sollicita en 1813 l'appui des divers princes de l'Europe, et particulièrement celui du gouvernement de Vienne, Severoli n'eut qu'à se louer des procédés du prince de Metternich. Nommé cardinal en 1816, Severoli résida habituellement dans son évêché de Viterbe, où ses nombreux bienfaits firent aimer son nom. Lorsqu'en 1823, il fallut donner un successeur à Pie VII, Severoli était sur le point d'être élevé sur la chaire de saint Pierre, lorsque l'Autriche, usant de son droit d'exclusion qu'elle possède avec la France et l'Espagne, exerça son privilége au profit du cardinal Castiglioni. Mais dès lors le parti des Italiens qu'appuyait la France, se prononça énergiquement contre ce dernier, qui avait obtenu un certain nombre de voix, et le cardinal Della Genga devint pape, sous le nom de Léon XII. Severoli ne jouit pas longtemps du crédit que lui assurait la reconnaissance du nouveau pontife : il succomba le 8 septembre 1824.

SEVIN (PIERRE), religieux augustin, est auteur d'un opuscule intitulé : *La Légende des onze mille vierges avec plusieurs autres saints et saintes*, Paris, sans date, 28 feuillets, impr. en caractères gothiques, et recherché. On sait que l'erreur des légendaires sur le nombre de ces vierges vient de la fausse interprétation d'une inscription placée à Cologne, ainsi conçue : URSULA.ET.XI.M.M.V.V. On y a lu *undecim millia virginum*, au lieu

Digitized by Google

de *undecim martyres virgines*. La légende dont il est ici question se trouve dans la *Légende dorée* et dans les anciens hagiographes. M. Didron a publié dans le journal l'*Univers religieux*, une Notice sur la légende de sainte Ursule et de ses compagnes.

SEVOY (François - Hyacinthe), naquit à Jugon en Bretagne, en 1707, entra, l'an 1730, dans la congrégation des eudistes, à l'âge de 23 ans, et s'y distingua par une grande application à l'étude. Après qu'il eut professé avec succès la philosophie et la théologie dans plusieurs maisons de sa congrégation, on le chargea de la conduite du séminaire de Blois, qu'il gouverna quelque temps. Mais ce genre d'occupation ne s'accommodant pas avec ses goûts, il obtint d'être dispensé de toutes sortes d'emplois, et préféra l'état de simple particulier pour se consacrer entièrement à l'étude. Nous devons à ses veilles un ouvrage intitulé : *Devoirs ecclésiastiques*, Paris, 4 vol. in-12. C'est le résultat des conférences et des instructions qu'il donnait de temps en temps aux jeunes ecclésiastiques. Le premier volume, 1760, est une introduction au sacerdoce, les 2e et 3e volumes, 1762, contiennent une retraite pour les prêtres ; le 4e traite des vices que les ministres doivent éviter, et des vertus qu'ils doivent pratiquer. Ce dernier ne parut qu'après la mort de l'auteur, arrivée au séminaire de Rennes, le 11 juin 1765. En général, les matières y sont traitées avec exactitude et solidité. Le style en est concis, nerveux et plein de chaleur.

SEWEL (Guillaume), historien et lexicographe, naquit à Amsterdam en 1654, de parents quakers, originaires d'Angleterre. il étudia la chirurgie, et l'exerça dans sa ville natale. Sewel avait en outre un esprit très-cultivé, possédait le latin et la plupart des langues de l'Europe. Il mourut à Amsterdam, vers l'an 1720, et a laissé les ouvrages suivants : *Dictionnaire anglais et hollandais*, 1691, in-4°, qui a eu plusieurs éditions; *Grammaire hollandaise ; Grammaire anglaise et hollandaise*, in-12 ; *Histoire des Juifs de Josèphe*, traduite en hollandais, Amsterdam, 1704, in-fol. ; *Antiquités de Rome, de Denys d'Halicarnasse*, 1691, in-4°, traduite en hollandais, etc. Mais l'ouvrage qui eut le plus de vogue est son *Histoire de la formation et des progrès de la société des quakers*, Amsterdam, 1717. Ce livre est très-estimé par les quakers; on en a fait une traduction en anglais, imprimée à Londres en 1719, in-fol.

SEXTUS, Xystus ou Sixtus, philosophe qui semble avoir vécu dans le IIe ou IIIe siècle, n'est connu que par ses *Sentences*, que nous n'avons qu'en latin (hors quelques fragments grecs que Stobée nous a conservés.) Rufin d'Aquilée en est le traducteur, et les attribuait au pape saint Sixte II. Saint Jérôme l'a repris de cette attribution. *Comment. in Jerem.* c. 22 ; item, *in Ezech.*, c. 18; item, *Epist. ad Ctesiphontem.* Saint Augustin avait d'abord adopté le sentiment de Rufin, mais il le rejette dans ses *Rétractations*. Beatus Rhenanus publia la version de Rufin sur un ancien exemplaire qu'il trouva à Schelestadt, *Apud divam Fidem*, sous ce titre : *Xysti philosophi Enchiridion, seu sententiæ piæ et christianæ cum præfatione B. Rhenani*, Basileæ, 1516, in-4° ; on les a souvent réimprimées depuis. Si effectivement toutes ces sentences sont de *Xystus*, on ne peut guère douter qu'il n'ait été chrétien, à moins que, comme d'autres philosophes, il ne se soit paré des maximes et du langage de l'Evangile, sans en prendre l'esprit. M. Sieber en a donné une édition à Leipzig, en 1725, sous le nom de Sixte II, pape et martyr, et soutient, comme Rufin, qu'il en est le véritable auteur.

SFONDRATI ou SFONDRATE (François), cardinal, sénateur de Milan et conseiller d'état de l'empereur Charles-Quint, naquit à Crémone en 1493. Ce prince l'envoya à Sienne, qui était déchirée par des divisions intestines; il s'y conduisit avec tant de prudence, qu'on lui donna le nom de *Père de la patrie*. Il embrassa l'état ecclésiastique après la mort de son épouse Anne Visconti. Le pape Paul III, instruit de son mérite, l'éleva à l'évêché de Crémone et à la pourpre romaine. Il mourut en 1550, à cinquante-six ans. On a de lui un poëme intitulé : l'*Enlèvement d'Hélène*, imprimé à Venise en 1559. Il a laissé deux fils, Paul et Nicolas. Ce dernier, venu au monde par le moyen de l'opération césarienne, obtint la tiare sous le nom de *Grégoire XIV*. — Il ne faut pas le confondre avec Paul-Emile Sfondrati : celui-ci, né en 1561, était neveu de Grégoire XIV, mérita par ses vertus le chapeau de cardinal, et mourut à Rome en 1618.

SFONDRATI (Célestin), célèbre cardinal, petit-neveu du précédent, né à Milan, entra dans l'ordre des bénédictins, professa les saints canons dans l'université de Salzbourg, et fut ensuite abbé de Saint-Gall. Son savoir et sa naissance lui procurèrent la pourpre romaine en 1695. Il mourut à Rome le 4 septembre 1696, âgé de 47 ans. Ce cardinal est fort connu par plusieurs ouvrages savants, entre autres par le *Gallia vindicata*, qu'il publia en 1687, in-4°, contre les décisions de l'assemblée du clergé de France de 1682, sur l'autorité du pape. On y trouve des choses intéressantes et curieuses, entre autres les lettres de quelques évêques de l'assemblée, qui écrivirent au pape pour s'excuser par les motifs de crainte grave qui les avaient fait adhérer à la déclaration, et la réponse du pontife qui leur dit : *Metu suasore nunquam sacerdotes Dei esse solent in arduis et excelsa, pro religione et ecclesiastica libertate, vel aggrediendo fortes, vel perficiendo constantes* (*Voy.* Innocent XII et Soardi). En 1688, il en publia un autre contre la *Franchise des quartiers des ambassadeurs de Rome*. C'était au sujet de l'ambassade du marquis de Lavardin, et dans son différend avec le pape Innocent XI. Il fait voir les abus de ces franchises, et combien ils sont contraires à la sécurité publique. Il est difficile de justifier Louis XIV d'avoir voulu les maintenir, après que l'empereur, le roi d'Espagne et tous les princes catholiques y avaient renoncé. Celui de tous les ouvrages de ce cardi-

Digitized by Google

nal qui est le plus connu est le traité intitulé : *Nodus prædestinationis dissolutus*, Rome, 1696, in-4°. On y trouve sur la grâce, sur le péché originel et sur l'état des enfants morts avant le baptême, des opinions qui ont déplu à quelques théologiens. Bossuet, le cardinal de Noailles et d'autres prélats écrivirent à Rome pour y faire condamner cet ouvrage ; mais Innocent XII et Clément XI refusèrent de le censurer. Cependant le premier de ces pontifes fit examiner l'ouvrage avec soin, et avec d'autant plus de liberté, que, l'auteur étant mort, il ne pouvait rien pour sa défense. Quelques censeurs s'adressèrent au clergé de France, mais sans plus de succès. On a fait une apologie de ce livre sous ce titre : *Dispunctio notarum quadraginta quas scriptor anonymus Sfondrati libro, cui titulus :* Nodus, etc. *inussit*. La manière de raisonner de ce cardinal sur les matières de la prédestination et de la grâce est presque entièrement conforme à celle de Lessius (*voy.* ce nom). On a encore de lui : *Regale sacerdotium romano pontifici assertum*, imprimé au monastère de Saint-Gall, 1693, in-4°, et *Nepotismus theologice expensus*, in-12.

SHADY-ILAND, zélé méthodiste, naquit en Irlande vers l'an 1730. La doctrine du méthodisme avait été portée en Amérique par les deux Wesley et par Whitefield. Elle prit ensuite une autre forme sous le nom de *nouvelle lumière*. Shady s'étant transporté à Boston, ressuscita cette doctrine, et prêchait « qu'on doit suivre en tout l'inspiration « sainte, et que par l'esprit contemplatif on « dompte les révoltes de la chair. » Il interdisait la lumière et dans les prières et dans la contemplation, et, pour en donner l'exemple, il n'officiait qu'après le coucher du soleil et dans l'obscurité la plus profonde. Mais toute doctrine qui craint le grand jour entraîne nécessairement des abus. Celle que proclamait Shady en attira d'assez grands, et l'absence de la lumière matérielle produisit un grand nombre d'inconvénients au désavantage des propriétés et de l'honneur des familles. Shady se vit obligé de fuir de Boston, où sa doctrine tomba dans un entier discrédit. On ignore le lieu qui lui donna asile, ainsi que l'époque de sa mort. L'abbé de Labouderie a publié un *Précis historique du méthodisme*, in-8°.

SHAFTESBURY (Antoine Ashley-Cooper, comte de), petit-fils d'un grand chancelier d'Angleterre, naquit à Londres en 1671, et reçut sa première éducation dans la maison paternelle. Après avoir fait ses études, il voyagea dans les principales cours de l'Europe. De retour en Angleterre, il prit des leçons de Locke, et passa en Hollande en 1698, pour voir Bayle et les autres philosophes qui pensaient comme lui. La reine Anne, ne croyant pas pouvoir donner sa confiance à un homme qui se déclarait ennemi de toute religion, le priva de la vice-amirauté de Dorset, qui était dans sa famille depuis trois générations. Ce philosophe mourut en 1713, à Naples où il s'était rendu pour changer d'air. On a de lui plusieurs ouvrages, dans lesquels on trouve presque toutes les erreurs qui forment le fond de la philosophie du jour. Les principaux sont : les *Mœurs* ou *Caractères*, Londres, 1732, 3 vol. in-8°, et traduit en français, 1771, 3 vol. in-8°. Il prétend que le mal de chaque individu compose le bien général, et qu'ainsi, à proprement parler, il n'y a point de mal. On sait que, dans tous les temps, les philosophes n'ont fait qu'embrouiller cette matière ; Shaftesbury n'a fait qu'ajouter aux erreurs de ceux qui l'ont précédé. Dans ce qu'il dit contre les vertus chrétiennes, il ne montre que trop qu'il ne les a jamais pratiquées, et qu'il connaît très-mal les grands motifs qui les animent. Il pousse l'extravagance jusqu'à prétendre que la foi de l'immortalité et l'espérance des biens éternels produisent de mauvais effets ; en même temps que par une contradiction digne d'une philosophie si absurde, il assure que « l'athéis- « me » (inséparablement lié avec l'erreur de la mortalité de l'âme) « retranche toute affec- « tion à ce qu'il y a de plus aimable et de « plus digne de l'homme ; que l'on est peu « sensible à l'ordre moral quand on envisage « l'univers comme un chaos ; qu'un athée ne « peut respecter sincèrement les lois et les « magistrats ; que rien n'est plus capable « d'exciter à la vertu et de détourner du vice « que la présence de l'Etre suprême, témoin « et juge de tout ce qui se passe dans l'uni- « vers ; qu'il y a une relation essentielle en- « tre la vertu et la piété ; que la perfection « et le mérite de la vertu sont dus à la « croyance d'un Dieu rémunérateur et ven- « geur, etc. » *Essai sur l'usage de la raillerie et de l'enjouement dans les conversations qui roulent sur les matières les plus importantes*, traduit en français, La Haye, 1707, in-8°. Ce sont des leçons que les libertins de ce siècle ne pratiquent que trop, dit Feller. Le *Soliloque*, traduit par Sinson, Paris, 1771, in-8°. Une *Lettre sur l'enthousiasme*, traduite en français par Sinson, La Haye, 1708, in-8°. On y découvre des traces bien claires d'athéisme, que l'auteur, dans des moments d'une humeur opposée, a si bien réfuté ; car on sait que c'est le pur caprice qui règle la foi ou l'incrédulité des philosophes, suivant l'observation d'un grand orateur du siècle passé : « Cha- « que libertin se fait, selon son caprice, une « créance à sa mode, et qui n'est que pour « lui seul, suivant en aveugle toutes ses « idées, raisonnant tantôt d'une façon, tan- « tôt d'une autre, selon l'humeur présente « qui le domine. » Bourdaloue, *Panégyrique de saint Thomas*.

SHARP (Jean), l'un des meilleurs prédicateurs que l'Angleterre ait produits, né à Bradfordt en 1644, mourut en 1714, dans sa 70e année. Il devint doyen de Norwich, occupa plusieurs autres places importantes, et fut placé sur le siége d'York, qu'il occupa pendant vingt-deux ans. On a de lui 7 vol. de *Sermons* estimés.

SHELDON (Gilbert), archevêque de Cantorbéry, naquit à Stanton, dans le Staffordshire, en 1598, et mourut à Lambeth en 1677, âgé de 80 ans. Il est le fondateur de la fameuse impri-

Digitized by Google

merie connue sous le nom de *Théâtre sheldonien* (*Voy.* Oxford dans le *Dict. géogr.*). Quoique dans un moment d'ostentation philosophique il n'ait paru regarder la religion que comme un *mystère d'état*, il était convaincu qu'elle n'est pas moins nécessaire aux particuliers; il en a suivi les impulsions dans plus d'une rencontre; car on dit qu'il employa plus de 37,000 livres sterling en œuvres de piété.

SHERLOCK (Guillaume), théologien anglais, né l'an 1641, mort en 1707, eut plusieurs places considérables dans le clergé, et devint doyen de Saint-Paul de Londres. On a de lui plusieurs ouvrages de morale et de métaphysique, parmi lesquels on distingue le *Traité de la mort et du jugement dernier*, et celui de l'*Immortalité de l'âme et de la vie éternelle*. Ils ont été traduits en français, le premier en 1696, in-8°, par Mazet; le deuxième, en 1708, in-8°, par Marmande. On a encore du même auteur d'autres ouvrages dont les Anglais font un grand cas.

SHERLOCK (Thomas), célèbre prélat anglais, fils du précédent, né à Londres l'an 1678, mort dans la même ville, en 1761, âgé d'environ 83 ans, fit des études brillantes à l'université de Cambridge. Après avoir pris ses degrés de théologie, il fut successivement doyen de Chichester, maître du Temple, évêque de Bangor, en 1728, et enfin évêque de Londres, après la mort de Gibson. Les livres scandaleux que l'incrédulité produisit contre la religion en Angleterre attirèrent son attention. Il réfuta solidement les *Discours* de Collins *sur les fondements et les preuves de la religion chrétienne*, dans six sermons pleins de lumière, qu'il prêcha au Temple lorsqu'il en était le maître. Abraham Le Moine les traduisit en français sous ce titre : *Traité de l'usage et des fins des prophéties*, Amsterdam, 1729 et 1733, 1 vol. in-8°. Le traducteur y a joint trois Dissertations savantes du même auteur. Sherlock ayant triomphé de l'auteur des *Discours*, attaqua Woolston. Il prouva contre lui la vérité du fait de la résurrection de Jésus-Christ, dans un traité intitulé : *Les Témoins de la résurrection de Jésus-Christ examinés selon les règles du barreau*. Le Moine a aussi traduit cet ouvrage, La Haye, 1732, in-8°, qui a été réimprimé plusieurs fois in-12, ainsi que le précédent, tant en anglais qu'en français. Cet honneur leur était dû pour la justesse et la profondeur qui y règnent. On a encore de Sherlock des *Sermons*, qui ont été traduits en français par le P. Houbigant, Lyon, 1768, in-12. L'auteur s'attache dans ces sermons, qui sont au nombre de quatorze, à réfuter les principales objections des déistes contre la divinité de Jésus-Christ, et il le fait avec autant de force que de clarté. *Voy.* Hoadly.

SHUCKFORD (Samuel), pasteur de Shelton, dans la province de Norfolk, puis chanoine de Cantorbéry, et chapelain ordinaire du roi d'Angleterre, consacra sa vie à l'étude. Ses mœurs étaient celles d'un savant que le commerce du grand monde n'a pas corrompu. On a de lui : une *Histoire du monde, sacrée et profane*, 3 vol. in-12, pour servir d'introduction à l'*Histoire des Juifs* par Prideaux. Ce livre, dont le premier volume parut en 1728, a été traduit en français, et ne va que jusqu'à la mort de Josué; il est écrit pesamment, mais avec beaucoup d'érudition. La mort de l'auteur, arrivée en 1754, l'empêcha de pousser son *Histoire* jusqu'à l'an 747 avant J.-C., temps auquel Prideaux a commencé la sienne. Un ouvrage imprimé en 1753, qui n'a pas encore été traduit en français, et qui est intitulé : *La création et la chute de l'homme*, pour servir de supplément à la préface de son *Histoire du monde*. Il y a dans ce livre des choses singulières.

SIBA. *Voy.* Miphiboseth, fils de Jonathas.

SIBELIUS (Gaspard), théologien calviniste, né à Elberfeld, dans le duché de Berg, en 1567, fut successivement ministre à Juliers, Deventer, Campen, etc. Le prétendu synode de Dordrecht le choisit, en 1619, pour être réviseur de la *Version flamande* du Nouveau Testament, que ce conciliabule avait ordonnée. Il mourut le 1er janvier 1658. On a de lui : *Opera theologica, seu loci communes theologici practici*, Amsterdam, 1644, 6 vol. in-fol. Cette collection renferme des sermons, des commentaires, des discours historiques et moraux sur l'Ecriture sainte : ils sont estimés de ceux de sa communion. Ces ouvrages avaient été imprimés d'abord séparément; ils sont réunis dans cette édition.

SIBER (Urbain-Godefroy), professeur d'antiquités ecclésiastiques à Leipzig, né à Schandau, près de l'Elbe, en 1669, mourut en 1742. Il est auteur de plusieurs savants ouvrages en latin. Les principaux sont : une *Dissertation sur les tourments qu'on faisait souffrir aux anciens martyrs;* une autre sur l'*usage des fleurs dans les églises*.

SICARD (Claude), jésuite, né l'an 1677, à Aubagne, près de Marseille, enseigna les humanités et la rhétorique dans sa société. Ses supérieurs l'envoyèrent en mission en Syrie, et de là en Egypte. Il mourut au Caire en 1726, avec la réputation d'un voyageur exact et d'un observateur intelligent. On a de lui une *Dissertation* sur le passage de la mer Rouge par les Israélites, et plusieurs écrits sur l'Egypte, dans lesquels il y a des choses savantes et agréables. On les trouve dans les *Nouveaux Mémoires des missions*, 8 vol. in-12, et dans les cinq premiers volumes des *Lettres édifiantes*, nouvelle édition, 1780, 26 vol. in-12.

SICARD (Roch-Ambroise Cucurron, connu sous le nom de l'abbé), directeur de l'institution des sourds-muets de Paris, naquit le 20 septembre 1742, au Fousseret près de Toulouse, et fit ses études dans cette ville. Il exerçait depuis quelque temps les fonctions du ministère ecclésiastique, lorsque M. Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux, ayant résolu d'établir dans son diocèse une école de sourds-muets, l'envoya à Paris pour y apprendre la méthode de l'abbé de l'Epée. A son retour, l'abbé Sicard fut chargé de la direction de l'établissement fondé par ce prélat dans

Digitized by Google

le chef-lieu de son diocèse, et les succès qu'il obtint lui valurent d'honorables distinctions. Nommé vicaire général de Condom, et chanoine de Bordeaux, il fut en outre associé à un grand nombre de musées, d'académies et de sociétés littéraires, entre autres de Bordeaux, qui en renfermait quatre ou cinq; de Paris, de Toulouse, de Bayeux, de Caen, etc. A la mort de l'abbé de l'Épée, en 1789, l'opinion publique le désignait comme celui qui méritait le mieux de lui succéder. Toutefois il n'obtint la direction de l'école de Paris qu'après un concours subi devant des commissaires choisis dans les trois académies: l'abbé Salvan, instituteur à Riom, en Auvergne; le P. Perrenet, religieux augustin, et l'abbé Masse, à qui la commune de Paris avait confié provisoirement la direction de l'établissement de la capitale, furent ses concurrents. C'est à tort qu'on a dit que l'établissement, jusques alors, n'avait été soutenu que par les dons de l'abbé de l'Épée et par les secours de quelques personnes charitables. Dès les années 1778 et 1785, un revenu de six mille livres avait été assuré par un arrêt du conseil, sur les biens du couvent des Célestins, supprimé, à la maison des sourds-muets qui furent placés dans ce couvent. Leur maison cessa d'en jouir, dès que l'assemblée constituante eut déclaré nationales les propriétés des anciens monastères. Mais, en 1791, une dotation fut accordée à l'établissement que l'on transféra alors à Saint-Magloire, au faubourg Saint-Jacques; c'était autrefois un séminaire des Pères de l'Oratoire. L'abbé Sicard adopta, mais avec beaucoup de modération, les principes de la révolution. En 1791, on n'exigea point de lui le serment civique; mais, pressé l'année suivante de le prêter, il se borna à prononcer celui de liberté et d'égalité. Cependant seize jours après la funeste journée du dix août, les terroristes le firent arrêter au milieu de ses élèves, et conduire à l'Arsenal (où était le comité de la section), et puis à la mairie. La désolation régnait parmi les sourds-muets, qui firent une pétition touchante à l'assemblée pour redemander leur maître. Le ministre de l'intérieur devait faire un rapport sur les motifs de l'arrestation de l'abbé Sicard; mais ce rapport n'ayant pas été fait, le temps s'écoula jusqu'au 2 septembre, époque où l'abbé Sicard fut transféré à l'Abbaye. L'on y préparait alors les horribles massacres des 2 et 3 du même mois. Ils eurent, en effet, lieu dans ces journées; et, au milieu des malheureux qu'on immolait, l'abbé Sicard dut la vie à un horloger, appelé Monnot, officier dans la garde nationale, qui le couvrit de son corps. Il resta en prison jusqu'au 4 septembre, entouré de bourreaux, de victimes, et dans une agonie cruelle, s'attendant au même sort que ses compagnons d'infortune. Dans cette terrible situation, il écrivit à M. Laffon-Ladebat, qui, pour sauver un homme utile et vertueux, parvint à amollir le cœur endurci de Chabot (*Voy.* ce nom), et obtint de lui qu'il se rendît à l'Abbaye. Sa présence sauva l'abbé Sicard, qui, le même jour, à sept heures du soir, fut conduit à l'assemblée où il prononça un discours que les journaux rendirent public. L'abbé Sicard a donné, dans les *Annales religieuses*, tom. Ier, p. 13 et 72, une *Relation* des dangers qu'il courut: on la trouve aussi dans la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française*, publiés de nos jours par MM. Baudouin frères. A l'époque de la création des écoles normales, Sicard fut nommé professeur de grammaire générale (1795): il était en même temps professeur au Lycée national et coopérait à la rédaction du *Lycée encyclopédique*. Après avoir traversé le règne de la terreur, et n'étant plus séparé de ses élèves, il se joignit, en 1796, à M. l'abbé Jauffret, dans la rédaction des *Annales religieuses, politiques et littéraires*; mais ces deux collaborateurs n'en publièrent que les dix-huit premiers numéros, et cédèrent le journal à l'abbé de Boulogne. (*Voy.* ce nom.) Cependant, comme l'abbé Sicard, qui s'intéressait toujours à ce journal, signait les numéros, tantôt de son nom, tantôt de l'anagramme *Dracis*, il fut compris, après la révolution du 18 fructidor, dans le décret de déportation des journalistes condamnés par le Directoire. L'abbé Sicard échappa à cette proscription, en se cachant dans le faubourg Saint-Marceau, où la peur lui dicta des protestations de soumission, qu'il adressa au gouvernement établi. Il le reconnaissait d'après les paroles de saint Paul sur la soumission aux puissances (Epître aux Romains, chap. 13). Il eut même la faiblesse de désavouer la part qu'il avait prise aux *Annales religieuses*, désaveu qu'il fit insérer dans le journal de Poultier. Mais le Directoire ne se laissa fléchir ni par ses démarches, ni par la réclamation des sourds-muets, ni par les instances des personnes qui s'intéressaient à l'abbé Sicard. Enfin, après le 18 brumaire, il fut rendu à ses élèves; mais il trouva cet établissement dans un état déplorable. On n'avait pas fourni les fonds nécessaires pour sa dépense: on en avait même banni la religion. L'abbé Sicard remédia à tous ces maux, et trouva un zélé protecteur dans M. Chaptal, ministre de l'intérieur. On établit aux sourds-muets une imprimerie qui fut mise en activité en décembre 1800: les élèves y travaillaient eux-mêmes, et on y imprima la plupart des ouvrages de M. Sicard. Il donnait tous les mois des exercices publics, auxquels assistait une société choisie pour admirer la rare intelligence des élèves, et celle surtout de *Massieu*, qui, le premier, a donné le plus de vogue à sa méthode. L'abbé Sicard en parlait avec un enthousiasme qui faisait parfois sourire, mais qu'on excusait aisément en considération des services qu'il rendait à l'humanité. Chaque exercice produisait d'abondantes collectes, et notamment quand il en donnait de particuliers à des étrangers de marque. Sa Sainteté Pie VII, qui honora de sa présence l'établissement des sourds-muets en 1805, bénit, le 28 février, la chapelle de la maison; et ce souvenir a été perpétué par une inscription placée dans la chapelle même. Le

Digitized by Google

pape assista à une séance pendant laquelle M. Sicard offrit à Sa Sainteté un livre de prières composé pour les sourds-muets et imprimé par eux. Le souverain pontife ayant été conduit à l'imprimerie, alors dirigée par M. Leclerc, on pria Sa Sainteté de prendre elle-même le barreau de la presse pour tirer une feuille qui contenait un compliment ingénieux en latin, composé par l'abbé Charlier. Pie VII fit des présents à l'abbé Sicard et à M. Leclerc, et partit très-satisfait, ainsi que les cardinaux qui l'avaient accompagné. En 1805, l'abbé Sicard fut nommé chanoine de la cathédrale de Paris; et, le 28 juin de la même année, il eut la douleur de perdre un ami qui demeurait avec lui aux sourds-muets: c'était l'abbé Bonnefoux, ancien supérieur général des doctrinaires, et administrateur des établissements de bienfaisance de la capitale. Les conseils de cet ami l'auraient peut-être empêché de tomber dans les piéges que lui tendirent des intrigants et des flatteurs, et l'auraient préservé des chagrins qui affligèrent sa vieillesse. Sobre, et naturellement économe, mais d'un caractère facile et confiant, il souscrivit des billets par complaisance, et fut poursuivi pour des dettes qu'il n'avait pas contractées. Il fut obligé, pour les acquitter, de se priver des revenus de ses places, de vendre sa voiture et son mobilier, de sorte qu'il se vit réduit à un état peu éloigné de l'indigence. En 1809, l'abbé Sicard avait fait un voyage dans son pays natal, accompagné d'un de ses plus habiles élèves, nommé Leclerc, que l'on admira à Lyon, à Toulouse et à Bordeaux, etc. Le nom du savant instituteur était connu dans toute l'Europe; aussi, quand les souverains alliés vinrent à Paris, en 1814 et 1815, ils assistèrent à ses exercices, et, après la restauration, il reçut les décorations de la légion d'honneur, celle de Sainte-Anne de Russie, et celle de Gustave Wasa. Cette dernière décoration lui fut envoyée par la reine de Suède, comme une récompense de ses conseils utiles, pour la nouvelle institution des sourds-muets de Stockholm. La proscription de fructidor l'avait fait sortir de l'Institut; il y rentra en 1801 et y fut conservé par l'ordonnance de 1816. Depuis cette époque, c'était l'abbé Sicard qui célébrait la messe de Saint-Louis devant l'Académie française. En 1817, il fit un voyage en Angleterre avec quelques-uns de ses élèves, et y reçut l'accueil le plus distingué. Outre sa place de directeur et instituteur des sourds-muets, et celle de chanoine honoraire de Notre-Dame, il était un des administrateurs des Quinze-Vingts, de l'institution des aveugles travailleurs, et un des commissaires de l'Institut nommés pour le *Dictionnaire de la langue française*, dont, depuis nombre d'années on attend la publication. On ne peut refuser à l'abbé Sicard le rare mérite d'avoir ajouté aux découvertes de l'abbé de l'Epée, et porté à un état de perfection un art oublié depuis la mort de ses premiers inventeurs, c'est-à-dire pendant plus de deux siècles. *Voy.* Ponce. L'abbé de l'Epée, désespérant d'initier ses élèves aux objets intellectuels, sa méthode se réduisait presque à un pur mécanisme, et c'est l'abbé Sicard qui est parvenu à mettre à leur portée les idées métaphysiques. Il faut cependant convenir que sa méthode, quelque ingénieuse qu'elle soit, exige des enfants une intelligence peu commune, et tous les élèves ne l'ont pas au même degré que les *Massieu*, les *Leclerc* et les *Berthier*. Depuis longtemps la santé de l'abbé Sicard s'était affaiblie; il mourut le 10 mai 1822, à l'âge de 80 ans. Avant de mourir, il écrivit le billet suivant à M. l'abbé Gondelin, son successeur, et instituteur des sourds-muets de Bordeaux: « Mon cher confrère, près de mourir, je vous « lègue mes chers enfants; je lègue leurs « âmes à votre religion, leurs corps à vos « soins, leurs facultés intellectuelles à vos « lumières, à vos moyens; remplissez cette « noble tâche, et je meurs tranquille. » Tout en applaudissant à ce choix, nous ne pouvons nous défendre de dire que M. l'abbé Salvan, qui dirige ait l'établissement particulier des sourdes-muettes, méritait aussi, par son instruction et sa modestie, de succéder à M. Sicard. Voici la liste des ouvrages de ce dernier: *Mémoire sur l'art d'instruire les sourds-muets de naissance*, Bordeaux, 1789, in-8°; *Second mémoire*, Paris, 1790, in-8°; *Catéchisme* ou *Instruction chrétienne à l'usage des sourds-muets*, 1796, in-8°; *Manuel de l'enfance, contenant des éléments de lecture et des dialogues instructifs et moraux*, 1796, in-12; *Eléments de grammaire générale appliquée à la langue française*, 1796, 2 vol. in-8°; 1808, 2 vol. in-8°; 3e édition, avec le titre de *Théorie des signes pour l'instruction des sourds-muets*, Paris, 1808, 2 vol. in-8°, avec un *Hommage à Napoléon*, supprimé en 1815; *Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance, pour servir à l'éducation des sourds-muets*, ibid., 1800, in-8°, fig., 1803, in-8°. On a imprimé à part l'*Alphabet manuel* qui en fait partie. *De l'homme et de ses facultés physiques et intellectuelles; de ses devoirs et de ses espérances; traduit de l'anglais de Hartley*, etc., 1802, 2 vol. in-8°; *Journée chrétienne d'un sourd-muet*, 1805, in-12. Il a donné en outre des éditions du *Dictionnaire généalogique de l'Ecriture sainte*, des *Sermons inédits de Bourdaloue*, etc., etc. L'abbé Sicard avait imaginé une *pasigraphie*, ou système d'écriture universelle, qu'il a développé dans un livre annoncé en 1797. Il en a parlé dans les *Annales religieuses*, au tome 1er, page 621. On trouve l'*Eloge* de l'abbé Sicard, par Paulmier, dans la *Revue encyclopédique*, tom. XIV, p. 454. Un de ses élèves, Leclerc, à l'âge de 25 ans, est allé en Amérique fonder une école de sourds-muets. C'est M. Frayssinous, ministre des affaires ecclésiastiques, qui a remplacé M. Sicard à l'Institut. On peut voir l'*Eloge* de Sicard, qui a été fait au nom de l'Académie française, par Bigot de Préameneu; celui qu'a prononcé M. Laffon-Ladebat au nom des administrateurs des sourds-muets, et l'éloge académique que lui a consacré l'évêque d'Hermopolis, le 28 nov. 1822.

SICARD (N.), magistrat, né vers 1760,

Digitized by Google

mort sur la fin de 1834, à Montpellier, où il avait longtemps exercé les fonctions de conseiller à la cour royale, se fit la réputation d'homme érudit et de magistrat intègre. On a de lui : une traduction des *Leçons sur la poésie sacrée des Hébreux*, de Robert Lowth, Lyon et Paris, 1812, 2 vol. in-8° : on préfère cette traduction à celle de François Roger ; une autre traduction d'un opuscule de Lowth, sous le titre de *Généalogie de Jésus-Christ, représentée sur la fenêtre orientale de la chapelle du collége de Winchester*, qu'il inséra à la suite du précédent ouvrage. Sicard fournit, en outre, à la Biographie universelle de Michaud, plusieurs articles remarquables, notamment ceux de Henri et d'Adrien de Valois.

SICHEM, fils d'Hémor, prince des Sichimites, étant devenu passionnément amoureux de Dina, l'enleva et la déshonora. L'ayant ensuite demandée en mariage à Jacob et à ses fils, il l'obtint, à condition que lui et tous ceux de Sichem se feraient circoncire. Le troisième jour, lorsque la plaie était la plus douloureuse, et que les Sichimites étaient hors de défense, Siméon et Lévi entrèrent dans la ville, massacrèrent ce qu'ils trouvèrent d'hommes, et enlevèrent les femmes et les enfants, qu'ils réduisirent en servitude. Jacob, leur père, eut horreur de cette exécution barbare, et en conserva un souvenir si profond, qu'il le reprocha encore à ses fils au lit de la mort. *Voy.* Siméon.

SIDONIUS APOLLINARIS ou Sidoine Apollinaire (Caius Sullius), était fils d'Apollinaire, qui avait eu les premières charges de l'empire dans les Gaules. Il naquit à Lyon vers 430, et fut parfaitement instruit des lettres divines et humaines ; ses écrits en vers et en prose font voir la beauté de son esprit. Il fut successivement préfet de la ville de Rome, patrice et employé dans diverses ambassades. Il avait les qualités du cœur qui font l'homme et le chrétien. Il était humble, détaché du monde, aimait tendrement l'Eglise, et compatissait aux misères du prochain. Il fut élevé, malgré lui, en 472, sur le siége de la ville d'Auvergne Augustonemetum, qui a pris dans la suite le nom de Clermont, qu'elle porte encore. Dès ce moment il s'interdit la poésie qu'il avait tant aimée, et fut encore plus sévère à l'égard du jeu. Il se défit aussi d'un certain air enjoué qui lui était naturel. Il renonça à toutes les dignités séculières qu'il laissa à son fils Apollinaire, et se sépara de sa femme d'un consentement mutuel. Saintement avare de son temps, il étudiait continuellement l'Ecriture sainte et la théologie, et il y fit de grands progrès. Quoiqu'il fût d'une complexion délicate, toute sa vie fut une pénitence continuelle. Dans un temps de famine, il nourrit, avec le secours de son beau-frère Edicius, non-seulement son diocèse, mais aussi plus de quatre mille personnes que la misère y avait attirées. Il mourut le 21 août 489, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. Il nous reste de lui 9 livres d'*Epîtres* et 24 *pièces de poésies*. Jean Savaron a donné une édition des *OEuvres* de ce prélat, avec sa Vie et de bonnes notes, Paris, 1609, in-4°. Le P. Sirmond en a donné une plus complète, qui a été réimprimée par les soins de Ph. Labbe, in-4°, en 1652, avec la vie du saint. Les notes qui accompagnent cette édition sont judicieuses et annoncent autant de goût que d'érudition. Les pensées de Sidonius sont ingénieuses et délicates ; son style est serré, vif et agréable ; il est cependant quelquefois boursouflé et chargé d'expressions qui montrent que le latin n'était plus dans sa pureté primitive. Son imagination est brillante, et il excelle dans les descriptions. Son panégyrique de l'empereur Majorien, en vers, est intéressant ; il y décrit la manière dont les Français de son temps combattaient et s'habillaient. Son Eloge du sénateur Avitus, qui devint empereur, et dont il avait épousé la fille, fut récompensé par une statue couronnée de lauriers, que le sénat lui fit élever sur la place Trajane. — Relativement à l'édition des OEuvres de Sidoine Apollinaire, publiée par M. l'abbé Migne, en 1847, avec celles de plusieurs autres Pères, dans le tome LVIII de son Cours complet de Patrologie, *voy.* la fin de l'article saint Hilaire, pape, tome II, col. 676.

SIDOROWSKY (Jean-Ivanowitsch), traducteur russe, né l'an 1748, mort en 1795, était prêtre et professeur de langue grecque et latine au séminaire de Kostroma. En sa qualité de membre de l'académie impériale de Saint-Pétersbourg, il prit part à la rédaction du grand Dictionnaire russe, où il fit une partie de la lettre A, et toute la lettre B, en se servant du Dictionnaire de l'académie française, qu'il traduisait. Indépendamment d'une traduction du français d'un *Essai sur la Providence*, on cite de lui de nombreuses traductions du grec, notamment les suivantes : la *Chronique de Cédrène*, Moscou, 1794, 3 vol. in-folio ; les *Homélies non encore traduites de saint Jean Chrysostome*, 1787 et 1791, 2 vol. ; les *Sermons choisis* du même Père, Moscou, 1791 ; les *Dialogues de Lucien*, en trois parties (en société avec Pachamow, translateur du Synode), Pétersbourg, 1775 ; les *OEuvres de Platon* (avec le même), ibid., 1780-85, 3 vol. ; la *Description de la Grèce*, par Pausanias et par Strabon (avec le même), ibid., 1788-89, tom. Ier, II et III : ce travail n'a pas été terminé.

SIDOTTI (l'abbé), ecclésiastique sicilien, d'une naissance distinguée, était un de ces hommes à qui rien ne coûte, et que rien ne rebute, quand il s'agit des intérêts du ciel. Apprenant les vains efforts qu'avaient faits plusieurs missionnaires pour entrer dans le Japon, consoler et instruire les fidèles de cette Eglise désolée, il espéra d'être plus heureux, et partit d'Italie, en 1702, pour cette œuvre apostolique. Il n'arriva à Pondichéry qu'en 1704, et au Japon en 1709. On ne sait positivement ce qu'il devint ; mais l'opinion générale dans les Indes est qu'il fut reconnu d'abord et mis à mort, sans avoir

Digitized by Google

recueilli d'autre fruit de son voyage, de son zèle, que sa propre sanctification. « Une si « grande obstination dans ce peuple aveu- « gle, dit le P. Charlevoix, et une aversion « si marquée du christianisme dans ceux qui « le gouvernent, devait, ce semble, per- « suader les missionnaires que cette nation, « ayant mis le comble à son endurcisse- « ment, s'était absolument fermé le retour « aux miséricordes du Seigneur. Mais un « cœur apostolique ne sait pas désespérer du « salut des âmes que le Fils de Dieu a ra- « chetées de son sang, et croyant pouvoir « dire avec ce divin Sauveur ce que lui- « même représenta à son Père, en priant « pour ses bourreaux : *Seigneur, ils ne sa- « vent ce qu'ils font ;* il attend toujours le « moment de la grâce. » *Voy.* XOGUNSAMA.

SIDRACH. *Voy.* ANANIAS.

SIENNES (ANTOINE DE), né en 1539, à Guimaraens, en Portugal, entra dans l'ordre des dominicains, enseigna la philosophie à Lisbonne, fut créé docteur à Louvain, en 1571, fut banni des Etats du roi d'Espagne, pour s'être déclaré en faveur de don Antoine de Beja, qui se donnait pour roi de Portugal, mena ensuite une vie errante, et mourut à Nantes en 1585. On a de lui : une *Chronique* de son ordre en latin, Paris, 1585, in-8° ; *Bibliothèque des écrivains* de son ordre, ouvrages pleins de fautes et écrits sans goût. On a encore de lui des notes sur les ouvrages de saint Thomas, etc. *Voy.* le P. Quétif, *des Ecrivains dominicains.*

SIESTRZENCEWICZ DE BOHUSZ (STANISLAS), archevêque catholique de Mohilow, et métropolitain de Russie, naquit à Zabladow, diocèse de Wilna, le 4 septembre 1731, de parents protestants. Il avait suivi la carrière militaire et avait obtenu un grade dans un régiment prussien, lorsqu'il fut ramené à la vérité catholique par le prince Massalski, évêque de Wilna, qui lui persuada même de recevoir la prêtrise. Lors du premier partage de la Pologne, en 1773, l'impératrice Catherine II demanda au saint-siége que les provinces incorporées à son empire fussent administrées par un vicaire apostolique : son but était de les soustraire ainsi à l'autorité des évêques polonais. Ce fut Siestrzencewicz qui fut investi de cette dignité, après avoir été sacré évêque de Mallo *in partibus.* Vers la même époque, le pape Clément XIV supprima la compagnie de Jésus (bref du 21 juillet 1773); Siestrzencewicz contribua puissamment à les faire maintenir en Russie, conformément, du reste, au désir formel de Catherine. En 1783, il fut nommé archevêque de Mohilow par le saint-père, qui, sur la demande de l'impératrice, érigea dans cette ville un siége métropolitain, et donna un coadjuteur au prélat. Il avait aussi deux évêques suffragants, l'un à Polotsk, l'autre à Kiow. Après le dernier partage de la Pologne, une portion de la Lithuanie étant devenue province russe, l'archevêque de Mohilow fut chargé d'administrer le vaste diocèse de Wilna, duquel relevaient quatre évêques suffragants. En 1799, l'empereur Paul, refusant d'admettre aucune sorte de nonciature, lui confia la direction de toutes les affaires religieuses de ses sujets catholiques dans toute la Russie ; déjà le pape Pie VI, prévoyant le refus d'un nonce en Russie, en avait conféré tous les pouvoirs à l'archevêque de Mohilow, par un bref du 19 septembre 1795. Ainsi devenu ministre du culte catholique pour toute la Russie, Siestrzencewicz se fixa à Saint-Pétersbourg, où il mourut le 13 décembre 1826, à l'âge de 95 ans. On a de ce prélat : *Recherches historiques sur l'origine des Sarmates, des Esclavons et des Slaves, et sur les époques de la conversion de ces peuples au christianisme*, Saint-Pétersbourg, 1812, 4 vol. in-8° ; ibid., 1833, 4 vol. in-8°, ornés de tableaux et de cartes. L'auteur en avait adressé un exemplaire à l'abbé Grégoire, ancien évêque de Blois, qui cherchait à nouer des relations religieuses ou scientifiques dans tous les pays. Il envoya aussi à Grégoire une copie des *Recherches sur l'origine de la Russie*, traduites en russe et lues à l'académie russe, Saint-Pétersbourg, 1818 : ce qui ferait croire que Siestrzencewicz avait d'abord composé ces Recherches en français; *Précis des Recherches historiques sur l'origine des Slaves ou Eclavons et des Sarmates*, etc., 2e édition, Saint-Pétersbourg, 1824, in-4°, avec une planche et trois cartes; *Histoire du royaume de la Chersonèse Taurique* (la Krimée), 2e édition, Saint-Pétersbourg, 1824, in-4°, avec une planche et trois cartes.

SIEYÈS (le comte EMMANUEL-JOSEPH), était né le 3 mai 1748, à Fréjus, où son père était directeur de la poste aux lettres. Jeune encore, il fut envoyé à Paris pour y faire ses études ecclésiastiques. Il étudiait en même temps avec ardeur, mais sans méthode, la littérature et les arts, notamment la musique, les sciences mathématiques et physiques, et recherchait de préférence les ouvrages des métaphysiciens et des économistes. Aucun livre ne lui avait procuré une satisfaction plus vive que ceux de Locke, de Condillac, de Bonnet. Ses supérieurs avaient inscrit cette note sur leur registre : « Sieyès « montre d'assez fortes dispositions pour les « sciences ; mais il est à craindre que ses « lectures particulières ne lui donnent du « goût pour les nouveaux principes philo- « sophiques. » Ils écrivaient un jour à son évêque : » Vous pourrez en faire un cha- « noine honnête homme et instruit ; du « reste, nous devons vous prévenir qu'il « n'est nullement propre au ministère ecclé- « siastique. » Ils avaient raison : c'est Sieyès lui-même qui le dit dans une Notice qui lui est attribuée. Il obtint d'abord une place de sacristain dans la chapelle de Madame Sophie de France. Il s'attacha ensuite (1775) à M. de Lubersac, évêque de Tréguier, puis de Chartres, qui le fit grand vicaire, et le nomma chancelier de la cathédrale (1785). L'abbé Sieyès avait, en outre, une chapellenie au diocèse de Tréguier, et une pension de la chapelle de Madame Sophie. Il assista

Digitized by Google

à l'assemblée générale du clergé, en 1785 et 1786, et il fut membre des assemblées provinciales, quand elles se formèrent. Dès cette époque, il s'occupait beaucoup de politique, et manifestait des opinions favorables aux réformes que l'on appelait de toutes parts. Lorsque le gouvernement de Louis XVI s'occupa de convoquer les Etats généraux, le principal ministre ayant invité tous les publicistes à faire connaître leurs idées sur ces assemblées, Sieyès publia les siennes dans un écrit intitulé : *Vues sur les moyens d'exécution dont les représentants de la France pourront disposer en* 1789, in-8°. Ce fut aussi vers le même temps qu'il fit paraître son *Essai sur les privilèges*, et la fameuse brochure : *Qu'est-ce que le tiers-état? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent? Rien. Que demande-t-il? Devenir quelque chose.* Ce livre, dans lequel la plupart des arguments étaient revêtus de formes vives et palpables, était plus propre à exalter les passions populaires qu'à calmer l'effervescence qui régnait alors dans les esprits. Trente mille exemplaires en furent vendus en peu de temps, et il servit en quelque sorte de fanal à l'opinion démocratique, sur les questions neuves mises à l'ordre du jour par les événements de 1788 et 1789. Quoique prêtre, Sieyès fut nommé député du tiers-état à Paris, et eut la plus grande part à l'attitude que prit cette assemblée dans les premières séances des Etats généraux. Ce fut lui qui proposa de sommer les deux autres classes de se réunir au tiers-état, et de leur déclarer qu'en cas de refus, la chambre se constituerait sans elles. Cette menace étant restée sans effet, Sieyès proposa au tiers de se déclarer les représentants de la France, et de se constituer sous la seule dénomination d'assemblée nationale. Après la séance royale du 23 juin 1789, lorsque l'injonction eut été faite aux députés de se séparer, Sieyès fut d'avis, aussi bien que Mirabeau, de continuer les délibérations : « Eh, messieurs, dit-il, ne sentez-« vous pas que vous êtes aujourd'hui ce que « vous étiez hier? » Nommé membre du comité de constitution, ce comité lui demanda, le 16 juillet, une *Déclaration de droits*, qu'il lui présenta le 20 du même mois, en lui offrant sur cet objet un travail auquel il attachait une grande importance, sous le titre de : *Préliminaires de la constitution française, suivis d'une reconnaissance et exposition des droits de l'homme et du citoyen.* Peu de jours après, Sieyès se prononça dans l'assemblée pour le maintien des biens du clergé, et s'écria, lorsqu'on eut déclaré les dîmes abolies : « Ils veulent être libres, et ils ne savent « pas être justes. » Il publia à ce sujet ses *Observations sommaires sur les biens ecclésiastiques et ses opinions sur les dîmes*, le 10 août 1789. Mais en même temps qu'il défendait les biens du clergé, Sieyès n'hésitait pas à dépouiller le pouvoir royal de toutes ses prérogatives. Il prononça, le 7 septembre, un discours qui fut imprimé sous le titre de : *Dire de l'abbé Sieyès sur la question du* veto *royal*, dans lequel il repoussait comme une absurdité le *veto* absolu, que Mirabeau lui-même voulait accorder au roi. Il y exposait en même temps un projet de constitution démocratique, qui n'obtint l'assentiment de personne, et ne fut même pas mis en discussion. Sieyès fut dès lors l'un des principaux membres de la faction des constitutionnistes et des diplomates dont l'influence fut si fatale à la France. On le soupçonna aussi d'avoir pour but secret de servir la maison d'Orléans; mais ces conjectures ne furent jamais appuyées d'aucune preuve. En 1790, il travailla beaucoup dans les comités, et particulièrement dans le comité de constitution. Mais la métaphysique obscure qu'il mettait dans toutes ses conceptions ayant presque toujours fait rejeter ses avis, malgré la haute opinion que ses collègues avaient de ses lumières et de sa capacité, il parut pendant quelque temps renoncer aux affaires. C'est en déplorant cette inaction que Mirabeau dit un jour à la tribune : « Le si-« lence de Sieyès est une calamité publique. » Il est vrai que plusieurs historiens ont soutenu que Mirabeau n'entendait se servir de ces paroles que dans un sens ironique. Cependant, le 20 janvier 1790, il présenta un *Projet de loi contre les délits qui peuvent se commettre par la voie de l'impression et par la publication des écrits et gravures*, in-8°. Il y proposait l'application du jury à ces délits. Vers le même temps, il publia un *Projet de décret provisoire sur le clergé*, in-8°. Ce projet, ridicule dans presque toutes ses parties, portait qu'on ne pourrait s'engager dans l'état ecclésiastique sans l'autorisation de la municipalité et du district; que le vœu du célibat serait aboli, que les ecclésiastiques n'auraient plus de costume particulier, que toute corporation religieuse était supprimée, etc. Au mois de mars de la même année, il donna son aperçu d'une nouvelle organisation de la justice et de la police en France. Cet écrit, lu devant l'assemblée par le marquis de Bonnay, n'eut aucun résultat. Au mois de février 1791, Sieyès fut élu membre de l'administration du département de Paris, et apprenant que, par suite de la constitution civile du clergé, on allait le nommer évêque de cette ville, il écrivit à l'assemblée électorale qu'il refuserait cette dignité, qui échut alors à Gobel. Lorsque vint l'anniversaire de la constitution des Etats généraux en assemblée nationale, Sieyès fut proclamé président. Cependant son influence diminua depuis sensiblement, et il crut devoir garder le silence dans les derniers temps de l'assemblée constituante. Toutefois, le 7 mai 1791, il parla en faveur des catholiques qui ne reconnaissaient point l'Eglise constitutionnelle, et il se plaignit du comité ecclésiastique, qui *semblait*, disait-il, *n'avoir vu dans la révolution qu'une superbe occasion de relever l'importance théologique de Port-Royal, et de faire enfin l'apothéose de Jansénius sur la tombe de ses ennemis.* Nommé membre du comité de révision de l'assemblée nationale, après le retour de Varennes, il s'y trouva en opposition avec

Digitized by Google

la plupart de ses collègues, et fut contraint de se retirer. Après la session de l'assemblée constituante, Sieyès se retira à la campagne, et resta quelque temps étranger aux affaires publiques. Au mois de septembre 1792, il entra comme député de la Sarthe à la Convention, où il siégea parmi ces membres immobiles et silencieux, qui semblaient étrangers à tout ce qui se passait autour d'eux, et étaient aux ordres des plus forts. Lors du procès de Louis XVI, il vota la mort, mais sans ajouter les mots, *sans phrase*, ainsi qu'on l'a prétendu. Le comité d'instruction adopta ses projets sur l'instruction publique ; mais il les fit présenter par Lakanal, afin que les Jacobins ignorassent quel en était l'auteur. Robespierre les fit rejeter, en s'écriant : « Citoyens, on vous trompe ; « cet ouvrage n'est pas de celui qui vous le « présente ; je me méfie beaucoup de son « véritable auteur. » Au mois de novembre 1793, époque où se firent tant de déplorables abjurations, Sieyès prononça ces paroles en faisant l'abandon de sa pension, comme ancien bénéficier. : « Mes vœux appelaient de- « puis longtemps le triomphe de la raison « sur la superstition et le fanatisme. Ce jour « est arrivé ; je m'en réjouis comme d'un « des plus grands bienfaits de la révolution « française... ; je ne reconnais d'autre culte « que celui de la liberté et de l'égalité ; « d'autre religion que l'amour de l'huma- « nité et de la patrie. » Depuis cette époque jusqu'à la fin de la terreur, Sieyès se renferma dans un silence prudent. Dominé par le sentiment de la peur, il vota toutes les mesures de proscription, et lorsque plus tard on lui demanda ce qu'il avait fait durant ces temps de tyrannie sanguinaire : *J'ai vécu*, répondit-il froidement. On l'a aussi accusé d'avoir été l'un des principaux auteurs de l'arrêt de mort envoyé par le comité de salut public, contre les émigrés français débarqués à Quiberon, et qui avaient déposé les armes. On a dit encore qu'au 13 vendémiaire (5 octobre 1795), ce fut lui qui, du pavillon de Flore aux Tuileries, donna le signal du combat entre les troupes conventionnelles et les sectionnaires insurgés. Après le 9 thermidor, il ne balança pas à embrasser la cause des vainqueurs, monta plusieurs fois à la tribune pour attaquer les partisans de Robespierre, et fut nommé membre du comité de salut public. Le 31 mars 1795, il fit prononcer la rentrée, dans le sein de la Convention, des Girondins proscrits au 31 mai. Lors de la formation du Directoire exécutif, il refusa d'en faire partie et de se charger du ministère des relations extérieures. Cependant il fut appelé aux principaux comités, où on lui confia des travaux importants. Une tentative d'assassinat, qui fut faite sur lui, le 12 avril 1797, par un ancien moine nommé Poulle, neveu du célèbre prédicateur de ce nom, lui rendit un peu de popularité. Après le coup d'Etat de fructidor, Sieyès, suivant sa coutume, se déclara pour les vainqueurs, et fut adjoint à quatre autres députés pour rédiger le décret de proscription qui frappa cinquante-deux de ses collègues. Peu de temps après, il fut nommé président du conseil des Cinq-Cents. En 1799, il fut envoyé à Berlin, avec le titre de ministre plénipotentiaire près le roi de Prusse. Nommé, l'année suivante, membre du Directoire exécutif, il s'associa aux injustices commises par ses collègues, et fit inscrire, sur la liste de déportation du 18 fructidor, plusieurs noms négligés jusqu'alors. Chargé de prononcer plusieurs discours à l'occasion des anniversaires, il fit entendre dans celui du 10 août les paroles suivantes : « La royauté « ne se relèvera jamais : on ne verra plus ces « hommes qui se disaient délégués *du ciel* « pour opprimer avec plus de sécurité la « terre, et qui ne voyaient dans la France « que leur patrimoine, dans les Français « que leurs sujets, et dans les lois, que « l'expression de leur bon plaisir. » Cependant cet ennemi de la royauté contribua puissamment à mettre la couronne sur la tête d'un soldat. On assure qu'il fit parvenir à Bonaparte en Egypte, sous le couvert du chargé d'affaires de Prusse à Constantinople, un mémoire où, en le prévenant de l'état déplorable où se trouvait la France, on lui faisait entendre que lui seul pouvait remédier au mal. Au retour de Bonaparte, Sieyès, d'accord avec Rœderer et quelques autres, se concerta avec lui pour préparer la révolution du 18 brumaire. Le général et le directeur, dans plusieurs entretiens secrets, convinrent des moyens à employer pour assurer le succès de la conspiration. Des militaires affidés se trouvèrent dans la capitale, et plusieurs députés influents des deux conseils furent prévenus de ce qui allait se passer. Sieyès, qui dans cette affaire avait agi à l'insu de ses trois collègues Barras, Moulin et Gohier, se fit mettre en surveillance par le général Bonaparte, et feignant de n'agir que par contrainte, resta dans sa voiture à la porte du palais, prêt à prendre la fuite si la conjuration échouait. La victoire étant demeurée aux conjurés, Sieyès devint un des trois consuls ainsi que Roger-Ducos, le seul de ses collègues qu'il eût mis dans la confidence du complot. Il s'était flatté d'abord de marcher l'égal de Bonaparte ; mais il s'aperçut bientôt qu'il n'avait été qu'un instrument de l'ambition du général, et il se vit réduit à échanger son titre de consul contre celui de sénateur. Bonaparte l'en dédommagea par une riche dotation, par le titre de comte et par plusieurs décorations. Il ne paraît pas, quoi qu'on ait dit, qu'il ait fait de l'opposition dans le sénat. Napoléon, pour flatter son amour-propre, lui témoignait beaucoup d'égard dans toute circonstance, et affectait de s'entretenir particulièrement avec lui. Dans les premiers jours d'avril 1814, Sieyès ne parut point aux séances ; mais il envoya plus tard son adhésion aux actes du sénat, qui proclamait la déchéance de l'empereur et le rappel des Bourbons. Il fut compris néanmoins dans la chambre des pairs formée pendant les Cent-Jours ; mais il refusa prudemment de signer

Digitized by Google

l'acte additionnel. En 1816, la loi contre les régicides le força de se retirer à Bruxelles. Il rentra en France après la révolution de 1830, et prit place dans l'académie des sciences morales et politiques. Depuis longtemps sa santé avait souffert de graves altérations ; il était devenu presque aveugle, et avait perdu la mémoire. Sieyès mourut à Paris le 20 juin 1836, âgé de 88 ans, sans avoir rétracté aucune de ses erreurs : aussi la sépulture ecclésiastique lui fut-elle refusée. MM. Siméon et Cauchois-Lemaire prononcèrent des discours sur sa tombe. Outre les ouvrages déjà mentionnés, on a de Sieyès : *Plan de délibérations pour les assemblées de bailliages*, 1789, in-8 : l'auteur y indiquait cette transformation territoriale de la France, dont l'idée fut exécutée en 1798. « Ce n'est, « disait-il, qu'en effaçant les limites des pro« vinces qu'on parviendra à détruire tous les « priviléges locaux. Ainsi il sera essentiel « de faire une nouvelle division territoriale « par espaces égaux partout. Il n'y a pas de « moyen plus puissant et plus prompt de « faire sans trouble, de toutes les parties « de la France, un seul corps, et de tous « les peuples qui la divisent une seule na« tion. » *Quelques idées de constitution applicables à la ville de Paris* ; *Observations sur le rapport du comité de constitution concernant la nouvelle organisation de la France*, 1789, in-8° ; *Rapport du nouveau comité de constitution fait à l'assemblée nationale sur le rétablissement des bases de la représentation proportionnelle*, 1789, in-8° ; *Aperçu d'une nouvelle organisation de la justice et de la police en France*, 1790, in-8° ; *Discours sur la liberté des cultes*, 1791, in-8° ; *Rapport du comité de défense générale, relatif au ministère de la guerre*, 1793, in-8° ; *Opinion sur la constitution de* 1795, in-8° ; *Opinion sur le jury constitutionnaire*, 1795, in-8°.

SIFFREIN-MAURY (l'abbé). *Voy.* MAURY.

SIFFRID ou SIFFRIDUS de Misnie, prêtre du XIVe siècle, a donné des *annales* depuis la création du monde jusqu'à l'an 1307. Pistorius en a publié une partie, l'an 1583, depuis l'an 458 jusqu'à l'an 1307. George Fabricius en a donné des extraits dans ses *Res misnicæ* et ses *Origines Saxonicæ*.

SIGAUD DE LAFOND (JEAN-RENÉ), chirurgien célèbre, naquit à Dijon en 1740, et fit ses études au collége des jésuites de sa ville natale. Il fréquenta ensuite l'école de Saint-Côme à Paris, et se fixa dans cette ville où il se livra principalement à la pratique des accouchements. Plus tard il parcourut plusieurs autres villes de France, dans lesquelles il donna, avec succès, des leçons de physique : il mourut à Bourges, en 1810. Parmi ses ouvrages, on distingue les suivants : *Leçons de physique expérimentale*, 1767, 2 vol. in-12, traduit en allemand, Dresde, 1773, in-8° ; *Leçons sur l'économie animale*, 1767, 2 vol. in-12 ; *Traité de l'électricité*, 1771, in-12 ; *Lettres sur l'électricité médicale*, 1771, in-12 ; *Description et usage d'un cabinet de physique expérimentale*, 1775, 2 vol. in-8° ; et 1784, 2 vol. ; *Eléments de physique théorique et expérimentale*, faisant suite à l'ouvrage précédent, 1787, 4 vol. in-8°, traduit en espagnol par Taddeo-Lope, 1782-89, 5 vol. in-4° ; deux *Opuscules sur la section de la symphise des os du pubis*, 1777 et 1779, in-8° ; il est question dans ces deux écrits d'une découverte à laquelle Sigaut de Lafond doit principalement sa célébrité. *Dictionnaire de physique*, 1780, 4 vol. in-8°, augmenté d'un *Supplément*, en 1781 ; *Précis historique et expérimental des phénomènes électriques*, 1781, 1785, in-8° ; *Dictionnaire des merveilles de la nature*, 1781, 2 vol. in-8°, traduit en allemand par C.-G.-F. Webel, Leipzig, 1782-83, 2 vol. in-8° ; l'*Ecole du bonheur*, ou *Tableau des vertus sociales*, Paris, 1782, in-12 ; 1802, 2 vol. in-12 ; *La religion défendue contre l'incrédulité du siècle*, contenant un *Précis de l'histoire sainte*, ibid., 1785, 6 vol. in-12, augmenté de 2 vol. in-12, 1787, sous le titre *De l'économie de la Providence dans l'établissement de la religion ; Physique particulière*, 1792, in-12 ; *Examen de quelques principes erronés en électricité*, 1795, in-8°.

SIGEBERT, roi des Est-Angles ou de l'Angleterre orientale, appelé par le vénérable Bède, *Roi très-éclairé et très-chrétien*, travailla à faire fleurir la foi dans ses Etats, fonda des églises, des monastères et des écoles, et descendit ensuite du trône pour se faire moine à Knobersburgh, aujourd'hui Burgh-Castle, dans le comté de Suffolk. Il fut assassiné en 642, avec Egrich, son cousin, qu'il avait mis sur le trône en sa place. On fait la fête de Sigebert dans plusieurs églises d'Angleterre et de France.

SIGEBERT, troisième fils de Clotaire Ier, eut, pour son partage, le royaume d'Austrasie, en 561, et épousa Brunehaut, qui d'arienne s'était faite catholique. Les commencements de son règne furent troublés par une irruption des Huns dans ses Etats ; mais il en tailla une partie en pièces, et chassa le reste jusqu'au delà du Rhin. Il tourna ensuite ses armes contre Chilpéric, roi de Soissons, qui, profitant de son absence, s'était emparé de Reims et de quelques autres places de la Champagne. Il reprit ces villes, et, étant entré dans le royaume de Soissons, il se rendit maître de la capitale, et força son frère à accepter la paix aux conditions qu'il voulut lui prescrire. Au bout de quelques années, il la rompit, à la sollicitation de la reine Brunehaut, pour venger la mort de Galsuinte, sœur de cette princesse et femme de Chilpéric. Les succès de Sigebert furent rapides, et la victoire le suivait partout, lorsqu'il fut assassiné, l'an 575, par les gens de Frédégonde, la source des malheurs de Chilpéric, qui l'avait épousée après Galsuinte. Sigebert fut pleuré de tous ses sujets, dont il faisait les délices par son affabilité, sa douceur et sa générosité.—Il ne faut pas le confondre avec SIGEBERT, dit le Jeune, fils de Dagobert, et son successeur dans le royaume d'Austrasie, l'an 638. Ce prince, mort en

Digitized by Google

656, a mérité par sa piété d'être mis au nombre des saints ; on fait sa fête à l'église primatiale, aujourd'hui cathédrale de Nancy, où l'on conserve son corps. Sigebert de Gemblours a donné la *Vie* de ce roi. On la trouve dans le tome Ier du mois de février des *Acta sanctorum*.

SIGEBERT, moine de l'abbaye de Gemblours dans le Brabant, né vers l'an 1030, enseigna pendant plusieurs années dans le monastère de Saint-Vincent, à Metz, et mourut à Gemblours en 1112. Il passait pour un homme d'esprit, pour un savant universel et un bon poète, et c'est sans doute la vanité que lui inspiraient ses talents et les éloges qu'ils lui attiraient, qui lui fit oublier l'esprit de son état, au point de prendre le parti du simoniaque et schismatique Henri IV contre les saints pontifes Grégoire VII, Urbain II et Pascal II. Sigebert est auteur : d'une *Chronique*, dont on conserve l'original dans la bibliothèque de Gemblours, et dont la meilleure édition est celle d'Aubert Le Mire, Anvers, 1608, in-8°. Pistorius l'a insérée dans ses *Scriptores germanici*, tom. Ier. Elle commence à l'an 381, où finit celle d'Eusèbe, et va jusqu'à l'an 1113. Elle a été continuée par plusieurs auteurs. Il ne faut nullement ajouter foi à ce qu'il raconte des papes qui ont eu des démêlés avec l'empereur Henri IV. *Illa*, dit Valère André, *non tam facta quam a Sigeberto conficta*. Saint Anselme, dans sa lettre VIIIe l'a réfuté, de même que Baronius, au tome XI de ses *Annales*, Bellarmin, *De scriptoribus eccl.*, et dans ses *Controverses* (*Voy.* les jugements de plusieurs auteurs sur cette *Chronique*, dans la *Bibliothèque* du P. Le Long, n° 6964); *Vie de saint Théodéric*, évêque, fondateur du monastère de Saint-Vincent à Metz. Leibnitz l'a insérée dans ses *Scriptores rerum brunswicensium*. *Vie de saint Sigebert, roi*, dans *Surius* et dans le Ier volume des *Acta sanctorum*, du mois de février ; *Vie de saint Guibert*, fondateur du monastère de Gemblours, dans *Surius*, les *Acta sanctorum*, et dans les *Acta* de Mabillon ; *Gesta abbatum gemblacensium*, continués par un disciple de Sigebert jusqu'à l'an 1136, dans le *Spicilége* de D. d'Achéry; *De viris illustribus*, Anvers, 1639, in-fol., avec des notes par Aubert Le Mire, et dans la *Bibliothèque* de Fabricius, Hambourg, 1718, in-fol. On conserve plusieurs ouvrages manuscrits de Sigebert à Gemblours : *Passio sanctæ Luciæ*, poëme ; *Passio Thebæorum*, poëme ; *Vita et passio sancti Lamberti ; De jejunio quatuor temporum; Ecclesiastes versu heroico descriptus*, etc. Dans son ouvrage *de Viris illustribus*, il donne le catalogue de ses productions : il y en a une intitulée *Apologia ad Henricum imperatorem contra eos qui calumniabantur missas conjugatorum presbyterorum;* ouvrage qui a disparu et qui n'aurait pas dû paraître.

SIGISMOND (saint), roi de Bourgogne, succéda, l'an 516, à Gondebaud, son père, qui était arien. Le fils, instruit dans la véritable religion par saint Avit, évêque de Vienne, abjura cette hérésie. En 516, il fonda le célèbre monastère de Saint-Maurice, à Agaune, en Valais. Il purgea ses Etats du poison des vices et de l'hérésie. C'est à son zèle que l'on doit la convocation du concile d'Epaone, où présida saint Avit. Après la mort de sa femme Amalberge, dont il avait eu un fils nommé *Sigeric*, il se remaria. Le jeune prince encourut l'indignation de sa belle-mère, qui l'accusa d'avoir formé le projet d'ôter la vie et la couronne à son père. C'était une calomnie ; cependant le père donna dans le piége, et fit mourir son fils. Il ne tarda pas à reconnaître son erreur, et se retira dans le monastère d'Agaune pour y expier sa crédulité et sa précipitation par les larmes de la pénitence. Il y établit les acémètes, pour laisser dans l'Eglise un monument durable de sa douleur et de son repentir. Clodomir, fils de Clovis, lui déclara la guerre : Sigismond fut vaincu, fait prisonnier et envoyé à Orléans. Il fut ensuite massacré et jeté avec sa femme et ses enfants dans un puits du village de Saint-Père-Avy la Colombe, à 4 lieues d'Orléans, l'an 525. On gardait ses reliques à Agaune; mais l'empereur Charles IV les fit transporter à Prague. On lui a donné quelquefois le nom de martyr, comme à d'autres hommes vertueux de ce temps-là, qui mouraient d'une mort violente. Sa *Vie*, écrite par Grégoire de Tours, se trouve dans le Recueil des Bollandistes.

SIGISMOND de Luxembourg, empereur d'Allemagne, fils de Charles IV et frère de l'empereur Wenceslas, naquit en 1366. Il épousa Marie, reine de Hongrie, fille de Louis le Grand, et fut élu roi de ce pays en 1386. Les Turcs faisaient des progrès journaliers en Europe; et la Bulgarie, dont ils venaient de s'emparer, les rapprochait des frontières de la Hongrie. Ils commençaient déjà à infester la Servie, la Bosnie et la Valachie, dont les princes feudataires de la couronne de Hongrie, avaient droit de recourir à la protection du roi. Le plan combiné de conquêtes affecté par ces infidèles, et qui semblait menacer la Hongrie et toute la chrétienté, réveilla l'attention de Sigismond. Il s'allia avec l'empereur de Constantinople, et sollicita des secours dans différentes cours d'Europe, pour se trouver en état de repousser de si redoutables ennemis. Le comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, lui amena une nombreuse noblesse et un corps de dix mille Français, tous gens d'élite. Une armée de 130,000 hommes se rassembla sous les drapeaux de Sigismond, qui, désirant de reprendre la Bulgarie, pénétra, en 1396, dans cette province, et vint mettre le siége devant Nicopolis. Bajazet, étant arrivé à la tête de toutes ses forces pour dégager cette place, gagna une victoire complète. Sigismond, ayant été coupé dans sa retraite, prit le parti de s'embarquer sur le Danube, et de se sauver par Constantinople. La longue absence de ce prince, jointe à l'aversion que les Hongrois avaient pour lui, accrédita le bruit de

Digitized by Google

sa mort et occasionna de nouveaux troubles dans la Dalmatie. A son retour il acheva de révolter tous les esprits par la rigueur extrême dont il usa à l'égard des moteurs de la sédition. Les états le firent arrêter et enfermer au château de Ziklos, en 1399. Ladislas ou Lancelot vint de Naples pour lui enlever sa couronne ; mais cette entreprise n'eut pas de succès. Sigismond recouvra sa liberté et le trône, et fut choisi empereur, en 1410. Après avoir fait différentes constitutions pour rétablir la tranquillité en Allemagne, il s'appliqua à pacifier l'Eglise et à terminer le schisme qui la désolait. A cet effet, il passa les Alpes et se rendit à Lodi, où il convint avec le pape Jean XXIII de convoquer un concile. La ville de Constance fut choisie pour être le lieu où se tiendrait cette auguste assemblée qui commença, en 1414, composée d'une multitude extraordinaire de prélats et de docteurs. L'empereur y fut presque toujours présent, et son zèle y éclata dans plusieurs occasions. Pierre de Lune, qui avait pris le nom de Benoît XIII, continuant de braver l'autorité du concile, Sigismond fit le voyage du Roussillon pour l'engager à se démettre de la papauté. N'ayant pu y réussir, il se rendit à Paris, puis à Londres, pour concerter avec les rois de France et d'Angleterre les moyens de rendre la paix à l'Eglise et à la France ; mais il revint à Constance sans avoir pu faire réussir son entreprise. Cependant ses soins contribuèrent beaucoup à la fin du schisme (*voy.* Jean XXIII *et* Martin V) ; mais, en donnant la paix à l'Eglise, il se mit sur les bras une guerre cruelle. Jean Huss et Jérôme de Prague avaient été dégradés par le concile et livrés au bras séculier, qui les condamna au feu, après qu'on eut épuisé tous les moyens de vaincre leur obstination (*voyez* Huss). Les hussites, voulant venger la mort de ces deux hérétiques, armèrent contre l'empereur. Ziska était à leur tête. Il remporta une pleine victoire en 1419 sur Sigismond, qui put à peine en seize années réduire la Bohème avec les forces d'Allemagne et à l'aide des croisades. Ce prince mourut à Znaïm en 1437, à 70 ans, après avoir apaisé le reste des troubles de Bohème, et fait reconnaître Albert d'Autriche, son gendre, pour héritier du royaume. Depuis lui, l'aigle à deux têtes, employé d'abord comme symbole des deux empires d'Orient et d'Occident, a toujours été conservé dans les armoiries des empereurs. Ce prince était bien fait, libéral, affable et fort instruit. Il parlait bien plusieurs langues, et, régnant avec éclat en temps de paix, il fut malheureux en temps de guerre, quoiqu'il ne manquât ni d'activité ni de courage. La couronne impériale rentra après sa mort dans la maison d'Autriche, d'où elle ne sortit plus jusqu'à son extinction, en 1740.

SIGONIO (Charles), d'une famille ancienne de Modène, où il naquit vers 1520, fut destiné par son père à la médecine ; mais son génie le portait à la littérature. Sigonio occupa d'abord une chaire dans sa patrie, et obtint la protection du cardinal Grimani. La jalousie de Bandinelli, autre savant renommé, lui fit quitter Modène. Il occupa d'autres chaires à Venise, à Bologne, et ensuite à Rome, où il fut chargé, en 1578, par le pape Grégoire XIII, de continuer l'*Histoire ecclésiastique*, commencée par Panvinio, et obtint une pension de la république de Venise. Il alla mourir dans sa patrie en 1584, à 64 ans. Ce savant avait de la difficulté à parler ; mais il écrivait bien, et sa latinité est assez pure. Il refusa d'aller auprès d'Etienne Battori, roi de Pologne, qui voulait le fixer à sa cour. Il ne voulut jamais se marier ; et quand on lui en demandait la raison, il répondait : *Minerve et Vénus n'ont jamais pu vivre ensemble.* On a de lui un grand nombre d'ouvrages recueillis à Milan, en 1732 et 1733, 6 vol. in-fol. Les principaux sont : *De republica Hebræorum*, traité méthodique, et qui renferme dans un petit espace bien des choses utiles ; *De republica Atheniensium libri IV*, savant et recherché ; *Historia de Occidentis imperio*, livre nécessaire pour connaître l'histoire de la décadence de l'empire romain, et la formation des principautés d'Italie ; *De regno Italiæ libri XX*, depuis l'an 679 jusqu'à l'an 1300, traité plein de recherches, d'exactitude, et éclairé par une sage critique ; une *Histoire ecclésiastique*, imprimée à Milan en 1734, en 2 vol. in-4°, dans laquelle on trouve beaucoup d'érudition. On a encore de lui des *Notes* sur Tite-Live, de savants *Traités* sur le droit romain, etc. Ses *Œuvres* ont été recueillies par Argellati, et publiées à Milan, 1732-37, 6 vol. in-fol., avec une Vie de l'auteur par Muratori, etc. La liste complète des écrits de Sigonio, avec une *Notice* sur ce savant, se trouve dans Tiraboschi. Sigonio avait eu de violents démêlés avec Robortello.

SIGORGNE (Pierre), licencié en Sorbonne, et doyen de l'église de Mâcon, naquit le 25 octobre 1719, à Rambercourt-les-Pots, en Lorraine. Il vint faire ses études à Paris, et après sa licence, il fut nommé professeur de philosophie au collége du Plessis. C'est lui qui introduisit le premier le newtonianisme dans l'enseignement de l'université. Un de ses premiers ouvrages fut l'*Examen et la réfutation des leçons de physique* données au collége royal par Privat de Molières. Ce savant, adoptant et rejetant en partie les systèmes de Newton et de Descartes, avait imaginé de grands tourbillons composés de petits, et en avait fait la base d'un système particulier. Une dispute s'engagea entre les deux physiciens, et la chute des petits tourbillons en a été l'issue. Cette victoire, remportée sur un homme qui jouissait d'une célébrité méritée, fit connaître de la manière la plus avantageuse l'abbé Sigorgne ; il fut nommé à l'abbaye de Bonnevaux en 1775. Après avoir quitté l'enseignement, il se retira à Mâcon, où il avait été pourvu du doyenné de la cathédrale. Il devint en même temps grand vicaire du diocèse, et montra dans cette administration autant d'habileté que de sagesse. La part qu'il y prit n'absorba

Digitized by Google

pas tellement son temps qu'il ne s'occupât encore de sciences et d'ouvrages relatifs à la morale et à la religion. Il mourut à Mâcon en 1809, à 90 ans, le 10 novembre; dans cet âge avancé il avait conservé toutes les facultés de son esprit, et écrivait encore avec une vigueur qu'on aurait admirée dans un jeune homme. On a de lui : l'*Examen des leçons de physique du Collége-Royal*, cité ci-dessus, 1740, in-12; *Réplique à M. de Molières*, ou *Démonstration physico-mathématique de l'insuffisance et de l'impossibilité des tourbillons*, 1741, in-12; *Institutions newtonniennes*, ou *Introduction à la philosophie de Newton*, 1747, 2 vol. in-8°; *De la cause de l'ascension et de la suspension de la liqueur dans les tuyaux capillaires*, dissertation couronnée à Rouen en 1748; *Institutions leibnitziennes*, ou *Précis de monadologie*, Lyon et Paris, 1767, in-4° et in-8°; *Astronomiæ physicæ juxta Newtoni principia breviarium ad usum studiosæ juventutis*, Paris, 1748, in-12; *Prælectiones astronomiæ newtonianæ*, 1769, in-8°; *Dissertation sur le prêt à jour; Lettres écrites de la plaine, en réponse à celles de la montagne* (de J.-J. Rousseau), Amsterdam, 1765, in-12; *Le philosophe chrétien*, ou *Lettres à un jeune homme entrant dans le monde, sur la vérité et la nécessité de la religion*, 1765, in-12; nouv. édit. 1776, in-8°; *Oraison funèbre de monseigneur le dauphin*, 1766, in-4°; *Oraison funèbre de Louis XV*, 1774, in 4°; *Défense de la première des vérités*, 1806 : l'abbé Sigorgne avait alors 87 ans. Lorsque le *Spectacle de la Nature* parut, il adressa à l'abbé Pluche une *Lettre critique*, sous le nom d'un officier de cavalerie. Il en résulta une liaison intime entre les deux savants, faits pour s'estimer. L'abbé Sigorgne était opposé à la nouvelle chimie et il écrivit contre elle. Il fut nommé, en 1803, correspondant de l'institut comme il l'avait été de l'académie des sciences; il était membre de celle de Nancy, de la société des sciences et des arts de Mâcon, etc.

SIGUENZA (Joseph de), religieux espagnol de l'ordre des hiéronymites ou ermites de Saint-Jérôme, né vers l'an 1545 dans la ville dont il portait le nom, mort en 1606, supérieur du couvent de Saint-Laurent de l'Escurial, se fit une grande réputation comme écrivain et comme prédicateur. Il était très-versé dans l'histoire et dans les langues orientales. Le roi Philippe II aimait à l'entendre dans la chaire sacrée, ce qui excita, dit-on, la jalousie de quelques moines, qui le dénoncèrent à l'inquisition de Tolède, comme suspect de luthéranisme. Il comparut devant le tribunal, se justifia et fut renvoyé absous. On a de Siguenza; *La Vida de san Geronimo, doctor de la santa iglesia*, Madrid, Th. Junti, 1595, petit in-4°; *Secunda y tercera parte de la Historia de la orden de san Geronimo*, Madrid, 1600 et 1605, 2 vol. petit in-fol. L'auteur paraît avoir reçu quelque secours pour la composition de cet ouvrage d'un autre religieux hiéronymite, nommé François de Los Santos. Herménégilde de San-Pablo, du même ordre, en a donné une suite, sous ce titre : *Origen y continuacion de el Instituto y Religion hieronimiana*, Madrid, 1669, in-folio. M. Adolphe de Puibusque, parlant de Siguenza, tome Ier, p. 320, de son *Histoire comparée des littératures espagnole et française*, s'exprime ainsi : « Talent supérieur, qui a su écrire l'histoire « de son ordre de manière à faire regretter « qu'on ne lui ait pas confié l'histoire géné« rale de la Péninsule. »

SILAS (saint), un des 72 disciples, fut choisi avec Jude pour aller à Antioche porter le décret fait dans le concile de Jérusalem sur l'observation des cérémonies légales. Silas s'attacha à saint Paul, et le suivit dans la visite qu'il fit des églises de Syrie et de Cilicie, d'où ils vinrent en Macédoine. Il fut battu de verges avec lui par les magistrats de Philippes, en haine de la foi chrétienne, et eut beaucoup de part aux autres souffrances et travaux de cet apôtre. On célèbre la fête de saint Silas le 13 juin. Saint Jérôme (épître 143) dit que Silas est le même que Silvain, dont il est fait mention au commencement de l'Epître de saint Paul aux Thessaloniciens; mais les Grecs les distinguent, et Dorothée et saint Hippolyte, martyrs, disent que Silas a été évêque de Corinthe, et Silvain évêque de Thessalonique.

SILVATICIS (de). *Voy.* Porchetti.

SILVÈRE (saint), natif de Campanie, fils du pape Hormisdas, qui avait été engagé dans le mariage avant de s'attacher au service de l'Eglise, monta sur la chaire de saint Pierre après le pape Agapet Ier, en 536. Théodat, roi des Goths, le plaça par violence sur le trône pontifical; mais cette intronisation ne fut regardée comme canonique que quand le clergé de Rome eut consenti à son élection. Peu de temps après, Bélisaire, général de l'empereur Justinien, s'empara de Rome. L'impératrice Théodora résolut de profiter de cette occasion pour étendre la secte des acéphales, branche de l'eutychianisme. Elle tâcha de faire entrer Silvère dans ses intérêts; mais voyant ses efforts inutiles, elle résolut de le faire déposer. On l'accusa injustement d'avoir des intelligences avec les Goths; on produisit une lettre qu'on prétendait qu'il avait écrite au roi ennemi; mais il fut prouvé qu'elle avait été forgée par un avocat nommé *Marc* : cela n'empêcha pas qu'il ne fût envoyé en exil à Patare en Lycie, et qu'on n'ordonnât à sa place Vigile, le 22 novembre 537. L'évêque de Patare prit hautement la défense de Silvère, alla trouver l'empereur à Constantinople, le menaça des jugements de Dieu, s'il ne réparait le scandale, et lui dit : *Il y a plusieurs rois dans le monde, mais il n'y a qu'un pape dans l'Eglise de l'univers.* Justinien, instruit du véritable état des choses, ordonna qu'on rétablît Silvère sur son siége. En revenant en Italie, il fut arrêté de nouveau par Bélisaire, à la sollicitation de sa femme, qui par là voulait faire sa cour à Théodora. Il fut relégué dans l'île de Palmaria, vis-à-vis de Terracine, où, selon Libérat, il mourut de faim en juin 538. Procope, qui était alors en

Digitized by Google

Italie, dit qu'il fut massacré à l'instigation d'Antonia, épouse de Bélisaire. Après sa mort, Vigile fut reconnu pour pape légitime. *Voy.* Libérat, *Breviarium*, cap. 22; *Acta sanctorum*, Junii, tom. IV, pag. 13; et les *Annales d'Italie*, par Muratori.

SILVESTRE Ier (saint), pape après saint Melchiade ou Miltiade, en janvier 314, envoya des députés au concile d'Arles, pour l'affaire des donatistes, et en tint lui-même plusieurs à Rome. Il envoya aussi Vitus et Vincent, prêtres de l'Eglise de Rome, avec Osius, évêque de Cordoue, au concile général de Nicée, en 325, pour y assister en son nom. Sa mort, qui arriva en décembre 335, fut celle d'un saint. C'est sous son pontificat que commença d'éclater l'hérésie d'Arius, qui déchira si longtemps l'Eglise. Les *Actes* de ce saint sont apocryphes. On dit qu'il a été envoyé en exil sur le mont Soracte, du temps de Constantin, et qu'à son retour il baptisa ce prince, et le guérit en même temps de la lèpre; mais les hagiographes d'Anvers, au 21 de mai, Baronius, et surtout Noël Alexandre, sect. 4, pag. 18, prouvent que ce récit est faux dans tous ses détails.

SILVESTRE II, pape, appelé auparavant *Gerbert*, né en Auvergne d'une famille obscure, fut élevé à Aurillac, dans le monastère de Saint-Gérauld, et devint par son mérite abbé de Bobio, dans la Lombardie. Il se retira ensuite à Reims, où il fut chargé de l'école de cette ville, et où il eut pour disciple Robert, fils de Hugues Capet. Son savoir lui fit tant d'admirateurs, qu'il fut élevé sur la chaire archiépiscopale de cette ville, en 992, après la déposition d'Arnoul. Mais celui-ci ayant été rétabli en 998, par Grégoire V, Gerbert se retira près de l'empereur Othon, qui avait été son disciple. Ce prince lui obtint l'archevêché de Ravenne. Enfin, le pape Grégoire V étant mort, le savant bénédictin obtint la papauté, par la protection du même prince, en 999, et en jouit jusqu'en 1003, année de sa mort. Gerbert était un des plus savants hommes de son siècle. Il était habile dans les mathématiques et dans les sciences les plus abstraites. Il nous reste de lui 149 *Epîtres*, la *Vie de saint Adalbert*, archevêque de Prague, et quelques ouvrages de mathématiques qui déposent en faveur de son érudition (*voyez* Mabillon, *Analect.*, tom. II, pag. 215). Quelques-uns lui attribuent la construction de l'horloge de Magdebourg, l'an 996; mais cela n'est pas constaté: on croit que l'inventeur des horloges à roues est Richard Waligford, abbé de Saint-Alban en Angleterre, lequel florissait l'an 1326. Brennon, cardinal du parti de l'antipape Guibert, qui écrivait un siècle après la mort de Silvestre, ne rougit pas de dire que ce pape s'est adonné à la magie et à la nécromancie; calomnie qui a été répétée par Martin de Pologne et par les hérétiques des derniers temps. Elle a été démentie par tous les historiens contemporains, et réfutée solidement par Gretser. Gerbert fut le premier Français qui monta sur la chaire de saint Pierre. On s'est occupé, récemment, de lui élever un monument dans sa patrie, et de faire des recherches pour connaître le lieu de sa naissance et le venger de ses détracteurs. — *L'histoire du pape Silvestre II et de son siècle* a été écrite par C.-F. Hock, et trad. de l'allemand, avec des notes et des documents inédits, par l'abbé Axinger, Paris, 1845, 1 vol. in-8°.

SILVESTRE (François), pieux et savant général des dominicains, était d'une illustre famille de Ferrare: ce qui l'a fait appeler *Franciscus Ferrariensis*. Il mourut à Rennes dans le cours de ses visites, en 1528, à 54 ans, après avoir gouverné son ordre avec beaucoup de prudence. On a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont: de bons *Commentaires* sur les livres de saint Thomas *contre les gentils*, dans le tome IX des *Œuvres* de ce saint docteur; une *Apologie contre Luther;* la *Vie de la bienheureuse Osanna de Mantoue, religieuse.*

SILVESTRE de Prierio. *Voy.* Mozzolino.

SILVIUS. *Voy.* Sylvius.

SILVY (Louis), écrivain janséniste, né à Paris le 27 novembre 1760, d'une famille de magistrats, succéda à son père dans la charge de conseiller du roi et d'auditeur à la chambre des comptes, qu'il perdit à l'époque de la révolution. Il manifesta en plus d'une circonstance son ardente fidélité aux doctrines de Port-Royal et son aversion non moins prononcée pour les jésuites, et mourut le 12 juin 1847, à Port-Royal, où il était allé résider, afin de pouvoir repaître continuellement ses regards du spectacle des ruines auxquelles s'attache le souvenir du jansénisme. Il serait injuste d'omettre de dire que sa piété était sincère et profonde, son désintéressement et sa charité dignes des plus grands éloges. Les ouvrages que Louis Silvy a publiés en faveur du jansénisme ou contre les jésuites, et dont nous donnons la liste d'après l'abbé Badiche, sont intitulés: *Extraits des discours de piété*, 1822, 5 vol.: cet ouvrage est le fruit des improvisations d'une demoiselle Fronteau, dévote du parti; *La vérité de l'histoire ecclésiastique rétablie par les monuments authentiques, contre le système d'un livre intitulé:* Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIIIe siècle, *par* M. S***, *ancien magistrat*, Paris, décembre, 1814, in-8°. Il faut, dit le biographe cité, que Silvy ait eu fort à cœur de répondre, car sa brochure ne devait plus avoir le charme de la nouveauté contre des mémoires que Picot avait publiés en 1806; ce ne fut qu'en 1816 que parut la seconde édition; *Première lettre à l'auteur des* Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIIIe siècle. *Cette lettre peut servir d'avis aux souscripteurs de cet ouvrage et aux abonnés du journal du même auteur. On y a joint*, etc., *par M. S***, ancien magistrat*, Paris, 1815, brochure in-8°. C'est un manifeste contre la 2e édition et contre l'Ami de la Religion; *Les véritables sentiments de Bossuet, rétablis par les manuscrits originaux et autres témoignages irrécusables, en ce qui concerne un point historique très-important,*

Digitized by Google

dont traite M. de Bausset, auteur de la Vie de ce grand évêque, Paris, 1815, in-8°; *Les jésuites tels qu'ils ont été dans l'ordre politique, religieux et moral*, Paris, 1815, in-8°; *Du rétablissement des jésuites en France*, Paris, 1816, in-8°; *Eclaircissement au sujet des dépêches du prince-régent de Portugal, concernant les jésuites, envoyées à son ministre à Rome*, Paris, 1816, in-8°; *Les fidèles catholiques aux évêques et aux pasteurs de l'Eglise de France, au sujet des nouvelles éditions des OEuvres de Voltaire et de Rousseau*, Paris, 1817, in-8°; *Relation concernant les événements qui sont arrivés à un laboureur de la Beauce dans les premiers mois de* 1816, Paris, 1817, in-8°; 2e édition, novembre 1830; 3e édition, janvier 1831; *Henri IV et les jésuites*, suivi d'une *Dissertation sur la foi, qui est due au témoignage de Pascal dans ses Lettres provinciales*, Paris, 1818, in-8°; *Avis important sur les nouveaux écrits des modernes ultramontains et des apologistes d'une société renaissante*, Paris, 1818; *Difficulté capitale, proposée à M. l'abbé Frayssinous au sujet de son livre intitulé:* Les vrais principes de l'Eglise gallicane, Paris, 1818, in-8°; *Plainte en calomnie et diffamation contre un journaliste qui se qualifie* L'Ami de la Religion et du Roi, *où l'on éclaircit un point historique concernant le pape Grégoire VII et nos libertés gallicanes*, avec une *Observation sur l'importance et le fondement des quatre articles du clergé de* 1682 *contre le système des gallicans d'opinion, par M. Silvy, ancien magistrat*, Paris, 1818, in-8°; *Discours sur les promesses renfermées dans les Ecritures et qui concernent le peuple d'Israël*, Paris, 1818, in-8°; *Quelques réflexions d'un vieux croyant catholique sur le changement des sculptures, emblèmes et figures faits au frontispice du Panthéon, ci-devant l'église de Sainte-Geneviève*, 1818; *Articles relatifs à la religion*, extraits du Journal du Commerce, dans les premiers mois de l'an 1818 (du 4 janvier au 4 novembre), Paris, 1818, in-8°; *Doléances et pétitions des fidèles persécutés dans le diocèse de Lyon aux honorables membres de la chambre des pairs et de celle des députés, où l'on fait voir une foule d'actes de schisme qui s'exercent depuis quinze ans dans un grand nombre de paroisses du diocèse de Lyon*, etc., Paris, 1819, in-8°; *Réponse à l'Ami de la religion des jésuites, où l'on expose les causes véritables de leur suppression, d'après le bref de Clément XIV, qui les a abolis, et d'après une lettre officielle du cardinal de Bernis, que l'on oppose à la bulle de Pie VII qui les a rétablis, par M. S***, ancien magistrat*, Paris, 1819, in-8°; *Réponse à l'apologiste des ultramontains, qui se dit l'Ami de la Religion et du Roi, où l'on démontre par des pièces authentiques que l'on n'a pas cessé de maintenir au delà des monts la doctrine contraire au premier de nos quatre articles, rempart de nos libertés gallicanes, par M. S***, ancien magistrat*, Paris, 1819, in-8°; *Eclaircissements de plusieurs faits relatifs à la persécution qui a lieu dans une partie du diocèse de Lyon*, extrait de la Chronique religieuse, Paris, 1820, in-8°; *Relation des faits miraculeux concernant la révérende mère Emmerich, religieuse du couvent des Augustines de Dulmen en Westphalie, avec les témoignages qui constatent ces faits subsistant depuis plusieurs années*, Paris, 1820, in-8°; *M. S***, ancien magistrat, à l'auteur de l'écrit intitulé: Le passé et l'avenir expliqués par des événements extraordinaires arrivés à Thomas Martin, laboureur de la Beauce*, in-8°: c'est une suite et une défense de la *Relation* mentionnée plus haut concernant les événements arrivés à un laboureur de la Beauce. On a encore de Silvy: *Eloge de M. l'abbé Hautefage*, ancien chanoine d'Auxerre, prononcé dans une réunion de ses amis et de ses élèves, Paris, 1816, in-8°. Silvy avait aidé dom Déforis dans son travail pour l'édition des OEuvres de Bossuet, commencée par Lequeux, et que ce bénédictin s'était chargé de continuer. Les tables du 13e et du 14e vol. avaient été dressées par Silvy; elles n'ont point été imprimées. Enfin il a coopéré quelque temps à la rédaction de la *Revue ecclésiastique*, journal mensuel, qui a cessé de paraître en février 1848.

SIMÉON, chef de la tribu du même nom, et second fils de Jacob et de Lia, naquit vers l'an 1757 avant Jésus-Christ. Il vengea avec Lévi l'enlèvement de sa sœur Dina, en égorgeant tous les sujets de Sichem (*voy.* ce nom): action atroce par laquelle on fit périr une foule d'innocents pour punir un seul coupable. Etant allé dans la suite, durant la famine, avec ses frères en Egypte, pour acheter du blé, Joseph le retint en otage jusqu'à ce que ses autres frères eussent amené Benjamin. Jacob, au lit de la mort, témoigna son indignation contre la violence que Siméon et Lévi avaient exercée envers les sichimites. Il leur prédit qu'en punition de leurs crimes, Dieu les séparerait l'un de l'autre et disperserait leurs descendants parmi les autres tribus. L'événement justifia la prédiction d'une manière frappante. Lévi n'eut jamais de lot ni de partage fixe dans Israël, et Siméon ne reçut pour partage qu'un canton que l'on démembra de la tribu de Juda, et quelques terres. Fage dit que les siméonites, dépourvus des ressources communes aux autres tribus, se consacrèrent à l'éducation des enfants dans toute la Judée pour gagner leur pain; il s'appuie sur l'autorité des anciens rabbins: si cette tradition est bien fondée, elle vérifie la prédiction à la lettre. Le crime de Zambri attira aussi la malédiction sur la tribu de Siméon, et c'est la seule que Moïse ne bénit point en mourant.

SIMÉON, homme juste et craignant Dieu, vivait à Jérusalem dans l'attente du Rédempteur d'Israël. Il demeurait presque toujours dans le temple, et le Saint-Esprit l'y conduisit dans le moment que Joseph et Marie y présentèrent Jésus-Christ. Alors ce vieillard, prenant l'enfant entre ses bras, rendit grâces à Dieu, et lui témoigna sa reconnaissance par un cantique qui exprime admirablement l'arrivée du Fils de Dieu sur la terre, l'ardent désir avec lequel il était attendu, et les lumières que sa venue devait répandre chez

Digitized by Google

toutes les nations du monde. C'est une espèce de tradition populaire que Siméon était grand prêtre, et on le voit souvent représenté dans ce costume : il ne paraît pas cependant que cette opinion soit fondée ; le récit évangélique ne dit rien qui la favorise.

SIMÉON (saint), dit le frère de Jésus-Christ, c'est-à-dire son cousin germain, était fils de Cléophas, autrement *Alphée*, et de Marie, sœur de la sainte Vierge. Les plus habiles interprètes pensent qu'il est le même que ce Simon, frère de saint Jacques le Mineur, de saint Jude et de Joseph, dont il est parlé dans l'Evangile de saint Matthieu, chap. XIII. Il fut disciple du Seigneur, et élu évêque de Jérusalem après la mort de Jacques, son frère. Trajan ayant fait faire des recherches de ceux qui se disaient descendus de David, les Juifs déférèrent Siméon à Atticus, gouverneur de Syrie, comme chrétien et comme issu de David. Après avoir été longtemps tourmenté, il fut enfin crucifié l'an 107 de Jésus-Christ, âgé de 120 ans, dont il avait passé environ 44 dans le gouvernement de son église.

SIMÉON STYLITE (saint), né vers l'an 390, à Sisan, sur les confins de la Cilicie, était fils d'un berger et fut berger lui-même jusqu'à l'âge de 13 ans. Il entra alors dans un monastère, d'où il sortit quelque temps après pour s'enfermer dans une cabane. Après y être resté trois ans, il alla se placer sur une colonne fort élevée sur le haut d'une montagne de Syrie, où il fit la pénitence la plus austère jusqu'à sa mort, arrivée en 459 ou 60, à 69 ans. Il y a des choses si surprenantes dans l'histoire de ce héros de la mortification, que quelques écrivains les ont révoquées en doute ; mais ils ne faisaient pas attention que Théodoret, qui en a donné une relation, 16 ans avant la mort de saint Siméon, en parle comme témoin oculaire ; que ces mêmes faits ont été écrits par Antoine son disciple (dans les *Acta sanctorum*) ; que nous avons la *Vie* de ce saint écrite en chaldaïque, 15 ans après sa mort, par le prêtre Cosmas, publiée par Etienne Assémani (*Act. mart.*, tom. II, *Append.*, page 1229) ; qu'il en est fait mention dans Evagre, Théodore Lecteur, dans les anciennes *Vies* de saint Euthyme, de saint Théodose, de saint Auxence, de saint Daniel Stylite, etc. Nous avons de lui une *Lettre* et un *Sermon* dans la Bibliothèque des Pères. — Il y a eu un autre saint SIMÉON STYLITE, qu'on surnomma le *Jeune*, parce qu'il vivait près d'un siècle après l'ancien, c'est-à-dire vers 522. Il mourut en 595. Cette manière de se mortifier a quelque chose de singulier sans doute ; mais ce n'est pas sur nos goûts et nos mœurs, ni même sur les règles communes de la vie chrétienne, qu'il faut juger les actions extraordinaires des saints. *Voyez* une réflexion de Fleury, à la fin de l'article PATRICE. Les peuples ne pouvaient concevoir qu'une bien grande idée de l'Etre que des gens sages et vertueux adoraient d'une manière si constante et si pénible. Ces saints prêchaient d'ailleurs du haut de leurs colonnes, et opéraient de grandes conversions ; et sous ce point de vue combiné avec l'impossibilité physique que l'on croit apercevoir dans la durée d'une telle attitude, quelques auteurs ont regardé leur pénitence comme miraculeuse et élevée au-dessus des forces de la nature. *Voy.* saint DANIEL.

SIMÉON (saint), célèbre dans les Annales de l'église de Trèves du XIe siècle, naquit à Constantinople, de parents chrétiens et distingués. Après avoir passé sa jeunesse à cultiver les lettres, dans lesquelles il fit de très-grands progrès, il se fit d'abord anachorète, puis moine du mont Sinaï. Crevin et Richard, abbés de Trèves, eurent occasion de le connaître dans le voyage qu'ils firent à la Terre-Sainte, et touchés de ses vertus, ils l'amenèrent avec eux à Trèves, d'où il se retira dans l'abbaye de Tholey. L'archevêque Poppon ne l'y laissa pas longtemps ; car, ayant résolu de faire lui-même un voyage en Palestine, il engagea saint Siméon à l'accompagner dans ce pèlerinage. A son retour, Poppon lui accorda un petit coin de la Porte-Noire, monument de la plus haute antiquité, qu'il venait de convertir en église. Le saint s'y tint enfermé jusqu'à sa mort. L'abbé Crevin, qui l'assista dans ses derniers moments, écrivit sa *Vie*, et l'envoya à Benoît IX, qui le mit au rang des saints en 1047. L'église auprès de laquelle il se retira, et qui possède son tombeau, porte aujourd'hui son nom.

SIMÉON, fameux rabbin du IIe siècle, est regardé par les Juifs comme le prince des cabalistes. C'est à lui qu'on attribue le livre hébreu intitulé *Zohar*, c'est-à-dire *la lumière*, Crémone, 1560, 3 vol. in-fol. On sait que la cabale est devenue chez les Juifs modernes une abondante source d'erreurs, *latus errorum fons*, comme dit l'auteur de la *Physica sacra*. Il semble que, s'étant trompés sur le sens des prophéties, surtout de celles qui regardent le Messie, ils cherchent à mieux connaître l'avenir par un moyen qui n'est point du tout assorti à cet effet. Il est vrai cependant que l'Esprit-Saint a quelquefois exprimé des vérités secrètes par l'emblème des lettres et de leurs divers rapports ; ce qui fait une espèce d'énigme cabalistique, telle que celle qu'on lit au chapitre XV de l'Apocalypse, où le nom de la bête est désigné par le nombre 666. Mais cela est très-différent de l'espèce de divination que les rabbins prétendent exercer par des combinaisons de lettres et de chiffres, sorte de jonglerie que des philosophes du dernier siècle n'ont pas hésité de mettre en usage, tout comme ils ont voulu goûter de la magie. *Voy.* l'art. FAUSTUS. Il est certain que si de pareils moyens avaient quelque résultat, il ne pourrait être naturel. C'est la remarque d'un homme qui n'adopte et ne rejette pas légèrement les opinions qu'il examine. *Aliquid ex futuris contingentibus ac liberis, determinate sciri ac dici ope cabalæ posse, nisi magia et impliciti cum orco pacti vinculum intercesserint, nemo sensatus crediderit.*

SIMÉON MÉTAPHRASTE, né au Xe siècle, à Constantinople, s'éleva, par sa naissance et

Digitized by Google

par son mérite, aux emplois les plus considérables. Il fut secrétaire des empereurs Léon le Philosophe et de Constantin Porphyrogénète, et eut le département des affaires étrangères. Ce prince l'ayant exhorté à faire le recueil des *Vies des saints*, il ne se contenta pas de compiler les faits, il les broda d'une manière romanesque. Il rassembla tout à la fois des exemples des vertus les plus héroïques et des prodiges les plus ridicules. On a traduit plusieurs fois son ouvrage en latin, et on le trouve dans le recueil des *Vies des saints*, par Surius ; mais il serait à souhaiter qu'on l'imprimât en grec ; car, quoiqu'il soit rempli de fables, il renferme des monuments anciens et authentiques, qu'un habile critique discernerait. Cet écrivain fut nommé *Métaphraste*, parce qu'il paraphrasait les récits en amplificateur. *Voy.* saint Roch. On a encore de lui des vers grecs dans le *Corpus poetarum Græcorum*, Genève, 1606 et 1614, 2 vol. in-folio.

SIMIANE (Charles-Emmanuel-Philibert-Hyacinthe de), marquis de Pianèze, né l'an 1608, ministre du duc de Savoie, et colonel général de son infanterie, servit ce prince avec zèle, dans son conseil et dans ses armées. Il signala son intelligence et sa valeur dans les guerres du Montferrat et du pays de Gênes, etc. Nommé ambassadeur extraordinaire à la cour de Vienne, il fut nommé plus tard président du conseil de la princesse régente, veuve du duc Victor-Amédée Ier, mort en 1637. Sur la fin de ses jours, il quitta la cour et se retira à Turin, chez les prêtres de la mission, où il ne s'occupa que de son salut. Sa solitude n'était troublée que par les conseils qu'on lui demandait comme à l'oracle de la Savoie. Il finit saintement ses jours en 1677. On a de lui deux ouvrages ascétiques, savoir : un *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, en italien, dont le P. Bouhours a donné une traduction française, imprimée à Paris en 1672, in-12; réimprimée en 1678 et en 1687, avec une préface qui contient des détails sur la vie de l'auteur ; *Piissimi in Deum affectus cordis ex D. Augustini Confessionibus delecti*, Paris, Vitré, in-12. Il laissait, en manuscrit, un *Traité généalogique de la maison de Simiane*, in-4°, cité dans la Bibliothèque historique de France, n° 44151.

SIMIOLI (l'abbé Joseph), professeur de théologie à Naples, né dans cette ville le 26 juin 1712, s'attacha d'abord au cardinal Spinelli, qui le nomma professeur de théologie dans son diocèse, et l'amena ensuite à Rome. Benoît XIV, qui l'estimait beaucoup, l'employa dans les congrégations, et l'on dit qu'il eut part à l'encyclique de ce pontife. Il fut chargé, avec plusieurs autres théologiens, de composer une méthode générale pour l'instruction des élèves destinés aux missions étrangères, et demeura à Rome jusqu'à la mort du cardinal Spinelli, en 1763. Bernard Tanucci, Toscan, professeur de droit à Pise, et depuis ministre et président du conseil de régence à Naples, sous le roi Ferdinand, rappela Simioli dans cette ville ; et le cardinal de Sersale, qui en était archevêque, le fit de nouveau professeur de théologie, puis chanoine de la métropole, et principal du collége archiépiscopal. On dit que Simioli n'était point étranger à l'esprit qui régnait à Naples, au sujet des affaires de l'Eglise ; et la faveur que lui accordait Tanucci, opposé en toute occasion à la cour de Rome, en serait une preuve suffisante. Il était d'ailleurs lié avec les théologiens d'Italie qui partageaient les mêmes opinions, et qui, sous le prétexte de poursuivre la morale relâchée, faisaient aux jésuites une guerre dans laquelle ceux-ci finirent par succomber, au grand préjudice de la saine morale elle-même, des principes religieux et de l'éducation publique. On a de Simioli : un *Cours de théologie*, ou *Institutions théologiques*, ouvrage qui fut adopté par plusieurs évêques, Naples, 1790; *Dissertations sur divers points d'histoire, de critique, et de discipline ecclésiastique ; Avis aux évêques pour bien gouverner leur diocèse.* Le roi fit distribuer cet avis à tous les nouveaux prélats du royaume, il a été traduit en espagnol ; divers *ouvrages* restés inédits. Simioli prit part à une édition de la Bible, avec des notes contre la *Bible expliquée* de Voltaire. Il mourut subitement le 21 janvier 1799, en travaillant avec son archevêque à une affaire qui concernait le diocèse. Il avait, dit-on, refusé un évêché.

SIMLER (Josias), ministre de Zurich, né en 1530, mourut dans cette ville en 1576, à 45 ans. On a de lui : plusieurs ouvrages de théologie et de mathématiques ; un *Abrégé* de la *Bibliothèque* de Conrad Gesner, estimé, quoiqu'il y ait quelques inexactitudes. Cet abrégé parut à Zurich, en 1574, in-fol., et Frisius en a donné une édition augmentée en 1583 ; *De Helvetiorum republica*, Zurich, 1576, *in-8°* ; Elzévir, 1624, in-24; traduit en français, 1578, in-8° ; *Vallesiæ descriptionis libri duo, et de Alpibus commentarium*, Leyde, 1633, in-24 : on y trouve un catalogue des plantes qui croissent sur les Alpes ; *Vocabula rei nummariæ, ponderum et mensurarum, græca, latina, hebraica, arabica*, Zurich, 1584, in-8° ; *Vie de Conrad Gesner*, Zurich, 1566, in-4°.

SIMON Ier, grand prêtre des Juifs, surnommé le *Juste*, était fils d'Onias Ier, auquel il succéda dans la grande sacrificature. Il répara le temple de Jérusalem qui tombait en ruine, le fit environner d'une double muraille, et y fit conduire de l'eau par des canaux pour laver les hosties. On en voit un bel éloge dans le livre de l'*Ecclésiastique*, chap. L.

SIMON II, petit-fils du précédent, succéda à Onias II, son père. C'est sous son pontificat que Ptolémée Philopator vint à Jérusalem. Ce prince ayant voulu entrer dans le Saint des saints, malgré les oppositions de Simon, Dieu étendit sur lui son bras vengeur, et punit sa profanation, en le renversant par terre sans force et sans mouvement.

SIMON MACHABÉE, fils de Mathathias, surnommé *Thasi*, fut prince et pontife des Juifs l'an 143 avant Jésus-Christ. Il signala sa

Digitized by Google

valeur en plusieurs occasions, sous le gouvernement de Juda et de Jonathas, ses frères. Le premier l'ayant envoyé avec 3,000 hommes dans la Galilée, pour secourir les Juifs de cette province contre les habitants de Tyr, de Sidon et de Ptolémaïde, Simon défit plusieurs fois les ennemis. Il battit Apollonius, conjointement avec Jonathas : et celui-ci ayant été arrêté par Tryphon, Simon alla à Jérusalem pour rassurer le peuple, qui, ne voyant personne plus digne que lui d'être à la tête des affaires, l'élut tout d'une voix. Simon, devenu chef de la nation par ce choix unanime, fit d'abord assembler tous les gens de guerre, répara avec diligence les murailles, les fortifications de Jérusalem, et s'appliqua à fortifier les autres places de la Judée. Il envoya ensuite des ambassadeurs à Démétrius, qui avait succédé dans le royaume de Syrie au jeune Antiochus, et le pria de rétablir la Judée dans ses franchises. Ce prince lui accorda tout ce qu'il demandait. La liberté étant rendue aux Juifs, Simon renouvela l'alliance avec les Spartiates, et envoya un bouclier d'or à la république romaine. Il battit ensuite les troupes d'Antiochus Evergètes, roi de Syrie, qui s'était déclaré son ennemi, et, sur la fin de ses jours, il visita les villes de son Etat. Lorsqu'il arriva au château de Doch, où demeurait Ptolémée, son gendre, cet ambitieux, qui voulait s'ériger en souverain du pays, fit inhumainement massacrer Simon et deux de ses fils, au milieu d'un festin qu'il leur donna, l'an 135 avant Jésus-Christ. Jean Hyrcan, son fils, lui succéda On voit l'éloge de ses vertus, de sa sage et heureuse administration dans le premier livre des Machabées, chap. XIV.

SIMON (saint), apôtre du Seigneur, fut surnommé *Cananéen*, c'est-à-dire, *Zélé*. On ignore le motif de ce surnom. Son zèle pour Jésus-Christ le lui fit-il donner, ou était-il d'une certaine secte de zélés? On est aussi peu instruit sur les particularités de sa vie, sur sa prédication, et le genre de sa mort. Quelques-uns le font aller dans l'Egypte, la Libye, la Mauritanie; d'autres lui font parcourir la Perse, mais avec aussi peu de fondement que les premiers. *Voyez* la fin de l'article de saint JACQUES le Majeur. Sa fête, réunie à celle de saint Jude, se célèbre le 28 octobre.

SIMON LE CYRÉNÉEN, père d'Alexandre et de Rufus, était de Cyrène, dans la Libye. Lorsque Jésus-Christ montait au Calvaire et succombait sous sa propre croix, les soldats contraignirent Simon, qui passait, de la porter avec lui. Cependant le mot *angariaverunt* semble dire qu'on l'y engagea par voie de persuasion. Il est vraisemblable que Simon était connu pour disciple de Jésus-Christ, et que c'est ce qui donna l'idée de lui faire porter sa croix, charge qui, selon toute apparence, aura été pour lui une source précieuse de grâce. Il est le seul qui ait porté littéralement la croix du Sauveur, et qui ait rendu sensible aux yeux ce grand moyen de salut.

SIMON LE MAGICIEN, du bourg de Gitton ou Gitthon, dans le pays de Samarie, séduisait le peuple par ses enchantements et ses prestiges; une multitude incroyable s'attacha à lui en l'appelant *la grande vertu de Dieu*. Le diacre Philippe étant venu prêcher l'Evangile dans cette ville, Simon, étonné des miracles qu'il faisait, demanda et obtint le baptême. Les apôtres, quelque temps après, vinrent pour imposer les mains aux baptisés. Simon voyant que les fidèles qui recevaient le Saint-Esprit parlaient plusieurs langues sans les avoir apprises, et opéraient des prodiges, offrit de l'argent pour acheter la vertu de communiquer ces dons. Alors Pierre, indigné, le maudit avec son argent, parce qu'il croyait que les dons de Dieu pouvaient s'acheter. C'est de là qu'est venu le mot *simoniaque*, qu'on applique à ceux qui achètent ou vendent les choses spirituelles. Après le départ des apôtres, Simon tomba dans des erreurs grossières, et se fit des prosélytes. Il quitta Samarie et parcourut plusieurs provinces, qu'il infecta de ses impiétés. Il attirait beaucoup de monde après lui par ses prestiges, et se fit surtout une grande réputation à Rome, où il arriva avant saint Pierre. Les Romains le prirent pour un dieu, et le sénat lui-même fit ériger à cet imposteur une statue dans l'île du Tibre, avec cette inscription : *Simon Deo Sancto*. Valois et le P. Pagi contestent ce fait, et prétendent que cette statue était consacrée à Semô-Sachus, qui était une divinité adorée parmi les Romains; mais d'habiles critiques, au nombre desquels sont les Bollandistes (*Acta SS.*, 29 junii; Tillemont, tome II, p. 48), sont d'un avis contraire, et soutiennent la réalité de la statue élevée à Simon. Quoi qu'il en soit, les illusions de ce fourbe fascinèrent les yeux des habitants de Rome, et furent l'objet de la curiosité de Néron; mais le charme ne dura pas. Saint Pierre ruina sa réputation par un coup d'éclat que quelques savants révoquent en doute, mais qui se trouve admirablement d'accord avec les anecdotes rapportées par les historiens profanes, sous le règne de ce même Néron. Le magicien se disait fils de Dieu, et se vantait comme tel de pouvoir monter au ciel. Il le promit à Néron lui-même. Au jour indiqué, en présence d'une foule de peuple qui était accouru à ce spectacle, il se fit élever en l'air par le démon; mais, à la prière de Pierre, Simon, qui était à une certaine hauteur, tomba à terre et se rompit les jambes. Ceux qui nient ce fait pris à la lettre, l'expliquent d'une manière métaphorique, de la grande réputation que Simon s'était faite à Rome, et de la rapidité avec laquelle saint Pierre la détruisit; mais il paraît qu'il est très-peu nécessaire de recourir à cette allégorie. Le vol de Simon est rapporté comme réel et physiquement vrai, par Justin, Ambroise, Cyrille de Jérusalem, Augustin, Philastre, Isidore de Péluze, Théodoret, etc. Dion Chrysostome, auteur païen, assure, *or.* 21, que Néron retint longtemps à sa cour un magicien qui lui promit de voler dans les

Digitized by Google

airs. On lit dans Suétone, *in Ner.*, c. 12, qu'aux jeux publics un homme entreprit de voler en présence de Néron, mais qu'il tomba dès qu'il eut pris son essor, et que le balcon où était l'empereur fut teint de son sang. Baronius, Tillemont, Ceillier et Orsi entendent cette histoire de Simon le Magicien. Et puisque les dates ou les époques historiques s'accordent ici avec le témoignage direct et formel des plus illustres auteurs chrétiens, et le témoignage moins développé, mais si analogue et si évidemment applicable des auteurs païens, l'on ne voit pas quelle raison peut faire révoquer ce fait en doute.

SIMON, fils de Gloras, l'un des plus grands seigneurs d'entre les Juifs, fut en partie cause de la ruine de Jérusalem et de la nation. Les Juifs l'avaient reçu dans Jérusalem comme un libérateur ; ils l'avaient appelé pour les délivrer de la tyrannie de Jean de Giscala (*Voy.* Giscala) ; mais il fut encore plus cruel que ce tyran, avec lequel il se lia. Rien n'égale les scènes d'horreur qui accompagnèrent la ruine d'un peuple autrefois chéri de Dieu, alors l'objet de ses malédictions, se déchirant lui-même les entrailles, tandis que les Romains répandaient autour de lui, et déjà dans son sein, la dévastation et la mort. Quand la ville fut prise par les Romains, il se cacha dans les souterrains avec des ouvriers munis d'outils nécessaires pour creuser. Mais il manqua bientôt de provisions, retourna sur ses pas, fut pris par les ennemis, attaché au char de triomphe de Titus, puis exécuté sur la place publique de Rome.

SIMON, moine d'Orient dans le XIIIe siècle, passa en Europe, où il se fit dominicain, et composa contre les Grecs, sur *la procession du Saint-Esprit*, un *Traité* qu'on trouve dans Allatius.

SIMON (saint), jeune enfant de Trente, cruellement assassiné et découpé par les Juifs, en haine de Jésus-Christ, l'an 1474. Le Martyrologe romain en fait mention le 24 mars. Wagenseil et Basnage ont nié l'assassinat de cet enfant ; mais la vérité de ce crime a été mise dans le plus grand jour par un anonyme, dont l'ouvrage vraiment démonstratif a pour titre : *De cultu sancti Simonis, pueri Tridentini, et martyris apud Venetos*, et se trouve inséré dans la *Raccolta d'opuscoli scientifici*, etc., du P. Calogera, tome XLVIII, pag. 406, 472. *Voyez* l'instruction du procès dans les *Acta sanctorum*, avec des notes par Hanschenius ; *l'Ampliss. collect. vet.* de dom Martenne, tom. II, pag. 1516 ; et Benoît XIV, *de Canonis.*, lib. I, cap. 14, pag. 105. C'est avec tout aussi peu de raison que Schoepflin, dans son *Alsatia illustrata*, a révoqué en doute le martyre de l'enfant dont on voit le monument dans l'église de Weissembourg en Alsace. Ce fanatisme des Juifs, dit Feller, a produit autrefois plusieurs atrocités de ce genre ; on en a vu encore dans le dernier siècle des exemples incontestables ; ceux qui en douteraient peuvent consulter le *Journ. hist. et litt.*, 15 janvier 1778, pag. 88 ; 15 octobre 1778, pag. 258.

SIMON (Richard), savant hébraïsant, né à Dieppe le 13 mai 1638, entra dans la congrégation de l'Oratoire à 21 ans, et en sortit peu de temps après. Il y rentra ensuite vers la fin de 1662, la mémoire enrichie d'une partie des langues orientales. Quelques chicanes qu'on lui fit sur cette étude lui donnèrent l'idée de quitter de nouveau l'Oratoire pour les jésuites ; mais il en fut détourné par le P. Bertad, supérieur de l'institution. Il fut employé bientôt à dresser un catalogue des livres orientaux de la bibliothèque de la maison de Saint-Honoré, et s'en acquitta avec succès. Le président de Lamoignon, ayant eu occasion de le voir, fut si satisfait de son érudition, qu'il engagea ses supérieurs à le retenir à Paris ; mais comme il ne pouvait pas payer sa pension, on l'envoya à Juilly pour y professer la philosophie. Ce fut alors qu'il commença à publier ses différents ouvrages. La hardiesse de ses sentiments, la singularité de ses opinions et de son caractère, l'obligèrent de quitter l'Oratoire en 1678, pour se retirer à Belleville en Caux, dont il fut curé pendant quatre ans. Simon répétait souvent : *Alterius ne sit qui suus esse potest.* Il abandonna sa cure, se retira à Dieppe, vécut pendant quelque temps à Paris, et alla enfin mourir dans sa patrie en 1712. On ne peut lui refuser une érudition très-vaste et une littérature très-variée. Sa critique n'est pas toujours modérée ni exacte, et il règne dans tout ce qu'il a écrit un esprit de singularité et de nouveauté qui lui suscita bien des adversaires. Les plus célèbres sont Veil, Spanheim, Le Clerc, Jurieu, Le Vassor, du Pin, Bossuet, etc. Simon ne laissa presque aucun de leurs ouvrages sans réponse : la hauteur et l'opiniâtreté dominent dans tous ses écrits polémiques. Son caractère mordant, satirique et inquiet ne fit que s'aigrir dans sa vieillesse. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : une *Edition* des *Opuscules* de Gabriel de Philadelphie, avec une traduction latine et des notes, 1686, in-4° ; *Les cérémonies et coutumes des Juifs*, traduites de l'italien de Léon de Modène, avec un *supplément* touchant les sectes des caraïtes et des samaritains, 1681, in-12, ouvrage estimable ; l'*Histoire critique du texte, des versions et des commentateurs du Vieux Testament*, dont la meilleure édition est celle de Rotterdam, in-4°, 1689 ; *Histoire critique du texte du Nouveau Testament*, Rotterdam, 1689, in-4°, qui fut suivie, en 1690, d'une *Histoire critique des versions du Nouveau Testament*, et en 1692, de l'*Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament*, etc., avec une *Dissertation critique sur les principaux actes manuscrits cités dans ces trois parties*, in-4°. Tous ces écrits respirent l'érudition ; mais une critique souvent téméraire les a fait placer dans l'*Index* des livres défendus de Rome ; ce qui n'a point empêché les moines dogmatiseurs dont l'Allemagne fourmillait à la fin du XVIIe siècle, de suivre son exemple, et de couvrir leur ignorance par les plagiats faits à cet homme d'ailleurs érudit et estimable, mais

Digitized by Google

qui, par un excès de liberté dans ses interprétations, a paru dénaturer l'Ecriture sainte et la livrer à la mobilité de l'imagination. *Réponse au livre intitulé :* Sentiments de quelques théologiens de Hollande, 1686, in-4° ; *Inspiration des livres sacrés*, 1687, in-4° ; *Antiquitates Ecclesiæ orientalis*, Londres, 1682, in-12, avec la Vie et des Lettres du P. Morin, ouvrage rempli de fautes, dit l'abbé Tabaraud, et dans lequel il fait une satire indécente du savant P. Morin et de la congrégation de l'Oratoire. Il prétendit l'avoir trouvé dans les papiers du P. Amelotte, mais il ne persuada personne. Dans ce qu'il dit des antiquités des Chaldéens et des Egyptiens, R. Simon paraît quelquefois n'avoir fait que copier l'abbé de Longuerue, et s'est attiré à ce sujet une vive accusation de plagiat. *Voy.* NOLIN. *Nouvelles observations sur le texte et les versions du Nouveau Testament*, Paris, 1695, in-4° ; *Lettres critiques*, dont la meilleure édition est celle d'Amsterdam, en 1730, 4 vol. in-12, dans lesquels il y a des choses curieuses et intéressantes ; une *Traduction française* du Nouveau Testament avec des remarques littéraires et critiques, 1702, 2 vol. in-8°. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et Bossuet, condamnèrent cet ouvrage. « Il semble, dit Bossuet, que « l'auteur n'a eu dans l'esprit que le dessein de « ravilir les idées de l'Ecriture. Sous prétexte « de condescendre à la capacité du vulgaire, « il le plonge, pour ainsi parler, dans la fan« ge des expressions les plus basses. » *Histoire de l'origine et des progrès des revenus ecclésiastiques.* Cet ouvrage parut en 1709, 2 vol. in-12, sous le nom supposé de *Jérôme Acosta.* C'est, dit-on, le résultat d'un mécontentement de Simon contre une communauté de bénédictins : or, on sait que la colère n'est pas propre à conduire à la vérité, ni à répandre des lumières sur un objet quelconque. *Créance de l'Eglise orientale sur la transsubstantiation*, 1687, in-12 ; *Bibliothèque critique*, sous le nom de *Saint-Jore*, avec des notes, 1708 et 1710, 4 vol. in-12. Ce livre fut supprimé par arrêt du conseil ; il est devenu rare. On y trouve des pièces qu'on chercherait vainement ailleurs. *Bibliothèque choisie*, 2 vol. in-12 ; *Critique de la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques de M. Du Pin*, et des *Prolégomènes sur la Bible*, du même, 1730, 4 vol. in-8°, avec des éclaircissements et des remarques du P. Souciet, jésuite, qui est l'éditeur de cet ouvrage ; *Histoire de la croyance et des coutumes des nations du Levant*, sous le nom de *Moni*, etc., livre intéressant et instructif, 1693, in-12 ; *Traduction* de l'italien en français du *Voyage au Mont-Liban*, du P. Dandini, avec des notes critiques.

SIMON DE LA VIERGE (le P.), religieux de l'ordre des carmes réformés, dans lequel il remplit plusieurs fonctions importantes, était né dans la Touraine vers l'an 1638, et mourut nonagénaire à Paris, dans le couvent du Saint-Sacrement, le 26 décembre 1728. Il se fit une grande réputation dans la chaire sacrée. Ses sermons ne se distinguent point par une haute éloquence, mais on y trouve de l'onction et une sage doctrine, et ils plaisent par leurs divisions méthodiques, la clarté et la pureté du style. On a du P. Simon de La Vierge : *Eloge funèbre de madame Charlotte-Françoise-Radegonde de Montault de Navailles, abbesse du monastère de Sainte-Croix de Poitiers*, Paris, 1676, in-4° ; *Actions chrétiennes*, ou *Discours de panégyriques et de morale sur divers sujets*, Paris, 1693, in-12 ; *Actions chrétiennes*, ou *Discours de morale pour le temps de l'Avent*, Paris, 1703 ; Lyon, 1718, 2 vol. in-12 ; *Actions chrétiennes*, ou *Discours de morale pour tous les jours de Carême*, Lyon, 1719, 6 vol. in-12. Plus tard, tous les sermons du P. Simon furent réunis sous le titre d'*Actions chrétiennes*, ou *Discours*, etc., Liége, 1755, 15 vol. in-12. — M. l'abbé Migne a publié un choix des sermons de ce prédicateur dans sa grande collection des *Orateurs sacrés. Voy.*, sur cette édition, la fin de l'article MAIMBOURG.

SIMON (N.), curé de Saint-Germain, de la ville de Rennes, avait quelque talent pour la chaire. Il fit imprimer, en 1749, des *Prônes* pour les dimanches de l'année avec quelques *Sermons* et *Panégyriques*, Rennes, 2 vol. in-12. Ces prônes, simples, clairs et courts, sont encore recherchés.

SIMON (l'abbé LOUIS-BENOÎT), fut aumônier et bibliothécaire du comte de Clermont, et remplit les fonctions de censeur royal. Il publia une série de lettres sur la littérature et les arts, savoir : *Lettres sur nos orateurs chrétiens*, 1754, in-12 ; — *sur l'éloquence de la chaire en général, et en particulier sur celle de Bourdaloue et de Massillon*, 1755 ; — *sur Corneille et Racine*, 1758 ; — *sur l'éducation par rapport aux langues*, 1759 ; — *aux amateurs sur un dessin proposé pour une chapelle à Saint-Roch*, 1760 ; — *sur l'utilité des sciences*, 1760 ; — *sur l'éducation des femmes*, 1764.

SIMOND (PHILIBERT), né en 1755, à Rumilly, en Savoie, prit les ordres, et lors de la révolution il en embrassa les principes. Renvoyé pour ce motif de son pays, il vint en Alsace, où il fut nommé vicaire général de l'évêque de Strasbourg. Son ardeur à proclamer les nouvelles idées le fit élire, par le département du Bas-Rhin, député à la Convention nationale. Les Savoyards réunis à la France avaient envoyé des députés à la Convention pour la porter à des mesures révolutionnaires ; Simond appuya leur demande, et s'efforça de prouver que « cette Conven« tion avait plus fait en huit jours que l'as« semblée constituante en trois ans, puis« qu'elle avait déjà aboli la noblesse et la « royauté, supprimé les ordres militaires, « anéanti la féodalité, etc. » Ce zèle lui gagna la confiance des députés de la Savoie, qui le firent nommer commissaire dans leur pays, lequel prit le nom de Mont-Blanc. Il était en mission dans cette contrée lors du procès de Louis XVI. Ne pouvant en voter la mort, il invita par écrit la Convention à juger sans appel ce *roi parjure*. De retour à Paris, il traita, le 28 mai, le président Lenard de contre-révolutionnaire, le menaça

Digitized by Google

de la vengeance du peuple, et accusa le général Custine de mépriser les lois de la Convention. Il se donna beaucoup de mouvement le 31 mai, jour de la chute des Girondins, dont il était ennemi, fit fermer les barrières, et provoqua le décret d'arrestation contre les gens suspects. Simond fut toujours promoteur des mesures les plus arbitraires, et il proposa en juin de déclarer les villes anséatiques ennemies de la république ; il proposa aussi de rendre le comité de salut public seul juge des taxes imposées par les tribunaux de la France. Il fréquentait habituellement le club des jacobins, dont il était un des membres les plus fougueux. Il prononça à leur tribune plusieurs discours contre le gouvernement anglais et les fédéralistes. Jusque-là il avait figuré parmi les adhérents de Robespierre; mais quand il le vit dominer en maître la Commune et la Convention, et qu'il ne pouvait lui rester qu'un rôle bien secondaire, il se déclara contre ce tyran, s'approcha de Danton, c'est à-dire qu'il resta toujours jacobin, mais sous les auspices d'un autre chef. La chute de ce dernier entraîna la sienne. Saint-Just, le séide de Robespierre, le fit arrêter le 7 mars 1794, et enfermer dans les prisons du Luxembourg, avec Hérault de Séchelles. Cependant il ne suivit pas au tribunal son collègue qui le demanda mais en vain, pour son défenseur officieux. Sur ces entrefaites, Laflotte accusa Simond de conspirer avec Arthur Dillon, pour sauver Danton, Hérault, Camille-Desmoulins, etc.; mais cette affaire n'eut pas de suite. On ne l'oublia cependant pas, et bientôt après Vadier renouvela cette accusation, et Couthon le dénonça aux Jacobins, comme ayant voulu placer le *petit Capet* (Louis XVII) sur le trône, sous la régence de Danton. Legendre et Bourdon de l'Oise rappelèrent en même temps ses liaisons avec Chaumette et Gobel, et l'accusèrent de complicité avec ces athées. Livré au tribunal révolutionnaire Simond fut condamné à mort et exécuté le 13 avril 1794. On a de lui les écrits suivants : *Sur l'Education des filles*, brochure in-8°; *Lettres aux Jacobins de Chambéri :* ils y répondirent, le 17 janvier 1793, et l'exclurent de leur société ; *Réponse à la société des Jacobins de Chambéri*, Annecy, 1793; *Philibert Simond à ses commettants*, discours du 30 janvier 1793, Chambéri, in-8° ; *Lettre aux jacobins de Paris*, du 12 avril 1793.

SIMONET (Edmond), né à Langres en 1662, se fit jésuite en 1681. Ses supérieurs le chargèrent de professer la philosophie à Reims et à Pont-à-Mousson, où il enseigna ensuite la théologie scolastique. Il mourut dans cette ville en 1733. On a de lui un cours de théologie sous ce titre : *Institutiones theologicæ ad usum seminariorum*, Nancy, 1721- 1728, 11 vol. in-12; et à Venise, 1731, 3 vol. in-fol.

SIMONETTA (Boniface), né dans l'Etat de Gênes, selon quelques-uns, et selon d'autres à Milan, entra chez les cisterciens, fut abbé du monastère *del Corno*, dans le diocèse de Lodi, et mourut vers 1490, après avoir rempli les devoirs de son état et tourné ses études du côté de l'histoire ecclésiastique. On doit à ses soins un ouvrage relatif à cet objet, sous ce titre : *De persecutionibus christianæ fidei et romanorum pontificum.* Il fut imprimé d'abord à Milan, en 1492, et ensuite à Bâle en 1509, in-fol. Cet ouvrage est écrit en forme de lettre, et a été traduit en français par Octavien de Saint-Gelais. Il y a beaucoup d'érudition; mais la critique n'ayant pas encore répandu les lumières qu'on a recueillies depuis, il ne faut pas être surpris s'il s'y trouve quelques fautes. — Son oncle, Jean Simonetta, se distingua dans l'étude des belles-lettres, et a donné : *De rebus gestis Francisci Sfortiæ, Mediolanensis ducis, libri* XXXI, Milan, 1480 et 1486, in-f°, bien écrit. Il eut un fils nommé Jacques Simonetta, né à Milan, qui mérita la confiance de Jules II et de Léon X, et fut chargé de plusieurs commissions importantes. Clément VII le fit évêque de Pesaro; Paul III le plaça sur le siége de Perouse, et le créa cardinal. Il mourut à Rome en 1539. On a de lui : *Tractatus reservationum beneficiorum; Epistolæ*, etc. — Simonetta (Louis), cardinal, neveu de Jacques, le remplaça, en 1535, sur le siége de Pesaro. Il se distingua au concile de Trente, où il parut comme légat, et mourut à Rome, en 1568.

SIMONI (Simon ou Simo), médecin de Lucques dans le XVIe siècle, passa de l'Eglise catholique dans le parti des calvinistes et de là dans celui des sociniens. Il finit par n'être d'aucune religion : sort commun des esprits inquiets et raisonneurs, qui, ayant quitté la vraie croyance, ne trouvent plus nulle part où se fixer. (*Voy.* Servet.) Marcel Squarcia Lupi, socinien, le peint comme un homme formellement athée. La pièce où ce sectaire est si maltraité, parut à Cracovie en 1588, in-8°, sous ce titre : *Simonis Simonii summa religio*; elle a été supprimée avec tant d'exactitude qu'elle est d'une rareté extrême. On a de Simoni plusieurs ouvrages de médecine, et d'autres qui ne lui ont guère survécu.

SIMONIS (Pierre), né à Thielt en Flandre, licencié en théologie, fut successivement curé à Courtray, chanoine et premier archiprêtre de Gand, second évêque d'Ypres en 1585, et mourut en 1603, à 66 ans. Il ne dut son élévation qu'à ses vertus et à sa science. On a de lui plusieurs ouvrages, la plupart contre les calvinistes : ils ont été recueillis et publiés à Anvers, 1609, in-fol., par Jean David, son successeur dans la cure de Courtray, et ensuite jésuite. On distingue entre les écrits de ce prélat : *De veritate; Apologia pro veritate catholica ; De hæreseos hæreticorumque natura ;* des *Harangues* et des *Sermons*, bien écrits en latin ; *Instruction pastorale* sur la manière dont les curés doivent se comporter relativement aux exorcismes et aux personnes qui les demandent pour cause de maléfice. *Voy.* Spé. — Il ne faut pas le confondre avec François Simonis, auteur d'un savant ouvrage : *De fraudibus hæreticorum ad orthodoxos tractatio*, imprimé à

Digitized by Google

Mayence en 1678, in-8°. Il en a paru une traduction libre sous le titre : *Artifices des hérétiques*, Paris, 1681, in-12. Il a été aussi traduit en flamand et en italien. Nicéron dit que François Simonis est un nom emprunté et attribue l'ouvrage à un jésuite.

SIMONIS. *Voy.* MENNO.

SIMONIUS. *Voy.* SIMONI.

SIMPLICIUS (saint), natif de Tivoli, pape après saint Hilaire, le 25 février 468, suivant Lenglet-Dufresnoy et le P. Pagi, et en 467 suivant Fleury, gouverna avec beaucoup de prudence dans des temps très-difficiles. Il fit tous ses efforts pour faire chasser Pierre Monge du siége d'Alexandrie, et Pierre le Foulon de celui d'Antioche. Il sut démêler tous les artifices dont Acace de Constantinople se servit pour le surprendre. Il nous reste de lui dix-huit *Lettres*, dont plusieurs sont très-importantes ; elles sont imprimées dans le *Recueil* du P. Labbe. Il mourut le 27 février 483, après 15 ans d'un pontificat glorieux. On célèbre sa fête le 2 mars. Félix III lui succéda. — Relativement à l'édition de ses *Lettres* donnée par M. l'abbé Migne, dans son *Cours complet de Patrologie*, *Voy.* ROBICE.

SIMSON (ARCHIMBAUD), théologien écossais, est connu : par un *Traité des hiéroglyphes des animaux* dont il est parlé dans l'Écriture, Edimbourg, 1622, in-4°, ouvrage savant et recherché ; un *Commentaire* anglais sur la seconde épître de saint Pierre, imprimé à Londres en 1632, in-4°, fort inférieur au précédent.

SIMSON (EDOUARD), théologien anglais, composa une *Chronique universelle*, depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ, Oxford, 1652, in-fol. On en a donné une belle édition à Leyde en 1729, in-fol., et on l'a réimprimée sous le même format, à Amsterdam, en 1752. Quoiqu'il y ait bien des fautes, elle est méthodique, et on la cite quelquefois. La *Vie* de l'auteur est à la tête, avec la liste de ses ouvrages. Né l'an 1578, Simson mourut en 1651.

SINGLIN (ANTOINE), ecclésiastique, fils d'un marchand de vins de Paris, renonça au commerce par le conseil de saint Vincent de Paul, et embrassa l'état ecclésiastique. L'abbé de Saint-Cyran lui fit recevoir la prêtrise, et l'engagea à se charger de la direction des religieuses de Port-Royal. Singlin fut leur confesseur pendant vingt-six ans, et leur supérieur pendant huit. Pascal lui lisait tous ses ouvrages avant de les publier, et s'en rapportait à ses avis. Singlin eut beaucoup de part aux affaires de Port-Royal, et aux traverses que ce monastère essuya. Craignant d'être arrêté, il se retira dans une des terres de la duchesse de Longueville. Il mourut en 1664, dans une autre retraite. On a de lui un ouvrage intitulé : *Instructions chrétiennes sur les mystères de Notre-Seigneur et les principales fêtes de l'année*, Paris, 1671, en 5 vol. in-8°, réimprimé depuis en 1736, 12 vol. in-12. Cette édition est précédée d'une *Vie de Singlin*, par l'abbé Goujet. Il a aussi laissé quelques *Lettres*.

SINNICH (JEAN), Irlandais, né à Cork, docteur professeur de théologie, président du grand collége à Louvain, chanoine de Bruges et de Turnhout, un des ardents défenseurs des écrits de Jansénius, fit le voyage de Rome pour aller plaider la cause de ce fameux prélat, et mourut à Louvain en 1666, après avoir publié : *Saul ex-rex*, Louvain, 1662-1667, 2 vol. in-fol. ; *Goliathismus profligatus*, Louvain, 1667, in-fol., contre les luthériens de la confession d'Augsbourg ; plusieurs écrits en faveur de Jansénius, dont les titres sont fort bizarres, comme *Consonantiarum dissonantia ; Vulpes capta*, etc. Ils ont été condamnés à Rome. L'esprit de parti où il se laissa engager ne l'empêcha pas d'être désintéressé, charitable, et de faire plusieurs fondations utiles et édifiantes.

SINSART (dom BENOÎT), abbé de Munster, naquit à Sedan, en 1696. Il était religieux de la congrégation de Saint-Vannes, et avait fait profession à l'abbaye de Senones, en Lorraine, le 7 septembre 1716. Avant de se consacrer à Dieu, il avait suivi pendant quelque temps la profession des armes, et avait servi en Hollande en qualité d'ingénieur. Il professa la philosophie et la théologie d'une manière distinguée dans différents monastères de sa congrégation. Nommé prieur à Munster en Alsace, il fut élu en 1743, coadjuteur de dom Rutau, qui en était abbé, et à qui il succéda, en 1745. On a de lui : les *Vrais sentiments de saint Augustin sur la grâce, et son accord avec la liberté*, Rouen (Bâle), 1739, in-8°. Il y prouve que de la doctrine de Jansénius résulte l'extinction du libre arbitre, par rapport à ses actions méritoires et aux mouvements de la grâce efficace. La *Vérité de la religion catholique démontrée contre les protestants, et mise à la portée de tout le monde*, Strasbourg, 1746, in-8°, avec une *Réfutation* de la réponse de M. Pfaff à la 2e *Lettre* du P. Scheffmacher à un gentilhomme protestant, et des *Remarques* sur un sermon de de M. Ibbas, docteur anglais ; *Défense du dogme catholique sur l'éternité des peines*, Strasbourg, 1748, in-8° ; *Essai sur l'accord de la foi et de la raison touchant l'eucharistie*, Cologne, 1748, in-8° ; *Chrétiens anciens et modernes*, ou *Abrégé des points les plus intéressants de l'histoire ecclésiastique*, Londres, 1754, in-12 ; un petit ouvrage *sur l'utilité des moines ; Recueil de pensées diverses sur l'immatérialité de l'âme, son immortalité, sa liberté, et sa distinction d'avec le corps*, ou *Réfutation du matérialisme, avec une réponse aux objections de M. Cuentz et aux arguments du philosophe Lucrèce*, Colmar, 1756, in-8°. Il a aussi travaillé à un nouveau *Rituel* pour le diocèse de Bâle. Il avait approuvé le traité théologique *sur l'autorité et l'infaillibilité de dom Petit-Didier*, Luxembourg, 1724, in-12, ouvrage supprimé la même année par les arrêts des parlements de Metz et de Paris. Dom Sinsart mourut à Paris le 23 juin 1776.

SIONITE (GABRIEL). *Voy.* GABRIEL.

SIRET (PIERRE-HUBERT-CHRISTOPHE), ancien chanoine régulier de la congrégation de Sainte-Geneviève, né à Reims le 3 août 1754,

Digitized by Google

mort à Paris, le 19 mai 1834, étant curé de la paroisse de Saint-Séverin, professa d'abord la rhétorique dans l'abbaye de Sainte-Geneviève à Paris, et se dévoua ensuite à la prédication. Sa nomination au prieuré de la cure du Val-des-Ecoliers l'éloigna de la capitale, et il était prieur-curé de Sourdun à l'époque de la révolution. Il en adopta les principes et il prêta, en 1791, le serment à la constitution civile du clergé, à l'exemple de M. de Brienne, archevêque de Sens, dans le diocèse duquel il se trouvait. Il cessa, en 1793, d'exercer les fonctions du saint ministère, et il se procura des moyens d'existence en travaillant dans les bureaux de M. de Normandie, liquidateur général de la dette des émigrés. En 1797, il fut attaché comme simple vicaire au clergé de Saint-Merry, et il se fit entendre dans la plupart des chaires de la capitale. C'est en 1820 qu'il fut nommé curé de Saint-Séverin. Il se fit aimer dans ce poste par son aménité et par sa prudence, et il parvint à restaurer son église ravagée par le vandalisme révolutionnaire. On a de l'abbé Siret : *Eloge funèbre de Mgr le cardinal de Belloy, archevêque de Paris*, 1808, in-8° ; *Eloge funèbre de Louis XVI*, 1814, in-8° ; *Panégyrique de saint Patrice*, prononcé au collége des Irlandais, in-8° ; *Discours prononcé pour la profession de deux religieuses à l'Hôtel-Dieu de Paris*, 1817, in-8° ; *Mémorial de la chaire*, ou *Manuel du jeune prédicateur*, contenant des sujets variés, des textes, prônes et discours à développer pour les dimanches et fêtes, ouvrage très-utile aux jeunes ecclésiastiques, Paris, 1824, 1 vol. in-12. On trouve aussi deux sermons de lui à la suite des *Sermons* de M. Cochin, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, dont il fut l'éditeur. — Son frère, Charles-Joseph-Christophe SIRET, né à Reims le 4 novembre 1760, mort dans la même ville le 28 mai 1838, à 78 ans, se distingua dans l'enseignement. Il fut censeur du collége royal et bibliothécaire de Reims. C'est à lui qu'est dû l'*Epitome historiæ græcæ*, in-12, l'un des livres classiques dont il s'est fait le plus d'éditions. En 1810, il traduisit de l'italien et fit imprimer à Reims des *Méditations et prières pour servir de préparation à la fête de la B. M. Sainte-Thérèse de Jésus*, in-12. Il avait projeté de continuer les *Essais historiques sur la ville de Reims*, commencés par la commission des archives de cette ville créée par un arrêté de la mairie du 22 février 1822 ; il était un des membres les plus distingués de cette commission qui l'avait choisi pour la rédaction des nos 3 et suiv., jusqu'au n° 16 inclusivement, tous imprimés à Reims, 1822-1825, in-8°. D'après les notes de cette commission il rédigea le *Précis historique du sacre de S. M. Charles X*, 1825, in-4°.

SIRICE (saint), Romain, monta sur la chaire de saint Pierre après Damase Ier, en décembre 384, à l'exclusion d'Ursicin, et mourut en novembre 398. On a de lui plusieurs *Epîtres* intéressantes, dans le *recueil* de dom Coustant ; entre autres une à Himère, évêque de Tarragone, dans laquelle il répond à diverses questions importantes de ce prélat. Elle passe, parmi les savants, pour la première épître décrétale qui soit véritable. Le P. Papebrock prouve que les épîtres de ce pape ont été au moins interpolées (*Voy.* le *Propylæum*). Il condamna Jovinien et ses sectateurs. On trouve son nom dans plusieurs anciens Martyrologes, entre autres dans celui de saint Jérôme ; cependant Baronius l'a omis dans le sien, parce qu'il a cru que la vie de ce pontife prêtait à quelques critiques ; mais Florentinius, auteur d'un commentaire sur le Martyrologe de saint Jérôme, réfute savamment Baronius, et s'appuie principalement sur un passage de saint Ambroise.

SIRIQUE. *Voy.* MÉLÈCE.

SIRLET (GUILLAUME), cardinal, né en 1514 à Guardavalle, dans la Calabre, de parents pauvres, se distingua par son érudition et sa piété, et posséda l'estime des papes Marcel II et Pie IV, dont le dernier le fit bibliothécaire du Vatican et cardinal, à la sollicitation de saint Charles Borromée. Il mourut en 1585, à 71 ans. Ce cardinal possédait bien les langues savantes. Il a travaillé à la réforme du *Bréviaire* et du *Missel romain*, et à la correction de la *Version Vulgate de la Bible* ; c'est en partie à ses soins que l'on doit le *Catéchisme du concile de Trente*. Il avait encore fait plusieurs ouvrages ; mais il ne voulut pas permettre qu'on les publiât, excepté les *Variæ lectiones*, qu'il avait rassemblées pour être insérées dans la *Bible Polyglotte* de Plantin d'Anvers.

SIRMOND (JACQUES), savant jésuite, né à Riom en 1559 d'un magistrat de cette ville, entra chez les Pères de Jésus et s'y distingua par son érudition. Aquaviva, son général, l'appela à Rome en 1590, et Sirmond lui servit de secrétaire pendant 16 ans. Le savant jésuite profita de son séjour à Rome ; il rechercha les monuments antiques, visita les bibliothèques et enrichit son esprit de toutes sortes de connaissances. Les cardinaux d'Ossat et Barberin furent ses protecteurs et ses amis ; il jouit aussi de l'estime du cardinal Baronius, auquel il ne fut pas inutile pour la composition de ses *Annales*. On voulait le retenir à Rome ; mais l'amour de la patrie le rappela en France en 1608. Louis XIII, pour mieux l'attacher à sa personne, le choisit pour son confesseur l'an 1637 ; et cela, comme dit Henri de Valois, dans l'*Eloge* qu'il a fait du P. Sirmond, *Ne tantus vir ad illustrandam Ecclesiæ gallicanæ antiquitatem natus, Galliæ eriperetur*. Il remplit longtemps ce poste délicat avec l'estime du public et la confiance du roi, et il ne cessa de l'occuper que quelques années avant sa mort, arrivée en 1651, à 92 ans. Le P. Sirmond avait les vertus d'un religieux et les qualités d'un citoyen. Lorsqu'il était à Rome, il s'employa fort utilement pour les intérêts de la France. La ville de Clermont ayant voulu enlever à Riom, sa patrie, le bureau des finances, il obtint une déclaration du roi qui l'y fixait pour toujours. Quoique d'un caractère doux dans la société, il était assez vif dans ses écrits polémiques. Il a rendu les plus grands services à l'histoire de l'Eglise

Digitized by Google

par ses nombreux écrits. Débrouiller la chronologie, faire revivre plusieurs auteurs ignorés, commenter des ouvrages obscurs, les rendre intelligibles, faire naître, pour ainsi dire, l'ordre et la lumière du sein du chaos, voilà l'idée qu'on doit se former des travaux de cet auteur. Voici ses principaux ouvrages : d'excellentes *Notes* sur les capitulaires de Charles le Chauve et sur le code théodosien ; une *Edition* des conciles de France, avec des *Remarques*, Paris, Cramoisi, 1629, 3 vol. in-fol. Pour la compléter, il faut y joindre le *Supplément* du P. de Lalande, Paris, 1666, in-fol., et les *Concilia novissima Galliæ* d'Odespun, Paris, 1646, in-fol., etc.; des *Editions* des *OEuvres* de Théodoret et d'Hincmar de Reims; la première *Edition* de *Facundus d'Hermiane*, avec des notes savantes, Paris, 1629, in-8° ; un grand nombre d'*Opuscules* sur différentes matières, imprimés à Paris en 1696, en 5 vol. in-fol., et Venise, 1728, 5 vol. in-fol., très-belle édition. Il y en a plusieurs contre Godefroy, Saumaise, Richer et Saint-Cyran. L'érudition y est ménagée à propos, et son style peut servir de modèle à ceux qui traitent les matières théologiques : son latin est pur et élégant. Cependant, quelques éloges qu'on ait donnés au P. Sirmond, il est certain que l'on a publié depuis des éditions supérieures aux siennes ; mais cela était aisé à ceux qui avaient celles-ci sous les yeux. Les jansénistes, et même quelques autres savants, se sont beaucoup récriés contre son *Histoire prédestinatienne*, et celle de la *Pénitence publique;* mais il ne paraît pas que leurs plaintes fussent fondées sur des motifs bien solides ; elles n'attirèrent pas l'attention de l'autorité ecclésiastique.

SIRMOND (Jean), neveu du précédent, membre de l'académie française et historiographe de France, naquit à Riom vers 1589, et mourut en Auvergne en 1649. Il était regardé par le cardinal de Richelieu comme un des meilleurs écrivains de son temps ; mais le public n'en porta pas un jugement si flatteur, quoiqu'il eût des connaissances et un style aisé et agréable. On a de lui : la *Vie du cardinal d'Amboise*, imprimée en 1631, in-8°, sous le nom du sieur *des Montagnes :* elle tient un peu trop de l'éloge ; des *Poésies* latines, 1654, qui ne sont pas sans mérite.

SIRMOND (Antoine), jésuite, né à Riom en 1591, et frère de Jean, mourut à Paris en 1643. Il avait publié, deux ans auparavant, un ouvrage intitulé : *Défense de la vertu*, in-8°, dans lequel il osait avancer qu'on ne peut marquer précisément aucun temps de la vie où l'on soit tenu de faire un acte d'amour de Dieu, et que l'accomplissement du précepte consiste à ne rien faire de contraire à son amour. Ses propositions furent désavouées par ses confrères, et l'auteur fut mis en pénitence. Nicole n'a pas laissé de leur en faire un crime dans ses notes sur la dixième *Lettre provinciale*. « Une pareille « injustice, dit un critique, ne contribue pas « peu à faire connaître les écarts dans les- « quels l'esprit de parti est capable de se « précipiter. » On a de lui aussi un traité *De immortalitate animæ*, et un autre intitulé : *l'Auditeur de la parole de Dieu*. L'auteur des Provinciales confond ce Sirmond avec le célèbre Jacques Sirmond, sans doute pour donner plus d'importance à sa critique. Ce n'est pas, à beaucoup près, la seule bévue ou méchanceté de ce genre qui se trouve dans ces fameuses Lettres.

SISARA, général de l'armée de Jabin, roi d'Azor, que son maître envoya contre Barac et Débora, qui avaient une armée de dix mille hommes sur le Thabor. Sisara ayant assemblé toutes ses troupes et neuf cents chariots armés de faux, vint de Haroseth au torrent de Cison. Barac marcha contre lui et le vainquit. Sisara alla se réfugier dans la tente d'Haber le Cinéen. Jahel, femme d'Haber, le voyant épuisé de fatigue, lui donna à boire du lait, le fit coucher et le couvrit d'un manteau ; mais Sisara s'étant endormi, elle lui enfonça dans la tête un grand clou, dont il mourut sur-le-champ vers l'an 1285 avant Jésus-Christ. *Voy.* Jahel et Débora.

SISINNIUS, syrien de nation, succéda au pape Jean VII le 19 janvier 708, et mourut subitement le 7 février suivant, après vingt jours de pontificat.

SISMONDI (Jean-Charles-Léonard Simonde de), historien, économiste et littérateur, né le 9 mai 1773 à Genève, où son père était ministre de l'Evangile, mort dans la même ville le 25 juin 1842, n'a publié aucun ouvrage spécial sur le dogme ou sur les croyances religieuses. Aussi, si nous lui donnons une place dans ce Dictionnaire, c'est moins à cause de ses propres écrits que parce que l'un d'eux a donné occasion à une excellente réfutation de Manzoni que nous mentionnerons en son lieu. Nous nous bornons à donner ici la liste des ouvrages de Sismondi, en constatant que, si l'on a pu louer les recherches et le soin que l'auteur apportait dans la rédaction de ses compositions historiques, on y reconnaît malheureusement trop souvent la trace profonde des erreurs protestantes dont son esprit était imbu. *Tableau de l'agriculture de la Toscane*, Genève, 1801, in-8° ; *De la richesse commerciale*, Genève et Paris, 1803, 2 vol. in-8° ; *Histoire des républiques italiennes du moyen-âge*, Zurich et Paris, 1807-1818, 16 vol. in-8° ; réimprimée à Paris, 1825-1826. C'est sur cet ouvrage que le célèbre écrivain Manzoni publia des observations critiques qui ont été traduites de l'italien en français par M. l'abbé Delacouture, sous ce titre : *Défense de la morale catholique contre l'Histoire des républiques italiennes, de Sismondi*, Paris, 1835, in-12. L'ouvrage de Manzoni a été reproduit par M. l'abbé Migne dans le tome XIV de sa grande collection des *Démonstrations évangéliques*, Paris, 1843-1849, 18 vol. in-4°. *Littérature du midi de l'Europe*, cours donné à Genève dans l'hiver de 1811 à 1812, Paris, 1813, 4 vol. in-8° ; 3° édition, Paris, 1819 ; *Nouveaux principes d'économie politique*, ou *De la richesse dans ses rapports avec la population*, Paris, 1819, 2 vol. in-8° ; 2° édition

Digitized by Google

fort augmentée, 1826. Cet ouvrage donna lieu à une polémique assez vive de l'auteur avec Malthus, Ricardo et Jean-Baptiste Say ; *Histoire des Français*, Paris, 1821-42, 29 vol. in-8° : cette histoire, que l'auteur voulait conduire jusqu'à l'assemblée des Etats-généraux, finit avec le règne de Louis XV ; *Julia Severa*, ou *l'An* 492, Paris, 1822, 3 vol. in-12 : c'est un tableau des mœurs et des usages dans les Gaules à l'époque de l'établissement de Clovis ; *Histoire de la renaissance de la liberté en Italie, de ses progrès, de sa décadence et de sa chute*, Paris, 1832, 2 vol. in-8° ; *Histoire de la chute de l'empire romain et du déclin de la civilisation, de l'an* 250 *à l'an* 1000, Paris, 1835, 2 vol. in-8° ; *Etudes sur les constitutions des peuples libres*, ou *Des sciences sociales*, Paris, 1836-38, 3 vol. in-8° : les tomes II et III sont aussi intitulés Ire et IIe des *Etudes* sur l'économie politique ; *Précis de l'histoire des Français*, Paris, 1839, 2 vol. in-8° ; plus un grand nombre d'opuscules critiques, philosophiques, politiques, biographiques, etc. Nous croyons devoir rapporter ici l'appréciation des ouvrages historiques de Sismondi faite par M. de Loménie, dont la Notice est *extrêmement favorable* à cet auteur, et dont le jugement est loin de pouvoir être taxé de sévérité : « M. de Barante « a dit avec esprit de Sismondi, que, dans « ses vertueuses indignations, il s'était fait « en quelque sorte *l'ennemi personnel de tous « les rois, seigneurs ou évêques* des temps « passés. A la vérité ce n'est point parce « qu'ils sont rois, seigneurs ou évêques « (toute prévention démocratique ou philo- « sophique est étrangère à l'illustre histo- « rien), mais bien parce que leurs actions « sont rarement conformes aux strictes rè- « gles de la probité ou de la justice. Il est « certain que, considérée exclusivement sous « ce point de vue, notre histoire, comme « toutes les histoires, offre un aspect assez « peu séduisant ; il est certain aussi que « cette face du sujet n'est point à négliger. « Je n'ai pour ma part aucun goût pour les « parades de quelques charlatans historiques « du temps actuel, qui, dans leur scepticisme « industriel, pour se donner sans frais de « travail des airs d'originalité et de profon- « deur, s'amusent à nous développer le *grand « côté* de tous les crimes, de toutes les per- « fidies, de toutes les infamies qui salissent « l'histoire ; mais encore faut-il, dans l'ap- « préciation des actions des hommes, tenir « compte des influences extérieures. Du « commencement à la fin de l'*Histoire des « Français*, vous chercheriez vainement un « homme investi d'une puissance quelcon- « que qui ne soit sévèrement traité par Sis- « mondi ; les rois, en particulier, portent « presque toujours la responsabilité de tout « le mal qui se commit de leur temps ; or, « cela n'est pas précisément équitable : les « rois, même les plus absolus, ne furent « souvent que les instruments de passions « ou d'idées plus puissantes qu'eux. Il ne « leur fut pas toujours loisible d'être plus « habiles ou plus justes, et les idées qui les « dirigèrent s'enchaînent suivant une loi de « perfectionnements successifs dont la re- « cherche est aussi une des attributions de « l'historien. » Ce témoignage d'un apologiste montre assez avec quelles précautions on doit lire les ouvrages de Sismondi.

SIXTE Ier ou XISTE (saint), Romain, pape après Alexandre Ier, l'an 119, fut martyrisé vers la fin de l'an 127. Il ordonna que les vases sacrés ne pourraient être touchés que par les ministres des autels. On lui attribue mal à propos deux *Décrétales*. Saint Télesphore lui succéda.

SIXTE II (saint), Athénien, pape après Etienne Ier, en 257, souffrit le martyre trois jours avant son fidèle disciple, saint Laurent, le 6 août 258, durant la persécution de Valérien. Rufin attribuait à ce pape le *Recueil des sentences* du philosophe Sextus. Saint Denis fut son successeur.

SIXTE III (saint), prêtre de l'Eglise romaine, obtint la chaire de saint Pierre après le pape Célestin Ier, en 432. Il trouva l'Eglise victorieuse des hérésies de Pélage et de Nestorius, mais déchirée par la division des Orientaux. Il réussit à éteindre cette espèce de schisme en réconciliant saint Cyrille avec Jean d'Antioche. On a de ce pape plusieurs *Epîtres* dans le recueil de dom Coustant, et quelques *Pièces de poésie* sur le péché originel, contre Pélage, dans la Bibliothèque des Pères. On place sa mort en juillet 440. Léon le Grand lui succéda.

SIXTE IV (FRANÇOIS D'ALBESCOLA DE LA ROVÈRE), fils d'un pêcheur du village de Celles, à cinq lieues de Savone, dans l'Etat de Gênes, embrassa la règle des Cordeliers, professa la théologie à Padoue et dans les plus célèbres universités d'Italie, et devint général de son ordre. Paul II l'honora du cardinalat. Après la mort de ce pontife, en 1471, il fut élevé sur la chaire de saint Pierre. Il accorda le chapeau de cardinal à deux de ses neveux, quoique fort jeunes encore, et ce fut un sujet de mécontentement pour les anciens. Il était si facile, qu'il ne pouvait rien refuser : il arriva souvent qu'il avait accordé une même grâce à plusieurs personnes. Il fut obligé, pour éviter cet inconvénient, de charger un de ses officiers de tenir un registre des requêtes qu'on lui présentait. Un de ses premiers soins fut d'envoyer des légats chez les princes chrétiens, pour les exciter à la guerre contre les infidèles ; mais son zèle n'eut pas beaucoup de succès. Cependant il fit partir, en 1472, le cardinal Caraffe à la tête d'une flotte de 29 galères, qui, s'étant jointe à celle des Vénitiens et des Napolitains, se saisit de la ville d'Attalie en Pamphylie, et obligea l'armée des Turcs à se retirer sans avoir rien fait. Le légat prit ensuite Smyrne, aidé des Vénitiens seuls, et y fit un riche butin. Après cette expédition, il rentra à Rome comme en triomphe, menant avec lui 25 Turcs montés sur de beaux chevaux, 12 chameaux chargés de dépouilles, avec beaucoup d'enseignes prises sur les ennemis, et une partie de la chaîne de fer qui fermait la porte d'Attalie.

Digitized by Google

Sixte donna tous ses soins à l'embellissement de la ville de Rome, fit construire sur le Tibre un beau pont qui porte son nom, fit bâtir et réparer des palais, des églises, paver les rues, etc. L'année 1476 fut signalée par une bulle dans laquelle Sixte IV accorda à ceux qui célébreraient avec dévotion la fête de l'immaculée Conception de la sainte Vierge, les mêmes indulgences qui avaient été accordées par les papes pour la fête du Saint-Sacrement. Il eût été plus sage de mettre quelque différence entre ces indulgences, comme il y en avait certainement entre les sujets et les motifs. Ce décret, le premier de l'Église romaine touchant cette fête, ayant souffert des contradictions, il donna une nouvelle bulle en 1483, pour réprimer les excès de quelques ecclésiastiques, qui prêchaient que tous ceux qui croyaient la Conception immaculée de la sainte Vierge, péchaient mortellement et étaient hérétiques; tandis que d'autres, par un autre excès, taxaient d'hérésie ceux qui ne la croyaient pas. Les hérétiques qui ont blâmé l'Église d'avoir institué une fête pour célébrer une chose qu'elle n'a pas voulu décider, ne songent pas que la conception de la Vierge, ne fût-elle pas immaculée, est néanmoins, comme l'observent les cardinaux Bellarmin et Gotti, un événement assez important au christianisme pour le célébrer. D'ailleurs une opinion pieuse, aussi fondée que celle-là et aussi ancienne (*voy.* MAHOMET et DUNS), suffit pour instituer une fête, quand l'objet direct et absolu du culte (qui est ici la sainte Vierge) est bien certainement réel et digne des honneurs d'une solennité chrétienne. Il faut convenir, du reste, que les religieux de Saint-François et ceux de Saint-Dominique se sont trop vivement déclarés les uns pour, les autres contre un sentiment qui, de sa nature, n'était pas susceptible d'une décision dogmatique. (*Voy.* PAUL V.) Une autre dispute aussi vive, mais moins grave, divisait ces deux ordres. Les cordeliers niaient que sainte Catherine de Sienne eût eu des stigmates, et prétendaient que ce privilége n'avait été accordé qu'à saint François, leur patriarche. Le pape, qui avait été de leur ordre, et qui d'ailleurs ne trouvait pas les raisons des dominicains satisfaisantes, défendit, sous peine des censures ecclésiastiques, de peindre les images de cette sainte avec les stigmates. Une contestation non moins frivole agitait alors les chanoines réguliers de Saint-Augustin et les ermites du même nom : ils voulaient les uns et les autres être enfants de Saint-Augustin. (*Voy.* WIMPHELINGE.) Le pape se préparait à terminer cette affaire, lorsqu'il mourut en 1484, âgé de 71 ans. Ce pontife ternit sa gloire par la confiance aveugle qu'il eut pour ses neveux, et par la passion qu'il montra contre la maison de Médicis et contre les Vénitiens. On lui attribue la rédaction des *Regulæ cancellariæ romanæ*, 1471, in-4°, traduites en français par du Pinet, 1564, in-8°; livre qui a fourni aux protestants, qui ne s'arrêtaient ni à l'esprit ni au but de la chose, l'occasion de déclamer beaucoup contre la cour de Rome. Nous avons de lui plusieurs *Traités* en latin : un sur le *sang de Jésus-Christ*, Rome, 1473, in-fol.; un autre sur la *puissance de Dieu;* une *Explication* du *Traité* de Nicolas Richard, touchant les indulgences. Innocent VIII fut son successeur.

SIXTE V ou SIXTE-QUINT, naquit en 1521, dans un village de la Marche d'Ancône, appelé les *Grottes*, près du château de Montalte. Son père, qui était vigneron, ne pouvant le nourrir, le donna fort jeune à un laboureur, qui lui fit garder ses moutons, ensuite ses pourceaux. *Félix Peretti* (c'est ainsi qu'il s'appelait) s'acquittait de cet emploi, lorsqu'il vit un cordelier conventuel qui était en peine du chemin qu'il devait prendre pour aller à Ascoli. Il le suivit et témoigna une si grande passion pour l'étude, qu'on l'instruisit. Ses talents répondant aux soins qu'on prenait de lui, on le revêtit de l'habit de cordelier. Le frère Félix devint en peu de temps bon grammairien et habile philosophe. Il fut fait prêtre en 1545, puis docteur et professeur de théologie à Sienne, et prit le nom de Montalte. Il s'acquit une si grande réputation par ses sermons à Rome, à Gênes, à Pérouse et ailleurs, qu'il fut nommé commissaire à Bologne et inquisiteur à Venise; mais, s'étant brouillé avec le sénat et les religieux de son ordre, il se retira à Rome. A peine fut-il arrivé qu'il devint un des consulteurs de la congrégation, puis procureur général de son ordre. Il accompagna en Espagne le cardinal Buoncompagno, en qualité de théologien du légat et de consulteur du saint-office. Le cardinal Alexandrin, son disciple et son protecteur, ayant obtenu la tiare sous le nom de *Pie V*, se souvint de Montalte et lui envoya en Piémont un bref de général de son ordre. Il l'honora ensuite de la pourpre romaine. Le cardinal Buoncompagno ayant succédé à Pie V en 1572, sous le nom de *Grégoire XIII*, frère Félix aspira, si l'on en croit Gregorio Leti, au trône pontifical, et, pour mieux y parvenir, il cacha ses vues. Il renonça volontairement à toutes sortes de brigues et d'affaires, se plaignit des infirmités de sa vieillesse et vécut dans la retraite, comme s'il n'eût travaillé qu'à son salut. Grégoire XIII étant mort, les cardinaux, après avoir été quelque temps divisés, se déterminèrent en sa faveur et l'élurent le 24 avril 1585. A peine eut-il la tiare sur la tête, qu'étant sorti de sa place il jeta le bâton sur lequel il s'appuyait, leva la tête droite et entonna le *Te Deum* d'une voix si forte, que la voûte de la chapelle en retentit. Voilà ce que raconte Leti, dont l'imagination romanesque et satirique rend les récits très-suspects. Dès qu'il fut élevé sur le saint-siége, il s'appliqua à purger les terres de l'Église des brigands qui y exerçaient impunément toutes sortes de violences. Il montra une rigueur extrême dans les moyens qu'il employa pour procurer la sûreté publique. Il arrêta la licence, qui était sans bornes sous le dernier pontificat. Il faisait dresser des potences pour punir à l'instant ceux qui

Digitized by Google

commettraient quelque insolence pendant le divertissement du carnaval. Il fit des édits très-sévères contre les voleurs, les assassins et les adultères. Il entreprit de relever le fameux obélisque de granit que l'on voit actuellement sur la place de Saint-Pierre à Rome, et dont l'érection fut confiée à l'habileté de l'ingénieur Fontana. Après avoir achevé ce grand ouvrage, il fit déterrer trois autres obélisques et les fit placer devant d'autres églises. Il fit encore bâtir à grands frais, dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, une chapelle superbe de marbre blanc, et deux tombeaux, un pour lui, et un autre où il fit transporter le corps de Pie V, par reconnaissance des bienfaits qu'il en avait reçus. Au commencement de l'année suivante, 1586, il donna une bulle pour défendre l'astrologie judiciaire, qui était alors en vogue à Rome. Quelques personnes de condition s'étant amusées à cette science absurde, furent condamnées aux galères. Par une autre bulle, il défendit aux cordeliers de se faire capucins, sous peine d'excommunication : ces sortes de changements arbitraires, sous prétexte d'embrasser un ordre plus austère, étaient sujets à de grands inconvénients. Il fixa le nombre des cardinaux à 70, par une bulle du 3 décembre 1586, qui a été observée par ses successeurs. Il entreprit de changer en ville le village des Grottes, où il avait pris naissance ; mais le terrain rendant l'exécution de ce projet impossible, il se contenta de faire bâtir cette nouvelle ville à Montalte même, dont il avait porté le nom étant cardinal, et il l'érigea en évêché. Sixte-Quint donna une nouvelle forme à la congrégation du saint-office, établie par Paul IV pour juger les hérétiques. On le regarde en quelque sorte comme l'instituteur de la congrégation des rites. La dernière année de son pontificat, il voulut réparer la célèbre bibliothèque du Vatican, à laquelle le dernier sac de Rome avait causé un grand dommage. Il résolut de n'épargner ni soins ni dépenses pour la rendre la plus riche et une des plus belles de l'univers. Il fit bâtir, dans la partie du Vatican, appelée *Belvédère*, un superbe édifice pour l'y placer, et fit orner ce lieu de belles peintures qui représentaient les principales actions de son pontificat, les conciles généraux et les plus célèbres bibliothèques de l'antiquité. Il fit des règlements fort sages, pour empêcher qu'elle ne fût dissipée dans la suite par la trop grande facilité à communiquer les livres. Il fit encore bâtir près de cette bibliothèque une très-belle imprimerie, destinée à faire des éditions exactes et correctes de beaucoup d'ouvrages altérés par la mauvaise foi des hérétiques, ou par l'ignorance des catholiques. Ces monuments de son savoir et de sa magnificence ne l'empêchèrent pas de veiller sur les intérêts de l'Église dans les pays les plus éloignés, et surtout dans les royaumes d'Europe, dévastés par les nouveaux sectaires. Henri III s'étant joint au parti protestant, et ayant fait lâchement assassiner le cardinal et le duc de Guise, Sixte le frappa d'excommunication. La crainte de voir périr la religion catholique en France lui fit aussi donner une bulle contre Henri IV, qu'il estimait cependant beaucoup, et qu'il aurait sans doute accueilli avec empressement s'il eût été encore en vie lors de la conversion de ce prince. Un travail excessif le minait peu à peu ; sa dernière maladie ne put le lui faire interrompre. Il mourut en 1590, à 69 ans. Le peuple romain brisa la statue qu'on lui avait élevée : la sévérité de Sixte le lui avait rendu odieux. Ce fut néanmoins à cette sévérité que Rome dut l'avantage de voir le libertinage exclu de ses murs. Avant Sixte, les lois, trop faibles contre les grands, ne mettaient pas les jeunes filles à l'abri des entreprises de la témérité et de l'impudence ; mais sous le règne de ce nouveau pape, elles purent jouir en sûreté de leur vertu, et se promener dans les rues de Rome avec autant de tranquillité que dans l'enceinte d'un couvent. L'adultère connu était condamné au dernier supplice. Il ordonna même « qu'un « mari qui n'irait pas se plaindre à lui des « débauches de sa femme, serait puni de « mort. » Il avait coutume de dire, comme Vespasien, qu'*un prince doit mourir debout* : sa conduite ne le démentit point. Aussi grand prince que grand pape, Sixte-Quint fit voir qu'il naît quelquefois sous le chaume des gens capables de porter une couronne et d'en soutenir le poids avec dignité. Il sut licencier les soldats, les gardes même de ses prédécesseurs, et dissiper les bandits par la seule force des lois, sans avoir de troupes ; se faire craindre de tout le monde par sa place et par son caractère ; renouveler Rome, et laisser le trésor pontifical très-riche ; telles sont les marques de son règne, et marques qui n'appartiennent qu'à lui. On peut voir la *Vie de Sixte-Quint* par Leti, traduite en français, Paris, 1685, 2 vol. in-12, par Jean Le Pelletier ; mais il faut bien se garder de croire tout ce que l'auteur raconte. Voy. Leti. Une autre *Histoire du pape Sixte-Quint*, bien plus exacte que celle de Leti, a été publiée par le P. Tempesti, cordelier, Rome, 1754, 2 vol. in-4°. « Sixte-Quint en place, « dit un historien, ne montra plus qu'une « gravité, une force et une grandeur parfaitement assortie à la dignité suprême dont « il était revêtu. Il se montra constamment « ennemi du vice et protecteur de la vertu, « pénétrant et juste, vigilant et sévère observateur de l'ordre, magnifique en tout « ce qui regarde la splendeur de l'Etat et la « gloire de la religion ; ami des lettres et de « tous les arts, très-appliqué lui-même à « l'étude, où il passait une partie de la nuit, « après avoir donné le jour aux affaires. Enfin, soit qu'on le considère dans le réglement de sa maison, ou dans l'administration publique et les démêlés qu'il eut avec « différents princes, on ne peut disconvenir « qu'il n'ait été un de ces hommes rares qui « font honneur à l'humanité. » On travailla, par ordre de Sixte-Quint, à une nouvelle *Version* latine de la Bible, qui parut en 1590, 3 parties en 1 vol. in-fol. Les fautes dont on

Digitized by Google

la trouva chargée, obligèrent Clément VIII d'en faire faire, en 1592, une nouvelle édition dans laquelle furent corrigées les inexactitudes répandues dans la première. Urbain VII lui succéda.

SIXTE DE SIENNE, né en 1520, dans la ville dont il porte le nom, fut converti du judaïsme à la religion chrétienne, et se fit cordelier. Convaincu d'avoir enseigné des hérésies, et refusant avec opiniâtreté de les abjurer, il fut condamné au feu. La sentence allait être exécutée, lorsque le pape Pie V, alors cardinal et inquisiteur de la foi, vainquit son obstination, et le fit passer de l'ordre de Saint-François dans celui de Saint-Dominique. Sixte s'y consacra à la chaire et à l'étude de l'Ecriture sainte. Il réussit dans ces différents travaux l'un et l'autre si importants. Le pape Pie V, charmé de ses vertus et de son savoir, lui donna des marques d'une estime distinguée. Sixte termina sa carrière à Gênes en 1569, à 49 ans. Son principal ouvrage est sa *Bibliothèque sainte*, dans laquelle il disserte sur les livres et les versions de l'Ancien Testament, et donne les moyens de les expliquer. On y trouve aussi d'excellentes remarques pour l'intelligence des Pères. Cet ouvrage est savant, curieux et utile ; il y a cependant des jugements faux, et l'auteur manque quelquefois de critique. La meilleure édition est celle de Naples, 1742, en 2 vol. in-fol., avec des remarques pleines d'érudition. On a encore du pieux dominicain : des *Notes* sur différents endroits de l'Ecriture sainte ; des *Questions astronomiques géographiques*, etc. ; des *Homélies sur les Evangiles*, etc., plus remplies de citations que d'éloquence.

SIXTUS. *Voy.* SEXTUS.

SKELTON (PHILIPPE), savant théologien irlandais, né en 1707, près de Lisburn, dans le comté d'Antrim, fut en 1750 pourvu de la cure de Peltigo, dans le comté de Donégal. Il s'y montra pasteur aussi vigilant que charitable. Une disette étant survenue, il aida ses paroissiens de son argent et de ses provisions. Il vendit même ses meubles et jusqu'à sa bibliothèque, à laquelle il était fort attaché. Il prêchait d'une manière si persuasive, qu'il ramena à la communion anglicane un assez grand nombre de dissidents. L'évêque de Clogher le nomma en 1759 à la cure de Déocnish, au comté de Fermanagh ; et à celle de Fintona, au comté de Tyrone, 1766. On lui doit divers ouvrages dont voici les titres : *Le Déisme révélé*, 2 vol. in-8° ; livre qui eut un grand succès et qui le méritait ; des *Sermons* ; des *Pièces fugitives* ; divers *Traités*. On a formé du tout des *OEuvres complètes*, en 7 vol. in-8°. Cet ecclésiastique estimable mourut à Dublin en 1787.

SLAUGHTER (EDOUARD), jésuite anglais, enseigna avec réputation la langue hébraïque, les mathématiques et la théologie au collége de sa nation à Liége. Il y mourut dans un âge avancé, le 21 janvier 1729. On a de lui : *Grammatica hebraica*, Amsterdam, 1699 : elle est estimée ; *Arithmetica*, Liége, 1725, in-12.

SLEIDAN (JEAN PHILIPSON), historien renommé, né à Schleide, petite ville, capitale du comté de ce nom, dans le duché de Luxembourg, en 1506, de parents obscurs, passa en France l'an 1517. Ses talents le lièrent avec les trois illustres frères de la maison du Bellay. Le cardinal de ce nom le prit en amitié, l'emmena avec lui à la diète de Haguenau, et l'employa dans des affaires importantes. Sur ces entrefaites parut, en 1542, l'édit de François Ier, contre les partisans de Luther. Le penchant de Sleidan pour les nouvelles erreurs l'obligea de se retirer à Strasbourg, où son ami Sturmius lui procura un établissement avantageux. Sleidan fut député en 1545 par les protestants vers le roi d'Angleterre, puis envoyé au concile de Trente. Il fut une des colonnes de son parti. Il avait embrassé la secte de Zuingle en arrivant à Strasbourg ; mais il la quitta dans la suite et mourut luthérien en 1556. On a de lui : une Histoire en 26 livres, sous ce titre : *De statu religionis et reipublicæ Germanorum sub Carolo V, ab anno* 1517, *ad annum* 1555, Strasbourg, 1556, in-8°. Le Père Le Courayer a traduit cet ouvrage en français, Leyde, 1767, 3 vol. in-4°. Henri Pantaléon en a donné une version en allemand, et a continué en latin cette histoire jusqu'en 1562. Landorpius y a ajouté trois volumes et une Apologie de cette histoire, Francfort, 1610. Personne n'a su mieux que Sleidan donner un air de vraisemblance aux mensonges les plus révoltants. On voit combien il avait en horreur Charles-Quint, dont il dénature toutes les actions. C'est néanmoins ce détracteur fanatique d'un si grand prince qu'ont suivi l'abbé Bérault dans son *Hist. eccles.*, Linguet, dans la continuation de l'*Hist. univ.* de Hardion, et presque tous les écrivains d'un siècle, où l'histoire, dit Feller, est devenue le jouet des préventions et des petites vues de tous les genres. Cependant à travers les mensonges de Sleidan, la vérité réclame de temps en temps ses droits, et l'on s'aperçoit que l'esprit de secte ne l'a pas entièrement étouffée. Il y a des passages très-favorables aux catholiques, ce qui a beaucoup déplu aux protestants, et ces témoignages, d'autant plus précieux qu'ils sortaient d'une plume stipendiée par les hérétiques, ont disparu dans les éditions données après la mort de l'auteur. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à comparer l'édition de 1556 avec celle de 1653. (*Voy.* ROVERUS PONTANUS et SURIUS.) *De quatuor summis imperiis*, 1711, in-8°. C'est un assez médiocre abrégé de l'*Histoire universelle*, Gilles Strauch ou Struchius, Conrad Schurtzfleisch, professeur de Wittenberg, l'ont continué jusqu'en 1678, et Christian Junker l'a poussé jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Il a été traduit en français, Paris, 1757, in-8°. Une *Traduction* en latin des Mémoires de Philippe de Comines, qui n'est pas toujours fidèle, Strasbourg, 1545, in-8° ; un *Abrégé*, en latin, de la Chronique de Froissard, Paris, 1562 ; une *Traduction* de la Grande monarchie de Claude de Seyssel. Charles-Quint appelait Paul Jove et Sleidan *ses menteurs*, parce que le premier

Digitized by Google

avait dit trop de bien de lui, et le second trop de mal.

SLUSE (René-François Walther ou Gualtier, baron de), de Visé, petite ville du pays de Liége, était frère du cardinal de Sluse et du baron de ce nom, conseiller d'Etat de l'évêque de Liége. Il devint abbé d'Amay, chanoine et chancelier de Liége, et se fit un nom célèbre par ses connaissances théologiques, physiques et mathématiques. La société royale de Londres le mit au nombre de ses membres. Cet illustre érudit mourut à Liége, en 1685, à 62 ans. On a de lui un ouvrage intitulé : *Mesolabium et problemata solida*, Liége, 1668, in-4° ; et *Dissertatio de sancto Servatio episcopo Trajectensi*, Liége, 1684, in-8°.

SLUSE (Jean Walther, baron de), cardinal, frère du précédent, né à Visé, l'an 1626, fut appelé à Rome par Jean Walther, son oncle, secrétaire des brefs. Il s'y attira d'abord l'estime des personnes les plus distinguées. Clément IX le reçut au nombre de ses prélats domestiques ; il succéda ensuite à l'emploi de son oncle. Le pape l'honora de la plus intime confiance, et le consulta dans les affaires les plus importantes. Innocent XI l'éleva au cardinalat, l'an 1686. Sa trop grande application aux devoirs de sa charge et à l'étude, jointe à sa complexion faible, avança la fin de ses jours. Il mourut le 7 juillet 1687. Quelque recommandable qu'il fût par les qualités de l'esprit, il l'était encore davantage par celles du cœur. Détaché des richesses, il se contenta de son patrimoine et des revenus de sa charge, et refusa constamment tout bénéfice. Les brefs qu'il a dressés sont d'un style vif, et montrent combien il était versé dans la discipline de l'Eglise, l'Ecriture sainte et les saints Pères. Il avait amassé une bibliothèque immense, dont on a imprimé le catalogue en latin, Rome, 1690, in-4°, avec le portrait du cardinal.

SMALTZ (Valentin), *Smalcius*, fameux socinien, né en Thuringe, mort à Cracovie, le 14 décembre, en 1622, est auteur d'un traité contre la divinité de Jésus-Christ, intitulé : *De divinitate Jesu Christi*, 1608, in-4°, traduit en polonais, en allemand et en flamand, et plusieurs fois réfuté, particulièrement par Jean Cloppenburg, dans son ouvrage *Anti-Smalcius*, Franeker, 1632, in-4°.

SMELLAERTS ou SNELLAERTS (Dominique), né à Anvers, en 1630, fit ses études avec un succès distingué dans l'université de Louvain, où il enseigna la philosophie et les langues ; il devint chanoine de la cathédrale de Gand et ensuite d'Anvers, et mourut dans cette dernière ville, le 3 mars 1720. Son principal ouvrage est *Annotationes in sanctum Jesu Christi Evangelium*, Anvers, 1724, in-4° : commentaire écrit d'un style un peu pesant, mais assez pur. Il y a de fort bonnes choses, mais presque rien qu'on ne trouve ailleurs. Il a laissé beaucoup de manuscrits, nommément un Traité en faveur de la validité des ordinations anglaises, matière qu'il n'avait pas bien approfondie, et dont en mourant il avait défendu l'impression. *Voy.* Courayer.

SMITH (Richard), théologien anglais, né l'an 1566 dans le Lincolnshire, fut élevé à l'épiscopat par le pape Urbain VIII, sous le titre d'évêque de Chalcédoine et envoyé en Angleterre en 1625. N'ayant pas assez ménagé les religieux qui étaient dans ce royaume, il souleva contre lui les catholiques. Smith fut obligé, l'an 1628, de se retirer en France. Deux jésuites, Knot et Floyd, publièrent deux *Ecrits contre le droit que les évêques prétendaient avoir d'approuver les réguliers*, droit que Smith avait vainement réclamé en Angleterre. Ces deux livres furent censurés par M. de Gondi, archevêque de Paris, par la Sorbonne et par le clergé de France, qui manda les jésuites et les obligea de les désapprouver. Malgré ce désaveu, le P. Floyd opposa deux autres ouvrages à ces censures. C'est à cette occasion que l'abbé de Saint-Cyran fit, avec l'abbé de Barcos, son neveu, le gros livre intitulé *Petrus Aurelius*. Richard Smith, qui avait occasionné ces disputes, mourut à Paris en 1655. A l'occasion de la querelle dont nous avons parlé, concernant la juridiction épiscopale, Richard Smith avait composé un écrit intitulé : *Brevis et necessaria declaratio juris episcopalis*, etc., Calais, 1631. Il fut traduit la même année en anglais, et imprimé à Douai : il est dirigé contre Floyd. Ceux qu'il fit contre les anglicans, tant en latin qu'en anglais, sont assez nombreux. Nous citerons : *Réponse à Thomas Bell*, auteur de la *Ruine du papisme*, 1603, in-8° ; *Balance de la religion selon les règles de la Providence*, où il prouve que tous les rois d'Angleterre, et tous les archevêques de Cantorbéry, depuis l'apôtre saint Augustin, avaient fait constamment profession de la religion catholique, 1609 ; *Collatio doctrinæ catholicæ et protestantium*, Paris, 1622, in-4° ; trad. en anglais, avec des augm., Douai, 1631 ; *Refutatio apologiæ pseudocatholicæ Th. Mortoni*, Cologne, 1651, in-12 ; *Lettre historique sur les bons procédés entre les papes et les rois d'Angleterre*, 1652 ; *Aveu évident des Protestants*, que l'Eglise romaine occupe le premier rang dans l'Eglise de Dieu, et que la foi qu'on y professe suffit au salut, 1643, in-8° ; *Examen de l'ouvrage du docteur Bramhall, intitulé :* Justification de l'Eglise anglicane, 1654 ; *Flores ecclesiasticæ historiæ gentis Anglorum*, Paris, 1654 ; *Traité du sacrement de confirmation ; Traité de la distinction entre les articles fondamentaux et non fondamentaux de la foi*, 1645, in-8° ; *De auctore et essentia protestantium ecclesiæ et religionis*, Paris, 1619, in-8°. Nous citerons encore de lui une *Vie de la comtesse de Montagu*, Rome, 1604, en latin. — Il y a eu un autre Richard Smith, qui publia, en 1550, contre Pierre Martyr, un écrit intitulé : *Diatriba de hominis justificatione*, in-8°.

SMITHS ou Smits (Guillaume), né à Kevelaer, dans la Gueldre prussienne, en 1704, se fit récollet, et s'appliqua avec le plus grand succès à l'étude de l'Ecriture sainte, sur laquelle il publia d'excellents *Commentaires* en plusieurs volumes in-8°. On y remarque, outre une grande connaissance des langues,

Digitized by Google

une critique judicieuse et orthodoxe, beaucoup de zèle contre les faux herméneutes, les mesquineries grammaticales des Buxtorf et d'autres masorètes, un talent distingué pour venger les anciennes versions des atteintes de la témérité ou de l'ignorance. Afin de perpétuer dans son ordre une étude si importante, il établit à Anvers un *Musée de philologie sacrée*. (*Voy.* van Hove.) Il mourut dans cette ville le 1er décembre 1770, âgé de 67 ans.

SNELLAERTS. *Voy.* Smellaerts.

SNOY (Renier), né l'an 1477, à Gouda, en Hollande, fit ses études à Gouda et à Louvain, et suivit les cours de médecine à l'université de Bologne, où il reçut le grade de docteur. Il s'attira l'estime et la confiance de plusieurs personnages illustres, notamment d'Adolphe de Bourgogne, gouverneur de Veere, en Zélande, et fut chargé de missions diplomatiques auprès de Christian II, roi de Danemark, réfugié dans cette contrée, et auprès de Jacques IV, roi d'Ecosse. Il exerça la médecine en Angleterre pendant quelques années, et fut ensuite nommé bourgmestre à Gouda. Il y avait quelque années qu'il s'était démis de ces fonctions pour se livrer entièrement à l'étude, lorsqu'il mourut dans cette ville le 1er août 1537. Erasme l'appelait une des gloires de la littérature hollandaise. On a de Snoy : *De libertate christiana*, 1530, in-8° ; *De rebus batavicis, libri tredecim*. Cette histoire de Hollande, qui s'arrête à l'an 1519, époque de l'élection de l'empereur Charles-Quint, ne contient guère, dit un biographe, que des récits de soulèvements, de batailles et de siéges. Elle a été insérée, avec la Vie de Snoy, composée par Brassica, son neveu, dans les *Rerum belgicarum annales*, de Fr. Sweert, Francfort, 1620, in-folio ; *Paraphrasis perspicua in omnes Davidis psalmos*. Cet ouvrage a été souvent réimprimé, et on l'a traduit en plusieurs langues. Hubert Raellen, curé de Saint-Quentin, à Louvain, en donna une édition dans cette ville, en 1704, avec la paraphrase de sept cantiques des Heures canoniales. On cite encore de Snoy : *Praxis medica*, 2 vol. ; *De arte alchimistica ; Scrutinium historicæ veritatis ; De essentia, potentiis et passionibus animæ ; Anti-Lutherus ; De arte poetica ; Paræneticon ad Carolum V Augustum, carmine elegiaco ; Laus Deiparæ virginis, carmine sapphico ; Poemata sacra*, etc.

SNYDERS (Jean), en latin *Sartorius*, natif d'Amsterdam, mort près de Leyde, en 1570, se fit principalement connaître par une *Paraphrase des grands et des petits prophètes*, Bâle, 1558, in-fol., où il montre déjà sa sympathie pour les erreurs protestantes, auxquelles il souscrivit plus tard.

SOAN (Jean), jésuite japonais, nommé communément Jean de *Gotto*, parce qu'il était de ce royaume, fut mis à mort pour la foi chrétienne, avec Paul Miki et Jacques Kisai, également Japonais et jésuites, sous la persécution de Taikosama, l'an 1596. Un enfant de 12 ans, qui voulut participer à la même couronne, et plusieurs religieux de l'ordre de Saint-François, moururent également étendus en croix et percés avec des lances. Ils furent canonisés en 1597 par le pape Clément VIII. Ce furent là les prémices de cette multitude incroyable de martyrs qui illustrèrent par leur foi et leur sang cette nouvelle église : *Primitiæ martyrum apud Japoniæ gentes*, comme dit l'Eglise, dans l'office des trois premiers.

SOANEN (Jean), fils d'un procureur au présidial de Riom, en Auvergne, et de Gilberte Sirmond, nièce du savant Jacques Sirmond, jésuite, naquit à Riom, le 6 janvier 1647. Il entra en 1661 dans la congrégation de l'Oratoire à Paris, où il prit le P. Quesnel pour son confesseur. Au sortir de l'institution, il enseigna les humanités et la rhétorique dans plusieurs villes de province. Consacré au ministère de la chaire, pour lequel il avait beaucoup de talent, il prêcha à Lyon, à Orléans, à Paris et à la cour les carêmes de 1686 et de 1688. On récompensa ses succès par l'évêché de Senez, en 1695. Son économie le mit en état de faire beaucoup de charités. Un pauvre s'étant présenté, et l'évêque ne se trouvant point d'argent, il lui donna sa bague, action qui fit du bruit, et qu'une charité circonspecte eût peut-être évitée. La bulle *Unigenitus* lui ayant paru un *Décret monstrueux*, il en appela au futur concile, et publia une *Instruction pastorale*, dans laquelle il s'élevait avec force contre cette constitution. Le cardinal de Fleury, voulant faire un exemple d'un prélat quesnelliste, profita de cette occasion pour faire assembler le concile d'Embrun, tenu en 1727. Le cardinal de Tencin y présida. Soanen y fut condamné, suspendu de ses fonctions d'évêque et de prêtre, et exilé à la Chaise-Dieu, en Auvergne, où il mourut le 25 décembre 1740, âgé de 93 ans. Les quesnellistes en ont fait un saint. Sa retraite fut fort fréquentée : on le visitait et on lui écrivait de toutes parts. Il signait ordinairement, *Jean, évêque de Senez, prisonnier de Jésus-Christ*, ignorant sans doute que la première vertu des disciples de Jésus-Christ est une humilité d'esprit et une soumission sincère aux décisions de son Eglise. On a de lui : *Instructions pastorales ;* des *Mandements ;* des *Lettres*, imprimées avec sa *Vie*, en 2 vol. in-4°, ou 8 vol. in-12, 1750. Ce recueil aurait dû être élagué pour l'honneur du prélat, même considéré comme écrivain ; mais ceux qui le faisaient croyaient tout précieux. On a imprimé sous son nom, en 1767, 2 volumes in-12 de *Sermons ;* mais quelques-uns doutent qu'ils soient de lui.

SOARDI (Victor-Amédée), né d'une famille distinguée de Turin, dont son père était gouverneur, eut pour parrain le roi Victor-Amédée, et reçut une excellente éducation, qui le fit entrer dans le monde avec beaucoup de connaissances et d'avantages. Il excellait dans plusieurs arts, surtout dans les exercices militaires, et se trouvait de toutes les compagnies brillantes, où il était estimé et recherché. Un jour, fatigué des divertissements du carnaval, de retour chez lui, il réfléchit sur la frivolité et la pénible jouissance de ces plaisirs, fit une retraite

Digitized by Google

chez les Pères de la mission, et, pour se soustraire à la sollicitation de ses parents, il alla s'engager à Paris dans la congrégation de Saint-Lazare, en 1735. Il tourna dès lors tout l'essor de son génie vers la religion, et enseigna la théologie au séminaire de Saint-Firmin, travaillant en même temps à un ouvrage profond et très-important à la hiérarchie de l'Eglise, intitulé : *De suprema romani pontificis auctoritate, hodierna Ecclesiæ gallicanæ doctrina*, Avignon, 1747, 1 vol. in-4°, dont M. de Buininck, conseiller de l'électeur palatin, a donné une nouvelle édition, Heidelberg, 1793, avec une préface intéressante, et une épître dédicatoire au pape Pie VI. Dans ce livre plein d'érudition et d'une sage critique, Soardi montre que la doctrine actuelle du clergé de France n'est point du tout opposée, mais au contraire très-favorable à l'autorité du pape, et que, dans la pratique surtout, ce clergé semble regarder la fameuse déclaration de 1682 comme non avenue. Un observateur, rapprochant l'époque de la déclaration avec celle de la révolution, voit dans les événements un contraste qui prête plus d'une matière à des réflexions utiles. Il voit, après la révolution d'un siècle, le respectable clergé du royaume très-chrétien persécuté, dépouillé, exilé par les suites de ce même richérisme, auquel, peut-être sans le vouloir et sans s'en douter, il avait cru devoir accorder quelque chose dans des temps difficiles, par déférence pour les volontés d'un monarque absolu, et les instances d'une magistrature qui n'avait pas encore dévoilé tout le plan de ses opérations. Il voit ce même clergé se jeter sans réserve entre les bras du chef de l'Eglise ; demander, attendre ses décisions, les accepter comme des décrets irréfragables, les prendre pour fondement des instructions adressées aux peuples, et de la juste réclamation de leurs siéges envahis, promeuer la profession pratique de cette doctrine dans toutes les régions de l'Europe; confondre, par les paroles, les écrits, l'exemple et l'aspect seul de leurs personnes, les richéristes des pays étrangers; effacer ou, si l'on veut, expier toutes les traces d'une déclaration qui peut-être avec d'autres causes a concouru pour sa part à préparer la démocratie acéphale qui a désolé l'Eglise de France. (*Voy.* Innocent XII et Sfondrati.) Le parlement de Paris, puissamment sollicité par les amis d'un prélat accusé par l'auteur d'avoir altéré la *Défense de la Déclaration du clergé*, par Bossuet, supprima l'ouvrage de Soardi par un arrêt du 25 juin 1748 ; mais il n'a sans doute pas prétendu déroger par-là aux très-bonnes raisons de l'auteur. (*Voy.* le *Journ. hist. et litt.*, 1er décembre 1790, pag. 541.) « En général, dit un critique, on ne peut « regarder comme étant réellement et totalement de Bossuet que les ouvrages imprimés de son vivant, parce que les papiers « de ce grand homme ont passé par les mains « des bénédictins jansénistes des Blancs-« Manteaux, qui les tenaient de l'évêque de « Troyes, dévoué à la secte. » *Voy.* Le Queux.

Le style de Soardi est clair, pur, attachant. Il mourut à Avignon en 1752.

SOAREZ (Jean), évêque de Coïmbre et comte d'Arganel, de l'ordre des augustins, parut avec éclat au concile de Trente, et mourut en 1580. On a de lui des *Commentaires* sur les Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Luc.

SOCIN (Marianus), naquit à Sienne en 1401, et professa le droit canon dans sa patrie avec un succès qui lui mérita l'estime de Pie II. Il mourut en 1467. — Son fils, Barthélemi Socin, mort en 1507, à 70 ans, professa le droit dans plusieurs universités d'Italie, et laissa des *Consultations*, imprimées à Venise, avec celles de son père, en 1579, en 1 v. in-f°.

SOCIN (Lélie), auteur de la secte *socinienne*, ou, si l'on veut, restaurateur de la secte *arienne*, arrière-petit-fils de Marianus Socin, naquit à Sienne en 1525, et fut destiné par son père à l'étude du droit. Le système des protestants, qui réduisait tout à l'Ecriture sainte expliquée par l'*esprit privé*, enhardit Socin à pousser la réforme plus loin, et quelque tort qu'il eût dans la chose même, il faut convenir que, le principe supposé, il raisonnait juste. *Voy.* Kaprinai, Lentulus, Mélanchthon, Servet, Vorstius. Il assista, en 1546, à une conférence tenue à Vicence, où la destruction du christianisme fut résolue (*voy.* Ochin), et concentra ses efforts à renouveler l'arianisme, et à saper la religion par ses fondements, en attaquant la Trinité et l'Incarnation. Il soutint néanmoins la préexistence du Verbe et son éternité, ainsi que celle du Saint-Esprit, contre lesquelles son neveu (*voy.* l'article suivant) ne tarda pas à s'élever. Du reste, il dogmatisa d'abord avec réserve. Calvin lui donna de bons conseils à ce sujet, en 1552. Socin profita de cet avis, et plus encore du supplice de Servet. Il ne découvrit ses erreurs qu'avec beaucoup d'artifice et de précautions. Il fit un voyage en Pologne vers 1558, et mourut à Zurich le 16 mars 1562. On a lui quelques écrits pleins de subtilités dialectiques. *Voy.* Crellius. A l'entendre, le dogme de la Trinité ne serait qu'un assemblage de mots sans idées, tandis que la foi chrétienne ne présente pas de mystère qui soit défini d'une manière plus précise et plus assurée contre toutes les erreurs. On ne peut rien dire de plus ou de moins, sans qu'on n'aperçoive l'écart. Si l'hérétique veut se déguiser, s'il cherche à s'envelopper, le théologien catholique le poursuit dans tous les faux-fuyants, le serre de près, et ne quitte pas prise qu'il ne se soit expliqué nettement pour ou contre la vérité révélée. La doctrine de la Trinité n'est donc pas un composé de mots, mais un assemblage de vérités bien exprimées, dont il résulte des idées précises, malgré la profondeur du mystère qu'elles représentent. « Il ne faut « pas demander toujours, dit le célèbre Leib-« nitz, ce que j'appelle des notions *adéqua-« tes*, et qui n'enveloppent rien qui ne soit « expliqué, puisque même les qualités sen-« sibles, comme la chaleur, la lumière, la « douceur, ne nous sauraient donner de tel-

Digitized by Google

« les notions. Ainsi, convenons que les mys-
« tères reçoivent une explication; mais cette
« explication est imparfaite. Il suffit que
« nous ayons quelque intelligence analogi-
« que d'un mystère, tel que la Trinité et l'In
« carnation, afin qu'en le recevant nous ne
« prononcions pas des paroles destituées de
« sens. Mais il n'est pas nécessaire que l'ex-
« plication aille aussi loin qu'on pourrait le
« souhaiter, c'est-à-dire qu'elle aille jusqu'à
« la compréhension et au comment. » *Dis-
cours sur la conformité de la foi avec la rai-
son.* On a attribué à Socin plusieurs ouvrages,
mais il n'est pas certain qu'ils soient de lui.

SOCIN (Fauste), neveu du précédent, un des grands promoteurs de la secte qui porte ce nom, naquit à Sienne, le 5 décembre 1539. Il fut gâté de fort bonne heure, aussi bien que plusieurs de ses parents, par les lettres de son oncle; et, pour éviter les poursuites de l'inquisition, il se retira en France: nouvelle preuve, dit Feller, que c'est à ce tribunal que l'Italie et l'Espagne doivent la tranquillité dont elles ont joui, tandis que l'état politique et religieux du reste de l'Europe était ébranlé par les nouvelles sectes. Lorsqu'il était à Lyon, n'étant âgé que de vingt ans, il apprit la mort de son oncle, et alla recueillir ses papiers à Zurich. De là il passa en Italie, où il demeura douze ans à la cour du duc de Florence, quitta ce séjour et se fixa à Bâle pendant trois ans, publia peu après son ouvrage *De Jesu Christo servatore*, se retira, en 1579, en Pologne, y composa le livre *De magistratu*, contre Jacques Paléologue, ce qui lui attira des affaires qui l'obligèrent à quitter Cracovie, et de se réfugier chez un seigneur polonais. Il se maria et perdit sa femme en 1587, retourna ensuite à Cracovie, où le peuple, irrité contre lui, pilla, en 1598, ses manuscrits et son mobilier, et ne lui eût pas fait un sort bien favorable, s'il n'eût eu le bonheur de s'échapper. Il se retira enfin à Luclavic, et dogmatisa avec une liberté sans frein, renchérissant même sur les erreurs de son oncle. Il prétendait que les ariens avaient trop donné à Jésus-Christ et nia nettement la préexistence du Verbe. Il était forcé d'avouer que l'Ecriture donne le nom de Dieu à Jésus-Christ; mais il disait que ce n'était pas dans le même sens qu'au Père, et que ce terme appliqué à Jésus-Christ signifie seulement que le *Père*, seul Dieu par essence, lui a donné une puissance souveraine sur toutes les créatures, et l'a rendu par-là digne d'être adoré des anges et des hommes. Ceux qui ont lu ses écrits savent quelle violence il a été contraint de faire à l'Ecriture pour l'ajuster à ses erreurs, et détruire un mystère sur lequel reposent tous les dogmes des chrétiens, et dont la connaissance, bien loin de tyranniser l'esprit par l'impossibilité de l'expliquer par des idées humaines, devient une source de lumières, en nous instruisant plus particulièrement de l'essence et des propriétés de la nature divine. « Si en Dieu il n'y avait qu'une per-
« sonne, dit un théologien de ce siècle, peut-
« être qu'on disputerait davantage, et que les
« esprits contentieux s'accommoderaient
« moins de ce dogme que de celui de la Tri-
« nité. Les juifs, qui ne reconnaissent pas la
« Trinité, ne peuvent expliquer un grand
« nombre de passages de l'Ancien Testament,
« sur lesquels ils se tourmentent beaucoup.
« Philon dit que Dieu seul peut comprendre
« le sens de cette espèce de consultation
« qu'on lit dans la Genèse : *Faciamus homi-
nem ad imaginem et similitudinem nostram.*
« Quelques auteurs ont observé que l'igno-
« rance de ce mystère a produit plusieurs
« contestations et un grand nombre d'erreurs
« parmi les philosophes de l'antiquité. Ces
« raisonneurs ne pouvaient se figurer que
« Dieu, de toute éternité, ait pu être heureux
« sans rien produire et sans chercher une
« diversion à sa solitude et à son prétendu
« ennui. Cette idée était ridicule, sans doute;
« mais la connaissance de la Trinité les en
« aurait guéris; Aristote n'aurait point placé
« la complaisance de Dieu dans l'éternité du
« monde, ni Démocrite dans des courses
« continuelles après les atomes, ni Héra-
« clite dans les différents plans de la créa-
« tion, ni Pythagore dans une multitude in-
« finie d'amours transformés en unité sim-
« ple, ni Hermogène dans l'éternité d'une
« matière préexistante, ni les talmudistes
« dans la production et l'anéantissement suc-
« cessifs de plusieurs mondes. Toutes ces
« imaginations s'évanouissent par les leçons
« de la foi, qui nous apprend que le Fils fait
« de toute éternité l'objet des complaisances
« du Père; que le Saint-Esprit est le lien qui
« les unit, et en même temps une personne
« subsistante; que, malgré l'unité de la na-
« ture, la multiplicité des personnes forme
« en Dieu une espèce de société essentielle,
« indivisible, ineffable, aussi intime que lui-
« même. De là l'attachement que Platon a
« marqué pour ce dogme sublime, dont il
« paraît néanmoins n'avoir pas eu des idées
« fort précises. » Socin anéantit la rédemp-
tion de Jésus-Christ, et réduit ce qu'il a fait pour sauver les hommes, à leur avoir enseigné la vérité, à leur avoir donné de grands exemples de vertu, et à avoir scellé sa doctrine par sa mort. Le péché originel, la grâce, la prédestination, passent chez cet impie pour des chimères; il regarde tous les sacrements comme de simples cérémonies sans aucune efficace. Il prend le parti d'ôter à Dieu les attributs qui paraissent choquer la raison humaine, et il forme un assemblage d'opinions qui lui semblent plus raisonnables, sans se mettre en peine si quelqu'un a pensé comme lui depuis l'établissement du christianisme. Il mourut en 1604, dans le village de Luclavie, près de Cracovie, où il s'était retiré pour se dérober aux poursuites des catholiques et des protestants réunis contre un ennemi commun. Il était dans sa 65e année. La secte socinienne, bien loin de mourir ou de s'affaiblir par la mort de son chef, devint considérable par le grand nombre de personnes de qualité et de savants qui en adoptèrent les principes. Les sociniens furent assez puissants pour obtenir dans les

Digitized by Google

diètes de Pologne la liberté de conscience ; mais divers excès qu'ils commirent contre la religion et l'Etat les firent enfin chasser en 1658. Les cendres de Socin furent déterrées, menées sur les frontières de la petite Tartarie, et mises dans un canon, qui les envoya dans le pays des infidèles. Les sociniens fugitifs se retirèrent en Transylvanie. Ils sont fort déchus ; en 1778, toute la secte, concentrée dans cette province, ne passait pas 600 têtes. Mais si on considère que le déisme est une branche très-naturelle de cette hérésie, que l'athéisme moderne (si on en croit le *Dictionnaire encyclopédique*) en découle d'une manière également sûre (*Voy.* SERVET), on croira que cette hérésie est une des plus fécondes et des plus redoutables qui aient jamais existé : d'ailleurs, Lélie Socin et le fameux Ochin assistèrent, avec d'autres sociniens, à la fameuse conférence de Vicence, en 1546, où se forma contre le christianisme une conjuration dont nous ne voyons que trop les effets. Avant que l'on eût fait les recueils des livres qui sont dans la *Bibliothèque des frères polonais* (nom donné aux sociniens, en Pologne), il était difficile de recouvrer les ouvrages de Fauste Socin. Mais ils ont été imprimés à la tête de cette *Bibliothèque*, qui est en 9 tomes in-fol., 1656 et suiv.

SOCOLOVE (STANISLAS), théologien polonais, chanoine de Cracovie et prédicateur du roi Etienne Battori, mourut en 1619, avec la réputation d'un savant. On a de lui des *Commentaires* sur les trois premiers évangélistes, et d'autres ouvrages de controverse et de morale. Le plus estimé de tous est une *Traduction* de Jérémie, patriarche de Constantinople, sous ce titre : *Censura Ecclesiæ orientalis de præcipuis nostri sæculi hæreticorum dogmatibus, e græco in latinum conversa, cum annotationibus*, Cracovie, 1582, in-folio.

SOCRATE le *Scolastique*, naquit à Constantinople, au commencement du règne du grand Théodose, vers l'an 380. Il étudia la grammaire sous deux fameux professeurs païens, et fit des progrès qui annonçaient beaucoup de talents. Il s'appliqua à l'histoire ecclésiastique, et entreprit de continuer celle d'Eusèbe de Césarée, en reprenant l'arianisme qu'Eusèbe n'avait touché que fort légèrement. L'Histoire de Socrate, divisée en sept livres, commence à l'an 306, et finit en 439 ; ainsi elle renferme ce qui s'est passé pendant 134 ans. Son style n'a rien de beau ni de relevé. Quoiqu'il proteste qu'il s'est donné beaucoup de peine pour s'instruire exactement de tous les faits qu'il rapporte, il y en a néanmoins plusieurs auxquels on ne peut ajouter foi (*Voy.* PAPHNUCE). Il n'était que laïque et peu versé dans les matières de théologie ; il parle souvent des novatiens d'une manière avantageuse. Ce n'est pas qu'il fût engagé dans leur schisme, mais il faisait trop de cas de leurs belles qualités apparentes. « Socrate, dit Tillemont, ne sem- « ble pas avoir assez connu les coutumes et « la doctrine de l'Eglise ; ce qui serait peut- « être tolérable dans un laïque, s'il n'avait « voulu parler si souvent des choses sur les- « quelles il n'était pas assez instruit, et même « en parler sur le ton d'un censeur et d'un « juge. C'est pour cela que Photius assure « qu'il n'était point exact dans le dogme... « Socrate, dit encore le même auteur, ne sem- « ble pas avoir su distinguer les personnes « qui méritaient sa confiance. C'est pour cela « qu'il se trouve tant de fausseté dans son « histoire. » On ne dit pas en quelle année il mourut. On trouve son *Histoire* dans le recueil des historiens ecclésiastiques de Valois, Cambridge, 1720, 3 vol. in-fol. Christophorson l'a traduite en latin, et Cousin en français. *Voy.* SOZOMÈNE.

SOHÈME, frère de Ptolémée, roi d'Iturée, fut élevé à la cour d'Hérode le Grand, qui lui avait donné toute sa confiance. Ce roi, en partant pour aller faire sa paix avec Auguste, après la bataille d'Actium, lui remit sa femme Mariamne, avec ordre de la tuer en cas qu'on le fit mourir à Rome. Il avait donné un pareil ordre, dans une circonstance semblable, à Joseph, son beau-frère. Sohème ne garda pas son secret, et il eut le même sort que Joseph (*Voy.* ce nom).

SOLANGE (sainte), née au village de Villemond, près de Bourges, était chargée du soin des troupeaux, et passait pour un modèle d'innocence et de piété. Elle fut mise à mort (vers l'an 880, à ce qu'on croit) par un seigneur du pays qui n'avait pu la faire consentir à sa passion. Le culte de cette sainte est très-répandu dans le Berri, et l'on va en pèlerinage à l'église de Saint-Martin, dite aujourd'hui de Sainte-Solange, près de Bourges. Ses reliques furent détruites pendant la révolution. On a publié à Bourges les *Vies de saint Ursin, évêque, apôtre du Berri, et de sainte Solange, vierge martyre, patronne du Berri*, par M. Oudoul, curé de Reuilly, près d'Issoudun, 1827, in-12.

SOLARI (BENOÎT), évêque de Noli, né à Gênes, en 1742, fut religieux de Saint-Dominique, et professa la théologie dans des couvents de son ordre. Il fut fait évêque de Noli, le 1er juin 1778. En 1789, il fit imprimer à Gênes un écrit où il entreprenait de prouver, contre l'opinion commune des théologiens, que le baptême reçu par un infidèle, engagé dans les nœuds du mariage, ne rompt point le lien conjugal. Quand la bulle *Auctorem fidei* parut, en 1794, il montra contre cet acte du pouvoir pontifical une opposition formelle et publique. Il s'était précédemment déclaré en faveur de Ricci, évêque de Pistoie, dévoué aux réformes de Joseph II et à la doctrine de ses théologiens. Lorsque la révolution éclata en Italie, il en embrassa les principes, devint membre d'une commission législative, et fit des mandements patriotiques. Il publia une lettre en faveur des jansénistes, et correspondit avec le clergé constitutionnel de France, qui l'invita au second concile que les ecclésiastiques de ce parti tinrent en 1801 ; cependant il n'y assista point. Le célèbre cardinal Gerdil avait fait imprimer, en 1802, un écrit dans lequel il examinait les motifs de l'opposition de Solari à la bulle *Auctorem fidei* (*Voy.* GERDIL) ; ils y

Digitized by Google

étaient réfutés complétement. Solari répliqua par une apologie dont Eustache Dégola, docteur de Pise, donna un précis, sous ce titre : *L'ancien clergé constitutionnel jugé par un évêque : abrégé analytique de l'apologie du savant évêque de Noli, en Ligurie, avec des notes historiques et critiques*, Lausanne, 1804, in-8°. (Voy. *Dictionnaire des anonymes*, tom. III, p. 81, n. 9298.) Solari mourut le 13 avril 1814.

SOLIER (François), jésuite, né l'an 1558 à Brives, contribua à l'établissement de sa compagnie à Limoges, et en fut le premier recteur. Il traduisit de l'espagnol en français, et fit imprimer à Poitiers, 1611, in-12, trois Sermons, composés par un augustin et deux dominicains à l'occasion de la béatification de saint Ignace. Le P. Le Heurt, docteur de Sorbonne, approuva cette traduction; mais la faculté y condamna quatre propositions sur des sujets de mysticité. Le P. Solier mourut en 1620, jouissant d'une grande considération dans son ordre. On a de lui : *Histoire ecclésiastique du Japon*, Paris, 1627, 2 vol. in-4°; *La Perfection religieuse*, par le P. Pinelli, trad. de l'italien en français, Limoges, 1603, in-24; le *Martyrologe romain*, trad. de l'italien en français, Limoges, 1599; Paris, 1615; *Manuel des exercices spirituels*, Paris, 1601, in-16; la *Science des saints*, Paris, 1609, in-12; *Traité de l'oraison mentale*, Limoges, 1598; Paris, 1606, in-12; la *Vie du P. Jacques Laynez*, Paris, 1699, in-8°; la *Vie de saint François de Borgia*, 1597; *Traité de la mortification*, Paris, 1598, in-12.

SOLLERIUS ou SOLLIER (Jean-Baptiste), né à Herseau, village du territoire de Courtray, le 28 février 1669, se fit jésuite, et mourut le 17 juin 1740, après avoir travaillé à l'immense collection des *Acta sanctorum*. On a de lui une *Chronologie des patriarches d'Alexandrie*, et une *Dissertation* sur le B. Raymond Lulle, imprimées séparément en 1708, et insérées dans les *Acta sanctorum*, tome V du mois de juin.

SOLMINIHAC (Alain de), évêque de Cahors, naquit, le 25 novembre 1593, d'une ancienne famille de Périgord. Il se destinait à l'état séculier; mais son oncle, abbé de Chancelade, s'étant démis de son bénéfice en sa faveur, Alain changea de résolution, et prit l'habit de chanoine régulier. Il remplit avec édification les devoirs du noviciat, prononça ses vœux, et forma le projet de réformer son abbaye. Il étudia à Paris la philosophie et la théologie, et eut pour maîtres dans cette dernière science Gamaches et Duval, professeurs célèbres. Il reçut la bénédiction abbatiale le 6 janvier 1623. Tous les religieux de son abbaye s'étant retirés, excepté un seul, il prit des novices, et introduisit dans la maison une réforme sévère, tant pour le spirituel que pour le temporel. Chargé de faire la visite de divers couvents, il s'acquitta avec zèle de cette mission, et introduisit une salutaire réforme dans plusieurs maisons qui se donnèrent à lui. Le roi Louis XIII, instruit de son mérite, le nomma à l'évêché de Lavaur; mais le modeste Alain refusa. Cependant l'évêché de Cahors étant venu à vaquer, il fut contraint de l'accepter, en conservant toutefois son abbaye, et fut sacré le 27 septembre 1637. Il établit un séminaire, qu'il confia aux prêtres de la mission appelés lazaristes, tint des synodes, fit donner de fréquentes missions, et censura les maximes relâchées de quelques casuistes. Il fonda à Cahors une maison de chanoines réguliers, un Hôtel-Dieu, une maison de la Providence pour les orphelines, une autre pour les orphelins; rebâtit plusieurs églises, et fournit pour ces divers établissements plus de 300,000 francs, somme énorme à cette époque. Aussi pieux que bienfaisant, il était chéri et respecté de ses diocésains. Ce vertueux prélat mourut pendant le cours d'une visite pastorale, le 31 décembre 1659, âgé de 66 ans. Sa *Vie* a été écrite et publiée par le P. Chastenet, Paris, 1817, in-8° (voy. *L'Ami de la religion et du roi*, tom. XII, pag. 129 et suiv.).

SOMAGLIA (Jules-Marie della), cardinal né à Plaisance le 9 juillet 1744, eut pour parrain le cardinal Albéroni, qui se trouvait momentanément à Plaisance, où il avait lui-même reçu le jour. Della Somaglia avait reçu les prénoms de Jules-César, qu'il jugea plus tard convenable de changer en ceux de Jules-Marie. On lui donna une éducation distinguée, et il commença sa carrière publique par le poste de chargé en second du cérémonial. Pie VI, appréciant son mérite, lui confiait la rédaction des bulles dogmatiques et des brefs à Louis XVI, et ce pontife le fit cardinal le 1er juin 1795. Lors des émeutes qui affligèrent la ville de Rome en 1797, le cardinal della Somaglia se vit emprisonné : mais la reconnaissance d'un Romain qu'il avait autrefois obligé, et qui prenait part à l'émeute, lui ouvrit les portes de sa prison, en le faisant déporter à Civita-Vecchia, d'où le cardinal put atteindre un port de la Toscane, sur une mauvaise barque. La population, peu riche, mais honnête, de ce lieu s'empressa de le secourir : il ne reçut l'argent qui lui fut remis que pour le distribuer entre plusieurs de ses collègues, qui étaient réduits à une extrême misère, en d'autres endroits. Le pape Pie VI étant mort à Valence, l'empereur d'Allemagne, François II, offrit au sacré collége dispersé l'hospitalité dans la ville de Venise. Della Somaglia, grâce à de nouvelles aumônes, put se rendre auprès de ses collègues. Le conclave, composé de 35 cardinaux, élut le pape Pie VII, qui nomma bientôt della Somaglia cardinal vicaire. A l'époque où Napoléon s'unit avec Marie-Louise, il consentit à assister au mariage civil, qui pour lui n'avait aucune importance, mais non au mariage religieux, parce qu'il était à sa connaissance que Pie VII, en personne, à la fin de 1804, avait célébré ou confirmé le mariage entre Napoléon et Joséphine, dans la chapelle des Tuileries, et qu'il avait lui-même reçu et gardé l'acte qui était déposé au Vicariat à Rome. Beaucoup de ses collègues suivirent son exemple, et sur 26 cardinaux qui, le 1er avril 1810, avaient assisté au mariage civil, dans la galerie de Saint-Cloud, 13 seulement pa-

Digitized by Google

rurent à la cérémonie religieuse du lendemain, dans la grande salle du Louvre, convertie en chapelle. Les douze autres abstenants étaient : Mattei, Pignatelli, di Pietro, Saluzzo, Francadoro, Galeffi, Opizzoni, Litta, Scotti, Gabrielli, Consalvi et Louis Ruffo. C'est alors que le sacré collége fut partagé en cardinaux rouges et en cardinaux noirs, ceux-ci ne pouvant plus porter la pourpre. Ces derniers furent exilés dans diverses villes de France, et della Somaglia fut envoyé à Mézières. Lorsque la paix fut rendue à l'Eglise, il reprit ses fonctions de vicaire, et, au mois d'août 1814, il contribua, de concert avec le cardinal Pacca, au rétablissement de la compagnie de Jésus qui avait toujours eu son estime et ses sympathies. En 1820, après la mort du cardinal Mattei, della Somaglia, déjà archiprêtre de Saint-Jean-de-Latran, basilique dont le roi de France est le premier chanoine, devint évêque d'Ostie et de Vellétri, et cardinal doyen. Il était en outre devenu préfet du cérémonial. Dans le conclave qui élut Léon XII en 1823, il avait été, après Severoli, l'un des candidats qui avaient réuni d'abord le plus de voix, et ce furent ses amis et lui qui assurèrent la nomination de della Genga. On a dit que della Somaglia avait voulu reprendre l'œuvre entreprise autrefois par Albéroni, de détruire la république de Saint-Marin, et d'en joindre le territoire à celui des Etats du saint-siége. Mais le pape Léon XII désavoua formellement cette politique, de même que le pape Clément XII avait cassé les actes d'Albéroni. Della Somaglia aurait voulu donner à M. de Lamennais une place élevée dans l'administration de la bibliothèque de la Propagande, et même un évêché *in partibus* : mais il dut céder devant une opposition officielle. Son âge très-avancé le détermina à résigner ses fonctions de secrétaire d'Etat, en 1828 : il conserva celles de doyen du sacré collége et de bibliothécaire du Vatican. « Pour aucun trésor, dit M. Ar-« taud de Montor, il n'aurait donné sa démis-« sion de ces deux places : l'une était le prix « d'une vie que les infirmités n'avaient pas « abattue; l'autre, la récompense la plus ho-« norable de publications savantes, de re-« cherches laborieuses, d'une éloquence peu « commune, de la belle parole italienne et « latine... » Le cardinal della Somaglia mourut le 2 avril 1830. « Il faut se rappeler, dit « le même historien, qu'il vit Benoît XIV, « Clément XIII, Clément XIV, Pie VI, « Pie VII, Léon XII et Pie VIII. S'il ne fut « pas pape, il fut sur le point de le devenir, « et il aida de ses lumières les sept pontifes « que nous venons de nommer. Il est un des « cardinaux qui ont le plus mérité de la re-« ligion, de la cour romaine, de l'érudition et « de la belle littérature italienne. »

SOMMALIUS (HENRI), pieux et savant jésuite, né à Dinan, dans la principauté de Liége, vers l'an 1534, mourut à Valenciennes le 30 mars 1619, après avoir travaillé avec beaucoup de zèle au salut des âmes en Allemagne et dans les Pays-Bas. Il s'appliqua à rechercher les ouvrages de piété pour en donner de bonnes éditions, tels que : *De Imitatione Christi ; Soliloquia sancti Augustini ; Libri confessorum*, du même saint, et plusieurs autres.

SOMMIER (JEAN-CLAUDE), Franc-Comtois, curé de Champs, conseiller d'état de Lorraine, archevêque de Césarée, et grand prévôt de l'église collégiale de Saint-Diez, né l'an 1661 à Vauvillers, publia divers ouvrages où il montra du zèle et des connaissances : l'*Histoire dogmatique de la Religion*, 1708 et 1711, en 6 vol. in-4° ; celle du *saint-siége*, 1 vol. in-12. L'abbé Sommier mourut en 1737, âgé de 76 ans.

SONNIUS (FRANÇOIS), nommé aussi *de Campo* ou *Vanden Velde*, natif d'un petit village de la Campine brabançonne, nommé *Son*, d'où il prit le nom de *Sonnius*, reçut le bonnet de docteur à Louvain en 1530. Il fut ensuite nommé chanoine d'Utrecht et inquisiteur de la foi, assista au concile de Trente et au colloque de Worms en 1557. Il fut envoyé à Rome par Philippe II, roi d'Espagne, pour l'érection des nouveaux évêchés dans les Pays-Bas, et il s'acquitta si bien de sa commission, qu'à son retour il fut nommé évêque de Bois-le-Duc en 1562, et ensuite évêque d'Anvers (il fut le premier qui occupa ce siége). Il mourut en 1576, après avoir rempli toutes les fonctions d'un vrai et zélé pasteur. On a de lui : *Christianæ institutionis formulæ*, Anvers, 1571, in-12; un *Catéchisme flamand*, Anvers, 1562, in-8°, traduit en latin sous le titre de *Demonstrationum religionis christianæ libri III*, Anvers, 1564, in-4°. Après la mort de l'auteur on y a ajouté un quatrième livre *des Sacrements*, 1577. Il y a de l'érudition, et il y montre beaucoup de zèle pour l'orthodoxie. *Confutatio calvinianæ confessionis*, Cologne, 1567 ; *Statuta synodalia*, Anvers, 1576. Il parut en 1570 un ouvrage intitulé : *Divisio totius Belgicæ urbium*, etc., *ad opprimendum per novos episcopos evangelium, auctore Sonnio*, etc. Mais personne n'y a été trompé, le titre et les notes ont décelé la fourberie des calvinistes. Les vrais *Actes* de Sonnius *pour l'érection des nouveaux évêchés aux Pays-Bas* ont été insérés dans le *Supplément* à la Collection de diplômes belgiques, par Foppens, tom. III, pag. 513, Bruxelles, 1734.

SONOI ou SNOY (THÉODORIC), lieutenant du prince d'Orange dans la province de Frise, se rendit odieux et exécrable aux protestants mêmes par sa cruauté envers les catholiques. Son fanatisme sanguinaire lui fit inventer des supplices auxquels les Busiris et les Phalaris n'avaient pas songé. (*V.* Toulon Ferdinand.) Ce monstre mourut dans la province de Groningue, en 1597, à l'âge de 63 ans.

SOPHONIE, *Sophonias*, le neuvième des petits prophètes, fils de Chusi, commença à prophétiser sous le règne de Josias, vers l'an 624 avant Jésus-Christ. Ses prophéties sont en hébreu, et contiennent trois chapitres. Il y exhorte les Juifs à la pénitence ; il prédit la ruine de Ninive, et, après avoir fait des menaces terribles à Jérusalem, il finit par des promesses consolantes sur le retour de

Digitized by Google

la captivité, l'établissement d'une loi nouvelle, la vocation des gentils, et les progrès de l'Eglise de Jésus-Christ. Les prophéties de Sophonie sont écrites d'un style véhément et assez semblable à celui de Jérémie, dont il paraît n'être que l'abréviateur.

SOPHRONE (saint), célèbre évêque de Jérusalem en 634, natif de Damas en Syrie, fut l'un des plus illustres défenseurs de la foi catholique contre les monothélites. Immédiatement après sa promotion il assembla un concile, où il foudroya leur hérésie. De là il envoya sa lettre synodale au pape Honorius, et à Sergius, patriarche de Constantinople: cette lettre fut depuis approuvée par le sixième concile général. Il députa à Rome Etienne, évêque de Dore, et lui dit: « Allez « vous présenter au siége apostolique où « sont les fondements de la sainte doctrine. « Informez les saints personnages qui y sont « de tout ce qui se passe ici, et ne cessez « point de les prier jusqu'à ce qu'ils jugent « cette nouvelle doctrine, et la condamnent « canoniquement; » mais il paraît qu'Etienne n'arriva à Rome qu'après la mort du pape Honorius (*voy.* ce nom). Les monothélites furent condamnés sous le pontificat de Martin 1er dans le premier concile de Latran en 649. Ce prélat, plein de zèle et de vertus, finit sa sainte carrière en 638 ou 644. On a de lui la *Vie de sainte Marie Egyptienne*, et des *Sermons*, qui, selon Photius, respirent une tendre piété, mais dont le style n'est pas correct.— SOPHRONE est aussi le nom d'un auteur ecclésiastique du IVe siècle, qui composa un *Panégyrique de la ville de Bethléem*, et un écrit sur la *destruction de la statue de Sérapis*. Il traduisit du latin en grec quelques ouvrages de saint Jérôme, entre autres la *Vie de saint Hilarion*, et le livre *de la Virginité*, adressé à Eustochie. En 1526, Erasme fit imprimer à Bâle, sous le nom de Sophrone, une traduction grecque des *Ecrivains ecclésiastiques* de saint Jérôme; mais Isaac Vossius affirme que cette traduction, d'ailleurs peu fidèle, est bien postérieure à Sophrone.

SORBIN, dit *de Sainte-Foi* (ARNAUD), évêque de Nevers, et prédicateur des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, théologal de Toulouse, né à Monteig, village du Querci, près de Montauban, fut un des écrivains les plus féconds du XVIe siècle, et prononça les oraisons funèbres de plusieurs des plus grands personnages de son temps. Ces oraisons funèbres ont été imprimées. Nous citerons de lui: *Trace du ministère visible de l'Eglise romaine*, etc., Paris, 1568, in-8°; *Histoire de la Ligue sainte, sous la conduite de Simon de Montfort, contre les Albigeois, tenant le Béarn, le Languedoc, la Gascogne et le Dauphiné...*, trad. du latin, de Pierre, moine de Vaux-de-Cernay, Paris, 1569, in-8°; *Conciles de Toulouse, Béziers et Narbonne, ensemble les ordonnances du comte Raymond contre les Albigeois*, etc., Paris, 1569, in-8°; *Manuel de dévotion, extrait des écrits des saints Pères et Docteurs, mis en très-bel ordre par Simon Verrepé*, trad. en français par J.-B., augm. de plusieurs dévotes Oraisons, par A. Sorbin, Lyon, 1575; des *Sermons*; des *Homélies*, etc.

SORBONNE, ou plus exactement SORBON (ROBERT DE), naquit le 9 octobre 1201 au village de Sorbon ou Sorbonne, dans le Rhételois, diocèse de Reims, d'une famille obscure. Après avoir été reçu docteur à Paris, il se consacra à la prédication et aux conférences de piété. Il s'y acquit en peu de temps une si grande réputation, que le roi saint Louis voulut l'entendre. Ce prince, charmé de son mérite, l'honora du titre de son chapelain, et le choisit pour son confesseur. Robert de Sorbonne, devenu chanoine de Cambray vers 1251, réfléchit sur les peines qu'il avait eues pour parvenir à être docteur, et résolut de faciliter aux pauvres écoliers le moyen d'acquérir les lauriers doctoraux. Il s'appliqua donc à former une société d'ecclésiastiques séculiers, qui, vivant en commun, et ayant les choses nécessaires à la vie, enseignassent gratuitement. Tous ses amis approuvèrent son dessein, et offrirent de l'aider de leurs biens et de leurs conseils. Robert de Sorbonne, appuyé de leurs secours, fonda, en 1253, le collége qui porte son nom. Il rassembla d'habiles professeurs, et choisit entre les écoliers ceux qui lui parurent avoir plus de piété et de dispositions. Telle est l'origine du collége de Sorbonne, qui a servi de modèle à tous les autres colléges; car, avant ce temps-là, il n'y avait en Europe aucune communauté où les ecclésiastiques séculiers vécussent en commun et enseignassent gratuitement. Robert de Sorbonne, après avoir solidement établi sa société pour la théologie, y ajouta un autre collége pour les humanités et la philosophie. Ce collége, connu sous le nom de *collége de Calvi* et de *petite Sorbonne*, devint très-célèbre par les grands hommes qui y furent formés. Il subsista jusqu'en 1636, que le cardinal de Richelieu le fit démolir pour y bâtir la chapelle de Sorbonne. Le célèbre fondateur, devenu chanoine de Paris dès l'an 1258, s'acquit une si grande réputation, que les princes mêmes le prirent pour arbitre en quelques occasions importantes. Il termina saintement sa carrière en 1274, âgé de 73 ans, après avoir légué à la société de Sorbonne ses biens, qui étaient très-considérables. On a de lui plusieurs ouvrages en latin; les principaux sont: un *Traité de la conscience*, un autre de la *confession*; et un livre intitulé *Le chemin du paradis*. Ces trois morceaux sont imprimés dans la Bibliothèque des Pères. De petites *Notes* sur toute l'Ecriture sainte, imprimées dans l'édition de Menochius, par le P. Tournemine; elles n'occupent que l'espace de 13 pages; les *Statuts* de la maison et société de Sorbonne, en 38 articles; un livre *du Mariage*; un autre *Des trois moyens d'aller en paradis*; un grand nombre de *Sermons*, etc. Ils se trouvaient en manuscrit dans la bibliothèque de Sorbonne, et l'on remarquait dans tous assez d'onction, malgré la barbarie du style. La maison et société de Sorbonne était une des quatre parties de la faculté de théologie de Paris. Elle a été une source féconde en habiles théologiens, et jusqu'à ses derniers mo-

Digitized by Google

ments elle montra encore du savoir et du zèle ; la déclaration qu'elle donna, conjointement avec les autres parties de la faculté, à l'archevêque de Paris, pour le reconnaître véritable et légitime pontife, à l'exclusion de l'intrus, prouve sa fermeté et son orthodoxie. On y lit entre autres ces expressions énergiques et touchantes : *Nunc elapsis lætitiæ diebus, tibi a nobis exuli exiguum luctus ingentis solatium Facultas offerre satagit. Tuo perculsa mœrore, suum tibi mœrorem significat. Aritæ fidei tenax, cathedræ Petri consociata, Patrumque doctrinis inhærens, te in legitimum pastorem habet habebitque semper.*

SORET (Nicolas), ecclésiastique et poëte, natif du diocèse de Reims, était, au commencement du XVIIe siècle, maître de grammaire des enfants de chœur de la cathédrale de Paris. Il n'est du reste connu que par les écrits qu'il a laissés, et qui sont devenus rares. Ce sont : *La Céciliade*, ou *Le martyre sanglant de sainte Cécile, patronne des musiciens*, Paris, 1606, in-8° : c'est une tragédie en cinq actes et en vers, dont on peut voir l'analyse dans la Bibliothèque du théâtre français ; *Eglogues royales sur l'heureuse naissance de l'Achille français d'Orléans* (le second fils de Henri IV et de Marie de Médicis), Paris, 1607, in-12. Le même volume contient plusieurs autres pièces, tant latines que françaises, de Soret et de ses amis, notamment du célèbre poëte latin Jean Morel, principal du collége de Reims, dans l'université de Paris ; *L'élection divine de saint Nicolas à l'archevêché de Myre, avec un sommaire de sa vie en poëme dramatique, sententieux et moral*, Reims, 1624, in-8°, portant seulement les initiales du nom de l'auteur. M. de Sainte-Beuve en parle dans son *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*. On a encore de Soret des *Stances* et *le Reminiscaris des Rochelois*, dédié au roi Louis XIII, Reims, 1628 ; un poëme champêtre sur la naissance du dauphin, etc.

SORETH (Jean), était de Caen, où il naquit en 1420. S'étant soumis à la règle des carmes à l'âge de 16 ans, il devint provincial en 1451, et ensuite général de cet ordre. Il refusa constamment le chapeau de cardinal et l'évêché que le pape Calixte III voulut lui donner. Il mourut saintement à Angers, en 1471. Ses principaux ouvrages sont : des *Commentaires* sur le Maître des sentences ; des *Commentaires* sur les règles de son ordre, Paris, 1625, in-4°.

SORNET (dom Claude-Benoit), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né, en 1739, à Salins, termina ses études au collége de cette ville, et, s'étant voué à la vie religieuse, fit profession à l'abbaye de Luxeuil. Son mérite le fit parvenir aux premiers emplois de sa congrégation, et il se servit de son influence sur ses confrères pour leur faire adopter des mesures propres à ranimer le goût des recherches diplomatiques et des études sérieuses. Dom Sornet s'était fait connaître par des succès dans la chaire quand il se présenta pour disputer les prix proposés par l'académie de Besançon. La révolution de 1789 vint interrompre ses travaux, et il vécut dans la retraite jusqu'en 1801, époque où il accepta la cure de Sellières, dans l'arrondissement de Lons-le-Saunier. Il est mort en 1815, laissant, outre plusieurs manuscrits, les ouvrages suivants : *Dissertation sur l'origine, la forme et le pouvoir des états de Franche-Comté*, couronnée en 1764, par l'académie de Besançon. *Recherches historiques sur les princes et seigneurs du comté de Bourgogne qui se sont distingués dans les croisades*, couronné, en 1767, par la même académie. *Eloges de Jean de Vienne*, amiral de France ; — de *Nicolas Perrenot de Granvelle*, chancelier de l'empereur Charles-Quint ; — d'*Antoine Brun*, ministre d'Espagne au congrès de Munster. De ces trois Eloges, le premier obtint un accessit, en 1770, et les deux autres furent couronnés en 1775 et en 1786. Ces diverses productions de dom Sornet se conservent à la bibliothèque de Besançon, dans le *Recueil* de l'académie.

SOTER (saint), natif de Fondi, monta sur la chaire de saint Pierre après le pape saint Anicet, l'an 168 de Jésus-Christ. Il souffrit le martyre l'an 177 durant la persécution de Marc-Antonin le philosophe. Ce pontife était le père des pauvres, le modèle du clergé, et la consolation de l'Eglise dans ces temps de souffrances. Sa mémoire est honorée le 22 avril. Il eut pour successeur saint Eleuthère.

SOTO (Dominique), théologien, naquit à Ségovie l'an 1494. Son père, qui était un pauvre jardinier, le destina d'abord au même travail, mais le jeune homme obtint qu'on lui apprendrait à lire et à écrire. Il se retira dans un petit bourg près de Ségovie, où il fit, dans l'église de ce lieu, les fonctions de sacristain. Il consacrait à l'étude le temps qui lui restait : il se rendit capable d'aller étudier la philosophie dans l'université d'*Alcala*. De là il vint étudier à Paris. Il retourna en Espagne, et entra dans l'ordre de Saint-Dominique. Il professa avec beaucoup d'éclat dans l'université de Salamanque. Sa grande réputation porta l'empereur Charles-Quint à le choisir, en 1545, pour son premier théologien au concile de Trente. Ce savant religieux se fit généralement estimer dans cette auguste assemblée, et fut un de ceux à qui on donnait le soin de rédiger ce qui avait été décidé et de former les décrets. Il publia en même temps ses deux livres, *De la nature et de la grâce*, Paris, 1549, in-4°, en latin, qu'il dédia aux Pères du concile. Il refusa l'évêché de Ségovie, et se démit de l'emploi de confesseur de l'empereur Charles-Quint, qu'il n'avait pu se dispenser d'accepter. Il mourut à Salamanque en 1560, à 66 ans. Ses ouvrages les plus connus sont : des *Commentaires* sur l'Epître aux Romains, 1550, 1550, in-fol., et sur le Maître des sentences, 2 vol. in-fol. ; des traités *De justitia et jure*, in-fol. ; *De tegendis secretis*, in-8° ; *De pauperum causa* ; *De cavendo juramentorum abusu* ; *Apologia contra Ambrosium Catharinum* ; *de Natura et gratia*

SOTO (Pierre de), pieux et savant dominicain de Cordoue, fut envoyé en Allemagne pour aller rétablir les études dans

Digitized by Google

l'université de Dillingen, fondée par Othon Truchsès, évêque d'Augsbourg. Il professa dans cette université jusqu'en 1553, époque où il alla en Angleterre pour rétablir la catholicité dans les universités d'Oxford et de Cambridge. Après la mort de la reine Marie, arrivée en 1558, il retourna à Dillingen, et y demeura jusqu'en 1561. Il se rendit cette année, par ordre du pape, au concile de Trente; les Pères l'écoutaient avec admiration, ainsi que Dominique Soto, et on les considérait tous deux comme de grands théologiens. Soto, épuisé de fatigue et de travail, tomba malade, et mourut en 1563, à 65 ans. Le P. du Chesne, jésuite, dans son *Histoire du baianisme*, parle de quelques assertions de Soto favorables aux erreurs de Baïus; mais si effectivement ces assertions sont de cette nature, il est à croire qu'elles n'ont pas été telles dans l'intention de l'auteur, qui d'ailleurs n'eût pas manqué de les rejeter, si de son temps le saint-siége en avait porté un jugement défavorable, et ne se fût point amusé à ergoter sur le fait et le droit. On a publié à ce sujet son *Apologie* en 1738. Ses principaux ouvrages sont : *Institutiones christianæ; Methodus confessionis; Doctrinæ christianæ compendium; Tractatus de institutione sacerdotum qui sub episcopis animarum curam gerunt*, Lyon, 1587, in-8°. C'est calomnieusement que quelques écrivains de mauvaise foi lui ont attribué l'erreur de Launoy et de Dominis sur le mariage, erreur qu'il combat d'une manière formelle, en établissant bien expressément la doctrine contradictoire. *Voy.* le *Journ. hist. et litt.*, 1er juillet 1793, pag. 338.

SOTWEL. *Voy.* SOUTHWELL.

SOUBISE. *Voy.* ROHAN.

SOUCHET (JEAN-BAPTISTE), chanoine de la cathédrale de Chartres, où il était né sur la fin du XVIe siècle, avait pris le grade de docteur de Sorbonne, et mourut subitement dans sa ville natale le 9 avril 1654. Il eut des démêlés très-vifs, avec un chanoine régulier de Sainte-Geneviève, le P. Fronteau, au sujet d'une édition des *Œuvres de saint Ives*, évêque de Chartres, pour laquelle il n'avait épargné ni temps, ni peines, et dont le P. Fronteau voulait s'attribuer tout l'honneur. Souchet publia à cette occasion : *J.-Bapt. Soucheti D. T. necnon Carnut. eccles. canon. veritatis defensio in P. Joann. Frontonem canon. regularem*, Chartres (1650), in-8° de 111 pages, très-rare. On a encore de lui une Vie de Bernard, premier abbé de Tyron, sous ce titre : *B. Bernardi fundatoris et primi abbatis SS. Trinitatis de Tironio ord. S. Benedicti, Vita, autore coætaneo Gaufrido Grosso, nunc primum prodit in lucem, opera et studio J.-B. Soucheti S. T. doct. et carnut. canon.*, Paris, 1649, in-4°, très-rare. Mais son ouvrage le plus important est une *Histoire de la ville et de l'église de Chartres*, manuscrit in-folio, qui se conserve dans la bibliothèque de cette ville.

SOUCIET (ETIENNE), jésuite, fils d'un avocat de Paris, naquit à Bourges en 1671. Après avoir professé la rhétorique et la théologie dans sa société, il devint bibliothécaire du collége de Louis le Grand à Paris. Il y mourut en 1744 à 73 ans, honoré des regrets des savants, dont la plupart aimaient son caractère et admiraient son savoir. Il possédait les langues savantes. On a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont : *Observations astronomiques* faites à la Chine et aux Indes, Paris, 1729 et 1732, 3 vol. in-4°; *Recueil de Dissertations critiques sur les endroits difficiles de l'Ecriture sainte*, etc., Paris, 1715, in-4°; *Recueil de Dissertations*, contenant un *Abrégé chronologique*, cinq *Dissertations* contre la *Chronologie* de Newton, etc., in-4°. Ces ouvrages différents ont fait honneur à son érudition et à sa sagacité. Une édition de la *Critique de la Bibliothèque ecclésiastique* de M. Dupin, par Richard Simon, avec des *Remarques*, 1730, 4 vol. in-8°. On y trouve des recherches curieuses et des observations très-justes.—Son frère, Etienne-Augustin SOUCIET, jésuite comme lui, ne lui survécut que de deux jours, et mourut en 1744 au collége de Louis le Grand, où il professait la théologie. On a de lui un *Poëme* sur les *Comètes*, Caen, 1760, in-8°, et un autre sur l'*agriculture*, avec des notes, Moulins, 1712, in-8°. Ces deux ouvrages sont d'une latinité pure.

SOUFFLOT (JACQUES-GERMAIN), intendant général des bâtiments du roi de France, né à Irancy, près d'Auxerre, en 1714, s'est acquis une grande réputation par une multitude d'édifices, parmi lesquels on admire l'Hôpital et la Salle des spectacles de la ville de Lyon. L'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur est l'église de Sainte-Geneviève à Paris. Il eut un démêlé assez vif avec Patte, qui accusa de faiblesse les piliers destinés à recevoir la coupole. Le compilateur qui a donné en 1777 la rapsodie intitulée Dictionnaire universel, ou Bibliothèque de l'homme d'état, 30 vol. in-4°, s'est aussi avisé de critiquer ce vaste édifice, qui n'en est pas moins un des plus beaux temples que les hommes aient élevés à la gloire de l'Eternel. Un poëte ingénieux, en voyant élever ce superbe bâtiment dans un temps où le dépérissement de la religion devenait de jour en jour plus visible, adressa la plainte suivante à la Piété qu'il appela tardive pour avoir différé si longtemps l'exécution d'un si bel ouvrage :

Templum augustum, ingens, regina assurgit in urbe,
Urbe et patrona virgine digna domus.
Tarda nimis Pietas, vanos moliris honores;
Non sunt hæc cœptis tempora digna tuis.
Ante Deo in summa quam templum erexeris urbe,
Impietas templis tollet et urbe Deum.

Soufflot mourut le 29 août 1781, sans avoir eu la satisfaction de voir achever ce grand édifice, et qui, n'étant pas encore fini en 1790, époque du plein triomphe de l'impiété en France, n'a que trop vérifié les vers prophétiques que nous venons de lire. Mais c'est surtout le 11 juillet 1791, lorsque les restes de Voltaire y furent portés, que cette

Digitized by Google

prophétie reçut un accomplissement littéral, précis et déterminé. L'église Sainte-Geneviève continua, sous la République et l'Empire, sous le nom de Panthéon, à recevoir les dépouilles mortelles des célébrités de l'époque, dont quelques-unes furent ignominieusement expulsées par la justice populaire. A la Restauration, le roi la fit restituer au culte et fit mettre sur le fronton cette inscription :

Deo opt. max. sub invocatione sanctæ Genovefæ Ludovicus XV dicavit, Ludovicus XVIII restituit.

La révolution de 1830 a amené le rétablissement de la fameuse inscription : AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNAISSANTE. A l'intérieur un artiste, M. Chenavard, s'occupe en ce moment (1851) de l'orner de peintures murales dont les sujets sont pris de l'histoire générale de la civilisation : des hommes graves se sont plaints de l'exécution de cette œuvre, dont la pensée leur a semblé en désaccord avec la destination religieuse de l'édifice.

SOUILLAC (JEAN-GEORGES DE), évêque de Lodève, et docteur en théologie, issu des sires de Souillac de l'ancienne et illustre maison de Turenne, était fils de François de Souillac, et de Charlotte d'Aubusson, et fut d'abord vicaire général de l'évêque de Périgueux : le roi le nomma, le 14 juillet 1732, à l'évêché de Lodève, après la mort de Jacques-Antoine Phelippeaux, qui occupait ce siége. A la fin de la même année, il assista, en qualité d'évêque de Lodève, aux états de Languedoc, quoiqu'il n'ait été sacré qu'au mois de janvier suivant : il prêta serment de fidélité le 10 mai 1733. Il fut un des évêques qui condamnèrent le *livre* du P. Pichon. Il n'a point évité les imputations de jansénisme, quoiqu'il ne les méritât pas. Le *Dictionnaire des livres jansénistes* l'accuse d'en tenir le langage, sans doute parce qu'il était attaché au système augustinien que soutiennent plusieurs écoles fameuses, et qui diffère en tout de la doctrine de l'évêque d'Ypres. Le *Dictionnaire des anonymes* lui attribue les *Conférences ecclésiastiques du diocèse de Lodève*, Paris, 1749, 4 vol. in-12 : ouvrage rédigé d'après les principes du système cité ci-dessus. Il mourut en avril 1750.

SOULAVIE (l'abbé JEAN-LOUIS GIRAUD), né à l'Argentière dans le Vivarais, en 1751 ou 1752, embrassa l'état ecclésiastique, et était, à l'époque de la révolution, curé de Sévent, et vicaire général de Châlons. Quelques ouvrages d'histoire naturelle qu'il avait alors publiés lui avaient valu le titre de correspondant de l'académie des belles-lettres de Paris et de quelques autres sociétés étrangères. Il acquit une sorte de réputation littéraire par la publication de plusieurs *Mémoires*, qu'il mettait, sans se gêner, sur le compte des noms les plus célèbres. De ce nombre sont les *Mémoires* du duc d'Aiguillon, de Massillon, etc. : mauvais ouvrages par l'inexactitude, le style, le manque d'intérêt et l'ignorance ; compilations informes, sans plan ni méthode, et où régnent principalement le mauvais goût et l'inepte. Soulavie se laissa égarer par les maximes de la révolution : il abjura son état, trahit ses serments, contracta des engagements frauduleux et se livra au désordre. Après avoir été membre de la société des amis de la constitution, et avoir publié des articles politiques dans les différents journaux, il fut un des premiers prêtres qui se marièrent. En 1793 il fut nommé résident de la république française à Genève, puis destitué par le comité de salut public à la fin de la même année ; mais l'exécution de cet arrêté fut suspendue sur les représentations de Barrère. Dénoncé à la Convention après le 9 thermidor comme partisan de Robespierre, il fut révoqué de nouveau, ramené en France, incarcéré, et il resta dans les prisons jusqu'à l'amnistie de 1796. Il fut après le 18 brumaire mis sur une liste de déportation par Sieyès et Roger-Ducos ; mais Bonaparte s'opposa à cette mesure, et dès lors Soulavie s'occupa paisiblement de travaux littéraires. Plus tard le remords se fit sentir dans son cœur, et une longue maladie lui laissa le loisir de réfléchir sur ses erreurs passées. Il fit appeler un estimable ecclésiastique, qui lui procura les consolations de la religion, et il mourut dans des sentiments chrétiens, en mars 1813. Ce fut à l'abbé Barruel, qui l'avait autrefois combattu dans ses ouvrages, qu'il adressa la rétractation de ses erreurs. On a de ce fécond écrivain : *Histoire naturelle de la France méridionale*, première partie, *Minéraux*, Paris, 1780, 7 vol. in-8° ; deuxième partie, *Histoire physique des plantes distribuées par climats, depuis les sommets alpins et glacés des Pyrénées, des Cévennes et des Alpes jusqu'aux climats de la Basse-Provence*, ibid., 1780, 1 vol. ; *Eléments de l'histoire naturelle*, Pétersbourg, 1 vol. in-4° ; *Œuvres du chevalier Hamilton*, ministre de George III à la cour de Naples, *avec des commentaires sur les phénomènes communs aux volcans agissants de l'Italie et aux volcans éteints de la France*, Paris, 1781, in-8° ; *Des mœurs et de leur influence sur la prospérité ou la décadence des empires*, Toulouse, in-8° ; l'*Histoire, le Cérémonial et les droits des états-généraux*, Paris, 1789, 2 vol. in-8° ; *Mémoires du maréchal de Richelieu*, Londres (Paris), 1790, 9 vol., dont les 3 derniers furent publiés en 1793 ; *Mémoires de Barthélemy*, Paris, 1799, in-8° : ouvrage apocryphe que Soulavie a vendu à un libraire comme venant de Sinamari ; *Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI*, ibid., 1801, 6 vol. in-8° ; *Histoire de la décadence* de la monarchie française, ibid., 1805, 3 vol. in-8°, avec atlas ; *Mémoires de la minorité de Louis XV, par J.-B. Massillon*, etc., ibid., 1792, in-8°, ouvrage apocryphe et misérable rapsodie, etc. Soulavie a laissé plusieurs manuscrits. Il avait recueilli vingt mille estampes sur l'histoire de France sous ce titre : *Monuments de l'histoire de France en estampes et en dessins, représentant par ordre chronologique l'établissement des Français dans les Gaules, leur servitude sous le gouvernement féodal, les mœurs*

Digitized by Google

et siècles d'ignorance, les croisades et premières expéditions en Italie et dans le Nouveau Monde, les guerres religieuses, les monuments de sculpture et d'architecture, les costumes, médailles, monnaies, siéges et combats, les portraits et mausolées des princes et d'hommes célèbres, les gravures produites par la révolution jusqu'à Bonaparte (1809); cette collection formait 162 vol. in-fol. : elle fut saisie en 1813 chez Soulavie et fut déposée dans les archives du ministère des affaires extérieures.

SOULIER (PIERRE), prêtre du diocèse de Viviers où il naquit vers 1640, curé dans le diocèse de Sarlat, au XVIIe siècle, donna, au public l'*Abrégé des édits, des arrêts et des déclarations de Louis XIV touchant ceux de la religion prétendue réformée*, Paris, 1681, in-12; l'*Histoire des édits de pacification et les moyens que les prétendus réformés ont employés pour les obtenir*, Paris, 1682, in-12; l'*Histoire du calvinisme*, Paris, 1686, in-4°, appuyée de bonnes preuves et de quantité d'actes utiles. Tous ces ouvrages sont intéressants, non-seulement relativement à l'histoire, mais encore à la politique qui veille à la tranquillité des états. (*Voy.* CALVIN, MORNAY.) Nous ignorons le temps de sa mort.

SOULLARD (l'abbé). *Voy.* POULLARD.

SOUMET (ALEXANDRE), un des poëtes les plus distingués du XIXe siècle, naquit à Castelnaudary (Aude), le 8 février 1786. Il avait d'abord été destiné à la carrière militaire, et il subit à Toulouse, à l'âge de 17 ans, en même temps que l'illustre M. Arago, un examen pour l'école polytechnique, dont les résultats ne lui furent point favorables. Evidemment la poésie avait fait tort à l'algèbre, et un prix qu'il obtint à l'académie des Jeux Floraux acheva de décider sa vocation littéraire. En 1808 il se rendit dans la capitale, où il publia un *Dithyrambe au conquérant de la paix*, qui lui attira la bienveillance du pouvoir, puis un poëme intitulé *Le Fanatisme*. C'est deux ans après, en 1810, qu'il fit paraître *L'Incrédulité*, poëme en trois chants. Bien que le talent de l'auteur n'eût pas encore atteint toute sa maturité, ce poëme fut cependant accueilli comme une production très-remarquable. Voici comment il en expose lui-même le plan dans un discours préliminaire : « En prenant l'Incrédulité pour « sujet du poëme que j'offre aujourd'hui au « public, j'ai dû d'abord être frappé de l'in- « fluence immédiate que les systèmes irré- « ligieux ont exercée sur les événements de « la révolution; aussi ai-je consacré mon « premier chant à ce grand tableau. Après « avoir ainsi montré les malheurs que l'im- « piété entraîne à sa suite, je me suis attaché « dans mon second chant à en combattre les « maximes, c'est-à-dire, à établir les deux « vérités fondamentales de toutes les reli- « gions, l'existence de Dieu et l'immortalité « de l'âme. L'histoire du christianisme, ses « dogmes, quelques-unes de ses cérémo- « nies composent l'ensemble de mon troi- « sième chant. Je crois cette division simple « et naturelle. » Un critique, M. Auger, a dit en parlant de ce poëme : « M. Soumet a « souvent égalé Louis Racine, et l'a quel- « quefois surpassé. » Nous dirons, nous, avec franchise, que cet éloge nous paraît exagéré. Ce qui nous semble manquer surtout à ce poëme, c'est une pensée-mère qui conduise le poëte et le guide dans sa marche. A proprement parler, ce livre est plutôt une suite de tableaux qu'un poëme, et il n'y faudrait chercher ni cette vigueur de dialectique qui subjugue l'intelligence, ni ce sentiment pénétrant et impétueux qui charme et ravit le cœur. La lecture en pourra plaire aux hommes éclairés et religieux, mais nous doutons qu'elle ramène un incrédule déterminé. Soumet publia dans le même temps une *Ode à Napoléon et à Marie-Louise*, à l'occasion de leur mariage, puis, en 1811, une ode intitulée : *La Naissance du roi de Rome*, qui, indépendamment des rémunérations qu'elle lui valut de la part du ministère, ainsi que la précédente, fut honorée d'un prix extraordinaire par l'académie des Jeux Floraux. Sa nomination d'auditeur au conseil d'Etat semblait ouvrir devant ses pas une carrière brillante; mais la chute du trône impérial détruisit ses espérances. Il s'était lié avec madame de Staël, et il fit imprimer en 1814, les *Scrupules littéraires de madame de Staël*, ou *Réflexions sur quelques chapitres du livre* De l'Allemagne, in-8°. Soumet s'occupa depuis exclusivement de ses travaux littéraires. En 1824, il fut nommé membre de l'académie française, à la place d'Aignan. Il avait été nommé par le gouvernement de la Restauration bibliothécaire de Saint-Cloud, puis de Rambouillet, et le gouvernement de Louis-Philippe le nomma, en 1832, bibliothécaire de Compiégne. Soumet mourut à Paris le 30 mars 1845, dans sa 60e année, laissant outre les ouvrages déjà cités : *Madame de La Vallière, hymne à la Vierge, qui a remporté le prix à l'académie des Jeux Floraux*, Paris, 1811, in-8°; *Les Embellissements de Paris*, pièce qui obtint un accessit au concours de l'institut, Paris, 1812, in-8°. Le prix fut décerné à Millevoye; *La Pauvre Fille*, élégie, 1814, in-8°; *La Découverte de la vaccine*, poëme couronné par la seconde classe de l'institut, le 5 avril 1815; *Les Derniers moments de Bayard*, poëme couronné par l'institut dans la même séance que le précédent; *Oraison funèbre de Louis XVI*, 1817; *Saül*, tragédie, Paris, 1822; *Discours de réception à l'académie française*, 1824; *La Guerre d'Espagne*, ode à S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême, Paris, 1824, in-8°; *Cléopâtre*, tragédie, 1825, in-8°; *Jeanne-d'Arc*, tragédie, 1825, in-8°; *Pharamond*, opéra, en société avec MM. Ancelot et Guiraud, 1825, in-8°; *Ode à Pierre-Paul Riquet, baron de Bon-Repos, auteur du canal du Languedoc, à l'occasion de l'obélisque qui lui est élevé par ses descendants*, Paris, 1825, in-8°; *Le Siége de Corinthe*, tragédie lyrique, avec M. Ballochi, Paris, 1826, in-8°; *Elisabeth de France*, tragédie en cinq actes et en vers, 1828; *Une Fête de Néron*, tragédie en cinq actes, avec Belmontet, 1830, in-8°; *Norma*,

Digitized by Google

tragédie en cinq actes, 1831, in-8°; L'*Archevêque de Paris* (Mgr de Quélen), dans le livre des *Cent et un*, 1831; *La Divine Epopée*, poëme, 1841, 2 vol. in-8°; réimprimé en un seul vol. grand in-18. Cet ouvrage, dans lequel on admire une riche poésie, mais où l'auteur se laisse entraîner à de grands écarts d'imagination, comme le fait pressentir l'épigraphe prise du poëme :

La lyre peut chanter tout ce que l'âme rêve,

a été mis à l'index. Le poëte suppose que Jésus-Christ, descendu parmi les damnés, est une seconde fois crucifié, et que par la vertu de ce nouveau sacrifice, l'enfer est à son tour racheté; il oubliait qu'il y a des dogmes tellement saints et formels que les soumettre aux caprices de l'imagination pour les faire servir aux jeux de l'esprit, devient une sorte de sacrilége. Madame Gabrielle d'Altenheym, sa fille, a revu et publié son poëme de *Jeanne-d'Arc*, trilogie nationale à laquelle il n'avait pas eu le temps de mettre la dernière main, Paris, 1846, 1 vol. in-8°, en tête duquel est un Eloge historique par M. Jules Le Fèvre Deumier. M. Vitet a remplacé Soumet à l'académie française.

SOURDIS (le cardinal DE). *V.* ESCOUBLEAU.

SOURIS (la baronne DE), née en 1749 à Soleure en Suisse, épousa un ancien officier général, et resta veuve à la fleur de l'âge. Dès lors elle vécut dans la retraite. La révolution française et les troubles qui s'ensuivirent dans la Suisse, en 1793, lui firent perdre une partie de sa fortune. Cependant sa maison fut l'asile d'un grand nombre d'émigrés français, échappés à la hache révolutionnaire. Nous ne citerons qu'une des nombreuses occasions où elle exerça sa bienfaisance à l'égard de nos compatriotes fugitifs. Après la journée du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), un grand nombre de prêtres étant tout à coup arrivés en Suisse, elle en logea deux cents dans son château, plaça les autres chez des paysans et dans les villes voisines, auprès d'amis respectables. Mais sa fortune ne pouvait pas suffire à l'entretien de plus de quinze cents ecclésiastiques, dont plusieurs étaient chargés d'âge et d'infirmités. La baronne de Souris imagina d'établir parmi eux un comité central de correspondance dans toutes les langues de l'Europe, par le moyen duquel elle adressait des lettres touchantes sur les malheurs de cette respectable colonie, non-seulement à tous les riches, à tous les grands, mais aussi aux princes et aux rois. Elle fit elle-même une quête dans tous les cantons de la Suisse. Elle se présenta un jour chez un banquier opulent auquel elle présenta la bourse : celui-ci n'y mit que 24 livres. La baronne, frappée de la situation de ces bons ecclésiastiques, et considérant quelle faible ressource était pour eux cette modique somme, se jette en pleurs aux pieds du banquier, et ne prononce que [illegible] mots : « Ils sont en si grand nombre!.... » [illegible]nquier rouvre sa caisse, et lui présente [illegible]s. La douleur de la baronne se changea alors en transports de joie et en expressions de reconnaissance. Pendant dix-huit mois elle pourvut à l'existence de ses nombreux protégés : des secours lui arrivaient de tous les points de l'Europe, et même de la Pologne et de la Russie. La baronne partageait les soins de sa charité avec une amie digne de son cœur, madame de Besenval. C'est en s'occupant de ces actes de bienfaisance qu'elle mourut à Soleure, dans un âge peu avancé.

SOUTH (ROBERT), théologien anglais, prébendaire de Westminster, et chanoine de l'église de Christ à Oxford, naquit à Hackney dans le Middlesex en 1633, et mourut en 1716. On a de lui 6 vol. de *Sermons* en anglais, qui ont eu assez de cours dans son pays; des *Harangues* latines et des *Poésies* latines; les *Mémoires* de sa vie, etc.

SOUTHWELL (NATHANAEL), né à Norfolk, en Angleterre, se fit jésuite en 1624, fut choisi pour secrétaire de son ordre en 1649, exerça cet emploi pendant dix-sept ans, et publia à Rome en 1676, année de sa mort, une *Continuation* estimée, depuis 1642 jusqu'en 1673, de la Bibliothèque des écrivains de la société de Jésus, in-fol. Cet ouvrage, qui avait été commencé par Ribadeneira, et continué par Philippe Alegambe, est en latin. On a publié à Rome un *Supplément* à la Bibliothèque des écrivains de la société; il est en latin et d'une grande exactitude. *Voy.* ORDIN (François).

SOUVERAIN (N.), écrivain français, était du Bas-Languedoc. Il fut ministre d'une église calviniste du Poitou. Déposé du ministère, il se réfugia en Hollande, d'où il fut encore chassé pour avoir refusé de souscrire au prétendu synode de Dordrecht. Il se retira en Angleterre, où il fut regardé comme socinien, et y mourut vers la fin du XVIIe siècle. On a de lui un ouvrage recherché par les incrédules, intitulé : *le Platonisme dévoilé*, ou *Essai sur le verbe platonicien*, Cologne, 1700, in-8°. Le P. Baltus a victorieusement réfuté ce livre dans sa *Défense des saints Pères accusés de platonisme*, Paris, 1711, in-4°; ce qui n'a pas empêché nos philosophes de répéter les sottises de ce fanatique, dit Feller, comme ils répètent imperturbablement les sophismes et les injures des mécréants de toutes les nations et de tous les siècles.

SOUZA (Louis DE), dominicain, né en 1604, mort en 1633, est un des meilleurs écrivains portugais. Ses ouvrages sont : la *Vie de dom Barthélemy des Martyrs*, qui a été donnée en français par Isaac le Maître, plus connu sous le nom de Sacy, 1664, in-8° ou in-4°; *Histoire de saint Dominique*, 3 vol. in-fol. Louis de Souza a écrit d'un style animé, mais quelquefois trop métaphorique. Le discernement des faits et la critique ne sont pas son principal mérite.

SOZOMÈNE ou SALAMAN (HERMIAS), surnommé le *Scholastique*, né à Salamine, en Chypre ou plutôt à Béthelia, près de Gaza, en Palestine, embrassa le christianisme, touché par les miracles de saint Hilarion. Il passa de la Palestine à Constantinople, où il

Digitized by Google

cultiva les belles-lettres, et exerça la profession de rhéteur. Il avait du goût pour l'histoire ecclésiastique, et son premier coup d'essai fut un *Abrégé* de ce qui s'était passé depuis l'ascension du Sauveur jusqu'à la défaite de Licinius. Cet abrégé est perdu. Il commença une *Histoire* plus considérable vers l'an 443. Elle est divisée en 9 livres, et renferme les événements arrivés depuis l'an 324 jusqu'à l'an 439. Il déclare, au commencement du 1er livre, « qu'il écrit ce qui s'est « passé de son temps, sur ce qu'il a vu lui-« même, ou sur ce qu'il a appris des per-« sonnes les mieux instruites, et qui avaient « été témoins oculaires. » L'histoire de Sozomène contient des faits très-remarquables; mais la plupart se trouvent aussi dans Socrate, qu'il semble n'avoir que copié. Elle est néanmoins plus étendue et mieux écrite; mais elle n'est pas sans défaut, même pour le style; l'auteur est fort au-dessous de Socrate pour le jugement. Il y donne de grands éloges à Théodore de Mopsueste, et paraît favoriser les erreurs des novatiens. On croit qu'il mourut vers l'an 450. La plus belle édition de l'*Histoire* de Sozomène est celle qu'on voit dans le recueil des historiens latins, donné par Robert Etienne, en 1544. On la trouve aussi dans le recueil de Valois et dans celui de Christophorson, ou bien avec celle de Socrate, en grec, et en latin, Paris, Vitré, 1668. Le président Cousin l'a traduite en français.

SPAGNI (André), jésuite, né à Florence, le 8 août 1716, entra dans l'institut des jésuites à Rome, le 22 octobre 1731. Chargé de divers emplois à Sienne et à Rome, il eut l'occasion d'y donner des preuves de son savoir, et d'y déployer des talents auxquels sa modestie et ses autres vertus ajoutaient du prix. Témoin de la suppression de son ordre, il n'en continua pas ses études avec moins d'ardeur. Son penchant le portait vers la métaphysique et les autres parties de la philosophie. Il y avait acquis des connaissances si étendues, qu'il passait pour un des plus habiles métaphysiciens de son temps. Voici le titre de quelques-uns des ouvrages qu'il a laissés : *De ideis humanæ mentis eorumque signis*, Rome, 1781, 2 vol. in-4°; *De signis idearum*, Rome, 1781; *De causa efficiente*, Rome, 1764; *De bono, malo et pulchro dissertationes tres*, Rome, 1766; 2e édition avec des augmentations, ibid., 1776; *De miraculis*, Rome, 1777; *De anima brutorum*, ibid., 1775. Il ne s'était presque point éloigné de Rome; il y mourut en 1788.

SPANGENBERG (Auguste-Théophile), un des principaux soutiens de l'église des frères moraves, naquit le 15 juillet 1704, à Klettenburg dans le pays de Wurtemberg. A l'âge de dix-huit ans il commença un cours de droit, qu'il ne tarda pas à abandonner pour d'autres travaux plus conformes à ses penchants. Après avoir été reçu docteur en philosophie, il alla passer deux années dans la ville de Herrnhut, récemment bâtie par le comte de Zinzendorf (*voy.* ce nom) en faveur de ses prosélytes, employa ce temps à s'initier à la nouvelle doctrine, et consacra le reste de sa vie à la propager. Dans un voyage en Amérique où il séjourna environ quatre ans, il contribua à l'établissement des frères moraves dans la Géorgie, revint en Europe où il travailla avec activité au soutien des maisons de sa secte, principalement en Angleterre et en Allemagne, et reçut en 1745 le titre d'évêque général de l'église morave dans les deux mondes. Il entreprit ensuite, dans des vues semblables, de longs et fréquents voyages, passa de nouveau en Amérique, en Angleterre, en Hollande, et mourut le 18 septembre 1792, à Bertholsdorf, dans le voisinage de Herrnhut. Le plus important des écrits de Spangenberg, parce qu'il est le plus propre à faire connaître la doctrine des frères moraves, est celui qui a pour titre : *Idea fidei fratrum*, ou *Doctrine chrétienne dans la communauté évangélique des frères*, Barby, 1779, in-8°. On lui doit aussi : *Biographie du comte Nicolas-Louis de Zinzendorf*, Barby, 1772 à 1775, 8 vol. in-8°. Le précis de celle de Spangenberg, rédigé par lui-même à l'âge de quatre-vingts ans, et inséré dans le second tome des *Archives pour l'histoire de l'Eglise*, par Henke, a fourni à J. Risler les documents dont il s'est servi pour écrire sa *Vie de Spangenberg, évêque de l'église évangélique des frères*, Barby, 1794, in-4°.

SPANHEIM (Frédéric), né à Amberg en 1600, dans le Haut-Palatinat, parcourut une partie de l'Allemagne et de la France, et s'arrêta à Genève. Il obtint en 1626 une chaire de philosophie, et en 1631 une chaire de théologie, que Benoît Turretin laissait vacante. En 1642, il fut appelé à Leyde pour y remplir la même place. Il y mourut en 1649, à 49 ans. Ses principaux ouvrages sont : *Commentaires historiques de la vie et de la mort de Christophe, vicomte de Dhona*, 1639, in-4°; *Dubia evangelica*, en 7 parties, 1700, 2 tom. in-4°; *Exercitationes de gratia universali*, en 3 vol. in-8°; la *Vie de l'électrice palatine*, in-4°; le *Soldat suédois*, Genève, 1633, in-8°; le *Mercure suisse*, 1634, etc. Presque tous ces ouvrages sont défigurés par des préventions de secte, qui altéraient le jugement de cet écrivain savant et laborieux.

SPANHEIM (Frédéric), second fils du précédent, né à Genève en 1632, fut professeur de théologie à Leyde, où il mourut en 1701, à 69 ans. On a de lui une *Histoire ecclésiastique*, et plusieurs autres ouvrages en latin, recueillis et imprimés à Leyde, 1701 et 1703, en 3 vol. in-fol. Il y règne beaucoup d'érudition, mais encore plus de préjugés et de haine contre l'Eglise catholique. — Son frère aîné, Ezéchiel Spanheim, né à Genève en 1629, fut gouverneur du prince électeur palatin, et voyagea avec lui dans les cours des princes d'Italie, à Florence, à Mantoue, à Parme, à Modène, à Rome, pour observer les démarches des électeurs catholiques en ces cours. De retour à Heidelberg en 1665, il fut employé par l'électeur palatin en diverses négociations importantes. L'électeur de Brandebourg le demanda à l'électeur palatin,

Digitized by Google

et le chargea de quelques ambassades. Il mourut à Londres en 1710, à 81 ans. Ses ouvrages les plus connus sont : *De præstantia et usu numismatum antiquorum*, dont la meilleure édition est d'Amsterdam, 1717, en 2 vol. in-fol., ouvrage d'une érudition rare et méthodique ; plusieurs *Lettres* et *Dissertations* sur diverses médailles rares et curieuses ; la *Traduction* de la *Satire des Césars* de l'empereur Julien, avec des notes, Amsterdam, 1728, in-4° ; une Préface et des Notes dans l'édition des OEuvres du même empereur, à Leipzig, 1696, in-fol. ; deux *Discours* sur la crèche et sur la croix de Jésus-Christ, qu'il traduisit lui-même en français après les avoir prononcés en latin, Genève, 1655, in-8°.

SPANMULLER (Jacques), jésuite, savant humaniste et philologue, né à Brugg ou Brück dans la Bohême l'an 1542, prit le nom latin de *Pontanus*, sous lequel il est plus connu. Il professa dans les maisons de son ordre les langues anciennes et la rhétorique avec un grand succès, publia des ouvrages élémentaires qui longtemps ont été suivis dans la plupart des colléges de l'Europe, et forma un grand nombre d'élèves distingués. Le P. Pontanus mourut à Augsbourg le 25 novembre 1626, à 84 ans. Ses infirmités l'ayant obligé de renoncer à l'enseignement, il employa ses dernières années à donner des versions latines d'auteurs grecs, à composer des poésies, etc. Ces dernières productions sont faibles : il était, dit Feller, plus capable de commenter les poëtes que de l'être lui-même. Nous citerons de lui : une *Traduction*, en latin, de l'*Histoire* de Jean Cantacuzène ; de celle de Théophylacte Simocatta ; de la *Chronique* de George Phranza, qui font partie de la *Byzantine*. Il traduisit aussi la *Règle chrétienne*, de Philippe le Solitaire ; la *Vie de Jésus-Christ*, par Nicolas Cabasilas ; les *Instructions spirituelles* de Jean Carpathius ; les *Éloges* de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze et de saint Jean Chrysostome, par Philothée, patriarche de Constantinople ; les *Discussions théologiques* de Michel Glycas et les *Harangues* de Simon le Jeune. Ces différentes versions ont été insérées dans la *Bibliotheca magna Patrum*. Il traduisit aussi de l'allemand l'*Histoire de la guerre des Hussites*, par Zacharie Théobaldus, Francfort, 1621, in-fol., donna des *Commentaires* sur les livres *de Ponto* et les *Tristes* d'Ovide, Ingolstadt, 1610, in-fol. ; des *Commentaires* très-amples sur Virgile, Augsbourg, 1699, in-fol. ; *Colloquiorum sacrorum libri quatuor cum notis*, Augsbourg, 1609, in-8° ; etc. On peut consulter sur ses autres ouvrages imprimés, ou demeurés manuscrits, la *Bibliothèque* des PP. Alegambe et Southwell.

SPÉ ou SPÉE (Frédéric), né d'une famille noble à Langenfeld, près de Kayserwerth, l'an 1595, se fit jésuite en 1615, enseigna la philosophie et la théologie à Cologne, se consacra ensuite aux missions, et exerça les fonctions de ce pénible ministère avec tout le zèle que la religion peut inspirer. C'est particulièrement dans l'évêché de Hildesheim qu'il raffermit les catholiques qui étaient chancelants dans la foi, et qu'il ramena à l'unité de l'Eglise ceux que l'hérésie en avait séparés. Ses succès irritèrent les hérétiques au point qu'ils attentèrent à sa vie. Il se retira ensuite à Trèves, se dévoua entièrement au service des hôpitaux et des soldats, et mourut le 7 août 1635. On a de lui : *Cautio criminalis seu de processibus contra Sagas*, Rinthel, 1631, 1 vol. in-8°, dont on a donné une nouvelle édition à Francfort en 1632, et une autre la même année à Cologne. Le P. Spé combat les préjugés de son siècle, et les fautes qui se commettaient par les juges dans les procédures contre les sorciers et les sorcières. Le savant jésuite montre que le peuple, toujours extrême, s'imagine voir des sortiléges où souvent il n'y en a pas même l'apparence ; mais il ne disconvient pas que la magie ne soit possible et même réelle, quoique dans des cas beaucoup plus rares qu'on ne le croyait alors. Il est à remarquer que le P. Spé vivait dans un temps où l'on n'osait point écrire contre la magie ; et nous écrivons dans le temps où, sans s'exposer à la risée des beaux esprits, on ne peut en défendre l'existence. Telles sont les révolutions qui, avec beaucoup d'autres, forment l'histoire de l'intelligence humaine, et qui doivent inspirer à tout esprit juste une défiance prudente des opinions de mode et de vogue (*voy.* Bodin, Brown, Faustus, Delan. de Haen, Maffée François-Scipion, Méad). *Exercitia aurea trium virtutum theologicarum*, Cologne, 1649. Leibnitz fait le plus grand éloge de ce jésuite, et l'appelle un *excellent homme dont la mémoire doit être précieuse aux sages et aux savants. Excellentis viri memoria eruditis etiam ac sapientibus in pretio esse debet. Tentamina Theodic.*, partie première.

SPEED (Jean), géographe et historien anglais, naquit à Farrington, dans le comté de Chester, en 1552, d'une famille pauvre. Il prit d'abord l'état de tailleur ; mais ses inclinations l'entraînant à l'étude des sciences, il attendait un moment propice pour satisfaire ce désir. Il le communiqua à une de ses pratiques, homme riche et puissant, qui devint son Mécène ; et, s'étant rendu à Cambridge, il fut le modèle des autres élèves par sa bonne conduite et ses rapides progrès. Speed obtint plusieurs emplois aussi lucratifs qu'honorables, et mérita les bienfaits de Jacques Ier. Ses ouvrages les plus connus sont : *Théâtre de la Grande-Bretagne*, 1606 ; reproduit sous le titre de : *Description géographique des royaumes d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande et des îles adjacentes, avec les comtés, les cantons, les villes du royaume d'Angleterre*, Londres, 1656, in-folio. Les descriptions des comtés ne sont, à peu près, que des extraits fort laconiques de l'ouvrage de Camden, qui avait traité la même matière. Les cartes sont exactes, et on peut encore les consulter. *Histoire de la Grande-Bretagne sous les conquêtes des Romains, des Saxons, des Danois, des Normands*, etc., depuis Jules-César jusqu'à Jacques Ier. Londres, 1614, in-fol. ; *Nuée de témoins, ou Généalogie de l'Ecriture, confirmant la vérité*

Digitized by Google

de l'Histoire sainte et de l'humanité de Jésus-Christ. Cet auteur avait une grande érudition dans les sciences sacrées, ainsi que dans les profanes. Il mourut à Londres en 1629, âgé de 77 ans. On a imprimé toutes les *Œuvres de Speed* à Londres, 1723, in-folio.

SPEET (Jean-Pierre), né à Augsbourg, de parents catholiques, florissait dans la dernière moitié du XVIIe siècle. Il fit de bonnes études, et devint habile dans la langue hébraïque. Après avoir embrassé le luthéranisme, il n'y demeura pas plus attaché qu'il ne l'avait été à la religion dans laquelle il était né. Il quitta les protestants d'Augsbourg pour les sociniens, les sociniens pour les mennonites; puis, renonçant à toutes les communions chrétiennes, il se fit juif à Amsterdam, et prit le nom de Moïse German. Quoiqu'il n'ait pas abjuré le judaïsme, il paraît qu'il ne fut pas meilleur juif qu'il n'avait été bon chrétien : on l'a même soupçonné d'avoir fini par tomber dans l'athéisme. Quelques savants protestants entreprirent, sans succès, de le ramener au luthéranisme. Speet mourut à Amsterdam vers 1701. On a prétendu qu'il avait été empoisonné par les juifs, parce qu'ils ne le croyaient pas sincèrement attaché à leur religion, et qu'il se moquait des fables et des absurdités du Talmud. Ce qui étonnerait, si quelque chose pouvait étonner de la part d'un homme aussi inconséquent, c'est que lui-même, tout savant qu'il était, donna dans des rêveries non moins extravagantes, en voulant expliquer l'origine du christianisme. Il aida Knorr de Rosenroth dans son édition de la *Cabbala denudata*, et publia en vers alcaïques latins une traduction assez élégante de l'ode intitulée : *Mi Camocha*.

SPELMAN (sir Henri), antiquaire, et chevalier anglais, né en 1562, à Cougham près de Lynn-Regis, mort à Londres en 1641, se rendit habile dans l'histoire d'Angleterre. Il s'attacha aussi à débrouiller le chaos des mots de la basse latinité. On a de lui : *Glossarium archæologicum*, Londres, 1664 et 1687, in-fol. La dernière édition est la meilleure. Il y explique les termes barbares et étrangers, les vieux mots remis en usage, et les nouveaux inventés depuis la décadence de l'empire romain. *Villare Anglicum*, in-8° : c'est une description alphabétique des villes, bourgs et villages d'Angleterre. Une *Collection des conciles, décrets, lois et constitutions d'Angleterre, depuis* 1066 *jusqu'en* 1531. David Wilkins a donné, en 1737, une édition de cet ouvrage plus ample que la première, qui n'était qu'en 2 vol. in-fol., 1639 et 1664. Celle que nous citons, et qui est la meilleure, est en 4 vol. in-fol.; elle contient tous les conciles qui se sont tenus dans la Grande-Bretagne et l'Irlande par les catholiques et les sectaires, depuis l'an 946 jusqu'à l'an 1717. *Vita Alfredi Magni*, Oxford, 1678, in-folio; *Codex legum, veterum statutorum Angliæ*, que Wilkins a inséré dans ses *Leges anglo-saxonicæ*, Londres, 1721, in-fol.; ses *Œuvres posthumes* en anglais, lesquelles ont été publiées par Gibson, Oxford, 1698, in-folio. On ne sait pas pourquoi l'éditeur n'y a pas inséré un traité de Spelman, intitulé : *Histoire et fatalité des sacriléges, vérifiée par des faits et des exemples*, etc., ouvrage qui a un certain rapport avec le traité de Lactance *De mortibus persecutorum*. On en a publié un abrégé en français, Bruxelles, 1778; Liége, 1789, fort augmenté.

SPELTA (Antoine-Marie), littérateur italien, né à Pavie, l'an 1559, suivant Baillet, ou l'an 1553, d'après Moréri, mort dans la même ville en 1632, prenait le titre d'historiographe du roi d'Espagne, et cultivait la poésie italienne et la poésie latine dans laquelle il réussissait mieux. Parmi ses ouvrages en prose, les suivants ont été imprimés : *Vite de' Vescovi di Pavia*, Pavie, 1597, in-4°; *Aggiunta alla Storia di Pavia del Breventano*, Pavie, 1602, in-4°; *Istoria de' fatti notabili occorsi nell' universo, ed in particolare del regno de' Goti, de' Longobardi, de' Buchi di Milano*, etc., Pavie, 2e édition, 1603, in-4°; *La Saggia pazzia*, etc., Pavie, 1606, in-4°, espèce de facétie assez curieuse, qui a été plusieurs fois réimprimée. L. Garon et J. Marcel en ont donné chacun une traduction française. Celle de Garon parut à Lyon, 1628, ou Rouen, 1635, 2 tomes en 1 vol. in-12, sous le titre de *La Sage-Folie, fontaine d'allégresse*, etc., et celle de Marcel, à Lyon, 1650, in-8°.

SPENCER (Jean), né à Bocton, dans le comté de Kent, en 1630, devint maître du collége de Christ, et doyen d'Ely, et mourut en 1695, à 65 ans. On a de lui : un ouvrage sur les *lois des Hébreux*, et les raisons de ces lois; *Discours* en anglais *sur les prodiges et la vanité des songes; Traité sur les prophéties vulgaires*, et plusieurs autres écrits imprimés à Cambridge en 1727, en 2 vol. in-fol., dans lesquels on trouve beaucoup d'érudition, et plusieurs observations singulières. — Il ne faut pas le confondre avec Guillaume Spencer, membre du collége de la Trinité, à Cambridge, dont on a une bonne édition grecque et latine du *Traité* d'Origène contre Celse; et de la *Philocalie*, avec des notes pleines d'érudition. Cet ouvrage parut à Cambridge, in-4°, en 1658.

SPENER (Philippe-Jacques), célèbre docteur de l'église protestante, regardé comme le fondateur de la secte appelée des *Piétistes*, naquit le 13 janvier 1635, à Ribeauviller, et était fils d'un conseiller au service du dernier comte de Ribeaupierre, en Alsace. Après avoir terminé d'excellentes études, il devint, en 1654, instituteur de deux princes de Birkenfeld, avec lesquels il passa deux années à Strasbourg; ensuite il voyagea en Allemagne, en France et en Suisse. A Bâle, il étudia l'hébreu sous le fameux Buxtorf, et à Lyon, il connut le P. Ménestrier, qui lui inspira du goût pour le blason, science qu'il transporta en Allemagne. De retour à Strasbourg, en 1663, il y accepta une place secondaire de prédicateur, et il acquit bientôt une si grande réputation par son éloquence, la pureté de ses mœurs et sa piété, que le sénat de Francfort-sur-le-Mein lui offrit la

Digitized by Google

première place parmi les pasteurs de cette ville (1666). Il y séjourna 20 ans ; et, convaincu que les froides prédications qui constituaient l'essence du culte protestant, ne peuvent produire beaucoup d'effet sur les grandes masses, il institua chez lui, en 1670, des assemblées particulières dans lesquelles, après des actes de dévotion, il répétait d'une manière simple et très-abrégée le contenu de ses sermons, et expliquait quelques versets du Nouveau Testament. Afin de mieux éclairer ceux qu'il instruisait, il leur permettait d'exposer leurs doutes, et de demander des éclaircissements. Les femmes étaient admises à ces exercices, mais sans pouvoir être vues de l'auditoire. On appelait ces réunions des *Colléges de piété*, et ils subsistèrent pendant plusieurs années sans aucune plainte. Il se forma des assemblées pareilles dans plusieurs villes de l'Allemagne ; mais il s'y glissa des abus et il s'éleva des réclamations de toutes parts. Spener essaya de justifier son institution par un livre intitulé : *Pia desideria*, dans lequel il s'efforçait de démontrer la nécessité d'une réforme générale dans tous les états de la société, et particulièrement parmi les ecclésiastiques dont les études n'étaient dirigées, disait-il, que pour faire briller les prédicateurs dans les disputes religieuses, au lieu de les pénétrer de cet esprit de charité, d'humilité et des sentiments pieux qui édifient les fidèles. Ne se contentant pas de signaler le mal, il proposa les moyens de le guérir, et il continua à exécuter le plan de réforme qu'il avait entrepris. Cependant l'électeur de Saxe, qui l'avait connu dans ses campagnes, voulut l'attirer à son service, et il céda à ses instances, dans l'espoir de produire un plus grand bien dans une cour qui était alors très-corrompue, et dans un pays qui renfermait les deux principales universités protestantes. Sur ce nouveau théâtre, il s'appliqua à gagner les esprits par des écrits, des sermons et surtout des instructions ; mais il fut enveloppé dans deux disputes religieuses qui le brouillèrent avec l'électeur qui ne lui permit plus de paraître devant lui, et affecta même de ne pas aller à ses sermons. Alors il accepta (1690) la place d'inspecteur et premier pasteur de l'église Saint-Nicolas de Berlin, et il parvint à faire introduire son système de réforme dans l'université de Halle, nouvellement fondée par l'électeur de Brandebourg. Cette ville devint alors le centre du piétisme, et tous les luthériens d'Allemagne se partagèrent en deux partis opposés : les orthodoxes comprenant les universités de Saxe, et les piétistes ou spenériens qui dominaient à Halle. Les docteurs de Wittenberg publièrent un ouvrage dans lequel ils dénoncèrent 264 thèses hérétiques extraites des livres de Spener. Celui-ci se défendit avec beaucoup de talent. Frédéric-Auguste Ier, qui était parvenu en 1694 à l'électorat de Saxe, le pressa de revenir à Dresde prendre ses anciennes fonctions ; mais il ne voulut plus quitter Berlin, et il y mourut le 5 février 1705. Quelques-unes de ses opinions sont peu conformes aux livres symboliques des luthériens. Celle qui, élevant la théologie au-dessus d'une science, en faisait une lumière intérieure, paraît conduire au mysticisme, et Spener semble se rapprocher de l'Eglise catholique par le mérite qu'il accorde aux bonnes œuvres. Ses idées sur une seconde venue du Christ forment tout à fait une nouvelle croyance. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages de théologie en langue allemande, oubliés aujourd'hui. Ses ouvrages historiques et héraldiques, écrits en latin, ont pour titre : *Sylloge genealogico-historica e numero præcipuarum familiarum quibus suos principes Germania nostra debet XII exhibens, etc.*, Francfort, 1665, in-8° ; *Theatrum nobilitatis Europæ*, etc., 1668-78, ib., 4 vol. in-folio ; *Commentarius historicus in insignia serenissimæ domus Saxonicæ*, ib., 1668, in-4° ; *Insignium theoria seu operis heraldici pars specialis*, 1690 ; *pars generalis*, 1690, 2 vol. in-fol., réimprimés en 1717 ; *Illustriores Galliæ stirpes tabulis genealogicis comprehensæ*, 1689, in-folio. — Son fils, Jacques-Charles SPENER, mort en 1730, a laissé plusieurs ouvrages estimés : *Historia Germanica universalis et pragmatica*, 2 vol. in-8° ; *Notitia Germaniæ antiquæ*, 1717, in-4°.

SPIFAME (JACQUES-PAUL), né à Paris, était originaire de Lucques, en Italie. Après avoir occupé différentes places, telles que celles de conseiller, de président au parlement, de maître des requêtes, de conseiller-d'état, il entra dans l'état ecclésiastique, fut élevé à l'évêché de Nevers, et se trouva aux États tenus à Paris, 1557. Ce prélat, frivole et voluptueux, entretenait alors une femme qui lui persuada de se retirer avec elle à Genève. Spifame, plus subjugué par sa passion que convaincu de la sagesse de la réforme, alla joindre Calvin en 1559, et prit le nom de *Passy*, terre dont Jean Spifame son père était seigneur. Le patriarche des réformés l'envoya à Orléans auprès du prince de Condé, en qualité de ministre. Ce prince le députa à la diète de Francfort, pour justifier les protestants qui avaient pris les armes, et s'étaient révoltés contre l'autorité royale, après avoir rejeté celle de l'Eglise. De retour à Genève, il fut soupçonné de négocier sous main pour rentrer dans l'Eglise catholique. « C'est pourquoi, dit un historien, on « lui suscita une accusation, vraie ou fausse, « d'avoir fait un faux contrat ; on lui fit son « procès, et il fut condamné à avoir la tête « tranchée : » ce qui fut exécuté en 1566. Il témoigna, selon un écrivain protestant, un grand repentir de ses fautes. Ne pourrait-on pas croire que ce repentir fut principalement d'avoir abandonné avec tant de scandale la religion catholique ? — Son frère, Raoul SPIFAME, avocat au parlement de Paris, se fit interdire de sa profession, à cause de la bizarrerie de son imagination. Il prit le titre de *Dictateur et de garde du sceau dictatoire et impérial*. Il est mort à Melun en 1563. Il est auteur d'un livre rare, intitulé : *Dicæarchiæ Henrici legis christianissimi pro-*

Digitized by Google

gymnasmata, in-8°, sans date ni lieu d'impression. Ce volume contient 309 arrêts de sa composition, qu'il suppose avoir été rendus par Henri II, en 1556. Se mettant à la place du souverain, comme tant d'autres écrivains, il ordonne des choses impraticables, et quelques-unes utiles et sensées. Auffray a pris dans ce livre les réflexions qui ont été le plus de son goût, et les a publiées sous le titre de *Vues d'un politique du XVIe siècle*, Paris, 1775, in-8°. — Il ne faut pas le confondre avec Martin SPIFAME, dont les plates poésies parurent en 1583, in-16.

SPINA ou DE L'ESPINE (ALPHONSE), religieux espagnol de l'ordre de Saint-François, dans le XVe siècle, fut recteur de l'université de Salamanque, et chargé par quelques évêques de la recherche des hérétiques dans leurs diocèses. Il avait été juif, à ce qu'on dit. Il est auteur du livre intitulé : *Fortalitium fidei*, ouvrage très-médiocre, imprimé plusieurs fois, tant in-folio que in-4°.

SPINA (BARTHÉLEMI), natif de Pise, mort en 1546, à 72 ans, entra dans l'ordre de Saint-Dominique vers l'an 1494. Il fut maître du sacré palais, et l'un de ceux que le pape choisit pour assister à la congrégation destinée à examiner les matières que l'on devait proposer au concile de Trente. On a de lui divers ouvrages en trois volumes in-folio.

SPINA (JEAN DE L'EPINE). *Voy.* EPINE.

SPINA (JOSEPH), cardinal, né l'an 1756, à Sarzane, de parents nobles, alla étudier la jurisprudence à Rome. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il s'attacha à Pie VI qu'il suivit en Toscane, et qui le nomma archevêque de Corinthe. Spina accompagna aussi le saint-père en France dans son exil, lui administra les derniers sacrements, et fut son exécuteur testamentaire. Pie VII l'envoya à Paris avec d'autres plénipotentiaires (Caselli et Consalvi), pour y traiter du concordat, et il souscrivit avec eux à cet acte, le 15 juillet 1801. *Voy.* CONSALVI. Ses nombreux services lui méritèrent la pourpre ; il fut légat du pape à Forli et à Bologne, devint évêque de Palestrine, et mourut en 1828.

SPINCKES (NATHANIEL), théologien catholique anglais, né à Castor, dans le Northamptonshire, en 1653 ou 1654, occupa d'abord plusieurs cures avec honneur. Il possédait depuis trois ans une prébende de Salisbury avec la cure de Sainte-Marie, lorsque son attachement aux Stuarts lui fit refuser le serment à Guillaume et à Marie. Destitué pour ce fait et privé de ses revenus, il n'eut d'autre ressource pour vivre que la libéralité des plus riches *non-jurors*, qui, dit-on, l'élurent évêque. Nathaniel Spinckes mourut le 28 juillet 1727, laissant divers ouvrages de controverse relatifs au catholicisme en Angleterre et pour la défense de la cour de Rome. On cite principalement l'*Homme malade visité*, qui fut imprimé en 1712. La collection des *Œuvres* de Spinckes a eu plusieurs éditions ; la sixième, avec une Notice historique et le portrait de l'auteur, est de 1775.

SPINOLA (CHARLES), jésuite, était fils unique d'Octave Spinola, comte de Tassocole, grand-écuyer et favori de l'empereur Rodolphe II, et petit-fils d'Augustin Spinola, qui se rendit célèbre sous Charles-Quint. Le P. Spinola naquit à Gênes en 1564, fut élevé à Nole, sous les yeux du cardinal Philippe Spinola, son oncle, qui était évêque de cette ville, s'y fit jésuite à la fin de 1584, malgré les oppositions de sa famille, étudia les mathématiques sous le fameux Clavius, et les professa avant même d'avoir achevé ses études de théologie. Il demanda ensuite d'être envoyé au Japon, et l'obtint après bien des instances. Il s'embarqua à Lisbonne au mois d'avril 1596, fut pris par les Anglais, qui le menèrent en Angleterre. Ayant été échangé, il se rendit à Lisbonne, se rembarqua au mois de mars 1598, et prit terre à Nangasaki en 1602. Il y travailla avec zèle et avec succès jusqu'en 1618, qu'il fut pris et mis en prison à Omura : il y demeura quatre ans avec des incommodités inconcevables, et en sortit en 1622 pour être mené à Nangasaki, où il fut brûlé vif le 10 septembre avec le P. Sébastien Kimura, le premier prêtre japonais, et quelques autres religieux de sa compagnie, plusieurs autres des deux ordres de Saint-Dominique et de Saint-François, et un grand nombre de laïques. Sa *Vie* a été écrite en italien par le P. Fabio Ambrosio Spinola, et dédiée à un seigneur de sa maison, traduite en latin par le P. Germain Hugan, et dédiée au célèbre Ambroise Spinola, gouverneur des Pays-Bas. Le P. Dorléans a aussi écrit sa *Vie* en français.

SPINOLA (NICOLAS-GAÉTAN), cardinal-prêtre du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, de l'illustre maison de Spinola de Gênes, naquit en Espagne le 20 février 1659 ; il entra jeune dans la prélature romaine, en parcourut tous les degrés, et en remplit les principales charges. Il était président de la chambre apostolique en 1695, et clerc de la même chambre en 1696. En 1706 il fut nommé à la nonciature de Florence, et fait archevêque de Thèbes, *in partibus infidelium*. Il était auditeur général de la chambre apostolique en 1715, lorsque Clément XI le créa cardinal, dans sa promotion du 16 décembre de la même année. Le 19 du même mois, le pape lui donna le chapeau. Le 8 juin 1716, il lui assigna le titre de presbytérial de Saint-Sixte, qu'il quitta en 1725, pour prendre celui de Saint-Nérée et de Saint-Achillée. Il était, en 1718, préfet de la congrégation de la *Consulte*. Il le fut depuis de celle des *Confins*. Il mourut à Rome, le 11 avril 1735, âgé de 76 ans.

SPINOLA (GEORGES), cardinal, de la même maison que le précédent, né à Gênes, le 5 juin 1667, fut pendant quelque temps commandeur de l'hôpital du Saint-Esprit à Rome. Ayant été désigné, en 1711, pour la nonciature de Barcelone, il fut nommé archevêque de Césarée, *in partibus infidelium*, le 1er juillet de la même année, et sacré en cette qualité le 7 du même mois. Au mois de juillet 1713, il fut désigné nonce à la cour de Vienne, et il fit son entrée solennelle en cette ville, le 11 mars 1714. Clément XI le créa cardinal le 29 novembre 1719. C'était la quatorzième

Digitized by Google

promotion que faisait ce pape. Spinola n'avait point encore quitté Vienne, et le 18 février 1720, il eut l'honneur de recevoir la barrette des mains de l'empereur. De retour à Rome, la même année, il reçut le chapeau, le 19 décembre, dans un consistoire public, et le 16 janvier suivant, le pape lui assigna le titre presbytéral de Sainte-Agnès *hors des murs*. Clément XI étant mort le 19 mars 1721, et Innocent XIII lui ayant succédé, ce nouveau pontife, le lendemain de son exaltation, nomma le cardinal Spinola son ministre et secrétaire d'état. Il exerça cette charge pendant tout le pontificat de ce pape. Le 12 juin 1726, après l'exaltation de Benoît XIII, il fut fait préfet de la congrégation de l'*Immunité*, et le 25 juin 1727, nommé légat à Bologne pour trois ans. Le temps de sa légation étant achevé, il revint fixer son séjour à Rome. Il quitta le titre de Sainte-Agnès pour celui de Sainte-Marie *in Transtevere*, et ce dernier encore pour celui de Sainte-Praxède ; il passa de l'ordre des prêtres dans celui des évêques, par la mort du cardinal Barberini, doyen du sacré collége, eut l'évêché de Palestrine, et mourut le 17 janvier 1739, dans sa 72ᵉ année. Outre ces cardinaux, la maison de Spinola en a eu plusieurs autres, savoir :— *Jules Spinola*, archevêque de Laodicée, nonce à Vienne, créé par Alexandre VII, dans sa promotion de 1666, cardinal du titre de Saint-Sylvestre, puis de Saint-Martin-aux-Monts, évêque de Sutri, de Napi et de Lucques, mort le 11 mars 1701, âgé de 79 ans.— *Jean-Baptiste Spinola*, dit le cardinal de Sainte-Cécile, longtemps gouverneur de Rome, archevêque d'Acerença, puis de Gênes, créé cardinal par Innocent XI dans la promotion de 1681, mort le 4 juin 1704, âgé de 89 ans.— Enfin, un autre *Jean-Baptiste Spinola*, aussi gouverneur de Rome, et camerlingue de la sainte Eglise, créé cardinal du titre de Saint-Césarée, puis des Saints-Apôtres, sous le nom de *San Cesarino*, par Innocent XII dans la promotion de 1695, mort le 19 mars 1719, âgé de 73 ans.

SPINOSA (Baruch, puis Benoit de), chef des panthéistes modernes, né à Amsterdam l'an 1632, était fils d'un juif portugais, marchand de profession. Après avoir étudié la langue latine sous un médecin, il employa quelques années à l'étude de la théologie, et se consacra tout entier à celle de la philosophie. Plus il acquérait de connaissances, et plus il se formait de doutes sur le judaïsme, que ses rabbins ne pouvaient résoudre. Sa conduite, trop libre à leur égard, le brouilla avec eux. Enfin, un coup de couteau qu'il reçut d'un juif en sortant de la comédie, l'engagea à se séparer tout à fait de la communion judaïque. Il embrassa la religion de Calvin, et fréquenta les églises des mennonites ou des arminiens. Ce fut alors qu'il changea son nom juif de *Baruch* en celui de *Benedictus*. Quoique soumis extérieurement à l'Evangile, il se contenta d'emprunter le secours de la philosophie pour la recherche de la vérité, et son orgueilleuse présomption le précipita dans le plus affreux abîme. Pour philosopher avec plus de loisir, il abandonna Amsterdam, et se retira à la campagne, où de temps en temps il s'amusait à faire des microscopes et des télescopes. Cette vie cachée lui plut tellement qu'il ne put s'en détacher, lors même qu'il se fut établi à La Haye. Il était quelquefois trois mois de suite sans sortir de son logis ; mais cette solitude était égayée par les visites qu'il recevait des raisonneurs des deux sexes et de toute condition, qui venaient prendre chez lui des leçons d'athéisme. Spinosa, vieux avant le temps, fut attaqué d'une maladie lente, dont il mourut en 1677, âgé de 45 ans. Il était petit, jaunâtre, avait quelque chose de noir dans la physionomie, et portait sur le visage un caractère de réprobation. Ces traits sinistres n'ont rien d'étonnant dans un homme qui a érigé le premier l'athéisme en système, et en un système si déraisonnable et si absurde, que Bayle lui-même n'a trouvé dans le spinosisme que des contradictions, et des hypothèses absolument insoutenables. L'ouvrage de Spinosa qui a fait le plus de bruit est son traité intitulé : *Tractatus theologico-politicus*, publié à Hambourg, en 1670, in-4°, où il jeta les semences de l'athéisme qu'il a enseigné hautement dans ses *Opera posthuma*, imprimés en 1677, in-4°. Le *Tractatus theologico-politicus* a été traduit en français, sous trois titres différents, par Saint-Glain. *Voy.* Glain. Le but principal de Spinosa a été de détruire toutes les religions, en introduisant l'athéisme. Il soutient hardiment que Dieu n'est pas un être intelligent, heureux, infiniment parfait ; mais que ce n'est autre chose que cette vertu de la nature qui est répandue dans toutes les créatures. Ce sophiste absurde attribue tout ce qui existe à une aveugle nécessité. Il ne reconnaît dans l'univers qu'une seule substance, à laquelle il donne l'*étendue* et la pensée pour attributs. Il présente son système sous une forme géométrique. Il donne des définitions, pose des axiomes, déduit des propositions ; mais ces prétendues démonstrations ne sont qu'un amas de termes subtils, obscurs et souvent inintelligibles. Ses raisonnements sont fondés sur une métaphysique alambiquée, où il se perd, sans savoir ni ce qu'il pense ni ce qu'il dit. Pour affaiblir les preuves de la religion chrétienne, il tâche de déprimer les prédictions des prophètes de l'Ancien Testament. Il prétend qu'ils ne devaient leurs révélations qu'à une imagination plus forte que celle du commun : principe absurde, qu'il étend jusqu'à Moïse et à Jésus-Christ même ; comme si la force de l'imagination pouvait saisir dans l'avenir les choses qui ne tiennent à rien. A la fin de la première partie de son *Traité de morale*, il nie, d'après Lucrèce, « que les yeux soient « faits pour voir, les oreilles pour entendre, « les dents pour mâcher, l'estomac pour di« gérer : » il traite de préjugé de l'enfance le sentiment contraire. On peut juger, par ce trait, de la beauté du génie de ce prétendu philosophe. Spinosa avait un tel désir d'immortaliser son nom, qu'il eût sacrifié volontiers à cette gloire la vie présente, eût-il fallu être mis en pièces par un peuple mutiné :

Digitized by Google

autre vanité ridicule dans un athée. C'est ce fanatisme plus ou moins vif de vanité, d'ostentation, de singularité, qui anime presque tous les ennemis de la religion, dit Feller, dont nous reproduisons l'article, et fait le grand mobile de ce qu'on appelle aujourd'hui philosophes. Ce n'était que par degrés que Spinosa était tombé dans le précipice de l'athéisme. Il paraît bien éloigné de cette doctrine dans les *Principes de René Descartes, démontrés selon la manière des géomètres*, Amsterdam, 1667, in-4°, en latin. « On prétend, « dit un auteur, qu'il avait des mœurs ; mais « outre que ces assertions sont toujours va- « gues et sans preuves, et qu'un épicurien « conséquent ne doit se priver de rien, qu'en « pourrait-on conclure de plus que pour les « anges dégradés et convertis en démons, qui « ne sont ni des âmes charnelles, ni des es- « prits bouchés? L'orgueil conduit aux mê- « mes précipices que les vices de la chair. « L'égarement de Spinosa provint d'avoir « creusé les matières de la religion, avec une « curiosité profane et toute la témérité de la « présomption, comme aussi d'avoir soumis « les œuvres de Dieu aux procédés mal con- « çus de la géométrie, et les preuves de fait « aux raisonnements d'une vaine dialec- « tique. » Les absurdités du spinosisme ont été solidement réfutées par un très-grand nombre d'auteurs, entre autres par Cuper, dans ses *Arcana atheismi revelata*, Rotterdam, 1676, in-4°; par dom François Lami, bénédictin; par Jacquelot, dans son *Traité de l'existence de Dieu*; par Le Vassor, dans son *Traité de la véritable religion*, imprimé à Paris en 1688; et dans les écrits donnés sur cette matière en ces derniers temps. *Voy.* les *Mémoires* de Nicéron (tom. XIII), qui a profité de la *Vie de Spinosa* par Colérus, insérée dans la *Réfutation de Spinosa* par divers auteurs, recueil publié par l'abbé Lenglet, 1731, in-12, et d'une autre *Vie* de ce philosophe, par un de ses partisans, 1712, in-8°. Les extravagances de Spinosa ont été reproduites en 1770, dans le *Système de la nature*, et victorieusement réfutées, en 1771, par l'abbé Bergier, dans l'*Examen du matérialisme*, 2 vol. *in-12*. Le professeur Paulus a publié, en 1803, à Iéna, les *Œuvres* de Spinosa, 2 vol. in-8°. Sa *Vie*, dont nous avons parlé, écrite en hollandais, par Lucas, médecin, et publiée sous le nom de Colerus, La Haye, 1705, in-8°, a été traduite en français, ibid., 1706, in-8°, et en allemand, Francfort et Leipzig, 1733, in-8°. M. E. Saisset, professeur agrégé à la faculté des lettres de Paris, a traduit en français les *Œuvres* de Spinosa, Paris, 1842, 2 v. gr. in-18.

SPIRIDION (saint), évêque de Trémithonte, dans l'île de Chypre, confessa généreusement la foi durant la persécution de Maximien-Galère, fut envoyé aux mines après qu'on lui eut arraché l'œil droit et coupé le jarret gauche, assista ensuite au concile général de Nicée en 325, et vécut jusques après le concile de Sardique en 347. Son zèle et ses miracles lui firent un grand nom. Il était si pénétré de respect pour les saintes Écritures, qu'il ne voulait pas qu'on en changeât les expressions par une fausse délicatesse de langage. Triphille, évêque de Lèdres, ayant, dans un discours qu'il faisait dans une assemblée des évêques de l'île de Chypre, substitué le mot *lit* à celui de *grabat*, dans ce passage de saint Marc (chapitre IX), *Tolle grabatum tuum*, il le reprit vivement, et lui demanda s'il savait mieux que l'évangéliste de quel terme il convenait de se servir. Sozomène rapporte qu'un voyageur fatigué se présenta chez Spiridion en carême, en le priant de lui accorder l'hospitalité. Il le reçut avec une grande charité : mais il ne se trouvait ni pain ni farine dans sa maison; il n'y avait qu'un peu de lard. Considérant la fatigue et le besoin extrême du voyageur, il se mit en oraison, et pria Dieu de le dispenser de la discipline de l'Eglise, fit cuire le lard, commença le premier à en manger, et invita son hôte à en faire autant. Calvin et Kemnitius ont voulu conclure de là que la pratique du jeûne n'était pas alors d'obligation; mais cette histoire même prouve précisément le contraire.

SPIZEL ou SPIZELIUS (Théophile), écrivain protestant, né à Augsbourg ou dans la Styrie, en 1639, remplit pendant vingt-neuf ans les fonctions de diacre et de pasteur de l'église Saint-Jacques, et, en 1690, il obtint la dignité d'*ancien*. Il est mort en 1691. Il a composé plusieurs ouvrages. Les plus connus sont deux traités, l'un intitulé : *Felix litteratus*, 2 vol. in-8°, et l'autre *Infelix litteratus*, 2 vol. in-8°. Spizelius prétend faire voir, dans ces deux ouvrages, les vices des gens de lettres, et les malheurs qui leur arrivent, quand ils étudient par de mauvais motifs, et plutôt pour eux-mêmes que pour l'amour de Dieu et l'utilité du prochain : vues excellentes, où les savants vrais et prétendus de nos jours trouveraient à profiter. Nous avons encore de lui : une espèce d'essai de Bibliothèque, sous le titre de *Sacra bibliothecarum illustrium arcana detecta*, imprimé en 1668, in-8°; mais cet *Essai* manque de clarté et de méthode, et ne s'étend qu'à un petit nombre d'auteurs; *Sinensium res litteraria*, Leyde, 1660, in-12; *Confutatio relationis Montesinianæ de repertis in America tribubus israeliticis*, Bâle, 1661, *Voy.* Menasseh-Ben-Israel.

SPONDE (Henri de), né à Mauléon de Soule, bourg de Gascogne, en 1568, d'un calviniste, secrétaire de Jeanne de Navarre, fut élevé dans la religion de son père. Il eut pour parrain Henri de Bourbon (depuis Henri IV). Dans sa jeunesse il annonça beaucoup de goût pour les belles-lettres et une grande facilité pour apprendre les langues. Il exerçait la charge de maître des requêtes pour le roi de Navarre, lorsque les livres de controverse des cardinaux du Perron et Bellarmin touchèrent son cœur et éclairèrent son esprit. Il abjura, à l'exemple de son frère aîné, le calvinisme en 1595 et accompagna à Rome le cardinal de Sourdis. Quelques années après, il embrassa l'état ecclésiastique et il fut nommé à l'évêché de Pamiers en 1626. Il n'oublia rien pour tirer de l'erreur les hérétiques de son diocèse. Il y établit une con-

Digitized by Google

grégation ecclésiastique, des séminaires, des maisons religieuses, et se signala par toutes les vertus épiscopales. Cet illustre prélat finit ses jours à Toulouse en 1643, âgé de 75 ans. Son principal ouvrage est l'*Abrégé* des *Annales* de Baronius, 2 vol. in-fol., et la continuation qu'il en a faite depuis 1127 jusqu'à l'an 1622, 2 vol. in-fol., Paris, 1639. (La continuation des Annales de Baronius fut ensuite reprise par Frizon.) Quoique cet *Abrégé* ne soit pas parfait et qu'il y ait presque autant de fautes que dans *Baronius*, il est très-utile pour ceux qui ont les *Annales* de ce cardinal. Il sert à leur rappeler les faits principaux, qui y sont détaillés avec netteté et choisis avec jugement. Pour rendre ce recueil plus complet, Sponde y joignit les *Annales sacrées de l'Ancien Testament jusqu'à Jésus-Christ*, in-fol., qui ne sont proprement qu'un abrégé des *Annales* de Torniel. On a aussi de Sponde des *Ordonnances synodales*. La meilleure édition de ses *OEuvres* est celle de La Noue, Paris, 1639, 6 vol. in-fol. Son traité *De cœmeteriis sacris*, publié en latin à Paris, avec des additions, en 1638, in-4°, après avoir été impr. en français à Bordeaux, 1596, in-12, renferme des recherches curieuses. Pierre Frizon, docteur de Sorbonne, a écrit sa *Vie :* son *Eloge* se trouve dans Nicéron et dans les *Hommes illustres* de Perrault. — Son frère aîné, Jean de Sponde, abjura aussi le calvinisme et mourut en 1595. On a de lui : des *Commentaires* sur Homère, 1606, in-fol. ; une *Réponse* au *Traité* de Bèze sur les *Marques essentielles de l'Eglise*, Bordeaux, 1595, in-8°.

SPOTSWOOD (Jean), un des réformateurs de l'Ecosse, né l'an 1509, connut en Angleterre, où il s'était retiré lors des premiers progrès de la réforme dans son pays, l'évêque Cranmer, qui lui fit partager ses principes. Etant retourné en Ecosse vers 1543, il prit part à la propagande réformiste et fut un des principaux collaborateurs du *Livre de discipline* et de la *Profession de foi*. Lorsque la religion presbytérienne fut établie, il fut nommé surintendant, poste qui répond à peu près à celui d'évêque. Il mourut le 5 décembre 1585. — Son fils, Jean Spotswood, né en 1565, succéda, dès l'âge de 18 ans, au père, dans les fonctions de pasteur de Calder. Il fut archevêque de Glasgow, puis de Saint-André, ce qui lui donnait la qualité de primat et de métropolitain de l'Ecosse. Ce fut lui qui sacra Charles Ier dans l'abbaye de Holyrood-House. Il avait présidé en 1615 l'assemblée d'Aberdeen, pour établir l'ancienne discipline ecclésiastique et une certaine uniformité entre l'Eglise d'Ecosse et celle d'Angleterre. Il fut nommé chancelier d'Ecosse en 1635. Mais quatre ans plus tard des tumultes populaires l'obligèrent de se réfugier en Angleterre, et il mourut à Londres en 1639, à 74 ans. Il avait terminé une *Histoire de l'Eglise d'Ecosse, depuis l'an 203 de Notre-Seigneur jusqu'au règne de Jacques VI*, qui ne fut imprimée qu'en 1655.

SPRENGER (Placide), religieux bénédictin et historien, bibliothécaire du monastère de Banz en Franconie, naquit le 27 octobre 1735, et mourut le 23 septembre 1806 à Lichtenfels, bourg de la principauté de Bamberg, où il s'était retiré, lorsque les couvents furent sécularisés en 1803. Sprenger passait pour avoir des connaissances étendues en histoire et en bibliographie, et il contribua à répandre le goût de l'étude et des lettres dans les Etats catholiques allemands, par la publication de divers écrits, parmi lesquels on cite *Le Spectateur de la Franconie*, Francfort, 1772, in-8°, dont il ne parut que quatre cahiers ; *Littérature de l'Allemagne catholique*, Cobourg, 1775-1788, 8 vol. in-8° ; *Magasin littéraire pour les catholiques*, Cobourg, 1792-1795, 6 cahiers, in-8° ; *Thesaurus rei patristicæ*, Wurtzbourg, 1784-1792, 3 vol. in-4° : cet ouvrage, qui n'est point terminé, offre un extrait par ordre chronologique des Dissertations sur l'Histoire des Pères qui se trouvent dans les OEuvres des Pères Le Nourry, de Galland, etc. ; *Histoire de l'imprimerie à Bamberg*, Nuremberg, 1800, in-4° ; *Histoire de l'abbaye de Banz, d'après des documents authentiques, depuis* 1050 *jusqu'en* 1251, Nuremberg, 1803, in-8°.

SQUIRE (Samuel), savant anglais, né en 1714, évêque de Saint-David, au pays de Galles, mort en 1766, a publié plusieurs ouvrages où il y a de l'érudition et du zèle contre l'incrédulité : *L'ancienne Histoire des Hébreux vengée*, ou *Remarques sur le troisième volume du Philosophe moral, par Théophanes Cantabrigiensis*, nom sous lequel il se cacha, Cambridge, 1741 : on trouve dans ce livre une très-bonne notice des rois pasteurs de l'ancienne Egypte ; *L'indifférence inexcusable en fait de religion*, 1748, in-12 ; *Principes de religion*, 1763 ; *Isis et Osiris* de Plutarque, en grec et en anglais, Cambridge, 1744, in-8°. Le texte grec est fort exact, et la trad. est estimée ; *Essai sur la chronologie et la langue des anciens Grecs* ; *Recherches sur la constitution d'Angleterre*.

STACKHOUSE (Thomas), théologien anglais, né en 1680, mort en 1752, se fit un nom par ses écrits contre Tyndal, Collins et Woolston, empiriques de la secte des modernes philosophes. Ses ouvrages les plus estimés sont : *Le Sens littéral de l'Ecriture*, 1738, 3 vol. in-8° : traduit en français, 3 vol. in-8° ; un *Corps* complet de théologie, dont on a aussi une version française ; une *Histoire générale de la Bible*, 1732, 2 vol. in-fol., plusieurs fois réimprimée.

STAFFORD (Antoine), littérateur renommé, né dans le comté de Northampton, d'une illustre famille, vers 1577, est auteur des ouvrages suivants : *Niobé dissoute dans le Nil*, ou *le Siècle de Niobé noyé dans ses larmes*. Malgré le titre bizarre de cet écrit, il renferme de belles pensées, et le style en est pur et naturel. *Méditations et Résolutions : la Vie et la mort de Diogène ; l'Orgueil de l'honneur ; la Gloire du sexe*, ou *la Vie de la vierge Marie*. Stafford eut à endurer, de la part des puritains et au sujet de ce livre, beaucoup d'attaques dont il sortit vainqueur : *Le Triomphe de l'honneur et de la vertu sur la*

Digitized by Google

mort, manifesté dans la vie et la mort de Henri lord Stafford, vol. in-4°. Antoine Stafford mourut à Londres vers 1640.

STAGNI (Alexandre), écrivain ecclésiastique italien, naquit en 1760 à Montfalcon, dans le Frioul, et mourut le 10 juillet 1836. Ses principaux ouvrages sont : *Alcuni saggi concernenti i principali caratteri della storia ecclesiastica*, 1790; *Dell' influenza della cattolica religione sul bene del principato e della società*, 1790; *Opera theologico-politica* (contre le synode de Pistoie), 1795; *Le prove filosofico-politiche della religione*, 1832.

STALENS (Jean), né en 1595, à Calcar, dans le duché de Clèves, curé de Rées dans le même duché, y montra beaucoup de zèle à préserver son troupeau des nouvelles erreurs et à ramener à la foi de l'Eglise ceux qui les avaient adoptées. Il entra ensuite dans la congrégation de l'Oratoire. Stalens mourut à Kévelaër le 8 février 1681, après avoir publié plusieurs ouvrages de controverse, dont les principaux sont : *Syntagma controversiarum fidei*, 2 vol.; *Papissa, monstrosa et mera fabula*, Cologne, 1639, in-12, ouvrage savant, dont Bayle et Blondel ont profité pour réfuter cette fable si chère aux fanatiques de leur communion. (*Voy.* Benoit III.) *Instruction courte et facile pour connaître la vraie Eglise*, Amsterdam, 1657, en allemand; *Peregrinus ad loca sancta*, Cologne, pour justifier les processions, l'invocation des saints; etc.

STANCARI (François), l'un des premiers promoteurs de la réformation en Pologne, naquit à Mantoue en 1501. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il l'abandonna pour se marier : car il avait adopté les nouvelles erreurs. Chassé d'Italie, il essaya de s'établir en Allemagne et d'y former une école; on ne le lui permit pas. Il était à Villach, petite ville de Carinthie en 1550. L'évêque de Cracovie, qui ignorait son changement de religion, ayant appris qu'il était habile dans la langue sainte, le fit venir et lui confia une chaire d'hébreu; Stancari glissa dans ses leçons le venin de l'hérésie. L'évêque en fut averti et le fit mettre en prison; mais il lui rendit presque aussitôt la liberté, sur les sollicitations de quelques seigneurs. Stancari se retira chez Stanislas Stadniski à Dubieko, où il ouvrit une école qui prospéra. Stadniski étant mort, Stancari trouva un asile chez Jérôme Philippow, et s'établit enfin chez Nicolas Olesnicki, à Pinckzovie, où il avait été appelé par le comte d'Ostrorog pour réformer les églises de la Grande-Pologne. Il fonda une église réformée à Pinckzovie, fit vider les monastères, briser ou brûler les images, et dressa des règles de réformation pour toutes les églises qui embrasseraient la réforme. Ayant été envoyé en Prusse, afin de professer l'hébreu à Kœnigsberg, il y demeura une année et eut un vif démêlé avec Osiander, au sujet de la justification et de la qualité sous laquelle Jésus-Christ est notre médiateur. Osiander prétendait que c'était en qualité de Dieu, et que Jésus-Christ était *notre justice* selon sa nature divine. Stancari, croyant trouver une erreur dans cette doctrine, la combattit avec feu, mais tomba lui-même dans une erreur opposée, en soutenant que Jésus-Christ n'est notre médiateur que selon sa nature humaine. Son opinion fut condamnée dans plusieurs synodes. Il écrivit pour la justifier. On lui répondit, et il résulta de ces différends une lutte qui ne finit qu'avec lui. Il se plaint des persécutions qu'on lui fit éprouver, et compare les synodes qui le condamnèrent aux conciles célébrés contre saint Athanase : *Hoc modo*, dit-il, *Constantius imperator arianus..... novem concilia celebravit contra sanctum Athanasium, quem miris modis afflixerant..... sed tandem veritas vicit.* La comparaison était un peu ambitieuse. On a de lui : une *Grammaire hébraïque*, Bâle, 1546; une *Exposition de l'Epître de saint Jacques, avec la conciliation de quelques passages de l'Ecriture*, Bâle, 1547. Bayle remarque que cette conciliation est tirée mot pour mot des *Commentaires* de Bullinger. *De Trinitate et mediatore Domino nostro Jesu Christo, adversus Henricum Bullingerum, Petrum martyrem, Joannem Calvinum, et reliquos Tigurinæ ac Genevensis ecclesiæ ministros, Ecclesiæ Dei perturbatores*, Bâle, 1547, in-8°: c'est celui de ses ouvrages où l'on peut le mieux étudier sa doctrine. *De Trinitate et unitate Dei, deque incarnatione Domini nostri Jesu Christi contra tritheitas, arianos, eutychianos, macharianos, cerinthianos, ebionitas et photinianos; Opus novum de reformatione tum doctrinæ christianæ, tum veræ intelligentiæ sacramentorum, cum matura consideratione et fundamento Scripturæ sanctæ et consilio SS. PP.*, Bâle, 1547, in-8°; *De decem captivitatibus Judæorum; De sanguine Zachariæ*, etc. On trouve l'indication de ses ouvrages dans l'*Epitome* de Gessner, page 207. Stancari mourut à Stobnitz le 11 novembre 1574, âgé de 73 ans. Stanislas Orichovius écrivit contre lui un livre intitulé *Chimæra*, Cologne, 1563, in-8°, qui contient, dit Bayle, beaucoup de raisons et beaucoup d'injures. C'était l'usage entre ces premiers réformateurs, tant ils étaient peu d'accord sur les principes de leur réformation.

STANDONCH (Jean), docteur de la maison et société de Sorbonne, né à Malines en 1443 d'une famille obscure, alla achever ses études à Paris et fut fait régent dans le collége de Sainte-Barbe, puis principal du collége de Montaigu. Ce dernier collége reprit son ancien lustre, et il en fut regardé comme le second fondateur. Ayant parlé avec liberté sur la répudiation de la reine Jeanne, femme du roi Louis XII, il fut banni du royaume pour deux ans. Il se retira alors à Cambrai, où l'évêque, allant partir pour l'Espagne, le fit son vicaire spécial pour tout le diocèse. Standonch retourna à Paris après le temps de son exil, et continua de faire fleurir la piété et l'étude dans le collége de Montaigu. Il y établit les clercs nommés *Frères de la vie commune* ou *de saint Jérôme* (*voy.* Gérard le Grand), qui avaient déjà ouvert avec succès plusieurs écoles dans les Pays-Bas. Standonch leur bâtit des maisons à Cambrai,

Digitized by Google

Valenciennes, Malines et Louvain. Il dressa des règlements pour ces maisons. Du Boulai (*Histoire de l'université de Paris*, tom. VI, pag. 948) et l'abbé Ladvocat prétendent que ces règlements fournirent à saint Ignace, qui demeura quelque temps au collége de Montaigu, le plan de sa compagnie ; mais ceux qui ont quelques connaissances des règlements qui ont été en vigueur au collége de Montaigu, de même que dans les maisons que Standonch a fondées aux Pays-Bas, n'en croient rien. Les constitutions des jésuites portent tellement l'empreinte du caractère de saint Ignace, qu'on ne peut soupçonner qu'il les ait empruntées d'un autre. Standonch mourut saintement au collége de Montaigu, en 1504, après avoir rempli la place de recteur de l'université et avoir converti beaucoup de pécheurs par ses sermons.

STANISLAS (saint), né en 1030 de parents illustres par leur naissance et par leur piété, fit ses études à Gnesne et à Paris. De retour en Pologne en 1059, il fut élu évêque de Cracovie en 1071 ; mais ayant repris vivement Boleslas II, roi de Pologne, qui avait enlevé la femme d'un Polonais, ce prince, aussi cruel que voluptueux, le tua de sa propre main, dans la chapelle de Saint-Michel, le 8 mai 1079, où il expira martyr de son zèle. On raconte que, dans un procès que lui suscita ce prince inique, il ressuscita un mort pour déposer en sa faveur ; mais les auteurs contemporains ne parlent point de ce miracle. A la chapelle où il fut tué, on bâtit une belle église, qui était sous la direction des Pères paulins ; mais son corps se conserve dans la cathédrale, où on lui a construit un superbe mausolée.

STANISLAS KOSTKA (saint), fils de Jean Kostka, sénateur polonais, et de Marguerite Kriska, sœur du palatin de Mazovie, né au château de Rostkow, en 1550, se distingua dès l'enfance par une tendre et fervente piété, et entra chez les jésuites après avoir surmonté avec beaucoup de courage et de constance les obstacles que sa famille apportait à sa vocation. Ses progrès dans la vertu en firent un saint dès le noviciat, durant lequel il mourut à Rome, le 15 août 1568, âgé de 18 ans. Le pape Clément VIII le béatifia en 1604, et Clément X mit sa fête au 13 novembre. Le P. Dorléans a écrit sa *Vie* à la suite de celle de saint Louis de Gonzague, Paris, 1732, in-12. Son corps repose à Rome, dans l'église de Saint-André, autrefois le noviciat des jésuites, dans une urne de lapis-lazuli ; mais l'on admire surtout, dans la chapelle qui lui avait servi de chambre, sa belle statue de marbre noir et blanc dont le sculpteur a tiré si ingénieusement parti. La *Vie de saint Stanislas Kostka*, traduite de l'italien de Cépari par Calpin, a été souvent réimprimée ; elle fait partie des livres que les jésuites mettent entre les mains de leurs élèves.

STANISLAS Ier (Leckzinski ou Leszczinski), roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie, duc de Lorraine et de Bar, né à Lemberg, dans la Grande-Pologne, le 20 octobre 1682, du grand-trésorier de la couronne, fut député en 1704 par l'assemblée de Varsovie, auprès de Charles XII, roi de Suède, qui venait de conquérir la Pologne. Il était alors âgé de 22 ans, palatin de Posen, général de la Grande-Pologne, et avait été ambassadeur extraordinaire auprès du grand-seigneur en 1699. Sa physionomie était heureuse, pleine de hardiesse et de douceur, avec un air de probité et de franchise. Il n'eut pas de peine à s'insinuer dans l'amitié du roi de Suède, qui, en 1705, le fit couronner roi de Pologne à Varsovie. Le nouveau roi suivit Charles XII en Saxe, où l'on conclut, en 1706, un traité de paix entre les deux rois d'une part, et le roi Auguste, qui renonça à la couronne de Pologne, et reconnut pour légitime souverain de cet état Stanislas. Le nouveau monarque resta avec Charles XII, en Saxe, jusqu'en septembre 1707. Ils revinrent alors en Pologne et y firent la guerre pour chasser entièrement les Moscovites. Le czar fut obligé d'en sortir en 1708 ; mais le roi de Suède, ayant trop poussé son ennemi après avoir remporté plusieurs avantages sur lui, fut défait entièrement lui-même au mois de juillet 1709, à la bataille de Pultawa. Stanislas ne se trouvant pas en sûreté dans la Pologne, où les Moscovites revinrent et où le roi Auguste reprenait de l'ascendant, fut obligé de se retirer en Suède, puis en Turquie. Les affaires de Charles XII n'ayant pas pu se rétablir, Stanislas se retira dans le duché de Deux-Ponts et ensuite en Alsace. Il vécut dans l'obscurité jusqu'en 1725, que la princesse Marie, sa fille, épousa Louis XV, roi de France. Après la mort du roi Auguste, en 1733, ce prince se rendit en Pologne dans l'espoir de remonter sur le trône. Il y eut un parti qui le proclama roi ; mais son compétiteur, le prince de Saxe, devenu électeur après la mort du roi son père, soutenu de l'empereur Charles VI, et de l'impératrice de Russie, l'emporta sur le roi Stanislas. Ce prince se rendit à Dantzick pour soutenir son élection ; mais le grand nombre qui l'avait choisi céda bientôt au petit nombre qui lui était contraire. Dantzick fut pris ; Stanislas, obligé de fuir, n'échappa qu'à travers beaucoup de dangers, et à la faveur de plus d'un déguisement, après avoir vu dans sa propre patrie sa tête mise à prix par le général des Moscovites. Lorsque la paix se fit, en 1736, il renonça au royaume qu'il avait eu deux fois, et conserva le titre de *roi*. Il eut la jouissance des duchés de Lorraine et de Bar, qu'il rendit heureux. Stanislas soulagea ses peuples, embellit Nancy et Lunéville par des places publiques et des édifices superbes, fit des établissements utiles, dota de pauvres filles, fonda des colléges, bâtit des hôpitaux, éleva la magnifique maison de la Mission royale, se montra en tout l'ami de la religion et de l'humanité. La Lorraine jouissait de ses bienfaits, lorsqu'un accident hâta sa mort : le feu prit à sa robe de chambre, et ses plaies lui causèrent une fièvre qui l'enleva au monde le 23 février 1766. Son corps fut déposé dans la chapelle de

Digitized by Google

Notre-Dame de Bon-Secours, près de Nancy, où l'on voit son mausolée vis-à-vis de celui de son épouse. On lit sur une pyramide cette application heureuse d'un passage du IIe liv. des Rois : *Salvavit me Dominus a contradictionibus populi mei.* Sa mort fut un deuil public, et les pleurs de ses sujets sont le plus bel éloge que nous puissions faire de ce prince. Charles XII disait de lui qu'*il n'avait jamais vu d'homme si propre à concilier tous les partis.* Dans sa jeunesse, il s'était endurci à la fatigue ; il avait fortifié son esprit en fortifiant son corps. Il couchait toujours sur une espèce de paillasse, n'exigeant jamais aucun service de ses domestiques auprès de sa personne. Il était d'une tempérance peu commune dans ce climat ; libéral, chéri de ses vassaux, et peut-être le seigneur polonais qui eût le plus d'amis. Il fut en Lorraine ce qu'il avait été dans sa patrie, doux, affable, compatissant, parlant avec ses sujets comme avec ses égaux, partageant leurs peines, et les consolant en père tendre. On lui donna d'une commune voix le titre de *Stanislas le Bienfaisant.* Les revenus de ce prince étaient modiques ; cependant, lorsqu'on voulait apprécier ce qu'il faisait, on le croyait le plus riche potentat de l'Europe. On peut voir sur ce sujet, *Recueil des fondations et établissements faits par le roi de Pologne, duc de Lorraine*, Lunéville, 1762, 1 vol. grand in-fol. Ce prince avait beaucoup d'esprit et de lumières : il protégeait les sciences et les arts. S'il avait été un simple particulier, il se serait distingué par son talent pour la mécanique. Nous avons de lui divers ouvrages de philosophie, de politique et de morale, imprimés d'une manière élégante sous ce titre : *Œuvres du philosophe bienfaisant*, 1765, en 4 vol. in-8°. Un attachement sincère et éclairé à la religion, beaucoup de zèle contre les erreurs modernes, une aversion décidée contre le philosophisme de son temps, le véritable amour des hommes, le désir de les voir heureux, la sagesse des principes, la grandeur des vues, les leçons courageuses données aux princes, rendent cette collection précieuse. On découvre particulièrement combien sa manière de voir était juste et profonde dans une prédiction sur le sort de la Pologne, publiée en langue indigène sous le titre de *La voix libre du citoyen*, et insérée dans les *Œuvres du philosophe bienfaisant*, sous le titre d'*Observations sur le gouvernement de la Pologne.* « Il est certain, dit Stanislas, que l'édifice de notre république s'affaisse par son propre poids, et rien peut-être ne sera comparable un jour à ses malheurs. Je ne pense qu'avec crainte à tout ce qui nous environne. Nous croyons que nos voisins, par leur propre jalousie, s'intéressent à notre conservation : vieux préjugé qui nous trompe, ridicule entêtement, qui autrefois a fait perdre la liberté aux Longrois, aux Bohêmes, et qui nous l'enlèvera sûrement, si, nous appuyant sur une espérance aussi frivole, nous continuons à demeurer désarmés. Notre tour viendra sans doute, où nous serons la proie « de quelque fameux conquérant. Peut-être « même les puissances voisines s'accorderont-elles à se partager nos Etats. Il est « vrai qu'elles sont les mêmes que nos pères « ont connues, et qu'ils n'ont jamais appréhendées ; mais ne savons-nous point que « tout est changé dans les nations ? Elles ont « à présent d'autres mœurs, d'autres lois, « d'autres usages, d'autres systèmes de gouvernement, d'autres façons de faire la « guerre, j'ose même dire, une plus grande « ambition. Cette ambition s'est augmentée « avec les moyens de la satisfaire, etc.» *Voy.* diverses observations dans le *Journ. hist. et litt.*, 1er juin 1793, pag. 202. On a imprimé *Œuvres choisies de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar*, précédées d'une *Notice historique* par madame de Saint-Ouen, 1825, 1 vol. in-8°. Labbé Proyart a publié l'*Histoire* de ce prince, 1784, 2 vol. in-12. — M. l'abbé Migne a reproduit *le Philosophe chrétien*, de Stanislas Ier, dans le tome X de sa grande collection des *Démonstrations évangéliques*, Paris (Montrouge, 1843-1849, 18 vol. in-4°.

STANISLAS CZERNIEWICZ, vice-provincial des jésuites dans la Russie Blanche, est connu par la manière dont il a soutenu l'existence de la société dans l'empire de Russie, dont cette province était dépendante. Voyant que non-seulement le bref de suppression ne s'y publiait pas, mais que la cour de Rome n'insistait pas sur la publication, ni près de l'impératrice, ni près des jésuites, il prit le parti de maintenir toutes choses *in statu quo.* Il sauva ainsi quelques débris de cette société célèbre ; et pour nous servir des paroles de Cicéron : *Nobilissimam familiam jam ad paucos reductam pene ab interitu vindicavit.* C'est certainement en vain qu'on a cherché à lui en faire un crime. Ceux même qui prétendent, contre l'opinion générale et la pratique, contre l'irrésistible argument tiré de la validité des mariages clandestins, qu'il suffit qu'une loi ecclésiastique ait été promulguée à Rome pour qu'elle ait la force d'obliger, avouent qu'il y a toujours lieu à de justes représentations, et qu'on peut même s'abstenir d'y déférer aussi longtemps qu'on espère que le supérieur, après les éclaircissements qu'on veut lui faire parvenir, ou révoquera la loi, ou n'en exigera pas l'observation. Et tel était le cas des jésuites russes, comme l'événement l'a très-bien démontré. Czerniewicz mourut le 18 juillet 1785, âgé de 57 ans, à Stayki, village appartenant au collége de Polocz. Après sa mort, on vit circuler en Pologne et en Russie un écrit où l'on fait une pleine apologie de ce religieux, que les ennemis de la société ont trop légèrement accusé d'être réfractaire aux ordres du saint-siége. L'auteur de cet écrit, après avoir montré, par l'exemple d'un grand nombre de saints, que les décrets pontificaux en matière de discipline, et en particulier relativement aux ordres religieux, n'obligent pas où ils n'ont pas été publiés, continue de la sorte : « Il savait tout cela ; cependant il « n'osa encore suivre cette route que lui

Digitized by Google

« avaient ouverte et tracée tant de saints, et « pendant tant de siècles. Bien loin de là, « voulant montrer pour le bref du pape une « obéissance jusqu'ici sans exemple, il adressa « à l'impératrice de Russie un mémoire, pour « qu'il fût permis aux jésuites de la Russie « Blanche de se conformer aux volontés « du pontife, promettant que ces jésuites, « étant sécularisés, travailleraient avec au- « tant de zèle et d'ardeur qu'auparavant à se « rendre utiles..... Il donna encore une au- « tre preuve de sa soumission au bref de « Clément XIV. Quoique son ordre subsistât « en son entier dans la Russie Blanche, six « ans s'écoulèrent sans qu'il osât recevoir « des novices, bien qu'il y eût un noviciat « de jésuites au collége de Polocz; et il ne « rouvrit ce noviciat qu'après en avoir ob- « tenu, le 28 juin 1779, une permission for- « melle et authentique de l'évêque diocé- « sain, aujourd'hui archevêque de Mohilow, « qui avait lui-même reçu à ce sujet, du pape « Pie VI, actuellement régnant, un plein « pouvoir, signé à Rome le 15 août 1778, « avec le titre et le caractère de délégué apos- « tolique. Enfin, sur l'ordre donné en forme « d'ukase, par l'impératrice, le 5 juillet 1782, « et l'approbation du même prélat, les jé- « suites de la Russie Blanche s'étant assem- « blés en congrégation générale au collége « de Polocz, élurent le 17 octobre 1782, pour « vicaire général, avec toute l'autorité de gé- « néral, le P. Czerniewicz, qui a vécu dans « cette charge deux ans, neuf mois et un « jour. »

STANYHURST (Richard), né à Dublin en 1552, de protestant se fit catholique, entra dans l'état ecclésiastique après la mort de sa femme, devint chapelain de l'archiduc Albert, et mourut à Bruxelles en 1618. On a de lui : *De rebus in Hybernia gestis*, Anvers, 1584, in-4°; *Vita sancti Patricii*, 1587, in-8°; *Description de l'Irlande*, en anglais; les quatre premiers livres de l'*Enéide*, traduits en vers anglais, Londres, 1583; *Brevis præmunitio*, etc., Douai, 1615, in-12. C'est une réfutation de la sottise de Jacques Ussérius, neveu de Stanyhurst, qui voulait prouver que le pape est réellement l'antechrist. — Son fils Guillaume Stanyhurst, jésuite, né à Bruxelles en 1601, et mort dans cette ville le 10 janvier 1663, s'est fait un nom par son zèle à ramener les hérétiques à la foi de l'Eglise, par sa charité à servir les malades, particulièrement les pestiférés, et par plusieurs livres ascétiques qu'il a publiés.

STAPFER (Jean-Frédéric), célèbre théologien protestant, né à Brougg, canton d'Argovie, l'an 1708, mort en 1775, pasteur de la paroisse de Diesbach, près de Thoun, dans le canton de Berne, a laissé les ouvrages suivants, imprimés à Zurich : *Institutiones theologiæ polemicæ*, 1743-47, 5 vol. in-8°; 2e édition, 1752; *Fondements de la vraie religion*, 1746-53, 12 vol. in-8°. L'auteur fit lui-même un abrégé de cet ouvrage, 1754, 2 vol.; *La Morale chrétienne*, 1756-66, 6 vol. in-8°. — Trois frères de Stapfer, Jean, Albert et Daniel, se firent aussi connaître, soit par des écrits, soit par les services qu'ils rendirent à l'église de Berne. Jean, né l'an 1719, mort en 1801, premier professeur de théologie à l'académie de ce canton, se distingua comme prédicateur, et publia : *Theologia analytica*, Berne, 1763, in-4°; des *Sermons*, Berne, 1761-1781, 11 vol. in-8°. Un 12e volume fut publié en 1805, par son frère Daniel, qui exerçait les fonctions de pasteur à la cathédrale de Berne.

STAPHYLE (Frédéric), natif d'Osnabruk, fut professeur de langue grecque à Breslau, et de théologie à Kœnigsberg. Il se réunit à l'Eglise romaine en 1553, et fut fait conseiller de l'empereur et du duc de Bavière. Il mourut en bon catholique, à Ingolstadt, le 5 mars 1564, après avoir publié quelques ouvrages excellents, entre autres : *De dissidiis hæreticorum*, qui a été traduit par Stapleton, et imprimé à Anvers, 1565, in-12: *Apologia de germano Scripturæ sacræ intellectu*, etc. L'archevêque de Salzbourg avait été chargé de lui remettre, de la part du pape, le bonnet doctoral de couleur rouge, envoyé de Rome, et de le déclarer docteur en théologie et en droit pontifical. *Voy.* les *Annales de l'université d'Ingolstadt*, tom. Ier.

STAPLETON (Thomas), controversiste catholique anglais, d'une ancienne famille du comté de Sussex, naquit à Henfield en 1535, et fut chanoine de Chichester. Les cruautés inouïes que l'on exerçait contre les catholiques dans sa patrie, l'obligèrent de se retirer en Flandre. Il enseigna l'Ecriture sainte à Douai, et fut pourvu d'un canonicat. Dégoûté du monde, il se fit jésuite; mais sa faible santé l'obligea de quitter cet ordre. De retour à Douai, il obtint un canonicat en 1590, et succéda à Michel Baïus dans la chaire d'Ecriture sainte à Louvain. Philippe II le nomma au doyenné d'Hilverbeeck. Ces emplois et ces bénéfices le mirent en état de faire de grandes largesses à ses compatriotes exilés pour cause de religion. Clément VIII, qui prenait plaisir à entendre la lecture des ouvrages de Stapleton, pendant ses repas, désira de l'avoir à Rome; mais ses infirmités habituelles et son âge déjà avancé ne lui permirent point de se rendre au vœu du pape. Il mourut à Louvain le 12 octobre 1598. Stapleton, d'un caractère doux et aimable, avait la piété en partage; il possédait très-bien les belles-lettres, était versé dans le grec et l'hébreu, la théologie et l'histoire. Les hérétiques, qu'il confondit dans ses écrits, ont rendu hommage à son savoir, et le cardinal du Perron le met à la tête de tous les controversistes. Il faut avouer cependant que Bellarmin le surpasse dans la science de l'Ecriture, dans la lecture des Pères, et dans les connaissances historiques, et que du Perron les surpassa tous deux dans l'exactitude à discerner ce qui est de foi d'avec ce qui n'est que d'opinion. Ses ouvrages ont été recueillis et imprimés à Paris, 1620, 4 vol. in-fol.; les plus remarquables sont : ses Ecrits polémiques; les *Vies* de saint Thomas, apôtre, de saint Thomas de Cantorbéry, et de Thomas Morus, données sous le titre de *Tres Thomæ*, Douai, 1588, in-12. On trouve

Digitized by Google

dans le même volume l'*Eloge funèbre* d'Arnold de Ganthois, abbé de Marchiennes; *Apologie de Philippe II*, contre les calomnies d'Elisabeth, reine d'Angleterre. On voit à la tête de cette collection sa Vie par Henri Holland.

STARCK (Jean-Auguste), docteur en philosophie et en théologie, prédicateur en chef de la cour de Hesse-Darmstadt, né à Schwerin le 29 octobre 1741, ne se distingua pas moins comme homme de lettres que comme savant théologien. Il fut appelé, en 1770, à Kœnigsberg, pour y occuper une chaire de théologie et pour y prêcher à la cour. L'année suivante il se démit de ses places, et se retira à Mittau. En 1781, la cour de Darmstadt lui conféra l'office de premier prédicateur, et la première place dans le consistoire. Il n'accepta que la première de ces fonctions; et s'étant choisi un petit nombre d'amis, il s'en tint à eux, vécut parmi ses livres, et renonça au reste de la société, pour se livrer avec plus de liberté à ses travaux. Il mourut en mars 1816, à l'âge de 75 ans. Il a laissé de nombreux ouvrages sur la littérature et sur la religion. Ces derniers sont : *Histoire du premier siècle de l'Eglise chrétienne*, Berlin, 1779, et 1780, 3 vol.; *Pensées et considérations franches sur le christianisme*, Berlin, 1780; *Essai d'une histoire sur l'arianisme*, Berlin, 1783, 2 vol.; sur le *cryptocatholicisme* contre les rédacteurs du Journal de Berlin, Francfort, 1785-86, 3 vol.; *Histoire du baptême des anabaptistes*, Dessau, 1789; *Le triomphe de la philosophie dans le* XVIIIe *siècle*, Francfort, 1803, 2 vol.; *Le banquet de Théodule*, ou *Entretiens philosophiques sur la réunion des différentes communions chrétiennes*, 1 gros vol. in-8°, Paris, 1818, qu'on dirait avoir été composé tout exprès pour faire l'apologie de la religion catholique. Les deux derniers ouvrages ont attiré à Starck beaucoup d'ennemis, les uns parmi les partisans de la philosophie moderne, dont il signale les dangers; les autres parmi les protestants, qu'il montre, en général, très-médiocrement attachés aux dogmes de la réformation, et livrés à un *indifférentisme* qui ne laisse plus parmi eux que l'écorce de l'ancienne religion protestante, et la réduit au pur déisme. Il y a sur cet ouvrage un intéressant article dans l'*Ami de la religion*, t. XVI, p. 65. — Dans un voyage que Starck fit à Paris, en 1765, il avait, dit-on, embrassé le catholicisme, mais sans donner aucun éclat à cet acte important.

STATOR (Pierre), né à Thionville, embrassa le calvinisme, puis le socinianisme à Genève, d'où il se retira en Pologne, de peur d'essuyer le même sort que Michel Servet; il écrivit ensuite contre la divinité du Saint-Esprit, puis redevint calviniste, parce que ses intérêts le demandaient, et mourut vers 1568. Il a eu beaucoup de part à la *Bible polonaise*, 1563, in-fol., à l'usage des unitaires de Pologne, et a fait quelques écrits polémiques. — Son fils Pierre, appelé *Stoinski*, fut nommé ministre socinien à Rakovie, où il mourut en 1605, après avoir publié plusieurs ouvrages en faveur de son parti.

STAUDIGL (Ulrich), religieux bénédictin, était né le 9 octobre 1644 à Landsberg sur le Lech, où son père était brasseur. Son savoir et son mérite le firent nommer procureur-général pour négocier à Rome la réunion de tous les monastères de l'ordre de Saint-Benoît, en Bavière, en une seule congrégation, et il réussit à terminer cette affaire, en 1684. Il mit à profit le temps de son séjour à Rome pour étudier le droit civil et la médecine, et un biographe a dit de lui qu'il est peut-être le seul sujet qui ait été revêtu du grade de docteur en toutes les facultés, savoir, de philosophie, de théologie, de médecine et de droit. Staudigl, de retour à son monastère d'Andechs, reçut de nouveaux emplois, et il y mourut le 8 mars 1720. En 1686, il avait fait imprimer à Rome : *Omnium scientiarum et artium Organon universale seu Logica practica*, etc., 1 vol. in-8°. Il traduisit en latin les *Applausi festivi nella solennità d'alcuni santi*, de Philippe Picinelli, et le Traité des études monastiques, de Mabillon.

STAUPITZ (Jean), *Staupitius*, vicaire-général de l'ordre des Augustins, né en Misnie d'une famille noble, fut le premier doyen de la faculté de théologie de l'université de Wittenberg. Staupitz y appela d'Erfurt, en 1508, le fameux Luther, pour y être professeur en théologie; mais lorsque cet hérésiarque répandit ses erreurs, Staupitz se retira à Salzbourg, où il fut abbé de Saint-Pierre, et où il termina sa vie, en 1527. On a de lui, en allemand : un *Traité de l'amour de Dieu;* un autre *de la foi chrétienne*, traduit en latin, Cologne, 1624, in-8°; un traité de l'*Imitation de la mort de Jésus-Christ*.

STEELE (Richard), littérateur, né en 1675, suivant Nathan Drake, ou 1671, suivant Chalmers, à Dublin en Irlande, de parents anglais, passa de bonne heure à Londres pour y faire ses études, et eut pour condisciple le célèbre Addison, avec qui il contracta une amitié qui dura autant que leur vie. Il entra, malgré sa famille, comme simple soldat dans les gardes à cheval; mais ayant dédié au lord Cutts son *Héros chrétien*, cette attention lui valut le grade de capitaine dans un régiment de fusiliers. Il quitta la carrière des armes, pour s'adonner entièrement à la littérature. En 1701 il donna les *Funérailles* ou *le Chagrin à la mode :* c'est la première de ses comédies qui ait eu du succès. Deux ans après une deuxième pièce de Steele fut aussi très-bien accueillie; mais une troisième ayant été sifflée, l'auteur se dégoûta du théâtre et se mit à publier le *Babillard* (*The Tatler*). Il eut beaucoup de part aux écrits périodiques d'Addison. Ils donnèrent ensemble le *Spectateur*, Londres, 1733, 8 vol. in-12; traduit en français, 9 vol. in-12, ou 3 in-4°; puis *le Mentor*, Londres, 1734, 2 vol. in-12. Steele étant devenu paralytique, se retira dans une de ses terres près de Caermarthen, où il mourut en 1729. C'était un philosophe chrétien, qui ne faisait pas cas des talents, s'ils n'étaient appuyés sur la vertu. On a de lui un

Digitized by Google

grand nombre d'*Ecrits politiques*, la *Bibliothèque des dames*, traduite en français, en 2 vol. in-12; le *Tatler* (*le Babillard*), 1733, 4 vol. in-12, Londres; *l'Anglais*, écrits périodiques; *Histoire ecclésiastique de Rome, pendant les dernières années*, 1715, 4 vol. in-8°, qui n'est qu'une trad. de l'italien, et qui a été trad. en français par Sallengre, 1716, in-8°.

STEFANUCCI (HORACE), savant jésuite italien, était né à Anagni, le 10 octobre 1706 : il entra le 11 octobre 1725 dans la compagnie de Jésus à Rome, qu'il illustra par de grands talents, de la piété et toutes les vertus de son état. Il avait étudié à fond le droit canonique : il le professa avec le plus grand succès dans le collége germanique, depuis l'an 1748 jusqu'à l'an 1773, c'est-à-dire pendant vingt-cinq ans. Il eut et mérita l'estime d'illustres personnages, tels que le cardinal Jean-François Albani, et le cardinal duc d'York. Tous deux le prirent pour leur confesseur et pour leur théologien. Le dernier le chargea de la rédaction des actes du synode qu'il avait tenu à Frascati, dont il était évêque. A la suppression des jésuites, le P. Stefanucci partagea le sort du P. Ricci, son général, et fut, ainsi que quelques autres de ses confrères, arrêté et enfermé au château Saint-Ange; ce qu'il dut en partie à son attachement pour sa compagnie et pour celui qui en était le chef. Il mourut dans cette forteresse, le 3 fév. 1775, pendant la vacance du siége pontifical. Le conclave assemblé lui fit faire d'honorables funérailles, dans l'église de Sainte-Marie *in traspontina*, où il fut inhumé. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons les suivants : *La Vita di santa Febronia, vergine e martire, tradotta dal greco in francese, coll' aggiunta d'alcune annotazioni, dal Padre Gian Francesco Baltus, della compagnia di Gesu, e dal francese tradotta in italiano da un altro religioso* (le P. Stefanucci), *della medesima compagnia*, Rome, 1752; *In titulum XLI, libri* III, *decretalium de celebratione missarum et divinis officiis dissertatio canonica*, Rome, 1755; livre où se trouvent réunis l'ordre, l'érudition, le jugement et une docte et sage critique; *Synodus Tusculana, celebrata anno* 1763, *cum appendice*, Rome, 1764, 2 gr. vol. in-4°. C'est le synode de Frascati dont il est parlé plus haut. On peut regarder cet ouvrage comme un abrégé de théologie morale, dogmatique et canonique, enrichi de tout ce qui peut le mieux contribuer à l'instruction des ecclésiastiques. *De appellationibus ad sedem apostolicam dissertatio*, Rome, 1768. Il a laissé *inédites* plusieurs autres *dissertations*, parmi lesquelles il s'en trouve une intitulée : *De electione simoniaca*, qu'on présume avoir occasionné son arrestation, quoique cet écrit eût été composé dès 1760, et par ordre du cardinal duc d'York.

STEINGEL (CHARLES), bénédictin allemand du XVIIe siècle, s'est fait connaître par une *Histoire de son ordre en Allemagne*, 1619 et 1638, 2 vol. in-fol., et par quelques ouvrages de piété. Parmi ces derniers, on distingue la *Vie de saint Joseph*, Munich, 1616, in-8°. Ce petit ouvrage est assez recherché pour les singularités qu'il renferme, et pour les jolies figures dont il est orné.

STELLA (JEAN), est connu par les *Vies* des souverains pontifes, qu'il a données au public. Cet ouvrage, digne de grands éloges, fut imprimé à Bâle par Michel Furter, l'an 1507. Il commence à saint Pierre, et finit au commencement du règne de Jules II.

STELLA ou plutôt ESTELA (DIDACE), Espagnol de l'ordre de Saint-François, se distingua dans la chaire, fut confesseur du cardinal de Granvelle, et enseigna la théologie à Madrid. Il mourut vers l'an 1582. On a de lui : *De modo concionandi;* un *Commentaire* sur saint Luc et sur le psaume CXXXII; *De vanitate et contemptu mundi*, etc.

STELLART (PROSPER), né à Tournay vers 1586, se fit augustin, fut prieur, visiteur de la province belgique, fit un voyage en France et en Espagne, se rendit à Rome pour les affaires de son ordre, et mourut à Gaëte, dans le royaume de Naples, le 10 août 1626. Il avait de la littérature, mais peu de critique. Ses principaux ouvrages sont : *De coronis et tonsuris pagnorum, judæorum, christianorum*, etc., Douai, 1625. Il y a beaucoup de savoir, mais souvent étranger à son sujet. *Rutilii Benzonii Romani dissertationes et commentaria in* Magnificat, etc., Douai, 1625, in-fol.; *Fundamina et regulæ omnium ordinum monasticorum et militarium*, Douai, 1626, in-4°; *Annales monastici*, Douai, 1627, in-4°. Il ne va que jusqu'à l'an 600. Il y a beaucoup de faits apocryphes.

STENGELIUS (GEORGE), jésuite d'Augsbourg, docteur et professeur en théologie, recteur du collége de Dillingen, mort à Ingolstadt, l'an 1651, à 66 ans, a publié plusieurs ouvrages, entre autres : les *Vies des saints Willibald, Wunibad et Walburg*, honorés à Aichstaedt, d'après un vieux manuscrit; *Judex et dux hæreticorum hujus temporis*: des *ouvrages polémiques*, entre lesquels il y en a plusieurs contre Jacques Reihing (*voy.* ce nom). — Il ne faut pas le confondre avec Laurent STENGELIUS, dont on a un *Traité sur les monstres*, assez bien écrit en latin, où il y a des choses curieuses, des vues sages et chrétiennes, mais pas toujours assez de discernement et de critique.

STERNE (LAURENT), curé et prédicateur anglais, né à Clonmel, en Irlande, le 24 novembre 1713, eut l'esprit bouffon et frondeur de Rabelais. Il excitait le rire, non-seulement par ses plaisanteries, mais par une figure singulière, et une façon de s'habiller plus singulière encore que sa figure. Malgré le revenu de ses bénéfices et le produit de ses ouvrages, dont la seconde édition lui valut 24,000 livres, il mourut très-pauvre en 1768, à Londres. Son goût pour la dépense était extrême, et sa succession ne produisit à sa femme et à sa fille que des dettes. Ses ouvrages, traduits en français par Fresnais, de Bonnai et Salaville, ont été publiés par Bastien, 1803, 6 vol. in-8°. On avait déjà donné, en français : *Voyage sentimental*, in-12, plein

Digitized by Google

de frivolités, de sentiments romanesques, mous et lâches, noyés dans le plus ennuyant verbiage; et le second, *La vie et les opinions de Tristram Shandy*, 4 vol. in-12. C'est une bouffonnerie continuelle, dans le goût de Scarron. — Tel est l'article que les diverses éditions de Feller ont reproduit sur un écrivain, trop souvent licencieux, qui jouit d'une certaine popularité parmi les Anglais, article que nous n'aurions point conservé dans ce Dictionnaire, malgré les *Sermons* assez nombreux (en 6 vol. sous le nom d'*Yorick*), que nous pouvions ajouter à la liste des ouvrages de Sterne, si nous n'avions pensé qu'on trouverait ici avec plaisir quelques réflexions qu'il écrivit à son point de vue sur le caractère des livres sacrés, de même qu'ailleurs nous avons cru intéresser en rappelant une composition religieuse de Molière. Voici en quels termes l'auteur du *Voyage sentimental* établit la comparaison entre l'éloquence profane et l'éloquence sacrée : « Il y a deux « sortes d'éloquence; l'une en mérite à peine « le nom : elle consiste en un nombre fixe « de périodes arrangées et compassées, et « de figures artificielles, brillantées de mots « à prétention. Cette éloquence éblouit, mais « éclaire peu l'entendement. Admirée, affec- « tée par les demi-savants, dont le jugement « est aussi faux que le goût est vicié, elle est « entièrement étrangère aux écrivains sacrés. « Si elle fut toujours estimée comme étant « au-dessous des grands hommes de tous les « siècles, combien à plus forte raison a-t-elle « dû paraître indigne de ces écrivains que « l'esprit d'éternelle sagesse animait dans « leurs veilles, et qui devaient atteindre à « cette force, cette majesté, cette simplicité « à laquelle l'homme seul n'atteignit jamais! « L'autre sorte d'éloquence est entièrement « opposée à celle que je viens de censurer, « et elle caractérise visiblement les saintes « Ecritures. Son excellence ne dérive pas « d'une élocution travaillée et amenée de « loin, mais d'un mélange étonnant de sim- « plicité et de majesté, double caractère si « difficilement réuni, qu'on le trouve bien « rarement dans les compositions purement « humaines. Les pages saintes ne sont pas « chargées d'ornements superflus et affectés. « L'Etre infini ayant bien voulu condescen- « dre à parler notre langage pour nous ap- « porter la lumière de la révélation, s'est « plu sans doute à le douer de ces tournures « naturelles et gracieuses qui devaient péné- « trer nos âmes. Observez que les plus grands « écrivains de l'antiquité, soit grecs, soit « latins, perdent infiniment des grâces de « leur style quand ils sont traduits littérale- « ment dans nos langues modernes. La « fameuse apparition de Jupiter, dans le « premier livre d'Homère; sa pompeuse « description d'une tempête; son Neptune « ébranlant la terre et l'entr'ouvrant jusqu'à « son centre; la beauté des cheveux de sa « Pallas; tous ces passages, en un mot, ad- « mirés de siècles en siècles, se flétrissent « et disparaissent presque entièrement dans « les versions latines. Qu'on lise les traduc- « tions de Sophocle, de Théocrite, de Pindare « même, y trouvera-t-on autre chose que « quelques vestiges légers des grâces qui « nous ont charmés dans les originaux? « Concluons que la pompe de l'expression, « la suavité des nombres et la phrase musi- « cale constituent la plus grande partie des « beautés de nos auteurs classiques, tandis « que celle de nos Ecritures consiste plutôt « dans la grandeur des choses mêmes que « dans celle des mots. Les idées y sont si « élevées de leur nature, qu'elles doivent « paraître nécessairement sublimes dans leur « modeste ajustement : elles brillent à travers « les plus faibles et les plus littérales ver- « sions de la Bible. »

STERZINGER (Ferdinand), religieux de l'ordre des Théatins, né le 24 mai 1721 à Lichtenwörth, dans le Tyrol, où le château de sa famille était situé, professa pendant trois ans la théologie morale à l'université de Prague, puis, en 1753 le droit canon à Munich. En 1762, il fut élu supérieur de son couvent et membre de l'académie des sciences, nouvellement établie par l'électeur Maximilien-Joseph, et il débuta par un discours *Sur le préjugé de la sorcellerie*, en 1766, à l'occasion de la fête de l'électeur. Il combattit aussi avec vivacité les idées et les opinions de Gassner, dans les opérations duquel il ne voyait qu'illusion et charlatanisme. Sterzinger mourut le 18 mai 1786. On cite encore de lui : *Positiones selectæ ex philosophia mentis* (1755), *et sensuum* (1756), in-fol. : ces deux thèses firent du bruit par leur hardiesse; *Disputatio canonica de quinto libro Decretalium*, 1761, in-fol.; *Disputatio de jurisprudentia ecclesiastica*, 1764, in-4°; *Pensées sur l'amour de la vérité*, 1764, in-4°, en allemand, ainsi que les productions suivantes : *La magie tromperie et la sorcellerie rêverie*, 1767, in-4°; *Les merveilleuses cures de Gassner dévoilées*, 1775, in-8° de 55 pages. La même année il en parut une deuxième édition, augmentée d'un *Catéchisme sur les esprits*, dans lequel il combat une foule de croyances populaires. Cet écrit fut attaqué dans un pamphlet anonyme, intitulé : *Question : Le Catéchisme sur les esprits est-il un catéchisme catholique?* Augsbourg, Rieger, 1775, in-8° de 48 pages; *Introduction chronologique à l'histoire ecclésiastique*, Munich, 1764-1778, 5 vol. in-8°. Cet abrégé, qui s'arrête à l'an 1700, est proprement une continuation du travail de Pfeffel; la préface est de P. d'Osterwald.—Antoine-Regalat Sterzinger de Salzrein, né l'an 1751 à Inspruck, fut professeur de théologie, conseiller épiscopal, et, depuis 1785, curé de l'église académique de sa ville natale. Il publia en allemand deux *Dissertations* sur le baptême et sur la confirmation, 1777 et 1778, in-8°, et traduisit de cette langue en italien une *Histoire du Tyrol*, 1780, in-8°.

STEUCUS ou Steuco (Augustin), surnommé *Eugubinus*, parce qu'il était né à Eugubio, dans le duché d'Urbin, en 1496, se fit chanoine régulier de la congrégation du Sauveur, devint garde de la bibliothèque apostolique, et évêque de Kisamo en Candie. Il

Digitized by Google

mourut à Venise en 1549. On a de lui des *Notes* sur le Pentateuque, des *Commentaires* sur 47 psaumes, et d'autres ouvrages imprimés à Paris, en 1577, et à Venise, 1591, en 3 vol. in-fol.

STEVART (Pierre), natif de Liége, enseigna la théologie à Ingolstadt, et y fut fait curé, emploi qu'il remplit très-longtemps avec beaucoup de zèle. Il devint ensuite chanoine de l'église de Liége, et grand-vicaire. Foppens, dans la *Bibliotheca belgica*, et les lexicographes, se trompent sur l'année de la mort et sur l'âge de Stévart. Il est prouvé, dit Feller, par le monument sépulcral qui est dans l'église de Sainte-Walburge (couvent des religieuses, et paroisse en même temps, dont il est le fondateur), qu'il est mort le 27 avril 1624, à 77 ans. On a de lui : des *Commentaires* sur plusieurs *Epîtres* de saint Paul; une *Apologie des jésuites*, contre Lyserus, Ingolstadt, 1575; une *Edition* des quatre livres de Manuel Calecas, contre les erreurs des Grecs, avec des notes, 1608, in-4°, et dans la Bibliothèque des Pères; Recueil de dix-sept auteurs tant grecs que latins, qui fait le septième tome des *Antiquæ lectiones* de Canisius. Ce recueil avait été publié à Ingolstadt, en 1616, in-4°; *Manière de louer Dieu par les psaumes; Commentaire* sur la Vie de sainte Walburge, 1616, in-4°.

STEVENS (Corneille), né le 26 décembre 1747, à Wavre, diocèse de Namur, fit ses études à Wavre et à Louvain, fut reçu licencié en théologie le 19 mai 1774, et ordonné prêtre le 28 du même mois. En 1783, il quitta Louvain et devint chanoine gradué de la cathédrale de Namur, puis, l'année suivante, examinateur synodal. Appelé à Malines par le cardinal de Franckenberg et admis dans son conseil pour l'examen des professeurs du grand séminaire, l'abbé Stevens se prononça en 1797, contre la déclaration de la souveraineté du peuple qu'on voulait exiger des ecclésiastiques belges, et contre le serment de haine à la royauté et à la monarchie, qui fut demandé quelque temps après. Il fut alors obligé de se cacher, et il resta confiné dans la retraite qu'il s'était choisie jusqu'au mois de février 1814. En 1794 on le nomma vicaire-général de Namur; il administra ce diocèse au nom de l'archevêque de Cambrai qui en était métropolitain, et du souverain pontife Pie VI, dont il tenait ses pouvoirs. En 1800, 1801 et 1802, il publia, en cette qualité, plusieurs lettres pastorales, dans lesquelles il recommandait aux fidèles la fuite des plaisirs, les prémunissait contre la lecture des mauvais journaux, et exhortait les ecclésiastiques assermentés à se rétracter, défendant d'ailleurs de rien publier pour ou contre le serment et de traiter ces questions en chaire ou dans les catéchismes. Sa lettre pastorale du 20 janvier 1801 est pleine de sages avis au clergé sur l'oraison, sur le bréviaire, sur la célébration de la messe, etc. En 1802, le concordat ayant été publié et exécuté, Stevens résigna ses pouvoirs entre les mains du nouvel évêque, Mgr Bexon. C'est à tort qu'on lui a reproché de s'être opposé à cet acte de la suprématie pontificale, il en reconnut au contraire la validité et la légitimité; mais il ne consentit jamais à admettre les articles organiques. Ce fut à cette époque qu'il s'éleva à son sujet un schisme véritable, auquel d'ailleurs il ne prit aucune part. Quelques fidèles du diocèse de Namur, ayant à leur tête deux religieux et un prêtre séculier, refusèrent de se soumettre à la nouvelle administration. Stevens, dont ils s'obstinaient à reconnaître la juridiction, les blâma énergiquement, et s'efforça de les ramener; mais il ne put y réussir, et ils persistèrent dans leur opposition. On a cependant, par l'effet d'une fâcheuse méprise, appelé ces schismatiques *stevenistes*, et ce fut là une des causes des jugements inexacts portés sur Stevens. Depuis 1802 jusqu'à la chute de l'empire, l'abbé Stevens fut dans un état constant d'opposition contre le gouvernement impérial, et ses écrits, imprimés clandestinement et répandus en Belgique, contribuèrent à y exciter un profond mécontentement. La police aurait voulu s'emparer de sa personne, sa tête même fut mise à prix pour trente mille francs; mais il échappa à toutes les recherches. Il attaqua successivement le serment de la Légion-d'Honneur, qu'il considérait comme illicite, quoique plusieurs prélats l'eussent prêté; le catéchisme de l'empire, qui était à peu près celui de Bossuet, mais avec quelques omissions; un décret du 18 février 1809 sur les religieuses hospitalières, dont les dispositions avaient porté le trouble dans ces pieux établissements, en défendant le vœu de pauvreté et celui de chasteté au delà de cinq ans; les décrets de 1809 qui établirent l'université, dont l'institution lui parut dès lors dangereuse pour la religion. Enfin, lorsqu'après la bulle d'excommunication on hésita en Belgique à continuer les prières pour l'empereur, il déclara, dans une lettre du 6 novembre 1809, qu'il ne comprenait pas comment un curé chantant ces prières pouvait être tranquille devant Dieu et devant l'Eglise. Ainsi l'opposition de Stevens s'étendait à tout, et on doit reconnaître que, si ses intentions furent bonnes, il s'est souvent trompé. D'ailleurs, la violence de ses attaques contre quelques évêques devait diminuer le respect dû à l'épiscopat, et affaiblir les liens qui unissent le clergé à ses chefs. Il sortit de sa retraite en 1814; il avait vécu à Fleurus depuis 1802, disant la messe dans sa *caverne* les jours de dimanches et de fêtes. Sa première visite fut à l'église où il célébra publiquement la messe avec l'agrément du curé. Il fixa ensuite sa résidence à Wavre, où il devint un objet d'édification. Les quatre dernières années de sa vie furent éprouvées par de cruelles souffrances. Réduit à un dénûment presque absolu, il subsistait des dons des personnes charitables. Stevens applaudit hautement l'opposition ferme et courageuse des évêques belges contre les projets anti-catholiques de Guillaume, mais il ne publia aucun écrit à cette occasion. Il mourut le 3 septembre 1828, dans les sentiments les plus édifiants.

Digitized by Google

STEYAERT (Martin), célèbre docteur de Louvain, et un des plus savants théologiens du XVIIe siècle, né le 16 avril 1647, à Somerghem, dans le diocèse de Gand, fut député à Rome, par sa faculté, en 1675, avec François Viane et Chr. Lupus. Il s'acquit l'estime d'Innocent XI et des cardinaux, et fit condamner 65 propositions d'une morale relâchée. De retour à Louvain, en 1682, il y rendit compte de sa mission dans un discours public. Son amour pour le travail et ses autres qualités lui procurèrent diverses places. Il fut recteur de l'université de Louvain, président du collége de Baïus, puis du grand collége, censeur des livres, chanoine et doyen de Saint-Pierre de Louvain, professeur royal en théologie, vicaire apostolique de Bois-le-Duc, official de Louvain, et conservateur des priviléges de l'université. Il mourut le 17 avril 1701. Ce savant ne possédait pas seulement la théologie, mais il était versé dans les belles-lettres, les langues, l'histoire, etc. Il avait une mémoire prodigieuse. Toute sa bibliothèque consistait en une Bible, la Somme de Saint-Thomas, les Commentaires de Sylvius et de Wiggers, et le Bréviaire romain. Cependant, dans ses harangues et ses écrits il répandait tant d'érudition qu'on aurait dit qu'il avait sous les yeux les monuments de toutes les sciences. Il fut toujours l'ennemi déclaré des novateurs, et montra constamment le plus grand respect et la plus grande soumission pour les décisions du saint-siége. S'il se déclara contre la morale relâchée, il ne montra pas moins de zèle contre ceux qui imposent, comme les pharisiens, des *charges insupportables* aux infidèles, *et évitent de les toucher du bout des doigts*. Il n'épargna pas les Arnauld, les Quesnel, etc., qui tâchèrent en vain de le perdre de réputation. *A quibus*, dit Foppens, *indecoro pulvere sordidis* (*pro more omnium veterum hæreticorum*) *conviciorum, calumniarum, aliorumque hujusmodi, atræ bilis sputamentorum plaustris obrutus fuit*. Sa charité pour les pauvres était admirable; il leur distribuait tous les ans les revenus de ses emplois, et par son testament il leur légua le peu qui lui restait. Ses *OEuvres* ont été recueillies en 6 vol. in-8°, Louvain, 1703. On y distingue : *Annotationes in propositiones damnatas; Propositiones de pontifice ejusque auctoritate contra obtrectatorem Gallum; Polemica varia, orationes, epistolæ; Theses sabbatinæ; D. Prosperi carmen* De ingratis *notis illustratum; Theologiæ practicæ aphorismi*. Cet ouvrage, qui est le plus considérable de ceux de Steyaert, est écrit d'un style énergique et original, et renferme la substance de toute la théologie pratique. Dans ses ouvrages polémiques, il réfute plusieurs écrits que les jansénistes lui adressèrent; mais ces écrits se multiplièrent tellement, qu'il ne put suffire. *Non mihi*, dit-il, *si linguæ centum sint, oraque centum, non si ducentæ manus, sufficiam hodie ad respondendum legioni hominum solita charitate sua undique in me insurgentium : quanto minus sufficiam tantis nunc distentus occupationibus aliis et in valetudine non admodum firma?* Ces raisons l'empêchèrent de répondre dans les formes aux *Difficultés proposées à M. Steyaert*. Il se contenta d'y opposer : *Epistola commissariorum in causa celebri Montensi de sedandis Ecclesiæ belgicæ turbis*, etc., qui se trouve dans la collection de ses *OEuvres*. Un autre genre de réponse à ces *Difficultés*, est le décret de Rome, du 3 mars 1705, qui les condamne.

STICKER (Urbain de), jésuite, né à Dunkerque en 1717, travaillait aux *Acta sanctorum*, et faisait espérer qu'il enrichirait cette collection, lorsque la mort l'enleva à la fleur de son âge, le 25 octobre 1753.

STIEVENARD (Simon-Pierre), chanoine de Cambrai, fut d'abord secrétaire de Fénelon, qui le nomma en 1703 à un canonicat de sa métropole. Ce fut lui qui acheva l'impression de la 2e édition de l'*Instruction pastorale* en forme de dialogue, sur le système du jansénisme (1715), à laquelle il joignit une préface où l'on trouve une liste exacte de tous les écrits imprimés de l'archevêque sur la controverse du jansénisme. En 1726, Stievenard publia une *Apologie pour feu M. de Fénelon contre le Thomisme triomphant*, (du P. Billuart, dominicain), in-4°. Billuart, dans son *Thomisme triomphant*, publié en 1725, avait reproché à Fénelon de confondre le système des thomistes avec celui des jansénistes, et de les envelopper dans la même condamnation. Stievenard publia, la même année, deux autres *Apologies*, in-4°, en faveur du prélat, et sur la même question, et plus tard il fit paraître un écrit latin intitulé : *Concertationes jansenianorum.....*, Cologne, 1730, in-8°, dans lequel il donnait une idée des disputes sur la grâce, et soutenait la doctrine de l'équilibre contre un livre imprimé récemment à Utrecht. Il mourut le 19 août 1735. Le Glay, dans ses *Recherches sur l'église de Cambrai*, 1825, in-4°, cite des fragments d'une *Dissertation* inédite de Stievenard *sur la chronologie des évêques de Cambrai*, et il le croit auteur d'une Dissertation manuscrite sur le temps du pontificat de saint Géri.

STIFELS (Michel), ministre protestant et mathématicien, natif d'Estingen, mort en 1567 à Iéna, agé de 58 ans, est moins connu par son *Arithmétique* que par sa fureur de faire le prophète. Il prédit que la fin du monde arriverait en 1553; mais il vécut assez pour être témoin lui-même de la vanité de sa prédiction.

STILLINGFLEET (Edouard), théologien anglais, naquit en 1635, à Cranbourn, dans le comté de Dorset. L'évêque de Londres le fit curé de la paroisse de Saint-André, et peu après le roi Charles II le choisit pour un de ses aumôniers. Son mérite le fit élever à l'évêché de Worchester, et le roi Guillaume III le chargea de revoir la liturgie anglicane. Ses ouvrages ont été imprimés en 6 v. in-fol. On estime surtout ses *Origines britannicæ*; ses *Ecrits* contre Locke, qui avait avancé qu'on ne pouvait prouver l'immortalité de l'âme que par l'Ecriture. On a une traduction française d'un traité intitulé : *Si un protestant, laissant la religion protestante pour embrasser*

Digitized by Google

celle de Rome, peut se sauver dans la communion romaine? dans lequel il soutient l'affirmative, comme les autres docteurs protestants consultés par Henri IV, par Elizabeth de Wolfenbuttel, etc. Ce théologien mourut à Westminster, en 1699, dans la 64ᵉ année de son âge.

STILTING (Jean), né à Wikte-Duurstede, petite ville de la seigneurie d'Utrecht, le 24 février 1673, se fit jésuite en 1722, mérita par son érudition d'être mis au nombre des hagiographes d'Anvers, et enrichit d'un grand nombre de *Dissertations* savantes la célèbre collection des *Acta sanctorum*. On distingue surtout son *Apologie de saint Jérôme*. Il mourut en 1762.

STOCK (saint Simon), général de l'ordre des carmes, était du pays de Kent en Angleterre, et mourut à Bordeaux en 1265, après avoir composé des *Hymnes* et publié de sages règlements pour son ordre. Ses confrères ont prétendu que, dans une vision, la sainte Vierge lui donna le scapulaire, comme une marque de sa protection spéciale envers tous ceux qui le portaient. Launoy publia une dissertation en 1653, pour montrer que la vision de Simon Stock est une fable. Il se fonde principalement sur le silence des auteurs qui, selon lui, devaient naturellement en parler; mais il a été réfuté par Benoît XIV (*De canonis.*, tom. IV, part. II, cap. 9, pag. 74), et par le P. Cosme de Villiers (*Biblioth. carmel.*; tom. II, pag. 753, qui tous deux citent des témoignages des plus anciens écrivains de l'ordre des carmes. Il y en a un, entre autres, de Pierre Swaynton, compagnon et directeur du saint, et qui le premier a écrit sa *Vie*. Théophile Raynaud a rassemblé tous les passages que l'on a produits en faveur de cette vision, dans son *Scapulare marianum*, Oper. tom. VII. L'Office et la fête du scapulaire ont été approuvés depuis ce temps-là par le saint-siége comme n'ayant rien d'opposé à la foi des chrétiens, et pouvant au contraire contribuer à la piété et à la dévotion envers la sainte Vierge: car c'est là tout ce que signifient ces sortes d'approbation; l'Eglise n'ayant jamais prétendu attester la certitude d'aucune révélation ou vision particulière, même dans les saints canonisés, comme l'observent Noël Alexandre, Muratori, Benoît XIV, etc. Quant à la bulle sabbathine, *voy.* Jean XXII.

STOCK (Christian), né à Camburg en 1672, fut professeur à Iéna, en 1717, et mourut en 1733, avec la réputation d'un homme profondément versé dans les langues orientales. Ses principaux ouvrages sont: *Disputationes de pœnis Hebræorum capitalibus; Clavis linguæ sanctæ Veteris Testamenti*: c'est un dictionnaire hébreu. *Voy.* Robertson (William); *Clavis linguæ Novi Testamenti*: c'est un bon dictionnaire grec; *Interpres græcus: Litterator græcus; Historia passionis Christi; Lexicon homileticum*.

STOLBERG-STOLBERG (Frédéric-Léopold, comte de), poëte et historien danois, né le 7 novembre 1750 à Bramstedt, dans le Holstein, d'une maison souveraine, fut emmené, dès son enfance, en Danemark, par son père, et, après avoir commencé ses études dans ce pays, alla terminer son éducation dans les universités de Halle et de Gœttingue. A sa sortie de la dernière de ces écoles, il s'occupa d'une traduction en vers de l'Iliade. Il voyagea en Suisse et en Italie, avec Gœthe et Lavater. De retour à Copenhague, il y fut fixé par sa nomination de ministre plénipotentiaire du duc d'Oldenbourg, prince-évêque de Lubeck, en Danemark, puis par un premier mariage qu'il contracta en 1782. En 1785, il accepta un bailliage dans le pays d'Oldenbourg, et il en prit possession après avoir rempli une mission assez importante, au nom du duc, à la cour de Russie. Devenu veuf en 1788, il se remaria, en 1790, à Berlin, où il avait été envoyé par le prince régent de Danemark, avec une commission d'un grand intérêt. Il fit alors un nouveau voyage, dont il publia une relation curieuse qui embrasse une grande partie de l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la Sicile; cette relation est en 4 volumes. Placé, à son retour, à la tête du gouvernement, du consistoire et des finances du prince évêque de Lubeck, il sut encore trouver du loisir pour se livrer a ses études favorites, et publia la traduction des derniers discours de Socrate et des plus sublimes dialogues de Platon. Il lut et compara les plus habiles controversistes catholiques et protestants, et cet examen eut pour résultat sa conversion. En 1800, il abjura le luthéranisme et fit profession de la foi romaine. Ses amis, Klopstock, Gleim et Jacobi, que cette démarche indisposa d'abord contre lui, finirent par lui rendre leur amitié; mais Voss ne la lui pardonna jamais. Le comte de Stolberg entreprit une *Histoire du christianisme* dans les principes des catholiques, et publia à Hambourg, en 1806, son histoire, qu'il n'a pu conduire que jusqu'à la fin du VIᵉ siècle, et qui forme 15 vol. in-8°; une 4ᵉ édition en fut donnée à Vienne en 1816, et elle fut traduite en italien par ordre du souverain pontife. Le comte de Stolberg avait aussi publié, en 1815, une *Vie d'Alfred le Grand*. Il est mort dans sa terre de Sundermuhlen, dans le pays d'Osnabruck, en 1819, peu de jours après avoir fait paraître un opuscule sur l'*Amour de Dieu*. La conversion du comte Stolberg lui suscita beaucoup de tracasseries. Un prince protestant lui dit en le recevant: « Je « n'aime pas ceux qui changent de religion. « — Ni moi non plus, répondit le comte; et « si nos ancêtres n'en avaient pas changé il « y a trois siècles, je n'aurais pas été obligé « de reprendre celle qu'ils quittèrent. » Il a encore laissé: une trad. des deux traités de saint Augustin, *De la vraie religion*, et *Des mœurs de l'Eglise chrétienne*, Munster, 1803; *l'Esprit du siècle*, réimpr. avec un Dialogue intitulé *Lessing*, et un petit traité, *De notre langue*, 1818, 1 vol. in-12; *Réflexions et considérations sur les saintes Ecritures*, 2 vol.; le *Livre de la charité*.

STORCH (Nicolas), l'un des chefs des anabaptistes, et le fondateur de la secte des pacificateurs, né sur la fin du XVᵉ siècle à Stolberg, dans la Saxe, mort à Munich en 1530,

Digitized by Google

traduisit son nom, qui, en allemand, signifie une cicogne, par celui de *Pelargus*. Exagérant les principes posés par Luther, il prétendit, par exemple, que Luther ayant établi qu'on est justifié par la foi, et non par les sacrements, les enfants n'étaient point justifiés par le baptême, et qu'ils devaient être tous rebaptisés. On sait que le nom d'*anabaptistes* signifie *rebaptisants*. Storch soutint qu'il fallait renoncer aux lumières acquises par l'étude, pour ne consulter que l'esprit intérieur et s'abandonner à l'inspiration; et l'on vit les élèves de l'université de Wittenberg accueillir cette doctrine en brûlant publiquement leurs livres. Les ignorants, qui forment partout la classe la plus nombreuse, ne pouvaient manquer de goûter de tels enseignements. Luther, irrité, obtint de l'électeur de Saxe un ordre de bannissement contre Storch, qui se retira avec Muncer à Zwickau. Les deux sectaires répandirent leurs erreurs dans cette ville, puis ils parcoururent la Souabe, la Thuringe et la Franconie, instituant parmi leurs partisans la communauté des biens et l'indépendance la plus absolue. Muncer, qui avait soulevé les paysans contre les seigneurs, ayant été défait par le comte Mansfeld, Storch s'enfuit dans la Silésie; banni de Freistadt, où sa présence excitait de grands troubles, il se rendit, en 1527, dans la Pologne, où il jeta les fondements de la secte des hernhutes ou frères Moraves. Enfin il fut obligé de fuir encore une fois, et il alla finir ses jours en Bavière. On peut consulter l'*Historia anabaptistica*, d'Arnold Mehov, Cologne, 1627, in-4°; les *Annales anabaptistici*, de J.-H. Ottius, Bâle, 1672, in-4°; Seckendorf, dans son Histoire de la réforme, etc.

STORCH (Ambroise), théologien allemand, de l'ordre de Saint-Dominique, appelé en latin *Pelargus*, combattit avec zèle les hérétiques par ses sermons et par ses écrits. Il assista, en 1546 et 1552, au concile de Trente, en qualité de théologien de l'archevêque de Trèves, et se signala dans cette auguste assemblée par son éloquence; il mourut à Trèves, en 1557. On a de lui un *Traité du sacrifice de la messe*, contre OEcolampade, et un recueil de ses *Lettres à Erasme*, avec celles que ce savant lui avait écrites, et d'autres ouvrages, Fribourg, 1534, in-fol. Son style est assez poli.

STOSCH (Guillaume), né à Berlin, en 1646, mort dans la même ville, en 1707, est auteur d'un livre intitulé : *Concordia rationis et fidei*, imprimé à Guben, sous le nom d'Amsterdam, en 1692. Ce livre est infecté des idées des sociniens et des athées. On l'obligea de se rétracter, ce qu'il fit sans changer de sentiment. — Il ne faut pas le confondre avec Philippe Stosch. *Voy* la fin de l'article Picart (Bernard).

STOZ (Matthieu), né à Mickenhausen, en Souabe, l'an 1614, entra chez les jésuites, et enseigna 30 ans la philosophie et la théologie. Le plus connu de ses ouvrages est *Tribunal pœnitentiæ*. Il mourut à Munich, le 13 janvier 1678

STRAMBI (Vincent-Marie), né à Civita-Vecchia, l'an 1745, s'associa l'un des premiers, après qu'il eut été ordonné prêtre, au vénérable Paul de la Croix, fondateur des Passionistes, qui mourut en odeur de sainteté, le 18 octobre 1775. Strambi se consacra aux missions, aux catéchismes et aux autres exercices du ministère évangélique, et, en 1801, il fut nommé évêque de Macerata et de Tolentino par le pape Pie VII. Son ardente charité et la sagesse de son administration lui assurèrent bientôt l'estime et la vénération générales. Il subit avec une héroïque constance la déportation à laquelle son attachement pour le pape l'avait fait condamner. Il sut tellement captiver les bonnes grâces de tous les habitants dans les villes où il fut envoyé, et particulièrement à Milan, qu'il y recueillit d'abondantes aumônes pour les pauvres de ses diocèses. Lorsqu'enfin il lui fut permis de revenir au milieu de ses ouailles, il s'occupa aussitôt de réparer le mal fait pendant son absence, de relever les établissements de piété et d'augmenter le nombre de ceux qui existaient déjà. Depuis l'époque où il était devenu évêque jusqu'à l'âge le plus avancé, il ne cessa de prêcher la parole de Dieu; il le fit même dans les diocèses voisins où l'appelaient ses collègues. Mais, pour obtenir sa présence, ceux-ci devaient se munir d'une permission apostolique; car il ne voulait pas manquer aux lois de la résidence. A la doctrine, à la charité, à la prudence, il joignait une profonde humilité, qui lui fit, plusieurs fois, chercher à se démettre de son évêché, ce qu'il obtint enfin du pape Léon XII, en 1823. Ce pontife voulut qu'il vînt habiter auprès de lui, au Quirinal, où il résidait alors. A son arrivée à Rome, Mgr Strambi trouva le pape malade; peu de temps après, cette maladie empira au point de faire craindre pour ses jours. Dans cette extrémité, Mgr Strambi célébra le saint sacrifice, pendant lequel il offrit sa propre vie pour prolonger celle du souverain pontife. Plein d'une foi ardente, le prélat dit aux assistants que Dieu avait agréé son offre; il appela par son nom l'auguste malade, qui en ce moment entrait en agonie, et qui, éprouvant aussitôt une amélioration sensible, ne tarda pas à être entièrement rétabli, tandis que son ami, frappé d'apoplexie, mourut presque subitement, le 2 janvier 1825. Mgr Strambi a laissé après lui une telle réputation de sainteté, que la cause pour sa béatification et canonisation a été introduite le 17 juin 1843; la commission en a été signée par Sa Sainteté le 25 du même mois. On lui doit plusieurs ouvrages en italien : *Des trésors que nous avons en Jésus-Christ, notre Sauveur, et des mystères de sa passion et de sa mort, source de tout bien; Exercice de courtes méditations sur la passion, pour tous les jours du mois*, 6e édition, Rome, 1797; *Vie de Paul de la Croix*, Macerata, 1805, 3 vol.; *Exercices et mouvements pieux vers le sang de Jésus-Christ, avec une manière d'entendre la messe*, 1813; *Règlement de vie pour un jeune homme*, *Règlement de vie pour une jeune personne*,

Digitized by Google

1813 ; *Aiguillon aux curés pour l'accomplissement exact de leurs devoirs*, 1814 ; *Dévotes réflexions sur une image du crucifix ; Instructions sur les vertus théologales et l'acte de repentir ; le Mois sanctifié par des considérations sur le sang de Jésus-Christ*, Rimini, 1821. Les Passionistes font les trois vœux ordinaires, avec un quatrième, par lequel ils s'engagent à répandre la dévotion à la passion du Sauveur, et à imprimer dans le cœur des fidèles le souvenir continuel de ce grand acte de notre rédemption. Ils s'appliquent à remplir ce dernier vœu par les missions et les retraites qu'ils donnent, et, en général, par les exercices du ministère apostolique. Ces religieux sont déchaussés et ne portent qu'une semelle de bois attachée aux pieds avec des courroies. Leur couche est une simple paillasse, sur laquelle ils doivent reposer tout habillés. Ils se lèvent vers minuit pour chanter matines au chœur. C'est là aussi qu'ils récitent en commun, dans le cours de la journée, les autres parties de l'office, en se tenant toujours debout. Trois fois par semaine ils prennent la discipline. Outre les jeûnes prescrits par l'Eglise, ils observent le carême de l'Avent, et, le reste de l'année, ils jeûnent les mercredis, les vendredis et les samedis. Ils mènent la vie commune, et ne subsistent que des aumônes des fidèles. Leurs habitations portent simplement le nom de Maisons de Retraite. Elles sont bâties dans des solitudes, où ils doivent s'occuper de leur salut dans le silence et la méditation. Ils ont deux heures et demie de méditation. Leurs maisons sont ouvertes à tous ceux qui désirent faire les exercices spirituels. Les religieuses passionistes observent la même règle, sauf les articles qui ne leur sont point applicables.

STRAUCH (François-Raymond), évêque de Vich en Catalogne, naquit, en 1760, à Tarragone, d'une mère catalane et d'un père suisse, qui servait, avec le grade de capitaine, dans un régiment de cette nation au service de l'Espagne. Après avoir fait ses premières études à Saragosse, il embrassa la règle des franciscains dans un couvent de l'île de Majorque, où son père se trouvait alors avec son régiment. Il professa la philosophie dans un couvent de son ordre ; puis, pendant vingt-cinq ans, la théologie à l'université de Palma, ce qui ne l'empêchait pas de se livrer à la prédication, à la pratique des bonnes œuvres, et de s'imposer toutes les rigueurs de la pauvreté volontaire. Ses connaissances étaient aussi variées que profondes, et il parlait avec facilité l'italien, le français, l'anglais et l'allemand. Il avait dressé une carte topographique de Majorque, que l'on citait pour son exactitude. L'emploi d'aumônier de régiment auquel il fut appelé pendant les guerres que l'Espagne eut à soutenir contre Napoléon, lui donna l'occasion de déployer un autre genre de dévouement, et souvent on le vit exposer sa vie pour secourir les blessés sur le champ de bataille : une fois, ses vêtements furent percés de balles. Des scandales qu'il ne put réprimer lui firent quitter le régiment. Durant l'invasion, le P. Strauch publia quelques écrits, sous un nom supposé, notamment un *Discours sur l'influence de la religion dans la carrière des armes*, et il traduisit en espagnol les *Mémoires sur le jacobinisme*, par l'abbé Barruel. Il fit aussi paraître un savant ouvrage sur les immunités ecclésiastiques, et cette publication, non moins que la précédente, indisposa contre lui les ennemis déclarés ou secrets de la religion. En 1812, le P. Strauch rédigeait à Majorque un journal qui paraissait deux fois par semaine, sous le titre de *Semanario cristiano-politico*, et dont l'objet était de combattre les doctrines anti-chrétiennes. La collection, Palma, 1812-1814, en forme cent six numéros. Les personnes qu'irritait son zèle le dénoncèrent aux tribunaux, et il demeura neuf mois en prison, sans vouloir profiter des occasions qui lui furent offertes de s'évader, mais aussi sans vouloir reconnaître la compétence des juges sur les matières spirituelles. A peine le roi Ferdinand VII eut-il recouvré ses Etats, qu'il nomma le P. Strauch à l'évêché de Vich, alors vacant par la mort du vénérable François Veyna Y Mola. Le nouveau prélat, après avoir été sacré à Barcelone par l'évêque d'Urgel, continua de mener la vie d'un humble et fervent religieux. Le zèle avec lequel il s'opposa à la publication d'un livre dangereux pour la foi lui suscita de nouvelles contradictions, et bientôt le serment à la constitution des cortès fut pour lui une autre cause d'épreuves pénibles. Il ne consentit à le prononcer qu'après que le monarque en eut donné l'exemple, et il refusa constamment de se prêter à ce qui était contraire à la loi de Dieu et aux règles de l'Eglise. C'est ainsi qu'il refusa de publier le décret des cortès, du 25 octobre 1820, qui soumettait les réguliers aux ordinaires : ce refus le fit traîner dans la citadelle de Barcelone. Un tribunal le condamna à mort, mais il appela de cette sentence et fut absous. Seulement il devait être transféré à Tarragone, ville qui lui était assignée pour sa résidence. Un détachement de troupes fut chargé de le conduire, avec un de ses religieux, à Tarragone. Quand on fut arrivé à Vallirana, à moitié chemin de Barcelone à Villafranca, le commandant fit descendre l'évêque de voiture, et, d'un coup de pistolet, l'étendit mort ; le religieux fut également massacré. Cet événement se passait au mois d'avril 1823. Telle était la terreur qu'inspiraient les meurtriers, que les corps des deux martyrs restèrent trois jours sans sépulture. On n'osa les enterrer dans le cimetière de Vallirana qu'après en avoir obtenu la permission du chef politique de la Catalogne. L'année suivante, la tranquillité étant rétablie, on transféra en procession les deux corps à l'église cathédrale de Vich, où on leur fit des obsèques solennelles. L'oraison funèbre du vénérable prélat, qui y fut prononcée (12 févr. 1824) par le P. Raimond de Jésus, supérieur des trinitaires déchaussés de Vich, a été impr. à Perpignan, 1824, in-8°, de 70 p., en espagnol.

Digitized by Google

STREIN (Richard), *Strinius*, baron de Schwarzenau en Autriche, conseiller bibliothécaire et surintendant des finances de l'empereur, mourut en 1601, et a laissé quelques ouvrages : un traité *De gentibus et familiis Romanorum*, Paris, 1599, in-fol., où il a éclairci les antiquités romaines : des Discours pour défendre la liberté des Pays-Bas. Cette liberté devait, selon ses vues, conduire à professer le protestantisme, qu'il avait lui-même embrassé. *Commonitorium de Roberti Bellarmini scriptis atque libris.* C'est un nain qui combat un géant ; car la théologie n'était point du tout l'affaire de l'auteur.

STREITHAGEN (André), né à Merzenhauss, près de Juliers, mort vers 1640, eut la direction de l'école et de l'orgue du collége des chanoines d'Heinsberg. On a de lui des *Poésies* et d'autres ouvrages ignorés. — Pierre Streithagen, son fils, né à Heinsberg, dans le duché de Juliers, le 27 novembre 1595, s'appliqua aux belles-lettres et à la musique, comme son père. Il fut successivement chanoine à Heinsberg, à Cranenbourg dans le duché de Clèves, et à Wassenberg. Il était encore vivant en 1670, Nous avons de lui : *Vita sancti Hilarionis*, en vers avec des notes ; *Eburo, sive Panegyricus historico-poeticus in civitatem Leodiensem*, Liége, 1632, in-4° ; *Somnium sive Poema in Ruram* (Roër), rivière du duché de Juliers, dans les *Annales Cliviæ*, et grand nombre de pièces de vers ; *Successio principum Juliæ, Cliviæ, Montium*, etc., Dusseldorf, 1629, in-4°. — Plusieurs auteurs ont confondu ce Pierre Streithagen avec un autre du même nom, né à Aix-la-Chapelle, en 1592, qui fut ministre de la religion prétendue réformée à Emmerick, puis prédicateur et conseiller de Frédéric V, électeur palatin, et ministre à Heidelberg, mort le 12 juin 1654. On a de ce prédicant : *Florus christianus, sive Historiarum de rebus christianæ religionis libri IV*, Cologne, 1640, in-8°. La haine contre l'Eglise catholique s'y montre à découvert. *Novus homo, sive de Regeneratione tractatus*, etc.

STRIGELIUS (Victorinus), né à Kauffbeuren dans la Souabe, en 1524, fut un des premiers disciples de Luther. Il se trouva à la conférence d'Eisenach en 1556, sur la nécessité des bonnes œuvres, et eut l'année suivante une vive dispute avec Francowitz. Depuis ce temps, il ne cessa d'être en butte aux théologiens protestants, qui le firent mettre en prison en 1559, d'où étant sorti trois ans après, il enseigna la théologie et la logique à Leipzig ; ses ennemis lui firent ensuite défendre de continuer ses leçons. Il fut obligé de se retirer dans le Palatinat, devint professeur de morale à Heidelberg, et y mourut en 1569, à 45 ans. On a de lui des *Notes* sur l'Ancien et le Nouveau Testament, et sur d'autres ouvrages, où il ne fait pas difficulté de s'éloigner des sentiments de ceux de sa communion.

STROZZI (Cyriaco), philosophe péripatéticien, né à Florence en 1504, voyagea dans la plus grande partie de l'univers, sans que ses voyages interrompissent ses études. Il professa le grec et la philosophie avec beaucoup de réputation à Florence, à Bologne et à Pise, où il mourut en 1565, à 61 ans. On a de lui un 9e et un 10e livre en grec et en latin, ajoutés aux huit livres qu'Aristote a composés *de la République* ; il a bien pris l'esprit de cet ancien philosophe, et l'imitateur égale quelquefois son modèle. — Laurence Strozzi, sa sœur, née au château de Cappalla, à 2 milles de Florence, l'an 1514, mourut en 1591, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique. Sans songer à devenir une savante, elle s'appliqua tellement à la lecture, qu'elle apprit diverses langues, surtout la grecque et la latine, et devint habile dans plusieurs sciences. Nous avons d'elle un livre d'*Hymnes* et d'*Odes* latines, sur toutes les fêtes que l'Eglise célèbre, Parme, 1601, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en vers français par Simon-Georges Pavillon.

STROZZI (Thomas), jésuite, né à Naples en 1631, s'est fait une réputation par ses ouvrages. Les plus connus sont : un poëme latin *sur la manière de faire le chocolat* ; un *Discours sur la liberté, dont les républiques sont si jalouses* ; dix *Discours* italiens, pour prouver contre les Juifs que Jésus-Christ est le Messie ; un grand nombre de *Panégyriques*, où il y a beaucoup de pensées ingénieuses.

STRUYS (Jean), Hollandais, célèbre par ses voyages en Moscovie, en Tartarie, en Perse, aux Indes, etc., s'appelait Jean *Janszoon Strauss*. Il commença à voyager l'an 1617, par Madagascar jusqu'au Japon ; puis l'an 1655, par l'Italie dans l'Archipel ; et enfin l'an 1668, par la Moscovie, en Perse, et ne revint dans sa patrie qu'en 1673. Les *Relations* qu'il en avait faites furent traduites après sa mort par Glanius, en français, sous le titre de *Voyages de Jean Struys*, etc. Elles parurent à Amsterdam, en 1681, in-4°, et depuis en 3 vol. in-12, ibid., 1725, et Rouen, 1730. Elles sont intéressantes : mais il y a bien des choses fausses ou mal vues ; en particulier, ce qu'on y dit des hommes à queue de l'île de Formose est démenti par tous les autres voyageurs. Il peut s'y trouver, comme ailleurs, quelques individus qui ont un prolongement exotique de l'épine du dos ; mais c'est une anomalie particulière qui n'affecte point l'espèce, et ne fait point une monstruosité nationale. (*Voy.* le Catéchisme philosophique, n° 49.)

STRYPE (Jean), prêtre anglican, né à Londres en 1643, fut un célèbre antiquaire : il avait fait ses études à Catherine-Hall dans l'université de Cambridge, où il prit le degré de maître-ès-arts. Il fut nommé, en 1669, recteur de la paroisse de Theydon-Boys, dans le comté d'Essex, et permuta la même année ce bénéfice pour celui de vicaire perpétuel de Low-Leyton. Il exerçait en même temps l'office de prédicateur à Hakney. Il était profondément versé dans l'histoire en général, et particulièrement dans la biographie. Un assez grand nombre d'ouvrages furent le fruit de ses laborieuses recherches. Les principaux sont : les *Vies* des archevêques *Cranmer*, *Grindal* et *Whitgift*, du docteur *Helmer*, évêque de Londres, de sir *Thomas*

Digitized by Google

Smith, et de sir *John Cheke* ; des *Mémoires sur l'histoire ecclésiastique*, 3 vol. in-fol., outre beaucoup d'autres doctes écrits. Ce savant mourut à Hakney le 11 décembre 1737.

STUART (Gilbert), historien, né à Edimbourg en 1742, d'un père qui était professeur d'humanités, fit ses études dans cette ville avec succès. A l'âge de 20 ans il publia sur la constitution britannique un ouvrage qui établit sa réputation, et le fit recevoir docteur en droit. Encouragé par l'approbation du public, il demanda la chaire de droit; cette chaire lui ayant été refusée, il passa à Londres, où il travailla pendant plusieurs années pour le *Monthly Review*. De retour dans sa patrie, il y établit, en 1775, l'*Edimburgh Magazine*, qui cessa de paraître en 1776. Il revint de nouveau à Londres, et fut un des rédacteurs du *Political Herald* et de l'*English Review*. Stuart était né pauvre, et ne dut son existence qu'au produit de ses travaux littéraires. Des raisons de santé l'ayant obligé de se retirer au village de Musselbourg, en Ecosse, il y mourut en 1786, à l'âge de 44 ans. Il a laissé : *Dissertation sur l'antiquité de la constitution britannique*, Edimbourg, 1762; *Tableau des progrès de la société en Europe*, 1762, in-8° ; *Observations sur l'histoire du droit public et constitutionnel de l'Ecosse; Histoire de la réformation en Ecosse; Histoire de l'Ecosse depuis la réformation jusqu'à la mort de la reine Marie*, Londres, 1786. Cette histoire est très-estimée.

STUNICA (Jacques-Lopez), docteur de l'université d'Alcala, écrivit contre Erasme et contre les *Notes* de Jacques Le Fèvre d'Etaples, et sur les *Epîtres* de saint Paul. Il mourut à Naples en 1530. On a encore de lui un *Itinerarium, dum Compluto Romam proficisceretur*. — Il était parent de Diego Stunica, docteur de Tolède, et religieux augustin, qui vivait dans le même siècle. Celui-ci a fait aussi plusieurs ouvrages, entre autres un *Commentaire* sur Job.

STUPPA ou Stoup, parent de Pierre Stuppa, qui se distingua à la tête d'un régiment suisse de son nom à la bataille de Senef, et qui, après avoir été fait colonel des gardes suisses en 1685, fut employé dans diverses négociations en Suisse qu'il termina avec honneur, naquit dans le pays des Grisons, et fut d'abord pasteur de l'église de Savoie à Londres, où il eut la confiance de Cromwell. Il quitta ensuite le ministère pour les armes, devint brigadier dans les troupes de France, et fut tué à la journée de Steinkerke, en 1692. Il est auteur du livre intitulé : *la Religion des Hollandais*, 1673, in-12, que Jean Braun, professeur à Groningue, réfuta assez mal dans sa *Véritable religion des Hollandais*, 1675, in-12.

STURM (Christophe-Chrétien), prédicateur et écrivain allemand du XVIIIe siècle, naquit à Augsbourg, en 1740, et mourut en 1786, étant premier pasteur de la paroisse de Saint-Pierre à Naumbourg. Il est avantageusement connu par ses *Considérations sur les œuvres de Dieu dans le règne de la nature et de la Providence*, pour tous les jours de l'année, traduites en francais en 3 vol. in-12, et réimprimées en 1817, avec des corrections, M. Cousin-Despréaux, pour propager davantage l'excellente morale et les leçons instructives que renferme cet ouvrage, l'a refondu dans un nouvel ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Leçons de la nature*, ou *l'Histoire naturelle, la Physique et la Chimie présentées à l'esprit et au cœur*, 4 vol. in-12. Le but des deux écrivains, en cherchant à instruire la jeunesse sur ce qui lui est le plus essentiel de savoir, a été de nous faire admirer la puissance, la sagesse et la bonté de Dieu dans ses œuvres; de venger ou de manifester sa providence blasphémée ou méconnue par ceux mêmes qui jouissent de ses dons les plus précieux; de nous pénétrer envers lui de respect, de reconnaissance et d'amour; enfin de nous rendre plus heureux et plus sages, en nous apprenant à entrer dans ses vues, et à bien user des présents qu'il nous fait.

SUARÈS (François), jésuite, né à Grenade, en 1548, professa avec réputation à Alcala, à Salamanque et à Rome. On l'appela à Coimbre en Portugal, et il y fut le premier professeur de théologie. Il mourut à Lisbonne en 1617, avec une rare tranquillité : *Je ne pensais pas*, dit-il, *qu'il fût si doux de mourir*. Suarès avait une mémoire prodigieuse; il savait si bien par cœur tous ses ouvrages, que quand on lui citait un passage, dans le même instant il se trouvait en état d'achever et de poursuivre jusqu'à la fin du chapitre ou du livre. Cependant, le croirait-on ? à peine ce savant homme put-il être admis dans la société. Il fut d'abord refusé ; il fit de nouvelles instances, jusqu'à demander même à y entrer parmi les frères. Enfin on le reçut, et l'on était encore sur le point de le renvoyer, lorsqu'un vieux jésuite dit : « Attendons; il me semble « que ce jeune homme conçoit aisément et « pense quelquefois fort bien. » Nous avons de lui 23 vol. in-folio, imprimés à Lyon, à Mayence, et pour la dernière fois à Venise, 1748, presque tous sur la théologie et la morale. Ils sont écrits avec ordre et avec netteté; il a su fondre avec adresse, dans ses ouvrages, presque toutes les différentes opinions sur chaque matière qu'il traitait : sa méthode était d'ajouter ensuite ses propres idées aux discussions théologiques, et d'établir avec solidité son sentiment. La manière dont il combat les erreurs est pleine de cette logique forte et serrée qui assure la victoire au raisonnement, et qui aujourd'hui est si négligée. Grotius disait qu'il était si profond philosophe et théologien, qu'à peine était-il possible de trouver son égal. Benoît XIV, dans son ouvrage *De synodo diœcesana*, l'appelle *doctor eximius*, et en lui associant Vasquez, il les nomme *les deux lumières de la théologie*. Bossuet, dans un de ses écrits contre Fénelon, citant ce théologien, dit : *Suarès, en qui, comme l'on sait, on entend toute l'école moderne*. On ne peut disconvenir cependant que sa théologie ne soit surchargée de questions inutiles ; que le savant jésuite ne perde quelquefois de vue la noble simplicité de nos dogmes, et la majesté de la religion chrétienne: mais c'était le vice du temps, et les

Digitized by Google

gens du plus grand mérite n'ont pas toujours la force ou la liberté de s'élever au-dessus de leur siècle. Du reste, sa théologie renferme de grandes lumières ; mais il serait à souhaiter qu'elles fussent dégagées de beaucoup de discussions superflues, et qu'il fallût moins les chercher. *Voy.* saint ANSELME, DUNS, GRAVINA (Jean-Vincent), MOLINA, PETAU, saint THOMAS. Son *Traité des lois* est si estimé, qu'il a été réimprimé en Angleterre. Il n'en est pas de même de son livre intitulé : *Défense de la foi catholique contre les erreurs de la secte d'Angleterre.* Il fut condamné à être brûlé par arrêt du parlement de Paris, parce qu'il parut qu'en défendant le saint-siége contre le schisme des Anglais, il dérogeait en quelques endroits à l'autorité des souverains. Le P. Noël, jésuite, a fait un *Abrégé* de Suarès, imprimé à Genève en 1732, en 2 vol. in-fol. L'abréviateur a orné son ouvrage de deux Traités, l'un *De matrimonio*, l'autre *De justitia et jure.* Le P. Deschamps a écrit la *Vie de Suarès ;* elle a été imprimée à Perpignan en 1671, in-4°.

SUARÈS (JOSEPH-MARIE), savant antiquaire, était fils d'un auditeur de la rote d'Avignon, où il naquit vers l'an 1585 ; il devint prévôt de la cathédrale de cette ville, et se rendit ensuite à Rome, où le cardinal Barberin le nomma son bibliothécaire, et lui fit obtenir le titre de *Camérier* du pape Urbain VIII. En 1633, il fut promu à l'évêché de Vaison. S'en étant démis, il se retira à Rome, chez le cardinal Barberin, son ami, à qui il plaisait par son savoir et par les agréments de sa conversation. On a de lui : une traduction latine des *Opuscules* de saint Nil, à Rome, en grec et en latin, avec des notes, en 1673, in-fol. ; une *Description* latine *de la ville d'Avignon et du comtat Venaissin*, in-4°, etc. Il mourut en 1677, dans un âge avancé.

SUEUR (JEAN LE), ministre de l'église prétendue réformée au XVIIe siècle, pasteur de la Ferté-sous-Jouarre en Brie, se distingua par ses ouvrages. On a de lui : un *Traité de la divinité de l'Ecriture sainte ;* une *Histoire de l'Eglise et de l'empire*, Amsterdam, 1730, 7 vol. in-4°, et en 8 in-8°. Cette histoire, continuée par le ministre Pictet, est savante, mais pleine de préventions contre les catholiques, quoiqu'il y ait moins d'emportement que dans les autres ouvrages historiques des protestants.

SUFFREN (JEAN), né à Salon, ville de Provence, en 1565, se fit jésuite, et se rendit célèbre par ses talents pour la chaire et pour la conduite des âmes, par son zèle et par la sainteté de sa vie. Il fut confesseur de Marie de Médicis et de Louis XIII ; mais, au bout de six ans, sa grande franchise, dans une cour intrigante, le fit renvoyer. Il resta attaché à la reine mère, et mourut à Flessingue en 1641, en passant avec cette princesse de Londres à Cologne, où elle allait chercher un asile. Il est auteur d'une *Année chrétienne*, qu'il fit à la prière de saint François de Sales, 4 vol. in-4°. Il l'abrégea dans la suite sous le titre d'*Avis et exercices spirituels.* Le P. Frizon en a fait un autre abrégé, Nancy, 1728, 2 vol. in-12.

SUGER, abbé célèbre, né en 1092 (1), fut placé dès l'âge de 10 ans dans l'abbaye de Saint-Denis, où Louis, fils de France (depuis Louis-le-Gros), était élevé. Lorsque ce prince fut de retour à la cour, il y appela Suger, qui fut son conseil et son guide. L'abbé Adam étant mort en 1122, Suger obtint sa place. Il avait l'intendance de la justice, et la rendait en son abbaye avec autant d'exactitude que de sévérité. Les affaires de la guerre et les négociations étrangères étaient encore de son département ; son esprit actif et laborieux suffisait à tout. Touché des exhortations de saint Bernard, qui prêchait une réforme dans le clergé, l'abbé Suger réforma son monastère, en 1127, et donna le premier l'exemple de cette réforme. Les personnes du monde n'eurent plus dès lors un si libre accès dans l'abbaye, et l'administration de la justice fut transportée ailleurs. Suger était dans le dessein de se renfermer entièrement dans son cloître ; mais Louis VII, près de partir pour la Palestine, le nomma régent du royaume. Suger, quoiqu'il approuvât fort la croisade, s'était opposé à ce voyage, à raison de plusieurs circonstances qui tenaient au bien de l'Etat. L'avis de saint Bernard prévalut. Les soins du ministre s'étendirent sur toutes les parties du gouvernement. Il ménagea le trésor royal avec tant d'économie, que, sans charger les peuples, il trouva le moyen d'envoyer au roi de l'argent toutes les fois qu'il en demanda. Ce ministre mourut dans l'abbaye de Saint-Denis, en 1152, entre les bras des évêques de Noyon, de Senlis et de Soissons. Le roi honora ses funérailles de sa présence et de ses larmes. On a de lui des *Lettres*, une *Vie de Louis-le-Gros*, et quelques autres ouvrages dans les recueils de Du Chesne et de D. Martène, notamment : *De rebus in sua administratione gestis*, Paris, 1648, in-8°. Un auteur, dont l'imagination ardente et égarée a changé l'histoire en un tissu de déclamations violentes et injurieuses, a fait de saint Bernard et de Suger un parallèle romanesque, où louant celui-ci pour déprimer celui-là, il se fonde uniquement sur le prétendu éloignement que Suger se sentait pour les croisades ; supposition démentie par les faits. Après le retour de Louis, Suger, voyant le zèle des seigneurs français refroidi, conçut la résolution de soudoyer une armée à ses propres dépens, et de la conduire lui-même en Palestine. Il avait déjà fait des préparatifs considérables pour cette expédition, lorsqu'une fièvre lente, jointe à son grand âge, l'avertit de ne plus songer qu'au grand voyage de l'éternité. (*Voyez* LOUIS IX, PIERRE l'Ermite.) Son administration a fait longtemps les regrets de la France, et l'admiration des nations étrangères ; peu de ministres ont géré la chose publique avec autant de zèle, de sagesse, de modération et de désintéressement. Dom Gervaise a écrit sa *Vie*, 1732, en 3 vol. in-12. L'abbé d'Espagnac

(1) Les auteurs ne s'accordent ni sur l'année, ni sur le lieu de sa naissance, qu'ils placent à Saint-Denis, à Toury en Beauce, à Saint-Omer, etc.

Digitized by Google

a publié, en 1780, contre ce grand et pieux ministre, un libelle affreux, que les gens instruits dans l'histoire ont voué au mépris et à l'horreur. On a de Garat l'*Eloge* de Suger, qui a été couronné à l'académie française, en 1778.

SUICER (Jean-Gaspard Schweitzer, plus connu sous le nom latinisé de), né à Zurich, en 1620, y fut professeur public en hébreu et en grec, et y mourut en 1684. On a de lui, entre autres ouvrages, un *Lexicon* ou *Trésor ecclésiastique* des Pères grecs, dont la meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1728, en 2 vol. in-fol. — Jean-Henri Suicer, son fils, professeur à Zurich, puis à Heidelberg, mort en cette dernière ville, en 1705, âgé de 61 ans, se fit connaître aussi par quelques productions, parmi lesquelles on cite des *Notes* sur le *Thesaurus ecclesiasticus*, cité plus haut, insérées dans le Supplément à l'édition de 1728; un *Commentaire* sur l'Epître de saint Paul aux Colossiens, Zurich, 1699, in-4°. On trouve à la suite trois discours : *De fortunis Græciæ antiquæ; De Græcia christiana;* et *De internis Ecclesiæ reformatæ terroribus.* — On a quelquefois confondu ce théologien avec un autre Jean-Henri Suicer, l'un de ses ancêtres, dont on a : *Chronologia Helvetica, res gestas Helvetiorum ad nostra usque tempora... complectens*, Hanau, 1607, in-4°; réimprimé en 1735, dans le *Thesaurus helveticus*, de Fueslin.

SUISKEN (Constantin), jésuite de Bois-le-Duc, où il naquit en 1714, s'est fait un nom par les dissertations dont il a enrichi les *Acta sanctorum*, collection à laquelle il travailla pendant plusieurs années. Suisken mourut le 28 juin 1771.

SULLY (Maurice de), évêque de Paris au XIIe siècle, né de parents très-pauvres dans le village de Sully, *de Solliaco*, sur les bords de la Loire, se rendit célèbre par son talent pour la prédication, et mourut dans l'abbaye de Saint-Victor, le 11 septembre 1196. Il avait pris une grande part à la construction de la cathédrale, dont il fit poser la première pierre en 1163, par le pape Alexandre III, et qui ne fut terminée que sous son successeur Eudes ou Odon de Sully. « On connaît, dit M. « Daunou, un assez grand nombre de copies « manuscrites des sermons de Maurice, soit en « latin, soit en français; mais son éloquence « est bien froide et sa latinité fort peu élé- « gante. Les versions françaises méritent plus « d'attention, parce qu'elles sont au moins « un monument du langage de cette époque. « Elles ont été, dit-on, imprimées deux fois, « in-4°, sans date, et in-8°, à Lyon, en 1511 : « nous n'avons pu rencontrer ni l'une ni « l'autre de ces éditions. Des traités théolo- « giques *De cura animarum; De oratione* « *dominica et ejus septem partibus*, ont quel- « quefois été attribués à Maurice de Sully; « mais ce ne sont, en effet, que quelques- « unes de ses prédications, réunies sous ces « titres. Il paraît avoir laissé un livre *De ca-* « *none missæ;* Montfaucon en cite un ma- « nuscrit qui existait à Bourges, et dans l'in- « titulé duquel l'auteur était qualifié *Sanctus* « *Mauritius*. On avait en effet une très- « haute idée des vertus de ce prélat, et il a « longtemps conservé de la réputation, quoi- « qu'il n'ait joué aucun rôle bien remarqua- « ble dans les grandes affaires de son siècle, « et que son nom ne reste guère attaché qu'à « la construction de l'église cathédrale de Pa- « ris. »

SULLY (Eudes ou Odon de), évêque de Paris après le précédent, naquit d'une famille illustre, à la Chapelle-Damgilon, dans le Berry. Il fut d'abord chantre de l'église de Bourges sous son frère Henri, qui en était archevêque. Sacré évêque de Paris en 1197, il acheva la construction de la cathédrale, s'efforça de soutenir Innocent III dans la querelle élevée entre ce pape et Philippe-Auguste, et provoqua la croisade contre les Albigeois. Il mourut le 13 juillet 1208, à peine âgé de 60 ans. « Ses écrits, dit M. Daunou, se réduisent « à des chartres, ou à des épîtres ou ordon- « nances ecclésiastiques, ou synodales, dont « il n'a probablement pas été le rédacteur. « On les trouve éparses dans les compila- « tions de Duboulay et du P. Dubois, et « parmi les preuves ou pièces justificatives « de l'*Histoire de Paris*. Les constitutions « d'Eudes de Sully sont rassemblées, à la « suite de la pragmatique de saint Louis, « dans les Œuvres de Pierre de Blois, dans « la Bibliothèque des Pères, dans la collec- « tion des conciles de Labbe, et dans le *Sy-* « *nodicon ecclesiæ parisiensis*, publié en 1674, « par l'archevêque François de Harlay. »

SULPICE-SÉVÈRE, historien ecclésiastique, naquit vers 363, dans l'Aquitaine, aux environs de Toulouse, où sa famille tenait un rang assez distingué. Aussitôt qu'il eut fini ses études, il se mit dans le barreau, et y fit admirer son éloquence. Il s'engagea dans les liens du mariage; mais sa femme étant morte peu de temps après, il résolut de s'occuper entièrement du service de Dieu et de l'exercice des vertus chrétiennes. Il s'attacha d'abord à saint Phébade, évêque d'Agen, et ensuite à saint Martin de Tours, suivit ses conseils, et fut son plus fidèle disciple. On ne connaît point l'année de sa mort; on sait seulement qu'il mourut au commencement du Ve siècle, vers 410, suivant le P. Prato; en 429 selon d'autres. Sulpice-Sévère avait de grands biens auprès de Toulouse, et il s'en servit pour mettre les pauvres en état de travailler; car, étant grand ami du travail, il ne voulait pas les nourrir dans l'inaction. Sa piété n'excluait ni la politesse, ni la gaîté, comme on peut le voir par le commencement de sa *Lettre* à Bassula, sa belle-mère, et par celle qu'il écrivit à saint Paulin, en lui envoyant un cuisinier, dont toute la science se bornait à assaisonner fort mal quelques légumes. Saint Paulin de Nole, saint Paulin de Périgueux, Venance Fortunat, font les plus magnifiques éloges de Sulpice-Sévère. Il s'était engagé dans les ordres sacrés; mais il ne paraît pas qu'il ait été prêtre. On lit dans Gennade que Sulpice-Sévère se laissa surprendre par les pélagiens dans sa vieillesse, et qu'ayant reconnu son erreur, il se condamna à un silence de 5 ans; mais le-

Digitized by Google

rôme de Prato, dans la *Vie* de Sulpice, a prouvé que le récit de Gennade avait toutes les apparences d'une fable (*voyez* aussi l'*Apologie* de Sulpice-Sévère par Bollandus, au 29 janvier). Plusieurs savants, fondés sur l'autorité de saint Jérôme, l'ont accusé de millénarisme ; il est vrai que ce docteur condamne le dialogue intitulé *Gallus*, et que le pape Gélas mit cet ouvrage parmi les livres apocryphes ; mais c'est précisément parce qu'il contenait de fausses conjectures sur la réédification du temple de Jérusalem, et sur le rétablissement des cérémonies légales par l'antechrist (*voyez* une dissertation dans *Raccolta di opuscoli scientifici*, tome XVIII, Venise, 1748, et la 5ᵉ *Dissertation* de Prato, dans son édition de Sulpice, t. Iᵉʳ). Nous lui sommes redevables d'un excellent abrégé d'histoire sacrée et ecclésiastique, qui est intitulée : *Historia sacra*. Elle renferme, d'une manière fort concise, ce qui s'est passé de siècle en siècle, depuis la création du monde jusqu'au consulat de Stilicon, l'an 400 de Jésus-Christ. Cet ouvrage a fait donner à Sulpice le nom de *Salluste chrétien*, parce qu'en l'écrivant il s'y est proposé cet historien pour modèle. Il faut avouer qu'il l'égale pour la pureté et pour l'élégance du style. On trouve dans son livre quelques sentiments particuliers, tant sur l'histoire que sur la chronologie ; mais ces défauts n'empêchent pas qu'il ne soit regardé comme le premier écrivain pour les abrégés d'histoire ecclésiastique. Sleidan nous en a donné la suite, écrite avec assez d'élégance ; mais, comme il était protestant, il est très-favorable à la secte. Un autre ouvrage, qui fait beaucoup d'honneur à Sulpice-Sévère, est la *Vie de saint Martin*, qu'il composa à la sollicitation de plusieurs de ses amis. On a encore de lui *trois dialogues* et plusieurs *Lettres* qui contiennent des traits remarquables de la vie de saint Martin. On lui a reproché d'avoir cru trop facilement des miracles, et d'en avoir rapporté qui n'étaient pas assez constatés ; mais il en est plusieurs dont il avait été témoin oculaire ; et il faut convenir qu'à l'égard des faits extraordinaires rapportés par des auteurs sages, vertueux et éclairés, la critique de certains savants dégénère souvent en une fausse délicatesse, qui considère moins les preuves et l'autorité de l'historien que la nature de l'événement, qui n'est pas toujours d'accord avec leur manière d'apprécier les vues et les merveilles de la Providence. Ce qui donnerait plutôt quelque défiance du récit de Sulpice Sévère, c'est l'envie trop marquée d'élever saint Martin au-dessus de tout ce qui jouissait alors de la réputation de sainteté et du don des miracles, ce qui paraît surtout dans ses Dialogues, et en termes exprès, Dialogue 1, numéros 16, 17, 18. On trouve aussi qu'il est trop prévenu en faveur de la vie monastique, au préjudice de ce qu'il devait aux clercs, aux prêtres, et même aux évêques, dont il parle fort lestement, et auxquels il semble faire un crime de ne pas vivre exactement comme les moines, d'aller à cheval au lieu de ne monter que des ânes, d'être vêtus de bure, et autres articles qui certainement n'étaient pas l'effet d'un luxe brillant. Mais ces défauts ne peuvent pas faire supposer dans l'auteur un manquement de bonne foi, qui lui aurait fait inventer des faits qu'il dit avoir vus lui-même, ou appris de témoins irréprochables. C'est sur la vérité de son récit qu'il fonde la prééminence de saint Martin sur les saints de son temps, et l'on ne doit pas croire qu'il règle son récit sur l'idée de cette prééminence, quoique ces sortes de parallèles soient peu conformes à l'esprit de la vraie piété, et si judicieusement condamnés par l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, liv. III, chap. 58. Du reste, indépendamment de ce que Sulpice-Sévère rapporte de cet illustre évêque, il est certain que saint Martin était regardé comme un thaumaturge par tous ceux qui l'ont connu ; et le sage et vertueux historien défend très-bien sa sincérité et son éloignement de toute exagération dans son 3ᵉ Dialogue, nº 5. L'édition la meilleure et la plus complète de ses écrits est celle de Vérone, 1741, 2 vol. in-fol., et 1754, 2 vol. in-4°, par le P. Jérôme de Prato, oratorien de la même ville. Cette édition est accompagnée de variantes, de notes, de dissertations savantes et de la *Vie* du saint. Hack et Elzévir en ont donné aussi de très-belles éditions, mais défigurées par des notes fanatiques, dans lesquelles néanmoins l'on convient que tout ce que le protestantisme a entrepris de réformer existait au temps de Sulpice-Sévère, et longtemps avant lui. — Il y a eu encore saint SULPICE-SÉVÈRE, évêque de Bourges, mort en 591, et saint SULPICE le Débonnaire, ou le Pieux, aussi évêque de Bourges, mort en 644. L'un et l'autre se signalèrent par leurs vertus et leurs lumières. Nous avons quelques *Lettres* de celui-ci dans la Bibliothèque des Pères. Baronius et d'autres éditeurs du *Martyrologe romain* confondent Sulpice-Sévère, historien ecclésiastique, avec Sulpice-Sévère, évêque de Bourges : cette erreur a été relevée par Benoît XIV, dans sa préface de l'édition du *Martyrologe* qu'il a donnée en 1749 ; il y démontre que le saint-siége n'a jamais mis le nom de l'historien Sulpice Sévère dans le *Martyrologe*. On lui rend cependant un culte depuis un temps immémorial dans l'église de Tours. *Voy.* la fin de l'art. PHÉBADE.

SUPPERVILLE (DANIEL DE), ministre de l'église wallonne de Roterdam, naquit, en 1657, à Saumur en Anjou, et y fit de bonnes études. Il les continua à Genève, passa en Hollande en 1685, et mourut à Roterdam le 9 juin 1728. On a de lui : *Les devoirs de l'Eglise affligée*, 1691, in-8° ; des *Sermons*, in-8°, 4 vol., dont la 7ᵉ édition est de 1726 ; *Les vérités et les devoirs de la religion*, en forme de catéchisme, 1706 ; *Traité du vrai communiant*, 1718, etc. Ces différents ouvrages sont estimés des protestants.

SURENHUSIUS (GUILLAUME), auteur allemand du XVIIᵉ siècle, savant dans la langue hébraïque, est connu principalement par une bonne édition de la *Mischna*, qu'il donna

Digitized by Google

sous ce titre : *Mischna, sive totius Hebræorum juris, rituum, antiquitatum, ac legum oralium systema, cum clarissimorum rabbinorum Maimonidis et Bartenoræ commentariis integris*, Amsterdam, 1698-1703, in-fol., six parties, ou trois volumes, avec figures. On voit par ce titre que l'édition est accompagnée des commentaires des rabbins Maimonides et Bartenora; l'auteur a joint au texte hébreu une version latine et de savantes notes. *Voy.* HILLEL, JUDA-HAKKADOSCH.

SURET (ANTOINE), supérieur général de la congrégation des prêtres de la Doctrine chrétienne, né l'an 1692, au village de Caborières près de Nîmes, mort dans la maison de sa congrégation à Avignon, en 1764, se distingua comme professeur et comme prédicateur. Outre des écrits de circonstance sur les querelles religieuses du temps, à l'égard desquelles il se conduisit avec beaucoup de prudence et de sagesse, il publia : *Conférences de Mende*, etc., en 10 vol.; *Conférences sur la morale et le décalogue*, pour servir de suite aux *Conférences de Paris*, du P. Semelier, sur le mariage, l'usure et la restitution. La préface de ce livre est fort estimée. Le P. Suret avait formé un Recueil de prônes, de Sermons et de panégyriques ; mais il lui fut dérobé, et depuis il ne parla plus en chaire que d'abondance. Il se fit dans ce genre une grande réputation, particulièrement dans les retraites ecclésiastiques de Mende, que l'évêque présidait annuellement.

SURIAN (JEAN-BAPTISTE), évêque de Vence et prédicateur célèbre, naquit à Saint Chamans en Provence, le 20 septembre 1670. (Les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du* XVIIIe *siècle* disent en 1668.) Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et s'y livra à la prédication. Deux Avents et deux Carêmes, qu'il prêcha devant le roi, firent sa réputation, et lui valurent, en 1728, l'évêché de Vence, suffragant d'Embrun. Il fut de l'académie française, succéda à M. de Coislin, évêque de Metz, et y eut d'Alembert pour successeur. Cet académicien, chargé, suivant l'usage, de faire l'éloge de son prédécesseur, s'exprime ainsi à son sujet dans son *Discours de réception* : « M. l'évêque de Vence ne fut redevable qu'à lui-« même de la réputation et des honneurs « dont il a joui. Il ignora la souplesse du ma-« nége, la bassesse de l'intrigue, et tous ces « moyens méprisables qui mènent aux di-« gnités par l'avilissement. Il fut éloquent et « vertueux, et ces deux qualités lui méritè-« rent l'épiscopat et vos suffrages. » Après avoir parlé du style propre au discours religieux, d'Alembert ajoute : « Telle fut l'élo-« quence de l'orateur qui est aujourd'hui « l'objet de vos regrets ; elle fut touchante et « sans art, comme la religion et la vérité. Il « semblait l'avoir formée sur le modèle de « ces discours nobles et simples, par lesquels « un de vos plus illustres confrères inspi-« rait au cœur noble et sensible de notre « monarque, encore enfant, les vertus dont « nous goûtons aujourd'hui les fruits, etc. » Il y a néanmoins une grande distance de Surian à Massillon. Le sermon sur le *petit nombre des élus* passe pour le chef-d'œuvre de Surian. Il est inséré, avec quelques autres de cet orateur, dans le recueil des *Sermons choisis pour tous les jours du Carême*, Liége, 1738, 2 vol. in-12. On a imprimé, en 1778, son *Petit Carême*, prêché en 1719. En 1733, il prononça, dans l'église métropolitaine de Paris l'oraison funèbre de Victor-Amédée, roi de Sardaigne. Il mourut le 3 août 1754.

SURIN (JEAN-JOSEPH), jésuite, né à Bordeaux en 1600, a été célèbre, dans le XVIIe siècle, par ses vertus, son zèle, ses talents pour la direction des âmes, et la grande confiance dont il jouissait de la part d'une multitude de personnes illustres par leur naissance et par leur piété. Il mourut en 1665. On a publié ses écrits ascétiques à Avignon, en 2 vol. in-12, et un abrégé, à Nancy, en 1738, sous le titre de *Dialogues spirituels choisis, où la perfection chrétienne est expliquée pour toutes sortes de personnes*, 1704, 3 vol. in-12. Son principal ouvrage a pour titre : *Catéchisme spirituel de la perfection chrétienne*, 2 vol. in-12. M. l'abbé Migne l'a reproduit dans sa collection intitulée : *Catéchismes philosophiques, polémiques, historiques, dogmatiques, moraux, liturgiques, disciplinaires, canoniques, pratiques, ascétiques et mystiques*, Paris (Montrouge), 1842, 2 vol. in-4°. Nous citerons encore du P. Surin : *Lettres spirituelles*, 2 vol. in-12; *Fondements de la vie spirituelle*, 1669, in-18, dont le P. Brignon donna une nouvelle édition en 1703. On a la *Vie* de Surin par Boudon, Chartres, 1689, in-8° : mais cette vie, toute en réflexions, offre peu de faits.

SURIUS (LAURENT), écrivain ascétique, né à Lubeck, en 1522, étudia à Cologne avec Pierre Canisius, et se fit religieux dans la chartreuse de cette ville. Après avoir édifié son ordre par ses vertus, il mourut à Cologne en 1578, à 56 ans. Le pape Pie V en faisait un cas particulier, et écrivit à son prieur à Cologne de lui accorder tous les soulagements que ses infirmités et son application continuelle pouvaient exiger. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : un *Recueil des conciles*, en 4 vol. in-fol., Cologne, 1567; les *Vies des saints*. Il avait publié successivement 6 volumes de cet ouvrage depuis 1570 jusqu'en 1575; mais plusieurs savants lui ayant fourni des matériaux pour le perfectionner, il recommença une nouvelle édition. Il publiait le second volume lorsque la mort l'arrêta. Jacques Mosander, religieux du même monastère, continua le travail de Surius. On en a donné une édition complète à Cologne, en 6 vol. in-fol., en 1617. Surius a profité de la collection de Louis Lippomani. La liberté qu'il s'est donnée de polir et de changer le style des originaux, et d'en retrancher ce qu'il ne jugeait point nécessaire, a décrédité ce qu'il avait compilé de meilleur. Une histoire de son temps, sous le nom de *Mémoires*, qui commence en 1514 ; elle a été continuée successivement par Isselt, par Brachel, jusqu'en 1651, par Thulden jusqu'en 1660, et par Henri

Digitized by Google

Brewer jusqu'en 1673. On en a une traduction française, 1573, in-8°. C'est une suite de la Chronique de Nauclérus; il semble que Surius ne l'a entreprise que pour démontrer la mauvaise foi de Sleidan, qui a étrangement défiguré l'histoire de son temps. Spondanus en parle en ces termes (*ad ann.* 1556, in-8°): *Quæ Sleidanus quæsitis calumniis vel impuris derisionibus peccavit, ut frequentissime fecit, Laurentius Surius censuris suis in semitam rectam reduxit.* Une excellente traduction en latin du *Traité* de la présence véritable de Jésus-Christ après la consécration, de Gropper, sous ce titre : *De veritate corporis et sanguinis Christi in eucharistia*, Cologne, 1560, in-4°. Il a encore traduit en latin les ouvrages de Taulère, de Rusbrock, de Staphyle, et donné plusieurs ouvrages de controverse.

SUSANNE, fille d'Helcias et femme de Joakim, de la tribu de Juda, est célèbre dans l'Ecriture par son amour pour la chasteté. Elle demeurait à Babylone avec son mari, qui était le plus riche et le plus considérable de sa nation. Deux vieillards conçurent pour elle une passion criminelle, et, pour la lui déclarer, choisirent le moment qu'elle était seule, prenant le bain dans son jardin. Ils l'allèrent surprendre, et la menacèrent de la faire condamner comme adultère, si elle refusait de les écouter. Susanne ayant jeté un grand cri, les deux suborneurs appelèrent les gens de la maison, et soutinrent l'avoir surprise avec un jeune homme. Susanne fut condamnée comme coupable; mais lorsqu'on la menait au supplice, le jeune Daniel, inspiré de Dieu, demanda un second examen de cette affaire. On interrogea de nouveau les deux accusateurs. Ils se contredirent dans leurs réponses; l'innocence triompha, et ils furent condamnés par le peuple, l'an 607 avant Jésus-Christ, au même supplice auquel ils avaient injustement fait condamner Susanne. En comparant cette héroïne à Lucrèce, dont les Romains ont fait de si grands éloges, on ne peut que gémir sur l'aveuglement de ces moralistes qui exaltent la lâcheté d'une femme qui se tue de désespoir d'avoir commis un crime, et méconnaissent la véritable vertu, qui embrasse l'ignominie et la mort plutôt que de le commettre.

SUSON (le bienheureux HENRI), écrivain ascétique, né probablement à Constance, vers l'an 1300, d'une famille noble de Souabe, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et mourut à Ulm en odeur de sainteté, l'an 1366. Surius a écrit sa *Vie*. On a de lui: *Méditations sur la Passion de Notre-Seigneur*; divers *Sermons*; *Horloge de la sagesse*, traduite en latin par Surius, sur un manuscrit allemand fort imparfait. Cet ouvrage, tel qu'il est sorti des mains de l'auteur, fut imprimé dès l'an 1470, et avait été traduit en français, dès 1389, par un religieux franciscain, natif de Neuchâteau en Lorraine. Cette dernière version fut imprimée à Paris, en 1493, in-fol., après avoir été retouchée, pour le style, par les chartreux de Paris. On en a une autre traduction, 1784, in-12, par l'abbé de Vienne, chanoine de la Sainte-Chapelle de Viviers en Brie. Ses *OEuvres* ont été publiées avec sa *Vie*, Cologne, 1555, 1588, 1615, in-8°.

SUTCLIFFE (MATTHIEU), *Sutclivius*, théologien protestant d'Angleterre, au commencement du XVIIe siècle, a composé plusieurs Traités de controverse, dictés par le fanatisme et l'emportement. On en peut juger par son livre anonyme touchant la prétendue *conformité du papisme et du turcisme*, Londres, 1604. Il a encore laissé : *De vera Christi Ecclesia*, Londres, 1600, in-4°; *De purgatorio*, Hanau, 1603, in-8°; *De missa papistica*, Londres, 1603, in-4°, etc. : tous ouvrages dictés par le même esprit.

SUTHOLT (BERNARD), né à Hamm en Westphalie, vers la fin du XVIe siècle, d'une famille calviniste, enseigna le droit à Harderwick et à Leyde. La lecture des ouvrages d'Isaac Casaubon lui fit naître des doutes sur sa religion; celle des saints Pères, et surtout des controversistes orthodoxes, le détermina à se déclarer hautement catholique. L'archevêque de Salzbourg lui donna une chaire de droit. En 1625, le duc de Juliers le fit son conseiller. On ignore la date de sa mort. On a de lui des *Dissertations sur les Institutes*, dont une des meilleures éditions est d'Amsterdam, 1665. Elles sont estimées. Personne, au jugement d'Ulric Hubert, n'a appliqué plus sensément que lui la philosophie à la jurisprudence. Il publia aussi les raisons qui l'avaient déterminé à abjurer le calvinisme, Cologne, 1625.

SUTOR. *Voy.* COUTURIER.

SWEDENBORG (EMMANUEL), né à Stockholm, le 29 janvier 1688, fut nommé, en 1716, à la charge d'assesseur au collége métallique de cette ville, par Charles XII. Il fut anobli par la reine Ulrique-Eléonore en 1719, se rendit fameux par ses voyages, ses livres et ses extravagances. Il disait que Dieu lui avait apparu personnellement en 1743, pour le rendre capable de converser avec les anges; il se mêlait d'annoncer les choses futures ou cachées, se vantait d'être en correspondance avec les âmes des morts, d'aller souvent en enfer, et d'être *membre de la société des anges*. Il mourut à Londres en 1772, à 84 ans, après avoir laissé plusieurs ouvrages dont, grâce à la bizarrerie des goûts du siècle et à l'ardeur factice de nos enthousiastes, on a fait de toutes parts des traductions. Ces ouvrages sont : un traité des *Merveilles du ciel et de l'enfer*; un traité de la *Nouvelle Jérusalem céleste*; un traité *de l'Amour conjugal*; un autre *de la Liaison entre le spirituel et le matériel, ou du commerce établi entre l'âme et le corps*. Celui-ci a été traduit par M. Parraud, à Paris : on en a publié à La Haye une édition augmentée d'un Discours préliminaire et de plusieurs pièces sur la vie et les écrits de Swedenborg. On a encore de lui le *Règne minéral*, Leipzig, 3 vol. in-fol., compilation informe qui n'est d'aucun usage. On ne peut cependant refuser à Swedenborg quelques connaissances isolées et incohérentes dans les mathématiques, la physique, l'histoire naturelle, l'anatomie, la métaphy-

Digitized by Google

sique et la théologie ; mais il n'y a genre de folie ni d'hérésie qui ne se trouve dans ses ouvrages. Il s'y décide pour l'hérésie d'Eutychès. Toutes les platitudes accumulées contre les catholiques et les plus grossières calomnies y sont constamment répétées. Les livres saints y sont expliqués d'une manière arbitraire, ridicule et souvent indécente. On y trouve cependant çà et là des vérités énoncées avec la plus subjuguante énergie, telles que la suivante : « L'homme est naturellement enclin à la croyance et à l'adoration « de Dieu dans son âme ; influence qu'il lui « faut étouffer pour passer à l'athéisme. » Swedenborg devint le chef d'une espèce de secte, assez répandue à Londres, connue aussi à Paris sous le nom de *Martinistes*. Elle s'accrut et trouva des adeptes parmi les gens même atteints de philosophie. Si on en croit l'auteur du *Voile levé* et de la *Conjuration contre l'Eglise catholique*, Swedenborg n'était pas un visionnaire de bonne foi, mais un socinien ou déiste hypocrite qui employait le langage des enthousiastes pour substituer au christianisme une prétendue religion naturelle. (*Voy.* le *Journ. hist. et litt.*, 15 janvier 1786, pag. 89. — 1er octobre 1792, pag. 182.) Il parut, en 1820, à Copenhague, un ouvrage qui eut beaucoup de débit ; c'est une *Vie* de l'assesseur Swedenborg. Elle est enrichie de plusieurs fragments de ses écrits et d'une analyse de son système ; on y voit que Swedenborg avait eu quelques idées de la cranologie que le docteur Gall a établie de nos jours. *Voy.* RICHER (Edouard).

SWIFT (JONATHAN), surnommé par Voltaire le *Rabelais* de l'Angleterre, né à Cashel, dans le comté de Tipperary en Irlande le 30 novembre 1667, mort le 29 octobre 1745, embrassa l'état ecclésiastique et fut doyen de Saint-Patrick. Il joua un rôle politique assez important pendant le règne de la reine Anne, et fut du nombre des publicistes torys qui exercèrent le plus d'influence sur l'opinion publique. Ceux de ses ouvrages qui ont le plus contribué à répandre son nom hors de son pays, sont *le Conte du Tonneau*, et les *Voyages de Gulliver*. Le premier est une satire allégorique, où, sous les noms de *Pierre*, de *Martin*, et de *Jean*, il attaque tour à tour le pape, Luther et Calvin. C'est un ramas de déclamations souvent impies, presque toujours prolixes et fatigantes. Le second est un ouvrage rempli d'allusions contre les institutions sociales. Parmi ses autres productions nous citerons celle qui a pour objet : des *Avantages qu'il y aurait à abolir la religion en Angleterre*, petit écrit ingénieux, où l'auteur tourne en ridicule les discours des incrédules et des petits maîtres d'Angleterre. Ses œuvres complètes ont été imprimées à Londres, 1755, 14 vol. in-4°.

SWINDEN ou SWINDIN (JÉRÉMIE), théologien anglais, est connu par un *Traité* en anglais, *sur la nature du feu de l'enfer et du lieu où il est situé;* il prétend que l'enfer est placé dans le soleil, et débite sur ce sujet des choses singulières, solidement réfutées par le P. Patuzzi, dans sa dissertation *De sede inferni*, Venise, 1767, quoique le savant dominicain ne distingue pas assez les choses décidées par l'Eglise de celles qui ne le sont pas. (*Voy. le Catéchisme philosophique*, n. 461.) Drexelius avant lui, et plusieurs autres, s'étaient livrés à des conjectures sur le même sujet. *Voy.* DREXELIUS. Le livre de Swinden a été traduit en français par Bion, et imprimé en Hollande en 1728. Le *Dictionnaire des anonymes*, tom. Ier, p. 359, parle d'une *Histoire du diable*, de Swinden, traduite par le même Bion, Amsterdam, 1729, 2 vol. in-12. Peut-être est-ce le même ouvrage sous un titre différent. Les autres productions de Swinden ne sont point connues. Il mourut vers 1740, date donnée par Watkins et le *Dizionario storico di Bassano*. Le *Dict. universel* (Prudhomme), dit que Swinden mourut en 1720.

SYAGRIUS (saint), évêque d'Autun, fut élevé à l'épiscopat vers l'an 560, et assista au 2e concile de Lyon, en 567 ; au 4e de Paris, en 573 ; au 1er de Macon, en 580 ; au 3e de Lyon, en 583 ; au 2e de Mâcon, en 585, et aux autres conciles qui se tinrent en France de son temps. Lorsque, en 590, la paix du monastère que sainte Radegonde avait fondé à Poitiers fut troublée par la fuite scandaleuse de Chrodielde, fille du roi Charibert, qui emmenait avec elle plus de quarante religieuses, Syagrius fut chargé, avec quelques autres évêques, d'y rétablir l'ordre, et il assista au concile qui se tint à Poitiers pour cet objet. Il parut aussi au baptême du roi Clotaire II, qui se fit à Nanterre en 591. Le pape Grégoire le Grand le chargea de plusieurs missions importantes dans les Gaules, et lui conféra le pallium, en élevant son église d'Autun au premier rang dans la province, après celle de Lyon, qui était la métropole. Ce pape lui écrivit plusieurs lettres, une entre autres pour lui recommander les missionnaires qu'il envoyait en Angleterre, sous la conduite de saint Augustin, en 597.

SYKES (ARTHUR-AGHLEG), théologien anglican, naquit à Londres en 1684. Il avait du savoir, et jouit dans son temps de quelque célébrité par ses écrits et ses liaisons avec les personnages les plus remarquables du clergé d'Angleterre, tels que l'évêque de Steadly, si fameux par la *Controverse de Bangor*, et Samuel Clarke. Il partageait leurs opinions et écrivait dans le même sens. On sait que tous deux en avaient de fort libres sur nos principaux mystères, et que Clarke, dans son livre de la *Doctrine de l'Ecriture sur la sainte Trinité*, ne dissimulait pas son penchant pour l'arianisme. *Voy.* CLARKE (Samuel), né à Norwich. Sykes professait les mêmes principes, et prit part à toutes les controverses religieuses agitées de son temps en Angleterre. Il était opposé aux *souscriptions*. Malgré cette opposition, il persista dans son adhésion à la doctrine de l'Eglise anglicane, à l'exemple de ses deux amis, qui, tout en sapant les fondements de cette croyance, ne se tenaient point pour obligés de cesser d'exercer le ministère dans cette église, et de renoncer aux bénéfices dont le

Digitized by Google

revenu était attaché à ces fonctions. Sykes écrivit aussi contre les catholiques. Il mourut à Londres le 23 novembre 1756. Nous citerons de lui : *Essai sur la vérité de la religion chrétienne, dans lequel on démontre comment elle est réellement fondée sur l'Ancien Testament*, 1725, in-8°; *Réflexions sur les principes, et connexion de la religion naturelle et de la religion révélée*, 1740, in-8°; *Sur la nécessité d'améliorer les lois concernant les papistes et de les soumettre à une révision*, 1746, in-8°. On a des *Mémoires sur la vie et les écrits de A. A. S.*, Londres, 1785, in-8°, par Jean Disney, docteur en théologie et membre de la société des antiquaires.

SYLVEIRA (Jean de), carme de Lisbonne, d'une famille noble, eut des emplois considérables en son ordre. Il mourut dans sa patrie en 1687, à 95 ans; il y en avait 80 qu'il était entré en religion. On a de lui des Opuscules et des *Commentaires* sur les Evangiles, Venise, 1751, 10 vol., et sur l'Apocalypse, un volume, qui ne sont proprement que des compilations. — Il ne faut pas le confondre avec Gonzalve Sylveira, né aussi à Lisbonne, d'une famille illustre (peut-être la même), qui entra chez les jésuites, et se consacra aux missions étrangères. Ses travaux eurent le plus grand succès en Ethiopie, dans la Cafrerie et autres régions de l'Afrique, particulièrement dans le Monomotapa, dont l'empereur reçut le baptême, et aurait bientôt, par son exemple, amené tous ses sujets à la foi chrétienne, si des mahométans, en lui persuadant que Sylveira était un enchanteur, ne l'avaient engagé, l'an 1571, à donner la mort à celui dont il avait reçu le plus grand bienfait. Il s'en repentit ensuite, et fit étrangler les imposteurs.

SYLVESTRE (François). *Voy.* Silvestre.

SYLVESTRE de Prierio. *Voy.* Mozzolino.

SYLVIUS ou du BOIS (François), né à Braine-le-Comte, dans le Hainaut, en 1581, chanoine et doyen de Saint-Amé à Douai, professa, pendant plus de 30 ans, la théologie dans cette ville, où il mourut le 27 février 1649, en odeur de sainteté. On a de lui des *Commentaires* sur la Somme de saint Thomas, et d'autres savants ouvrages, imprimés à Anvers en 1698, en 6 vol. in-fol. Cette édition est due aux soins du P. Norbert Delbecque, dominicain, né, comme Sylvius, à Braine-le-Comte. Le 5e volume renferme *divers Opuscules*, et le 6e comprend des *Commentaires* sur les quatre premiers livres de l'Ancien Testament. L'éditeur a omis, on ne sait pourquoi, les opuscules de Sylvius contre le jansénisme naissant. La douceur de son caractère a passé dans ses ouvrages, dans lesquels on remarque un grand éloignement de toute nouveauté. Il témoigne, dans toutes les occasions, une soumission parfaite aux décrets du saint-siége. Le docteur Rech étant venu de Louvain à Douai, pour entraîner cette université dans la faction de Jansénius, et ayant dit qu'il s'agissait précisément de défendre la doctrine de saint Augustin : « C'est pour la défense de « l'Augustin de Hollande, répliqua Sylvius, « que vous avez levé l'étendard; et nous, « c'est en faveur du grand Augustin d'Afri- « que, parce que c'est la doctrine des sou- « verains pontifes, pour laquelle nous som- « mes prêts à combattre jusqu'au dernier « soupir. » On a son *Eloge* funèbre, sous le titre de *la Sagesse ensevelie*, Douai, 1649, in-8°. Estius et Sylvius sont les deux docteurs qui ont le plus contribué à la célébrité de l'université de Douai.

SYMMAQUE, le quatrième des interprètes de l'Ancien Testament en langue grecque, était Samaritain de nation et de religion; il se fit juif, ensuite chrétien, et embrassa l'erreur des Ebionites. *Voy.* Ebion. Il naquit en 194, sous l'empereur Sévère, selon le P. Alexandre; sous Commode, en 104, selon le P. Lelong; sous Marc-Aurèle, en 170, selon Tillemont. On le trouve meilleur interprète et plus élégant qu'Aquila. Saint Epiphane l'accuse d'avoir eu trop d'ambition; il le met néanmoins au nombre des sages qui ont fleuri parmi ceux de sa nation. Il ne nous reste que des fragments de la *Version* grecque qu'il avait faite de la Bible.

SYMMAQUE (Quintus-Aurelius-Avianus), préfet de Rome, né dans cette ville vers le milieu du IVe siècle, était fils de Lucius Avianus Symmachus, préfet de Rome en 364. Il fut successivement questeur, préteur, pontife, intendant de la Lucanie, proconsul en Afrique, et enfin préfet de Rome en 384. Il se déshonora par la passion qu'il fit paraître pour le rétablissement du paganisme et de l'autel de la Victoire, renversé par Constantin, rétabli par Julien, maintenu par Valentinien Ier, et détruit de nouveau par Gratien. Il trouva un puissant adversaire dans saint Ambroise, et fut banni de Rome par l'empereur Théodose le Grand. Etant rentré en grâce avec ce prince, il fut fait consul de Rome en 391. On ignore l'époque de sa mort. Il nous reste de lui dix livres d'*Epîtres*, Leyde, 1653, in-12, qui ne contiennent rien d'important, mais dans lesquelles on trouve sa harangue en faveur des rites païens et une latinité assez pure, une éloquence sonore, mais diffuse et peu logique. Il avait fait d'autres ouvrages qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous, tels que le *Panégyrique de Maxime et de Théodose*, et des *Harangues* dont M. l'abbé Maï a recueilli quelques fragments qu'il a publiés à Milan, 1815, in-8°. Sa *Requête* pour le maintien de la religion païenne a été réimprimée en 1687, à Dusseldorf, avec la *Réfutation* de saint Ambroise et les *Lettres* de ce Père *ad Principes*, 1 vol. in-12. — Il ne faut pas le confondre avec Symmaque, sénateur et préfet de Rome, beau-père de Boëce, qui fut mis à mort l'an 525, par Théodoric, roi des Goths.

SYMMAQUE (Célius), pape, natif de Sardaigne, monta, le 22 nov. 498, sur la chaire de saint Pierre, après Anastase II. Le patrice Festus fit élire, quelque temps après, l'archiprêtre Laurent, dont il croyait disposer plus facilement que de Symmaque, partisan zélé du concile de Chalcédoine. Ce schisme fut éteint par Théodoric, roi des Goths, qui,

Digitized by Google

quoique arien, ordonna que l'on eût égard à l'élection qui avait été faite la première, et qui avait eu le plus de suffrages ; en conséquence, Symmaque fut confirmé et reconnu par les évêques pour pape légitime. On l'accusa ensuite de plusieurs crimes. Théodoric fit assembler un concile à Rome en 501 à ce sujet ; mais les évêques représentèrent fortement à ce prince : « Que le pape lui-même « devait assembler le concile, que le saint-« siége avait ce droit, et par sa primauté ti-« rée de saint Pierre et par l'autorité des « conciles, et qu'il n'y avait point d'exemple « qu'il eût été soumis au jugement de ses « inférieurs. » Théodoric leur montra, par les lettres de Symmaque, que ce pontife avait consenti à la convocation de ce concile. Il y fut déchargé des accusations intentées contre lui. Ce décret étant parvenu dans les Gaules, les évêques en furent alarmés et chargèrent saint Avit, évêque de Vienne, d'écrire à Rome, au nom de tous, pour se plaindre de ce que les évêques avaient pris sur eux de juger le pape. « Il n'est pas aisé, « dit-il, de comprendre comment un supé-« rieur, à plus forte raison le chef de l'Eglise, « peut être jugé par ses inférieurs. » Il loue cependant les Pères d'avoir rendu témoignage à l'innocence du pape. L'empereur Anastase s'étant déclaré contre le concile de Chalcédoine, le pontife romain refusa de communiquer avec lui. Pour s'en venger, l'empereur l'accusa de manichéisme, quoiqu'il eût chassé de Rome les partisans de cette hérésie. Le saint pape fit son apologie, où il parlait avec cette dignité qui convient au sacerdoce chrétien. Elle se trouve dans le tome IV de la collection des conciles. Symmaque mourut en 514, après avoir fait bâtir plusieurs églises. C'était un homme austère, d'un grand zèle et d'une vertu sans tache. Nous avons de lui onze *Epîtres* dans le Recueil de dom Coustant, et divers *Décrets*. On dit que c'est lui qui ordonna de chanter à la messe, aux dimanches et aux fêtes des martyrs, le *Gloria in excelsis*. Voy. l'*Apologie* de ce pape par Ennodius dans l'édition de ses *Œuvres*, par le P. Sirmond, et la *Dissertation* publiée par Eusèbe Amort, Bologne, 1758. A saint Symmaque succéda Hormisdas. — Pour l'édit. de ses *Œuvres*, voyez VIGILE DE TAPSE.

SYNCELLE (GEORGES LE), était syncelle de Taraise, patriarche de Constantinople vers l'an 792 ; c'est-à-dire qu'il occupait l'office de cet ecclésiastique qu'on plaçait auprès du patriarche pour être le témoin de ses actions. C'est de cette charge qu'il tira son nom. Il était moine, et il remplissait les obligations de son état. Nous avons de lui une *Chronologie* qui va jusqu'à l'an 284 de Jésus-Christ, que le P. Goar a publiée en grec et en latin, Paris, 1652, in-folio. Cet ouvrage est important pour la connaissance des dynasties d'Egypte. Il a suivi Jules Africain et Eusèbe, mais avec des différences sur lesquelles il faut consulter son savant éditeur.

SYNÉSIUS, évêque, fut disciple de la fameuse Hypatie d'Alexandrie. Les fidèles, touchés de la régularité de ses mœurs, l'engagèrent à embrasser le christianisme. Député à Constantinople en 400, il présenta son livre *De la royauté* à l'empereur Arcadius, qui le reçut favorablement. On l'éleva, dix ans après, sur le trône épiscopal de Ptolémaïde. Synésius n'accepta cette dignité qu'avec beaucoup de répugnance. Elle lui paraissait contraire à la vie philosophique qu'il avait menée, et il ne séparait point assez quelques idées platoniciennes des dogmes de la religion chrétienne. Synésius, devenu évêque, eut le zèle et la charité d'un apôtre. Il célébra un concile et soulagea les indigents. Nous avons de lui CLV *Epîtres*, des *Homélies* et plusieurs autres ouvrages, dont la meilleure édition est celle du P. Petau, Paris, 1612 et 1633, in-fol., en grec et en latin, avec des notes. La seconde de ces deux éditions est la plus belle et la plus complète. Ils méritent tous d'être lus, quoiqu'ils ne soient pas entièrement exempts des erreurs de la philosophie païenne. On y remarque de l'élégance, de la noblesse et de la pureté. On ignore l'année de la mort de cet homme illustre.

SYNGE (EDOUARD), archevêque de Tuam en Irlande, naquit en 1659 : il était fils du docteur Synge, évêque de Cork. Il fit ses études, partie à l'université d'Oxford au collége de Christ-Church, partie à Dublin. Il était très-instruit. Nommé successivement à divers emplois dans l'Eglise anglicane, il en remplit les fonctions d'une manière qui fit honneur à sa capacité et le fit juger digne d'en occuper de plus éminentes. En 1715, il fut nommé à l'évêché de Raphoë dans l'Ulster au comté de Dunnagall, et transféré deux ans après à l'archevêché de Tuam. On a de lui : des *Sermons*, des *Traités*, des *Mandements*. On les a réunis en 4 vol. in-12. La *Biographie britannique* parle avec éloge de ces divers ouvrages. L'archevêque Synge mourut à Tuam le 24 juillet 1741, à 82 ans.

SYROPULUS (SYLVESTRE), grand ecclésiarque de l'Eglise de Constantinople, se rendit au concile de Florence, en 1439, avec le patriarche. Il était l'un des cinq premiers grands vicaires, et il souscrivit, comme les autres membres de l'Eglise grecque, le décret d'union arrêté entre les Grecs et les Latins ; mais il se rétracta ensuite. Syropulus écrivit, en grec du moyen âge, l'Histoire du concile de Florence, avec le récit des événements qui avaient précédé et qui suivirent cette assemblée. La bibliothèque Royale de Paris en possède un manuscrit. Rob. Creyghton, prédicateur du roi d'Angleterre Charles II, publia le texte de Syropulus, avec une version latine sous ce titre : *Historia unionis inter Græcos et Latinos, sive concilii Florentini narratio græce scripta per Sylvestrum Sguropolum* (sic), *magnum ecclesiarcham, atque unum e quinque crucigeris et intimis consiliariis patriarchæ Constantinopolitani, qui concilio interfuit*, La Haye, 1660, in-folio.

SZEGEDI (FRANÇOIS-LÉONARD), né à Tirnau, d'un père protestant, fut élevé par sa mère dans la religion catholique. Il se dis-

Digitized by Google

tingua dans l'étude des belles-lettres à Tirnau, de la philosophie à Vienne, et de la théologie à Rome. Il fut placé successivement sur le siége épiscopal de Transylvanie et sur celui de Vatzen, élevé à la dignité de chancelier du royaume de Hongrie en 1668, et enfin à l'évêché de Neytra en 1669. Dans toutes ces places il montra autant de zèle que de lumières. La Hongrie a plusieurs monuments de sa munificence et de sa religion. Il a laissé un *Poëme* latin sur la *Vie* de sainte Marguerite de Hongrie, publié avec des notes par Sigismond Ferrarius. Il mourut en 1675.

SZEGEDIN (Etienne de), né en 1505, à Szégédin, ville de la basse Hongrie, fut un des premiers disciples de Luther. Il prêcha le luthéranisme dans plusieurs villes de Hongrie, et y essuya les désagréments que son fanatisme méritait. Il fut enfin fait prisonnier par les Turcs, qui le traitèrent avec inhumanité. Ayant recouvré sa liberté en 1563, il alla finir ses jours à Kevin, le 2 mai 1572, à 67 ans. On a de lui : *Speculum Romanorum pontificum historicum*, 1602, in-8°, ouvrage rempli de fanatisme et de contes absurdes ; *Tabulæ Analyticæ in Prophetas, Psalmos et Novum Testamentum*, etc., 1592, in-fol. ; *Assertio de Trinitate*, 1573, in-8°.

SZENTIVANY (Martin), jésuite hongrois, né en 1633, dans le village de Szentivany, dont son père était seigneur, se distingua autant par ses vertus et son zèle pour la religion, que par l'étendue de ses connaissances. Il expliqua pendant plusieurs années la langue hébraïque à Vienne et à Tirnau ; enseigna ensuite, avec une égale réputation, la philosophie et la théologie dans la première de ces villes, et mourut à Tirnau le 29 mars 1705. On a de lui trois volumes in-4°, intitulés : *Miscellanea curiosa*, recueil très-intéressant, plein de recherches sur la physique et autres sciences. Il a donné encore un grand nombre d'opuscules, où la religion est exposée et défendue avec autant de dignité que de force. Sa latinité est pure et coulante, son style simple et facile, sans être négligé.

T

TABARAUD (Mathieu-Mathurin), théologien janséniste, né à Limoges en 1744, entra à Saint-Sulpice, après avoir terminé ses études de collége, et fut admis dans la congrégation de l'Oratoire en 1764. Ses supérieurs ayant reconnu en lui de la capacité, l'envoyèrent à Arles, pour y enseigner, dans une maison de l'ordre, la théologie, le grec et l'hébreu. Il enseigna ensuite les mêmes matières à Lyon, d'où on l'appela, en 1783, à Pezenas, pour l'y placer à la tête d'un collége. Il était directeur de celui de La Rochelle, en 1787, lorsque M. de Crussol, évêque de cette ville, attaqua dans un mandement l'ordonnance royale de 1787, qui rendait l'état civil aux protestants. Tabaraud écrivit contre ce mandement deux lettres qu'il fit imprimer. Il pensait que les gouvernements ne pouvaient rester étrangers aux doctrines religieuses, toutes les fois que la législation civile ou la constitution politique y étaient intéressées. Lorsque la révolution éclata, il appela l'attention des innovateurs sur les nombreux abus qui, selon lui, se seraient introduits dans l'Eglise, par suite de la négligence des gouvernants à y faire intervenir leur juridiction. La révolution ayant dépassé de beaucoup les limites qu'il aurait voulu lui voir respecter, Tabaraud renonça momentanément à l'attaque, et s'éleva même avec force contre la persécution dont le clergé était l'objet. Deux *Lettres* qu'il adressa à l'évêque constitutionnel Gayvernon, et des *Observations* sur une Lettre pastorale du même, attirèrent sur lui la proscription, et il se retira, après les massacres de septembre 1792, en Angleterre, où il demeura dix ans. On croit qu'il avait été un des signataires de la lettre adressée à Pie VI, par environ soixante oratoriens, et qu'on trouve insérée dans son *Histoire* du cardinal de Bérulle. Lorsque Tabaraud quitta la France, il était, depuis quelques années, supérieur de la maison de l'Oratoire de Limoges. Durant son séjour à Londres, il s'occupa de travaux littéraires, historiques et théologiques, fournit des articles au *Times*, à l'*Oracle* et à l'*Anti-Jacobin-Review*, et traduisit de l'anglais les *Réflexions soumises à la considération des puissances combinées* de Bowles, 1799. Il paraît qu'il aida son confrère, le P. Mandar, dans la rédaction de la lettre de condoléance écrite à Pie VI en 1798, par plusieurs évêques français. De retour en France, en 1802, il fut porté, par une attention de Fouché, son ancien confrère, sur une liste pour l'épiscopat. Mais cette dignité lui aurait d'autant moins convenu qu'il n'exerçait point les fonctions du ministère. Nommé, en 1811, censeur de la librairie dont M. Pommereul était directeur général, il profita de sa position pour entraver la publication des livres contraires à ses idées jansénistes. Louis XVIII le nomma, en 1814, censeur honoraire, et l'abbé de Montesquiou lui fit avoir sa pension de retraite. Ses *Principes sur la distinction du contrat et du sacrement de mariage*, qu'il publia en 1816, le jetèrent dans des controverses assez vives avec son évêque et quelques théologiens, et furent réfutés par M. Boyer de Saint-Sulpice. L'écrit fut condamné dans un manifeste du 18 février 1818, donné par l'évêque de Limoges, dont la décision fut confirmée par le souverain pontife. L'auteur fit paraître plusieurs répliques, où l'on rencontre des expressions trop peu respectueuses pour le prélat et pour le saint-siége, une, entre autres, sous ce titre : *De la puissance temporelle sur le mariage*, ou *Réfutation du décret de monseigneur l'évêque de Limoges*, Paris, 1818, in-8°. En 1825, parut une nouvelle

Digitized by Google

édition du livre des *Principes*..... Le sens des paroles du concile de Trente, qui attribue aux juges ecclésiastiques les causes matrimoniales, ayant été clairement défini par plusieurs brefs des souverains pontifes, il semblait que cette question était dès lors sans objet, l'Eglise seule pouvant opposer des empêchements dirimants au mariage. Du reste l'attachement de Tabaraud à ses opinions et son zèle à les défendre ne se démentirent pas un instant dans sa longue carrière. Affligé d'une cataracte depuis 1814, il dictait à un secrétaire les ouvrages qu'il composait. Il recouvra la vue dans les derniers temps de sa vie, et mourut à Limoges le 9 janvier 1832. Son testament olographe, daté du 5 janvier 1831, renfermait les paroles suivantes : « Je rends grâces à Dieu de « m'avoir fait naître dans le sein de l'Eglise « catholique, apostolique et romaine; de « m'avoir inspiré la bonne croyance de toutes « les vérités qu'elle enseigne, et préservé de « toutes les erreurs qu'elle condamne. J'es- « père de sa divine miséricorde qu'il me « conservera dans ces sentiments, jusqu'à « ce qu'il lui plaise de m'appeler à lui. Si « dans les ouvrages que j'ai publiés, il « se trouvait quelque chose qui ne fût pas « conforme à ces dispositions, je le soumets « au jugement de ladite Eglise, et je de- « mande pardon à Dieu de tout ce qui, dans « mes ouvrages, aurait offensé les person- « nes, etc. » Outre les productions du P. Tabaraud que nous avons déjà indiquées, nous citerons les suivantes : *Prospectus et mémoires pour les amis de la paix*, 1791; *Traité historique et critique de l'élection des évêques*, Paris, 1792, 2 vol. in-8°. L'auteur a pour but de montrer que l'élection des évêques appartenait au clergé, et que le peuple n'y prenait part qu'en manifestant ses vœux; *De l'importance d'une religion de l'Etat*, 1803, in-18; seconde édition considérablement augmentée, 1814, in-8°, de 190 pages. L'auteur examine principalement le discours que prononça Portalis, lors de la présentation du Concordat; *De la philosophie de la Henriade*, 1805, seconde édition, 1824. On trouve d'excellentes choses dans cet opuscule; *Histoire critique du philosophisme anglais*, Paris, 1816, 2 vol. in-8°. Tabaraud y traite l'histoire du philosophisme anglais, depuis son origine jusqu'à son introduction en France. Il donne une idée de la vie, de la doctrine et des ouvrages des principaux déistes anglais. Il n'est pas seulement historien; il discute, il approfondit et réfute les divers systèmes avec beaucoup de clarté et de méthode. L'auteur arrive ensuite à l'introduction du philosophisme en France; là se trouvent quelques pages où ses préventions, sur certains objets, ne se font que trop apercevoir. Du reste, cet ouvrage est une des meilleures productions de Tabaraud. On voit par la préface qu'il se proposait de donner l'*Histoire du philosophisme français*; on doit regretter qu'elle n'ait point paru; *De la réunion des communions chrétiennes;* cet ouvrage, comme le précédent, porte le nom de l'auteur. C'est une histoire raisonnée des projets et des tentatives formés en différents temps, pour la réunion des diverses communions chrétiennes. Le récit est entremêlé de discussions qui ne sont pas la partie la moins intéressante du travail. Tabaraud y montre beaucoup de modération et de connaissances. *Des interdits arbitraires de la célébration de la messe*, 1809, in-8°, réimprimé à Paris en 1820, avec l'*Appel comme d'abus; Questions sur l'habit clérical*. Ce petit écrit était dirigé contre une ordonnance de M. l'évêque de Limoges. *Lettre à M. de Bausset, pour servir de supplément à son Histoire de Fénelon*. Cette première lettre était relative à ce qui regarde le quiétisme dans l'*Histoire de Fénelon* : remplie de chicanes et de minuties, elle n'a pas beaucoup nui dans l'opinion à l'ouvrage de M. de Bausset. *Seconde lettre à M. de Bausset, pour servir de supplément à son Histoire de Fénelon :* elle est toute relative au jansénisme. L'auteur y plaide nettement pour les jansénistes, et blâme tout ce que l'on a fait contre eux. Les papes, les évêques, le clergé, les jésuites, tous se sont trompés en poursuivant une secte chimérique. *Essai historique et critique sur l'institution des évêques*, 1811, in-8°. Dans cet écrit, publié à l'époque où Pie VII était prisonnier à Savone, l'auteur essayait de prouver que, lorsque le pape refuse des bulles à une grande église, elle avait le droit de revenir à l'ancienne discipline, et de faire instituer les évêques par les métropolitains. *Du Pape et des Jésuites*, Paris, 1814, in-8°, réimprimé plusieurs fois. C'est un écrit dicté par la partialité la plus déclarée. *Du divorce de Napoléon avec Joséphine*, Paris, 1815, in-8°; c'est une discussion sur ce qui se passa à la fin de 1809, relativement au mariage de Bonaparte. Il y a trop peu de faits dans cet écrit; l'auteur soutient la validité du premier mariage et la nullité du second, conséquemment aux idées qu'il avait développées sur cette matière, dans son livre des *Principes*, etc. *Histoire de Pierre de Bérulle, cardinal, fondateur de l'Oratoire*, 1817, 2 vol. in-8°, avec le nom de l'auteur. Cette histoire est pleine de recherches, mais en même temps de minuties, de préventions et de partialité. *Observations d'un ancien canoniste, sur la convention du 11 juin* 1817, 1817, in-8°; écrit d'un janséniste chagrin, qui blâme tout, et tout le monde. *Défense de la déclaration du clergé par Bossuet*, 1820, in-8°, où l'on relève encore une aberration importante de M. de Bausset; *Examen de l'opinion de M. le cardinal de la Luzerne, sur la publication du concordat*, 1821, in-8°; *De l'inamovibilité des pasteurs du second ordre*, 1821, in-8°. L'auteur plaide en faveur de tous les prêtres qui sont mal avec leurs supérieurs, et qui ont été frappés d'interdit. *Des sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, par un vétéran du sacerdoce*, 1823, in-8°, contre la nouvelle édition du bréviaire de Paris : *Réflexions sur l'engagement exigé des professeurs de théologie, d'enseigner la doctrine contenue dans la dé-*

Digitized by Google

claration de 1682, 1824, in-8°. Ces *Réflexions* sont principalement dirigées contre M. de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, qui refusait au gouvernement le droit de s'immiscer dans l'enseignement des séminaires ; *Examen de deux propositions de lois qui doivent être faites aux Chambres sur la célébration du mariage, et sur la tenue des registres de l'état civil*, Limoges et Paris, 1825, in-8° ; *Lettre à M. Bellart sur son réquisitoire du 30 juillet, contre les journaux de l'opposition*, 1825, in-8°. Il reproche à M. Bellart de s'endormir sur les progrès de l'ultramontanisme, sur les jésuites, etc. *Histoire critique de l'assemblée de* 1682, 1826, in-8°. Cette histoire est vide de faits. *Essai historique et critique sur l'état des jésuites en France*, 1828, in-8°. Cet *Essai* parut en même temps que l'ordonnance du 16 juin 1828. *Vie du P. le Jeune dit le Père l'Aveugle, prêtre de l'Oratoire*, 1830, in-8°. Cette vie d'un homme célèbre, dans le XVIIe siècle, par ses prédications et ses missions, offre quelques faits que l'on trouverait difficilement ailleurs. Enfin Tabaraud a donné un grand nombre d'articles dans les 20 premiers volumes de la *Biographie Universelle*, articles dans lesquels l'esprit de l'auteur perce toujours.

TABERT (JEAN-LOUIS), évêque d'Isauropolis, d'abord vicaire apostolique de la Cochinchine, depuis vicaire apostolique par *intérim* du Bengale, naquit en 1795, à Saint-Etienne en Forez. Ses parents lui inspirèrent de bonne heure des principes de foi et de vertu. Après avoir fait ses études ecclésiastiques au séminaire de Lyon, le jeune Tabert fut ordonné prêtre en 1818. Nommé d'abord vicaire dans la petite ville de Montluel, il exerça ensuite le ministère dans la paroisse de Saint-Irénée. En 1819, il quitta Lyon, entra au séminaire des Missions-Etrangères, à Paris, et partit quelques mois après pour la Cochinchine, où il arriva le 18 mai 1821. Il déploya le plus grand zèle dans l'administration des deux districts qui lui furent successivement confiés, et y obtint d'heureux résultats, quoiqu'il n'eût encore qu'une connaissance imparfaite de la langue annamite. Sur la fin de l'année 1823, il devint supérieur de la mission, à l'époque où Minh-Ménh montait sur le trône et menaçait déjà l'Eglise cochinchinoise de la persécution qui l'a depuis désolée. *Voy.* GAGELIN. L'abbé Tabert ayant été arrêté, fut conduit dans la prison de la ville royale ; rendu enfin à la liberté, le généreux confesseur apprit que le pape Léon XII l'avait nommé, dans le consistoire du 18 septembre 1827, évêque d'Isauropolis et vicaire apostolique de Cochinchine. La persécution sévissait alors, et il ne put recevoir la consécration épiscopale qu'en 1830, à Siam, où il s'était réfugié. Le roi de Cochinchine avait mis sa tête à prix, et promis une grande récompense à quiconque lui livrerait le courageux apôtre, mort ou vif. En 1834, Mgr Tabert se retira à Pinang, emmenant avec lui plusieurs étudiants indigènes, qu'il continua d'instruire, dans l'espoir que la Providence daignerait un jour se servir d'eux pour réparer les ravages de la persécution, et donner un nouvel essor à la foi dans leur malheureuse patrie. De Pinang il passa à Calcutta, pour surveiller l'impression du *Dictionnaire cochinchinois*. Cet ouvrage, fruit de longues recherches et de patientes études, est un véritable service rendu à la littérature orientale, et surtout aux missionnaires. Il y avait peu de temps que le saint-siége avait chargé par *intérim* Mgr Tabert du vicariat apostolique du Bengale, lorsqu'il mourut presque subitement le 31 juillet 1840. L'*Ami de la Religion*, du samedi 7 octobre 1837 (tom. XCV, p. 41), dit, en parlant du *Dictionnaire cochinchinois*, imprimé par les soins de Mgr Tabert, que ce prélat n'a fait que corriger, mettre dans un meilleur ordre et augmenter considérablement l'ouvrage inédit, composé par Pigneau de Behaine, évêque d'Adran.

TABERNA ou TAVERNE (JEAN-BAPTISTE), né à Lille, en 1622, se fit jésuite en 1640, et enseigna longtemps la philosophie et la théologie avec distinction. La ville de Douai ayant été affligée d'une épidémie meurtrière, l'an 1686, Taberna prodigua ses soins aux malades, et fut victime de sa charité. On a de lui : *Synopsis theologiæ practicæ*, 3 vol. in-12, excellent abrégé de théologie morale, bien écrit, clair, précis et éloigné des deux extrêmes, du relâchement et de la rigidité : cependant l'évêque d'Arras, Guy de Sèves de Rochechouart, en a censuré quelques propositions, le 5 mai 1703 ; mais les autres évêques n'ont pas paru faire attention à cette censure.

TABOURIER (PIERRE-NICOLAS) prêtre, né à Chartres, en 1753, prêta le serment civique en 1791, et fut nommé curé constitutionnel de Saint-Martin de sa ville natale. Il assista aux conciles de 1797 et de 1801, tenus dans l'église métropolitaine de Paris, et convoqués par les évêques constitutionnels *réunis*. Il écrivit plusieurs ouvrages dans l'intérêt de son parti. Nous citerons : *La Défense de la constitution civile du clergé, avec des réflexions sur l'excommunication dont nous sommes menacés*, Chartres et Paris, 1791, in-8° : *Discours pour tranquilliser les consciences sur les affaires du temps, relatives à la religion*, in-8° ; un ouvrage *sur la Divinité de la religion chrétienne, et ses vérités fondamentales ;* quelques autres *écrits* sur des matières religieuses. Tabourier mourut le 28 novembre 1806, étant curé de Saint-Pierre de Chartres.

TACHARD (GUY ou GUIDON), suivit, en qualité de missionnaire, M. de Chaumont dans son ambassade à Siam, en 1685, revint en Europe en 1688, retourna dans l'Inde pour y continuer ses travaux apostoliques, et mourut vers 1714. On a de lui : *Voyage de Siam en* 1685, *avec des observations astronomiques*, Paris, 1686, in-4° ; *Second voyage de Siam, avec des remarques historiques, physiques, géographiques et astronomiques*, Paris, 1689, in-4°. Ces voyages, curieux et estimés, ont été réimprimés à Amsterdam

Digitized by Google

en 1706, 2 vol. in-12. Le chevalier Forbin prétend, dans ses mémoires, que le P. Tachard est d'une crédulité excessive, et qu'il a exagéré la puissance et les richesses du roi de Siam. Ses observations scientifiques, dit M. Weiss, sont exactes. Plusieurs *Lettres* dans le *Recueil des lettres édifiantes*. Il publia, outre ses deux Voyages, un *Dictionnaire français et latin*, Paris, 1689, in-4°, et un autre *latin-français*, tous deux à l'usage du duc de Bourgogne. La meilleure édition de celui-ci est celle de Paris, 1727, in-4°.

TACHER (Pierre), ministre évangélique à Boston, né en 1752, à Milton, se fit un nom comme prédicateur. Il s'appliqua à propager les erreurs de sa secte, qui était le calvinisme, et quand la lutte pour l'indépendance américaine avec la Grande-Bretagne commença, il soutint courageusement les droits de son pays, et fut délégué en 1780, de Marlen, où il était alors ministre, à la convention qui établit la constitution des Massachusets. Il se montra démocrate zélé, et s'opposa vigoureusement à l'article qui donnait le titre d'excellence au premier magistrat; mais dans la suite il défendit la constitution avec autant de vigueur qu'il l'avait attaquée, et fut installé, en 1785, ministre de l'église de Boston. Il mourut à Savanah, en 1802. Il a publié un grand nombre de *Sermons*, des *Discours* sur les armées en activité de service, et des *Observations* sur l'état des ecclésiastiques dans la Nouvelle-Angleterre.

TACHON (dom Christophe), bénédictin de Saint-Sever, au diocèse d'Aire, mort en 1693, cultiva le talent de la chaire avec succès. On a de lui un livre intitulé : *De la sainteté et des devoirs d'un prédicateur évangélique, avec l'Art de bien prêcher et une courte Méthode pour catéchiser*, in-12.

TAILHIÉ (Jacques), prêtre appelant, né dans le commencement du siècle dernier, à Villeneuve-d'Agen, a publié des compilations peu estimées, quoique très-répandues. Nous ignorons l'époque de la mort de cet écrivain, qui était très-prévenu contre les jésuites et le clergé. Il a laissé : un *Abrégé de l'Histoire ancienne de Rollin, à l'usage des jeunes gens*, 1744, 4 vol. in-12; nouvelle édition, 1782, 5 volumes in-12; *Abrégé de l'Histoire romaine*, idem, 1755, 4 vol. in-12; nouvelle édition, 1784 et 1813, 5 vol. in-12. Ces deux ouvrages ont été souvent réimprimés, et ont été en usage dans les colléges, quoiqu'ils soient rédigés dans un mauvais esprit et avec peu de talent. *Abrégé chronologique de l'histoire des jésuites*, 1759, 2 parties in-12, etc. A ces compilations il a ajouté quelques écrits, qui sont : *Histoire de Louis XII*, Milan (Paris), 1755, 3 vol. in-12, sans nom d'auteur; 1784, 5 vol. in-12, avec le nom de l'auteur; *Remarques succinctes et pacifiques sur les écrits pour et contre la loi du silence*, 1760, in-12; *Portrait des Jésuites*, 1762, in-12; *Histoire des entreprises du clergé sur la souveraineté des rois*, 1767, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, mis à l'index le 19 juillet 1768, et qui n'est qu'une espèce de recueil de tout ce qu'ont dit les philosophes sur le même sujet, ne fit honneur ni aux principes ni à la gloire littéraire de l'auteur. *Traité de la nature du gouvernement de l'Eglise*, 1778, 3 vol. in-12.

TAILLANDIER (Charles-Louis), naquit à Arras en 1705, fut reçu dans la congrégation de Saint-Maur. Placé ensuite dans la maison des Blancs-Manteaux, il en épousa les sentiments hétérodoxes, et fit publiquement l'éloge d'un de ses confrères qui s'était dévoué à la secte de Saint-Médard, ce qui le rendit plus que suspect à tous les catholiques. Cependant la congrégation s'étant chargée de l'histoire de Bretagne, il y fut employé avec dom Morice. Celui-ci donna d'abord 3 vol. in-fol. de *Pièces pour servir à l'histoire de Bretagne*, imprimés à Paris en 1742, 1744, 1746; et le premier volume de l'*Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, en 1750. Taillandier donna le second en 1756. Il est aussi l'éditeur du *Dictionnaire bas-breton*, dont il fit la préface. Il trouva moyen d'obtenir de riches bénéfices par la protection de M. de Bonneguise, évêque d'Arras, et il parut dans le monde avec un air qui n'était pas celui de son état. Il mourut près de Lille, en 1786.

TAILLEPIED (Noel), religieux de Saint-François, né à Pontoise, mort en 1589, fut lecteur en théologie et prédicateur. On a de lui : une *Traduction* française des *Vies* de Luther, de Carlostadt et de Pierre Martyr, écrites en latin par Jérôme Bolsec, in-8°; un *Traité de l'apparition des esprits*, 1602, in-12; un *Recueil* sur les *Antiquités de la ville de Rouen*, in-8° : c'est son meilleur ouvrage. L'*Histoire des druides*, Paris, 1585, in-8° : livre savant, rare et recherché.

TALBERT (François-Xavier), chanoine de Besançon, né dans cette ville, le 5 août 1728, était fils d'un conseiller au parlement de Franche-Comté : il entra lui-même dans la magistrature, mais il quitta la place qu'il y occupait pour embrasser l'état ecclésiastique. L'abbé Talbert s'adonna à la prédication, prêcha à Lunéville devant le roi Stanislas, à la cour de Versailles devant la famille royale, et partagea, en 1777, la station de Saint-Sulpice à Paris avec le célèbre P. Elisée, son compatriote. Il estimait les lettres et les avait cultivées avec succès. Il concourut pour plusieurs prix, et fut souvent couronné. En 1791, il alla en Italie, où il eut occasion de connaître la princesse de Nassau, qui l'emmena dans ses terres en Pologne, et qui l'y traita avec une extrême bienveillance. Il mourut à Lemberg en Gallicie, le 4 juin 1803. Voici les titres de ses écrits : *Discours sur la source de l'inégalité parmi les hommes*, couronné à Dijon en 1754. L'abbé Talbert eut pour concurrent J.-J. Rousseau, qui traita la même matière avec des paradoxes. *Panégyrique de saint Louis*, prononcé devant l'académie française, 1755, in-8°; le *Citoyen*, poëme; *les Avantages de l'adversité*, poëme qui remporta le prix de l'académie d'Amiens, en 1769, in-8°; *Eloge historique du chevalier Bayard*, 1770, in-8° et in-12;

Digitized by Google

Eloge de Michel de Montaigne, 1775, qui a remporté le premier prix de l'académie de Bordeaux, en 1774, in-8°; *Eloge de Bossuet*, 1773, in-8°, couronné par l'académie de Dijon; *Eloge de Louis le Bien-Aimé*, lu en 1775 à la séance publique de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, in-8°; *Ode sur l'industrie*, qui a remporté, en 1769, le prix de l'académie de Pau, 1770, in-8°; *Eloge historique du cardinal d'Amboise*, couronné par l'académie de l'Immaculée Conception de Rouen, 1777, in-8°; *Eloge de Philippe d'Orléans*, couronné à Villefranche en 1777, in-8°; *Eloge de Michel de l'Hôpital*, couronné à Toulouse, 1777, in-8°.

TALBOT (Pierre), né en Irlande, en 1620, d'une branche de l'illustre maison de Talbot, devint aumônier de la reine Catherine de Portugal, femme de Charles II, roi d'Angleterre. Son zèle pour la religion catholique le porta à quitter la cour et à repasser en Irlande, où il travailla si utilement pour l'Eglise, que le pape Clément IX le fit archevêque de Dublin. Arrêté et renfermé par les protestants dans une étroite prison, il y mourut en odeur de sainteté, en 1680. On a de lui : *De natura fidei et hæresis*, in-8°; *Politicorum catechismus*, in-4°; *Tractatus de religione et regimine*, in-4°; *Histoire des iconoclastes*, Paris, 1674, in-4°, et d'autres ouvrages. — Son frère, Richard Talbot, duc de Tyrconel, se trouva, dès l'âge de quinze ans, à une bataille où il resta trois jours parmi les morts. Après la mort de Cromwell, il s'attacha à Charles II, roi d'Angleterre, et fut laissé vice-roi d'Irlande par Jacques II, lorsque ce dernier passa en France. Talbot s'opposa à Guillaume, prince d'Orange, et se préparait à donner bataille, lorsqu'il mourut en 1692. Son oraison funèbre, prononcée à Paris par l'abbé Anselme, et publiée in-4°, donne une grande idée de sa valeur et de son zèle pour la religion catholique.

TALLEYRAND-PÉRIGORD (Alexandre-Angélique de), cardinal et archevêque de Paris, naquit dans cette ville le 18 octobre 1736, d'une ancienne famille de France. Le nom de Talleyrand semble avoir été dans l'origine celui d'une terre qu'ajoutèrent à leur nom, vers le XIIe siècle, plusieurs comtes souverains du Périgord. Par la suite il devint le titre distinctif d'une branche cadette de cette maison, sans cesser néanmoins d'être porté par quelques seigneurs de la branche aînée, qui s'éteignit dans la personne d'Archambaud VI, mort en 1425, sans postérité. Nous mentionnerons ici quelques-uns des personnages de la branche cadette qui subsiste encore aujourd'hui. — Hélie Talleyrand de Périgord, cardinal, né en 1301 et mort en 1364, au moment de partir, comme légat, pour une nouvelle croisade sollicitée par Pierre Ier, roi de Chypre, et prêchée par Urbain V; il exerça toujours une grande influence dans le sacré collége, cultiva et protégea les lettres, et fut ami de Pétrarque. Ce fut la faction dont il était le chef qui fit nommer Charles de Luxembourg empereur, en 1346, à la place de Louis V, excommunié par Clément VI. Ce fut encore lui qui alla solliciter à Londres la liberté du roi Jean, mais il ne put obtenir d'Edouard III qu'une trêve de deux ans. — Henri de Talleyrand, comte de Chalais, né vers 1599, mort le 19 août 1626, sur l'échafaud, pour avoir conspiré avec la duchesse de Chevreuse contre le duc de Richelieu, qui l'accusa d'avoir formé des projets contre la vie même du roi; il reçut trente-quatre coups avant d'avoir la tête séparée du corps. La Borde a publié les *Pièces du procès* de Henri de Talleyrand, Londres (Paris), 1781, in-12, avec les portraits du comte de Chalais et de madame de Chevreuse. — Le cardinal, qui fait l'objet de cet article, s'étant consacré à l'état ecclésiastique, obtint, dans l'année 1762, l'abbaye du Gard, dans le diocèse d'Amiens. M. Bourlier, depuis son grand vicaire et ensuite évêque d'Evreux, dirigea ses études théologiques; il fut ensuite nommé aumônier du roi Louis XV. En 1766, à peine âgé de 30 ans, il fut fait coadjuteur de M. de La Roche-Aymon, archevêque de Reims, lequel se trouvait forcé, par ses fonctions de grand aumônier, de s'absenter souvent de son diocèse. Cette même année, Talleyrand fut sacré, le 28 décembre, sous le titre d'archevêque de Trajanople. Ses occupations, comme coadjuteur du diocèse de Reims, augmentèrent quand M. de La Roche-Aymon eut la feuille des bénéfices, place qui l'obligeait de résider plus longtemps encore à la cour. Trois ans après (1769), Talleyrand obtint l'abbaye de Haut-Villiers, au diocèse de Reims, et fut reçu, l'année suivante, à l'assemblée du clergé, où il suppléa, comme président, M. de La Roche-Aymon, que ses infirmités empêchaient d'y assister. Ce prélat, qui avait été fait cardinal en 1771, mourut le 27 octobre 1777 : son coadjuteur lui succéda de droit dans le siége de Reims, et reçut, en échange de ses abbayes, dont il s'était démis, celle de Saint-Quentin-en-l'Isle, au diocèse de Noyon. Talleyrand assista aux assemblées du clergé de 1780 et 1788, et partagea en même temps les travaux de ses grands vicaires, parmi lesquels il s'était empressé d'admettre M. Bourlier, son ancien directeur en théologie. Il se livrait sans relâche aux soins de son diocèse, composé alors de sept cent quarante-six cures ou annexes. Il confia son séminaire à des ecclésiastiques de Saint-Sulpice : cet établissement était administré auparavant par des chanoines réguliers qu'il congédia. Après avoir été de la seconde assemblée des *notables*, Talleyrand fut nommé député aux Etats généraux par le bailliage de Reims. Il y adhéra aux protestations du côté droit contre les principes qui avaient pour but le renversement de l'Eglise et de la monarchie; publia, en son nom, plusieurs écrits, soit pour prémunir ses diocésains contre les innovations de l'assemblée, soit pour défendre les droits de son siége. Nous pouvons citer, sur cet objet, sa *Lettre aux Electeurs de la Marne*, du 8 mars 1791; sa *Réponse*, du 12, à Philibert, curé de Sedan, qui venait d'être nommé évêque des

Digitized by Google

Ardennes, et qui lui avait écrit pour le prier de consentir à l'exercice de sa juridiction; une autre *Réponse*, du 5 avril, à Diot, curé de Vendresse, élu évêque de la Marne; un *Mandement*, du 8 avril, relatif à l'élection de Philibert, et enfin, un autre, du 2 mai, au sujet de l'élection de Diot. Il se retira, avant la fin de la session de l'assemblée Constituante, à Aix-la-Chapelle, d'où il envoya son adhésion aux dernières, mais inutiles protestations du côté droit. De cette ville il passa à Bruxelles; mais les armées françaises étant entrées dans la Belgique, il se rendit en Allemagne, et demeura plusieurs années à Brunswick. Il s'y trouvait lorsque le souverain pontife demanda aux évêques la démission de leurs siéges. Talleyrand refusa d'accéder pour le moment à cette demande, en s'abstenant d'exercer aucune juridiction sur son diocèse; il fit, le 12 décembre, une *Réponse* dilatoire, à l'instar de celle de M. le cardinal de Montmorency, et de MM. les évêques de Boulogne, de Limoges, de Séez, d'Aire, de Digne et d'Auxerre. C'était M. de Boulogne qui avait rédigé cette lettre, comme il rédigea aussi celle qui fut écrite au pape, le 26 mars 1802: elle fut signée par Talleyrand et cinq évêques, et adoptée ensuite par vingt-cinq autres prélats. Cette dernière lettre exposait les raisons qu'avaient tous ces évêques pour différer de donner leurs démissions : elle fut comme le germe des *Réclamations* du 6 avril 1803, signées aussi par Talleyrand. Louis XVIII se trouvait à Mittau, et la santé de M. le cardinal de Montmorency ne lui permettant pas de continuer ses fonctions de grand aumônier, le roi appela auprès de lui l'archevêque de Reims, et l'admit dans son conseil. Talleyrand fut présent à la mort du respectable abbé Edgeworth, arrivée à Mittau, le 22 mai 1807. Il suivit le roi en Angleterre, et ne le quitta point pendant son long exil. M. le cardinal de Montmorency étant mort à Altona, en 1808, Louis XVIII donna la charge de grand aumônier à Talleyrand, et le décora, de sa main, du cordon bleu. Lors de la déchéance de Napoléon, il partit de Hartwell avec le roi, et rentra avec lui en France, en 1814. Louis XVIII lui rendit son titre de premier pair, dignité attachée à l'archevêché de Reims, et le chargea de présenter des sujets pour les évêchés et autres places ecclésiastiques. Aux cent-jours, il accompagna S. M. à Gand. Après la bataille de Waterloo, qui amena la seconde abdication de Bonaparte, il revint dans la capitale. Talleyrand, ne négligeant aucune démarche pour rétablir la paix dans l'Eglise de France, donna sa démission du siége de Reims, provoqua et signa la lettre adressée à Sa Sainteté, le 8 novembre 1816, lettre qui facilita les arrangements du *Concordat*. Il fut créé cardinal le 28 juillet 1817, et institué pour le siége de Paris, le 1er octobre de la même année. Mais l'opposition d'une partie de la chambre des députés au nouveau concordat, et les efforts du ministère pour revenir à celui de 1801, empêchèrent Talleyrand de s'installer dans son nouveau siége avant l'automne de 1819. (*Voy.* pour de plus amples détails, l'*Ami de la religion et du roi*, dans le *Précis sur les affaires ecclésiastiques de France*, tom. XX, XXI et XXII.) Malgré son âge et ses infirmités, il ne cessa de s'occuper de son diocèse. Il nomma pour coadjuteur et pour grands vicaires, des ecclésiastiques qui avaient l'estime publique, établit plusieurs sages règlements pour le clergé, rétablit les *retraites* pastorales, fit rédiger un nouveau bréviaire, et donna plus d'extension à l'œuvre des petits séminaires, etc. Depuis plusieurs années, une pustule douloureuse, qui s'était formée sur sa joue, dégénéra en abcès, auquel vint se joindre un catarrhe; il mourut le 20 octobre 1821, âgé de 85 ans. Louis XVIII et tous les membres de son auguste famille témoignèrent un vif regret de cette perte. M. l'évêque d'Hermopolis prononça son *Oraison funèbre* à Notre-Dame, le 29 novembre 1821, Paris, A. Leclère, 1821, in-8°. Il a paru sur M. de Talleyrand, une *Notice* très-succincte, Paris, Leblanc, 1821, in-8°. Lors de la translation du cœur de ce cardinal, un prêtre de la Mission de France prononça, d'abord dans l'église métropolitaine (le 8 janvier 1822), et puis le lendemain dans celle de Saint-Roch, l'*Oraison funèbre de M. le cardinal Talleyrand de Périgord*, Paris, Cosson, 1822, in-8 d'une feuille. M. de Quélen, qui lui succéda au siége de Paris, fit un digne éloge de son prédécesseur dans le *Mandement* qu'il publia à cette occasion. M. de Bausset publia une *Notice historique* sur ce prélat, Versailles et Paris, 1821, in-8°. Parmi les vertus que possédait Talleyrand, nous devons signaler son active charité. Dans son diocèse de Reims il répandit des secours abondants parmi les malheureux, procura un asile aux vieux prêtres, et sa sollicitude s'étendit sur les hospices. Il encouragea les manufactures, fit amener d'Espagne à ses frais, un troupeau de mérinos, et fit distribuer des secours pour remplacer les couvertures de chaume par la tuile. Ce fut M. Bernis, archevêque de Rouen, qui fit son Eloge à la Chambre des pairs, le 27 novembre 1821.

TALLEYRAND-PÉRIGORD (CHARLES-MAURICE DE), habile diplomate, neveu du cardinal de ce nom, naquit à Paris en 1754. Sa naissance l'appelait au service militaire; mais un accident l'avait rendu boiteux. Il entra dans l'état ecclésiastique, comme il arrivait fréquemment alors, pour obéir à sa famille et se faire une position. Ses opinions et sa conduite furent peu d'accord avec le caractère dont il était revêtu; mais au milieu du désordre général, ses irrégularités particulières étaient peu remarquées. Il fut nommé, en 1788, évêque d'Autun, à la sollicitation de son père, qui était très-estimé de Louis XVI. Doué d'un esprit vif et facile, qui se révélait par une conversation pleine de charmes, il obtint dans le monde de brillants et rapides succès. Le goût de la littérature, une disposition aux considérations générales qu'avaient développée des études théologiques suivies avec succès; l'habitude

Digitized by Google

de s'occuper d'administration, de finances et d'économie politique, firent bientôt du jeune Talleyrand un homme distingué et apte aux affaires. Lorsque la révolution arriva, il en prévit les conséquences, sans en être effrayé, et s'associa au mouvement politique avec une confiance que contribuait sans doute à lui donner l'espérance de tirer parti, en homme adroit, des subversions qui se préparaient. Dès son apparition à l'assemblée Constituante, il prit place parmi les hommes les plus influents du parti populaire, et se fit particulièrement remarquer par ses vues sur l'instruction publique, et par quelques discours qu'il prononça sur des questions de finances. Le 7 juillet 1789, il demanda qu'on déclarât nuls tous les mandats impératifs; quelques jours après il proposa d'accorder les droits de citoyen actif à tous les habitants du territoire, et même aux Israélites, et il fit décréter, le 20 août suivant, l'admission de tout citoyen indistinctement aux divers emplois. Dès cette époque, Talleyrand possédait au plus haut degré une disposition d'esprit nécessaire à qui veut réussir en temps de révolution, et qui consiste à rester de sang-froid parmi des hommes ardents, à s'approcher de ce qui s'élève avec éclat, mais à s'y attacher prudemment, de manière à en recueillir à propos les débris. Fidèle à ce système de circonspection adroite, il se maintint presque indépendant des factions, sans direction positive, appuyant, selon l'occasion, différents côtés de l'assemblée, et se décidant chaque jour d'après la circonstance. Cependant, aux yeux des hommes qui placent avant tout les principes et la conscience, cette époque de sa vie a été l'objet de justes reproches. Partageant la plus grande faute qu'ait commise l'assemblée Constituante, faute qui ne peut s'expliquer que par des rancunes étroites et des préjugés aveugles, il joua un grand rôle dans le malheureux essai d'une église instituée par la loi civile, indépendamment des croyances, et il insista sur l'utilité, sur la convenance même de la confiscation et de la vente des biens du clergé. Toutefois, comme il voulait la liberté de conscience dans les deux sens, il prit plus tard, à diverses reprises, la défense des ecclés astiques non sermentés. Au mois de février 1790, l'assemblée Constituante ayant résolu de faire connaître à la France l'esprit dont elle était animée et le but qu'elle se proposait, la rédaction de cette adresse fut confiée à Talleyrand, qui fut nommé président quelques jours après. Ce fut lui qui, le 14 juillet, jour de la fête de la fédération, assisté de l'abbé Louis, célébra la messe sur l'autel de la patrie, et bénit les drapeaux des départements et des troupes. A la mort de Mirabeau, il lut à l'assemblée le discours sur les successions, que lui avait confié ce grand orateur. L'autorité ecclésiastique ayant refusé de sacrer les nouveaux évêques, nommés en vertu des articles de la constitution civile du clergé, et qualifiés d'*intrus*, Talleyrand se décida le premier à s'en charger, et il eut pour assistants deux évêques *in partibus*. Pie VI en témoigna son mécontentement par un monitoire d'excommunication. Dans les derniers jours de l'assemblée Constituante, il devint administrateur du département de Paris, et après la session il se rendit à Londres, en même temps que Chauvelin, dans le but d'assurer la paix extérieure. N'ayant pu y réussir, il revint en France. Le règne de la terreur l'obligea de s'exiler : il passa en Angleterre, et de là en Amérique, d'où il fut rappelé en 1796, sur la proposition de Chénier. Appelé au sein de l'institut, même avant son retour à Paris, il fut peu après nommé ministre des relations extérieures par le Directoire. Pressentant la grandeur de Bonaparte, il se rapprocha bientôt du général, à l'élévation duquel il contribua très-efficacement, et dont il fut longtemps ministre des relations extérieures. On a reproché à Talleyrand d'avoir en cette qualité participé, jusqu'à un certain point, à la mort du duc d'Enghien, fusillé le 21 mars 1804 dans les fossés de Vincennes, après avoir été arrêté à Ettenheim, dans le grand duché de Bade, par une violation manifeste du droit des gens. Ce fut vers ce temps que Talleyrand, qui avait renoncé aux habitudes ecclésiastiques, fut relevé de ses vœux par un bref de Pie VII. Rendu à la vie séculière et se croyant libre, il épousa madame Grandt, mais sans éclat. Nommé grand chambellan en 1806, il reçut, quelques jours après, comme fief, la principauté de Bénévent. En 1808, il tomba dans une espèce de disgrâce, en restant toutefois grand dignitaire de l'empire et prince souverain de Bénévent, et il employa les loisirs de sa retraite à écrire des Mémoires. C'est chez lui, dans sa demeure de Valençay, que Napoléon envoya Ferdinand VII, roi d'Espagne, dont il avait exigé l'abdication. Lorsque l'ambition démesurée de l'empereur eut amené les événements de 1814, Talleyrand fit proclamer sa déchéance par le sénat, et dans le conseil des souverains alliés, où il fut appelé, il plaida avec beaucoup de force et d'habileté la cause de l'ancienne famille royale des Bourbons. Ce fut sur sa proposition que le sénat, dont il était président, arrêta l'établissement d'un gouvernement provisoire, chargé de préparer un projet de constitution qui satisfît aux nécessités du moment. Le prince de Bénévent, MM. de Beurnonville, de Jaucourt, de Dalberg et de Montesquiou eurent la direction des affaires, et le lendemain parut une proclamation signée de Talleyrand, annonçant la fin du règne impérial. Louis XVIII le nomma ministre des affaires étrangères le 12 mai, et pair de France le 4 juin; et plus tard il fut envoyé au congrès de Vienne, en qualité de ministre plénipotentiaire. Après son retour de l'île d'Elbe, Napoléon l'excepta nominativement de l'amnistie qu'il proclamait, et Talleyrand alla rejoindre le roi à Gand. Louis XVIII, rentré dans le palais de ses pères, le nomma, le 8 juillet 1815, ministre des affaires étrangères et président du conseil. Il obtint de Louis XVIII l'hérédité de la pairie, qui était

Digitized by Google

repoussée par les royalistes purs, et pour laquelle le monarque avait d'abord montré de la répugnance. L'esprit qui domina dans la chambre de 1815 le força de quitter le pouvoir, et il remit le portefeuille au duc de Richelieu le 26 août de la même année. Tant que dura la restauration, il demeura dès lors étranger aux affaires, non toutefois sans conserver encore une grande autorité. Talleyrand était un des hommes les plus spirituels de son époque, et de son salon, où affluaient les plus hautes notabilités de la France et de l'Europe, il étendait au dehors son influence. On a pu dire de lui qu'il avait été le dernier des grands seigneurs français. Lorsque la révolution de 1830 eut fait passer le sceptre dans les mains du duc d'Orléans, ce prince se hâta d'appeler dans ses conseils Talleyrand, qui, nommé ambassadeur à Londres, s'attacha à lui assurer l'alliance de l'Angleterre. Lorsque son œuvre lui parut complète et la paix assurée, il voulut que ce succès, qu'il jugeait glorieux pour lui, mît fin à sa carrière diplomatique, et il se démit de l'ambassade d'Angleterre. « Mon grand « âge, écrivait-il à Louis-Philippe, les infir- « mités qui en sont la suite, le repos qu'il « conseille, les idées qu'il suggère, rendent « ma démarche bien simple, ne la justifient « que trop, et en font même un devoir. » La vieillesse n'avait point affaibli son esprit; jamais sa conversation n'avait eu plus de grâce et d'attrait. Il prenait intérêt à tout ce qui se passait autour de lui, et il aimait à rappeler ses souvenirs. Dégagé de l'influence des haines politiques et des préjugés de partis, il assistait aux événements contemporains comme un spectateur impartial et éclairé. La confiance de Louis-Philippe l'avait suivi dans sa retraite, et il était souvent consulté sur les questions les plus importantes et les situations les plus difficiles. Cependant il avait trop d'élévation et de gravité dans l'esprit pour qu'une vie douce et imprévoyante pût lui suffire au bord de la tombe. Celui qui avait toujours voulu se rendre un compte certain des situations politiques, ne pouvait échapper à la nécessité de songer à lui-même. Affaibli par une maladie dont les progrès lents, mais sensibles, inquiétaient ses amis, il résolut de faire ses adieux au public qui s'était tant occupé de lui. Il se rendit à l'Institut, et dans un discours remarquable par les vues morales, il prononça l'éloge du comte Reinhart. Dès ce moment, les réflexions religieuses et les méditations sur les questions les plus importantes pour l'homme l'occupèrent plus activement. Il se plaisait à parler de matières ecclésiastiques, et à rappeler des impressions d'enfance et des souvenirs de séminaire. Il songeait aussi à une rétractation publique de ses erreurs, et il annonça qu'*il avait quelque chose à faire, et qu'il le ferait*. C'est vers le même temps qu'il rédigea un codicile, où il déclarait qu'il voulait mourir dans *le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine*. Lorsqu'il fut atteint d'un mal subit qui ne laissa plus d'espoir de le conserver, il exécuta avec calme la résolution qu'il avait prise depuis longtemps. Le matin de sa mort, il signa deux actes qu'il avait rédigés quinze jours auparavant, et qui renfermaient une déclaration de ses sentiments. On les lui lut à haute voix et devant huit témoins, au nombre desquels étaient M. le duc de Noailles, M. Royer-Collard, M. le baron de Barante et M. l'abbé Dupanloup. Il apposa ensuite à l'un et à l'autre sa signature, après quoi il se confessa et reçut l'extrême-onction. Mgr l'archevêque de Paris vint deux fois savoir de ses nouvelles; le prince avait conservé toute sa connaissance, et s'unissait aux prières de l'Eglise. Il est mort le 17 mai 1838. Par son testament, il a institué pour légataire universel Mme la duchesse de Dino, sa nièce, et il a fait plusieurs legs particuliers à M. le duc de Valençay, son petit-neveu. A la suite du testament, qui est olographe, se trouve une déclaration écrite aussi de sa main, et dans laquelle il expose les principes politiques qui ont dirigé sa conduite sous les divers gouvernements depuis 1789. On assure que, d'après sa volonté expresse, il en a été donné lecture à sa famille en même temps que du testament. Cette déclaration, qui est datée de 1836, contient la défense formelle, faite par le prince à ses héritiers, de publier ses mémoires, qui sont, dit-on, déposés en Angleterre, avant que trente ans se soient écoulés depuis le jour de sa mort. Il leur ordonne de désavouer tout ce qui, avant cette époque, serait publié sous son nom. Ses funérailles eurent lieu le 22 mai, et ses restes furent plus tard transportés à Valençay, où il avait manifesté le désir d'être inhumé. M. le baron de Barante prononça son éloge devant la Chambre des pairs, dans la séance du 8 *juin*. Talleyrand était décoré des principaux ordres de l'Europe, et avait été fait grand-croix de la Légion-d'Honneur dès la création de cet ordre, en 1805. Il était membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres et de celle des sciences morales et politiques. Le principal écrit de Talleyrand est un *Mémoire sur les relations commerciales des Etats-Unis vers* 1797. Il avait lu la même année au Cercle constitutionnel, dont il était un des fondateurs, un autre *Mémoire* sur l'utilité de fonder des colonies françaises sur les côtes de l'Afrique.

TALON (Denis), fils d'Omer Talon, célèbre avocat-général au parlement de Paris, lui succéda dans cette charge, et se signala par les mêmes talents. Il mourut, en 1698, président à mortier. Nous avons de lui quelques pièces, imprimées avec les *Mémoires* de son père, qu'elles ne déparent point, lesquels ont été publiés par Ant.-Franç. Jolly; La Haye, 1732, 8 vol. in-12. C'est lui qui, dans un réquisitoire du 23 janvier 1657, a caractérisé le jansénisme par des traits dont la vérité s'est toujours accrue jusqu'à la révolution de France, opérée un siècle après. « C'est, dit-il, une faction dangereuse qui n'a « rien oublié, pendant trente ans, pour di- « minuer l'autorité de toutes les puissances

Digitized by Google

« ecclésiastiques et séculières qui ne lui « étaient pas favorables.» Le *Traité de l'autorité des rois dans le gouvernement de l'Eglise*, qu'on lui attribue, n'est point de lui, mais de Roland Le Vayer de Boutigny, mort intendant de Soissons en 1685. C'est un de ces ouvrages par lesquels on a préparé la ruine de l'Eglise et de l'Etat, en dénaturant les principes et l'objet des pouvoirs. Mais quoiqu'on ne puisse accuser Talon de cette production informe, il est vrai néanmoins que, plus d'une fois, il a dérogé aux vraies notions, et fait un abus blâmable de ce qu'on appelle *libertés de l'Eglise gallicane*: « hochet favori du pouvoir séculier, dit un « auteur, dont il se sert d'autant plus sûre- « ment contre l'Eglise, qu'il y trouve tout « ce qu'il veut. C'est un trésor dont il a seul « la clef. » Les évêques de l'assemblée de 1645 en portèrent à peu près le même jugement dans leurs remontrances au roi. « Au « lieu de maintenir les justes libertés de l'E- « glise gallicane, vos juges les ont tellement « embrouillées, que ce qui devait servir de « protection se convertit en oppression. » *Voy.* du Puy (Pierre). Talon ne s'est pas non plus assez défendu de ce moyen dont on peut si facilement abuser et qu'on nomme *Appel comme d'abus*. *Voy.* Ripert. — Ses discours et plaidoyers ont été réunis à ceux de son père, et réimprimés sous le titre d'*Œuvres d'Omer et de Denis Talon*, Paris, 1821, 6 vol. in-8°.

TALON (Jacques), oratorien, parent du célèbre avocat général, s'attacha d'abord au cardinal de La Valette, qu'il suivit dans ses campagnes de 1635 et 1636, et, après la mort de ce cardinal, arrivée en 1639, il se retira dans le séminaire de Saint-Magloire, où il reçut les ordres sacrés. En 1648, il entra dans la congrégation de l'Oratoire. Il avait été député du second ordre à l'assemblée du clergé de 1645; il y remplit les fonctions d'agent, et rédigea le procès-verbal. Il mourut le 22 février 1671, âgé de 73 ans. On a de Jacques Talon : *Instructions chrétiennes tirées du catéchisme du concile de Trente*, rédigées dans un ordre très-méthodique, et dédiées aux deux jeunes princes de Conti, Paris, 1667, in-16; les *Exercices de Thaulère, sur la vie et la passion de Jésus-Christ*, trad. du latin, Paris, 1669, in-12; la *Vie et les Œuvres spirituelles de saint Pierre d'Alcantara*, dédiées à la reine, Paris, 1670, in-12; la *Vie de la mère Madeleine de Saint-Joseph, carmélite*. C'est une seconde édition de celle qu'avait publiée le P. Senault, augmentée de plus d'un tiers et retouchée pour le style; *Œuvres spirituelles de Louis de Grenade*, Paris, 1668, in-folio : cette traduction, qu'on attribue généralement à Girard, est réellement du P. Talon; *Vie de sainte Marie-Madeleine de Pazzi*, trad. de l'espagnol, 1671, in-12; *Mémoires du cardinal de La Valette*, qui ne parurent qu'en 1772, 2 vol. in-12.

TALON (Nicolas), jésuite, né l'an 1605 à Moulins, mort à Paris en 1691, âgé de 86 ans, est auteur de divers ouvrages estimables : une *Histoire sainte*, Paris, 1640 et ann. suiv., 4 tomes in-4°; plusieurs fois réimprimée, notamment par Cramoisy, à Paris, 1665, 2 vol. in-folio; une *Description de la pompe funèbre du prince de Condé*, 1645, in-4°; l'*Oraison funèbre* de Louis XIII; l'*Histoire sainte* du Nouveau-Testament, Paris, 1669, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage, qui est la suite de la précédente Histoire sainte, ne fut pas aussi bien reçue du public; la *Vie de saint François de Sales*, Paris, 1650, in-4°; en tête des Œuvres de ce saint, dont le P. Talon fut l'éditeur, Paris, 1661, in-fol.; et séparément, 1666, in-12; les *Peintures chrétiennes*, Paris, 1667, 2 vol. in-8°, ornées de 200 gravures; la *Vie de saint François Borgia*, Paris, 1671, in-12.

TAMBURINI (Thomas), naquit à Caltanissette, en Sicile, en 1591, d'une famille illustre, se fit jésuite, enseigna la théologie pendant 24 ans, fut ensuite censeur et consulteur du saint-office, et mourut à Palerme, l'an 1675. Ses ouvrages, qui roulent tous sur la *théologie morale*, ont été recueillis à Lyon, 1659, in-fol., et à Venise, en 1755. Il y explique le *Décalogue* et les sacrements. Quelques théologiens y ont trouvé des propositions répréhensibles; mais l'autorité ecclésiastique n'a point confirmé leurs censures. — Il ne faut pas le confondre avec Michel-Ange Tamburini, général des jésuites, mort en 1730.

TAMBURINI (l'abbé Pierre), professeur à l'université de Pavie, né en 1737, à Brescia, y étudia la philosophie et la théologie, et, jeune encore, y fut chargé de professer les mêmes sciences dans le séminaire. Il resta douze ans dans cet établissement, fut appelé à Rome sur sa réputation, et obtint la place de directeur des études au collége d'Irlande qu'il garda pendant six ans. L'impératrice Marie-Thérèse le nomma ensuite professeur de théologie à Pavie où il est resté jusqu'à sa mort arrivée le 14 mars 1827. Il avait été nommé en 1797 professeur de droit naturel et de philosophie morale, et ce fut lui qui organisa le lycée de Brescia dont il prit la direction pendant 2 ans. Il a laissé de nombreux ouvrages sur les matières de son enseignement. L'abbé Tamburini professait, dit-on, des opinions qui n'étaient point entièrement conformes à celles de la cour de Rome; elles se rapprochaient des doctrines gallicanes. *Voy.* Bolgeni.

TANAQUETIUS. *Voy.* Thomasius.

TANCHELIN, Tanchelme ou Tandème, fanatique du XIIe siècle, né à Anvers, renouvela la secte infâme des adamites, sous le règne de Henri V, et prêcha publiquement, dans les Pays-Bas et dans la Hollande, contre les sacrements, les prêtres, les évêques, le pape et la dîme. Cet imposteur avait tellement fasciné les esprits, qu'il abusait des filles en présence de leurs mères, et des femmes en présence de leurs maris. Bien loin que les uns et les autres le trouvassent mauvais, ils se croyaient tous honorés de l'amour du prétendu prophète. Il paraissait en public, escorté de 3000 hommes armés qui le suivaient partout. Il marchait avec la ma-

Digitized by Google

gnificence d'un roi, et il se servait de son fanatisme pour subvenir à ses dépenses. Cet enthousiaste d'une espèce singulière eut plus d'un trait de ressemblance avec le fameux Jean de Leyden, dont il eut la folie, l'orgueil, l'impudence, la luxure, le cynisme, la crapule et l'impiété. Il fit de grands ravages dans la Zélande, à Utrecht, et dans plusieurs villes de la Flandre, surtout à Anvers, malgré le zèle de saint Norbert, qui le confondit plusieurs fois. « Rien ne prouve « mieux, dit un historien, à quels étranges « excès une tolérance illimitée conduirait « les peuples, toujours dupes des impos- « teurs les plus grossiers, que les prodigieux « succès de Tanchelin et de Jean de Leyden. « D'hommes jadis chrétiens et vertueux, elle « ferait des animaux féroces et immondes. » Il s'avisa d'aller à Rome en habit de moine, prêchant partout ses erreurs; à son retour, il fut arrêté et mis en prison par Frédéric, archevêque de Cologne. Il s'échappa de sa prison ; mais il ne tarda pas à subir la peine que méritaient ses crimes ; il fut assassiné, en 1125, dans un tumulte qu'il avait lui-même excité.

TANCRÈDE, archidiacre de Bologne au XIIIe siècle, est auteur d'une *Collection de canons*. Ciron l'a donnée au public avec des notes utiles.

TANEVOT (Alexandre), ancien premier commis des finances, naquit à Versailles, en 1692, et mourut à Paris, en 1773. Ses ouvrages recueillis en 3 vol. in-12, en 1766, consistent en deux tragédies non représentées. L'une est intitulée *Séthos*, l'autre *Adam et Eve ;* il y a des tirades bien versifiées. On trouve encore dans son recueil des Fables, des Epîtres, des Chansons, etc. Son mérite principal est la pureté et la douceur du style, qui dégénère quelquefois en faiblesse et l'attachement aux bons principes de la morale et du goût. Quoiqu'il eût occupé des places qui enrichissent, il ne laissa précisément que ce qu'il fallait pour payer ses dettes et pour récompenser ses domestiques. Plus il avait eu de facilité d'obtenir des grâces, plus il s'était tenu en garde contre la cupidité basse et injuste qui porte à les demander. C'était un homme sincèrement religieux, et un véritable philosophe chrétien. La plus ingénieuse de ses petites poésies est une espèce de poëme lyrique, auquel le poëte a donné le nom de *Philosophisme*. Un esprit aussi sage que celui qu'il montre dans tous ses écrits ne pouvait qu'être révolté des systèmes de nos philosophes, qui choquent si directement la religion, la morale et la raison. Dès qu'ils commencèrent à paraître, Tanevot, en bon citoyen, prévit tout le mal qu'ils allaient faire dans le monde, et fut un des premiers à employer les armes du ridicule, afin d'en arrêter les progrès. On peut dire que l'ironie y est aussi ingénieuse et aussi piquante que le fond est judicieux et habilement développé. A la tête de ce poëme est un avertissement où l'auteur s'exprime ainsi : « Une fausse philoso- « phie, née de l'indépendance et de la pré- « somption, lève aujourd'hui un front auda- « cieux, s'arme de mille traits empoison- « nés, qu'elle ose lancer contre la religion; « elle la poursuit avec une fureur qui n'a « point d'exemple. C'est tantôt par des atta- « ques à découvert, tantôt par de sombres « marches d'autant plus dangereuses qu'elles « sont moins aperçues. On ne peut se dissi- « muler les rapides progrès qu'elle fait jour- « nellement. Nous touchons presque au temps « d'une corruption générale, suite funeste « de l'extinction des vertus et de ces mœurs « si pures dont la religion est une source « intarissable, et qui ont fait la gloire de nos « ancêtres. . Ce qui touche jusqu'aux lar- « mes, ce sont les périls auxquels notre jeu- « nesse est exposée. Que deviendra l'espoir « de la nation, lorsque ses enfants, livrés de « bonne heure à l'incrédulité et à la licence, « abjureront, du moins dans leur cœur, la foi « et les vertus de leurs pères, et qu'ils n'au- « ront désormais pour la servir d'autre mo- « tif et d'autre aiguillon qu'un intérêt basse- « ment personnel, aussi éloigné du citoyen « que du héros, etc. » Prédiction semblable à celles que d'autres hommes vertueux et éclairés ont faites sur la France. *Voy.* Elisée, Neuville.

TANNER (Adam), jésuite, né à Inspruck en 1572, enseigna la théologie à Ingolstadt et à Vienne en Autriche. Son savoir lui procura la place de chancelier de l'université de Prague ; mais l'air de cette ville étant contraire à sa santé, il résolut de retourner dans sa patrie. Il mourut en chemin, le 25 mai 1632, à 60 ans. On a de lui : une *Relation* de la dispute de Ratisbonne, en 1601, à laquelle il s'était trouvé, Munich, 1602, in-fol. ; une *Théologie scolastique*, 4 vol. in-fol. ; un grand nombre d'autres ouvrages en latin et en allemand, parmi lesquels on distingue son *Astrologia sacra*, Ingolstadt, 1621, in-fol. ; *Apologia pro societate Jesu*, Vienne, 1618, in-4°.

TANNER (Mathias), né à Pilsen, en Bohême, l'an 1630, se fit jésuite en 1646, enseigna les belles-lettres, la philosophie, la théologie et l'Ecriture sainte, et fut envoyé à Rome en qualité de procureur en 1675. On a de lui : *Cruentum Christi sacrificium incruento missæ sacrificio explicatum*, Prague, 1669, in-12; *Contra omnes impie agentes in locis sacris*, en latin et ensuite en bohémien ; *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, Prague, 1675, in-fol., avec de belles figures. C'est l'histoire des religieux de son ordre qui ont souffert pour la foi ; elle est écrite avec pureté et élégance. *Historia societatis Jesu, sive vitæ et gesta præclara Patrum societatis*, etc., Prague, 1694, in-fol., avec figures, écrite avec la même élégance. Tanner mourut vers 1703.

TANNER (Thomas), savant anglais, né à Luwington en 1674, posséda successivement plusieurs bénéfices, et fut enfin élevé sur le siége de Saint-Asaph, au pays de Galles. Il mourut en 1735, après avoir été marié à une riche héritière. On a de lui : *Abrégé de l'histoire des monastères en Angleterre*, Oxford,

Digitized by Google

1695, in-fol., en anglais. Jean Tanner en a donné une édition considérablement augmentée en 1744. *Bibliotheca britannico hibernica, sive de scriptoribus qui in Anglia, Scotia et Hibernia ad sæculi* XVII *initium floruerunt*, publiée par David Wilkins, Londres, 1748, in-fol. Cet ouvrage, par ordre alphabétique, est plein de recherches et de notes critiques.

TANNEVOT. *Voy.* TANEVOT.

TANSILLO (LOUIS), né vers 1510, à Venosa, d'une ancienne famille de Nole, s'attacha à la maison de Tolède, et servit sous les ordres de don Garcia, fils de don Pèdre, vice-roi de Naples. Il devint à la fois brave guerrier et excellent poëte. Il suivit Charles-Quint à la conquête de Tunis ; et ce prince l'appelait son *Achille* et son *Homère*. Plus tard il se livra exclusivement à la poésie. Ayant fait un ouvrage où les mœurs et la décence étaient blessées, sous le titre de *il Vendemmiatore* (*le Vendangeur*), Naples, 1534, et Venise, 1549, in-4°, son livre fut mis à l'*Index*. C'est pour réparer en quelque sorte sa faute, qu'il fit depuis un poëme intitulé : *le Lagrime di san Pietro* ou *les Larmes de saint Pierre*. Ce poëme, imprimé à Vico, 1585, in-4°, puis à Venise, 1606, in-4°, a été donné en français par Malherbe, et en espagnol par le P. Damien Alvarès. Nous avons encore de Tansillo des *comédies*, des *sonnets*, des *chansons*, des *stances*, il *Podere* (la Ferme), la *Balia* (la Nourrice), poésies très-estimées, etc. On a réuni ses *Poésies* diverses à Bologne, 1711, in-12. Tansillo était juge à Gaëte en 1569 ; on croit qu'il y mourut (1).

TANUCCI (BERNARD, marquis DE), ministre de Charles III et de Ferdinand IV, rois de Naples, naquit à Stia, en Toscane, en 1698, d'une famille pauvre et obscure, qui l'envoya étudier à l'université de Pise, où il devint professeur de droit. Lors des guerres de l'Espagne avec l'Autriche, qui suivirent celles pour la succession d'Espagne, la Toscane fut donnée provisoirement en apanage à l'infant don Carlos, second fils de Philippe V ; c'est à cette occasion que Tanucci fut présenté à ce prince, qui le retint auprès de sa personne. A cette époque, un soldat ayant commis un assassinat, se réfugia dans une église, et en fut retiré pour subir sa punition. La cour de Rome réclama contre cette violation de l'immunité ecclésiastique. Tanucci publia contre cette réclamation un opuscule que le gouvernement toscan soutint, et jeta ainsi les germes des longues discussions qui eurent lieu entre le saint-siége et la cour de Naples. Lorsque l'infant don Carlos fut parvenu à ce trône, il emmena avec lui Tanucci, le nomma successivement conseiller d'Etat, surintendant général des postes, et enfin ministre d'Etat. Il gouvernait despotiquement le royaume de Naples, ou, pour mieux dire, il régnait sous le nom du roi. Don Carlos ayant été appelé en Espagne par la mort de Ferdinand VI, son frère mit Tanucci à la tête de la régence qu'il avait établie pendant la minorité de son fils Ferdinand IV. Sa puissance n'eut alors plus de bornes. Pour mieux se l'assurer, il négligea l'éducation du prince que son souverain et son bienfaiteur lui avait confié. Il lui donna pour gouverneur le prince de Saint-Nicandro, homme d'une incapacité complète ; et quand le roi eut atteint sa majorité, il l'entoura de piéges et de plaisirs, afin de l'éloigner des affaires ; malheureusement il y réussit. Levant tout à fait le masque, il déclara une guerre acharnée à la cour de Rome. Il restreignit les anciens droits des nonces, et, bravant l'autorité pontificale, il diminua les évêchés, supprima soixante-dix-huit monastères, nomma de son chef à l'archevêché de Naples, et força, pour ainsi dire, Pie VI à donner l'institution canonique à l'évêque de Cosenza ; concession à laquelle ce pontife fut entraîné pour éviter le schisme dans l'Eglise. Il prépara enfin et provoqua la suppression de la *Haquenée* blanche, hommage établi en faveur des papes, par Charles d'Anjou, lorsqu'il fut investi de ce royaume par Clément IV, en 1267. Cette cérémonie cessa entièrement, quelques années après, sous les ministères du marquis de Santo-Marco et d'Acton, dignes successeurs de Tanucci. Après avoir gouverné les Deux-Siciles pendant cinquante ans, malgré le mécontentement des peuples et la haine des seigneurs des deux royaumes, Tanucci mourut à Naples, le 29 avril 1783, âgé de 85 ans. Ce fut sous son ministère que l'on commença les fouilles de *Pompéia* et d'*Herculanum*. Les philosophes ont beaucoup vanté ce ministre ; et cela n'est pas étonnant : il bouleversa les choses établies, et se montra ennemi implacable des papes et de l'Eglise. Il n'en fallait pas davantage pour qu'il parût un grand homme à leurs yeux. Duclos, qui l'avait connu particulièrement dans son voyage en Italie, dit de Tanucci : « Je doute fort qu'il ait les talents du ministère. Il pourrait bien n'être « qu'un légiste, et l'expérience prouve que « ceux qui n'ont chargé et occupé leur esprit « que du positif des lois, sont de tous les hommes les moins propres au gouvernement. »

TAPPAN (DAVID), ministre anglican, né en 1752, était fils du révérend Benjamin Tappan, de Manchester-Massachusset. Il fit ses études à l'université de Cambridge, et y obtint ses grades en 1771. En 1774, il fut ordonné ministre de la troisième église de Newbury, exerça pendant 18 ans les fonctions pastorales dans cette paroisse, et fut en 1792 nommé à une chaire de théologie au collége d'Harward. Le zèle de Tappan, ses discours pleins d'onction et de raison, et plus que tout cela, son exemple, triomphèrent des obstacles qu'il rencontra ; l'ordre se rétablit, et le goût de l'étude se ranima parmi les élèves, livrés auparavant à la dissipation et à la débauche. Les ouvrages de Tappan consistent principalement en *Sermons*, *Discours* et *Oraisons funèbres*. Il a fait et publié celles de *Washington*, du lieute-

(1) Tafuri a prouvé que ce poëte mourut le 1er décembre 1568, dans le royaume de Naples. (*Voy. Scrittori Napolitani*, t. III, part. II, p. 297.)

Digitized by Google

chants, plein de faux brillants, de tours affectés, d'images recherchées. Nous en avons une plate traduction en prose, par le sieur de la Ronce, en 1620, réimprimée sans changement en 1624. *Aminte*, pastorale dont le style serait classique si elle n'était pleine d'expressions et de peintures licencieuses. Pequet l'a traduite en prose française, en 1734. *Les sept Journées de la création du monde*, 1607, in-8°; *la Tragédie de Torismond*, 1587, in-4°, mauvais ouvrage, indigne de l'auteur. Les productions du Tasse ont été imprimées en 6 vol. in-fol., à Florence, en 1724, avec les écrits faits pour et contre sa *Jérusalem délivrée*. La contestation qui s'était élevée sur la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, entre les partisans du Tasse et ceux de l'Arioste, touchant leur préséance sur le Parnasse italien, semble être entièrement finie. Malgré le jugement des académiciens de la Crusca, le Tasse est aujourd'hui en possession du premier rang sur tous les poëtes de sa langue; mais il ne faut pas, comme Balzac, essayer de le mettre à côté de Virgile, ni confondre son *clinquant*, suivant l'expression un peu dure de Boileau, avec *l'or* de ce dernier. La *Vie* de ce poëte a été écrite en italien par le marquis Manso, et publiée à Venise, en 1621, par Sérassi. Nous en avons une en français, par de Charnes, Paris, 1690, in-12.—DANTE ALIGHIERI naquit à Florence le 8 mai 1265. Un esprit vif et ardent le jeta dans l'amour, dans la poésie et dans les factions. Il embrassa le parti gibelin, l'ennemi des papes, ce qui le rendit désagréable à Boniface VIII, et à Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, que ce pontife avait envoyé à Florence, agitée par plusieurs factions, pour y remettre le calme. Dante fut chassé des premiers, sa maison rasée et ses terres pillées. Il se rendit à Vérone avec toute sa famille, et s'en fit exiler. Can de la Scale, prince de Vérone, l'aimait et l'estimait. Sa vanité et son imprudence lui firent perdre le crédit dont il jouissait. Un jour qu'il se trouvait dans le palais des Scales, un seigneur, surpris de ce qu'un bouffon recevait beaucoup de caresses de la part des courtisans, lui dit: « Pourquoi un homme savant et sage tel que « vous n'est-il pas aussi chéri que cet in- « sensé? » Dante répondit : « C'est que cha- « cun chérit son semblable. » Ce bon mot causa sa disgrâce. Après avoir mené une vie inquiète et errante, il mourut pauvre à Ravenne le 14 septembre 1321, à 56 ans, où son caractère remuant et brouillon l'avait fait exiler. Parmi les différents ouvrages de poésie qu'il nous a laissés, le plus célèbre est sa *Comédie de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis*, partagée en trois actes ou récits. La première édition de ce poëme est de 1472, in-folio; mais les meilleures sont celles de Venise, 1757, 3 vol. in-4°, fig.; de Rome, 1791, avec les Commentaires du P. Lombardi, 5 vol. in-4°, réimprimée en 1815, en 4 vol.; de Parme (Bodoni), 1795, 3 vol. in-fol.; et de Milan, 1809, 3 vol. in-fol. Grangier l'a traduit en français, Paris, 1595 et 1597, 3 vol. in-12. Il a paru depuis plusieurs autres traductions de l'*Enfer*. Il est juste de distinguer celle d'Artaud de Montor, dont les travaux consciencieux ont été fort utiles à des traducteurs plus récents et qui fut imprimée à Paris, 1811-13, 3 vol. in-8° avec figures; réimpr. en 9 vol. in-32, ibid., 1828-30; 3e édition en un seul vol., imprimé en 1845, par Firmin Didot. Cette version est accompagnée d'une Introduction et de notes très-utiles pour l'intelligence du texte. Il y a dans cet ouvrage des pensées justes, des images fortes, des saillies ingénieuses, des morceaux brillants et pathétiques; mais l'invention est bizarre, et le choix des personnages qui entrent dans son tableau, fait avec trop peu de goût et sans variété d'attitudes. Il place dans son Elysée les païens les plus libertins; et dans l'enfer proprement dit, des hommes qui n'ont d'autre tort que de lui déplaire. « C'est un salmigondis, dit « un savant moderne, consistant dans un « mélange de diables et de damnés anciens « et modernes; d'où il résulte une espèce « d'avilissement des dogmes sacrés du chris- « tianisme; aussi jamais écrivain, même *ex* « *professo*, antichrétien, n'a contribué plus « que Dante, par cet abus, à jeter du ridi- « cule sur la religion : loin que cet auteur « ait mis dans son ouvrage la dignité, la « gravité et le jugement nécessaires, il n'y a « mis que le bavardage le plus grossier, le « plus digne des esprits de la basse popu- « lace. » A cette opinion de Feller, qui ne peut manquer de paraître d'une sévérité extrême à beaucoup de lecteurs, nous croyons devoir opposer celle de M. Artaud de Montor, l'auteur des *Vies* des papes Pie VII et Pie VIII, Léon XII, etc., dont le jugement est plus recevable dans le cas dont il s'agit; « Le poëme de Dante est un *tout* qui a son « but, ses vues distinctes, ses enchaîne- « ments, ses mystères. Tout cela marche en- « semble, et ne s'arrête jamais. C'est à un « résultat déterminé qu'il faut que le lecteur « se laisse conduire. D'abord l'homme reli- « gieux ne perdra pas son temps et n'expo- « sera pas sa conscience. Ainsi que je l'ai « remarqué dans mes notes, il semble qu'un « théologien austère suit pas à pas Dante « dans ses définitions. On croit voir le poëte « se retourner vers cet ami fidèle (je n'en- « tends point parler de Virgile, je parle d'un « théologien consommé, d'un ecclésiastique « du temps), on croit entendre le poëte lui « dire : Est-ce bien? ai-je manqué à une « injonction catholique? — Allez, allez, ré- « pond le compagnon, instruit de la doctrine « des Pères; allez, vous n'avez pas failli : « les dogmes sont saufs, avec une docilité « comme la vôtre. Et ce religieux, si heu- « reusement consulté, a tenu le même lan- « gage au voyageur, jusqu'au dernier tercet « du *Paradis*. » On a du poëte florentin divers autres ouvrages en vers et en prose, que les Italiens regardent encore aujourd'hui comme une des premières sources des beautés de leur langue. On ne peut disconvenir, dit encore Feller, qu'il ne s'en trouve dans ses

Digitized by Google

poésies ; mais il y règne en général un ton d'indécence et de causticité, qui révolte les honnêtes gens. On a encore de lui : *Il convivio*, Florence, 1480, in-8°, en prose, 1723, in-4°. Boccace a donné la *Vie de Dante*, Florence, 1576, in-8°. Artaud de Montor a aussi publié une *Histoire de Dante*, Paris, 1841, 1 vol. in-8°, orné de 4 gravures et du portrait de Dante. On a publié en 1744, à Venise, in-8°, un traité qu'on attribue à Dante : *De monarchia mundi*, ouvrage qui n'avait pas encore vu le jour. L'auteur s'élève contre les papes, pour flatter les empereurs ; mais la manière dont il parle de leurs droits respectifs fait voir assez qu'il n'entend rien ni aux uns ni aux autres

TASSE (Claude La). *Voy.* Latasse.

TASSIN (Françoise), fondatrice des religieuses du tiers-ordre de Saint-François, naquit à Saint-Omer, en 1581. Ses parents ayant confié son éducation aux bénédictines de Bourbourg, elle y manifesta de bonne heure son goût pour la retraite, et le dessein qu'elle avait formé d'entrer chez les sœurs clarisses, pour s'y dévouer entièrement au service du Seigneur ; mais sa famille s'y étant opposée, elle s'engagea dans l'état de mariage, fut bonne épouse, bonne mère. Etant devenue veuve à l'âge de 33 ans, elle résolut de former, pour les femmes, un établissement, calqué sur la règle de Saint-François. Comme elle jouissait d'une grande réputation de prudence et de sagesse, l'évêque de Saint-Omer et les magistrats n'eurent pas de peine à lui accorder les pouvoirs nécessaires à l'exécution de son projet. Sa maison fut bientôt divisée en cellules, et la fondatrice, ainsi que deux de ses sœurs, qui vivaient auparavant dans le béguinage d'Aire, et sa fille aînée, qui bientôt fut suivie de la cadette, ne tardèrent pas de remplir les premières de ces cellules. Telle est l'origine du tiers-ordre de Saint-François, qui obtint, en 1630, l'approbation du saint-siége, et avait déjà pris une consistance parfaite dans différentes provinces de l'Allemagne, lorsque Françoise mourut en odeur de sainteté, le 29 décembre 1642.

TASSIN (René-Prosper), né à Lanlay, en Normandie, dans le bailliage d'Alençon, l'an 1697, entra dans la congrégation de Saint-Maur, en 1718, et mourut à Paris le 10 septembre 1777. Il a continué la *Nouvelle Diplomatique* de dom Toustain (*voy.* ce nom), ouvrage en 6 vol. in-4°, dont les 5 derniers sont de dom Tassin. On a encore de lui : *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, Paris et Bruxelles, 1770, in-4°. On y trouve la Vie détaillée et la liste des ouvrages imprimés ou mss. des auteurs que cette congrégation a produits, avec une forte teinte de jansénisme répandue dans toute l'Histoire. *Dissertation latine sur les Hymnographes des Grecs*, in-4° ; *Défense des titres et des droits de l'abbaye de Saint-Ouen*, 1734, in-4° ; *Notice des manuscrits de la bibliothèque de l'église de Rouen*, 1747, in-12 ; *Lettre* au cardinal Quirini, en latin, 1744, in-4°.

TASSONI (Alexandre), né à Modène, en 1565, était d'une famille distinguée, mais pauvre ; resté orphelin dès l'enfance, il eut à lutter contre l'adversité jusqu'à ce que, s'étant rendu à Rome, il y trouva un puissant protecteur. Il suivit en Espagne, l'an 1600, le cardinal Ascagne Colonne, en qualité de premier secrétaire ; mais ses traits satiriques contre les Espagnols lui firent perdre sa place. Il se retira à Rome, où il partagea son temps entre la culture des fleurs de son jardin et des fruits du Parnasse. François Ier, duc de Modène, l'appela à son service, et l'honora des titres de gentilhomme ordinaire et de conseiller d'Etat. Tassoni brillait dans cette cour, lorsqu'il mourut en 1635, à 71 ans. Ce poëte avait un caractère enjoué et un esprit aimable ; mais il était trop porté à la satire. On a de lui quelques ouvrages. Les principaux sont : un *Poëme* héroï-comique sur la guerre entre les Modénais et les Bolonais, au sujet d'un sceau qui avait été pris, et qu'il intitula : *La Secchia rapita*. Ce poëme a été traduit en français par Pierre Perrault, 1678, 2 vol. in-12, et par M. Cédols, 1759, 3 vol. in-12. L'une et l'autre version est avec le texte italien. M. Creuzé de Lesser a donné une imitation en vers de la *Secchia rapita*, à Paris, 1796, 1 vol. in-18, et 1798, 2 vol. in-18 ; 3e édition, 1812. Ce poëme est un mélange de comique, d'héroïque et de satirique, écrit dans un excellent style, très-intéressant, même instructif, mais où la décence n'est pas toujours respectée ; des *Observations* sur Pétrarque, dont quelques-unes sont curieuses ; une *Histoire ecclésiastique*, dans laquelle il contredit souvent Baronius, et ordinairement assez mal à propos ; son *Testament*, plein de turlupinades, déplacées surtout dans un tel ouvrage. Muratori a écrit sa *Vie*.

TASTE (dom Louis Bernard de La), célèbre bénédictin, né à Bordeaux, en 1692, de parents obscurs, fut élevé dans le monastère des bénédictins de Sainte-Croix de la même ville. On lui trouva de l'esprit et des vertus, et on le revêtit de l'habit de Saint-Benoît. Devenu prieur des Blancs-Manteaux, à Paris, il écrivit contre les fameuses convulsions et contre les miracles attribués à Pâris. Ceux de ses confrères, qui s'étaient laissé engager dans la défense de ces scènes scandaleuses, lui firent une guerre très-vive ; mais le roi, informé de son mérite, le nomma, en 1738, évêque de Bethléem, titre d'évêché sans territoire, érigé à Clameci. Dix ans après, il devint visiteur général des carmélites, et s'appliqua à guérir ces bonnes filles de l'envie de dogmatiser, que des gens de parti étaient malheureusement parvenus à leur inspirer. Ce prélat mourut à St-Germain-en-Laye, en 1754, à 62 ans. Ses ouvrages sont : *Lettres théologiques* contre les convulsions et les miracles attribués à Pâris, in-4°, 2 vol. Cet ouvrage contient 21 *Lettres ;* la 19e fut, dit-on, supprimée par arrêt du parlement, et censurée par la Sorbonne, parce que l'auteur attribuait aux démons le pouvoir de faire des miracles bienfaisants et des guérisons miraculeuses. On y trouve des faits curieux et des obser-

Digitized by Google

vations péremptoires contre les farces du cimetière de Saint-Médard. Ces *Lettres* ne tardèrent pas à être attaquées par les dévots du parti, qui, dans leurs écrits, appelèrent hommetement l'auteur : « Bête de l'Apoca-« lypse, blasphémateur, mauvaise bête de « l'île de Crète, moine impudent, bouffi d'or-« gueil, écrivain forcené, auteur abominable « d'impostures atroces et d'ouvrages mons-« trueux : » Voilà le sel délicat qu'on a répandu sur l'ouvrage d'un religieux et d'un évêque respectable, qui, aux yeux même de la secte, n'a commis d'autre crime que celui de ne pas croire à la vertu miraculeuse de ses saints. *Voy.* PARIS, MONTGERON. Des *Lettres* aux carmélites de Saint-Jacques, à Paris; une *Réfutation* des *Lettres pacifiques*.

TATIEN, disciple de saint Justin, après avoir utilement servi l'Eglise, se laissa aveugler par l'orgueil, perdit la foi, enseigna diverses erreurs, et devint chef de la secte des encratites ou continents, qui condamnaient l'usage du vin, défendaient le mariage, adoptaient la distinction des deux dieux de Marcion, et prétendaient que Jésus-Christ n'avait souffert qu'en apparence. Ses talents, joints à l'austérité de ses maximes, donnèrent à sa doctrine beaucoup de réputation. De Mésopotamie elle se répandit dans la Cilicie, dans l'Asie Mineure, à Antioche et même en occident. Tatien était auteur d'une *Harmonie des quatre évangélistes*, dont la lecture était dangereuse, parce qu'il en avait supprimé les passages contraires à sa doctrine. Il avait composé d'autres ouvrages ; mais il ne nous reste que son *Discours contre les gentils*, en faveur des chrétiens ; car la *Concorde*, qui porte son nom, n'est point de lui, non plus que les autres écrits qu'on lui attribue. Le *Discours* se trouve à la fin des *OEuvres* de saint Justin, Oxford, 1700, et Paris, 1742. Ce *Discours* a été fait avant sa chute, puisqu'il y démontre qu'il n'y a qu'un Dieu, et qu'il semble y approuver le mariage. Il y a beaucoup d'érudition profane, et le style en est élégant, mais diffus et sans nerf. Il y montre que les philosophes, surtout les Grecs, avaient emprunté leur science des livres de Moïse, qu'ils avaient tiré beaucoup de lumières des Hébreux, et qu'ils en avaient fait un mauvais usage. *Voy.* OPHIONÉE.

TATIUS (ACHILLE), d'Alexandrie, renonça au paganisme, et devint chrétien et évêque. Nous avons de lui deux ouvrages sur les *Phénomènes d'Aratus*, traduits par le P. Petau, et imprimés en grec et en latin dans l'*Uranologium*. On lui attribue encore le roman grec des *Amours de Leucippe et de Clitophon*, dont Saumaise a donné une édition en grec et en latin, avec des notes, Leyde, 1640, in-12, que Baudouin a platement traduit en français, en 1635, in-8°, et qui l'a été mieux par du Perron de Castera, 1733, in-12. Dans le fond, cet ouvrage ne méritait pas l'honneur d'une traduction ; il y règne une morale licencieuse ; et quant au mérite littéraire, c'est une production très-médiocre.

TAULÈRE (JEAN), dominicain allemand, brilla dans l'exercice de la chaire et de la direction, surtout à Cologne et à Strasbourg, où il finit sa vie, le 17 mai 1361, à 64 ans. On a de lui : un recueil de *Sermons*, en latin, Cologne, 1695, in-4° ; des *Institutions*, Cologne, 1587, avec des notes de Surius, 1623, in-4° ; une *Vie de Jésus-Christ*, 1548, in-8°. Ces deux derniers ouvrages sont aussi en latin. Il parut une version française des *Institutions*, Paris, 1668, in-12. On lui attribue un grand nombre d'autres ouvrages ; mais ils paraissent être supposés. La plupart ont été traduits de l'allemand en latin par Surius ; on a une édition de cette version, Cologne, 1548, in-fol. ; Paris, 1623, in-4°, et Anvers, 1685. Louis Blosius et Bossuet, quoique un peu prévenus contre les mystiques, estimaient les ouvrages de ce pieux religieux. C'était un homme très-versé dans la direction des consciences et les voies secrètes par lesquelles Dieu conduit quelquefois des âmes privilégiées. Il est impossible de rappeler aux règles communes tout ce qu'il a écrit sur cette matière. La morale a ses mystères comme le dogme ; ses profondeurs comme tout ce qui tient à la Divinité ; ses exceptions et ses contradictions apparentes comme toutes les sciences, même la géométrie : vouloir la réduire à une exactitude parfaitement générale, l'affranchir des modifications dont toutes les notions divines et humaines sont essentiellement susceptibles, c'est en faire un être de raison. *Voy.* la réflexion de Gerson à l'article RUSBROCK, et la fin de l'article ARMELLE.

TAVELLI (JEAN), religieux de l'ordre des jésuates (*Voy.* COLOMBINI), évêque de Ferrare, florissait au XVe siècle. Il assista, en 1438, au concile général de Ferrare, pour la réunion de l'Eglise grecque à l'Eglise latine. Il traduisit la *Bible* du latin en italien. On a en outre de lui : une *Traduction* en italien des 35 livres des Morales de saint Grégoire le Grand, sur Job, 1420 ; une *Traduction*, dans la même langue, des sermons de saint Bernard, pour toutes les fêtes de l'année, Venise, 1529, in-fol., et 1538, in-8° ; la *Traduction* de plusieurs livres de spiritualité pour Polyxène, sœur du pape Eugène IV et mère de Paul II ; une *Apologie* de l'institut des jésuates, et la *Vie* du bienheureux *Jean Colombini*, fondateur de cet ordre ; *Trattato della perfezione della vita spirituale*, 1580. Le P. Paulin-Marie di San Lorenzo, carme déchaussé, a écrit et publié à Mantoue, en 1523, la *Vie* de ce saint évêque, et a donné un *Catalogue* de ses ouvrages. Il mourut en 1446. Après sa mort, une médaille en bronze fut frappée en son honneur.

TAVELLI (JOSEPH), théologien italien, était né en Italie, à Brescia, le 6 octobre 1764. Après avoir fait ses premières études avec un succès rare, il s'appliqua à la philosophie et soutint des thèses avec éclat, avant à peine 15 ans accomplis. En novembre 1779, il alla à Pavie et y suivit, sous d'habiles professeurs, des cours de physique, d'histoire naturelle et de mathématiques. Il s'y perfectionna dans la langue grecque, étu-

Digitized by Google

dia à fond la théologie et l'histoire ecclésiastique, lut les Pères, et ne négligea aucune des sources de l'érudition sacrée. Il prit l'habit ecclésiastique en 1781. La mort l'enleva à Pavie, le 24 octobre 1784 ; il venait d'avoir 20 ans. Il avait déjà mis au jour quelques ouvrages. On a de lui : *Apologia del breve del sommo pontifice Pio VI a monsignor Martini, arcivescovo di Firenza, ovvero Dottrina della chiesa sul leggere la sacra scrittura in volgare*, Pavie, 1784 ; *Saggio della dottrina de padri greci, intorno alla predestinazione ed alla grazia di Gesu Cristo, con alcune riflessioni*, etc., Pavie, 1782. Il avait dédié cet écrit à Ricci, évêque de Pistoie. On y voit que le jeune auteur s'était un peu laissé séduire par l'esprit qui régnait alors dans l'université de Pavie. On trouve dans son ouvrage des maximes et des principes en opposition avec les décisions du saint-siége, et qui heureusement aujourd'hui sont bannis de cette école. L'abbé Jean-Baptiste Bodella a mis au jour les *Memorie intorno alla vita ed agli scritti e costumi di Giuseppe Tavelli, chierico bresciano*, Brescia, 1784.

TAVERNE. *Voy.* TABERNA.

TAYLOR (JÉRÉMIE), savant évêque anglican, fils d'un barbier de Cambridge, devint professeur de théologie à Oxford. Il souffrit beaucoup pour la cause du roi Charles Ier, dont il était chapelain, et auquel il demeura toujours fidèle. A l'avénement de Charles II à la couronne, Taylor fut fait évêque de Down et de Connor en Irlande, place qu'il remplit avec édification. On a de lui un livre intitulé : *Ductor dubitantium ;* une *Histoire des antiquités de l'université d'Oxford*, et d'autres ouvrages où l'on trouve des recherches. Il mourut en 1667. — Il ne faut pas le confondre avec Thomas TAYLOR, ministre à Londres, connu par différents ouvrages, parmi lesquels on distingue *Christus revelatus*, etc., Leyde, 1668, in-12. Il y prouve que Jésus-Christ est manifesté dans les principaux types de l'Ancien Testament. — Ni avec François TAYLOR ou TAYLOUR, ministre presbytérien d'Angleterre, qui a attaqué mal à propos la préface de la Bible grecque du P. Morin, par une dissertation imprimée à Leyde, 1636, et qui a publié quelques autres écrits de ce genre. — Ni avec Jean TAYLOR, théologien anglais non conformiste, mort en 1761, auteur d'une *Concordance hébraique et anglaise*, 1754, 2 vol. in-fol., à l'usage de sa secte.

TCIAMCIAN. *Voy.* CIAMCIAN.

TEDESCHI (NICOLAS), ou Nicolas PANORMITAIN, bénédictin et archevêque de Palerme, un des plus célèbres canonistes de son temps, était né à Catane vers l'an 1389, et avait pris, étant encore jeune, l'habit de Saint-Benoît. Ses supérieurs l'envoyèrent étudier le droit à Bologne, sous Antonio de Butrio et Zabarella, qui depuis fut cardinal et assista au concile de Constance. Dom Tedeschi profita si bien de leurs leçons, que bientôt il fut lui-même en état d'en donner. Il commença par tenir une école particulière de droit ; puis il alla professer cette science à Sienne et à Parme. En 1425, le pape Martin V le nomma à l'abbaye de Sainte-Marie de Maniago, de son ordre, dans le diocèse de Messine ; il le fit aussi auditeur général de la rote et de la chambre apostolique. Eugène IV lui conféra l'archevêché de Palerme. Alphonse, roi d'Aragon et de Sicile, avait Tedeschi en grande estime et l'admit dans ses conseils. Il assista au concile de Bâle, où il jouit de l'influence que lui donnaient un grand savoir et l'habitude des affaires. Ses liaisons avec le roi Alphonse l'engagèrent dans le parti de l'anti-pape Félix V, qui, par reconnaissance, le revêtit de la pourpre romaine, en 1440. On a prétendu qu'après l'abdication de Félix, Tedeschi s'était obstiné à conserver la dignité de cardinal. Cette inculpation est dénuée de toute vérité, puisqu'il avait cessé de vivre lorsque Félix abdiqua (1449) : il était mort de la peste, le 15 juillet 1445, dans son diocèse. Il a laissé : de savants *Commentaires* sur les livres du droit canonique ; un grand nombre de *Consultations* ; un *Traité* en faveur du concile de Bâle. Ce traité fut mis à l'*Index* et réfuté par Pietro del Monte, savant canoniste et évêque de Brescia. Il existe une collection de ses ouvrages, Venise, 1617, 9 vol. in-fol. La *Bibliotheca sicula* fait un grand éloge de Tedeschi, qu'elle s'obstine à faire naître à Palerme, quoiqu'il soit bien prouvé que c'est à Catane qu'il est né.

TEDESCHI (dom NICOLAS-MARIE), bénédictin, que quelques-uns prétendent appartenir à la même famille que le précédent, naquit à Catane et fut évêque de Lipari. Il était d'abord entré dans l'ordre de Malte, qu'il quitta pour la règle de Saint-Benoît, dont il fit profession dans l'abbaye de Saint-Nicolas de Catane, le 8 octobre 1686. Il prit le bonnet de docteur dans l'université de cette ville, et professa ensuite la philosophie. Appelé à Rome, il y occupa une chaire de théologie au collége de Saint-Anselme ; il fut ensuite nommé prieur du monastère de Saint-Paul. En 1710, Clément XI le nomma évêque de Lipari. Il se rendit dans son diocèse ; mais le pape, qui connaissait son talent, le rappela à Rome pour l'employer dans les congrégations. Il le fit secrétaire de celle des rites et de celle de l'examen des évêques ; il le nomma, en outre, consulteur de l'inquisition et il lui destinait la pourpre romaine ; mais la mort l'empêcha de lui accorder cet honneur. Innocent XIII le fit évêque d'Apamée, et c'est en cette qualité qu'il assista au concile de Latran, sous Benoît XIII. On ignore l'époque précise de sa mort, mais on sait qu'il vivait encore en 1730. On a de lui : *Scholæ divi Anselmi doctrinæ ad logicam, physicam, metaphysicam, ethicam, theologiam scholasticam et dogmaticam accommodata mille et octoginta thesibus ad mentem divi Anselmi, abbatis Beccensis ordinis Sancti Benedicti, archiepiscopi Cantuariensis*, Rome, 1705, in-4° ; *Sacræ theologiæ synopsis, in qua universa theologia tam scholastica quam dogmatica, ad Scripturæ auctoritatem, pontificum sanctiones, decreta conciliorum,*

Digitized by Google

præcipue vero divi Anselmi collimata proponitur, et ex historia ecclesiastica selectæ controversiæ ad illam spectantes juxta veterum scriptorum fidem, chronologiæ rationem et criticæ scientiæ leges excitantur et dirimuntur, Rome, 1708, in-4°; *Défense de la vérité et de la liberté de l'Eglise*, Rome, 1710, in-4°; *Défense de la monarchie de Sicile, depuis Urbain II jusqu'à Clément XI*, ouvrages d'abord écrits en latin et mis ensuite en italien, d'après le désir de Clément XI, Rome, 1715, un vol. in-fol.

TEDESCHI (Jean), jésuite italien, né à Modène vers 1648, fut, pendant plusieurs années, professeur de belles-lettres à Carpi, où il se fit remarquer par son savoir : il sortit de son école plusieurs élèves qui, par la suite, devinrent des hommes célèbres. On a de lui des *Discours sacrés*, des *Cantates morales* et d'autres *Poésies* publiées dans divers recueils. Il mourut le 7 septembre 1727. L'académie *degli apparenti*, qui lui devait en grande partie son rétablissement, voulut faire les frais de ses obsèques.

TEISSIER (Antoine), né à Montpellier en 1632, fut élevé dans le calvinisme, se retira en Prusse après la révocation de l'édit de Nantes, et mourut à Berlin en 1715, à 83 ans. On a de lui plusieurs ouvrages dans lesquels on trouve des recherches ; mais le style n'est pas pur, et l'impartialité n'en fait pas le caractère ; les principaux sont : *les Éloges des hommes savants*, tirés de l'Histoire du président de Thou, dont on a quatre éditions ; la dernière est de Leyde, 1715, en 4 vol. in-12. Ce livre pesamment écrit, n'est presque plus d'aucun usage ; il s'en faut bien que les louanges et les critiques y soient toujours distribuées impartialement et avec justice. *Catalogus auctorum qui librorum catalogos indices, bibliothecas, virorum litteratorum elogia, vitam aut orationes funebres scriptis consignarunt*, Genève, 1686, in-4° ; *Des devoirs de l'homme et du citoyen*, traduit du latin de Pufendorf, 1690 ; *Instructions de l'empereur Charles-Quint à Philippe II, et de Philippe II au prince Philippe son fils, avec la Méthode tenue pour l'éducation des enfants de France ; Instructions morales et politiques*, 1700, in-12; *Abrégé de l'Histoire des quatre monarchies du monde, de Sleidan*, 1700, in-12; *Lettres de Calvin*, trad. en français, 1702, in-8° ; *Abrégé de la vie de divers princes illustres*, 1700, in-12. Le grand défaut de Teissier, dans ses livres historiques, est de n'avoir pas su discerner les choses essentielles, éclaircir les faits en les débrouillant, raccourcir et resserrer sa prose traînante et incorrecte, et se tenir en garde contre les préjugés de sa secte.

TÉLESPHORE (saint), né dans la Grèce, monta sur le trône de saint Pierre, après le pape saint Sixte Ier, sur la fin de l'an 127, et fut martyrisé le 2 janvier 139.

TELLIER (Michel Le), fils d'un conseiller en la cour des aides, naquit à Paris en 1603. Après avoir rempli divers emplois, il fut nommé secrétaire d'Etat par Louis XIII, et continua à servir utilement l'Etat après la mort de ce prince. Ce fut à lui que la reine régente et le cardinal Mazarin donnèrent leur principale confiance pendant les brouilleries dont la France fut agitée. Le parti des factieux ayant prévalu en 1651, Mazarin se retira et fut bientôt rappelé. Pendant l'absence du cardinal, Le Tellier fut chargé des soins du ministère, que la situation des affaires rendait très-épineux. Après la mort de ce ministre, il continua d'exercer la charge de secrétaire d'Etat jusqu'en 1666, époque à laquelle il la remit entièrement au marquis de Louvois, son fils aîné, qui en avait la survivance. Sa démission volontaire ne l'éloigna pas du conseil. En 1677, il fut élevé à la dignité de chancelier et de garde des sceaux. Il avait pour lors 74 ans, et en remerciant Louis XIV, il lui dit : *Sire, vous avez voulu couronner mon tombeau.* Son grand âge ne diminua rien de son zèle vigilant et actif. Le Tellier servit beaucoup à affermir le règne de Louis XIV contre les entreprises des protestants ; il fut un des principaux moteurs de la révocation de l'édit de Nantes, et s'écria en signant l'édit révocatif : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei salutare tuum.* Il ne prévoyait pas qu'un siècle après, non-seulement le nouvel édit serait annulé, mais que l'indifférence pour tous les cultes, excepté la haine formelle de la seule religion catholique, dominerait dans une assemblée populaire, devenue maîtresse de la France ; et qu'un ministre calviniste, Rabaut de Saint-Etienne, présiderait cette assemblée. Du reste, en ôtant aux calvinistes l'exercice public de leur religion, il ne fit que suivre leur exemple et pratiquer leur intolérance. « Nous défions, dit un écrivain « moderne, les déclamateurs du jour, de ci- « ter un seul pays, une seule ville où les « calvinistes, devenus les maîtres, aient « souffert l'exercice de la religion catholi- « que. En Suisse, en Hollande, en Suède, en « Angleterre, ils l'ont proscrite, souvent « contre la foi des traités. L'ont-ils jamais « permise en France, dans leurs villes de « sûreté ? Une maxime chérie de nos adver- « saires est qu'il ne faut pas tolérer les into- « lérants : or, jamais religion ne fut plus in- « tolérante que le calvinisme ; vingt auteurs, « même protestants, ont été forcés d'en con- « venir. Dès l'origine, en France et ailleurs, « les catholiques ont eu à choisir, ou d'ex- « terminer les huguenots, ou d'être eux- « mêmes exterminés. » Michel Le Tellier mourut peu de jours après la signature de l'édit de révocation, en 1685, à 82 ans. Bossuet prononça son oraison funèbre. On y lit ce passage, bien digne de la méditation des sages : « Peut-être que, prêt à mourir, on « compte pour quelque chose cette vie de « réputation ou cette imagination de revivre « dans sa famille, qu'on croira laisser soli- « dement établie. Qui ne voit, mes frères, « combien vaines, mais combien courtes et « combien fragiles sont encore ces secondes « vies, que notre faiblesse nous fait inven- « ter pour couvrir en quelque sorte l'hor- « reur de la mort ? *Dormez votre sommeil, « riches de la terre*, et demeurez dans votre

Digitized by Google

« poussière. Ah! si quelques générations, « que dis-je? si quelques années après votre « mort, vous reveniez, hommes oubliés, au « milieu du monde, vous vous hâteriez de « rentrer dans vos tombeaux, pour ne voir « pas votre nom terni, votre mémoire abo- « lie et votre prévoyance trompée dans vos « amis, dans vos créatures, et plus encore « dans vos héritiers et dans vos enfants. « Est-ce là le fruit *du travail dont vous vous « êtes consumés sous le soleil?* » Si on lit cette pièce, pleine d'éloquence et de bonne morale, ce chancelier paraît un juste et un grand homme. Si on consulte les *Annales* de l'abbé de Saint-Pierre, c'est un lâche et dangereux courtisan, un calomniateur adroit; mais le suffrage de cet abbé est très-suspect à l'égard des hommes qui avaient un peu trop de zèle et de religion à son gré; on sent bien qu'un ministre, qui a coopéré à la proscription des sectaires, ne peut être qu'un scélérat au jugement d'un philosophe antichrétien. *Voy.* la réflexion du P. Bourdaloue sur les éloges et les injures des gens de parti, art. ARNAULD (Antoine), et VINCENT de Paul. — François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, qui fut ministre de Louis XIV, était son fils, ainsi que l'archevêque de Reims, qui fait l'objet de l'article suivant.

TELLIER (CHARLES-MAURICE LE), archevêque de Reims, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, docteur et proviseur de Sorbonne, conseiller d'Etat ordinaire, etc., né à Turin en 1642, était fils du précédent. Il se distingua par son zèle pour les sciences et pour l'observation de la discipline ecclésiastique. Il eut des différends assez vifs avec les réguliers de son diocèse; et, en rendant justice à la pureté de ses vues, on ne peut se dissimuler qu'il n'ait mis dans ses démarches trop d'ardeur, et quelquefois de l'inconsidération. Son caractère était dur et inflexible, et ses résolutions s'en ressentaient. Il mourut subitement à Paris en 1710, à 68 ans. Il défendit qu'on ouvrît son corps, et qu'on lui fît aucune oraison funèbre. Il laissa aux chanoines réguliers de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris sa belle bibliothèque composée de cinquante mille volumes.

TELLIER (MICHEL LE), jésuite, né près de Vire, en Basse-Normandie, l'an 1643, professa avec succès les humanités et la philosophie. Il était provincial de la province de Paris, lorsque le P. de la Chaise, confesseur du roi, mourut. Il fut nommé pour le remplacer. C'était un homme ardent, inflexible, et surtout décidé à contribuer, autant qu'il dépendait de lui, à terminer les malheureuses querelles qui affligeaient l'Eglise de France. On lui attribue la première idée du stratagème de Douai, correspondance déguisée, qui servit à dévoiler les secrets du parti, mais qui n'était pas trop d'accord avec la simplicité chrétienne. Il s'opposa avec force à l'humeur dogmatisante du P. Quesnel, se déclara pour la bulle *Unigenitus*, et engagea Louis XIV à la maintenir par son autorité. On sent bien qu'après cela les jansénistes ne l'ont pas épargné, et qu'il serait difficile d'ajouter aux atrocités qu'ils en ont racontées. Presque tous les faiseurs de mémoires historiques les ont copiées, et n'ont répété que ce qu'ils avaient appris dans Saint-Simon, Dorsanne et Villefore, quoiqu'on trouve dans leurs récits des anachronismes et des faussetés évidentes. Son zèle fut cependant plus actif qu'efficace; la charrue que le roi fit passer sur les ruines de Port-Royal ne ruina pas le parti, qui continua d'agiter l'Eglise et l'Etat. Ses menées plus sourdes, mais plus libres depuis la destruction des jésuites, ou plutôt depuis que l'indifférence en matière de religion a fait perdre de vue les causes qui la troublent; son existence couverte enfin de l'idée de *fantôme*, sous laquelle il a toujours voulu être envisagé; les progrès étonnants, et pour ainsi dire subits, qu'il a faits dans des pays où son nom était à peine connu, etc., ont produit et préparent encore des événements dont la plupart des spectateurs, et même des acteurs, ne soupçonnent pas le principe. *Nous écrivions cela en* 1784, dit Feller. *V.* FILLEAU, JANSENIUS, MARANDÉ, MONTGERON, PARIS, RICHER, ROCHE (Jacques), VERGER. Après la mort de Louis XIV, son confesseur fut exilé à Amiens, puis à La Flèche, où il mourut en 1719, à 76 ans. Ce jésuite était très-instruit, il était membre de l'académie des belles-lettres. On a de lui plusieurs ouvrages : une *Edition* de Quinte-Curce, à l'usage du Dauphin, in-4°, 1678; *Défense des nouveaux chrétiens et des missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes*, in-12. Ce livre fut attaqué par Arnauld, et censuré à Rome à cause du peu de ménagement que l'auteur avait eu pour des adversaires respectables, et des sorties trop violentes qu'il s'était cru permises contre les détracteurs des nouvelles chrétientés. *Observations sur la nouvelle Défense de la version française du Nouveau Testament*, imprimées à Mons et à Rouen, 1684, in-8°, solides et savantes. Le fameux Arnauld y était attaqué personnellement d'une manière qui lui devait être bien sensible; cependant, lui qui répondait à tout, n'y répliqua point; son silence parut étrange, et les raisons qu'il en donna ensuite dans le IIIe tome de la *Morale pratique*, satisfirent peu de gens, au rapport de Bayle. Plusieurs écrits polémiques.

TELLIER (dom FRANÇOIS LE), de Bellefonds, religieux bénédictin, prieur de Gassicourt, docteur et professeur en théologie et chevalier de l'ordre royal et militaire de la Croix, vivait sur la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. C'était un médiocre prédicateur. Il fit imprimer une *Octave des morts*, et des *Sermons pour les trois derniers jours du carnaval*, Lyon, 1695, in-8°; des *Panégyriques pour les principales fêtes de l'année*, 1699, 4 vol. in-12; des *Sermons sur les mystères de Notre-Seigneur*, Bruxelles, 1702, in-12.

TENA (LOUIS), de Cadix, docteur et chanoine d'Alcala, puis évêque de Tortose, mourut en 1622. On a de lui : des *Commentaires*

Digitized by Google

sur l'Epître aux Hébreux..... sur Jonas et Habacuc. Il excelle particulièrement dans les prolégomènes et les tableaux généraux des livres qu'il explique. *Isagoge in sacram Scripturam*, in-fol. ; *Quæstiones variæ*, etc. : tous ces ouvrages sont savants, mais écrits d'un style négligé.

TENCIN (Pierre Guérin de), né à Grenoble en 1680, d'une famille originaire de Romans, en Dauphiné, devint prieur de Sorbonne, docteur et grand vicaire de Sens, accompagna en 1721 le cardinal Thiard de Bissy à Rome, en qualité de conclaviste ; et après l'élection d'Innocent XIII, fut chargé des affaires de France à Rome. Ses services le firent nommer archevêque d'Embrun en 1724 ; il y tint, en 1727, un fameux concile contre Soanen, évêque de Senez : concile qui lui a fait donner tant d'éloges par les catholiques, et tant de malédictions par les jansénistes. Ayant obtenu la pourpre en 1739, sur la nomination du roi Jacques, il devint archevêque de Lyon, en 1740, ministre d'Etat deux ans après. On croyait qu'il avait été appelé à la cour pour remplacer le cardinal de Fleury ; mais les espérances du public ayant été trompées, il se retira dans son diocèse, où il se fit aimer par sa charité pastorale, qui répandait dans le sein des indigents d'abondantes aumônes. Il y mourut en 1758, à 78 ans. On a de lui des *Mandements* et des *Instructions pastorales*. — La fameuse madame Guérin de Tencin, si connue par ses relations avec les philosophes du XVIIIe siècle, et qui fut mère naturelle de d'Alembert, était sa sœur.

TENISON (Thomas), né en 1636, à Cottenham, dans le comté de Cambridge, fut fait évêque de Lincoln, puis archevêque de Cantorbéry, sacra le roi Georges Ier, à Westminster, le 20 octobre 1714, et mourut dans le palais de Lambeth, le 4 décembre 1715. On a de lui : *Traité de l'idolâtrie*, 1678, in-4° ; *Examen de la croyance de Hobbes*, 1670, in-8°, en anglais ; plusieurs ouvrages contre l'Eglise catholique, entre autres, *Pyrrhonisme de l'Eglise romaine*, Londres, 1689, in-4°. Comme La Placette, de l'ouvrage de qui celui-ci n'est guère que la traduction, Tenison reproche à cette Eglise ce qui convient parfaitement à sa secte, comme à toutes les autres, puisque n'ayant point de règle de foi, elles doivent nécessairement conduire au pyrrhonisme. *Voy.* Servet.

TENTZEL (Guillaume-Ernest), philologue et numismate, né l'an 1659, dans la petite ville d'Arnstadt où son père était pasteur, fut longtemps régent au gymnase de Gotha, et mourut en 1707, âgé de 49 ans. Indépendamment des nombreux articles qu'il fournit aux *Acta eruditorum*, aux *Observationes Hallenses*, etc., il avait beaucoup écrit, principalement sur la numismatique, des inscriptions, etc. Nous citerons de Tentzel : *Exercitationes selectæ in duas partes distributæ*, Leipzig, 1692, in-4°. On y trouve des dissertations sur le symbole des apôtres, sur la vie et les écrits du pape saint Clément, de saint Ignace, de saint Polycarpe et de plusieurs autres Pères de l'Eglise, sur l'auteur du *Te Deum*, qu'il enlève à saint Ambroise, sur une dispute qu'il eut avec Schelstrate, relativement au secret gardé par les premiers chrétiens sur les mystères, etc. ; *De ritu lectionum sacrarum*, Wittenberg, 1685, in-4°, dissertation savante et curieuse ; *Histoire des commencements et des progrès de la réformation de Luther*, en allem., Leipzig, 1718, in-4° ; cette histoire fut publiée par Ern.-Salom. Cyprien, qui édita et continua plusieurs autres ouvrages auxquels Tentzel n'avait pu mettre la dernière main ; *Monatliche Unterredungen* (Entretiens mensuels), Leipzig, 1689-98, 10 vol. in-8°, dont Simon de Vries a publié un abrégé en flamand.

TERAMO (Jacques de). *Voy.* Palladino.

TERENTIUS (Jean-Gerhard), professeur de langue hébraïque à Franeker, né près de Leuwarden vers 1660, mort fort pauvre en 1677, a publié : *Meditationes philologico-hebraæ*, Franeker, 1654, in-12 ; *Liber Jobi, chaldaice, latine et græce cum notis*, 1662, in-4° ; *Gymnasium chaldaicum*, 1664, in-12 ; *Epitome grammaticæ hebraæ Joannis Buxtorf*, 1665, in-12. Térentius donnait aussi dans les fausses vues du massorétisme.

TERISSE (François-Christophe), né à Nantes, le 19 novembre 1704, mort à Rouen, en 1780, devint chanoine dans cette dernière ville, et y exerça quelque temps les fonctions de vicaire général. On a de lui : *Mémoires sur l'origine de l'abbaye de Saint-Victor, au pays de Caux*, 1743, in-4° ; *Justification de ce mémoire*, 1743, in-8° ; *Quatre mémoires sur la question : Si un religieux de l'ordre de Cîteaux est apte à posséder un bénéfice de l'ordre de Saint-Benoît*, 1753, 1754 et 1755, in-4° ; *Mémoire pour les doyens, chanoines et chapitre de l'église de Rouen, contre les curés de la même ville*, 1760, in-4° ; *Défense des droits de l'église de Rouen*, 1764, in-4° ; *Mémoire historique sur les marbres employés à la décoration de l'entrée au chœur de l'église de Rouen*, 1777, in-4° ; *Lettres sur la présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie*.

TERRASSON (André), prêtre de l'Oratoire, fils aîné d'un conseiller en la sénéchaussée et présidial de Lyon, sa patrie, parut avec éclat dans la chaire ; il prêcha le carême de 1717 devant le roi, puis à la cour de Lorraine, et ensuite deux carêmes dans l'église métropolitaine de Paris, et toujours avec le succès le plus flatteur. Il joignait à une belle déclamation une figure agréable. Son dernier carême dans cette cathédrale lui causa un épuisement dont il mourut à Paris en 1723. On a de lui des *Sermons*, imprimés en 1726, et réimprimés en 1736, en 4 vol. in-12. Son éloquence a autant de noblesse que de simplicité, et autant de force que de naturel. Il plaît, parce qu'il ne cherche point à plaire. On ne le voit point employer ces pensées qui n'ont d'autre mérite qu'un faux brillant, ni ces tours recherchés, si fréquents dans nos orateurs modernes, et plus dignes d'un roman que d'un sermon.

TERRASSON (Jean), frère du précédent,

Digitized by Google

né à Lyon en 1670, fut envoyé par son père à la maison de l'institution de l'Oratoire, à Paris. Il quitta cette congrégation presque aussitôt qu'il y fut entré; il y rentra de nouveau et en sortit pour toujours. Son père, irrité de cette inconstance, le réduisit par son testament à un revenu très-médiocre. Terrasson, loin de s'en plaindre, n'en parut que plus gai. L'abbé Bignon, instruit de son mérite, lui obtint une place à l'académie des sciences en 1707, et en 1721 une chaire au Collége royal, qu'il remplit jusqu'à sa mort arrivée en 1750. Ses ouvrages sont : *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère*, en 2 vol. in-12, pleine de paradoxes et d'idées bizarres. Égaré par une fausse métaphysique, il analyse froidement ce qui doit être senti avec transport; des *Réflexions en faveur du système de Law; La philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison;* ouvrages pleins d'excellentes réflexions, dignes d'un philosophe chrétien. On y voit dans plusieurs endroits combien l'auteur était ennemi de la fausse sagesse qui s'élève contre la religion, la grande institutrice et consolatrice des hommes; et de l'esprit de parti qui égara un de ses frères. *Sethos*, roman moral, en 2 vol., plein d'un grand nombre de caractères, traits de morale, de réflexions fines et de discours quelquefois sublimes; une *Traduction* de Diodore de Sicile, en 7 vol. in-12, accompagnée de préface, de notes et de fragments, qui ont paru depuis 1737 jusqu'en 1744. Cette version est aussi fidèle qu'élégante. On prétend que l'abbé Terrasson ne l'entreprit que pour prouver combien les anciens étaient crédules : dans ce cas, il aurait mieux réussi dans ses vues en traduisant Hérodote ou Ctésias. Une de ses maximes était : *Qu'y a-t-il de plus crédule ? l'ignorance. Qu'y a-t-il de plus incrédule ? l'ignorance.*

TERRASSON (Gaspard), frère d'André et de Jean, naquit à Lyon en 1680. A l'âge de 18 ans, il entra à l'Oratoire, où il s'appliqua d'abord à l'étude de l'Ecriture et des Pères. Après avoir professé les humanités et la philosophie, il se consacra à la prédication, et s'acquit bientôt une réputation supérieure à celle dont son frère avait joui. Il prêcha à Paris pendant cinq années, et brilla surtout pendant un carême dans l'église métropolitaine; mais son opposition aux décrets de l'Eglise l'obligea de quitter en même temps la congrégation de l'Oratoire et la prédication. Cependant il paraît qu'il accepta la bulle en 1744. Il mourut à Paris, en 1752. On a de lui : des *Sermons*, en 4 vol. in-12, publiés en 1749. Ce recueil contient vingt-neuf discours pour le carême, des sermons détachés, trois panégyriques, et l'oraison funèbre du grand Dauphin. On lui a longtemps attribué un livre anonyme intitulé : *Lettres sur la justice chrétienne*, censurées par la Sorbonne, parce que le but principal de l'auteur est de calmer la conscience des anti-constitutionnaires sur la privation des sacrements; il y fait des sorties très-vives contre l'état présent de l'Eglise, et la peint avec les couleurs les plus noires. M. l'abbé Migne a reproduit, dans sa grande collection des *Orateurs sacrés*, les Œuvres oratoires complètes d'André et de Gaspard Terrasson, qui forment 1 vol. in-4°.

TERSERUS (Jean), évêque de Linkœping, en Suède, né l'an 1605, en Dalécarlie, fut chargé par la reine Christine de faire une traduction latine de la Bible sur le texte hébreu. En 1663, il souleva un violent orage contre lui, en publiant une *Explication du catéchisme de Luther*, et il perdit son évêché; mais il remplaça, en 1671, dans l'évêché de Linkœping, le prélat Enander, qui avait été le principal auteur de sa disgrâce. Terserus mourut vers 1675. On cite encore de lui des *Sermons*, des *Lettres*, dont une est adressée à Charles XI, et la *Relation* d'une assemblée des notables, en 1660, insérée dans les *Particularités historiques*, recueil allemand.

TERTRE (du). *Voy.* Duterte.

TERTULLIEN (Quintus-Septimus-Florens-Tertullianus), prêtre de Carthage, était fils d'un centenier dans la milice, sous le proconsul d'Afrique. La constance des martyrs lui ayant ouvert les yeux sur les illusions du paganisme, il se fit chrétien, et défendit la foi de Jésus-Christ avec beaucoup de courage. Ses vertus et sa science le firent élever au sacerdoce. De Carthage il passa à Rome. Ce fut dans cette ville qu'il publia, durant la persécution de l'empereur Sévère, son *Apologie pour les chrétiens*, qui est un chef-d'œuvre d'éloquence et d'érudition en son genre. Tertullien avait un génie vif, ardent et fécond. Quoiqu'il parle peu avantageusement de ses études, ses livres prouvent assez qu'il avait étudié toutes sortes de sciences. On voit qu'il avait beaucoup lu saint Justin et saint Irénée. Il rendit son nom célèbre dans toutes les Eglises par ses ouvrages. Il confondit les hérétiques de son siècle; il en ramena plusieurs à la foi; il encouragea, par ses exhortations, les chrétiens à souffrir le martyre. Tertullien avait une sévérité naturelle, qui le portait toujours à ce qu'il y avait de plus rigoureux. « Il semblait, dit un auteur, que l'Evangile ne fût pas encore assez sévère « pour lui. Ce génie si vigoureux et si « ferme se laissa cependant séduire par les « rêveries du fanatique Montan; et, ce qui « est plus déplorable, il ne rougit pas de de- « venir le disciple de deux aventurières, « *Priscilla* et *Maximilla*, qui se prétendaient « inspirées et se mêlaient de prophétiser : « destinée assez ordinaire aux hommes dont « les vertus semblent tenir quelque chose « de la fougue des passions, et qui, même « en faisant le bien, paraissent plutôt s'a- « bandonner à l'impétuosité de leur carac- « tère naturel, que remplir un devoir. De « quelque côté que se tournent des hom- « mes de cette espèce, ils vont plus loin que « les autres. » Cet homme, à la fois si illustre et si dangereux, mourut sous le règne d'Antonin Caracalla, vers l'an 216. On croit qu'à la fin il se sépara des sectaires; mais

Digitized by Google

on ne voit nulle part qu'il ait condamné leurs erreurs. Les ouvrages de Tertullien sont de deux genres : ceux qu'il a faits avant sa chute et ceux qu'il a donnés depuis. Les écrits du premier genre sont : les livres de la *prière*, du *baptême* ; son *Apologétique* pour la religion chrétienne. C'est son chef-d'œuvre, et peut-être le plus parfait et le plus précieux ouvrage de l'antiquité chrétienne. *Exhortation à la patience; exhortation au martyre;* deux *Livres à sa femme ;* celui du *témoignage de l'âme ; Traité des spectacles et de l'idolâtrie.* L'auteur démontre que les spectacles sont une occasion d'idolâtrie, de corruption et de luxure. Il parle d'une femme qui, ayant été au théâtre, en revint possédée du démon. L'exorciste demandant à l'esprit des ténèbres comment il avait osé attaquer une femme chrétienne : *C'est*, répondit celui-ci, *que je l'ai trouvée dans ma maison.* L'excellent livre des *Prescriptions contre les hérétiques;* deux *Livres contre les gentils ;* un *contre les Juifs;* un *contre Hermogène*, où il prouve, contre cet hérésiarque, que la matière ne peut être éternelle, mais que Dieu l'a produite de rien; vérité que les philosophes même les plus célèbres (Platon, Thalès, Philolaüs, Jamblicus, Proclus et surtout Hiéroclès) ont reconnue comme les docteurs chrétiens, quoique d'une manière moins ferme et moins conséquente; un *Livre contre les Valentiniens*, où il s'attache à les ridiculiser plutôt qu'à les réfuter ; *De la pénitence :* c'est un des traités les plus achevés de Tertullien ; *Scorpiace*, écrit pour prémunir les fidèles contre le venin des gnostiques, qu'il appelle des scorpions. Ceux du second genre sont : les cinq *Livres contre Marcion ;* les *Traités de l'âme, de la chair de Jésus-Christ ; Résurrection de la chair ;* le livre de la *Couronne ;* l'*Apologie du manteau philosophique*, c'est-à-dire de l'habit et du costume des philosophes, que plusieurs n'avaient pas cru devoir abandonner en se faisant chrétiens ; le *Livre à Scapula ;* les *Ecrits contre Praxéas ;* les *Livres de la Pudicité, de la Fuite dans la persécution, des Jeûnes, contre les Psychiques, de la Monogamie*, et *de l'Exhortation à la chasteté.* Les Pères latins, qui ont vécu après Tertullien, ont déploré son malheur, et ont admiré son esprit et aimé ses ouvrages. Saint Cyprien les lisait assidûment, et lorsqu'il demandait cet auteur, il avait coutume de dire : *Donnez-moi le maître.* Vincent de Lérins assure « qu'il a été parmi les Latins ce qu'a été « Origène parmi les Grecs, c'est-à-dire le « premier homme de son siècle. » Quoique la force de son imagination, qu'il avait aussi riche que belle, lui ait quelquefois fait associer à d'excellentes raisons des arguments plus oratoires que convaincants, le caractère de ses écrits en général est la solidité. « Ils « renferment, dit encore l'auteur que nous « venons de citer, autant de sentences que « de paroles, et ces paroles sont autant de « victoires. » La chute de ce grand homme doit d'autant plus étonner, qu'il témoigne, dans son Apologétique, c. 39, avoir une extrême frayeur de l'excommunication, qu'il appelle une *anticipation du jugement à venir.* Il fut depuis orgueilleux, attaché à son sens, et il se moqua des censures de l'Eglise. Quelque beau que fût son génie, il semble dépourvu des premiers principes, quand il veut soutenir ses erreurs ; il porte l'enthousiasme presque au ridicule ; comme lorsque, d'après l'autorité des rêveries de Priscille et de Maximille, il dispute sérieusement sur la figure et la couleur d'une âme humaine. Ayant depuis abandonné les montanistes, il devint le père d'une nouvelle secte. Ceux qui la composaient prirent le nom de *Tertullianistes.* Ils eurent une église à Carthage, jusqu'au temps de saint Augustin, qu'ils renoncèrent à leurs erreurs. Vassoult a donné, en 1714 et 1715, une traduction de l'*Apologétique* pour les chrétiens, avec des notes; l'abbé de Gourcy en a donné une autre en 1780, avec celle des *Prescriptions.* Manessier a aussi mis en français les livres du *Manteau*, de la *Patience* et de l'*Exhortation au martyre.* Jacques Pamèle a donné une bonne édition de Tertullien, Anvers, 1579, et Paris, 1635, in fol. Elle a fait oublier celle que Rigault avait donnée l'année précédente, avec des notes pleines d'erreurs très-graves. L'édition de Jacques Pamèle a été réimprimée en 1641, 1664 et 1675. Pour avoir Tertullien complet, il faut y ajouter un volume de notes et de commentaires imprimés à Paris en 1635. La meilleure édition de Tertullien était celle de Venise, 1746, in-fol. On trouve les ouvrages de Tertullien dans la *Bibliothèque des Saints Pères*, Paris, 1827. Thomas, seigneur du Fossé, a donné les *Vies* de Tertullien et d'Origène, sous le nom du sieur de *La Motte :* c'est un ouvrage estimé. — L'édition qu'on doit aujourd'hui préférer des *OEuvres complètes* de Tertullien est sans contredit celle que M. l'abbé Migne a publiée pour faire partie de son *Patrologiæ Cursus completus*, et qui forme 3 volumes in-4°, imprimés en 1844. Nous en avons donné le titre en français à la fin de l'article de saint Lucien, et l'on peut y voir les noms de dix-neuf Pères moins considérables du IIIe siècle, dont les écrits sont joints à ceux de Tertullien. En voici le titre latin : *Quinti Septimii Florentis Tertulliani presbyteri Carthaginiensis Opera omnia cum selectis præcedentium editionum lectionibus variorumque commentariis*, Pars Ia et Pars IIa, 2 vol. Le tome III a pour titre : *Minorum Patrum qui sæculo tertio floruerunt in Ecclesia latina a Tertulliano ad Cyprianum Opera, nempe Celerini, Luciani, Caldonii, Moysis, Maximi, Nicostrati, Rufini, Urbani, Sidonii, Macarii, S. Cornelii papæ et martyris, S. Lucii et S. Stephani, pp. et mart., Novatiani, Dionysii Alexandrini, Firmiliani, S. Pontii*, necnon *anonymorum auctorum ; et in primis Minucii Felicis Octavius, ad integerrimam unius codicis exstantis fidem expurgatus, cum variorum notis et dissertationibus.* Ce troisième volume se termine par une *Table générale*, par ordre alphabétique, de toutes les matières traitées dans les œuvres de Tertullien.

Digitized by Google

Les trois tomes ouvrent le Cours complet de Patrologie, dont ils forment les tomes Ier, II et III.

TESCHENMACHER (Garnier), né dans le duché de Berg à Elverfeld, fut ministre calviniste à Santen et à Clèves, et mourut à Wesel en 1638. Le principal de ses ouvrages est : *Annales des duchés de Clèves, Juliers, Berg et pays circonvoisins*, en latin, Arnheim, 1638, in-fol. Chaque partie de ces *Annales* est précédée d'une description géographique de la province dont il fait l'histoire : Juste-Christophe Ditmar en a donné une édition, Francfort et Leipzig, 1721, in-fol. Elle est enrichie d'une carte qui représente le pays tel qu'il était au moyen âge, de diplômes et de notes savantes, qui valent quelquefois des dissertations ; telle est celle qui regarde l'origine et la succession des ducs de Limbourg, page 430. Jean-Thomas Brosius attaqua les Annales de Teschenmacher dans un livre qui porte le même titre. Teschenmacher a encore laissé quelques ouvrages de théologie, conformes aux préjugés de la religion qu'il suivait.

TESTEFORT (Jean), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, né à Lyon, vers 1595, et profès d'un couvent de cette ville, vint faire ses études de théologie à Paris, dans la maison de son ordre de la rue Saint-Jacques, agrégée à l'université. Il était bachelier en licence en 1626. Soutenant la thèse nommée *majeure ordinaire*, sous la présidence du docteur Isaac Habert, de la Sorbonne, et depuis évêque de Vabres, il y défendit une proposition où le recteur de l'université crut apercevoir quelque chose de favorable aux prétentions ultramontaines, sur le pouvoir des princes. Voici cette proposition : *Merito dixeris sacram Scripturam eam esse quæ partim bibliis sacris, partim epistolis decretalibus summorum pontificum quatenus explicant sacram Scripturam, partim sacris conciliis continetur.* On venait de condamner le livre du jésuite Santarel à être brûlé. *Voy.* Santarel. Quoiqu'il n'appartînt pas à la faculté de théologie, le recteur crut de son devoir de s'élever contre la thèse du dominicain : en conséquence, il la déféra dans une assemblée des trois autres facultés, et y fit rendre un décret par lequel le frère Testefort était condamné à l'improuver et à venir rétracter sa proposition, sous peine d'interdit perpétuel. Le clergé de France, alors réuni en assemblée générale, trouva que ce n'était point à des grammairiens, à des médecins, ni même à des jurisconsultes qu'appartenait la censure d'une proposition de théologie. Sur ses instances, il intervint une déclaration du roi, du 13 décembre 1626, qui annula le décret, défendant au recteur et à tous autres d'en poursuivre l'exécution. Le parlement voulut prendre part à cette nouvelle querelle ; mais le roi lui imposa silence. Le P. Testefort continua sa licence pendant l'année 1627 jusqu'au mois de novembre, où, se voyant l'objet de nouvelles poursuites, il prit le parti de se retirer dans son couvent de Lyon. Le chapitre général de son ordre, tenu à Rome, en 1629, le dédommagea du doctorat qu'il n'avait pu obtenir, en lui conférant, avec le titre de *maître en théologie*, la faculté d'enseigner. Il professa publiquement la philosophie et la théologie à Lyon jusqu'en 1644, époque à laquelle il mourut à l'âge de 49 ans. On a de lui : *les Roses du chapelet envoyées du paradis pour être jointes à nos fleurs du lys, marque du bonheur de notre France et de celui des fidèles*, Paris, 1621, in-8° de 375 pages ; *Philosophiæ thomisticæ versibus concinnatæ, pars prima complectens dialecticam, logicam et physicam elaboratas*, imprimée aux frais de ses disciples, Lyon, 1634, in-16, de 235 pages. Il se proposait de traiter de la métaphysique et de la morale sous la même forme. On ignore s'il a réalisé ce projet. *Le Chemin de la perfection*, ou *le Miroir des mœurs célestes et divines ;* traduction d'un opuscule de saint Thomas d'Aquin, avec quantité d'additions. L'ouvrage était prêt pour la presse, l'auteur avait obtenu le privilége ; mais on ne sait point si l'ouvrage a été imprimé.

TESTU (Jacques), aumônier et prédicateur du roi, reçu à l'académie française en 1665, poëte français, mourut en 1706. Il a mis en vers les plus beaux endroits de l'Ecriture et des Pères, sous le titre de *Stances chrétiennes*, in-12, 1703. Il a fait aussi diverses autres *Poésies chrétiennes*, dont le style est assez faible. L'abbé Testu s'était d'abord consacré à la chaire ; mais la faiblesse de sa santé l'obligea de quitter la prédication. Il avait ruiné son tempérament dans une retraite qu'il fit avec de Rancé, le réformateur de la Trappe. Les gens du monde ne l'aimaient pas ; sa morale leur paraissait incommode ; ils l'appelaient, *Testu, Tais-toi*. On trouve son Eloge par d'Alembert, dans l'*Histoire des membres de l'académie française*, tom. II, p. 335-346.

TETZEL (Jean), religieux dominicain, et inquisiteur de la foi, né vers 1470, à Pirna sur l'Elbe, fut choisi par les chevaliers teutoniques pour prêcher les indulgences qu'ils avaient obtenues pour la guerre contre les Moscovites. Il s'acquitta fort bien de cette commission. Quelque temps après, l'archevêque de Mayence, nommé par le pape Léon X pour faire publier les indulgences, l'an 1517, donna cette commission au P. Tetzel, qui s'associa à cet emploi les religieux de son ordre. Ils exagéraient, dit-on, la vertu des indulgences en persuadant au peuple ignorant « qu'on était assuré d'aller au ciel, « aussitôt qu'on aurait payé l'argent néces- « saire pour les gagner. » Il se peut qu'on exagère aussi dans les reproches qu'on leur fait ; mais on ne peut guère douter qu'il n'y ait eu des abus, tels qu'il s'en glisse dans les meilleures choses. Jean Staupitz, vicaire général des Augustins, fâché de ce que la publication des indulgences n'avait pas été confiée à son ordre, chargea ses religieux de prêcher contre le dominicain. Luther choisit cette occasion pour mettre au grand jour les erreurs de Jean Huss, dont il était infecté,

Digitized by Google

Il soutint des thèses auxquelles Tetzel opposa d'autres thèses. Il fit ensuite des réponses aux reproches et aux objections de Luther. Charles Miltitz, nonce du pape auprès du duc de Saxe, ayant reproché à Tetzel qu'*il était en partie la cause des désastres de l'Allemagne*, ce religieux en mourut de chagrin, l'an 1519. C'était, à quelques considérations près, un homme sage, savant et estimable. S'il est vrai, comme on n'en peut douter, que Luther n'attendait que le moment d'éclater et de former sa secte, le reproche du nonce n'était pas tout à fait exact. Tetzel avait été plutôt l'occasion que la cause des malheurs de l'Allemagne. Le nonce avait espéré de gagner Luther en maltraitant son premier adversaire ; mais il connaissait peu le génie des sectaires, et ses espérances ne tardèrent pas à s'évanouir.

TEXIER (CLAUDE), jésuite, né en Poitou en 1610, entra, en 1628, dans la société. Après avoir enseigné pendant 5 ans les humanités et la rhétorique, et avoir prononcé les quatre vœux, il se voua à la direction des consciences et à la prédication. Il fut en même temps recteur des colléges de Limoges, de Poitiers, de la maison professe de Bordeaux, et enfin provincial d'Aquitaine. Il prêcha le carême de 1661 devant Louis XIV. On a de lui : *L'impie malheureux*, ou *les trois malédictions du pécheur, prêchées pendant l'avent*, Paris, 1673 et 1678, in-8°. Il y en a une traduction latine imprimée en Allemagne, 1695, in-4°. *Sermons pour tous les jours du carême*, Paris, 1675, 2 vol. in-8° ; *Octaves du Saint-Sacrement et de la Croix*, Paris, 1676, in-8° ; *Sermons sur les mystères de la vie de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, et sur les autres mystères de notre religion*, Paris, 1677, 2 vol. in-8° ; *Panégyrique des saints*, Paris, 1678, 2 vol. in-8° ; *Sermons pour les dimanches*, Paris, 1678, 2 vol. in-8° ; *Conduite spirituelle pour la retraite*, Paris, 1678, in-12. Le P. Texier avait la méthode, suivant les prédicateurs de son temps, de prouver la première partie de son discours par l'autorité de l'Ecriture ; la seconde, par les sentiments des Pères ; la troisième, par des raisonnements. Ses sermons sont bons à consulter, mais ils ne peuvent servir de modèle. Il mourut dans la maison professe de Bordeaux le 24 avril 1687, âgé de 77 ans. — M. l'abbé Migne a donné un choix des *Sermons* du P. Texier dans sa collection des *Orateurs sacrés*. Voyez la fin de l'article SÉNAULT (Jean-François).

TEYSSEYRRE (l'abbé ANTOINE-JÉRÔME-PAUL-EMILE), naquit à Grenoble, le 13 avril 1785, d'une famille considérée. Après avoir fait ses études à l'école centrale de Grenoble, il fut mis par ses parents à l'école polytechnique, où il se fit remarquer par son application à l'étude et par son excellente conduite. Il passa de là à l'école des ponts et chaussées, d'où il sortit avec le brevet d'ingénieur, et l'emploi de répétiteur à l'école polytechnique. Sa vocation le portant au service des autels, il quitta la carrière à laquelle on le destinait, entra au séminaire de Saint-Sulpice, et y fit de rapides progrès dans les sciences ecclésiastiques. Ayant reçu les ordres en 1811, il s'attacha à la congrégation de Saint-Sulpice, et fut chargé de catéchiser les enfants, fonctions auxquelles il se rendait fort propre par sa douceur et ses manières affectueuses. Il eut une grande part à la rédaction d'un *Catéchisme de persévérance*. S'apercevant que le nombre des prêtres n'était pas en proportion des besoins, il entreprit, en 1814, de fonder une communauté où l'on pût recevoir et élever gratuitement les jeunes enfants de 11 à 12 ans, qui annonceraient des dispositions pour l'état ecclésiastique, et quoiqu'il n'eût d'autres ressources que son zèle et sa confiance dans la charité des personnes pieuses, il parvint, en peu d'années, à former une maison assez nombreuse et florissante. Il fut interrompu dans ses pieux travaux par une maladie aiguë qui, en six jours, enleva à l'Eglise un de ses plus zélés ministres : l'abbé Teyseyrre mourut le 23 août 1818, à peine âgé de 33 ans.

THADÉE. *Voy.* JUDE (saint).

THAIS, est le nom d'une courtisane d'Egypte, que saint Paphnuce, anachorète de la Thébaïde, arracha aux charmes séducteurs du monde, et qui fit de ses égarements une longue et sincère pénitence. On dit que, pendant plusieurs années, elle ne prononça d'autre prière que celle-ci : *Qui plasmasti me, miserere mei !* Vous qui m'avez créée, ayez pitié de moi !

THALLUS, a écrit des *Histoires syriennes*, dont les anciens ont parlé avec éloge ; elles ne sont pas parvenues jusqu'à nous, et nous ne les connaissons que par les passages que saint Justin martyr, Tertullien, Minutius-Félix, Eusèbe, etc., en ont cités. On a remarqué que cet auteur était parfaitement d'accord avec Phlégon, en ce qui regarde les ténèbres arrivées à la mort de Jésus-Christ. *Voy.* PHLÉGON.

THAMAR, Chananéenne, épousa, vers l'an du monde 2350, Her, fils aîné de Juda, qui mourut subitement, ainsi que son second époux, Onan. (*Voy* ce nom.) Juda, craignant le même sort pour Sela, son troisième fils, différait toujours de lui laisser épouser la veuve de ses deux frères, quoiqu'il l'eût promis. Ce refus chagrina Thamar : elle se voila le visage, s'habilla en courtisane, alla attendre Juda sur le grand chemin, et eut commerce avec lui. Quelque temps après, sa grossesse ayant éclaté, elle fut condamnée à la mort pour avoir manqué de fidélité au mari qu'elle attendait ; mais ayant représenté à Juda les bracelets qu'elle en avait obtenus pour gage de son amour, ce patriarche, étonné et repentant de lui avoir refusé son fils Sela, fit casser l'arrêt de sa condamnation. Elle accoucha ensuite de deux jumeaux, Pharès et Zara. Elle est nommée avec ses deux enfants dans la généalogie du Sauveur, ainsi que trois autres femmes qui n'étaient pas sans reproche ; ce qui prouve, d'un côté, la sincérité des évangélistes, et de l'autre, les vues miséricordieuses et pleines d'instruction du Sauveur des hommes, qui

Digitized by Google

se réduisant à la condition des pécheurs pour le salut de tous, ne refusa pas d'en descendre. C'est l'observation de saint Jérôme : *Notandum in genealogia Salvatoris nullam sanctarum assumi mulierum, sed eas quas Scriptura reprehendit : ut qui propter peccatores venerat, de peccatoribus nascens, omnium peccata deleret : unde et in consequentibus Ruth Moabitis ponitur, et Bethsabee, uxor Uriæ.*

THAMAR, fille de David et de Maacha. Amnon, son frère, conçut une violente passion pour elle; et, désespérant de pouvoir la satisfaire, il feignit d'être malade. Sa sœur Thamar vint le voir, et Amnon profita d'un moment où ils se trouvèrent seuls pour lui faire violence. Ce misérable la chassa ensuite honteusement, l'an 1032 avant Jésus-Christ. Absalon fit tuer Amnon pendant un grand festin, pour venger l'affront fait à sa sœur. (*II Reg.* XIII.)

THAMER (THÉOBALD), théologien allemand, originaire de Rosheim, petite ville de la basse Alsace, combattit avec beaucoup de vivacité et de persistance les opinions de Luther et de Mélanchthon, qui tous les deux avaient été ses maîtres à Wittenberg, touchant le dogme de la présence réelle et la justification. Thamer était protestant; mais ses longues luttes contre leurs erreurs lui avaient mérité la recommandation du provincial des carmes de Bruxelles auprès de l'électeur de Mayence, qui le nomma second prédicateur à l'église catholique de Saint-Barthélemi à Francfort. Bien qu'il continuât de combattre vigoureusement le protestantisme, comme il paraissait avoir conservé quelques erreurs fondamentales de la réforme, il ne conserva pas longtemps cette place. Il eut de nouvelles conférences avec Mélanchthon à Wittenberg, Daniel Greser à Dresde, et Erlard Gnepf à Iéna, puis il se rendit à Rome, où il resta une année. Nommé prédicateur à Mayence, il eut encore de vifs démêlés avec les autres pasteurs ; il se réfugia à Mayence, où il rentra dans le sein de l'Église catholique, et publia, en 1562, sa justification. Envoyé à Fribourg pour y professer la théologie, Thamer mourut dans cette ville en 1569. Il avait publié quelques ouvrages, qui sont à peu près oubliés aujourd'hui. H.-O. Dreysing a écrit sa *Vie*, qui se trouve dans le *Marburger-anzeigen*, de l'année 1770.

THARACA, roi d'Ethiopie et d'Egypte, vint au secours d'Ezéchias et de la ville de Jérusalem, assiégée par Sennachérib, comme l'on voit au IVe liv. des Rois, chap. XIX. Ce secours néanmoins devint inutile par celui que le Seigneur apporta aux assiégés, d'une manière prompte et miraculeuse. C'est tout ce qu'on sait de Tharaca : ce que l'*Histoire* profane en raconte n'est qu'un tissu de fables. Strabon l'appelle *Théracon*.

THARÉ, fils de Nachor et père d'Abraham, de Nachor et d'Aram, demeurait à Ur, en Chaldée, et il en sortit avec son fils Abraham pour aller à Haran, ville de Mésopotamie ; il mourut âgé de 205 ans. Les chronologistes, qui ont trouvé de la difficulté à concilier l'année de la naissance d'Abraham (*Gen.* XI, 26) avec l'âge qu'il avait lorsqu'il reçut l'ordre de quitter son pays (*Gen.* XII, 4), n'ont pas distingué les deux missions, clairement exprimées dans les Actes des apôtres (VII, 4) ; *voy.* le *Rationarium temporum* du P. Petau, *pars.* II, *lib.* II, *cap.* 2. Cependant quelques auteurs pensent qu'Abraham est né la 130e année de Tharé, et que lorsque l'Ecriture sainte dit que Tharé engendra ses trois fils à 70 ans (*Gen.* XI, 26), elle marque précisément l'époque où il commença d'avoir des enfants ; et qu'Abraham n'est nommé le premier qu'à raison de sa dignité de patriarche et de son importance dans l'histoire sainte ; de même que Sem est nommé le premier des trois fils de Noé (*Gen.* V, 31), quoiqu'il soit certain d'ailleurs que l'aîné est Japhet. L'Ecriture dit que Tharé adorait des dieux étrangers, lorsqu'il habitait dans la Chaldée (*Josué*, XXIV, 2) ; mais par les instances et l'exemple de son fils Abraham, il renonça à ses superstitions, pour adorer le vrai Dieu. Il est apparent que la religion de Tharé était le sabéisme ou l'adoration des étoiles ; culte très-répandu dans cette contrée de l'Asie. Maimonide en parle fort amplement, et prétend qu'Abraham lui-même fut élevé dans cette doctrine, mais qu'il la combattit par des raisons aussi simples que péremptoires. Le livre de la Sagesse parle aussi de cette ancienne erreur, et regarde ses partisans comme plus excusables que ceux qui adorent les ouvrages des hommes (*Sap.* XIII). Les compilateurs de la nouvelle *Histoire universelle* altérant à leur ordinaire l'histoire sainte, ont confondu Tharé avec Laban, et ont attribué à celui-là les idoles de celui-ci. (*Voy.* le *Journ. hist. et litt.*, 15 février 1781, p. 260.)

THARIN (CLAUDE-MARIE-PAUL), ancien évêque de Strasbourg, né le 24 octobre 1787, montra dès sa jeunesse les sentiments de la plus vive piété. Lorsque le culte eut été rétabli, le jeune Tharin entra au séminaire, où il se distingua par sa bonne conduite et son aptitude pour l'étude. Après qu'il eut reçu les ordres, il se livra à la prédication, et obtint dans la chaire chrétienne des succès dus surtout à une éloquence douce et persuasive qui pénétrait les cœurs, et leur faisait aimer la vertu. A la même époque il publia un ouvrage sur l'*Eloquence de la chaire*, plein d'aperçus neufs et ingénieux. Nommé d'abord vicaire général de Besançon, il fut promu, en 1823, à l'évêché de Strasbourg. Son zèle pour la défense de la religion ne tarda pas à se montrer, et dans plusieurs *Mandements* il vengea l'Eglise des attaques de l'incrédulité. Au mois de janvier 1826, l'évêque de Strasbourg fut désigné par le roi pour être le précepteur du jeune duc de Bordeaux : cette nomination fut l'objet des critiques les plus vives de la part des journaux de l'opposition. Il adhéra à la déclaration par laquelle plus de cinquante archevêques et évêques crurent devoir témoigner publiquement de leur attachement aux

Digitized by Google

libertés de l'Eglise gallicane. Un an s'était à peine écoulé depuis que Mgr Tharin avait été appelé aux fonctions de précepteur du jeune prince, que sa santé, altérée par les travaux auxquels il se livrait, le mit dans la nécessité de solliciter un congé pour faire un voyage en Italie. Le 13 février 1827, il partit pour Nice, et il ne revint à Paris que pour être témoin, en 1830, de la chute du roi Charles X et de sa famille. Mgr Tharin, qui avait donné sa démission d'évêque de Strasbourg, vécut dès lors dans la retraite; il mourut à Paris chez Mgr de Forbin-Janson, son ami, le 14 janvier 1843.

THAULÈRE. *Voy.* TAULÈRE.

THÈCLE (sainte), vierge, et selon la plus commune opinion, martyre, fut un des beaux ornements du siècle des apôtres. Nous n'avons point d'*Actes* authentiques de cette sainte, comme l'a prouvé le P. Stilting (*Acta sanctorum*, tom. VI, sept., p. 547). Saint Jérôme rapporte, d'après Tertullien, qu'un prêtre, nommé *Jean*, fut déposé pour avoir fabriqué de faux *Actes* de saint Paul et de sainte Thècle, et le pape Gélase condamna un livre qui portait ce nom. Basile de Séleucie a publié une *Vie* de cette sainte dans le ve siècle; mais Tillemont prouve qu'il a puisé ses matériaux dans des sources peu sûres. Métaphraste a aussi donné une *Vie* de cette sainte; mais tout ce qu'il en rapporte est bien éloigné d'être authentique. Quoi qu'il en soit, les Pères des premiers siècles en ont fait une mention très-honorable, et l'on ne doit pas refuser de croire en général les miracles qu'ils en rapportent. Les principales circonstances de la vie de cette sainte ont été recueillies des écrits des saints Pères, par Tillemont, tom. II, p. 60. On connaît les beaux vers de saint Grégoire de Nazianze, traduits ainsi en latin :

Quis Theclam necis eripuit flammæque periclo ?
Quis validos ungues vinxit rabiemque ferarum ?
Virginitas. O res omni mirabilis ævo !
Virginitas fulvos potuit sopire leones :
Dente nec impuro generosos Virginis artus
Ausi sunt premere, et rigido discerpere morsu.

— Il ne faut pas la confondre avec sainte THÈCLE, qui souffrit le martyre avec Timothée et Agape, à Gaza, en Palestine, l'an 304.

THEGANUS, chorévêque de Trèves (1), sous Louis le Débonnaire, écrivit l'*Histoire* de ce prince, auprès duquel il avait beaucoup de crédit. Pierre Pithou l'a publiée dans le corps des auteurs de l'*Histoire de France*. On la trouve aussi dans la *Bibliotheca* de Lambecius.

(1) On a beaucoup disputé sur la signification de *chorévêque*, et la place que tenaient dans l'église ceux qui étaient revêtus de ce titre. Il paraît certain que c'était ce que nous appelons aujourd'hui *évêque suffragant* : non pas suffragant ou dépendant d'un métropolitain, et ayant lui-même son diocèse propre, mais suffragant, lieutenant ou coopérateur d'un autre évêque, dont il remplissait les fonctions, surtout dans les campagnes et endroits éloignés de la ville épiscopale. Quelques-uns confondent les chorévêques avec les évêques régionnaires; mais il paraît que ceux-ci n'étaient attachés à aucun diocèse, ni dépendants d'aucun évêque principal; que c'étaient des missionnaires et ouvriers évangéliques, ayant le caractère épiscopal, et la juridiction selon l'exigence des lieux et des circonstances.

THEGLATH-PHALASAR, roi des Assyriens, succéda à Phul, l'an 747 avant Jésus-Christ. Achaz, roi des Juifs, se voyant assiégé dans Jérusalem par Razin, roi de Syrie, et Phacée, roi d'Israël, envoya tout l'or et tout l'argent qui se trouva dans le trésor du temple, à Théglath-Phalasar, pour l'engager à venir à son secours. Le monarque assyrien marcha aussitôt contre Razin, le tua, ruina Damas; mais il n'épargna pas davantage le roi des Juifs. Il ravagea son pays, et l'obligea de lui payer annuellement un tribut considérable. Theglath-Phalasar prit aussi la plupart des villes de Galilée, et emmena en captivité les tribus de Nephtali, de Gad, de Ruben, et la demi-tribu de Manassé. Il mourut à Ninive, l'an 728 avant Jésus-Christ, après un règne de vingt ans. Salmanasar, son fils, lui succéda (*IV Reg.* XVI.)

THÉMINES (ALEXANDRE-FRANÇOIS-AMÉDÉE-ANNE-LOUIS-JOSEPH DE LAUZIÈRES DE), évêque de Blois, avant la révolution, était né à Montpellier le 13 janvier 1752, et fut d'abord aumônier de Louis XVI, qui l'éleva à la dignité épiscopale, à l'âge de 34 ans. Appelé, en 1790, avec les autres prélats de l'Église de France, à prêter serment à la constitution civile du clergé, l'abbé de Thémines refusa ce serment, émigra depuis en Savoie, en Espagne et en Angleterre. En 1802, il signa la protestation des évêques réfugiés contre le concordat, et refusa sa démission, que le souverain pontife lui avait demandée par un bref. Un livre, publié à Londres à cette époque sur le *gouvernement de fait*, lui fut attribué, non sans quelque raison. Ce qu'il y a de sûr du moins, c'est que toutes les tentatives des évêques orthodoxes pour le ramener à d'autres sentiments demeurèrent infructueuses. Il refusa également de rentrer en France en 1814, et mourut à Bruxelles, le 3 novembre 1829. On a de Thémines : *Projet de lettre commune de l'Eglise gallicane aux fidèles dispersés*. Après un avertissement de quatre pages, on trouve cette lettre sous le titre suivant : *Lettre apostolique des évêques de l'Eglise gallicane*. L'évêque de Blois ayant demandé aux autres évêques de France qui étaient alors à Londres, au nombre de quatorze, la permission de publier sous leur nom cette lettre apostolique, ils ne voulurent pas y consentir. Alors l'évêque la fit imprimer sous ce double titre, dont l'un est contraire à l'autre : *Projet de lettre commune*, etc.; *Lettre apostolique*, etc. Le livre en faveur du *gouvernement de fait*, dont il a été question plus haut, consiste en cinq lettres adressées à Bonaparte, à M. de Talleyrand, au pape, au président du concile de 1811, enfin au clergé et aux fidèles de Blois. Dans la lettre à Bonaparte, datée de Londres, 14 juin 1811, l'abbé de Thémines proteste contre le concordat de 1801, et revendique ses droits d'administrateur de la métropole de Blois.

Digitized by Google

THEMISTIUS, fameux philosophe, était originaire de Paphlagonie. Son père, philosophe lui-même, l'envoya de bonne heure dans un petit pays, auprès du Pont-Euxin, où il étudia l'éloquence sous un habile maître. Il y fit de si grands progrès, qu'on lui donna le surnom de *beau parleur*. Il alla à Constantinople, où il enseigna la philosophie avec beaucoup d'applaudissements. Constance le fit sénateur de cette ville, et quatre ans après, il lui érigea une statue. Themistius se rendit à Rome en 376; mais comme cette ville n'était plus que la seconde de l'empire, par une vanité ridicule, mais si ordinaire aux philosophes, il ne voulut point y demeurer, quelques offres qu'on lui fît. Théodose le Grand le fit préfet de Constantinople, l'an 384. Il était païen, mais sans fanatisme, et il fut lié avec saint Grégoire de Nazianze. On ignore les autres circonstances de sa vie, ainsi que l'année de sa mort. Dès sa jeunesse il composa des Notes sur la *Philosophie de Platon et d'Aristote*, et cet ouvrage fut fort goûté. Ce qu'il avait fait sur Aristote parut à Venise, 1570 et 1587, in-fol.; et Stobée cite un passage de son livre sur l'*immortalité de l'âme*. Il nous reste encore de lui 33 *Discours* grecs, qui sont pleins de dignité et de force. Il ose remontrer, dans un de ses Discours à l'empereur Valens, prince qui, étant arien, persécutait les orthodoxes, qu'il ne fallait pas s'étonner de la diversité des sentiments parmi les chrétiens, puisqu'elle n'était rien en comparaison de cette multitude d'opinions qui régnaient chez les Grecs, c'est-à-dire chez les païens. Il y a un raisonnement plus simple : c'était de se tenir, suivant l'expression d'un autre païen (Ammien-Marcellin), à la doctrine de la *grande Eglise*. Dans ses autres Discours, Themistius prodigue moins l'encens aux princes de son temps, que les autres déclamateurs; il leur donne souvent des leçons de sagesse. Nous avons deux éditions de ses *Discours*, l'une par le P. Petau, et l'autre par le P. Hardouin : celle-ci parut en grec et en latin au Louvre, en 1684, in-folio. Le célèbre abbé Mai, conservateur de la Bibliothèque ambrosienne de Milan, a publié, en 1816, une édition *De Themistii Plauti et Isæi opera*, un seul volume. Dans la même année il donna au public un *Discours* inédit du même auteur.

THEODAS et THEUDAS : ce sont les noms de deux imposteurs qui voulurent chacun se faire passer pour le Messie. L'un fut pris par Saturnin, gouverneur de Syrie sous l'empereur Auguste; et l'autre, par Cuspius Fadus, préposé au même gouvernement sous Claude. Il est parlé du premier au chapitre 5e des Actes des apôtres.

THEODORA, dame romaine, moins célèbre par sa beauté que par sa lubricité et par ses crimes. Elle était si puissante à Rome, vers l'an 908, qu'elle occupait le château Saint-Ange, et avait sur l'élection des papes une influence funeste. Sa fille Marosie se fit une célébr té de même genre. Scandale affligeant, mais passager, qui ne déroge point à l'honneur de la chaire pontificale, et n'offre qu'un léger nuage dans une longue succession de lumières et de vertus. *Voy.* ALEXANDRE VI, JEAN XII, VIGILE.

THEODORE DE MOPSUESTE, né vers l'an 350, à Antioche, de parents qui tenaient un rang distingué dans la Syrie, embrassa la vie monastique; mais il rentra dans le monde pour se marier. Saint Chrysostome, qui l'aimait tendrement, lui adressa deux *Exhortations*, pour le ramener à son devoir, et il eut la consolation d'y réussir. (Ces *Exhortations* se trouvent dans le premier volume de ses *Œuvres*, édition des bénédictins.) Théodore, élevé sur le siége de Mopsueste, ville de Cilicie, en 381, ne tarda pas à donner dans l'erreur. Il mourut l'an 428. On peut le regarder comme le premier auteur de l'hérésie qui distingua deux personnes en Jésus-Christ. Quand on étudie ses ouvrages, on voit qu'il avait dans l'esprit le principe qu'ont eu depuis les sociniens, « qu'il faut déférer tout au tribunal de la « raison, et n'admettre que ce qu'elle ap« prouve. » Principe qui détruit par la base l'édifice de la foi, et a produit toutes les sectes qui ont désolé l'Eglise. Théodore avait écrit contre saint Jérôme, pour défendre l'hérésie de Pélage. Le fameux Julien d'Eclane, un des sectateurs de cet hérésiarque, ayant été chassé de son siége, se réfugia chez lui, et augmenta le nombre de ses disciples. Théodore cacha longtemps sa doctrine; mais lorsque le nestorianisme éclata, elle était déjà répandue dans bien des esprits. Les nestoriens se servirent, en 531, après la tenue du concile d'Ephèse, des ouvrages de cet hérétique pour appuyer leurs erreurs. Dans le 5e concile général, tenu en 553, la personne et les ouvrages de Théodore de Mopsueste furent anathématisés; mais on jugea plus favorablement d'Ibas et de Théodoret, dont les personnes furent épargnées, quoique quelques-uns de leurs écrits ne parussent pas exempts des erreurs que Théodore avait défendues. (*Voy.* IBAS, VIGILE et PÉLAGE, papes.) Ses principaux ouvrages sont : un *Commentaire sur les Psaumes*, dans la *Chaîne* du P. Corder; un *Commentaire*, en manuscrit, sur les 12 *Petits Prophètes*. Ce commentaire prouve que l'auteur était un déiste. Plusieurs fragments dans la *Bibliothèque* de Photius. On trouve sa confession de foi dans les Dissertations du P. Garnier sur Marius Mercator.

THEODORE-STUDITE (saint), fut ainsi nommé parce qu'il fut abbé du monastère de Stude, fondé par Studius, consul romain, dans un des faubourgs de Constantinople. Il vit le jour en 759, et embrassa la vie monastique à l'âge de 22 ans. La liberté avec laquelle il blâma l'empereur Constantin, fils de Léon IV, qui avait répudié l'impératrice Marie pour épouser Théodore, et le refus qu'il fit sous Léon l'Arménien, Michel le Bègue et les autres empereurs iconoclastes, d'anathématiser les images, lui attirèrent de violentes persécutions. Il répondit à Léon l'Arménien, qui le pressait d'embrasser ses

Digitized by Google

erreurs : « Vous êtes chargé de l'Etat et de « l'armée, prenez-en soin, et laissez les af- « faires de l'Eglise aux pasteurs et aux théo- « logiens. » C'était malheureusement la manie des empereurs grecs du moyen âge, de se mêler toujours des affaires de l'Eglise, pour les brouiller et en faire le jouet de leur caprice : exemple trop imité par quelques princes du XVIIIe siècle. « Rien de plus fu- « neste à un Etat, et rien en même temps « de plus absurde, dit le comte d'Albon, que « d'enlever les droits à tous pour en com- « poser les droits d'un seul. » A la mort de Léon, Théodore obtint sa liberté après 7 ans d'exil. Cet abbé plein de zèle finit sa carrière le 11 novembre 826, à 67 ans, dans l'île de Chalcide, petite île de la Propontide, vis-à-vis de Constantinople. Il nous reste de lui : deux *Testaments ;* le second a été traduit par le P. Sirmond, et se trouve parmi ses *OEuvres ;* les *Stéliteutiques*, contre les iconoclastes ; deux livres de *Lettres ;* 123 *Epigrammes* en vers iambes ; un *Discours sur l'adoration de la croix*, publié par Gretser ; les grandes et petites *Catéchèses :* ce sont des instructions qu'il faisait à ses moines. Baronius lui attribue huit *Odes* sur les saintes images ; mais elles sont d'un écrivain postérieur. Livinéius a publié une version de la plus grande partie des ouvrages de saint Théodore, Anvers, 1602 ; mais elle n'est pas estimée. Personne n'a écrit avec plus de solidité sur la question des images que ce saint ; son style est clair, concis et élégant. Ceux qui désirent connaître la discipline et les mœurs de l'Eglise grecque dans les VIIIe et IXe siècles, liront ces ouvrages avec plaisir. La *Vie* authentique de saint Théodore, par un anonyme, a été publiée avec une partie de ses *OEuvres*, Paris, 1696 ; Venise, 1728 ; mais l'éditeur l'attribue mal à propos à Michel, moine.

THEODORE, *le Lecteur*, ainsi appelé parce qu'il était lecteur de la grande église de Constantinople, avait composé une *Histoire de l'Eglise*, depuis la vingtième année du règne de Constantin le Grand jusqu'à l'empire de Julien. Cet ouvrage était divisé en 2 livres. Il l'avait tiré des Histoires de Socrate, de Sozomène et de Théodoret. Il est en manuscrit dans quelques bibliothèques. Théodore avait encore composé une autre *Histoire ecclésiastique*, depuis la fin du règne de Théodose le Jeune, jusqu'à Justin l'Ancien. Nous n'avons que des extraits de cet ouvrage. Henri de Valois nous a donné tout ce qu'il a pu ramasser de Théodore dans Suidas, Théophane et Jean Damascène. L'histoire de Théodore fut imprimée en grec par Robert Estienne, Paris, 1554, in-fol. Elle parut en grec et en latin, Genève, 1612 ; Paris, 1673, in-fol., avec les notes de Valois ; trad. en français par Cousin, dans son Histoire de l'Eglise.

THÉODORE, élevé sur le siége de Pharan, vers l'an 626, fut le premier auteur du monothélisme. Ses écrits furent condamnés au concile de Latran, l'an 649, et cette sentence fut confirmée par le 6e concile général, l'an 680. *Voy.* SERGIUS, patriarche.

THEODORE Ier, né à Jérusalem, succéda au pape Jean IV, le 24 novembre 642. Il condamna Pyrrhus et Paul, patriarches de Constantinople, qui étaient monothélites, et mourut saintement le 13 mai 649. Sa douceur, sa charité et ses vertus laissèrent des regrets très-vifs. C'est le premier pape qu'on ait appelé *souverain pontife*, et le dernier que les évêques aient appelé *frère*. L'éclat du premier siége et l'impression de l'autorité pontificale, devenant plus nécessaires à mesure qu'on s'éloignait des premiers siècles de l'Eglise, où le dogme et la discipline, plus près de leur source, se maintenaient, pour ainsi dire, par eux-mêmes ; d'un autre côté, l'Europe commençant à se partager en divers états, demandait un centre d'unité assez imposant pour prévaloir sur les divisions nationales. Du reste, le nom n'ajouta rien à son autorité réelle, qu'avant lui les papes avaient exercée avec la même étendue et la même vigueur. *Voy.* INNOCENT, GRÉGOIRE, LÉON, etc

THEODORE II, pape après Romain, en 898, mourut 20 jours après son élection. Il fit reporter solennellement dans la sépulture des papes le corps de Formose, qui avait été jeté dans le Tibre par ordre d'Etienne VI.

THEODORE DE CANTORBÉRY (saint), moine de Tarse en Cilicie, étant à Rome l'an 668, fut envoyé par le pape Vitalien, en Angleterre, pour remplir le siége épiscopal de l'église de Cantorbéry. Il fut le premier archevêque de cette église qui exerça la primatie sur toute l'église britannique. On trouve dans Guillaume de Malmesbury, et dans les conciles d'Angleterre, par Wilkins, les lettres du pape Vitalien, qui lui confèrent ce pouvoir. Il rétablit dans ce royaume *la foi* et la discipline ecclésiastique. Ce *qui nous* reste de son *Pénitentiel* et de ses autres ouvrages a été recueilli par Jacques Petit, et imprimé à Paris en 1677, en 2 vol. in-8°, avec de savantes notes. Dom Luc d'Achéry a publié (t. IX, Spicilége) 120 articles de ce Pénitentiel. On le trouve aussi dans le tome VIe des Conciles, du P. Labbe. L'édition qu'en a donnée Jacques Petit renferme un grand nombre d'interpolations, des canons tirés d'autres Pénitentiels d'Occident, et dans lesquels Théodore lui-même est cité : on y voit aussi des décisions qui ont été ajoutées à l'ouvrage de Théodore, d'après les Décrétales des Grecs modernes, qui doivent avoir peu de poids, et qui sont contradictoires aux canons des conciles qu'il a tenus en Angleterre. Théodore mourut en 690, à 88 ans, après avoir fondé des écoles pour instruire ses ouailles.

THEODORE. *Voy.* BALSAMON.

THEODORET (saint), prêtre d'Antioche, se signala par son zèle et son courage, confondit les blasphèmes du comte Julien, et fut cruellement mis à mort par ordre de ce tyran, oncle de Julien l'Apostat, l'an 362.

THEODORET, né à Antioche vers l'an 393, fut élevé dans la connaissance des langues. Il se retira, étant encore fort jeune, dans un monastère voisin d'Apamée, où il fut formé à la vertu, élevé au sacerdoce,

Digitized by Google

puis, malgré lui, à l'évêché de Cyr, dans la Palestine, vers l'an 423. Il fit paraître dans sa maison, à sa table, dans ses habits et dans ses meubles, beaucoup de modestie ; mais il était magnifique à l'égard de la ville de Cyr. Il y fit bâtir deux grands ponts, des bains publics, des fontaines et des aqueducs, sans perdre de vue le soulagement des pauvres et la splendeur des églises. Il travailla avec tant de zèle et de succès dans son diocèse, composé de 800 paroisses, dont un grand nombre étaient infectées de diverses hérésies, qu'il eut le bonheur de rendre orthodoxes tous ses diocésains. Son zèle ne se borna point à son église : il alla prêcher à Antioche et dans les villes voisines, où il fit admirer son éloquence et son savoir, et où il convertit des milliers d'hérétiques et de pécheurs. La gloire de ce grand homme fut néanmoins obscurcie pendant quelque temps, par l'attachement qu'il eut pour Jean d'Antioche et pour Nestorius, en faveur duquel il écrivit contre les douze anathèmes de saint Cyrille d'Alexandrie ; mais il effaça cette tache, en se réconciliant avec ce prélat et en anathématisant l'hérésiarque. Le malheur qu'il avait eu de la favoriser était bien excusable : séduit par l'extérieur mortifié des nestoriens, il s'aveuglait sur le fond de leur doctrine, jusqu'à croire que le concile d'Ephèse et saint Cyrille enseignaient l'unité de nature en Jésus-Christ ; mais, dès qu'il eut ouvert les yeux, il s'éleva avec force contre ces hypocrites. Il combattit les eutychiens, résista aux menaces de l'empereur Théodose II, et se vit tranquillement déposer dans le faux synode d'Ephèse. Sa vertu triompha en 451, dans le concile général de Chalcédoine, où ses lumières et sa sagesse brillèrent également. Il fut rétabli sur son siége, et il termina saintement sa carrière quelques années après ; il la finit comme il l'avait commencée, dans la paix et dans la communion de l'Eglise, vers l'an 458. Ses écrits, en très-grand nombre, sont : une *Histoire ecclésiastique*, qui renferme des choses importantes, et qu'on ne trouve pas ailleurs, et plusieurs pièces originales. Elle commence où Eusèbe a fini la sienne, c'est-à-dire à l'an 324 de Jésus-Christ, et finit à l'an 429. Les savants y remarquent des fautes de chronologie. Un *Commentaire*, par demandes et par réponses, sur les huit premiers livres de la Bible ; un *Commentaire* sur tous les psaumes ; l'*Explication du Cantique des cantiques ;* des *Commentaires* sur Jérémie, sur Ezéchiel, sur Daniel, sur les 12 petits prophètes et sur les Epîtres de saint Paul. Ce ne sont que des compilations ; mais elles sont faites avec choix. L'auteur se compare aux femmes des Juifs, qui, n'ayant point d'or ni de pierreries à donner à Dieu pour la construction du tabernacle, ramassaient les poils, les laines et les liens que les autres avaient donnés, les filaient et les unissaient ensemble. Cinq livres des *Fables des hérétiques*, C'est une histoire des anciennes hérésies. Il s'élève fortement, dans le 4e livre, contre Nestorius dont il avait pris le parti avec chaleur. *Dix Sermons sur la Providence*. C'est un des meilleurs ouvrages de l'antiquité sur cette matière. *Douze Discours sur la guérison des fausses opinions des païens*. On y trouve des choses très-curieuses sur la théologie des païens, sur l'impiété de leurs philosophes et sur les vices par lesquels ils décréditaient leur doctrine. *Histoire religieuse* ou *Philothée*. C'est la vie de 30 solitaires qui vivaient de son temps. 147 *Lettres* recueillies dans l'édition du P. Sirmond ; *Eranistes* ou Polymorphe. Ce sont trois dialogues contre les eutychiens. Des fragments du *Pentalogue*, dans lequel il ne garda pas les règles de la modération envers saint Cyrille. On trouve dans ses écrits du choix dans les pensées, de la noblesse dans les expressions, de l'élégance et de la netteté dans le style, de la suite et de la force dans les raisonnements. Le seul reproche que Photius lui fait, c'est d'employer souvent des métaphores trop hardies. La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle du P. Sirmond, en grec et en latin, 1642, 4 vol. in-fol., auxquels le P. Garnier, jésuite, en a ajouté, en 1684, un 5e, qui contient divers autres traités aussi de Théodoret, avec de longues dissertations sur le nestorianisme. Le P. Garnier s'y déclare fortement contre Théodoret ; mais le P. Sirmond prend la défense de l'évêque de Cyr, de même que Tillemont, tom. XV, pag. 253, le P. Alexandre, le P. Graveson, etc. Le 5e concile général, en condamnant ses ouvrages contre saint Cyrille, ne toucha point à sa personne, reconnue pour orthodoxe par le concile de Chalcédoine, les papes saint Léon et saint Grégoire. *Voy.* IBAS et VIGILE.

THÉODOSE LE GRAND (FLAVIUS-THEODOSIUS-MAGNUS), empereur, était né en 346, à Canca, ville de la Galice en Espagne. Son père était le fameux comte Théodose, qui avait fait de si grands exploits sous Valentinien Ier et qui fut décapité à Carthage, en 373, par ordre de Valens, prince crédule et barbare, auquel un magicien avait dit que le nom de son successeur commençait par *Théod*. Ce grand homme avait illustré le nom de *Théodose*. Son fils se retira dans sa patrie pour pleurer son père ; mais Gratien connaissant son mérite, l'appela à la cour, et l'associa à l'empire en 379. Il lui donna en partage la Thrace et toutes les provinces que Valentinien avait possédées dans l'Orient. Peu de jours après son élection, Théodose marcha vers la Thrace, et ayant formé un corps de troupes, il tomba sur le camp des Goths, leur enleva leurs femmes et leurs enfants, avec 4000 chariots qui servaient pour les conduire. Les barbares furent effrayés par cette défaite. Les Alains et d'autres Goths qui ravageaient les provinces voisines, lui envoyèrent faire des propositions de paix et acceptèrent toutes les conditions qu'on leur imposa. L'année d'après (380), Théodose, malade à Thessalonique, se fit baptiser par Ascole, évêque de cette ville. Pour consacrer son entrée dans le christianisme, il proscrivit l'arianisme, et voulut

Digitized by Google

qu'on adorât dans tout son empire le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, comme un seul Dieu en trois personnes. A cette loi contre l'erreur, il en joignit d'autres pour le maintien de la police. L'une défendait aux juges de connaître d'aucune action criminelle durant les 40 jours du carême, ce temps étant consacré chez les chrétiens à des sentiments et des œuvres peu assortis à la sévérité des lois pénales, et à l'appareil de leur exécution. Un autre ordonnait des peines contre les femmes qui contractaient de secondes noces pendant le deuil de leur premier mari, qui était de dix mois : non-seulement pour maintenir les égards dus à l'union conjugale, mais encore pour réprimer les crimes que produit souvent le désir d'un nouveau mariage. Par une autre loi, il ordonna qu'on délivrât à Pâques tous les prisonniers dont le délit était susceptible de grâce. Ce fut en portant cette ordonnance qu'il dit ces paroles mémorables : *Plût à Dieu qu'il fût en mon pouvoir de ressusciter les morts !* Il couronna tous ces règlements salutaires par des édits sévères contre les délateurs convaincus de mensonge. « Quand on compare, dit un ju-« risconsulte, les lois de Solon, de Lycurgue, « de tous les législateurs si vantés de la « Grèce, avec celles de Théodose, on croit « entendre des enfants bégayer quelques « sottises, en attendant qu'un homme fait « vienne leur apprendre à parler et à dire « des choses raisonnables. » Athalaric, roi des Goths, se réfugia vers ce temps-là auprès de Théodose, qui le traita en roi, et lui fit après sa mort des funérailles magnifiques. Cette générosité n'empêcha pas que plusieurs barbares ne fissent des irruptions dans la Thrace. Théodose marche contre eux, leur livre bataille au mois d'août 381, les défait et les force à repasser le Danube. Son nom pénétra dans les pays étrangers. Sapor III, roi de Perse, lui envoya des ambassadeurs pour lui demander à faire alliance ensemble. Ces deux princes firent un traité de paix qui dura longtemps. L'an 385 fut remarquable par une conjuration formée contre Théodose. Il défendit de citer en justice ceux qui, sans en être complices, en avaient été instruits et ne l'avaient pas découverte. Il laissa condamner les conjurés, et leur envoya leur grâce lorsqu'on les conduisait au supplice. Ils furent redevables de la vie à sainte Flaccille, sa femme. La clémence de Théodose se démentit dans une autre occasion. Il y eut, en 390, une sédition à Thessalonique, capitale de la Macédoine. Bothéric, gouverneur de l'Illyrie, avait fait mettre en prison un cocher accusé du crime infâme de pédérastie. Lorsqu'on donna dans cette ville des spectacles en réjouissance des victoires de Théodose, le peuple demanda qu'on mît ce cocher en liberté; et, sur le refus du gouverneur, on prit les armes, et l'on tua plusieurs officiers de la garnison. Bothéric vint en personne pour apaiser ce tumulte; mais il fut lui-même massacré. Théodose, persuadé qu'un peuple qui se révoltait en faveur d'un crime infâme et contre nature était foncièrement corrompu, fit passer sept mille habitants au fil de l'épée. On peut voir dans l'article de saint Ambroise comment cet illustre prélat lui fit expier cette faute, et avec quelle docilité Théodose se soumit à la pénitence que son pasteur lui imposa : exemple bien propre à confondre les princes qui, n'ayant ni sa puissance ni ses précieuses qualités, s'élèvent avec la morgue du pouvoir armé contre les leçons saintes des pasteurs. Cependant Maxime, qui avait tué Gratien et qui s'était fait déclarer empereur, pressait le jeune Valentinien. Théodose fit la guerre à ce tyran, le défit en deux batailles, dans la Hongrie et en Italie; et l'ayant poursuivi jusqu'à Aquilée, il contraignit les soldats de le lui remettre. On l'amena dans le camp de Théodose, qui voulait lui pardonner; mais les soldats, le jugeant indigne de sa clémence, le tuèrent hors de sa tente et lui coupèrent la tête. C'est ainsi que finit cette guerre, deux ans avant la cruelle scène de Thessalonique, et que Théodose, ayant pacifié l'Occident pour Valentinien, s'assura la possession de l'Orient pour lui et pour ses enfants. L'année suivante, 389, il vint à Rome pour y recevoir les honneurs du triomphe, et y fit abattre les restes de l'idolâtrie. De retour à Constantinople, il défit une troupe de barbares qui pillaient la Macédoine et la Thrace. Arbogaste, Gaulois d'origine, dépouilla l'empereur Valentinien de son autorité et lui donna la mort. Pour éviter la peine due à son crime, il choisit Eugène, homme de la lie du peuple, qui avait enseigné la grammaire, et le fit déclarer empereur, à condition qu'il permettrait l'idolâtrie. Théodose se prépara à lui faire la guerre, et après avoir été battu, il défit l'usurpateur, le 6 septembre, à Aquilée, l'an 394. Eugène eut la tête tranchée, et Arbogaste se tua *lui*-même. On faisait de grands préparatifs à Constantinople pour recevoir Théodose en triomphe. Il tomba malade à Milan, et il y mourut d'hydropisie, le 17 janvier 395. Il était âgé de 49 ans, et en avait régné 16. Son corps fut porté à Constantinople, où Arcadius son fils le fit mettre dans le mausolée de Constantin. Théodose doit être mis au nombre des rois qui font honneur à l'humanité. S'il eut des passions violentes, il les réprima par de violents efforts. La colère et la vengeance furent ses premiers mouvements, mais la réflexion le ramenait à la douceur. On connaît cette loi si digne d'un prince chrétien, portée en 393, au sujet de ceux qui attaquent la réputation de leur monarque. « Si quelqu'un, dit-il, s'échappe « jusqu'à diffamer notre nom, notre gouver-« nement et notre conduite, nous ne vou-« lons point qu'il soit sujet à la peine ordi-« naire portée par les lois, ou que nos offi-« ciers lui fassent souffrir aucun traitement « rigoureux. Car, si c'est par légèreté qu'il « ait mal parlé de nous, il faut le mépriser; « si c'est par une aveugle folie, il est digne « de compassion; et si c'est par malice, il « faut lui pardonner. » Aurélius Victor, en le comparant à Trajan, l'idole et la merveille

Digitized by Google

des Romains, remarque qu'il en eut toutes les bonnes qualités, sans en avoir les défauts; qu'il était comme lui grand et bien fait, les mêmes traits de visage, le même air de majesté, les yeux tout à la fois doux et vifs, l'humeur gaie, l'esprit affable et populaire, plein de bonté pour tout le monde, et accueillant particulièrement les savants, pourvu qu'ils ne fussent point satiriques; enfin, d'une valeur invincible, d'une ardeur infatigable et d'une vigilance à l'abri de toute surprise. Mais il eut en aversion les vices de Trajan, poursuit le même auteur, spécialement l'amour du vin et des choses honteuses. Il porta la pudeur jusqu'à exclure des festins, par une loi formelle, les personnes immodestes, ou seulement trop parées. Il étendit la tempérance jusqu'aux passions subtiles de l'esprit, telles que la vaine gloire et l'ambition; ne faisant la guerre, tout habile qu'il y était, que quand il s'y trouvait forcé; blâmant en toute rencontre Sylla, Marius, et tous ces génies audacieux, auxquels il voulait s'imposer une sorte de nécessité de ne jamais ressembler. Tel Théodose avait été à l'égard de ses amis, dans l'état de simple particulier, tel il fut envers tout le monde, après être monté sur le trône. « Sa « règle était d'en agir avec ses sujets comme « il avait autrefois souhaité d'être traité lui-« même par l'empereur. » Il n'avait rien de la fierté qu'inspire le sceptre. Jamais le peuple ne fut moins chargé d'impôts que sous son règne. Il appelait une heure perdue, celle où il n'avait pu faire du bien, et ce n'était pas dans sa bouche le langage de l'ostentation et de la vanité. Les libéralités qu'il fit aux habitants de Constantinople, y attirèrent un si grand nombre de citoyens, qu'on délibéra, sur la fin de son règne, si l'on ne ferait point une seconde enceinte, quoique, dix ans auparavant, les maisons n'occupassent qu'une très-petite partie de la ville, le reste n'étant que des jardins ou des terres labourables. C'est le dernier prince qui ait possédé l'empire romain en entier. Il laissa deux fils, Arcadius, et Honorius. Arcadius fut empereur d'Orient, et Honorius d'Occident. Nous avons son *Histoire* très-bien écrite par Fléchier, Paris, 1681 et 1749, in-8°. *Voy.* aussi son *Panégyrique* par saint Paulin et son Oraison funèbre par saint Ambroise. Le siècle des grands princes est presque toujours celui des grands hommes : on cite, sous le règne de Théodose, saint Ambroise, saint Astère, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome, saint Grégoire de Nysse, saint Cyrille, saint Epiphane; et parmi les écrivains profanes, on compte Ausone, Claudien, Pappus, Prudence, Symmaque, Rufus-Festus Avienus, Themistius, Végèce, Aurélius Victor, Macrobe, etc.

THÉODOTE, *le Valentinien*, n'est connu que par ses *Eglogues*, que le P. Combefis nous a données sur un manuscrit dans la Bibliothèque des Pères. Ces églogues ne contiennent qu'une application de l'Ecriture au système de Valentin. Théodote prétend y prouver les différents points de la doctrine de Valentin par quelques passages de l'Ecriture. Cet ouvrage a été commenté par le P. Combefis, et se trouve aussi dans la bibliothèque grecque de Fabricius.

THÉODOTE de Byzance, surnommé *le Corroyeur*, du nom de sa profession. Pendant la persécution qui s'éleva sous Marc-Aurèle, Théodote fut arrêté avec beaucoup de chrétiens qui confessèrent Jésus-Christ, et remportèrent la couronne du martyre. Ce misérable renonça à son Dieu; les fidèles lui firent tous les reproches que méritait son crime; et, pour s'excuser, il voulut prouver que Jésus-Christ n'était qu'un homme. Sa doctrine souleva tout le monde, et Théodote fut excommunié par le pape Victor. Il trouva cependant des disciples, qu'on nomma *théodotiens*. Ils prétendaient que la doctrine de leur maître avait été enseignée par les apôtres jusqu'au pontificat de Zéphirin, qui avait corrompu la doctrine de l'Eglise, en faisant un dogme de la divinité de Jésus-Christ. On voit, par cette vaine et absurde prétention, que toutes les hérésies se ressemblent; que les anciens sectaires, comme les modernes, ont imaginé des époques de corruption du dogme, pour s'élever contre la croyance de l'Eglise universelle. — Il ne faut pas le confondre avec un autre THÉODOTE, changeur de profession, dont parle Tertullien. Ce Théodote disait aussi que Jésus-Christ était un pur homme, inférieur à Melchisédech, parce qu'il est dit de lui : *Tu es prêtre selon l'ordre de Melchisédech* : que Melchisédech était une vertu céleste, supérieure à Jésus-Christ, parce qu'il n'avait ni père, ni mère, ni généalogie. Ses disciples furent nommés *Melchisédéchiens*. *Voy.* MELCHISÉDECH.

THÉODOTION, natif d'Ephèse, troisième traducteur de l'*Ancien Testament* en grec, fut disciple de Tatien, puis sectateur de Marcion. Il passa ensuite dans la synagogue des Juifs, où il fut reçu à condition qu'il traduirait l'Ancien Testament en grec. Il remplit sa promesse l'an 185, sous le règne de Commode. Il ne nous reste de lui que des fragments de cette version. Elle était plus hardie que celle des Septante et que celle d'Aquila, qui avaient été faites auparavant; et l'auteur s'était permis d'ajouter ou de retrancher des passages entiers.

THEODULE. *Voy.* NIL.

THEODULPHE (saint), souffrit la mort à Césarée en Palestine en 309, sous Maximien Galère. — Il ne faut pas le confondre avec saint THÉODULPHE, abbé de Lobes, puis évêque, dont le corps repose dans la collégiale de Binch; — ni avec saint THÉODULPHE, abbé d'un monastère de Reims; — ni avec saint THÉODULPHE, prêtre, mort sous le règne de Clovis, et dont le corps repose dans l'église des dominicains à Trèves.

THEODULPHE, originaire de la Gaule cisalpine, fut estimé de Charlemagne, à cause de son savoir et de son esprit. Ce prince lui donna l'abbaye de Fleury, puis l'évêché d'Orléans vers l'an 793, et le choisit pour signer son testament en 811. Louis le Débonnaire lui témoigna la même considération

Digitized by Google

que son père avait pour lui. Mais Théodulphe, ayant été accusé d'avoir eu part à la conjuration de Bernard, roi d'Italie, fut mis en prison à Angers. C'est là qu'il composa l'hymne, *Gloria, laus et honor*, dont on chante le commencement au jour des Rameaux. On prétend que l'ayant chantée d'une fenêtre de la prison dans le temps que l'empereur passait, ce prince fut si charmé de cette prière, dont le mérite est pourtant très-médiocre, qu'il lui rendit la liberté. Théodulphe en profita pour écrire différents ouvrages. On a de lui des poésies, un *Traité du baptême*, un autre du *Saint-Esprit*, deux *Capitulaires* adressés à ses curés, qu'on peut regarder comme des monuments de la discipline de son temps. Ce savant prélat mourut en 821. Le P. Sirmond, jésuite, a publié, en 1646, in-8°, une bonne édition de ses *Œuvres*.

THEOGNOSTE D'ALEXANDRIE est cité avec éloge par saint Athanase et par Tite de Bostres; mais il paraît avoir été inconnu à Eusèbe et à saint Jérôme. L'on ne sait pas précisément en quel temps il vivait, quoiqu'il soit certain qu'il a écrit après Origène et avant le concile de Nicée. Son ouvrage des *Hypotyposes* ou *Instructions* subsistait encore du temps de Photius.

THÉOPHANE (saint GEORGES), d'une des plus nobles et des plus riches maisons de Constantinople, fut marié très-jeune, et vécut en continence avec sa femme. Ils embrassèrent ensuite l'état monastique, et se firent un nom respectable par leurs vertus. Théophane, s'étant trouvé, en 787, au VIIe concile général, reçut des Pères de cette assemblée les honneurs les plus distingués. Il y parle avec autant de force que de dignité sur le culte des images. L'empereur Léon l'Arménien n'ayant pu l'engager dans ses erreurs, exerça contre lui de grandes cruautés, et l'exila dans l'île de Samothrace, où il mourut en 818. On a de lui une *Chronographie* qui commence où finit celle de Syncelle, et qui va jusqu'au règne de Michel Curopalate. Elle fut imprimée au Louvre, en 1655, in-fol. en grec et en latin, avec les notes des PP. Goar et Combefis. On y trouve des choses utiles, mais on y rencontre souvent les traces d'un esprit crédule et trop peu critique. — Il y a eu deux autres THÉOPHANE, l'un appelé *Cerameus*, c'est-à-dire *le Potier*, évêque de Tauromine en Sicile, dans le XIe siècle : on a de lui des *Homélies*, imprimées en grec et en latin à Paris, en 1644; et l'autre évêque grec en Russie, mort en 1720, qui prêcha avec succès, et a laissé quelques *écrits*.

THÉOPHILACTE, archevêque d'Acride, métropole de toute la Bulgarie, naquit et fut élevé à Constantinople. Il se distingua par son savoir; mais il n'eut pas le courage de se déclarer contre le schisme et les erreurs des Grecs, comme il paraît par son Commentaire sur le chapitre 3e de saint Jean, où il blâme les Latins de ce qu'ils disent que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Ses principaux ouvrages sont : des *Commentaires* sur les Evangiles et sur les Actes des apôtres, Paris 1631, in-fol., sur les Epîtres de saint Paul, et sur Habacuc, Jonas, Nahum et Osée, Paris, 1636, in-fol. Ces Commentaires ne sont presque que des extraits des écrits de saint Jean Chrysostome. Des *Epîtres* peu intéressantes, dans la Bibliothèque des Pères : *Institutio regia*, au Louvre, 1651, in-4°, réimprimée dans l'*Imperium Orientale* de Banduri, etc. Ce prélat mourut après l'an 1071 : quelques-uns l'ont fait vivre dans le IXe siècle; mais il paraît qu'ils l'ont confondu avec THÉOPHILACTE, que saint Ignace de Constantinople donna pour évêque aux Bulgares, vers l'an 870, et qui travailla avec beaucoup d'ardeur à établir la foi de Jésus-Christ dans son diocèse, où il y avait encore un grand nombre de païens.

THEOPHILACTE SIMOCATTA. *Voy.* THÉOPHYLACTE.

THÉOPHILE est celui à qui saint Luc adresse les *Actes des Apôtres*, comme on le voit par les premières paroles de cet écrit, précieux à tous égards : *Primum quidem sermonem feci de omnibus, ô Theophile! quæ cœpit Jesus facere et docere.* Il parle au même dès le commencement de son Evangile : *Visum est et mihi, assecuto omnia a principio diligenter, ex ordine tibi scribere, optime Theophile.* Quelques auteurs ont cru que ce n'était point un nom propre, mais que saint Luc s'adresse à tout homme de bien qui aime Dieu sincèrement; car *Théophile* signifie *qui aime Dieu*. Mais il y a bien de l'apparence que c'est un nom particulier, sans qu'on puisse rien dire de précis de celui qu'il désigne.

THÉOPHILE (saint), sixième évêque d'Antioche, fut élevé sur ce siége, l'an 168 de Jésus-Christ. Il écrivit contre Marcion et contre Hermogène, et gouverna sagement son église jusque vers l'an 186. Il nous reste de lui 3 *Livres* en grec, adressés à Autolycus, contre les calomniateurs de la religion chrétienne. C'est dans cet ouvrage qu'on trouva, pour la première fois, le mot de *Trinité*, quoique la croyance de ce mystère soit aussi ancienne que l'Eglise. Il a été imprimé en grec et en latin, avec les *Œuvres* de saint Justin, 1642, in-fol. L'auteur s'attache à y montrer la vérité du christianisme et l'absurdité de l'idolâtrie; et il s'appuie sur d'excellentes raisons et d'imposantes autorités. Les personnages les plus célèbres de l'antiquité y sont cités en faveur de la croyance des chrétiens. Fell en a donné une bonne édition, Oxford, 1648; il y a rassemblé les témoignages des saints Pères en faveur de Théophile. On estime encore l'édition qu'en a donnée Jean-Christophe Wolf, Hambourg, 1724. Petau et Scultet ont prétendu trouver dans Théophile des expressions favorables à l'arianisme; mais ils ont été solidement réfutés par Bullus, *Defensio fidei Nicænæ*, par le P. Nourry et par dom Maran.

THÉOPHILE, célèbre patriarche d'Alexandrie, après Timothée, l'an 385, acheva de ruiner les restes de l'idolâtrie en Egypte, en faisant abattre les temples et les idoles des faux dieux. Il pacifia les différends survenus

Digitized by Google

entre Evagre et Flavien, tous deux ordonnés évêques d'Antioche. Mais un zèle inconsidéré contre les *origénistes* l'anima contre saint Jean Chrysostome, croyant que ce saint les favorisait. Il s'oublia jusqu'à le faire déposer dans le concile du Chêne, et refusa de mettre son nom dans les diptyques. Ce prélat mourut en 412, après s'être réconcilié avec l'illustre persécuté. On prétend qu'étant près d'expirer, et faisant attention à la longue pénitence de saint Arsène, il s'écria : « Que vous êtes heureux, Arsène, d'avoir « toujours eu cette heure devant les yeux ! » Il nous reste de lui trois *Lettres pastorales*, dont on ne fait pas beaucoup de cas. On les trouve dans la *Bibliothèque des Pères*.

THEOPHYLACTE, écrivain grec, surnommé *Simocatta*, naquit vers l'an 570, et florissait sous les empereurs Maurice, Phocas et Héraclius. Il était un des plus savants de son siècle, et remplit des places honorables dans l'administration de l'empire. Il composa plusieurs ouvrages dont voici les principaux : *Histoire de l'empereur Maurice*; elle comprend depuis l'an 582 jusqu'en 602, et est un ouvrage très-estimé. On en a fait plusieurs éditions ; et on l'inséra dans la *Byzantine*, Paris, au Louvre, 1647, in-fol. *De risu et vociferatione in festis sanctorum*; un *Dialogue* en grec, sur différents problèmes physiques et leurs solutions ; *Lettres*, au nombre de 85, dont 29 roulent sur des sujets moraux, 28 traitent des travaux de la campagne, et 28 des intrigues des courtisanes. Ces lettres ont été imprimées plusieurs fois, et se trouvent dans un *Recueil* de lettres imprimé à Genève en 1606, sous le nom de Cujas, quoique ce jurisconsulte n'y ait pris aucune part. D'après l'opinion la plus générale, Théophylacte mourut en 640.

THÉRAIZE (Michel), docteur de Sorbonne, de Chauni en Picardie, mourut en 1726, à 58 ans, après avoir été chanoine de Saint-Etienne de Hombourg, diocèse de Metz, puis grand chantre, chanoine et official de Saint-Fursi de Péronne, et curé de la paroisse Saint-Sauveur de la même ville. On a de lui un ouvrage plein de recherches, imprimé en 1690, sous le titre de *Questions sur la messe publique solennelle*. On y trouve une explication littérale et historique des cérémonies de la messe et de ses rubriques, et l'on voit qu'elles servent autant à l'instruction des assistants qu'à la décence et la pompe du culte chrétien. *Voy.* Vert.

THÉRÈSE (sainte), née à Avila dans la Vieille-Castille, le 28 mars 1515, était la cadette de trois filles d'Alphonse Sanchez de Cépède, et de Béatrix d'Ahumade, tous deux aussi illustres par leur piété que par leur noblesse. La lecture de la *Vie des saints*, qu'Alphonse faisait tous les jours dans sa famille, inspira à Thérèse une grande envie de répandre son sang pour Jésus-Christ. Elle s'échappe un jour, avec un de ses frères, pour aller chercher le martyre parmi les Maures. On les ramena, et ces jeunes gens, ne pouvant être martyrs, résolurent de vivre en ermites. Ils dressèrent de petites cellules dans le jardin de leur père, où ils se retiraient souvent pour prier. Thérèse continua de se porter ainsi à la vertu jusqu'à la mort de sa mère, qu'elle perdit à l'âge de 12 ans. Cette époque fut celle de son changement. La lecture des romans la jeta dans la dissipation ; et l'amour d'elle-même et du plaisir aurait bientôt éteint toute sa ferveur, si son père ne l'eût mise en pension dans un couvent d'augustines d'Avila. Elle aperçut le précipice auquel la grâce de Dieu venait de l'arracher, et, pour l'éviter à l'avenir, elle se retira dans le monastère de l'Incarnation, de l'ordre de Mont-Carmel, à Avila même, et y prit l'habit, le 2 novembre 1536, à 21 ans. Ce couvent n'était point à l'abri de quelques irrégularités et de quelques dissipations trop mondaines : Thérèse entreprit de le réformer. Après avoir essuyé une infinité de contradictions, elle eut la consolation de voir le premier monastère de sa réforme fondé dans Avila, en 1562. Le succès de la réformation des religieuses l'engagea à entreprendre celle des religieux. On en vit les premiers fruits en 1568, par la fondation d'un monastère à Dorvello, diocèse d'Avila, où le bienheureux Jean de la Croix fit profession, à la tête des religieux qui embrassèrent la réforme. C'est l'origine des carmes déchaussés. Dieu répandit des bénédictions si abondantes sur la famille de Thérèse, que cette sainte vierge laissa trente monastères réformés, 14 d'hommes et 16 de filles. Après avoir vécu dans le cloître 47 ans, les 27 premiers dans la maison de l'Incarnation, et les 20 autres dans la réforme, elle mourut à Albe, en retournant de Burgos, où elle venait de fonder un nouveau monastère, le 5 octobre 1582, à 67 ans. Son institut fut porté, de son vivant, jusqu'au Mexique, dans les Indes occidentales, et s'étendit en Italie. Il passa ensuite en France, aux Pays-Bas et dans tous les pays de la chrétienté. Grégoire XV la canonisa en 1621. L'ouverture de son tombeau fut faite le 2 octobre 1750, 128 ans et 6 mois depuis sa canonisation. Tendre et affectueuse jusqu'aux larmes les plus abondantes, vive et toute de flamme, sans délire et sans emportement, cette sainte porta l'amour divin au plus haut degré de sensibilité dont soit susceptible le cœur humain. On connaît sa sentence favorite dans ses souffrances, qui étaient comme l'aliment de son amour pour Dieu : *Ou souffrir, Seigneur, ou mourir !* Un orateur lui applique, avec beaucoup de justesse, ces paroles de l'Ecclésiastique : « Elle « a passé comme une flamme et comme l'en« cens qui se consume dans le feu. » (*Quasi ignis effulgens, et thus ardens in igne.*) On a de sainte Thérèse plusieurs ouvrages écrits en espagnol, où l'on admire également la piété, l'énergie des sentiments, la beauté et l'agrément du style. Les principaux sont : un vol. de *Lettres*, publiées avec des notes de D. Juan de Palafox, évêque d'Osma; sa *Vie*, composée par elle-même ; sa *Manière de visiter les monastères des religieux ; Méditations après la communion ;* le *Chemin de la perfection ; Histoire de ses fondations ; Avis à ses*

Digitized by Google

religieuses; Méditations sur le Pater; le *Château de l'âme;* c'est un traité particulier sur l'oraison et sur les communications célestes de l'Esprit saint, qu'elle fit par ordre de Velasquez, depuis évêque d'Osma, enfin archevêque de Compostelle, alors son confesseur; *Pensées sur l'amour de Dieu.* Arnauld d'Andilly a traduit presque tous ces ouvrages en français, 1670, in-4°. Cette traduction se ressent un peu de la vieillesse de son auteur. L'abbé Chanut en a publié une meilleure, 1691. Villefore a donné une *Vie* de sainte Thérèse, 2 vol. in-12, souvent réimprimée. La Monnoye a mis en vers français l'*Action de grâces* que faisait, dit-on, cette sainte après la communion, sous le titre de *Glose de sainte Thérèse.* Glose est une sorte d'ancienne poésie espagnole, ainsi nommée parce qu'elle est comme une explication des vers appelés *texte*, qu'on mettait à la tête de la pièce. La traduction est bien faite, et l'original fait autant d'honneur à l'esprit qu'à la tendre piété de Thérèse; mais il n'y a guère d'apparence que cette grande sainte exprimât, après la communion, son amour envers Dieu d'une manière si recherchée, et surtout en rimes composées par elle-même. Dom La Taste a donné une édition d'une partie des *Lettres* de sainte Thérèse, avec une préface estimée, 1748, in-4°. M. Chappe de Ligny, avocat, en publia, en 1753, un autre vol. in-4°; la traduction publiée par La Taste est de mademoiselle de Maupeou, appelée en religion la mère Thérèse de Saint-Joseph. Ces deux traducteurs ont fidèlement rendu ces *Lettres* en français. On a sa vie par Ribera. Les *Vies* les plus récentes de sainte Thérèse sont : celle qu'on a publiée à Montpellier, sans nom d'auteur, 1827, in-12, et une autre, aussi anonyme, à Lille, chez Lefort, 1827, in-18. Mgr Lambruschini a fait paraître, en 1827, des *Méditations sur les vertus de sainte Thérèse, précédées d'un abrégé de sa Vie*, traduit de l'italien par un catholique anglais, 1 vol. in-18. Voy. l'*Ami de la religion*, t. LIV, p. 193. Enfin l'on a l'*Esprit de sainte Thérèse, recueilli de ses Œuvres et de ses Lettres*, par M. Emery, Lyon, 1775, in-8°; Paris, 1820, in-8°, troisième édition. — Des diverses éditions qui ont été données des œuvres de sainte Thérèse, la meilleure de beaucoup est celle qu'a publiée M. l'abbé Migne, sous ce titre: ŒUVRES TRÈS-COMPLÈTES DE SAINTE THÉRÈSE, *précédées du portrait de la sainte, du fac-simile de son écriture, de sa Vie par Villefore, et de la Bulle de sa canonisation par Grégoire XV; suivies d'un grand nombre de lettres inédites, des Méditations sur ses vertus par le cardinal Lambruschini, de son Eloge par Bossuet et par Fra Louis de Léon, du discours sur le non-quiétisme de la sainte par Villefore; des* ŒUVRES COMPLÈTES DE SAINT PIERRE D'ALCANTARA, DE SAINT JEAN DE LA CROIX ET DU B. JEAN D'AVILA, *formant ainsi un tout bien complet de la plus célèbre école ascétique d'Espagne*, Paris, 1840-45, 4 vol. in-4°. « Nous présentons avec confiance, disent les auteurs de cette édition, « les œuvres de ce génie puissant et doux à « tous ceux qui voudraient contempler le « beau spectacle du talent et de la vertu portés à leur apogée, et admirer une doctrine « tout ensemble pure, onctueuse et sublime. « L'éloge fait de sainte Thérèse convient, à « quelque différence près, à ses illustres confesseurs, coadjuteurs et assesseurs. On « voit, dans leurs œuvres, souffler le même « esprit, la même connaissance des voies de « Dieu, le même désir d'allumer le feu sacré « dans les âmes et d'y asseoir la perfection. « Moitié des lettres dans lesquelles sainte « Thérèse répandait son âme séraphique « étaient restées inédites, ou n'avaient ja- « mais été traduites de l'espagnol. Pas un « mot de saint Pierre d'Alcantara n'avait non « plus vu le jour dans notre langue : nous « sommes donc heureux d'avoir été appelés « par la Providence à remplir une lacune si « préjudiciable à la haute vertu. Une ingé- « nieuse et généreuse piété ne saurait faire « pénétrer dans une maison mondaine un « livre plus propre à faire réfléchir ses habi- « tants, par le contraste de leurs habitudes « plus ou moins charnelles avec les principes « si purs de la vie consommée en Dieu. »

THÉVENIN (NICOLAS), né à La Mouille, théologal et directeur du séminaire de Saint-Claude, devint curé de La Mouille, puis de Saint-Claude, et enfin archiprêtre et official de ce diocèse. Il mourut à Saint-Claude, le 2 juillet 1834, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il avait été exilé pour la foi, en 1792. On a de lui plusieurs écrits imprimés, qu'il publia au commencement de la révolution, pour prévenir les fidèles contre les erreurs de la constitution civile du clergé. Les principaux sont : un *Catéchisme dogmatique sur la Religion et l'Eglise, et Discours d'un prêtre catholique du Mont-Jura*, etc. Thévenin avait publié en outre, avant la révolution française de 1789, un petit écrit fort curieux, intitulé: *Catéchisme curial.*

THIARD ou TYARD DE BISSY (PONTHUS DE), évêque de Châlons, naquit à Bissy, dans le diocèse de Mâcon, en 1521, du lieutenant général du Mâconnais. Les belles-lettres, les mathématiques, la philosophie et la théologie, l'occupèrent tour à tour. Il fut nommé à l'évêché de Châlons par le roi Henri III, en 1578. On a de lui : des *Poésies françaises*, in-4°, Paris, 1573; des *Homélies; Discours philosophiques*, in-4°, et divers autres ouvrages en latin, in-4°. Ronsard dit qu'il fut l'introducteur des *sonnets* en France; mais il ne fut pas celui de la bonne poésie. Ses vers, si applaudis autrefois, sont insupportables aujourd'hui; ils ont cependant le mérite de la délicatesse d'expressions et d'idées dans un siècle où la poésie, qui vit d'images, s'en permettait souvent de malhonnêtes. Ce prélat mourut en 1605, à 84 ans. Il conserva jusqu'à la fin de sa vie la vigueur de son corps et la force de son esprit. Il soutenait, dit-on, cette force par le meilleur vin, qu'il buvait toujours sans eau.

THIARD DE BISSY (HENRI DE), de la même famille que le précédent, devint docteur de

Digitized by Google

la maison et société de Sorbonne, puis évêque de Toul en 1687, ensuite de Meaux en 1704, cardinal en 1715, et enfin commandeur des ordres du roi. On a de lui plusieurs ouvrages en faveur de la constitution *Unigenitus*. Ce cardinal mourut en 1737, à 80 ans, avec une grande réputation de savoir et de piété. Les éloges et les regrets des catholiques honorèrent peut-être moins sa mémoire, suivant la réflexion de saint Jérôme, que la haine et les calomnies des sectaires. Son *Traité théologique sur la constitution* Unigenitus, en 2 vol. in-4°, passe pour un des plus estimés et des plus complets sur cette matière. S'il est vrai, comme on l'a dit, que cet ouvrage soit du P. Germon, il n'en est pas moins certain que le cardinal n'en avait pas besoin, et que son adoption n'est qu'une approbation réfléchie. Le cardinal rend lui-même compte, dans la préface, des mesures qu'il a prises pour constater le mérite du manuscrit qui lui avait été présenté. Ses *Instructions pastorales*, 3 vol. in-4°, montrent un zèle vif pour l'unité de la foi et la soumission aux décrets de l'Eglise.

THIBAULT (saint), ou THIBAUD, prêtre, né à Provins, d'une famille illustre, se sanctifia par les exercices de la vertu et de la mortification. Il mourut, l'an 1066, auprès de Vicence en Italie, où il était allé se cacher pour servir Dieu avec plus de liberté.

THIBAUT (ANNE-ALEXANDRE-MARIE), était curé de Souppes, près de Nemours (Seine-et-Marne), lorsque le clergé de ce pays le députa aux états-généraux de 1789, et il se montra zélé partisan des innovations. Nommé évêque constitutionnel du Cantal, il fut sacré à Paris, le 3 avril 1791, et, après la session, il se retira dans ce département, qui l'élut député à la Convention nationale, au mois de septembre 1792. Dans le procès de Louis XVI, Thibaut vota pour l'appel au peuple et le sursis. Il se réunit au parti de la Gironde, et s'étant vu l'objet des attaques de Carrier, Couthon et Robespierre, il n'osa plus paraître à la tribune. Il dénonça cependant, en juin 1793, la tyrannie du comité central révolutionnaire, sollicita la fixation du traitement des évêques, et, en décembre suivant, parla pour la mise en liberté des comédiens du Théâtre-Français. Il se démit de l'épiscopat en même temps que Gobel (*Voy.* GOBEL), et il n'y voulut plus désormais rentrer, même lorsque ses confrères tentèrent plus tard de rétablir l'église constitutionnelle. Lorsque le parti de la Montagne fut tombé, il plaida vivement la réintégration de Larévellière-Lépaux dans la Convention, prononça un discours plein de force contre Carrier, et fit un grand nombre de rapports et de projets sur les finances, les biens nationaux, etc. Ce fut lui qui, au 1er avril 1795, fit autoriser Pichegru à prendre toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires pour le salut de la Convention, menacée par les terroristes. Elu secrétaire dans ce même mois, il manifesta encore les mêmes opinions en prairial (20 mai 1795), à la suite de la seconde insurrection; mais, le 9 août, il demanda que l'on cessât enfin l'épuration de la Convention. Thibaut, nommé en 1796 au conseil des Cinq-Cents, sortit du Corps législatif, par le sort, en mai 1797, devint régisseur des octrois à Paris, et fut encore député, en 1799, au conseil des Cinq-Cents, par le département de Loir-et-Cher. Après la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799), à laquelle il se montra favorable, il fit partie de la commission intermédiaire du conseil, et fut nommé membre du tribunat. Il y combattit, en 1801, l'établissement des bourses de commerce, s'éleva contre la défaveur qu'on s'efforçait de jeter sur ceux qui trafiquaient des effets publics, et ne vit point dans cette branche d'industrie un agiotage répréhensible. Thibaut se plaignit, à cette occasion, du trop grand crédit que prenait le système des cautionnements, et s'exprima ainsi : « Jadis on vendait « la noblesse, les charges, et jusqu'au droit « d'être les valets de la cour; si ce système « reprenait, bientôt les riches, qui sont par- « tout insolents et souvent ignorants, possé- « deraient seuls les places honorables et lu- « cratives, etc. » Lorsqu'on lut au tribunat, le 30 novembre de la même année, le traité de paix avec la Russie, où l'on remarquait cette expression : *les sujets des deux puissances*, Thibaut réclama contre cette formule, en faisant observer que les Français n'étaient sujets de personne. L'opposition qu'il manifesta contre divers projets de Bonaparte, le fit comprendre dans la première élimination du tribunat en 1802. Thibaut vécut depuis dans la retraite, et mourut en 1812.

THIBOUST (CLAUDE-CHARLES), né à Paris, en 1706 (selon la Biographie universelle de Michaud, en 1701), fut imprimeur du roi et de l'université. Dégoûté du monde, il entra au noviciat des chartreux; et s'il ne fit pas profession dans la règle de saint Bruno, il conserva, toute sa vie, pour cet institut l'attachement le plus tendre. Cette inclination le porta à faire une traduction en prose française des vers latins qu'on lisait dans leur petit cloître de Paris. Ces vers renferment la *Vie* de saint Bruno, peinte par Le Sueur dans 21 tableaux, qui font l'admiration des artistes et des connaisseurs. Thiboust fit deux éditions de son ouvrage. La seconde est in-4°, en 1756, sans gravures. Cet imprimeur travaillait à une traduction d'Horace, lorsqu'il mourut le 27 mai 1757, à Bercy, âgé de 51 ans. On a encore de lui la traduction du poëme *de l'excellence de l'imprimerie*, poëme qu'avait composé son père : il fit paraître cette traduction en 1754, avec le latin à côté.

THIÉBAUD (dom BENOÎT), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, et profès de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, où il avait prononcé ses vœux, le 11 juillet 1700, était un religieux instruit et laborieux. Il avait fait d'immenses recherches sur tout ce qui concerne l'ordre de Saint-Benoît. Le résultat de ce travail fut un ouvrage important, intitulé : *Bibliothèque générale et particulière des auteurs de tous les ordres et congrégations dans lesquels on pratique la règle de saint Benoît, avec l'histoire de leur vie, le*

Digitized by Google

catalogue, la chronologie et les différentes éditions de leurs ouvrages, et à la fin l'état présent de l'ordre de Saint-Benoît, où l'on trouve l'histoire de tous les ordres, congrégations et monastères de l'un et de l'autre sexe qui les composent, 7 vol. in-4°, restés manuscrits, et conservés jusqu'à la révolution dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon. L'auteur employa 20 ans à composer cette collection. Quelques-uns l'ont mal à propos confondue avec la *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît*, Bouillon, 1777, 4 vol. in-4°, et ont prétendu que dom Thiébaud en était l'auteur. Celle-ci est de dom *Jean François*, religieux de la même congrégation. (*Voy.* FRANÇOIS dom Jean, et le *Dict. des anonymes*, n. 502.) Dom Jean François avait connaissance de l'ouvrage de son confrère ; il assure, tom. III, pag. 127 du sien, « qu'il n'a point eu l'avantage de voir ces sept volumes (manuscrits), mais qu'il a eu celui d'avoir et de profiter d'un autre exemplaire de cet ouvrage, apparemment le premier brouillon, en 3 vol. in-4°, d'histoire suivie, et en 1 vol. in-4° de supplément, qui appartenaient à la bibliothèque de Saint-Mathias de Trèves. » Dom Benoît Thiébaud mourut à Saint-Vincent de Besançon, le 5 février 1766.

THIÉBAULT (N.), curé de la paroisse de Sainte-Croix de Metz, et professeur de théologie, avait été supérieur du séminaire de cette ville. Il fut député aux états-généraux de 1789, siégea dans l'Assemblée constituante, et vota avec le côté droit. Lorsque cette assemblée eut terminé ses séances, il émigra avec la majeure partie du clergé resté fidèle. Il mourut pendant son émigration, à Elsenfeld sur-le-Mein, en 1791. On a de lui : *Homélies sur les Evangiles*, 4 vol. in-8°, Metz, 1761 ; *Homélies sur les Epîtres*, 4 vol. in-8°, Metz, 1766 ; *Doctrine chrétienne en forme de prônes*, Metz, 1772, 6 vol. in-12.

THIEFFENTALER (JOSEPH), jésuite, né à Bolsano, dans le comté de Tyrol, fut destiné aux missions, et s'embarqua, en 1743, en Portugal, pour l'Inde. Thieffentaler ne revint point en Europe. Il vivait encore en 1786, et se trouvait alors à Agra. On a de lui : *Géographie de l'Indoustan ;* une *Histoire naturelle de l'Inde ;* un ouvrage *sur la religion des Brames ; Trois cartes du cours du Gange et du Gangra.* De tous ces écrits, on n'a que ceux qui concernent la géographie. Ils furent publiés par Jean Bernoulli, sous le titre de *Description historique et géographique de l'Inde*, Berlin, 1786, in-4° ; elle est enrichie de notes et de remarques des travaux d'Anquetil du Perron et du major Rennel ; elle est aussi accompagnée de cartes.

THIÊN (THOMAS), né en Haute-Cochinchine, dans la chrétienté dite Trung-Quang, province de Quang-Binh, devint de bonne heure orphelin, et fut attaché, dès l'âge d'environ huit ans, à la suite du P. Joseph Thô, prêtre annamite, qui, dans un rapport, fait de son élève le portrait suivant : « C'est un jeune « homme d'une rare modestie ; son attrait « pour le silence et la solitude lui donne de « l'éloignement pour les dissipations de son « âge ; doué d'un caractère grave et réfléchi, « il montre une précoce maturité de jugement, sans rien laisser apercevoir de léger « dans ses manières. » Le jeune Thomas avait l'habitude de se retirer dans un lieu solitaire pour se livrer à la prière et à l'étude. Des talents peu communs, une grande modestie, une figure distinguée, remarquable même pour le pays, en faisaient l'ornement et l'espérance de cette chrétienté. Après s'être quelque temps appliqué à l'étude du latin, sous la direction d'un missionnaire, il se rendit à Diloan, pour faire partie du petit établissement que l'abbé Candalh y formait. Il avait alors 18 ans. Rencontré par les soldats du mandarin, venus pour saisir ce missionnaire, il fut arrêté : on le mit bientôt à la question pour obtenir son apostasie, ou, du moins, quelques renseignements sur les prédicateurs de la religion de Jésus. Après l'avoir frappé de la manière la plus cruelle, après avoir essayé sur lui plusieurs genres de tortures, les bourreaux poussèrent la barbarie jusqu'à lui arracher la chair avec des pinces rougies au feu, et ensuite avec des pinces froides. Le jeune chrétien montra, au milieu de ces horribles tourments, un courage qui ne s'ébranla pas, et il ne démentit par aucune plainte la joie qu'il manifestait pendant toute la durée de ce cruel supplice. Il eut bientôt à soutenir des épreuves plus redoutables de la part de quelques apostats qui se trouvaient avec lui en prison, et qui lui reprochaient de prolonger leur détention par son opiniâtreté. Après avoir résisté avec courage à ces attaques d'un nouveau genre, il fut jeté dans le même cachot que l'abbé Jaccard, et conduit au supplice avec le généreux confesseur : ils consommèrent leur martyre le 21 septembre 1838.

THIERRI DE NIEM, natif de Paderborn, en Westphalie, secrétaire de plusieurs papes, passa environ 30 ans à la cour de Rome. Il accompagna Jean XXIII au concile de Constance, et il mourut peu de temps après, en 1416, dans un âge avancé. On a de lui : *De schismate libri tres*, Nuremberg, 1532, in-fol. : c'est l'histoire du vingt-deuxième schisme romain de 1378. Simon Schard donna une nouvelle édition augmentée d'un quatrième livre que l'auteur avait intitulé : *Nemus unionis*, Bâle, 1560, in-fol. L'ouvrage fut réimprimé à Bâle, 1566, in-fol. ; 1592, in-fol. ; Strasbourg, 1608 et 1629 ; *Vitæ pontificum romanorum a Nicolao IV usque ad Urbanum V*, dans le t. Ier du *Corpus scriptorum medii ævi*, de G. Eccard ; *Vita Joannis XXIII*, Francfort, 1620, in-4°, première édition, publiée par Heibom. Cette Vie de Jean XXIII peut, dit Lenglet-Dufresnoy, être considérée comme une suite de l'histoire du schisme. Le *Journal* de ce qui se passa au concile de Constance, jusqu'à la déposition du pape Jean XXIII ; une *Invective* véhémente contre cet infortuné pontife, son bienfaiteur ; un *Livre touchant les privilèges et les droits des empereurs aux investitures des évêques*, dans *Schardii syntagma de impe-*

Digitized by Google

riali jurisdictione, Strasbourg, 1609, in-fol. Thierri, homme austère et chagrin, fait un portrait hyperbolique de la cour de Rome et du clergé de son temps; il écrit d'un style dur et barbare, et ne sera guère lu par ceux qui ont plus de goût et de jugement que lui.

THIERRI (DE VIAIXNES). *Voy.* VIAIXNES.

THIERS (JEAN-BAPTISTE), savant bachelier de Sorbonne, naquit à Chartres le 11 nov. 1636, d'un cabaretier. Après avoir professé les humanités dans l'université de Paris, il fut curé de Champrond, au diocèse de Chartres, où il eut avec l'archidiacre des démêlés dont l'issue ne lui fut pas favorable. Il se brouilla ensuite avec le chapitre de Chartres, pour des raisons qui n'étaient pas plus solides. Il fut obligé de quitter ce diocèse, et il permuta sa cure avec celle de Vibraie au diocèse du Mans, où il mourut, âgé de 67 ans, en 1703. Cet écrivain avait une mémoire prodigieuse et une érudition très-variée; mais son caractère était bilieux, satirique et inquiet. Il avait beaucoup de goût pour le genre polémique, et il se plaisait à étudier et à traiter des matières singulières. Il a exprimé dans ses livres le suc d'une infinité d'autres : mais il ne choisit pas toujours les auteurs les plus autorisés, les plus solides et les plus exacts. Ses principaux ouvrages sont : un *Traité des superstitions*, en 4 vol. in-12; ouvrage d'une grande érudition, quelquefois peu exact et assez prolixe. L'auteur aurait pu se dispenser de ramasser toutes les pratiques superstitieuses répandues dans les livres défendus, auxquelles personne ne songeait. En général, une longue et inutile énumération d'abus est toujours dangereuse pour des esprits faibles ou peu justes, qui ne distinguent pas la substance d'avec la rouille qui la ronge. Sa critique est souvent âpre et outrée, et condamne des choses qui pouvaient être envisagées sous un jour plus favorable. Il y a même des endroits qui donnent à penser sur le compte de l'auteur, par l'affectation avec laquelle il accumule les sophismes et les sarcasmes des hérétiques, pour leur opposer ensuite les réponses les plus faibles. C'est ainsi qu'en parlant (t. II, p. 288) de la procession de la Fête-Dieu, il répète les horreurs que les sectaires ont dites contre cette prétendue idolâtrie, et se contente de répondre que la procession date de 300 ans, et que le concile de Trente l'a approuvée : comme si la présence réelle, et l'adoration qui en est une suite nécessaire, dépendaient de cette procession. *Traité de l'exposition du Saint-Sacrement de l'autel*, Paris, 1673, in-12, 1677 et 1679, 2 vol. in-12. L'auteur paraît condamner l'usage et la pratique actuelle de l'Eglise, et vouloir tout ramener aux anciens temps; sans considérer que les erreurs de Calvin, et d'autres ennemis de la présence réelle, ont raisonnablement porté l'Eglise à donner plus de pompe et de solennité, ainsi que des occasions plus fréquentes à l'adoration de ce divin mystère. *L'Avocat des pauvres, qui fait voir les obligations qu'ont les bénéficiers de faire un bon usage des biens de l'Eglise*, Paris, 1676, in-12; *Dissertations sur les porches des églises*, Orléans, 1679, in-12; *Traité de la clôture des religieuses*, Paris, 1681, in-12. Ce n'est qu'un recueil de décrets des conciles et des statuts synodaux sur cette matière. L'auteur, qui n'a presque fait que compiler, interdit aux médecins et aux évêques même l'entrée des maisons des filles; en général le goût de l'exagération et du paradoxe semble avoir dirigé ses recherches. *Exercitatio adversus Joannem de Launoy; De retinenda in ecclesiasticis libris voce Paraclitus* (*Voy.* SANREY); *De festorum dierum imminutione liber; Dissertation sur l'inscription du grand portail du couvent des cordeliers de Reims*, conçue en ces termes : *Deo homini, et B. Francisco, utrique crucifixo*, 1670, in-12. La critique de l'auteur sur cette inscription singulière et très-condamnable, est judicieuse et pleine de bonne théologie. *Traité des jeux permis et défendus*, Paris, 1686, in-12; *Dissertations sur les principaux autels des églises, les jubés des églises et la clôture du chœur des églises*, Paris, 1688, in-12; *Histoire des perruques, où l'on fait voir leur origine, leur usage, leur forme, l'abus et l'irrégularité de celles des ecclésiastiques*, Paris, 1690, in-12, Avignon, 1779, in-12; *Apologie de M. l'abbé de la Trappe contre les calomnies du P. de Sainte-Marthe*, Grenoble, 1694, in-12; *Traité de l'absolution de l'hérésie; Dissertation sur la sainte larme de Vendôme*, Paris, 1699, in-12. Mabillon répliqua par une *Lettre*, 1700, in-8°; *De la plus solide, de la plus nécessaire et la plus négligée des dévotions*, 1702, 2 vol. in-12; des *Observations sur le nouveau bréviaire de Cluny*, 1704, 2 vol. in-12; *Critique* du livre des *Flagellants*, de l'abbé Boileau; elle eut peu de succès : c'est une réfutation faible et ennuyeuse, quoique fondée en raison pour le fond des choses, et dirigée contre un ouvrage qui prêtait à des critiques solides; un *Traité des cloches*, 1721, in-12; *Factum contre le chapitre de Chartres*, in-12; *La Sauce-Robert*, ou *Avis salutaire à messire Jean-Robert, grand archidiacre*, 1re partie, 1676, in-8°; 2e partie, 1678, in-8°; *La Sauce-Robert justifiée, à M. de Riantz, procureur du roi au Châtelet, ou Pièces employées pour la justification de la Sauce-Robert*, 1679, in-8°. Ces trois brochures, qui se relient en un seul vol. prouvent le goût de l'auteur pour la satire, et ce genre d'inconséquence qui caractérise presque toujours les hommes dominés par l'esprit de censure et de réforme. La collection complète des *OEuvres* de Jean-Baptiste Thiers forme 38 volumes in-8° ou in-12. Elle est maintenant peu estimée, quoique rare.

THIOLLAZ (CLAUDE-FRANÇOIS DE), docteur de Sorbonne et évêque d'Annecy, naquit le 8 avril 1752, au château de Thiollaz, paroisse de Chaumont, en Savoie, d'une des familles les plus honorables du Genevois. Après avoir terminé ses études au collége d'Annecy, il entra au séminaire de Saint-Sulpice à Paris en 1769. M. Biord, évêque de Genève, résidant à Annecy, le nomma chanoine de sa cathédrale en 1779, grand-vicaire en 1780 et

Digitized by Google

prévôt du chapitre en 1787. A l'époque de la révolution de France, lorsque le nouvel évêque de Genève, M. de Paget, fut obligé de quitter son diocèse, ce fut Thiollaz qui en eut la direction, et il déploya dans son administration autant de fermeté que de prudence. La Savoie était alors occupée par les troupes françaises, et la Convention envoya dans ce pays quatre commissaires au nombre desquels était l'évêque constitutionnel Grégoire. Ces commissaires, par une proclamation du 8 février 1793, prescrivirent un serment civique à tous les membres du clergé. Le chapitre de Genève s'assembla le 13 du même mois, sous la présidence de l'abbé de Thiollaz, et rédigea une déclaration et protestation sur les droits de l'Eglise, sur la juridiction et l'attachement au pasteur légitime. On la trouve dans les *Beautés de l'histoire de Genève*, 1830, in-12. Le courage inébranlable de l'abbé de Thiollaz ne pouvait rester impuni : il fut arrêté, condamné à la déportation, et traîné successivement dans les prisons de Chambéry, de Lyon, de Belley, de Marseille, de Toulouse et de Bordeaux. Un homme dévoué d'Annecy, nommé Mathieux, le suivait partout, épiant l'occasion de le délivrer. Après une maladie grave que l'abbé de Thiollaz fit au fort de Ha à Bordeaux, Mathieux réussit à le faire sortir de prison, et à l'embarquer, le 10 juin 1793, sur un bâtiment neutre de Hambourg, qui le conduisit à Douvres. De cette ville l'abbé de Thiollaz revint à Lausanne, où il arriva le 8 août suivant. L'entrée de son diocèse lui était interdite; mais il correspondait avec les prêtres de la Savoie, et il soutenait leur courage. L'invasion de la Suisse par les Français en 1798, l'obligea de passer à Venise, et c'est là qu'il composa son *Essai sur la nature de l'autorité souveraine*, dans lequel il combattait les nouvelles théories de la souveraineté du peuple. Cet ouvrage a été imprimé en 1817. Rentré dans sa patrie en 1802, l'abbé de Thiollaz fut nommé par le nouvel évêque, M. de Mérinville, prévôt du chapitre et grand-vicaire, avec la charge spéciale du département de Léman, charge dont il partageait les soins avec l'abbé Bigex, qui fut plus tard archevêque de Chambéry. M. Dessoles, qui remplaça M. de Mérinville en 1805, leur confirma leurs pouvoirs, et en 1807, l'abbé de Thiollaz établit le petit séminaire de La Roche. Lors du concordat de 1817, il fut nommé évêque de Castres, et M. Bigex fut appelé à occuper le siége d'Aire : mais le roi de Sardaigne ne voulut point se priver de deux hommes si utiles : M. Bigex fut nommé à l'évêché de Pignerol, et en 1822 son ami le fut à celui d'Annecy. Le sacre de ce dernier se fit à Turin le 27 avril 1823. Dès l'année précédente, il avait commencé à rétablir le premier monastère de la Visitation à Annecy : la reine de Sardaigne fournit les fonds de cette entreprise et le roi posa le 16 août 1824 la première pierre de l'église du couvent. Les reliques de saint François de Sales furent transférées avec pompe le 21 août 1826 dans la nouvelle église, et deux jours après la même cérémonie eut lieu pour les reliques de sainte Chantal. Le prélat gouverna son église avec le même zèle qu'il avait déployé dans le temps des tourmentes révolutionnaires; il mourut le 14 mars 1832, léguant tout ce qu'il possédait aux églises, au séminaire, aux prêtres âgés et infirmes, aux missions diocésaines et aux établissements qui recueillaient les enfants pauvres d'Annecy. Après la révolution française de juillet 1830, il avait attiré les missionnaires français dans son diocèse, et, dans le cours de l'hiver suivant, il prit une part assidue aux exercices de la mission qui fut donnée par MM. Guyon et Deplace. Son *Oraison funèbre*, prononcée par M. l'abbé Challamel, chanoine de la cathédrale et professeur de théologie, a été imprimée à Annecy, 1832, in-8°.

THIROUX (dom JEAN-EVANGÉLISTE), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit à Autun en 1663, d'une famille très-considérée dans cette ville. Il entra dans la congrégation de Saint-Maur en 1680, et fit profession le 29 avril 1681, dans l'abbaye de la Trinité de Vendôme. Après ses cours, il professa la philosophie et la théologie dans quelques monastères de la congrégation, notamment à Saint-Remi de Reims, et fut ensuite prieur de Nogent-sous-Coucy, et de Saint-Nicaise de Meulan. Pendant qu'il professait à Reims, dom Thierri de Viaixnes, de la congrégation de Saint-Vannes, exerçait aussi cet emploi à Hautvilliers. Le même genre d'occupation, le même goût pour l'étude, et la conformité des sentiments sur des points agités alors, contribuèrent à lier ces deux professeurs. Ce fut pour dom Thiroux la source de beaucoup de désagréments et d'une longue détention. Le 25 *octobre* 1703, dom Thiroux fut arrêté à Meulan par ordre du roi et conduit à la Bastille. Quelques jours auparavant, dom Thierri de Viaixnes avait été arrêté et mené à Vincennes. On avait saisi les papiers de dom Thiroux, et surtout les cahiers de philosophie et de théologie qu'il avait dictés à ses écoliers, et on sut que des théologiens jésuites les examinaient à Mont-Louis, maison de campagne du P. de la Chaise. Les supérieurs de la congrégation firent les démarches convenables pour délivrer dom Thiroux, ou savoir au moins la cause de sa captivité; mais ils ne purent rien en apprendre. Pour charmer l'ennui de sa prison, et pour ne point perdre par la désuétude le fruit de ses veilles, dom Thiroux s'était avisé de faire chaque jour, dans sa prison, deux leçons de philosophie ou de théologie, comme s'il avait eu des auditeurs. Ayant ensuite obtenu des livres et de quoi écrire, il composa un *Abrégé* de théologie, et apprit aussi l'hébreu et l'anglais de deux ecclésiastiques avec lesquels il avait eu permission de communiquer. Ce religieux demeura à la Bastille jusqu'au 15 février 1710, époque où il fut élargi, et amené à Saint-Germain-des-Prés; mais, quelque temps après, un ordre du roi le relégua à l'abbaye de Bonneval, avec défense d'en sortir, et interdiction de tout office sans

Digitized by Google

une permission préalable, obtenue du gouvernement. On sut alors que quelques écrits sur les affaires du temps, une visite que dom Thiroux et dom de Viaixnes avaient faite au P. Quesnel, en Hollande, une correspondance avec ce Père de la part des deux religieux, avaient été la juste cause de leur disgrâce. Dom de Viaixnes était aussi sorti du donjon de Vincennes, mais avait été traité plus sévèrement (*Voy.* VIAIXNES). Louis XIV étant mort le 1er septembre 1715, dom Thiroux fut rappelé à Saint-Germain-des-Prés; il passa de là à l'abbaye de Saint-Denis, où il travailla avec dom Denis de Sainte-Marthe, occupé alors du nouveau *Gallia christiana*. Il y resta jusqu'en 1727. Il alla ensuite à Corbigny, puis à Molesme, et enfin à Saint-Germain-d'Auxerre, où il mourut le 14 septembre 1731. On a de lui : *Theologia pauperum sacerdotum*, ouvrage composé pour les ecclésiastiques de la campagne. Il est resté inédit, et pouvait former trois ou quatre volumes. C'est l'*Abrégé* qu'il composa étant à la Bastille. *Oraison funèbre de monseigneur le duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV*, prononcée dans l'église de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, 1701; une *part* dans les travaux du nouveau *Gallia christiana*. Il coopéra aux trois premiers volumes avec dom Félix Hodin et dom Joseph Duclou; il dressa des *Mémoires* pour des métropoles entières, et on croit que le IVe tome est son ouvrage.

THIULEN (LAURENT-IGNACE), né à Gothenbourg en Suède le 22 octobre 1746, d'une famille honorable de Stockholm, portait dans ses premières années le nom de Birger; on voulut, dans sa jeunesse, le placer dans les pages de la reine, mais il préféra voyager pour apprendre le commerce. Il se rendit à Lisbonne, puis à Cadix, où se trouvaient alors les jésuites du Mexique qu'on allait déporter en Italie. Thiulen fit la connaissance du savant Iturriaga, qui prit intérêt à lui. Le jeune Suédois avait alors vingt-deux ans; il s'embarqua secrètement sur le bâtiment qui transportait alors les jésuites en Italie. C'était sans doute un acte de courage peu commun que de renoncer à des espérances de fortune pour suivre des proscrits, des hommes qu'en Suède ses parents lui avaient appris à regarder comme d'odieux fanatiques. Les jésuites furent débarqués en Corse, et Thiulen partagea d'abord leur prison. Mais ensuite le commandant français à Ajaccio le fit mettre en liberté. Il se rendit à Gênes, et de là à Ferrare, où les jésuites du Mexique résidaient, et c'est là qu'il abjura le luthéranisme, bravant ainsi les lois sévères de son pays contre les catholiques. Bien qu'un mariage avantageux lui eût été proposé à Ferrare, il entra chez les jésuites, et fut envoyé à Bologne, où il fit les premiers vœux. Bientôt les jésuites furent inquiétés même dans l'Etat de l'Eglise; on les obligea de congédier leurs novices et jusqu'aux profès des vœux simples. Thiulen fut envoyé au collége de Modène. La suppression de la société en 1773, le mettait dans un grand embarras; il était étranger, isolé, n'ayant droit à aucune pension, parce qu'il n'avait pas fait ses vœux, et ayant perdu ses biens par suite de son abjuration. Les marquis Valenti Gonzaga de Mantoue, et Malvezzi de Bologne lui offrirent un asile. Il accepta les offres du second et se fixa dans cette ville, où il fut élevé au sacerdoce et enseigna la rhétorique aux écoles pies. Un violent mal de tête l'empêcha pendant quelque temps de se livrer à l'étude; mais il en fut délivré en priant devant la relique de saint Pierre-Damien. A l'époque de la révolution française il rédigea la *Gazette de Bologne*, où il donna des morceaux des gazettes allemandes. Les autres ouvrages qu'on a de lui sont : le *Tableau général de la Suède*, Bologne, 1790, 2 vol. in-8°; c'est une traduct. italienne de l'ouvrage français de Catteau-Calleville. *Rébellion des animaux contre l'homme*, 1794, in-8°; c'est un apologue ingénieux en vers. *Vocabulaire pour entendre la langue révolutionnaire*, Venise, 1790, 2 vol. in-8°; *Réfutation de Bolgeni sur le serment civique;* il avait déjà publié sur ce sujet un opuscule sous le titre *d'opinion... Fastes de la révolution française*, 3 vol. in-8°; *Histoire universelle, sacrée et profane;* c'est la suite de celle d Hardion et Linguet; il ajouta 11 volumes pour l'histoire du XVIIIe siècle, 1804 et 1806. *Sur le zodiaque d'Egypte*, Venise, 1802; traduction de l'allemand du jésuite Gussmann. *Dialogue des morts*, Bologne, 1816, 12 vol. Thiulen fut encouragé dans ses travaux par Pie VI, qui lui adressa un bref honorable. Le cardinal Vicenti lui donna des marques d'estime; Gustave III, roi de Suède, lui accorda de son propre mouvement main levée du bannissement et de la confiscation; mais ce prince n'existait plus quand le rescrit royal arriva en Italie. Thiulen fut banni de Bologne dans les premières années de la république Cisalpine; il se retira à Rome et y travailla, dit-on, à *réprimer un attentat de rébellion assez connu dans l'histoire;* « Ainsi s'exprime la « *Gazette de Bologne;* mais nous ne savons, « (dit l'*Ami de la Religion*, n° 2223, à d'où « nous extrayons cette notice) à quel trait « elle veut faire allusion. » Thiulen resta à Rome chez le chargé d'affaires de Suède jusqu'en 1799, que les Autrichiens occupèrent Bologne. Alors il se hâta d'y retourner; mais il dut en partir après la victoire de Marengo. Venise lui servit d'asile; il s'y occupait de traduire en italien des livres français et allemands. De retour à Bologne, il y habita constamment chez le professeur Atti et ses fils. C'est dans cette ville qu'il est mort le 5 décembre 1833, dans un âge très-avancé.

THOLA, de la tribu d'Issachar, fut établi juge du peuple d'Israël, l'an 1232 avant Jésus-Christ, et le gouverna pendant 28 ans. C'est sous ce juge qu'arriva l'histoire de Ruth.

THOMAS (saint), apôtre, surnommé *Didyme*, qui veut dire *Jumeau*, était de Galilée. Il fut appelé à l'apostolat la 2e année de la prédication de Jésus-Christ. Le Sauveur,

Digitized by Google

après sa résurrection, s'étant fait voir à ses disciples, Thomas ne se trouva pas avec eux lorsqu'il vint, et ne voulut rien croire de cette apparition. Il ajouta « qu'il ne croirait « point que Jésus-Christ fût ressuscité, à « moins qu'il ne mît sa main dans l'ouver- « ture de son côté, et ses doigts dans les « trous des clous. » Le Sauveur confondit son incrédulité en lui accordant ce qu'il demandait; ce qui a fait dire à un Père « que « l'incrédulité de Thomas avait été plus utile « à l'Eglise, en constatant la réalité de la « résurrection de Jésus-Christ, que la foi « prompte et facile des autres apôtres. » Après l'Ascension, les apôtres s'étant dispersés pour prêcher l'Evangile par toute la terre, Thomas en porta la lumière dans les pays des Parthes, des Perses, des Mèdes, et même, suivant une ancienne tradition, jusque dans les Indes. On croit qu'il y souffrit le martyre dans la ville de Calamine, d'où son corps fut transporté à Edesse, où il a été honoré pendant les premiers siècles de l'Eglise. La situation de cette ville de Calamine est inconnue aujourd'hui; Tillemont conjecture que c'est Calamone dans l'Arabie (*Histoire ecclésiastique*, I, 613). D'autres prétendent que ce fut à Méliapour ou Saint-Thomé, autre ville des Indes, que ce saint fut mis à mort. Les Portugais soutiennent que son corps y ayant été trouvé dans les ruines d'une ancienne église qui lui était dédiée, on le transporta à Goa, où on l'honore encore aujourd'hui; mais cette découverte est appuyée sur des raisons trop peu décisives pour mériter le suffrage d'une critique exacte. *Voy.* la réflexion qui se trouve à la fin de l'article de saint Jacques le Majeur. — On représente ce saint tenant une règle et une équerre, parce que, faisant allusion à la Jérusalem céleste, il s'annonçait le disciple d'un savant architecte. Les divers ouvrages attribués à saint Thomas sont apocryphes, et ont été condamnés par le pape Gélase. Dom Calmet, dans son Dictionnaire de la Bible, conjecture que le faux *Evangile de saint Thomas* est le même que celui de l'*Enfance de Jésus*, publié par Fabricius, dans le *Codex pseudepigraphus Novi Testamenti*. L'Eglise latine célèbre la fête de cet apôtre le 21 décembre, et l'Eglise grecque le 6 octobre.

THOMAS de Cantorbéry (saint), dont le nom de famille était *Becket*, vit le jour à Londres en 1117. Après avoir fait ses études à Oxford et à Paris, il retourna dans sa patrie, et s'y livra à tous les plaisirs d'une jeunesse dissipée; mais un danger qu'il courut à la chasse le fit rentrer en lui-même. La jurisprudence des affaires civiles, auxquelles il s'appliqua avec assiduité, lui fit un nom célèbre. Thibaud, archevêque de Cantorbéry, lui donna l'archidiaconé de son église, et lui obtint la dignité de chancelier d'Angleterre, sous Henri II, qui l'éleva, en 1162, après bien des résistances de sa part, sur le siége de Cantorbéry. Thomas ne vécut pas longtemps en paix avec son souverain, comme il le lui avait prédit. Les Anglais prétendent que les premières brouilleries vinrent d'un prêtre qui commit un meurtre, et que l'archevêque ne punit pas assez rigoureusement; mais la véritable origine fut son zèle pour les priviléges de son église. Ce zèle, qui paraissait trop ardent au roi et à ses ministres, lui fit bien des ennemis. On l'accusa devant les pairs d'avoir malversé pendant qu'il occupait la charge de chancelier, dont il venait de se démettre; mais il refusa de répondre à ces imputations injustes, qu'il savait n'être qu'un moyen imaginé pour le perdre, et que ses adversaires mêmes ne croyaient pas. Condamné à la prison, il se retira à l'abbaye de Pontigni, et ensuite auprès de Louis le Jeune, roi de France. Il excommunia la plupart des seigneurs qui composaient le conseil de Henri. Il lui écrivait : « Je « vous dois, à la vérité, révérence comme à « mon roi; mais je vous dois châtiment comme « à mon fils spirituel. » Henri II adopta des vues de conciliation; et, après quelques difficultés, la paix se fit entre le roi et le prélat. Saint Thomas revint en Angleterre l'an 1170, et la guerre ne tarda pas à être rallumée, les courtisans ramenant toujours le roi à ses anciens errements, et l'irritant contre l'inflexible prélat. Henri II était alors en Normandie dans son château de Bures, près de Caen, et non près de Bayeux, comme le dit Smolett. Fatigué de ces rapports, et personnellement irrité contre Thomas, il s'écria dans un accès de colère : « Est-il possible qu'aucun de ceux que « j'ai comblés de bienfaits ne me venge d'un « prêtre ! » Aussitôt quatre de ses gentilshommes passent la mer et vont assommer le prélat à coup de massue au pied de l'autel, le 9 déc. 1170, en la 53e année de son âge, et la 9e de son épiscopat. Sa piété tendre, son zèle, ses vertus épiscopales, le firent mettre au nombre des saints par Alexandre III, en 1173. Depuis que l'Angleterre est tombée dans le désordre du schisme et de l'hérésie, on a vu le fanatique Burnet déchirer la mémoire de ce saint prélat, jusqu'à lui préférer l'infâme Crammer. Bossuet l'a excellemment justifié dans un parallèle qui rend aussi sensibles les vertus et la sainteté de l'un, que les crimes et la scélératesse de l'autre, et finit par ce passage remarquable : « Il com- « battit jusqu'au sang pour les moindres « droits de l'Eglise; et en soutenant ses pré- « rogatives, tant celles que Jésus-Christ lui « avait acquises, que celles que les rois « pieux lui avaient données, il défendit jus- « qu'aux dehors de cette sainte cité. » On a de lui : divers *Traités*, pleins d'érudition et de bonne théologie, quoique tout n'y soit pas exact; des *Epîtres* publiées par Christianus Lupus, 2 vol. in-4°, Bruxelles, 1682. Elles sont curieuses et ne peuvent que donner une idée avantageuse de l'esprit et du cœur de l'illustre prélat. Un cantique à la Vierge, qui commence par *Gaude flore virginali*. Du Fossé a écrit sa *Vie* en français, in-8° (1); Christianus Lupus et Stapleton l'ont

(1) La *Biographie universelle* en cite une autre par Camboust de Pontchasteau sous le nom de Bene-

Digitized by Google

écrite en latin. La *Relation de sa mor.*, par un témoin oculaire, Jean de Salisbury, se trouve dans le *Thesaurus* de Martène. Grégoire VI fit réunir quatre *Vies* diverses de saint Thomas, sous le titre de *Quadrilogus*. Nous ne pouvons mieux finir cet article que par la réflexion suivante : « De quelque manière, dit un sage théologien, que les saints « se soient conduits, ils ne peuvent éviter « d'être condamnés au tribunal des incrédules. Lorsque, dans les premiers siècles, ils « se sont laissé traîner au supplice sans ré« sistance, c'étaient des imbécilles, des fa« natiques abusés par des fables et des pres« tiges. Dans les siècles suivants, lorsqu'ils « ont défendu des droits fondés sur une lon« gue possession, et sur la jurisprudence « universelle, ce sont des insolents ambi« tieux, qui ont troublé le repos des nations. « Ceux qui ont souffert en silence la dépra« vation des cours et le libertinage des rois, « étaient des âmes viles et corrompues, qui « n'ont pas eu le courage de dire la vérité, « et de tenir parti pour la justice. Se sont-ils « élevés contre le brigandage qui a régné si « longtemps dans toutes les contrées de l'Eu« rope, voilà des séditieux et des rebelles. « Ceux qui ont quitté le monde pour s'éloi« gner de la corruption, étaient des enthou« siastes mélancoliques, des fainéants inu« tiles à la société. Si d'autres, en considé« ration de leurs talents et de leurs vertus, « ont été placés à la tête des affaires, c'est « l'ambition et l'hypocrisie qui les y a con« duits. Dans le temps que l'Église était pau« vre, on fait un crime à ses ministres d'a« voir vécu d'aumônes ; lorsqu'on lui a « confié des richesses pour les mettre à cou« vert de la rapacité des grands, on lui re« proche d'avoir tout envahi. Que faudrait-il « pour satisfaire des censeurs aussi capri« cieux ? Les engraisser aux dépens de l'E« glise, des pauvres, des établissements de « charité ; alors peut-être ils nous permet« traient de croire en Dieu. »

THOMAS, archidiacre de Spalatro, né en 1200, illustra ce pays par ses mœurs et sa science, et mourut l'an 1268. On a de lui : *Historia Salonitarum pontificum atque Spalatensium*, publiée par Mathias Belius dans sa collection des historiens de Hongrie, tome III, 1748. Jean Lucius a beaucoup profité de l'ouvrage de Thomas, pour publier *Dalmatia illustrata*, Amsterdam, 1666, quoiqu'il la critique souvent avec aigreur : exemple d'ingratitude fidèlement imité par presque tous les écrivains modernes.

THOMAS DE CATIMPRÉ OU DE CANTIMPRÉ (*Cantipratanus*), né en 1201 à Lewes-Saint-Pierre, près de Bruxelles, fut d'abord chanoine régulier de Saint-Augustin, dans l'abbaye de Catimpré, près de Cambrai, puis religieux de l'ordre de Saint-Dominique, vers l'an 1232. Il est connu : par un traité des devoirs des supérieurs et des inférieurs, publié sous ce titre singulier : *Bonum universale de apibus*, ouvrage historique et ascétique. L'auteur y montre de l'érudition ; il y a une quantité de faits curieux et édifiants, mais dont plusieurs échapperaient avec peine à une critique sévère. *Vie de sainte Lutgarde.* La meilleure édition est celle de Douai, 1627 ; elle est accompagnée de notes et de la *Vie* de l'auteur, par Georges Colvenerius, docteur en théologie de Douai. Le P. Vincent Willart, dominicain, a donné une traduction de cet ouvrage, Bruxelles, 1630, in-4° ; *Vie de sainte Christine*, fille célèbre dans le XIIIe siècle. (*Voy.* CHRISTINE DE BRUZO et CHRISTINE l'*Admirable* dans le même article.) Cette *Vie* se trouve, ainsi que celle de sainte Lutgarde, dans *Surius* et les *Acta sanctorum* du mois de juin, etc. C'est à tort que quelques-uns croient qu'il a été évêque suffragant de Cambrai. Ce savant religieux mourut en 1280, et selon quelques-uns en 1263.

THOMAS D'AQUIN (saint), naquit en 1227 d'une famille illustre, à Aquin, petite ville de Campanie, au royaume de Naples. Landulphe, son père, l'avait envoyé dès l'âge de 5 ans au Mont-Cassin, et de là à Naples, où il étudia la grammaire et la philosophie. Thomas commençait à y faire paraître ses talents, quand il entra chez les frères-prêcheurs au couvent de Saint-Dominique de Naples, l'an 1243. Ses parents s'opposèrent à sa vocation ; pour l'arracher à leur persécution, ses supérieurs l'envoyèrent à Paris. Comme il était en chemin, et qu'il se reposait auprès d'une fontaine, ses frères l'enlevèrent et l'enfermèrent dans un château de leur père, où il fut captif pendant plus d'un an. On y employa tout pour le rendre au monde. Une fille pleine d'attraits et d'enjouement fut introduite dans sa chambre ; mais Thomas, insensible à ses caresses, la poursuivit avec un tison ardent. Enfin, quand on vit qu'il était inébranlable dans sa résolution, on souffrit qu'il se sauvât par la fenêtre de sa chambre. Son général, glorieux d'une telle conquête, l'amena avec lui à Paris, et le conduisit peu après à Cologne, pour faire ses études sous Albert le Grand, qui y enseignait avec un succès distingué. La profonde méditation du jeune dominicain le rendait fort taciturne ; ses compagnons le croyant stupide, l'appelaient le *Bœuf muet* ; mais Albert ayant bientôt reconnu sa grande capacité, leur dit : « Que « les mugissements de ce bœuf retentiraient « un jour dans tout l'univers. » L'an 1246, son maître fut nommé pour expliquer les Sentences à Paris, où il fut suivi du jeune Thomas, qui étudia dans l'université de cette ville jusqu'en 1248. Albert, alors docteur en théologie, étant retourné à Cologne pour y enseigner cette science, son disciple l'y suivit, et enseigna en même temps la philosophie, l'Ecriture sainte et les Sentences, et parut en tout digne de son maître. Les différends qui survinrent entre les séculiers et les réguliers dans l'université retardèrent son doctorat. Il retourna en Italie, et se rendit à Anagni, auprès du pape. Al-

lieu, 1679, in-4° ; et à l'article *du Fossé*, on dit que ce fut cet auteur qui se cacha sous ce nom.

Digitized by Google

bert le Grand y était déjà depuis un an avec saint Bonaventure. Ils y travaillèrent tous les trois à défendre leur ordre contre Guillaume de Saint-Amour, et à faire condamner son livre des *Périls des derniers temps*. Saint Thomas revint à Paris en 1253, y fut reçu docteur en 1257, et s'y distingua par ses leçons et ses prédications. Le pape Clément IV lui offrit l'archevêché de Naples; mais le saint docteur ne voulut point se charger d'un fardeau si pesant. Saint Louis, aussi sensible à son mérite que le pontife romain, l'appela souvent à sa cour. Thomas y portait une extrême humilité et un esprit plus occupé de ses études que de toutes les grandeurs qui l'environnaient. Un jour qu'il avait la tête remplie des objections des nouveaux manichéens, il se trouva à la table du roi, l'esprit entièrement absorbé dans cet objet. Après un long silence, frappant de la main sur la table, il dit assez haut : *Voilà qui est décisif contre les manichéens*. Le prieur des frères-prêcheurs, qui l'accompagnait, le fit souvenir du lieu où il était, et Thomas demanda pardon au roi de cette distraction; mais saint Louis en fut édifié, et voulut qu'un de ses secrétaires écrivît aussitôt l'argument qui se trouva être très-solide. Thomas fut toujours dans une grande considération auprès des pontifes romains. Le pape Grégoire X, devant tenir un concile à Lyon l'an 1274, l'y appela. Thomas s'étant fixé à Naples, où il avait été envoyé en 1272, après le chapitre général de l'ordre, tenu à la Pentecôte, à Florence, l'université de Paris écrivit à ce chapitre, demandant instamment qu'on lui envoyât le saint docteur; mais Charles, roi de Sicile, frère de saint Louis, l'emporta et obtint que Thomas vînt enseigner dans sa ville capitale, dont il avait refusé l'archevêché. Ce prince lui assigna une pension d'une once d'or par mois. Le saint docteur partit de Naples pour se rendre à Lyon, suivant l'ordre du pape; mais il tomba malade dans la Campanie. Comme il ne se trouvait point dans le voisinage de couvent de frères-prêcheurs, il s'arrêta à Fosse-Neuve, abbaye célèbre de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Terracine. Ce fut dans ce monastère qu'il rendit l'âme, le 7 mars 1274, âgé de 48 ans : vie bien courte, en comparaison de la multitude et de l'excellence de ses écrits. Jean XXII le mit au nombre des saints, en 1313. De tous les scolastiques des temps de barbarie, il est sans contredit le plus solide, le plus judicieux et le plus net. Les titres d'*Ange de l'école*, de *Docteur angélique* et d'*Aigle des théologiens*, qu'on lui donna, ne durent pas paraître outrés à ses contemporains. « Ses ou-
« vrages, dit un critique judicieux, annon-
« cent un génie vaste et profond, un juge-
« ment exquis, une clarté admirable et une
« précision unique. Soit qu'il établisse les
« vérités de la foi, soit qu'il réponde aux
« difficultés, on voit rarement qu'il puisse
« ajouter à ce qu'il a dit : ce qui, joint au
« temps où il fournissait sa carrière, dans
« un champ à peine défriché, le fait consi-
« dérer avec raison comme un esprit d'un
« ordre presque surhumain, et suscité ex-
« traordinairement pour éclairer l'école. » Il avait une si grande facilité, qu'il dictait, sur différentes matières, à trois écrivains, et quelquefois à quatre en même temps. Tous ses ouvrages ont été imprimés plusieurs fois, et entre autres en 1570, à Rome, 18 tomes en 17 vol. in-fol.; mais il y en a quelques-uns qui ne sont pas du saint, et on en a oublié d'autres qu'on trouve imprimés séparément. On a deux autres éditions de ses *OEuvres*, l'une en 12 vol. à Anvers, et l'autre dirigée par le P. Nicolaï, en 19 vol. On a imprimé, sous son nom, *Secreta alchymiæ magnalia*, Cologne, 1579, in-4°; ouvrage qui n'est ni de lui ni digne de lui. On lui attribue aussi des *Commentaires* sur la Genèse et sur les Livres des Machabées, que saint Antonin assure n'être pas de lui. Parmi ceux qu'on ne lui conteste pas, sa *Somme* conserve encore aujourd'hui la grande réputation qu'elle eut d'abord, et qu'elle mérite en effet. Solide dans l'établissement des principes, exact dans les raisonnements, clair dans l'expression, il pourrait être le meilleur modèle des théologiens, si son style était plus mâle et plus pur, et surtout s'il eût dégagé une science simple par sa nature d'une multitude de recherches et de dissertations qui paraissent ou inutiles ou étrangères, et s'il eût tourné exclusivement vers les matières essentielles de la religion les ressources de son érudition et de son génie. Il faut convenir cependant qu'on s'élève aujourd'hui trop contre les questions purement scolastiques, et que des discussions peu importantes par leur objet direct peuvent avoir de bons effets sur les esprits, en les obligeant, pour appuyer leurs assertions quelconques, de savoir l'Ecriture sainte, les Conciles et les Pères; en les exerçant dans les règles d'une bonne logique; en leur apprenant à dévoiler un sophisme, et à saisir avec certitude la justesse d'une conséquence. Depuis que les contestations scolastiques sont tombées, dit Feller, l'étude de l'antiquité ecclésiastique et de la théologie même dogmatique est négligée, l'art de raisonner s'affaiblit d'une manière visible, les ouvrages les plus vantés ne sont qu'un ensemble de paralogismes et de contradictions; avec le mérite du style et quelquefois de la science, ils n'ont pas celui d'un raisonnement juste. A cela ajoutons l'avantage d'occuper l'activité de l'esprit humain par des méditations innocentes, et de détourner ses regards inquiets des choses où ses erreurs ne peuvent être indifférentes. Quand les questions scolastiques existaient, les grandes vérités de la foi, de la morale, les maximes constitutives des gouvernements, de la société civile et ecclésiastique étaient à l'abri de la contradiction; on ne disputait pas sur ces grands objets, on ne les contestait pas, parce que l'inquiétude naturelle de la raison se nourrissait des spéculations où le bonheur des hommes et les vérités éternelles n'étaient pas compromis : aujourd'hui elle porte partout des regards

Digitized by Google

téméraires et destructeurs; *semblable*, comme dit Bayle, *à ces poudres corrosives qui, après avoir consumé les chairs baveuses d'une plaie, rongent la chair vive, carient les os, et percent jusqu'aux moelles.* Quand la baleine, dans sa fureur ou dans la véhémence de ses ébats, menace de submerger quelque navire que la tempête emmène dans ses eaux, on amuse ce monstre des mers en lui jetant un tonneau vide : occupé de cette marotte, devenue pour lui un objet important, il laisse passer les navigateurs, et un spectacle innocent remplace l'aspect d'une mort inévitable. « Voilà, dit un homme d'esprit, une « image réalisée parmi nous : le tonneau « rempli d'air est notre vieille philosophie, « et, si l'on veut, une bonne partie de la « vieille théologie ; le monstre menaçant est « l'inquiète raison; le navire, le dépôt pré- « cieux des vérités salutaires. » (*Voy.* Anselme, Duns, Hangest, Suarès.) Les *Opuscules* de saint Thomas, sur des questions de morale, montrent la justesse de son sens et sa prudence chrétienne. On le reconnaît encore dans ses *Commentaires* sur les Psaumes, sur les Epîtres de saint Paul aux Romains, aux Hébreux, et sur la Ire aux Corinthiens ; et dans sa *Chaine dorée* sur les Evangiles. Pour les *Commentaires* sur les autres Epîtres de saint Paul, sur Isaïe, Jérémie, saint Matthieu, saint Jean, ce ne sont que des extraits de ses leçons, faits par des écoliers. Ses *Sermons* ne sont aussi que des copies faites par ses auditeurs après l'avoir entendu. Son *Office* du *Saint-Sacrement* est un des plus beaux du bréviaire romain. Les cantiques *Sacris solemniis, Verbum supernum, Pange, lingua*, et surtout le *Lauda, Sion*, unissent l'onction de la piété au langage de l'exacte théologie ; le choix des mots est si propre, les expressions si heureuses, la cadence si sonore et si naturelle, qu'on les considère avec raison comme le fruit d'un génie rare et de plus, comme le fruit d'un homme choisi par la Providence pour célébrer avec dignité le plus auguste des mystères chrétiens. Santeuil disait qu'il donnerait volontiers tout ce qu'il avait fait de vers pour une seule strophe du *Verbum supernum*, savoir la suivante :

Se nascens dedit socium,
Convescens in edulium,
Se moriens in pretium,
Se regnans dat in præmium.

Voy. la *Vie* de ce saint par le P. Tournon, Paris, 1737, in-4°; et par l'abbé Bareille, 1846, in-8°.

THOMAS (Hubert), natif de Liége, s'appliqua avec succès au droit, devint conseiller intime de Louis, électeur palatin, puis secrétaire de Frédéric II, son successeur. Il gagna tellement la confiance de ce prince, qu'il l'envoya en qualité d'ambassadeur à la cour de Charles-Quint, de François Ier, de Henri VIII, et de presque tous les princes d'Italie. Ces emplois ne l'empêchèrent pas de donner au public plusieurs ouvrages, entre autres : *De l'origine des Tongrois et des Eburons*, Strasbourg, 1541, Anvers, 1650, et dans la Collection des écrivains d'Allemagne de Schardius ; *Annales*, ou *la Vie de Frédéric II, électeur palatin*, Francfort, 1624, in-4°; une *Description des édifices* de ce prince ; des *Antiquités d'Heidelberg*, etc. Ces ouvrages sont bien écrits en latin, le style de l'auteur est assez pur, élégant et du plus grand intérêt ; mais sa critique est peu sûre, il adopte des traditions populaires sans examen. Buffon ne s'en est pas assez défié, en rapportant sur sa parole l'histoire du prétendu port de Tongres, dans un temps où cette ville n'existait pas encore.

THOMAS de Villeneuve (saint), prit le nom de *Villeneuve* du lieu de sa naissance, qui est un village ainsi nommé dans le diocèse de Tolède. Il fut élevé à Alcala, où il devint professeur en théologie. On lui offrit une chaire à Salamanque, mais il aima mieux entrer dans l'ordre de Saint-Augustin. Ses sermons, ses directions, ses leçons de théologie et ses vertus lui firent bientôt un nom célèbre. L'empereur Charles-Quint et Isabelle son épouse voulurent l'avoir pour leur prédicateur ordinaire. Ce prince le nomma à l'archevêché de Grenade, qu'il ne voulut point accepter ; mais celui de Valence étant venu à vaquer, Charles-Quint le lui donna, et ses supérieurs le contraignirent de le recevoir. Thomas eut toutes les vertus épiscopales, mais il brilla surtout par sa charité envers les pauvres. Il leur fit distribuer, avant de mourir, tout ce qu'il avait, jusqu'au lit même sur lequel il était couché ; car il le donna au geôlier des prisons épiscopales, le priant de le lui prêter pour le peu de temps qui lui restait à vivre. Il finit saintement sa carrière en 1555, à 67 ans. On a de lui 1 vol. de *Sermons*, et un *Commentaire* sur le Cantique des cantiques, publiés à Alcala en 1581, et à Augsbourg, 1757, in-fol. *Voyez* sa *Vie* par le P. Claude Maimbourg du même ordre, Paris, 1666, in-12.

THOMAS de Jésus, *ou* Didace Sanche d'Avila, né à Baéça dans l'Andalousie, vers 1568, embrassa l'ordre des carmes déchaussés, à Valladolid en 1586, fut prieur, provincial de Castille, définiteur-général de la congrégation d'Espagne. C'est à lui que les carmes doivent l'établissement de leurs maisons nommées *Ermitages*. Il voulut établir une congrégation dans son ordre, uniquement destinée à la propagation de la foi chez les infidèles; mais il n'eut pas la satisfaction de réussir. En 1609, il vint aux Pays-Bas, y établit plusieurs couvents, et l'*Ermitage* de la forêt de Marlagne près de Namur. Il mourut en réputation de sainteté, à Rome, le 26 mars 1626, définiteur-général de son ordre. Nous avons de lui : *Stimulus missionum*, Rome, 1610, in-8° ; *Thesaurus sapientiæ divinæ, in gentium omnium salute procuranda*, etc. La meilleure édition est de 1684, in-4°. C'est un abrégé de controverse contre les païens, les juifs, les mahométans, etc. ; et une histoire des opinions et des rites des églises du Levant séparées de celle de Rome, avec la réfutation de leurs erreurs. Urbain VIII et Benoît XIV faisaient grand cas de cet ouvrage savant et utile : plusieurs écrivains en ont profité. Richard

Digitized by Google

Simon l'a critiqué avec trop d'aigreur ; *Expositio in omnes fere regulas ordinum religiosorum*, Anvers, 1617, in-fol. ; plusieurs ouvrages ascétiques, tant en latin qu'en espagnol. On a recueilli une partie de ses *OEuvres*, sous le titre de : *Opera omnia, homini religioso et apostolico utilissima*, Cologne, 1684, 3 vol. in-fol.

THOMAS DU FOSSÉ (PIERRE), né à Rouen en 1634, d'une famille noble, originaire de Blois, fut élevé à Port-Royal-des-Champs, où le Maistre de Sacy prit soin de lui former l'esprit et le style. Pompone, ministre d'Etat, instruit de sa capacité, le sollicita vainement de prendre part aux travaux de ses ambassades ; son amour pour la vie cachée l'empêcha de se rendre à ses instances. Il mourut dans le célibat, en 1698, à 64 ans. On ne peut lui reprocher que son opposition aux décrets de l'Eglise, et son attachement à un parti qui l'a si longtemps troublée et qui la trouble encore. Ses principaux ouvrages sont : la *Vie de saint Thomas de Cantorbéry*, in-4° et in-12 ; celles de *Tertullien* et d'*Origène*, in-8° ; deux volumes in-4° des *Vies des saints*. Il avait dessein d'en donner la suite ; mais il interrompit ce projet, pour continuer les *Explications* de la Bible de Sacy. Il est encore auteur des petites *Notes* de cette même Bible, des *Mémoires sur sa vie*, in-12, et d'autres ouvrages écrits avec autant de pureté et de noblesse que de préventions. Il rédigea les *Mémoires* de Pontis.

THOMAS D'AQUIN DE SAINT-JOSEPH, carme, dit, avant son entrée en religion, Christophe *Pasturel*, né à Montferrand, près de Clermont, se distingua par sa science dans l'histoire sacrée et profane, et par la régularité de sa vie. Il fut élevé aux premières charges de son ordre, et mourut à Clermont, le 6 novembre 1649. On a de lui : *De origine atque primordiis gentis Francorum, ab authore incerto, sed qui Caroli Calvi ætate vixit, cum notis hist.*, Paris, 1644, in-4° ; *Vie de saint Calmin, duc d'Aquitaine*, Tulles, 1646, in-8°. Jacques le Long dit que ce n'est qu'une traduction de la même *Vie* écrite en latin par Bernard Guidon, évêque de Loudun ; *Vie de Marie-Anne de Saint-Barthélemy*, carmélite ; *Vie de la vénérable Marie Galiote*, Paris, 1633 ; Plusieurs livres pour soutenir les prétentions de son ordre, et beaucoup d'autres productions qui sont restées manuscrites.

THOMAS DE CHARMES, capucin, né à Charmes en Lorraine, en 1703, mort à Nancy le 3 janvier 1765, est auteur d'une *Théologie*, en 3 vol. in-12, Nancy, 1777 : elle est claire, méthodique, et une des plus orthodoxes qui aient paru dans ces derniers temps. Entre les sentiments controversés parmi les catholiques, l'auteur embrasse pour l'ordinaire le plus solidement établi et le plus éloigné des extrêmes. Il a donné un *Compendium* de cette même *Théologie*, réimprimé à Liége, chez Bassompierre, sur la cinquième édition, 1791, 1 vol. in-12.

THOMAS DE JÉSUS. *Voy.* ANDRADA.

THOMAS A' KEMPIS. *Voy.* KEMPIS.

THOMAS WALDENSIS. *Voy.* NETTER.

THOMAS CATEJAN. *Voy.* VIO.

THOMASINI. *Voy.* TOMASINI.

THOMASIUS (MICHEL), qu'on nommait aussi *Tanaquetius*, né à Majorque, secrétaire et conseiller de Philippe II, roi d'Espagne, fut élevé à l'évêché de Lérida. Il joignait à la science du droit la connaissance de la philosophie. On lui est redevable de la correction du *Décret* de Gratien. Thomasius a laissé quelques autres ouvrages, tels que *Disputes ecclésiastiques*, Rome, 1585, in-4° ; *Commentarius de ratione conciliorum celebrandorum*. Il vivait encore en 1560.

THOMASIUS ou THOMASEN (JACQUES), d'une bonne famille de Leipzig, où il naquit en 1622, fut élevé avec soin, et y enseigna les belles-lettres et la philosophie. C'était un homme doux, tranquille, et incapable de troubler son repos et celui des autres par de vaines querelles. Il mourut dans sa patrie en 1684, à 62 ans. Ses principaux ouvrages sont : les *Origines de l'histoire philosophique et ecclésiastique*, Leipzig, 1665, in-4°, et Halle, 1699, in-8° ; plusieurs *Dissertations*, Halle, 1788 et années suivantes, 11 vol. in-8°, dans l'une desquelles il traite du plagiat littéraire, et donne une liste de cent plagiaires. Ces ouvrages sont tous en latin, et renferment beaucoup de recherches.

THOMASIUS (CHRISTIAN), fils du précédent, né à Leipzig en 1655, prit le bonnet de docteur à Francfort-sur-l'Oder en 1676. Un journal allemand qu'il commença à publier en 1688, et dans lequel il semait plusieurs traits satiriques, lui fit beaucoup d'ennemis. On excita Mazius à l'accuser publiquement d'hérésie, et même du crime de lèse-majesté. Thomasius avait réfuté un traité de son dénonciateur, où celui-ci prétendait qu'il n'y avait que la religion luthérienne qui fût propre à maintenir la paix et la tranquillité de l'Etat : ce fut le principe de ses querelles avec Mazius. Il fut obligé de se retirer à Berlin, où le roi de Prusse se servit de lui pour fonder l'université de Hall. La première chaire de droit lui fut accordée en 1710. Trois ans après, il fit soutenir des thèses (Anvers, 1713, in-4°), dans lesquelles il avança que le concubinage n'a rien de contraire au droit divin, et qu'il est seulement un état moins parfait que celui du mariage. Cette assertion révoltante fit naître beaucoup d'écrits. Thomasius mourut en 1728, regardé comme un esprit bizarre et un homme inquiet. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin et en allemand. Les principaux sont : une *Introduction à la philosophie de la cour* ; l'*Histoire de la sagesse et de la folie* ; deux *Livres des défauts de la jurisprudence romaine* ; les *Fondements du droit naturel et des gens* ; *Histoire des disputes entre le sacerdoce et l'empire, jusqu'au* XVIe *siècle* : on conçoit aisément de quelle façon un protestant a traité cette matière.

THOMASSIN (LOUIS), né à Aix en Provence, le 28 août 1619, d'une famille ancienne et distinguée dans l'Eglise et dans la robe, fut reçu dans la congrégation de l'Oratoire dès sa quatorzième année. Après y avoir enseigné

Digitized by Google

les humanités et la philosophie, il fut fait professeur de théologie à Saumur. L'Ecriture, les Pères, les conciles, faisaient la base générale de ses conclusions. Appelé à Paris en 1654, il y commença, dans le séminaire de Saint-Magloire, des conférences de théologie positive, selon la méthode qu'il avait suivie à Saumur, et les continua jusqu'en 1668. Ses succès dans cet emploi lui firent des amis illustres. M. de Péréfixe, archevêque de Paris, l'engagea à faire imprimer ses *Dissertations latines sur les conciles*, dont il n'y a eu que le premier volume qui ait paru, en 1667, in-4°, et ses *Mémoires sur la grâce*, qui furent imprimés en 1668, en 3 vol. in-8°. Il abandonne la doctrine de saint Augustin sur la grâce et la prédestination, pour suivre celle des Pères grecs, qui, s'éloignant également des erreurs condamnées, lui paraissait plus douce et plus encourageante. Ils reparurent en 1682, in-4°, augmentés de deux Mémoires, sous les auspices de M. de Harlay, successeur de M. de Péréfixe. Il publia aussi trois tomes de *Dogmes théologiques*, en latin, le 1er en 1680, le 2e en 1684, le 3e en 1689, et en français, en plusieurs vol. in-8°; trois autres tomes en français de la *Discipline ecclésiastique sur les bénéfices et les bénéficiers*, le 1er en 1678, le 2e en 1679, le 3e en 1681. Cet ouvrage, le plus estimé de ceux du P. Thomassin, fut réimprimé en 1725. C'est dans cette source que van Espen a puisé presque toute l'érudition qu'il a mise dans son *Jus ecclesiasticum*. Les novateurs ont quelquefois entrepris d'abuser de cet ouvrage, pour tout rappeler à l'ancienne discipline, et censurer les usages et l'état actuel de l'Eglise : Thomassin a prévenu cet abus, et sapé l'absurde prétention par une observation simple et péremptoire : *In usu et exercitio variatum est, non in potestate, quæ et in conciliis provincialibus suo modo, et in romanis pontificibus, pro eorum summo principatu, eadem semper intacta atque illibata viget : erumpit autem et exercetur non eodem semper modo; sed pro locorum, temporumque et rerum opportunitate, pro ecclesiæ sive utilitate, sive necessitate; hæc certissima norma est conciliandæ antiquæ ecclesiarum disciplinæ, cum nova.* (*Voy.* Fleury, Morin, Zosime, etc.) Ce traité a été abrégé par d'Héricourt. Il a donné ensuite divers Traités sur les sujets particuliers de la discipline de l'Eglise et de la morale chrétienne : de l'*office divin*, in-8°; des *fêtes*, in-8°; des *jeûnes*, in-8°; de la *vérité et du mensonge*, in-8°; de l'*aumône*, in-8°; du *négoce* et de l'*usure*, in-8°. Celui-ci ne fut imprimé qu'après sa mort, aussi bien que le *Traité dogmatique et historique des moyens dont on s'est servi dans tous les temps pour maintenir l'unité de l'Eglise*, 1703, 3 vol. in-4°. *Voy.* Bordes. Ce ne fut pas seulement sur ces matières que brilla le savoir du P. Thomassin, il possédait les belles-lettres, et il voulut enseigner aux autres l'usage qu'on en pouvait faire. Ainsi il donna au public des *Méthodes d'étudier et d'enseigner chrétiennement la philosophie*, in-8°; les *Histoires profanes*, 2 vol. in-4°; les *Poëtes*, 3 vol. in-8°, ouvrage où il y a de bonnes observations noyées dans un amas d'inutilités et d'idées communes. Le pape Innocent XI témoigna quelque désir de se servir de son ouvrage de la *Discipline* pour le gouvernement de l'Eglise, et voulut même attirer l'auteur à Rome. L'archevêque de Paris en parla au roi, de la part du cardinal Casanate, bibliothécaire de Sa Sainteté; mais la réponse fut qu'un tel sujet ne devait pas sortir du royaume. Thomassin témoigna au saint père sa gratitude et son zèle, en traduisant en latin les trois volumes in-folio, 1706, de la *Discipline*. Ce travail fatigant ne fut pas plus tôt fini, qu'il en reprit un autre non moins pénible. Comme il s'était appliqué à l'hébreu pendant cinquante années, il crut devoir faire servir cette étude à prouver l'antiquité et la vérité de la religion. Il entreprit de faire voir que la langue hébraïque est la mère de toutes les autres, et qu'il fallait, par conséquent, chercher dans l'Ecriture, qui conserve ce qui nous en reste, l'histoire de la vraie religion, aussi bien que la première langue. Ce fut ce qui l'engagea à composer une *Methode d'enseigner chrétiennement la grammaire ou les langues, par rapport à l'Ecriture sainte*, 2 vol. in-8°. Elle fut suivie d'un *Glossaire universel hébraïque*, dont l'impression, qui se faisait au Louvre, ne fut achevée qu'après sa mort. Cet ouvrage vit le jour in-fol., en 1697 (par les soins du P. Bordes, de l'Oratoire, et de Barat, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres), et ne répondit pas à la réputation de l'auteur. Le P. Thomassin mourut la nuit de Noël de 1695, âgé de 76 ans. Ce savant avait la modestie d'un homme qui unit de grandes connaissances à de grandes vertus, et à un esprit parfaitement détrompé de la vanité des louanges humaines. Son esprit était sage et son caractère modéré. Il parut, pendant quelque temps, épouser les intérêts de la secte jansénienne; mais il ne tarda pas à en revenir et à s'attacher inviolablement à la mère de toutes les églises. « Etant encore jeune, dit l'abbé Bérault, et « n'ayant étudié saint Augustin que dans les « compilations infidèles du parti, il avait « donné dans les nouvelles opinions; mais « s'il put commettre une légèreté, pardon- « nable à son âge, il n'eut point l'orgueil et « l'opiniâtreté qui convertit l'erreur en hé- « résie formelle. Non moins recommanda- « ble par sa candeur et sa piété que par son « savoir, dès qu'il eut reconnu, par la lecture « des *OEuvres* mêmes de saint Augustin, « combien Jansénius imposait à ce saint doc- « teur, ainsi qu'à l'Eglise qui en avait con- « firmé la doctrine sur la grâce, nul respect « humain ne put l'empêcher d'en faire une « confession pour le moins aussi éclatante « que l'avaient été les préventions de sa jeu- « nesse. Il alla trouver chacun de ceux qu'il « craignait d'avoir engagés dans ses premiè- « res opinions, et leur protesta qu'il en était « parfaitement revenu, comme d'autant d'er- « reurs essentiellement contraires à la foi. « Les ouvrages qu'il nous a transmis attes- « teront à jamais et la réalité et la sincérité

Digitized by Google

« de sa déclaration. » Sa charité était si grande qu'il donnait aux pauvres la moitié de la pension de mille livres que lui faisait le clergé. On ne peut lui refuser beaucoup d'érudition ; mais il la puise moins dans les sources que dans les auteurs qui ont copié les originaux. Sa *Discipline ecclésiastique* offre beaucoup de fautes dans tous les endroits où il s'agit de citations d'auteurs grecs. Son style est un peu pesant ; il n'arrange pas toujours ses matériaux d'une manière agréable, et en général il est trop diffus. Il possédait mieux le latin que le français. L'abbé Lenglet l'a jugé trop sévèrement lorsqu'il a dit que le *P. Thomassin était un homme de passages, et non de raisonnement ; qui copiait par lui-même et réfléchissait par autrui.* Le P. Bordes a écrit sa *Vie* en latin, à la tête du *Glossaire hébraique.*

THORENTIER (Jacques), docteur de Sorbonne, puis prêtre de l'Oratoire, mort en 1713, avait eu le titre de grand pénitencier de Paris, sous M. de Harlay, mais il n'en avait jamais exercé les fonctions. La chaire et la direction l'occupèrent principalement, et il opéra de grands fruits dans la capitale et en province. Il travailla avec beaucoup d'ardeur, mais inutilement, à ramener le P. Quesnel à la soumission due aux décisions de l'Eglise. On a de lui : *Consolations contre les frayeurs de la mort*, 1695, in-12; *Dissertations sur la pauvreté religieuse*, 1726, in-12; l'*Usure expliquée et condamnée par les Ecritures saintes*, etc., Paris, 1679, in-12, sous le nom de *du Tertre*, ouvrage assez bien raisonné; des *Sermons*, in-8°, plus solides que brillants.

THOU (Nicolas de), de l'illustre maison de Thou, originaire de Champagne, fut conseiller clerc au parlement, archidiacre de l'église de Paris, abbé de Saint-Symphorien de Beauvais, puis évêque de Chartres. Il sacra le roi Henri IV en 1594, et fut distingué parmi les prélats de son temps par son savoir et par sa piété. Il prêcha avec zèle et avec fruit, et mourut en 1598, à 70 ans. On a de lui : un *Traité de l'administration des sacrements*, une *Explication de la messe et de ses cérémonies*, d'autres ouvrages peu connus.

THOU (Jacques-Auguste de), troisième fils de Christophe de Thou, premier président au parlement de Paris, naquit dans cette ville en 1553, et voyagea de bonne heure en Italie, en Flandre et en Allemagne. Son père l'avait destiné à l'état ecclésiastique, et Nicolas de Thou, son oncle, évêque de Chartres, lui avait donné un canonicat dans son église ; mais après la mort de son frère il se maria, posséda divers emplois dans la robe, et devint président à mortier. En 1586, après la journée des Barricades, il sortit de Paris, et se rendit à Chartres auprès de Henri III, qui l'envoya en Normandie et en Picardie, et ensuite en Allemagne. De Thou passa de là à Venise, où il reçut la nouvelle de la mort de ce prince. Il se rendit aussitôt auprès de Henri IV, qui l'employa à plusieurs négociations, et lui donna, en 1591, la charge de grand maître de la Bibliothèque du roi, après la mort de Jacques Amyot. Pendant la régence de la reine Marie de Médicis, il fut un des directeurs généraux des finances. On le députa à la conférence de Loudun, et on l'employa dans d'autres affaires épineuses. Commis avec le cardinal du Perron pour trouver les moyens de réformer l'université de Paris, et pour travailler à la construction du collége royal, qui fut commencé par ses soins, il s'en acquitta avec zèle. Il mourut à Paris le 8 mai 1617, à 64 ans. Le président de Thou s'était nourri des meilleurs auteurs grecs et latins, et avait puisé dans ses lectures et dans ses voyages la connaissance raisonnée des mœurs, des coutumes et de la géographie de tous les pays différents. Nous avons de lui une *Histoire universelle*, en 138 livres (depuis 1545 jusqu'en 1607), en latin, dans laquelle il parle également bien de la politique, de la guerre et des lettres. Les intérêts de tous les peuples de l'Europe y sont développés avec beaucoup d'impartialité et d'intelligence. Il ne peint ni comme Tacite, ni comme Salluste ; mais il écrit comme on doit écrire une histoire générale. Ses réflexions, sans être fines, sont nobles et judicieuses. Il entre souvent dans de trop grands détails; il fait des courses jusqu'aux extrémités du monde, au lieu de se renfermer dans son objet principal, mais la beauté de son style empêche presque qu'on ne s'aperçoive de ce défaut. On lui a encore reproché de latiniser d'une manière étrange les noms propres d'hommes, de villes, de pays : il a fallu ajouter à la fin de son *Histoire* un dictionnaire sous le titre de *Clavis historiæ Thuanæ*, où tous ces mots sont traduits en français. La liberté, ou, si l'on veut, la partialité avec laquelle il parle des papes, du clergé, de la maison de Guise, et une certaine disposition à adoucir les fautes des huguenots, et à faire valoir les vertus et les talents de cette secte, firent soupçonner qu'il avait des sentiments peu orthodoxes; et l'on ne doit pas s'étonner que son *Histoire* ait été condamnée à Rome par un décret du 9 novembre 1609, et de nouveau le 10 mai 1757. Un auteur moderne (M. Paquot) le caractérise en ces termes : *Audax nimium ; hostis jesuitarum implacabilis ; calumniator Guisiorum, protestantium exscriptor, laudator, amicus ; sedi apostolicæ et synodo Tridentinæ totique rei catholicæ parum æquus.* Il ne faut nullement ajouter foi à ce que de Thou dit touchant les Pays-Bas. La plupart des faits qu'il en raconte ont été puisés dans des sources infectées, comme dans van Metteren, quoique, dans d'autres endroits, il soit plus judicieux et plus équitable que la plupart des auteurs français qui ont parlé de l'histoire de ces provinces. Il écrivait souvent sur des mémoires que les hérétiques de divers pays lui envoyaient. C'est pour cela, en partie, que Casaubon, Scaliger, Grotius, Heinsius, Saumaise, Le Clerc, Larrey, ont donné de si grands éloges à son *Histoire*, qu'ils proposent pour modèle d'un ouvrage où, selon eux, on ne voit nulle partialité, parce qu'elle est toute en faveur des sectes.

Digitized by Google

Malheureusement, cet exemple a été suivi par la plupart de ceux qui ont écrit *l'Histoire* après lui; et c'est ce qui a beaucoup contribué à produire cette haine insensée de la religion, qui enfin est parvenue en France (1793) à une profession ouverte de l'athéisme. Le P. Ant. Possevin a fait sur cette *Histoire* de savantes notes critiques, qui, longtemps conservées en manuscrit dans la bibliothèque des jésuites à Bologne, ont été imprimées par le P. Zaccaria dans son *Iter litterarium per Italiam*, Venise, 1762, in-4°. La meilleure édition de l'*Histoire* de de Thou est celle de Londres, 1733, en 7 vol. in-fol. On y trouve la continuation depuis 1607 jusqu'en 1612, en trois livres, par Rigault. C'est sur cette édition que l'abbé des Fontaines, aidé de plusieurs savants, en a donné une traduction française en 16 vol. in-4°, Londres (Paris), 1734; et Hollande, 11 vol. in-4°. Après une préface judicieuse, on y trouve les *Mémoires* de la vie de l'historien, composés par lui-même. Ces *Mémoires* avaient déjà paru en français, à Rotterdam, en 1731, in-4°, avec une traduction de la préface qui est au devant de sa grande *Histoire*. Cette version est un peu retouchée dans ce qui est en prose, et on y a ajouté ses *Poésies latines*, rapportées en français dans ses *Mémoires*. Ses vers latins sont pleins d'élégance et de génie. Il a fait un poëme sur la Fauconnerie, *De re accipitraria*, 1584, in-4°; des poésies diverses sur le *Chou*, la *Violette*, le *Lis*, 1611, in-4°; des *Poésies chrétiennes*, Paris, 1599, in-8°, etc. Durand a écrit sa *Vie*, in-8°. Rémond de Saint-Albine a publié un *Abrégé* de son *Histoire universelle*, 1759, en 10 vol. in-12. — Son fils aîné, François-Auguste DE THOU, impliqué dans la conspiration de Henri d'Effiat, marquis de Cinq-Mars, contre le duc de Richelieu, eut la tête tranchée à Lyon, en 1642, à 35 ans.

THOYNARD (NICOLAS), né à Orléans, en 1629, d'une des meilleures familles de cette ville, s'appliqua dès sa première jeunesse à l'étude des langues et de l'histoire, et en particulier à la connaissance des médailles, dans laquelle il fit de très-grands progrès. Les savants le consultèrent comme leur oracle, et il satisfaisait à leurs questions avec autant de plaisir que de sagacité. Le cardinal Noris tira de lui quelques lumières pour son ouvrage des *Epoques syro-macédoniennes*. Thoynard ne se distingua pas moins par la douceur de ses mœurs que par l'étendue de ses connaissances. Il mourut à Paris en 1706, à 77 ans. Son principal ouvrage est une excellente *Concorde des quatre évangélistes*, Paris, 1709, in-fol., en grec et en latin, avec de savantes *Notes* sur la chronologie et sur l'histoire, ouvrage très-estimé. Il fit encore imprimer des *Notes* sur la version du Nouveau Testament de Richard Simon; un écrit sur la version du Nouveau Testament du P. Bouhours, et sur celle de Mons. Thoynard était laïque.

THUILERIES (CLAUDE DU MOULINET, abbé des), né en 1667, à Séez, d'une famille noble, alla achever à Paris ses humanités, qu'il avait commencées en province. A l'étude des mathématiques, il joignit celle du grec et de l'hébreu; mais quelque temps après il renonça à ces divers genres de connaissances, pour ne plus s'occuper que de l'histoire de France, dont les recherches ont rempli le cours de sa vie. Il mourut à Paris, d'une hydropisie de poitrine, en 1728. Outre quantité de *Mémoires* sur différents sujets, et une *Histoire du diocèse de Séez* en manuscrit, on a de lui: *Lettres écrites à un ami sur les disputes du jansénisme*, Paris, 1710, in-12; elles sont au nombre de quinze. L'auteur s'y montre indifférent à ces querelles, qui faisaient alors grand bruit; *Défense d'un acte* qui fait foi qu'un moine de Saint-Médard, de Soissons, nommé Guernon, fabriqua de faux privilèges, au nom du saint-siége, en faveur de plusieurs églises, au commencement du XIIe siècle, dans les Mémoires de Trévoux, mars 1716. Cet acte, publié par Wharton, dans l'*Anglia sacra*, t. II, avait été déclaré faux par dom Coustant, dans les *Vindiciæ veterum codicum. Dissertation sur la mouvance de Bretagne par rapport à la Normandie*, Paris, 1711, in-12, à laquelle est jointe une autre *Dissertation* touchant quelques points de l'histoire de Normandie (*Voy.* LOBINEAU); *Examen de la charge de connétable de la Normandie; Dissertation* dans le *Mercure de France* et dans le *Journal de Trévoux*; les *Articles* du diocèse de Séez, dans le *Dictionnaire universel de la France*, 1726, etc.

THUILLIER (RENÉ), minime français, mérita par ses talents et sa probité, d'être mis plusieurs fois à la tête de sa province. Il est auteur du *Diarium patrum, fratrum et sororum ordinis minimorum provinciæ Franciæ*, Paris, 1709, 2 vol. in-4°, écrit d'un style pur et même élégant, assez exact pour les dates; mais il y montre quelquefois un peu trop de crédulité. Il a aussi composé quelques ouvrages de droit canonique régulier, tels que *de Potestate correctoris* (c'est le titre qu'on donne au supérieur des minimes), et autres qui n'ont point franchi les limites du cloître

THUILLIER (dom VINCENT), naquit à Coucy, au diocèse de Laon, en 1685. Il entra dans la congrégation de Saint-Maur en 1703, et s'y distingua de bonne heure par ses talents. Après avoir professé longtemps la philosophie et la théologie dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, il en devint sous-prieur. Il occupait cet emploi lorsqu'il mourut subitement en 1736. Dom Thuillier écrivait assez bien en latin et en français; il possédait les langues et l'histoire. A une imagination vive il joignait une vaste littérature. Ses principaux ouvrages sont: une *édition* des *Œuvres posthumes* de Mabillon et de Ruinart, 3 vol. in-4°; *Histoire* de Polybe, traduite du grec en français, avec un *Commentaire sur l'art militaire*, par le chevalier de Folard, en 6 vol. in-4°. Elle est aussi élégante que fidèle. *Histoire de la nouvelle édition de saint Augustin*, donnée par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, 1736, in-4°. On lui a reproché des inexactitudes. *Lettre d'un ancien professeur de théologie de la congrégation de Saint-*

Digitized by Google

Maur, qui a révoqué son appel de la constitution Unigenitus. *Seconde lettre contre l'appel interjeté de la bulle* Unigenitus ; 3e édition augmentée, Paris, 1729, in-8°. Dom Thuillier, d'abord opposé à cette bulle, devint un de ses plus zélés défenseurs; il se signala par plusieurs écrits en faveur de la soumission à l'Eglise, qui lui firent beaucoup d'ennemis dans sa congrégation. Les fanatiques du parti qu'il attaquait ont même voulu que sa mort ait été marquée par des signes funestes. Le fanatique auteur du *Dictionnaire critique* dit, « que se sentant subitement pressé de quel- « que besoin, il se mit sur le siége, et expira « avec un grand mouvement d'entrailles. » On a dit la même chose d'Arius; mais l'un avait ravagé l'Eglise, et l'autre avait tâché de ramener les errants dans son sein.

THUMNE (Théodore), professeur luthérien de théologie à Tubingen, s'est fait connaître par quelques ouvrages. Le plus recherché est le *Traité* historique et théologique *des Fêtes des Juifs, des chrétiens et des païens*, in-4°. Cet écrivain mourut en 1730.

THYRÉE (Hermann), jésuite allemand, né à Nuys, dans l'archevêché de Cologne, en 1532, vint faire ses études à Rome dans le collége Germanique, et conçut le désir d'entrer dans la compagnie de Jésus. Il y fut admis, par saint Ignace lui-même, le 16 mai 1556. Deux ans après, il partit pour Ingolstadt, où il enseigna la théologie pendant quelques années, après quoi, appelé à divers emplois, il fut successivement recteur du collége de Trèves, de celui de Mayence, et enfin provincial de la province Rhénane. Frappé d'apoplexie à Mayence, il y mourut presque sexagénaire, le 26 octobre 1591. A une rare capacité il réunissait une grande simplicité de mœurs et toutes les vertus d'un religieux exemplaire. Il est auteur de divers ouvrages, tant latins qu'allemands. Les principaux sont : un traité *De confessione augustana*, Dillingen, 1567, in-4° et in-fol. ; *Sex millia dubiorum et duo millia irregularitatum quibus Lutherani prædicantes implicati tenerentur*. L'auteur étant mort avant que ce dernier ouvrage fût imprimé, il est resté inédit.

THYRÉE (Pierre), frère puîné du précédent, jésuite comme lui, et né en 1546, dans la même ville, se distingua en qualité de professeur et de prédicateur. Il remplit avec autant de succès que de zèle ces deux emplois pendant 27 ans consécutifs à Trèves, Mayence et Wurtzbourg. Il mourut à Wurtzbourg, fort respecté, le 3 décembre 1601, n'ayant que 55 ans. Ses nombreuses occupations, et son assiduité au confessionnal, ne l'avaient pas empêché de composer beaucoup d'ouvrages. Alegambe en compte vingt-deux, parmi lesquels nous citerons comme les principaux : *Loca infesta, hoc est, de infestis ob molestantes dæmoniorum et defunctorum hominum spiritus locis, liber unus. Accessit libellus de terriculamentis nocturnis quæ hominum mortem solent portendere*, Cologne, 1598, in-4°; Lyon, 1599, in-8°; *De obsessis a spiritibus dæmoniorum hominibus liber unus;* deux éditions ; *De apparitionibus spirituum, ubi de apparitionibus Dei et Christi, angelorum, dæmonum et animarum humanarum agitur*, etc., Cologne, 1600, 1602 et 1605, deux vol. in-4°. Dom Calmet y a puisé pour composer ses *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons, des esprits*, etc., Paris, 1746, in-12; Einsidlen, 1749, 2 vol. in-12 (*Voy.* Calmet); Lenglet Dufresnoy en a aussi profité. *Disputationes theologicæ variæ de apparitionibus spirituum*, 1582; *De festo corporis Christi et Deo in sacramento Eucharistiæ adorando*, Mayence, 1585; *De potestate ecclesiastica*, ibid., 1586; *De sanctorum invocatione*, Wurtzbourg, 1596; *Apodixis præsumptæ necessitatis utriusque speciei in sacramentali communione*, Wurtzbourg, 1597, et plusieurs autres traités.

TIBERGE (Louis), abbé d'Andres, directeur du séminaire des Missions-Étrangères à Paris, mourut dans cette ville en 1730. Il se signala avec Brisacier, supérieur du même séminaire, lors des différends sur l'affaire de la Chine, entre les jésuites et quelques autres missionnaires. Ses ouvrages sont : une *Retraite spirituelle*, en 2 vol. in-12; une *Retraite pour les ecclésiastiques*, en 2 vol. in-12; *Retraite et méditation à l'usage des religieuses et des personnes qui vivent en communauté*, in-12. Ces ouvrages, écrits avec une simplicité noble, sont lus dans plusieurs séminaires.

TICHONIUS, écrivain donatiste sous l'empire de Théodose le Grand, avait beaucoup d'esprit et d'érudition. Nous avons de lui : le *Traité des règles pour expliquer l'Ecriture sainte ;* saint Augustin en a fait l'abrégé dans son livre IIIe de la *Doctrine chrétienne*. On le trouve dans la *Bibliothèque des Pères*. Tichonius est reconnu aujourd'hui pour le véritable auteur du *Commentaire sur saint Paul*, que l'on avait attribué à saint Ambroise. *Voy.* Hist. litt. de France, tome XII, Avertissement, p. 7.

TIEFFENTHALER (le P. Joseph). *Voy.* Thieffentaler.

TIL (Salomon van), né en 1644, à Wesop, petite ville à deux lieues d'Amsterdam, lia une étroite amitié avec Coccéius, qui le remplit de sa doctrine. Til fut ministre en différents endroits, professeur en histoire et en philologie sacrée à Dordrecht, en 1684, place qu'il quitta en 1702, pour occuper une chaire de théologie à Leyde. Il y mourut en 1713. Parmi ses ouvrages, les uns sont en flamand et les autres en latin. Les principaux sont : sa *Méthode d'étudier*, et celle *de prêcher*, Amsterdam, 1730, in-8°, en latin. C'est une rhétorique qui n'est propre que pour apprendre à faire une infinité de divisions et de subdivisions. *La poésie et la musique des anciens, particulièrement des Hébreux*. Dordrecht, 1692, in-12; Amsterdam, 1735, in-4°, en flamand, ouvrage plein de recherches; *Explication littérale et morale des Psaumes de David*, Utrecht, 1724, 5 vol. in-4°, en flamand; *Démonstration évidente de la divinité de la loi de Moïse*, Dordrecht, 1731, 2 vol. in-4°, en flamand. Dans le premier, il combat les incrédules par la voie de l'autorité;

Digitized by Google

dans le second, il attaque en vrai philosophe ceux qui abusent de la philosophie pour soutenir des impiétés. *Commentaire sur Moïse, Abacuc et Malachie*, en latin, Leyde, 1719, in-4°. Il y a plusieurs dissertations dans ce commentaire, entre autres sur le temps de la naissance de Jésus-Christ, sur la situation du paradis terrestre. *Introductio in sacram Scripturam*, Utrecht, 1720, 2 vol. in-4°. C'est un abrégé analytique de presque toute l'Ecriture sainte, selon les idées des coccéiens. Il a encore donné des *Commentaires* sur les Prophètes, les Actes des apôtres et les Epîtres de saint Paul. *Commentarius litteralis de tabernaculo Mosis, et Zoologia sacra, seu de quadrupedibus sacræ Scripturæ*, Amsterdam, 1714, in-4°, etc. Ce commentaire est superficiel, et le catalogue des animaux n'est pas complet. *Compendium theologiæ*, Leyde, 1704, in-4°, peu estimé, même des réformés.

TILEMANNIUS. *Voy.* Heshusius.

TILENUS (Daniel), ministre calviniste, né le 4 février 1563, à Goldberg en Silésie, mort à Paris le 1er août 1633, à 70 ans, professa d'abord la théologie dans le collége que le duc de Bouillon venait de fonder à Sedan. Il eut des discussions très-vives avec le ministre Dumoulin, qu'il accusa d'erreur sur le mystère de l'union hypostatique, accusation que son adversaire lui renvoya à lui-même. Tilenus, obligé de quitter Sedan pour venir à Paris, s'engagea dans de nouvelles disputes avec J. Davy Duperron, évêque d'Evreux, et il les publia sous ces titres : *Conférences sur les traditions apostoliques*, Paris, 1597; et *Défense de la suffisance et perfection de l'Ecriture sainte, contre les cavillations du sieur du Perron*, La Rochelle, 1598. En 1621, il fit paraître un traité *De la cause et de l'origine du mal moral*, qu'il adressait à quelques-uns de ses amis, scandalisés de ce qu'il n'assistait pas aux assemblées des calvinistes, à Charenton. Il avait fait un voyage en Angleterre, où il s'attira de nouveaux reproches d'hérésie. Nous citerons encore de Tilenus : *Traité de la cause ou de l'origine du péché, où sont examinées les opinions des philosophes païens, des juifs, des autres hérétiques, des libertins, Luther, Calvin, et autres qui ont traité cette matière*, Paris, 1621, in-8°; une *Réponse*, en 1622, à un ouvrage qui fit grand bruit dans le temps, sous le titre de *Discours des vraies raisons pour lesquelles les réformés de France peuvent et doivent, en bonne conscience, résister par armes à la persécution ouverte qu'on leur fait;* des *Observations* sur le concile de Laodicée, dans la préface desquelles on trouve diverses circonstances de la vie de Tilenus.

TILETANUS. *Voy.* Ravesteyn.

TILLADET (Jean-Marie de La Marque de), né au château de Tilladet, en Armagnac, vers 1650, porta d'abord les armes, puis entra chez les Pères de l'Oratoire, où il se consacra à la prédication et à la littérature. Il en sortit ensuite, et mourut à Versailles en 1715, à 65 ans, membre de l'académie des belles-lettres. On a de lui un *Recueil de dissertations*, 1712, 2 vol. in-12, sur diverses matières de religion et de philosophie, qui sont presque toutes du savant Huet, évêque d'Avranches, avec une longue préface historique qui n'annonce qu'un médiocre talent pour l'art d'écrire.

TILLEMONT. *Voy.* Nain.

TILLET (Jean du), évêque de Saint-Brieuc, puis de Meaux, mort le 19 novembre 1570, se distingua par son érudition et par son zèle pour la religion catholique, à laquelle il ramena Louis Du Tillet, son frère, chanoine d'Angoulême, qui l'avait abandonnée. Ses principaux ouvrages sont : un *Traité de la religion chrétienne;* une *Réponse aux ministres*, 1566, in-8°; un *Avis aux gentilshommes séduits*, 1567, in-8°; un *Traité de l'antiquité et de la solennité de la messe*, 1567, in-16; un *Traité sur le symbole des apôtres*, 1566, in-8°; une *Chronique* latine *des rois de France, depuis Pharamond jusqu'en* 1547; elle a été mise en français, et continuée depuis jusqu'en 1604. C'est un des plus savants ouvrages que nous ayons sur l'histoire de France. Les faits y sont bien digérés, et dans un ordre méthodique; mais ils manquent quelquefois d'exactitude. On trouve cet ouvrage dans le *Recueil des rois de France*, 1618, in-4°; *les Exemples des actions de quelques pontifes, comparées avec celles des princes païens*, en latin, 1610, in-8°. Il y montre combien les œuvres chrétiennes sont supérieures à celles des héros du paganisme.

TILLET (Jean du), frère du précédent, et greffier en chef du parlement de Paris, montra beaucoup d'intelligence et d'intégrité dans cette charge, qui était depuis longtemps dans sa maison. Sa postérité la conserva jusqu'à Jean-François Du Tillet, qui y fut reçu en 1689. Cette famille a eu aussi plusieurs conseillers au parlement, et maîtres des requêtes. On a de Jean Du Tillet, mort le 1er octobre 1570, plusieurs ouvrages. Les plus connus sont : un *Traité pour la majorité du roi de France* (François II) *contre le* légitime conseil *malicieusement inventé par les rebelles*, Paris, 1560, in-4°; *Sommaire de l'histoire de la guerre faite contre les albigeois*, 1590, in-12; ouvrage rare et recherché; un *Discours sur la séance des rois de France en leurs cours de parlement*, dans le second tome de Godefroi; l'*Institution du prince chrétien*, Paris, 1563, in-4°; *Recueil des rois de France*, ouvrage fort exact, et fait avec beaucoup de soin sur la plupart des titres originaux de l'histoire de France. La meilleure édition de ce livre est celle de Paris, 1618, in-4°. Du Tillet écrit en homme qui ne s'attache qu'à l'exactitude des recherches, et qui se soucie fort peu de la pureté et de l'élégance du style.

TILLOTSON (Jean), prédicateur anglican, né dans le comté d'York en 1630, fut d'abord presbytérien; mais le livre du docteur Chillingworth lui étant tombé entre les mains, il embrassa la communion anglicane, et ramena plusieurs non-conformistes au parti des épiscopaux, le plus rapproché de l'ancienne Eglise, qui a si longtemps fleuri en

Digitized by Google

Angleterre. Après s'être occupé de la lecture des Pères, particulièrement de saint Basile et de saint Chrysostome, il composa un grand nombre de sermons, où la simplicité est unie pour l'ordinaire à la solidité, mais où il se trouve aussi beaucoup de choses contraires au génie de l'éloquence et à la dignité de la chaire. Dans son sermon *sur les préjugés contre la religion*, Tillotson se fait une objection tirée de l'opposition que l'homme trouve entre ses devoirs et ses penchants; et cette objection, il la copie de la tragédie de *Mustapha*, de Fulke Lord Brood, dont il cite en chaire une tirade de vers. Une telle citation est-elle digne de la majesté d'un temple? *Les passions*, ajoute-t-il, *sont une espèce de glu qui nous attache aux choses basses et terrestres... A peine peut-on passer dans les rues, j'en parle par expérience, sans que les oreilles soient frappées de jurements et d'imprécations horribles qui suffiraient pour perdre une nation, quand elle ne serait coupable que de ce crime; et ce ne sont pas seulement les laquais qui vomissent de tels discours blasphématoires, ils sortent aussi de la bouche des maîtres.* Ailleurs, pour prouver qu'il faut croire les mystères de la religion, quoiqu'on ne puisse jamais les comprendre avec évidence, Tillotson s'exprime ainsi : *On mange, on boit tous les jours, bien que personne, à mon avis, ne puisse démontrer que son boulanger, son brasseur et son cuisinier n'ont pas mis du poison dans le pain, dans la bière ou dans la viande.* C'était ainsi que Tillotson exerçait le ministère de la parole dans le siècle des Dryden, des Addison, des Waller, des Milton, et en présence de ce même Charles II, qui avait entendu dès son enfance les plus illustres orateurs français. Plusieurs écrivains anglais jetant alors des fondements de l'athéisme, Tillotson s'opposa à ce torrent autant qu'il le put, et publia, en 1665, son *Traité de la règle de la foi*. Quelques critiques voyant qu'il n'avançait que des principes fondés sur le simple raisonnement, voulurent le faire passer pour un homme qui ne croyait rien que ce qui était à la portée de la raison; mais ils ne faisaient pas attention que la raison est l'arme la plus sûre et la plus convenable contre des incrédules. Il faut convenir cependant qu'un écrivain opposé à l'autorité de l'Eglise, séparé du grand corps des fidèles, professant une foi arbitraire, et décidant des dogmes d'après ses lumières personnelles, ne peut combattre l'incrédulité d'une manière ferme et conséquente (*Voy.* SERVET). Tillotson fut fait doyen de Cantorbéry, puis de Saint-Paul, clerc du cabinet du roi, et, en 1691, archevêque de Cantorbéry. Il mourut à Lambeth, en 1694, à 65 ans. On a de lui outre le *Traité de la règle de la foi*, dont nous venons de parler : un vol. in-fol. de *Sermons*, publiés pendant sa vie; ils ont été loués outre mesure par Dryden, Burnet et Addison. Barbeyrac et Beausobre les ont traduits de l'anglais en français, en 7 vol. in-8°. Comme le principal mérite de Tillotson est dans le style, il doit perdre beaucoup dans une traduction où l'expression mère disparaît, et surtout avec un traducteur tel que Barbeyrac, qui n'eut jamais ni élévation, ni couleur, ni chaleur, ni élégance; mais en avouant tous les défauts de cette version française, le fond des sermons de l'archevêque de Cantorbéry y reste toujours à une distance infinie des grands modèles. Tillotson est plus théologien que moraliste : il n'a guère traité que des sujets de controverse; il n'emploie que les formules languissantes du syllogisme ou de la dissertation; il ne connaît qu'une méthode sèche et monotone. « Je ne trouve « point, dit le cardinal Maury dans son *Essai « sur l'éloquence de la chaire*, de mouve- « ments oratoires dans ses discours, point de « grandes idées, point de traits sublimes: or- « dinairement il fait une division de chaque pa- « ragraphe, et il y a trente ou quarante subdi- « visions dans chacun de ses sermons; ses dé- « tails sont arides, subtils, et souvent ils man- « quent de noblesse. Enfin, Tillotson est tel- « lement étranger à l'art de l'éloquence, qu'il « ne fait presque jamais ni exorde ni pérorai- « son. Est-ce donc là l'orateur que l'on ose « opposer à nos orateurs français? » Des *Sermons* posthumes en 14 vol. in-8°. Il y en a un intitulé : *Excellente étrenne contre le papisme;* François Martin, Irlandais, docteur en théologie à Louvain, l'a réfuté dans son *Scutum fidei contra hæreses hodiernas, seu Tillotsonianæ concionis refutatio*, Louvain, 1714, in-8°. On voit, par le seul titre de ce sermon, la bizarrerie et les emportements de l'orateur anglais. « Tillotson, dit l'auteur « que nous avons déjà cité, n'écrit pas avec « plus de modération que de noblesse; à « chaque page de ses discours on aperçoit le « fanatisme d'un protestant qui veut plaire à « la populace. A la fin de son sermon sur « l'*Amour du prochain*, il fait une espèce de « récapitulation pour appliquer la morale de « son sujet à l'Eglise romaine. Qui ne croi- « rait qu'une matière si touchante va lui « inspirer un sentiment tendre et même gé- « néreux? Voici pourtant ce qu'il conclut, « après avoir prouvé longuement la néces- « sité d'aimer tous les hommes : *Toutes les « fois que nous parlons de la charité et de l'o- « bligation de s'aimer les uns les autres, nous « ne saurions nous empêcher de penser à l'Eglise « romaine; mais elle doit se présenter à notre « esprit particulièrement aujourd'hui, qu'elle « vient de nous découvrir tout fraîchement, et « d'une manière authentique, les sentiments où « elle est à notre égard, par le complot cha- « ritable qu'elle tramait contre nous* (prétendue conspiration de 1678); *complot qui est « tel qu'il doit faire bourdonner les oreilles de « tous ceux qui l'entendront raconter, décrier « éternellement le papisme, et le faire regarder « avec horreur et exécration jusqu'à la fin « du monde.* Quel style! quels sentiments! « quelle bonne foi! quelle logique! »

TIMOTHÉE (saint), disciple de saint Paul, était de Lystres, ville de Lycaonie; son père était païen, et sa mère juive. L'apôtre étant venu à Lystres, prit Timothée sur le témoignage qu'on lui en rendit, et le circoncit,

Digitized by Google

afin qu'il pût travailler au salut des Juifs. Le disciple travailla avec ardeur à la propagation de l'Evangile sous son maître. Il le suivit dans tout le cours de sa prédication, et lui rendit de très-grands services. Lorsque l'apôtre des gentils revint de Rome en 64, il laissa Timothée à Ephèse pour avoir soin de cette église, dont il fut le premier évêque. Il lui écrivit de Macédoine la première Epître qui porte son nom, vers l'an 66, dans laquelle il lui prescrit en général les devoirs de sa charge. L'apôtre, peu de temps après, étant arrivé à Rome, et se voyant près de la mort, écrivit à son cher disciple la deuxième Epître, que l'on regarde comme son testament. Elle est remplie, comme la précédente, d'excellents préceptes pour les ministres de l'Eglise. On croit que Timothée vint à Rome, où saint Paul l'appelait, et fut témoin du martyre de ce grand apôtre. Il revint ensuite à Ephèse, dont il continua de gouverner l'église en qualité d'évêque, sous l'autorité de saint Jean, qui avait la direction de toutes les églises d'Asie. On pense qu'il fut lapidé par les païens, lorsqu'il voulait s'opposer à la célébration d'une fête impie en l'honneur de Diane, vers l'an 97.

TIMOTHÉE, Ier du nom, patriarche d'Alexandrie l'an 380, mort cinq ans après, est connu principalement par une *Epître* canonique : Balsamon nous l'a conservée. On lui attribue aussi quelques *Vies* de saints

TIMOTHÉE, patriarche de Constantinople dans le VIe siècle, nous a laissé un bon *Traité sur les moyens de rappeler les hérétiques à la foi*, et *sur la manière de se comporter avec ceux qui se sont convertis*. Cotelier a inséré cet ouvrage dans ses *Monumenta græca*.

TINDALL (Mathieu), né dans la province de Devonshire en Angleterre, l'an 1656, étudia sous son père, qui était ministre dans le lieu de sa naissance, et fut envoyé, à l'âge de 17 ans, au collége de Lincoln à Oxford. Après s'être fait recevoir docteur en droit, il prit le parti des armes dans les troupes du roi Jacques. Lorsque ce monarque eut été détrôné, Tindall publia, en faveur du gouvernement, un grand nombre d'ouvrages qui lui procurèrent une pension de 200 livres sterling, dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée à Londres, 16 août 1733. C'était une âme lâche et vénale, qui prenait toujours le parti du plus fort : tour à tour catholique et protestant ; partisan de Jacques lorsqu'il régnait, et son détracteur quand on lui eut enlevé le sceptre. La *Biographie britannique* dit qu'il était mal famé pour ses mœurs. On a de lui un livre impie, intitulé : *Le christianisme aussi ancien que le monde*, ou l'*Evangile, seconde publication de la religion de nature*, 1730, in-4° et in-8°. Jean Conybeare, Jacques Foster et Jean Leland ont écrit fortement contre cet ouvrage mal raisonné et mal écrit. Pope, dans sa *Dunciade*, l'a traité suivant ses mérites.

TINMOUTH (Jean de), moine de Saint-Alban en Angleterre, florissait en 1370. Il a écrit les *Vies* de cent cinquante-sept saints, bretons, anglais, écossais, irlandais, et a intitulé son ouvrage *Sanctilogium*. On le conservait manuscrit dans la bibliothèque de Lambeth et dans la bibliothèque Cottonienne.

TINSEAU (Jean-Antoine), pieux et savant prélat, né à Besançon le 20 avril 1697, obtint, jeune encore, la confiance de l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont, qui se reposa sur lui des soins de l'administration du diocèse de Besançon. En 1745, il fut appelé à l'évêché de Belley, où il fit refleurir l'ancienne discipline ; il tint chaque année des assemblées synodales, dont il publia les décisions sous ce titre : *Statuta synodalia diœcesis Bellicensis edita et promulgata in synodis diœcesanis annorum* 1746, 1747, 1748 et 1749, Lyon, 1749, in-12. Tinseau fut transféré, en 1751, sur le siége de Nevers, et il y mourut en 1782, laissant la réputation d'un pasteur plein de zèle et de charité.

TINTHOIN (Pierre-François), ancien professeur de Sorbonne, chanoine et grand pénitencier de l'église de Paris, né en 1756 dans cette ville, fut ordonné prêtre avant l'âge en 1774, reçu docteur en 1778, et choisi en 1780 pour professeur d'Ecriture sainte en Sorbonne n'ayant pas encore 30 ans. En 1789, il obtint un canonicat à Saint-Omer ; mais il n'en jouit pas longtemps, la révolution vint l'en chasser. Il prit part aux démarches de la faculté de théologie de Paris contre le schisme, et signa la lettre des professeurs contre l'arrêté des administrateurs du territoire de Paris du 17 octobre 1791, qui ordonnait que les écoles de théologie resteraient fermées. On trouve encore son nom sur une consultation de docteurs et professeurs de Sorbonne, contre les écrits d'une demoiselle Brohon. L'abbé Tinthoin quitta la France en 1792, et se rendit en Angleterre, puis en Ecosse, où il resta jusqu'au concordat. De retour à Paris en 1802, il desservit la cure des Blancs-Manteaux, et en 1806, le cardinal du Belloy le fit chanoine et grand pénitencier de son église. Il mourut le 13 mai 1826. On a de lui : *Nouvelle instruction en forme de conférence et de catéchisme sur l'état actuel du clergé de France, avec un traité sur le schisme et des règles de conduite pour les vrais fidèles*, Paris, 1791, in-8°, dont il se fit en peu de temps six éditions, et qui se trouve dans la collection de l'abbé Maurel ; *Exhortations à tous les prêtres et fidèles de l'Eglise catholique, avec des notes essentielles sur la souveraineté des rois*, Paris, 1792, in-8°, faisant suite au précédent écrit ; *Choix et indication de pieuses lectures à conseiller dans le tribunal de la pénitence*, Paris, in-18 ; ouvrage divisé en six chapitres, et utile pour les confesseurs et pénitents. Dans le dernier, l'auteur indique les livres qui peuvent convenir de préférence aux ecclésiastiques, aux religieuses, aux personnes du monde qui tendent à la perfection, aux jeunes gens, aux incrédules, aux protestants, aux pécheurs, aux personnes affligées ou scrupuleuses ; et il a joint à sa liste quelques réflexions très-brièves. L'*Ami de la religion* lui a consacré une intéressante *Notice*, tom. XLVIII, p. 312.

Digitized by Google

TIPALDI (Jean-André), Grec de nation, naquit dans l'île et la ville de Scio, et vint à Rome, où il se fit jésuite. Chargé de professer l'Ecriture sainte, il remplit pendant plusieurs années cet emploi avec beaucoup de zèle dans le collége Romain. Il composa un ouvrage où il essayait de faire comprendre à ses compatriotes schismatiques la nécessité de se rapprocher de l'Eglise romaine : ce livre a pour titre : *La Guida alla vera chiesa di Giesu-Cristo, proposta principalmente ai seguaci di Fozio, come utile per ricondurre alla medesima ogni traviato, e di profitto ad ogni vero fedele*, Rome, 1757, 3 vol. : ouvrage estimé et fort loué par l'auteur de la *Storia letteraria d'Italia*, qui en donne un bon extrait dans ses 5e et 6e volumes, et qui en parle d'une manière également avantageuse dans ses *Annali letterari d'Italia*, tom. II, p. 369. Le P. Tipaldi mourut septuagénaire, dans le collége Romain, vers 1760.

TIPHAINE (Claude), jésuite, né à Paris en 1571, enseigna la philosophie et la théologie dans sa société. Ses vertus et sa capacité le rendirent digne des premières places de son ordre. Il fut recteur des colléges de Reims, de Metz, de la Flèche, de Pont-à-Mousson, et provincial de la province de Champagne. Il est connu par quelques ouvrages savants : *Avertissement aux hérétiques de Metz ; Declaratio et defensio scholasticæ doctrinæ sanctorum patrum et doctoris Angelici de Hypostasi, seu Persona*, etc., Pont-à-Mousson, 1634, in-4° ; un *Traité de ordine, seu de priori et posteriori*, Reims, 1640, in-4°. Quoique jésuite, il soutenait le sentiment des thomistes sur la grâce, et il n'en fut pas moins estimé dans sa compagnie, qui le perdit en 1641. Il mourut à Sens, avec la réputation d'un homme plein de piété et de douceur.

TIRABOSCHI (Jérôme), né à Bergame le 28 décembre 1731, entra dans l'ordre des jésuites et professa avec distinction la rhétorique à Milan. Il devint préfet de la bibliothèque de Modène en 1770, et mourut le 3 du mois de juin 1794. Le duc de Modène l'avait décoré du titre de chevalier et de conseiller, et la ville l'avait fait inscrire dans le catalogue de ses nobles. Ses principaux ouvrages sont : *Mémoires sur l'ancien ordre des humiliés* (en latin), Milan, 1766, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage, qui remplissait une lacune dans les annales de l'Eglise, dit l'auteur d'une notice sur Tiraboschi (de Angelis), fut bien accueilli par les savants ; *Histoire de la littérature italienne ancienne et moderne*, Modène, 1771-82, 13 vol. in-4°, nouvelle édition, 1787-93, 9 tomes en 16 vol. grand in-4°. Cet ouvrage qui a placé son auteur au rang des critiques et des littérateurs les plus distingués, a été réimprimé à Venise, 1795, 8 tomes en 16 volumes in-8°, et à Florence et à Pise, 1805-1813, 9 tomes, 20 parties in-8°. Nous avons, en français, une *Histoire de la littérature d'Italie*, tirée de l'italien de Tiraboschi et abrégée par A. Landi, Berne, 1784, 5 vol. in-8° ; mais cet abrégé est mal écrit, et il est plein de fautes d'impression ; *Vita ai santa Olympia, diaconessa della chiesa di Constantinopoli*, Parme, 1775, in-4° ; *Bibliothèque des écrivains de Modène*, 1781, 6 vol. in-4° ; *Mémoires historiques sur Modène*, 1793-94, 5 vol. in-4°.

TIRIN (Jacques), jésuite, né à Anvers en 1580, professeur d'Ecriture sainte, premier supérieur de la maison professe d'Anvers, et directeur de la maison en Hollande, mort le 14 juillet 1636, âgé de 56 ans, est très-connu par un *Commentaire* sur toute la Bible, en 2 volumes in-fol., imprimé nombre de fois. Il est plus étendu que celui de Ménochius, et, quoique moins estimé, il est utile à ceux qui, sans s'attacher aux variantes, veulent seulement entendre le sens du texte, tel qu'il a été expliqué par les Pères et les commentateurs. On y trouve à la fin un *Index controversiarum*, ouvrage méthodique et solide ; et au commencement une bonne *Carte* de la Terre-Sainte, une *Chronologie* distribuée d'une manière fort commode, des *Prolégomènes* sur les anciens poids et monnaies des Hébreux, des Grecs et des Romains, comparés à ceux des Italiens, des Espagnols, des Français, etc.

TISSARD (Pierre), prêtre de l'Oratoire, naquit à Paris en 1666, et entra à l'Oratoire de cette ville, le 15 octobre 1687. Il enseigna longtemps les humanités dans les colléges de la congrégation, et fut ensuite chargé d'y professer la théologie. Il s'était appliqué à la *poésie*, et faisait des vers français et latins avec facilité. On a de lui : *Vindicta infelix, seu irritum Anglorum in Maclopolin concilium*, poëme, 1693. Il est adressé au P. Coquery, visiteur de la congrégation ; *Musæ siculæ*, adressées au même pendant sa visite, et dans le temps des tremblements de terre en Sicile ; *Prosopopée*, à l'occasion du refus que fit la Savoie de la paix que lui offrait Louis XIV ; *Traduction* en vers latins des *vers français* de Malherbe, à Louis XIII allant assiéger La Rochelle ; poëme français *sur la bataille de la Marsaille* ; d'autres *Opuscules* et divers écrits *anonymes* sur les questions alors agitées dans l'Eglise. Le P. Tissard eut part à la *traduction* en vers latins des Fables de la Fontaine, donnée par le P. Vinot, son confrère. Il mourut à Paris le 3 mai 1740. (*Voy.* Vinot.)

TISSERAND (Jean), en latin *Tisserandus*, et quelquefois *Tisarandus* et *Tirlandus*, cordelier français du XVe siècle, renommé par son zèle pour le salut des âmes et par le succès de ses sermons. Il y mettait tant d'onction, que les cœurs les plus endurcis avaient peine à y résister. Le continuateur de Fleury rapporte qu'ayant converti un grand nombre de filles et de femmes d'une vie dérégée, il établit l'ordre des filles pénitentes, pour retirer celles à qui Dieu ferait la grâce de quitter le péché. Il s'en trouva d'abord plus de deux cents. Le nombre s'accrut extraordinairement en peu de temps, en sorte que l'on fut obligé de souffrir que les plus sages allassent faire la quête par la ville, jusqu'à ce qu'elles eussent un établissement solide ; ce qui n'arriva qu'en 1500. Le duc d'Orléans, depuis

Digitized by Google

roi de France, sous e nom de Louis XII, leur donna pour lors son palais situé près de Saint-Eustache, pour en faire un monastère. Simon, évêque de Paris, leur dressa des statuts et les mit sous la règle de saint Augustin. On les obligea, en 1530, de garder la clôture, et en 1572 elles furent transférées dans l'ancienne église de Saint-Magloire. (*Histoire ecclésiastique de Fleury*, tom. XXIV, liv. CXVII, chap. 129.) Lorsque le pape Sixte IV, en 1481, permit aux franciscains de rendre un culte aux cinq frères mineurs martyrisés à Maroc en 1220, le P. Tisserand composa l'*office* de cette fête. Wading, historien de cet ordre, ne donne pas la date de sa mort.

TISSIER (le P. BERTRAND), religieux bernardin, de la congrégation de Cîteaux, introduisit en 1664, la réforme dans l'abbaye de Bonnefontaine, diocèse de Reims, dont il était prieur, et mourut vers l'an 1670. On lui doit la publication du recueil intitulé : *Bibliotheca Patrum cisterciensium, id est opera abbatum et monachorum ordinis cisterciensis, qui sæculo sancti Bernardi, aut paulo post ejus obitum floruerunt, in unum collecta*, etc., Bonnefontaine, 1660-1669, 8 tomes en 4 vol. in-fol. Ce recueil est très-rare quand il est complet. La bibliothèque de la rue Richelieu en possède un exemplaire.

TITE (saint), Grec et gentil, fut converti par saint Paul, à qui il servit de secrétaire et d'interprète. Cet apôtre le mena avec lui au concile de Jérusalem, et il ne voulut point qu'il se fît circoncire, pour marquer que la circoncision n'était point nécessaire : quoique dans la suite il fît circoncire Timothée, en l'envoyant à Jérusalem, parce que les Juifs l'auraient regardé, sans cette précaution, comme impur et comme profane. Saint Paul l'envoya depuis à Corinthe pour calmer les disputes qui partageaient cette église; et Tite alla ensuite le joindre en Macédoine, pour lui rendre compte de sa négociation. Peu après, il porta aux Corinthiens la 2e Lettre que saint Paul leur adressait; et vers l'an 63 de Jésus-Christ, l'apôtre l'ayant établi évêque de l'île de Crète, lui écrivit l'année suivante de Macédoine, une lettre dans laquelle il expose les devoirs du ministère sacré. Tite mourut dans l'île de Crète, fort âgé.

TITE, auteur ecclésiastique du IVe siècle, après avoir passé par tous les degrés de la hiérarchie, s'éleva par son mérite à l'évêché de Bostre dans l'Arabie. La *Bibliothèque des Pères* nous offre de cet auteur un *Traité contre les manichéens*. Le style en est assez net pour une matière assez embarrassée d'elle-même, et les raisonnements en sont solides aussi bien que subtils; mais tout n'y est pas exact. On lui reproche trop d'estime pour Origène, dont il paraît même avoir adopté l'erreur touchant l'éternité des peines. On lui attribue encore un *Commentaire sur saint Luc*, et d'autres ouvrages qui ne sont pas de lui. Julien l'Apostat menaça de le rendre responsable d'une espèce d'émeute qu'il y avait eu à Bostre; mais Tite confondit ce reproche, et répondit à l'empereur que si le peuple ne se révoltait ouvertement contre lui, c'était à lui et à d'autres ecclésiastiques qu'il en était redevable. Sur quoi Julien écrivit à ceux de Bostre, que leur évêque était leur délateur, et qu'il les exhortait à le chasser, puisqu'il les supposait disposés à la révolte. Les Bostriens se moquèrent de cette puérilité, « qui, dit Tillemont, « pourrait passer pour incroyable dans un « prince qui se piquait de raison, si nous « n'avions encore la lettre entière qu'il écri- « vit à ceux de Bostre. Cette lettre est datée « d'Antioche, le 1er jour d'août, l'an 362. » Tite survécut à la persécution de Julien, et mourut sous Valens.

TITELMAN (FRANÇOIS), né à Hasselt, ville de la principauté de Liége, vers l'an 1498, se fit récollet à Louvain; ayant ensuite entendu parler de la réforme des capucins, il embrassa ce genre de vie à Rome, en 1535, et mourut en odeur de sainteté à Anticoli, le 12 sept. 1537. Il était versé dans les langues grecque, hébraïque et chaldéenne. Ses écrits sont en grand nombre. Les principaux sont : des *Commentaires* sur toutes les Epîtres des apôtres, Anvers, 1540, in-8°;.... sur les Psaumes, Anvers, 1573, in-fol.;... sur Job;... sur les Cantiques;... sur saint Matthieu et saint Jean; des *Dissertations* contre Erasme, etc. Richard Simon, qui n'était pas prodigue de louanges, en donne à Titelman.

TITIUS (GÉRARD), théologien luthérien, né à Quedlimbourg, en 1620, fut disciple de George Calixte, et devint professeur en hébreu et en théologie à Helmstadt, où il mourut en 1681. On a de lui : un *Traité des conciles*, Helmstadt, 1656, in-4°; un autre *De l'insuffisance de la religion purement naturelle et de la nécessité de la révélation*, 1667, in-4°.

TOBIE, de la tribu de Nephthali, demeurait à Cadès, capitale de ce pays, et avait épousé Anne, de la même tribu, dont il eut un fils qui portait son nom. Emmené captif à Ninive avec sa femme et son fils, il ne se souilla jamais en mangeant, comme les autres Israélites, des viandes défendues par la loi. Dieu, pour récompenser sa fidélité, lui fit trouver grâce auprès de Salmanasar, qui le combla de biens et d'honneurs. Tobie ne profita des bontés du roi que pour soulager ses frères captifs. Il allait les visiter, et leur distribuait chaque jour ce qu'il pouvait avoir. Un jour, à Ragès, ville des Mèdes, Gabélus son parent ayant besoin de dix talents, Tobie qui avait reçu ces dix mille écus de la libéralité du roi, les lui prêta, sans exiger de lui d'autre sûreté qu'une obligation par écrit. Sa charité fut récompensée dès cette vie; cependant Dieu l'éprouva par les souffrances. Un jour, après avoir enseveli plusieurs morts, il s'endormit fatigué au pied d'une muraille, et il lui tomba, d'un nid d'hirondelle, sur les yeux, de la fiente chaude qui le rendit aveugle. Tobie, se croyant près de mourir, chargea son fils d'aller à Ragès retirer l'argent qu'il avait prêté à Gabélus. Le jeune homme partit aussitôt avec l'ange Raphaël, qui avait pris la figure d'Azarias. Son guide lui fit

Digitized by Google

épouser Sara, sa cousine, fille de Raguel, veuve de sept maris que le démon avait étranglés, pour n'avoir envisagé l'union conjugale que comme un moyen de luxure. Tobie se mit en prières, et chassa l'ange des ténèbres. Raphaël le ramena ensuite chez son père, à qui il rendit la vue avec le fiel d'un poisson que l'ange lui avait indiqué. Le saint vieillard mourut l'an 663 avant Jésus-Christ, à 102 ans. Son fils parvint aussi à une longue vieillesse. On croit assez communément que les deux Tobie ont écrit eux-mêmes leur histoire, ou que du moins le livre qui porte leur nom a été composé sur leurs mémoires. Nous n'avons plus l'original de cet ouvrage, que saint Jérôme traduisit en latin sur le texte chaldaïque; et c'est sa traduction que l'Eglise a adoptée, comme la plus simple, la plus claire et la plus dégagée des circonstances étrangères. Nous en avons aussi des versions en hébreu, en grec et en syriaque, faites sur la latine; et quelques autres où les faits sont plus détaillés; ce qui a fait croire à quelques critiques que Tobie avait écrit son histoire et l'abrégé de son histoire. Les Juifs ne reconnaissent pas ce livre pour canonique; mais ils le lisent avec respect comme contenant une histoire vénérable, et pleine de sentiments touchants et d'excellentes maximes. La constance du juste, sa confiance couronnée, la tendresse paternelle, la piété filiale, la sainteté de l'union conjugale, une attentive et toute puissante providence : tout cela concourt à former l'édifiante histoire de Tobie; c'est le tableau d'une famille selon le cœur de Dieu.

TOICT (Nicolas du), né en 1611 à Lille en Flandre, se fit jésuite en 1630. Il sollicita avec empressement d'être envoyé dans les missions étrangères; ses supérieurs secondèrent son ardeur, et il fut destiné pour les missions du Paraguay, où il déploya tout ce que la charité la plus agissante peut inspirer à un ministre de l'Evangile. Il fut nommé supérieur des missionnaires dans cette province, et mourut consumé de travaux, vers l'an 1680. On a de lui l'*Histoire des missions dans le Paraguay, l'Uraguay*, etc., Liége, 1673, in-fol., en latin.

TOINARD. *Voy.* Thoynard.

TOLAND (Jean), né l'an 1670, dans le village de Redcastle, près de Londonderry, en Irlande, fut élevé dans la religion catholique. Il fit ses études en l'université de Glascow, puis dans celle d'Edimbourg où il embrassa la religion protestante. Après avoir passé quelque temps à Leyde, il se retira à Oxford, et y recueillit un grand nombre de matériaux sur divers sujets. Son goût pour les paradoxes et les nouveautés le tira de l'obscurité où il avait croupi jusqu'alors. Il publia divers ouvrages sur la religion et sur la politique dans lesquels l'impiété, le déisme, l'athéisme même paraissent à découvert. Cet impie fit divers voyages dans les cours d'Allemagne, où il fut reçu mieux qu'il ne méritait. De là étant allé en Hollande, il fut présenté au prince Eugène, qui, ne connaissant pas ses travers, lui donna diverses marques de libéralité. Toland retourna la même année en Angleterre, où il se ruina par ses folles dépenses et par ses débauches. Il mourut à Londres en 1722, à 52 ans, après s'être fait une épitaphe très-flatteuse, qui n'est rien moins qu'un tableau fidèle de son caractère. Il était vain, bizarre, singulier; rejetant un sentiment précisément parce qu'un auteur célèbre l'avait soutenu ou embrassé. Opiniâtre dans la dispute, il la soutenait avec l'effronterie et la grossièreté d'un cynique. Ses principaux ouvrages sont : *la Religion chrétienne sans mystères*, publiée en anglais à Londres, en 1696, in-8°. Ce livre impie fut condamné au feu en Irlande l'année suivante, ce qui n'empêcha point Toland d'en donner une *Apologie*, son impudence augmentant avec les humiliations et les châtiments qu'elle essuyait. *Amyntor, et Défense de la Vie de Milton*, Londres, 1699, in-8°; ouvrage aussi pernicieux que le précédent; l'*Art de gouverner par parties*, 1701, in-8°; *Le Nazaréen, ou le Christianisme judaïque, païen et mahométan*, etc., 1718, in-8°, fruit de l'impiété la plus grossière, ainsi que les suivants : *Pantheisticon, seu Formula celebrandæ sodalitatis socraticæ*, in-8°; *Cosmopoli*, Londres, 1720; *Adeisidemon, sive Titus Livius a superstitione vindicatus; annexæ sunt Origines judaicæ*, La Haye, 1709, in-8°. Il y soutient que les athées sont moins dangereux à l'Etat que les superstitieux; paradoxe cent fois refuté. (*Voy.* le *Catéch. philos.*, liv. I, chap. 5.) Il prétend que Moïse et Spinosa, ont eu à peu près les mêmes idées de la Divinité : assertion qui suffit seule pour faire connaître le désordre de sa tête; cette assertion fut réfutée plus sérieusement qu'elle ne le méritait, par Huet, évêque d'Avranches, sous le nom de *Morin*, et par Elie Benoît. Les livres de Toland, excepté les deux derniers, sont en anglais. La plupart ont, comme on l'a vu, des titres extravagants, et renferment des idées encore plus extravagantes. Il écrivait d'une manière confuse, embrouillée et fatigante : aussi, en voulant nuire à la religion, il ne fit de mal qu'à lui-même, et fut méprisé comme philosophe et comme écrivain. *L'Angleterre libre*, 1701, in-8°; Divers *écrits contre les Français*, 1726, 2 vol. in-8°, et quelques autres livres de politique, moins mauvais que ses ouvrages sur la religion.

TOLÈDE (Ferdinand-Alvarez de, duc d'Albe), né en 1508 d'une des plus illustres familles d'Espagne, dut son éducation à Frédéric de Tolède, son grand-père, qui lui apprit l'art militaire et la politique. Il porta les armes à la bataille de Pavie, et au siége de Tunis, sous l'empereur Charles-Quint. Devenu général des armées d'Espagne en 1538, il servit sa nation avec succès contre la France dans la Navarre et dans la Catalogne. Elevé au poste de généralissime des armées impériales, il marcha contre les protestants d'Allemagne en 1546. Il gagna l'année suivante la fameuse bataille de Muhlberg, où les protestants furent entièrement défaits. L'électeur

Digitized by Google

de Saxe, leur général, y fut fait prisonnier, avec Ernest, duc de Brunswick, et plusieurs autres chefs. Cette victoire fut suivie de la prise de Torgau, de Wittenberg, et de la réduction de tous les rebelles. Après s'être signalé en Allemagne, il suivit l'empereur au siége de Metz, où il fit des prodiges de valeur, que le courage des assiégés rendit inutiles. Philippe II, successeur de Charles-Quint, se servit de lui avec le même avantage que son père. En 1567, les habitants des Pays-Bas, où les nouvelles erreurs s'étaient introduites avec l'esprit de rébellion qui les a accompagnées partout, menaçaient d'un soulèvement. Philippe II envoya le duc d'Albe pour les contenir. Ce choix annonça la plus grande sévérité. On se souvenait que Charles-Quint, délibérant sur le traitement qu'il ferait aux Gantois, qui se révoltèrent en 1539, avait voulu savoir le sentiment du duc, qui répondit qu'*une patrie rebelle devait être ruinée*. Les premières démarches du duc d'Albe confirmèrent l'opinion qu'on avait de lui. Il fit périr sur un échafaud les comtes d'Egmont et de Horn. Après cette exécution, qui lui parut nécessaire au repos public, il marche aux confédérés et les bat. Le plaisir d'avoir remporté une victoire signalée est empoisonné par le chagrin de voir un village réduit en cendres, après l'action, par un régiment de Sardaigne. Ce crime fut puni comme il le méritait. Il fit pendre sur-le-champ les auteurs de l'incendie, et dégrada toutes les compagnies, excepté une qui n'était pas coupable : trait qui prouve suffisamment que le sévère et inexorable général voulait l'ordre à tout prix, et détestait souverainement des cruautés inutiles et illégales commises de sang-froid. Le prince d'Orange, chef des confédérés, parut bientôt à la tête d'une armée considérable. Le jeune Frédéric de Tolède, chargé de l'observer, envoya conjurer le duc d'Albe, son père, de lui permettre d'aller attaquer les rebelles. Le duc, persuadé avec raison que les subalternes ne doivent pas se mêler de juger s'il faut ou s'il ne faut pas combattre, répond : « Allez dire « à mon fils que sa demande ne lui est par- « donnée qu'à cause de son inexpérience et « de sa jeunesse. » Ses succès augmentèrent tous les jours. Après la prise de Harlem, le duc d'Albe quitta les Pays-Bas pour retourner en Espagne, précédé du bruit de ses victoires, dont sa vanité avait néanmoins affaibli l'éclat; car après avoir fait construire à Anvers une bonne citadelle, il y avait placé sa statue en bronze. Il était représenté avec un air menaçant, le bras droit étendu vers la ville; à ses pieds étaient la noblesse et le peuple, qui, prosternés, semblaient lui demander grâce. Les deux statues allégoriques avaient des écuelles pendues aux oreilles, des besaces au cou, pour rappeler le nom de *Gueux* que l'on avait donné aux mécontents. Elles étaient entourées de serpents, de couleuvres et d'autres symboles destinés à désigner la fausseté, la malice et l'avarice, vices reprochés par les Espagnols aux vaincus. On lisait au-devant du piédestal cette inscription fastueuse : *Ferdinando Alvareza Toledo, Albæ duci, Philippi II Hispaniarum regis apud Belgas præfecto, quod extincta seditione, rebellibus pulsis, religione procurata, justitia culta, provinciis pacem firmaverit; regis optimi ministro fidelissimo positum.* Ce général laissa le gouvernement des Pays-Bas à dom Louis de Requesens, grand commandeur de Castille, en 1574, qui, par une conduite molle et incertaine, releva le courage des révoltés, abattu par son prédécesseur, et prouva par les effets de son indulgence que les rebelles ne réclament la douceur que pour se fortifier et se faire redouter. Le duc d'Albe jouit d'abord à la cour de la faveur que méritaient ses services; mais s'étant opposé au mariage de son fils, le roi Philippe II, qui avait projeté cet hymen, l'envoya prisonnier à Uzeda. Il obtint sa liberté deux ans après, et fut mis à la tête d'une armée que l'on fit entrer en Portugal l'an 1581. Cet habile général y fit autant de conquêtes que d'entreprises. Il défit dom Antoine de Crato, qui s'était fait proclamer roi, et se rendit maître de Lisbonne. Il y amassa un butin inestimable, qui fut encore augmenté par l'arrivée de la flotte des Indes dans le port de cette ville. Tant de succès lui suscitèrent des jaloux. On l'accusa d'avoir détourné à son usage une partie des sommes qui lui avaient été remises durant les différentes expéditions; comme on lui en demandait compte, il répondit qu'il n'avait à en rendre qu'au roi. « S'il me le demande, je lui met- « trai en ligne de compte des royaumes con- « servés ou conquis, des victoires signalées, « des siéges très-difficiles, et soixante ans « de services. » Philippe satisfait fit cesser les poursuites : le duc d'Albe mourut peu de temps après, en 1582, à 74 ans, dans de grands sentiments de religion, entre les bras du pieux Louis de Grenade. *Voy.* sa *Vie*, Paris, 1698, 2 vol. in-12. Il laissa la réputation d'un général expérimenté et d'un politique habile. « Le duc d'Albe, dit l'abbé « Raynal (*Histoire du Stathoudérat*), l'un des « plus grands capitaines du XVIe siècle, joi- « gnait à une naissance distinguée des biens « immenses. Il avait la démarche grave et « le maintien austère, l'air noble et le corps « robuste, le discours mesuré et le silence « éloquent. Il était sobre et dormait peu, « travaillait beaucoup, écrivait lui-même « toutes ses affaires. Toutes les circonstan- « ces de sa vie offrent un spectacle inté- « ressant. Son enfance fut raisonnable, et « l'âge avancé ne lui apporta ni ridicule ni « faiblesse. Le tumulte des camps ne fut pas « pour lui une occasion de dissipation; ce « fut dans la licence des armes qu'il se « forma à la politique. Lorsqu'il opinait « dans les conseils, il n'avait égard ni aux « désirs du monarque, ni aux intérêts des « ministres; il se déclarait toujours pour le « parti qu'il croyait le plus juste; souvent « il ramenait ceux qui l'écoutaient à la pro- « bité; et lorsque ses efforts étaient inuti- « les, il ne les suivait pas au moins dans « leur injustice. On ne trouve point dans

Digitized by Google

« les fastes de sa nation un capitaine plus « habile que lui à faire la grande guerre « avec peu de troupes, à ruiner les plus fortes « armées sans les combattre, à donner le « change aux ennemis, et à ne le jamais « prendre, à gagner la confiance du soldat « et à étouffer ses murmures. On prétend « que pendant soixante ans de guerre sous « divers climats, contre différents ennemis, « durant toutes les saisons, il n'a jamais été « battu, ni prévenu, ni surpris. Quel hom- « me, s'il n'avait terni l'éclat de tant de ta- « lents et de vertus par une sévérité ou- « trée ! » C'est aux événements qui ont suivi l'administration du duc d'Albe, c'est à l'histoire des provinces où l'on a traité plus mollement que lui les sectaires et les rebelles, à décider si sa *sévérité* fut effectivement *outrée*. Il est vrai que son caractère était quelquefois déraisonnablement inflexible, et que par son entêtement à exiger le dixième, tribut exorbitant et tyrannique, il replongea les Pays-Bas dans les troubles qu'il avait heureusement terminés ; mais il faut convenir que, comparée à la conduite des révoltés envers les partisans de l'ancienne religion et les sujets fidèles au souverain, la conduite du duc ne peut que mériter des éloges. Sa sévérité, ou si l'on veut, sa dureté légale, après tout, et conforme à la marche judiciaire la plus scrupuleuse, forme un contraste bien saillant avec celle de la plupart des chefs de la rébellion et de leurs subalternes, dont les cruautés n'avaient d'autres règles que le fanatisme et le caprice. Les déclamations perpétuelles contre Philippe II et son général, et l'affectation marquée de ne rien dire des atrocités inouïes des rebelles, sont excellemment confondues dans le savant et touchant ouvrage, *De crudelitate moribusque priscorum ac recentium hæreticorum*, par Havensius, 1608, in-8° ; dans le *Theatrum crudelitatis hæreticorum nostri temporis*, Anvers, 1592, pag. 57 et suiv. ; dans les *Mortes illustres et gesta eorum qui in odium fidei ab hæreticis occisi sunt*, par Philippe Alegambe ; et surtout dans l'*Abrégé de l'Histoire de la Hollande*, par M. Kerroux, Leyde, 1778, t. II, pag. 310. Ce dernier auteur, Hollandais et protestant, après avoir parlé du faux bruit, que certains incendiaires menaçaient les villes de la Nord-Hollande, continue de cette sorte : « Les tourments les plus affreux arrachè- « rent à ces prétendus incendiaires le nom « de quelques riches paysans catholiques, « qu'ils accusèrent de tous les crimes dont « on voulait qu'ils les accusassent. C'était « là où le cruel Sonoi (ou Snoy) les atten- « dait. Ces délateurs, malgré leurs rétracta- « tions, malgré même les promesses faites « à quelques-uns d'eux de leur accorder la « vie s'ils chargeaient ces paysans, expirè- « rent dans les plus affreux supplices. Mais « les cruautés inouïes exercées contre quel- « ques-uns de ces infortunés paysans, faus- « sement accusés, ne pourraient être crues « si elles n'étaient pleinement attestées par « les procédures. Nous voudrions épargner « ces horreurs à nos lecteurs ; mais l'impar- « tialité de l'histoire ne nous permet pas de « cacher ces excès dont un parti s'est rendu « coupable, pour ne découvrir que ceux du « parti ennemi. Les tourments ordinaires « de la question la plus cruelle ne furent « que les moindres des maux que l'on fit « souffrir à ces innocents. Leurs membres « disloqués, leurs corps déchirés de verges, « étaient ensuite enveloppés dans des linges « trempés dans de l'eau-de-vie ; on y mettait « le feu, et on les laissait dans cet état jus- « qu'à ce que leur peau noircie et retirée « découvrît les nerfs dans différentes parties « de leurs corps. On employait le soufre, « souvent même jusqu'à une demi-livre de « chandelles pour leur brûler les aisselles « et les plantes des pieds. Ainsi martyrisés, « on les laissait quelques nuits couchés par « terre sans couverture, et à force de coups « on chassait le sommeil loin d'eux. Du ha- « reng pec et autres aliments salés étaient « la nourriture qu'on leur donnait, pour « allumer dans leurs entrailles tous les feux « d'une soif dévorante, sans leur permettre « l'usage d'un verre d'eau, quelques suppli- « cations qu'ils fissent pour en obtenir. On « posait des frelons sur le nombril des pa- « tients, et l'on en retirait l'aiguillon qu'ils « y avaient fiché de la longueur de l'arti- « culation d'un doigt. Sonoi lui-même avait « envoyé à cet affreux tribunal certain nom- « bre de rats, que l'on plaçait sur la poitrine « et sur le ventre de ces infortunés, sous « un instrument de pierre ou de bois fait « exprès et recouvert d'une plaque de cui- « vre : le feu posé sur cette plaque forçait « ces animaux à ronger les chairs et à se « faire un passage jusqu'au cœur et aux en- « trailles. On brûlait ces blessures avec des « charbons ardents ; l'on faisait couler du « lard fondu sur ces corps ensanglantés. A « l'une de ces malheureuses victimes de la « fureur la plus fanatique, l'on frotta de « crême cette partie que la pudeur défend « de nommer, et on la fit sucer à un veau « de lait. D'autres horreurs plus révoltantes « encore furent exercées avec un sang-froid « dont à peine on pourrait trouver d'exem- « ple chez les cannibales ; mais la décence « nous défend de poursuivre. L'un de ces « malheureux mourut dans les tourments « de la torture. Ses juges fanatiques crurent « couvrir l'atrocité de leur barbarie, en fai- « sant courir le bruit ridicule que le diable « lui avait rompu le cou. Un autre, vaincu « par les douleurs qu'on lui avait fait souf- « frir et flatté de la promesse qu'il conser- « verait sa vie et ses biens, avoua enfin tout « ce qu'on voulut ; ses juges aussitôt pro- « noncèrent sa sentence au nom de Sonoi, « et le condamnèrent à avoir le cœur arra- « ché et à être écartelé. On remarque que, « quoiqu'on eût eu la cruelle précaution de « l'enivrer le jour de son exécution, qui se « fit à Hoorn, malgré toutes les oppositions « du magistrat, il assigna le ministre réfor- « mé qui l'accompagnait à la mort à com- « paraître dans trois jours devant le tribunal

Digitized by Google

« du souverain juge. Ce ministre, qui avait « été témoin de toutes les protestations que « le patient avait faites de son innocence, « se retira chez lui dans l'abattement de la « plus sombre tristesse, et mourut réelle- « ment au bout du terme, ou peu après. » On dira peut-être que ces fureurs sont celles d'un particulier, qu'elles ne tiennent pas aux principes et à l'esprit de la révolution que le duc d'Albe a combattue. Mais ignore-t-on les excès des autres fanatiques, qui ne le cédaient en rien à Sonoi ? d'un Guillaume de La Marck, par exemple, le *des Adrets* des Pays-Bas, qui, dans une seule année (1572), tua par des supplices inouïs plus de paisibles citoyens et de prêtres catholiques que le duc d'Albe ne fit légalement punir de rebelles dans tout le cours de son administration ? Du reste, l'auteur protestant que nous transcrivons ici, réfute lui-même cette objection. « On voudrait en vain chercher « des motifs pour excuser les procédures de « cette horrible commission, elles ont im- « primé une tache éternelle au nom hollan- « dais : et quoique Sonoi, le principal au- « teur de ces sanglantes tragédies fût étran- « ger, la nation, qui n'osa s'y opposer ou « l'en punir, ne se lavera jamais du repro- « che de barbarie dont elle s'est gratuite- « ment couverte aux yeux de toute l'Europe. « On prétend que tout ce qui se fit alors ne « fut qu'un moyen pour ôter pour toujours « aux catholiques le prétexte et l'envie de « chercher à introduire du changement dans « le gouvernement : moyen atroce, et qu'au- « cune raison d'état ne légitimera jamais, « non plus que les cruautés inouïes exer- « cées contre des gens absolument inno- « cents des crimes dont on les accusait, et « dont on ne peut lire les affreux détails « sans frémir d'horreur, et sentir des mou- « vements d'indignation et de haine. » Comment, après cela, le puritain Watson, animé de l'esprit de cette même faction qui s'est souillée par de si brutales cruautés, ose-t-il nous parler du *despotisme de Philippe* et de *l'infernal duc d'Albe?* Non, les souverains des Pays-Bas et leurs ministres n'ont pas été des monstres ; Philippe II, la bonne Marguerite, Jean d'Autriche, Alexandre de Parme, le sévère duc d'Albe, n'ont pas été des tyrans. Il n'ont pas combattu la sédition et l'hérésie avec des chandelles, du harang pec, des frêlons, des rats, et des veaux de lait. Les lois, et le glaive qui en punit la violation, voilà les armes qui ont appuyé leur autorité. Lors de la révolution de 1789, où les Belges se soulevèrent en raison inverse et dans des motifs tout opposés à ceux qui les irritèrent contre Philippe II, des écrivains légers ou ignorants ont comparé au duc d'Albe des gens qui ne lui ressemblaient en rien. Il y a de l'un aux autres une distance immense et une opposition parfaite, non-seulement quant au caractère personnel, mais quant aux principes, au but et aux moyens de l'administration.

TOLET (François) *Toletus*, né à Cordoue, en Espagne, l'an 1532, eut pour professeur, dans l'université de Salamanque, Dominique Soto, qui l'appelait un *prodige d'esprit*. Il entra dans la société des jésuites, et fut envoyé à Rome, où il enseigna la philosophie et la théologie, et où il plut au pape Pie V, qui le nomma son prédicateur. Le jésuite exerça aussi cet emploi sous les pontifes ses successeurs. Grégoire XIII le fit lui-même juge et censeur de ses propres ouvrages. Grégoire XIV, Innocent IX et Clément VIII qui l'éleva au cardinalat, en 1594, lui confièrent plusieurs affaires importantes. Il fut envoyé aux Pays-Bas, en Allemagne et en Pologne, pour les affaires de l'Eglise qu'il termina heureusement. Les jésuites n'avaient point encore eu de cardinal de leur société avant lui. Tolet, quoique Espagnol, travailla ardemment à la réconciliation de Henri IV avec le saint-siége. Henri saisit toutes les occasions de lui témoigner sa reconnaissance. Lorsqu'il eut appris sa mort, arrivée en 1596, dans la 64e année de son âge, il lui fit faire un service solennel à Paris et à Rouen. Les emplois du cardinal Tolet ne l'attachèrent pas si fortement qu'il ne se réservât toujours quelque temps pour travailler à ses savants ouvrages. Les principaux sont : des *Commentaires* sur saint Jean, Lyon, 1614, in-fol. ; sur les 12 premiers chapitres de saint Luc, Rome, 1600, in-fol. ; sur l'Epître de saint Paul aux Romains, Rome, 1602, in-4° ; une *Somme des cas de conscience*, ou l'*Instruction des prêtres*, Paris, 1619, in-4° ; traduite en français, in-4°. Saint François de Sales recommandait beaucoup l'usage de ce livre ; l'auteur y soutient cependant quelques sentiments qui ne seraient pas bien reçus aujourd'hui. Cabassut dit « qu'il fau- « drait attendre plusieurs siècles avant qu'il « parût un homme du mérite du cardinal « Tolet, personnage au-dessus de tous les « éloges qu'on lui a donnés. »

TOLLIUS (Jacques), né vers 1630 à Inga, dans le territoire d'Utrecht, était docteur en médecine et professeur ordinaire en éloquence et en grec dans l'université de Duisbourg, lorsqu'il quitta cet emploi pour voyager. Il parcourut l'Allemagne, la Hongrie, où il visita les mines, se rendit ensuite en Italie où il se fit catholique. De retour dans sa patrie, il se mit à donner des leçons privées pour avoir de quoi subsister ; mais on lui ôta cette ressource, et on le réduisit à une pauvreté extrême, dans laquelle il mourut en 1696. On a de lui : *Epistolæ itinerariæ*, Amsterdam, 1700, in-4° Recueil curieux, qui avait été précédé, quatre ans auparavant, d'un autre, intitulé : *Tollii insignia itinerarii italici*, Utrecht, in-4° ; *Fortuita sacra*, Amsterdam, 1687, in-8° ; une *Edition* de Longin, en 1694 in-4°, plus estimée que l'ouvrage précédent, lequel est rempli d'idées vaines sur la pierre philosophale. Il publia d'autres ouvrages, comme des *fables égyptiennes et grecques*. Tollius avait plus d'érudition que de jugement. — Son frère, Corneille Tollius fut secrétaire d'Isaac Vossius, qui fut obligé,

Digitized by Google

dit-on, de le chasser de chez lui. Il devint ensuite professeur en grec et en éloquence, à Harderwick, et secrétaire des curateurs de l'université de cette ville. On a de lui : un Traité *De infelicitate litteratorum*, que Jean Burchard Mencke a fait réimprimer à Leipzig, en 1707, dans le Recueil intitulé : *Analecta de calamitate litteratorum ;* une *Edition* de Palephate, et quelques autres écrits où l'on trouve, ainsi que dans les précédents, des choses curieuses et recherchées.

TOLOMEI (Jean-Baptiste), jésuite et cardinal, naquit à Florence, le 3 décembre 1653, d'une famille noble originaire de Sienne, mais établie à Pistoie. Après avoir achevé ses humanités chez les jésuites, il alla à Pise faire son droit, et ensuite à Rome, où il eut pour maître le célèbre jésuite Luccari. S'étant rendu à Sienne pour se perfectionner dans la connaissance des lois, il quitta cette ville pour retourner à Rome, où, le 18 février 1673, il prit l'habit de jésuite. Après les épreuves ordinaires, il fut attaché à différentes congrégations en qualité de consulteur. Clément XI, qui avait aussi été disciple du P. Luccari, et qui avait connu Tolomei (*Voy.* Luccari), le nomma cardinal le 18 mai 1712. Il quitta le collége germanique, dont il était recteur, pour aller s'établir au collége Romain, où il continua de vivre en religieux, tout entier aux devoirs de son nouvel état, et uniquement occupé des affaires de l'Église. Il était membre des congrégations du saint-office, des indulgences, des saintes reliques, du concile, de l'examen des évêques, des rites, de l'*index* et de la visite apostolique. Il fit les fonctions de camerlingue dans les conclaves de 1721 et de 1724, pour l'élection des papes Innocent XIII et Benoît XIII. Tolomei mourut à Rome, le 18 janvier 1726, à la suite d'une longue maladie, dans sa 73ᵉ année. On n'a de lui qu'un seul ouvrage intitulé : *Philosophia mentis et sensuum*, Rome, 1696, in-fol. ; il y laisse apercevoir son peu d'estime pour la philosophie péripatéticienne. Il travailla pendant vingt ans à des remarques sur les *Controverses de Bellarmin*, mais elles sont restées inédites.

TOLOMEI (Nicolas), jésuite, issu de la même famille que le précédent, naquit à Sienne le 24 octobre 1699, se livra particulièrement à la prédication, et s'y fit un nom par ses talents et son zèle, que rehaussait encore l'éclat de ses vertus. Rome et Florence furent les principaux théâtres de ses travaux apostoliques. Il survécut peu de temps à la suppression de son institut, étant mort dans l'année 1774. Tolomei est auteur d'une œuvre scénique en prose qui eut de la célébrité ; elle est intitulée : *la Vocazione di Luigi Gonzaga, della campagnia di Giesu.* Elle reçut un tel accueil, surtout dans les colléges et autres maisons d'éducation et dans les couvents, que, du vivant même de l'auteur, il s'en fit plus de trente éditions, et qu'elle fut traduite en latin et en différentes langues.

TOMA, sectaire russe, qui vivait sous le règne de Pierre Iᵉʳ, voulut faire revivre en lui l'ancienne secte de ces fanatiques désignés sous le nom d'*Iconoclastes*, ou briseurs d'images. Armé d'une hache, il entra dans l'église de Saint-Alexis, et mit en pièces la statue du saint. Arrêté, et mis en prison, on chercha à le convertir ; mais il devint sourd à toutes les remontrances. Il fut condamné à avoir la main brûlée, et à mourir ensuite dans le feu. Jusqu'au dernier moment il ne voulut pas rétracter son erreur, et montra ce mépris insultant pour la mort, qui est plutôt le délire d'une imagination fortement exaltée, que le calme du véritable courage.

TOMASI. *Voy.* Tommasi.

TOMASINI (Jacques-Philippe), né à Padoue en 1597, mourut à 57 ans, en 1654, à Citta-Nuova en Istrie, dont il était évêque. Les lettres firent presque son occupation journalière. Il eut le courage de s'opposer au mauvais goût de son temps, et surtout à celui de Marini, pour rappeler celui de Pétrarque. Il recueillit et publia tout ce qu'il trouva sur cet auteur célèbre, sous ce titre : *Petrarcha redivivus*, en un vol. in-4°. Il présenta son travail à Urbain VIII. Ce pontife l'agréa, et regardant Tomasini comme son parent le récompensa par l'évêché de Citta-Nuova. L'auteur corrigea son ouvrage, et en donna une nouvelle édition en 1650. Nous avons encore de lui : une bonne *Edition* des Epîtres de Cassandre Fidèle avec sa Vie ; *Illustrium virorum elogia iconibus ornata*, 1630, vol. in-4°, et 1644, 2 vol. ; les *Annales des chanoines de Saint-George in Alga*, congrégation de prêtres séculiers, et dont il avait été membre : ce livre est en latin : *Agri Patavini inscriptiones*, 1696, in-4° ; *Gymnasium Patavinum*, 1654, in-4°.

TOMBEUR (Nicolas Le), religieux augustin, né à Tirlemont en 1657, licencié en théologie, et définiteur de sa province, mourut à Louvain le 23 mai 1736. On a de lui : *Praxis administrandi sacramenta pœnitentiæ et eucharistiæ*, Anvers, 1710, augmenté, 1712, ouvrage méthodique et savant, quoique d'une morale peut-être un peu rigide ; *Provincia belgica ord. FF. eremitarum sancti Augustini* Louvain, 1727, in-fᵒ, peu exact et superficiel.

TOMKO ou TOMKUS, né dans la Dalmatie, évêque latin de Bosnie, florissait au commencement du dix-septième siècle, et s'est fait un nom par les ouvrages suivants : *Vita sancti Petri Berislai, Vesprimiensis episcopi*, Venise, 1620, in-8° ; *Regiæ sanctitatis Illyricanæ fœcunditas*, Rome, 1630, in-4°, imprimé aux frais du cardinal Barberini ; *Unica gentis Aureliæ, Valeriæ, Salonitanæ, Dalmatinæ nobilitas*, Rome, 1628, in-4°, où l'on trouve des détails intéressants sur l'état de la religion chrétienne en Dalmatie pendant les premiers siècles de l'Église. *Pro sanctis ecclesiarum ornamentis et donariis contra eorum detractores*, Rome, 1635, in-8°.

TOMMASI (Joseph-Marie), illustre et pieux cardinal, naquit à Alicate en Sicile, le 12 septembre 1649, et eut pour père Jules Tommasi, duc de Palma. Il renonça de bonne heure à

Digitized by Google

tous les avantages de sa naissance; et, à l'exemple d'un oncle et de quatre sœurs qui avaient quitté le monde, il entra à Palerme dans l'ordre des Théatins. Quoiqu'il fût d'une santé faible, il menait une vie austère, jeûnait régulièrement, couchait sur la dure, et se refusait les récréations les plus innocentes. Pendant son séjour à Rome, il s'était lié avec les plus illustres personnages de la cour papale, tels que le pieux et savant cardinal Jean Bona, qui fut sur le point d'être pape, François Barberini, et d'autres hommes célèbres. Clément XI, qui connaissait ses talents, le fit consulteur de la congrégation des rites, et, malgré sa répugnance, le créa cardinal, dans sa promotion du 18 mai 1712. Tommasi ne changea rien à sa manière de vivre, seulement il augmenta ses aumônes. Sa maison devint l'asile des pauvres, et, dans l'espace de six mois, il distribua 4000 écus romains. Il aida les catholiques suisses dans la guerre qu'ils eurent à soutenir contre les protestants. Suivant l'antique discipline, les cardinaux prêchaient les dimanches dans les églises de leur titre. Il se conforma à cet ancien usage, en prêchant toutes les semaines dans l'église Saint-Martin-aux-Monts, qui formait le sien. Il se faisait gloire d'y instruire les pauvres et les enfants, et il termina une vie édifiante par une sainte mort, le 1er janvier 1713, à l'âge de 63 ans, léguant tout ce qu'il possédait au collége de la Propagande. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Institutiones theologicæ antiquorum Patrum*, Rome, 1709, 1710 et 1712, 3 vol. in-8°. On trouve dans le premier les *Prescriptions de Tertullien*, le *Commonitorium de Vincent de Lérins*, les *deux Discours de saint Grégoire de Nazianze;* dans le deuxième, les *trois livres de saint Cyprien à Quirinus*, les *Ascétiques de saint Basile*, ses *Discours sur les jugements de Dieu et sur la vraie foi et la morale;* le troisième contient l'*Anchora de saint Epiphane*, c'est-à-dire un traité destiné à confirmer les esprits dans leur croyance; une *récapitulation* de ce traité et une profession de foi du même Père; *Codices sacramentorum nongentis annis vetustiores*, Rome, 1680, in-4°, dédié à la reine Christine. *Psalterium juxtà duplicem editionem Gallicanam et Romanam, cum canticis, hymnario et orationali*, Rome, 1683, in-4°; *Psalterium cum canticis, versibus prisco more distinctum, argumentis et orationibus vetustis, novaque litteræ explicatione brevissima dilucidatum*, Rome, 1697, in-4°; *Responsorialia et antiphonaria romanæ Ecclesiæ, a sancto Gregorio Magno disposita, cum appendice monumentorum veterum et scholiis*, Rome, 1686, in-4°; *Sacrorum bibliorum tituli, sive capitula ante mille annos in occidente usitata*, Rome, 1688, in-4°; *Antiqui libri missarum romanæ Ecclesiæ, id est antiphonarius sancti Gregorii papæ*, etc., Rome, 1696, in-4°; *Officium dominicæ passionis in feria VI parasceve majoris hebdomadæ secundum ritum Græcorum, nunc primum latino sermone editum*, 1695, in-8°; divers *opuscules ascétiques* en latin et en italien. Lorsque le cardinal Jos.-Marie Tommasi mourut, il était occupé de l'édition du *Sacramentaire de saint Grégoire*, qu'il voulait donner dans toute sa pureté. Ses *OEuvres* ont été réunies en sept vol. in-4°, par les soins d'Antoine-François Vezzosi, théatin, Rome, 1747. On a trois *Vies* de ce savant cardinal, l'une de monsignor Fontanini, insérée par parties dans le *Giornale de' letterati d'Italia*, depuis le tome 18 jusqu'au 26; l'autre, de monsignor Antoine-Marie Borromée, évêque de Capo-d'Istria, parmi celles des *Arcadi illustri;* la troisième, du comte di San-Raffaele, Turin, 1780, avec celles des *Pii letterati*. La congrégation des rites lui avait décerné le titre de *vénérable*, en 1714; Pie VII le béatifia en 1803. Le cardinal Tommasi n'est pas le seul illustre et pieux personnage qu'ait produit sa famille : on a écrit la *Vie* du duc de Palma, son père, celle du vénérable Charles Tommasi, son oncle, et enfin celle de Marie-Crucifixe, sa sœur, religieuse bénédictine, morte en odeur de sainteté, et qui, dit-on, lui prédit le cardinalat.

TONI (le Père Michel-Ange), né à Rome le 18 mai 1750, étudia aux *Ecoles Pies*, et entra à l'âge de seize ans chez les clercs réguliers, ministres des infirmes, fondés par sainte Camille de Lelli. Devenu prêtre, il se livra à l'enseignement, à la prédication, à la direction des consciences, et fut ensuite maître des novices. En 1786, le cardinal Buoncompagni, ministre d'Etat, le chargea de la rédaction du *Journal ecclésiastique*, établi à Rome pour réfuter les feuilles de ce genre publiées à Florence, Vienne et Milan, conjurées contre l'Eglise. Il eut pour collaborateur Jean-Ange Barberis, prêtre de la doctrine chrétienne, né à Turin en 1731; homme très-instruit, très-estimé du cardinal Gerdil, et mort en 1803. Le P. Toni mérita, dans la rédaction de son journal, l'approbation des cardinaux Antonelli, de Pietro et même de Pie VI. Lors de l'occupation de Rome par les Français, en 1798, toutes les personnes appartenant à l'Eglise, qui n'étaient pas nées dans Rome, ayant été obligées de se rendre chacune dans son pays natal, le P. Toni remplaça provisoirement le P. Joseph dell' Uva, napolitain, dans la charge de supérieur général de la congrégation *des Infirmes*. Lorsque la paix fut rendue à l'Eglise, et après l'exaltation de Pie VII, le P. Toni fut élu procureur-général, et ensuite supérieur-général de la congrégation. Quand Pie VII (*voyez* ce nom) fut enlevé de Rome (en 1809), le P. Toni se trouva compris dans l'exil auquel on condamna les chefs d'ordres religieux. Arrivé à Paris, il fut relégué en Champagne, puis à Toulon, et enfin en Corse. Il trouva à Bastia plusieurs autres pieux ecclésiastiques italiens, que le gouverneur de la ville somma de prêter un serment qu'on leur présenta. Le P. Toni s'y refusa au nom de tous, et ils furent enfermés dans la citadelle de Bastia. Comme ils montraient toujours la même résistance et le même attachement à leurs devoirs, le P. Toni et beaucoup d'autres furent embarqués, en

Digitized by Google

1813, pour l'île de Capraja, où ils eurent pour prison un endroit incommode et malsain de la forteresse. La chute de Napoléon leur ayant rendu la liberté, le P. Toni retourna à Rome après cinq ans d'exil; il fut réinstallé comme supérieur général de sa congrégation, et nommé par Pie VII examinateur des évêques, consulteur de la *Propagande* et de l'*Index*, sans que ces diverses fonctions l'empêchassent de donner ses soins aux malades. Le P. Toni mourut à Rome le 6 décembre 1821, dans sa soixante-deuxième année. A Toulon, où il avait résidé quelques mois avant d'être déporté en Corse, on lui fit un service dans l'église de Notre-Dame. Sa *Vie* en latin et en italien a été écrite par Dominique-Antoine Mansella, ancien précepteur de S. A. R. l'infante Louise Charlotte de Bourbon, fille de l'ex-reine d'Etrurie, princesse de Lucques.

TONSTALL (Cuthbert), docteur d'Oxford, naquit à Tacford dans l'Hertfordshire, en 1476, d'une famille illustre. Après avoir fortifié son esprit par l'étude des mathématiques, de la philosophie et de la jurisprudence, il devint secrétaire du cabinet du roi d'Angleterre. Henri VIII, l'ayant envoyé dans plusieurs ambassades, fut si satisfait de ses services, qu'il lui donna l'évêché de Londres, en 1522, et celui de Durham, en 1530. Tonstall approuva d'abord la dissolution du mariage de son bienfaiteur avec Catherine d'Espagne, et fit même un livre en faveur de cette dissolution; mais dans la suite il condamna son ouvrage, et finit ses jours dans une prison pour la défense de la foi, en 1559, à 84 ans. On a de lui : un *Traité de l'art de compter*, Londres, 1522, in-fol.; un autre de la *réalité du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie*, Paris, 1554, in-4°; un *Abrégé* de la Morale d'Aristote, Paris, 1554, in-8°; *Contra impios blasphematores Dei prædestinationis*, Anvers, 1555, in-4°.

TONTI (Hyacinthe), religieux augustin, florissait à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. Il se fit un nom dans son ordre par son talent pour la prédication, et passait pour un des bons orateurs de son temps. Il a laissé : des *Sermons pour l'avent et pour le carême*, Padoue et Milan, 1716, in-4°; *I dogmi della chiesa romana difesi contra le impugnazioni di Giacomo Picennino, autore dell' Apologia de' pretesi riformati*, Padoue, 1713, in-4°; *Augustiniana de rerum creatione sententia*, Padoue, 1714, in-4°; *Second carême et avent*, Padoue, 1730, in-4°. Tous ces ouvrages, écrits selon le goût du temps, ne sont pas sans quelque mérite.

TOPP (Antoine), né à Aix-la-Chapelle, en 1741, jésuite, et, après l'extinction de la société, curé de Saint-Gandulphe à Trèves, s'est occupé à traduire en allemand plusieurs bons ouvrages français, et l'a fait avec succès; entre autres : l'*Avertissement du clergé de France*, de 1775; *Motifs de ma foi*, par M. de Vouglans, etc. On a encore de lui : un *Sermon* sur les mauvais livres : on en a fait plusieurs éditions; deux *Discours sur le jubilé*; plusieurs *Pièces de vers latins et allemands*, où l'on remarque de l'aisance et une grande pureté de langage. Il mourut à Trèves, le 12 avril 1783, d'une maladie contractée par les travaux d'un zèle actif et infatigable pour ses ouailles.

TORCY (François de), prêtre de la doctrine chrétienne à Vitry, département de la Marne, fut recteur du collége de Saint-Omer. Il embrassa les principes de la révolution, et prêta serment à la constitution civile du clergé; en 1795, il adhéra à la lettre encyclique des évêques constitutionnels réunis, et fut un des ecclésiastiques qui assistèrent à leurs conciles de 1797 et de 1801. Il servit de sa plume la même cause, et publia en sa faveur divers écrits, dont voici les principaux : *Eclaircissements sur la constitution du clergé de France*, 1790, in-8°; il y en eut une 2e édition en 1791; *L'Eglise gallicane vengée de toute accusation de schisme contre ceux qui l'en accusent*, 1792, in-8°; *Vrais principes sur le mariage*, ou *Lettres à un curé, en réponse à différentes questions concernant les naissances, mariages et décès, et la loi du divorce*, 1793, in-8°; *Accord des institutions républicaines avec les règles de l'Eglise*, in-8° de 144 pages. Il mourut au commencement du siècle, peu avancé en âge; il avait pris part à l'administration du diocèse de Reims.

TORELLI (Louis), savant religieux de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, naquit à Bologne, en 1609. S'étant marié et étant resté veuf à l'âge de vingt ans, il résolut de renoncer au monde, et entra au couvent de Saint-Jacques dans la ville de Bologne, où il fit profession. Après avoir achevé son cours de théologie, il fut chargé d'enseigner cette science, et se livra ensuite à la prédication, où il acquit beaucoup de célébrité. Il prêcha dans les principales églises d'Italie, et toujours un auditoire nombreux et choisi se rassemblait autour de lui. Son mérite, sa piété, sa régularité, le firent appeler aux principaux emplois de son ordre, même à celui de provincial de la province romaine. Au milieu des soins qu'exigeaient de lui ces différentes occupations, il trouvait encore le temps de composer de savants et utiles écrits. On a de lui : *Secoli Agostiniani, ovvero storia generale del sacro ordine eremitano di San-Agostino, diviso in tredici secoli*, 1659-85, Bologne, 8 vol. in-fol. C'est l'ouvrage le plus complet et le plus utile qu'on ait sur cet ordre; on lui reproche cependant un peu de diffusion. *Ristretto delle vite degli uomini ed altre donne illustri in santità, ed altri famosi soggetti per rara et singolar bontà insigni*, etc., *diviso in sei centurie*, Bologne, 1647, in-4°, etc. Le P. Torelli mourut à Bologne, dans son couvent de Saint-Jacques, le 14 janvier 1683, âgé de 74 ans. Son *Oraison funèbre*, prononcée par le P. Pierre Borsanini, jésuite vénitien, a été insérée dans le tome VIII des *Secoli Agostiniani*. Son *Eloge* a été composé par divers écrivains.

TORELLI (Louise), comtesse de Guastalla, et fondatrice de plusieurs ordres religieux, naquit en 1500, et était fille unique du comte

Digitized by Google

Achille Torelli. Louise se maria, en 1516, à Louis Stanghi, et, en 1522, elle recueillit les allodiaux de la succession de son père; par la protection du duc de Milan, elle hérita aussi du comté de Guastalla, quoique ce fief appartînt aux descendants masculins de Guy. Etant devenue veuve, et la guerre l'ayant obligée de se réfugier à Vérone, Louise se remaria à Antoine Martinenghi, d'une puissante famille de Brescia, qui la traita cruellement et la menaça même de la mort. Sa première femme avait péri de ses mains. Un frère de Louise, pour la délivrer de ce monstre, l'appela en duel et le tua. Peu de temps après, des discussions s'élevèrent entre Louise et les Torelli, comtes de Montechiarugolo, sur le comté de Guastalla; l'affaire fut portée devant le pape Clément VII et l'empereur Charles V. Ferrand de Gonzague, alors vice-roi de Sicile, s'offrit comme médiateur, proposant aux parties de vendre leurs droits à un tiers qui rendrait directement hommage à l'empereur. Ferrand s'y prit avec une telle adresse, que, protégé par Charles-Quint, il obtint, en 1583, au moyen d'une modique somme, l'adjudication du comté de Guastalla en sa faveur. Louise y accéda d'autant plus facilement, qu'ayant commencé des fondations religieuses, elle avait besoin d'argent pour les soutenir. Ce fut un dominicain, Baptiste de Crema, saint personnage, qui lui en donna la première idée. La comtesse Torelli fonda, en 1532, une congrégation de femmes à Milan, qu'elle nomma les *angéliques*. Le pape Paul, par son bref de 1534, l'avait autorisée à mettre sa congrégation sous la règle de saint Augustin; mais, par un autre bref de 1536, ce pontife soumit les *angéliques* à la direction des clercs réguliers de Saint-Paul (dits barnabites). Louise augmenta son établissement, en août 1536, de vingt-quatre maisons, et, le 17 octobre de la même année, les dames de la congrégation y furent réunies. L'église, qui est une des plus belles de Milan, ne fut achevée que plusieurs années après. Cette congrégation devait être dirigée d'après les statuts de saint Charles Borromée, archevêque de Milan. En 1536, la comtesse Torelli mit son monastère sous l'invocation de saint Paul *le converti*, et prit le voile avec le nom de *Paule-Marie*. Après avoir contribué à la fondation de plusieurs autres monastères, elle se rendit à Ferrare, et y établit le couvent des *converties di Terra-Nova*, passa à Crémone, et avec Valérie d'Aleriis y fonda les religieuses de *Sainte-Marthe*. Elle se réunit ensuite à Antoinette de' *Negri*, et alla à Venise, où elle prêcha des missions. L'impression que ses pieux discours faisaient sur les esprits fut telle, qu'un grand nombre de personnes des deux sexes quittaient leurs familles et se retiraient dans des couvents. Le gouvernement vénitien enjoignit alors à Louise de quitter la ville; elle se rendit à Vicence, et aida de ses largesses le monastère des *nouvelles converties*. A son retour à Milan, elle trouva que les *angéliques* avaient, sans sa permission, demandé la clôture, que le pape Paul III leur accorda. Elle quitta leur couvent, et fonda un autre monastère près de la porte *Tosa*, appelée *le collége de la Guastalla*; mais les dames de cette nouvelle congrégation prièrent saint Charles Borromée de leur obtenir, auprès du saint-siége, la permission de se cloîtrer. L'intention de la comtesse Torelli, en fondant ces monastères, était d'en rendre les religieuses utiles à la société; devant se consacrer principalement aux soins des malades et à l'éducation de jeunes orphelines, en faveur desquelles elle avait fondé dix-huit places dans le second de ces monastères. Cette femme recommandable mourut en odeur de sainteté, le 28 octobre 1569, âgée de 69 ans. Elle fut enterrée dans l'église de Saint-Fidèle des PP. jésuites. Après sa mort, les religieuses de son collége se firent cloîtrer. On l'appela ensuite le collége des *Vierges espagnoles*, par la grande quantité des dames de cette nation qui vinrent à Milan faire leurs vœux dans ce monastère. Lors des violentes suppressions de Joseph II, empereur d'Allemagne, les *angéliques* furent réunies, par son ordre, aux sœurs du monastère des *guastallines*.

TORELLO (le bienheureux), ermite de l'ordre de Vallombreuse, et patron de la ville de Forli, né en 1202 à Poppi, ancien château sur l'Arno, en Toscane, était issu d'une ancienne et illustre famille. La première jeunesse de Torello se passa dans la dissipation et les désordres d'une vie licencieuse. Il revint à lui-même, et ayant pris la résolution d'expier par la pénitence les fautes d'une conduite coupable, il se retira dans la solitude de Vallombreuse, où, livré entièrement à la contemplation des choses saintes et à de rigoureuses austérités, il répara, pendant de longues années, les scandales de sa jeunesse. Dieu, dit-on, daigna, du vivant même de son serviteur, manifester sa sainteté par divers prodiges. Il mourut le 16 mars 1281, âgé de 80 ans. Dès lors la voix publique le proclama *bienheureux*, et on eut recours à son intercession. Benoît XIV confirma cette béatification, et permit à la ville de Forli, où est domiciliée la noble famille Torelli, et où Torello est honoré de temps immémorial, d'en célébrer la fête et d'en faire l'office. Plusieurs auteurs ont écrit sur la vie de ce bienheureux. On a à ce sujet: *Trattato apologetico in cui si dimostra San Torello da Poppi, eremita, essere stato dell' ordine di Vallombrosa. Opera di D. Felice da Poppi Vallombrosano*, Lucques, 1751; *Succinto ragguaglio della vita e morte del B. Torello da Poppi, eremita, scritto dal P. D. Bonifacio Maria Maccioni, dell' ordine di Vallombrosa*, Forli, 1743; *De vita B. Torelli Puppiensis Vallis-Ombrosæ, commentarius, auctore Bellogrado e soc. Jes.*, Padoue, 1745.

TORFÉE (Snœbiornus), de la même famille que Thormodus Torfée, qui se rendit célèbre, sur la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, comme historiographe du Danemark, s'est fait connaître lui-même par ses *Annales omnium Præsulum Islandiæ*, Copenhague, 1656, in-4°.

TORNAMIRA (dom Pierre-Antoine), béné-

Digitized by Google

dictin de la congrégation du Mont-Cassin, de la noble famille de Tornamira-Gotho, naquit à Alcamo en Sicile, le 16 février 1618, et embrassa la vie religieuse. Il choisit, pour l'exécution de ce pieux dessein, l'abbaye de Saint-Martin, près de Palerme, de la congrégation du Mont-Cassin, où il prononça ses vœux le 17 décembre 1641. Il fut successivement cellerier, maître des novices et prieur de son monastère. Jacques de Palafox, archevêque de Palerme, le nomma censeur et examinateur synodal; et, dans une affaire importante, le clergé de cette même ville le députa vers le sénat. Il aimait les livres et les connaissait. Il enrichit considérablement la bibliothèque de l'abbaye. Curieux de manuscrits et d'antiquités, habile dans l'art de déchiffrer les anciennes inscriptions, il s'y appliqua avec tant d'assiduité qu'il en perdit la vue. Il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages imprimés et inédits, dont les principaux sont: *Istoria de progressi delle monache oblate del P. S. Benedetto*, Palerme, 1664, in-4°; *Il ceremoniale benedettino*, Palerme, 1671, in-4°; *Origine e progressi della congregazione Cassinese, detta dell' Osservanza e dell' Unita, di Santa Giustina di Padova*, Palerme, 1675, in-4°; *Gli Scrittori Mariani dell' ordine benedettino*, 1679; *Istoria dell' origine e progressi dell' ordine benedettino nella Sicilia; Cronica del gregoriano monastero in S. Martino delle Scale di Palermo*. On peut ajouter à cela l'*Arbre de la royale et impériale généalogie de sainte Rosalie*, 1632, in-f°, et deux éditions in-4°. Sainte Rosalie est la patronne de la ville de Parme, où sa fête se célèbre avec une somptueuse solennité, etc., Dom Tornamira mourut dans l'hospice du Saint-Esprit de Palerme, dépendance du monastère de Saint-Martin, le 4 août 1681.

TORNÉ (Pierre-Anastase), évêque constitutionnel métropolitain du Cher, né à Tarbes le 21 janvier 1727, entra dans la congrégation de la doctrine chrétienne, et professa la philosophie à Toulon; mais il quitta ensuite la congrégation et se livra au ministère de la chaire. Il composa aussi des discours académiques pour quelques sociétés savantes, et obtint des succès qui le firent désigner, en 1764, pour la *station du carême*, à Versailles. Elle lui valut, de la part du ministre de la feuille, le prieuré de Bagnères, un canonicat d'Orléans, la place d'aumônier du roi Stanislas, et le titre de membre de l'académie de Nancy. A la révolution, on le nomma évêque du Cher et député de son département à l'Assemblée législative. Il y prit séance le 2 octobre 1791. Quelques-unes de ses motions furent assez modérées. Dans la séance du 17 novembre de la même année, il combattit le projet qui tendait à priver de leurs pensions les prêtres qui croyaient ne devoir pas prêter le serment, et prit leur défense. Dans celle du 29 du même mois, il s'opposa à la vente des églises non destinées au culte salarié, c'est-à-dire non desservies par des prêtres constitutionnels; mais ensuite il vota pour la suppression des corporations religieuses et pour l'abolition du costume ecclesiastique, et regretta de n'avoir point sur lui sa croix pour en faire l'hommage à l'Assemblée, et sceller ainsi sa renonciation aux marques extérieures de l'épiscopat. Dans la séance du 5 juillet 1792, il dénonça de prétendues « manœuvres de la « cour pour réasservir le peuple. » Et, dans celle du 9 septembre suivant, il fit supprimer « les délégués de l'évêque de Rome établis « dans les colonies sous le nom de préfets « apostoliques. » En 1793, dans la séance du 3 frimaire (23 novembre), immédiatement après les processions sacrilèges où avaient été profanés tous les objets du culte catholique, il vint à la Convention abjurer publiquement son caractère de prêtre et d'évêque, et déclarer qu'il avait été un *fourbe* et un *imposteur*. Le 12 août précédent, il avait béni, dans sa cathédrale, le mariage d'un de ses prêtres avec une religieuse, et avait prononcé à ce sujet le discours le plus scandaleux. Lui-même ne tarda point à se marier. Le reste de sa vie ne fut qu'un enchaînement de vices et d'actes d'impiété. Objet du mépris de tout ce qu'il y avait de personnes honnêtes, il se retira dans sa patrie, où il mourut subitement dans son lit, le 12 janvier 1797, à l'âge de 70 ans. Il avait publié avant la révolution: *Discours qui a remporté le prix de l'académie de Pau*, 1754; *Leçons élémentaires de calcul et de géométrie*, 1757, in-8°; *Sermons* prêchés devant le roi, 1765, 3 vol. in-12. Voici le jugement que porte l'abbé Sabbatier de Castres, de cette production: « On dit que ses sermons ont eu du « succès dans le débit; en ce cas, il est fâ- « cheux pour leur auteur qu'on les ait im- « primés. Ecrits d'un style tantôt maniéré, « tantôt lâche, et toujours froid, l'orateur y « semble méconnaître le ton convenable aux « différents sujets qu'il traite. (*Siècles littér.* « tom. IV, pag. 145.) » *Oraison funèbre de Louis XV*, Tarbes, 1775, in-4°; depuis la révolution, *Esprit des cahiers présentés aux Etats généraux de l'an* 1789, 1790, 3 vol. in-8°, faussement attribué à Target dans la *Bibliotheca historica* de Meusel.

TORNIEL (Augustin), né près de Novare en 1543, fut docteur en médecine, et abandonna cette profession pour se faire religieux barnabite en 1570. Il fut trois fois général de son ordre, refusa les évêchés de Mantoue et de Casal, et mourut le 10 juin 1622. Il est avantageusement connu par des *Annales sacri et profani*, depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ, en 2 vol. in-fol., Anvers, 1620. C'est la meilleure édition. On peut les regarder comme un bon Commentaire des livres historiques de l'Ancien Testament. Il est un des premiers qui ont éclairci les difficultés de chronologie et de géographie qui se trouvent dans les livres saints et dans les historiens profanes. Son ouvrage est fait avec méthode et écrit avec autant de clarté que de naturel.

TORQUEMADA (Jean de), religieux dominicain, plus connu sous le nom de *Turrecremata*, naquit en 1388 à Valladolid, d'une famille illustre. Il remplit divers emplois im-

Digitized by Google

portants dans son ordre, devint maître du sacré palais, et se signala par son zèle contre les hérétiques. Les modernes qui ont dit qu'il a porté ce zèle jusqu'à la cruauté, n'auraient pas avancé ces calomnies, s'ils avaient consulté des auteurs sûrs et instruits, tels que Ferreras (*Hist. d'Esp.*, liv. XII), et Mariana (*Hist. Hisp.*, liv. XXIX). « Il avait été, dit « Fléchier (*Hist. de Ximenès*), confesseur « d'Isabelle dès son enfance, et lui avait fait « promettre que si Dieu l'élevait un jour sur « le trône, elle ferait sa principale affaire du « châtiment et de la destruction des héré- « tiques, lui remontrant que la pureté et la « simplicité de la foi catholique était le fon- « dement et la base d'un règne chrétien, et « que le moyen de maintenir la paix dans la « monarchie, c'était d'y établir la religion et « la justice. » La suite fit voir combien il avait dit vrai. (*Voy.* LIMBORCH, Nicolas EYMERICK, *etc.*) Il reçut, en 1439, le chapeau de cardinal. On a de lui : des *Commentaires* sur le décret de Gratien, Venise, 1578, 5 tomes; un *Traité de l'Eglise et de l'autorité du pape*, Venise, 1562, in-fol.; *Expositio in Psalmos*, Mayence, 1474, in-fol.; *De corpore Christi contra Bohemos; Expositio in regulam S. Benedicti*, Cologne, 1575, in-fol., avec le Commentaire de Smaragdus, etc. Ce cardinal mourut à Rome en 1468, à 81 ans, avec la réputation d'un homme habile dans la théologie de l'école et dans le droit canonique.

TORQUEMADA (THOMAS DE), premier inquisiteur-général de l'Espagne, de la même famille que le précédent, naquit vers 1420 à Valladolid, entra dans l'ordre des dominicains, et mourut en 1498. Il avait conseillé l'expulsion des jésuites, et il laissa une réputation de grande sévérité dans l'exercice de ses fonctions.

TORRE (PHILIPPE DELLA), né à Cividal dans le Frioul en 1657, montra beaucoup de goût pour l'étude des monuments de l'antiquité. Il le satisfit à Rome, où il se fixa. Son savoir lui concilia l'estime et la bienveillance des cardinaux Imperiali et Noris, et des papes Innocent XII et Clément XI : ce dernier lui donna, en 1702, l'évêché d'Adrja. Le peu de ressources qu'il avait pour la littérature dans une petite ville ne put diminuer son zèle pour l'étude. On a de lui : *Monumenta veteris Antii*, Rome, 1700, in-4°, livre très-savant; *Taurobolium antiquum Lugduni, anno* 1704, *repertum, cum explicatione.* Il se trouve dans la Bibliothèque choisie de Leclerc, tom. XVII et dans le *Trésor des antiquités* de Sallengre. *De annis imperii M. Antonini Aurelii Heliogabali*, 1713, in-4°. La Torre avait les connaissances d'un érudit profond et les vertus d'un évêque. Il mourut en odeur de sainteté en 1717.

TORRE (dom PIERRE LOUIS DELLA), bénédictin, né à Gènes le 27 janvier 1689, entra dans la congrégation du Mont-Cassin le 26 juin 1705. L'année suivante il prononça ses vœux dans l'abbaye de Notre-Dame de Florence. Il y étudia sous les célèbres dom Ange-Marc Guerini, et dom Verginio Valsecchi. Il professa ensuite la théologie dans les monastères de la congrégation, à Césène, à Parme et à Mantoue, après quoi il alla occuper une chaire de droit canon à Rome, dans le monastère de Saint-Anselme. En 1725, il assista au concile de Latran, assemblé par Benoît XIII. En 1728, dom della Torre fut nommé prieur du monastère de Saint-Paul à Rome. Enfin, son savoir et ses vertus l'élevèrent, en 1751, à la dignité de président général de la congrégation. Le monastère de Florence lui est redevable d'une grande quantité de bons livres, dont il enrichit la bibliothèque conventuelle. Il mourut dans cette ville le 10 avril 1754. On a de lui : *Vita di san Colombano*, Modène, 1711, réimprimée en 1728, avec des augmentations d'une autre main; à la tête est une préface où le P. della Torre a rangé dans l'ordre chronologique les circonstances de la vie du saint abbé de Luxeuil, qu'il soumet à une critique judicieuse.

TORRE (JOACHIM DELLA), en latin *Joachimus Turrianus*, savant dominicain, issu d'une illustre maison de Venise, fut deux fois provincial de son ordre, et, en cette qualité, assista au chapitre général en 1465, et à celui de Venise en 1487; dans ce dernier, il fut promu à la dignité de général. Il gouverna son ordre pendant treize ans avec beaucoup de sagesse, en visita les différentes provinces, et y maintint la discipline religieuse. Il tint trois chapitres généraux, l'un au Mans en 1491, et deux autres à Ferrare en 1494 et 1498. On n'aurait que des éloges à faire de lui, s'il n'eût pas contribué, avec l'évêque Romulino, à la condamnation et à la dégradation du fameux *Savonarole*, son confrère. (*Voy.* SAVONAROLE.) Le P. della Torre mourut à Rome, le 1er août de l'an 1500, âgé de 84 ans : il avait enseigné dans les monastères de son ordre et dans l'université de Padoue. Il savait cinq langues. Il fit, pour la bibliothèque de son monastère, l'acquisition d'un grand nombre de manuscrits grecs. On lui attribue un traité *De Transcendentibus*, et cinq livres sur la *Physique*, telle qu'on l'enseignait de son temps.

TORRE (FRANÇOIS DELLA), jésuite de Modène, a traduit du français en italien l'*Histoire des révolutions d'Europe, qui eurent lieu pour cause d'hérésie*, Venise, 1710, 2 vol. in-4°, sans nom d'auteur. Il mourut à Modène, en 1758, âgé d'environ 95 ans.

TORREBLANCA. *Voy.* VILLALPANDE.

TORRENTINUS (HERMAN), naquit à Zwol dans l'Over-Issel, vers le milieu du XVe siècle, fut professeur de rhétorique à Groningue, et enseigna les belles-lettres dans sa ville natale jusque dans sa vieillesse; il le fit même longtemps étant aveugle. Il mourut vers l'an 1520. On a de lui : des *Scolies sur les évangiles des dimanches et fêtes*, Deventer, 1599, in-8°; *Commentaire sur les Bucoliques et les Géorgiques*, Anvers, 1502, in-4°; *Dictionnaire histor. et poétique*, Paris, 1541. Il a été augmenté successivement par Charles-Etienne et Frédéric Morel. C'est probablement ce dictionnaire qui a amené celui de Moréri. Les *Hymnes et les proses de l'of-*

Digitized by Google

fice de l'Eglise expliquées, Anvers, 1550, etc. Tous ces ouvrages sont écrits en bon latin.

TORRENTIUS (Lævinius), né à Gand le 8 mars 1525, alla à Rome, et s'acquit les bonnes grâces des personnes les plus distinguées par leur rang et leurs talents. De retour dans les Pays-Bas, George d'Autriche, évêque de Liége, le pourvut d'un riche bénéfice. Il mérita de nouvelles dignités par la manière dont il s'acquitta d'une commission à la cour de Rome, et fut fait successivement chanoine de la cathédrale de Liége, archidiacre et vicaire général de l'évêque Gérard de Groesbeck. Philippe II le nomma à l'évêché d'Anvers en 1576. Il s'appliqua avec zèle à réparer les maux que l'hérésie avait causés dans son diocèse En 1594, il fut nommé à l'archevêché de Malines; mais la mort l'enleva à Bruxelles, le 26 avril 1595, avant d'avoir reçu les bulles. Il laissa aux jésuites, par son testament, sa bibliothèque et de quoi se former un établissement à Louvain. Les occupations de son état ne purent éteindre en lui son goût pour les belles-lettres. On a de lui plusieurs pièces de poésie, qui ont été recueillies sous le titre de *Poemata sacra*, Anvers, 1594, titre qui ne répond pas à ce que le livre contient, car toutes les pièces n'en sont point sacrées. Les poésies de Torrentius ont beaucoup de mérite; ses odes cependant ne sont point animées de cet enthousiasme qui fait le caractère de ce genre de poésie. Ses *Commentaires* sur Horace et sur Suétone, 1610, in-fol., tiennent un rang parmi ceux des meilleurs philologues.

TORRENTIUS (Jean), peintre, natif d'Amsterdam, en 1589, peignait ordinairement en petit, et mettait dans ses ouvrages beaucoup de force et de vérité. Il aurait pu vivre par son mérite dans un état aisé et avec l'estime des honnêtes gens, si son goût pour la débauche et le libertinage de son esprit ne l'eussent perdu. En effet, il faisait des peintures si dissolues, qu'elles furent brûlées par la main du bourreau en 1640. Il devint aussi auteur d'une hérésie, qui le fit arrêter, et mourir la même année dans les tourments de la question.

TORRÈS (Louis de), archevêque de Mont-Réal, né l'an 1533, à Malaga, fut appelé, en 1550, à Rome par son oncle, Louis de Torrès, archevêque de Salerne, qui lui résigna le protonotariat apostolique et un riche bénéfice. Il fut nommé, l'année suivante, président de la chambre apostolique, et fut chargé par les papes Pie V et Grégoire XIII de plusieurs missions des plus importantes, dont il s'acquitta avec succès. Ce prélat mourut à Rome, le 31 décembre 1584. — Son neveu, nommé aussi Louis de Torrès, né à Rome en 1552, lui succéda dans l'archevêché de Mont-Réal, fut proclamé cardinal par Paul V, en 1606, et mourut à Rome en 1609. Il avait fait don de sa riche bibliothèque au séminaire de Mont-Réal, qu'il avait fondé; mais cette bibliothèque fut pillée dans le trajet par des pirates. Il avait publié, sous le nom de Lello, son secrétaire, un ouvrage très-intéressant, intitulé : *Istoria della chiesa di Monreale, scritta da Gio. Luigi Lello*, Rome, 1596, 1 vol. in-4°, divisé en quatre parties. Louis de Torrès correspondait avec les hommes les plus illustres de son temps, tels que les cardinaux Baronius et Borromée, Le Tasse, etc. On trouve dans son livre des détails sur la partie des reliques de saint Louis, roi de France, que l'on conserve dans l'église cathédrale de Mont-Réal, où le cercueil du saint monarque avait été d'abord transporté d'Afrique.

TORRÈS ou Torrez. *Voy.* Turrien

TORRIGIO (François-Marie), chanoine de Saint-Nicolas, à Rome, où il était né vers 1580, et où il mourut vers 1649, publia divers ouvrages, la plupart sur des matières d'érudition, parmi lesquels nous citerons : *Vita del cardinal Roberto de' Nobili*, Rome, 1632, in-4°; réimpr. et augm. par Bartolocci, ibid., 1675, in-4°. Ce cardinal, petit neveu de Jules III, fait cardinal à treize ans, mourut à l'âge de dix-neuf ans. *De eminentissimis cardinalibus scriptoribus*, Rome, 1641, in-4°.

TORRUBIA (Joseph), historiographe des franciscains, chez lesquels il était entré après avoir quitté l'ordre de Saint-Pierre d'Alcantara, dans lequel il avait fait d'abord profession, naquit à Grenade, en Espagne, et fit de longs voyages aux îles Philippines, en Asie, en Amérique. Après avoir résidé en dernier lieu à Canton, en Chine, il revint, en 1550, dans sa patrie, d'où il fit trois voyages à Rome, et mourut en 1768, dans le monastère d'Ara-Cœli. Il avait beaucoup écrit sur l'histoire naturelle; mais nous ne citerons de lui que les ouvrages qui se rapportent au but de ce Dictionnaire : *Cérémoniel romain des religieux deschaussés de Saint-François, dans la province de Saint-Grégoire des Philippines*, Manille, 1728, in-8°; *Dissertation historico-politico-géographique des îles Philippines; propagation du culte mahométan en icelles*, etc., Madrid, 1736, in-4°, et 1753, in-8°; *Oraison funèbre du vénérable frère Louis, religieux deschaussé de Saint-François, dans la Vieille-Castille*, Madrid, 1737, in-8°; *Chronique de l'ordre Séraphique*, Rome, 1756, in-fol.; *Sur le livre de l'Oraison, par saint Pierre d'Alcantara*, Madrid, 1759.

TOSCA (Thomas-Vincent), docteur en théologie et supérieur de la congrégation de Saint-Philippe de Néri, né à Valence en Espagne, était un habile mathématicien et un théologien profond. Il prenait parmi ses titres celui d'examinateur synodal de l'archevêché de Valence, et il fut plusieurs fois vice-recteur de l'université de cette ville. On a de lui : un *Cours de philosophie* en latin, imprimé en 1721. Il ne lui donne que le titre d'*abrégé*, quoiqu'il soit en 5 vol. in-8°. *La Vie de la vénérable mère Joseph-Marie de Santa Inez, religieuse déchaussée du couvent de la Conception de la Vierge*, etc., 1715, en espagnol; un *Abrégé de théologie*, qu'il avait fort avancé, mais qu'il n'eut pas le temps d'achever. Il avait donné, en 1734, une *Iconographie*, selon les lois de l'optique, qui eut le suffrage des savants · on a aussi plusieurs

Digitized by Google

lettres de lui parmi celles de *Grégorio Mayans*, Valence, 1705, in-4°. Il mourut le 17 avril 1723, âgé de 71 ans.

TOSCHEL (Anne), abbesse du monastère des bénédictines à Riga, s'est signalée dans le temps que la secte de Luther et de Calvin portait la désolation dans les monastères. Bucelin, dans ses *Annales bénédictines*, fait un grand éloge de cette abbesse, et rapporte des preuves étonnantes de sa fermeté et du courage avec lequel elle défendit ses religieuses contre des hérétiques licencieux et corrompus. Elle mourut en 1582, âgée de 130 ans, terme où elle parvint par sa sobriété, la pureté de ses mœurs, le calme et les charmes de la vertu.

TOSELLI (Bernard), capucin, né à Bologne, le 17 décembre 1699, fut élevé dans le collége *Pannolini*, d'où il entra à 16 ans dans un couvent de capucins à Césène. Il quitta alors son nom de *Florian* pour celui de *Bernard*. Il fut chargé de professer dans divers couvents de son institut, et parvint aux plus hautes dignités de son ordre. On a de lui : *Manuale confessariorum ordinis capuccinorum*, Venise, 1737, in-16. Il en fut fait dans la même ville, en 1745, une autre édition avec des augmentations. *Institutio theologica juxta omnia fidei dogmata*, etc., d'après le système de Scot, Venise, 1746, 4 vol. in-4°; *Bibliotheca scriptorum ordinis minorum sancti Francisci capuccinorum retexta*, Venise, 1747, in-fol. C'est une réimpression de l'ouvrage du P. Denis de Gênes (*voyez* ce nom); *Lettera al Maresciallo Keith sopra il vano timor della morte e lo spavento d'un' altra vita... rifutata*, etc.; *aggiuntavi un' ammonizione contra altri simili libri*, Bologne, 1766. Le P. Toselli mourut à Bologne, le 19 février 1768, dans sa 69e année. Ses frères, célèbres graveurs, firent frapper une médaille pour honorer sa mémoire.

TOSTAT (Alphonse), célèbre docteur de Salamanque, né en 1400, à Madrigalejo, devint évêque d'Avila, fut employé dans les affaires les plus importantes de l'Eglise et de l'Etat, parut avec éclat au concile de Bâle, et mourut en 1454, à 54 ans. On a de lui : des *Commentaires* sur la Chronique d'Eusèbe, Salamanque, 1506, 5 vol. in-fol. ; de longs *Commentaires* sur l'Octateuque, les Livres des Rois, et les Paralipomènes, et sur l'Evangile de saint Matthieu ; *Traités* de *la très-sainte Trinité*, de l'*Enfantement virginal*, de la *bonne Politique*, etc. Tous ses ouvrages furent imprimés à Venise, 1596, en 13 vol. in-fol.; à Cologne, 1612, en 17 vol. in-fol. : ils sont écrits avec ordre et avec clarté, et décèlent une érudition prodigieuse. Bellarmin en parle avec de grands éloges, et appelle l'auteur une *merveille du monde*. On estime surtout les diverses réponses qu'il oppose aux Juifs, et la manière dont il détruit les rêveries des rabbins. Il faut convenir cependant que sa critique est quelquefois en défaut, et que la solidité de son jugement ne répond pas toujours à l'étendue de ses connaissances. On lui fit cette épitaphe :

Hic stupor est mundi, qui scibile discutit omne.

TOULMIN (Joshua), ministre anabaptiste, né à Londres, exerça longtemps la profession de libraire à Taunton, dans le comté de Somerset, puis s'établit à Birmingham, où il mourut âgé de 73 ans, au mois d'août 1815, après s'être distingué par son zèle à soutenir les principes de son ami le docteur Priestley. Parmi ses écrits nous citerons : *Sermons adressés à la jeunesse, avec une trad. d'Isocrate*, 1770, in-8°; 1789, in-12 ; *Mémoires sur la vie et les écrits de Fauste Socin*, 1777, in-8° ; *Dissertations sur les preuves du Christianisme*, 1785 in-8° ; *Essai sur le baptême*, 1786, in-8° ; *Histoire des Puritains*, par Néal, nouv. édit., avec la Vie de l'auteur et des Observations, 1784-87, 5 vol. in-8° ; *Tribut biographique à la mémoire du docteur Priestley*, 1804, in-8° ; *Tableau historique de l'état des protestants non-conformistes en Angleterre*, 1814, in-8°.

TOUR (Bertrand de La), né vers l'an 1700 à Toulouse, curé de Montauban, où il mourut le 19 janvier 1780, prêcha à Paris et dans plusieurs grandes villes du royaume, et publia de nombreux écrits. Nous citerons : une *Vie de M. Caulet, curé de Mireval*, 1744, 1762, in-12; des *Sermons et Panégyriques*, Tulle, 1749-50, 3 vol. in-8°. Le premier volume renferme un *Discours dogmatique sur la canonisation des saints*, qui avait déjà vu le jour à Paris, en 1739. Un de ses sermons les plus remarquables est celui qu'il prononça sur les *missions étrangères*, à Paris, dans l'église du séminaire de ce nom, et dans lequel l'orateur, se dégageant de tout respect humain, s'élève contre la corruption des mœurs et du siècle, avec un zèle évangélique. Plus tard il publia encore 25 volumes de *Sermons et Discours pour la chaire;* quatre volumes in-12 de *Réflexions et entretiens sur l'état religieux ;* et il écrivit aussi beaucoup contre les théâtres profanes, quoique Desprez de Boissy ait oublié de le mentionner dans ses *Lettres* sur les spectacles.

TOUR-DU-PIN (Jacques-François-René de La), né en Dauphiné en 1721, abbé d'Ambournay et grand vicaire de Riez, se signala de bonne heure dans la chaire. Il prêcha l'Avent à la cour en 1755. Son action était noble et affectueuse ; elle aurait eu plus de dignité peut-être, s'il y était entré moins de jeu ; mais c'était le ton de l'auteur. Il avait commencé à publier ses *Panégyriques*, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'emporta au mois de juin 1765, à 44 ans. Ses *Sermons* sont en 4 vol., et ses *Panégyriques* en deux. Son style ne manque ni d'élégance ni de brillant ; mais ces qualités se font peut-être trop sentir. Il emploie trop souvent l'antithèse. Ses applications de l'Ecriture sont ingénieuses, mais elles ne sont pas toujours justes.

TOUR (Maupas du), évêque. *Voy.* Maupas.

TOUR (Antoine-Joseph, comte de La). *Voy.* Rezzonico.

TOUR (J.-B. Bonaffos de La). *V.* Bonaffos.

TOUR (Emmanuel-Théodose de La), cardinal de Bouillon, naquit, en 1644, de Frédéric-Maurice de La Tour, premier du nom, duc de Bouillon et prince de Sédan. Sa nais-

Digitized by Google

sance et ses talents lui frayèrent la route des dignités. Le maréchal de Turenne, son oncle, demanda pour lui au roi le chapeau de cardinal, et il lui fut accordé. Il s'appelait alors l'abbé, duc d'Albret, et avait à peine 23 ans, ce qui lui fit donner le surnom d'*enfant rouge*. Il obtint ensuite les abbayes de Cheni, de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Vaast d'Arras, et la place de grand aumônier de France. Il avait mérité ces bienfaits du roi par des services. Il était ambassadeur de France à Rome en 1698; et ce poste fut la première cause d'une longue disgrâce. Louis XIV crut qu'il n'avait pas agi avec assez de chaleur dans l'affaire de la condamnation du livre des *Maximes des Saints*, et dans la sollicitation d'un bref d'éligibilité à l'évêché de Strasbourg pour l'abbé de Soubise. A son retour en France, en 1700, il fut exilé à son abbaye de Tournus. Ayant sollicité vainement son rappel, il se retira, en 1706, dans les Pays-Bas, et de là à Rome où il vécut content, quoique privé, par arrêt du parlement, de tous les revenus qu'il avait en France. Il mourut dans cette capitale du monde chrétien, le 2 mars 1715, à 72 ans.

TOURNELY (Honoré), docteur de la maison et société de Sorbonne, naquit à Antibes le 28 août 1658, de parents obscurs. Il gardait des cochons comme Sixte-Quint, lorsqu'ayant aperçu un carrosse sur la route de Paris, il lui prit envie d'aller voir un de ses oncles, qui avait une petite place à Saint-Germain-l'Auxerrois. Ce fut à ce bon prêtre qu'il dut son éducation. La vivacité de son esprit et ses talents lui firent des protecteurs. Il fut reçu docteur de Sorbonne en 1686, devint professeur de théologie à Douai en 1688. Quelque temps après, il eut un canonicat à la Sainte-Chapelle de Paris, une abbaye, et enfin une chaire de professeur en Sorbonne. L'abbé Tournely la remplit pendant 24 ans avec beaucoup de succès, et il ne la quitta qu'en 1716. Il montra un grand zèle contre les partisans de Jansénius, et se déclara en toutes les occasions contre les gens opposés aux décisions de l'Eglise. On sent bien qu'après cela les jansénistes ne l'ont pas épargné. Si on les en croit, il ne s'est déclaré contre eux que pour faire sa fortune, et a écrit contre ses propres persuasions. Tel a été dans tous les temps l'esprit des sectes; on ne peut qu'être grand homme en se déclarant pour elles. Mais il faut se résoudre à tous les genres de calomnies, si on a le courage de les fronder. Une attaque d'apoplexie le priva de la vue, et le conduisit au tombeau le 26 décembre 1729, à 71 ans. Ce théologien avait de l'esprit, de la facilité, du savoir. On a de lui un *Cours de théologie* en latin en 16 vol. in-8°, auquel on ajoute *Continuatio prolectionum theologicarum*, H. Tournely, auct. collect., 17 vol. in-8°. Cette théologie, une des plus méthodiques et des plus claires que nous ayons, a été réimprimée à Venise en 16 vol. in-4°. On s'y est donné la liberté de faire, surtout au traité *de Ecclesia*, des retranchements qui n'ont pas fait honneur à l'éditeur. L'édition de Cologne a été calquée sur celle de Venise. On en a trois abrégés: le premier est de Montaigne, docteur de Sorbonne; le deuxième, moins étendu, est de Robbe, et le troisième, qui est le meilleur, a paru depuis 1744; on le doit à Collet, prêtre de la congrégation de Saint-Lazare.

TOURNEMINE (René-Joseph de), jésuite, né le 26 avril 1661, à Rennes, d'une des plus anciennes maisons de Bretagne, travailla longtemps au *Journal de Trévoux*, et fut bibliothécaire des jésuites de la maison professe à Paris. La plupart des savants de cette capitale le regardaient comme leur oracle. Tout était de son ressort: Ecriture sainte, théologie, belles-lettres, antiquité sacrée et profane, critique, éloquence, poésie même. A une imagination vive il joignait une érudition peu commune et variée. Il était d'un caractère fort communicatif, surtout à l'égard des étrangers. Ce jésuite mourut à Paris le 16 mai 1739, à 78 ans. On a de lui un grand nombre de *Dissertations* répandues dans le *Journal de Trévoux*. Il a illustré cet ouvrage, non-seulement par des Dissertations, mais encore par de savantes analyses. Ce journal est tombé avec les jésuites, et rien ne prouve mieux son mérite que les vains efforts qu'on a faits pour le ressusciter; l'abbé Aubert et MM. Castilhon, qui l'ont tenté, n'ont pas mieux réussi que les autres. Une excellente *édition* de Menochius, en 2 vol. in-fol., 1719, enrichie de *Dissertations* savantes: une *édition* de l'Histoire des Juifs de Prideaux, en 6 vol. in-12; un *Traité* manuscrit contre le P. Hardouin, dont il fut un des plus ardents adversaires. Il avait enfermé sous clef la seconde partie de l'*Histoire du peuple de Dieu*, par le P. Berruyer, et ne voulut jamais consentir à sa publicité; il en lisait de temps à autre quelques morceaux avec des amis choisis, et appesantissait sa critique sur les mêmes endroits qui la firent ensuite condamner. C'est lui qui, en proposant de changer la ponctuation de la célèbre prophétie de Jacob: *Non auferetur sceptrum de Juda et dux, de femore ejus donec veniat qui mittendus est* (Gen. xlix), a beaucoup simplifié l'explication de ce passage; on sait d'ailleurs que les ponctuations de la Bible sont assez récentes, et qu'anciennement elle était écrite *quasi unum verbum*. Un des ouvrages les plus remarquables du P. Tournemine est sa *Lettre sur l'immatérialité de l'âme et les sources de l'incrédulité*, octobre, 1735. C'est une réponse à Voltaire, qui l'avait prié de l'aider à résoudre ses doutes.

TOURNET (Jean), avocat parisien, se distingua moins par son éloquence que par des compilations utiles. Les principales sont les suivantes: la *Réduction du code d'Henri III*, 1622, in-fol.; un *Recueil d'Arrêts sur les matières bénéficiales*, 1631, 2 vol. in-fol.; des *Notes* sur la Coutume de Paris; une *Notice des diocèses* en 1625, qui avait déjà paru avec le *Traité de la Police ecclésiastique*, trad. du latin de René Chopin, 1617, in-4°. Il a traduit aussi en français les autres Œuvres de Chopin; et sa *Traduction*, publiée en 1635, fut réimprimée avec plus de soin et des aug-

Digitized by Google

mentations en 1662, 5 vol. in-fol. ; on a aussi quelques vers de lui.

TOURNEUR (Pierre Le), né en 1736, à Valognes, dans la Basse-Normandie, est connu par un grand nombre de bonnes traductions. Il a toujours vécu dans le silence et la retraite des lettres, n'étant d'aucune académie, aimant l'étude par goût et par le désir d'être utile. « Il a eu, dit l'auteur des *Trois* « *siècles*, un mérite bien rare parmi les tra- « ducteurs, celui de surpasser son original. « Les *Nuits d'Young*, telles qu'il les a don- « nées dans notre langue (Paris, 1769-1770, « 4 vol. in-8° et in-12), sont préférées à l'ou- « vrage anglais. Peu de livres ont eu autant « de succès que celui-ci, et peu en ont été « plus dignes. M. Le Tourneur a eu le talent « d'embellir, par une touche aussi vigou- « reuse que sublime, les pensées du poëte « lugubre et énergique qu'il a traduit. » Sa traduction de Shakespeare, et particulièrement le discours qui la précède, lui a mérité de la part de Voltaire les noms de *maraud*, de *faquin*, de *monstre*, d'*impudent*, d'*imbécile*, et a irrité l'amour-propre du prétendu philosophe, par cela seul qu'on y louait un autre que lui, au point qu'il se sentit *capable de faire un mauvais coup* (*voyez* sa lettre au comte d'Argental, 15 novembre 1776, page 415). On a encore de lui un *Eloge du maréchal du Muy*, des *Traductions* de Clarisse, d'Ossian, des Œuvres diverses d'Young, du Voyage au Cap de Bonne-Espérance, par André Sparmann, et de l'excellent ouvrage de Jenyns, *sur l'évidence intrinsèque du Christianisme*, Paris, 1777, in-8°. C'est dommage que, par une délicatesse mal entendue, ou pour ne pas avoir saisi tous les raisonnements de l'auteur anglais, il ait mutilé et défiguré, d'une manière à le rendre méconnaissable, cet ouvrage digne de la méditation des vrais philosophes. Il finissait la traduction de la *Vie de Frédéric, baron de Trenck*, en 3 vol. in-12, lorsqu'il mourut à Paris en 1783, à l'âge de 52 ans. Il est certain qu'il eût pu choisir un objet plus digne de ses veilles ; et ce qui paraîtra étonnant, c'est que M. Le Tourneur a conservé plusieurs traits monstrueux, que M. le B. de B***, premier traducteur de cette *Vie*, avait supprimés. On prétend que par là il a voulu empêcher qu'on ne se méprît sur le vrai caractère de ce fameux prisonnier. Dans tout autre temps cette observation justifierait M. Le Tourneur ; mais nous sommes malheureusement arrivés, dit Feller, à une époque où les exemples de scélératesse sont des encouragements, et où l'on doit craindre qu'au lieu de blâmer Trenck, nos jeunes étourdis ne soient tentés de l'applaudir. La traduction des *Nuits d'Young* a souvent été réimprimée en 2 vol. in-18.

TOURNEUR (Auguste-Jean Le), évêque de Verdun, né à Paris, d'une famille pauvre, le 5 décembre 1775, mort à Verdun au mois de janvier 1844, entra d'abord chez les jésuites, et professa la rhétorique dans le collége de Belley, où il resta peu de temps. Il devint successivement vicaire de Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris, où il se fit une certaine réputation comme prédicateur, vicaire général de M. de Simony, évêque de Soissons, chanoine de Notre-Dame de Paris, et enfin évêque de Verdun en 1837. Le 30 avril 1841, le pape Grégoire XVI lui conféra le titre d'assistant au trône pontifical. Outre des *Mandements* et un petit livre intitulé : *Mois de Marie*, on cite de ce prélat : l'*Année du chrétien*, ou *Le chrétien sanctifié par la connaissance de Jésus-Christ*, 6 vol. in-18, qui se partagent ainsi qu'il suit : *Temps de l'Avent*, 1 vol. ; — *de Noël*, 1 vol. ; — *du Carême*, 2 vol. ; — *de Pâques*, 1 vol. ; *de la Pentecôte*, 1 vol. ; *Conduite pour le temps pascal*, ouvrage destiné à diriger les fidèles avant et après la communion pascale, avec des considérations, des pratiques et des lectures, pour chaque jour de la quinzaine de Pâques, 1 vol. in-12. Cet ouvrage qui concerne spécialement l'obligation de la communion pascale est différent du livre du *Temps de Pâques*, dont nous venons de parler, lequel a pour objet le temps qui sépare la fête de Pâques de celle de la Pentecôte.

TOURNEUX (Nicolas Le), naquit à Rouen en 1640 de parents obscurs. L'inclination qu'il fit paraître dès son enfance pour la vertu et pour l'étude engagea Du Fossé, maître des comptes à Rouen, de l'envoyer à Paris au collége des jésuites. Il passa de là au collége des Grassins, où il fit sa philosophie. Devenu vicaire de la paroisse de Saint-Étienne des Tonneliers, à Rouen, il se distingua par ses talents pour la chaire et pour la direction. Il quitta bientôt la province pour la capitale, où il obtint un bénéfice à la Sainte-Chapelle, et une pension du roi de 300 écus ; mais son attachement à MM. de Port-Royal lui causa des chagrins que la soumission aux décisions de l'Eglise lui aurait épargnés. Il fut obligé de se retirer à son prieuré de Villers-la-Fère dans le diocèse de Soissons. Il mourut subitement à Paris en 1686. Ses ouvrages sont : *Traité de la Providence sur le miracle des sept pains ; Principes et règles de la vie chrétienne, avec des avis salutaires et très-importants pour un pécheur converti à Dieu ; Instructions et Exercices de piété durant la sainte messe ; la Vie de Jésus-Christ*, froide et d'un faible effet. « J'ai lu, dit un illustre pré- « lat, à l'âge de seize ans, la *Vie de Jésus-* « *Christ* par le P. de Montreuil, 3 vol. in-12. « Cette lecture me procura alors un plaisir « dont rien n'a effacé le souvenir. J'ai eu « plusieurs fois entre les mains une *Vie de* « *Jésus-Christ* par M. Le Tourneux. Ce vo- « lume est petit, mais je l'ai trouvé si long, « que ni moi ni les jeunes personnes à qui « je le conseillais, n'en avons pu lire la « moitié. Cependant Jésus-Christ est bien « aimable. » (*Voy.* Barral, Kempis, Pascal.) L'*Année chrétienne*, 1685 et suiv., 13 vol. in-12. Ce livre a été condamné par Innocent XII en 1695, et par plusieurs évêques ; il méritait cette flétrissure, parce que le rédacteur se sert souvent de la traduction de Mons, et qu'il y a inséré la version du Missel par Voisin, condamnée par le clergé de

Digitized by Google

France en 1660, et par Alexandre VII en 1661. (*Voy.* Ruth d'Ans.) *Traductions* du Bréviaire romain en français, 4 vol. in-8°; *Explication littérale et morale sur l'Epître de saint Paul aux Romains; Office de la Vierge* en latin et en français; l'*Office de la Semaine-Sainte* en latin et en français, avec une préface, des remarques et des réflexions; le *Catéchisme de la pénitence*, etc. Sa traduction française du Bréviaire fut censurée par M. de Harlay, archevêque de Paris, en 1688; ce qui suffit pour qu'Arnauld en fit l'apologie. On attribue encore à Le Tourneux un *Abrégé des principaux Traités de théologie*, in-4°. Presque tous ces livres se ressentent des opinions d'un parti opposé aux décisions solennelles de l'Eglise, auquel Le Tourneux était résolu de tout sacrifier. On y trouve même d'autres erreurs, plus ou moins clairement énoncées. La manière dont il parle de la prière de Jésus-Christ dans le jardin a répandu des doutes sur ses sentiments à l'égard de la divinité du Sauveur des hommes.

TOURNON (François de), d'une famille illustre, entra dans l'ordre de Saint-Antoine de Viennois, et s'y signala par sa capacité dans les affaires et par son zèle pour la religion catholique. Il fut l'un des principaux conseillers du roi François Ier, et successivement archevêque d'Embrun, d'Auch, de Bourges et de Lyon. Clément VII l'honora de la pourpre en 1530, et le roi l'envoya ambassadeur en Italie, en Espagne et en Angleterre. Il ne se distingua pas moins par son amour pour les sciences. Il fonda à Paris le collége de Tournon, qu'il donna depuis aux jésuites. Ce prélat mourut en 1562, à soixante-treize ans, après avoir présidé au colloque de Poissy, où son éloquence éclata contre Bèze, qui se permettait de mauvaises plaisanteries sur le sacrement de l'eucharistie. Le P. Charles Fleury, jésuite, a publié la *Vie* de Tournon, Paris, 1708, in-8°.

TOURNON (Charles-Thomas Maillard de), issu d'une ancienne famille originaire de Savoie, naquit à Turin en 1668. Clément XI, instruit de ses vertus, le sacra patriarche d'Antioche en 1701, et l'envoya à la Chine en qualité de légat apostolique, pour y régler les différends survenus entre les missionnaires. Il arriva dans cet empire en 1705. Son premier soin fut de défendre, par un mandement, de mettre dans les églises des tableaux avec cette inscription, *Adorez le ciel*, et de pratiquer le culte que les Chinois rendent à leurs ancêtres et à Confucius. Il alla ensuite à Pékin, où l'empereur, par l'entremise des jésuites, lui fit un accueil favorable, et eut même la bonté de lui expliquer le sens des paroles qu'il avait défendu de placer dans les églises; mais cette faveur ne fut que passagère. Il encourut la disgrâce de l'empereur, irrité de ce qu'un étranger prétendait mieux connaître la signification des mots chinois que le souverain du pays. Tournon publia un mandement le 26 janvier 1707, pour servir de règlement à la conduite que devaient garder les missionnaires quand ils sont interrogés sur le culte des Chinois; et ce mandement ne raccommoda pas ses affaires. Peu de temps après il fut conduit par ordre de l'empereur à Macao, et l'évêque de Conon, son vicaire apostolique, fut banni. (*Voy.* Maigrot.) Clément XI lui envoya le chapeau de cardinal la même année; mais il n'en mourut pas moins en prison, en 1710. C'était un homme d'un zèle ardent: il avait des intentions pures; mais les bonnes intentions n'excusent pas les démarches précipitées. Les siennes le furent, et on ne peut nier qu'il garda trop peu de ménagement avec les jésuites dont le crédit était au-dessus du sien, et qui avaient fait dans cet empire de grandes choses, qu'un zèle plus éclairé que le sien eût craint de détruire. On prétend qu'il disait que *quand l'esprit infernal serait venu à la Chine, il n'y aurait pas fait plus de mal qu'eux.* C'était dire que l'idolâtrie, tous les vices et toutes les erreurs de cette nation, et ce n'est pas dire peu de chose, valaient infiniment mieux que l'Evangile prêché par les jésuites. Il y a donc peu d'apparence qu'il ait tenu ce propos. Quoiqu'on ne puisse justifier la violence de son zèle, on ne peut cependant blâmer le règlement qui défendit, disciplinairement et sans rien décider sur la nature de la chose, les cérémonies chinoises. Clément XI approuva ce règlement. « Rome, dit un historien impartial, avait parfaitement connu « que sa propre autorité pouvait bien porter « une défense absolue, mais non pas prononcer absolument et doctrinalement sur « le fond même des points contestés. La question roulait, non pas sur des faits dogmatiques, ou sur le sens des écrits d'un théologien dont ses juges naturels entendissent « la langue, mais sur un point d'histoire ou « plutôt de conjecture, sur l'esprit dans lequel des peuples éloignés de quatre à cinq « mille lieues pratiquaient leurs cérémonies, « et sur quelques mots dont le sens était inconnu à ceux qui avaient à prononcer: on « ne pouvait tirer ces lumières que du fond « de l'Asie, par le moyen des missionnaires « qui avaient blanchi dans ces contrées; et « ces missionnaires, partagés de sentiments « autant que d'inclination et d'intérêts, demandaient eux-mêmes des lumières et les « décisions de Rome. C'est pourquoi le saint-« siége apostolique, autant gouverné par l'esprit de sagesse que par l'esprit de vérité, « s'est borné à régler le point de police, « comme étant maître de la discipline, sans « toucher au fond de la question, où il ne « pouvait pénétrer (1). Au reste, la suppres-

(1) Les Jésuites apportaient, pour maintenir les cérémonies chinoises, des raisons fondées sur l'interprétation des habitants du pays: les dominicains, de leur côté, plus inflexibles, ne voulaient pas même de mélange apparent. Le serpent d'airain fut brisé par un roi de Juda, parce qu'on lui offrait de l'encens. La circoncision, tolérée pendant un temps par les apôtres, fut enfin proscrite, parce qu'un grand nombre de néophytes s'obstinaient à attribuer à ce rit un moyen quelconque de justification. Donc si les Israélites du temps d'Ezéchias eussent confessé qu'ils n'entendaient point du tout adorer le serpent de Moïse, comme leurs pères avaient fait du veau

Digitized by Google

« sion des cérémonies, quoiqu'elle pût nuire « au progrès de l'Evangile, fut ordonnée par « les plus fortes raisons. Le moindre sujet « de douter si elles étaient idolâtriques, l'ani- « mosité que le partage de sentiment augmen- « tait de jour en jour parmi les missionnaires, « les qualifications de fauteurs de l'idolâtrie « et d'adulateurs des rois idolâtres, les infi- « dèles témoins de divisions scandaleuses, et « le christianisme livré à leur dérision, c'é- « tait là, sans contredit, ce qui ne pouvait « qu'entraîner de mauvaises suites, et, pour « y mettre fin, il n'y avait point de considé- « rations sur lesquelles on ne dût passer. »

TOURON (Antoine), né à Graulhet, diocèse de Castres, en 1688, se fit dominicain, et se distingua dans son ordre par ses vertus et par ses ouvrages. Il mourut à Paris, le 2 septembre 1775. On a de lui : *Vie de saint Thomas d'Aquin*, avec un exposé de sa doctrine et de ses ouvrages, Paris, 1737, in-4°; *Vie de saint Dominique*, 1739, in-4°; *Histoire des hommes illustres* de son ordre, 1743 et suivants, 6 vol. in-4°; traduite en italien, Rome, in-8°; *De la Providence*, 1752, in-12, ouvrage solide et profond, digne de servir de pendant à ceux de Salvien et de Lessius sur le même sujet. On y trouve une manière et une marche d'idées analogues à celles de Bossuet dans sa *Politique de l'Ecriture sainte; La main de Dieu sur les incrédules*, ou Histoire abrégée des Israélites, souvent infidèles et autant de fois punis, Paris, 1756, 2 vol. in-12; *Parallèle de l'incrédule et du vrai fidèle*, 1758, in-12; *la Vie et l'Esprit de saint Charles Borromée*, 1761, 3 vol. in-12, ou un vol. in-4°; l'*Amérique chrétienne*, Paris, 1768-70, 14 vol. in-12. C'est une sorte d'histoire ecclésiastique du Nouveau-Monde; cependant on y trouve des détails sur les productions du pays et sur l'origine et les mœurs des habitants, d'après les auteurs espagnols. Il y a beaucoup d'érudition dans la plupart des ouvrages de ce religieux, d'excellents principes, du zèle et des vues parfaitement sages; les agréments du style y sont un peu trop négligés, mais le fond en est affectueux et plein d'onction.

TOUSSAIN, en latin *Tussanus* (Daniel), théologien protestant, naquit à Montbéliard le 15 juillet 1541, d'un ministre de cette ville. Il étudia à Bâle et à Tubingen, vint ensuite en France, enseigna l'hébreu à Orléans, s'y maria, et y exerça le ministère évangélique. Il courut de grands dangers à la journée de la Saint-Barthélemy. Obligé de se sauver, il se retira à Heidelberg, où il devint prédicateur de l'électeur Frédéric III. A la mort de ce prince il alla à Neustadt, et y exerça les mêmes fonctions près de Jean-Casimir : il y occupa en outre une chaire de théologie. On le rappela à Heidelberg, pour travailler à la réforme des églises. Devenu âgé et infirme, il offrit au sénat académique la démission de ses places. On voulut qu'il les gardât, et on lui permit de n'en remplir les fonctions qu'autant que sa santé n'en souffrirait pas; il mourut le 10 janvier 1602. On distingue parmi ses ouvrages : *Instruction nécessaire sur la véritable manière d'éprouver les esprits*, Neustadt, 1579, in-8°; *Pastor evangelicus, seu de legitima evangelicorum vocatione, officio et præsidio*, Heidelberg, 1590, in-8°; Amberg, 1604, in-4°; des *Thèses* et des *Ouvrages* de controverse.

TOUSSAIN (Paul), fils du précédent, naquit le 27 septembre 1572, pendant les massacres de la Saint-Barthélemy (1). Après avoir terminé ses humanités à Heidelberg, il alla faire sa philosophie à Altorf et sa théologie à Bâle, où il fut reçu docteur en 1599. En 1618, il assista au synode de Dordrecht. La guerre qui s'éleva dans le Palatinat l'obligea d'en sortir. Il se retira à Hanau, où il mourut pasteur en 1629. On a de lui : *Vitæ et obitus Danielis Tossani compendiose explicata narratio, præcipuos ipsius in Gallia Germaniaque emensos labores complectens*, Heidelberg, 1603, in-4°; *Phraseologia Terentiana, ex comediis P. Terentii Afri confecta*, Oppenheim, 1613, in-8°; *Dictionum hebraicarum quæ in libro psalmorum continentur, syllabus geminus, in usus eorum qui ad linguæ sanctæ studium accedunt*, Bâle, 1615, in-8°; la *Bible*, traduite en allemand par Luther, avec les notes de Paul Toussain, Heidelberg, 1617, in-fol. Les notes ont été souvent réimprimées; on juge bien qu'elles sont dans le sens des principes du luthéranisme. *Enchiridion locorum theologicorum*, Bâle, 1662, in-8°; des *Ouvrages* de controverse.

TOUSSAINT de Saint-Luc (le P.), carme réformé des Billettes, de la province de Bretagne, s'occupa toute sa vie de recherches d'histoire et de généalogie. On a de lui : *Mémoires sur l'état du clergé et de la noblesse de Bretagne*, Paris, 1691, 2 vol. in-8°, en 3 parties, une pour le clergé, deux pour la noblesse : ouvrage curieux et peu commun; l'*Histoire de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare*, Paris, 1666, in-12; *Mémoires et extraits des titres* sur le même ordre, *depuis* 1100 *jusqu'en* 1673, Paris, 1681, in-8°; *Mémoires et Recueils des bulles, édits*, etc., sur le même ordre, Paris, 1693, in-8°;

d'or dans le désert, il est au moins douteux que le pieux roi eût détruit ce monument; donc, si les premiers néophytes eussent protesté ne voir dans la circoncision qu'un simple commémoratif d'une loi à laquelle ils devaient d'avoir été conduits par une pente toute faite à la foi exclusive de Jésus-Christ, il n'est pas certain que les apôtres eussent même fait mention d'une pratique que la foule des nations qui entrait dans le sanctuaire de la nouvelle loi eût fait disparaître sans effort et sans convulsion. De là, nous pourrions conclure que les dominicains n'ont eu raison dans ce point de discipline que du moment où ils ont eu pour eux la décision du saint Siége. Il serait difficile de prouver que les jésuites aient jamais eu tort dans le fond. Aujourd'hui que nos missionnaires sont parvenus, à force d'étude, à pénétrer le vrai sens de ces cérémonies, et à rectifier ce qu'elles présenteront encore de défectueux, la question sur ces rites n'en est plus une, comme il n'en existe plus depuis un siècle entre les protestants et nous, au sujet du culte que nous rendons aux images des saints dans nos églises.

(1) Moréri dit à Orléans. Le *Dictionnaire universel* (Prudhomme) dit à Montargis.

Digitized by Google

Histoire de Conan Mériadec, souverain de Bretagne, Paris, 1664, in-8°; *Vie de Jacques Cochois, dit Jasmin, ou le bon laquais*, Paris, 1675, 1676, 1686, 1739, in-12. Ce savant mourut en 1694.

TOUSTAIN (Charles-François), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit en 1700 dans le diocèse de Séez, d'une famille noble et ancienne. Après avoir appris l'hébreu et le grec, il voulut acquérir des notions de toutes les langues orientales. Il étudia même assez l'italien, l'allemand, l'anglais et le hollandais, pour se mettre en état d'entendre les auteurs de ces différents pays. Ses supérieurs, instruits de ses talents, le chargèrent de travailler, conjointement avec son ami dom Tassin, à une *Édition* des *Œuvres* de saint Théodore Studite, qu'il abandonna pour ne s'occuper que de sa nouvelle *Diplomatique*, dont le 1er vol. parut en 1750, in-4°. Après sa mort, arrivée à Saint-Denis en 1754, dom Tassin entreprit la continuation de cet ouvrage important, et le fit imprimer en 6 vol., dont le dernier a paru en 1765. On a encore de dom Toustain en faveur de la constitution, *La Vérité persécutée par l'Erreur*, 1733, 2 vol. in-12. Une piété éclairée, une modestie profonde, une grande douceur de mœurs, et beaucoup de politesse et de patience malgré un grand fond de vivacité : toutes ces grandes parties formaient le portrait de ce pieux et savant bénédictin.

TOUTTEE (D. Antoine-Augustin), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Riom en Auvergne en 1677, mort à Paris en 1718, se rendit recommandable dans sa compagnie par sa piété et son application. Il donna des preuves de son savoir et de son érudition par une *édition*, en grec et en latin, des *Œuvres* de saint Cyrille de Jérusalem, imprimée à Paris en 1720, in-fol., où l'on trouve beaucoup d'exactitude.

TOWERS (Joseph), historien anglais, naquit à Londres, dans le faubourg de Southwark, en 1737, et après avoir fait de bonnes études, travailla chez un imprimeur, et s'établit ensuite libraire à Londres. Towers quitta son état pour entrer dans la secte des presbytériens, prit les ordres parmi eux, et devint pasteur d'une congrégation à Highgate. Quatre ans après, en 1778, il fut du nombre des ministres envoyés avec le docteur Price, à la conférence de Newington-Green. Reçu docteur en 1779, à l'université d'Edimbourg, il se consacra entièrement aux lettres, et publia des ouvrages historiques où l'on remarque de l'exactitude, et un style élégant et correct. Les principaux sont : *Biographie britannique*, 7 vol. ; *Observations sur l'Histoire d'Angleterre et de Hume; Histoire de la vie et du règne de Frédéric II, roi de Prusse*, 2 vol. in-8°. Il a donné en outre : des *Sermons;* une *Défense de Locke;* des *Dissertations* et des *Traités* politiques, etc., et il fut, avec Kippis, un des rédacteurs de la nouvelle *Biographie britannique*. Il mourut en 1799, âgé de 62 ans.

TRACY (le P. Bernard Destutt de), pieux théatin et écrivain ascétique, naquit le 25 août 1720 de parents nobles au château de Paray-le-Fresi, près de Moulins en Bourbonnais. Dès l'âge de 16 ans il remit ses droits d'aînesse à son frère puîné, et entra chez les théatins. De toutes les charges de la communauté, il ne voulut accepter que celle de maître des novices, parce qu'elle se conciliait avec son assiduité à tous les exercices, et avec son goût particulier pour la vie spirituelle. Il mourut à Paris le 14 août 1786, âgé d'environ soixante-six ans. On a encore de lui un assez grand nombre d'ouvrages; les principaux sont : *Conférences* ou *Exhortations à l'usage des maisons religieuses*, Paris, 1765, in-12, et 1783; *Conférences* ou *Exhortations sur les devoirs des ecclésiastiques*, 1768, in-12; *Traité des devoirs de la vie chrétienne, à l'usage de tous les fidèles*, ibid., 1770, 2 vol. in-12; *Vie de saint Gaëtan de Thienne, instituteur des clercs réguliers théatins*, suivie de Notices *sur le bienheureux Marinon; saint André Avellino; le bienheureux cardinal Paul Burali d'Arezzo, de la même congrégation*, ibid., 1774, in-12; *Nouvelle retraite à l'usage des communautés religieuses*, 1782, in-12; *Vie de saint Bruno, fondateur des chartreux, avec des remarques sur le même ordre*, ibid., 1785, in-12. On y trouve la *Notice* des saints de l'ordre, de ses supérieurs généraux et des chartreux qui ont été élevés à l'épiscopat; un *Catalogue* des chartreuses, et une *Notice* des observances anciennes et modernes de l'institut. Ce livre en outre offre une dissertation sur l'apparition du chanoine de Paris, dont on faisait les funérailles dans l'église de Notre-Dame, en présence de saint Bruno. *Voy.* Diocre. *Panégyrique de la B. Jeanne Françoise de Chantal*, prononcé à Moulins, lors de la béatification de cette dame, 1753. On a, en outre, du P. de Tracy, des *Remarques* sur l'établissement des théatins en France, sur les maisons de cette congrégation, sur l'institut des religieuses théatines, sur les constitutions et statuts de cet ordre, etc.

TRANQUILLE (le Père). *Voy.* Sellier.

TRAVASA (Cajétan-Marie), religieux théatin, naquit à Bassano, en 1698, et entra dans la congrégation des clercs réguliers théatins, à Venise, à l'âge de 19 ans. Il alla se perfectionner dans les belles-lettres à Bologne, et, après avoir fait sa philosophie à Florence, il fut envoyé à Rome pour y étudier en théologie et en droit canon. Il sortit fort instruit de ces différentes écoles, professa à Venise la philosophie, pendant plusieurs années, et y fut nommé examinateur ducal. Il entra ensuite dans la carrière de la prédication, et y obtint de la célébrité. Il est auteur d'un grand nombre d'écrits de divers genres, dont voici les titres : *Panegirico sacro, detto nella basilica ducale di Venezia l'anno* 1727, in-8°; *Storia critica della vita di Ario*, Venise, 1746; *Storia critica delle vite degli eresiarchi*, Venise, 1752-62, 5 vol. in-8°; *Ragionamenti sacri*, Venise, 1758; *Preparazione alla morte per ogni persona del chiostro*, ibid., 1762; *Istruzioni e regole per tacere et per parlare in materia di religione*, ibid., 1764; *Quaresimale*, ibid., 1766, in-4°; *Panegirici e ragionamenti sacri*, ibid., 1767, in-4°; *Inni sacri*

Digitized by Google

del breviario romano minutamente spiegati, ibid., 1769, 3 vol. in-8°; *Nova et aurea in psalterium catena, ex variis et selectis Græcorum et Latinorum Patrum, veterumque scriptorum sententiis contexta*, 4 vol.; *Dictionarium doctrinale concionatorium*, etc.; *Nuova raccolta di varie e scelti orazioni*, ibid., 1754-64, 6 vol. in-4°. Le P. Travasa mourut, presque aveugle, à Venise, le 15 janvier 1774. Il dédia son *Carême* à la ville de Bassano, lieu de sa naissance; ses concitoyens firent frapper une belle médaille en son honneur.

TRAVERS (Nicolas), prêtre du diocèse de Nantes, né dans cette ville en 1686, publia, en 1734: *Consultation sur la juridiction et sur l'approbation nécessaires pour confesser*, etc., où il renverse la juridiction épiscopale, et soutient des principes qui conduisent à une véritable anarchie. Cet ouvrage ayant été censuré par la Sorbonne, en 1735, et par plusieurs évêques, l'auteur publia une *Défense*, en 1736, pleine des mêmes erreurs; mais c'est surtout dans *Les Pouvoirs légitimes du premier et second ordre dans l'administration des sacrements*, etc., 1744, gros vol. in-4°, qu'il développe ses principes, et qu'il se livre à des emportements incroyables contre les papes, les évêques et tout ce qu'il y a de plus respectable dans l'Église, les accable d'injures atroces, révoque en doute l'authenticité du concile de Trente (pag. 173), et ramasse ce qu'on a dit de plus calomnieux contre cette grande assemblée. Tel est l'ouvrage que des pseudocanonistes modernes n'ont pas rougi de copier, et où ils ont pris les traits qu'ils ont lancés contre l'autorité qui les accablait. Le cardinal Thiard de Bissy et M. Languet, évêque de Soissons, l'ont amplement réfuté: il fut condamné par l'assemblée du clergé de France, en 1745. Travers mourut le 15 octobre 1750.

TRAVERSARI (Charles-Marie), religieux de l'ordre des Servites, natif de Lugo dans le Ferrarais, professa la théologie à Mantoue, et fut un des adversaires de Hontheim, contre qui il publia: *Ennodii Faventini, de romani pontificii primatu, adversus Justinum Febronium, theologico-historico-critica dissertatio*, Faenza, 1771, in-4°. Il prit part à plusieurs autres controverses de son temps, et plusieurs des écrits qu'il publiait dans ces disputes furent mis à l'index, notamment une *Instruction sur le sacrifice de la messe*, Pavie, 1780, en italien. Il prétendait, avec le P. Nannaroni, dominicain de Naples, qu'il faut communier les fidèles, non avec des hosties réservées, mais avec des hosties consacrées à la messe même. Il fit imprimer une *Justification de sa doctrine*, qui se trouve parmi les Opuscules sur la religion, que l'évêque Ricci publiait à Pistoie, tom. XII, 1786. En 1798, on a réimprimé à Gênes l'*Instruction* de Traversari, avec un Discours préliminaire de l'éditeur et des exercices de piété: un décret du 22 mars 1819 a mis cette édition à l'index des livres prohibés.

TRAVERSARI (Ambroise). *Voy.* Ambroise le Camaldule.

TREIBER (Jean-Philippe), professeur en droit à l'université d'Erfurt, né le 26 février 1675, à Arnstadt, mort à Erfurt, le 9 août 1727, avait commencé par professer la jurisprudence avec distinction à l'université d'Iéna: mais la liberté avec laquelle il s'exprimait sur les matières religieuses lui attira des désagréments. Il publia une feuille périodique en allemand, intitulée: *Manière de confondre par la seule raison, la raison qui veut aller trop loin dans les choses de la foi*, Iéna, 1704, et il annonça qu'il proposerait, dans chaque numéro de cette feuille, une des grandes questions que l'impiété oppose aux vérités fondamentales de la religion. Les ministres protestants prétendirent qu'après avoir présenté des difficultés dans toute leur force, il n'y répondait que d'une manière faible, et cela avec préméditation. Le consistoire de Gotha obtint du duc que Treiber fût emprisonné pendant six mois. Il dut ensuite promettre par écrit qu'il ne publierait plus rien sans la permission du consistoire. Le premier usage qu'il fit de sa liberté fut de se rendre à Erfurt, où, s'étant fait instruire par le P. Prudence, jésuite, il embrassa le catholicisme en 1706. Il se borna dès lors à écrire sur le droit romain comparé avec la jurisprudence d'Allemagne, et il a laissé plusieurs ouvrages utiles et savants sur ces matières.

TREMELLIUS (Emmanuel), né vers 1510, à Ferrare, de parents juifs, se rendit habile dans la langue hébraïque; d'après les insinuations du cardinal Polus et de Marc-Antoine Flaminius, il embrassa en secret la religion catholique, et devint professeur d'hébreu à Heidelberg, d'où il passa à Metz, puis à Sedan. Il se fit connaître par une *Version* latine du Nouveau Testament syriaque, et par une autre de l'Ancien Testament, faite sur l'hébreu. Il avait associé à ce dernier travail François Junius ou du Jon, qui, après la mort de Tremellius, arrivée en 1580, le publia in-fol., avec des changements qui ne firent que le rendre plus mauvais. Le style de Tremellius est lourd, plat, affecté, et sa version sent le judaïsme.

TRENEUIL (Joseph), poëte élégiaque, né à Cahors le 27 juin 1763, mort le 5 mars 1818, à Paris, âgé de 55 ans, fut, sous l'empire, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal. Il avait commencé par étudier le droit à Toulouse; mais trois couronnes obtenues aux Jeux Floraux déterminèrent sa vocation poétique. On a de Treneuil: les *Tombeaux de l'Abbaye royale de Saint-Denis*, poëme élégiaque, Paris, 1806, in-8°; sixième édition, 1814; *La princesse Amélie*, ou *l'Héroïsme de la piété fraternelle*, élégie, 1808, in-8°; la *Fête nuptiale* (pour le mariage de Napoléon et de l'archiduchesse Marie-Louise), 1810, in-4°; réimprimée dans le recueil de l'*Hymen et de la Naissance; Ode sur la naissance du roi de Rome; l'Orpheline du Temple*, élégie, 1814; le *Martyre de Louis XVI*, et *la Captivité de Pie VI*; ces *Elégies* ont eu deux éditions en 1815. Toutes ces pièces (excepté la *Fête nuptiale* et l'*Ode* sur la naissance du roi de Rome) ont été recueillies et pu-

Digitized by Google

bliées, Paris, 1817, in-8° ; deuxième édition, 1824, in-8°, avec le portrait de l'auteur, chez Firmin Didot. Elles sont précédées d'un *Discours sur la poésie élégiaque*, depuis les temps anciens jusqu'aux temps modernes. L'auteur cherche les premiers modèles de l'élégie dans les livres saints, et essaie de rétablir le cantique sur la mort de Josias, dont il est parlé au second livre des Paralipomènes, et qui n'a pas été conservé. M. de Treneuil l'a fait, avec les propres paroles de l'Ecriture, tirées d'autres livres et relatives à d'autres circonstances. Il parle ensuite du *Cantique* d'Ézéchiel sur la chute de Tyr ; Job, les Psaumes et les Rois lui offrent des pensées élégiaques. Il passe de là à l'*élégie* chez les Grecs et chez les Romains, examine tour à tour ses progrès et sa décadence dans les langues vulgaires, chez les Français, les Italiens, les Anglais, les Espagnols, etc., etc., et il étend ses observations critiques jusqu'à nos jours.

TRENTO (François), célèbre chanoine de l'église métropolitaine d'Udine, naquit dans cette ville, d'une famille illustre, en 1710. Il reçut une éducation soignée, soit à Udine même, où il fit ses premières études, soit au séminaire de Padoue, où il alla les achever sous les meilleurs maîtres, et où de rapides progrès dans les lettres sacrées et profanes furent le fruit et la récompense de son application. A la mort de son père, arrivée en 1752, il se retira chez les Pères de l'Oratoire, et devint un des bienfaiteurs de leur congrégation. Sa vie entière fut employée à faire du bien. Il semblait avoir pris pour exemple de sa conduite celle de saint François de Sales, et se diriger dans toutes ses actions d'après ce parfait modèle du ministère évangélique. Il mourut dans sa patrie, le 15 février 1786. Il a beaucoup écrit ; mais plusieurs de ses ouvrages sont restés inédits. Parmi ceux qu'il a publiés nous citerons : *Compendio della vita di Giesu Cristo*, 1745 et 1786. Il n'y mit point son nom. *Discorso in cui si additano le regole a'parrochi per ben istruire il popolo colla parola di Dio*, ou *Discours où l'on donne aux curés des règles pour bien enseigner au peuple la parole de Dieu.* Ce discours a été inséré dans le *Raccolta delle cure pastorali* de monsignor Giovane Girolamo Gradenigo, 2 vol. ; *Discorso fatto il di 30 juglio, in occasione che veste l' abito religioso, nel monasterio di S. Chiara, una sua nipote.* Ce discours est joint à l'*Éloge* que publia de ce monastère à Udine, en 1787, monsignor Francesco Florio, prévôt de l'église métropolitaine d'Udine. Parmi les ouvrages de François Trento, restés inédits, on cite des *Dissertations académiques*, des *Lettres instructives*, etc.

TRENTO (Jérôme), jésuite italien et célèbre prédicateur, né à Padoue le 31 janvier 1713, d'une famille noble, entra dans la société de Jésus le 24 avril 1728, et y fit profession le 2 février 1746. Il commença par enseigner, et se livra ensuite à la prédication. Il remplit pendant 38 ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, cet emploi avec un rare succès, tantôt dans les villes les plus populeuses d'Italie, d'autres fois dans les *missions*. Au pouvoir de la parole il joignait celui de l'exemple, plus persuasif et plus efficace encore. Il venait de prêcher le carême dans l'église de Saint-Léon de Venise, lorsqu'il mourut dans cette ville le 19 avril 1784. On a de lui : *Prediche quaresimali*, Venise, 1785, in-4° ; *Panegirici e discorsi morali*, Venise, 1786, in-4°.

TRESCHOW (N...), philosophe et homme d'Etat, professa la théologie à l'université de Copenhague, puis à celle de Christiania, lorsqu'elle fut fondée. En 1814, il devint membre du gouvernement norwégien, conseiller d'Etat, et directeur du ministère des cultes et de l'instruction. Un ouvrage, qu'il publia vers 1830, sur l'*Esprit du Christianisme*, ou *Instruction évangélique*, fit sensation dans le nord de l'Europe. Treschow mourut à Christiana au mois d'octobre 1833, âgé de 82 ans.

TRESSAN (Pierre de La Vergne de). *Voy.* Vergne.

TREUVÉ (Simon-Michel), docteur en théologie, fils d'un procureur de Noyon, en Bourgogne, né le 8 août 1651, entra, l'an 1668, dans la congrégation de la doctrine chrétienne, qu'il quitta en 1673. Le grand Bossuet l'attira à Meaux, et lui donna la théologale et un canonicat de son église. Le cardinal Thiard de Bissy ayant, dit-on, eu des preuves que Treuvé était flagellant, même à l'égard des religieuses ses pénitentes, et, de plus, très-opposé aux décisions de l'Eglise, cherchant en toutes les manières à propager le parti de Jansénius, l'obligea de quitter son diocèse, après qu'il y eut demeuré 22 ans. Treuvé se retira à Paris, où il mourut le 22 février 1730, à 79 ans. On a *de lui : Discours de piété*, 1696 et 1697, 2 *vol. in-12 ; Instructions sur les dispositions qu'on doit apporter aux sacrements de pénitence* et d'*eucharistie*, vol. in-12, ouvrage qu'il composa à 24 ans. Il y a de la force et de l'onction. Malgré ce qu'en ont dit quelques directeurs un peu trop aisés, il est certain que ce livre a produit de bons effets, et qu'il est propre à corriger des abus devenus très-communs dans l'administration des sacrements, à maintenir ou à rétablir la vraie notion de la pénitence chrétienne (*voy.* Concina, Habert Louis) ; mais il est vrai aussi qu'il y a des inexactitudes, dont quelques-unes pourraient faire soupçonner de la mauvaise foi, et des assertions qui, prises à la lettre, porteraient le découragement dans des âmes faibles et timides. *Le Directeur spirituel pour ceux qui n'en ont point*, in-12 ; *la Vie de M. du Hamel, curé de Saint-Méry*, in-12. Il en fait un saint du parti. M. Amyot, collègue de du Hamel dans cette même paroisse, en donne une idée bien différente, dans une lettre au P. Annat, confesseur de Louis XIV. — M. l'abbé Migne a reproduit les *Œuvres complètes* de Treuvé dans sa grande collection des *Orateurs sacrés*. *Voy.* la fin de l'art. Maimbourg.

TRÉVERN. *Voy.* Pappe (Le).

Digitized by Google

TRIBBECHOVIUS (Adam), natif de Lubeck et mort en 1687, devint conseiller ecclésiastique du duc de Saxe-Gotha et surintendant général des églises de ce duché. On a de lui un grand nombre d'ouvrages connus en Allemagne. Les principaux sont : *De doctoribus scholasticis, deque corrupta per eos divinarum humanarumque rerum scientia;* fruit de l'enthousiasme de secte et d'une haine aveugle. On l'a réimprimé en 1719. *Historia naturalismi*, Iéna, 1700, in-4°; une critique des *Annales* de Baronius; *De veritate creationis mundi; De angelis; De Mose, Ægyptiorum Osiride*, etc.

TRICALET (Pierre-Joseph), écrivain ecclésiastique, naquit à Dôle le 30 mars 1696; il étudia d'abord à Besançon, puis à Nozeroi; mais l'élève se livrant à la dissipation et à la débauche, les cordeliers de cette dernière ville, chez lesquels il était, le renvoyèrent. Touché enfin par la grâce, il renonça à ses habitudes vicieuses et retourna en pénitent auprès des mêmes cordeliers. Il se livra à la prière et aux études théologiques, prit ses degrés à Besançon et fut ordonné prêtre; il entra dans la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (1721), où il remplit les fonctions de professeur et de directeur. Tricalet, devenu infirme de bonne heure, se retira, en 1744, à Villejuif, où le séminaire de Saint-Nicolas avait une maison. C'est là qu'il composa plusieurs ouvrages estimables, entre autres : l'*Abrégé du traité de l'amour de Dieu de saint François de Sales*, 1756, in-12, réimprimé à Liége en 1802; *Bibliothèque portative des Pères de l'Eglise*, 1758-1762, 9 vol. in-8°, réimprimée en 1787, 8 vol. in-8°; *Précis historique de la vie de Jésus-Christ*, 1760 et 1777, in-12; *Abrégé de la perfection chrétienne*, tiré des *Œuvres* de Rodriguez, 1762, 2 vol. in-12, réimprimé dans le même format en 1829 par les frères Périsse; le *Livre du chrétien*, 1762, in-12, réimprimé in-18; *Les motifs de crédibilité rapprochés dans une courte exposition, prouvés par le témoignage des juifs et des païens*, 2 vol. in-12; *L'année spirituelle, contenant une conduite et des exercices pour chaque jour de l'année*, 1760, 3 vol. in-12, réimprimée en 1830, chez Lefort, 3 vol. in-12; l'*Ami de la Religion* en a rendu un compte très-avantageux, t. LXII, p. 223. Tricalet mourut à Villejuif, le 31 octobre 1761. Goujet a publié un *Abrégé de sa vie*, 1762, in-12, de 48 pages. *Voy.* aussi les *Mémoires de Trévoux*, le *Journal chrétien*, l'*Année littéraire*.

TRIER (Jean-Paul), né à Mora, dans le duché de Saxe-Meinungen, le 28 novembre 1687, fut pendant cinquante ans directeur des mines de Glucksbrunn, et mourut le 24 avril 1768. Il employait ses loisirs à l'étude de la théologie, et il publia plusieurs ouvrages où il attaquait avec violence la religion protestante qui était la sienne. Nous citerons les deux suivants : *Observations sur le livre de la* Concorde, *qui est discuté et souvent contredit d'après un grand nombre de manuscrits et documents authentiques, avec des notions historiques sur les auteurs de ce livre et sur les circonstances remarquables qui ont rapport à son origine*, Francfort et Leipzig, in-4°, en allemand; *Observations sur le Catéchisme de Heidelberg :* dans ce second ouvrage l'auteur traite les catéchismes de son Eglise comme dans le premier il avait traité les formules et les symboles. Tout cela est, selon lui, parfaitement inutile, et même nuisible, la Bible pouvant et devant servir de règle unique. On peut consulter la *Biographie de J.-P. Trier, écrite par lui-même et publiée après sa mort par un de ses amis*, Eisenach, 1770, in-8°.

TRIEST (Pierre-Joseph), prêtre, né à Bruxelles le 31 août 1760, et admis aux ordres sacrés le 10 juin 1786, exerça d'abord le ministère à Malines, puis à Asseche près Bruxelles, et de nouveau à Malines en 1791, comme vicaire. On put, dès cette époque, apprécier son zèle et son dévouement dans une épidémie qui ravagea un des hôpitaux de la ville. L'invasion de la Belgique par les Français ayant livré ce pays aux rigueurs du régime du Directoire, un grand nombre de prêtres furent inquiétés, et, surtout après le 18 fructidor, la persécution devint générale. Triest fut obligé de se cacher et ne cessa pourtant, malgré sa position précaire, d'exercer, même au péril de sa vie, les fonctions de son ministère toutes les fois qu'il en trouva l'occasion. Nommé, immédiatement après le concordat, desservant de l'église de Saint-Martin, à Renaix, il commença à fonder une école pour les enfants pauvres. Devenu, en 1803, curé de Lovendeghem, près Gand, c'est là qu'il posa les bases de son établissement des *Sœurs de la charité*, institution différente de celle qui est connue en France sous le même nom, mais dirigée par le même esprit et se consacrant aux mêmes œuvres. Triest quitta bientôt sa cure pour se consacrer exclusivement à la direction de sa nouvelle congrégation, qui reçut une première approbation par un décret du 25 juin 1806. Ce n'était point assez pour ce vertueux ecclésiastique d'avoir fondé une si belle œuvre; il en institua une autre pour former le pendant et le complément de celle-là. Ce fut l'établissement des *Frères de la Charité* consacrés à l'instruction des pauvres et au soin des malades, des orphelins, des sourds-muets et des aliénés. Plusieurs années après, cet homme, infatigable dans son zèle, fonda encore les *Sœurs de l'Enfance de Jésus*, pour soigner les enfants trouvés et les enfants malades au-dessous de dix ans, embrassant ainsi, dans sa prévoyante sollicitude, les besoins de toutes les conditions et de tous les âges. En 1816, Triest se rendit à Rome pour y faire reconnaître son institut des *Sœurs de la Charité* et en faire approuver les règles. Un bref du 9 septembre de la même année lui assura cette double faveur. Divers hommages éclatants furent rendus, vers la fin de sa vie, à ce nouveau Vincent de Paul. Le roi de Hollande lui conféra l'ordre du Lion belge, et le roi Léopold, en visitant la maison des *Sœurs de la Charité*, lui remit la croix de l'ordre de Léopold. La société philanthropique, dite de *Monthyon et Franklin*, s'honora

Digitized by Google

de décerner une médaille au vertueux prêtre, et lui consacra une notice dans sa *Biographie des hommes utiles*. Triest songeait encore à former une maison de retraite pour les prêtres, lorsqu'il mourut le 24 juin 1836. On peut consulter, pour plus amples détails, l'*Ami de la Religion*, tom. XCI, p. 33.

TRIGAN (Charles), docteur de Sorbonne, curé de Digoville, à 3 lieues de Valognes, né à Querqueville (1), près de Cherbourg en Basse-Normandie, le 20 août 1694, mourut à sa cure le 12 février 1764, dans la 70e année de son âge. L'étude fut sa passion ; mais ce fut surtout à sa patrie et à son état qu'il consacra ses veilles. Plein de zèle et de charité, il aima tendrement sa paroisse et il fit rebâtir à ses dépens l'église, une des plus régulières du canton. Les ouvrages qu'il a donnés au public sont : *Lettre* sur S. Victrice (*Mém.* de Trévoux, 1747); la *Vie d'Antoine Paté, curé de Cherbourg*, mort en odeur de sainteté le 21 mars 1728, Coutances, 1747, petit in-8°. C'est moins une biographie de ce pieux ecclésiastique qu'une histoire du clergé de la Basse-Normandie et des établissements charitables fondés par ses soins dans le XVIIe siècle ; l'*Histoire ecclésiastique de la province de Normandie*, Caen, 1756-61, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage finit au XIIe siècle. L'auteur en a laissé la continuation jusqu'au XIVe. Ces écrits manquent de grâce du côté du style ; mais ils sont remplis d'une judicieuse critique et de recherches profondes.

TRIGAUT (Nicolas), en latin *Trigautius*, jésuite, natif de Douai, obtint de ses supérieurs la permission d'aller en qualité de missionnaire à la Chine, où il aborda en 1610. Considérant le petit nombre d'ouvriers qu'il y avait pour une si abondante moisson, il repassa en Europe afin d'y solliciter du secours, et fit presque tout ce long voyage par terre. Ayant rassemblé quarante-quatre compagnons de différentes nations, Trigaut alla de nouveau avec ce renfort travailler à la propagation de la foi dans ce vaste empire, où il mourut le 14 novembre 1628, âgé seulement de 51 ans. On a de ce zélé missionnaire : la *Vie de Gaspard Barzis*, compagnon de saint Xavier, Anvers, 1610, in-8° ; Cologne, 1611, in-12 ; *De christiana expeditione apud Sinas suscepta ab societate Jesu, ex Matthæi Riccii commentariis*, Augsbourg, 1615, in-4° ; Cologne, 1617, in-8°. Il y assure que l'imprimerie a été en usage à la Chine avant d'être connue en Europe ; mais il ne fait pas attention que cette prétendue impression chinoise ne se faisait qu'avec des caractères gravés sur des planches et non des caractères mobiles. *De christianis apud Japonios triumphis, sive de gravissima ibidem persecutione contra fidem Christi, exorta anno 1612, libri V*, in-4°, Munich, 1623, avec des additions du P. Raderus et des figures de Sadeler : c'est l'histoire de ceux qui ont souffert la mort pour la foi au Japon ; un *Dictionnaire chinois*, 3 vol., imprimés à la Chine, etc.

(1) La Biographie universelle de Michaud dit Quèteville, bourg situé à deux lieues de Coutances. Querqueville est un village à deux lieues de Cherbourg.

TRIGLAND (Jacques), né à Harlem en 1652, se rendit habile dans les langues orientales et dans la connaissance de l'Écriture sainte, qu'il professa à Leyde, où il mourut en 1705, à 54 ans. On a de lui divers ouvrages qui peuvent intéresser la curiosité des érudits, entre autres des *Dissertations sur la secte des caraïtes*. *Voy.* Scaliger Joseph. Nous citerons encore de Trigland : *De civili et ecclesiastica potestate et utriusque ad se invicem tum subordinatione tum coordinatione, occasione libelli Vedeliani, de Episcopatu Constantini Magni*, Amsterdam, 1642, in-12 ; *Historia ecclesiastica continens gravamina et controversias in Unitis Belgii Provinciis ortas, cum annotationibus ad historiam ecclesiasticam Joh. Wytenbogardi*, Leyde, 1650, in-fol. ; *Systema disputationum theologicarum in confessionem et apologiam Remonstrantium*, Leyde, 1650, in-4° ; *Antapologia, sive examen atque refutatio totius apologiæ Remonstrantium*, Harderwyck, 1664, in-4°.

TRIMMER (mistriss Sara), anglaise, morte en 1815, consacra une partie de sa vie à l'instruction et au perfectionnement moral de la jeunesse. C'est par ses conseils que l'on a ouvert, le dimanche, en faveur des jeunes filles sans fortune, des écoles gratuites où on leur enseigne un état utile et les principes de la morale et de la religion. Elle a publié plusieurs ouvrages estimés : *Introduction à la connaissance de la nature et à la lecture des Ecritures saintes*, traduite en français ; *Abrégé de l'histoire sainte ; Abrégé du Nouveau Testament ; Catéchisme des saintes Ecritures*, contenant une explication des ouvrages cités ci-dessus, 2 vol. ; l'*Histoire sainte tirée des saintes Ecritures, avec des annotations et des réflexions ; Histoires fabuleuses destinées à enseigner le traitement qu'on doit aux animaux*, traduit en français *sur la 2e* édition, par David de Saint-Georges, Genève, 1789, 2 vol. in-12 ; l'*Economie de la charité*, 1787, in-12 ; *Histoire d'Angleterre jusqu'à la paix de Paris*, 2 vol. ; *Histoire ancienne ; Histoire romaine*. Elle avait entrepris un ouvrage périodique sous le titre de *Guide de l'éducation*, dont il a paru 28 numéros formant 5 volumes. On a publié, en 1816, des *Mémoires sur la vie et les écrits de mistriss Trimmer*, avec des lettres, des méditations et des prières nouvelles, choisies dans son *Journal*, Londres, 2 vol. in-8°.

TRITHÈME (Jean), né dans le village de Trittenheim (d'où il a pris son nom), à deux lieues de Trèves, en 1462, se fit religieux bénédictin et devint abbé de Spanheim, dans le diocèse de Mayence, l'an 1483. Il abdiqua dans la suite cette dignité, mais il ne tarda pas à être élevé à une nouvelle ; il fut fait abbé de Saint-Jacques à Würtzbourg en 1506, et mourut le 26 décembre 1516. Il eut un grand zèle pour la discipline, cultiva l'étude et la fit cultiver. Son érudition était vaste et variée et a produit un très-grand nombre d'ouvrages d'histoire, de morale et de philosophie. Les plus connus sont : un *Catalogue des écrivains ecclésiastiques*, Cologne, 1546, in-4°. Il contient la vie et la liste

Digitized by Google

des *OEuvres* de 870 auteurs que Trithême ne juge pas toujours avec goût. Un autre *des Hommes illustres d'Allemagne*, et un 3e de ceux de l'*ordre de Saint-Benoît*, 1606, in-4°, traduit en français, 1625, in-4°; *Six livres de Polygraphie*, 1601, in-fol., traduits en français, avec des augmentations, par Collange; un *Traité de stéganographie*, c'est-à-dire, des diverses manières d'écrire en chiffres, 1621, in-4°, Nuremberg, 1721. Il y a sur cet ouvrage un livre attribué à Auguste, duc de Brunswick, qui n'est pas commun, intitulé: *Gustavi Seleni enodatio Steganographiæ J. Trithemii*, 1624, in-fol. Des *Chroniques*, entre autres, du monastère de Spanheim, dans *Trithemii Opera historica*, 1601, 2 part., in-fol.; ses *Ouvrages de piété*, 1605, in-fol. Parmi ceux-ci, on trouve un *Commentaire sur la Règle de Saint-Benoît*; des *Gémissements sur la décadence de cet ordre*; deux ouvrages sur les miracles de la vierge Marie, l'un en deux livres, l'autre en trois; et des *Traités sur les différents devoirs de la vie religieuse. Annales Hirsaugienses*, Saint-Gall, 1690, 2 vol. in-fol.; ouvrage qui renferme, dans un assez grand détail, plusieurs faits importants de l'histoire de France et de celle d'Allemagne; un *Eloge du bienheureux Rupert*, abbé de Tuy, à la tête des OEuvres de ce théologien, éditions de 1638 et de 1751; *De Successione ducum Bavariæ et comitum Palatinorum*; des *Lettres*. On lui a attribué encore un Traité, intitulé: *Veterum sophorum sigilla et imagines magicæ*, qui a fait croire à quelques auteurs qu'il s'était mêlé de magie; mais on a prouvé que cet ouvrage n'est pas de lui.

TRIVELLATO (Marc-Antoine), né à Monselice, dans le Padouan, vers 1687, professa la théologie au séminaire de Padoue avec distinction. Non-seulement il était profond théologien, mais il possédait encore, dans diverses sciences, des connaissances variées et étendues. Il avait surtout cultivé avec soin les lettres latines, et il en parlait la langue avec pureté et facilité. Sa conversation était instructive et mêlée d'heureux mots, qui y répandaient beaucoup d'agrément. Il mourut à Padoue le 7 décembre 1773, âgé de 86 ans. Il a publié: *Dissertationes theologicæ*, Padoue, 1739; *Opuscula theologica*, Padoue, 1740; *Dissertatio de Eucharistiæ sacramento et sacrificio*, Padoue, 1742; *Dissertationes de sacramentis, et præsertim de baptismate et confirmatione*, Padoue, 1743; *Enchiridion de Verbi incarnatione*, Padoue, 1750.

TROJA d'Assigny. *Voy.* Troya.

TROMBELLI (Jean-Chrysostome), chanoine régulier de Saint-Sauveur à Bologne, né l'an 1697, près de Nonantola, parvint aux premières charges de son ordre, s'appliqua constamment à divers genres d'étude, et mourut le 24 janvier 1784, après avoir publié: les *Fables* de Phèdre, en vers italiens, Venise, 1736; les *Cent Fables* de Faërne, en vers italiens, avec quelques poésies latines, Venise, 1736; *De cultu sanctorum dissertationes decem, quibus accessit appendix de cruce*, Bologne, 1751 et suiv., 6 vol. in-4°; *Apologie des quatre premières dissertations* précédentes en latin, in-4°, sous le nom de *Philalethès Aphobos*, 1751. Kiesling, professeur de Leipzig, les avait attaquées; *Vie et culte de saint Joseph*, 1768. Il y règne peu de critique, de même que dans les *Vies de saint Joachim et de sainte Anne*, 1768; *de la sainte Vierge*, 1761, 6 vol. On estime cependant les dissertations qui accompagnent ce dernier ouvrage, et qui renferment de très-bonnes remarques. L'*Art de connaître le siècle des manuscrits latins et italiens*, Bologne, 1756, en italien; *Tractatus de sacramentis per polemicas et liturgicas dissertationes distributi*, Bologne, 1772 et suiv., 13 vol. in-4°. Ces dissertations, dit Feller, sont pleines de savoir et de bonne théologie. L'auteur n'a parlé que du baptême, de la confirmation, de l'extrême-onction et du mariage. C'était la partie la plus difficile de l'ouvrage. Les traités de Morin, d'Arnauld et d'Hallier lui eussent fourni de grands secours pour les autres sacrements.

TROMMIUS (Abraham), théologien protestant, né à Groningue en 1633, fut pasteur dans sa patrie, où il mourut en 1719. On a de lui une *Concordance grecque* de l'*Ancien Testament*, de la version des Septante, Amsterdam et Utrecht, 1718, 2 vol. in-fol. Il y attaqua la *Concordance grecque* de Conrad Kircher; mais Jean Gagnier, d'Oxford, a vigoureusement défendu Kircher. Cependant les deux Concordances ont leurs partisans. Trommius s'est attaché, de même que Conrad Kircher, à l'édition de Francfort de 1597; ils auraient mieux fait de suivre l'édition du Vatican, que tous les savants préfèrent. Gagnier est du même sentiment. Cet inconvénient n'est pas réparé par le parallèle des deux éditions, fait par Lambert de Bos, inséré dans l'édition de Trommius. On a encore du même une autre *Concordance* en flamand, qu'il continua après J. Martinus de Dantzick.

TRON (saint), *Trudo*, pieux et zélé ecclésiastique du VIIe siècle, un des apôtres du Brabant et du pays de Liége, convertit un grand nombre d'idolâtres, car il en restait encore beaucoup dans cette contrée, et fonda le monastère qui porte son nom, et autour duquel il se forma successivement une ville. Il fonda encore un autre monastère à Bruges en Flandre, et mourut en 693. Quelques auteurs prétendent qu'il embrassa la vie monastique; mais cette opinion ne paraît pas fondée, quoiqu'on puisse le regarder comme un disciple de saint Remacle, par la confiance qu'il eut dans les lumières et les leçons de ce saint.

TRONCHAY (Louise-Agnès de Bellère du), née au château du Tronchay près d'Angers, en 1639, d'une famille distinguée, manifesta dès l'enfance les sentiments de la piété la plus vive. Afin de l'engager à renoncer à son désir de prendre le voile, sa mère l'envoya chez une parente fort attachée aux plaisirs du monde. Ainsi qu'on l'avait prévu, Louise du Tronchay en prit d'abord le goût;

Digitized by Google

mais elle ne tarda pas à s'en repentir, et elle revint à ses premiers projets. A peine entrée dans le couvent de l'Union chrétienne à Charonne, elle éprouva un regret si profond et si vif de ses fautes, que son esprit parut se déranger et qu'elle fut renvoyée. On l'enferma même quelque temps à la Salpétrière comme folle. Revenue à elle, mademoiselle du Tronchay donna tout son bien aux pauvres, se mettant elle-même à la merci de la charité publique. Elle mourut à Paris en 1694. On a publié sa Vie, sous ce titre : *Le Triomphe de la pauvreté et des humiliations*, ou *la Vie de mademoiselle du Tronchay, appelée communément Sœur Louise*, Paris, 1733, in-12, où le merveilleux a pris peut-être trop de place.

TRONCHAY (Michel), né à Mayenne, en 1667, d'une ancienne famille, fit ses humanités dans le collége de cette ville et sa philosophie au Mans, chez les Pères de l'Oratoire. Il vint ensuite à Paris, où il recommença sa philosophie au collége du Plessis et suivit, pendant deux ans, les cours de Sorbonne. Ce fut alors que Lenain de Tillemont, à qui un jeune ecclésiastique était nécessaire pour l'aider dans ses travaux, se l'attacha. Tronchay n'avait que vingt-deux ans; il en passa huit avec cet illustre savant, qui, à sa mort, lui laissa une pension et le chargea de publier ce qui restait fait pour la continuation de ses *Mémoires*. Tronchay s'acquitta de cette tâche avec fidélité. Il n'était point dans les ordres sacrés quand il vint demeurer avec Tillemont : celui-ci lui fit prendre le sous-diaconat. Ce ne fut qu'en 1716, longtemps après la mort de son bienfaiteur, qu'il reçut le diaconat et la prêtrise des mains de M. Colbert, évêque de Montpellier. Peu de temps après, ayant été nommé à un canonicat de l'église collégiale de Saint-Michel-lès-Laval, il alla le desservir. Des divisions régnaient dans ce chapitre : elles fatiguèrent Tronchay, accoutumé à une vie solitaire et paisible ; il accepta une place d'aumônier chez madame la princesse de Conti, seconde douairière. Le nouveau genre de vie auquel cet emploi l'assujettissait lui convint moins encore. Il retourna à Laval en 1733, résigna son canonicat et se retira au château de Nonant, dans le diocèse de Lisieux. Il y mourut le 30 septembre de la même année, âgé d'environ 65 ans. On conçoit que, d'après sa première éducation et son séjour chez Tillemont, qu'il appelait son *maître*, Tronchay devait partager les sentiments de cet homme célèbre, au sujet des questions qui s'agitaient alors. Il avait eu occasion de voir le P. Quesnel à Paris en 1701 ; il s'était lié avec lui, et, depuis ce temps, il existait entre eux une correspondance habituelle qui ne cessa qu'à la mort de ce Père, et qui ne pouvait que confirmer Tronchay dans les mêmes opinions. On a de lui : la continuation des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, etc. Tillemont en avait donné 6 volumes in-4° ; Tronchay y en ajouta 10, ce qui porte l'ouvrage à 16 volumes. *Idée de la vie et de l'esprit de M. Lenain de Tillemont*, Nancy, 1706, in-12. On y a joint par la suite des *Réflexions* et des *Lettres* du même, que l'abbé Tronchay avait en sa possession. Un 6e volume de l'*Histoire des empereurs*. Tronchay l'avait mis en état de paraître, mais il ne fut imprimé qu'en 1738, après sa mort. *Histoire abrégée de l'abbaye de Port-Royal*, depuis sa fondation jusqu'à l'enlèvement des religieuses en 1709, Paris, 1710, in-12, réimprimée en 1720; une *Lettre à M. Colbert, évêque de Montpellier*, 1725. Il a, dit-on, mis en ordre les *Mémoires de Nicolas Fontaine*. Ils ne parurent qu'en 1736.

TRONCHIN (Théodore), théologien protestant, né l'an 1582, à Genève, d'une famille d'origine française qui s'était réfugiée dans cette ville à l'époque de la Saint-Barthélemi, cultiva de bonne heure les lettres, sous les auspices de Théodore de Bèze, son parrain. Il alla terminer ses études à Heidelberg et à Leyde, puis il voyagea en Angleterre et en France. Rentré dans sa ville natale, il y fut nommé successivement professeur d'hébreu et de théologie et recteur de l'académie. L'Eglise de Genève le chargea de répondre au célèbre jésuite Cotton, qui venait de publier un livre intitulé : *Genève plagiaire*, et Tronchin fit paraître une réplique sous ce titre : *Cotton plagiaire*. Il contribua à faire condamner les dogmes d'Arminius au synode de Dordrecht, en 1618, et, en 1635, il fut chargé par l'église calviniste de conférer avec le théologien écossais Jean Dury, pour tenter une fusion entre les réformés et les luthériens. A cette occasion, il composa plusieurs écrits et entretint une longue correspondance avec divers princes protestants. Il mourut à Genève en 1657. — Le docteur Tronchin (Théodore), médecin, né l'an 1709, à Genève, mort en 1781, à Paris, était de la même famille. Quoique protestant, il fut toujours attaché aux principes du christianisme et ennemi des délires philosophiques. Etant allé voir Voltaire dans sa dernière maladie, il fut frappé de la triste situation où il vit cet homme fameux, et dit que *ce spectacle serait utile à tous les jeunes gens menacés de perdre les ressources précieuses de la religion*. C'est lui encore qui dit à l'évêque de Vivier : *Pour voir toutes les furies d'Oreste, il n'y avait qu'à se trouver à la mort de Voltaire*. Ces anecdotes, rendues publiques quatre ans avant la mort de Tronchin, ont été vainement contredites par quelques disciples de Voltaire ; le célèbre médecin ne les a jamais désavouées.

TRONSON (Louis), né le 17 janvier 1622, à Paris, d'un secrétaire du cabinet, obtint une place d'aumônier du roi, place qu'il quitta en 1655 pour entrer au séminaire de Saint-Sulpice, dont il fut élu supérieur en 1676, et où il mourut le 26 février 1700, à 78 ans. C'était un homme d'un grand sens, d'un savoir étendu et d'une piété exemplaire. Il assista, en 1694, avec les évêques de Meaux et de Châlons, aux conférences d'Issy, où les livres de madame Guyon furent examinés.

Digitized by Google

On a de lui deux ouvrages assez estimés. Le premier, qui a pour titre : *Examens particuliers*, fut imprimé in-12, en 1690, à Lyon, pour la première fois. Il y en a aujourd'hui 2 volumes. C'est proprement un recueil de méditations sur les vertus dont on a le plus besoin, ou les défauts dont on est le plus entaché, ou les devoirs qu'il est le plus important de bien remplir. Le second, intitulé *Forma Cleri*, est une collection tirée de l'Ecriture, des Conciles et des Pères, touchant la vie et les mœurs des ecclésiastiques. Il n'en avait d'abord paru que 3 volumes in-12; mais on a imprimé en 1727, à Paris, l'ouvrage entier, in-4°. Une nouvelle édition en a été donnée à Paris, 1824, 3 vol. in-8°. On a encore de lui : *La Vie de la sœur Marie du Saint-Sacrement*, Paris, 1690, in-8°. Tronson avait laissé plusieurs ouvrages en manuscrit qui se conservaient dans sa congrégation. Quelques-uns ont été récemment publiés, savoir : le *Traité de l'obéissance*, 1822, in-12, ouvrage qui répond parfaitement à la réputation de sagesse et de goût qu'avait M. Tronson; le *Manuel du séminariste*, ou *Entretiens sur la manière de sanctifier ses principales actions*, avec quelques autres opuscules, 1823, 2 vol. in-12, où l'on reconnaît non-seulement le zèle et la piété de l'auteur, mais sa sagesse, la solidité de son esprit et sa parfaite expérience dans la connaissance et dans la conduite des hommes; *Retraite ecclésiastique, suivie de méditations sur l'humilité*, 1823, in-12, ouvrage où l'on retrouve l'onction, l'abondance et les autres qualités remarquées dans ses autres écrits.

TROPHIME (saint), né à Ephèse, ayant été converti à la foi par saint Paul, s'attacha à lui et ne le quitta plus. Il le suivit à Corinthe, et de là à Jérusalem. On croit que Trophime suivit l'apôtre à Rome, en son premier voyage; et saint Paul dit, dans son épître à Timothée, qu'il avait laissé Trophime malade à Milet. Ce fut l'an 65. C'est tout ce qu'on sait sur ce saint, et tout ce qu'on a raconté de plus sur lui paraît fabuleux.

TROYA D'ASSIGNY (Louis), prêtre du diocèse de Grenoble, né vers 1696, est connu par son attachement aux principes de Port-Royal et par les ouvrages suivants : *Catéchisme historique et dogmatique sur les contestations qui divisent l'Eglise*, de concert avec l'abbé Fourquevaux, 1729, in-12; augmenté dans les réimpressions suivantes. L'édition de 1752 est en 5 vol. in-12; *Saint Augustin contre l'incrédulité, avec le plan de la Religion*, Paris, Lottin, 1751, 2 vol. in-12; *Fin du chrétien*, ou *Traité dogmatique moral sur le petit nombre des élus*, en trois parties, ou *Refonte, avec augmentation, de la Science du salut*, ouvrage d'Olivier Debors-des-Doires, dit d'*Amélincourt*, ladite refonte faite par l'abbé Troya d'Assigny, 1751, 3 vol. in-12; *Traité dogmatique et moral de l'espérance chrétienne*, Avignon (Paris), 1753 et 1755, 2 vol. in-12; *Discours de saint Grégoire de Nazianze contre Julien l'Apostat, traduits du grec en français*, 1735, in-12. La France littéraire, tome II, pag. 112, lui attribue en outre : *Dénonciation faite à tous les évêques de France par le corps des pasteurs ou autres ecclésiastiques du second ordre, des Jésuites et de leurs doctrines*, 1727, in-4°; *La vraie doctrine de l'Eglise au sujet des abus qui se sont introduits dans son sein*, 1751, 2 vol. in-12. C'est la même chose que la *Suite du Catéchisme historique et dogmatique*, et l'ouvrage parut sous les deux titres; *Dissertation sur le caractère essentiel à toute loi de l'Eglise en matière de doctrine* (1755), in-12. L'abbé Troya d'Assigny mourut en octobre 1772, âgé d'environ 76 ans. Il fut un des premiers rédacteurs des *Nouvelles ecclésiastiques*.

TRUBLET (Nicolas-Charles-Joseph), trésorier de l'église de Nantes, et ensuite archidiacre et chanoine de Saint-Malo sa patrie, né au mois de décembre 1697, fut attaché pendant quelque temps au cardinal de Tencin, et il fit le voyage de Rome. Mais préférant la liberté aux avantages que la protection du cardinal lui faisait espérer, il retourna à Paris, où il vécut jusque vers l'an 1767. Accablé de vapeurs, il se retira à Saint-Malo pour y jouir de la santé et du repos; mais il mourut quelque temps après, au mois de mars 1770. Une conduite irréprochable, des principes vertueux, des mœurs douces, lui avaient assuré les suffrages de tous les honnêtes gens. Sa conversation était instructive; quoiqu'il pensât finement, il s'exprimait avec simplicité. Ses principaux ouvrages sont : *Essais de littérature et de morale*, en 4 vol. in-12, plusieurs fois réimprimés, et traduits en plusieurs langues. Quelques critiques qu'on ait faites de cet ouvrage, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître l'esprit d'analyse, la sagacité et la précision qui caractérisent tous les écrits de l'abbé Trublet. Plusieurs de ses réflexions sont neuves, et toutes inspirent la probité et l'amour du bien; *Panégyriques des saints*, languissamment écrits, précédés de *Réflexions sur l'éloquence*, pleines de choses bien vues et bien rendues. Dans la seconde édition, de 1764, en deux volumes, l'auteur a ajouté divers extraits de livres d'éloquence. Ces analyses avaient été faites pour le *Journal des savants* et pour le *Journal chrétien*, auxquels il avait travaillé pendant quelque temps. La manière dont il s'exprima sur Voltaire dans ce dernier ouvrage lui attira (surtout dans la pièce intitulée *le Pauvre Diable*) des épigrammes très-mordantes de la part de ce poète, qui lui avait écrit auparavant des lettres très-flatteuses. *Mémoires pour servir à l'Histoire de MM. de Lamotte et de Fontenelle*, Amsterdam, 1761, in-12. Ces Mémoires sont souvent minutieux et quelquefois romanesques. Celui qui regarde Fontenelle n'est qu'un panégyrique.

TRUCHSÈS (Gebhard), archevêque et électeur de Cologne, épousa clandestinement Agnès de Mansfeld, vers le commencement de 1582. Pour conserver sa femme et son électorat, il se déclara hautement protestant, et publia un édit pour la liberté de conscience dans son diocèse. L'empereur Rodolphe II fit tout ce qu'il put pour le faire ren-

Digitized by Google

trer dans le devoir, mais inutilement. Le chapitre métropolitain de Cologne ayant convoqué les états du pays en 1583, il y fut décidé, conformément à la paix de religion conclue à Augsbourg, que Truchsès était déchu de l'épiscopat, et qu'il fallait procéder à une nouvelle élection. Le jour même que les états se séparèrent, Truchsès épousa publiquement à Rosenthal celle à laquelle il avait été marié clandestinement. Grégoire XIII n'ayant pu rien gagner sur son esprit, l'excommunia l'an 1583. La même année on élut à sa place le prince Ernest de Bavière, qui fut obligé d'employer les armes contre le prélat déposé. *C'est cette malheureuse apostasie qui obligea le pape d'envoyer un nonce à Cologne*, dit l'électeur Maximilien d'Autriche, dans un mandement du 4 février 1587, dans lequel cependant, par une espèce d'inconséquence, il s'éleva contre cette même nonciature. Truchsès se retira avec sa prétendue femme dans une maison de campagne en Hollande, où il languit le reste de ses jours dans l'obscurité et le chagrin, et mourut en 1601. Les protestants et Voltaire se sont bien gardés de donner le tort à Truchsès dans cette guerre; mais Bayle est d'un autre avis, et a démontré que du Plessis-Mornay, le sage de la Henriade, avait conseillé une injustice à Henri III, en voulant engager ce monarque à secourir l'archevêque déposé. *Voy. Réponse aux questions d'un provincial*, tom. II, pag. 211-229.

TRUXILLO (Thomas de), célèbre prédicateur, né à Zurita dans l'Estramadure, se fit religieux de la Merci. Ayant eu quelques démêlés avec ses confrères, dans le temps qu'il était supérieur de la maison de son ordre à Madrid, il passa dans celui des dominicains à Barcelone. Il vivait encore en 1596. On a de lui plusieurs ouvrages théologiques et ascétiques, dont on voit le catalogue dans la Bibliothèque des PP. Echard et Quetif.

TUBALCAIN ou TUBAL-CAIN, fils de Lamech le Bigame et de Sella (2975 avant Jésus-Christ), fut l'inventeur de l'art de battre et de forger le fer et toutes sortes d'ouvrages d'airain. On pourrait croire que le Vulcain des païens a été calqué sur ce patriarche, comme la plupart des personnages de la fable le sont sur les hommes célèbres dont il est fait mention dans l'Ecriture sainte.

TUDESCHI. *Voy.* Tedeschi.

TUET ou THUET (Esprit-Claude), né vers 1745, à Ham, fut prêtre du diocèse de Noyon, et premier vicaire de la paroisse de Saint-Médard à Paris, où il mourut vers 1787. Il a laissé : *Moyen d'arriver à la perfection chrétienne*, 1778, in-12; *Moyens convenables aux personnes chrétiennes pour passer facilement le temps de l'Avent*, 1780, in-12; *Oraison funèbre de M. de Beaumont, archevêque de Paris*, 1782, in-8°; *Manuel propre à MM. les curés, vicaires et ecclésiastiques chargés de la partie des mariages*, 1785, in-8°; 2e édition, augm. des *Empêchements dirimants*, 1786, in-8°. — Son frère aîné, Jean-Charles-François Tuet, chanoine de Sens, né à Ham en 1742, mort à Sens en 1797, après avoir tout perdu par suite de la révolution, composa divers ouvrages littéraires, dont quelques-uns seulement ont été imprimés.

TUFO (Jean-Baptiste del), religieux de l'ordre des Théatins, né vers l'an 1546, à Averse dans le royaume de Naples, mort à Naples le 13 juin 1622, est auteur de l'ouvrage suivant : *Istoria della religione de' Padri Clerici regolari*, avec un Supplément, Rome, 1609 et 1616, 2 vol. in-fol. C'est l'histoire de son ordre depuis sa fondation jusqu'à l'année 1609. Ses confrères se montrèrent assez peu satisfaits de son travail, pour lequel ils auraient d'ailleurs préféré qu'on se servît de la langue latine, qu'adopta plus tard Joseph Silos, choisi pour écrire les *Annales* de l'ordre des Théatins. — Philippe III avait désigné Tufo pour l'archevêché de Matère ou d'Otrante; mais son humilité lui fit refuser cet honneur.

TUNSTALL (James), ecclésiastique anglais, né vers 1710, mort en 1772, fut chapelain de l'archevêque de Cantorbéry, Potter. Outre deux savants écrits de critique littéraire, dans lesquels il attaque l'authenticité des *Lettres* entre Cicéron et Brutus, contre Middleton, nous citerons de Tunstall : *Justification du droit qu'a l'Etat de prohiber les mariages clandestins sous peine de nullité absolue*, particulièrement les mariages des mineurs, faits sans le consentement de leurs parents et tuteurs, 1755, in-8°; *Le Mariage dans l'état de société*, avec des considérations sur le gouvernement, etc., 1785, in-8°; *Academica*, dont il publia seulement la première partie, laquelle renferme des discours sur la certitude, la distinction et la connexion de la religion naturelle et révélée, 1759, in-8°. On suppose que la suite fait partie de ses *Leçons sur la religion naturelle et révélée*, lues dans la chapelle du collége Saint-Jean de Cambridge, et que son beau-frère Dosworth, trésorier de Salisbury, a mis au jour, en 1 vol. in-4°.

TURCHI (Adéodat), religieux capucin et évêque de Parme, né en 1724, s'appelait *Charles* avant sa profession. Son mérite le fit choisir pour précepteur de l'infant don Louis, prince de Parme, fils du duc Ferdinand. Il fut récompensé de ses soins par sa nomination à l'évêché de Parme. Il alla se faire sacrer à Rome, ainsi qu'ont coutume de le faire les évêques d'Italie. La cérémonie eut lieu le 21 septembre 1788. On prétend qu'on lui fit signer une rétractation, mais on ne sait point quel en était l'objet; mais une doctrine contraire aux prérogatives du saint-siége ayant, pendant quelque temps, prévalu dans les écoles de l'Etat de Parme, ou du moins y ayant été professée par quelques maîtres, il est naturel de penser que la rétractation y avait rapport. De retour dans son diocèse, il le gouverna avec zèle et sagesse, et y donna l'exemple de toutes les vertus ecclésiastiques et épiscopales. On a le recueil des *Instructions* qu'il faisait assidûment à son troupeau, et qu'il a publiées sous le titre d'*Homélies*, 4 vol. in-12. Toutes sont pleines d'onction et respirent la piété. On en cite entre autres, avec beaucoup d'é-

Digitized by Google

loges, une qu'il composa pour la fête du bienheureux Barthélemy de Bragance, dominicain et évêque de Vicence, mort en 1270, et déclaré bienheureux par Pie VI en 1794. Il a laissé aussi des *Oraisons funèbres*. Ce vertueux prélat est mort en 1803.

TURCK (Henri), né à Goch, dans le duché de Clèves, le 21 décembre 1607, se fit jésuite en 1625, enseigna les humanités et la philosophie à Cologne, et consacra tous ses moments de loisir à amasser des matériaux pour l'histoire d'une partie de l'Allemagne : elle était rédigée et prête à être mise sous presse, lorsque la mort enleva l'auteur, le 19 novembre 1669. Cette *Histoire*, dit Feller, est en 6 vol. in-fol. On la conserve à Trèves; le 3e vol., écrit de sa main, est à Cologne. C'est l'histoire de l'électorat de Cologne, des évêchés de Munster, Hildesheim et Paderborn, des duchés de Juliers, Clèves, etc. Il y a de grands détails sur les différents peuples qui ont habité autrefois ces contrées, sur les anciens Francs, les Saxons, etc.; elle est écrite en forme d'annales jusqu'à l'an 1660. Jean-Georges Eccard dit que le P. Turck a écrit une histoire particulière de l'évêché de Hildesheim, mais il se trompe ; cette histoire est du P. Martin Ubers, jésuite ; on la conserve à Hildesheim.

TURCO (Thomas), en latin *Turcus*, général de l'ordre des dominicains, naquit à Crémone d'une honnête famille, vers le commencement du XVIIe siècle. Chargé d'abord d'enseigner les lettres et la théologie, il était, en 1638, professeur de métaphysique à Padoue, où, sur sa réputation, le sénat de Venise l'avait appelé, et lui avait assigné des honoraires de deux cents florins. La procure générale de son ordre ayant vaqué vers ce temps, Urbain VIII souhaita qu'il y fût nommé : il se rendit à Rome en 1643 pour en remplir les fonctions. Dès l'année suivante, dans un chapitre assemblé à Rome par ordre du pape, il fut, d'un commun accord, élu général de l'ordre. Jaloux d'y maintenir la discipline et d'y encourager les études, il commença dans cette intention la visite de ses provinces, en 1645, et parcourut la France, la Belgique et l'Espagne. Philippe IV, frappé de son mérite, le fit grand d'Espagne, et voulut que cette dignité passât à ses successeurs. Il ne revint à Rome qu'en 1648. Le P. Turco fit construire, dans le couvent de Sainte-Marie de la Minerve, une salle magnifique pour la congrégation du Saint-Office, qui y tenait ses séances, et qui jusque-là n'avait pu y occuper qu'un local étroit et peu digne d'elle. Cet illustre religieux mourut dans ce couvent, vers 1654, âgé d'environ 50 ans (date du *Dizionario storico di Bassano* : Moréri dit le 3 décembre 1747). Il a laissé les ouvrages suivants : *Prælectiones theologicæ ab ipso, dum Bononiæ legeret, dictatæ* : il y est fidèle à la doctrine de saint Thomas sur le libre arbitre, sur la promotion physique et sur la grâce. *Lima Molinæ* : il y combat le système de ce jésuite. Il ne paraît pas que ces deux ouvrages aient été imprimés. Deux *Traités sur la conception de la sainte Vierge* : ils ont été publiés à Rome ; un autre Traité *De gratiâ et libero arbitrio*, contre les luthériens et les calvinistes ; *Directorium officii sanctæ inquisitionis* ; *Ordinationes pro conventu et studio generali Sancti Dominici, civitatis Bononiæ*, Bologne, 1645 ; *Ordinationes pro recto regimine studiorum in gymnasio parisiensi, San-Jacobæo editæ*, Paris, 1664 ; *Epistolæ encyclicæ ad universum ordinem* ; le recueil en est conservé à Rome dans les archives de l'ordre. Il a fait réimprimer à grands frais les *ouvrages* de quelques-uns des plus illustres dominicains, tels que le pape Innocent V, Albert le Grand, le cardinal Ugo, etc.

TURELL (Ebenezer), savant prédicateur, né dans le Massachussets, en 1701; fut gradué en 1711 au collége d'Harvard, ordonné en 1724, et nommé ministre de Medfort en 1728. Il suivit la doctrine de Calvin, et fut, dans la guerre de l'indépendance des Etats-Unis, l'un de ceux qui travaillèrent le plus ardemment à répandre la haine des Anglais. Après avoir exercé son ministère près de cinquante années, Turell mourut en 1778, âgé de 77 ans. On a de lui la *Vie et le caractère du révérend docteur Colman*, 1749, in-8°.

TURGOT (Anne-Robert-Jacques), baron de l'Aulne, ministre de Louis XVI, fils de Michel-Etienne Turgot, qui fut président au parlement et prévôt des marchands, naquit à Paris le 10 mai 1727. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il fit ses études au collége de Louis-le-Grand, au Plessis, et enfin au séminaire de Saint-Sulpice. Jusqu'alors il avait paru attaché à l'état qu'il avait embrassé, et avait fait des progrès dans les études théologiques. On a trouvé, dit-on, dans ses papiers, des fragments d'un *Traité* sur l'existence de Dieu, qu'il avait composé en 1748, et des *Dissertations* sur des questions de théologie. Cependant, dès cette même année, il avait écrit à Buffon une lettre sur son système, où il relevait plusieurs erreurs relatives à la théorie de la terre ; et croyant que le *Discours* de Bossuet *sur l'Histoire universelle* n'était pas assez riche de vues, de raison, de véritables connaissances, il en composa un autre, où il ne dit pas un mot de Dieu ; c'était ainsi qu'il corrigeait peut-être l'ouvrage de Bossuet, où, selon lui, on parlait trop de la Providence et de la religion. Il est probable que depuis cette époque Turgot était déjà dégoûté de l'habit qu'il portait. Il fut néanmoins élu prieur de Sorbonne en 1749, et, à son installation, en 1750, il prononça deux discours latins, l'un *sur les avantages que la religion chrétienne a procurés au genre humain*, qui est très-beau, et l'autre *sur les progrès de l'esprit humain*, prononcé cinq mois plus tard, et où il n'est guère parlé de religion. Il paraît certain que de ce moment Turgot s'était livré à un autre genre d'étude, et que le philosophisme commençait déjà à gagner son cœur. Il quitta en effet l'état ecclésiastique au commencement de 1751, *ne pouvant*, lui fait dire un auteur, *se décider à porter un masque toute sa vie*. Il se lia avec d'Alembert et les ency-

Digitized by Google

clopédistes, et fournit à leur ouvrage différents articles, entre autres les articles *existence*, *fondation*. Dans ce dernier il regarde les fondations religieuses comme une vanité puérile, et dit : « Puissent les considérations « suivantes concourir avec l'esprit philoso- « phique du siècle à dégoûter des fondations « nouvelles, et à détruire un reste de res- « pect superstitieux. » C'est vers l'époque des grandes disputes sur les refus des sacrements, que Turgot fut reçu maître des requêtes au parlement de Paris (28 mars 1753). Il fit paraître alors deux brochures : *Lettres sur la tolérance* et *le Conciliateur*, ou *Lettres à un magistrat*, qu'il composa, dit-on, avec l'abbé de Brienne. Ces deux écrits ont pour but d'établir qu'aucune religion n'a le droit d'être protégée par l'Etat, et que le prince ne l'a pas non plus de faire des lois sur la religion. On trouve dans le *Conciliateur* des passages tels que celui-ci : « Je ne conçois pas, « dit-il, comment on ne veut pas comprendre « que le roi ne peut enjoindre aux évêques « de donner les sacrements aux jansénistes « qu'en s'arrogeant le droit de décider qu'ils « n'en sont pas indignes, et en décidant en « même temps qu'on ne peut jouir de l'état « de citoyen sans les avoir reçus ; deux cho- « ses qui excèdent manifestement sur l'au- « torité... Le refus ne regarde pas l'autorité « humaine... Le roi ne peut en connaître, « encore moins de ce qui l'occasionne. On a « demandé si le roi au moins ne pourrait « pas défendre le refus de sépulture... L'in- « humation du corps, le plus ou moins de « pompe (je ne parle plus de pompe sacrée), « voilà ce qui regarde le magistrat. Les prê- « tres, les cérémonies, le lieu saint où doi- « vent reposer les os des morts, voilà le pa- « trimoine de l'Eglise. Il faut donc la laisser « maîtresse d'en disposer. Elle ne peut ac- « corder la sépulture qu'à ceux qu'elle re- « garde comme ses enfants. Vouloir la forcer « de le faire, c'est l'obliger à traiter comme « un des siens celui qu'elle a toujours pros- « crit, c'est envier au véritable fidèle un droit « que lui seul peut avoir sur les prières des « ministres de sa religion. » Cet aveu de la part de Turgot, en faveur des droits de l'Eglise, étonne d'autant plus, qu'un passage de sa première Lettre sur la tolérance est dirigé contre la religion catholique. Turgot désirant connaître personnellement Voltaire, d'Alembert écrivit à ce dernier une lettre très-flatteuse, où il disait au philosophe de Ferney : « Vous aurez bientôt une autre visite « dont je vous préviens : c'est celle de M. « Turgot, maître des requêtes, *plein de phi- « losophie*, de lumières et de connaissances, « et fort de mes amis, qui veut vous aller « voir en bonne fortune ; je dis bonne for- « tune, car, *propter metum Judæorum*, il ne « faut pas qu'il s'en vante trop, ni vous non « plus. » Turgot fit le voyage de Ferney dans ce même mois de décembre, et reçut de Voltaire le bon accueil que méritait une telle recommandation. Peu de temps après, il accompagna dans ses voyages l'intendant du commerce, de Gournay, et s'appliqua à l'économie politique, en suivant les principes de Quesnay, chef des économistes. En 1761, il fut nommé intendant de Limoges, et on convient que son administration ne fut pas inutile à cette province. Pendant la disette qui y régna, il exerça plusieurs actes de bienfaisance, et se donna beaucoup de peine pour procurer les denrées de première nécessité. Il fit rectifier une erreur de calcul par laquelle le Limousin souffrait depuis longtemps une surcharge énorme dans ses impositions ; il ouvrit de nouvelles routes, établit des ateliers de charité, et tâcha de diminuer la charge des corvées. Appelé au ministère de la marine en 1774, il fut élu contrôleur général des finances un mois après. Turgot y apporta beaucoup de plans et peu de vues saines, des moyens insuffisants pour les affaires, une imagination exaltée et une philanthropie de système. L'élévation de Turgot parut aux philosophes un triomphe signalé, et en effet il se montra un ami très-actif des réformes. En général il détruisit presque toujours un bien certain pour courir après un mieux qu'il n'atteignait pas : et dans cette confusion de projets, il frayait une large carrière au désordre. « M. Turgot « et moi, écrivait de Malesherbes, étions « de fort honnêtes gens, très-instruits, pas- « sionnés pour le bien ; qui n'aurait pensé « qu'on ne pouvait pas mieux faire que de « nous choisir ? Cependant nous avons mal « administré ; ne connaissant les hommes « que par les livres, manquant d'habileté « pour les affaires, nous avons laissé diriger « le roi par M. de Maurepas, qui ajouta toute « sa faiblesse à celle de son élève ; et, *sans « le vouloir ni le prévoir, nous avons contri- « bué à la révolution.* » Cependant les innovations qui étaient le résultat du nouveau système de Turgot ne semblèrent pas à tout le monde avoir un but innocent ; on ne se contenta pas de le ridiculiser ; mais un homme d'esprit fit voir dans une chanson dont l'événement a fait une prophétie, tout le fruit qu'on en pouvait attendre. On inventa des tabatières qu'on appela *turgotines* ou *platitudes*, et on employa enfin tous les moyens pour décréditer ses opérations, dans lesquelles l'on trouva, pour le moins, une précipitation imprudente. Il présenta à Louis XVI un *Mémoire sur la tolérance*, et fit tous ses efforts pour faire changer les formules du serment que le roi prêtait à son sacre. On trouve dans le tom. VII de ses *Œuvres* un *Mémoire sur les municipalités*, par lequel il tendait à établir en France une nouvelle constitution, et plusieurs municipalités, grandes et petites. Il y propose, en outre, un conseil d'instruction. « L'instruction religieuse, dit- « il, est particulièrement bornée aux choses « du ciel, *et elle ne suffit pas pour la morale.* « Il faudrait une autre instruction morale et « sociale. Avec ce secours, la nation ne se- « rait plus reconnaissable en dix ans : ce « serait un peuple neuf ; tout le monde se- « rait instruit et vertueux. » Turgot fut renvoyé du ministère en mai 1776, après avoir jeté dans la France entière les premières se-

Digitized by Google

mences de la révolution. Il mourut de la goutte le 20 mars 1781, à l'âge de 54 ans. Turgot cultiva les lettres ; il savait presque toutes les langues. Il a traduit de l'hébreu la plus grande partie du *Cantique des cantiques* ; du grec, le commencement de l'*Iliade* ; du latin, beaucoup de fragments de *Cicéron*, de *César*, d'*Ovide*, de *Sénèque*, les sept premiers chapitres des *Annales de Tacite*, plusieurs *Odes d'Horace* en vers français, d'*Addison*, de *Johnson*, de *Shakespeare*, de *Pope* ; un volume presque entier de l'*Histoire des Stuarts*, de David Hume, etc. ; de l'allemand, la plus grande partie du premier chant de la *Messiade* de Klopstock, des *morceaux* choisis de la *Mort d'Abel* de Gessner, et le premier livre de ses *Idylles*. Ses autres écrits sont : *Discours sur l'histoire universelle* ; plusieurs *articles* pour l'Encyclopédie ; *Lettres sur la tolérance*, 1753 ; *Le Conciliateur*, ou *Lettres à un magistrat*, 1754 ; un commencement d'*Histoire du jansénisme et du molinisme* ; *Les XXXVII vérités opposées aux XXXVII impiétés de Bélisaire* (de Marmontel), *par un bachelier ubiquiste*. Cette facétie est longue, peu ingénieuse et nullement concluante ; l'auteur y feint de croire que l'inverse de toutes les propositions censurées est vraie : se fondant sur ce sophisme, il fait tenir à la Sorbonne un langage fort ridicule, et qu'il croit très-amusant pour ses lecteurs. Une *Lettre* au marquis de Condorcet, sur le livre de *l'Esprit*, qu'il appelle « un livre de philosophie sans logique, de « littérature sans goût, et de morale sans « honnêteté, et il en désigne l'auteur comme « un déclamateur inconséquent, une tête « exaltée, un homme mu par la vanité et « l'esprit de parti ; qui répand à grands flots « le mépris et le ridicule sur tous les senti- « ment honnêtes et sur toutes les vertus « privées. » *Mémoire en faveur du prêt à intérêt*, d'où Rulié et Gouttes ont tiré le sujet de sa théorie de l'intérêt de l'argent ; une *Traduction* du IVe livre de l'Enéide, et des églogues de Virgile, en vers métriques scandés sur la mesure de l'hexamètre, essai où il ne réussit pas mieux que Ronsard. Il ne fit tirer que douze exemplaires de cette traduction, qui, avec les autres du même auteur, a été insérée par François de Neufchâteau dans le 1er volume de son *Conservateur*, etc. Dupont de Nemours a donné une édition des *OEuvres complètes de Turgot*, Paris, 1808, 9 vol. in-8° ; le 1er volume, qui a paru le dernier, contient les *Mémoires sur la vie, l'administration et les ouvrages de Turgot*, par Condorcet, son intime ami et son admirateur. La mort de Turgot fut exactement conforme aux principes qu'il avait professés : il ne fit aucun acte de religion. Ses amis, qui ne le quittèrent pas dans ses derniers moments, veillèrent à ce qu'on ne laissât approcher de lui aucun prêtre. C'est une précaution qu'ils avaient les uns pour les autres, afin d'empêcher un retour à la vérité, qui aurait, selon eux, déshonoré le philosophisme, et produit un grand scandale parmi les sectateurs.

TURLOT (Nicolas), licencié en théologie, fut successivement curé, chanoine gradué, archiprêtre et archidiacre de l'église de Namur, ensuite prévôt de la même église, et vicaire général pendant onze ans. Il mourut le 17 janvier 1651, après avoir rempli ces charges avec toute l'exactitude que l'on peut attendre d'un digne ministre du Seigneur. On a de lui : *Trésor de la doctrine chrétienne*, Liége, 1631, in-4°, en français ; Bruxelles, 1668, in-4°, en latin, et réimprimé plusieurs fois en France, et surtout à Lyon. Cet ouvrage est propre à l'instruction du peuple, surtout dans les campagnes, et c'est sous ce point de vue qu'on a excusé les négligences et l'excessive simplicité qui s'y trouvent.

TURLOT (François-Claude), ancien vicaire général du diocèse de Nancy, né à Dijon en 1745, d'une famille honorable de magistrats, commença par faire l'éducation de l'abbé de Bourbon, fils naturel de Louis XV, qu'il accompagna dans un voyage à Naples, où cet élève mourut en 1787. Turlot fut aussi aumônier de madame Victoire, et, depuis 1796, attaché à la bibliothèque du roi. Il est mort le 21 décembre 1824. Il a publié, mais sans y mettre son nom : *Etudes sur la théorie de l'avenir* ou *Considérations sur les merveilles et les mystères de la nature*, etc., Paris, 1810, 2 vol. in-8°, ouvrage digne des éloges qu'il a reçus dans les journaux. On a encore de lui : *De l'Instruction, ouvrage destiné à compléter les connaissances acquises dans les lycées, colléges et maisons d'éducation*, Paris, 1816 et 1819, où il a indiqué un choix des meilleurs livres et des meilleures éditions ; et *Abailard et Héloise, avec un aperçu du XIIe siècle, comparé sous tous les rapports avec le siècle actuel, et une vue de Paris tel qu'il était alors*, 1822, in-8°.

TURNER (Guillaume), théologien et naturaliste anglais, naquit en 1500, à Morpeth, dans le comté de Northumberland, étudia à Cambridge sous Pembroke-Hall, et embrassa les principes de la réformation. Il apprit la théologie, parcourut toute l'Angleterre pour répandre sa nouvelle doctrine, et ses prédications lui firent beaucoup de prosélytes. Pour arrêter son prosélytisme, l'évêque Gardiner le fit mettre en prison, où il demeura quelque temps. Quand il eut recouvré sa liberté, il passa en Italie et s'arrêta à Ferrare, où il prit le bonnet de docteur en médecine. Quand Edouard III monta sur le trône, Turner revint en Angleterre, et fut nommé doyen de Wels ; mais à l'avénement de Marie, il fut exilé, et il ne retourna dans son pays qu'après la mort de cette princesse. La reine Élisabeth ayant succédé à la reine Marie, lui rendit tous ses bénéfices ; il ne s'occupa alors que de ses ouvrages, et mourut en 1568. On a de lui : *Traité des eaux thermales de l'Angleterre et de l'Allemagne ; Herbier complet* ou *Histoire des Plantes*, in-fol. ; *Historia de naturis herbarum, scholiis et notis vallata*, in-8° ; *Avium præcipuarum quarum apud Aristotelem et Plinium mentio est, brevis et succincta historia*, Cologne, 1554, in-8°.

Digitized by Google

Il est le premier qui ait publié en anglais un herbier, *New herbal;* la 1re partie parut à Londres, en 1551, la 2e à Cologne en 1552, et la 3e ibid., 1568, avec une édition plus complète.

TURNER (Robert), né d'une famille écossaise à Barnstaple, dans le Devonshire, quitta son pays pour la foi catholique, trouva un asile auprès de Guillaume, duc de Bavière, et enseigna avec réputation à Ingolstadt. Le duc l'employa dans plusieurs négociations importantes; mais il perdit ensuite la faveur de ce prince. Il devint chanoine de Breslau, et mourut à Gratz en 1599. On a de lui une *Vie d'Edmond Campian;* des *Commentaires sur l'Ecriture sainte*, et d'autres ouvrages.

TURNER (William), théologien anglais, né dans le Flinshire, devint vicaire de Valberton, et publia une *Histoire de toutes les religions*, Londres, 1675, in-8°. On cite encore de lui une *Histoire complète des pressentiments les plus remarquables*, etc., *suivi de tout ce qu'il y a de curieux dans les ouvrages de la nature et de l'art*, 1697, in-fol.

TURNER (Daniel), théologien anglais, né en 1701, mort en 1798, appartenait à la secte des Baptistes, dont une congrégation, établie à Abingdon, le choisit pour son pasteur. Il publia divers écrits, entre autres : *Introduction à la Psalmodie*, 1737; *Introduction à la rhétorique*, 1771; *Défense de la poésie sacrée contre le docteur Johnson*, 1785; *Essais sur des sujets importants*, 2 vol., 1791; *Pensées détachées sur l'esprit de libre examen en matière de religion*, 1792; *Lettres religieuses et morales adressées aux jeunes personnes*, 2e édit., 1793.

TURPIN ou Tulpin ou Tilpin, moine de Saint-Denis, fut fait archevêque de Reims, au plus tard vers l'an 760, et reçut du pape Adrien Ier le *pallium*, en 774, avec le titre de primat. Il mit, en 786, des bénédictins dans l'église de Saint-Remi, abbaye célèbre, au lieu des chanoines qui y étaient, et mourut vers l'an 800, après avoir gouverné son église plus de 40 ans. On lui attribue le livre intitulé : *Historia et Vita Caroli Magni et Rolandi;* mais cette histoire ou plutôt cette fable est l'ouvrage d'un moine du XVIe siècle, qui a pris le nom de *Jean Turpin*. C'est de ce roman qu'on a tiré tous les contes qu'on a faits sur Roland et sur Charlemagne. On le trouve dans *Schardii rerum Germanicarum quatuor vetustiores Chronographi*, Francfort, 1556, in-fol., et il y en a une version française, Lyon, 1583, in-8°.

TURQUET (Louis), historien, naquit à Lyon vers l'an 1630. Il a laissé une *Histoire du royaume de Naples; Institution d'une femme chrétienne dans l'adolescence, le mariage et la viduité.* Il a traduit l'ouvrage d'Agrippa, *de Vanitate scientiarum :* l'auteur s'y est permis des changements qui n'ajoutent certainement pas à la beauté de l'ouvrage.

TURRECREMATA. *Voy.* Torquemada

TURREL (Pierre), auteur du XVIe siècle, se fit une si grande réputation, que les villes de Dijon et d'Autun se disputèrent l'honneur de lui avoir donné le jour; mais lui-même, dans un de ses ouvrages, décide la question en faveur d'Autun. Son principal savoir semblait consister en astronomie, et plus encore en astrologie, comme l'on voit par le titre de deux de ses ouvrages, dont le premier est : *Fatales précisions des astres et dispositions d'icelles sur la région de Jupiter, maintenant appelée* Bourgogne, *pour l'an 1529 et plusieurs années subséquentes.* Le second a pour titre : *La période, c'est-à-dire la fin du monde, contenant la disposition des choses terrestres par la vertu des corps célestes.* Ce petit livre lui attira des disgrâces, et il paraît que l'auteur s'y attendait, puisqu'il n'y fit inscrire ni le lieu ni la date de l'impression, ni son nom, ni celui de l'imprimeur. Bayle assure qu'il parut en 1531 : d'abord il avait été composé en latin; mais on n'a jamais eu que la traduction française, faite par l'auteur même. Turrel fut cité en justice à Dijon, où il enseignait avec beaucoup de célébrité, et accusé d'irréligion; mais Pierre Du Châtel, qui avait été son disciple, prit sa défense, et le fit renvoyer absous. On ignore l'année précise de sa mort. On a encore de lui *Computus novus*, à l'usage des ecclésiastiques. Lyon, 1529.

TURRETINI (Benoît), était d'une illustre et ancienne famille de Lucques. Son père, ayant embrassé l'hérésie calvinienne, se retira à Genève. Benoît Turretini y naquit en 1588, et devint, à l'âge de 33 ans, pasteur et professeur en théologie. On a de lui une *Défense des Versions de Genève*, contre le P. Cotton, in-fol.; et d'autres ouvrages aujourd'hui peu connus. Il mourut en 1631, âgé seulement de 43 ans. Outre les Dissertations théologiques, les Sermons et divers écrits religieux qu'il publia, il avait composé une *Histoire de la réformation de Genève*, restée manuscrite.

TURRETINI (François), fils du précédent, né en 1623, voyagea en Hollande et en France, où il augmenta ses connaissances, et où il se lia avec divers savants. A son retour il devint professeur de théologie à Genève, en 1653, et fut député, l'an 1661, en Hollande, où il obtint la somme de 75,000 florins, qui servirent à la construction du bastion de la ville qu'on appelle encore aujourd'hui le *Bastion de Hollande.* Il mourut en 1687, après avoir publié divers ouvrages. Les plus connus sont : *Institutiones theologiæ elenchticæ*, Genève, 1679-85, 3 vol. in-4°; *Theses de satisfactione J. C.*, 1667, in-4°; *De secessione ab Ecclesia romana.* 2 vol.; des *Sermons* et d'autres ouvrages, dont le plus solide est le bastion qu'il fit construire.

TURRETINI (Jean-Alphonse), fils du précédent, né à Genève en 1671, se livra tout entier à l'étude de l'histoire de l'Eglise, et ce fut en sa faveur qu'on érigea à Genève une chaire d'histoire ecclésiastique. Il avait voyagé en Hollande, en Angleterre et en France pour converser avec les savants, et avait eu l'art de profiter de leurs entretiens. Ses ouvrages sont : plusieurs volumes de *Harangues* et de *Dissertations*, 1737, 3 vol. in-4°; plusieurs *Ecrits sur la vérité de la re-*

Digitized by Google

ligion judaïque et de la religion chrétienne, diffus, mais solides, traduits en partie du latin en français, par Vernet, 5 part. in-8°; des *Sermons*; un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, dont la 2e édition est de 1736, in-8°: ouvrage savant et méthodique, mais souillé par des déclamations emportées contre l'Eglise catholique. On lui a attribué aussi le *Catéchisme*, ou *Instruction chrétienne*, que d'autres assurent être de Jean-Frédéric Osterwald (*Voy.* ce nom). Turretini mourut en 1737, dans sa 67e année. Il gémissait sur les funestes querelles qui ont divisé et qui divisent encore les protestants entre eux; querelles inévitables dans une religion où l'on ne reconnaît pas le tribunal infaillible, où l'esprit privé est le seul interprète des saintes Ecritures, etc. *Voy.* MÉLANCHTHON, LENTULUS (Scipion), SERVET, etc.

TURRETINI (MICHEL), de la même famille, né l'an 1646, mort en 1721, fut pasteur et professeur de langues orientales à Genève, et s'occupa d'une nouvelle version de la Bible, qu'il n'eut pas sans doute le temps d'exécuter. On a de lui quelques *Sermons* et un *Catéchisme familier pour les commençants*. — Son fils, Samuel TURRETINI, né l'an 1688, mort en 1727, lui succéda dans la chaire des langues orientales en 1718, et fut nommé professeur de théologie en 1719. Il publia des thèses: *De iis qui ultimis sæculis divinas revelationes jactarunt*, 1722, in-4°. Cet ouvrage fut traduit par Jacques-Théodore Leclerc, depuis professeur à Genève, et publié par l'auteur, avec un supplément, sous le titre de *Préservatif contre le fanatisme*, ou Réfutation des prétendus inspirés des derniers siècles. Genève, 1723, in-8°.

TURRIEN (FRANÇOIS), *Turrianus*, dont le vrai nom est *Torrès*, né à Herrera, dans le diocèse de Valence en Espagne, vers l'an 1504, parut avec éclat au concile de Trente, en 1562. Il se fit jésuite en 1566, à l'âge de plus de 60 ans, et alla en Allemagne, où il continua d'écrire avec assiduité. Il mourut à Rome en 1584. Il a traduit plusieurs ouvrages des Pères grecs en latin, et a donné des *Traités sur les vœux monastiques, sur le célibat, sur l'eucharistie, sur les mariages clandestins*, etc. Les efforts qu'il a faits pour défendre les fausses décrétales montrent que sa critique n'était point assez éclairée. Il devait se borner à soutenir qu'elles ne contenaient rien d'opposé à la discipline reçue dans l'Eglise lors de leur publication, et que leurs altérations ne portaient sur rien d'essentiel. *Voy.* ISIDORE et BLONDEL. — Il ne faut pas le confondre avec Côme TURRIEN. *Cosmus Turrianus*, compagnon de saint François-Xavier, qui entra avec lui au Japon, travailla avec beaucoup de succès à la propagation de la foi, et mourut à Xéqui, dans l'île d'Amacusa, qui fait partie de celle de Ximo, le 20 octobre 1570.

TURSELIN (HORACE), jésuite, *Torsellino*, naquit à Rome en 1545, où il enseigna pendant 20 ans les belles-lettres. Il aurait continué encore plus longtemps l'exercice pénible de cet emploi, si l'on n'eût jugé à propos de le lui faire quitter pour lui donner le gouvernement de quelques maisons. Il fut recteur du séminaire de Rome, ensuite du collége de Florence, et enfin de celui de Lorette. Il mourut à Rome en 1599, à 54 ans. Ses principaux ouvrages sont: *De Vita Francisci Xaverii*, in-4°, Rome, 1596, en six livres; *Historia Lauretana*, in-8°, écrite comme le précédent, avec beaucoup d'élégance; et quant à l'histoire, qui en est l'objet, *voyez* le *Journ. hist. et litt.*, 15 septembre 1788, p. 85, et *Dict. géogr.*, art. LORETTE, NAZARETH. Le style de Turselin, moins riche et moins imposant que celui de Maffée, est plus aisé, plus coulant et également pur. Un traité des *Particules de la langue latine*; un *Abrégé de l'histoire universelle*, depuis le commencement du monde jusqu'en 1598, in-8°, continué par le P. Philippe Briet jusqu'en 1665. On lit cet abrégé avec plaisir, quand on aime la belle latinité, la sagesse dans les principes, dans la manière de voir et de présenter les événements; mais il manque souvent d'exactitude dans la chronologie et de discernement dans les faits. On en a une traduction française en 4 vol. in-12, Paris, 1757, par M. l'abbé Lagneau. Le 4e volume n'est pas de Turselin. Cette version offre des *Notes* abondantes et instructives.

TURSTIN DE CONDÉ, archevêque d'York, né près Bayeux, mort vers 1145, introduisit en Angleterre les moines de Cîteaux.

TUTILON, célèbre littérateur du IXe siècle, dit *le Bienheureux*, naquit d'une famille distinguée qui le destinait à une brillante carrière; mais il préféra la tranquillité du cloître à toutes les grandeurs humaines, et entra dans l'abbaye de Saint-Gal. Il partagea sa vie entre les devoirs de son état, l'étude des lettres et des arts, et cultiva avec un égal succès la poésie, l'éloquence, la musique, la sculpture et la peinture. Il exécuta plusieurs ouvrages à Metz et à Saint-Alban de Mayence; l'empereur Charles le Gros voulut le connaître, et lui accorda son estime et sa protection. Mais le pieux et laborieux moine vécut presque toujours dans la retraite, et la pureté de ses mœurs lui mérita, après sa mort, arrivée le 28 mars 898, le titre de *bienheureux*, que le souverain pontife lui accorda. Ses compositions poétiques roulent sur des sujets de piété, et il reste de lui trois *Elégies* qui renferment quelques beaux vers.

TYCHSEN (OLAUS ou plutôt OLOUF GERHARD), savant orientaliste suédois, naquit le 14 décembre 1734, à Tondern, dans la province de Sleswig. Elève boursier au gymnase d'Altona, il apprit, pendant un séjour de quatre années dans cet établissement, l'hébreu ainsi que l'arabe vulgaire, et passa ensuite à l'université de Halle, où il enseigna la première de ces deux langues. Des études ultérieures lui rendirent familiers les idiomes tamoul, hindoustani et éthiopien. Tychsen se mit, en 1759, à la disposition de Callenberg, qui avait fondé, trente ans auparavant à Halle, une institution destinée à opérer, par l'explication des Ecritures, la conversion des Juifs et des Musul-

Digitized by Google

mans. Après deux années de voyages infructueux en Danemark, en Prusse et dans d'autres contrées voisines, le nouveau missionnaire se rendit à Butzow où l'attendait le duc Frédéric, qui venait d'y créer une académie. Attaché comme professeur à ce nouvel établissement, il passa quelques années après à Rostock, où il fut nommé professeur de langues orientales et conservateur de la bibliothèque. Il mourut dans cette ville le 30 décembre 1815. Tychsen a écrit sur un grand nombre de questions critiques ou philologiques relatives à la littérature de l'Orient; mais on lui a reproché de les avoir traitées souvent plutôt en érudit curieux de montrer sa sagacité, ou de surprendre en ouvrant des voies nouvelles dans un sens restreint, qu'en véritable savant, se proposant pour but de ramener les esprits au vrai sens des choses. On cite comme ses ouvrages les plus remarquables, quoique devant être lus avec une grande défiance, en ce qui concerne l'esprit de secte et de système : *Tentamen de variis codicum hebraicorum Veteris Testamenti manuscriptorum generibus*, Rostock, 1772, in-8°; *La fausseté des monnaies juives avec légendes en caractères hébreux ou samaritains, démontrée* (en allemand), Rostock, 1779, in-8°. Ces deux ouvrages furent solidement réfutés. *Des moyens de connaître l'époque des manuscrits hébreux bibliques* (en allemand), Rostock, 1786, in-8°. Divers écrits sur les *langues orientales, la littérature arabe*, etc.

TYLER (William), premier évêque de Hartford, aux Etats-Unis, mort en 1849, dans sa résidence épiscopale de Providence, à l'âge de 45 ans, était né de parents protestants à Derby, dans l'Etat de Vermont; mais dès l'âge de seize ans il eut le bonheur de connaître et d'embrasser la vérité catholique. Son père et sa mère, avec tous les autres membres de sa famille, furent reçus à la même époque dans le sein de l'Eglise.

TYMÆUS (Jacques), auteur du XVe siècle, naquit à Amersfoot, d'où il reçut le nom de Jacques d'Amersfoot. Il prit les ordres et fut préfet du collége de Saint-Laurent. Il était très-profond dans la théologie, occupa la chaire de cette faculté dans l'université de Cologne, et fut pasteur dans l'église de Saint-Jean-Baptiste. Il cultiva avec un égal succès les sciences physiques, et il a laissé, parmi d'autres ouvrages, deux commentaires sur les traités d'Aristote, savoir : *De generatione et corruptione; De meteoris*, imprimés en un vol., à Cologne, 1497. Tymæus est mort au commencement du XVIe siècle.

TYMPE (Jean-Gottfried), savant orientaliste et professeur de théologie à l'université d'Iéna, né le 26 octobre 1699, à Bielitz, dans le duché de Magdebourg, mort à Iéna en 1768, à 69 ans, a laissé : *Schediasma, quo iterandæ concordantiarum, pronominum tam separatorum quam connexorum, necnon nominum propriorum Scripturæ sacræ Vet. Testam originales rationes exponuntur*, Iéna, 1723; *Prima quinque Geneseos capita et pars sexti hebraice : recensuit et singularum vocum rationem grammaticam secundum principia Danziana exposuit in usum auditorum*, Iéna, 1727, in-8°; *Joh. Andr. Danzii Interpres hebraico-chaldæus, omnes utriusque linguæ idiotismos explicans, ad genuinum Scripturæ sacræ sensum rite indagandum accommodatus : editionem hanc novam recensuit, emendavit multisque accessionibus ad mentem auctoris locupletavit*, Iéna, 1754, in-4°, etc.

TYNDAL ou TINDAL (William), fameux partisan de Luther, naquit dans la principauté de Galles, vers l'an 1500. Aveugle admirateur de cet hérésiarque, il en propagea la doctrine par ses prédications, et, afin de mieux la répandre, il entreprit la traduction anglaise du *Nouveau Testament*; mais, craignant d'être troublé dans son travail, il passa en Allemagne, et finit cette traduction en 1527. Il y ajouta la traduction de l'*Ancien Testament*, et plaça un *discours* à la tête de chaque livre. Il alla en Saxe pour y connaître Luther, qui le reçut comme un utile coadjuteur, accorda à Tyndal plusieurs conférences, et Tyndal finit par se fixer à Anvers. Il fit, en divers temps, des voyages en différentes parties de l'Allemagne, et secrètement en Angleterre, cherchant à répandre partout le luthéranisme. Il essuya un naufrage sur les côtes de Hollande, et y perdit ses livres et ses papiers. Pendant ce temps, sa traduction de la *Bible*, qui faisait beaucoup de bruit en Angleterre, parut si dangereuse que le clergé anglais présenta une requête au roi pour la faire supprimer. Le monarque fit publier une proclamation par laquelle il défendait l'achat et la lecture de la Bible de Tyndal; malgré cette défense, un grand nombre d'exemplaires y étaient introduits furtivement, tandis que Tyndal entretenait une correspondance suivie avec les néophytes de la nouvelle secte. Dénoncé aux magistrats au nom du gouvernement anglais, Tyndal fut arrêté, conduit au château de Filford, près d'Anvers, mis en jugement, et condamné à être étranglé et brûlé; ce qui fut exécuté en 1536.

U

UBERTIN D'ILIA, plus connu sous le nom d'*Ubertin de Casal*. *Voy.* Casali (Ubertino).

UBERTIN, dit de *Tipherne*, vivait au XVIe siècle et fut un des premiers qui quitta l'observance commune de Saint-François pour embrasser la réforme appelée des *capucins*. Il avait trouvé moyen de faire construire dans sa patrie un couvent, habité d'abord par des mineurs observantins. Ce couvent passa, en 1538, à la réforme, et fit partie de la nouvelle congrégation.

UCHANSKI (Jacques), archevêque de Gnesne et primat de Pologne, fut d'abord nommé référendaire du royaume par Sigis-

Digitized by Google

mon I-Auguste, et il remplit cette place pendant douze ans. Il fut ensuite choisi pour occuper le siége épiscopal de Culm, où il se fit remarquer par la protection qu'il accordait aux nouvelles doctrines. Transféré sur le siége de Cujavie, il l'occupa quatre ans contre l'expresse volonté du pape Paul IV, qui le suspendit et l'excommunia. A la prière de Sigismond-Auguste, le souverain pontife le transféra, en 1562, à l'église métropolitaine de Gnesne, où il s'attira plus d'une fois les reproches de son chapitre à cause de ses rapports avec les novateurs. Il prit part aux événements qui de son temps agitèrent la Pologne, et mourut le 5 avril 1581. Quelques années auparavant, il avait composé, dans le but de regagner la confiance des catholiques, un petit livre intitulé : *Brevis augustissimi ac summe venerandi sacrosanctæ missæ sacrificii, ex sanctis patribus contra impium Francisci Stancari Mantuani scriptum assertio, jussu et auctoritate reverendissimi Jacobi Uchanski*, Cologne, 1577, in-8°.

UDALRIC. *Voy.* ULRIC.

UGHELLI (FERDINAND), savant religieux de l'ordre de Cîteaux, né à Florence le 21 mars 1595, de parents considérés, fit profession dans un monastère de cette ville, de la congrégation de Lombardie et de Toscane. Ses supérieurs lui trouvant d'heureuses dispositions l'envoyèrent à Rome faire ses cours de philosophie et de théologie. Il y eut pour maître deux célèbres jésuites, les PP. François Piccolomini et Jean de Lugo, dont le premier devint général de son ordre, et l'autre, cardinal. C'est sous eux que dom Ughelli prit pour les antiquités et l'histoire ecclésiastique un goût dont par la suite les lettres recueillirent le fruit. Ses cours achevés, il passa dans divers monastères de la congrégation, où il occupa d'honorables emplois. Le cardinal Charles de Médicis le prit pour son théologien, et le pape le nomma consulteur de l'*Index*. Devenu procureur général de sa congrégation, il en fut, peu après, élu président, et tint en cette qualité divers chapitres. On lui offrit des évêchés qu'il refusa constamment ; mais il accepta l'abbaye de Trois-Fontaines, située dans Rome, et une place de prélat domestique, dont Alexandre VII le pourvut. Enfin Clément IX, successeur d'Alexandre, lui fit une pension en encouragement et en récompense de ses nobles travaux. On a de lui : *Italia sacra, sive de Episcopis Italiæ et insularum adjacentium, rebusque ab eis præclare gestis*, 9 vol. in-fol., depuis 1642 jusqu'en 1648, ouvrage important où se trouve exécuté pour l'Italie ce qu'exécutèrent pour la France les savants bénédictins de Saint-Maur dans leur édition du *Gallia christiana*. Il s'en fit de 1717 à 1733, une 2e édition en 10 vol., par les soins du savant abbé Coleti, Vénitien, qui y fit d'utiles augmentations, et y joignit la *Sicilia sacra* de Rocco Pirro, avec une table générale des matières. Dom Jules-Ambroise Lucenti, religieux du même ordre, en a fait un abrégé sous le titre suivant : *Italia sacra R. P. Ferdinandi Ughelli restricta, aucta, veritate magis commendata, opera et studio Julii Ambrosii Lucentii, ejusdem ordinis abbatis ; opus singulare, tribus tomis novissime distinctum, subsequente quarto in quo ecclesiarum origines, urbium conditiones, jura, principum donationes, et recondita monumenta proferuntur, cum certis notis et præclaris animadversionibus*, Rome, 1704, in-fol. ; *Cardinalium elogia qui ex sacro ordine Cisterciensi floruere*, Florence, 1624, in-fol. ; *Columnensis familiæ cardinalium imagines ad vivum expressæ et æri incisæ summatimque elogia, exornatæ a Ferdinando Ughello*, Rome, 1650, in-4° ; *Difesa della nobilita napolitana contra il libro di Francesco Elio Marchesi, tradotta del latino di Carlo Borelli*, Rome, 1655, in-8° ; *Albero et istoria della famiglia de conti di Marsciano*, Rome, 1653, in-fol. ; *Genealogia de Capisucchi*, Rome, 1653, in-fol. On peut ajouter à cela des *additions* et des *observations* du P. Ughelli aux *Vies* des papes de Ciaconius, Rome, 1630, in-fol. ; des *notes* sur le Martyrologe des Grecs ; un *Traité des écrivains de l'ordre de Cîteaux ;* douze livres des *Vies des saints* du même ordre, et un *Traité des faveurs accordées à cet ordre par l'intercession de la mère de Dieu*. Ce savant homme mourut à Rome le 19 mai 1670, à 75 ans. Dom de Visch, auteur d'une Bibliothèque de l'ordre de Cîteaux, l'appelle « l'ornement de l'Italie, la gloire de son ordre « et un astre brillant de l'Eglise. »

UGOLINI (BARTHÉLEMI), savant canoniste italien, né en Toscane vers 1540, demeura longtemps à Rome, et fut protégé par plusieurs cardinaux. Il publia différents ouvrages latins qui eurent beaucoup de succès, et surtout celui qui a pour titre : *Traité sur les sacrements*, Rimini, 1557, in-fol. Il présenta cet ouvrage au pape Sixte V, qui récompensa largement l'auteur, et lui confia, dit-on, plusieurs places importantes que Ugolini remplit avec distinction. Il mourut à Rome dans un âge très-avancé, et montra pendant toute sa vie un grand attachement à la religion.

UGONIUS (MATHIAS), évêque de Famagouste en Chypre, mort l'an 1507. On a de lui : un *Traité de la dignité patriarchale*, en forme de dialogue, et en latin, imprimé à Brescia, en 1507, in-fol. ; un Traité des Conciles, sous le titre de *Synodia Ugonia de Conciliis*, ibid., 1532, in-fol., 1 vol. fort rare, Venise, 1565, in-fol., approuvé, dit-on, par un bref de Paul III, quoique plusieurs savants y aient trouvé des objets de critique ; on prétend même que l'ouvrage dans lequel il discute la question de prééminence entre le pape et le concile, examiné ensuite avec plus d'attention, fut supprimé à Rome.

UILKENS (JACQUES-ALBERT), théologien et naturaliste hollandais, né en 1772, à Wierum, village voisin de Groningue, mort dans cette ville le 30 mai 1825, mérita la protection du roi des Pays-Bas, qui créa pour lui, en 1815, à l'académie de Groningue, une chaire d'économie rurale. Uilkens a composé : *Discours sur les perfections du Créateur considérées dans la créature*, 4 vol. in-8° ; *Manuel d'économie rurale*, 1819. Cet écrivain s'oc-

Digitized by Google

capa de chercher les rapports qui existent entre la religion et l'histoire naturelle.

UITENBOGAARD (Jean), théologien hollandais, de la secte des remontrants, né à Utrecht le 11 février 1557, mort le 4 septembre 1650, âgé de 93 ans, fut envoyé en ambassade extraordinaire en France par les Etats généraux de Hollande en 1610, et reçut un bon accueil de Henri IV. Il prit beaucoup de part aux disputes religieuses de son temps, et composa un grand nombre d'écrits de polémique, en hollandais. Outre sa *Vie*, écrite par lui-même et publiée en 1639, 2e édit., 1646, in-4°, nous citerons de lui : *Traité des fonctions et de l'autorité du magistrat chrétien dans les affaires ecclésiastiques* (ce que les publicistes appellent *jus majestatis circa sacra*), La Haye, 1610, in-4° ; *Histoire ecclésiastique, offrant les plus notables événements de la chrétienté depuis 400 jusqu'à 1609, surtout en ce qui concerne les Provinces-Unies*, 1646 et 1647, in-fol. ; douze *Sermons*, 1644. Gérard Brandt a écrit la *Vie* de Uitenbogaard, en latin, Amsterdam, 1720, in-8° ; et l'on trouve le catalogue de ses ouvrages dans le *Trajectum eruditum* de G. Burmann, p. 435-445.

ULIN (Jean-Jacques), helléniste, naquit à Zurich en 1570. Il était très-savant dans la langue grecque, qu'il professa avec beaucoup d'honneur dans sa patrie. Il a beaucoup écrit sur des matières, soit sacrées, soit profanes, et on cite de lui, entre autres, les ouvrages suivants : *Oratio complectens historiam protomartyrum Tigurinorum*, Ragusi, 1628, in-4° ; *De religione antiqua SS. Felicis et Regalis*, ibid., 1628, in-4°. Il mourut à Zurich en 1639. — Un autre Jean-Jacques Ulin, né également à Zurich et mort dans cette ville en 1731, a laissé *Miscellanea vetera, nova, theologica, historica*, en latin et en allemand, Zurich, 1722-24, 3 vol.

ULLERSTON (Richard), professeur à l'université d'Oxford et docteur en théologie, florissait à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe. Il est connu par un traité *De Ecclesiæ reformatione*, qu'il composa en 1408, à la sollicitation du cardinal Robert, évêque de Salisbury. Les principaux articles que l'auteur y traite sont : *De l'élection du pape ; de la simonie ; de l'abus que l'on fait des biens de l'Eglise ; des dispenses ; des réserves ; de la pluralité des bénéfices ; des appels ; des priviléges ; de la vie et des mœurs des bénéficiers ; de la manière dont doivent se célébrer les saints offices.* La cour de Rome est traitée sans aucun égard dans ce livre, resté manuscrit et conservé dans la bibliothèque de l'université de Cambridge. Il a pour titre : *Demandes de Richard pour la défense de l'Eglise militante.* Dans le même manuscrit se trouve un *Traité des devoirs militaires*, du même auteur, composé à la prière de Charles de Courtenai, et dédié à Henri, prince de Galles.

ULLOA (Jean), jésuite espagnol, se distingua dans son ordre par sa piété et ses vastes connaissances en théologie. Il enseigna cette science à Rome, dans l'université grégorienne, avec une telle réputation, que son nom y est resté en honneur et que l'on y cite ses leçons comme des modèles de clarté, de précision et de profondeur. On a de lui : *Theologia scholastica*, Augsbourg, 1719, 6 v. in-fol. ; *De principio et fine mundi*, ibid., même année. Il florissait au commencement du XVIIIe siècle.

ULPHILAS ou WULPHILAS, était, vers le milieu du IVe siècle, évêque des Goths qui habitaient la Dace et la Thrace. Ses ancêtres, issus de la Cappadoce, avaient été, d'après le témoignage de Philostorge, emmenés captifs par les Goths, lorsqu'en 266 ces barbares se jetèrent sur l'Asie Mineure. Leurs captifs répandirent la religion chrétienne, et conservèrent une certaine influence parmi les maîtres qu'ils avaient instruits. Ulphilas, un des descendants de ces captifs, choisi évêque, assista au concile que les ariens convoquèrent, en 360, à Constantinople. En 377, il vint de nouveau à Constantinople, chargé par les Goths de demander à Valens une province dans laquelle il leur fût permis de s'établir. Il réussit parfaitement dans sa mission, et avec le consentement de Valens, les Goths s'établirent sur la rive droite du Danube. Des discussions s'étant élevées entre eux et les généraux romains, Ulphilas fut de nouveau député vers Valens, qui rejeta ses demandes avec hauteur. On en vint aux mains (le 6 août 378), et Valens périt après un combat sanglant. Il paraît qu'Ulphilas mourut la même année. Ce prélat est devenu célèbre dans l'Eglise et dans les lettres par la traduction qu'il fit des saintes Ecritures en langue germanique. Il suit mot à mot le texte que l'on appelle *byzantin moderne* ; sa traduction est d'autant plus précieuse pour les savants qui étudient les antiquités du Nord, qu'elle présente le plus ancien document écrit que nous ayons dans les langues du Nord. La traduction d'Ulphilas ne nous est point arrivée en entier. Ce qui en reste nous est parvenu en deux manuscrits, dont l'un est le *Codex Argenteus*, et l'autre le *Codex Carolinus* ; le premier a paru, l'avec le texte gothique et la version anglo-saxonne, Dordrecht, 1665, 2 vol. in-4°, réimprimés à Amsterdam, 1684 ; 2e avec le texte gothique et la version suédoise, irlandaise, et la Vulgate en regard, Stockholm, 1671, in-4° ; 3e avec le texte grec et la version latine, Veissenfels, 1805, in-4°. Dans le *Codex Argenteus*, qui ne comprend que l'*Evangile*, les évangélistes sont placés dans l'ordre suivant : saint Matthieu, saint Jean, saint Luc et saint Marc. Le *Codex Carolinus*, qui ne comprend que quelques chapitres de l'Epître de saint Paul aux Romains, a paru avec le texte gothique et avec la traduction interlinéaire, latine et allemande, Brunswick, 1762 ; réimprimé, Upsal, 1763, in-4° ; Londres, 1772, et Leyde, 1781. On trouve, dans l'édition de Veissenfels, tous les détails sur ce monument si précieux pour les lettres et la religion. — Ainsi que nous l'avons dit à la fin de l'article saint Martin de Tours, M. l'abbé Migne a

Digitized by Google

donne, en 1848, les œuvres de saint Ulphilas avec celles de plusieurs autres Pères, dont on trouvera les noms à l'endroit cité, en 1 vol. in-4°, formant le tome XVIII du *Patrologiæ cursus completus*, publié par le même éditeur. *Voy.* DESPONT.

ULRIC ou UDALRIC (saint), évêque d'Augsbourg, d'une maison illustre d'Allemagne, mort en 973, à 83 ans, se signala dans son diocèse par un zèle apostolique. Jean XV le mit dans le catalogue des saints au concile de Latran, tenu en 993; c'est le premier exemple de canonisation faite solennellement par les papes. Les abus qui s'étaient glissés dans cette matière, et le culte rendu à des personnes regardées comme dignes de cet honneur sur des preuves trop légères, obligèrent enfin le grand pontife des chrétiens à évoquer à lui la décision de ce genre de causes. (*Voy.* ALEXANDRE III.) L'abbé Bérault, dans son *Histoire de l'Eglise*, tom. IX, pag. 509, attribue à saint Udalric une *Lettre* en faveur du célibat des clercs. Il cite encore avec éloge cette même lettre, tom. X, p. 544: cependant la lettre attribuée au saint évêque combat la loi du célibat, et les critiques démontrent que cette lettre est supposée. *Voy.* Zaccaria, *Præfat. ad Hist. polemicam de sancto cælibatu.*

ULRIC ou UDALRIC, moine de Cluny, né à Ratisbonne vers l'an 1018, et mort au monastère de la Celle en 1093, fut l'une des plus grandes lumières de l'ordre monastique. Il nous reste de lui, dans le *Spicilége* de dom d'Acheri, un Recueil des *Anciennes coutumes de Cluny*, lequel peut servir à faire connaître quelques usages de son siècle : il fut en grande estime dans plusieurs monastères, comme un ouvrage propre à y nourrir la régularité et la piété.

ULRICH (JEAN-JACQUES), né l'an 1569 à Zurich, où il mourut en 1638, professa la théologie dans sa patrie, et publia entre autres écrits : *Vindiciæ pro Bibliorum translatione Tigurina contra Gretzerum*, 1616; *De religione ecclesiarum græcanicarum, tum vetere, tum hodierna*, 1621; *De religione antiqua et catholica, S. Felicis et S. Regulæ, proto-martyrum Tigurinorum*, etc., 1628; *Oratio de confessione Helvetica et Augustana*, 1633. — Jean-Jacques ULRICH, né à Zurich en 1683, mort en 1731, dans la même ville où il occupa les chaires de morale et de droit naturel, a laissé des *Sermons;* des *Commentaires* sur l'Ecriture sainte; *Historia Jesu Nazareni a Judæis blaspheme corrupta, versione ac notis illustrata*, Leyde, 1705, in-8°. — Jean-Gaspar ULRICH, né l'an 1705, mort en 1768 à Zurich, où il occupa divers emplois ecclesiastiques, laissa de nombreux *Sermons*, des *Dissertations* et des ouvrages de piété, et une *Histoire des Juifs en Helvétie*, 1765. — Jean-Rodolphe ULRICH, né l'an 1723, mort en 1795, fut premier pasteur dans la même ville, et publia des *Sermons* et des écrits ascétiques, goûtés de ses coreligionnaires.

ULTAN (saint), vulgairement saint Outain, mourut le 1er mai 686, après avoir gouverné pendant plusieurs années le monastère de Fosse et celui du Mont-Saint-Quentin. *Voy.* l'article FOILLAN (saint).

UNGARELLI (le P. Louis), général assistant de la congrégation des clercs réguliers de Saint-Paul à Rome, s'est fait une grande réputation, surtout comme savant. Né à Bologne, d'une famille honnête et aisée, le 15 février 1779, il reçut l'ordre de la prêtrise en 1806, puis il fit profession chez les religieux barnabites, par lesquels il avait été élevé. Le P. Ungarelli enseigna les belles-lettres à Macerata, à Livourne, et il professait à Bologne à l'époque où les orages révolutionnaires l'obligèrent de quitter l'habit de son ordre. Il n'en continua pas moins de pratiquer tous les exercices de la vie religieuse. En 1814, dès que le calme parut renaître, il se rendit à Rome, où il revit les PP. Fontana, Lambruschini et Cadolini, qui tous les trois ont été depuis honorés de la pourpre. Le premier, qui était général de la congrégation des barnabites, nomma le P. Ungarelli maître des novices et professeur de théologie, et ces dernières fonctions il les a remplies pour ainsi dire jusqu'à la dernière année de sa vie. Son savoir était connu partout, et les hommes les plus illustres regardaient comme un honneur de pouvoir s'entretenir avec lui; mais ce qui égalait ou surpassait encore son savoir, c'était son humilité, qui le faisait fuir devant tous les honneurs. Il parut aussi avec éclat dans la chaire sacrée, et, en 1815, il fut choisi avec le P. Cadolini pour prêcher les exercices d'une mission dans l'église de Saint-Charles *a' Catenari*. Le cardinal Fontana l'ayant chargé de former une collection des écrivains barnabites, le P. Ungarelli s'appliqua avec beaucoup de zèle à ce travail, mais il n'a publié que le premier volume de cette *Bibliothèque*, lequel contient les Vies et les notices littéraires des auteurs barnabites qui ont fleuri de 1533 à 1633. Pour répondre aux vues du pape Grégoire XVI, qui venait de fonder au Vatican un musée des antiquités égyptiennes, il s'adonna aussi à l'étude des antiquités d'Egypte; son ouvrage intitulé : *Interpretatio obeliscarum Urbis*, est un guide sûr et une mine féconde pour ceux qui s'occupent à chercher dans les signes hiéroglyphiques l'histoire, la religion, les coutumes et les lois d'un peuple si célèbre et encore si peu connu. Frappé depuis un an de plusieurs attaques de paralysie, à la suite desquelles il se renferma dans l'unique contemplation des vérités éternelles, le P. Ungarelli mourut le 21 août 1845, dans sa pauvre cellule du couvent de San-Carlo a Catenari, à Rome.

URBAIN (saint), disciple de l'apôtre saint Paul, fut évêque de Macédoine; mais on ne sait rien de particulier sur sa vie.

URBAIN Ier (saint), pape après Calixte Ier, le 13 octobre 222, eut la tête tranchée pour la foi de Jésus-Christ sous l'empire d'Alexandre-Sévère, le 25 mai de l'an 230. Il avait rempli son ministère en homme apostolique.

Digitized by Google

URBAIN II, appelé auparavant *Otton* ou *Odon*, religieux de Cluny, natif de Châtillon-sur-Marne, parvint aux premiers emplois de son ordre. Grégoire VII, bénédictin comme lui, ayant connu sa piété et ses lumières, l'honora de la pourpre romaine. Après la mort du pape Victor III, il fut placé sur la chaire de Saint-Pierre le 12 mars 1088. Il se conduisit avec beaucoup de prudence pendant le schisme de l'antipape Guibert. Il tint, en 1095, le célèbre concile de Clermont en Auvergne. Il y fut ordonné de communier en recevant séparément le corps et le sang de Jésus-Christ : ce qui montre que l'usage était encore de communier sous les deux espèces; mais on ajouta à ce décret : *S'il n'y a quelque nécessité ou quelque précaution qui oblige de faire autrement :* preuve incontestable que ce n'était qu'un décret de discipline. On y fit aussi la publication de la première croisade pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Les pèlerinages des chrétiens d'Occident aux lieux saints furent l'occasion de cette confédération. Les musulmans laissaient, à la vérité, aux chrétiens leurs sujets le libre exercice de la religion; ils permettaient les pèlerinages, faisaient eux-mêmes celui de Jérusalem, qu'ils nomment la *Maison-Sainte* et qu'ils ont en vénération; mais leur haine pour les chrétiens éclatait en mille manières : ils les accablaient de tributs, leur interdisaient l'entrée des charges et des emplois, et les obligeaient de se distinguer en portant un habit qui passait pour méprisable parmi eux; enfin ils leur défendaient de construire de nouvelles églises, et les tenaient dans une contrainte qui pouvait être regardée comme une persécution perpétuelle. Ces barbares menaçaient, d'ailleurs, d'envahir les autres provinces de la chrétienté et l'Europe même, comme ils le firent effectivement depuis. Ces considérations excitèrent le zèle d'Urbain II. (*Voy.* S. BERNARD.) Urbain mourut à Rome le 29 juillet 1099. On a de lui cinquante-neuf *Lettres*, dans les *Conciles* de Labbe. Dom Ruinart a écrit sa *Vie* en latin : elle est aussi curieuse qu'intéressante. On la trouve dans les *Œuvres posthumes* de dom Mabillon. Pascal II lui succéda.

URBAIN III, appelé auparavant *Hubert Privelli* ou *Crivelli*, né dans le Milanais, fut élu pape après Lucius III, le 21 novembre 1185. Il eut de grandes contestations avec l'empereur Frédéric Barberousse, touchant les terres laissées par la comtesse Mathilde à l'Eglise de Rome, et mourut à Ferrare le 19 octobre 1187, après avoir appris la funeste nouvelle de la prise de Jérusalem par Saladin. Ce fut cette perte qui avança sa dernière heure, tant sa sollicitude pastorale était vive. Grégoire VIII lui succéda.

URBAIN IV (JACQUES-PANTALÉON), dit de *Court-Palais*, natif de Troyes en Champagne, d'un savetier, s'éleva par son mérite et devint successivement archidiacre de l'église de Liége, évêque de Verdun, patriarche de Jérusalem. Après la mort d'Alexandre IV, il fut placé sur la chaire pontificale le 29 août 1261. Il publia une croisade contre Mainfroi, usurpateur du royaume de Sicile, qui avait envoyé des Sarrasins sur les terres de l'Eglise. Ces barbares furent vaincus par les croisés, et le pape donna le royaume de Sicile à Charles d'Anjou, frère de saint Louis, roi de France. En 1263, il institua la fête du Saint-Sacrement, qu'il célébra pour la première fois le jeudi d'après l'octave de la Pentecôte, 1264. Il fit composer l'office de cette fête par saint Thomas d'Aquin; c'est le même que nous récitons encore. Mais le pape Urbain étant mort cette même année à Pérouse, la célébration de cette solennité fut interrompue pendant plus de quarante ans. Elle avait été ordonnée dès l'année 1246 par Robert de Torote, évêque de Liége, à l'occasion des révélations qu'une sainte religieuse hospitalière, nommée *Julienne*, avait eues sur cet objet. (*Voy.* l'*Histoire de la Fête de Dieu*, par le P. Bertholet, et celle du P. Fisen.) On a d'Urbain IV une *Paraphrase* du *Miserere* dans la Bibliothèque des Pères, et soixante-une *Lettres* dans le *Trésor des Anecdotes* du P. Martène, qui peuvent servir à l'histoire ecclésiastique et profane de ce temps-là.

URBAIN V (GUILLAUME de *Grimoald*), fils du baron du Roure et d'Emphelise de Sabran, sœur de saint Elzéar, né à Grisac, diocèse de Mende dans le Gévaudan, se fit bénédictin et fut abbé de Saint-Germain d'Auxerre, puis de Saint-Victor de Marseille. Après la mort d'Innocent VI, en 1362, il obtint la papauté. Le saint-siége était alors à Avignon; Urbain V le transféra à Rome en 1367. Il y fut reçu avec d'autant plus de joie, que depuis 1304, que Benoît XI sortit de cette ville, aucun pape n'y avait résidé. L'an 1370, Urbain quitta Rome pour revenir à Avignon, dans le dessein cependant de retourner ensuite dans la capitale du monde chrétien. Sainte Brigitte lui fit dire de ne pas entreprendre ce voyage, parce qu'il ne l'achèverait pas. Il partit néanmoins et arriva le 24 septembre à Avignon, où il fut aussitôt attaqué d'une grande maladie qui l'emporta le 19 décembre. Son corps fut transporté peu après dans l'abbaye de Saint-Victor de Marseille; les miracles qui s'opérèrent sur son tombeau le firent honorer comme saint par plusieurs églises : on célèbre sa fête à Avignon, le 19 décembre. Urbain V avait bâti plusieurs églises, fondé divers chapitres de chanoines, signalé son pontificat en réprimant la chicane, l'usure, le déréglement des ecclésiastiques, la simonie et la pluralité des bénéfices; il fit exposer à la vénération publique les chefs de saint Pierre et de saint Paul dans l'église de Latran (*Voy.* sur cela un ouvrage de Joseph-Marie Soresinus, bénéficier de l'église de Latran); il entretint toujours mille écoliers dans diverses universités, et il les fournissait des livres nécessaires. Il fonda à Montpellier un collége pour douze étudiants en médecine. On a de lui quelques *Lettres* peu importantes. Grégoire XI lui succéda.

URBAIN VI (BARTHELEMI *de Prignano*, [illegible]

Digitized by Google

tif de Naples et archevêque de Bari, fut élevé sur la chaire de saint Pierre le 8 avril 1378. Quinze des cardinaux qui, cinq mois auparavant, avaient élu Urbain et l'avaient reconnu pour pape sans la moindre opposition pendant trois mois, irrités, à ce que l'on dit, de la trop grande sévérité de ce pontife, élurent, le 21 septembre de la même année, Robert de Genève, qui prit le nom de *Clément VII*. (*Voy.* GENÈVE.) Cette double élection fut l'origine d'un schisme, aussi long que fâcheux, qui déchira l'Eglise. Urbain fut reconnu par la plus grande partie de l'empire, en Bohême, en Hongrie, en Angleterre. L'an 1383, le pontife fit prêcher une croisade en Angleterre contre la France et contre le pape Clément VII, son compétiteur, et, pour la soutenir, il ordonna la levée d'une décime entière sur toutes les églises d'Angleterre; mais cette expédition eut peu de succès. Urbain fit arrêter six de ses cardinaux qui avaient conspiré de le faire déposer et brûler comme hérétique. Ce complot était réel. Urbain fit mourir les coupables, après leur avoir fait subir la question. Il n'excepta qu'un cardinal, évêque de Londres, qu'il délivra à la prière du roi d'Angleterre. Il mourut en 1389, après avoir fait trois institutions mémorables. La première fut de diminuer encore l'intervalle du jubilé; il le fixa à trente-trois ans, se fondant sur l'opinion que Jésus-Christ a vécu ce même nombre d'années sur la terre. La deuxième institution fut la fête de la Visitation de la sainte Vierge. Enfin, il statua qu'à la fête du saint Sacrement on pourrait célébrer la messe, nonobstant l'interdit, et que ceux qui accompagneraient le saint viatique depuis l'église jusque chez un malade, et de chez le malade à l'église, gagneraient cent jours d'indulgence. L'auteur qui a écrit la *Vie* de Grégoire XI et l'histoire de l'élection qui a suivi, insérée dans les *Vies des papes d'Avignon*, par Bosquet, fait tous ses efforts pour infirmer la canonicité de l'élection d'Urbain; mais Abraham Bzovius et Odoric Rainaldi, continuateurs des *Annales ecclésiastiques*, ont rassemblé un grand nombre de documents qui prouvent le contraire. Le P. Papebroch, dans le *Propylæum*, rapporte l'*Histoire* fort étendue de cette élection, écrite par un auteur contemporain, qui est très-favorable à Urbain VI. Boniface IX fut son successeur.

URBAIN VII, Romain, appelé auparavant *Jean-Baptiste Castagna*, et cardinal sous le titre de Saint-Marcel, obtint la tiare après Sixte-Quint, le 15 septembre 1590. Sa piété et sa science faisaient attendre de grandes choses de son gouvernement; mais il mourut douze jours après son élection, le 27 du même mois. Sa résignation éclata dans ses derniers moments. *Le Seigneur*, dit-il avant d'expirer, *me dégage des liens qui auraient pu m'être funestes.* Grégoire XIV lui succéda.

URBAIN VIII, de Florence (*Maffeo Barberini*), monta sur le trône pontifical après Grégoire XV, le 6 août 1623. Il réunit le duché d'Urbin au saint-siége; il approuva l'ordre de la Visitation et supprima celui des jésuitesses. Il donna, en 1642, une bulle qui renouvelle celle de Pie V contre Baius, et les autres qui défendent de traiter des matières de la grâce. La même bulle d'Urbain déclare que l'*Augustin* de Jansénius renferme des propositions déjà condamnées. Il mourut en 1644, après avoir rempli tout ce qu'on est en droit d'attendre d'un pape vertueux et éclairé. Sa modération et sa prudence se firent particulièrement remarquer dans l'affaire de Galilée, dont il se borna à réprimer l'humeur dogmatisante, sans s'occuper aucunement de son opinion comme hypothèse astronomique. Galilée lui-même se loue des bons procédés de ce pape, qui suivait en cela la conduite de Paul V. Urbain entendait si bien le grec, qu'on l'appelait l'*Abeille attique*, et il réussissait dans la poésie latine. Il corrigea les hymnes de l'Eglise. Ses vers latins sacrés ont été imprimés à Paris, au Louvre, in-fol., sous ce titre: *Maffæi Barberini poemata*. Les plus considérables de ces pièces sont: des *Paraphrases* sur quelques psaumes et sur quelques cantiques de l'Ancien et du Nouveau Testament; des *Hymnes* et des *Odes* sur les fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et de plusieurs saints; des *Epigrammes* sur divers hommes illustres. Ces différents ouvrages ont de la noblesse, mais ils manquent de chaleur et d'imagination. On a encore de lui des *Poésies italiennes*, Rome, 1640, in-12. Ce fut Urbain VIII qui donna le titre d'*éminentissime* aux cardinaux, aux trois électeurs ecclésiastiques et au grand maître de Malte.

URBAIN DE BELLUNO (URBANUS-VALERIANUS ou BOLZANUS), cordelier et précepteur du pape Léon X, mort en 1524, à 84 ans, est le premier, selon Vossius, qui ait donné une *Grammaire grecque* en latin qui mérite quelque estime, Paris, 1543, in-4°. Il a donné aussi une collection d'anciens grammairiens, sous le titre de *Thesaurus Cornucopiæ*, Venise, 1496, in-fol.

URIE HETHÉEN (*feu du Seigneur*), mari de Bethsabée, laquelle étant enceinte de l'adultère qu'elle avait commis avec David, en donna avis à ce prince, qui, pour cacher son crime, engagea Urie à revoir sa femme. Mais comme il refusa d'aller à sa maison, David le renvoya au siége de Rabba, d'où il revenait, avec des lettres pour Joab, qui eut ordre de le mettre dans l'endroit le plus périlleux, puis de l'y abandonner pour y périr. Cet ordre cruel fut exécuté (IIe livre des Rois, ch. XI), et devint pour David, ainsi que l'adultère qui l'avait précédé, la matière d'une longue et sincère pénitence.

URIE, successeur de Sadoc II, dans la grande sacrificature des Juifs, vivait sous le roi Achaz. Ce prince étant allé à Damas au-devant de Theglath-Phalasar, et ayant vu dans cette ville un autel profane dont la forme lui plut, en envoya aussitôt le dessin au grand prêtre Urie, en lui ordonnant de faire un autel pour le temple sur ce modèle. Le grand prêtre exécuta ponctuellement l'ordre

Digitized by Google

du roi, et se couvrit d'un opprobre éternel en trahissant ainsi son ministère. (Livre IVe des Rois, ch. XVI.)

URIE, fils de Séméi, prophétisait au nom du Seigneur en même temps que Jérémie, et prédisait, contre Jérusalem et tout le pays Juda, les mêmes choses que ce prophète. Le roi Joakim et les grands de sa cour l'ayant entendu, voulurent se saisir de lui et le faire mourir : Urie, qui en fut averti, se sauva en Egypte; mais Joakim l'ayant fait poursuivre, il fut pris et mené à Jérusalem, où le roi le fit mourir par l'épée, et ordonna qu'on l'enterrât sans honneur dans les sépulcres des derniers du peuple. (Jérémie, ch. XXVI.)

URSICIN ou URSIN, antipape, fut élu évêque de Rome, par une faction, en 384, le même jour que saint Damase fut canoniquement élevé sur le siége de Pierre. Ses partisans voulurent maintenir leur choix par la voie des armes, et il y eut plusieurs chrétiens tués dans cette contestation. Ursicin fut banni de Rome par l'empereur Gratien ; mais étant revenu, il excita de nouveaux troubles. Enfin il fut exilé pour toujours, et Damase fut maintenu sur le trône pontifical.

URSINUS (ZACHARIE), théologien protestant, né à Breslau en 1534, fut ami de Mélanchthon. Ne pouvant s'accommoder avec les théologiens de la confession d'Augsbourg, il se retira à Zurich, et mourut à Neustadt en 1583, à 49 ans. On a de lui plusieurs ouvrages, Heidelberg, 1611, 3 tom. in-fol. : ils roulent presque tous sur la controverse. Il est auteur du *Catéchisme de Heidelberg*, dont se servent les calvinistes d'Allemagne et de Hollande ; il y enseigne formellement que les catholiques peuvent se sauver dans leur religion : on sait que les docteurs luthériens d'Helmstadt décidèrent la même chose dans la fameuse consultation du 28 avril 1707.

URSINUS (JEAN-HENRI), théologien luthérien, surintendant des églises de Ratisbonne, où il mourut le 14 mai 1667, était un homme d'une grande érudition sacrée et profane. Ses principaux ouvrages sont : *Exercitationes de Zoroastre, Hermete, Sanchoniatone*, Nuremberg, 1661, in-8° ; *Sylvæ Theologiæ symbolicæ*, 1685, in-12 ; *De ecclesiarum germanicarum origine et progressu*, 1664, in-8° ; *Arboretum biblicum in quo arbores et fructus passim in sacris litteris occurrentes, notis exponuntur et illustrantur*, Nuremberg, 1663, in-8°, et 1685, 2 vol. in-12; *Parallelæ Evangelii ;* des *Commentaires* sur Joël, Amos, Jonas, l'Ecclésiaste ; *Sacra analecta ; Jeremiæ virga vigilans.*

URSULE (sainte), fille d'un prince de la Grande-Bretagne, fut couronnée de la palme du martyre par les Huns, auprès de Cologne sur le Rhin, avec plusieurs autres filles qui l'accompagnaient, vers l'an 384, selon la plus commune opinion. Plusieurs écrivains ont dit que les compagnes de sainte Ursule étaient au nombre de onze mille, et les appellent les *onze mille vierges ;* ce sentiment est le plus suivi par les auteurs des légendes ; mais le Martyrologe romain porte simplement *sainte Ursule et ses compagnes*, sans en déterminer le nombre. Usuard, qui vivait au IXe siècle, dit seulement qu'elles étaient en grand nombre ; Wandelberg, moine de Pruym, vers l'an 820, dit *plusieurs mille*. En fossoyant dans un lieu nommé *Ager Ursulanus*, où l'on croit que ces vierges ont souffert, on a trouvé, vers l'an 1250, près de 500 corps, qu'on a distribués comme des reliques de ces saintes ; d'autres prétendent qu'elles n'étaient que onze en tout, et soutiennent que l'erreur des onze mille vierges vient de l'équivoque du chiffre romain XI. M. V. (*Martyres Virgines*) qu'on a mal interprété ; ou du mot *Undecimilla*, que l'on croit avoir été l'une des compagnes de sainte Ursule. L'auteur des notes sur la traduction française du *Martyrologe romain*, dit que cette dernière opinion est ingénieuse, mais sans preuve : il se trompe, puisqu'elle est appuyée de l'autorité d'un ancien missel conservé en Sorbonne, où la fête de sainte Ursule est marquée ainsi : *Festum SS. Ursulæ, Undecimillæ et sociarum virginum et martyrum*. La Chronique de Saint-Tron (*Voy.* dom d'Achery, *Spicileg.* tom. VII, pag. 475) fait mention d'une sainte Ursule, supérieure d'un monastère de filles, près de Cologne, tuée avec onze compagnes par les barbares. Surius a donné une *Vie* de sainte Ursule, qui est une pure fiction. Le P. Crombach a publié un gros vol. in-fol., intitulé : *Ursula vindicata*, Cologne, 1647 : ouvrage où la crédulité est portée à son comble. A la page 733, on voit les noms d'un très-grand nombre de ces vierges et celui de leurs pères et mères. Pag. 523, on trouve la généalogie de sainte Ursule. C'est sainte Ursule elle-même *qui*, longtemps après son martyre, a raconté toute son histoire avec une naïveté enchanteresse, pag. 742. Outre les onze mille vierges martyrisées, il y a eu à peu près onze mille princes ou rois, dont on trouve également les noms, la généalogie et tout ce qu'on peut imaginer sur leur compte, rapporté dans le plus grand détail et du ton le plus sérieux. « Cependant (dit un critique qui a « d'ailleurs sévèrement jugé ces narrations « légendaires), il faut convenir que dans les « temps de barbarie et d'ignorance l'idée générale du prix de la virginité, de la constance chrétienne, de la puissance divine couronnant la vertu, quoique nourrie par « des histoires apocryphes, ne pouvait avoir « que de bons et d'édifiants effets. » Il y a dans l'Eglise un ordre de religieuses qui prennent le nom de sainte Ursule. La bienheureuse Angèle de Bresce établit cet institut en Italie, l'an 1537. *Voy.* ANGÈLE-MERICI, BUS et SEVIN.

USPERG ou URSPERG (l'abbé). *Voy.* CONRAD de Lichtenau.

USSERIUS (JACQUES), en anglais *Usher*, né à Dublin en 1580, d'une famille ancienne, étudia dans l'université de Dublin, établie par Henri de Usher, son oncle, archevêque d'Armagh. La pénétration de son esprit lui

Digitized by Google

facilita l'étude de toutes les sciences. Langues, poésie, éloquence, mathématiques, chronologie, histoire sacrée et profane, théologie, il n'oublia rien pour orner son esprit. En 1615, il dressa dans une assemblée d'Irlande les articles touchant la religion et la discipline ecclésiastique, et ces articles furent approuvés par le roi Jacques, quoiqu'ils fussent différents de ceux de l'Église anglicane; rien n'étant fixe dans les sectes une fois séparées de la grande Eglise des chrétiens. Ce monarque lui donna l'évêché de Meath en 1620, puis l'archevêché d'Armagh en 1626. Ussérius passa en Angleterre en 1640; et ne pouvant plus retourner en Irlande, déchirée par les guerres civiles, il fit transporter sa bibliothèque à Londres. Tous ses biens lui furent enlevés dans ce flux et reflux de factions, pendant lequel il ne continua pas moins à mettre au jour plusieurs ouvrages qui ont fait honneur à son érudition et à sa critique. Les principaux sont : son *Hist ire chronologique*, ou *Annales de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Genève, 1722, en 2 vol. in-fol., dans lesquels il concilie l'histoire sacrée et profane, et raconte les principaux événements de l'une et de l'autre, en se servant des propres termes des auteurs originaux; ses calculs n'ont rien d'incroyable. Il fit paraître la chronologie des Assyriens sous une forme plus régulière, en réduisant à cinq cents ans, avec Hérodote, la durée de leur empire, que la plupart des historiens, trompés par Diodore de Sicile, faisaient aller à quatorze cents. L'*Antiquité des églises britanniques*, Londres, 1687, qu'il fait remonter jusqu'au temps de la mission des apôtres; mais les actes qu'il produit pour appuyer cette prétention sont fort suspects; l'*Histoire de Gotescalc*, Dublin, 1631, in-4°; une *Edition* des Epitres de saint Ignace et de saint Polycarpe, avec des notes pleines d'érudition, Oxford, 1644, et Londres, 1647, 2 tomes en 1 vol. in-4°. Ce recueil est aussi rare qu'estimé. Un *Traité de l'édition des Septante*, Londres, 1655, in-4°, dans lequel il a soutenu des opinions particulières, que tout le monde n'adopte point; *Gravissimæ quæstionis de christianarum ecclesiarum successione et statu, historica explicatio*, Londres, 1613, in-4°. Le but de cet ouvrage est de montrer que le pape est l'antechrist; que cet antechrist est né au commencement du septième siècle; qu'il est parvenu à l'âge viril dans le onzième siècle, etc. Richard Stanyhurst, oncle d'Usserius, fit ses efforts pour guérir son neveu de cette folie, en faisant imprimer une réponse sous le titre de *Brevis præmunitio;* mais il n'eut pas le bonheur de réussir. Usserius fut inviolablement attaché au roi Charles Ier; il tomba en défaillance au premier appareil du supplice de ce monarque. Sa fidélité fut respectée par Cromwell qui le fit venir à sa cour, et lui promit de le dédommager d'une partie des pertes qu'il avait faites en Irlande. Il l'assura aussi qu'on ne tourmenterait plus le clergé épiscopal; mais il ne lui tint pas parole. Usserius mourut d'une pleurésie le 20 mars 1656, âgé de 76 ans. Sa *Vie*, par Richard Parr, se trouve à la tête de ses *Lettres*, Londres, 1686, in-fol. Richard Parr avait été chapelain du prélat.

USUARD, bénédictin du IXe siècle, disciple d'Alcuin, est auteur d'un *Martyrologe* qu'il dédia à Charles le Chauve. Cet ouvrage est fort célèbre, mais on ignore les particularités de la vie de son auteur. Les meilleures éditions sont celles de Molanus, à Louvain, 1568, in-8°, et du P. Sollier, jésuite, in-fol., Anvers, 1714, qui est très-curieuse et faite avec beaucoup de soin. Molanus a donné plusieurs éditions du même ouvrage; mais celle de 1568 est la plus ample, parce que, dans les autres, ses censeurs l'obligèrent de retrancher beaucoup de notes qui méritaient d'être conservées. Il y a une édition du même *Martyrologe* à Paris, 1718, in-4°, par dom Bouillart, bénédictin de Saint-Maur, mais elle est moins recherchée que celle de Sollier.

UVA (dom BENOIT DELL'), bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, issu d'une ancienne et illustre maison de Capoue, naquit dans cette ville vers le milieu du XVIe siècle, et prononça ses vœux au Mont-Cassin, le 1er février 1563. Il illustra sa congrégation par ses vertus, par un beau talent en poésie, et jouit d'une grande considération, due plus encore à son mérite personnel qu'à sa naissance. Il mourut sous le pontificat de Grégoire XIII, dans un âge peu avancé. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, tous sur des sujets pieux; les principaux sont : *Le Vergini prudenti, cioè il martirio di S. Agata, di S. Lucia, di S. Agnese, di S. Giustina, di S. Caterina; Il pensier della morte, e il Doroteo*, Florence, 1582, 1588, in-4°; *Le Vergini prudenti*, etc., *con le altre di lui rime*, Venise, 1737 et 1760. Il faut ajouter à ces ouvrages un *Poème sur l'instruction;* une *Tragédie de Jephté; le Triomphe des vierges, des confesseurs et des bienheureux;* un *Commentaire* sur le Dante, et un volume de *Lettres* qui était conservé au Mont-Cassin. Le Marini, Scipion Ammirato, et plusieurs autres auteurs du temps de dom Uva, parlent de lui avec éloge.

UZIEL. *Voy.* JONATHAN Ben Uziel.

V

VACHET (JEAN-ANTOINE LE), prêtre, institueur des *sœurs de l'Union chrétienne*, et directeur des dames hospitalières de Saint-Gervais, né en 1603, à Romans, en Dauphiné, d'une famille noble. Après avoir distribué son bien aux pauvres, il se retira à Saint-Sulpice, s'appliqua aux missions dans les villages, et visita les prisons et les hôpitaux. Ses mortifications et ses travaux lui causèrent une maladie dont il mourut, en 1681,

Digitized by Google

âgé de soixante-dix-huit ans. L'abbé Richard donna sa *Vie* en 1692, in-12, avec l'analyse de ses ouvrages. Nous avons de lui : l'*Exemplaire des enfants de Dieu* ; la *Voie de Jésus-Christ* ; l'*Artisan chrétien, ou la Vie du bon Henri, maître cordonnier, instituteur et supérieur des frères cordonniers et tailleurs*, Paris, 1670, in-12 (*voyez* BUCHE) ; *Règlements pour les filles et les veuves qui vivent dans le séminaire des sœurs de l'Union chrétienne*. Ces ouvrages sont écrits avec onction, et ne peuvent que produire les meilleurs effets.

VAILLANT (dom GUILLAUME-HUGUES), bénédictin, natif d'Orléans, professait la rhétorique à Pont-le-Voy, lorsqu'il mourut en 1678, âgé de 59 ans. On a de lui diverses pièces de poésie latine, *Poëmes*, *Odes*, *Hymnes*, etc., entre autres un Recueil d'épigrammes à la louange des saints de toute l'année, qu'il intitula : *Fasti sacri*, Paris, 1674, 2 vol. in-8°.

VAIR (GUILLAUME DU), fils de Jean du Vair, chevalier et procureur-général de la reine Catherine de Médicis, naquit à Paris en 1556. Il fut successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, premier président au parlement de Provence, et enfin garde des sceaux en 1616. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut sacré évêque de Lisieux en 1618. Il gouverna son diocèse avec beaucoup de sagesse. Il aima mieux quitter les sceaux que de se prêter aux vues du maréchal d'Ancre, qui abusait de sa faveur. Il finit sa carrière à Tonneins, en Agénois, où il était à la suite du roi durant le siége de Clérac, en 1621, à 65 ans. Du Vair était d'une sagacité surprenante, et d'une éloquence peu commune pour son siècle. La manière dont il parle de lui-même dans le testament olographe qu'il fit à Villeneuve-le-Roi le 10 juin 1620, décèle un homme modeste, sage, et profondément chrétien, saisissant avec autant de justesse que d'admiration et de gratitude les vues secrètes et bienfaisantes de la Providence. « Né que « j'étais avec une santé fort infirme, avec un « corps et un esprit peu laborieux, une mé- « moire grandement imbécille, ayant pour « toute grâce de nature une sagacité à la vé- « rité si grande, que je ne sache jamais, de- « puis que j'ai été en âge d'homme, être ar- « rivé rien d'important ni à l'Etat, ni au pu- « blic, ni à mon particulier, que je ne l'aie « prévu. Outre cela, mes père et mère fort « infortunés, ne m'ayant laissé pour tout « bien qu'un office de conseiller d'église, et « une prébende de Meaux, chargé de la dé- « crépitude de mondit père, et du soin de sa « maison grandement désolée, au temps que « l'on croyait que l'état s'en allait tomber en « ruine : Dieu néanmoins m'a si miraculeu- « sement assisté et favorisé, que je me vois « élevé aux plus grands honneurs du royaume, « avec des biens abondamment et quasi plus « que je n'ai désiré, et la réputation et la « bienveillance commune, telle que je l'ai « pu désirer : en quoi je reconnais que sa « divine bonté a voulu choisir mon infir- « mité pour faire paraître sa puissance et « bénéficence. » Les ouvrages de du Vair forment un gros volume in-fol, Paris, 1641. On y trouve des *Harangues*, des *Traductions*, qui sont moins empreintes que les autres productions de son temps du mauvais goût qui régnait alors, mais qui n'en sont pas tout à fait exemptes. On reconnaît partout le magistrat, le chrétien et l'honnête homme. — Il ne faut pas le confondre avec Léonard VAIR, docteur en théologie, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, et prieur de Sainte-Sophie de Bénévent, dont nous avons un traité *de Fascino*, plein de recherches, de vues judicieuses et solides. Thiers, dans son Traité des superstitions, le cite souvent, et en fait un éloge mérité. *Voy.* ci-dessous VAIRO.

VAIRA (ANTOINE), évêque d'Adria, naquit à Venise vers 1650. Il passait pour très-savant dans le droit canon, et il en fut premier professeur à l'université de Padoue. Son savoir et ses services furent récompensés par l'évêché de Parenzo en Istrie. Il fut ensuite transféré à celui d'Adria dans le Padouan. Il mourut à Rovigo, en 1732, âgé de 82 ans. Il a laissé une dissertation historique sous ce titre : *De Prærogativa œcumenicæ nomenclationis et potestatis romani pontificis, a Constantinopolitanis præsulibus usurpata*, Padoue, 1704, in-fol.

VAIRAC. *Voy.* VAYRAC.

VAIRO ou VAIR (dom LÉONARD), bénédictin du monastère de Sainte-Sophie de Bénévent, docteur en théologie, florissait au XVIe siècle, et fut évêque de Pouzzole. Il est l'auteur d'un ouvrage savant et curieux, intitulé : *De fascino libri tres, in quibus omnes fascini species et causæ describuntur, et ex philosophorum sententiis scite et eleganter explicantur ; nec non contra præstigiæ, imposturæ, illusionesque dæmonum, cautiones et amuletæ præscribuntur, ac denique nugæ quæ de iisdem narrari solent dilucide confutantur*, Paris, 1583, in-4°. On a du même auteur cinq *Sermons* prononcés dans la chapelle du pape, et réimprimés en 1579, in-4°. Il était docteur en théologie et grand prédicateur. Il en est fait mention, dans l'un des articles précédents, comme chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin ; mais la bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît, ainsi que plusieurs autres biographes, le mettent au nombre des auteurs bénédictins.

VAISSETTE (dom JOSEPH), né à Gaillac en 1685, exerça pendant quelque temps la charge de procureur du roi du pays Albigeois. Dégoûté du monde, il se fit bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, dans le prieuré de la Daurade, à Toulouse, en 1711. Son goût pour l'histoire le fit appeler à Paris, en 1713, par ses supérieurs, qui le chargèrent, avec dom Claude de Vic, de travailler à l'Histoire de Languedoc. Le premier volume de cet ouvrage parut en 1730, in-folio. « Peu d'histoires générales, dit l'abbé « des Fontaines, sont mieux écrites en notre « langue : l'érudition y est profonde et agré-

Digitized by Google

ble. » On a ajouté à la fin des notes très savantes sur différents points de l'histoire de Languedoc; ces notes sont autant de dissertations sur des matières curieuses. Dom Vic étant mort en 1734, dom Vaissette resta seul chargé de ce grand ouvrage, qu'il exécuta avec succès, et dont il publia les 4 autres volumes. Ce savant mourut à Saint-Germain-des-Prés, le 10 avril 1756, regretté par tout le monde. Ses autres ouvrages sont: un *Abrégé* de son Histoire de Languedoc, en 6 vol. in-12, 1749. Il peut suffire à ceux qui ne sont pas de cette province; mais les Languedociens le trouvent trop sec, et le regardent comme une table des matières. Une *Géographie universelle*, 1755, 4 vol. in-4° et 12 vol. in-12. Quoiqu'il y ait bien des fautes, comme dans toutes les géographies, les hommes instruits ne laissent pas de la consulter. L'auteur a puisé, autant qu'il a pu, dans des sources pures. C'est ainsi que pour parler pertinemment des célèbres missions du Paraguay, il a consulté don Antonio Ulloa, ancien commandant du Pérou, d'après les rapports duquel il a tracé l'intéressant tableau que l'on voit de ces missions dans le dernier tome de sa *Géographie;* tableau qui, en fixant les regrets des gens de bien, des vrais philosophes, dévouera à l'exécration publique ceux qui ont coopéré à la destruction d'un tel établissement. *Voy. Guaranis, Paraguay, Villa-Ricca*, dans le *Dict. géogr.*

VALA ou WALA, célèbre abbé de Corbie, proche parent de Charlemagne, qui le revêtit de la charge importante d'intendant du palais, quitta brusquement la cour pour embrasser la vie monastique, et fut élu abbé de Corbie, après son frère Adalhard. Il n'en continua pas moins d'exercer une grande influence sur les affaires publiques, et il fut chargé par le roi Louis le Débonnaire de l'éducation du jeune Lothaire qu'il accompagna dans son royaume d'Italie. Lorsque Louis, après avoir été déposé, reprit sa couronne, il comprit Vala parmi ses ennemis, et il l'envoya prisonnier dans une forteresse au bord du lac Léman, ou, selon d'autres auteurs, aux îles d'Hières, ou dans son monastère de Corbie, mais privé du titre d'abbé. En 833, Vala prit une part active aux délibérations de la diète de Compiègne, où l'empereur fut déposé. Louis ayant de nouveau recouvré l'autorité, Vala se réfugia près de Lothaire, puis il se retira dans l'abbaye de Bobio, où il mourut d'une maladie contagieuse au mois d'août 836. Son corps fut inhumé près de celui de saint Colomban. On a sa *Vie* ou plutôt son apologie par son ami Paschase Ratbert. Elle a été publiée par dom Mabillon, dans les *Acta SS. ordinis S. Bened.*, tom. V, p. 458.

VALAFRIDE. *Voy.* WALAFRIDE.

VALARESSO (FANTIN), archevêque de Candie, né à Venise en 1392, d'une famille patricienne, embrassa l'état ecclésiastique, et fut, en 1412, nommé par Jean XXIII à l'évêché de Parenzo, lorsqu'il avait à peine 20 ans. Jean ayant été déposé, en 1415, au concile de Constance, la nomination de Valaresso fut regardée comme nulle, mais le pape Martin V le nomma de nouveau au même évêché en 1417. En 1426, il fut transféré au siége archiépiscopal de Candie. Il assista en cette qualité et avec le titre de légat au concile de Florence, où il avait ordre de travailler à la réunion des Grecs. On ignore où et quand il mourut; mais il vivait encore en 1422. On a de lui un traité *De conciliorum auctoritate et de communione Latinorum et Græcorum*, qu'il composa cette année, et que l'on conservait dans la bibliothèque du couvent de Saint-Jean et de Saint-Paul de l'ordre de Saint-Dominique à Venise. Le P. Ughelli, dans son *Italia sacra*, en parlant de Fantin Valaresso, dit de lui, qu'il était *latinæ ac græcæ linguæ eruditissimus ac multiplici doctrina vir clarissimus.* Il parle avec éloge de son traité et des lettres de cet archevêque, conservées manuscrites dans la bibliothèque Barberine, avec celles de l'archevêque Maffei Valaresso, son neveu.

VALART (JOSEPH), prêtre, né au hameau de Fortel près d'Hesdin, diocèse d'Amiens, le 25 décembre 1698, mort dans la capitale de la Picardie, le 2 février 1781, s'est fait un nom parmi les grammairiens latins. Il entra en lice avec plusieurs littérateurs distingués, sur différentes questions relatives à cet ancien, riche, énergique et magnifique idiome, et donna à connaître qu'il le possédait à fond. Le P. Desbillons ayant publié ses *Fables*, Valart fit des remarques critiques, dont quelques-unes se trouvèrent justes; le savant et modeste fabuliste en profita. On a de lui un *Rudiment*, une *Prosodie*, les *Paraboles de l'Evangile* mises en un latin à portée des commençants, avec la traduction interlinéaire, une *Géographie*, une *Grammaire française*, une *Traduction* de Cornelius Nepos. Mais ce qui lui a fait le plus de réputation c'est une édition latine de l'*Imitation de Jésus-Christ*, non pas parce qu'elle eut du succès, mais qu'elle arma contre lui les savants et les vrais amis de ce petit livre précieux, indignés de le voir mutilé et défiguré de mille manières, sous prétexte de le mettre en bon latin, ou pour faire disparaître les germanicismes, qui réfutaient la prétention des gersénistes, dont Valart s'était fait le champion; de manière que, selon l'expression d'un critique ingénieux et sensible, il avait fait de ce livre inestimable un *nouveau Déiphobe :*

> Atque hic Priamidem laniatum corpore toto
> Deiphobum vidit, lacerum crudeliter ora,
> Ora manusque ambas, populatæque tempora raptis
> Auribus, et truncas inhoneste vulnere nares. . . .
> Quis tam crudeles optavit sumere pœnas?
> Cui tantum de te licuit? ENEID. VI, 494.

En 1764, il a donné une seconde édition de cet ouvrage si étrangement défiguré; et en 1766, une traduction française. Dans cette traduction, l'auteur a rendu comme il a pu les mots latins qui détruisaient le *Gersénisme;* mais voyant que cela n'allait pas, il a pris le parti de les retrancher dans le texte latin, comme on le voit dans l'édition donnée en 1773, où le mot *exterius* (liv. Ier, ch. 1, n. 3) est omis, quoique dans la traduction

Digitized by Google

de 1776 il soit rendu par les mots *par cœur*. Tout cela a paru répandre quelque nuage sur la franchise et la bonne foi de Valart; mais il est raisonnable de ne pas juger trop sévèrement un homme qui, profondément engagé dans une mauvaise cause, n'a pas exactement la force d'âme nécessaire pour donner un désaveu formel, et rejeter les petits moyens qui semblent pouvoir l'en dispenser. (*Voy.* KEMPIS, NAUDÉ, GERSEN, AMORT, QUATREMAIRE, ROSWEIDE, et le *Journ. hist et litt.*, 15 mai 1788, pag. 104.)

VALCKE (PIERRE-FRANÇOIS), curé de Rumbecke et doyen rural de Roulers, au diocèse de Bruges, est mort le 23 janvier 1787, à l'âge de 79 ans, après avoir donné, dans le cours d'une longue vie, le plus éclatant spectacle de toutes les vertus pastorales, et multiplié non-seulement parmi ses ouailles, mais partout où il a pu avoir accès, les fruits d'un zèle actif, éclairé, charitable. Ses *Sermons* distingués par une éloquence simple, touchante et pleine d'onction, ont été imprimés sous les auspices de M. Brenart, évêque de Bruges; ses *Exhortations* annuelles aux curés, lors de la distribution des saintes huiles, ont paru à Bruges, en 1785. On a encore de lui la *Traduction* en langue flamande de plusieurs ouvrages de piété.

VALCKENAER (LOUIS-GASPARD), célèbre helléniste, né en 1715, à Leeuvarden, en Frise, fut un des plus illustres disciples de Hemsterhuys, auquel il succéda à l'université de Leyde, après avoir été quelque temps professeur à celle de Franeker. Peu de philologues modernes ont jeté sur la littérature grecque d'aussi grandes lumières. Sa vie tout entière fut consacrée aux plus graves études sur la plupart des anciens écrivains de la Grèce. Il mourut en 1785, laissant les ouvrages suivants: *Ammonius de adfinium vocabulorum differentia*, Leyde, 1739, in-4°; *Euripidis Phœnissæ*, avec des collations de manuscrits, des scolies, des observations critiques, et la trad. en vers latins de Grotius, Franeker, 1755, in-4°; *Euripidis Hippolytus, et Diatribe in deperditas Euripidis tragœdias*, Leyde, 1768, in-4°; *Virgilius cum græcis scriptoribus collatus, opera Fulvii Ursini*, nouvelle édition, avec des notes, Leeuwarden, 1747, in-8°; *Theocriti decem Idyllia cum notis*, Leyde, 1773, in-8°, *Theocritus, Bion et Moschus*, ibid., 1779, in-8°; *Tib. Hemsterhusi et L.-G. Valckenarii Orationes*: il y en a trois de Valckenaër, savoir: *De rerum belgicarum in annum* 1718; *De Philippi Amyntæ indole, virtutibus, rebus gestis, causis externis fracta Græcorum libertatis; De critica emendatrice in libris sacris Novi Testamenti a litteratoribus, quos vocant, non adhibenda*. On trouve en outre, dans le même volume, de savantes *observations* de Valckenaër sur deux discours de saint Jean-Chrysostôme, et des *notes* sur divers passages du Nouveau Testament; *De Ritibus in jurando a Veteribus Hebræis maxime ac Græcis observatis*, Franeker, 1735, in-4°; *Specimina academica*, ibid., 1737, in-4°. Il a laissé des ouvrages posthumes, publiés sous le titre de *L.-G. Valckenarii opuscula philologica, critica, oratoria nunc primum conjuncta*, etc., Leyde, 1808. Presque tous les ouvrages de ce savant laborieux ont eu plusieurs éditions. J.-A.-H. Tittman a publié à Leipzig: *Davidis Ruhnkenii, L.-G. Valckenarii et aliorum epistolæ*, 1802. 2 vol. in-8°.

VALDEN (THOMAS DE), religieux de l'ordre des carmes, ainsi nommé du village de Valden en Angleterre, lieu de sa naissance, se distingua dans son ordre par son savoir. Il avait étudié à l'université d'Oxford, où il s'était fait recevoir docteur en théologie. Il assista aux conciles de Pise et de Constance. Henri V, roi d'Angleterre, le prit pour son confesseur; il accompagna ce roi dans son expédition contre la France. Il y mourut en 1430. On a du P. de Valden un ouvrage intitulé: *Doctrine de l'antiquité, concernant la foi de l'Eglise catholique*, contre les sectateurs de Wiclef et de Jean Hus, en 3 vol. imprimés à Paris, et en unité à Salamanque et à Venise, avec l'approbation du pape Martin V, à qui il est dédié. Valden y combat vigoureusement les erreurs de ces hérétiques. Dans son premier volume, il réfute celles qui ont rapport aux attributs de Dieu, à la nature de l'homme et à l'incarnation. Il prouve la primauté du pape et l'institution divine de l'épiscopat. Il en défend la juridiction et les prérogatives; il établit les droits des autres pasteurs, justifie les vœux et la profession religieuse, etc. Il expose, dans le second volume, la doctrine de l'Eglise concernant les sacrements, et démontre, contre Wiclef, que leur efficacité ne dépend point des dispositions et de la sainteté des ecclésiastiques; mais que ceux-ci, fussent-ils en état de péché, administrent les sacrements et consacrent validement. Il parle ensuite de l'enchantstie, et, après avoir rapporté les preuves de la présence réelle et de la transsubstantiation, il fait voir que la communion sous les deux espèces n'est point de nécessité absolue. Dans le troisième volume, il établit la distinction qu'il y a entre les évêques et les prêtres, et la supériorité des premiers. Il traite ensuite des autres points de foi attaqués par Wiclef, et il les défend. La manière de procéder du P. de Valden est de commencer par rapporter les erreurs qu'il se propose de combattre; de leur opposer les passages de l'Ecriture sainte, des Pères et des auteurs ecclésiastiques qui leur sont contraires, et de tirer en peu de mots les conséquences qui en dérivent; en sorte que le fond de son ouvrage consiste dans un recueil de passages et de textes qui concernent les matières dont il traite; ce qui l'a rendu d'une grande utilité aux théologiens et aux controversistes qui sont venus après lui, en leur offrant des matériaux tout préparés.

VALDO (PIERRE), hérésiarque, né au bourg de Vaud en Dauphiné, d'où il prit son nom. Il fit traduire la Bible pour l'usage des pauvres, et commença à dogmatiser à Lyon, vers 1180. Ses disciples furent appelés *vaudois*, du nom du pays de leur maître; *pauvres de Lyon*, de la ville où cette secte

Digitized by Google

prit naissance, ou *sabatés*, à cause de leur chaussure singulière. La mort d'un ami de Valdo, qui expira subitement en sa présence, le frappa tellement, qu'il distribua aussitôt aux pauvres une grande somme d'argent. Cette générosité en attira une prodigieuse quantité à sa suite. Leur bienfaiteur voulut bientôt devenir leur maître. Comme il était un peu lettré, il leur expliquait le Nouveau Testament en langue vulgaire. Les ecclésiastiques ayant blâmé sa témérité, il se déchaîna contre eux et contre leur autorité, en leur égalant les laïques. Il y a des auteurs qui prétendent que Valdo ne poussa pas plus loin ses erreurs; mais que ses disciples s'étant répandus en Dauphiné, en Languedoc, en Catalogne, etc., et s'étant mêlés avec les *arnaldistes* et les *albigeois*, adoptèrent plusieurs erreurs de ceux-ci. Beaucoup de protestants, et Voltaire dans son *Histoire générale*, ont voulu confondre les albigeois et les vaudois; mais Bossuet (*Hist. des Var.*, liv. IXe) et Limborch, protestant (*Hist. de l'Inquisition*), ont donné des preuves incontestables de la distinction qu'il faut faire entre les albigeois et les vaudois. Les *vaudois*, détruits dans le reste de l'Europe, ne se sont maintenus qu'avec beaucoup de peine dans les trois vallées du Piémont, où ils s'étaient d'abord établis; ils y forment une population de 20,000 âmes, et y possèdent treize églises. Le roi de Sardaigne leur a accordé, par une ordonnance du 10 janvier 1824, la permission de bâtir un hôpital pour leurs pauvres malades, et de le faire desservir par un médecin et un chirurgien de leur croyance. *Voyez* sur leur secte l'*Histoire des variations*, et le *Dictionnaire des hérésies* de l'abbé Pluquet, édité par M. l'abbé Migne, Paris (Montrouge), 1847, 2 vol. in-4°. *Voy.* LÉGER (Jean).

VALENCIA (GRÉGOIRE), jésuite, né à Médina-del-Campo, dans la Vieille-Castille, en 1551, professa la théologie dans l'université d'Ingolstadt, à Dillingen et à Rome. Il assista aux congrégations *de Auxiliis*, disputa vivement contre Lémos, et mourut près de Naples, dans un château de Tibère Caraffa, le 26 mars 1603, à 52 ans. On a de lui des *Commentaires* sur la Somme de saint Thomas, en 4 vol. in-fol., et plusieurs traités théologiques et polémiques. Ces ouvrages ont été recueillis en 5 gros volumes in-fol.

VALENS, évêque de Mursie, et URSACE, évêque de Singidon, disciples d'Arius, se déclarèrent ouvertement contre saint Athanase, et furent déposés et excommuniés au concile de Sardique, en 347. Ils s'efforcèrent ensuite de répandre les erreurs de leur maître en Occident; mais voyant que l'empereur Constant Ier protégeait saint Athanase, et regardant le parti des ariens comme ruiné, ils abjurèrent l'arianisme par politique au concile de Milan. Le concile les adressa au saint siége, et lui en réserva le jugement; Ursace et Valens signèrent une rétractation en 349, et écrivirent ensuite à saint Athanase d'une manière très-honorable à ce saint défenseur de la foi; mais ils ne tardèrent pas à retourner à leurs erreurs, se trouvèrent aux conciles de Sirmium, à celui de Rimini, et à l'assemblée de Nice, en 359, et jouèrent partout les rôles de fourbes par leurs expressions captieuses. Ils furent les principaux auteurs de la surprise faite aux évêques catholiques, à Rimini. Valens contribua beaucoup à mettre en crédit les ariens auprès de l'empereur Constance, qui le chargea de ses ordres pour persécuter les catholiques; commission dont il ne s'acquitta que trop bien. Valens et Ursace furent encore condamnés au concile de Rome, en 369.

VALENTI-GONZAGA (SILVIO), illustre et savant cardinal, d'une ancienne et noble famille, naquit à Mantoue, le 1er mars 1690. Il fit ses premières études sous les jésuites au collége de Parme. Il passa de là à Rome, et obtint d'abord les nonciatures de Flandre et d'Espagne, dans lesquelles il déploya une prudence et une habileté qui lui méritèrent en même temps et l'estime du pape et celle des souverains près de qui il avait résidé. La dignité de cardinal, à laquelle Clément XII l'éleva, le 19 décembre 1738, dans sa dixième promotion, fut une juste récompense de ses services. Benoît XIV, ayant succédé à ce pape, crut ne pouvoir trouver de ministre plus éclairé que le cardinal Valenti; il le fit secrétaire d'État, et ensuite camerlingue de la sainte Eglise. Le cardinal Valenti sut ménager les divers intérêts des princes dans leurs relations avec le saint-siége, et eut le rare bonheur de n'en mécontenter aucun. Il réprima plusieurs abus qui s'étaient glissés dans l'administration, soutint les droits de l'Eglise et les prérogatives de sa cour; protégea et encouragea les lettres; il fonda des chaires de chimie et de physique, qu'il attacha au collége de la Sapience. Il fit travailler à la carte topographique de l'état de l'Eglise et chargea de ce travail le célèbre Père Boscovich. Il rouvrit l'académie de dessin, fit revivre les anciennes fabriques et manufactures, et en établit de nouvelles; il favorisa le commerce, augmenta le revenu de l'Etat, sans établir de nouveaux impôts, et améliora toutes les branches de l'administration. Il aimait à s'entourer de savants; il les recevait à toute heure, et s'entretenait familièrement avec eux. La matière de ces entretiens était toujours quelque point de science ou quelque objet d'utilité publique. Cet illustre cardinal mourut à Viterbe le 28 août 1756. Son *Eloge* par l'abbé Tudeschi a été imprimé en 1766.

VALENTIA (GRÉGOIRE). *Voy.* VALENCIA.

VALENTIN, hérésiarque du IIe siècle, était égyptien et sectateur de la philosophie de Platon. Il se distingua d'abord par son savoir et par son éloquence; mais, indigné de ce qu'on lui avait refusé l'épiscopat, il se sépara de l'Eglise et enfanta mille erreurs. Il les sema à Rome sous le pontificat du pape Hygin, et continua de dogmatiser jusqu'à celui d'Anicet, depuis l'an 140 jusqu'à 160. Il avait imaginé une généalogie d'*Æons*, dont il composait la divinité qu'il appelait πληρώμα ou *plénitude*, au-dessous de laquelle était le fabricateur de ce monde, et les anges, aux-

Digitized by Google

quels il en attribuait le gouvernement. Ces Æons étaient mâles et femelles, et il les partageait en différentes classes. Valentin eut beaucoup de disciples qui répandirent sa doctrine, et formèrent des sectes qui étaient fort nombreuses, surtout dans les Gaules, du temps de saint Irénée, qui nous a donné le plus de lumières sur ces hérétiques.

VALENTIN, Romain, pape, après Eugène II, mourut le 21 septembre 827, le quarantième jour après son élection.

VALENTINI (dom Eusèbe), bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, naquit à Modène, d'une famille distinguée. Se sentant appelé à la vie religieuse, il embrassa la profession monastique dans l'abbaye de Saint-Jean à Parme, et y prononça ses vœux le 11 novembre 1515. Il avait cultivé les lettres avec fruit, et excellait dans la poésie latine. La célébrité de son talent l'avait fait distinguer par les plus illustres littérateurs de son siècle, et, pendant un séjour qu'il fit à Ferrare, il contracta amitié avec le savant Célio Calcagnini et l'Arioste. Il mourut à Parme, en 1539, dans un âge peu avancé. On a de lui sur des sujets pieux, tels que la *Naissance*, *la Passion*, *la Résurrection* du Sauveur; sur *la sainte Vierge*, sur *saint Jean*, etc., divers poëmes qui ont été imprimés à la suite des *Poésies* de dom Prosper Martinengo, moine du Mont-Cassin, Rome, 1589. Un poëme sur le *massacre des Innocents*, de dom Valentini, se trouve dans l'édition du poëme de Sannazar, *De partu Virginis*, Venise, 1533. Il est parlé d'Eusèbe Valentini d'une manière très-favorable dans les lettres d'Isidore Clari, depuis évêque de Foligno et de Cortone, qui devint cardinal, et qui était bénédictin de la même congrégation que Valentini. — Valentini (Philippe), né à Modène, cultiva aussi la poésie. Il était lié étroitement avec Louis de Castelvetro, savant célèbre, qui s'était fait des ennemis par ses critiques, et qui d'ailleurs était accusé d'avoir adopté les nouvelles doctrines, et même, dit-on, d'avoir traduit en italien un livre de Mélanchthon. Valentini fut soupçonné de partager les mêmes sentiments, et se vit à cause de cela exposé à diverses disgrâces. Il avait été pendant quelque temps attaché au cardinal Contarini; mais craignant d'être enveloppé dans les poursuites faites contre son ami par le saint-office, il prit la fuite, et l'on ignore où il a terminé ses jours; il paraît qu'il vivait encore en 1567. Outre un *sonnet* qui a été imprimé, il a laissé quelques *poésies* inédites, qui se conservaient à Modène. Il est question de ce Valentini dans la *Vie de Castel-Vetro*, composée et publiée par Muratori.

VALENTYN (François), ministre protestant et voyageur, né vers l'an 1660, à Dordrecht, exerça longtemps les fonctions de prédicateur dans l'île d'Amboine, et traduisit l'Ecriture sainte en malais vulgaire. Il mourut dans sa patrie vers 1730, après avoir publié un ouvrage considérable intitulé : *Les Indes orientales anciennes et modernes, comprenant un Traité exact et détaillé de la puissance de la Nederlande dans ces contrées*, etc., Dordrecht et Amsterdam, 1724-1726, 5 parties formant 8 vol. in-folio, avec cartes, figures et le portrait de l'auteur. Il y a beaucoup de recherches, mais on pourrait désirer plus d'ordre dans cette grande collection.

VALÈRE (saint), second évêque de Trèves. Saint Jérôme en fait mention dans son *Martyrologe*. Dans le XIe siècle, son corps, qui avait été jusque-là déposé dans l'église de Saint-Mathias à Trèves, auprès de celui de saint Eucher ou Euchaire, son prédécesseur, fut transféré à Goslar, à la réquisition de l'empereur Henri III, et du consentement de l'archevêque Everard. Les monuments qui contiennent les particularités de sa vie ne sont point parvenus jusqu'à nous.

VALÈRE (Cyprien de), né en Espagne, en 1531, passa toute sa vie en Angleterre, où il professa les nouvelles erreurs. Nous avons de lui une *Version* espagnole de toute la Bible, que l'on peut regarder comme une seconde édition de la Version de Cassiodore Reyna, Amsterdam, 1702, in-fol. *Voy.* Reyna.

VALÉRIEN, évêque de Cémèle, dont l'évêché a été transféré à Nice, assista au concile de Riez, l'an 439, et à celui d'Arles, en 453. Il nous reste de lui 20 *homélies*, avec une *épître* adressée aux moines, Paris, 1612, in-8°. Il avait autant de savoir que de piété.

VALÉRIO ou Vallério (Augustin), cardinal. *Voy.* Valiéro.

VALETTE (Louis de Nogaret de La), fils de Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Epernon, qui fut gouverneur de la Provence sous Henri IV, et, plus tard, de la Guyenne, naquit avec une forte inclination pour les armes; mais ses parents le destinèrent à l'Eglise, et lui obtinrent l'abbaye de Saint-Victor de Marseille et l'archevêché de Toulouse. Paul V l'honora de la pourpre en 1621, sans que cette dignité pût lui faire perdre ses inclinations guerrières. Il contribua à l'enlèvement de la reine Marie de Médicis, du château de Blois; mais il abandonna ensuite son parti pour se livrer entièrement au cardinal de Richelieu. Ce ministre lui donna les premiers emplois de la guerre, le pourvut du gouvernement d'Anjou, de celui de Metz, et l'envoya commander en Allemagne avec le duc de Weimar contre la confédération catholique, puis en Franche-Comté contre le général Galas, ensuite en Picardie et en Italie, où il mourut à Rivoli, près de Turin, en 1639, à l'âge de 46 ans. Ainsi on vit un archevêque, un prince de l'Eglise romaine, mourir les armes à la main, et cela pour faire triompher le luthéranisme en Allemagne. En vain le pape Urbain VIII l'avait menacé de le dépouiller du cardinalat s'il ne quittait ce métier de sang; il fut insensible à tout. Ses vices dominants étaient la fierté, la cupidité, la prodigalité, la lubricité. Jacques Talon, son secrétaire, a écrit des *Mémoires* sur la vie de ce cardinal, imprimés à Paris, en 1772, 2 vol. in-12, sur le manuscrit original trouvé au château de Beaupuy, en Guyenne.

VALETTE-PARISOT (Jean de La), d'une illustre maison de Provence, grand maître de

Digitized by Google

Malte, après Claude de la Sangle, en 1557, donna tellement la chasse aux Turcs, qu'en moins de cinq ans il leur prit plus de 50 vaisseaux. Soliman, irrité de ses succès, entreprit de se rendre maître de Malte, et y envoya une armée de plus de 80,000 hommes, qui en formèrent le siége au mois de mai 1565. La Valette leur résista pendant quatre mois avec tant de courage, qu'ils furent obligés de se retirer, après avoir perdu plus de 20,000 hommes. Il fut tiré pendant le siége 70,000 coups de canon sur Malte; aussi fut-elle entièrement ruinée; mais le grand maître répara tout. On bâtit une cité nouvelle, qui fut nommée la *Cité Valette*. Il y eut tous les jours 8000 ouvriers employés, jusqu'en 1568 qu'il mourut, le 21 août, à l'âge de 74 ans, avec autant de piété qu'il avait fait éclater de courage et de prudence pendant sa vie. Pie V avait voulu l'honorer de la pourpre; il l'avait refusée, regardant cette dignité comme incompatible avec la profession des armes.

VALGRAVE (dom François), bénédictin, né Anglais, et de la congrégation des missions d'Angleterre, embrassa la règle de Saint-Benoît, en 1608, au monastère de Dieulouart, près de Pont-à-Mousson. Il fut prieur claustral de Sainte-Foi de Longueville en Normandie, puis prieur titulaire de Saint-Pancrace de Lewes en Angleterre. Il posséda aussi le prieuré de Celle-en-Brie. Il prit part à la contestation élevée entre l'ordre de Saint-Benoît et les chanoines réguliers, au sujet du véritable auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, et soutint que c'était Jean Gersen, abbé bénédictin, et non Thomas à Kempis, qui avait composé cet admirable livre. *Voy.* Gersen. Il publia à ce sujet deux dissertations; la première sous ce titre: *Animadversiones apologeticæ ad titulum et textum quatuor librorum de Imitatione Christi*, Paris; la 2e, intitulée: *Argumentum chronologicum contra Compensem, quo Thomam a Kempis non fuisse nec esse potuisse auctorem librorum de Imitatione Christi, contra Jounnem Frontonem, canonicum regularem, demonstratur*, 1759; *Apologie de l'auteur des Chroniques de l'ordre de Saint-Benoît*. Cette apologie a été insérée dans le IIe tome de la traduction des Chroniques de l'ordre, composées en espagnol par dom d'Yepez, et mise en français par dom Matthieu Olivier.

VALIERO (Augustin), cardinal et littérateur, né à Venise, en 1531, d'une des meilleures familles de cette ville, devint docteur en théologie et en droit canon, et fut professeur de morale dans sa patrie, en 1538. Désabusé des vains plaisirs du monde, il prit l'habit ecclésiastique, et fut nommé évêque de Vérone, en 1565, sur la démission du cardinal Bernard Navagero, son oncle. Son zèle apostolique, sa vigilance active et ses connaissances le lièrent d'une étroite amitié avec saint Charles Borromée. Grégoire XIII l'appela à Rome, où il le mit à la tête de plusieurs congrégations, après l'avoir honoré de la pourpre romaine, en 1583. Valiéro mourut saintement dans cette ville en 1606, à 75 ans. Ses ouvrages les plus estimés sont: la *Rhétorique du prédicateur*, composée par l'avis et sur le plan de saint Charles Borromée. Cet ouvrage solide et instructif renferme des réflexions judicieuses sur l'art d'exciter les passions des auditeurs, sur celui d'orner ou de fortifier la diction, sur les défauts dans lesquels les orateurs chrétiens peuvent tomber; il est en latin. L'abbé Dinouart en a donné une traduction en français, Paris, 1750, in-12; *De recta philosophandi ratione, De acolytharum disciplina; De optima episcopi et cardinalis forma; Vita Bernardi Navagerii, cardinalis*, c'était son oncle; *Vita di san Carlo Borromeo; De cautione adhibenda in edendis libris*, Padoue, 1719, in-4°. On trouve dans ce dernier livre le catalogue de tous les autres ouvrages d'Augustin Valiéro, tant imprimés que manuscrits.

VALIGNANI (Alexandre), pieux ecclésiastique, né en 1537, à Chieti, d'une famille noble, fit ses études à Padoue, prit ensuite les ordres, et devint abbé de Saint-Etienne de Cas l; en 1559, il fut fait chanoine, puis abbé de Saint-Antoine en 1561. S'étant rendu à Rome, il entra chez les jésuites, et fut bientôt après nommé visiteur général du Japon. Pendant trente ans son zèle ne se démentit jamais, et opéra un grand nombre de conversions. Envoyé aux Indes orientales en 1573, il mourut à Macao le 20 janvier 1606; il a laissé les ouvrages suivants: *Commentarii ad Japonios et ad cæteras Indiæ nationes christianæ fidei mysteriis imbuendas, libri duo*, dans la *Biblioth.* de Possevin, dont ils forment les livres x et xi; *Apologia pro societate Jesu; Martyrium Rodulphi Aquavivæ et quatuor sociorum ejus ex societate Jesu*, Prague, 1585: il y en a une édition imprimée à Rome en italien; *Litteræ de statu Japoniæ et Chinæ ab anno* 1580 *ad* 1599, Anvers, 1603, in-12. — Frédéric Valignani, de la même famille que le précédent, cultiva la littérature avec succès. Il mourut vers la fin du xve siècle. On a de lui: *Réflexions impartiales sur les Lettres juives; Centurie de sonnets historiques*, Naples, 1729.

VALLA (Laurent), savant philologue, né à Plaisance en 1415, fut l'un de ceux qui contribuèrent le plus à renouveler la beauté de la langue latine et à chasser la barbarie gothique. Il étudia le grec sous le savant Jean Aurispa; mais c'est comme latiniste qu'il se distingua. Il alla jeune à Rome, où on lui refusa l'emploi de secrétaire apostolique à cause de sa jeunesse. Il se rendit à Pavie, où il occupa une chaire d'éloquence, puis retourna à Rome. Son séjour dans cette ville lui valut le droit de citoyen; mais son humeur caustique l'obligea de quitter cette ville. Il se retira à la cour d'Alphonse, roi de Naples, protecteur des lettres, qui voulut, à l'âge de 50 ans, apprendre de lui le latin. Valla ne fut pas plus retenu à Naples qu'il ne l'avait été à Rome; il s'avisa de censurer le clergé et de dogmatiser sur le mystère de la Trinité, sur le franc arbitre, sur les vœux de continence, et sur plusieurs autres points importants; ce qui lui attira un châtiment

Digitized by Google

exemplaire, et le fit condamner à être battu de verges autour du cloître des Jacobins. Valla, ne pouvant après cette humiliation demeurer à Naples, retourna à Rome, où il trouva des protecteurs qui le mirent bien dans l'esprit du pape Nicolas V, et lui obtinrent la faculté d'enseigner. Il ne tarda pas d'y avoir de vifs démêlés avec le fameux Pogge. Ces savants se déchirèrent comme les plus vils des hommes. Ils s'imputèrent mutuellement un caractère orgueilleux, inquiet, satirique; ils avaient tous deux raison, et c'est bien en vain que l'abbé Vigerini et du Pin ont cherché à justifier Valla; ses ouvrages déposent contre lui. Il y mourut en 1457, à 42 ans, et fut enterré dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, dont on dit qu'il était chanoine. On a de lui : six livres des *Élégances de la langue latine*, ouvrage estimable, imprimé à Venise en 1471, in-fol.; à Paris, en 1575, in-4°, et à Cambridge, in-8°. On l'accusa de l'avoir volé. *De falso credita et ementita Constantini donatione declamatio; De libero arbitrio; De voluptate et vero bono libri III*, fruit d'une philosophie parfaitement épicurienne; l'*Histoire du règne de Ferdinand, roi d'Aragon*, 1521, in-4°, écrite d'une manière trop oratoire; des *Traductions* de Thucydide, d'Hérodote, et de l'Iliade d'Homère. Ces traductions sont des paraphrases infidèles Valla n'entendait pas aussi bien le grec que le latin. Des *Notes* sur le Nouveau Testament, qui valent un peu mieux que ses Versions; des *Fables*, traduites en français et imprimées sans date en lettres gothiques, in-fol.; des *Facéties*, avec celles du Pogge, in-4°, sans date; un Traité *du faux et du vrai*, qui offre quelques bonnes réflexions. L'auteur affecta pendant toute sa vie de mépriser Aristote, mais il fut chaud partisan d'Epicure. Ses ouvrages furent recueillis à Bâle, 1540, in-fol.; Tiraboschi a donné sur Valla une bonne *Notice* que Ginguené a reproduite dans son *Hist. litt. d'Italie*, tome III.

VALLA (Joseph), prêtre de l'Oratoire, né à l'Hôpital, petite ville du Forez, fit ses études chez les oratoriens de Montbrison, et, après les avoir achevées, entra dans leur congrégation. Il y enseigna à son tour, et y occupa divers emplois. Il était connu pour être opposé à la bulle *Unigenitus*. Fitz-James, évêque de Soissons, dans le diocèse duquel cette opposition n'excluait point des places, lui confia celle de supérieur de son séminaire. Le P. Valla resta à Soissons jusqu'à la mort de ce prélat. Bourdeilles, qui lui succéda, pensait autrement, et le P. Valla fut obligé de se retirer. Il était du diocèse de Lyon : il y retourna. Montazet, qui en était archevêque, l'accueillit, lui donna une place de professeur, et se servit de lui pour la rédaction de plusieurs ouvrages à l'usage de son diocèse. On a de lui : *Institutiones philosophicæ, auctoritate DD. archiepiscopi Lugdunensis, ad usum scholarum suæ diœcesis editæ*, Lyon, 1782, 5 vol. in-12. Il y a eu, avec des changements et des corrections, une seconde édition sous le titre suivant : *Institutionum philosophicarum cursus, ad usum studiosæ juventutis præsertimque seminariorum accommodatus*, Lyon, 1808, 3 vol. in-12. On en a une nouvelle édition enrichie de notes par M. l'abbé Doney à Besançon. Un *Cours de théologie*, dite *de Lyon*, composée par ordre du même archevêque, contre laquelle il y a un décret de la congrégation de l'*index* du 17 septembre 1792. Le P. Valla contribua, avec le P. Guibaud et quelques autres oratoriens, au *Dictionnaire historique et critique* rédigé et publié par l'abbé Barral, Soissons et Troyes, 6 vol. in-8°. Le P. Valla s'était retiré à Dijon, et il y mourut le 26 février 1790. Il avait des mœurs exemplaires, et on ne peut lui contester du savoir. Il eût été à souhaiter que ses sentiments et ses écrits fussent plus conformes à la doctrine de l'Eglise.

VALLADIER (André), né près de Montbrison en Forez, passa 23 ans chez les jésuites, et fut ensuite abbé de Saint-Arnoul de Metz, où il introduisit la réforme, non sans des traverses qu'il a décrites dans sa *Tyrannomanie étrangère*, 1626, in-4°. On a encore de lui 5 vol. in-8° de *Sermons*, et une *Vie de dom Bernard* de Montgaillard, abbé d'Orval, in-4°. Valladier mourut en 1638, à 68 ans.

VALLARSI (Dominique), savant antiquaire italien, né à Vérone le 13 novembre 1702, illustra son pays par ses doctes écrits et par sa profonde érudition. Les études sacrées, et les langues grecque et hébraïque l'occupèrent principalement. Benoit XIV lui donna un bénéfice dans le diocèse de Vicence, et le nomma réviseur au saint-office pour les langues orientales. Il mourut le 14 août 1771. Son travail le plus estimé est une édition de saint Jérôme, qu'il donna sous ce titre : *S. Hieronymi opera omnia post monachorum e congregatione S. Mauri recensionem, quibusdam ineditis monumentis aliisque lucubrationibus aucta, notis et observationibus illustrata, studio ac labore Dominici Vallarsi*, Vérone, 1734, 12 vol. in-fol.; Venise, 1766, 24 vol. in-4°. *Tyranni Rufini Aquileiensis opera, cum notis et observationibus Dominici Vallarsi*, Vérone, 1745. Il n'en parut que le premier vol. *S. Hilarii episcopi opera, studio et labore monachorum S. Benedicti illustrata et aucta*, Vérone, 1730, 2 vol. in-fol. Le nom de Vallarsi ne s'y trouve point, mais on tient de l'éditeur qu'il y contribua. Cet ouvrage fut réimprimé à Venise en 1749. *La realta e lettura delle sacre antiche iscrizioni sulla cassa di piombo continente le reliquie de SS. Fermo e Rustico*, Vérone, 1753, in-4°. L'ingénieuse explication que Vallarsi donna de ces inscriptions lui fit beaucoup d'honneur. Il y prouve que les reliques contenues dans ce cercueil sont bien celles de ces deux saints. La ville de Vérone lui décerna pour cet ouvrage une récompense de cent onces d'argent. *Insignium ecclesiæ Veronensis monumenta, quibus aut anecdota, aut non bene satis adhuc perspecta historiæ loca, proferuntur aut illustrantur; præsertim episcoporum ejus perpetua series describitur.* L'abbé Vallarsi avait entrepris

Digitized by Google

cet ouvrage, qu'il n'eut point le temps d'achever. Il avait aussi tout disposé pour une édition complète des *OEuvres de Panvinius*, son concitoyen, et l'un des premiers qui ouvrirent la carrière de l'érudition ecclésiastique ; mais ayant appris qu'on en faisait une à Milan, il abandonna ou différa ce dessein. On a de lui encore des *Observations* sur la *Verona illustrata* et sur le *Museo Veronese*, et diverses autres *dissertations* savantes. Le comte Zaccaria Betti, savant littérateur et poëte, a composé l'éloge de l'abbé Vallarsi ; il se trouve dans le tome IX des *Elogi italiani* imprimés à Venise en 1782. Les *Elogi storici de' più illustri ecclesiastici Veronesi* en contiennent un autre.

VALLÉE (Geoffroi), fameux déiste d'Orléans, né dans le XVIe siècle, fut brûlé en place de Grève à Paris, le 8 février 1574, pour avoir publié un livre impie, en 8 feuillets seulement, sous ce titre : *La Béatitude des chrétiens* ou *le Fléau de la foi*, sans date, ni nom de ville ou d'imprimeur. Il y débite un déisme commode, qui apprend à connaître un Dieu sans le craindre et sans appréhender des peines après la mort. Geoffroi Vallée était grand-oncle du fameux des Barreaux : on dirait que l'incrédulité était héréditaire dans cette famille.

VALLEMONT (Pierre de), prêtre, et laborieux écrivain, se nommait *Le Lorrain*, et prit le nom d'abbé de *Vallemont*. Il naquit à Pont-Audemer en 1649, et y mourut en 1721. Il avait été chargé d'enseigner l'histoire à Courcillon, fils du marquis de Dangeau, et c'est pour lui qu'il fit ses *Eléments de l'histoire*. L'abbé de Vallemont était un homme inquiet, qui se fit plusieurs affaires, et qui ne sut conserver aucun emploi. On lui doit quelques livres qui ont eu du cours : *La Physique occulte*, ou *Traité de la baguette divinatoire :* ouvrage réfuté par le P. Le Brun, et condamné à Rome le 26 octobre 1701. Il y paraît trop favorable à l'usage de cette baguette, qui a eu des défenseurs célèbres, tels que Majoli, Peucer, Fludd, etc., mais que Roberti, Stengelius, Fabri, Kircher, Aldrovandus, Schott, Meyestrier, Alexandre, etc., ont regardée avec plus de raison comme illusoire et superstitieuse (1). Les *Eléments de l'histoire*. La meilleure édition est celle de 1758, en 5 vol. in-12, avec plusieurs additions considérables. Les principes de l'histoire, de la géographie et du blason sont exposés dans cet ouvrage avec assez de clarté, de méthode et d'exactitude. Les parents et les instituteurs attachés aux bons principes préfèrent infiniment cet ouvrage aux *Éléments* de l'abbé Millot, fruit de la philosophie du siècle, propre à pervertir le premier âge, et à lui faire prendre pour de l'histoire des faits calomnieux, assaisonnés de quelques maximes fausses ou pédantesques. *Curiosités de la nature et de l'art par la végétation des plantes*, réimprimées en 1733, 2 vol. in-12 ; *Dissertations théologiques et historiques touchant le secret des saints mystères*, ou l'*Apologie de la rubrique des missels, qui ordonne de dire secrètement le canon de la messe*, 2 vol. in-12.

VALLENSIS (André de Vaulx ou), jurisconsulte, né à Andenne, entre Huy et Namur, en 1569, fut professeur de droit canon à Louvain, où il mourut le 26 décembre 1636. Nous avons de lui : une *Explication des Décrétales*, dont on a donné un grand nombre d'éditions ; la meilleure est celle de 1759, in-4°. Cet ouvrage est estimé ; il est court, sans être obscur. Un *Traité des bénéfices*, Malines, 1646, in-4°.

VALLIÈRE (Gilles de La Baume Le Blanc de La), naquit au château de la Vallière en Touraine, en 1616. Il fut d'abord chanoine de Saint-Martin de Tours, et élevé ensuite à l'évêché de Nantes, dont il se démit en 1677. Il mourut en 1709, à 93 ans, avec une grande réputation de savoir et de vertu. On a de lui un traité intitulé : *la Lumière du chrétien*, réimprimé à Nantes en 1693, 2 vol. in-12.

VALLIÈRE (Louise-Françoise de la Baume Le Blanc, duchesse de La), était de la même maison que le précédent. Née en 1644, elle fut élevée fille d'honneur d'Henriette d'Angleterre, première femme de Philippe, duc d'Or-

(1) Feller renvoie son lecteur à l'article Aymar. Quoique cet article n'ait qu'un rapport très-éloigné avec les croyances religieuses, nous croyons qu'on ne sera pas fâché de le trouver ici. — Jacques Aymar, paysan de Saint-Véran, dans le Dauphiné, se vantait de découvrir par le moyen de la baguette divinatoire, les trésors, les métaux, les bornes des champs, les larrons, les homicides, les adultères. On dit qu'il les poursuivait à la piste, conduit par la seule agitation de la baguette qu'il tenait à la main, et par les émotions violentes qu'il ressentait dans les endroits par lesquels ils avaient passé. Quelques savants ont traité cette vertu occulte de chimère et d'imposture ; d'autres ont soutenu qu'elle était naturelle ; d'autres enfin y ont soupçonné de la magie : si les faits qu'on en raconte étaient vrais, il n'y aurait que ce dernier parti à prendre, comme l'a prouvé, par des observations multipliées, le Père Le Brun, dans son *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, tom. Ier. Le Père Kircher, qui a profondément traité la matière des *sympathies*, du *magnétisme*, et tous les secrets de la physique corpusculaire, observe également qu'aucune explication naturelle ne peut rendre raison des phénomènes de la baguette. *Ac proinde omnes ridendi sunt, qui virgulas illas bifurcatas manibus apprehensas a tam subtili halituum vi concitari sibi posse imaginantur* (Mund. subt. l. x, sect. 2, cap. 7). La réputation qu'Aymar s'était faite dans sa province ne s'est pas soutenue à Paris, où l'on assure qu'il a échoué à l'hôtel de Condé, en 1693 ; ce qui a donné lieu à un auteur estimé de faire une observation applicable à une multitude de phénomènes de ce genre, en particulier à tout ce que l'on raconte des magnétiseurs et des hydroscopes. « Une cause naturelle, dit-il, « doit toujours agir de la même manière dans les « mêmes circonstances physiques, et son effet ne « peut dépendre des vues différentes des hommes ; « donc le tournoiement de la baguette n'est pas l'effet « d'une cause physique et naturelle ; il ne peut être « que l'effet d'une cause capable de se contredire. « Dieu l'ordonne ainsi, afin qu'on puisse se détromper, et que le mensonge ne prenne pas la consistance de la vérité, conformément à ce qui est « écrit dans Isaïe : *Ego Dominus irrita faciens signa « divinorum, et ariolos in furorem vertens.* »

Digitized by Google

léans. Quoique vertueuse, elle avait le cœur extrêmement tendre et sensible. Devenue la maîtresse de Louis XIV, elle n'oublia jamais qu'elle faisait mal ; mais elle espérait toujours faire mieux. C'est ce qui lui fit recevoir avec beaucoup de joie le remerciement d'un pauvre religieux qui lui dit, après avoir reçu d'elle l'aumône : « Ah ! madame, vous « serez sauvée ; car il n'est pas possible que « Dieu laisse périr une personne qui donne « si libéralement pour l'amour de lui. » L'inconstance du roi servit à la ramener à la religion. En 1675, elle se fit carmélite à Paris ; elle persévéra jusqu'à sa mort. Se couvrir d'un cilice, marcher pieds nus, jeûner rigoureusement, chanter la nuit au chœur dans une langue inconnue : tout cela ne rebuta point la délicatesse d'une femme accoutumée à tant de gloire, de mollesse et de plaisirs. Elle vécut dans ces austérités depuis 1675 jusqu'en 1710, année de sa mort, sous le nom de *Sœur Louise de la Miséricorde*. On avait voulu la retenir dans le monde pour l'édifier par ses exemples. « Ce serait à moi, répondit-elle, une horrible présomption de « me croire propre à aider le prochain. Quand « on s'est perdu soi-même, on n'est ni digne ni capable de servir les autres. » Lorsque le comte de Vermandois, son fils, mourut, elle répondit avec courage à ceux qui lui annoncèrent cette perte. « Qu'elle n'avait « pas trop de larmes pour soi, et que c'était « sur elle-même qu'elle devait pleurer. » Elle ajouta cette parole si souvent imprimée : « Il faut que je pleure la naissance de ce fils « encore plus que sa mort. » Ce fut avec la même constance et la même résignation qu'elle apprit depuis la mort du prince de Conti, qui avait épousé mademoiselle de Blois, sa fille. Ce qu'on raconte de sa patience dans ses maladies est admirable, et serait incroyable si l'on ne savait ce que peut la grâce. Un érysipèle violent, qui s'était jeté sur sa jambe, la fit beaucoup souffrir, sans qu'elle en voulût rien dire. Le mal devint si considérable, qu'on s'en aperçut et qu'on l'obligea d'aller à l'infirmerie. Elle répondit aux reproches que lui fit la mère prieure de cette espèce d'excès : « Je ne sa- « vais pas ce que c'était ; je n'y avais pas re- « gardé. » On a d'elle des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, in-12, 1680, pleines d'onction, et *Sentiments d'une âme pénitente*, Lyon, 1712, in-12. Il s'en est fait plusieurs éditions. On sait que le tableau de la *Madeleine pénitente*, l'un des chefs-d'œuvre de le Brun, fut peint d'après cette femme illustre, qui imita si sincèrement la pécheresse dans ses austérités, comme elle avait fait dans ses faiblesses. Sa *Vie* par un anonyme, peu après sa mort, sans date ni indication de lieu, est un ouvrage très-médiocre. On en doit une autre à l'abbé Le Queux, 1767, in-12, qui a mis en tête ses *Lettres au maréchal de Bellefonds*, et y a joint le sermon qui a été prononcé, à la prise d'habit, par l'abbé Fromentières. M. Quatremère de Roissy a publié en 1823 : *Hist. de madame de La Vallière, duchesse et carmélite*, in-12. La vie de madame de La Vallière a fourni à madame de Genlis le sujet d'un roman historique.

VALLOT (JEAN), trésorier et curé de Saint-Etienne de Dijon, né dans cette ville, où il mourut le 3 septembre 1668, se fit quelque réputation dans la chaire sacrée. On lui doit, avec un *Traité de l'admiration*, une *Oraison funèbre du duc de Candale*, et un *Eloge de Pierre Odebert*, président aux requêtes du palais de Dijon, fondateur de plusieurs établissements pieux dans cette ville.

VALMIRE (N. SISSOUS DE), ancien avocat du roi, né vers l'an 1740, en Champagne, est moins connu par ses talents oratoires que par l'ouvrage intitulé : *Dieu et l'homme*, Amsterdam, 1771, grand in-12 ; ouvrage qu'il ne faut pas confondre avec celui de Voltaire qui a pour titre : *Dieu et les hommes, œuvre théologique, mais raisonnable, par le docteur Obern, traduit par Jacques Aimon*, 1769, in-8°. Sissous de Valmire envoya un exemplaire de son livre au patriarche de Ferney, qui l'en remercia par une lettre du 27 décembre 1771. En effet, l'ouvrage de Valmire était entièrement calqué sur les principes de Voltaire : aussi il produisit un grand scandale à Troyes, où cet ouvrage impie paraît avoir été imprimé. L'auteur, loin de cacher son nom, envoya son livre à l'évêque, à plusieurs ecclésiastiques, et le fit même distribuer par un de ses affidés. Toutes ces circonstances, jointes à sa qualité d'avocat du roi, laquelle l'obligeait non à publier, mais au contraire à poursuivre et faire condamner des ouvrages qui attaquaient la religion, ne firent qu'augmenter le scandale. Le curé de la Madeleine de Troyes, dont Valmire était paroissien, le signala en chaire, le dimanche de la sexagésime 1772. L'auteur, vivement piqué, rendit plainte en diffamation ; mais, d'après le conseil du lieutenant criminel, qui lui avait fait observer qu'en se portant accusateur du curé il se déclarerait lui-même auteur du livre, il se désista de sa plainte. Un grand orage se formait contre lui : il crut le conjurer en écrivant à l'évêque de Troyes une lettre dans laquelle il protestait de sa soumission. En même temps (le 15 avril), les curés de la ville présentèrent au prélat une *dénonciation* de l'ouvrage. Sissous de Valmire, qui n'avait consenti à se rétracter qu'à certaines conditions, donna, le 17 du même mois, une *rétractation* entière de son ouvrage signée de sa main. Le prélat exhibia, le 18, un *mandement* qui fut lu aux prônes des paroisses, par lequel il condamnait l'ouvrage « comme rempli de propositions captieuses « et scandaleuses, injurieuses à l'Eglise, et « contenant une doctrine destructive des « principaux dogmes de la religion et de la « liberté de l'homme. » Mais il annonçait en même temps, que l'auteur en avait donné la rétractation *la plus détaillée et la plus satisfaisante*. Le livre de Sissous de Valmire, écrit d'un style pédantesque, est plein d'une métaphysique obscure, parsemée des doctrines irréligieuses qui commençaient déjà à se répandre partout. L'auteur y établit, il est vrai, l'existence de Dieu ; mais il explique

Digitized by Google

d'une manière fausse et ridicule les plus sublimes mystères, comme la Trinité, la création, la révélation; et tous ses raisonnements captieux n'aboutissent qu'à un fatalisme aveugle et à un pur matérialisme. Sissous de Valmire eut ainsi la triste gloire de contribuer à la propagation de ces doctrines funestes qui ébranlèrent, quelques années après, le trône et l'autel. Il est mort à Troyes au mois de février 1819, âgé d'environ 79 ans.

VALOIS (HENRI DE), né à Paris en 1603, d'une famille noble originaire de Normandie, fut envoyé à Bourges en 1622, pour y apprendre le droit civil. Après avoir fréquenté sept ans le palais à Paris, il reprit l'étude des belles-lettres, et travailla assidûment sur les auteurs grecs et latins, ecclésiastiques et profanes. Sa grande application à la lecture lui affaiblit si fort la vue, qu'il perdit l'œil droit, et qu'il ne voyait presque point de l'autre. Dans cet état, il ne cessa pas de composer, parce que sa mémoire lui rappelait assez fidèlement les passages des livres qu'il avait lus. En 1633, le président de Mesmes lui donna une pension de 2000 livres, à condition qu'il lui céderait ses collections et ses remarques, et le clergé de France une de 600, qui fut depuis augmentée. En 1658, il en obtint une de 1500 du cardinal Mazarin. Deux ans après, il fut honoré du titre d'historiographe du roi, avec une pension considérable. Ce savant finit sa carrière en 1676, à 73 ans. Ses principaux ouvrages sont : une *Edition de l'Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, en grec, avec une bonne traduction latine et de savantes notes;... de l'Histoire de Socrate et de Sozomène, en grec et en latin, avec des observations, dans lesquelles l'érudition est répandue à pleines mains;... de l'Histoire de Théodoret et de celle d'Evagre le Scolastique, aussi en grec et en latin, avec des notes savantes; une nouvelle *Edition* d'Ammien-Marcellin, avec d'excellentes remarques; *Emendationum libri V*, Amsterdam, 1740, in-4°. C'est le recueil des divers opuscules que Valois avait mis au jour séparément, lesquels furent réunis par Pierre Burmann *junior*, qui y joignit deux autres de ses écrits inédits. A la tête est une Vie de l'auteur, par son frère Adrien, dont l'article suit celui-ci. Henri avait entrepris un travail considérable sur les lois des Athéniens; mais il l'abandonna lorsque Samuel Petit eut publié le sien, et les savants ont beaucoup regretté cette résolution. La saine critique, le savoir éclairé, brillent dans ces ouvrages; mais l'auteur sent trop les avantages qu'il avait sur les savants qui l'avaient précédé; il les traite parfois d'une manière trop dure ou trop leste, ne faisant pas attention que dans des sortes de choses toute la facilité et tous les avantages sont du côté des derniers venus.

VALOIS (ADRIEN DE), frère puîné du précédent, suivit l'exemple de son frère, avec lequel il fut uni par les liens du cœur et de l'esprit. Il se consacra à l'histoire de France, dans laquelle il se rendit très-habile. Le roi l'honora du titre de son historiographe, et lui donna une gratification en 1664. Cet auteur mourut avec de grands sentiments de piété, en 1692, à 85 ans, laissant un fils, qui a publié le *Valesiana*. Adrien n'était pas aussi habile que son frère dans la langue grecque, et n'avait pas la même beauté d'esprit; mais il était laborieux, écrivait purement en latin, et était bon critique. Ses ouvrages les plus estimés sont : une *Histoire de France*, 1658, 3 vol. in-fol. L'exactitude et l'érudition caractérisent cet ouvrage; mais il ne va que jusqu'à la déposition de Childéric. *Notitia Galliarum*, Paris, 1675, in-folio; livre très-utile pour connaître la France sous les deux premières races; une édition in-8° de deux anciens poëmes, le 1er est le *Panégyrique de Bérenger*, roi d'Italie; et le second, une espèce de satire, composée par Adelberon, évêque de Laon, contre les vices des religieux et des courtisans; une seconde et nouvelle édition d'Ammien-Marcellin; *Disceptatio de basilicis*, où il traite de la signification du nom *basilica*, donnée aux anciennes églises. Ce traité fut attaqué par le docteur Launoy; mais Valois le défendit par une réplique victorieuse, publiée en 1660. Plusieurs autres écrits excellents dans leur genre.

VALOIS (LOUIS LE), jésuite, né à Melun en 1639, devint confesseur des princes, petits-fils de Louis XIV, et mourut à Paris, en 1700, regardé comme un homme de Dieu. On a de lui des *Œuvres spirituelles*, recueillies à Paris, en 1758, en 3 vol. in-12, et un petit livre contre les sentiments de Descartes. Ses ouvrages ascétiques sont pleins de lumière et d'onction.

VALOIS (YVES DE), né à Bordeaux, le 2 novembre 1694, se fit jésuite, et fut professeur d'hydrographie à La Rochelle, où il donna des preuves de sa science et de ses lumières. On a de lui : *la Science et la pratique du pilotage*, La Rochelle, 1735, in-4°; *Conjectures physiques sur la cause, la nature et les propriétés du sel marin*, d'après quelques observations sur un marais salant (de l'Aunis), avec un plan de ce marais, dans le Recueil de l'académie de La Rochelle, 1752, in-8°; *Entretiens sur les vérités fondamentales de la religion, pour l'instruction des officiers et des gens de mer*, 1747, 2 vol. in-12; *Observations sur les auteurs qui cachent leurs noms par de mauvais motifs*, La Rochelle, 1749, in-4°; *Entretiens sur les vérités pratiques de la religion*, Lyon, 1751, 2 vol. in-12, faisant suite aux précédents Entretiens; *Observations curieuses sur ce que la religion a à craindre et à espérer des académies littéraires*, Amsterdam, 1755, in-12; *Lettres d'un père à son fils, sur l'incrédulité*, Paris, 1756, in-12; *Lectures de piété à l'usage des maisons religieuses*, Paris, 1764, in-12; *Avis sur l'incrédulité moderne; Recueil de dissertations littéraires*, 1766, in-12. Tous ces ouvrages sont estimés; on découvre partout l'auteur honnête homme, qui ne cherche point à faire illusion, qui saisit facilement et sûrement le vrai, et le dit avec franchise. On ignore l'année de sa mort.

VALSECCHI (VIRGINIUS), savant bénédic-

Digitized by Google

tin, naquit à Brescia, en 1681, fit ses premières études dans sa patrie, et entra fort jeune dans la congrégation du Mont-Cassin de Florence. Il y professa avec beaucoup de succès la philosophie, les sciences sacrées et le droit canon, et fut nommé, par le grand duc Côme III, aux chaires d'Ecriture sainte et d'histoire ecclésiastique, à l'université de Pise. Dans un âge avancé, le P. Valsecchi se retira à son monastère; il y devint abbé, et mourut le 5 août 1739. Ses ouvrages sont : *De M. Aurelii Antonini Elagabali tribunitia potestate dissertatio*, etc., Florence, 1711 ; *De initio imperii Severi Alexandri Augusti dissertatio*, ibid., 1715; *Epistola de veteribus Pisanæ civitatis constitutis*, ibid., 1727; *Giovanni Gersen, abate dell' ordine di S. Benedetto, sostenuto autore de' libri dell' Imitazione dei G.-C., contra il sentimento dell' autore della Dissertazione premessa alla nuova italiana traduzione de' medesimi libri pubblicata in Lucca l'anno* 1723, *Dissertazione*, Florence, 1724 ; *Compendio della Vita della beata Catterina de' Ricci*, Florence, 1733, in-4°, et 1746 ; Rome, 1746, in-8° ; *Delle indulgenze*, etc., Florence, 1734. Sur les ouvrages, tant imprimés qu'inédits de Valsecchi, on peut consulter le tome IV des *Vitæ Italorum*, de Fabbroni.

VALSECCHI (Antonin), célèbre dominicain, né à Vérone en 1708, d'une honnête famille, entra à dix-huit ans dans la congrégation de *Salomoni*. Après y avoir perfectionné ses études, il y fut chargé d'enseigner la philosophie. Doué d'un esprit juste et d'un jugement solide, il démontra la pesanteur de l'air, d'où résultait la ruine entière du système suranné de l'horreur du vide. Il obtint un si grand succès dans la prédication, que bientôt il passa pour un des meilleurs prédicateurs de l'Italie; l'université de Padoue l'élut, en 1758, principal professeur de théologie. Il termina sa carrière à Padoue, à l'âge de 83 ans, le 15 mars 1791. On a de lui : *Dei fondamenti della religione, e dei fonti dell' empietà*, Padoue, 1765, 3 vol. in-4°. Il y établit les fondements de la religion naturelle, et les appuie de preuves convaincantes. Il réfute ensuite les sophismes par lesquels on les attaque ; il passe de là aux fondements de la religion révélée, et combat les déistes. *La religione vincitrice relativa ai libri dei Fondamenti*, Padoue, 1776, 2 vol. Il continue d'y traiter le même sujet que dans l'ouvrage précédent; il y examine quelques ouvrages modernes, et bat en ruine l'*Examen des apologistes de la religion chrétienne*, attribué à Fréret, et généralement reconnu pour être de Burigny. *La verità della religione cattolica romana*, Padoue, 1787. Ces ouvrages du P. Valsecchi reçurent l'accueil le plus favorable. On les a réimprimés plusieurs fois, et on les a traduits dans presque toutes les langues de l'Europe. *Riflessioni sopra la lettera responsiva intorno la Quaresima appellante*, Venise, 1740 ; *Orazione funebre in morte di Apostolo Zeno*, Venise, 1750. Valsecchi avait été intimement lié avec ce savant, et crut devoir payer ce tribut à sa mémoire. *Oratio ad theologiam*, Padoue, 1758; *Prediche quaresimali*, 1792. Ces sermons ne furent imprimés qu'après la mort de l'auteur. *Panegirici e Discorsi*, Bassano, 1792, également posthumes. Il se trouve un bel éloge de cet illustre religieux dans *le Novelle letterarie di Firenze*, n° 51, 23 décembre 1791.

VALTRINI (Jean-Antoine), jésuite, né l'an 1556, à Rome, enseigna les belles-lettres, la théologie morale et les saintes Ecritures, au collége romain, et mourut à Lorette, le 31 août 1601. On a de lui : *De re militari veterum Romanorum, libri VII*, Cologne, 1597, in-8°, ouvrage vanté par Tiraboschi ; *Annuæ litteræ societatis Jesu, ann.* 1581 *et* 1582 ; *Vita de' BB. Luigi Gonzaga e Stanislao Kostka ;* et quelques opuscules inédits. La *Biblioth. soc. Jesu* l'appelle *Vir candidi ingenii multæque eruditionis.*

VALVERDI (Barthélemi), théologien de Padoue, né vers 1540, mort en 1600, s'est fait connaître dans la république des lettres par un ouvrage sur le purgatoire, imprimé sous ce titre : *Ignis purgatorius post hanc vitam, ex græcis et latinis patribus asseritus*, Padoue, 1581, in-4°, livre savant, devenu très-rare et recherché des curieux.

VANNESTI (Saverius), jésuite célèbre, naquit à Naples le 8 décembre 1678. Après avoir parcouru la carrière de l'enseignement, il s'appliqua à la prédication, où il déploya beaucoup de talent. Son éloquence était touchante, et ses sermons, débités avec onction, produisaient sur l'esprit de ses auditeurs une impression vive. Il mourut à Naples le 1er mars 1741, âgé de 63 ans. On a de lui : *Prediche quaresimali*, Venise, 1742. A la tête de l'édition se voit son portrait, au bas duquel on lit : *Concionatorum nostri ævi nulli secundus, clarus apud homines ob editis libris, clarus ad superos ex abditis virtutibus. Panegirici sacri*, Venise, 1746 ; *Discorsi per le novene*, ibid.; *Discorsi morali distributi per tutti i venerdi di un biennio et per le feste principali tra l'anno, detti nell' esercizio della buona morte*, Venise, 3 vol. in-4°; Naples, 1782. Dans la préface de son *Carême*, on trouve quelques détails sur la vie de ce pieux jésuite.

VAN-ALPHEN (Antoine), vicaire apostolique de Bois-le-Duc, né l'an 1748 à Boxtel, dans le Brabant Hollandais, fit ses études à Louvain, et fut nommé, en 1782, coadjuteur du vicaire apostolique de Bois-le-Duc, avec droit de succession. En 1790, Van-Alphen devint en effet vicaire apostolique par la mort du titulaire Aërts. Il avait été nommé, en 1785, à la cure de Schyndel, qu'il conserva jusqu'à sa mort. En 1798, voyant que la destruction de l'université de Louvain allait le priver des moyens de continuer la succession des prêtres de son vicariat, il établit à Bois-le-Duc un séminaire qu'il transféra l'année suivante à Hexelaar. L'église de Bois-le-Duc fut tranquille sous la république batave et sous le règne de Louis Bonaparte; mais lorsque Napoléon se fut

Digitized by Google

emparé de la Hollande, il imagina de rétablir l'évêché de Bois-le-Duc, qui avait été érigé en 1559, et qui, depuis la conquête des Hollandais en 1629, avait été administré par des vicaires apostoliques nommés d'abord par le chapitre, puis par le pape. Van-Alphen, ne s'étant point prêté au projet de l'empereur, fut arrêté en 1810 et enfermé à Vincennes. A la fin de la même année, on le fit partir pour Malines, et de là pour Anvers, en le pressant de donner sa démission, ou de transmettre ses pouvoirs à un prêtre, qu'on lui désignait. Van-Alphen, s'y étant refusé, eut ordre de revenir à Paris, où il resta jusqu'en 1814. Son retour à Bois-le-Duc fut une véritable fête. Il reprit ses fonctions de vicaire apostolique et de pasteur de Schyndel, et mourut le 1er mai 1831.

VAN-CAELEN. *Voy.* CALENUS.

VAN-DALE (ANTOINE DALEN *ou*), né en 1638, fit paraître dans sa jeunesse une passion extrême pour les langues; mais ses parents lui firent quitter cette étude pour le commerce. Il quitta cette profession à l'âge de 30 ans, et prit des degrés en médecine. Il mourut à Harlem, médecin de l'hôpital de cette ville, en 1708. On a de lui : des *Dissertations sur les oracles des païens*, en mauvais latin, dont la meilleure édition est celle d'Amsterdam, en 1700, in-4°. Fontenelle en a donné un abrégé en français dans son Traité des oracles. Il a eu soin d'y mettre la méthode, la clarté et les agréments qui manquent à Van-Dale; mais le P. Baltus a ruiné les prétentions de tous les deux. (*Voyez* ce nom.) Un *Traité de l'origine et des progrès de l'idolâtrie*, 1696, in-4°; *De vera et falsa prophetia, et de divinationibus idololatricis; Dissertations sur des sujets importants*, 1702, et 1743, in-4°; *Dissertatio super Aristea de* 70 *interpretibus*, Amsterdam, 1705, in-4°. Van-Dale aimait les opinions paradoxales et se faisait un mérite de combattre les persuasions générales, quelque fondées qu'elles pussent être.

VAN-DEL-POEL (FIDÈLE), missionnaire belge, né en 1790, à Wacken, fit ses études théologiques à Gand, fut ordonné prêtre en 1819, et devint successivement vicaire de plusieurs paroisses de Gand. Il dirigea quelque temps le collége de Courtrai, supprimé en 1826 par les fameux arrêtés de Guillaume. A Bruges, il fut directeur de l'école dominicale qui prospéra sous sa conduite, et on lui doit l'érection d'un atelier de charité dans cette ville. En 1833, son zèle le porta à se rendre en Amérique avec des artisans dont il voulait se servir pour un établissement d'ouvriers qui aurait été utile aux missionnaires et aux communautés. Ce projet n'eut pas le résultat qu'il en avait attendu. L'abbé Van-Del-Poel revint en Belgique en 1834 pour y recueillir des fonds, et, de retour en Amérique, il fonda au Détroit, dans le Michigan, le collége de Saint-Philippe, de concert avec l'abbé de Bruya, prêtre du diocèse de Malines. L'abbé Van-Del-Poel devait revenir encore en Belgique pour chercher des confrères qui voulussent le seconder pour la mission du Michigan, lorsqu'il mourut le 28 janvier 1837, à la suite d'une courte maladie.

VAN-DEN-BOSCH (PIERRE). *Voyez* BOSCHIUS.

VAN-DEN-BROEC. *Voy.* PALUDANUS.

VAN-DEN-STERRE (JEAN-CHRYSOSTOME), savant abbé de Saint-Michel d'Anvers, ordre de Prémontré, né à Bois-le-Duc, en 1591, fit ses études à Anvers, au collége des jésuites, et embrassa ensuite la vie canonique, selon l'institut de Prémontré. Il fit sa théologie à Louvain, fut ordonné prêtre, et occupa dans son monastère divers emplois. Van-den-Sterre en était prieur en 1629, et à l'âge de 38 ans il en devint abbé. Gosset, abbé de Prémontré, le nomma son vicaire général pour la province du Brabant. La vacance du siége abbatial de Prémontré s'étant prolongée pendant plusieurs années après la mort de l'abbé Gosset, à cause de l'élection illégale du cardinal de Richelieu, Urbain VIII continua à l'abbé Van-den-Sterre, pour tout le temps de la vacance, avec le titre de vicaire apostolique, les pouvoirs qu'il avait reçus de son supérieur général. On a de cet abbé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Panegyricus in inaugurationem Matthæi Irselii sui prædecessoris*, Anvers, 1614; divers *Panégyriques* de saints en latin; *Vita sancti Norberti, præmonstratensium patriarchæ, iconibus et elogiis illustrata*, Anvers, 1622, in-4°, augmentée d'un 4e livre où il est traité de la translation des reliques du saint dans la ville de Prague. Cette *Vie* fut réimprimée en 1656, par les soins de Polycarpe de Hertogha, chanoine régulier et professeur en théologie de l'abbaye de Saint-Michel, avec des *notes*, et insérée dans le 6e tome des *Actes des saints* par les Bollandistes pour le mois de juin. La même *Vie* en flamand, même année et même format; *Natales sanctorum ordinis præmonstratensis*, Anvers, 1625, in-4°; *Lilium inter spinas, sive Vita B. Josephi, canonici Steinfeldensis ord. præmonstratensis; ex archetypo Steinfeldensi fideliter expressa, et notationibus illustrata, cum aliquot opusculis piis ejusdem sancti*, ibid., typis Plantinianis, 1627, in-8°; *Rosa in hieme, sive Vita venerabilis Wilhelmi Rothensis, canonici ord. Præm., auctore Marino Merzpriore dicti Rothensis cœnobii cum auctario*, ibid.; *Hagiologium præmonstratense, sive Fasti sanctorum hujus ordinis; Chronicon Præmonstratense ecclesiæ Sancti Michaelis Antuerpiensis.* Antoine Sanderus l'a inséré dans son ouvrage intitulé : *Flandria illustrata.* (*Voy.* SANDERUS.) L'abbé Vanden-Sterre mourut dans son abbaye le 28 juillet 1652.

VANDEN-VELDE. *Voy.* SONNIUS.

VANDEN-ZYPE. *Voy.* ZYPAEUS.

VAN-DE-VELDE (JEAN-FRANÇOIS), théologien belge, et l'un des membres les plus distingués de l'université de Louvain, na-

Digitized by Google

quit à Beveren le 5 mars 1743, et reçut les ordres sacrés à Anvers en 1769. En 1772, il devint licencié en théologie et il était bibliothécaire de l'université; en 1775, il prit le bonnet de docteur et fut successivement président du collége de Savoie, du petit collége du Saint-Esprit, du collége hollandais et du grand collége du Saint-Esprit. Il obtint une prébende dans la collégiale de Saint-Pierre, et devint professeur royal. Dans ces différentes places, Van-de-Velde montra autant de talent que de zèle; mais la fermeté de ses principes l'exposa aux persécutions à l'époque des innovations de Joseph II. Il fut plusieurs fois suspendu ou destitué de ses fonctions, et obligé de se réfugier sur une terre étrangère : mais toujours il revenait dans sa patrie lorsqu'elle jouissait d'un moment de calme; enfin il y rentra en 1802, sans toutefois pouvoir reprendre ses fonctions à Louvain dont l'université avait été détruite. Il se livra alors à des travaux littéraires, qu'il interrompit pour accompagner M. de Broglie, évêque de Gand, qui l'amena au concile de Paris. En 1811, il fut enveloppé dans la disgrâce de ce prélat. Comme lui il fut arrêté et renfermé à Vincennes, puis envoyé en exil à Rhétel, où il resta jusqu'au mois d'avril 1814. La chute de Bonaparte lui permit encore de retourner dans sa patrie. Il s'y occupa de recherches sur les monuments de l'Eglise des Pays-Bas, et il a publié un abrégé de son travail, sous le titre de *Synopsis monumentorum*, Gand, 1822, 3 vol. in-8°, collection savante qui offre beaucoup de choses très-curieuses sur la révolution française et sur ses résultats par rapport à la religion en Belgique. Il a laissé en outre un grand nombre de *Mémoires*, de *Dissertations* et d'*Opuscules* sur différents sujets, les uns publiés, les autres manuscrits. Il mourut à Beveren le 9 janvier 1823.

VANDRILLE (saint), *Vandregesilus*, naquit à Verdun, du duc de Valchise et de la princesse d'Ode, sœur d'Anchise, aïeul de Charles-Martel. Il parut d'abord sur le théâtre du monde et se maria; mais sa femme s'étant retirée dans un monastère, il l'imita et choisit pour sa retraite le désert de Fontenelle, à six lieues de Rouen. Il y bâtit un monastère, et y mourut le 22 juillet avant l'an 689, à 96 ans. Le monastère de Fontenelle porte aujourd'hui le nom de son fondateur.

VANE (Henri), fils d'un homme d'état anglais appelé aussi Henri Vane, qui contribua par sa haine contre Strafford à la révolution dont Charles Ier fut victime, parut l'un des enthousiastes les plus turbulents de cette révolution. Né l'an 1612, il montra dès sa première jeunesse une telle exaltation d'esprit, que son père crut devoir lui faire entreprendre un voyage en Amérique. Il était de retour en Angleterre vers 1636, et il épousa la fille du chevalier Wray. Il fut membre du parlement en 1640; en 1642, il figura parmi les commissaires que le parlement envoya pour inviter les Ecossais à venir à son secours, et il fut un des plus zélés promoteurs de la ligue du Covenant, quoiqu'on le considérât, à cette époque, comme détestant également les principes qu'on y professait et ceux du clergé. En 1649, lors de l'établissement de la république, il entra au conseil d'Etat, et il y resta jusqu'à la dissolution du parlement, en 1653, par Cromwell. Lors de la restauration de Charles II, il fut traduit en justice pour avoir coopéré à la mort de Charles Ier; déclaré coupable, il fut décapité à Tower-Hill, le 14 juin 1662. Milton adressa un sonnet à ce visionnaire. On a de Henri Vane: *Question salutaire proposée et résolue*, etc., 1656, in-4° : ce pamphlet, écrit à l'occasion d'un jeûne public, contenait, dit Ludlow, l'état de la controverse entre les républicains et le roi, la déviation qui avait fait abandonner la cause dans laquelle les premiers s'étaient engagés, et les moyens de réunir tous les partis; *Les méditations de l'homme retiré*, ou *Le mystère et la puissance de la piété brillant dans le monde vivant*, etc., 1656, in-4°, où l'on retrouve les rêveries des millénaires; *De l'amour de Dieu et de l'union avec Dieu*, 1657, in-4°, tellement obscur que Clarendon dit qu'il n'a pu parvenir à le comprendre; *Epître générale au corps mystique de Jésus-Christ sur la terre, l'Eglise universelle de Babylone, qui sont pèlerins et étrangers sur la terre, désirant et cherchant la contrée céleste*, 1662, in-4°; *La face des temps, où l'on découvre brièvement par différentes écritures prophétiques, depuis le commencement de la Genèse jusqu'à la fin de la révolution, le commencement, les progrès et la fin de l'inimitié et du combat entre la race de la femme et la race du serpent, jusqu'à ce que la tête du serpent soit écrasée, et que toutes les monarchies du monde éprouvent une ruine totale et irrémédiable*, etc., 1662, in-4°; *La cause du peuple établie, la vallée de Josaphat considérée et ouverte en comparant II Chron. XX, avec Joel, III. Méditations sur la vie de l'homme, le gouvernement, l'amitié, les ennemis, la mort.* C'est durant sa dernière captivité que Vane composa cet écrit qui fut imprimé à la fin de son jugement, en 1662, in-4°.

VAN-EFFEN (Just). *Voy.* Effen.

VAN-ERKEL (Jean-Chrétien), prêtre hollandais, originaire d'Utrecht, né vers 1654, fit ses études à l'université de Louvain, et y fut reçu licencié en droit. Il suivit, au collége du pape Adrien, dans la même université, les cours de théologie de Gommare Huygens, président de ce collége. Huygens était intimement lié avec M. Arnauld et le P. Quesnel; il avait pris la défense de ce dernier. (*Voyez* Huygens.) On ne s'étonnera pas que Van-Erkel ait été imbu des mêmes principes, et qu'il en ait fait la règle de sa conduite ecclésiastique; aussi fut-il un des plus zélés défenseurs de l'Eglise d'Utrecht. Il eut aussi occasion de fréquenter Van-Espen. Après ses études achevées, Van-Erkel retourna en Hollande, et alla aider, en qualité de *secondaire* ou vicaire, Nicolas

Digitized by Google

Van-Erkel, son oncle, pasteur de Delft. Cet oncle étant mort, il lui succéda dans le pastorat de Delft. Il devint, par la suite, chanoine, et enfin doyen du chapitre métropolitain d'Utrecht, après la mort de Van-Heussen, auquel il succéda. Van-Erkel a laissé beaucoup d'ouvrages, la plupart pour la défense de l'Église de Hollande. Il y fait tous ses efforts pour la disculper de l'imputation de schisme, et pour en soutenir les droits contre les décisions du saint-siége. Les principaux de ses ouvrages sont : *Assertio juris Ecclesiæ metropolitanæ ultrajectinæ romano-catholicæ, adversus quosdam, qui eam ad instar ecclesiarum per infidelium persecutiones destructarum jure pristino penitus excidisse existimant*, Delphis, 1703, in-4°, de 80 pages ; *Jesuitarum aliorumque romanæ ecclesiæ adulantium de summi pontificis auctoritate commenta, regnis regibusque infesta*, etc., *per jurisconsultum batavum ecclesiæ et patriæ amantem*, Amsterdam, 1704, in-4°, de 40 pages ; *Protestatio cleri romano-catholici præcipuarum in Hollandia australi civitatum asserta contra scriptum consolatorium pro romanis catholicis per fœderatas provincias dispersis*, 23 mai 1710, in-4°, contre le P. Désirant. Van-Erkel, en 1712 et 1713, publia deux autres écrits en faveur de cette protestation, sous le titre de *Protestatio asserta. Admonitio ad probos omnes cordatosque catholicos, super sententia excommunicatoria sub nomine reverendiss. atque illustriss. D. J. B. Bussii, pontificii apud Colonienses nuntii, adversus Joan. Christ. Erkelium edita*, Delphis, 1711, 40 pages in-4° ; *Observationes prodromæ in librum qui sub nomine amplis. D. Cornelii Pauli Hoyinck van Papendrecht in lucem prodiit*, Ecclesiæ Trajectinæ historia *inscribitur*, 54 pages in-4° ; *Defensio Ecclesiæ Trajectinæ ejusque status ac jurium, ex episcoporum diplomatibus ac litteris, necnon antiquis chartis, monumentis*, etc., *potissimum desumpta, qua ostenditur Ecclesiam illam ad nudæ missionis conditionem non esse redactam, neque redigendam contra fictiones a D. Cornelio Paulo Hoyinck van Papendrecht*, etc., Amsterdam, 1728, 1 vol. in-4°. Ce différend entre Van-Erkel et Van-Papendrecht donna lieu à divers écrits de part et d'autre. Il y a de Van-Erkel d'autres ouvrages en hollandais. Il mourut le 4 avril 1734, âgé de 80 ans.

VANIÈRE (Jacques), jésuite, naquit à Causses, bourg du diocèse de Béziers, le 9 mars 1664, de parents qui faisaient leurs délices des occupations de la campagne ; il mérita de leur goût. Cet homme célèbre étudia sous le P. Joubert, qui ne lui trouva d'abord aucun goût pour les vers, et l'élève lui-même priait son régent de l'exempter d'un travail qui le rebutait. Enfin, son génie se développa, et il approfondit en peu de temps l'art des muses. Les jésuites le reçurent et le destinèrent à professer les humanités. Son talent s'annonça à la France par deux poëmes, l'un intitulé *Stagna*, et l'autre *Columbæ*, qu'il inséra ensuite dans son grand poëme. Santeuil, ayant eu occasion de les voir, dit que « ce nouveau venu les avait « tous dérangés sur le Parnasse. » Ce qui mit le comble à la gloire du P. Vanière, ce fut son *Prædium rusticum*, poëme en 16 chants, dans le goût des Géorgiques de Virgile. Rien n'est plus agréable que la peinture naïve que le P. Vanière fait des amusements champêtres. On est également enchanté de la richesse et de la vivacité de son imagination, de l'éclat et de l'harmonie de sa poésie, du choix et de la pureté de ses expressions. On lui reproche cependant des détails petits et inutiles, des récits hors d'œuvre, des images mal choisies, etc. La meilleure édition du *Prædium rusticum* est celle de Bordelet, Paris, 1756, in-12 ; et Barbou en a aussi donné de jolies, in-12. Nous avons encore du P. Vanière un *Recueil de vers latins*, in-12 : on y trouve des églogues, des épîtres, des épigrammes, des hymnes, etc. Il a aussi donné un *Dictionnaire poétique* latin, in-4°, très-estimé, et il en avait entrepris un français et latin, qui devait avoir 6 vol. in-fol. Le P. Vanière mourut à Toulouse, le 22 août 1739, et plusieurs poëtes ornèrent de fleurs son tombeau. Son caractère méritait leurs éloges autant que ses talents. M. Berland d'Halouvry, de Rennes, a publié à Paris, en 1756, une traduction du *Prædium rusticum*, en 2 vol. in-12, sous le titre d'*Économie rurale*. On peut voir une comparaison entre Vanière et Virgile par Delille, dans la préface de sa traduction des Géorgiques.

VANINI (Lucilio), né à Taurozano, dans la terre d'Otrante, en 1585, s'appliqua avec ardeur à la philosophie, à la médecine, à la théologie et à l'astrologie judiciaire, dont il adopta les rêveries. Après qu'il eut achevé ses études à Padoue, il fut ordonné prêtre, et se mit à prêcher. Mais il quitta bientôt la prédication à laquelle il n'était point appelé, pour se livrer de nouveau à l'étude. Ses auteurs favoris étaient Aristote, Averrhoës, Cardan et Pomponace. Après avoir roulé d'incertitudes en incertitudes, il finit par conclure (si une telle conclusion est bien possible) qu'il n'y avait point de Dieu. De retour à Naples, il y forma, selon le P. Mersenne, dans son *Commentaire* sur la Genèse, le bizarre projet d'aller prêcher l'athéisme dans le monde, avec 12 compagnons de ses impiétés. Mais ce dessein paraît douteux, quoique dans une tête si étrangement dérangée toutes les folies puissent trouver accès ; ce qu'il y a de certain, c'est que le président Gramond, qui était à Toulouse lorsque Vanini fut jugé, ne dit point qu'il ait fait cet aveu à ses juges. Quoi qu'il en soit, l'athée italien parcourut l'Allemagne, les Pays-Bas et la Hollande, d'où il alla à Genève, et de là à Lyon. Le poison de ses erreurs pensa lui mériter la prison ; il n'évita ce châtiment que par sa fuite en Angleterre, où il fut enfermé en 1614, comme professant la religion catholique. Relâché, après une détention de 49 jours, il repassa la mer et alla à Gênes, où il se montra toujours esprit égaré et cœur corrompu. Il tâcha

Digitized by Google

d'infecter la jeunesse de ses détestables principes, et cette nouvelle imprudence le fit repasser à Lyon. Il y joua le bon catholique, et écrivit son *Amphitheatrum* contre Cardan. Quelques erreurs, semées adroitement dans cette production, allaient exciter un nouvel orage contre lui, lorsqu'il retourna en Italie. Cet athée errant rentra ensuite en France, où il se fit moine dans la Guyenne, on ne sait en quel ordre. Le déréglement de ses mœurs le fit chasser de son monastère, et il se sauva à Paris. Peu de temps après, en 1616, il fit imprimer dans cette ville ses Dialogues : *De admirandis naturæ arcanis ;* il les dédia au maréchal de Bassompierre qui l'avait pris pour son aumônier. La censure que la Sorbonne fit de cet ouvrage l'obligea d'abandonner la capitale. Après avoir promené son inconstance et son impiété de ville en ville, il s'arrêta à Toulouse, où il prit des écoliers pour la médecine, la philosophie et la théologie. Il fut même assez adroit pour s'introduire chez le premier président qui le chargea de donner quelques leçons à ses enfants. Vanini profita de la confiance qu'on avait en lui, pour répandre son athéisme. Sa fureur dogmatisante ayant été prouvée, il fut livré aux flammes, le 19 février 1619, âgé seulement de 34 ans, après avoir eu la langue coupée. On a de Vanini : *Amphitheatrum æternæ Providentiæ, divino-magicum, christiano-physicum, necnon astrologico-catholicum, adversus philosophos, atheos, epicureos, peripateticos et stoicos*, Lyon, 1615, in-8° ; *De admirandis naturæ reginæ deæque mortalium arcanis*, Paris, 1616, in-8° ; un *Traité d'astronomie*, qui n'a pas été imprimé. Quelques avocats de mauvaises causes ont tâché de justifier Vanini sur son athéisme. On prétend qu'au premier interrogatoire qui lui fut fait, on lui demanda s'il croyait à l'existence d'un Dieu ; et que s'étant baissé, il leva de terre un brin de paille, en disant : « Je n'ai besoin que de ce fétu pour me prouver l'existence d'un Etre créateur ; » et fit, dit-on, un long discours sur la Providence. Le président Gramond, qui parle de ce discours, dit qu'il le prononça plutôt par crainte que par persuasion ; mais quand il se vit condamné, il leva le masque, et mourut comme il avait vécu. « Je le vis dans le « tombereau (ajoute cet historien), lorsqu'on « le menait au supplice, se moquant du cor « delier qu'on lui avait donné pour l'exhor- « ter à la repentance, et insultant à notre « Sauveur par ces paroles impies : *Il sua de « crainte et de faiblesse, et moi je meurs in- « trépide.* Ce scélérat n'avait pas raison de « dire qu'il mourait sans frayeur ; je le vis « fort abattu et faisant très-mauvais usage « de la philosophie dont il faisait profes- « sion. » Quoi qu'il en soit de ses derniers sentiments, il est certain que ses ouvrages sont pleins d'infamies et d'impiétés. Cependant son *Amphitheatrum æternæ Providentiæ* passa d'abord à la censure et ne fut supprimé exactement qu'après une révision plus exacte : ses erreurs y sont énoncées d'une manière obscure et entortillée ; on y trouve même une définition de Dieu très-impuissante et très-étendue. Si on n'avait point d'autres ouvrages de lui, on pourrait douter de ses intentions. Il parle plus ouvertement dans ses Dialogues, *De admirandis*, etc., in-8°, qu'on arrêta dès leur naissance ; ce qui a rendu ce dernier ouvrage bien plus rare que le premier. Les libertins et les impies trouvent également à se satisfaire à la lecture de ces Dialogues. Le 39e, sur le mariage, est écrit avec une licence effrénée de même que le 48e. Il sied bien après cela à Bayle de vouloir faire l'apologie des mœurs de cet athée : comme si l'on ne savait pas que l'irréligion donne le libre essor à toutes les passions, et surtout à la luxure, conformément à ces paroles de saint Paul : *Desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitiæ, in operationem immunditiæ omnis.* « La compagne la plus naturelle « de l'impiété, dit un auteur ascétique, c'est « la luxure : la première rassure sur le châ- « timent de la seconde ; et celle-ci aveugle « sur les extravagances de la première. » M. Joly rapporte qu'il débaucha sa propre sœur, et qu'il vécut long-temps avec elle dans un commerce incestueux. On pourrait apprécier le déréglement de ses mœurs en lisant ses *Dialogues*, et en se rappelant quelle était sa maxime :

Perduto e tutto il tempo
Che in amar non in spende.

« Tout le temps que l'on n'emploie pas à aimer est comme perdu. » Durand a donné sa *Vie*, Rotterdam, 1717, in-12. Frédéric Arpe a fait imprimer son inutile *Apologie* en latin, ibid., 1712, in-8°. Malgré l'athéisme de Vanini, de Spinosa, et de quelques autres qui ont professé ce genre d'extravagances, on a beaucoup disputé si un athée était un être possible. On peut consulter là-dessus le *Catéch. philosoph.*, liv. Ier, chap. I.

VANLIL (le Père), jésuite, né l'an 1796, exerça pendant sept années la charge de provincial en Belgique, et c'est en grande partie sous son administration que se sont formés les établissements des jésuites dans ce royaume. Il devint ensuite supérieur d'une maison fondée à Louvain pour les études théologiques de la compagnie. Envoyé à Rome comme député de son ordre au mois de septembre 1841, il succomba à une douloureuse maladie, pendant le cours de sa mission, le 12 février 1842. Le P. Vanlil était un des membres les plus distingués de la société de Jésus, et sa modestie égalait ses vertus et son talent.

VAN-LOO (Adrien), vicaire de Saint-Jacques à Gand, sa patrie, a publié en flamand : les *Vies des saints des Pays-Bas*, Gand, 1705, 2 vol. in-4° ; une *Traduction* du catéchisme de Montpellier, et quelques autres ouvrages. Il est mort le 14 octobre 1727, à l'âge de 68 ans.

VANNIUS (Valentin), naquit dans la Souabe, vers 1530, et mourut à la fin du même siècle. Il était luthérien, pasteur de

Digitized by Google

Cronstadt, et pour se rendre recommandable dans son parti, il composa quelques traités contre l'Église romaine. Le plus connu est son *Judicium de missa*, Tubingen, 1557, in-8°. Il s'efforce d'y prouver, contre tous les témoignages de l'antiquité et la croyance des chrétiens de tous les siècles, la nouveauté prétendue de cet auguste sacrifice. Il donna dans les mêmes vues : *Missæ historia integra*, 1563, in-4°.

VAN-QUICKENBORNE (le P. Charles). *Voy.* Quicquenborne.

VAN- ROOST (Guillaume), chanoine et pléban de l'église métropolitaine de Malines, a cru se signaler au commencement du XVIIIe siècle par son opposition aux décisions de l'Église, et il s'est attiré par là beaucoup de désagréments. On a de lui : *Points spirituels de morale*, Anvers, 1702, 2 vol. ; *La bonne Règle de l'exercice volontaire*, ou *le Dévot solitaire*, Anvers 1714 ; *Psaumes de David, avec de courtes réflexions sur le sens historique, spirituel et moral*, Gand, 1725. Ces ouvrages furent condamnés par le cardinal d'Alsace, archevêque de Malines, en 1728, et l'auteur, convaincu d'un libertinage et d'une conduite indignes de son état, devait être renfermé en vertu d'une sentence du même archevêque, le 20 août 1728 ; mais il s'enfuit en Hollande, et y mourut en 1746.

VAN-VIANE (François), né à Bruxelles en 1615, prit à Louvain le bonnet de docteur, et devint président du collége du pape Adrien VI. L'université le députa à Rome avec le P. Lupus, augustin, et Steyaert (*voyez* ce nom), pour y poursuivre plusieurs propositions de morale relâchée. A peine fut-il de retour, qu'on l'accusa à la cour de Madrid d'enseigner lui-même des propositions contraires à l'État et à la religion. Mais le pape Innocent XI fit écrire à la cour d'Espagne en sa faveur, en 1680 et 1681, par son nonce, et le coup qu'on voulait lui porter fut détourné. Il mourut à Louvain, en 1693. Ses ouvrages sont : *Tractatus triplex, de ordine Amoris*, Louvain, 1685, in-8° ; un traité *De gratia Christi*, qui n'a point été imprimé, mais dont on peut juger par l'éloge qu'Arnaud a fait de l'auteur. — Son frère Matthieu Van-Viane, licencié de la faculté de Louvain, mort dans cette ville en 1663, à quarante ans, eut la confiance de Jacques Boonen, archevêque de Malines, favorable aux opinions de Jansénius. On ne connait de lui qu'un écrit intitulé : *Juris naturalis ignorantiæ Notitia*. Cet ouvrage a été traduit en français par Nicole, qui y a mis une préface et des notes.

VAN-VIERINGEN. *Voy.* Viringus.

VARENIUS (Auguste), théologien luthérien, né dans le duché de Lunebourg en 1620, mort en 1684, se rendit habile dans la langue hébraïque. On le regarde en Allemagne, après les Buxtorfs, comme celui de tous les protestants qui a porté le plus loin, et l'on peut dire trop loin, le système des accents hébraïques. (*Voy.* Cappel.) On a de lui un *Commentaire* sur Isaïe, réimprimé à Leipzig, en 1708, in-4°, et d'autres ouvrages. Scultet, continuateur de Baillet, a mis Varenius au nombre des enfants célèbres.

VARET (Alexandre), naquit à Paris en 1631. Après avoir fait ses études de théologie dans les écoles de Sorbonne, il voyagea en Italie. De retour en France, il fut choisi par M. de Gondrin, archevêque de Sens, pour son grand vicaire. Après la mort de ce prélat, il fut destitué de son emploi, et se retira dans la solitude du Port-Royal-des-Champs, où il mourut en 1676, à quarante-cinq ans. On a de lui : *Traité de la première éducation des enfants*, in-12 ; *Défense de la relation de la paix de Clément IX*, 2 vol. ; *Lettres spirituelles*, en 3 vol. ; *Défense de la discipline de Sens, sur la pénitence publique*, in-8°, condamnée à Rome en 1679 ; préface de la *Théologie morale des jésuites*, imprimée à Mons en 1666, et celle qui est au commencement du premier volume de leur *Morale pratique*. — Il ne faut pas le confondre avec François Varet, auteur d'une *Traduction française* du Catéchisme du concile de Trente.

VARGAS (Alphonse), religieux augustin, natif de Tolède, et docteur de Paris, fut fait évêque d'Osma, puis de Badajoz, et enfin archevêque de Séville, où il mourut l'an 1366. On a de lui des *Commentaires* sur le premier livre du Maître des sentences, qu'il avait dictés à Paris, en 1345 ; Venise, 1490, in-fol.

VARGAS (François), jurisconsulte espagnol au XVIe siècle, posséda plusieurs charges de judicature sous les règnes de Charles-Quint et de Philippe II. Envoyé à Bologne en 1548, il protesta au nom de l'empereur contre la translation du concile de Trente en cette ville, appuya fortement le retour du concile à Trente, et y assista, deux ans après, en qualité d'ambassadeur de Charles-Quint. Philippe II l'envoya résider à Rome à la place de l'ambassadeur ; il y jouit de la confiance du pape qui l'employa dans bien des affaires relatives au concile de Trente : ce qui seul suffit pour réfuter les calomnies de Le Vassor. De retour en Espagne, il fut nommé conseiller d'Etat. Détrompé des plaisirs du monde et des espérances de la cour, il se retira au monastère de Cislos, près de Tolède, de l'ordre de Saint-Jérôme, et y mourut vers 1560. On a de lui : un traité en latin, *De la juridiction des papes et des évêques*, Venise, 1563, in-4° ; des *Lettres* et des *Mémoires concernant le concile de Trente*. Le Vassor les a donnés en français, en 1700, in-8°, en les défigurant d'une manière révoltante, et prêtant à cet illustre Espagnol toute la haine que lui-même, depuis son apostasie, portait au concile de Trente et à tout ce qui appartient à l'Église catholique. Grégoire Trautwein, dans son ouvrage *Vindiciarum adversus Justini Febronii librum singularem liber singularis*, qu'il a donné sous le nom de *Georgius de Vigilibus*, montre non-seulement l'invraisemblance, mais l'impossibilité que Vargas ait dit du concile de Trente, et de ses plus illustres prélats, les sottises et fausseté manifestes que le prétendu traducteur lui fait

Digitized by Google

dire. Avant Trautwein les journalistes de Trévoux avaient déjà démasqué la fausseté de ces lettres; et M. Schram, qui, en 1704, c'est-à-dire quatre ans après la traduction, a publié à Brunswick les prétendues lettres originales, n'a affaibli aucune de leurs observations. Quelques critiques prétendent que ces lettres ne sont pas seulement altérées, mais entièrement fabriquées. Le génie de Le Vassor, et son caractère faux et méchant, son fanatisme outré, qui le rendait odieux même aux protestants, et le fit chasser de la maison de milord Portland, viennent à l'appui de cette assertion. Quoi qu'il en soit, l'évidence de cette altération ou supposition n'a pas empêché Fébronius et d'autres détracteurs du saint-siége d'alléguer ces lettres comme des pièces authentiques.

VARIGNON (Pierre), prêtre, naquit à Caen, paroisse de Saint-Ouen, l'an 1654. Les ouvrages de Descartes lui étant tombés entre les mains, il les lut avec avidité, et conçut une passion extrême pour les mathématiques. Ses succès en ce genre le rendirent membre de l'académie des sciences de Paris, et professeur de mathématiques au collége Mazarin. Il avait été admis à l'académie de Berlin en 1711, sur sa grande réputation. Il mourut subitement le 22 déc. 1722. Son caractère était aussi simple que sa supériorité d'esprit pouvait le demander. « Je « n'ai jamais vu, dit Fontenelle, personne qui « eût plus de conscience, je veux dire, qui « fût plus appliqué à satisfaire exactement « au sentiment intérieur de ses devoirs, et « qui se contentât moins d'avoir satisfait aux « apparences. » La philosophie n'avait pas affaibli sa foi. Dans un *Recueil sur l'Eucharistie*, Genève, 1730, in-8°, on trouve un ouvrage de Varignon, pour prouver « qu'un être « matériel, quelque petit qu'il soit, peut « contenir un corps humain, » et d'autres possibilités propres à défendre ce mystère contre les objections tirées de la physique ou de la métaphysique. Lignac, Malebranche et d'autres savants ont présenté, sur le même sujet, des vues extraordinaires pour des physiciens mécaniques et matériels, mais qui n'ont rien d'étonnant pour des hommes profondément instruits. L'on peut même dire qu'aucun objet de croyance religieuse ne trouve dans la nature des emblèmes plus expressifs. (*Voy.* le *Journ. histor. et litt.*, 1er août 1793, p. 494. – *Catéch. phil.*, n° 429, et suiv.) On a encore de lui : un *Projet d'une nouvelle mécanique*, 1687, in-4° ; *Nouvelle mécanique*, 1725, 2 vol. in-4° ; *Nouvelles conjectures sur la pesanteur*, 1692, in-12 ; *Eléments de mathématiques*, 1731, in-4° ; plusieurs autres *Ecrits* dans les *Mémoires de l'académie des sciences*. *Voy.* Vernet.

VARILLAS (Antoine), né à Guéret, dans la Haute-Marche, en 1624, se livra tout entier à l'étude de l'histoire. Gaston de France, duc d'Orléans, l'honora du titre de son historiographe, et lui procura une place dans la bibliothèque du roi en 1655. Il y travailla avec beaucoup d'assiduité jusqu'en 1662, qu'il obtint une pension de 1200 liv., dont Colbert depuis le fit priver. M. de Harlay, archevêque de Paris, lui en procura une autre de la part du clergé de France. Cet auteur mourut en 1696, laissant plusieurs legs pieux, dont un a servi à fonder le collége que les barnabites avaient à Guéret. Il vécut toujours en philosophe, simple dans ses habits et dans ses meubles, quoiqu'il fût d'ailleurs à son aise. Son *Histoire de France* comprend, en 15 vol. in-4°, une suite de 176 ans, depuis la naissance de Louis XI, en 1423, jusqu'à la mort de Henri III, en 1589, et renferme de plus la minorité de saint Louis, qui forme un vol. Son *Histoire des hérésies* est en 6 vol. in-4°, Paris, 1686-1690, et en 12 vol. in-12, 1687-1690. L'on y trouve l'histoire des révolutions arrivées en Europe en matière de religion, depuis l'an 1374 jusqu'en 1590. Lorsque cet ouvrage parut, on y trouva beaucoup de fautes. Ménage ayant rencontré l'auteur lui dit : « Vous avez donné une « *Histoire des hérésies* pleine d'hérésies. » Cela n'empêche pas que ce ne soit essentiellement un bon ouvrage ; on y reconnaît le savant aussi bien que l'écrivain religieux et foncièrement catholique. On a encore de lui : la *Pratique de l'éducation des princes*, ou l'*Histoire de Guillaume de Croi* ; la *Politique de Ferdinand le Catholique* ; la *Politique de la maison d'Autriche*, in-12 ; les *Anecdotes de Florence*, in-12. Varillas avait tant lu dans sa jeunesse, qu'il en perdit la vue. On la lui rétablit à force de remèdes ; mais il l'avait si faible, qu'il ne pouvait lire qu'au grand jour. Ainsi, dès que le soleil baissait, il fermait ses livres, et s'abandonnait à la composition de ses ouvrages. Quelque bonne que fût sa mémoire, il était difficile qu'elle ne le trompât pas souvent ; et c'est là une des raisons qu'on peut rendre du nombre de fautes qu'il a faites : noms propres défigurés, faits évidemment faux, chronologie inexacte. Il a quelquefois cité des documents qui n'ont jamais existé ; mais il est à croire que sa mémoire se trompait dans les titres. Il rapporte des anecdotes qu'on a jugées fausses, parce qu'on ne les trouvait écrites nulle part : reste à savoir s'il ne les tenait pas de bonne source. Son zèle pour l'orthodoxie, les couleurs trop vives et trop vraies dont il a peint les sectaires, l'ont rendu extrêmement odieux aux philosophes modernes, qui n'ont pas manqué d'exagérer les défauts de ses *Histoires*, et de rejeter comme des contes plusieurs faits très-avérés.

VARLET (Dominique-Marie), né à Paris en 1678, devint docteur de Sorbonne en 1706, et travailla pendant six ans en qualité de missionnaire dans la Louisiane. Clément XI le nomma en 1718 évêque d'Ascalon, et coadjuteur de M. Pidou de Saint-Olon, évêque de Babylone, qui mourut peu de temps après. Dès lors, il commença à lever le masque et à montrer son opposition à la bulle *Unigenitus*. Il eut ordre de la Propagande d'aller chez le nonce de Paris; mais au lieu d'obéir, il partit pour la Hollande, et donna à Amsterdam la confirmation, en vertu des prétendus pouvoirs que lui avaient donnés les soi-disant

Digitized by Google

chapitres de Harlem et d'Utrecht. Varlet alla ensuite en Perse; mais l'évêque d'Ispahan eut ordre du pape de le suspendre de tout exercice de son ministère. Après cette flétrissure, il retourna en Hollande, mit le sceau à sa révolte, méprisa les censures qu'il avait encourues, appela au futur concile, exerça toutes les fonctions de l'épiscopat, et sacra archevêque d'Utrecht Corneille Steenhoven le 15 octobre 1724, dans la maison du sieur Brigode à Amsterdam : ordination qui fut déclarée *illicite et exécrable*, et l'élection nulle, par le pape Benoît XIII, le 21 février 1725. Ce fut encore lui qui imposa les mains aux trois successeurs de Steenhoven, qui furent également excommuniés par le saint-siége. Cette conduite irrita tout le monde : vainement il tâcha de se justifier par deux *Apologies* qui, avec les pièces justificatives, forment un gros vol. in-4°. M. Languet, évêque de Soissons, en fit voir l'illusion. Il mourut à Rhinwick, près d'Utrecht, en 1742, regardé comme un rebelle et un schismatique par les catholiques, et comme un Chrysostome par les jansénistes.

VARLET (Jacques), chanoine de Saint-Amé de Douai, mourut en 1736. On a de lui des *Lettres* sous le nom d'*un ecclésiastique de Flandre*, adressées à Languet, évêque de Soissons, pleines de l'esprit de secte et de parti, et réfutées par le même évêque.

VARTAN, *vertabied* ou docteur arménien célèbre, qui florissait dans le XIIIe siècle, composa les ouvrages suivants : *Histoire d'Arménie*, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1267 de l'ère chrétienne. Cet ouvrage n'a pas été imprimé, et les copies en sont fort rares; *Choix de fables arméniennes du docteur Vartan*, avec une trad. littérale en français, par J.-M. Saint-Martin, Paris, 1825, grand in-8°. Une partie de ces fables est de l'invention du docteur, les autres sont imitées d'Esope; des *Poëmes:* l'un, composé à la demande du patriarche Narsès, est écrit contre le démon, auteur de la chute du premier homme. Les autres ont pour objet la faiblesse de la nature humaine, la venue du Christ, le jugement dernier; des *Commentaires* sur l'Ancien Testament, sur le Cantique des cantiques, sur Daniel; *Remarques* écrites par ordre de Hayton, roi d'Arménie, sur quelques passages des livres sacrés; *Explication de divers passages de l'Ecriture;* des *Homélies; De l'eau qui ne doit point être mêlée dans le calice; Profession de foi*, où l'auteur déclame avec force contre les vices; *Lettre* et réponse, par ordre du roi Hayton, à quelques objections proposées par le légat du pape Innocent IV; une autre *Lettre en réponse*, par ordre du patriarche Narsès, à la lettre écrite par Innocent IV, à Hayton, roi d'Arménie. Vartan a passé aussi pour être l'auteur d'un petit traité publié sous ce titre : *Géographie courte et abrégée, faite par le vertabied Vartan, le nouvel interprète de l'Ecriture, et le second illuminateur*, très-utile pour la géographie de l'Arménie, quoiqu'elle manque d'ordre et de méthode : mais cet écrit paraît être d'un de ses disciples.

VASI (Joseph), peintre et graveur italien, né en Sicile, le 28 août 1710. Son amour pour les arts le conduisit à Rome, où il prit des leçons des plus habiles maîtres, et parvint à se faire un nom par la beauté de ses poses, et par la pureté de son dessin. Il a laissé sur la ville de Rome plusieurs ouvrages parfaitement gravés et bien écrits, et qui ont pour titre : *Beautés de Rome au dedans et au dehors, tant anciennes que modernes, avec tous les édifices, jardins et fontaines les plus remarquables*, composant 200 gravures, Rome, 1747-1761; *Trésor saisi*, ou *Les basiliques, églises, cimetières et autres édifices religieux de Rome*, ibid., 1778, 2 vol.; *Itinéraire de Rome, pour l'architecture, sculpture et peinture*, ibid., 1777. Vasi mourut à Rome le 16 avril 1782.

VASQUEZ (Gabriel), jésuite, né à Belmonte, dans le diocèse de Cuença, en 1551, enseigna la théologie à Rome et à Alcala avec réputation, et y termina sa carrière en 1604. Ses ouvrages ont été réimprimés à Lyon en 1620, en 10 tomes in-fol. Ses contemporains l'ont appelé l'*Augustin de l'Espagne;* et Benoît XVI, dans son Traité *de Synodo diœcesana*, le nomme *la Lumière de la théologie*. Cependant on trouve dans ses ouvrages quelques propositions peu justes, qui étaient la doctrine commune des théologiens de ce temps-là, et des questions inutiles qu'il était alors d'usage de traiter, *Voy.* saint Thomas, Suarès, etc.

VASSEUR (Le). *Voy.* Levasseur.

VASSOR (Michel Le), né à Orléans, entra dans la congrégation de l'Oratoire. Ses opinions lui ayant attiré des désagréments mérités, il quitta cette congrégation en 1690, se retira en Hollande l'an 1695, puis en Angleterre, où il embrassa la communion anglicane, et obtint une pension du prince d'Orange, à la sollicitation de Burnet, évêque de Salisbury. Cet apostat mourut en 1718, à 70 ans. Il avait été méprisé pendant sa vie, il fut peu regretté après sa mort. On a de lui un *Traité de la manière d'examiner les différends de religion*, in-12. Mais il est principalement connu par une *Histoire de Louis XIII*, pleine de faits singuliers et d'anecdotes très-suspectes, qui parut en 20 vol. in-12, depuis 1710 jusqu'en 1711, à Amsterdam. On l'a réimprimée en 1756, en 7 vol. in-4°. L'auteur était chez milord Portland, lorsqu'il en composa le premier volume. Avant de le publier, il le communiqua à Jacques Basnage, son ami, qui lui conseilla de ne point faire paraître cet ouvrage qui est plutôt une satire violente contre les vivants et les morts, qu'une histoire, et qui est d'ailleurs extrêmement diffus, pesant et plein de maximes dangereuses. Le Vassor méprisa cet avis, et publia son livre. Milord Portland indigné le chassa de sa maison, et Basnage rompit entièrement avec lui. Ainsi, pour le plaisir de mentir et d'outrager, il perdit sa fortune, ses protecteurs et ses amis. Bayle disait qu'*il aurait mieux fait de rester où il était :* voulant dire que son apostasie

Digitized by Google

n'honorait pas la réforme. C'était un homme d'un esprit léger et vain, d'un caractère violent et fougueux, capable de tout lorsqu'il s'agissait de satisfaire sa haine, et ne mettant point dans ses passions cette apparence d'honneur et de réserve que la méchanceté même et la corruption cherchent à se ménager. On a encore de lui une prétendue traduction en français, avec des remarques, des *Lettres* et des *Mémoires* de François Vargas, de Pierre Malvenda, touchant le concile de Trente, in-8°; ouvrage entrepris pour calomnier cette grande assemblée de l'Eglise chrétienne, et en même temps les hommes illustres auxquels il attribue ce qu'ils n'ont jamais dit. (*Voy.* VARGAS.) Les productions qu'il avait enfantées étant catholique sont un *Traité de la véritable religion*, 1688, in-4°; et des *Paraphrases* sur saint Matthieu, sur saint Jean, et sur les Epîtres de saint Paul.

VASSOULT (JEAN-BAPTISTE), naquit à Bagnolet, près de Paris, vers 1667. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint aumônier de madame la Dauphine. Il est connu par quelques ouvrages, notamment par une *traduction* de l'*Apologétique de Tertullien*, in-4° et in-12; elle est estimée par sa fidélité et son exactitude. L'abbé de Gourcy en donna une autre en 1780, avec des *remarques*, laquelle est préférée à celle de Vassoult. (*Voy.* GOURCY.) L'abbé Vassoult traduisit quelques autres livres de Tertullien; mais ces traductions sont demeurées inédites. On a en outre de lui les *Psaumes en forme de prières chrétiennes*. Il mourut à Versailles le 6 janvier 1745, âgé de 78 ans.

VAST (saint). *Voy.* WAST.

VATABLE ou plutôt WATEBLED ou GASTEBLED (FRANÇOIS), professeur de langue hébraïque, était natif non pas d'Amiens, comme l'a cru le président de Thou, mais d'une petite ville de Picardie, nommée *Gamaches*. François Ier le fit en 1530 ou 1531, professeur en hébreu au Collége royal qu'il venait d'établir. Il fut ensuite fait abbé de Be lozane. Robert Etienne ayant recueilli les *Notes* qu'il avait faites sur l'Ecriture dans ses leçons publiques, les imprima l'an 1545, dans son édition de la Bible de Léon de Juda, en 2 vol. in-8°; mais ces notes ayant été altérées, comme on le croit, par cet imprimeur qui avait embrassé le calvinisme, elles furent condamnées par la faculté de théologie de Paris. L'inquisition d'Espagne ordonna aux théologiens de Salamanque de les purger de ce qui sentait l'hérésie, et permit qu'ainsi corrigées on les publiât en 1584. Robert Etienne les défendit contre les théologiens de Paris; mais on sent que cette défense, faite d'une main intéressée, ne valait pas mieux que les erreurs qui avaient dénaturé les notes de Vatable. Elles sont d'ailleurs estimées, parce qu'elles sont claires, précises et naturelles. La dernière édition est de 1729, 2 vol. in-fol. *Voy.* HENRI (Nicolas). Ce savant mourut à Paris en 1547.

VAUBERT (Luc), jésuite, né à Noyon le 8 octobre 1644, entra dans la société le 21 septembre 1662, à l'âge de 18 ans. Après avoir fait son noviciat à Paris, il fut employé à l'enseignement, et professa successivement les humanités, la rhétorique et la philosophie. Il fit les quatre vœux le 2 février 1678, et s'appliqua à la prédication. Il exerçait en même temps divers emplois. Il fut recteur et ensuite préfet des pensionnaires à Paris au collége de Louis-le-Grand. Il avait cultivé la poésie latine. Ses principaux ouvrages sont des livres de *spiritualité*. On a de lui : *Exercices de piété pour les associés à l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement*, Paris, 1699, in-12, réimprimés, ibid., 1711, même format; *Traité de la communion*, ou *Conduite pour communier saintement*, Paris, 1704, in-12; *la Dévotion à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie*, Paris, 1706, 2 vol. in-12, souvent réimprimés; *Serenissimo duci Enguinensium post captum Limborgum et liberatam obsidione Hagenoani, carmen*, Paris, 1673, in-4°. Il paraît que c'est la seule pièce imprimée qu'on ait du P. Vaubert. Il mourut à Paris le 5 avril 1716.

VAUGE (GILLES), prêtre de l'Oratoire, né vers 1667 à Beric, au diocèse de Vannes, enseigna les humanités et la rhétorique avec distinction, puis la théologie au séminaire de Grenoble. Le cardinal Le Camus, évêque de cette ville, et Mont-Martin, son successeur, ont fait un cas particulier de ses talents. Le P. Vauge, accablé par le travail et les années, se retira en la maison de l'Oratoire de Lyon, où il mourut dans un âge avancé, en 1739. Ses ouvrages sont : le *Catéchisme de Grenoble*, souvent réimprimé; le *Directeur des âmes pénitentes*, 2 vol. in-12; un *Traité de l'espérance chrétienne*, contre l'esprit de pusillanimité et de défiance, et contre la crainte excessive, in-12. Cet ouvrage, profond et solide, plein d'onction et de lumière, a été traduit en italien par Louis Riccoboni. On en a donné une nouvelle édition en 1777. Quelques écrits sur les affaires du temps, où l'on s'aperçoit qu'il a été avec les gens du parti.

VAUGIMOIS (CLAUDE FYOT DE), supérieur du séminaire de Saint-Irénée de Lyon, mort en 1759, était d'une bonne famille de Bourgogne. On a de lui quelques ouvrages de piété, qui ont assez de cours. C'était un homme d'un caractère doux et d'une piété solide.

VAULX (ANDRÉ DE). *Voy.* VALLENSIS.

VAULX-CERNAY. *Voy.* VAUX-CERNAY.

VAUVENARGUES (LUC DE CLAPIERS, marquis DE), né à Aix le 6 août 1715 d'une famille noble de Provence, servit de bonne heure, et fut capitaine au régiment du roi. La retraite de Prague, pendant trente lieues de glaces, lui causa des maladies cruelles qui lui firent perdre la vue, et causèrent sa mort en 1747, à l'âge de 32 ans. Nous avons de lui une *Introduction à la connaissance de l'esprit humain, suivie de réflexions et de maximes;* ouvrage qui vit le jour en 1746, in-12, à Paris. Il y a de bonnes choses, mêlées de réflexions paradoxales et quelquefois peu

Digitized by Google

religieuses ; ce qui lui a mérité de la part de Voltaire d'être nommé un *prodige de vraie philosophie et de vraie éloquence*. (*Voy. Eloge funèbre* des officiers morts dans la guerre de 1741.) Pour s'assurer plus certainement les éloges du grand philosophe, Vauvenargues a retranché dans la seconde édition qu'il a donnée de son ouvrage, ce passage remarquable : « Newton, Pascal, Bossuet, Racine, Fénelon, « c'est-à-dire les hommes de la terre les plus « éclairés, dans le plus philosophe de tous « les siècles, et dans la force de leur esprit « et de leur âge, ont cru en Jésus-Christ ; et « le grand Condé en mourant répétait ces « nobles paroles : Oui, nous verrons Dieu « comme il est : *Sicuti est, facie ad faciem.* » *Voy.* le *Tableau philosophique de l'esprit de Voltaire*, chap. 17. Nous avons plusieurs éditions de Vauvenargues : une par M. de Fortia, en 1797, 2 vol. in-12 ; une autre de Suard, 1806, 2 vol. in-8°, dans laquelle il y a des altérations, et où l'auteur s'efforce de prouver que Vauvenargues était incrédule. Les philosophes le réclament comme un des leurs, et en effet il y a dans quelques passages de ses écrits une teinte philosophique (*voy.* son article dans Laharpe) ; mais d'autres morceaux démentent cette imputation, notamment sa belle *Méditation sur la foi*, terminée par une *Prière à Dieu*. Cette pièce a été reproduite par M. l'abbé Migne, dans le t. XII de sa grande collection des *Démonstrations évangéliques*, en 18 vol. in-4°. Les ouvrages de Vauvenargues ont été beaucoup trop vantés par les écrivains philosophes. Son *Introduction à la connaissance de l'esprit humain* n'offre que des fragments de différents genres, qui étaient des matériaux d'un grand ouvrage que les maladies continuelles de l'auteur, suivies d'une mort prématurée, ne lui permirent pas d'achever. Sa meilleure production est le *Recueil de ses maximes*, où l'on ne trouve ni le piquant ni le pittoresque de La Bruyère, ni le fini de la diction de Duclos : mais il a plus d'imagination dans le style que ce dernier, et il parle à l'âme plus que tous les deux.

VAUVILLIERS (Jean-François), savant helléniste, né à Paris, le 24 septembre 1737, était fils de Jean Vauvilliers, professeur d'éloquence à l'université de Paris, et qui depuis devint lecteur du roi et professeur de grec au Collége royal. Le jeune Vauvilliers fit ses études avec un tel succès, que de bonne heure il put suppléer son père dans ses leçons qu'il faisait à l'université. En 1766, il fut nommé adjoint à l'abbé Vatry, titulaire alors au Collége royal, de la chaire de grec. En 1769 il lui succéda, et devint membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Vauvilliers se faisait remarquer par ses principes religieux, à une époque où ils commençaient à devenir rares parmi ceux qui cultivaient les sciences. Il n'était au reste occupé que de sa chaire et d'objets scientifiques, et il est vraisemblable qu'il ne se serait jamais occupé d'autre chose, si la révolution ne fût point survenue. En 1789, il fut nommé député suppléant aux états-généraux. Il était pieux et royaliste. Cependant, lorsqu'on forma la mairie de Paris, il fut encore nommé lieutenant du maire. En cette qualité, il présidait le bureau des subsistances, chargé de l'approvisionnement de la capitale. Il remplit cette mission difficile avec la plus scrupuleuse probité. Plusieurs fois il fut exposé sur les ports et dans les places publiques à la haine et aux insultes de la populace. Partout où il y avait quelque émeute, il s'y présentait avec calme, et s'il pouvait faire entendre sa voix éloquente, il était sûr de persuader. Cependant, lors de la découverte du fameux *livre rouge*, il s'y trouva porté pour une somme de 5,000 francs. C'était alors un crime. Vauvilliers donna sur cette gratification une explication plausible, et fit voir que ce n'était qu'une juste indemnité. Las néanmoins d'un emploi qui ne présentait que des dangers, il donna, en 1791, sa démission de la place d'administrateur. En 1797, il se trouva compromis dans la conspiration de Brottier et Lavilleheurnois, comme *directeur général des approvisionnements* dans le plan de cette conspiration. Traduit au tribunal criminel de Seine-et-Oise, il y fut acquitté. Dans la visite de ses papiers, on trouva un *mémoire* sur les assemblées représentatives, au sujet duquel le ministre de la police, Cochon, fit, en février, un rapport au conseil des Cinq-Cents. La même année, en avril, le département de Seine-et-Oise l'élut membre de ce conseil, et le 4 septembre suivant (18 fructidor) il se trouva du nombre de ceux que l'on condamna à la déportation. Il fut assez heureux pour se soustraire à l'exécution du décret. S'étant rendu en Suisse, il y reçut une lettre de l'empereur de Russie, Paul Ier, qui lui offrait un établissement dans ses États. En passant à Berlin pour se rendre à Pétersbourg, il fut accueilli par les Français qui y étaient alors avec les égards et les sentiments d'estime dus à son mérite personnel et à la conduite qu'il avait tenue. Paul Ier le reçut avec distinction et lui fit une pension de 4,000 roubles. Il n'en jouit pas longtemps, étant mort à Pétersbourg en 1801. On a de lui les ouvrages suivants : *Lettre aux auteurs du Journal des Savants, sur Horace*, 1767, in-12 ; *Examen historique et politique du gouvernement de Sparte*, ou *Lettres sur la législation de Lycurgue, en réponse aux doutes proposés par Mably*, 1769, in-12 ; *Essai sur Pindare, contenant une traduction de ce poëte, avec une analyse raisonnée, et des notes historiques, politiques et grammaticales*, le tout précédé d'un discours sur Pindare, et sur la vraie manière de traduire, 1772. in-12 ; 1779, in-12 ; *Ludovici XV laudatio funebris*, 1774, in-4°, traduite en français, même année, même format ; *Sophoclis tragœdiæ septem græce, cum interpretatione latina et scholiis veteribus ac novis ; edit. curavit Capperonnier ; eo defuncto, edidit notas, præfationem et indicem adjecit J.-F. Vauvilliers*, 1781, 2 vol. in-4° ; *Idylle sur la naissance du Dauphin*, 1781 ; *Abrégé de l'Histoire universelle*, en figures, avec des explications qui

Digitized by Google

s'y rapportent, 1787, et années suivantes, 1 vol. grand in-8°; *Vies pour les recueils de portraits des hommes et des femmes illustres de toutes les nations*, par Duflos, 1787, in-fol.; *Extraits des différents auteurs grecs, à l'usage de l'école militaire*, avec la traduction française et les explications grammaticales des mots, 1788, 6 vol. in-12; *Le Témoignage de la raison et de la foi sur la constitution civile du clergé*, ou *Réfutation du Préservatif contre le schisme de M. Larrière*, Paris, 1792, in-8° de 364 pages; *Doctrine des théologiens, ou 2e partie du Témoignage*, 1792; *Questions sur les serments ou promesses politiques en général, et en particulier sur le vœu de haine éternelle à la royauté*; œuvre posthume, Bâle, Tourneisen, 1794, in-8°. On pourrait ajouter à cela le *Mémoire*, ou *Ouvrage théorique sur les assemblées représentatives*, dont nous avons parlé plus haut. Cet écrit présentait une réunion d'idées générales sur la formation, la composition et les attributions des assemblées représentatives. Il paraît que l'auteur pensait que le meilleur mode de gouvernement représentatif serait de concentrer les pouvoirs dans une seule assemblée perpétuelle.

VAUXCELLES (Simon-Jérôme Bourlet de), que des biographes nomment aussi *Simon-Jacques*, et *Simon-Jérémie*, né en 1734, à Versailles, embrassa l'état ecclésiastique, et se fit une grande réputation comme prédicateur du roi. L'oraison funèbre du comte d'Eu, prince de Dombes, qu'il prononça, lui valut une abbaye et la place de bibliothécaire à l'arsenal. Il voyagea en Italie et en rapporta des connaissances très-étendues sur les arts. Doué d'un esprit cultivé, il était en relation avec tous les hommes distingués de son siècle, et surtout avec Delille, Thomas, Laharpe et Fontanes. Le *Mémorial*, journal qu'il rédigea avec les deux derniers, le fit comprendre dans la proscription du 18 fructidor; mais il eut le bonheur de s'y soustraire. Il mourut le 18 mars 1802. On a de lui : *Eloge de d'Aguesseau*, Paris, 1760, in-8°; *Panégyrique de saint Louis*, Paris, 1761, in-4° et in-8°; *Oraison funèbre de Louis XV*, 1774, in-4°; un *Discours aux enfants du duc d'Orléans sur la mort de leur aïeul*, 1786, in-8°; le *Discours préliminaire* de la nouvelle édition des *Lettres de Sévigné*, Paris, 1801, 10 vol. in-12; un grand nombre de *Dissertations littéraires*, insérées dans les journaux, qui font l'éloge de son goût. Il a été un des coopérateurs de la nouvelle édition du *Dictionnaire de l'Académie*, donnée par Schmitt, 1798, 2 vol. in-4°.

VAUX-CERNAY (Pierre de), religieux de l'ordre de Cîteaux, dans l'abbaye de Vaux-Cernay, près de Chevreuse, était neveu de l'abbé Gui, mort évêque de Carcassonne, en 1223. Il suivit son oncle dans la croisade des Latins contre les Grecs, dont le résultat fut l'élévation de Baudouin, comte de Flandre, sur le trône de Constantinople, et dans l'expédition contre les Albigeois. Il écrivit, vers [illegible] 1216, l'*Histoire des Albigeois*. Nicolas [illegible]sat, chanoine de Troyes, a donné, en 1615, in-8°, une bonne édition de cet ouvrage, qui peut être utile pour les événements du XIIIe siècle, et pour réfuter des écrivains modernes qui ont voulu faire l'apologie de ces fanatiques. L'histoire de Pierre de Vaux-Cernay, qui commence en 1206, et finit en 1218, à la mort de Simon de Montfort, tué devant Toulouse, a été traduite en français par Arnaud de Serbin, Paris, 1363, in-8°, et, de nos jours, par M. Guizot, sur l'édition que Tissier en avait donnée dans le tome VII de la *Biblioth. cisterciensis*, d'après un manuscrit de l'abbaye de Long-Pont. Cette traduction, précédée d'une notice sur l'auteur, et suivie de divers documents historiques, forme le tome XIII de la collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France, depuis la fondation de la monarchie jusqu'au XIIIe siècle, Paris, Brière, 1823 et années suivantes.

VAUXELLE (Pierre). *Voy.* Hoxont de Sainte-Marie.

VAVASSEUR (le P. François), jésuite, né en 1605, à Paray, dans le diocèse d'Autun, devint interprète de l'Ecriture sainte dans le collége des jésuites, à Paris, où il finit ses jours en 1681, à 76 ans, avec la réputation d'un religieux plein d'une piété solide et sans minuties. Le P. Vavasseur s'est principalement distingué sur le Parnasse latin; mais il est plus recommandable par l'élégance et la pureté du style que par la vivacité des images et l'élévation des pensées. Le P. Lucas, son confrère, a publié le recueil de ses poésies en 1683. On y trouve : le poëme héroïque de *Job*; plusieurs *Poésies* saintes; le *Theurgicon*, en 4 livres, ou les *Miracles de Jésus-Christ*; un livre d'*Elégies*; un autre de *Pièces épiques*; quatre livres d'*Epigrammes*, dont plusieurs manquent de sel. Les bons critiques lui reprochent une exactitude trop scrupuleuse, et qui est plus d'un grammairien que d'un poëte. Ses vers sentent quelquefois la contrainte. Ses autres ouvrages ont été recueillis à Amsterdam, 1705, in-fol. Ils renferment : un *Commentaire* sur Job et sur Osée; *De forma Christi*, Paris, 1649, in-8°. Il y réfute le sentiment de Nicolas Rigault, qui avait soutenu, dans des notes sur Tertullien, et dans une dissertation à la fin de son édition de saint Cyprien, que Jésus-Christ était difforme. Il s'y déclare également contre ceux qui appliquent trop littéralement au Sauveur ces paroles du psaume 44 : *Speciosus forma præ filiis hominum*. Un Traité *De ludicra dictione*, ou du style burlesque, contre lequel il s'élève avec force; un Traité *de l'Epigramme*, qui offre quelques bonnes réflexions; une *Critique* de la Poétique du P. Rapin, critique pleine d'humeur, et qui prouve qu'il n'écrivait pas aussi bien en français qu'en latin.

VAVASSEUR. *Voy.* Levavasseur.

VAYRAC (l'abbé Jean de), né à Vayrac, en Auvergne, passa en Espagne, où il demeura vingt ans, et revint à Paris en 1710. Il est auteur d'une bonne *traduction* des Mémoires du cardinal Bentivoglio, et d'une description de l'*Etat présent de l'Espagne*, Amsterdam,

Digitized by Google

1719, 4 vol. in-12 : ouvrage exact, où il prouve que tout ce que madame d'Aulnoy a écrit sur l'Espagne n'est qu'un enchaînement de fables ou de railleries piquantes pour tourner les Espagnols en ridicule. Il n'y a pas d'autre Français qui ait parlé de l'inquisition d'après des informations aussi sûres et aussi impartiales que l'abbé de Vayrac. Il est étonnant que l'abbé Bérault, dans son *Histoire ecclésiastique*, ouvrage, à quelques inconséquences près, très-estimable, ait mieux aimé copier le socinien Limborch que le judicieux et équitable de Vayrac. (*Voy.* LIMBORCH.) Parmi les divers ouvrages de cet auteur, on cite encore son *Histoire des révolutions d'Espagne*, Paris, 1719, 4 vol. in-12, et puis 5 vol. in-8°.

VECCHIETTI (JÉRÔME), savant florentin du XVIIe siècle, embrassa l'état ecclésiastique, étudia la théologie avec ardeur, et en prit les degrés ; la chronologie l'occupa ensuite. Il est principalement connu dans la république des lettres par un livre dont voici le titre : *Opus de anno primitivo et de sacrorum temporum ratione, libri octo*, in-fol. Cet ouvrage, rare et plein de recherches savantes, fut imprimé à Augsbourg en 1621. L'auteur tâche d'accorder la chronologie sainte avec la période julienne. Il mourut à l'âge de 80 ans, en prison, pour n'avoir pas voulu se rétracter de ce qu'il avait avancé dans son ouvrage, que *Jésus-Christ ne fit pas la Pâque la dernière année de sa vie, et qu'à la dernière cène il ne se servit point de pain azyme :* opinion qui, vu le sens et l'explication de l'auteur, ne méritait peut-être pas un traitement si rigoureux.

VECCHIETTI (JEAN-BAPTISTE), prêtre et orientaliste, frère du précédent, naquit à Cosenza, en 1552, étudia avec succès les langues orientales, et surtout l'arabe et le persan. Il fut attaché à la cour de Rome, qui le chargea d'entreprendre en Perse, en Égypte, des voyages apostoliques qui le rendirent célèbre ; il parcourut ces pays pendant plusieurs années. Cet auteur a écrit une *Relation de la Perse*, qui n'a pas été imprimée, et dont le manuscrit existe à Venise, dans la bibliothèque de Nanni, où l'on trouve aussi la *Vie* de l'auteur, par son frère Jérôme. Cette *Vie* a été publiée par Marelli, à la fin du *Catalogue des manuscrits italiens de Nanni*, Venise, 1776. Vecchietti mourut en 1619.

VECCUS (JEAN), *Chartophylax*, c'est-à-dire garde du trésor des chartes de Sainte-Sophie, à Constantinople, fut envoyé par l'empereur Michel Paléologue au concile de Lyon, où la réunion de l'Eglise grecque et de l'Eglise romaine fut terminée, en 1274. Il contribua beaucoup à la conclusion de ce grand ouvrage, par son éloquence et son esprit conciliant. Joseph, patriarche de Constantinople, qui fomentait le schisme, ayant été déposé, Veccus fut élevé sur le siége patriarcal en 1275. Son zèle pour le maintien de la réunion lui attira la haine des schismatiques grecs, qui intentèrent contre lui des accusations calomnieuses. Cette persécution le porta, en 1279, à envoyer la démission de son patriarcat à l'empereur, et à se retirer dans un monastère ; mais ce prince le rappela peu après. Michel Paléologue étant mort, Andronic, qui lui succéda, se laissant conduire par la princesse Eulogie, sa tante, s'opposa à l'union, fit déposer Veccus, et le fit enfermer dans une étroite prison, où ce grand prélat mourut de misère en 1298. Il avait composé plusieurs *Ecrits* pour la défense de la vérité, et il inséra dans son testament une déclaration de sa croyance sur l'article du Saint-Esprit, conforme à la doctrine de l'Eglise latine. *Voy.* le *Recueil* d'Allatius sur la procession du Saint-Esprit, Rome, 1652 et 1659, 2 vol. in-4°.

VEDELIUS (NICOLAS), né à Hegenhausen, dans le Palatinat, en 1596, enseigna la philosophie à Genève, puis la théologie et l'hébreu à Deventer et à Franeker, et mourut le 26 septembre 1642. On a de lui : un Traité contre les arminiens, intitulé : *De arcanis arminianismi*, 1632 et 1634, 4 parties in-4°. Il prétend que les arminiens veulent introduire un athéisme raffiné : attribution gratuite qui sent l'esprit de parti ; le gomarisme ferait plutôt des athées que l'arminianisme. Plusieurs ouvrages de controverse, presque tous contre Baronius et Bellarmin ; ceux même de son parti en ont été si peu contents, qu'ils se sont appliqués à le combattre.

VEESENMEYER (GEORGES), né à Ulm, le 20 novembre 1760, mort dans la même ville le 6 avril 1833, termina ses études à Altdorf, puis il exerça les fonctions de professeur du gymnase et de bibliothécaire de sa ville natale. On a de lui plusieurs ouvrages sur l'histoire de la réforme et sur celle de la littérature.

VEIL (CHARLES-MARIE DE), fils d'un juif de Metz, fut converti par le grand Bossuet. Il entra dans l'ordre des augustins, et ensuite chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. On l'envoya à Angers, où il prit le bonnet de docteur, et où il professa la théologie dans les écoles publiques. Il quitta ensuite sa chaire pour la cure de Saint-Ambroise de Melun, apostasia bientôt après, abjurant en Angleterre la religion catholique pour se marier avec la fille d'un anabaptiste, et mourut vers 1699, après avoir publié des *Commentaires* sur plusieurs livres de l'Ecriture sainte. Il est un des premiers qui se soient élevés contre l'*Histoire critique du Vieux Testament*, par Richard Simon, dans une lettre imprimée et adressée à M. Boyle.

VEITH (LAURENT-FRANÇOIS-XAVIER), jésuite et théologien, né à Augsbourg le 3 décembre 1725, d'une famille honorable, prononça ses derniers vœux à Dillingen en 1760 ; il fut reçu docteur en théologie, et, après avoir enseigné la rhétorique et la philosophie, occupa une chaire d'Ecriture sainte et de controverse à Ingolstadt. Lors de la suppression de la société en 1773, il devint professeur de théologie au lycée catholique

Digitized by Google

d'Augsbourg, et il consacra ses talents et son érudition à la défense des doctrines catholiques. Il mourut dans cette ville le 9 octobre 1796. On lui doit plusieurs ouvrages estimés : *De primatu et infallibilitate romani pontificis*, 1781, in-8°, réimprimé à Malines en 1824, et dédié à notre saint-père le pape Léon XII. Cet opuscule est accompagné de plusieurs documents curieux. *Edmundi Richerii doctoris Parisini systema de ecclesiastica et politica potestate singulari dissertatione confutatum*, 1783, in-8°, nouvelle édition, Malines, 1825, avec un discours préliminaire sur la vie et les écrits de Marc-Antoine de Dominis, archevêque de Spalatro. Cet ouvrage fut loué lorsqu'il parut par Zillinger, et Pie VI adressa à l'auteur un bref de satisfaction ; *De gemina delectatione cœlesti ac terrena relative victrice*, 1785, in-8°, et Malines, 1826 ; des *Avis* et des *Règles pour ceux qui veulent étudier l'Ecriture ; Scriptura sacra contra incredulos propugnata*, Augsbourg, de 1789 à 1795, 8 parties, réimprimée à Malines, 1824, 5 vol. in-12, avec une *Notice* sur l'auteur. Cet ouvrage lui valut un second bref de satisfaction du pape, sous la date du 1er juin 1790. Veith y passe en revue toutes les objections que les incrédules modernes ont faites ou répétées contre les livres saints, et y donne les solutions des saints Pères, des apologistes anciens et nouveaux, français, allemands, italiens, etc.

VELASCO (Grégoire-Hernandez de), poëte espagnol, naquit à Tolède vers l'an 1540 et étudia à l'université d'Alcala de Hénarès, où il apprit la théologie ; mais il se consacra entièrement aux belles-lettres. Velasco fut compté parmi les meilleurs poëtes de sa nation. Il ne reste de lui que deux traductions, dont le mérite justifie la réputation qu'il s'était acquise. Ces traductions, en vers espagnols, sont : l'*Enéide* de Virgile, Alcala, 1585, in-8° ; réimprimée à Tolède, Madrid, Anvers, Saragosse, Valence, etc. ; *El parto de la Virgen*, traduction du poëme de Sannazar, imprimé à Tolède, Madrid, etc. On ignore l'année de sa mort.

VELASQUEZ (Jean-Antoine), jésuite, né à Madrid l'an 1585, mourut en 1669. Après avoir été plusieurs fois recteur, il fut fait provincial. Le roi Philippe IV le fit venir à sa cour, et le fit conseiller de la Conception Immaculée. On a de lui : un *Commentaire* latin sur l'Epître aux Philippiens, en 2 vol. in-f°, aussi diffus que savant ; divers *Ecrits* en faveur de l'immaculée conception de la sainte Vierge.

VELD (Jacques), savant religieux augustin de Bruges en Flandre, docteur de Louvain en 1571, successivement prieur et provincial dans son ordre, mort à Saint-Omer dans le monastère de Saint-Bertin, en 1583, où il s'était retiré lorsque le magistrat de Bruges, qui avait épousé les intérêts des hérétiques, l'eut exilé en 1578. Ce savant religieux a composé : *Tabulæ in Evangelia et epistolas quadragesimales*, Louvain ; des *Paraphrases* sur les Evangiles, sur les Epîtres du Carême et sur la Passion ; *Commentaria in Danielem prophetam*, 1576, in-8°. Ce commentaire n'est bon que pour les prédicateurs.

VELLEJUS (André-Séverin), historiographe et conseiller du roi de Danemark, Frédéric II, né dans un bourg du Jutland, mort en 1616, à l'âge de 74 ans, fut d'abord prédicateur de la cour, puis il obtint un canonicat à Ripen. Il passait pour un des hommes les plus savants de son temps. C'est lui qui publia pour la première fois l'ouvrage : *Adami Bremensis Historia ecclesiastica*, avec des notes, Copenhague, 1579, in-8°. On a encore de lui : *Vie des souverains pontifes romains, en vers danois*, Copenhague, 1571, in-8° ; *Saxon le Grammairien, traduit en langue danoise*, Copenhague, 1575, in-fol., réimprimé en 1610 ; *Descriptio Islandiæ, per Gudbrandum episcopum Islandiæ communicata*, ibid. ; *Oratio funebris in obitum Frederici II, cum chronologia rerum, imperante hoc rege, ab* 1533 *ad* 1588 *gestarum*, Copenhague, 1588, in-4° ; *Septem sapientium Græciæ Aphorismi*, Sora, 1590, in-8° ; *Vita Sunonis Tiuffveskæg*, Sora, 1642, in-8° ; *Centuria cantilenarum danicarum, de priscis Danorum regibus et rebus gestis*, Copenhague, 1643, in-8°. « Ce « recueil de chants populaires, dit M. Gley, « est très-précieux pour l'histoire de Dane- « mark, et pour la connaissance des mœurs « et des idiomes de chaque siècle. »

VELTHUYSEN (Lambert), *Velthuysius*, né à Utrecht en 1622, défendit avec ardeur les opinions de Descartes. Il fut pendant quelques années dans la magistrature d'Utrecht ; mais la chaleur excessive avec laquelle il défendit les droits des magistrats aux assemblées ecclésiastiques le fit déposséder en 1674. Il vécut depuis dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée en 1685, à 63 ans. Ses ouvrages ont été réunis en deux vol. in-4°, Rotterdam, 1680. On y trouve : *Tractatus moralis de naturali pudore et dignitate hominis, in quo agitur de incestu, voto castitatis*, etc., où il y a de bonnes choses mêlées d'assertions fausses ; *De usu rationis in theologia ;* une *Apologie* du Traité *de Cive* de Hobbes, qui ne fit pas revenir les gens sensés de l'idée qu'ils s'étaient faite de cet impie, et qui nuisit beaucoup à la réputation de l'apologiste ; *De articulis fidei fundamentalibus et cultu naturali ;* ouvrage plein de paradoxes.

VENANCE (saint), né à Camerino, ville de la Marche d'Ancône, était encore fort jeune lorsqu'il fut mis à mort pour la foi vers 250, durant la persécution de Dèce ; ses reliques se gardent précieusement à Camerino. Les hymnes qu'on récite dans son office sont bien faites et pleines de poésie.

VENANCE-FORTUNAT (Venantius-Honorius-Clementianus-Fortunatus), né près de Trévise en Italie, fit ses études à Ravenne, et alla ensuite s'établir à Tours. Ses talents et ses vertus le lièrent d'une étroite amitié avec Grégoire, évêque de cette ville. La pieuse reine Radegonde l'invita à venir à Poitiers, et le prit à son service ; il donna des préceptes de politique à Sigebert, qui en faisait beaucoup de cas. Il fut ordonné prêtre à

Digitized by Google

Poitiers en 565, et élevé, selon la plus commune opinion, sur le siége de cette ville, après la démission de Platon. Fortunat finit saintement ses jours vers 609, et l'on célèbre sa fête à Poitiers le 14 décembre. On a de lui : une *Vie de saint Martin*, en vers, composée d'après la vie du même saint par Sulpice-Sévère. Venance Fortunat dit qu'il composa ce poëme pour remercier saint Martin de ce qu'il avait été guéri d'un mal d'yeux par son intercession ; des *Poésies*, divisées en 11 livres, publiées avec la *Vie* de saint Martin, par le P. Brower, jésuite, Mayence, 1630, in-4° ; une *Explication de l'Oraison dominicale*, qu'on regarde comme son chef-d'œuvre, dans la Bibliothèque des Pères et dans les *Orthodoxographa*, avec l'*Explication du Symbole des Apôtres*, du même auteur ; *Explication du Symbole de saint Athanase*, que Muratori a donnée dans les *Anecdota latina ;* les *Vies* de saint Germain de Paris, de saint Aubin d'Angers, de saint Paterne d'Avranches, de saint Amand de Rodez, de saint Remi de Reims et de sainte Radegonde. De toutes ces *Vies*, il n'y a que la dernière qui soit estimée ; dans les autres, il montre fort peu de critique. L'hymne *Vexilla regis prodeunt*, etc. Du Pin lui attribue aussi *Pange, lingua, gloriosi prælium certaminis* (1), et il se trouve dans quelques éditions de ses ouvrages avec le *Vexilla regis ;* mais dom Ceillier, dont le sentiment est bien plus probable, le donne à Claudien Mamert. (*Voy.* CLAUDIEN.) La poésie de Fortunat est assez harmonieuse pour le siècle où il vivait, mais sa prose est trop négligée. La meilleure édition des *Œuvres* de Fortunat est celle de Mayence, 1617, qui se trouve dans la grande Bibliothèque des Pères. Le P. Labbe en avait préparé une qui n'a pas paru. — Il ne faut pas confondre, comme Cave a fait, Venance-Fortunat avec saint FORTUNAT, évêque en Lombardie, qui, chassé probablement de son siége par les barbares, se retira près de Chelles, fut fort estimé de saint Germain, évêque de Paris, et mourut en 569. On a de lui la *Vie* de saint Marcel de Paris.

VENCE (HENRI-FRANÇOIS DE), prêtre, docteur de Sorbonne, prévôt de l'église primatiale de Nancy, conseiller d'état de Léopold, duc de Lorraine, et précepteur de ses enfants, se fit un nom par l'édition qu'il donna des *Commentaires* du P. de Carrières, à Nancy, 1738-1743. L'abbé de Vence y ajouta 6 vol. d'*Analyses et Dissertations sur l'Ancien Testament*, et 2 volumes d'une *Analyse* ou *Explication des Psaumes*. Dom Calmet estimait beaucoup ces Dissertations. Elles sont savantes, solides et écrites avec netteté. L'auteur avait bien médité les livres saints, et ses lumières s'étendaient à plusieurs sciences. Il mourut à Nancy, le 1er nov. 1749, à 73 ans. M. Rondet a inséré la plupart de ces Dissertations dans l'édition qu'il a donnée de la *Bible* en latin et en français, Avignon, 1767-1773, 17 vol. in-4° ; ce qui a donné lieu de désigner quelquefois cette Bible sous le nom de *Bible de l'abbé de Vence*, et dont on a publié une belle édition en 25 vol. in-8°, avec atlas in-4°. Une nouvelle édition de la Bible de l'abbé de Vence a paru sous ce titre : *Sainte Bible de Vence, en latin et en français, avec des notes littéraires, critiques et historiques, des préfaces et des dissertations, tirées du Commentaire de D. Calmet, abbé de Sénones, de l'abbé de Vence et des autres auteurs les plus célèbres, pour faciliter l'intelligence de l'Écriture sainte, enrichie de figures et de cartes géographiques*, 5e édition, soigneusement revue et augmentée d'un grand nombre de notes, par M. Drach, rabbin converti, et enrichie de nouvelles dissertations, 26 vol. in-8°.

VENCE (FRANÇOIS DE VILLENEUVE DE), prêtre de l'Oratoire, florissait à la fin du XVIIe, et pendant la première moitié du XVIIIe siècle. Il est connu pour avoir traduit en français et publié : les *Six livres de saint Augustin contre Julien, défenseur de l'hérésie pélagienne*, Paris, 1736, 2 vol. in-12 ; les *deux livres* du même Père, *touchant la grâce de Jésus-Christ, et le péché originel*, Paris, 1738, 1 vol. in-12. L'abbé Villeneuve de Vence est mort à Vendôme, le 26 février 1741, dans un âge avancé. — Il ne faut point le confondre avec l'abbé DE VENCE, auteur de Dissertations et de notes sur la Bible.

VENCESLAS (saint). *Voy.* WENCESLAS.

VENERONI (JEAN), né à Verdun, dans le XVIIe siècle, s'appelait *Vigneron ;* mais comme il voulait donner des leçons de langue italienne à Paris, il se fit passer pour Florentin, et il italianisa son nom. La clarté de ses principes lui procura beaucoup d'écoliers. Outre quelques livres élémentaires pour apprendre l'italien, on a de Veneroni une traduction française des *Lettres* de J.-F. Loredano, poëte et littérateur vénitien, Bruxelles, 1708, in-12 ; et des *Lettres* du cardinal Bentivoglio, Paris, 1672 et 1751, in-12. Son style est plus facile que pur. Sa *Grammaire italienne*, revue par Vergani, est estimée. On ignore les dates précises de sa naissance et de sa mort.

VENETO (PAUL), religieux de l'ordre des ermites de saint Augustin, florissait au commencement du XVe siècle, et passait pour le *prince* des théologiens de son temps. Il enseignait à Padoue dans le couvent de son ordre, et il y mourut à la fleur de son âge, le 15 juin 1429. Il a laissé de nombreux écrits dont les titres sont : *Contra Judæos liber unus; Sermones de tempore; Sermones de sanctis; Sermones quadragesimales; De Conceptione B. M. Virginis; De Incarnatione Verbi Dei ; De excellentia Verbi Dei ; Super sententias libri IV ; Ad libros physicorum libri VIII ; Super libros de generatione et corruptione libri II ; Super libros de anima libri III ; Summæ philosophiæ naturalis libri VI ; De conceptione mundi qui astronomiæ janua nuncupari potest, liber I ; De circulis componentibus mun-*

(1) Depuis la correction de cette hymne, on lit *Laureum certaminis*, pour éviter un pléonasme. Mais par *prælium* le poëte entendait *le choc, l'effort, l'ardeur* du combat.

Digitized by Google

dum; De compositione mundi; Super libros Porphyrii liber I; Super prædicamenta liber I; Super libros posteriorum libri II; Logica parva; Logica magna; De quadratura circuli; Super consequentiis Strodi. Il a fait un abrégé des *Expositions de Jean de Ripa* sur le premier livre des Sentences. Quoi qu'il en soit du mérite de tous ces écrits, aujourd'hui oubliés, ils montrent au moins dans le P. Veneto un écrivain très-laborieux, et rempli, pour son temps, d'une grande variété de connaissances.— Il ne faut point le confondre avec Paul VENETO, servite, qui vivait dans le même siècle, et dont on a les ouvrages suivants : *De notitia Dei; De condendo christiano testamento; De ordine et progressu sui ordinis; Explicatio Dantis Aligerii, poetæ florentini.*— Les biographes font mention de deux autres Veneto. Le premier, André VENETO, était aussi servite; il vivait dans le XIVe siècle, et fut professeur à Bologne. Parmi divers ouvrages dont il est auteur, on cite: un *Commentaire* sur la Genèse; un *Commentaire* sur Aristote, *de rebus naturalibus; Liber variarum orationum; Campus florum.* L'autre VENETO (Jean), était chartreux, et vivait au XVe siècle. Ses écrits sont: *Nosce teipsum; De patientia et humilitate liber I; Speculum morientium, libri III; Corona sensuum, liber I; Sermones varii; Epistolæ variæ.*

VENINO (IGNACE), jésuite, surnommé le *Massillon* de l'Italie, né à Côme le 10 février 1711, de parents estimés, entra dans la compagnie de Jésus le 26 janvier 1728, et y enseigna, suivant l'usage, toutes les classes. Ses supérieurs le destinèrent à la chaire, et il justifia les espérances qu'on avait conçues de ses talents. Il créa pour ainsi dire une époque nouvelle dans l'éloquence italienne. On admirait dans ses sermons l'ordre, la beauté du plan, la profondeur, la belle diction. Son style était plein, élégant, harmonieux. Il savait ennoblir les pensées les plus communes; et quoique son débit ne fût pas heureux, son discours était si attachant, que son auditoire était toujours composé des personnes du goût le plus délicat: les villes les plus considérables de l'Italie voulurent l'entendre. L'institut des jésuites ayant été supprimé en 1773, le P. Venino, qui était alors recteur du collége de Milan, continua de demeurer dans cette ville. Il y mourut dans de grands sentiments de piété, le 25 août 1778, âgé d'environ 68 ans. Il n'avait rien publié de son vivant. L'abbé Antoine-Louis Carli, autrefois son confrère, recueillit les écrits qu'il avait laissés, et les publia. C'est à ses soins qu'on doit : *Panegirici*, Milan, 1782. Il y en eut une seconde édition la même année à Venise; *Le Prediche quaresimali*, Milan, 1780; Venise, 1783.

VENTADOUR (l'abbé DE). *Voy.* ROHAN.

VENTIMIGLIA (MARIANUS), carme, de Naples, se distingua dans son ordre par ses vertus et sa science, et devint prieur général le 29 mai 1762. On a de lui : *Historia chronologica priorum generalium ordinis B. Mariæ de Monte Carmelo* Naples, 1773, in-4°, avec figures. L'auteur y donne un abrégé de la vie de chaque général de son ordre, depuis saint Berthold, fondateur de l'ordre, vers 1145, et un précis des choses mémorables arrivées sous leur gouvernement. Il y règne beaucoup d'érudition, le style est net et coulant. L'auteur mourut peu de temps après la publication de cet ouvrage.

VENTURA (ANTOINE-PRADO), religieux trinitaire espagnol, naquit le 10 juin 1701, d'une famille considérée de Cordoue, en Andalousie. A l'âge de 16 ans, il entra dans le couvent des Mathurins de sa ville natale et y fit profession. Chargé de professer la philosophie, il s'en acquitta à la satisfaction de ses supérieurs, qui l'envoyèrent à Séville prendre des grades dans l'université : il y reçut le bonnet de docteur. Quelques années après, il fut nommé professeur de théologie dans cette université. Ventura possédait la géographie, l'histoire et le droit canon. Il prêchait aussi avec succès; il faisait même des vers avec facilité. Il mourut à Cordoue en 1753. On a de lui : un *Poëme de saint Raphaël*, in-4°; *Sermons des saints*, 2 vol. in-8°; *la Vie du martyr Fr.-Marc Criado*, in-8°; *Oraison funèbre du cardinal Cisneros*, prononcée à la cérémonie des obsèques que fit faire à ce prélat l'université d'Alcala; *Diverses consultations*, in-fol. Il a, dit-on, beaucoup contribué au perfectionnement de la langue espagnole. — VENTURA (Guillaume), né à Asti vers 1250, écrivit, ou plutôt continua l'*Histoire* de cette ville. Elle avait été commencée par Ogerius Alferius qui l'avait poussée jusqu'en 1294; celle de Ventura commence en 1260 et va jusqu'en 1325. Ventura avait porté les armes, et avait été fait prisonnier en 1273. Son ouvrage a pour titre *Mémorial*, etc. Louis-Antoine Muratori l'a inséré avec des *notes* au tome II de son grand *Recueil des écrivains de l'Histoire d'Italie*, in-fol., Milan, 1727. — VENTURA (Secundinus), parent du précédent, citoyen et notaire d'Asti, reprit le travail de Guillaume et y ajouta; il conduisit l'*Histoire d'Asti* de 1419 à 1457. Cette continuation se trouve dans le volume de Muratori cité ci-dessus.

VENTURE (MARDOCHÉE), juif, florissait au commencement du XVIIe siècle, et était un des hommes les plus instruits de sa nation. On a de lui les ouvrages suivants : *Prières journalières à l'usage des juifs portugais ou espagnols*, auxquelles on a ajouté des notes élémentaires, 1772, 3 vol. in-12; *le Cantique des cantiques de Salomon*, avec la paraphrase chaldaïque et le *Traité d'Aboth* ou des *Pères de la doctrine*, traduits de l'hébreu, du chaldaïque et du rabbinique, avec des notes élémentaires pour en faciliter l'intelligence, 1774, in-12.

VENUTI (l'abbé PHILIPPE), naquit à Cortone en 1709 et cultiva les lettres avec succès. Les chanoines de Saint-Jean-de-Latran l'envoyèrent à Paris pour administrer les revenus de l'abbaye de Clérac en Guyenne, que Henri IV avait donnés à ce chapitre. Ses manières affables et polies, et son esprit cultivé, lui firent beaucoup d'amis, parmi

Digitized by Google

lesquels il comptait le célèbre président de Montesquieu. Ce dernier, très-satisfait de la traduction italienne que l'abbé Venuti avait faite du poëme de *la Religion* de Racine, employa le crédit de l'abbé de Saint-Cyr auprès de Boyer, évêque de Mirepoix, afin d'obtenir de lui quelque bénéfice pour son protégé. On exposa à ce prélat le service que l'abbé Venuti avait rendu à l'Eglise par la traduction du poëme de Racine. Rien ne put toucher l'évêque, qui répondit en dernier lieu « qu'il faisait plus de cas de ceux qui admi- « nistraient la religion que de ceux qui la « prouvaient. » L'abbé Venuti retourna à Rome en 1750, obtint la prévôté de Libourne et mourut à Cortone en 1769. Il a traduit en vers italiens : le *Télémaque*, 2 vol. in-4°; le poëme de *la Religion* de Racine, ouvrage dont nous avons parlé ; la tragédie de *Didon*, de Le Franc de Pompignan.

VERAN. *Voy.* SALONIUS.

VERBIEST (FERDINAND), jésuite, né vers 1630 à Bruges, fit de grands progrès dans les mathématiques et se consacra à la conversion des Chinois. Il travaillait avec succès dans la province de Chensi, lorsqu'il fut appelé à la cour en 1660, et servit beaucoup la religion chrétienne par le crédit qu'il eut auprès de l'empereur. Mais après la mort de ce prince, la jalousie des mathématiciens et des bonzes réussit à le faire mettre en prison. Une éclipse de soleil, dont il annonça le moment précis et sur laquelle les astronomes chinois se trompèrent lourdement, lui rendit sa considération ; mais il ne recouvra sa liberté que quelque temps après. La présidence du tribunal des mathématiques qui, après la mort du P. Schall, avait été donnée à un Chinois, fut si mal remplie, que l'empereur mécontent la donna en 1669 au P. Verbiest, qui avait redressé les erreurs du Chinois. Cette place fut depuis toujours conférée à un jésuite, jusqu'au P. Hallestein, mort en 1774 ; car la science des Chinois est si bornée, même dans les matières dont ils font une parade particulière, qu'il ne se trouve personne en état de faire un bon calendrier. Le P. Verbiest mourut à Pékin le 28 janvier 1688, après avoir facilité l'admission du P. Lecomte à la Chine. On cite de ce jésuite un *Calcul des éclipses du soleil et de la lune pour deux mille ans*, formant 32 volumes de cartes, avec des explications ; *Relation* de deux voyages en Tartarie et différents ouvrages astronomiques.

VERDURE (NICOLAS-JOSEPH DE LA), né à Lire, mort à Douai en 1717, âgé de 83 ans, était docteur de l'université de cette ville, premier professeur en théologie, et doyen de l'église de Saint-Amé. C'était un homme d'un savoir profond et d'un désintéressement encore plus rare. L'illustre Fénelon l'honorait de son amitié. On a de lui un *Traité de la pénitence*, en latin, dont la meilleure édition est de 1698.

VERGER DE HAURANNE (JEAN DU), naquit à Bayonne, en 1581, d'une famille noble. Après avoir fait ses études en France et à Louvain, il fut pourvu, en 1620, de l'abbaye de Saint-Cyran, et assista la même année à la fameuse conférence de Bourgfontaine, qui avait été précédée d'une autre à Bordeaux. (*Voy.* FILLEAU, VILLIERS.) Après la mort de Jansénius, son ami, il redoubla d'efforts pour établir la nouvelle secte. Paris lui parut le théâtre le plus convenable pour dogmatiser. Il y fit usage de tous les moyens pour y faire des prosélytes, et prétendit même avoir des révélations. *Oui, je vous le confesse*, dit-il un jour à saint Vincent de Paul, *Dieu m'a donné et me donne de grandes lumières. Il m'a fait connaître qu'il n'y a plus d'Eglise.* Et comme, à ce propos, le saint témoigna la plus étrange surprise : *Non*, répliqua l'illuminé, *il n'y a plus d'Eglise. Dieu m'a fait connaître que, depuis cinq ou six cents ans, il n'y avait plus d'Eglise. Avant cela, l'Eglise était comme un grand fleuve qui avait ses eaux claires ; mais à présent, ce qui nous semble l'Eglise n'est plus que de la bourbe. Le lit de cette belle rivière est encore le même, mais ce ne sont plus les mêmes eaux.* « Eh « quoi ! monsieur, lui dit le saint homme, « voulez-vous plutôt croire vos sentiments « particuliers que la parole de Notre-Sei- « gneur, qui a dit qu'il édifierait son Eglise, « et que les portes de l'enfer ne prévau- « draient pas contre elle ? » *Il est vrai*, répondit l'abbé, *que Jésus-Christ a édifié son Eglise sur la pierre ; mais il y a temps d'édifier et temps de détruire. Elle était son épouse, mais c'est une adultère et une prostituée : c'est pourquoi il l'a répudiée, et il veut qu'on lui en substitue une autre qui lui sera fidèle.* L'artificieux prédicant n'en était pas venu tout d'un coup à cette horrible confidence. Dans plusieurs autres entrevues, il avait travaillé à y préparer insensiblement son pieux ami. Un jour qu'il l'avait trouvé ayant l'Ecriture sainte entre les mains, il s'étendit sur les lumières spéciales que Dieu lui donnait pour l'intelligence des Livres saints, et il alla jusqu'à dire *qu'ils étaient plus lumineux dans son esprit, qu'ils ne l'étaient en eux-mêmes.* Si ce galimatias n'exprime pas le dogme calvinien du sens particulier, il couvre quelque chose de plus dangereux et de plus superbe. Dans une autre occasion, où ils discouraient ensemble sur quelque article de la doctrine de Calvin, l'abbé prit le parti de l'hérésiarque et en soutint formellement quelques erreurs. Ce saint lui représenta que cette doctrine était condamnée par l'Eglise. *Calvin*, repartit l'abbé, *n'avait pas si mauvaise cause, mais il l'a mal défendue : il a mal parlé, mais il pensait bien.* Une autre fois il dit, en parlant du concile de Trente : *Ne me parlez point de ce concile, c'était un concile du pape et des scholastiques, où il n'y avait que brigue et cabale.* Il n'en fallait pas davantage pour rompre tout lien d'amitié entre le saint et le novateur. Mais si celui-ci désespéra de s'attacher cet homme vertueux et orthodoxe, il ne réussit que trop bien ailleurs. Son air simple et mortifié, ses paroles douces et insinuantes, lui firent beaucoup de partisans. Des prêtres, des laïques,

Digitized by Google

des femmes de la ville et de la cour, des religieuses, adoptèrent ses idées. La cour, informée de ce commencement de secte, regarda l'abbé de Saint-Cyran comme un homme dangereux, et le cardinal de Richelieu le fit renfermer en 1638. Après la mort de ce ministre, il sortit de prison ; mais il ne jouit pas longtemps de sa liberté, étant mort à Paris en 1643, à 62 ans. On a de lui : *La somme des fautes et fausselés capitales contenues en la somme théologique du P. François Garasse.* Il devait y avoir 4 volumes, mais il n'en a paru que les deux premiers et l'abrégé du quatrième, 1626, 3 vol. in-4° ; des *Lettres spirituelles*, 2 vol. in-4° ou in-8°, réimprimées à Lyon en 1679, en 3 vol. in-12. On y ajouta un 4e volume qui renferme plusieurs petits *Traités* de M. de Saint-Cyran, imprimés séparément, savoir : la *Théologie familière*, ou *Brève explication des principaux mystères de la foi ;* les *Pensées chrétiennes sur la pauvreté.* Wallon de Beaupuis a extrait de ces *Lettres* les *Maximes* principales, qu'il a fait imprimer in-12. Arnauld d'Andilly a augmenté ce recueil et l'a publié, in-8° et in-12, sous le titre d'*Instructions tirées des Lettres de M. de Saint-Cyran ; Apologie pour M. de La Roche-Posay, contre ceux qui disent qu'il n'est pas permis aux ecclésiastiques d'avoir recours aux armes en cas de nécessité,* imprimée en 1615, in-8° ; un petit traité publié en 1609, sous le titre de *Question royale*, où l'on examine *en quelle extrémité le sujet pourrait être obligé de conserver la vie du prince aux dépens de la sienne*, 1609, in-12, contrefait sous la même date. Ces deux ouvrages firent grand bruit, notamment le dernier. Les jésuites l'annoncèrent partout comme un apôtre du suicide, et il l'enseigne effectivement, mais de la manière la plus douce, et *sans beaucoup de douleur*, comme *par rétention d'haleine, ou par l'ouverture des veines.* Il pose d'abord le cas imaginaire où le roi, emporté sur la mer par un ouragan et jeté sur quelque plage déserte, se verrait au moment de mourir de faim. Dans cette supposition, ou ce rêve de fièvre chaude, le grave moraliste prononce qu'un sujet qui accompagnerait le prince, serait obligé de devenir son propre assassin, ou plutôt son boucher, afin de fournir de sa chair la table de son souverain et d'en être mangé. Du devoir des sujets il passe à celui des esclaves, et décide formellement que ceux-ci, par *l'ordonnance de cette raison qui tient la place de la raison de Dieu, peuvent se trouver obligés d'éteindre leur vie par le poison, afin de la conserver à leur maître. L'homme*, ajoute-t-il en preuve, *est-il moins maître de sa liberté que de sa vie? Dieu lui a-t-il moins donné l'une que l'autre? mais ne lui a-t-il pas donné l'une pour l'autre, puisqu'il ne l'a pu faire vivre qu'afin qu'il vécût librement?* Il va jusqu'à trouver contre la raison, que la vie demeure à cet esclave, tandis qu'on le prive de la liberté, qui est la fin de sa vie. Il veut encore que les enfants se puissent tuer pour leur père, et le père pour ses enfants. *Je crois*, dit-il, *que sous les empereurs Tibère et Néron, les pères étaient obligés de se tuer pour leur famille et pour leurs enfants.* Tout le reste est d'une extravagance égale. Dans la manière dont il parle de la raison et des anciens philosophes, on reconnaît un pur déiste, mais déiste très-fanatique. Un gros volume in-fol., imprimé aux dépens du clergé de France, sous le nom de *Petrus Aurelius*, avec l'abbé de Barcos, son neveu. (*Voy.* SMITH Richard.) Ecrivain faible et diffus, en latin comme en français, sans agrément, sans correction et sans clarté, il avait quelque chaleur dans l'imagination ; mais cette chaleur n'étant pas dirigée par le bon sens et le goût, le jetait dans le galimatias. Il y en a beaucoup dans ses *Lettres.* La plupart de ceux qui le louent tant aujourd'hui ne voudraient pas être condamnés à le lire. Sa plus grande gloire, aux yeux des gens du parti, est d'avoir fait du monastère de Port-Royal une de ses conquêtes, et d'avoir eu les Arnauld, les Nicole et les Pascal pour disciples. Un auteur estimé en a fait le portrait suivant : « Avec un esprit des « plus communs, ou plutôt fort éloigné du « sens commun et approchant du délire, il « avait au degré suprême le génie de l'intrigue et de la séduction. Qu'on en juge par « le point auquel il réussit à fasciner le docteur Antoine Arnauld, et tant d'autres. « Telle fut la raison pour laquelle le cardinal de Richelieu le mit hors d'état de « brouiller, en le faisant confiner dans une « prison, où il demeura jusqu'à la mort de « ce ministre. Son principal ouvrage est un « gros in-folio intitulé *Petrus Aurelius*, et « qu'on réduirait au plus petit livre, si l'on « en retranchait toutes les sottises qu'il dit « aux jésuites. Il eut assez de manége pour « le faire imprimer aux dépens du clergé de « France, mais trop peu pour empêcher la « cour de le supprimer. Sa *Question royale*, « apologie formelle du suicide, et de l'homicide en bien des cas, mérite à peine atten« tion sous ce point de vue, tant il y a su « rassembler de principes encore plus ré« préhensibles, de maximes et de dogmes « païens, d'impertinences et d'extravagances « en tout genre. Son *Apologie pour le chapelet du Saint-Sacrement*, sa *Théologie familière*, et plusieurs de ses Lettres, « qui sont en très-grand nombre, portent « également la marque d'une suffisance « inepte et ridicule, sans compter le fond « corrompu des choses. Mais le ridicule y « est si frappant, qu'il en peut tout seul faire « l'antidote. Si les puissances ecclésiasti« ques, en méprisant la plupart de ces ab« surdes productions, en ont condamné « quelques-unes, ce fut moins pour prévenir les simples mêmes contre ce dogmati« seur absurde, que pour les tenir en garde « contre l'admiration feinte de ses artificieux « panégyristes. » *Voy.* FILLEAU, JANSÉNIUS, MONTGERON, PARIS, ROCHE.

VERGERA (JEAN), savant espagnol, très-versé dans la langue hébraïque, naquit vers l'an 1470. Le cardinal Ximenès l'employa à la composition de la *Polyglotte* qui porte son

Digitized by Google

nom, tâche dont Vergera s'acquitta avec honneur. Il rectifia, dans plusieurs livres, beaucoup d'endroits du texte entièrement inintelligibles dans la Vulgate. Il s'occupa plusieurs années de ce travail, dont il fut généreusement récompensé. L'impression de la *Polyglotte*, entreprise à Alcala de Hénarès, fut commencée en 1514 et terminée en 1517, en quatre langues et 6 vol. in-fol.

VERGERIO (Pierre-Paul), philosophe, jurisconsulte et orateur, né à Capo-d'Istria, sur le golfe de Venise, assista au concile de Constance. Les qualités de son cœur et de son esprit le firent aimer et estimer de l'empereur Sigismond, à la cour duquel il mourut vers 1431, à l'âge d'environ 80 ans. Muratori a publié, dans sa grande Collection des écrivains de l'histoire d'Italie, tom. XVI, in-fol., l'*Histoire des princes de la maison de Carrari*, écrite par Vergerio, avec plusieurs Discours et Lettres du même savant. Il a composé d'autres ouvrages, dont quelques-uns sont encore manuscrits. On a donné des éloges à son traité *De ingenuis moribus et liberalibus adolescentiæ studiis*, 1493, in-4°, et il les mérite à quelques égards.

VERGERIO (Pierre-Paul), fameux apostat, naquit à Capo-d'Istria vers la fin du XVe siècle. Il était parent du précédent, et fut envoyé en Allemagne par les papes Clément VII et Paul III, au sujet de la tenue d'un concile général. Il eut pour récompense l'évêché de Capo-d'Istria, sa patrie, qu'il abdiqua pour embrasser le protestantisme. Cet apostat finit ses jours à Tubingen en 1565. Il est auteur de plusieurs ouvrages que les protestants mêmes méprisent. Les principaux sont : *Ordo eligendi pontificis*, 1556, in-4°; *Quomodo concilium christianum debeat esse liberum*, 1537 et 1557, in-8°; *Operum adversus papatum tomus I*, 1563, in-4° : fatigué de dire des injures, il ne continua pas cet ouvrage; *De oratione, et usu sacramentorum et cœnæ Domini*, Tubingen, 1559, in-4° de 64 pages; plusieurs écrits en italien, où règne le fanatisme de secte. — J.-B. Vergerio, son frère, évêque de Pola dans l'Istrie, apostasia comme lui.

VERGNE (Pierre de Tressan de La), né en 1618 d'une ancienne maison de Languedoc, fut élevé dans la religion prétendue réformée, qu'il abjura à l'âge de vingt ans. Après avoir passé quelques années à la cour, il se retira auprès de Pavillon, évêque d'Aleth. La part qu'il prit au livre intitulé : *Théologie morale des jésuites* (condamné à être brûlé par le parlement de Bordeaux, et réfuté par les PP. Caussin et Le Moine), le fit exiler; mais peu de temps après le roi lui rendit la liberté, dont il ne jouit pas longtemps. Il se noya près du château de Térargues, en allant à Paris, le 5 avril 1684. Son principal ouvrage est intitulé : *Examen général de tous les états et conditions, et des péchés qu'on y peut commettre*, 2 vol. in-12, 1670, sous le nom du sieur de *Saint-Germain*. L'auteur en avait préparé une troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, qui a paru en 1711, Paris, 2 vol. in-8°.

VERGNE (N. La), abbé de Tressan, fils du comte Louis-Elisabeth de Tressan de La Vergne, qui fut lieutenant-général des armées de France, et qui se fit un nom dans la littérature, naquit dans le Boulonnais en 1749, et cultiva plus particulièrement les lettres profanes. Il hérita du goût de son père pour les romans de chevalerie. Lors des premiers troubles de la France, il fut contraint d'émigrer; il parcourut l'Allemagne, demeura quelque temps en Russie, et il fut partout bien accueilli. Ayant passé en Angleterre, il publia un ouvrage posthume de son père, intitulé : *Le chevalier Robert*, roman qui eut beaucoup de succès, et qu'il dédia à Paul Ier, empereur de Russie. Il avait fait imprimer aussi à Londres sa *Mythologie comparée avec l'histoire*, 1776, in-8°. Le premier de ces ouvrages fut réimprimé en 1800 à Paris, et, à son retour dans cette capitale, l'abbé de Tressan donna une nouvelle édition de sa Mythologie. La 8e a paru en 1826. On lui doit aussi une bonne *Traduction* des sermons de Hugues Blair. Il s'était retiré à la campagne, où le temps qu'il ne donnait pas à l'étude, il l'employait à faire prospérer un troupeau de mérinos. Il est mort en juillet 1809, âgé de 60 ans.

VERHAER. *Voy.* Haræus.

VERHULST (Philippe-Louis), théologien flamand, né à Gand, adopta les principes du parti janséniste. Mis à la tête d'un collége fondé dans la ville de Diest en Brabant, il perdit bientôt cette place et retourna à Louvain, où il écrivit contre les jésuites. En 1729, Verhulst se retira avec plusieurs docteurs de Louvain du parti janséniste, au séminaire d'Amersfort, dans la province d'Utrecht. Il y fit des leçons de théologie pendant plus de vingt ans, continuant de publier des écrits dans le même sens. Nous citerons de lui : *Imposturæ et errores jesuitarum lovaniensium contra IV theses PP. Marin et Leonardi Grinsven*, 1711, 4 pag. in-4°; *Grinsvenius male defensus ab erroribus et impostura*, 1712, 16 pag. in-4°; *La Vérité qui se plaint du relâchement des jésuites*, 1713, en flamand; *De auctoritate romani pontificis, dissertatio tripartita*, 1719; *Les fondements solides de la foi catholique, touchant le saint Sacrement de l'autel*, en 3 parties, 6 vol. in-12, 1739-1741, en flamand, sous le nom déguisé de Zeelander; *Traité sur le titre d'évêque universel*, 1752, en flamand; *Præfatio ante Acta quædam ecclesiæ ultrajectensis*, 1737. Il eut la part principale à ces actes, publiés par Vander Croon, etc. Verhulst mourut au séminaire d'Amersfort, au mois de mai ou d'avril 1753.

VERJUS (Antoine), jésuite, frère de Louis de Verjus, comte de Crécy, qui fut habile diplomate et qui remplaça Cassagne à l'académie française, naquit à Paris en 1632. Ce zélé missionnaire, mort en 1706, est auteur d'une *Histoire de saint François de Borgia*, Paris, 1672, in-4° et in-12, estimée quoiqu'un peu diffuse; d'une *Traduction* du Catéchisme

Digitized by Google

du P. Canisius, Paris, 1688, et d'une *Vie de Michel Le Nobletz, missionnaire en Bretagne*, Paris, 1666, in-8°, qu'il publia sous le nom de l'abbé de Saint-André. Il traduisit du P. Antoine Vieyra, un *Discours historique pour le jour de la naissance de la reine de Portugal*, Paris, 1669, in-4°; et un *Discours sur la naissance de l'infante de Portugal*, Paris, 1671, in-4°. Le P. Verjus avait un autre frère, mort évêque de Grasse.

VERLÉNIUS (Jérôme), né à Bois-le-Duc, au commencement du XVIe siècle, enseigna la théologie à Utrecht, et y gouverna une paroisse : ensuite il eut un canonicat dans la cathédrale de Harlem, et y fut fait vicaire général. Il y mourut vers l'an 1586. Nous avons de lui : une *Version* latine d'Epictète avec des scolies, Bois-le-Duc, 1543, et Anvers, 1550, in-12; un *Commentaire* sur les Psaumes de David, Louvain, 1558; une édition des *Epîtres* de saint Ignace, avec une Version en latin et des notes, Anvers, 1566. Ussérius et Cotelier en ont profité pour donner la leur.

VERMEULEN. *Voy.* Molanus

VERMIGLI (Pierre Martyr ou) naquit à Florence en 1500, et entra chez les chanoines réguliers de Saint-Augustin. Ses sermons et son savoir lui firent un nom en Italie; mais la lecture de Zuingle et de Bucer le jeta dans l'hérésie. Comme il dogmatisait dans des maisons particulières à Naples, il fut sur le point d'être arrêté. Il se retira à Lucques et y pervertit plusieurs personnes, avec lesquelles il prit la résolution de passer chez les hérétiques. Il emmena avec lui Bernardin Ochin, général des capucins, et se rendit à Zurich, puis à Bâle, et ensuite à Strasbourg, où il épousa une jeune religieuse. Décrié par ses erreurs et ses mœurs, il se retira en Angleterre avec sa femme en 1547. Il y obtint une chaire de théologie dans l'université d'Oxford; mais la reine Marie ayant succédé à Edouard en 1553, le chassa de ses Etats avec les autres hérétiques. Pierre se rendit à Augsbourg, d'où il alla à Zurich, où il mourut en 1562, aussi détesté par les calvinistes que par les catholiques. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, presque tous réunis sous le titre de *Loci communes theologici*, 1624, 3 vol. in-fol. Il en composa la plus grande partie pour soutenir ses erreurs. Il nous reste encore de cet apostat un recueil de *Lettres* en latin, imprimées avec quelques ouvrages de Ferdinand de Pulgar, par Elzévir, 1670, in-fol.

VERMOLANUS. *Voy.* Gravius (Henri).

VERNAGE (Etienne-François), naquit à Paris en 1652, et embrassa l'état ecclésiastique. Il fut vicaire à Saint-Nicolas-des-Champs, où il travailla pendant plus de quarante ans, et où il se distingua par son zèle et sa piété. On a de ce prêtre éclairé et exemplaire : *Nouvelles réflexions, ou Sentences et maximes morales et pratiques*, etc. Il y y en a eu plusieurs éditions; la 2e est de Paris, 1691, petit in-12; la 3e, aussi de Paris, est de 1694, in-12. Ce livre est dédié à madame de Maintenon. *Pensées chrétiennes, tirées des SS. Pères, pour tous les jours du mois*, Paris, 1717, in-12; *Traité de la charité selon saint Paul*, Paris, 1711, petit in-12, réimprimé en 1712, avec un *Traité de la loi nouvelle*, par l'abbé Pacory. L'abbé Vernage mourut le 12 octobre 1723. Il contribua à l'établissement des filles repenties, dites du Sauveur, et le dirigea pendant quelques années. Sa vie entière avait été consacrée aux bonnes œuvres.

VERNES (Jacob), ministre du saint Evangile, né à Genève en 1728, fut d'abord pasteur de Coligny, près de Genève, et élu l'un des pasteurs de cette ville en 1770. Il était du parti des patriotes; ce parti ayant eu le dessous en 1782, le pasteur Vernes fut enveloppé dans sa disgrâce; mais il fut rappelé en 1789, lors de la révolution arrivée à Genève. Il y mourut le 22 octobre 1791. On a de lui : *Choix littéraire*, de 1755 à 1760, 8 vol. in-8°; journal qui n'est point sans mérite, quoique peu connu, et pour lequel Vernes, auteur lui-même de plusieurs morceaux, a mis tous les pays à contribution; *Lettres sur le christianisme de J.-J. Rousseau*, in-8°; *Dialogues sur le christianisme du même*, in-8°; *Réponse à quelques lettres du même*, in-8°; ces trois écrits parurent en 1763; *Confidence philosophique*, 1771, in-8°; nouvelle édition revue et augmentée, Genève, 1776, 2 vol. in-8°, sorte de roman dont le but est de réfuter les principes des incrédules; *Catéchisme à l'usage de toutes les communions chrétiennes*. Il n'y est question ni de la Trinité ni du péché originel, sous prétexte de n'y faire entrer aucun des points contestés et d'écarter les disputes. S'il en est ainsi, comme il n'est presque aucun point du christianisme qui n'ait été contesté par quelque hérétique, tout ce qui constitue le christianisme doit en être retranché, et le *Catéchisme à l'usage de toutes les communions chrétiennes* ne contiendra plus rien de chrétien. Il paraît que le Catéchisme de Vernes avait originairement été composé pour l'instruction des jeunes gens qui se préparaient à participer à la cène. Il fut publié en 1774, in-8° : c'était celui d'Osterwald, avec des changements. Il y en eut une autre édition en 1776, à laquelle Vernes mit son nom; et une troisième, en 1778, plus ample que les autres, avec un *Catéchisme abrégé* à l'usage des enfants. Il y a dans les *Mélanges de philosophie, d'histoire, de morale, de littérature*, par M. de Boulogne, 1807, tom. II, un article où ce catéchisme et son auteur sont justement appréciés. Des *Sermons* dont son fils, François Vernes, a été l'éditeur; il y a inséré l'*Eloge* de son père : ils sont très-estimés; Examen de cette question : *Convient-il de diminuer le nombre des sermons qui se font à Genève?* 1775, in-8°. Vernes a travaillé, avec Roustan, à l'*Histoire de Genève*. Ce travail n'a point paru. Il a composé un *Traité sur l'éloquence de la chaire*, resté inédit.

VERNET (Jacob), ministre protestant, né à Genève en 1698, cultiva les lettres avec ardeur, et voyagea pour étendre ses connaissances. Il visita l'Italie, la France et

Digitized by Google

l'Angleterre, et fut élu à son retour l'un des pasteurs de l'église de Genève. En 1739 il fut nommé à une chaire de belles-lettres, et en 1756 à une de théologie. Pendant quelque temps il eut avec Rousseau une liaison assez intime, et son nom se trouve dans les lettres de ce philosophe; mais ils finirent par se brouiller. Il est aussi nommé dans la correspondance de Voltaire. Vernet est auteur des ouvrages suivants : *Anecdotes ecclésiastiques, tirées de l'Histoire de Naples, de Giannone*, Amsterdam, 1738, in-8°. Quoique le *Dictionnaire des anonymes*, tom. Ier, p. 27, n° 237, attribue cet ouvrage à Vernet, il avertit néanmoins, t. IV, p. 407, que cela est *douteux*. Quelques-uns pensent que l'abbé Prévôt en est l'auteur. *Dialogues socratiques* ou *Instructions de morale*, Paris, 1754 et 1755; *Lettres sur la coutume moderne d'employer le* vous *au lieu du* tu, La Haye, 1753, in-12; *La sainte Bible*, ou *le Vieux et le Nouveau Testament, traduits en français, sur le texte hébreu et grec, par les pasteurs et professeurs de l'église de Genève*, Genève, 1805, in-fol., et 3 vol. in-8°. Ce grand travail n'est pas d'une seule main; il fut continué, dit-on, par diverses personnes pendant quatre-vingts années; Vernet fut un des collaborateurs. On pense qu'il a surtout contribué à la Genèse et aux Épîtres de saint Paul. Une édition (la 3e) de la *Théorie des sentiments agréables*, par Louis-Jean Lévesque de Pouilly, Genève, 1747, avec une *préface* de Vernet; une *édition* de l'*Esprit des Lois* de Montesquieu (la 1re) : il paraît que l'auteur chargea Vernet de la donner; *Pièces fugitives sur l'eucharistie*, attribuées à Malebranche, Varignon et autres. Vernet les a publiées avec une *préface* de sa composition, Genève, 1730 et 1747, in-8°; *Lettres critiques d'un voyageur anglais sur l'article* GENÈVE *du Dictionnaire encyclopédique et sur la Lettre de M. Rousseau à M. d'Alembert touchant les spectacles*, à l'enseigne de la Vérité, 1766, 2 vol. in-8°; *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, tiré du latin de Turretin, Genève, 10 vol. in-8°; un *Catéchisme pour les enfants;* des *Thèses de Théologie;* un *Commentaire latin sur la création, suivant les païens et suivant Moïse;* des *Dissertations sur la chronologie de Moïse, sur la divinité de Jésus-Christ, et sur plusieurs passages de l'Ecriture;* des *Réflexions sur les mœurs, la religion et le culte*, etc. Vernet est mort le 26 mars 1789. On a imprimé un *Mémoire historique sur sa vie et ses ouvrages*, Genève, 1790, in-8°.

VERNIER (JEAN-BAPTISTE-THADÉE), prêtre, directeur de la mission diocésaine de Besançon, naquit en 1760 à Ouvans, dans le département du Doubs, d'une famille d'honnêtes cultivateurs. Après avoir reçu les premiers éléments de l'instruction dans un petit pensionnat de la campagne, il fut envoyé à Besançon, où il se distingua par ses succès dans ses études. Il était diacre, lorsqu'il entra, en 1784, chez les missionnaires de Beaupré (diocèse de Besançon), et, dès les premières missions où il fut employé, il fit concevoir de grandes espérances qui n'ont point été démenties. En 1791, les missionnaires de Beaupré, qui tous avaient refusé le serment à la constitution civile du clergé, furent chassés et dispersés, et, l'année suivante, la loi de déportation les força de s'expatrier. Vernier se retira avec un jeune frère, aujourd'hui avocat, au Landeron, petite ville catholique de la principauté de Neuchâtel. Leurs biens ayant été vendus au profit de la nation, et leur mère ne pouvant que difficilement leur envoyer des secours, les deux frères vécurent, pendant plus de deux ans d'exil, de pain et d'eau, car la délicatesse de Vernier l'empêchait de participer aux libéralités dont on soulageait l'indigence des prêtres proscrits. Rentré en France après le 9 thermidor an II, l'abbé Vernier y exerça de nouveau avec zèle les fonctions de son ministère. Il subit pour cette cause plusieurs mois de prison, tant à Baume-les-Dames qu'à Besançon. Après la révolution du 18 fructidor (1797), qui amena de nouvelles persécutions contre le clergé, l'abbé Vernier resta en France, pour y continuer, au milieu de dangers imminents, ses travaux apostoliques. Il concourut avec l'abbé Brenillot, son ami, à la restauration des études ecclésiastiques, et en novembre 1798, il se retira avec plusieurs jeunes gens dans le petit village de Surmont, où il les dirigea pendant deux années, sans éveiller la susceptibilité si ombrageuse de la police de cette époque. En 1800, il revint avec ses élèves, à Ouvans, où il fut nommé desservant après le concordat de 1801, et où il continua encore, pendant six années, d'enseigner la théologie. Les préventions de M. Lecoz (*voy.* LECOZ) contre les prêtres insermentés expliquent pourquoi Vernier n'était point appelé à des fonctions qui fussent plus en harmonie avec son talent. Mais en 1814, l'archevêque, se rendant enfin aux sollicitations des directeurs du séminaire et à l'espèce d'injonction du préfet du Doubs, le nomma pour professer la théologie au séminaire, et y faire des conférences de doctrine et de morale. Il y resta trois ans. La congrégation de la mission de Beaupré avait été rétablie par ordonnance royale, en février 1816. Cette société n'avait plus que quatre de ses anciens membres : MM. Constant, supérieur, Létoublon, Gerbet et Vernier, qui s'associèrent quatre autres ecclésiastiques. Ses trois anciens collègues étant morts en peu de temps, Vernier reçut, en 1821, le titre de directeur ou supérieur qu'il a conservé jusqu'à sa mort, arrivée le 24 mai 1834. En 1821, il avait beaucoup contribué à remplir les vides nombreux qui se faisaient trop sentir dans le personnel du clergé du diocèse de Besançon, et les nouveaux jeunes gens qu'il réunit furent préparés en peu de temps, grâce à son zèle infatigable, à exercer avec honneur et succès les fonctions du saint ministère. Malgré ses nombreux travaux, l'abbé Vernier a laissé plusieurs ouvrages. Sa *Théologie*, imprimée en 1828, 2 vol. in-8°, se distingue par un esprit d'analyse aussi claire que succincte, et l'on est étonné de trouver

Digitized by Google

tant de choses dans un ouvrage si peu volumineux, et auquel quelques-uns ont cru pouvoir reprocher son extrême concision. L'auteur avait réfuté d'avance ce reproche en faisant observer qu'il se proposait de composer une sorte de manuel pour ceux qui ont déjà fait une étude sérieuse de la théologie, plutôt que pour ceux qui commencent cette étude. Plusieurs évêques et un grand nombre de supérieurs de séminaires ont rendu hommage à la sûreté et à l'exactitude de sa morale. Deux autres ouvrages ont occupé les loisirs de l'abbé Vernier. Il avait ajouté des méditations à celles du P. Médaille, afin qu'il y en eût une pour chaque jour de l'année, sur les évangiles des dimanches et autres jours, et il donna, peu de temps avant sa mort, des *Méditations sur les vérités de la vie chrétienne et ecclésiastique*, qu'il composa sur les matériaux de Beuvelet. Plusieurs de ces méditations n'appartiennent qu'à lui; il a d'ailleurs conservé les nombreuses et riches citations qui rendent l'ouvrage de Beuvelet si utile. Le cardinal de Rohan avait nommé Vernier membre de son conseil et vicaire général.

VERON (François), missionnaire et controversiste très-distingué, né vers l'an 1575, à Paris, entra chez les jésuites, et en sortit quelque temps après. Il se consacra aux missions, et fut l'instrument du salut de plusieurs pécheurs et d'un grand nombre de calvinistes. Il eut avec le célèbre Bochart, le plus savant des ministres protestants, une conférence à Caen, où les huguenots eux-mêmes admirèrent sa modestie autant que son savoir. Il mourut saintement le 6 décembre 1649, curé de Charenton. On a de lui une excellente *Méthode de traiter les controverses de religion*, Paris, 1638, in-fol., souvent réimprimé, en divers pays et en diverses langues; un *Traité de la puissance du pape*, Paris, 1626, in-8°, où l'auteur soutient que les papes n'ont aucun pouvoir sur le domaine temporel des rois; un autre *de la primauté de l'Eglise, ou de la hiérarchie en icelle*, Paris, 1641, in-8°; *Abrégé et résolution analytique de toutes les controverses*, Paris, 1630, in-24; *Le moyen de la paix chrétienne*, Paris, 1639, in-8°, ouvrage très-curieux; *Lumières évangéliques*, Paris, 1646, in-16; *Règle générale de la foi catholique*, Paris, 1645, in-fol.; Lyon, 1674, in-12; Paris, 1825, in-16 : cette dernière édition renferme une notice sur le P. Véron et sur ses ouvrages par Labouderie. M. l'abbé Migne a reproduit cet ouvrage dans son *Cursus completus Theologiæ*, en 28 vol. in-4°, tom. Ier, col. 1038, ainsi que la *Methodus compendiaria prætensam formationem erroris convincendi*, du même, dans le tom. V, col. 1066, du même cours. M. de Genoude l'a aussi réimprimé en 1843, à la suite de sa nouvelle *Exposition du dogme catholique*, etc. *Voy.* Genoude. On a encore du P. Véron d'autres ouvrages, dont la plupart ont été réimprimés en 2 vol. in-fol. Véron s'était d'abord annoncé par un livre intitulé singulièrement : *Le bâillon des jansénistes*, et qui ne lui attira pas les éloges du parti. Son zèle pour l'orthodoxie est vif, mais prudent et éclairé. Le but principal de sa *Règle de foi* est de mettre un espace bien marqué entre les dogmes et les explications que les théologiens en ont données, ou les additions qu'ils ont osé y faire, et d'écarter ainsi le genre de confusion que la curiosité ou la suffisance des hommes a produit dans la science des chrétiens. Il a paru une traduction latine de cet ouvrage à Cologne, 1779, 1 vol. in-8°. — Un abbé Véron, jésuite, directeur des religieux de Sainte-Aure, à Paris, homme plein de zèle et de lumières, fut une des victimes immolées le 3 septembre 1792, au séminaire de Saint-Firmin.

VÉRONÈSE (N.), cardinal, né à Venise le 4 mars 1684, vint faire ses études à Rome, puis à Padoue, et prit dans cette dernière ville le bonnet de docteur : pourvu, en 1708, d'un canonicat de la cathédrale de Padoue, il devint grand vicaire sous le cardinal Rezzonico, qui fut pape sous le nom de Clément XIII. Après avoir refusé les évêchés de Trévise et de Famagouste, il se vit obligé d'accepter celui de Padoue. Il fut créé l'année suivante cardinal, et mourut le 1er février 1767, à l'âge de 83 ans, regretté de ses diocésains et de tous ceux qui l'avaient connu. Il a laissé plusieurs *Lettres et instructions pastorales* qui ont été jugées dignes d'être publiées. On n'a de lui qu'un écrit intitulé : *De necessaria fidelium communione cum apostolica sede*, 1783, in-4°, imprimé par les soins de Mgr Nanni, évêque de Brescia.

VÉRONIQUE (sainte), née dans un village près de Milan, se distingua par toutes les vertus chrétiennes, devint un modèle de la vie religieuse, et mourut à Milan en 1497. Son nom se trouve au 13 janvier dans le Martyrologe romain que Benoît XIV a publié en 1749. — On a donné le nom de *Véronique* à une représentation de la face de Notre-Seigneur imprimée sur un linge que l'on garde à Saint-Pierre de Rome. Quelques-uns croient que ce linge est le suaire qui fut mis sur le visage de Jésus-Christ après sa mort; d'autres prétendent que c'est le mouchoir avec lequel une sainte femme essuya le visage du Sauveur, couvert de sang et de sueur lorsqu'il montait au Calvaire. Quoi qu'il en soit, ce linge est appelé *Veronica*, qui signifie vraie image, étant composé de *vera* et d'εἰκονικα, mot que l'on trouve dans quelques anciens pour εἰκών. Le sentiment de ceux qui prétendent que Véronique est le nom de la pieuse femme qu'ils disent avoir essuyé la face du Sauveur, ne paraît appuyé que sur certains tableaux où est représentée une femme tenant la *Véronique* dans ses mains. La fête de la Véronique n'a été instituée dans quelques églises que pour honorer le Sauveur à l'occasion d'une image de sa sainte face. *Voy.* Papebroch (*Acta Sanct. maii*, tom. VII, p. 536), et les notes de Chastelain sur le Martyrologe romain, p. 201.

VERRATI (Jean-Marie), carme, natif de Ferrare, mort le 20 juillet 1562, selon sa

Digitized by Google

épitaphe que l'on voit à Ferrare, a composé un *Commentaire* très-long sur les évangiles, et une *Théologie*. Ses ouvrages ont été publiés à Venise en 6 vol., 1571.

VERREPÆUS, célèbre humaniste du XVIe siècle, né dans la mairie de Bois-le-Duc, passa toute sa vie à enseigner les belles-lettres, et mourut chanoine de Bois-le-Duc, le 10 novembre 1598, âgé de 75 ans. Il a donné un grand nombre d'ouvrages classiques et quelques livres de piété.

VERSÉ (Noel-Aubert de), né au Mans dans le XVIIe siècle, se rendit célèbre par ses variations en matière de religion. Il avait été élevé dans la communion catholique; il la quitta pour embrasser le calvinisme, et fut pendant quelque temps ministre évangélique. Par la suite il abandonna le calvinisme pour se faire socinien, se lia avec Christophe Sandius le fils, fameux antitrinitaire, et professa les mêmes principes. Il rentra enfin dans le sein de l'Eglise catholique romaine, et mourut à Paris, en 1714. Il s'était fait recevoir docteur en médecine, et avait pris des lettres de bourgeoisie à Amsterdam. Il eut de vives querelles avec le ministre Jurieu. On a de lui beaucoup d'écrits, les uns anonymes, les autres sous un nom supposé. Nous citerons : *Avocat des Protestants*, ou *Traité du schisme, dans lequel on justifie la séparation des protestants, contre Nicole, Brueys et Ferrand*, par le S. A. D. V., Amsterdam, 1687, in-12. Nicole y est maltraité, et Jurieu, avec lequel il n'était point encore brouillé, y est loué. *L'impie convaincu*, ou *Dissertation contre Spinosa, où l'on réfute les fondements de son athéisme*, Amsterdam, 1684, in-8°. Ce n'est pas seulement Spinosa que l'auteur attaque, c'est peut-être plus particulièrement encore Descartes et le P. Malebranche, dont il inculpe les écrits, qu'il voulait faire croire entachés de spinosisme. *Le Protestant pacifique*, ou *Traité de la paix de l'Eglise*, contre M. Jurieu, sous le nom supposé de *Léon de la Guitonière*, Amsterdam, 1684, in-12. Le but de l'auteur est d'y prouver que, dans les principes des réformés, la foi de l'Eglise catholique ne choque point les fondements du salut, et que non-seulement ils doivent tolérer les catholiques, mais encore les chrétiens de toutes les communions, sociniens, anabaptistes, quakers, etc. *Le tombeau du socinianisme*, Francfort, 1687, in-12. Quoique l'auteur ne fût point encore redevenu catholique, il paraît qu'il avait déjà cessé d'être socinien. *Traité de la liberté de conscience*, ou *de l'autorité du souverain sur la religion des peuples*, par L. D. L. G. (Léon de la Guitonière), Cologne, 1687, in-16; *Le nouveau Visionnaire de Rotterdam*, ou *Examen des Parallèles mystiques de M. Jurieu*, sous le nom de *Théognoste de Bérée*, Amsterdam, 1687, in-12, et réimprimé avec le *Tombeau du socinianisme*, Amsterdam, et non Francfort, comme le porte le titre; *La véritable clef de l'Apocalypse*, ouvrage où, en réfutant les systèmes qu'on a bâtis dessus jusqu'ici, l'on indique le véritable, et où l'on découvre en partie l'illusion des prédictions de M. J. L. F. P. D. R. (M. Jurieu, le faux prophète de Rotterdam), Cologne (Amsterd.), 1690, in-12. C'est l'abrégé d'un ouvrage plus considérable que de Versé publia depuis, sans nom d'auteur, sous le titre suivant : *La clef de l'Apocalypse de saint Jean*, ou *Histoire de l'Eglise chrétienne sous la quatrième monarchie*, Paris, 1703, 2 vol. in-12; l'*Anti-socinien*, ou *Nouvelle Apologie de la foi catholique contre les sociniens*. De Versé était rentré dans le sein de l'Eglise catholique vers 1690; le clergé lui fit une pension. Ce fut par l'ordre de ce corps, et sans doute pour donner une preuve de la sincérité de son retour à la foi, qu'il composa l'*Anti-socinien*. Outre les ouvrages cités ci-dessus, il eut part aux *Nouvelles solides et choisies*, sorte de gazette qui paraissait à Amsterdam en 1684. On lui a attribué le *Mémoire sur l'inspiration des livres sacrés*, inséré dans les *Sentiments des théologiens de Hollande* contre Richard Simon. Il a traduit du français en latin l'*Histoire critique de l'Ancien Testament* de cet auteur. Cette traduction a été imprimée à Paris, 1681, in-4°. Il a donné une *version française* du premier volume des journaux de Leipzig. Quelques-uns ont prétendu qu'il était l'auteur du *Platonisme dévoilé*, ou *Essai touchant le verbe platonicien*, Cologne, 1700, in-12; mais ce livre est de Souverain, ministre calviniste. (*Voy. Dict. des Anonymes*, tom II, pag. 198.) De Versé mourut à Paris en 1714, sur la paroisse de Saint-Benoît. Il institua M. Jolain, docteur de la maison de Navarre, et curé de Saint-Hilaire, son exécuteur testamentaire. Il avait du savoir et du talent; mais toute sa vie marque un homme singulier, ardent et versatile. Les protestants l'accusaient d'avoir mené parmi eux une vie licencieuse et désordonnée. Bayle le dit dans ses *Lettres*, et Jurieu publia contre lui un *factum*, où il le dénonce aux puissances comme *convaincu des crimes d'impiété, d'impureté et de blasphème*. Cela explique pourquoi Jurieu, loué dans l'*Avocat des protestants*, est ensuite traité si mal dans d'autres écrits de Versé. Au reste, celui-ci répondit au factum de Jurieu par un écrit intitulé *Manifeste*, daté du 7 janvier 1687, in-4°, de 24 pages. Il se serait justifié de ces odieuses imputations, qu'il y aurait encore beaucoup de choses à reprendre dans sa conduite.

VERSLYPE (Jean-Baptiste), né à Ypres, licencié en théologie, curé à Courtray, puis chanoine de Bruges, mort en 1735, à l'âge de 80 ans, était d'un esprit agréable; il a prêché avec beaucoup de réputation. Ses *Sermons* ont été imprimés deux fois en plusieurs vol. in-8°.

VERSOSA (Jean), né à Saragosse en 1528, professa la langue grecque à Paris, et accompagna Diégo Hurtado de Mendoza, ambassadeur de Charles-Quint, au concile de Trente. Il fut ensuite envoyé à Rome pour faire la recherche des pièces et des principes qui établissaient les droits du roi d'Espagne sur les divers royaumes dont ce prince était en possession. Il mourut dans cette ville en

Digitized by Google

1574, à 46 ans. Il avait du goût et du talent pour la poésie latine. On a de lui des vers héroïques et des vers lyriques. Ses *Epîtres* ont été estimées.

VERSTEGANUS ou VERSTHEGEN (RICHARD), né à Anvers, florissait sur la fin du XVIe siècle. On a de lui : *Theatrum crudelitatum hæreticorum nostri temporis*, Anvers, 1592, in-4°; ouvrage rare, orné d'estampes mêlé de prose et de très-beaux vers latins. On y voit de quelle manière ceux qui ne cessaient de déclamer contre l'inquisition et la sévère justice d'un duc d'Albe, ont traité les catholiques, et combien la cruauté des Hurons et des Algonquins envers leurs prisonniers le cède à celle que les sectaires ont exercée envers les partisans, et surtout envers les ministres de la foi antique. *Antiquitates belgicæ*, Anvers, 1613, in-12. Il y soutient que saint Willibrod n'a pas seulement prêché la foi chez les Frisons, mais qu'il est aussi l'apôtre de la Flandre et du Brabant. *Antiquitates britannicæ*, 1606, où il tâche de prouver que les Anglais tirent leur origine des Belges. *Odes imitées des sept Psaumes de la pénitence*, avec différents poëmes, 1601 ; *Dialogue sur la manière de bien mourir*, trad. de don Pierre de Luna, Anvers, 1603, in-8°.

VERT (dom CLAUDE DE), religieux de l'ordre de Cluny, naquit à Paris le 4 octobre 1645. Après son cours d'études qu'il fit à Avignon, la curiosité lui fit entreprendre le voyage d'Italie. Frappé de l'éclat avec lequel les cérémonies de l'Église se font à Rome, il résolut dès lors d'en chercher l'origine, et c'est aux réflexions qu'il fit dès ce temps-là qu'on doit son travail sur cette matière. De retour en France, il acquit l'estime et la confiance des premiers supérieurs de son ordre, par une piété exemplaire, jointe à une érudition rare. Il contribua beaucoup au rétablissement des chapitres généraux, et parut avec éclat dans celui de 1676. Il y fut élu trésorier de l'abbaye de Cluny, et nommé avec dom Paul Rabusson sous-chambrier de la même abbaye, pour travailler à réformer le bréviaire de leur ordre. *Voy.* RABUSSON. Cet ouvrage parut en 1686, et malgré les critiques de Thiers, il a été une source abondante, où les auteurs des bréviaires postérieurs ont puisé. Les services de dom de Vert lui méritèrent, en 1694, le titre de vicaire général du cardinal de Bouillon, et l'année d'après on le nomma au prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville. Ce savant avait publié, en 1689, la *Traduction* de la règle de Saint-Benoît, faite par Rancé, abbé et réformateur de la Trappe; et il y joignit une préface et des notes courtes, mais savantes. En 1690, il publia sa *Lettre* à Jurieu, où il défend les cérémonies de l'Église contre le mépris que ce ministre avait montré pour elles. L'ouvrage par lequel il est le plus connu est son *Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Église*, en 4 vol. in-8°. Le premier volume parut en 1697, et le 2e en 1698; mais les 3e et 4e n'ont été publiés qu'après la mort de l'auteur. Quoique presque toutes ses explications soient aussi ingénieuses que naturelles, quelques-unes paraissent tirées de trop loin et prennent les traits de son imagination. Le cardinal Bona, le P. Le Brun, Gavantus, Merati, Théraize, avaient déjà traité cette matière, et montré que les cérémonies expriment toutes quelques vérités ou quelques leçons. Les deux premiers volumes furent réimprimés en 1720, avec des corrections. Il mourut subitement en 1708, à 63 ans.

VERTOT D'AUBOEUF (RENÉ-AUBERT DE), né au château de Benetot, en Normandie, le 25 novembre 1655, d'une bonne famille, entra chez les capucins malgré l'opposition de ses parents; mais par une inconstance naturelle dont il donna plus d'une preuve, il quitta cet ordre et passa, en 1677, chez les chanoines réguliers de Prémontré. Il n'y fut pas plus content, et succomba à l'envie de respirer l'air de Paris; il y prit l'habit ecclésiastique. On appela ces différents changements *les révolutions de l'abbé Vertot*. Il fut associé, en 1705, à l'académie des belles-lettres, et fut ensuite secrétaire des commandements de madame la duchesse d'Orléans Bade-Baden, secrétaire des langues chez M. le duc d'Orléans, qui lui donna un logement au Palais-Royal. Le grand maître de Malte, le nomma, en 1715, historiographe de l'ordre, l'associa à tous ses privilèges, et lui donna la permission de porter la croix. Il fut ensuite pourvu de la commanderie de Santenay. On assure qu'il avait été nommé pour être sous-précepteur du roi Louis XV ; mais certaines indiscrétions qui lui étaient échappées, et les doutes qu'on répandit sur ses principes, le privèrent de cet honneur. Il mourut âgé de près de 80 ans, au Palais-Royal, le 15 juin 1735. Son imagination était brillante dans sa conversation comme dans ses écrits ; mais son jugement ne répondait pas toujours à cet avantage. Il aimait à plaire, et cette envie donnait je ne sais quelle mobilité à ses idées et à ses maximes. Ses principaux ouvrages sont : l'*Histoire de la conjuration de Portugal*, Paris, 1689, 1 vol. in-12, bien écrite, mais composée sur des mémoires infidèles : c'est dans la réalité un roman d'histoire; l'*Histoire des révolutions de Suède*, où l'on voit les changements arrivés dans ce royaume au sujet de la religion et du gouvernement, en 2 vol. in-12. Il ne tient pas la balance égale; ceux qui ont raison dans le fait, ont souvent tort dans cette histoire. Olof Celsius en a donné une Continuation en suédois, qui a été traduite par Genet, Paris, 1777, 2 vol. in-12; l'*Histoire des révolutions romaines*, 1719, 3 vol. in-12; c'est ce qu'il a fait de mieux : la matière était trop ancienne pour que l'auteur fût dans le cas d'opposer quelque préjugé à la mode. L'*Histoire de Malte*, 1727, en 4 vol. in-4° et en 7 vol. in-12, et depuis en 5 vol. Le style en est plus languissant, moins pur, moins naturel que celui de ses autres ouvrages, et on l'a attaqué solidement sur plusieurs points qui manquent d'exactitude. Cependant les deux auteurs des *Fastes* de l'ordre de Malte (Paris,

Digitized by Google

1789, in-fol.) ont vainement tâché de remplacer ou d'effacer son ouvrage ; leur superficiel et licencieux philosophisme n'est propre qu'à porter le désordre et la corruption dans les annales de cet ordre illustre. L'abbé de Vertot peut avoir mal réussi, mais ils ont fait plus mal encore, et leur dessein même n'est pas à l'abri du soupçon. *Traité de la mouvance de Bretagne*, plein de paralogismes et d'erreur ; *Histoire critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules*, 2 vol. in-12; plusieurs savantes *Dissertations* dans les Mémoires de l'académie des belles-lettres. L'abbé de Vertot possède l'art d'attacher le lecteur, et d'intéresser en faveur de ses personnages; mais comme la connaissance qu'il avait des hommes et des affaires était fort bornée, ses portraits sont peu réfléchis et souvent subordonnés à ses préventions. Les hommes qu'il devrait respecter le plus sont ceux dont il ternit quelquefois la mémoire.

VERTUS (Jean de), secrétaire d'Etat sous Charles V, est un de ceux à qui on attribue le *Songe du Vergier*, 1491, in-fol., et dans les *Libertés de l'Eglise gallicane*, 1731, 4 vol. in-fol. Quelques-uns pensent qu'il est de Louvières, et d'autres de Maizières ; il se ressent de l'animosité qui régnait en 1374 entre Charles V et le siége de Rome. Les protestants en ont fait l'éloge, quoique ce ne soit qu'une pitoyable rapsodie, sans jugement et sans goût.

VESPASIANO, historien et bibliophile, né dans le XVe siècle, à Florence, où il exerça la profession de libraire, se fit une grande réputation de savoir, et fut employé par le grand duc Côme de Médicis à recueillir les livres et les manuscrits qui formèrent le fonds de la bibliothèque Laurentienne. On ignore l'époque de la mort de Vespasiano. On a de lui : les *Vies* de plusieurs prélats insérées dans l'*Italia sacra* d'Ughelli ; les *Vies* des papes Eugène IV et Nicolas V, publiées par Muratori dans le tome XXV des *Rerum italicarum scriptores;* quelques autres *notices* biographiques, citées par Tiraboschi, dans la *Storia della letteratura italiana*, etc.

VIAIXNES (dom Thierri-Joseph-François Fanier ou Fagnier de), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né à Châlons-sur-Marne, le 18 mars 1659, fit ses humanités et sa philosophie chez les jésuites et chez les bénédictins de la congrégation de Saint-Vannes à Châlons. Après avoir été envoyé à Saint-Vincent de Metz, puis à l'abbaye de Beaulieu en Argonne, il alla recevoir la prêtrise à Saint-Pierre de Châlons. Depuis 1688 jusqu'en 1689, dom de Viaixnes habita différents monastères de la congrégation, occupé de ses études ordinaires, auxquelles il avait joint le ministère de la prédication. En 1683, il fut exilé à l'abbaye de Saint-Michel en Tiérache. Il paraît que cet exil, occasionné par une opposition à une bulle sollicitée à Rome pour opérer quelques changements dans le régime de la congrégation, ne dura que peu de mois. Dom de Viaixnes habita diverses abbayes, entre autres celle d'Hautvilliers. Le voisinage de Reims lui avait donné occasion de se lier avec dom Thiroux de la congrégation de Saint-Maur, qui professait alors la théologie à Saint-Remi de Reims. Tous deux partageaient les opinions de Port-Royal, et entretenaient, à ce qu'il paraît, une correspondance où leurs sentiments n'étaient point déguisés. Ils firent ensemble un voyage aux Pays-Bas. En passant à Bruxelles, ils y virent le P. Quesnel qui y résidait. Il en résulta une liaison entre ce Père et dom de Viaixnes, qui continua avec lui un commerce de lettres. Le P. Quesnel ayant été arrêté à Bruxelles par ordre de Philippe V, les lettres de dom de Viaixnes furent trouvées dans ses papiers. Ce religieux étant allé à Paris pour quelques affaires, y fut arrêté en 1703, et conduit au château de Vincennes. Par suite de cette arrestation, dom Thiroux, alors prieur de Saint-Nicaise, à Meulan, dont on avait trouvé des lettres dans les papiers de dom de Viaixnes, subit le même sort. L'un et l'autre recouvrèrent la liberté en 1710, mais dom de Viaixnes, fut exilé à l'abbaye de Saint-Florent, près de Saumur. En 1714, dom de Viaixnes fut de nouveau enfermé au château de Vincennes, d'où il ne sortit qu'après la mort de Louis XIV. D'autres imprudences le firent exiler de nouveau en 1721, à l'abbaye de Poultières, au diocèse de Langres, et bannir ensuite du royaume. Il passa quelque temps à l'abbaye de Saint-Guislain, dans le Hainaut autrichien, et chez des bénédictins près de Louvain. Ensuite il se retira en Hollande, et mourut à Rynswick, près d'Utrecht, le 31 oct. 1735, après une vie que son caractère ardent et le parti qu'il avait embrassé lui avaient fait passer dans une continuelle agitation. On a de lui : *L'impiété reconnue*, contre une thèse soutenue à Caen : écrit imprimé à l'insu et sans le consentement de l'auteur, Cologne, 1693; *Problème ecclésiastique proposé à M. l'abbé Boileau de l'archevêché : A qui doit-on croire de messire Louis-Antoine de Noailles évêque de Châlons*, en 1695 (approuvant les *Réflexions morales* du P. Quesnel), ou de *messire Louis-Antoine de Noailles*, archevêque de Paris en 1696 (condamnant l'*Exposition de la foi*, par l'abbé Barcos), 1698, in-12; dilemme satirique, qui fit beaucoup de bruit, qu'on attribua d'abord aux jésuites, notamment au P. Doucin ou au P. Daniel, tant il était fait avec art; mais qu'on découvrit enfin être l'ouvrage de dom de Viaixnes, qui s'en avoua l'auteur; *Acta omnia congregationum et disputationum quæ coram Clemente VIII et Paulo V, sunt celebrata in controversia de Auxiliis*, Louvain, 1702, in-fol. ; *Edmundi Richerii Libellus de ecclesiastica et politica potestate cum demonstratione ; edente D. Thierri de Viaixnes*, Cologne, 1702, 2 vol. in-4°. Il faut ajouter à cela un grand nombre d'écrits contre la bulle et contre les jésuites, et un acte de dénonciation de la bulle, daté du 13 avril 1727. On dit aussi qu'il écrivit en faveur du prêt du commerce. M. d'Aguesseau, le célèbre chancelier, qualifie dom de Viaixnes de *janséniste des plus outrés*.

Digitized by Google

VIALART (Charles). *Voy.* Charles de Saint-Paul.

VIALART de Herse (Felix), évêque-comte de Châlons-sur-Marne, et pair de France, issu d'une noble famille originaire d'Auvergne, naquit à Paris en 1603. Son père était conseiller au parlement. Sa mère, Charlotte de Ligny, l'une des femmes les plus vertueuses de son temps, était connue et estimée de saint François de Sales, qui fréquentait sa maison. Le jeune Félix fit ses études au collége de Navarre, et se sentit de bonne heure du goût pour l'état ecclésiastique. Il l'embrassa sans qu'aucune vue humaine entrât dans son dessein. Après avoir fait ses cours de théologie, il s'agrégea à la société royale de Navarre, et fut reçu docteur de cette maison. Son mérite et sa piété lui firent faire un chemin rapide dans l'Eglise. A peine était-il prêtre, qu'il fut nommé à l'abbaye de Pébrac, dans le diocèse de Saint-Flour. Il n'avait que 27 ans lorsqu'il devint coadjuteur de Châlons, et l'évêque étant mort peu de temps après, il se trouva titulaire avant d'avoir eu le temps de recevoir les bulles de la coadjutorerie. Tout jeune que fût l'abbé Vialart, il était mûr pour le gouvernement. Il se proposa de prendre dans son administration saint Charles Borromée pour modèle. Il agrandit le séminaire ; c'était un établissement de prédilection pour lui ; il le visitait souvent, et finit même par quitter son palais pour venir l'habiter ; il y passa les vingt dernières années de sa vie. Les maisons religieuses attirèrent aussi son attention, ainsi que les paroisses de la campagne, dans lesquelles il fit de fréquentes visites. Il y avait dans le diocèse des protestants : une grande mission fut entreprise en 1666 et 1667, pour tâcher de les gagner à la foi, et ce ne fut pas sans fruit. Ceux qui ne revinrent point ne purent du moins refuser aux vertus de l'évêque le tribut d'estime qui lui était dû. Par ses soins et sa libéralité, d'utiles établissements se multiplièrent dans le diocèse. Un couvent d'ursulines fut fondé à Châlons pour l'éducation des jeunes personnes. Il s'y forma trois maisons de filles destinées à fournir des maîtresses d'école. Enfin Vitry eut un collége. L'estime que Louis XIV portait à ce prélat engagea ce monarque, qui se connaissait si bien en mérite, à choisir l'évêque de Châlons pour un des principaux médiateurs dans l'affaire du Formulaire. Il travailla à la paix de Clément IX, et si elle n'eut pas une meilleure issue, ce ne fut pas de sa part faute de soins ni de zèle. Ce pieux évêque mourut saintement le 10 juin 1680, après quarante ans d'épiscopat. On a de lui : un *Rituel* ou *Manuel de l'Eglise de Châlons*, en latin, Paris, 1649 ; *Ordonnance, mandements et lettres pastorales pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique, et la réformation des mœurs dans son diocèse*, Châlons, 1660 et 1662, in-12 ; *Emploi de la journée pour les curés, durant leurs assemblées au séminaire de Châlons ; l'Ecole chrétienne.* C'est un catéchisme composé par Vialart lui-même, non-seulement utile aux fidèles, mais encore à ceux qui sont chargés de leur instruction. Il condamna, en 1655, l'*Apologie des casuistes*. On sait qu'il approuva et adopta pour son diocèse les *Réflexions morales* du Père Quesnel, et que la première édition parut à Paris en 1671, avec un mandement de ce prélat ; mais ce n'étaient alors que de courtes réflexions sur l'Evangile, qui n'avaient rien que d'édifiant. Le livre se grossit par la suite au point qu'en 1693 il parut en 4 gros volumes in-4°, et toujours avec l'approbation de Vialart, quoique l'ouvrage ainsi augmenté n'eût presque plus rien de commun avec le livret que ce vertueux évêque, mort depuis longues années, avait approuvé plus de 20 ans auparavant. Ainsi on n'a à cet égard rien à reprocher à sa mémoire.

VIANE. *Voy.* Van-Viane.

VIARD ou Wiard, chartreux à Lugny, près de Châtillon-sur-Seine, mort au commencement du XIIIe siècle, fut d'abord simple frère convers de la Chartreuse de Lugny. Se croyant appelé à une vie encore plus austère, il se retira dans une solitude à quatre lieues de Langres. Un grand nombre de disciples, auxquels il imposa une règle très-austère, approuvée par Innocent III, vinrent se ranger sous sa discipline. Les habitants du voisinage donnèrent à ce monastère le nom de *Val-des-Choux* : devenu chef d'ordre, réuni dans la suite à l'abbaye de Sept-Fonts, maison réformée comme la Trappe, il reprit depuis son ancien et véritable nom de *Val-Saint-Lieu*. Mais tout ce qui tient à la piété et au spectacle des vertus chrétiennes a été détruit durant la révolution de 1789.

VIATORE (le P.), savant capucin, né à Coccaglio, dans le Bressan, vers 1705, se distingua dans son ordre par ses vertus et sa science. Opposé à la bulle *Unigenitus*, et attaché dès lors à un parti, il se vit en butte à tous ceux qui tenaient pour la soumission, et il trouva parmi eux des adversaires redoutables. Le Père Viatore mourut à la fin de janvier 1793, à Cologne, dans le couvent de Saint Jérôme de son ordre, maison qu'il affectionnait, et dont il avait beaucoup contribué à augmenter la bibliothèque. Il était âgé de 87 ans. On a de lui : *Tentamina theologico-scholastica, quibus accedunt tres duo itali ad Febronium*, Bergame, 1771, 4 vol. in-8° ; *Synopsis tentaminum theologicorum in moralibus*, Venise, 1791, 2 vol. in-4° ; *Lo spirito filosofico di san Prospero d'Aquitania ne' suoi epigrammi*, Brescia, 1760, in-4° ; *Ricerca sistematica sul testo e sulla mente di san Prospero d'Aquitania nel suo poema degli Ingrati*, Brescia, 1756 et 1762, 2 vol. in-4° ; *la Storia de auxiliis del P. Giacinto Serry, tradotta e compendiata*, Brescia, 1741, in-4° ; *Zoppicamenti del canonico Luigi Mozzi sulla lettura d'un libro intitolato : Il falso discepolo dei santi Agostino e Tommaso*, Brescia, 1780. Le P. Viatore, dans cet ouvrage, avait pris pour guide

Digitized by Google

un livre imprimé à Lugano, en 1759, ayant pour titre : *Lettera enciclica del sommo pontefice Benedetto XIV, diretta all' assemblea generale del clero gallicano, illustrata e difesa contro l'autore dei dubj e quesiti proposti a' cardinali e teologi della sacra congregazione di Propaganda.* L'écrit du Père Viato e parut contenir des choses injurieuses contre trois papes et un concile, ce qui donna lieu au célèbre Père Zaccaria de publier, sous le nom supposé de *Pistofilo romano*, un ouvrage qu'il intitula : *Difesa di tre sommi pontefici, Benedetto XIII, Benedetto XIV, e Clemente XIII, e del concilio romano, tenuto nel* 1725, *diretta al P. F. Viatore di Coccaglio, perche si ravvega*, Ravenne (Venise), 1782 (*Voy.* ZACCARIA) ; *La bolla* Unigenitus, *non annunziata mai dalla S. Sede regola di fede; riposta di F. Viatore a Pistofilo romano in riposta alla difesa dei tre sommi Pontefici*, etc., Brescia, 1782. On a encore du Père Viatore quelques autres opuscules.

VIC (dom CLAUDE DE), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit en 1670, à Solèze, petite ville de l'ancien diocèse de Lavaur. Il professa d'abord la rhétorique dans l'abbaye de Saint-Sever, en Gascogne. Ses supérieurs, instruits de sa capacité, l'envoyèrent à Rome, en 1701, pour y servir de compagnon au procureur-général de sa congrégation. Ses connaissances, sa politesse, la douceur de son caractère et la pureté de ses mœurs lui concilièrent la bienveillance du pape Clément XI, de la reine de Pologne et de plusieurs cardinaux. On le rappela en France, en 1715, et il fut choisi avec dom Vaissette pour travailler à l'*Histoire de Languedoc*. Le 1er vol. de ce savant ouvrage était imprimé, lorsqu'il mourut à Paris à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, le 23 janvier 1734, à 64 ans, après avoir été nommé procureur-général de sa congrégation à Rome. On a encore de lui une *Traduction* latine de la Vie de dom Mabillon, par Ruinart : cette version fut imprimée à Padoue, en 1714.

VICAIRE (PHILIPPE), doyen et ancien professeur de théologie dans l'université de Caen, sa patrie, curé de Saint-Pierre de la même ville, naquit le 24 décembre 1689, et mourut le 7 avril 1775. Il parut dans l'université lorsque les querelles du jansénisme y étaient dans la plus grande effervescence. Son attachement à la bulle *Unigenitus* ne fut pas équivoque ; ce qui le mit en butte aux gens du parti, qui ne l'épargnèrent point. Il ne fit pas moins paraître de zèle pour la réunion des protestants à l'Eglise catholique, et gouverna sa paroisse avec prudence. Nous avons de lui : *Discours sur la naissance de monseigneur le Dauphin*, Caen, 1729, in-4° ; *Oraison funèbre de M. le cardinal de Fleury*, 1743, in-4° ; *Demandes d'un protestant faites à M. le curé de ***, avec les réponses*, 1766, in-12 ; *Exposition fidèle et preuves solides de la doctrine catholique, adressées aux protestants*, etc., Caen, 1770, 4 vol. in-12.

VICAT (BÉAT-PHILIPPE), né l'an 1715, à Aigle, ville du pays de Vaud, mort en 1770, fut professeur de droit à Lausanne, et publia de nombreux ouvrages, dont la plupart ont pour objet la science qu'il enseignait. Nous ne citerons que les suivants : une trad. de la *Défense de saint Remo contre Gênes*, 1753, écrite à la réquisition des Rémois, qui lui firent demander cette défense par un de leurs magistrats ; une édition des *Memorie spettanti alla vita di Fra Paolo, servita*, 1760; les *Libertés de l'Eglise helvétique*, trad. de l'allemand, 1770, avec une préface intéressante.

VICECOMÈS ou VISCONTI (JOSEPH), né à Milan, vers la fin du XVIe siècle, fut choisi par le cardinal Frédéric Borromée, pour travailler avec d'autres savants dans la fameuse bibliothèque ambrosienne, fondée à Milan par ce savant prélat. Sa tâche particulière fut d'écrire sur les rites ecclésiastiques. Il la remplit avec érudition, par un ouvrage imprimé à Milan, en 4 vol. in-4°, sous ce titre: *Observationes ecclesiasticæ de baptismo, de confirmatione et de missa*. Le dernier volume, qui parut en 1626, contient ce qui regarde les cérémonies de la messe. Les anciens rites usités pendant le sacrifice, et ceux qui leur servent de préparation, y sont détaillés avec étendue. Il est auteur de quelques autres ouvrages moins considérables. On en peut voir l'analyse dans la *Biblioth. ecclés.*, de Du Pin, t. XVII, édit. in-4°, 93-102.

VICO (le P. FRANÇOIS DE), jésuite et savant astronome, naquit le 19 mai 1805, à Macerata, d'une famille distinguée, et fut honoré, dans son enfance, de la protection de Mgr Strambi, évêque de cette ville. Après avoir fait ses études chez les jésuites et chez les Pères des Ecoles Pies, chez lesquels il eut pour professeur de mathématiques le célèbre Inghirammi, il entra chez les jésuites pour embrasser leur institut, à Rome, au mois de décembre 1823. Il enseigna successivement au collége romain les classes de troisième, de quatrième, et les humanités, et s'adonna pendant quatre années avec le plus grand succès à l'étude de la théologie. Il fut ensuite adjoint au P. Dumouchel, jésuite français, autrefois élève de Monge, à l'école polytechnique, qui dirigeait l'observatoire du collége romain, et il ne tarda pas à se signaler par de nombreuses et importantes découvertes. Lorsque la démagogie vint de nouveau bouleverser la péninsule, le P. de Vico sortit du collége romain avec tous les jésuites, ses confrères, et vint en France pour se rendre au collége de George-Town, dans les Etats-Unis, où l'attendait un observatoire aussi riche en instruments que celui qu'il venait d'abandonner. M. Arago, ministre à cette époque, essaya, mais sans succès, de le retenir à Paris, et à Londres il fut l'objet d'un empressement égal de la part des savants. Aux Etats-Unis, on l'engagea vivement à s'y fixer avec tous les jésuites italiens qu'il pourrait réunir. La générosité publique vint à son secours dans ce but ; il avait repassé l'Océan pour venir chercher en Europe ses frères errants, et il avait présidé à l'embarquement de vingt d'entre eux

Digitized by Google

dans le port de Liverpool, lorsqu'il mourut du typhus à Londres, le 15 octobre 1848. « Les connaissances du P. de Vico étaient « extrêmement variées, dit l'*Ami de la Religion*, du 25 janvier 1849. Il avait brillé « dans ses cours de philosophie et de théologie. Il était musicien distingué, et c'était pour lui un doux et preux délassement « de diriger, les jours de fête, le chœur des « jeunes gens choisis parmi les élèves du « collége romain. Son talent, comme compositeur, était si remarquable, que plusieurs « de ses morceaux étaient exécutés dans les « églises de Rome, aux principales fêtes de « l'année. Entre autres compositions musicales, on cite de lui les *Lamentations* pour « la semaine sainte. L'air en est si religieux « et si touchant, qu'un Anglais protestant, « entré par curiosité dans l'église du collége, ne put résister à l'émotion que ce « chant lui faisait éprouver. Il tomba à genoux, et se releva converti. »

VICTOR (saint), d'une illustre famille de Marseille, se signala dans les armées romaines jusqu'à l'an 303, qu'il eut la tête tranchée pour la foi de Jésus-Christ. Les célèbres abbayes de Saint-Victor, à Marseille et à Paris, ont été fondées sous son invocation.

VICTOR Ier (saint), Africain, monta sur la chaire de saint Pierre, après le pape Eleuthère, le 1er juin 193. Il y eut de son temps un grand différend dans l'Eglise pour la célébration de la fête de Pâques. Il décida qu'on devait toujours la célébrer le dimanche après le 14e jour de la lune de mars. On ne regarda point comme hérétiques ni schismatiques ceux qui observaient une pratique contraire, jusqu'à ce que la question eût été décidée par le concile de Nicée (*Voy.* IRÉNÉE); mais la décision du pape n'en prouve pas moins quelle était alors son autorité dans l'Eglise. « Le pape Victor, dit un des « plus illustres évêques de France, voulant « réunir toutes les églises sur le jour de la « solennité de Pâques, ordonne qu'elle sera « célébrée partout le dimanche après le 14e « de la lune de mars ; et nonobstant la ré« clamation des évêques d'Asie pour retenir « l'usage contraire, qu'ils prétendaient avoir « reçu de l'apôtre saint Jean, il charge Théo« phile, évêque de Césarée, en Palestine, « d'assembler un concile, et d'y publier son « décret. Il menace même d'excommunier « ceux qui désobéiront, et saint Irénée, qui « désapprouve comme trop sévère une me« nace qui n'eut point en effet d'exécution, « ne lui reproche pourtant pas d'avoir outre« passé les bornes de son autorité (1). » Les montanistes essayèrent de se mettre bien dans l'esprit de ce pape ; et, pour cet effet, ils lui envoyèrent des présents accompagnés de déclarations catholiques en apparence : trompé par l'extérieur de leurs vertus et la sévérité de leur morale, il leur avait adressé des lettres de communion ; mais Praxéas, qui dans la suite fut hérésiarque lui-même, ne l'eut pas plutôt informé du véritable état des choses, qu'il refusa leurs présents et révoqua ses lettres de paix. Ce fait est attesté par Tertullien (*Lib. contra Praxeam*), qui était lui-même montaniste. Il ne nomme point le pape. Cave et quelques autres écrivains pensent que ce pape était Eleuthère ; mais d'autres critiques, entre lesquels Tillemont et Ceillier, soutiennent que c'est Victor Ier. Le pape Victor scella de son sang la foi de Jésus-Christ, sous l'empire de Sévère, le 28 juillet 202. Nous avons de lui quelques *Epîtres*, et saint Jérôme le compte le premier parmi les auteurs ecclésiastiques qui ont écrit en latin.

VICTOR II, appelé auparavant *Gebehard*, évêque d'Aichstaedt en Allemagne, devint pape après Léon IX, le 13 avril 1055. Hildebrand, sous-diacre de l'Eglise romaine, avait été envoyé (au rapport de Léon d'Ostie, *lib.* II, *cap.* 90) par le clergé de cette Eglise, pour demander à l'empereur Henri III qu'il consentit que l'évêque d'Aichstaedt, son conseiller et son parent, fût élevé sur le siége de Rome : l'empereur eut de la peine à consentir qu'il fût éloigné de sa cour, parce qu'il l'affectionnait beaucoup ; mais l'envoyé vint à bout de vaincre sa résistance et celle de l'évêque, qu'il emmena avec lui à Rome, où Gebehard fut reconnu d'un consentement unanime. Martin de Pologne dit que c'est par la faveur de l'empereur qu'il obtint la tiare ; mais on sait qu'on ne peut guère se fier à cet auteur. Ce pape illustra le trône pontifical par ses vertus. Il déposa plusieurs évêques simoniaques, dans un concile qu'il tint à Florence, envoya Hildebrand en France, en qualité de légat, et tint un concile à Rome, l'an 1057. Son zèle pour la discipline lui attira la haine de quelques mauvais ecclésiastiques. Un sous-diacre attenta à sa vie, et mit du poison dans le calice ; mais le pape découvrit ce crime, les uns disent naturellement, les autres par un miracle. Il mourut en Toscane, et vraisemblablement à Florence, en 1057.

VICTOR III, appelé auparavant *Didier*, était cardinal et abbé du Mont-Cassin, lorsqu'il fut placé, malgré sa résistance, sur la chaire de saint Pierre, le 14 mai 1086. Il assembla, au mois d'août de l'année suivante, un concile des évêques de la Pouille et de la Calabre, à Bénévent : il y prononça la déposition de l'antipape Guibert, qui voulait toujours se maintenir à Rome, et renouvela le décret contre les investitures. Victor tomba malade pendant ce concile ; il se fit transporter au Mont-Cassin, où il mourut au milieu de ses frères, le 16 septembre 1087. Quelques auteurs, entre autres saint Antonin, Stella, Caranza, disent qu'il mourut d'un poison qui lui fut donné par des ministres de l'empereur Henri IV ; mais cette assertion, dit le P. de Longueval, est dénuée de preuves. Grégoire VII l'avait dé-

(1) Quelques savants prétendent que la lettre de saint Irénée au pape, ainsi que celle qui porte le nom de Polycrate, sont supposées ou considérablement altérées. On peut voir sur ce sujet une *Dissertation* pleine de recherches et d'observations solides, par le Père Marcellin Molkenbuhr, récollet, Munster, 1793, in-4°.

Digitized by Google

signé pour son successeur. Victor ressemblait à ce pontife par ses vertus. Il s'était principalement signalé par la magnifique église qu'il fit élever au Mont-Cassin. On a de lui, dans la Bibliothèque des Pères, des *Epîtres*, des *Dialogues*, et un *Traité des miracles de saint Benoît*. Urbain II lui succéda. — Il ne faut pas le confondre avec l'antipape Victor, l'an 1138, après la mort d'Anaclet, et qui presque aussitôt quitta le siége qu'il avait usurpé. (*Voy.* INNOCENT II.)

VICTOR DE VITE, ou D'UTIQUE, était évêque de Vite, dans la Byzacène en Afrique. Le roi Hunéric, prince arien, alluma une persécution contre les catholiques, pendant laquelle Victor eut beaucoup à souffrir. Le saint évêque écrivit, vers l'an 487, les détails de cette persécution dans son histoire *de Persecutione Wandalica*, et mourut vers l'an 490. Son ouvrage (donné au public par le P. Chifflet, Dijon, 1665, in-4°, par dom Ruinart, Paris, 1694, in-4°) peut servir non-seulement pour l'histoire de l'Eglise, mais même pour celle des Vandales. Beatus Rhenanus en donna la première édition à Bâle, 1537, in-8°. Elle est écrite d'un style simple, mais correct, et attache singulièrement le lecteur; Arnauld d'Andilly l'a traduite en français. On y trouve des preuves précieuses de la doctrine catholique sur la confession et autres articles attaqués par les sectaires modernes, ainsi que beaucoup de faits édifiants et curieux. Victor raconte que Hunéric avait fait couper la langue jusqu'à la racine à plusieurs catholiques, qui parlèrent encore après l'exécution. « Si quelqu'un en « doute, dit le saint évêque, qu'il aille à « Constantinople, et il y trouvera, entre au- « tres, un sous-diacre, nommé *Réparat*, qui « parle nettement, sans aucune peine, et « qui, par cette raison, est singulièrement « honoré dans le palais de l'empereur Zé- « non, et principalement de l'impératrice. » Il n'y a pas de fait mieux prouvé dans l'histoire. Enée de Gaze, l'empereur Justinien, l'historien Procope, le comte Marcellin l'attestent également sur le témoignage de leurs yeux. On lit dans le IIIe livre une très-belle prière, *Pro afflicta provincia*, excellemment propre à des temps de souffrance et de persécution: elle a été souvent imprimée, nommément en 1789, dans le 14e vol. des *Réclamations belgiques*, p. 303. Victor est honoré comme confesseur, le 23 août. — Les Œuvres de Victor de Vite ont été réimp. par M. Migne, en 1847. *Voy.* saint HILAIRE, pape, et RORICE.

VICTOR DE CAPOUE, évêque de cette ville, se rendit illustre par sa doctrine et par ses vertus. Il composa un *Cycle pascal* vers l'an 543, et une *Préface* sur l'Harmonie des quatre évangélistes par Ammonius. Cet ouvrage se trouve dans la Bibliothèque des Pères. Le vénérable Bède nous a conservé quelques fragments de son *Cycle pascal*.

VICTOR DE TUNONES, évêque de cette ville en Afrique, fut l'un des principaux défenseurs des Trois-Chapitres. La chaleur avec laquelle il les défendit le fit exiler en 555. Il fut ensuite renfermé dans un monastère de Constantinople, où il mourut en 566. Nous avons de lui une *Chronique*, qui contient les événements considérables arrivés dans l'Eglise et dans l'Etat. Le discernement, l'exactitude, le choix des matières, n'y président pas toujours; mais elle peut servir pour les Ve et VIe siècles de l'Eglise. Cette Chronique finit à l'an 565. Jean de Biclaire, évêque de Gironne en Catalogne, né à Scalabi (aujourd'hui Santarem en Portugal), a continué cette chronique jusqu'en 594. On la trouve dans le *Thesaurus temporum*, de Scaliger, et en partie dans Henri Canisius. Plusieurs lui attribuent un *Traité de la pénitence*, qui se trouve ordinairement avec les ouvrages de saint Ambroise.

VICTOR, qu'on appelle aussi *Victorin* ou *Victorius* (MARIANUS), célèbre mathématicien du Ve siècle, était né dans l'Aquitaine. Il fut l'inventeur du Cycle pascal, appelé de son nom *Période victorienne*, qu'il composa d'après les calculs d'Hippolyte, d'Eusèbe, de Théophile et de saint Prosper. Les astronomes faisaient usage de ce comput avant la réforme du calendrier grégorien. On lui doit aussi *Canon paschalis*, Anvers, 1634, in-fol. Les travaux de cet auteur sont beaucoup cités en chronologie. *Voy.* BOUCHER (Gilles).

VICTOR (AMBROISE). *Voy.* MARTIN (André), tom. II, col. 1413.

VICTORIN (saint), évêque de Pettau, dans la Haute-Pannonie (aujourd'hui la Styrie), reçut la palme du martyre sous Dioclétien, vers l'an 303. Il a beaucoup écrit sur l'Ecriture sainte; mais il ne nous reste qu'un petit ouvrage en latin, *de Fabrica mundi*, publié par Guillaume Cave, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Lambeth, *Bibliot. lat.*, t. I, p. 148. Ce livre fait regretter ceux qui ne nous sont point parvenus. Quoique écrit d'un style simple, il est intéressant et plein d'érudition. On a publié sous son nom un *Commentaire* sur l'Apocalypse; mais les plus habiles critiques croient que ce n'est pas celui dont saint Jérôme fait mention, ou si c'est celui-là, il est certainement interpolé. — Sur l'édition de ses Œuvres par M. Migne, *voy.* MAGNÈS.

VICTRICIUS (saint), évêque de Rouen, et patron des marins, né vers l'an 330, dans les Gaules, fut d'abord soldat dans les armées romaines, et païen. S'étant fait chrétien, il fut condamné à avoir la tête tranchée; mais le bourreau, dit saint Paulin, fut frappé de cécité au moment de l'exécution. Victricius, à qui ce prodige valut sa liberté, se retira dans une solitude; puis il prêcha dans le pays des Morins et des Nerviens (Flandre et Picardie), et devint, en 385, évêque de Rouen. On l'accusa d'errer dans la foi: il se rendit à Rome pour se justifier, et reçut du pape Innocent Ier un recueil des canons et décrets suivis par l'Eglise romaine. L'Eglise d'Angleterre étant troublée par des hérésies, saint Victricius passa dans ce pays, pour y rétablir la paix, vers l'an 394. Sa mort arriva l'an 410, et sa fête est célébrée le 19 du mois d'août. Il reste de lui un ouvrage intitulé: *De laude sanctorum*, que l'abbé Lebeuf tira

Digitized by Google

du monastère de Saint-Gall, et publia avec de savantes notes. Saint Victricius fut l'ami de saint Martin de Tours. *Voy.* PHÉBADE.

VIDA (MARC-JERÔME), né à Crémone en 1470, entra fort jeune dans la congrégation des chanoines réguliers de Saint-Marc, à Mantoue ; il en sortit quelque temps après, et se rendit à Rome, où il fut reçu dans celle des chanoines réguliers de Latran. Son talent pour la poésie l'ayant fait connaître à Léon X, ce pape lui donna le prieuré de Saint-Sylvestre, à Tivoli. Ce fut là qu'il travailla à sa *Christiade*, que le pape lui avait demandée. Ce pontife étant mort en 1521, Clément VII voulut aussi être son protecteur, et le nomma à l'évêché d'Albe sur le Tanaro, en 1532. Vida se retira dans son diocèse, où il se signala par sa vigilance pastorale, et où il instruisit son peuple autant par son éloquence que par l'exemple de ses vertus. Ce prélat mourut en 1566, à 96 ans. Parmi les morceaux de poésie que nous lui devons, on distingue : l'*Art poétique*, qui parut à Rome en 1527, in-4°, et qui a été réimprimé à Oxford, dans le même format, en 1723. L'abbé Batteux a joint sa *Poetique* à celles d'Aristote, d'Horace et de Despréaux, sous le titre des *Quatre poétiques*, 1771, 2 vol. in-8° et in-12. Une imagination riante, un style léger et facile, rendent le poëme de Vida très-agréable : on y trouve des détails pleins de justesse et de goût sur les études du poëte, sur son travail, sur les modèles qu'il doit suivre. Ce qu'il dit de l'élocution poétique est rendu avec autant de force que d'élégance. Un *Poëme sur les vers à soie*, imprimé à Lyon, en 1537, et à Bâle la même année. C'est le meilleur ouvrage de Vida. Il est plus correct et plus châtié que ses autres productions, et on y trouve plus de poésie. Un *Poëme sur les échecs* (*Scacchia ludus*, qui tient le second rang parmi ses poésies : on le trouve dans l'édition de sa *Poétique*, faite à Rome, en 1527 ; *Hymni de rebus divinis*, imprimées à Louvain, in-4°, en 1552 ; *Christiados libri VI*, Crémone, 1535, in-4° ; trad. en italien par le chanoine Charles Ercolani, Macerata, 1792 ; en espagnol, par Cordero, Anvers, 1554 ; en anglais, 1771 ; en allemand, par Muller, 1811 ; en français, par l'abbé Souquet de Latour, avec le texte en regard, et une préface sur la vie et les ouvrages de Vida, Paris, 1826, in-8°. Ce poëme a été fort applaudi ; mais on a reproché à l'auteur d'avoir mêlé trop souvent le sacré avec le profane, et les fictions de la mythologie avec les oracles des prophètes : il est plein d'idées fortes, vastes et sublimes. « Vida, dit un critique, est un des poëtes modernes qui ont le plus approché de « la versification de Virgile. Admirateur enthousiaste de ce prince des poëtes, il le « sait par cœur, il ne pense qu'avec ses expressions, il imite toutes ses formes ; on « croit souvent lire Virgile même. Mais il « délaie ses pensées, son abondance est diffuse à l'excès, et ses imitations trop fréquentes donnent à ses vers un air de centon. Cependant Vida est poëte, et grand « poëte. Il est un grand mécanicien de vers ; « et plus d'une fois il a, dans ses beaux mo« ments, réuni le génie heureux de Virgile « à la brillante fécondité d'Ovide. » Ses écrits en prose sont : des *Dialogues sur la dignité de la république*, Crémone, 1556, in-8° ; *Discours contre les habitants de Pavie*, Paris, 1562, in-8°, rare ; des *Constitutions synodales* ; des *Lettres*, et quelques autres écrits moins intéressants que ses vers. L'édition de ses Poésies, Crémone, 1550, 2 vol. in-8°, est complète ; ainsi que celle d'Oxford, 1722, 4 vol. in-8°, avec de belles gravures, 1725 et 1733, 3 vol. in-8°.

VIEIRA. *Voy.* VIEYRA.

VIELMI (JÉRÔME), savant dominicain et évêque de Citta-Nuova, naquit à Venise vers l'an 1509. Ses supérieurs l'envoyèrent, vers 1538, à Padoue pour y faire sa théologie, et il s'y distingua tellement, qu'au sortir de son cours il fut chargé d'en donner des leçons. Il occupa successivement diverses chaires, soit à Padoue, soit à Venise, et toujours avec de nouveaux succès. Pie IV chargea le Père Vielmi d'interpréter l'Ecriture sainte au collége de la Sapience. Il le nomma évêque d'Argos, *in partibus infidelium*, et l'envoya au concile de Trente en cette qualité. Vielmi s'y fit remarquer par son érudition et son zèle pour la défense de la foi. De retour du concile, il fut nommé vicaire général et suffragant de l'évêque de Padoue. Le 13 août 1560 le pape le nomma évêque de Citta-Nuova, dans l'Etat de Venise. Vielmi se rendit dans son diocèse qu'il gouverna sagement. Il mourut à Venise le 7 mars 1572, âgé de 63 ans, après douze ans d'épiscopat. Il est auteur des ouvrages suivants : *Oratio apologetica contra despectatores theologiæ, præsertim scholasticæ, habita Patavii cum interpretandi publicum munus auspicaretur anno* 1544, Padoue, 1564, in-4° ; Venise, 1575, même format ; *De optimo episcopi munere, Oratio Patavii habita, III idus nov.* 1565. Vielmi, quoiqu'il fût alors évêque, avait été invité par le sénat de Venise à reprendre à Padoue ses leçons sur l'Ecriture sainte, et s'y était prêté complaisamment. Dans ce discours, il prouve que l'état de professeur public n'a rien qui blesse la dignité épiscopale. Ce discours fut imprimé avec l'ouvrage suivant. *De sex diebus conditi orbis liber*, Venise, 1575, in-4°. Ce traité consiste en trente leçons sur le premier chapitre de la Genèse ; elles faisaient partie du cours d'Ecriture sainte dicté par Vielmi à Padoue. *De D. Thomæ Aquinatis doctrina et scriptis libri II*, Padoue, 1564, in-4° ; Venise, 1575, même format ; d'autres ouvrages qui n'ont pas été livrés à l'impression.

VIENNE (JEAN DE), en latin *de Vienna*, né à Bayeux d'une ancienne famille, fut évêque d'Avranches, puis de Térouanne, enfin archevêque de Reims en 1334. C'est le premier archevêque qui soit parvenu à ce siége par les réservations papales. Il se trouva à la funeste bataille de Crécy en 1346, et accompagna fidèlement le roi Philippe de Valois dans sa retraite. Il sacra le roi Jean son fils,

Digitized by Google

le 28 août 1350, et la reine Jeanne de Bologne, son épouse, le 21 septembre suivant et mourut en 1351.

VIENNE (dom CHARLES-JEAN-BAPTISTE D'AGNEAUX DE). *Voy.* AGNEAUX.

VIENNET (ESPRIT), fut, pendant 40 ans, curé de la paroisse de Saint-Méry, à Paris, et prêta le serment à la constitution civile du clergé; mais il refusa d'être évêque constitutionnel de Paris, en disant qu'il n'occuperait jamais un siége dont le titulaire était vivant. Il mourut en 1796, après avoir fondé un hospice dans le cloître même de son église.

VIEUVILLE (MATHURIN-JULES-ANNE MICAULT DE LA), né à Lamballe le 16 avril 1755, entra, en 1773, dans les gardes du corps du comte d'Artois, et fut jeté dans les prisons pendant la révolution. Rendu à la liberté, il n'occupa aucune place jusqu'à la restauration. Il fut après cette époque, pendant quelque temps, officier dans les gardes du corps de Monsieur. Ce fut lui qui fonda à Montmartre, en 1804, l'*Asile de la Providence*, maison de retraite pour les vieillards des deux sexes; il administra cet établissement qui fut reconnu par une ordonnance royale du 24 décembre 1817. La Vieuville était encore administrateur de la *Société de la Providence*, qui a pour objet de soutenir l'établissement que nous venons de nommer et qui place en outre de jeunes orphelins. Il prit part aussi à la formation de l'*Association paternelle des chevaliers de Saint-Louis*. Sa mort, arrivée à Paris le 24 décembre 1829, a été chrétienne comme toute sa vie.

VIEUVILLE (dom PHILIPPE LE CERF DE LA). *Voy.* CERF.

VIEYRA (SÉBASTIEN), né l'an 1570, à Castro d'Ayre en Portugal, entra chez les jésuites à l'âge de 16 ans, passa aux Indes en 1602, et au Japon en 1614, avec un grand nombre de missionnaires. Il alla ensuite aux Philippines, et à Rome pour instruire le pape de l'état déplorable de l'Eglise du Japon. Urbain VIII lui fit un accueil très-distingué, lui donna des brefs pour plusieurs provinces du Japon, dont les pasteurs lui avaient écrit, et l'exhorta à combattre jusqu'à la mort les ennemis de la foi dans ce champ nouvellement défriché. Après bien des difficultés et des peines, il rentra au Japon, déguisé en matelot chinois, avec la qualité de provincial de sa compagnie et d'administrateur de l'évêché du Japon. Malgré toutes ses précautions pour n'être pas reconnu, il le fut d'abord, et fut mis en prison à Nangasacki, puis transporté à Omura. L'empereur le voulut voir, et on le mena à Iedo. Il y fit un écrit pour prouver la religion catholique, dont le prince fut si frappé, que le bruit courut qu'il allait embrasser la religion chrétienne: mais ce tyran voluptueux et sanguinaire (*Voy.* XOGUNSAMA II) n'en était pas digne. Un de ses oncles, qui le gouvernait absolument, l'engagea à signer l'arrêt de mort contre le Père Vieyra et les autres missionnaires qui avaient été arrêtés avec lui. Condamné au supplice de la fosse, le Père Vieyra, trouvé encore sain et sauf après cinq jours, fut brûlé vif le 6 juin 1634. On a de lui quelques *Lettres* dans le Recueil des Missions, année 1613.

VIEYRA (ANTOINE), né à Lisbonne, le 6 février 1608, d'une famille illustre, ayant été mené par ses parents au Brésil, fut si frappé des travaux des jésuites pour la propagation de la foi dans cette contrée, qu'il entra dans leur société en 1623. Envoyé en Portugal, il y prêcha avec une réputation extraordinaire. Philippe IV, qui lui connaissait encore d'autres talents, l'employa dans les ambassades de Hollande et d'Angleterre. Appelé à Rome, il y donna de nouveau l'essor à ses talents pour la chaire; mais la société des barbares du Brésil lui fut plus chère que les applaudissements qu'il recevait dans la capitale du monde chrétien. Il demanda de retourner chez eux, et y arriva le 22 octobre 1652. Il parcourut ces vastes contrées en instruisant et en convertissant une multitude incroyable de sauvages. Ses forces étant épuisées, et ayant perdu la vue, il se retira à la Baie de tous les Saints, où, avec le secours d'un de ses confrères, il mit la dernière main à un ouvrage qu'il avait commencé depuis longtemps, intitulé: *Clavis prophetarum*. Il mourut le 18 juillet 1697, âgé de 89 ans. Le chapitre cathédral assista à son enterrement, et son corps fut porté par le gouverneur du Brésil, son fils, l'évêque de Saint-Thomas et deux autres grands seigneurs. Le recueil de ses Œuvres a été publié à Lisbonne de 1679 à 1718, 15 vol. in-4°, dont les treize premiers ne renferment que des *Sermons*. Le quatorzième offre divers opuscules, entre autres: une *Dissertation sur les larmes d'Héraclite*, lue à une assemblée de savants dans le palais de la reine Christine; un *Discours* sur une comète observée à Bahia en 1694; une intéressante *Lettre* au roi Alphonse VI sur les missions du Maragnan, etc. Les sermons de P. Vieyra ont été traduits plusieurs fois en espagnol, en italien et en latin; mais peu de ses écrits paraissent avoir passé dans notre langue. (*Voy.* VERJUS.) Le P. Vieyra est regardé comme un des premiers écrivains portugais. Son *Clavis prophetarum* a paru à Rome en 1723, in-4°.

VIGAND (JEAN), né à Mansfeld en 1523, fut disciple de Luther et de Mélanchthon, ministre à Mansfeld, et ensuite surintendant des églises de Poméranie en Prusse. On a de lui un grand nombre d'ouvrages qui lui firent un nom dans son parti. On le compte parmi les auteurs des *Centuries de Magdebourg*. (*V.* JUDEX.) Ce théologien mourut en 1587. Il était savant; mais il n'avait ni l'art de comparer les faits ni celui de peser les témoignages.

VIGENERE (BLAISE DE), secrétaire du duc de Nevers, puis du roi Henri III, né le 5 avril 1523, à Saint-Pourçain en Bourbonnais, mort à Paris le 19 février 1596, à 73 ans, est un traducteur aussi maussade que fidèle. Ses versions sont méprisées aujourd'hui; cependant on fait quelque cas des notes qui les accompagnent: les autres traducteurs en ont profité; mais ils se sont bien gardés de faire connaître l'obligation qu'ils lui avaient. Les ouvrages de Vigenère sont:

Digitized by Google

des *Traductions* des *Commentaires de César*, et de l'Histoire de Tite-Live; un *Traité des Chiffres*, 1586, in-4°; un autre *des Comètes*, in-8°; un troisième *du Feu et du Sel*, in-4°; une *Traduction* de l'*Art militaire* d'Onosander, 1605, in-4°, devenue rare; une *Traduction* de l'Histoire de Chalcondyle avec des remarques intéressantes, et une continuation de cette histoire par Artus Thomas, Paris, 1632, 2 vol. in-fol. avec fig. Cette édition est justement estimée. On y trouve des réflexions sages et profondes sur la destinée des empires, la providence et la justice de Dieu; réflexions dignes d'avoir place dans la *Politique de l'Ecriture sainte* par Bossuet. On voit, à la fin du IIe tome, des *Tableaux prophétiques* qui ne méritent pas le même éloge, et où un esprit solide ne trouve pas où se reposer. Il est plus remarquable que, dans la planche qui forme le frontispice, Vienne, Venise, Malte, soient désignées comme le *nec ultra* des Turcs; ce qui, en 1632, où ils étaient au comble de la puissance, n'était guère apparent, et ce que l'événement néanmoins a bien vérifié, et vérifie tous les jours mieux. Cinquante ans après, ils furent sur le point de prendre Vienne et d'envahir toute l'Allemagne; mais le *nec ultra* demeura vrai.

VIGIER ou VIGER (FRANÇOIS), en latin *Vigerius*, jésuite de Rouen, enseigna la rhétorique à Paris, où il mourut en 1647, à 57 ans. Il s'était fait une juste réputation de savoir par ses ouvrages. On a de lui : une excellente *Traduction* latine de la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, avec des notes, Paris, 1628, 2 vol. in-f°; un traité *de Idiotismis præcipuis linguæ græcæ*, 1632, in-12, et Leyde, 1766, in-8°. Cet auteur était habile dans cette dernière langue. De Bure dit qu'il a aussi traduit la *Démonstration* d'Eusèbe, en quoi il est démenti par la Biographie univers. de Michaud.

VIGIER (GÉRARD), carme déchaussé qui se nommait en religion *Dominique de Jésus*, mourut en 1638, après avoir publié les deux ouvrages suivants : *Histoire parénétique des trois saints protecteurs de la haute Auvergne, avec quelques remarques sur l'histoire ecclésiastique de cette province*, Paris, 1636, in-8°; la *Monarchie sainte et historique de France*, trad. du latin en français par le P. Modeste de Saint-Amable, du même ordre, Paris, 1670, 2 vol. in-8°. « Cet ouvrage, dit « Tabaraud, contient les vies des saints et « bienheureux sortis de la première race de « nos rois, au nombre de quatre-vingts. Le « traducteur les a ornées de beaucoup d'ac- « cessoires pour la généalogie, la chronolo- « gie et l'histoire. »

VIGILANCE (*Vigilantius*), premier hérésiarque Gaulois, et natif de Calaguri, petit bourg près de Comminges, devint curé d'une paroisse du diocèse de Barcelone dans la Catalogne. Son savoir et son esprit le lièrent avec saint Paulin, qui le reçut bien et qui le recommanda à saint Jérôme. Ce Père de l'Eglise était alors en Palestine, où Vigilance avait dessein d'aller pour visiter les Saints-Lieux. Le pieux et illustre solitaire ayant appris qu'il répandait des erreurs dangereuses, qu'il s'élevait contre les honneurs rendus aux martyrs, qu'il rejetait le célibat et calomniait la virginité, etc., écrivit contre lui avec une force étonnante : c'est un des morceaux les plus véhéments des ouvrages de ce Père. Vigilance affectait le bel esprit : c'était un homme qui aiguisait un trait, et qui ne raisonnait pas. Il préférait un bon mot à une bonne raison, et il attaqua tous les objets dans lesquels il trouvait matière quelconque à de mauvaises plaisanteries. Sa vie se ressentait de ses erreurs : il ne philosophait, dit saint Jérôme, qu'entre les pots et les verres et les mets friands, et ses livres sont en quelque sorte le fruit de sa crapule. Un hérésiarque des derniers siècles lui ressemblait particulièrement en ce point, ainsi qu'à Jovinien (*Voy.* ce nom), et l'on peut appliquer à la plupart des sectaires dogmatisants cet épiphonème du saint docteur : *Tales habet adversarios Ecclesia, hi duces contra martyrum sanguinem dimicant, hujusmodi oratores contra apostolos pertonant !*

VIGILE (saint) fut élevé sur le siége de Trente en 385. Il écrivit à saint Ambroise, son métropolitain, pour lui demander des règles de conduite, et ce grand prélat le satisfit. Vigile chargea Sisinnius, Martyrius et Alexandre de travailler à la conversion des idolâtres de son diocèse; ils ne tardèrent pas à mériter la couronne du martyre, et le vertueux évêque adressa la *Relation* de leur mort à saint Simplicien, successeur de saint Ambroise, et à saint Chrysostome. On la trouve dans les *Acta sincera martyrum* de dom Ruinart, page 684; et dans les *Acta sanctorum*. Il envisageait leur gloire avec une sainte envie, et eut le bonheur de recevoir la même couronne vers l'an 400.

VIGILE DE TAPSE, évêque de cette ville, dans la province de Byzacène en Afrique, au VIe siècle, prit le nom des Pères les plus illustres, et réfuta sous ce masque les hérétiques de son temps, soit pour cacher son nom, qu'il n'est pas toujours prudent de révéler aux gens de secte, soit pour marquer par là l'opposition des doctrines hérétiques avec celle des Pères. Ce pieux artifice produisit depuis une grande confusion dans les ouvrages des premiers écrivains ecclésiastiques, et l'on eut beaucoup de peine à reconnaître ceux qui étaient véritablement de Vigile. Les cinq livres contre Eutychès lui ont toujours été attribués. Il les composa étant à Constantinople, et comme il y jouissait d'une liberté entière, il ne crut pas devoir déguiser son nom. Le P. Quesnel le fait auteur du *Symbole* qui porte le nom de saint *Athanase*, et ce n'est pas sans fondement. Ses ouvrages, et ceux qu'on lui attribue furent imprimés à Dijon, 1665, in-4°. M. l'abbé Migne a publié les Œuvres de Vigile de Tapse avec celles de saint Symmaque, pape, d'Eugippius, de Paschasius, de Pierre, diacre, et de Rusticus Helpidius, Paris, 1848, 1 vol. in-4°, formant le tome LXII du *Cursus completus Patrologiæ*.

Digitized by Google

VIGILE, pape, et Romain de nation, n'était encore que diacre lorsqu'il accompagna le pape Agapet à Constantinople. Théodora, femme de l'empereur Justinien, lui promit de le mettre sur le siége de saint Pierre, pourvu qu'il s'engageât de casser les actes du concile de Constantinople de l'an 536, contre Anthime de Constantinople, Sévère d'Antioche et Théodose d'Alexandrie, qui avaient été déposés à cause de leur attachement à l'eutychianisme. Vigile promit tout, et fut élu pape en 537, du vivant même de Silvère, qui fut envoyé en exil. Cette élection, évidemment nulle, fut ratifiée après la mort du véritable chef de l'Eglise arrivée en 538. (*Voy.* SILVÈRE.) Vigile parut d'abord approuver la doctrine d'Anthime et des acéphales, par une lettre particulière adressée à Théodose d'Alexandrie; mais en public il professa toujours hautement la foi catholique; il écrivit même à l'impératrice, au rapport d'Anastase, dans des termes très-énergiques: « J'ai ci-devant mal parlé et d'une « manière insensée. Maintenant je ne con- « sens nullement à ce que vous avez exigé « de moi : je ne rappellerai pas un homme « hérétique et anathématisé. » Il alla à Constantinople, en 547, et y montra la même fermeté. Ayant publié une sentence de condamnation contre Théodora et les acéphales, il essuya les ressentiments de l'impératrice, et fut, selon Anastase, traîné dans les rues de Constantinople par le moyen d'une corde qu'on lui avait mise au cou, et enfermé dans un cachot. La mort d'Anthime mit fin à cette scène cruelle, qui ne tarda pas à être renouvelée à l'occasion de la condamnation des Trois-Chapitres. L'empereur Justinien les avait condamnés par un édit publié en 545. Il voulut forcer le pape à en faire autant; mais il refusa, dans la crainte d'encourager les eutychiens, et de paraître accuser d'hérésie des personnes dont l'orthodoxie personnelle, malgré quelques défauts de leurs écrits, avait paru avoir été reconnue au concile de Chalcédoine. (*Voy.* IBAS, PELAGE.) Pour terminer cette affaire, il convint cependant avec l'empereur de convoquer un concile à Constantinople, et qu'en attendant on ne prononcerait pas sur cette question; mais au préjudice de cette surséance, on en vint à une telle extrémité, que Vigile, pour mettre sa vie en sûreté, fut obligé de se réfugier dans une église. Le préteur y entra avec des soldats armés, et voulut en arracher le pape qui avait embrassé les piliers qui soutenaient l'autel; mais le peuple contraignit le préteur de se retirer. C'est pendant ces violences que le pontife s'écria : ***Je vous déclare que, quoique vous me teniez captif, vous ne tenez pas saint Pierre.*** Le concile se tint en 553, et condamna les Trois-Chapitres. Le pape, qui ne voulut pas être présent au concile, parce qu'il n'était presque composé que de prélats orientaux, promit de donner son avis en particulier. Il dressa un grand décret qu'on nomme *Constitutum*, par lequel il condamna les Trois-Chapitres, en épargnant les personnes. Il confirma ensuite les décisions du concile, et dit qu'il n'avait pas honte de rétracter ce qu'il avait pu dire en faveur des Trois-Chapitres, et qu'ayant mieux examiné l'affaire, il les trouvait condamnables. Il donna encore une constitution dont le résultat est le même, qui a été publiée avec une savante Dissertation par Marca. Plusieurs Eglises d'Occident se scandalisèrent de cette décision. Aurélien, archevêque d'Arles, s'en plaignit fortement au pape, qui lui répondit: « Soyez assuré que nous n'a- « vons rien fait qui puisse être contraire aux « constitutions de nos prédécesseurs, à la foi « des quatre conciles, savoir : de Nicée, de « Constantinople, du premier d'Ephèse, et de « celui de Chalcédoine ; ou qui puisse inté- « resser l'honneur des personnes qui ont « souscrit cette foi, de Célestin, de Sixte, « de Léon en particulier; qu'au contraire « nous rejetons tous ceux qui n'adhèrent pas « à la foi de ces quatre conciles. Que votre « fraternité, en qualité de vicaire du saint- « siége, avertisse tous les évêques qu'ils ne « doivent point se laisser surprendre par les « écrits supposés qu'on répand; ou par les « faux bruits qu'on débite. » Il y eut néanmoins une espèce de scission de quelques Eglises avec le pape ; mais Pélage et Grégoire le Grand la firent cesser. « C'est à tort, dit un « critique, que les ennemis de l'Eglise se « sont récriés contre cette espèce de varia- « tion ou d'incertitude dans l'affaire des Trois- « Chapitres. Vigile refusa de regarder comme « hérétiques des hommes dont la foi lui pa- « raissait pure, quoique leurs écrits prêtas- « sent à la censure. Pélage approuva la con- « damnation de leurs écrits dans des circons- « tances où leurs personnes semblaient n'è- « tre plus compromises, et où les eutychiens « ne paraissaient plus pouvoir tirer avantage « de cette condamnation. Dans l'attaque des « erreurs dominantes, il arrive très-naturelle- « ment que les personnes les mieux inten- « tionnées semblent donner dans une extré- « mité contraire, et s'écarter de ce milieu si « étroitement circonscrit, où se tient la vé- « rité. Or rien n'est plus raisonnable que de « ne pas confondre les défenseurs peut-être « trop ardents de l'orthodoxie, avec les par- « tisans d'une erreur reconnue. Et c'est sur « ce point de vue qu'il faut envisager la con- « duite quelquefois inégale, quelquefois « même opposée, mais toujours conséquente, « que les pontifes et les conciles ont tenue à « l'égard des doctrines et des docteurs. » A son retour en Italie, Vigile mourut de la pierre à Syracuse en Sicile, en 555, quelques-uns disent de poison. On croit qu'il expia les crimes qu'il avait commis pour monter sur la chaire de saint Pierre, par tout ce qu'il souffrit depuis; mais le trouble qui est la suite naturelle d'une telle démarche sembla l'agiter tout le temps de son pontificat, et lui imprima un caractère d'irrésolution peu digne du premier pasteur des chrétiens. Il est vrai cependant que quelques écrivains l'ont trop sévèrement jugé; mais les moindres fautes ou défauts dans les hommes placés sur un siége constamment illustré par de

Digitized by Google

grandes qualités, se font remarquer d'une manière plus saillante que dans toute autre place, quelque éminente qu'elle soit. Or c'est bien là le cas du siége de Rome. « Il n'y « a pas eu d'empire, dit un auteur moderne, « ni de gouvernement quelconque, depuis « le commencement du monde, qui ait eu, à « beaucoup près, tant de chefs illustrés par « la science, la justice, la sagesse, la piété, « que l'Eglise romaine. Dom Coustant, dans « sa savante *Dissertation* qui précède les « *Lettres des papes*, prouve que l'on honore « d'un culte public tous les papes qui ont « siégé jusqu'au commencement du 6e siècle, « à l'exception de Libère; encore celui-ci « se releva-t-il de sa chute avec tant de cou- « rage, que saint Ambroise ne parle de lui « qu'avec admiration. Et dans ces derniers « temps, où tout s'est ressenti de la déca- « dence des vertus, le siége de Rome n'a eu, « si on en excepte un ou deux, que des « pontifes irréprochables, la plupart distin- « gués par tout ce qui peut faire personnelle- « ment respecter le chef de l'Eglise. » On a de Vigile dix-huit *Epîtres*, Paris, 1642, in-8°. Pelage lui succéda. *Voy.* la savante *Dissertation* du P. Pagi, imprimée dans le *Propylæum*; Bellarmin, *De Romanis Pontificibus, libro III, cap.* 2, etc. M. l'abbé Migne a publié les *Epistolæ et decreta* du pape Vigile, suivis du Livre ou plutôt de la *Lettre de l'empereur Justinien contre Origène*, approuvée par ce pape, avec les *Œuvres très-complètes* de Cassiodore, et celles du pape Pélage Ier, et de Gildas le Sage, d'après les éditions de Garet, de Galland, de Mansi, et de Scipion Maffei, Paris, 1848, 2 vol. in-8°, formant les tomes LXIX et LXX du *Cursus completus Patrologiæ*, publié par le même éditeur.

VIGNES (Pierre des), s'éleva de la naissance la plus basse à la charge de chancelier de l'empereur Frédéric II. On ignore qui était son père; la mère mendiait son pain pour elle et pour son fils. Le hasard l'ayant conduit auprès de l'empereur, il plut par son génie, obtint une place dans le palais, et ne tarda pas à s'avancer. Son élévation fut rapide; il fut protonotaire, conseiller, chancelier, et entra dans toutes les affaires secrètes de Frédéric. Il servit avec ardeur ce prince dans les différends qu'il eut avec les papes Grégoire IX et Innocent IV, et fut député, en 1245, au concile de Lyon, pour empêcher que Frédéric n'y fût condamné. Il jouit longtemps d'une faveur distinguée; mais il ne paraît pas qu'il y ait répondu par beaucoup de reconnaissance. On l'accusa d'avoir voulu empoisonner l'empereur par les mains de son médecin. Il eut les yeux crevés, et fut enfermé dans une étroite prison, où il se donna la mort en 1249. Quelques auteurs prétendent qu'une intrigue de cour fut la cause de sa disgrâce. On a de lui: *Epistolæ*, dont la meilleure édition est celle de Bâle, 1740, 2 vol. in-8°; un traité *De potestate imperiali*; un autre *De consolatione*, etc.; *Querimonia Frederici II*, prohibé par l'*Index* du concile de Trente. On a attribué à Frédéric II et à Pierre des Vignes le livre *De tribus impostoribus*, qui a été attribué aussi à Postel et à beaucoup d'autres. Ce qui a pu y donner lieu est la lettre de Grégoire IX que nous avons citée (article de Frédéric II; mais le pape ne dit pas que Frédéric a fait un livre sur cette matière, mais seulement qu'il a avancé le blasphème qui fait de Jésus-Christ un imposteur. (*Voy.* l'*Histoire eccléS.* de Noël Alexandre, *Dissert.* 5, *sæc.* XIII et XIV.) Si ce livre a existé, il paraît qu'il s'est perdu; ou moins a-t-il échappé aux recherches des savants modernes. Celui qu'on voit dans quelques bibliothèques sous ce titre est, selon toute apparence, fort postérieur au siècle de Frédéric II, et peut-être plus récent même que ne le porte la date d'impression.

VIGNIER (Nicolas), né en 1530, à Troyes en Champagne selon Ladvocat, et à Bar-sur-Seine, suivant de Thou, mort à Paris en 1596, fut protestant à la cour de plusieurs princes d'Allemagne, et devint catholique en France, où il fut médecin de Henri III et historiographe. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin et en français, qu'on ne lit plus, mais que les savants consultent avec fruit. Le plus curieux est son *Traité de l'origine et demeure des anciens Français*, Troyes, 1582, in-4°. Le laborieux compilateur André du Chesne traduisit ce livre en latin, pour le mettre à la tête de sa collection des anciens historiens français. On a encore de lui: *Chronique de Bourgogne*, in-4°; *Sommaire de l'histoire des Français*, in-fol.; *De la noblesse et ancienneté de la 3e maison de France*, in-8°; *De l'ancien état de la petite Bretagne*, in-4°; *Préséance entre la France et l'Espagne*, in-8°; *Fastes des anciens Hébreux, Grecs et Romains*, in-4°, estimés; *Bibliothèque historiale*, en 3 vol. in-f°; *Recueil de l'histoire de l'Eglise*, Leyde, 1601, in-f°, peu estimé. — Son fils, Nicolas Vignier, fut ministre à Blois au commencement du XVIIe siècle, et rentra, après l'an 1631, dans l'Eglise catholique, comme avait fait son père avant de mourir. Il a fait plusieurs écrits de controverse, entièrement oubliés.

VIGNIER (Jérôme), fils du second Nicolas Vignier, dont nous venons de parler, né à Blois en 1606, fut élevé dans le calvinisme, et devint bailli de Beaugency. Ayant abjuré la religion protestante, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et fut supérieur de différentes maisons, où il édifia autant par sa piété qu'il étonna par la variété de ses lumières. Il excella surtout dans la connaissance des langues, des médailles, des antiquités, et de l'origine des maisons souveraines de l'Europe. Ce savant mourut à la maison de Saint-Magloire à Paris, en 1661. Tout ce que nous avons de lui est plein de grandes recherches; mais le style de ses ouvrages est rebutant. Les principaux sont: la *Généalogie des seigneurs d'Alsace*, 1649, in-fol.; un *Supplément* aux *Œuvres* de saint Augustin, dont il trouva à Clairvaux des manuscrits qui n'avaient point été imprimés; une *Concordance* française des Evangiles; l'*Origine des rois de Bourgogne*; la *Généalogie des comtes de Champagne*; *Stemma Austriacum*, 1650, in-fol. On lui est encore redevable de 2 vol

Digitized by Google

de l'*Histoire ecclésiastique gallicane*, de plusieurs pièces de poésie, de quelques Paraphrases des *Psaumes* en latin, d'une *Oraison funèbre*, etc.

VIGNIER (Jacques), de la même famille que les précédents, natif de Bar-sur-Seine, entra chez les jésuites malgré ses parents qui professaient le calvinisme, et mourut à Dijon en 1669, après avoir honorablement rempli les divers emplois de la régence et du ministère. Outre quelques ouvrages de dévotion qu'il fit imprimer, et de nombreux écrits historiques qui n'ont pas vu le jour, le P. Jacques Vignier avait composé une Histoire du diocèse de Langres, dont il publia le prospectus sous le titre de *Décade :* mais de l'ouvrage, conservé en manuscrit dans la bibliothèque du collége de Dijon, il n'a paru qu'un abrégé intitulé : *Chronicon Lingonense*, Langres, 1665, in-8°, où l'auteur s'attache principalement à la partie ecclésiastique.

VIGNIER (Henri), oratorien, de la même famille que les précédents, né l'an 1641, à Bar-sur-Seine, fut curé pendant six ans à La Rochelle, puis obtint un canonicat à Langres, où le siége épiscopal était occupé par M. de Clermont-Tonnerre, son parent. Plus tard il se retira dans la maison de Saint-Honoré, à Paris, et il y mourut en 1707. On a de Henri Vignier : *La connaissance de Jésus-Christ*, 1703, in-12 ; des *Exercices de piété*, 1703, in-12 ; des *Psaumes de David*, en trois colonnes, 1703, in-12.

VIGNOLES (Alphonse des), fils d'un maréchal de camp, d'une famille ancienne, naquit au château d'Aubais, en Languedoc, le 29 octobre 1649, dans le sein du calvinisme. Après la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, il se réfugia dans Brandebourg, et devint successivement ministre de Schwedt, de Hall et de Brandebourg. Il se rendit à Berlin, en 1703, et devint directeur de l'académie des sciences, en 1727. Des Vignoles s'était annoncé dans la république des lettres par plusieurs ouvrages. Le plus connu est la *Chronologie de l'histoire sainte et des histoires étrangères qui la concernent depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la captivité de Babylone*, Berlin, 1738, en 2 vol. in-4°. On en trouve des extraits dans la nouvelle édition des Tablettes de l'abbé Lenglet du Fresnoy. On a de Des Vignoles nombre d'écrits et de dissertations dans la *Bibliothèque germanique*, dans les *Mémoires de la Société royale de Berlin*, dans l'*Histoire critique de la république des lettres*, par Masson, etc. *Voy.* Lenfant (Jacques). Il mourut à Berlin, le 24 juillet 1744, à l'âge de 95 ans.

VIGOR (Simon), fit ses études à Paris, et fut recteur de l'université, en 1540. Il devint ensuite pénitencier d'Evreux, sa patrie, et accompagna l'évêque de cette ville au concile de Trente, où il mérita l'estime des Pères par son savoir. Nommé curé de Saint-Paul à Paris, il prêcha avec tant de zèle contre les calvinistes, qu'il fut fait archevêque de Narbonne, en 1570. Il continua de se signaler et comme controversiste et comme prédicateur. Ses *Sermons* ont été imprimés, en 1584, 4 vol. in-4°. C'est lui et Claude de Saintes, qui eurent, en 1566, une fameuse conférence de controverse avec les ministres de l'Espine et Sureau du Rosier. Les *Actes* de cette conférence parurent en 1568, in-8°. Pierre Pithou fut une des conquêtes de cet illustre prélat, qui mourut à Carcassonne, en 1575.

VIGOR (Simon), neveu du précédent, né l'an 1556, mourut en 1624, conseiller au grand conseil. On lui attribue une histoire peu commune, imprimée sous ce titre : *Historia eorum quæ acta sunt inter Philippum pulchrum, regem christianissimum et Bonifacium VIII, ex variis scriptoribus*, Paris, 1613, in-4°. Il n'y tient pas la balance égale, et aggrave les torts du pontife pour alléger ceux du roi. Il prit la défense du docteur Richer avec beaucoup de chaleur dans les ouvrages suivants : *Apologia de monarchia*, etc., contre André Duval; *de l'Etat et gouvernement de l'Eglise;* prolixe et indigeste compilation qu'on a réduite en un volume in-4°, 1683. « Cet ouvrage, dit un « critique, est plein de cette érudition qu'on « trouve à peu de frais dans la plupart des « livres des protestants contre le souverain « pontife et l'Eglise. L'auteur a surtout fait « un ouvrage familier des *Institutions* de « Calvin. C'est dans de pareilles sources qu'il « a puisé ses connaissances en matières ec- « clésiastiques. Il ne dit rien méthodique- « ment, rien de précis, il tranche et taille « avec assurance dans certaines matières où « les vrais théologiens se croient obligés « d'user de beaucoup de circonspection : à « la façon des novateurs, il prête aisément à « ses adversaires ce qu'ils ne disent pas, et « paraît dans certains endroits contredire ce « qu'il a avancé dans d'autres. » Si on en croit l'auteur du *Projet de Bourgfontaine*, il fut un des assesseurs de cette fameuse conférence, et son lot fut d'attaquer la hiérarchie. (*Voy.* Filleau.) Il faut convenir que si effectivement cette tâche lui est échue, il ne s'en est que trop bien acquitté; car le personnage désigné dans la relation de Filleau, par les lettres initiales S. V., et chargé d'abattre la puissance de l'Eglise, quel qu'il puisse être, n'eût pu certainement aller à ce but d'une manière plus directe que Simon Vigor, dans ses volumineux écrits, qui ne respirent que le désordre et l'anarchie du gouvernement ecclésiastique, et répandent l'incertitude sur les principes les mieux établis de la hiérarchie.

VIGUIER (le P. Pierre-François), savant orientaliste, né à Besançon le 20 juillet 1745, fit ses études au séminaire de cette ville, où, après avoir reçu les ordres sacrés, il professa la rhétorique. Il entra dans la congrégation de Saint-Lazare, dont les supérieurs l'envoyèrent enseigner la théologie au collége de Sens. Plein d'ardeur pour le bien de la religion, il demanda, en 1772, et obtint d'aller à Alger assister les esclaves chrétiens. Rappelé d'Alger, Viguier partit, en qualité de préfet apostolique, pour Constantinople. Il y séjourna seize années, et, pendant ce temps, il acquit des connaissances précieuses sur l'état de la religion, en Orient, et travailla à

Digitized by Google

faciliter l'étude des langues de l'Asie. Cependant la révolution avait éclaté en France : le P. Viguier, contraint de revenir dans sa patrie, vécut dans la retraite, occupé de recherches savantes, dont la religion était le principal objet. La congrégation de Saint-Lazare se reforma depuis la révolution; mais Viguier obtint de rester dans sa pieuse retraite ; ce qui ne l'empêchait pas d'entretenir des rapports immédiats avec les membres de sa congrégation, d'assister à leurs assemblées, et de suivre constamment les usages et la discipline de son ordre. Il mourut à Paris, le 7 février 1821, dans les sentiments de la piété la plus sincère; il était âgé de 75 ans. Il a laissé: *Eléments de langue turque*, Constantinople, de l'imprimerie du palais de l'ambassadeur de France, 1770, in-4° ; ouvrage dédié à Louis XVI; *De la distinction primitive des psaumes, en monologues et dialogues*, ou *Exposition de ces divins cantiques, tels qu'ils étaient exécutés par les lévites dans le temple de Jérusalem; nouvelle traduction, accompagnée de notes*, Paris, veuve Nyon, 1806 et 1807, 2 vol. in-12, réimpr. sous ce titre: *Exposition du sens primitif des psaumes ; seconde édition, revue, améliorée, et considérablement augmentée*, Paris, 1818-1819, 2 vol. in-8° ; *La véritable prophétie du vénérable Holzhauser*, etc., *avec l'application*, Paris, 1815, in-12; *Prophétie du pape Innocent IV*, etc., *avec l'explication*, 1816, in-12 ; *Le vrai sens du Psaume LXVII*, Exsurgat Deus, *conservé totalement dans le texte latin de la Vulgate, traduit par Viguier, mais nullement conservé dans les nombreux passages où ce cantique, traduit de l'hébreu moderne par M. Genoude, n'est point d'accord avec la traduction précédente*, Paris, Demonville, 1819, in-8°, d'une feuille. L'abbé Viguier a donné en outre les éditions suivantes : *Le sacrifice perpétuel de foi et d'amour au saint Sacrement de l'autel, par Simon Lourdeaux, dix-neuvième édition*, Paris, 1820, in-12. L'éditeur y a fait plus de six mille corrections et améliorations. *Discours de M. Bullet sur la vérité de la religion chrétienne*, Paris, 1817, in-12; *Abrégé de la vie de saint Joseph de Coperti.o, thaumaturge et prophète en 1663, corrigé par Clément XIII, traduction de M. Denys, revue par Viguier*, Paris, Adrien Leclère, 1820, 1 vol. in-12.

VILATE (Joachim), l'un des agents du comité de salut public, né à Ahun, département de la Creuse, en 1768, prit les ordres, et eut d'abord une conduite irréprochable dans les places de professeur qu'il remplit à Guéret et à Limoges. Etant venu à Paris, jeune et sans expérience, il y fit de dangereuses connaissances, et se laissa entraîner par le torrent révolutionnaire. Sous le règne de la Terreur, il prit le surnom de *Sempronius Gracchus*, et devint un des jurés du tribunal révolutionnaire. A la chute de Robespierre, son protecteur, il crut échapper à sa juste punition en dévoilant plusieurs crimes projetés par le tyran. Arrêté avec Fouquier-Tinville et autres scélérats, il fut condamné à mort et exécuté le 7 mai 1795, à l'âge de 26 ans. Il a laissé : *Causes secrètes de la révolution du 9 thermidor*, 1795, in-8° ; réimp. dans la *Collect. des Mém. relat. à l'Hist. de la Révol.* ; *Continuation des Causes secrètes*, 179[illegible] *Mystères de la Mère de Dieu* (C.th. The *dévoilés*, etc. On trouve dans ses écrits des détails curieux relativement aux événements et à l'époque qui en forment le sujet.

VILLALPANDE (Jean-Baptiste), jésuite de Cordoue, habile dans l'intelligence de l'Ecriture sainte, mourut en 1608, à Rome, à 56 ans, après avoir composé avec le P. Jérôme Prado, jésuite (*Voy.* ce nom), un *Commentaire* savant sur Ezéchiel, en 3 tom. in-fol., Rome, 1596. *La description de la ville et du temple de Jérusalem* est ce qu'il a de plus estimé dans cet ouvrage. — Il ne faut pas le confondre avec Gaspard Villalpande, théologien de Ségovie, et docteur dans l'université d'Alcala, qui parut avec éclat au concile de Trente, et opposa aux hérésies de son siècle divers ouvrages de controverse. — Ni avec François Torrentius Villalpande, auteur d'un livre rare et curieux, intitulé : *Epitome delictorum, in libri IV de invocatione dæmonum occulta et aperta*, Séville, 1618, in-fol. Cette édition originale est munie de quatre approbations, entre autres de celle de l'inquisition. Voy. Delrio.

VILLALPANDE (Jean de), chef d'une secte d'*illuminés*, en Espagne, dans le XVI[illegible] siècle, était originaire de l'île de Ténériffe. Il vint s'établir en Andalousie. Né avec une tête ardente, il donna dans les erreurs les plus étranges en matière de religion. La principale était « que l'oraison pouvait mettre les hommes dans un état si parfait, « qu'ils n'avaient plus besoin de sacrements « ni de bonnes œuvres, et qu'ils pouvaient « même se livrer aux plaisirs les plus infâmes sans pécher. » Il ne pensa plus qu'à propager sa doctrine, et il fut aidé en cela par une religieuse carmélite, nommée Catherine de Jésus. Il forma bientôt de nombreux adeptes, qui commencèrent à paraître dans le diocèse de Séville, et se répandirent dans plusieurs provinces de la péninsule. On ignore le sort de Villalpande et de sa compagne ; mais plusieurs de ses disciples furent poursuivis par l'inquisition : ceux qui se rétractèrent furent pardonnés, les autres punis de mort à Cordoue.

VILLAR (Gabriel-Noel-Luce), ancien évêque constitutionnel, membre de l'académie française, naquit à Toulouse le 13 décembre 1748. Il entra dans la congrégation des Doctrinaires et devint principal du collége de La Flèche, place qu'il conserva jusqu'à la révolution de 1789. L'abbé des Monts ayant refusé le siége épiscopal de la Mayenne, auquel les électeurs l'avaient appelé, ceux-ci reportèrent leur choix sur l'abbé P. Villar, qui fut sacré à Paris le 22 mai 1791. Nommé membre de la Convention, il vota pour la détention de Louis XVI et son bannissement à la paix. Comme il ne voulut plus reprendre ses fonctions ecclésiastiques après la Terreur, ses confrères le remplacèrent

Digitized by Google

rent par l'abbé Dorlodot, en 1799. Villar fut encore membre du Corps législatif qui suivit la Convention, et fut appelé, en 1795, à faire partie de la classe de l'Institut qui devint ensuite l'Académie française. Lors de la création de l'université, il fut nommé inspecteur général des études. Lorsque l'âge ralentit son activité, il obtint sa retraite et employa ses loisirs à des travaux littéraires. Il était un des membres les plus laborieux de la commission formée dans l'Académie française pour la rédaction du nouveau Dictionnaire. Villar paraît être toujours resté attaché aux croyances et aux pratiques religieuses : il ne disait pas la messe, mais il y assistait régulièrement et s'approchait de la sainte table. Il succomba à une attaque d'apoplexie le lundi 28 août 1826, et fut remplacé par Feletz à l'Académie française. On a de lui des *Lettres pastorales*, des *Rapports* à la Convention, et plusieurs *Notices* dans les Mémoires de l'Institut. Il s'était aussi occupé de poésie, comme le témoigne une ode sur le *Despotisme oriental*, qui fut couronnée par l'académie des Jeux Floraux, et des fragments d'une traduction en vers de l'Iliade, lus par lui dans les séances académiques. Villar était un homme de savoir et d'un caractère bienveillant ; mais, en général, ses productions ne s'élèvent guère au-dessus de la médiocrité.

VILLARET (Foulques de), grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, l'an 1308, entreprit d'exécuter le dessein que Guillaume de Villaret, son frère et son prédécesseur, avait formé de s'emparer de l'île de Rhodes. A l'aide d'une croisade qu'il obtint de Clément V, il en vint à bout, l'an 1310, chassa les Sarrasins, et se rendit encore maître de plusieurs îles de l'Archipel. Le couvent de l'ordre fut transféré à Rhodes, et les hospitaliers furent depuis appelés *Rhodiens* ou *chevaliers de Rhodes*. Les Turcs ayant assiégé cette île en 1315, le grand maître les obligea de se retirer. Malgré les services qu'il avait rendus à l'ordre, il fut accusé de négliger les intérêts publics pour ne songer qu'aux siens propres. Les chevaliers, indignés de son despotisme et de son luxe, l'obligèrent de se démettre, l'an 1319, entre les mains du pape, pour éviter la honte d'une déposition. Il se retira auprès de sa sœur, dame de Terran, en Languedoc, où il mourut en 1329.

VILLARS (l'abbé de Montfaucon de), naquit en 1635, d'une famille noble du Languedoc, et était parent du célèbre bénédictin de Montfaucon. Il embrassa l'état ecclésiastique, vint à Paris, et se fit connaître par ses *Entretiens du comte de Gabalis, sur les sciences*, 1670, 2 vol. in-12. L'auteur y dévoile trop agréablement les mystères de la cabale des frères de la Rose-Croix. *Voy.* Flud *et* Mayer (Michel). Cet ouvrage lui fit interdire la chaire. Il fut tué d'un coup de pistolet, à l'âge d'environ 40 ans, vers la fin de l'année 1675, par un de ses parents, sur le chemin de Paris à Lyon. On a encore de lui un *Traité de la délicatesse*, in-12, en faveur des Entretiens d'Ariste et d'Eugène du P. Bouhours, contre Barbier d'Aucour, qui avait fait une critique de cet ouvrage, et un roman en 3 vol. in-12, sous le titre d'*Amour sans faiblesse*, qui n'est pas grand'chose. Il publia en outre des *Réflexions sur la vie de la Trappe*; une *Lettre contre M. Arnauld*, et *Critique sur les Pensées de Pascal*.

VILLARS (Pierre de), évêque de Mirepoix en 1566, puis archevêque de Vienne en 1576, issu d'une maison originaire de Lyon qui a donné cinq prélats à cette métropole, naquit en 1517, et fut d'abord attaché au cardinal de Tournon qui lui confia plusieurs missions importantes. L'assemblée des États de Blois de 1577 ayant décidé qu'elle enverrait un député de chaque ordre vers le roi de Navarre, depuis Henri IV, pour l'exhorter à se faire catholique, Pierre de Villars fut nommé député pour le clergé. On sait que cette mission n'eut aucun résultat, et que la guerre civile reprit après une trêve de courte durée. L'archevêque de Vienne se démit de son archevêché, l'an 1588, en faveur de son neveu, nommé aussi Pierre de Villars, et mourut le 4 novembre 1592, dans le couvent de Montcalier en Piémont, laissant trois ouvrages ascétiques, en latin : le premier sur les *qualités de l'homme*, le second sur les *Fins de l'homme;* et le troisième, *De institutione parochorum*. — Son neveu Pierre de Villars, né le 3 mars 1543, mourut dans la retraite à Saint-Genis, près de Lyon, le 12 juillet 1613, après s'être démis de son siége, en 1599, en faveur de Jérôme de Villars, son frère. On a de lui deux vol. in-folio, imprimés à Lyon, renfermant divers traités en latin sur la direction, la résidence et les devoirs du médecin envers les malades, sur la fondation des chapelles, sur la célébration du mariage, sur les jurements, les blasphèmes, etc. — Balthasar de Villars, frère de Pierre et de Jérôme, fut premier président du parlement de Dombes, deux fois prévôt des marchands de Lyon, et mourut le 12 avril 1629. Il avait publié un *Abrégé très-utile contenant la doctrine chrétienne et catholique de l'institution, réalité, transsubstantiation, manducation, sacrifice et préparation du très-saint et très-auguste sacrement de l'autel*, 1594. — Un troisième Pierre de Villars, succéda à son cousin Jérôme sur le siége de Vienne, en 1626, et mourut en 1663, le plus ancien des évêques de France. Le siége fut occupé après lui par son neveu Henri de Villars, qui mourut en 1693, âgé de 72 ans. Depuis cent dix-sept ans, le siége archiépiscopal de Vienne était occupé par un membre de la même famille. Henri parvint à extirper par la persuasion quelques restes de l'hérésie des Albigeois dans certains cantons du Dauphiné, et contribua à fonder plusieurs établissements de retraite pour l'indigence. Le vainqueur de Denain était son neveu.

VILLEDIEU (J.-G.) curé dans le diocèse de Mende, est mort dans le mois de janvier 1824, laissant un volume de *Sermons sur les fins dernières*, Avignon, 1816, in-12. (*Voy.*

Digitized by Google

l'*Ami de la religion*, tome XVI, n° 411.) On trouve une *Notice* sur cet ecclésiastique dans l'*Annuaire du département de la Lozère*, pour 1829.

VILLEFORE (Joseph-François Bourgoin de), d'une famille noble de Paris, vit le jour en 1652, passa quelques années dans la communauté des gentilshommes établie sur la paroisse de Saint-Sulpice, et fut admis, en 1706, dans l'académie des inscriptions. Il s'en retira en 1703, et alla se cacher dans un petit appartement du cloître de l'église métropolitaine, où il vécut jusqu'à sa mort, arrivée en 1737, à 85 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages historiques, de traductions, d'opuscules. Ses ouvrages historiques sont : La *Vie de saint Bernard*, 1704, in-4° ; elle est écrite avec une simplicité noble ; les *Vies des saints Pères des déserts d'Occident*, en 3 vol. in-12. Ces deux ouvrages n'ont pas éclipsé celui d'Arnauld d'Andilly dans le même genre. La *Vie de sainte Thérèse* avec des *Lettres choisies* de la même sainte, in-4°, et en 2 vol. in-12 ; *Anecdotes* ou *Mémoires secrets sur la constitution* Unigenitus, 1730, 3 vol. in-12. Cet ouvrage, rempli de faits hasardés et satiriques, donne de fâcheuses impressions sur le caractère de l'auteur, et décèle ses liaisons avec le parti janséniен. (*Voy.* Lafitau.) La *Vie d'Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville*. C'était une des zélées du parti. Les traductions de Villefore sont celles de plusieurs ouvrages de saint Augustin, de saint Bernard et de Cicéron. Ces différentes versions ont presque toujours le mérite de la fidélité et de l'élégance ; mais on reproche au traducteur des négligences dans la diction et des périphrases languissantes.

VILLEFROY (Guillaume de), prêtre, docteur en théologie, né en 1690, mourut professeur d'hébreu au Collége royal à Paris, en 1777. Il avait été secrétaire du duc d'Orléans, qui lui fit donner l'abbaye de Blasimont en 1721. C'était un homme d'étude et laborieux. On a de lui : *Lettres de M. l'abbé de *** à ses élèves, pour servir d'introduction à l'intelligence des saintes Ecritures*, Paris, 1751, 2 vol. in-12, et d'autres écrits, solidement réfutés par l'abbé Ladvocat et le P. Houbigant. Sa méthode d'expliquer l'Ecriture peut être considérée comme une espèce d'harduinisme qui tend à transformer l'histoire sainte en roman, et à faire de la parole de Dieu un système grammatical. Les capucins, dépositaires de ses écrits et exécuteurs de son plan, ont donné un *Commentaire* sur Job (*Voy.* ce nom), et d'autres ouvrages où l'on voit une érudition plus singulière qu'utile, plus recherchée qu'assortie à la simplicité sublime des livres saints.

VILLENEUVE (Hélion de), grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui résidait alors à Rhodes, fut élu à la recommandation du pape Jean XXII, qui le connaissait également courageux et habile. Son élection se fit à Avignon en 1319 ; mais il ne se rendit à Rhodes que vers l'an 1332, et y vécut en prince qui sait gouverner. Ses bienfaits lui attirèrent un grand nombre de chevaliers : cette île devint un boulevard redoutable. Il arma ensuite six galères, pour seconder la ligue des princes chrétiens contre les infidèles. Différents abus s'étaient glissés dans l'ordre, et le pape Clément VI en avait été instruit. Villeneuve fit de sages règlements pour la réforme des mœurs. Il fut défendu aux chevaliers de porter des draps qui coûtassent plus de 2 florins l'aune et demie. On leur interdit la pluralité des mets et l'usage des vins délicieux. Il entra peu de temps après des députés au pape ; ils tinrent un chapitre à Avignon, où les règlements faits par le grand maître furent confirmés. L'ordre perdit bientôt Villeneuve : il mourut à Rhodes en 1346. « Prince recommandable, dit Vertot, par son économie, et qui pendant son magistère acquitta toutes les dettes de la religion. » Sa prudence se signala plusieurs fois autant que sa valeur, et surtout lorsqu'il réduisit l'île de Lango révoltée contre l'ordre. Sa sévérité le fit appeler *Manlius*, parce qu'il dépouilla, dit-on, de l'habit de chevalier, Dieudonné de Gozon, qui, contre sa défense, avait combattu et terrassé un monstre qui infestait Rhodes. Il fit éclater sa magnificence par les édifices qu'il fit élever dans l'île : une église où il fonda deux chapelles magistrales, et un château qui porta son nom. Il fut aussi le fondateur d'un monastère de chartreuses, dans le diocèse de Fréjus, où sa sœur, Rosoline de Villeneuve, fut prieure, et mourut en odeur de sainteté.

VILLENEUVE DE VENCE. *Voy.* VENCE.

VILLENEUVE-BARGEMONT (le vicomte Alban de), économiste et moraliste chrétien, né à Bargemont en Provence, vers 1775, mort au mois de juin 1850, fut d'abord auditeur au conseil d'Etat. Le gouvernement de Napoléon lui confia successivement les préfectures de Lérida et de Namur, et, lors de la première restauration de 1814, il fut nommé à la préfecture de Tarn-et-Garonne, qu'il quitta aussitôt qu'il connut l'évasion de l'île d'Elbe. La seconde restauration lui rendit sa préfecture ; plus tard, il eut celle du département du Nord, et il la conserva jusqu'à la révolution de 1830, qui le rendit à la vie privée. Dans ce dernier département, il s'était livré à de nombreuses recherches économiques, dont il a consigné les résultats dans ses ouvrages intitulés : *Economie politique chrétienne, ou Recherches sur la nature et les causes du paupérisme en France et en Europe, et sur les moyens de le soulager et de le prévenir*, 3 vol. in-8° ; *Histoire de l'économie politique*, 2 vol. in-8°. Il a encore publié : le *Livre des affligés, ou Douleurs et consolations*, Paris, 1841, 2 vol. in-12, où l'on regrette que les consolations religieuses affectent des formes trop mondaines et trop romanesques ; certaines pages même n'en pourraient être lues sans danger par les jeunes gens. Villeneuve-Barge-

Digitized by Google

mont contribua aussi à la rédaction de l'*Université catholique*, et à celle des *Annales de Philosophie chrétienne*, dans lesquelles il publia notamment un article intitulé : *Examen du traité de l'abbé Affre* (plus tard archevêque de Paris), *sur les biens ecclésiastiques*, dans le tome XVI, page 255 et suiv.

VILLER (MICHEL), dont le vrai nom était *Villermaules*, prêtre du diocèse de Lausanne, mort le 30 mars 1757, âgé de plus de 80 ans, est connu par des *Anecdotes sur l'état de la religion dans la Chine*, 1733-1742, en 7 vol. in-12. L'auteur impute plusieurs calomnies à des religieux qu'il faisait profession de ne pas aimer, comme l'a prouvé le P. de Goville dans deux lettres insérées dans les tomes XXII et XXIII des *Lettres édifiantes*, et dans le tome XXI de la nouvelle édition, Paris, 1781. Viller, attaché au parti janséniен, s'y élève avec force contre l'autorité qui l'accable.

VILLERMET (JEAN-CHARLES), célèbre missionnaire du XVIIIe siècle, dont on ignore le lieu de la naissance et de la mort, est surtout connu par un sermon sur le désastre de Lisbonne, qu'il prononça à Nevers, le deuxième dimanche de décembre 1755.

VILLERS (JEAN-BAPTISTE), né à Clavie, village du Luxembourg, diocèse de Liége, en 1669, de parents honnêtes et d'une grande piété, étudia avec beaucoup de succès les humanités à Liége et la philosophie à Louvain. Il se dévoua entièrement à la sanctification du prochain, et surtout des pauvres, dès l'âge de dix-sept ans, où il reçut la tonsure cléricale. Les Pays-Bas étant devenus le théâtre de la guerre, il se retira à la campagne pour travailler au salut des soldats. Ayant appris que l'armée française était en marche pour aller assiéger Liége en 1691, il la devança, et entra dans la ville, où sa charité lui fit braver tous les dangers, pour porter partout des secours spirituels et temporels ; ce qu'il fit avec une ardeur incroyable, durant le plus affreux bombardement qu'une ville puisse essuyer. En 1710, pendant le siége de Douai, où il était président du séminaire provincial des évêques, il faillit mourir d'une maladie contagieuse qu'il gagna, victime de son zèle envers les malades et les blessés. En même temps qu'il donnait à ses séminaristes des leçons sur les vertus ecclésiastiques, son exemple leur en apprenait la pratique. Aucun état n'échappait à sa sollicitude. Il faisait imprimer, en faveur des gens de la campagne, des livres d'instruction et de piété, qu'il faisait distribuer avec d'autres secours assortis à toutes sortes de besoins. Il mourut en 1746, après avoir donné aux pauvres tout ce qu'il possédait. Sa *Vie* a été imprimée à Liége en 1774. Quoique le style en soit simple et peut-être trop négligé, elle est propre à entretenir dans les ministres du Seigneur cet esprit paisible et modeste qui, comme dit l'Apôtre, n'ayant aucune rétention sur les biens de ce monde, cache aux yeux des hommes des richesses immenses qu'il assemble devant Dieu. *Qui absconditus est cordis homo, in incorruptibilitate quieti et modesti spiritus, qui est in conspectu Dei locuples* (I Petr. III). Elle fut réimprimée à Lille en 1788.

VILLERS (CHARLES-FRANÇOIS-DOMINIQUE DE), littérateur français, né le 4 novembre 1767 dans la Lorraine allemande, embrassa d'abord la profession des armes, et servit dans les troupes françaises en qualité d'officier d'artillerie jusqu'à la révolution. Il était capitaine et aide de camp de M. Puységur, lorsqu'il passa en Allemagne. Il résida quelque temps à Berlin et à Augsbourg ; il épousa à Gœttingue une protestante, quoiqu'il fût catholique, et l'on dit même qu'il changea de religion. La classe d'histoire et de littérature de l'institut national avait, en l'an XI (1803), proposé pour sujet de son prix, cette question : *Quelle influence la réformation de Luther a-t-elle exercée sur la situation politique des différents Etats de l'Europe, et sur les progrès des lumières ?* Villers le traita tout à fait à l'avantage de la réformation. Selon lui, c'est à Luther, c'est à la commotion que donna aux esprits la guerre qu'il fit au catholicisme, qu'est dû tout le bien qui s'est fait depuis. Villers ne tient aucun compte des guerres sanglantes qui ont résulté de cette scission, de tous les maux qu'elle a causés ; ou, s'il en fait mention, il ne les regarde que comme une crise, pénible peut-être, mais heureuse, à laquelle est due la régénération du corps social. Quoi qu'il en soit, il trouva la classe d'*histoire et de littérature* disposée à favoriser son système, et non sans quelque scandale, le prix du concours lui fut adjugé dans la séance publique du 12 germinal an XII (2 avril 1804). Parmi ses concurrents était un jeune homme nommé *Malleville*, fils du pair de ce nom. Il débutait dans la littérature, et avait traité le sujet proposé dans un sens entièrement contraire. Il prouvait que la réformation n'avait été avantageuse ni à la situation des états politiques, ni aux progrès des lumières. D'assez bons juges ont prétendu que son discours était mieux écrit et mieux raisonné que celui de Charles Villers ; mais il était moins *philosophique*, et de plus il était religieux. La classe l'honora d'un *accessit*. L'abbé Robelot avait aussi traité ce sujet au point de vue catholique. *Voy.* ROBELOT. A ceux, du reste, qui voudraient approfondir la nature des résultats politiques et sociaux produits par la réforme de Luther, nous indiquerons entre autres ouvrages ceux de BALMÈS (*Voy.* ce nom), et les *Lettres au clergé protestant d'Allemagne, sur les causes des désordres politiques, moraux et intellectuels renfermées dans les principes de la réforme, et sur les effets que ces causes produisent de nos jours*, par Mgr Luquet, évêque d'Hésébon, 2 vol. in-12. Il n'est pas inutile de remarquer que les commissaires, sur le rapport desquels la classe décerna le prix, de sept qui avaient été nommés, s'étaient réduits à cinq, dont trois seulement votèrent en faveur de Charles Villers. De ces trois, deux étaient, Ginguené,

Digitized by Google

alors rédacteur de la *Décade philosophique*, et Charles-François Dupuis, connu par son livre de l'*Origine des cultes*, et par ses sentiments en matière de religion. L'écrit de Villers fit grande fortune, non-seulement parmi les protestants, mais encore dans le parti philosophique, et eut plusieurs éditions. Villers affectionnait particulièrement le système de *Kant*, et était grand admirateur de sa théorie, que sans doute il comprenait; avantage que tout le monde n'a pas. Kant, pour lui, était l'homme par excellence, l'homme immortel; il avait posé les vrais principes, il était arrivé à des résultats qui désormais devaient être *inébranlables*. Nous citerons de Villers : *Le Magnétiseur amoureux*, Genève (Besançon), 1787, in-12; *De la liberté; son tableau et sa définition; ce qu'elle est dans la société; moyen de la conserver*, Metz, 1791, in-8°, 2e et 3e éditions; cette dernière porte le nom de l'auteur; *Lettres westphaliennes*, Berlin, 1797, in-8°; *Lettre à mademoiselle D. S. sur l'abus des grammaires dans l'étude du français, et sur la meilleure méthode d'apprendre cette langue*, Goëttingen, 1797, in-8°; *Relation abrégée du voyage de Lapeyrouse, pour faire suite à l'abrégé de l'Histoire générale des voyages de Lahorpe*, Leipzig, 1799, in-8°; *Philosophie de Kant*, ou *Principes fondamentaux de la philosophie transcendantale*, première partie, Metz, 1801 (an IX), 1 vol. in-8°. A la tête se trouve une *Notice biographique* sur Kant. Il devait y avoir à cet ouvrage une 2e partie où Villers aurait développé la théorie de la morale et celle des beaux-arts; elle n'a point paru; *Précis historique de la vie de Martin Luther, traduit du latin de Mélanchthon avec des notes*, 1810; *Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther*, in-8°; c'est l'ouvrage que l'institut a couronné. Plusieurs écrivains se sont occupés d'en faire la *réfutation*. On en trouvera un *examen* avec de bonnes *observations* dans les *Annales littéraires et morales*, t. II, p. 441. Charles Villers est mort à Gœttingue, le 26 février 1815. Il était membre de la société royale des sciences de cette ville.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM (PHILIPPE DE), élu en 1521 grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandait dans l'île de Rhodes, lorsque cette île fut assiégée par 200,000 Turcs, en 1522. Les efforts de cette multitude, conduite par le visir, ayant été inutiles, Soliman vint lui-même la commander, et pressa le siége avec tant de vivacité, que le grand-maître, trahi d'ailleurs par d'Amaral, chancelier de l'ordre, fut obligé de se rendre le 20 décembre de la même année, après s'être défendu pendant six mois avec un courage héroïque. Le vainqueur, plein d'estime pour le vaincu, lui fit les offres les plus flatteuses pour l'engager à rester à son service : mais l'Isle-Adam préféra les intérêts de son ordre à sa fortune. Après qu'il eut erré pendant huit ans avec ses chevaliers, sans retraite assurée, l'empereur Charles-Quint lui donna, en 1530, Malte, Goze et Tripoli de Barbarie; et le grand maître de l'Isle-Adam en prit possession au mois d'octobre de la même année. C'est depuis ce temps que les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ont pris le nom de *Chevaliers de Malte*. L'Isle-Adam mourut en 1534, à 70 ans, pleuré de ses chevaliers, dont il avait été le défenseur et le père. On grava sur son tombeau ce peu de mots qui renferment un éloge complet : *Hic jacet victrix fortunæ virtus*. — Son petit neveu, Charles, mort en 1535, donna toutes ses terres à son cousin le connétable Anne de Montmorency, en 1527, du consentement de son frère puîné Claude, qui avait cependant plusieurs enfants.

VILLIERS (dom PLACIDE DE), historien et religieux bénédictin, né à Vesoul vers 1614, fit profession dans l'abbaye de Luxeuil en 1635, et ne se distingua pas moins par son habileté dans les arts mécaniques que par son aptitude pour les sciences ecclésiastiques. Il construisit pour différentes églises de son ordre des orgues dont on vantait la perfection. Il se fit aussi beaucoup de réputation dans la chaire sacrée. Après avoir été sous-prieur à Morteau, puis au collége de Saint-Jérôme à Dôle, dom de Villiers éprouva les atteintes d'une épilepsie qui résista à tous les remèdes. Il revint à Luxeuil, et composa dans les intervalles que lui laissait son état habituel de souffrance, plusieurs opuscules ascétiques : *Prières pour une âme malade*; le *Psautier des affligés*, recueil de passages tirés des psaumes et des saints Pères. Le 11 mars 1689, on le trouva suffoqué dans sa chambre. Dom Placide de Villiers laissait en manuscrit un ouvrage intitulé : *Eductum e tenebris Luxovium, seu Chronicon Luxoviense ex vetustis monumentis tanquam ex pulvere eruitum, anno* 1684, in-fol. Cet ouvrage a été très-utile au chanoine Grappin, pour son Histoire de Luxeuil.

VILLIERS (PIERRE DE), né à Cognac sur la Charente, en 1648, entra chez les jésuites en 1666. Après s'y être distingué et dans les colléges et dans la chaire, il en sortit en 1689, pour entrer dans l'ordre de Cluny non réformé. Il devint prieur de Saint-Taurin, et mourut à Paris en 1728, à 80 ans. Cet écrivain, appelé par Boileau *Métamore de Cluny*, parce qu'il avait l'air audacieux et la parole impérieuse, était d'ailleurs un homme très-estimable. On a de lui un recueil de Poésies, recueillies par Colombat, 1738, in-12. On y trouve l'*Art de prêcher*, poëme qui renferme les principales règles de l'éloquence; *de l'Amitié; de l'Education des rois dans leur enfance*. Ces trois poëmes, sur de grands sujets, sont remplis de solides préceptes et de sages instructions; mais le style est simple, dénué d'harmonie et d'images. Deux livres d'*Epîtres; Pièces diverses*, etc. L'abbé de Villiers s'est aussi distingué par plusieurs beaux sermons et par différents ouvrages en prose. Les principaux sont : *Pensées et réflexions sur les égarements des hommes dans la voie du salut*, Paris, 1693 et 1732, 3 vol. in-12; *Nouvelles réflexions sur les défauts d'autrui et sur les fruits que chacun en peut retirer pour sa conduite*, in-12, 4 vol.; *Vérités satiriques*, en 30

Digitized by Google

dialogues, 1725, in-12; *Entretiens sur les Contes des Fées et sur quelques ouvrages de ce temps, pour servir de préservatif contre le mauvais goût*, Paris, 1699, in-12. Il s'élève dans ce livre contre l'usage de ne mettre que de l'amour dans ces pièces. Ces différents ouvrages respirent une bonne morale; et sa diction, pure et saine, est bien préférable, dit Feller, à l'emphase pédantesque des moralistes d'aujourd'hui.

VILLIERS (Côme de Saint-Etienne de), né à Saint-Denis près de Paris, en 1683, entra chez les Carmes de la province de Tours, fut définiteur, et mourut en 1758. On a de lui *Bibliotheca carmelitana*, Orléans, 1752, 2 vol. in-fol. Dans la *Dissertatio prævia de vitæ monasticæ origine*, qui est à la tête, il fait remonter la vie monastique au temps d'Elie, et prétend prouver, de siècle en siècle, que l'ordre des Carmes tire son origine de ce saint prophète. Les dissertations qui sont répandues dans tout l'ouvrage ont la plupart pour objet la réfutation des sentiments du P. Papebroch, qui n'étaient pas favorables à ces prétentions. Du reste l'ouvrage est bien écrit et plein de recherches. On y trouve des choses curieuses et importantes, entre autres une conférence que les chefs du jansénisme eurent vers 1620 à Bordeaux, dans les mêmes vues qui les assemblèrent l'année suivante à Bourgfontaine; mais où MM. de Bérulle et de Cospéan, qui n'opinèrent pas dans leur sens, empêchèrent le plein développement de leur système. Cette relation, qui ne peut être suspecte (1), observe Feller, serait une nouvelle preuve du projet de Bourgfontaine, si aujourd'hui il pouvait rester le moindre doute sur une conspiration exécutée dans toute son étendue aux yeux du monde entier.

VILLIERS (Marc-Albert de), prêtre et avocat, né vers 1730, à Paris, où il mourut le 30 juin 1778, est connu par les ouvrages suivants : *Apologie du célibat des prêtres*, Paris, 1762, in-12, contre le livre de Desforges, chanoine d'Etampes, intitulé : *Avantages du mariage, et combien il est nécessaire aux prêtres et aux évêques de ce temps-ci d'épouser une fille chrétienne*, Bruxelles, 1758, in-12. Ce ne fut pas sans scandale qu'on vit paraître un ouvrage de ce genre, composé et publié par un ecclésiastique, qui osa y mettre son nom. Le livre fut mis à l'*index*, par décret du 7 janvier 1765. L'abbé de Villiers réfute victorieusement les raisons sur lesquelles le chanoine s'appuie.

VILLOTTE (Jacques), né à Bar-le-Duc, le 1er novembre 1656, se fit jésuite, et fut envoyé par ses supérieurs dans l'Arménie pour y travailler à la propagation de la foi. Il revint en Europe en 1709, gouverna plusieurs colléges de la Lorraine, et mourut à Saint-Nicolas, près de Nancy, le 14 juin 1743. Il a donné en langue arménienne plusieurs ouvrages qui ont été imprimés à Rome, à l'imprimerie de la Propagande. Une *Explication de la foi catholique*, 1711, in-12; l'*Arménie chrétienne*, ou *Catalogue des patriarches et rois arméniens, depuis Jésus-Christ jusqu'à l'an* 1712, Rome, 1714, in-fol.; *Abrégé de la doctrine chrétienne*, Rome, 1713, in-12; *Commentaires sur les Evangiles*, 1714, in-4°; *Dictionnaire latin-arménien*, où on trouve bien des choses sur l'histoire, la théologie, la physique, les mathématiques, 1714, in-fol. Le même auteur a donné en français : *Voyage d'un missionnaire en Turquie, Perse, Arménie, Arabie et Barbarie*, Paris, 1730, in-12.

VINCART (Jean), jésuite, né à Lille en 1593, mort à Tournai le 5 févr. 1679, s'est fait con-

(1) Par une erreur de copiste, il y a une omission importante en ce que l'avis de Cospéan ne s'y trouve pas, et qu'on lui attribue celui de Jansénius, comme on l'a démontré dans le *Journ. hist. et litt.*, 1er janvier 1794, pag. 31. — Du reste, la même relation se trouve dans *Jacobi de Monbron Disquisitio historico theologica, an Jansenismus sit merum phantasma* : parte 1, cap. 14, pag. 179. Elle est consignée dans deux déclarations tout à fait respectables, conçues en ces termes : « Nos F. Marcus a « Nativitate Virginis, provincialis carmelitarum « provinciæ Turonensis, hoc scripto declaramus, « quod anno 1652 et 1654 D. de Rassilly, vir nobilis « Turonensis, testatus nobis sit interfuisse se circa « annum 1620 colloquio cuidam viro um in ecclesia « spectabilium, inter quos erant dominus du Verger, cui nomen deinde fuit abbati sancto Cyrano, « et dominus Jansenius, dein Yprensium in Flandria Episcopus. Proponebat in eo colloquio D. du « Verger ut ne fideles Regularium templa adirent « tam frequenter, optimum factu fore si ecclesiastici, qui administrandis sacramentis dabant operam, praxi uterentur ei opposita, quæ in tempo« ris usurpabatur a regularibus, pœnitentiæ vero sa« cramentum difficile redderent, eucharistiæ autem « ut usus rarior esset efficerent. Jansenio consul« tum non videbatur in religiosos omnes simul in« surgere; sed initium, aiebat, sumendum esse a « jesuitis; neque enim difficile futurum demon« strare perversam esse eorum de gratia doctrinam, « et sopitas de ea re sub Clemente VIII concertatio« nes restituere. In eum finem librum se conscri« pturum addicebat quo jesuitarum doctrinam im« peteret, quem suscipio est eum esse qui dein de « prodiit in publicum hoc insignitus titulo *Augusti« nus*, etc. Priorem agebam in conventu nostro « Turonensi cum dominus de Razilli priusquam « obiret, sui etiamnum apprime compos ac conscius « quæ de illo colloquio ante commemoraverat, ite« rato testatus est esse vera. Sed et hæc eadem nar« rat patri Nicolao a Visitatione prædecessori meo « eodem in munere prioris, subjeceratque edixisse « se viris istis non placuisse sibi ea concilia aut « colloquia; quippe in quibus nihil agebatur aliud, « quam ut passioni suæ atque utilitati inservirent. « In quorum fidem has propria manu scriptas si« gnavi, et signari curavi per assistentem nostrum, « atque insuper sigillo officii nostri munivi. Actum « Turonibus 29 julii 1687. Fr. Marcus a Nativitate « Virginis, provincialis carmelitarum in provincia « Turonensi. — Fr. Josephus a Jesu Maria, assis« tens R. P. provincialis. — Nos Fr. Nicolaus a « Visitatione religiosus ordinis B. Mariæ Montis « Carmeli declaramus audivisse nos ex ipso D. de « Rassilly tum cum prioris munere fungebatur Tu« ronibus ann. 1649, 1650, ea quæ pater noster pro« vincialis R. P. Marcus a Nativitate Virginis, re« fert de colloquio, cui interfuere D. Sanctus-Cyra« nus, D. Jansenius, et aliquot alii in quo consilia « contulerunt, quæ deinde executioni mandata sunt, « ut vulgo compertum est. In quorum fidem, hasce « manu mea signavi, atque apponi curavi conven« tus nostri sigillum. Actum Turonibus 29 julii « 1689. » Fr. Nicolaus a Visitatione.

Digitized by Google

naître par des poésies latines. ***Sacrarum Heroidum Epistolæ***, Tournai, **1639**, réimprimées à Mayence, **1737**; ***De cultu Deiparæ***, Lille, **1644**, in-12. Ce sont des élégies sur le culte de la sainte Vierge, où l'on retrouve l'excessive fécondité d'Ovide; ce qui donna lieu à cet anagramme : ***Joannes Vincartius : Nasonis arte vicinus. Vita sancti Joannis Chrysostomi***, Tournai, **1639**; ***Vitæ sanctorum Joannis Eleemosynarii, Climaci, et Damasceni*, 1650**; une ***Hist. de N.-D. de la Treille, auguste et miraculeuse, dans l'église collégiale de Saint-Pierre, patronne de la ville de Lille***, etc., Tournai, **1671**, in-8°.

VINCENS (dom **Jean-Baptiste**), bénédictin de la congrégation réformée de Cluny, naquit à Arles au XVIIe siècle. Son nom de baptême était ***Sébastien*** : il le changea en celui de ***Jean-Baptiste*** quand il se fit religieux. Il était versé dans la théologie et dans le droit civil et canonique. Il enseigna pendant plusieurs années ces diverses sciences dans sa congrégation. Il prêchait avec succès, et fut appelé pour des ***stations*** dans plusieurs églises cathédrales. Il occupa aussi successivement les principaux emplois de son institut, et en fut même élu supérieur général. L'étude qu'il avait faite du droit, et son habileté dans le maniement des affaires, le rendirent extrêmement utile dans les contestations que son ordre eut à soutenir contre le cardinal de Bouillon, abbé commandataire du monastère, chef d'ordre de Cluny. Dans ses dernières années, dom Vincens se retira au monastère de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, dont il avait été prieur claustral; il y mourut en **1738** ou **1739**. Il a publié divers ouvrages, dont voici les principaux : ***Duplex oratio in generalibus cluniacensium comitiis an. 1685 et 1693, habita, præsidente eminentissimo cardinale Bullonio, magno Franciæ eleemosynario abbate, capite et superiore generali totius ordinis cluniacensis; Duplex oratio in particularibus strictioris observantiæ cluniacensis comitiis habita ann. 1718 et 1720***; ***Missæ in festis S. Odillonis, S. Francisci Salesii, S. Thomæ Aquinatis, S. Benedicti, S. Mariæ Ægyptiacæ, S. Francisci de Paula, S. Monicæ viduæ, translationis S. Martini, necnon S. Benedicti, assumptionis B. Mariæ, S. Theresiæ et S. Francisci Xaverii; Prosæ sive sequentiæ in honorem S. Odillonis, S. Maurii, S. Scolasticæ, S. Benedicti, S. Hugonis, S. Majoli, SS. Petri et Pauli, S. Martini, B. Mariæ Virginis in cœlos assumptæ, SS. Placidi et sociorum martyrum et S. Odonis abbatis; Ludovico Aube de Roquemartine, Grassensium episcopo, carmen; Miscellanea***; divers ***Mémoires*** pour le maintien des supérieurs de l'une et l'autre observances de l'ordre de Cluny, dans la juridiction sur les religieux desdites observances, contre les prétentions de M. le cardinal de Bouillon; ***Lettre*** à un ami, sur une thèse dédiée au cardinal Delfino, et soutenue à Avignon, sans président, par une demoiselle âgée de 14 ans, sur les quatre parties de la philosophie de Scot : des ***Sermons***, des ***Panégyriques***, des ***Opuscules théologiques***, demeurés manuscrits.

VINCENT saint, martyr, né à Saragosse, avait été ordonné diacre par Valère, évêque de cette ville, lorsque l'un et l'autre furent arrêtés en **303**, par suite des édits de Dioclétien et de Maximien. On les tourmenta d'abord à Saragosse, puis à Valence, où résidait le cruel Dacien, proconsul de l'Espagne, qui, après les avoir fait comparaître devant lui, condamna Valère à l'exil. Vincent subit de nouvelles tortures, d'une violence telle que les détails font frémir d'horreur. Son geôlier, frappé d'une vertu si héroïque, ou plutôt surnaturelle, demanda et reçut le baptême. Saint Vincent expira des suites de son supplice le **22** janvier **304**. Son corps, enfermé dans un sac et jeté dans la mer par les ordres de Dacien, fut poussé par les flots sur le rivage, et enterré dans une petite chapelle près de Valence. Prudence l'a célébré dans ses hymnes sacrées, et saint Paulin l'appelait la gloire et l'ornement de l'Espagne. Parmi les sermons de saint Augustin, on en trouve quatre prononcés le jour de sa fête, **22** janvier; ce sont les sermons **274** à **277**. L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés conservait autrefois un bras et la tunique de saint Vincent, que Childebert avait, dit-on, apportés d'Espagne.

VINCENT de Lérins (saint), célèbre religieux du monastère de ce nom, était natif de Toul, selon la plus commune opinion. Après avoir passé une partie de sa vie dans les agitations du siècle, il se retira au monastère de Lérins, situé dans une petite île sur les côtes de Provence, à deux lieues d'Antibes, et il ne s'y occupa que de la grande affaire du salut. Il composa, en **434**, son ***Commonitorium adversus hæreticos***, ou Avertissement, etc., dans lequel il donne des principes pour réfuter toutes les erreurs, quoique son but principal soit d'y combattre l'hérésie de Nestorius, que l'on venait de condamner. Sa règle est de s'en tenir à ce qui a été enseigné dans tous les lieux et dans tous les temps; règle qui tient à celle des ***Prescriptions***, établie par Tertullien et saint Irénée. Ce Traité, plein d'excellentes choses et de principes rendus avec netteté, était divisé en deux parties, dont la seconde traitait du concile d'Ephèse. Cette partie lui fut volée, et il ne lui resta que l'abrégé qu'il en avait fait, et qu'il a mis à la fin de son *Commonitorium*. Cet illustre solitaire mourut vers **448**. La meilleure édition de son excellent ouvrage est celle que Baluze en a donnée avec ***Salvien***, **1684**, in-8°. Cette édition, enrichie de notes, a reparu, augmentée, à Rome, **1731**, in-4°. Nous avons une traduction française du ***Commonitorium***, in-12. Quelques critiques lui ont attribué des objections contre la doctrine de saint Augustin sur la grâce, auxquelles saint Prosper a répondu; mais elles sont d'un autre Vincent qui vivait au même temps dans les Gaules, comme l'a prouvé Baronius dans ses Notes sur le Martyrologe romain, au **24** mai. ***Voyez*** aussi la ***Vie*** et ***l'Apologie*** de saint Vincent par le P. Papebroch, dans les ***Acta sanctorum***; D. Ceillier, le cardinal Orsi, et le cardinal Gotti, dans un ouvrage qu'il a fait contre

Digitized by Google

Jean Le Clerc. Une traduction française des œuvres de saint Vincent de Lérins a paru sous ce titre : *OEuvres de saint Vincent de Lérins et de saint Eucher de Lyon*, traduction nouvelle, avec le texte, notes et préfaces, par J.-F. Grégoire et F.-Z. Collombet, Lyon et Paris, 1834, in-8°. *Voy.* RUZÉ. — La plus belle comme la plus complète édition qui ait paru du texte original des écrits de saint Vincent de Lérins est celle qu'en a donnée M. l'abbé Migne, en y joignant les OEuvres de Cassien, et de douze autres Pères moins considérables, Paris, 1846, 2 vol. in-4°, formant les tomes XLIX et L du *Cursus completus Patrologiæ*. *Voy.* la fin des articles CASSIEN, et saint HILAIRE, évêque d'Arles.

VINCENT DE BEAUVAIS, dominicain, ainsi appelé du lieu de sa naissance, s'acquit l'estime du roi saint Louis et des princes de sa cour. Ce monarque l'honora du titre de son lecteur, et lui donna l'inspection sur les études des princes ses enfants. Vincent ayant fort aisément des livres par la libéralité du roi, entreprit l'ouvrage qui a pour titre : *Speculum majus*, Douai, 1624, 10 tomes en 4 vol. in-fol. L'édition que Mentel en a faite à Bâle, 1473, en 10 vol. in-fol., est devenue extrêmement rare. C'est un ample recueil contenant des extraits d'écrivains sacrés et profanes, où l'on trouve rassemblé dans un seul corps tout ce qui a paru le plus utile à l'auteur. Cette collection est assez mal choisie et mal digérée; mais on ne peut disconvenir qu'il n'y ait bien des choses curieuses et utiles, qu'on ne trouverait pas ailleurs sans beaucoup de peines et de recherches. Elle est divisée en 4 parties. La première est intitulée : *Speculum naturale;* la 2e *Speculum doctrinale;* la 3e *Speculum morale;* mais celle-ci n'est pas de Vincent; elle est tirée de la *Somme* de saint Thomas, *Secunda Secundæ*, comme l'a prouvé, par un ouvrage particulier, le P. Echard; et la 4e *Speculum historiale*. L'abrégé de cet ouvrage est attribué à Doring. (*Voy.* ce nom.) Une *Lettre* à saint Louis sur la mort de son fils aîné; un *Traité de l'éducation des princes;* et d'autres Traités en latin. Ce religieux mourut en 1264.

VINCENT-FERRIER (saint). *Voy.* FERRIER.

VINCENT DE PAUL (saint), né à Ranquines, petit hameau de la paroisse de Pouy au diocèse de Dax, le 24 avril 1576, de parents obscurs, fut d'abord employé à la garde de leur petit troupeau; mais la pénétration et l'intelligence qu'on remarqua en lui engagèrent ses parents à l'envoyer à Toulouse. Après avoir fini ses études, il fut élevé au sacerdoce en 1600. Un modique héritage l'ayant appelé à Marseille, le bâtiment sur lequel il s'en revenait à Narbonne tomba entre les mains des Turcs. Il fut esclave à Tunis sous trois maîtres différents, dont il convertit le dernier, qui était renégat et Savoyard. S'étant sauvés tous les deux sur un esquif, ils abordèrent heureusement à Aigues-Mortes en 1607. Le vice-légat d'Avignon, Pierre Montorio, instruit de son mérite, l'emmena à Rome. L'estime avec laquelle il parlait du jeune prêtre français l'ayant fait connaître à un ministre de Henri IV, il fut chargé d'une affaire importante auprès de ce prince en 1608. Louis XIII récompensa dans la suite ce service par l'abbaye de Saint-Léonard de Chaulne. Après avoir été quelque temps aumônier de la reine Marguerite de Valois, il se retira auprès de Bérulle, son directeur, qui le fit entrer en qualité de précepteur dans la maison d'Emmanuel de Gondy, général des galères. Madame de Gondy, mère de ses illustres élèves, était un prodige de piété. Ce fut elle qui lui inspira le dessein de fonder une congrégation de prêtres qui iraient faire des missions à la campagne. Vincent, connu à la cour pour ce qu'il était, obtint par son seul mérite la place d'aumônier général des galères en 1619. Le ministère de zèle et de charité qu'il y exerça fut longtemps célèbre à Marseille, où il était déjà connu par de belles actions. Ayant vu un jour un malheureux forçat inconsolable d'avoir laissé sa femme et ses enfants dans la plus extrême misère, Vincent de Paul offrit de se mettre à sa place; et, ce qu'on aura peine sans doute à concevoir, l'échange fut accepté. Cette homme vertueux fut enchaîné dans la chiourme des galériens, et ses pieds restèrent enflés, pendant le reste de sa vie, du poids des fers honorables qu'il avait portés. Saint François de Sales, qui *ne connaissait pas dans l'Eglise un plus digne prêtre que lui*, le chargea, en 1620, de la supériorité des filles de la Visitation. Après la mort de madame de Gondy, il se retira au collége des Bons-Enfants, dont il était principal, et d'où il ne sortait que pour faire des missions avec quelques prêtres qu'il avait associés à ce travail. Il leur donna des règles ou constitutions qui furent approuvées par le pape Urbain VIII, en 1632. En 1633, les chanoines réguliers de Saint-Victor cédèrent à Vincent le prieuré de Saint-Lazare, qui devint le chef-lieu de la congrégation, et qui a fait donner aux prêtres de la mission le nom de *Lazaristes*. Les fondations pieuses et utiles qu'il fit ou qu'il augmenta; les secours de tous les genres qu'il envoya dans les temps malheureux jusque dans des provinces éloignées; tout ce qu'il a fait enfin pour le soulagement, l'instruction et le salut du prochain, en font un des grands bienfaiteurs de l'humanité. Avant l'établissement pour les enfants trouvés, on vendait ces innocentes créatures dans la rue Saint-Landry, 20 sous pièce, et on les donnait par charité, disait-on, aux femmes malades qui en avaient besoin pour leur faire sucer un lait corrompu. Vincent de Paul fournit d'abord des fonds pour nourrir 12 de ces enfants; bientôt sa charité soulagea tous ceux qu'on trouvait exposés aux portes des églises; mais les secours lui ayant manqué, il convoqua une assemblée extraordinaire de dames charitables. Il fit placer dans l'église un grand nombre de ces malheureux enfants, et ce spectacle, joint à une exhortation aussi courte que pathétique, arracha des larmes, et le même jour, dans la même église, au même instant, l'hôpital des Enfants-Trouvés fut fondé et doté. *Voy.* GRAS

Digitized by Google

(Louise Le). Il assista Louis XIII dans ses derniers moments, et le disposa à mourir dans les plus parfaits sentiments de piété. La reine régente, Anne d'Autriche, lui donna sa confiance, et le nomma membre du conseil de conscience. Pendant dix années qu'il fut à la tête de ce conseil, il ne fit nommer aux bénéfices que ceux qui en étaient les plus dignes. L'attention qu'il eut d'écarter les partisans de Jansénius, et l'horreur qu'il témoigna des propos de l'abbé de Saint-Cyran (*voy.* Verger), l'ont fait peindre par les historiens de Port-Royal comme un homme d'un génie borné ; (car qui peut avoir du génie au jugement des sectaires, sans être leur partisan ?) les plus fanatiques du parti allèrent jusqu'à publier contre lui un libelle atroce (l'*Avocat du diable*, 3 vol. in-12), où il était traité d'*infâme délateur* et d'*exécrable boutefeu* ; mais les gens de bien n'en crurent que davantage à sa vertu, à la pureté et aux lumières de son zèle. « Parmi les esprits factieux, dit un orateur célèbre, être leur adhérent, c'est le « souverain mérite ; n'en être pas, c'est le « souverain décri. Si vous êtes dévoués à « leur parti, ne vous mettez pas en peine « d'acquérir de la capacité, de la probité, « votre dévouement vous tiendra lieu de « tout le reste. Caractère particulier de l'hé« résie, dont le propre a toujours été d'éle« ver jusqu'au ciel ses fauteurs et ses secta« teurs, et d'abaisser jusqu'au néant ceux « qu'elle croit l'attaquer et la combattre. » (Bourd., *Sermon sur l'aveugle-né.*) Vincent de Paul travailla efficacement à la réforme de Grammont, de Prémontré, de l'abbaye de Sainte-Geneviève, aussi bien qu'à l'établissement des grands séminaires. Vincent, accablé d'années, de travaux, de mortifications, finit sa sainte carrière à Saint-Lazare le 27 septembre 1660, âgé de près de 85 ans. Benoît XIII le mit au nombre des bienheureux, le 13 août 1729 ; et Clément XII au nombre des saints, le 19 juin 1737. Saint Vincent de Paul a laissé quelques écrits : *Regulæ seu Constitutiones communes congregationis missionis*, Paris, 1658, in-16 ; *Conférences spirituelles pour l'explication des règles des sœurs de la charité*, Paris, 1826, in-4° ; *Correspondance avec les prêtres de la congrégation de la mission et une infinité d'autres personnes*, manuscrite ; *Lettre au pape Alexandre VII pour solliciter la canonisation de saint François de Sales, prince-évêque de Genève.* Ceux qui voudront connaître plus particulièrement saint Vincent de Paul peuvent lire la *Vie* que Collet en a donnée en 2 vol. in-4°, et dans l'*Abrégé* en 1 vol. in-12. On ne peut qu'admirer Vincent en lisant cet ouvrage ; et, quoique ce soit le portrait d'un père fait par un enfant, il n'est point flatté. Celle qu'Abelly, évêque de Rodez, a donnée, in-4°, réimpr. en 2 vol. in-8°, est aussi très-intéressante et moins prolixe que celle de Collet. On y trouve des anecdotes aussi curieuses qu'authentiques, sur les apôtres de la secte janséniene. Il existe une autre *Vie* de saint Vincent de Paul par M. B. Capefigue ; cet ouvrage a remporté le premier prix de fondation royale à la société catholique des bons livres pour 1826. Nous citerons encore celle de M. l'abbé Orsini, qui a été l'objet d'assez graves reproches dans l'*Ami de la religion*, du 24 janvier 1843, tom. CXVI ; et l'*Histoire de saint Vincent de Paul* par M. l'abbé A. Maitrias, chanoine honoraire de Moulins, 1 vol. in-8°. Ansart publia, en 1780, l'*Esprit de saint Vincent de Paul*, 1 vol. in-12 ; réimpr. en 1819 et en 1827, 2 vol. in-12. M. l'abbé Maury a fait un *panégyrique* de ce saint, plein de feu et d'éloquence. Celui de M. de Boulogne, évêque de Troyes, publié en 1822, ne le fait pas regretter. Sa congrégation ne s'est pas illustrée, comme d'autres, dans la littérature ; ce n'était pas le but de son fondateur, qui savait combien la piété était préférable à la science ; mais elle sert utilement l'Eglise dans les séminaires et dans les missions. Une des grandes preuves du bien qu'elle faisait est la haine que les impies lui portent ; elle fut un des premiers objets de dévastation pendant la révolution, et son général une des premières victimes. On a fait dans ces derniers temps plusieurs ouvrages destinés à célébrer les vertus de saint Vincent de Paul : nous citerons le poème de madame Gautier, précédé d'une *Notice* historique. *Voyez l'Ami de la religion* du 27 avril 1833. On peut aussi voir sur le même saint ce recueil, t. LXII, p. 289, 311, 341, 345, 353, 377, 389 ; t. XCIII, p. 164, et *passim* ; t. LXV, p. 109, 352, etc., et pour les détails relatifs à la translation des reliques de ce saint, l'*Ami de la religion*, t. LIII, p. 260, 311, 341, etc.

VINCENT (Isabeau), *prophétesse* protestante, connue sous le nom de la *bergère de Crest*, naquit vers 1670, dans les montagnes du Dauphiné. Son père, cardeur de laine à Saou, diocèse de Die, se trouvant dans une profonde misère, la jeune fille fut recueillie par son parrain, qui lui confia la garde de ses troupeaux. Un inconnu qui vint la trouver dans les champs lui apprit à contrefaire l'inspirée, et elle profita si bien de ses leçons, qu'elle fit croire à ceux qui l'entouraient qu'elle recevait les visites de l'Esprit saint. Le ministre Jurieu se chargea de démontrer que cette fille était suscitée par la Providence pour la consolation et le soutien de l'Eglise protestante. Ces succès la portaient à soutenir son rôle. Mais, en 1688, l'intendant du Dauphiné étant venu à Crest, la fit amener devant lui et l'interrogea ; puis il l'envoya à l'hôpital de Grenoble, où elle finit par avouer son manége, et revint à de meilleurs sentiments. Fléchier parle d'elle dans une de ses lettres au duc de Montausier.

VINOT (Modeste), prêtre de l'Oratoire, né à Nogent-sur-Aube, d'un avocat, professa la rhétorique à Marseille, où il se distingua par ses harangues et par ses poésies latines. Ses supérieurs l'ayant envoyé à Tours pour y faire des conférences publiques sur l'his-

Digitized by Google

toire ecclésiastique, M. d'Hervaux, archevêque de Tours, le nomma chanoine de Saint-Gratien. On a de lui : une *Traduction*, en beaux vers latins, des fables choisies de la Fontaine, conjointement avec le P. Tissard, et d'autres *Poésies latines*, imprimées à Troyes, en 2 petits volumes in-12, et réimprimées à Rouen sous le nom d'Anvers, par les soins de l'abbé Saas, en 1738, in-12. Quelques *écrits* où l'on remarque son attachement au jansénisme. Il mourut à Tours en 1731, à 59 ans. Il faut qu'il ait joui d'une assez mauvaise réputation, puisqu'on lui a attribué la version latine du *Philotanus* du poëte licencieux Grécourt, laquelle est, selon les uns, de l'abbé Bizot, et, suivant d'autres de Larchant.

VINSON (l'abbé Pierre), né l'an 1762, à Angoulême, fut d'abord vicaire de Sainte-Opportune, à Poitiers. Sous la révolution, en 1791, il refusa de prêter le serment à la constitution civile du clergé. Après avoir été en prison plusieurs mois, il recouvra sa liberté; mais il fut bientôt contraint de fuir. Il se réfugia en Espagne, où il passa quelques années, et se rendit ensuite à Londres où il forma un établissement d'éducation qui réunit un grand nombre d'élèves. Dans le local qu'il occupait, l'abbé Vinson avait fait construire une machine ingénieuse au moyen de laquelle il démontrait le mouvement des astres. Louis XVIII visita deux fois cet observatoire, et lui en témoigna sa satisfaction. M. Blanchard ayant publié, en 1808, contre le Concordat de 1801, un ouvrage qui fut condamné par le vicaire apostolique de Londres, l'abbé Vinson se déclara en faveur de l'auteur, et publia différents écrits à cette occasion. Quelque temps après la restauration, il vint à Paris réclamer auprès de M. de Blacas l'exécution de quelques promesses qu'il prétendait lui avoir été faites par le gouvernement royal pendant l'émigration. Le retour de Bonaparte, au 20 mars 1815, le fit repasser à Londres, d'où il se rendit encore à Paris, à la seconde rentrée du roi. Il commença alors à écrire contre le Concordat de 1801, et publia une brochure intitulée : *Le Concordat expliqué au Roi*, 1816, in-8°. Cet écrit le fit traduire à la police correctionnelle, pour avoir inquiété les acquéreurs des biens nationaux. La procédure eut lieu à huis clos, par respect pour le caractère dont l'abbé Vinson était revêtu; et il fut condamné par jugement du 3 septembre 1816, à trois mois de prison, 50 francs d'amende, deux ans de surveillance, et 800 francs de cautionnement, *sauf* au procureur du roi *s'entendre pour l'exécution de ce jugement avec les supérieurs ecclésiastiques de M. Vinson*. Celui-ci avait fait paraître pendant le procès un *Mémoire justificatif*, que la police fit saisir; la cour royale à laquelle il appela de ce jugement le confirma. Pour s'y soustraire, l'abbé Vinson retourna de nouveau à Londres. Quand il crut cet affaire oubliée, il revint à Paris; mais il y vécut ignoré, et succomba à une longue maladie, le 17 septembre 1820, à l'âge de cinquante-huit ans.

On a de lui : *Réflexions critiques*, ou *Lettre à M. de Calonne, auteur du Tableau de l'Europe*, avec cette épigraphe : *Tu vero repulisti et despexisti, distulisti Christum tuum*, Londres, 1796, in-8°; *Etrennes royales, histor., politiques et littéraires*, ibid., 1798; *La Foi couronnée, ou le nécessaire des pasteurs catholiques, morts pour la cause de Jésus-Christ pendant la révolution de France, poëme en cinq chants, avec des notes historiques*, ibid., 1799, in-12; (avec M. de Châteaugiron), *le Mercure de France*, ou *Recueil historique, politique, et littéraire*, ibid., 1800-1801. Cet ouvrage périodique cessa de paraître au bout de quinze mois; *Ode patriotique sur la campagne des alliés et la prochaine restauration des Bourbons*, ibid., février 1814; *Cantate sur la révolution qui vient de s'opérer à Bordeaux en faveur des Bourbons*, ibid., 1814; *Ode adressée aux Français, pour éloigner à jamais la discorde, à l'occasion de la fête donnée à S. M. par la ville de Paris*, Paris, août 1814; *Adresse aux deux chambres en faveur du culte catholique et au clergé de France*, ou *Pensez-y : sans religion, point de gouvernement*, ibid., Eberhart, 1815, in-8°; *Lettres et Pensées d'Atticus*, ou *Solution de cette question* : Quel est le meilleur et le plus solide des gouvernements? *ouvrage politique et religieux, par un membre du parlement britannique*, 4e édition, ibid., Eberhart, 1815, in-12. Quoique dans cet écrit on attribue les *Lettres d'Atticus* à un membre du parlement anglais, et que l'*Avis* de l'éditeur soit signé *l'abbé Vinson*, il paraît que ces lettres appartiennent à celui-ci, et qu'elles ont paru successivement dans le *Mercure de France*. On trouve dans ce livre, outre lesdites *Lettres*, *Le Concordat expliqué*, *Pensées d'Atticus*, et une *Dédicace à Louis XVIII*, datées de Londres, 1811; *Le Concordat expliqué au roi, suivant la doctrine de l'Eglise et les réclamations canoniques des évêques légitimes de France, suivi du précis historique de l'enlèvement de N. T. S. P. le pape Pie VII, de ses souffrances, de son courage, et des principaux événements de sa captivité*, Paris, avril 1816, in-8°; *Mémoire justificatif*, ibid., 1816, in-8°; *Appel au tribunal de l'opinion publique*, ou *Recueil des jugements et pièces relatives au procès entre M. Jacquinot de Pampelune, procureur du roi, et l'abbé Vinson, à l'occasion d'un ouvrage intitulé : le Concordat expliqué au roi*, ibid., 1816, in-8°; *Lettre au propriétaire rédacteur du soi-disant Ami de la religion et du roi*, ibid., 1818. C'est une réponse amère aux sages critiques de ce journal sur le *Concordat expliqué au roi* et sur l'*Adresse aux deux chambres* (*Voy.* l'*Ami de la religion et du roi*, t. V, pages 329 et 345, et t. VIII, pages 1re et 81). On attribue encore à l'abbé Vinson : *Les quatre âges*, poëme dont il n'a publié que les premiers chants; et une *Epître à mon honneur*.

VINTIMILLE DU LUC (CHARLES-GASPARD-GUILLAUME DE), d'une des plus anciennes familles de France, fut successivement évêque de Marseille, en 1692, archevêque d'Aix en 1708, et de Paris en 1729, après la mort du cardinal de Noailles. Il gouverna son diocèse

Digitized by Google

avec zèle et avec douceur. Il fut le premier à rire des satires que les partisans du diacre Pâris publièrent contre lui. Exempt des passions qui empoisonnent le cœur, il conserva une santé ferme jusqu'à l'âge de 94 ans, et mourut le 13 mars 1746. On n'a de lui que des *Mandements*, *Lettres*, *Instructions pastorales*, etc., dont quelques-uns ont été recueillis dans le Journal de Verdun, années 1729-1746. Le diocèse de Paris lui dut la publication du nouveau Bréviaire.

VINTIMILLE (François-Marie-Fortuné de), issu d'une illustre famille établie en Provence, et originaire d'Italie, entra dans l'état ecclésiastique, et devint aumônier du roi, grand vicaire de Soissons, abbé de l'Ile-Dieu, et enfin évêque de Carcassonne en 1788. Il remit alors son abbaye. A la fin de 1790 il adhéra à l'*Exposition des principes sur la constitution civile du clergé*, par les évêques députés à l'assemblée nationale, et préféra sortir de France plutôt que de prêter le serment. Il se retira d'abord en Italie, passa ensuite à Rome, puis se rendit en Allemagne, séjourna quelque temps en Bavière et en Autriche, et se fixa en Angleterre. Il adhéra aussi à la lettre écrite au pape le 26 mars 1802, par M. le cardinal de Montmorency et par cinq autres évêques, et il signa, en 1803, les *réclamations* adressées au souverain pontife par trente-six évêques français qui n'avaient pas voulu donner la démission de leur siége lors du concordat. Mais loin de vouloir porter le trouble dans les consciences de ses diocésains, il déclara autoriser le nouvel évêque à exercer ses fonctions. Il persévéra jusqu'à la fin dans ce plan de conduite, et refusa de signer la lettre écrite au pape en 1816; mais il n'a jamais fait d'acte d'opposition. Après la restauration il rentra en France, et vint à Paris, où il mena une vie très-retirée, recevant du roi, comme tous les anciens évêques, une pension de 12,000 francs. Il succomba à une maladie douloureuse le 6 août 1818.

VIO (Thomas de), célèbre cardinal, plus connu sous le nom de *Cajetan*, naquit à Gaëte, dans le royaume de Naples, en 1469. L'ordre de Saint-Dominique le reçut dans son sein en 1484. Il y brilla par son esprit et par son savoir, devint docteur et professeur en théologie, puis procureur général de son ordre, et enfin général en 1508. Il rendit des services importants au pape Jules II et à Léon X, qui l'honora de la pourpre en 1517, et le fit, l'année suivante, son légat en Allemagne. Le cardinal Cajetan eut plusieurs conférences avec Luther; mais son zèle et son éloquence ne purent ramener dans le bercail cette brebis égarée. Elevé en 1519 à l'évêché de Gaëte, il fut envoyé légat en Hongrie l'an 1523. Après y avoir fait beaucoup de bien, il retourna à Rome où il mourut en 1534, à 67 ans. Malgré les affaires importantes dont il était chargé, il s'était fait un devoir de ne passer aucun jour sans donner quelques heures à l'étude. C'est ce qui le fit composer un si grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : des *Commentaires* sur l'Ecriture sainte, imprimés à Lyon en 1639, en 5 vol. in-fol. Ouvrage très-savant, mais où l'on trouve des opinions singulières. La liberté qu'il s'est donnée de déroger dans beaucoup d'endroits à la lettre de l'histoire sainte, pour recourir à des explications allégoriques, a servi d'exemple et de prétexte à des gens qui n'avaient ni son savoir, ni la droiture de ses intentions, et qui par là ne se sont pas contenus dans les mêmes bornes. Il écrivait d'ailleurs avant le concile de Trente, et le décret si formel contre les interprétations arbitraires de ce livre divin. *De auctoritate papæ et concilii, sive Ecclesiæ comparata*, traité qui fit beaucoup de bruit dans ce temps-là, Jacques Alain en fit la critique par ordre de la faculté de théologie de Paris. Des *Commentaires* sur la Somme de saint Thomas, qu'on trouve dans les éditions de cette Somme de 1541 et 1612. Ils furent imprimés à Rome en 1570, mais avec des retranchements; on y a joint ses *Traités sur diverses matières*.

VIOLE (dom Daniel-George), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né l'an 1598, à Soulairs, diocèse de Chartres, fut chargé de divers emplois dans son ordre, et mourut avec la réputation d'un saint et savant religieux, dans l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, le jour de Pâques 21 avril 1669. On a de dom Viole : la *Vie de sainte Reine*, vierge et martyre, avec son office et le catalogue des reliques de l'abbaye de Flavigny, Paris, 1649, in-8°; réimprimé sous le titre d'*Apologie pour la véritable présence du corps de sainte Reine, dans l'abbaye de Flavigny*, etc., Paris, 1653, in-12. L'auteur veut démontrer dans cet écrit que le corps de la sainte fut transféré d'Alise à Flavigny, en 864, et qu'il y est resté constamment depuis. Le P. Goujon, chargé par les cordeliers d'Alise, de réfuter l'ouvrage de dom Viole, le fit avec aigreur; la Vie et les *miracles de saint Germain, évêque d'Auxerre*, avec un catalogue des hommes illustres de la ville et du diocèse, Paris, 1654, in-4°. Dom Viole composa en outre plusieurs ouvrages qui n'ont pas vu le jour, savoir : une *Histoire de l'abbaye de Flavigny*; la *Généalogie* de la famille de Viole, qui occupait dans le pays de Chartres un rang honorable; une *Histoire* de la ville et du diocèse d'Auxerre, 7 vol. in-fol.; *Historia abbatum monasterii Sancti Germani Autissiodorensis*, 5 vol. in-fol.; *Historia monasterii Pontiniacensis per Chartas et instrumenta ejusdem cœnobii*, in-fol.: c'est le recueil des pièces rassemblées par dom Viole, pour servir de base à l'histoire de l'abbaye de Pontigny. Elles ont été recueillies dans le *Thesaurus anecdotorum* de dom Martène, tome III, p. 1222.

VIPERANO (Jean-Antoine), chanoine de Girgenti, puis évêque de Giovenazzo en 1588, est auteur : d'une Poétique; de Poésies latines; d'un traité *De summo bono*; *De obtenta Portugalia a rege catholico Philippo Historia*; *De rege et regno*; *De scribenda historia*; *De Consensu disciplinarum*. Ces ouvrages ont été imprimés à Naples, 1606, 3 vol. in-fol.

Digitized by Google

Ils eurent du succès. L'auteur mourut en 1610, dans un âge avancé.

VIRET (Pierre), ministre calviniste, né à Orbe en Suisse, l'an 1511, s'unit avec Farel pour aller prêcher à Genève les erreurs de Calvin. Les Genevois les ayant écoutés avec avidité, chassèrent les catholiques de la ville en 1536. Viret fut ensuite ministre à Lausanne et dans plusieurs villes. Il mourut à Orthez, en 1571, à 60 ans. Le fanatisme lui avait donné une espèce d'éloquence; mais elle brille peu dans les ouvrages que nous avons de lui en latin et en français : *Opuscula*, 1553, in-fol.; *Disputations chrétiennes touchant l'état des trépassés*, faites par dialogues, Genève, 1552, in-8°; *Satires chrétiennes de la cuisine papale* (Genève), Conrad Badius, 1560, in-8° de 132 pages; *La Physique papale*, Genève, 1552, in-8°, à laquelle les crocheteurs du parti calviniste ont fort applaudi, ainsi qu'à sa *Nécromancie papale*, Genève, 1553, in-8°.

VIREY (Pierre), religieux de Cîteaux, et docteur en théologie, fut successivement abbé de Châlis et de Clairvaux, et mourut en 1497. Le P. Jacob, *De claris scriptor. Cabilonens.*, cite de lui une *Vie* de saint Guillaume, abbé de Châlis et archevêque de Bourges.

VIRINGUS ou Van-Vieringen (Jean-Wautier), né à Louvain en 1539, reçut le bonnet de docteur dans sa patrie en 1571, et obtint ensuite la première chaire de médecine, qu'il remplit avec la plus grande exactitude pendant 22 ans. Devenu veuf en 1578, il embrassa l'état ecclésiastique, mais il ne reçut l'ordre de prêtrise qu'en 1593; il devint ensuite chanoine d'Arras. Sa piété, son zèle pour les anciens usages de l'Église et ses talents lui méritèrent la confiance et l'estime des archiducs Albert et Isabelle, dont il fut chapelain. On a de lui : un *Abrégé du théâtre anatomique* de Vesal, en flamand, Bruges, 1569, in-4°; *De jejunio et abstinentia medico-ecclesiastici libri quinque*, Arras, 1597, in-4°, avec cette double épigraphe : *Qui abstinens est, adjiciet vitam*, Eccli.; *Non satiari cibis saluberrimum*. Hippoc.

VIRUÈS (don Alonso de), 24e évêque des Canaries, né à Almedo, ville de la Castille-Vieille, près de Valladolid, fit profession chez les bénédictins, et fut nommé prédicateur de l'empereur Charles-Quint. Ce prince l'emmena en Allemagne, l'an 1539, pour combattre de vive voix et par écrit l'hérésie naissante. Après son retour en Espagne, en 1542, il fut nommé par l'empereur évêque des Canaries, et il se distingua dans ce diocèse par son zèle à soutenir les droits de l'évêché sur la juridiction d'Aguimez, et l'adresse avec laquelle il apaisa les différends qui s'étaient élevés entre les religieux de Candelaria et le clergé séculier. Viruès mourut à Tolède le 19 janvier 1545, laissant vingt *Dissertations* contre Philippe Mélanchthon, sous le titre de *Philippicæ disputationes XX*, Anvers, 1541; Cologne, 1542 et 1561; *De matrimonio regis Angliæ*, à l'occasion du mariage de Henri VIII avec Anne de Boulen; *Collationes septem*, contre Erasme, son ami et son admirateur, dont il relève plusieurs erreurs. Cet ouvrage, rédigé en forme de lettres, est remarquable par le style.

VISCH (Charles de), de l'ordre de Cîteaux, né vers 1596, à Bulscamp, près de Furnes, enseigna la théologie dans le monastère des Dunes à Bruges, y fut élu prieur en 1646, et y mourut le 11 avril 1666. On a de ce religieux plusieurs ouvrages qui ont demandé bien des recherches : *Bibliotheca scriptorum ordinis Cisterciensis*, Douai, 1649; Cologne, 1656, in-4°; assez estimée, quoique écrite d'un style plat et incorrect; *Vitæ BB. Eberardi de Commeda, et Richardi de Frisia*, Bruges, 1655, in-12. Ces deux saints étaient de l'ordre de Cîteaux; le premier est mort l'an 1191, le second l'an 1266; *Histoire de plusieurs monastères* de son ordre; une *édition des Œuvres* d'Alain de Lille, Anvers, 1653, in-fol.

VISCHERING. *Voy.* Droste-Vischering.

VISCONTI. *Voy.* Vicecomès.

VISDELOU (Claude de), né en Bretagne, au mois d'août 1656, d'une famille ancienne, entra fort jeune dans la société des jésuites. Sa vertu et ses connaissances littéraires, mathématiques et théologiques, le firent choisir, en 1685, par Louis XIV, pour aller en qualité de missionnaire à la Chine, avec cinq autres jésuites. Arrivé à Macao en 1687, il apprit avec une facilité surprenante l'écriture et les caractères chinois. Pendant plus de vingt ans que le P. Visdelou séjourna dans le vaste empire de la Chine, il y travailla sans relâche à la propagation de l'Evangile. Le cardinal de Tournon, légat du saint-siége, le déclara, en 1708, vicaire apostolique, administrateur de plusieurs provinces, et le nomma à l'évêché de Claudiopolis. Le nouvel évêque fut le disciple, l'ami, le coopérateur de ce célèbre cardinal, partagea ses disgrâces, et crut devoir s'unir avec lui contre les cérémonies chinoises. Cette conduite déplut à quelques personnes, qui obtinrent de Louis XIV une lettre de cachet pour le tirer de Pondichéry, où le cardinal de Tournon l'avait placé. Visdelou ne crut pas devoir obéir à cet ordre; et le régent, auprès de qui il se justifia après la mort de Louis XIV, approuva sa conduite. Cet homme apostolique mourut à Pondichéry en 1737. On a de lui plusieurs ouvrages manuscrits qui mériteraient d'être imprimés. Les principaux sont : une *Histoire de la Chine* en latin; la *Vie de Confucius*; les *Eloges des sept philosophes chinois*; une *Traduction* latine du Rituel chinois; un ouvrage sur les cérémonies et sur les sacrifices des Chinois; une *Chronologie chinoise*; une *Histoire* abrégée *du Japon*.

VISDOMINI (François), prédicateur italien, né l'an 1514, à Ferrare, se rendit très-habile dans les langues hébraïque, grecque et latine, et entra dans l'ordre des Mineurs Conventuels, où il fut maître des novices. Il signala son éloquence au concile de Trente, et une médaille fut frappée en son honneur avec

Digitized by Google

cette légende : *Vox Domini in virtute.* Il mourut à Bologne, le 29 octobre 1573, à 59 ans. Wading fait un grand éloge de ce religieux. Visdomini laissait plusieurs volumes de *Sermons* et d'*Homélies*, en italien et en latin, oubliés aujourd'hui.

VISMES (Louis-Joseph de), prêtre de la doctrine chrétienne, né vers 1705, à Montmédy, petite ville du duché de Luxembourg, est connu par les ouvrages suivants relatifs au culte et à la liturgie : *Propre de Saint-Germain-l'Auxerrois ; Propre de Saint-Landry ; Propre de Saint-Jean-en-Grève ; Propre de saint Josse ; Propre des religieuses de la Madeleine de Trainel ; Office de saint Charles*, 1738, in-12 ; *Office de Jésus-Christ enseignant*, 1740, in-12. Le P. de Vismes mourut le 7 octobre 1753.

VITA (Jean de), évêque de Riéti, savant et pieux prélat, était né à Bénévent le 7 juin 1708. Dès ses plus jeunes ans, on lui donna dans sa ville natale des maîtres qui l'initièrent aux premiers éléments des lettres, tandis qu'en même temps on formait son cœur à la piété. Il alla continuer ses études à Naples, et les terminer à Rome, où ses succès lui valurent d'honorables distinctions. Revenu dans sa patrie, il s'y occupa de l'étude des lois surtout de celles qui étaient particulières à la ville de Bénévent. C'est alors que, songeant à prendre un état, il se décida à entrer dans l'Eglise. Il fit les études que cette résolution nécessitait, et prit les ordres. Un savoir peu commun, une conduite parfaitement exemplaire, engagèrent son archevêque à le mettre à la tête du séminaire, emploi qu'il remplit avec zèle et fruit. Ce même prélat le tira de cette place pour l'attacher à sa personne en qualité d'auditeur, et l'associer au gouvernement du diocèse, avec le titre de pro-vicaire ; il lui donna en même temps un canonicat de sa cathédrale. Enfin, Clément XIII, informé de son mérite, le nomma évêque de Riéti le 26 novembre 1764, et voulut le sacrer lui-même. Vita se livra tout entier à ses nouveaux devoirs. Ses revenus épiscopaux se partagèrent presque entièrement entre les pauvres, son séminaire et des établissements pieux. Son ameublement était réduit à l'exact nécessaire, et sa table était simple et frugale, sans que toutefois la dignité épiscopale en fût compromise. Ce docte et illustre prélat, après avoir gouverné pendant dix ans son église, et y avoir fait éclater toutes les vertus pastorales, termina sa carrière le 31 mars 1774, âgé d'environ 66 ans. On a de lui : *Discorsi detti nel seminario di Benevento*, Naples, 1758 ; *Thesaurus antiquitatum Beneventanarum*, Rome, 1754, 1er volume in-fol., dédié à Benoit XIV, et 2e volume, 1764, in-fol., dédié à Clément XIII ; *De origine et jure decimarum ecclesiasticarum*, Rome, 1757, in-4° ; *De sancti Januarii martyris et episcopi Beneventani, patria, repetitæ vindiciæ*, Rome, 1761 ; *De vero corpore sancti Bartholomæi apostoli, ex Asia in Liparam, ex Lipara Beneventum, translato*, inséré dans le tome IX de la *Raccolta Calogerana ; Omilie e discorsi spirituali*, Naples, 1757, 2 vol. On peut ajouter à cela divers *opuscules* et des *soliloques* composés à l'occasion d'une retraite que l'évêque de Riéti avait coutume d'aller faire à Greccio, lieu de son diocèse sanctifié par la présence de saint François d'Assise.

VITAKER. *Voy.* Whitaker.

VITAL, né à Tierceville en Normandie, se rendit célèbre à la fin du XIe siècle par sa piété et le succès de ses prédications. Ayant quitté un canonicat qu'il avait dans la collégiale de Mortain, il se retira en un lieu peu fréquenté. Mais la sainteté de sa vie ayant attiré un grand nombre de disciples, il fonda l'abbaye de Savigny l'an 1112, et un nouvel ordre de religieux, nommé, à ce qu'on croit, de la *Sainte-Trinité*. Cet ordre se donna depuis à saint Bernard (*voy.* Solon) ; et c'est ainsi qu'il a passé dans la filiation de Cîteaux, où il se trouvait avant la révolution. Vital mourut en odeur de sainteté en 1119.

VITAL. *Voy.* Orderic.

VITALIEN, Scythe de nation, arrière-petit-fils du célèbre général Aspar, eut le rang de maître de la milice sous l'empereur Anastase. Ce prince rejetait le concile de Chalcédoine, et persécutait ceux qui l'admettaient. Vitalien prit le parti des orthodoxes, et s'étant rendu maître de la Thrace, de la Scythie et de la Mœsie, il vint jusqu'aux portes de Constantinople avec une armée formidable, qui ravageait tout sur son passage. Anastase, dépourvu de secours et détesté de son peuple, eut recours à la négociation. Il promit de rappeler les évêques exilés, et de ne plus inquiéter les catholiques. Ce fut à ces conditions que Vitalien renvoya son armée, et vécut tranquille à la cour. Il jouit d'un grand crédit sous Justin ; mais Justinien, neveu de ce prince, craignant que son pouvoir ne l'empêchât de parvenir à l'empire, le fit lâchement assassiner, après lui avoir prodigué toutes sortes de caresses. On croit que Justin, qu'on avait prévenu contre lui, consentit à ce meurtre, exécuté en juillet 520. Vitalien était alors consul, et se trouvait dans le septième mois de son consulat.

VITALIEN, de Signia en Campanie, succéda après saint Eugène Ier, le 30 juillet 657, envoya des missionnaires en Angleterre, s'employa avec zèle à procurer le bien de l'Eglise, et mourut en odeur de sainteté le 27 janvier 672. On a de lui quelques *Epîtres*. On célébra divers conciles sous ce pontife, aussi savant que pieux. C'est aussi de son temps que commença l'usage des orgues dans les églises. *Voy.* Albéric. Dieudonné II succéda à Vitalien.

VITELLESCHI (Mutius), sixième général des jésuites, né à Rome d'une illustre famille le 11 décembre 1563, entra dans la société le 15 août 1583, et s'y distingua par sa piété et son savoir. Il enseigna la philosophie et la théologie à Rome, fut recteur du collége de Naples, de celui des Anglais, et provincial de la province romaine : il devint ensuite assistant du R. P. général, et

Digitized by Google

enfin fut lui-même élu généra. l'an 1615. Il était si bon prédicateur, que le savant Vittorelli le comparait aux Cyprien, aux Chrysostome, aux Bernard : *Alterum quasi Cyprianum, aut Bernardum, aut Chrysostomum, te audire præstantissimæ societati jure præpositum existimabis.* Il gouverna la société pendant trente ans avec beaucoup de prudence. Urbain VIII, à cause de la pureté de ses mœurs et de l'innocence de sa vie, ne le nommait que *l'ange*. Il mourut le 9 février 1645, âgé de 82 ans. On a de lui : *Epistolas quatuor paræneticas ad societatem Jesu ; Ad superiores societatis*, 1617 ; *Ad provinciales et patres congregationum provincialium societatis Jesu*, 1619, in-8° ; une *Passion* prononcée en présence de Grégoire XIV, en 1596.

VITELLESCHI (Jules), jésuite italien, de la même famille que le précédent, et fameux prédicateur, était né vers l'an 1686. Il embrassa très-jeune l'institut de saint Ignace, et parcourut avec succès la carrière ordinaire de l'enseignement. Il se dévoua ensuite à la prédication, et il exerça pendant 40 ans cet utile et pénible ministère dans les villes les plus populeuses de l'Italie. On se souvient encore, dans plus d'une ville, de l'effet prodigieux que faisaient ses sermons. Ce n'est pas qu'ils fussent fleuris, que son éloquence fût ambitieuse : au contraire, son discours était simple, sans recherche, populaire ; mais il allait au cœur ; il convenait également à tous, au savant comme à l'ignorant. Il semblait être le fruit d'une inspiration surnaturelle, plutôt qu'une composition étudiée, et son triomphe sur les esprits, même les plus obstinés, était certain. Si l'on avait peine à croire à des effets si extraordinaires, le grand nombre de conversions qu'opérèrent les sermons du P. Vitelleschi lèveraient tous les doutes. Le célèbre Muratori fut si émerveillé de la puissance de cette éloquence simple, qu'il en prit occasion d'écrire son traité *de Pregi loquenza popolare*, publié à Venise, en 750, après sa mort. Les discours du P. Vitelleschi n'avaient, dit-on, qu'un défaut, c'était la longueur ; mais ceux qui l'ont entendu assurent qu'on ne s'en apercevait pas, et qu'on regrettait de les voir finir. Le P. Vitelleschi ne se bornait point prêcher. Quand il était à Rome, il faisait des leçons d'Ecriture sainte dans le collége de Jésus, et elles étaient fort suivies. L'âge ne refroidit pas son zèle et n'ôta rien à son talent, même quand ses forces étaient épuisées. Invité, en 1739, à prêcher le carême à Orti, dans le diocèse de Civita-Castellana, à l'âge de 75 ans, il crut ne devoir point s'y refuser. Un mal subit le surprit en chaire et termina ainsi ses jours et sa carrière apostolique. On a de lui : *Panegirico sull' annello della B. Vergine*, conservé à Pérouse ; quelques *Discours* insérés dans la *Raccolta di orazioni dei PP. della compania di Giesu.*

VITRAC (Jean-Baptiste), né à Limoges en 1750, embrassa l'état ecclésiastique, et fut appelé, lors de la création du collége royal de cette ville, après la suppression des jésuites, à un emploi distingué ; mais il préféra la place modeste de professeur des premiers éléments, et il s'en acquitta avec une intelligence et des succès qui ne se démentirent jamais. Aussi, lorsque la place de principal vint à vaquer, elle lui fut unanimement déférée, et malheureusement il resta trop peu de temps dans un poste si légitimement acquis ; des circonstances particulières l'engagèrent à y renoncer. A cette époque, on lui fit des offres brillantes ; mais il fallait s'éloigner, il aima mieux se sacrifier à une famille dont il était devenu le père, et borna ses désirs à la petite cure de Montjovis. Lorsque la révolution éclata, il en prévit bientôt les funestes conséquences ; cependant avant que l'opinion publique eût été pervertie, il se vit choisi pour être un des notables de la commune, et fut nommé secrétaire de la chambre du clergé, dont il rédigea les cahiers. Porté comme député, il crut devoir refuser, prévoyant que ses principes ne pourraient s'accorder avec des mesures dont l'*abolition du catholicisme était l'objet principal*, comme l'a dit Portalis en arrivant au ministère des cultes. Peu après, il fut proscrit avec ses trois frères, et il se réfugia en Espagne, où il se livra à la prédication dans la langue du pays avec une facilité égale à celle qu'il avait dans sa langue maternelle. Le rétablissement du catholicisme lui permit, au bout d'un an, de rentrer dans sa patrie, et il se montra aussitôt avec honneur dans le double ministère qui avait été l'objet constant de ses travaux. Le provisorat du lycée de Limoges lui fut offert ; mais les nouvelles circonstances étant en désaccord avec ses principes, il fit agréer ses excuses, et accepta la cure de la paroisse Saint-Michel à laquelle il fut nommé dans le même temps. Son église devint alors sa maison habituelle. Se regardant comme le simple dépositaire des revenus de sa cure, ce qu'il recueillait d'une main il le donnait de l'autre ; il s'occupa surtout de réparer les désordres que le vandalisme avait causés dans la maison du Seigneur ; mais ce digne pasteur ne fut montré qu'un moment à son nombreux troupeau ; il succomba en 1805 aux peines et aux fatigues d'un long exil. On lui doit : *Traité élémentaire du style épistolaire, de la narration*, etc., imprimé plusieurs fois chez Barbou, dernière édition, 1788 ; *Eloge de Dorat, de Muret, de Baluze, de Grégoire XI*, 1774, 75, 77 et 79 ; *Eloge de l'institut des Filles de Notre-Dame*, 1788 ; *Oraisons funèbres de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de madame Elisabeth, de Louis XVII, suivies de Robespierre aux enfers*, 1814. Il a laissé en manuscrit une *Histoire littéraire des grands hommes du Limousin*, ouvrage considérable, dont grand nombre d'articles ont été imprimés dans le journal de Limoges ; un *Eloge de sainte Thérèse*, et beaucoup de *Sermons*.

VITRÉ (Antoine), imprimeur de Paris, s'est fait un nom distingué dans l'art typographique. C'est lui qui a imprimé la *Poly-*

Digitized by Google

glotte de Le Jay, l'un des chefs-d'œuvre de l'imprimerie. Ses autres éditions soutiennent parfaitement la réputation qu'il s'était acquise d'être le premier homme de France pour son art. Il est faux qu'il ait terni sa gloire par le caprice bien gratuit que des auteurs lui ont imputé de faire fondre en sa présence les beaux caractères des langues orientales qui avaient servi à l'impression de la Bible de Le Jay, pour ôter le moyen d'imprimer à Paris, après sa mort, des livres en ces langues. Elle arriva en 1674 ; il était alors imprimeur du clergé.

VITRINGA (Campége), né en 1659, à Leuwarden dans la Frise, fut successivement professeur en langues orientales, en théologie et en histoire sacrée, dans sa patrie, où il mourut en 1722 d'une attaque d'apoplexie. On a de lui : *Commentarius in librum prophetiarum Isaiæ*, etc., Leuwarde, 1714-20, 2 vol. in-folio; *Anacrisis Apocalypseos Joannis Apostoli*, Franeker, 1705; Amsterdam, 1719; Leuwarde, 1721, in-4°, dirigé contre un écrit de Bossuet, et complétement oublié depuis longtemps; *Archisynagogus observationibus novis illustratus, quibus veteris synagogæ constitutio tota traditur, inde deducta episcoporum presbyterorumque primæ ecclesiæ origine*, Franeker, 1685, in-4°; *Typus theologiæ practicæ*, in-8°; *de Decemviris otiosis synagogæ*, in-4°; *Observationes sacræ*, 1711, in-4°; *Hypotyposis historiæ et chronologiæ sacræ*, in-8°. Ces ouvrages théologiques manquent de précision pour la plupart, et tous se ressentent des préjugés de secte; le meilleur est son *Commentaire* sur Isaïe, qui cependant n'est pas exempt de ces défauts. — Campége Vitringa, son fils, né à Franeker en 1693, mort en 1723, à 30 ans, professeur en théologie, se fit aussi connaître avantageusement par un *Abrégé de la théologie naturelle*, Franeker, 1720, in-4°.

VITTEMENT (Jean), né à Dormans en Champagne, en 1655, s'illustra par son esprit et par ses vertus. Après avoir fait ses études au collége de Beauvais à Paris, il embrassa l'état ecclésiastique, et succéda à son professeur dans la chaire de philosophie. Il enseigna ensuite cette science à l'abbé de Louvois, fils du ministre d'Etat, qui sut distinguer son mérite. Ayant complimenté Louis XIV, en qualité de recteur de l'université de Paris, sur la paix conclue en 1697, ce monarque en fut si satisfait, qu'il dit : *Jamais harangue ni orateur ne m'ont tant fait de plaisir*..... Louis XIV ne se borna pas à des éloges ; il le nomma, à la fin de la même année 1697, sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri, ses petits-fils. Le duc d'Anjou, devenu roi d'Espagne en 1700, l'emmena avec lui, et lui offrit l'archevêché de Burgos et une pension de 8000 ducats pour le fixer à sa cour ; mais Vittement refusa l'un et l'autre avec la fermeté d'un philosophe chrétien, et repassa en France. Nommé par le duc d'Orléans sous-précepteur de Louis XV, il ne voulut accepter ni abbayes ni bénéfices, moins encore une place à l'académie française. Ce prêtre désintéressé avait fait vœu de ne recevoir aucun bien de l'Eglise, tant qu'il aurait de quoi subsister. La cour était pour lui un exil : il la quitta en 1722, et alla mourir dans sa patrie en 1731, à 76 ans. Le célèbre Coffin a honoré son tombeau d'une épitaphe, où il célèbre dignement les qualités de son âme. L'abbé Vittement a laissé plusieurs ouvrages manuscrits. Les principaux sont des *Commentaires* sur plusieurs livres de l'Ancien Testament ; des *Entretiens* sur diverses questions théologiques ; un *Traité sur la grâce ;* des *Opuscules* sur les affaires de l'Eglise et sur la constitution *Unigenitus*, où l'auteur fait voir que cette bulle est une loi dogmatique; une *Réfutation du système impie de Spinosa*, et quelques écrits philosophiques.

VITTORELLI (André), savant italien, naquit à Bassano, dans l'Etat de Venise, vers l'an 1580, et après avoir fait ses premières études dans sa ville natale, fut envoyé à l'université de Padoue à l'âge de 16 ans. Il y prit le bonnet de docteur en théologie, fut pendant quelque temps employé à l'évêché en qualité d'examinateur synodal, et revint ensuite à Rome, où son mérite se fit bientôt connaître. Il avait des connaissances très-étendues dans l'histoire ecclésiastique et dans la théologie morale, et était souvent consulté. Tiraboschi le regardait comme un des hommes les plus érudits de son temps. Urbain VIII avait pour lui une estime particulière. En 1647, il fut nommé chanoine pénitencier de l'église cathédrale de Padoue; mais il refusa ce bénéfice par amour pour l'étude et son indépendance. On ignore l'époque précise de sa mort. Il a beaucoup écrit en latin et en italien. On a de lui sur l'Histoire des papes et des cardinaux de Ciaconius, des *notes* et des *corrections* antérieures à celles d'Oldoini (1). Il continua cette histoire depuis Léon XI jusqu'à Urbain VIII, et en publia l'édition en 1630. Il est auteur de beaucoup d'autres ouvrages, dont les principaux sont : *La Storia de giubilei pontifici*, Rome, 1625, in-8° ; *De angelorum custodia libri duo, in quorum altero angelorum ministeria ex sacris litteris recensentur; in altero universum custodiæ argumentum explicatur*, Padoue, 1605, in-4°, déd. au pape Paul V; *Della custodia degli angeli : breve trattato per persone spirituali*, Venise, 1626; *Annotazioni nelle lezzioni della divina scrittura dell' offizio dell' angelo custode*, in-8°; *D. sancto extremæ unctionis sacramento*, Padoue, 1609 ; *In Manuale Martini Azpilcueta Navarri notæ et appendices*, Venise, 1610; *De' ministerij ed operazioni angeliche*,

(1) Oldoini (Augustin), jésuite, historien et biographe du XVIIe siècle, né à la Spezzia, dans l'état de Gênes, donna une édition des *Vies des papes* de Ciaconius, avec une continuation, et composa lui-même, entre autres écrits assez médiocres, un *Catalogus eorum qui de Romanis Pontificibus scripserunt*, Francfort, 1732, in-4°, publié par Meuschen; *Athenæum Romanum in quo pontificum, cardinalium*, etc., *scripta exponuntur*, Pérouse, 1676, in-4°; *Necrologium pontificum et pseudo-pontificum Romanorum cum notis*, Rome, 1671, in-8°.

Digitized by Google

Vicence, 1611 ; *In aphorismo confessariorum Emmanuelis annotationes*, Brescia, 1609 ; *In instructiones sacerdotum card. Toleti annotationes*, Venise, 1604 ; *Gloriose memorie della beatissima Vergine madre di Dio*, Rome, 1626; *In librum de officio curati Joannis-Baptistæ Possevini Notæ*, Venise, 1612 et 1618 ; *In libellum de sacramento ordinis Martini Furnarii Notæ*, Venise, 1612, et Rome, 1625 ; *Orazione funerale in lode del cardinale Flaminio Piati*, Rome, 1613 ; *Carmina*, outre divers *ouvrages* restés manuscrits. Jean-Baptiste Verci a donné la *Vie* de Vittorelli, et une *Notice* de ses ouvrages dans les *Scrittori bassanesi*, tom. Ier, pag. 57.

VITTORI (Grégoire), jésuite, né le 25 mai 1714, à Cori, ville très-ancienne d'Italie, dans la Campagne de Rome, entra dans la société de Jésus en 1730. Chargé de professer la logique dans le collége Romain, il ne contribua pas peu à en bannir les anciennes arguties, les questions inutiles, et à y accréditer les nouvelles méthodes. De cet emploi il passa à une chaire de morale, puis de théologie polémique. Il conserva cette dernière pendant quinze ans, et fit des hérésies, notamment de celles qui s'étaient élevées dans les derniers temps, l'objet principal de ses leçons. A la suppression de son institut, il se retira dans le pensionnat de Jésus, et il y mourut le 24 janvier 1795, âgé de 81 ans. On lui doit : *Institutiones philosophicæ, carminibus illustratæ*, Rome, 1767 : ces institutions sont divisées en 12 livres ; les vers latins qui s'y rencontrent ne seraient pas désavoués par les poëtes qui ont le mieux écrit en cette langue dans les temps modernes.

VITUS. *Voy.* White.

VIVA (Dominique), né dans la province d'Otrante en 1648, entra dans la société des Jésuites à Naples, en 1663. Après avoir professé la théologie dans cette ville pendant vingt ans, et présidé aux études pendant cinq ans, il gouverna le collége de Naples, et ensuite toute la province. C'était un homme exemplaire, laborieux, d'une érudition et d'une prudence qui lui ont acquis l'estime d'un grand nombre de prélats. Benoît XIV en parle dans ses ouvrages comme d'un habile théologien. Il a fait divers écrits : un pour justifier la condamnation des cent et une propositions de Quesnel ; un autre pour prouver, par les conciles et par les assemblées du clergé de France, que quand le pape a parlé, et que l'Eglise dispersée accède à son jugement, il n'est pas permis d'appeler au futur concile (*Voy.* Pie II et Julien d'Elane) ; un troisième, pour déterminer en quel sens sont proscrites les propositions condamnées par Alexandre VII, Alexandre VIII et Innocent XI.

VIVALDI (Jean-Louis), dominicain, natif de Mondovi en Piémont, d'une famille noble de Gènes, devint évêque d'Arba, une des îles Adriatiques, en 1519. On a de lui : un traité estimé, *De veritate contritionis*, ou *Veræ contritionis Præcepta*, in-8° ; sept autres petits traités recueillis et imprimés sous le titre de *Opus regale*, Lyon, 1508, in-4°. Ce pieux et savant prélat mourut dans son diocèse, qu'il avait édifié et éclairé.

VIVANT (François), docteur de la maison et société de Sorbonne, curé de Saint-Leu, puis pénitencier, grand vicaire, chanoine, grand chantre de l'église de Paris, sa patrie, et chancelier de l'université, naquit en 1663. Il contribua beaucoup à la destruction de Port-Royal, et à l'établissement des prêtres de saint François de Sales à Paris. On a de lui : *Traité contre la pluralité des bénéfices*, en latin, 1710, in-12 ; un *Traité contre la validité des ordinations anglicanes ;* il eut aussi beaucoup de part au Bréviaire et au Missel du cardinal de Noailles. Il est auteur de beaucoup de *Proses*, de *Collectes* et de quelques *Hymnes*. L'abbé Vivant mourut à Paris, en 1739, à 77 ans, après avoir joui pendant sa vie d'une grande réputation de piété et de savoir.

VIVÈS (Jean-Louis), né à Valence en Espagne, en 1492, enseigna les belles-lettres à Louvain avec un applaudissement général. De là il passa en Angleterre, où il fut chargé d'enseigner le latin à Marie, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII. Ce prince faisait tant de cas du savant espagnol, qu'il allait exprès à Oxford, avec la reine son épouse, pour entendre ses leçons ; mais, malgré son estime, il le retint en prison pendant six semaines (et non pas six mois, comme le disent du Pin et Nicéron), parce qu'il avait osé désapprouver, de vive voix et par écrit, son divorce avec Catherine d'Aragon. Vivès, ayant recouvré sa liberté, passa à Bruges, où il s'était marié en 1524 avec Marguerite Valduara, et y mourut bon catholique, en 1540, à 48 ans. On a de lui : des *Commentaires* sur les livres de la *Cité de Dieu*, de saint Augustin, dont les docteurs de Louvain censurèrent avec raison quelques endroits, ainsi que l'inquisition de Rome. Mettant un trop haut prix aux vertus païennes, Vivès plaçait dans le ciel Caton, Numa, Camille, etc. ; mais il est à croire que ce n'était qu'une erreur passagère, fruit de l'enthousiasme du moment (*voy.* Collius) ; un *Traité* judicieux et savant *sur la décadence des arts et des sciences* ; un *Traité de la religion ;* plusieurs autres ouvrages recueillis à Bâle, en 1555, en 2 vol. in-fol. Budé, Erasme et Vivès passaient pour les plus savants hommes de leur siècle, et étaient comme les triumvirs de la république des lettres ; mais Vivès était inférieur au premier en esprit, et au second en érudition. Son style est assez pur, mais dur et sec, et sa critique est souvent hasardée.

VIVIERS (le cardinal de). *Voy.* Brogny.

VLIERDEN (Lambert de), né à Herstal, près de Liége, en 1564, suivit pendant quelque temps le parti des armes ; mais, dégoûté de cette profession, comme il le témoigne lui-même dans ses poésies, il s'appliqua au droit, et se dévoua au barreau pendant près de cinquante ans, sans négliger la poésie pour laquelle il avait des talents. Nous avons de lui : les *Panégyriques d'Ernest et Ferdinand de Bavière, évêques de Liége*, en vers

Digitized by Google

latins, Liége, 1613, in-8° ; *De XXXII Tribubus opificum civitatis Leodiensis*, 1628, in-8°; *Fasti magistrales civitatis Leodiensis; Edicta nummorum omnium quorum usus in civitate Leodiensi, et vicinis provinciis ab anno 1477 ad annum* 1623, Liége, 1623, in-4° ; plusieurs *poëmes*. Ses vers sont clairs et harmonieux, et sa prose est nerveuse.

VOECHTIUS (Gilles), chanoine régulier de l'ordre des prémontrés, dans l'abbaye d'Everbeur ou Everboden (*Averbodium*) en Campine, disciple de Wendelin, et comme lui très-appliqué à l'étude de l'histoire et des antiquités de son pays, mourut le 13 juin 1653, après avoir exercé la charge de provisseur pendant quarante-cinq ans. Il a laissé plusieurs ouvrages que l'on conserve en manuscrit dans l'abbaye d'Everbeur. *Historia episcopatuum totius mundi; Commentarium de jure abbatum; De comitatu Lossensi in Tungria et Taxandria.* M. l'abbé Ghesquière a publié une partie de ce dernier ouvrage dans les *Acta sanctorum Belgii*, tom. I, p. 299.

VOET (Gisbert), *Voetius*, né à Heusden le 3 mars 1593, exerça le ministère dans sa patrie, qu'il quitta quelquefois pour suivre les armées et instruire les soldats. En 1630, avec quelques-uns de son parti, il donna aux catholiques un défi qui fut accepté par Jansénius, depuis évêque d'Ypres; mais Voët, craignant sans doute d'entrer en lice avec un homme si savant, prit le parti de la retraite. Jansénius publia à cette occasion *Alexipharmacum pro civibus Sylvæducensibus*, Louvain, 1630, pour prévenir les citoyens de Bois-le-Duc contre les rodomontades de leurs ministres. Voët s'avisa de faire des *Notes* sur l'ouvrage de Jansénius, qui y opposa *Spongia Notarum quibus Alexipharmacum aspersit Gisb. Voetius*, Louvain, 1631, in-8° ; ouvrage qui couvrit de honte Voët, et qui fit beaucoup d'honneur à Jansénius. En 1634, Voët fut choisi pour enseigner à Utrecht la théologie et les langues orientales, et mourut dans cette ville à l'âge de 87 ans, en 1640. C'était l'ennemi déclaré de la philosophie de Descartes, qu'il accusa d'athéisme dans des thèses soutenues contre lui. Les magistrats d'Utrecht approuvèrent les assertions de Voët et condamnèrent deux lettres apologétiques de Descartes. Il eut aussi de grands démêlés avec Jean Coccéius (*Voy.* ce nom), et fut chef de parti. Ses sectateurs furent appelés *voëtiens*, et ont toujours été les plus grands adversaires des coccéiens. Ses ouvrages sont : *Exercitia et bibliotheca studiosi theologi*, Groningue, 1652; *Politica ecclesiastica*, Amsterdam, 1663, 4 vol. in-4°; *Diatriba de cœlo beatorum*, etc., et quelques autres écrits. — Son fils, Paul Voet, né à Heusden le 7 juin 1619, professeur en droit à Utrecht, en 1654, mort le 1er août 1677, s'est fait connaître par les ouvrages suivants : *De duellis licitis et illicitis*, Utrecht, 1646, in-12, où, parmi quelques assertions vraies, il y en a un grand nombre de fausses ; *Harmonia evangelica*, Amsterdam, 1654, in-4° ; *Theologia naturalis reformata*, Utrecht, 1655 et 1657, in-4°; *De usu juris civilis et canonici in Belgio unito*, Utrecht, 1657, in-12; *De jure militari*, 1666, in-8°; *Commentarius in Institutiones imperiales*, Gorcum, 1668, 2 vol. in-4°; *De mobilium et immobilium natura*, Utrecht, 1666, in-8°; *Jurisprudentia sacra*, Amsterdam, 1668, in-12.—Jean Voet, son fils, professeur en droit à Leyde, et ensuite à Herborn, mort en 1714, a laissé un *Commentaire sur les Pandectes*, La Haye, 1698-1704, 2 vol. in-fol. Il y a peu de livres de droit qui jouissent d'une estime plus générale.

VOGLERUS (Valentin-Henri), professeur de médecine à Helmstadt, naquit dans cette ville, l'an 1622, et y mourut en 1677, avec la réputation d'un savant profond. On a de lui : une *Notice des bons écrivains en tout genre*, en latin. Ce livre est imparfait; mais Meibomius en a donné une édition, Helmstadt, 1691 et 1700, in-4°, avec des remarques et des additions qui peuvent le rendre utile. *Institutionum physiologicarum liber*, 1661, in-4° ; *Diæticorum commentarius*, 1667, in-4° ; *De naturali in bonarum doctrinarum studia propensione, delectu ingeniorum, studiorum hodiernorum corruptelis earumque causis, dissertationes quinque*, 1672, in-4° ; *Physiologia historiæ passionis Jesu Christi, sempe de angore, sudore, spinea corona, vino myrrha condito et aceto felleo, itemque de solis obscuratione, siti, hyssopo, aceto, clamore, repentina morte, terræ motu, humoribus ex latere fluentibus et conditura corporis*, Helmstadt, 1673, in-4° ; *De valetudine hominis cognoscenda liber*, ibid., 1675, in-4°; *De rebus naturalibus et medicis quarum in Scripturis sacris fit mentio commentarius*, ibid., 1682, in-4°.

VOIGT (Godefroi), théologien luthérien, né à Dolitsch (Delitium), dans la Misnie, en 1644, fut recteur de l'école de Gustrow, puis de celle de Hambourg, et mourut âgé de 38 ans, en 1682. On a de lui : un *Traité sur les autels des anciens chrétiens*, Hambourg, 1709, in-8°, et plusieurs autres ouvrages en latin. On voit qu'il n'avait rien laissé échapper de ce qu'il avait trouvé dans les anciens auteurs sur les matières qu'il traite.

VOISIN (Joseph de), né vers l'an 1610, à Bordeaux, d'une famille noble et distinguée dans la robe, fut d'abord conseiller au parlement de cette ville. Son goût pour les exercices de piété lui fit embrasser l'état ecclésiastique. Il fut élevé au sacerdoce, et devint prédicateur et aumônier d'Armand de Bourbon, prince de Conti. On a de lui une *Théologie des Juifs*, Paris, 1647, in-4°, en latin ; un *Traité* latin *de la loi divine*, Paris, 1650, in-8° ; *Traité* latin *du Jubilé selon les juifs et les chrétiens*, Paris, 1655, in-8°; des savantes Notes sur le *Pugio fidei* de Raymond Martin, Paris, 1651, in-fol.; une *Défense* du Traité de M. le prince de Conti contre la comédie, traité que l'abbé d'Aubignac avait attaqué, Paris, 1671, in-4° ; une *Traduction française* du Missel romain, en 3 vol. in-12, Paris, 1660. Elle fut condamnée par l'assemblée du clergé la même année, sous peine d'excommunication, et par Alexandre VII, en 1661. Ce pape, en proscrivant cet ouvrage, parle généralement de la publi-

Digitized by Google

cation de ces sortes de livres en langue vulgaire, comme d'une entreprise insensée, contraire aux lois ainsi qu'à l'usage de l'Eglise, et uniquement propre à occasionner la profanation des sacrés mystères. La Sorbonne ne fut pas plus favorable au Missel français; et le roi, par un arrêt du conseil, en ordonna la suppression et en arrêta le débit. Cet écrivain mourut en 1685.

VOISIN (DU). *Voy.* DUVOISIN.

VOIT (N.), jésuite de la province du Haut-Rhin, a donné une *Théologie morale*, en 2 vol. in-8°, estimée par l'ordre, la clarté et la sagesse des résolutions. Il était aussi recommandable par ses vertus que par sa science, fut recteur du noviciat à Mayence, et un des hommes qui honorèrent la société à l'époque de sa chute. Il vivait encore en 1775.

VOLATERRAN (RAPHAEL MAFFÉE, dit le), ainsi nommé de la ville de Volterre en Toscane, où il vit le jour, l'an 1450, se fit un nom par ses propres ouvrages et par les versions qu'il fit de ceux des autres. Entre les productions du premier genre, on distingue ses *Commentaria urbana*, Lyon, 1599, in-fol., très-estimés. Parmi celles du second genre, on cite ses *traductions* latines de l'Economique de Xénophon, de l'Histoire de la guerre des Perses et de celle des Vandales, par Procope de Césarée; de dix *Oraisons* de saint Basile, etc. Maffée mourut dans sa ville natale, à l'âge de 71 ans.

VOLFIUS (JEAN-BAPTISTE), évêque constitutionnel de la Côte-d'Or, né à Dijon, en 1734, demeura quelque temps chez les jésuites. Après leur suppression, il occupa au collége de sa ville natale la chaire d'éloquence, qu'il remplit avec distinction pendant trente ans, jusqu'à l'époque de la révolution. Il embrassa les principes des novateurs et fut président du *Club* de Dijon. A cette époque, il reçut de lord Stanhope une lettre en faveur de la révolution : les journaux la rendirent publique. La popularité qu'il avait acquise, jointe au crédit de son frère, député à l'assemblée constituante, le fit élire évêque constitutionnel de la Côte-d'Or, et il fut sacré à Paris, le 13 mars 1791, à l'âge de 57 ans. Il adhéra depuis aux lettres *encycliques* des évêques constitutionnels, députa à leurs conciles, mais ne se montra pas cependant bien empressé à soutenir cette cause. Ainsi que tous ses collègues, Volfius donna sa démission lors du concordat de 1802, et le nouvel évêque, M. Raymond, le nomma chanoine de Dijon. Depuis cette époque, il vécut dans la retraite, uniquement occupé de littérature et de l'éducation de plusieurs jeunes gens qu'il protégeait, et auxquels il servit de père. En 1816, on l'engagea à donner une juste satisfaction à l'Eglise; le 26 février, il signa une déclaration devenue publique, où il reconnaissait « avoir fait une très-grande faute d'accepter « un évêché qui n'était pas vacant, et d'avoir commis des faiblesses pendant le règne de la terreur. » Déférant ensuite aux représentations de quelques amis, il fit une *rétractation* plus humble et plus précise, qui fut lue publiquement dans la cathédrale de Dijon. Enfin il s'adressa au saint-siége, et obtint l'absolution des *censures*. « Cette démarche de sa part (dit l'*Ami de la religion « et du roi*, tome XXXI, p. 23), était d'autant « plus méritoire, que le siége de Dijon était « alors occupé par un ancien constitutionnel. » Il mourut le 8 février 1822.

VOLKELIUS (JEAN), théologien socinien du XVIIe siècle, né à Grimma en Misnie, composa entre autres ouvrages : *De vera religione*, in-4°, en cinq livres, que Crellius augmenta d'un Traité sur l'existence et les attributs de Dieu.

VOLKIR ou VOLCYRE DE SEROUVILLE (NICOLAS), secrétaire d'Antoine, duc de Lorraine, au XVIe siècle, s'est fait connaître par divers ouvrages assez rares. *Chronique des rois d'Austrasie*, en vers, 1530, in-4°; *Traité nouveau de la dégradation et exécution actuelle de Jehan Castellan, faite à Vyc en Austrasie, le XIIe jour de janvier*, avec une oraison à la foi; achevé d'imprimer le 25 août 1525, in-4°, goth., de 64 pag., très-rare; réimp. à Paris, 1534, in-8°, et 1539, in-4°; *Histoire et recueil de la triomphante et glorieuse victoire obtenue contre les séduits et abusés luthériens mécréants du Pays d'Aulsays* (l'Alsace), *et autres, par Antoine, duc de Calabre, de Lorraine et de Bar, en* 1525, Paris, 1526, in-fol., goth. Il avait été témoin oculaire de ce qu'il raconte. *Enchiridion musices*, etc.

VOLNEY (CONSTANTIN-FRANÇOIS CHASSEBOEUF, comte DE), naquit à Craon en Anjou, le 3 février 1757, d'un avocat au tribunal de cette ville. Celui-ci, prétendant que son nom de famille avait jeté sur lui du ridicule, voulut que son fils le changeât, et qu'il prît celui de *Boisgirais*, nom sous lequel il fut connu dans sa jeunesse. Sa première éducation fut confiée à une vieille tante et à une servante de campagne, l'une très-sévère, et l'autre trop indulgente. La première l'effrayait par ses menaces continuelles, et la seconde, tout en le gâtant, remplissait sa tête enfantine de contes, de sortiléges et de revenants. Elles réussirent ainsi à lui former un caractère sombre, ombrageux; ce qui influa dans la suite et sur sa vie et sur ses écrits. A l'âge de sept ans, on le mit dans un petit collége, à Ancenis, tenu par un ecclésiastique. D'abord peu propre à l'étude, ses facultés intellectuelles se développèrent à l'âge de 12 ans, époque à laquelle on le plaça au collége d'Angers. Il y resta cinq ans; il en avait dix-sept, et son père, qui ne s'était nullement occupé de son éducation, pour se débarrasser au plus tôt de son fils, le fit émanciper, lui rendit compte des biens de sa mère, morte depuis longtemps, et Boisgirais vint à Paris, n'ayant pour tout bien que 1100 liv. de rente. N'aimant pas la carrière du barreau, il suivit, malgré les désirs de son père, des cours de médecine pendant trois ans, sans cependant embrasser l'état de médecin. Boisgirais se livra à l'étude de l'histoire, et publia, sur la chronologie d'Hérodote, un *Mémoire* qui fut sévè-

Digitized by Google

rement critiqué par le savant professeur Larcher; ce qui donna lieu à une dispute polémique qui dura toute sa vie, sans qu'elle fût jamais décidée. Cette controverse le fit connaître des philosophes, dont il admirait les écrits, et dont, jeune et sans expérience, il adopta insensiblement les maximes. Le baron d'Holbach se déclara son protecteur, et lui procura la connaissance de Franklin, qui le présenta à madame Helvétius. Il voyait souvent cette dame dans sa maison de Passy, où se réunissaient les beaux esprits à la mode. Ce genre de vie était du goût de Boisgirais, ennemi de toute dépendance. Une petite succession de six mille francs, qui lui échut, lui inspira le désir de parcourir l'Égypte et la Syrie. Il se rendit d'abord chez un oncle qui demeurait à la campagne, et là, pour s'habituer aux fatigues et aux privations d'un long voyage, « il s'exerçait, dit-on, à la course, faisait à « pied des voyages de plusieurs jours, fran- « chissait de larges fossés, escaladait de « hautes murailles, s'habituait à mesurer le « temps par le nombre de pas qu'il faisait, « et s'accoutumait même à une diète de plu- « sieurs jours. » Après toutes ces épreuves pénibles, se croyant en état de braver les obstacles, il se mit en route pour Marseille. Un habit léger, un havresac contenant un peu de linge, un fusil sur l'épaule, un sabre au côté, une ceinture où étaient cachées les six mille livres, formaient tout son équipage, digne d'un aventurier de roman. Avant de quitter la France, il changea son nom de Boisgirais en celui de *Volney*, qui lui parut plus relevé. Un navire, qui partait de Marseille pour l'Orient, le débarqua au Caire. Il étudia l'arabe chez les Druses, dans un monastère situé près du mont Liban. Nous ne le suivrons pas dans ses longues courses en Égypte et en Syrie, où il visita les pyramides et les ruines de Palmyre, qui lui donnèrent l'idée de l'écrit qu'il fit paraître à son retour en France, où il revint au bout de trois ans. Il y publia, en 1781, le résultat de son voyage, et son livre eut un grand succès. Un exemplaire en fut envoyé par Grimm à Catherine II, dont celui-ci était le correspondant littéraire, et la czarine fit remettre à Volney une belle médaille d'or. Louis XVI l'avait nommé directeur général du commerce et de l'agriculture, en Corse ; mais la révolution l'empêcha d'occuper cette place. La sénéchaussée du tiers état de la province d'Anjou le nomma député aux états généraux, où il se rangea du côté gauche. Il combattit, le 28 mai 1789, la motion de Malouet, tendant à faire élire un comité secret pour délibérer sur une lettre du roi. Volney prétendit que la discussion devait être publique, comme il convenait à des assemblées législatives. Il fut un des premiers qui, le 18 juillet, demandèrent l'établissement des milices patriotiques, lesquelles prirent le nom de gardes nationales. Le 14 août, il soutint que l'organisation de la constitution devait être précédée de celle des assemblées municipales et provinciales. Il proposa, le 20 et le 21 du même mois, un *préambule* pour la déclaration *des droits de l'homme*, et des amendements à l'article sur les *droits des citoyens*. De session en session, les esprits s'étant aigris à proportion des obstacles qu'ils se forgeaient eux-mêmes, Volney proposa de faire nommer, séance tenante, une autre assemblée pour mieux consulter les opinions et les intérêts de la nation. Cette motion, d'abord adoptée, reproduite plusieurs fois dans l'assemblée constituante, et combattue par Volney lui-même contre Cazalès, fut définitivement rejetée le 17 février 1790. Ce fut Volney qui, le premier, aborda, le 29 septembre, la question sur les biens du clergé, et qui appuya, le 12 octobre, la proposition de Mirabeau, de décréter que les propriétés ecclésiastiques appartenaient à la nation. Devenu un des plus actifs novateurs, il fit insérer dans le *Moniteur* des réflexions assez décousues, afin de prouver que plus la propriété est divisée, et plus un état est puissant. Volney fut élu secrétaire, le 23 novembre. Le 28 mars 1791, il fit décréter que « la nation française s'in- « terdisait d'entreprendre aucune guerre ten- « dant à accroître son territoire. » Les occupations politiques n'empêchaient pas Volney de se livrer aux études littéraires; et, en septembre 1791, il fit présent à l'assemblée constituante de son livre intitulé *les Ruines*, digne de l'époque où il fut publié. Poussé par un principe de patriotisme qui pourra paraître un peu singulier, il renvoya peu de temps après, par l'entremise de Grimm, à l'impératrice Catherine II, la médaille d'or qu'il avait reçue d'elle pour son *Voyage en Égypte*. Il écrivit à ce sujet une lettre à Grimm, datée du 4 décembre 1791, et qui commence ainsi : « La protection déclarée « que S. M. l'impératrice accorde à des Fran- « çais révoltés (les émigrés), les secours pé- « cuniaires dont elle favorise les ennemis « de ma patrie, ne me permettent plus de « garder en mes mains le monument de gé- « nérosité qu'elle y a déposé, etc. » On fit à Volney une réponse satirique sous le nom de *Petreskoi*, laquelle fut suivie d'une autre sous le nom de Grimm ; et dans ces deux réponses, on se moque gaiement de Volney et de sa lettre. En 1790, il avait fait un voyage en Corse, où il acheta le domaine de la *Confina*, près d'Ajaccio; il y connut Bonaparte, qui n'était alors qu'un simple officier d'artillerie. Quelques différends s'étant élevés entre lui et le général Paoli, il revint en France, où il fit paraître son *Précis de l'état actuel de la Corse*. Il osa se prononcer contre les événements du 31 mai, fut emprisonné comme *royaliste* sous la terreur, et ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Nommé, en novembre 1794, professeur d'histoire à l'école normale, au lieu d'éclairer ses élèves par une sage critique, il prit à tâche de renverser les anciens monuments historiques dont les faits ont été constatés par les siècles : les écrivains les plus dignes de foi, il les appelait *raconteurs du temps passé;* et enfin il mit dans ses *cours* cette

Digitized by Google

confusion d'idées mal conçues qu'on retrouve dans ses écrits. Heureusement pour ses élèves, l'école normale fut supprimée. A cette époque Bonaparte, se trouvant à Paris, sans emploi, fit une visite à Volney, qui l'invita à déjeuner, et lui procura en cette occasion la connaissance de Larévellière-Lepaux. Celui-ci le présenta à Barras qui, la veille du 13 vendémiaire, le réintégra dans son grade, et l'employa dans cette mémorable journée. Cependant, malgré le zèle de Volney pour les principes du jour, on le tenait éloigné des fonctions publiques ; ce qui le dégoûta un peu de ses confrères, et le fit partir, en 1795, pour les Etats-Unis d'Amérique. Là il eut des démêlés assez sérieux avec le président Adams. On le soupçonnait d'être un agent du Directoire, pour faire tomber la Louisiane entre les mains des Français, quoique Volney fût alors brouillé avec ce gouvernement. Il eut en même temps à souffrir les attaques du docteur Priestley, dont il avait critiqué les écrits. Le docteur le traitait d'*ignorant* et de *Hottentot*, prouvait qu'on devait croire à la divinité des Ecritures, tout en niant celle de Jésus-Christ; et Volney prétendait qu'on ne devait croire ni à l'une ni à l'autre. Il revint en France en 1798, et fut nommé membre de l'Institut, qu'on avait créé pendant son absence. Ennemi du Directoire, qui l'avait négligé, il seconda de tous ses moyens sa chute au 18 brumaire. Bonaparte, qui s'était fait premier consul, se souvint de son ami, et Volney fut compris dans la première organisation du sénat : il fut même admis dans le conseil intime de Bonaparte. Mais voulant, en quelque sorte, dominer l'homme le moins propre à se laisser dominer, il se prononça d'abord contre le concordat, comme étant un moyen de rétablir la religion en France. Enfin, son ton tranchant, son arrogance et sa passion de tout critiquer indisposèrent fortement contre lui Bonaparte, qui le disgracia. Volney se livra à l'étude des langues de l'Asie, et imagina le projet chimérique d'écrire dans toutes les langues au moyen d'un *alphabet universel*, composé de lettres latines, de quatre lettres grecques et de douze nouveaux caractères. Quand on entreprit, en 1803, le magnifique ouvrage de la *Description de l'Egypte*, Volney fut invité à y faire l'application du système développé dans son livre sur cette ancienne contrée. Après la dissolution du sénat, il entra dans la chambre des pairs, où il vota constamment avec l'*opposition* : il avait le titre de comte, qui était en contradiction avec ses maximes républicaines. Cet écrivain, qui n'avait pour toute fortune qu'un revenu de 1100 francs, parvint à en acquérir une brillante. Il se sentait malade depuis plusieurs années; pour rétablir sa santé, il crut devoir se mettre au régime le plus austère : il se laissait dépérir faute de nourriture, et délabra ainsi son estomac, qui ne pouvait plus garder aucun aliment. Il mourut le 25 avril 1820, âgé de soixante-trois ans. Il paraît que, dans ses derniers moments, il refusa les secours de la religion. Son corps fut porté au cimetière du Père La Chaise, et son éloge funèbre fut prononcé par M. Laya, directeur de l'Académie française, au moment de l'inhumation ; devant l'Académie française, par M. Pastoret, qui le remplaçait ; dans la chambre des pairs, par M. Daru, son exécuteur testamentaire. On a publié, en outre, une *Notice* sur la vie et les écrits de C.-J. Volney, Paris, Bossange frères, 1821, in-8°. Volney a laissé : *Voyage en Egypte et en Syrie*, pendant les années 1783-84-85, Paris, Courcier, 1808, in-8°, avec tableaux; dédié à l'académie de Calcutta. *Histoire de Samuel, inventeur du sacre des rois*, Paris, 1819, in-8° ; — 2e édition, Bossange frères, 18 0, in-12. C'est un pamphlet contre les monarques, publié peu de temps après qu'un monarque (Louis XVIII) eut nommé l'auteur pair de France et comte, avec un revenu de 36,000 francs. Dans les *Ruines*, il présente un Génie en scène ; ici il fait voyager un quaker en Palestine, et met dans sa bouche toutes les absurdités que peut dicter un esprit acariâtre et malade. *Discours sur l'étude philosophique des langues*, etc., Paris, Baudouin frères, 1819, in-8° ; *Hébreu simplifié, contenant un premier essai de la grammaire, et un plan du dictionnaire écrit sans lettres hébraïques*, etc., etc., Paris, Eberhard, 1820, un vol. in-8°, ouvrage posthume. Volney a donné des articles au *Moniteur*, au *Magasin encyclopédique*, à la *Revue encyclopédique*, etc. Ses *OEuvres complètes* ont été publiées en 1821, 8 vol. in-8°, par Bossange frères. Tous les écrits de Volney, excepté son *Voyage en Egypte*, sont fort ennuyeux, et pèchent surtout par le style, qui est lourd et incorrect, par des idées mal digérées et sans suite, par une puérile affectation de profondeur et un ton pédantesque.

VOLPI (dom GAÉTAN), savant et pieux ecclésiastique, né le 15 juin 1689 à Padoue, s'adonna de bonne heure à la littérature, et y fit de grands progrès. De concert avec Jean-Antoine VOLPI, son frère, professeur à l'université de Padoue, ils montèrent une imprimerie qui rendit de grands services aux lettres, et d'où sortirent de précieuses éditions. Gaétan, en qualité d'ecclésiastique, s'occupa principalement des ouvrages qui avaient avec son état un rapport plus direct. Il avait rassemblé un grand nombre de *Vies des saints* et autres ouvrages religieux, soit pour les faire servir à son instruction, soit aussi pour en donner des éditions correctes. Presque toute sa vie se passa dans cette utile occupation. Ses dernières années ne furent point heureuses. Des scrupules de conscience vinrent le troubler, et lui ôtèrent tout repos. Ni la raison ni les remontrances de ses amis ne purent calmer son esprit malade, et, le 18 février 1761, il mourut au milieu de ses agitations. Dès 1725, il avait fait réparer à ses frais un caveau de sépulture dans l'église paroissiale de Sainte-Lucie, et avait fait graver cette inscription sur la pierre qui le fermait : *Rectoribus cæterisque hujus parochiæ sacerdotibus commune sepulcrum, a Cajetano Vulpio, presbytero, ornatiore hac forma restitutum ann. D. MDCCXXV, ut et ipse post obi-*

Digitized by Google

Jam hac inserviturus. Outre les ouvrages qu'il donna et enrichit de notes, de concert avec son frère Jean-Antoine, on a de lui personnellement : *Due celebri raggionamenti del ven. Giovanni d'Avila ai sacerdoti, intorno all altezza ed eccellenza della loro dignità, con aggiunte e dedica, e col titulo : A tutti i sacerdoti di Gesu Cristo, santita di costumi e perpetua felicità*, Padoue, 1727 ; *La Vita della ven. serva di Dio suor Caterina Vanini, monaca convertita, compilata dal ven. cardinale Federico Borromeo, arcivescovo di Milano, ora corretta e con varie note illustrata*, Padoue, 1736 ; *Trattato della tribolazione, di bonsignore Cacciaguerra nobile Senese*, etc., *corretto ed illustrato*, etc., Padoue, 1734 ; *Trattato della SS. comunione, di bonsignore Cacciaguerra, corretto ed illustrato*, Padoue, 1734 ; *Pie e divote meditazioni dello stesso Cacciaguerra, con note e con compendio della vita dell' autore : si aggiunge in fine la celebre meditazione di S. Luigi di Gonzaga, intorno ai SS. angeli*, Padoue, 1740 ; *Dialogo spirituale di bonsignore Cacciaguerra con Felice vergine di Barberano, sua penitente*, etc., Padoue, 1740 ; *Sermoni famigliari di S. Carlo Borromeo, fatti alle monache dette Angeliche*, etc., *con illustrazioni*, Padoue, 1720. Volpi avait trouvé ces sermons manuscrits dans le magasin d'un libraire : ils étaient inédits, il les publia. *Il conforto degli afflitti, del P. Gaspard Loarte*, etc., Padoue, 1739 ; *Apologia per la Vita di S. Filippo di Neri*, etc., Padoue, 1740 ; *Cati Crispi Sallustii quæ extant*, etc., Padoue, 1722 ; *Combattimento spirituale del P. Scupoli*, etc., *Si aggiungono le altre operette spirituali del suddetto autore, con correzzioni*, Padoue, 1724 ; *e con giunte*, ibid., 1737 et 1750 ; *la Istituzione d'ogni stato lo devole delle donne cristiane, del cardinale Agostino Valiero, corretta, accresciuta, e in varie guise illustrata*, Padoue, 1744 ; *la Divina Commedia di Dante*, Padoue, 1727, 3 vol., avec un catalogue chronologique de beaucoup d'éditions de ce poëme et des notes de Volpi ; *la Libreria di Volpi et la stamperia Cominiana illustrate, con utili e curiose annotazioni*, Padoue, 1755, in-4°. C'est un catalogue de toutes les éditions sorties des presses cominiennes depuis 1717 jusqu'en 1756 ; *la Vita di S. Caterina di Siena*, Padoue, 1756 ; *la Vita di S. Caterina di Genova*, Padoue, 1743, etc.

VOLPI (Joseph-Roch), savant jésuite, frère puîné du précédent, était né à Padoue le 16 août 1692. On le mit pour apprendre les premiers éléments des lettres, dans un collége dirigé par des prêtres séculiers. Il passa de là chez les jésuites, où il acheva ses humanités et s'appliqua à la littérature. Il prit du goût pour l'institut de ses maîtres, et s'y engagea à Rome en 1707. Ses supérieurs l'employèrent à l'enseignement à Frascati, à Sienne et à Livourne ; ils le nommèrent ensuite préfet des études au collége grec de Saint-Athanase *in urbe*, poste qu'il garda toute sa vie. Ce fut dans l'exercice de cet emploi qu'il conçut le projet d'un ouvrage dans lequel il aurait établi la supériorité des *rites latins* sur ceux de l'Église grecque. Il le commença : mais d'autres occupations l'en détournèrent. Le cardinal Corradini avait demandé au R. P. Tamburini, alors général des jésuites, un sujet qui pût achever son bel grand ouvrage du *Latium profanum et sacrum*. Le P. Volpi parut propre à cette entreprise, et on l'en chargea. Il se mit aussitôt à l'œuvre, et, pour l'amener à une heureuse issue, il n'épargna ni peines, ni fatigues, ni voyages. Le P. Volpi était en même temps réviseur des livres, consulteur de l'Index et examinateur des évêques. Il faisait plus encore : il prêchait, il confessait, il faisait des missions, il allait assister les malades. Il trouva la mort dans l'exercice de ses louables fonctions charitables le 25 septembre 1768, à l'âge de 54 ans. On a de lui : *Vetus Latium profanum et sacrum*, depuis le tome III jusqu'au XIe inclusivement, format in-4°, imprimé encore avec magnificence, partie à Padoue, partie à Rome, depuis l'an 1726 jusqu'en 1745. Les deux premiers vol. sont l'ouvrage du cardinal Corradini. *Tabulæ Antiatinæ e ruinis veteris Antii nuper effossæ, interpretatione et notis illustratæ*, Rome, 1726 ; *Lettera al P. D Angelo Calogera*, in cui si *espongono cento antiche iscrizioni di nuovo scoperte, correzione con note*, insérée dans le tom. XIX de la *Raccolta calogerana* ; *Commentario della villa di Manlio Lupisco in Tivoli, gia celebrata in versi da Publio Stazio Papirio*, dans le XXVIe tome du même recueil ; *Breve notizia delle opera intitolata* : Vetus Latium profanum et sacrum, *incominciata gia da monsign. Corradini, che fu poi cardinale, et continuata dal P Volpi*, dans le XVe tome du même recueil ; *Epistolæ Tiburtinæ carminibus conscriptæ et in tres libros distributæ, cum auctoris animadversionibus*, Brescia, 1743, in-4°, imprimées par les soins du cardinal Quirini, et tirées à un petit nombre d'exemplaires. La poésie en est agréable et le latinité pure. *De Vita et moribus S. Ignatii Loyolæ libri tres, auctore Joan. Petr. Maffeio ; accedit de D. Ignatii libro singularis*, Padoue, 1717. Ce livre *de D. Ignatii gloria* est du P. Volpi. On y trouve la description de la riche et magnifique chapelle de Jésus, où reposent les reliques du saint ; *Theses contra Judæos de LXX hebdomadibus*, Rome, 1720, in-4°. Elles furent soutenues par Volpi, et il eut occasion d'y faire preuve de sa profonde connaissance des saintes Écritures, et de sa capacité dans les langues orientales. *Vitæ sanctorum octo, a Benedicto XIII fastis sacris adscriptorum : Compendio delle stesse Vite*, Rome, 1726, *e con aggiunte*, ibid., 1727 ; *Vita di S. Margarita di Cortona*, Rome, 1728 ; ibid., avec des augmentations, 1736 ; *Vita di San Sinforoso e de suoi SS. figlioli, compagni e martiri, cittadini e protettori di Tivoli*, Rome, 1730, in-4° ; *e con aggiunte*, ibid., 1744 ; *Vita di S. Magno, arcivescovo et martire, protettore e padrone della citta d'Agnani*, Rome, 1732 ; *L'Ottavo stato, opera postuma del P. Benedetto Regucci*, etc., Venise, 1725. Le P. Volpi était de la société des *Arcadiens*, sous le nom de *Bianore Crenæo*.

Digitized by Google

VOLPILIÈRE (N. DE LA), docteur en théologie, était de la petite ville d'Allanches, dans la Haute-Auvergne. Ayant des talents pour la chaire, il se consacra à la prédication, et mourut au commencement du XVIIIe siècle. On a de lui : des *Sermons*, 1689, 4 vol. in-8°; des *Discours synodaux*, 1704, 2 vol. in-12; une *Théologie morale*, 7 vol. in-12, où il traite des cas de conscience; *La vie réglée dans le monde*. — M. l'abbé Migne a reproduit un choix de ses Sermons, avec les Œuvres oratoires de Fromentières et les Sermons choisis de Guillaume de Saint-Martin, dans deux des volumes de sa collection des *Orateurs sacrés*. (Voy. la fin de l'article SAINT-MARTIN.) — Le P. de La VOLPILIÈRE, jésuite, son frère ou son parent, a aussi publié quelques livres de piété.

VOLTAIRE (FRANÇOIS-MARIE AROUET, dit DE), naquit à Châtenay, village près de Sceaux, le 20 février 1694, et ne reçut le baptême, à cause de sa faible santé, que le 22 novembre suivant, dans l'église de Saint-André-des-Arcs. Il eut pour père François Arouet, ancien notaire, qui était alors receveur alternatif et triennal des épices et vacations de la chambre des comptes. Sa mère, d'une famille du Poitou, s'appelait Marguerite d'Aumart. Le jeune Arouet, qui reçut par la suite le nom de *Voltaire*, dépendant du patrimoine maternel, fut élevé chez les jésuites; il y eut pour maîtres les PP. Porée et Le Jay. Ce dernier (c'est Condorcet qui le raconte dans sa Vie de Voltaire), *frappé de la hardiesse des idées et des opinions du jeune écolier, lui prédit qu'il serait en France le coryphée du déisme; prophétie que l'événement a justifiée*, ajoute l'historien. Au sortir du collége, il retourna dans le sein de sa famille, et y retrouva l'abbé de Châteauneuf, ancien ami de la maison et son parrain. Celui-ci était lié avec la fameuse Ninon de Lenclos, chez laquelle il présenta le jeune Voltaire, qui faisait déjà connaître son inclination pour la poésie. Il récita devant Ninon quelques épigrammes piquantes, avec lesquelles il tourmentait son frère, attaché au jansénisme, et il déclama avec beaucoup de feu la *Moïsade* de Rousseau. Ninon, femme bel-esprit, goûta celui de Voltaire, et lui légua par son testament 2000 livres, pour qu'il se formât une petite bibliothèque. L'abbé de Châteauneuf se chargea ensuite de l'introduire dans le grand monde, et c'est à lui qu'il dut la connaissance du duc de Sully, du marquis de la Fare, des abbés de Chaulieu, Servien et Courtin, du prince de Conti, du grand prieur de Vendôme, du maréchal de Villars et du chevalier de Bouillon. Voltaire puisa dans leur société ce goût délicat qui distinguait le siècle de Louis XIV; mais il y exerça aussi son goût, déjà prononcé, pour le sarcasme et la satire, au moment où le ton de gravité que Mme de Maintenon avait introduit à la cour blessait quelques hommes frivoles, et faisait l'objet des plaisanteries de quelques esprits frondeurs. Quand le père Arouet eut appris la vie que menait son fils, et qu'il ne s'occupait que de vers, il pria le marquis de Châteauneuf de l'emmener avec lui, en qualité de page, en Hollande, où il allait comme ambassadeur. Mme du Noyer, connue par ses *Lettres galantes*, vivait alors avec ses deux filles à La Haye, où elle s'était réfugiée pour se séparer de son mari, plutôt que par zèle pour la religion protestante. Ses intrigues et quelques écrits l'avaient déjà rendue fameuse dans cette ville, lorsque Voltaire fit sa connaissance, et s'attacha sérieusement à une de ses filles. La mère fit du bruit, et s'en plaignit à l'ambassadeur, qui renvoya Voltaire à Paris. Mme du Noyer fit imprimer cette aventure, avec les *lettres* du jeune Arouet à sa fille; elle arriva ainsi à son but, qui était de bien vendre son livre. De retour dans la capitale, Voltaire employa, dit-on, des gens de marque et même des ecclésiastiques respectables pour enlever Mlle du Noyer à une mère qui menait une conduite blâmable, et il eut même recours au prétexte de la religion; mais tous ses efforts furent inutiles : Mlle du Noyer fut mariée dans la suite au baron de Winterfeld. Pendant ce temps, le père Arouet, mécontent de son fils, qui ne s'occupait point de prendre un état, le renvoya de la maison paternelle. Un ami du jeune homme, M. de Caumartin, obtint de l'emmener dans sa terre de Saint-Ange : là vivait un autre Caumartin, alors fort âgé, admirateur de Henri IV et de Sully. Il communiqua cette admiration au jeune Arouet, auquel il raconta les anecdotes les plus secrètes de la cour de Louis XIV. Voltaire n'était encore connu que par des *pièces fugitives*, des *Epîtres*, et une *Ode* qui n'avait pu obtenir le prix de l'académie française. De retour de Saint-Ange, il s'occupa d'ouvrages plus importants, et commença le poëme de la *Henriade* et le *Siècle de Louis XIV*. Ce monarque venait de mourir, et aux panégyriques qu'on lui avait prodigués pendant sa vie succédèrent d'injustes critiques et d'odieux pamphlets. Voltaire fut accusé d'être l'auteur d'une de ces satires, qui finissait par ce vers :

J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

Il fut mis à la Bastille, où il fit une pièce de vers fort gaie sur sa détention, ébaucha le poëme de *la Ligue* et corrigea son *Œdipe*. Le duc d'Orléans, alors régent du royaume, lui fit rendre la liberté, et lui accorda une gratification, en lui disant : « Soyez sage à l'avenir, « et j'aurai soin de votre fortune. — Je remercie Votre Altesse royale, lui répondit Voltaire, de vouloir continuer à se charger de « ma nourriture; mais je la prie de ne plus « se charger de mon logement. » Sa tragédie d'*Œdipe*, d'abord refusée, parce qu'il n'y avait pas d'intrigue d'amour, fut jouée en 1718, et eut du succès. Les ennemis des prêtres y applaudirent surtout deux vers devenus fameux, et que Grimm, dans sa Correspondance, blâme sous le seul rapport du goût. Arouet le père, entraîné par ses amis, vint à une représentation de la nouvelle tragédie, fut attendri jusqu'aux larmes, embrassa son fils au milieu des félicitations

Digitized by Google

des dames de la cour, et ne se pressa plus de se faire avocat. Celui-ci dut la connaissance de la maréchale de Villars à une étourderie que son âge pouvait à peine excuser. A une représentation d'*Œdipe*, il parut sur le théâtre, tenant la queue du grand prêtre. La maréchale demanda qui était ce jeune homme qui voulait faire tomber la pièce : ayant appris que c'était l'auteur lui-même, elle désira le connaître, et l'admit dans sa société. Le maréchal de Villars lui avait déjà montré de la bienveillance en lui disant un jour : « La nation vous a bien de l'obligation de « ce que vous lui consacrez ainsi vos veilles. « — Elle m'en aurait bien davantage, monsei- « gneur, répondit le poëte, si je savais écrire « comme vous savez parler et agir. » Epris d'une passion violente pour la maréchale, et forcé de renoncer à un fol espoir, il revint à ses études et continua *la Henriade*. Obligé de s'absenter de Paris en 1724, il accompagna en Hollande ma lame de Rupelmonde, et vit à Bruxelles Jean-Baptiste Rousseau. Il le consulta sur son poëme de la *Ligue*, et lui lut l'*Epître à Uranie*, premier monument de sa liberté de penser; Rousseau lui récita le *Jugement de Platon*, allégorie satirique, et une ode *à la Postérité*. Voltaire, après la lecture de cette Ode, eut l'impolitesse de dire à l'auteur « qu'elle n'i- « rait pas à son adresse. » Les deux poëtes se séparèrent ennemis irréconciliables. Sa tragédie d'*Artémire*, qui fut sifflée, parut vers cette époque ; il la reproduisit, en 1724, dans une pièce intitulée : *Mariamne empoisonnée par Hérode*. Voltaire, naturellement porté à la satire, eut quelques différends avec des hommes distingués par leur nom ; il blessa entre autres le chevalier de Rohan, par ce propos : « Je ne traîne pas un grand « nom ; mais je puis honorer celui que je « porte. » On dit que les gens du chevalier le maltraitèrent à la porte de l'hôtel de Sully où il dînait, et que l'offensé chercha inutilement son adversaire pour vider leur querelle par les armes. Mais un grief d'une autre nature pesait sur le poëte irrité : il avait adressé des vers à la marquise de Prie, maîtresse du duc de Bourbon. Ce prince était borgne, et l'auteur disait :

> Io, sans avoir l'art de feindre,
> D'Argus sut tromper tous les yeux ;
> Nous n'en avons qu'un seul à craindre,
> Pourquoi ne nous pas rendre heureux?

Au moment où le cardinal de Rohan se plaignait au duc des procédés de Voltaire envers le chevalier, on mit sous les yeux de ce prince les vers ci-dessus. Le satirique fut mis à la Bastille pour la seconde fois, et après six mois de captivité, on lui intima l'ordre de sortir du royaume. Il passa en Angleterre, où il se fortifia de plus en plus dans cette liberté de penser, qui finit par le rendre, ainsi que l'avait prévu le P. Le Jay, son maître, le coryphée des impies. L'Angleterre était alors peuplée de *freetinkers* (*libres penseurs*). Il revit à Londres lord Bolyngbroke, et fréquenta la société de Collins, Tindall, Woolston, Morgan, Chubb, et autres écrivains anglais qui travaillaient, comme de concert, à saper les fondements du christianisme. On peut croire que les écrits et la conversation de ces incrédules influèrent beaucoup sur les opinions d'un jeune homme qui n'avait déjà que trop de penchant pour une extrême liberté de penser. Ce fut à Londres qu'il composa ses tragédies de *Brutus* et de *la Mort de César*, l'*Essai sur la poésie épique*, écrit d'abord en anglais, et mis ensuite en tête de la *Henriade* qu'il fit imprimer dans cette ville. Le roi George Ier et la princesse de Galles s'intéressèrent à la réussite de cet ouvrage, et procura de grands bénéfices à l'auteur. Quoique le triomphe de la religion catholique dût être le sujet de ce poëme, l'auteur affecte de donner l'avantage aux protestants, confond toujours le fanatisme avec la religion, et fait de fréquentes sorties contre les prêtres, les moines et les papes : d'assez beaux vers en l'honneur du christianisme ne sauraient racheter tous ces écarts. Nous ne parlerons pas de ce qu'il fait dire à saint Louis contre le dogme de l'éternité des peines, et nous ne citerons que ces deux vers pour faire juger en général du véritable esprit de cet ouvrage :

> Hélas! un Dieu si bon qui de l'homme est le maître,
> En eût été servi s'il avait voulu l'être;

où l'auteur paraît reprocher à ce Dieu si *bon* de n'avoir pas fait ce qu'il fallait pour que l'homme le *servît*. Ce n'est pas sans raison qu'un des panégyristes de Voltaire a regardé la publication de la *Henriade* comme *l'heureuse époque de la liberté de penser*, et *le service le plus important rendu à la philosophie ;* il dit même que la France était *dévote et bêtement fanatique*. (*Vie de Voltaire* par Duvernet, Londres, 1787.) De retour en France, en 1728, sa fortune s'augmenta par la vente de ses ouvrages et par d'heureux placements de fonds. Il mit l'argent qu'il avait apporté d'Angleterre à une loterie établie par Desforts, contrôleur des finances, et Paris Duverney lui obtint un intérêt dans les vivres de l'armée, dont il retira plus de 800 mille livres. Ces diverses spéculations lui formèrent des capitaux considérables, et il jouissait sur la fin de sa vie de plus de 130,000 livres de rente. Parmi ces calculs d'intérêt, il ne négligeait pas les lettres, et en 1730, il donna son *Brutus*, qui n'eut qu'un médiocre succès. L'auteur s'en consola aisément, quand il apprit qu'un vaisseau, chargé pour son compte, appelé également *Brutus*, et qu'il croyait naufragé, était arrivé à Marseille. On assure que Fontenelle engagea Voltaire à renoncer au genre dramatique, ainsi que le grand Corneille l'avait conseillé à Racine, après avoir entendu la lecture de son *Alexandre*, pièce qui n'annonçait pas encore le talent de cet immortel poëte. Voltaire, ne déférant pas au conseil de l'académicien, donna, en 1732, *Zaïre*, pièce d'un genre tout nouveau. Le succès couronna les espérances de l'auteur; mais sa vanité fut ensuite cruellement mortifiée

Digitized by Google

par le mauvais accueil qu'on fit à son *Adélaïde du Guesclin;* on sait qu'un plaisant, à ce mot de Vendôme : *Es-tu content, Coucy?* répondit *Couci-couci...;* et que cette plaisanterie décida du sort de la pièce. Cependant Voltaire l'ayant reproduite sous le titre du duc *de Foix*, elle fut mieux reçue du public. Il avait fait paraître vers cette même époque (1730) l'*Apothéose de Mlle Lecouvreur*, comédienne, où, après l'avoir presque divinisée, il s'élève contre le clergé qui lui avait refusé la sépulture. Son *Mondain*, imprimé en 1736, n'est qu'une apologie du luxe, *qui lui attira*, dit Condorcet, *les reproches non-seulement des dévots, mais de plusieurs philosophes austères et respectables.* Dans *le Temple du goût*, il juge des écrivains du siècle passé, et même ses contemporains d'une manière plus séduisante et plus ingénieuse qu'équitable et impartiale : cet ouvrage essuya des critiques fondées. De plus justes et de plus rigoureuses s'élevèrent lors de la publication de ses *Lettres philosophiques*, ou *Lettres sur les Anglais.* Ces lettres sont au nombre de vingt-cinq, et l'auteur y effleure la théologie, la métaphysique, l'histoire, la littérature, les sciences, les mœurs, avec un style léger, rempli d'épigrammes et de plaisanteries, contre nos prêtres et nos usages religieux, et d'éloges sur les quakers, sectaires enthousiastes et parfois hypocrites. L'ouvrage fut condamné par le parlement, et une lettre de cachet envoya l'auteur en exil; mais il se déroba à la sentence. Il avait déjà composé plusieurs chants de son poëme de *la Pucelle;* ses amis en récitaient des fragments, et exposèrent ainsi l'auteur à de nouvelles craintes. Contraint de s'absenter encore, et voyant que, malgré tous ses talents, ses productions irréligieuses avaient éveillé sur lui la surveillance des amis de l'ordre, il prit le parti de placer ses fonds chez l'étranger, et alla passer quelque temps au siége de Philisbourg, où commandait le maréchal de Berwick; il eut la prudence de ne s'y exposer à aucun danger; on prétend même qu'il refusa de visiter la tranchée. Il se retira ensuite à Cirey, près de Vassy en Champagne, où la marquise du Châtelet avait une terre. Il étudiait avec cette dame les systèmes de Leibnitz et les principes de Newton, et travailla à ses *Éléments de la philosophie de Newton;* mais, après plusieurs années d'études, il suivit le conseil de Clairaut, et renonça à devenir physicien. Il reprit ses travaux favoris, et composa l'*Histoire de Charles XII*, acheva ses *Discours sur l'homme*, rassembla les matériaux pour son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne.* Cet ouvrage commencé en 1740, fut imprimé en 1756, et semble un manifeste contre le christianisme et les chrétiens. Il composait à peu près en même temps *Zulime*, *Alzire* et *Mahomet :* cette dernière tragédie fut jouée à Lille en 1741. Voltaire était depuis longtemps en correspondance avec Frédéric II, roi de Prusse. Pendant la première représentation de *Mahomet*, il reçut un billet de ce monarque philosophe, qui lui annonçait la victoire de Molwitz. Sa vanité lui suggérant l'idée de rendre public l'honneur qu'il recevait, il interrompit la pièce pour lire tout haut ce billet aux spectateurs. *Vous verrez*, dit-il à ceux qui l'écoutaient, *que cette pièce de Molwitz fera réussir la mienne.* Elle réussit en effet; mais elle ne fut jouée à Paris que l'année suivante; la première représentation en fut donnée le 9 août 1742, et elle fut interrompue, après la troisième, par ordre supérieur. En 1751, le comte d'Argenson, ami de Voltaire et secrétaire d'Etat, fit reparaître *Mahomet*, malgré Bernier, lieutenant de police, après que d'Alembert en eut, pour la forme, retranché quelques vers. *Zulime*, jouée dans la suite, n'eut point de succès et n'en méritait pas. Nous avons parlé des relations de Voltaire avec Frédéric II. Ces relations existaient du vivant même de son père Frédéric-Guillaume. Le prince royal choisit pour son mentor et son guide le philosophe français; il lui conserva la même affection lorsqu'il monta sur le trône; mais un des premiers actes de son autorité fut de faire suspendre la publication de l'*Anti-Machiavel.* Voltaire alla voir à Wesel le jeune monarque, qui chercha alors inutilement à le retenir auprès de sa personne. Il revint donc à Paris et donna *Mérope*, une de ses meilleures tragédies. Ce succès lui aurait ouvert les portes de l'académie, où il y avait une place vacante par la mort du cardinal de Fleury; mais ses opinions philosophiques l'en écartèrent pendant plusieurs années. Ce fut inutilement que le fameux duc de Richelieu s'intéressa en sa faveur auprès de la marquise de Châteauroux, alors favorite de Louis XV, et dominée par le duc. Cependant cette nouvelle connaissance valut à Voltaire d'être employé dans une importante mission. La France, en guerre contre la reine de Hongrie, désirait l'alliance du roi de Prusse. Voltaire fut envoyé secrètement à Berlin, et contribua à ce que Frédéric II déclarât de nouveau la guerre à Marie-Thérèse : cette diversion força cette princesse à retirer ses troupes de l'Alsace. A son retour, et en passant par La Haye, il sut pénétrer les dispositions des Hollandais, qui paraissaient encore incertaines. Ces services, la protection du duc de Richelieu, et surtout celle du marquis d'Argenson et de madame d'Etiole, depuis marquise de Pompadour, lui procurèrent les faveurs de la cour. Chargé de faire une pièce pour le premier mariage du dauphin, il composa *la Princesse de Navarre*, qui lui fit obtenir la charge de gentilhomme ordinaire et la place d'historiographe de France. Il marqua sa reconnaissance pour Louis XV par les vers suivants :

Mon Henri-Quatre et ma Zaïre,
Et mon américaine Alzire,
Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi :
J'eus beaucoup d'ennemis, avec très-peu de gloire.
Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi
Pour une farce de la Foire.

Digitized by Google

Cependant son ambition n'était pas encore satisfaite : le fauteuil académique tourmentait ses désirs. N'ignorant pas l'obstacle qui s'opposait à sa réception, il eut recours à l'artifice; et, pour gagner la faveur du P. de La Tour, il lui écrivit une lettre du 7 février 1746, remplie de protestations sur son respect pour la religion, et son attachement aux jésuites : il y disait entre autres choses : *Si jamais on a imprimé sous mon nom une ligne qui puisse scandaliser seulement un sacristain de paroisse, je suis prêt à la déchirer. Je déteste tout ce qui peut porter le moindre trouble dans la société.* Ces fausses protestations eurent leur effet (1), et il fut enfin reçu à l'académie en 1746; il avait alors cinquante-deux ans. Aimant à se singulariser, non-seulement il ne fit pas les éloges d'usage de son fondateur, le cardinal de Richelieu, mais il ne le rappela pas même honorablement. Il retourna à Cirey, près de la marquise du Châtelet, avec laquelle il passa bientôt après à la cour du roi Stanislas. La mort de la marquise hâta le retour de Voltaire à Paris, où sa gloire littéraire éprouva des contradictions. On lui préférait, peut-être injustement, Crébillon, qui venait de faire jouer *Catilina*. Il crut se venger en écrivant sur trois sujets que son rival avait traités; et il composa à Sceaux, chez la duchesse du Maine, les trois tragédies de *Sémiramis*, d'*Oreste* et de *Rome sauvée*. Ce fut la duchesse, dit-on, qui l'engagea à écrire *Rome sauvée*. Cependant l'accusation d'irréligion, que ses écrits lui avaient méritée commençait à éloigner de lui quelques-uns de ses protecteurs. Outre cela, sa vanité démesurée irritait contre lui les gens de lettres, tandis que son caractère irascible et satirique lui faisait, d'une autre part, de puissants ennemis. Louis XV avait conçu pour lui une espèce d'aversion qu'il ne dissimulait pas, et même la marquise de Pompadour lui retira son amitié. Il crut alors qu'il ne pouvait mieux être que dans une cour composée de philosophes, et il accepta enfin les propositions du roi de Prusse. Il alla joindre à Berlin Maupertuis, d'Argens, La Mettrie et Toussaint, arriva à Potsdam en juin 1750, et reçut le plus favorable accueil de Frédéric. Les premiers mois s'écoulèrent à la satisfaction réciproque du maître et du disciple; nul nuage ne troublait leur bonne intelligence. Voltaire passait quelques heures auprès du roi, soit pour corriger ses ouvrages, soit pour lui apprendre à écrire avec goût et pureté. Il assistait souvent aux soupers que donnait Frédéric à ses favoris; soupers où se trouvaient d'autres beaux-esprits de la trempe de Voltaire, qui, par leur conversation, flattaient les principes du monarque philosophe. *Jamais*, dit le premier dans ses Mémoires, *on ne parla dans aucun lieu du monde avec tant de liberté de toutes les superstitions des hommes, et jamais elles ne furent traitées avec plus de plaisanterie et de mépris;* et il écrivait à madame du Deffant *qu'il soupait tous les jours avec deux ou trois impies*. Enfin ce fut dans un des soupers de Frédéric (selon le rapport de Collini) que Voltaire conçut le projet du *Dictionnaire philosophique*, qui fut exécuté quelque temps après. Il avait tout le reste du jour pour se consacrer à l'étude : il corrigeait plusieurs de ses ouvrages, finissait le *Siècle de Louis XIV* et travaillait au poème de la *Loi naturelle*. Frédéric lui témoignait toujours la même bienveillance et l'avait créé chambellan. Fêté de toute la famille royale, le poëte jouait la tragédie avec les frères et les sœurs du roi, leur apprenait à déclamer les vers français et leur en adressait d'autres qu'il composait en leur éloge. Enfin ce n'est pas sans raison qu'il appelait le séjour de ce roi le palais d'Alcine. Mais cet enchantement fut bientôt dissipé. On raconte qu'un jour que le général Manstein le pressait de revoir ses Mémoires, il lui répondit : « Le « roi m'a envoyé son linge à blanchir, il faut « que le vôtre attende. » Et dans une autre occasion, en montrant à quelqu'un plusieurs cahiers de vers composés par Frédéric : « Cet homme-là, dit-il, c'est César et l'abbé « Cottin. » Le roi n'ignorait pas ces propos imprudents, et dit un jour à La Mettrie, en parlant de son chambellan : « J'en ai encore « besoin pour revoir mes ouvrages : on suce « l'orange et l'on jette l'écorce. » Voltaire, qui se croyait tout permis vis-à-vis même des souverains, fut très-piqué de cette confidence et forma dès lors le projet de s'évader. En même temps vinrent ses discussions avec Maupertuis, président de l'académie de Berlin; ce mathématicien célèbre était lui-même en dispute sur un point de science avec le professeur Kœnig. Voltaire, jadis l'ami du premier, devint jaloux des distinctions dont l'honorait le roi de Prusse; et, malgré l'ordre de celui-ci de ne pas se mêler des querelles qui existaient entre Kœnig et Maupertuis, il écrivit contre ce dernier une satire qui fut suivie d'une autre plus sanglante encore, intitulée *Akakia*, où il n'épargne ni les ouvrages ni la personne de son adversaire. On s'étonna, avec raison, que celui qu'il avait comblé d'éloges en 1738 ne fût plus, en 1752, qu'un raisonneur extravagant, un philosophe insensé. Frédéric II, justement indigné, fit brûler la diatribe d'*Akakia* par le bourreau. Voltaire, qui était malade à Berlin, lui renvoya alors sa croix, sa clef et le brevet de sa pension, et demanda au roi la permission de partir : Frédéric, pour toute réponse, lui fit remettre du quinquina. Voltaire ajouta qu'il avait besoin des eaux de Plombières; on lui fit répondre que celles de Silésie valaient encore mieux.

(1) Il prit plus d'une fois ce ton d'ironie, et en parlant de son conte de *Zadig*, il écrivit en 1748 au comte d'Argental : « Je serais très-fâché de passer « pour l'auteur de *Zadig*, qu'on veut décrier par les « interprétations les plus odieuses, et qu'on ose ac- « cuser de contenir des dogmes téméraires contre « notre sainte religion; quelle apparence! » Cependant l'année suivante il publia un pamphlet, *la Voix du sage et du peuple*, où il s'élève contre le clergé à l'occasion des immunités.

Digitized by Google

Cependant il alla à Potsdam, vit Frédéric, et leur bonne intelligence parut se rétablir. Voltaire obtint d'aller à Plombières, mais persista dans son dessein de quitter à jamais la Prusse. Il passa à Leipzig et de là chez la duchesse de Saxe-Gotha, amie des philosophes, et pour laquelle il commença ses *Annales de l'empire*. Chemin faisant, il reçut un cartel de Maupertuis, et s'entendit déchirer dans les libelles de La Beaumelle. La lenteur de son voyage, son séjour à Gotha, et des sommes considérables placées dans le duché de Wurtemberg, sur sa tête et celle de sa nièce madame Denis, firent connaître au roi de Prusse que Voltaire n'avait plus envie de revenir à sa cour. Ce soupçon, quelques propos indiscrets et un recueil de ses œuvres poétiques que Voltaire avait emporté avec lui, irritèrent le monarque; et, dans sa colère, il donna ordre à un agent nommé Freitag, qu'il entretenait à Francfort, d'arrêter Voltaire et de ne pas le relâcher qu'il n'eût rendu ses décorations, son brevet de pensionnaire et le recueil de poésies. Freitag exécuta ponctuellement les ordres de son maître; et après une détention de trois semaines, Voltaire obtint sa liberté. Il se rendit à Colmar, voulut d'abord s'établir en Alsace, et écrivit ensuite à Paris pour savoir si, en y retournant, il pourrait obtenir un bon accueil à la cour: la réponse ne fut pas satisfaisante, et il se détermina à aller prendre les eaux d'Aix en Savoie. Il passa à Lyon, où il vit jouer plusieurs de ses pièces; et enfin il se rendit à Genève pour consulter Tronchin. Il habita ensuite, et alternativement, Tournay, Ferney et les Délices, aux portes de Genève, et fixa sa demeure dans ce pays. Il recevait dans sa retraite les personnages distingués qui étaient entraînés par le désir de connaître cet homme extraordinaire. Il y accueillait aussi les nouveaux prosélytes que lui recommandait d'Alembert. Il cultivait toujours avec assiduité la littérature, et l'*Orphelin de la Chine* fut le premier fruit de sa retraite; ouvrage où, comme dans la plupart des autres qui sont sortis de sa plume, on retrouve parmi les richesses de la poésie, l'art funeste d'insinuer l'impiété. Indépendamment des deux vers déjà indiqués de l'*Œdipe*, il avait prôné dans *Zaire* (cependant pièce toute chrétienne) l'indifférence en matière de religion: Zaire dit, à la première scène:

J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.

Dans l'*Orphelin de la Chine*, voici comme s'exprime Idamé:

Ces lois viennent des dieux, le reste est des humains.

Mais rien ne peut égaler le scandale que produisit la publication de *la Pucelle d'Orléans*. Ce poëme, qui contient les traits les plus licencieux et les détails les plus révoltants, excita l'indignation des personnes les moins scrupuleuses. Les gens corrompus lurent cet ouvrage avec avidité; mais ceux qui conservaient une certaine pudeur le regardèrent comme indigne d'un philosophe, et comme une « tache pour les œuvres et la « vie de l'auteur. » On pourrait faire le même reproche à son roman de *l'Optimisme* et à une grande partie de ses *Contes*, où règnent à la fois la licence et l'irréligion. Dans *la Loi naturelle*, autre poëme qu'il publia peu de temps après, il s'élève contre le *fanatisme*: on sait assez ce que Voltaire entendait par ce mot. Le poëme du *Désastre de Lisbonne*, où il prend plaisir à calomnier la Providence et à désespérer la nature humaine, lui attira les reproches de Jean-Jacques Rousseau lui-même. A *Candide* ou l'*Optimisme* succéda une traduction libre, ou plutôt une *parodie* de l'Ecclésiaste, et d'une partie du *Cantique des cantiques*. Ces deux écrits furent brûlés par la main du bourreau. La première édition de ses *Œuvres*, faite sous ses yeux, parut en 1757; il y joignit son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, qui excita l'enthousiasme de ses admirateurs, et qui n'est pas sans mérite sous le rapport littéraire, mais dans lequel il s'attache principalement à saper la religion par sa base, avilit l'Eglise et maltraite constamment ses ministres. Sa haine contre la religion semblait en lui augmenter avec l'âge, et rien ne pouvait l'assouvir. C'est vers ce temps à peu près qu'il se réconcilia avec le roi de Prusse, avec lequel il correspondit jusqu'à sa mort. Pendant ce temps, il fournit quelques articles à l'*Encyclopédie*, et, en 1760, il donna au théâtre *Tancrède*, qui obtint un succès marqué. Ayant recueilli à Ferney une petite nièce du grand Corneille, il pourvut à son établissement en publiant, par souscription, une édition des *Œuvres* de cet immortel tragique: le roi de Prusse et d'autres princes furent au nombre des souscripteurs. Il accompagna l'ouvrage de notes, où, s'il loue parfois les beautés du père de la tragédie française, il paraît quelquefois relever ses défauts avec une sévérité minutieuse qui tient de la jalousie. On sait la part qu'il prit au procès de Calas, dont la famille était venue se réfugier à Genève: Calas, accusé d'avoir pendu son fils, fut enfin déclaré innocent et sa mémoire réhabilitée. Il protégea Sirven dans son procès avec les jésuites, et les paysans de Franche-Comté contre le chapitre dont ils étaient serfs. Ses succès littéraires furent souvent troublés par des critiques, qui lui donnaient beaucoup d'humeur. Les *Lettres de quelques Juifs portugais*, etc., de l'abbé Guénée, excitèrent puissamment sa colère: l'auteur y démasquait sa mauvaise foi dans la traduction de plusieurs textes, et relevait d'autres erreurs non moins remarquables. « Cet abbé-là, dit-« il, est malin comme un singe; il paraît « vous caresser, et il vous mord jusqu'au « sang. » Mais les censeurs les plus incommodes pour son amour-propre étaient le journaliste Fréron et le Journal de Trévoux, rédigé par des jésuites. Il lui occasionnait des accès de colère difficiles à exprimer. Il était mal vu à Genève, où ses principes avaient indisposé contre lui les autorités.

Digitized by Google

Ces mêmes principes, renouvelés continuellement dans tous les ouvrages qu'il publiait, excitaient contre lui des plaintes réitérées. Il crut ou voulut faire croire qu'il se formait sur sa tête un grand orage, et qu'il était urgent de le conjurer : il avait un peu de fièvre, il appela un confesseur, fit une communion solennelle et une protestation publique de son respect pour l'Église ; mais les gens sensés surent à quoi s'en tenir sur cet appareil hypocrite, et sa démarche fut blâmée de ses amis mêmes. Ce n'était pas la première fois que Voltaire avait eu recours au ministère ecclésiastique. En novembre 1723, se trouvant malade chez le président de Maisons, il se confessa au curé de ce village. Il en écrivit lui-même au baron de Breteuil, en janvier 1724, et il est remarquable qu'il ne fait pas de mauvaise plaisanterie sur cette démarche. Dans les différends qui eurent lieu à Genève entre le peuple et les magistrats, Voltaire se déclara pour le premier, c'est-à-dire contre les lois établies, et il publia un *Poëme* où il tourne en ridicule tous les partis. Son caractère inquiet et son activité surprenante pour son âge le portaient à se mêler d'une foule d'affaires ; il protégeait la femme de Montbailli (exécuté comme parricide), accusée de complicité ; elle fut déclarée innocente au conseil d'Artois. Il entretenait une correspondance immense avec le roi de Pologne, Frédéric-le-Grand, Catherine II ; avec d'Alembert, Thiriot, d'Argental et autres. Il s'occupait sans cesse de nouveaux ouvrages, parmi lesquels il ne faut pas oublier les pamphlets qu'il fit pleuvoir sur le marquis de Pompignan. Ce seigneur, à sa réception à l'académie, en 1760, avait prononcé un discours où il avait choisi pour sujet, que *le philosophe vertueux et chrétien mérite seul le nom de philosophe.* Tous les partisans de la philosophie naissante se déchaînèrent contre lui ; Voltaire, en particulier, se chargea de la vengeance ; chaque courrier de Genève apportait quelque nouvelle facétie, sous les titres de les *Quand*, les *Si*, les *Pour*, les *Que*, les *Qui*, les *Quoi*, les *Car*, les *Ah!* On fit en même temps imprimer contre le marquis de Pompignan la *Prière du déiste ;* le marquis céda à l'orage et se retira dans sa province. Voltaire, infatigable au travail, donna successivement une foule d'écrits sérieux ou bouffons, où la religion était attaquée ou tournée en ridicule. Il se cachait pour les produire sous des noms empruntés, et il en plaisantait dans ses lettres. L'avénement de Turgot au ministère fut un triomphe pour les philosophes ; Voltaire fut un des premiers à le célébrer avec enthousiasme. Il avait cru (disent ses panégyristes) que l'*intolérance*, la *superstition*, les *préjugés absurdes*, disparaîtraient devant un ministre philosophe. Mais les édits de 1776, qui augmentèrent son admiration pour Turgot, furent le signal de la chute de ce dernier. Voltaire, indigné, lui adressa en dédommagement une épître intitulée : *A l'homme.* Les sentiments qu'il y faisait paraître auraient pu à jamais lui interdire son entrée dans Paris, qu'il désirait revoir depuis plusieurs années. Il y vint cependant en février 1778. A peine on sut qu'il était dans la capitale, que l'enthousiasme de ses admirateurs n'eut plus de bornes. Ses talents littéraires étaient sans doute dignes des hommages de ses compatriotes ; mais ils avaient été ternis par un esprit mordant et satirique, et par des principes d'une incrédulité déterminée ; et les hommes sages ne pouvaient oublier l'abus qu'il avait fait trop souvent de son esprit, de ses connaissances et de son ascendant sur son siècle. Des centaines de personnes passaient des heures entières devant ses fenêtres pour le voir un instant. Sa voiture, forcée d'aller au pas, était entourée d'une foule nombreuse qui bénissait son nom et célébrait ses ouvrages : les plus grands seigneurs briguèrent l'honneur de lui rendre une visite. L'académie française le reçut avec une distinction signalée, et moins comme un égal que comme le prince des lettres. Tous ces honneurs pouvaient paraître une insulte faite au gouvernement et à la religion, qu'il avait si cruellement persécutée. Enivré de l'encens qu'il recevait, on assure qu'il s'écria : « Mon entrée dans Paris a été plus triom- « phante que celle de Jésus dans Jérusalem. » Cependant ce fut au Théâtre-Français que sa vanité jouit du plus beau triomphe. On y jouait son *Irène ;* c'était le principal motif qui l'amena à Paris. Il assista à la troisième représentation de cette tragédie, une de ses plus faibles compositions : si l'arrivée de l'auteur dans la capitale avait décidé du succès de la pièce, sa présence ne fit que l'augmenter. Il remarqua avec un plaisir inexprimable que les vers les plus applaudis étaient ceux où il attaquait les vérités religieuses et morales, qu'il appelait des préjugés. Après avoir couvert d'applaudissements et l'ouvrage et l'auteur, les spectateurs accompagnèrent celui-ci jusque dans ses appartements, en criant : « Vive Voltaire ! vive « *la Henriade !* vive *Mahomet !* vive *la Pu-* « *celle !*..... » Ce dernier cri prouve assez quelle espèce d'admirateurs l'entouraient. On ne se borna pas là : les plus fanatiques se précipitaient à ses pieds, baisaient ses mains, ses vêtements, et, au milieu de ces transports, il répétait : « On veut me faire « mourir de plaisir. » Le fameux Franklin se trouvait alors à Paris ; et partageant, dit-on, l'enthousiasme d'une partie des Français, présenta à Voltaire son petit-fils et le pria de lui donner sa bénédiction : Voltaire fit ce qu'on lui demandait, en prononçant ces mots : « *God and liberty* (Dieu et la « liberté) ; voilà la seule bénédiction qui « convienne au petit-fils de Franklin. » On ne saurait comprendre quelle importance attachait le philosophe américain à la bénédiction du philosophe français. Ce dernier, enhardi par l'admiration dont il était l'objet, donna la dernière main à son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, et y porta de nouveaux coups au christianisme. Il s'occupait en même temps du projet de réfuter plu

Digitized by Google

sieurs faits contenus dans l'ouvrage du duc de Saint-Simon, et ayant déterminé l'académie française à refondre son dictionnaire, il travaillait aussi à en rédiger le plan. Ces fatigues, au-dessus de son âge, lui causèrent un crachement de sang; cela ne l'empêcha pas de se faire recevoir, le 7 avril, comme maçon, à la loge des *Neuf-Sœurs*; mais, pour ne pas abandonner son travail et donner à son corps un peu d'énergie, il résolut de prendre de l'opium : il se trompa sur la dose, et les suites lui furent funestes. Il ne sortait que par moments de la profonde létargie où il était plongé : c'est dans ces intervalles qu'il écrivit une lettre à M. de Lally-Tollendal, pour le féliciter de ce qu'on avait réhabilité la mémoire de son père, qui était mort sur l'échafaud. Sentant sa fin approcher, il signa et remit à l'abbé Gauthier une profession de foi par laquelle il déclarait qu'il mourait dans la religion catholique où il était né. Pendant quelques jours il parut se trouver mieux. Sa profession de foi paraissant fort suspecte de la part d'un homme qui en avait déjà fait de semblables et qui avait affecté de se jouer de ce qu'il y a de plus saint dans la religion, le curé de Saint-Sulpice retourna chez lui; mais, dit Grimm, Voltaire eut beaucoup de peine à le reconnaître; et le curé l'ayant conjuré de confesser la divinité de Jésus-Christ, il le repoussa en lui disant : *Laissez-moi mourir tranquille.* Ce philosophe rendit le dernier soupir le 30 mai 1778, à l'âge de 84 ans. (*Voy.* TRONCHIN, Théodore.) Le curé de Saint-Sulpice lui refusa la sépulture; on réclama chez les cordeliers le service qui s'y faisait ordinairement pour les académiciens, mais on fut refusé encore. L'abbé Mignot, neveu du défunt et conseiller au parlement de Paris, était abbé de Scellières en Champagne; il y conduisit le corps de son oncle et l'enterra dans le caveau de l'abbaye. Tous les littérateurs philosophes prirent le deuil. Les poëtes célébrèrent Voltaire, et les académiciens prononcèrent son éloge : les plus remarquables furent ceux du roi de Prusse et de Laharpe; mais celui-ci est plus modéré que l'autre. En 1779, Frédéric fit célébrer, dans l'église catholique de Berlin, un service pour son ami et son maître. Ses restes furent transportés, en 1791, à l'hôtel de Villette, quai des Théatins, qui reçut dès lors le nom de *quai de Voltaire :* le même jour, 12 juillet, ils furent transférés au Panthéon. Nous avons plusieurs *Vies* de Voltaire : celle du marquis de Luchet, 1781, 6 vol. in-8°, est écrite avec un ton d'emphase ennuyeux; celles de Condorcet, 1787, et de Duvernet, 1786 et 1797, 1 vol. in-8°, respirent la haine de la religion; mais celle du marquis de Villette les surpasse toutes en impiété et en cynisme : de nos jours M. Lepan en a donné une en 1819, rédigée dans un esprit différent, mais qui laisse beaucoup à désirer. Celle de M. Mazure, 1821, in-8°, mieux écrite, n'a pas eu tous les suffrages des amis de la vérité; l'auteur a fait trop de concessions au parti philosophique. Enfin, M. Paillet de Warcy a publié une *Histoire de la vie et des ouvrages de Voltaire*, 1824, 2 vol. in-8° : l'ouvrage n'est pas bien écrit, mais il est curieux et intéressant et renferme un grand nombre de faits et de documents. M. de Warcy convient lui-même les avoir puisés dans la vie publiée par M. Lepan, qu'il cite plus de cinquante fois. Les philosophes qui secondèrent avec le plus de force l'antipathie religieuse de Voltaire, furent Thiriot, d'Argental, d'Alembert, Damilaville, d'Argens, Helvétius, de Bordes, Marmontel, Saurin, etc. Il ne sera pas inutile de jeter un coup d'œil sur les diverses opinions qu'on a formées sur Voltaire et sur sa correspondance. On ne peut mettre en doute que ses doctrines pernicieuses n'aient accéléré la révolution. Ses admirateurs eux-mêmes l'ont avoué. Voici comme ils s'exprimaient dans le *Mercure de France* du 7 août 1790 (1), en rendant compte de sa vie par Condorcet. « L'historien « s'est appliqué surtout à représenter sa « toute-puissante influence sur son siècle: « et bien loin qu'à cet égard on ne puisse « lui reprocher aucune exagération, peut-être « n'a-t-il pas assez approfondi la matière: « peut-être, quoique son pinceau ne manque « pas de force, eût-il pu rendre les touches « plus vives et plus marquées. Il me semble « du moins qu'il était possible de développer davantage les obligations éternelles « que le genre humain doit avoir à Voltaire. « Les circonstances actuelles en fournissent « une belle occasion. Il n'a point vu tout ce « qu'il a fait, mais il a fait tout ce que nous « voyons. Les observateurs éclairés, ceux « qui sauront écrire l'histoire, prouveront à « ceux qui savent réfléchir, *que le premier « auteur de cette grande révolution* qui étonne « l'Europe et répand de tous côtés l'espérance chez les peuples et l'inquiétude dans « les cours, c'est sans contredit Voltaire. « C'est lui le premier qui a fait tomber la « première et la plus formidable barrière du « despotisme, *le pouvoir religieux et sacerdotal.* S'il n'eût pas brisé le joug des prêtres, jamais on n'eût brisé celui des tyrans..... L'esprit humain ne s'arrête pas « plus dans son indépendance que dans sa « servitude, et c'est Voltaire qui l'a affranchi en l'accoutumant à juger sous tous « les rapports ceux qui l'asservissaient. « C'est lui qui a rendu la raison populaire; « *et si le peuple n'eût pas appris à penser, « jamais il ne se serait servi de sa force.* « C'est la pensée des sages qui prépare les « révolutions politiques, mais c'est toujours « le bras du peuple qui les exécute..... Il a « tant répété au peuple : Savez-vous quel « est votre plus grand malheur? c'est d'être « sot et poltron : il l'a tant redit de mille « manières, qu'enfin il n'a plus été ni l'un « ni l'autre. » On n'a qu'à parcourir son *Brutus* et sa *Mort de César;* on le voit, au milieu d'une versification séduisante, déployer cette exaltation de l'esprit républi-

(1) Ce journal était rédigé par Marmontel, Laharpe et Chamfort.

Digitized by Google

cain, ces idées exagérées de liberté qui depuis ont dérangé la tête de tant de têtes et amoncelé tant de forfaits. Il mit plus d'ardeur encore à répandre ses principes antichrétiens. « Chaque trait de sa conversation, dit M. de Lacretelle, indiquait un désir impérieux de « braver et d'insulter les croyances religieuses. » Palissot, de son côté, s'exprime en ces termes : « La plus grande faute dans laquelle Voltaire ait eu le malheur de tomber, fut d'accepter le titre de *chef de parti*, et ce fut d'Alembert qui l'y précipita. Sa correspondance en est une preuve convaincante, et l'on remarquera que l'époque où Voltaire perdit le plus de ses qualités morales fut précisément celle où il donna toute sa confiance au *tartufe* de la philosophie. » Grimm, admirateur de Voltaire, ne le traite pas néanmoins avec plus de ménagement. Il se moque de son excessive fécondité, et, ce qui est à peine croyable sous la plume d'un philosophe, il l'appelle *un sublime enfant*, *un sublime pantalon*. Il ne le croit pas né avec les talents nécessaires pour écrire l'histoire, et il offre en exemple les *Annales de l'empire*, « qui n'ont, dit-il, ni « goût, ni esprit, ni coloris, ni connaissance « des faits; » l'*Histoire du czar Pierre*, l'*Essai sur l'histoire générale*, qui ont aussi les mêmes défauts. Il n'approuve pas non plus les deux fameux vers de l'Œdipe, qu'il regarde comme « l'époque et la source de cette « impiété qui s'est établie si ridiculement « sur nos théâtres. Notre maître a eu tort « en cela, et ce n'est pas dans ses torts qu'il « faut l'imiter. » Et il dit ailleurs : « Voltaire « est absorbé par son beau zèle contre l'infâme; » on sait qu'il désignait par ce titre la religion. Et, en effet, jamais haine n'a été portée à un plus haut fanatisme. Quelques passages de sa *Correspondance* feront mieux connaître, sous ce rapport, l'esprit de l'auteur et de ses ouvrages. Il reprochait souvent à d'Alembert et aux autres philosophes leur tiédeur à extirper *les préjugés*. « Ah! « frère, écrivait-il au marquis d'Argens, si « vous vouliez écraser l'erreur! Frère, vous « êtes bien tiède! » Il s'exprimait ainsi en écrivant à d'Alembert, le 19 janvier 1757 : « Faites un corps, ameutez-vous, et vous « serez les maîtres. » Et le 1er mai suivant : « Vous avez des articles (dans l'*Encyclopédie*) « de théologie et de métaphysique qui me « font bien de la peine; mais vous rachetez « ces petites orthodoxies par tant de beautés « et de choses utiles, qu'en général ce livre « sera un service rendu au genre humain. » Il écrivait la même année : « Je prie l'honnête homme qui fera *matière* (pour l'*Encyclopédie*), de bien prouver que ce je ne sais « quoi qu'on appelle matière peut aussi bien « penser que le je ne sais quoi qu'on appelle « esprit. » Le 6 décembre, il écrivait au même ami : « Il ne faut que cinq ou six « philosophes pour renverser le colosse. » Et le 25 mai suivant : « Si vous étiez tous « unis, vous donneriez des lois. Tous les « Cacouacs devraient composer une meute. » En 1760, sa correspondance devint encore plus amère et plus provocante, et il excita sans relâche ses amis à terrasser ce qu'il appelait la superstition. Le 20 juin : « Vil! « pauvres frères, les premiers fidèles se mo« quaient mieux que vous. Patience! Dieu « nous aidera si nous sommes patients et « gais. » Le 29 avril 1761 : « Que les philosophes véritables fassent une confrérie « comme les francs-maçons; qu'ils s'assemblent, qu'ils se soutiennent, qu'ils soient fidèles à la confrérie, et alors je me fais « brûler pour eux. Cette académie serait « vaudrait mieux que l'académie d'Athènes « et toutes celles de Paris. Mais chacun ne « songe qu'à soi et oublie le premier des de« voirs, qui est d'anéantir l'inf..... Confondez l'inf.... le plus que vous pourrez. » Le 23 septembre 1763 : « J'ai toujours pensé « que vous ne soyez pas assez zélés. Vous « enfouissez vos talents, vous vous contentez de mépriser un monstre qu'il faut abhorrer et détruire. Que vous coûterait-il « de l'écraser en quatre pages, en vérité la « modestie de lui laisser ignorer qu'il meurt « de votre main? Lancez la flèche sans montrer la main. Faites-moi quelque jour ce « plaisir. Consolez ma vieillesse. » Le 2 octobre 1764, il marquait à son ami : « J'ai vu « avec horreur ce que vous dites de Bayle « (art. *Dict.*) : *Heureux s'il avait pu respecter « la religion et les mœurs!* Vous devez faire « pénitence toute votre vie de ces deux lignes : qu'elles soient arrosées de vos « larmes. » Il montre la même véhémence dans ses lettres à ses autres amis. Le 18 juillet 1760, il écrivait à Thiriot : « J'avoue qu'on « ne peut pas attaquer l'inf... tous les huit « jours avec des écrits raisonnés, mais on « peut aller *per domos* semer le bon grain. » A Damilaville, en mai 1761 : « Courez toujours « sur l'inf... habilement. Ce qui m'intéresse, « c'est la propagation de la foi, de la vérité, « le progrès de la philosophie et l'avilissement de l'inf... » A Saurin, en octobre 1761 : « Il faut que les frères réunis écrasent « les coquins. J'en viens toujours là : *delenda « Carthago.* » A Damilaville, le 5 février 1762 : « Engagez tous mes frères à poursuivre l'inf... de vive voix ou par écrit, sans « lui donner un moment de relâche. » La même, le 25 juillet 1766 : « Je ne doute pas « un moment que, si vous vouliez vous rassembler à Clèves, avec *Platon* (Diderot) et « quelques amis, on ne vous fît des conditions très-avantageuses. On y établirait « une imprimerie qui produirait beaucoup. « On y établirait une autre manufacture plus « importante, ce serait celle de la vérité. « Soyez sûr qu'il se ferait alors une grande « révolution dans les esprits, et qu'il suffirait de deux ou trois ans pour faire une « époque éternelle. » Au comte d'Argental, le 16 février 1762 : « Faites, tant que vous « pourrez, les plus sages efforts contre « l'inf... » A Helvétius, le 1er mai 1763 : « Dieu vous demandera compte de vos talents. Vous pouvez, plus que personne, « écraser l'erreur. » A Marmontel, le 31 mai 1764 : « J'exhorte tous mes frères à combattre

« tre avec force et prudence pour la bonne « cause, etc. » Il adopta plus particulièrement l'épithète d'*infâme* (qui prouve la fureur du véritable fanatisme) depuis 1760 jusqu'en 1766. Il demandait à Thiriot et à d'Alembert des renseignements précis, des anecdotes contre les adversaires de la philosophie, comme sur Gauchat, Chaumeix, Moreau, Hayez, Trublet, etc. Il appelait ses ennemis *bêtes puantes, faquins, cuistres, polissons*. Il écrivait à Helvétius, le 11 mai 1761 : « Est-ce « que la proposition honnête et modeste « d'étrangler le dernier jésuite avec les « boyaux du dernier janséniste, ne pourrait « amener les choses à quelque réconciliation ? » Au comte d'Argenson, 26 janvier 1762 : « Les jésuites et les jansénistes continuent à se déchirer à belles dents ; il faut « tirer sur eux à balles pendant qu'ils se « mordent... » — « Il faut écraser les jésuites, écrivait-il également à Damilaville, et « les jansénistes pendant qu'ils se mordent. » Et à Chabanon : « Il ne serait pas mal qu'on « envoyât ce cafard jésuite au fond de la mer, « avec un janséniste au cou, etc. » Il conserva sa haine *philosophique* jusqu'à ses derniers moments : haine que sembla consacrer en quelque sorte la réception triomphale qu'il obtint à Paris, et l'indifférence du gouvernement pour un enthousiasme exalté qui insulta tout le gouvernement lui-même et la religion. La première édition de ses *OEuvres* complètes fut faite sous ses yeux. Le fameux Beaumarchais en entreprit une autre en 1785. Le marquis de Condorcet en rédigea les *avertissements* et les *notes*, qui sont en général d'une violence peu commune : on établit des presses à Kehl, aux portes de Strasbourg, et l'édition parut en 1784-89, 70 vol. in-8, tirés sur cinq papiers différents, avec des gravures. Un arrêt du conseil d'État du roi supprima cette nouvelle édition ; mais les exemplaires ne s'en répandirent pas moins dans toute la France. Nous ne saurions dire les éditions qu'on a données des *OEuvres de Voltaire*. Des mandements ont été lancés contre ces dangereuses publications, mais l'esprit d'impiété a prévalu : le nombre des exemplaires excède 300,000, sans y comprendre les nombreux exemplaires des *OEuvres* séparées, réimprimées tant de fois. Nous terminerons en mettant le jugement suivant sur Voltaire sous les yeux de nos lecteurs. « Qu'on admire (dit un auteur judicieux) les grâces de son style, le piquant « de ses livres d'histoire, le brillant de ses « poésies, le naturel et le piquant de ses « lettres, nous y souscrivons volontiers. « Qu'on donnât une collection de celles de « ses *OEuvres* que peut avouer la religion, ou « du moins qui ne lui sont pas contraires, à « la bonne heure ; qu'on supprimât dans « quelques autres, qui pouvaient être utiles, « des passages qui accusaient manifestement « la prévention ou la haine, on y applaudi. Combien d'ouvrages de Voltaire « gagneraient, en effet, à ces retranchements, « et combien il eût été à désirer qu'une main « amie de la religion, et soigneuse en même « temps de la gloire de l'auteur, eût effacé « des traits qui ne sont pas moins contraires « à l'une qu'à l'autre. La *Henriade* n'aurait-« elle pas plus de mérite aux yeux des « hommes impartiaux, sans quelques vers « qui respirent une indifférence philosophique pour toutes les religions ? Le *Siècle* « *de Louis XIV* ne satisferait-il pas davantage les hommes graves, sans ce ton de légèreté peu séant dans un historien ? Les « pièces de théâtre ne réuniraient-elles pas « plus de suffrages, sans cette affectation d'y « semer partout des maximes philosophiques ? Les poésies légères n'auraient-elles « pas une gaieté plus innocente, si elle ne « s'exerçait que sur des matières où il est « libre à chacun de rire et de plaisanter ? « Tous ces ouvrages ne gagneraient-ils pas « à des retranchements également avoués « par la morale et par le goût ? et une édition « de Voltaire, faite d'après ces principes, ne « serait-elle pas le plus beau titre de sa « gloire ? Mais que l'on reproduise des ouvrages tant de fois proscrits ou dignes de « l'être... ; qu'on permette d'insulter à la religion, à la morale et au gouvernement, « dans des pamphlets licencieux ou satiriques ; qu'on accroisse ainsi le mal au lieu « d'y apporter remède, c'est ce que la prudence et l'intérêt de la société devraient, « ce semble, empêcher. »

VONDEL (Juste ou Josse van den), poëte hollandais, né à Cologne le 17 nov. 1587, de parents anabaptistes, quitta cette secte pour entrer dans celle des arméniens, qu'il abandonna ensuite ; il mourut dans le sein de l'Église catholique le 5 février 1679, à 92 ans. Il dressa à Amsterdam une boutique de bas ; mais il en laissa le soin à sa femme, pour ne s'occuper presque que de la poésie. Vondel n'eut pour maître que son génie. Il avait déjà enfanté plusieurs pièces en vers, non-seulement sans suivre aucune règle, mais même sans soupçonner qu'il y en eût d'autres que celles de la versification et de la rime. Instruit, à l'âge de trente ans, de l'avantage que l'on peut retirer des anciens, il apprit le latin pour pouvoir les lire. Ensuite il s'adonna à la lecture des écrivains français. Les fruits de sa muse offrent, dans quelques endroits, tant de génie et une imagination si noble et si poétique, qu'il fut surnommé le *Virgile hollandais* ; mais il ne se soutient pas, et après s'être élevé avec tout l'essor du génie, il tombe dans l'enflure et la bassesse. Ses *Poésies* ont été imprimées à Amsterdam, 1682, en 9 vol. in-4°, et Rotterdam, 1700. Celles qui ornent le plus ce recueil, sont : le *Héros de Dieu* ; le *Parc des animaux* ; *Destruction de Jérusalem*, tragédie ; la *Prise d'Amsterdam par Florent V, comte de Hollande* ; la *Magnificence de Salomon*, *Palamède* ou *l'Innocence opprimée*. C'est la mort de Barneveldt, sous le nom de *Palamède* faussement accusé par Ulysse ; il était encore arminien lorsqu'il fit cette pièce, qui irrita le prince Maurice. On voulut faire le procès à l'auteur, mais il en fut quitte pour une amende de 300 livres. Des satires contre

les ministres de la religion prétendue réformée; un beau poëme en faveur de l'Eglise catholique, intitulé : *les Mystères de l'autel*. C'est lui qui, voyant la statue d'Erasme faite du bronze d'un Christ, fit deux vers hollandais dont le sens est : *C'est dommage que Jésus-Christ n'ait point été bourgeois de Rotterdam*. Gérard Brandt a publié sa *Vie* en 1681.

VORAGINE ou VARAZE, auteur de la *Légende dorée*. Voy. JACQUES de Voragine.

VORST (CONRAD VON-DEM), *Vorstius*, né à Cologne en 1569, d'un teinturier, succéda, en 1610, à Arminius, professeur dans l'université de Leyde; mais les ministres anti-arminiens employèrent le crédit de Jacques Ier, roi d'Angleterre, et demandèrent son exclusion de la république. Vorstius fut banni de Leyde en 1611 et relégué à Gouda, où il demeura depuis 1612 jusqu'en 1619. Le synode de Dordrecht s'érigeant en juge de la foi, en rejetant lui-même les jugements de l'Eglise universelle, le déclara indigne de professer la théologie; et cet anathème, prononcé par des fanatiques, engagea les états de la province à le bannir à perpétuité. Il fut obligé de se cacher comme un malfaiteur; enfin il chercha un asile dans les États du duc de Holstein, en 1622, où il mourut le 29 septembre de la même année. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, tant contre les catholiques que contre les adversaires qu'il eut dans le parti protestant. Les plus recherchés sont *Amica collatio cum J. Piscatore*, Gouda, 1613, in-4°; et le traité *de Deo*, Steinfurt, 1610, in-4°, réimprimé en 1616, à Hanau, dans le même format, que le roi Jacques fit brûler par la main du bourreau, comme il méritait de l'être, puisqu'il attaquait la simplicité de l'Etre divin, son immutabilité et son éternité; mais ce n'était qu'un biais pris par Vorstius pour établir le socinianisme, en déduisant du dogme de la Trinité et de l'Incarnation des objections contre la nature de Dieu. Sa conduite, et plus encore ses écrits, prouvent qu'il penchait vers cette hérésie : et si ses adversaires n'avaient fait valoir que cette raison, on n'aurait pas pu les accuser d'injustice; quoiqu'à bien prendre les choses, le socinianisme, dans les principes des protestants, soit aussi raisonnable que le calvinisme et le luthéranisme. « Comme tous les réformés « (dit M. Pluquet), Arminius et ses disciples « ne reconnaissaient point d'autorité infail- « lible, qui fût dépositaire des vérités révé- « lées et qui fixât la croyance des chrétiens; « ils regardaient l'Ecriture comme la seule « règle de la foi, et chaque particulier comme « le juge du sens de l'Ecriture. Ils interprétèrent donc ce que l'Ecriture dit sur la « grâce et sur la prédestination, conformément aux principes d'équité et de bienfaisance qu'ils portaient dans leur cœur et « dans leur caractère; ils ne se fixèrent pas « dans la doctrine de l'Eglise romaine, sur « la prédestination et sur la grâce; ils ne « reconnurent point de choix, point de prédestination, passèrent insensiblement aux « erreurs des pélagiens et des semi-pélagiens. Comme les arminiens croyaient que « chaque particulier était juge naturel du « sens de l'Ecriture, par une suite de leur « caractère et de leurs principes d'équité, ils « ne se crurent point en droit de forcer les « autres à parler et à penser comme eux; « ils crurent qu'ils devaient vivre en paix « avec ceux qui n'interprétaient point l'Ecri- « ture comme eux : de là vient cette tolé- « rance générale des arminiens pour toutes « les sectes chrétiennes, et cette liberté « qu'ils accordaient à tout le monde, d'hono- « rer Dieu de la manière dont ils croyaient « que l'Ecriture le prescrivait. » *Voy.* LÆTULUS (Scipion), SERVET.

VORSTIUS (GUILLAUME-HENRI), fils du précédent, né à Steinfurt sur la fin du XVIe siècle, fut ministre des arminiens à Warmond, dans la Hollande, et publia plusieurs ouvrages : *Traduction* de la première partie de la *Chronique* de David Ganz, avec des extraits de la seconde, Leyde, 1644, in-4°. Richard Simon dit qu'elle est peu fidèle. Celle des *Capitules* du rabbin Eliézer, avec l'ouvrage du précédent; celle des *Fondements de la Loi* de Maimonide, et du *Fondement de la Foi* d'Abrabanel, Amsterdam, 1638, in-4°. L'ouvrage de Maimonide est en hébreu et en latin; celui d'Abrabanel ne se trouve ici qu'en latin. Les *notes* qui accompagnent cette traduction sont étendues, mais elles ne sont pas toujours justes. *Disceptatio de verbo vel sermone Dei*, etc., in-4°, contre les Notes de Rittangel sur le livre de *Jezirah*; *Bilibra veritatis et rationis*, qui est une réplique à la *Libra veritatis* de Rittangel. Ces deux ouvrages montrent qu'il penchait vers le socinianisme.

VORSTIUS (JEAN), né l'an 1623, à Wesselbourg dans le Dithmarsen, embrassa le calvinisme, fut bibliothécaire de l'électeur de Brandebourg, et mourut à Berlin en 1676. On a de lui : *Philologia sacra*, où il traite des hébraismes du Nouveau Testament, Amsterdam, 1695, augm. d'une 2e partie; Francfort, 1705, in-4°; une dissertation *De Synedriis Hebræorum*, Rostoch, 1658 et 1665, 2 vol. in-4°; un Recueil intitulé *Fasciculus Opusculorum historicorum et philologicorum*, Rotterdam, 1693, 8 vol. in-8°. On trouve dans cette collection les ouvrages suivants : *De adagiis Novi Testamenti; De voce* Sesach. *Jerem.* 25; des *Dissertations* latines sur les 70 semaines de la captivité des Hébreux, sur les 70 semaines de Daniel, sur la prophétie de Jacob, etc. Tous ces ouvrages prouvent une grande érudition sacrée et profane.

VOSSIUS (GÉRARD), né en 1510, à Looz dans le pays de Liége, fut prévôt de la collégiale de Tongres, protonotaire apostolique, docteur en théologie. Il se rendit habile dans le grec et le latin, et demeura plusieurs années à Rome. Il profita de ce séjour pour fouiller dans les bibliothèques, et fut le premier qui en tira et traduisit en latin plusieurs anciens monuments des Pères grecs, entre autres les ouvrages de saint Grégoire Thaumaturge, avec sa *Vie* et des Scholies, Mayence, 1604, in-4°; et saint Ephrem, avec

Digitized by Google

des notes, Rome, 1589, 93 et 98, 3 vo.. in-fol. On a encore de lui la *Vie* et les *Lettres* en grec et en latin, de Grégoire IX, avec des notes, Rome, 1587. Elle se trouve aussi dans les *Conciles* de Labbe. Il mourut à Liége en 1609, aimé et estimé.

VOSSIUS (Gérard-Jean), né en 1577, à Wassembourg, dans le duché de Juliers, se rendit très-habile dans les belles-lettres, dans l'histoire et dans l'antiquité sac ée et profane. Nommé directeur du collége de Dordrecht, il remplit cette place avec applaudissement pendant vingt ans. On lui confia la chaire d'éloquence et de chronologie à Leyde, en 1618; mais, sectateur d'Arminius, il fut suspendu de ses fonctions pendant plusieurs années, par le prétendu synode de Dordrecht. Appelé, en 1633, à Amsterdam, pour y remplir une chaire de professeur en histoire, il s'y fit des admirateurs et des amis. Ses principaux ouvrages sont: *De origine idololatriæ; De historicis græcis....; De historicis latinis; De Poetis græcis; De latinis; De scientiis mathematicis; Dissertationes de tribus symbolis apostolico, athanasiano et constantinopolitano; Historia pelagiana; Institutiones rhetoricæ, grammaticæ, poeticæ; Theses theologicæ et historicæ; Etymologicon linguæ latinæ; De vitiis sermonis*, etc. Tous ces écrits ont été imprimés à Amsterdam, de 1695 à 1701, 6 vol. in-fol. On estime surtout ce qu'il a écrit sur l'histoire, sur l'origine de l'idolâtrie, et sur les historiens latins et grecs. Mais il faut se défier de lui dans les matières qui ont quelque rapport à la religion. On voit dans ses écrits cette inconstance fatale qui poursuit tous les savants qui écrivent sur les dogmes chrétiens, en rejetant l'autorité de l'Eglise. Il mourut en 1649, à 72 ans, laissant cinq fils, qui tous se firent connaître comme littérateurs ou comme historiens, notamment le suivant.

VOSSIUS (Isaac), dernier enfant de Gérard-Jean, né à Leyde en 1618, passa en Angleterre en 1670, où il devint chanoine de Windsor. Il mourut en 1689, à l'âge de 71 ans, après s'être fait un grand nom par sa vaste érudition. Il avait une mémoire prodigieuse, mais il manquait de jugement. Son penchant était extrême pour le merveilleux. Rempli de doutes sur les objets de la révélation, il ajoutait foi aux contes les plus ridicules des voyageurs. Charles II, roi d'Angleterre, disait de lui : « Ce théologien est un homme « bien étonnant ! il croit à tout, excepté à la « Bible. » On a de lui : des *Notes* sur les géographes Scylax et Pomponius Mela, et sur Catulle. Vossius aimait les ouvrages qui portaient l'empreinte de la licence et de la débauche. Ses *Commentaires* sur Catulle, publiés en 1684, in-4°, ne sont pas exempts de ce défaut. Il n'eut pas honte d'y faire entrer une partie du traité *De prostibulis veterum* de Béverland, avec lequel il était très-lié. Des *Observations sur l'origine du Nil et des autres fleuves*; des Ecrits contre Richard Simon; *De poematum cantu et viribus rhythmi*, Oxford, 1673, in-8°; plusieurs Dissertations philosophiques et philologiques; *De motu marium et ventorum*, La Haye, 1663, in-4°; *De antiqua urbis Romæ magnitudine*, dans le tom. IV du *Trésor d'Antiquités romaines* de Grévius; *De triremium et liburnicarum constructione*, dans la *Collection* de Grévius, tom. XII; *De septuaginta interpretibus eorumque translatione et chronologia*, Londres, 1665, in-4°. C'était un zélé défenseur de la *Chronologie des Septante*, et il se proposait de donner une nouvelle édition de la version de ces célèbres interprètes; mais la mort l'en empêcha. *Chronologia sacra ad mentem veterum Hebræorum*, La Haye, année 1661, in-4°; *Dissertatio de vera ætate mundi*, La Haye, 1659, in-4°. Il veut faire le monde plus vieux que ne le fait la chronologie ordinairement reçue. Georges Hornius et Christian Schotanus réfutèrent son système, qui a reparu depuis dans les ouvrages de Buffon, de Bailly, de Boulanger et d'autres écrivains modernes. (*Voy. l'Examen* des époques de la nature, Maestricht, 1792.) *De lucis natura et proprietate*, Amsterdam, 1662, in-4°; *De sibyllinis aliisque quæ Christi natalem præcessere oraculis*, Leyde, 1680, in-12; *Sancti Ignatii epistolæ, item sancti Barnabæ apost. Epistola græce et latine, cum notis*, Amsterdam, 1646; *Variarum observationum liber*, Londres, 1685, in-4°. Tous ces ouvrages de Vossius, depuis le 9e énoncé, ont été mis à l'*Index* par un décret du 2 juillet 1686. Dom Mabillon, étant à Rome, fut invité par la congrégation de l'*Index* à donner sa résolution sur les ouvrages de Vossius : il la donna, et ce *Votum* que l'on trouve dans ses ouvrages posthumes, tom. II, pag. 59, tendait à le décharger; mais son sentiment ne fut point suivi, comme il résulte de l'*Index* de Benoît XIV, Rome, 1770, page 282, quoique de Boze, Ruinart, Thuillier, Clémencet, Goujet, Drouet, etc., aient avancé le contraire.

VOUET. *Voy.* Voet.

VOYER de Paulmy (René de), chevalier, seigneur d'Argenson, était fils de Pierre de Voyer, chevalier, seigneur d'Argenson, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, d'une ancienne maison originaire de Touraine. Il naquit en 1596, devint conseiller au parlement de Paris en 1619, puis maître des requêtes et intendant de plusieurs provinces. Les besoins de l'Etat le firent souvent changer de poste, et on lui confia les plus difficiles. L'enchaînement des affaires l'engagea aussi dans des négociations délicates avec des puissances voisines, surtout avec la maison de Savoie, alors divisée. Enfin, il songeait à une retraite qui lui fût plus utile que tout ce qu'il avait fait; et comme il était veuf, il embrassa l'état ecclésiastique; mais le dessein que la cour forma de ménager la paix du Turc avec Venise, le fit nommer ambassadeur extraordinaire vers cette république. Il n'accepta cet emploi que par un motif de religion, à condition qu'il n'y serait pas plus d'un an, et que, quand il en sortirait, son fils, que l'on faisait dès lors conseiller d'Etat, lui succéderait. A peine était-il arrivé à Venise en 1651, qu'il fut pris, en disant la messe, d'une fiè-

Digitized by Google

vre violente, dont il mourut. On a de lui un *Traité de la sagesse chrétienne*, et une traduction manuscrite de l'*Imitation de J.-C.* — Son fils, appelé aussi René, lui succéda dans les fonctions d'ambassadeur, qu'il remplit jusqu'en 1655, et mourut en 1700, âgé de 70 ans.

VRAY (Jean-Baptiste Le), docteur de Sorbonne, est auteur d'un recueil intitulé : *Homélies, ou Explication littérale et morale des Evangiles de tous les dimanches de l'année*, où les vérités les plus importantes de la morale chrétienne sont traitées, avec des résolutions des cas de conscience les plus difficiles et les moins communs, Paris, 1685, 3 vol. in-12; 2e édition, 1694, revue, corrigée et augmentée de plusieurs homélies dogmatiques et morales sur divers sujets importants, et d'une table d'application des homélies des dimanches de l'année à tous les évangiles de carême, avec les introductions nécessaires pour faire cette application. Cet ouvrage se lit encore avec fruit.

VRIEMOET (Emo-Lucius), protestant, né à Embden dans la Frise, en 1699, fut ministre, puis professeur des langues orientales et des antiquités hébraïques à Franeker, où il mourut en 1760. Ses principales productions sont : un recueil d'*Observations philosophiques et théologiques*, en latin, Leuwarden, 1740, in-4°; *Arabismus exhibens grammaticam arabicam. Accessere monumenta Arabica*, etc., Franeker, 1733, in-4°; *Tirocinium Hebraismi*, Franeker, 1742, in-12; *Historia Frisiacarum libri II*, Leuwarden, 1754, in-8°. C'est l'histoire de l'université de Franeker. Un grand nombre de *Dissertations sur les antiquités judaïques*, et autres sujets.

VRONESTEIN (Guillaume Wael de). *Voy.* Wael.

VUARIN (N....), curé de Genève, né l'an 1769, fut chargé par ses supérieurs ecclésiastiques, à l'époque de la révolution française, de la mission la plus importante et la plus périlleuse, qu'il remplit avec honneur. Dans le poste difficile de curé de Genève qu'il occupa durant vingt-cinq ans, l'abbé Vuarin se dévoua tout entier à la défense de la cause de l'Eglise, contre l'hérésie, et il obtint contre elle des succès éclatants. La administration de sa paroisse était en même temps l'objet de sa sollicitude, et il établit successivement des écoles de garçons et de filles, des maisons de sœurs pour le soin des malades, un hospice pour les orphelins, un vaste hôpital cantonal. Ce prêtre pieux et austère mourut à Genève le 6 septembre 1813, âgé de 74 ans. On a de lui des *Lettres* contre les protestants du canton de Genève, et un *Catéchisme raisonné* sur la sainteté et la dignité du mariage.

VUITASSE (Charles). *Voy.* Witasse.

W

WADING ou WADDING (Pierre), naquit à Waterford en Irlande, en 1580, et se fit jésuite à Tournay en 1601. Il enseigna la théologie, partie à Prague, partie à Louvain, pendant 16 ans, et fut chancelier des universités de Prague et de Gratz en Styrie. Il vécut long-temps en Bohême, et en d'autres lieux des pays héréditaires de l'empereur, et partout son savoir et sa piété lui attirèrent une vénération singulière. Il mourut à Gratz en 1644, à 64 ans, laissant divers ouvrages en latin, entre autres, *Tractatus adversus hæreticos; Carmina varia; Brevis refutatio calumniarum quas collegio societatis Jesu Pragensi impegit scriptor famosi libelli, cui titulus Flagellum jesuiticum*, Neisse, 1634, in-4°; *Tractatus de Incarnatione*, Anvers, 1634, in-4°.

WADING (Luc), récol et irlandais, né à Waterford, l'an 1588, mort à Rome le 18 novembre 1657, à 70 ans, dans le couvent de Saint-Isidore, bâti par ses soins, est auteur : des *Annales de l'ordre de Saint-François*, dont la meilleure édition est celle de Rome, 1731, et ann. suiv., en latin, 19 vol. in-fol.; de la *Bibliothèque des écrivains* qui ont été cordeliers, Rome, 1650, in-fol., parmi lesquels on en trouve plusieurs qui n'ont pas porté l'habit de Saint-François. Cet ouvrage est cependant utile, ainsi que ses *Annales*, quoiqu'on reproche quelques fautes à l'auteur. Il avait plus de piété que de critique. Le P. Sylv. Castet, récollet, a donné un assez bon abrégé des *Annales* en français, in-4°, 4 vol. Le P. François Harold, cordelier, avait déjà donné une continuation et un abrégé de cet ouvrage, en 2 vol. in-fol. Le même écrivain a continué et corrigé la *Bibliothèque de Wading*. Nous citerons encore de lui : *De Hebraicæ linguæ origine, præstantia et utilitate opusculum*, dissertation qu'il publia sous le nom de Luc Guadinus, professeur à Salamanque, dans les Préiminaires des Concordances hébraïques du P. Calasio; *Vita B. Petri Thomæ Carmelitæ, patriarchæ Constantinopolitani*, Lyon, 1637, in-8°; *Vita J. Duns Scoti*, Lyon, 1644, in-8°; *Immaculatæ conceptionis B. Mariæ Virginis non aversari ejus mortem corporalem, opusculum*, Rome, 1655, in-8°, curieux et très-rare. Le P. Wading avait été un des consulteurs nommés dans la cause de Jansénius, et s'était laissé prévenir pour sa doctrine; mais sitôt que le vicaire de Jésus-Christ eut prononcé, il ne balança point à revenir sur ses pas; et peu content de renoncer en secret à son propre sens, il s'efforça, par une rétractation publique, d'effacer les impressions que son premier écart pouvait avoir laissées. « Le pape, dit-il, « vient de publier une bulle où chacune « des cinq propositions est frappée de diffé- « rentes censures. Si, avant cette décision, « quelqu'un en a jugé autrement, sur quel- « que raison, ou quelque autorité de docteurs « que ce puisse être, il est obligé présente- « ment de captiver son esprit sous le joug de « la foi, suivant l'avis de l'Apôtre. Je déclare « donc que c'est ce que je fais de tout mon

Digitized by Google

« cœur, condamnant et anathématisant tou-
« les les propositions susdites, dans tous et
« chacun des sens où Sa Sainteté a voulu
« les condamner. »

WAEL DE VRONESTEIN (GUILLAUME), jésuite, né l'an 1582, à Utrecht, d'une famille distinguée prononça les quatre vœux de la société à Rome, où il parut avec succès dans la chaire sacrée. Il fut successivement recteur à Utrecht, à Louvain, à Bruxelles; fut nommé deux fois provincial, et assista en cette qualité à deux assemblées générales de l'ordre, à Rome, et à d'autres réunions monastiques. Le P. Wael de Vronestein mourut à Bruxelles le 31 août 1659. La Belgique lui dut plusieurs réformes et institutions avantageuses, notamment un établissement de jeunes femmes, destiné à donner gratuitement des instructions chrétiennes aux jeunes filles dans les églises. Parmi les ouvrages ascétiques qu'il composa, nous citerons : *Corona sacratissimorum Christi vulnerum XXXV considerationibus illustrata*, Anvers, 1649, in-8°; réimpr. à Bruxelles avec des augm., 1657, in-4°; *Abrégé de l'histoire de la croix*, Anvers, 1649, en flamand; *Lettre aux jeunes dames qui travaillent à instruire chrétiennement dans les églises*, etc., Bruxelles, 1656 : cette lettre eut trois éditions.

WAENGLER. *Voy.* PAREUS.

WAGENAAR (JEAN), historien hollandais, né à Amsterdam le 31 octobre 1709, mort le 1er mars 1773, s'occupa aussi de matières religieuses. En 1740, il prit part à une discussion théologique, et il publia un traité *Sur le baptême des petits enfants*, dans lequel il se montre partisan décidé du baptême des adultes. En 1752, il publia un cours d'instruction *Sur la manière d'interpréter l'Ecriture sainte*. Outre une *Histoire de l'Eglise dans le premier siècle, envisagée comme une preuve de la vérité du christianisme*, il publia encore des traductions hollandaises des sermons de l'Anglais Tillotson, de l'*Histoire des Papes*, du Français Bruys, et des *Institutions philosophiques*, de l'Anglais Martyn. Les ouvrages qu'il écrivit sur l'histoire de son pays sont estimés de ses compatriotes.

WAGENER. *Voy.* WAGNER (Godefroi).

WAGENSEIL (JEAN-CHRISTOPHE), né à Nuremberg le 23 novembre 1633, fut choisi pour gouverneur de quelques gentilshommes, et voyagea avec eux en France, en Espagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre et en Allemagne, et partout il se fit des amis zélés. Louis XIV lui donna, en diverses occasions, des marques de son estime, et lui fit trois présents considérables. De retour en Allemagne, il devint professeur en histoire, en droit et en langues orientales à Altorf, et bibliothécaire de l'université de cette ville. On a sa *Vie* imprimée à Nuremberg, 1719, in-4°. Outre sa *Géographie* et une *Histoire universelle*, il a donné : un Traité plein de recherches : *De urbe Noriberga*, Altorf, 1697, in-4°; *Pera librorum juvenilium*, Altorf, 1695, in-12; c'est un cours d'études pour les enfants; *Tela ignea Satanæ*, Amsterdam, 1681, en 2 vol. in-4°. C'est un recueil des ouvrages des juifs contre le christianisme, avec la réfutation; il est curieux et utile. Ce savant mourut à Altorf le 9 octobre 1705, à 72 ans. *Voy.* LIPMAN.

WAGHENARE ou WAGENHARE (PIERRE DE), religieux de l'ordre de Prémontré, né à Nieuport vers l'an 1599, s'appliqua aux belles-lettres et à l'histoire de son ordre, et mourut sous-prieur du monastère de Furnes, le 29 août 1662. On a de lui : *Sancti Thomæ Cantuariensis et Henrici II, Anglorum regis, monomachia de libertate Ecclesiæ*, Cologne, 1626, in-8°. C'est une relation sagement écrite du différend de Henri II avec saint Thomas de Cantorbéry, *Vita sancti Norberti dramatica*; id. *epigrammatica aliaque poemata miscellanea*, Douai, 1650; *S. Norberti canon. Præmonst. patriarchæ vita lyrica*, Douai, 1637, in-12, ouvrage refondu dans le suivant : *Sanctus Norbertus in se et suis vario carmine et oratione soluta celebratus*, Douai, 1650 et 1651, in-12; ce sont les Vies des saints et des auteurs de son ordre en vers et en prose. Son style n'est ni aisé ni élevé, et il manque de critique.

WAGNER (LOUIS), chanoine de Rottembourg, né le 18 avril 1771 à Jaxtzell, dans le district d'Ellwangen, étudia la théologie dans l'université de Dillingen, sous les professeurs Sailer et Weber, fut promu au sacerdoce à Wurtzbourg, en 1794, et, ayant été nommé chapelain dans cette ville, y exerça pendant deux ans les fonctions du saint ministère. Rappelé au lycée d'Ellwangen, il y occupa une chaire de professeur l'espace de deux années, et fut ensuite chargé du gouvernement de la paroisse prévôtale de cette ville qui dépendait alors du diocèse de Wurtzbourg. Au mois de juin 1806, il fut élu doyen de l'église collégiale de Buhlerthann. Au mois d'octobre 1816, il fut appelé dans le conseil du vicaire général, et nommé recteur du séminaire de Schonberg, près Ellwangen. Transféré à Rottembourg pour y exercer la même charge, il fut nommé chanoine de la cathédrale, lorsque cette ville fut érigée en évêché. Dans les fonctions difficiles et diverses que Wagner eut à remplir, il sut mériter constamment l'approbation des ecclésiastiques sincèrement attachés à la cause de l'Eglise. Sur la fin de sa vie, il eut quelques luttes à soutenir contre ceux qui voulurent introduire de nouveaux rites dans le diocèse. L'abbé Wagner mourut le 2 juin 1837, avec la réputation d'un prêtre aussi distingué par sa science, par son aptitude aux affaires, que par son éminente piété. Il avait composé différents écrits : *Sur les anciens règlements ecclésiastiques de la métropole de Wurtzbourg: Sur les conditions du gouvernement*, Anspach, 1807; *Jugement d'un théologien allemand sur les nouveaux phénomènes du monde politique*, 1804; *Nouveau système d'éducation à Dillingen, suivi d'une revue du programme de Weber; Sur l'état actuel de l'Eglise catholique allemande*, en 1805. On a encore de l'abbé Wagner un grand nombre de *Sermons* et

Digitized by Google

quelques autres opuscules qui sont indiqués dans le Dictionnaire des savants et des écrivains, par Maitzeneggers, 2e volume.

WAGNER (Godefroi), savant suisse, issu de l'une des premières familles du canton de Fribourg, fut recteur de l'université de Fribourg en 1545. On a de lui, sous le nom d'*Irenæus Carpentarius*, un ouvrage intitulé : *Eruditorum cælibum centuria singularis, subjungitur Alberti Friderici Mellemanni Dissert. de matrimonio*, Wittenberg, 1714, in-8°, réimpr. sous le titre de *Schediasmata varia de eruditis cælibibus cum scriptis variorum ejusdem argumenti*, 1717. Wagner est encore auteur d'un recueil pseudonyme : *Schurzfleischiana ex scholiis Conr.-Sam. Schurzfleischii collecta et edita ab Ireneo Sincero*, Wittenberg, 1729, in-4°, qui reparut plus tard avec ce nouveau titre : *Conr.-Sam. Schurzfleischii Historia ecclesiastica in qua Ecclesiæ status, imperatores, pontifices, patres, veri docti, hæretici, schismatici, ritus, concilia et synodi exponuntur, ex mss. edita opera ac studio Godof. Wagneri*, Wittenberg, 1744, in-4°.

WAGNER (Tobie), habile et fécond théologien, né à Heydenheim dans le Wurtemberg, le 21 février 1598, mort le 12 août 1680, âgé de 82 ans, fut professeur ordinaire de théologie à Tubingen en 1653, vice-chancelier en 1656, et chancelier en 1662. Il était en même temps examinateur des candidats en théologie. Parmi les nombreux ouvrages qu'il laissa, nous citerons : *Compendiosum dialecticum*, Ulm, 1650, in-12; *Astrologia genethliaca destructa et sub Wagneri præsidio ad disputandum proposita*, Stuttgard, 1656, in-4°; *Inquisitio in oracula Sibyllarum de Christo*, Tubingen, 1664, in-4°; *Inquisitio theologica in Acta henotica nostro potissimum tempore inter theologos augustanæ confessionis et reformatæ ecclesiæ a reformatis resuscitatæ*, Tubingue, 1666, in-4°, ouvrage dirigé contre un livre publié dix ans auparavant par Hottinger sur la réunion des réformés et des luthériens; beaucoup de *Sermons*; de petits *Traités* et des *Dissertations*.

WAGNER (Barthélemy), professeur de philosophie et archidiacre à Penick, dans le XVIe siècle, abjura le protestantisme, et composa des *Prédications apostoliques*, plusieurs fois réimprimées, notamment à Ingolstadt, en 1604. — Il y a eu plusieurs autres écrivains ecclésiastiques, tant catholiques que protestants, du même nom.

WAGNERECK. *Voy.* Wangnereck.

WAKE (Guillaume), archevêque de Cantorbéry, né en 1657, et mort à Lambeth en 1737, est connu en Angleterre par des *Sermons* et par des écrits de controverse contre Bossuet; et en France, par ses liaisons avec du Pin. (*Voy.* ce nom.)

WAKEFIELD (Gilbert), savant anglais, né à Nottingham, en 1756, eut pour père l'un des pasteurs de cette ville. Le jeune Wakefield embrassa l'état ecclésiastique, et ne tarda point à obtenir des bénéfices. Il fut nommé d'abord à la cure de Stockport et ensuite à celle de Liverpool. S'étant marié en 1779, il renonça au ministère pour prendre la direction d'une académie de dissidents établie à Warrington. Après l'avoir dirigée pendant plusieurs années, il entra au collége d'Hackney, d'où il sortit au bout d'un an. Alors éclatait la révolution française. Wakefield se passionna pour les principes révolutionnaires : sa plume, consacrée jusque-là à des matières de théologie ou de littérature, fut consacrée à la politique. Il écrivit contre le gouvernement et contre le culte public. Dans une lettre adressée à un évêque (celui de Landaff), il outrepassa toute mesure. Le procureur général en dénonça l'auteur, et l'éditeur Wakefield fut condamné à deux années de détention dans la prison de Dorchester; il en sortit au mois de mai 1801. Il ne jouit pas longtemps de la liberté, une fièvre l'ayant emporté au mois de septembre de la même année. Voici un aperçu de ses meilleurs ouvrages : *Traduction de la Ire Epître aux Thessaloniciens; Traduction de l'évangile de S. Matthieu; Recherches des opinions des écrivains chrétiens des trois premiers siècles, sur la personne de Jésus-Christ*, 4 vol. in-8°; *Sylva critica*, ouvrage imprimé par l'université de Cambridge; un recueil de *Poésies latines* avec des *notes* sur Homère; une *Traduction* du Nouveau Testament, 2 volumes in-8°; *Tragœdiarum græcarum delectus*, 2 vol. in-12; une *édition* de Lucrèce, 3 vol. in-4°.

WALA, abbé de Corbie. *Voy.* Vala.

WALÆUS (Antoine), né à Gand en 1573, mort en 1639, parcourut les principales villes de France, de Suisse et d'Allemagne. De retour en Hollande, il y fut pasteur en divers lieux. Il se déclara en faveur des contre-remontrants, et obtint une chaire de professeur de théologie à Leyde. On a de lui plusieurs ouvrages de théologie et de controverse. C'est lui qui a fait la plus grande partie de la traduction flamande de la *Bible*, entreprise par ordre des Etats, suivant les vues du synode de Dordrecht, 1618 (session 13), et qui parut pour la première fois en 1637. Presque tout le Nouveau Testament est de la traduction de Walæus. On a encore de lui : *Compendium Ethicæ Aristotelicæ*, Leyde, 1636, in-12.

WALAFRIDE-STRABON, bénédictin, né en 806, fut élevé dans le monastère de Fulde, sous la discipline de Raban-Maur. Il devint ensuite doyen de Saint-Gall, puis abbé de Reichenau, dans le diocèse de Constance. Sa piété exemplaire et son savoir profond lui concilièrent l'estime générale. Les principaux ouvrages qui nous restent de lui sont : *De officiis divinis, seu De exordiis et incrementis rerum ecclesiasticarum*; on le trouve dans la Bibliothèque des Pères et autres recueils; *Poemata*, dans le *Canisius* de Basnage, imprimé séparément en 1604, in-4°; *Glossa ordinaria in sacram Scripturam*, Paris, 1590, 7 vol. in-fol.; Anvers, 1634, 6 vol. in-fol. Ces ouvrages sont fort utiles, du moins le premier, pour connaître l'ancienne discipline de l'Eglise. Il mourut

Digitized by Google

vers l'an 849. On l'appelait *Strabo* ou *Strabus*, parce qu'il était louche.

WALCH ou WALCHIUS (Jean-George), théologien protestant et philologue, né à Meinungen le 17 juin 1693, fut professeur extraordinaire d'antiquités et de philologie à Iéna, puis professeur de théologie, et mourut dans cette ville le 13 janvier 1775. On a de lui de nombreuses publications, entre autres les suivantes : *Dictionnaire philosophique, où l'on a expliqué, d'après l'histoire, les différentes matières et les mots techniques qui se présentent dans l'étude de la philosophie*, avec *indication des disputes entre les philosophes anciens et les modernes*, etc., en allemand, Leipzig, 1726, grand in-8° ; *Introduction historique et théologique aux disputes sur la religion*, en allem., Iéna, 1722, 1734 et 1736, 5 vol. ; *Commentatio de concilio Lateranensi a Benedicto XIII celebrato*, Leipzig, 1727, in-8° ; *Introductio in libros ecclesiæ lutheranæ symbolicos*, Iéna, 1732, in-4° ; *Introduction aux sciences théologiques, ou Préparation pour l'étude du droit ecclésiastique, de la théologie dogmatique, de la polémique, de la morale et de l'histoire du Nouveau Testament*, en allemand, Iéna, 1737, in-4° ; 1754, in-8° ; *Méditations sur la Vie de Jésus-Christ, avec une harmonie des quatre évangélistes*, en allemand, Iéna, 1746 ; *Miscellanea sacra, sive commentationum ad historiam ecclesiasticam sanctioresque disciplinas pertinentium collectio*, Amsterdam, 1744, in-4° ; *Historia ecclesiastica Novi Testamenti, variis observationibus illustrata*, Iéna, 1744, in-4° ; *Introduction à la morale chrétienne*, en allemand, Iéna, 1747, in-8°, plusi urs fois réimprimé ; *Réflexions théologiques sur la secte des Anabaptistes, et sur la conduite qu'un souverain doit tenir envers eux*, en allemand, Francfort, 1747, in-8°, et 1749 ; *Introduction à la théologie dogmatique*, en allem., Iéna, 1749, réimpr. en 1757, avec des tableaux en latin ; *Historia controversiæ Græcorum Latinorumque de processione Spiritus Sancti*, Iéna, 1751, in-8° ; *Introduction à l'histoire catéchétique*, en allem., Iéna, 1752, in-8° ; — *à la théologie polémique*, en allemand, Iéna, 1752, réimpr. en 1760, avec des tableaux en la in ; *Bibliotheca theologica selecta, litterariis annotationibus instructa*, I na, 1757-1765, 4 vol. in-8° ; *Bibliotheca patristica, litterariis annotationibus instructa*, Iéna, 1770, in-8° ; des *éditions* de divers auteurs ecclésiastiques. — Ses fils Jean-Ernest-Emmanuel, et Chrétien-Guillaume-François se firent aussi une réputation comme théologiens et comme érudits.

WALDAU (George-Ernest), ministre protestant et professeur à Nuremberg, où il était né le 25 mars 1745, laissa entre autres écrits : *Usus versionis Alexandrinæ in Novi Testamenti interpretatione*, Altdorf, 1770, in-4° ; *Diptycha ecclesiastica Norimbergensia continuata*, Nuremberg, 1779-80, 2 vol. in-8°, ouvrage qui contient la biographie des ministres qui sont morts dans le district de Nuremberg, depuis 1756 ; *Recueil de Sermons et de Discours*, en allemand, Nuremberg, 1779-85, 12 vol. in-8° ; *Histoire des protestants en Autriche*, en allemand, Nuremberg, 1784, 2 vol. in-8° ; *Journal chrétien, ou Méditations sur les principaux points de la foi et de la morale chrétienne pour chaque jour de l'année, avec des sermons*, en allemand, Nuremberg, 1791, 2 vol. in-8° ; *Vies des pontifes romains*, en allem., Nuremberg, 1783, in-8°.

WALDECK, prince-évêque de Munster. *Voy.* Leyde (Jean de).

WALE (Antoine de). *Voy.* Walæus.

WALEMBOURG, Walemburch, ou WALLENBURCH (les frères Adrien et Pierre de) naquirent à Rotterdam, de parents catholiques. Après avoir pris des degrés à Paris, ils se rendirent à Dusseldorf, où ils s'appliquèrent avec ardeur à l'étude des controverses. Adrien, l'aîné des deux, fut nommé chanoine de l'église métropolitaine de Cologne, en 1647, et suffragant en 1661, après avoir été sacré évêque d'Andrinople. A l'égard de Pierre, après avoir été le compagnon inséparable de son frère Adrien, il le quitta pour aller à Mayence, où il fut fait chanoine et doyen de Saint-Pierre, et suffragant de cette ville, sous le titre d'*évêque de Mysie*. Mais dans la suite, les infirmités de son frère l'obligèrent de retourner à Cologne et d'y exercer les fonctions de suffragant à sa place. Adrien mourut le 11 septembre 1669, en allant prendre les bains pour sa santé, près de Mayence, et fut enterré dans l'église de Saint-Pierre, après avoir mis en ordre le Ier volume de leur important ouvrage, qui parut à Cologne, en 2 vol. in-fol. : le premier en 1669, intitulé : *Tractatus generales de controversiis fidei* : le second en 1671, intitulé : *Tractatus speciales de controversiis fidei*. C'est une collection de leurs ouvrages qui avaient paru d'abord séparément. Pierre se disposait à donner au public 5 autres traités importants, lorsqu'il mourut le 21 décembre 1675. Ces deux frères, également illustres par leur piété exemplaire, par leur savoir et par leur union, fondèrent six bourses à Cologne pour de jeunes Hollandais qu'on jugerait capables de faire des études solides. « Les deux volumes de « leurs controverses sont dignes, dit Ar- « nauld, d'être entre les mains de tous ceux « qui étudient la théologie. » On en a un excellent abrégé, fait par eux-mêmes, imprimé à Cologne en 1682, in-12, et réimprimé en 1768.

WALLER (Edmond) naquit en 1605, à Coleshill (comté de Hertford), d'une famille qui lui laissa 60,000 liv. de rente. Les talents que la nature lui donna pour la poésie l'ayant fait connaître à la cour, Charles Ier lui fit un accueil favorable. Il s'attacha à ce prince, et entra, en 1643, dans le projet de réduire la ville et la Tour de Londres en son pouvoir ; mais ce dessein ayant été découvert, il fut mis en prison et condamné à une grosse amende. Dès qu'il eut obtenu sa liberté, il passa en France, où il demeura plusieurs années. De retour en Angleterre, il flatta le

Digitized by Google

protecteur, comme il flatta ensuite Charles II et Jacques II. Il mourut en 1687. Waller avait fait un *éloge* funèbre de Cromwell, qui, malgré ses défauts, passe pour un chef-d'œuvre. Charles II, qu'il avait loué dans une pièce faite exprès, lui reprocha qu'il avait mieux fait pour Cromwell. Waller répondit : « Sire, nous autres poëtes, nous « réussissons mieux dans les fictions que « dans les vérités. » Les ouvrages de Waller ne roulent presque que sur l'amour et le plaisir. Il fit cependant, sur la fin de sa vie, qui fut très-longue, un poëme *Sur l'amour divin*, en 6 chants, et quelques autres poésies pieuses. Au milieu même de la cour libertine de Charles II, il s'éleva avec force contre le duc de Buckingham, qui prêchait l'athéisme. « Milord, lui dit-il un jour, je « suis beaucoup plus âgé que vous, et je « crois avoir entendu plus d'arguments en « faveur de l'athéisme que vous; mais j'ai « vécu assez longtemps pour reconnaître « qu'ils ne signifiaient rien, et j'espère qu'il « en arrivera autant à votre grandeur. » Ses *Poésies* ont été recueillies en 1730, in-12.

WALLEY (Pierre), savant théologien et littérateur anglais, naquit au canton de Northampton, et se distingua par son savoir dans les sciences sacrées et profanes. Il fut un écrivain très-laborieux, et, outre plusieurs *Sermons*, il a laissé les ouvrages suivants : *Défense de l'évidence et de l'authenticité des Evangiles*, in-8° ; *Recherches pour l'étude de Shakespeare*, in-8° ; une *Pièce* en vers qui se trouve en tête des Méditations d'Hervey ; une *édition* des *Œuvres* de Ben-Johnson, avec des notes. Walley mourut en 1790.

WALLIS (Jean), né en 1616 à Ashford, dans la province de Kent, fut d'abord ministre de l'église de Saint-Martin, puis d'une autre église à Londres. Son talent pour les mathématiques lui procura, en 1649, la chaire de professeur en géométrie à Oxford, et, huit ans après, la charge de garde des archives. Passant à des connaissances encore plus intéressantes pour l'homme, il apprit à parler à plusieurs sourds et muets ; art qu'un religieux d'Espagne avait déjà pratiqué avec succès, et qui depuis Wallis a été plus connu. (*Voy.* Epée.) Cet illustre mathématicien mourut à Oxford, en 1703, à quatre-vingt-sept ans. Il jouit, pendant sa longue vie, d'une santé vigoureuse et d'un esprit ferme que rien ne troublait. Ses ouvrages ont été recueillis à Oxford, 1695 à 1699, en 3 vol. in-fol. Les principaux sont : *Arithmetica ; De sectionibus conicis ; Arithmetica infinitorum*. Cette production ingénieuse a conduit aux plus belles découvertes de géométrie. Plusieurs *Traités* de théologie, les plus faibles de ses écrits ; des *éditions* d'Archimède, de l'Harmonie de Ptolémée, du Traité de la distance du soleil et de la lune, par Aristarque de Samos ; des Commentaires de Porphyre sur l'Harmonie, etc. ; une *Grammaire* anglaise ; divers *Ecrits* contre Hobbes, lesquels font honneur à son jugement et à ses principes.

WALMESLEY (Charles), évêque de Rama *in partibus*, naquit en Angleterre, dans le comté de Lancastre, vers 1722, et vint faire ses études à Paris. Se destinant à l'état ecclésiastique, il suivit les cours de théologie de l'université, fit sa licence et reçut le bonnet de docteur. Ses connaissances ne se bornaient point à la théologie ; il s'était aussi appliqué aux sciences naturelles, et il fut assez habile en mathématiques et en astronomie pour que la société de Londres et celle de Berlin le missent au nombre de leurs membres. Les *Mémoires* publiés par lui en 1745, 1746 et 1747, prouvent qu'il méritait cette distinction. La culture des sciences ne l'empêchait point de se livrer au ministère, et dans plusieurs occasions il avait fait preuve de zèle et de talent. En 1756, il fut fait évêque de Rama *in partibus infidelium*, adjoint en qualité de coadjuteur à M. York, vicaire apostolique de l'ouest, et ensuite pro-vicaire. Il avait été signataire de la déclaration de 1789, au sujet du serment à prêter par les catholiques anglais. Cependant cet écrit n'ayant pas été généralement approuvé, Walmesley rétracta sa signature, et plusieurs ecclésiastiques l'imitèrent. Il était aussi un de ceux qui improuvaient les actes du comité catholique anglais, composé principalement de laïques qui croyaient n'avoir pas besoin de consulter les évêques, quoiqu'ils n'eussent pas, par-devers eux, les connaissances nécessaires pour donner à leurs décisions toute la précision et l'exactitude que demande l'orthodoxie. Il eut part aux deux *Lettres encycliques*, l'une du 21 octobre 1789, l'autre du 19 janvier 1791, qui condamnaient le serment, tel que le comité catholique en avait rédigé la formule. Le parlement eut égard à cette réclamation des évêques : on se contenta du serment déjà adopté en Irlande, et Walmesley eut la consolation, le 28 juin 1791, d'annoncer aux fidèles de son district qu'ils pouvaient le prêter. On a de Walmesley, sous le nom supposé de *Pastorini* : *Histoire générale de l'Eglise chrétienne tirée de l'Apocalypse de saint Jean*. Elle fut traduite par un bénédictin de la congrégation de Saint-Maur (dom Vilson), Rouen et Paris, 1777, 3 vol. in-12 ; *Exposition de la vision d'Ezéchiel dans le premier chapitre de ses prophéties*, sous le même nom supposé, depuis traduite en allemand, par l'abbé Goldenghen, en 1785. Elle le fut aussi en italien et en latin. Walmesley mourut le 25 nov. 1797.

WALPOLE, nom de trois frères d'une bonne famille du comté de Norfolk, qui furent jésuites. — On a de Henri, qui était l'aîné, une *Vie d'Edmond Campian*, en vers anglais, et quelques écrits, dans lesquels il témoignait un grand désir du martyre. Son désir fut exaucé, car il fut mis à mort à York, le 17 novembre 1595. — Le second, Richard, professa à Rome, à Valladolid et à Séville, et mourut à Valladolid, en 1607, âgé de 42 ans. Il est auteur d'une *Réponse* à l'appel du ministre calviniste Matthieu Sutcliff, et d'une *Courte Réfutation* d'un nouvel appel du même. — Enfin Michel, le

l'an 1570, mort en 1620 à Séville, a laissé : *Traité de la soumission des princes à Dieu et à l'Eglise*, Saint-Omer, 1608, in-4° ; *Adresse aux catholiques d'Angleterre*, concernant l'édit du roi Jacques Ier, sur le serment d'allégeance, 1610, in-4° ; *Traité de l'Antechrist*, contre George Downham, 1613, in-4° ; une *Vie de saint Ignace de Loyola*, trad. de l'espagnol, Saint-Omer, 1617, 1620, in-12 ; une *Traduction*, en anglais, de la *Consolation philosophique*, de Boëce, Londres, 1609, in-8°.

WALRAM, ou WALRABONUS, évêque de Naumbourg sur la fin du XIe siècle, prit le parti de l'empereur Henri IV lors de ses démêlés avec Grégoire VII, et composa plusieurs ouvrages très-utiles pour connaître l'histoire de son époque.

WALSH (Pierre), franciscain irlandais, né l'an 1610, mort à Londres en 1688, est auteur d'une *Histoire et justification du formulaire loyal, ou de la remontrance irlandaise présentée au roi en* 1671, 1674, in-fol., qui fut censuré ; de quatre *Lettres* sur divers sujets, Londres, 1679, in-8°. Dans la 4e, l'auteur répond à l'ouvrage de Thomas Barlow, évêque de Londres, intitulé *le Papisme*, où ce prélat prétendait que la doctrine de l'Eglise romaine est dangereuse pour les souverains.

WALSINGHAM (Jean), théologien, mort à Avignon en 1330, entra dans l'ordre des Carmes après avoir professé en Sorbonne. On a de lui un Traité en latin *de la Puissance ecclésiastique*, contre Occam. Ce fut par l'ordre de Jean XXII qu'il le composa.

WALSINGHAM (Thomas), bénédictin anglais du monastère de Saint-Alban, mort vers 1460, fut historiographe du roi. On a de lui l'*Histoire de Henri VI*, et d'autres ouvrages historiques, dans lesquels on voit qu'il avait recherché avec soin les antiquités de son pays. On les trouve dans le *Recueil des historiens anglais* de Savile, et séparément, Londres, 1574, in-fol.

WALSINGHAM (François), né en 1536, d'une ancienne famille d'Angleterre, fut envoyé deux fois en France, en qualité d'ambassadeur, par la reine Elisabeth, et s'acquitta si bien de sa double ambassade, que la reine le fit secrétaire d'Etat. Walsingham servit beaucoup à affermir cette princesse sur le trône, par ses intelligences dans les cours étrangères. Sa haine contre les catholiques passait les bornes d'un fanatisme ordinaire ; il cimenta par leur sang le schisme et l'hérésie en Angleterre, et eut beaucoup de part à la guerre que les Hollandais leur firent aux Pays-Bas. Son caractère souple et intrigant ne put empêcher sa chute : il fut disgracié et obligé de se retirer. Lorsqu'il mourut, en 1590, il était réduit à une telle pauvreté, qu'à sa bibliothèque près, à peine se trouva-t-il de quoi faire ses funérailles. Son principal ouvrage a été traduit en français sous le titre de *Mémoires et Instructions pour les ambassadeurs*, 4 vol. in-12, Amsterdam, 1725. Le traducteur, Boulesteis de la Contie, en fait un grand éloge ; mais d'autres en ont jugé moins favorablement. On a traduit aussi ses *Maximes politiques* ou *le Secret des cours*, Lyon, 1695, in-12.

WALTHER (Michel), né à Nuremberg en 1593, fut professeur à Helmstadt, et prédicateur de la duchesse douairière de Brunswick-Lunebourg. Après la mort de cette princesse, le comte d'Oost-Frise l'appela à sa cour, pour remplir la place de surintendant général et de premier prédicateur. Ce savant, mort en 1662, laissa plusieurs ouvrages : *Harmonia biblica, sive brevis et plana conciliatio locorum Veteris et Novi Testamenti apparenter sibi contradicentium ;* réimprimée pour la septième fois en 1654, Nuremberg, in-4° ; *Officina biblica*, 1668, in-4°. Il y traite de l'Ecriture sainte en général, et en particulier de chaque livre canonique et apocryphe. *Mosaica postilla ; Postilla prophetica ; — Hiero-Psaltica ; — Evangelica ; De immortalitate animæ, et de prætensa Ethnicorum salute quoad infantes et adultos*, 1657, in-4° ; *Miscellanea theologica ; Commentarius in Epistolam ad Hebræos ; Exercitationes biblicæ*, 1638, in-4°. Les différentes difficultés qui peuvent naître sur les livres saints sont expliquées dans ces ouvrages, où le savoir n'est pas toujours bien ménagé, et où l'auteur, ainsi que dans ses autres écrits, ne s'est pas garanti des préjugés de sa communion.

WALTHER (Christophe-Théodose), né à Soldin dans la Nouvelle-Marche, en 1699, fut envoyé par les Danois, en qualité de missionnaire, à Tranquebar, vers l'an 1724, et en revint en 1740. On a de lui : *Doctrina temporum Indica*, dans *Historia regni Bactriani* de Bayer, Pétersbourg, 1738, in-8°. Il fit imprimer à Tranquebar une *Histoire sacrée* en langue malabare. Il mourut à Dresde, en 1741.

WALTHER. *Voy.* Sluse.

WALTON (Bryan), évêque de Chester en Angleterre, mort en 1661, s'est rendu célèbre par l'édition de la Bible en plusieurs langues, connue sous le nom de *Polyglotte d'Angleterre*, Londres, 1657 et années suivantes, 6 vol. in-fol. Quoique plusieurs savants y aient travaillé avec lui, les Anglais ne laissent pas de lui attribuer cet ouvrage, à la tête duquel on a mis son nom et même son portrait. Outre le grand nombre de versions orientales qui sont dans ce recueil, et qui étaient déjà dans la grande Bible de Le Jay (*Voy.* ce nom), il y a au commencement des dissertations sur toutes ces Bibles : c'est ce qu'on appelle ordinairement les *Prolégomènes* de Walton. Pearson l'a beaucoup aidé dans ce travail. Ils ont été imprimés séparément à Zurich en 1673. On en a donné à Lyon une *Traduction* libre et abrégée, in-8° ; elle fourmille de fautes. On joint quelquefois à sa *Polyglotte* le *Lexicon heptaglotton* de Castell, 1686, 2 vol. in-fol. Quoique les auteurs de cette *Polyglotte* montrent beaucoup de critique, de jugement, de science et de modération, on leur reproche cependant avec raison d'avoir donné trop d'autorité à certaines versions de l'Ecriture, et trop peu à d'autres. « Il n'y a point d'u-« nité dans le travail, parce que trop de « mains y ont été employées, » dit Contant

Digitized by Google

de La Molette, qui attribue les fautes de cet ouvrage à la célérité avec laquelle on l'a rédigé et publié.

WAMESIUS (JEAN), né à Liége, l'an 1524, enseigna le droit avec réputation à Louvain, où il avait reçu le bonnet de docteur en 1553. Il mourut en 1590, à 66 ans. Don Juan d'Autriche voulut l'attirer dans le conseil d'Etat; mais ce savant préféra à tout le repos de la vie privée et les douceurs du cabinet. On a de lui : *Recitationes ad tit. Decretalium de Appellationibus*, Louvain, 1604; *Responsorum sive Consiliorum de jure pontificio tomi duo*, Louvain, 1605, 1618, 2 vol. in-fol.; *Responsorum ad jus forumque civile pertinentium*, Anvers, 1665, 3 vol. in-f°. Juste-Lipse lui a consacré un bel éloge en vers.

WANDALIN (JEAN), évêque de Seelande, naquit à Wibourg en Jutland, de Jean Wandalin, évêque de cette ville, le 26 janvier 1624. A l'âge de quatorze ans, il était très-avancé dans la connaissance des langues hébraïque, chaldéenne, syriaque et arabe. Il alla continuer ses études à l'université de Copenhague, et, en 1648, il partit pour aller visiter les universités d'Allemagne et de Flandre. De retour dans sa patrie, en 1652, il se livra au ministère de la parole, et fut nommé prédicateur en titre. Trois ans après, il fut pourvu d'une chaire de théologie, et, en 1658, de l'évêché de Seelande. On a de Wandalin un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Dissertatio physica de ventis*, Copenhague, 1745, in-4°; *Exercitationes duæ metaphysicæ : De necessario et contingente, de divisione entis*, Copenhague, 1776, in-4°; *Explicationes quatuor oraculorum Veteris et Novi Testamenti*, Copenhague, 1748, in-4°; *De feria Passionis et triduo mortis Domini et Servatoris nostri Jesu Christi, nec non aliis quibusdam ad historiam et chronologiam sacram pertinentibus, diatribe historicotheologica, novis ac paradoxis opinionibus Wilhelmi Langii, libro de annis Christi, contentis, opposita*, Leipzig, 1651, in-4°. L'ouvrage de Langius avait paru à Leyde en 1649, in-4°. *In historiam sacram et profanam antediluvianam exercitationes quinque*, Copenhague, 1652 et 1658, in-4°; *De etymologia vocis* Jobal, *quæ anno jubilæo nomen dedit*, Copenhague, 1652, in-4°; *Scriba edoctus ad regnum cœlorum, sive Sententiæ Christi, Matth.* XIII, 25; *Explicatio*, Copenhague, 1663, in-4°; *Jus regii ἀνυπευθύνου et solutissimi*, en cinq livres, depuis 1663 jusqu'en 1672, in-4°; *Expositio capitis* VII *Danielis pro doctoratu*, Copenhague, 1657, in-4°; *Memoria gloriosa Friderici III, oratione funebri..... consecrata*, Copenhague, 1670, in-4°; *Lectiones sacræ in psalm.* CXLIII, Copenhague, 1673, etc. Ce savant évêque mourut le 1er mai 1675, âgé de cinquante-deux ans.

WANDELAINCOURT (ANTOINE-HUBERT), évêque constitutionnel, né le 28 avril 1731, à Rupt-en-Voivre, diocèse de Verdun, fut d'abord professeur de littérature et principal du collége à Verdun, et devint, en 1780, précepteur des enfants du duc de Clermont-Tonnerre. Il fut ensuite à Paris sous-directeur de l'école militaire, et fut nommé en 1790 curé de Planrupt, diocèse de Châlons-sur-Marne. Après avoir prêté le serment, il fut élu évêque constitutionnel de la Haute-Marne, et sacré le 10 avril 1791. M. de La Luzerne protesta en vain contre l'usurpation de son siége, dans une lettre adressée à Wandelaincourt, et dans laquelle il lui démontrait son intrusion. Quoique membre de la Convention, en 1792, il ne partagea pas les excès horribles de cette époque. Lors du procès de Louis XVI, et sur la question : *Louis est-il coupable?* il répondit en ces termes. « J'ai cru ne venir à la Convention « que comme législateur, et la douceur de « mes mœurs ne m'aurait pas permis de me « porter comme juge, ni directement, ni in« directement, en matière criminelle. » Il refusa de voter l'appel au peuple, et se déclara pour le *sursis* et le *bannissement*. Nous devons aussi dire que cet évêque ne se souilla point par ces abjurations qui imprimèrent sur le clergé constitutionnel une tache ineffaçable. On assure même que, lorsque la Convention se rendit en corps à Notre-Dame, pour y célébrer l'impie et ridicule fête de *la Raison*, Wandelaincourt s'esquiva à la porte, pour ne point entrer dans l'église. On ne sait pas si, après la terreur, il n'hésita pas à renoncer au schisme; car il n'adhéra pas à la première lettre encyclique des évêques constitutionnels; mais il est pourtant vrai qu'il signa la seconde, assista aux deux conciles, prit part aux délibérations des *Réunis*, et à leurs travaux pour le soutien du schisme. L'abbé Grégoire, dans son *compte rendu* au concile de 1797, atteste que Wandelaincourt l'aidait beaucoup dans sa *Correspondance*. On trouve dans les *Annales catholiques* de M. de Boulogne (tome II, p. 137 et 174) une lettre qu'on lui adresse au sujet d'une visite qu'il se proposait de faire dans le département de la Haute-Marne. On fait aussi mention dans les *Annales philosophiques*, d'une lettre de Wandelaincourt sur la *soumission*, et contre les évêques légitimes. A peu près dans le même temps il publia des *Réflexions philosophiques sur les athées*, et *l'Ami des théophilanthropes*, in-8° de 26 pages, où il s'élevait contre la frivolité de leur culte et l'insuffisance de leurs dogmes. De la Convention Wandelaincourt passa au Conseil des anciens; il en sortit en 1798. Lors du concordat de 1801, il donna la démission de son évêché, obtint une pension comme évêque démissionnaire, et fut nommé curé de Montbar par son collègue, M. Reymond. Ayant quitté sa cure, il se retira à la campagne, et mourut, le 30 décembre 1819, à Belleville près Verdun. Il a publié un grand nombre d'ouvrages sur l'éducation, tels que : un *Cours de latinité*, en 4 vol.; *Plan d'éducation publique, par le moyen duquel on a réduit à cinq années le cours des études ordinaires*, Paris, 1777, in-12; *Vues sur l'éducation d'un prince*, 1784, in-12. L'auteur y prétendait « donner une « méthode facile pour apprendre en peu de

Digitized by Google

« temps à un jeune seigneur, sans peine et « sans livres, non-seulement à lire et à « écrire, mais encore le latin et les sciences.» *Cours complet d'éducation*, 7 gros vol. in-12, avec des *Abrégés* de grammaire, d'histoire naturelle, d'histoire générale, d'histoire de France, etc. Ces différents ouvrages imprimés à Paris, à Rouen, à Verdun, à Bouillon, quoiqu'ils n'eussent pas une grande vogue, furent en partie traduits en allemand. *Entretiens d'une mère avec son enfant sur les devoirs de l'homme sociable et du chrétien*; l'*Ami des mœurs*, 3 vol. in-12; le *Mentor des demoiselles*, in-18: les *Leçons de la sagesse*; *Eléments de morale*; *Preuves de la religion développées d'après le plan de Pascal*. Nous ignorons si tous ces ouvrages ont été imprimés. Les *Nouvelles ecclésiastiques*, publiées à Utrecht en 1794, critiquent l'ouvrage de Wandelaincourt sur l'éducation, et quoique le journaliste fût très-favorable aux constitutionnels, il y reprend plusieurs idées et maximes révolutionnaires.

WANDELBERT ou WANDALBERT, diacre et moine de l'abbaye de Prum, vivait du temps de l'empereur Lothaire. Son *Martyrologe* en vers héroïques, imprimé avec celui d'Usuard, Louvain, 1568, in-8°, offre plus de faits que de poésie. Ce Martyrologe a été faussement attribué au vénérable Bède, et se trouve parmi ses *OEuvres*, dans une ancienne édition.

WANGNERECK (Henri), jésuite, né à Munich en 1595, professeur en philosophie et en théologie à Dillingen, et chancelier de cette université, mort le 11 novembre 1664, est auteur de divers ouvrages de métaphysique, de controverse et de piété. En ce dernier genre il a donné une édition des *Confessions de saint Augustin*, Cologne, 1646, qu'il a enrichie de notes qui passent pour un chef-d'œuvre en ce genre. On estime aussi : *Tractatus de traduce et creatione animæ rationalis*; *Vindiciæ politicæ adversus pseudo-politicos*. Nous citerons encore de lui: *Thomæ A-Kempis liber de Imitatione Christi in locos communes redactus*, sans nom d'auteur. Dans cet ouvrage les développements, souvent isolés ou éloignés, de l'auteur de l'Imitation, sont réunis dans les mêmes chapitres et sous des titres spéciaux.

WANSLEB (Jean-Michel), né à Erfurt, l'an 1635, de parents luthériens, fut disciple de Job Ludolf, et devint habile dans la langue éthiopienne. Le duc de Saxe-Gotha l'envoya en Egypte et en Ethiopie, pour examiner les dogmes de ces pays-là. Wansleb les ayant trouvés conformes à ceux de l'Eglise romaine, alla à Rome en 1665, renonça à l'hérésie, et se fit dominicain. Son goût pour les voyages l'ayant amené à Paris en 1670, Colbert le renvoya en Egypte pour y faire de nouvelles découvertes. Cette course procura à la bibliothèque du roi 334 manuscrits arabes, turcs et persans. Il fut rappelé en 1676, à cause de sa vie scandaleuse. De retour à Paris, il reprit l'habit des dominicains dans le couvent de Saint-Jacques de cette ville, d'où ayant été chassé. Il se vit réduit à être vicaire de la paroisse de Douron, près de Fontainebleau, où il mourut en 1679. On a de lui : une *Histoire de l'Eglise d'Alexandrie*, Paris, 1677, in-12; deux *Relations de l'état de l'Egypte*, l'une en italien, Paris, 1671, l'autre en français, Paris, 1676. Tous ces ouvrages contentent également la curiosité du lecteur ordinaire et celle du savant.

WARBURTON (Guillaume), savant prélat anglais, né à Newark, sur la rivière de Trent, en Angleterre, le 24 décembre 1698, fut fait évêque de Glocester en 1760, et mourut dans cette ville le 7 juin 1779. On a de lui : une *édition* des *OEuvres* de Shakespeare, avec des corrections et des notes critiques et judicieuses; la *Légation divine de Moïse démontrée*, 4 vol.; ouvrage qui lui fit une grande célébrité. Il y a de très-bonnes choses, et d'autres qui ont paru hasardées ou peu clairement exprimées. Voltaire prétendit y trouver de quoi confirmer la plupart des erreurs qu'il débitait sur l'histoire sacrée, et prodigua les éloges les plus flatteurs à l'évêque de Glocester; mais ce prélat, dans une nouvelle édition, montra qu'il avait été insensible à cet encens, et, en se corrigeant ou s'expliquant en plusieurs endroits, fit voir que le détracteur des livres saints l'avait infidèlement cité et très-souvent calomnié. Il n'en fallait pas davantage pour échauffer la bile du philosophe de Ferney, qui donna alors à Warburton plus d'injures qu'il ne lui avait donné de louanges. *Dissertation sur l'union de la religion, de la morale et de la politique*, traduite en français par Etienne Silhouette, 1742, 2 vol. in-12; *Dissertation sur les tremblements de terre et les éruptions de feu*, trad. en français par l'abbé Mazéas, Paris, 1754, 2 vol. in-12. M. Léonard de Malpeines a publié un *Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens*, traduit de l'anglais de Warburton, Paris, 1744, 2 vol. in-12. Il existe plusieurs éditions des *OEuvres* de ce prélat; nous signalerons celles de Londres, 1788, 7 vol. in-4°, et 1811, 12 vol. in-8°, dues aux soins de son ami le docteur Hurd, évêque de Worcester. On a imprimé depuis les *Lettres de William Warburton au docteur Richard Hurd*, 1808, in-4°.

WARD (Seth), habile mathématicien anglais, né à Buntingford, dans le Hertfordshire, en 1617, successivement professeur d'astronomie, évêque d'Exeter et de Salisbury, est auteur de quelques *écrits* contre Hobbes, Oxford, 1656, in-8°; d'un *Traité des comètes*; d'une *Trigonométrie*, Oxford, 1654, in-fol.; de *Sermons* en anglais, 1670, in-4°. Il mourut à Londres en 1689. Sa méthode d'approximation et quelques autres aperçus furent applaudis des astronomes.

WARE (Jacques), protestant, auditeur général, membre du conseil privé d'Irlande, mort à Dublin, sa patrie, le 1er décembre 1666, à soixante-douze ans, a laissé : un *Traité des écrivains d'Irlande*, en latin, imprimé à Dublin en 1639, in-4°; compilation qu'il a tirée en grande partie de la Description de l'Irlande, de Richard Stanyhurst. L'auteur ne distribue pas toujours ses éloges avec discernement. Les *Annales d'Irlande*, sous les règnes d'Henri VIII, d'Edouard VI

Digitized by Google

et de Marie, 1658, in-8°, en latin; l'*Histoire des évêques d'Irlande*, 1665, in-fol., etc.; une *Edition des OEuvres* de saint Patrice, Londres, 1658, in-8°.

WARHAM (Guillaume), natif d'Oakley, dans le Hampshire, en Angleterre, devint docteur en droit à Oxford, puis professeur. Son talent pour les affaires le fit envoyer, par le roi Henri VII, en ambassade vers Philippe, duc de Bourgogne. A son retour, il fut nommé évêque de Londres, ensuite chancelier d'Angleterre, et enfin archevêque de Cantorbery. Il mourut de douleur en 1532, de voir les progrès que l'hérésie faisait dans sa patrie.

WARINOT (Louis), chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, de l'étroite observance, et de la province de Lorraine, s'est rendu recommandable par ses recherches sur ce qui concernait l'histoire de son ordre, et notamment sur ce qui avait rapport à saint Norbert, son fondateur. Il a laissé un livre intitulé : *Vita sanctissimi patris nostri Norberti ex variis auctoribus et veteribus manuscriptis collecta*, manuscrit in-4°.

WARNANT (Jean de), en latin *Joannes de Varnanta*, 23e abbé du Mont-Saint-Corneille, ordre de Prémontré, situé originairement près de Liége, et établi dans cette ville, sous le nom de *Beaurepaire de reditu*, florissait au XIVe siècle. C'était, disent les mémoires du temps, un homme de mérite non moins recommandable par sa piété que par sa science et son habileté dans le maniement des affaires. Il fut élevé à la dignité abbatiale vers l'an 1387. Une bulle de Boniface IX, de 1379, lui accorda l'usage de l'anneau pontifical, prérogative dont il paraît que ne jouissaient pas ses prédécesseurs. Il assista, par procureur, au concile de Pise, convoqué pour l'extinction du schisme, et mourut le 6 mai 1418. On a de lui *Historia episcoporum Leodiensium usque ad annum* 1340. Il l'avait composée n'étant encore que simple religieux. On voit dans le *Spiritus litterarius Norbertinus* du prélat Georges Lienhart, abbé de Roggembourg, le même ouvrage attribué à un religieux de l'abbaye de Beaurepaire, mort aussi en 1418, et nommé Jean Wamant. C'est évidemment le même personnage que Jean de Warnant, dont le nom aura été corrompu. Le même ouvrage fait mention de Warnant sous le nom de *Waranto* ou de *Varantinus*.

WARNEFRIDE. *Voy.* Paul d'Aquilée.

WARNER. *Voy.* Irnerius.

WARNER (Ferdinand), théologien anglican et prédicateur célèbre, né en 1703, mort en 1768, fut recteur de la paroisse de Saint-Michel *Queenhithe* (quai de la reine), dans la ville de Londres, et de celle de Barnes dans le comté de Surrey. On a de lui : une *Histoire ecclésiastique d'Angleterre depuis l'établissement du christianisme dans ce royaume, jusqu'au* XVIIIe *siècle;* des *Mémoires sur la vie de sir Thomas Morus ;* un *Traité sur la goutte*, d'après sa propre expérience. Il mourut de cette maladie.— Warner (Jean), fils du précédent, fut envoyé à Lisbonne pour y apprendre le commerce. Mais un penchant bien prononcé le portait vers la littérature. Il revint à Londres, d'où il partit pour Cambridge avec le dessein d'y suivre les exercices de l'université. Il y prit le degré de docteur en 1773. Il se livrait en même temps à la prédication, pour laquelle il avait un talent remarquable. Il avait été nommé à différents bénéfices. Lord Cower étant venu, en qualité d'ambassadeur, à Paris, au commencement de la révolution, Warner le suivit comme chapelain, et fut témoin des déplorables événements qui, dès son commencement, signalèrent cette période. Il mourut en janvier 1800, à Oxford. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Metron ariston*, qui, dans le temps, fit une grande sensation dans le monde savant

WARTHON. *Voy.* Wharton.

WASER (Gaspard), antiquaire allemand, mort en 1625, âgé de soixante ans, se fit connaître de son temps par quelques ouvrages presque oubliés. Le seul dont on fasse quelque mention, quoique inexact, est intitulé : *De antiquis nummis Hebræorum, Chaldæorum et Syriorum, quorum sancta Biblia et rabbinorum scripta meminerunt*, in-4°. Waser avait été successivement professeur en langue hébraïque et en théologie à Zurich.

WASSENBERG (Evrard), né, l'an 1610, à Emmerick, mort vers 1670, est auteur d'une histoire estimée, intitulée : *Florus Germanicus, sive de bello inter invictissimos imperatores Ferdinandos II et III et eorum hostes, gesto ab anno* 1627 *ad ann.* 1640, Francfort, 1640, in-16 ; Dantzig, 1642, et souvent réimprimée. On y voit tout ce que l'Allemagne a souffert des hérétiques, et ce qu'en doivent craindre les Etats qui leur donnent accès. On a encore de lui : *Panegyrici selecti cum paranesi ad Germanos*, Bruxelles, 1648, etc.

WAST (saint), *Vedastus*, né vers la fin du Ve siècle selon l'opinion la plus probable, dans quelque province occidentale de la France, se retira dans le diocèse de Toul et fut élevé au sacerdoce. Clovis passant par cette ville, après la bataille de Tolbiac, Wast l'instruisit des principes de la religion chrétienne, et l'accompagna jusqu'à Reims, où saint Remi acheva de l'instruire et le baptisa. Saint Wast ou Waast fut ordonné évêque d'Arras par saint Remi, en 499. Il mourut saintement, en 539 ou 540, pleuré de ses ouailles, qu'il avait gouvernées avec autant de zèle que de sagesse.

WASTEELS (Pierre), né à Alost, entra dans l'ordre des Carmes, fut fait docteur en théologie à Douai, en 1633, plusieurs fois prieur, provincial, etc. Il établit dans sa province l'étroite observance de la province de Tours, et mourut à Alost, l'an 1658. On a de lui : *Apologeticum pro Joannis Hierosolymitani monachismo in Carmelo, et pro libro ejusdem : De institutione monachorum in lege veteri exortorum*, etc., Bruxelles, 1611, in-4°. Des critiques habiles prétendent que l'ouvrage *De institutione*, etc., a été fait par Philippe Ribotus, carme espagnol, mort l'an 1391; *Joannis Nepotis Silvani, Hierosolymorum patriarchæ* 44 *opera, auctori suo vindicata*, Bruxelles, 1643, 2 vol. in-fol. Le P. Renaud,

Digitized by Google

le P. Labbe, du Pin, Tillemont et Hélyot soutiennent que ces ouvrages sont faussement attribués à ce patriarche.

WATERLAND (Daniel), chanoine de Saint-Paul à Londres, archidiacre du comté de Middlesex, et chapelain ordinaire du roi d'Angleterre, s'est signalé par ses écrits contre les ennemis de la consubstantialité du Verbe. On a de lui : une *Défense de l'Ecriture contre le christianisme* de Tyndal; l'*Importance du dogme de la Trinité défendue;* ouvrage savant, profond, et d'une grande théologie ; *Dissertation sur les articles fondamentaux de la religion chrétienne.* On a encore de lui plusieurs autres ouvrages théologiques et moraux. Son style est assez vigoureux, et sa logique pressante. Il mourut en 1742.

WATERLOS ou WATRELOS (Lambert), né en Artois, en 1107, chanoine régulier de l'ordre de St-Augustin à l'abbaye de St-Aubert à Cambrai, est auteur de la *Chronique* de son abbaye. Il mourut après 1170, où finit sa chronique, qui n'est pas complète. Cet ouvrage est assez mal digéré, mais exact : ce qui fait regretter la perte d'une partie, qui commençait à l'an 1149. Il a aussi donné une nomenclature des évêques de Cambrai, depuis Liébert, jusqu'à l'époque où il écrivait.

WATRINELLE ou WOITRINELLE (dom Placide), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, fit profession de la règle de Saint-Benoît, à l'abbaye de Beaulieu, en Argonne, le 26 juin 1722. Il fut aussi curé du même lieu. Il avait fait une profonde étude de l'Ecriture sainte ; et, dans l'intention de réfuter ceux qui prétendent trouver des contradictions dans les saints livres, et s'en font un argument pour contester leur divinité, il en avait extrait tous les passages qui paraissent avoir entre eux quelque opposition. De ce long et pénible travail, il était résulté plus de quinze cents contradictions prétendues, composées chacune de deux passages au moins, et quelquefois de quatre, cinq ou six. Dom Watrinelle ne s'en était pas tenu à recueillir ces nombreux passages, il entreprit de lire les interprètes les plus accrédités de l'Ecriture sainte, les meilleurs commentateurs, et surtout les auteurs qui, avant lui, avaient écrit sur ces contradictions. Il discuta tous ces textes, qu'il avait traduits en français, les confronta, se fit à lui-même toutes les objections qu'aurait pu faire l'incrédule le plus obstiné, donna à chacune des solutions satisfaisantes, soit d'après les meilleures interprétations, soit d'après les raisons que pouvait suggérer un examen approfondi et impartial des difficultés. Il parvint ainsi à démontrer péremptoirement, pour tout lecteur non préoccupé, que tout, dans les saints livres, est dans un rapport parfait, et qu'on n'y trouve rien d'où l'on puisse raisonnablement induire que l'esprit de Dieu s'y trouve contraire à lui-même. L'ouvrage de dom Watrinelle a pour titre : *Accord littéral de plusieurs contradictions apparentes qui se trouvent entre les passages de l'Ecriture sainte.*

WATSON (Richard), prélat anglican, né en 1737, à Eversham dans le Westmoreland, d'un ecclésiastique très-pauvre qui dirigeait l'école de Kendal, y fit ses premières études, et fut ensuite envoyé au collége de la Trinité de Cambridge, où il se distingua par sa bonne conduite. Après avoir pris tous ses degrés, il obtint la direction d'un collége, et eut au nombre de ses élèves le duc de Rutland, qui contribua plus tard à son élévation. En 1764, on le chargea de professer la chimie à l'université de Cambridge, où cette science était presque inconnue. Quelques années après, il fut appelé à la place de professeur de théologie dans la même université. Il obtint successivement plusieurs cures, et fut élevé, en 1782, au siége épiscopal de Landaff en Irlande. Devenu membre du parlement, il soutint les ministres dans la discussion relative au traité commercial qu'ils voulaient conclure avec la France; et lors des débats sur la régence, il se joignit à l'opposition pour soutenir les droits du prince de Galles. Lorsque la révolution française éclata, il s'opposa à ce que l'Angleterre intervînt dans les affaires de ce royaume, et ce ne fut que longtemps après qu'il approuva publiquement la guerre. Sur la fin de ses jours il se livra à l'agriculture, et ses travaux en ce genre lui valurent la médaille d'or de la société des arts. Il mourut le 15 juillet 1816. On a de lui : *Apologie du christianisme*, 1776, in-12, adressée à Gibbon; des *Essais chimiques;* un *Traité de théologie*, pour les étudiants de Cambridge; *Apologie de la Bible*, ou *Réfutation du Siècle de la Raison* de Thomas Paine, 1796, in-12; plusieurs brochures politiques, parmi lesquelles on distingue son *Adresse au peuple anglais*, dans laquelle il démontrait la nécessité de continuer la guerre et de faire de nouveaux sacrifices. Il a laissé en manuscrit une *Histoire* de son temps.

WATTS (Isaac), docteur en théologie, pasteur ordinaire dans l'église presbytérienne de Berystreet à Londres, né en 1674, mort en 1748, est connu par l'ouvrage intitulé : *La culture de l'esprit*, trad. en français, Lausanne, 1762, in-12. Il en publia la 1re partie en 1741; mais la mort l'empêcha d'achever la seconde. Ce livre, qui peut servir à faciliter l'acquisition des connaissances utiles, n'est pas la seule production qui soit sortie de sa plume. On a publié le Recueil de ses ouvrages en 6 vol. in-4°. On y trouve des traités de morale, de grammaire, de géographie, d'astronomie, de logique et de métaphysique. Il avait du talent pour la poésie, qu'il cultiva dès sa tendre jeunesse. On a de lui une *Imitation* des *psaumes* de David, des *cantiques* et des *hymnes* dont l'usage a été introduit dans l'office public de plusieurs églises presbytériennes.

WEBBE (Georges), prélat anglican, né en 1581, était fils d'un ecclésiastique de Bromham, dans le comté de Wilts. Il obtint le rectorat de Saint-Pierre et de Saint-Paul, à Bath, en 1621, fut nommé un des chapelains ordinaires de Charles Ier, ajouta à ce titre, en 1634, l'évêché de Limerick en Irlande, et mourut en 1641. Il était depuis quelque temps

Digitized by Google

confiné dans le château de Limerick par les catholiques armés de l'Irlande. Webbe jouissait parmi ses coreligionnaires d'une grande réputation comme prédicateur. On a de lui : des *Sermons ;* une *Courte exposition des principes de la religion chrétienne*, Londres, 1612, in-8° ; la *Pratique de la paix, pour aider un chrétien à vivre tranquille au milieu des troubles de ce monde*, ouvrage plusieurs fois réimprimé, notamment en 1705, in-8°, avec portrait ; *Catalogus Protestantium*, ou *Calendrier des Protestants, contenant un coup d'œil sur la religion protestante depuis Luther*, Londres, 1624, in-4° ; et quelques autres ouvrages.

WEIDEN ou WIED. *Voy.* HERMAN.

WEIGEL (CHRISTOPHE), habile graveur de Nuremberg, a donné une Bible iconographique, intitulée : *Historiæ celebriores veteris ac novi Testamenti iconibus repræsentatæ, et ad excitandas bonas meditationes, selectis epigrammatibus exornatæ*, Nuremberg, 1712, in-fol. ; cette Bible est d'une exécution simple, noble, pittoresque et profondément touchante. L'auteur a eu raison de dire, *ad excitandas bonas meditationes ;* elle ne peut avoir que cet effet-là. Il serait à souhaiter que les parents et instituteurs chrétiens en eussent tous un exemplaire pour l'instruction des enfants, et qu'ils accompagnassent la leçon organique des estampes d'une explication convenable. L'effet cependant serait plus prompt et plus sûr, si, au lieu de vers, souvent gênés et pénibles, on avait mis pour épigraphe de chaque estampe le simple texte de l'Ecriture. Il y a dans cette Bible plusieurs dessins de Gaspard Luycken, qui sont d'une grande beauté, et quelques-uns de Jean Luycken, dont on a aussi une Bible iconographique, mais moins estimée que celle de Weigel, parce que les objets y sont plus accumulés et compliqués, et qu'on doit y chercher l'objet principal que Weigel a su si bien isoler, rapprocher, agrandir et rendre avec un intérêt inimitable, lors même qu'il adopte les dessins de Luycken.

WEIGEL (VALENTIN), philosophe et théologien protestant, né l'an 1533 à Hayn, fut pasteur dans l'église luthérienne de Troppau en Misnie, depuis 1567 jusqu'à sa mort, arrivée le 10 juin 1588. Il publia divers écrits bizarres dans lesquels il insérait les idées alchimiques et cabalistiques qui avaient cours en Allemagne à cette époque, et que les théologiens protestants attaquèrent avec beaucoup de vivacité. Théod. Thumm fit même paraître un livre sous le titre de *Impietas Weigeliana*. Nous citerons de Weigel : *Theologia astrologizata ; Tractatus de opere mirabili ; Arcanum omnium arcanorum ;* un *Commentaire sur l'Apocalypse ;* une *Démonstration de ce point que, dans près de la moitié de l'Europe, aujourd'hui, il n'y a point de chaire, soit à l'église, soit dans les écoles, qui ne soit occupée par un faux prophète ou par un faux chrétien.*

WEIGEL (NICOLAS), docteur en théologie, né à Brieg vers 1380, fut professeur à Leipzig, où il mourut le 11 septembre 1444. Outre des discours, il laissa divers ouvrages en latin, savoir : un *Traité des indulgences*, un *Commentaire sur les propriétés*, et une *Somme des indulgences*, dont le cardinal de Bessarion faisait, dit-on, beaucoup de cas. Weigel s'était rendu au concile de Bâle au nom du prince de Saxe et de l'université de Leipzig.

WEINRICH ou WEINDRICH (GEORGES), docteur en théologie, né à Hirschberg en Silésie, le 13 avril 1554, fut doyen de l'église de Leipzig, et mourut le 27 janvier 1617. On a de lui, indépendamment de nombreux *Sermons*, une *Histoire de la résurrection du fils de la veuve, à Zarpath, par Elie ;* une *Histoire de la transfiguration de Jésus-Christ ; Commentatio in Epistolas Paulinas ; Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme ; Enudatio præcipuarum quæstionum de peccati origine ;* un grand nombre de *Dissertations* latines, sur les règles de la certitude, sur la contrition, etc.

WEINSBERG (MARIE-THADÉE NADASTI DE TRAUTMANSDORF-), cardinal, archevêque d'Olmutz, grand'croix de l'ordre de Léopold, et conseiller intime de l'empereur d'Allemagne, naquit à Gratz le 28 mai 1761, d'une ancienne famille. Il termina ses études au collége germanique-hongrois, que Joseph II venait de transférer de Rome à Pavie, où les maîtres que ce prince y avait réunis, saisirent l'occasion de couvrir leurs doctrines schismatiques de l'éclat d'un grand nom. Ils attribuèrent donc au jeune comte du saint empire un *Traité de la tolérance ecclésiastique et civile*, écrit en latin et dédié à Joseph II. On y faisait parler M. de Trautmansdorf-Weinsberg d'une manière fort méprisante pour ceux qui avaient traité avant lui cette matière, sur laquelle, disait-il, il voulait prendre l'empereur pour son pilote, et les lois de ce monarque pour base de sa doctrine. En outre, le traité était rempli d'allusions injurieuses au saint-siége. L'ouvrage était de Tamburini, dont on y retrouve non-seulement les principes, mais le ton chagrin et la critique maligne. Au mois de juin 1785, Tamburini fit soutenir à son élève une thèse pleine du même esprit. Lorsque Trautmansdorf-Weinsberg fut nommé, en 1795, à l'évêché de Kœnigsgratz en Bohême, il dut préalablement donner une rétractation du *Traité* publié sous son nom ; il passa sur le siége archiépiscopal d'Olmutz le 16 mars 1815, et le 23 septembre 1816, il fut fait cardinal. Ce prélat mourut à Vienne, le 21 janvier 1819. Le *Traité de la tolérance*, dont nous avons parlé, fut réimprimé à Gand en 1784, et il en fut donné une traduction à Paris, par Poan de Saint-Simon, 1796, in-8° de 168 pages.

WEISHAUPT (ADAM), né l'an 1747, mort le 18 nov. 1830, à Gotha, à l'âge de 83 ans, était le fondateur d'un ordre d'illuminés, dont Barruel raconte l'origine et les progrès dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*. Professeur de droit à Ingolstadt en Bavière, Weishaupt se fit d'abord des prosélytes parmi ses disciples, puis dans

Digitized by Google

toute l'Allemagne. Actif, remuant, audacieux et capable, il avait toutes les qualités d'un chef de secte. Son but paraît avoir été à la fois religieux et politique ; il voulait détruire la religion et les gouvernements. Ses desseins furent découverts, et sa tête fut mise à prix ; mais il se retira à la cour de Saxe-Gotha, auprès du duc Ernest, qui le protégeait. Il y resta constamment, quoique le duc, qui d'abord avait été son admirateur, eût ensuite abandonné le parti des illuminés. Après la mort de ce prince, en 1804, Weishaupt sut, à l'aide de puissants protecteurs qu'il s'était faits, se soustraire aux poursuites dirigées contre lui. *Voy.* les *Mémoires* de l'abbé Barruel, dont les tomes IV et V sont entièrement consacrés à Weishaupt et à sa secte.

WEISS (dom MATTHIEU), bénédictin allemand d'un mérite distingué, avait fait profession à l'abbaye d'Andech en Bavière, le 7 novembre 1607. Né avec d'heureuses dispositions pour les études, doué de mœurs douces et honnêtes, il illustra l'ordre de Saint-Benoît par ses vertus personnelles et par son profond savoir. Il avait étudié à fond la philosophie, la théologie et l'histoire ecclésiastique. L'université de Saltzbourg l'élut pour son recteur, et, suivant son épitaphe, il posséda cette dignité pendant 19 ans. Il avait auparavant professé dans cette université avec succès. Il a beaucoup écrit. On a de lui : une *Logique*, 1622 ; un *Traité des substances célestes* et un de l'*Ame*, 1622 ; un *Traité du ciel*, un *de la Génération*, et un *de la Nature*, 1624 ; un *de l'Incarnation*, 1626 ; les *Commentaires sur quelques livres d'Aristote*, 1627 ; *Lycæum benedictinum*, 1630. C'est une histoire des plus fameux professeurs de l'ordre de Saint-Benoît ; un *Recueil des questions les plus difficiles de la physique*, 1632 ; un *Traité de l'eucharistie*, 1637, etc. Chacun de ces ouvrages forme un vol. in-4°. Dom Matthieu Weiss mourut à Saltzbourg, le 7 novembre 1638. — WEISS (dom Thomas), aussi bénédictin de l'abbaye de Neresheim, congrégation du Saint-Esprit, au diocèse d'Augsbourg, se rendit célèbre par de profondes connaissances dans divers genres de sciences. Il savait les langues anciennes et modernes. A une vaste érudition il avait joint la culture des belles-lettres, et les possédait à un haut degré. Il était bon poëte tragique, et il excellait dans la comédie. Il passait pour savant mathématicien et bon orateur. En 1626, l'université de Saltzbourg le choisit pour professer la rhétorique, et en 1639, elle le nomma à la chaire de mathématiques. Les ouvrages qu'on a de lui sont : *la Description de la dédicace de l'église métropolitaine de Saltzbourg*, en latin, 1628 ; l'*Histoire de Notre-Dame de Cellefort*, 1737 ; la *Traduction* de l'espagnol en latin du Cérémonial de la congrégation de Valladolid, 1640 ; *Chroniques de l'ordre de Saint-Benoît*, en latin, 2 vol. in-fol., 1652-1653 ; c'est la traduction des Chroniques de dom Yepez. (*Voy.* YEPEZ). Il mourut le 27 août 1651, à Lilienfeld, maison de l'ordre de Cîteaux. —

WEISS (dom Ulderic), bénédictin de l'abbaye d'Ursinen en Souabe, florissait au XVIIIe siècle. Il avait fait de la philosophie, et surtout de la métaphysique, l'objet principal de ses études ; il est connu par les ouvrages suivants : *De emendatione intellectus humani*, 1747, in-4° ; *Lettre apologétique au cardinal Quirini*.

WEISS (PANTALÉON). *Voy.* CANDIDUS.

WEISSEMBACH (JOSEPH-ANTOINE), écrivain suisse, naquit à Bremgarten, vers le milieu du XVIIIe siècle, et entra dans la compagnie de Jésus, dont il ne sortit qu'à sa suppression ; il professait la théologie au collége de Lucerne. En 1780, il fut nommé chanoine du chapitre de Zurzach, bourg considérable de l'Argovie. Il s'est fait connaître par les ouvrages suivants : *Eloquentia patrum*, Augsbourg, 9 vol. in-8° ; *Présages du paganisme*, en allemand, Bâle, 2 vol. in-12 ; *Caractère du siècle actuel*, aussi en allemand, Bâle, 1 vol. On ignore en quelle année il est mort.

WEISSENBORN (ISAIE-FRÉDÉRIC), théologien luthérien, né à Smalkalde, en 1673, fut professeur en théologie et surintendant à Iéna, où il mourut en 1750. On a de lui : *Musæum philosophiæ*, in-4° ; *Paradoxorum logicorum decades*, in-4° ; *Character veræ religionis in doctrina de fide in Christum justificante*, où il s'efforce en vain d'expliquer d'une manière raisonnable ce que les luthériens enseignent de la justification par la foi seule ; des *Sermons* en allemand.

WELD (THOMAS), cardinal, né le 22 janvier 1773, à Londres, d'une famille ancienne et honorable. Son père, Thomas Weld, qui était un zélé catholique, possédait une grande fortune. Il avait épousé Marie Stanley, de la branche aînée et catholique de cette noble famille. Thomas Weld, le fils, fut élevé dans la maison de son père, par Charles Plowden, jésuite célèbre par ses écrits et son zèle pour la défense de la religion. A l'âge de 23 ans, Weld épousa une demoiselle de la famille Clifford. Lorsque la révolution française éclata, il accueillit avec générosité les prêtres français déportés en Angleterre, et accorda l'hospitalité à quelques communautés religieuses exilées du continent. En 1815, ayant perdu sa femme, dont il n'avait eu qu'une fille, mariée en 1818, à lord Clifford, pair anglais, Weld songea à embrasser l'état ecclésiastique. Il vint à Paris en 1819, et alla demeurer chez l'abbé Carron, son ami, sous la direction duquel il se prépara au sacerdoce. Après avoir été ordonné prêtre par l'archevêque de Paris, le 13 août 1821, Weld retourna dans son pays ; il fit cession de ses biens à son frère puîné, ne se réservant qu'une rente annuelle. Attaché à la chapelle de Chelsea, il y exerça le ministère quelques années, sous la direction d'un estimable ecclésiastique français, l'abbé Voyaux de Franoux. En même temps il donnait des soins à quelques établissements de charité à Londres. En 1826, Mac'Donnell, évêque de Kingston, dans le Haut-Canada, le demanda pour coadjuteur. Le saint-siége se rendit à ses désirs, et l'abbé Weld fut nommé évêque d'A-

Digitized by Google

mycles, le 6 août 1826. Cependant il resta en Angleterre, et put s'occuper des intérêts de la colonie sans cesser de se rendre utile aux catholiques de Londres. Retiré à Hammersmith, il y dirigeait un couvent de religieuses, lorsque la santé chancelante de sa fille ayant engagé les médecins à lui conseiller l'air de l'Italie, le prélat se décida à l'accompagner, poussé aussi par le désir de visiter les tombeaux des apôtres. Peu après son arrivée à Rome, Pie VIII, qui régnait alors, le déclara cardinal dans le consistoire du 15 mars 1830. Cette nouvelle fut accueillie avec joie par les catholiques anglais ; le cardinal devint leur protecteur à Rome, où il établit sa résidence habituelle. Il y accueillait ses compatriotes avec la plus grande bienveillance, et il s'intéressait à tout ce qui pouvait favoriser la religion dans son pays. Le cardinal Weld encourageait beaucoup de bonnes œuvres, et distribuait d'abondantes aumônes. Il mourut dans les sentiments de la plus vive piété, le 10 avril 1837. Le docteur Wiseman, recteur du collége anglais, devenu depuis cardinal, prononça son oraison funèbre, que Jacques Masio a traduite de l'anglais en italien.

WELDE (Thomas), ministre dissident de la religion anglicane, né dans le comté d'Essex vers 1590, mort en 1663, passa en Amérique parce qu'il refusa de se soumettre à l'Église établie ; mais il revint ensuite en Angleterre. On a de Thomas Welde une *Histoire abrégée de l'origine, du règne et de la chute des antinomiens, familistes, et libertins qui ont infecté les églises de la Nouvelle-Angleterre, justifiant les églises orthodoxales de plus de cent imputations*, 1644, in-8° ; le *Parfait pharisien dans la sainteté monacale*, 1654, in-8°, ouvrage dirigé contre les quakers, et qu'il composa en société avec trois autres ministres.

WELLENS (Jacques-Thomas-Joseph), évêque d'Anvers, docteur en théologie dans l'université de Louvain, né à Anvers en 1726, et mort dans cette ville en 1784, s'est distingué par sa charité, son zèle, ses lumières, son désintéressement ; par des vues vraiment patriotiques, constamment dirigées vers le soulagement et le bien-être de ses diocésains. C'est particulièrement par ses soins que s'opéra dans sa ville épiscopale, une des plus grandes des Pays-Bas, la suppression de la mendicité ; que l'instruction, marchant à côté des secours donnés à l'indigence, fit revivre parmi les pauvres la science et la pratique de l'Évangile, tandis que l'agissante charité effaçait les traces de l'abandon et de la misère. Les exhortations qu'il fit aux élèves de Sainte-Pulchérie, à Louvain, étant président de ce collége, sont pleines de cet esprit ecclésiastique qui doit distinguer les ministres du Seigneur : rien de plus propre à former les jeunes clercs aux vertus de leur état ; une éloquence douce, simple, insinuante, nourrie de l'Écriture et de la doctrine des Pères, éclaire l'esprit sans le fatiguer, et captive le cœur sans les efforts et l'appareil de l'art oratoire. Elles ont été imprimées sous ce titre : *Exhortationes familiares de vocatione sacrorum ministrorum et variis eorum officiis*, Anvers, 1777 et 1783, in-8°, très-belle édition.

WELLER (Jérôme), théologien protestant, né à Freyberg en Misnie, l'an 1499, fut très-attaché à Luther, qui le garda huit ans dans sa maison. Weller devint ensuite professeur de théologie à Freyberg, où il mourut en 1572, à 73 ans. On a de lui : *Commentaria in libros Samuelis et Regum ; Consilium de studio theologiæ recte instituendo ; Commentaria in Epistolas ad Ephesios*, et d'autres ouvrages imprimés à Leipzig, en 1702, 2 vol. in-fol.

WELLER (Jacques), théologien allemand, naquit à Neukirch dans le Voitgland, en 1651. Après avoir professé pendant quelques années la théologie et les langues orientales à Wittenberg, il fut appelé par l'électeur de Saxe, pour être son prédicateur aulique. Ses principaux ouvrages sont : *Spicilegium quæstionum Hebræo-Syrarum*, et une bonne *Grammaire grecque*. Il mourut en 1664.

WELSER (Marc), né à Augsbourg en 1558, de parents nobles, mourut en 1614. Il fut élevé à Rome sous le célèbre Muret, qui lui inspira un goût vif pour l'étude des belles-lettres latines et grecques, et pour les antiquités. De retour en sa patrie, il parut avec éclat dans le barreau. Ses succès lui méritèrent les places de préteur et de sénateur d'Augsbourg. Welser se fit un nom, non-seulement par la protection qu'il accorda aux savants, mais encore par les ouvrages dont il enrichit le monde littéraire. On a de lui : *Rerum Augusto-Vindelicarum libri VIII*, Venise, 1594, in-fol. : ouvrage plein de recherches, et écrit avec assez de goût ; *Rerum Boiarum libri V*, in-4°, Augsbourg, 1602 ; *Vita sanctarum martyrum Afræ, Hilariæ, Dignæ, Eunomiæ, et Eutropiæ, passarum Augustæ-Vindelicarum ; Vita sancti Udalrici episcopi ; Eugippii Historia*, où l'on trouve la vie de saint Séverin ; *Narratio eorum quæ contigerunt Apollonio Tyrio*, etc. On lui attribue encore le *Squittinio della liberta Veneta*, que d'autres donnent à Alphonse de la Cueva, marquis de Bedmar. Tous les ouvrages de ce savant écrivain furent recueillis à Nuremberg en 1682, in-fol. On sait que c'est lui qui a parlé le premier des taches du soleil, observées par le P. Scheiner ; découverte que Galilée contesta sans raison à ce jésuite. Welser était zélé catholique, et non point hérétique, comme l'assure Du Pin.

WEMMERS (Jacques), né à Anvers en 1598, se fit carme de l'ancienne observance, passa en Italie, où il se rendit très-habile dans la langue éthiopienne ; ce qui fit que la Propagande lui confia l'inspection de la mission d'Éthiopie. En 1645, il fut nommé évêque du Grand-Caire et vicaire apostolique en Éthiopie. Il se mit aussitôt en route pour passer en Égypte ; mais la mort l'enleva à Naples. Nous avons de lui : *Lexicon æthiopicum*, Rome, 1638, in-4° ; ouvrage qui lui attira les plus grands éloges de la part du P. Kircher, et du savant maronite Abraham Ecchellensis

Digitized by Google

WENCESLAS (saint), duc de Bohême, fils de Wratislas et de Drahomire, né l'an 907, fut élevé dans la vertu et les sciences par sainte Ludmille, son aïeule. Il perdit son père dans son bas âge; alors Drahomire, monstre de cruauté, fit éclater sa fureur contre les chrétiens Ludmille, sensible à ces maux, engagea Wenceslas à prendre en main les rênes du gouvernement, avec promesse de l'assister de ses conseils. Pour prévenir tout sujet de division, on donna à son frère Boleslas un territoire considérable, la Bohême, lequel est encore appelé *Boleslavie*, de son nom. Drahomire, furieuse de cet arrangement, fit assassiner la pieuse Ludmille. Wenceslas sur le trône ne songea qu'à faire fleurir la justice et la religion dans ses Etats, et à se sanctifier par la pratique de toutes les vertus; mais il ne put adoucir la férocité de sa mère et de son frère; celui-ci le perça de sa lance le 28 septembre 936, dans une église où il s'était retiré, après s'être sauvé d'un festin auquel les deux assassins l'avaient attiré. L'empereur Othon Ier leur fit la guerre pour venger la mort de ce bon prince, et les obligea à réparer les maux qu'ils avaient faits à l'Eglise.

WENDELIN (saint), né en Ecosse d'une illustre famille, quitta sa patrie et tous les avantages du siècle pour servir Dieu dans une condition obscure. Il embrassa la profession monastique dans l'abbaye de Tholey, que Dagobert venait de fonder, et dont il mourut abbé. Il fut enterré dans un endroit qui devint depuis célèbre par quantité de miracles qui s'y opérèrent. C'est aujourd'hui une petite ville du duché de Luxembourg.

WEREMBERT ou **WERIMBERT**, nommé aussi quelquefois **Wembert** ou **Werimbracht**, savant moine, florissait vers la fin du IXe siècle. Il avait embrassé la règle de Saint-Benoît dans un monastère d'Allemagne, sans qu'on sache précisément dans lequel il prononça ses vœux. Il était né, selon quelques auteurs modernes, à Coire, pays des Grisons; son père se nommait Adalbert, et avait servi sous Charlemagne dans les guerres contre les Huns et les Saxons. On croit que c'est le cet Adalbert, témoin oculaire, qu'un des historiens de Charlemagne a appris les faits d'armes et exploits militaires qui ont eu lieu dans ces guerres. Werembert reçut son éducation dans l'école de Fulde, et y eut pour maître le célèbre Raban-Maur. Peut-être est-ce dans cette abbaye qu'il se consacra à Dieu. Il y eut pour condisciple Otfrid de Weissembourg, à qui on attribue la gloire d'avoir le premier travaillé à polir la langue des Germains (le tudesque). Ces deux compagnons d'étude firent de grands progrès sous leur docte maître, et se lièrent d'une amitié étroite. Tous deux furent élevés au sacerdoce. Werembert, au sortir de Fulde, alla habiter l'abbaye de Saint-Gall, où il enseigna les lettres sacrées et profanes. Non-seulement il savait le latin, mais encore le grec. Il s'était aussi appliqué aux beaux-arts, notamment à la poésie et à la musique, que, dans ces temps reculés, on cultivait beaucoup dans les monastères. Ses écrits prouvent qu'en même temps il était très-versé dans la théologie et dans l'histoire. Le moine *anonyme* de Saint-Gall, l'un des historiens de Charlemagne, avait été son disciple, et s'en faisait gloire. Dans le premier livre de son histoire, il fait l'éloge de Werembert, et loue son savoir et sa piété. Werembert mourut le 23 ou le 24 mai 884. Il avait composé beaucoup d'ouvrages, savoir: un *Traité de musique; De arte metrorum libri II;* un *Commentaire sur le livre de Tobie;* un autre *sur les Proverbes de Salomon;* un troisième *sur les lamentations de Jérémie*. Trithème assure avoir vu et lu tous ces ouvrages. Il en attribue d'autres à Werembert, sans assurer, comme il le fait des premiers, qu'il les a eus en main; ce sont: un recueil de *Sermons;* des *Lettres sur des sujets de littérature;* des *Epigrammes* et des *Poésies* de toutes mesures, des *Hymnes*, et des *Séquences* ou *Proses* en l'honneur de Jésus-Christ et des saints. D'autres écrivains lui attribuent: un *Commentaire sur la guerre;* une *Histoire de l'abbaye de Saint-Gall, depuis son origine jusqu'à son temps*, etc.

WERENFELS (**Samuel**), né à Bâle le 1er mars 1657, fut professeur de différentes sciences dans sa patrie. Sa réputation lui procura la correspondance des plus illustres savants de l'Europe, et attira à Bâle une multitude d'étudiants, à l'instruction desquels il s'appliqua avec zèle. Il mourut à Bâle le 1er juin 1740. Ses ouvrages ont été recueillis en 2 vol. in-4°. La plus ample édition est celle de Genève et de Lausanne, en 1739. Ils roulent sur la philologie, la philosophie et la théologie. Son livre le plus connu est celui-ci: *Dissertatio de logomachiis eruditorum in septem partes suo quasque tempore in Academia ad disputandum propositus*, Bâle, 1692, in-4°; Amsterdam, 1702 et 1716, 2 vol. in-8°. Des additions considérables ont été faites à ces deux dernières éditions. Le recueil de ses ouvrages renferme diverses poésies, qui montrent que l'auteur n'était pas aussi bon poëte qu'habile philosophe. On a encore de lui un volume in-8° de *Sermons*. — Son père Pierre **Werenfels**, et son aïeul Jean-Jacques **Werenfels**, ont donné quelques ouvrages.

WERP (**Charles**), jésuite, né vers l'an 1592 dans un petit canton nommé Coudros, au diocèse de Liége, mort à Huy le 17 décembre 1666, se distingua comme professeur et comme prédicateur, et laissa la réputation d'un homme extrêmement charitable. On a de ce saint religieux: *Piarum lacrymarum in quatuor fontes seu totidem libros elegiarum divisarum, cum rhythmis ad calcem singulorum*, Cologne, 1640, in-16; *De raptu manresano sancti Ignatii de Loyola*, poëme épique en quatre livres, Anvers, 1647, reproduit dans le *Parnassus societatis Jesu*, Francfort, 1654, in-4°; *Magdalena pœnitens, exsulans, amans, elegiarum tribus libris expressa*, Leyde, 1667, in-18, petit poëme sur la Madeleine, qui ne manque, dit Lécuy, ni de grâce ni d'élégance, et dont

Digitized by Google

Southwell, historien de la société, a oublié de faire mention.

WERRO (Sébastien), ecclésiastique suisse, né à Fribourg, capitale du canton de ce nom, dans le XVIe siècle, était docteur en théologie, et passait pour savant. Il fut curé de la ville de Fribourg, et grand-vicaire du diocèse de Lausanne. Il est auteur des ouvrages suivants : un *Traité de physique*, Bâle, 1579, in-8°; *Quæstiones de Verbo Dei*, en allemand, 1587, in-4°; *Chronique de l'Eglise et des monarchies*, Fribourg, 1599, in-4°. Il mourut en 1614.

WESLEY (Jean), théologien anglican, et l'un des fondateurs du *méthodisme* en Angleterre, naquit à Epworth, au comté de Lincoln, en 1703. Il fit ses études à l'université d'Oxford, et y fut élu, en 1726, agrégé de Lincoln's, collége où il résida jusqu'en 1735. Des livres de spiritualité, et particulièrement quelques ouvrages de Guillaume Law, firent prendre une tournure singulière à son esprit. Livré à la mysticité, il conçut, avec quelques-uns de ses compagnons, et entre autres avec Whitefield, Hervey, etc., le plan d'une secte nouvelle, à la doctrine de laquelle on donna, par raillerie, le nom de *méthodisme*. Ce nom vient de ce que ces sectaires affectaient de faire toutes leurs actions systématiquement, et de ne perdre aucun moment de la journée. On y faisait profession de ne point se séparer de l'église établie, et d'en conserver les règles et la liturgie. C'est ce que fit Wesley, qui jamais ne voulut entendre à une rupture. On y recevait l'ordination selon le rite anglican. Il n'a point laissé de confession de foi écrite; mais les points sur lesquels on insiste le plus chez ses sectateurs, sont le salut pour la foi seule, la conversion instantanée et la certitude de la réconciliation avec Dieu. Le but des chefs était de former des congrégations vouées à une vie plus sainte et à un degré de perfection supérieur à celui auquel on se bornait dans les autres églises chrétiennes. Ils poursuivaient l'exécution de ce projet avec un zèle qui n'était pas toujours exempt d'enthousiasme. Le caractère propre de cette secte naissante était le *prosélytisme*. Wesley, dès 1735, s'embarqua pour la Géorgie, dans le dessein d'y aller convertir les Indiens. Charles Wesley, son frère puîné, l'accompagna dans cette mission; mais il ne demeura qu'une année en Géorgie, et revint en Angleterre, où il exerça le ministère près des méthodistes. Jean n'y retourna qu'en 1738. Il trouva l'église méthodiste déjà florissante : elle s'était étendue par les soins de Whitefield. Cependant, en 1741, Wesley et lui se brouillèrent; la secte à peine née se divisa, et chacun des deux devint chef d'une branche de *méthodisme*. Whitefield professait le calvinisme pur, tandis que Wesley s'était attaché aux principes d'Arminius, et avait adopté ses sentiments sur la liberté humaine. *Voy.* Whitefield. Tous deux cependant travaillaient avec ardeur à la propagation de la secte. Wesley voyageait dans les différentes contrées d'Angleterre, et établissait des congrégations partout où il passait. C'était particulièrement aux dernières classes de la société qu'il s'adressait. Il sut se faire écouter des ouvriers occupés aux mines et dans les forêts. C'était dans les mêmes classes qu'il choisissait les catéchistes. Il ne lui en coûtait pas beaucoup pour les former. Comme il avait pour principe que le succès de la prédication dérive bien moins du talent et de la science du prédicateur, que de l'influence d'une illumination venue d'en haut et de lumières surnaturelles, il n'était pas besoin d'études. Cette secte s'accrut avec une prodigieuse rapidité : dès 1767, le méthodisme comptait 25,000 sectateurs; en 1813, il en avait plus de 400,000, tant dans la Grande-Bretagne qu'aux Etats-Unis. Wesley fut témoin des premiers progrès de cet accroissement, n'étant mort que le 2 mars 1791, âgé d'environ 88 ans. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, on remarque : 8 vol. de *Sermons*; un *Appel aux hommes raisonnables et religieux*; un *Traité du péché originel*; un *Examen de la sagesse et de la bonté de Dieu dans les ouvrages de la création*, 5 vol.; un *Extrait de l'ouvrage de Dutens sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes; Médecine primitive*, ou *Recueil de remèdes simples, faciles, et éprouvés dans un très-grand nombre de maladies*. C'est le seul des ouvrages de Wesley qui soit connu en France; il a été traduit en français par Bruyset, avec des notes de Rast, Lyon, 1772, in-12. Cet ouvrage est estimé, dit un biographe; mais il est rempli de traits bizarres, et souvent indécents. Les *Œuvres* de Wesley ont été recueillies en 32 vol. — Charles Wesley, son frère, dont il est question dans cet article, était né en 1708; tous deux étaient fils de Samuel Wesley, recteur d'Epworth, lieu de leur naissance. Samuel est auteur des ouvrages suivants : une *Vie de Jésus-Christ*, poëme héroïque, 1693, in-fol., dédiée à la reine Marie, réimprimée avec des augm. et des corrections en 1697; une *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, en vers, 1704, 3 vol. in-12, avec 330 gravures de J. Sturt; un *Traité* latin *sur le livre de Job*. Il était mort en 1735, père de nombreux enfants.

WESSEL (Jean), en latin *Wessellus*, né à Groningue, vers 1419, étudia d'abord à Zwoll, et ensuite à Cologne et à Paris. Dans cette dernière ville, il trouva les disputes de la philosophie très-échauffées entre les réalistes, les formalistes et les nominaux. Comme il fallait opter entre eux, il se déclara pour ces derniers. Il se présenta à Heidelberg pour y enseigner la théologie; mais on le refusa, parce qu'il n'était que laïque, et qu'il ne voulait point s'engager dans la cléricature. Sixte IV, qui l'avait connu lorsqu'il était général des cordeliers, lui fit, dit-on, les offres les plus flatteuses dès qu'il eut obtenu la tiare. Wessel alla à Rome, et se borna à demander un exemplaire de la Bible en hébreu et en grec. De retour dans sa patrie, il y mourut en 1489. Ce savant

Digitized by Google

eut des opinions particulières, qui approchaient beaucoup de celles de Luther, dont on le regarde comme le précurseur. La plupart de ses manuscrits furent livrés aux flammes, à l'exception de quelques traités qui parurent à Leipzig en 1522, et à Groningue en 1614, in-4°, sous le titre de *Farrago rerum theologicarum*. Ce n'est en effet qu'un ramas fait sans choix et sans résultat. — Il ne faut pas le confondre avec Jean de Wesalia ou Wesel ou Wasel, de Clèves, docteur en théologie à Erfurt, prédicateur à Worms, qui enseigna plusieurs erreurs qui approchent aussi de celles de Luther. L'archevêque de Mayence condamna dix-huit propositions de ses ouvrages, l'an 1479, et obligea l'auteur, dans une assemblée de plusieurs évêques et docteurs, à faire une rétractation solennelle. Le continuateur de Fleury, partout léger et inexact, les a confondus, sans doute à raison des dates qui les rapprochaient.

WEST (Samuel), ministre évangélique à Boston, né à Martha's Vineard en 1738, prit ses degrés en 1761 au collége de Harvard, et fut ordonné ministre de Needham en 1764. Il y resta jusqu'en 1788, époque où il fut appelé à Boston pour succéder à M. Wight en qualité de pasteur. Il mourut en 1808. On lui doit un grand nombre de *Sermons* qui lui attirèrent une sorte de célébrité, et un *Eloge funèbre* de Washington. — Il ne faut pas le confondre avec Samuel West, autre ministre évangélique américain, qui avait aussi pris ses degrés au collége de Harvard, mais qui tourna ensuite toutes ses idées vers la politique, embrassa le parti des wighs américains, et écrivit beaucoup dans les journaux. Il fut élu membre de la Convention établie pour rédiger la constitution de Massachussets et des Etats-Unis, et devint successivement membre honoraire de l'académie des arts et sciences, instituée à Philadelphie, puis de la société américaine de Boston. Il avait une grande facilité à parler d'abondance; mais il perdit la mémoire dans ses dernières années, et mourut à Tiverton dans la province de Rhode-Island en 1807. Il a laissé divers *Sermons*, un petit *Traité* sur le baptême des enfants, et un *Essai* sur la liberté et la nécessité, ouvrage où il reproduit plusieurs des arguments du président Edwards.

WETSTEIN (Jean-Rodolphe), né à Bâle en 1647, d'une famille fertile en grands hommes, succéda à son père, de même nom que lui, dans la chaire de professeur en grec, puis en celle de théologie, et mourut dans sa patrie l'an 1711. On a de lui plusieurs ouvrages de littérature et une *édition* du Dialogue d'Origène contre les marcionites, qu'il publia en 1673, avec l'Exhortation au martyre, qu'il accompagna de notes.

WETSTEIN (Jean-Jacques), de la même famille, vit le jour à Bâle en 1693. Il parcourut la Suisse, la France, l'Angleterre et l'Allemagne, recherchant et examinant partout les manuscrits du Nouveau Testament, pour en donner une nouvelle édition avec les variantes. Revenu dans sa patrie, il fut fait diacre de l'église de Saint-Léonard, et publia, en 1730, in-4°, les *Prolégomènes du Nouveau Testament* qu'il préparait. Cet essai fut vivement attaqué. On dénonça l'auteur au conseil de Bâle comme un socinien, comme un novateur; et il fut déposé la même année par l'assemblée ecclésiastique, et contraint de passer en Hollande. Les remontrants lui firent un accueil distingué et le nommèrent à la chaire de philosophie de Leclerc, à condition néanmoins qu'il se justifierait. Il passa à Bâle, où il obtint la cassation du décret porté contre lui, et retourna à Amsterdam prendre possession de sa chaire, qu'il remplit jusqu'à sa mort arrivée en 1754, à 61 ans. Son *édition* du Nouveau Testament grec, avec les variantes et des remarques critiques, a paru en 1751 et 1752, en 2 vol. in-fol. Il y a inséré deux Epîtres de saint Clément, Romain, qui n'avaient pas encore paru, et dont il prétend démontrer l'authenticité. Elles sont en syriaque, avec la version latine de l'éditeur, et ont été traduites en français par M. de Prémagny, de l'académie de Rouen, 1763, in-8°; mais jusqu'ici les savants ne paraissent pas les reconnaître, car il ne faut pas les confondre avec les deux Epîtres dont nous avons parlé à l'article Clément.

WHARTON (Henri), né à Worstead, dans le comté de Norfolk, mort en 1694, à 30 ans, fut curé de Minster, et employa les loisirs que lui laissait cette charge à la composition de plusieurs ouvrages pleins de recherches. Les principaux sont : *Anglia sacra*, Londres, 1691, 2 vol. in-fol. C'est une histoire des archevêques d'Angleterre jusqu'en l'année 1540. La mort l'empêcha de pousser ce bon ouvrage plus loin. *Historia de episcopis et decanis Londinensibus et Assaviensibus ad annum* 1540, ibid., 1695, in-4°; deux traités anglais : un pour défendre le *mariage des prêtres*, ibid., 1688, in-4°, et l'autre la *pluralité des bénéfices*, ibid., 1692, in-8°. Il plaidait sa propre cause, car il en avait plusieurs. *Vie* de Guillaume Laud, archevêque de Cantorbéry, 1695, in-fol. Malgré les préjugés du schisme anglican, Wharton est souvent équitable et défend la vérité avec courage; il repousse les calomnies contre les religieux et plusieurs hommes illustres, devenus odieux par leur zèle pour la foi. Il a excellemment redressé les erreurs de Burnet dans son *Specimen*, où il y a un catalogue remarquable.

WHISTON (Guillaume), né à Norton, dans le comté de Leicester, en 1667, montra dès sa jeunesse beaucoup de goût pour la philosophie et la théologie. Les progrès qu'il y fit ne tardèrent pas à lui acquérir une grande réputation, surtout lorsqu'il eut publié, en 1696, sa *Nouvelle théorie de la terre*, quoique remplie de paradoxes et d'opinions insoutenables. Newton, dont il avait adopté les systèmes, conçut tant d'estime pour lui, qu'il le choisit pour son substitut, et qu'il le recommanda ensuite pour son successeur au professorat des mathématiques à Cam-

Digitized by Google

bridge. Whiston se démit d'un bénéfice qu'il avait possédé pendant deux ans, et ne s'occupa plus que des sciences. Il publia en 1701 ses *Lettres astronomiques*, qui, trois ans après, furent suivies de ses *Leçons physico-mathématiques*. Mais ses spéculations astronomiques ne servirent pas à lui donner un esprit solide et conséquent; l'aspect continuel du ciel étoilé, livre instructif pour les âmes qui savent y lire, devint pour lui une espèce d'écueil où sa raison parut faire naufrage. Non-seulement il le fit servir à des opinions frivoles en physique; mais, se jetant ensuite dans la théologie, il s'égara d'une manière encore plus étrange. On ne tarda pas à s'en apercevoir, lorsqu'il fit paraître, en 1702, un vol. in-4°, sur la *chronologie* et sur l'*harmonie des quatre Evangiles*. On lui fit l'honneur, en 1707, de le choisir pour prêcher les sermons de la fondation de Boyle. Il prit pour son sujet l'*accomplissement des prophéties*, et son livre fut imprimé la même année en un vol. in-8°; mais n'ayant point dans sa religion des principes fixes de croyance, en voulant instruire les autres il tomba lui-même dans des erreurs capitales. En 1708, il commença à avoir des doutes sur le dogme de la Trinité. Il se mit à étudier les anciens Pères, et crut y découvrir que l'arianisme avait été la doctrine des premiers siècles de l'Eglise; et comme son imagination s'enflammait fortement, il résolut d'en être le restaurateur ou le martyr; peut-être que son attachement pour Newton, qui professait la même erreur, eut quelque part à ce zèle mal entendu. Son enthousiasme se répandit bientôt au dehors. Il écrivit aux archevêques de Cantorbéry et d'York qu'il croyait devoir s'écarter de l'Eglise anglicane sur le dogme de la Trinité. Il soutint cette démarche par une multitude de livres qu'il ne cessa de publier en faveur de son système. Son entêtement et la fureur qu'il avait de vouloir faire des prosélytes le firent enfin exclure du professorat, chasser de l'université, et poursuivre à Londres devant la cour ecclésiastique du haut et du bas clergé. Ses livres furent condamnés, et l'on voulait le punir d'une manière exemplaire; mais quelques amis puissants firent en sorte qu'après cinq ans de procédure on laissât tomber cette affaire. Whiston ne discontinua pas de soutenir l'arianisme de vive voix et par écrit. Ce n'était pas la seule opinion hétérodoxe qu'il eût embrassée. Il n'était pas plus orthodoxe sur l'*éternité des peines* et sur le *baptême des petits enfants*. Il embrassa aussi l'opinion des millénaires, et s'avisa même de fixer l'époque du retour des Juifs, du rétablissement de leur temple, et du règne de mille ans, au 14 mars 1714. L'événement ayant été contraire à sa prédiction, il marqua l'année 1736; et se voyant encore trompé, il fit de nouveaux calculs, et prétendit que la grande révolution devait se faire infailliblement en 1766. Toutes ces rêveries ne l'empêchèrent pas de publier un grand nombre d'ouvrages de philosophie, de critique et de théologie. On peut en voir les titres dans les *Mémoires* qu'il fit lui-même en 1749 de sa vie et de ses écrits, ouvrage qui se ressent de la vieillesse de l'auteur et de la faiblesse de jugement qu'il eut toute sa vie. Il s'était associé à Ditton pour donner un moyen de connaître les longitudes sur mer; mais ce moyen les rendit ridicules l'un et l'autre : Ditton, plus sage que lui, profita de ce malheur pour se tourner vers d'autres objets, où il eut de grands succès. Whiston mourut dans la pauvreté, en 1752. Il s'était joint cinq ans auparavant aux anabaptistes, et s'il avait vécu plus longtemps, il les eût sans doute également quittés pour quelque autre secte. Tel est le sort naturel de l'esprit humain; dès qu'il s'écarte des moyens que Dieu a déterminés pour fixer sa croyance, il ne peut s'arrêter à rien. (*Voy.* SERVET, LENTULUS, MÉLANCHTHON.)

WHITAKER (JOHN), écrivain anglais, né à Manchester, vers 1735, fit ses études à Oxford, où il fut depuis agrégé à un collége, et devint, en 1773, un des prédicateurs de la chapelle de Berkeley, à Londres. Son éloquence le fit remarquer dans ce poste. En 1778, il fut élu à la riche cure de Ruan-Lanyhorne, près de Tregony, en Cornwall, et il y mourut le 8 octobre 1808. Il avait été lié momentanément avec le docteur Johnson et avec Gibbon; mais les caractères de ces personnages ne laissèrent point à ces liaisons une longue durée. On a de Whitaker : *Histoire de la ville de Manchester*, 1771, 2 vol. in-4°; 1773, 2 vol. in-8°, avec des corrections; *Véritable histoire des Bretons*, 1772, 1 vol. in-8°, qui contient une réfutation complète de l'*Introduction à l'histoire de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, par Macpherson; *Sermons* sur les quatre fins, 1783, in-8°; *Défense de Marie, reine d'Ecosse*, 1787, in-8°; 2e édition corrigée et augmentée, 1790, in-8°: ce livre est un recueil de précieux matériaux pour l'histoire. *Origine de l'arianisme*, 1791; *Passage d'Annibal à travers les Alpes, constaté*, 1794, 2 vol. in-4°: ouvrage qui a donné lieu à divers écrits, notamment à un *Examen critique*, qui a été réimprimé à Londres en 1825. *Supplément aux antiquités de Cornwall, par M. Polwhele*, etc. Le même auteur a laissé des poëmes im rimés, et a fourni des articles à quelques journaux de son pays, tels que le *Critique anglais* et la *Revue anti-jacobine*.

WHITAKER (GUILLAUME), professeur en théologie dans l'université de Cambridge, naquit à Holme en Angleterre, dans le comté de Lancastre, et mourut à Cambridge en 1595, à 47 ans. Son principal ouvrage est contre Bellarmin et Stapleton. On y remarque de l'érudition, beaucoup d'animosité contre les catholiques, et un grand nombre de paralogismes, dont aucun degré de savoir ne peut préserver les gens de secte, qui plaident pour une croyance arbitraire, après avoir abjuré celle de l'Eglise universelle. Ses *OEuvres* furent réimprimées à Genève, 1610, en 2 vol. in-fol.

WHITAKER (le révér. THOMAS DUNHAM), savant antiquaire anglais, né à Rainham,

Digitized by Google

lans le Norfolkshire, le 5 juin 1759, mort le 18 déc. 1821, fut vicaire de Whalley, dans le Lancastershire, membre de la société des Antiquaires de Londres, et laissa, entre autres ouvrages : *Histoire de la paroisse de Walley*, 1801, in-4°; *Sermons du docteur Edwin Sandys, archevêque d'York*, précédés de la Vie de l'auteur, 1812, in-8°; *Histoire du doyenné de Craven*, 1812, in-4°; réimpr. en 1816, in-4°, avec portrait; *Histoire de la province de Richemond*, où il y a des recherches, ainsi que dans les ouvrages précédents.

WHITBY (Daniel), né à Rushden, dans le Northampton, vers l'an 1638, devint docteur en théologie, et recteur de Saint-Edmond de Salisbury. Son esprit, plein d'idées singulières, se jeta dans une haine furieuse contre l'Eglise catholique. Il se déclara avec la même chaleur contre les sociniens, mais son zèle contre eux se démentit; il comprit que l'autorité de l'Eglise une fois rejetée, une secte avait autant de droit que l'autre d'ajuster l'Ecriture à ses dogmes; et il fut sur la fin de ses jours un des apôtres de l'arianisme. Il le soutint avec obstination jusqu'à sa mort, arrivée en 1726, à 88 ans. On a de lui : *Traité de la certitude de la religion chrétienne en général, et de la resurrection de Jésus-Christ en particulier*, Oxford, 1671, in-8°; *Discours sur la vérité et la certitude de la foi chrétienne*, Londres, 1691, in-4°; *Paraphrases et commentaires sur le Nouveau Testament*, en 2 vol. in-fol.; *Discours de la nécessité et de l'usage de la révélation chrétienne*; ces quatre ouvrages sont en anglais; *Examen variantium lectionum Joannis Millii in Novum Testamentum*, Londres, 1710, in-fol.; *De sanctarum Scripturarum interpretatione secundum Patrum commentarios*, Londres, 1714, in-8°. Il est vraisemblable que l'auteur se proposait de tourner les Pères en ridicule; car il a ramassé dans ce livre tout ce que leurs ouvrages offrent de plus singulier et de plus faible. Tous les hérétiques trouvant leur condamnation dans la doctrine des Pères qui forment la grande chaîne de la tradition, il est naturel qu'ils s'efforcent de décrier ces témoins importuns. (*Voy.* Barbeyrac et Daillé.) *Sermons où l'on prouve qu'on ne doit rien admettre comme article de foi qui répugne aux principes communs de la raison*, in-8°: discours dont les raisonnements ont été copiés par plusieurs incrédules modernes; *Dernières pensées de Whitby, contenant différentes corrections de divers endroits de ses commentaires sur le Nouveau Testament, avec cinq discours*. Cet auteur impie s'y rétracte de tout ce qu'il avait dit de sensé dans ses premiers ouvrages, en faveur du mystère de la sainte Trinité. *De imputatione divina peccati Adami posteris ejus*, 1714, in-8°; il y combat le péché originel; un grand nombre de *traités* et de *sermons* contre les dogmes de l'Eglise catholique, où il fait paraître toute la fureur d'un sectaire fanatique.

WHITE (Richard), né à Basingstoke dans le comté de Southampton, en Angleterre, vers 1540, enseigna le droit avec réputation à Douai pendant plus de trente ans. Il embrassa l'état ecclésiastique après avoir été marié, et fut chanoine de Saint-Pierre à Douai, où il mourut en 1602. L'empereur l'honora du titre de *comte palatin*. Il était versé non-seulement dans le droit, mais aussi dans l'antiquité et dans l'histoire ecclésiastique de son pays. Baronius entretint une correspondance suivie avec lui. On a de lui : *Ælia Lælia Crispi, epitaphium explicatum*, Bologne, 1563, in-8°. C'est l'explication d'un ancien monument des environs de Bologne. *Historiarum Britannicæ insulæ ab origine mundi ad annum* 800 *lib. IX*. Arras, 1602, in-8°. Il y règne peu de critique.

WHITE (Thomas). *Voy.* Anglus.

WHITEFIELD (Georges), théologien anglican, et l'un des fondateurs du *méthodisme* en Angleterre et dans l'Amérique, naquit en 1714, à Bell-Inn, dans le comté de Gloucester, dans une auberge tenue par sa mère. Il fit ses études dans l'université d'Oxford, entra dans les ordres à l'âge de vingt et un ans, et embrassa la doctrine du *méthodisme*, qu'il fit connaître avec Wesley. Il prêchait dans les campagnes et jusque dans les rues, où il était environné de nombreux auditeurs. Il affectionnait surtout les prisons, les hospices et les endroits où beaucoup de pauvres se trouvaient réunis. Il les évangélisait et leur portait des consolations. Dans un sermon qu'il prêcha dans l'église de Gloucester, en 1736, il produisit un tel effet qu'on vint dire à l'évêque que quinze personnes, de celles qui l'écoutaient, étaient tombées en démence. Wesley l'ayant engagé à passer en Amérique, il alla débarquer, en mai 1738, à Savanah, où il fit de nombreux prosélytes. Il était à Oxford en 1739, et la même année, il fut ordonné prêtre par l'évêque Benson. En novembre, il retourna en Amérique, et établit, près de Savanah, un hospice pour recevoir des orphelins. Il était de retour en Angleterre en 1741. Il repartit presque aussitôt pour l'Amérique. Dans six voyages qu'il fit en quelques années à la Nouvelle-Angleterre, ou dans des contrées voisines, il accrut prodigieusement sa secte. Malgré sa vie ambulante, il était chapelain de la comtesse douairière d'Huntingdon, qui professait et protégeait le méthodisme. Bientôt cette secte se divisa en deux branches. Whitefield, calviniste rigide, demeura chef de ceux qui suivaient ses principes, tandis que Wesley, à la tête de l'autre branche, professait ceux des arminiens. Whitefield, en 1769, entreprit un septième voyage en Amérique. Il mourut à Newbury, environ à quarante mille de Boston, le 30 septembre 1769, selon les *Mémoires pour servir à l'état ecclésiastique du* XVIIIe *siècle*, tome IV, p. 332 : d'autres biographes, notamment Watkins, disent en 1770. Il est auteur de *Sermons*, de *Lettres*, de *Traités de controverse*, recueillis en 1771, 6 vol. in-8°, et l'on a une *Histoire de sa vie*, 1 vol. in-8°, 1772.

WHITGIFT (Jean), né à Grimsby dans la province de Lincoln, en 1530, n'avait osé découvrir sa haine contre la religion catho-

Digitized by Google

lique pendant le règne de la reine Marie; mais Elisabeth étant montée sur le trône, il se montra protestant, et protestant fanatique. Il ne garda aucune mesure dans ses leçons ni dans ses thèses. Son enthousiasme lui mérita l'archevêché de Cantorbéry, en 1583. Ce prélat, ennemi ardent des puritains et des catholiques, mourut en 1604, après avoir poussé le fanatisme jusqu'à l'emportement. On a de Whitgift : une longue *Lettre* à Bèze ; plusieurs autres *écrits*, dans lesquels il traite le pape d'*Antechrist*, et l'Eglise romaine de *prostituée*. Avec ces deux mots on opérait alors de grandes choses sur les fanatiques du parti protestant.

WHITTINGTON (le révérend), associé du collége de Saint-Jean, à l'université de Cambridge, s'adonnait à l'étude des monuments religieux, qu'il vint visiter sur le continent; mais une mort prématurée interrompit ses travaux. Il n'en a paru qu'une *Description historique des antiquités ecclésiastiques de la France, ayant pour objet d'éclaircir la naissance et les progrès de l'architecture gothique en Europe*, 1808, in-4° de 188 pages.

WIARD. *Voy.* VIARD.

WIBERT (saint), né en Angleterre, vivait au VIIIe siècle. Il avait passé en Allemagne avec saint Boniface, lorsque Grégoire II envoya ce saint convertir les infidèles du Nord. Wibert fut premier abbé d'Ordorf, et le devint ensuite de Fritzlar. Il mourut en 741, et fut enterré dans le monastère de Fritzlar. En 780, son corps fut porté à Stilletield ; saint Lul, évêque de Mayence, fit la cérémonie de cette translation. Saint Wibert est le principal patron de la ville et du monastère de Colleda, appartenant à l'ordre de Cîteaux. Sa fête se célèbre le 13 août, et sa *Vie* a été écrite par saint Loup, abbé de Ferrières, et imprimée avec les remarques du P. Sollier.

WIBOLD, que Moréri nomme *Wibauld*, et Fleury *Guibald*, célèbre abbé de Stavelo au XIIe siècle, fit sa profession dans le monastère de Wausors ou Walcindore, fut ensuite envoyé pour achever ses études à Stavelo, où les sciences étaient en vigueur, et s'y distingua tellement qu'il fut unanimement élu abbé, l'an 1130, quoiqu'il ne fût âgé que de trente-trois ans. Il gagna l'estime de l'empereur Lothaire, qui s'arrêta pendant quelque temps à Stavelo. Ce prince, partant de l'Italie afin de s'opposer aux conquêtes de Roger de Sicile, et de soutenir Innocent II contre l'anti-pape Anaclet, voulut que Wibolde l'accompagnât dans cette expédition. Pendant son séjour en Italie, les religieux du Mont-Cassin le choisirent pour leur abbé. Il obtint vers ce temps, pour les monastères de Stavelo et de Malmédi, un diplôme de l'empereur, qui est nommé *Bulle d'or*, parce qu'il est écrit en lettres d'or, et qu'il est muni d'un sceau d'or. Ce diplôme, qui confirme tous les priviléges de ces monastères, se conserve dans les archives de Stavelo. Après le départ de l'empereur, Roger ayant contraint Wibold de renoncer à sa nouvelle dignité, il retourna à Stavelo, et s'appliqua à faire fleurir la discipline monastique et les sciences. Il fit rétablir le château de Logne, construire une ville auprès, qui aujourd'hui est réduite en village, et a laissé sur tout cela un monument qui est inséré dans la collection de D. Martène. Elu abbé du monastère de Corbie en Saxe, il refusa longtemps cette dignité, et il fallut des ordres exprès de l'empereur Conrad pour la lui faire accepter. Son zèle et son activité ayant donné un nouveau lustre à ce monastère, il retourna à Stavelo. Quelque temps après, l'empereur l'envoya en qualité d'ambassadeur, auprès de l'empereur des Grecs, Manuel Comnène ; à son retour, il mourut à Butelie, dans la partie septentrionale de la Macédoine, le 19 août 1158. Son corps fut transporté l'année suivante à Stavelo, où on lui érigea un beau mausolée. Ce prélat jouit constamment de la confiance des empereurs sous lesquels il vécut, comme on le voit par les diplômes qu'ils lui adressèrent, et par les lettres qu'ils lui écrivirent ; ils demandaient son avis dans les affaires les plus importantes. Conrad, avant de partir pour l'expédition de la Palestine, lui confia l'éducation de son fils Henri, nouvellement couronné roi des Romains. Les papes l'honorèrent aussi d'une estime toute particulière. On conserve à Stavelo un volume de *Lettres* de Wibold : elles servent beaucoup à éclaircir l'histoire de ce temps-là, et ont été publiées par D. Martène.

WICELIUS (GEORGES), dit le *Major*, ou *Senior*, pour le distinguer de son fils, naquit à Fulde en 1501, et se fit religieux ; mais à l'âge de trente ans il quitta la vie monastique pour embrasser les erreurs de Luther. Rentré dans la communion de l'Eglise romaine, il fut pourvu d'une cure et devint conseiller des empereurs Ferdinand et Maximilien. Il travailla toute sa vie avec zèle, mais en vain, pour réunir les catholiques et les protestants. On a de lui : *Vita Regia*, Helmstadt, 1550 ; *Methodus concordiæ*, Leipzig, 1537, in-12 ; un très-grand nombre d'autres livres, la plupart en allemand, qu'on a traduits en latin, et imprimés plusieurs fois, notamment dans l'appendix du *Fasciculus rerum expetendarum* d'Edouard Brown, avec les notes de Thomas Jones. Wicelius mourut à Mayence en 1573.—Georges Wicelius, son fils, a donné aussi quelques ouvrages au public, tels que l'*Histoire de saint Boniface*, en vers latins, Cologne, 1553, in-4°.

WICKAM (GUILLAUME), naquit au village de Wickam, dans le comté de Southampton, en 1324. Edouard III le prit à son service, et l'honora de l'intendance des bâtiments et de la charge de grand forestier. Ce fut lui qui dirigea la construction du palais de Windsor. Quelque temps après, il devint premier secrétaire d'Etat, et s'étant fait ecclésiastique, il fut nommé évêque de Winchester en 1367 ; on lui donna ensuite la place de grand chancelier, puis celle de président du conseil privé. Il veilla autant sur la pureté des mœurs que sur l'administration

Digitized by Google

de la justice. Sa sévérité lui fit des ennemis, et son crédit des jaloux. Edouard, prévenu contre lui par le duc de Lancastre, son fils, le disgracia en 1371; mais, instruit de l'injustice commise à son égard, il le rétablit dans ses dignités. Après la mort de ce prince, le duc de Lancastre fit revivre les accusations contre le prélat; mais il se justifia tellement qu'il fut rappelé à la cour en 1389. De nouvelles tracasseries l'obligèrent de se retirer trois ans après. Rendu à son diocèse, et à l'abri des troubles qui agitaient alors l'Angleterre, il travailla à perfectionner les deux colléges qu'il avait fondés, l'un à Oxford et l'autre à Winchester. Une cathédrale presque aussi superbe que celle de Saint-Paul de Londres, fut élevée à grands frais. Il fonda des retraites pour les pauvres et pour les orphelins; enfin il ne s'occupait que du bien de l'humanité, lorsque ses ennemis l'accusèrent de crime d'état en plein parlement, l'an 1397, mais il se lava de cette imputation odieuse. Cet illustre prélat, accablé d'années et épuisé par ses immenses travaux, termina en paix, en 1404, une carrière trop longtemps agitée. Il montra un zèle ardent contre Wiclef, qu'il fit chasser de l'université d'Oxford. On a publié dans cette dernière ville, en 1690, in-4°, la *Vie* de ce digne évêque.

WICKMANS (Augustin), abbé de Tongerloo, célèbre monastère de l'ordre de Prémontré, dans la Campine brabançonne, né à Anvers, mort à Tongerloo, en 1661, fut en grande réputation de piété et de savoir. Sa carrière littéraire s'ouvrit par un ouvrage hagiographique, in-8°, intitulé : *Rosa candida, id est, martyrium ven. Petri Calmpthautani, canonici Norbertini* massacré par les prétendus réformés, imprimé à Anvers, en 1625. Ses autres ouvrages sont : *Apotheca spiritualium pharmacorum contra luem contagiosam, aliosque morbos*, Anvers, 1626, in-4°; *Diarium ecclesiasticum de sanctis contra pestem tutelaribus*, Anvers, 1626, in-4°; *Dissertatio historica de origine et progressu Cœnobii Postulani ordinis Præmonstratensis*, Anvers, 1628, in-4°; *Sabbatismus marianus*, Anvers, 1628, in-8°; *Brabantia mariana, lib. II*, Anvers, 1632, in-4°; réimprimé avec figures à Naples, en 1734. Sanderus appelle cet ouvrage, *Opus omnigena doctrina refertum;* et Foppens, *Liber certe pro historia belica utilissimus*. On conserve en l'abbaye de Tongerloo son ouvrage manuscrit, intitulé : *Syntagma pastorale de obligatione pastorum*, et un autre également manuscrit sur la *Vie* de sainte Dymphne, patronne de la Campine. Ce fut sous Wickmans, que Willebrord Bossaaerts, chanoine régulier de Tongerloo, publia à Malines, en 1650, son ouvrage *De primis veteris Frisiæ apostolis*, rempli d'érudition et de recherches, dont Erycius Puteanus a fait un juste éloge. Depuis ce temps, l'abbé Feller, le goût pour les études hagiographiques, qui s'accorde si bien avec l'étude de la saine théologie, et avec la régularité religieuse, ne s'est point affaibli dans ce monastère : et c'est ce qui porta Godefroy Hermans, dernier abbé, à saisir l'occasion que la Providence fit naître en 1789, d'acquérir le fonds et les deux bibliothèques des hagiographes et des historiographes, auparavant établis à Anvers; et par ses soins, leurs ouvrages, deux fois interrompus par des coups d'autorité, dans ce prétendu siècle de lumière et d'humanité, ont été repris dans l'abbaye de Tongerloo, à la grande satisfaction des savants de tout état, et de la capitale du monde chrétien. (*Voy.* Bollandus.)

WICLEF ou de Wicliffe (Jean), naquit à Wicliffe, dans la province d'York, vers l'an 1324. Il étudia au collége de la reine à Oxford, et parvint par ses intrigues à la place de *gardien* ou principal du collége, qu'on avait ôtée à des religieux pour la lui donner, et qu'on lui enleva à son tour pour la rendre à ceux à qui on l'avait prise. Wiclef en appela au pape, qui décida en faveur des religieux. Il se déchaîna dès lors contre le siége de Rome, dont il attaqua d'abord le pouvoir temporel et ensuite le spirituel, et contre le clergé. Quoiqu'il fût curé de Lutterworth, dans le diocèse de Lincoln, il entreprit de faire dépouiller les ecclésiastiques de tous leurs biens. L'archevêque de Cantorbéry le cita à un concile qu'il tint à Londres, en 1377. L'hérésiarque y vint, accompagné du duc de Lancastre, qui avait alors la plus grande part au gouvernement du royaume; il s'y défendit et fut renvoyé absous. « Car telle est, dit un « historien, la marche des sectaires : d'abord « ils paraissent respecter l'autorité spirituelle, « et semblent n'attendre que ses décisions « pour régler leurs opinions ou leur conduite; « mais dès qu'elle les a condamnés, comme « ils s'y attendent bien, ils ont recours à la « puissance temporelle. » Grégoire IX, averti de la protection que Wiclef avait trouvée en Angleterre, écrivit aux évêques de le faire arrêter. On le cita à un concile tenu à Lambeth : il y comparut, et y évita encore d'être condamné. Les évêques, intimidés par les seigneurs et le peuple, se contentèrent de lui imposer silence, comme si un sectaire, épris de la fureur de dogmatiser, pouvait observer une telle loi. Wiclef prêcha et écrivit. Ses livres, quoique grossiers et obscurs, se répandirent, par la seule curiosité qu'inspiraient le sujet de la dispute et la hardiesse de l'auteur. C'était dans ce temps-là qu'Urbain VI et Clément VII se disputaient le siége de Rome. Wiclef profita de ce temps de trouble pour répandre ses erreurs. Guillaume de Courtenai, archevêque de Cantorbéry, assembla à Londres, en 1382, un concile, qui condamna 24 propositions de l'hérésiarque, les unes comme absolument hérétiques, les autres comme erronées, et contraires aux décisions de l'Eglise. Voici celles qui furent jugées hérétiques : « La substance du pain et du vin « demeure au sacrement de l'autel après la « consécration; et les accidents n'y demeu- « rent point sans substance. Jésus-Christ n'est « point dans ce sacrement vraiment et réel-

Digitized by Google

« lement... Si un évêque ou un prêtre est en « péché mortel, il n'ordonne, ne consacre, « ni ne baptise point... La confession extérieure est inutile à un homme suffisamment contrit... On ne trouve point dans « l'Evangile que Jésus-Christ ait ordonné « la messe... Dieu doit obéir au diable... Si « le pape est un imposteur et un méchant, « et par conséquent membre du diable, il « n'a aucun pouvoir sur les fidèles, si ce « n'est peut-être qu'il l'ait reçu de l'empereur. Après Urbain VI, on ne doit point « reconnaître de pape, mais vivre comme « les Grecs, chacun sous ses propres lois... « Il est contraire à l'Ecriture sainte que les « ecclésiastiques aient des biens temporels. » Wiclef mourut en 1384 à Lutterworth (Cave met sa mort le dernier jour de l'an 1387), laissant un grand nombre d'écrits, tant en latin qu'en anglais. Le principal ouvrage, parmi ceux du premier genre, est celui qu'il nomma *Trialogue* ou *Dialogue*, en 4 livres in-4°, 1525, sans nom de ville ni d'imprimeur, et réimprimé en Allemagne, 1723, in-4°. Dans cet ouvrage, il fait parler trois personnages : la vérité, le mensonge et la prudence. C'est comme un corps de théologie, qui contient tout le venin de sa doctrine, dont le fond consiste à admettre une nécessité absolue en toutes choses, même dans les actions de Dieu. Le roi Richard ordonna que les écrits de Wiclef seraient jetés au feu, et Henri V extermina le reste des wicléfites, que l'on nommait aussi *Lollards*; mais un gentilhomme de Bohême, qui étudiait à Oxford, ayant trouvé moyen de faire entrer les livres de cet hérésiarque dans son pays, ils y engendrèrent une nouvelle secte. Jean Huss adopta une partie de ses erreurs, et s'en servit pour soulever les peuples contre le clergé. De là naquirent encore différentes sectes d'anabaptistes qui désolèrent l'Allemagne, lorsque Luther eut donné le signal de la révolte contre l'Eglise; une secte réveillant toujours le courage de l'autre, et renforçant la ligue générale des erreurs contre la vérité. Le projet favori de Wiclef et de ses enthousiastes était de vouloir établir l'égalité et l'indépendance entre les hommes. Cette prétention excita, en 1379 et en 1380, un soulèvement général de tous les paysans et des gens de la campagne, qui, suivant les lois d'Angleterre, étaient obligés de cultiver les terres de leurs maîtres. Ils prirent les armes au nombre de plus de 100,000 hommes, et commirent une infinité de désordres, en criant partout : *Liberté! Liberté!* Les erreurs de Wiclef furent condamnées au concile de Constance. Sa *Vie* a été publiée à Nuremberg, 1546, in-8°, Oxford, 1612.

WIDDRINGTON ou **WIDDRINGLEN** (ROGER), bénédictin anglais, dont le nom de famille était *Preston*, vivait sous le règne de Jacques Ier et de Charles Ier, et composa, en faveur du serment d'allégeance, plusieurs écrits qui furent censurés à Rome. Il eût été censuré aussi personnellement s'il ne s'était rétracté. Nous citerons de Widdrington : *Dissertatio theologica de juramento fidelitatis, Paulo V dedicata*, Albinopoli, 1613, in-4°; *Apologia card. Bellarmini pro jure principum, adversus eos ipsius rationes pro auctoritate papali principes sæculares deponendi*, 1611, in-4°; *Refutation de Fitzherbert et de Schulkenius* (Bellarmin), 1616, in-4°; *Discussio discussionis decreti concilii Lateranensis, contra Leon. Lestium*, Augustæ, in-8°; *Purgatio*, contre les cardinaux de la Propagande, 1614; *Appendix ad disputationem de juramento fidelitatis*, contre les objections de Suarez, 1615; *Ad Paulum V humillima supplicatio*, 1614, in-8°; *Prestoni et Græmei Appellatio ad papam*, Augustæ, 1622, in-4°.

WIDMANSTADT (JEAN-ALBERT), *Widmanstadius*, célèbre orientaliste, né dans le XVIe siècle, fut nommé par l'empereur Frédéric, lors de la paix de Passau, en 1552, membre de son conseil, puis chancelier de l'Autriche orientale. Moïse, prêtre de Mardin, envoyé par Ignace, patriarche d'Antioche, pour faire imprimer une version syriaque du Nouveau Testament, vint, en 1553, chercher dans la Souabe Widmanstadt qu'on lui avait indiqué comme le seul homme capable de l'aider dans ce projet. L'empereur, à la prière du chancelier, fit les frais de l'impression. On ignore le lieu et la date de la mort de Widmanstadt. On a de lui : *Mahometis theologia dialogo explicata, Herm. Nellingannense interprete, Alcorani Epitome*, etc., *Notationes falsarum imposturumque opinionum Mahumetis quæ in hos libris occurrunt* (Nuremberg), 1543, in-4° de 60 feuillets, rare; *Novum Testamentum, syriace, jussu et impensis Ferdinandi Romanorum imperatoris designati, editum*, Vienne 1555, in-4° de 326 feuillets. C'est la première édition syriaque du Nouveau Testament, à laquelle coopéra le fameux Postel; *Syriacæ linguæ prima elementa*, Vienne 1556, in-4°, opuscule qui se joint ordinairement à l'ouvrage précédent. « Dans la préface, dit M. Weiss, Widmanstadt promet « un *Dictionnaire syriaque*, déjà fort avancé, « et les *Mémoires de sa vie*, dont on doit regretter la perte, à raison des détails curieux qu'ils auraient offerts sur l'état des « lettres en Europe à cette époque. »

WIED. *Voy.* HERMAN.

WIEKI (JACQUES), jésuite polonais, se distingua par son érudition et par son zèle à combattre dans ses discours et ses écrits les différentes sectes qui infestaient le royaume et la Transylvanie. Il mourut en odeur de sainteté à Cracovie, l'an 1597, à 57 ans. On a de lui en latin : *De sancta missæ sacrificio*, contre Stancari; *De purgatorio liber; De divinitate Christi et Spiritus sancti*, contre Fauste Socin. Il a donné en polonais des *Ecrits* sur les Evangiles. Une *Version* de la Bible dans la même langue. Il possédait les langues savantes.

WIELAND (CHRISTOPHE-MARTIN), naquit le 5 septembre 1733, à Holzheim, près de Biberach, en Souabe. Il était fils d'un ecclé-

Digitized by Google

siastique très-instruit qui, après l'avoir initié aux premières connaissances, le plaça dans l'école de sa ville natale. Dès l'âge de onze ans, Wiéland éprouva un penchant irrésistible pour la poésie, et sa première conception fut celle d'un poëme épique sur la destruction de Jérusalem, qu'il commença, mais dont il ne reste point de traces. A quatorze ans, il fut envoyé à l'école de Klosterbergen ; la philosophie, les mathématiques, la philologie, le dessin, et surtout la théologie furent les objets de ses études. Mais la lecture de Bayle, de Voltaire, de Wolf, du marquis d'Argens lui fit abandonner cette dernière science, et il composa, dès l'âge d'environ quinze ans, une dissertation philosophique dans laquelle il essayait de démontrer que le monde avait pu se former seul des lois intimes du mouvement, sans l'intervention de la Divinité dont il admettait toutefois l'existence comme âme du monde. Cette dissertation lui causa plusieurs désagréments de la part de ses maîtres. Il en vint, comme il l'avoue lui-même, à douter de l'existence de Dieu, et il ajoute que *ce doute lui coûta beaucoup de larmes et lui causa de longues insomnies*. L'amour dont il s'éprit, à 17 ans, pour une de ses cousines, Sophie de Guttermann, lui inspira des sentiments religieux qui se soutinrent plusieurs années, et il déclara que sans Dieu et sans religion il ne pouvait y avoir de vertus. C'est à la suite d'un sermon prononcé par son père, sermon auquel il assistait, qu'il conçut le plan d'un poëme intitulé : *La nature des choses*, ou *le monde le plus parfait*, en six chants, qu'il commença en 1751, et qui lui valut le titre de *Lucrèce allemand*. L'auteur le retoucha lors des éditions qui en furent faites en 1770 et 1797. A cette production en succédèrent plusieurs autres, dans lesquelles on discernait, avec les progrès du goût, les indices d'une philosophie *socratico-horatienne*, qui fut plus tard le caractère le plus saillant de la manière de Wiéland. En 1752, parurent ses *Contes*, qui annoncent le passage de l'auteur des régions contemplatives dans le monde physique. Après s'être rendu, en 1750, à l'université de Tubingen, pour étudier la jurisprudence, qu'il abandonna, à cause de son attachement pour sa cousine, il se rendit, en 1752, à Zurich, chez Bodmer, qui lui donna des avis. Wiéland fit paraître vers cette époque les *Lettres de morts à leurs amis encore vivants* (1753) ; l'*Epreuve d'Abraham*, poëme en trois chants ; les *Quatorze sympathies* (1754) ; la *Vision de Mirza*, poëme, etc.; puis il dirigea l'éducation de jeunes gens de Zurich. Ayant attaqué dans un de ses ouvrages (les *Psaumes*, qui furent d'abord intitulés : *Sentiments d'un chrétien*), Uz, un des auteurs en réputation, celui-ci lui lança quelques traits piquants et vigoureux ; c'est la seule querelle littéraire que Wiéland ait fait naître. Il voulut ensuite se réconcilier avec Uz qui s'y refusa. Dans les *Considérations platoniques sur l'homme*, on trouve un mélange de platonisme avec le christianisme. Les cinq premiers chants du poëme de *Cyrus*, dont la première idée fut prise dans la *Cyropédie* de Xénophon, parurent en 1757, et en 1758 Wiéland donna sa première pièce dramatique, *Jeanne Gray*. Le poëte alla exercer encore les fonctions d'instituteur à Berne, et enseigna la philosophie à quelques jeunes gens. Il entra en correspondance avec Zimmermann et il passait agréablement son temps à Berne, lorsqu'il fut appelé à Biberach, où on venait de le nommer, en 1760, membre du conseil de la ville. A son arrivée dans cette ville, Wiéland eut le chagrin d'apprendre que Sophie de Guttermann, cette cousine à laquelle il avait voué une affection sincère, avait épousé M. de La Roche. Il chercha une distraction dans l'étude et fit paraître, de 1762 à 1766, une traduction de Shakespeare, en 8 volumes. Le comte de Stadion mit à sa disposition une bibliothèque, et la lecture des sceptiques anglais et français fit renaître ses doutes, auxquels succéda un déisme assez vague. Le conte de *Nadine*, imité de Prior, les *Contes comiques*, où l'on trouve des traces de mauvais goût, les *Aventures de Sylvio de Rosalva*, ou le *Triomphe de la nature sur l'exaltation*, imitation de Don Quichotte appliquée à la féerie, parurent encore successivement. Le poëme intitulé *Biribinker* causa du scandale en Suisse par des détails trop libres. Son mariage avec une des filles de Hillenbrandt, négociant d'Hambourg (1765), fut heureux. Il donna en 1766 et 1767 *Agathon*, ouvrage où il a voulu montrer jusqu'à quel point un homme, sans autres moyens que ceux qu'il a reçus de la nature, peut acquérir de la sagesse et des vertus, et combien est puissante l'influence des circonstances extérieures sur le caractère des individus. Lessing disait de cet écrit : « C'est pour l'homme qui pense, le premier « et unique roman dans le genre classique, « et l'une des premières productions de mon « siècle. » *Musarion*, qui fut publié en 1768, est un petit poëme en trois chants, dont la versification est heureuse, et dans lequel l'auteur se moque de la morale des stoïciens et des pythagoriciens. Il fit une grande impression sur Goethe, et mérita d'être nommé *la philosophie des Grâces*. L'électeur de Mayence pourvut Wiéland, en 1769, de la chaire de philosophie à Erfurt, avec 3,000 francs de traitement, sans exiger qu'il en remplît les fonctions, et en 1770, il fit paraître les *Grâces*, poëme en six chants, en vers et en prose, où l'on remarque l'emploi très-heureux de mètres différents, qui donne au style une légèreté et une grâce toute particulière. Le poëme du *Nouvel Amadis*, en dix-huit chants, parut en 1771, ouvrage que l'auteur refondit à l'âge de soixante ans. Il y déploya toute la variété et la flexibilité de son talent, et le partagea en strophes de dix vers et à rimes croisées. Wiéland attaqua dans son *Histoire des trois Calenders* la conduite des prêtres. Pour atténuer un peu l'effet de cet écrit, il publia dans le *Mercure Allemand*, qu'il commença à rédiger en 1773,

Digitized by Google

d'abord seul, et qu'il continua avec Bottiger, jusqu'en 1803, les *Entretiens avec le curé de*****, où il mit en scène un ecclésiastique respectable, devant lequel il s'excusait de son mieux des efforts qu'il avait faits pour affaiblir les sentiments religieux. Dès l'année 1772, il dirigeait l'éducation des deux fils de la duchesse douairière de Saxe-Weimar, et sa position à Weimar fut des plus agréables. Goethe, peu content de quelques critiques insérées dans le *Mercure* dont nous avons parlé, fit paraître une satire intitulée : *Les dieux, les héros et Wiéland*, qui produisit une grande sensation. Wiéland, qui démêla dès lors le génie de Goethe, annonça lui-même la pièce de son adversaire, en en faisant l'éloge, et des relations amicales s'établirent entre ces deux hommes illustres. Le poëme d'*Oberon* parut d'abord dans le *Mercure*, en quatorze chants, que l'auteur réduisit à douze en 1780. Le fond en est tiré du *Fabliau* d'Huon de Bordeaux, et il offre de véritables modèles dans le genre burlesque, satirique, descriptif, gracieux et pathétique. C'est la production la mieux versifiée de Wiéland, qui traduisit aussi les Satires et les Epîtres d'Horace, ainsi que les œuvres de Lucien, dans lequel il puisa l'idée de *Pérégrin Prothée*, un de ses écrits les plus remarquables. L'*Agathodamon*, qui sert de pendant à ce dernier ouvrage, renferme l'explication naturelle des prétendues merveilles opérées par Apollonius de Tyanes. Dans les *Dialogues dans l'Élysée*, 1780, et les *Nouveaux dialogues des Dieux*, 1781, l'auteur emploie l'arme du ridicule et ose attaquer plusieurs points de la doctrine chrétienne ; l'on remarque que depuis 1788, Wiéland cessa d'avoir pour les dogmes du christianisme le respect qu'il avait professé jusqu'alors. Une édition de ses *OEuvres*, des frais de laquelle Goschen de Leipzig se chargea, fut assez productive pour permettre à Wiéland d'acheter, à deux lieues de Weimar, la terre d'Osmanstaedt, où il résida de 1798 à 1803, et où il composa son *Musée attique*, qui renferme des traductions de quelques grands écrivains grecs avec des commentaires. Il y écrivit aussi son livre intitulé : *Aristippe chez quelques-uns de ses contemporains*. Ayant perdu sa femme en 1801, il vendit sa terre et revint en 1803 à Weimar, où Goethe, Herder et Schiller se trouvèrent réunis. La bataille d'Iéna affecta vivement Wiéland. Napoléon lui témoigna toutefois beaucoup de bienveillance, et le décora de l'ordre de la légion-d'honneur. A l'âge de 73 ans, il commença à traduire les *Lettres* de Cicéron ; le premier volume de sa traduction parut en 1808 et le cinquième en 1812. Mais il n'eut pas le temps d'achever cet excellent travail ; frappé d'une attaque d'apoplexie le 13 janvier 1813, il y succomba le 20 du même mois, et ses restes furent transportés à Osmanstaedt. Outre les ouvrages que nous avons cités, il en a laissé beaucoup d'autres dont la nomenclature serait ici trop longue, et parmi lesquels nous ne citerons que celui qui porte pour titre : *Euthanasia*, publié en 1805, et qui indisposa contre lui beaucoup de psychologistes. L'auteur y soutient que la croyance à l'immortalité de l'âme est non-seulement dépourvue de preuves et inutile à la morale, mais il ajoute qu'elle lui est nuisible, et que l'homme en société ne doit faire le bien que pour le bien même, sans y être poussé par aucune idée de récompense ou de punition. Il se montra hostile à la révolution française, et en 1798 il faisait dire à un personnage de son *Dialogue entre quatre yeux*, que le seul moyen de sauver la France, était de nommer Bonaparte, alors en Egypte, dictateur ; ce vœu fut accompli l'année suivante. On peut présumer que Bonaparte eut connaissance de l'écrit de l'auteur, et qu'il se le rappela lorsque Wiéland lui fut présenté après la bataille d'Iéna. L'empereur Alexandre nomma Wiéland chevalier de l'ordre de Sainte-Anne, et l'institut de France le comptait au nombre de ses associés étrangers. La plupart de ses ouvrages ont été traduits dans les diverses langues européennes. Ladoucette, Laveaux, Coiffier, Frenais, Dorat, etc., en ont traduit plusieurs en français. Ils ont été réunis par Goschen, à Leipzig, en 51 volumes in-8°, et l'on y trouve la *Vie de Wiéland* par Gruber.

WIER ou WEYER (JEAN), dit *Piscinarius*, né en 1515, à Grave sur la Meuse, dans le Brabant hollandais, fit divers voyages, et visita une partie de l'Afrique et de l'Asie. De retour en Europe, il devint médecin du duc de Clèves, place qu'il exerça pendant 30 ans. Il mourut subitement en 1588, à Teklembourg. Ses *OEuvres* ont été imprimées à Amsterdam en 1660, en un vol. in-4°. On y trouve son traité *De præstigiis et incantationibus*, traduit en français par Jacques Grevin, Paris, 1577, in-8°. Il y prétend que ceux qu'on accusait de sortilége étaient ordinairement des personnes à qui la mélancolie avait troublé le cerveau ; il convient cependant que la malice des hommes a quelquefois employé les moyens les plus superstitieux et les plus criminels pour parvenir à ses fins ; il y a plus, ce disciple de Henri Corneille Agrippa a été accusé, comme son maître, de tenir bureau de magie ; ce qui prouve que la qualité dominante de son esprit n'était pas d'être bien conséquent, et qu'il rejetait d'un côté ce qu'il semblait approuver et pratiquer de l'autre ; travers qui lui était commun avec bien d'autres se disant également esprits forts. *Voy.* FAUSTUS, etc.

WIGGERS (JEAN), docteur de Louvain, né à Diest en 1571, professa la philosophie dans le collége du Lys à Louvain. Il fut appelé à Liége pour présider au séminaire de cette ville, et pour y enseigner la théologie. Il se fit tant d'honneur dans ce double emploi, qu'il fut rappelé à Louvain, où il fut d'abord président du collége d'Arras, puis second président du séminaire au collége de Liége, fondé à Louvain. Il fut fait docteur en théologie en 1607, et professeur royal de cette science en 1611. Wiggers fit fleurir la science et la vertu, et finit, par

Digitized by Google

une mort sainte, une vie laborieuse, en 1639, à 68 ans. On a de lui des *Commentaires* latins sur la Somme de saint Thomas, 4 vol. in fol., écrits d'une manière solide et méthodique, mais d'un style trop négligé. L'auteur ne suit pas servilement saint Thomas; il soutient même quelques sentiments qui sont opposés à ceux de ce saint docteur. Il y a plusieurs questions où en homme prudent il ne décide point, réserve que les théologiens et toutes les espèces de savants devraient plus souvent imiter.

WILBERFORCE (William), né à Hull le 24 août 1759, se lia avec William Pitt, à l'université de Cambridge. Chargé d'abord par les électeurs de Hull de les représenter au parlement, Wilberforce reçut ensuite le même mandat de ceux du comté d'York. Il fit en 1787 sa première motion au parlement pour l'abolition de la traite des nègres, et jusqu'au dernier instant de sa vie politique il ne cessa de poursuivre l'exécution de cette mesure. Les productions de Wilberforce sont des *Lettres*, des *Discours parlementaires* et des *Brochures* parmi lesquelles on doit distinguer ses *Vues pratiques sur les systèmes religieux dominants opposés au véritable christianisme*, qui parurent en 1799, et qui eurent plus de vingt éditions. On cite aussi son *Apologie du dimanche chrétien*, qu'on a imprimé bien des fois. Il mourut le 29 juillet 1833, à Londres; et son corps fut inhumé à Westminster, bien qu'il eût recommandé qu'on l'enterrât sans aucune pompe.

WILKINS (Jean), évêque anglican, était né en 1614 à Fawsley, bourg près Deventry, dans le comté de Northampton. Il fit ses études à Oxford, au collége de la Madeleine, où il avait obtenu une bourse à l'âge de 13 ans. Il y prit le degré de maître-ès-arts en 1634, et ensuite y fut reçu docteur. Il adhéra aux actes du long parlement, et fut nommé président du collége de Wadham en 1648. Quelque temps après, il obtint une chaire de théologie. Comme il avait épousé la sœur d'Olivier Cromwell, Richard, fils d'Olivier, fit pourvoir Wilkins, devenu son oncle, de la principalité du collége de la Trinité à Cambridge; mais, à la restauration, il en fut dépouillé. Il avait du talent pour la prédication, et était aussi fort habile dans les sciences physiques et mathématiques. La société royale l'admit dans son sein. Peu de temps après, il obtint le doyenné de Ripon. Enfin la protection du duc de Buckingham lui valut l'évêché de Chester, et la qualité de beau-frère de Cromwell ne parut point à Charles II un motif pour exclure un homme de mérite d'une place à laquelle son savoir et ses talents lui donnaient droit. Wilkins a laissé un ouvrage intitulé : *Ecclesiastes*, ou *Discours sur la prédication*; un *Discours sur la Providence*, où il fait voir la sagesse de ses voies dans sa conduite la plus sévère; un *Discours sur le don de la prière*. Ces deux discours, traduits en français, ont été imprimés, le premier à Amsterdam en 1690, le 2e à Quevilly ou Rouen, in-8°, 1695. Deux *Livres sur les devoirs et les principes de la religion naturelle*; des *Sermons*; la *Lune habitable*, Londres, 1638, avec un discours où il cherche à prouver la possibilité d'établir un commerce entre nous et la lune. *Essai sur le projet d'un langage philosophique et universel*, avec un *Dictionnaire* en conformité. Leibnitz avait eu la même idée, et depuis, d'autres essais ont été faits dans ce genre. Wilkins mourut de la pierre le 19 novembre 1672.

WILKINS (David), chanoine de Cantorbéry, et archidiacre de Suffolk, né en 1685, se fit un nom dans la littérature par son érudition et l'étendue de ses connaissances dans les antiquités sacrées et profanes. On a de lui : les *Conciles de la Grande-Bretagne*, Londres, 1737, 4 vol. in-fol.; *Pentateuchus copticus*, Londres, 1731, in-4°; *Lois anglo-saxonnes*, Londres, 1721, in-fol., collections estimées, mais dont le fond appartient à Henri Spelman. (*Voy.* Spelman.) *Novum testamentum copticum*, Oxford, 1716, in-4°; les *Joannis Seldeni opera omnia tam edita quam inedita, ex recensione Davidis Wilkins*, Londres, 1726, 3 vol. in-fol.; *Thom. Tanneri Bibliotheca*, etc., Londres, 1748, in-fol. Si cette date est exacte, cet ouvrage ne fut imprimé qu'après la mort de David Wilkins, arrivée vers 1745. Il était de la société royale de Londres. Il avait été bibliothécaire de la bibliothèque archiépiscopale à Lambeth, château de plaisance des archevêques de Cantorbéry et en avait publié en 1718 le *Catalogue*, tant des ouvrages imprimés que manuscrits, en récompense de quoi l'archevêque Wake lui avait donné plusieurs bénéfices.

WILLET (Andrew), théologien anglican, né l'an 1562 à Ely, mort des suites d'une chute de cheval le 4 décembre 1621, fut aumônier du prince Henri, se distingua comme prédicateur, et laissa entre autres ouvrages : *Synopsis papismi*, in-fol. de 1300 pages, dirigé contre le catholicisme; *Thesaurus Ecclesiæ*, Cambridge, 1604, in-8°; *De gratia generi humano in primo parente collata, de lapsu Adami*, etc., Leyde, 1609, in-8°; *Hexapla*, ou *Commentaires sur Daniel*, 1610; *sur l'Epître aux Romains*, 1611; *sur le Lévitique*, 1631; *sur la Genèse et l'Exode*, 1632, 4 vol. in-fol.

WILLIAMS (Jean), archevêque d'York, chancelier d'Angleterre, né l'an 1582 au château d'Aberconway, dans le comté de Caernarvon, mourut le 25 mars 1650. Chapelain de Jacques Ier, il succéda à Bacon (1621) comme garde-des-sceaux et devint évêque de Lincoln. Cette place lui ayant été retirée par Buckingham, il se jeta dans l'opposition, se fit condamner à la prison et à une amende par la Chambre étoilée, et, rendu à la liberté (1640), se rallia au roi qui le nomma archevêque d'York. On a de lui des *Sermons* et d'autres écrits.

WILLIAMS (Jean), théologien anglican, né l'an 1634 dans le Northamptonshire, mort en 1709, fut chapelain du roi et de la reine après la révolution qui plaça le prince d'Orange sur le trône d'Angleterre. Il fut élevé

Digitized by Google

sur le siége épiscopal de Chichester en 1696. On a de lui : les *Caractères de la révélation divine*, 1695, in-4° : c'est le recueil des sermons qu'il prêcha pour la fondation de M. Boyle ; *Défense des quatre Sermons de l'archevêque Tillotson*, sur la divinité et l'incarnation du Sauveur, 1695.

WILLIAMS (Griffith), évêque anglican, théologien et écrivain royaliste, né à Caernarvon dans le pays de Galles en 1589, mort à Kilkenny le 29 mars 1672, a laissé entre autres écrits : *Le Bonheur des saints... Comment les hommes peuvent vivre comme des saints sur la terre, et devenir de vrais saints dans le ciel*, Londres, 1622 et 1635, in-fol. ; *Explication des mystères, ou les complots du parlement pour bouleverser l'Eglise et l'Etat*, Oxford, 1643, in-4° ; *Le grand Antechrist révélé*, Londres, 1660, in-fol., où l'auteur s'attache à prouver que l'Antechrist n'est ni le pape, ni le turc, mais le parti qui renverse le gouvernement et l'Eglise.

WILLIBROD (saint), né en 658 dans le Northumberland, embrassa fort jeune la vie monastique dans l'abbaye de Rippon, signala son zèle dans l'Ecosse et l'Irlande, et passa de là chez les Frisons, dont il fut l'apôtre. Il devint premier évêque d'Utrecht, et opéra de grandes conversions chez les Bataves et les Belges. Après de longs travaux, il se retira dans l'abbaye d'Epternach, dans le duché de Luxembourg, qu'il avait fondée des biens que sainte Irmine, fille de Dagobert, lui avait offerts, et où son corps est conservé avec beaucoup de respect. Alcuin, précepteur de Charlemagne, composa sa *Vie* en prose et en vers, et rapporte plusieurs miracles dont il plut à Dieu d'illustrer son tombeau. Saint Willibrod mourut vers 738.

WILSON (Thomas), né le 20 décembre 1663 à Burton, dans le comté de Chester, en Angleterre, sut gagner l'estime de Guillaume, comte de Derby, qui le fit chapelain de sa maison, lui confia l'éducation de son fils, et le récompensa ensuite de ses services par l'évêché de l'île de Man (île que ce comte possédait alors, et qui fut vendue depuis au roi d'Angleterre). Wilson prit possession de son évêché en 1697. Il prodigua aux habitants de cette île tous les secours temporels que sa fortune comportait, et composa plusieurs ouvrages pour leur instruction dans leur langue, ce qui leur manquait absolument. Il mourut généralement regretté le 7 mars 1755. Il exigea qu'on ne mît qu'une inscription fort modeste sur sa tombe, et on y a ajouté depuis : *Que cette île dise le reste.* Cruttwell a donné les *OEuvres complètes* de ce prélat, à Londres, 1780, 2 vol. in-4°. Ce sont des *instructions chrétiennes*, des *ouvrages de piété*, des *sermons*, et un *Abrégé de l'histoire de l'île de Man ;* l'éditeur a mis en tête un abrégé de la *Vie* de Wilson.

WILT. *Voy.* Sauvage.

WILTHEIM (Alexandre), né dans le Luxembourg, en 1604, se fit jésuite, professa la rhétorique avec distinction pendant six ans, et fut recteur du collége de Luxembourg, où il vivait encore en 1674. On a de lui : *Vita venerabilis Yolandæ prioriss. ad Mariæ-Vallem*, etc., Anvers, 1674, in-8° ; d'après un manuscrit de Herman de Luxembourg, dominicain du XIIIe siècle ; *Catalogue des abbés du monastère de Munster à Luxembourg*, Trèves, 1664, in-fol. ; *Diptychon Leodiense ex consulari factum episcopale, et in illud commentarius, ubi etiam de Bituricensi et Compediensi aliisque antiquitatis monumentis*, Liége, 1659, in-fol., fig. ; *Appendix ad Diptychon Leodiense*, 1660, in-fol. ; *Gubernatores Luxemburgenses*, 1653, in-fol. ; *Acta S. Dagoberti cum notis*, Molsheim, 1623, in-4° ; avec des additions par Julien Floncel, Trèves, 1653. Ces actes, qui sont du XIIe siècle, sont fabuleux et peu dignes de l'attention des savants. *De phiala reliquiarum S. Agathæ, virg. et mart. dissertatio*, Trèves, 1656, in-4°, avec fig. Il y est parlé des *Lenticulæ*, *Ampullæ et Lagunculæ* des Romains. Plusieurs manuscrits, entre autres *Luciliburgensia romana*, avec fig. C'est une description du Luxembourg au temps des Romains : il s'étend beaucoup sur les anciens monuments, médailles, etc., du Luxembourg, et surtout de Trèves. Le P. Bertholet en a beaucoup profité pour son Histoire du Luxembourg. En général, le style de cet auteur est dur. On voit à la tête de l'Histoire du Luxembourg, par le P. Bertholet, une carte géographique de cette province et des environs, au temps des Romains, par Whiltheim ; cette carte est très-estimée.

WILTZ (Pierre), né à Arlon le 31 décembre 1671, se fit jésuite en 1690, et exerça pendant trente ans les fonctions pénibles de missionnaire dans le duché de Luxembourg. On vit en lui revivre le zèle qui anima les Xavier et les Régis. Sa mémoire est encore en vénération dans les provinces qu'il a arrosées de ses sueurs. Il mourut usé de travaux le 8 avril 1749, après avoir publié : *Catéchisme à l'usage des soldats*, en allemand ; *Instruction pour recevoir avec fruit les sacrements de pénitence et d'eucharistie*, en allemand, Trèves, 1706 ; en français, Luxembourg, 1752, in-12 ; *Aurifodina spiritualis*, 1710, in-12 ; *Vie de saint François Régis*, en allemand ; *Petit Catéchisme ; Histoire de la chapelle de Notre-Dame de Luxembourg*, et plusieurs livres ascétiques, solides, instructifs et pleins d'onction.

WIMPHELINGE ou plutôt WIMPHELING (Jacques), né à Schelestadt en 1450, prêcha à Spire, en 1494, avec réputation. Il se retira ensuite à Heidelberg, où il s'appliqua à étudier les livres saints et à instruire de jeunes clercs. Les augustins, fâchés de ce qu'il avait dit que saint Augustin n'avait jamais été moine ou frère mendiant, le citèrent à Rome. Il se défendit par une apologie, et le pape Jules II assoupit ce différend : il paraît même que depuis on lui donna gain de cause ; car il existe un décret de la congrégation des rites, du 19 décembre 1637, qui ordonne la suppression et l'enlèvement des tableaux et images où le saint docteur serait représenté avec l'habit des augustins. (*Voy.* Sixte IV.) Wimphelinge fut fort affligé des troubles que

Digitized by Google

hérésie de Luther causa, et le chagrin qu'il n conçut abrégea ses jours. Il mourut à chelestadt en 1528, à 78 ans. On a de lui : *'atalogus episcoporum argentinensium*, 1551, n-4°; des *Poésies latines*, 1492 et 1494, in-4°; n *Traité sur l'éducation de la jeunesse*, Strasbourg, 1500, in-4°; *Libellus grammaticalis*, 497, in-4°; *Rhetorica*, 1515, in-4°; un *Traité* ur les hymnes, in-4°; un excellent Traité *De integritate*, ou de la Pureté, 1503, in-4°, et n grand nombre d'autres ouvrages qui conviennent des réflexions judicieuses, appuyées ur les autorités les plus respectables.

WIMPINA ou WIMPNA (Conrad), né vers 470, à Buchheim. Son mérite lui procura un anonicat dans l'église cathédrale de Brandebourg. L'électeur le nomma à la chaire de premier professeur de théologie en l'université qu'il avait fondée à Francfort-sur-l'Oder, 'an 1506. Wimpina donna beaucoup d'éclat cette école. Lorsque l'hérésiarque Luther ut publié ses erreurs, on le choisit pour les éfuter. Ce savant théologien mourut en 531. On a de lui : différents traités théologiques, dont les plus connus sont ceux *De ectis, erroribus ac schismatibus*, Francfort, 528, 3 tomes in-fol., et *De divinatione*, Cologne, 1531, in-fol.; diverses *Harangues;* des *oésies;* des *Epîtres*.

WINCHESTER (Henri Beaufort, cardinal de), frère de Henri IV, roi d'Angleterre, fut fait évêque de Lincoln, ensuite de Winchester, chancelier d'Angleterre, ambassadeur en France, cardinal en 1426, et légat en Allemagne. En 1431, le cardinal de Winchester couronna le jeune Henri VI, roi d'Angleterre, comme roi de France, dans l'église de Notre-Dame de Paris. Il mourut à Winchester en 1447, après y avoir fondé un hôpital.

WINCKELMANN (Jean), théologien protestant, né l'an 1551 à Homberg dans la Hesse, mort à Giessen le 3 avril 1626, professa la théologie à Marpurg et à Giessen. Outre des *Oraisons funèbres*, on a de lui des *Commentaires* sur les douze petits prophètes, sur l'Apocalypse, sur les évangiles de saint Marc et de saint Luc, sur les Epîtres de saint Pierre, de saint Jacques, et quelques-unes de saint Paul, et d'autres écrits.

WINDHEIM (Chrétien-Ernest de), professeur de philosophie et de langues orientales à l'université d'Erlangen, né à Wernigerode le 29 octobre 1722, mort le 5 novembre 1765, à Tinmemroda, dans la principauté de Blankenbourg, publia de nombreux écrits, dont plusieurs sont relatifs à la controverse religieuse. Nous citerons : *Méthode pour démontrer à fond la vérité, la divinité de la religion chrétienne, et pour la défendre contre les impies et les déistes, à l'usage des leçons académiques*, en allemand.

WINOX ou WINOC (saint), *Vinocius, Winocus*, sorti d'une famille bretonne passée dans les Gaules pour se soustraire à la fureur des Anglo-Saxons, était vraisemblablement fils du roi Howel III, et frère des rois Salomon et Judoc ou Josse. Désirant se consacrer entièrement aux pratiques de piété, il s'associa trois jeunes gentilshommes, avec lesquels il fit plusieurs pèlerinages et visita le monastère de Sithiu, connu depuis sous le nom de Saint-Bertin : frappés de la ferveur des religieux, ils y prirent l'habit. Quelque temps après, saint Bertin, abbé de Sithiu, envoya les quatre moines bretons former un établissement sur la terre de Wormhout, que Hérémar, gentilhomme flamand, leur avait donnée. Winox fut mis à la tête de la communauté, fit construire une église, des cellules et un hôpital où il ne cessa de servir les pauvres jusqu'à sa mort, arrivée le 6 novembre 717. Baudoin le Chauve, comte de Flandre, ayant fait fortifier le château de Berg en 920, y fonda, quelque temps après, un monastère de bénédictins, auquel les biens de celui de Wormhout, dévasté par les Danois, furent réunis, et dans lequel les reliques de saint Winox furent transportées, d'où lui est venu, ainsi qu'à la ville, le nom de Berg-Saint-Winox.

WION (Arnold), bénédictin, né à Douai en 1554, prit l'habit dans l'abbaye d'Oudenbourg, près de Bruges. Pendant les guerres civiles de religion, il se retira en Italie et fut reçu dans l'abbaye de Saint-Benoît de Mantoue, de la congrégation du Mont-Cassin, qu'on appelle aussi, dans cette contrée, de Sainte-Justine de Padoue. Il mourut au commencement du XVIIe siècle. Il a donné : une *Histoire de son ordre*, en latin, Venise, 1595, en 2 vol. in-4°. Il y veut prouver que la maison d'Autriche descend de la famille *ancienne* de laquelle était saint Benoît. On y voit (tom. I, p. 307) la fameuse prophétie attribuée à saint Malachie, évêque d'Irlande, rejetée aujourd'hui de tous les savants; en général, il y règne peu de critique. *Vita sancti Gerardi, martyris et Hungarorum apostoli, notationibus illustrata*, Venise, 1597, in-4°; ces notes sont estimées; *Martyrologe des saints de Saint-Benoît*. Dom Nicolas-Hugues Menard en a donné une bonne édition en 1629, in-8°.

WISSOWATZI (André), *Wissowatius*, né en 1608 à Philippovie, en Lithuanie, était petit-fils, par sa mère, de Fauste Socin. Il hérita des erreurs de son grand-père et les répandit en Hollande, en France et en Angleterre. De retour en Pologne, il fut l'un des principaux chefs des sociniens, et soutint les intérêts de cette secte au péril de sa vie. Enfin, contraint de se retirer en Hollande par l'arrêt qui proscrivit en 1658 les unitaires, il y travailla à l'édition de la *Bibliothèque des Frères polonais*, qu'il mit au jour, peu de temps après, en 9 vol. in-fol. (*Voy.* Socin.) On a encore de lui un traité intitulé : *Religio rationalis, seu de Rationis judicio, in controversiis etiam theologicis ac religiosis adhibendo, Tractatus*, 1685, in-16; et plusieurs autres ouvrages pleins de sophismes et d'erreurs capitales, qu'il fit pour ses prosélytes. Ce sectaire mourut en Hollande en 1678.

WITASSE, ou plutôt VUITASSE (Charles), né à Chauny, dans le diocèse de Noyon, en 1660, remplissait une chaire de théologie à Paris, lorsque la bulle *Unigenitus* parut.

Digitized by Google

Le refus qu'il fit de recevoir ce décret lui attira une lettre de cachet qui l'exilait à Noyon ; mais, pour n'y pas obéir, il prit la fuite. Après la mort de Louis XIV, il reparut à Paris, continua à s'élever contre la constitution dans les assemblées de Sorbonne, et mourut d'apoplexie en 1716. Ses principaux ouvrages sont : Plusieurs *Lettres sur la Pâque;* l'*Examen* de l'édition des conciles du P. Hardouin. Il fit cet examen à la sollicitation du parlement de Paris. Une partie des traités qu'il avait dictés en Sorbonne ; savoir ceux de la Pénitence, de l'Ordre, de l'Eucharistie, des attributs de Dieu, de la Trinité et de l'Incarnation. Ces deux derniers sont particulièrement estimés par la manière solide, savante et parfaitement orthodoxe, dont l'auteur réfute les erreurs contraires à ces mystères. Il n'y épargne pas les docteurs catholiques qui se sont laissés aller à des spéculations inutiles, ou qui, par une critique âpre et vétilleuse, ont taxé d'erreur des hommes illustres dont la foi était pure, mais qui parlaient dans un temps où le langage propre à exprimer ces dogmes sublimes n'était pas encore déterminé. (*Voy.* BULL, CORDEMOY, PETAU.) Le traité de la Confirmation, qu'on lui attribue, n'est point de lui, mais d'un Père de l'Oratoire. Chacun de ces traités est en 2 volumes in-12, excepté celui des attributs, qui est en 3. Ils ont été imprimés à Venise et à Paris, après que le censeur royal en eut retranché plusieurs chapitres. On a donné à Louvain, en 1776, une nouvelle édition de ces *Traités*, avec des notes; pour en faire une théologie complète, on y a joint plusieurs écrits de différents auteurs. Toutes les citations des saints Pères, des conciles, etc., ont été collationnées sur les bonnes éditions. On voit que l'auteur s'était nourri de l'Ecriture sainte, des saints Pères, des conciles, et qu'il était versé dans l'histoire de l'Eglise. Son style convenait parfaitement au genre didactique, pur sans affectation, simple sans barbarie, net et concis sans sécheresse. Il ne lui manquait qu'un peu plus de délicatesse dans le choix de ses preuves, et surtout un peu plus de docilité et de soumission aux décisions de l'Eglise.

WITS ou WITSIUS (HERMANN), théologien protestant, né le 12 février 1636 à Enckuysen dans la Nord-Hollande, mourut, âgé de 72 ans, le 22 octobre 1708, à Leyde, où il avait remplacé Frédéric Spanheim dans la chaire qu'il occupait à l'académie. Nous citerons de lui : *Judæus christianizans circa principia fidei et SS. Trinitatis, sive Dissertatio de principiis fidei Judæorum*, etc., Utrecht, 1661, in-12; *De œconomia fœderum Dei cum hominibus libri IV*, Leeuwarden, 1677, in-8°, réimprimé plusieurs fois; *Diatribe de septem epistolarum apolypticarum sensu historico ac prophetico*, Franeker, 1678, in-12; *Miscellanea sacra*, Utrecht, 1692-1700, 2 vol. in-4°; le premier fut réimprimé à Leyde, 1695, in-4°; *Historia Hierosolymitana; Ægyptiaca et Decaphylon, cum diatriba de legione fulminatrice christianorum.* Il fait voir dans cet ouvrage, dont la meilleure édition est celle de 1683, in-4°, que les Juifs n'ont point emprunté des Egyptiens leurs lois et leurs cérémonies, comme l'avaient prétendu Spencer et Marsham. Il prouve ensuite la vérité de ce que les historiens rapportent de la légion fulminante. *Meletemata Leydensia*, Leyde, 1703, in-4°; *Exercitationes academicæ*, Utrecht, 1694. Ces deux ouvrages, ainsi que les *Miscellanea*, ne renferment que des dissertations sur différents sujets de l'Ecriture sainte. Tous les ouvrages de Witsius ont été imprimés à Bâle en 1739, in-4°, 2 vol.

WITTE (GILLES), né en 1648 à Gand, mort en 1721, se distingua par son attachement aux opinions de Jansénius. La plupart de ses écrits ne respirent que l'emportement le plus violent. Tels sont : *Panegyris jansenia-na; Denunciatio solemnis Bullæ* Vineam Domini Sabaoth *facta universæ Ecclesiæ.* Il regardait cette bulle comme un ouvrage de ténèbres, digne que l'antechrist y mît le comble en l'adoptant. On a de lui, outre plusieurs autres écrits de ce genre, une *Version* du Nouveau Testament en flamand, qui essuya des critiques méritées. Il remplaçait souvent son nom, qui veut dire *blanc*, par celui de *Candidus* et d'*Albanus*. Le nombre de ses diatribes se monte à 140 : un écrivain aussi fanatique que lui a donné : *Idée de la Vie et des Ecrits de M. de Witte*, Rome (Amsterdam), 1756, in-8°.

WITTICHIUS (CHRISTOPHE), né à Brieg, dans la basse Silésie, en 1625, fut professeur de mathématiques à Herborn, d'où il fut appelé à Duisbourg pour y enseigner la théologie. De là il passa à Nimègue, où il occupa une chaire de théologie pendant 16 ans. Enfin il eut le même emploi à Leyde en 1671, et y finit sa carrière en 1687. Ses ouvrages sont : *Theologia pacifica*, Leyde, 1671, in-4°; *Anti-Spinosa; De Deo et ejus attributis*, Amsterdam, 1690, in-4°; *Consensus veritatis in Scriptura divina et infallibili revelatæ, cum veritate philosophica a Cartesio detecta*, Leyde, 1682, in-4°; ouvrage entrepris pour concilier les principes de Descartes avec la théologie.

WITTMANN (JOSEPH), né le 9 novembre 1767 à Pleystein, dans le haut Palatinat, fit ses études à Newstadt, puis à Amberg avec son frère Georges-Michel, depuis évêque. Il entra dans l'ordre de Prémontré et fut reçu, en 1787, dans le monastère de Spainshart, dans le haut Palatinat. Il prit alors le nom de Guillaume. Après sa profession on l'appliqua à l'étude de la théologie et on l'envoya, en 1791, à Ingolstadt étudier le droit civil et canonique et les langues orientales. On lui offrit une chaire de philosophie qu'il refusa. De retour dans son monastère, il fut chargé des archives et de la bibliothèque, et enseigna ensuite la théologie jusqu'en 1803, époque à laquelle le couvent fut supprimé. Alors il se rendit au Kreuzberg, pèlerinage renommé, où il résida pendant cinq années comme missionnaire. En 1808 Wittmann fut nommé curé d'Eschenbach. Il conserva ce poste pendant vingt-huit ans, toujours occupé de ses devoirs, zélé pour tout ce qui était du service de Dieu, adonné à l'oraison,

Digitized by Google

aimé et respecté de tous. Il est mort le 22 juillet 1836, à la suite d'une attaque d'apoplexie. Wittmann a composé plusieurs ouvrages, et fourni un grand nombre d'articles à deux journaux de Wurtzbourg, *l'Athanase* et *l'Ami universel de la religion et de l'Eglise*. Il était très-opposé aux nouveautés des derniers temps, et se montra toujours un ardent défenseur des saines doctrines. Ses principaux écrits sont : *De la Force obligatoire de l'Eglise*, 1814; *sur la Liberté de croire et de penser*, 1818; *Examen des idées du docteur Graser pour améliorer les études scholastiques*, 1824.

WITTOLA (MARC-ANTOINE), prévôt mitré de Bianco en Hongrie, naquit le 25 avril 1736 à Kosel, petite ville de Silésie, au duché d'Oppelen. Il fut ordonné prêtre à Teschen, et nommé à la cure de Schorfling, diocèse de Passau. Il paraît que le cardinal, évêque de cette ville, l'avait admis dans son conseil ecclésiastique. Wittola avait embrassé avec chaleur les opinions théologiques qui s'enseignaient alors en Allemagne, surtout dans les Etats autrichiens, et il faisait tout ce qui dépendait de lui pour les propager. C'est dans cette intention qu'il traduisit de l'italien et du français en allemand tous les livres où cette doctrine était favorisée, et notamment les écrits des *appelants*. Il était lié avec les principaux d'entre eux, se signalait par sa haine contre les jésuites, et entretenait une correspondance avec l'abbé de Bellegarde, l'un des plus ardents sectateurs de ces doctrines. Son zèle pour cette cause et la conformité de sentiments l'avaient rendu cher à l'abbé de Stock, évêque de Ptolone, président de la faculté de théologie de Vienne et très-attaché aux réformés. (*Voy.* STOCK.) Celui-ci le recommanda, avant de mourir, à l'impératrice Marie-Thérèse, comme un homme très-propre à lui succéder dans la place de président. L'impératrice ne déféra point à ce vœu; elle nomma à la présidence le comte de Gondola, évêque de Tempé *in partibus infidelium*, alors curé de Probsdorff (1). Mais cette cure devenant vacante, Marie-Thérèse la donna à l'abbé Wittola, qu'elle adjoignit en même temps à la commission de la censure des livres. Cette place lui procurant la facilité de livrer à la circulation des livres de son parti, il en profita pour autoriser la réimpression des *Annales des Jésuites*, de Gazaignes. Cette autorisation d'un libelle plein de calomnies le fit destituer (*voy.* GAZAIGNES), et on empêcha le débit de cet ouvrage qui n'eut un libre cours que sous le règne de Joseph II. On a de l'abbé Wittola : plusieurs *Traductions* de l'italien et du français en allemand : ce sont celles des *Actes du concile de Pistoie*, et des pièces qui y sont relatives, des *Discours de Fleury sur l'Histoire ecclésiastique*, du *Catéchisme de Bossuet*, du *Directeur spirituel de Treuvé*, de l'*Abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament de Mésenguy; de l'Instruction pastorale de Rastignac, archevêque de Tours*; de la *Religion chrétienne méditée du P. Jard*, etc.; trois *Ecrits* en faveur de la tolérance; un ouvrage périodique, sous le titre de *Gazette ecclésiastique*; elle commença à paraître à Vienne en 1784. L'auteur prit pour modèle les *Nouvelles ecclésiastiques*, imprimées en France. C'est le même esprit, ce sont les mêmes principes; le titre changea en 1790; la *Gazette* continua de paraître jusqu'en 1793, sous celui de *Mémoires des choses les plus récentes concernant l'enseignement de la religion et l'histoire de l'Eglise*. L'abbé Wittola mourut à Vienne en 1797.

WLADIMIR ou WLODOMIR, duc de Russie, embrassa le christianisme en 989; et c'est là proprement l'époque de l'établissement de la foi chrétienne dans ces vastes régions. Il est vrai que dès le siècle précédent elle y avait pénétré par les soins de saint Ignace, patriarche de Constantinople. Mais elle y fit alors peu de progrès. La fille de Boleslas, duc de Pologne, qui épousa le fils de Wladimir, amena avec elle en Russie Reinbern, évêque de Colberg, qui doit être regardé, après Dieu, comme la première cause de la conversion de ces peuples. Ce saint missionnaire, qui n'avait pas moins de science que de vertu, après s'être concilié la vénération des païens par sa vie mortifiée, ses veilles et ses oraisons continuelles, leur fit brûler leurs temples, et abolit les superstitions auxquelles ils étaient le plus attachés : de sorte que c'est encore à un missionnaire de l'Eglise romaine, que les Russes, comme toutes les nations de l'Europe, doivent les lumières du christianisme. Les mœurs de Wladimir ne répondirent pas toujours à sa croyance. On lui reproche de grandes cruautés, et beaucoup d'emportement dans sa passion pour les femmes; mais il en fit une pénitence exemplaire, et ne cessa dès lors de racheter ses péchés par d'abondantes aumônes, jusqu'à ce qu'il mourût dans une extrême vieillesse. Il fut enterré dans la ville de Kiow; on lui dressa dans l'église de Saint-Clément un tombeau fort élevé, comme un objet proposé à la vénération des peuples. Les Moscovites comptent en effet ce prince entre les saints, et le regardent comme l'apôtre de leur nation.

WOENGLER. *Voy.* PARÆUS.

WOLBERUS, abbé du monastère de Saint-Pantaléon, à Cologne, l'an 1147, mourut en 1197, après avoir composé des *Commentaires* sur le Cantique des cantiques, publiés à Cologne l'an 1630, in-4°, par Henri Grave, bénédictin du même monastère.

WOLBODON (saint), évêque de Liége, descendait d'une famille illustre du comté de Flandre. Le zèle avec lequel il soutint, comme prieur, les droits du chapitre d'Utrecht contre l'empereur Henri II, ne lui fit

(1) D'après les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du 18e siècle*, t. 4, p. 461, ce serait dom Rautenstrauch, bénédictin et abbé de Braunau, qui aurait succédé à Stock dans la place du président de la faculté de théologie de Vienne. Cependant la nomination de Wittola à la cure de Probsdorff, dont le comte de Gondola était titulaire, semblerait donner du crédit à ce qui est rapporté ici du choix de l'impératrice.

Digitized by Google

point perdre la bienveillance de ce prince qui le nomma son chapelain, puis son chancelier. Elevé sur le siége épiscopal de Liége en 1018, il mourut le 20 avril 1021. Le nombre des miracles qui s'opérèrent à son tombeau fut si grand que l'abbé du monastère de Saint-Laurent, dans l'église duquel il se trouvait, le conjura de n'en plus faire, parce que la tranquillité du monastère pourrait être troublée par le concours de la foule des pèlerins. On conservait dans le trésor de la cathédrale de Liége un *Psautier* écrit de la main de saint Wolbodon, qui y avait intercalé plusieurs prières pleines d'onction. On a sa *Vie*, par Reiner, moine de Liége en 1130 : elle a été insérée dans l'ouvrage de Chapeauville *De gestis episcoporum Leodiensium;* dans les *Acta SS. ord. S. Bened.*, de Mabillon, *sect.* VI, *pars* I^a^; et avec une autre *Vie* anonyme dans le Recueil des Bollandistes, au 21 avril, jour où l'Eglise célèbre sa fête.

WOLDIKE (MARC), né l'an 1699 à Sommerstedt, village du diocèse de Schleswick en Danemark, fut ministre d'une église, puis professeur de théologie en 1731, à Copenhague, où il mourut en 1750. Il s'est fait connaître par plusieurs ouvrages et des *Traductions* latines; des *Traités* de Moïse Maimonide, touchant les viandes défendues, avec des notes; de plusieurs *chapitres* du Talmud de Jérusalem, et du Talmud de Babylone; *De unctione fidelium; Apologia pro cultu Dei publico in Novo Testamento;* quelques livres de controverse.

WOLF (CHRÉTIEN). *Voy.* LUPUS.

WOLFF (JEAN-CHRISTIAN DE), *Wolfius*, né à Breslau en 1679 d'un brasseur, devint homme de lettres. Son père, remarquant en lui des dispositions heureuses, les cultiva avec soin, et lui donna d'habiles maîtres. Après avoir achevé son cours dans l'université d'Iéna, il alla enseigner à Leipzig en 1703, et s'y annonça par une *Dissertation sur la manière d'enseigner la philosophie.* Sa méthode était en partie celle de Descartes, à laquelle il ajouta ses propres idées. Il devint, en 1707, professeur de mathématiques à Hall. Une harangue qu'il prononça en 1721 sur la morale des Chinois, dans laquelle il comparait les principes de Confucius avec ceux des chrétiens, et où il montrait assez qu'il ne comprenait ni les uns ni les autres, excita le zèle des théologiens de Hall. La faculté théologique de cette ville résolut d'examiner tous les ouvrages de ce philosophe. Wolff en porta ses plaintes au conseil académique, et obtint un ordre portant défense à qui que ce fût d'écrire contre lui. Cette défense déraisonnable et tyrannique ne fit qu'échauffer les esprits. On écrivit en cour. Le doyen et plusieurs membres de la faculté philosophique exposèrent combien sa doctrine était fausse et dangereuse. Enfin, après de vives altercations, la cour le condamna, le 15 novembre 1723, à sortir de Hall et des Etats, dans l'espace de vingt-quatre heures, sous les peines les plus rigoureuses. Wolff se rendit à Cassel, où il obtint la chaire de mathématiques et de philosophie dans l'université de Marbourg, avec le titre de conseil aulique du landgrave de Hesse et une pension. Il se remit aussitôt à ses travaux avec une nouvelle ardeur, et c'est dans ce séjour qu'il a publié la plus grande partie de ses ouvrages. Le roi de Prusse étant mort le 31 mai 1740, Charles-Frédéric, son fils, le rappela à Hall, en 1741, avec les titres de conseiller privé, de vice-chancelier et de professeur du droit de la nature et des gens. Il l'éleva ensuite à la dignité de chancelier de l'université. L'électeur de Bavière, pendant le vicariat de l'empire qu'il exerça, le promut à celle de baron de l'empire. Il jouissait paisiblement de tous ces honneurs, lorsque des attaques fréquentes de goutte le conduisirent par degrés à un marasme qui l'emporta, le 9 avril 1754, dans sa 76e année. Il mourut avec la résignation d'un chrétien; car, malgré quelques assertions hasardées, il fut toujours attaché à la religion. Il vivait sobrement, mangeait peu et ne buvait point de vin. Le roi de Suède, qui en faisait beaucoup de cas, le pressant souvent de lui demander des grâces, il répondait toujours : *Je n'ai besoin de rien;* bien différent de tant d'hommes de lettres indignes de ce nom, qui font bassement, et presque toujours inutilement, la cour aux laquais ou à la maîtresse d'un grand, pour avoir une petite pension, arrachée par l'importunité à une avarice fastueuse. Ses principaux ouvrages sont : un *Cours de mathématiques*, en latin, d'abord en 2 vol. in-4°, puis en 5 in-4°, Genève, 1732 et 1741. Ce cours de mathématiques est en quelque sorte complet et assez méthodique. Un bénédictin de la congrégation de Saint-Maur l'a abrégé en 3 vol. in-8°, et c'est un service qu'on devrait rendre à tous les ouvrages de Wolff, trop longs au moins de la moitié. « Il a noyé, dit un écrivain illustre, « le système de Leibnitz dans un fatras de « volumes, et dans un déluge de paroles, « d'arguments, de corollaires et de citations. » Une *Philosophie*, en plusieurs volumes in-4°, que l'auteur divise en théorique et en pratique. On trouve dans la première : la logique, qu'il a intitulée : *Philosophia rationalis, sive Logica*, in-4°. On en a un abrégé in-8°, plusieurs fois imprimé, sous le titre de *Pensées sur les forces de l'entendement humain*, traduit par M. Deschamps. La *Métaphysique*, dont les parties sont : *Philosophia prima, sive Ontologia*, 1735, in-4°; *Cosmologia empirica*, in-4°; *Psychologia rationalis*, in-4°; *Theologia naturalis*, 2 vol. in-4°; la *Physique*, dont les parties sont : *la physique expérimentale et la physique dogmatique*... Sa *Philosophie pratique* comprend *Philosophia practica universalis*, en 2 vol. in-4°; *Philosophia moralis, sive ethica*, en 5 vol. in-4°. Ces nombreux volumes renferment de bonnes choses; mais il faut les chercher à travers beaucoup de choses médiocres ou prolixes. *Jus naturæ*, ou Traité du Droit naturel, en 8 vol. in-4°; *Jus Gentium*, in-4°. L'auteur a abrégé les deux ouvrages précédents sous ce titre : *Institutiones Juris naturæ*

Digitized by Google

Gentium, in-8°. Nous en avons un autre abrégé en français par M. Formey, qui a paru en 1758, sous ce titre : *Principes du droit de la nature et des gens*, en 3 vol. in-12. *Horæ subsecivæ Marburgenses*, en 9 parties. Ce sont des dissertations sur diverses matières de philosophie, de droit naturel et de théologie. Un grand nombre d'écrits dans les *Acta eruditorum* de Leipzig; un *Dictionnaire de mathématiques*, in-8°, en allemand; *Specimen physicæ ad theologiam naturalem applicatæ*, in-8°; une foule d'autres écrits dont il serait trop long de donner la liste, car Wolff enfantait les gros volumes comme les auteurs français d'alors produisaient les romans et les almanachs. Le jugement de Wolff et la solidité de son esprit n'égalaient pas, à beaucoup près, l'étendue de ses connaissances et sa facilité à écrire. Il est aisé de s'en apercevoir dans divers endroits de ses ouvrages, parmi lesquels les gens délicats seront un peu surpris de trouver un Traité *De officio et praxi exonerandi ventrem*. La plupart de ses idées politiques et son plan pour ne faire de l'Europe qu'un seul Etat, ne présentent rien de raisonnable. Sa conduite se ressentait quelquefois de la trempe de son esprit : comme lorsqu'il veillait des nuits entières, attendant le retour de l'âme d'une de ses cousines, dont il regrettait la mort, et qu'il voulait entretenir. Ces écarts fréquents dans des hommes qui se sont particulièrement consacrés à la géométrie, ont fait croire que cette science, embrassée avec zèle et une assiduité excessive, préjudiciait non-seulement aux qualités brillantes, mais encore aux qualités solides de l'esprit humain, et que l'étude trop opiniâtre des points, des lignes et des nombres affaiblissait en quelque sorte la notion des choses mêmes, de leur essence, de leurs rapports divers, de leurs propriétés physiques et morales. C'est ce qui a fait dire proverbialement que, *lorsque l'esprit d'un géomètre sort d'un angle, c'est presque toujours un angle obtus;* bon mot que Pascal et Scaliger ont trouvé juste; il faut convenir cependant qu'il y a des exceptions, mais les exceptions supposent la vérité des observations générales. (*Voy.* LEIBNITZ.) On a prétendu trouver dans quelques-unes de ses idées des symptômes de matérialisme, nommément dans ce qu'il dit de la création simultanée des âmes, unies à des corps infiniment petits; mais, outre qu'en cela même il s'exprime d'une manière très-opposée à cette erreur grossière, il y a telle manière de présenter ce système, qui est aussi celui de Leibnitz, qu'il peut se concilier avec les saines notions (*voy.* le *Catéchisme philosophique*, n° 166). Le style de Wolff est barbare en latin; les expressions sont ou louches ou mal choisies, les phrases mal construites, les mêmes termes souvent répétés.

WOLFGANG ou WOLFANG (saint), *Wolfgangus*, évêque de Ratisbonne, fut précepteur de l'empereur saint Henri, et fit germer dans le cœur de ce prince les vertus qui firent de lui un des plus grands monarques qui aient régné dans le monde. Wolfgang, né en Souabe, embrassa la vie monastique, et s'y signala par une ferveur qui le prépara excellemment aux travaux de l'épiscopat. Il fut le père des pauvres, l'instructeur des ignorants, le bon et zélé pasteur de toutes ses ouailles; et mourut à Pupping en Autriche, dans un voyage entrepris par charité, le 31 octobre 994. Son corps fut rapporté à Ratisbonne, et enterré dans l'église de Saint-Emméran. Le pape Léon IX le mit au nombre des saints, en 1052.

WOLFHARD, écrivain ecclésiastique, religieux dans l'abbaye de Hasenried, diocèse d'Utrecht, de 908 à 927, écrivit à Adelbode, son évêque, sur les miracles opérés par sainte Walpurge deux *Lettres* auxquelles il joignit une *Vie* de la sainte. On trouve dans cet ouvrage, qui est divisé en quatre livres, des détails curieux pour l'histoire ecclésiastique d'Angleterre et d'Allemagne. L'ouvrage est dédié à Erchambold, évêque d'Eichstaedt. Les deux premiers livres en ont été insérés dans les *Lectiones antiquæ*, de Canisius. Surius et les Bollandistes, ainsi que Mabillon, dans ses *Acta ordinis S. Benedicti*, ont reproduit l'ouvrage entier.

WOLFTER (PIERRE), né l'an 1758 à Manheim, fut professeur d'histoire à l'université de Heidelberg, et mourut le 28 juillet 1805. Il avait publié plusieurs ouvrages sur l'histoire de l'Allemagne. Nous citerons de lui : *Histoire de la réformation*, en allemand, Rome, Wittenberg et Genève, 1796, in-8°; *Plan d'une histoire de la réformation*, Heidelberg, 1803, in-8°; *Histoire de Luther et de la réformation qu'il a opérée*, Manheim, 1805, in-8°.

WOLLASTON (GUILLAUME), prêtre anglican, né à Coton-Clanford, dans le Staffordshire, en 1659, d'une famille ancienne se vit réduit par la médiocrité de sa fortune, à accepter la place de sous-maître, puis celle de second maître dans l'école publique de Birmingham. Une riche succession le mit, en 1688, dans une situation opulente. Son principal ouvrage est une *Ebauche de la religion naturelle*, qui a été traduite en français, et imprimée à La Haye en 1726, in-4°. Le traducteur a tâché de débrouiller le chaos de l'original, mais il fait souvent dire à l'auteur ce qu'il ne dit point. Wollaston avait jeté au feu presque tous ses autres écrits avant sa mort, arrivée en 1724 dans sa 65° année. Il eût bien fait de ne pas excepter celui dont nous parlons. Quelques lexicographes l'ont mal à propos confondu avec Woolston.

WOLLASTON (FRANCIS), astronome et théologien, né en 1731, mourut le 31 octobre 1815, dans sa cure de Chisslehurst, au comté de Kent. Il était membre de la société royale de Londres. Il appuya fortement par ses écrits la réclamation d'une réforme dans la liturgie. On a de lui : *Adresse au clergé d'Angleterre et à tous les chrétiens*, 1772, in-8°; des *Observations astronomiques*, insérées dans les Transactions philosophiques de Londres, années 1773, 75 et 84. (Voyez la

Digitized by Google

Bibliographie astronomique de Lalande.) *Fasciculus astronomicus* contenant des observations sur la région septentrionale circumpolaire, 1800, in-4°; *Tableau des cieux* en dix planches, 1811, in-folio.

WOLSEY (Thomas), cardinal et ministre anglais, fils d'un boucher d'Ipswich en Angleterre, enseigna la grammaire dans l'université d'Oxford. Ses talents lui procurèrent la place d'aumônier du roi Henri VIII, qui le fit entrer dans le conseil, et qui se déchargea sur lui du gouvernement de l'Etat. Après lui avoir donné successivement plusieurs évêchés, il le fit archevêque d'York et grand chancelier du royaume. Le pape Léon X l'honora de la pourpre en 1515, et du titre de légat *a latere* dans tout le royaume. François Ier et Charles-Quint le comblèrent de caresses et de présents. Il espéra même, dit-on, d'obtenir par la protection du dernier le trône pontifical. Le saint-siége vaqua deux fois; l'empereur fit agir pour d'autres. Wolsey rompit aussitôt le lien qu'il avait formé entre ce prince et son maître, et il réunit contre lui les forces de l'Angleterre et de la France. On prétend même que pour se venger complétement de ce prince, il inspira à Henri le dessein de répudier Catherine d'Aragon sa tante; mais il est plus apparent que Wolsey ne fit qu'y donner les mains, et qu'il entra lâchement dans les vues du roi. Il ne tarda pas à s'en repentir. Anne de Boulen, épouse de Henri VIII après Catherine, fut la première à aigrir le roi contre Wolsey, dont elle redoutait peut-être le retour à la conscience et à la justice. Le monarque irrité confisqua tous ses biens, le dépouilla de ses charges, et le relégua dans son archevêché d'York. Il se vit tout à coup méprisé des grands et haï du peuple. Fitz-Williams, un de ses protégés, fut le seul qui osa défendre sa cause, et faire l'éloge des talents et des grandes qualités du ministre disgracié. Il fit plus, il offrit sa maison de campagne à Wolsey, et le conjura d'y venir du moins passer un jour. Le cardinal, sensible à ce zèle, alla chez Fitz-Williams, qui le reçut avec les marques les plus distinguées du respect et de la reconnaissance. Le roi, instruit de l'accueil que ce particulier n'avait pas craint de faire à Wolsey, le fit venir, et lui demanda d'un air et d'un ton irrité par quel motif il avait eu l'audace de recevoir chez lui le cardinal accusé et déclaré coupable de haute trahison? « Sire, répondit « Williams, ce n'est point le criminel d'Etat « que j'ai reçu chez moi, c'est mon protecteur, celui qui m'a donné du pain et de qui « je tiens la fortune dont je jouis; j'aurais « été le plus ingrat des hommes si je l'avais « abandonné. » Le roi, plein d'admiration, conçut dès cet instant une haute estime pour le généreux Fitz-Williams. Il le fit chevalier sur-le-champ, et peu de temps après il le nomma son conseiller privé. Cependant Wolsey n'ayant que cet ami dans sa disgrâce, se vit accablé d'une foule d'accusations, d'opprobres et de malheurs. Le duc de Northumberland eut ordre de l'arrêter pour crime de lèse-majesté. Ce crime n'était autre chose que le refus de reconnaître Henri pour chef de l'Eglise. On le conduisit à la Tour de Londres pour lui faire son procès: mais il succomba à ses infortunes, et mourut en chemin à Leicester, en 1530, âgé de 59 ans. Il dit, un peu avant d'expirer, ces paroles remarquables: « Hélas! si j'avais servi le roi « du ciel avec la même fidélité que j'ai servi « le roi mon maître sur la terre, il ne m'aban« donnerait pas ainsi dans ma vieillesse. » Un auteur, vraiment philosophe, en rapportant ces paroles, ajoute celles-ci: « Vérité su« blime, quoique tardive, puisses-tu parler « avec la même force à ceux qui ont besoin « de t'entendre! » On a débité sur ce fameux cardinal bien des faussetés, que l'abbé de Longuerue a très-bien réfutées dans ses savantes et judicieuses Remarques sur la vie de ce prélat infortuné: on les trouve dans le tome VII des *Mémoires* de littérature du P. Desmolets. Wolsey était d'une naissance basse, mais d'un génie élevé. Si des mœurs dépravées commencèrent sa fortune, il l'augmenta par beaucoup de courage et d'habileté. Il se servit de la confiance des grands qu'il avait gagnée, pour s'avancer, et de la connaissance qu'il avait de leur politique, pour les contenir. Rien n'est plus singulier qu'un des chefs d'accusation qu'on intenta contre Wolsey: c'est qu'ayant ce qu'on appelait alors le mal de Naples, il avait eu l'insolence de prendre son haleine trop près du roi. Il fallait que la haine fût bien acharnée contre lui, pour le charger d'un crime de cette nature. Spelman, dans son *Histoire des sacriléges*, attribue une partie de ses malheurs à la suppression de quarante petits monastères, pour l'érection de deux colléges. « Cinq hommes, dit-il, qu'il employa à « cette œuvre, périrent misérablement. Le « premier fut assassiné par le second, lequel « fut pendu; le troisième se noya dans un « puits; le quatrième, de riche qu'il était, se « vit réduit à la dernière mendicité; et le « cinquième (c'était le docteur Allen, promu « ensuite à un évêché en Irlande), fut cruel« lement mutilé. Le châtiment de Wolsey ne « fut pas moins remarquable. » On trouve un petit recueil des *Lettres* de ce cardinal dans le tome IIIe de la *Collectio amplissima* des PP. Martène et Durand. Elles peuvent servir pour l'histoire de ce temps-là. La *Vie du cardinal Wolsey*, écrite par George Cavendish, a été imprimée pour la deuxième fois avec des *Notes* et des *Eclaircissements* de S. W. Singer, Londres, 1827, in-8°. Le docteur Fiddes a publié une autre *Vie de Wolsey*, en 1724, in-fol. M. Galt a fait paraître aussi la *Vie et l'administration du cardinal Wolsey*, Londres, 1812, in-4°; 1817, in-8°.

WOLSTAN, *Volstanus*, auteur ecclésiastique, religieux au monastère de Saint-Pierre à Winchester, vivait dans le xe siècle. Il travailla, de concert avec Landfrid, à une *Histoire de saint Swithune*, mort évêque de Winchester en 863. Wolstan écrivit aussi, en prose et en vers, la *Vie* de saint Ethelwood, évêque de Winchester, dont il avait été le

Digitized by Google

disciple. Il avait aussi composé sur les miracles et la translation des reliques de saint Swithune deux livres en vers, qu'il dédia à Elfégus, évêque de Winchester, par une épître dédicatoire, où l'on trouve des particularités intéressantes sur les deux monastères de Winchester.

WOLTMAN (Charles-Louis de), né l'an 1770 à Oldenbourg, se signala dans la carrière politique, et s'opposa de tout son pouvoir aux succès de Napoléon. Il mourut à Prague, en 1817, âgé seulement de 47 ans. Woltman avait publié, entre autres livres historiques, une *Histoire de la réformation considérée sous le point de vue de son influence politique*, 1803.

WOLZOGEN (Louis de), né à Amersford en 1632, de parents nobles, originaires d'Autriche, mais infectés des erreurs de Socin, se rendit en France, parcourut la Suisse et l'Allemagne. De retour dans sa patrie, il fut successivement ministre de l'église wallonne à Groningue, à Middelbourg en Zélande, à Utrecht, à Amsterdam, et mourut en 1690, dans cette dernière ville où il occupait la chaire de professeur d'histoire profane et sacrée. Ses principaux ouvrages sont : *Orator sacer, sive de ratione concionandi*, Utrecht, 1671, in-8°. Il a emprunté beaucoup de choses d'Erasme et du P. Louis de Cresolles; mais il n'a pas eu la générosité de les citer. *Dissertatio critico-theologica de correctione scribarum in octodecim scripturæ dictionibus adhibita*, Harderwick, 1689, in-4°; une *Traduction* française du Dictionnaire hébreu de Leigh. Cet ouvrage parut à Amsterdam, en 1730, in-4°. Ce n'est qu'une compilation mise en assez mauvais français, où il y a du bon et beaucoup d'inutile. *De scripturarum interprete contra exercitatorem paradoxum*, 1668, in-12. C'est de cet auteur le seul ouvrage de quelque importance. Il y attaque *De philosophia scripturæ interprete* de Spinosa. Il fut attaqué à son tour, et par un si grand nombre d'écrits, qu'on dit qu'il y en a eu en plus de vingt langues. Un de ses adversaires les plus animés fut Jean Labadie. Wolzogen y propose trois interprètes de l'Ecriture sainte : *Le Saint-Esprit, la raison et l'usage de la langue.* Ce dernier interprète n'est que pour les savants, et par conséquent insuffisant; le premier, malgré tous les détours de l'auteur, revient au fanatisme tout pur des protestants, c'est-à-dire à l'*inspiration*, à l'*esprit particulier* et au *goût intérieur;* le second n'est pas plus sûr; on sait que la raison abandonnée à elle-même est une girouette. Les catholiques, en reconnaissant une autorité vivante dans l'Eglise, évitent seuls toutes les difficultés sur ce point. On a publié des *Lettres* sur la vie et la mort de Wolzogen, Amsterdam, 1692, in-8°, où on lui donne des éloges bien peu mérités. — Il ne faut pas le confondre avec Louis Wolzogen, son parent, et socinien comme lui, né en Autriche vers 1594. Il en fut banni comme protestant, se retira en Pologne, se déclara socinien, et mourut près de Breslau, vers 1658. Ses ouvrages forment deux volumes de la *Bibliothèque des Frères Polonais.* (*Voy.* Socin.)

WOOLSTON (Thomas), né en 1669 à Northampton, étudia dans l'université de Cambridge, et passa ensuite au collége de Sidney, où il prit des degrés en théologie, et d'où il se fit exclure par ses impiétés. De Cambridge il se rendit à Londres, où il était connu par six *Discours sur les miracles de Jésus-Christ*, 1727 à 1729, in-8°. Sous prétexte de les faire passer pour des allégories, il s'efforce de les détruire dans cet ouvrage aussi futile que pernicieux. Comme il continuait d'écrire contre les vérités fondamentales de la foi, il fut déféré au tribunal séculier. La cour du banc du roi le condamna, en 1729, à payer 25 livres sterling d'amende pour chacun de ses Discours, à subir une année de prison, et à donner caution pour sa bonne conduite pendant le reste de ses jours. Le coupable n'ayant pas eu de quoi satisfaire à cette sentence, demeura en prison. Il mourut à Londres le 21 janvier 1731. Woolston attaqua la religion autant par corruption de cœur que par égarement d'esprit. On trouve dans le tour de ses pensées et de ses expressions un air de malignité et de vaine joie, qui décèle une inclination criminelle. On a de lui plusieurs ouvrages dans lesquels il abuse des passages des saints Pères, dont il avait meublé sa mémoire, sans ordre, ni choix, ni ensemble. Les principaux sont : *Apologie ancienne pour la vérité de la religion chrétienne, renouvelée contre les juifs et les gentils;* réimprimée à Londres, 1730, in-8°; *Défense des Discours de M. Woolston sur les miracles de Jésus-Christ, contre les évêques de Saint-David et de Londres, et contre ses autres adversaires*, 1730; brochure in-8°. Cette apologie d'une très-mauvaise cause ne fit illusion à personne. Les libertins ont prodigué à cet écrivain les éloges les plus outrés; mais les gens de bien l'ont eu en horreur. Ses impiétés ont été victorieusement réfutées dans les ouvrages de l'abbé Bergier et des autres apologistes de la religion chrétienne.

WORMIUS (Christian), docteur et professeur en théologie, puis évêque de Sélande et de Copenhague, mourut en 1737. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *De corruptis antiquitatum hebraicarum vestigiis, apud Tacitum et Martialem; Dissertationes quatuor de veris causis cur delectatos hominis carnibus et promiscuo concubitu christianos calumniati sint ethnici; Historia sabellianismi*, in-8°, etc. Une érudition profonde rend ces ouvrages recommandables.

WORTH (Guillaume), auteur anglais, savant dans l'antiquité ecclésiastique et dans les langues, florissait au commencement du XVIIIe siècle, et était archidiacre de Worcester. On a plusieurs ouvrages de lui, entre autres une bonne édition des *Œuvres* de saint Justin, et du *Discours contre les gentils* de Tatien, Oxford, 1700, avec des notes et des dissertations.

WORTHINGTON (Thomas), né à Blains-

Digitized by Google

cough dans le comté de Lancastre vers le milieu du XVIe siècle, alla terminer ses études à Douai, au collége des Anglais fondé par le cardinal Alan, et reçut le sacerdoce à Reims. Ses supérieurs le renvoyèrent ensuite dans sa patrie pour y travailler au rétablissement de la religion. Bien qu'il courût lui-même les plus grands dangers, et jusque dans la maison paternelle, cependant il sut se rendre encore utile à ses confrères, et il déroba notamment pendant quelque temps Edmond Campian aux recherches dont il était l'objet. Après le supplice de ce missionnaire, Worthington resta encore deux ans en Angleterre, et il ramena au catholicisme quatre de ses neveux, avec lesquels il se préparait à passer en France, lorsqu'il fut arrêté à Islington, en 1584. Il fut conduit, chargé de chaînes, à la Tour de Londres, où, sur l'accusation de sortilége, on le tint au secret pendant plus de deux mois. Il finit par être condamné à la déportation avec plusieurs autres catholiques. Worthington se fit recevoir docteur en théologie à Trèves en 1588, professa au séminaire anglais de Reims, et fut ensuite nommé, par l'office du cardinal Alan, premier aumônier dans l'armée de Philippe II, roi d'Espagne, emploi dans lequel il s'assura l'affection et le respect de tous les militaires. Dans un voyage qu'il fit à Rome, il reçut le titre de protonotaire apostolique, et il fut ensuite nommé assistant de l'archiprêtre d'Angleterre, c'est-à-dire adjoint au commissaire du saint-siége dans ce pays. Il avait sollicité et obtenu, dans un âge déjà avancé, d'être agrégé à l'institut des jésuites ; mais il mourut, avant d'avoir fait profession, vers 1626, dans le comté de Derby. On a de lui : une *Epître* latine à son frère ; *De mysteriis Rosarii*, Anvers, 1610 ; une traduction de l'anglais en latin des *Motifs* du docteur Richard Bristow, Arras, 1606 ; Douai, 1608, in-4° (*V.* Bristow) ; *Catalogus martyrum in Anglia ab anno* 1570 *usque ad annum* 1612, *cum narratione de origine seminariorum anglorum ; L'ancre de la doctrine chrétienne*, en anglais ; une version anglaise de l'Ancien Testament, avec des notes ; un *Traité* contre Whyte, en anglais, où sont rétablis les passages des saints Pères altérés par ce docteur calviniste, 1615, in-4°.

WORTHINGTON (William), théologien anglican, né l'an 1703 dans le comté de Mérioneth, obtint un canonicat dans l'église de Saint-Asaph, et une prébende dans la cathédrale d'York, et mourut le 6 octobre 1778. Parmi ses nombreux écrits nous citerons : *Essai sur la rédemption du genre humain*, suivi d'une *Dissertation sur l'objet et l'argumentation du livre de Job*, Londres, 1743, in-8° ; *Le sens historique de la relation de la chute d'Adam par Moïse démontré et justifié*, in-8° ; *Les preuves du christianisme déduites des faits et du témoignage des sens, dans tous les siècles de l'Eglise, jusqu'au temps présent*, en une suite de discours prononcés d'après la fondation de Robert Boyle, etc., 1769, 2 vol. in-8° ; *Théorie sacrée de la terre* (the scriptural theory) *dans toutes ses révolutions, et dans toutes les périodes de son existence, depuis la création jusqu'au renouvellement final de toutes choses* : suite de l'*Essai sur la Rédemption*, 1773, in-8° ; *Irenicum*, ou *Considérations sur l'importance de l'unité dans l'Eglise du Christ, pour apaiser nos malheureuses divisions*, 1775, in-8° ; *Recherche impartiale au sujet des démoniaques de l'Evangile*, suivi d'un *Essai sur la démonologie de l'Ecriture*, 1777, in-8°. Hugh Farmer, dont l'opinion était attaquée dans cet écrit (*Voy.* Farmer), répondit avec vivacité, et Worthington répliqua par une *Nouvelle recherche au sujet des démoniaques de l'Evangile*, qui parut en 1779, après la mort de l'auteur.

WOTTON (Guillaume), savant philologue et critique anglais, né à Wrentham, dans le comté de Suffolk en 1666, mort en 1726, à Buxted, est connu par les ouvrages suivants : *Lois civiles et ecclésiastiques du pays de Galles*, en anglais, avec des notes et un glossaire ; *Histoire romaine, depuis la mort d'Antonin le Pieux, jusqu'à la mort d'Alexandre-Sévère*, Londres, 1703, in-8°, en anglais. Les antiquaires en font cas, parce que l'auteur y fixe l'époque des événements considérables par l'autorité des médailles. *Mélanges sur les traditions et les usages des scribes et des pharisiens*, 1718, 2 vol in-8°, en latin. *Reflections upon ancient ant modern learning*, Londres, 1694, in-8°. C'est un des ouvrages les plus intéressants qui aient été publiés dans la fameuse querelle au sujet de la prééminence des anciens et des modernes. Wotton tient un juste milieu entre les détracteurs et les fanatiques admirateurs de l'antiquité. La troisième édition (1705, in-8°) est augmentée d'une *Réponse* aux objections du chevalier Temple, et des remarques sur le conte du Tonneau, du docteur Swift (*Voy.* Swift). *Linguarum veterum septentrionalium thesauri conspectus brevis*, Londres, 1708, in-8°, ouvrage rare et recherché.

WOWERIUS ou **de Woweren** (Jean), né à Anvers le 28 mai 1576, fut lié d'une étroite amitié avec Juste-Lipse, qui lui laissa par son testament tous ses manuscrits. Après avoir parcouru toute l'Europe, il fut fait conseiller de la ville d'Anvers, membre du conseil des finances et du conseil de la guerre. Isabelle, infante d'Espagne, le chargea d'une commission importante auprès de Philippe IV, qui le créa chevalier et lui donna un collier d'or. Il mourut en 1635, et fut beaucoup regretté pour ses qualités civiles et chrétiennes. Malgré le travail qu'exigeaient ses divers emplois, dont il s'acquitta avec exactitude, il sut trouver le loisir de publier : *Eucharisticon claro et incomp. viro J. Lipsio, doctori suo*, Anvers, 1606, in-4° ; *Vita B. Simonis, sacerdotis Valentini*, Anvers, 1614, in-8°. Il est éditeur : de deux centuries de Lettres de Juste-Lipse ; de deux centuries de Lettres adressées au même ; de Sénèque et de Tacite, avec des commentaires et des notes. — Un autre Jean Wower, de la même famille que le précédent, né à Hambourg

Digitized by Google

le 10 mars 1574, mort le 30 mars 1612, âgé seulement de 38 ans, se distingua comme littérateur et comme érudit. Outre des *notes* sur Pétrone, sur l'*Octavius* de Minutius Félix, et le traité de Julius Firmicus Maternus, *De erroribus profanarum religionum*, avec des notes, 1603, in-4°, nous citerons de lui : *Syntagma de græca et latina Bibliorum interpretatione*, Hambourg, 1618, in-8°, ouvrage posthume publié par Ger. Elmenhorst, avec une Vie de l'auteur et une liste de ses ouvrages tant imprimés que manuscrits ; réimprimé avec la savante dissertation de Brian Walton, *De linguis orientalibus*, Deventer, 1658, in-12.

WRAY (John), naturaliste. *Voy.* Ray.

WUÉNERIC ou WÉNÉRIC, écrivain ecclésiastique du XIe siècle, fut d'abord grand écolâtre de l'église métropolitaine de Trèves, puis évêque de Verceil. Il prit part aux discussions qui s'élevèrent entre Grégoire VII et Henri IV, empereur d'Allemagne, et il écrivit sur ce sujet un traité intitulé : *De la division de l'empire et du sacerdoce*, que dom Martène, qui trouva le manuscrit dans la bibliothèque de Gemblours, a publié dans ses *Anecdota*, t. Ier.

WUIEK ou WIEKI. *Voy.* Wieki.

WULFIN, surnommé *Boëce*, florissait dans la première moitié du IXe siècle, sous le règne de Louis le Débonnaire. Il dirigea avec gloire la célèbre école d'Orléans, et se distingua par son talent pour la poésie latine. On trouve son éloge dans les *Carmina* de l'évêque Théodulphe, liv. II, ch. 13. Il ne nous reste de Wulfin que la *Vie de saint Junien, abbé de Mairé*, publiée par Mabillon, d'après un manuscrit qu'il avait découvert dans l'abbaye de Noaillé, et par le P. Labbe dans sa *Nova Biblioth.*, tom. II.

WULPHILAS. *Voy.* Ulphilas.

WULSTAN (saint), évêque de Worcester, né au commencement du XIe siècle à Icentum, comté de Warwick, mort en 1095, à 87 ans, fut canonisé en 1203. On a trois *Vies* de ce saint, l'une par Guillaume de Malmesbury, dans Wharton, tom. II ; l'autre par Florent de Worcester ; la troisième dans Capgrave.

WURDTWEIN (Etienne-Alexandre), évêque suffragant de l'électeur de Mayence, né l'an 1719 à Amorbach, mourut le 11 avril 1796 à Ladenbourg, où il s'était retiré par suite des événements de la guerre. On lui doit la publication d'un grand nombre de monuments importants pour l'histoire : *Concilia Moguntina, queis disciplina Ecclesiæ Moguntinæ sæculi* XIV, XV *et* XVI, *præcipue vero obscura concordatorum Germaniæ historia illustratur*, Manheim, 1766, in-4° ; *Historia diplomatica abbatiæ Ilbenstadiensis*, Manheim, 1766, in-4° ; *Diœcesis Moguntina in archidiaconatus distincta, commentationibus diplomaticis illustrata commentat.* I – X, Manheim, 1768 à 1776, in-8° ; *Médailles de Mayence du moyen âge et des derniers temps*, en allem., ibid., 1769, in-4° ; *Subsidia diplomatica ad selecta juris ecclesiastici germanici et historiarum capita elucidanda*, Heidelberg, 1772 à 1789, 12 vol. in-8° ; *Nova subsidia diplomatica*, Heidelberg, 1782-89, 14 vol. in-8° ; *Bibliotheca Moguntina, libris sæculo primo typographico Moguntiæ impressis instructa, hinc inde addita inventæ typographiæ historia*, Augsbourg, 1787, in-4° ; *Chronicon diplomaticum monasterii Schænau in Sylva Odoniana ordinis Cisterciensis*, Manheim, 1793, in-8° ; *Monasticon Palatinum*, Manheim, 6 vol. in-8° : cet ouvrage est un recueil de diplômes relatifs à l'histoire des anciens monastères du Palatinat ; le précédent avait rapport à la même histoire. *Monasticon Wormatiense*, que Wurdtwein n'eut pas le temps de publier.

WURB (Ignace), né à Vienne en 1731, entra chez les jésuites en 1749, enseigna longtemps au collége Thérésien à Vienne, et mourut âgé de 53 ans, à Pirawart, dont il avait accepté la cure, après la suppression de sa société. On a de lui une traduction allemande de Sermons de Bossuet, de La Rue et de Ciceri, et plusieurs ouvrages estimés, entre autres des *Sermons et Oraisons funèbres*, dans lesquels il a déployé avec succès une éloquence mâle et onctueuse, dont il avait lui-même tracé les règles dans un bon *Traité de l'éloquence sacrée*.

WURTISIUS (Christian), naquit à Bâle en 1544 ; il était aussi connu sous le nom d'*Allasiderus*, et se livra à l'étude de l'histoire, de la théologie et des mathématiques. Il fut professeur de cette dernière science en 1565, et obtint aussi en 1585 la chaire de théologie. L'année suivante, il fut élu secrétaire d'Etat, et il mourut en 1588, âgé de 44 ans. Il a laissé : *Chronique de Bâle*, en allemand, in-fol. ; *Abrégé de l'Histoire de Bâle ; Scriptores historiæ Germaniæ*, depuis l'empereur Henri IV jusqu'en 1400, in-fol. ; *Quæstiones in Purpachii theorias planetarum*, in-8°, etc.

WURTZ (Jean-Wendel), ecclésiastique, né vers 1760, en Allemagne, mort à Colonges près de Lyon le 1er octobre 1826, exerçait les fonctions de vicaire dans l'église de Saint-Nizier, avec beaucoup d'édification, lorsqu'il publia une brochure intitulée : *l'Apocalypse, ou les Précurseurs de l'antechrist, histoire prophétique des plus fameux impies qui ont paru depuis l'établissement de l'Eglise jusqu'à l'an* 1816, ou *la Révolution française prédite par saint Jean l'évangéliste, suivie d'une dissertation sur l'arrivée et le règne futur de l'antechrist*, Lyon, 1816, in-8°, 5e édition. Cette brochure fut poursuivie, mais l'auteur fut acquitté, attendu son état maladif. On a encore de lui : *Superstitions et prestiges des philosophes*, ou *les Démonolâtres du siècle des lumières*, Lyon, 1817, in-12. *Voy. l'Ami de la Religion*, tom. L, pag. 142, n° du mercredi 13 décembre 1826.

WYELIUS (Alard), licencié en théologie à Cologne, s'appliqua avec succès à l'étude de l'antiquité ecclésiastique. C'est principalement à ses soins que l'on doit la *Bibliothèque des Pères*, en 14 vol. in-fol., Cologne, 1618. C'est la collection de Marguerin de La Bigne (*Voy.* ce nom), augmentée de plus de cent

Digitized by Google

auteurs, arrangée selon l'ordre chronologique.

WYMPNA. *Voy.* WIMPINA.
WYTENBOGAARD. *Voy.* UITENBOGAARD.

X

XACCA (ERASME), Sicilien, florissait dans le XVIIe siècle, et a donné des ouvrages qui montrent qu'il s'était appliqué à la littérature, à la philosophie et à la médecine : tels sont : *Histoire de l'incendie du mont Etna*, en 1669, en italien ; poëme latin didactique des *Fièvres ; Brevis expositio in Psalmos et in Canticum canticorum ; La Jérusalem délivrée* du Tasse, en vers latins.

XAUPI (JOSEPH), docteur en théologie de la maison et société royale de Navarre, naquit à Perpignan le 16 mars 1688. Il était chanoine archidiacre de l'église de Perpignan, et abbé commendataire de Saint-André de Jare, ordre de Cîteaux, au même diocèse. Il mourut à Paris doyen de la faculté de théologie, le 7 décembre 1778, âgé de 90 ans. On a de lui : divers *Mémoires*, imprimés à Perpignan ; *Mémoires pour le droit de joyeux avénement dans la province de Roussillon, pays réuni à la couronne ; Dissertation sur l'édifice de l'église primatiale de Saint-André de Bordeaux*, 1781, in-8° ; autre *Dissertation sur l'épiscopat de Gabriel de Grammont élu évêque de Bordeaux, par le chapitre en* 1529, Bordeaux, 1751, in-4° ; une *Consultation avec le docteur Billette, en faveur des curés de Cahors, contre le chapitre de l'église cathédrale de cette ville* (*Voy.* RIBALLIER) ; divers *Discours* ou *Compliments* faits au nom de la faculté de théologie de Paris, dont un en latin, prononcé le 20 juin 1766 à la procession du recteur de l'université ; *Recherches historiques sur la noblesse des citoyens honorés de Perpignan et de Barcelone, connus sous le nom de citoyens nobles*, Paris, 1763, in-12.

XAVIER (JERÔME), jésuite espagnol, parent de saint François-Xavier, et héritier de son zèle pour la conversion des Indiens, exerça les fonctions de missionnaire dans le Mogol pendant 23 ans, et mourut à Goa le 17 juin 1617. Il a publié : *Traité des Mystères du christianisme*, sous le titre de *Fons vitæ*, contre le mahométisme, 1600 ; *Vie de Jésus-Christ ; Vie de saint Pierre*. Elles sont en langue persane, et ont été traduites en latin par Louis de Dieu. L'ouvrage du P. Xavier aurait été plus estimé, s'il n'avait pas puisé dans des sources apocryphes pour grossir ces histoires. On a encore de ce missionnaire des *Lettres* touchant la mission dans le royaume du Mogol, insérées à la fin de la traduction de l'Histoire de saint Pierre, Leyde, 1639, in-4° ; etc.

XAVIER (saint). *Voy.* FRANÇOIS.

XIMENÈS (D. RODERIC), Navarrais, archevêque de Tolède, se rendit en 1247 à Lyon, pour défendre, devant le pape Innocent IX, au concile général, les droits et les priviléges de son église, contre l'archevêque de Compostelle, qui prétendait à la primatie sur les églises d'Espagne, parce que son église croit conserver le corps de saint Jacques, apôtre des Espagnes ; mais elle fut adjugée à l'archevêque de Tolède. Il mourut sur le Rhône en s'en retournant. On lui doit une *Histoire d'Espagne*, divisée en neuf livres, que nous avons dans le Recueil des Historiens de ce royaume, avec des remarques du P. André Schott. Elle manque d'exactitude et de critique.

XIMENÈS DE CISNEROS (FRANÇOIS), né à Torrelaguna, dans la vieille Castille, en 1437, d'un simple commis aux décimes, et selon Fléchier, à Villaivar, dans le diocèse de Tolède, d'Alphonse de Cisneros Ximenès, procureur de la juridiction de Torrelaguna, fit ses études à Alcala et à Salamanque ; de là il se rendit à Rome ; mais ayant été volé dans son voyage, il n'en remporta qu'une bulle pour le premier bénéfice qui vaquerait. L'archevêque de Tolède le lui refusa ; mais Ximenès s'étant mis en possession du bénéfice, le prélat eut recours à la voie de fait, et le fit mettre en prison dans la tour d'Uzéda. Un prêtre, qui y était détenu, et qui sans doute voyait quelque chose d'extraordinaire dans ce jeune homme, lui prédit qu'il serait un jour archevêque de Tolède. Ayant été mis en liberté, il obtint un bénéfice dans le diocèse de Siguença, et le cardinal Gonzalez de Mendoza, qui en était évêque, le fit son grand-vicaire. Ximenès, dégoûté du monde, entra quelque temps après chez les Cordeliers de Tolède, et fit ses vœux. Ses talents lui procurant une foule de visites, il se retira dans une solitude nommée *Castagnar*, et s'y livra à l'étude des langues orientales et de la théologie. Ses supérieurs l'en tirèrent pour le consacrer à la direction et à la chaire. La reine Isabelle, qui l'avait choisi pour son confesseur, le nomma à l'archevêché de Tolède, en 1495. Ximenès ne l'accepta qu'après un ordre exprès du pape, en 1498. Sa vie ne fut plus, dès ce moment, qu'un tissu de bonnes œuvres. Les portes de son palais furent toujours ouvertes aux indigents ; il les écoutait avec bonté, lisait leurs requêtes, et les soulageait avec une charité généreuse. Il visita les églises, les colléges, les hôpitaux, et employa ses revenus à les réparer et à les orner. Il purgea son diocèse des usuriers et des lieux de débauche, cassa les juges qui remplissaient mal leurs charges, et mit en leur place des personnes dont il connaissait l'intégrité et le désintéressement. Il tint un synode à Alcala, et un autre à Talavera, où il fit des règlements très-sages pour le clergé régulier et séculier. Ferdinand et Isabelle lui confièrent le soin de réformer les ordres religieux, qui s'éloignaient de l'esprit de leur institut. Les cordeliers eurent recours à toutes sortes de moyens pour perdre le réformateur : leur général vint à Rome, pour changer à l'égard de Ximenès l'esprit de la reine. Malgré ces traverses, Ximenès acheva la réforme.

Digitized by Google

Après la mort d'Isabelle, en 1504, le roi Ferdinand le Catholique lui confia l'administration des affaires d'Etat. Son premier soin fut de décharger le peuple du subside onéreux nommé *alcavole*. Son zèle ne fut pas indifférent sur le sort des mahométans, qu'il fit instruire dans la religion chrétienne; il en baptisa près de 3000 dans une place spacieuse, où il fit brûler tous les livres de l'Alcoran. Le pape Jules II l'honora de la pourpre romaine, en 1507, sous le titre de *cardinal d'Espagne*. Pour rassurer l'Etat contre les invasions des barbares qui l'avaient si longtemps désolé, il voulait étendre la domination d'Espagne chez les Maures : il le fit en effet par la conquête de la ville d'Oran dans le royaume d'Alger, conquête qu'il entreprit en 1509. Comme l'archevêché de Tolède et les emplois qu'il avait à la cour produisaient de grands revenus, il résolut de faire lui-même cette conquête à ses dépens, leva une armée, nomma général Pierre Navarre, un des plus habiles capitaines de l'Europe, et voulut être présent pour surveiller et encourager une entreprise qui devait procurer tant d'avantages à l'Eglise et à l'Etat. La flotte, composée de 80 vaisseaux, sortit de Carthagène le 16 mai, et débarqua heureusement sur les côtes d'Afrique. Le jour de l'ouverture du siége étant arrivé, le cardinal monta à cheval, revêtu de ses ornements pontificaux et accompagné des ecclésiastiques et des religieux qui l'avaient suivi. Il y eut un combat. Ximenès, après avoir harangué ses soldats, alla s'enfermer dans une chapelle, où il demeura prosterné tant que dura la bataille. Le succès de cette journée fut complet. Les Espagnols, après une attaque des plus violentes, enfoncèrent la cavalerie des infidèles, et en firent un horrible carnage. Après cela ils prirent la ville d'assaut; conquête importante et glorieuse, qui, dans ce siècle de faiblesse et d'inconséquence, fut abandonnée aux infidèles, sans aucune raison apparente, au milieu de la paix. (*Voy.* ORAN dans le Dict. géographique.) A son retour d'Afrique, le roi Ferdinand alla à sa rencontre jusqu'à 3 lieues de Séville, et mit pied à terre pour l'embrasser. Ceux qui ont blâmé Ximenès d'avoir conduit cette expédition, n'ont pas réfléchi qu'il ne prit pas les armes; qu'il s'y comporta toujours en évêque, n'y portant que le secours de ses lumières et de ses prières: saint Jean Capistran, saint François Xavier conduisirent également d'heureuses expéditions contre les infidèles, et furent l'âme et le conseil de l'armée chrétienne. Le cardinal, à la vigilance duquel rien n'échappait, prévoyant une stérilité extraordinaire, fit faire des greniers publics à Tolède, à Alcala et à Torrelaguna, et les fit remplir de blé à ses dépens. Ce bienfait fit une telle impression sur les cœurs, que, pour en conserver la mémoire, on en fit graver l'éloge dans la salle du sénat de Tolède et dans la place publique. Le roi Ferdinand, malgré l'espèce de jalousie qu'il avait contre son ministre, le nomma en mourant régent de la Castille, en 1516; et l'archiduc Charles, qui fut depuis l'empereur Charles-Quint, confirma cette nomination. Ximenès pressa la guerre de Navarre; on prétend qu'il ordonna à Villalva, général espagnol, de faire ce que firent depuis les Français dans le Palatinat, de mettre le feu dans ce royaume, en cas de malheur, et d'en faire un vaste désert; mais ce rapport est très-suspect, et il est sûr que l'ordre, s'il a été donné, n'a point été exécuté. Les grands d'Espagne, accoutumés à tout oser à raison de leurs richesses, de leurs titres et de leur crédit, traversèrent continuellement ses vues; mais sa fermeté les contint dans le devoir. Il sut, par des dispositions admirables, rendre l'Etat tranquille au dedans et redoutable au dehors. En donnant des armes aux bourgeois, les faisant exercer à des temps réglés dans l'art militaire, il avait à ses ordres une excellente armée de 30,000 hommes, composée de braves gens, ayant des mœurs, pleins de courage, animés par le vrai patriotisme et les grands motifs qui font des guerriers chrétiens. C'est ainsi que sans faire violence à personne, sans enlever à la charrue un seul laboureur, sans donner aucun mécontentement, et tout au contraire à la grande satisfaction du peuple, il créa tout à coup une force militaire supérieure à toutes celles qui existaient alors en Europe. Exemple dont n'ont pas songé à profiter les monarques qui, dans les XVIIe et XVIIIe siècles, ont converti la meilleure partie de la population de leurs états en des masses d'armées énormes, qui se consument dans la corruption morale et physique; qui, n'ayant d'autre aiguillon que la solde des esclaves, deviennent les instruments du caprice et de la violence, ne sont rien à la patrie comme elle n'est rien pour eux, et désolent le pays dont la défense leur est abandonnée. Les mécontents débutèrent en Flandre, où était Charles-Quint, par se plaindre du régent. Ximenès, pour toute justification, demande au roi des pouvoirs sans bornes, et les obtient. Il ne s'en servit que pour le bien public, pour la paix et la sécurité du royaume. En élevant d'un côté l'édifice d'une grande et sage politique, il détruisait tout aussi utilement de l'autre, en abolissant les opérations d'une libéralité dissipatrice et mal entendue. Il retrancha les pensions et les officiers inutiles, retira tout ce qui avait été usurpé ou aliéné du domaine royal, et fit rendre compte aux financiers. On tira d'eux des sommes immenses, avec lesquelles il acquitta les dettes de l'Etat, et fit des établissements utiles. Tandis qu'il travaillait pour la gloire de sa patrie, il fut, dit-on, empoisonné en mangeant un pâté de truites; mais le fait est plus qu'incertain, et ce qu'on a dit des prétendus auteurs l'est encore davantage. A 80 ans, on peut mourir sans poison. Ximenès mourut à cet âge, en 1517, avec la réputation du plus grand homme et du meilleur citoyen qu'eût produit l'Espagne. Aussi habile que le roi Ferdinand dans l'art de gouverner les hommes, il le surpassa par les qualités du cœur. On vit en sa personne un simple particulier faire plus de

Digitized by Google

bien à sa patrie que tous les rois qui avaient gouverné. Noble, magnifique, grand, généreux, protecteur de l'innocence, de la vertu et du mérite, il ne conçut et n'exécuta que des projets utiles à l'humanité. Pendant 22 ans qu'il fut archevêque de Tolède, il employa près de vingt millions pour les besoins de l'État et du peuple. Personne n'ignore qu'il forma dans sa ville archiépiscopale, en faveur des filles de condition, un établissement que Louis XIV a imité depuis pour le soulagement de la pauvre noblesse (Saint-Cyr). Ximenès fonda l'université d'Alcala, et fit imprimer dans cette ville la *Bible Polyglotte*, qui a servi de modèle à tant d'autres. (*Voy.* JAY *et* WALTON). Elle fut commencée pour l'impression en 1514, et achevée en 1517, en 6 vol. in-fol. et en quatre langues. Elle est fort rare. On y trouve le texte hébreu, tel que les Juifs le lisent; la Version grecque des Septante; la Version latine de saint Jérôme, que nous appelons *Vulgate;* et la Paraphrase chaldaïque d'Onkelos sur les cinq livres de Moïse seulement. On y travailla pendant plus de douze ans, car elle fut commencée dès l'an 1502; Ximenès s'y appliqua lui-même avec beaucoup de soin et en fit la dépense. Il acheta sept exemplaires en hébreu quatre cents écus, et donna tout ce qu'on voulut pour des anciens manuscrits grecs et latins. Il fit encore imprimer le *Missel* et le *Bréviaire* mozarabe, dirigé par Ortiz (*Voy.* ce nom); et, pour conserver la mémoire de ce rit, il fit bâtir une chapelle auprès de l'église métropolitaine de Tolède, y fonda des chanoines et des clercs, qui célébraient journellement l'office en cette langue. Au même temps que Ximenès écrasait l'orgueil des grands, il savait fermer les oreilles à leurs murmures. Il répondit à des personnes qui voulaient qu'on cherchât les auteurs de quelques discours qui avaient été tenus contre lui : « Que lorsqu'on était élevé « en dignité, et qu'on n'avait rien à se reprocher, on devait laisser aux inférieurs la « misérable consolation de venger leurs chagrins par des paroles. » Quand il avait abattu et forcé ses ennemis à lui demander grâce, il les recevait avec une générosité héroïque, et adoucissait tant qu'il pouvait les désagréments de l'humiliation où ils étaient réduits. « Sa sévérité, dit Fléchier, était accompagnée d'une probité constante, égale, « incorruptible; d'un amour tendre pour le « peuple, et de cette qualité si rare, et pourtant si nécessaire à tous ceux qui gouvernent, que l'Ecriture appelle *la faim et la soif « de la justice.* » Son zèle pour la foi était aussi vif que ferme, constant et éclairé. Ceux qui lui ont fait un crime de s'être opposé à la réforme de l'inquisition, n'ont sans doute pas comparé les rigueurs de ce tribunal avec les massacres qui, durant deux siècles, ont désolé tous les pays où il n'était point établi. (*Voy.* LIMBORCH, Nicolas EYMERICK, etc.) Gomez de Castro et Antoine Sanderus ont écrit la *Vie* de ce cardinal en latin; Eugène de Roblez, Marc de Lisbonne et Antoine d'Uza, en espagnol; Barthélemi Cimarelli et Jérôme Garimberti, en italien. Marsollier et Fléchier l'ont donnée en français; l'une et l'autre sont bien écrites, intéressantes, et prouvent combien la politique inspirée par la religion est supérieure aux artifices et aux petitesses de la politique humaine. La dernière est écrite d'une manière plus conséquente, plus ferme et plus digne du grand homme dont elle présente le tableau.

XIMENÈS (PIERRE), jésuite espagnol, né à Tolède, fit ses études à Rome, et y reçut l'ordre de prêtrise. Envoyé par ses supérieurs à Vienne en Autriche, en 1532, il fut chargé d'y enseigner la théologie scolastique et d'y prêcher en italien. Quelques années après il partit pour Gratz, où l'on venait d'établir une université : il en fut nommé chancelier, et y professa l'Ecriture sainte. Il fut successivement recteur des colléges de Clagenfurth, d'Olmutz, de Prague et de Gratz. Il était habile controversiste, et soutint, dans ces différents endroits, l'intégrité du dogme catholique contre les attaques des hérétiques. A beaucoup de science, il joignait une piété exemplaire. Il mourut à Millestadt, dans de grands sentiments de piété, le 29 novembre 1633, à l'âge de 81 ans, dont il avait passé 59 dans la société. On a de lui : *Oraison funèbre de l'archiduc Charles d'Autriche*, en latin, prononcée à Gratz, en 1590; *Disputatio habita cum Balthazare Fischero, lutherano, in academia Græcensi, anno* 1592; *Compendium seu Breviarium absolutissimum omnium meditationum de præcipuis fidei nostræ mysteriis, vitâ et passionis D. N. Jesu Christi et B. Mariæ, etc., e sex tomis Meditationum P. Ludovici de Ponte, collectum*, Cologne, 1623 et 1720, in-8°. Un jésuite en a fait une traduction italienne. — XIMENÈS (Pierre), qu'il ne faut point confondre avec le précédent, était professeur en théologie à l'université de Salamanque au XVIe siècle. Devenu doyen de l'église de Tolède, il fut nommé évêque de Badajoz. Il vivait sous le règne du roi Ferdinand et de la reine Isabelle, qui lui firent quitter son siége épiscopal de Badajoz pour celui de Coria. Il est auteur de divers ouvrages, parmi lesquels on en cite un qui a pour titre : *Confutatorium errorum contra claves Ecclesiæ*, etc. — XIMENÈS (Christophe), jésuite espagnol du diocèse de Salamanque, et missionnaire zélé, passa aux Philippines, et y demeura 33 ans, constamment occupé de la conversion des peuples de ces îles, dont il était parvenu à posséder parfaitement la langue. Il y mourut en 1620, âgé de 57 ans. On a de lui divers *Traités sur les mystères de notre foi*, en 7 vol., dans la langue du pays. Il traduisit dans la même langue la Doctrine chrétienne de Robert Bellarmin, Manille, 1590.

XIMENÈS (JOSEPH-ALBERT), espagnol, né en 1719, d'une famille noble, se fit carme en 1734, enseigna dans son ordre la théologie, et fut fait docteur en 1760. Il ne se distingua pas moins par ses talents pour la chaire. Il fut ensuite nommé théologien du nonce en Espagne. Ayant rempli différents emplois distingués dans son ordre, il en fut nommé prieur-général en 1768, et mourut dans l'exercice de cette charge l'an 1774. On lui doit les

Digitized by Google

deux derniers volumes du *Bullaire des Carmes*, in-fol. Dans l'un, il a recueilli les bulles et anciens monuments omis dans les volumes précédents ; dans l'autre, il a inséré les brefs, bulles, etc., depuis 1718 jusqu'en 1768.

XIPHILIN. *Voy.* XYPHILIN.

XISTE. *Voy.* SIXTE et SEXTUS.

XOGUNSAMA Ier, empereur du Japon, usurpa le trône, en 1617, sur le jeune prince Fidejory, fils de Taïcosama, et assujettit tous les rois particuliers, qui depuis ce temps ne sont plus que les plus soumis courtisans de l'empereur, qui les change et les dégrade comme il juge à propos. La persécution contre les chrétiens devint plus vive encore qu'elle n'avait été ; il en périt une infinité dans tous les genres de tourments que la barbarie peut imaginer. Tous les historiens, même protestants, ont rendu justice au courage et à la persévérance de ces illustres martyrs, qui, par la vivacité de leur foi, la sainteté de leurs mœurs et leur héroïque fermeté, retracèrent le spectacle des premiers siècles de l'Eglise, et réfutèrent, par une preuve de fait éclatante, les raisonneurs qui ont essayé de faire du christianisme une affaire de climat, d'éducation ou de préjugés. Ce tyran las, comme Dioclétien, de répandre le sang des chrétiens, abdiqua comme lui en 1622, et mourut en 1631.

XOGUNSAMA II, succéda, en 1622, à son père qui, malgré son abdication, conserva presque toute l'autorité jusqu'à sa mort, arrivée en 1631 (d'où vient que quelques auteurs parlent de trois empereurs de ce nom). Celui-ci changea, en 1631, son nom en Toxogunsama (*To* au commencement du nom est une marque de prééminence). Il ne respecta ni la vie ni les possessions de ses sujets, ni le droit des gens ; il fit trancher la tête à quatre ambassadeurs portugais, et ne traita guère mieux les Hollandais qui voulaient s'emparer du commerce des autres nations. Ils furent confinés dans la petite île de Désima, avec défense, sous peine de la vie, d'entrer dans le royaume. L'Eglise du Japon, que les fureurs de son père et de Toikosama n'avaient pu détruire, fut noyée dans le sang d'une multitude innombrable de martyrs. C'est lui qui a inventé cet effroyable supplice de la fosse, où l'on souffre toutes les douleurs imaginables, et dans lequel néanmoins on ne meurt que d'épuisement. Il mourut sans enfants vers l'an 1650, n'ayant jamais voulu se marier, parce qu'il ne croyait pas qu'il y eût une femme au monde qui fût digne d'être son épouse ; mais, en récompense, il s'était abandonné aux débauches les plus monstrueuses et les plus absurdes. Dès la première année de son règne, il fut frappé de lèpre, et resta dans cet état hideux jusqu'à sa mort. Aucun missionnaire ne survécut à son règne, et la cérémonie du *Jesumi*, qui consiste à fouler la croix aux pieds, et qui a lieu tous les ans dans les endroits où l'on soupçonne qu'il y a encore des chrétiens, ne donne pas lieu de croire qu'il y en ait beaucoup aujourd'hui, vu surtout l'impossibilité où sont les hommes zélés d'entrer dans ces pays pour les encourager et les instruire. (*Voy.* SIDOTTI.) Cependant saint François-Xavier, qui connaissait à fond cette nation, et qui en cela avait peut-être quelque lumière prophétique, assurait qu'il y aurait toujours des chrétiens au Japon. « Cette terre, dit l'abbé Bérault, cultivée avec « tant de soin, si féconde en vertus éminen- « tes, arrosée de la sueur de tant d'apôtres « et du sang de tant de martyrs, serait-elle « frappée d'un anathème éternel ? Le sang des « martyrs, qui dans toutes les autres églises, « a été le germe le plus fécond du christia- « nisme, n'aurait-il servi au Japon qu'à le « ruiner sans ressources? Cette chrétienté, « si brillante dès sa naissance, ayant donné à « la Jérusalem céleste, en moins de cent ans, « plus de citoyens que la plupart des autres « églises durant une longue suite de siècles ; « présumerons-nous que le nombre des élus, « compté pour elle comme pour chacune des « autres, fût rempli dès lors? A Dieu ne plaise « que nous mettions des bornes à ses miséri- « cordes, ou que nous entreprenions de son- « der les voies de sa justice ! O profondeur des « conseils et des jugements du Très-Haut « (*O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ « Dei*), nous écrierons-nous, en voyant que « la nation la plus propre en apparence au « royaume de Dieu, est retombée dans les « ténèbres plus difficiles à dissiper que ja- « mais. » Sans vouloir pénétrer dans les secrets de l'Eternel, on peut croire que Dieu, irrité de ce que, malgré de si grands exemples de courage et de vertu, et les immenses travaux de tant de saints missionnaires, le gros de la nation persistait dans son idolâtrie, sa cruauté, sa brutale luxure, et toutes les abominations, a voulu la punir en retirant les grâces dont elle ne profitait pas, et tourner en châtiment la soustraction de cette même lumière, dont la présence l'irritait. « Si cela « n'est pas arrivé chez les Romains, dit un « historien, c'est que leur empire était un « composé de toutes les nations, comprenant « tout le monde connu, et qu'il était dans « les desseins et promesses de Dieu d'établir « et de propager la religion chrétienne. » Un philosophe de ce siècle a avancé que, puisque les empereurs du Japon ont détruit l'Eglise chrétienne dans leurs îles, les empereurs romains l'auraient détruite dans l'univers s'ils l'avaient efficacement voulu. Il n'était pas nécessaire de chercher un exemple si éloigné pour faire un mauvais raisonnement. L'Eglise a été successivement détruite dans bien des royaumes de l'Europe, d'Asie et d'Afrique, sans que ceux qui croient qu'elle est l'ouvrage de Dieu, et qui se tient aux divines promesses, aient imaginé qu'elle pût être anéantie.

XYPHILIN ou XIPHILIN (JEAN), de Trébisonde, fut élevé dans un monastère. Sa piété et son savoir lui obtinrent le patriarcat de Constantinople en 1066. Il mourut en 1078, et laissa un neveu qui portait son nom. C'est de ce dernier que nous avons un *Abrégé de l'Histoire* de Dion Cassius, en grec, Paris, 1592, in-fol., traduit en français par le président Cousin. Cet abrégé commence au 34^e^

Digitized by Google

livre, et au temps de Pompée. Il est assez bien fait; mais le style manque de pureté et d'élégance. Xiphilin, l'oncle, a laissé un sermon, intitulé : *Oratio in crucem seu in tertiam jejuniorum hebdomadem*, que le P. Gretser a publié, en grec et en latin, dans son recueil *De cruce*, II, 1449. On a encore de Xyphilin : *Decreta duo de sponsalibus*, dans le *Jus græco-rom.*, de Leunclavius, III, 211; *Decretum de nuptiis prohibitis*, ibid., IV, 266; trois *Constitutions* sur des matières ecclésiastiques. On conserve dans la bibliothèque du Vatican un recueil ms. des *Homélies* de Xyphilin pour tous les dimanches de l'année. *Voy.* CAVE, *Script. eccles. Histor. litter.*, tom. Ier, page 146.

Y

YART (l'abbé ANTOINE), littérateur estimable, né le 15 décembre 1710 à Rouen, mort en 1791 au Saussay, dans le Vexin, où il était curé, s'est fait connaître par de petites pièces de vers très-agréables et des épigrammes. Mais ses principaux ouvrages sont : *Idée de la poésie anglaise*, ou Traduction des meilleurs poëtes anglais, etc., Paris, 1749-1756, 8 vol. in-12. Cet ouvrage est devenu moins utile depuis la publication de la *Poétique anglaise*, en 3 vol. in-8°, par Hennet, littérateur de Maubeuge, mort en 1821; *Mémoire ecclésiastique et politique, concernant la translation des fêtes aux dimanches en faveur de la population*, Philadelphie (Rouen), 1765, in-12 de 122 pages. Cet opuscule, sans nom d'auteur, est très-rare; l'auteur y plaide avec esprit la cause de la religion et des mœurs.

YEBRA (MELCHIOR DE), religieux de l'ordre des frères mineurs de Castille, dans le XVIe siècle, est auteur d'un ouvrage de morale religieuse, estimé, intitulé : *Refugium infirmorum, en el qual se contienen muchos avisos espirituales para socorro de los afligidos enfermos, y para ajudar a bien morir a los que estan a lo ultimo de su vida*, Madrid, 1596, in-8°. L'auteur ne vivait plus quand ce livre fut imprimé.

YEPEZ (DIÉGO DE), ainsi nommé d'un bourg d'Espagne, fut d'abord religieux de Saint-Jérôme, puis évêque d'Albarazin et plus tard de Tarragone. Il mourut l'an 1613, à 83 ans, après avoir composé en espagnol l'*Histoire particulière de la persécution d'Angleterre*, depuis l'an 1570, Madrid, 1599, in-4°; la *Vie de sainte Thérèse*, Madrid, 1587, 1615, in-4°; trad. en français par le P. Cyprien de la Nativité de la Vierge, Paris, 1643, in-4°; et une *Relation de la mort de Philippe II, roi d'Espagne.*

YEPEZ (dom ANTOINE DE), bénédictin espagnol, général de la congrégation de Valladolid, florissait à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe. Appelé au gouvernement de différents monastères de sa congrégation en qualité d'abbé *amovible* (les abbés ne sont élus en Espagne dans les congrégations religieuses que pour trois ans), il y avait montré une grande expérience des affaires. Dom Mabillon rend témoignage à son érudition. Il doit à tant de mérite d'être appelé à la dignité de général de sa congrégation. On a de lui : Des *Chroniques de l'ordre de Saint-Benoît*, qui vont jusqu'au XIIe siècle, 7 vol. in-fol.; elles sont écrites en espagnol. Les 2 premiers volumes parurent à Grache en 1609, le 3e à Pampelune en 1610, le 4e à Valladolid, en 1613, le 5e et le 6e en 1615. Le dernier ne fut imprimé qu'après la mort de l'auteur. Elles furent traduites en latin par dom Thomas Weiss, bénédictin allemand, 2 vol. in-fol., Cologne, 1653 et 1663. (*Voy.* WEISS, dom Thomas.) Dom Matthieu Olivier, de la congrégation de Valladolid, et dom François Valdgrave, bénédictin anglais, en entreprirent une traduction française qu'ils n'achevèrent pas, mais qui parut par les soins de dom Martin Rhételois, supérieur de la congrégation de Vannes, 7 vol. in-fol.; dom Gabriel Bucelin en a donné un abrégé. *Relation d'un voyage littéraire;* un *Catalogue de ceux qui ont écrit en faveur de l'immaculée conception.* Il mourut en 1621.

YEREGUI (JOSEPH DE), savant ecclésiastique espagnol, naquit à Vergara, province de Guipuscoa, en 1734, et fit ses études avec éclat. Il vint à Paris apprendre la physique et les mathématiques; mais en même temps il se lia avec les philosophes, et de retour en Espagne il ne cacha pas ses nouvelles opinions. Cependant, pour obéir à sa famille, il entra dans le sacerdoce. Après avoir été instituteur de plusieurs enfants nobles, le gouvernement le chargea de composer un catéchisme qui pût être proposé à toute l'Espagne. Yeregui, pour s'en occuper, se retira à Cadahalso près de Madrid. En 1783, il revint dans la capitale, où il se proposa de procurer à l'Eglise espagnole les mêmes *libertés* dont jouit l'Eglise gallicane : il manifesta son opinion nouvelle avec si peu de circonspection, que le saint Office l'appela devant son tribunal en 1792, et produisit cent et un griefs contre lui. Yeregui avait un puissant protecteur dans le prince de la Paix, et non-seulement il fut renvoyé absous, mais il obtint aussitôt l'emploi de conseiller de ce même tribunal qui venait de l'accuser. Sur ces entrefaites, parut la *Lettre* contre l'inquisition du fameux abbé Grégoire. Plusieurs membres de ce tribunal, comme Riesco, Blanco, et Villanueva, cachés sous le nom d'Astengo, y répondirent. Yeregui alors, pour agir à l'inverse de ses confrères, prit la plume, écrivit une *Apologie* de l'ouvrage de Grégoire, et l'envoya en France pour être publiée. Il fut cependant obligé de quitter la péninsule; il se retira à Bagnères, et y fit imprimer son *Idée* ou *Essai d'un catéchisme national*, 1803, in-8°, qui n'établira pas sa réputation ni comme écrivain, ni comme sage ecclésiasti-

Digitized by Google

que. Il mourut dans cette ville en 1805, âgé de 71 ans.

YON (saint), en latin *Jonius* ou *Æonius*, fut un des plus célèbres disciples de saint Denys, apôtre de la France ; mais ses actes sont peu connus. On sait seulement qu'il menait une vie extrêmement austère, et qu'il gagna une multitude de personnes à la foi. Il fut décapité le 5 août 290 sur une montagne près de Châtres, aujourd'hui Arpajon, et ses reliques ont été depuis honorées à Châtres et à Corbeil. C'est du nom de ce saint martyr que les frères des écoles chrétiennes ont pris le nom de *Frères de Saint-Yon*, parce que c'était à Saint-Yon, près de Rouen, que La Salle avait établi le noviciat et le chef-lieu de sa congrégation. On peut consulter sur la vie de saint Yon, Tillemont, Adrien de Valois, etc.

YORK (Henri-Benoît-Marie-Clément, cardinal duc d'), né à Rome le 26 mars 1725 de Jacques Stuart, connu sous le nom de Jacques III, et plus encore sous celui de *Prétendant*, était le dernier rejeton de l'illustre et infortunée famille des Stuart, retirée à Rome, où le pape avait généreusement pourvu à ses besoins. Après la bataille de Culloden perdue le 27 avril 1746 par son frère aîné, qui s'était porté en Ecosse pour recouvrer le patrimoine de ses ancêtres, et qui ne parvint qu'avec peine à s'embarquer pour la France, il résolut, persuadé plus que jamais de l'instabilité des choses humaines, d'exécuter le projet qu'il avait conçu depuis longtemps d'embrasser l'état ecclésiastique. Après qu'il en eut obtenu la permission du roi son père, Benoît XIV lui donna la tonsure cléricale et le créa cardinal en 1747. Il lui confia ensuite les ordres mineurs et sacrés, le fit archiprêtre de la basilique de Saint-Pierre, et préfet de la fabrique de cette église. Clément XIII, après la mort de Benoît XIV, le sacra évêque de Corinthe, et lui donna peu après l'évêché de Frascati, où, quoique ses charges lui donnassent le droit de résider à Rome, il passait la plus grande partie de l'année visitant souvent les paroisses de son diocèse, maintenant la discipline parmi son clergé, instruisant son troupeau, portant des secours et des consolations aux malades, soulageant les pauvres, pacifiant les différends et remplissant avec l'exactitude la plus exemplaire tous les devoirs que lui imposait son titre d'archevêque. En 1763, il convoqua un synode dont les actes sont imprimés sous ce titre : *Constitutiones synodales ecclesiæ Tusculanæ*, etc., Rome, 1764, un gros vol. in-4°, où sont traitées avec clarté et méthode toutes les matières qui furent l'objet du synode, savoir : la foi, la discipline et l'administration des sacrements. On y a joint un second volume intitulé : *Appendix ad Tusculanam synodum a celsitudine regia eminentissima Henrici, Tusculani episcopi*, etc., 1764, gros in-4°, renfermant des lettres pastorales du cardinal, des règlements de discipline, des instructions de piété, des constitutions et des brefs de différents papes. Le cardinal d'York possédait, outre les revenus de ses dignités dans l'Etat romain, les riches abbayes d'Anchin et de Saint-Amand, que le roi de France, qui avait voulu contribuer à la dotation d'un prélat aussi illustre, lui avait conférées, la première en 1751, la seconde en 1755, et une pension considérable de la cour d'Espagne, que la révolution lui enleva ; n'anmoins il vendit tous ses bijoux de famille pour venir au secours du pape Pie VI, imposé par l'armée française à des contributions énormes. La guerre l'obligea de se retirer à Venise, dans l'hiver de 1798, et il y arriva dénué de tout. Le roi d'Angleterre, informé de sa position, lui fit offrir avec toute la délicatesse possible, par son ministre à Venise, une pension de quatre mille livres sterling, qu'il conserva jusqu'à sa mort. En 1801, il retourna à Rome, et mourut à Frascati le 13 juillet 1807, extrêmement regretté des habitants ; il se trouvait alors doyen du sacré collége, vice-chancelier de l'Eglise romaine, et était devenu évêque d'Ostie et de Velletri. Son corps fut transporté à Rome et déposé avec beaucoup de pompe dans le caveau où reposaient les restes de Jacques III son père. Le prince régent lui fit élever un monument en 1816.

YOUNG (Edouard), poëte anglais, naquit en 1681, à Upham, dans le comté de Hampt, où son père était recteur. Après avoir étudié en droit, science pour laquelle il avait très-peu de goût, il se tourna du côté de la théologie et de la morale, et réussit beaucoup mieux. Il prit les ordres, fut nommé chapelain du roi, et ensuite curé de Wellwyn, dans le Herfordshire. Sa vie fut fort occupée et assez triste. Il se maria en 1731 avec la fille du comte de Lichtfield, veuve du colonel Lée. Elle avait deux enfants qui moururent, ainsi que leur mère, vers 1741. Un fils unique consola Young de ces pertes ; mais il ne le retira pas de cette profonde tristesse que lui avait causée la mort de sa fille aînée au moment qu'elle allait se marier. Ce sont les accès de cette tristesse qui nous ont valu son beau poëme des *Nuits*, traduit en français avec tant de force et d'élégance par Le Tourneur, Paris, 1769 et 1788, 2 vol. in-8° et in-12, et dont on a quelques imitations en beaux vers français par Colardeau. Cet ouvrage est le plus original de ceux qui sont sortis de sa plume. On ne saurait trop admirer le sombre, le terrible d'une partie de ses tableaux, la hardiesse de son pinceau, la marche rapide de ses idées, et surtout la force irrésistible de raison avec laquelle il établit la grande et consolante vérité de l'immortalité de l'âme, et tire du fond des tombeaux cette lumière pure et vive, qui rend à l'homme consterné l'espérance et la vie. Vainement l'abbé Remi et M. Clément ont exercé une froide critique sur cet ouvrage justement admiré. Il faut convenir cependant que le faux bel esprit, le gigantesque, le trivial, gâtent quelquefois les beautés que ce génie sublime a répandues dans ses *Nuits*. On a mis à la tête de la tra-

Digitized by Google

duction de Le Tourneur un *Avis* portant « qu'Young pousse trop loin les conséquences de l'immortalité de l'âme ; et que quand « l'âme serait mortelle, il y aurait encore « des devoirs à remplir. » Mais le donneur d'*avis* se trompe très-fort. Le dogme de l'immortalité tient intimement à celui de l'existence de Dieu, c'est-à-dire du grand législateur, sans lequel il n'y a ni loi, ni devoir. On a de lui d'autres productions poétiques : trois drames, *Busiris*, la *Vengeance*, et les *Frères* (Démétrius et Persée), un traité sur la *composition originale*, des poésies morales, etc., Dublin, 1764, dont Le Tourneur nous a donné également la traduction (Paris, 1770, 2 vol. in-8° et in-12), sous le titre d'*Œuvres diverses du docteur Young*, qui font la suite de ses *Nuits* ; des *Satires*, dont Bertin a donné une traduction libre, Paris, 1787, 2 vol. in-12. L'auteur des *Nuits* mourut en 1765, au mois d'avril, dans sa maison presbytérale de Wellwyn, avec la réputation d'un homme de génie, mais dénué de cette fermeté de principes qui fait les âmes fortes et conséquentes. Dans ses Poëmes funèbres, il ne paraît occupé que de l'éternité ; dans sa vie, on voit un homme qui flatte continuellement les grands par les éloges les moins mesurés. Ses haines, comme ses prédilections, étaient sans motif fixe et sans consistance. On sait avec quelle lâcheté il encensa Voltaire ; et c'est le même homme qu'il régala un jour de l'épigramme la plus sanglante. Fâché de l'entendre rabaisser le talent de Milton, et plaisanter sur le *diable*, la *mort* et le *péché*, mis en action dans le *Paradis perdu*, Young lui adressa sur-le-champ deux vers anglais dont le sens est : *Tu es si spirituel, si maigre et si laid, qu'on trouve réunis en toi le diable, la mort, et le péché.* Voltaire, déconcerté de cette vigoureuse apostrophe, n'eut pas la force de balbutier un mot de réplique.

YVAN (Antoine), naquit à Rians, petite ville de Provence, le 10 novembre 1576, d'une famille très-obscure. Après avoir fait ses études avec beaucoup de peine, à cause de sa pauvreté, il entra dans la congrégation de de l'Oratoire, et alla demeurer à Aix. C'est là qu'il connut Marie-Madeleine de la Trinité. Il fonda avec elle, en 1637, l'ordre des religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, dont il fut le premier directeur et le premier confesseur. Cet homme apostolique joignit aux travaux d'un ministre de l'Evangile les austérités d'un anachorète. Il contribua beaucoup à la réformation des mœurs par ses sermons, et surtout par ses exemples. Sa modestie était telle, qu'il ne voulut jamais accepter aucun bénéfice. Ce saint homme mourut à Paris le 9 octobre 1653. On a de lui : des *Lettres* ; un livre de piété intitulé : *Conduite à la perfection chrétienne* ; quelques autres ouvrages qui donnent une faible idée de ses talents littéraires. Gilles Gondon a donné sa *Vie*. Paris, 1662, in-4° : Le P. Léon, carme, en a publié une autre, 1654. Il en a paru une plus nouvelle et mieux écrite par l'abbé de Montès, Paris, 1787, in-12.

YVES-HÉLORI ou YVON (saint), *Ivo*, né à Kermartin, à un quart de lieue de Tréguier, en 1253, d'une famille noble, étudia à Paris en philosophie, en théologie et en droit canon, et alla ensuite faire ses études de droit civil à Orléans. De retour en Bretagne, il se rendit à Rennes pour se mettre sous la discipline d'un pieux et savant religieux, et devint, peu de temps après, official du diocèse de cette ville. Il exerça cet emploi avec tant de sagesse et de désintéressement que l'évêque de Tréguier le rappela, le fit son official, et le chargea de la cure de Tredrez, puis de celle de Louannec. Saint Yves s'y montra un pasteur zélé et un bienfaiteur libéral. Il termina sa sainte carrière en 1303, à 50 ans, et fut canonisé par Clément VI, en 1347. Les avocats, les procureurs et autres gens de loi ont pris saint Yves pour patron. « Mais, dit un « historien, la manière de penser de ce saint « était bien différente de celle de nos jurisconsultes modernes. Son but était d'éclaircir les causes obscures, de faire triompher « la raison et l'équité ; les moyens en étaient « simples et assortis à l'esprit des temps. « Tout cela est tellement changé en sens « contraire, que, dès le XVe siècle, l'illustre « Mathias Corvin fut obligé de chasser tous « les avocats de la Hongrie, pour y conserver les notions et les droits de la justice. »

YVES de Paris, né dans cette ville, y exerça d'abord les fonctions d'avocat. Détrompé des vains plaisirs du siècle, il se fit capucin, et se consacra à la conversion des pécheurs et des hérétiques. Après avoir rempli pendant soixante ans cette noble et pénible carrière, il mourut en 1678, à 85 ans. Le P. Yves avait plus de zèle que de lumières. On a de lui plusieurs ouvrages de piété, dont le style est guindé, et quelques autres productions qui firent du bruit dans le temps. *Heureux succès de la piété, et triomphe de la vie religieuse.* Cet ouvrage dans lequel l'auteur élève le clergé régulier sur les débris du séculier, fut censuré. On lui attribue : *Astrologiæ nova Methodus*, sous le nom d'*Allæus*, arabe chrétien, Rennes, 1654, in-fol. ; *Fatum universi*, sous le même nom et la même date ; enfin une Dissertation sur le livre *du Destin*, 1655, in-fol. Tous ces écrits sont pleins d'idées bizarres et quelquefois extravagantes.

YVES de Chartres (saint). *Voy.* Ives.

YVON (l'abbé N.), docteur de Sorbonne, né au commencement du XVIIIe siècle, travailla à l'*Encyclopédie*, et fut soupçonné d'avoir eu part aux thèses de l'abbé de Brienne et de l'abbé de Prades. Le bruit que fit cette dernière l'engagea à faire un voyage en Hollande. Il ne revint à Paris qu'en l'année 1762, et il fixa son séjour aux Eudistes. Il parut avoir abjuré ses erreurs. Il écrivit quelques ouvrages en faveur de la religion, qui lui valurent une pension de M. de Beaumont, archevêque de Paris. Elle lui fut ensuite supprimée, parce qu'on trouva qu'il ménageait encore les philosophes ; mais l'évêque de Coutance, qui le connaissait et le savait dans le besoin, l'appela dans son diocèse et lui

Digitized by Google

donna un canonicat dans sa cathédrale. Il mourut vers 1784. On a de lui : les articles DIEU, AME et ATHÉE, qu'il a fournis à l'*Encyclopédie*, et qui excitèrent contre lui les murmures des théologiens. « Pour peu qu'on « lise ces articles avec réflexion, dit l'abbé « Sabatier, il est évident qu'ils tendent à fa- « voriser le matérialisme et qu'ils combat- « tent l'existence de Dieu. L'auteur, par une « ruse assez commune aux philosophes, s'est « plu à rassembler les objections les plus « fortes, et à accumuler une infinité de so- « phismes contre l'immortalité de l'âme et en « faveur de l'athéisme. Il les expose avec « une complaisance marquée ; et après les « avoir présentés sous un jour aussi faux « que séduisant, il se contente de les con- « damner froidement et en très-peu de mots. » *La liberté de conscience resserrée dans ses bornes légitimes*, 1754, in-8° ; *Quinze lettres à J.-J. Rousseau, pour servir de réponse à sa lettre contre le mandement de l'archevêque de Paris*, Amsterdam, 1760, in-8° : ce volume, le seul paru, n'en contient que deux ; *Accord de la philosophie avec la religion*, 1766, in-12 ; 1782, in-8°, et 1785, 2 vol. in-8°. Ces ouvrages sont extrêmement faibles et peu propres à diminuer le nombre des incrédules. On voit que l'auteur veut ménager les philosophes qu'il redoute. En plusieurs endroits il vante leurs lumières, leurs connaissances physiques et morales, leurs talents, leurs découvertes, et lorsqu'il les réfute, c'est toujours avec une nonchalance qui dépite et indigne les lecteurs les moins zélés pour la cause dont il a entrepris la défense.

Z

ZABARELLA (FRANÇOIS DE), ou ZABARELLIS, plus connu sous le nom de *cardinal de Florence*, étudia à Bologne le droit canonique, qu'il professa à Padoue, sa patrie. Cette ville, assiégée par les Vénitiens en 1406, députa Zabarella au roi de France, pour lui demander du secours ; mais il ne put en obtenir. De Padoue il passa à Florence. Jean XXII l'appela à sa cour, lui donna l'archevêché de Florence, l'honora de la pourpre, et l'envoya en 1413 vers l'empereur Sigismond, qui demandait la convocation d'un concile. On convint qu'il se tiendrait à Constance. Le cardinal de Florence signala son zèle et ses lumières dans cette assemblée, et mourut dans le cours du concile en 1417, à 78 ans, un mois et demi avant l'élection de Martin V. L'empereur et tout le concile assistèrent à ses funérailles, et le Pogge prononça son oraison funèbre. On a de Zabarella : des *Commentaires sur les Décrétales et sur les Clémentines*, en lat., 6 vol. in-f° ; des *Conseils* en un vol. ; des *Harangues* et des *Lettres* en un vol. in-fol. ; un traité *De horis canonicis ; De Felicitate libri III ; Variæ legum repetitiones ; Opuscula de artibus liberalibus ; De natura rerum diversarum ; Commentarii in naturalem et moralem philosophiam ; Historiæ sui temporis ; Acta in conciliis Pisano et Constantiensi ;* des *notes* sur l'ancien et le nouveau Testament ; un *Traité du schisme*, Bâle, 1565, in-fol. Les protestants ont souvent fait imprimer ce Traité du schisme, parce que Zabarella y parle avec beaucoup de liberté des papes et de la cour de Rome ; et c'est aussi pour cette raison que ce livre a été mis à l'*index*. Il attribue tous les maux de l'Eglise de son temps à la cessation des conciles, et ce dernier désordre aux papes ; deux assertions qu'il n'est point aisé de bien prouver. — Son neveu Barthélemy ZABARELLA, professa le droit canon à Padoue, fut ensuite archevêque de Florence sous le pape Eugène IV. Il mourut à Sutri, le 12 août 1445, à 46 ans, avec une grande réputation de savoir et de piété. Il nous reste de ce savant prélat un traité intitulé : *De jure patronatus*, et un assez grand nombre de discours et de dissertations. On peut voir Panziroli, *De claris legum interpretibus*, et l'*Historia gymnasii Patavini*, de Papadopoli.

ZABARELLA (PAUL), célèbre prédicateur italien, désigné quelquefois sous le nom de *Paul Bon*, mourut le 25 juillet 1525. Il avait les titres d'archevêque de Parium, de vicaire de l'évêque de Padoue, et de vice-chancelier de la faculté d'éloquence de cette ville. Il fut aussi visiteur général, pour l'Italie, de l'ordre des ermites augustins, dans lequel il avait fait profession de bonne heure. On a de lui : divers *Discours ;* deux volumes de de *Sermons* italiens ; un traité *De naturæ mirabilibus* ; une *Enarratio septem psalmorum pœnitentialium ;* enfin un livre intitulé : *De reformatione Ecclesiæ ad Clementem VIII*, dans lequel il conseille au souverain pontife d'établir une réforme sévère dans la discipline ecclésiastique.

ZABARELLA (JACQUES), de la même famille que le précédent, vit le jour à Padoue en 1533, y enseigna la philosophie d'Aristote, et y mourut en 1589, à 56 ans. On a de lui des *Commentaires* sur Aristote, qu'on range dans l'ordre suivant : *Logica*, 1597, in-fol ; *de Anima*, 1606, in-fol. ; *Physica*, 1601, in-fol. ; *De rebus naturalibus*, 1594, in-4°. Zabarella soutient dans ces Commentaires, mais plus particulièrement dans un petit traité *De inventione æterni motoris*, qui fait partie de ses *Œuvres*, Francfort, 1618, in-4°, que, par les principes d'Aristote, on ne peut pas donner de preuves de l'immortalité de l'âme *Voy.* POMPONACE *et* OBEGIUS. Son esprit était capable de débrouiller les plus grandes difficultés, et de comprendre les questions les plus obscures ; mais il donnait souvent dans le faux, et on ne peut excuser sa passion pour l'astrologie, et sa manie de tirer les horoscopes.

ZABATHAI-SCEVI ou SABATAI-SEVI, né à Smyrne en 1625 du courtier juif de la factorerie anglaise, forma le dessein de se faire passer pour le Messie. Il alla d'abord à Constantinople, d'où il fut chassé par les rabbins ; de là il se rendit à Jérusalem, où il reçut un

Digitized by Google

accueil tout contraire. Il se fit des partisans, qui l'envoyèrent dans divers pays pour recueillir les aumônes de leurs frères. En passant par Gaza, il trouva un Juif nommé *Nathan*, homme de quelque considération, qui en imposa au peuple, et fit reconnaître Zabathai vrai Messie et roi des Hébreux. On prétend qu'il fit alors dresser deux trônes, un pour lui et l'autre pour son épouse favorite; qu'il prit le nom de roi des rois, et qu'il promit aux Juifs la conquête de l'empire ottoman. Le grand visir Achmet-Cuprogli, craignant que cette folie n'eût des suites, le fit arrêter en 1666 et mettre en prison aux Dardanelles. Le grand-seigneur voulut le voir, et après l'avoir interrogé, il lui dit « qu'il allait le faire attacher tout nu à un « poteau pour servir de but à ses plus ha- « biles archers; et que si son corps était « impénétrable à leurs flèches, il reconnaî- « trait sa qualité de Messie et embrasserait « le judaïsme. » Zabathai, n'osant s'exposer à une pareille épreuve, avoua son imposture, et se fit mahométan. Son changement de religion lui procura des honneurs et une pension; mais le sultan ayant appris qu'il ne laissait pas de faire, quoique musulman, des fêtes avec les Juifs, le fit conduire au château de Dulcigno, sur les côtes d'Albanie. C'est dans cette prison qu'il mourut en 1676, à 51 ans. L'auteur du fameux *Dictionnaire philosophique* dit que Zabathai est le dernier faux Messie qui ait paru. Il aurait dû dire que c'est le dernier qui ait fait un certain bruit; car on vit un autre imposteur de ce genre dans le XVIIe siècle, et on en a vu même dans le XVIIIe. Cette longue chaîne d'illusions montre l'évidence des prophéties touchant un Messie attendu par les Juifs, en même temps qu'elle prouve qu'il est bien réellement venu. On peut consulter sur ce sujet l'ouvrage de l'abbé Rossi, écrit en italien : *De l'attente vaine des Juifs concernant la venue du Messie*, Parme, 1774. (*Voy.* ANDRÉI, BARCOCHEBAS.)

ZABULON, 6e fils de Jacob et de Lia, naquit dans la Mésopotamie vers l'an 1748 avant Jésus-Christ. Jacob donnant, au lit de la mort, sa dernière bénédiction à ses enfants, dit à Zabulon qu'*il habiterait sur le bord de la mer et dans le port des vaisseaux, et qu'il s'étendrait jusqu'à Sidon.* La tribu de Zabulon eut en effet son partage dans le pays qui s'étend depuis la mer de Galilée à l'orient, jusqu'à la mer Méditerranée à l'occident.

ZACAGNI (LAURENT-ALEXANDRE), critique et littérateur italien, mort à Rome le 17 janvier 1712, âgé de 55 ans, eut un goût décidé pour l'étude ecclésiastique. Il entra de bonne heure dans les ordres, qui, en le débarrassant des soins du siècle, lui laissaient plus de loisir pour vaquer à l'étude. Il regarda les langues comme un moyen pour réussir, les apprit, et ayant fait connaître son érudition par quelques ouvrages, il fut placé en qualité de garde dans la bibliothèque vaticane. Cet emploi le mit à portée de déterrer plusieurs monuments ecclésiastiques, dont il publia le recueil sous ce titre : *Collectanea monumentorum veterum Ecclesiæ græcæ et latinæ, quæ hactenus in bibliotheca Vaticana delituerunt, Laurentius-Alex. Zacagnius Vat. bibl. Præfectus e scriptis codicibus nunc primum edidit, græca latina fecit, notis illustravit*, 1 vol. in-4°, Rome, 1698. On a encore de Zacagni : *Dissertatio de summo apostolicæ sedis imperio in urbem comitatumque Comachi, cum appendice auctorum veterum hactenus majori ex parte ineditorum ad præcedentem dissertationem pertinentium*, Rome, 1709, in-4°, où il se propose de prouver que la ville de Comacchio appartenait au saint-siége avant le règne de Charlemagne.

ZACCARIA (FRANÇOIS-ANTOINE), savant jésuite du siècle dernier, naquit à Venise le 27 mars 1714, et entra jeune dans la compagnie de Jésus, que ses talents honorèrent. Il habita successivement Modène, Pistoie et Turin. Dans la première de ces villes, il fut jugé digne de succéder au célèbre Muratori, en qualité de bibliothécaire du duc. Lorsque l'institut qu'il avait embrassé fut attaqué, il composa divers écrits où il en prenait la défense. Après sa suppression, il continua ses doctes occupations sous l'habit d'ecclésiastique séculier. Pie VI, qui connaissait son mérite, l'appela à Rome, et le nomma professeur au collége de la Sapience. Ses ouvrages sont extrêmement nombreux. La liste suivante, qui n'en contient qu'une partie, donnera une idée de la nature de ses travaux. On a de lui : la *Suite des évêques de Crémone*, 1749; une édition des *OEuvres* du P. Tamburini, 1755, 3 vol. in-fol., avec des notes et une réfutation de Concina et de Dinelli; un projet d'édition des *OEuvres* de saint Isidore de Séville, en 5 vol. in-fol.; une *Apologie de la théologie de Busembaum*. Du moins on l'attribue au P. Zaccaria, et l'édition qu'il donna bientôt après de cette théologie, fortifie cette opinion. L'Apologie fut condamnée au feu par arrêt du parlement de Paris, du 10 mars 1758; une édition de la Théologie du P. Busembaum, 1760. On sait que dans cette théologie il se trouve beaucoup de choses répréhensibles; il est à souhaiter que le P. Zaccaria les ait fait disparaître. *Voy.* BUSEMBAUM. *Anti-Febronius*, en italien, 1768, 2 vol. in-4°, contre le livre de Hontheim. *Anti-Febronius vindicatus, seu de suprema potestate romani pontificis adversus Febronium, ejusque vindicem Theodorum a Palude*, Césène, 1771, 4 vol. in 8°, et Francfort, 1772, 2 vol. in-8°. L'ouvrage de ce Théodore de Palude, ou plutôt de l'écrivain caché sous ce nom est resté inconnu (1); il a pour titre : *Flores sparsi ad Justini Febronii librum de statu Ecclesiæ adversus P. Antonium Zaccaria societatis Jesu; De doctis catholicis viris qui de Justino Febronio, in scriptis suis retractandis ab anno 1580, laudabili exemplo præiverunt, liber singularis*, sous le nom supposé de *Theotimus Eupistinus*, Rome, 1791, in-8°. Il ne manquait point à

(1) Voyez *Dictionnaire des anonymes*, tome III, *Supp.* page 518, n° 12251.

Digitized by Google

cette époque de personnes qui vissent avec joie l'autorité papale, la plus légitime, attaquée : aussi la rétractation de l'auteur du Febronius, qui eut lieu en 1778 (*Voy.* HONTHEIM), trouva-t-elle des improbateurs (1). Zaccaria crut qu'il ne serait pas inutile de prouver, par des exemples imposants, que ce qu'on pouvait faire de plus sage, quand on s'était trompé, était de revenir de son erreur. Néanmoins l'impression de ce livre souffrit quelque difficulté, quoique le cardinal Albani y prît intérêt. L'examen en avait été confié au P. Schiara, dominicain et maître du sacré palais, qui écrivit au cardinal, en 1779, que l'ouvrage contenait des choses fausses, et d'autres hasardées. Cependant la permission fut accordée. *Difesa di tre sommi pontefici, Benedetto XIII, Benedetto XIV e Clemente XIII, e del concilio romano tenuto nel* 1725, *diretta al P. F. Viatore di Coccaglio, perche si ravvegya*, Ravenne (Venise), 1782, sous le nom supposé de *Pistofilo romano*. Le P. Viatore, savant capucin, mais opposé à la bulle *Unigenitus*, dans un ouvrage où il était question de cette bulle, avait laissé échapper quelques expressions injurieuses, dit-on, pour les trois papes et le concile mentionnés ci-dessus. Dans son ouvrage, le P. Zaccaria prend leur défense, et rappelle le P. Viatore au respect dont il n'aurait pas dû s'écarter. Le P. Viatore répondit à l'ouvrage de Zaccaria. *Voy.* VIATORE. On ne parle point ici d'un grand nombre de *Dissertations* et d'*Opuscules* sur divers sujets, ni des démêlés théologiques ou littéraires, qui s'élevèrent du temps du P. Zaccaria, et dans lesquels il intervint. Pie VI employait souvent sa plume. Ce Père aida Mansi, jésuite, dans son travail de la *Collection des conciles*. On lui attribue un *Supplément à l'histoire ecclésiastique du P. Alexandre*, 1776. Pendant qu'il était à Modène, il en rédigeait le journal. Il coopéra avec Cucagni et Marquetti au *Journal ecclésiastique de Rome*, en opposition aux Nouvelles ecclésiastiques de Vienne, aux Annales ecclésiastiques de Florence, et au Journal littéraire de Milan, dans lesquels se trouvaient favorisées les innovations qu'on faisait alors. Peu d'hommes ont été plus féconds et plus laborieux que Zaccaria; peu ont montré plus d'attachement au saint-siége, et plus de zèle à en défendre les prérogatives. Il mourut le 10 octobre 1795, âgé de 82 ans.

ZACCARIA, ou *Zacharias Chrysopolitanus*, écrivain ecclésiastique, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, profès de l'abbaye de Saint-Martin de Laon, était né à Goldsborough en Angleterre, et florissait en 1157. Aussi distingué par sa piété que par son savoir, il mérita d'être élevé à l'épiscopat. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Monotessaron, seu Commentarius in concordiam evangelicam Ammonii Alexandrini libros quatuor complexus*, Cologne, 1535, in-fol. Il a été inséré dans la Bibliothèque des Pères, tome XII de l'édition de Cologne, et tome XIX de l'édition de Lyon, page 732.

ZACCHIAS (PAUL), médecin du pape Innocent X, mort à Rome, sa patrie, en 1659, à soixante-quinze ans, cultiva les belles-lettres, la poésie, la musique, la peinture et toutes les sciences. La variété de ses connaissances ne nuisit point à son application à la médecine. On a de lui : un livre intitulé : *Quæstiones medico-legales*, dont il y eut plusieurs éditions, entre autres à Lyon, 1726, in-fol.; à Venise, 1737; à Nuremberg, 1726, avec des additions insérées entre des crochets, qui rendent la lecture de cet ouvrage difficile. Trop diffus, il offre beaucoup d'érudition, de jugement et de solidité, et il est nécessaire aux théologiens qui s'appliquent à l'étude des cas de conscience. Un Traité en italien, intitulé : *La vie quadragésimale*, Rome, 1673, in-8°. Ce livre roule sur les dispenses de l'abstinence du carême. *Trois livres*, en italien, *sur les maladies hypocondriaques*, etc., Venise, 1663, in-4°.

ZACHARIE, fils de Jéroboam II, roi d'Israël, succéda à son père l'an 775 avant Jésus-Christ, après une anarchie de onze ans; mais son règne ne dura que six mois. S'étant rendu criminel aux yeux du Seigneur, comme ses pères, Sellum, fils de Jabès, conspira contre lui, le tua à la vue du peuple, et prit sa place.

ZACHARIE, fils de Joïada, grand prêtre des Juifs, et de Josabeth, fille de Joram, roi de Juda, succéda à son père dans la souveraine sacrificature. Il fut imitateur du zèle que cet illustre pontife avait pour la gloire de Dieu. Après la mort de ce saint homme, qui par sa piété et sa fermeté avait contenu Joas dans son devoir, ce prince, séduit par les discours flatteurs de ses courtisans, consentit au rétablissement de l'idolâtrie. Zacharie, rempli de l'esprit divin, voulut s'opposer à ce culte sacrilége; mais le peuple, excité par Joas lui-même, l'assomma à coups de pierres dans le parvis du temple : *In atrio domus Domini*, comme il est dit au IIe liv. des Paralip., chap. 24; ce qui a fait croire que c'est de lui qu'il est parlé au 23e chap. de saint Matthieu : *Usque ad sanguinem Zachariæ, filii Barachiæ, quem occidistis inter templum et altare;* mais ce Zacharie était, comme il est dit ici, fils de Barachias, et non de Joïada. (*Voy. l'article suivant.*) — Il ne faut pas le confondre avec ZACHARIE, prophète de Juda, qui fut le guide d'Osias ou Azarias. Pendant la vie de ce prophète, qui mourut quatre ou cinq ans avant ce prince, Osias ne s'écarta point de ses sages conseils.

ZACHARIE, l'un des douze petits prophètes, fils de Barachias et petit-fils d'Addo, fut envoyé de Dieu en même temps qu'Aggée pour encourager les Juifs à rebâtir le temple, et ce fut la douzième année du règne de Darius, fils d'Hystaspes, l'an 520 avant Jésus-Christ. On ignore le temps et le lieu de la naissance de Zacharie, ainsi que celui de sa mort; mais il est assez vraisemblable que c'est de lui que Jésus-Christ parle au chap. 23 de saint Matthieu, non-seulement parce qu'il est fils de Barachias, mais parce

(1) Ibid., pag. 350, à la note du n° 12597.

Digitized by Google

qu'il est le dernier des prophètes tués par les Juifs, et que c'est sous ce rapport que le Sauveur paraît avoir voulu le désigner; et il n'importe de dire « qu'il n'a pu être tué « *entre l'autel et le temple*, parce qu'alors le « temple était ruiné; » car il y avait six ans qu'on avait commencé à le rebâtir. Quelques-uns pensent que par ces mots, *inter templum et altare*, Jésus-Christ a voulu spécifier plus particulièrement le lieu de sa mort, pour le distinguer de Zacharie, fils de Joïada, qui avait été tué aussi dans le parvis. La prophétie de Zacharie est divisée en 14 chapitres; et ce qu'il dit touchant le Messie est si clair, qu'il en parle en évangéliste plutôt qu'en prophète : *Exulta satis, filia Sion, jubila, filia Jerusalem : Ecce, Rex tuus veniet tibi, justus et salvator : ipse pauper et ascendens super asinam et super pullum filium asinæ*. Quoique plusieurs de ses prophéties soient relatives à l'état des Juifs et aux circonstances du temps où il écrivait, on y trouve, comme dans les autres prophètes, ces grands traits qui forment en quelque sorte le tableau général et permanent des événements de ce monde. « L'inépuisable « fécondité et richesse de l'Ecriture, dit un « philosophe théologue, se fait particulière- « ment sentir dans les livres des prophètes. « Dans les passages mêmes qui semblent « être exclusivement relatifs au temps d'a- « lors, on trouve si précisément la disposi- « tion des hommes présents, leurs châti- « ments ou leurs récompenses, les mouve- « ments et le sort des empires modernes, le « jeu et le déjouement de la politique mon- « daine, qu'on a quelquefois de la peine à « croire que ce sont des choses écrites de- « puis trois mille ans, et qu'on ne peut s'em- « pêcher de s'en assurer par la vérification « du texte; tant il est vrai que la divine sa- « gesse a répandu dans ce précieux dépôt « de la révélation une lumière universelle et « indéfinissable, assortie à tous les événe- « ments, à toutes les situations des peuples « et des individus. » (*Voy.* JÉRÉMIE.)

ZACHARIE, prêtre de la famille d'Abia, était époux de sainte Elisabeth, cousine de la sainte Vierge. Ils n'avaient point eu d'enfants, quoique déjà avancés en âge; mais un jour que Zacharie faisait ses fonctions au temple, un ange lui apparut et lui annonça qu'il aurait un fils. Comme il faisait difficulté de croire à la parole de l'ange, celui-ci lui prédit qu'en punition de son incrédulité, il allait devenir muet, jusqu'à l'entier accomplissement de la promesse qu'il lui faisait de la part de Dieu. L'événement s'étant accompli, au moment même sa langue se délia, et il se servit du prodige qui s'opérait en lui pour chanter le cantique, *Benedictus Dominus Deus Israël*, un des plus beaux de l'Ecriture sainte, tableau touchant des miséricordes divines, de la fidélité de ses promesses, et de la puissante délivrance de ses fidèles serviteurs. Voilà tout ce que l'Evangile nous apprend du père de Jean-Baptiste. Les autres particularités que l'on ajoute sur sa vie et sur sa mort sont tirées de sources peu pures. Quelques interprètes prétendent que c'est de lui que parle le Sauveur au chap. 23 de saint Matthieu (*Voy.* les deux articles précédents); mais comme dans l'Evangile il n'est pas fait mention de la mort du dernier Zacharie, ni du nom de son père, il est impossible de rien décider là-dessus: cependant la plupart des Pères et interprètes grecs penchent vers ce sentiment, parce que le Sauveur semble parler d'un fait récent, ou du moins d'un prophète tué dans les derniers temps; mais on peut satisfaire aussi à cette observation par ce que nous avons dit de Zacharie, l'avant-dernier des douze prophètes, et le dernier peut-être que les Juifs ont massacré.

ZACHARIE, surnommé *le Scholiaste*, évêque de Mitylène, mort en 560, avait étudié les belles-lettres, à Alexandrie, sous le philosophe Ammonius, et assisté au concile de Constantinople, tenu sous Mennas en 536. On a de lui un *Dialogue*, en grec, sur la création et sur la fin que doit avoir le monde, contre l'opinion des anciens philosophes qui le croyaient éternel. Gilbert Génébrard l'a traduit en latin. Zacharie composa en outre une *Dissertation* contre les deux principes des manichéens, insérée par Canisius dans l'édition de ses *Œuvres*, publiée en 1604, à Ingolstadt.

ZACHARIE (saint), Grec de naissance, monta sur la chaire de saint Pierre après Grégoire III, en 741. Il célébra divers conciles pour rétablir la discipline ecclésiastique. Il racheta beaucoup d'esclaves, que des marchands vénitiens voulaient mener en Afrique pour les vendre aux infidèles, et établit une distribution d'aumônes aux pauvres et aux malades. Son amour pour le clergé et le peuple romain était si vif, qu'il exposa plusieurs fois sa vie dans les troubles qui agitaient alors l'Italie. Il fit un voyage vers Luitprand, roi des Lombards, et un autre vers Rachis, un de ses successeurs; son éloquence et son courage obtinrent de ces princes tout ce qu'il voulut. Ce pontife mourut le 14 mars 752, et fut pleuré comme un père. Sa clémence était telle qu'il combla d'honneurs ceux qui l'avaient le plus persécuté avant son pontificat. Nous avons de lui : des *Epîtres*; quelques *Décrets*; *Traduction* du latin en grec des Dialogues de saint Grégoire, dont la plus belle et la plus ample édition est celle de Canisius, avec des notes utiles. *Voy.* VIRGILE de Saltzbourg.

ZACHARIE (GOTTHILF-TRAUGOTT, théologien protestant et orientaliste, né l'an 1729 à Tauchart en Thuringe, mort à Kiel le 8 février 1777, âgé seulement de 48 ans, s'attacha surtout à réfuter les sociniens en les mettant en contradiction avec eux-mêmes. On a de lui : *Paraphrase et explication de l'Epître aux Romains, des deux Epîtres aux Corinthiens, des Epîtres aux Galates, aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, aux Thessaloniciens et aux Hébreux*, Gœttingue, 1768-71, 4 vol. in-8°; *Théologie biblique*, ibid., 1771-77, 4 vol. in-8°; *Doctrinæ christianæ institutio*, qui a eu plusieurs éditions.

Digitized by Google

pour exercer leurs rigueurs contre ce savant et généreux prélat.

ZAMBECCARI (François), savant italien, né à Venise d'une famille de Bologne, florissait dans le xve siècle : il voyagea en Grèce, y demeura cinq ans, et à son retour il expliqua les auteurs grecs et latins à Capo d'Istria, puis à l'académie de Pérouse. Pendant son séjour en Grèce, il recueillit un grand nombre de médailles, d'inscriptions et de manuscrits : ainsi il réunit, dit-on, 1500 épîtres de Libanius, qu'il se proposait de traduire et de faire imprimer. Cependant il n'en publia que la *traduction* de 50, à peu près, divisées en trois livres, et sous ce titre : *Libanii, græci declamatoris disertissimi, beati Joannis Chrysostomi præceptoris epistolæ, cum adjectis Joannis Saumerfelt argumentis et emendatione et castigatione clarissimis*, 1 vol. in-4°. La date et l'indication se trouvent au bas de la dédicace, adressée à Mathias Debricius, vice-chancelier de Pologne, par Saumerfelt de Cracovie, le 21 mars 1504. Saumerfelt avait donné une édition très-fautive d'un exemplaire de Libanius.

ZAMBRI, fils de Salu et chef de la tribu de Siméon, étant entré, à la vue de tout le monde, dans une tente où était une femme madianite, nommée *Cozbi*, y fut suivi par Phinées, fils du grand prêtre Eléazar, qui perça ces deux infâmes d'un seul coup.

ZAMBRI, officier du roi Ela, commandait la moitié de la cavalerie. S'étant révolté contre son maître, il l'assassina pendant qu'il buvait à Thersa, dans la maison du gouverneur, et s'empara du royaume, l'an 928 avant Jésus-Christ. Dieu, qui l'avait choisi pour être l'instrument de sa vengeance, se servit de son ministère pour exterminer tout ce qui restait de la famille de ce roi. Zambri ne jouit pas longtemps du fruit de sa révolte et de sa trahison. Sept jours après son usurpation, l'armée d'Israël établit pour roi Amri, et vint assiéger Zambri dans la ville de Thersa. Cet usurpateur, se voyant sur le point d'être pris, se brûla dans le palais avec toutes ses richesses, et mourut dans ses iniquités.

ZAMORA, en latin *Zamorus* (Jean-Marie), savant capucin, naquit en 1579 à Udine, capitale du Frioul. Il embrassa la règle de Saint-François à l'âge de 18 ans. Après avoir reçu la prêtrise, il se livra à la prédication. Les succès qu'il obtint dans cette carrière engagèrent ses supérieurs à l'envoyer avec le titre de *commissaire-général* en Bohême, pour exercer dans ce royaume et dans les principales villes d'Allemagne le ministère de la parole, et combattre dans ses sermons les hérésies qui s'étaient nouvellement introduites dans ces provinces. Après avoir honorablement rempli sa mission, il revint dans sa patrie, où divers emplois lui furent offerts. Il préféra le séjour paisible d'un couvent, où, libre de tout autre soin, il pourrait se livrer à l'étude. Il mourut à Vérone, le 30 août 1649, âgé de 70 ans. Wading, biographe de l'ordre de Saint-François, dont le livre ne parut qu'en 1650, fait mention du P. Zamora comme d'un homme avec lequel il était lié intimement et qui vivait encore ; il lui attribue les ouvrages suivants : *De eminentissima Deiparæ et Virginis perfectione libri tres*, Venise, 1629, in-fol. ; traité estimé et utile aux prédicateurs ; *Commentaria theologica de Deo trino et uno*, Venise, 1626, in-fol. L'auteur y concilie les sentiments de saint Bonaventure, de saint Thomas et de Scot.

ZAMORA (Laurent de), religieux de l'ordre de Cîteaux, de la congrégation du mont Sion, et prédicateur distingué, né dans le diocèse de Tolède, mourut en 1614, dans un âge avancé. On a de lui : *Commentaire sur le Cantique des cantiques ;* des Sermons sous le titre de *Monarchia mystica*, 7 vol.

ZAMORA (Bernard), savant religieux espagnol de l'ordre de Carmel, né vers 1720 à Zamora dans le royaume de Léon, fut nommé à une chaire de grec à l'université de Salamanque, et mourut dans cette ville, à la suite d'une apoplexie, en novembre 1785. On a de lui une *Grammaire grecque*, Madrid, 1772, in-8° ; une *Histoire de la religion ;* des *Dialogues des morts* sur le modèle de ceux de Lucien ; une *Traduction* espagnole de l'Histoire des séminaires, de l'italien de Jean Giovanni, Salamanque, 1778, in-8°.

ZAMORA. *Voy.* Alfonse et Sancio.

ZANCHIUS ou ZANCHI (Basile), de Bergame, prit l'habit de chanoine régulier. Ses connaissances dans les humanités, la philosophie et la théologie, lui méritèrent la place de garde dans la bibliothèque du Vatican. Après avoir exercé cet emploi avec succès, il mourut à Rome dans de grands sentiments de piété, l'an 1560. On a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont des poésies latines, qui, sans être d'un mérite distingué, offrent de bons vers, quelques pensées heureuses, et une latinité assez pure. On les trouve dans *Deliciæ poetarum italorum ;* un *Dictionnaire poétique*, en latin ; des *Questions* latines sur les livres des Rois et des Paralipomènes, Rome, 1553, in-4°.

ZANCHIUS (Jérôme), né en 1516, à Alzano en Italie, entra dans la congrégation des chanoines réguliers de Latran, à l'âge de 15 ans, et s'y distingua. Mais Pierre Martyr, chanoine de la même congrégation, ayant embrassé les erreurs du protestantisme, les communiqua à plusieurs de ses confrères. Zanchius fut du nombre : il se retira à Strasbourg en 1553, et y enseigna l'Ecriture sainte et la philosophie d'Aristote. Les protestants l'accusèrent d'erreur et l'obligèrent de quitter Strasbourg en 1563. Il exerça le ministère à Chiavenne, chez les Grisons, jusqu'en 1568, qu'il alla à Heidelberg, où il fut docteur et professeur en théologie. Il mourut en cette ville le 19 novembre 1590. On a de lui un *Commentaire* sur les Epîtres de saint Paul, Neustadt, 1595, in-fol. ; et un ouvrage contre les anti-trinitaires, qu'il composa à la sollicitation de

Digitized by Google

Cologne, 1555, in-12. Ces corrections sont faites sur d'anciens exemplaires dont il rapporte et discute les diverses leçons. *Concordance du Nouveau Testament*, Anvers, 1556; *Novum Jesu Christi Testamentum juxta veterem Ecclesiæ editionem*, Louvain, 1559, rare; édition faite avec beaucoup de soin sur d'anciennes éditions et de vieux manuscrits; elle est accompagnée de notes très-courtes, mais judicieuses. Elle s'accorde presque toujours avec celle de Clément VIII : ce qui prouve que le P. Zégers a bien rencontré dans le choix qu'il a fait de diverses leçons.

ZELTNER (Gustave-Georges), ministre luthérien, naquit en 1672, à Hilpoltstein, petite ville du Haut-Palatinat, du pasteur du lieu. Il fit ses premières études à Nuremberg, et alla les continuer à Iéna, où il fut reçu bachelier. Il alla ensuite à Kiel, à Hambourg et dans d'autres villes d'Allemagne, toujours dans le dessein de perfectionner ses études. Rappelé dans sa patrie, il fut chargé de l'inspection des jeunes gens que l'Etat entretenait à l'université d'Altorf. Dans la suite, on l'adjoignit au collége des ministres de Nuremberg, et en cette qualité il eut à gouverner deux églises. En 1706, le sénat le renvoya à Altorf pour y professer la théologie et les langues orientales. Il exerça pendant vingt-quatre ans cet emploi, auquel il réunissait celui de premier pasteur (*antistes*). Ses forces ne pouvant plus suffire à ce double travail, Zeltner se retira dans un village à peu de distance de Nuremberg; et, pour être encore utile, il ne dédaigna pas de devenir le pasteur de cet humble lieu, après avoir occupé les premiers postes hiérarchiques dans sa communion. Il mourut dans sa petite paroisse, à la suite d'une attaque d'apoplexie, le 2 juillet 1738. On a de lui : des *Remarques* sur la traduction allemande que Luther avait faite de la Bible; *Vies des théologiens d'Altorf*; la sienne y est comprise. *Historia crypto-socinianismi*, ou *Histoire du socinianisme caché*, 2 vol. in-4°. Il paraît que cette secte avait eu autrefois des partisans secrets dans le Palatinat. On trouve dans l'ouvrage toutes les lettres du socinien Martin Ruar. (*Voy.* Ruar.) Sept *Dissertations* sur les femmes des Hébreux qui se sont distinguées dans les sciences; *Vies des premiers pasteurs de Nuremberg* (antistites); *Dissertatio theologica de novis bibliorum versionibus germanicis non temere vulgandis*, Altorf, 1707, in-4°; ib. 1711, avec des additions importantes; *De corruptelis et medelis theologiæ ac metaphysicæ, Dissertatio gemina quarum priori, de consanguinitate theologiæ ac metaphysicæ; posteriori de genuina et spuriis theologiam docendi methodis; accessere schediasma de scriptoribus desideriorum; epitaphium item metaphysicæ, et idæa theologiæ fœderalis, brevi tabella adumbrata*, Nuremberg, 1707, 1 vol. in-4°.

ZENNER (Albert), dominicain, mort en 1670, à Costnitz, où il était né, et où il professait la théologie et le droit canon, est auteur des ouvrages suivants : *Methodus impugnandi et propugnandi philosophiam thomisticam; Armamentarium evangelico-thomisticum*, dirigé contre Dorschæus; *Manuale compendium veritatum; Dilucidatio regularum juris in sexto decretalium.*

ZENOB (Clag), évêque arménien du IVe siècle, fut d'abord secrétaire de saint Grégoire, premier patriarche d'Arménie. On a de Zénob : une *Histoire de la province de Daron*, réimprimée à Constantinople, en 1719, 1 vol. in-12, avec l'*Histoire* de la même contrée, par J. Mamigonien; beaucoup d'*Homélies*, dont la bibliothèque royale de Paris possède plusieurs parmi ses manuscrits arméniens.

ZEPHIRIN (saint), pape après Victor Ier, le 8 août 202, gouverna saintement l'Eglise, et mourut de même le 20 décembre 218. Les deux *Epîtres* qu'on lui attribue ont été fabriquées longtemps après lui. Ce fut sous son pontificat que commença la 5e persécution, qui fut si cruelle qu'on crut que l'antechrist était proche. Tertullien, tombé dans l'hérésie des montanistes, n'a pas craint de dire que ce saint pontife avait approuvé leur doctrine; mais on sait que c'est une ruse des hérétiques de vouloir appuyer leurs erreurs du suffrage de quelque pontife romain. Noël Alexandre a solidement réfuté Tertullien sur ce point, dans son Histoire ecclésiastique, *Sæc.* 3, *Dissert.* 1. Saint Calixte Ier succéda à Zéphirin.

ZEPPER (Philippe), est auteur d'un ouvrage plein de profondes recherches intitulé : *Les Lois de Moïse comparées avec les romaines*, Hall, 1632, in-8°. — Ce savant était contemporain de Guillaume Zepper, qui donna *Legum mosaicarum forensium explicatio*, ouvrage réimprimé en 1614, in-8°; et une *Politica ecclesiastica*, 1595.

ZEROLA (Thomas), évêque de Minori (1), ville et siége suffragant d'Amalfi, au royaume de Naples, dans la principauté citérieure, naquit à Bénévent, en 1548. C'était un prélat savant et attaché à ses devoirs. Il a publié les ouvrages suivants ; *Praxis sacramenti pœnitentiæ; De sancto jubilæo ac indulgentiis, necnon Commentarii super bullam indictionis ejusdem anni sancti*, Venise, 1600, in-8°; *Praxis episcoporum*, Rome, 1597, in-4°, etc. Zerola mourut, très-regretté, le 6 déc. 1603.

ZICHEN (le P. Eustache de), religieux dominicain et controversiste, né l'an 1482 dans la ville dont il porte le nom, mort à Louvain, le 16 avril 1538, est auteur des ouvrages suivants : *Errorum Mart. Lutheri brevis confutatio, eorum potissimum quos Lovaniensis ac Coloniensis damnavit facultas*, Anvers, 1523, in-4°; *Sacramentorum brevis elucidatio*, ibid., 1523, in-4°, également dirigé contre Luther, et qu'on trouve souvent réuni à l'ouvrage précédent; *Apologia pro pietate in Erasmi Roterodami enchiridii cunam quintam*, ibid., 1531, in-12, où l'auteur

(1) On lit dans le *Dict. univ.* (Prudhomme), au lieu d'évêque de Minori, évêque des *mineurs*; ce qui n'est pas aisé à entendre. L'auteur de l'article paraît avoir ignoré que Minori fût une ville.

Digitized by Google

nicæ, 1722, in-8°. On voit que ces éditions n'ont été faites qu'après la mort de Ziegenbalg. Grundler, dont il est ici question, était un des missionnaires venus d'Europe pour aider Ziegenbalg. Il y avait eu une première édition du Nouveau Testament en 1714. On prétend aussi que Ziegenbalg avait travaillé à une version complète de la Bible, qui fut achevée en 1725 par M. Schulze, autre missionnaire. Une *Grammaire malabare*, composée par Ziegenbalg dans sa traversée pour retourner en Europe, et qui fut imprimée à Hall, 1716, in-4°. On attribue encore à Ziegenbalg : des *Entretiens* avec les principaux savants du Malabar, païens et mahométans ; deux livres de *Lettres* aux bramines et aux pandarams, et des uns et des autres à Ziegenbalg, qu'on dit curieuses et instructives.

ZIEGLER (Jacques), mathématicien et théologien, natif, suivant Ducatiana, de Landau en Souabe, mort en 1549, presque septuagénaire, enseigna longtemps à Vienne en Autriche, et se retira ensuite auprès de l'évêque de Passau. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : des *Notes* sur quelques passages choisis de l'Ecriture sainte, Bâle, 1548, in-fol. ; *Description de la Terre Sainte*, Strasbourg, 1536, in-fol. ; elle est assez exacte ; *De constructione solidæ sphæræ*, in-4° ; ouvrage estimé ; il a fait sur le second livre de Pline un *Commentaire* qui n'est point à mépriser.

ZIEGLER (Jean-Erhard ou Reynard), jésuite allemand, né à Oedikhoven dans l'évêché de Spire en 1569, entra dans la société le 24 mars 1588, et y fit les études ordinaires ; après quoi il expliqua la philosophie d'Aristote dans les écoles de Mayence. Il s'était appliqué aux mathématiques, et y avait fait des progrès ; il les professa avec applaudissement pendant plusieurs années. Il ne réussit pas moins en théologie, et y fut reçu docteur. Enfin il administra, en qualité de recteur, les colléges de Mayence et d'Aschaffenbourg. Trois électeurs de Mayence qui se succédèrent lui avaient confié la direction de leur conscience. Il fut leur confesseur depuis l'an 1612 jusqu'à sa mort, arrivée le 24 juillet 1636. L'empereur Ferdinand II et le pape Urbain IV l'honoraient de leur estime, et lui en faisaient donner des témoignages. On a de lui : une *Edition des OEuvres* de Clavius, revues et corrigées, Mayence, 5 vol. in-fol. (*Voy.* Clavius) ; un livre intitulé *Provisional Vidimus*, en allemand, contre un sermon de Matthieu Hoë, prédicateur de l'électeur de Saxe, prêché dans une réunion de protestants en 1631. Le P. Ziégler y relève différentes erreurs et des calomnies contre l'empereur et les catholiques. Un Traité qui a pour titre, *Récépissé*, en réponse à la réplique de ce prédicateur ; deux *Oraisons funèbres*, aussi en allemand, l'une de Jean Suicard, électeur et archevêque de Mayence, l'autre de Georges Frédéric, aussi archevêque de cette ville et électeur. Elles furent prononcées aux obsèques de ces illustres personnages. — Ziegler (Bernard), théologien luthérien, né en Misnie en 1496, professa la théologie à Leipzig. On a de lui un *Traité de la Messe*, et d'autres ouvrages de théologie et de controverse de peu d'intérêt aujourd'hui. Luther et Mélanchthon l'estimaient et le regardaient comme un des appuis de la réformation. Il mourut en 1556.

ZIEGLER (Gaspar), né à Leipzig, le 15 septembre 1621, devint professeur en droit à Wittenberg, puis conseiller des appellations et du consistoire, et y mourut de la pierre le 16 avril 1690. On a de lui : *De milite episcopo ; De diaconis et de diaconissis*, Wittenberg, 1678, in-4° ; *De clero reniente ; De episcopis eorumque juribus, privilegiis et vivendi ratione*, Nuremberg, 1685, in-4° ; des Notes critiques sur le Traité de Grotius, du droit de la guerre et de la paix, et d'autres ouvrages savants. Cet auteur avait été employé par la cour de Saxe, dans des affaires importantes.

ZIERLIN (Georges), né l'an 1592, à Lichsthal en Suisse, où son père était pasteur, commença ses humanités à Rotenbourg ; il fut ensuite envoyé, aux frais des magistrats de cette ville, à l'université de Wittenberg, puis à Strasbourg pour y étudier la théologie. Rappelé à Rotenbourg en 1617, Zierlin y devint successivement diacre de la ville, prédicateur, surintendant et président du consistoire. On a de lui : une *Explication* de la prophétie d'Abdias, en allemand ; un *poëme latin* sur la résurrection de Jésus-Christ, qui lui valut le titre de poëte lauréat, et un autre poëme latin, sur Antiochus Epiphanes, tiré du livre des Machabées. Des attaques réitérées d'épilepsie le conduisirent au tombeau en 1661. Jean Henri Risius, poëte lauréat de Hatzfeld, composa son Eloge funèbre en vers latins.

ZIMMERMANN (Mathias), né à Eperies en Hongrie, l'an 1625, ministre à Meissen et surintendant, mourut subitement en 1689, après avoir publié entre autres ouvrages : *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ*, avec figures, Dresde, 1681, in-4°. Il y a des choses curieuses ; une Dissertation sur ces paroles du ch. 18 de l'Apologétique de Tertullien : *Fiunt, non nascuntur christiani*, où ce Père fait remarquer que la foi chrétienne était l'effet de la conviction, et non d'un préjugé de naissance, Leipzig, 1662, in-4° ; *Florilegium philologico-historicum*, Meissen, 1687, in-4°, avec fig., 1re partie ; la IIe partie parut en 1689. Cet ouvrage, par ordre alphabétique, traite des arts et sciences, et l'auteur indique à chaque article les ouvrages où chaque matière est traitée au long.

ZIMMERMANN (Jean-Jacques), théologien protestant et professeur de droit naturel, né l'an 1685, à Zurich, mort dans la même ville en 1756, a laissé divers ouvrages dont une partie a été recueillie sous ce titre : *Opuscula varia, histor. et philos. argumenti*, Zurich, 1751 à 1788, 2 tomes en 3 vol. in-4°. Nous citerons les suivants, parmi ceux qui parurent séparément : *Vita J.-B. Cranneri*,

Digitized by Google

mais il ne réussit pas. *La vérité perce à travers ses artifices*, dit un journaliste anglais en rendant compte de cet ouvrage. Crevenna, si connu par sa riche bibliothèque, dont il publia le *Catalogue raisonné*, Amsterdam, 1775, 1776, 6 vol. in-4°, fait mention d'un manuscrit intitulé : *Fides Herrnhutorum et Religio ex variis contra eos editis scriptis compendiose descripta;* et il ajoute : « Ce manuscrit est très-curieux, et si ce que l'auteur anonyme rapporte de la croyance et de la religion des herrnhuters est vrai, il faut convenir que c'est la plus détestable secte qui ait jamais pu exister, et qu'elle est remplie des plus horribles abominations, qui surpassent même toute créance. » (Catalogue raisonné, etc., 1er vol., p. 124.) Le comte de Dohna succéda au comte de Zinzendorf dans la primatie de la secte. On a la *Vie* de ce fameux fondateur écrite en allemand par Auguste Spangenberg, imprimée à Barby, 1772-1775, 8 vol. in-8°. L'enthousiasme de l'historien égale celui du héros.

ZIZIME ou ZINZINUS, fut élu l'an 824 par la noblesse romaine pour succéder au pape Pascal Ier, tandis que le clergé et le peuple nommaient Eugène II ; ce qui aurait causé un schisme, si l'empereur Lothaire n'était venu à Rome, où il appuya l'élection d'Eugène, et obligea Zizime à se retirer.

ZOËS, qu'Alegambe nomme aussi en latin *Sausius* (GÉRARD), jésuite flamand, né à Amersfort, en 1579, entra chez les jésuites, à Tournay, en 1598. Il a publié en flamand les ouvrages suivants : la *Manière de bien faire une confession générale*, du P. François Arias, jésuite espagnol, Bruges, 1608 ; le *Combat spirituel* du bénédictin dom Juan de Castagniza, Malines, 1618. Il fut traduit en français par dom Gerberon. *Traité de la présence de Dieu*, du P. Arias, avec des *Considérations sur la chasteté*, Malines, 1619 ; la *Pratique de la pure et droite intention*, ibid., 1619, 2e édit. en 1623 ; la *Voie de la vie éternelle*, d'Antoine Sucquet, Anvers, 1620, in-8° ; *Court récit de la vie de François de Villaréal et de Jean Ximenès*, tiré de la Vie du P. Balthasar Alvarez, Malines, 1620 ; la *Vie du P. Thomas Sanchez;* la *Vie de Marguerite Middelton;* un *Traité du culte envers la sainte Vierge*, d'après Pierre-Antoine Spinelli, Malines, 1620 et 1623 ; *Pieux exercices d'une âme dévote*, Anvers, 1621 ; *Méditations sur la vie et la passion de N.-S. J.-C.*, d'après Vincent Bruno, ibid., 1621 ; *Relation de la mort de quelques religieux et autres chrétiens dans une émeute excitée contre les Espagnols dans les Indes occidentales*, Malines, 1622 ; *Abrégé de la vie de saint Ignace*, ibid., 1623 ; *Lettres des Indes occidentales, écrites par les PP. jésuites, partis de Flandre en* 1615, Malines, 1622 ; *Histoire de la vie et de la mort de la princesse Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne, femme de Philippe III*, par le P. Guzman, Malines, 1623, in-8° ; le *Paradis des voluptés célestes révélées à sainte Gertrude*, du P. de Balinghem, Louvain, 1625 et 1629 ; le *Cœur dévoué à Dieu*, du P. Etienne Luzuich ; *Lettres du Japon*, datées de l'année 1624, Malines, 1628, etc. Le P. Zoës mourut à Malines, le 21 septembre 1628.

ZOLA (JOSEPH), théologien italien et professeur d'histoire ecclésiastique à Pavie, naquit en 1739 à Concesio, village voisin de Brescia, dans l'État de Venise. Dès l'âge de 23 ans, on le nomma professeur de morale au séminaire de Brescia. Il n'aimait point les jésuites, et par suite combattait à outrance ce qu'il appelait l'*ultramontanisme*, ou, pour nous servir de son expression, l'*hildebrandisme*, par allusion à Grégoire VII. Il avait pour collègue et ami Pierre Tamburini, qui partagea les mêmes sentiments : tous deux mettaient beaucoup d'ardeur à les propager. Ce dernier ayant publié une dissertation sur la grâce, où le jansénisme se montrait à découvert, le cardinal Molino, évêque de Brescia, qui en eut connaissance, les priva tous deux de leurs chaires. Ils se retirèrent à Rome, où, par la protection du cardinal Marefoschi, Zola eut une chaire de morale au collége Fuccioli, et Tamburini fut placé au séminaire des Irlandais. Zola garda ce poste jusqu'en 1774. A cette époque, on s'occupait, dans les Etats héréditaires de la maison d'Autriche, de prétendues réformes ecclésiastiques. Zola et Tamburini furent appelés à Pavie pour concourir à mettre cette doctrine en vogue : Zola eut la chaire d'histoire ecclésiastique à l'université. Sur ces entrefaites, l'empereur Joseph II ayant fait transférer de Rome à Pavie le collége germanique hongrois, Zola en fut nommé recteur. Cependant sa plume ne demeurait pas oisive, et de nombreux ouvrages livrés à la presse servaient, pour la plupart, la cause qu'il avait été appelé à défendre. Mais à la mort de Joseph II le système changea. L'archevêque de Milan et les évêques de Lombardie, privés de toute inspection sur les écoles de théologie, réclamèrent leurs droits près de Léopold, qui rétablit l'ancien ordre de choses, et sur la plainte des prélats supprima, le 9 avril 1791, le séminaire général de Pavie. Il paraît néanmoins que Zola et Tamburini conservèrent leurs chaires jusqu'en 1794, époque où ils en furent privés sur la demande de Pie VI. Zola se retira dans sa patrie, dont il avait, dit-on, le projet d'écrire l'*histoire*, pour laquelle il avait déjà rassemblé beaucoup de matériaux. La révolution qui éclata en Italie ne lui laissa point le temps d'exécuter son entreprise. Zola se déclara pour les principes nouveaux et fut rappelé à Pavie, où on le chargea de faire des leçons publiques de l'histoire des lois et de la diplomatie. On le nomma en même temps bibliothécaire de l'université. La cour de Vienne étant rentrée, en 1799, dans ses Etats d'Italie, supprima l'université de Pavie, et Zola et ses collègues, qui avaient embrassé avec chaleur la cause de la révolution, furent renvoyés. C'était le temps des vicissitudes. Un autre gouvernement, sous le nom de *république italienne*, s'étant organisé, Zola fut nommé membre du collége électoral *de' dotti*, en 1802. En 1806, il s'était rendu à Concesio, sa patrie, pour y passer ses vacances ; il y mourut le 5 novem-

Digitized by Google

pel, non que ces prélats contestassent le droit d'appel au saint-siége, mais parce qu'ils réclamaient des règlements de leur province faits pour prévenir l'abus que faisaient les clercs et les simples prêtres, en interjetant ces appels trop légèrement et dans des causes très-bien jugées. C'est vainement que des écrivains superficiels ou ennemis du saint-siége ont cité ces règlements contre le droit d'appel en lui-même. « Un pouvoir aussi ancien dans l'Eglise quant à son essence, dit « un théologien célèbre, quoiqu'il n'ait pas « toujours eu la même activité, ou la même « étendue dans son exercice, quoique ceux « dans les mains desquels il existait n'en « aient pas toujours fait le même usage, ne « peut être appelé un pouvoir d'usurpation, « lorsque les circonstances, les besoins de « l'Eglise et sa discipline exigent que l'exercice de ce même pouvoir devienne plus « fréquent et plus habituel. » (*Voy.* FLEURY, MORIN, THOMASSIN.) Du reste, les règlements que réclamaient les évêques d'Afrique ne regardaient, comme nous venons de le dire, que les clercs et les prêtres; car les évêques appelaient librement à Rome, comme le dit formellement saint Augustin, si bien instruit des usages de l'Eglise d'Afrique. (Lettre 43.) (*Voy.* APIARIUS, ATHANASE, INNOCENT Ier.) Ce pontife, également savant et zélé, mourut le 26 décembre 418. On a de lui 16 *Epîtres*, écrites avec chaleur et avec force. Elles se trouvent dans le recueil des *Epistolæ romanorum pontificum*, de dom Coustant, in-fol.

ZUCCHERI (ANDRÉ), jésuite italien, se distingua comme profond théologien, et a laissé un grand nombre d'ouvrages fort estimés, parmi lesquels nous citerons les suivants : *Decisiones patavinæ de venerabili eucharistiæ sacramento*, Padoue, 1709, in-4°; *Decisiones patavinæ de sacramento pœnitentiæ*, ibid.; *De obligatione patrum familias*, ib. C'est aux conseils du P. Zuccheri et à sa direction qu'est dû le grand ouvrage de la *Storia e ragione d'ogni poesia* du *Quadrio*, qui a fait tant d'honneur à l'Italie et à la littérature italienne. Le Quadrio avait été jésuite. Le P. Zuccheri termina sa carrière à Padoue vers 1740.

ZUCCHI (NICOLAS), jésuite, né le 6 décembre 1586, à Parme, avait sept frères ou sœurs qui tous, à l'exception du plus jeune des frères, embrassèrent aussi l'état ecclésiastique ou religieux. Dès l'âge de douze ans, Nicolas signa de son sang sa consécration à la sainte Vierge, et, dans la suite, il attribuait à la protection de Marie d'avoir conservé l'intégrité de son innocence. Il eut toujours une si grande reconnaissance pour son confesseur, le P. Octave Beringucci, qui avait secondé son admission chez les jésuites en 1602, qu'il ne le saluait qu'à genoux. Le P. Zucchi devint recteur du collége de Ravenne, et il suivit le cardinal Alexandre des Ursins, dont il était le confesseur, dans sa légation auprès de l'empereur Ferdinand II. Il se fixa ensuite à Rome par l'ordre de ses supérieurs, et, après s'être distingué dans plusieurs branches de l'enseignement, il y fut élu recteur de la maison professe. Il devint aussi admoniteur du Père général Jean-Paul Oliva. Les cardinaux, après la mort d'Innocent X, le choisirent pour confesseur du conclave, et le pape Alexandre VII le nomma son prédicateur. Le P. Zucchi mourut à Rome le 21 mai 1670. On a sa *Vie* par le jésuite Bartoli, et on la trouve aussi dans la *Societas europæa*, du P. Tanner. Il est à désirer pour les personnes employées dans le ministère, dit l'abbé Badiche, qu'on la publie en français; elles y trouveraient la douceur des François de Sales, le zèle des Régis, la vie humble des Gonzague et des Kostka. Il était très-attaché à la dévotion envers la sainte Vierge, et il mit beaucoup d'ardeur à la répandre.

ZUINGLE (ULRIC), né à Wildehausen en Suisse, dans le comté de Tockenbourg, le 1er de janvier 1484, apprit les langues à Berne, et continua ses études à Rome, à Vienne et à Bâle. Après avoir fait son cours de théologie, il fut curé à Glaris en 1506 et ensuite dans un gros bourg nommé Einsiedeln, autrement Notre-Dame-des-Ermites. C'était un lieu de dévotion fameux, où les pèlerins venaient en foule, se confessaient et semblaient renforcer leurs sentiments de religion. Zuingle crut voir des abus là où un philosophe moderne n'a vu que des objets d'édification et de consolation. Tandis qu'il s'occupait de cet objet, Léon X faisait publier en Allemagne des indulgences par les dominicains, et en Suisse par un cordelier milanais. Zuingle, fâché que ce moine lui eût été préféré, attaqua non-seulement les indulgences, mais l'autorité du pape, le sacrement de pénitence, le mérite de la foi, le péché originel, l'effet des bonnes œuvres, l'invocation des saints, le sacrifice de la messe, les lois ecclésiastiques, les vœux, le célibat des prêtres et l'abstinence des viandes. Zuingle s'éleva contre ces pratiques avec toute l'impétuosité de son naturel. Bien convaincu que l'Eglise n'adopterait pas ses opinions, il s'adressa aux magistrats de Zurich, dont plusieurs avaient du goût pour les nouvelles erreurs. Il se tint, en conséquence, une assemblée en 1523. On alla aux voix, la pluralité fut pour l'hérésiarque. Peu de temps après on brisa les images, on renversa les autels, on abolit la messe et toutes les cérémonies de l'Eglise romaine. Zuingle épousa une riche veuve; car le mariage, suivant la remarque d'Erasme, est le dénouement de toutes ces farces de réformation. Il était fort occupé de la difficulté de concilier le sentiment de Carlostad sur l'eucharistie avec les paroles de Jésus-Christ, qui dit expressément : *Ceci est mon corps*. Il eut un songe, dans lequel il croyait disputer avec le secrétaire de Zurich, qui le pressait vivement sur les paroles de l'institution. Il vit paraître tout à coup un fantôme blanc ou noir, qui lui dit ces mots: « Lâche, que ne réponds-tu ce qui est écrit « dans l'Exode : *l'Agneau est la Pâque*, pour « dire qu'il en est le signe? » Cette réponse du fantôme fut un triomphe, et Zuingle n'eut plus de difficultés sur l'eucharistie

Digitized by Google

dans la communauté, devint secrétaire général de la congrégation, et enfin fut élu abbé de Muri en 1683. Les services qu'il rendit à sa maison lui valurent, de la part de ses religieux, le titre honorable de second fondateur de leur monastère. Sa congrégation l'élut plusieurs fois son visiteur général, et il ne s'y faisait presque rien d'important qu'il n'eût été consulté. Enfin, l'empereur Léopold Ier, par un diplôme du 10 décembre 1701, daté de Vienne, érigea, en sa considération, l'abbaye de Muri en principauté de l'empire romain, et assura aux aînés de la maison de Zur-Lauben le titre de maréchal héréditaire des abbés-princes de Muri. Ce célèbre abbé, après trente-neuf ans et demi d'un gouvernement sage, mourut au château de Sandegg, en Thurgovie, le 14 septembre 1723. On a de lui : *Spiritus duplex humilitatis et obedientiæ per varias exhortationes præsentatus.* Ce sont des discours adressés à ses religieux en chapitre. *Conciones panegyrico-morales*, et quelques autres écrits qui n'ont point vu le jour.

ZUR-LAUBEN (Gérold), frère du précédent, né à Bremgarten le 2 août 1649, embrassa, comme dom Placide, la règle de Saint-Benoît, et fit profession à l'abbaye de Rheinau en Thurgovie, le 15 novembre 1665. C'est alors qu'il changea son nom de *Conrad* en celui de *Gérold*. Il fut élu abbé de Rheinau le 6 février 1697. Il était secrétaire général de la congrégation bénédictine suisse; il en fut le visiteur à la mort de dom Placide. Il mourut à Rheinau le 18 février 1735, et fut inhumé à côté de dom Placide son frère.

ZUR-LAUBEN (Gerold, de la deuxième branche des barons de La Tour Chatillon de), parent des précédents, et abbé de Rheinau, était né à Zug en 1547. Il était fils de Michel, baron de La Tour-Châtillon-Zur-Lauben, bailli de Gangolschweil, capitaine dans les troupes suisses du roi de France au service de Charles IX, et tué au siége de la Rochelle en 1573. Gérold avait embrassé l'état monastique dans l'abbaye de Rheinau, et en avait été élu abbé en 1598. Son amour pour la discipline régulière lui avait fait entreprendre la réforme de la congrégation suisse, et le succès couronna son entreprise. Il unit sa propre abbaye à cette réforme; une partie de ses sujets ayant embrassé les opinions de Zuingle, et cherchant à se soustraire à son autorité, ses soins furent distraits de l'administration de son monastère par la nécessité de les soumettre. Il s'adressa aux cantons catholiques, qui lui prêtèrent secours et l'aidèrent à amener les rebelles à leur devoir. Il mourut à Rheinau le 23 février 1607, âgé de 60 ans.

ZUTPHEN (Gérard) vivait au XIVe siècle. Il se distingua particulièrement par son zèle pour le maintien et les progrès d'une association pieuse, connue alors sous le nom de *Frères de la vie commune*. Elle avait été fondée par Gérard Groot ou le *Grand*, docteur de Paris et chanoine d'Aix-la-Chapelle et d'Utrecht. Cette société était composée d'hommes qui se réunissaient pour suivre les conseils évangéliques et pratiquer la vie commune, sans toutefois faire de vœux. C'étaient d'abord des écoliers pauvres qui, en faisant leurs études, gagnaient leur vie à transcrire des livres, et mettaient en commun ce qu'ils gagnaient. Par la suite, des gens pieux, qui avaient de la fortune, en firent partie, et cet institut s'était promptement propagé. Un dominicain saxon, nommé Matthieu Grabon, l'attaqua; il prétendit prouver, dans un écrit composé exprès, et qu'il présenta au pape Martin V, que personne ne peut méritoirement accomplir les conseils d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, qu'en faisant vœu dans une religion reconnue par l'Eglise. Martin V chargea le cardinal d'Ailly et le chancelier de Paris, Gerson, pendant le concile de Constance, d'examiner cet écrit, qui, sur leur rapport, fut condamné. Grabon se rétracta, et la société des *Frères de la vie commune* continua de prospérer. (*Voy.* Gérard le Grand ou *Groot*.) On ne dit pas que Zutphen se soit agrégé dans cette société; mais il la soutint de ses moyens, et composa pour elle divers écrits. On cite, entre autres, un *Traité mystique*, inséré dans la *Biblioth'que des Pères*, qu'on prétend n'être guère inférieur à l'*Imitation de Jésus-Christ*. Il est divisé en deux livres : dans le premier, il est question des vices de l'âme et de la réformation intérieure; le second contient des élévations spirituelles. Zutphen mourut en 1368.

ZUZZERI (Bernard), jésuite et missionnaire, né l'an 1683 à Raguse, d'une famille patricienne, originaire de Venise, embrassa la règle de Saint-Ignace en 1697, et soutint des thèses publiques, d'une manière si brillante, en terminant ses cours, qu'il fut désigné pour enseigner la théologie au collége Romain. Mais il demanda et obtint d'aller prêcher l'Evangile dans la Croatie. Dans la suite, il remplit à Rome, pendant plusieurs années, les fonctions d'adjoint au maître des novices, puis il se retira dans le collége Romain, où il mourut en 1762. Outre plusieurs opuscules en langue illyrienne, qu'il avait publiés dans le temps de son séjour en Croatie, sans y mettre son nom, on a du P. Zuzzeri un *Exercice dévot* à l'honneur de saint Blaise, évêque et martyr, publié par le P. Nicolaï, dans les *Memorie di san Biagio*, Rome, 1752; une *Histoire*, manuscrite, des *missions de la Croatie*, en latin; et environ quinze cents *Sermons*, en langue illyrienne, aussi manuscrits.—Jean-Luc Zuzzeri, de la même famille, né l'an 1716, à Raguse, mort à Rome en 1746, âgé de 30 ans seulement, s'était fait aussi jésuite, et se distingua comme numismate et archéologue.

ZWEINITZ (David de), gentilhomme allemand, né en 1600 à Seifersdorf, ville de Silésie, fit ses études à Heidelberg, et voyagea ensuite en Angleterre et dans les Pays-Bas. Il appartint plus tard au duc Rodolphe de Lignitz en qualité de gentilhomme de sa chambre, et fut employé dans diverses affaires par ce prince. En 1627, il assista à la

Digitized by Google

ligieux. Son principal ouvrage est : *Sanctus Gregorius Magnus, ex familia Benedictina oriundus*, Ypres, 1611, in-8°. Dans ce livre, il tâche de prouver contre Baronius que saint Grégoire, pape, avait embrassé la vie monastique. Il y a de l'érudition, mais ses preuves ne sont pas toujours concluantes. L'auteur s'échauffe peut-être un peu trop sur cette question, qui du reste est un point d'histoire dont on peut s'occuper, et qu'on peut travailler à éclaircir comme tant d'autres qui ne sont pas d'une plus grande importance. On a encore de lui la Dissertation sur sainte Scholastique, intitulée : *Examen quæstionis : An magis expediat devotam in mundo quam religiosam in monasterio vitam agere; et an sancta Scholastica fuerit speculum castitatis religiosæ, an vero modernæ devotionis filiarum in sæculo castitatem servantium.* L'opinion de Rosweide sur sainte Scholastique y est combattue.

ZYPÆUS (François), frère du précédent, naquit à Malines en 1578. Ses succès dans l'étude du droit le firent appeler par Jean Le Mire, évêque d'Anvers, qui le fit son secrétaire particulier, ensuite chanoine, official et archidiacre de sa cathédrale. C'était un homme d'esprit, de mœurs douces et très-profond dans la connaissance du droit civil et canonique. Il a composé plusieurs ouvrages latins, entre autres : *Juris pontificii novi analytica enarratio*, Cologne, 1620, in-8°; 3e édit. corrigée et augm., ibid., 1641, in-4°; *Judex, magistratus, senator, libri tres*, Anvers, 1633, in-fol.; *Notitia juris Belgici*, ibid., 1635, in-4°; *Consultationes canonicæ, pleræque ex novissimo jure concilii Tridentini recentiorumque pontificum constitutionibus depromptæ*, ibid., 1640, in-folio; *De jurisdictione ecclesiastica et civili libri quatuor.* On peut regarder ces ouvrages comme une réfutation des écrits de du Moulin, de Fevret, de Van-Espen, de Fébronius, etc. Ils sont estimés, et on les a recueillis en 2 vol. in-fol., à Anvers, 1675. Zypæus mourut en 1650, à 72 ans.

ZYRLIN. *Voy.* Zierlin.

FIN DU DICTIONNAIRE.

TABLEAU SYNOPTIQUE

PAR SIÈCLE

DES PERSONNAGES DONT LES NOTICES SONT CONTENUES DANS LES TROIS VOLUMES DU DICTIONNAIRE DE

BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE.

N. B. Nous n'insisterons pas sur l'utilité de la Table ou nomenclature, à la fois alphabétique et chronologique, que nous donnons ici. On comprend assez, sans que nous le disions, quel avantage peut présenter souvent aux hommes d'étude et de méditation la facilité d'embrasser d'un coup d'œil les noms de tous les personnages qui ont figuré, soit dans le mouvement religieux général des peuples, soit dans l'histoire particulière des sectes et des partis, à telle ou telle époque donnée.

Nous avons cru devoir, pour plus de simplicité, ranger dans une seule classe les noms des personnages qui ont précédé l'ère chrétienne, cette série étant d'ailleurs naturellement moins étendue que les autres.

SIÈCLES ANTÉRIEURS A J.-C.

Aaron.
Abdenago ou Azarias.
Abdénago. *Voy.* Ananias.
Abdias, prophète.
Abdias, intendant de la maison d'Achab.
Abdon, juge d'Israël.
Abdou, fils de Micha.
Abel.
Abezan.
Abia, fils et successeur de Roboam.
Abia, fils de Jéroboam.
Abia, prêtre juif.
Abiathar, grand prêtre.
Abiathar, fils d'Ophni.
Abigaïl.
Abimélech, roi de Gérare.
Abimélech fils de Gédéon.
Abiram.
Abiron.
Abisag.
Abissaï.
Abiu.
Abner.
Abraham.
Absalon.
Achab, fils d'Amri.
Achab, fils de Cholias.
Achan.
Achaz.
Achiab.
Achimaas.
Achimélech.
Achior.
Achis.
Achitob.
Achitophel.
Adad, fils de Badad.
Adad, roi de Syrie.
Adad, prince d'Idumée
Adam.
Adarezer.
Addo.
Adonias.
Adonibesech.
Adonisédec.
Agag.
Agar.
Aggée.
Ahias.
Ahicam.
Ahiézer, chef de la tribu de Dan.
Ahiézer, parent de Saül.
Ahio (trois).
Ahira.
Alcime.
Alexandre, fils d'Aristobule II.
Alexandre-Jannée.
Amalech.
Aman.
Amasa.
Amazias, 8e roi de Juda.
Amazias, prêtre des veaux d'or.
Aminadab.
Ammon, fils de Loth.
Amon, roi de Juda.
Amon, gouverneur de Samarie.
Amos.
Amri.
Ananias, Misaël et Azarias.
Anne, femme d'Elcana.
Anne, femme de Tobie.
Antigone Sochœus.
Antigone, roi des Juifs.
Aod.
Archélaüs, fils d'Hérode
Aristée.
Aristobule, précepteur de Ptolémée Evergète.
Aristobule, juif et philosophe péripatéticien.
Aristobule Ier.
Aristobule II.
Arphaxad, fils de Sem.
Arphaxad, roi des Mèdes.
Asa.
Asaël ou Azaël.
Asaph.
Asenaphar.
Aseneth.
Aser.
Asmodée, démon.
Asmouée ou Asamonée.
Assarhaddon, Assaraddinus ou Osnapar.
Assuérus.
Assur.
Athalie.
Azael.
Azarias ou Osias.
Azarias, fils d'Obed.
Azarias, capitaine juif.
Azarias. *Voy.* Ananias.

Digitized by Google

Urie, fils de Séméi.
Zabulon.
Zacharie, roi d'Israël.
Zacharie, grand prêtre.
Zacharie, prophète de Juda.
Zacharie, l'un des douze petits prophètes.
Zambri, fils de Salu.
Zambri, roi d'Israël.
Zara, roi d'Ethiopie
Zorobabel.

Ier SIÈCLE.

Abdias de Babylone, auteur apocryphe.
Abgare.
Agabus.
Anaclet ou Clet (saint).
Ananias, fils de Nébédée.
Ananias et Saphire.
Ananias, disciple des apôtres.
Ananus ou Anne.
Anastase ou Anastasie l'*Ancienne*, martyre.
André (saint), apôtre.
Andronic, parent de saint Paul.
Anne (sainte), mère de la sainte Vierge.
Anne, la prophétesse.
Anne ou Ananus.
Antipas, martyr.
Apollinaire (saint).
Apollon ou Apollos.
Apollonius de Tyane.
Aquila *le Pontique*.
Aristarque, compagnon de saint Paul.
Artemas, disciple de saint Paul.

Barnabé (saint).
Barsabas *le Juste*.
Barsabas, surnom de Jude.
Barthélemi (saint).
Bartimée.

Caius, disciple de saint Paul.
Céphas.
Cérinthe.
Clément Ier (saint), pape.
Cléophas.
Clet ou Anaclet.
Corneille (saint).

Damaris.
Damis.
Denys (saint), l'Aréopagite.
Dosithée, le 1er hérésiarque.

Ebion, hérésiarque.
Eléazar, magicien.
Electe.
Elisabeth (sainte), femme de Zacharie.
Elymas.
Epaphrodite.
Etienne (saint), 1er martyr.

Félix, proconsul.

Gamaliel.
Gervais et Protais (saints).
Giscala (Jean de).

Hermas (saint).
Hérode-Antipater, ou Antipas.
Hérodiade, ou Hérodias.
Hyménée d'Ephèse.

Ignace (saint), disciple de saint Pierre et de saint Jean.
Innocents (les saints).

Jacques (saint), le Majeur.
Jacques (saint), le Mineur.
Jason de Thessalonique.
Jean-Baptiste, précurseur de J.-C.
Jean l'Evangéliste (saint).
Jean, surnommé Marc.
Jeanne, épouse de Chusa.
JÉSUS-CHRIST.
Jésus, prophète.
Jézabel, prophétesse.
Joachim (saint).
Jonathas, tisserand.
Joseph (saint).
Joseph Barsabas.
Joseph, ou Josué, fils de Cléophas.
Joseph d'Arimathie.
Josèphe (Flavius).
Judas Iscariote.
Jude (saint), apôtre.

Lazare.
Lin (saint), pape.
Longin (saint).
Luc (saint).

Madeleine (sainte Marie-).
Mages.
Malchus.
Manahen, prophète chrétien.
Marc (saint).
Marie, mère de J.-C.
Marie Salomé.
Marie de Cléophas.
Marie-Madeleine.
Marie de Bathecor.
Marthe, sœur de Lazare.
Mathias (saint).
Mathieu, ou Lévi (saint).

Nathanaël.
Nicanor, un des sept diacres.
Nicodème.
Nicolas, un des sept diacres.

Onésyme, phrygien.
Onésime (saint), évêque.
Onésiphore.
Onkélos le Prosélyte.

Papias.
Paul (saint), apôtre.
Philémon (saint).
Philétus.
Philippe, fils d'Hérode.
Philippe (saint), apôtre.
Philippe (saint), un des sept diacres.
Philon.
Pierre (saint).
Pilate (Ponce).
Priscille ou Prisque.
Protais (saint).
Publius de Malte.

Quartus.

Salomé (Marie).
Samaritaine (la).
Saphira et Ananias.
Sergius Paulus.
Silas (saint).
Siméon (saint), fils de Cléophas.
Simon (saint), apôtre.
Simon le Cyrénéen.
Simon le Magicien.
Simon, fils de Gioras.

Thadée ou Jude (saint).
Thècle (sainte).
Théodas et Theudas.
Théophile.
Thomas (saint).
Timothée (saint).
Tite (saint).
Trophime (saint).

Urbain (saint), évêque.

Véronique (la sainte).

Zacharie, époux de sainte Elisabeth.
Zachée.

IIe SIÈCLE.

Akiba, rabbin.
Alexandre Ier (saint), pape.
Alexandre de l'aphlagonie.
André, faux messie.
Anicet (saint), pape.
Apelles.
Apollinaire (Claude).
Apollonius, écrivain.
Apollonius, sénateur.
Aquila de Synope.
Aristide (saint).
Athénagoras ou Athénagore.

Bacchille.
Barcochébas.
Bardesanes.
Basilide.
Béolgue (saint).

Carpocrate.
Cassien (Jules).
Cécile (sainte).
Celse.
Cerdon.
Clément d'Alexandrie (S.)

Denys (saint), évêque de Corinthe.

Eleuthère (saint), pape.
Elxaï.
Eustache (saint).
Evariste (saint), pape.

Félicité (sainte).
Florin.

Hégésippe.
Hermias de Galatie.
Hermias, philosophe.
Hermogène.
Hygin (saint).
Irénée (saint).

Juda-Hakkadosch.
Justin (saint), philosophe.

Marc, hérétique.
Marcel (saint), martyr.
Marcion, hérésiarque.
Méliton (S.), év. de Sardes.

OEnomaüs.

Perpétue et Félicité (saintes).
Pie Ier (saint), pape.
Polycarpe (saint), évêque de Smyrne.
Pothin (saint).
Praxéas.

Quadrat (saint).

Sextus, Sixtus, ou Xistus.
Siméon, rabbin.
Sixte Ier (saint), pape.
Soter (saint).
Symmaque.

Tatien.
Télesphore (saint).
Thallus.
Théodote le Valentinien.
Théodote de Byzance.
Théodote, changeur.
Théodotion.
Théophile (saint), évêque d'Antioche.

Valentin, hérésiarque.
Valère (saint).
Victor Ier (saint), pape.

Xiste.

IIIe SIÈCLE.

Abdon (saint), Persan.
Achille Tatius.
Admantus.
Adrien (saint).
Africain (Sexte-Jules).
Agapit ou Agapet (saint).
Agathe (sainte).
Alban (saint), Anglais.
Alban (saint), Africain.
Alexandre (saint), *le Charbonnier*.
Alexandre (saint), évêque de Jérusalem.
Ambroise, diacre d'Alexandrie.
Ammonius Saccas.
Anatolius (saint).
Andéol (saint).
Antère (saint).
Antoine (saint), ermite.
Apolline ou Apollonie (Ste).
Ara, hérétique.
Archélaüs, évêque.
Artémas ou Artémon, hérétique.
Astérius ou Astyrius, martyr.
Athénodore (saint), évêque de Néocésarée.
Athénogène.
Ausone (saint), premier évêque d'Angoulême.
Austremoine (saint).

Babylas (saint).
Baradat (saint).
Barlaam (saint).
Barlaam, ermite.
Baudèle ou Baudile (saint).
Béryle.

Caius, auteur ecclés.
Cains (saint).
Calixte Ier (saint), pape.
Caprais (saint), d'Agen.
Cécile (sainte).
Cécilius (saint).
Christophe (saint).
Clair (saint), évêque.
Colombe (sainte).
Constance (saint).
Corneille (saint), pape.

Digitized by Google

Palémon.
Pantaléon (saint).
Paphnuce (saint).
Paule (sainte).
Paulin (saint), de Trèves.
Paulin (saint), de Nole.
Pélagie (sainte), vierge et martyre.
Phébade ou Fitade (saint).
Philastre.
Photin.
Pierre (saint), évêque d'Alexandrie.
Priscillien.
Procope (saint).
Prudence, poëte.

Quirin (saint).

Rogat.
Romain (saint), diacre.
Rufin (Tyrannius).
Rufin, disciple de Théodore de Mopsueste.

Sabas (saint), martyr.
Secundinus le Manichéen.
Sérapion (saint).
Servais (saint).
Silvestre Ier (saint), pape.
Siméon Stylite (S.), l'Ancien.
Sirice (saint), pape.
Sophrone, auteur ecclésiastique.
Spiridion (saint).
Symmaque (Quintus-Aur.-Av.).
Synésius, évêque.

Thaïs.
Thècle (sainte), de Gaza.
Thémistius.
Théodoret (saint).
Théodose le Grand.
Théodulphe (saint).
Tichonius.
Timothée, patriarche d'Alexandrie.
Tite, auteur ecclésiastique.

Ulphilas.
Ursace. *Voy.* Valens.
Ursicin ou Ursin, antipape.
Ursule (sainte).

Valens et Ursace.
Victor (saint).
Victorin (saint).
Victricius (saint).
Vigilance.
Vigile (saint).
Vincent (saint), martyr.

Wulphilas ou Ulphilas.

Zénob.

Ve SIÈCLE.

Abdas (saint).
Abundius.
Acace, patriarche de Constantinople.
Acace (saint).
Adrien, auteur.
Alexandre (saint), fondateur des acémètes.
Alexis (saint).
Amable (saint).
Amand (saint), évêque de Bordeaux.
Anastase II, pape.
Anatolius, patriarche de Constantinople.
Antonimus-Honoratus.
Apiarius.
Arnobe le Jeune.
Arsène, diacre.
Arzan.
Asser.
Astérius, orateur.
Astérius ou Asturius, consul.
Athanase, diacre.
Atticus.
Auspice (saint).

Basile, évêque de Séleucie.
Benjamin (saint).
Boëce.
Boniface Ier (saint), pape.
Brice (saint).
Brieuc (saint).

Caprais, ou Capraise (saint).
Cassien (Jean).
Castor (saint).
Célestin Ier (saint), pape.
Célestius, pélagien.
Célidoine.
Chrysologue (Pierre).
Claudien-Mamertin.
Cyrille (saint), d'Alexandrie.

Dalmace (saint).
Daniel Stylite (saint).
Deo Gratias (saint).
Diadochus, évêque illyrien.
Didier (saint), évêque de Langres.
Dioscore, patriarche.

Dracontius.
Dubrice (saint).

Elisé, ou Eghischè.
Enée de Gaza.
Ennodius.
Eucher (saint), archevêque de Lyon.
Eugène (saint), évêque de Carthage.
Eugippius.
Eulalius.
Euphémius, patriarche de Constantinople.
Euphrasie ou Euphraxie (sainte).
Euphrone (saint), évêque d'Autun.
Eusèbe, évêque de Dorylée.
Eustochium ou Eustochie (sainte).
Euthyme (saint), le Grand.
Eutychès.
Exupère (saint), évêque de Toulouse.
Eznik.

Fauste, évêque de Riez.
Félix III, pape.
Flavien (saint), patriarche de Constantinople.
Flavitas ou Fravitas.
Florentin (saint), martyr.
Foulon ou Gnaphée (P. Le).

Gaudence (saint).
Gelase de Cyzique.
Gelase Ier (saint), pape.
Geneviève (sainte).
Gennade, patriarche.
Gennade, prêtre.
Gerasime (saint).
Germain (saint), évêque d'Auxerre.
Gildas l'Ecossais (saint).
Gratus, diacre.

Hilaire (saint), év. d'Arles.
Hilaire (saint), pape.
Honorat (saint), archevêque d'Arles.
Honorat (saint), évêque de Marseille.

Ibas, évêque d'Edesse.
Idace.
Innocent Ier (saint), pape.
Isidore de Cordoue.
Isidore de Péluse (saint).

Jacob (Ben-Nephtali).
Jacob (Al-Bardaï, ou Zanzale).
Jean d'Antioche.
Julie (sainte).
Julien d'Eclane.

Kassou.

Léon Ier (saint), le Grand, pape.
Léonce (saint).
Libérat (saint), abbé.
Lucien.

Mamert (saint).
Marcel ou Marceau (saint), évêque de Paris.
Marcel (saint), abbé.
Marcelle (sainte).
Marie Egyptienne (sainte).
Marius Mercator.
Mathurin (saint).
Maxime de Turin (saint).
Mélanie l'Ancienne.
Mélanie la Jeune.
Mercator (Marius).
Merlin (Ambr.).
Moyse, imposteur.

Nestorius.
Nicaise (saint), évêque de Reims.
Nil (saint).

Orientius.
Orose (Paul).

Pallade.
Pammaque (saint).
Patrice (saint).
Paulin (saint), de Nole.
Pélage Morgan.
Pélagie (Ste), comédienne.
Pétrone (saint).
Philostorge.
Pierre-Chrysologue (saint).
Pomère (Julien).
Possidius.
Proclus (saint).
Prosper (saint), poëte.
Prosper (saint), évêque d'Orléans.
Prosper, écriv. eccléa.
Pulchérie (sainte).

Quod-Vult-Deus (saint).

Remi (saint), év. de Reims.
Romain (saint), de Saint-Claude.
Rorice ou Ruricius.
Rustique (saint).

Salonius.
Salvien.
Secundinus, év. irlandais.
Sedulius (Caius-Cælius).
Séverin (saint), apôtre de la Norique.
Séverin (saint), évêque de Cologne.
Sidoine-Apollinaire.
Siméon Stylite (saint), l'Ancien.
Simplicius (saint), pape.
Sixte III (saint), pape.
Socrate le Scolastique.
Sozomène ou Salamas.
Sulpice-Sévère, historien.

Théodore de Mopsueste.
Théodoret d'Antioche.
Théodule.
Théophile, patriarche d'Alexandrie.

Valérien.
Véran et Salonius.
Victor de Vite ou d'Utique.
Victor ou Victorius (Marianus).
Vincent de Lérins (saint).

Zosime, solitaire.
Zosime (saint), pape.
Zosime, historien grec.

VIe SIÈCLE.

Aaron (saint).
Adad ou David.
Agapet Ier (saint), pape.
Agapet, diacre.
Agnello, évêque de Ravenne.
Alipius.
Anastase (saint), patriarche d'Antioche.
Arige (saint).
Arnoul (saint).
Aubin (saint).
Augustin ou Austin (saint), Ier archev. de Cantorbéry.

Aurélien (saint).
Avitus (Sextus Alcimus).
Aze.

Baldrède (saint).
Benoît (saint), de Norcia.
Benoît Ier, pape.
Boniface II, pape.
Bonose ou Benoît Ier.
Brendan (saint).
Brigide (sainte).

Candide.
Cassiodore

Cædmon ou Cædmon.
Césaire (saint), d'Arles.
Clotilde (sainte).
Cloud (saint), *Clodoaldus*.
Colomban (saint).
Cyprien (saint), évêque de Toulon.
Cyriaque, patriarche.

Denys le Petit.
Didier (saint), archevêque de Vienne.
Dioscore, antipape.
Dorothée, abbé.

Droctovée (saint).

Eleuthère (saint), évêque.
Elpidius ou Helpidius.
Ephrem, patriarche d'Antioche.
Epiphane, patriarche de Constantinople.
Epiphane le Scolastique.
Ethelbert (saint), roi de Kent.
Euloge, patriarche d'Alexandrie.
Euphrone (saint), évêque de

Digitized by Google

Opportune (sainte).

Paul Ier (saint), pape.
Paul Warnefride.
Paulin (saint), d'Aquilée.
Philippe, antipape.
Porcaire, ou Porchaire (saint).

Rombaud ou Rumold (saint).
Rupert (saint).
Sisinnius, pape.
Syncelle.

Taraise (saint).
Théophane (saint Georges).
Turpin, ou Tulpin, ou Tilpin.
Warnefride (Paul).
Willibrod (saint).
Winox, ou Winoc (saint).

Zacharie (saint).

IXe SIÈCLE.

Abbon le Courbé (*Abbo Cernuus*).
Abucara.
Adalard, ou Adélard, ou Adalhart.
Adon (saint).
Arevald.
Adrien (saint).
Adrien II, pape.
Adrien III.
Adventius.
Agilmar ou Achilmar, abbé de Saint-Claude.
Agilmar ou Aimar, évêque de Clermont.
Agio.
Agnello (André)
Agobard.
Aimon, Haimon, ou Hemmon, évêque d'Alberstadt.
Aldric (saint), évêque du Mans.
Alfrède (sainte).
Amalarius Symphosius.
Amolon.
Anastase, antipape.
Anastase, bibliothécaire.
Angelome.
Angilbert (saint).
Anschaire ou Ansgaire (saint), abbé.
Ansegise ou Anisigise (saint), abbé.
Ansegise, archevêque de Sens.
Assérius Menevensis.
Athanasie (sainte).
Aure ou Aurée (sainte), de Cordoue.
Ayguife (saint), ou Ayeul, ou saint Aoust.

Basile Ier, le Macédonien.
Benoît (S.), abbé d'Aniane.
Benoît III, pape.
Bertaire (saint).
Boniface VI, pape.

Charlemagne.
Clair (saint), martyr.
Colombe (sainte).
Cyrille (saint), de Thessalonique.

Diacono (Jean).
Diacono (Pierre).
Druthmar.
Dungal.

Ebbon, archev. de Reims.
Edmond (saint), roi.
Enée, évêque de Paris.
Erchembert.
Etienne IV, pape.
Etienne V.
Etienne VI.
Eugène II, pape.
Euloge de Cordoue (saint).
Eusébie (sainte).

Florus (Drepanius).
Foulcuin (saint), évêque.
Formose, pape.
Frédéric (saint), évêque.
Fulgence. *Voy.* Gotescalc.

Gerberge.
Gerlach, ermite.
Gotescalc, ou Fulgence.
Grégoire IV, pape.
Grimlaic.

Halitgar.
Haton ou Hetton.

Hilduin.
Hincmar.
Hrabanus-Magnentius. *Voy.* Raban-Maur.
Hugbaldus.

Ignace (saint), patriarche de Constantinople.

Jacques (saint), ermite.
Jean VIII, pape.
Jean IX.
Jeanne (la papesse).
Jonas, év. d'Orléans.
Joseph l'Hymnographe.
Joseph Ben-Gorion.

Lazare (saint), religieux.
Leidrade, archev. de Lyon.
Léon III, pape.
Léon IV (saint).
Léon (saint), évêque de Bayonne.
Loup, abbé de Ferrières.

Martin II, ou Marin Ier, pape.
Méthodius Ier, patriarche.
Méthodius, solitaire.
Métrophane, évêque de Smyrne.
Milon.

Nicéphore (S.), patriarche.
Nicéphore Cartophilax.
Nicétas (saint).
Nicolas Ier, pape.
Nicolas, patr. de Constantinople.

Ogier le Danois.
Otfrid, ou Ottfride.

Paschal Ier (saint), pape.
Paschase-Ratbert.
Photius.
Pierre de Sicile.
Prudence (saint), évêque de Troyes.

Raban-Maur.
Ratbert (Paschase).
Ratramne.
Remi (saint), archevêque de Lyon
Remi d'Auxerre.
Romain, pape.

Scot, ou Erigène (Jean).
Sergius II, pape.
Solange (sainte).

Theganus.
Théodore-Studite.
Théodore II, pape.
Théodulphe, auteur ecclés.
Théophylacte, évêque des Bulgares.
Tutilon.

Usuard.

Vala, ou Wala.
Valafride, ou Walafride.
Valentin, pape.

Wala.
Walafride-Strabon.
Wandalbert, ou Wandelbert.
Werembert, ou Werimbert.
Willin.

Zizime, ou Zizimus, antipape.

Xe SIÈCLE.

Aaron (Ben-Aser).
Abbon de Fleury.
Acton ou Atton, évêque de Verceil.
Adalberon, archevêque de Reims.
Adalberon, év. de Laon
Adalbert (saint), év. d'Augsbourg.
Adalbert (saint), évêque de Prague.
Adalbert ou Adelbert, archev. de Magdebourg.
Adalbert, ou Aldebert.
Adélaïde (sainte).
Adson, abbé de Luxeuil.
Adson, abbé de Deuvres.
Æfricus.
Agapet II
Anastase III, pape.
Anastase, apôtre de la Hongrie.
Arétas.
Artaud, archev. de Reims.
Atto ou Atton, évêque de Verceil.
Ayle ou Agile (saint).

Benoît IV, pape.
Benoît V.
Benoît VI.
Benoît VII.
Bernard de Menthon (saint).
Bernard de Thuringe.
Bernon.
Boniface VII, pape
Bruno ou Brunon le Grand.

Christophe, pape.
Conrad, cardinal.

David el David.
Domnus II, pape.
Dunstan (saint).

Edouard le Jeune (saint), roi.
Elroi.
Epiphane, ou Polyeucte, moine.
Ethelwode (saint).
Etienne VII, pape.
Etienne VIII.
Etienne Ier (saint), roi de Hongrie.
Euthyme le Syncelle.
Eutiche.

Flodoard, ou Frodoard, historien.
Folcuin, abbé.
Folcuin, moine.

Gérard, év. de Toul.
Gérard, abbé.
Géraud (saint).
Gerbert, ou Silvestre II, pape.
Grégoire V, pape.
Gui, évêque.

Hérigère, abbé.
Hervé.
Hrosvita, ou Hrosvit.

Jean, surnommé Malala.
Jean (saint), archidiacre de Capoue.
Jean X, pape.
Jean XI.
Jean XII.
Jean XIII.
Jean XIV.
Jean XV.
Jean XVI.
Jean Diacre.

Landon, pape.
Léon V, pape.
Léon VI.
Léon VII.
Léon VIII.
Léon VI, empereur.
Leutard.

Marosie. *Voy.* Théodora.
Martin III, ou Marin II, pape.
Mathilde, ou Mechtilde, ou Mahaud (sainte).
Mayeul, ou Mayol (saint).
Moyse-Bar-Cepha.

Nareg.
Nicon (saint), moine.
Notger.
Notker (saint).

Odon (saint), abbé de Cluny.
Odon (saint), év. de Cantorbéry.
OEcuménius.
Olympiodore.
Othon Ier, empereur.

Rathère, Rathier ou Rathérius.
Reginon.
Roswita, ou Hrosvita.

Saadias-Gaon.
Sergius III, pape.
Silvestre II, pape, ou Gerbert.
Siméon Métaphraste.

Théodora.

Udalric, ou Ulric (saint), év. d'Augsbourg.

Venceslas, ou Wenceslas (saint).
Wladimir, ou Wlodomir.
Wolfgang, ou Wolfang (St.).
Wolfhard.
Wolstan.

Digitized by Google

Hugues de Fosse (le B.).
Hugues d'Amiens.

Ide (sainte).
Inguife.
Innocent II, pape.
Irnerius, ou Warner, ou Guarnerus.
Ives (saint), év. de Chartres.

Jean de Matha (saint).
Jean de Meda (saint).
Jean, ou Prêtre-Jean.
Jeffery de Monmouth.
Joachim l'abbé).
Joslain, ou Goslen de Vierzy.

Lambert (saint), évêque de Vence.
Lambert, évêque d'Arras.
Lambert le Bègue.
Laurent (saint), archev. de Dublin.
Laurent de Liége.
Lebègue.
Léon (Pierre de), ou Anaclet II, antipape.
Léon le Grammairien.
Léopold (saint).

Litle, ou le Petit (Guill.).
Luce II, ou Lucius, pape.
Luce III.

Maimonide, ou Ben Maimon.
Malachie (saint).
Marie d'Oignies (sainte).
Mathieu d'Albano.
Mathilde, ou Maud (sainte).
Mathilde, comtesse de Toscane.
Maurand (Pierre).
Metel (Hugues).

Neubrigensis (Litle).
Nicolas le Grammairien.
Nicolas de Clairvaux.
Norbert (saint).
Noyers (Hugues de), évêque d'Auxerre.

Octavien, ou Victor IV, antipape.
Odon, ou Odard, évêque de Cambrai.
Orderic, ou Oldric (Vital).
Othon (saint), évêque de Bamberg.
Othon de Friesingen.

Paschal II, pape.
Paschal III, antipape.
Philippe de Dreux.
Philippe le Solitaire.
Philippe de Bonne-Espérance.
Pierre l'Ermite.
Pierre de Cluny.
Pierre Lombard.
Pierre de Celles.
Pierre de Blois.
Pierre Comestor.
Pierre de Tarentaise (saint).
Pierre le Chantre.
Pierre Aichouse.
Pierre de Poitiers.
Ponce de Lazare.
Porrée (Gilbert de La).
Pullus, ou Poullain.
Puy (Raimond du).

Raimond de Cluny.
Raoul l'Ardent.
Raoul de Caen.
Richard de Saint-Victor.
Robert, abbé de Molesme.
Robert de Thorigny.
Robert, ou Rupert, historien.
Rodulphe.
Rollac.
Rupert, abbé.

Schetzel, ou Schetzelus.
Serlon de Val-Bodon.
Sigebert, moine de Gembloux.
Sully (Maurice de).

Tancbelin, Tanchelme, ou Tandème.
Thomas de Cantorbéry (saint).
Turstin de Condé.

Urbain III, pape.

Valdo.
Victor, antipape.
Vital-Orderic.

Warner, ou Irnérius.
Waterins, ou Watrelos.
Wibold, ou Guibald.
Wolberus.

Yves de Chartres (saint).

Zaccaria, ou Zacharias Chrysopolitanus.
Zonare.

XIIIe SIÈCLE.

Aaron-Ariscon.
Adrien V, pape.
Ægidius, diacre.
Ægidius Romæ. *Voy.* Colonne.
Aigler.
Albéric, moine.
Albert *le Grand*.
Albert, archev. de Mayence.
Albertano de Brescia.
Alegrain.
Ales ou Hales.
Alexandre IV, pape.
Alexandre Newisky ou Newskoi (saint).
Alignan.
Amalric (Arnaud).
Amauri.
Amour (Guill. de Saint-).
Anselme ou Ascelin.
Antoine de Padoue (saint).
Arnaud de Villeneuve.
Arsène, patriarche de Constantinople.
Ascelin ou Anselme.

Bacon (Roger).
Balsamon.
Berruyer (Philippe).
Berthold.
Bonaventure (saint).
Boniface VIII, pape.
Burchard, abbé d'Ursperg.

Cantzatchetzy.
Capua (Pierre da).
Carnetzy.
Carpin ou Carpini (Jean du Plan).
Célestin IV, pape.
Célestin V.
Césaire, cistercien.
Choniate. *Voy.* Nicétas.
Christine de Bruzo.
Clément IV, pape.
Coggeshalle.
Colonne (Jean).
Colonne (Gilles).
Conrad de Lichtenau.
Corbeil (Pierre de).
Cunégonde, ou Kinge (sainte), femme de Boleslas.

David de Dinant.
Didier-Lombard.
Dinus.

Durand, évêque de Mende.

Edmond, ou Edme (saint), archevêque.
Elinaud, ou Hélinand.
Elisabeth (sainte), reine de Hongrie.
Emon, abbé.
Emon, moine.
Erizatsy (Sargis ou Sergius).
Eusèbe de Strigonie.

Ferdinand III (saint).
Foligno (la B. Angèle de).
Fouquet ou Folquet.
François d'Assise (saint).

Gallus, ou Gallo (Thomas).
Gand (Henri de).
Garcias (Nicolas), de Séville.
Germain-Nauplius.
Germain, patriarche.
Gervais de Tilbury.
Goëthals, ou Henri de Gand.
Gonthier, poëte.
Gorran.
Grégoire IX, pape.
Grégoire X.
Gui d'Auvergne, évêque de Cambrai.
Gui d'Auvergne, archev.
Guillaume (saint), archev.
Guillaume (saint), évêque de Saint-Brieuc.
Guillaume d'Auxerre.
Guillaume d'Auvergne, év. de Paris.
Guillaume de Saint-Amour.
Guillaume de Chartres.
Guillaume de Nangis.
Guillemette ou Guillemine de Bohême.

Haymon.
Hedwige (sainte), ou sainte Avoie.
Hélye.
Henri de Suze, cardinal.
Henri de Gand.
Holywood, ou Sacrobosco.
Honorius III, pape.
Honorius IV.
Hugues de Saint-Cher.
Humbert de Romans.
Hyacinthe (saint).

Innocent III, pape.
Innocent IV.
Innocent V.

Jacob, fanatique hongrois.
Jacopone, ou Jacopo da Todi.
Jacques de Voragine, ou Jacques de Varaze.
Jacques de Vitri.
Jatre (Matthieu).
Jean XXI, pape.
Jean de Parme.
Jean de Paris.
Jean le Teutonique
Jean, moine.
Jordan.
Julienne, prieure.

Kimchi (David).

Langevin (Raoul).
Latreille (Bernard de).
Lévis, ou Lévi (Guy de).
Lonjumel.
Louis IX (saint), roi.
Louis (saint), évêque.
Lucas Tudensis, ou Luc de Tuy.
Lulle, ou Lulio (le B. Raimond).

Maillé (Jacquelin de).
Malabranca.
Marguerite de Cortone (sainte).
Martin IV, pape.
Martin (Raymond).
Martin le Polonais.
Matthieu de Vendôme.
Moerbeca.
Moneta.
Montaigu (Pierre Guérinde).
Montfort (Simon de).
Moulins (Guyart des).

Neckam, ou Nequam.
Nicéphore Blemmidas.
Nicétas Acominatus, ou Choniate.
Nicolas III, pape.
Nicolas IV.
Nicolas de Tolentin (saint).
Nicolas de Pise.

Olive (Pierre-Jean).
Orval (Gilles d').
Ostiensis, ou Henri de Suze.

Pachymère.
Pantaléon, diacre.
Paris (Matthieu).
Paschal (saint Pierre).
Peraldus.
Philippe Beniti, ou Benizi (saint).
Pierre Nolasque (saint).
Pierre de Vérone (saint).
Pierre de Columbario.
Pierre de Vaux-de-Cernai.
Pinchon, ou saint Guillaume.
Porchetti-Salvagio, ou de Silvaticis.
Præpositivus.

Raimond VI, comte de Toulouse.
Raimond VII.
Raimond Pegnafort.
Raimond (Pierre).
Raimond-Lulle.
Rainier.
Robert d'Auxerre, chanoine
Robert d'Auxerre, prieur.
Robert Grosse-Tête.
Rose (sainte), de Viterbe.
Rubruquis, ou Ruysbrock.

Sacrobosco, ou Holywood.
Sagari, ou Ségarel.
Saint-Amour.
Salvagio (Porchetti).
Simon, moine d'Orient.
Sorbonne, ou Sorbon (Rob. de).
Stock (saint Simon).
Sully (Eudes, ou Odon de).

Tancrède, archid. de Bologne.
Théodore Balsamon.
Thomas de Spalatro.
Thomas de Cantimpré.
Thomas d'Aquin (saint).
Torello (le Bienheureux).

Urbain IV, pape.
Ursperg, ou Conrad de Lichtenau.

Vartan.
Vaux-Cernay.

Digitized by Google

Bossus ou Bossio.
Bostius.
Bourchier (Thomas), cardinal.
Bourdeille, cardinal.
Brandolini (Aurelio).
Brandolini (Raphaël).
Breydenbach.
Brogny (Jean Allarmet de).
Brugman.
Brulefer.
Buil ou Boyl.
Burchard (Jean).
Burrus, ou Burry.

Caldiera, ou Calderia.
Callixte III, pape.
Camphari.
Canales.
Cantius.
Capistran (saint Jean de).
Capranica.
Capréole (Jean).
Caracciolî (Robert).
Carli (Jean).
Casimir (saint).
Castel (Jehan de).
Catherine de Bologne (sainte).
Catherine de Gênes (sainte).
Césarini.
Charlier (Gilles), ou Ægidius Carlerius.
Charlier (Jean).
Chichele.
Clarius ou Clario (Isid.).
Claude, frère célestin.
Clémangis ou Clamanges (Nic. de).
Clément VIII, ou Mugnoz (Gilles), antipape.
Cluse (Jacques de), ou de Paradiso.
Collette (sainte).
Corel (Pierre).
Courcelles (Th. de).
Courtecuisse.
Creutznach.

Denys de Leeuwis le Chartreux.
Domenichi.
Dominique, ou Dominici (Jean), cardinal.
Dorinck, ou Doring.
Dorland.

Ehrard, ou Erhard (dom).
Enoch, rabbin.
Estouteville (Guill. d').
Eugène IV, pape.
Ezenkantsi (Kirakos).

Faber (Gilles).
Fabre (Jean).
Falkemberg.
Farinator.
Félix V, pape, ou Amédée VIII.
Ferrier (saint Vincent).
Ferrier Boniface).
Ficino (Marsilio).
Flameng, Fleming, ou Flamand.
Fleming, ou Flemmyngc (Richard).
Foix (Pierre de), cardinal.
Foix (Pierre de), card., év. de Vannes.
François de Paule (saint).
Françoise (sainte).
Françoise, duchesse de Bretagne.
Frégose (Paul).
Frégose (Baptiste).

Gaete (Et. de).
Gaguin.
Geilhoven, ou Gheyloven.
Gélu.
Georges de Trébisonde.
Gerlac (Petri).
Gerson.
Geyler, Gayler ou Geiler.
Gonzalez de Castiglio (Jean).
Grégoire XII, pape.
Guillaume de Lyndwoode.
Guillaume de Vorilong.

Haedus.
Harderwick.
Harphius (Henri).
Hemmerlinus.
Henri Suzon, dominicain.
Henri de Gorichem.
Henry (Jean), auteur ascét.
Hetzer.
Huss (Jean).

Indagine. *Voy.* Jean.
Innocent VII, pape.
Innocent VIII.
Institor (Henri).

Jacobel.
Jacques de Valence. *Voy.* Parès.
Jacques de la Crimée.
Jansénius (Corn.), év. de Gand.
Jean de Capistran (saint).
Jean de Chelm.
Jean XXIII, pape.
Jean d'Ananie, ou d'Anagni.
Jean d'Imola.
Jean de Montréal, ou Regiomontanus, ou Muller.
Jean de Hagen, *de Indagine.*
Jean de Raguse.
Jean-Gerbrand de Leyden.
Jérôme de Prague, hérétique.
Jérôme de Prague, pieux solitaire.
Jérôme de Sainte-Foi.
Jésua Lévite.
Joseph Albo.
Jouffroy (Jean de).
Junterbock (Jacq.). *Voy.* Cluse.
Justiniani (saint Laurent).
Justiniani (Bernard), son neveu.
Juvénal (Gui-Jouvenneaux).

Kalteysen.
Kemph (Nicolas).
Kempis (Thomas A-).
Kennedy (Jacques).

Laerius. *Voy.* Rolewinck.
Lathber (Jean).
Laurent Justiniani (saint).
Léonard Mathei d'Udine.
Leyden (Jean-Gerbrand de).
Luna (Pierre de), ou Benoît XIII, antipape.

Maffée (Raph.). *Voy.* Volaterran.
Magni (Jacques).
Maillard.
Malerni, ou Malerbi.
Marc Eugénique, ou d'Raplèse.
Marchesini.
Marck (Guill. de La).
Marguerite de Ravenne.
Marini (Pierre).
Martin V, pape.
Mauburne.
Messier.
Michel (Jean), le Vénérable.
Molitor.
Mombritius, ou Mombrizio.
Montliquet.
Morosini (Pierre).
Mugnoz, ou Munos (Gilles de).
Muller (Jean), ou Kœnigsberg, et Regiomontanus.

Nathan, rabbin.
Nebrissensis ou de Lebrixa (Antoine).
Neuter, ou Thomas Waldensis.
Nicolas V, pape.
Nicolas de Cusa, cardinal.
Nicolas Panormitain, ou Tedeschi.
Nider.
Nogarola (Isotta).

Olesniki.
Oliva (Alexandre).
Osma (Pierre d').

Pacifico.
Pallavicini (Antoine).
Palmieri (Matthieu).
Palmieri (Mathias).
Pannonius, ou Jean le Hongrois.
Panormitain (Nicolas), ou Tedeschi,
Parès, ou Perès.
Patrice (Augustin Piccolomini).
Paul II, pape.
Paul de Santa-Maria, ou de Burgos.
Petit (Jean).
Pfeffercorn.
Pic de La Mirandole (Jean).
Picard (Jean).
Pie II, pape.
Pierre d'Osma.
Pillet.
Platea, ou Piazza.
Platina.
Poggio-Bracciolini, ou Le Pogge.
Poucher (Etienne).
Pontanus (Octavius).
Procope le Rasé.
Przibram.
Puglioli.
Pulci.

Raguse (Jean de).
Rampegolo, ou Rampigoli.
Raulin (Jean).
Régio-Montan.
Reuchlin.
Rolewinck, ou Laerius.
Roquesane, ou Rockysana.
Russel.
Ryckel (Denis de Leeuwis de).
Sacchi-Platina (Barthél. de).
Sagundino.
Saint-Gelais.
Sancio, ou Sancho.
Sandeo.
Savonarola.
Scholarius.
Schomberg (Pierre).
Sevin (Pierre).
Sigismond de Luxembourg, empereur.
Simon (saint), enfant.
Simonetta (Boniface).
Simonetta (Jean).
Sixte IV, pape.
Socin (Mariano).
Socin (Barthél.).
Soreth.
Spina, ou de l'Epine (Alph.).
Standonch.
Syropolus.

Tavelli (Jean).
Tedeschi, ou Nicolas Panormitain.
Teltzel.
Thierri de Niem.
Tisserand, ou Tirlandus.
Torquemada (Jean de).
Torquemada (Thomas de).
Torre (Joachim della).
Tostat.
Traversari, ou Ambroise le Camaldule.
Trithème.
Turrecremata, ou Torquemada.
Tymæus.

Ullerston.

Valerosso.
Valden.
Valla (Laurent).
Veneto (Paul), ermite de saint Augustin.
Veneto (Paul), servite.
Veneto (Jean), chartreux.
Ventura (Secundinus).
Vergerio (P.-P.), jurisconsulte.
Véronique (sainte).
Vespasiano.
Vincent Ferrier (saint).
Virey.
Viviers, ou de Brogny, cardinal.
Volaterran.

Waldeck.
Walsingham (Thomas).
Weigel (Nic.).
Wessel, Wesalia, ou Wael (Jean).
Wessel (Jean).
Wimpheling.
Winchester (Henri Beaufort, cardinal de).

Ximenès de Cisneros (François).
Ximénès (Pierre), théologien.

Zabarella (François), cardinal de Florence.
Zabarella (Barthél.).
Zamboccari.

XVIe SIÈCLE.

Aaron de Pesaro.
Aaron-Abiob.
Abbot (Robert).
Abdissi.
Abelli (Antoine).
Able ou Abel (Thomas).
Abraham-Lévite.
Abraham Usque.
Abraham-Ben-Acher.
Abraham-Ben-Isaac-Tzahalon.
Accetto.
Accolti (Pierre).
Accolti (Benoît).
Acconcio.
Acosta (Joseph).

Digitized by Google

Coquille (Gui).
Cordes (le P. Eutyche de).
Cornarius ou Hagenbut.
Cornélius.
Cornhert, ou Koornhert.
Cortese (Paul).
Costa (Manoel da).
Cotereau.
Couturier (Pierre), *Sutor*.
Covarruvias, ou Covarrubias y Leyva.
Covarruvias y Orosco.
Crabbe (Pierre).
Crammer ou Cranmer (Thomas).
Cranz ou Krantz.
Crespet.
Crispin ou Crespin (Jean).
Crispo (J.-B.).
Cromer.
Curion.
Cursius.
Curtenbosch.

Daneau.
Danes (Pierre).
David-Ganz.
David-Georges (Jorisz).
Davidi.
Decordes ou de Cordes (le P.).
Delbène (Alph.), évêque d'Albi.
Delphinus ou Delfino.
Delrio (Martin-Antoine).
Dert.
Desgallards.
Désiré (Artus).
Desistrières.
Despruets.
Diaz (Jean-Bern.).
Diez (Philippe).
Dietenberger.
Dolera.
Dolet (Et.).
Doré (Jacob).
Dorléans (Louis).
Dosma, ou de Osma Delgado.
Draconites.
Dresser.
Driedo, ou Driedoens.
Drusius ou Driesche.
Drusius (Jean), son fils.
Duaren.
Duchatel, évêque d'Orléans.
Dudith.
Dufour (Antoine).
Dufraisse (Jean).
Dumont (Paul).
Dumoulin, ou du Moulin.
Duncan (Martin).
Dunus ou Duni.
Duperron, cardinal.
Duranti (Jean-Et.).
Dureus ou Duræus (Jean), jésuite.
Dutillet, ou du Tillet.
Duval (André).
Duval (Pierre).

Echius, ou Eckius (Jean).
Echius, ou Eckius (Léonard).
Eder.
Eisengrein.
Elie, ou Elias Levita.
Eliézer, médecin et rabbin.
Ellebodius, ou Ellebode (Nicaise Van).
Emiliani (saint Jérôme).
Emser.
Enckevoirt (Guill. Van).
Enjedin, ou Enyedin.
Enzinas.
Epinac (Pierre d').
Epine (Jean de L'), ou Spina.
Erasme.
Eraste.
Erskine (Jean).
Ervan (Michel d').
Escalona, ou Molina.
Eschius.
Esclavonie (Georges d').
Espense (Claude d').
Esquivel de Alava (Diego de).

Faber (Jean).
Faber (Pierre).
Faber (Basile).
Fabrice (André).
Fabricius (Théodore).
Facciardi.
Fage ou Bucher.
Faggi, ou de Faggiis.
Falcon, ou Falco.
Farel.
Farinacci.
Farnèse (Alexandre), cardinal.
Farnèse. *Voy.* Paul III.
Faucher (Denis).
Faur de Saint-Jorry (du).
Faustus.
Favre ou Le Fèvre (Pierre).
Fay (Jean-Gasp. du).
Fazelli (Thom.).
Fazelli (Jérôme).
Feckenham.
Félix Pratensis.
Felton.
Ferdinand, Fernand, ou Frenand (Ch.).
Ferdinand (Jean), jésuite.
Ferrari (Barthél.).
Ferreri (Zacharie).
Ferrero (Guido).
Ferrier (Arnaud du).
Ferrini (Luc).
Ferrini (Vincent).
Feu-Ardent.
Fèvre (Jacques Fabri, ou Faber, ou Le), d'Etaples ou Stabulensis.
Fèvre (Denys Le).
Fèvre (Gui Le).
Filchius, ou Filchins (le P. Benoît).
Fiordibello.
Fischer, ou Fisher (Jean), Anglais.
Fischer, ou Piscator, de Strasbourg.
Fitz-Herbert (sir Anthony).
Flaminio.
Flaminius Nobilius.
Flormond de Remond.
Folengo.
Fonseca (Antoine de).
Fonseca (Pierre de).
Foreiro.
Foresti.
Forster (Jean), hébraisant.
Forster (Jean), exégète.
Fortunio.
Foscarari.
François-Xavier (saint).
François de Borgia (saint).
François, ou Franciscus de Victoria.
Francowitz.
Francus.
Frégose (Fréd.).
Fries (Jean).
Friis (André).
Froes (Louis).
Froment (Ant.).
Fugger.

Gabriel Sévère.
Gabrielle de Bourbon.
Gaëtan (saint).
Gagliardo ou Gagliardi.
Gaigney, ou Ganay.
Galatin.
Galen.
Galesini.
Galindo (Béatrix).
Gallonio.
Gama (Ant. de).
Gambara.
Ganay, ou Gaigney.
Ganz (David).
Garcez.
Gardiner.
Garetius.
Gedicous.
Génébrard.
Gentilis.
Gentillet.
Georges Amira.
Georgiewitz.
Geraldini.
Gerbel.
Geyssolm (Guill.).
Geyssolm (Guill.), neveu.
Ghenart.
Ghirardacci.
Giacomo Cantio. *Voy.* Acconcio.
Giberti.
Gillot.
Gilpin (Bernard).
Giron Garcias de Loaysa.
Giustiniani (Augustin).
Gler (Bernard).
Gonzague (Hercule).
Gonzague (saint Louis de).
Goth, ou Gothus (Laur.).
Gradi, ou de Gradibus (Jean).
Graflio.
Granvelle (cardinal de). *Voy.* Perrenot.
Gras (Jacques Le).
Grassi (Achille de), canoniste.
Grassi (Achille de), évêque.
Grassi (Paris de), évêque.
Grassis (Paduanus de).
Grataroli.
Gratius, ou Graes (Ortwinus).
Gravius, ou Vermolanus (Henri), de Grave.
Gravius (Henri), de Louvain.
Graziani.
Grebner (Paul).
Grégoire XIII, pape.
Grégoire XV.
Grégoire (Pierre).
Grenade (Louis de).
Grimaldi (Domin.).
Grindal.
Groesbeck.
Gropper, ou Cropper (Jean).
Gropper (Gaspard).
Gruet.
Grynæus (Simon), ou Grynée.
Grynée, professeur.
Gryphius ou Gryphe (Séb.).
Gryphius (Antoine).
Gryphius (François).
Gualterus.
Guanzellis.
Guéret (Jean), ou Guiret.
Guevara (Antoine de).
Guignard.
Guillaud.
Guillimann, Willimann, ou Vuillemain.

Hacquet ou Haguet.
Hall (Richard).
Hamelmann.
Hangest.
Harbard.
Harpsfield (Nic.).
Harpsfield (Jean).
Harrington.
Havensius.
Hay (Jean).
Hegendorf.
Helding.
Hemmingius.
Hennequin (Aymar).
Hennuyer.
Henri VIII.
Henriquez (Henri), jésuite, hagiogr.
Henriquez (Henri), autre jésuite, théol.
Henten.
Heresbach.
Herman de Ryswick.
Herman de Wied
Hérold.
Hervet (Gentian).
Heshusius.
Hessels (Jean).
Hilaret, ou Hylaret.
Hochstrat, ou plutôt Hoogstraaten.
Hocwart.
Hoffaeus.
Hoffmann (Daniel).
Hoffmann (Melchior).
Honiger.
Hoogstraaten.
Hooker (Rich.).
Hoornebeck.
Horman.
Horstius (Jacques).
Hosius (Stan.).
Hostus (Matthieu).
Hotman (François).
Hotman (Antoine).
Hoyus (André).
Huber (Samuel).
Huerga (Cyprien de La).
Hugolin (Barthél.).
Humphrey (Laurent).
Hunnæus (Augustin).
Hunnius (Gilles).
Hurault de Cheverny.
Hutterus ou Hutter.
Hylaret.
Hypérius.

Ibernon.
Ignace de Loyola (saint).
Innocent IX, pape.
Isaac Levita (Jean).
Isidore de Isolanis.

Jacob Ben-Hahm.
Jacobatius.
Jacobus (Magdalius).
Javello.
Jay (Claude Le).
Jean de Dieu (saint).
Jean d'Yepez, ou Jean de la Croix (saint).
Jean de la Conception le Père).
Jean de Jésus-Marie.
Jérémie, métropol. de Larisse.
Jewel ou Ivelus.
Jon-Aresou.
Jonæ (Pierre).
Joyeuse (François de), cardinal.
Juda (Léon de).
Judex ou Richter (Matthieu).
Judocus Tiletanus, ou Ravesteyn.
Jules II, pape.
Jules III.
Junius, ou du Jon (François), le père.
Justiniani (Augustin).

Karnkowski.
Kaut, anabaptiste
Keckermann.

Digitized by Google

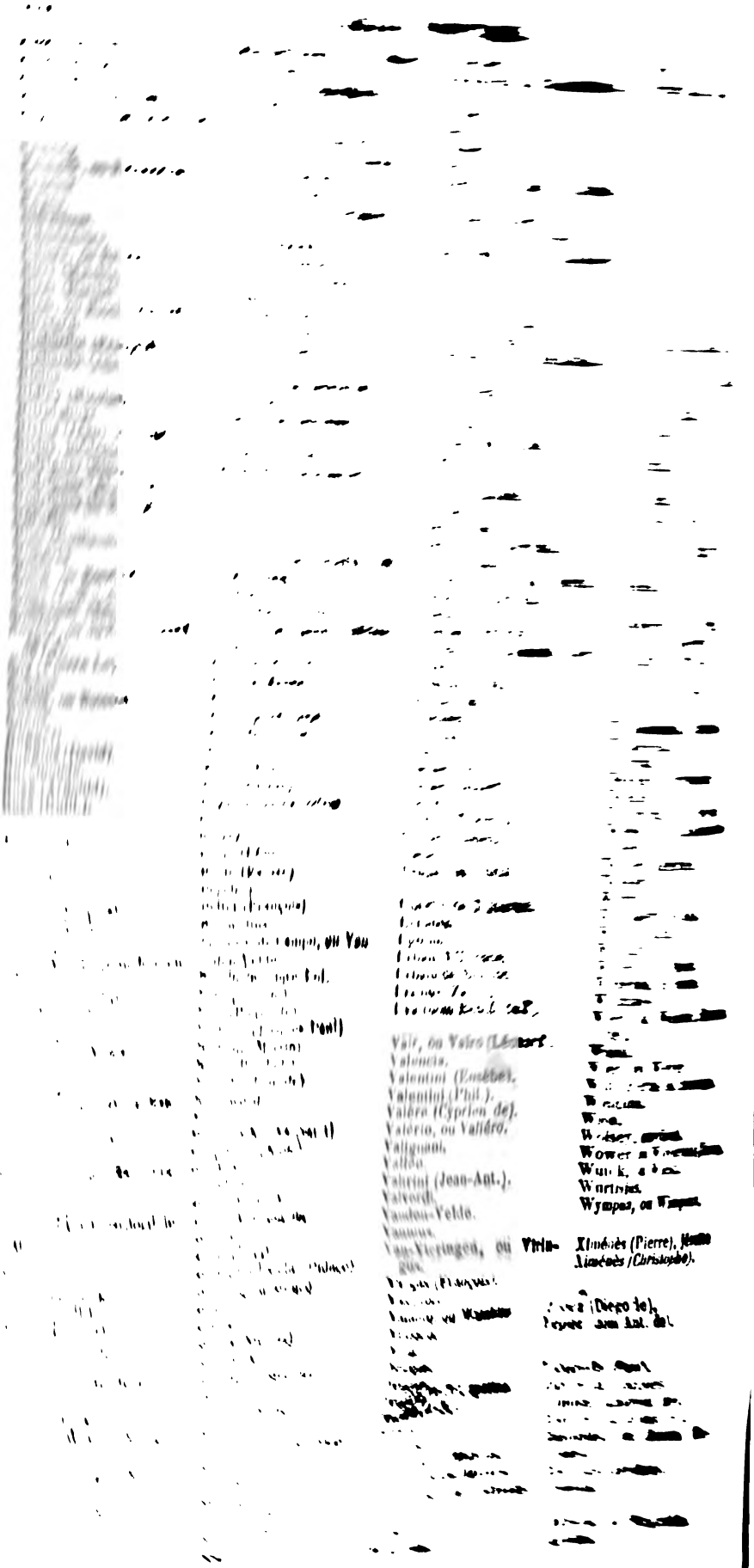

Digitized by Google

Rezzi (Silvain).
Rezzi (Séraphin).
Rébellus.
Rebuffe, ou Rebuffi.
Regius, ou Le Roy (Urbain).
Reihing.
Reineck, ou Reinecsius.
Rescius.
Reyna.
Rhenanus.
Ribadeneira.
Ribera, ou Ribeira.
Ricci (Matthieu).
Ricci (Barthél.).
Ricci, ou Riccio (Barthél.).
Ricciardi.
Richardot (François).
Richardot (Jean).
Ricius.
Ridley (Nicolas).
Rittershuys.
Rivius (Jean), recteur.
Rivius, médecin.
Rodriguez (Simon).
Rodriguez (Alphonse).
Rodriguez (le B. Alph.).
Roraric.
Rose (Guillaume).
Rosières.
Rosin, ou Roszfeld.
Rossi (J.-B.), carme.
Rossignoli (Bernardin).
Rovère, ou du Rouvre (card de La).
Roy (Pierre Le).
Rubeus.
Rubus, ou Buisson.
Rueus.
Ruggeri.
Rungius (David).
Ruremonde.
Ruzé (Arnould).
Ruzé (Guill.).

Sa, ou Saa.
Sabeo.
Sacouay.
Sacrato.
Sadolet (Jacques).
Sadolet (Paul).
Sainctes.
Sainte-Marthe (Gaucher, ou Scévole de).
Saix (Antoine du).
Sales (Louis de).
Salmeron.
Salomon Ben Virga.
Salviati.
Samerius.
Sanchez (Gaspard), ou Sanctius.
Sanchez (Thomas).
Sanctès-Pagnin.
Sanderus, ou Saunders (Nic.).
San-Giorgio.
Sanguin (Ant.), cardinal de Meudon.
Sannazar.
Saravia.
Sarcer (Erasme).
Sarçer (Guill.).
Sarcer (Reinier).
Sarius, ou Sario.
Sarpi.
Sartorius, ou Snyders.
Sasbouth.
Sauli (le B. Alexandre).
Sauvage, Wilt ou Ferus.
Savile.
Saxanus, ou du Saix.
Scaliger (Jos.-Juste).
Scaliger de Lika.
Scappi.
Scardeone.
Scarga.
Schard.
Schauembourg, ou Schawenburg.
Schegk, ou Schegkius.
Schenck.
Schmidlin.
Schnitter, ou Agricola.
Schonæus, ou de Schoone.
Schorus (Antoine).
Schorus (Henri).
Schot, ou Scot (Reginald).
Schuling.
Schwenkfeld.
Scupoli (Laurent).
Sebonde (Raymond).
Segni.
Séguier (Pierre).
Séguier (Martin).
Seint-Germain.
Sépulvéda.
Sérarius, ou Serrarius.
Seripando.
Serres, ou Serranus.
Servet.
Sfondrati (François).
Sfondrati (Paul-Emile).
Siennes.
Signio.
Siguenza.
Silvestre (François).
Silvestre de Prierio, ou Morzolino.
Simler.
Simonetta (Louis).
Simoni, ou Simo, médecin.
Simonis (Pierre).
Simonis-Menno.
Sirlet.
Sixte-Quint, pape.
Sixte de Sienne.
Sleidan.
Smith (Rich.).
Snoy (Renier).
Snyders, ou Sartorius.
Soan.
Soarez.
Socin (Lélie).
Socin (Fauste).
Socolove.
Sôller (François).
Sommalius.
Sonnius, de Campo, ou Vanden Velde.
Sorbin de Sainte-Foi.
Soto (Domin.).
Soto (Pierre de).
Spifame (Jacques-Paul)
Spifame (Martin).
Spina (Barthél.).
Sponde (Jean de).
Spotswood.
Stancari.
Stanislas Kostka (saint).
Stanyhurst (Rich.)
Staphyle.
Stapleton.
Stator (Pierre).
Stator (P.), son fils
Staupitz.
Stella (Jean).
Stella, ou Estela (Didace).
Steucus, ou Steuco.
Stevart.
Stifels.
Storch (Nicolas)
Storch (Ambr.).
Strein, ou Strinius.
Strigelius.
Strozzi (Cyriaco).
Strozzi (Laurence).
Stunica (Jacques-Lopez).
Stunica (Diego).
Suarès (François).
Surius.
Sutor, ou Couturier.
Sylveira (Gonzalve).
Szegedin.
Taillepied.
Tanaquetius, ou Thomasius.
Tansillo.
Tapper.
Tasse (Le).
Thamer.
Thérèse (sainte).
Thiard de Bissy (Pontus de).
Thomas (Hubert).
Thomas de Villeneuve (S.).
Thomasius, ou Tanaquetius.
Thou (Nicolas de).
Thou (Jacq.-Aug. de).
Thyrée (Hermann).
Thyrée (Pierre).
Tilemannus, ou Heshusius.
Tiletanus.
Tillet (Jean du).
Tillet (J. du).
Titelman.
Tolède, duc d'Albe.
Tolet.
Tonstall.
Torelli (Louise).
Torniel.
Torrentinus.
Torrentius (Lævinius).
Torrès (Louis de).
Torrès (L. de), son neveu.
Torrès, ou Turrien.
Toschel.
Tournon (François de).
Toussain, ou Tussanus (Daniel).
Toussain (Paul).
Tremellius.
Truchsès.
Truxillo.
Tufo.
Turner (Guill.).
Turner (Robert).
Turrel.
Turrien (François).
Turrien (Côme).
Tursellin.
Tyndal, ou Tindal.

Ubertin de Tipherne.
Uchanski.
Ugolini.
Urbain VII, pape.
Urbain de Belluno.
Ursinus (Zach.).
Uva (dom Benoît dell').

Vair, ou Vairo (Léonard).
Valencia.
Valentini (Eusèbe).
Valentini (Phil.).
Valère (Cyprien de).
Valério, ou Valléro.
Valignani.
Vallée.
Valtrini (Jean-Ant.).
Valverdi.
Vanden-Velde.
Vannius.
Van-Vieringen, ou Viringus.
Vargas (François).
Vasquez.
Vatable, ou Watebled.
Velas o.
Veld.
Vellejus.
Vergera.
Vergerio (P.-P.), apostat.
Vergerio (J.-B.).
Verhaer.
Verlénius.
Vermeulen, ou Molanus.
Vermigli (Pierre Martyr).
Vermolanus, ou Gravius (Henri).
Verrati.
Verrepæus.
Versosa.
Versteganus, ou Verstegen.
Vida.
Vielmi.
Vigand.
Vigenère.
Viguier (Nicolas), père.
Vigor (Simon), oncle.
Vigor (S.), neveu.
Villalpande (J.-B.).
Villalpande (Gaspard).
Villalpande (Jean de).
Villars (Pierre de), oncle.
Villars (P. de), neveu.
Villars (Balth. de).
Villiers de l'Isle-Adam (Ph. de).
Villiers de l'Isle-Adam (Ch.).
Vio, ou Cajétan.
Viperano.
Viret.
Viringus.
Viruès.
Visdomini.
Vitus, ou White.
Vivès.
Volkir, ou Volcyr de Serouville.
Vossius (Gér.).

Waengler, ou Pareus.
Wagner (Godefroi).
Wagner (Barthél.).
Walpole (Henri).
Walpole (Richard).
Walpole (Michel).
Walsingham (François).
Wamésius.
Waram.
Weiden (Herman de).
Weigel (Valentin).
Weinrich, ou Weindrich.
Weiss, ou Candidus (Pantaléon).
Weller (Jérôme).
Welser.
Werro.
Whitaker (Guill.).
White (Rich.).
Whitgift.
Wicelius le Major.
Wicelius, le jeune.
Widmanstadt.
Wied, ou Weiden (Herman de).
Wieki.
Wier, ou Weyer.
Wilt, Ferus ou Sauvage.
Wimpina.
Wion.
Wolsey, cardinal.
Wower, ou Woverius (Jean).
Wuick, ou Wieki.
Wurtisius.
Wympus, ou Wimpina.

Ximénès (Pierre), jésuite.
Ximénès (Christophe).

Yebra.
Yepez (Diego de).
Yepez (dom Ant. de).

Zabarella (Paul).
Zabarella (Jacques).
Zamora (Laurent de).
Zamora (Alphonse de).
Zanchius, ou Zanchi (Basile).
Zanchius (Jérôme).
Zannoni.
Zecchi.
Zégédin, ou Szégédin.
Zegers.

Digitized by Google

Bérulle.
Besnier.
Besold.
Besse (Pierre de).
Besson (Joseph).
Bettini (Mario).
Beurrier (Paul).
Beurrier (Louis).
Beuvelet.
Beveridge.
Beyerlinck.
Bèze (le P. de), jésuite.
Biard.
Bidel ou Biddle.
Bienville.
Bignon (Jérôme).
Bigot.
Billard (Claude.
Biloita.
Bilson.
Binet (Etienne).
Binet (Franç.-Isid.).
Binet (Benj.).
Bini.
Birost.
Bishop.
Bissel.
Bissy (Thiard de).
Bivar.
Bivero ou Biver.
Blache.
Blackall.
Blackwell.
Blampin.
Blanc (Thomas Le).
Blanc de Beaulieu (Le).
Blemur (Marie-Jacquel. Bouette de).
Blitterswyck.
Blondeau.
Blondel (David).
Blount.
Bochart (Samuel).
Bochel ou Bouchel.
Bocquillot.
Boehm.
Boileau (Jacques).
Boileau (Charles).
Boileau (Jean-Jacques).
Bois (Phil. Goibaud du).
Bois (Girard du).
Bois (Philippe du), archevêque.
Bois (Nicolas du).
Boissieu.
Bolduc.
Bolivar (Grégoire de).
Bollandus ou de Bollandt (Sébastien).
Bollandus (Jean).
Bolton.
Bompiano.
Bona.
Bonacina.
Bonartius ou Boonaerts.
Bonaventure de Saint-Amable (le P.).
Bonfrérius ou Bonfrère.
Bonichon.
Bonjour (Guillaume).
Bonnefons (Amable).
Bonnefons (dom Élie-Benoît).
Boonaerts ou Bonartius.
Boot.
Boret (Arnaud de).
Borgia ou Borja (François).
Borri (Christophe).
Borri (Jos.-François).
Borromée (Frédéric).
Bosc (Jacques du).
Bosc (Pierre-Thomines du).
Boschet.
Bosio (Antoine).
Bosquet.
Bosquier.
Bossu (Jacques Le).
Bossuet (J.-B.), évêque de Meaux.
Bouche.
Boucher (Jean), cordelier.
Boucher (Gilles).
Boudart.
Boudon.
Boudot.
Bouette de Blémur (la Mère).
Bougis.
Boubéreau.
Bouhours.
Bouillaud ou Boulliau.
Bouille.
Bouillon (le cardinal de). *Voy.* Tour.
Boulanger, *le Petit-Père André*.
Boulenger (Jules-César).
Boulier (Philibert).
Bouquin.
Bouray.
Bourdaille.
Bourdaloue.
Bourdin (Charles).
Bourdin (Matthieu).
Bourdoise.
Bourgeois (Louis Le).
Bourgoing.
Bourignon (Antoinette).
Bourrée.
Bourzéis.
Boutauld.
Bouton.
Boux (Guillaume Le).
Bouzonié.
Boverius.
Boyle.
Boym (Michel).
Boym (Benoît).
Boyse, Boys ou Bois.
Bozius ou Bozio (Thomas).
Bozius (François).
Braithwait.
Bralion.
Bramhall.
Brancacio, ou Brancacci.
Brancato.
Brandmuller (Jacques).
Brandt.
Brasseur.
Braun (George).
Braun ou Braunius (Jean).
Braunbom.
Brébeuf (Jean de).
Brébeuf (Guill. de).
Brenius.
Brenzius (Sam.-Fréd.).
Brerewood.
Bressani.
Bretagne (dom Claude).
Bretigny (Jean de Quintanadoine de).
Breton (Raymond).
Bretteville (Et. Dubois de).
Breul (Jacques du).
Brevint.
Briccio (Jean).
Briccio (Paul).
Bridoul.
Brienen.
Briet.
Brignole-Sale.
Briot.
Bris (François de).
Brisacier (Jean de).
Brito (Bern. de).
Brosse.
Broue (Claude de La).
Broughton (Richard).
Brousse.
Brousson.
Brouwer.
Brown (Robert).
Brown ou Browne (Thomas).
Brown (Edouard).
Bruel.
Brueys.
Brunelli.
Bruno d'Affringues.
Brussel.
Bruyère (Jean de La).
Bruzeau
Bucelin.
Buche (Henri-Michel).
Bucherius ou Boucher.
Buglio.
Bugnot.
Buhy.
Buisson (Nicolas).
Bull (Georges).
Bullet (Jacques).
Bullioud (Pierre), jésuite.
Bulteau.
Bunyan.
Burmann (François).
Burmann (Fr.), son fils.
Burnet (Gilbert).
Burnet (Thomas).
Burrough.
Burton (Henri).
Bury (Guill. de)
Bury (Arthur).
Bus (Balthasar de,.
Busembaum.
Busmanshausen.
Bussy-Rabutin (Louise-Fr. de).
Bustamante.
Buston ou Bustea.
Butini.
Buxtorf (Jean).
Buxtorf (Jean), son fils.
Buxtorf (Jean-Jacques).
Buzanval (Nic. Choart de).
Buzelin.
Bynæus.
Bzovius.

Cabassut.
Cabiac (Claude de Bane de).
Cabillaud.
Cachet.
Caffaro.
Caillet.
Cajetan (Constantin).
Cajetan (Sébastien).
Calasio.
Calderon (Antoine).
Calderwood ou Caldwood.
Calenus ou Van Caelen.
Calixte (Georges).
Callisio.
Cally (Pierre).
Calov ou Calovius.
Cambis de Fargues.
Cambry (Jeanne).
Camerarius (Guillaume). *Voy.* Chalmers.
Cameron (Jean).
Cameron (Archibald).
Campanella.
Campanile (Jean-Jérôme).
Campi ou Campo.
Camus (Jean-Pierre).
Camus (Etienne Le).
Camusat.
Canaye.
Cange (Ch. du Fresne du).
Cannizario.
Canolfo (Antoine).
Cantalupus. *Voy.* Chanteloup (dom).
Cantel.
Capelli ou Cappelli.
Cappel.
Caprara (Alexandre de).
Carabantes.
Caraccioli (César-Eugénio).
Caraccioli (J.-B.).
Caraffa (Charles), chef d'institut.
Caraffa (Grégoire).
Caraffa (Charles), évêque et légat.
Caramuel de Lobkowitz.
Carbonnet de La Mothe (Jeanne de).
Cardenas.
Cardim.
Carleton.
Carli de Piacenza.
Carnoli.
Caro de Torres.
Caron (Raymond).
Carpzow (David-Benoît).
Carpzow (Jean-Benoît).
Carpzow (Jean-Ben.), son fils.
Carpzow (Sam.-Ben.).
Carr (Thomas).
Carrel (Louis-Jos.).
Carriero.
Carillo (Martin).
Carthagena.
Cartwright (Christophe).
Cartwright (Thomas).
Cartwright (Guillaume).
Carvalho (Valentin).
Carvalho (Antoine).
Cary (Robert).
Cary (Edouard).
Caryl.
Caryophile.
Casanate (Jér.).
Casanate (Marc-Antoine-Allegre de).
Casati.
Casaubon (Isaac).
Casaubon (Méric).
Casseneuve.
Casin ou Casini d'Arezzo.
Cassandre (François).
Cassius (Barthélemy).
Castel ou Castell (Edmond).
Castel (Fr. Pérard).
Castela.
Castellini.
Castille (Jean de).
Castillo ou Castillejo (le P. Antoine de).
Castro (François de), jésuite.
Castro (François de), religieux hospitalier.
Cattaneo.
Caulet (Etienne-François de).
Caussin (Nicolas).
Cavalièri (Jean-Michel).
Cavalièri (Marcel).
Cavazzi.
Cave (Guill.).
Cea (Didier de).
Celada.
Célestin de Sainte-Ludevine, ou Golius.
Cellarius. *Voy.* Keller.
Cellot.
Celsius.
Cène (Charles Le).
Cepari.
Cepeda.
Cerda (J.-L. de La).
Cerisiers.
Cerqueira ou Cerqueira.
Chahut.
Chaise (Jean-Filleau de La
Chaise (François de La
Chalmers, ou Camerarius.
Chambre (Pierre Caron de La).
Chamier.
Champion (Pierre).
Champs (Etienne Agard des).
Chantal (sainte Jeanne-Fr. Frémiot de).
Chanteloup (dom).
Chanut.
Chapeauville.
Chapponel d'Antecourt.
Chaptard ou Chatard.

Digitized by Google

Félibien (Jacques).
Fell (Jean).
Fénelon (François de Salignac de Lamothe).
Ferdinand Martinez de Ste-Marie.
Ferdinand de St-Jacques).
Ferdinand de Jésus.
Ferdinand (Jean), dominicain.
Fernandez (Antoine), de Coimbre.
Fernandez (Antoine), de Lisbonne.
Fernandez (Jean-Patrice).
Ferne.
Ferrand (Louis).
Ferrari (François-Bernardin).
Ferrari (J.-B.), jésuite.
Ferrari (Philippe).
Ferre (Vincent).
Ferreira (Christophe).
Ferreira (Gaspard).
Ferreri (Mathias).
Ferri (Paul).
Ferrier (Jean).
Ferrier (Jérémie).
Feu (François).
Feuilliet (Nic.).
Feuillet (Madeleine).
Fèvre (Jacques Le).
Fevret (Charles).
Feydeau (Matthieu).
Feydeau de Brou.
Fiacre, religieux augustin.
Fichet (Alexandre).
Fidèle (saint).
Fieux (Jacques de).
Filesac.
Filleau.
Filliuctus.
Fisen.
Fitz-Herbert (Thomas).
Fitz-Herbert (Nicolas).
Flavigny.
Fléchier.
Fleming (Patrice).
Fleming (Robert).
Fleuriau (Louis-Gaston).
Fleuriau (Thomas-Ch.).
Florianus.
Floriot.
Floyd.
Flud, ou de Fluctibus.
Fodere.
Foix (Marc-Ant. de).
Fonseca-Soares.
Font (Pierre de La).
Fontaine (Nicolas).
Fontanetti.
Fontaney.
Forbes (Jean).
Forbes (Guill.).
Forer.
Forget de Fresne (Pierre).
Forget (Germain).
Fornari.
Fotius. *Voy.* Fozio.
Foucault (François).
Foucault (Nicolas).
Foullon.
Fouquart (Gabrielle).
Fouqueret, ou Fouquerê.
Four (dom Thom. du).
Four ou Dufour (Ch. du).
Fourier (Pierre), de Mathincourt.
Fournier (Raoul).
Fowler.
Fox (Jean).
Fox (Georges).
Fozio (Joseph).
Franchini.
François de Sales (saint).
François (dom Claude).
François (dom Philippe).
François de Jésus-Marie.
François Romain, ou le frère Romain.
Francolini (Balthasar).
Franke (Jean).
Frantz (Wolfgang).
Frasen.
Fremiot (André).
Fremont.
Frische (dom Jacques du).
Frischmuth.
Frizon (Pierre).
Froidmond, ou Fromont.
Froissard de Broissia.
Fromageau (Germain).
Fromentières.
Frontedu (Jean).
Fuligatti.
Fuller (Nicolas).
Fuller (Thomas).
Funes.

Gabiot (Jean), jésuite.
Gabriel Simaite.
Gabrielli, prélat romain.
Gabrielli (Jules), évêque.
Gabrino.
Gabrio.
Gaches (Jacques).
Gaches (Raimond).
Gaétano.
Gaffarel.
Gaitte.
Galanus.
Galaup de Chasteuil.
Galaup (Pierre et François).
Galle (Servais).
Gallois.
Gallus (Phil.-Hahn.).
Galopin.
Gamaches (Phil. de).
Gambart.
Gans, ou Ganz (Jean).
Garasse.
Garcias (Nicolas).
Garcias (Grég.).
Garet (Jean).
Garissolles.
Garnet (Henri).
Garnier (Jean).
Gastinau.
Gataker.
Gaudin (Alexis).
Gauffridy (Louis). *V.* Louis.
Gaulmin.
Gault (Eustache).
Gault (J.-B.).
Gaultherot.
Gauthier (Nicolas).
Gayauli.
Gazel (Guill.).
Gazet (Alard).
Geier.
Gembicius.
Genet (François).
Genet (l'abbé), son frère.
Gérard (Jean), de Quedlimbourg.
Gérard (Jean), d'Iéna.
Gérard (Jean-Ernest).
Gerbais (Jean).
Gerberon.
Germain (dom Michel), bénédictin.
Germain.
Gervais de Paris (le Père).
Giani.
Giattini.
Gibieuf.
Gifford.
Gigget.
Gill (David).
Girard (Guill.).
Girard de Villethierri.
Girard (Claude).
Girard (Antoine).
Girard (Jean).
Giroust.
Giry (Louis).
Giry (François).
Gisbert, théologien.
Giussano.
Glain (N. de Saint-).
Glanvill.
Glassius.
Goar (Jacques).
Gobat.
Gobien (Ch. Le).
Gobinet (Charles).
Godeau.
Godefroi (Jacques).
Godefroi (Arnold).
Godet des Marais.
Godinho.
Godwin.
Goldy.
Goerée (Hugues-Guill.).
Goerée (Guill.).
Goffridy (Louis).
Goldast de Heiminsfeld.
Golius (Pierre).
Gomar.
Gomberville.
Gondrin (L.-H. de Pardaillan de).
Gonet.
Gonnelieu.
Gontery.
Gonzalez (Thyrse).
Gordon (Jacques-Huntley).
Gordon (Jacques Lesmore).
Goter.
Gouge (Guill.).
Gouge (Thomas).
Goulart (Simon), père.
Goulart (Simon), fils.
Goulu (Jean).
Gourdon de Genouillac (Galiotte de), ou la mère de Sainte-Anne.
Goussault.
Goussencourt.
Gousset (Jacques).
Gouthières.
Gouvéa, ermite de Saint-Augustin.
Gouvéa (Ant. de), jésuite.
Grabe.
Gracian.
Gradi (Etienne).
Granado.
Grancolas.
Grand (Antoine Le).
Grandet.
Grandier (Urbain).
Grandin.
Grange (Ch. de La).
Grangier (Balth.).
Graverol (François).
Graverol (Jean).
Gravina (Domin.).
Grawer (Albert).
Grégoire XV, pape.
Grégory (Jean).
Gretser.
Grew (Néhémie).
Grew (Obadiah).
Griffith.
Grillot (J.-B.).
Grimaldi (Jérôme).
Grisel (Jean).
Grith da Zuoz.
Grobendonque.
Grosse (Jacques).
Grossen.
Grosiête des Mahls.
Grotius, ou Groot (Hugues).
Grue (Thomas).
Grunæus (Simon).
Guadagnolo.
Guérard (dom Robert).
Guéret (Jean).
Guéret (Gabriel).
Guesnay.
Guilloré.
Guinet.
Gunzel.
Gurtler.
Gussanvillan, ou Gonssinville.
Guthler.
Guyard (Barn.).
Guyard, ou Guyart (Marie). *Voy.* Marie de l'Incarnation.
Guyet.
Guyon (Symphor.).
Guyon (madame).

Haberkorn.
Habert (Isaac).
Habert de Cérisi (Germ.).
Habert (Louis).
Habert (Susanne).
Habert (Nicolas).
Hackspan.
Haeftenius, ou Haeften.
Haër (Flor. van der).
Hales (Jean).
Hall (Thomas).
Hallé (Pierre).
Hallier (François).
Halloix.
Hamberger.
Hamel (J.-B. du).
Hamel (du), curé janséniste.
Hammond.
Hamon (Jean).
Hanneken.
Haræus, ou Verhaer.
Harlay (François de).
Harney.
Hartknock.
Haute-Serre, ou Alte-Serra.
Hauteville.
Havermans.
Haye (Jean de La).
Haye (Gilbert de La).
Heilanus.
Heidegger.
Heidman.
Heinsius.
Helmont (Franç.-Mer.-Van).
Helmont (baron de van).
Hélyot.
Héméré.
Henao.
Hénichius.
Hennepin.
Henri le Bon, ou Boché.
Henri (Matthieu).
Henri de Saint-Ignace.
Henriet.
Henriquez (Jean-Chrys.).
Henrys (Claude).
Henschénius.
Hérauld (Didier).
Hérauld, son fils.
Herbert de Cherbury.
Herbert (Georges).
Herbinius.
Héricourt (Julien de).
Hérinck.
Herman de Sainte-Barbe (Guill. Héris), ou le Père.
Hermann (Georges).
Hermant (Godefroi).
Hermant (Jean).
Hersan (M.-A.).
Hersent (Ch.).
Hervé (Daniel).
Herwart (Jean-Georges).
Herwart (Jean-Fréd.).
Heylen, ou Heylin.
Hildebrand (Joachim).
Hilpert.
Hinckelmann.
Hinckley.
Hirnhaym.
Hody.
Hoé (Mathias).
Holden (Henri).
Holstenius (Luc).
Holzhauser.

Digitized by Google

Marais (Godet des).
Marandé.
Marca (Jacq. Corn.).
Marca (Pierre de).
Marcel (Guill.).
Marchant (Pierre).
Marchant (Jacques).
Marchetty (François).
Marck (Jean de).
Marets de Saint-Sorlin (Jean des).
Marets (Samuel des).
Marguerite-Marie Alacoque.
Mariales.
Marie-Madeleine de la Trinité.
Marie de l'Incarnation, ou Acarie, carmélite.
Marie de l'Incarnation, ou Marie Guyard, ursuline.
Marillac (Michel de).
Marin (Jean).
Mariol, ou Mariny (Jean-Phil.).
Marinis (J.-B. de).
Marinis (Domin. de).
Mario-Bettini.
Marius (Léonard).
Marlot.
Marolles (Michel de).
Marquemont.
Marquer.
Marquette.
Marquez.
Marrier.
Marsollier.
Martianay.
Martignac (Et. Algay de).
Martin (André).
Martin (dom Claude).
Martin (David).
Martineau.
Martinez del Prado.
Martini (Martin).
Martinon.
Marvell.
Mascaron.
Masclef.
Masson (Innoc. Le).
Masson (Ant.).
Masson (Claude).
Massoulié.
Massuet.
Mathenez.
Mather (Rich.).
Mather (Sam.).
Mather (Nathanaël).
Mather (Eléazar).
Mather (Increase).
Mathias a Corona.
Mathias de Saint-Jean.
Mathias de Saint-Bernard.
Mathou, ou Mathoud.
Matter.
Matthæus.
Matthiæ.
Matthys.
Maucroix.
Mauden.
Maudult.
Mauguin.
Maunoir.
Maupas du Tour.
Maupertuy (J.-B. Drouet de).
Mayer.
Mayne.
Mayr.
Mède.
Meelfuhrer.
Mège (dom).
Meibom.
Mélèce-Syrigue.
Mellet.
Mello.
Ménard (dom Nicolas-Hugues).
Ménard (Claude).
Ménard (Jean).
Ménasseh-Ben-Israël.
Menestrier.
Menochius, ou Menocchio.
Merbès.
Merlat.
Merlo-Horstius (Jacques).
Merre (Pierre Le), le père.
Mersenne.
Mesnil (J.-B. du).
Mestrezat (Jean).
Mestrezat (Phil.).
Metezeau.
Metrophane-Critopule.
Meur (Vincent de).
Meurisse.
Meursius (Jean).
Meursius, son fils.
Mey (Jean de).
Micrælius.
Milieu, ou Millieu.
Mil, ou Milius (Abraham).
Mill (Jean).
Millet.
Milletière (Théoph. Brachet de La).
Milton.
Mines-Coronel.
Miramion (Marie Bonneau de).
Mire (Jean Le).
Mire (Aubert Le).
Miron.
Mœbius.
Mœgling.
Moine (Pierre Le).
Moine (Etienne Le).
Molanus (Gérard Walter).
Molière.
Molina (Dominique).
Molinet (Claude du).
Molinos.
Moller (Dan.-Guill.).
Mondonville (Jeanne de Juliard de).
Monmorel.
Monstier (Artus du).
Montaigu (Richard de).
Montalte, ou Pascal.
Montgaillard (Pierre-Jean-Fr. de Percin de).
Montmorency (Jeanne-Marguerite de).
Montmorency (François de Laval-).
Moraines.
Morainvilliers d'Orgeville.
Morange.
More.
Moreau (René).
Morel (Fréd.), fils.
Moréri.
Moret.
Morillon.
Morin (J.-B.).
Morin (Jean).
Morin (Simon).
Morin (Etienne).
Morley.
Mornay.
Moro (François).
Morosini (André).
Morozzo.
Morton.
Morus (Henri).
Morus (Alexandre).
Mothe-Le-Vayer (François de La).
Moulin (Pierre du), père.
Moulin (P. du), fils.
Moulinet, ou Molinet.
Mourgues (Matthieu de).
Mourgues (Michel de).
Moya.
Moyle.
Muis (Siméon Marotte de).
Muller (André).
Muller (Henri).
Mulmann (Jean).
Mulmann (Jérôme).
Mure (Jean-Marie de La).
Mussard.
Myer.

Nadasi.
Nagaxima.
Nailor.
Nain de Tillemont (Louis-Séb. Le).
Naiu (dom Pierre Le).
Naironi.
Naldi.
Nativité (Jeanne de la), ursuline.
Natta (Hyac.).
Nau.
Naudé (Gabriel).
Naudé (Philippe).
Navæus (Mathias).
Navæus (Michel).
Navæus (Joseph).
Navarette (Ferd.).
Navarette (Balth.).
Navarette (Alph.).
Navarro.
Naxera.
Nectaire, patr. de Jérusalem.
Néercassel.
Neessen.
Nelson (Robert).
Nelson (Valentin).
Nepveu.
Nesmond.
Neumann (Gaspard).
Neumann (Jean-Georges)
Nevers (l'abbé duc de).
Newton (Isaac).
Nicéron (Jean-François).
Nichols.
Nickel.
Nicolaï (Jean).
Nicolaï (Michel).
Nicolas de Dijon (le Père).
Nicole (Claude).
Nicole (Pierre).
Nicolson.
Nidhard, ou Nithard.
Nieremberg.
Nieuwentyt.
Nigroni.
Nilus, ou Nihusius.
Nikon.
Noailles, cardinal de.
Noailles (Gaston-J.-B.-L. de).
Nobilibus (Rob. Nobili, ou de).
Noble (Eustache Le).
Nobletz, ou Lenobletz.
Noel (François).
Noel-Alexandre.
Noir (Jean Le).
Noldius.
Nolin.
Noris, cardinal.
Nouet (Jacques).
Noulleau.
Nourry (dom Nic. Le).
Novarin, ou Novariul.

Oates.
Obicini.
Obiteczki.
Odespung de La Mezchinière.
OElhaf.
Ogier (François).
Ogilbi.
Oldoini.
Oléarius (God.).
Oléarius (Jean), son fils.
Oléarius (G.), fils de Jean.
Olier.
Oliva (Jean-Paul).
Ombelli, ou Belli (Paul).
Omeis.
Oonsell (Guill. van).
Opitius, ou Opitz.
Oporaet.
Oregius, ou Oregio, cardinal.
Orfanel.
Orobio.
Osiander (Luc), de Tubingen).
Osiander (André).
Osiander (Jean-Adam).
Osman, ou le P. Ottoman.
Othelio.
Otrokisiforis.
Ott (Jean-Henri).
Ott (J.-B.).
Ottoman, ou Osman.
Oudeau.
Oudin (Casimir).
Oultreman (Phil. d').
Oultreman (Pierre d').
Ousel, Oisel, ou Letsel (Ph.).
Ousel (Jacques).
Outram.
Outrein (Jean d').
Ouvrard.
Overall.
Overkampf.
Owen (Jean).
Oxenstiern.

Pacifique de Provins (le P.).
Paez (Balthasar).
Paez (François).
Paez (Gaspar).
Pagi (Antoine).
Pagi (François).
Paige (Jean Le).
Paige (Thomas Le).
Pais.
Pajon.
Palafox.
Pallavicino (Nic.-Marie).
Pallavicino (Ferrante).
Pallavicino (Sforza).
Paludanus, ou Van den Broec.
Panajoti.
Papai-Pariz.
Papebrock, ou Papebroeck.
Papin.
Pareus (Jean-Philippe).
Pareus (Daniel).
Paris (François).
Paris (dom Anselme).
Parisot (Jean-Patrocle).
Parker (Samuel).
Pascal (Blaise).
Pascal (Gilberte).
Pasor.
Pasqualigus.
Patornay.
Patouillet (Nicolas).
Patouillet (Etienne).
Patrick (Simon).
Paul V.
Paulli.
Pauwels.
Pavillon.
Pazmani, ou Pazman.
Pearson (Jean).
Pearson (Richard).
Peletier (Claude Le)
Peletier de Souzi (Cl. Le).
Pelbestre.
Pelleprat.
Pelletier (Jean Le).
Pellisson-Fontanier.
Penn (Guillaume).
Pennec (le P. Cyr. Le).
Pennotti.
Péquigny (Bernardin de).
Pérélixe (Hard. de Beaumont de).
Pereira (Joseph).
Pererinyi.
Perez (Antoine)

Digitized by Google

Schinger (Pacifique).
Schaaf.
Schall de Bell.
Schatten.
Scheelstrate.
Scheiner.
Scherlock, ou Sherlock.
Schickard.
Schilder (Louis de).
Schilter.
Schlichting.
Schmid (Séb.).
Schnorrenberg.
Schomer.
Schoockius.
Schopp, ou Scioppius.
Scholanus.
Schott (André).
Schott (François).
Schott (Gaspar).
Schultet (Dan. Sév.).
Schurmann.
Schurtzfleisch (Conr.-Sam.).
Schurtzfleisch (Henri-Léonard).
Scioppius.
Scotti.
Scourville.
Scribani.
Scultet (Abraham).
Scultet, ou Schultet.
Sébastien de Saint-Paul (le Père).
Seckendorf.
Sedulius (Henri).
Segneri.
Seguenot.
Séguier (Jérôme).
Sekden.
Semery.
Sénault (Jean-Fr.).
Sénault.
Séraphin (le Père).
Sergeant, de Barrow.
Serio, ou Serius.
Serrano (Jos.-Franco).
Serroni.
Sewel.
Sfondrati (Célestin).
Shaftesbury.
Sharp.
Sheldon.
Sherlock (Guillaume).
Sibelius.
Simiane.
Simon (Richard).
Simon de La Vierge.
Simonis (François).
Simson (Archimbaud).
Simson (Edouard).
Singlin.
Sinnich.
Sirique (Mélèce).
Sirmond (Jacques).
Sirmond (Jean).
Sirmond (Antoine).
Sluse (René-Fr. Walther de).
Sluse (Jean Walther de).
Smaltz.
Smith (Richard).
Solminihac.
Sonoy, ou Snoy (Théodoric).
Sorel.
Sotwel, ou Southwell.
Souchet.
Soulier (Piere).
Sourdis, cardinal.
Southe (Robert).
Southwell.
Souverain.
Souza.
Spanheim (Fréd.).
Spanheim (Fr.), son fils.
Spanmuller, ou Pontanus.
Spé, ou Spée
Speed.
Speet.
Spelman,
Spelta.
Spencer (Jean).
Spencer (Guill.).
Spener (Phil.-Jacques).
Spinola (Charles).
Spinola (Jules).
Spinola (J.-B.), cardinal de Sainte-Cécile.
Spinola (Baruch, et Ben, de).
Spizel, ou Spizélius.
Sponde (Henri de).
Stafford (Antoine).
Stalens.
Stanyhurst (Guill.).
Staudigl.
Steingel.
Stellart.
Stengelius (George).
Stengelius (Laur.).
Stevaert.
Stillingfleet.
Stosch (Guill.).
Stoz.
Streithagen (André).
Streithagen (Pierre), son fils.
Streithagen (P.), d'Aix-la-Chapelle.
Strozzi (Thomas).
Struys.
Strype.
Stuppa, ou Stoup.
Suarès (Jos.-Marie).
Sueur (Jean Le).
Suffren.
Suicer (Jean-Gasp. Schweitzer.
Suicer (Jean-Henri).
Surenhusius.
Surin.
Sutcliffe.
Sutholt.
Sylveira (Jean de).
Sylvius, ou du Bois (François).
Szegedi.
Szentivany.

Taberna, ou Taverne.
Tachard (Jean).
Tachon.
Talbot (Pierre).
Talbot (Rich.).
Talon (Denis).
Talon (Jacques).
Talon (Nic.).
Tamburini (Thomas).
Tanner (Adam).
Tanner (Mathias).
Tarin.
Tarisse.
Tassin (Françoise).
Tassoni.
Taverne ou Taberna.
Taylor (Jérémie).
Taylor (Thomas).
Taylor (François).
Teissier (Antoine).
Tellier (Michel Le), secrét. d'Etat.
Tellier (Ch.-Maur. Le).
Tellier (Michel Le).
Tellier (dom Franç. Le).
Tena.
Tenison.
Tentzel.
Terentius.
Terserus.
Tertre (J.-B. du).
Teschenmayer.
Testefort.
Testu.
Texier.
Théophane, év. grec en Russie.
Théraize.
Thiers (J.-B.).
Thiroux.
Thomas de Jésus.
Thomas du Fossé.
Thomas d'Aquin de Saint-Joseph.
Thomasius, ou Thomasen (Jacques).
Thomassin (Louis).
Thorentier.
Thou (Franç.-Aug. de).
Thoynard.
Til (Salomon Van).
Tilenius.
Tilladet.
Tillemont (Le Nain de).
Tillotson.
Tiphaine.
Tirin.
Tissard.
Tissier.
Titius.
Toict (Nic. du).
Toinard, ou Thoynard.
Tollius (Jacques).
Tollius (Corn.).
Toma.
Tomasini.
Tomko, ou Tomkus.
Tommasi.
Tonti.
Torelli (Louis).
Torfée.
Tornamira.
Torre (Phil. della).
Torreblanca Villalpande.
Torrentius (Jean).
Torrigio.
Tour (card. de La), ou de Bouillon.
Tournely.
Tournet.
Tourneux (Nic. Le).
Toussaint de Saint-Luc (le P.).
Tressan de La Vergne (Pierre).
Treuvé.
Tribbechovius.
Trigaut.
Trigland.
Trommius.
Trouchay (Louise-A. de Bellère du).
Tronchin, théol.
Turck.
Turco.
Turner (William).
Turquet.
Turretini (Benoît).
Turretini (François).
Turretini (Michel).

Ughelli.
Uffenbogaard.
Ulin (J.-J.).
Ulrich (J.-J.), théologien.
Urbain VIII, pape.
Ursinus (Jean-Henri).
Ussérius.

Vachet.
Valiant.
Vair (Guill. du).
Valette (L. Nogaret de La).
Valette-Parisot.
Valgrave.
Valladier.
Vallemont.
Vallensis (André de Vallz).
Vallière (Gilles de la Baume Le Blanc de La).
Vallière (Louise de La).
Vallet.
Valois (Henri de).
Valois (Adr. de).
Valois (Louis Le).
Van-Caelen, ou Calenus.
Van-dale.
Van-den Brace, ou Paludanus.
Van-den-Sterre.
Vanden-Zype.
Vane (Henri).
Vanini.
Van-Viane.
Varenius.
Varet (Alexandre).
Varet (François).
Varillas.
Vaubert.
Vauxelle, ou le P. Honoré de Sainte-Marie.
Vavasseur (le P. François).
Vecchieti (Jérôme).
Vecchieti (J.-B.).
Vedelius.
Veil.
Velasquez.
Velthuysen.
Veneroni.
Venture (Mardochée).
Verbiest.
Verger de Hauranne (Jean du).
Vergne (Pierre de Tresme de La).
Verjus.
Vernage.
Véron.
Versé.
Vert (dom Claude de).
Vertot.
Viaixnes (dom de).
Vialart, ou Charles de Saint-Paul.
Vialart de Herse.
Vicecomès, ou Visconti.
Victor (Ambroise, ou Martin (André).
Vieira, ou Vieyra (Séb.).
Vieyra (Antoine).
Vigier, ou Viger (François).
Vigier (Gérard).
Vignier (Nic.), fils.
Vignier (Jérôme).
Vignier (Jacques).
Vignier (Henri).
Villalpande (François Torreblanca).
Villars (l'abbé de Montfaucon de).
Villars (Pierre de).
Villars (Henri de).
Villefore (J.-Fr. Bourgoin de).
Villiers (dom Placide de).
Villiers (Pierre de).
Vincart.
Vincent de Paul (saint).
Vincent (Isabeau).
Viole.
Visch.
Visconti.
Vitelelou.
Vitelleschi (Multius).
Vitré (Antoine).
Vittorelli.
Viva.
Vlierden.
Voechtius.
Voet (Gisbert).
Voet (Paul).
Voet (Jean).
Voglerus.
Voigt.
Voisin (Jos. de).
Volkelius.
Volpilière (de La), prédicateur.
Volpilière (le P. de La), jésuite.
Vondel.
Vorst (Conrad Von-Dem).
Vorstius (Guill.-Henri).

Digitized by Google

Bentham (Edouard).
Bentivoglio (Cornelio).
Bentivoglio (Mathilde).
Bentley.
Benvenuti.
Benzelius (Henri).
Béradier.
Berault-Bercastel.
Berg.
Berger.
Bergier.
Berington.
Berkeley ou Berklay, de Kilcrin.
Berkeley ou Berklay, de Londres.
Bernard (Jacques).
Bernard d'Arras.
Bernard (le P. J.-B.).
Bernard de Varennes (dom).
Bernier, évêque d'Orléans.
Bernis, cardinal.
Berr de Turrique.
Berriman.
Berruyer (Jos.-Isaac).
Bert.
Bertet.
Berthelet.
Berthier.
Berthod.
Bertholet.
Berthonie (P.-Th. La).
Berti.
Bertin (Charles-Jean).
Bertrand (Elie).
Bertrand de Latour.
Beschi.
Besoigne.
Besombes de Saint-Geniès.
Bespias.
Bessel.
Bessin.
Beurrier (Vinc.-Toussaint).
Bèze (de), poëte.
Biagi (Jean-Marie de').
Biagi (Clément).
Bianchi.
Bianchini (François).
Bianchini (Joseph).
Biancolini.
Bignon (Jean-Paul).
Bilderbeck.
Billingen.
Billard (Pierre).
Billot.
Billuart.
Biner.
Binet (Isidore).
Bingham.
Bisse.
Bissett.
Bissy (le card. Thiard de).
Blackburne.
Blacklock.
Blair.
Blandinière (Cotelle de La).
Blanpain.
Blau.
Blayney.
Blonde.
Blondel (Pierre-Jacques).
Blondel (Laurent).
Blotaque. *Voy.* Saint-Pard.
Blumberg.
Boaretti.
Bode.
Bodenschatz.
Boehmer (Juste-Henning).
Boehmer (George-Louis).
Bœuf (Jean Le).
Bohusz (Xavier).
Boisgelin (le cardinal de).
Boismont.
Boissière (Jos. de La Fontaine de La).
Boissière (Simon-Hervieu de La).
Boissy (Louis-Michel de).
Boissy ou Desprez-Boissy.
Boldetti.
Bolgeni.
Bonaffos de La Tour.
Bonal, évêque de Clermont.
Bonardi.
Bonjour (deux frères), sectaires.
Bonnaud (dom J.-B.), oratorien).
Bonnaud (J.-B.), jésuite.
Bonnet (Charles), naturaliste.
Bonneval (S.-L.-C. Ruffo de).
Bonneval (J.-B.-M.-S. Ruffo de).
Bono.
Bonrecueil (Jos. Duranti de).
Borde (Vivien La).
Bordes (Charles).
Bordonio.
Borgia (Alexandre), archevêque.
Borgia (Et.), cardinal.
Borgo.
Bortoli, ou Bartoli.
Bos (Lambert).
Bose (Claude).
Boschius (P. van den Bossche).
Bossuet (J.-B.), évêque de Troyes.
Bouchard.
Boucher (Philippe).
Boudet (Claude).
Boudier.
Bougeant.
Bouges.
Bouillart.
Boulay.
Boule.
Boullier (David-Renaud).
Boulliette.
Bouquet (dom).
Bouquet (Pierre), avocat.
Bourdier-Delpuits.
Bourgeois (François).
Bourget.
Boursier.
Bouvet.
Bower.
Boyer de Sainte-Marthe.
Boyer (Pierre).
Boyer, évêque de Mirepoix.
Boyer, grand vicaire Lombez.
Boysen (Pierre-Ad.).
Boysen (Fréd.-Eberh.).
Bradford (Samuel).
Brady.
Braschi.
Braun (Placide).
Bregy (de Flecelles de).
Breitinger.
Bremond (Antonin).
Bremont (Et.).
Brendel.
Bresillac, ou Brezillac.
Bretonneau.
Breuning.
Breyer.
Brez.
Brezolles (Ignace Moli de).
Briant (dom).
Brice (dom).
Bridaine.
Briga.
Brignon.
Briguet.
Brion.
Brisacier (Jacques-Ch. de).
Brisacier (Nicolas de).
Brocchi.
Brohon.
Brokesby.
Brone (Pierre de La).
Broughton (Thomas).
Brown (Pierre).
Brown (Moïse).
Brown (Jean).
Brown (Guill.-Laur.).
Brucker.
Brugières.
Brumoy.
Brun (Pierre Le).
Brun-Desmarettes (J.-B. Le).
Brunet (Jean-Louis).
Brunet (François-Flor.).
Brunings (Chrétien).
Brunings (Gotefr.-Chr.).
Bruté (Jean).
Bruté de Loirelle.
Bruys (François).
Bruzen de La Martinière.
Bryant (Jacques).
Buffard.
Buffier.
Buganza.
Buhon.
Bukentop.
Bulgaris (Eugenios).
Bulkley (Gershom).
Bulkley (Jean).
Bulkley (Charles).
Bullet (J.-B.).
Buonamici.
Buquoi, ou Bucquoy (Jean-Ali. d'Archambaud de).
Burg (Jean-Fréd.).
Burgh (Jacques).
Burgh (William).
Burghausen.
Burigny (Jean Lévesque de).
Burn.
Buronzo del Signore.
Burriel.
Busca.
Bussy (Philippine-L. de).
Butler (Alban).
Butler (Jean).
Butler (Weeden).
Byzance (Louis de).

Cabades-Magi.
Cabanis (l'abbé).
Cadonici.
Cadry, ou Darcy.
Cæsar (Aquil.-Julius).
Caisotti.
Cajot.
Calabre.
Calder.
Calignon (P.-A. d'Ambesieux de).
Caligni.
Callenberg.
Calmet (dom).
Calonne (l'abbé de).
Cambacérès (l'abbé de).
Cambis-Velleron.
Campbell (Georges).
Campbell (Jean).
Campe.
Campion.
Camuset.
Canavéri.
Cangiamila.
Canstein.
Canz.
Capitein.
Cappe.
Caprara (J.-B.).
Caraccioli (Louis-Antoine).
Carpani.
Carpzow (Jean-Gottlob).
Carpzow (Jean-Benoît).
Carré (Pierre).
Carré (dom Remi).
Carrelet (Louis).
Carrelet de Rosey.
Carrières (Louis de).
Carus.
Casotti.
Castagnarès.
Casteel.
Castiel-I-Artigues.
Castillo (Mathieu de).
Catelinot ou Catholinot (dom).
Catellan.
Catrou.
Cattani (Gaëtan).
Catteaburgh (Adrien van).
Caublot.
Caulet (Jean de).
Caulet de Châteauneuf (Al.).
Causans (Jos.-L.-V. de Manléon de).
Cavalier (Jean).
Cavalieri (Jean-M.).
Caveirac (Jean-Novi de).
Caylus.
Cécil (Rich.).
Ceillier (dom).
Cenni.
Cerda-y-Rico.
Cerf de La Vieuville (Phil. Le).
Cerutti.
Cerveau (René).
Chais (Pierre).
Chaix (Thomas).
Chalinière (Jos.-Fr. Audebois de La).
Chalippe.
Challoner.
Chalotais (Caradeuc de La).
Chambre (François Ilharart de La).
Champion de Nilon.
Champion de Pontalier.
Champion de Cicé.
Chandler.
Chapelain (Ch.-Jean-Bapt. Le).
Chapelle (Armand de La).
Chapelle (l'abbé Louis).
Chapman.
Chappelow.
Chapt de Rastignac (Louis-Jacq. de).
Chapt de Rastignac (Arm.-A.-Aug.-Ant.-Sicaire de).
Chardenius, ou Chladny.
Charlon de Lugny.
Charenton (Jos.-Nic.).
Charlet (J.-B.).
Charlevoix.
Charlier (Pierre-Jacques-Hipp.).
Charrier de La Roche.
Chassaigne (Ant. de La).
Chauchemer (le P. François).
Chaudon.
Chaumette.
Chemnitz (Jean-Jér.).
Cheseaux (Jean-Ph. Loys de).
Chesne (J.-B. Philpotot de).
Chétardie (Joach. Trotti de La).
Chétardie (Françoise Trotti de La).
Chevalier (l'abbé François).
Chevassu.
Chevignard de La Palice.
Chinisc de La Bastide.
Chishull.
Chladny, ou Chardenius (Martin).
Chladny (Jean-Martin).
Choin (Louis-Alb. Joly de).
Christin.
Chroscikowski.
Chubb (Thom.).
Churton.
Clamcus.

Digitized by Google

Clantar-Paléologue.
Cilbot.
Ciceri.
Cienfuegos.
Claparède.
Clarke (Samuel).
Clarke (Pierre).
Claude (J.-J.).
Clavigero.
Clayton (Rob.).
Clémence (Jos.-Guill.).
Clémencet (dom Ch.).
Clément XI, pape.
Clément XII.
Clément XIII.
Clément XIV.
Clément (Nic.), biblioth.
Clément (Den.-Xav.).
Clément de Boissy.
Clément (Augustin J.-Ch.).
Clément (dom François).
Clément (Hugues-Jos.).
Clerc (Jean Le).
Climent.
Cloysault.
Cochet.
Cochin.
Coffin.
Coislin (Henri-Ch. du Cambout de).
Colbert (Ch.-Joachim).
Coleti (Nicolas).
Coleti (Jean-Domin.).
Coleti (Jacques).
Colin (l'abbé).
Collet (Pierre).
Collier.
Collin ou Colin.
Collins (Antoine).
Colloredo-Waldsée.
Collot (Pierre).
Colomme.
Colonia.
Combault.
Commanville (Echard de).
Como.
Compagnoni.
Compan (l'abbé).
Comte (Louis Le).
Concina.
Condamine de Servas (La).
Conseil (Michel).
Contant de La Molette.
Conti (Ant. Schinella).
Contucci.
Conybeare.
Conzié, évêque d'Arras.
Conzié, archev. de Tours.
Cooper (Sam.).
Copel (Jean-Fr.). *Voy.* Elisée (le P.).
Coq (Pierre Le).
Coq (Luc Le).
Coq de Villeray.
Coquelin (dom Jérôme).
Corbeau de Saint-Albin.
Cordara.
Cordier (Cl.-Sim.).
Cordier de Saint-Firmin.
Coret (Jacques).
Corgne.
Corneaux.
Cornaro, Corner, ou Cornelio (Flaminio).
Corradini de Sezza.
Correa.
Corrodi.
Corsignani.
Cossart (Laur.-Jos.), curé.
Costadoni.
Costard.
Coster (Sigisb.-Ft.).
Cotta (le Père J.-B.).
Cotta (Jean-Fréd.).
Cottereau-Ducoudray.
Couchot.
Coudrette.
Couet (Jean).
Courayer (Pierre-Fr. Le).
Courbeville.
Courbon.
Cousin-Despréaux.
Coustant (Pierre).
Couturier (Nic.-Jér. Le).
Couturier (Jean).
Couturier (Jacob).
Covorde (Franç.-Ursule de).
Coz, ou Lecoz.
Cozza.
Cramer (Jean-André).
Crescimbeni.
Crillon (Louis-Ath.-Balbe-Berton de).
Croze (Mathur. Veyssière de La).
Crusius.
Cumberland (Richard).
Cuniliati.
Cuno (Adam-Chr.-Ch.).
Cuny (Louis-Ant.).
Cuper (Guill.).
Curti (Pierre).
Czernlewicz. *Voy.* Stanislas.

Daelman.
Dagoumer.
Daguerre (Jean).
Daguet.
Daire.
Dalrymple.
Damilaville.
Danes (Pierre-Louis).
Dangeau (L. Courtillon de).
Daniel (le Père), de Paris.
Dannenmayer.
Dantine ou d'Antine (dom).
Dantoine.
Danz, ou Dantz.
Danzer (Jacques).
Danzer (Jos.-Melchior).
Daon.
Dassier.
Dathe.
Daubenton (Guill.).
Daubermenil.
Davaux.
Dazès.
Debonnaire.
Decker (Léger-Charles).
Deforis.
Degola.
Delalande.
Delamare (Jean-Fr.).
Delan.
Delany.
Delisle (dom Joseph).
Delisle de Sales.
Delmare.
Delmas (le Père).
Delolme.
Delorme (l'abbé).
Delpuits (J.-B. Bourdier).
Deluc (Jacques-François).
Deluc (Jean-André).
Delvincourt.
Demandre.
Demanet.
Demarne, ou de Marne.
Demaugre.
Denattes.
Denina.
Denis (Michel).
Denise (Claude).
Dens (le Père).
Dentrecolles.
Denyse (Jean).
Derequeleyne (Halth. Ant.).
Derequeleyne (Claude).
Derham (Guill.).
Deric.
Desbillons (Fr.-J. Terrasse.)
Deslois de Rochefort.
Deschamps.
Descourvières.
Desessarts (Alexis).
Desfours de La Genetière.
Desideri.
Desmolets.
Desmontiers de Mérieville.
Desprez-Boissy.
Desrenaudes ou des Renaudes.
Desroches de Parthonay.
Dessauret.
Desvignoles.
Détré (le Père).
Deusing ou Deusingius (Herman).
Develles.
Devoti.
Dez (Jean).
Diderot.
Diecmann.
Diessbach.
Dinouart.
Diodati (Domin.).
Dionisi.
Diot.
Dippel.
Ditmar (Juste-Christ.).
Ditmar (Théod.-Jacques).
Ditton.
Dobritzhoffer.
Dodd.
Doddridge.
Doderete.
Doederlein.
Dolci.
Dolle.
Dollières.
Dollone.
Dolmans.
Dommerich.
Donath ou Doneth.
Doncourt.
Doré (Pierre).
Dorn.
Dorsanne.
Dosches.
Douglas.
Drapier (Roch).
Driessen.
Drouas de Boussey.
Drouet de Maupertuy.
Drouin.
Druon.
Duc (Nicolas Le).
Duchal.
Duchesne (Henri-Gabr.).
Duchesne ou du Chesne.
Ducreux (Gabr.-Marin).
Ducrue.
Duelli.
Dufay (Jean-Gasp.).
Dufour (Pierre-Jos.).
Duguet.
Du Halde.
Duhamel (Rob.-Jos.).
Duhamel (J.-B.). *V.* Hamel.
Duhan.
Dulard.
Dulau, martyr.
Dulaure.
Dulaurens (Henri-Jos.).
Dumarsais.
Dumas (Hilaire).
Dumas (Ch.-Guill.-Fréd.).
Dumas (le B. Henri-Bonav.).
Dumas (Jean).
Dumont (Gabr.).
Dunod de Charnage.
Dunod (François-Jos.).
Duperray.
Dupin (Louis-Ellies).
Duplessis.
Dupont de Nemours.
Dupuis.
Duquesne (Arn.-Bern. d'Icard).
Durand (Léopold).
Durand (François-Jacq.).
Durand (David).
Durand (Ursin).
Durand de Maillane.
Duranti de Bonrecueil.
Duret.
Durich.
Duringer.
Durosoy.
Dusserre-Figon.
Dutems (Jean-Fr.-Hugues).
Dutens (Louis).
Dutertre (Rod.).
Dutour.
Duval (Pyrau).
Duverdier (Pierre-Peineau).
Duvernoy (J.-J.).
Duvernoy (Jacq.-Christ.).
Duvoisin, évêque de Nantes.

Eandi.
Earle (Jabez).
Eberhard (Jean-Auguste).
Echard (Jacques).
Echard (Laurent).
Eckartshausen.
Eckhard (Tobie).
Eckhard (Paul-Jacques).
Ecluse des Loges.
Ecuy (J.-B. L').
Edelmann.
Edgeworth de Firmont.
Edwards (Jonathan).
Edwards (Thomas), de Coventry.
Effen (van).
Egede.
Eggs (Léonce).
Eggs (Georges-Jos.).
Ehrhardt.
Eichhorn.
Eisen (Jean-Georges).
Eisen (Jean-Godefroi).
Eisler.
Elisabeth-Christine.
Elisée (Jean-Fr. Copel, ou le Père).
Eller.
Ellys.
Ember.
Emery.
Emlyn (Thomas).
Emlyn (Sollom).
Enfield.
Engau.
Engestroem.
Englefield.
Eus.
Epée (l'abbé de l').
Ephrem.
Erdoedi.
Erdt.
Erman.
Ernesti (Jean-Auguste).
Ernesti (Aug.-Guill.).
Erskine (Jean), et autres.
Erskine (Ebenezer).
Erskine (Ralph), son frère.
Erthal.
Espen (van).
Espiard (François-Bern.).
Espiard (Jean-François).
Estlin.
Etemare (d').
Eugenios Bulgaris.
Euler.
Eusèbe-Didier (le Père).
Evanson.
Evensson.
Eximeno.
Expilly.
Eybel.
Eymar.

Fabbroni.
Faber (Jean-Ernest).
Fabre (Jean-Claude).
Fabre, ou Favre.
Fabre (dom Louis).
Fabre (Antoine).
Fabri (Gabriel).
Fabricius (Christ.-Gabr.).
Fabricius (François).
Fabricius (Jean-Albert).
Fabricy.

Digitized by Google

Fabry.
Fahlenius.
Fallot de Beaumont.
Falkner.
Fangé (dom Augustin).
Fantin-Desodoards.
Farlati.
Farmer.
Farneworth (Ellis).
Fassoni.
Fauchet.
Faure (J.-B.).
Fave (Jacques de La).
Febronius, ou Hontheim.
Febvre, ou Lefebure (Jacques ou Jean Le).
Fecht (Jean).
Federici (dom Placide).
Federici (le P. Domin.-Marie.)
Fegeli.
Feith (Rhynvis).
Félice (Fort.-Barthél.).
Félici.
Feller.
Fellon.
Feuel.
Fénelon (J.-B.-A. Salignac de).
Ferlet.
Fernanville.
Féroux.
Ferrari (J.-B.), prêtre.
Ferrari (Louis-Marie-Barthél.).
Ferrarini.
Ferreras.
Ferro.
Ferron.
Ferry (J.-B.).
Fevret de Fontette.
Fiard (J.-B.).
Fichte.
Fidles.
Figueiredo (Antonio Pereira de).
Filamondo.
Fillassier.
Firmont (Edgeworth de).
Fite (Jean de La).
Fitz-James.
Fléchère (J.-G. de La).
Fleetwood (Guill.), évêque anglican.
Fleuret (Elisabeth).
Fleuriau (Louis-Gaston).
Fleuriau (Bertr.-Gabr.).
Fleury (Claude).
Fleury (le cardinal de).
Fleury-Ternal.
Fleury (J. B.).
Fleury (François-Michel).
Florez.
Floris.
Foggini.
Foinard.
Folleville (Gabr. Guyot de).
Fonseca-Figuereido y Sousa.
Font de Savines (Ch. La).
Fontaine (Jean-Claude).
Fontanes.
Fontanges, évêque.
Fontanini (Just).
Fontenay (Pierre-Cl.).
Foppens.
Forbes (Duncan).
Forbin (Tous. de), cardin.
Forbin (Franç.-Touss. de), comte de Rosemberg.
Forbin (Gasp.-Fr.-Anne de)
Fordyce.
Forestier.
Formey.
Forster (Froben).
Forster (Jean-Chrét.).
Forster (Nathanaël).
Foscari.
Foster.
Fouequet (Ch.-Arm.).
Fouilloux.
Foulon (Nicolas).
Fouquet (Jean-Fr.)
Fourquevaux (J.-B.-R. de Pavie de).
Frain (Jean, du Tremblai).
Franc (Jean-Georges Le), de Pompignan.
Franc (N. Le).
Franck (Aug.-Herm.).
Franckenberg (card. de).
Franco.
François (Laurent de).
François (dom Jean).
François (Louis-Jean).
Free (Jean).
Freiesleben.
Freret.
Freston.
Frevier.
Frick (Elie).
Frick (Jean).
Friese (Martin).
Friese (Christian-Théoph.).
Frizon (Nicolas).
Fromage (Pierre).
Fromageot (J.-B.).
Froriep (Just.-Frédéric).
Frova.
Fuesi (Pie).
Fuessli.
Fuet (Louis).
Fuhrmann.
Fumel.
Furgole.

Gaab.
Gabler.
Gabrini.
Gagna.
Gagnier.
Gaichiès.
Gaillard (Honoré).
Gain-Montagnac.
Gale (Samuel).
Galeotti.
Galifet, ou Galifect.
Gallandi.
Gallet, ou Galet.
Gallet (Jacques)
Galletti.
Gallicciodi.
Gamaches (Et. de).
Ganganelli. *Voyez* Clément XIV.
Garampi.
Garnier (Pierre-Ign.).
Garnier (dom Julien).
Gassner.
Gast (Jean).
Gastaud (Francois)
Gattola.
Gaubil.
Gauchat.
Gaudin (Jacques).
Gauhe.
Gaultier, ou Gautier (Franç.-Louis).
Gauthier, ou Gaultier (J.-B.).
Gazaignes.
Geddes.
Gener (J.-B.).
Gennes.
Genovesi.
Geoffroi (J.-B.).
Gérard (Alexandre).
Gérard (Phil.-Louis).
Gerbert.
Gerbillon.
Gerdes.
Gerdil.
Gergueil.
Gerle (dom).
Germon.
Gervaise (Nicolas).
Gervaise (dom Arm.-Fr.).
Gery.
Gestel.
Ghesquière de Racmsdonk.
Ghezzi.
Giacumelli.
Giannone.
Gibbons (Thomas).
Gibert (Jean-Pierre).
Gibert (Balthasar).
Gibrat.
Gil-de-Frédéric.
Gilbert, poète.
Gildon.
Gillet.
Gilli (Phil.-Sauveur).
Gilpin (Guillaume).
Gin (Pierre-L.-Cl.).
Gioannetti.
Giorgi (Dominique).
Giorgi (Ant.-Augustin).
Giorgi (Alexandre).
Giovio.
Girard (J.-B.).
Girard (Gabr.).
Girard (Gilles).
Girard (N.), curé.
Girardin (Jacques-Félix).
Girardin (J.-B.).
Giraudeau.
Gisbert (Blaise), jésuite.
Gloska, ou Kloschka.
Gobel.
Godard (Etienne).
Godescard.
Godinot.
Goetze.
Goicoechea.
Goldhagen.
Gonzalvez (Jacques).
Gordon (Thomas).
Gordon (Alexandre).
Goritz.
Gottardi.
Gotti.
Goujet (Cl.-Pierre).
Gould (Thomas).
Gourcy (l'abbé de).
Gourdan.
Gourdin (Franç.-Philippe).
Gourlin (Pierre-Et.).
Gouttes (Jean-Louis).
Goyers.
Graberg.
Gradenigo (Jean-Angustin).
Gradenigo (Jean-Jér.).
Grainville (J.-B.-Fr.-Xav. Cousin de).
Gram.
Grammatico.
Grand (Joachim Le).
Grand (Louis Le).
Grandi (Franç.-Louis, ou Guido).
Grandi (Ant.-Marie).
Grandidier.
Granelli (Jean).
Granelli (Charles).
Grappin (dom).
Gras (Antoine Le).
Graser.
Gratien (J.-B.-G.).
Graveson (Ign.-Hyac. Amat de).
Gravina (le Père), jésuite.
Gravina (Jean-Vinc.).
Grazioli.
Grégoire (Henri), ancien évêque.
Grégory (Georges).
Grève (Egbert-Jean).
Griesbach.
Griffet.
Grillet.
Grillot (Jean-Jos.).
Grimarest (Jean-Léon Le Gallois de).
Grisel (l'abbé Joseph).
Grisot.
Groddeck.
Gropp.
Gros (Nicolas Le).
Gros (Ch.-François Le).
Grosier.
Grou (Jean).
Grove.
Gruner.
Guarin.
Guarnacci.
Guasco.
Gude.
Gudver.
Guédier de Saint-Aubin.
Guénard.
Guénée.
Guenin, abbé de S.-Marc.
Guérard (dom Robert).
Guéret (Louis-Gabr.).
Guérin (Nic.-Franç.).
Guérin du Rocher (Pierre).
Guérin du R. (François).
Guiard (Antoine).
Guibaud.
Guidi.
Guilbert.
Gumilla.
Gunnerus.
Gusmão.
Gusta.
Guyaux.
Guyon (Claude-Marie).
Guyot (Germ.-Ant.).
Guyot (Guill.-Germ.).

Haas.
Hachette des Portes.
Haen (Ant. de).
Hagen (Jean van der).
Haiden.
Halbauer.
Halde (J.-B. du).
Haller (Albert de).
Hamelsweld (Isbrand van).
Hanapes.
Hansitz.
Hardion.
Hardouin (Jean).
Hardt (Herm. von der).
Harenberg.
Harles.
Harmer.
Hartman (Jean-Ad.)
Hartzheim (Joseph).
Hartzheim (Gaspard).
Harwood (Edward), ministre.
Harwood (Edw.), antiquaire.
Hase (Théod.).
Haselbauer.
Hasencamp.
Hauber.
Hauteen.
Hautefage.
Havestad.
Hawarden.
Haweis.
Hay (Georges)
Hay (William).
Hayer (Jean-Nic.-Hubert).
Heatcote, ou Heathcote.
Heath (Benj.).
Heath (Thomas).
Hebenstreit.
Hébert (Franç.).
Hébert (Franç.-Louis).
Hecht (Chrét.).
Hecht (Godefroi).
Hedinger.
Hedoin (J.-B.).
Heilmann.
Heineccius (Jean-Michel).
Heineccius (Jean-Théoph.)
Held (Willebold).
Helvétius.
Hémey-d'Auberive.
Henke (Henri-Phil.-Conr.).
Hennequin (Claude).

Digitized by Google

Marangoni.
Marbeuf.
Marche (Jean-Fr. de La).
Marcuzzi.
Mare (Paul-M. del).
Maréchal (dom Bern.).
Mareuil.
Margil, missionnaire.
Margon Plantavit (de La Pause de).
Marie-Clotilde-Adél.-Xavière.
Marie (abbé Jos.-François).
Marin (Michel-Ange).
Marion (Sim.-Ant.).
Marion (Elie), ou Jean Allut.
Mariti.
Marne (J.-B. de).
Marolles (Claude de).
Marsis (Ambr.).
Martel.
Martène.
Martin (dom Jacques).
Martin (le P. Grég.).
Martin (Edme).
Martinez Pasqualis. *Voy.* Saint-Martin.
Martini (Antoine).
Mascrier (J.-B. Le).
Massieu (Guill.).
Massillon.
Massini.
Masson (Jean)
Masson des Granges (Daniel Le).
Maudru.
Maugis.
Maultrot.
Mauschberger.
Mauviel.
Mazel, ou Mazeli.
Mazzocchi.
Meac.
Médaille.
Meerman.
Méganck.
Meindartz.
Mell.
Menard (Léon).
Menard (Jean de La Noé).
Mendelssohn (Moïse).
Menoux.
Mérinville.
Merlin (Charles).
Merre (Pierre Le), le fils.
Mersch.
Mésenguy.
Mesller.
Mesnier.
Mesnil (Louis du).
Meuschen.
Meusy.
Mey (Claude).
Meyer (Livinus, ou Levin de).
Michaélis (Jean-David).
Michel dell'Annunciata.
Michel (Augustinus).
Middleton (Conyers).
Miet.
Mignot (Jean-André).
Mignot (Etienne).
Mignot (l'abbé Vincent).
Milan.
Milante.
Minard (Louis-Guill.).
Minard (l'abbé).
Minée.
Minetti.
Mintier (Le), dernier év. de Tréguier.
Mirabaud (J.-B. de).
Miroudot du Bourg.
Misson.
Mittarelli.
Moine (Abraham Le).
Moine d'Argival (Henri Le).
Moïse (Franç.-Xav.).
Molinelli.
Molinier.
Mongin.
Mongodin.
Moniglia.
Monnet l'abbé).
Monsignani.
Montagioli.
Montagne.
Montaldi.
Montargon (Rob.-Fr. de), ou le P. Hyac. de l'Assomption.
Montazet.
Monte (Barth.-Maria dal).
Montfalcon du Cengle.
Montgeron (Louis-Bas. Carré de).
Montreuil, ou Montereuil (Bernardin de).
Mopinot.
Morel (dom Robert).
Moro (Etienne).
Moser.
Moses Mendelssonn
Mosheim.
Mouchon.
Mouton.
Mozzi.
Mugnoz, ou Munoz (J.-B.).
Muller (Christophe)
Mulot.
Munoz (J.-B.).
Muratori.
Musart.
Muszka.
Muyart de Vouglans.
Muzzarelli.

Nagot.
Naigeon.
Naliau.
Nari.
Natali.
Nativité (Jeanne Le Royer, sœur de la), urbaniste.
Néal.
Necker (Charles-Fréd.).
Necker (Jacques).
Necker (Suzanne Curchod de Nasse.
Needham.
Nélis.
Neller.
Nérini.
Nervet.
Neubauer.
Neumayer.
Neuville (Anne-Joseph-Cl.-Frey de).
Neuville (P.-Cl. Frey de).
Neuville (J.-B. Poncy de).
Neveu (Franç.-Xav.).
Newcome.
Newton (Thomas).
Newton (Rich.).
Nicéron (Jean-Pierre).
Nicolai (Alphonse).
Nivelle.
Noceti.
Noé (Marc-Ant. de), év. de Lescar.
Noesselt.
Noghera.
Nonnotte.
Norbert (le Père).
Nordin.
Nyel (le Père), missionn.

Oberhauser (dom Benoît).
Oberhauser (dom Bernard).
O'Bryen.
Ockley.
Oddi (Jacques degli), card.
Oddi (Nic. degli), cardinal.
Odolant-Desnos.
Olavidé.
Oldendorp.
O'Leary.
Oliva (Jean).
Ollières (Franç.-D.-M. d').
Origny (Jean d').
Orléans de La Motte.
Orléans (Louis, duc d').
Orsi, cardinal.
Orton.
Ostervald (Jean-Fréd.).
Ostervald (Jean-Rod.).
Oudet.
Oudin (François).
Owen (Henri).

Pac de Bellegarde (Gabriel du).
Pacarau.
Pacaud.
Paccanari.
Paccori.
Paciaudi.
Paine (Thomas).
Paley.
Pallu.
Pancemont.
Panel.
Paoli.
Papendrecht.
Papillon (Philibert).
Papillon du Rivet.
Paquot.
Para du Phanjas.
Paradis de Raymondis.
Parhammer.
Paris (le diacre).
Paris (Jérôme de).
Parisière.
Parkhurst.
Parmentier
Parr.
Parrenin.
Pasini (Martinez). *Voy.* Saint-Martin.
Pasqualis.
Passionei.
Patouillet (Louis).
Patten.
Patuzzi.
Patzke.
Paulian.
Paulin de Saint-Barthélemy.
Payen (dom Basile)
Péan.
Pearce.
Pecchioli.
Pederoba.
Pellegrin.
Pellegrini.
Pelletier (Claude).
Pelvert.
Penna.
Perau (Gabr.-L. Calabre).
Percoto.
Percy.
Perierus.
Perray (du).
Perrin (Ch.-Jos.).
Perrin (François).
Pérusseaut.
Pesse (Nic. La).
Peterlli.
Petit-Didier.
Petit Radel.
Petity.
Pey (Jean).
Pez (dom Bernard).
Pfaff (Jean-Christophe).
Pfaff (Christ.-Matthieu)
Phélypeaux d'Herbaut.
Philibert.
Phillips.
Piales.
Picard de Saint-Adon.
Picart (Benoît).
Picart (Bernard).
Picenini.
Pichler (Gui ou Weith).
Pichon (Jean).
Pichon (Thomas-Jean).
Pictet.
Pie VI, pape.
Pierquin.
Pigneau de Behaine.
Pilé.
Pinel.
Pini (le P. Herménégild).
Pinius (Jean).
Pisanski.
Pisani.
Pittoni.
Plane du Timeur (Fr.-Hyac. de).
Plancher (dom Urbain).
Planchot.
Plat, ou Leplaet (Josse Le).
Piazza, ou Piazza (Benoît).
Plowden (François).
Plowden (Charles).
Pluche.
Pluquet.
Pochard.
Poinsignon.
Poirier.
Poisson (Pierre).
Poitevin.
Poix.
Polier de Bottens.
Politi.
Pompignan (Le Franc de).
Poncelin de La Roche-Tilac.
Poncet (dom Maurice).
Poncet de La Rivière (Michel).
Poncet de La Rivière (Mathias).
Poncy de Neuville.
Pontbriand (René-Fr. du Breuil de).
Pontoppidan, prédicateur
Pope.
Porée (Charles).
Porée (Ch.-Gabr.).
Portalis.
Porte (Barthél. de La).
Porteus.
Porto-Maurizio (Paul-Jér. Casanuova).
Postel (Henri).
Pothier (Robert-Jos.).
Pothier (Remi).
Potter (Jean).
Potter (Robert).
Pouget.
Poulle (l'abbé Louis de).
Poulle (Louis de), neveu.
Poullin de Lumina.
Poupart, év. constitutionn.
Poupart, chantre.
Poupart, religieux
Pradal.
Prades (Jean-Martin de)
Prado-Ventura.
Pragemann.
Pratilli.
Prato (Jér. da).
Prémare.
Pressy (Franç.-Jos.-Gaston de Partz de).
Prévost (Claude).
Prévot (Pierre-Rob. Le).
Price (Richard).
Priestley.
Prileszky.
Prince (Daniel).
Pritz.
Proyart.
Prudhomme de la Boussinière des Vallées.
Pucelle.
Puységur (Jacq.-Fr.-Max. de Chastenet de).
Puységur (Jean-Aug. de Ch. de), archev. de Bourges.
Puységur (Am.-J.-M. de).
Pyle.

Quade.
Quadrupani.
Quatremère (Anne-Ch. R.).
Querbeuf.

Digitized by Google

Taillié.
Taillandier.
Talbert.
Tamburini (Michel-Ange).
Tamburini (Pierre).
Tanevot.
Tanner (Thomas).
Tanucci.
Tappan.
Targny.
Tartarotti.
Tasse (Claude La).
Tassin (René-Prosper).
Taste (dom L.-B. de La).
Tavelli (Jos.)
Taylor (Jean).
Tciamcian.
Tedeschi (Nicolas-Marie).
Tedeschi (Jean).
Tencin (Pierre Guérin de).
Tencin (madame Guérin de).
Terisse.
Terrasson (André).
Terrasson (Jean).
Terrasson (Gasp.).
Tertre (Rod. du).
Thiard de Bissy, cardinal.
Thibaut.
Thiboust.
Thiébaud (dom Benoît).
Thiébault.
Thieffenthaler.
Thierri de Viaixnes.
Thomas de Charmes.
Thomasius (Christian).
Thuileries (du Moulinet des).
Thuillier (René).
Thuillier (Vincent).
Thumne.
Tiberge.
Tieffenthaler, ou Thieffenthaler.
Tindall.
Tinseau.
Tipaldi.
Tiraboschi.
Toland.
Tolomei.
Tombeur (Nic. Le).
Toni.
Topp.
Torcy.
Torné.
Torre (Pierre-L. della).
Torre (Franç. della).
Torrubia.
Tosca.
Toselli.
Toulmin.
Tour (Bertr. de La).
Tour-du-Pin (J.-F.-R. de La).
Tour (Maupas du).
Tour (Am.-Jos. de La), ou Rezzonico.)
Tour (Bonaffos de La).
Tournemine.
Tourneur (Pierre Le).
Tournon (Maillard de).
Touron.
Toustain.
Touttée.

Towers.
Tracy (le P. B. Destutt de).
Tranquille de Bayeux (le P.).
Trautmansdorf-Weinsberg.
Travasa.
Travers.
Traversari (Charles-Marie).
Treiber.
Trento (François).
Trento (Jér.).
Tressan de La Vergne.
Triclet.
Trier.
Trigan.
Trimmer (Sara).
Trivellato.
Troja, ou Troya d'Assigny.
Trombelli.
Tronchay (Michel).
Tronchin, médecin.
Tronson.
Troya.
Trublet.
Tudeschi, ou Tedeschi.
Tuet, ou Thuet (Espr.-Cl.).
Tuet (Jean-Ch.-Franç.).
Tunstall.
Turchi.
Turell.
Turgot.
Turner (Daniel).
Turretini (Jean-Alph.).
Turretini (Samuel).
Tychsen.
Tympe.

Ulin (Jean-Jacques).
Ulloa.
Ulrich (J.-J.)
Ulrich (Jean-Gaspar).

Vaira.
Vairac, ou Vayrac.
Vaissette.
Valart.
Valcke.
Valckenaer (L.-G.)
Valenti-Gonzaga.
Valentyn (Franç.)
Valla (Joseph).
Vallarsi.
Valmire (Sissous de).
Valois (Yves de).
Valsecchi (Virginius).
Valsecchi (Antonin).
Vanalesti.
Van-Alphen.
Van-den-Bossche, ou Boschius.
Van-de-Velde.
Van-Effen.
Van-Erkel.
Vanière.
Vanloo.
Van-Roost.
Varignon.
Varlet (Domin.-M.).
Varlet (Jacques).
Vasi.
Vassor (Michel Le).
Vassoult.

Vauge.
Vaugimois.
Vauvenargues.
Vauvilliers.
Vauxcelles.
Vayrac.
Veith.
Vence (Henri-François de).
Vence (Franç. de Villeneuve de).
Venino.
Ventadour (Rohan, abbé de).
Ventimiglia.
Ventura (Ant. Prado).
Venuti.
Verdure (Nic.-Jos. de La).
Vergne (Tressan de La).
Verhulst.
Vernes.
Vernet (Jacob).
Véronèse, cardinal.
Verslype.
Viatore.
Vic (dom Claude de)
Vicaire.
Vicat.
Vienne (dom Ch.-J.-B. d'Agneaux de).
Viennet.
Vieuville (Ph. Le Cerf de La).
Vignoles (Alph. des)
Viguier.
Vilate.
Villefroy.
Villeneuve de Vence.
Viller.
Villermet.
Villers (J.-B.).
Villers (Côme de St-Et. de).
Villiers (Marc-Albert de).
Villotte.
Vincens (dom J.-B.).
Vinot.
Vintimille du Luc.
Vismes.
Vita.
Vitaker, ou Whitaker.
Vitelleschi (Jules).
Vitrac.
Vitringa (Campége).
Vitringa (C.), son fils.
Vittement.
Vittori.
Vivaldi.
Vivant.
Voisin (du), ou Duvoisin.
Voit.
Volney.
Volpi (Gaétan).
Volpi (Jos.-Roch).
Voltaire.
Vriemoet.
Vultasse, ou Witasse.
Wagenaar.
Wake.
Wakefield.
Walch, ou Walchius.
Waldau.
Walley.
Walmesley.
Walther (Chris'. Théodose).

Warburton.
Warner (Ferd.).
Warner (Jean).
Waterland.
Watrinelle, ou Woitrinelle.
Watson.
Watts.
Weigel (Christophe).
Weinsberg (Marie-Thad. Nasdasti de Trautmansdorf).
Weiss (dom Ulderic).
Weissenbach.
Weissenborn.
Wellens.
Werenfels.
Wesley (Jean).
Wesley (Charles).
West (Sam.).
West (S.).
Wetstein (J.-J.).
Whiston.
Whitaker (John).
Whitefield.
Wiéland.
Wilkins (David).
Wilson.
Wiltz.
Windheim.
Witasse, ou Vultasse.
Wittola.
Woldike.
Wolff (Jean-Christian de).
Wolfter.
Wollaston (Guill.).
Wollaston (Francis).
Woolston.
Wormius.
Worth.
Worthington (William).
Wurdtwein.
Wurs (Ignace).

Xaupi.
Ximenès (Jos.-Albert).

Yart.
Yeregui.

Zacagni.
Zaccaria (Franç.-Ant.).
Zacharie (Gotthilf-Traugot).
Zahn.
Zallwein.
Zaluski (A.-Stan.-Kostka).
Zaluski (Jos.-André).
Zamora (Bernard).
Zannotti.
Zech.
Zeelander, ou Verhulst.
Zeltner.
Ziegelbauer.
Ziegenbalg.
Zimmermann (J.-J.).
Zinzendorf.
Zola.
Zollikofer.
Zuccheri.
Zurlauben (François-Dom.).
Zurlauben (Gérold).
Zuzzeri (Bernard).
Zuzzeri (Jean-Luc).

XIXe SIÈCLE.

Abba (Jacq.-André).
Affre, archev. de Paris.
Agier (Pierre-Jean).
Agoult, évêque de Pamiers.
Aillaud.
Alary (Etienne-Aimé).
Albani (le prince Joseph).
Albergotti.
Aléa.
Allard.
Allemand (Jean).
Amalric (Franç. de Sales d').
Amelot, évêque de Vannes.
Amfreville des Loges d').

Amici.
Ancillon (J.-P.-Fréd.).
Andrau.
André (Claude).
André d'Arbelles.
Andrezel.
Anot.
Antoine (le P.), trappiste.
Arbaud.
Arbelles (André d')
Arevalo.
Arezzo, cardinal.
Arri (l'abbé).
Arvisenet.

Assarotti.
Asselin.
Asseline.
Assémani (l'abbé Simon).
Aubert (J.-B.-Simon).
Augé (Antoine-J.-B.).
Auribeau (Hesmivy d').
Aviau du Bois de Sanzay (d').
Aymer de La Chevalerie (Henriette).
Aynès.

Baggs.
Bagot (madame), abbesse.

Baillet (Paul-Fél.-Jos).
Baldassari.
Balmès.
Baraldi.
Bardani.
Barral, archev. de Tours.
Barrès.
Bast.
Bastiou.
Baston.
Baudouin (Louis-Marie)
Bausset (le cardinal).
Bausset, archev. d'Aix.
Bazard.

Digitized by Google

Labartette.
Labrousse (mad.).
Lacombe (Domin.).
Lacombe de Crouzet.
Lacoste.
Lafage (J.-P. de).
Lafare (cardinal de).
Lais (Jos.-Marie).
Lalaubie.
Laluzerne (cardinal de).
Lambert (Louis-Am.-V.).
Lambert (l'abbé N.).
Lambinet (Pierre).
Lambruschini (J.-B.).
Lamiot.
Lanjuinais (Jos.-Elisabeth).
Lasausse (J.-B.).
Lasinsky.
Latil (cardinal).
Leblanc de Beaulieu (J.Cl.).
Lebreton (Joachim).
Lecoz (Claude), archev.
Legris-Duval.
Léon XII, pape.
Le Pappe de Trévern.
Lesage-Ten-Broch.
Lesage (Hervé-Julien).
Lestrange (dom de).
Levavasseur (B.-Marc-Fr.).
Liautard (Claude-Rosalie).
Lienhart (Thibaud).
Lière (Aug.-Prunelle de).
Litta (Laur. de), cardinal.
Llorente (don Juan-Ant.).
Longer, év. de Gortyne.
Longin (Pierre-Franç.).
Lorain (Prosper).
Loriquet, jésuite.
Lubersac, évêque.
Luzerne (cardinal de La).
Lys.

Maccarthy.
Maguin, curé.
Mahé.
Maistre (Jos. de).
Maleville (Pierre-Jos. de).
Marcellus.
Marchand, missionnaire.
Marchena.
Marchetti (Jean).
Marduel.
Maréchal (Ambr.).
Marron.
Marthe (Anne Biget, sœur).
Martin (Thomas-Ignace).
Martinet.
Marty.
Martyn.
Marum.
Massieu (J.-B.).
Mastrolini.
Mathieu (J.-B.-Jos.).
Mattei, cardinal.
Maurel.
Maury, cardinal.
Mavor.
Mayet.
Mazio, cardinal.
Méan (de), arch. de Malines.
Mérault de Bizy.
Mérigot.
Métrot.
Mezzofanti.
Micolon de Guérines.
Mildert (William van).
Mills (William).
Milner (Jean).
Miquel.
Moehler.
Molina (Jean-Ignace).
Mollevaut.
Mondelli.
Monnel.
Mounet, évêque
Monod.
Montaigne.
Montemard (le P. Bruno).
Montlosier.
Montmignon.
Montreuil (Cardon de).
Morcelli.
Morel (Hyac.).
Morlot.
Mossi.
Multedo.
Munoz (don Raphaël).
Munter (Frédéric).
Musset (L.-Al.-Marie de).

Napoléon.
Nardi.
Nares.
Naro, cardinal.
Naudo (Paul).
Nault.
Nava.
Nay.
Nazali.
Neckère.
Neirac.
Nérinckx.
Nicolai (Nicolas-Marie).
Niemeyer.
Nodier.
Noirot.

O'Bierne.
O'Connell.
OEdmann.
Ogier (Jos.-Marie).
Olivieri.
Olshausen.
Overberg, ou Owerberg.
Owen (John).

Pacca, cardinal.
Pacca, archev., son oncle.
Pacca (Tibère).
Pacifique (le P.), ou Deani.
Palmieri (Vincent).
Palotta.
Panieri.
Panizzoni.
Pappe de Trévern (Le).
Paradis (Léonard).
Paradis (Jean-Baptiste).
Parnell.
Paterson.
Pavels.
Peigné.
Pellini.
Perboyre.
Pérès (J.-B.).
Perpoucher.
Perreau.
Perret de Fontenailles.
Pertusati.
Petersen (Henri).
Pezzi.
Piccadori.
Pichot.
Picot de Clorivière.
Picot (Pierre).
Picot (Michel-P.-Jos.).
Pie VII, pape.
Pie VIII.
Pietro, cardinal.
Planck.
Plowden (Francis).
Porion.
Portallier.
Potot.
Pouillard.
Pouilly.
Poulard.
Poulpiquet de Brescanvel.
Power.
Poynter.
Pozzo (Ferd. dal).
Pradt, archev.
Précy.
Prémord.
Pressigny (Cortois de).
Primat, archev.
Puyvallée.

Quatresoux de Parcelaine.
Quélen (Hyac.-Louis de).
Quickenborne.
Quindart de La Haye.

Raillon.
Raucourt.
Rebecque (H.-Benjamin Constant de).
Reculé.
Reeve.
Régnier-Destourbet.
Reiberg.
Rey, év. d'Annecy.
Riambourg.
Ribié.
Richard (Jean-Pierre).
Richard (Gabriel).
Richenet.
Richer (Edouard).
Richery.
Richmond (Legh).
Ripoll.
Rivallière-Frauendorf (La).
Rivarola, cardinal.
Rivier (Marie).
Rivière (l'abbé).
Robelot.
Robinet (J.-B.-René).
Robinot.
Robinson (Thomas).
Rocher.
Romagère (La).
Ronchetti.
Rosenmuller (E.-Fr.-C.).
Rosini.
Rosmini.
Rosset (Emmanuel).
Rossi (Ignace de).
Rossi (Jean-Bern. de).
Rossi (Jean-Gérard de).
Rouault de Gamaches.
Royou (Jacques-Corentin).
Ruchs.
Ruesne, ou Dieudonné.
Ruffo (Fabrice-Denis).
Ruffo (Louis).
Ruivet.
Rung (Philippe).
Ryckewaert.
Rylance.

Sabran (Elzéar-L.-M. de).
Sacy (Sylvestre de).
Sage (Hervé-Julien Le).
Sage-Ten-Brock (Le).
Sailer.
Saint-Allais (Nic. Viton de).
Saint-Félix (Gasp. de).
Saint-Martin (Louis-Pierre).
Saint-Martin (Jean-Ant.).
Saint-Simon, économiste.
Sainte-Marguerite (comtesse de).
Sala, cardinal.
Salamon.
Salgues.
Salverte.
Sambucy-Saint-Estève.
Sandford.
Sanzay.
Saulnier de Beauregard.
Saussol.
Scandellari.
Scati.
Schleiermacher.
Schlez.
Schmid (Franç.-d'Assise).
Schmidt (J.-Ern.-Chrét.).
Schnurrer.
Schott (Henri-Auguste).
Schrank.
Scorbiac.
Scott (Thomas).
Sébastiani della Porta.
Seguin (Jean-Marie).
Senfft-Pilsach.
Servois.
Severoli.
Siestrzencewicz de Bohus.
Silvy.
Siret (Pierre-Hub.-Christ.).
Siret (Ch.-Jos.-Christ).
Sismondi.
Somaglia.
Soulavie (J.-L. Giraud).
Soumet.
Spina (Joseph), cardinal.
Stagni.
Stevens.
Strambi.
Strauch.

Tabaraud.
Tabert.
Talleyrand-Périgord, card. archev. de Paris.
Talleyrand-Périgord, anc. év. d'Autun.
Tesseyrre.
Tharin.
Thémines.
Thevenin.
Thiên.
Thiollaz.
Tinthoin.
Tourneur (Aug.-Jean Le).
Treneuil.
Treschow.
Trévern (Le Pappe de).
Triest.
Turlot.
Tyler.

Uilkens.
Ungarelli.

Van-Alphen.
Van-del-Poel.
Vanlil.
Van-Quickenborne.
Vavasseur (Le).
Veesenmeyer.
Vernier.
Vico.
Vieuville (Micault de La).
Villar.
Villedieu.
Villeneuve-Bargemont.
Villers (Charles).
Vinson.
Vintimille (Fr.-M.-Fort de).
Vischering (Droste-).
Vollius.
Vuarin.

Wagner (Louis).
Wandelaincourt.
Weishaupt.
Weld, cardinal.
Whitaker (Th. Dunham).
Whittington.
Wilberforce.
Wittmann.
Woltman.
Wurtz (l'abbé).

York (Henri-Ben.-M.-Clém. cardinal duc d').
Young.

Zurla, cardinal.

FIN

Digitized by Google

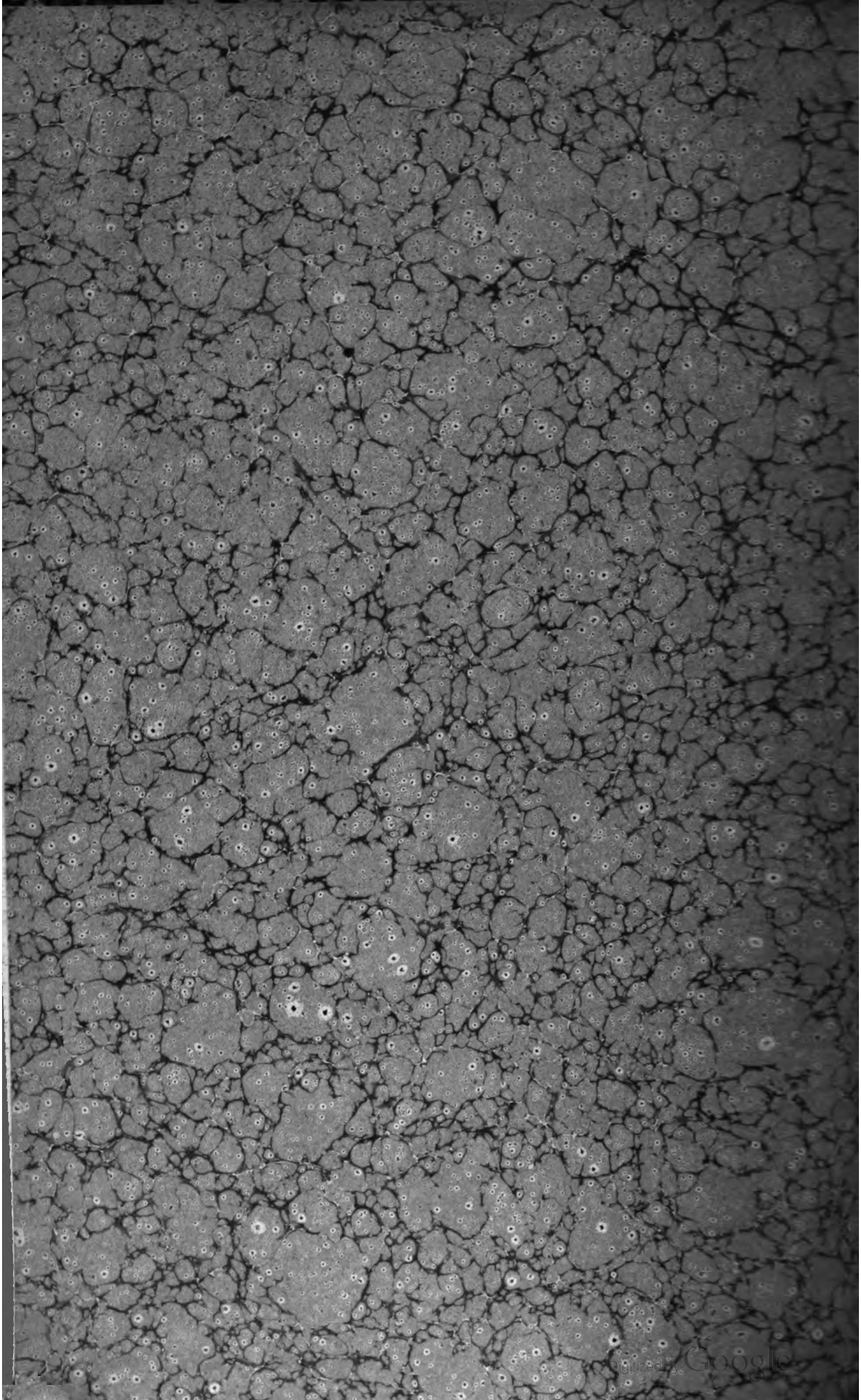
Digitized by Google